RANSFER
KZS +

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
place Sorbonne, 2.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE,

Rédigé par :

MM. Aug. Bonnetty, de la Société asiatique de Paris, l'un des directeurs de l'Université. — Eug. Boré, de la Société asiatique de Paris, professeur suppléant d'arménien à la Bibliothèque royale. — Léon Boré. — Edm. de Cazalès. — Alex. Combeguilles. — Cor, de la Société asiatique de Paris, interprète des langues orientales à Constantinople. — Ch. de Coux, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — Léon Desdouits, professeur de physique au Collége Stanislas. — Ph. Doubaire. — Ed. Dumont, professeur d'histoire au Collége Saint-Louis. — Am. Duquesnel. — L'abbé Foisset. — Théoph. Foisset, juge au tribunal de Beaune. — L'abbé de Genoude. — L'abbé Gerbet, vicaire-général du diocèse de Meaux, un des directeurs de l'Université. — Eug. de la Gournerie. — Alex. Guiraud, de l'Académie française. — M. Jourdain. — F. Lallier. — Gust. de La Noue. — Paul Lamache. — Margerin, professeur de mathématiques à l'Université de Gand. — Comte de Montalembert, pair de France. — Moreau. — Hip. Morvonnais. — Ern. de Moy, professeur de droit à l'Université de Munich. — Joseph d'Ortigue. — A.-F. Ozanam. — A. Rio. — Cypr. Robert. — Alex. de Saint-Chéron. — L'abbé de Salinis, directeur du Collége de Juilly, un des directeurs de l'Université. — L'abbé de Scorbiac, directeur du Collége de Juilly, un des directeurs de l'Université. — M. Steinmetz, de Bruges. — Ray. Thomassy. — Vicomte Alb. de Villeneuve.

TOME SEPTIÈME.

Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, N° 24. (FAUB. S.-G.)

M DCCC XXXIX.

TABLE DES ARTICLES DE CE VOLUME.

(Voir la *Table des matières* à la fin du volume.)

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 37. — Janvier 1839.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS SUR LA RELIGION

CONSIDÉRÉE DANS SES BASES ET DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

SEPTIÈME LEÇON (1).

La mission de Jésus-Christ toute renfermée dans l'ordre surnaturel; — Double objet de cette mission divine; — Conséquences nécessaires sur l'ordre social; — L'Église renfermant le principe de l'existence et la règle du développement de la société temporelle; — Raison de la marche opposée de l'humanité dans les temps qui ont précédé et dans ceux qui ont suivi Jésus-Christ; — Observation sur la loi du progrès.

Du pied de la croix, centre des destinées du genre humain, nous avons suivi la marche de la société temporelle dans les temps anciens; nous avons vu le terme auquel avaient abouti les révolutions de l'Occident; tous les principes surnaturels de la vie de l'humanité s'éteignant à mesure que s'opère un développement matériel prodigieux; les bases sur lesquelles la main de Dieu avait posé, à l'origine, le monde social, disparaissant dans le gouffre creusé par la superstition et par la philosophie, dans le temps même où la force, seul lien possible après que tout lien moral a été brisé, fait entrer les derniers restes de la société païenne dans la grande unité de l'empire romain.

Après que ce double travail eut été accompli; après que tout le monde connu eut été absorbé par Rome et que Rome, fatiguée du sceptre du monde, l'eut remis aux mains des empereurs; lorsque l'humanité, représentée ainsi, dans son côté terrestre, par un homme, qui se nommait alors Tibère, était allée, honteuse, pour ainsi dire, d'elle-même, ensevelir sa hideuse existence dans une île voluptueuse de la Méditerranée, un tout autre spectacle s'offre à nous : dans un coin ignoré de l'univers, l'humanité, représentée dans l'ordre surnaturel, devant la justice éternelle, par le Christ, gravit le Golgotha. Tibère et le Christ, Caprée et le Calvaire : tel est le contraste que nous apercevons sur le premier plan du tableau qui va se dérouler devant nos yeux; un monde matériel qui s'éteint dans la boue, un monde surnaturel qui naît dans le sang d'un Dieu!

Au premier coup d'œil, on cherche et on ne découvre pas le point par où ces deux mondes pourraient se toucher; on ne voit que l'abîme qui les sépare; nul rapport, et par conséquent aucune lutte possible. Du Capitole, de ce roc immobile où le destin a fixé le centre du cercle de fer dans lequel est enfermé l'avenir des peuples et tout l'ordre matériel

(1) Voir la VIe leçon, t. V, p. 401.

de l'humanité, quel souci Rome concevrait-elle de la société mystérieuse fondée par le Sauveur, de cette cité céleste qui ne tient à la terre que par une croix, qui ne s'appuie que sur la pierre brisée d'un sépulcre; qui, étrangère à tous les intérêts d'ici-bas, n'embrassant, dans son domaine, rien que les surnaturelles destinées de l'homme, s'élève, des profondeurs de la mort, à travers un ordre invisible, vers les hauteurs de l'éternité?

Ainsi en jugea Pilate, lorsque Jésus-Christ fut accusé à son tribunal d'avoir voulu se faire roi. Il l'interroge : « Etes-« vous le roi des Juifs? — Mon royaume « n'est pas de ce monde. Si mon royaume « était de ce monde, mes ministres com-« battraient pour que je ne fusse pas li-« vré aux Juifs. Mais maintenant mon « royaume n'est pas d'ici. — Vous êtes « donc roi? — Vous le dites, je suis roi. « Je suis né et je suis venu dans ce monde « pour rendre témoignage à la vérité; « et quiconque est de la vérité écoute ma « voix. » Le proconsul fut pleinement rassuré; un royaume qui n'est pas de ce monde, une royauté qui n'a d'autre empire que la vérité, d'autres sujets que ceux que la vérité lui soumet! de bonne foi, il n'y avait rien là qui dût paraître bien menaçant pour la puissance dont Pilate était le représentant. Aussi, après avoir déclaré qu'il n'a trouvé dans les prétentions de ce roi rien qui mérite la mort, il fait jeter, en signe de dérision, un manteau d'écarlate sur ses épaules, attacher à son front une couronne d'épines; il met, pour sceptre, un roseau dans ses mains. Pouvait-il prévoir que le glaive qui avait brisé les destinées de tous les peuples, qui tenait leur front humilié devant le trône des Césars, serait brisé par ce roseau?

Essayons de comprendre ce qui ne pouvait pas être compris par ce Romain. Dans les mystérieuses paroles que nous avons entendues de la bouche de Jésus-Christ se révèle toute la pensée divine de sa mission.

Cette mission n'a aucun rapport direct aux choses d'ici-bas. Ce n'est pour rien de terrestre, rien de temporel, que le Fils de Dieu, abaissant les hauteurs du ciel et de l'éternité, est né dans le temps, a été vu sur cette terre. La fin de la rédemption doit être cherchée dans l'ordre surnaturel.

Cette fin, quelle est-elle? Elle ne peut être autre que la fin même de la création, qui consiste essentiellement, comme nous l'avons déjà vu, dans le salut, dans l'union surnaturelle de l'homme avec Dieu, union qui commence ici-bas et qui se consomme dans le ciel.

L'orgueil de l'homme, qui avait voulu s'égaler à Dieu, avait brisé, dans le Paradis terrestre, le lien de cette union. L'humilité de Dieu fait homme le renoue sur le Calvaire; le sacrifice du Sauveur rétablit la société entre l'homme et Dieu d'après un plan nouveau; car Jésus-Christ ne restaure pas seulement les ruines du monde primitif tombé en Adam, mais il édifie, sur la base immortelle de sa croix, un monde plus divin.

Nous avons vu comment la miséricorde infinie de Dieu avait posé, immédiatement après la chute, les pierres d'attente de cette merveilleuse construction. Nous avons aperçu, au point de départ de la race humaine, l'ébauche; nous avons pu suivre, chez le peuple juif, les progrès de l'œuvre divine qui devait recevoir sa perfection des mains de Jésus-Christ. Or, pour voir maintenant en quoi cette perfection consiste, pour comprendre la révolution opérée par le Christianisme dans l'ordre surnaturel des destinées de l'homme, deux choses sont à considérer, dans lesquelles se résume, ce nous semble, la mission divine de Jésus-Christ, sous le point de vue qui nous occupe.

Premièrement: la révélation, qui avait éclairé le berceau de la race humaine, n'était qu'un jour naissant par lequel l'homme ne pouvait apercevoir qu'imparfaitement les rapports qui l'unissent à l'auteur de son être.

La révélation faite au monde par le ministère de Jésus-Christ, c'est le soleil qui se lève d'en haut, qui chasse devant lui les ténèbres, qui illumine toutes les profondeurs de l'ordre surnaturel. L'Evangile, c'est Dieu et ses perfections infinies, c'est l'homme et sa nature, son origine, ses destinées; ce sont tous les mystères du monde moral manifestés, autant qu'ils peuvent l'être dans les conditions de la vie présente. Ainsi, par la parole de Jésus-Christ toutes les vérités

qui avaient été déposées en germe dans les premières traditions du monde reçoivent leur développement ; toutes les erreurs qui avaient obscurci ces vérités sont dissipées ; la réalité succède aux figures ; l'humanité, réveillée pour ainsi dire des rêves de l'enfance, entre dans la plénitude de la vie ; l'horizon de l'intelligence a reculé devant ses yeux ; elle voit un nouveau ciel.

Secondement : les élémens de la science du salut auxquels l'humanité avait été primitivement initiée, n'avaient été écrits que dans la mémoire des hommes. Si l'on excepte le peuple juif, on ne trouve pas que la voix divine, qui s'était fait entendre à l'origine du monde, eût, chez les anciens peuples, d'autre écho que la tradition domestique. Nulle autorité extérieure, publique, divinement instituée pour conserver la loi de Dieu, pour en expliquer le sens. De là les altérations qui corrompirent de bonne heure ce dépôt céleste ; de là, au milieu des infinies et contradictoires erreurs qui s'étaient substituées partout aux antiques vérités, l'impossibilité pour la raison et la conscience des peuples de s'attacher à quelque chose de fixe, de certain ; de là ce doute immense qui avait fini par envelopper tous les devoirs, toutes les croyances, et dans lequel s'était comme évanoui tout l'ordre moral.

La législation complète que Jésus-Christ est venu apporter au monde, il ne veut pas que le monde soit condamné à la chercher dans une tradition humaine, à laquelle l'homme mêlerait ses erreurs ; ni même dans la lettre morte d'un livre que le cœur de l'homme, vicié par la concupiscence, détournerait à son sens corrompu, que sa vaine raison interpréterait suivant l'orgueil de ses pensées. Mais à peine Jésus-Christ a commencé à promulguer sa doctrine, de la foule des premiers disciples que le bruit de ses miracles a attirés sur ses pas, et qui sont fixés auprès de lui par l'autorité divine de sa parole, il sépare douze hommes, qu'il nomme apôtres, et il leur dit : « Comme mon père m'a envoyé, je « vous envoie ; allez, enseignez toutes les « nations, et voilà que je suis avec vous « jusqu'à la fin des siècles. » Et pour achever son œuvre, pour consommer le ministère surnaturel qu'il vient d'instituer dans le mystère d'une indestructible unité, parmi les douze il en choisit un, Simon, fils de Jean, qu'il a surnommé Pierre, et il lui dit : « Tu es Pierre et « sur cette pierre je bâtirai mon Église, « et les portes de l'enfer ne prévaudront « point contre elle. » Et ailleurs : « Je te « donnerai les clefs du royaume des « cieux. Tout ce que tu lieras sur la « terre sera lié dans le ciel...... » Certes, il faudrait être bien indifférent à tout ce qui porte les caractères de la main de Dieu, pour ne pas être frappé de tout ce que présente de surnaturel l'établissement de cette société destinée à rapprocher toutes les branches divisées de la grande famille des hommes, à réunir les pensées de toutes les générations et de tous les siècles en un faisceau de foi, d'espérance et d'amour dont le lien est au ciel, et qui est créée, sur les bords inconnus d'un lac de la Palestine, par quelques paroles de celui qui d'un mot créa l'univers. « Que la lumière soit, et la « lumière fut. » L'éternelle nuit a fui, et le soleil tourne sur son axe ; il commence cette immuable révolution qui mesure le temps et qui ne doit finir qu'avec lui, envoyant la clarté, la chaleur et la vie jusqu'aux extrémités les plus reculées du monde matériel. « Tu es Pierre et sur « cette pierre je bâtirai mon Église. » Le ciel et la terre passeront, mais non la force de cette parole, qui pose le centre immortel autour duquel va s'accomplir tout le mouvement du monde surnaturel, et de qui les intelligences recevront, jusqu'à la fin des siècles, la foi qui les éclaire, l'amour qui les vivifie. A la simplicité de la cause, à la grandeur de l'effet, ne reconnaissez-vous pas, dans les deux œuvres, la même puissance infinie?

Donc, manifester, par le grand jour d'une révélation complète, les rapports entre la créature et le Créateur, que l'humanité n'avait qu'entrevus à la faible lumière de la révélation primitive ; constituer, par l'établissement d'une autorité extérieure, infaillible, la société entre les hommes et Dieu sur une base immuable, tel a été le double objet de la mission de Jésus-Christ. En tout cela, qu'on le remarque, rien qui touche aux intérêts de la vie présente. Le salut, l'é-

nion de l'homme avec Dieu, par le Médiateur, telle est la science seule nécessaire qui résume tous les admirables enseignemens de l'Evangile. Diriger l'homme sur la route de ses immortelles destinées, telle est la fonction unique du ministère institué par le Sauveur. Lisez le texte des divines promesses, qui sont la charte immortelle de l'Église ; vous verrez que tout l'ordre surnaturel est soumis aux apôtres et à Pierre ; mais dans les hautes prérogatives qui leur sont attribuées, vous ne trouverez pas un mot qui se rapporte directement à l'ordre matériel de ce monde visible.

Mais le monde est un, parce que le monde est l'expression d'une pensée divine. Un lien intime, nécessaire, unit la terre au ciel, le temps à l'éternité. Il était donc impossible que les destinées temporelles de l'homme ne suivissent pas le progrès de ses immortelles destinées, et que Jésus-Christ, s'il m'est permis de parler ainsi, ne fît pas une nouvelle terre en faisant un nouveau ciel.

Ainsi, premièrement, l'Evangile n'étant que Dieu plus pleinement manifesté, que l'intelligence infinie et l'éternel amour communiqués de plus près à la créature, montrant aux yeux de l'homme le type, déposant dans sa raison et dans son cœur le germe d'une souveraine perfection vers laquelle il doit tendre incessamment, sans pouvoir jamais l'atteindre, l'Evangile a dû modifier l'homme tout entier. Les hommes n'ont pu se rapprocher de Dieu par la foi et par la charité, sans que le principe divin, réalisé dans leur existence intérieure, ne se reflétât sur leur existence extérieure. De cet ensemble d'ineffables rapports établis par le Christianisme entre l'homme et Dieu, nous verrons donc naître des rapports tout nouveaux entre les hommes ; et ce précepte de Jésus-Christ : « Soyez parfaits, comme mon père céleste est parfait ; » qui n'assigne au progrès individuel d'autre terme que Dieu même, renferme comme conséquence un progrès social dont l'idéal est dans le ciel.

Secondement, la société des hommes dans le temps ayant sa raison dans la société surnaturelle de l'homme avec Dieu, celle-ci n'a pu recevoir sa constitution parfaite et être posée sur une base divine par Jésus-Christ, sans que les conditions de l'existence de la première ne fussent essentiellement modifiées.

Ici il importe de nous arrêter pour comprendre, autant qu'il sera en nous, les rapports qui existent entre ces deux sociétés, et qui découlent de leur nature.

L'ordre temporel et l'ordre spirituel, l'élément humain et l'élément divin, confondus dans le monde païen, ont été entièrement séparés sur le Calvaire, et nous verrons que cette distinction était la première condition de l'affranchissement de l'humanité.

Mais l'Eglise, quoiqu'elle n'ait aucune juridiction sur les choses du temps ; l'Eglise, par cela même qu'elle n'est qu'une société purement spirituelle, renferme en elle le principe de l'existence et des progrès de la société temporelle.

En effet, en premier lieu, le principe de l'existence de la société temporelle, quel est-il ? Nous avons eu occasion d'expliquer ailleurs comment ce principe se trouve dans une région plus haute que les intérêts purement temporels ; qu'il ne peut être autre chose qu'un ensemble de devoirs reconnus comme obligatoires ; que, pour arriver à la notion du devoir, il est nécessaire de s'élever au dessus de l'homme, de remonter jusqu'à Dieu ; que le lien social, en un mot, ne peut être que la loi éternelle de justice, révélée de Dieu, en tant qu'elle détermine les relations des hommes dans la vie présente.

Or, pour le catholique, où est la loi éternelle de justice ? Dans l'Evangile ? Qui a reçu de Jésus-Christ ce Code divin ; qui a été chargé de le conserver de siècle en siècle, de l'expliquer aux nations comme aux individus ? l'Eglise. Donc, c'est dans l'enseignement de l'Eglise que se trouve le principe primitif de l'unité sociale ; il ne peut pas en exister un autre pour un peuple catholique.

En second lieu, le progrès de la société temporelle, en quoi consiste-t-il ? Nous l'avons déjà vu ; tout véritable progrès social sort de l'unité, n'en est que le développement régulier ; et de là une double condition : il faut que le principe par lequel l'unité est constituée ne subisse aucune altération ; il faut que la libre activité de l'homme fécondant ce principe, en fasse sortir successivement

tous les perfectionnements dont il contient le germe.

Or, la première, la plus essentielle de ces deux conditions, comment concevons-nous qu'elle puisse s'accomplir? Comment un peuple saura-t-il que le mouvement de son existence sociale s'accomplit dans la limite de la pensée divine qui en est le premier lien; que le progrès ne brise point l'unité; que le développement variable de ses institutions n'en altère point le principe invariable; que l'action de l'homme, en s'efforçant d'améliorer incessamment les formes contingentes de l'édifice, n'en ébranle pas la base essentielle posée par la main de Dieu? Tout cela ne peut être connu avec certitude par la société temporelle qu'autant qu'elle est unie à l'Église. Car dans l'Église seule se trouve l'intelligence infaillible du droit de Dieu, contre lequel les hommes ne peuvent rien établir qui ne soit nul de plein droit; elle seule peut dire le sens de cette loi immortelle de justice, qui renferme les premières conditions de toute société, et que les sociétés humaines ne peuvent par conséquent contredire dans leurs lois, sans être frappées de décadence ou de mort. Donc, c'est dans l'Église que les peuples catholiques trouvent la règle naturelle du développement de leur vie sociale.

La marche opposée de la société temporelle dans les temps qui ont précédé et dans les temps qui ont suivi Jésus-Christ, est expliquée, ce nous semble, par ce que nous venons de dire.

Que voyons-nous avant Jésus-Christ?

Une religion en ébauche, et le principe qui constitue l'unité sociale imparfait, par conséquent; ce principe, qui n'est manifesté que par l'incertaine lueur de la tradition domestique, obscurci de bonne heure par les fables de la superstition et s'évanouissant plus tard dans les rêves de la philosophie; la nuit, sortie de l'abîme creusé par le péché originel, qui s'épaissit de siècle en siècle, qui couvre tout le monde moral; et la raison de l'homme s'endort peu à peu dans le doute, sa conscience dans la volupté, et les notions de la justice, de la liberté, les idées du droit, du devoir s'effacent à ce point qu'un moment vient où la force peut seule conserver quelque ordre extérieur dans un monde chez qui tout principe surnaturel est éteint.

Que voyons-nous depuis Jésus-Christ?

La loi éternelle de justice et d'amour pleinement manifestée par la parole du Sauveur; l'élément divin qui constitue l'unité sociale recevant, par conséquent, toute sa perfection;

La parole de Jésus-Christ connue par le témoignage d'une autorité qui représente Jésus-Christ même, et le principe surnaturel sur laquelle la société repose, appuyé, par conséquent, sur l'infaillibilité même de Dieu;

Le siége de cette autorité, à qui a été remis le dépôt de la loi divine, assis sur une pierre que le monde et l'enfer n'arracheront jamais; et les sociétés temporelles unies à l'Église établies, par conséquent, sur une base inébranlable.

Donc la vie nouvelle que Jésus-Christ communique au monde temporel par l'Église ne peut pas s'éteindre; et la société chrétienne ne peut pas, comme la société païenne, aboutir à la mort.

Ce n'est pas tout. Que voyons-nous encore, depuis Jésus-Christ?

La doctrine dont le dépôt a été confié à l'Église, attaquée successivement sur tous les points, et ces attaques ne servant qu'à manifester sur tous les points, d'une manière plus parfaite, cette doctrine céleste; en sorte que les dogmes, dont l'Église est l'infaillible interprète, et sur lesquels s'appuie la double base du monde religieux et du monde social, sont invariables en soi, comme la raison même de Dieu dont ils sont l'expression; mais, laissant échapper de nouveaux rayons de lumière à mesure qu'ils sont heurtés par de nouvelles erreurs, éclaircis de plus en plus par l'enseignement du pouvoir chargé de les expliquer au monde, ils se développent par rapport à nous; et ainsi, depuis Jésus-Christ, par l'accomplissement des promesses faites à l'Église, la vie divine de l'humanité est comme un fleuve qui, s'échappant d'une source infinie, élargit ses rives, de siècle en siècle, jusqu'à ce qu'il aille se perdre dans l'Océan de l'éternité. Or, à raison des rapports intimes qui ont été déjà constatés, le progrès de la vie sociale de l'humanité est lié au

progrès de sa vie divine; et tout développement de l'ordre spirituel a pour conséquence naturelle un développement correspondant de l'ordre temporel.

Donc, de même que dans les temps anciens, la décadence était l'inévitable condition de l'humanité, de même on peut affirmer que la loi de sa marche, à partir du Calvaire, c'est le progrès.

Mais avant de suivre ce progrès dans l'histoire, avant d'étudier la naissance et les développemens du monde chrétien, ce qui doit être l'objet de nos prochaines leçons, quelques observations nous paraissent encore nécessaires.

1° Lorsque nous disons que le progrès est la loi naturelle de l'humanité, régénérée par Jésus-Christ, nous ne prétendons pas que la société temporelle se rapproche toujours nécessairement des hauteurs où elle doit être élevée peu à peu par le Christianisme; qu'il n'y ait point pour elle des temps d'arrêt, des périodes même de décadence. Mais cette décadence, quelle cause qui l'ait déterminée, si profonde qu'elle puisse être, nous croyons qu'elle n'est jamais qu'un fait passager, qu'un état transitoire. L'humanité, de si près qu'elle touche à l'abîme, ne sera pas seulement toujours retenue sur ses bords, mais, reprenant tôt ou tard sa marche ascendante, elle remontera plus haut que le point d'où elle était déchue. Le motif de cette conviction, c'est le lien qui rattache à nos yeux les révolutions du monde social aux révolutions du monde religieux. En vertu du plan providentiel qui se révèle dans l'histoire de l'Eglise, le bien naît toujours du mal, l'ordre sort du désordre, la vérité grandit, de siècle en siècle, par sa lutte contre l'erreur. Or, le miraculeux développement des destinées surnaturelles de l'humanité, opéré par les obstacles même contre lesquels il semble qu'elles devraient se briser, produit le développement naturel de ses temporelles destinées; et ainsi les crises, si longues quelquefois, si pénibles, par lesquelles le monde social est travaillé, loin de devoir faire craindre la mort, sont, au contraire, le symptôme qui annonce un accroissement de force, de beauté et de vie.

2° Ce progrès qui nous paraît être la loi de la marche de l'humanité, n'est la loi nécessaire de la marche d'aucun peuple. La raison de cette différence, c'est que l'humanité ne peut pas se détacher de l'Eglise, à qui tous les siècles ont été donnés en héritage; mais il n'est aucun peuple qui ne puisse briser le lien qui l'unit à ce centre de toute vie, de tout progrès. Ainsi, jusqu'au moment où arrivera le terme du dessein éternel que l'Eglise accomplit à travers les révolutions du temps, il y aura des sociétés temporelles distinctes de l'Eglise, mais recevant d'elle, et réalisant de plus en plus dans les formes périssables de leur passagère existence, l'impérissable loi d'amour et de justice dont le dépôt a été remis et se développe d'âge en âge dans ses mains. Mais cette vivante lumière qui ne s'éteindra jamais pour le genre humain, il n'est point de peuple chez qui l'erreur ne puisse l'éteindre et la remplacer par des ténèbres de mort.

3° Toute société particulière unie à l'Eglise, mise par ses enseignemens en rapport avec la souveraine perfection, avec Dieu, est perfectible par là même, porte en elle le germe de tout progrès; mais ce progrès ne peut s'accomplir que dans une certaine mesure, dans une limite déterminée par les conditions particulières de son existence, par le côté terrestre de sa constitution. L'élément humain comprime l'expansion de l'élément divin dans la vie sociale comme dans la vie individuelle; et l'idéal de l'Evangile ne peut être reproduit ni par un homme, ni par un peuple.

4° On se tromperait également, ce nous semble, en supposant que cet idéal puisse jamais se réaliser d'une manière complète dans la vie même de l'humanité. Ce serait oublier que les conséquences du péché originel, affaiblies mais non détruites par la rédemption, subsisteront toujours dans le monde présent. Les enfans qui succèdent à leurs pères chassés si rapidement devant eux par la mort, arrivent à la vie avec le germe héréditaire des mêmes vices, avec les mêmes passions; et, par conséquent, quels que soient les progrès de l'humanité, sous la céleste discipline de l'Eglise, son éducation qui, dans un sens, recommence

sans cesse, ne saurait être conduite à sa perfection. La terre ne sera jamais le ciel.

5° Mais jusqu'où s'avancera le genre humain dans cette route de progrès ouverte devant lui par le Christianisme? Jusqu'à quel point le type divin de l'Evangile sera-t-il réalisé dans le monde extérieur et social? Nul ne saurait le dire. Car la seule donnée qui puisse aider à résoudre ce problème, c'est la marche de la société chrétienne pendant les dix-huit siècles qui la séparent de son berceau. Or, ces dix-huit siècles, quelle proportion ont-ils avec la vie générale de l'humanité? La réponse à cette question est le secret que le Père céleste s'est réservé et que le Fils de Dieu n'a pas voulu dire à ses disciples.

Cependant, quoique nous ignorions la place que les créations sociales réalisées jusqu'à nous par l'Eglise occupent dans le plan général de la régénération de l'humanité, il nous sera facile de reconnaître que l'action de l'Eglise sur le monde social porte l'empreinte visible de la main de Dieu.

L'ABBÉ DE SALINIS.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

PRÉFACE.

Dès les premiers temps, l'esprit humain a reconnu, dans l'admirable ordonnance du monde physique, les indices manifestes d'un plan sublime de la Providence. Les cieux et la terre racontent la gloire du Créateur; tel a dû être, tel a été en effet le premier cri de la foi primitive; et depuis lors la science humaine, à mesure qu'elle a pénétré plus avant dans la connaissance de la nature, a été un commentaire continuellement progressif de l'hymne qui était sorti du berceau du genre humain.

Mais l'intelligence de l'homme n'a pas été aussi promptement en état de comprendre que la variété des événemens dont se compose l'histoire de l'humanité recouvre aussi un plan providentiel qui s'accomplit graduellement, malgré toutes les causes de perturbation que l'ignorance et les passions des hommes reproduisent à chaque époque. On peut affirmer, sans qu'aucun monument donne un démenti à cette assertion, que, pendant quarante siècles, cette idée a été constamment étrangère aux méditations de la philosophie. On avait bien une foi générale à la Providence, on savait que la vertu et le crime des individus trouvent tôt ou tard ce qui est dû à leurs œuvres, on entrevoyait aussi que les nations, espèces de personnes morales dépourvues d'immortalité, reçoivent dès ce monde même la récompense ou le châtiment des vertus ou des prévarications nationales. Mais ni les croyances du peuple, ni les spéculations de la science n'allaient plus loin. Que les événemens dont la terre est le théâtre se rattachent par un fil indestructible à un plan dont Dieu est l'auteur, et qui constitue l'unité de tous ces faits variables et divers, cette idée ne se présentait pas même sous forme d'hypothèse et de problème aux discussions de la philosophie; on ne l'affirmait pas, on ne la niait pas, on l'ignorait.

Plusieurs causes concouraient à écarter l'esprit humain loin de cette idée, et l'eussent induit à la rejeter plutôt qu'à l'admettre, si elle se fût offerte à lui. Depuis la dispersion des peuples, chaque nation *allait dans sa voie*, et semblait avoir sa destinée à part. Comment supposer que des lignes si divergentes de tant de manières pussent converger vers une grande unité? D'un autre côté, comment concevoir que les événemens du monde humain fussent à la fois les résultats du libre arbitre de l'homme et l'exécution d'un plan qu'ils semblaient plutôt déranger qu'accomplir? Pour qu'une pareille idée eût pu naître et prendre racine dans les esprits, il eût fallu que l'état du monde eût présenté quelques indices de ce plan divin. Mais partout l'unité humaine apparaissait comme bri-

sée, et tous ces débris semblaient flotter au hasard.

Le Christianisme révéla au monde la grande vérité jusque là voilée et inconnue; il annonça que le Christ est le centre de l'humanité, que la préparation, l'établissement et l'extension du règne du Christ sont les diverses phases du plan providentiel qui domine toutes les choses humaines et qui les ramène à l'unité. Il fit entrer cette notion dans les esprits avec d'autant plus de force et de profondeur, que son dogme fondamental détruisait l'objection la plus forte qu'on pût opposer à cette idée. L'aveuglement et la perversité des Juifs, qui avaient mis à mort le Sauveur du monde, ayant été l'instrument même de la Providence, le plus grand des crimes ayant été forcé de servir à l'accomplissement du plus grand des conseils de Dieu, l'esprit humain fut puissamment raffermi par cette foi contre la tentation de douter du plan providentiel à l'aspect des désordres et des crimes qui semblent devoir l'anéantir. Comment n'eût-il pas été rassuré à cet égard, puisque le salut du monde était sorti d'un déicide?

Une fois que la raison humaine, éclairée par la révélation chrétienne, eut pris possession de cette idée d'un plan divin, qui forme l'unité de l'histoire, elle a travaillé constamment sur ce fond, quoiqu'elle n'en ait tiré et n'en tire que successivement les diverses vérités qu'il renferme. Les Pères de l'Eglise, les théologiens se sont attachés particulièrement à établir, à exposer et à commenter la vérité religieuse qui contient toutes les autres, savoir: que la propagation de l'observation de l'Evangile est le but du gouvernement providentiel des choses humaines. Ils ont envisagé, comme cela devait être, le plan divin dans ses rapports avec les destinées éternelles de l'homme.

Mais outre ce résultat fondamental et supérieur, le règne de l'Evangile entraîne avec lui, dans l'ordre de la vie présente, plusieurs résultats inférieurs et subordonnés. Dès lors, dans l'étude du plan providentiel, les philosophes chrétiens, selon le point de vue particulier où ils se plaçaient, se sont attachés à montrer comment les progrès des sciences, des arts, de la législation politique, de tout ce qui constitue la civilisation, comment tous ces progrès divers, essentiellement liés au triomphe de l'Evangile, forment les magnifiques détails du plan de la Providence. Le Christianisme étant, de l'aveu général, le grand agent du perfectionnement social, les philosophes qui se bornent à affirmer que le progrès de la civilisation est voulu par la Providence, énoncent un fait dont les philosophes chrétiens énoncent de plus le principe; de même que dans l'étude du monde physique, on a raison sans doute d'admirer les lois de la nature, mais pourtant on n'est complétement dans le vrai que, lorsque remontant à leur principe, on les nomme les lois de Dieu. Du reste, que le Christianisme soit le principe civilisateur, c'est ce qui est prouvé non seulement par la supériorité des peuples chrétiens comparés au reste de la race humaine, mais encore par l'état des autres peuples comparés entre eux. Les nations mahométanes, dont la religion contient tant de fragmens chrétiens, sont supérieures aux nations brahmaniques, et celles-ci aux autres parties de l'humanité. Les degrés de l'échelle de la civilisation correspondent aux degrés du rapprochement ou de l'éloignement des peuples, par rapport au Christianisme.

De même que la chrétienté est le foyer vital du genre humain, de même l'Eglise catholique est la tête et le cœur du Christianisme. Je dis ceci, indépendamment de toute discussion théologique; je constate simplement un fait. L'Eglise catholique est l'Eglise mère d'où toutes les autres sont sorties; elle surpasse en étendue toutes les autres communions chrétiennes; elle possède une unité dont elles sont dépourvues; elle a une force de stabilité et de conservation qui contraste avec les symptômes de décomposition si visibles dans les Eglises séparées d'elle.

Enfin l'Eglise catholique a elle-même un centre d'unité, et ce centre, c'est Rome, c'est la papauté. Tous les grands événemens chrétiens sont partis d'elle ou ils ont abouti à elle; ils ont eu dans son sein ou leur origine, ou leur achèvement. Dans le corps de l'Eglise, comme dans le corps humain, il y a deux mou-

vemens : l'un, par qui le sang ou le principe de vie est poussé du cœur sur les extrémités de l'organisme; l'autre, qui le ramène des extrémités au cœur.

Si le Christianisme est le centre du monde, si l'Eglise catholique est le centre du Christianisme, si Rome est le centre de l'Eglise catholique, il suit de là, premièrement, que la papauté constitue, par rapport à l'histoire générale, le plus puissant, le plus remarquable foyer d'unité qu'on puisse trouver; secondement, que l'histoire de l'Eglise est susceptible d'une unité que nulle autre histoire ne saurait présenter. Les événemens, qui sont la matière de l'histoire, s'accomplissant dans le temps et dans l'espace, toute puissance qui exerce une notable influence dans l'espace ou dans le temps présente à quelque degré un principe d'unité historique, puisqu'on peut y rattacher un ensemble de faits importans. Mais voici ce qui arrive, voici le spectacle que nous offre l'histoire : les grandes forces morales, qui ont agi sur une portion considérable du genre humain, n'ont pas exercé une influence aussi durable qu'elle a été étendue, et celles qui se sont perpétuées long-temps n'ont pas eu une action aussi étendue qu'elle a été durable, c'est-à-dire que ni les unes ni les autres ne constituent des centres d'unité historique au même degré dans le temps et dans l'espace. La papauté seule fait exception à cette loi qui atteste l'infirmité des choses humaines; contemporaine du Christianisme, elle a fait entendre sa voix, elle a étendu ses bras jusqu'aux limites mêmes de la prédication évangélique; elle remplit à la fois les siècles et le monde.

Ce caractère d'unité qui est propre à l'histoire de l'Eglise, permet de donner une forme toute particulière à un travail qui se compose d'observations sur les principaux événemens de cette histoire même. Si l'on se transporte à Rome, comme dans un observatoire du monde chrétien et des siècles chrétiens, on trouve sur ses monumens la trace et l'empreinte de tous les grands faits religieux; Rome est sous ce rapport comme un musée des médailles du Christianisme que chaque siècle y a frappées, que chaque siècle y a déposées. On peut donc, en parcourant ces monumens de chaque époque, rattacher à chacun d'eux les considérations sur les faits dont il rappelle le souvenir. Cet ordre, cette forme ont un avantage qui n'est pas à dédaigner; ils rendent palpable, ils figurent en quelque sorte aux yeux cette unité de l'histoire ecclésiastique dont Rome est le centre; ils en sont la représentation matérielle. Telle est la marche que nous suivrons dans ce cours.

L'Abbé Ph. Gerbet.

COURS SUR LE PANTHÉISME.

PREMIÈRE LEÇON.

Considérations préliminaires; — Panthéisme indien.

Les rapports de l'homme avec Dieu formeront toujours l'objet le plus inépuisable de la pensée humaine. Quoi qu'il veuille et qu'il fasse, l'homme ne peut s'enfermer tout entier dans le monde présent. D'ailleurs ce monde même est plein de Dieu; l'inévitable idée se présente à chaque pas devant qui la fuit, comme devant qui la cherche; et pourrait-il en être autrement de l'auteur de toutes choses, de celui dont *le centre est partout et la circonférence nulle part* ?

Cependant, que d'opinions diverses, que de systèmes contradictoires sur cet objet, depuis les âges les plus reculés jusqu'à nos jours; on aurait plus vite compté les ruisseaux, les rivières, les fleuves innombrables qui portent leurs eaux à l'Océan. Mais allez au fond de ces systèmes, de ces opinions en apparence si multiples, faites-en passer la substance au creuset d'une exacte analyse, il ne restera, vous le verrez, que deux idées définitives auxquelles toutes les autres

revienneut, à savoir : le théisme chrétien, avec son unité absolue, et le panthéisme, avec ses formes infinies.

La question, il est vrai, n'a pas toujours été ramenée à ces deux termes à la fois si vastes et si simples, les discussions philosophiques étant assujéties, comme toute chose de ce monde, à la marche du temps. Ainsi, par exemple, pour ne pas remonter en ce moment au-delà du dix-huitième siècle, les débats entre les adversaires et les défenseurs de la révélation furent tout autres alors que ce qu'ils sont aujourd'hui. C'était une guerre de détail, dans laquelle personne ne conteste à Voltaire le triste honneur d'avoir été le chef le plus infatigable et le plus audacieux. Le terrain, sinon l'objet de la lutte, est bien changé : il ne s'agit plus, à l'heure qu'il est, d'objections plus ou moins facétieuses contre Jérémie, Ezéchiel, Daniel (1), etc., etc.; il ne s'agit même plus d'aucune argumentation partielle soit contre l'Ancien, soit contre le Nouveau-Testament : il s'agit d'admettre ou de rejeter le Christianisme dans sa totalité; il s'agit de quelque chose de plus encore pour les esprits capables de suivre la rigueur des principes; pour ceux-là il y a nécessité impérieuse de choisir entre la doctrine chrétienne complète et le seul système qui, de nos jours, tente sérieusement de la renverser. En deux mots : OU CHRÉTIEN, OU PANTHÉISTE, voilà l'alternative suprême; *c'est la question*, laquelle aussi se réduit à *être ou n'être pas*.

« Ou chrétien, ou athée, » disait Bossuet aux incroyans de son temps; c'est au fond la même alternative que nous avons posée tout à l'heure, puisque le panthéisme n'est qu'*un athéisme déguisé*, comme Bossuet l'a encore dit du déisme. Toutefois, dans la série logique des développemens de l'erreur, l'athéisme dont parle le grand évêque forme un système beaucoup moins avancé, beaucoup moins dangereux que le panthéisme actuel. Le panthéisme actuel, sans doute, nie bien aussi l'existence de Dieu telle qu'elle est et peut uniquement être admise, mais il la nie d'une autre manière que l'athéisme proprement dit : il la nie en y substituant une affirmation qui, si elle était vraie, détruirait par sa base et sans retour le théisme chrétien. L'affirmation du panthéisme actuel se résout toute entière en une prétendue « identité « de la substance universelle et du moi « humain élevé à l'état de personne di- « vine par l'IDÉE (l'intelligence), considé- « rée comme le point initial et culmi- « nant, comme l'alpha et l'oméga de « toutes choses. »

Cette nébuleuse formule, à travers laquelle un esprit pénétrant découvre du premier coup d'œil la pétition de principe qui en fait le vice radical, nous vient d'au delà du Rhin : c'est la doctrine de Hegel que depuis plusieurs années on essaie d'introduire chez nous. Dans les nombreux ouvrages du philosophe de Berlin, le panthéisme est exprimé, développé, commenté de mille façons avec toute la crudité que nous venons de dire. Il ne pouvait se reproduire de même en France; l'esprit critique, ou simplement l'esprit railleur, naturel à notre nation, eût fait bonne et prompte justice d'idées si évidemment faibles et ridicules dans leur hardiesse infinie. Mais elles se sont introduites, elles circulent au milieu de nous sous le manteau plus ou moins bien drapé de la poésie et de l'histoire, et surtout de la philosophie de l'histoire. A cet égard on peut affirmer que le panthéisme a déjà fait en France de grands progrès, d'énormes ravages, et c'est pourquoi un examen approfondi des principales phases de cette funeste erreur, une nosographie exacte de cette effrayante maladie religieuse et sociale se trouve être tout-à-fait à l'ordre du jour (1).

(1) *Questions sur l'Encyclopédie*, article *Prophéties*; — *Bible expliquée*, passim.

(1) Pour comprendre toute l'imminence et l'étendue du mal il suffirait d'avoir lu l'analyse que M. Edgard Quinet vient de donner du livre de Strauss dans la *Revue des deux Mondes* (n° du 1er décembre 1838) : mais, depuis plus de trois ans déjà, M. Bautain avait jeté le cri d'alarme dans son excellente dissertation sur le Panthéisme, annexée au deuxième volume de sa *Correspondance*. Il est à regretter seulement que le plan de M. Bautain n'ait pas comporté une exposition historique de l'erreur en question : l'auteur de la *Psychologie expérimentale* n'aurait point laissé à faire ce travail après lui.

Bien poser les termes d'une question quelconque, c'est en grande partie la résoudre, c'est au moins fournir les premiers élémens d'une solution prochaine. Cependant, ne l'oublions pas, il y a contre les vérités qui ont leur application dans l'ordre moral, un obstacle toujours subsistant : la résistance secrète ou déclarée de la volonté à ces mêmes vérités dont elle sent l'étroite connexion avec des devoirs qu'elle repousse. Dans tout ce qui touche à des intérêts, et précisément parce que la religion est l'intérêt le plus grave, le plus intime, il faut donc faire au libre arbitre une part pour le moins aussi large qu'à l'entendement. Ceci n'empêche pas le moins du monde la démonstration de suivre son cours et d'atteindre la plus grande rigueur possible en dévoilant ce qu'il y a de contradictoire, d'absurde dans l'opinion qu'elle combat. Toute bonne argumentation repose, en fin de compte, sur ce procédé. En effet, le faux n'existe pas par lui-même; il a toujours pour fond quelque chose de vrai dont il abuse. Or, l'intelligence ne pouvant se détacher de toutes les vérités à la fois, puisqu'elle tomberait au moment même de cette entière séparation dans un vide immense où elle expirerait, l'œuvre de la dialectique consiste à employer ce que l'erreur conserve nécessairement, inévitablement de vrai, pour faire ressortir les contradictions, les inconséquences, en un mot les absurdités dans lesquelles on s'enlace soi-même en rejetant telle ou telle partie de la vérité qui est une, qui est absolue. Voilà le point de départ et de retour, le principe vital de la démonstration dans tous les ordres possibles; et ceux-là sont inconséquens ou injustes, qui refusent d'admettre dans un ordre d'idées analogue la certitude qu'ils admettent tous les jours dans la sphère de l'étendue et des nombres. La certitude, dans l'un comme dans l'autre cas, repose identiquement sur le principe abstrait de l'unité indivisible de la vérité.

Aussi la polémique est-elle habile et puissante en proportion de l'étendue de terrain qu'elle force l'adversaire à abandonner; et d'abord elle ne doit jamais mettre en avant que des axiômes incontestés dont elle se sert pour faire passer les unes après les autres les conclusions inséparablement liées à ces axiômes. De cette manière, on fait le siége en règle d'un esprit plus ou moins fortifié; on le bat en brèche avec des raisons de plus en plus pressantes; on l'entoure, on le serre avec des conséquences de plus en plus rigoureuses, jusqu'à ce qu'on ait fait entrer d'assaut les vérités traitées par lui en ennemies; mais la défense, comme nous l'avons déjà dit, se faisant beaucoup moins avec l'entendement qu'avec la volonté, si l'on ne réussit à nouer des intelligences dans cette partie de la place, dans cette espèce de citadelle, on ne s'en emparera point; l'assiégé préfèrera s'ensevelir sous les ruines du bon sens plutôt que de demander grâce. Tant il est vrai, en général, que l'erreur meurt et ne se rend pas, et qu'il n'y a que Dieu qui la puisse forcer dans son dernier retranchement.

Au reste, dans la guerre intellectuelle comme dans la guerre matérielle, la stratégie et la tactique changent avec le temps; les moyens d'agression et de défense sont soumis à des modifications semblables. Tels argumens qui ont produit de grands effets dans un autre âge, sont maintenant hors de service, comme ces vieilles armures que les musées militaires montrent à notre curiosité. Un des avantages les plus précieux et les plus évidens de notre siècle sur le dix-huitième, c'est sans contredit le progrès qu'a fait la discussion. Le déisme, le matérialisme, le scepticisme sont aujourd'hui des positions tout-à-fait ruinées; l'analyse philosophique, sorte de chimie intellectuelle, a extrêmement simplifié en les décomposant ces systèmes regardés encore naguère comme autant de grands corps distincts; elle les a réduits tous à leurs parties élémentaires. Or, à ne parler ici que de la dernière de ces erreurs, il est très certain qu'elle se résout définitivement en une erreur plus large, et qu'elle va comme toutes les autres se perdre dans cet océan du panthéisme sans fond et sans rivages. En effet, le doute absolu, tout-à-fait irréalisable dans la pratique obligée de la vie, n'est, au dernier degré où le peut porter l'imagination, que la tentative désespérée d'un homme qui voulant douter de tout,

et ne pouvant néanmoins douter de la substance qui doute en lui, s'efforce de confondre cette même substance avec le monde entier devenu à ses yeux une illusion universelle. Et qu'est-ce cela, sinon une face, une forme du panthéisme? Mais prétendre actuellement que la vérité n'existe pas, ou qu'il n'y a nul moyen certain de la découvrir, serait une thèse insoutenable, même devant un écolier. La science, au point où elle est parvenue, ne peut ni ne veut laisser ainsi tout à l'aventure; trop de communications se sont établies entre les diverses sphères de l'intelligence rapprochées les unes des autres, et il jaillit trop de lumière dans ce contact incessant pour que l'on se retranche les yeux fermés derrière le vain rempart d'un doute fantastique: il faut reculer plus loin, il faut battre en retraite jusqu'au dernier système possible, et alors se trouvent en présence deux immenses synthèses, le catholicisme et le panthéisme, qui se disputent l'empire du monde sur les hauteurs intellectuelles. Remarquons, pour compléter tout de suite une analogie dont l'exactitude est rigoureuse, qu'à mesure que le Christianisme s'est avancé avec les siècles, la lutte a toujours été s'élargissant. Le temps est venu désormais où la vérité, aussi elle, va avoir ses guerres napoléoniennes; nous voulons dire où elle va opérer par grandes masses d'idées sur un point décisif, comme fit pendant vingt ans avec ses redoutables armées le vainqueur de l'Europe. Cette dernière concentration d'efforts du côté de l'erreur, c'est le panthéisme idéaliste, le panthéisme de Hegel cerné présentement par les forces combinées qui arrivent de toutes parts à la vérité catholique. Le combat va se livrer et se décider sur ces deux points culminans; il n'est plus entre le catholicisme et le protestantisme: le protestantisme est dépassé par les plus vigoureux esprits sortis de son sein, et ceux d'entre les réformés qui ont encore besoin de croyances positives, se replient sous différens drapeaux, vers l'inexpugnable enceinte désertée il y a trois cents ans par leurs pères.

Ainsi le cercle des grands systèmes d'erreur est parcouru, car il n'y a rien, il ne peut rien y avoir au delà du panthéisme de Hegel. Le panthéisme a été l'aberration fondamentale du monde antique: elle reparaît aujourd'hui sous une autre forme, sous une forme plus large et plus subtile tirée du Christianisme qu'elle voudrait détruire, mais au fond c'est la même erreur. Encore une fois le cercle est parcouru. C'était chose inévitable. Un jour devait venir nécessairement où l'erreur serait à bout de voie, où la vérité qu'elle poursuit sans relâche, la laisserait pour jamais derrière elle. L'erreur, par cela seul qu'elle est la négation de la vérité, ne peut pas être infinie, à moins que l'on n'attribue faussement cette qualité à l'infini imaginaire, fantastique du panthéisme. On l'a fait, nous le savons fort bien, on le fait encore tous les jours, et c'est en ce sens là seulement que, hors du théisme chrétien, le panthéisme forme l'ensemble d'idées le plus large et le mieux lié dans ses parties qui puisse, non seulement exister, mais même être conçu. Merveilleuse disposition des choses! Le système en soi le plus faux, et par conséquent le plus faible, va tout-à-coup, si vous abandonnez le Christianisme, devenir la doctrine la plus juste et la plus puissante; le paroxysme du délire de la raison se trouvera être ce qu'il peut y avoir au monde de plus raisonnable. Laissons échapper le cri de notre âme, et disons-le avec une joie aussi vive que notre conviction est profonde, nous ne connaissons, dans toute la philosophie, rien de plus satisfaisant que cette démonstration solennelle de la vérité par l'erreur poussée à ses derniers excès. De même que l'hypocrisie est un tribut involontaire payé par le vice à la vertu dont il prend les dehors, de même la plus monstrueuse, la plus complète des erreurs est un hommage forcé de l'esprit de mensonge envers la vérité absolue, à laquelle il emprunte, avec son unité et son universalité, sa logique inflexible.

Envisagé d'un autre point de vue, le panthéisme est quelque chose de très complexe, parce qu'il peut revêtir et qu'il a effectivement revêtu une multitude de formes diverses. Sous ce rapport, il est indispensable de suivre pied à pied cette erreur dans ses nombreuses trans-

formations et d'en déterminer avec soin les caractères essentiels. C'est l'objet de la partie historique et critique de notre travail : mais avant d'y entrer, nous devons encore nous arrêter à quelques considérations préliminaires.

Un des plus vifs besoins de l'intelligence consiste à rechercher, à constater, d'une manière scientifique, l'origine, la nature et la fin des choses. De là la philosophie qui est ce besoin même à l'état d'activité. Mais il n'y a et ne peut y avoir, pour la philosophie, que deux voies principales. Ou notre esprit, considéré isolément et pris pour unique juge, se demandera à lui-même la solution des questions les plus graves, avant tout et par dessus tout de l'existence de Dieu, ou bien il cherchera au dehors son point d'appui et ses lumières. Dans cette dernière hypothèse, il voit nécessairement, en première ligne, le théisme chrétien parmi les diverses doctrines qui s'offrent à lui ; dans l'autre cas, au contraire, lequel, du reste, n'est qu'une fiction, il ne peut rien apercevoir au delà du cercle de sa propre individualité, et s'il est doué d'assez de vigueur de raisonnement, il agrandira ce cercle jusqu'à y faire entrer Dieu ; il tombera dans le panthéisme subjectif.

Nous venons d'appeler fictive l'hypothèse de spéculations philosophiques purement individuelles : ne négligeons pas une fin de non recevoir si importante pour notre cause. Oui, c'est une supposition gratuite, que celle qui séparant un individu de tout contact avec les autres hommes, prétend lui faire trouver en lui-même, par ses seules forces, la raison des êtres. Notre intelligence ne se développe que dans le commerce de la société, et le monde au milieu duquel nous vivons, nous enveloppe, nous presse tellement de toutes parts, nous sommes soumis d'une manière si inévitable à ses mille influences, que l'esprit le plus puissant ne peut jamais se dégager tout-à-fait de ce qu'il en a reçu. Même avec le doute méthodique aussi entier que vous le supposiez, il vous restera toujours des notions transmises. Que si néanmoins vous voulez, à toute force, pousser aux dernières conséquences de l'application une hypothèse absurde, contraire à la nature, voici ce qui arrivera, car l'erreur a aussi sa logique, inexorable comme celle de la vérité : il arrivera qu'ayant brisé avec la tradition et ne suivant plus que vos propres idées séparées des siennes, vous aboutirez fatalement soit au panthéisme matérialiste de Spinosa, soit au panthéisme idéaliste de Hegel. L'une ou l'autre de ces deux extrémités est inévitable. En effet, lorsqu'une fois vous serez en face de la question de substance, comme, d'une part, vous ne pouvez la résoudre avec les données traditionnelles dont vous êtes isolé, et comme, d'autre part, au milieu du vide que vous avez fait de toutes vos idées antérieures, il ne vous reste plus que celle de votre substance propre qu'il vous est impossible de rejeter (*cogito, ergò sum*), force vous sera de vous confondre vous-même avec l'universalité des êtres entre lesquels et vous tout terme intermédiaire aura été rompu. On confond naturellement, invinciblement ce qu'il est impossible de distinguer. Et voilà jusqu'où peut mener, à travers une série de conclusions irrésistibles, un jeu d'esprit philosophique pris au sérieux, à moins que, comme Descartes, on ne s'en tire par une heureuse inconséquence, en faisant intervenir l'idée nécessaire de Dieu (« *Deus ex* « *machinâ* ») dans un sujet qui est censé n'avoir gardé que la conscience de sa propre existence et de sa faculté de penser.

Il n'y a donc réellement que deux grandes routes philosophiques, l'une de vérité, l'autre d'erreur ; et cette multitude de petits sentiers, soit en dehors de la révélation chrétienne, soit en dehors du panthéisme, n'aboutissent pas. Il faut, de toute nécessité, pour être entièrement conséquent, aller jusqu'aux pieds du Dieu de l'ancienne et de la nouvelle alliance, ou bien se prosterner devant soi-même, se diviniser et s'adorer. En deux mots, encore une fois, comme un célèbre orateur a bien voulu lui-même le répéter du haut de la chaire, en faisant allusion au titre de ce travail annoncé depuis long-temps : « Ou chrétien ou « panthéiste : il n'y a plus de milieu te« nable (1). »

(1) M. de Ravignan (dans une de ses conférences de l'année dernière à Notre-Dame de Paris).

Panthéisme indien.

Pour pouvoir se flatter de bien comprendre une histoire quelconque, il faut d'abord étudier, par voie d'analyse, et ensuite rassembler dans une forte synthèse les élémens qui la constituent. Ce n'est qu'après ce double travail qu'il est permis de porter sur l'ensemble un regard assuré. Mais si cette tâche est déjà difficile par rapport à des contemporains dont les frontières touchent les nôtres, combien ne sera-t-elle pas encore plus ardue s'il s'agit d'une nation séparée de nous par des abîmes de temps et d'espace? Et si, en outre, cette nation n'a point, à proprement parler, d'histoire, même dans des siècles rapprochés de nous, si les livres qu'elle nous présente comme dépositaires de son antique foi et des premières périodes de son existence, ne forment qu'un amas confus d'imaginations et d'événemens transformés en mythes, en allégories, comment découvrir les faits primitifs sous des couches si épaisses, comment les distinguer des fables auxquelles ils ont été mêlés?

Telle est la position de la science vis-à-vis de l'Inde et de ses croyances religieuses. Heureusement nous n'avons à nous occuper ici que de ce dernier objet : mais notre tâche, ainsi réduite, n'en offre pas moins des difficultés énormes. En effet, il ne s'agit pas seulement d'interpréter l'esprit des livres sacrés, il faut encore expliquer leurs contradictions qui sont innombrables. Pour cela il est nécessaire de tenir compte à la fois d'une foule de choses. De même qu'au dessus des faits de l'ordre civil et politique, il y a des conditions, soit physiques, soit morales, en un mot un ensemble de circonstances qui les déterminent, de même au dessus des faits religieux il y a tels ou tels rapports des hommes avec Dieu et avec leurs semblables dont ces faits ne sont que la réalisation extérieure. En d'autres termes, avant tout et par dessus tout il y a des lois divines, puisque l'homme vient de Dieu; c'est-à-dire qu'avant l'histoire humaine proprement dite et au dessus d'elle, il y a, s'il est permis de parler de la sorte, l'histoire de Dieu plaçant l'homme dans telle ou telle position. De plus, il y a des lois morales, puisque l'homme est un être intelligent doué de liberté; il y a des lois physiologiques résultant de notre double nature; enfin, simultanément avec ces divers agens de nos destinées, il y a (de nombreuses preuves le démontrent) l'intervention directe de Dieu paraissant de temps à autre, si on ose le dire, comme le personnage suprême dans ce grand drame que le genre humain représente depuis l'origine des siècles, et produisant, par son action immédiate, de souveraines péripéties. Ces lois, ces rapports, ces points soit d'intersection, soit de coïncidence de l'élément divin et de l'élément humain, il faut les connaître, ou bien l'on ne touchera aux plus grandes questions de l'histoire en général, et particulièrement aux problèmes de l'histoire religieuse de l'Inde, que pour les embrouiller.

C'est une opinion reçue que l'Inde a été le premier et le principal foyer du panthéisme dans l'antiquité. On se représente communément la nation indienne tout entière comme absorbée dans l'idée d'une identification complète avec l'auteur de la nature et avec la nature elle-même. Cette manière de concevoir, d'une seule pièce, la religion d'un peuple immense est fort expéditive et fort commode : mais ici, comme dans beaucoup d'autres cas, l'opinion commune n'est point exacte. Les idées religieuses d'un peuple aussi multiple, aussi profondément divisé par castes que l'a été, dès les plus anciens temps, le peuple indien, ont dû nécessairement être très complexes. Comment, par exemple, les infortunés Sudrâs auxquels on a incessamment enseigné qu'ils sont sortis de la plante des pieds de Brahmâ, c'est-à-dire qu'ils forment la partie la plus infime de l'espèce humaine aux dernières limites de laquelle on daigne à peine les reléguer, comment, dis-je, ces hommes pourraient-ils avoir sur la divinité et sur l'ensemble des choses les mêmes sentimens que l'orgueilleux Brahmane qui porte le nom patronymique de son Dieu, et se regarde comme étroitement lié à lui par une communauté de nature, comme devant nécessairement

retourner en lui après avoir été, pour quelque temps, détaché de la plus pure essence divine dans laquelle, dès cette vie, il se plonge, il s'abîme par la contemplation? Quelqu'abrutie qu'une masse d'individus puisse être par le malheur (et, certes, le malheur n'abrutit pas toujours), il est impossible de leur persuader uniformément qu'ils ne font qu'un seul et même tout avec la cause première de leurs maux, avec celui qui les a déshérités des priviléges les plus naturels de l'existence. La notion de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, devra, au contraire, à défaut de celle de l'Être souverainement juste, s'implanter d'elle-même dans des cœurs aigris par une souffrance de tous les instans et dans des esprits froissés par une iniquité continuelle.

Sans doute c'est dans les livres sacrés de l'Inde que l'on doit surtout étudier le caractère religieux de la nation, mais sans jamais perdre de vue que ces livres sont l'œuvre particulière d'une caste, et en se gardant bien, par conséquent, d'appliquer sans distinction au peuple entier les idées qu'ils expriment.

La collection des Védas forme, on le sait, le plus ancien dépôt des traditions indiennes. Il n'en a point encore paru de traduction complète. Toutefois les extraits qu'en ont publiés W. Jones et Colebrooke suffisent pour en faire connaître le caractère et l'esprit général. L'analyse donnée par Colebrooke dans les *Recherches asiatiques* (1) est particulièrement utile ou plutôt nécessaire à cette fin. Aussi est-ce la principale source à laquelle nous avons puisé les aperçus qui vont suivre.

Deux traits principaux, quoique contradictoires, nous semblent ressortir des Védas par rapport aux idées religieuses : à savoir, d'une part, la notion tout-à-fait positive d'un Dieu unique, éternel, incorporel, souverainement parfait, du vrai Dieu en un mot, et, d'autre part, la croyance à des divinités secondaires sorties du Dieu suprême par voie d'émanation comme le reste des êtres. Citons d'abord quelques uns des endroits où la véritable idée de Dieu est exprimée le plus clairement.

« Il y a un Dieu vivant et véritable, « éternel, sans corps, sans parties, sans « passion, tout puissant, parfaitement « bon et sage, créateur et conservateur « de toutes choses (1); il connaît tout, « mais personne ne le connaît; on le « nomme le grand, le sage esprit (2). Le « Seigneur de la création était avant le « tout; il agit dans tous les êtres et se « réjouit de sa création. A qui devons-« nous offrir des sacrifices non sanglans, « si ce n'est à lui qui a créé l'air éthéré, « aussi bien que la terre ferme; à lui qui « a fixé le disque du soleil et la lumière « du ciel. A quel autre devons-nous of-« frir nos dons qu'à lui que le ciel et la « terre contemplent en esprit (3)? Il n'est « point grand, point petit, ni long, ni « large, ni coloré; il n'a point d'ombre, « point d'obscurité, point d'haleine, « point d'odorat, ni de goût, ni d'yeux, « ni d'oreilles, ni de langue, ni de cœur, « ni de jeunesse, ni de vieillesse, ni de « mort; il n'a point de commencement, « point de fin, point de limites. Avant « lui personne n'était, et personne ne « sera après lui. Pas de cohésion, pas « d'étendue en lui, rien d'interne, rien « d'externe. Pur, sans forme, sans souf-« fle, sans maître, ainsi vit celui hors « duquel il n'y a rien de plus grand, ni « rien de plus petit, et hors duquel tout « est passager; il vit dans un éternel re-« pos, joie sans fin en lui-même, ferme « au milieu de ce qui passe, et libre dans « son immensité (4). » Bref, l'être primitif UN, désigné sous le nom sacré d'*Aum*, est regardé comme subsistant par lui-même, ce qui implique toutes les qualités de l'infini. Une multitude de noms expriment les divers attributs de ce Dieu suprême « avant lequel, disent encore « les Védas, rien n'était, et dont la « gloire est si grande qu'on ne peut don-« ner de lui nulle image. »

(1) On the Védas, or sacred Writtings of the Hindus. *Asiatic Researches*, vol. VIII.

(1) Will. Jones *Works*, vol. XIII, p. 373.
(2) *Ibidem*, p. 368.
(3) *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 431.
(4) Ibidem, *Extrait du Yadjous-Véda*. — Le mot *véda*, d'où les étymologistes font dériver *videre*, signifie littéralement voir, et ici proprement : science intuitive. Il y a quatre védas dont les noms particuliers sont : *Ritch*, *Yadjous*, *Sâma* et *Atharva*. Le Rig-Véda (radical *Ritch*, c'est-à-dire louange) est

Assurément voilà des notions très saines et très justes, telles en un mot que ne les désavouerait pas le véritable théisme, le théisme chrétien. Mais à côté de ces notions si pures, il s'en présente une foule d'autres, fausses, contradictoires, bizarres, ou même monstrueuses. Un fait bien digne de remarque, c'est que, à proprement parler, les erreurs sur le Dieu éternel et infini, sur le vrai Dieu, ne commencent dans les Védas qu'au moment où il est mis en contact avec le monde extérieur. La création, telle est la pierre d'achoppement des vieilles traditions religieuses de l'Inde; et faut-il s'en étonner, lorsqu'aujourd'hui encore c'est l'écueil où vient se heurter, se briser toute théorie philosophique qui ne s'attache pas avec une soumission entière aux enseignemens du christianisme. Une fois le point précis de la vérité manqué sur cette immense question, il n'y a plus de tous côtés que des abîmes. La raison en est facile à saisir. Si vous n'attribuez pas tout d'abord la création à un acte pur et simple de la liberté et de la puissance infinie, vous êtes conduit logiquement à admettre soit la coéternité, et par suite l'identification de la matière avec Dieu, soit l'existence de deux principes, soit quelqu'autre erreur ancienne ou moderne. Le problème de la création était insoluble pour toute l'antiquité en dehors de la tradition primitive résumée par Moïse; encore cette tradition n'explique-t-elle nullement l'acte même de la production divine, le point de contact de l'infini et du fini, si l'on peut parler de la sorte. « Il dit : Que la lumière soit « faite, etc., etc...... et il fut fait ainsi. » Voilà tout ce que le législateur des Hébreux nous apprend sur le mode de l'action créatrice. Joignez-y une simple indication du concours des trois personnes de la sainte Trinité dans la formation de l'homme : cela suffisait à l'humble foi et à l'amour, sinon à l'espérance et aux désirs des enfans de Dieu dans les anciens temps. Il fallait que le voile de la loi fût levé, il fallait que celui *qui éclaire tout homme venant en ce monde* devînt lui-même visible en s'unissant à notre faible nature, pour que l'acte immense de divine bonté qui a tout appelé du néant à l'être, reçût le degré de lumière dont il a plu à Dieu de l'environner au milieu des ombres de la vie présente. En effet, l'œuvre de la création ne se laisse concevoir jusqu'à un certain point ici-bas que par la notion positive de la Trinité, et la Trinité elle-même n'est positivement conçue que depuis l'incarnation du Verbe et la descente de l'Esprit; coïncidence merveilleuse qui rend encore plus adorables les mystères de notre foi, en en faisant l'unique fondement et la clef de voûte unique de la philosophie.

Du reste, nulle pensée mortelle ne devinera jamais les secrets que la pensée créatrice elle-même n'a point révélés. « Celui qui vit éternellement a créé toutes choses ensemble..... Qui sera capable de raconter ses ouvrages? qui pourra pénétrer ses merveilles (1)? » On ne doit plus être surpris après cela si les anciens théosophes de l'Inde ne se tenant pas, comme les patriarches, humblement et simplement attachés aux vérités traditionnelles, mais voulant pour ainsi dire entrer de haute lutte dans l'essence même de Dieu et *sonder sa majesté*, ont été *accablés de sa gloire* (2). Figurons-nous au degré où nous le pou-

un recueil d'hymnes en l'honneur des diverses divinités de l'Inde, et se compose d'environ dix mille *slocas*, ou stances de deux vers, que l'on doit réciter à haute voix. L'Yadjous-Véda (*Yajush*, sacrifice) renferme quatre-vingt-six chapitres en prose et traite de tous les rites à observer dans les différentes sortes de sacrifices et d'offrandes. On en murmure les paroles d'une voix basse, mais solennelle et soigneusement accentuée. Le Sâma-Véda (*Sâman*, chant), collection d'hymnes qui ne doivent être que chantées, est regardé comme le plus sacré de tous les védas. L'Atharva-Véda (*Atharvan*, prêtre) a beaucoup d'analogie avec les trois premiers, mais il est particulièrement destiné aux ministres du culte, pour lesquels il contient les prescriptions les plus minutieuses. On y trouve également des hymnes dont il ne faut pas porter le nombre au dessous de sept cents. Chaque véda est partagé en deux chapitres principaux, le premier appelé *Karmakândam*, c'est-à-dire chapitre des œuvres, parce qu'il y est parlé plus spécialement de la morale; et l'autre portant le nom d'*Uttara-Kânda* ou de *Brâhmana*, à cause des instructions dogmatiques qui y sont renfermées. Toutefois la ligne de démarcation est souvent franchie par l'une ou l'autre de ces matières.

(1) *Ecclésiastique*, XVIII, 1-5.
(2) *Proverbes*, XXV, 27.

vons, dans nos temps de froide analyse et sous les brumes de notre ciel septentrional, d'ardentes imaginations incessamment excitées par le spectacle d'une nature exubérante de sève et de magnificence, l'impétuosité de la jeunesse jointe à son audace extrême, mille souvenirs confus d'un monde gigantesque à peine éteint, le bien et le mal en présence comme toujours, mais dans des proportions au dessus de nos forces actuelles; l'exaltation, l'enthousiasme là où nous mettons le raisonnement et le calcul; en un mot, figurons-nous une fermentation prodigieuse du cœur et de l'esprit, une immense projection de toutes les facultés intellectuelles et morales sans contre-poids suffisant pour les retenir dans leur orbite, et peut-être nous serons-nous fait ainsi une idée assez exacte du genre de spéculation dont les traits les plus éclatans se réfléchissent dans les Védas.

La transmission des Brahmanas et des Mantras, c'est-à-dire des dogmes et des prières, est attribuée aux anciens *voyans*, appelés aussi *entendans* par rapport à ces mêmes Mantras et Brahmanas qu'ils sont censés avoir reçus des esprits célestes (1). Placés encore très près du berceau du monde, et mêlant leurs propres imaginations aux rayons obscurcis de la tradition primitive, les *voyans* indiens redisaient, ou plutôt chantaient en poètes inspirés ce qu'ils avaient découvert, disaient-ils, dans la lumière de l'intelligence souveraine, mais en réalité dans le mirage de leur propre esprit échauffé par l'ardeur brûlante de leurs désirs. De là quelquefois des éclairs sublimes jaillissant, si l'on peut ainsi parler, de l'orage d'une volonté violente aux prises avec des mystères qu'elle veut pénétrer à toute force; de là aussi une nuit profonde succédant à ces fugitives clartés; de là enfin le double caractère d'illumination et d'obscurcissement extraordinaire de la pensée que l'on observe dans les plus anciens documens religieux de l'Inde. Un petit nombre d'exemples suffiront à établir cette assertion. « ...... Il « pensa : Je veux créer les mondes; et « les mondes furent là, » magnifique parole qui rappelle celle de la Genèse : « Il dit, et il fut fait ainsi. » Mais les Védas ne s'en tiennent pas à cette idée si simple, si juste et si grande; ils veulent dévoiler le sanctuaire non seulement de la création du monde, mais encore de la génération divine; et c'est là, comme d'une source intarissable, que découlent les fables, les rêves, les absurdités. D'abord *Vatch*, ou la parole créatrice, devient un principe femelle. « Il n'y avait « ni être, ni non-être; point de monde, « point de ciel, ni rien au dessus du « ciel, rien nulle part, dans la félicité « d'un être quelconque, soit contenant, « soit contenu, point l'eau profonde et « dangereuse; la mort n'existait pas, « l'immortalité non plus, ni la différence « entre le jour et la nuit. Mais lui respi- « rait sans souffle avec *elle* qui est en lui; « hors de lui il n'y avait rien de ce qui a « depuis existé. Les ténèbres régnaient, « le monde enveloppé d'obscurité était « enseveli dans les eaux..... (1) »

(Ici viennent des détails d'une nudité intraduisible.)

La parole apparaît dans le Rig-Véda comme l'énergie active de Brahm, une avec lui, sagesse suprême, reine de toute science, produisant le demiurge et pénétrant tous les êtres (2). Un autre passage relatif à la création, dit que lorsque le grand être primitif commença à se manifester, il jouait avec Maya, l'illusion, l'apparence, suspendue autour de lui comme un nuage sans forme, comme *asat* ou non-être. Dès qu'il se fut miré dans l'éclat de Maya, les ténèbres (tamas) se divisèrent, et l'amour (kamas) devint force productive dans son cœur (3). Evidemment la confusion porte d'abord ici sur la seconde personne de la Trinité que l'audace de la pensée indienne veut saisir, et qui lui échappe comme cette Maya, ou illusion avec laquelle elle l'identifie. Il est également impossible de ne pas reconnaître que la troisième personne se trouve désignée sous le nom de *Kamas*. Quel mélange prodigieux de lumière et d'ombres! En

(1) *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 381.

(1) *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 404.
(2) *Ibidem*, p. 402.
(3) *Ibidem*, p. 404.

définitive, les Védas voient dans la création un écoulement, un déploiement de l'être divin, réalité intérieure de tous les êtres qui se réfléchit à la fois totalement et partiellement dans l'univers (1).

« Brahm est le lieu de toutes choses, « comme la mer est le lieu de toutes les « eaux, comme l'œil est le lieu de toutes « les images, comme l'oreille est le lieu « de tous les sons, comme le cœur est le « lieu de tous les sentimens, comme le « discours est le lieu de toutes les scien« ces; lui dont tous les élémens primitifs « et tous les hommes sont la forme (2). »

Le Sâma-Véda dit : « Brahm est la « forme de la science et des mondes sans « nombre, lesquels sont tous un avec « celui par l'éternelle volonté de qui ils « sont là, et qui est né en toutes cho« ses (3). »

Le Sâma-Véda dit encore, en parlant de Brahm : « Son œil est le soleil, son « corps le monde, sa moelle la mer, son « mouvement le vent, sa demeure et le « lieu de son corps l'intérieur de chaque « être..... Ce monde entier est Brahm, « est sorti de Brahm, subsiste dans « Brahm, et sera à la fin de nouveau ab« sorbé par Brahm..... de même que l'a« raignée tire d'elle-même au dehors son « tissu, et le retire ensuite en elle« même (4). »

Cependant, même en ce qui concerne la notion du multiple sortant de l'UN et du monde s'écoulant de l'esprit de Dieu, comme aussi relativement aux degrés intermédiaires de la création, les Védas n'offrent point une doctrine précise et homogène (1); ils placent tantôt plus, tantôt moins de mondes d'esprits entre l'existence intérieure et cachée et l'existence extérieure et visible; tantôt ils présentent Brahmâ, Puruscha et Pradjapati comme une seule et même forme; tantôt ils en font des êtres distincts. On ne doit donc s'attacher qu'aux notions les plus générales. Or, ce qui ressort le plus nettement de l'ensemble, ou pour mieux dire du pêle-mêle des Védas, c'est une sorte de panthéisme à la fois *macrocosmique* et *microcosmique*. Cette formule abrégée que nous hasardons pour résumer et préciser notre pensée, résulte d'une foule de passages. Nous n'en rappellerons ici qu'un seul dans lequel les Védas montrent le Dieu suprême créant le monde sous la forme de l'homme-type (Puruscha), dont la tête est le ciel, dont les yeux sont le soleil, dont l'air est le souffle, et la terre les pieds (2). D'après la même idée, ce fut du sein des eaux agitées par l'esprit que naquit le monde dans l'acte même de cet esprit qui se modelait sur la forme de l'homme, se l'appropriait pour atteindre la plénitude de l'existence. Ainsi, l'homme sert de mesure à l'universalité des êtres; et les formes du grand monde et celles du petit monde se réfléchissent les unes dans les autres.

Tel est en substance le panthéisme des Védas.

LÉON BORÉ,
Professeur d'histoire au Collége de Juilly.

(1) *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 426-432.
(2) *Ibidem*, extrait de l'*Yadjous-Véda*.
(3) *Ibidem*.
(4) *Ibidem*.

(1) *Ibidem*., vol. VIII, p. 442.
(2) *Ibidem*, p. 421.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

DIXIÈME LEÇON (1).

Fin de la dynastie théodosienne; — Avitus; — L'empire en Gaule; — Commencemens de Sidonius Apollinaris; Son crédit sous Majorien. — Childerik Ier roi des Francs; Sa disgrâce; le comte Egidius règne à sa place. — Ambition de Ricimer. — Mort de Majorien; — Rappel de Childéric. — Nouveaux troubles; — Retraite de Sidonius; — Portrait de Théodorik II roi des Wisigoths.

Lorsque Thorismond voulait achever la défaite d'Attila par une seconde attaque, Aëtius lui dit : « Hâte-toi vite de « retourner dans ton pays, de peur que « ton frère ne s'empare du royaume de « ton père. » Thorismond, sur cet avis, partit promptement pour prévenir son frère et il régna. Aëtius éloigna le roi des Franks par une ruse semblable; ses alliés l'inquiétaient maintenant plus que ses ennemis. Demeuré seul, il pressa la retraite d'Attila, en lui enlevant un riche butin, sans se douter que l'année suivante le Hun osât envahir l'Italie. Les Alpes noriques n'étaient même pas gardées. Toutefois, Aëtius sût tenir encore la campagne; il tombait sur ses détachemens en attendant un secours du brave Marcien, empereur d'Orient. Valentinien III espéra davantage de l'intervention du pape Léon; le Barbare s'arrêta en effet sur les bords du Mincio, à la parole du vénérable pontife, et consentit à regagner le Danube, tout en menaçant. D'ailleurs, on pouvait si peu compter sur aucun arrangement avec les Barbares ennemis ou alliés, que Thorismond fut tenté de profiter du nouveau danger de l'Empire en Italie pour s'emparer d'Arles; Ferréolus seul vint à bout de l'en dissuader « par la douce et grave « habileté de ses paroles, et il l'éloigna « d'Arles avec un dîner, mieux que Aëtius n'eût pu faire avec une bataille, » dit Sidonius. Peu après, le fléau de Dieu fut brisé; en même temps, Thorismond était assasiné par ses frères; et à peine Théodorik II montait-il sur le trône par ce meurtre, que les défiances de Valentinien immolèrent Aëtius (454). Le sénateur Petronius-Maximus, ayant voulu venger cette mort et ses propres outrages, en faisant tuer le prince et en prenant la pourpre, n'en posséda l'éclat guère plus de deux mois, et « avant le « crépuscule du premier jour, il gémit « d'être parvenu à ses vœux... Souvent, « maudissant le fardeau de l'Empire, « dans le regret de son ancienne sécu- « rité, il s'écriait : ‹ Heureux Damoclès, « qui n'as supporté les embarras du pou- « voir que durant la longueur d'un re- « pas ! » Sa chute fut aussi prompte que funeste. Le ressentiment de la veuve de Valentinien, Eudoxie, qu'il avait épousée malgré elle, lui attira une invasion des Vandales et la fureur du peuple, qui le massacra. Rome, pillée par Gensérik, dut encore à son saint pape l'adoucissement et la délivrance de ses maux (1).

La famille de Théodose venait de s'éteindre à la fois dans les deux empires avec l'illustre Pulchérie et avec Valentinien, dont la veuve et les deux filles s'en allaient captives à Carthage. La grandeur impériale dépouillée de ce dernier souvenir, exposée au premier téméraire qui voudrait la saisir, ne pouvait plus soutenir personne. Un Gaulois célèbre, un Arverne, *spes unica rerum*, fut choisi d'un commun accord par les Goths et les provinces gauloises. Avitus, nommé maître de la milice par Maximus,

(1) Voir la 9e au no 38, t. VI, p. 332.

(1) Greg. Tur., 2-7, 8; Jornand., 42, 40; Procop. Bell. Vand., 1-4, 5; Prosp. Chron.; Sidon. Pan. Avit., v. 370, epist. 7-12, 2-13.

pour contenir tout ce pays, arrivait à peine à Toulouse, dans l'espérance de ramener à des sentimens pacifiques Théodorik, qui s'armait déjà; la nouvelle de la prise de Rome survenant aussitôt, le roi goth réunit son conseil et offrit son appui à l'ambassadeur, grand dignitaire, s'il voulait prendre le titre vacant d'Auguste. Il y avait d'anciennes relations d'amitié entre ces deux hommes. Avitus avait tenu plusieurs fois dans ses bras Théodorik enfant; plus tard, il lui avait servi de précepteur et formé l'esprit en lui apprenant à comprendre les vers de Virgile. La proposition semblait heureuse pour la Gaule et l'Empire : Avitus accepta. Ils arrangèrent ensemble une espèce d'assemblée de la nation, ou du moins de la noblesse, au palais d'Ugernum, près d'Arles (455); on y délibéra deux jours; le troisième, avec de grands applaudissemens, on fit monter Avitus sur une estrade, on le couronna d'un collier militaire en place de diadème, comme autrefois Julien à Lutèce. Il se rendit aussitôt à Rome, ajouta l'année suivante les insignes consulaires à la pourpre; et son gendre, racontant tout ceci publiquement dans un panégyrique versifié, fort long et fort ennuyeux, s'écriait, aussi poétiquement qu'il pouvait par la bouche de Jupiter : « Ainsi le héros de Tyrinthe « supporta autrefois le poids des cieux et « celui de sa marâtre, lorsque, sur le ro- « cher Libyque, il se substituait au géant « Atlas, et que la machine du monde re- « posait plus tranquille sur les épaules « d'Hercule..... Plus joyeuse maintenant « d'avoir un si grand prince, Rome, « mère des dieux, relève ton visage..... « Un prince âgé te fera plus rajeunir « que des empereurs enfans ne t'ont fait « vieillir..... Et les dieux applaudirent « le discours de Jupiter..... Et les Par- « ques déroulèrent pour ce règne des siè- « cles dorés sur leurs fuseaux rapides. » Le sénat ne crut pas trop récompenser tant d'éloquence et d'espérance par une statue d'airain, dressée sur le Forum de Trajan, et représentant le panégyriste, qui n'avait pas plus de vingt-cinq ans (1). Ce jeune poète était Caius Sollius Apollinaris Sidonius; fils et petit-fils de préfets des Gaules, il avait épousé, encore adolescent, Papianilla, fille d'Avitus, et commençait ainsi la plus brillante carrière, qu'il devait quitter un jour pour une grandeur bien plus solide. Un autre Gaulois, Consentius, de Narbonne, illustre par son père et son aïeul, plus illustre par son propre mérite, déjà conseiller d'état sous Valentinien, et souvent envoyé par lui comme ambassadeur à Constantinople, fut alors comte du palais. Le pouvoir et les honneurs passaient aux Gaulois; la Gaule allait devenir le centre de l'empire romain. Gergovie, qui seule avait pu faire chanceler la fortune du premier César, donnait un César pour la relever. De glorieux succès confirmaient cette élection d'un Arverne; et tandis que Théodorik, uni au roi Burgonde, comprimait les Franks et les Alamannes, abattait en Espagne l'insolence du Suève Réchiar, son beau-frère, et la force des Suèves, un nouveau capitaine, Ricimer, fils d'une fille de Wallia, signalait son titre de comte et son premier commandement par la défaite d'une flotte vandale; Genserik apprenait enfin à craindre les armes romaines. Présages trompeurs! Soit que Avitus, trop peu maître des affaires ou de lui-même, ait mécontenté par son inhabileté ou son inconduite, soit que le traître Ricimer ait tenté l'ambition de Majorien pour en appuyer la sienne, une révolte militaire éclata en Italie, et fit déposer Avitus par le sénat (456). Le faible empereur courut à Plaisance, se livrer imprudemment aux rebelles, qu'il pensait réduire, et se vit consacrer malgré lui évêque de cette ville. Ce bizarre expédient pour lui conserver la vie ne le rassurant pas, il s'enfuit secrètement, pour chercher un asile dans la basilique de Saint-Julien, à Brioude, en Arvernie; il mourut en chemin (1).

Le trône était vacant; il s'agissait de savoir qui s'y placerait des deux conjurés : chacun redoutait sans doute les prétentions de l'autre et le refus de Marcien. Ensuite, à la mort de Marcien, ils eurent

(1) Sidon. Paneg. Avit., v. 550-602, epist. 9-16, carm. 8.

(1) Greg. Tur., 2-11; Idat. Marius Aventic. Chron.; Proc. Bell. Vand. 1-8; Jornand., 44; Sid., epist. 8-6, 5-9.

à négocier avec le Thrace Léon, que les généraux d'Orient proclamèrent à Byzance (457). Ricimer en reçut la dignité de patrice; mais Majorien finit par l'emporter; Byzance et l'Italie préférèrent sans doute en lui un nom et un sang plus romain, le petit-fils d'un des meilleurs capitaines du grand Théodose, un homme de réputation et d'expérience. Pendant ces incertitudes, la Gaule s'agitait pour garder l'élection impériale et mettre à la place du malheureux Avitus un autre ami d'Aëtius : on le nommait Marcellinus. Théodorik, rappelé d'Espagne par tous ces événemens, trouvait son intérêt à soutenir ce parti; il mit le siége devant Arles, et de concert avec lui les Burgondes s'emparèrent de Lyon. Le jeune Sidonius se porta dans tout ce mouvement avec ardeur; il paraît qu'il vint s'établir à Lyon, comme pour représenter l'intervention et l'union des Gaulois dans ces arrangemens politiques, dont on ignore les détails et le véritable but. Tel fut alors le désordre général, qu'un vieil intrigant de municipe, Pœonius, osa s'installer préfet des Gaules, en prendre les faisceaux, et qu'il en exerça les fonctions durant quatre mois. Les Vandales, de leur côté, saisirent l'occasion, et descendirent encore une fois en Italie. Majorien, empereur, rompit toutes ces tentatives; les Vandales furent battus près du Liris (Garigliano), et laissèrent parmi les morts leur chef Sersaon, beau-frère de Gensérik; en Gaule aussi, les confédérés avaient fait trop peu de compte du maître de la milice récemment institué par l'empereur précédent. Ce grand dignitaire était d'ailleurs un Gaulois, petit-fils du célèbre Syagrius, oncle de Ferréolus, et allié de Sidonius; il se nommait Ægidius. En voyant l'entreprise de Théodorik sur Arles, il s'était défié de ses intentions, et s'enfermant dans la ville, il repoussa vigoureusement le siége; il contraignit même le roi visigoth à observer l'alliance. Les autres, assiégés à leur tour dans Lyon, ne purent résister, et Majorien, qui rassemblait des forces nombreuses, y parut bientôt en maître (458). Il ne se vengea de personne; Pœonius, à la fin de ses fonctions usurpées, avait reçu la confirmation légale de son titre, et devenait ainsi inopément sénateur. Le jeune Sidonius ne fut pas plus mal traité. Aussi versifia-t-il un panégyrique pour Majorien, dont il vanta justement les exploits et la clémence. Il ne craignit pas de solliciter par un placet en vers la réparation des ruines que la ville avait subies dans sa résistance, et l'exemption personnelle du triple tribut imposé aux citoyens de la Gaule. Il comparait, avec une sorte de badinage, *ce tribut monstre* aux trois têtes de Géryon, en priant le nouvel Hercule de les couper (1).

Sidonius eut encore peu de mois après un de ces petits bonheurs de cour, si enviés par les grands, qui y voient la faveur du souverain. Pendant la résidence de l'empereur à Arles, il circula parmi eux une satire anonyme très mordante contre les personnages du moment; Pœonius, sur qui portaient les plus forts coups de dents, attribua cet ouvrage à Sidonius, qui, ne se doutant de rien, arriva bientôt à l'Arvernie, et dès le lendemain ayant vu le prince, fut fort surpris, en se promenant sur la place publique, de l'humble empressement des uns et de la froideur superbe des autres. On s'expliqua; l'illustre poète rit de l'imputation et protesta. Grand repas le jour suivant au palais. L'empereur avait à son côté Sidonius et semblait affecter de ne pas adresser la parole au vieux Pœonius, qui se hâtait toujours de lui répondre; la conversation roulant sur la littérature, on parla des satiriques; et l'empereur, se tournant alors vers son voisin : « J'apprends, « dit-il, comte Sidonius, que tu écris « une satire. — Je l'apprends aussi, sei« gneur prince. — L'empereur ajouta en « riant : Au moins épargne-nous. — En « m'abstenant des choses non licites, ré« pond Sidonius, je m'épargne moi« même. — Et que ferons-nous donc à « ceux qui t'accusent? — Quel que soit « celui-là, seigneur empereur, qu'il « m'accuse publiquement; si nous som-

(1) Proc. Bell. Vand., 1-6; Dubos, 3-3; Idal. Prot. Chron.; Paulin. Petroc. Vita S. Martin., 6; Greg. Tur. de mirac. S. Mart., 1-2; Hist. Franc., 2-11; Sidon. Paneg. Majorian., epist. 1-11, carm. 13 :

Geryones nos esse puta, monstrumque tributum;
Hic capita, ut vivam, tu mihi tolle tria.

« mes convaincus, à nous la juste peine. « Mais si nous réfutons ce qu'on avance, « je demande qu'il me soit permis par ta « clémence, sans blesser le droit, d'é« crire ce que je voudrai contre mon ac« cusateur. L'empereur, fort gaîment, et « s'amusant de la confusion de Pœonius : « J'y consens, pourvu que tu écrives ta « demande sur-le-champ en vers. — Soit, « dit Sidonius, et se retournant comme « s'il eût demandé de l'eau pour ses « mains, en aussi peu de temps qu'il en « eût fallu à un agile serviteur pour faire « le tour de la table, il se remet en « place, accoudé sur le lit. L'empereur « alors reprend : Tu m'avais promis une « requête improvisée, et Sidonius aus« sitôt :

Prince, d'une satire on me prétend l'auteur,
Impose à qui m'accuse ou la preuve, ou la peur.

« Ce fut une explosion d'approbation, « et Majorien ajouta plus sérieusement : « J'atteste Dieu et l'Etat que jamais je ne « te défendrai d'écrire ce que tu vou« dras; et puisque l'accusation dirigée « contre toi ne peut être aucunement « prouvée, il serait trop injuste qu'une « sentence impériale, favorisant les ini« mitiés, exposât la noblesse innocente « et tranquille à des haines certaines « pour un crime incertain. » Lorsqu'à la fin du repas les convives allèrent revêtir leurs chlamydes, c'était à qui baiserait les mains de Sidonius. Le vieux calomniateur s'humilia piteusement, craignant les représailles et le talent du jeune poète, qui se contenta d'une réprimande fort digne (1).

Toute la conduite de Majorien répondait à cette modération de manières. Il venait de faire lui-même d'immenses recrues chez les Barbares; il avait franchi les Alpes à leur tête; et l'un d'eux se plaignant du froid, il avait répondu : Je vous dédommagerai bientôt, vous aurez l'été en Afrique. Une flotte se construisait pour transporter cette armée contre le Vandale, qui commençait à trembler. En même temps, il arrivait un événement assez singulier et d'une très grave importance pour la tranquillité de la Gaule. Mérovée, « qui était de la famille « de Chlodion, selon quelques uns, avait « laissé depuis deux ans le commande« ment royal des Franks de la Gaule à un « fils nommé Childérik. Ce jeune prince, « corrompant les filles de ses guerriers, « se fit haïr et déposer par eux. Ayant « ensuite découvert qu'ils voulaient le « tuer, il s'enfuit en Thuringe, conser« vant au milieu d'eux un homme affidé, « qui pût adoucir par de bonnes paroles « les esprits furieux. Il était convenu « avec lui d'un signe quand il pourrait « revenir; c'est-à-dire, qu'ils cassèrent en « deux un sou d'or; Childérik en em« porta une moitié et son ami garda l'au« tre, en lui disant : Lorsque je t'aurai « envoyé cette moitié, et que les deux « parts rapprochées reformeront la pièce, « alors tu pourras en sécurité revenir « dans ta patrie. Childérik s'en allant « donc trouva un asyle à la cour du roi « de Thuringe, Basin, et de sa femme Ba« sine (459). Les Franks l'ayant rejeté, « choisirent unanimement pour roi Ægi« dus, le maître de la milice (1). »

Une alliance avec les Suèves vaincus rattachant encore l'Espagne à l'empire, l'Occident en quelque sorte pacifié, laissait à Majorien toute liberté de reconquérir l'Afrique. Il n'attendait plus que l'achèvement de sa flotte pour mettre à la voile, et, en homme supérieur, il ne s'appliquait pas moins à rétablir l'ordre dans l'état, qu'à lui rendre ses provinces.

(1) Sid., *Ep.* I-II :
Scribere me satiram qui culpat, maxime princeps,
Hanc rogo decernas aut probet, aut timeat.

(1) Sid. Pan. Maj., 441-531; Greg. Tur., *Hist. Fr.*, 2-9, 12; Dubos, 3-4, 5, 6, remarque très judicieusement que si nul contemporain ne confirme ce récit de Gregoire de Tours, nul non plus ne le contredit; que Grégoire de Tours, né soixante-trois ans après la mort de Childerik, a dû voir des contemporains de ce prince, et qu'Egidius, Gaulois, devait savoir le tudesque; nous verrons plus tard que son fils parlait très bien cette langue. On peut ajouter que Sidonius, carm. 15, semble faire allusion à cet événement dans ces deux vers :

Sic ripæ duplicis timore fracto,
Detonsus Vachalim bibat Sicamber.

Ce passage obscur atteste au moins, de quelque manière qu'on l'entende, que les Franks habitaient la Gaule, et Daniel ne rejetant l'aventure de Childerik que par le refus d'admettre l'établissement des Francs en deçà du Rhin, sa critique n'a plus d'appui suffisant.

Il n'appelait au conseil et aux grandes fonctions que des hommes distingués, un Magnus de Narbonne, aussi estimé pour ses vertus que pour son savoir, et qui fut préfet et consul; un Petrus, chef des secrétaires, également renommé comme poète et comme orateur. Il recherchait et honorait publiquement les gens de lettres. Dès le commencement de son règne, il avait prononcé une remise générale de tous les arrérages d'impôts et porta neuf lois, la plupart destinées à soulager les provinces épuisées. L'empire, si ébranlé, n'avait pas eu depuis Théodose autant de justes motifs d'espérance. Gensérik, effrayé, sollicitant vainement la paix, ne comptant plus pour une guerre de défense sur ses Vandales, déjà énervés par le climat, certain d'être abandonné par la population catholique qu'il avait persécutée en arien furieux, ne voyait plus d'autre moyen de résistance que de brûler les villages de Mauritanie et d'empoisonner les eaux. Majorien entrait en Espagne pour s'embarquer avec son armée, lorsqu'on apprit qu'une faible escadre vandale avait surpris dans la baie de Carthagène les trois cents galères romaines récemment réunies, qui furent toutes prises, brûlées ou coulées à fond (460). Une obscure trahison avait causé ce désastre. L'empereur revint en Gaule, résolu d'exécuter son entreprise quand il aurait construit une autre flotte; après l'hiver, il passa en Italie pour donner de nouveaux ordres; mais une sédition s'éleva dans son camp à Tortone (461) et lui ôta la pourpre. Cinq jours plus tard, on apprit qu'il était mort d'une dyssenterie; on ne sait s'il fut tué ou empoisonné. Il eut dû mieux connaître Ricimer qui n'avait pas renversé Avitus pour être moins puissant qu'auparavant. Peu satisfait du titre de *Père* que lui donnait Majorien, quoiqu'ils fussent à peu près du même âge, cet ambitieux communiqua aisément son mécontentement jaloux, et trop de gens haïssaient secrètement un prince si exact et si actif. La même perfidie qui livrait sa flotte, complotait sa déchéance et sa fin; il n'était pas possible d'ignorer le véritable auteur de ces lâches menées, quand on vit proclamer un Lucanien inconnu sous le nom de Libius Sévère, et le demi-barbare, qui n'avait pas osé revêtir lui-même la pourpre, Ricimer régner absolument durant six années, à l'ombre de ce fantôme impérial (1).

Il ne jouit pas en paix de ses crimes. Marcellinus qui commandait en Sicile et dont il débaucha l'armée pour le perdre, se retira en Dalmatie avec ses soldats les plus dévoués et s'y déclara patrice; comme ce général était païen et passait pour habile dans la science divinatoire, il se rallia les païens et se maintint plusieurs années indépendant. Le Vandale recommença ses pirateries; une ambassade de l'empereur Léon obtint la délivrance d'Eudoxie et de la seconde fille de Valentinien (462); car l'aînée avait été contrainte de recevoir pour époux Hunéric, fils de Gensérik, et Placidie, la seconde, étant mariée à son retour dans Constantinople avec Olybrius, de l'illustre famille des Anicius, Gensérik prit ce double prétexte de continuer les hostilités contre l'Italie, en réclamant la part de sa belle-fille dans les biens de Valentinien et l'empire d'Occident pour Olybrius, le beau-frère de Hunéric. La Gaule se séparait de nouveau; Egidius, attaché à Majorien et à l'empire, ne voulut pas reconnaître l'auguste de Ricimer, et celui-ci, par précaution, afin de mettre entre Egidius et lui une barrière plus difficile que les Alpes, s'assura, par le titre de maître de la milice, le roi burgonde, Guntherik ou Gondeuch, auquel il avait depuis long-temps donné sa sœur en mariage, et il laissa prendre Narbonne à Théodorik (462) dans la même intentention. Peu importait au dominant patrice par qui la Gaule fût possédée, pourvu qu'il n'eût point de rival en Italie. Théodorik comptant bien n'en pas demeurer là, envoya promptement les Alains mercenaires sous les ordres de son frère Frédérik vers la Loire; alors Egidius menacé, jugea prudent de rappeler Childérik, que quatre ans d'exil auraient sans doute corrigé, que les Franks commençaient à regretter, et par lequel il aurait plus solidement le service de leurs armes. « L'ami fidèle, Viomade, fit donc « partir un messager avec sa moitié rom-

(1) Sidon, carm. 5, 14, 23, 24, 3, 9, *Ep.* I-11, 9-13, 18; Prisc., *Excerp. Legat.*; Idat., *Chron.*

« pue du sou d'or ; Childérik, reconnaissant l'indice certain que les Franks le « désiraient, revint de la Thuringe sur « leur prière et recouvra son royaume. « Egidius et lui régnèrent ensemble » et leurs forces réunies exterminèrent les Alains dans une bataille près d'Orléans, sur la rive gauche de la Loire (463) ; c'étaient les derniers de cette peuplade barbare qui fussent restés en Gaule; Frédérik fut trouvé parmi les morts. Adovacre, chef d'une colonie de Saxons, établie vers ce temps à Bayeux, devait remonter la Loire et se joindre au prince wisigoth ; arrivé trop tard, il n'alla pas plus loin qu'Angers où il traita, puis il posta ses guerriers à Nantes, attendant une occasion plus favorable d'incursion. L'année suivante, Egidius mourut d'une épidémie, ou peut-être du poison que lui firent donner ses ennemis; car il avait stimulé par une ambassade les hostilités de Gensérik contre l'union de Théodorik et de Rioimer. Ainsi le seul homme qui défendit encore les intérêts romains, en était réduit à rappeler le ravage sur l'Italie et sur Rome (1). On ne savait plus ce qu'on devait craindre ou désirer, ni à qui se tenir. Sidonius avait quitté Lyon, sa patrie paternelle, pour se retirer en Arvernie, au domaine d'Avitacum, « qui apparte« nait à sa femme et qui lui était plus « cher par cette raison. » Avitacum était une délicieuse villa, située dans la vallée de Chambon auprès du lac, à peu de distance du Mont-Dor. Cette *chaumière*, comme il l'appelle, sans marbres et sans ornemens étrangers, renfermait toutefois dans son élégante simplicité une salle de bains, au sud-ouest, à côté, la salle des parfums, puis celle du rafraîchissement, dont l'honnêteté chrétienne avait effacé les obscènes peintures d'autrefois. On passait de là par une triple arcade dans une piscine tenant en dehors aux bâtimens du côté opposé vers l'orient; six tuyaux en têtes de lion, y répandaient à grand bruit l'eau des fraîches sources de la montagne. Au sortir de cette fontaine se présentait le salon matronal, qui communiquait au cellier, séparé par une simple cloison de l'ouvroir à tisser. Un portique, soutenu par des piliers arrondis, plutôt que par des colonnes somptueuses, regardait le lac au levant. Près du vestibule, une longue galerie de récréation où le chœur babillard des clients et des nourrices de la famille venaient l'été s'asseoir au frais, quand les maîtres étaient rentrés dans leurs chambres de repos. De cette galerie on allait au salon d'hiver, dont un vaste foyer en voûte entretenait un feu ardent durant la rigoureuse saison. Que la table fût dressée dans une petite salle voisine, ou, aux beaux jours, sur une plate-forme qui dominait le portique, on jouissait, pendant le repas, de la scène animée du lac « que la Campanie eût préféré à son « Lucrin »; sur sa surface d'environ trois quarts de lieue en longueur, traversée par une rivière, on apercevait les pêcheurs dirigeant leur nacelle, jetant leurs filets ou leurs rangées de hameçons, autant de piéges nocturnes pour les truites avides. En avant du portique, deux grands tilleuls, dont le feuillage entremêlé prêtait son ombre au jeu de la paume ou des dés; entre la maison et le lac une verte pelouse; à l'entour, des bois, des prés émaillés, des pâturages couverts de riches troupeaux (1). Dans cette douce retraite, réuni à ses trois enfans, à leur excellente mère, souvent visité par Ecdicius, frère utérin de Papianilla, frère tendrement chéri des deux époux, il se voyait encore recherché d'un grand nombre de parens et d'amis, tous gens de mérite. C'est vraisemblablement vers ce temps qu'il écrivit ses petits poëmes, à l'imitation des sylves de Stace, tantôt un épithalame pour de jeunes fiancés, tantôt une épître. Il allait à son tour visiter dans la villa octavienne, voisine de la mer, de l'Aude et de Narbonne, le vertueux Consentius, comme lui plus heureux de son studieux loisir, entre ses récoltes et ses livres, que de ses dignités passées, poëte renommé en latin et en grec et dont les odes devenaient les chants du pays ; ou le consulaire Magnus, autre citoyen de Narbonne, célèbre aussi pour ses vertus, ses talens et son immense bibliothèque; ou le noble Léontius, possesseur de vastes domai-

(1) Proc., *Bell. Vand.*, 1-6; Suidas, A; Tillem., Lib. Sev.; Sidon., carm. 23; Idat., Marius Aventic., Chron.; Greg. Tur., 2-12, 18; Dubos, 3-7, 8.

(1) Sidon., ep. 2-2, 5-14, carm. 18.

nes entre la Garonne et la Dordogne, et d'une habitation magnifique qui dominait le confluent du haut d'un mont et à laquelle il ne manquait qu'une enceinte de murs et de tourelles pour être une place forte. Il avait encore à choisir entre *Vorocingus* et *Prusianum* dans les environs de Nîmes, deux terres voisines, séparées à la distance d'une longue promenade par le cours limpide du Gardon; la première appartenait au sénateur Apollinaris, son cousin, l'autre à Ferréolus, son allié par sa femme. « Les « collines qui s'élevaient autour des deux « maisons étaient plantées de vignes et « d'oliviers; on eût dit les sommets d'A« racynthe et de Nysa, si fameuses chez « les anciens poëtes; d'un côté des plai« nes, de l'autre des bois; ailleurs des « jardins comparables aux pentes ver« doyantes d'Hybla, parfumées de thym, « de troëne et de narcisses. » La bibliothèque de Ferréolus comptait aussi parmi les plaisirs de chaque jour : des livres nombreux y étaient rangés avec ordre. « On aurait cru voir les rayons d'un « athénée ou les cases d'un libraire. La « partie alignée devant les siéges des ma« trones contenait des ouvrages de pié« té; pour les hommes, les plus célèbres « écrits de l'éloquence latine. On y lisait « d'un côté Augustin, de l'autre Varron, « ici Horace, là Prudence; les chrétiens « zélés y consultaient surtout la traduc« tion d'Origène par Rufin. » Ferréolus pouvait encore recevoir son ami dans une autre résidence, celle de *Trévidon*, près du Tarn, au pied de la Lozère. Partout les plus grands personnages fêtaient à l'envi l'hôte d'Avitacum; la gracieuse présence des matrones ajoutait à cet accueil. C'était, chez Léontius, une des femmes les plus illustres de la famille Pontia. On admirait son assiduité diligente à épuiser les quenouilles tyriennes, à entrelacer sur son fuseau les fils d'or et de soie. C'étaient, chez Magnus, ses deux belles-filles, dont l'une justifiait le surnom d'heureux (*Felix*) pour son époux, et l'autre, cousine de Sidonius, la grave Eulalia, « imposait le res« pect à l'austérité des vieillards et à la « pourpre impériale d'Avitus. » C'était à Trévidon et à Prusianum, une autre Papianilla, parente de celle d'Avitacum et non moins digne d'éloges, la pudique compagne des nobles soins de Ferréolus, quand il gouverna et défendit les Gaules. « O douces demeures, ô pieux pé« nates qu'habitaient ensemble la liberté « et la chasteté si rarement unies! Fes« tins, entretiens riants, lectures instruc« tives, agréables causeries, société fidèle, « prévenances aimables! » Ainsi se passaient les jours donnés à l'amitié (1). Ainsi tous ces illustres amis oubliaient ensemble leurs grandeurs si rapides.

En effet, pas un mot de regret dans la correspondance de Sidonius; partout au contraire cette égalité d'âme que les philosophes ont tant vantée sans en pouvoir jamais donner le secret : il est pourtant rhéteur, il met sa phrase à la torture pour lui donner de l'esprit et de la grâce; il voudrait être philosophe aussi, il conserve à la philosophie toute son admiration d'école; mais, du moins dans ses lettres, même avant qu'il fût évêque, déjà respire sous l'affectation puérile de son style un sentiment vrai, une sagesse simple et non apprise avec effort; il est intimement plus chrétien qu'il ne le paraît et qu'il ne le croit peut-être. Sans doute, il se renferme un peu trop humainement dans son propre repos, il ne pense pas assez aux dangers de son pays, aux maux présents de ses compatriotes; mais c'est beaucoup que cette pureté d'affections domestiques, cette douceur d'opulence, qui sait rendre la vie commode aux siens, aux amis, aux serviteurs, et ce détachement des honneurs qui ne semble pas même se souvenir qu'on les a perdus. La sagesse païenne n'a point cette fermeté tranquille et modeste. Bientôt il s'élèvera plus haut, et il arrivera à la perfection de la charité.

Le destin de la Gaule n'était point encore fixé, l'avenir n'avait rien que d'incertain et d'inquiétant; les Arvernes, et surtout la famille de Sidonius et de Ferréolus avaient dû faire des vœux pour le succès d'Egidius, leur parent. Après sa mort, Childérik ne se montra pas hostile; mais les Franks ripuaires, encouragés par son retour et par l'établissement

(1) Sid., ep. 2-15, 9, 2-10, 14, 4-1, 8-4, 8-13, 5, 7-12, carm. 8, 9, 23, 22, 24; Tillem. Valent. III, art. 24.

des Saliens, avaient pris définitivement possession de Cologne et de Trèves, et ni les uns ni les autres ne retourneraient plus facilement en arrière. Tôt ou tard un conflit devait avoir lieu entre eux et les Barbares du midi. D'ailleurs ceux-ci continueraient-ils à servir d'accord l'ambition de Ricimer et son chétif empereur? Théodorik n'y était pas aussi disposé que Gondeuch, et quelles que fussent leurs intentions présentes, l'avantage que l'un et l'autre devaient chercher vraisemblablement par alliance ou par rupture avec l'empire, c'était de s'étendre en Gaule. L'Arvernie resterait-elle romaine? échoirait-elle à l'un d'eux, et auquel? On ressentait toujours la même aversion pour le colossal Burgonde, pour sa grossière bonhomie et son haleine d'ail (1); on renonçait à la supériorité politique, à l'indépendance, au nom romain et gaulois, s'il le fallait, non à la délicatesse romaine. Tel était du moins le sentiment des nobles; car pour le peuple, il ne tenait à rien. Les nobles penchaient donc pour Théodorik; et la peinture que fait Sidonius du caractère de ce prince et de son administration, dans une lettre écrite de Narbonne vers cette époque, révèle et explique un peu cette tendance. « C'est un prince digne d'être « connu de ceux qui le voient moins fa- « milièrement, tant la volonté de Dieu « et l'ordre naturel l'ont comblé de dons « heureux; ses mœurs sont telles que « l'envie ne peut leur refuser des louan- « ges. » L'écrivain décrit ensuite avec complaisance la taille, le visage et tout l'extérieur du roi goth : « Ses cheveux « arrangés sur le haut du front en houpe « arrondie et frisée, les épais sourcils « qui couronnent ses yeux, la longueur « de ses cils, son nez très agréablement « arqué, ses lèvres minces, sa bouche « petite, ses dents blanches et bien ran- « gées, son soin de faire couper par son « barbier le poil qui buissonne dans ses « narines, et épiler sa barbe jusqu'aux « tempes d'où sortent seules deux fortes « touffes. Il remarque encore la blan- « cheur de sa peau, le coloris de ses « joues, ses larges épaules, ses flancs ser- « rés, le poli de ses cuisses vigoureuses, « ses jarrets musculeux et charnus, et « jusqu'à son petit pied qui porte des « membres si forts. » Viennent ensuite ses habitudes journalières et publiques. « Le prince, avec une très faible suite, « va aux assemblées matinales de ses « prêtres avant le jour; il prie avec une « grande exactitude, à voix basse, quoi- « qu'on s'aperçoive aisément qu'il rem- « plisse cette observance par habitude « plus que par religion; il donne le reste « de la matinée à l'administration. Le « comte-écuyer se tient debout près de « son siége; on introduit la troupe des « gardes vêtus de fourrure, afin qu'ils « soient présents, et pour éviter leur « bruit on les éloigne un peu en dehors « des tapisseries, en dedans de la balus- « trade, où ils bourdonnent à leur aise « devant les portes. Alors les envoyés des « nations entrent; il écoute beaucoup, « répond en peu de mots. Si quelque « chose demande examen, il diffère; ce « qui doit être expédié, il le fait promp- « tement. Voici la deuxième heure : il se « lève; il va inspecter ses trésors ou ses « écuries; s'il a annoncé une chasse, il se « met en marche; jugeant au dessous de « la dignité royale de suspendre un arc « à son côté, s'il rencontre un oiseau ou « une bête fauve, il passe sa main der- « rière le dos, et un page y place l'arc, « dont la corde est flottante; car comme « il estime puéril de le porter dans un « étui, ce lui semblerait le fait d'une « femme de le recevoir tout tendu..... Il « demande où vous voulez qu'il frappe; « le trait part, et se trompe moins rare- « ment que vos yeux qui ont désigné le « but. » Ses repas sont simples, et si on y parle, la conversation est grave; les convives y voient « l'élégance grecque, l'a- « bondance gauloise, la célérité ita- « lienne, l'appareil de la représentation, « le soin d'une table privée, un ordre « royal..... Après le repas, point de mé- « ridienne, ou toujours très courte. A « l'heure du jeu, il rassemble rapidement « les dés, les examine avec attention, les « secoue avec légèreté, les lance vivement, « les apostrophe gaiement, et les attend « avec patience. Aux coups favorables, il « se tait; aux mauvais, il rit, il ne se fâche « point, il prend toute chance en philo- « sophe; il dédaigne de craindre ou

(1) Sidon., carm. 12; Dubos, 3-7.

« d'exiger la revanche; il méprise les occasions offertes, il passe sur les contretemps; il perd sans trouble, il gagne sans raillerie; vous croiriez même au jeu qu'il livre une bataille: il ne pense qu'à une chose, à vaincre. C'est alors qu'il relâche un peu de la gravité royale; il exhorte à jouer librement, en toute égalité; pour dire ce que je pense, il craint qu'on ne le craigne; il se complait à l'émotion du vaincu, et il se persuade qu'on ne lui a point cédé quand l'humeur de son adversaire atteste la victoire. Cette joie, qui vient des plus petites causes, fait souvent le succès des plus grandes affaires. Alors les demandes où la protection a échoué sont accordées subitement. Alors si j'ai aussi quelque chose à obtenir, je suis heureux d'être vaincu, puisque ma partie perdue sauve ma cause. »

« Vers la neuvième heure recommence la fatigue du gouvernement; reviennent les solliciteurs, reviennent les concurrens, partout frémit l'affluence intrigante qui s'éclaircit vers le soir par l'annonce du souper royal, et se disperse chez les courtisans, chacun veillant chez son patron jusqu'au milieu de la nuit. Quelquefois, mais rarement, les facéties des mimes sont admises pendant le souper, sans que jamais cependant aucun convive puisse être blessé par leurs épigrammes. Là il n'y a point non plus d'orgues hydrauliques, ni de chants étudiés, point de joueur de lyre, ni de chanteur, point de musiciennes; le roi aime uniquement les accords qui charment autant l'âme que l'oreille. Dès qu'il s'est levé de table, les gardes du trésor commencent les veilles nocturnes, et se tiennent armés à l'entrée du palais durant les heures du premier sommeil (1). »

Cette lettre, écrite par Sidonius à son beau-frère Agricola, fils d'Avitus, sent trop le travail pour une intime confidence. Il est probable qu'on devait la montrer, en divulguer les détails, pour disposer les esprits à la réunion des Arvernes et des Goths. Toutes ces particularités sur la personne et les habitudes de Théodorik n'avaient-elles pas pour but de dissiper les préventions contre un chef d'origine barbare? de le représenter comme un véritable Romain? Et aujourd'hui encore, sans cette lettre assez peu connue, et que je ne sache pas qu'on ait produite comme document historique avant ni depuis Dubos, imaginerait-on un roi goth, à cette époque, déjà civilisé à ce point? imaginerait-on dans un chef germain une telle métamorphose cinquante ans après l'invasion, tant d'élégance, des manières si romaines, une forme si régulière de royauté et d'administration? Il n'y avait donc qu'une seule objection contre Théodorik, c'était l'arianisme qu'il professait avec toute sa nation. Mais les Burgondes étaient ariens aussi; la masse des Franks était idolâtre; et si, comme le veut Dubos, une plus ancienne fréquentation des Franks et des Romains devait rendre la cour de Tournay aussi polie au moins que celle de Toulouse, le centre de la Gaule connaissait mieux cependant les hôtes du midi que ceux du nord, qui de plus divisés encore en tribus distinctes, ne formaient pas une nation compacte, un état organisé comme les Visigoths, selon la loi romaine. Sidonius, d'ailleurs, répond assez adroitement à l'objection naturelle d'hérésie, en insinuant que Théodorik n'est pas un arien à craindre parce qu'il ne l'est pas par conviction. Puisqu'il ne s'agissait plus que du choix d'un maître, les Arvernes n'ayant ni les moyens, ni la pensée de revendiquer l'indépendance, Théodorik, ami de leurs nobles, élevé par Avitus, paraissait le maître le plus convenable maintenant.

Il en arriva tout autrement. A quelques mois de distance moururent Libius-Sévère et Théodorik. L'obscur empereur tenu en captivité dans son palais, d'où il ne sortit point pendant tout son règne, se lassant peut-être d'obéir à Ricimer, celui-ci le fit empoisonner. Théodorik fut assassiné par son frère Eurik (466), du moins on en soupçonna Eurik, qui lui succéda, comme le meurtre de Thorismond est attribué à Théodorik. Le nouveau roi wisigoth n'inspirait pas la même confiance; d'un autre côté l'Italie exposée chaque année aux descentes des Vandales, ne pouvait plus résister. Ricimer, en se débarrassant de son empereur, con-

(1) Sid., ep. 1-2.

servait seulement son pouvoir, sans en augmenter les ressources.

« Par un changement du destin, la « noire Byrsa reportait ses fureurs con« tre Rome, et l'invincible Ricimer que « regardaient les destinées publiques, « repoussait à peine par la force de ses « propres armes le pirate errant jusque « dans les campagnes d'Italie, et triom« phant par la fuite. Malgré tout son « courage, il n'y avait qu'un homme, et « seul il ne pouvait que retarder, non « écarter de si grands périls (1). » Il fallait que la détresse fût alors bien évidente, pour que Sidonius, moins de deux ans après, ne craignît pas de la rappeler ainsi, avec tout cet effort de louange, en présence même du puissant patrice parvenu au plus haut point de grandeur. Le cri public implorait de Constantinople un prince et un appui. Anthémius, gendre de Marcien, fut choisi, sous la condition de donner sa fille à Ricimer. Il vint à Rome recevoir le titre d'Auguste, au milieu de la joie générale. La Gaule partagea cette joie, et surtout l'Arvernie; car Sidonius, qui avait d'importantes sollicitations à présenter pour ses compatriotes, fut mandé presque aussitôt à Rome, où l'attendait un retour de fortune. L'Occident si troublé allait donc recouvrer sa force et sa majesté : un empereur estimé et solennellement reconnu, l'ambition la plus formidable rattachée aux intérêts de l'état, la noblesse gauloise considérée de nouveau et consultée ; quels sujets d'espérance !

Edouard Dumont.

(1) Sid., Paneg. Anthem., 348-382 ; Tillem., Emper. Sévère et Anthémius.

Lettres et Arts.

COURS D'HIÉROGLYPHIQUE CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES MONUMENS PRIMITIFS DU DESSIN.

TROISIÈME ARTICLE (1).

Symboles des forces mauvaises.

Dans l'article précédent on a passé en revue les hiéroglyphes qui représentent le triomphe de Dieu et le bon côté de la nature; il reste encore à voir ceux qui représentent plus spécialement les ténèbres et le péché.

En tête des animaux qui symbolisent le combat du mal contre le bien se place le Serpent. Il est ordinairement figuré vaincu, laissant tomber sa tête au pied de la croix qu'il enlace. Eusèbe dit que Constantin fit faire dans son palais de Byzance une peinture où il était représenté portant sur sa tête la croix qui perce de sa pointe inférieure le dragon devenu l'emblême du paganisme. Une médaille de ce prince avec les mots : *spes publica*, et qui représente son fameux labarum, ou la croix du miracle, n'est que la répétition de ce sujet.

Ce n'est pourtant pas dans ce sens que Jésus prenait le serpent lorsqu'il disait : *Soyez prudens comme le serpent, et simples comme la colombe!* et c'est d'après ces paroles qu'un cachet chrétien primitif, gravé dans Aringhi, offre la croix et le monogramme du Christ placés entre cet animal et deux colombes. Le Christianisme, loi d'amour venue pour réconcilier l'homme avec Dieu et toute la nature, ne regarde proprement aucun des animaux comme mauvais ou ennemis, bien qu'il se serve quelquefois de leurs noms pour désigner le mal, comme

(1) Voir le 2e article dans le n° 56, tom. VI, p. 451.

fait saint Jean dans l'Apocalypse, et il est remarquable que nulle part dans le premier âge, on ne trouve le serpent percé par la croix : le labarum en est le premier exemple. C'est par Constantin que l'hiéroglyphe oriental du serpent fut de nouveau étalé sous les yeux pour désigner l'ange de la lumière perverse. Et après que les Juifs eurent vu durant des siècles dans le serpent d'airain un signe de salut et de guérison, que Rome et la Grèce eurent vénéré ce reptile comme emblême d'Esculape, il redevint enfin l'impur dragon du Nil et de la Genèse. Mais c'est le seul animal qui ait gardé dans l'Eglise un caractère irrévocablement odieux.

Si les premiers chrétiens ne donnaient pas même la figure du serpent au démon, à plus forte raison se gardaient-ils de lui donner celle de l'homme. L'idéalisation du diable comme type du hideux, moitié bestial, moitié humain, est une œuvre des temps barbares. Alors on évitait l'horrible même dans la représentation de Satan. Origène dit que ses contemporains regardaient les sources d'eau chaude comme les larmes brûlantes des anges chassés.

Quelquefois les esprits impurs sont représentés sous la figure de corbeaux, oiseaux des ténèbres chez tous les peuples. On les voit sculptés auprès des baptistères, image peut-être du péché, qui s'envole, après le baptême, de l'âme du *néophyte*. Quelquefois aussi, mais c'est par exception, changé en messager du ciel il descend, portant aux ascètes du désert leur nourriture. Du reste cet oiseau est rare sur les monumens; il semble que les orthodoxes l'aient évité comme ancien interprète des augures, et il appartient plutôt aux hiéroglyphes gnostiques.

On peut en dire autant du coq, qui seul indique presque toujours l'influence de la gnose. Dédié chez les Egyptiens à Osiris, le soleil générateur, assigné par les astrologues au signe des gémeaux, où siége la planète de Mercure, le conducteur des âmes hors de la tombe, cet oiseau fut consacré par les Grecs à Mars et à l'amour, car il se bat pour jouir de ses compagnes. Aussi les mausolées païens offrent souvent deux coqs se battant devant une Vénus, un Priape ou une palme. Chez les Celtes, le coq également sacré brillait sur la bannière des batailles, d'où vient que les druides appelaient du nom de coqs ou gaulois la tribu spéciale des combats, comme chez les brahmanes elle prenait le nom de *sinhas*, les lions. Des têtes de coq ornaient le haut des crosses des dieux et prêtres d'Egypte, et celui des sceptres des Pharaons, comme emblême de génération, de valeur, de lumière, comme figurant l'aurore spirituelle qui point là où entre le prêtre, et qui précède le roi, ainsi que le chant du coq annonce de loin l'entrée matinale du soleil dans sa carrière. Les chrétiens le consacrèrent aux morts, mais sans lui donner un sens précis. Le paon a de même une signification plus décidée. Ce brillant oiseau de Junon que les mille étoiles de sa queue avaient fait choisir chez les Romains, comme emblême d'apothéose, qu'on voit sur les médailles de consécration de leurs impératrices, ou qui s'envole emportant leur âme au ciel avec l'inscription : *Sideribus recepta*; fut pris par antithèse dans l'Eglise comme symbole des pompes et de la vanité des méchans, selon saint Jérôme; et l'*incorruptibilité de sa chair*, dit saint Augustin, signifie l'immortalité du damné. Quand les sarcophages et les mosaïques nous le montrent perché sur un arbre en face du Christ et des apôtres, il figure peut-être le tentateur aux fallacieuses promesses, avec ses pieds difformes, son cri lugubre et rauque. Lorsqu'il fait la roue, étalant son plumage aux mobiles couleurs, il rappelle l'impureté et l'ambition s'adorant, s'éblouissant elles-mêmes. Mais souvent aussi il paraît ne dérouler sur les mosaïques l'éventail de sa queue diamantée que comme un objet de décoration. C'est ainsi que le sarcophage chrétien de sainte Constance offre au milieu de ses guirlandes de pampres et de raisins l'Agneau mystique entre deux paons. D'Agincourt décrit une peinture qu'il croit du quatrième siècle (1) et où se trouvent également deux de ces oiseaux entourant une croix.

Beaucoup d'oiseaux sur les sarcopha-

(1) Livraison 2, pl. IV.

ges ne servent que d'arabesques, de même qu'on emploie en architecture comme décoration des portes sacrées plusieurs quadrupèdes et monstres, jadis maudits par les religions de la nature : tels le griffon, la chimère, le lion. Les miracles de tout genre qui arrivaient autour des martyrs avaient appris que l'homme qui a réellement la grâce divine en lui, ne peut plus rien craindre des élémens, et que les animaux les plus féroces deviennent ses serviteurs. C'est pourquoi sur les monumens de cet âge ils apparaissent si soumis.

On a trouvé des lampes avec le monogramme du Christ, et dont l'anse était formée par une tête de griffon qui portait une croix (1).

Le lion, qui chez les Perses, emblême d'Arimane, combat la licorne et triomphe un certain temps, et qui sous le nom de lion de Juda était l'étendard de la guerre chez les Juifs, pour qui il figurait la puissance dévorante du glaive, continue chez les chrétiens de représenter la force brute; et même quelquefois aux portes des églises, tenant dans sa gueule l'agneau, plus tard l'enfant, qu'il dévore, il figure le mal antique. Mais ailleurs il tend à changer de sens, et à être pris pour emblême de la force morale ou du moins de la force brute adoucie, subjugués par l'amour et la vérité. C'est dans ce sens qu'on le voit garder l'entrée des temples, veiller au bas des sanctuaires, porter le siége des évêques, et les chaires de marbre d'où s'échappe la parole éternelle, ou même, comme cela existe encore à Saint-Laurent *extra muros*, et à Sainte-Marie *in Cosmedin* (2), porter dans ses griffes le chandelier du cierge pascal. Mais ce fait est déjà du moyen âge.

Quant à la mort, terme où toute symbolique finit et où la réalité commence, que les Grecs figuraient avec tant de grâce par un doux génie qui renverse et éteint son flambeau dans la nuit pour se livrer au sommeil, les premiers chrétiens ne lui consacraient aucun emblême. Pour eux toute la vie était une mort, et l'agonie le moment désiré du réveil; au lieu que les poètes anciens se la figuraient comme un éternel sommeil, sans nier pourtant clairement la résurrection dont ils n'avaient qu'une vague idée. Sur les sarcophages chrétiens la mort est partout absente; à la place la colombe étend ses ailes vers les cieux, comme pour proclamer l'*ubi est mors, victoria tua?* Boldetti a trouvé dans les grottes de Saint-Calixte un char à deux roues grossièrement sculpté en relief sur une tombe, avec le timon tourné en arrière, pour indiquer que le char ne servait plus; tout près gisait le fouet : car le cocher était parti joyeux de sa course finie.

Ce départ de ce monde se trouve aussi figuré sur quelques tombeaux par la copie des saintes empreintes qu'on croit avoir été laissées à Jérusalem par les pieds du Christ le jour de son ascension. Boldetti, Buonarotti, Schœns en présentent des gravures dans leurs planches. Et Casali (1) leur comparant d'autres empreintes qui nous ont été conservées de l'antiquité, les trouve parfaitement semblables. Nous ignorons jusqu'à quel point sont authentiques celles du mont des Oliviers, mais les autres empreintes des prétendus dieux n'infirment point celles-ci, et nous croyons que ce ne serait pas la première fois que le démon se serait plu à parodier les ouvrages de la toute-puissance divine.

Il est remarquable que ce n'est que parmi les gnostiques qu'on trouve la mort représentée (2) : elle est en squelette, traînée sur un char par deux lions en plein élan auxquels elle lâche les rênes, un autre squelette est devant elle, un troisième est déjà sous la roue. C'est là victoire de la destruction sur la vie, c'est le commencement du hideux triomphe de la mort que développa le monde germanique et barbare. Autour de cette pierre gnostique sont des inscriptions grecques.

Hiéroglyphes funéraires.

Nous voici arrivés aux tombeaux ; un ordre tout spécial de symboles décore ceux des catacombes, empreints d'une

(1) *Münter*, ibidem.

(2) Bunsen, *Beschr. v. Rom.*

(1) *De Profanis Ægyptiorum et Romanorum, et sacris Christianorum Ritibus*; Frankf., 1681.

(2) Münter.

simplicité de poésie religieuse et d'une vivacité de foi qui touchent et élèvent l'âme.

Les emblèmes habituels sont : une colombe qui s'envole, ou se pose sur une branche de palmier avec une étoile dans son bec ; deux cerfs altérés qui accourent vers la source de vie ; deux poissons à sec sur le rivage; Daniel qui, plongé dans la fosse aux lions, tend les bras vers le ciel, emblème du purgatoire; une simple croix, quelquefois ornée de palmes, qui s'élève solitaire entre deux agneaux couchés. Très souvent près de l'épitaphe, un coq chante à l'homme le réveil du grand jour, ou bien un tonneau de vin fait espérer l'ivresse morale des délices éternelles. Quelquefois passe une idée triste, la destruction sous les traits d'un sanglier qui court, brisant ce qu'il rencontre avec ses défenses (1) ; ou bien c'est un ane qui ravage des vignes : mais tout près deux colombes boivent à longs traits dans la coupe, d'où plus tard sortira, à demi plongée dans le vin, l'hostie, soleil des âmes; ou encore c'est une femme, la prière, qui lève les mains vers la miséricorde. Çà et là, c'est le mort lui-même qui, debout, étend ses deux mains en croix pour implorer le pardon, attitude que nous avons déjà vu être pleine d'un haut mystère, et qui fut usitée chez tous les peuples de l'antiquité, en Europe ainsi qu'en Asie, comme le prouvent Virgile (2) et les poètes, manière qu'ont encore gardée les Italiens. Mais le plus souvent les deux époux sont ensemble, se donnant la main sur leurs sarcophages, car après la mort de l'un, l'autre ne se mariait plus.

Quelquefois ils ont les mains sous les pieds du Christ comme signe de leur servitude. D'ordinaire ils sont sculptés beaucoup plus petits que les saints personnages, suivant une coutume qui remonte jusqu'à Phidias, et de lui sans doute jusqu'à l'origine de l'art. Parfois le défunt a de chaque côté de lui un dauphin, symbolisant sans doute la migration de l'âme vers une rive plus hospitalière, souvenir du poète grec, enlevé par cet animal du milieu des brigands et des impies.

Parfois c'est une simple branche d'olivier, image de l'amour et de la douceur onctueuse du chrétien. Quelques bas-reliefs présentent une maison, pour signifier tantôt la demeure quittée et devenue vide, tantôt la *maison de Dieu habitée par les âmes*, comme le dit saint Chrysostome (1). Aringhi (2) nous a conservé un de ces bas-reliefs, dont une maison occupe le centre, surmontée de la justice divine. Au bas, à droite, un cadavre est étendu dans une bière placée sur une espèce de catafalque où l'on monte par quelques degrés, auprès du mort enveloppé de bandelettes comme une momie, se voient le chandelier à sept branches et le monogramme du Christ. Quelquefois l'olivier de la paix étend ses branches entre deux maisons, sans doute les deux cités du ciel et de la terre.

La même simplicité se retrouve dans les épitaphes ; quelquefois on n'y lit que ces seuls mots au pied d'une croix : Lazare, notre ami, dort (*Lazarus amicus noster dormit*) (3); ou bien : *Au martyr en paix !* ou encore : *Le néophyte s'en est allé vers Dieu* (4). Le sarcophage du confesseur saint Alexandre, trouvé dans la catacombe de Saint-Calixte portait écrit : *Alexander mortuus non est, sed vivit super astra*. Aringhi (5) nous montre sculpté sur une pierre funèbre un enfant debout qui prie au centre d'une guirlande de roses avec l'inscription : *Respectus qui vécut cinq ans et huit mois dort en paix* (6). Une foule de tombes ne portent que quelques lettres : A et ω qui désignent le Verbe ; ☧ qui veut dire Christ et Chrétien, et qu'on trouve quelquefois entouré d'un *rond*, comme enlacé dans le cercle de l'éternel avenir. Au reste il paraît que ces deux lettres abréviatives XP réunies étaient déjà usitées chez les Grecs de l'antiquité, car on les retrouve sur leurs pierres et leurs manus-

(1) Boldetti.

(2) *Ingemuit, et duplices tendens a l sidera palmas*, dit-il d'Anchise.

(1) Münter, *Sinnbil. der alt. chr.*

(2) *Roma subt.*, t. II.

(3) Bosio, *Catac. de St. Calixte.*

(4) *Martyri in pace : — Neophytus iit ad Deum.*

(5) *Ibidem*, t. II.

(6) *Respectus qui vixit annos V et menses VIII, dormit in pace.*

crits (1). Une gemme, dans Ducange, représente les trois dieux, Jupiter, Diane et Apollon, chacun avec le signe du Christ et Chrétien sur la tête, comme étant l'oint du peuple, son salut matériel. On croit, dit Münter, que c'est ce symbole qui dans l'Apocalypse est appelé le signe de la vie éternelle. C'est pourquoi il a dû finir par se concentrer sur la tête de celui qui est la seule vie, et au nom duquel tout genou fléchit, aux cieux, sur la terre et dans les enfers. Dans certains cas, il paraît s'être formé par l'union avec le tau, ou la croix T. En effet, les figures des sarcophages ont quelquefois cette figure ⳩ gravée dans leur main (2). Bartoli nous a même conservé un saint Pierre de bronze, dont la main droite bénit, tandis que la gauche tient ce signe à la manière des divinités du Nil.

De même que le tau grec T est aux catacombes l'emblême de la vie, de même le thêta Θ y est celui de la mort dans les inscriptions, usage pris aux Grecs et aux Romains, dont les juges marquaient du T le nom des coupables absous, et du Θ celui des condamnés à mort.

Le signe IH formé des deux lettres grecques *i e* seules ou surmontées du *c* ou *s* renversé, IHC pour désigner Jésus-Christ (*ie. c.*) se voit peu aux catacombes; car il est postérieur à l'Eglise primitive, qui concevait avant tout le Sauveur comme *Logos* et Verbe du monde.

Au reste, le saint monogramme varie beaucoup sur les tombeaux; nous l'y avons observé sous les formes suivantes :

☧ ⳩ ⳩ ✳ ✳ ☧ ⳩

Aringhi et Bosio l'ont trouvé ainsi tracé ⳩ à la catacombe de Saint-Laurent, et sous cette autre forme ⳩ M dans celle de Saint-Calixte.

Remarquons encore que les titres *sanctus*, *sanctissimus*, sur les sarcophages chrétiens, ne désignent, comme *innocens*, *carus*, *dulcissimus*, que des êtres chéris; le terme *In pace*, de toutes les expressions la plus répétée, n'est du reste qu'un emprunt juif; de même que le cœur qui se trouve souvent placé ainsi ♡ entre les mots des épitaphes, n'est qu'un emprunt fait à l'antiquité romaine. La *bulla cordis*, boule en forme de cœur, se suspendait au cou des enfans, par dessus leur robe prétexte, comme emblême de l'innocence et de la limpidité de leur âme. Se souvenant du grand mot *Beati mundo corde*, les chrétiens, ainsi que les païens, décorèrent de ce signe leurs tombeaux; on le trouva même jusque sur le sein des morts dans les cercueils. Mais il cessa d'être porté au cou des fidèles, et fut remplacé sous ce rapport par les médailles de l'Agneau.

De même que le crucifix, le calice, si fréquent sur les tombeaux du moyen âge, est presque inconnu sur ceux des premiers temps. Boldetti nous a néanmoins conservé la gravure d'une pierre sépulcrale où se trouve une colombe entre un calice et une ancre (l'espérance ou le symbole du Paraclet entre l'amour et la foi). Sur ce calice sont trois pains de communion placés en croix l'un sur l'autre. En outre, Jablonski (1) et Montfaucon citent une pierre gnostique où un jeune homme (2) légèrement vêtu et debout avec une couronne sur la tête, entre les deux lettres X Θ (Χριστὸς Θεός), tient un calice à la main.

Quand les croisades commencèrent, le calice se répandit sur une foule de monumens. L'homme de l'ardent désir, le disciple bien-aimé en était devenu le dépositaire; rarement il paraît sans cet attribut sur nos cathédrales gothiques. Quelquefois il en sort un serpent pour signifier peut-être la coupe de poison que cet apôtre fut condamné à boire. Beaucoup de calices se trouvent sur les tombeaux, non seulement des prêtres, mais même des croisés, morts dans leurs châteaux d'Europe après leur retour. Et en Orient, c'est le signe auquel on reconnaît les tombes des Templiers et chevaliers de St-Jean. Tous ont pour sceau le calice de leur patron, surmonté de l'hostie entre deux flambeaux.

(1) Münter, *ibidem*, 1er heft, p. 85.
(2) Aringhi, t. II, livr. 6.
(3) Pl. 27.

(1) Opusc., t. III.
(2) *Antiq. Expliq.*, t. II, part. 2.

Enfin, voilà le cercle primitif des hiéroglyphes chrétiens parcouru. Si l'on a paru attacher ici à leur développement une grande importance, tout en demeurant convaincu que cette conception symbolique de l'art ne peut renaître, et que la peinture sacrée doit plus que jamais se lancer dans le drame et l'histoire, ce n'est pas par un pur plaisir d'antiquaire qui se délecte du passé ; mais il nous semble que ces muets hiéroglyphes des catacombes sont appelés à jouer aussi leur rôle dans le grand œuvre de régénération de l'art, et que le génie de l'avenir pourra bien les opposer à l'allégorie païenne, en les semant comme arabesques à l'entour des grands tableaux, ainsi que le fit parfois le quinzième siècle, ou les faisant servir comme encadremens des bas-reliefs et décoration architecturale des tombeaux, sur lesquels ces pieux emblèmes siéraient, à ce qu'il me semble, mieux que les symboles du paganisme.

Or, à ces signes mystérieux, premier alphabet de l'art, se rattache un autre ordre de figures déjà plus claires, et qui forment pour le peintre comme le vestibule du monde historique : ce sont les paraboles ou allégories.

Des Paraboles.

Jusqu'ici l'on n'a rien vu qui distingue l'art du Christ de celui des païens, si ce n'est la spiritualisation du sens matériel des hiéroglyphes antiques. Mais avançons d'un pas dans le domaine de l'art, entrons dans la parabole : déjà l'élément chrétien paraît ; car le Christianisme, c'est l'amour et la passion pour les hommes comme pour la nature ; c'est le dogme antique du sacrifice, devenu l'idée sublime de l'immolation volontaire ou du martyre pour le salut du monde, à l'exemple de Jésus. Cette pensée qui règne sur toute la primitive Eglise, est déjà visible dans les paraboles dont est rempli l'Evangile écrit sous une influence encore toute orientale. La plus remarquable est celle dite du *Bon Pasteur*, et que chante l'Eglise dans l'hymne si douce qui commence ainsi :

> Bone pastor, panis vere,
> Jesu nostri miserere ;
> Tu nos pasce, nos tuere ;
> Tu nos bona fac videre
> In terrà viventium.

Origène avait dit qu'il y a cent hiérarchies d'intelligences, dont 99 sont formées par les anges, et la dernière par le genre humain. Allégorisant sur ce texte, l'évêque Epiphane représente le bon pasteur qui laisse ses 99 troupeaux paître seuls dans les prairies célestes pour aller chercher la brebis humaine et la rapporter sur ses épaules dans l'éternelle bergerie (1).

Cette parabole se développe sur les sarcophages primitifs, dans une suite de bas-reliefs, comme une idylle naïve et pleine de grâce. On voit d'abord Jésus debout au milieu de son troupeau de douze moutons, les douze tribus d'Israël ; deux autres bergers, aux deux extrémités, gardent d'autres brebis ou les caressent (2). Plus loin il paraît assis dans la forêt et joue de la flûte aux sept tuyaux, rappelant les sept paroles créatrices et organisatrices et les sept paroles de douleur de la passion, avec ses moutons autour de lui (3). Puis on le voit traire une brebis, pendant qu'une autre continue à paître à ses côtés (4). Ce qui donna lieu sans doute à la vision de sainte Perpétue, dans laquelle un berger fort doux lui apparut, entouré de son troupeau, au milieu d'un superbe jardin ; et invitée par lui à venir goûter de son fromage, elle le trouva délicieux.

Le bon pasteur se montre partout très jeune, cheveux courts, taille élancée, vêtu de la tunique serrée avec une ceinture, du manteau court ou demi-manteau qui ne lui couvre que le buste, sans barbe, des bas montant jusqu'aux genoux, des souliers aux pieds et la houlette ou bâton recourbé à la main.

Dans Bottari (5), on le voit sur une peinture pleurer la perte de sa brebis disparue, suivant le sentiment de Münter (6)

(1) Quis ex vobis homo qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto et vadit ad illam quæ perierat donec inveniat eam ; et cùm invenit eam, imponit in humeros suos gaudens. (Saint Luc.)

(2) Aringhi, *passim*.

(3) Bottari, pl. LXXVIII.

(4) *Id.*, pl. XXXVI.

(5) *Id.*, pl. LXXX.

(6) Sinnbilder, 1er heft.

qui regarde comme lui étant étrangères les deux matrones priantes, entre lesquelles il se trouve, tandis que Bottari y voit la représentation du texte : Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.

Un verre de Buonarotti (1) le représente dans la forêt figurée par deux arbres, au moment où, appuyé sur sa houlette, une main sur sa tête, il parait s'apprêter à quitter son troupeau, dont un agneau gît à ses pieds, pour aller chercher la brebis perdue; afin de marcher plus vite il a retroussé sa tunique serrée par une double ceinture, ses jambes sont enveloppées des bandelettes du pâtre, il est pieds nus contre l'ordinaire, peut-être pour courir plus légèrement. Enfin dans une foule de bas-reliefs on le voit revenir triomphant et joyeux, portant sur ses épaules sa brebis retrouvée qui laisse pendre nonchalamment sa tête, se fiant à son berger.

Quelquefois les autres brebis viennent au devant de lui, le caressent, et au nombre de 2, 4, 7, l'accompagnent vers la bergerie. Des moutons s'y montrent çà et là avec des cornes comme certaines espèces d'Orient sans doute connues en Judée (2); on y voit aussi des chèvres. Dans Aringhi (3) un beau relief le montre enfin de retour dans ses pâturages où sa bergerie est figurée par une grotte en avant de laquelle son troupeau se repose. Il est debout entre deux bergers ses compagnons et tient encore la brebis sur son épaule. Pour terminer ce cycle pastoral Schöne (4) l'a trouvé sur une table votive en pierre rouge, debout, les mains en croix, pose favorite de cet art primitif, et qui, accompagné d'une chèvre et d'une brebis remercie son père pour celle qu'il a reconquise. Une seule fois, sur une lampe, dans Bartoli (5), on le trouve vêtu à la romaine, avec le pallium, et la barbe; partout ailleurs il est humble berger.

Cette parabole se retrouve partout sur les tombeaux, les diptyques d'autel, les lampes; on la voit peinte au feu ou à l'encaustique sur les verres et jusque sur les calices. Les pères d'Alexandrie travaillèrent cette fiction en tous sens. Enfin, dans les grandes mosaïques et bas-reliefs on fit sortir deux troupeaux de deux villes, occupant les deux côtés de la scène, et qui furent Jérusalem et Bethléem, dont les noms littéralement signifiaient *le lieu du repos* et *la maison du pain*, c'est-à-dire, l'ancienne et la nouvelle alliance, le passé et l'avenir, la paix et la vie; sous un autre rapport c'était le lieu de la naissance et le lieu de la résurrection, c'était la crèche et le Calvaire, l'une était le *nascetur* du pasteur, l'autre le *consummatum est*.

Le pasteur figurait aussi les évêques, chargés de veiller sur le bercail et le troupeau, suivant les paroles même du Sauveur : Faites paître mes brebis. Il y a même dans saint Ephrem, cette gloire de l'Eglise de Syrie, docteur issu de parens martyrisés sous Dioclétien, et qui, plein d'une ardeur de génie étonnante, a laissé un nombre incroyable de livres; il y a, dis-je, une espèce de confession de sa vie, où l'allégorie du berger joue un trop grand rôle pour ne pas paraître en partie prise dans un sens figuré.

Peu à peu la poésie développa, d'après l'Evangile, une foule d'autres paraboles, mais que les monumens n'ont pas reproduites : par exemple, celle de l'enfant prodigue ne se trouve encore nulle part; sans doute, elle avait quelque chose de trop hardi, de trop dramatique, pour l'art chrétien à son aurore. Ce qui convenait au premier âge c'était le côté impersonnel de l'art : telle la parabole du chandelier allumé, qu'il ne faut pas mettre sous le boisseau, mais dans le lieu le plus apparent de la maison; or, dit saint Augustin, la maison c'est le monde, la lumière dans le candélabre, c'est le Christ (1).

La cognée mise à la racine de l'arbre, image de l'homme vicieux, en exécution de la sentence parabolique : *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur*, ne se trouve pas, il est vrai, sur les tombeaux. Mais on y voit souvent l'arbre, emblème de la pa-

(1) Vetri, pl. IV.
(2) Münter, 2er heft, p. 65.
(3) T. II, 223.
(4) Geschichts forsch., t. II, pl. 1, n° 2.
(5) 3e partie, pl. XXVIII, d'après Münter.

(1) Domus totus est mundus, lucerna in candelabro lucens Christus in cruce pendens.

Candelabrum crux Christi est, *dit encore Théophile, patriarche d'Antioche*, quæ totum mundum fulgore sui luminis illustravit.

role de vie, et qui rappelle la vision de Daniel sur l'antique empire : *Ecce arbor in medio terræ... et procèritas ejus contingens cœlum... folia ejus pulcherrima, et fructùs ejus esca universorum ;* vision interprétée par le grain de sénevé qui, jeté en terre, grandit et devient un arbre immense, dont les rameaux atteignent le firmament et sous ses branches toutes les nations viennent s'asseoir.

La Poule, rassemblant ses petits sous ses ailes, image de l'éternelle Eglise qui rappelle par la mort ses fidèles dans son sein, est également étrangère à cet art, bien que le coq soit fréquent parmi les hiéroglyphes, où il figure le Christ chantant le lever de l'aurore aux défunts qui se sont endormis en lui, comme dit Prudentius dans ces beaux vers :

Ales diei nuntius
Lucem propinquam concinit ;
Nos excitator mentium,
Jàm Christus ad vitam vocat (1).

En suivant cette voie des symboles, l'esprit s'éloignait, il est vrai, de plus en plus de l'histoire, mais trouvait plus d'élémens à ses conjectures et à ses systèmes. C'est pourquoi le génie de la Grèce va s'enfonçant toujours davantage dans le labyrinthe hiéroglyphique ; et depuis lors l'Apocalypse et les visions des prophètes, qui ne s'appliquent directement à aucune particularité terrestre, ont fait l'objet principal des icones dans l'Église orientale : comme les sept sceaux, le livre, les quatre anges des quatre vents, les rois de la bête, les coursiers, les vingt-quatre vieillards, la balance, la femme que le dragon poursuit. Mais ces beaux et profonds symboles du passé et de l'avenir du monde, ont besoin, pour devenir compréhensibles, d'un traité spécial qu'on ne saurait donner ici. Qu'il suffise de citer les dix vierges de l'Evangile allant avec leurs lampes allumées au devant de l'époux, et qui figurent la résurrection des corps, suivant saint Hilaire : *Lampadum assumptio est animarum reditus in corpore.* Elles reportent la lampe de l'âme ou la lumière de l'esprit aux corps gisant sous la pierre. Mais parmi ces fiancées de l'époux, cinq seulement sont sages et ont apporté de l'huile, c'est-à-dire des vertus, pour entrer dans la salle funéraire qui sera en même temps celle du banquet nuptial ; tandis que les cinq vierges folles ayant laissé leurs lampes s'éteindre, et s'étant livrées à tous les appétits des cinq sens, resteront dans les ténèbres extérieures.

Du reste, fréquent sur les miniatures et les temples des Grecs, ce sujet est rare aux catacombes ; Bosio ne l'a vu qu'une fois dans celle de Sainte-Agnès : les cinq vierges sages marchent l'une derrière l'autre, portant leur vase d'huile ; la première a en outre un flambeau, les quatre autres ont des verges en main (1).

Allégories grecques.

Maintenu dans de justes bornes, le génie novateur de la Grèce, qui avait développé dans l'art les paraboles juives, introduisait ainsi peu à peu le progrès au milieu de l'immobilité judaïque. Des allégories, tout empreintes de l'imagination hellénique, étaient reçues vives et légères parmi les hiéroglyphes venus de Jérusalem et dont elles secouaient la torpeur.

C'est ainsi que le Christ, comme docteur du monde, est représenté sur plusieurs sarcophages, en pose d'orateur grec, debout sur le rocher des quatre fleuves, et gesticulant, un papyrus dans une main, mais variant partout de figure et de caractère. Plus tard, quand Byzance fut née, il s'assit sur un trône de pierreries, tenant l'Evangile de la main gauche, bénissant de sa droite étendue à la manière grecque, c'est-à-dire, avec trois doigts levés au nom de la Trinité, et le quatrième ou l'avant-dernier, joignant le pouce de façon à dessiner le monogramme du Sauveur. De nombreuses mosaïques des églises romaines nous le présentent dans cet état déjà sous un aspect tout-à-fait hiératique.

Ailleurs, c'est le musicien suprême, guidant l'harmonie des sphères et des peuples avec sa lyre à dix cordes (2) ; ou c'est l'adolescent éternel, plein d'éclat et de beauté, foulant sous ses pieds nus le lion et le dragon. Quelquefois assis, le

(1) Hymne I.

(1) Rome souterr., p. 162.

(2) Tel est le Christ de la pl. CIII de Bottari. (Mosaïque.)

sceptre en main, sur un siége qu'enveloppent toutes sortes de fleurs, il gouverne en souriant la nature dont il est le jeune et brillant monarque ; ou bien c'est le vieillard des siècles, l'éternel thaumaturge à la longue barbe, à la verge magique dont il touche le monde pour le régénérer. Mais à l'origine il est toujours jeune, avec la tunique romaine aux deux bandes de pourpre où s'écrivit plus tard son monogramme.

On le trouve souvent aussi peint sur les plafonds comme l'âme des quatre saisons qui tournent autour de lui, chacune occupée d'un travail particulier. Suivant saint Zénon, évêque de Vérone, le printemps, c'est l'ouverture des fonts baptismaux pour le fidèle, et pour la nature celle des eaux qui, déliées de la glace, recommencent à couler : le parfum des fleurs y figure l'épanchement des grâces divines et la bonne odeur des vertus. L'été, c'est la lutte du bien, la ferveur du juste dans le combat de cette vie. L'automne, c'est la vendange, c'est le martyre, ou le triomphe après la passion. L'hiver, enfin, c'est le Christ, en tant que Dieu de la mort et de la destruction, qui vient, une faux à la main, dit l'Apocalypse (1), moissonner ce qui est mûr, et livrer au feu le froment pourri. C'est le jugement des êtres abattus par le faucheur, le battement du blé dans la grange, la séparation du bon grain d'avec le mauvais, du fidèle d'avec l'idolâtre qui reste engourdi dans ses voluptés glacées.

Tout ce qui vient d'être dit suffira pour prouver avec quelle indépendance les premiers chrétiens allégorisaient, et combien dans les arts ils étaient loin de se traîner servilement sur les traces du paganisme, comme si les saintes Ecritures n'eussent pas été assez riches d'images, et que leur indigence eût forcé les fidèles à aller mendier ailleurs. Il n'est cependant pas rare de trouver des archéologues qui prétendent faire dériver de la mythologie et de ses dieux les plus beaux types de l'art chrétien. L'un d'eux, dont les nombreux et utiles travaux et les vastes connaissances méritent d'ailleurs les plus grands égards, M. Raoul Rochette a publié récemment, sur l'art des catacombes, de nouvelles recherches, qu'il est utile de critiquer ici (1).

(1) In manu suâ falcem.

L'auteur, frappé surtout de la physionomie païenne de ces peintures, a pour but de constater les emprunts faits par l'art nouveau à l'ancien hellénisme. Il étudie donc le côté négatif de cet art ; au lieu de ce qui le caractérise, il présente aux yeux ce qui ne peut le caractériser. Cette méthode est déjà par elle-même suffisamment inféconde. Mais examinons les faits intrinséquement.

D'après le savant antiquaire, le mausolée de sainte Constance « offre un exemple curieux de ce syncrétisme qui caractérise les œuvres du Christianisme primitif. » Car on y voit « le paon, symbole païen d'apothéose associé à l'agneau, symbole *exclusivement* chrétien. » Et de ce dernier fait qui serait *contestable*, il conclut, contre Bottari, que ce monument est chrétien, ainsi que le temple rond où on l'a découvert. La mosaïque à sujets bachiques, « unique appui de l'opinion vulgaire qui voit ici un temple « de Bacchus, est loin de le prouver, « malgré les génies nus et folâtres qui « animent la scène : car la vigne et les « vendanges, emblème païen de mort « prématurée, » ont été pris par l'Eglise au polythéisme. Cela est à moitié vrai ; passons. « Hercule, avalé tout armé par « un monstre marin, et rejeté après trois « jours du sein de cet animal gigantesque, sans y avoir perdu autre chose « que ses cheveux, joue absolument le « rôle de Jonas. Cette fable, d'origine « phénicienne, à ce qu'il paraît, pourrait « bien n'avoir été qu'une version altérée « de l'aventure du prophète hébreu. » Soit encore ! Mais que le monstre marin qui attaque Andromède exposée nue sur le roc de Joppé « ait servi évidemment de modèle à nos premiers artistes chrétiens, » pour figurer l'aventure de Jonas, ceci est déjà une hypothèse.

Poursuivons. Le modèle de l'arche de Noé avec la colombe « *ne peut avoir été « puisé qu'à une source profane*..... puis-

(1) R. Rochette, *premier Mémoire sur les Antiquités chrétiennes ; — Peintures des catacombes*, Paris 1837.

« que le type des médailles d'Apamée, « certainement emprunté à quelque mo« nument plus ancien et plus considé« rable, nous offre sous la forme la plus « abrégée... la même image que nous « trouvons sur les peintures chrétien« nes, » et de plus, les lettres ΝΩ, gravées sur l'arche, et que M. Raoul Rochette croit l'abrégé de Νωχος. « Il ne convient « pas, ajoute-t-il, de renouveler à cette « occasion l'ancienne querelle de Celse « et d'Origène, touchant le déluge de « Deucalion, que l'un regardait comme « le type primitif de l'autre; » parce que de l'arche de Deucalion s'envola aussi une colombe après le retour du beau temps. Mais cette priorité est pourtant au fond la question.

Néanmoins, tout ceci n'est qu'accessoire : le fait principal du mémoire est la déduction, d'après les monumens païens, du type du Bon Pasteur. « Je « crois avoir, en montrant la source an« tique où avait été puisée cette image, « signalé un fait archéologique aussi « neuf en lui-même que grave et curieux « dans ses conséquences.

« Une image toute semblable avait été « employée par les anciens d'une ma« nière équivalente dans les monumens « du même genre, je veux dire dans des « peintures de grottes sépulcrales. L'exem« ple le plus décisif que je puisse citer à « cet égard est une peinture du *tombeau « des Nasons*, où nous voyons... un ber« ger, avec une chèvre sur ses épaules et « un *pedum* à la main, nu, à la réserve « d'un petit manteau jeté sur le bras « droit, et placé au milieu des quatre « figures allégoriques des quatre sai« sons..... On sait que sur les sarcopha« ges romains elles exprimaient la briè« veté de la vie humaine.

« Dans une peinture du cimetière de « Saint-Calixte, où le bon pasteur est as« sis entouré de brebis, il tient de la « main droite la *syrinx*, instrument d'o« rigine notoirement païenne, et dont « l'emploi n'a pu être motivé à aucun « titre sur les monumens chrétiens.

« Il y a plus : dans quelques unes de « ces représentations du bon pasteur, la « brebis... est remplacée par la chèvre, « dont l'image, étrangère à la parole sa« crée et aux idées chrétiennes, atteste « l'origine profane de la composition. « C'est sur une peinture du cimetière des « Saints-Marcellin et Pierre que se pré« sente cette singulière variante, et il a « fallu toute la préoccupation dont les « plus habiles antiquaires romains, tels « que Bottari, ne sont jamais exempts, « pour n'avoir pas été frappés d'une « semblable particularité.....

« Je puis ajouter que ce type (du bon « pasteur) avait été fixé à la plus belle « époque de l'art, et de la main d'un des « plus grands statuaires de la Grèce, de « celle de Calamis, dans une statue cé« lèbre qui se voyait à Tanagra en Béo« tie, du temps de Pausanias. Ce qu'il y « a surtout de curieux dans cette notion « historique, c'est la circonstance ajou« tée par Pausanias, que le jour de la « fête de Mercure Kriophore, le plus beau « des jeunes gens de Tanagra faisait le « tour de la ville en portant une brebis « sur ses épaules.

« Je ne puis m'empêcher de citer à « cette occasion une des plus anciennes « images de cet Hermès Kriophoros qui « nous soient parvenues de l'art grec, c'est « celle qui orne un fond de patère ré« cemment trouvée dans un tombeau de « Chiusi (1), et qui peut bien être con« temporaine de l'œuvre de Calamis..... « Qui pourrait douter, d'après des mo« numens d'un si haut mérite... que le « bon pasteur des chrétiens n'ait été, « sous sa forme générale et dans la plu« part de ses accessoires, une réminis« cence de cette image antique, à laquelle « on n'avait à ajouter qu'une significa« tion chrétienne? »

Ainsi l'auteur convient au moins que la signification n'était pas la même. Quel rapport de sens y a-t-il en effet entre l'Hermès Kriophore, dieu des brigands, pâtre voleur, enlevant des moutons non *pour les rapporter au bercail*, mais pour les dévorer, et le bon pasteur chrétien donnant sa vie pour son troupeau, et s'écriant : « Congratulamini mihi quia in« veni ovem meam quæ perierat? » L'un est le type de l'autre comme la haine est le type de l'amour. Le premier enlève les âmes comme l'affreuse mort des anciens; il est poursuivi par des malédic-

(1) *Mus. Chiusin.*, t. 1, tav. 38.

tions et les plus amers reproches. Le second est accueilli comme le désiré du monde; au lieu d'enlever l'âme au séjour qu'elle aime, il la reporte joyeuse dans le sein de son père céleste; on le bénit comme sauveur, on le poursuit par des actions de grâce. En outre, cet Hermès, ravisseur des âmes, est nu, avec des ailes aux pieds et à la tête; il a le caducée en main bien plus souvent que le pedum, qu'il ne porte qu'accidentellement. Le rapport entre lui et notre bon pasteur n'est donc qu'une ressemblance extrêmement éloignée et tout-à-fait fortuite. L'artiste n'a pas sous la main un nombre infini de types fondamentaux : la matière est bornée, et l'art qui repose sur elle doit en subir les conséquences, bien qu'il soit infini quant aux développemens individuels. C'est pourquoi mettez en rapport l'Inde et l'Egypte, le panthéon de la Perse et celui de l'Etrurie, qui ne se sont probablement jamais communiqué leurs idées les uns aux autres, vous trouverez pourtant entre leurs dieux de frappantes ressemblances; quelquefois on dirait des répétitions, lors même qu'il est clair que les peuples ne se sont jamais vus. Pourquoi les premiers chrétiens feraient-ils seuls exception à cette loi de la nature? Cette méthode de jugemens, d'après des analogies quelquefois de pur hasard, peut mener à de graves erreurs : Volney et Dupuis en sont la preuve.

A cause d'une légère ressemblance avec le Criophore des Grecs, nous ne conclurons donc point que notre bon pasteur ait été connu des païens, et partout où il se trouvera l'influence chrétienne restera claire à nos yeux.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

INNOCENT III ET SES CONTEMPORAINS,

PAR M. HURTER (1).

Idées de M. Hurter sur l'*Histoire des Papes*.—Jeunesse d'Innocent III.—Son ouvrage sur le *Mépris du Monde*. — Son intronisation.—Magnifique discours qu'il prononce. — Ses démêlés avec l'Allemagne. — Avec le roi de France.

Autrefois Saul approchait de Damas ne respirant que persécutions, quand une voix l'arrêta soudain sur la route et lui dit : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » — Et lorsque Saul gisant sur la terre, troublé, confondu se fut écrié : « Eh bien! Seigneur, que voulez-vous que « je fasse? — Lève-toi, dit le Seigneur, « entre dans la ville et tu recevras mes « ordres. Mais sache, dès ce moment, « que je t'établis le prédicateur des mer« veilles dont tu es témoin. » Ainsi s'accomplit il y a près de deux mille ans la vocation de l'apôtre des Gentils, et de nos jours encore Jésus de Nazareth semble opérer le même miracle en appelant au sein du protestantisme des hommes choisis pour les établir prédicateurs des merveilles qu'ils découvrent dans l'histoire de cette Eglise antique dont ils sont séparés. Tandis que, semblables aux enfans d'Israël abandonnés de Dieu, des

(1) En lisant cet article, qui nous arrive de l'étranger, on s'apercevra que l'auteur n'avait pas encore connaissance de la traduction qu'a donnée M. de Saint-Chéron de la vie d'Innocent III. Nous avons parlé de cette traduction dans notre numéro 24, tome V, page 483; mais on n'en lira pas avec moins d'intérêt cet article, qui contient de curieux détails sur la vie de ce grand pontife, et de nombreux extraits de ses ouvrages. — La traduction, en 3 vol. in-8° vend chez Debécourt, libraire; prix : 18 fr.

catholiques déversent à pleines mains l'insulte et le mépris sur cette mère qui voudrait les rassembler sous ses ailes, il s'élève hors de son giron des voix justificatrices pour rendre hommage à la grandeur de ses pontifes, à la pureté de leurs intentions, à l'élévation de leur caractère et de leur génie. Voici venir des hommes s'attachant *pendant vingt années entières* à la vie d'un seul pape, s'identifiant avec ses idées, s'incarnant, si j'ose le dire, avec tout son être pour en mieux pénétrer les replis, mieux en sonder les profondeurs les plus secrètes. Comme les *amateurs* d'histoire nous paraissent petits auprès d'un pareil dévouement à la science et à la vérité! Que de vide sous ces phrases sonores qu'on nous donne pour l'enseignement des siècles, et que six mois voient germer, éclore et mourir! Etrange obsession de certains esprits, même d'un ordre élevé, qui s'évertuent à prouver leur fécondité en lançant sans cesse dans le public des écrits où le paradoxe lutte avec les faits pour les tailler à la mesure de ce nouveau lit de Procuste, où le caprice les alonge et les rétrécit au gré de ses plus fantasques écarts! Puis, on nous dit d'un ton solennel : *Ecoutez, voici l'histoire*. Oh! l'histoire, c'est une divinité dont le sanctuaire veut le silence et la retraite, non le bruit de la foule : celui qu'elle y appelle doit laisser sur le seuil du temple et l'ardente soif de la renommée qui porte à sacrifier au goût du jour, et l'esprit de système, fils de l'orgueil, dont le premier effet est d'obscurcir l'intelligence. Absorbé par une passion unique, *la vérité*, le nouveau prêtre plongera ses regards pénétrans dans le dédale des vicissitudes humaines; trop heureux quand il pourra célébrer la vertu plutôt que flétrir le vice. Et si, sur sa route, il rencontre la dégradation et l'infamie dans ceux qu'il a appris à vénérer, qu'importe? il pourra gémir au fond de l'âme, mais l'austère vérité dirigera encore sa plume : point de prévention, point d'affection qui doive prévaloir sur le culte qu'il lui a voué, c'est-à-dire à Dieu. Mais aussi ce Dieu lui donnera d'effacer la popularité d'un jour et de fonder un monument durable que garde avec amour une postérité avide de s'instruire.

Bien peu d'hommes, je le sais, sont capables de réaliser cet idéal d'historien que l'on conçoit mieux qu'il n'est donné de le décrire, et pourtant que d'émotions saintes et justes ne jailliraient pas d'un ouvrage rédigé sous de pareilles inspirations! Car il faut bien le reconnaître, il n'y aura jamais de vraie philosophie dans l'histoire que celle dont la base est une scrupuleuse conscience. Lorsqu'une révolution s'accomplit, que les mœurs d'une nation changent, que les institutions périclitent et tombent comme des chênes long-temps rongés par le ver, il n'est personne qui ne cherche à s'expliquer de pareils déchiremens, mais il est rare qu'on en saisisse la cause au milieu de l'orage. Le flot qui a brisé contre les rescifs le vaisseau social est encore trop voisin de celui qui l'a précédé et de mille autres encore : la vue humaine tout éblouie par la foudre, ne peut arriver jusqu'à l'impulsion même, jusqu'à cette première vague perdue dans l'océan impétueux des passions terrestres. Mais au retour du calme, vienne un homme de conscience et de talent pour rassembler péniblement les lambeaux épars de cette société peut-être encore saignante, et qu'il pèse dans la balance de l'éternelle justice les vices et les vertus de ceux qui ont occupé la scène politique ou religieuse; certes, il sortira du creuset un or pur d'alliage, une histoire utile et féconde en instructions, non un tissu de jugemens erronés, ou d'hypothèses qui font sourire.

Peut-être me laissé-je aller à l'illusion, mais pourtant il me semble que cette simplicité d'âme, cette droiture d'intention est merveilleusement propre à comprendre et à revêtir d'un langage pittoresque les différentes phases de l'humanité. Aujourd'hui surtout que la *sainte humanité* et la *grandeur saintement fanatique* de *la convention* se retrouvent dans beaucoup d'écrits, on se sent porté tout naturellement vers ces hommes du vieux catholicisme qui ont eu, eux aussi, la prétention d'être épris de ce saint amour pour leurs semblables. En se mettant au point de vue que nous indiquons on est soi-même embrasé à l'aspect de cette charité divine qui échauffait et vivifiait certaines âmes du temps passé.

et qui en anime encore quelques unes de nos jours, y brûlant, tel qu'en un ardent foyer d'où ni le froid sarcasme, ni l'amer dédain ne sauront le bannir. En vain l'on nous représente la *maligne obstination du prêtre*; en vain on nous offre d'*infâmes scélérats sous un froc immonde*, ou des *prieurs courts, gras et pétulans*, en ajoutant que l'*inquisition* est *l'âme de l'Église* (1); nous avons nos annales et nos souvenirs, où brille la charité comme une auréole glorieuse autour de cette Église, en épanchant pour vous qui la flétrissez le lait de ses triples mamelles. Oui, n'en doutez pas, tant qu'il y aura des pauvres parmi nous, tant que le malade indigent de la campagne sera sûr de trouver des remèdes *à la cure* (2), tant qu'il y aura une souffrance à soulager, une blessure à fermer, un moribond à encourager, il y aura des prêtres et probablement des hommes pour maudire la main qui les bénit. Et cependant, il n'y a point d'alternative, ou il faut renoncer à comprendre certains hommes et certains événemens; ou bien il faut saisir et accepter ce caractère de prêtre tel que l'offrit souvent le moyen âge. Hors de là, il ne vous sera point donné d'embrasser sûrement une grande époque de la vie des peuples; période d'affreux désordres, mais aussi de vertus sublimes, où l'Église, aux prises avec la barbarie, enfantait douloureusement la société. Est-ce à dire qu'il faudra dissimuler les vices qui lui rongeaient le sein? Loin de nous cette pensée : anathème au prêtre qui oublie sa vocation pour l'intrigue et l'ambition; anathème au moine qui couvre de son froc de honteux débordemens; malheur aux simoniaques, nous le crierons plus haut que vous : mais justice, éternelle justice et bénédiction pour les pontifes qui ne se laissèrent dompter par aucun obstacle; les évêques qui se servaient de leur crosse pour défendre leurs ouailles; le religieux qui raviva la foi dans les âmes aux dépens de son repos et de sa vie. Oh! quand vous ferez ainsi de l'histoire, quand vous la concevrez et l'écrirez sous la dictée de la conscience; alors elle sera pleine de vie et d'intérêt, un grand et magnifique tableau de l'homme avec son cortége obligé de bon et de mauvais; non une pâle esquisse dont les contours, ou indécis ou durs, nous montrent une caricature où n'apparaissent que des ombres informes.

Tel n'est point assurément le caractère de l'ouvrage que nous nous proposons d'examiner. Nous voudrions, au contraire, le voir entre les mains de tout homme vraiment ami de la vérité et l'embrassant avec ardeur partout où il la trouve. A part son mérite littéraire, la vie d'Innocent III par M. Hurter de Schaffhouse est un exemple frappant de ce que peut en histoire cette conscience scrupuleuse dont nous avons parlé. Placé lui-même hors du catholicisme et chargé de l'enseignement historique dans une ville protestante, ses paroles acquièrent un degré d'importance qu'obtiendraient à peine les plus savans travaux des catholiques, auxquels il est loin de céder le pas pour l'érudition et la profondeur des recherches. Innocent III lui est apparu comme un des plus puissans génies et des plus grands bienfaiteurs de la civilisation; et dès lors cédant à l'admiration sincère excitée en lui par toute la conduite de ce pape, l'auteur ne cesse de le montrer dirigeant l'Europe dans les voies de perfectionnement que le Christianisme a ouvertes au genre humain. Plus d'une fois, en effet, on demeure confondu devant la prodigieuse activité de cette vie usée au service du prochain. Discipline ecclésiastique, maintien du lien matrimonial dans les dernières classes comme pour les plus redoutables potentats, croisades, tutelles royales, propagation de la foi chez les païens, protection des sciences, composition d'ouvrages ascétiques : tel est le cercle immense dans lequel se meut avec facilité cette vaste intelligence, sans rassasier la soif du bien qui la dévore. Au milieu du mouvement général qui entraînait les esprits au treizième siècle, Rome devint le foyer d'où jaillissent les rayons de lumière qui devaient vivifier et féconder l'Europe si long-temps endormie. Pas une douleur qui ne soit sûre d'y trouver

(1) Expressions de G. Sand.

(2) Dans différentes parties de la Bretagne, quand un médecin prescrit des médicamens à un pauvre paysan, il dit : *Ah! oui, j'irai à la cure.* Et rarement le presbytère lui fait faute.

de la consolation ; pas une injustice qui n'y rencontre sa punition, et aussi pas une vertu, pas un dévouement que Rome n'appuie, n'encourage et ne récompense dès qu'il lui est connu. C'est là, sans doute, un sublime tableau à dérouler à nos regards, à nous qui entendions parler seulement de l'*arrogant* Innocent III, comme jusqu'à M. Voigt, l'*orgueilleux* pontife, était l'épithète obligée de Grégoire VII. Mais il est temps d'entendre M. Hurter nous raconter lui-même l'origine de son œuvre et les principes qu'il a suivis en l'exécutant. Ses paroles auront plus de poids que tout ce que nous pourrions dire.

« Il y a bientôt vingt ans, dit-il au début de son livre, qu'en feuilletant le recueil des lettres d'Innocent III, l'auteur de cette histoire conçut pour la première fois l'idée de consacrer ses forces et ses facultés à reproduire l'existence si multiforme d'un homme dont la personne offre sans contredit la papauté arrivée à son apogée, soit qu'il s'agisse de son développement intérieur, soit que l'on envisage sa puissante action à l'extérieur. Cette première pensée revint encore, se dessinant avec plus de clarté et sous une forme plus distincte, jusqu'à ce qu'elle acquit le caractère d'une idée fixe par la possession de deux écrits qui renferment l'histoire du pontificat d'Innocent et qui ajoutèrent ainsi une riche moisson aux autres matériaux rassemblés avec peine, malgré les nombreuses obligations d'une vie occupée.

« Néanmoins, avant même que l'auteur eût embrassé dans son immense étendue l'orbite dans laquelle Innocent se mouvait, ou du moins avant que la riche variété de cette sphère s'offrît à lui dans son unité, une chose demeurait cependant claire à ses yeux : c'est que la vie d'un homme dans lequel se réunissaient les ressorts des événemens les plus importans et des circonstances les plus minimes ; qui, à lui seul, paraissait le cœur du vaste corps européen, la vie d'un pareil homme, dis-je, ne pouvait être séparée de celles de ses monarques, ses contemporains, avec lesquelles la sienne avait tant d'enlacemens divers. Car au fond, on peut bien appeler la vie de chaque pontife à cette époque un fragment de l'histoire européenne ; ou plutôt cette histoire perdrait le centre qui en vivifiait toutes les parties, s'il était possible d'en écarter le chef de l'Église.

« Aussi plus les écrits de ce pape me montraient nettement ses idées sur le monde, sa science toute chrétienne, ses profondes convictions sur l'existence et l'importance du pontificat suprême ; d'où il voyait dérouler pour lui de rigoureuses obligations s'étendant depuis les dernières ramifications, depuis les plus petites nuances jusqu'aux événemens majeurs et gros d'avenir ; enfin plus j'apercevais le sérieux avec lequel tout son être s'identifiait avec celui de l'Église ; et plus aussi s'offrait claire et distincte l'empreinte de ce personnage que j'avais entrepris de peindre dans chaque trait reconnaissable de sa vie intérieure et extérieure. En effet, si une pareille vie est un ensemble uniforme sur un théâtre aussi vaste et au milieu des mobiles vicissitudes des temps ; si, animée par une pensée mère, elle est conséquente, régulière, de manière à concentrer en elle seule tout le cours de sa puissante existence ; si elle se prononce sans balancer dans chaque conjoncture ; alors la tâche en devient plus facile, en permettant à l'écrivain de la suivre plus sûrement, et par là, d'en offrir un portrait plus fidèle, ou tout au moins de pénétrer jusqu'aux plus secrets ressorts de sa conduite. Eh bien ! voici quel était dans Innocent ce germe, ce ressort caché : *Connaître et réaliser la plus haute destinée de la papauté, comme institution fondée par Dieu même pour gouverner l'Église, et par elle assurer le salut du genre humain.* Or, Innocent se trouvant une fois appelé à cette haute dignité, eût-il été plus grand, ou bien eût-il acquis plus de droits à la reconnaissance et aux applaudissemens de la postérité s'il se fût montré, ou peu soucieux d'acquérir la plus pure idée de sa position, ou incapable de réaliser cette même idée le plus possible, ou enfin indifférent à tous les deux ?

« Maintenant, que cette idée fût vraie ou fausse ; conforme ou non au Christianisme bien compris ; qu'elle ressortît ou non des enseignemens de son divin fon-

dateur, ce n'est pas une question qui doive occuper l'historien ; elle rentre dans le domaine du dogme et de la controverse. Quant à lui, voici ses limites : dans un certain temps cette idée a généralement prévalu et a fondé une institution qui a exercé sur la société une influence énergique et profonde : qu'il montre les phénomènes et les vicissitudes auxquels elle donna lieu. Mais il est deux points qu'il lui sera permis d'établir contre toute objection : 1° Les institutions indispensables au bien de l'humanité changent avec les événemens que celles-ci font naître ; dès lors, secondement, elles ne peuvent être les mêmes dans tous les temps. A cet égard, les historiens les plus distingués n'envisageant le Christianisme que comme révélation divine, n'ont reconnu ni l'influence conservatrice et morale du pontificat sur la grande famille européenne et chrétienne de ces temps, ni la sainte et spirituelle dignité des individus auxquels l'institution se trouva liée pendant près de deux siècles non interrompus. Car oserait-on bien déclarer audacieusement qu'un esprit si grand, si pénétrant, si énergique, auquel tout juge impartial ne saurait refuser beaucoup de dignité morale ; oserait-on dire que tout cela était seulement un masque endossé par le porteur comme condition nécessaire de sa position? Toujours est-il que parmi tous, Innocent brille au premier rang, soit que nous contemplions son habileté, ou l'étendue de ses connaissances, son infatigable activité, ou la pureté de sa vie, son attitude digne en parlant au nom de sa charge, qui est celle de Dieu même, ou enfin son humilité, lorsque sa propre personne s'offre seule aux regards. Aussi pourrait-on dire de ce qu'il voulut, prépara, entreprit et termina : Innocent mit au grand jour ce que Grégoire VII montra dans l'ombre, et les germes déposés par ce dernier acquirent sous le premier leur entier développement. Pendant la durée d'un pontificat extraordinairement long pour un chef de l'Eglise, Alexandre III avait souffert et lutté avec une constance romaine pour atteindre le grand but dont son illustre successeur profita moins en combattant que par l'autorité que donne la victoire; et dans un long enchaînement de prédécesseurs et de successeurs, tous plus ou moins animés d'une même et unique idée, Innocent III en présente la plus claire expression, l'application la plus immédiate.

« Cet ouvrage remplira donc deux fins ni préméditées ni recherchées, mais ressortant de l'entreprise elle-même. La première sera la réfutation de tant d'assertions erronées, de jugemens prévenus, de fausses interprétations accumulées dans notre siècle contre la papauté en général et contre ce pontife en particulier. Cependant la seule polémique que l'historien se soit permise a été d'opposer et à l'idéal placé trop au dessus de la réalité, et à la caricature faite à plaisir pour défigurer, un portrait vraiment ressemblant et tracé avec une consciencieuse fidélité. Si de tous les hommes qui, dans le cours des âges, ont occupé un rang distingué dans l'histoire, nuls plus que les papes n'ont eu le malheur d'être considérés sous un point de vue complétement étranger à celui de leur temps, de leurs relations et de leurs devoirs, à peine s'en trouve-t-il un seul si mal apprécié qu'Innocent dont tous les efforts tendaient à réaliser au plus haut degré l'idée sublime de sa vocation. Bien des gens s'étonneront sans doute de voir attribuer à une conception toute spirituelle de la dignité, à une base purement chrétienne et non à l'homme même considéré subjectivement, beaucoup de choses qu'on taxe ordinairement d'usurpation, de tyrannie sacerdotale et d'ambition. Mais après tout, peu de personnes, j'imagine, se sentiraient la hardiesse de substituer leur opinion officieuse et basée sur le vide, à celle qui s'appuie sur des faits et dont on trouve partout des traces sans les rechercher. »

Tel est le premier but, voici le second. L'esquisse tracée par les historiens les plus spirituels et les plus authentiques, pour ne citer que Muller, Wilken et Raumer parmi les Allemands, porte bien avec elle le cachet de la vérité; mais elle est conforme à la nature de leurs ouvrages et offre tout au plus des indications, des traits essentiels ; elle laissait encore à faire un portrait achevé et soigneusement travaillé... C'est donc

cette lacune que M. Hurter a cherché à remplir.

« Or, dans un pareil travail, continue-t-il, il fallait avant tout songer à la fidélité, et offrir à chacun l'occasion de suivre l'auteur, de vérifier constamment l'authenticité de sa narration; de se convaincre que, guidé par une aveugle partialité, il n'avait point chargé sa palette de couleurs trop brillantes, ni passé trop légèrement sur les ombres. C'est pourquoi il a presque toujours fait parler son héros, afin que celui-ci révélât lui-même ses opinions, ses convictions et ses projets. La justice, qu'invoque celui-là même qui la viole, la justice veut que les paroles du pontife soient prises dans leur sens naturel pour un esprit non prévenu et qui n'a aucune raison d'en suspecter la sincérité. Dès lors j'ai cru que justice était due même à un pape du moyen âge, et jamais il ne m'eût été possible, je l'avoue, de donner à une histoire un langage empreint de fausseté, et offrant tout au plus les jugemens d'écrivains postérieurs et dominés complétement par les idées de leur siècle. A mes yeux, la conscience est le premier devoir de chaque homme, de l'historien plus que de tout autre. Or, la bonne foi et la vérité sont la voix de cette conscience s'appliquant à un cas donné. Il en fallait ici d'autant plus qu'on pouvait facilement vérifier si l'auteur n'avait rien ajouté du sien. Mais après tout, si l'histoire écrite avec ces dispositions environne celui-ci d'une plus grande lumière qu'on ne l'avait espéré, rejette celui-là dans une ombre plus épaisse qu'on ne le désirait, la faute en est aux faits, aux rapports, aux individus qu'on entreprend de reproduire. Il est une maxime bien connue et inviolable pour le véritable historien : l'histoire doit s'écrire et non se faire. »

Tel est l'exposé fidèle des principes qui ont dirigé M. Hurter dans la composition de son ouvrage; maintenant nous le demandons à tout homme de bonne foi : en pouvait-on adopter de plus nobles, de plus dignes d'un auteur porté à se respecter? Point de controverse religieuse; on laisse à chacun ses convictions; mais avec une conscience honnête et la vérité pour guides on aborde hardiment ce sujet épineux. Quant à nous, cette manière de procéder nous plaît; ainsi justifié par les lumières de l'équité naturelle, le caractère du pontife catholique en ressort plus brillant et plus pur, en même temps qu'il semble laisser tomber les rayons de sa gloire sur l'homme de cœur et d'esprit qui a tant fait pour remettre sur son piédestal un des bienfaiteurs de l'Europe civilisée. Ainsi la carrière si bien commencée par Voigt a été dignement continuée, et nous dirions volontiers avec supériorité par M. Hurter, dont le style est plus animé et plus entraînant que celui de son devancier. Honneur donc à celui qui a rendu un pareil service à la science, en remplissant une aussi rude tâche, car peu de lecteurs se font probablement une idée des nombreuses difficultés de l'entreprise. Sur ce chef, laissons encore parler l'auteur.

« Si l'on est tenté de me reprocher l'étendue de l'ouvrage, que l'on songe au torrent d'événemens divers qui se pressent dans un espace de dix-huit années, et dont il y eut à peine un seul où Innocent ne jouât un rôle actif; que l'on contemple le théâtre sur lequel son œil toujours vigilant observait tout, était présent partout pour coordonner, régler, diriger depuis l'Islande jusqu'à l'Euphrate, des montagnes de la *Palestine* aux rivages de la Scandinavie. Au dedans de Rome le pouvoir temporel à rétablir et à défendre contre les machinations des grands obstinés à attaquer l'autorité séculière de l'Eglise; au dehors la Sicile à protéger et à conserver avec énergie; en Allemagne des dissensions de dix années à clore; puis, à peine le calme est-il revenu que de nouveaux déchiremens y éclatent dans la collision du pouvoir impérial avec celui du pape. En France, vient la longue affaire du divorce de Philippe-Auguste avec Ingeburge, où il s'agissait de maintenir les lois de l'Eglise contre le caprice royal; au midi du même royaume l'hérésie à combattre dans ses progrès; ensuite l'agrandissement de la couronne par la conquête de la Normandie et la brillante victoire de Bouvines. De l'autre côté du détroit, l'Angleterre gouvernée par un prince perfide, l'étonnante élection de

l'archevêque de Cantorbéry et la folie toujours croissante d'un indigne monarque qui, d'un état libre, fait un fief du Saint-Siége; enfin en Espagne une foule de choses qui réclamaient l'intervention du pontife et devenaient pour lui une source de consolation, sans compter l'éclatante victoire de las Navas de Toloza, coup mortel porté à la puissance des Maures. Que d'affaires de toute nature en Norwége, en Danemerck, en Suède, en Pologne, en Hongrie, qui attendaient de Rome des conseils, des soins, une direction et même des ordres! L'Arménie, la Bulgarie et la Servie (la dernière du moins pour un temps) se réunissent à l'Eglise romaine: de là des négociations, des dispositions à prendre, des réglemens à établir; plus haut le Christianisme fondé dans l'Esthonie, se propageant dans la Prusse, se fortifiant dans la Livonie, lie ces pays au grand centre de la vie spirituelle et les joint irrévocablement au grand faisceau chrétien. Et les croisades, ce premier et dernier but de toute l'activité, de tous les efforts d'Innocent dans l'Europe entière; cette soif du voyage d'*oultremer* se réveillant de nouveau dans les peuples, mais qui, soudain, prenant une direction extraordinaire par la conquête de la vieille Byzance, fonde un empire latin où régnait naguère un Grec, et réunit par un lien passager et ne s'appuyant point sur le peuple une Eglise si long-temps séparée de la romaine! Que si vous ajoutez à tout cela des affaires ecclésiastiques en plus grand nombre et plus importantes que dans un autre temps; les unes traînant depuis de longues années et heureusement terminées, les autres ranimées de languissantes qu'elles étaient; puis encore tout ce qu'en Europe ce pape approfondit, décida, régla en lui donnant le cachet indélébile de son génie, et pour en finir, un concile général avec la fondation de deux ordres religieux qui, en s'étendant, acquirent une telle influence que, soit ensemble, soit séparément, ils imprimèrent souvent une direction à l'Eglise elle-même et formèrent plus tard une partie essentielle de son histoire: vous avouerez, je crois, au moment de rassembler les parties de cet immense tableau, qu'il exigeait bien une toile aussi grande que [illegible] ait employé dans le cours des âges.

« Quelle richesse d'événemens, quel prodigieux développement de circonstances dont les germes avaient été semés antérieurement! Combien d'autres confiés à la terre qui devaient porter plus tard leurs fruits! Certes, il ne s'agissait pas ici d'un coup d'œil superficiel, mais bien d'une histoire où tout fût en rapport avec celui qui réunit en lui seul la force centripète et centrifuge de cette époque. »

C'est donc devant cette vive et étonnante peinture d'une vie agitée par tant d'événemens divers que M. Hurter va conduire ses lecteurs, qui ne lui feront certainement pas le reproche dont il a voulu se justifier. Pour nous, nous consacrerons plusieurs articles à ce savant ouvrage, étant bien sûr que les abonnés de l'*Université* nous sauront gré de leur faire connaître en détail un pareil monument de conscience historique. Dans ce travail nous aurons soin d'imiter la réserve de l'auteur à l'égard d'Innocent, nous bornant à rendre fidèlement sa narration, et laissant à nos lecteurs le soin de tirer les conclusions. A quoi serviraient nos réflexions? Les faits ne parlent-ils pas assez haut?

« Au moyen âge la famille des *Conti* fut long-temps regardée comme une des plus illustres d'Italie. Elle portait originairement le nom de *Trasmondo* et faisait remonter sa généalogie jusqu'au septième siècle, quand Grimoald, roi des Lombards, donna le duché de Spolète à un Trasmondo qui était déjà comte de Capoue. La faveur impériale sous Othon-le-Grand, des alliances distinguées, des acquisitions importantes, des fonctions élevées et d'autres circonstances augmentèrent encore la grandeur de cette maison dans le cours des siècles, en sorte qu'au treizième la plus grande noblesse de Rome s'honorait de lui être unie par les liens du sang, ou rivalisait avec elle d'éclat et de puissance. Le temps même sembla épargner les Conti, et à mesure que l'histoire moderne les rapproche de nous, nous les voyons toujours, tantôt nobles patrons des arts, tantôt guerriers illustres sur le champ de bataille, tantôt enfin sur le trône

pontifical dans la personne de Grégoire XIII, d'Alexandre IV, d'Innocent XIII, qui mourut en 1725. Mais alors la main qui les soutenait parut soudain se retirer. Ce pape comptait neuf oncles, huit frères, quatre neveux, sept petits-neveux : que de garanties de force et d'avenir !... Eh bien ! un siècle ne s'était pas écoulé que déjà l'on déposait dans la tombe le dernier des Conti.

« Lothaire Conti, destiné à éclipser la gloire de ses aïeux sous le nom d'*Innocent III*, était fils du comte *Trasmondo* et de *Clarice Scotti*, qui pouvait aussi vanter sa noble extraction et ses brillantes alliances. Il était le plus jeune de cinq enfans et naquit en 1160 ou 1161. A cette époque, pour l'Église, l'Italie, l'Allemagne et toute la chrétienté était un moment qu'on pourrait appeler *gros d'avenir* (verhängnissvolle). En effet, la question de savoir si l'Empire avait un droit de souveraineté ou seulement de protection sur l'Église était restée quelque temps en suspens entre l'énergique Hohenstaufen, Frédéric I, et le ferme, mais prudent Adrien IV... Mais après sa mort, le cardinal Rob. Bandinelli, chancelier de l'Église romaine, fut élevé sur le trône pontifical sous le nom d'Alexandre. C'était le même homme qui, dans une diète à Besançon, avait posé hardiment cette question : « De qui l'empereur tient-il sa dignité sinon du pape ? » Et ces mots lui assurèrent les voix de ses confrères dont quatorze partageaient ses opinions. Mais d'autres membres du conclave nommèrent le cardinal Octavien, et celui-ci prit le nom de Victor, dans l'espoir de vaincre son adversaire à l'aide du pouvoir impérial. Néanmoins, ni un concile auquel se réunirent les évêques allemands par déférence pour Frédéric, ni les objections que ce prince insinua contre l'élection d'Alexandre, ni même une enquête juridique faite à son instigation, ni enfin la pompe avec laquelle Victor se fit de nouveau couronner, tout cela ne put décourager Alexandre, ou le pousser à une abdication, dont les suites eussent été de sacrifier l'indépendance de l'Église, en la soumettant aux arbitraires caprices de l'empereur. Ainsi donc en ces jours, il était descendu dans la lice deux adversaires doués d'une pénétration égale, d'une volonté égale, d'un courage égal ; c'étaient Alexandre et Frédéric. Que pouvait être Victor ? Tout au plus une planète brillant à côté du soleil d'une lumière empruntée (1). »

Comme on le voit, la lutte était engagée, lutte du fait contre le droit, de la force contre l'intelligence, de l'âme contre le corps ; duel mystérieux et terrible qui, sous mille formes diverses, subsistera tant qu'il y aura un seul homme pour le sentir dans tout son être. Qui donnera le mot de l'énigme ? Qui fera triompher l'esprit ? Qui fera dominer l'amour parmi les hommes, en les rangeant de nouveau sous un même pasteur ? Dieu seul s'en est réservé le secret. En attendant courbons la tête devant ses desseins cachés, et adorons en silence ; heureux celui que n'enorgueillit pas une vaine science.

On sait peu de chose sur la jeunesse de Lothaire ; dans les temps passés (c'est une réflexion de notre auteur) on ne s'occupait guère de ce qu'avaient fait dans leurs premières années les hommes qui tenaient une large place sur la scène politique, ou qui exerçaient une profonde influence sur leur siècle. L'attention réveillée par leur activité laissait à peine une place au souvenir de leur passé : pour le monde leur existence datait seulement de leur apparition sur le théâtre où ils éblouissaient tous les regards. Tel fut au moins le sort d'Innocent III ; beaucoup d'obscurité reste sur son enfance ; toutefois on sait positivement qu'il fit ses premières études à Rome, et probablement sous la surveillance de trois cardinaux qu'il comptait au nombre de ses parens.

Mais il y avait alors en Europe un immense foyer de savoir et de génie, qui dardait ses rayons lumineux à travers toute l'Europe : c'était Paris, Paris préludant dès lors aux destinées qu'il doit accomplir ; tête gigantesque d'un grand corps dont il paraît aujourd'hui absorber toutes les forces (2). Ce fut donc là que se rendit le jeune et ardent Lo-

(1) Hurter, t, 8.

(2) Nous avons déjà cité dans l'*Université* la description que fait M. Hurter de cette célèbre école de Paris. Voir tome V, p. 461.

thaire pour y puiser à longs traits aux sources de la science.

Ce fut donc au milieu de cette brillante réunion que le jeune Lothaire vint aussi jeter les fondemens de sa vertu et de sa gloire à venir. Il sut éviter les piéges qu'y rencontrait la jeunesse, et ses premières liaisons, dont la plupart mûrirent peu à peu et donnèrent les plus beaux fruits de l'amitié, prouvent bien que la sainteté et le savoir formaient l'unique objet de ses recherches parmi tant de décevantes amorces. Le célèbre *Pierre de Corbeil* contribua particulièrement à lui former l'esprit et le cœur : cet homme habile laissa dans son âme des traces si profondes que plus tard, tout en portant la triple couronne et accablé d'affaires, il se rappelait encore avec orgueil et reconnaissance les leçons de son illustre maître. Grâce à lui, Conti fut bientôt connu des élèves les plus distingués et des professeurs les plus fameux. Ce fut alors qu'il put deviner le noble caractère du fameux *Langhton*, dont la glorieuse résistance à la tyrannie enfanta la liberté anglaise; et qu'il s'unit de cœur avec un autre Anglais, *Robert Courçon*, dont l'esprit cultivé, les mœurs pures et la douceur évangélique lui eurent bientôt concilié l'affection d'une âme à l'unisson de la sienne, dit M. Hurter. Innocent III ne put se résoudre à ne plus voir l'ami de Lothaire Conti; le cardinalat devint pour Robert la récompense de ses services en même temps qu'un gage de l'attachement de son ancien condisciple.

Avec de pareilles relations le futur pontife ne tarda pas à se livrer complétement à son ardeur pour l'étude. L'Écriture sainte envisagée sous tous ses points de vue, philosophique, allégorique et religieux, devint d'abord l'objet de ses investigations pour y trouver le secret de la direction spirituelle. Puis, les *Consolations* de Boëce, ouvrage très répandu au moyen âge; l'histoire ecclésiastique et ses vicissitudes; celle de l'Empire avec ses luttes continuelles; les annales juives étudiées dans Josèphe et autres écrivains; enfin les modèles de l'antiquité grecque et latine, sans même excepter la poésie, à laquelle il consacra, dit-on, quelques efforts : tel fut le cercle où Lothaire cherchait sans cesse de nouvelles forces et des connaissances plus profondes (1).

D'un autre côté, l'Europe se rappelait alors avec un mélange de terreur et d'admiration le drame sanglant dont la péripétie avait été le meurtre de Thomas Becket. Ce combat acharné entre un despote puissant et une volonté puissante, entre la violence personnifiée par Henri II et le droit représenté par Thomas qu'exaltait jusqu'au sublime le sentiment de la persécution; cette lutte, dis-je, avait eu un long retentissement dans toute la chrétienté. Qu'était-ce, en effet, sinon un épisode terrible de cette autre lutte engagée entre la papauté et l'empire, entre les guelfes et les gibelins, qui a occupé tant de siècles en remuant le sol jusque dans ses profondeurs? Aussi, à l'exemple du vieux Henri lui-même, rois et peuples, grands seigneurs et manans, beaux chevaliers et troubadours amis de la *gaie science*, mais surtout les ecclésiastiques se prosternaient à l'envi devant la tombe du pieux archevêque. Point là d'ambition, de calcul; n'avait-on pas vu sa résignation, son dénuement dans l'exil, ses scrupules quand il s'agissait d'exposer ses amis, sa hardiesse à se sacrifier pour ce qui, à ses yeux, était la cause de l'Eglise même? Que d'enthousiasme dans le langage de ses contemporains! « Il s'est op-« posé comme un mur pour le salut d'Is-« raël! c'est un homme entre mille; les « géans ensevelis sous les eaux le re-« grettent, tandis que dans sa joie, il se « rit, lui, de la Fortune et de sa roue(2). »

Entraîné avec les autres par ce sentiment impérieux qui pousse parfois les hommes à rendre un éclatant hommage à la vertu, Lothaire s'achemina, pèlerin austère et croyant, vers le sanctuaire fréquenté de Cantorbéry. L'âme remplie des souvenirs du passé, il se prosterna religieusement devant les restes de celui qui avait donné sa vie pour les libertés de l'Eglise. A la vue de ce sang dont les

(1) On attribue à Innocent III la sublime composition du *Stabat*.

(2) Murum se opponens pro domo Israel; vir est in millibus unus; cum gigantes gemunt, sub aquis; ipse ridet et irridet fortunam cum inversione rotæ suæ. — *Pet. Cellens.*, Ep. I, 10.

taches parlaient encore si éloquemment sur les marches du sanctuaire, sans doute de hautes et profondes pensées durent dominer et enflammer tout l'être du jeune Conti. Alexandre III sur le trône pontifical, exemple vivant de constance; Beckett, leçon inanimée, mais plus frappante encore, de dévouement à une même idée : n'y avait-il pas de quoi exalter un noble caractère en lui inspirant un héroïque amour du droit et de la sainteté? « Quels sentimens durent s'élever en lui, s'écrie M. Hurter, à l'aspect de ces dépouilles, lui dont les convictions énergiques avaient tant de rapports avec celles du grand archevêque! Quelle force ne dut pas y trouver sa vocation intérieure d'être tout par et pour l'Eglise! Quelle prodigieuse influence exerça peut-être ce pélerinage sur Lothaire, quand il avait de plus sous les yeux l'exemple entraînant du souverain pontife, animé, comme le sont d'autres de sa trempe, par la ferme détermination de dévouer et leurs forces et leurs vies à un but unique. »

De Paris, notre héros se rendit à Bologne, si célèbre alors par ses études juridiques, mais nous ne l'y suivrons pas. Son esprit sérieux et appliqué s'y montra le même, et bientôt il approfondit les deux principales branches du droit, celui de Rome et celui de l'Eglise. De retour dans sa patrie, Lucius III, successeur d'Alexandre, commença à l'employer dans les affaires, car le pontife avait été tout d'abord frappé de son instruction étendue et de ses rares facultés. Mais ce fut sous Clément III, son oncle maternel, que Lothaire entra dans la direction immédiate du gouvernement, où il acquit cette expérience pratique indispensable à tout homme d'Etat. La dignité de cardinal devint le prix de son zèle et de son aptitude. Il avait alors 33 ans. En revanche, l'avénement de Célestin III au trône pontifical le rejeta dans l'ombre (1191). Ce pape appartenait à une des familles rivales des Conti, et il donna peu d'occasions à Lothaire de montrer ses talens. Mais celui-ci s'en consola facilement devant le spectacle d'une belle nature, et au sein de l'amitié, deux biens inestimables que ne peuvent procurer les grandeurs ni le luxe des cités. Quand l'injustice ou les vicissitudes humaines répandent de l'amertume sur la vie, les hommes vraiment grands retrouvent la paix en face des simples et gracieux tableaux de la campagne. Le bruissement sourd de tout ce qui se meut et vit sous les ombrages d'arbres séculaires, le gémissement de l'alcyon sur la vague, ou bien les cris qui se répondent dans la montagne, endorment les douleurs profondes, et l'âme se porte naturellement vers le Dieu bon dont le souffle l'anime et la soutient au milieu des épreuves.

« Poussé par l'attrait d'une douce méditation, je me dérobai à l'air orageux de la ville pour ramener mon âme dans un port plus tranquille. Oui, pour jouir en paix de cette vie libre, reposée et sûre, seul reste de ce peu de biens que nous laisse le ciel, pour alléger les mille soucis de mon esprit fatigué, j'abandonnai la noble enceinte de ma ville natale. Une fois caché sous ces ombrages épais du vallon riant dominé par la montagne dont l'antique nom retentit toujours doux à l'oreille, je m'assis à ses pieds : un laurier verdoyant abritait ma tête, et soudain toute pensée sombre s'évanouit (1). »

Ainsi chantait Laurent-le-Magnifique aux bords enchanteurs de l'Ambra, et ainsi faisait un génie plus grave encore et frappé plus que lui des vanités et de la misère de l'homme. Le jeune cardinal se retira sur les biens de sa famille; il y composa son ouvrage intitulé : *Du mépris du monde*, où règne une profonde conviction et un goût réel pour les jouissances élevées de la religion. Qui oserait accuser Lothaire d'hypocrisie dans ces ré-

(1) Da più dolce pensier tirato e scorto,
Fuggito avea l'aspra civil tempesta,
Per ridur l'alma in più tranquillo porto.
Così tradutto il cor da quella, a questa
Libera vita, placida, e sicura,
Che è quel po' del ben ch' al mondo resta;
E per levar da mie fragil natura
Mille pensier, che fan la mente lassa,
Lassia il bel cerchio delle patrie mura.
E pervenuto in parte ombrosa, e bassa
Amena valle che quel monte adombra,
Che 'l vecchio nome per età non lassa,
La ove un verde laur' facea ombra,
Alla radice quasi del bel monte,
M'assisi; e 'l cord d'ogni pensier si sgombra.
(Poesie di *Lorenzo dei Medici*.)

rélations intimes de son âme? Qui l'attribuerait à un amer chagrin de se voir éloigné des affaires? « Bien souvent, dit notre historien, les plus mâles génies contemplent avec une insurmontable tristesse les calamités de la vie mortelle, et les égaremens de la race humaine dans cette lutte héréditaire que soutient le mal contre le bien. Leur cœur est accablé par un sentiment douloureux à la vue des soins inutiles et des viles passions où se consument les forces de l'homme pour atteindre des chimères, tandis qu'il demeure ignare ou indifférent à l'égard du but élevé qu'il devrait se proposer, laisse alors échapper de longues lamentations. Ces hommes, regardant seulement les ombres de l'humanité, ne peuvent y trouver ni compensation ni accommodement; aussi reviennent-ils avec une force doublée à un inflexible attachement aux devoirs de leur position. Toute l'énergie de leur existence se concentre dans ce point unique, ils en écartent même ce qui serait permis pour que rien ne les éloigne de leur grand but; et il leur est bien plus facile de renoncer à une foule de choses que de confondre le sérieux et le brillant de la vie, de manière à faire du dernier un vêtement gracieux qui voile et rende méconnaissable l'élévation intime du premier. De pareils hommes sont les juges de leur siècle, sont les juges de l'humanité entière; colonnes inébranlables sur lesquelles celle-ci s'appuie sous peine de tomber en ruines, sel de la terre qui éloigne la corruption, partout où ils se montrent, ils trouvent leur place; partout où ils travaillent, ils emploient toutes leurs forces; se dévouent tout entiers à ce qu'ils commencent une fois; luttent pour obtenir quelque chose de durable au milieu des changeantes vicissitudes des événemens, et ce que l'ancien Portique cherchait en lui-même, ils le voient plus complet et plus certain dans la nouvelle union que le Christ a effectuée entre Dieu et l'homme.

« Lothaire appartenait à cette classe. Ses vues sur le monde déposent d'une âme grave, ses jugemens sont sévères et portent souvent le cachet d'un profond chagrin inspiré par les erreurs humaines. Alors son regard se fixe uniquement sur le grand Réparateur, comme sur le rayon lumineux qui perce de sombres nuages. « L'Océan est amer et orageux; de même l'amertume et les flots pénètrent la « vie temporelle. Nulle part de paix, de « repos, de sûreté; partout, au contraire, « la terreur, le tremblement, la peine et « la douleur. Oui, la douleur se mêle au « rire, et le chagrin se cache dans les « fleurs de la joie. La vie est bien courte, « et pourtant si pleine de misère; se fatiguant dans le travail, se consumant « dans les angoisses, s'éteignant dans les « souffrances. Et cette misère est longue, « car elle dure jusqu'à la fin; elle est « tenace, car pas un jour n'en est affranchi..... Oh! le sort de l'homme ici-bas « est triste; il naît pour la douleur, et « son corps corruptible ne pourrait soutenir tant de maux si de temps à autre « un rayon céleste ne venait le réjouir. « Mais, hélas! combien y en a-t-il dans le « monde qui ne ressentent jamais aucun « goût pour ces joies spirituelles et éternelles, se courbant sous le joug des « plaisirs mondains! Malheureux, à quoi « pensons-nous? Que commençons-nous, « que faisons-nous chaque jour? Nous « tendons de vaines toiles d'araignée; « nous nous dissipons nous-mêmes; « nous dispersons nos jours, et notre « temps se perd en d'oiseuses considérations, en de mauvaises actions, ou au « milieu de joies futiles et passagères. » Quelquefois sa voix prend des accens encore plus sombres et plus tristes pour peindre le sort de l'homme et ses inénarrables douleurs. « Plût à Dieu, s'écrie-« t-il avec Jérémie, que le sein de ma « mère fût devenu ma tombe! L'homme « est destiné au malheur. Pétri d'un vil « limon, conçu dans le péché, né pour le « châtiment, il commet le mal qu'il ne « voudrait pas et le crime qui lui déplait, puis se livre à une vanité sans « résultat et devient la proie de la corruption..... Avant qu'il puisse pécher, « il est déjà souillé par le péché. Oui, sa « conception est impure, impure encore « est sa nourriture dans le sein de sa « mère. Les uns arrivent difformes et « contrefaits, les autres idiots, sourds ou « impotens; tous gémissent dès leur entrée dans la vie, tous sont faibles, incapables de s'aider, pires que les ani-

« maux eux-mêmes. Oh! qu'ils sont plus « heureux, ceux qui meurent avant d'a« voir vu la lumière! Chaque jour aussi « la vie se fait plus courte : bien peu at« teignent la quarantaine, moins encore « l'âge de soixante ans. Et alors quelle « dégradation de l'âme et du corps n'at« tend pas le vieillard!.....»

C'est sur ce ton que le cardinal Conti continue de passer en revue toutes les positions de la vie, gémissant sur la folie humaine, flétrissant le vice par de brûlans stigmates, ou élevant à son tour la vertu dans un langage exalté. Quelquefois, il semble entendre Hamlet devisant sur le vide de la gloire dans un cimetière, jouant avec les cendres du fameux conquérant de l'Asie; mais chez l'Hamlet chrétien, la foi éclaire la scène de son flambeau brillant et dissipe les vapeurs qui s'amoncèlent; le froid scepticisme, le suicide au cœur lâche ne se présentent pas un instant à sa pensée.

. . . . To die, to sleep,
No more; — and, by a sleep, to say we end
The heart ach, and the thousand natural shocks
That flesh is heir to — 'tis a consummation
Devoutly to be wish'd. To die; — to sleep; —
To sleep! per chance to dream; — ay, there's the rub;
For in that sleep of death what dreams may come,
When we have shuffled off this mortal coil,
Must give us pause (1).

(*Shakspeare.*)

Déchirant et trop véridique tableau de l'âme aux prises avec le doute, et *qui* aboutit à se soustraire volontairement au fardeau de la vie! Triste consolation pour l'âme vraiment énergique, et qui déguise mal le désespoir! Ici, pas un rayon vivifiant pour ranimer les forces défaillantes; des ossemens arides dans un sépulcre où s'engloutissent croyances, activité, courage, tout, jusqu'à l'espérance : voilà ce que nous offre le poète des royales douleurs.

(1) « Mourir, dormir, rien de plus. — Et dire que dans ce sommeil nous terminerons l'agonie du cœur, et ces mille chocs de la nature qui sont l'apanage de la chair. — C'est une fin qu'on doit désirer avec ardeur. — Mourir, — dormir; — dormir!... peut-être rêver; — oui, voilà le mot pénible; car dans ce sommeil de la mort quels rêves peuvent venir, quand nous aurons secoué cette enveloppe mortelle, il y a bien de quoi nous arrêter. »

Oh! qu'il est différent le cri de douleur jeté par Conti sur la vie troublée de ce monde! Monarques et peuples, riches et pauvres, forts et faibles, rien n'échappe à son appel lugubre auquel chacun répond pour être jugé d'après la loi divine; mais pourtant Dieu apparaît pour relever, soutenir et fortifier sa créature, et la rigueur même du devoir enflamme cette grande âme chrétienne. On sent que le monde croulerait sur sa tête sans qu'il en fût épouvanté :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Oui, Dieu pour Lothaire, c'est le mot de l'énigme; Dieu, le secret mobile de ses actes, l'objet de ses vœux, et avec cette pensée sublime, bientôt il remuera le monde. Ce Dieu le destinait à de grandes choses; la retraite l'y prépara. Dans sa solitude d'Anagni, l'œil fixé constamment sur le ciel, il en fit descendre le principe de cette énergie inébranlable nécessaire aux grands hommes pour accomplir leur mission.

En 1198, Célestin III termina un règne fécond en événemens; et à la grande surprise de l'Europe, un jeune cardinal de trente-sept ans réunit l'unanimité des suffrages. Innocent III éclipsa et fit oublier Lothaire Conti.

Jusqu'ici, Innocent III n'est apparu à nos yeux que dans la vie privée : quelques momens rapides passés au milieu des affaires publiques ne suffisaient ni pour faire connaître toute l'élévation de son génie, ni probablement pour révéler à lui-même le sentiment de sa propre force; car s'il est vrai que les grands hommes dominent les circonstances, les événemens les dominent à leur tour en leur donnant l'occasion de développer toutes leurs puissantes facultés. Le pilote connaît-il son habileté et son sang-froid avant d'avoir affronté l'orage, ou bien l'aiglon ne s'effraie-t-il pas quand son œil timide encore plonge furtivement dans l'abîme sur lequel son aire est suspendue? Bientôt le roi des airs fixera audacieusement le soleil, et perdu dans les cieux, il verra bien loin au dessous de lui les cimes altières des montagnes; mais que de fois n'essaie-t-il pas ses jeunes ailes avant de prendre son sublime

essor ! Le cardinal Lothaire, retiré dans une belle campagne environnée de tout ce qui donne du repos à l'âme, pouvait jeter un regard dédaigneux sur les honneurs et déplorer la sottise des hommes qui courent après des chimères; mais une fois placé au faîte de la société d'alors; mais lui, pape de trente-sept ans, préféré à tant de cardinaux vieillis dans la pratique des affaires et recommandables par leur mérite, sera-t-il fidèle aux maximes qu'il se traçait dans la solitude ? Car autre est de rassembler de belles sentences évangéliques (qui n'en peut faire autant ?); autre d'y conformer sa conduite. L'*action*, voilà la pierre de touche du sage et du chrétien. Certes, nous, hommes du dix-neuvième siècle, nous savons de reste des phrases académiques sur le renoncement, sur la liberté, sur la religion, écrites par des gens dont les actes contredisent formellement les paroles. Il est même des historiens qui ne craignent pas de proclamer l'indifférence absolue en matière de morale ou de politique, pourvu qu'un homme jette de l'éclat sur la grande scène du monde. « Partout où je rencontre une grande capacité, a dit un auteur moderne (1), j'aime à la saluer. Et disons-le, Innocent III domine son siècle bien autrement que Philippe-Auguste et les princes contemporains. » Eh bien! nous disons : Non, vous ne devez point saluer une grande capacité si elle abuse d'elle-même. Non, vous ne devez point la saluer, si elle brise le frein de la justice, de la morale et du droit; car alors vous ferez du fétichisme. Partout où vous trouverez une grande capacité, vous la saluerez! Saluez donc et Mahomet, et Cromwell, et Robespierre; car eux aussi eurent de *grandes capacités*. Saluez aussi toute cette école de *roués* politiques, hommes à *grande capacité*, qui la font consister à effacer aujourd'hui leurs antécédens de la veille; à se plier et replier au point de s'assouplir à ce qu'exigent les intérêts du monde et la fortune du jour; capacité de la bête fauve qui guette sa victime en attendant qu'elle lui suce le plus pur de son sang. Oui, Innocent III domine son siècle bien autrement que Philippe-Auguste, mais pourquoi? Parce que ce pontife n'a point prostitué son génie au vent de la prospérité; parce que sa *capacité* a toujours compris la modération et la religion; parce que son énergie a été employée tout entière au profit de l'opprimé; parce que sa conduite a déposé, jusque dans les plus petits détails, de l'accord intime existant entre sa vie religieuse et sa vie politique. Voilà pourquoi il a dominé son siècle; voilà pourquoi nous le saluons; mais non à cause de sa *capacité* seule; car, à nos yeux, la capacité sans la vertu est une *calamité*. Saluons donc cet astre qui se lève brillant et pur pour nous échauffer de ses rayons bienfaisans, et nous guider de sa lumière dans l'épineux sentier de la vie; mais ne nous prosternons pas devant chaque météore sanglant qui égare et bientôt n'éclaire que des ruines.

Après la mort de Célestin III, trois membres du sacré collége pouvaient surtout espérer de monter sur le trône papal. Le cardinal Jean de Colonne (c'était le premier) avait pour lui le désir manifesté par le dernier pontife avant de mourir; après lui, Jean de Salerne comptait au moins sur dix voix, et les autres se réunissaient sur le cardinal Octavien. Mais soudain celui-ci se lève et déclare qu'il reconnaît dans Lothaire, comte de Segni, un mérite bien supérieur au sien et plus digne d'obtenir la tiare. « Tous connaissaient sa profonde « érudition; sa volonté forte de veiller « sur l'indépendance de l'Eglise; ses ef- « forts pour en faire exécuter les ordon- « nances; enfin, son activité, son habi- « tude des affaires et la gravité de ses « mœurs. La seule considération de son « âge devait-elle rendre inutiles tant de « brillans avantages, ou plutôt les cir- « constances ne prescrivaient-elles pas « impérieusement d'oublier les usages « ordinaires; n'exigeaient-elles point la « ferme et énergique influence d'un « homme dans la force de l'âge, plutôt « que la timide et souple direction d'un « vieillard? » Tel fut le langage d'Octavien, et sa voix réunit l'unanimité des suffrages sur la tête de Lothaire.

« Pendant l'élection, on remarqua trois pigeons qui ne cessaient de voler sur le

(1) Capefigue.

lieu où délibérait le conclave ; mais quand toutes les voix furent tombées sur Lothaire, et qu'il eut pris la place désignée par l'usage au nouvel élu, le plus blanc de ces oiseaux vint voler à sa droite. On parla aussi de présages et de révélations. Innocent parut si grand à ses contemporains, son influence sur la politique fut si forte et si active, qu'ils crurent à une providence spéciale du chef invisible de l'Eglise sur lui et par lui sur elle-même (1). »

Et cette voix populaire ne se trompait point; les temps étaient mauvais et de rudes combats attendaient le nouvel athlète. A Frédéric I[er] il avait fallu un adversaire comme Alexandre III ; Dieu l'avait formé et donné à son Eglise. Trente-neuf ans plus tard, en 1198, la puissance des Hohenstaufen ne se montrait pas moins menaçante. Son sceptre de fer s'étendait jusqu'aux portes de Rome ; et l'Allemand, fier de sa supériorité physique, dominait en maître sur l'Italie, qui le payait avec usure en haine et en malédictions. Si la couronne impériale était encore donnée à cette maison, c'en était fait, humainement parlant, de l'Eglise ; il fallait des miracles pour lui rendre sa vie et sa liberté ; en un mot, il s'agissait de vaincre ou de périr. « Enfermé de tous côtés par les domaines de cette famille, que des Allemands tenaient en fief pour fortifier encore ses prétentions, le pape fût devenu (ce que voulait le dernier conquérant moderne) le patriarche de la cour hohenstaufienne, et la chrétienté, semblable à Constantinople, eût été soumise à ses caprices... »

« Mais dans ces temps l'Eglise avait une supériorité réelle sur les états européens. Reposant sur une base spirituelle, elle concentrait dans son sein l'essence même du pouvoir spirituel, et, dans l'usage qu'elle en faisait, ne manquait pas d'éprouver combien elle l'emportait sur les forces purement matérielles. Elle seule était animée d'une idée clairement perçue et qui ne mourait jamais dans ses membres ; car la conservation et la réalisation de cette idée n'étaient pas limitées à la personne d'un pape, dont l'importance individuelle, toute grande qu'elle pût être, n'en faisait jamais que le représentant, le véhicule de cette même idée pour arriver au monde. Aussi doit-on ajouter que si parfois l'homme paraît contredire cette assertion, cependant la force interne de l'idée n'en souffre point ; car les règnes si courts de la plupart des papes la transmettaient intacte à ceux dont la vie s'identifiait avec celle de l'Eglise, et devenaient un puissant motif pour mettre à sa tête seulement des gens qui, réunissant et habileté, et lumière, et volonté, donnaient de sûres garanties pour une administration universelle. De cette claire conscience d'elle-même, l'Eglise tirait sa persévérance dans la poursuite d'un grand but bien distinct, sans que le pouvoir pût lui opposer de résistance durable, ni savamment combinée. Autant, en effet, dans celui-ci les rayons divergeaient en tous sens, autant dans celle-là ils se rencontraient tous au même foyer. Peu de princes avaient une fin à laquelle ils sacrifiassent leur vie entière. Saisis à l'improviste par la circonstance, dominés par la passion du moment, ils poursuivaient bien leurs projets, selon leur caractère, avec une violence irrésistible et une indomptable audace ; mais à la longue ils devaient céder devant la puissance de l'Eglise, marchant avec suite, quoique avec lenteur, portée par toute la supériorité de l'esprit sur le corps. Une seule race de souverains osa lutter contre elle pour obtenir la prépondérance terrestre, et cette race seule aussi se proposa un plan arrêté : ce furent les Hohenstaufen. Mais encore ce combat servit-il à assurer la suprématie papale, et les pontifes qui le soutinrent brillent dans l'histoire d'un éclat dont ils n'auraient pas joui sans ces terribles divisions. Ensuite de ces événemens, portons nos regards sur le cours des âges ; voyons comme la papauté a dépassé en durée toutes les autres institutions de l'Europe ; comme elle a vu vivre et mourir les autres états ; comme, parmi les incessantes vicissitudes des choses humaines, elle seule demeure inébranlable, toujours animée et soutenue par le même esprit ; puis, dites : Oserons-nous bien nous étonner de voir tant de gens trouver en elle le rocher qui s'é-

(1) Hurter, t. 1, l. 1.

lance ferme et tranquille au dessus des flots orageux des siècles (1)! »

Ainsi donc une mission de paix et de civilisation, une force toute spirituelle, principe de vie et de durée : voilà ce que nous offre l'histoire de la papauté. A peine, dans cette longue succession de pontifes, s'en trouve-t-il quelques uns qui faillissent à leur vocation; anomalies étranges, nous paraissant presque un hors-d'œuvre, *non erat hic locus*. Au milieu de ces monarques, tantôt despotes brillans, comme Richard-Cœur-de-Lion; tantôt lâches et cruels tyrans, comme son frère Jean; tantôt époux sans foi, tel que Philippe-Auguste, la papauté marche toujours sans crainte vers ce grand but que lui montre dans l'avenir le doigt de la Providence.

Et pourtant il est des esprits qui ne veulent pas accepter des faits; *historiens à imagination*, comme dit M. Hurter, ils préfèrent en suivre les écarts plutôt que d'approfondir ce qu'il leur est cependant honteux d'ignorer s'ils se mêlent d'enseigner. « Il y a une école, dit un « auteur déjà cité, qui veut trouver dans « l'influence des papes sur la société le « triomphe des idées morales et le prin- « cipe des lumières. Sans doute, les pa- « pes intervinrent quelquefois pour rap- « peler aux puissans les devoirs de la « vie sociale, les grands principes du « mariage, de la paternité souveraine; « mais l'action générale de l'autorité pa- « pale fut étroite et mesquine. » *Etroite et mesquine!* Mais, de grâce, faudrait-il au moins nous dire de quelle manière vous eussiez voulu que cette action fût exercée! Détruire est bien quelquefois, mais il faut aussi édifier. Oui, nous soutenons avec raison que l'influence des papes a été morale, car les exemples en sont nombreux. Et il ne s'agit pas seulement de monarques rappelés au devoir, mais de simples particuliers qui avaient recours à Rome pour être éclairés, fortifiés ou redressés. Qu'il vous plaise d'ouvrir les recueils de droit canon, des conciles, des lettres pontificales, et vous y trouverez des *milliers* de plaintes, d'appels et de consultations qui se pressent vers le centre de la sagesse chrétienne. Assurément, la bonne foi exigerait que vous connussiez ces pièces à décharge avant de condamner si légèrement, et surtout d'ajouter avec une singulière naïveté, qu'ils *resserraient tout dans les limites des dogmes catholiques*. N'est-ce pas, en effet, une chose étonnante qu'un pape soit catholique, et qu'il ne parle pas au treizième siècle comme fait M. Capefigue au dix-neuvième? J'avoue que je serais beaucoup plus surpris du contraire. En présence de telles préoccupations, on serait tenté de douter que notre siècle marche : Voltaire était souvent plus juste.

Quoi qu'il en soit, le nouveau pape ne regardait pas comme *étroits et mesquins* les devoirs de sa nouvelle position; car à ses yeux ils embrassaient le monde. « Lothaire connaissait en partie par ex- « périence les difficultés de sa sublime « dignité. Déjà il s'était précédemment « expliqué sur le malheureux sort des « grands. Dès que l'homme s'élève sur « les degrés de la distinction, les soins « et les soucis s'amoncellent sur sa tête; « les pénitences demeurent suspendues, « les veilles se prolongent, la nature se « mine, l'esprit s'affaiblit. On perd le « sommeil et l'appétit; les forces s'épui- « sent; le corps est exténué, et une triste « fin est la conclusion d'une triste vie! « Ainsi donc, me voilà investi de la plus « haute dignité de la chrétienté! Quelle « responsabilité pour une seule négli- « gence! Que de travaux qui surpassent « presque les forces d'un homme pour « tout prévoir, régler, coordonner et « conserver! Et moi, le plus jeune de « tous; moi, placé au dessus de tant « d'autres plus âgés, plus recommanda- « bles par leur dignité et leurs lumières. » Aussi se répandait-il en gémissemens, en prières; aussi se débattait-il avec lui-même; ainsi avait fait Grégoire-le-Grand, en se cachant quand on lui annonça qu'il remplaçait Pélage; ainsi son successeur, non moins grand, Grégoire VII, avait douté de sa capacité pour occuper une dignité dont aucune autre sur la terre n'approchait, suivant ses idées, et devant laquelle toute dignité humaine devait se reconnaître insuffisante. De même encore, l'homonyme de Lothaire, Innocent II, s'était opposé à sa propre éléva-

(1) Hurter, t. I, p. 74-75.

tion aussi longtemps que possible ; de même Eugène III avait dû être mis de force par les cardinaux sur le trône pontifical ; puis Adrien IV, dans le tourbillon de soucis et d'affaires qui l'entouraient, soupirait après sa vie passée, après son île et l'obscurité de son cloître, malgré sa confiance que le Seigneur, qui le jetait entre le marteau et l'enclume, soutiendrait le fardeau de son bras vigoureux et suppléerait à sa faiblesse. Et Alexandre III lui-même ne s'était-il pas soumis, malgré lui, à diriger l'Eglise comme à la volonté de Dieu ? Or, que fussent donc devenues et cette volonté et la vérité dont ces chefs de l'Eglise devaient être les mandataires et les apôtres, si, pareils à Octavien (Victor III), ils eussent usurpé cette dignité d'une manière outrageuse ; ou, courant après une gloire humaine, ils eussent livré l'Eglise elle-même aux caprices du pouvoir temporel ? Mais pas plus dans le cas actuel que dans les autres, les électeurs sacrés n'abandonnèrent leur grande idée. Le premier d'entre les cardinaux diacres s'avança vers Lothaire, le revêtit du pluvial de pourpre et le salua du nom d'Innocent (1). »

Le jour même de son intronisation, le nouveau pape prononça un discours sur les obligations du pasteur universel. Tout le peuple assemblé et le clergé de Rome l'entouraient dans un profond silence. « *Quel est donc*, dit-il en élevant la voix, *quel est donc le serviteur fidèle et prudent que son maître a commis sur sa maison pour distribuer la nourriture au temps marqué?* La parole éternelle nous montre les qualités de celui qui est placé à la tête de la maison, et comment il doit la régir. Il doit être fidèle et prudent pour distribuer la nourriture au temps marqué : oui, *fidèle*, pour la distribuer ; *prudent*, pour la donner au temps convenable ; puis, on nous dit : *Qui* l'établit ? — C'est le Seigneur. — *Qui est* établi ? — Un *serviteur*. — Ce qu'il est ? — *Fidèle* et *prudent*. — *Sur qui* est-il établi ? — Sur la maison. — Pourquoi il est établi ? — Pour distribuer la nourriture. — Et quand ? — *Au temps marqué*.

« Pesons chacune de ces paroles ; car ce sont celles du Verbe éternel, et chacune a son importance, chacune renferme un sens profond.

« D'abord il ne peut y avoir qu'un Seigneur, celui qui porte écrit sur ses vêtemens et sur sa ceinture : « *Le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs* ; » celui dont il est écrit : « *Le Seigneur est son nom*. » C'est lui-même qui a donné au siége apostolique le premier rang, afin que personne ne soit assez osé pour résister à ses ordres ; comme aussi c'est lui qui a dit : « *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*. Car comme il a posé le fondement de l'Eglise, et que lui-même est ce fondement, sans doute les portes de l'enfer ne gagneront jamais rien sur elle. Ce fondement est inébranlable, et *personne*, dit l'Apôtre, *ne peut en établir un autre que celui-ci qui est J.-C.* Aussi les flots tumultueux peuvent-ils bien se soulever contre la barque de Pierre où dort le Seigneur ; elle ne sombrera pas ; car Jésus commande à l'orage et à la mer, et le calme renaît ; en sorte que les hommes s'étonnent en disant : *Quel est donc celui-ci auquel les vents et la mer obéissent?* C'est là cette maison haute et forte dont la vérité éternelle a dit : *La pluie tomba, les torrens se gonflèrent, les vents rugirent et se précipitèrent sur la maison, mais elle ne tomba pas, parce qu'elle était bâtie sur le roc* ; oui, sur ce roc dont parle l'Apôtre, *sur le Christ*. Il est clair que le Saint-Siége ne perd rien par les épreuves ; mais que, fort de la promesse divine, il peut dire avec le prophète : *C'est du sein de la tribulation que vous m'avez conduit au loin*. Il s'abandonne plein de confiance à l'assurance donnée par le Seigneur aux apôtres : *Je suis tous les jours avec vous jusqu'à la fin des siècles*. Certes, si Dieu est avec nous, qui peut être contre nous ? Car cette institution venant non des hommes, mais de Dieu, et même du Dieu-Homme, c'est en vain que travaille l'hérétique

(1) Amator æqui et boni, inimicus autem nequitiæ et malitiæ, adeo ut non tam sorte quam merito Innocentius vocaretur. — Les papes ne prenaient pas encore eux-mêmes leurs noms.

« ou le schismatique; c'est en vain que « travaille le loup perfide à ravager la « vigne, à ébranler le roc, à renverser « le flambeau pour éteindre la lumière; « car, comme disait le célèbre docteur « Gamaliel, *si l'œuvre vient des hommes,* « *elle périra; mais si elle vient de Dieu,* « *vous ne pourriez la combattre, de peur* « *de devenir comme ceux qui luttent* « *contre Dieu.* Le Seigneur est mon es« pérance; je ne crains point les hommes. « Je suis donc ce serviteur que Dieu a « placé sur sa maison : puisse-t-il me « donner d'être fidèle et prudent pour « distribuer à tous la nourriture au « temps marqué!

« Oui, un serviteur, et le serviteur des « serviteurs! Plaise à Dieu que je ne sois « pas de ceux dont il est dit : *Qui fait* « *le péché est l'esclave du péché;* ou bien « encore : *Fourbe, je t'ai tenu quitte de* « *tout;* ou enfin : *Qui connaît la volonté* « *du Seigneur et ne la fait pas, celui-là* « *mérite une double peine!* Mais non; « puissé-je plutôt être de ceux à qui le « Seigneur dit : *Quand vous aurez tout* « *bien fait, dites encore : Nous sommes* « *des serviteurs inutiles.* Je suis un servi« teur et non un maître. Le Seigneur dit « aux apôtres : *Les rois des peuples do*« *minent sur eux, et les puissans parmi* « *eux sont appelés seigneurs : il ne doit* « *pas en être ainsi parmi vous; mais* « *que celui-là qui est plus haut soit l'es*« *clave de tous, et que celui qui est plus* « *distingué devienne le serviteur des au*« *tres.....*

« Magnifique honneur! Je suis placé « sur la maison : mais aussi quel pesant « fardeau! Je suis le serviteur de toute « la maison réunie, me devant aux sages « et aux non sages. Bien des gens peu« vent à peine servir convenablement un « seul homme, comment un seul pour« rait-il servir tous à la fois. Chacun est « faible, et moi je ne le serais pas! « Chacun est tourmenté, et moi seul je « ne brûlerais pas! Puis, au dehors de « moi, des peines journalières et le soin « de toutes les églises! Oh! que d'angois« ses, que de douleurs, que de soucis et « de difficultés à porter! que de choses « à entreprendre plus encore qu'à termi« ner! Cependant je ne veux point faire « retentir bien haut ce que j'entreprends, « de peur d'être au dessous de ce que « j'aurai entrepris. Qu'un jour dise à « l'autre ce que je supporte; que la nuit « raconte à l'autre mes soucis. Ma dureté « n'est pas celle de la pierre, et ma chair « n'est point d'airain. Néanmoins, mal« gré mes faiblesses et mes manquemens, « Dieu me donne de la force, lui qui rè« gle tout convenablement sans rien né« gliger. Aussi, parce que la voie de « l'homme n'est pas dans ses propres « mains, espéré-je être conduit par ce« lui qui retira saint Pierre des flots de « la mer, afin qu'il ne s'enfonçât pas; qui « aplanit l'inégal et redresse le recourbé. « Vous venez d'apprendre les conditions, « apprenez maintenant les objections.

« Je suis un serviteur : je dois être *fi*« *dèle et prudent pour distribuer* la nour« riture au temps marqué. Ici Dieu de« mande de moi trois choses : la fidélité « du cœur, la prudence des actes, la nour« riture de la bouche; car si le cœur « croit, on est juste, et qui confesse sa « croyance par sa parole est heureux. « Abraham a cru en Dieu, et cela lui a « été imputé à justice.

« Sans foi il est impossible de plaire à « Dieu, parce que ce qui n'est pas de la « foi est péché. Or, si je n'étais pas moi« même ferme dans la foi, comment « pourrais-je affermir celle des autres? « C'est même un des principaux devoirs « de ma charge, suivant la décision du « Seigneur qui dit à Pierre : *J'ai prié* « *pour toi afin que ta foi ne défaille point;* « *et quand tu seras converti une fois,* « *confirme tes frères.* Il pria, et la foi de « l'apôtre fut confirmée, parce qu'à cause « de sa soumission tout est accordé au « Sauveur. C'est pourquoi la foi du siége « apostolique n'a jamais varié, mais est « restée ferme et inébranlable, afin que « le privilége de saint Pierre ne se perdît « jamais. Avant tout, j'ai donc besoin de « foi, étant responsable devant Dieu seul « de toutes les autres fautes, mais étant « responsable devant l'Eglise des erreurs « contre la foi. J'ai la foi, et une foi cer« taine, parce qu'elle est apostolique; « j'ai encore confiance que ma foi me « rendra heureux, d'après celui qui a « dit : *Ta foi t'a sauvé : va, et ne pèche* « *plus.* Cependant la foi sans les œuvres « est morte; la foi est vive, elle agit par

« l'amour, parce que la justice vit de la « foi. Ce ne sont pas les gens qui écoutent, mais ceux qui pratiquent la parole de Dieu qui sont justes devant lui. « Quiconque l'écoute et ne la fait point, « cette parole, peut être comparé à « l'homme contemplant sa figure dans « un miroir. Du reste, la fidélité sans la « prudence sert à peu de chose, non plus « que la prudence sans la fidélité.

« Oui, je dois être fidèle et prudent. Il « est écrit : *Soyez prudent comme le serpent*. Oh! de quelle prudence n'ai-je « pas besoin pour comprendre la plénitude de mes obligations; pour que ma « gauche ne sache point ce que fait ma « droite, pour savoir distinguer le lépreux de l'homme sain, le bien du mal, « la lumière des ténèbres; afin que je « n'appelle pas mal ce qui est bien, ni « bien ce qui est mal, la lumière ténèbres, ni les ténèbres lumière; que je « ne condamne point à mort les âmes « qui sont vivantes, ni à la vie celles « qui doivent mourir! C'est bien avec « raison que le pectoral double et carré « était réputé la plus noble partie des « ornemens du grand-prêtre. La raison « du pape dont celui-ci était la figure « doit en effet avoir quatre faces, et discerner le vrai du faux, le bien du mal; « le vrai, pour ne point errer dans la foi; « le bien, pour ne point faiblir dans les « œuvres. Il lui faut également distinguer entre deux volontés : la sienne et « celle du peuple, de peur que si un « aveugle en conduit un autre, ils ne « tombent tous deux dans un fossé. Le « pectoral avait quatre côtés, signifiant « les quatre sens de l'Écriture qui doivent être connus au pape : les sens historique, allégorique, tropique et anagogique. Il était en outre double, à « cause des deux Testamens, ce que le « pape ne peut méconnaître, parce que « la lettre tue et que l'esprit vivifie. A « quatre facettes, parce que le Nouveau « Testament est divisé en quatre évangiles; double, à cause de l'ancienne loi « qui fut gravée sur deux tables. Qu'elle « doit être grande la prudence qui répond à toute sagesse résout, toutes les « questions embrouillées, lève tous les « doutes secrets, traite toutes les affaires, « rend toute espèce de jugement, explique l'Ecriture, prêche au peuple, punit les fauteurs de désordres, confirme « les faibles, combat l'hérésie, et veille « sur la chrétienté catholique! Ah! qui « peut y suffire?..... que celui-là reçoive « nos louanges. Aussi le Seigneur dit-il « expressément : *Où est le serviteur fidèle et prudent? je l'établirai sur la maison.* »

« Moi, je suis établi sur cette maison! Plût à Dieu que je pusse briller « non moins par mon mérite que par « ma place! La gloire du Seigneur en « est accrue quand il opère sa volonté « par un mauvais serviteur, car alors « on attribue tout, non à la puissance « humaine, mais à la force divine. « Mais qui suis-je? ou qu'est la maison « de mon père, pour que je siége au dessus des rois et que j'occupe la place « d'honneur? C'est de moi cependant « que le prophète dit : *Je t'ai établi sur les peuples et les royaumes, afin que tu arraches, détruises, anéantisses, et aussi pour que tu bâtisses et plantes.* « C'est encore à moi qu'il a été dit dans « la personne de l'apôtre : *Je te donne les clefs du royaume du ciel; ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel.....* Ainsi Pierre peut lier les autres sans lui-même l'être par personne. « Toi, continue-t-il, tu t'appelles Céphas, c'est-à-dire la tête. Or comme « dans la tête on trouve réunis tous les « sens qui sont répartis séparément dans « les autres membres, de même aussi les « autres sont-ils appelés à partager ces « soins, mais Pierre seul reçoit la plénitude de la puissance.

« Vous voyez maintenant quel est ce « serviteur que le Seigneur a établi sur « sa maison; aucun autre que le représentant du Christ, le successeur de « Pierre. Il tient le milieu entre Dieu et « l'homme; au dessous du premier, au « dessus du second; il juge tous et n'est « jugé de personne, car, dit l'apôtre, « *c'est Dieu qui me juge*. Mais lui, que la « sublimité de sa position élève, est rabaissé par les fonctions d'un serviteur, « afin que l'humilité soit élevée et la « hauteur abaissée, car Dieu combat le « superbe et fait grâce à l'humble, et « quiconque s'élève sera humilié, les vallées seront comblées, tandis que les

« montagnes et les collines seront nivelées. O porte du salut! plus tu es haute, plus aussi tu descends au dessous de tout. *Ils t'ont fait prince*, est-il aussi écrit : *mais ne sois point arrogant*, sois bien plutôt comme un d'entre eux. La lumière est mise sur le chandelier pour que tous puissent la voir dans la maison; mais si la lumière est sombre, comment les ténèbres ne seraient-elles pas épaisses? C'est le sel de la terre, mais si le sel est sans goût, avec quoi assaisonnera-t-on? Assurément il ne sera bon qu'à jeter sur le chemin et à être foulé aux pieds. Il a plus reçu pour veiller avec plus d'assiduité, non pour se glorifier. Il rendra compte à Dieu, non seulement de lui-même, mais encore de tous ceux que celui-ci a confiés à sa direction. Car le Seigneur ne fait aucune distinction dans sa maison; il ne dit pas *les domestiques*, mais *la maison*, comme s'il ne s'agissait que d'une seule, puisqu'il n'y aura qu'un seul pasteur et un seul troupeau. Ma colombe, ma bien aimée est unique; la robe du Seigneur n'avait point de coutures, et ne fut point partagée; dans l'arche, tous, quel que fût leur nombre, furent sauvés des eaux sous un seul pilote, et ceux qui étaient dehors furent engloutis ensemble dans les eaux du péché.

« Le serviteur est placé sur la maison pour distribuer la nourriture au temps marqué. Notre Seigneur Jésus-Christ a institué la suprématie de saint Pierre avant sa passion, pendant sa passion, et après sa passion. Avant sa passion, car il a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel*. Pendant la passion, quand il a dit : *Simon, voilà que Satan a désiré te passer au crible comme le froment;* et moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas; et toi, *quand tu seras converti, affermis tes frères*. Après sa passion, quand il lui dit par trois fois : *Pais mes agneaux*. La première fois, il désignait la sublimité de la dignité; la seconde, la fermeté dans la foi; la troisième, la charge de pasteur : trois choses auxquelles se rapporte clairement mon texte. La fermeté dans la foi, c'est-à-dire, prudent et fidèle; l'élévation de la dignité, car il est établi sur la maison; la pâture des brebis, puisqu'il distribue la nourriture.

« Or, cette nourriture, il la distribue par l'exemple, la parole et le sacrement. C'est comme si le Seigneur avait dit : Paissez-les par l'exemple de votre vie, par la parole de votre science, par le sacrement de l'autel; par l'exemple des actes, la parole de la chaire, le sacrement de la communion. La Vérité éternelle a dit du premier : *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé*. L'Ecriture sainte désigne le second par ces mots : Il l'a nourri du pain de vie, et il l'a abreuvé des eaux de la saine sagesse. Enfin, du troisième le Seigneur lui-même dit : Ma chair est la véritable nourriture, et mon sang est le véritable breuvage.

« Je dois donner à la maison la nourriture de l'exemple, afin que ma lumière luise devant les hommes et qu'ils voient mes bonnes œuvres et louent mon Père dans le ciel. Car personne n'allume une chandelle pour la mettre sous le boisseau, mais bien sur un chandelier, afin d'éclairer tous ceux qui sont dans la maison..... Si le prêtre pèche, lui qui est l'oint du Seigneur, il fait pécher tout le peuple, car chaque faute devient d'autant plus répréhensible que le coupable est plus grand. Je dois encore distribuer la nourriture de la parole, pour faire profiter le talent qui m'est confié; parce que, suivant les paroles de l'apôtre, le Seigneur ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher, afin que les petits chiens obtiennent les miettes qui tombent de la table de leur maître; car l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole qui vient de la bouche du Seigneur. Je dois la distribuer, cette nourriture, afin que ces paroles ne trouvent point sur moi et encore moins contre moi leur application : *Les petits enfans demandaient du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner*. Je dois distribuer à la maison la nourriture du saint sacrement, pour qu'elle reçoive la vie et se sauve de la mort, le Seigneur ayant dit : *Je suis le pain*

de vie qui vient du ciel; Quiconque en mange vivra éternellement. Ma chair est le pain de vie du monde. Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, la vie n'est point en vous.

« Ainsi, je dois vous distribuer cette triple nourriture, mais au temps convenable. Suivant Salomon, chaque chose a son temps. D'abord la nourriture de l'exemple; ensuite celle de la parole, pour vous disposer à bien recevoir la nourriture du sacrement, car Jésus a commencé par travailler et enseigner. Par là il nous a donné l'exemple, afin que nous marchions sur les traces de celui qui n'a point fait le mal, et dans la bouche duquel il n'a été trouvé rien de mauvais. Or qui fait ce qu'il enseigne sera appelé grand dans le royaume du ciel. Car si j'enseigne sans pratiquer, ne serait-on pas en droit de me dire : *Médecin, guéris-toi toi-même; et hypocrite, arrache d'abord la poutre qui est dans ton œil, puis viens ôter la paille dans celui de ton frère.....* Tu prêches qu'il ne faut point voler, et tu voles; qu'on ne doit point commettre d'adultère, et tu le commets; car Dieu dit à l'impie : *Pourquoi parles-tu de ma justice, et prends-tu mon alliance dans ta bouche?* Oui, on méprisera les enseignemens de celui dont la vie ment à ses paroles. *Je me suis fait tout à tous*, s'écrie l'apôtre, *pour les gagner tous à Jésus-Christ.* Je me réjouirai avec les heureux; je pleurerai avec les infortunés, afin que je remplisse le but de ma mission. Avec les parfaits, je parlerai sagesse; mais croyez que je ne saurai rien sans Jésus le crucifié. Aux petits enfans dans le Seigneur, j'offrirai du lait, et non une nourriture forte, car celle-ci ne convient qu'aux adultes. C'est pourquoi il faut que l'homme s'éprouve lui-même, et qu'il mange le pain et boive le calice, car celui qui mange indignement, mange son jugement même, parce qu'il ne discerne pas le corps du Seigneur.

« Ainsi donc, mes frères et enfans bien-aimés, moi, je vous distribue la nourriture de la divine parole prise sur la table de l'Écriture sainte. J'attends de vous la récompense, une rémunération, c'est que, abjurant toutes querelles et haines, vous éleviez vers le ciel des mains pures : obtenez-moi par votre foi ardente la grâce de remplir convenablement la charge de serviteur apostolique qu'il a mise sur mes faibles épaules; de la remplir pour l'honneur de son nom, pour le salut de mon âme, le bien de l'Église universelle, le profit de toute la chrétienté. Que N. S. J.-C., qui est Dieu par dessus tout, soit loué dans les siècles des siècles. »

Maintenant qu'on se reporte aux paroles échappées à Lothaire Segni dans sa solitude récente, ce discours n'en est-il pas un commentaire sublime? Que d'élévation dans cette bassesse chrétienne dont le nouveau pontife aime à s'entretenir! *Servir*, oui, voilà la condition de tout ce qui gouverne en ce monde; *servir* en esclave, quand l'ambition dévore l'âme, quand l'insatiable soif des honneurs et du pouvoir s'en emparant la pousse vers une incroyable abjection, et une prostitution ignoble de toutes ses hautes facultés à de vains hochets d'un moment. Mais *servir*, dans le sens chrétien, c'est régner, régner par la douceur, par la prudence, par l'amour du prochain, par l'abnégation de soi-même. Celui qui est venu détruire l'esclavage du péché, et par là même l'esclavage politique, parlait un jour de sa Passion prochaine avec ses apôtres : « Alors la mère des fils de Zébédée s'approchant de lui avec ses fils, l'adorant et lui faisant une demande, Jésus lui dit : Que voulez-vous? Elle lui répondit : Ordonnez que mes deux fils soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche.

« Mais Jésus-Christ répondant, dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Celui qui voudra être le premier d'entre vous sera votre serviteur; comme le Fils de l'Homme, qui n'est point venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs. »

Dans ces simples paroles était renfermée la régénération de la société civile de ces temps qui craquait déjà de toutes parts. Encore quelques jours, et le monde romain s'écroulait affaissé sous le

poids de sa propre corruption; car les Barbares ne firent guère que brûler les restes de cet immense cadavre pour empêcher la putréfaction générale. Peu de personnes se sentiraient le courage de plonger dans les détails de ce vaste système de tyrannie, commençant par l'empereur, et finissant par celle du dernier employé. Aussi, comme a dit un écrivain, personne ne voulait plus être de l'empire (1): le paysan courbé sous la capitation et les corvées se révoltait sans cesse, et offrait son bras nerveux à chaque nouvel aventurier en échange de quelques amorces d'affranchissement; le citadin enlacé dans les vastes filières de l'administration impériale, faisait tous ses efforts pour échapper aux charges de la curie; des *clarissimes* et des *esclaves,* voilà en deux mots le résumé de la civilisation antique arrivée à la dernière époque de sa décadence, et encore l'esclave rongeait-il sa chaîne et s'unissait aux envahisseurs pour jeter à la face de ses bourreaux les humiliations et les tourmens qu'il en avait reçus. Les immenses *latifundia* des patriciens ne trouvaient plus de colons, et les villes n'offraient plus qu'une population amaigrie, séditieuse, avilie, en proie tout à la fois à la soif du plaisir et du besoin : *Panem et circenses.* Etait-ce là une société ? Et d'où venaient en grande partie tant de maux? Les gouvernans ne *servaient pas,* et encore une fois le pauvre ne pardonnera jamais au riche d'être riche que s'il le voit *servir* la patrie, servir le faible, lui, fort et dans l'éclat de la grandeur. Aussi voyez quelle puissance de réorganisation et de vie ont les mots du Sauveur mis en pratique, comme si Dieu eût voulu nous faire toucher au doigt le secret de la vie politique. « Pendant près de trois siècles, dit M. Guizot, la société chrétienne se forma « sourdement au milieu de la société civile des Romains, et pour ainsi dire « sous son enveloppe. Ce fut de très « bonne heure une société véritable, qui « avait ses chefs, ses lois, ses dépenses, « ses revenus; son organisation, d'abord « toute libre et fondée sur des liens purement volontaires et moraux, ne laissait pas d'être forte. C'était alors la « seule association qui procurât à ses « membres les joies de la vie intérieure, « qui possédât dans les idées et les sentimens qu'elle avait pour base de quoi « occuper les âmes fortes, exercer les « imaginations actives, satisfaire enfin « ces besoins de l'être intellectuel et moral que ni l'oppression ni le malheur « ne peuvent étouffer complétement « dans tout un peuple. »

Or, la base de cette société nouvelle était le dévouement et le service du prochain, et plus elle s'en allait étendant dans tout le monde ses jeunes et vives ramifications, plus s'épanouissait belle et odorante cette belle fleur du sacrifice, plus apparaissait la tendance à établir un vaste système où l'individu *servirait* la masse ou la grande société humaine. Un phénomène, en effet, très curieux, c'est que tout d'abord le Christianisme s'affranchit de ces mesquines et étroites nationalités qui forment une des marques caractéristiques du monde païen, et qui s'opposèrent toujours à un droit des gens universel. Aux yeux de l'évêque ou du pape, il n'y a plus ni Romain, ni Barbare, ni Grec, ni Perse, ni citoyen, ni esclave : on est homme, et à ce titre digne de participer au grand bienfait de la Rédemption. Constantin fit les plus grands efforts pour porter la foi chez toutes les nations. Les Perses abhorraient le nom romain; mais le Christianisme y fut reçu, et la seule cause de la persécution qu'il y essuya, sous Sapor I, fut la tache de *romanisme* qu'il avait encourue aux yeux de ces peuples. On sent bien que ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails; et si nous touchons en passant à cette question, c'est qu'à nos yeux l'action de l'Eglise au moyen âge a été le développement de cette tendance première agissant sur des nations qu'il lui fallait former, et non relever. Qu'on l'envisage comme on voudra sous le point de vue dogmatique, c'était toujours un magnifique code social que celui dont la première ligne commençait ainsi : *Celui qui voudra être le plus grand parmi vous sera votre serviteur.* Or, parmi tous les pontifes qui ont représenté dans leurs personnes l'idée chrétienne du service public, Innocent III est un de ceux qui

(1) M. Guizot.

nous paraît l'avoir le mieux comprise dans son application sur une grande échelle, circonstance d'autant plus merveilleuse que l'élévation de son caractère l'eût porté probablement vers des pensées de domination, si son âme eût été moins profondément pénétrée des vrais principes d'un gouvernement catholique. Quelle importance n'acquiert pas alors son discours d'intronisation! Car il ne s'agit plus ici de paroles d'apparat, expression insignifiante d'un sentiment banal, comme en offrent souvent de nos jours des ouvertures de chambres représentatives; c'est l'organisation entière qui se vivifiait et se résumait dans ce mot unique, *servir*. Quelle importance n'acquièrent pas aussi ces graves paroles en face de notre siècle, où certains gouvernemens et certaines classes semblent vouloir revenir aux principes du monde païen! L'industrialisme a enfanté une aristocratie âpre et dure, nouvelle féodalité qui prétend régner en despote sur le prolétaire, espèce de *paria* relégué par lui dans les vastes souterrains de l'ordre légal, où il ne respire qu'un air infect, formé par les exhalaisons du vice. *Sers*, dit-elle au pauvre, nous sommes les puissans de la terre, nous régnons. Et pourtant ce pauvre se fait menaçant; poussé par la misère et la démoralisation, il dévore du regard ce luxe insultant qui l'écrase et qui est cimenté de ses larmes. On s'effraie du nombre d'indigens qui pèse comme un cauchemar sur le sommeil du maître. Où allons-nous? s'écrie-t-on. N'y a-t-il point quelque pont Sublicius? ou bien quelque nouveau Galère ne nous délivrera-t-il pas de ces importuns qui troublent nos rêves voluptueux? Insensés! vous avez donc oublié que le remède est à votre porte; le Christ y frappe et vous dit : « *Servez* « le pauvre, si vous voulez être grand. « J'ai faim, donnez-moi à manger; j'ai « soif, donnez-moi à boire; je suis nu, « vêtissez-moi; je suis malade, visitez-« moi. Mais malheur, mille fois malheur « à vous si vous refusez, si vous ne vou-« lez me servir; car alors les vengeances « du Seigneur descendront sur vous, et « votre société sapée par sa base s'en-« gloutira dans une agonie inénarrable « pour faire place à des serviteurs plus « fidèles. »

Oh! oui, croyez-le, la charité et la charité catholique, voilà l'unique médecin qui vous guérira de cette lèpre du paupérisme qui vous dévore. En vain le chercheriez-vous ailleurs; écoutez ces paroles : « Si l'on étudie la manière dont « ce système se développe, dit un pas-« teur protestant, on se convaincra que « la charité privée en ralentit la marche « et en amortit en quelque sorte les ré-« sultats.... C'est profaner les mots de « *charité chrétienne* que de les associer à « ceux de *taxe des pauvres*. Tout ce que « l'on peut dire, si l'on veut saisir un « lien entre ces deux choses, c'est que « la seconde est la conséquence forcée « de l'absence de la première. Lorsque « la flamme divine de la charité est « éteinte dans les cœurs, il y reste en-« core un fond d'humanité dont ils ne « peuvent se dépouiller, et qui, uni à la « peur qu'inspire une misère toujours « croissante, porte à réclamer l'assis-« tance de la charité légale. »

« Une seconde circonstance qui, « comme le défaut de charité, peut con-« tribuer à amener la taxe ou à en se-« conder les progrès, c'est l'influence du « protestantisme.

« La géographie de la charité légale « montre en effet que ce système pèse « plus généralement ou davantage sur « les pays protestans que sur les pays « catholiques; c'est en Angleterre et en « Hollande qu'il a acquis le plus grand « développement. Il n'a point pénétré en « Irlande, malgré l'union intime de ce « pays avec l'Angleterre, et l'état déplo-« rable auquel il est réduit. La Belgique « en est en partie redevable aux liens qui « l'ont unie à la Hollande. Il s'enracine « en Norwége, en Danemark, en Suède, « en Livonie, tandis que l'on n'en aper-« çoit que des vestiges en Italie et en « Espagne. Les états de l'Allemagne qui « nous ont fourni les exemples les plus « frappans de sa marche progressive et « de ses tristes effets, sont ceux où le « nombre des réformés l'emporte sur les « catholiques. Il a fait presque autant « de progrès dans le canton de Berne « qu'en Angleterre, tandis qu'il n'existe

« point ou n'existe que nominalement « dans les parties de la Suisse où le ca- « tholicisme exerce le plus d'empire, « dans le Valais, dans le Tesin, dans « les cantons primitifs. Appenzell, Rho- « des extérieur, est réformé, et il a la « taxe; Appenzell, Rhodes intérieur, « est catholique, et il ne l'a pas. Bâle « présente, il est vrai, un phénomène « en sens inverse; mais cette exception « est insignifiante. Il en est de l'Améri- « que comme de l'Allemagne : les états « de l'Union dans le sein desquels la « charité légale s'est le plus développée « sont ceux qui comptent proportion- « nellement le plus de réformés. L'Amé- « rique du sud ne la connaît pas....

« Mais pourquoi donc la taxe a-t-elle « été plus généralement admise, a-t-elle « acquis plus de développement dans les « pays réformés que dans les pays ca- « tholiques? C'est que la réforme, comme « le défaut de bienfaisance, favorise des « dispositions et tend à provoquer des « mesures qui conduisent à la charité « légale. En amenant la suppression des « couvens, elle a donné lieu en quelques « pays à un débordement de mendicité, « dont les suites funestes ont dû provo- « quer l'établissement de ce système, « etc. (1). »

Ainsi point de milieu : ou revenir au système catholique de la charité privée, au système des couvens et des *supersti- tions du moyen âge*, ou bien succomber sous l'effrayante maladie qui porte au loin la contagion; voilà ce qui nous at- tend. O hommes de peu de foi! fallait-il donc une si longue et si cruelle expé- rience pour revenir au point de départ et dessiller les yeux de tant d'aveugles, livrés à l'orgueil de leur science?

Les premiers regards d'Innocent III se dirigèrent sur l'Italie : réformer la cour de Rome, raffermir l'autorité papale dans la Sicile, appuyer les villes libres de la Toscane et de la Lombardie; tels furent les soins qui occupèrent d'abord son administration. Mais il se préparait en Allemagne des événemens d'une haute importance et destinés à absorber l'attention du pape pendant toute la du- rée de son règne. « Frédéric I, dit M. Hurter, avait élevé l'empire plus haut et étendu sa puissance plus loin qu'au- cun de ses prédécesseurs. A ses diètes, on voyait des ambassadeurs de presque tous les états chrétiens; la Bourgogne lui était soumise, Arles se voyait de nouveau réu- nie à l'empire, mais celui-ci reposait toujours sur la base de l'élection, parce que l'empereur n'appartenait point à un seul pays, mais à la chrétienté tout en- tière. Comme les princes de l'Eglise qui se trouvaient dans des rapports plus im- médiats avec le centre de l'unité chré- tienne élisaient le pape, de même les princes du royaume allemand, qu'une coutume constante liait étroitement à l'empire, choisissaient aussi l'empereur. Mais à raison de la prépondérance que la famille hohenstaufienne avait acquise sur les princes et de la longue réunion de sa puissance privée avec la dignité im- périale, la continuation de ce système fût devenue presque impossible sans l'autorité du pape et son intervention énergique; car d'un autre côté la gran- deur personnelle de plusieurs prédéces- seurs d'Innocent III, aidée par des cir- constances, n'avait pas moins consolidé et étendu la considération et l'influence du Saint-Siége. C'était seulement tant que les cardinaux étaient divisés entre eux qu'un empereur pouvait écrire les paroles suivantes à ceux qui ne pre- naient pas ses vues pour règle de leur conduite : « Voulez-vous donc que Dieu « soit seulement le Dieu des Romains? « Les vallées de l'Allemagne produisent « aussi de fertiles moissons. Le palais « n'est ni le ciel, ni le paradis; mais il « n'est point non plus entre les eaux de « Babylone. Votre porte est ouverte à « tous, mais quiconque s'y présente re- « çoit une morsure, et non un baiser « d'accueil; loin de le guérir, on l'é- « gorge; loin de le justifier, on le con- « damne; en un mot, tout ce qui se fait « chez vous est crime. Or, quand le Fils « de l'Homme viendra sur son siége de « gloire, où serez-vous? Vous serez dis- « persés çà et là. »

« En traversant toutes ces dissensions intestines, l'inébranlable fermeté d'A- lexandre avait porté l'Eglise au plus haut point de considération. Il n'était pas moins important pour elle que pour les

(1) Naville, *De la Charité légale*.

princes allemands de savoir si la première couronne de la chrétienté, dont le premier devoir était de protéger cette Eglise dans toute l'étendue de son action extérieure, devait être la récompense du plus brave, du plus sage et du plus chrétien nommé par un libre choix; ou bien si elle devait devenir l'héritage d'une maison dominante; si les prétentions des candidats devaient s'appuyer sur des qualités personnelles, ou sur un simple droit de naissance. Aussi vit-on Innocent aborder avec résolution le combat qui se préparait. Plus d'une fois, on a voulu l'accuser d'avoir empiété sur les droits du royaume allemand au profit du Siége apostolique. Cela n'est pas : il voulut seulement en conserver les prérogatives, mais à la façon des natures fortes qui opposent au moins une résistance opiniâtre, quand ils ne foulent pas aux pieds le droit d'autrui. Il ne voulut pas non plus enlever aux princes la liberté d'élection : au contraire, c'est à ces rapports des papes avec l'élection impériale que l'Allemagne doit de n'être pas aujourd'hui fondue en un vaste corps, doué peut-être d'une grande force extérieure, mais qui aurait paralysé au dedans cette activité multiforme et cette culture toute spirituelle qui distingue sa population des autres nations européennes. Si nous jugeons l'influence du pape d'après l'expérience fournie par quelques siècles de plus, ou d'après les principes basés sur les idées de nos temps, sans doute dans le premier cas nous regretterons cette intervention, et dans l'autre nous la condamnerons comme injuste; mais si nous partons des principes de droit public admis au moyen âge sur l'existence réciproque de l'Eglise et de l'état, si nous les contemplons tous deux dans leur plus haute destination, il nous faudra reconnaître qu'Innocent fit son devoir, et même qu'une coupable indifférence à cet égard lui eût attiré les plus sanglans reproches de ses contemporains, sans lui assurer la douteuse approbation de la postérité. »

Quand l'empereur Henri VI vint à mourir, en 1198, quatre concurrens pouvaient se disputer le trône électif : son jeune fils Frédéric, encore en bas âge; Philippe de Souabe, frère du monarque défunt; Othon de Brunswick, et enfin, Berthold de Zæhringen, le célèbre et puissant fondateur de Berne. Ce dernier ne tarda pas à se retirer des rangs; car il tenait, dit-on, plus à ses richesses qu'à l'honneur de gouverner l'Allemagne. D'un autre côté, le jeune Frédéric était encore trop près du berceau pour maintenir la paix de l'empire et réprimer la turbulence des seigneurs féodaux; aussi fut-il presque immédiatement écarté. La lutte se réduisait donc à deux rivaux, qui se disputèrent avec acharnement le sceptre teutonique de Charlemagne. Bientôt de la mer du Nord au Danube, et du Rhin à la Vistule, tout le pays parut être un immense champ de bataille, où l'on combattait avec des chances diverses pour l'un ou l'autre des deux prétendans. Philippe possédait une force plus réelle, appuyée de vastes domaines; Othon avait pour lui la haine qu'inspiraient les Hohenstaufen à une foule de seigneurs, et de plus l'appui de Richard Cœur de-Lion, son oncle maternel. Ce dernier l'avait choisi pour rester en ôtage jusqu'au paiement de sa rançon, et telle était son affection fraternelle pour Othon, qu'il s'était écrié en l'embrassant après sa délivrance : *Ah! d'aujourd'hui seul je me sens libre de la prison allemande*. Le duc de Brunswick avait, en effet, plus d'un rapport avec ce fameux batailleur; c'étaient deux esprits parens (*kindred*), comme disent les Anglais. Dans la mêlée, une audace qui souvent devenait de la témérité; une force physique extraordinaire, une beauté remarquable, et du côté de l'esprit plus de penchant à entreprendre de grandes choses que de persévérance à les accomplir; tels sont les principaux traits de son caractère. Un autre avantage qui parlait haut en faveur d'Othon, c'était l'excommunication qui pesait sur Philippe; Célestin III s'était vu forcé de recourir à ce moyen pour punir les dévastations et les violences du duc sur les terres du Saint-Siége. « Ce seul fait, dit notre historien, invalidait son droit au trône impérial, malgré les votes des princes. » Et à notre avis, ce seul fait révèle au grand jour l'idée qu'on se formait alors d'un empereur. Le protecteur né de l'Eglise ne pouvait l'être réelle-

ment hors de son sein, l'anomalie eût paru trop choquante. Quoi qu'il en soit, un événement aussi important, qui divisait jusqu'aux familles, et semait même la désunion au foyer domestique, devait nécessairement être connu de Rome. « Mais si l'on y conservait la profonde conviction que tout pouvoir terrestre découle du pouvoir divin et éternel, si l'on y croyait que le représentant suprême du dernier était supérieur au premier, qu'il avait le droit de confirmer ou de rejeter, d'approuver ou de désapprouver, cependant Innocent fût sorti des limites assignées à sa position comprise dans le sens le plus étendu, s'il fût intervenu de son propre mouvement dans les affaires d'Allemagne. C'est bien alors qu'on aurait pu lui reprocher à juste titre d'empiéter constamment sur le droit d'élection, l'accuser d'ambition, d'usurpation, de mépris pour les priviléges et la dignité des princes allemands. Son devoir lui prescrivait de ne gêner en rien la liberté d'action. Deux circonstances pouvaient seules légitimer la médiation conciliatrice du chef de l'Eglise : un appel à son arbitrage, ou bien un danger imminent pour l'état, le repos de la chrétienté, ou enfin l'Eglise elle-même; car de l'idée d'un Christianisme universel et embrassant tous les états, en était sortie une autre, la plus belle peut-être qu'on eût encore conçue, savoir : que dans les luttes entre les souverains et les peuples il y avait une autorité suprême qui les rappelât aux lois divines, quoique l'interprète lui-même appartînt aussi à l'espèce humaine. Ainsi donc la discorde générale pouvait bien affliger le pape; il lui était permis de désirer ce qui aurait contribué au repos de l'Allemagne; mais le droit du pays et sa position personnelle lui ordonnaient d'attendre le dénouement de ces dissensions.

« Aussi au commencement de son règne, Innocent ne s'occupa-t-il de l'Allemagne qu'autant que des faits déjà existans l'exigeaient d'un chef de l'Eglise. De ce nombre était le honteux emprisonnement de l'archevêque de Salerne et la perfide détention de la famille royale de Sicile. On avait déjà leurré Célestin de vaines promesses d'élargissement pour l'archevêque. Quelques jours après son sacre, le nouveau pontife envoya l'évêque de Sutri, allemand de naissance, et l'abbé de Saint-Anastasis, vers le duc Philippe, les princes, archevêques et prélats de l'empire, pour en obtenir la délivrance de ces illustres prisonniers, détenus déjà depuis si long-temps dans les cachots. Les évêques du Rhin devaient appuyer les légats. Les biens de celui qui gardait l'archevêque, au mépris de toutes les lois ecclésiastiques, devaient être confisqués, et enfin il leur était enjoint de mettre sous l'interdit non seulement les fauteurs de cette criante injustice, mais aussi le diocèse entier où elle se pratiquait, et même d'excommunier tous les princes qui ne travailleraient pas efficacement à y mettre fin, en ajoutant l'interdit pour toute l'Allemagne. On confiait à l'archevêque de Mayence l'exécution de cette dernière mesure. »

Malheureusement l'évêque de Sutri se laissa gagner par Philippe, qu'il délivra de son excommunication sur une simple promesse de remplir les conditions exigées par lui, mais auxquelles il ne satisfit qu'en partie. En approchant de Rome, le prélat prévaricateur sentit sa conscience se réveiller; pressé par sa voix, il avoua qu'il avait indignement trompé la confiance du pontife. Celui-ci sentit qu'avant tout il fallait s'assurer d'agens fidèles, autrement c'en était fait de son autorité. « L'Eglise étant un corps que n'appuyait aucune puissance matérielle, observe M. Hurter, ne pouvait espérer de force et de respect que de l'union intime de ses serviteurs. En formant un tout compacte, toute autre force devait échouer devant elle; divisée et désunie, elle devenait la proie de l'arbitraire, ou gémir dans un indigne esclavage. »

Quoi qu'il en soit, cette circonstance profita beaucoup à Philippe, qui voyait ainsi lever le plus grand obstacle à son élévation. Cependant la guerre seule pouvait décider entre les deux rivaux. Le duc de Souabe tira le premier l'épée du fourreau, et chercha à se faire des alliés. Philippe-Auguste se joignit à lui par la seule raison que Richard se déclarait pour Othon. Ce dernier réussit à se rendre maître d'Aix-la-Chapelle, où jusqu'alors les empereurs d'Allemagne recevaient la couronne. Là se trouvait le

trône de Charlemagne, là son diadème; emblèmes vénérables que respectaient les peuples, et qui assuraient à leur heureux possesseur la consécration papale; ainsi le voulait la coutume. Othon, comme on le pense bien, se hâta de profiter de cet avantage. Adolphe, archevêque de Cologne, lui mit sur la tête la couronne du grand empereur des Francs, et alors il put dire : *Moi, j'ai le droit, Philippe n'a que les insignes de la royauté*, faisant allusion aux joyaux de la couronne dont celui-ci s'était emparé. « Après cette cérémonie, les princes de son parti reçurent les différens fiefs et prêtèrent serment. Quant à lui, pour offrir au Seigneur les prémices de sa dignité, il jura de respecter et de maintenir sincèrement les droits de l'Eglise, pour lesquels les papes avaient si vainement et pourtant si constamment combattu sous les Hohenstaufen; de ne plus saisir les revenus ecclésiastiques au décès des évêques, et de rendre ce que les précédens empereurs avaient injustement enlevé aux prélats ou à l'Eglise. »

Il y avait donc deux empereurs et deux partis en Allemagne. Ni l'un ni l'autre ne voulait céder la couronne qu'avec la vie. Dans une conjoncture aussi délicate, quelle fut la conduite d'Innocent III? « Aussi long-temps que ni les princes réunis, ni quelques uns d'entre eux, ni même l'un des deux rivaux n'avaient informé Innocent de l'état des choses, n'avaient élevé aucune plainte, réclamé aucun appui, il paraît, suivant les devoirs de sa position, ne s'être immiscé en rien dans les événemens d'Allemagne. Sans doute, il en était affligé (1), et il voyait quelles funestes suites aurait cette querelle sur la plus importante affaire de ces temps, sur les croisades. Mais après tout, il ne voulut point attenter à la dignité des princes, ni se permettre aucune intervention directe; il espérait qu'ils finiraient par s'entendre, et lui demanderaient de leur propre mouvement un bon conseil (1). Othon fut le premier à rompre le silence et à se tourner vers le lieu d'où devait venir la solution de ces questions, quand on ne voulait pas les faire dépendre des armes, ou bien quand on désirait appuyer celles-ci sur cette puissante protection. Le pape lui-même s'y croyait obligé, à raison de ses relations avec l'empire dont le chef était installé par le chef spirituel, et aussi comme suprême docteur du droit divin. Il y allait, en effet, de la paix de l'Eglise, de son avenir, de l'élévation d'un empereur dont les dispositions ne fussent pas dangereuses pour elle. Aussi un pontife bien moins énergique qu'Innocent se fût regardé comme appelé à exercer toute l'autorité de sa charge et de sa personne, dès que l'affaire prenait une direction qui légitimait son intervention. »

Cependant une année entière s'écoula avant que le pape voulût rompre le silence, ou donner aucun signe d'approbation à l'un ou à l'autre des deux rivaux. Philippe s'était abstenu pendant ce même temps d'annoncer son élévation à Rome; mais Richard Cœur-de-Lion étant mort en 1199, Othon perdit en lui un de ses plus fermes appuis, et s'adressa de nouveau à Innocent, qui devenait presque son unique ressource, à cause des nombreuses défections de son parti. Le pontife répondit aux avances de ses amis par une lettre pleine de bienveillance, dans laquelle il manifestait le désir d'obtenir d'Othon le même dévouement au Saint-Siége que ses prédécesseurs; une autre lettre fut adressée à tous les princes d'Allemagne, et le ton qui y règne mettra en évidence sous quel point de vue élevé le pape envisageait les dissensions de l'empire. Fidèle à la maxime de M. Hurter, nous saisirons encore cette occasion de laisser le père des fidèles s'expliquer lui-même. Il s'efforce surtout de prouver combien est importante l'harmonie entre l'Eglise et l'état. « Elle

(1) C'est ce que M. Pfister (*Hist. d'Allem.*, t. IV, p. 237, trad.) appelle *ne pas vouloir se déclarer plus nettement*. En vérité, il est des écrivains difficiles à contenter. Le pontife eût-il pris une part immédiate dans les affaires d'Allemagne, l'historien n'y eût vu qu'usurpation, empiétemens, etc. Mais respecte-t-il les droits acquis, alors *il ne veut point se déclarer plus nettement*. Une chose cependant ressort de ces sortes d'histoires : c'est qu'un homme, parce qu'il s'appelle pape, doit être toujours un fripon. Or, qui prouve trop ne prouve rien : l'absurde est au bout d'une pareille argumentation.

(1) C'est ce que prouve clairement une de ses lettres.

« seule, dit-il, peut étendre la foi, réprimer l'hérésie, faire fleurir la vertu, extirper le vice, maintenir la justice, et bannir l'iniquité; car il n'y a que la tranquillité qui puisse faire cesser la persécution. La paix de la chrétienté assurera l'abaissement des païens, tandis que le bien-être de l'empire accroîtra la liberté de l'Eglise. Croyez-le, ces ennemis du repos et de la paix qui déchirent aussi le sein de l'Eglise romaine (1), ont semé parmi vous des discordes dont l'effet a été de vous faire nommer à la fois deux souverains qui se partagent vos suffrages, sans considérer l'immense dommage que cela engendre dans l'état et dans la chrétienté tout entière. Au milieu de cette lutte, l'indépendance du royaume périclite, ses droits sont affaiblis, sa considération se perd, l'Eglise aussi en souffre, l'indigence est opprimée, les princes se voient tyrannisés, le pays devient un désert, le corps subit la mort, les âmes se perdent, enfin l'ennemi du nom chrétien triomphe. Malgré toute notre affliction, nous avons cependant attendu jusqu'à ce moment, espérant que pour mettre fin à tant de maux vous chercheriez secours et conciliation auprès de celui auquel il appartenait de décider cette affaire en premier et dernier ressort. Mais notre attente a été vaine. Aujourd'hui nos fonctions sacrées exigent que nous vous exhortions à mieux pourvoir à l'honneur et à la dignité de l'état. L'appui du Siége apostolique se déclarera pour celui qui sera soutenu par la majorité et par son mérite personnel (2). »

Cette lettre était écrite depuis huit jours et probablement envoyée, quand Philippe songea à s'adresser au pontife pour lui annoncer officiellement son élection, et ses partisans joignirent à sa lettre une autre qui la confirmait. Dans l'intervalle, Conrad, archevêque de Mayence, étant revenu de la croisade, Innocent le chargea, de concert avec Boniface, marquis de Montferrat, de négocier une réconciliation, ou tout au moins une suspension d'armes entre les deux rivaux. Il ne réussit qu'en partie, et pour les états de la haute Allemagne on convint d'une diète où se débattrait la cause des deux rois. Malheureusement la mort de l'archevêque empêcha l'accomplissement de cette résolution. Cependant Othon demanda que le Saint-Siége se prononçât pour lui d'une manière positive. « Je ne doute en rien, disait-il, de la fidélité de mes partisans, et même j'ai l'espérance légitime de gagner ceux de Philippe; mais je suis convaincu que la protection de saint Pierre et l'aide de l'Eglise me seront d'un grand secours pour atteindre ce but. Il priait donc le pape, ajoutait-il, d'ordonner à tous les princes, en vertu de son autorité apostolique, de le reconnaître pour roi légitime. » Philippe, de son côté, députa une ambassade à Rome pour se concilier la bienveillance d'Innocent, qui lui répondit en public et en présence de tous les cardinaux. Dans son discours, il s'attacha à faire ressortir la supériorité du sacerdoce sur la royauté terrestre : « l'un fondé par Dieu même; l'autre établi par les hommes. Le sacerdoce, royauté de mansuétude et de justice; l'empire, trop souvent le règne de la tyrannie et de la force. Qu'avait perdu l'Eglise par la persécution des souverains temporels? Rien assurément; n'y avait-elle pas plutôt gagné? » Dans Innocent III c'était la même idée qui dominait Grégoire VII, Innocent II et tant d'autres; et celui qui se rappelle saint Martin de Tours passant la coupe à un prêtre avant l'empereur romain, dira que dans une circonstance pareille le pape du treizième siècle eût fait comme le thaumaturge des Gaules. Ce discours est un curieux monument des idées du temps sur les pouvoirs; et si les bornes d'un article nous le permettaient, nous voudrions le mettre tout entier sous les yeux de nos lecteurs. Après avoir rappelé les efforts de Frédéric I contre l'Eglise, le pontife termina par ces mots : « Aujourd'hui, par la grâce de Dieu, l'Eglise jouit de l'unité, tandis qu'à cause de ses péchés l'empire est divisé. Mais l'Eglise ne le traite pas comme elle en a été traitée. Cette division l'afflige et la fait

(1) Allusion aux exactions des seigneurs romains.
(2) T. I, p. 181-182.

« souffrir, surtout parce que les princes « souillent leur réputation, entachent « leur honneur, affaiblissant à la fois « leur franchise et leur dignité. Déjà de- « puis long-temps on aurait dû soumet- « tre cette affaire au Siége apostolique, « dont elle dépendait en premier et der- « nier ressort ; en premier, parce que « c'était lui qui avait transféré l'empire « de l'Orient à l'Occident dans la per- « sonne de Charlemagne ; en dernier, « parce que c'était lui qui donnait la « couronne. Ainsi donc nous vous écou- « terons, dit-il en s'adressant à l'envoyé; « nous lirons la lettre de votre maître, « nous délibérerons ensuite avec nos frè- « res, nous vous donnerons une réponse. « Puisse le Dieu tout-puissant nous ins- « pirer et nous découvrir sa volonté, « afin que dans cette affaire nous agis- « sions pour son honneur, pour le bien « de l'Eglise et de l'état. »

Voici quelle fut cette réponse adressée à toute l'Allemagne, document trop important pour qu'il nous soit permis de le passer sous silence. « Les divisions de « l'empire affligent le Saint-Père. Dans « de fréquentes délibérations avec nos « frères et autres personnes prudentes, « on a déclaré que nous devions peser « plus mûrement et la disposition des « électeurs et le mérite des élus. Si la « majorité et les joyaux de la couronne « parlent pour l'un, on peut y opposer « son couronnement insolite, le ser- « ment par lequel il s'était engagé à con- « sulter d'abord le Saint-Siége, puis l'ex- « communication, l'irrégularité avec la- « quelle elle a été levée, et enfin *la ten- « tative de rendre le trône héréditaire*. « A l'égard du second concurrent, il a « pour lui le couronnement légitime, « contre lui la majorité des électeurs. « Nous vous exhortons donc tous à tra- « vailler avec zèle et dans la crainte de « Dieu à l'honneur du royaume, afin que « son bonheur ne tombe pas en ruine, « que sa gloire ne soit point obscurcie, « et que vos discordes n'ouvrent pas un « abîme sous ce trône que vous devez « soutenir. Au reste, comme les délais « offrent aussi des dangers, nous vou- « lons chercher ce qui peut contribuer « au bien général, et montrer la faveur « apostolique à celui qu'appuieront et « les plus grandes sympathies et le mérite « le plus éclatant. Nous sommes heureux « qu'enfin vous vous soyez rappelé nos « avertissemens, en prenant la volonté « de consulter le plus grand bien de l'é- « tat. N'appuyez de vos conseils et de « vos suffrages que le plus méritant par « son énergie et sa loyauté; car dans les « circonstances actuelles l'empire a be- « soin d'un chef fort et loyal. Mais l'E- « glise aussi ne peut se passer plus long- « temps d'un défenseur probe et prudent « qu'elle puisse couronner (1). Quant à « celui que des obstacles trop évidens « empêcheront toujours d'obtenir l'ap- « probation apostolique, vous devez « vous en éloigner, de peur de faire ser- « vir même ces mesures de paix à semer « de nouvelles discordes ; car selon toute « probabilité un pareil choix serait mal « vu des Romains et de l'Italie entière, « tandis que l'Eglise le verrait avec dé- « faveur, et ne s'épargnerait aucune « peine pour soutenir le droit de la vé- « rité, devant plaire à Dieu plutôt qu'aux « hommes. Alors vous seuls seriez cou- « pables de la perte de la Terre sainte, « dont le recouvrement est le but de « tous nos efforts. Et nous disons ces « choses, non pour porter atteinte à vos « droits, à votre liberté, à votre dignité, « à votre pouvoir, mais bien pour éloi- « gner la dissension. Dans ces temps « surtout, le sacerdoce et la royauté « doivent se prêter un mutuel appui. « C'est pourquoi vous ne devez en au- « cune façon vous laisser influencer par « ceux qui recherchent leur bien parti- « culier bien plus que le bien général ; « car un prince n'est point choisi pour « améliorer sa position d'homme, mais « pour faire fleurir la chose publique, « ce qui n'arrive certainement pas quand « le choix ne tombe point sur un homme « droit et prévoyant, brave et honorable « tout à la fois. »

Outre cette réponse générale, les princes du parti de Philippe reçurent une autre lettre, où Innocent les conjure de ne point prêter l'oreille aux calomniateurs qui, dans des vues intéressées, l'accusaient à dessein de travailler à l'abaissement de l'empire, quand au con-

(1) Pfister; *Hist. d'Allem.*, t. IV.

traire il ne désirait que sa gloire et ses vrais intérêts.

Cependant ceux-ci se montrèrent mécontens de la réponse; ils s'étonnaient qu'il ne se prononçât pas pour Philippe, et même qu'il prétendît avoir quelque choix à faire (1). Et la papauté n'avait-elle pas été soumise à l'empire jusqu'à l'empereur Henri I? Innocent répliqua « qu'il ne contestait en rien le droit des « princes, mais qu'assurément on devait « lui reconnaître le droit d'opter pour « celui qui avait été légitimement nom- « mé. Attaquait-il aucun droit en refu- « sant son assentiment à celui qui regar- « dait l'empire comme un héritage? « Ainsi l'évêque de Préneste (son légat « en Allemagne) ne s'était donc rendu « coupable d'aucun empiétement; il « avait seulement déclaré Philippe inca- « pable de porter la couronne. Lui, « pape, s'était borné à une option, parce « qu'on n'avait pas voulu s'entendre; et « en cela il avait seulement imité son « prédécesseur, qui avait prononcé entre « Lothaire et Conrad. Dès lors quelqu'un « était-il fondé à se plaindre? » A partir de ce moment, le pontife se déclara ouvertement pour Othon. A ses yeux il offrait plus de garanties à l'Eglise, et déjà dans ses domaines ce prince avait commencé par rendre aux évêchés la liberté des élections (2). Aussi Innocent montrait-il une activité infatigable à lui procurer des partisans : lettres, promesses, encouragemens, tout fut mis en œuvre pour l'exhorter à persévérer jusqu'à la fin, à ne point abandonner une lutte si noblement entreprise, et dont l'heureuse issue pouvait assurer le repos des deux ordres qui se partagent la société. Quelquefois pourtant sa voix prend un accent prophétique; il semble pressentir le caractère d'Othon, versatile et faible, malgré ses brillantes qualités; et en écoutant les paroles du pape, on dirait que l'avenir aurait été dévoilé à son génie. « Plaise à Dieu, lui écrit-il, à ce Dieu qui « tient en sa main les cœurs des hom- « mes, et par lequel les princes obtien- « nent la principauté, de vous faire « comprendre notre affection plutôt par « ses effets que par nos paroles! puisse- « t-il graver dans votre cœur et ce que « nous avons fait, et ce que nous faisons, « et ce que nous ferons encore pour vous

(1) L'on demeure quelquefois confondu devant le peu de logique des passions. Voici des gens qui envoient demander au pape sa *sanction*, la ratification de leur pouvoir. Les deux rivaux montrent un grand désir d'avoir son assentiment, et quand il se prononce pour l'un d'eux, l'autre lui fait un crime d'avoir prononcé, de s'être *décidé!* Mais si l'on peut approuver, il est permis apparemment de réprouver; car que serait une volonté, ou un jugement sans effet, ou ne pouvant porter sentence que dans un sens? Ne serait-ce pas comme le prisonnier enchaîné auquel on dirait : *Marche, va où tu voudras.* De plus, une chose fort remarquable et qui montre les véritables idées du moyen âge sur les relations du pape et de l'empire, c'est que les candidats se bornent à annoncer aux autres souverains leur élévation en demandant leur *alliance*, mais jamais leur *sanction*. S'agit-il du pape? le langage est tout autre : c'est lui qui couronne, et aux yeux des peuples et des électeurs il semble que l'objet de leur choix ne soit vraiment empereur *fait et parfait* que quand l'investiture papale a eu lieu. C'est là une chose étrange, et que l'on n'a pas assez fait ressortir.

(2) Le 8 juin 1201, Othon avait fait le serment suivant, en présence de trois légats pontificaux : « Moi, Othon, par la grâce de Dieu, je promets et « fais serment de protéger de mon mieux, selon « mes forces et de bonne foi, monseigneur le pape « Innocent, ses successeurs et l'Eglise romaine dans « tous les domaines, fiefs et droits, tels qu'ils ont « été définis par les actes de plusieurs empereurs, « depuis Louis jusqu'à nos jours; de ne point les « troubler dans ce qu'ils ont déjà acquis, et de les « aider dans ce qui leur reste encore à acquérir; si « toutefois le pape m'en donne l'ordre, quand je se- « rai appelé devant le Siége apostolique pour rece- « voir la couronne. En outre, je prêterai main forte « à l'Eglise romaine pour la défense du royaume de « Sicile; montrant à monseigneur le pape Innocent « obéissance et honneur, comme ont eu coutume de « le faire les pieux empereurs catholiques jusqu'à « ce jour. Quant aux garanties des droits et coutu- « mes du peuple romain, ainsi que de la ligue lom- « barde et toscane, je m'en tiendrai aux conseils et « vues du Saint-Siége; il en sera de même en ce « qui concerne la paix avec le roi de France. Si « l'Eglise romaine se trouvait engagée dans une « guerre à cause de moi, je l'aiderai d'argent selon « mes moyens. Le présent serment sera renouvelé « verbalement et par écrit quand j'obtiendrai la « couronne impériale.» Les historiens allemands ont beaucoup reproché à Othon ce serment; leur amour-propre national eût mieux aimé sans doute voir l'Italie soumise à l'Allemagne et le pape à l'empereur. D'autres ne seront pas de cet avis; et pour nous il ressort de ce serment le but réel des pontifes dans cette lutte fameuse : 1° l'indépendance de l'Eglise; 2° la liberté de l'Italie. Les catholiques n'ont jamais dit autre chose.

« avec son aide; puisse-t-il en imprimer « si profondément le souvenir dans votre « âme que vous ne paraissiez ni ou« blieux, ni ingrat; mais travaillant avec « ardeur à l'honneur et à l'exaltation du « Siége apostolique; que vous reconnais« siez pleinement sa bienveillance qui ne « s'est jamais refroidie quand vos forces « étaient défaillantes; qui ne vous a ja« mais abandonné dans l'adversité, mais « vous a si bien soutenu que vous avez « été élevé au gré de vos désirs. » Othon avait besoin, en effet, de toute la puissance du Saint-Siége qu'il abusait même par des rapports mensongers sur de prétendus avantages, tandis que son rival voyait croître à chaque instant son parti et baisser celui du duc de Brunswick. Les choses ne tardèrent pas à être présentées au pape sous leur vrai point de vue, et Philippe, d'ailleurs, crut devoir se rapprocher de Rome, étant bien convaincu que sans son appui il ne pourrait jamais arriver à une tranquille possession du trône. Cependant Innocent tint ferme jusqu'au bout; il sembla encore plus intéressé à la cause d'Othon que lui-même. La protestation des princes avait déjà reçu une réponse; le pape paraissait avoir à cœur de repousser tout reproche d'usurpation. Il écrivit donc de nouveau « son légat : « Dans l'accomplissement « des obligations apostoliques, et devant « à tous la justice, nous voulons aussi « peu voir les autres empiéter sur nos « droits, que nous ne voulons usurper « nous-même ceux des princes. Nous « leur reconnaissons, d'après la légitime « et antique coutume, le droit et le pou« voir d'élire un roi, et de l'élever à la « dignité d'empereur; mais les princes « doivent en revanche nous reconnaître « le droit et le pouvoir d'éprouver le per« sonnage élu, lui, que nous sommes « obligé d'oindre, de sacrer et de cou« ronner; car il est conforme à l'ordre et « reçu universellement que l'épreuve « d'une personne appartient à celui au« quel revient l'imposition des mains. Si « au lieu d'être divisés, les princes « avaient choisi à l'unanimité un spolia« teur d'églises, un excommunié, un ty« ran, un fou, un hérétique ou un païen, « pourrait-on nous forcer de lui donner « et l'onction, et le sacre, et la cou« ronne? Eh bien, non. Notre légat ne « s'est fait ni électeur, car il n'a élu ni « fait élire personne; ni arbitre, car il « n'a confirmé ni invalidé aucune élec« tion; il a joué uniquement le rôle de « rapporteur en annonçant l'indignité « du duc et la légitimité du roi véritable, « sans égard pour les sentimens privés « des électeurs, mais d'après le mérite « de l'élu. »

Le roi de France avait aussi appuyé la protestation des princes philippistes, le pape lui devait donc une réponse. Elle fut digne d'Innocent, pleine de modération et de fermeté. La France était pour lui l'objet d'une bienveillance toute particulière. « Ni Philippe, ni son royaume « n'auraient rien à craindre de l'éléva« tion d'Othon, car le chef de l'Eglise « portait à tous les deux une trop grande « affection pour le permettre. L'anathè« me, le parjure, la persécution de l'E« glise étaient les raisons qui empê« chaient Philippe d'arriver au trône. Cet « homme se regarderait comme dégé« néré de sa race s'il ne surpassait les « méfaits de sa race et ne remplissait la « mesure de sa méchanceté. N'était-ce « pas lui qui, loin de se contenter de ce « que son père et son frère avaient arra« ché au patrimoine de saint Pierre, « avait voulu étendre son pouvoir jus« qu'aux portes de Rome et au delà du « Tibre? Quelle protection à espérer « pour l'Eglise d'un homme qui l'avait « ainsi attaquée? Le pape avait dû se « prononcer pour Othon; car dans une « élection douteuse, il ne pouvait, lui, « nommer un troisième empereur, et sû« rement il valait toujours mieux appli« quer un remède à propos que de le « chercher seulement quand la blessure « serait devenue trop grande. Puis, le roi « devait se rappeler que le Siége aposto« lique avait exigé d'Othon par serment « et par écrit l'assurance de suivre ses « avis en tout ce qui regardait la France. « D'ailleurs, maintenant que le fils aîné « du roi de France et son héritier direct « s'était allié au sang d'Othon, le Saint« Père restait convaincu que Philippe « appuierait les prétentions du duc de « Brunswick plutôt qu'il ne les combat« trait. Les princes allemands eux-mêmes « abandonneraient sans aucun doute le

« duc de Souabe et s'attacheraient au roi « dès qu'ils apprendraient par les légats « du Saint-Siége la pureté de ses intentions. Le roi de France devait en outre « craindre que si Philippe réussissait à « ceindre la couronne impériale et à dé« pouiller son neveu de la Sicile, il n'em« ployât les forces de l'empire et les tré« sors du royaume pour suivre l'idée de « son frère Henri, en les dirigeant contre « la France. N'était-ce pas encore ce « même prince qui lui avait tendu des « embûches en Lombardie à son retour « de la Terre sainte? La Providence di« vine l'avait protégé alors; mais ce se« rait folie à lui que de s'y exposer de « nouveau, et d'essayer vainement d'ap« privoiser le tigre. Après tout, ajoutait « Innocent, nous vous donnons à enten« dre que notre résolution est ferme et « inébranlable, et Votre Altesse Royale « pourra réfléchir au peu de valeur de ce « qui se fait malgré le Siége apostolique. « Si le roi s'offense de ce que le pape ap« puie quelqu'un, et nommément un « empereur contre la France, le pape est « tout aussi fondé à s'offenser de ce que « le roi de France veut aider quelqu'un à « monter sur le trône romain en dépit de « l'Eglise romaine. Que le roi n'aban« donne pas l'Eglise, et celle-ci n'aban« donnera jamais le roi (1). »

« L'opposition, continue M. Hurter, ne servait donc qu'à rendre Innocent plus ferme et plus résolu. Plus les difficultés s'amoncelaient, et plus il se montrait actif à menacer. exhorter, encourager et à réunir toutes les forces diverses. Les esprits supérieurs de tous les temps ont affronté la lutte contre les événemens extérieurs quand les autres faiblissaient en leur présence. Sans cela le Christianisme fût resté lui-même une secte judaïque, ou un ordre, qui, planté dans l'obscurité d'un coin retiré, n'eût jamais eu pour plus grand but de l'humanité le développement du grain de senevé en un grand arbre. Mais malgré toute la persévérance et l'énergie du pontife, Othon ne put tenir contre son puissant adversaire; successivement presque tous ses partisans se détachèrent de lui, et il se vit réduit à défendre ses possessions patrimoniales. Philippe, de son côté, sentit la nécessité de s'abaisser, et annonça au pape qu'il était prêt à conclure une trêve d'une année avec son rival, à faire tout ce qu'ordonnerait le Saint-Père, à garantir la liberté des élections ecclésiastiques. Son ton était complétement changé; il montrait une condescendance qui lui avait été jusqu'alors inconnue, reconnaissant au Siége apostolique les droits dont le refus paraissait dans ces temps une révolte contre l'institution divine. Peut-être en cela Philippe obéissait-il plutôt aux circonstances qu'à ses propres convictions; car bien qu'il eût affaibli son adversaire par la force des armes, bien qu'il lui eût enlevé ses partisans, et se vit lui-même maître de presque tout le royaume, cependant il voyait contre lui dans la personne du pape une puissance qui défiait le glaive, qui, seule, par l'autorité dominante, universelle et profonde d'une idée inébranlable, triomphait mieux de chaque pouvoir que les princes avec leurs chevaliers et leurs troupes. Othon pouvait bien être écrasé; mais Philippe n'aurait pas été pour cela

(1) Nous avons rapporté cette lettre, 1° parce qu'elle nous a paru montrer en quelques mots toute la politique du pape dans cette affaire; 2° parce qu'elle montre aussi la bonne foi ou la légèreté de quelques écrivains. Voici comment M. Capefigue en parle : « Innocent répondit qu'il ne concevait pas « comment le roi de France pouvait penser autre« ment que le père commun des fidèles; qu'il sou« tiendrait Othon de tout son pouvoir, aussi bien « par la force du glaive que par la voie des interdits « et des excommunications. » (T. II, p. 119, 2° édit.) Ceci a-t-il besoin de commentaire? La lettre de Philippe était bien autrement dure : « Si Sa Sain« teté persévérait dans cette idée, il se verrait forcé « de prendre d'autres mesures. Il répétait qu'il se « rendait caution, lui, roi, que Philippe de Souabe « n'entreprendrait rien contre l'Eglise. Mais si le « Saint-Père ne l'écoutait pas, non seulement il ne « le soutiendrait pas, mais s'opposerait à lui de tou« tes ses forces. » La belle caution, en vérité, que celle d'un souverain qui ne pouvant faire rompre à Rome un mariage légitime, s'écrie : *J'aimerais mieux être Turc que chrétien, au moins je n'aurais pas de pape.* La lettre de Philippe-Auguste méritait bien, ce semble, de trouver une place dans son histoire. M. Capefigue en a jugé autrement; mais il en rapporte une autre plus modérée et postérieure à celle-ci, en sorte que l'historien a d'abord ou supprimé, ou oublié une lettre, puis a fait répondre le pape autrement qu'il ne le fit, et enfin attribue cette réponse à une lettre différente de celle qu'il avait en vue. Ainsi, lecteur, fiez-vous à M. Capefigue.

tranquille possesseur de la couronne : vaincre l'obstacle matériel était possible, mais restait toujours cette autre barrière élevée par le Siége apostolique contre sa légitimité, et en même temps le refus de le reconnaître. Ainsi la terrible lutte entre la puissance et la conscience continuait de subsister. Mais Philippe réussissait-il à convaincre le pontife de la justice de ses prétentions, de la pureté de ses vœux, de l'impuissance où était Othon de conserver la couronne, enfin à faire taire toutes les objections soulevées contre sa personne? Alors seulement le trône s'affermissait sous lui (1). » Quelles que fussent les intentions secrètes de Philippe, sa démarche plut au pontife, qui la crut sincère. Avant tout, le rétablissement de la paix en Allemagne était le premier but à atteindre; car il voyait avec douleur les maux incalculables de la guerre civile. Il conseilla donc à Othon de ne point refuser la trêve; les raisons étaient assez urgentes pour l'y faire consentir. Bientôt (1207) une ambassade solennelle fut députée par le pape en Allemagne pour porter les esprits à la paix. Des conférences eurent lieu; Philippe ayant promis sous la foi du serment de ne point attenter aux droits de l'Eglise, fut réconcilié avec elle; les négociations entamées entre les deux adversaires furent portées d'un commun accord à Rome, où le pape devait décider en toute justice. « Celui-ci connaissait, dit notre historien, les déchiremens de l'état et les maux toujours croissans qui en résulteraient pour l'Eglise, si une pareille situation se prolongeait; il connaissait aussi la faiblesse d'Othon, et son propre devoir comme chef de l'Eglise. Enfin, après en avoir délibéré avec son conseil secret, son aversion pour la maison souabienne, suite de sa position et de l'expérience acquise, céda au désir de pacifier l'Allemagne, de tranquilliser la chrétienté, et peut-être aussi à ses vastes projets contre les ennemis de la foi; en un mot, il agréa Philippe, et les cardinaux retournèrent en Allemagne pour terminer l'affaire (2). « ..... Mais, comme dit Bossuet, *l'homme s'agite et Dieu nous mène*, l'année ne s'était pas écoulée (1208), que Philippe, victime d'une vengeance privée, périssait sous les coups d'un assassin. »

Nous venons de parcourir une époque importante de la vie d'Innocent III et de la vie européenne au moyen âge. Qu'y avons-nous trouvé? Le pontife s'est-il montré à nous plein d'arrogance et d'ambition? l'avons-nous vu appliqué sans cesse à empiéter sur le pouvoir temporel, semant partout la division et les guerres intestines pour s'élever sur les débris de la prospérité publique? Avons-nous tronqué les faits, altéré les passages, donné de fausses interprétations? Non, mille fois non; nous avons laissé parler le grand pontife, et après lui son judicieux historien. Il nous eût été facile, qu'on le croie, de faire monter la rougeur au front de plus d'un écrivain moderne; nous nous en sommes abstenu : c'est un triste rôle que celui d'avoir à relever les calomnies et les mensonges, vaut mieux les réfuter par le simple narré de la vérité. Le sacerdoce et l'empire, tel est le thème usé de tant de déclamations qui passent trop souvent pour de l'histoire. Le temps de la réparation est venu : honneur aux hommes courageux qui en donnent le signal. Les lecteurs de *l'Université*, du moins, nous sauront gré de leur faire connaître encore mieux une vie si précieuse dans le grand drame de la civilisation européenne; car il est des livres dont la connaissance épargne de longues années de travail. Oh! que de fois il nous est arrivé de nous courber sur d'énormes et ennuyeuses compilations pour redresser une seule erreur, pour retrouver au travers d'un dédale de passions contraires le fil de la vérité. Souvent alors absorbé dans ces pénibles veilles, une lassitude accablante nous surprenait, un dégoût amer s'emparait comme à plaisir de notre être; avec quel bonheur eussions-nous accepté un ouvrage où tout se présente avec simplicité et naturel, et que n'entache pas l'esprit de parti. Espérons que la France en aura bientôt une bonne traduction (1).

C. F. Audley.

(1) Hurter, t. II, p. 18.
(2) Hurter, t. II.

(1) Cet article était déjà rédigé quand nous avons vu annoncer une traduction de la vie d'Innocent III.

par M. de Saint-Chéron. Placé aujourd'hui à une grande distance de la France, l'auteur n'a pu se la procurer. Il lui est donc impossible de la juger; mais il se trouve heureux de voir aussitôt réalisé son vœu, surtout si, comme on le dit, la traduction a été approuvée par M. Hurter.

HYMNES SACRÉES, PAR ÉDOUARD TURQUETY (1).

Ce n'est pas seulement l'éclat, l'élégance, l'harmonie de la forme, c'est aussi et surtout la grandeur, l'élévation, la vérité du sentiment et de la pensée qui font la beauté d'une œuvre de poésie. Le sentiment et la pensée voilà le fond même de l'œuvre; la forme n'en est que la parure, le vêtement. La forme naît du sentiment et de la pensée; elle en jaillit à leur image, et en trahit infailliblement la force ou la faiblesse, la noblesse ou la vulgarité, la richesse ou l'indigence : ce qui est petit n'a pas d'éclat, ce qui est bas pas d'élégance, ce qui est faux pas d'harmonie.

Donc, s'il est nécessaire, pour apprécier un poète, de connaître à quelle puissance s'élève sa faculté d'exprimer, de rendre visible et vivant dans la parole, ce qu'il sent, ce qu'il pense; de connaître à quel degré dans ses vers le vrai révèle sa splendeur; il ne l'est pas moins de savoir ce qu'il possède du vrai, quel est ce trésor intérieur dont il produit au dehors les richesses, le fonds d'amour et de croyance, vie de son cœur et de son esprit.

La vérité est la mesure de toutes choses, elle est reine et maîtresse dans le domaine de l'art, aussi bien que dans le domaine de l'histoire, de la science, de la philosophie, de la religion; et la poésie, malgré ses caprices, ne saurait se soustraire à sa règle inflexible.

Considérés de ce point de vue, les poètes contemporains nous offrent un étrange et triste spectacle. Pour la plupart, que mettent-ils dans leurs chants ? Je ne sais quel *horrible mélange*....; le bien et le mal accouplés, la vérité et l'erreur se rendant des caresses, le beau et le laid se donnant la main; des complimens à la vertu et l'impudente exaltation des vices; des soupirs, des élans qui voudraient être chastes, et la peinture immonde des passions honteuses; des bégaiemens de prière et le blasphème; de la religion et de l'impiété : tout cela sans intention, sans vouloir pieux ou méchant, avec une si parfaite innocence, qu'on n'a le courage ni de les glorifier pour leurs inspirations spiritualistes, ni de les flageller pour leurs infamies. Le diable lui-même ne peut leur savoir gré de leurs œuvres mauvaises; c'est par hasard que leur plume a été coupable; ce jour-là, leur esprit, *qui flotte à tout vent*, fut emporté de ce côté : un autre jour, la vérité se rencontra, et ils l'adorèrent, mais sans avoir davantage la conscience de leur enthousiasme, et comme ils adorent toute idole, la mer ou la lune, la nature, que sais-je? un beau soleil, une fleur, une femme. Pour ces poètes tout est bon, tout est vrai, tout est beau; pour eux tout est dieu sans excepter Dieu même. Ils aiment d'un cœur égal ce qui chatouille leurs sens, ce qui flatte leur orgueil, ce qui réveille les célestes penchans dont le germe se retrouve toujours dans l'image divine, si usée, si rongée qu'elle soit par la rouille du mal; or ils chantent tout ce qu'ils aiment : les passions, leur âme pétrit son pain de cette fange; le doute, douter leur est agréable; l'incrédulité, nier et se moquer leur plaît; la religion ils la trouvent jolie.

Ce panthéisme pratique (pratique, car

(1) Un beau volume grand in-8°, sur papier vélin satiné; prix 7 fr. 50 c., chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69, où l'on trouve aussi : *Poésie catholique*, 1 vol., 7 fr. 50 c.; *Amour et Foi*, 1 vol., 7 fr. 50 c. (2e édition, augmentée de quatre pièces nouvelles), et où paraîtra prochainement *Primever* (esquisses), nouvelle édition, 1 vol., 7 fr. 50 c. Ces quatre volumes, tous du même format et sur l même papier, forment la collection complète des *poésies* publiées jusqu'à ce jour par M. Édouar Turquety.

la poésie n'est pas un pur amusement, c'est quelque chose de grave, œuvre d'intelligence et de liberté, méritoire ou criminelle, parce qu'elle jette dans les cœurs des semences fécondes de moralité ou de corruption), ce panthéisme, dis-je, on doit l'avouer, fait horreur à bon nombre de nos poètes; mais conçoit-on davantage ces honnêtes fabricans de vers? Ils sont chrétiens, assure-t-on, leurs poésies le sont-elles? Vous devinez sans peine, en les parcourant, que l'auteur est Provençal ou Breton; qu'il aime de toutes ses forces les bois, les ruisseaux, les monts, les vallées de sa province; qu'il chérit tendrement ses parens, ses amis, tous ornés de talens et de vertus; qu'il adore sa femme, ou celle qui...... pourra l'être un jour; qu'il est riche ou qu'il est pauvre; gai ou atteint de mélancolie; heureux ou succombant sous les coups du malheur; toutes choses fort intéressantes, et dont il est bon, utile, indispensable de perpétuer la mémoire. Mais l'Eglise, sa doctrine, son culte; les saints et leurs prodiges de dévouement ou d'intelligence; les anges et leur action sur les fils d'Adam; la Vierge-mère et son amour tout puissant pour les hommes; le Verbe éternel et l'humanité sainte qu'il s'est unie, la vie qu'il a soufferte et immolée; l'Esprit-Saint et la terre renouvelée par les effusions de sa grâce; le Père, source ineffable de l'être, du mouvement et de la vie; Dieu, en un mot, avec toutes les merveilles de sa bonté et de sa justice, ne peut tirer un son de ces lyres que le moindre souffle terrestre fait vibrer. Aussi la puissance antique du poète sur les peuples est-elle perdue; il n'est plus *le fils des dieux;* ne songeant qu'à son propre bonheur, à sa propre gloire, plaçant en soi, en ce qui tient à soi, toutes ses complaisances, comment s'intéresserait-il au bonheur, à la gloire de l'homme, aux choses divines qui font palpiter les âmes, les remuent, les agitent dans leurs profondeurs, et enfin les entraînent dans les voies célestes? A quoi bon en effet? Le Très-Haut accomplit lui-même ses plans immuables, et *les cieux racontent sa gloire*. Or nos poètes ne sauraient être à aucun degré ce que sont les saints, suivant un Père de l'Eglise (1), des instrumens libres et intelligens entre les mains du souverain Maître, par lesquels il opère le salut des nations. Nos poètes n'ont point de place dans les cieux intellectuels. — Ah! s'il est ainsi, dites aux bois, aux ruisseaux, aux monts, aux vallées, au our, à la nuit, aux vents, les vers qu'ils vous inspirent, et que les vents les emportent: *Ludibria ventis;* dites à la famille vos chants du foyer, et que la famille les garde; dites à celle dont vous cachez le nom, dont vous étalez complaisamment le cœur, vos soupirs élégiaques, et qu'elle en soit jalouse; mais de grâce ne cherchez pas à ennuyer le monde de ce qui vous amuse, à le faire rire de ce qui vous attriste, à le scandaliser de ce qui peut-être en vous est encore naïf et pur.

Et qui d'entre vous pousse à vous faire imprimer?

Je fais mes vers, répond celui-ci, comme l'oiseau ses chants. — C'est donc œuvre d'instinct, ce n'est pas œuvre d'homme, œuvre de *poète*. Tenez! que n'êtes-vous Bulbul, votre réponse me contenterait; mais, hélas! il est d'autres oiseaux! — Celui-là voudrait récolter un peu d'argent, et par surcroît un peu de renommée: il est à plaindre. Un autre n'a qu'un but: le plaisir d'être auteur, la satisfaction de porter cette glorieuse étiquette: poète; il est heureux. En voici qui font de l'art pour l'art; leur art est sans doute de bâtir des poèmes, des drames, des odes (car si tel ou tel art, comme telle ou telle langue, sont quelque chose de réel, l'art, pas plus que la langue en général, n'est rien); ils bâtissent donc le poème pour le poème, le drame pour le drame, l'ode pour l'ode. Elever une maison pour loger cette maison, faire un manteau pour couvrir ce manteau, serait aussi raisonnable. Comment ne voit-on pas que tout acte a nécessairement un but, une fin distincte de l'acte même, et que si l'agent libre peut opter entre les buts divers, entre les fins bonnes ou mauvaises, il n'est pas maître de faire librement un acte sans but, sans intention, sans portée. Qui agit veut, qui veut veut quelque chose. — Mais, dit-on, le plaisir de créer une

(1) Saint Justin.

œuvre d'art a bien aussi sa réalité. — Sans doute; mais ce plaisir, c'est l'égoïsme, le pur amour de soi; ce plaisir, c'est la vanité : à la bonne heure. — Ce plaisir ne peut-il pas se rapporter à la beauté même de l'ouvrage, et cette beauté ne peut-elle pas être vraie, pure, divine? — Ce n'est plus l'art pour l'art, c'est l'art pour le beau : le beau est-il à vos yeux la splendeur de Dieu rayonnant du sein de la création matérielle ou intelligente, malgré le voile épaissi de la nature dégradée? C'est l'art pour Dieu, c'est de la religion. Le beau est-il selon vous la splendeur d'une créature préférée, la splendeur de votre propre esprit éclatant dans son œuvre; c'est l'art pour la créature, c'est l'art pour soi-même, c'est de l'idolâtrie; on est artiste chrétien, on est artiste idolâtre, on n'est pas artiste.

Ainsi, amalgame monstrueux et sacrilége de tout ce qu'il y a de saint avec tout ce qu'il y a d'impur, des doctrines chrétiennes avec les doctrines de l'hérésie et de l'impiété; ou bien absence à peu près complète, oubli presque total du Christianisme ; voilà, quant au sentiment et à la pensée, ce qu'est, dans son ensemble et sauf de rares exceptions, la poésie contemporaine. Pour le premier chef, on nous dispensera des preuves; il est des causes qui ne se jugent qu'à huis-clos; pour le second, l'accusation est purement négative ; à ceux qui la repousseraient d'en montrer l'injustice. Affirme-t-on qu'il y a aujourd'hui en France des poètes chrétiens, chrétiens en tant que poètes, dans toute la pureté et l'énergie du mot? qu'on les nomme. — Les noms ne nous manquent pas, s'écrie-t-on; et maint auteur de nous jeter le sien. *Ils vous manquent très fort.* Vos noms ne sont pas des noms, ils n'ont pas d'auréole. Pieux faiseurs de vers, que votre religion *ne se mette pas en colère!* qui parle de vous? Vos rimes sont catholiques, très catholiques, le public vous en croit sur parole. Seulement, et personne ne vous reproche ce malheur, vous n'êtes pas nés poètes; puissiez-vous le devenir (1)!

Quant à la forme, tour à tour brillante et obscure, noble et triviale, harmonieuse et incohérente; pleine de chaleur, de vie et languissante, inerte; élégante, gracieuse et embarrassée, bizarre; abondante, magnifique et pauvre, nue chez les poètes *panthéistes*, selon que la vérité ou l'erreur les inspire; elle est chez les autres ce que sont le sentiment et la pensée, d'une vulgarité inaltérable, d'une immuable médiocrité. A vrai dire, il n'y a en ce temps que deux hommes réellement remarquables sous le rapport de la forme, et encore à des degrés divers; il n'y a que deux poètes originaux et qui aient un style : M. de Lamartine et M. Victor Hugo; le reste du troupeau poétique suit aveuglément, partagé en bandes inégales, et chacun avec sa nuance, les traces de ces deux maîtres, dégradant à plaisir leurs qualités, outrant leurs défauts sans mesure; et l'imitation est tellement servile qu'avant même d'ouvrir un nouveau volume de vers, on peut d'après son seul titre deviner à laquelle des deux écoles il appartient, et parier à coup sûr que la poésie en est traînante, monotone, molle, doucereuse, vague, insaisissable, comme une ombre pâle et inanimée des *Harmonies*, ou brusque, discordante, forcée, rocailleuse, extraordinaire, grotesque, comme un calque informe et grossier des *Orientales*.

Le lecteur se fatigue. Nous parlerez-vous enfin d'Edouard Turquety et de ses *Hymnes sacrées?* Je n'ai point cessé d'en parler, d'en faire l'éloge. En rappelant ce que sont de nos jours la plupart des poètes, j'ai indiqué un de ses plus grands mérites, un de ses titres les plus légitimes à l'estime, à l'admiration; j'ai dit ce qu'il n'est pas.

D'autres ont fait de la poésie spiritualiste : dans les *Méditations*, des hymnes magnifiques en l'honneur du *Tout-Puissant*, du *Créateur des mondes*, de l'*infini*; dans les *Harmonies* des cantiques

(1) Nous prions le lecteur de remarquer que ces mots : *sauf de rares exceptions*, s'appliquent à tout ce qu'on vient de lire et à tout ce qui suit; comme les *exceptions* se révèlent suffisamment elles-mêmes, il serait superflu de les indiquer ici; puis nous espérons que, tout en admettant la justesse de notre observation en général, chaque poète en particulier voudra bien se ranger parmi les exceptions; nous ne voudrions pour rien au monde blesser un poète,

d'amour et d'actions de grâces pour le Christ, pour le *Sauveur de l'humanité*.... Les chrétiens saluèrent ces chants d'un long cri de reconnaissance, et en échange ils donnèrent la gloire au poète, une gloire immortelle et que lui-même ne parviendra pas à détruire. Toutefois, ils s'étaient mépris : la poésie nouvelle était sublime, mais peu profonde ; philosophique, mais peu croyante ; religieuse, mais peu chrétienne, et son auteur semblait deviner la vérité bien plus que la connaître, la rencontrer bien plus que la chercher, l'admirer plutôt que l'aimer. Ah! s'il l'eût aimée, il eût fait ce qu'ont fait Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme*, Manzoni dans ses *Poésies sacrées*, Silvio Pellico dans le dernier de ses divins livres (1); il l'eût tenue embrassée, il en eût étudié l'ensemble et les détails avec ardeur, avec persévérance, avec passion ; il eût pénétré jusqu'en ses profondeurs, et se réchauffant à son foyer, s'illuminant de sa lumière, il eût vu d'ineffables beautés cachées au profane, d'inépuisables trésors *ignorés du monde qui n'en est pas digne, des pierres précieuses foulées aux pieds des animaux immondes* ; il eût vu, car *l'amour est un œil, aimer c'est voir* (2).

Après tout, si les premiers chants de M. de Lamartine ont ravi surtout les catholiques, parce qu'eux seuls possèdent le sens intime et réel, complet et harmonieux, des vérités que ces chants glorifient ; ils ont pu à la rigueur être également fort agréables aux dissidens de toutes les sectes, et même ne pas trop blesser les oreilles déistes, tant le Christianisme s'y tient sur les hauteurs.

Depuis, quelques poètes ont marché plus avant : non contens de saluer la vérité d'en bas et de loin, ils sont montés jusqu'à elle, et l'ont priée avec foi, avec effusion. On sait *l'Ange et l'Enfant, le Christ à Gethsémani*, de Jean Reboul, le poète de Nîmes, au talent si vif, si élevé, si original, à la vie plus originale encore, si méritoire, et dont nous attendons le poème. On a entendu *l'Angelus, les Cloches de l'Avent, Notre-Dame*, d'Edouard de Fleury, le poète de la Charente, que la piété, la famille, la solitude préservent de l'influence des maîtres et séparent d'une manière si marquée de la foule de leurs imitateurs. D'autres voix encore ont retenti ; mais il faut l'avouer, dans presque tous ces *recueils de poésies*, la religion ne tient que la moindre place : on s'agenouille, on fait *le signe de la croix* en passant devant elle, et l'on se hâte de courir ailleurs ; on lui consacre une pièce de vers, et on jette cette pièce solitaire au milieu d'une multitude d'autres de bonne ou de mauvaise espèce, amoureuses, intimes, politiques, humanitaires, rêveuses, ou qu'on ne sait comment qualifier. Il nous manquait donc une muse exclusivement chrétienne, vierge pure retirée au fond du sanctuaire, et n'y vivant plus que de foi, d'espérance et d'amour ; il nous manquait un poète dont le cœur oubliant tous les bruits de la terre, tout ce qui préoccupe si vivement et si misérablement les mortels, ne cherchât désormais ses inspirations que dans l'Ecriture, dans les écrits brûlans des Saints, dans la parole vivante des prêtres, sous la voûte des églises, au pied des autels, et jusqu'aux sources de la vie, dans ces sacremens divins qui apaisent la faim, qui étanchent la soif de l'âme.

Edouard Turquety a voulu être ce poète ; il l'est.

Une vocation poétique, surtout lorsqu'elle entraîne hors des voies battues, lorsqu'elle jette dans un ordre d'idées et de sentimens opposés aux idées, aux sentimens qui sont comme l'atmosphère où vivent, se meuvent et respirent les poètes de l'époque, une pareille vocation ne se révèle soudainement et tout-à-coup ni au monde, ni même au cœur, à l'intelligence de l'homme choisi. Ce cœur, cette intelligence en ont sans doute reçu le germe de Dieu ; mais pour le faire éclore, le poète doit l'arroser de ses sueurs, le féconder par un labeur opiniâtre ; car il n'est pas aussi aisé qu'on le croit peut-être de se dégager des influences du siècle, de la société au milieu de laquelle on est placé ; de briser les entraves qu'elle nous impose, de renverser

(1) L'*Université catholique* regrette de n'avoir pas encore fait connaître à ses lecteurs les *Poesie inedite* de Silvio Pellico ; elle espère pouvoir prochainement réparer cet oubli.

(2) Richard de Saint-Victor.

les obstacles qu'elle nous suscite, de soutenir contre elle une lutte incessante, de sortir de son sein, pour ainsi parler, afin d'aller découvrir un monde nouveau, et d'y marcher *dans sa force et dans sa liberté*. Nous avons essayé, il y a longtemps (1), de dire par quel travail intérieur et persévérant M. Turquety a atteint ce but, et comment on en retrouve la trace au fond de toutes ses œuvres, depuis les *Esquisses*, où se découvre déjà humble et cachée sous l'herbe cette admirable fleur de la poésie chrétienne, et *Amour et foi* où elle se montre, élevée sur sa tige, brillante et embaumée, jusqu'à *Poésie catholique*, où elle apparaît resplendissante de toute sa fraîcheur, de tout son éclat. Voici maintenant les *Hymnes sacrées;* elle n'y est point flétrie, ses couleurs sont même plus vives, son parfum plus doux; on voit qu'une goutte de céleste rosée vient de tomber dans son calice.

La marche de l'ouvrage est simple: l'Hosanna au Créateur le commence, un cri d'amour filial pour le chef de l'Eglise l'achève. Entre ces deux termes se coordonnent, inspirées par les principales solennités de la religion, l'Annonciation, la Nativité, la Passion, la Résurrection, etc., etc., et par les ineffables mystères, objets de ces fêtes, des hymnes entremêlées de cantiques, expression des sentimens divins que l'Esprit saint fait naître et grandir dans les âmes, le remords, le repentir, la foi, l'espérance, la charité, etc.

Et c'est bien réellement de cette source pure que coulent ces flots de poésie, ces cantiques, ces hymnes; leurs strophes harmonieuses le font sentir au cœur, comme les rayons du soleil font sentir au corps que la chaleur, la lumière émanent de l'astre. Ce n'est point le produit artificiel d'une vaine fantaisie, d'un caprice de littérateur qui, ennuyé de chanter toujours les mêmes choses, se dit un matin: Voici la religion; elle a du neuf, exploitons-la. C'est le fruit naturel d'un enthousiasme vrai, d'une conviction de chrétien qui, ravi de la beauté merveilleuse de l'Eglise, s'écrie: Et moi aussi je suis poète! ô ma mère! toute faible qu'elle est, ma voix accompagnera tes prières et redira tes chants.

On le voit donc, ce livre est quelque chose d'entièrement nouveau, une œuvre non encore essayée dans notre langue, une tentative audacieuse. La fortune aide l'audace, disaient les païens; les chrétiens croient que Dieu donne et aide la foi, que la foi aide le talent et le vivifie. C'est parce qu'il est chrétien que M. Turquety est un poète original, et qu'au lieu de se traîner péniblement à la suite de M. de Lamartine ou de M. Victor Hugo, il a su se créer une manière à lui et qui ne ressemble à nulle autre. Avec la nouveauté du sentiment et de la pensée, la foi a donné la nouveauté de la forme, elle a fait son style. De là cette énergie d'expression, cette facture vive et puissante des strophes qui caractérisent son talent; de là encore cette suavité de traits, cette délicatesse dans le choix des nuances lorsqu'il peint les parties intimes du cœur, lorsqu'il veut dire les doux secrets ou les douleurs de l'âme; car la force n'exclut pas la grâce, comme l'imaginent certains esprits superficiels (les âmes les plus fortes sont aussi les plus tendres; la foi qui est la force même ne vit que par l'amour), et notre poète possède à un haut degré ces deux qualités éminentes; on l'entend tour à tour jeter sur la ville déicide la malédiction:

Voix sur Jérusalem: — que Josaphat frémisse,
L'Éternel va hâter l'heure de la justice,
L'épouvante parcourt les airs;
J'aperçois l'ennemi. . . . .
. . . .
Où va-t-il? qui le sait? le sait-il bien lui-même?
Ces grands exécuteurs du jugement suprême
Ne savent que prendre l'élan:
N'en demandez pas plus: ils vont où Dieu les pousse,
Entraînés, emportés comme un lambeau de mousse
Au premier choc de l'ouragan.

Ils ne connaissent pas le sol que leur pied broie;
L'épée entre leurs mains se tourne vers sa proie
Sans l'appui de leur volonté.
Tout à leur mission, que rien ne peut suspendre,
Ils frappent sans colère et meurent sans comprendre
L'arrêt qu'ils ont exécuté.
. . . .
Ils l'ont tous renié, lui que l'univers nomme;
Ils ont persécuté le racheteur de l'homme,
Ils ont marqué son dernier jour:
Et quand le juste est mort sur une croix immonde,

(1) *Université catholique*, t. II, p. 218, livraison de septembre.

Il leur a fallu voir l'épouvante du monde
Pour s'épouvanter à leur tour.

. . . .

Encore un peu de temps, ô ville au cœur de boue!
Et le char de conquête, avec sa forte roue,
Aura retourné ton sillon;
Encore un peu de temps! ô cité périssable!
Et tu ne seras plus qu'un vaste amas de sable,
Qui tournoiera sous l'aquilon (1).

Et essayer sur sa lyre les chants ineffables de saint Jean de la Croix :

. . . .

Et si tu m'aime encor, ce n'est pas pour moi-même;
Que suis-je? c'est pour toi, mon plus doux, mon seul bien :
C'est que j'ai pris de toi quelque grâce suprême,
Et mon œil reflète le tien.

Mon front s'était bruni dans l'ardente Judée;
Mes yeux ternes n'avaient ni force, ni clarté;
Merci, mon bien-aimé, de m'avoir regardée,
Ton regard donne la beauté (2).

On le voit reprocher sa folie au monde en lui montrant dans sa gloire le Christ ressuscité :

Gloire à lui, gloire au Christ suprême,
Au rédempteur puissant et pur!
Il a détourné l'anathème
Qui pesait sur l'homme futur.
Gloire à lui, qui sauve et ramène
Les débris de la race humaine
Au seuil du sentier éternel!
Là-bas, sur la sanglante cime,
Ses larmes ont fermé l'abîme,
Son soupir a rouvert le ciel!

Il est ressuscité : — que dis-je?
Hommes d'un siècle où la foi dort,
Vous êtes témoins du prodige :
Voyez! il ressuscite encor!
Voyez comme il perce la poudre,
Hâtez-vous de vous faire absoudre.
Mais non, vos cœurs n'ont pas tremblé :
Il vous inonde de sa gloire,
Et vous reniez sa victoire,
L'œil ébloui, mais aveuglé.

Quand la tempête populaire,
Pleine de tumulte et de cris,
Sur le vieil autel séculaire
Portait la hache ou le mépris :
Quand la plèbe, ivre de démence,
Frappait, tuait quiconque pense,
Quiconque garde un souvenir :
Quand sa haine, prompte à renaître,
Croyait avec le sang du prêtre
Féconder tout un avenir;

Vous aussi, debout dans l'orage,
Au milieu d'un peuple en rumeur,
Vous aviez un rire sauvage,
Et vous disiez : « Le Christ se meurt! »
Il se meurt! ô foule insensée!
Prête à choir dans ta nuit glacée,
Arrête et vois, le Christ est là :
Arrête un moment et frissonne,
Car son éternité rayonne
Sur ton sépulcre ouvert déjà.

Regardez-le dans sa puissance,
Hommes frêles qui le bravez,
Seuls cadavres que sa présence
N'ait pas encore relevés!
Avez-vous l'oreille si dure
Que cette voix sublime et pure
Y perde ses accens vainqueurs?
Il brisa son marbre suprême,
Ne peut-il aujourd'hui de même
Briser la pierre de vos cœurs (1)?

Et puis se retirer dans la solitude pour y brûler en paix l'encens de la prière :

Isole-toi, mon cœur, laisse au siècle sa tâche
Et ses illusions;
Laisse-le tourmenter, sans trêve ni relâche,
De stériles sillons.

Qu'il aille tout le jour, courbé sur la charrue,
Raidir ses faibles bras
Pour se dire le soir, quand l'ombre est reparue :
Ai-je avancé d'un pas?

Qu'il rouvre après la nuit ses paupières lassées
Et pleines de sueur,
Et puis qu'il recommence, avec des mains blessées,
Son risible labeur.

Moi je n'userai pas mes genoux sur la pierre
Pour un travail si vain;
J'irai plutôt dormir sous l'aile de mon père
Dans son verger divin.

Là je remplacerai par la coupe de fête
Le calice des maux,
Et l'arbre de l'amour parfumera ma tête
Du miel de ses rameaux.

Sépare-toi, mon cœur, des voluptés de l'homme,
Fais trêve au vain désir,
Dédaigne ce qu'il cherche, et surtout ce qu'il nomme
Espérance ou plaisir.

Quand il s'est bien repu de vide et de fumée,
Et qu'il meurt sans soutien,
Où va-t-il? on ne sait; car une fois fermée,
La fosse n'en dit rien.

Oh! plus doux mille fois l'asile où Dieu m'accueille!
Les bords en sont fleuris,
Et l'espoir des mortels pousse à peine une feuille
Que le mien a des fruits.

(1) *Le Samedi saint*, lamentation hébraïque, Hymnes sacrées, p. 64.

(2) *Hymne de saint Jean de la Croix* (traduit de l'espagnol), Hymnes sacrées, p. 225.

(1) *La Résurrection*, Hymnes sacrées, p. 75.

Quand je marche, épuisé par trop de lassitude,
Il m'enivre de foi ;
Suis-je seul? ô mon Dieu! la douce solitude
Est plus douce avec toi.

C'est un reflet charmant de la céleste aurore
Sur mon front ranimé ;
C'est la montagne sainte où se conserve encore
L'odeur du bien-aimé (1).

Nous nous arrêtons ici, avec le regret de n'avoir pu citer davantage, de n'avoir pu faire connaître plus complètement toute cette moitié des *Hymnes sacrées*, qui est comme un reflet des poésies mystiques de sainte Thérèse, de saint Jean-de-la-Croix, de saint François d'Assise ; de n'avoir pu donner une idée de l'autre moitié que par quelques lambeaux de deux chants magnifiques.

Eh quoi! pas un mot de critique? ce livre est-il sans défauts? — J'en serais vraiment fâché pour le poète : qui n'a pas de défauts n'a pas de grands mérites ; comme à tous les hommes de talent, on peut reprocher à M. Turquety les imperfections de ses qualités. Mais irai-je, fuyant les côtés lumineux, me perdre dans les ombres, chercher çà et là un passage où la force dégénère en rudesse; une image dont la grâce devient de la fadeur ; une pièce trop dénuée, une autre trop surchargée d'ornemens, et faudra-t-il encore, glanant dans cette riche moisson les mauvaises herbes, recueillir ici une expression forcée, là une épithète oiseuse, plus loin un hémistiche un peu vide, ailleurs un vers mal tourné ou quelque strophe inutile et traînante? Qu'importe au lecteur tout cela? ignore-t-il que les *poésies* les plus irréprochables ont ces taches? Ce qui lui importe, c'est de savoir que ces taches sont rares, que l'œuvre est sérieusement chrétienne et qu'elle est belle.

Nous sera-t-il permis en finissant d'exprimer le vœu que ces hymnes soient un jour appelées à prendre place parmi les cantiques chantés dans nos églises, cantiques où la poésie est parfois si indigne de la religion. Il faudrait pour cela une musique sérieuse et solennelle, un artiste d'une inspiration toute religieuse, et dont l'âme fût sœur de l'âme du poète. Nous sommes heureux de savoir que M. Berlioz s'est imposé cette tâche ; son nom est du moins une garantie de puissance et d'originalité.

D. DE M.

(1) *Seule toi, mon cœur ! Hymnes sacrées*, p. 41.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, traduite en vers par M. de Sapinaud de Boishuguet, chevalier de Saint-Louis. — Chez Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69 ; un beau volume grand in-18. Prix 4 fr.

Bien peu de livres ont le privilége de s'adresser aux hommes dans toutes les situations de la vie, dans toutes les classes de la société ; on n'en compte que deux : l'Évangile et l'Imitation. Ce dernier ouvrage, *le plus beau*, dit Fontenelle, *qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas*, jouit, dans son humilité, d'un honneur auquel n'atteindront jamais les plus magnifiques chefs-d'œuvre de l'esprit humain : il est lu dans toutes les langues, sur tous les points du globe ; on le trouve partout où il y a de pieux conseils à donner et à recevoir, des larmes amères à essuyer. Il ne se passe pas une seule année sans qu'il soit reproduit par quelque édition nouvelle, de sorte que c'est, avec le Nouveau Testament, le livre qui a été et qui est encore le plus souvent imprimé.

C'est aussi le livre sur lequel le zèle des traducteurs se porte avec le plus d'amour et de constance. Le savant bibliothécaire, M. Barbier, comptait, en 1812, soixante traductions françaises de l'Imitation. Depuis cette époque, une foule d'autres ont paru et se sont partagé avec plus ou moins de succès la faveur toujours ancienne et toujours nouvelle du public.

Cependant un seul auteur français, jusqu'à présent, Pierre Corneille, avait essayé d'ajouter le charme de la poésie aux autres charmes innombrables de ce précieux livre. Mais on sait que le génie a été trahi par la vieillesse dans cette tentative trop long-temps différée, et que, malgré des beautés du premier ordre, l'œuvre de notre grand poète est à peu près tombée dans l'oubli.

Enhardi par le succès toujours croissant de sa traduction en vers des Psaumes (1), M. de Sapinaud de Boishuguet a traduit de la même manière l'Imitation de Jésus-Christ. Le talent bien connu de l'auteur, la conscience littéraire et surtout chrétienne qu'il apporte à ses ouvrages, tous inspirés par la religion, sont autant de gages certains de la solidité et du mérite du nouveau travail qu'il vient de publier. On y remarque, à chaque page, une suavité, une onction dignes du modèle, et en même temps une exquise variété de ton et de rhythme jointe à la plus scrupuleuse fidélité. Il suffisait, au reste, de lire la préface à la fois si simple, si substantielle et si vivement sentie que l'auteur a mise en tête de son œuvre, pour être convaincu que celle-ci a été pour lui, depuis le commencement jusqu'à la fin, une affaire de cœur, et qu'il a fait sa traduction avec l'amour d'un poète et la piété d'un chrétien. Voici cette préface vraiment délicieuse dans sa simplicité :

« Le nom de l'auteur de l'*Imitation*, resté longtemps ignoré, est peut-être encore inconnu : cependant il n'est pas de contrée habitée où sa voix n'ait fait éclore des fruits de salut et de paix. Consolatrice du pauvre et du riche, elle a fait le bien partout où elle a passé.

« Son ouvrage est divisé en quatre livres. Dans le premier, sa morale, ses conseils, ses pensées sur l'incertitude de notre dernière heure, sur la vie des saints et sur le jugement des pécheurs, tendent à nous convaincre que tout est vanité, hors aimer Dieu et le servir lui seul.

« Dans le deuxième, il nous apprend que le royaume de Dieu est en nous, et que nous pouvons en jouir dès à présent, en préférant le sentier royal de la croix aux sentiers fleuris du monde, en portant notre croix comme Jésus-Christ porta la sienne.

« Dans le troisième, il nous révèle les entretiens intérieurs de l'âme fidèle avec Jésus-Christ ; ses gémissemens sont écoutés, ses passions calmées, son esprit éclairé sur les effets divins de la grâce et les faiblesses de la nature ; ce n'est plus elle qu'elle aime, c'est l'objet seul aimable ; sa foi l'a révélé à ses regards : voici son Dieu ! que peut-elle désirer de plus ? Nulle beauté, nul trésor, nul charme des sens ne le remplace, le ciel est où il est, l'enfer où il n'est pas : sortir de sa prison, quitter la région des ténèbres et de la mort, pour arriver à la patrie de l'éternelle lumière, est l'unique objet de ses vœux.

« Le quatrième livre nous retrace le banquet céleste où, pour manifester son amour au monde, Jésus invite le riche et le pauvre, le faible et le puissant, tous ceux qu'épuisent leurs travaux ou que le fardeau de leur misère accable. La lumière a remplacé l'ombre des figures. Ce n'est plus l'agneau qu'immolaient les Hébreux, c'est l'agneau trois fois saint qui s'offre en nourriture à l'homme. Dans le calice qu'il présente à sa soif sont toutes les délices du ciel ; rois et sujets, tous peuvent y boire l'oubli du fleuve de larmes qui prend sa source au berceau et va se perdre sous la pierre du sépulcre.

« L'auteur, plus ange que mortel, excite dans l'âme une céleste ivresse. Désireux de la prolonger, j'ai traduit en vers ce bel ouvrage, comptant moins sur mon talent que sur l'assistance divine. J'ai redoublé de soins et de zèle dans les passages que l'on ne peut lire sans en garder un long et touchant souvenir : ainsi l'image chérie de ceux que nous aimons, nous suit et nous charme encore lorsque nous ne les voyons plus.

« J'ai, à l'exemple de Racine, employé tous les accens, toutes les modulations. Puisse quelque âme égarée avoir le désir de me lire ; puisse-t-elle désirer aussi avoir recours au céleste médecin, et tomber, en ouvrant le livre, sur ces paroles adorables : « Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez invoqué. » Combien j'aurais à me féliciter de mon travail ! Mes jours ne s'éteindraient pas sans que j'eusse marqué ma carrière de quelque bien. »

Pour donner maintenant une idée des vers de l'auteur, nous ouvrons le livre, et nous tombons sur le premier chapitre du livre deuxième. Nous en citerons les premières stances.

De la conversation intérieure.

« Laissons le monde, allons au seul objet aimable,
Et nous aurons en nous son royaume adorable ;
Son royaume est la paix, la joie en son esprit,
Son royaume est le cœur où règne Jésus-Christ.
« Il visite l'homme humble, en lui fait sa demeure ;
Sa majesté, sa gloire est toute intérieure ;
Ses entretiens sont doux, son règne plein d'attrait ;
Dans le secret du cœur plus qu'ailleurs il se plaît.
« Je viens, nous a-t-il dit, je viens à ceux que j'aime ;
Hâtons sa bienvenue ; offrons dès aujourd'hui
Une place en notre âme à cet époux suprême,
Hâtons-y son entrée et n'y laissons que lui.
« Oh ! combien en l'aimant, combien riches nous sommes !
En lui nous avons tout, amour, sécurité ;
Lui seul il nous suffit ; riches de sa bonté,
Nous n'avons plus besoin d'attendre rien des hommes.
« Est-il rien sous les cieux qui plaise constamment ?
Est-il rien, hors Jésus, qui soit toujours aimable ?
Il est jusqu'à la fin à nos maux secourable,
Mais l'homme, en peu de jours, change comme le vent.
« Cessez donc d'en attendre une amitié durable ;
Voyageurs sur ces bords qu'arrosent tant de pleurs :
Vous n'y pouvez trouver nul repos qui soit stable,
Nul climat dont le sol ne donne que des fleurs. »

Laissant maintenant au lecteur le soin d'apprécier, d'après nos citations, la manière de M. de Sapinaud

(1) Un beau volume in-12, cinquième édition ; Paris, chez Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69.

de Boisbuguet, nous finissons par le mot de Leibnitz : « L'Imitation de Jésus-Christ est un des plus ex« cellens traités qui aient été faits. Heureux celui « qui en pratique le contenu, non content de l'ad« mirer ! » L. B.

LE CATHOLIQUE DE SPIRE.

Livraison d'août.

I. Nécessité de la confession auriculaire en opposition avec la confession générale pratiquée par les luthériens.
II. Défense de la déclaration en dix-huit articles, présentée par l'archevêque de Cologne à la signature de son clergé, avant sa captivité.
III. Du droit de collation dans l'Eglise, IV^e partie ; — Epoque de la réforme ; — Pillage et sécularisation.
1. BIBLIOGRAPHIE. — *Liturgique de la Religion Catholique* par F.-X. SCHMIDT. Passau, 1838. 3 volumes.
2. Défense du Christianisme contre le Rationalisme et l'indifférentisme, par M. VION, chanoine de Strasbourg. 1838.
3. Le Mont Calvaire, par le R. P. GOSSLER, prêtre de l'ordre de Saint-François. Lemgo, 1838.
(C'est ce vénérable religieux dont l'arrestation supposée a soulevé toute la population de Paderborn.)
Appendice. — Nouvelles et pièces importantes pour l'histoire ecclésiastique de notre époque. — Apologie de monseigneur l'évêque de Liége. — Suite des actes relatifs à l'affaire de Cologne.

Livraison de septembre.

I. Défense de la déclaration en dix-huit articles de monseigneur l'archevêque de Cologne contre l'hermésianisme. (Suite.)
II. Sur le mariage civil en Prusse.
(Dans cet article remarquable on déjoue les projets hypocrites du gouvernement prussien qui amena la suppression du mariage civil dans les provinces régies par le Code français, afin de resserrer les liens de la servitude religieuse ; on démontre que les catholiques doivent désirer le maintien du mariage civil comme un mal moins grand.)
II. Du Droit de Collation dans l'Eglise. — Usurpations de Louis XIV, de Joseph II et des autres gouvernemens modernes.
Bibliographie. — 1. Traduction de l'Ecriture sainte par M. ALLIOLI, professeur de théologie à Munich, approuvée par le Saint Siége, 3^e édition.
2. Histoire de l'Eglise à l'usage des Gymnases, par M. CULMANN, curé à Bretzenheim. Mayence, 1838.
(Cet article contient une curieuse et importante apologie fondée sur des documens authentiques du fameux dominicain Tetzel contre les allégations mensongères de Luther.)
3. Correspondance pastorale du cardinal-évêque d'*Iesi*, Pierre-Mathieu PETRUCCI. Ratisbonne, 1837.
Appendice. — Suite des actes officiels relatifs à l'affaire de Posen et de Cologne.

LES PETITS POËTES GRECS, *Orphée, Hésiode, Pindare, Anacréon, Sapho, Théocrite, Callimaque, Synésius, etc., traduction publiée par* M. ERNEST FALCONNET. — Auguste Desrez, imprimeur éditeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 50.

Cette publication, par la gravité des études auxquelles elle se rattache, et par la pensée religieuse de la préface qui l'accompagne, se recommande à l'attention bienveillante de nos lecteurs. Un compte rendu détaillé viendra bientôt justifier le suffrage favorable que l'*Université catholique* a cru devoir formuler dès à présent.

Nous nous empressons d'insérer la réclamation suivante. M. de Montalembert, à qui nous l'avons communiquée, s'estime heureux de voir rectifier une erreur tout-à-fait involontaire de sa part.

« M. de Montalembert (tome V de l'*Université catholique*, pages 66 et 67 ; et tome XVI des *Annales de Philosophie chrétienne*, page 79) signale et blâme le goût moderne du curé de Notre-Dame de Cléry. M. de Montalembert a été induit en erreur par les journaux qui ont rendu un compte inexact et incomplet de ce qui s'est passé à Cléry, diocèse d'Orléans, en avril 1836. La vieille madone avait été placée dans un attique à cintre plein avec colonnes d'ordre ionique, construit il y a quarante ans sous l'ogive qui termine le sanctuaire. Tout le monde sentait la nécessité de détruire cet attique ridicule, et de faire élever vis-à-vis, à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, une décoration dans le genre d'architecture de l'édifice. Le conseil de fabrique, de concert avec le maire de Cléry, après avoir fait exécuter les travaux par un homme de l'art, avait décidé que l'attique serait détruit ; que la vieille madone serait mise dans la chapelle au dessus de l'autel, où il serait plus facile de l'habiller, et qu'une nouvelle statue en carton-pierre occuperait la niche récemment construite. Voilà ce qui est consigné dans le registre des délibérations du conseil de la fabrique de Notre-Dame de Cléry.

« Mais pourquoi y a-t-il eu émeute ? Parce que, disait-on, le curé de Cléry avait vendu la vieille madone cinquante mille francs, et que de plus cette vieille madone, jalouse de la nouvelle, dont la niche était plus élevée, fondait en larmes. (*Historique.*)

« Deux jeunes gens ont été traduits en police correctionnelle par le ministère public, et punis pour *tapage nocturne* à la porte du presbytère, la veille de l'émeute. »

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 38. — Février 1839.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

DOUZIÈME LEÇON (1).

Les protestans et les incrédules, qui n'ont aucune foi dans les promesses faites à l'Eglise, comprennent du moins la puissance du célibat religieux, et ils portent à cette institution une haine pareille sous plus d'un rapport à l'horreur qu'inspiraient aux Mexicains les armes des compagnons de Cortez, ces armes irrésistibles dont les Espagnols seuls savaient et osaient se servir. En effet, c'est parce qu'il est célibataire que le prêtre catholique est le prêtre de tous ses coreligionnaires, au lieu d'être seulement celui de ses concitoyens; c'est parce qu'il est célibataire, et célibataire en vertu d'un serment irrévocable, qu'il ne peut se soustraire à l'obéissance de ses supérieurs spirituels, et se rejeter dans la foule des laïques, sans être aussitôt flétri du nom de parjure par les non-croyans eux-mêmes, et tomber à cet état de *paria* si redouté des Indous. C'est encore parce qu'il est célibataire qu'il use au profit du faible, du pauvre, de l'ignorant, des facultés d'une âme libre de tout souci terrestre, et par là même renfermant un vide immense, qui ferait son désespoir si les dures occupations de l'apostolat ne venaient le combler. Certes, il faut un dévouement surhumain pour ne pas reculer devant les obligations imposées au prêtre catholique; et cependant, si lourdes qu'elles soient, elles soutiennent peut-être autant qu'elles écrasent l'homme qui n'a aucune pensée à jeter sur le sort présent ou futur d'une femme et des enfans de cette femme. Nous concevons l'amour immense du curé pour ses paroissiens, ses veilles quand ils sont malades, ses aumônes quand ils sont pauvres, ses douleurs quand ils souffrent. Nous ne nous étonnons pas du zèle qui entraîne le prêtre au milieu des épidémies, qui le conduit dans la fange des prisons, qui lui fait prendre place sur le tombereau du condamné, qui le guide à travers les mers sans autre espérance que celle d'un cruel martyre. Nous ne nous émerveillons ni de la profonde abnégation, ni des opiniâtres labeurs, ni des ardentes contemplations du cénobite; tous sont célibataires, et l'idiotisme serait leur partage s'ils ne lui échappaient en se réfugiant dans les prodiges de la charité chrétienne. La position que l'Eglise leur a faite ne laisse à leur conscience aucun autre asile; et si la mission qu'elle leur confie semble terrible à notre faible nature, l'on conviendra du moins que le catholicisme exige d'eux la meilleure garantie concevable de leur fidélité à la remplir. Rendez-leur la parole qu'ils ont donnée à Dieu, et vous aurez enlevé

(1) Voir la XI^e leçon, n° 56, t. VI, p. 408.

à la civilisation humanitaire le meilleur, le plus indispensable de ses instrumens.

Cependant le célibat religieux n'est qu'une force, et l'Eglise n'eût jamais obtenu le nom de *catholique* si, après l'avoir créé, elle s'en fût servie avec moins d'audace et moins d'habileté. C'était beaucoup sans doute que d'avoir affranchi ses prêtres des mesquines sympathies de l'orgueil national, en leur interdisant les liens du mariage; mais il fallait aussi qu'elle profitât du dévouement absolu qu'implique leur obéissance en les coordonnant de la manière la plus favorable à la conservation et à la propagation des doctrines dont elle a reçu le dépôt. Or il est impossible de ne pas être frappé d'admiration lorsque l'on étudie avec quelque soin, et sous ce double rapport, l'ensemble de ses institutions. Des prêtres, des évêques et un souverain pontife, hiérarchiquement échelonnés, se partagent, chacun dans son ordre, l'administration du monde catholique, et constituent, par leur action combinée, un système gouvernemental assez parfait pour atteindre tous les fidèles sans exception, et assez souple pour se dilater et s'étendre, tout en gardant la plénitude de son énergie primitive aussi rapidement que s'accroît le nombre des croyans. Prenez le dernier des chrétiens, n'importe dans quel pays, et vous n'apercevrez jamais entre lui et le grand-prêtre de son culte que deux intermédiaires obligés, son curé et son évêque. En passant par ces deux degrés, il expose ses besoins, transmet ses plaintes à son chef spirituel suprême, et il obtient par cette voie, si directe et si courte, les secours spirituels nécessaires à son âme, les lumières utiles à sa conscience. Des diocèses qui se groupent en provinces et se subdivisent en paroisses, tel est le secret d'un organisme qui fait circuler avec une si merveilleuse facilité la sève de la même parole dans le sein des laïques. Ils peuvent sans doute préférer l'erreur à la vérité, la révolte à l'obéissance, le schisme à l'unité; mais il n'est pas en leur pouvoir de mêler des croyances nouvelles à la croyance sociale, de défigurer celle-ci, de se partager entre une multitude de doctrines inconnues de leurs pères, tout en s'imaginant que leur foi présente ne diffère en rien de leur foi passée. Sentinelles assidues et soumises à une surveillance mutuelle, les évêques et les prêtres sont là, qui enseignent sans cesse aux petits comme aux grands ce qu'eux-mêmes ils ont appris, et leur voix signale par d'énergiques clameurs la moindre innovation. S'il en est qui trahissent la sainteté de leur devoir, et essaient d'égarer les faibles, en substituant à la véritable doctrine de l'association spirituelle une doctrine moins pure ou moins complète, aussitôt et aux mêmes lieux les pasteurs demeurés fidèles proclament hautement le crime de ces faux apôtres; et, alors même que ceux-ci siégeraient aux premiers rangs de la hiérarchie ecclésiastique, les accusateurs les traîneraient impitoyablement devant l'évêque des évêques, le pontife des pontifes. Du haut de sa chaire souveraine descendent des arrêts définitifs qui lèvent tous les doutes, et tranchent toutes les difficultés. Ils arrivent aux prêtres par les évêques, aux laïques par les prêtres; et comme des communications constantes, officielles et officieuses sont entretenues de cette manière entre tous les points de l'association spirituelle et leur centre commun, nul ne s'égare sans apprendre bientôt, et sans que tous les fidèles n'apprennent avec lui que la voie dans laquelle il est entré n'est pas la voie de l'Eglise.

Or cette belle ordonnance de l'association spirituelle catholique ne contribue pas moins puissamment à son progrès qu'au maintien de sa magnifique unité. La religion catholique ne serait pas la religion humanitaire, si elle ne recélait une force immense et continue d'expansion, si elle ne tendait sans cesse à multiplier par le prosélytisme de la parole le nombre de ses membres. Le prosélytisme donc est un des caractères génériques de la forme sociale universelle; mais il serait un mot vide de sens, ou du moins d'une faible portée, si le pouvoir spirituel n'était pas à la fois distinct et indépendant du pouvoir temporel. Dans le système *unitaire*, ces deux pouvoirs ayant, ainsi que nous l'avons dit, les mêmes limites territoriales, le seul prosélytisme possible est évidemment celui

de la force, puisque le gouvernement qui étend le cercle de ses coreligionnaires étend par cela même, au moins dans le cours naturel des choses, le cercle de ses administrés. Accepter les croyances religieuses qu'il professe et en vertu desquelles il règne et commande, c'est se proclamer son sujet, ou s'exposer aux embarras de conscience qu'éprouvent les anglicans des Etats-Unis, obligés qu'ils sont d'établir une distinction entre la suprématie pontificale de la jeune reine d'Angleterre et sa souveraineté temporelle. Cette considération suffirait donc pour arrêter l'essor de tous les cultes *unitaires*, quand même la constitution intime de la plupart d'entre eux et l'esprit exclusivement national qui les pénètre n'opposeraient pas d'invincibles résistances. A quelle caste, en effet, adjoindre les nouveaux convertis au braminisme, sinon à la dernière, et quel nouveau converti consentira à se placer ainsi au dernier rang de l'échelle sociale avec la certitude de ne jamais monter plus haut? Comment une des vieilles républiques du paganisme aurait-elle pressé les républiques ses rivales d'adorer la divinité qu'elle avait spécialement choisie pour sa patronne, et dont la protection exclusive lui semblait une condition d'existence aussi bien que de victoires? Les nombreux décrets du sénat romain, la destruction des chapelles consacrées à *Isis et à Osiris*, les paroles de Cicéron, les conseils donnés par Mécène à Auguste, attestent suffisamment l'intolérance de Rome idolâtre à l'égard de ses propres citoyens. Mais elle se souciait peu des croyances de ses vassaux et de ses alliés; ou plutôt, dans la ferveur de cette piété envers les dieux de la patrie qui lui valut la conquête du monde, elle eût volontiers interdit aux peuples qu'elle avait vaincus l'adoration trop fervente des fausses divinités du Capitole. Sans doute des pensées de prosélytisme entrèrent pour quelque chose dans les guerres des Ignicoles persans contre les princes de Touran, les Grecs et les Egyptiens; sans doute des pensées semblables animèrent plus énergiquement encore les musulmans aux premiers siècles de l'hégire. Ceux-ci surtout étendirent au loin leurs doctrines avec la terreur de leurs armes; mais les conversions obtenues de cette manière impliquaient, de la part des nouveaux croyans, l'abdication de leur vieille nationalité, la rupture de tous les liens qui les attachaient à la patrie. Il y avait là un obstacle contre lequel le fanatisme des mahométans aurait toujours fini par se briser. Tôt ou tard, des Charles Martels auraient apparu sur tous les points de leurs frontières, quand même les dissensions intestines provoquées par l'extension démesurée de leur empire n'eussent pas brisé l'unité du Koran en une multitude de sectes ennemies.

L'Église catholique échappe à tous ces périls par la nature même de son prosélytisme. A ses prêtres appartiennent le danger et l'honneur de porter aux nations étrangères la bonne nouvelle de l'Evangile, et elle a des paroles de blâme pour leur zèle lorsqu'ils mêlent à la mission exclusivement spirituelle qui leur a été donnée une mission terrestre. Elle ne les envoie pas, en effet, afin qu'ils donnent de nouveaux sujets au prince dont eux-mêmes ils sont les sujets, mais afin qu'ils augmentent le nombre des croyans, le nombre de ceux qui lui ont voué la seule sorte d'obéissance qui soit compatible avec l'intégrité de leur indépendance politique. Et, comme si elle avait peur que ces conquérans d'âmes ne se méprissent sur ses intentions, elle leur donne pour toute arme une croix et un bréviaire; et s'ils périssent dans cette glorieuse entreprise, elle les remplace par d'autres dont l'invincible mansuétude n'apporte aux bourreaux que des paroles d'amour. Ainsi dans ses progrès, elle ne froisse jamais l'orgueil national; et si trop souvent il se rattache avec une désespérante énergie aux institutions et aux croyances du culte unitaire qui l'a formé et développé, du moins la persuasion est la seule force qui le menace, et cette force est destinée à le transformer en le purifiant, et non à le détruire. Le Japon appartiendrait peut-être depuis long-temps à la grande famille chrétienne, si les succès des Portugais dans l'Inde n'avaient donné une apparence de vérité aux perfides insinuations des Hollandais. Ils accusèrent les missionnaires catholiques de n'être

que les agens des Européens qui faisaient trembler l'Asie, et le catholicisme fut éteint dans le sang des nobles victimes d'un détestable mensonge. La Chine elle-même aurait résisté avec moins d'opiniâtreté au zèle surhumain des Jésuités, si des craintes pareilles n'eussent été inspirées aux Mantchoux, possesseurs mal affermis du céleste empire, par les victoires que remportèrent les Français d'abord, les Anglais ensuite, sur les princes de l'Indostan. Si des missionnaires désarmés soulevèrent de si terribles résistances de la part des souverains, certes, il y aurait folie à s'imaginer que les peuples ne se joindraient pas à leurs chefs pour faire un accueil plus sanglant encore à des missionnaires armés.

L'Église catholique emploie donc le seul moyen de prosélytisme qui puisse être vraiment humanitaire dans ses résultats, parce qu'il n'effraie le patriotisme des futurs convertis qu'autant qu'ils se méprennent, grâce à un concours d'accidens malheureux, sur les véritables intentions des apôtres que leur envoie la Providence. Mais la persuasion, qui fit surgir des débris de l'empire romain la république chrétienne, coulera-t-elle à pleins bords des lèvres du père de famille ? ou plutôt, quel est celui qui abandonnera sa femme et ses enfans pour porter à des barbares la sociabilité de l'Evangile ? Des prêtres mariés feront de beaux livres au coin de leur feu, et se décideront même à aller dans une bonne voiture prêcher leur foi de ville en ville. S'ils sont bien payés, ils consentiront encore dans un accès de zèle à traverser les mers, pourvu qu'ils puissent, comme les missionnaires protestans de la mer du Sud, joindre au salaire de leurs travaux spirituels les profits d'un commerce lucratif. Mais ne leur demandez pas le sacrifice absolu, permanent, des douces habitudes du foyer domestique, l'abandon sans retour de toute jouissance, de toute pensée personnelle ; car ils sont hommes, et le dévouement de l'homme quand il est époux et père ne va point, *ne doit point* aller jusque là. Nous n'entendons aucunement nier le courage avec lequel les propagateurs primitifs de presque toutes les doctrines religieuses qui ont exercé quelque action sur le genre humain se résignèrent aux périls et aux privations inséparables d'une pareille entreprise ; seulement, et ce fait aurait dû frapper davantage les adversaires du célibat religieux, nous ferons remarquer que les apôtres des cultes qui autorisent leurs prêtres à se marier sont en général eux-mêmes des célibataires. Des moines furent les premiers *prédicans* du protestantisme, et à peu d'exceptions près, ils ne s'imposèrent le fardeau de la famille qu'après avoir terminé au moins la partie la plus laborieuse de leur fatale mission. Quand Luther épousa Catherine de Bore, la réforme victorieuse régnait sur tout le nord de l'Allemagne. Pense-t-on que pendant dix-huit siècles l'Église eût toujours trouvé des ouvriers évangéliques prêts à se répandre au premier signal sur tous les points du globe, si elle avait veillé de moins près à l'observance du célibat religieux ?

Quelque fécond que soit le zèle du prêtre célibataire, l'extension donnée par ses travaux à l'association spirituelle catholique ne la rendra pas cependant moins maniable ou plus facile à administrer. De nouveaux évêchés, de nouvelles paroisses, comme dans l'Amérique espagnole, couvriront le sol conquis à la civilisation humanitaire ; et, républiques ou monarchies, les états admis dans la grande famille du catholicisme conserveront leurs formes politiques ou les modifieront sans entraver à aucun degré son développement normal. C'est que sa puissance d'expansion est d'une autre nature, que son royaume n'est pas de ce monde, qu'il n'a rien de théocratique, qu'il pose seulement les principes généraux auxquels doivent se subordonner les associations temporelles constituées sous son influence et nourries de son esprit. S'il repousse l'intervention laïque dans les choses de conscience, il légitime cette intervention dans toutes les autres, et lui laisse ainsi une marge immense. En effet, il n'a formulé qu'une seule institution, son sacerdoce, et, abstraction faite de celle-là, il ne se mêle des systèmes gouvernementaux qu'au degré où le salut des âmes y est intéressé. Non qu'il n'ait ses préférences et ses sympathies, mais c'est l'attachement

d'un être immortel pour des êtres qui passent, et nulle part il ne s'unit d'une manière indissoluble à ce qui, bientôt pour lui, après des années ou des siècles, ne sera plus que cadavre. Toutefois, cette existence, indépendante sans être en dehors des nations soumises à son joug, le célibat religieux, avec ses merveilleux résultats, et l'organisme à la fois si fort et si ductile de son sacerdoce, ne remédieraient qu'à une partie des inconvéniens qui rendent à la longue les autres sacerdoces impuissans ou inertes, si l'Eglise ne trouvait dans l'autorité confiée à son chef, et dans la promulgation successive de ses symboles, le complément des garanties indispensables au maintien de cette rigoureuse conformité de croyances sans laquelle il ne peut exister de civilisation vraiment humanitaire.

Au sommet de la hiérarchie catholique est le souverain pontife, le pape, véritable incarnation de la force morale représentée par elle. D'immenses prérogatives, d'incommunicables priviléges lui appartiennent; et cependant, du haut de sa dignité suprême, il s'intitule avec raison « le serviteur des serviteurs de Dieu, » tant elle est féconde en angoisses pour lui et en bienfaits pour eux. Comme il est la pierre fondamentale à la fois et le centre de l'unité catholique, d'une part, c'est par lui que l'Eglise tout entière résiste aux empiétemens du pouvoir temporel, revendique ses droits méconnus ou ses libertés compromises; et de l'autre, c'est en lui qu'elle est toujours attaquée par ses plus dangereux ennemis. L'hérésie soulève-t-elle sa multiple bannière, l'incrédulité gronde-t-elle menaçante, l'ambition de quelque prince envahit-elle les saintes attributions du sacerdoce, aussitôt les plaintes des premiers pasteurs arrivent jusqu'à lui. Il est leur guide, leur appui, leur défenseur, et chacune de leurs tribulations vient le déchirer à son tour. Presque toujours vieux et infirme, c'est à l'âge où le repos semble si nécessaire qu'il doit embrasser dans sa sollicitude toutes leurs prières, toutes leurs douleurs, et les protéger tantôt contre les violences, et tantôt contre les piéges des princes de la terre. Prince lui-même, afin qu'aucune juridiction humaine ne pèse sur le représentant du pouvoir spirituel, il n'a et ne doit avoir de force politique que ce qu'il en faut pour assurer la sécurité de sa personne; et par conséquent sa puissance ne consiste ni dans ses soldats, ni dans ses trésors. Elle est d'un autre ordre; elle agit sur le for intime des croyans; elle a ses racines dans leur intérêt éternel. Les plus fiers potentats tremblent devant lui; car elle le fait si grand, qu'il demeure aussi pleinement le roi des consciences dans les fers ou dans l'exil qu'au milieu des pompes de Saint-Pierre. Qui pourrait dire les familles souveraines que le pape a vues naître et s'éteindre avec l'amour qu'elles avaient inspiré, le dévouement qui leur avait été juré? Mais leurs trônes ont été brisés, parce qu'ils reposaient sur des fondémens terrestres : le sien durera aussi long-temps que le culte dont il est le premier et le dernier rempart.

Donnez à Rome un autre monarque, et il n'y exercera, comme les empereurs de Constantinople, qu'une autorité nominale, ou bien le catholicisme tombera sous la dépendance du prince qui comptera le pape au nombre de ses sujets. La constitution de l'Eglise et la foi des catholiques étrangers résisteraient difficilement à cette dernière épreuve, et de nos jours la Providence l'a épargnée au monde, en précipitant Napoléon du faîte où il était monté. Cependant, la domination temporelle du souverain pontife n'est au fond qu'une garantie d'indépendance, et, quelque nécessaire qu'elle soit sous ce rapport, elle serait insuffisante au point de vue social, si, par le fait seul de sa charge, il n'était le juge en dernier ressort de toutes les questions de dogme et de discipline soulevées au sein de la société catholique. En effet, les doctrines génératrices de celle-ci ne peuvent conserver la parfaite unité qui les rend humanitaires qu'autant que les fidèles peuvent eux-mêmes, en tout temps et en tout lieu, constater aisément leur nature, dire ce qu'elles sont, les distinguer des doctrines semblables, sans être identiques, qui tenteraient d'usurper leur place. Or, l'homme actuel étant donné avec son intelligence si diverse dans sa débilité, il est impossible de concevoir un ensemble de traditions re-

ligieuses, orales et écrites, assez clairement formulées pour qu'à la suite des siècles et des transformations successives du langage, les interprètes et les commentateurs n'en fissent point sortir les systèmes les plus contradictoires, si ces traditions étaient laissées à leur merci. D'âpres dissentimens éclateraient parmi eux, fussent-ils des Bossuet et des Fénelon; que serait-ce, lorsque le désir de s'illustrer, des jalousies personnelles ou nationales, de mesquines ambitions viendraient leur offrir comme principal salaire de leurs travaux l'honneur d'avoir inventé une opinion nouvelle, soit en défigurant, soit en mutilant le texte sacré? Le sacerdoce, auteur et complice de ces dissidences, se fractionnerait donc en sectes distinctes, et la grande masse des fidèles, hors d'état de prendre part à de pareils débats, choisirait au hasard, ou plutôt chacun d'eux donnerait la préférence aux docteurs approuvés par le gouvernement laïque auquel il obéit. Alors l'unité catholique deviendrait ce que fut l'unité païenne des Grecs et des Romains, ce qu'est aujourd'hui l'unité protestante; et nul ne saurait avec certitude, quant aux points controversés, ce qu'est, et ce que n'est pas la véritable doctrine du catholicisme. Il n'y aurait plus conformité de croyance entre les peuples qui se diraient encore catholiques, et les bienfaits de la civilisation humanitaire s'évanouiraient avec la plus importante des conditions auxquelles ils sont attachés. Les conséquences sociales du déni de toute autorité souveraine ou infaillible ont été aperçues des peuples *unitaires* eux-mêmes; et lorsque leurs cultes ne leur permettaient pas d'y remédier par une grossière imitation du ministère des grands-prêtres et des prophètes juifs, ils ont investi la raison de quelque docteur, ou leur propre raison, de je ne sais quelle puissance divine en vertu de laquelle le shiite et le sunnite, le presbytérien et le quaker se renvoient leurs mutuels anathèmes. Mais si l'unité spirituelle d'un état protestant ou musulman peut à la rigueur subsister, grâce à la confiance absolue des citoyens et du gouvernement surtout dans les lumières d'un savant, qui n'a et ne prétend avoir d'autre droit à cette confiance que la force de son génie, l'étendue de ses recherches, l'unité spirituelle humanitaire rencontre dans son universalité même trop d'obstacles pour qu'elle puisse durer long-temps à l'aide d'un pareil moyen. Elle n'est possible qu'autant qu'elle s'appuie sur un tribunal accepté par les croyans, qu'elle lui emprunte sa règle, qu'elle trouve en lui, dans ses décisions, le *criterium* des doctrines qui la constituent, et auxquelles les catholiques ou humanitaires se reconnaissent entre eux. Ce tribunal conservera à la foi commune la netteté et la précision que la capricieuse subtilité de la raison humaine travaille sans cesse à lui ravir. Il ne discutera point, il décidera, et ses arrêts, définissant la doctrine humanitaire avec toute l'autorité de cette doctrine elle-même, lui donneront la fraîcheur d'une révélation toujours nouvelle, et cependant toujours la même. Résister à ce tribunal, ce sera sortir de l'Eglise, se placer parmi les non-croyans, augmenter le nombre des sectaires et des impies, et préparer dans les générations futures de rudes travaux aux prédicateurs *célibataires* de la *vraie parole;* mais ce crime n'altérera en rien la pureté des croyances catholiques; aucun nuage ne les voilera, et nul ne sera exposé au danger de les confondre avec aucune autre croyance.

Cependant, où sera placé, et par qui sera composé le tribunal dont l'existence est d'une manière si absolue la condition de toute civilisation réellement humanitaire? La raison de l'homme aperçoit aisément la nécessité de cette cour suprême; mais il n'est pas donné à de simples mortels de la créer; car si elle se présentait comme l'œuvre de leur volonté, elle exercerait aussi peu d'influence sur les convictions que le roi de Prusse ou la reine d'Angleterre, l'un et l'autre infaillibles au dire de la loi humaine, et l'un et l'autre également dénués de toute action véritable sur les consciences de leurs sujets. L'autorité qui lève tous les doutes et dissipe toutes les objections, comme le vent chasse devant lui un sable desséché, est donc d'institution divine ou se présente comme ayant cette origine; elle sort des entrailles même du culte; elle en fait partie in-

tégrante; elle est née avec lui pour ne mourir qu'avec lui. A ces caractères, qui ne reconnaît la grande corporation des évêques catholiques, la seule à laquelle une religion quelconque ait jamais attribué une permanente infaillibilité, la seule qui y ait jamais prétendu, la seule enfin qui ait en aucun temps reçu, dans un sens restreint il est vrai, le nom d'*assemblée* par excellence, ou d'*Eglise*? Car les prêtres et les laïques du catholicisme font aussi partie de l'*Eglise*, en sont aussi les membres; mais les premiers pasteurs la constituent tout entière, en ce qu'ils sont les dépositaires de ses pouvoirs; c'est par eux qu'elle gouverne et qu'elle juge, par eux qu'elle se manifeste et se perpétue. Elle vivrait alors même que tous les autres fidèles auraient trahi sa cause et déserté sa bannière, parce que les premiers pasteurs lui donneraient encore, dans leur sainte fécondité, de nouveaux enfans et d'autres prêtres. Mais elle n'aurait plus qu'une existence viagère si elle ne comptait autour d'elle que des laïques ou des ministres du second ordre. Ceux-ci sont stériles; ils ne se reproduisent point, et par conséquent la philosophie triomphante aurait pleinement le droit d'écrire sur la tombe du dernier de nos évêques : « Ci-gît le Catholicisme. »

Nous n'avons pas mission pour défendre le pouvoir des princes spirituels de la grande association catholique. Nous ne sommes point chargés de prouver à l'incrédule, encore chrétien ou déjà philosophe, que ce pouvoir est celui de Dieu même, parce qu'il vient de Dieu. Notre tâche, plus humble, se résume dans la recherche des lois de la civilisation humanitaire; et si nous avions pu la remplir en gardant un silence respectueux sur les magnifiques prérogatives de l'épiscopat et de son chef suprême, nous l'eussions fait avec joie. Ce n'est pas notre faute si de peuple à peuple la conservation de l'unité sociale est impossible sans le concours d'une autorité chargée de prononcer souverainement sur toutes les questions de doctrine. Ce n'est pas notre faute encore si cette autorité ellemême est, humainement parlant, frappée d'impuissance, à moins qu'elle ne soit reconnaissable à quelque marque extérieure, à quelque signe dont la présence ou l'absence soit, comme celle du soleil, un simple fait que les ignorans peuvent aisément et aussi sûrement constater que les docteurs épuisés de veilles et de travaux. Ce signe, tous les évêques le présenteraient si tous étaient individuellement infaillibles; car alors les décisions de chacun d'eux étant nécessairement conformes à celles que donnerait le corps tout entier, consulter un évêque en France ou à la Chine, en Afrique ou en Amérique, équivaudrait à l'appel fait au plus œcuménique des conciles. La vérité éternelle, en se frayant une multitude d'issues différentes, ne renoncerait point pour cela à cet accord perpétuel avec elle-même, qui est peut-être le plus saillant des caractères inhérens à sa nature. Alors le souverain pontife ne se distinguerait de ses frères que par une juridiction d'honneur et de discipline. Tous posséderaient la même puissance dogmatique, puisque dans la même mesure, et en vertu de la même assistance surnaturelle, tous seraient également incapables d'erreur. Mais, on le sait assez, le catholicisme, qui a élevé si haut la dignité de ses évêques, qui l'a faite si grande, ne va point jusque là. Il fait bien de l'infaillibilité du corps épiscopal un article de sa foi, et cependant il ne croit pas à l'infaillibilité personnelle des évêques de Constantinople ou d'Alexandrie, de Milan ou de Mexico. Ceux-là peuvent se tromper, ceux-là peuvent tomber dans l'abîme du schisme ou de l'hérésie, et y demeurer toujours, sans que la vérité des croyances catholiques en soit compromise, parce que la promesse d'une foi qui ne défaillira jamais n'a point été faite à ceux-là. Et cependant si personne n'avait reçu cette promesse, où serait le gage de cette conformité constante et universelle de doctrine sans laquelle, nous ne pouvons trop souvent le répéter, on ne peut concevoir de civilisation humanitaire? En effet, les chrétiens qui affirment que, *sans aucune exception*, il n'est pas un seul de nos premiers pasteurs qui, étant isolé de ses frères, ne soit exposé, volontairement ou involontairement, à s'égarer, admettent avec nous que des scissions peuvent éclater entre eux; qu'ils peuvent se scinder en deux

fractions presque numériquement égales, dont l'une constituera la véritable, la seule Eglise, pendant que l'autre formera une église fausse sans doute, et néanmoins semblable par les pouvoirs confiés à ses chefs, par le caractère dont ils sont revêtus. Non seulement il est possible que le corps épiscopal se partage en évêques fidèles et en évêques infidèles à leur mission, mais l'histoire nous apprend que ce partage déplorable a eu lieu bien des fois. Les ariens, les nestoriens, les eutychiens, ont successivement opposé l'autorité de leurs pontifes à celle des pontifes orthodoxes. Encore aujourd'hui, ces sectes ont leurs prélats, successeurs légitimes quant à leur ordination de leurs coupables devanciers. Or, nous le demandons, si l'autorité qui ne peut errer n'a d'action, n'existe, qu'autant qu'elle est exercée par *plusieurs*, c'est-à-dire par l'*Eglise*, par *une assemblée*, comment les simples laïques parviendraient-ils à distinguer l'épouse légitime de l'épouse infidèle, l'Eglise vraie de sa coupable rivale?

C. DE COUX.

Sciences Physiologiques.

COURS SUR LES RAPPORTS DE LA MÉDECINE AVEC LA RELIGION.

CINQUIÈME LEÇON (1).

Tout en confessant la différence essentielle qui se trouve entre la médecine et la révélation, nous n'avons pas laissé de remarquer qu'elles conviennent sous plus d'un rapport, et que l'art de guérir, sans aspirer au privilége d'une révélation semblable à celle des croyances religieuses, peut toutefois revendiquer une origine divine, et se glorifier d'être, dans l'ordre qui le concerne, la manifestation de la parole du Dieu créateur, comme la religion est la manifestation de la parole du Dieu rédempteur. Cette considération ne suffisant pas pour montrer tous les liens qui peuvent unir la religion et la médecine, nous nous proposons aujourd'hui, en envisageant encore notre sujet sous un point de vue général, d'indiquer quelques uns de ces liens, et sans plus restreindre la religion à son caractère particulier de révélation, la prenant au contraire dans sa notion la plus étendue, faire voir qu'elle ne dédaigne pas de contracter comme une nouvelle alliance avec l'art de guérir.

Mais cette alliance ne saurait, ce nous semble, être convenablement appréciée, si nous n'entrions dans un ordre de conceptions auquel viennent se rattacher, avec la médecine, presque toutes les autres sciences. Il nous paraît, d'ailleurs, qu'en étendant ainsi le cadre dans lequel notre sujet devrait naturellement se renfermer, non seulement nous ne portons aucun préjudice à la thèse que nous défendons, mais nous contribuons encore à la mieux établir en faisant ainsi rayonner sur elle la lumière de plusieurs points.

Si nous considérons d'abord la question sous le point de vue historique, nous trouverons que cette alliance dont nous parlons a eu ses phases, ses vicissitudes, comme toutes les choses de ce monde dont la destinée est soumise à l'activité humaine. Or, il est deux époques où les sciences s'allient avec la religion : celle de leur naissance et celle de leur parfait développement. Il est remarquable que non seulement les sciences rationnelles, mais encore les arts mécaniques, se sont

(1) Voir la IVe leçon dans le n° 35, p. 325.

rattachés dans les premiers temps aux croyances religieuses, jusqu'à se confondre pour ainsi dire avec elles. Tout est originairement divin et mystérieux dans les conceptions de l'homme, ainsi que dans les professions auxquelles il s'applique, soit pour les besoins de la vie, soit pour le bon ordre de la société. Législation, philosophie, agriculture, les sciences les plus hautes, comme tous les arts de première nécessité, ont été, dans l'opinion des premiers peuples, inventés ou révélés par les dieux; le ciel semblait alors s'être abaissé vers la terre pour y verser ses secrets : c'était comme une révélation universelle des mystères de la vie naturelle, et une image d'une révélation plus magnifique destinée à dévoiler les secrets de la vie future. Ce caractère de la divinité qui apparaît dans les institutions, les sciences et les arts des premiers temps du monde, est un spectacle qui mérite d'être médité, et qui pourrait nous fournir des lumières sur des questions importantes; car la foi des peuples, aux époques où les passions ne l'ont point viciée, est une inspiration du ciel, et le mouvement qui pousse l'humanité tout entière part de la main de Dieu. Mais ce n'est pas ici le moment de justifier par la raison cette croyance ancienne; il nous suffit de constater un fait : l'alliance étroite des sciences avec la religion à l'époque de leur naissance.

Cependant cette alliance, contractée à l'origine de toutes choses, ne fut pas longtemps conservée : les hommes, enrichis des bienfaits de la divinité, oublièrent leur bienfaiteur; leur intelligence, éclairée des lumières venues d'en haut, se détourna de l'astre qui lui avait envoyé ses premiers rayons. Tout s'écarte de sa destination primitive, tout s'altère dans le cours des siècles; et nous pourrions appliquer ici ces paroles de Rousseau : *Tout est bien sortant des mains de l'auteur de toutes choses, tout se dégrade entre les mains de l'homme.*

Alors les sciences sortirent du sanctuaire où elles s'étaient conservées et avaient été enseignées comme sous les yeux de Dieu, brisèrent les liens qui les unissaient à la croyance religieuse, et par une conséquence nécessaire perdirent chaque jour de leur dignité et de leur certitude. Lorsque l'esprit de l'homme eut travaillé pendant quelque temps sur elles, elles devinrent un opprobre pour la raison humaine, et un instrument de mort pour la société; la philosophie ne fut plus qu'un amusement de l'esprit, la morale un préjugé, la législation un moyen de séduire et de tromper les peuples.

Mais les erreurs grossières auxquelles la raison humaine abandonnée à sa propre force s'est constamment laissée aller, d'une part, et d'autre part le développement que les sciences ont progressivement acquis, doivent préparer une alliance nouvelle avec la religion qui les avait primitivement inspirées; car cette raison vacillante a été soumise comme à un mouvement d'oscillation, qui tantôt l'a jetée loin de la vérité, tantôt l'a ramenée près d'elle : de telle sorte qu'elle a trouvé dans ses écarts la voie qui devait la conduire au terme; comète vagabonde, elle est emportée dans des régions lointaines et glacées, et au moment où on la croit perdue dans l'espace, elle vient se réchauffer à l'astre qui la dirige.

Toutefois, il est à remarquer que pour renouer cette alliance dont nous parlons, les sciences ont besoin, selon la loi générale, non seulement des progrès que la raison de l'homme peut leur faire faire, mais encore d'un développement extraordinaire qu'elles ne peuvent recevoir, nous osons le dire, que d'une sorte d'intervention de la divinité. Il faut, pour se rendre dignes de contracter cette union, qu'elles s'élèvent et s'approchent ainsi des hauteurs même de la religion. Or, ce mouvement d'ascension ne peut s'opérer que par une aspiration céleste; car la raison, impuissante pour rattacher l'homme à Dieu, doit l'être encore pour obtenir une union semblable dans le domaine de la science : elle a rompu le lien qui unit la créature au Créateur, et depuis cette grande rupture, il ne lui est resté qu'une puissance fatale de division et de mort.

En effet, durant toute la période qui s'est écoulée depuis la culture des sciences jusqu'à l'apparition du Christianisme dans le monde, nous ne voyons pas qu'on ait même songé à les ordonner par rapport aux croyances religieuses; elles

avaient une place à part. Celles même qui touchent de plus près à la religion, qui en font partie essentielle, comme la morale, étaient considérées sous un point de vue purement rationnel; on les donnait comme la doctrine des sages, et non comme l'enseignement de la divinité.

En second lieu, les sciences n'ont pas reçu tout-à-coup du Christianisme la forme nécessaire qui les a mises en harmonie avec son enseignement; il a fallu pour cette œuvre, comme pour d'autres, le travail des siècles. Elles paraissent d'abord lui être étrangères, même hostiles. Le Christianisme semble, de son côté, les dédaigner, les frapper d'une sorte d'anathème. Mais plus tard elles convergent insensiblement vers la religion qui les inspire et les dirige.

Toutefois, l'alliance que la science contracte alors avec la religion n'est pas le résultat du développement de la science elle-même, et semble être par là une dérogation à la loi générale dont nous avons parlé; car à l'époque où cette alliance commença à s'opérer, les connaissances de l'ordre naturel étaient d'un côté fort circonscrites, et de l'autre notablement altérées par l'esprit métaphysique qui dominait alors, et qui substituait les conjectures hasardées et les traditions de l'école aux enseignemens de l'observation et de l'expérience; c'est le moyen âge, dont la science était au berceau, comme la civilisation. Ce qui rapprocha alors les sciences de la religion fut l'influence immense de la religion elle-même : elle s'étendait sur tout l'homme, sur l'individu, sur la famille, sur les institutions sociales, sur les monumens, sur toutes les conceptions et les entreprises de l'époque; en un mot, la vie de l'homme privé et public, la vie des nations, était éminemment religieuse. La vie intellectuelle de l'humanité pouvait-elle échapper à cette destinée? Elle était déjà, pour ainsi parler, à la disposition de la foi par toutes les notions qui se rapportaient à la croyance, et ces notions occupaient alors presque exclusivement l'esprit humain. Il n'est donc pas surprenant que la science se soit alliée à la religion, et qu'elle ait été emportée dans son immense sphère d'activité, qui emportait toutes choses. Cette alliance ne fut donc pas, nous le répétons, le résultat d'une connaissance plus approfondie de la science, mais bien celui du besoin qu'on éprouvait de pénétrer toutes les conceptions de l'esprit des inspirations de la foi. Il y avait là plus d'instinct religieux que de raison philosophique.

Il se passa donc à cette époque quelque chose d'analogue à ce que nous avons remarqué aux premiers âges du monde, où la science s'allia aussi avec la religion par une sorte d'instinct de la part des peuples. L'analogie se continue dans l'époque suivante; car, après le moyen âge, surtout pendant le dix-huitième siècle, comme autrefois du temps de la philosophie grecque, les sciences se sont séparées de la religion, avec cette différence pourtant, que, dans le siècle dernier, elles ont pris en outre un caractère d'hostilité qu'elles n'avaient pas eu précédemment, du moins au même degré. Ce nouvel état des sciences était évidemment nécessité par la présence de la religion véritable.

Car la philosophie grecque était assez libre dans sa marche. Les croyances religieuses, altérées, affaiblies, presque mortes dans l'esprit des peuples, ne venaient pas à la rencontre de ses conceptions hardies s'en constituer le juge sévère et la sommer d'y renoncer. Libre donc, à cet égard, de toute entrave, elle laissait dormir en paix la foi antique, et n'avait garde de lui déclarer ouvertement la guerre. Mais le philosophisme du dernier siècle se trouvait dans une position différente. Depuis long-temps la religion s'était placée au milieu des peuples comme régulatrice des conceptions humaines; phare lumineux élevé au sein de la société, elle s'était chargée d'en diriger la marche. Sans cesse attentive aux doctrines nouvelles, elle signalait et frappait de ses anathèmes terribles celles qui altéraient la pureté de son enseignement. Or, cette action incessante de la croyance religieuse contre les inventions plus ou moins défectueuses de la raison humaine devait solliciter de la part de celle-ci une réaction au même degré, et constituer le philosophisme et la religion dans un état de lutte.

Mais quand les sciences, par le déve-

loppement qu'elles auront acquis, pourront-elles s'allier avec la religion, renouer la chaîne que la raison de l'homme avait rompue? Nous ne nous dissimulons pas les obstacles qui peuvent s'opposer à cette heureuse alliance. D'un côté, la faiblesse de l'esprit humain ne permettra jamais de pénétrer toutes les profondeurs que recèlent les vérités de l'ordre scientifique, et de suivre toutes les voies cachées par lesquelles elles vont se rattacher à la doctrine de la foi; d'un autre côté, la raison humaine ne dépouillera pas entièrement le caractère d'hostilité qu'elle a toujours montré pour les croyances qui règlent et gênent par conséquent ses opérations; elle conservera ce secret orgueil qui s'irrite à la vue seule du maître.

Toutefois, nous croyons que nous approchons de cette époque désirée où la religion et la science se donneront la main, et consacreront par une union solennelle l'alliance de la raison et de la foi, l'accord mystérieux de la parole de l'homme et de la parole de Dieu, de la lumière qui éclaire les cieux et de celle qui brille sur la terre. Ce qui nous fait concevoir cette espérance, c'est que nous commençons de remarquer dans notre siècle les conditions nécessaires à l'accomplissement de cette grande œuvre. Ces conditions, que nous réduisons à trois, et que nous nous bornons en ce moment à indiquer, sont: l'esprit de synthèse, le respect pour les croyances religieuses, l'étude et le progrès des sciences.

D'après les considérations qui précèdent, nous devons considérer dans l'histoire des sciences trois époques: leur état d'enfance, ce sont les premiers temps du monde: et depuis, le Christianisme, le moyen âge; leur état d'adolescence, où la raison se développe, mais le plus souvent sans règle, et quelquefois par le mouvement des passions, c'est la période de la philosophie grecque et romaine, et les seizième, dix-septième, dix-huitième siècles; enfin, leur état de maturité et de perfection, c'est l'époque vers laquelle nous marchons. Au reste, nous voyons dans cette histoire des sciences comme une représentation des périodes diverses que parcourt la raison individuelle. D'abord, faible et bornée, elle ne se dirige que par la foi, qui est l'instinct de la nature intelligente, c'est-à-dire par voie d'autorité; puis, plus développée, mais ardente et superbe, elle veut se suffire à elle-même, et attaque en ennemie ce qui s'oppose à sa marche impétueuse et désordonnée; enfin, revenue à elle-même, plus calme et plus réfléchie, elle s'exerce avec avantage sur les notions acquises, en étudie les rapports, et les coordonne entre elles.

La médecine, dont nous avons à nous occuper, doit parcourir ces trois périodes, qui comprennent toute l'histoire philosophique des sciences. L'on sait que son origine est toute divine dans la pensée des anciens peuples.

Cultivée d'abord dans la Babylonie et la Chaldée, berceau de toutes les sciences, elle dut y avoir le caractère religieux que nous lui remarquons plus tard en Egypte, où elle fut transportée. Aucun monument connu ne l'atteste positivement; mais l'on sait en général que l'art de guérir était réservé aux mages d'Orient. Les prêtres égyptiens étaient les médecins de la nation. Il paraît, d'après Diodore de Sicile, que l'ordre sacerdotal était divisé en plusieurs fonctions, parmi lesquelles l'on comptait celle d'embaumer les corps et de guérir les malades. La profession de médecin étant ainsi comme héréditaire dans cette nation, nul doute qu'elle n'ait eu quelque succès, malgré les imperfections de la science à cette époque. « L'embaumement seul des corps, en Egypte, confié « comme un emploi public à certains in« dividus, a dit J.-P. Franck, fournit « l'occasion d'observer les causes et les « effets des maladies. » Nous apprenons de Clément d'Alexandrie que cette science faisait l'objet d'une application particulière, et obtenait l'estime des personnages les plus distingués. La médecine était une connaissance des mystères de la vie digne d'occuper l'esprit de l'homme. Le fameux Hermès, qui, selon une opinion respectable, réunissait sur sa tête le sacerdoce et l'empire, avait renfermé toute la philosophie des Egyptiens en quarante-deux livres, dont les six derniers concernaient l'art de guérir. En Grèce, où les arts avaient été portés de

l'Egypte, l'inventeur de la médecine était un dieu, fils d'Apollon, un des premiers dieux de la fable. On était si persuadé que la médecine renfermait quelque chose de divin, qu'on déifiait ceux qui la cultivaient avec succès. Hippocrate, le père de la médecine, était, selon l'opinion commune, de race divine; il descendait d'Esculape et d'Hercule.

Dans l'Inde, les gymnosophistes; dans la Perse, les mages, étaient les médecins et les prêtres de ces contrées de l'Orient.

Sans rechercher en ce moment la cause de cette opinion ancienne qui rattachait la médecine à l'ordre sacerdotal et divin, il est certain que les peuples devaient apercevoir ou soupçonner un rapport quelconque entre les croyances religieuses et l'art de guérir. Or, tout en avouant que la raison humaine peut, surtout dans son état d'enfance, se laisser aller à des écarts, il nous semble que l'on doit tenir compte des idées universelles qui ont régné dans ces temps reculés. Tout n'est pas préjugé dans les siècles qui nous ont précédés. Souvent les croyances qui paraissent au premier aspect ridicules ont un fond de raison que nous ne saurions méconnaître, et nous rendons hommage malgré nous à cette vérité par ce sentiment de respect profond qui se réveille dans nous pour tout ce qui porte le sceau de l'ancienneté: l'on dirait qu'il y a dans les débris qui nous sont restés des croyances primitives des mystères profonds qui tiennent à un ordre supérieur de connaissances que nous avons perdues. La sagesse antique a été, pour les philosophes même les plus célèbres de la Grèce, un oracle divin qu'ils allaient consulter, et auquel Socrate et Platon en particulier consentaient à soumettre les conceptions de leur génie.

Ne pourrions-nous pas, en passant, rattacher cette observation à un principe de psychologie dont l'école éclectique moderne a fait le fondement de sa doctrine, et que nous acceptons volontiers comme un fait irrécusable qui se manifeste dans le développement de la raison sociale? Car, semblables à l'enfant, les premiers hommes percevaient la vérité par une sorte d'intuition, et l'exprimaient par l'enthousiasme; plus tard, réfléchissant sur les notions qu'ils avaient reçues, ils ont commencé de les concevoir, de les comparer, et la vérité a subi une transformation rationnelle, elle est devenue comme le travail élaboré de la raison. Or, quelque mode que l'intelligence humaine ait suivi pour connaître la vérité, l'intuition ou le raisonnement, cette connaissance n'a pas été moins sûre; nous osons même dire, nous appuyant en ceci sur les principes du Christianisme, que primitivement l'âme humaine étant illuminée par la révélation primordiale, cette vue directe, quoique non raisonnée de la vérité, garantissait bien mieux de l'erreur que l'exercice de la raison le mieux ordonné. La lumière qui vient directement du soleil brille beaucoup plus que celle qui est réfléchie par le miroir. Nous ne faisons pas, au reste, cette observation dans le dessein de faire prévaloir dans tous les cas l'enthousiasme de l'intuition sur la marche réglée et sévère du raisonnement, mais simplement pour relever l'avantage que peut avoir quelquefois la voie de l'intuition.

Mais la médecine ne put échapper à la destinée des autres sciences; vint le temps où elle brisa, comme elles, le lien qui l'attachait aux croyances religieuses; elle ne fut plus le privilége de l'ordre sacerdotal: l'homme ravit aux dieux le don qu'ils avaient fait à la terre. Plus encore que les autres sciences, elle se déclara l'ennemie des croyances avec lesquelles elle avait rompu, non pas tant par les doctrines particulières qu'elle professa, que par le goût qu'elle sut inspirer pour les doctrines avilissantes du matérialisme. Elle qui travaillait sur la matière en contact, pour ainsi dire, avec l'âme humaine, elle devait avoir bien mieux que les autres sciences physiques le privilége de matérialiser l'homme, car elle pouvait se vanter d'avoir reconnu dans le jeu de ses organes le principe de toutes ses opérations.

Cette tendance de la médecine lui est si naturelle, qu'elle s'est vraisemblablement manifestée avant le Christianisme; car outre l'aversion qu'elle inspirait à plusieurs bons esprits, à Pline en particulier, nous apprenons de cet auteur que les médecins finirent par être chassés de Rome. Or, n'est-il pas à présumer

que, comme les philosophes de ce temps, ils propageaient des doctrines subversives de la religion et de l'ordre public?

Mais si la médecine sembla revêtir avant le Christianisme le caractère odieux qu'elle prit dans le dernier siècle, elle a paru reprendre dans le moyen âge celui qu'elle eut dans les temps anciens; car elle fut rangée parmi les professions honorables et exercée par les ecclésiastiques, elle devint comme l'apanage de la cléricature. Alors, comme autrefois, elle se réfugia dans le sanctuaire, et l'on vit des religieux même et des abbés acquérir dans cette science une grande célébrité, et recevoir dans leurs couvens des malades de provinces éloignées; elle fut assimilée au sacerdoce pour les qualités qu'elle réclamait de ceux qui l'exerçaient. Des auteurs ecclésiastiques n'ont pas craint d'avancer que ceux dont la naissance était honteuse et illégitime ne pouvaient être médecins, parce qu'ils ne pouvaient devenir prêtres.

Or, l'idée que le moyen âge s'était formée de l'art de guérir et le rang élevé où il l'avait placé doivent se reproduire à une époque où cette science sera profondément pénétrée dans ses premiers élémens et examinée dans ses résultats définitifs. Cette période religieuse de la médecine, dans des temps d'ignorance, doit reparaître dans des siècles de lumière; ce que l'instinct inspirait aux peuples sera *réalisé* par la science, et cela avec d'autant plus de succès que la médecine s'était déclarée l'ennemi le plus irréconciliable des croyances religieuses, elle se remettra avec d'autant plus de facilité dans la voie qu'elle s'en était déviée davantage.

Car pourquoi ne viendrait-elle pas rendre hommage aux enseignemens de la foi, elle qui touche de si près à l'ordre même de la religion? Pourquoi se matérialiserait-elle, elle qui assiste aux mystérieuses opérations de l'esprit humain? Pourquoi s'avilirait-elle, elle qui est témoin des merveilles qui éclatent dans la nature de l'homme, et qui peut compter les titres de sa grandeur?

En effet, l'homme s'offre à ses regards sur la terre comme celui des êtres vivans qui aspire avec le plus de puissance à la vie, et qui cependant, malgré son instinct d'immortalité, est sans cesse travaillé d'un principe de mort. La souffrance et la douleur qui l'environnent et le pressent de toutes parts, expression sensible de la violation des lois de sa nature, sont comme le cri perpétuel de son être qui aspire à une existence meilleure. Aussi, en demandant à la nature, à la philosophie, à la religion, le bienfait de la vie qui lui échappe, réclame-t-il secrètement son rétablissement dans son état primitif, où, soumis à l'ordre établi par la sagesse suprême, il vivait d'une vie heureuse et immortelle.

Or, ainsi que nous l'avons déjà dit, la religion n'a pas reçu la mission de régénérer l'homme seulement dans sa partie spirituelle; le corps lui-même doit être perfectionné dans ses élémens propres et dans ses formes, et la religion est chargée de compléter cette destinée. Mais qu'est-ce que la médecine? N'est-ce pas le moyen terrestre de conserver la vie du corps qui s'altère, et périt enfin? La médecine, dès ce moment, ne s'associe-t-elle pas à la religion? Elles remplissent, à des degrés différens, le même objet; elles sont toutes deux par excellence *les sciences de la vie*. L'une agit indirectement sur le corps de l'homme pour lui rendre dans ce monde la vie qu'il a perdue; mais soumise à l'ordre établi, elle ne la lui communique pas d'une manière complète, et l'abandonne enfin à sa destinée de mort. L'autre exerce sur ce corps mortel une action directe dans le dessein de retenir le principe de vie qui lui échappe tôt ou tard. Elles sont donc deux sœurs amies de l'homme que Dieu lui a envoyées pour lui parler d'immortalité et de vie, et lui offrir des remèdes contre les maux inévitables qui amènent la mort. Il y a toutefois cette différence, que la médecine puise dans la nature affaiblie les remèdes qu'elle applique aux maladies du corps, au lieu que la religion les tire du sein même de l'auteur de la vie, avec mesure dans ce monde, et dans un monde meilleur avec une telle surabondance qu'elle guérira le corps de la grande maladie de la mort. La médecine, faible dans ses moyens, incertaine dans leurs applications, se trompe souvent, ou n'obtient que des résultats incomplets; la religion, infaillible et puis-

sants, remplit toujours la fin qu'elle se propose.

Il résulte de ces observations une analogie remarquable entre la médecine et la philosophie dans leurs rapports avec la religion. La philosophie se propose de guérir l'âme de deux grandes maladies : l'erreur et les passions, c'est-à-dire de lui communiquer la force et la vie qui lui manquent; la religion remplit le même objet, mais d'une manière plus sûre et plus complète. De là vient l'alliance naturelle de la philosophie avec la religion; elles travaillent toutes deux sur la terre à la même œuvre.

La médecine, de son côté, travaille à conserver au corps de l'homme le principe de vie qui lui est propre, à le guérir des infirmités sans nombre qui l'affaiblissent et l'altèrent; la religion a aussi la même destinée, laquelle sans doute ne s'accomplira parfaitement qu'au jour marqué par le Créateur. De là doit résulter une alliance semblable entre la religion et l'art de guérir; de sorte que nous pouvons dire qu'après la dégradation de la nature humaine, Dieu a laissé dans le monde trois puissances régénératrices : la religion, la philosophie, la médecine. La religion d'abord a reçu de l'auteur de la vie la vertu de restaurer l'humanité déchue; elle pouvait, elle seule, remplir glorieusement cette fin; mais elle a comme appelé au travail que réclame cette grande œuvre deux auxiliaires : la philosophie pour l'âme, la médecine pour le corps.

MEIRIEU, D.-M.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

CINQUIÈME LEÇON.

De la Grèce (suite). Athènes (1).

Ainsi que l'a remarqué Vico, les guerres nationales furent, dans l'antiquité, regardées comme de véritables jugemens de Dieu. La guerre de Troie, par exemple, fut une guerre sacrée, une vengeance demandée au ciel d'un rapt non réparé, non expié ; elle avait été conseillée par les oracles ; elle fut sanctifiée par un sacrifice humain ; des hérauts, suivant les rites antiques, dévouèrent les Troyens, qui avaient accepté la *solidarité* du crime de Pâris : les dieux, en perdant Troie, ratifièrent ces anathèmes et confirmèrent leurs propres oracles.

Les vengeances individuelles, entourées de moins de solennité et de grandeur, furent également des actes permis et même sacrés dans certains cas. Le fils pouvait et devait venger son père. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur ce que nous avons dit du Taïr des Arabes et du Goël des Hébreux (1) : le droit criminel des temps héroïques est toujours le même chez tous les peuples ; seulement la transition de l'âge barbare à l'âge civilisé se fait de diverses manières. Nous avons vu par la Bible comment cette transition fut ménagée par Moïse chez les Juifs. Cherchons dans les poètes grecs comment elle s'opéra chez les Athéniens.

Suivant la plus ancienne tradition judiciaire de ce peuple, l'aréopage, où siégeaient douze dieux de l'Olympe, jugea et acquitta le dieu Mars, qui avait tué le ravisseur de sa fille, Halirrhotius, fils de Neptune.

Une autre tradition, celle relative au jugement d'Oreste, a inspiré à Eschyle une tragédie tout entière, intitulée *les Euménides*. Cette pièce est un monument fort important des croyances pri-

(1) Voir la XIe leçon, no 34, t. VI, p. 252.

(1) Voir la 1re et la IIe leçon.

mitives des Athéniens relativement à la justice. Elle contient une révélation symbolique de leurs dogmes sur la création de cette institution sociale. Malgré l'indécente légèreté avec laquelle La Harpe, dominé par l'étroitesse de son point de vue littéraire, traite la tragédie des *Euménides*, nous croyons devoir la proclamer une des inspirations les plus profondes et les plus élevées du génie antique. L'initié (1) y montre les vieux mystères à demi voilés; il fait du théâtre, né dans le sein même du culte, une leçon religieuse et politique.

Oreste est devenu le meurtrier d'Égisthe et de sa mère Clytemnestre, qui avaient assassiné son père. Il a exercé la vengeance privée, non encore entièrement abolie de son temps; il était donc dans son droit! Cependant il est poursuivi par les Euménides, parce qu'en usant de ce droit des temps héroïques, il s'est trouvé avoir tué sa mère, et être devenu parricide par suite même de la passion filiale qui l'a porté à être le vengeur du sang de son père.

Oreste croit n'avoir aucun compte à rendre de cette action aux hommes; mais comme, pour ne pas avoir à subir l'anathème, on doit se purifier devant les dieux de tout homicide, même légitime, il se présente au temple de Delphes, en suppliant, la tête ceinte d'une large bandelette de laine blanche, tenant une branche d'olivier d'une main, et de l'autre une épée encore sanglante. Les Euménides, personnages mystérieux, qui ne vivent ni avec les dieux, ni avec les hommes, ni avec les animaux (2), l'ont poursuivi jusqu'aux pieds des autels d'Apollon; mais là elles s'endorment, saisies d'un sommeil fatidique, et pendant ce temps Oreste accomplit les rites expiatoires. Apollon promet au suppliant qui l'implore, sa protection toute divine; il l'engage à profiter, pour fuir, du repos que lui laissent les Euménides. « Cours, « lui dit-il, à la ville de Pallas, embrasse l'antique image de la déesse; « là nous aurons des juges; là, plaidant « pour toi, je saurai t'affranchir à jamais « de tous tes tourmens : je le dois, car « c'est moi qui te conseillai de tuer ta « mère (1). » Puis Apollon prie son frère Mercure de protéger son suppliant et de le conduire à Athènes.

Les Euménides paraissent être la personnification de la justice temporelle et humaine, qui tend à se séculariser et à répudier son antique alliance avec la justice divine et immortelle; c'est le temps où les deux pouvoirs religieux et politique, long-temps unis, commencent à faire divorce : la société échappe au prêtre.

Aussi les dieux anathématisent ce nouveau pouvoir qui surgit hors de leur sein. Entendez dans quels termes (2) Apollon chasse les Euménides de son sanctuaire prophétique : « Ce n'est point « à vous d'approcher de ce séjour. Allez « où la justice, punissant les assassinats, « les avortemens, les mutilations, or« donne la torture et la mort; où des « scélérats gémissans expirent dans les « supplices. Filles abhorrées des dieux! « voilà les fêtes que vous aimez........... « Allez, errez, troupeau sans pasteur, « que nul des dieux ne daignera con« duire. »

Certes, c'est caractériser énergiquement cette justice cruelle, sujette à l'erreur, et sans commerce avec le ciel.

D'un autre côté, dans un hymne de la plus haute poésie, à la fin du troisième acte (3), les Euménides exaltent et préconisent la grande mission vengeresse que le destin les charge d'accomplir.

Minerve, dont Oreste est allé embrasser la statue, lui apparaît au moment où les Euménides viennent de l'atteindre encore. Quand elle apprend que le sang des victimes et l'eau lustrale ont purifié cet illustre suppliant, elle reconnaît ne pouvoir pas le dévouer au courroux des poursuivantes du crime; mais aussi elle

(1) Eschyle, accusé d'avoir dévoilé les mystères sur la science, se défendit en soutenant qu'il n'avait jamais été initié. Ce moyen de défense, qui lui réussit, ne paraît pas avoir été sincère.

(2) Παλαιαι παιδες, αις ου μιγνονται
Θεων τις, ουδ' ανθρωπος, ουδε θηρ ποτε.
(*Euménides*, vers 70.)

(1) *Euménides*, vers 62 et suivans.

(2) *Id.*, vers 128 et suivans.

(3) Au vers 312 et suivans. En parlant d'actes, j'adopte la division arbitraire adoptée par les traducteurs et les auteurs modernes.

ne veut pas soustraire un vrai coupable à la justice (1). Le sacerdoce poussait jusqu'à l'excès le droit d'asile, la protection accordée au suppliant, le pouvoir d'absoudre le repentir au moyen de quelques cérémonies extérieures de religion. Enfin il ne reconnaissait d'autre criminel contre qui les hommes pussent sévir que celui sur la tête duquel il avait lancé l'anathème sacré. Minerve est ici l'expression d'une transaction entre ces antiques priviléges des ministres du culte et l'esprit d'opposition sociale qui en réclame la destruction au nom des principes d'une inflexible justice. Elle intervient elle-même pour donner sa sanction à l'établissement d'un tribunal séculier, qui ne siégera plus dans le temple; mais qui, créé par la main divine, reconnaîtra qu'il relève du ciel et doit lui demander les inspirations de la sagesse.

Les Euménides, organes de la justice sociale, exercent, dans la situation où les place Minerve, dont elles acceptent l'auguste arbitrage, des fonctions semblables à celles du ministère public. Quant à l'accusé, il est placé sous la sauve-garde de la poésie et de l'éloquence, Apollon vient le défendre : il déclare que ses oracles prophétiques ont guidé le poignard qu'Oreste plongea dans le sein de sa mère : en ôtant à cet infortuné la responsabilité d'une action plus que douteuse aux yeux de la morale, il enlève d'avance toute influence funeste au vote d'absolution qu'il réclame.

Quand l'accusation par la bouche des Euménides, et la défense par celle d'Apollon, ont suffisamment développé leurs moyens respectifs, Minerve déclare que les débats sont terminés, et que les juges vont donner leurs suffrages. Puis elle s'écrie, avec une solennité qui devait avoir un immense effet au théâtre d'Athènes : « Peuples, qui (2), pour la première « cause, en ces lieux allez entendre ju« ger un meurtre, écoutez mes lois. « Cette assemblée sera désormais pour « le peuple d'Egée un tribunal éternel. « Jadis les Amazones fortifièrent ce « mont, où elles s'étaient campées lors« que, irritées contre Thésée, elles op« posèrent des tours à des tours nouvel« lement bâties. Elles y sacrifièrent à « Mars, et cette colline depuis ce temps « fut appelée le mont de Mars. Le res« pect et la crainte de ce tribunal, par« mi vos citoyens, la nuit comme le « jour, arrêteront l'injustice, pourvu « qu'eux-mêmes, par un mauvais mé« lange, n'en altèrent point la constitu« tion. Cette source limpide, si vous la « troublez par la fange, n'étanchera « plus votre soif. Que mon peuple n'em« brasse ni l'anarchie, ni le despotisme; « ne bannissez point de ma ville toute « sévérité : quel mortel est juste lors« qu'il n'a rien à craindre? Maintenez « ce tribunal majestueux, que j'établis « comme le boulevard de ce pays et le « salut de cette ville, tribunal tel que « n'en eut jamais ni le Scythe, ni le peu« ple de Pélops. Toujours incorruptible, « vénérable, actif, il veillera sur Athè« nes tandis que vous dormirez en paix. « Voilà les conseils que je donne pour « l'avenir à mon peuple. — Mais il faut « procéder: donnez vos suffrages, portez « le jugement, et songez à vos ser« mens. — J'ai dit. »

Minerve vote la dernière, et vote pour Oreste; on renverse l'urne, et l'on dépouille le scrutin; les suffrages sont égaux, Oreste est absous.

Ainsi l'aréopage se fonde sous les auspices de la sagesse, et l'avénement de la nouvelle justice est légitimé par les dieux.

Mais par cela même que cet avénement paraît avoir été l'effet d'une transaction, et non d'une victoire remportée à force ouverte, quelques uns des principes et des élémens qui constituaient la justice de l'âge héroïque et religieux durent s'incorporer dans les institutions de l'âge suivant, ou tout au moins laisser des traces de leur existence antérieure, soit dans la substance même des lois, soit dans les formes ultérieures avec lesquelles on les exécutait.

Il sera facile de s'en apercevoir par la simple analyse de la procédure criminelle des Athéniens. Et d'abord parlons de l'aréopage, le plus antique et le plus vénéré de leurs nombreux tribunaux.

(1) *Euménides*, vers 480 et suivans.
(2) Je me sers de la traduction de Brumoy.

On sait que c'est à la juridiction de l'aréopage qu'appartenaient les meurtres prémédités, les empoisonnemens, les incendies, et la plupart des crimes qui entraînaient la peine capitale. Voici quelles étaient les règles relatives à la manière dont ces crimes devaient lui être déférés.

Il n'était permis qu'aux parens de la victime jusqu'au quatrième degré seulement de se porter accusateurs (1); il était loisible à la famille du mort, si elle était unanime sur ce point, d'abandonner la poursuite du meurtrier et de lui accorder son pardon (2) au moyen d'une composition pécuniaire. Le riche pouvait donc facilement acquérir le privilége de l'impunité, quand il avait frappé dans un de ses membres une famille indigente et nécessiteuse. Cependant c'était un progrès sur les temps héroïques d'avoir, à défaut de compositions, appelé les tribunaux à remplacer la justice sommaire et directe que pouvaient se faire à eux-mêmes les héritiers de l'assassiné.

L'accusateur intentait l'action devant le roi, c'est-à-dire devant le second archonte, qui, lorsque les prérogatives de la royauté furent divisées entre les dix archontes, hérita du souverain pontificat; ce magistrat prêtre, chargé des sacrifices offerts pour la prospérité de l'état, et intendant des mystères d'Éleusis, était, par un souvenir de la théocratie antique, la première autorité judiciaire qui reçût les causes de meurtre; il les portait ensuite à l'aréopage, et prenait lui-même place à ce tribunal pour les juger, après avoir déposé sa couronne.

Les aréopagites jugeaient les assassins en plein air, près du portique royal; car, suivant les croyances antiques, ils ne devaient pas s'exposer à être renfermés dans un même lieu avec des hommes souillés de sang. Ils n'avaient d'autre barrière, pour défendre l'enceinte du sanctuaire (1), qu'une corde circulairement placée : le respect du peuple leur tenait lieu de gardien. Leurs séances avaient lieu ordinairement la nuit, soit parce qu'ils se méfiaient de l'émotion qu'auraient produite sur leurs cœurs les traits de l'accusé, soit parce qu'il y a plus de recueillement et de solennité dans les cérémonies qui s'accomplissent au milieu des ténèbres.

Deux siéges d'argent étaient placés dans l'enceinte judiciaire : l'un s'appelait le siége de l'outrage, et était occupé par l'accusateur; l'autre, le siége de l'innocence, et il était occupé par l'accusé.

L'accusateur (2) était tenu de prêter serment avec des cérémonies terribles et imposantes. Il se tenait debout sur les chairs palpitantes d'un porc, d'un bélier ou d'un taureau, qui devaient être immolés, dans les jours et par les ministres désignés, avec tous les rits prescrits par la religion. Puis adjurant les Euménides, dont le temple était voisin du lieu où siégeait l'aréopage, il faisait sur lui-même, sur ses enfans, sur toute sa race, une imprécation telle qu'on n'en faisait de pareille dans aucune autre circonstance.

La religion était donc encore placée sur le seuil même de la cause : l'accusation devait s'incliner devant elle avant d'avoir accès devant la justice humaine.

L'accusé prêtait également serment avec le même appareil pour nier ce qu'affirmait l'accusateur. Ce n'est qu'après cette cérémonie qu'il lui était permis de déployer ses moyens de défense.

Ces préliminaires religieux, dont tout débat criminel devait être précédé devant l'aréopage, jetaient sur toute la cause l'empreinte d'une imposante gravité. Les ornemens du discours, les figures pathétiques, les gestes étudiés, étaient

(1) Démosthènes, *in Macartatum*; *Leg. atticæ*, l. VII. Nous voyons cependant dans un dialogue de Platon qu'Eutiphron se dispose à poursuivre son père qui a tué un fermier, ou qui a occasionné sa mort par de mauvais traitemens. Socrate détourne Eutiphron de cette poursuite odieuse de la part d'un fils, et parvient à le persuader, s'il faut en croire Diogène de Laërce. Or Eutiphron n'était pas parent de ce fermier.

(2) *Leg. atticæ*, lib. VII, tit. 1er, p. 510.

(1) Vitruve parle du toit de l'aréopage; cela fait supposer que le lieu de ses séances était un hangar supporté par des piliers ou des colonnes, et non fermé. *Vitr.*, liv. V, chap. 1er.

(2) Voir la harangue de Démosthènes *contre Aristocrate* : c'est un traité complet sur la législation criminelle d'Athènes relative aux meurtres.

interdits aux avocats comme une sorte de séduction impie. On ne leur permettait que le langage d'une froide et impartiale discussion.

Quand la cause avait été suffisamment éclaircie, les aréopagites allaient aux voix dans les formes consacrées par la tradition antique. Ils allaient déposer en silence leurs suffrages dans deux urnes, dont l'une s'appelait l'urne de la mort, et l'autre celle de la miséricorde. En cas de partage, un officier subalterne ajoutait dans l'urne de la miséricorde un suffrage appelé le suffrage de Minerve.

C'est ainsi que toutes les formalités judiciaires se rapportaient aux traditions et aux idées des anciens temps.

Dans ces occasions solennelles où l'homme est appelé à exercer la plus redoutable fonction que la société puisse lui confier, à prononcer sur la vie de son semblable, on le voit presque toujours s'entourer des signes et des souvenirs de son culte, comme pour implorer le secours de la divinité dans l'usage qu'il a à faire de l'énorme pouvoir dont il est revêtu. Les sociétés modernes, comme les sociétés antiques, ont été jusqu'à ce jour unanimes dans cette pratique vénérable. Le législateur qui exilerait toute idée religieuse de l'enceinte d'un procès criminel verrait bientôt mettre en doute par les juges eux-mêmes le droit qu'il aurait cru avoir de disposer de la vie d'un assassin dans l'intérêt social : le tribunal qui ne verrait la raison de cette loi et sa sanction la plus haute que dans la volonté arbitraire des hommes qui l'auraient portée reculerait devant l'homicide légal qu'on voudrait en vain lui imposer comme un devoir.

Il se pourrait donc faire que l'excès d'une civilisation corrompue et incroyante amenât la suppression de cette justice du talion (1), appliquée partout et toujours à l'assassinat prémédité.

Quand l'accusé avait été condamné par l'aréopage, ce n'étaient pas, comme chez les Hébreux, les dénonciateurs, les témoins et le peuple qui exécutaient la sentence par une lapidation sanguinaire et tumultueuse. Le condamné, pour que rien dans la justice ne ressemblât à la vengeance antique, était censé appartenir à la société et à la loi ; il était remis entre les mains des magistrats (1) chargés de l'exécution des arrêts de mort. Il faut avouer qu'il y avait là un pas de plus vers la civilisation que dans la législation de Moïse. Au reste, toute cette législation athénienne, telle qu'elle avait été réformée par Solon, respirait l'humanité et la protection accordée au malheur même mérité ; deux principes opposés au droit de l'âge héroïque. Les citoyens accusés d'un crime capital pouvaient toujours dérober leur vie aux rigueurs de la loi. Comme un temps assez long s'écoulait entre la citation et le jugement, il leur était loisible de s'enfuir s'ils craignaient une condamnation. Cette faculté leur était donnée même pendant le jugement jusqu'au moment où ils avaient prononcé la première partie de leur défense ; mais la loi voulait qu'ils se condamnassent à l'exil, espèce de mort civile dans les républiques antiques. Cependant, dans le cas où *ils ne* sortaient pas du territoire de l'Attique, il était défendu de profiter de leur infortune pour exiger d'eux de l'argent ou leur faire subir des traitemens cruels par esprit de vengeance. On devait procéder à leur égard comme *il était dit dans les tables de Solon* ; c'est-à-dire qu'on devait les conduire dans les prisons de l'état et les livrer à ceux des archontes qu'on appelait *thesmothètes*, et qui devaient présider aux supplices des condamnés à mort.

Dans le cas où ils s'enfuyaient hors du territoire, leurs biens étaient confisqués et vendus ; mais leur exil volontaire rendait leurs personnes sacrées. Voici la loi qui protégeait ces meurtriers bannis : « Celui qui ôtera, ou qui sera cause qu'on ôtera la vie à un meurtrier, hors de la place publique des confins, hors des jeux et des sacrifices amphictyoniques, encourra les mêmes punitions que s'il eût ôté la vie à un citoyen d'Athènes. L'affaire sera portée devant les juges des crimes capitaux. »

« Le législateur, dit Démosthènes, en

(1) Vie pour vie.

(1) Les six derniers archontes, appelés *thesmothètes*.

commentant cette loi (1), a voulu conserver au condamné la seule ressource qui lui restât, celle d'abandonner le pays du mort et de se mettre en sûreté dans le pays de ceux qu'il n'a pas offensés. Pour lui garder ce refuge unique, et ne point *multiplier à l'infini les vengeances des meurtres*, le législateur défend d'ôter la vie à un meurtrier hors de la place publique des confins, c'est-à-dire, hors des limites de notre territoire. Il ajoute: hors des sacrifices amphictyoniques, et pourquoi cela? Il prive un meurtrier de tous les avantages dont jouissait le mort pendant sa vie : d'abord de la patrie, de tous les objets sacrés et civils qu'elle renferme.....; ensuite des sacrifices amphictyoniques auxquels le mort avait part s'il était Grec; puis des jeux. Pourquoi? C'est que les jeux de la Grèce sont communs à tous les Grecs, et que tous y ayant droit, le mort y avait droit aussi. Le meurtrier, en vertu de la loi, sera donc exclu de tous ces lieux, privé de tous ces avantages; mais celui, dit-elle, qui lui ôtera la vie hors des lieux désignés, quelque part que ce soit, sera puni comme s'il eût ôté la vie à un citoyen d'Athènes. Le législateur ne donne pas à l'exilé le nom de citoyen qu'il a perdu, mais le nom du crime dont il s'est rendu coupable : celui, dit-il, qui ôtera la vie à un meurtrier. Après avoir marqué les lieux dont il sera exclu, alors, pour légitimer la peine réservée à celui qui le tuera hors de ces lieux, il ajoute le nom de citoyen; il encourra les mêmes punitions que s'il eût ôté la vie à un citoyen d'Athènes. Quelle différence entre sa conduite et celle de l'auteur du décret! N'est-il donc pas affreux de proscrire des infortunés à qui la loi permet de vivre en sûreté dans leur exil, pourvu qu'ils ne paraissent pas dans les lieux qui leur sont interdits? N'est-il pas révoltant de leur ravir le privilége d'une indulgence qu'ils doivent trouver chez des hommes que leur faute ne regarde pas? etc. »

Il paraît, d'après ce passage de Démosthènes, que l'extradition n'était pas due de cité à cité pour les assassins; les principes qui découlent du droit public du christianisme sont tout différens: on distingue aujourd'hui entre les crimes qui intéressent l'humanité entière et ceux commis contre les constitutions particulières de telle ou telle nation. Quant aux seconds, l'ancien droit de protection pour l'exilé a continué de subsister; tous les peuples ne se regardent pas comme solidaires du trouble qu'un conspirateur a essayé de porter dans sa patrie. Mais pour les premiers, tels que les assassinats, les vols à main armée, etc., on ne leur donne nulle part droit d'asile, et on les livre à la justice du pays qui les poursuit; car, par suite du caractère d'universalité de notre religion, l'humanité tout entière se regarde comme solidaire de l'atteinte portée à la vie d'un de ses membres, et de l'outrage sanglant fait à la morale de la grande société chrétienne.

Il était nécessaire de mentionner, en passant, ces notables différences entre le droit public de l'antiquité et celui des nations modernes, puisque, faisant une esquisse rapide de leurs législations comparées avant d'aborder la partie dogmatique de ce cours, ces conséquences que nous tirons des faits se représenteront plus tard comme les bases mêmes de nos doctrines. Revenons maintenant aux détails de la procédure criminelle des Athéniens.

Après avoir parlé de l'aréopage et de la juridiction de ce tribunal sur les meurtres volontaires et autres crimes capitaux, nous aurions à dire quelque chose de l'archontat, institution qui divisa entre dix magistrats les anciens pouvoirs autrefois concentrés sur la tête du monarque; mais, quoique la justice eût été autrefois un des attributs du sceptre, soit que déjà elle eût été en partie enlevée à la royauté dans le temps de sa décadence, soit que cette portion de l'héritage monarchique n'eût pas passé en entier à l'archontat, les dix magistrats connus sous le nom d'archontes n'avaient de juridiction directe et entière que sur des délits de peu d'importance; ils étaient moins juges que ministres temporaires de la république. Leurs plus importantes fonctions judiciaires étaient l'introduction de certaines causes devant

(1) Har. de Démosthènes *contre Aristocrate*, traduction de l'abbé Auger.

les premiers tribunaux de l'état, et la charge de surveiller les arrêts de mort.

Il y avait à Athènes, outre l'aréopage, dix cours de justice connues sous le nom de *décastères*. Quatre d'entre elles connaissaient de diverses espèces de meurtre ; nous allons d'abord nous en occuper pour compléter ce que nous avons dit déjà de cette importante partie de la législation criminelle des Athéniens. On trouvera encore dans la manière dont s'exerçait leur juridiction de nouveaux vestiges de la justice de l'âge théocratique ou héroïque, et de la transaction sociale qui lia l'avenir au passé.

La première de ces cours de justice était celle appelée autrefois cour des éphètes, et connue plus tard sous le nom de tribunal du Palladion, parce qu'elle siégeait près du temple de Pallas. Elle était composée (1) de cinquante Athéniens de la classe des eupatrides. Elle jugeait les causes de meurtres involontaires. Là, comme à l'aréopage, c'était l'archonte-roi qui introduisait la cause ; l'intervention sacerdotale de ce magistrat paraissait ici encore plus importante qu'auprès de tout autre tribunal : car le jugement à rendre était moins une condamnation que la déclaration solennelle d'une protection sacrée. Le coupable était tenu, il est vrai, de quitter sa patrie pendant un certain temps, de suivre le chemin qui lui était prescrit, de garder son ban jusqu'à ce qu'il eût satisfait la famille du mort ; puis il était tenu, en rentrant dans l'Attique, de se purifier par des sacrifices expiatoires à cause de la souillure qu'imprimait toujours le sang répandu, aux yeux de la religion. Mais il est évident que cette loi, qui remontait à une haute antiquité, avait pour but d'abolir la vengeance privée dans les cas où elle ne pouvait pas être remplacée par les rigueurs de la justice sociale. L'exil du meurtrier involontaire n'était qu'un refuge contre les premiers ressentimens de la famille du mort ; la composition pécuniaire et l'expiation sainte aux pieds des autels venaient ensuite lui servir d'égide contre une vengeance qui, après l'accomplissement de ces formalités, aurait cessé d'être légitime et aurait même été taxée d'impiété sacrilége. Pour anéantir ce terrible droit de l'âge héroïque, ce n'était pas trop de toutes les influences morales et religieuses réunies aux moyens de contrainte légale.

Dracon et Solon semblent avoir dirigé vers ce but tous les efforts de leur législation criminelle. Ils voulurent protéger d'une manière toute particulière le meurtrier involontaire dans son exil, et une loi citée par Démosthènes porte que « celui qui, *hors du territoire*, persécutera, saisira, emmènera un meurtrier qui se sera enfui, et dont les biens n'ont pas été confisqués, sera puni comme s'il avait maltraité un citoyen sur le territoire de sa patrie. » Et Démosthènes (1), commentant cette loi, s'écrie : « Qu'est-« ce à dire, hors du territoire ? c'est-à-« dire, hors de la patrie du mort dont « le citoyen est exclu. — C'est de cette « patrie que la loi permet de le chas-« ser ; c'est là qu'on peut le saisir. Hors « de là, on ne peut ni l'un ni l'autre. La « loi inflige à celui qui bravera ses pro-« hibitions la même punition que s'il « eût maltraité un citoyen dans sa pa-« trie. »

Au tribunal du Delphinion, ou du temple d'Apollon delphinien, se jugeaient les causes des accusés qui s'avouaient coupables d'un meurtre, mais qui prétendaient avoir donné justement la mort. Suivant Démosthènes, ce tribunal était *le plus sacré, le plus redoutable de tous*. Son origine se perdait aussi dans la nuit des temps. Quand Thésée fit mourir les

(1) L'origine de ce tribunal mérite d'être rapportée. Au retour du siége de Troie, les Argiens, conduits par Diomède, étaient descendus de nuit au port de Phalère, le seul qu'eussent alors les Athéniens. Ne sachant pas dans quel pays ils étaient, plutôt que de s'en informer, ils trouvèrent plus court de se livrer au pillage. Démophon averti sur-le-champ de cette attaque de corsaires, accourut d'Athènes avec quelques troupes, tomba sur les Argiens et en tua un grand nombre. Le jour vint et on se reconnut ; mais comme de part et d'autre il y avait eu beaucoup de sang répandu, il s'éleva des plaintes amères, et les hostilités allaient recommencer, quand on convint de régler cette affaire juridiquement, et l'on forma pour juger ce procès un tribunal de cinquante Argiens et de cinquante Athéniens. Dracon fit revivre ce tribunal tombé en désuétude en ne le composant que d'Athéniens et en lui donnant des attributions nouvelles.

(1) Démosthènes *contre Aristocrate*.

Pallantides, il fut banni d'Athènes, et ne put y être réintégré qu'après s'être fait absoudre par le tribunal du Delphinion. L'exemple d'Oreste absous par les dieux, quoiqu'il eût tué sa mère, prouva qu'il pouvait y avoir des meurtres justes, et la loi en détermina les espèces avec beaucoup de précision. Voici les principales :

Quiconque pour défendre son bien tuait *sur le champ* celui qui venait le lui ravir par une violence injuste, n'était pas coupable de meurtre ; il n'y avait pas non plus de peine à infliger contre celui qui, dans les jeux publics, tels que la lutte ou le pugilat, avait le malheur de tuer son adversaire ; il en était de même de celui qui, dans un combat, tuait son ami qu'il prenait pour un ennemi ; il était permis aussi de mettre à mort, quand on l'avait pris sur le fait, l'amant de sa femme, de sa mère, de sa fille ou de la concubine que l'on avait chez soi pour en avoir des enfans libres. Ici il faut observer que l'épouse étrangère était aux yeux de la loi une concubine, παλλακή, mais cette dénomination ne se prenait pas en mauvaise part.

Quand un meurtrier était solennellement acquitté par ce tribunal, sa personne devenait sacrée. Les arrêts du tribunal delphinien, révérés presque autant que des oracles, devinrent de puissantes égides contre les vengeances individuelles des parens du mort.

Si le meurtrier ne présentait pas d'excuses légitimes, le tribunal delphinien le renvoyait aux autres tribunaux compétens, mais il ne prononçait pas directement de sentence de condamnation. Il avait juridiction pour la clémence ; il n'en avait pas pour la rigueur.

Le tribunal au Prytanée connaissait des meurtres dont les auteurs étaient ignorés et jugeait aussi les choses inanimées qui avaient donné la mort à quelqu'un. Une tuile qui tombait d'en haut d'une maison, et qui tuait un homme, était apportée en justice ; son procès s'instruisait, et elle était absoute ou condamnée. Dans le cas de condamnation (1), la chose inanimée, reconnue coupable, était jetée hors des frontières de la république. Cette bizarre institution remontait encore à une haute antiquité. Elle supposait la croyance que tout ce qui enlevait la vie à l'homme était empreint d'une souillure que des rits expiatoires pouvaient seuls effacer ; mais ces rits ne pouvaient avoir de signification que pour un être intelligent, qui leur donnait toute leur valeur par son repentir et son adhésion morale. Il n'y avait donc d'autre moyen, pour empêcher tout contact avec l'objet souillé, que d'en purger le sol de la patrie. Du reste, cette loi, outre son but religieux, avait aussi son but social : elle témoignait un profond respect pour la vie humaine, en n'accordant l'impunité à rien de ce qui lui portait atteinte ; elle était donc aussi dirigée contre les abus de la vengeance et de la force individuelle, si multipliée dans les temps héroïques.

Un autre tribunal, le tribunal au Phréatte, avait été institué pour juger ceux qui, bannis de l'Attique pour avoir commis un meurtre *involontaire*, y étaient appelés en justice pour répondre à une nouvelle accusation de meurtre prémédité. Comme la loi ne permet pas à l'accusé de mettre le pied sur les limites du territoire de la cité, les juges siégeaient sur le rivage ; l'accusé restait sur son vaisseau, et c'est de là qu'il prononçait sa défense. S'il était condamné, il subissait la peine établie contre les meurtres volontaires ; s'il était acquitté, il était reconduit au lieu de son exil.

Le premier jugement rendu avec ce singulier et poétique appareil fut, suivant Pausanias (1), celui de Teucer, appelé à rendre compte de la mort de son frère Ajax, en présence de son père Télamon.

Le soin même que Démosthènes met à constater l'existence de ces tribunaux, et à détailler minutieusement leur manière de procéder, semble prouver qu'ils rendaient peu de jugemens de son temps ; que leurs fonctions, tombées en désuétude, n'étaient pas bien connues de tous les citoyens de la république, et qu'ils n'étaient plus, au milieu de la civilisation avancée d'Athènes, que des médailles à demi effacées de l'âge héroïque et religieux.

(1) Jules Pollux.

(1) Pausan., *Attic.*, chap. XXVIII.

Parmi les autres tribunaux composant les Décastères, nous n'en citerons plus qu'un seul, qui était d'une création plus récente et qui avait plus de vie et d'activité, c'était celui des Héliastes. Dans cette cour de justice, semblait se personnifier la république elle-même avec ses passions démocratiques, son inconstance, sa turbulence, sa basse jalousie contre toute supériorité. La composition des héliastes explique cette tendance si peu en rapport avec la fermeté et la sérénité de la véritable justice. On voit que quand Solon donna ses lois à la cité d'Athènes, il la partagea en quatre classes. Les magistrats qui avaient des attributions politiques et administratives, les membres du sénat des Cinq-Cents, les archontes et les aéropagites (1), ne devaient être choisis que dans les trois premières. Il dédommagea la quatrième de cette exclusion, en lui donnant le droit de concourir par la voie du sort aux diverses judicatures. Le tribunal de l'Héliée (2), composé de cinq cents membres au moins, était donc comme une espèce de grand jury national où dominaient les prolétaires. On donnait à ces juges trois oboles par séance. Dans certaines circonstances graves, on adjoignait à l'héliée les autres tribunaux, composés aussi par le sort, et on portait le nombre des juges à mille ou quinze cents.

Dans la création de cette institution, qui appartenait essentiellement à l'âge historique et démocratique d'Athènes, on trouve encore un vestige de l'âge mythologique ou religieux dans la formule du serment imposé aux juges : ils juraient avec les plus terribles imprécations contre eux-mêmes et contre leur famille, de juger suivant les lois et les décrets du peuple et du conseil des Cinq-Cents ; de ne jamais prononcer en faveur de la tyrannie ou de l'oligarchie ; de résister à ceux qui, soit dans leurs discours, soit en proposant des décrets, tendraient à détruire le régime populaire ou à introduire le partage des terres ou des maisons... ; d'empêcher qu'aucun citoyen ne passât à une magistrature ou qu'il en remplît deux différentes dans la même année ; de ne pas recevoir de présents... ; d'écouter avec la même impartialité l'accusateur et l'accusé ; enfin, ils affirmaient qu'ils étaient âgés de trente ans accomplis (1).

L'héliée recevait le rendement de comptes des magistrats au sortir de leurs charges, jugeait les orateurs qui avaient surpris au peuple des décrets illégaux, et connaissait de tous les crimes qui intéressaient l'état ou la religion.

Dans ces derniers cas, l'archonte-roi ou quelquefois le peuple lui-même nommait des orateurs pour poursuivre et soutenir l'accusation.

C'est peut-être le seul exemple que nous trouvions dans l'antiquité d'une institution qui ressemblât quelque peu à celle du ministère public. Cependant, il y avait loin d'un cas aussi spécial à l'idée généralisée d'un magistrat chargé de poursuivre tous les délits dans un intérêt purement social. Il est évident que dans le crime de *haute trahison*, le peuple se voyant lésé par un délit qui portait atteinte à l'indépendance de son existence politique, devait faire soutenir ses intérêts par des avocats de son choix. Il agissait là, en quelque sorte, comme un individu collectif contre un ennemi personnel et intime.

Lorsqu'il s'agissait d'un délit commis contre le culte social, qui faisait partie des formes du gouvernement, l'action du peuple contre le criminel avait sa source dans un motif semblable ; c'était encore un de ses intérêts les plus chers qu'il défendait contre d'audacieuses et sacriléges attaques.

Du reste, il ne paraît pas que les orateurs à qui était ainsi imposé le rôle d'accusateur eussent la liberté de conclure pour l'acquittement si le crime ne leur paraissait pas prouvé ; ils devaient exciter les passions du tribunal populaire, comme le piccador aiguillonne le taureau dans l'arène.

Le tribunal des héliastes, à cause du grand nombre de juges dont il était composé, était tumultueux et bruyant dans

(1) L'aréopage se recrutait parmi les archontes qui avaient été trouvés irrépréhensibles en sortant de charge.

(2) Il était appelé ainsi du mot ἥλιος, *soleil*, parce que les séances se tenaient en plein air.

(1) Démosthènes *contre Timocrate*.

ses discussions. On avait coutume de dire, quand on l'entendait délibérer : *Comme le tribunal tonne* (1) ! Il tonnait, et la foudre qui s'en échappait tombait trop souvent sur l'innocence et la vertu.

Au dire de Démosthènes, jamais les accusés, pas plus que les accusateurs, ne s'étaient plaints de la justice des arrêts de l'aréopage. On ferait, au contraire, une longue liste de toutes les sentences iniques rendues par l'héliée... La condamnation de Miltiade, l'ostracisme d'Aristide et de Cimon, l'arrêt de mort porté contre les généraux qui avaient remporté la victoire navale des Arginuses, parce que la nécessité les avait contraints à jeter leurs matelots et leurs soldats morts à la mer, l'amende exorbitante prononcée contre Timothée lors de la guerre sociale, sans que ce vieux général pût être protégé par le souvenir de ses victoires et la dignité de ses cheveux blancs; la ciguë donnée à Socrate (2), le plus sage des philosophes, et à Phocion, ce grand citoyen, habile général autant qu'illustre orateur, quelle série de criantes injustices! Quels salaires pour tant de services rendus à la patrie !

On s'étonne pourtant qu'Athènes ait trouvé toujours tant de grands hommes disposés à se dévouer pour elle. La raison en est que ce même peuple, si prompt à se laisser aller à l'envie et à la haine, savait réparer, par de brillantes apothéoses, ses persécutions contre le génie, et le génie se console de l'ingratitude quand on lui accorde la gloire.

Le tribunal des héliastes, à cause de la pauvreté de ses membres, ne devait pas être inaccessible à la vénalité. Il est certain qu'une loi existait contre la corruption judiciaire, et une loi suppose l'existence du délit qu'elle réprime. Cependant, les écrivains même de la Grèce qui ont écrit contre la démocratie se sont peu arrêtés à ce reproche ; ils ont plutôt représenté l'héliée comme étant d'une humeur chagrine et cédant facilement à l'entraînement de l'éloquence des démagogues qui prenaient sur le peuple, en le flattant bassement, un immense pouvoir.

(1) Aristoph., *Vespæ*, v. 622.

(2) M. de Paw a mis en doute si c'était l'*héliée* qui avait jugé Socrate ; il cite la harangue de Lysias contre Andocide : je n'y ai rien trouvé qui puisse motiver le doute de ce savant. Je sais encore moins sur quoi M. Cousin s'appuie quand il attribue ce jugement à l'aréopage.

Aristophane, qui avait le privilége de faire rire les Athéniens à leurs propres dépens, et qui faisait de l'opposition sur le théâtre, représente les héliastes comme des guêpes armées d'un puissant aiguillon et cherchant toujours à piquer (1). A l'entendre, ils sont toujours agités de la crainte de trouver un innocent; il semble qu'ils soient sous le poids du remords quand ils ont le malheur de rendre une sentence d'absolution. Ce zèle non moins ardent qu'aveugle leur est inspiré par trois oboles, tandis que les riches salaires sont pour ces vils rhéteurs qui s'en vont répétant sans cesse : « Je ne trahirai pas la démocratie ; je combattrai toujours pour le peuple (2). » — Il paraît que les déceptions de ce genre sont de tous les temps.

Pour mettre un frein aux délations téméraires, on avait décrété que l'accusateur qui ne réunirait pas en sa faveur le cinquième des suffrages serait condamné à une amende de 1,000 drachmes ; mais ce frein était impuissant. Tout orateur qui voulait se faire une réputation débutait par des accusations publiques ; c'était en même temps donner au peuple une preuve apparente de zèle et de patriotisme. Quelquefois on spéculait sur les dénonciations : c'est ainsi que Démosthènes, après avoir accusé Midias avec une sorte de fureur, abandonna sa poursuite pour la somme de 2,700 drachmes. Midias était riche. Un pauvre n'aurait eu aucun moyen de désintéresser ce puissant orateur.

C'était une lutte à mort qu'une lutte judiciaire entre deux ennemis. L'éloquence n'était pas la seule arme employée par la haine ; la subornation des témoins, les influences de tout genre exercées sur les juges, venaient en aide à l'art de la parole.

Dans ces débats solennels et acharnés, un moyen de procédure fort usité était la question ou torture. Quelques détails sont nécessaires sur cet important sujet.

(1) Aristoph., *Vespæ*, vers 418.

(2) *Id.*, vers 668.

En général, on ne donnait pas la question aux citoyens. On respectait en eux le caractère sacré de l'humanité; on leur laissait la liberté de parler ou de se taire jusqu'au moment de la condamnation. A Athènes, comme chez les Egyptiens, comme chez les Perses, la question naquit de l'esclavage. L'esclave, abaissé au dessous de la dignité d'homme jusqu'au point d'être un instrument passif des volontés de son maître, pouvait être l'objet des plus mauvais traitemens dans l'enceinte de la famille, sans que la loi le protégeât et vînt à son secours. Par suite de la douceur de mœurs qui régnait à Athènes, il n'y était pas traité aussi durement qu'à Lacédémone; mais il sentait toujours peser sur lui le terrible droit de vie et de mort, d'où découlaient les plus atroces conséquences.

L'esclave étant la chose de son maître, *res domini*, son maître devait chercher à tirer de cette *chose* le meilleur parti possible dans son intérêt. Or, un maître accusé pouvait employer son esclave à le justifier par ses dépositions.

Mais ici se présentait une difficulté. La loi ne recevait pas le serment de l'esclave, et n'attachait aucune valeur à son témoignage. Pour restituer à ce témoignage l'autorité qui lui manquait, pour l'entourer d'une solennité qui remplaçât le serment, qu'imagina-t-on? la torture.

Voici donc les deux cas où la loi admettait par exception des dépositions qu'elle repoussait en principe général: 1° quand un Athénien accusé présentait lui-même ses eslaves à la question; 2° quand l'accusateur le demandait; mais dans ce dernier cas, comme nul ne pouvait disposer des *choses* d'un autre, l'accusateur devait faire estimer ces *choses*, et il s'engageait, sous caution, à payer le prix de ces esclaves s'ils périssaient dans les tortures ou s'ils devenaient incapables de travailler.

Dans notre état actuel de civilisation, une loi aussi bizarrement cruelle nous étonne peut-être encore plus qu'elle ne nous révolte. La torture, qui abat les plus fermes esprits et qui arrache de fausses confessions aux consciences les plus élevées, pouvait-elle donc devenir le sceau de la vérité légale pour de malheureux témoins élevés dans l'avilissement de l'esclavage?

La question ne se donnait pas en public devant les juges assemblés; elle n'avait lieu qu'en présence du magistrat instructeur. Si les esclaves chargeaient leurs maîtres, ils avaient à craindre leur vengeance; s'ils refusaient de les charger, on prolongeait leurs tourmens pour tirer des aveux de leurs bouches. Les verges et la roue étaient les moyens de torture les plus usités. Aristophane décrit ainsi les divers tourmens auxquels était soumis l'esclave appelé en témoignage. « Attachez-le à une échelle et l'y « tenez suspendu; accablez-le de coups « d'étrivières; versez-lui du vinaigre « dans les narines; appliquez-lui des « briques brûlantes; tourmentez-le, dé- « chirez-le, rouez-le de coups, faites « tout ce que vous voudrez (1). »

Voilà pourtant à quels raffinemens de cruauté législative en étaient venus les Ioniens d'Athènes, peuple si gracieux et si policé, dont on ne cesse de vanter la douceur en opposition avec la rudesse dorienne des Lacédémoniens. Les mœurs de toute l'antiquité païenne s'empreignaient sur beaucoup de points d'un caractère identique, même chez les peuples qui différaient le plus par leurs traditions et leurs institutions nationales.

La question avait existé de la même manière chez les peuples de l'Asie-Mineure et de l'Archipel. A Rhodes, dont la législation eut une si grande réputation de sagesse, la torture pouvait être infligée même aux hommes libres.

Athènes, qui semblait ne pas même admettre la possibilité légale de la torture pour le membre de la cité, resserra encore les limites déjà si étroites dans lesquelles elle protégeait les droits de l'humanité. Le privilége de l'Athénien inscrit dans les phratries fléchit devant la raison d'état; c'est ainsi que dans certaines crises sociales on suspend l'*habeas corpus* en Angleterre. Ces exceptions de la loi furent multipliées à l'excès par les passions politiques de la nation la plus légère, la plus capricieuse et la plus emportée de la Grèce; elles ne produisirent même pas, pour l'instruction

(1) Aristoph., *les Grenouilles*, acte II, scène VI.

des procès, les résultats qu'on en attendait. Quand Harmodius eut immolé Hipparque, Aristogiton, homme libre, fut mis à la question : il accusa, au lieu de ses complices, les plus fidèles serviteurs d'Hippias, frère d'Hipparque. L'amante d'Harmodius se coupa la langue, de peur que la violence de la douleur ne lui arrachât des aveux.

Dans une de ces réactions de parti qui devinrent si fréquentes sur la fin de la république d'Athènes, Phocion, jugé par des étrangers, des femmes, des hommes notés d'infamie, fut proposé pour la torture comme un vil esclave. Quelques citoyens épars dans le tribunal parvinrent à faire rejeter cette ignominieuse proposition, mais ils ne purent sauver leur illustre compatriote d'une condamnation à mort. La gloire et la liberté d'Athènes descendirent dans le tombeau avec Phocion.

Après avoir montré quels étaient les principaux moyens d'instruction judiciaire et les élémens de la procédure criminelle de la république athénienne, il nous reste à donner une idée de leurs lois pénales.

La plupart de ces lois étaient gravées sur des colonnes, près des tribunaux. La corde et le poison étaient les instrumens de supplice les plus usités; quelquefois on faisait expirer les coupables sous le bâton, ou on les jetait dans un gouffre hérissé de pointes tranchantes. Les crimes punis le plus rigoureusement étaient le sacrilége (1), la profanation des mystères, les entreprises contre la démocratie, la haute trahison et la désertion à l'ennemi.

On soumettait à la peine de mort non seulement l'homicide prémédité, mais le vol commis de jour, quand il s'agissait de plus de cinquante drachmes; le vol de nuit, quelque léger qu'il fût; celui qui se commettait dans les bains, dans les gymnases, quand même la somme eût été modique. La loi protégeait d'une manière toute particulière la sécurité des citoyens quand ils se réunissaient en commun.

L'accusé qui, traduit devant l'aréopage sous la prévention d'un meurtre prémédité, désespérait de sa cause après un premier plaidoyer, pouvait se soustraire à la mort par l'exil; mais ses biens étaient confisqués au profit du trésor public. Cette espèce d'option entre l'exil et le supplice n'avait lieu que pour les coupables d'homicide. Ceux qui étaient accusés de crimes contre la religion ou contre l'État étaient détenus en prison jusqu'au jour de leur jugement et de leur condamnation. Ne trouve-t-on pas encore dans cette espèce d'indulgence pour le meurtre quelque trace des temps héroïques?

Le parricide n'était puni d'aucune peine particulière. Solon n'avait pas voulu prévoir un crime qui révoltait la nature.

Celui qui avait simplement maltraité les auteurs de ses jours, subissait la peine de l'interdiction civique; le mauvais fils n'était pas jugé capable d'être bon citoyen.

Cette peine de la dégradation, très redoutée dans une démocratie, où l'exercice des droits de cité devient un besoin moral, une nécessité de la vie antique, était, suivant les cas, partielle ou totale. La loi pouvait interdire au coupable de monter à la tribune, d'assister à l'assemblée, de siéger dans le sénat ou dans les tribunaux; quelquefois elle le frappait d'une sorte d'excommunication, en lui défendant l'entrée des temples et la participation aux choses saintes; enfin elle lui enlevait tous les droits civils à la fois, lorsqu'il s'était déshonoré par quelque lâcheté, telle que l'abandon de son poste ou de son bouclier.

La législation de Solon permettait à l'époux de tuer l'amant adultère qu'il trouvait dans les bras de sa femme, et elle ne punissait que d'une amende l'amant brutal qui enlevait une femme ou qui lui faisait violence. — « Le législateur avait pensé, dit Lysias (1), que l'homme qui employait la violence contre une femme lui devenait odieux par sa violence même; mais celui qui la séduisait,

(1) Le sacrilége s'étendait à des faits qui ne nous paraîtraient pas aujourd'hui dignes de la peine capitale. On était réputé coupable de sacrilége, par exemple, pour avoir arraché un arbrisseau d'un bois sacré, pour avoir tué un oiseau consacré à Esculape, etc. Voir Elien qui rapporte ces condamnations, lib. V, cap. XVII.

(1) Lysias, *de Cæde Eratosthenis*.

usurpait les sentimens qu'elle devait à son époux, se l'appropriait en quelque sorte, et rendait la paternité des enfans incertaine. »

Au reste, l'adultère amené en justice n'était puni lui-même que de la prison et d'une amende.

Quand le crime n'était pas prévu par la loi d'une manière spéciale, après le premier jugement qui avait reconnu l'accusé coupable, il en fallait un second pour statuer sur la peine qui devait lui être appliquée.

L'accusé plaidait pour obtenir la peine la plus douce; l'accusateur proposait la plus forte. Les juges faisaient entre les deux parties les fonctions d'arbitres, et ils étaient appelés à proportionner autant que possible le châtiment à la faute.

Nous savons maintenant en France, par suite de la juridiction arbitraire laissée à la Chambre des pairs, quels sont les inconvéniens d'une pareille latitude laissée à un tribunal. Pour qu'un juge soit à l'aise avec sa conscience, et qu'il garde cette sainte impassibilité qui doit le caractériser, il faut qu'il n'ait qu'à appliquer à des cas spéciaux les prévisions du législateur; que s'il est chargé à la fois d'apprécier le fait et de créer la peine, il arrivera trop souvent que la faiblesse ou les passions prendront dans ses arrêts la place de la justice.

Une courte analyse de quelques accusations criminelles, une appréciation rapide de l'amphictyonie considérée comme tribunal, termineront, dans une prochaine leçon, ce que nous avons à dire d'Athènes et de la Grèce.

ALBERT DU BOYS.

Lettres et Arts.

COURS D'HIÉROGLYPHIQUE CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES MONUMENS PRIMITIFS DU DESSIN.

QUATRIÈME ARTICLE (1).

Nos verò omnes, revelatâ facie, gloriam Domini speculantes, in eamdem imaginem transformamur à claritate in claritatem.

(S. PAUL, IIe *ad Corinth.*, III, 18.)

Vos enim in libertatem vocati estis, fratres, tantùm ne libertatem in occasionem carni detis.

(S. PAUL, *ad Galatas*, V, 13.)

Passage des hiéroglyphes à l'histoire. — Premiers élémens d'iconographie chrétienne.

Le style allégorique règne surtout dans les catacombes. Là, ignoré des puissans, tranquille sous l'œil de Dieu, s'inspirant en silence de l'éternité seule, l'art romain chrétien essaie ses ailes du IVe au VIIe siècle; là, il pousse comme une fleuraison souterraine, pâle, incolore, mais sereine et sans tache; là, encore, sans que le monde l'ait remarqué jusqu'à ce jour, s'accomplissent obscurément ses premiers progrès. On y voit les hiéroglyphes couler des bords de la source juive pour aller se fondre dans l'élément

(1) Voir le 3e article dans le numéro précédent, p. 34.

grec, qui finit par les absorber. Fille aussi de l'Orient, formée par J.-C. même dans les montagnes de Galilée, la parabole s'achemine de même vers l'Occident par la filière de l'esprit grec, qui cherche à la transformer en mythe. Le combat de ces deux principes qu'on voit régner sur toute chose pendant les deux premiers âges de l'Eglise, n'est arrêté que par l'interposition et le triomphe d'un troisième élément, qu'on appellera ici le principe romain ou l'histoire et le réalisme, par opposition au génie allégorisant des Hellènes; afin de rendre palpable dans l'art, comme elle l'est dans le culte et la science, cette parole du maître : « Je vous dis encore ces choses, « mais il viendra un temps où je ne vous « parlerai plus en paraboles..., car il faut « que les prophéties s'accomplissent. »

Ainsi, du cercle indigent et restreint des hiéroglyphes, l'Eglise initie l'art aux récits paraboliques, dans lesquels il commence déjà à s'énoncer davantage. Maintenant, elle nous introduit dans le troisième cercle, celui des événemens historiques, vaste zone, confinant à l'éternité, et où s'ouvrent de toutes parts des perspectives sans bornes. Ce qui la caractérise et ce qui est le sublime du Christianisme, c'est la réunion des deux testamens en un seul, fruit de la réconciliation du passé et de l'avenir, qui s'embrassent pour ainsi dire dans le présent, *lex antiqua novam firmat, veterem nova complet; in veteri spes est, in novitate fides*, a dit saint Paulinus. Tous les siècles, tous les êtres sont donc appelés à venir rendre témoignage. L'Eglise étant le complément des choses, son art doit être aussi le complément de l'art, et renfermer en lui tous les progrès possibles, tous les types. De là vient l'extrême différence, on pourrait presque dire l'opposition radicale de cet art avec l'antique, qui était nécessairement borné au sol, qui ne pouvait être que national, sans pouvoir arriver à un caractère vraiment universel; de sorte que le Grec et l'Egyptien s'excluaient, tandis que chez les modernes, l'art des différens peuples se confirme l'un par l'autre, et ils se prêtent mutuellement appui.

L'art hellénique avait commencé par ce qu'il y a de plus simple et de plus général, se bornant à un très petit nombre de types qu'il élaborait lentement : il n'entra que très tard, et pour sa perte, dans les subdivisions de la physionomie humaine et sociale. L'art chrétien, au contraire, partit d'un nombre immense d'individualités depuis Adam, les patriarches, les prophètes, jusqu'aux apôtres et aux martyrs; et au lieu de se rétrécir, il tendit toujours à s'étendre jusqu'à ce que chaque individu, même vivant, obtint son type à part, et pût se placer auprès du Christ.

Ce sont ces types qu'on se propose d'examiner ici, dans le premier moment de leur naissance.

Commençons par les *icones* empruntées aux traditions mosaïques et au grand testament oriental. Et d'abord, contemplons le premier homme; car de Théogonie, de races hypothétiques de dieux et de génies qui nous précèdent dans l'univers, il n'en est point question pour un art préoccupé de la vérité pure; il n'y a pas même effort pour se représenter sous une forme extérieure la puissance divine : on sent encore qu'une telle audace mènerait l'intelligence au néant. Aussi le judaïsme qui, religieusement parlant, est le sommet du monde antique, disait-il qu'on ne pouvait voir Dieu sans mourir. Aux premiers chrétiens seuls il fut donné de le voir et de vivre.

Adam et Ève. — La Chute.

Cependant l'homme primitif, dans le paradis terrestre, par la soumission totale de sa volonté à Dieu, dominait toute la nature, qui lui obéissait et était bonne, sans mélange de mal, et Dieu enveloppait tout de sa propre présence. Mais en prenant le fruit défendu, l'homme sortit de Dieu et se vit nu, ainsi que sa compagne, c'est-à-dire que par le mal Dieu jusqu'alors visible se voile, et que l'homme, obligé de se couvrir avec des feuilles de figuier, voile de la nature, dut commencer sa lutte acharnée contre les sens et la matière, enveloppes du néant. La matière dans laquelle il s'était jeté devient rebelle, quelquefois même hostile à celui qui ne peut plus voir Dieu jusqu'à l'arrivée du Messie, ou réparateur promis.

Aux catacombes, la chute est repré-

sentée partout; mais l'idéalisation des figures d'Adam et d'Ève n'a encore lieu nulle part, c'est leur simple forme qui se pose, ou pour mieux dire s'écrit. Toujours nus, cachant leurs flancs sous des feuilles, ils ont entre eux l'arbre de la science du bien et du mal, qui penche vers eux ses fruits, et dont le serpent, la tête tournée vers Ève, enlace le tronc, comme le caducée de Mercure, qu'on croirait emprunté au récit juif.

Adam quelquefois est barbu; mais d'ordinaire il est représenté jeune. Sur un relief, trouvé dans l'église de Velletri, par le cardinal Borgia (1), Ève cause familièrement avec Adam, l'a convaincu et lui met la pomme dans la main. Le serpent, une autre pomme dans sa gueule, se dresse devant elle; au fond de la scène est un petit arbre chargé de ces fruits. Cette représentation insolite doit déjà être du troisième âge, ainsi que celles où le serpent s'enlace autour de l'arbre avec une tête d'homme, genre d'allégorie qui retourne au monstrueux de l'Orient, accoutumé à composer ses idéals de toutes sortes d'oppositions. Au huitième siècle, Béda, cité par Vincent de Beauvais (2), disait que le serpent, pour mieux séduire, avait pris une figure de jeune femme. Plusieurs monnaies païennes, notamment celles de Nicomédie et de Nicée en Bithynie (3), représentent, en effet, le dragon antique avec une tête humaine, symbole qui se retrouve répété sur les reliefs du monument de Paul II, déposé aux cryptes vaticanes; et de la fin du quinzième siècle, époque où, en effet, le génie du paganisme commençait à se réveiller. Çà et là le moyen âge a formulé l'arbre de la science comme une croix avec des branches et des feuilles; tel on le voit, dit-on, sur le mausolée de sainte Elisabeth à Marbourg. Quelquefois, derrière Adam, paraît déjà la charrue de la punition, et derrière Ève l'agneau du travail et du salut. La honte et le repentir se trouvent sur quelques reliefs primitifs parfaitement rendus.

(1) Gravé et décrit par lui.
(2) Münter, *id.*
(3) Eckhel, *Doctr. nummorum veter.*

Promesse d'un Sauveur. — Caïn, Abel.

A peine la chute accomplie, on voit paraître le Rédempteur. Bottari nous le montre (1) en jeune homme, caressé par un agneau, qui, debout entre Adam et Ève, tâche de les consoler. L'arbre a disparu; à sa place sont, dans l'enfoncement, trois personnages, sans doute les trois hôtes mystérieux d'Abraham. Et tandis que le Verbe apparaît à nos premiers parens, avant leur chute, comme un vieillard barbu qui se réjouit sur ses enfans, dans les plus anciennes miniatures byzantines, une fois qu'ils sont chassés du paradis, il vient comme Sauveur, c'est-à-dire jeune et imberbe, présentant à l'un l'instrument pour vanner le blé, à l'autre l'agneau dont elle filera la laine, et dont le corps servira aux sacrifices, jusqu'à ce que la seconde Ève engendre enfin le véritable agneau réconciliateur (2).

Jamais les premiers chrétiens n'exprimaient la douleur sans mettre à côté la consolation. Quand les deux coupables s'enfuient du paradis, où le serpent s'enlace à l'arbre de la science, dont il est devenu le maître, le bon pasteur, dans une scène voisine, rapporte au bercail sa brebis; quand, honteux de leur nudité, que leur a révélée (3) la faute, ils se couvrent de feuilles de figuier, une *prière* expiatrice, les bras étendus, les sépare (4).

Quant au sacrifice d'Abel et de Caïn, on ne le trouve qu'une seule fois aux catacombes, dans celle de Lucina, sur un bas-relief très ancien, et même d'un style encore assez classique, bien que les groupemens y soient confus (5). Caïn, en laboureur, la poitrine nue et le reste du corps légèrement vêtu, présente une grosse grappe de raisin à un vieillard vénérable et colossal assis sur une pierre. Mais le vieillard divin, d'un regard sévère et d'un mouvement de la main, paraît rejeter l'offrande de Caïn, derrière qui s'avance, en longue robe, Abel por-

(1) Pl. 88.
(2) *Museum christianum* du Vatic.
(3) Bottari, pl. 32.
(4) *Id.*, pl. 37.
(5) *Id.*, pl. 31.

tant sur ses deux mains un agneau. Deux figures, l'une barbue, l'autre encore jeune, peut-être Adam et Ève, se retirent par derrière, et semblent pleurer sur Caïn. Ce sarcophage, que Münter croit pouvoir placer au temps de saint Augustin, est peut-être le premier exemple où Jéhovah (le père éternel) se présente sous forme humaine, contre la défense spéciale de l'Église primitive. Mais observons que les sarcophages privés n'étaient point tenus de suivre le style hiératique. Placés dans les caveaux ou sous les portiques qui précédaient les temples, ils étaient comme le passage du monde profane au monde sacré. La preuve c'est qu'ils se couvraient de sculpture, au temps où, comme idolâtrique, elle était exclue des églises avec la plus extrême rigueur.

Déluge universel. — Noé, Isaac.

Noé, dans son arche, ne paraît pas avoir été nulle part l'objet d'un développement artistique, il est resté simple hiéroglyphe. On le voit sur un sarcophage des grottes vaticanes, dans son arche carrée à sec sur un mont, que bat la mer furieuse, sur laquelle un équipage en péril jette Jonas au monstre; et derrière l'arche les trois mages adorent Jésus enfant. Nu ou vêtu légèrement, tantôt il lève avec sa tête le couvercle pour ainsi dire sépulcral de son arche en forme de boîte; et vieillard barbu, il tend des mains suppliantes vers la colombe qui descend; tantôt jeune homme, vêtu de la longue tunique sans ceinture, il prie les bras en croix, debout dans son arche sans couvercle, entre une ou deux colombes, avec la branche d'olivier (1). Mais on ne voit rien de plus. Ce terrible drame d'un monde qui s'engloutit dans les gouffres de la vengeance divine, était trop fort pour l'art primitif.

Le sacrifice d'Isaac offre une espèce de drame à différens actes, qui forment comme un chemin de la croix. D'abord il gravit le mont du sacrifice, portant lui-même le bois vers l'autel, devant qui se tient Abraham, le glaive levé, image

(1) Aringhi (*Catac. des SS. Marcellin et Pierre, catac. de sainte Agnès*, premier colombaire).

du monde antique; ce sujet se trouve dans Bottari (1), sur une peinture primitive.

Bosio (2) nous montre ensuite le patriarche, qui, ayant déposé le glaive, fait signe à son fils de mettre le bois dans le bûcher.

Puis les mains liées, Isaac devant son père, qui a le coutelas levé sur lui, paraît à genoux tantôt sur la terre nue (3), tantôt devant l'autel brûlant (4), ou sur un petit bûcher (5), ou enfin sur l'autel même (6). Le plus souvent la main de l'Invisible sort du nuage pour arrêter le glaive, car nulle part l'ange ne paraît encore; c'est le moyen âge qui l'introduit; mais le bélier se trouve fidèlement auprès d'Abraham. Presque partout l'autel est romain, c'est-à-dire carré ou rond; et Isaac, vêtu de la tunique, semble un jeune patricien. Dans une de ces peintures il porte même la robe prétexte, devenue celle des diacres et des lévites chrétiens, blanche, aux deux bandes de pourpre qui, tournant autour du cou, tombent des épaules sur la poitrine, où elles se croisent, tandis que le bas de la tunique est orné de petits ronds d'or et d'argent en forme de roses, que les Romains appelaient *calliculæ*.

Enfin Aringhi (7) montre et décrit un tableau où, debout sur l'autel et les mains étendues, entre le bélier libérateur et Isaac, vêtu presque sacerdotalement, le père des élus de l'antiquité remercie Jéhovah de lui avoir envoyé une victime.

Dans les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure, mais qui sont déjà du second âge, est traitée au long l'histoire des autres patriarches : Melchisedech et ses pains mystérieux (8), le repas des trois hôtes divins sous la tente d'Abraham (9), la vie de Jacob, celle de Joseph.

Enfin une peinture des catacombes représente l'enterrement de Jacob, pro-

(1) Pl. 101.
(2) Page 331.
(3) Bottari, pl. 37, 49, 59.
(4) *Id.*, 15, 40.
(5) *Id.*, pl. 111.
(6) *Id.*, pl. 29, 33.
(7) Tome II, p. 117.
(8) Ciampini, *Veter. monim.*, t. I, pl. 50.
(9) *Id.*, *ib.*, *ib.*, pl. 51.

cession assez singulière, en tête de laquelle marche Joseph à cheval et le sceptre à la main (1); mais l'exécution y semble déjà byzantine.

Job apparaît aussi sur son fumier, entre sa femme, debout, en matrone romaine, qui tient un mouchoir devant son nez contre l'odeur des plaies, et Eliphas de Theman, son ami d'autrefois (2).

Moïse.

Un cycle historique de peintures et de bas-reliefs, que l'on peut ramener à sept représentations principales, développe la mission de Moïse. On le voit deux fois à la catacombe de Saint-Calixte, le pied posé sur une pierre, et ôtant sa chaussure; puis les pieds nus devant le buisson ardent, il adore Dieu en détournant la tête, de peur de voir sa face et de mourir (3). « Ote tes sandales, lui avait dit Jéhovah, car la terre que tu foules est sainte. » « Sois nu-pieds pour prier et sacrifiez », disait la loi de Pythagore (4). Bottari nous montre aussi le libérateur des Hébreux en vieillard, tenant de sa main gauche un rouleau, et de sa droite étendant sa baguette magique sur la mer Rouge, où se noient les Égyptiens, dont on voit deux têtes surnager et des bras se lever pour appeler du secours, tandis que la lance en main, Pharaon, sur son quadrige, traîné par quatre chevaux, s'efforce d'échapper, mais en vain; car un de ses coursiers est déjà moitié englouti. Un jeune homme et un enfant sont derrière Moïse, debout sur le rivage (5). Dans Aringhi (6) un autre bas-relief représente une variante du même sujet. Le roi y est suivi de toute sa cavalerie armée à la romaine. Par derrière, une tour indique le camp qui vient d'être abandonné; de ce côté l'action commence, et déjà quelques hommes disparaissent dans les ondes; sur la rive opposée l'action est finie, les Israélites s'en vont, on n'en voit que l'arrière-garde, et Moïse, qui debout contemple la scène appuyé sur sa verge. C'était dans le génie antique de représenter ainsi l'action, lorsqu'elle commence ou qu'elle finit. Le dieu de la mer Rouge, couché sur la côte, avec sa corne d'abondance, non loin de deux arcades, qui paraissent signifier une ville, avertit Pharaon de ne pas se risquer dans ses flots.

Tantôt jeune, tantôt vieux et barbu, selon qu'il est regardé comme disciple ou maître, Moïse frappe le roc d'où l'eau miraculeuse jaillit (1); quelquefois il est seul, mais le plus souvent les Israélites se précipitent pour étancher leur soif. Puis, au bas du Sinaï il reçoit les tables de la loi d'une main, qui sort d'un nuage (2). Cette main du *père invisible* se voit ailleurs lançant une grêle de pierres sur les Amorrhéens, pendant qu'à côté le bon pasteur garde en paix ses brebis (3). Mais au lieu du bon pasteur, c'est le plus souvent son emblème historique, Moïse, qui à genoux sur la montagne, les mains en croix entre Aaron et Hur debout, prie pour son peuple durant la bataille contre les Amalécites (4). Enfin, le rouleau des lois à la main, sur une peinture (5) il harangue le peuple, avec une physionomie pleine de mouvement, laissant voir la lettre mystique, *Thau*, écrite sur un pan de sa robe.

Toute l'histoire de Josué suit celle du législateur sur les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure. On le voit dans Mamachi (6) sur une lampe sépulcrale, revenant avec Caleb de la terre promise, d'où ils rapportent l'énorme grappe de raisin : sujet qui se trouve quelquefois, dit Münter, répété dans le nord de l'Europe, sur les plus anciens baptistères.

Quant aux rois d'Israël, ils se montrent rarement; à peine si Salomon et David paraissent une au deux fois.

Bien plus fréquens sont les prophètes :

(1) Bottari, t. II, pl. 87.
(2) *Id.*, pl. 18, 73, 105.
(3) *Id.*, pl. 41, 84, et deux peintures, pl. 73 et 83.
(4) Münter, *Sinnbild.*
(5) Bottari, pl. 40.
(6) Tome II.

(1) Bottari, *bas-reliefs*, pl. 20, 32, 34, 38, 37, 42; *peintures*, pl. 57, 59, 75, 85, 125, 128.
(2) *Id.*, *bas-reliefs*, 20, 27, 89; *peint.*, pl. 125, 128.
(3) *Id.*, *ib.*
(4) Ciampini, *Mosaïques de Sainte-Marie-Majeure.*
(5) Pl. 67 de Bottari.
(6) Tome III.

Jonas principalement se retrouve partout comme emblème de la résurrection. Toutes les circonstances de l'histoire de sa mission se trouvent traitées dans une suite de tableaux et de bas-reliefs. D'abord on le voit triste et rêveur, après l'ordre qu'il a reçu de Dieu; assis sur une pierre, il semble désirer la mort (1); puis, au milieu de la tempête, il est jeté à la mer par les matelots ordinairement nus, pour signifier la rudesse de leur travail (2); sur un autre relief, il est tombé dans la gueule du monstre, qui l'a déjà à moitié englouti (3); la tempête est figurée par la Lune, en déesse à tête radiée, ou par un triton, ou Borée planant bizarrement dans les airs et soufflant dans une trompette marine (4); quelquefois le monstre se répète deux fois dans la même scène (5), ou bien il a deux têtes et deux gueules béantes, l'une engloutissant, l'autre rejetant Jonas sur le rivage (6). Alors on le voit, s'appuyant sur le bras droit et couché sous les feuilles de la citrouille dite *cucurbita lagenaria*, d'où pendent des fruits alongés, comme les concombres, qui étaient sculptées en bois dans plusieurs endroits du temple de Salomon (7). Partout Jonas est nu, ainsi que Daniel exposé dans la fosse aux lions, et à qui le prophète Habacuc vient quelquefois apporter de la nourriture (8). Mais les trois jeunes hommes, dans la fournaise de Babylone, sont toujours vêtus, les bras en croix et le bonnet phrygien sur la tête. Les flammes entourent leurs jambes; quelquefois un ange est au milieu d'eux pour les préserver de tout mal; mais alors le troisième n'est pas encore monté dans la fournaise, de sorte qu'on n'y voit jamais que trois personnages qui, les mains étendues, sans aucune expression de souffrance, figurent les trois croix du Calvaire (9). Une seule fois on voit Daniel forcer le dragon sacré de Babylone à se jeter pour mourir dans les flammes de son autel. L'assomption d'Elie est encore un des sujets les plus fréquens sur les bas-reliefs (1). Son char à quatre chevaux monte au ciel par une ligne inclinée qui figure un chemin matériel, tant les sens concevaient peu encore l'ascension spirituelle. Le prophète, tout rajeuni, sans barbe et lumineux, jette son manteau à son disciple Elisée, vieux et comme enveloppé des ténèbres terrestres. Au dessous, le Jourdain est couché en dieu païen, appuyé sur son urne. Quelquefois Elie, sans char, s'élève sur un simple nuage.

Susanne se trouve deux ou trois fois aux catacombes. On lit dans Paulinus de Nola qu'il avait fait peindre dans son église épiscopale les histoires de Judith et d'Esther, près du cycle de Tobie; mais on n'en retrouve aucune trace : nouvelle preuve qu'il n'a survécu que des fragmens de l'art de l'Église primitive.

Au milieu de toutes ces histoires du monde ancien se trouvent mêlées çà et là les scènes de la vie du Christ, mais du Christ seul; l'histoire des apôtres et des martyrs est un sujet étranger à l'art du premier âge, uniquement préoccupé des choses principales. La nativité de Jésus (2) offre l'enfant dans les langes, couché sur une table, derrière laquelle sont le bœuf et l'âne, adorant le Seigneur, comme dit l'ancienne hymne :

> Agnovit bos et asinus,
> Quòd puer erat Dominus.

Deux bergers, avec leur houlette, sont debout de chaque côté.

Le même bas-relief présente aussi l'Épiphanie, ou l'adoration des trois mages, apportant chacun son présent au nouveau-né, que tient dans ses bras la Vierge assise sur un fauteuil, derrière lequel saint Joseph est debout. Trois têtes de chameaux se lèvent dans le fond de la scène du côté des trois rois de la science orientale. Ainsi la triple adoration de la nature représentée par les deux animaux, par les trois bergers et par les trois sages, c'est-à-dire l'instinct, l'igno-

(1) Aringhi et Bosio.
(2) Bottari, pl. 31, 37, 42, 36.
(3) *Id.*, pl. 26.
(4) *Id.*, pl. 28.
(5) *Id.*, pl. 42.
(6) *Id.*, pl. 85 et 28.
(7) *Id.*, *passim*.
(8) *Id.*, pl. 40, 41, 65, 73, 76.
(9) *Id.*, pl. 22, 41, 43, 88, et la peinture, pl. 89.

(1) Pl. 27, 29, 32, 72.
(2) Bottari, pl. 85. *Bas-relief des catacombes.*

rance et la science, est déjà une intention claire dès le premier bas-relief. Sur ceux qui suivent, l'idée reste la même et ne fait que se développer; l'étable, qu'on n'avait pas vue d'abord, se montre (1); devant les deux animaux l'enfant est emmaillotté dans une corbeille; l'étoile miraculeuse guide les mages dociles vers la crèche. C'est le seul bas-relief des catacombes sur lequel on la voie. Mais son apparition est un fait trop avéré pour qu'il soit mis en doute; les païens même avaient des prédictions sur elle, comme le prouvent Celse, Chalcidius, Hermippus et les Néoplatoniciens. Aussi toute l'antiquité a-t-elle cru aux grands événemens qu'amenait l'apparition des étoiles errantes ou comètes; et le grand Kepler a trouvé pour l'an de Rome 747, époque de la naissance de Jésus, une conjonction de Saturne et de Jupiter dans le signe des Poissons, conjonction que le Talmud annonce comme devant précéder l'arrivée du Messie (2). Les chants des sibylles disent : « La terre et le ciel se sont réjouis, le trône a souri, le monde a soupiré de joie, et les sages de l'Orient se sont prosternés devant l'étoile prophétique. » Celle du bas-relief qui nous occupe est octogone; car le nombre 8 était sacré aux Grecs, aux Romains et aux Juifs, chez qui la huitième année était bénie. De là les huit béatitudes du ciel chrétien, les huit côtés du baptistère primitif, etc. Partout les mages avec le bonnet phrygien et le costume barbare, quelquefois d'une grande richesse (3), présentent leurs trois dons mystiques à l'enfant. Il est assez étrange que sur les premiers bas-reliefs, l'un des sages, contre l'histoire, apporte en présent deux colombes; elles expriment du reste la même chose que les nuages d'encens montant vers le Seigneur. Il n'y a donc nul besoin d'accuser, avec Buonarotti, la maladresse des artistes qui auraient confondu ces deux choses. Cependant les poètes chrétiens d'alors sont unanimes à les appeler l'or, la myrrhe et l'encens pour le roi, l'homme mortel et le Dieu. Le poète Helpidius les explique en ces mots :

Gens Chaldæa
Dat munera : — Regi
Divitias dat, thura Deo, myrrhamque sepulto.

Plus tard, quand les Barbares ont envahi l'empire, les mages deviennent presque des seigneurs féodaux. Une peinture, dans Bottari (1), qui doit dater de la fin de l'Eglise primitive, nous les montre bottés et éperonnés, sans chameaux, mais encore avec leurs bonnets phrygiens, apportant leurs présens dans des cassettes fermées. Plusieurs de ces ouvrages montrent déjà le type de la Mère de Dieu assez développé; quelquefois, tenant son enfant dans ses bras, elle est assise entre deux palmiers (2); mais le plus souvent la scène est dans une étable, et jamais dans une grotte, malgré qu'on aille toujours voir celle de Bethléem comme ayant été consacrée par ce grand événement. Au reste, saint Jérôme parle continuellement de la caverne où fut la crèche, et où chaque année, à Noël, le genre humain, accouru par ses représentans, faisait entendre ses langues diverses autour du berceau divin, gardé par les Césars ou leurs enfans prosternés, suivant ce qu'avait dit le Psalmiste : *Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei.* Peut-être que cette grotte étant trop ouverte, on y avait adossé une étable lors de la naissance du Messie; ou bien, comme aujourd'hui encore dans les Apennins, les étables étaient des souterrains creusés.

Mais l'enfance de Jésus inspira peu le premier âge de l'art chrétien; il était préoccupé de pensées trop sérieuses, il jetait ses fondemens au milieu d'une nuit et d'une tempête trop sombres pour avoir un surplus de vie à consacrer aux épisodes secondaires. Si le massacre des innocens se trouve représenté, c'est par un ou deux enfans seulement que saisit un bourreau; Jésus, dans ses premières années, croissant en âge et en sagesse, ne s'offre qu'une fois : c'est sur le bas-relief

(1) Bottari, pl. 86.

(2) Julius Africanus, *Narratio de iis quæ, Christo nato, in Perside acciderunt*, inséré dans les *Aretius beytræge zur geschichte, aus den schætzen der Münchener hofbibliothek.* Munic., 1804.

(3) Par exemple dans le bas-relief gravé à la pl. 38 de Bottari, et sur la *peinture*, pl. 126.

(1) Pl. 82, Aringhi, t. I, p. 587.

(2) *Id.*, pl. 22.

de Velletri, décrit et publié par le cardinal Borgia. Assis dans une chaise simple, vêtu de la tunique, il étudie d'un air enfantin et songeur une page ou un rouleau développé; sept autres rouleaux sont devant lui : c'est gracieux, mais déjà d'un temps postérieur. Autant les scènes de son enfance sont rares, autant celles de sa carrière enseignante et publique sont fréquemment répétées; il figure surtout en docteur, assis sur un siége, ou debout en orateur sur le rocher de l'Eglise, presque toujours jeune comme la doctrine qu'il annonce, entre deux, quatre, six, ou douze disciples, la plupart barbus, et d'ordinaire vêtus en Romains, c'est-à-dire avec la tunique et la toge; quelquefois, saint Jean le bien-aimé s'approche de lui, les mains couvertes de sa chlamyde ou de son manteau, preuve de vénération en usage dans tout l'Orient. Sur quelques mosaïques, tous les apôtres s'avancent, tendant les bras de cette manière, à peu près comme on voit sur les bas-reliefs de Persépolis les courtisans s'approcher du trône de leur roi (1). Quant au Sauveur, baptisé à trente ans, de même que David fut sacré à trente ans chef d'Israël, et que Joseph prit à trente ans les rênes de l'Egypte, dit saint Thomas, cette cérémonie ne se remarque encore nulle part. En retour, on le voit souvent se tourner avec tendresse vers un enfant qui joint les mains, et prononcer les paroles : *Sinite parvulos venire ad me* (2). Sur un bas-relief, il montre même un enfant qui est devant lui, en disant : « Si vous ne devenez « semblables à cet enfant, vous n'entrerez « point dans le royaume des cieux (3). »

On le voit aussi deux ou trois fois debout demander à boire à la Samaritaine, qui tire sa cruche du puits, et va la lui présenter (4).

Miracles.

Mais les scènes qui se trouvent le plus répétées sont les suivantes, ou celles qui ont rapport à la régénération du genre humain.

(1) Münter, *Sinnbild*.
(2) Bottari, pl. 21, *sarcophage*; pl. 91, *peinture*.
(3) *Id.*, pl. 33, *bas-reliefs*.
(4) *Id.*, pl. 23.

Le changement de l'eau en vin aux noces de Cana : Jésus touche du bout de sa baguette de mage, quelquefois terminée en croix, deux, trois ou six vases déposés devant lui, en forme non pas d'amphores, mais de jattes à plus ou moins large ouverture (1).

La multiplication des pains (2), placés dans des corbeilles, et qu'il touche de sa verge; le rassasiement des cinq mille hommes, figuré par les deux poissons qu'il bénit pour les multiplier. Dans toutes ces actions, les spectateurs sont absens. Ainsi le caractère de ces représentations est purement graphique, et se rattache encore à l'hiéroglyphe. Il en est de même pour la résurrection de Lazare, qui se trouve partout aux catacombes, et toujours le mort est présenté comme une momie emmaillottée, debout dans une niche de sa caverne, ou chapelle sépulcrale disposée comme les tombeaux romains, et devant laquelle s'élève d'ordinaire un escalier, où se tient Jésus, touchant le cadavre du bout de sa verge, en présence de Marthe prosternée devant lui.

Selon saint Isidore d'Espagne, les quatre jours passés par cet ami du Sauveur dans le tombeau signifient les quatre degrés de chute, les quatre époques du péché du vieil homme, au bout de quoi son Rédempteur vient le ressusciter.

Jésus marchant sur les eaux pour aller secourir Pierre, qui tombe à ses genoux, et le vaisseau où trois matelots nus sont occupés à regarder le miracle, ne se trouvent qu'une seule fois sur un anneau à cachet, et encore semble-t-il du huitième ou neuvième siècle (3).

Citons encore la Cananéenne, qui, prosternée et les bras étendus, supplie le fils de Marie (4); la femme guérie du flux de sang par l'attouchement de la robe du Sauveur (5); le fameux groupe en bronze de Panéas, qu'on crut sous Constantin être une représentation de cet événement, et qui se trouve décrit dans les auteurs du temps, est à peu près ré-

(1) *Passim* dans Bottari.
(2) *Id.*, pl. 37.
(3) Aringhi, t. II.
(4) Bottari, pl. 19, 25, 34, 84.
(5) *Id.*, pl. 21, 59, 41.

pété, fortuitement sans doute, sur un sarcophage, dans Bottari (1).

Le Sauveur guérissant des aveugles en leur touchant les yeux est très multiplié, ainsi que la guérison du paralytique, qu'on voit d'abord couché sur son grabat couvert d'un tapis, la main sur sa tête, geste expressif de la douleur dans l'art antique (2); puis on le voit emporter son lit, à l'ordre de Jésus; quelquefois le Sauveur a déjà disparu, et l'on voit le malade chargé de son fardeau, qui passe d'un pied assuré et vigoureux pour montrer son retour à la santé parfaite; tel il est sur les mosaïques (3). Sa couche, en forme de canapé ou chaise longue, est pareille aux lits qu'on voit sur les peintures antiques du Virgile de la Vaticane. Tous ces pauvres guéris sont constamment représentés petits comme des enfans, suivant la manière dont les Grecs anciens représentaient ou les supplians, ou les êtres d'un rang inférieur à celui des héros de leur sujet. Jésus, en jeune homme, donnant les deux clefs à saint Pierre, qui a son pallium jeté sur ses mains pour les recevoir, se trouve sur un très ancien sarcophage des cryptes vaticanes (4), où les personnages sont sans sandales et les pieds nus.

Quant à la Passion, ses scènes trop dramatiques, nécessitant une trop haute puissance d'expression, ne sont point encore de cet âge; les premiers chrétiens n'en présentèrent que les préludes (5).

L'entrée triomphale du Sauveur comme roi dans Jérusalem, le jour des Palmes, aux cris d'Hosanna, en est la scène la plus fréquente. Jésus, avec deux ou trois disciples, s'avance, monté sur l'ânesse; Zachée grimpe sur son arbre; on étend des tapis sous les pieds de la monture du Roi des rois.

Le lavement des pieds se trouve aussi, mais nulle part exécuté; on voit seulement qu'il va se faire. Dans les bas-reliefs représentant la prise du Sauveur par deux soldats romains, Pierre nie qu'il connaisse Jésus, et à l'instant le coq chante.

(1) Bottari, pl. 39.
(2) *Id.*, pl. 59.
(3) *Id.*, pl. 60, 108, 118.
(4) *Id.*, 21.
(5) Münter, *Sinnbild*, 2e heft, pl. 11 et 12.

Son prompt repentir le fait arrêter à son tour; il apparaît quelquefois ainsi mené par deux soldats. Puis paraît le Christ devant Pilate, qui sur tous les bas-reliefs est assis, avec un seul assesseur ou juge. Ce prince astucieux et philosophe, assis d'un air triomphant sur un trône, fait au Sauveur la question des rois : Qu'est-ce que la vérité (1)?

Couronné de lauriers, il se lave les mains devant son assesseur, et se déclare innocent de la mort de cet homme juste. Ici finit le drame; le premier âge n'ose le pousser plus loin.

Jésus porte ordinairement des sandales à la romaine, quelquefois ses pieds sont nus; le seul bon pasteur porte une chaussure et des bottines, signe distinctif des serviteurs, et qui plus tard, à l'arrivée des Germains, deviendront le partage des grands. Mais sa tête est toujours découverte, ainsi que celle des apôtres et des saints qui l'entourent, à l'exemple de celle des héros grecs (2); d'auréole, ils n'en auront qu'au second âge. Sur tous les sarcophages et les mosaïques de ce temps, les coiffures sont extrêmement rares; celles que j'y ai vues çà et là sont de trois sortes : le bonnet phrygien en cône aigu, que portent les mages, les enfans dans la fournaise et les Barbares d'Orient; le bonnet rond et aplati, d'ordinaire tacheté de petits points noirs, qui semble appartenir aux Juifs, mais qu'on voit aussi parfois aux soldats romains, et le voile qui couvre à plat la tête de presque toutes les matrones, sans leur cacher pour cela le visage. Il cache une fois, dans Aringhi (3), les cheveux d'un grand-prêtre en fonctions; et sur une médaille, le front de Constantin consécrateur. On voit aussi des femmes tête nue, avec un simple bandeau pour ceindre leurs cheveux; telle est la Samaritaine au puits devant Jésus (4). Les vêtemens des fidèles étaient très souvent marqués de lettres initiales de quelques sentences religieuses. Boèce, dans son

(1) Bottari, pl. 24.
(2) Schudow, dans sa dissertation sur *Palästinische costüm*, prouve que les Juifs ne portaient rien sur la tête, à peu près comme les Romains dans la vie ordinaire.
(3) Tome I, *Crypt. vaticanes.*
(4) *Ibid.*

livre de la Consolation, voit en songe la Sagesse dont la robe est ornée à son sommet de la lettre T, et en bas de la lettre P, avec des lignes entre elles comme les échelons d'un escalier, emblême des initiations successives de la Sophie.

Telles sont les scènes dont se compose l'art du premier âge.

Comme on voit, tout est encore borné à un cercle étroit et terrestre.

Des anges proprement dits, il n'en paraît pas encore ; car les enfans ailés qu'on voit çà et là jouer autour des colonnes et des arcades avec les palmes et les raisins ne sont que de pures copies des Amours et des Cupidons du paganisme, et ils ne se présentent jamais comme acteurs dans les scènes solennelles du premier âge, mais seulement comme arabesques et décoration architectonique.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE (1),

PAR M. L. BAUTAIN,

Chanoine honoraire de Strasbourg, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres, docteur en théologie, en médecine et de lettres, etc., etc.

(1er ARTICLE.)

S'il est aujourd'hui, en philosophie, un résultat pratique acquis à l'esprit humain, c'est que toute philosophie qui porte le nom d'un homme est à éviter.

Nulle raison individuelle, nulle intelligence personnelle ne peut être la source d'où découle pour le genre humain la philosophie véritable.

La raison humaine est jugée, l'homme est connu ; on sait ce qu'il peut par lui-même ; on sait que l'homme n'a point en lui la source du bien ni de la vérité.

Deux choses ôtent d'abord la confiance à tout système philosophique qui porte le nom d'un homme : l'expérience, d'une part, qui nous fait voir depuis quatre mille ans tous les systèmes philosophiques croître et mourir comme les hommes eux-mêmes ; en outre, l'autorité du Christ, qui dit : « N'appelez personne sur la terre votre maître ; car vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ. »

Aujourd'hui, pour tout homme de sens, comme pour tout chrétien, il est évident qu'il ne peut plus paraître de nouveau *maître en sagesse* qui ait le droit d'enseigner en son nom.

L'esprit humain en est venu à confesser que la vérité appartient en principe à Dieu, qui la donne ; puis au genre humain tout entier, qui la reçoit.

Notre siècle est pénétré de cette vérité ; de là vient que tous les travaux philosophiques de nos jours ne cherchent plus leur point d'appui qu'en Dieu ou dans l'universalité du genre humain.

La philosophie allemande reconnaît hautement que la vérité n'a sa source qu'en Dieu ; car voulant, contrairement à la majeure qui la domine, tirer la vérité de l'homme, elle affirme que l'homme est Dieu. De là le *panthéisme* allemand, dont le dernier représentant, Hégel, était l'Esprit-Saint même aux yeux de plusieurs de ses disciples.

En France, les dernières tentatives philosophiques admettaient en principe que la vérité est dans l'universalité du genre

(1) 2 vol. in-8°, 14 fr. Paris, chez Lagny frères, rue Bourbon-le-Château. Strasbourg, chez Derivaux, éditeur.

humain ; de là l'éclectisme et la philosophie du *sens commun*.

Ces diverses doctrines s'appuient sur une majeure incontestable, mais elles l'appliquent mal.

Les panthéistes appliquent à l'homme ce qu'ils affirment de Dieu.

Les éclectiques et ceux qui entendent l'autorité du sens commun dans le sens de la souveraineté intellectuelle de la masse des hommes, abusent du même axiome en attribuant au genre humain séparé de Dieu ce qui ne peut s'entendre que du genre humain uni à Dieu. Or, le genre humain uni à Dieu, c'est l'Eglise de Dieu, c'est l'humanité enseignée par le Christ.

A côté de ces tendances, qui abusent d'un point de départ légitime, le seul qu'on veuille et puisse admettre aujourd'hui, il en est une qui s'y rattache sincèrement.

On ne peut dire qu'elle appartienne en propre à aucun homme ou à aucune école; elle vit en germe dans un grand nombre d'intelligences et dans bien des pressentimens ; elle perce dans une foule de travaux contemporains : c'est comme une influence largement répandue, quoique encore faiblement formulée dans ses effets, planant sur la génération catholique de ce siècle, ou plutôt sur l'Europe entière, comme la chaleur du printemps sur la nature, après le triste hiver du siècle précédent. L'esprit philosophique nouveau, dont les destinées sont les mêmes que celles du Christianisme, est celui qui annonce nettement qu'il n'y a qu'un maître, qui est le Christ, et qui pose la parole révélée comme base de la science véritable.

La source de cette philosophie est donc en Dieu.

Sa méthode est théorique et pratique : « Si vous pratiquez mes paroles, a dit le « Christ, vous connaîtrez la vérité. »

Son *criterium* est dans l'abnégation du *moi philosophique* et dans l'humilité de ses docteurs. Tout docteur de l'école chrétienne peut et doit pouvoir dire : « Ma doctrine n'est pas ma doctrine. »

Son juge et sa vraie forme, c'est l'humanité pure, le sens commun du genre humain uni à Dieu ; en d'autres termes, l'autorité de l'Eglise du Sauveur.

Et son axiome fondamental nous semble avoir été posé par Grégoire XVI, dans ces paroles : *On ne peut connaître Dieu sans Dieu*. Ces simples et profondes paroles devaient providentiellement émaner en ce temps de la bouche du vicaire du Christ. Nous les proposons ici pour devise à mettre sur la bannière du mouvement intellectuel de ce siècle.

Il y a eu dans l'ère moderne deux périodes de philosophie chrétienne : celle des Pères de l'Eglise, et celle du moyen âge, plus rigoureuse et non moins magnifique. Il est visible qu'une nouvelle période va s'ouvrir, qu'elle s'ouvre avec le siècle, et de même que les précédentes, représentée par quelques hautes intelligences, elle ne portera le nom d'aucun homme ; ou si elle porte le nom d'un homme, ce sera le nom de l'Homme-Dieu.

Un écrivain allemand a comme prophétisé le caractère et les effets de la philosophie chrétienne qu'a prévue son génie : « Cette science redevenue une, dit-« il, que nous ne pouvons encore quali-« fier que du nom de philosophie chré-« tienne, ne se construit pas comme un « système, ne se fonde pas comme une « secte, mais se développe comme un ar-« bre plein de vie des racines même de « la révélation reconnue pour divine..... « L'obscurcissant panthéisme retombera « dans l'ombre en présence de la vérité « et de la puissance du *positif divin* de « nouveau reconnu, et toujours déployé « de plus en plus magnifiquement..... « Aussi cette nouvelle carrière dans la « connaissance de l'invisible sera-t-elle « plus imposante dans ses résultats que « ne le fut il y a trois cents ans la décou-« verte d'un autre hémisphère, ou que « ne le fut jamais toute autre décou-« verte (1). »

En effet, divers indices laissent voir, et cette espérance remplit nos cœurs, que la parole du Christ et sa révélation, comprimée dans son expansion depuis au moins un siècle, s'apprête à éclater sur les esprits comme un fleuve qui monte depuis long-temps contre ses digues et qui vient d'en toucher le niveau ;

(1) Schlegel, *Histoire de la Littérature*, t. II, p. 419 et 420.

et quand ce moment sera venu, il est certain qu'il se fera sur l'Europe, et de proche en proche sur le monde, une fécondation intellectuelle comme il n'y en a point encore eu.

Ces indices précurseurs d'une nouvelle expansion de la parole chrétienne sont proclamés par toutes les bouches: le besoin des esprits, l'attente générale, le scepticisme pendant l'attente, le dégoût du présent, et cette recherche même d'une foi nouvelle de la part de tous ceux qui ne reconnaissent pas le Christ; la succession probable d'un siècle de foi vive après un siècle d'incrédulité, ces pressentimens populaires de propagande intellectuelle à partir de l'Europe, enfin cet état analogue à celui du vieux monde avant la venue du Sauveur, la putréfaction des doctrines, des caractères et des institutions, semblable à la putréfaction du germe qui pourrit avant de s'ouvrir, tous ces symptômes sont assez manifestes.

Mais sans porter le regard si haut, et nous bornant ici à la face intellectuelle de ce mouvement catholique, que déjà l'on constate plutôt qu'on ne l'annonce, nous signalerons ici quelques indices spéciaux, tirés de l'état présent des sciences, qui nous font croire à un prochain renouvellement philosophique par la parole chrétienne. L'esprit humain a sa providence, aussi bien que la vie humaine; Dieu veille sur la fleur comme sur le fruit. Quand dans le développement intellectuel de la société un besoin véritable se fait sentir, le secours est donné. L'aliment des esprits, comme l'aliment des cœurs, vient de la main de Dieu dans le temps opportun.

Or, il est remarquable qu'aujourd'hui toutes les sciences sont arrivées à une époque critique, toutes éprouvent le besoin de s'unir et de confondre leurs richesses, et toutes réclament le secours de la force qui doit organiser l'union. En outre, la plupart des sciences ont terminé leur tâche présente, sont parvenues à la limite d'un développement, et, attendant une impulsion nouvelle, éprouvent un temps d'arrêt.

C'est ce que nous allons montrer par des exemples.

L'astronomie achève sa tâche sur le système solaire; elle en connaît dans le dernier détail les formes et les mouvemens, les lois et les perturbations. Mais elle s'arrête sur les confins de ce système, ne sachant comment s'élancer vers le monde des étoiles.

Outre ce nouveau pas qu'elle cherche à faire, ce qui lui manque surtout, c'est de livrer à l'esprit humain son admirable symbolisme. Un astronome allemand, Schubert, voudrait s'avancer dans cette voie; mais il est peu compris et très peu soutenu. Et cependant c'est là la ligne d'avenir par laquelle seule l'astronomie pourra passer à l'état de science véritable, et porter de tout autres fruits. N'est-il pas impossible que la sublime architecture céleste de la sphère où nous nous mouvons, quoique connue dans toutes ses formes, demeure toujours pour l'esprit humain un hiéroglyphe vide de sens? Mais l'interprétation des formes astronomiques ne peut se faire que quand l'astronomie aura trouvé la science à laquelle elle doit être unie pour devenir féconde.

La physique et la chimie arrivent aussi à une limite. Après avoir élaboré d'une manière remarquable le cercle des phénomènes par le dehors, la science a pénétré le cercle; elle rencontre les rayons dont elle constate la convergence. Mais elle ne parvient pas encore au point où ils se croisent, c'est-à-dire à la force centrale dont nous tenons les principaux effets. La science cherche aujourd'hui quel est le foyer commun dans lequel s'unissent la chaleur et la lumière, le magnétisme et l'électricité; quel est le rapport hiérarchique de ces forces, entre elles et à l'égard de l'attraction, qui paraît d'un tout autre degré.

Tel est le problème devant lequel la science est arrêtée, n'ayant aucune donnée pour le résoudre. Selon nous, elle ne peut passer outre qu'en se *croisant* avec quelque autre science plus riche d'idées.

La géographie cherche aussi son idée organisatrice, et elle arrive au point où elle la désire et l'attend. Les faits géographiques sont connus : la science a fait le tour du monde; elle ne peut plus trouver que des faits de détail, et glaner en revenant sur ses pas. Guidée par Ritter,

la géographie a fait plus : appelant à son aide tout l'ensemble des connaissances humaines, l'histoire surtout, elle se pénètre de leur lumière, s'ouvre à l'esprit philosophique et tend à l'unité. C'est en ce sens que Ritter est appelé en Allemagne le *fondateur de la science géographique,* qui n'était avant lui qu'une description de faits. Ritter est non seulement un géographe philosophe, mais même un géographe mystique ; il pose, par exemple, cette étonnante question, qui ouvre une singulière issue vers la théologie mystique : « La terre, dit-il, dans ses révolutions continuelles, cherche peut-être dans l'espace le lieu de son éternel repos. » Il montre en outre, dans les formes terrestres, par l'analyse la plus originale et avec la plus pénétrante sagacité, les traces certaines d'une force libre et d'une intelligence bienveillante qui prépara la terre comme un lieu d'éducation pour la race humaine.

Eh bien! malgré les lignes lumineuses que le génie de ce grand géographe trace dans la science, malgré l'esprit philosophique dont il cherche à la pénétrer, il paraît qu'il n'a point encore et qu'il ne prétend pas avoir la possession du centre de la science; il cherche encore ce point central capable de faire face à tous les faits, comme le centre d'un cercle fait face à tous les points de la circonférence. Ritter lui-même déclare qu'il systématise au hasard de se tromper; et de là l'épigraphe de son immense ouvrage : *Citiùs emergit veritas ex errore quàm ex confusione.*

Donc la géographie aussi a devant elle un abîme qui l'arrête; elle achève le périple du monde, elle compare ses richesses avec celles des autres sciences, elle se pénètre d'esprit philosophique; mais elle attend encore l'idée une, l'âme qui doit faire sa base interne et le vrai foyer de sa vie.

La médecine est arrêtée brusquement, en France surtout, par le matérialisme qui la domine ; elle n'a pas encore profité d'une manière suffisante des découvertes de galvanisme et d'électricité, elle n'a pas même la force nécessaire pour croire aux faits du magnétisme, ou pour vaincre le respect humain qui l'empêche d'avouer qu'elle y croit. Du reste, elle a terminé d'une manière nette et détaillée l'anatomie du corps humain ; mais il manque à la science du corps humain de s'appuyer sur la science de l'homme.

La science philologique fait des progrès immenses ; mais elle arrive aussi à une limite qu'il lui sera difficile de franchir : elle achève aujourd'hui la tâche de constater la communauté d'origine des langues européennes avec le sanscrit et le zend, et de fonder la grammaire générale du grand système de langues, qu'elle appelle indo-germanique. Mais arrivée aux bornes de ce système, qui est le nôtre, elle s'arrête comme l'astronomie aux confins du système solaire, et cherche à franchir l'abîme qui sépare cette branche philologique des autres branches du langage humain. Ce pas ne peut se faire sans une science plus profonde des racines, qui ne peut s'obtenir que par la connaissance du rapport foncier qui existe entre le *sens* et le *son*, et par la solution des plus profondes questions de la philosophie du verbe humain.

Les résultats philologiques les plus récens et les plus larges, consignés dans les écrits posthumes du célèbre de Humboldt, sont pénétrés implicitement d'une vie philosophique remarquable. Mais cette vie est latente ; trop exclusivement enfouie sous la forme philologique, la source vive n'en est pas connue : elle résulte des faits exactement décrits, et non de l'idée libre, féconde et lumineuse qu'il resterait à dégager.

Pour l'histoire, après s'être heureusement dégoûtée des récits froids et vagues, elle est descendue dans toutes les formes de la réalité ; elle s'est livrée à d'immenses travaux, elle est devenue forte de données positives.

Après ce pas, elle en veut faire un autre. Aujourd'hui, toutes les sympathies sont pour la philosophie de l'histoire, malgré ses abus et ses écarts ; on veut l'histoire universelle, on cherche l'histoire de l'homme dans celle du genre humain, et l'histoire de l'humanité dans la conscience de l'homme. Mais les illusions innombrables de ceux qui symbolisent arbitrairement les faits, qui, prétendant les pénétrer de leurs mesquines pensées, ont déjà presque rendu suspecte l'introduction de l'*idée* dans l'histoire,

font voir que la science ne peut plus avancer dans cette voie sans le flambeau d'une psychologie véritable, et surtout sans la connaissance du vrai point de vue providentiel, le seul d'où puisse se voir et se juger l'histoire universelle.

N'est-il pas curieux d'observer que les arts mêmes sont arrivés à une limite du même genre? Il suffit de citer l'état connu de la peinture, de la musique surtout, qui tend visiblement à passer d'une sphère dans une autre, et qui lutte dans la transition.

Quant à la littérature, son agonie et sa crise pour renaître frappent tous les yeux; elle lutte avec fureur pour pénétrer plus avant dans la vie, elle cherche une source de force nouvelle et mystérieuse; elle fait alliance tantôt avec le ciel, tantôt avec l'enfer, espérant en tirer quelque sève; et cependant l'espoir qu'avaient fait naître ses efforts semble déjà décroître : on doute de son avenir, on se demande si elle ne mourra pas aussi comme les littératures anciennes.

C'est qu'il y a là une vraie limite et un obstacle contre lequel même des hommes de génie semblent près de se briser; il y a là une difficulté d'une nature telle que l'homme seul ne peut la surmonter, et qu'il faut un secours d'en haut. Que l'art divin de la parole fasse, comme il le doit, alliance sérieuse et non feinte avec celui dont vient la parole même.

Ce qui se passe en mathématiques mérite notre attention.

Les mathématiques pures ont développé toutes les formes que la géométrie peut donner, toutes les formules que l'analyse peut poser. Maintenant elles sont arrêtées; la science ne fait plus que tourner minutieusement autour de ses précédens résultats, dont elle dégage de loin en loin quelque faible et subtile conséquence.

Mais ce qui nous paraît plein d'avenir, c'est l'application des mathématiques aux autres sciences; déjà l'analyse et la géométrie s'unissent en tout sens aux sciences physiques. Et cependant la plus grande partie des formes et des formules mathématiques végètent encore comme une lettre morte, et dorment dans l'esprit humain comme des germes non semés. Vouloir leur supposer un sens ou une fécondité possible semble à la plupart des savans une triste réminiscence de Pythagore et de Platon, une chimère cabalistique, et l'effort désespéré du mysticisme.

Or, en effet, la science mystique tend à s'unir aux mathématiques pures.

La science mystique, science de la vitalité même de l'âme, science de l'objet le plus profond que puisse atteindre l'esprit humain, tend à pénétrer de sa vie la forme mathématique, qui est assurément la forme la plus froide et la plus extérieure, la plus rigoureusement abstraite de toute vie et de toute chaleur que l'intelligence puisse saisir.

Ainsi les deux termes extrêmes entre lesquels s'agite l'esprit humain tendent à s'unir.

Nous constatons ici cette tendance remarquable; nous citerons deux ouvrages récens, intitulés, l'un, *de l'Unité*; l'autre, *de la Vérité universelle*. Ces deux ouvrages renferment plusieurs données de symbolisme mathématique; on en trouve aussi dans Schubert. L'ouvrage de Gœrres, *de la Mystique chrétienne*, présente sur la métaphysique des formes et sur l'application de la géométrie à l'esprit et au corps de l'homme, de très précieuses indications.

Le jour où la théologie mystique aura vraiment soufflé sa vie et son esprit sur le squelette géométrique, on verra renaître la chair, le mouvement et la couleur sur ces os décharnés. Les mathématiques pures, aujourd'hui froides et stériles comme la pierre, prendront sous cette fécondation un développement inattendu, exerceront sur l'esprit humain une influence salutaire et puissante, et jouiront d'une popularité qu'elles n'ont jamais connue.

Il y a donc aujourd'hui dans les sciences un temps d'arrêt à l'entrée d'une carrière nouvelle; toutes les sciences réclament un secours, et toutes tendent à s'unir, à se *croiser*, pour donner tous leurs fruits; un *nœud* fécond veut se former dans l'arbre de la science, comme se croisent dans un nœud les filets du jet végétal, et comme du nœud s'élancent des jets plus vigoureux, comme se croisent dans la terre les filons des mines d'or, et comme aux points de croisement

se trouvent les *groupes* recherchés du mineur ; de même en ce moment, dans l'arbre des sciences humaines, chaque direction de l'esprit, chaque ligne spéciale de connaissances, après avoir longtemps marché parallèlement aux autres sans les toucher, cherche à les rencontrer ; toutes veulent s'envelopper ensemble dans un nœud magnifique, pour en sortir fécondes et vigoureuses.

Mais pour que cette unité féconde se pose et pour que la vie en jaillisse, toutes ces sciences séparées, arrêtées, réclament un point central commun. Or, le centre de toutes les sciences ne fut jamais et ne peut être que la lumière philosophique, qui trouve elle-même son propre centre dans la doctrine théologique, dont la substance est la parole de Dieu.

Donc ce que toutes les sciences attendent, c'est une nouvelle manifestation de science philosophique assez forte pour les pénétrer, les dominer et les unir dans l'état où elles sont aujourd'hui. Pourquoi penser que cette attente de toutes les sciences sera déçue? La sève même de l'esprit humain, toujours plus ou moins soutenue par la force divine, ne produira-t-elle pas ce qu'il lui faut, comme le fait la sève de tout arbre?

Ce besoin des intelligences coïncidant avec celui des cœurs, avec le besoin religieux, avec la stérilité démontrée de la philosophie humaine et l'invincible dégoût qu'en ont tous les esprits, il reste à dire qu'une nouvelle période de philosophie religieuse et chrétienne, fondée sur la parole de Dieu, va commencer.

Comme une colonne, cette grande philosophie chrétienne aura deux bases : la base céleste, ou la parole du Christ ; la base terrestre, ou l'ensemble des connaissances réelles que les peuples chrétiens modernes viennent de porter avec une énergie incomparable bien au-delà des bornes scientifiques posées par les anciens.

Entre ces deux bases supérieure et inférieure de la colonne immense, l'esprit humain, comme une double gerbe électrique, s'élancera de l'une à l'autre avec la plus puissante fécondité.

Nous vivons donc à une époque de renaissance ; car c'est ainsi que doit être nommée l'époque où la philosophie chrétienne, renouvelée au sein de l'Eglise catholique, pénétrera les sciences pour les unir, et les pousser dans la carrière par un élan divin.

Il est temps qu'il en soit ainsi ; car (pour ne voir toujours que l'état des esprits, et tel qu'il est en France surtout) n'est-il pas temps qu'une issue intellectuelle large et vraie soit ouverte à l'esprit humain ? Quel est, depuis quelques années, l'emploi de cette intelligence si fière, de cette soif de science et de lumière dont nous nous glorifions? A quel objet s'attache-t-elle avec foi ? Quelle est la direction dans laquelle les esprits s'élancent avec confiance, avec ardeur et enthousiasme?

Il n'y a plus d'études philosophiques dans lesquelles on mette quelque espoir.

Les études scientifiques rebutent tous les esprits par leur diversité, leur masse, leur confusion.

Quel est l'état des études littéraires? Leur forme et leur base même sont en question.

Toutes les études languissent. Au milieu de cette diffusion de lumières, il y a moins d'hommes qui travaillent qu'au moyen âge.

Où sont les maîtres qui creusent leur science? Où sont les docteurs qui se donnent à la science, qui la préfèrent aux biens du monde, qui se passionnent pour sa beauté? Les maîtres, de nos jours, travaillent peu ; chacun s'occupe capricieusement d'objets divers, et leur enseignement est aussi vague que leurs travaux ; ou plutôt, n'ayant rien à dire, le goût même de l'enseignement les abandonne, ils cherchent à s'élever plus haut, et la chaire doctorale n'est qu'un degré dans la carrière ; on la traite comme une marche que le pied quitte pour monter.

Si les maîtres ne travaillent pas, les disciples travailleront-ils ?

On se hâte d'arracher à l'arbre de la science quelques écorces, pour laisser voir qu'on s'en est approché ; ce titre est nécessaire dans le monde. Et puis on se rabat vers le positif de la vie, vers un état qui donne de l'or, comme se rabattent les sciences elles-mêmes vers la face industrielle de leur sphère.

Plus de goût des fortes études, plus

d'enthousiasme de la science. Qui recherche aujourd'hui les sévères jouissances du travail, et cette vigueur d'esprit et même de caractère que donne un travail droit, intelligent et qui porte à son but?

D'où vient, au reste, parmi nous, la plaie du scepticisme, cette putréfaction des esprits? De l'absence du travail.

Que les études sérieuses et profondes se raniment, et l'on verra le scepticisme disparaître. Rien ne nourrit le scepticisme comme la paresse, rien ne le chasse comme le travail. Que ces esprits sceptiques et dégoûtés qui prétendent chercher la lumière, et dont l'attention vague se balance vers tous les objets; qui, sans labeur ni fatigue, effleurent de trop faciles études dans ces expositions d'une clarté creuse qui mettent le travail au rabais; que ces esprits blasés essaient de travailler un seul objet et de le pénétrer. Le plus léger succès d'un seul acte de vrai travail impliquera pour eux la possibilité de la lumière, et produira la foi dans l'objet du travail; et cette sorte de foi partielle, quel que soit son objet, renferme implicitement la foi en la lumière universelle, pour laquelle est fait notre esprit; la foi en l'objet absolu de science et de vision, que pressent toute intelligence.

Il est donc temps que la sève des sciences se ranime, et que les fruits du travail de l'esprit reparaissent au milieu de nous; il est temps que l'intelligence pénétrante atteigne chaque science, et que de leur arbre sublime, *greffé* par la philosophie chrétienne, rayonnent dans toutes les directions de fortes branches chargées de fruits.

Assurément, nulle autre découverte, nul autre effort de l'esprit humain n'aura jamais produit les résultats que doit produire ce nouveau pas dans la carrière de la philosophie chrétienne; la réparation éclatante que fait déjà la science au dogme catholique n'est que l'aurore de cette renaissance.

Ce nouveau rayonnement de la parole du Christ, reçu dans nos ténèbres, renouvellera l'intelligence et la sagesse parmi les hommes, entraînera l'incrédulité même, et ne laissera dans la mort que les volontés décidées à s'y fixer. Ce nouveau jour, après une nuit pénible, ranimera les peuples, « relèvera les têtes « languissantes, raffermira les genoux « tremblans; » une joie universelle pénétrera la société chrétienne, trop attristée depuis long-temps; et l'immortelle épouse du Christ, l'Eglise de Dieu, mère de l'humanité, s'épanchant de nouveau sur le monde et embrassant le genre humain, enverra de son cœur de nouvelles pulsations pour pénétrer et vivifier la terre.

II

Dans les pages précédentes nous avons essayé d'indiquer l'avenir philosophique de ce siècle. L'esprit humain, avons-nous dit, est dégoûté de toute philosophie dont l'auteur peut être nommé; aucune promesse, aucun éclat ne peut à cet égard éveiller l'attention; nul n'ose plus parler de philosophie en son propre nom : ce n'est plus qu'au nom de Dieu ou de l'humanité entière que la philosophie peut encore élever la voix. Il semble que l'esprit de vérité répandu par la foi chrétienne, quoique souvent méconnu par les masses, les pénètre en ce point qu'elles commencent à se défier de quiconque parle en son propre nom; ce qui veut dire que la philosophie traditionnelle fondée sur la parole de Dieu a seule mission de se faire entendre aujourd'hui.

C'est dans cette direction que travaille depuis bien des années l'abbé Bautain; et nous avons à rendre compte de son premier ouvrage philosophique proprement dit, la *Psychologie expérimentale*.

Mais avant d'entrer dans l'examen détaillé de cet ouvrage, nous présenterons une observation générale sur les travaux, les écrits et l'enseignement de l'auteur.

On s'est plaint fréquemment de ne pouvoir définir en quoi consiste le système de l'abbé Bautain. Lorsqu'il n'avait encore publié que des brochures, on n'était pas surpris de ne pouvoir découvrir, dans ces lignes isolées, le résumé de sa doctrine et la formule de son enseignement. Mais après la publication de la *Philosophie du Christianisme*, on s'est étonné de ne pouvoir encore y parvenir. Les deux volumes que nous annonçons, quoique plus explicitement philosophi-

ques, laissent subsister la même difficulté, et nous pensons que les publications ultérieures dont cet ouvrage commence la série ne la résoudront pas. C'est qu'en effet l'enseignement de l'abbé Bautain ne peut se formuler en une proposition qui en devienne le mot d'ordre, qui lui soit propre et personnelle, et à laquelle soit apposé son nom.

L'abbé Bautain enseigne depuis vingt-trois ans. Qu'on interroge les générations d'étudians qui traversèrent son enseignement, qu'on leur demande quel était son système, quel est le dogme de son école. A cette question ils ne sauraient répondre.

S'il y avait à Strasbourg une *école*, si cette école avait son *dogme*, ce dogme serait depuis long-temps connu et formulé.

Cependant si l'on vient à demander quel est le point de départ et la ligne du professeur de Strasbourg, quelle est en quelque sorte sa volonté philosophique, et ce que prétendent ses travaux, on peut répondre à la question ainsi posée :

Son point de départ théorique et pratique, le foyer de ses convictions, le point central auquel son intelligence est sans cesse ramenée, et que tous ses travaux tendent à mettre en lumière, c'est que, sans exclure aucun autre moyen de connaître, et mettant à part toute discussion sur la manière dont se forment nos connaissances, *la source principale de la science et de la vérité pour l'homme, c'est la parole de Dieu*; proposition que tout chrétien doit admettre.

Ce résultat n'est que l'expression même de la vie philosophique de celui qui l'annonce. Après de sérieux travaux dans les divers systèmes et les diverses branches des connaissances humaines, pressé par ce besoin de vérité qui jamais ne reste stérile, et parvenu d'ailleurs à ce degré philosophique qui ramène l'intelligence à la foi, s'il ne la livre au scepticisme, le philosophe, en méditant l'Evangile, reconnut que le livre de Dieu, même pour l'intelligence, est le trésor dont il est dit que « celui qui le trouve « vend tout ce qu'il possédait pour l'a« cheter. »

Dès ce moment, oubliant en effet tout ce qu'il possédait, les richesses propres de son esprit et ses théories personnelles, sa popularité, le soin de sa réputation et l'espoir de son avenir, le philosophe redevenu chrétien s'attache de toutes ses forces, par toutes les démarches de sa vie, par tous les élans de son cœur, tous les efforts de son intelligence, au trésor qu'il vient de trouver.

Plein de la foi la plus inébranlable dans le magnifique avenir de la philosophie chrétienne, dans sa mission pour ranimer les intelligences et les cœurs, il s'unit dans cette foi nouvelle à ses propres disciples, les touche et les entraîne; avide de science et de pratique chrétienne, il brigue l'initiation du sacerdoce, l'obtient, et consacre sa vie aux devoirs et aux austères délices d'un travail fort fondé sur une pratique sacerdotale. Dès lors il poursuit ses travaux avec ce caractère de fixité, de calme, de désintéressement complet, de patience sous la main de Dieu, d'absence de tout empressement, qui, surtout en ce siècle avide et remuant, n'appartient qu'à l'homme dont le cœur se rattache en haut, qui cherche la gloire qui vient de Dieu, et non pas celle qui vient des hommes.

On doit comprendre maintenant quel est le centre des convictions de celui qui agit ainsi, et l'on peut sentir la portée des paroles suivantes :

« Quand nous proclamons que la pa« role divine, principe de tout bien et « de toute justice sur la terre, est encore « pour l'homme la source principale de « la vérité et de la science, et que s'il « s'appliquait de toutes ses forces à la « recevoir, à la goûter, à la comprendre « et à la pratiquer, il y trouverait, avec la « règle de sa volonté, avec la nourriture « de son âme, la lumière de son intelli« gence et les principes nécessaires de « toutes ses connaissances pour l'expli« cation foncière de la nature, de l'uni« vers et de lui-même; nous n'entendons « pas, qu'on le sache bien, émettre une « assertion pieuse, avancer une proposi« tion dévote; nous entendons énoncer « un fait dont l'expérience mille fois ré« pétée nous a donné une conviction « profonde, et que nous tâcherons par « tous nos moyens et de toutes manières « de rendre évident, palpable à tous « ceux qui aiment sincèrement la vérité;

« qui la cherchent sérieusement, de « bonne foi, et qui, n'étant point satis« faits par des mots, des images et des « abstractions, veulent une science sub« stantielle et vivante (1). »

Citons encore ces paroles : « Tout en « profitant des lumières plus ou moins « éclatantes que le génie philosophique « a répandues sur l'objet de notre scien« ce, et sans négliger ce que l'intuition « supérieure de l'intelligence peut nous « apprendre du principe de la psycholo« gie, nous croyons cependant plus sûr « et plus fructueux de nous attacher par« dessus tout à la parole révélée, où le « divin domine l'humain; tandis que « dans les enseignemens du génie, si su« blimes qu'ils soient, l'humain l'em« porte sur le divin. Nous sommes fer« mement convaincu que l'homme ne « sait ce qu'il est dans son âme et dans « son corps, et n'a l'idée de sa vraie na« ture, et par suite la conscience nette de « sa personnalité, que parce que la pa« role de Dieu le lui a dit dès l'origine, « et que chez tous les peuples, comme « dans tous les temps, le bon sens, la « moralité et la philosophie des hommes « ont toujours été en raison de la ma« nière dont ils ont participé à la lu« mière de cette révélation, et dont ils « l'ont acceptée et comprise. Notre mé« taphysique est donc fondée sur la pa« role éternelle, qui, dans notre convic« tion et comme nous le montrerons ail« leurs, est le principe nécessaire et la « condition *sine quâ non* du développe« ment intellectuel et moral de l'huma« nité, par conséquent de la science et « de la civilisation. De la métaphysique, « telle que nous la concevons, dérivent « toutes les autres parties de notre en« seignement philosophique (2). »

Ces sortes de témoignages rendus à la parole divine, comme base philosophique, reviennent à chaque instant dans les écrits de l'auteur, et en particulier dans son dernier ouvrage.

Au reste, dès le début de cette publication, l'écrivain pose nettement sa ligne à cet égard : d'abord dans une déclaration, dont nous avons à dire quelques mots; puis par ces paroles de l'épître dédicatoire : « J'ai toujours confessé « que ce que l'on veut bien appeler *ma* « *philosophie* n'est que la parole chré« tienne scientifiquement expliquée. Mon « enseignement ne vaut que par là; et, « s'il a produit quelques fruits, c'est « parce qu'il est profondément chré« tien. »

Voici maintenant dans sa teneur la déclaration mise en tête de l'ouvrage :

« L'impression de cet ouvrage était as« sez avancée, quand l'auteur a dû partir « pour Rome. Après avoir déféré lui« même au jugement du Saint-Siége ses « précédens écrits, il ne savait s'il achè« verait la publication commencée; il a « consulté à Rome des personnes graves « par leur caractère comme par leur po« sition, et il lui a été dit que, fort de « ses intentions droites et de sa soumis« sion à l'Église, il devait continuer son « œuvre, en s'empressant de déposer ses « nouveaux écrits aux pieds du souve« rain pontife. C'est ce qu'il fait en ce « moment dans toute la sincérité de son « âme, déclarant qu'il est prêt à retran« cher de cet ouvrage, ainsi que des au« tres, tout ce qui *pourrait paraître con« traire, de quelque manière que ce soit,* « *à la doctrine de l'Église.* L'auteur « était catholique avant d'être philoso« phe, et il ne veut être philosophe qu'à « la condition de rester catholique. »

Si nous ne nous trompons, cette déclaration même renferme le point de départ philosophique de l'écrivain, et l'exprime d'une manière d'autant plus énergique, qu'elle n'est pas seulement une parole, mais un acte.

Cet acte d'abnégation du *moi philosophique* est aujourd'hui, selon nous, l'acte le plus philosophique qui puisse se faire.

Il indique le passage de la philosophie de secte et de système à la philosophie chrétienne, le passage de la philosophie personnelle à la philosophie catholique.

Un saint est celui qui fait entière abnégation de son *moi* personnel devant Dieu, l'Église et ses frères; le philosophe chrétien est celui qui fait abnégation du *moi philosophique* devant le Christ et son Église.

Assurément, rien de plus chrétien, mais aussi rien de plus philosophique.

(1) *Psychologie expérimentale*, t. I, p. 348.
(2) *Ib.*, p. 104.

En effet, s'il est quelque chose de stérile, de faux, de déplorable pour l'esprit humain, s'il est un mal que le génie philosophique doive travailler de toutes ses forces à extirper, c'est l'*égoïsme philosophique*.

C'est par l'égoïsme philosophique que *philosophie* et *dispute* sont devenus comme deux mots synonymes; c'est par cet égoïsme que tout chef d'école et même tout professeur, chacun posé sur sa montagne et dans son fort, vit en guerre avec tous les autres; c'est par lui que chaque école porte en elle un point faux, celui qui la sépare et qui l'isole, ce point qu'attaquent ses ennemis et qu'elle défend avec l'acharnement qu'on met à protéger la partie faible d'un rempart; c'est par cet égoïsme que toute doctrine particulière renferme en elle un ver rongeur, qui la mine et qui la détruit; c'est par lui que tant d'intelligences sont fanées, tant de nobles esprits faussés, et que tant d'âmes d'élite, cherchant à s'élever au-dessus de la foule vers la lumière et vers la vérité, tombent au-dessous du sens commun; c'est par lui que tout système philosophique devient un sceptre de tyrannie aux mains du maître, un joug de servitude sur le disciple; c'est par lui qu'aux yeux des hommes l'affirmation de tout disciple est sans valeur et sa parole sans poids, parce que son esprit n'est pas libre et parce que sa parole est une parole de convention; c'est par lui qu'en entrant dans une *école* l'esprit se fausse et le génie se perd, parce qu'il n'y a, sans liberté, ni vérité ni génie.

Cet égoïsme est le père des sectes, des schismes et des hérésies; c'est l'une des plus grandes causes de division parmi les hommes, et l'une des plus grandes sources de l'ignorance et des ténèbres qui accablent l'esprit humain, puisque par lui ceux qui devraient répandre et populariser la lumière la détournent dans des vues privées.

Il n'y a donc point d'acte plus largement et plus généreusement philosophique que de combattre pour sa part, par sa parole et son exemple, envers tous et contre soi-même, cet égoïsme de l'esprit humain qui fausse et neutralise la vérité parmi les hommes; c'est là continuer dans la science la mission de saint Paul, qui se disait chargé d'abattre, en face de la parole de Dieu et de la croix de Jésus-Christ, *toute hauteur s'élevant contre la science de Dieu* (1).

Honneur donc aux hommes de génie qui suivent cette voie, aux philosophes chrétiens qui, pouvant comme tant d'autres fonder des sectes et se faire des disciples, répandent gratuitement dans l'Église et la société l'humble et puissante parole que Dieu leur a donnée, qui la dispersent et la donnent, comme il est dit dans l'Écriture, au lieu de s'en bâtir des monumens et d'y inscrire leur nom.

Honneur au philosophe chrétien qui tempère en lui l'homme de science pour rester homme d'amour, dont la grande science est de haïr la science qui enfle pour trouver celle qui fait aimer, qui gagne des amis et ne cherche point de disciples, qui préfère à la gloire et au bruit l'enfance évangélique par laquelle il tient à sa mère, l'Église de Dieu; qui, par ce caractère d'enfance et de simplicité, se fait, lorsqu'il le faut, reconnaître par elle pour son enfant.

Honneur, ou plutôt affection, vénération, sympathie fraternelle à celui qui suit une telle ligne et l'indique à ses frères.

A. G.

P. S. Nous sommes sûrs d'exprimer un sentiment qui sera partagé par tous nos abonnés de l'*Université catholique*, en remerciant M. l'abbé A. G. de l'article remarquable que l'on vient de lire, et de ceux qu'il nous promet encore. Le livre que ces articles sont destinés à nous faire connaître est une importante publication, sur laquelle beaucoup de causes appelleront naturellement l'attention du monde religieux et savant : la réputation de l'auteur, le retentissement qu'ont eu les discussions soulevées par quelques unes de ses opinions, le bel exemple qu'il a donné en déposant humblement ses écrits aux pieds du Saint-Siége. Nous nous estimons heureux que M. l'abbé A. G., admis depuis longtemps dans la confidence de toutes les pensées de M. l'abbé Bautain, veuille bien en être l'interprète auprès du public de l'*Université catholique*.

Nous saisirons cette occasion pour rappeler le caractère de notre recueil. La pensée qui l'a inspiré n'a rien d'exclusif; on ne s'est proposé, en le fondant, le triomphe d'aucun système, d'aucune théorie particulière. L'*Université* est donc une tribune ouverte à toutes les conceptions scientifiques qui

(1) Omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei, II *ad Corinth.*, ch. X, v. 5.

respectent la règle supérieure de toute science, la foi catholique. Une soumission absolue à l'enseignement de l'Église, à tous les actes du Saint-Siége, tel est le lien qui unit tous les écrivains qui concourent à la rédaction de l'*Université*; mais il est bien entendu qu'il n'existe entre eux, quant à leurs opinions particulières, aucune solidarité, et que chaque article ne représente que la pensée de celui qui l'a signé.

ISNARD.

Angusta est domus animæ meæ, quò venias ad eam; dilatetur abs te. Ruinosa est; refice eam.

(Aug., *Confess.*, I.)

FRAGMENT.

I.

« Vous êtes assez fort, dit le bienheureux solitaire, tant que rien ne se rencontre de fâcheux; vous êtes même bon conseiller, et vous savez fortifier les autres par vos discours; mais qu'une soudaine tribulation vienne frapper à votre porte, vous manquez de conseil et de force (1). »

Comme ces pénétrantes paroles vont droit à ces fiers républicains, martyrs superbes de la popularité! Oui, vous avez eu assez de force et de courage tant que l'orgueil vous a soutenus sur la scène, tant qu'il ne s'est agi que de combattre et de mourir. Ainsi que la victoire, le supplice a ses bravos. Vous vous êtes drapés devant la mort, et nul ne l'a reçue simplement, dans l'indifférence des regards de la foule, sans jactance d'héroïsme. Elle n'a été pour la plupart d'entre vous qu'une solennité théâtrale, enviée tout bas, peut-être, et comme le dénouement splendide de ce drame insensé où vous aviez rêvé un premier rôle. Vous êtes montés, suivis de tous vos pensers de vaine gloire, à votre dernière tribune, sur ce sanglant piédestal d'où *César en haillons* était ambitieusement salué par ceux qui allaient mourir! Loin de nous de lâches récriminations contre ces destinées exemplaires, où tant de sang a payé tant d'erreurs; mais il faut proclamer, au nom de la foi contristée, que nulle de ces morts vantées ne se rachète par le moindre élan chrétien. Ici, subie avec faste; là, appelée par le suicide au secours du désespoir; et lors même qu'elle vous a surpris, obscure et solitaire, sur la route, au détour du bois où la haine persécutait vos traces errantes, j'admire que, jusque dans ce fatal tête-à-tête, nul de vous n'ait pu se résoudre à être sincère et silencieux envers la mort! Car, pour omettre par dédain ceux qui expiraient dans les forfanteries de l'athéisme, quel est l'homme « aux doctrines épurées », comme plusieurs disaient alors, « et sentant le besoin d'étayer sa faiblesse de l'espoir consolateur qu'il existe un Dieu (1) », quel est, dis-je, celui de ces croyans par intérêt, bien entendu, qui ait un seul instant songé à confesser ses égaremens, ses forfaits et la solennelle justice de l'échafaud? Quel est le *modéré*, le *sage*, le *juste*, selon Roland ou Brissot, qui, comme le malheureux inventeur du tribunal révolutionnaire, ait, au moment suprême, DEMANDÉ PARDON A DIEU ET AUX HOMMES? Oui, vous avez eu assez de courage, parce que votre destinée s'est trouvée complète, et vous êtes morts saturés de paganisme, dans cette factieuse impénitence qui vous avait fait vivre! Mais vous que la tyrannie a laissé échapper de ses mains pleines de victimes, évadés de la proscription; qui avez reconnu, comme le poète, « qu'au milieu du che-

(1) Satis virilis es quamdiu nil obviat adversi. Benè etiam consulis, et alios nosti roborare verbis; sed quùm ad januam tuam venit repentina tribulatio, deficis consilio et robore. (*Imit. Chr.*, III, 57.)

(1) *Mém. des Prisons*, Riouffe.

min de la vie, vous étiez engagés dans la forêt obscure, loin, bien loin des droits sentiers, entre ces voix de lions et de tigres (1) », derniers rugissemens des passions déchaînées autour de vous « et soulevées en vous », dites, dans cette pause critique sur la lisière de l'avenir, tout surpris et tout accablés de vous-mêmes, n'avez-vous pas plié sous « cette tribulation inattendue », cette angoisse de l'âme qui se reconnait après un long oubli, qui rentre en elle après une longue absence?

Je me figure souvent un de ces tribuns précipité des rostres, sanglant, meurtri, et dont la chute a brisé toutes les croyances politiques. Violemment lancé hors de l'Averne révolutionnaire, il ne rouvrira les yeux qu'avec douleur à cette lumière morale qui éclaire le plus humble passant. Détrompé, mais sans foi; sans rêves, mais sans pensées, son regard morne et déshérité de la vie semble avoir entièrement désappris les voies du ciel. L'image de la mort imminente ne réveille parfois en lui le sentiment de l'existence que parce qu'il songe que, surpris dans cet état de stupeur et d'atonie, il n'offrira à la hache populaire qu'un cadavre à décapiter. Et il ne retrouve plus de force contre cette mort que son imagination avait jadis environnée d'héroïsme; elle ne se présente plus à cette heure que sordide et nue, avec son cortége ignoble de brutalités et d'insultes. Horreur et trivialité! Ces hécatombes de la liberté, selon le bon plaisir d'un procureur et d'un histrion, ne lui apparaissent que comme le carnage permanent et stupide de l'abattoir. Un front de génie se briser sur le pavé immonde! Le plus pur sang jaillir d'un cœur humain pour gagner les ruisseaux! Les réalités du malheur ont détruit le prestige de l'ovation funèbre, et il a tari en lui les véritables sources de la force intérieure en reniant les vertus expiatrices de la croix. L'âme en ruines ne trouve plus en elle de point d'appui contre elle-même. Dépouillé de son lest de principes ou d'opinions, l'homme est désemparé. Le monde n'est pour lui qu'un piége et un sarcasme; son semblable, un ennemi; le ciel, un peut-être plein de menaces; lui-même n'est qu'un sépulcre, mais un sépulcre souffrant.

C'est qu'il serait trop commode, en vérité, de répudier les dogmes sévères de la foi lorsqu'ils gênent nos prospérités, et de les voir, aux jours du malheur, s'empresser autour de nous, comme d'humbles esclaves, prodigues de leurs consolations et de leurs secours. Mais s'ils revenaient ainsi à notre premier appel, s'ils ne nous laissaient pas sonder à loisir tout le vide que leur retraite a fait en nous, et dont les bruyantes distractions du siècle nous dissimulaient la profondeur; si, à l'heure où le monde nous retranche et nous livre à nous-mêmes, ils ne nous laissaient pas suffisamment gémir et confesser par la douleur les voies de la vérité et de la vie, notre pitoyable ingratitude ne tarderait pas à se révolter contre leurs bienfaits. Trop tôt réchauffée et vêtue, notre nature rétive se cabrerait; mendiante effrontée, elle croirait sans peine que sa conservation importe nécessairement au Créateur, et qu'elle honore par son acceptation les aumônes empressées de la charité divine. Ah! reconnaissons plutôt les sûres temporisations de la sagesse qui a fait le temps. Serait-ce après tout qu'elle se réjouirait en ennemie des fruits par elle semés d'une liberté désastreuse; qu'elle goûterait comme une satisfaction de vengeance secrète le spectacle de nos langueurs? Déraison sacrilége! Loin de là, si elle chérit nos larmes, si elle fait ses délices de l'amertume de nos sanglots, si elle s'enivre de nos souffrances, bénissons-la; c'est une providence de l'amour. Eh! qu'elle nous laisse épuiser toute notre infortune; qu'elle laisse nos prières sans réponse jusqu'à ce que notre voix succombe et que nos yeux séchés manquent de larmes; bénissons-la; c'est qu'elle prétend nous secourir autrement et mieux que nous ne l'espérons; c'est qu'elle veut prendre ses sûretés contre nos déplorables caprices; c'est qu'elle veut nous garantir contre nous-mêmes la certitude et la durée de ses assistances; c'est qu'elle veut qu'une expérience sévère ait sans retour convaincu l'homme du besoin de sa présence et de son concours; c'est qu'elle veut que ce long cri de douleur ne vienne pas seulement des

(1) Dante.

angoisses et des meurtrissures de la chair, mais qu'il soit aussi le gémissement de l'esprit, la confession, la rétractation profonde de ses témérités, l'aveu solennel et déchirant qu'il est lui-même l'auteur et l'instrument de son supplice. Il faut que du sein même de la raison viciée s'élève le murmure réprobateur qui la condamne, et qu'après avoir renié Dieu, elle se renie elle-même à ses pieds.

Tel est le premier et rude labeur de l'initiation aux voies de retour, et déjà ne faut-il pas qu'une vertu d'en haut nous aide à infléchir cet orgueil qui s'identifie avec nous, coule dans nos veines, s'incarne dans notre chair? Pourrions-nous donc avoir seuls assez de force pour nous dédoubler en quelque sorte, et dans un interminable duel ployer la moitié corrompue de nous-mêmes sous l'effort de la partie saine ou curable? Comment d'ailleurs se ferait ce schisme violent, ce partage décisif de notre nature semée de bien et de mal, et où les élémens de malfaisance, d'ordinaire en majorité, étoufferaient sans combat les velléités régénératrices? Ne faudrait-il pas désespérer alors de celui qu'opprimerait l'invincible fatalité des habitudes funestes, d'une dépravation sans cesse envahissante? Il n'en saurait être ainsi. L'unité seule peut ramener l'homme à l'unité; et l'unité humaine, unité capricieuse, mais réelle, c'est la volonté. « Cette puissance inconnue, régnant sur le corps avec un tel despotisme, que l'ombre d'un désir, la nuance d'une idée, est si tôt rendue que l'on distingue à peine le commandement de l'exécution; mais, puissance aussi faible sur elle-même qu'impérieuse sur les organes étrangers, cette puissance, qui tour à tour ordonne et se révolte, se commande et se désobéit (1) », doit recevoir au jour de la pénitence une mystérieuse corroboration. Car pourrait-elle trancher comme l'acier et se promener dans les plaies vives sans hésitation et sans erreur, si elle n'était retrempée aux sources sacrées? Il faut donc qu'il lui soit *inspiré* une sainte et inflexible fureur pour châtier l'orgueil, ramené sur ses propres vestiges qu'il doit abolir, et mortellement étreint, jusqu'à ce que, de ses ongles saignans, lui-même ait déraciné les ronces nées sous ses pas et fait une voie large au repentir. Il faut qu'elle lutte, sans trêve, sans merci, jusqu'à ce que cet orgueil meure dans la honte de soi, et que cette honte, mauvaise encore, meure à son tour dans l'humilité.

Mais il ne suffit pas de la réduction de l'esprit rebelle; l'œuvre est incomplète, s'il n'aime sa défaite, s'il ne bénit son humiliation. Toute erreur vient d'un défaut de foi; tout défaut de foi vient d'un défaut d'amour. Pour que l'homme entre en pleine régénération, pour que la raison, pénétrée d'une force inconnue, se dégage des replis du serpent, il faut que l'amour vrai corrige, à force de souffrance et d'élans dévoués, les déviations de l'amour coupable. Si le désordre de l'intelligence a sa racine dans un désordre de cœur, l'harmonie troublée ne pourra se rétablir qu'autant que le cœur aura profondément gémi, et réparé par des tristesses infinies l'immense prévarication d'une rupture avec l'amour infini.

« Dieu, a dit le grand docteur africain, Dieu est là où réside le sens et le goût de la vérité : on le trouvera dans l'intimité du cœur. Mais le cœur s'est détourné de lui. Hommes de péché, revenez à votre cœur pour vous rattacher à celui qui vous a faits! » Et pour nous affranchir de ces limbes de l'amour égoïste, il faut qu'il se fasse en nous comme une éruption de douleurs aimantes, et que nous arrivions, suivant la sublime expression du même père, à tuer notre mort par l'abondance de notre vie. Le calme ne se fera qu'à l'heure où nous passerons des déchiremens du remords et des impatientes angoisses de l'égoïsme contrit à de libres et chaleureuses palpitations. « Car quand nous nous sommes livrés au mal et que nous nous examinons, celui qui s'assied sur le tribunal et qui nous condamne (1) nous

(1) Imperat animus corpori et paretur statim : imperat animus sibi et resistitur. Imperat animus ut moveatur manus; et tanta est facilitas, ut vix à servitio discernatur imperium, et animus animus est; manus autem corpus est. Imperat animus ut velit animus, nec alter est, nec facit tamen.
(S. August., *Confess.*, lib. VIII, c. 9.)

(1) Ceci rappelle l'admirable expression de saint Augustin : « In tribunal mentis tuæ ascende contra te. » (*De Utilit. agendæ pœnit.*)

paraît si analogue à notre vrai moi, que nous n'en pouvons presque pas discerner la différence; quand nous voulons, au contraire, nous livrer au bien, la bonté divine peut tellement nous y faire avancer, qu'il nous semble que ce soit un autre que nous qui ait commis nos fautes passées (1). »

II.

Il fut un homme à la Convention dont l'âme ne resta pas étrangère à ces vicissitudes intérieures. Cet homme est Maximin Isnard, célèbre entre les *Sidney* et les *Jean de Witt* du côté droit, et leurs orateurs mythologiquement diserts, par une verve entraînante et par une faculté d'initiative assez étrangère à la Gironde, cette *féodalité* de rhéteurs pédante et vaine. Il partagea la fortune de ces illustres modérés, dont les discours et les actes ne furent, à vrai dire, qu'une mise en scène. Ces tribuns trop vantés ont chaussé le cothurne et parlé sous le masque : ils n'ont eu que les mœurs de l'orateur. Leur humanité fut un calcul; leurs vues, un anachronisme païen; leur enthousiasme, un artifice de beaux diseurs; leurs vertus, un geste oratoire. Un parti s'éleva, plus franc, plus fort, plus vrai; ils durent périr. Le cynisme montagnard dévora bientôt toutes ces ambitions hypocrites, ces modérations *exaltées* naguère, tous ces désintéressemens fardés, tout ce protestantisme révolutionnaire. Isnard tomba avec les Girondins. En vain, apostrophant ses muets collègues, fit-il vibrer dans leurs âmes ce cri mémorable : « Qu'êtes-vous? Le jouet d'un enfant féroce, une machine à décrets entre les mains du bourreau! » il n'est plus d'écho au fond des cœurs épouvantés. Poursuivi par la commune pour sa fameuse menace contre Paris, arrêté, relâché, sa tête est enfin mise à prix. Il refuse de passer à l'étranger, reste au sein même de la capitale, « habitant les cavités de la terre, manquant de tout, pouvant être égorgé sans risque pour le meurtrier, ignorant le sort de sa famille, vivant dans la crainte habituelle d'être découvert, dans l'attente journalière de se voir conduit au supplice, sans être jugé ni entendu, comme l'animal qu'on traîne à la boucherie ou la victime à l'autel (1)... » Eh bien! dans cette chute profonde, il a recueilli son âme; sa mort politique l'a fait renaître à la vie spirituelle; la proscription a assuré son éternel salut... peut-être. Oh! de quelle ineffable reconnaissance ne dut-il pas glorifier ces doctrines saintes qui n'ont jamais dédaigné l'apostat suppliant roulé à leurs pieds par le naufrage, lui qui pouvait alors si bien comparer cette fureur acharnée à sa perte et l'adorable miséricorde dont les bras sont toujours ouverts à qui sait entendre le chant du coq! Majestueux défi de clémence jeté à ces tristes partis, impuissans dans le triomphe même à recueillir avec amour le transfuge qui confesse sa défection, que dis-je? à réhabiliter une innocence reconnue; trop mauvais pour s'avouer injustes, trop faibles pour admettre le repentir. La vérité seule croit à la voix qui prie [illegible]; seule elle pardonne, seule elle *peut* recevoir le baiser de Judas. L'égoïsme politique ne perdra jamais la mémoire de l'amnistie qu'il a donnée. Ecoutons Isnard :

« Le décret qui me mit *hors la loi* sembla me mettre également *hors des* peines de la vie, et m'introduire dans une existence nouvelle et plus réelle. Si je n'eusse jamais été proscrit, emporté, comme tant d'autres, par une sorte de tourbillon, j'aurais continué d'exister sans me connaître; je serais mort sans savoir que j'avais vécu. Mon malheur m'a fait faire une pause dans le voyage de la vie, durant laquelle je me suis regardé, reconnu; j'ai vu d'où je venais, où j'allais, le chemin que j'avais fait et celui qui me restait à parcourir, les faux sentiers que j'avais suivis et ceux qu'il me convenait de prendre pour arriver au vrai but.

« Il m'est impossible de peindre quelles jouissances m'ont procurées ce silence, ce recueillement absolu, cette possession continuelle de ma pensée, cette étude suivie de mon être, ces fruits de sagesse et d'instruction que je sentais éclore en moi, cet abandon de la terre, ce lointain

(1) L'Homme de Désir.

(1) Isnard.

d'où j'apercevais et jugeais les criminelles folies des hommes, cette adoration sincère et croissante de la vertu, cette élévation intellectuelle vers les objets grands et sublimes et surtout vers l'auteur de la nature, ce culte libre et pur que je lui adressais sans cesse.

« Je me promenais dans un jardin la plus grande partie de la nuit. Le spectacle de la voûte étoilée, le seul qui s'offrit à ma vue, fixait continuellement mes réflexions. Ah! qu'elles étaient salutaires et ravissantes!..... Qu'il est sublime ce livre sans cesse ouvert sur nos têtes, tracé de la propre main de l'Être suprême, et dont chaque lettre est un astre! Qu'il est heureux celui qui sait y lire ce que j'y voyais écrit en traits de feu, en hiéroglyphes solaires :

« Existence de Dieu. Immortalité de l'ame. Nécessité de la vertu!

« Retenu quelquefois, couché sur le gazon, ou assis sur une pierre, jusqu'au retour de l'aurore, dans mes admirations méditatives, et devenu par elles aussi persuadé que Socrate de l'immortalité de nos âmes, je m'écriais en regagnant ma retraite : « S'ils m'égorgent aujourd'hui, demain tous ces soleils brilleront sous mes pieds! »

« Mes opinions sur l'immortalité de l'âme et sur les autres points de métaphysique religieuse ne tiennent nullement, comme on pourrait le croire, à la vivacité de mon imagination, à la sensibilité de mon âme. Elles sont le fruit de la plus profonde réflexion, et je puis dire que peu d'hommes se sont trouvés à même de réfléchir là-dessus aussi long-temps et aussi sérieusement que moi. Je dois cet avantage aux malheurs de la révolution. Proscrit, condamné pour un acte de dévouement envers ma patrie, la Providence, sans me faire quitter Paris, me retint emprisonné dans une retraite isolée où, n'apercevant, en arrière, que mon échafaud dressé; devant moi, que le soleil, la nuit et la nature; n'ayant plus d'autre intérêt ici-bas que de réfléchir sur Dieu, sur mon âme, sur la religion, je me livrai tout entier à une méditation qui dura seize mois, pendant quinze heures par jour, et certes on ne réfléchit jamais plus profondément qu'au pied de l'échafaud!

« Je retrouvai dans mon cœur ces germes religieux qu'une saine éducation y avait semés dans l'enfance, et qui, si long-temps étouffés par la prospérité, se ravivaient dans le malheur.

« Mais si mon âme était entraînée vers la religion, mon esprit répugnait à réfléchir sur ses dogmes et ses mystères que je trouvais absurdes. Je ne pouvais les croire, parce que je n'avais pu les expliquer.

« Ceux qui en matière religieuse ont tant fait une fois que de soumettre à l'examen rigide de leur faible raison, ce que tant de gens mieux avisés croient sans même y réfléchir, ne peuvent plus trouver *vrai* que ce qui leur est assez démontré pour les frapper d'une entière conviction. Ils veulent absolument qu'on leur prouve tout, et je me trouvais dans ce cas. Il faut alors que ces sceptiques restent égarés dans le dédale de la métaphysique, ou bien qu'à force de méditation et de philosophie, ils parviennent à soulever presque tous les voiles du sanctuaire, et à parcourir le cercle entier des connaissances religieuses, pour revenir enfin, les yeux ouverts et un flambeau à la main, dans le même endroit où l'humble foi les aurait laissés paisiblement son bandeau sur les yeux.

« J'ai heureusement parcouru le cercle; mais encore plus heureux celui qui n'a pas besoin de faire le tour du monde pour retourner au point d'où il était parti.

« Avec un cœur plein de zèle et un esprit égaré, mais résolu de ne prendre du repos qu'après avoir distingué la vérité, j'entrepris ce long pélerinage de la pensée. Celui qui m'en inspira la résolution m'entretint dans la persévérance.

« Je m'aperçus d'abord qu'en matière religieuse, la solution de la vérité dépend moins de l'effort de notre esprit que de la disposition de notre cœur; que sur ces questions qui tiennent autant au sentiment qu'à l'intelligence, l'aveugle raison s'égare et tombe si elle veut marcher seule d'un pas présomptueux; qu'il faut que la vertu lui prête le ferme appui de son bras, et que la charité seule peut délier le bandeau que le vice et l'erreur retiennent sur nos yeux. Je reconnus que, dans la nuit obscure de la métaphy-

sique religieuse, LA VÉRITÉ NE SE MONTRE QUE PAR ÉCLAIRS qu'il faut saisir, et COMME UNE FLAMME QUE L'HUMBLE PRIÈRE ALLUME ET QUE L'ORGUEIL ÉTEINT. C'est pourquoi tant de personnes sont si peu propres à cultiver cette science, tandis qu'elles sont si habiles dans toutes les autres. JE COMMENÇAI DONC PAR PRIER, et plus en rapport avec Dieu, je devins meilleur, plus calme, plus au dessus de l'infortune, plus apte à discerner la vérité.

« Séquestré des hommes et sans distraction, je pus me concentrer tout-à-fait en moi-même, et je découvris que cette concentration est le plus puissant moyen d'atteindre directement le vrai. Les anciens ont ingénieusement placé la vérité dans le fond d'un puits; mais ils auraient dû ajouter que ce puits se trouve creusé lui-même au fond de notre âme : c'est là que notre pensée découvre des régions spirituelles, éthérées, inconnues, où elle peut déployer à son gré toute l'activité de ses ailes; là se trouve cet abîme des idées dont il est impossible d'assigner la profondeur, et autour duquel tourne un escalier où notre esprit peut s'engager, descendre et descendre encore à perpétuité, sans jamais en atteindre la fin.

« Je me concentrai donc chaque jour davantage, et j'en vins au point de vivre uniquement, quant à l'esprit, dans moi-même. Des milliers d'espions étaient à ma recherche, le glaive fatal était suspendu sur ma tête, et je n'y songeais pas. Le torrent de la révolution roulait en flots de sang, à la lueur des incendies, au bruit de la guerre; j'étais placé dans le lieu même où bouillonnait sa source (1), et je ne l'entendais pas.

« Ce philosophe de l'antiquité qui traçait des cercles à l'instant même où l'ennemi saccageait la ville, où des soldats enfonçaient sa porte, était moins absorbé dans son problème que je ne l'étais dans la solution des vérités divines.... »

Arrêtons-nous à loisir en présence d'une pareille confession. Oui, en vérité, la révolution française est l'un des plus grands faits humains qui se soient accomplis. Et que ce témoignage n'étonne pas, sorti d'une bouche croyante; que dis-je, la liberté, le droit de l'affirmer au croyant seul peut-être appartient. Car s'il est un sentiment étranger à une intelligence solidement chrétienne, c'est cette rancune contre les événemens, misérable et stérile, qu'il faut laisser à la perverse imbécillité des partis. Affranchi de la servitude des préoccupations temporelles, le cœur fidèle permet à l'esprit de planer en liberté sur les œuvres du temps; et d'autant plus vive, d'autant plus pénétrante est cette intuition, qu'elle ne se détache jamais de la base des vérités immuables et absolues. La haine ou la prédilection exclusive pour une époque nous paraît un blasphème d'optimisme, ou une négation du gouvernement temporel de la Providence. Est-ce que le mal, est-ce que le bien a régné un jour sans partage, pour qu'il vous soit permis de haïr sans nul amour, d'aimer sans nulle haine? Si votre haine est entière, si votre amour est sans réserve, un intérêt passionné vous aveugle, vous portez le joug d'un égoïsme. L'âme, qui n'a d'autre passion que le règne de la volonté divine, a dans la certitude de sa foi le critérium de ses jugemens, dans l'étendue de sa charité l'équilibre de ses prédilections et de ses répugnances. Chrétiens, rendons témoignage à la révolution française, nous ne voulons pas la flatter; anathème à son esprit, anathème à ses doctrines et à leurs lointaines prémisses; mais grâces et reconnaissance pour cet amas centenaire d'iniquités et de souillures qu'elle a charriées au néant; mais gloire et bénédiction pour ces fruits d'expiation et de pénitence qu'elle a mis au jour sans en être mère; gloire et bénédiction pour les justices qu'elle a exercées à son insu, et pour ces âmes infortunées que l'inclémence même de son cours a lancées sur la rive et rejetées à la vie. Ah! que l'on admire ce mouvement électrique, ou plutôt cette secousse providentielle qui apporta la France à ses frontières pour défendre son droit et son nom; que l'on admire cette improvisation SURHUMAINE d'armées et de victoires; je le veux. Mais cela ne me suffit pas : il est d'autres prodiges oubliés ou inconnus; pensez-y donc, et voyez. Ici une âme de philosophe brisée par un mot de l'Imitation, et qui noie tout son passé dans un torrent de larmes; là un tribun

(1) Au faubourg Saint-Antoine.

enseveli vivant dans la trappe étroite qu'il s'est creusée sous terre, un poignard d'une main, un pistolet de l'autre, tandis que les sbires de la commune marchent un quart d'heure durant sur sa tête (1)..... et cet homme, sans doute au sortir de ce supplice, demandant à Dieu pardon d'une dernière pensée de suicide, amené par la proscription à prier, lui qui naguère encore proscrivait la prière!... Qu'en dites-vous? Sont-ce là des miracles? Et je veux omettre ces sanglans holocaustes d'innocens et de martyrs dévoués au salut de notre nationalité; enseignemens à faire revivre pourtant, car ils paraissent s'éteindre. Mais je m'en tiens au miracle de cet holocauste spirituel, où la volonté expiatrice cédant à la grâce divine, consume son orgueil et ses adultères, relève les ruines intérieures purifiées au feu de la pénitence, et fait sortir l'homme nouveau, l'homme d'espérance et de vie, des cendres et des ossemens de l'homme de mort. Ah! peut-il connaître le prix de la révolution, celui qui ignore le prix d'une âme?

Et cependant, aujourd'hui, à quel point de vue insuffisant et mesquin cette grande histoire n'est-elle pas réduite par ses historiens? Qu'ont-ils vu dans ce sanglant démêlé d'opinions et de systèmes? Une logique fatale dont l'étude n'est pour eux qu'une école d'industrie politique. Adroite et pénétrante investigatrice des causes subalternes, leur narration n'est pas moins remarquable par l'omission volontaire et l'oubli dédaigneux du côté le plus humain, c'est-à-dire le plus divin de cette mémorable époque; mais c'est un parti pris: l'œil obstinément fixé à terre, l'homme ne veut plus faire que de l'histoire expérimentale, et chasser de sa vie la Providence qui y entre de toutes parts.

Un homme de génie écrivait, en l'an III, ces paroles supérieures:

« En considérant la révolution dès son origine et au moment où elle a commencé son explosion, je ne trouve rien à quoi je puisse mieux la comparer qu'à une image abrégée du jugement dernier, où les trompettes expriment les sons imposans qu'une voix supérieure leur fait prononcer, où toutes les puissances des cieux et de la terre sont ébranlées, et où les justes et les méchans reçoivent dans un instant leur récompense. N'avons-nous pas vu, lorsqu'elle a éclaté, toutes les grandeurs et tous les ordres de l'État fuir rapidement, pressés par la seule terreur, et sans qu'il y eût d'autre force qu'une main invisible qui les poursuivît? Quand on contemple cette révolution dans son ensemble et dans la rapidité de son mouvement, et surtout quand on la rapproche de notre caractère national, qui est si éloigné de concevoir, et peut-être de pouvoir suivre de pareils plans, on est tenté de penser qu'il n'y aurait que la même main cachée qui a dirigé la révolution qui pût en écrire l'histoire; quand on la contemple dans ses détails, on voit que, quoiqu'elle frappe à la fois sur tous les ordres de la France, *il est bien clair qu'elle frappe encore plus fortement sur le clergé..... les prêtres ayant été les accapareurs des subsistances de l'âme*, que la Providence a eu principalement en vue dans notre révolution..... Ses ennemis n'ont pas vu qu'aucune force humaine toute seule n'eût pu opérer tous ces faits prodigieux qui s'accumulent journellement devant nous, parce qu'aucune pensée humaine toute seule n'eût pu en concevoir le projet; ils n'ont pas vu que les agens mêmes de cette révolution l'ont commencée sans avoir de plan établi, et qu'ils sont arrivés à des résultats sur lesquels ils n'avaient sûrement pas compté..... Quand on veut observer soigneusement, on voit que depuis le commencement des choses, il n'y a réellement eu dans le monde que deux guerres divines, ou si l'on veut deux guerres de religion, savoir: la guerre des Hébreux, qui a duré pour ainsi dire depuis Moïse jusqu'à Titus, et celle de notre révolution actuelle, quoique le mot de religion soit comme effacé aujourd'hui de toutes nos délibérations, de toutes nos institutions et de toutes nos opérations politiques..... La Providence s'occupe plus des choses que des mots; ce sont les hommes qui s'occupent plus des mots que des choses (1)... « Un des grands

(1) Isnard.

(1) *Lettre d'un Observateur*, an III.

objets de la révolution, a dit ailleurs prophétiquement le même penseur, a été de montrer aux hommes ce qu'ils deviendraient si Dieu les abandonnait entièrement à la fureur de sa justice, c'est-à-dire à la fureur de leurs ténèbres..... Mais, hélas! combien y en a-t-il qui profiteront de la leçon? Combien n'y en aura-t-il pas, au contraire, qui, dès le lendemain que l'épreuve sera passée, oublieront le service que la main suprême aurait voulu leur rendre par là, et se replongeront de nouveau dans le fleuve d'oubli ou dans le torrent (1)? »

Dieu est toujours l'attraction du génie. Ces vues, qui ont un air de parenté frappant avec les célèbres considérations de Joseph de Maistre; ces vues si religieuses, si éminentes, comparées surtout au rationalisme myope des narrateurs politiques, ont touché le point juste d'où la solution doit sortir, précisément par cette accusation lancée au clergé, vive, amère, et dont l'expression révolutionnaire n'est pas une médiocre originalité. Quelque jugement que l'on en porte, nous croyons en principe seule vraie, seule lumineuse, cette manière d'aborder les grands problèmes historiques. Tout problème de ce genre est une question de moralité humaine, toute question de moralité humaine est une question de providence divine; ce qui raconte l'homme, raconte Dieu; point de chronique nationale qui ne soit un feuillet de l'histoire religieuse. Il n'est plus de *biographie* pour les sociétés chrétiennes. L'instruction de nos grands débats sociaux ne peut s'ouvrir que le clergé ne soit mis en cause. L'homme étant le fils volontaire de l'éducation, si sa volonté vient à faillir, quelle est la part de responsabilité de l'éducateur? Si la crise révolutionnaire a signalé le long égarement de la conscience nationale, de quelle solidarité doit être tenu l'instituteur de cette conscience? La question est là dans toute son intégrité, dans toute son unité, et son immuable à-propos n'est pas moins évident que son importance, si l'on réfléchit que le clergé, que la nation ne sont que la perpétuité simultanée de l'enseignement et de l'audition du devoir suprême.

(1) *Pensées posthumes*, 1807.

Lorsque de grands fléaux, naturels ou politiques, se sont abattus sur une société, les hommes, au sortir de la crise, bouleversés et muets d'abord, ne reprennent la vie et la parole que pour chercher autour d'eux quelle tête ils chargeront de leurs fautes, de leur châtiment et de leurs souffrances. Le regard de la conscience voilé, on veut à tout prix ce bouc émissaire qui doit porter toutes les iniquités; personne ne songe et ne veut songer que la victime expiatoire n'est nulle part et qu'elle est partout; personne ne songe et ne veut songer à flétrir en lui-même le contingent de culpabilité privée qu'il a apporté dans le désordre public; chacun s'empresse, chacun accourt à la place pour trouver un coupable qu'il sait loger dans sa maison; on recherche pour n'être pas recherché, on accuse pour n'être pas accusé; de là le scandale des calomnies, le mensonge des apologies, l'égoïsme perfide des récriminations. N'est-ce pas ainsi que tous les ordres de la société française se sont rejeté avec un acharnement aveugle la responsabilité des événemens: la cour et la noblesse, le parlement, le tiers-état, les philosophes, le peuple et le clergé, accusateurs, accusés tour à tour? Donc la France entière est coupable. Mais la France, est-ce aussi le clergé? A Dieu ne plaise. La France, c'est l'enfant. Faut-il donc s'en prendre au précepteur? A-t-il failli dans son ministère, ce corps vénérable qui doit à une juste indépendance du temps, de la famille et de la nationalité le devoir de former la moralité sociale? Aurait-il eu trop de penchant à vivre dans le temps, trop de tendance à certain esprit isolateur de race, de nationalité, membre inséparable de l'Eglise universelle? C'est là le point. Toutefois, commençons par affirmer que l'éducation ne travaille que sur la liberté, et qu'une faiblesse du maître n'est pas complice de toutes les révoltes de son disciple. Cette observation simple est cependant nécessaire, aujourd'hui que les meilleurs esprits s'engagent si volontiers pour le disciple contre le maître.

Entre ces hommes de bonne volonté, dignes de plaider les points du grand litige, l'auteur si chaleureusement chrétien de l'introduction aux évangiles po-

pulaires, n'a pas évité cette erreur d'une accusation et d'un patronage également passionnés; il ne s'est pas assez défendu de cette tentation naturelle aux nobles cœurs de prendre parti pour le peuple, pour les pauvres de dénûment, pour les simples d'intelligence. Certes, nous sommes loin de ne pas croire à l'acquittement, au salut plus facile de ceux qui ont le plus ignoré et le plus souffert; ne savons-nous pas l'anathème porté aux riches et aux puissans, à l'opulence des biens du monde, à la puissance de la pensée? Et c'est précisément notre foi à cette rémunération terrible des joies et des vanités éphémères qui nous ferait invoquer la pitié du pauvre lui-même sur les puissans et les heureux. Et quel prince du siècle, quel prince de l'intelligence n'a demandé un jour à l'indigent l'aumône de sa prière? Mais, à défaut d'une telle compatissance, cette consolante certitude d'un rétablissement d'équilibre doit suffire pour rendre au philosophe chrétien la froide fermeté de son coup d'œil. La pauvreté est une voie et non un titre au salut, et la terreur n'a que trop prouvé ce qu'elle peut contenir de pensées sinistres; tant il est vrai que le mal ne connait contre ses invasions ni assurances, ni priviléges : juste à sa manière, l'ange de ténèbres ne fait point acception de personnes. A qui donc l'excuse? à qui donc l'anathème?

Il n'existe pas, croyons-le bien, un abîme aussi profond qu'on l'imagine d'ordinaire entre le crime qui sait et veut, et la faiblesse qui ignore, ou plutôt qui doute et permet. Tout le tort ne revient pas de droit à cet oppresseur, tout l'intérêt à cet opprimé, tout l'odieux à l'apôtre de l'incrédulité, toute l'excuse à la dupe qu'il convertit au néant; il y a presque toujours une secrète solidarité de dépravation entre le fort et sa proie. Si la faiblesse ne se rattachait à l'iniquité oppressive par d'intimes liens d'adhésion et de complicité; si une coupable déchéance, une certaine oblitération des facultés sociales dans un peuple, ne le livrait au châtiment dont il est l'auteur, le ministre et la victime, l'athéisme aurait raison. Et l'ignorant néophyte de l'erreur est-il donc innocent pour se laisser aveugler? Qu'on se garde de le croire, l'homme moral répond de sa cécité; il y consent. Le simple qui a livré l'inexpérience de son esprit aux insinuations perfides, aura dans une équitable proportion les mêmes comptes à rendre que le savant, que le lettré qui rationnellement ferme son cœur à la parole de vie; car le Verbe divin, lumière vigilante du sanctuaire intérieur, révèle au pâtre comme au philosophe la conscience de l'infidélité, que l'un accepte et que l'autre a délibérée. Chez les individus, chez les nations, dans l'homme, la souffrance, cet avant-coureur nécessaire de la mort, n'est qu'un legs criminel. Le mal, comme Néron, déchire le flanc qui l'a porté; un peuple est tout entier responsable des fléaux dont il est battu, et cette justice rigoureuse est en même temps peut-être, à certain aspect, ineffable clémence. S'il est vrai que les saints dévouemens, les existences de longue et héroïque teneur projettent de vifs reflets sur leur époque édifiée, ne serait-il pas vrai aussi que, dans l'intérêt des âmes particulièrement égarées, les grands crimes gravitent vers un centre commun d'injustices ignorées, d'inévaluables forfaitures? La Providence, à la faveur des rayonnantes vertus que son regard a germées au sein d'un peuple, semble souvent révéler à plaisir l'incognito des saintes humilités, et par une réciproque contrairement sublime, ne permet-elle pas qu'à l'heure où la colère déborde, les démences culminantes, replongées au fond malheureux qui les soulève, y conjurent la rigueur d'un châtiment individuel? Non que je veuille rasséréner le sommeil des grands coupables. Qui ignore que l'indulgence divine n'est qu'un délai permis à de salutaires épouvantes, et que les concessions de la miséricorde ne sont que les tempéramens de la justice?

L'inclémence du pauvre et l'arrogance de l'ignorant, aux jours de l'épreuve révolutionnaire, l'esprit factieux des parlemens et de la bourgeoisie, l'audace cynique des écrivains, la corruption et l'incrédulité de la noblesse, nous montrent assez la longue émulation de toutes les classes dans les voies de destruction et de haine. Siècle *décousu et débridé*, comme disait le bailli de Mirabeau, né dans la luxure, grandi dans le blasphème,

et qui devait s'éteindre dans le sang et dans la phrase. Oh! il ne fallait pas moins qu'une vaste conjuration nationale contre les doctrines de vérité pour former ces jours néfastes entre les jours, où tout ce qu'il y a de plus noble et de meilleur dans l'homme fut insulté, nié, supprimé, et en même temps profané par une contrefaçon impure, par une sacrilége parodie! Les idées et les mots ayant perdu leur vrai sens dans cette anarchie de l'intelligence publique, le désordre nécessaire des mœurs transforma pareillement le sens et la signification des vertus; et non moins que les détournemens corrupteurs du langage, cette orgie d'acceptions nouvelles adoptées par un catéchisme de morale pervertie, découvre à faire peur la dépravation de l'époque. Toute croyance, toute vertu, toute institution antique étant rasée (suspecte de contre-révolution), il avait fallu, néanmoins, selon la parole de Voltaire, prophète à son insu, *un nouveau culte, de nouveaux fers, de nouveaux dieux*, et comme pour les années il y avait aussi pour les âmes un calendrier républicain. Ce n'est point, en effet, sans une profonde stupeur que l'on voit dans les révélations privées de l'histoire des hommes, poursuivis d'un triste renom, s'attendrir sur la sensibilité de leur âme; d'abjects aventuriers prôner leur goût pour la retraite; des publicains, leur intégrité; des meurtriers, leurs secrètes sympathies pour la vie de famille; des cœurs desséchés par le sophisme, aguerris aux forfaits, leur facile épanouissement aux *mélancolies* de la *nature;* des missionnaires de tolérance, tachés de sang, s'ériger en fléaux de la tyrannie, en pasteurs des peuples; des recors et des gens de lettres, médiocres et ignorés, exhaussés soudain dans l'avénement général de tout ce qui jusqu'alors végétait sordide ou décrié, traduire Horace selon leur génie de débauche, et glorifier l'obscène régence, en passant par les Gracques, entre le vol et l'homicide; et ils s'ouvrent à nous, les misérables, avec l'abandon de l'innocence, de ce ton de sincérité naïve qui dit à la confiance: Touchez là; ils vous parlent selon des principes que l'on dirait arrêtés à l'amiable entre eux et vous, dans un idiome qu'ils estiment le vôtre. Lecteur, résignez-vous à l'accolade fraternelle.

Mais disons-le, c'est moins encore hypocrisie de leur part, qu'immoralité conséquente et logique. Une suspicion monomane et terrible planant sur tout ce qui avait été cru et pratiqué comme vrai, l'orthodoxie était changée, la loi de guerre proclamée; le dévouement ne consistait plus à souffrir, mais à frapper, au mépris de cet oracle d'une sagesse moins suspecte alors : *Sustine* et *abstine*. Toutefois, un fanatisme subtil n'a-t-il pas su résoudre cette embarrassante contradiction? N'est-ce pas, à l'en croire, réduire la conscience à une douloureuse abstinence de pardon, que de lui dire : Résigne-toi; tu ne subiras plus, tu proscriras! Et dès lors, l'enrichir d'assassinats et de rapines, n'était-ce pas la rendre indigente, et pour le bien public, tel qu'ils le faisaient, l'appauvrir de probité, de justice, d'humanité?

Honte et dérision!.....

Mais dans ce pêle-mêle d'horreurs et de misères, ce dont on ne saurait trop s'effrayer et trop gémir, c'est l'infâme prostitution de l'amour, si hideusement transfiguré dans son essence, si profondément altéré dans son langage. Et je ne parle pas des ignobles atteintes qu'il a reçues de ces Verrès, dont la sensualité prétorienne n'appréciait jamais mieux l'odeur des roses qu'au sortir de respirer le parfum du sang; ni de ces frénésies voluptueuses qui aux jours des mêlées populaires glissent et courent dans l'atmosphère lourde et sinistre; ni de son abolition écrite dans la loi du divorce par ces législateurs qui honoraient le *patriotisme* du libertinage, et divinisaient la prostituée; ni de ces *aimables* apologies du plaisir, ces pratiques effrontées de la religion de Gentil-Bernard et du chevalier de Parny, cynisme hideux, enjolivé de bel esprit, et légitimé dans les consciences endurcies par l'insolence des symboles matérialistes; salmigondis infâme (qu'on me passe le mot) de tout ce qu'avaient coloré ou rêvé d'obscénités Watteau et Boucher, Voltaire et Diderot; sanguinaire fraternité du sophisme et de la luxure, étouffant dans le bruit de leurs ivresses infernales, dans les ricanemens de la haine et

du sarcasme, les gémissemens, les cris de désespoir qui troublaient leurs banquets.

Mais je veux parler de l'épuisement lamentable de ce trésor de charité consolante et sainte que la Providence a confié au cœur de l'homme; des dérivations profanes, des saignées adultères, qui, divisant la limpide simplicité de cette source divine, l'égarent en ruisseaux turbulens à travers des régions arides ou infectes; et cela, dans les âmes moins irrémédiables et moins désespérées, dans les âmes que la proscription doit éprouver; infortunées qui continuent le siècle à l'heure du repentir, frappées sans comprendre et sans mériter. Je veux parler de ces derniers cris de passion sous les verroux, de ces correspondances énervées, de ces molles poésies, de ces billets funèbres effacés par des larmes illégitimes, de ces douleurs appesanties et troublées par l'évocation honteuse des jouissances perdues, de ces adieux à des courtisanes comme on en fait à des épouses, de ces adieux à des épouses comme on en fait à des courtisanes, de ce désordre des sens éplorés, de cet épicuréisme de l'agonie, de ces palpitantes convulsions de la débauche forcenée et hâtive sous la menace de la terreur, dont le glaive pendait indistinctement sur tous les convives, féroces, insoucians, ou victimes destinées, et qui bondit un jour sans limites et sans frein dans la sécurité que lui fit thermidor (1).

Oh! comment la première des nations chrétiennes était-elle tombée si bas? Comment « les membres de Jésus-Christ, selon la forte parole du grand apôtre, étaient-ils devenus ainsi les membres d'une prostituée? » Comment des âmes, « rachetées d'un grand prix, » avaient-elles pu renier à ce point leur libérateur et leur maître, qu'on eût pu croire un moment que l'Homme-Dieu était tenté de redescendre le Calvaire, et « d'anéantir lui-même sa croix? » Est-ce que le prêtre avait failli au devoir d'enseigner et de guérir? Est-ce que la ration céleste avait été épargnée aux cœurs souffrans, aux âmes blessées, aux intelligences en peine, aux poitrines affamées de consolations, aux entrailles affamées de pain? Le grain de la parole n'était-il tombé que sur la pierre aride, sur le sol ingrat? Est-ce qu'à son profit le semeur détournait la semence? Insouciant ou avare, laissait-il les oiseaux malfaisans dérober aux sillons humains leur rare nourriture? *Accapareur des subsistances de l'âme!* s'écrie une voix ennemie. Ridicule accusation, et qui se détruit elle-même. Eh! comment ne pas voir que si le prêtre avait eu la force d'accaparer ces subsistances, il n'eût pu l'avoir que par et selon l'esprit de vérité qui eût multiplié ses largesses par ses accaparemens, et ses accaparemens par ses largesses? A l'inverse des biens du monde, les biens spirituels s'accumulent par la dissipation; ce qui appauvrit sur la terre enrichit dans le ciel. La science et l'amour, fécondés l'un par l'autre, se confondent en un merveilleux trésor où la recette grossit par la dépense, comme la dépense par la recette; plus la lumière fournit, plus la charité donne, et l'opulence s'accroît de ses dons. L'Esprit-Saint ne peut faire que des thésauriseurs prodigues. Ce reproche de péculat religieux est une contradiction absurde; et ne serait-ce pas plutôt l'indigence intérieure du prêtre qui, en élevant contre lui ces mensonges d'avarice, de concussions spirituelles, aurait tenu pendant un siècle la vérité de Dieu captive? Il n'est que trop vrai; car un de ces esprits funestes qui divisent Jésus-Christ avait malheureusement travaillé l'Eglise de France (1).

III.

En perpétuant sur la terre, dont la face est renouvelée (2), la parole qui survivra le dernier jour, Jésus-Christ a voulu qu'une société spirituelle visible fût l'expression invariable et perpétuée de l'œuvre de restauration intérieure qu'au prix de son sang il avait opérée dans l'homme déchu. Revêtu de notre humanité, chargé des liens de notre servitude, afin d'apprendre à notre faiblesse,

(1) *Mémoires de la Révolution*, pass. Mém. de Sénart. — *Poésies révolut.*

(1) Omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est. (JOANN., *Ep.* 1, 4, 3.)

(2) Emitte Spiritum tuum..., et renovabis faciem terræ. (Ps. CIII, 30.)

soutenue de sa grâce, comment il faut traiter le corps ennemi, la volonté énervée ou complice, pour arriver à l'affranchissement de l'âme, le Rédempteur a rétabli l'esprit et la chair dans l'ordre de leurs rapports : l'un, dans la vérité de la domination; l'autre, dans la vérité de l'obéissance. En crucifiant l'homme pécheur, en lui imposant le devoir de porter, de renouveler, c'est-à-dire de continuer la croix, il a pacifié tout l'homme, il l'a réconcilié avec soi-même, avec son frère, avec le prochain social, avec la famille humaine, pour le réconcilier avec Dieu; il l'a rendu à son unité normale pour le rendre à l'union primitive. Mais cette tâche sublime de la réintégration dans l'unité qu'il accomplit le premier, que lui seul pouvait accomplir, il ne l'a pas abandonnée à la merci d'une imitation individuelle, vague et capricieuse; il a voulu que l'homme, l'homme universel, en poursuivit librement, sous ses yeux, la reproduction vivante, et il a organisé socialement cette création spirituelle levée au *fiat lux* de sa croix. Permanence dans le temps du Verbe éternel qui voulut naître à Bethléem, enseigner sur la montagne et gémir à Gethsémani, journalière et sensible présence du sacrifice d'amour consommé sur le Golgotha, l'Église est cette société parfaitement une, qui, à travers la diversité des races, la succession des peuples et des siècles, continue et gouverne l'accomplissement humain de l'œuvre réparatrice dont elle est le saint exemplaire. Car son divin fondateur l'a faite à son image, modèle de l'unité dont il a inauguré la restauration, dont elle doit achever l'avénement sur la terre. Et cette institution miraculeuse trahit assez par sa simplicité, sa grandeur, sa durée, par la vérité, l'aisance et la liberté de sa vie, le doigt de celui qui était « au commencement avec Dieu, Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites, sans qui rien n'a été fait. » On reconnaît, appliqué à un ordre supérieur, le plan qui a conçu la structure et l'harmonie de l'organisation de l'homme terrestre; car, de même que l'influence divine, pour être répandue dans toute l'économie humaine qu'elle vivifie, n'en affecte pas moins, comme centre d'une action plus immédiate, certain organe mystérieux où se spiritualisent les impressions de la nature physique, où *s'humanisent* pour ainsi dire les communications du monde intellectuel, et où l'homme se sent, se détermine, se juge; foyer vital de la conscience et de la liberté qui concentre la nature, l'homme et Dieu (Dieu, étant cette lumière intelligible où l'homme *voit* et la nature et sa conscience, et ce que Dieu daigne manifester de lui même); ainsi, Notre-Seigneur Jésus-Christ, si présent qu'il soit par tout le corps de l'Église, qui n'a qu'en lui, comme l'homme corporel, l'être, le mouvement et la vie, a constitué néanmoins un organe suprême, récipient divin des effusions de son esprit, tête et cœur dans l'organisme social des âmes, chef de la parole, foyer de l'amour, principe, centre et fin visible de l'unité spirituelle.

Cette loi d'unité qui régit le monde de la nécessité matérielle et organique, sans choc, sans trouble, sans autres déviations que celles qu'elle a réglées pour la splendeur de l'ordre, ne poursuit son cours dans la sphère de la volonté et de l'intelligence qu'au milieu des perturbations et des révoltes. Mais la possibilité, comme l'impossibilité de la désobéissance au dessein suprême, glorifie le divin auteur; la liberté aveugle (grâce pour le paralogisme de l'hypothèse) serait l'empire du néant. La révolte n'est permise qu'à une volonté intelligente de ses erreurs. Toutefois, comme le plan est le même qui gouverne les mondes du visible et de l'invisible, les dérogations à ce plan emportent des résultats analogues. L'infirmité maladive des corps est la division des esprits; si une dissidence interne altère et rompt cette association organique qui vivait dans et par l'unité, une lésion morale porte la même atteinte à l'économie spirituelle. Mais observons ici que, d'ordinaire, suivant l'ordre de la nature, la violation même partielle de l'unité tend à détruire la vie enveloppée dans la proscription de l'organe prévaricateur, tandis que dans l'ordre de la grâce, l'unité, dont l'amour est la substance, ne souffre que par commisération du désaccord ou du divorce des membres ingrats qui se détachent ou se retranchent. Ce membre malheureux de

l'unité spirituelle, que peut-il contre la vie universelle qu'il renonce et dont il se sépare? Il ne peut que sa propre mort.

Le jour où la souveraineté égarée imposa à l'Église de France je ne sais quel éloignement *indécis* du siége de l'unité, le clergé contristé, mais devenu par son silence solidaire d'une grande faute, dut sentir une *vertu* se retirer de lui, une certaine vitalité lui manquer. Involontairement détourné du vicaire de Jésus-Christ, du chef lui-même, de la tête, *caput Christus*, « de qui tout le corps, selon le langage surhumain de saint Paul, harmonieux organisme, intimement lié par l'action unanime des véhicules de l'esprit de vie, reçoit, selon la mesure d'énergie (assimilatrice) propre à chaque membre, la faculté de croître et de s'édifier dans la charité (1), » et ne puisant plus, aussi vif, aussi chaud, aussi abondant, au cœur même de l'Église apostolique, le sang réparateur, sang d'amour et de liberté, notre corps sacerdotal devait tomber en langueur. Ce prélude d'atteinte à l'unité, ou plutôt cet état singulier de désaffection forcée et subie avec douleur, n'en réduisit pas moins nos directeurs spirituels à une certaine impuissance de *professer* littéralement *la vérité dans l'amour*. Empruntant moins au foyer vivifiant, la lumière devait pâlir; de là cette défaillance inconnue, ce secret obscurcissement de science et de charité, cette somnolence fatale des sentinelles du Seigneur qui permit au siècle de chanceler dans l'ivresse de ses ténèbres. Et ne nous étonnons plus si ce concert néfaste d'imprécations et de blasphèmes, hurlé cent ans, dérobe encore à notre oreille la voix de la prière isolée et timide; si, un siècle durant, faible devant César et le préteur, le prêtre a eu peur du philosophe, ce triste enfant dont le Christ seul peut faire un homme (2); du philosophe, qui, dans sa personne, insultait Jésus..., le père des pauvres; si, un siècle durant, la parole a été laissée à ces bouches immondes que le Fils est venu interdire et fermer; si, un pauvre missionnaire excepté peut-être, le Verbe de Dieu, « ce glaive de vie et de force, plus acéré que l'épée à double tranchant, qui entre et pénètre jusqu'à dissection de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moëlles, qui coupe le nœud des pensées et des mouvemens du cœur (1); » ce glaive resplendissant et terrible aux mains de l'apôtre, est resté entre des milliers de mains sans menaces, sans dard et sans éclairs; si, un siècle durant, l'Évangile est resté en échec devant le bégaiement humain..... Oui, pendant cette période de honte et de douleur, les âmes et les intelligences honnêtes ont végété sans vigueur d'initiative et sans génie. Je ne sais quelle imperceptible rouille, quel souffle glacé venu des plus perfides replis de l'abîme, arrêtait le cœur et enchaînait la foi; l'air divin, l'inspiration manquait. Au lieu de saisir la croix et d'entraîner du prétoire au sanctuaire la multitude attroupée par les persécuteurs du Christ, au lieu de réveiller dans les âmes françaises l'écho du vieux cri national : Dieu le veut! les ministres de Jésus-Christ ont consenti de plaider la cause divine au tribunal de la raison humaine naturellement gagné, et ils ont souffert que, devant cette accusée qui citait son juge, le procès du Fils de l'Homme fût recommencé. Destitués de cette force cachée devant laquelle croient et tremblent les démences sacriléges, ils ont subi la nécessité de répondre aux insulteurs du divin Maître, et plutôt que de frapper l'ennemi au visage, ils se sont bornés à parer la honte du soufflet sur la joue; ils ont soutenu, et jamais engagé l'action. Analystes, réfutateurs, critiques, ils avaient donc oublié que le génie catholique est un génie d'invasion et de propagande; que Jésus-Christ est venu apporter la guerre au monde, et que ce n'est que par la guerre déclarée en son nom que le monde peut être vaincu. *Docete :* ce pré-

(1) Ex quo totum corpus compactum (συναρμολογούμενον) et connexum per omnem juncturam subministrationis, secundùm operationem in mensuram (κατ' ἐνέργειαν ἐν μέτρῳ) uniuscujusque membri, augmentum corporis facit in ædificationem sui in charitate. (*Ephes.*, IV, 16.)

(2) Parvuli sunt philosophi, nisi in Christo viri fiant. (CLEM. ALEX., *Strom.*, I.)

(1) Vivus est enim sermo Dei et efficax et penetrabilior omni gladio ancipiti, et pertingens usquè ad divisionem animæ ac spiritûs, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis. (*Heb.*, IV, 12.)

cepte invincible, ce précepte conquérant, ils l'ont omis. Défenseurs de la foi, ils n'ont point été DOCTEURS, ils n'ont point confessé par enseignement; leur être intellectuel, reproducteur fidèle et pâle de la vie et du mouvement de leurs adversaires, n'a été qu'un reflet de l'erreur. Étrange renversement des rôles, les saints devenus les doublures des sophistes! On croirait que le don de créer en vérité, aurait été remis un jour au prince de la mort (1), et que ce jour il aurait été permis à Voltaire, à Diderot, à Rousseau, de dire en ricanant: « Que Guénée soit! que Girard, que Bergier soient! » Et l'auteur des *Lettres juives*, l'auteur du *Déisme réfuté*, l'auteur des *Egaremens de la raison*, d'être à ces évocations cyniques. Complice inouï des triomphes du mensonge, le bien a eu peur de s'affirmer : JE SUIS! et contre son essence même, il ne s'est produit, pour ainsi parler, que comme l'obscure silhouette du mal... Et la France, échappée à la loi de grâce et de charité, s'abandonna à ces hommes d'iniquité, libérateurs du *moi*, professeurs de scandale, méchans par excellence qu'on appelle sophistes, éternels exploitans du fonds maudit de l'humanité. L'éducation nationale pervertie rendait les peuples incapables de l'éducation; le maître légitime et le disciple étaient divisés par la nuit venue et par la nuit qu'ils s'étaient faite. Oh! je ne demande plus la cause de l'altération de la foi, et surtout de l'horrible dépravation de l'amour; l'empiétement du pouvoir et du siècle sur le prêtre qui s'était laissé envahir. LE SIÈCLE, comme Isnard, AVAIT CESSÉ DE PRIER! Aussi la terreur était debout.

Fille et mère des principes impies qu'elle dévora et qui se dévorèrent dans son sein, la révolution française dut conspirer à son insu pour le retour de l'unité catholique. Formé de vapeurs impures, de miasmes protestans, jansénistes, athées, etc., le nuage, long-temps condensé dans l'air, a fait jaillir l'étincelle qui a foudroyé Hobbes, Jansénius et Luther; ce qui n'a point disparu dans l'orage a été purifié par le feu expiateur, et par cette pluie épouvantable qui tomba seize mois à torrens! Faut-il donc glorifier l'époque fatale? Faut-il rendre grâces à Satan des trésors de patience que Job étale sur son fumier? Faut-il bénir l'esprit rebelle, si la main du Très-Haut le tourne à l'avénement de son règne dans les cieux et sur la terre?... Mais faut-il donc maudire les grandes eaux qui portaient la justice de Dieu?

L. MOREAU.

(1) Præposito mortis. (Aug.)

Revue Germanique religieuse.

RÉFLEXIONS SUR L'ANNIVERSAIRE DU 20 NOVEMBRE 1837,

PAR J. GOERRES.

De tous les écrivains catholiques qui ont pris fait et cause pour l'archevêque de Cologne, il n'en est aucun qui l'ait fait avec plus de succès que le célèbre professeur Goerres de Munich. Les éditions multipliées et rapides de son *Athanase* prouvent qu'il a saisi le grand événement sous un point de vue large et digne de la cause qu'il défend; l'acharnement avec lequel les partisans du pouvoir prussien ont attaqué les divers écrits de Goerres, préférablement à tous les autres, prouve que la voix du champion catholique ne les effraie pas moins qu'elle n'effrayait jadis l'homme puissant qui repose aujourd'hui sur le rocher de Sainte-Hélène. Nous avons donc cru faire une œuvre bonne et utile en livrant aux

lecteurs de l'*Université catholique* la dernière brochure publiée par Goerres à l'occasion de l'anniversaire du 20 novembre 1837. Ce petit écrit, dans lequel on trouvera les idées originales, souvent bizarres, de l'auteur d'*Athanase*, ne manquera pas d'être accueilli avec faveur, parce qu'il nous donne le moyen de juger l'événement dans son principe et dans ses conséquences. C'est un tableau résumé de tout ce qui s'est passé depuis un an. L'esprit calme, mais impartial et logique, qui domine dans tout l'article, contraste singulièrement avec les déclamations furibondes des adversaires de l'Eglise; c'est une garantie de plus de la justice et de la sainteté de la cause défendue par l'illustre écrivain, que nous allons, du reste, laisser parler lui-même :

« Une année vient de s'écouler depuis le jour mémorable qui a vu traîner en captivité l'archevêque de Cologne; cette année fut pour l'Eglise, non une époque de tristesse, mais de joie; pour ses ennemis, ce fut un temps d'ennui et d'embarras; pour l'illustre captif, cette année fut une année de gloire et de triomphe. C'est donc entrer dans l'esprit des *Annales historiques et politiques*, que de jeter un coup d'œil sur ce glorieux et intéressant passé, et d'offrir aux lecteurs un résumé succinct des événemens, à l'aide duquel ils puissent se faire derechef une idée nette et distincte des causes premières et du dénouement final du drame qui se déroule devant leurs yeux; cet exposé a, en outre, pour but de convaincre toutes les personnes intéressées dans ces débats que la devise de nos pères : Tout pour la plus grande gloire de Dieu, trouvera ici encore sa glorieuse application, en dépit des hommes qui nourrissent dans leur cœur des pensées et des espérances contraires.

« L'acte qui a commencé par un emprisonnement la grande année sabbatique, l'année sainte de l'émancipation, cet acte a surgi subitement de la nuit de transactions mystérieuses et inconnues pour paraître au grand jour et servir de complément et de point d'appui à une série d'actes antérieurs d'une nature tout-à-fait homogène. Au dire des modernes sophistes, la paix et l'harmonie ne deviendraient possibles dans la société qu'autant que la conception humaine se trouverait au-dessus des idées éternelles, l'état au-dessus de l'Eglise, le droit civil au-dessus du droit ecclésiastique, le devoir politique au-dessus du devoir religieux, la police au-dessus de la conscience; c'est-à-dire que partout les existences inférieures, la matière, seraient considérées comme la substance; au lieu que les existences plus hautes, l'esprit, ne seraient que de simples attributs : cette nouvelle classification devait seule avoir de la valeur et être maintenue à tout jamais. La soumission du peuple catholique à cet ordre de choses semblait assurée par l'indifférence religieuse qu'on lui supposait généralement; à l'aide des doctrines hermésiennes, on se croyait maître du clergé, et par des négociations diplomatiques on avait essayé d'endormir la vigilance du Saint-Siége. Quand donc la conscience d'un évêque vint arrêter les tentatives du pouvoir, celui-ci n'hésita point de recourir à un moyen violent, en se saisissant de la personne de l'incommode antagoniste; pour pallier un acte de violence aussi manifeste, il accusa son prisonnier de menées révolutionnaires et séditieuses.

« Toutefois, l'événement trompa les prévisions et les calculs de ses auteurs, et ce qui avait dû être la clef de voûte de l'édifice religieux et social, tel que le comprenait et le voulait le pouvoir, devint la pierre fondamentale d'un autre ordre de choses qu'on avait été loin de vouloir, d'un ordre de choses dont les affirmations et les négations se trouvent être l'inverse de celles du pouvoir civil. La parole que venait de proférer la puissance appelée à réprimer toute espèce de violence, cette parole opéra comme une formule magique prononcée sur des êtres enchaînés par une vertu occulte et livrés à un long et mystérieux sommeil, qui maintenant se réveillent, se lèvent et remplissent de cris bruyans et d'une vive agitation des lieux naguère encore calmes, solitaires et silencieux. La première supposition, celle de l'indifférence des populations catholiques, se trouva ainsi fausse, à la grande confusion des ennemis de l'Eglise. La seconde, celle de la servilité du clergé, ne tarda point à s'é-

vanouir comme un songe trompeur : le pasteur avait soutenu avec honneur la rude épreuve : comment ses compagnons auraient-ils pu rester en arrière ? Ceux qui s'en sentaient une velléité se trouvaient arrêtés et comme enchaînés dans leur devoir par l'énergique expression des sentimens du peuple. On avait jeté à la mer les clefs de la boîte aux transactions occultes, afin d'ensevelir ces dernières dans un éternel oubli ; mais un poisson avait avalé ces clefs, et, lorsqu'il fut pris dans les filets du pêcheur, les clefs merveilleuses s'étaient retrouvées dans ses entrailles : le coffret fut ouvert, la vérité cachée en jaillit avec force et se répandit partout comme les eaux d'un torrent. La vérité pénétra également jusqu'à Rome, où déjà la main défaillante d'un mourant avait eu soin d'en annoncer la venue prochaine. Instruit par cette fille du ciel de l'exactitude des faits, le grand pontife de Rome s'était levé de son Siége, et, dans la douleur profonde dont son âme était navrée, il avait fait entendre de touchantes et plaintives paroles qu'accompagnèrent de sévères accusations : un long cri d'approbation est sorti de la bouche de tous les fidèles et a répondu, comme un majestueux écho, à la voix du chef de l'Eglise. De cette manière, s'évanouit encore la troisième hypothèse du pouvoir, qui s'était flatté de réussir par d'artificieux mensonges à donner le change à la cour pontificale.

« Toutes les prévisions qui avaient guidé les hommes d'état de la Prusse dans la composition de leur drame parurent ainsi à tous les yeux nulles dans leur principe, erronées dans leur arrangement, mal fondées dans leurs hypothèses, précipitées dans la manière dont elles avaient été conçues; il devenait manifeste pour chacun que continuer l'œuvre entreprise serait s'exposer au malheur et à une ruine certaine. Comme l'injustice commise par les mandataires de la couronne se trouvait, en grande partie, déjà dévoilée au public, la prudence commandait à ces mêmes mandataires de s'arrêter, de jeter un coup d'œil scrutateur et sur la voie funeste dans laquelle ils s'étaient engagés, et sur l'abîme qui s'ouvrait devant eux ; de réparer, s'il en était temps encore, le mal qu'ils avaient fait en poursuivant avec trop d'ardeur la réalisation d'une idée peut-être bienveillante dans son principe, et de se rendre ainsi maîtres du mouvement avant qu'il n'échappât à la puissance de la volonté humaine. De même que, dans les cas urgens, on en appelle du roi mal informé au roi mieux instruit, de même aussi le monarque abandonne lui-même les ministres dont les conseils et les actes ne sont pas conformes à la justice et la prudence, pour en choisir d'autres qui sachent mieux comprendre et réaliser leur mission. L'occasion s'en était offerte d'elle-même. C'est au Saint-Siége que s'adressait le compromis, et le pontife auquel on en avait appelé avait consenti à replacer la question au même point où elle s'était trouvée d'abord, pour soumettre celle des principes à de plus amples enquêtes. C'est là que l'Europe pensante attendait le gouvernement prussien. Mais les voies de l'homme ne sont pas les voies de la Providence ; celle-ci se plaît quelquefois à placer sur les yeux des sages de ce monde un bandeau qui les empêche de voir les objets les plus rapprochés d'eux, et à envelopper d'une nuit profonde les esprits. Le mouvement ne devait point être arrêté, car le Très-Haut avait ordonné qu'il amenât une crise, afin d'ôter pour l'avenir tout prétexte à la discorde, en assurant la complète émancipation de son Eglise.

« C'est ainsi que, par une maladresse inconcevable, le pouvoir envoya à Rome, pour y nouer de nouvelles négociations, le même homme qui avait été l'instrument de tous les embarras dont on avait à gémir. Mais le langage du pontife suprême avait été entendu des populations catholiques : si, antérieurement déjà, elles s'étaient mises en garde contre les envahissemens de la puissance temporelle, et ce, guidées seulement par une espèce d'instinct aveugle dont elles ne pouvaient se rendre raison à elles-mêmes, elles venaient d'acquérir maintenant la compréhension pleine et entière du but auquel tendait le pouvoir. De toutes les classes de la société il s'éleva un cri unanime pour protester contre toute violence ultérieure; le sentiment de la force que donne l'union dans toute bonne cause rendit inébranlable pour

l'avenir la résolution prise par les enfans de l'Eglise. Toutefois, le peuple fidèle ne fut pas le seul à se présenter dans l'arène : à la fois l'on vit surgir aussi la horde littéraire qui avait posé et développé le germe de la dissolution intellectuelle qui ronge l'Allemagne moderne; les adeptes, fidèles à leur vieille tactique, s'emparèrent de l'événement de Cologne pour l'exploiter à leur profit à l'aide des mensonges audacieux, des faussetés et des odieuses calomnies qu'ils entassèrent dans un flot de brochures dont l'Europe chrétienne fut inondée par eux, comme l'Egypte, au temps du cruel persécuteur des enfans d'Israël, l'avait été de fléaux de toute espèce. L'Eglise ne put rester tranquille spectatrice de ce désordre : elle fit sortir la vérité des nuages dont on avait pris à tâche de l'envelopper ; les vérités parurent au grand jour et dévorèrent l'un après l'autre les mensonges des faux docteurs, comme le serpent du prophète avait dévoré ceux des magiciens de l'Egypte. Quand parut la pièce justificative publiée par la cour de Prusse, elle trouva les lecteurs bien au-delà du point auquel le pouvoir avait cru prudent de s'arrêter. Non seulement cette prétendue justification demeura sans résultat aucun, mais, en outre, elle provoqua, comme indispensable réplique, la relation du Saint-Siége, laquelle, en développant un système diplomatique dont l'histoire ne nous offre d'exemple que dans celui du comte d'Haugwitz aux congrès de Vienne et de Paris, compléta ce qui manquait encore à l'intelligence parfaite du mécanisme intérieur; la chambre obscure se trouva exposée au grand jour, et chacun put voir les mystères qu'elle renfermait.

« Les résultats d'une semblable manière d'agir ne purent se faire attendre long-temps. Sur les bords de la Vistule se fit sentir le contre-coup de ce qui s'était passé sur les rives du Rhin; il est vrai, les hommes du pouvoir y eurent aussitôt recours aux menaces et à la violence pour étouffer la vérité et la justice; mais, à l'orient comme à l'occident, ils trouvèrent des consciences inébranlables, du courage et une volonté inflexible. Du moment où le chef de l'Eglise a parlé, disait-on, ce serait commander l'apostasie que de persister dans les exigences antérieures ; or, toute puissance sage et éclairée se gardera de jamais imposer au clergé une obligation pareille, parce qu'elle doit s'attendre à un refus péremptoire, et, partant, à une honteuse défaite. Pleins du sentiment de leur devoir, les évêques suffragans rétractèrent l'adhésion qu'ils avaient donnée à la convention secrète pour des raisons que l'avenir seul pourra nous faire connaître : la rétractation fut accueillie, et il semblait désormais absurde de faire peser plus long-temps sur le métropolitain la responsabilité d'un acte que l'on avait dû laisser impuni dans les évêques ses collègues. L'exemple de ces derniers ne pouvait manquer d'être imité par ceux qui ne se trouvent point encore engagés dans la lutte, et l'on voyait se préparer une rupture générale, une séparation des catholiques, que toutes les règles de la prudence humaine commandaient de prévenir et d'empêcher.

« Le pouvoir néanmoins prit un parti opposé. Toutes les négociations ayant échoué contre le roc sur lequel le Sauveur a bâti son Eglise, la cour de Berlin rappela son fondé de pouvoirs, et défendit, sous peine des galères, toute communication avec le Saint-Siége, et lança de la sorte contre l'Eglise une première déclaration de guerre. Mais comme le caractère allemand ne saurait se résoudre à subir le joug d'une tyrannie trop ouverte, on eut soin d'ajouter dans le manifeste qui contenait cette interdiction qu'elle n'avait pour but que le maintien présent et futur de la liberté des consciences : or, cette liberté des consciences étant précisément ce que l'archevêque de Cologne avait revendiqué, et ce qui lui avait valu ses chaînes, le pouvoir ne faisait que se jouer des peuples en détruisant d'une main ce qu'il avait édifié de l'autre. Séparée de la sorte, ou à peu près du moins, de son chef, l'Eglise fit voir ce qu'est un corps organique bien constitué et doué d'une vie véritable. Tandis que, dans le cours régulier des choses, l'esprit fait émaner du centre l'impulsion qu'il donne à l'Eglise, il tourna l'obstacle qui tendait à arrêter son action pour la communiquer aux parties les plus proches; celles-ci,

demeurant en union inférieure et constante avec le centre, le remplacent au dehors, et, au cas qu'elles soient elles-mêmes arrêtées dans leurs fonctions, elles confient la continuation de l'œuvre spirituelle aux ordres qui se trouvent placés immédiatement au-dessous d'elles, et ainsi successivement jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie chrétienne. C'est ainsi que, du moment où l'on eut reconnu à Posen qu'aux embarras qui avaient surgi à Cologne il s'en était joint encore un autre d'une nature plus grave pour le diocèse, et que l'archevêque eut, en conséquence, cessé d'agir lui-même pour en appeler à son clergé, tous les doyennés ruraux, s'appuyant sur la liberté des consciences promise dans la proclamation royale, firent paraître successivement des protestations unanimes; et, dans les divers exposés de cette réclamation commune, ils signalèrent des faits dont le récit ne pouvait que blesser au vif une oreille habituée à n'entendre que des sons agréables et flatteurs. Il en fut de même à Cologne. Quand le chapitre métropolitain sembla s'être rallié à une autre bannière que celle de l'Eglise, le clergé du second ordre prit la place des grands dignitaires pour défendre et conduire à bonne fin la cause de l'Eglise. Quand, plus tard, tous les évêques de la Prusse orientale se furent réunis à ceux de la Prusse occidentale, on vit le clergé de celui des prélats qui, seul entre tous, avait montré de la tiédeur et de la négligence, lui faire de si pressantes remontrances, qu'il lui sera tout-à-fait impossible de se mettre en opposition ouverte avec ses confrères dans l'épiscopat. C'est ainsi que toutes les mesures prises par l'autorité temporelle n'ont amené pour elle que des embarras.

« Dans cet intervalle, la lutte intellectuelle provoquée par le gouvernement avait gagné du terrain : autour du pouvoir vinrent se grouper d'autres auxiliaires dont la seule approche doit être considérée comme une calamité par toute autorité régulière. La phalange des anarchistes s'était mise en marche pour venir au secours du cabinet prussien avec un empressement intérieur extrême que, pour de bonnes raisons, ils avaient néanmoins soin de cacher au dehors. C'est ainsi que l'on entendit les radicaux de l'Angleterre, les libéraux de la France, les démagogues de la Suisse et de l'Allemagne pousser des cris de joie confus et multipliés : même de la *Puerta-del-Sol* une voix sombre se fit entendre murmurant des paroles presque inintelligibles. Tous ces adeptes voyaient avec une vive satisfaction l'attentat osé par le gouvernement prussien; ils s'accordaient tous à en reconnaître le mérite et à en faire tout haut l'éloge, quand ils pouvaient prendre sur eux de faire abstraction de la personne de celui qui l'avait ordonné. Pendant que tous les membres du clergé catholique qui aiment le vin, les femmes et les plaisirs du monde, et ceux qui, au sein de l'Eglise, sont poussés par le génie des innovations dangereuses, s'étaient portés en masse sur le champ de bataille, la jeune Allemagne s'était levée aussi avec ses nuances et ses fractions diverses. Le soleil de la bonne fortune répandait une si douce chaleur qu'il fallait bien jouir de ses bienfaits; les chairs putrides, qui s'étaient vues éliminées du marché public, pouvaient espérer, au milieu des miasmes fétides répandus partout, qu'on leur restituerait leurs droits perdus; le dieu de Lampsaque parut donc dans l'arène avec ses immondes satellites. Le moderne paganisme, depuis long-temps las des incommodes draperies dont on l'avait forcé de se couvrir, attendait l'instant fortuné où il pourrait paraître en plein jour, dans le forum, dans sa nudité originelle; en approuvant les traits bien connus à lui de l'idole voluptueuse, il se sentit profondément ému et se persuada que l'heure était enfin arrivée où tous ses vœux pourraient se réaliser. Il différa néanmoins de jeter son enveloppe jusqu'à ce que l'école retardataire, depuis long-temps aux aguets, fit paraître son étendard et avancer ses lourds escadrons au milieu du champ de bataille. Alors seulement commença avec l'Eglise une lutte sérieuse. Mais comme il y avait écrit sur la bannière de l'Eglise la devise de l'ange exterminateur : *Qui est égal à Dieu?* ses adversaires ne recueillirent partout que scandale, honte et mépris; l'embarras devint chaque jour plus grand. — On dira peut-être, pour disculper le

pouvoir, qu'il n'est point responsable des actes de ces auxiliaires qui sont venus s'imposer à lui : mais nous demandons à notre tour si ce n'est pas le même pouvoir qui d'abord a porté contre l'archevêque une accusation abandonnée plus tard, celle de s'être rendu coupable de menées révolutionnaires?

« Au sein même de l'Eglise protestante avaient commencé, à la même époque, les migrations des adhérens de l'ancienne doctrine luthérienne. La fusion des diverses sectes réformées doit son existence à l'usage que fit le pouvoir civil des prérogatives que la réforme elle-même lui avait concédées sur les affaires religieuses, et l'indifférentisme du siècle s'était plié aux exigences du chef de l'état. Or, il était impossible que des hommes qui tenaient encore sincèrement à leurs croyances ne se trouvassent pas en opposition directe avec le nouvel ordre de choses basé sur de simples convenances. Aussi quand ces protestans de la vieille école invoquèrent les droits qu'ils avaient à une existence politique et religieuse, le gouvernement ne tint aucun compte de leurs réclamations, et il ne leur resta d'autre ressource que celle d'aller chercher, sur des plages lointaines, une liberté qui leur était refusée sur le sol natal. Un étrange spectacle s'offrit ainsi en Allemagne, et l'on vit, au sein même de la prétendue Eglise libre, ceux par qui elle fut fondée, repoussés par elle et réduits à chercher aux antipodes, dans les colonies des malfaiteurs déportés, un refuge pour y suivre sans contrainte leurs convictions religieuses. Le reproche de fanatisme adressé à ces populations se condamnant à un volontaire exil, ce reproche, disons-nous, excuse mal la violence dont on s'est rendu coupable envers elles; et elles sont en droit de crier, à leur tour, à leurs persécuteurs : « Fanatiques vous-mêmes! vous, « les jouets des fiévreux accès d'une rai« son en démence; vous qu'égarent vos « guides aveugles; vous qui, par une dé« plorable fascination, croyez voir la « plénitude de la lumière dans les ténè« bres qui vous entourent; la fade et dé« goûtante nullité de votre être vous pa« rait surabondance d'une vertu person« nelle légitimement acquise; le sot or« gueil qui vous enfle est, à vos yeux, le « sentiment fondé de votre propre gran« deur, et la servilité qui vous enchaîne « aux biens de ce monde vous apparaît « comme le prix de votre affranchisse« ment du joug de la superstition. » — La vue de ces migrations ne peut manquer de faire naître des réflexions sérieuses dans le peuple protestant; l'erreur dans laquelle ses chefs le maintiennent à dessein, finira par s'évanouir et par faire place à une manière de voir plus saine et plus juste, et c'est avec effroi qu'il découvrira à quelles extrémités se trouvent réduites et ses croyances et son Église. Pour le protestantisme lui-même s'annonce donc l'aurore d'un jour nouveau; c'en sera fait de l'indifférence religieuse comme de tout ce qui s'est appuyé sur elle; les choses en sont venues à un point tel que l'Eglise peut compter trouver un puissant auxiliaire dans le caractère sérieux qui commence à se manifester dans une foule d'esprits.

« Au milieu de tous les embarras que le pouvoir rencontrait dans sa propre maison, la cause catholique avait progressé sans bruit; mais, quant au dehors, dans la complication toujours croissante de la lutte, des symptômes plus dangereux avaient commencé à se manifester. Dans les journaux, et autres publications de ce genre, l'on avait si souvent parlé de la complète indifférence du peuple, de son calme toujours plus profond, que de semblables assertions, en se reproduisant chaque jour, durent nécessairement être pour les masses un aiguillon qui provoquât de leur part des démonstrations énergiques dévoilant toute la fausseté de ces mensonges officiels et officieux. Quand donc, à l'occasion du charivari donné à leur évêque par les francs-maçons et les radicaux de Liége, de bruyans applaudissemens poussés par les affidés de la cour de Berlin accueillirent cette ignoble scène, la populace ne se fit point redire la chose deux fois; elle exécuta, de son côté, mais dans un sens bien différent, le même spectacle tumultueux. Le pouvoir néanmoins méconnut encore la vraie nature de ce tumulte; il en cherchait la cause première dans les individus, et son ressentiment se porta sur plusieurs ecclésiastiques que le peu-

ple affectionnait; il crut qu'en éloignant les courageux ministres de la religion, le calme se rétablirait infailliblement. Mais la multitude crut devoir défendre les prêtres qu'on lui voulait ravir : bientôt ces masses grossières, passant de la défensive à l'offensive, allèrent jusqu'à s'attaquer au droit de la propriété et à la sûreté des personnes, et amenèrent les scènes déplorables dont la nouvelle vient de se répandre en Allemagne. Espérons que les violateurs de la loi seront livrés à la justice, à laquelle on laissera son libre cours; car toute déviation du cours ordinaire et légal ne pourrait amener qu'un nouveau mécontentement et de nouveaux désordres.

« Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis qu'on avait répandu le bruit que les remontrances faites à la cour de Rome avaient trouvé un accueil favorable, et que la condescendance montrée par la cour pontificale permettait d'espérer une solution prochaine des troubles religieux. Beaucoup de personnes moins bien instruites avaient ajouté foi à ces insinuations; mais le moment était venu où leur fausseté devait, à son tour, être dévoilée. Dans ce long intervalle à peu près rien n'avait été fait; le pasteur suprême de l'Eglise se vit contraint de monter une seconde fois sur la chaire de saint Pierre, et, pour la seconde fois, sa voix auguste se fit entendre à l'Europe étonnée. A la face du ciel et de la terre, le saint pontife accuse le gouvernement de la Prusse d'avoir violé et usurpé les droits de l'Eglise. La terre a entendu cette accusation; un prochain avenir nous convaincra que le ciel aussi l'a entendue. Après une année tout entière, les choses se trouvent encore extérieurement et en apparence au même point où elles se trouvèrent d'abord : mais l'un des interstices s'est écoulé, un nouveau commence; maintenant que nous connaissons les causes du présent état de choses, c'est aux assaillans eux-mêmes et à leurs conseillers qu'il nous appartient d'adresser la parole, pour apprendre d'eux quel est le terme auxquels ils comptent aboutir.

« Nous adressons donc aux hommes du pouvoir la demande itérative. Après qu'une année entière vous a été donnée pour arriver à résipiscence, ne voyez-vous pas encore la vertu invisible contre laquelle vous luttez? Êtes-vous donc aveugles et sourds? Tous vos sens sont-ils complétement émoussés, pour ne pas reconnaître celui qui vous arrête au milieu de vos voies? ou bien, seriez-vous réellement condamnés à un aveuglement inévitable? le funeste présage serait-il réalisé? la victime serait-elle déjà couronnée de fleurs, liée avec le fatal bandeau et menée à l'autel du sacrifice? Le Dieu invisible, contre lequel vous n'avez cessé jusqu'ici de faire d'inutiles efforts, ce Dieu n'a point fait marcher contre vous ni coursiers, ni hommes armés, ni chariots de guerre; mais partout il s'est rencontré sur votre passage, et, s'il a échappé à vos regards, il ne faut en accuser que les nuages et les vapeurs fantastiques qui vous entourent et que vous vous êtes créés vous-mêmes. Sa présence n'a point été signalée par de bruyantes rumeurs, par le son des fanfares ou par le roulement du tambour; mais à tous vos préparatifs il a opposé l'un de ses regards contre lequel toutes vos pensées sont venues échouer; par la faible parole d'un de ses ministres, il a réduit au néant toutes vos orgueilleuses entreprises. Dans les momens même où vous vous croyiez le plus loin de lui, il se trouvait le plus près de vous : tout en avançant, il vous entraînait avec lui, et vous vous êtes vus ainsi au bord d'un infranchissable abîme. Tout ce que votre raison, après de longues et pénibles recherches, a pu inventer d'expédiens, a sans cesse tourné à votre ignominie, quand vous essayiez de le réaliser; tout ce qui devait être pour vous un moyen de salut vous a échappé toujours, malgré l'ardeur fébrile avec laquelle vous vous y cramponniez; votre gloire s'est brisée comme le vase d'argile quand il tombe sur la pierre du pavé. Les armes les mieux éprouvées se sont émoussées; vos meilleures pensées se sont affadies, avant même que vous ayez eu le temps de les formuler en sons articulés. Pas une de vos prédictions ou de vos déterminations ne s'est accomplie; chaque mesure que vous avez prise a donné un résultat tout contraire à celui que vous attendiez, et tous les traits lancés par vous sont re-

venus vous frapper vous-mêmes. Vous qualifiez tout cela de hasard malheureux; mais dans ce hasard, qui décide également sur les champs de bataille, s'est révélée la puissance suprême que n'aperçoivent point vos yeux fascinés : le sourire avec lequel elle contemple votre inquiète activité, vos fatigues, vos efforts inutiles et infructueux, ce sourire est une ironie amère qui plane sur toute votre entreprise, et la livre au ridicule et aux sarcasmes du monde entier. C'est la même puissance qui autrefois a fait sécher, du soir au matin, l'arbre au feuillage touffu qu'elle avait frappé d'anathème, parce qu'il ne portait pas de fruit. C'est encore la même puissance qui a béni le désert aride, et qui a fait jaillir de son sein brûlant et stérile une source abondante et limpide, dont les filets divers, en se concentrant, sont devenus un fleuve majestueux; et c'est dans les sillons tracés par les roues du char triomphal sur lequel le Très-Haut est assis, pour faire voir sa grandeur aux peuples et aux rois de la terre, qu'il roule ses flots et se creuse un lit qui devient toujours plus large et plus profond. — Reconnaissez donc enfin que réellement une ère nouvelle a commencé, une ère que, dans ce moment, le passé cherche en vain à étouffer dans son principe; ne fermez pas plus longtemps vos yeux à l'évidence des faits. Le peuple n'est plus celui que vous avez trouvé jadis, quand ces provinces ont été ajoutées à votre domination; il n'est plus le même qu'il a été avant l'attentat de Cologne : la marche des choses est tellement rapide, qu'au lendemain vous ne trouvez plus ni les hommes, ni les événemens tels que vous les aviez laissés la veille. Sans doute, la vérité positive est encore seulement en germe; mais il n'est aucune puissance sur la terre qui puisse en arrêter le développement. Les négations, les mensonges avec leurs vils accessoires ont disparu sans retour, et vous vous épuiseriez en efforts inutiles pour fonder désormais sur eux rien de stable. Mais si vous vous opiniâtrez dans votre doute, alors vous n'avez qu'à poursuivre les voies dans lesquelles vous avez marché jusqu'ici; la vérité ne tardera point à devenir pour vous plus palpable encore, en raison des lois naturelles de l'accélération qui domine tous ces événemens.

« Comment s'est faite cette révolution rapide, et comment a-t-elle pris son origine précisément dans vos états? — Pour quiconque n'est point privé complétement de l'œil interne de l'âme, la solution de ce problème est simple et facile. Dans les temps modernes, Dieu avait livré le monde à sa propre folie; toutes les formes extérieures des rapports sociaux ont été livrées aux flammes, parce que le principe vital s'en était retiré; il n'était resté qu'un amas de paille et de roseaux arides. Aussitôt l'esprit de mensonge s'est répandu comme un torrent de feu d'une extrémité de la terre à l'autre, et lui, que le Très-Haut a condamné à dévorer de la poussière toute sa vie durant, a englouti tout ce qui était poussière. Néanmoins le principe vivant n'a point disparu lui-même; seulement il s'est replié sur lui-même; la vertu conservatrice de la Providence a su le maintenir dans ses plus profondes racines, pour le faire reparaître au temps marqué par sa sagesse. Or, y a-t-il sur terre rien qui ait des racines plus profondes, qui soit établi sur des bases plus solides, que l'Eglise, elle dont les racines ne pénètrent pas seulement la surface ultérieure du globe, mais plongent jusqu'au centre même, pour de là aller se perdre dans les abîmes du ciel? C'est dans le domaine intime des intelligences, c'est dans le cœur des populations que le Seigneur a donc caché son Eglise, pour la garantir de toute surprise; il a entouré de sa colère, comme d'un rempart, cet asile secret, pour empêcher que nulle main sacrilége ne vienne y porter la plus légère atteinte. Les ennemis ont pu à leur aise remuer au dehors les décombres; mais malheur à celui qui aurait osé s'attaquer à la mystérieuse retraite que l'Éternel avait assignée à la vérité! C'est ainsi que, dans la presqu'île ibérienne, l'édifice religieux a suivi le sort fatal de l'édifice politique, et a été, comme lui, presque entièrement détruit : la justice divine savait que le sanctuaire lui-même se trouvait bien enfoui dans le cœur des peuples. Quand donc les arrêts de cette justice seront exécutés, et quand les im-

pies auront été leurs propres bourreaux, il sera facile au Très-Haut de faire briller de nouveau, au milieu de ces épaisses ténèbres, la lumière céleste par la communication qui s'en fera de proche en proche. En vain, sur les bords de la Seine, la licence et la corruption se développèrent sous toutes les formes; en vain la dépravation de l'art, poussée jusqu'à la fureur, brisa dans ses honteuses orgies les formes qu'elle-même avait créées; tout cela s'est déjà vu souvent, tout cela était trop fade pour miner autre chose que la surface extérieure sur laquelle paraissent les fondemens du corps social et ceux de l'Eglise visible; la tendance religieuse opposée, celle de la vérité interne, resta intacte et put se développer sans contrainte aucune. En Angleterre aussi bien des institutions se trouvèrent de nouveau livrées à une indifférence qui toutefois n'était qu'apparente; car un instinct conservateur indestructible était là pour empêcher le mal de pénétrer au-delà d'une certaine limite.

« Mais en Allemagne il n'en fut pas ainsi: dans l'ordre métaphysique, comme dans l'ordre naturel, ce n'est point à la surface que la taupe se livre à son œuvre de destruction; elle ne paraît à la lumière qu'une seule fois l'année, et tout le reste du temps elle se creuse sa tanière toujours plus avant dans les profondeurs du sol. Depuis long-temps déjà cet esprit de ténèbres s'était attaqué à l'inexpugnable fort de toute science, de toute volonté et de toute activité humaine; d'importans succès avaient couronné ses efforts; et comme dans son enivrement il poussait toujours ses obscurs travaux, sans reculer devant aucune conséquence, devant aucune pensée, quelque funeste, quelque audacieuse, quelque sacrilége qu'elle fût, il était enfin arrivé à cet orgueil titanique qui, entassant montagnes sur montagnes, pour escalader les cieux, avait placé abîmes sur abîmes, dont les échos, en passant de l'un à l'autre, devaient finir par réduire à néant l'invocation du Très-Haut. Ce n'est pas depuis un jour ou deux que cet esprit a fixé sa demeure dans les provinces protestantes du nord; mais, sous des formes diverses, il s'y trouve depuis une suite de générations, quoique de nos jours seulement il soit parvenu au faîte de sa puissance. Quand il a paru récemment, il a trouvé émoussé et étouffé dans la société toute espèce d'instinct conservateur. Il ne s'est point borné à l'école seule: dans le domaine moral, dans tous les domaines moraux, politiques et autres, tous les génies du mensonge, toutes les négations ont salué sa présence avec d'unanimes acclamations. C'est à lui, en effet, qu'ils ont emprunté les formules de leur action, pour arriver par elles à la conscience distincte de la force aveugle qui les avait jusque là poussés. C'est dans la personne de ces auxiliaires qu'il a pris place dans toutes les chaires publiques, afin de centupler la graine mauvaise qu'il tenait à répandre sur le champ social; il s'est frayé, par eux, l'accès à autant de tribunes, d'où il présente aux peuples altérés la coupe empoisonnée au lieu de l'eau qui donne la vie éternelle. Dans le même temps que, par des manœuvres lentes, il s'emparait des organes du pouvoir, calculant déjà l'heure où il pourrait en être le maître absolu, il a su aussi attirer à lui la plus grande partie des moyens à l'aide desquels se communique la pensée humaine: à force de demander à grands cris le principe de la liberté intellectuelle, il est parvenu à exploiter à son aise le puissant mobile de la publicité. Mais ce qu'il réussit à obtenir pour lui-même, il ne voulait point l'accorder à son adversaire, et nous l'avons vu, dans ces derniers temps, cet esprit de mensonge, exiger avec une insolence sans nom que l'on imposât silence à tous ceux qui osaient encore rendre témoignage à la vérité. — A force de miner le sol, le même génie mauvais est enfin parvenu aux profondeurs où sont cachés les fondemens de l'Eglise, et à l'instant même il s'est mis à l'œuvre pour les ébranler et les détruire. Toutefois, je vous le demande, hommes du pouvoir, est-il un seul d'entre vous qui soit assez dépourvu de sens pour oser, avec la moindre réflexion, croire que la Providence livrera à la merci de quelques idéologues, suivis d'une poignée de satellites insolens et criailleurs, une œuvre que, depuis l'origine du monde, elle a préparée pendant des milliers d'années avec la plus tendre sollicitude; une œuvre que son amour a

introduite dans le monde et conservée ensuite pendant une série de dix-huit autres siècles? Notre moderne Faust ne s'est point rebuté : dans son aveuglement, il crut avoir été assez heureux de découvrir, dans un antre du Caucase, la mandragore issue du sang de Prométhée; pour se rendre maître du monstre, il a braqué sur lui son arme meurtrière. Le coup est parti et a terrassé la bête; mais la racine est restée immobile au lieu où elle se trouvait d'abord; car elle n'est point une racine magique, mais bien une racine qui porte en elle le salut de l'avenir. — Suivant une ancienne tradition, l'on montrait à Athènes, dans le temple de Jupiter-Sauveur, l'ouverture par laquelle s'étaient écoulées les eaux du déluge de Deucalion; c'est par la même ouverture du mystérieux abîme que s'élançaient plus tard les terribles Euménides quand elles avaient, soit à venger une grande offense, soit à punir un criminel livré à la justice sévère des immortels. Un phénomène tout semblable vient de s'offrir à nos regards : c'est des excavations même que l'esprit menteur avait pris à tâche de creuser que se sont élancées les flammes qui ont surpris et épouvanté les sages de ce monde au milieu des réjouissances par lesquelles ils célébraient le succès imaginaire de leurs travaux sacriléges; ces flammes les ont tellement éblouis, qu'ils errent dans les ténèbres, cherchant une issue qui leur échappe toujours. — Ne vous refusez donc pas à reconnaître enfin la gravité de l'époque, et à comprendre dans toute son étendue la mission que le ciel vous confie. Ce n'est point assurément un jeu d'enfant auquel vous êtes appelés; car il ne s'agit de rien moins pour vous que de votre existence ou de votre non-existence à l'avenir; et les problèmes qui réclament une solution rigoureuse, outre l'importance qu'ils ont par eux-mêmes, complètent encore une prédiction relative au sort futur des hommes impliqués dans les événemens du jour.

«Quel était, en effet, le but final auquel tendaient, à leur su ou à leur insu, les hommes dont nous venons de signaler l'action dans ces derniers temps? Ce but était-il autre que d'opérer, sous les dehors de cette prétendue réforme, une autre qui niât toutes les vérités positives qui avaient échappé au mouvement schismatique du seizième siècle? Au moment où l'on ferait sauter la mine, on espérait pouvoir enterrer l'ancienne Eglise sous les décombres fumans de la nouvelle. Il est loisible à chacun de se convaincre jusqu'à quel point ce déplorable projet avait déjà réussi, pourvu que l'œil soit encore intact et la raison sans nuages. Il ne fallait plus qu'une génération, et elle eût été consommée, l'œuvre qui tendait à bouleverser toutes les idées, toutes les notions du juste et de l'injuste, tous les principes et toutes les maximes sur lesquels repose l'ordre social; l'esprit de négation eût pu s'asseoir sur le trône qu'on lui avait préparé, et de là il nous aurait annoncé *que le Dieu de nos pères avait cessé de régner*. Mais un peu avant que cette sentence ait pu être proclamée, on a vu venir à la fraîcheur du soir, et au milieu du doux frémissement des feuillages, un génie plus puissant dont un seul regard a paralysé le bras des travailleurs. Désormais tout effort ultérieur serait inutile; les huttes des ouvriers sont démolies, leurs instrumens dispersés et les travailleurs renvoyés dans leurs foyers domestiques; car, pour cette fois, la construction d'un pandémonium est abandonnée, et l'antique fort des *Ases*, contre lequel n'ont rien pu les assauts des mauvais génies, continuera à subsister dans toute son intégrité et dans toute sa splendeur. Toutefois la lutte n'a point cessé complètement; car si le bien doit toujours triompher ici-bas, le mal non plus ne peut être anéanti, parce que ses racines se trouvent identifiées avec la chute originelle de l'humanité. Les ouvriers que la force des choses a congédiés pour le moment conservent donc l'espoir d'être rappelés un jour, et de reprendre alors l'ouvrage au même point où ils l'ont laissé. Quant à présent, le fil se trouve rompu; une trêve a été conclue, et ils sont réduits à chercher, dans l'intervalle, ailleurs, de quoi exercer leur funeste industrie.

«Après avoir jugé les sophistes de la moderne école, c'est au gouvernement prussien lui-même que la vérité doit maintenant adresser la parole, et ce sont

une forme nette et concise, mais en même temps respectueuse. Les amis de ce pouvoir n'ont jamais cessé, depuis une longue suite d'années, de nous vanter la sagesse de la Prusse, le point de vue élevé auquel elle s'est placée pour juger les hommes et les choses, la circonspection avec laquelle elle sait saisir partout et toujours ce qu'il y a de plus utile et de plus convenable, la vigueur enfin qu'elle déploie pour concentrer et maintenir tous ces divers élémens. Nous sommes loin de prétendre infirmer cet éloge dans ce qui est fondé : nous reconnaissons franchement toutes les améliorations durables que le pouvoir a introduites dans l'armée, dans l'organisation municipale, dans les écoles; car ce serait attenter à la propriété de la confédération allemande tout entière que de nous attaquer aux droits légitimes d'un de ses membres. Mais nous prétendons avec fondement que c'est aujourd'hui, ou jamais, que le gouvernement prussien peut et doit faire preuve de cette haute intelligence que nous vantent ses panégyristes; car, pour prétendre au don de la sagesse, il ne faut pas faire crier à son de trompe que l'on est sage, mais pratiquer en silence cette vertu, mais agir d'une manière conforme aux principes de la raison suprême. Si jusqu'ici le pouvoir s'est trouvé à la hauteur de l'époque, il lui sera facile d'arriver aussi à la hauteur nouvelle qui vient de surgir au milieu du siècle, pour de là contempler d'un regard ferme les nouveaux rapports, franchir les illusions dont aujourd'hui chacun se plaît à s'environner, et pénétrer au fondement même de la vérité. Or, ce fondement n'est autre que la vérité éternelle descendue du ciel sur la terre et se déroulant dans l'histoire de l'humanité. C'est cette vérité même, base et appui de toutes choses, qui se trouve en lutte avec le pouvoir; l'issue de cette lutte inégale, commencée par le pouvoir, ne saurait être un moment douteuse : l'assaillant succombera, parce que la vérité qu'il attaque se trouve placée en dehors de la sphère des forces humaines. Le gouvernement a voulu opposer au droit de l'Eglise son propre droit public; mais ce droit, dépouillé en grande partie par la réforme des principes surnaturels émanant de l'Eglise, repose presque exclusivement sur le principe naturel, qui porte toutes les marques d'une origine terrestre. Ce principe lui-même néanmoins émane de Dieu, et toujours l'Eglise a reconnu, comme il le mérite, le droit auquel il sert de base et d'appui. Mais, de même que la nature, œuvre, elle aussi, du Créateur, est destinée à se mettre en harmonie, dans l'homme, avec la partie supérieure et intellectuelle de son être, et non point à la dominer; de même, dans l'ordre moral, il était impossible que, un conflit s'élevant entre l'Etat et l'Eglise, cette dernière consentît à se mettre à la merci du principe physico-politique, et à lui reconnaître une autorité absolue sur la divine hiérarchie. L'Eglise ne pouvait traiter avec l'Etat qu'en vertu de conventions réciproques et de l'exécution franche et entière de tous les points stipulés. Or, le pouvoir n'a pas rempli cette condition première; et comme l'Eglise s'est refusée à lui reconnaître le droit de s'immiscer dans les choses religieuses, il a eu recours à la violence pour envahir le domaine spirituel. Si donc le pouvoir revient à résipiscence, il ne saurait être question d'une réconciliation qu'autant qu'une satisfaction proportionnée aura été donnée à la partie lésée, et qu'autant que le pouvoir usurpateur sera rentré dans ses limites légitimes.

« En se permettant contre l'Eglise leur tentative inique, nos hommes d'État de la Prusse ont commencé à calculer avec des grandeurs irréductibles, et pour résultat unique de cette imprudente opération, ils n'ont trouvé que des impossibilités. L'infini se trouve trop identifié avec les existences terrestres pour qu'il soit facile de s'en débarrasser, une fois qu'on s'y est engagé. Le spéculateur algébrique peut se permettre des recherches semblables; mais quant à l'homme d'État pratique, il les évite avec le plus grand soin. Si, par la nature de ses travaux, et sans le vouloir, il touche à ces questions, il comprend aussitôt ce que présage cette rencontre, et habilement il cherche à résumer son défectueux travail, pour écarter un élément hétérogène et nuisible. L'existence d'une impossibilité physique se reconnaît quand, dans

la série et l'enchaînement des puissances négatives, les exponens vont sans cesse en croissant, tandis que les exponens contraires, destinés à neutraliser les premiers, décroissent toujours : en pareil cas, il est facile de prévoir l'instant où il ne restera plus d'autre ressource possible que la retraite. De même, il y a impossibilité morale quand, par de funestes erremens, la puissance de la volonté humaine s'est mise en contradiction avec elle-même, et se trouve enfin au point qu'elle ne saurait franchir sans combattre, affaiblir et annihiler, avec le principe vital de cette négation, les principes de sa propre existence. Or, il est de toute impossibilité de conduire à fin une semblable entreprise, parce qu'il appartient aussi peu à une puissance créée d'anéantir son être qu'il lui appartient de se le donner. Mais tel a été précisément le cas dès la première tentative faite par le pouvoir : il a commencé par soulever contre lui l'ordre moral; à mesure que le mouvement des masses a gagné en intensité et en étendue, la réaction de l'autorité agressive s'est concentrée davantage en elle-même; et plus ses forces ont diminué, plus les yeux clairvoyans ont découvert la fatale opposition intérieure qui avait caractérisé tout d'abord ses jugemens et ses actes. Puisse le pouvoir en Prusse faire de cette découverte l'objet d'une réflexion sérieuse et se décider à revenir sur ses pas, pendant qu'il en est temps encore, grâce à l'état stationnaire dans lequel il est resté si long-temps!

« On objecte que, pour être conséquent, une pareille concession est impossible, et que l'honneur commande de demeurer inébranlable dans le parti qu'on a pris. Un tel langage se comprend quand on se trouve placé sur le terrain de la justice et du bon droit; alors on doit, sans crainte aucune, poursuivre la ligne dans laquelle on est entré. Mais cela n'existe qu'autant que l'on reconnaît avec une scrupuleuse attention le droit plein et entier de ses semblables; alors seulement on peut revendiquer pour soi-même justice parfaite et se refuser à toute espèce de concessions que d'autres pourraient vouloir extorquer de nous à notre désavantage. C'est en agissant de la sorte que l'on est véritablement conséquent et logique. Il serait à souhaiter que l'on eût toujours fait paraître, dans les affaires publiques, la même énergie; alors on n'eût point provoqué des prétentions iniques et inadmissibles, en se refusant à des demandes légitimes et justes, comme cela s'est vu tant de fois de nos jours; alors aussi on n'aurait point, par une lâche pusillanimité, livré aux factions conjurées des rebelles des prérogatives qui sont inaltérables de leur nature. Quiconque est dans son bon droit se trouve soutenu par l'ensemble des droits de l'humanité; car tous ces droits étant les affirmations nécessaires les uns des autres, le droit individuel se corrobore de cette justice universelle et du sentiment intime que chaque homme en porte gravé dans son cœur; il marchera donc d'un pas sûr; ses actions d'aujourd'hui ne seront pas en contradiction avec les actions de la veille, et elles ne seront point détruites par celles du lendemain. Au contraire, l'injustice est en lutte avec tous les droits, dont par sa nature même elle est l'épouvante et l'ennemie : comme, de plus, elle ne trouve aucun appui véritable dans tout ce qui lui est homogène, en raison de la négation même qui est inhérente à tout acte injuste, et que, en outre, elle est assaillie de toutes parts par l'instinct moral de chaque membre de la société, l'injustice, ainsi isolée, va en s'affaiblissant toujours. Ce n'est donc pas faire preuve de force et de caractère que de s'obstiner à rester sur un terrain aussi mouvant; c'est plutôt la marque d'un esprit faible qui, devenu sourd aux conseils de la raison, se concentre en lui-même pour détourner une catastrophe inévitable qui l'assaillit et le fait périr.

« Mais, dit-on encore, le principe de l'indépendance de la raison et celui du progrès, ces deux principes sur le maintien et le développement desquels reposent l'existence et la prospérité de l'État, comment pourraient-ils rester intacts avec un pareil système de concessions? Tout état composé comme la Prusse n'a point un principe un et invariable, il en a plusieurs, précisément parce qu'il est un amalgame d'élémens divers : s'il prétendait à un principe unique et ab-

sein, il lui faudrait revenir à ses anciennes limites territoriales et s'y renfermer; alors il trouverait ce principe voulu dans l'ancienne constitution du corps germanique à laquelle il serait subordonné. Or, à cette unité primitive sont venues, dans le cours des siècles, s'agglomérer plusieurs autres fractions territoriales; dès que la masse s'est sentie assez forte, elle a brisé le lien qui l'enchaînait à l'empire. De semblables agglomérations ont également eu lieu à une époque plus récente: aux élémens antérieurs s'est joint l'élément catholique, lequel s'est réuni aux fractions homogènes qu'il a rencontrées éparses dans les anciennes possessions de la maison de Brandebourg; cette puissance numérique, représentant près de la moitié de la population totale du royaume, est donc fondée en droit à revendiquer la parité légale des bénéfices politiques, et ce serait violer le bon ordre commun que de refuser aux enfans de l'Église des prérogatives que leur assurent les lois divines et humaines. La justice exige donc un accommodement équitable entre l'élément ancien et le nouveau, une réciprocité parfaite en tout ce qui se trouve en dehors de la conscience.

« Dans un tel état de choses, il ne sert de rien de recourir aux palliatifs, aux demi-mesures, aux sophismes, aux concessions faites à contre-cœur et avec des restrictions. Les mesures énergiques elles-mêmes n'amèneraient aucun résultat satisfaisant; et toutes les tentatives de ce genre faites jusqu'ici se sont montrées insuffisantes avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution; c'est la raison pour laquelle le mouvement a pénétré si avant et pénétrera chaque jour davantage dans la plaie qui ronge notre époque. L'histoire demande un champ libre pour les événemens qui se préparent; elle ne souffre pas que la dislocation sociale, qui nous défigure et paralyse toutes nos forces, demeure dans son ancien et funeste état, lequel rend toute guérison impossible. Nous souffrons donc une violence salutaire: la main habile du médecin ne se laisse point arrêter par les cris aigus que la douleur arrache au patient; elle poursuit avec calme son œuvre bienfaisante; par une opération savamment combinée, mais douloureuse, elle remet à sa place la membrane disloquée, pour laisser ensuite à la vigueur de l'organisme le soin d'achever une guérison que l'art a préparée. La raison et l'histoire ont montré cette marche de la nature comme celle qui devait être suivie dans le cas présent; mais, dans leur aveuglement et dans leur folie, les hommes du pouvoir l'ont volontairement méconnue, et se sont flattés qu'à la fin ils feraient triompher néanmoins la maxime contraire. Cette illusion n'existe plus; les plus opiniâtres adversaires de la vérité et de la justice sont indécis et douteux, et de plus en plus l'on commence à se convaincre qu'il est impossible d'aller plus avant dans la voie présente, et que, pour obtenir une paix durable et sincère, il faudra que le pouvoir fasse plus que de consentir simplement à revenir sur ses pas.

Mais quel est le moyen dont la mise à exécution conséquente et loyale apaisera la discorde et ramènera la lutte acharnée des esprits dans les bornes d'un antagonisme salutaire? Ce ne pourra être assurément que le contraire de ce qui a provoqué jusqu'ici la violente exaspération des partis. Pour cela il suffira de reconnaître une vérité confirmée par Dieu et par les sages de tous les siècles, savoir: l'Église est la thèse posée par Dieu; la réforme, au contraire, est l'antithèse permise, tolérée par lui, commencée à une époque où, par suite de la faiblesse de la nature humaine, l'antagonisme interieur et vivant s'est transformé en une maladie dont la source est au dehors et durera aussi long-temps qu'il plaira à la suprême sagesse. Cette thèse repose sur le même fondement sur lequel, dans l'ordre politique, repose la suivante: L'autorité, sous toutes ses formes, est l'affirmation fondée dans la nature même et sanctionnée par Dieu; l'élément démocratique, au contraire, tel qu'il se manifeste au dehors comme opposition dans les institutions des temps modernes, forme la négation. L'antagonisme machinal qui se trouve maintenant entre ces deux extrêmes n'est autre chose que l'antagonisme vital des temps antérieurs, lequel, se trouvant rejeté dans le monde extérieur et y

ayant pris racine, se manifeste ainsi comme lutte des partis. Cette lutte a conduit au bouleversement de l'ordre naturel, au mépris et de Dieu et de l'histoire; les perturbateurs ont cru pouvoir élever la négation à une puissance affirmative; mais les conséquences pratiques déduites rigoureusement de ce système ont eu pour seul résultat les désordres des derniers temps. Dans ce bouleversement, on a eu la folle pensée que l'absolu, l'éternel, ne peut être compris que dans une perpétuelle mobilité et dans des transformations successives. Dans cette hypothèse, toute existence immobile, toujours identique avec elle-même, n'est qu'une barrière inerte placée aux derrières limites du néant, pour servir de point de départ à l'intelligence; cette barrière est brisée aussitôt que le branle est donné. Du moment où l'on a considéré l'Eglise comme une masse purement inerte et morte, que le protestantisme avait mission d'absorber en lui-même, de ce moment la démocratie, par une conséquence toute naturelle, s'est crue en droit de ne voir à son tour dans l'autorité, et surtout dans l'autorité monarchique, qu'une limite inerte semblable à la pierre enveloppée de langes que la déesse Cybèle présenta jadis à la voracité de Saturne. Donc, tandis que les rois et les princes admettaient la théorie de la suprématie de l'État sur l'Eglise, les masses soumises à leur sceptre ont adopté la croyance de la souveraineté du peuple, et ont commencé, dans un grand nombre de royaumes, à faire de ce principe une application pratique. Depuis, la roue à laquelle se trouvent enchaînés les peuples et les rois a commencé à tourner sur elle-même; dans le mouvement rapide qui entraîne les uns et les autres, ils essaient par d'incroyables efforts d'atteindre au bonheur, qui sans cesse fuit devant eux. Comme chaque rotation nouvelle commence là où une autre finit, ce mouvement impétueux change de forme avec une effrayante célérité; la force centrifuge croît en raison de la vitesse, et le tourbillon augmente dans la même progression et provoque une rotation de plus en plus accélérée. C'est là ce que les hommes du jour appellent leur principe de progrès; ce principe qu'ils ne veulent pas abandonner, dût périr plutôt l'univers entier. Les gouvernemens aussi se trouvent entraînés dans le tourbillon; de défenseurs de l'Eglise qu'ils devraient être tous, ils en sont devenus plus ou moins les oppresseurs et les tyrans : en revanche, des révolutions ont éclaté, pour enchaîner à leur tour tous les puissans de la terre, et faire peser sur eux un dur esclavage.

« Comment donc sera-t-il possible de remédier à ces maux, de soulager ces misères? Serait-ce en entamant avec Rome de nouvelles négociations? Mais, avec les maximes que l'on a fait valoir jusqu'ici, de semblables négociations n'amèneront aucun résultat. Serait-ce en préparant de nouvelles lois pénales, telles qu'il en a manqué jusqu'ici dans le code prussien? Mais ces lois, en tant qu'elles toucheraient aux prérogatives ecclésiastiques, ne seraient nullement obligatoires pour les catholiques aussi long-temps qu'elles seraient portées sans le concours et la sanction de l'Eglise. Voudrait-on recourir à des mesures de police, employer la force des baïonnettes? Mais une semblable tentative changerait l'indignation des peuples en une haine implacable, et finirait par amener une guerre de religion. Quel est, dans un temps comme le nôtre, où tous les états ne semblent plus former qu'une agglomération de parties incohérentes, quel est l'homme assez insensé pour concevoir la seule pensée de renverser la dernière colonne sur laquelle repose encore avec quelque sûreté tout l'édifice, et de s'ensevelir ainsi lui-même sous les ruines? Une telle conduite, et en général tout moyen purement extérieur, loin d'apporter aucun remède, ne ferait qu'empirer le mal et hâter la catastrophe. Il n'y a que Dieu qui puisse venir en aide, en ranimant les instincts conservateurs qui germent silencieusement dans le cœur humain, et en redonnant une vigueur nouvelle au principe de l'unité, dont l'action toujours vivante est seule en état de calmer les esprits et de les soumettre à une discipline réglée, sans porter atteinte à la liberté morale. Mais cette assistance d'en haut veut être méritée; elle ne s'extorque point par une insolente audace; ce n'est point en attaquant et en minant

sans cesse la grande œuvre de la rédemption établie par Dieu sur la terre que le pouvoir peut espérer du Très-Haut un regard propice : la condition indispensable pour mériter les faveurs du ciel, c'est de reconnaître franchement la source du mal, et de faire de cette intuition une application réfléchie, prudente et loyale ; à ce prix seulement le calme pourra renaître sur cette mer de plus en plus orageuse ; la paix pourra être rendue à une société déchirée par la discorde.

« Que tous ceux à qui il appartient de prononcer sur la lutte engagée entre l'Eglise et l'Etat pèsent donc mûrement chacune de leurs démarches et chacune de leurs paroles. Il est encore au pouvoir de l'homme de se décider, avec une liberté pleine et entière, pour la cause bonne et juste, et cette adhésion spontanée lui sera imputée à mérite et comptée pour son salut dans la balance de l'Eternel.

« Mais les temps ne sont pas éloignés où cette vertu deviendra une nécessité, où il ne s'agira plus d'une détermination libre et volontaire; la volonté, quelque forte qu'on la suppose, sera enchaînée et poussée irrésistiblement à faire ce qu'elle ne voudra pas. Bien loin de lui être compté comme mérite, tout ce que l'homme, soumis à cette invincible fatalité, produira d'actes involontaires, ne fera, au contraire, que hâter sa ruine, sans que nul repentir tardif puisse effacer la faute commise. Nous avons déjà fait de semblables expériences, dont le souvenir, gravé dans nos âmes en caractères de feu, devrait, après un aussi court intervalle, faire paraître superflue toute nouvelle leçon. Ou bien croit-on pouvoir jouer avec la présente époque et risquer toute sa fortune contre un gain douteux, ou, pour mieux dire, contre une perte certaine? L'ordre social, en Europe, repose-t-il sur des bases tellement solides, que l'on puisse sans danger tenter de nouveau une expérience qui déjà cent fois a manqué? Ou bien encore, les esprits sont-ils tellement tranquilles et dévoués, que l'on puisse avec témérité mettre tout à leur discrétion ? Il suffit d'un choc léger imprimé aux masses de neiges suspendues aux flancs des Paropamisades ou du Caucase, pour former à l'instant une avalanche sous laquelle ira s'engloutir tout l'édifice élevé avec tant de peine et tant d'art. Une émeute à Paris, à Londres, ou même dans une cité de moindre importance, pourrait avoir un résultat tout-à-fait semblable. Ils sont encore isolés et renfermés dans les limites de chaque pays les élémens destructeurs qui fermentent dans l'Irlande, qui s'élaborent en Belgique, qui tendent à se rapprocher en France, qui, dans la presqu'île ibérique, se développent au milieu du carnage et des incendies ; qui, en Italie, se préparent dans l'ombre ; en Pologne, couvent sous la cendre, et en Allemagne se propagent de province en province avec une effrayante rapidité. Grâce à cet isolement, il y a donc toujours encore espoir de maintenir le calme, pourvu que l'on sache s'y prendre d'une manière prudente et équitable. Quel est donc le mortel assez aveugle, assez stupide et assez audacieux qui, par des mesures acerbes, par un système persécuteur, par le refoulement violent des affections issues de ce qu'il y a de plus intime dans la vie humaine, voudrait donner aux masses exaltées le signal du ralliement et produire ainsi un soulèvement universel, qui, appelant à son secours les fermens politiques, opposerait au pouvoir, devenu intolérable, une force numérique tellement imposante, qu'elle réduirait en poussière tout ce qu'on pourrait lui opposer? Admettons même ce qui est impossible : admettons que le pouvoir ait réussi à triompher de la multitude rebelle; un pareil succès serait le coup de mort pour lui et pour l'Europe entière. Car c'est la vertu secrète de la nature qui, réservant pour le cas extrême le plus puissant de ses remèdes, a amené cette crise terrible sans laquelle l'Europe, anéantie dans sa corruption, dans sa pourriture morale, serait devenue un objet d'horreur pour Dieu et pour les hommes. C'est dans les conseils impénétrables de Jéhovah que sont provoquées et résolues de semblables crises, et il n'appartient pas à la raison des mortels, quelque sages qu'ils se croient, de les repousser quand elles arrivent, ou de les entraver par une tactique quelconque.

« Si donc l'on veut franchement la paix, à laquelle on a déjà fait de si nombreux sacrifices, et par elle tous les avantages que l'on s'est créés et que depuis l'on a conservés seulement avec peine, alors il faut admettre sans détour et sans réserve, pour en faire la règle de toutes ses actions, l'incontestable vérité qui suit : l'Eglise, cette institution de tous les siècles et de tous les pays, a repris sa place sans que sa puissance soit en rien diminuée; les cœurs qui, pendant un certain temps, s'étaient fermés à son action bienfaisante, se sont derechef ouverts à elle, et elle y est rentrée en triomphe; elle avance toujours, elle pénètre de plus en plus dans les profondeurs de l'être humain, et sa puissance augmente à chaque pas qu'elle fait. Prétendre arrêter sa marche par de mesquines mesures, par des tentatives de police ou par la force des armes, c'est là un vain et ridicule effort; car une partie de ceux qui essaient de l'arrêter dans sa course, frappés de la majesté de son regard, s'inclinent respectueusement devant elle, et finissent par se joindre au cortége triomphal et à mêler leurs acclamations joyeuses aux acclamations universelles. Il importe donc au pouvoir de ne pas s'épuiser en inutiles efforts contre les immuables volontés du Très-Haut, et de conclure, en temps opportun, un accommodement avec cette toute-puissante maîtresse des cœurs des peuples restés fidèles à la vérité, et, pour cela, de ne point lui refuser ce qu'elle demande en raison du droit divin, qui est inhérent en elle. Or, ce que l'Eglise demande, c'est qu'on la respecte comme la véritable et divine affirmation, base absolue de toutes les autres affirmations possibles, sans laquelle une négation ne saurait même être conçue par la pensée, bien moins encore se réaliser et prendre consistance.

« Du moment où cette vérité sera reconnue et admise, la lutte des esprits pourra subsister à côté d'elle; il ne sera apporté aucun obstacle aux libres investigations de la raison humaine, non plus qu'aux profondeurs de ses richesses intellectuelles; car la vérité ne redoute aucun examen. Mais il ne peut y avoir rien de commun entre cette lutte, telle que nous venons de la caractériser, et la lutte que l'enfer continue sans relâche contre l'Eglise. L'examen qu'elle admet ne saurait avoir lieu avec les prémisses d'une négation satanique, laquelle est frappée de nullité; soit qu'elle se pose comme affirmation ou comme négation, et termine toujours par l'athéisme et le désespoir. C'est plutôt sur le fondement de l'amour inné du vrai que le Créateur lui-même a placé dans le cœur de l'homme; c'est en poussant ces recherches avec loyauté et conscience qu'il faut contempler, approfondir et examiner les vérités acquises par une voie différente; il faut qu'entre l'esprit investigateur, la vérité philosophique et la vérité religieuse il y ait un échange réciproque, un examen calme et impartial, afin de voir s'il est possible d'arriver à une concordance entre les deux principes opposés. Quant aux sacriléges attaques que l'on s'est permises depuis si long-temps contre l'Eglise; quant aux invectives, aux insultes et aux calomnies auxquelles elle est en butte, il faut qu'elles cessent parmi nous; car elles ne sauraient être tolérées davantage si nous voulons demeurer en paix les uns auprès des autres.

« Une autre conséquence de ce principe, c'est qu'il faut reconnaître dans l'Eglise une puissance spirituelle, non pas seulement pour la forme, mais en vérité, mais en réalité et de la manière dont elle a le droit et l'obligation de l'exiger : bien loin d'oser la léser dans ses prérogatives et dans ses dignités, il faut qu'on les garantisse et les défende même au besoin. Sans nous appesantir sur des motifs tirés d'un ordre plus élevé, la prudence la plus ordinaire commandait déjà de suivre la ligne que nous venons d'indiquer; car la puissance religieuse est la première née dans les familles souveraines. Quel est, parmi tous les grands de la terre, celui qui peut se vanter d'avoir reçu un mandat pareil au sien? Quel est celui qui a jeté dans le cœur des peuples des racines aussi profondes qu'elle? Et si des titres semblables doivent n'avoir aucune valeur, quel est l'homme qui fera encore le moindre cas de ces autres titres qui, comparés au sien, datent seulement d'hier ou d'aujourd'hui; de ces prérogatives que l'on

consent à reconnaître par l'unique raison qu'elles existent, mais qui aussi pourraient être d'une nature toute différente, sans que la condition sociale en pâtît le moins du monde? Aussi long-temps que le protestantisme a formé un tout concentré en lui-même, en opposition ouverte avec les populations catholiques, réunies elles-mêmes en un corps séparé, les rapports entre l'Eglise et la réforme se trouvaient très minimes, ou même tout-à-fait nuls; elle pouvait rester indifférente au rang et à la valeur qu'on lui assignait dans le camp de ses adversaires; elle pouvait ne pas s'inquiéter du parti que l'on prendrait désormais d'entretenir et d'étendre les absurdes préjugés que la réforme a fait naître en masse contre elle, ou de ne pas insulter plus long-temps au sens commun, et de laisser tomber toutes ces absurdes et iniques accusations. Mais depuis que l'on a bien voulu faire entrer sous sa domination des provinces catholiques tout entières et des millions de sujets professant les croyances romaines, depuis que ces populations nouvelles se sont agrégées aux anciennes sous la condition expresse d'une liberté religieuse pleine et entière, depuis ce moment les circonstances se sont entièrement modifiées; car alors l'Eglise, pénétrant dans ces Etats avec une partie notable de son organisation hiérarchique, est tenue de revendiquer la plénitude de ses droits, et tous ses enfans feront d'unanimes efforts pour les lui assurer, et les défendre au besoin. Si le pouvoir ne fait que proclamer dédaigneusement l'Eglise une puissance déchue, les fidèles se rallieront plus intimement autour d'elle, et, par la force que lui donnera cette même union, ils feront tourner à la confusion de ses ennemis les insultes dont elle a été l'objet. Si même les hommes qui sont assis dans la nuit et les ténèbres de la mort continuent néanmoins à décrier l'Eglise comme la source de l'ignorance et de l'obscurantisme, ces ignobles reproches ne serviront aux peuples qu'à se pénétrer de plus en plus de la lumière ineffable dont elle est la dépositaire et la dispensatrice; si le pouvoir néglige de réprimer lui-même les mille et une calomnies que lance chaque jour contre elle, contre ses prêtres, contre ses saintes institutions, une littérature dépravée et obscène, les populations catholiques sauront bien, sans aucun secours étranger, tracer une ligne de séparation complète entre elles et ces émanations fétides d'un parti insolent et haineux. Or, un pareil résultat aliénerait de plus en plus les esprits au pouvoir, et il est difficile de comprendre comment, de nos jours, il serait possible de se maintenir au milieu d'un mécontentement toujours croissant. Que les hommes d'Etat prennent donc le seul parti qui leur reste, le seul parti qui pourra les préserver d'une ruine certaine. De même qu'il ne vient pas en idée aux souverains de l'Autriche de jeter dans un même moule gouvernemental les provinces allemandes, slavonnes, hongroises et italiennes, qui forment l'ensemble de la monarchie, quelque commode que fût pour eux un pareil système; de même aussi, dans un royaume composé de peuples ayant des croyances diverses, il ne faut pas prétendre faire peser sur les catholiques la loi étroite des protestans; il faut, en outre, renoncer au fol espoir d'arriver par ce moyen à briser le lien qui unit les premiers au centre de la catholicité. Par ce qui s'est passé dans les provinces rhénanes et westphaliennes, on a pu se convaincre du peu de solidité d'une semblable espérance; le torrent révolutionnaire a envahi ces provinces, puis elles ont été soumises pendant près d'un quart de siècle à la domination absolue d'un chef protestant. Eh bien! que l'on voie maintenant comment le catholicisme s'y est relevé fier et courageux; tout ce qu'on lui avait extorqué petit à petit, dans un seul jour elles l'ont reconquis avec usure.

« Non seulement le pouvoir devra respecter d'une manière inviolable la dignité de l'Église; mais, fidèle au principe posé, il évitera de plus de porter la plus légère atteinte aux choses qui sont indispensables à son maintien. Or, l'Église est basée sur l'universalité; car elle est la communion catholique, c'est-à-dire la communion universelle; toutes ses parties viennent s'unir d'une manière merveilleuse et intime au centre, et de là résulte que, dans sa plus grande péri-

phésie, elle est partout la même sur tous les points du globe. Donc tout ce qui peut briser cette unité, tout ce qui tend à interrompre cette ubiquité du centre dans chacun des points du cercle, porte en soi un caractère d'hostilité contre les propriétés essentielles et constitutives de l'Église, et est une violation flagrante de la trève de Dieu, qu'on a consentie et solennellement jurée. Du moment où l'on veut le développement libre du principe vital de l'Église, il n'est donc point permis d'apporter la plus légère entrave aux communications réciproques entre le chef et les membres. Or, comme l'Église a droit de prétendre à cette liberté de communication, elle a conséquemment aussi l'obligation de repousser tout ce qui serait de nature à porter atteinte à cette prérogative. Les gouvernemens ont bien aussi le droit de prendre connaissance de cette communication, soit pour la favoriser, soit pour prévenir des démarches fausses, soit enfin pour écarter des dangers, et il est juste que l'autorité religieuse elle-même lui fasse connaître la marche des négociations en les lui communiquant; mais ce droit de l'État ne saurait excéder les bornes de la justice, au point qu'il se fasse lui-même l'organe exclusif de ce rapport entre le chef spirituel et les membres de la communauté catholique, de telle sorte que, les communications se faisant par l'intermédiaire unique du gouvernement, sont déterminées par lui; de telle sorte encore qu'il dépendrait uniquement du bon plaisir de l'État s'il doit se faire une communication quelconque, ou si toute espèce de relation doit être suspendue. Un pareil état de choses ne manquera pas d'avoir lieu dans un pays où, au détriment des populations catholiques et à la honte de l'Église, l'on repousse les représentans du Saint-Siége, tout en se trouvant obligé d'entretenir avec lui des relations diplomatiques; où l'on s'arroge le droit de prendre connaissance des affaires spirituelles, tout en rendant impossible au chef de l'Église de connaître par lui-même des intérêts d'une partie du troupeau confié à sa sollicitude; où enfin une Église particulière se trouve tout à la fois exposée aux plus imminens dangers et privée de tout appui du pasteur suprême auquel on l'empêche de recourir. Une semblable pratique n'a pu prendre naissance qu'à une époque de complet oubli de la justice et du bon droit, et elle ne saurait trouver la plus légère excuse ailleurs que de la part des plus absurdes et des plus injustes préjugés. Mais aujourd'hui tous les imprescriptibles droits exigent impérieusement leur reconnaissance et leur réintégration; les préjugés tombent par le dégoût qu'ils inspirent; et il est donc impossible que l'on continue à se traîner dans une ornière devenue impraticable désormais.

« Une autre condition indispensable au maintien de l'indépendance de l'Église, c'est qu'avant tout on abandonne à celle-ci le soin d'instruire et de former les futurs ministres du sanctuaire. Ce n'est pas sans raison que les plus acharnés et les plus dangereux d'entre ses adversaires ont toujours insisté sur ce point avec un soin tout spécial : tous les instincts catholiques trouvent dans cette seule circonstance un impérieux motif de faire comprendre aux membres de l'Église qu'eux aussi doivent tout mettre en œuvre pour se maintenir dans la possession de ce droit, à l'exercice duquel se trouve lié tout l'avenir de la religion. Aussi les mêmes adversaires que nous venons de signaler ont-ils accueilli avec un déplaisir profond l'imprudente manœuvre tentée par le pouvoir, parce que le tumulte occasionné par elle a été le premier signal du réveil des nations qui jusqu'alors ne soupçonnaient aucun danger; de même les froids et systématiques partisans de la révolution virent avec peine l'explosion intempestive et irréfléchie que tentèrent, il y a huit ans, de jeunes fanatiques, à la suite du bouleversement politique opéré en France. Si ces insensés nous avaient laissé agir, disaient alors les hommes de l'anarchie calculée, avant qu'une génération se fût écoulée, nous aurions, par des moyens doux et inaperçus, sans bruit et sans tumulte, sans peine et sans effort, réussi à circonvenir de telle sorte l'ancien ordre de choses, à entraver tellement tous ses mouvemens, qu'il se serait retiré de lui-même, et sans opposer la moindre résistance, pour nous abandonner le terrain. Dans les affaires de l'Église, ce sont encore les

mêmes hommes qui conjurent les agitateurs de se tenir en repos. Laissez-nous plutôt, disent-ils, prendre les devans et poursuivre la voie dans laquelle nous sommes entrés; quant à vous autres, ayez soin seulement que l'instruction et l'éducation du jeune clergé catholique restent toujours confiées à nos écoles, à nos universités protestantes mixtes ou non mixtes, et nous vous garantissons que d'ici à trente années il ne sera plus en aucune manière question de l'existence d'une Église catholique indépendante qui puisse se mettre en opposition avec le protestantisme. Nous avons un moyen infaillible sur lequel nous nous appuierons pour repousser toute réclamation contraire que pourrait se permettre l'Église : c'est d'abord l'obligation imposée à l'État de porter sa sollicitude sur le développement intellectuel d'une classe d'hommes appelés à exercer plus tard une grande influence sur une partie de ses sujets; c'est, en second lieu, le droit qu'il a d'user de tout son pouvoir afin d'empêcher que l'on ne forme des zélateurs fanatiques d'une croyance et d'une communion non seulement étrangères, mais même opposées à sa propre croyance. Ce premier avantage une fois obtenu, laissez-nous toujours agir; nous saurons mêler une si grande quantité d'ivraie au bon grain que l'ancienne Eglise répand sur son champ, que quand elle viendra dans la saison des fleurs contempler ses verdoyantes campagnes, elle sera tout étonnée de la diversité des couleurs qui s'offriront à ses regards; au temps de la récolte, ses moissonneurs ne lui porteront dans ses greniers que des gerbes vides et stériles. Déjà nous commençons à recueillir le fruit des efforts tentés jusqu'ici : nous avons semé la discorde entre les prêtres de l'Eglise, et déjà nous avons pour auxiliaires ceux d'entre eux qui ont goûté le breuvage que nous avons eu soin de leur offrir. Quoique, à la vérité, un grand nombre ait fait défection depuis, néanmoins les chefs nous sont restés fidèles, et tiennent fièrement tête à leur pasteur suprême. Quant aux autres, les mauvais prêtres nous sont acquis de droit; les tièdes, les peureux, les égoïstes et les pervers ne tiendront pas contre nous à la longue, et s'ils faisaient mine de nous résister, nous savons les moyens de les rendre inoffensifs ou de les gagner à notre cause : le gouvernement n'aura qu'à retenir en prison le plus ardent et le plus opiniâtre des prélats catholiques; déjà il est sûr des membres de son chapitre. Le second des siéges épiscopaux est vacant depuis quelques années; le cours ordinaire des choses fera de même vaquer bientôt ceux qui sont encore occupés. Alors tout le parti se trouvant sans chef et sans guides, il sera facile d'écarter, sous de spécieux prétextes, les traînards subalternes d'une époque qui ne sera plus, ou les fanatiques qui pourraient avoir échappé à notre vigilance, et de ramener ensuite les masses aveugles sous l'autorité de la raison. Nous saurons, avant tout, les dégoûter du célibat; et chacun comprend quelles seront les suites d'un semblable dégoût. Du moment où le pasteur sera frappé, le troupeau se dispersera de lui-même.

« Ces discours, que les adeptes du moderne rationalisme ne se bornent plus seulement à tenir dans leurs conventicules secrets, mais qu'ils font entendre tout haut, ces discours montrent à l'Eglise les écueils qu'elle doit éviter, les dangers qu'elle doit prévenir, les points sur lesquels elle doit insister avec énergie et avec constance; à moins de vouloir leur propre ruine par une coupable alliance avec les fauteurs du mal, les gouvernemens eux-mêmes ne pourront et ne voudront donc pas empêcher l'Eglise de prendre toutes les mesures de sûreté que lui commandent les périls extrêmes auxquels elle se voit exposée par les ruses de ses ennemis. A toutes les époques de l'histoire, le clergé français a montré, en ce point, plus de prévoyance que le clergé allemand; car il a su maintenir en nombre suffisant des institutions essentiellement ecclésiastiques et mises à l'abri de toutes les influences funestes du dehors; tandis que, en Allemagne, la plupart de ces mêmes institutions, abandonnées jadis par ceux-là précisément qui auraient dû les défendre, rencontrent aujourd'hui dans le mauvais vouloir de l'autorité temporelle les plus grands obstacles à leur restauration. Tôt ou tard, dans les pays soumis à une do-

mination protestante, l'Eglise sera contrainte de suivre l'exemple que le clergé belge lui a donné, en créant, dans le moment opportun, l'université de Louvain ; comme chez ses voisins, elle verra ses enfans fidèles lui accorder tous les secours et tout l'appui dont elle aura besoin.

« Enfin, l'Eglise ne saurait pas moins renoncer au droit d'établir des couvens et des communautés religieuses là où elle le juge nécessaire ou utile ; et il n'appartient en aucune manière aux gouvernemens protestans de lui contester cette prérogative : car la loi d'association, c'est le principe de toute existence vivante, la condition rigoureuse pour que la vie puisse se manifester au dehors. Tout organisme qui se trouve arrêté dans sa vertu agrégative s'affaiblit et périt à la longue. Le droit d'association, dans tous les cas nécessaires et utiles, étant donc une condition vitale de toute société, et conséquemment aussi de la société religieuse, il s'ensuit que, du moment où l'on reconnaît et garantit à l'Eglise son existence légale, il faut de même reconnaître toutes les institutions indispensables à son maintien, et ne rien faire qui puisse attenter à la source de sa vie. De nos jours, l'Eglise se trouve presque partout gênée et réduite au plus strict nécessaire. Un pareil état de choses préserve, il est vrai, des dangers de l'opulence et du luxe ; mais, d'un autre côté, il a le malheur d'amener l'indigence et la misère, pour peu que les circonstances soient désastreuses. Or, le dénuement exerce toujours une influence funeste dans les régions intellectuelles supérieures, parce que là toute espèce d'illustration demande une base un peu large dont elle émane, et sur laquelle elle puisse être soutenue. C'est pourquoi, à mesure que le sentiment religieux se développera dans les peuples, il deviendra de plus en plus urgent dans l'Eglise d'étendre cette base par de nouveaux organes vitaux, que l'on aura soin de faire naître de son propre sein, afin d'avoir un plus grand nombre de moyens de satisfaire les exigences croissantes de l'époque. Toutefois, nos paroles n'ont point pour but de justifier un développement excessif des institutions ecclésiastiques, développement qui trouve en lui-même sa réprobation ; nous sollicitons encore moins des institutions qui, se trouvant dépourvues de leur esprit primordial, ne font plus que végéter misérablement, telles qu'il en existe encore çà et là : de pareilles institutions ne seraient d'aucun secours pour l'avenir et le salut de l'Eglise. Ce qu'elle exige, ce sont des institutions vivantes, et par là même capables de rendre les services voulus par les besoins de l'époque ; nécessité réellement existante, vocation vraie et sincère : telles sont les conditions qui doivent déterminer la création de semblables instituts ; et l'Etat a le droit incontestable de prendre connaissance sommaire de l'appréciation des motifs qui peuvent provoquer leur rétablissement.

« Nous venons d'énumérer les droits et les prérogatives que l'Eglise, suivant nous, peut en toute justice revendiquer des gouvernemens schismatiques dans le nouvel ordre de choses ; car ils ne sont que les conséquences rigoureuses d'un principe que l'on ne saurait lui contester. Néanmoins, il s'écoulera un certain intervalle avant que ces prérogatives soient rendues à l'Eglise, quelque justes et quelque incontestables qu'elles soient ; car il existe trop d'absurdes préjugés, devenus presque indestructibles ; la perversion de toutes les idées justes, les abus de tout genre, ont tellement refoulé le bon droit et les salutaires coutumes, qu'ils ont fini par en faire perdre le souvenir, et sont devenus eux-mêmes, pour les hommes, comme une seconde nature. Il n'y a donc d'autre moyen, pour rétablir les anciens rapports d'ordre, que celui d'une guérison lente et sagement calculée, pourvu toutefois qu'une plus longue obstination des gouvernemens ne provoque des malheurs qui amènent une crise violente. Il ne faut donc pas encore perdre l'espoir que le gouvernement prussien, comprenant enfin tout ce qu'il y a de glorieux à résoudre la difficulté par une voie d'accommodement, se convainquant de l'impossibilité d'y réussir par un autre moyen quelconque, reconnaissant que si lui-même ne prenait à tâche de rétablir le bon droit, la chose se ferait néanmoins, mais en dehors de son concours et à ses dépens,

envisagera le problème inévitable sous son véritable point de vue, et le résoudra d'une manière pleine et entière. Quoique ce gouvernement n'ait su ni donner aux esprits une satisfaction convenable pour des torts passés, ni leur offrir des motifs de tranquillité pour l'avenir; du moins il a su depuis s'abstenir sagement de toute violence nouvelle, de tout acte qui aurait pu provoquer une plus grande irritation; et cependant il se trouve assailli de toutes parts par des provocations tumultueuses, par des cris de rage poussés par des hommes qui mettent tout en œuvre pour entraîner le pouvoir à des démarches violentes. Ce tumulte, ces cris et cette irritation, qui ont pris naissance à Berlin, de là se sont répandus dans tout le nord, pour se reproduire dans la littérature du parti. Quand nous considérons ces voix, telles qu'elles se font entendre dans les journaux et dans les innombrables pamphlets du jour, on reste stupéfait à la vue des passions haineuses, de la fureur profonde qui, échappées en quelque sorte des abîmes infernaux, voudraient engloutir l'Église qu'ils couvrent de leur écume venimeuse. « Voyez : l'esclave s'est redressée; « elle convoite la liberté et l'indépendance ! » tel est le cri poussé par le démon de l'orgueil vivement blessé, le cri de guerre par lequel il ameute contre l'Epouse du Christ toutes les bêtes féroces de l'abîme; de toutes parts retentissent aussitôt les hurlemens des loups, le cri carnassier des renards; les ours y joignent leur grognement; le serpent-roi, au milieu de sa sifflante escorte, déroule ses longs replis, dresse sa tête altière et y ajuste sa couronne. Dans une situation aussi difficile, le pouvoir peut demander, à bon droit, quelques instans de répit qui lui donnent le moyen de se reconnaître lui-même, afin de ménager son honneur, d'une part, et de l'autre, de se prononcer pour le parti le plus juste. A de semblables raisons, il n'y a rien à opposer : la prudence commande, toutefois, de ne pas prolonger ce délai au-delà du strict nécessaire, afin de ne pas se laisser surprendre dans le présent embarras par quelque catastrophe universelle. Quant aux conseillers qui poussent aux mesures acerbes, et notamment à ceux qui se trouvent plus près du trône, nous voudrions rappeler à leur souvenir ce qui, aux mêmes lieux, s'est passé avec eux et avec leurs pères il y a environ une génération; car alors aussi ils ont poussé le même gouvernement à abandonner son système d'irrésolution pour agir avec vigueur; de telle sorte que, sans avoir fait ni préparatifs, ni plan, sans avoir ni amis ni auxiliaires, sans aucun moyen de retraite en cas de non-réussite, le pouvoir s'est engagé dans une lutte inégale avec le colosse du moment, et a ainsi attiré sur ses propres Etats et sur toute l'Allemagne des malheurs sans nombre. Du moins alors les circonstances étaient tout autres que ce qu'elles sont aujourd'hui, et quoique le moment fût mal choisi, le gouvernement avait de légitimes sujets de recourir à la force des baïonnettes. Il est d'autres hommes qui nourrissent contre l'Église la même fureur que les premiers, mais dans une sphère plus étendue : ces hommes ne se laissent convaincre par aucune raison; ils n'admettent aucune preuve, pas même celle des faits les plus incontestables, qu'ils nient aussi longtemps qu'il leur est possible; quand les dénégations ne peuvent plus être employées, ils ont recours aux plus absurdes et aux plus révoltans sophismes : ils foulent aux pieds tout droit et toute justice, insistant à l'unanimité et de la manière la plus insolente à la violation la plus inique de toute légalité, et n'étant en désaccord entre eux que sur un seul point, celui de savoir s'il faut employer la violence, comme le moyen le plus prompt; ou la ruse, comme le moyen le plus sûr d'arriver à leurs fins criminelles. Aux hommes de cette espèce, nous nous bornerons à rappeler un passage extrêmement significatif, emprunté aux feuilles publiques. Voici ce qu'on dit au sujet des troubles de Cologne : « Tous les postes ont les armes chargées; des détachemens d'infanterie, ayant de même leurs fusils chargés, et les dragons de Deuz, avec le sabre tiré, parcourent nuit et jour les rues de la cité; les soldats sont autorisés à faire au besoin un libre usage de leurs armes. » Ce récit, extrait d'une lettre écrite des bords du Rhin à la *Gazette universelle*, et dans le-

quel on voit percer la secrète joie du correspondant, ce récit se trouve dans le numéro 321 du même journal, et porte la date du 20 novembre. Il a donc été écrit un mois et deux jours après le vingt-cinquième anniversaire de la grande bataille de Leipsick, vingt-trois ans après la promulgation de la patente royale qui promet et garantit aux provinces catholiques récemment acquises une liberté religieuse pleine et entière. Ce qui doit faire réfléchir tous les ayans-cause, ce n'est pas qu'une telle mesure ait été prise, mais qu'elle soit devenue nécessaire au milieu de la paix.

« Or, qu'a fait le Dieu de nos pères en présence de tous ces événemens? Croyez-vous qu'il se laisse intimider par les fanfaronnades des hommes, ou qu'il se laisse tromper par leurs ruses? Il a connu les pensées secrètes de leur cœur avant que celui-ci n'ait commencé à battre; il a lié au cours ordinaire des choses les événemens par lesquels il déjouera leurs projets. Voilà pourquoi, dans le moment critique, il a placé à la tête de son Eglise un pontife qui, rempli de l'esprit du Très-Haut, sait prendre sagement les résolutions que les circonstances commandent, et exécuter avec une inébranlable fermeté, avec une volonté de fer, ce qu'il a une fois résolu. La parole de vérité que Dieu a mise sur les lèvres de son représentant et qui, découlant d'elles et réunissant les eaux des hauteurs, est devenue bientôt un torrent majestueux, cette parole n'a point tardé à trouver un assez puissant défenseur dans la personne d'un souverain qui comprend la mission honorable assignée depuis des siècles à sa race et à sa nation. Ce prince a su arrêter le premier choc des puissans adversaires de l'Eglise, comme avait fait jadis déjà son illustre aïeul. De cette manière, Dieu a voulu donner également aux hommes de bonne volonté une part à l'œuvre et à la bénédiction qui s'y trouve attachée. Ensuite le Seigneur a envoyé ses anges au milieu des peuples de la terre; ils eurent ordre, d'une part, de frapper d'anathème et d'aveuglement tous ceux qu'ils trouveraient avoir péché contre l'Esprit-Saint, de couvrir leurs yeux d'un épais nuage, de troubler tellement leur raison qu'ils finissent, dans leur aveugle fureur et leur zélotisme insensé, par se déchaîner les uns contre les autres et se déchirer réciproquement; de l'autre, ils devaient accorder la paix du ciel à tous ceux qui de bon cœur reçoivent sa parole sainte, afin que, trouvant la vraie lumière, le repos et la confiance de l'âme, ils puissent vivre en paix les uns auprès des autres. Aussitôt il s'est répandu sur les peuples catholiques un souffle semblable aux doux zéphir qui rase la surface des eaux; les ondulations, qui se sont formées çà et là, ont communiqué leur mouvement au flot voisin et étendu de la sorte la vie dans toute cette masse naguère encore livrée à une dangereuse inertie; le calme, qui avait duré trop long-temps déjà, préparant la dissolution et la corruption, a cessé pour faire place à une joyeuse agitation, à un bouillonnement par lequel toutes choses se renouvellent par le fond même de leur être. Les populations catholiques ont donc un juste sujet de ne pas perdre courage; car elles ont un Sauveur qui ne les abandonne jamais et qui jamais ne trompera la confiance qu'elles mettront en lui. On sait du reste que, dans la lutte des intelligences, les canons, les baïonnettes, les sabres, la force brutale, ne sont pour rien dans la balance; la tête et le cœur entrent seuls en ligne de compte; du moment où ces deux choses sont bien organisées, toute puissance extérieure sera confondue et réduite au néant. Les soulèvemens et les excès ne pourraient que retarder le triomphe de la bonne cause, parce que, naissant du principe mauvais, ils ne peuvent servir en rien le bon principe : ce qui assure le succès, c'est un maintien ferme, calme et invariable. C'est ce maintien que les populations ont su prendre et conserver jusqu'ici avec une énergie à laquelle on ne saurait assez donner d'éloges, et ce, dans tous les rangs de la société; il n'en faut pas davantage, quant à l'extérieur, pour ne laisser aucun doute sur l'issue de la lutte. Le souffle répandu sur les ossemens arides pour les rappeler à la vie passe de l'Occident à l'Orient; il éveillera toujours un plus grand nombre de frères endormis, afin d'en faire des combattans et des auxi-

liaires valeureux; et quand l'esprit de mensonge verra clairement l'impossibilité d'arriver jamais à la réalisation de ses plans, il rebroussera chemin de lui-même pour prendre la fuite.

« Telles sont les réflexions qui se sont présentées à l'esprit de l'observateur dans le cours de la mémorable année qui vient de finir. Il n'est pas un homme impartial qui ne reconnaisse la vérité et l'évidence incontestable qu'elles portent en elles-mêmes; il n'est pas un esprit loyal qui ne désire les voir accueillies par tous ceux dans lesquels elles peuvent se réaliser et porter fruit. Puissent ces mêmes réflexions consoler le pasteur de Cologne enlevé à l'amour de son troupeau et tenu captif loin de son église! puissent-elles consoler aussi son digne confrère dans l'épiscopat, lequel, au mépris de toutes les menaces du pouvoir, défend énergiquement les droits et les immunités de la communion catholique! Si toutefois ils avaient, l'un et l'autre, besoin de consolation, eux que Dieu a choisis pour opérer de si grandes merveilles, au dévouement et à la persévérance desquels il a attaché une bénédiction tellement abondante, que la plus prodigieuse activité humaine n'aurait jamais pu opérer rien de semblable, eux qui, par conséquent, trouvent dans leur propre cœur la plus douce satisfaction. Quand ces deux pontifes, et tous les prêtres qui souffrent persécution, rediront dans leur office de chaque jour la prière du Psalmiste : « *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus; quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum. Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum : labia dolosa, in corde et corde locuti sunt;* » — le Seigneur leur répondra aussitôt par la bouche du même prophète royal : « *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum nunc exurgam, dicit Dominus; ponam in salutari; fiducialiter agam in eo;...disperdam universa labia dolosa et linguam magniloquam, qui dixerunt : Linguam nostram magnificabimus; labia nostra à nobis sunt; quis noster Dominus est?* » — Ces paroles déposées par le Très-Haut au fond de leur âme ranimeront en eux une sainte confiance, et ils commenceront avec allégresse la seconde année de la lutte glorieuse. » GOERRES.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

LE CATHOLIQUE DE SPIRE.

Octobre 1838.

I. Histoire du droit de collation dans l'Église catholique (*suite et fin*), depuis la sécularisation de 1803 jusqu'en 1830.

(Nous signalons à nos lecteurs ce travail excellent et approfondi sur les usurpations graduelles du pouvoir temporel dans l'Église; il acquiert dans les circonstances actuelles un intérêt nouveau : il mérite une étude sérieuse, et peut-être les honneurs de la traduction.)

II. Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Ermeland, sur les mariages mixtes.

III. Examen des thèses de Mgr l'archevêque de Cologne contre l'hermésianisme.

IV. État de l'Église en Suisse.

BIBLIOGRAPHIE.

1. Conférence pastorale du diocèse de Constance, de 1803 à 1827.
2. Continuation de l'Histoire de la religion du comte de STOLBERG, par M. de KERZ; vol. 30 et 31, de l'année 936 à 987.
3. Le Pontificat romain expliqué archéologiquement, par M. NICKEL, chanoine de Mayence.
4. Introduction à la Philosophie de Baader, par Fr. HOFFMANN, professeur à l'Université de Wurzbourg.
5. OEuvres posthumes de GUGLER.
6. Lettre sur le Saint-Siége, par M. l'abbé LACORDAIRE, avec une introduction de GUIDO GOERRES.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 39. — Mars 1839.

Sciences Physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

DEUXIÈME LEÇON (1).

Récapitulation. — L'âme examinée comme substance. — Démonstration de son immatérialité. — Des trois qualités essentielles de l'âme, l'unité, la spontanéité et la conscience. — La conscience examinée comme fait permanent. — De la spontanéité volontaire. — De la spontanéité apparente dans les phénomènes de l'ordre physique. — La liberté examinée comme conséquence de la spontanéité. — De la liberté morale et de la liberté physique. — Leurs rapports avec la prévarication primitive de l'homme. — Distinction à établir entre la liberté et le libre arbitre. — La liberté examinée comme fait et comme doctrine. — Etat de la question religieuse. — De la nature et de la grâce.

Dans la leçon précédente, qui était destinée à servir d'introduction à notre cours de *psychologie chrétienne*, après avoir jeté un coup d'œil sur l'état actuel de la science psychologique, en général, nous avons essayé d'indiquer les causes qui en ont arrêté les progrès, nous appuyant surtout sur l'erreur capitale de tous les psychologues modernes, qui consiste à vouloir se retrancher exclusivement dans les recoins ténébreux de la conscience, sans faire attention aux opinions généralement reçues, et surtout sans se soumettre à cet enseignement divin qui a résolu la plupart des questions fondamentales de la science, telles que la nature de l'âme comme substance, son origine, sa fin, et avant tout, son état actuel par rapport à la liberté. Nous avons alors esquissé la méthode que nous nous proposons de suivre, et indiqué sommairement la classification que nous comptons adopter.

Tout phénomène quelconque, tant dans l'ordre physique que dans l'ordre métaphysique, implique l'existence d'une substance de laquelle il dépend. Nous commencerons donc cette première leçon, par un examen de l'âme comme substance. En remontant jusqu'à l'étymologie du mot substance (*sub se stans*), nous trouverons que l'idée qui s'y attache est extrêmement générale, et partant très vague. On pourrait peut-être la formuler ainsi : ce qui EST d'une manière absolue, c'est-à-dire indépendamment de tout mode et de tout accident. Nous arrivons à la connaissance de le substance de deux manières opposées, par l'intuition et par l'analyse. D'abord par l'intuition. C'est une vérité bien simple, que toute chose avant d'agir doit exister, et que par conséquent tout phénomène implique nécessairement l'existence d'une substance dont il dépend comme condition *sine quâ non*. D'un autre côté, dans les expériences ordinaires de la physique, où nous procé-

(1) Voir la 1re leçon, t. VI, p. 243.

dons par l'analyse, nous finissons par arriver à la substance en détachant un par un les accidens qui l'enveloppent. L'analyse rigoureuse des corps nous conduit à une substance unique et identique, qu'on est convenu de nommer *matière;* substance sans laquelle aucun phénomène physique ne peut avoir lieu, et dont l'existence permanente reste démontrée, quoiqu'elle échappe à tous nos sens. L'analyse nous conduit aussi à certaines qualités constantes qui ne lui manquent jamais, et sans lesquelles nous ne pouvons pas concevoir son existence, même dans ses formes les plus subtiles. Ces qualités, qui s'appellent des qualités essentielles, constituent en effet tout ce que nous savons de la matière comme substance. Mais la substance qui forme l'objet de notre examen est loin d'être sujette aux mêmes conditions primordiales : au lieu d'être étendue et impénétrable, elle est sans rapports avec l'espace ; au lieu d'être divisible, elle est essentiellement une; et au lieu d'être inerte, elle est douée de spontanéité. Nous voilà donc saisis d'une substance nouvelle. Comment la nommerons-nous? Si nous procédons par la méthode *à posteriori*, en partant du corps pour trouver l'âme, nous serons réduits à l'emploi d'une formule négative, et nous l'appellerons une substance *im*-matérielle. Mais si, au contraire, nous laissons là l'analyse, qui ne peut guère nous servir dans une matière où la parole de Dieu nous a déjà éclairés de sa divine lumière, nous reconnaîtrons la substance par excellence, *la substance spirituelle*, commune à la nature divine comme à la nature humaine et aux anges. Dieu est un esprit (*Deus est spiritus*) ; les anges sont de purs esprits; et l'homme ? L'homme, selon la belle définition de M. de Bonald, est une intelligence (un esprit) servie par des organes. Il dépend, c'est vrai, dans l'ordre actuel des choses, de son organisation physique ; cependant, un examen peu approfondi suffit pour découvrir que son corps est *à lui, et non pas lui.*

Si de nos jours on avait besoin d'une démonstration physique de l'immatérialité de l'âme, nous la trouverions dans la conscience permanente de notre identité. Comme par une série d'expériences physiologiques on est parvenu à découvrir que toute la substance du corps est renouvelée plusieurs fois dans le courant d'une vie de longueur ordinaire, il faut que l'âme, que le moi, cette unité permanente et invariable, soit substantiellement indépendante du corps. Or, nous ne connaissons que deux substances, la matière et l'esprit. Si l'on nous répond que nous ne connaissons pas l'esprit comme substance, nous pouvons en dire autant de la matière, comme nous venons de voir; nous ne connaissons ni l'un ni l'autre que par leurs phénomènes respectifs. Pour éluder cette déduction rigoureuse de la spiritualité de l'âme, il faut se jeter dans des formules ténébreuses où le sens des paroles se voile dans un vague insaisissable, dernière ressource de ces esprits qui sont aveuglés par l'orgueil : telles que, *l'âme est le résultat de l'organisme comme la vie;* ou, *la pensée peut être un accident de la matière tout comme l'attraction.* De telles propositions, étant des propositions très complexes, ne sont pas sans danger pour un certain nombre d'esprits. Elles renferment, en effet, de quoi arrêter les personnes qui n'ont pas une connaissance suffisante des sciences physiques et métaphysiques sur lesquelles elles reposent. Ainsi, chacun s'empare de pareilles discussions à ses risques et périls. L'ordre établi par Dieu dans la connaissance de l'être, c'est la foi, puis la science. Nous avons tous commencé par connaître Dieu et la sainte vérité, avant de bâtir tous ces vains systèmes qui nous perdent, et pour lesquels nous aurons un jour à répondre devant un tribunal rigoureux; car il ne suffit pas de renier Dieu pour échapper à sa justice terrible. Mais quand la foi est affermie, il n'est pas seulement louable de recourir à la science pour comprendre ce que nous croyons ; c'est même une négligence coupable de ne pas le faire, comme nous enseigne le grand saint Anselme : *Negligentia mihi videtur si, postquàm confirmati sumus in fide, non studemus quod credimus intelligere.*

Cette substance spirituelle dont nous venons d'établir l'existence, a-t-elle aussi des qualités essentielles reconnues? Bien certainement ; et nous verrons qu'elles

peuvent être réduites à trois, c'est-à-dire *à l'unité*, *à la spontanéité* et *à la conscience*. Nous ne pouvons pas même concevoir un esprit, soit l'esprit souverain, créateur de toutes choses, soit un ange ou un homme, comme divisible ou multiple. Quant à leur mode d'action, il est nécessairement spontané, puisqu'il ne peut pas être le résultat d'une force matérielle ; et quant à la conscience, comme nous ne pouvons pas supposer des actions spontanées et libres sans intention, nous ne pouvons pas supposer que ceux qui en sont les sujets soient privés de conscience. Pour agir, il faut avoir une perception nette de l'objet sur lequel on veut agir ; et la perception d'un objet est inséparable de la perception du sujet, c'est-à-dire de la conscience dans sa forme objective ; le moi et son objet, l'objet réfléchi dans le moi, et le moi, du centre de son unité, tendant vers l'objet par une action spontanée.

Nous rappellerons ici à nos lecteurs ce que nous avons dit dans notre leçon d'introduction sur le caractère arbitraire des classifications, et sur l'intention que nous avions de mettre la nôtre, autant que possible, en harmonie avec celles qu'ont adoptées nos prédécesseurs. Nous croyons donc qu'il est convenable de dire quelques mots sur la classification adoptée par un auteur très répandu en France et qui peut être regardé en quelque sorte comme résumant les travaux de l'école éclectique (1). Cet auteur commence par poser le moi, l'être qui se sait et se voit, *sui conscius*, et il lui attribue les propriétés ou attributs suivans : l'activité, l'unité, l'identité personnelle, l'intelligence, la sensibilité, la liberté et ses conséquences. Trois de ces propriétés, savoir, l'activité, l'unité et l'identité, sont regardées comme primitives. Nous n'avons pas cru pouvoir adopter cette classification pour plusieurs raisons. D'abord, il nous paraît que la conscience doit figurer parmi les qualités primitives ou essentielles de l'âme ; car la conscience n'est pas le moi, mais bien une qualité ou un attribut du moi tout comme l'activité : d'ailleurs, il nous paraît que l'identité n'est que la conséquence logique de l'unité ; car ce qui est un est invariable et par conséquent identique à lui-même ; ce que M. Damiron paraît admettre quelques pages plus loin. Quant à ses attributs secondaires, nous préférons n'y voir que des formes de la conscience *objective* ; car le moi a la conscience non seulement de son être propre, mais aussi des objets qui l'entourent et qui le modifient, dans l'ordre contingent par les sens, dans l'ordre absolu par la raison, et dans l'ordre divin par la foi ; car, après tout, l'objet immédiat du moi dans la sensation n'est qu'une modification de sa propre substance ; ce qui est tellement vrai, que les argumens de Berkeley et de Hume contre l'existence d'un monde extérieur, restent sans réponse. Tout ce que la psychologie peut établir sans l'aide de l'enseignement, c'est le moi et ses modifications ; car toutes ces perceptions des sens, par lesquelles nous connaissons l'univers matériel, par lesquelles nous le voyons, nous le palpons à ne pouvoir douter de son existence réelle, ne sont, en dernière analyse, que des manières d'être du moi, substance purement spirituelle. Pour les personnes qui désirent mettre notre nomenclature en harmonie avec celle de M. Damiron, nous observerons que ses qualités secondaires, de l'intelligence et de la sensibilité, nous les conservons, avec un léger changement dans les termes, comme des *facultés* ; seulement, nous y ajoutons une troisième, la foi. Quant à la liberté, sans la regarder comme une qualité de l'âme, nous l'examinons attentivement comme conséquence de la spontanéité, et surtout dans ses rapports avec le péché.

Le peu de mots que nous venons de prononcer aurait pu suffire, à ce qu'il nous paraît, pour établir les faits primitifs qui doivent servir de base à notre science, savoir : que le moi est une substance essentiellement une, et qu'elle est douée de spontanéité et de conscience ; cependant, nous ajouterons encore quelques mots sur ces deux dernières qualités.

La conscience, qui est la première des qualités essentielles dans l'ordre logique et celle que nous pouvons nommer, par

(1) M. Damiron, auteur d'un Cours de Philosophie divisé en deux parties, dont la première est consacrée à la psychologie.

rapport à notre science, la qualité fondamentale, est un fait tellement irrécusable, qu'il n'est pas même susceptible d'une négation. Il est vrai que dans notre nomenclature elle se trouve à la suite de l'unité et de la spontanéité. Nous avons été conduits à adopter cet ordre en examinant l'âme comme substance par des raisons métaphysiques. La conscience même, étant un fait de conscience ou d'intuition, ne repose que sur elle-même; il est tout-à-fait inutile d'argumenter là-dessus. Mais quoique personne n'ose nier la conscience comme fait, on a bien nié qu'elle fût une qualité essentielle d'un être spirituel, et cela, parce que, dans certains momens, l'âme paraît en être privée, comme dans les cas de la syncope et du sommeil. A cela nous répondrons qu'il est tout-à-fait impossible de savoir ce qui se passe dans ces états; car le défaut pourrait être dans la mémoire. On ne réfléchit pas assez sur l'immense rôle que joue cette faculté, et sur notre complète dépendance à son égard, puisque dans chaque perception complexe c'est elle qui doit rattacher le passé au présent; or, la mémoire dépend d'un appareil organique qui est, selon toutes les probabilités, le cerveau. Mais si nous admettons pour un moment l'absence totale de la conscience dans la syncope et dans certains états du sommeil, nous répondrons à cette difficulté apparente par une autre bien plus grave et plus réelle. Si, dans ces cas, la conscience est détruite, comment se fait-il qu'elle existe dans toute sa vigueur, sitôt que le corps sort de son état exceptionnel? Y a-t-il une nouvelle création? Non, certainement; car l'âme, en reprenant sa conscience, reprend en même temps la conscience de son identité personnelle. Nous sommes donc obligés d'adopter l'opinion (qui d'ailleurs est générale dans toutes les écoles spiritualistes) que l'âme pense toujours; c'est-à-dire que la conscience est un phénomène permanent, quoiqu'il puisse être violé momentanément par certains états du corps.

La spontanéité de l'âme, comme son unité, comme la conscience, est aussi un fait d'intuition. Un instant de réflexion suffira pour nous convaincre que tous les mouvemens primitifs de la volonté sont spontanés. Il est inutile d'insister là-dessus, car les mots *spontané* et *volontaire* sont synonymes. Il dépend de chacun de nous d'examiner ce phénomène dans l'ordre physique même où il tombe dans le domaine des sens. L'action de la volonté sur les muscles, par l'intermédiaire des nerfs, nous fournit une espèce de dynamomètre pour mesurer ses radiations dans le temps et dans l'espace, puisque chaque mouvement raisonné du corps est précédé par un acte de la volonté, et que nous pouvons augmenter ces mouvemens à notre gré sous les rapports *de la force* et *de la vitesse*. On ne peut pas nier que la nature nous offre des phénomènes où il y a une certaine apparence de spontanéité, et qui en effet sont traités comme des effets spontanés, comme, par exemple, certains cas de combustion, qu'on nomme *combustions spontanées*. Mais en examinant les choses de plus près, nous verrons que dans l'ordre physique le mot *spontané* n'est employé que d'une manière figurée pour indiquer l'absence de toute cause étrangère. Mais il n'y a de spontanéité véritable que dans l'ordre moral, parce que dans la nature il y a une liaison universelle et *nécessaire* entre les effets et leurs causes, et que la spontanéité physique, en dernière analyse, n'est autre chose qu'un effet dont la cause nous est cachée. Car une cause, dans l'ordre physique, ne renferme pas la notion de l'efficacité inhérente, les causes physiques étant toutes ou mécaniques ou automatiques; mais la volition est un effet véritablement spontané, c'est-à-dire qui renferme en lui-même la causalité; de manière qu'il n'y a de spontanéité possible qu'en Dieu et dans l'homme qui est fait à son image. Les phénomènes spontanés, dans l'ordre physique, sont aux volitions dans les mêmes rapports que les automates sont aux hommes. En effet, c'est du mot αὐτόματος, que les Grecs employaient pour indiquer la spontanéité apparente de l'ordre physique, que ces machines ingénieuses qui imitent les actions de l'homme ont pris leur nom. Pour la spontanéité réelle, ils avaient un mot propre, et ce mot, comme en français, est synonyme de volontaire. D'ailleurs, la matière elle-

même étant, de son essence, inerte, les notions de matière et de mouvement spontané s'excluent mutuellement comme étant des termes opposés et incompatibles. La matière qui se meut est véritablement un effet sans cause, ce qui est absurde. Si l'on nous reproche d'être tombés dans le même inconvénient au sujet de la spontanéité de la volonté, il nous paraît que la distinction que nous avons établie entre la matière et l'esprit, quant à leur essence, sera une réponse satisfaisante pour tout homme de bonne foi. Nous pourrions ajouter que la spontanéité de la volonté est un fait d'une certitude absolue, reposant en même temps sur l'expérience, sur l'enseignement général et sur la révélation.

La question capitale de la liberté se présente ici tout naturellement, la liberté étant en quelque sorte une conséquence logique de la spontanéité; car, pour agir spontanément, il faut pouvoir agir au moins dans certaines limites; et la liberté normale suppose l'absence de tout obstacle qui nous empêche de remplir les fonctions propres à notre manière d'être; non pas une liberté illimitée, puisque l'homme n'est pas un être infini, mais une liberté en harmonie avec sa nature. Cette question délicate se présente à nous sous une double face. Il y a une liberté normale et il y a une liberté physique, et toutes les deux doivent être examinées dans leurs rapports avec la prévarication primitive de l'homme. En considérant les faiblesses, les maladies, les misères de toutes sortes qui affligent la race humaine, on se demande quelle épouvantable catastrophe a donné lieu à une perturbation si profonde et si universelle? Il est évident que nous sommes les jouets de certaines forces, tantôt perverses, tantôt aveugles, selon qu'elles agissent, ou dans l'ordre moral, ou dans l'ordre physique.

Nous ne nous arrêterons pas pour examiner à fond la question de la liberté physique, puisque nous n'avons aucun moyen de constater quelle aurait été la position de l'homme dans son état normal à l'égard des forces aveugles de la nature. Nous avons cependant toute raison de croire qu'avant sa chute toute la nature lui était soumise, et qu'il vivait en harmonie avec toutes les créatures. Ce que nous savons de son état définitif pourrait nous aider à nous figurer son bonheur et sa puissance en sortant des mains de son Créateur. Sa puissance a même survécu en partie à son crime, car il l'a conservée dans son exil jusqu'au déluge. A cette époque, par des motifs de miséricorde, cette puissance dangereuse lui a été ravie, en même temps que la période de son épreuve sur la terre a été réduite à quelques années.

Quoique la chute primitive de l'homme ait eu pour lui des suites bien funestes dans l'ordre physique, c'est dans l'ordre moral seulement que nous pouvons apprécier les véritables conséquences de cet événement fatal. Dans le premier, sa liberté a été restreinte dans des limites tellement étroites, que la vie physique est devenue pour lui un travail pénible et une source d'amertume continuelle; cependant, roi déchu, il règne encore sur les débris qui l'entourent. Mais dans l'ordre moral, sa liberté fut ébranlée et presque détruite, par suite de la première condition imposée à l'homme : *De ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas; in quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris* (1).

Il appartient plutôt à la théologie qu'à la physiologie de nous expliquer comment tous les hommes, étant morts par l'acte de leur premier père, ont ressuscité par l'expiation du Christ : *Sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem, sic et per unius justitiam in omnes homines in justificationem vitæ* (2). Il nous suffit pour le moment de constater le fait, et de le proclamer hautement, que l'affaiblissement de la liberté morale et la condition de sa réintégration sont des questions vitales pour la psychologie.

La liberté morale consiste à faire le bien qu'on approuve et à éviter le mal qu'on condamne. Qui oserait dire que l'homme trouve en lui-même aujourd'hui ce pouvoir? On demandera donc peut-être comment, dans cet état de choses, nous restons responsables devant Dieu et devant les hommes? A cela nous répondrons que

(1) *Gen.*, c. II, v. 17.
(2) *Ad Rom.*, c. V, v. 18.

nous avons perdu notre liberté par une faute qui pèse sur nous par suite de la solidarité de notre race, condition sublime que Dieu a établie dans son inépuisable miséricorde, afin de rendre possible notre participation à la gloire du Christ, son fils bien-aimé, qui est, selon saint Paul, le second Adam. Comme, par la faute de notre premier père, nous avons été précipités dans un abîme de malheurs, par la satisfaction et par les mérites de notre divin Sauveur, nous sommes non seulement rétablis dans la justice (quant au principe), mais, de plus, participant à la nature divine et à la gloire de la divinité même. L'Église a donc bien raison de s'écrier dans son bel office de la semaine sainte : *O felix culpa !* heureuse faute qui nous a préparé une gloire si grande!

La question de la liberté dans ses rapports avec la responsabilité morale a été singulièrement obscurcie par les discussions prolongées auxquelles elle a donné lieu. Nous n'avons pas l'intention de nous laisser entraîner dans ces disputes acerbes sur la liberté et la nécessité, la prédestination et la grâce, qui ont tant agité l'école et même l'Eglise ; nous dirons seulement que dans ces disputes, comme dans presque toutes les disputes prolongées, les deux partis ont raison jusqu'à un certain point. Ils ont raison dans leurs prémisses, mais dans les conclusions l'un des deux se fourvoie. S'ils ne sont pas tombés d'accord, c'est qu'il y a eu manque de bonne foi quelque part, manque de bonne foi et surtout d'humilité; leur objet, c'était la victoire, et non pas la vérité. Dieu laisse errer de pareils hommes dans des labyrinthes interminables. Une des causes principales de cette polémique a été une confusion des termes *liberté* et *libre arbitre*, plusieurs auteurs les employant indifféremment. M. de Maistre même n'est pas à l'abri de ce reproche. Dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, au 6e entretien, en faisant une critique sanglante de la philosophie de Locke, il définit parfaitement la liberté par deux mots : *l'absence d'obstacle*, admettant la liberté comme une idée purement négative; mais un peu plus loin, dans sa conclusion, il confond la liberté avec le libre arbitre, en ajoutant : *De manière que la liberté n'est et ne peut être que la volonté non empêchée, c'est-à-dire la volonté.* Si, à la place du mot liberté, il avait employé celui de libre arbitre, ce passage aurait été intelligible; car le libre arbitre est une condition inamissible de la volonté, ou plutôt, comme la spontanéité, c'est la volonté elle-même. Une pareille confusion dans un écrivain si clair et si profond prouve qu'il ne faut pas trop simplifier, et qu'il est bien nécessaire d'employer les deux termes de libre arbitre et de liberté, le premier pour désigner l'action propre de la volonté, le second pour exprimer la condition de cette action, c'est-à-dire l'absence de tout obstacle insurmontable.

Nous avons divisé la liberté en liberté morale et liberté physique, et nous devons ajouter, avant de passer à un examen plus détaillé du côté moral de la question, que dans la liberté physique il ne faut pas envisager exclusivement les forces matérielles; il y a un ordre général établi par Dieu par rapport aux choses du temps et de l'espace, auquel l'âme elle-même est soumise, par suite de la liaison intime qui existe entre elle et le corps; et c'est principalement à cause de cela que la psychologie a tant d'importance comme science morale, en établissant l'ordre du développement des phénomènes de la pensée et la nature de leurs rapports avec les forces matérielles. Ainsi, par exemple, il y a une nécessité *physique* dans l'habitude; et c'est pour cela que l'Eglise a tant de miséricorde pour ceux qui sont attachés par les chaînes de l'habitude, pourvu qu'ils emploient avec simplicité et avec diligence les remèdes propres à leur guérison. Où serions-nous tous, hommes du siècle, sans cette tendresse inépuisable de notre mère, puisqu'il suffit d'une seule pensée pour tuer l'âme, nous qui sommes accoutumés à laisser errer la pensée dans tous les sens, n'y cherchant qu'un amusement très dangereux, pour ne rien dire de plus? Oui, messieurs, l'habitude envahit les mouvemens de la pensée aussi bien que ceux du corps.

Il faut avouer que la question philosophique du libre arbitre paraît au pre-

mier abord entourée de graves difficultés. Comme question de fait, elle est loin de présenter le même caractère d'intuition que celle de l'unité et de la spontanéité, puisque nous rencontrons des personnes qui la nient. L'enseignement philosophique de l'antiquité nous présente plus d'un nom célèbre parmi ses adversaires, et de nos jours nous pouvons y ranger ceux de Leibnitz, de Hobbes, de Priestley, et d'une foule d'écrivains auxquels on ne peut pas refuser des talens remarquables. La question religieuse même se présente d'une manière à embarrasser tous ceux qui ne s'éclairent pas par les décisions de la seule autorité compétente. Considérons pour un moment la triste position de toutes ces sectes protestantes qui se sont abandonnées aux cruelles et sombres erreurs de Calvin. Jetons un regard de comparaison sur cet Orient, terre de la divine poésie, qui fut jadis le berceau de la religion et de la civilisation, croupissant aujourd'hui sous le joug du fatalisme. Cependant rien de plus facile que de rétablir la question philosophique sur ses véritables bases par une simple déduction. Quant à la question religieuse, nous nous bornerons à indiquer l'enseignement de l'Eglise.

Si l'existence du libre arbitre ne peut pas être classée parmi les faits primitifs de la conscience, il se présente à nous comme la conséquence d'un autre fait que personne ne s'avisera de contester, c'est-à-dire, du caractère moral que revêtent certaines de nos actions. Pourquoi admettons-nous une différence essentielle entre les actions d'un homme en état de veille et celles d'un homme en état de sommeil? Parce que la condition dans laquelle se trouve ce dernier a interrompu l'exercice de son libre arbitre, et l'a privé de sa qualité d'être moral ou responsable. En portant notre observation plus loin, nous verrons que le même caractère d'irresponsabilité s'applique aux actions des personnes dans les états d'évanouissement et de folie, et même, jusqu'à un certain point, à ceux qui sont sous l'influence de l'ivresse physique ou morale; car l'âme aussi a son ivresse, l'ivresse des *passions*, mot dont l'étymologie indique la passivité de l'âme quand une fois elle a abdiqué volontairement son plus précieux privilége.

Le libre arbitre est donc un fait de conscience, au moins par la déduction; nous verrons par le même procédé qu'il repose sur l'enseignement général; car ceux qui ont nié son existence ont admis la responsabilité morale de l'homme. Or nous avons vu que l'une implique nécessairement l'autre; car si l'homme n'est pas libre *subjectivement*, être renversé par un coup de vent ou un coup de pied, c'est identiquement la même chose pour le patient, ce que peu de philosophes sont assez *philosophes* pour admettre. En effet, il y a maints principes philosophiques qu'il est très difficile de porter avec nous dans les circonstances de la vie ordinaire. Hume ayant démontré à sa manière l'impossibilité de l'existence d'un monde extérieur, avoue que, sitôt qu'il sort de son cabinet, il pense et il agit comme tous les autres hommes. En ceci il n'a fait que partager les faiblesses de son illustre prédécesseur, qui, doutant de tout, a si peu douté de l'existence de son cuisinier, que, dans un accès de colère, il l'a poursuivi, une broche à la main, jusque sur la place publique d'Athènes.

Cette distinction fondamentale de la liberté subjective et de la liberté objective, c'est-à-dire du libre arbitre et de la liberté dans le sens ordinaire du mot, nous donne trois catégories de l'état de l'âme sous le rapport moral, qui fourniront le sujet des trois leçons suivantes; et ainsi nous épuiserons la question de la liberté dans ses rapports avec la spontanéité, savoir: 1° ou il y a suspension du libre arbitre et de la liberté *sans la faute de l'agent*, comme dans le sommeil naturel, l'évanouissement, le délire et la folie, n'étant pas précédée par une prévarication préalable; et encore dans certaines maladies, comme l'épilepsie et la catalepsie, avec la même réserve; 2° ou il y a suspension du libre arbitre et de la liberté *par sa faute*, c'est-à-dire quand le sommeil est magnétique, par suite d'une soumission aveugle de notre volonté à la volonté d'autrui, en l'absence d'un devoir, et quand l'état ou la maladie est le résultat d'un péché: dans

cette catégorie viendra se classer l'ivresse; 3° ou il y a suspension de la liberté seulement, comme sous l'influence des passions, dans la rêverie et dans l'inspiration. Dans tous ces cas la volonté préside à des degrés différens aux modifications de l'âme, distinguant le bien du mal, et adoptant l'un ou l'autre.

Cette faculté inamissible de la volonté, qui consiste à pouvoir choisir entre le bien et le mal dans toutes nos actions délibérées, constitue le caractère distinctif de l'homme comme être moral. Cependant, en admettant le dogme d'une prévarication primitive, nous aurons à examiner les conséquences de cette prévarication sur la volonté. On n'a pas attendu le nouvel enseignement de la philosophie du Christ pour découvrir qu'autre chose est de *connaître* le bien, autre chose de le *faire*. Nous avons tous griffonné sur les murs de nos classes le célèbre mot d'Ovide :

. . . . Video meliora, proboque;
Deteriora sequor.

Mais saint Paul raisonne plus profondément sur cette matière. Il nous enseigne que, par suite du péché, l'orgueil et la concupiscence sont devenus des obstacles insurmontables pour l'homme naturel. *Qui autem in carne sunt Deo placere non possunt* (1), et que nous ne sommes désormais libres que par l'esprit de Dieu : *Ubi autem spiritus Domini, ibi libertas* (2). La liberté morale n'existe plus pour nous, et cette liberté dont parle saint Paul, c'est l'esclavage du Christ. Étant morts tous en Adam (moralement), nous ressuscitons par le Christ, mais à cette condition, que nous vivions de sa vie. Il y a désormais entre l'homme racheté et le Christ une union par laquelle le bien lui est devenu possible, mais à condition que cette unité ne soit pas rompue par le péché : *Sine me nihil potestatis facere* (3). Le disciple bien-aimé, pour faire comprendre cette union intime qui existe entre le Christ et ses membres, la compare à l'unité de la vie végétative; comme une branche séparée de la vigne ne peut plus produire, parce qu'elle est morte, ainsi le chrétien qui se sépare de son chef se met dans l'impossibilité de faire le bien, si long-temps qu'il reste dans cette condition : *Manete in me : et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum à semetipso, nisi manserit in vite : sic nec vos nisi in me manseritis* (1). Nous sommes donc dans la nécessité de servir ou Dieu ou le monde, et de celui dont nous nous rendons les esclaves, de celui-là sommes-nous les esclaves : *Cui exhibetis vos servos ad obediendum, servi estis ejus cui obeditis, sive peccati ad mortem, sive obeditionis ad justitiam* (2). Libre à nous, pendant le cours de notre vie mortelle, de passer de l'une de ces conditions à l'autre; libre au pécheur de se rattacher au Christ, comme au juste de se rattacher à Satan: mais force nous est de servir l'un ou l'autre. L'homme a été créé pour servir. S'il aime Dieu, il hait le monde, et s'il est esclave du monde, il méprisera Dieu : *Aut enim unum odio habebit et alterum diliget; aut unum sustinebit et alterum contemnet* (3). Remarquez que les termes ne sont pas conversibles. On ne peut pas *servir* Dieu sans *l'aimer*, mais on peut *tenir au monde*, *s'identifier* avec lui (ἀντέχομαι, *tenax sum*) sans amour. En effet, combien de malheureux ne voyons-nous pas qui en sont les esclaves en le méprisant, en le maudissant, sans employer cependant les moyens propres à rompre leurs liens!

L'homme ayant perdu sa liberté par la connaissance du bien et du mal, a conservé, il est vrai, son libre arbitre; mais nous avons vu qu'en dernière analyse, cette faculté se réduit à pouvoir choisir entre l'esclavage de Satan et celui du Christ. Tel est l'ordre établi par Dieu, telle est sa volonté suprême. Si Dieu a permis le règne momentané du mal, c'était dans la seule vue de sa gloire, afin qu'il pût en triompher par l'amour; car la réparation a été plus grande que l'offense; et quant à l'homme, la réhabilitation plus grande que la

(1) *Rom.* 8, v. 8.
(2) 2 *Cor.* 3, v. 17.
(3) *Joan.* 15, v. 5.

(1) *Joan.* 15, v. 4.
(2) *Rom.* 6, v. 16.
(3) *Matt.* 6, v. 24.

dégradation. Le Christ, par sa mort, a détruit l'esclavage de l'humanité (parlant objectivement); et quant à chaque individu, il a rompu ses liens; ce qui n'empêche pas que Satan n'ait encore des esclaves, car plusieurs se sont rattachés à lui par un coupable amour de soi, préférant leur volonté propre à la volonté de Dieu, et sacrifiant pour un bien apparent le bien absolu, parce que l'un était présent, et l'autre futur et contingent. Dieu a fourni à tous les hommes les moyens de salut, mais il ne les a pas fournis avec une égale abondance à tous. Ceci doit offrir une matière de réflexion sérieuse à ceux qui sont nés dans le sein de son Eglise, et à qui il offre un moyen *permanent* de salut dans les sacremens; car, si nous négligeons ces offres généreuses, notre offense sera en raison de notre ingratitude.

En étudiant la psychologie comme science appliquée dans l'ordre moral, il est essentiel de commencer par établir sur ses véritables bases la question de la liberté dans ses rapports avec la chute et la rédemption de l'homme. Dorénavant, si nous voulons étudier la nature et les lois des phénomènes psychologiques dans le seul but légitime, c'est-à-dire pour augmenter notre puissance morale, il ne faut jamais perdre de vue l'état actuel de l'âme et la condition de sa réhabilitation. Depuis le moment fatal où l'homme s'est séparé de Dieu, l'*orgueil* nous aveugle, et la concupiscence nous emporte avec une impétuosité irrésistible vers le bien présent, soit réel, soit apparent. Pour faire le bien, il faut un secours spécial et permanent; et pour nous soutenir dans une lutte aussi inégale que celle de la chair et de l'esprit, il faut que Dieu répande dans la nature corrompue une force divine et surnaturelle. Le secours nécessaire étant de sa part une faveur gratuite et la plus grande de toutes les faveurs que nous recevions de sa main, a été nommée *la grâce* (la faveur par excellence); et comme toute faveur implique la reconnaissance de celui qui en est le sujet, par une construction ordinaire du langage, le même mot exprime et la cause et l'effet dans les langues latine et française : *gratias agimus*, nous vous rendons *grâces*. Mais le mot grâce a un autre sens bien plus remarquable, et donnant lieu à des rapprochemens de haute métaphysique, sens qui rattache la grâce à l'idée de la forme, et nous donne à entendre que non seulement nous sommes façonnés au bien par la seule action de la divine grâce, mais que la beauté physique même est le fruit de cette action divine. Il existe donc une liaison nécessaire entre la chute primitive de l'homme par *l'orgueil, la concupiscence*, qui en est le fruit, et *la grâce*, qui en est le remède. Mais cette divine faveur, quoiqu'elle soit gratuite, n'est pas sans condition. La condition, qui est en même temps simple et facile, est en quelque sorte une conséquence de la nature même de l'homme comme être moral. Le libre arbitre, ou la faculté de choisir entre le bien et le mal, étant un privilége inamissible, il faut qu'il se rallie formellement au principe de l'ordre en reniant le mal dans son origine et dans ses conséquences; il faut qu'il emploie avec diligence et persévérance les moyens que Dieu lui offre pour rétablir le règne de l'ordre dans lui-même et dans toutes les créatures qui dépendent de lui : œuvre souvent longue et pénible, car cette réintégration doit s'opérer sous l'influence de ces lois générales et permanentes qui président au développement de l'ordre moral, puisque l'ordre moral a ses lois générales comme l'ordre physique : et ces dernières ne sont en résumé que des manifestations symboliques des premières. Quoique nous ayons perdu la clef générale de ces rapports, il y en a plusieurs qui ne manquent pas de nous frapper au premier abord, comme, par exemple, dans la chute des corps et dans celle de l'âme, une circonstance qui est commune aux deux ordres, et qui nous fournira une matière de réflexion sérieuse, c'est l'augmentation de la vitesse en raison de la distance parcourue. Comme tout corps grave augmente la vitesse de sa chute jusqu'à ce qu'il trouve le lieu de son repos, ainsi l'âme qui s'éloigne de Dieu s'éloigne avec une perversité croissante; mais dans ce dernier cas, le lieu de repos n'existe pas, car l'abîme est infini.

En faisant allusion au dogme de la so-

lidarité, il nous aurait été bien agréable de nous arrêter sur ses rapports avec l'expiation; mais nous avons craint de fatiguer l'attention de nos lecteurs par un trop grand développement des questions subsidiaires. Nous aurions pu voir comment Dieu, prévoyant la chute de l'homme, a établi la condition de la solidarité pour rendre sa rédemption possible, et comment, ayant servi de moyen pour effacer le péché dans le temps par l'expiation infinie du Christ, elle doit servir dans l'éternité à déverser sur nous la splendeur de sa gloire.

J. Steinmetz.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

ONZIÈME LEÇON (1).

Avénement d'Anthémius; nouvelle faveur de Sidonius Apollinaris. — Faiblesse du gouvernement; jugement d'un préfet des Gaules, prévaricateur; retraite de Sidonius. — Paganisme du pouvoir et des mœurs publiques, cause principale de la décadence impériale; lois inutiles; plaintes de Salvien et du pape saint Léon.

Au moment où Sidonius, mandé par Anthémius, arrivait à Rome, la ville était en liesse des noces de Ricimer avec la fille de l'empereur; car « on croyait « voir dans cette union la sécurité pu« blique. L'épithalame en vers fescen« nins se déployait sur tous les théâtres, « les marchés, les prétoires, sur toutes « les places, sur les temples et les gym« nases. Silence aux tribunaux; les étu« des et les affaires se reposaient, les dé« putations restaient différées, les intri« gues interrompues, et la suite habi« tuelle des affaires avait disparu devant « les bouffonneries des histrions. Déjà la « fiancée était donnée, le fiancé était « paré de la couronne, les conductrices « de l'épouse ont revêtu la cyclade, le « consulaire sa robe brodée de palmes, « le sénateur sa toge, le simple vulgaire « avait déposé la casaque, et cependant « toutes les réjouissances n'éclataient « pas encore, parce que la nouvelle ma« riée n'était pas encore introduite dans « la maison de l'époux. » Sidonius vit tout cela d'abord assez froidement. Malade en route par la fatigue du voyage, ou par l'air pestilentiel de la Toscane, ou par le passage alternatif des chaleurs à la froidure, il souffrait d'une fièvre dévorante, lorsque Rome lui apparut. Avant de toucher le *Pomœrium*, il se prosterna aux portes triomphales de l'église des Apôtres, et *il sentit soudainement tomber la langueur de ses membres affaiblis*. Après avoir reçu *cette marque de la protection céleste*, il alla se reposer dans une hôtellerie. Les fêtes finies, la cité revenue au sérieux accoutumé, il trouva la plus gracieuse hospitalité chez Paulus, personnage prétorien, d'une aptitude merveilleuse pour l'éloquence, la versification, pour les ouvrages des mains, et surtout recommandable par sa droiture de cœur. Il chercha avec lui par qui et comment il obtiendrait un accès favorable à la cour. Entre tous les sénateurs les plus distingués, ils s'arrêtèrent à deux, Aviénus et Basilius, qui, à part les prérogatives de la milice, pouvaient passer pour les premiers après le prince. Ces deux dignitaires ne sortaient point

(1) Voir la 10e leçon, dans le n° 57, page 28.

de leurs maisons sans se voir également précédés, suivis, entourés d'une multitude pressée de cliens. Mais Aviénus n'employait son crédit que pour avancer ses fils, ses gendres, ses frères; toujours occupé de candidatures de famille, il n'obtenait que pour les siens, quoiqu'il promît à tout le monde. Basilius, auprès duquel on avait un accès aussi facile, aussi peu dispendieux, s'engageait à peu de gens et lentement, mais efficacement; vous eussiez obtenu plus aisément la familiarité d'Aviénus et un service de Basilius. Il fut donc résolu qu'on s'adresserait à celui-ci, tout en observant la déférence convenable pour l'autre, chez lequel Sidonius allait souvent. Tandis qu'il travaillait à faire réussir, par le crédit de Basilius, les demandes de la députation arverne, les calendes de janvier approchaient, que devait signaler un second consulat de l'empereur. « Allons, « mon cher Sollius, dit l'illustre protec« teur, quoique tu sois fort occupé de « ton affaire, je veux que tu fasses repa« raître ton ancienne muse en l'honneur « du nouveau consul, et que tu versifies « quelque compliment de félicitation, ne « fût-ce qu'en courant. Je te présenterai, « et avec le moyen de débiter ton poè« me; je te procurerai la bienveillance « du prince. Si tu en crois mon expé« rience, de sérieux avantages naîtront « de cette bagatelle. » Sidonius suivit ce conseil, se remit en veine, et son extrême facilité eut bientôt aligné près de six cents hexamètres d'éloges accumulés; rien n'y fut oublié, ni la famille d'Anthémius, ni son adresse précoce de cavalier et de chasseur, ni ses succès dans l'étude de la philosophie, de l'histoire et de l'éloquence, ni ses commandemens militaires et sa victoire sur les Huns à Sardique, ni son avénement impérial, ni le récent mariage; car « d'aussi loin qu'on « rappelât les anciens hymenées, le gen« dre surpassait tous les héros, et la fille « toutes les héroïnes. Le mérite de Rici« mer demandait une telle union, et le « laurier de Mars lui avait obtenu le « myrte de Vénus. » Le poète terminait en annonçant les glorieuses prospérités du nouveau règne. Ce panégyrique, avec la protection de Basilius, réussit au point que Sidonius fut nommé chef du sénat (468), puis préfet de la ville, et enfin patrice (1).

Déjà même avant d'avoir revu Rome, il jugeait l'occasion favorable pour les nobles gaulois de reparaître et de rentrer dans la carrière administrative; il pressait ses amis de renoncer à la retraite. « Tu es dans la vigueur de l'âge, « écrivait-il à Eutropius; tu as en abon« dance chevaux, armes, vêtemens, re« venus, esclaves..... Si actif chez toi, « quand il s'agit de quitter ton pays, le « découragement te retient dans une ti« mide inertie; pourtant un homme de « race sénatoriale, qui passe sa vie entre « les images de ses aïeux en trabées, « peut-il dire avec raison qu'il quitte son « pays, quand une fois, et dans sa jeu« nesse, il aura vu la résidence des lois, « le gymnase des lettres, le palais des « dignités, la capitale du monde, la pa« trie de la liberté, la cité unique du « monde, dans laquelle les barbares et « les esclaves sont seuls étrangers? Et « maintenant, honte! si tu restes entre « tes bouviers et tes porchers. Quoi « donc? si tu fends la plaine avec une « charrue; si, penché sur la faulx, tu « abats les richesses fleuries d'un pré; « ou si, travailleur assidu, tu laboures « un vignoble fertile, ce sera pour tes « vœux la plus haute félicité? Que ne te « réveilles-tu plutôt! Pourquoi ton esprit « languissant, énervé dans un grossier « repos, ne s'élève-t-il pas à de plus « grandes choses? Un homme de ta nais« sance ne doit pas moins cultiver sa « personne que sa *villa*. Après tout, ce « que tu appelles un exercice de jeunesse « n'est que le repos des vétérans, dont « les mains affaiblies échangent leur épée « rouillée pour la houe tardive. Soit; tes « vignobles multipliés te donneront une « vendange écumante, tes greniers rom« pront sous d'innombrables monceaux « de grains, un pâtre robuste enfermera « dans les grasses enceintes de tes éta« bles un long troupeau, pour presser le « lait des pendantes mamelles. Que ser« vira d'avoir accru ton patrimoine par « cette épaisse économie, et de vivre ca« ché non seulement dans tout cela,

(1) Sidon., Ep. 1-8, 9; Panég., Anth., Ep. 8-16, 9-16.

« mais ce qui est plus honteux, à cause « de tout cela? Ce ne sera pas injustement qu'aux sessions judiciaires la sentence de quelque pauvre parvenu aux « honneurs tombera sur toi, rustique « vieillard sans considération, noble « perdu dans la foule, et debout derrière « de jeunes assesseurs; quand tu te verras tristement devancé par des gens « qu'il serait même indigne de voir marcher sur nos traces. » Il se réjouissait des dignités obtenues par d'autres amis. Il ne tarda pas néanmoins de sentir le fardeau de ces grandeurs inutiles, et de regretter sans doute ce repos qu'il trouvait si honteux, après l'avoir trouvé si doux. Les vivres s'épuisant à Rome, la disette menaçait, et le nouveau préfet commençait à craindre que les cris d'une populace oisive et affamée n'éclatassent au théâtre, et ne s'en prissent à lui, lorsque heureusement cinq navires, chargés de froment et de miel, abordèrent à l'embouchure du Tibre (1). Vainement, d'ailleurs, sa pauvre *muse* avait-elle encore promis à Anthémius les plus heureux effets de son alliance avec Ricimer, vainement chantait-il d'avance l'Afrique reconquise: le formidable armement réuni par les deux empires échoua par la lâcheté et l'impéritie du général grec, Basiliscus, beau-frère de l'empereur Léon. Marcellinus, qui avait consenti à reconnaître et à servir Anthémius, fut assassiné dans cette expédition même par les autres généraux romains, et bientôt Ricimer, qui n'était peut-être pas étranger à ce meurtre, tramait d'autres trahisons, qui commencèrent à se découvrir par celle d'Arvandus, préfet des Gaules (2). Cet Arvandus avait déjà rempli une première préfecture à la satisfaction publique; mais la seconde fois, accablé de dettes, redoutant ses créanciers, regardant avec envie les nobles opulens qui devraient lui succéder, il se fit détester de ses compatriotes par ses hauteurs, son espionnage et ses exactions. On se plaignit; il fut aussitôt destitué, saisi, et conduit sous escorte à Rome. Trois députés de la Gaule y vinrent peu après pour l'accuser, trois hommes choisis entre les plus habiles et les plus honorables; l'ancien préfet Ferréolus était l'un d'eux (469). Sidonius et plusieurs autres, autrefois amis de l'accusé, regardant comme une lâcheté de l'abandonner dans la disgrâce, tentèrent de le prémunir contre le danger d'une présomption choquante, en l'instruisant de tout ce qui se préparait, des preuves tenues en réserve jusqu'au jour du jugement pour le prendre à l'improviste dans les aveux d'une réponse précipitée; ils lui conseillèrent de ne rien avouer légèrement, afin d'embarrasser l'accusation. Arvandus les ayant entendus, éclata en injures: « Allez, leur dit-il, hommes « dégénérés, et indignes des préfets, vos « ancêtres, allez avec cette timidité inutile; laissez-moi, puisque vous n'y entendez rien, conduire cette affaire. « Arvandus a pour lui sa conscience; à « peine daignerai-je permettre que des « avocats me défendent contre l'accusation de péculat. » Telle était l'impudence de cet homme, que, gardé à vue, il parcourait en costume blanc la place du Capitole, se repaissant de perfides salutations, recevant les puériles flatteries du vulgaire, examinant, touchant et marchandant les étoffes de soie, les pierreries et tous les objets précieux en vente dans les boutiques, et au milieu de tout cela, se plaignant fort des lois, des temps, du sénat et du prince, et très indigné de ce qu'on ne le vengeait pas avant toute discussion. Le jour du jugement, il parut, *rasé, poncé,* au sénat, avec la même assurance, prit place rapidement presque au milieu des juges, tandis que ses accusateurs se présentaient modestement dans un négligé de deuil. Alors ils produisirent, avec le mandat de la province, une lettre interceptée d'Arvandus lui-même, qui paraissait adressée au roi des Goths, pour le détourner de la paix avec l'empereur, en l'engageant à attaquer le corps des Bretons, posté près de la Loire, et à partager la Gaule avec les Burgondes. Pendant la lecture de cette pièce, dont ses amis l'avaient précisément averti que l'accusation comptait tirer un grand avantage, Arvandus, non encore interrogé, dit hautement qu'il l'a dictée; les

(1) Sidon., Ep. 1-6, 3, 4, 10.
(2) Sidon. Paneg. Anth.; Tillem. Anth., 4, 5; Léon, 8.

députés affirment la chose, déjà trop certaine; lui-même, avec un ton d'emportement, répète son aveu deux ou trois fois, sans se douter qu'il se perd. Les juges le déclarent criminel de lèse-majesté. Il n'imaginait pas que, n'ayant point aspiré à l'empire, il pût appréhender une pareille condamnation; il pâlit à ce coup inattendu, et comprit enfin trop tard la téméraire légèreté de son langage. Aussitôt, déchu des priviléges que lui avaient acquis deux préfectures exercées de suite pendant cinq ans, on le *rejeta dans la classe plébéienne*, on le conduisit à la prison publique. Nulle pitié n'accompagna cet audacieux accusé, qu'on avait vu, si élégamment paré et parfumé, affronter le procès. Il devait attendre trente jours, dans l'île du Tibre, le moment d'une exécution capitale. Sidonius et quelques autres obtinrent une réduction de la sentence au bannissement (1). Peut-être avait-il compté sur la puissance de Ricimer, qui désirait une guerre d'Eurik contre Anthémius, au risque de perdre la Gaule, pour renverser son maître et garder l'Italie; mais la mésintelligence ouverte du beau-père et du gendre, et la retraite menaçante de celui-ci à Milan durent être une raison de plus de ne point épargner un grand fonctionnaire coupable. C'était le dernier des malheurs pour l'Italie que la guerre civile; toute la noblesse de la Ligurie supplia Ricimer de se rapprocher d'Anthémius, et saint Épiphane, récemment évêque de Pavie, se chargea de la réconciliation (470). L'empereur, à sa prière, s'apaisa en effet; mais Ricimer ne tint pas long-temps les promesses qui avaient été faites en son nom par le pieux évêque (2).

Cette même année, Sidonius quitta la cour, et retourna en Gaule, enfin convaincu, selon toutes les apparences, que l'État et le nom romain périssaient sans retour, et six ans après il n'y avait plus d'empire d'Occident; un pressentiment intime s'en répandait partout depuis quinze ans. Sidonius, à la fleur de l'âge, quand les plus brillantes prospérités s'ouvraient devant lui, quand il célébrait l'avénement de son beau-père, s'était plu à rappeler lui-même, comme pour mieux le démentir par les espérances présentes, cet antique et vulgaire présage qui bornait les destinées romaines à douze siècles, sur les douze vautours aperçus par Romulus. Claudien avait déjà consigné cette alarme de tradition païenne dans ses chants de victoire, après les premières défaites d'Alaric (1).

Depuis ce temps, la précipitation et le trouble des événemens ne ramenaient que trop de sujets de crainte; et la divine Providence semble quelquefois vouloir, pour la punition des peuples rebelles ou ingrats, réaliser leurs oracles menteurs; car on s'était obstiné en quelque sorte à ne pas voir la cause du danger, et maintenant qu'on attendait la dernière catastrophe, on ne la comprenait pas davantage; les politiques, pas plus que tout le reste, ne cherchaient le mal où il était : ils n'imaginaient pas autre chose que de combattre les Barbares pour conserver le territoire, et de faire des lois pour maintenir le gouvernement. Et certes, il vaut la peine de le remarquer contre l'idée ordinaire qu'on se forme d'une époque de décadence et de celle-ci en particulier, les capacités ne manquaient pas aux besoins de l'empire. D'assez grands capitaines s'étaient succédé à sa défense, sans interruption. Après Stilicon avait paru Constance, ensuite Bonifacius, Aëtius, Majorien, Égidius, enfin Ricimer et ce nouveau prince Anthémius, qui, tenant aussi facilement les livres que les armes, passant des études littéraires aux camps et aux magistratures, avait deux fois garanti les provinces du Danube, et qui venait de remporter une victoire signalée sur les Huns, malgré la trahison d'un autre général, lorsqu'il fut revêtu de la pourpre (2). En

(1) Sidon., Ep. 1-7; Tillem. Anth. 6.

(2) Ennodius, vita Epiph.; Tillem. Anth. 8.

(1) Sidon., Paneg. Aviti, v. 55 :

Quid, rogo, bis seno mihi vulture Tuscus aruspex
Portendit?

V. 357 :

Jam propè fata tui bis senas vulturis alas
Complebant, scis namque tuos, scis, Roma, labores.

Claudien, *de Bell. Getico*, v. 265 :

Tunc reputant annos, interceptoque volatu
Vulturis, incidunt properatis saecula metis.

(2) Sidon., Paneg. Avit., v. 156-298.

seconde ligne, on comptait encore beaucoup d'hommes supérieurs, tous de familles gauloises, dans lesquelles les talens semblaient héréditaires, aussi bien que l'honneur et la probité; les Syagrius, les Apollinaris, les Magnus, les Consentius, n'avaient pas sans doute acquis sans mérite une si grande considération, non plus que ce Ferréolus, dont la sage prévoyance pendant sa préfecture avait été si utile contre Attila, et si bienfaisante pour le pays, que le peuple traîna spontanément son char, aux applaudissemens universels (1). Certes, ce n'étaient pas là des *illustres* de faveur, ou, selon la plaisante expression du duc de Saint-Simon, ce n'étaient pas là de ces *champignons* d'hommes d'État qui naissent, on ne sait comment, dans les temps d'orage et de dissolution politique.

Mais l'intention manquait aux uns, la principale influence aux autres, à tous l'intelligence du vrai, cette intelligence que Dieu retire à ceux qui gouvernent, quand il se décide à châtier. Majorien avait tâché de réparer; sa vue ne pénétra pas au-delà de la surface, et ses lois n'avaient servi qu'à rendre plus visible le mal qui rongeait la société; il avait soulagé les provinces épuisées par les *indictions* et les *superindictions*, en accordant une remise générale des arrérages de tribut; il supprima les commissions fiscales, remplies ordinairement de courtisans, qui, raffinant la rapine, exigeaient le paiement du tribut en pièces d'or à l'effigie de Faustine et des Antonins. Ces pièces, ayant une valeur double de la monnaie courante, c'était une manière de doubler le contingent à leur profit; car si le contribuable ne s'acquittait pas en espèces prescrites, il devait en compenser la différence. Un autre genre de bénéfice administratif se tirait du dégât des édifices publics, qu'on ruinait pour les constructions particulières. Une amende de cinquante livres d'or menaça tout magistrat qui donnerait permission de dégrader un édifice, tout subalterne qui s'y prêterait subirait la peine du fouet et de l'amputation des mains. L'empereur rétablit dans les cités la charge de défenseur, tombée en désuétude depuis l'invasion; il rendit aux curiales la répartition et la perception des impôts, sous l'autorité des magistrats de la province. Il fit plus : les malheureux curiales ne furent plus responsables du paiement, ils n'avaient plus qu'à remettre un état exact des contributions reçues et des contributions non acquittées. Mais Majorien sentait si bien l'insuffisance de ce soulagement, qu'il ajoutait dans la même loi une invitation pressante et un ordre formel à tous les curiales, émigrés à la faveur des troubles, de revenir à leur résidence légale, c'est-à-dire au gîte fiscal, les appelant les *nerfs* de la république et les *entrailles* des cités, c'est-à-dire du fisc et des contributions; une curieuse variante porte : les *serfs* (1). Et comme pour ne laisser aucun doute sur la triste situation où l'empire les avait réduits, Cassiodore avait pris soin de constater, dans le siècle suivant, que les curiales regardaient comme une injure tout ce qu'on leur accordait de distinction (2). Rien de plus misérable aussi que cette autre loi de Majorien, qui ne permettait plus que cinq ans de veuvage aux femmes au-dessous de quarante ans, et qui allait jusqu'à défendre aux vierges le vœu de continence avant le même âge, sous peine, pour les veuves qui ne se remarieraient pas, de perdre la moitié de leur fortune; et il y eut confiscation du tiers pour les parens qui, faute de bien ou d'*affection*, donneraient le voile à leur fille. Que le janséniste Tillemont, tout en avouant que le but de cette *novelle* était la multiplication des familles, y voie un *grand zèle pour l'honneur du Christianisme*, l'expédient n'en est pas moins bas, moins arbitraire, moins inutile à combler la dépopulation, et ne décèle pas moins la

(1) Sidon., Ep. 7-12.

(1) Cod. Theod. nov., lib. 4 : Curiales nervos (ou servos) esse reipublicæ ac viscera civitatum nemo ignorat, quorum cœtum apellatum minorem senatum huc redegit iniquitas judicum et exactorum plectenda venalitas, ut multi patriæ desertores, et natalitium splendore neglecto, occultas latebras elegerint et habitationem juris alieni.

(2) Cassiod., variæ, 9 : Curiales quibus a providâ sollicitudine nomen est, gravissimâ dicuntur infestatione quassari, ut, quidquid honoris causâ eis delegatur, ad injuriam potiùs videatur esse productum.

détresse et le despotisme du pouvoir. Cet expédient, impraticable, blessait trop directement la liberté religieuse, et fut aboli sous le règne suivant. Voilà donc tout ce qu'avait trouvé de mieux pour la restauration de l'empire un des princes les plus habiles de ce temps. De tels palliatifs avaient été plus d'une fois employés; très fréquemment les empereurs avaient fait remise des arrérages d'impôts, par impossibilité d'acquittement. Assez récemment, le dernier Valentinien avait ordonné qu'un curiale fût uniquement tenu à payer sa propre part; que la quittance d'un gouverneur valût pour ses successeurs, et ne leur permît plus de revenir sur les contributions antérieures; que les contribuables eussent quatre mois, sans poursuites, pour apporter eux-mêmes leur argent à leur capitole, ou maison commune; que les receveurs fussent punis pour poursuites précipitées; que les gouverneurs répondissent des dommages causés aux contribuables par fausse pesée d'argent (1). On voulait sans cesse arrêter les déprédations; c'était sans cesse à recommencer.

Peu d'années avant Majorien, un simple prêtre avait vu le mal bien plus profondément, et en justifiant la Providence, que des plaintes impies accusaient des maux publics, il en avait indiqué la cause avec le remède, et prophétisé le châtiment. Attila n'avait pas encore paru, quand Salvien s'écriait : « Nos larmes ne peuvent suffire à nos « maux; une ligue de brigands désole « l'État par violence et concussion; l'é« lévation des magistrats est la proscrip« tion des cités, leur administration est « une déprédation générale..... les mal« heureux opprimés émigrent chez les « Goths, ou chez les Bagaudes, ou chez « les autres Barbares établis de tous cô« tés, et ils n'en ont point regret. Quel « autre parti resterait-il à ceux qui vi« vent sous le coup continuel de l'exac« tion publique, menacés d'une pro« scription continuelle? Ils quittent leurs « maisons, pour n'être pas torturés dans « leurs maisons mêmes; ils cherchent « l'exil, pour ne pas subir les supplices; « les ennemis leur sont moins durs que « les exacteurs..... Quant aux Bagaudes, « qui, spoliés, vexés, meurtris par des « juges injustes et sanguinaires, ont « abandonné l'honneur du nom romain, « après avoir perdu le droit de liberté « romaine... nous les appelons rebelles « et infâmes, et nous les avons poussés « au crime. D'où sont venus, en effet, « les Bagaudes, sinon de nos iniquités, « sinon des prévarications des juges, si« non des prescriptions et des rapines de « ceux qui tournent à leur profit person« nel les nécessités de l'État, et qui font « des indictions leur propre butin? Loin « de conduire les peuples qui leur étaient « confiés, ils les ont dévorés comme des « bêtes féroces. Les larrons, d'ordinaire, « se contentent de dépouiller; mais eux, « il leur fallait le déchirement, et, pour « ainsi dire, le sang pour pâture. Des « hommes ainsi écrasés par les brigan« dages ont commencé à devenir étran« gers, parce qu'on ne leur permettait « plus d'être Romains (1). » L'expérience d'un si grand dommage ne servant de rien, l'oppression intérieure restant la même après les insurrections du troisième siècle, après les défections armoricaines du cinquième, et devenant plus avide par la diminution des ressources, la *bagaudie* de bandes continuait non seulement dans la Tarragonaise, où l'on ne pouvait l'extirper, mais dans le centre de la Gaule. Tous les émigrans ne trouvaient pas ou ne cherchaient pas hors de leur patrie une subsistance honnête; une fois résolus à la fuite, beaucoup par désespoir, par misère, paresse ou vengeance, se formaient en troupes d'aventuriers, pour revenir piller à l'improviste un pays qu'ils connaissaient trop bien; on les désignait (2) du nom de *varges* (exilés).

Tous ne pouvaient s'enfuir; ceux qui demeuraient avaient doublement à souffrir des incursions et de la fuite des autres : la tyrannie s'en prenait à eux; la

(1) Cod. Theod., 12-1, 11-1; Tillem., Vol. III, art. 9.

(1) Salv., de Avaritiâ; de Provident., 5.

(2) Sidon., Ep. 6-4 : *Vargorum* (hoc enim nomine indigenas latrunculos nuncupant)..... La loi salique, 87, et la loi ripuaire, 97, ont conservé ce mot dans sa signification première : Si quis corpus jam sepultum exfodierit et expoliaverit, *wargus* sit, hoc est, expulsus de eodem pago.

veuve, l'orphelin, le faible étaient plus impitoyablement foulés par quiconque avait quelque action administrative, et par les curiales eux-mêmes, qui, sans autre pouvoir que de nuire, s'épargnaient de tous leurs efforts sur la ruine d'autrui; la consécration ni la pauvreté religieuse ne défendaient pas davantage. Nulle protection assurée; les évêques commençaient à ne plus s'opposer, soit timidité des uns, soit prudence des autres, pour que le mépris de la parole de justice ne rendît pas les méchans pires encore (1). L'indignation de Salvien remuait et découvrait à fond toutes les hontes sans ménagement; il appelait « la « société des chrétiens une sentine de « vices; la vie des marchands n'était que « fraude et parjure, des curiales qu'ini- « quité, des fonctionnaires que calom- « nie, des guerriers que rapine..... Plus « de respect pour les liens du mariage, « partout un libertinage effroyable..... « Les Franks sont infidèles à leurs pro- « messes, les Goths perfides, les Saxons « farouches, les Huns impudiques, les « Alains pillards; mais nous sommes « bien plus vicieux. L'impureté des Huns « est-elle aussi coupable que la nôtre? « la versatilité des Franks que la nôtre? « L'ivrognerie de l'Alamanne est-elle « aussi coupable que celle du chrétien? « la rapacité de l'Alain autant que celle « du chrétien?... Les chasses du cirque « sont la joie des spectateurs; il faut que « l'univers y fournisse : on pénètre les « antres inconnus, les forêts inaccessi- « bles, et afin que les entrailles des hom- « mes puissent être déchirées, on ne « laisse à la nature aucune retraite igno- « rée. Il serait trop long de compter « tous les amphithéâtres, les odéons, « les cirques, les spectacles d'athlètes, « de danseurs de cordes, de pantomimes « et d'autres monstruosités; et qui pour- « rait dire décemment ces imitations de « choses honteuses, ces obscénités de « paroles, ces turpitudes de mouve- « mens, ces infamies de gestes qui rem- « plissent la scène?... Supposez un jour « de fête à l'Église et de jeux publics; où « verra-t-on le plus de chrétiens? dans « les loges, les galeries du théâtre, ou « dans le temple de Dieu?... Qu'aiment- « ils mieux, des paroles de l'Évangile, « ou de celles des acteurs et des mimes? « On ne vient pas même à l'église, ou si « on y vient, sans y penser, par distrac- « tion, et qu'on entende le bruit des « jeux, on s'en va; l'église se vide et le « cirque s'emplit..... Cela ne se fait plus « à Mayence, il est vrai, mais parce que « la ville est ruinée; à Cologne, mais « parce que les ennemis y sont; à Trè- « ves, mais parce qu'on vient de la sac- « cager pour la quatrième fois; cela ne « se fait plus enfin dans la plupart des « cités de Gaule et d'Espagne. Ah! donc « malheur à nous et à nos impuretés, « car cela n'a cessé que par la force des « Barbares (1).

« Les Barbares ont inondé les Gaules; « y a-t-il moins de vices?... J'ai vu ceux « de Trèves dépouillés, ravagés, et ce- « pendant plus changés de fortune que « de mœurs; la continuité de malheurs « n'a été chez eux qu'une continuité de « crimes. J'ai vu vieillards et jeunes gens, « même bouffonnerie, même légèreté, « même luxe, même ivresse et débau- « che... ils jouaient, s'enivraient, s'éner- « vaient... J'ai vu de petits vieillards, fa- « meux dans les festins, n'ayant plus la « force de vivre, mais pleins de vigueur « à boire... chancelans à la marche, et « lestes à la danse... J'ai vu, à Trèves, « des cadavres nus, dévorés par les oi- « seaux et les chiens... l'exhalaison des « morts était la perte des vivans. Et après « cela, quoi? Un petit nombre de nobles « qui avaient survécu; et comme le meil- « leur moyen de réparer un tel désastre, « ils demandaient aux empereurs un « cirque et des jeux. Et où donc, Trévi- « rien, je te prie, où les auras-tu ces « jeux? Sur le bûcher, sur les cendres, « sur les os et le sang des morts (2)? »

Certains esprits, qui se piquent de juger froidement toutes choses, d'avoir meilleure opinion de l'humanité, sans doute par intime satisfaction d'eux-mêmes, ne manqueront pas de rabattre beaucoup des reproches de Salvien; ils en imputeront la plus grande part aux exagérations de style, à la morosité d'un

(1) Salv., de Provident., 5.

(1) Salv., ib., 5, 4, 7, 6.
(2) Salv., ib., 6.

ascétisme farouche. Mais si, avec cette pétition de plaisirs, faite par les Trévi-riens après leur ville ruinée quatre fois en moins de quarante ans, on se rappelle cette foule de Romains se sauvant d'Alaric vainqueur, et n'ayant rien de plus pressé, lorsqu'ils débarquèrent à Carthage, que de courir au théâtre, d'y prendre parti pour tel acteur, et d'ajouter à la turbulence des factions scéniques (1); si l'on songe que, malgré tant d'afflictions et de terreurs, cette race sensuelle et incorrigible, à peine délivrée de Genserick et d'un pillage de quatorze jours (455), ne respirait encore que les spectacles, on comprendra, on croira la véhémence du prêtre gaulois. En effet, le pape saint Léon avait rendu de publiques actions de grâces en l'honneur des apôtres, pour la retraite des Vandales. Au premier anniversaire, il y eut cirque, et les chrétiens y coururent plutôt qu'à l'Eglise. Voici ce que leur dit le pontife à l'octave suivante : « Cette « religieuse fête, mes bien-aimés, où tout « le peuple des fidèles s'empressait de « rendre grâces à Dieu pour le jour de « notre châtiment et de notre délivrance, « presque tous l'ont récemment négligée; « cela est évident par la *rareté du petit* « *nombre* qui y ont assisté. Mon cœur en a « été frappé de tristesse et de crainte. Car « c'est un grand danger pour les hommes « que l'ingratitude envers Dieu, que l'ou-« bli de ses bienfaits, que de ne point gé-« mir de la correction, de ne point se ré-« jouir de la rémission. J'appréhende « donc, mes bien-aimés, que cette parole « du prophète ne semble nous avoir ac-« cusés, quand il dit : *Tu les as flagel-* « *lés, et ils ne se sont pas affligés; tu les* « *as châtiés, et ils n'ont pas voulu rece-* « *voir la punition*. Car quelle correction « y a-t-il où se trouve tant d'opposition? « J'ai honte de le dire, mais il est néces-« saire de ne pas le taire : on fait plus « pour les démons que pour les apôtres, « et des spectacles insensés attirent plus « de monde que les bienheureux martyres « des saints. Qui donc a rétabli cette ville « pour le salut? qui l'arracha de la cap-« tivité? qui la défendit contre le car-« nage? est-ce le jeu du cirque, ou l'in-« tercession des saints, dont les prières, « fléchissant la sentence de la punition « divine, nous ont obtenu, quand nous « méritions la colère, d'être réservés « pour le pardon? Je vous en conjure, « mes bien-aimés, que votre cœur soit « touché de cette remarque du Sauveur, « qui, ayant guéri dix lépreux par la « vertu de sa miséricorde, dit qu'un seul « d'entre eux était revenu rendre grâces, « désignant par là les ingrats, en ce que, « tout en recouvrant la santé du corps, « ils n'ont pas manqué, sans malignité « d'âme, à ce devoir de piété. Afin que « cette note d'ingratitude ne demeure « pas sur vous, mes bien-aimés, retour-« nez au Seigneur; comprenez les mer-« veilles qu'il a daigné opérer en nous; « et, loin d'attribuer notre délivrance « aux effets *des astres*, comme le pensent « les impies, reconnaissez la miséricorde « ineffable du Dieu tout-puissant, qui a « daigné adoucir les cœurs des barbares « furieux. Reportez-vous, de toute la « force de votre foi, au souvenir d'un si « grand bienfait. Une grave négligence « doit se réparer par une plus grande « satisfaction. Profitons, pour notre « amendement, de la douceur du par-« don, afin que le bienheureux Pierre, « et tous les saints qui nous ont assistés « en beaucoup de tribulations, daignent « aider nos prières pour vous auprès du « Dieu compatissant, par Jésus-Christ, « notre Seigneur. Ainsi soit-il (1). » Saint Léon prêchait, Salvien écrivait un traité, une apologie de la Providence; le ton devait différer; mais au fond la douceur de l'un contredit-elle l'indignation de l'autre?

Deux genres de désordres sont encore signalés par Salvien : « Les hommes se « travestissaient en femmes; ils en pre-« naient le costume et les manières....... « On se transformait en bête, en monstre; « un homme y mettait tout son art, toute « son ambition, comme s'il regrettait

(1) August., *de Civ. Dei*, 1-32, 33.

(1) S. Léon, *Sermo* 81. J'ai cité le sermon entier, qui paraîtra bien court; ce sera, si l'on veut, une sorte de préparation pour un discours plus étendu en chaire. Mais une pareille préparation ne comportait certainement pas un grand développement. On voit, par tous les sermons des anciens Pères, la plupart d'une proportion semblable, qu'ils prêchaient simplement et brièvement.

« d'être homme. » Ceci n'avait lieu qu'à certaines époques de l'année; mais il était habituel de « consulter les auspices; on « conjecturait, par de vains indices tirés « des oiseaux et des animaux divers, les « vicissitudes de la vie; on recherchait « ainsi ce qui arriverait chaque année, « quand Dieu seul sait ce qui doit adve- « nir (1). » La divination et l'astrologie préoccupaient les esprits les plus élévés comme les plus vulgaires; on a vu que saint Léon touche en passant ce reproche. Il y revient encore avec plus de force dans une autre circonstance (2). Valentinien III, prince indolent et débauché, s'entretenait le plus ordinairement avec des magiciens et des faiseurs d'horoscopes (3). Rien de plus commun alors. Et qui ne sait combien le génie d'un saint Augustin, élevé dans la foi, s'entêta de l'astrologie pendant le dérèglement de sa jeunesse?

Salvien n'accusait pas la population des campagnes, les colons; il plaidait, au contraire, leur cause; mais le désespoir ne dispose pas plus à la vertu que la licence; et lorsque la superstition se montrait dans les plus hauts rangs, les dernières classes n'en pouvaient être exemptes. Là, d'ailleurs, étaient surtout les païens, comme le prouverait seule l'étymologie de ce mot (*pagani* (4), *paysans*). Quant au peuple des *grandes villes*, en Gaule, les calamités continues ou la domination des barbares l'avaient forcément privé des jeux et des distributions; mais on peut juger de ses mœurs par ses anciennes habitudes de divertissement et d'oisiveté. Toutes les grandes villes avaient des *arènes*, des amphithéâtres, dont il reste encore des vestiges sur plusieurs points de la France, et elles devaient à leurs multitudes indigentes des rations de pain, de porc salé, d'huile, de vin, etc., soit gratuitement, soit à bas prix. C'était la vie légale de la plèbe citadine, c'était encore le droit et le fait en Italie et surtout à Rome, où un édit impérial (452), assez récent, avait de nouveau réglé en conséquence les approvisionnemens (1). Là, les reproches de saint Léon, sur la passion des spectacles, s'adressaient à tous; et s'il attribuait aux *impies* l'explication superstitieuse des malheurs du temps, on voit assez qu'il cherchait à redresser la crédule inclination du vulgaire vers ces vieilles erreurs.

Qu'était-ce donc que tout cela, sinon le paganisme vaincu et subsistant toujours, voué à l'infamie, mort civilement comme un imposteur, et partout bienvenu comme artisan du plaisir, donnant le ton, faisant la mode, et vivant effrontément de la corruption qu'il vendait? Influence intime, incessante, qui pénétrait la société chrétienne par la force de l'accoutumance, tellement que, sans une profonde piété, on ne s'en apercevait pas, et que les plus saints pasteurs réprimandaient en vain tant d'abus et de honte. Le paganisme continuait d'aller tête levée. On ne pouvait détourner la foule chrétienne de prendre part aux extravagances anciennes, qui marquaient le retour des calendes de janvier, en mémoire de Janus, et les Lupercales du mois de février. « Ce ne sont pas là, disait-on, « des dispositions sacriléges; ce sont des « jeux; c'est une joie de nouveauté, non « une erreur d'antiquité. » Et l'évêque de Ravenne, saint Pierre-Chrysologue, répondait: « Personne ne joue en sûreté « avec le serpent. Qui s'amuse de l'impiété? Qui plaisante du sacrilége (2)? » Saint Maxime de Turin, non seulement crut nécessaire d'écrire un traité contre les païens de profession, en leur demandant: « Pourquoi immolez-vous à vos « idoles? Pourquoi ces invocations, cet « encens et ces victimes, si tout est dé- « cidé et écrit d'avance? » il se plaignait que les magistrats ne s'inquiétassent pas

(1) Salv., *de Provid.*, V, 2; Maxime de Turin, 103e homélie pour le jour de la Circoncision.

(2) Léon, *Serm.* 88.

(3) Proc., *de Bell. Vand.*, 1-3, 4.

(4) Oros., 1-1: Tu m'as ordonné d'écrire contre la méchanceté menteuse de ceux qui, étrangers à la cité de Dieu, sont appelés *païens*, parce qu'ils habitent les bourgades (*pagi*), ou bien *gentils*, parce qu'ils ne songent qu'aux choses d'ici-bas. Endelechius, *de Mortibus boum*, v. 106:

Signum quod perhibent esse crucis Dei,
Magnis qui colitur solus in urbibus.

Voyez encore Sedulius, *Paschale carmen*.

(1) Cod. Théod., *Novell. ad calcem*, 1-25, et liv. 14, tit. 3, 4, 15, 16, 17, 24.

(2) Petr. Chrys., *Serm.* 155.

même d'exécuter les lois impériales rendues en faveur de la religion ; il s'élevait contre les superstitieuses folies des calendes de janvier, où « les chrétiens eux-mêmes affectaient l'intempérance, prévenaient leurs amis de grand matin avec des petits présens d'étrennes, pour en recevoir de plus considérables ; commerce d'avarice plus que de politesse ; et ils rentraient chez eux avec des rameaux, comme s'ils venaient de prendre les augures. » Dans une autre homélie, il insistait pour que les propriétaires enlevassent de leurs champs les idoles et les signes de superstition : « Il ne vous « est pas permis, quand vous portez le « Christ dans vos cœurs, d'avoir l'Ante-« christ dans vos maisons. Pendant que « vous adorez Dieu à l'église, vos servi-« teurs honorent le démon dans ses édi-« fices. Je ne l'ai pas ordonné, dit-on ; « ce n'est pas ma faute ; cela ne me re-« garde pas. Qu'on ne pense pas se justi-« fier ainsi..... Mon frère, quand tu sais « que ton laboureur sacrifie, si tu ne « l'empêches pas, tu es coupable... Lors-« que le serviteur sacrifie, le maître est « souillé.... Si tu rencontres le matin un « colon ivre, sache, comme on le dit, « que c'est un *dianatique* ou un arus-« pice... Il a la tête hérissée d'une fausse « chevelure, la poitrine nue, les épaules « à moitié couvertes du manteau ; il porte « un glaive comme les gladiateurs....., « et il est bien plus à plaindre....., car « c'est contre lui-même qu'il est armé. » Le zèle de saint Maxime ne supportait pas davantage ces cris qu'on poussait pendant les éclipses de lune, et ces conjurations à l'aide de chants magiques pour délivrer la planète en travail, et même la faire descendre du ciel (1). Saint Léon surprenait jusque dans les temples chrétiens ce penchant grossier pour les superstitions anciennes, et il était obligé d'avertir les chrétiens assemblés dans la basilique de Saint-Pierre, de ne point s'incliner vers le soleil levant ; « ce que « faisaient les uns par ignorance, les au-« tres par esprit de paganisme (2). » Et l'auteur inconnu d'un livre attribué à ce grand pape, sur la chasteté, après avoir rappelé les diverses pratiques païennes conservées parmi les chrétiens, avait bien droit de dire : « Tout est tellement « vicié par le diable dans notre temps, « qu'il ne se fait presque rien sans ido-« lâtrie. »

La leçon prochaine entrera plus avant dans l'examen de ce fait intérieur, véritable cause de la ruine du vieux monde, en dévoilant le paganisme dans les mœurs privées.

ÉDOUARD DUMONT.

(1) Maxim. Taurin, hom. 103, 96, 101.
(2) Léon, *Serm.* 26.

Sciences physiques et mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

DIXIÈME LEÇON (1).

Du calendrier. — Difficulté inhérente à sa composition. — Ses élémens. — Calendriers des peuples anciens, et des Romains en particulier. — Leur liaison avec le nôtre. — Calendrier Julien. — Réforme grégorienne. — Cycles astronomiques. — Ères diverses. — Période julienne. — La semaine. — Élémens de la chronologie. — Application de l'astronomie à la détermination des dates.

129. Lorsqu'on envisage d'une manière abstraite la simplicité et le petit nombre des élémens nécessaires pour fixer d'une manière sûre des dates et des époques, ou plus généralement pour diviser le temps et le répartir suivant les besoins de la vie des peuples, il semble que c'est chose aussi facile que d'exprimer au moyen d'un petit nombre de chiffres les valeurs arithmétiques les plus composées. Il ne faudrait, en effet, pour cela, que prendre un certain point de départ bien convenu, tel qu'un événement his-

(1) Voir la IXe leçon, nº 53, t. VI, p. 183.

torique d'une authenticité inattaquable; de compter, à partir de ce moment, par petites périodes communes d'un certain nombre de jours, par *décades*, par exemple; de composer avec dix décades une période de second ordre, que j'appellerais une *hectade;* dix de celle-ci composeraient une *chiliade;* puis, suivant la même loi, en naîtraient les *myriades*, les décades de myriades, et ainsi de suite. Chaque événement serait désigné, quant à sa date, par le nombre de jours écoulés depuis l'*ère* convenue, au moyen de ces différentes unités collectives, comme nous les fixons, par années, mois, jours et heures; et en suivant la subordination décimale supposée, on pourrait représenter ces dates arithmétiquement sans désignation du sens particulier de chacun des chiffres, comme on représente les unités arithmétiques des différens ordres. Les fêtes civiles et religieuses pourraient se placer très simplement et sans aucune confusion sur cette échelle; les cycles qui nous ramènent les mêmes affaires et les mêmes phases de la vie commune, telles que l'année vulgaire, seraient remplacés par quelqu'une de ces unités décimales du temps. Ce serait le calendrier et la chronologie réduits à leur plus simple expression.

Mais cette expression n'est pas celle de la nature, ni celle du possible, parce qu'une foule d'obstacles en tous genres entravent la réalisation de ce système rectiligne. D'abord il est le produit d'une conception régulière et réfléchie, toute différente par conséquent de ce qui est le commencement de toutes choses dans les institutions humaines. Il suppose, dans le peuple qui l'aurait conçu et organisé, le sentiment complet et judicieux du besoin d'un calendrier et d'une chronologie régulière : or, il est dans la nature des peuples enfans, comme des individus, de n'arriver à ce sentiment raisonné qu'après une foule de demi-mesures et d'essais grossiers; ces premiers élémens sont pris dans la nature, dont les phénomènes frappent leurs yeux long-temps avant qu'ils parviennent à l'âge de raison; enfin, les habitudes qui en résultent, si grossières, si gênantes qu'elles soient, pour qui les considère en logicien, l'emporteront toujours sur les systèmes abstraits, dont les avantages ne peuvent être sensibles pour le commun des esprits.

En second lieu, le point de départ nécessaire pour organiser cette série n'existe et ne peut exister chez aucun peuple; car l'expérience nous apprend que toutes les origines sont enveloppées de nuages; et quant aux événemens de l'époque adulte, qui sont assez bien fixés et pourraient servir de points de repères, ils trouvent un calendrier tout fait passé dans les esprits et les habitudes de tout un peuple, et dont la réformation radicale est devenue impossible. Enfin, il est inutile de faire remarquer que le calendrier d'une nation est presque essentiellement différent de celui d'une autre, parce que les habitudes et pour ainsi dire le tempérament de chaque peuple exercent sur sa composition une influence qui doit varier de pays à pays. On en peut juger par l'opposition qu'éprouve hors de la France, dans un siècle de lumières, l'adoption de notre admirable système métrique.

Aux causes morales viennent se joindre des causes naturelles dont la puissance est plus grande encore. Il est dans la nature de l'homme de régler le temps d'après les phénomènes périodiques du monde matériel; parce que, non seulement elles lui offrent une division facile et en apparence régulière, que parce que ses travaux sont régis par les circonstances physiques qui suivent l'ordre constant de quelques uns de ces phénomènes : telles sont principalement les saisons. Admettant donc que les mouvement des astres servent de base aux divers calendriers, il y aura, indépendamment de la variété dans le choix des phénomènes, une cause permanente d'erreur et de confusion : c'est que les périodes des phénomènes physiques, telles que le mouvement du soleil, ne sont pas comprises dans un nombre de jours entiers, et surtout que la mesure précise de ces périodes est difficile : d'où il résulte que les suppositions faites sur leur durée sont toujours accompagnées d'erreurs qui s'accumulent par la suite des temps, exigent des rectifications qui troublent l'ordre déjà établi, et ne sont

corrigées que par des formules qui, n'étant pas douées elles-mêmes d'une exactitude suffisante, compliquent encore un système déjà trop embarrassé. Telle est la cause dominante de l'imperfection des calendriers anciens, dont l'influence se fait encore sentir sur le nôtre, et c'est par là que notre calendrier civil ne s'accorde pas d'une manière complète avec les données de l'astronomie.

130. Tous les peuples ont employé une petite période de sept jours, que nous nommons la *semaine*, et dont il serait naturel de trouver l'origine dans les quatre principales phases du mois lunaire, si la semaine biblique ne faisait à cette hypothèse une concurrence avantageuse, dont nous nous occuperons plus bas. Telle est évidemment la période calendaire primitive; mais il est vraisemblable qu'on ne tarda pas à introduire dans la division du temps le mois lunaire tout entier, dont la durée, assez courte et facilement mesurable, était sensible à tous les yeux. Plus tard, on composa avec douze mois lunaires une période plus considérable qu'on nomma l'*année*, et qui devint l'élément principal de la chronologie de tous les peuples. Le nombre de douze fut choisi d'abord, parce qu'il embrassait à peu près une révolution solaire représentée par le retour des saisons; et en effet, il ne s'en faut que de onze jours que l'année solaire ne soit achevée, quand un cycle de douze mois lunaires est révolu. Mais un petit nombre d'années véritables suffit pour mettre en évidence le vice de cette première supposition : au bout de huit ans, par exemple, la fin de l'anée solaire est de quatre-vingt-dix jours en retard sur celle de la huitième année lunaire; de sorte que si la première de celles-ci avait commencé au solstice d'été, la neuvième recommençait à l'équinoxe du printemps; ce qui substituait une saison à une autre. De là, la nécessité des *intercalations*, qui fut comprise de bonne heure. Aussi voyons-nous partout que, pour raccorder les mouvemens de la lune avec ceux du soleil, et ne pas mettre les différentes époques de l'année civile en désaccord, relativement aux saisons, on ajoute de temps en temps un mois lunaire dans quelqu'une des années écoulées; le mode de ces intercalations varie de peuple à peuple et d'une époque à une autre, à mesure qu'on pénètre plus avant dans la science du mouvement relatif des deux astres; mais le principe est partout le même; et les années ainsi modifiées constituent le calendrier luni-solaire.

131. Telle était l'année des Juifs, de tous les peuples de la Grèce, et des Romains, avant la réforme julienne. Les Juifs avaient deux années, l'une civile, l'autre religieuse, composées également des mêmes douze mois lunaires, et ne différant que par l'époque du commencement de chacune; car cette dernière commençait vers l'équinoxe du printemps; l'année civile, au contraire, vers celui d'automne. Vers la moitié du premier mois de l'année religieuse, les Juifs devaient offrir à Dieu des épis d'orge : or, comme le retard de onze jours de la fin de l'année solaire sur l'année lunaire ne tardait pas à faire sortir du premier mois de l'année religieuse l'époque de la formation des épis de l'orge, les Juifs, pour ramener la concordance, ajoutaient un mois à leur année; c'était le *second Adar*. Au reste, il y avait peu d'ordre dans le calendrier des anciens Juifs; aussi les passages de la Bible qui s'y rapportent donnent lieu à d'inextricables difficultés.

132. L'année égyptienne fut sans doute dans l'origine lunaire et luni-solaire; plus tard, elle devint purement solaire, sans qu'on puisse indiquer l'époque de ce changement. La très haute antiquité du royaume d'Egypte autorise à croire que la substitution de l'année solaire à l'année lunaire put se faire d'assez bonne heure; mais la nullité de son histoire sérieuse ne permet pas de fixer cette époque; et il y a lieu de penser que du temps de Moïse, l'année égyptienne était lunaire. Car, autrement, les Hébreux auraient conservé en sortant d'Egypte l'année solaire à laquelle ils eussent été habitués et qui est incomparablement plus commode; tandis qu'on leur voit employer l'année lunaire avec ses plus graves imperfections. Quoi qu'il en soit, les Egyptiens réglèrent leur calendrier sur le mouvement du soleil, avant le siècle d'Hérodote; mais leur année ne fut que

de 365 jours exactement, divisés en douze mois de trente jours et cinq *épagomènes*, ou complémentaires. Il en résultait que cette année avançait d'un quart de jour sur le soleil; ce qui faisait un jour en quatre ans, un mois de trente jours en 120 ans; enfin, 365 jours ou une année civile en 1460 années solaires. Le commencement de l'année égyptienne parcourait donc toutes les dates du calendrier astronomique, et occupait successivement les différentes saisons : ce qui avait un effet fâcheux sous plus d'un rapport ; mais les Egyptiens s'y étaient résignés dans un but religieux. C'était, à ce qu'il paraît, afin que le premier jour de l'année, et par suite toutes les fêtes religieuses, occupassent successivement tous les quantièmes et sanctifiassent tous les jours de l'année civile. C'est de cette double circonstance que cette année de 365 jours a reçu le nom de *vague* et de *sacrée*. Après 1460 années solaires, il s'était écoulé 1461 années vagues : de sorte que le premier jour de la nouvelle année civile retrouvait le soleil au même point du zodiaque que 1461 ans auparavant; ou, si l'on veut, l'année civile et l'année astronomique véritables recommençaient en même temps. Le retour de cette coïncidence, qui, à une certaine époque, avait pour l'Egypte un intérêt particulier, était célébré par des fêtes; et la période de 1461 ans reçut le nom de *grande année*, ou *cycle sothiaque*, parce que ce n'était qu'après ce temps que le lever héliaque de *Sirius*, que les Egyptiens appelaient *Sothis*, revenait à la même date de l'année civile, et annonçait pour la même époque le débordement du Nil. On ignore tout-à-fait quand fut établi ce célèbre cycle; car le fragment de Manéthon, qui lui rapporte des règnes antérieurs de plus de 2000 ans à l'ère vulgaire, ne l'emploie peut-être que *proleptiquement*, ainsi qu'agissent les chronologistes au moyen de la *période julienne*, qui fut inventée il y a moins de trois siècles. On sait d'ailleurs que l'une de ces périodes commença en 1322 avant Jésus-Christ, et se termina en 138 après notre ère. Au reste, il faut remarquer que ce fameux cycle était astronomiquement inexact; car il était fondé sur l'hypothèse d'une durée de 365 jours et un quart pour l'année solaire; tandis que celle-ci est plus courte d'environ onze minutes. Pour le rectifier, il eût fallu porter la durée du cycle à 1507 ans environ. Cette remarque prouve qu'en 1322 avant Jésus-Christ, les Egyptiens ne connaissaient pas la vraie longueur de l'année; car ils auraient modifié en conséquence la durée du cycle qui finissait, puisque le but qu'ils se proposaient dans son usage exigeait une parfaite exactitude. Je crois d'ailleurs, à l'encontre de beaucoup de savans, qu'à cette époque et beaucoup plus tard, ils étaient fort éloignés de posséder des connaissances aussi précises que celles-là.

133. Les calendriers grecs étaient luni-solaires. Le désaccord des deux sortes d'années, manifesté par le dérangement des saisons, leur fit imaginer diverses sortes de raccordemens, qui furent nommés *diétéride*, *tétraétéride*, *octoétéride*, *ennéadécaétéride*. L'octoétéride, par exemple, était une période de huit années lunaires, dont la troisième, la cinquième et la huitième recevaient un treizième mois de trente jours, que les Athéniens nommaient *Posidéon II* : de sorte qu'après huit années de ce genre, il s'était écoulé 2922 jours, qui composent huit années solaires de 365 jours et un quart. Ce résultat était assez exact, puisque les 99 lunaisons écoulées ne diffèrent que d'environ dix heures de huit années solaires véritables; mais la différence montant à un jour en moins de vingt ans, les dates cessent bientôt de se correspondre. Aussi, vers le commencement de la guerre du Péloponèse, en 430 avant notre ère, l'astronome athénien Méton proposa l'ennéadécaétéride, ou cycle luni-solaire de dix-neuf ans, après lesquels il s'est écoulé juste 235 lunaisons; de sorte que les néoménies reviennent alors aux mêmes dates du calendrier solaire. Ces 235 lunaisons furent divisées en 110 mois *caves* ou de 29 jours, et 125 mois *pleins* ou de 30 jours; des mois intercalaires étaient ajoutés après les troisième, cinquième, huitième, onzième, treizième, seizième et dix-neuvième années du cycle lunaire. Cette répartition n'amenait la coïncidence supposée que 10 heures après; ce qui ne tardait pas à changer les dates, même

en admettant une moindre différence, comme faisait Méton. Peu de temps après lui, Callippe quadrupla le cycle de dix-neuf ans, et du produit 76 retrancha un jour; enfin, Hipparque modifia la période de Callippe en la quadruplant et retranchant un jour à la 304e année. Ces corrections, qui perfectionnaient le cycle métonien, furent peu employées; la vogue resta à la période de dix-neuf ans, qui au fond est plus exacte que ne le croyait peut-être Méton lui-même. Car 235 lunaisons de 29j.,5305887 donnent 6939 jours, 16 heures, 31 minutes, et 19 années solaires vraies donnent 6939 jours, 14 heures, 28 minutes; ce qui fait une différence de 2 heures seulement. L'erreur ne s'élève à un jour qu'au bout de 228 ans; ce qui nous rapproche de l'évaluation d'Hipparque. La période de dix-neuf ans est dite le *cycle lunaire*, et le numéro de l'année du cycle courant a reçu le nom de *nombre d'or*. On l'a ainsi appelé de ce que les Athéniens, ravis de la découverte de Méton, faisaient graver chaque année ce numéro d'ordre en lettres d'or sur une colonne du temple de Minerve.

134. Je passe sous silence d'autres périodes et d'autres calendriers, pour arriver à celui des Romains. L'année fut établie et fixée par Romulus à 304 jours, composant dix mois lunaires, division dont la trace se retrouve dans les noms des derniers mois. Numa réforma ce système en ajoutant deux mois, l'un janvier, au commencement, l'autre février, à la fin, sans changer d'ailleurs les noms des autres mois : de sorte que l'année civile fut de 12 mois lunaires, composant un total de 355 jours. Pour mettre son année d'accord avec les mouvemens du soleil, Numa établit une intercalation de 22 jours après chaque seconde, et de 23 jours après chaque quatrième année; ce qui faisait de petits mois placés après février, et portant le nom de *mercedonius*. Il en résultait une série de 1465 jours en quatre années civiles, tandis que quatre années solaires de 365 jours et 1/4 ne donnent que 1461 : de là, une superfétation de 4 jours, source de graves désordres. Le soin de régler les intercalations et tout le calendrier était confié au Collége des pontifes, qui était l'académie des sciences de l'époque; mais, à raison et de la médiocrité de leurs connaissances et de divers intérêts politiques, ils n'exerçaient leurs fonctions qu'avec la plus consciencieuse irrégularité. Aussi à l'époque de Jules César, la confusion était-elle au comble.

Pour la faire cesser, le dictateur fit venir d'Alexandrie l'astronome grec Sosigènes, qu'il chargea de la réforme et de la réorganisation du calendrier. Il y avait pour cela deux choses à faire : d'abord fixer l'état actuel des rapports entre l'année solaire et l'année civile, et ensuite poser de nouvelles règles pour empêcher à l'avenir le renouvellement du désordre auquel on allait remédier. Or, Sosigènes constata d'abord que le commencement de la prochaine année civile était en avance de 67 jours sur son époque réelle, en outre de l'intercalation du mercédonius; il en forma deux nouveaux mois qui avec celui-ci portèrent à 15 mois et à 445 jours cette année, qui fut la 708e de Rome et la 46e avant Jésus-Christ. On la nomma en conséquence l'*année de confusion*. Et, afin de pourvoir à la régularité future et complète du calendrier romain, on régla que l'année serait purement solaire, et composée de 365 jours et 1/4. Trois années consécutives devaient être de 365 jours seulement; la quatrième en avait 366, dont le dernier résumait les quatre quarts de jour de cette période quaternaire.

On conserva, du reste, les noms, l'ordre et le nombre des jours des mois, comme les avait établis Numa, si ce n'est que le mois de février fut maintenu au second rang, où on l'avait placé l'an 304 de Rome. Le jour intercalaire de chaque quatrième année fut placé dans le mois de février, qui n'avait que 28 jours, de manière à ce qu'il en restât cinq après lui, lesquels étaient consacrés à des fêtes en l'honneur des morts. Or, d'après la manière de compter des Romains, le 24e jour de février s'annonçait : *sexto* (ante) *calendas* (martii); le jour intercalaire qui le suivait, en laissant le même nombre après lui, dut être aussi nommé *sexto calendas*, ou plutôt *bis-sexto calendas*. De là, le nom d'*année bis-sextile* donné à l'année intercalaire. Je ne dirai rien ici de la désignation romaine des diffé-

rentes parties du mois; les Calendes, les Nones et les Ides en étaient, comme on sait, les points de repère; mais ces divisions, qu'on trouve exposées partout, sont sans rapport avec le calendrier astronomique. Je ferai seulement remarquer que le mot *calendrier* tire son origine de la première de ces désignations.

135. C'est en cela que consiste le calendrier Julien, qui devint sous Auguste celui de tout l'Empire; de sorte qu'on vit alors cesser partout l'usage d'années différentes, et en particulier celui de l'année vague égyptienne, qui se conserva néanmoins dans les ouvrages des savans. Cependant, le calendrier réformé n'était pas sans défaut. Reposant sur la supposition d'une année solaire de 365 jours et un quart, il mettait par cela même chaque année civile en retard sur l'année solaire vraie de 11′ 10″ 1/3. Il est facile de reconnaître que le retard monte à un jour en 129 ans; aussi, à l'époque du premier concile de Nicée, en 325, l'équinoxe de l'année civile était-il de près de 3 jours en retard sur l'équinoxe vrai. Le désordre s'accroissant avec le temps, il en résulta une erreur de 10 jours de plus en l'an 1582, époque où le pape Grégoire XIII entreprit une nouvelle réforme.

Les travaux en furent dirigés par l'astronome romain Aloysio Lilli, le père Clavius et quelques autres. On pourvut d'abord au rétablissement de la coïncidence des dates civiles avec les dates solaires, et pour cela on supprima 10 jours dans le mois d'octobre 1582; de sorte que le lendemain du 4 on compta 15. Pour obvier ensuite au renouvellement du désordre, on modifia le système Julien, en ne conservant qu'une bissextile séculaire sur quatre. En effet, puisqu'on a un retard de 1 jour en 129 ans, ou de 3 jours en 387 ans, il faut, pour que l'année civile se trouve d'accord avec l'année solaire, prendre une avance de 3 jours dans cet intervalle, ou, ce qui revient au même, supprimer 3 jours bissextiles. C'est ce qu'on fait la 100e, la 200e et la 300e année de la période de 4 siècles, lesquelles seraient bissextiles comme toutes celles dont le numéro est un multiple de 4; mais la 400e reste bissextile. Ainsi, les années 1700, 1800, 1900 ne sont pas bissextiles, tandis que l'an 2000 le sera. On voit que l'accord serait parfait au moyen de cette correction, si les 3 jours de retard correspondaient à 400 ans tout juste; tandis qu'ils n'embrassent que 387 ans. Il en résulte une nouvelle erreur fort petite, qu'un léger calcul fait reconnaître monter à peine à un jour en 4000 ans. On laisse aux astronomes à venir le soin de s'en débarrasser : ce qui se fera en retranchant encore une bissextile après chaque période de 40 siècles.

La réforme grégorienne fut reçue immédiatement dans toute la catholicité. Les états protestans et les Grecs refusèrent long-temps de s'y soumettre. Les Anglais ne s'y conformèrent qu'en 1752. Les Russes ont encore conservé le *vieux style*, de sorte qu'ils sont en arrière de 12 jours sur le comput des autres états chrétiens. Aussi dans nos rapports avec eux fait-on usage de deux dates qu'on écrit l'une sous l'autre en manière de fraction.

136. Le calendrier grégorien dont nous venons d'exposer les principes, se compose donc en fait des élémens suivans :

1° *Quantième* ou ordre des jours pour chaque mois, dans l'ordre déterminé, commençant par janvier.

2° *Noms* des jours de la semaine.

3° Eponymie des saints et des fêtes pour chacun de ces jours.

4° Indication de certains rapports entre l'année courante et certaines périodes; élémens connus sous les noms de *lettres dominicales*, *indiction*, *nombre d'or* et *épactes*. Nous allons donner l'explication de ceux-ci.

137. Les lettres dominicales sont une série des sept premières lettres de l'alphabet, placées dans le calendrier à côté de chacun des jours de la semaine, en commençant par la lettre A, qui correspond au 1er janvier. Quel que soit le jour par lequel commence l'année, il est clair que ce jour sera toujours indiqué par la même lettre A dans toute l'étendue du calendrier annuel. Or, on appelle *lettre dominicale* celle qui correspond au dimanche dans l'année courante. Ainsi, en 1838, le 1er janvier tombait un lundi, donc le lundi sera toute l'année indiqué par la lettre A, qui est affixe au 1er janvier. Le 7e jour de ce mois, qui était un

dimanche, se trouve marqué par G dans le calendrier général : donc tous les dimanches de l'année le seront par cette lettre ; c'est la lettre dominicale de 1838. Ainsi, à l'inspection des lettres et des dates dans un calendrier général qui ne porte pas autrement les noms des jours de la semaine, comme ceux qu'on trouve à la tête des livres d'église, on reconnaît la place de chacun des dimanches de l'année par la lettre dominicale. Si le nombre 365 des jours de l'année commune était un multiple de 7, le dernier jour du calendrier général serait terminé par la lettre G, et l'on voit que la lettre dominicale ne changerait pas d'une année à l'autre ; d'où il suit aussi que toutes les dates de l'année tomberaient aux mêmes jours de la semaine. Mais le nombre 365 est un multiple de 7, plus un jour ; ce qui fait que si l'année 1838 a commencé par un lundi, celle 1839 commencera par un mardi, 1840 par un mercredi, et ainsi de suite, en général. Donc la lettre A, affixe au 1er janvier, indiquera les mardis de toute l'année 1839 ; donc les lundis seront marqués par G et les dimanches par F. On voit que la lettre dominicale *rétrograde* dans la série d'une unité en passant d'une année à l'autre. Le cycle doit donc s'épuiser en 7 ans, et après cet intervalle, les lettres dominicales revenir dans le même ordre. Cependant, cela n'a lieu qu'au bout de 28 ans. La cause en est l'intercalation des années bissextiles. Ces années ayant 366 jours, il est clair qu'une lettre de plus y est employée ; de sorte que celle qui indiquait le 31 décembre, n'indique plus que le 30, et la suivante le 31 au lieu de correspondre au 1er janvier suivant. Du reste, ces années ont deux lettres dominicales, dont l'une sert pour les deux premiers mois, jusqu'au 25 février, et l'autre pour le reste de l'année. Il en résulte une perturbation dans l'ordre initial des lettres, qui ne se renouvellent aux mêmes dates qu'après 28 ans, comme cela est aisé à reconnaître avec quelques instans d'attention. Cette période de 28 ans est désignée dans les calendriers généraux, sous le nom de *cycle solaire*. Comme il a commencé 9 ans avant notre ère, on a pour obtenir le nombre de cycles écoulés et l'année du cycle courant cette règle fort simple : ajoutez 9 au millésime et divisez par 28. Le quotient est le nombre de cycles écoulés, et le reste de la division est le numéro du cycle courant. Ainsi, en 1838, on a $\frac{1838+9}{28} = 65$ cycles, plus un reste 27 qui indique que le 66e cycle se terminera l'année prochaine. Au reste, l'utilité de cette période du cycle solaire est à peu près nulle.

138. Nous en dirons autant, et à plus forte raison, du cycle d'*indiction romaine*. On appelle ainsi une période de 15 ans usitée sous l'empire, et relative à un certain mode de distribution des impôts. Elle fut, à ce qu'il paraît, destinée par Constantin à remplacer les évaluations par olympiades, qu'il avait à cœur d'abolir. On l'a conservé dans la chancellerie pontificale, et c'est pour cela qu'il trouve place dans le calendrier.

139. Nous avons déjà dit que le *nombre d'or* était le numéro de l'année du cycle lunaire courant. L'année qui précéda notre ère fut la première du cycle ; de sorte que pour trouver le nombre d'or d'une année proposée, il faut au rang de l'année ajouter 1 et diviser par 19. Le quotient sera le nombre de cycles écoulés depuis cette époque, le reste sera le nombre d'or. On trouve ainsi pour 1838 un quotient $\frac{1839}{19} = 96$ avec un reste 15 qui est le nombre d'or de cette année.

140. Le *nombre d'or* n'a d'importance qu'en tant qu'il sert à calculer les *épactes*. L'*épacte* d'une année est l'âge de la lune à la fin de l'année précédente, et il est clair qu'étant donnée l'épacte de l'année courante, on aura l'âge de la lune un jour quelconque, en ajoutant l'épacte au nombre de jours déjà écoulés depuis le 1er janvier. Si l'on établit la serie des nombres d'or 1, 2, 3, 4, 5..., 19, et les épactes correspondantes 0, 11, 22, 33 (ou 3, en supprimant une lunaison de 30 jours), 14, 25, 36 (ou 6)..., 17..., 7, 18, on remarque aisément que pour avoir chaque épacte, il faut retrancher du nombre d'or une unité, multiplier le reste par 11 et supprimer les multiples de 30 ; le reste sera l'épacte civile. Ainsi,

en 1839, le nombre d'or étant 16, on multipliera 15 par 11, et du produit 165 on retranchera 150 ou 5 fois 30 : le reste 15 sera l'épacte civile de l'année 1839. Je dis l'épacte *civile*, parce que l'épacte *astronomique* est une donnée plus précise, presque toujours fractionnaire.

L'épacte a le double usage de déterminer pour un jour quelconque l'âge de la lune, et de fixer l'époque de la fête de Pâques et celle des autres fêtes mobiles.

D'abord pour trouver l'âge de la lune, on suivra la règle que voici : *Ajoutez l'épacte au quantième du mois, et à leur somme autant d'unités qu'il y a de mois écoulés depuis mars : le résultat sera l'âge de la lune*, du moins en retranchant 30, si la somme surpasse ce nombre.

La raison de cette règle est facile à saisir. Supposons d'abord que les mois aient tous la durée d'une lunaison, 29 jours 1/2; il est clair que l'âge de la lune se composera toujours de l'épacte et des jours écoulés depuis le 1er janvier, et que cet âge sera toujours le même aux mêmes dates de chaque mois. En second lieu, il faut retrancher 30 jours, qui composent sensiblement sa lunaison quand le compte dépasse cette somme, pour avoir dans le reste l'époque de la lunaison suivante. Maintenant, les mois ayant une durée de moyenne de 30 jours 1/2, chaque mois dépasse d'un jour la lunaison qu'il contient; la lune a donc autant de jours *de plus* qu'il s'est écoulé de mois depuis janvier. Mais les deux mois janvier et février se composant de 59 jours qui équivalent précisément à 2 lunaisons, l'âge de la lune au 1er mars est le même qu'au 1er janvier (dans les années non bissextiles); voilà pourquoi on ne tient compte après mars que des mois écoulés depuis celui-là. Ce procédé n'est pas assurément d'une exactitude parfaite; car il ne pourrait donner en tout cas que la position *moyenne* de la lune, et non sa position et son âge *vrais*, qui peuvent en différer de près d'un jour. En second lieu, l'épacte n'est elle-même qu'une valeur moyenne, de laquelle on supprime la partie fractionnaire. Il peut donc y avoir, dans les cas extrêmes, une erreur d'un jour et demi dans l'évaluation de l'âge de la lune déterminé par ce procédé.

141. Voici maintenant l'application de l'épacte à la fixation des fêtes mobiles.

On sait que dans le calendrier chrétien, la fête de Pâques n'occupe pas la même date d'une année à l'autre, et qu'elle déplace en les entraînant dans son mouvement d'autres fêtes qui doivent venir chacune un nombre déterminé de jours avant ou après elle. Ainsi, la Pentecôte doit venir 7 semaines après Pâques; le mercredi des Cendres, 46 jours avant. La série des fêtes mobiles commence par la Septuagésime, dont le nom indique le rapport de position à l'égard du dimanche pascal. Les fêtes mobiles seront donc fixées chaque année par la détermination de la date du jour de Pâques.

Or, il a été posé en règle par le concile de Nicée que *la fête de Pâques serait célébrée le premier dimanche d'après la pleine lune qui suit le 20 mars*. Cette règle, établie pour éviter que la pâque chrétienne ne fût célébrée en même temps que celle des Juifs, qui coïncidait avec la pleine lune, est fondée sur des données astronomiques d'une exactitude médiocre, mais qui, après tout, furent fournies par les astronomes alexandrins auxquels les Pères de Nicée en référèrent pour cette détermination. On supposait que l'équinoxe du printemps arrivait toujours le 21 mars; ce qui n'a pas lieu en général, à part cette considération, que l'année civile était à cette époque en désaccord de 3 jours avec l'année solaire. De plus, ce réglement identifiait à tort l'épacte civile avec l'épacte astronomique. On regarde donc comme étant la lune de l'équinoxe la première néoménie qui vient *après* le 7 mars, afin qu'en ajoutant 13 jours *après* cette date, le résultat qui amène la pleine lune tombe au plus tôt le 21 mars, jour supposé de l'équinoxe. Si le 21 mars était à la fois et le jour de la pleine lune et un dimanche, la condition exprimée par le mot *après* n'existant pas, il faudrait attendre la pleine lune suivante; ce qui ferait un retard de 30 jours au moins; je dis au moins, parce que dans cette hypothèse, le 30e jour ne pouvant être un dimanche, puisque 30 n'est pas un multiple de 7, il faudrait attendre encore le dimanche suivant; ce qui fait un retard de 35 jours. On voit

donc que Pâques ne peut arriver plus tôt que le 22 mars, ni plus tard que cette époque augmentée de 34 jours; ce qui mène au 25 avril.

Qu'on demande, par exemple, la date de Pâques pour l'an 1840?

La règle (n° 139) donne pour nombre d'or 17. Celle (n° 140) donne 26 pour l'épacte. Tel est l'âge de la lune au 1er janvier et au 1er mars, ou plutôt, dans le cas actuel, au 29 février, à cause de la bissextile. Il y aura donc nouvelle lune le 4 mars et pleine lune le 17. Cette pleine lune ne tombant pas après le 20 mars, il faut aller jusqu'à la suivante, ou 30 jours après; ce qui nous porte au 16 avril. Le dimanche qui suit est le 19: ce sera donc la date de Pâques en 1840.

La correspondance ci-dessus entre les épactes et la série du nombre d'or, subit avec le temps des altérations qui tiennent à la réforme grégorienne; de sorte qu'il faudrait ôter 1 à chaque épacte dans le passage d'un siècle à l'autre. L'inexactitude du cycle lunaire entraîne aussi des modifications après une période de 300 ans; mais tous ces faits sont dépourvus d'intérêt et d'utilité.

142. Nous avons signalé un cycle astronomique remarquable dans la période luni-solaire de Méton. Cet accord presque parfait d'un certain nombre de révolutions lunaires avec un nombre entier de révolutions solaires, est assurément fort singulier; il n'est cependant pas unique dans son genre. En voici d'autres exemples:

1° On trouve que 254 révolutions *périodiques* de la lune sont équivalentes à 235 révolutions synodiques, et par conséquent aussi à 19 années solaires. La différence des deux sommes de révolutions ne va pas à 10 minutes; leur différence commune avec 19 ans solaires ne va pas à 2 heures.

2° Par suite du mouvement rétrograde de la ligne des nœuds, la lune revient au même nœud avant d'avoir achevé sa révolution périodique, et la durée de ce retour est de 27 jours, 2122222. Or, on trouve que 255 révolutions de ce genre, ou *draconitiques*, font encore tout juste 19 années solaires. La différence ne va pas à un demi-jour.

3° En vertu du même mouvement rétrograde de la ligne des nœuds, l'un de ceux-ci est rencontré de nouveau par le soleil 346 jours, 619851 après une première coïncidence, durée qu'on nomme la *révolution synodique du nœud.* Or, on trouve que 223 lunaisons composent exactement *dix-neuf* de ces révolutions synodiques, la différence étant encore inférieure à un demi-jour. Ce dernier cycle, qui embrasse 18 ans et 11 jours solaires, est la célèbre période chaldéenne, connue sous le nom de *Saros*, et qui ramène les éclipses aux mêmes dates.

4° Six cents années solaires composent exactement 8,021 révolutions lunaires périodiques, ou du moins il suffirait pour cela de retrancher un seul jour à l'énorme intervalle de six siècles. Après ce laps de temps, le soleil et la lune auraient achevé simultanément un nombre entier de révolutions; de sorte qu'ils se retrouveraient chacun à leur premier point de départ, et auraient par conséquent la même position relative. Ce rapport, plus approché de l'égalité que celui du numéro 2 ci-dessus, était connu des anciens, au témoignage de Josèphe, qui en attribue la découverte aux patriarches antédiluviens, et le désigne sous le nom de grande année.

5° Trois cent neuf lunaisons exactes composent 25 années de 365 jours, à trois quarts d'heure près; de sorte qu'après 25 années égyptiennes, les conjonctions revenaient aux mêmes dates. Ce rapport était exprimé emblématiquement, suivant Fourier, par le bœuf Apis, symbole de la conjonction du soleil et de la lune, lequel mourait toujours au bout de 25 ans. D'où il suit que les Egyptiens auraient connu la vraie longueur de la période lunaire.

143. Ces deux derniers rapprochemens exigent quelques remarques.

D'abord pour ce qui est du mythe égyptien, en supposant qu'il fût le symbole d'un fait astronomique, ce qui aurait grand besoin de preuve, malgré le témoignage de Plutarque, l'induction qu'on en tire relativement à la connaissance précise de la lunaison n'est nullement fondée. Car 309 lunaisons d'une valeur assez différente de la valeur réelle pouvaient donner un résultat assez peu différent du nombre réel de 25 années

vagues, pour qu'on se fût contenté de cette approximation. Une erreur de 5 minutes, par exemple, sur la durée de la révolution synodique, ce qui serait un résultat assez grossier, donnerait sur 309 lunaisons un nombre de jours différent d'une unité seulement de 25 années vagues; or, on aura pu se contenter d'une approximation de ce genre, et peut-être aussi d'une exactitude encore moindre. La même observation peut s'appliquer à plusieurs autres cas semblables.

Quant au fait signalé par Josèphe, il est des plus singuliers, et forme, à mon avis, une énigme insoluble. Les élémens de solution reposent, en effet, sur plusieurs questions qui n'ont pas de réponse. D'abord la concordance des 600 années solaires avec les 8021 révolutions périodiques n'étant pas rigoureusement exacte en fait, et même n'ayant pu l'être à aucune époque, malgré les légères modifications qu'ont subies ces élémens, le résultat annoncé n'a lieu qu'au moyen d'une approximation dont nous ignorons l'étendue; ce qui nous dérobe par conséquent la valeur précise de cette partie de la science patriarcale. En second lieu, nous ignorons la nature des années dont parle Josèphe. Sont-ce des années juliennes, comme l'étaient les années civiles de son temps, ou toute autre sorte d'années de convention? Sont-ce, au contraire, de véritables révolutions zodiacales du soleil? et dans cette dernière hypothèse, si les 609 ans sont calculés sur une valeur supposée de ce genre d'années, et comparés à 8021 révolutions lunaires, le problème est encore doublement indéterminé; car il y a une foule de valeurs, peu différentes il est vrai les unes des autres, qui, prises pour les durées respectives des révolutions solaire et lunaire, donneront par leur combinaison 600 années solaires, avec divers degrés d'approximation qu'on peut choisir à volonté. Enfin l'époque du retour des deux astres à une même position relative peut avoir été non calculée par la comparaison des unités qui lui servent d'élémens, mais réellement observée par les patriarches antédiluviens, dont la longévité se prêtait admirablement à ce genre de recherches. Il faut remarquer que c'est précisément là ce que suppose Josèphe, lequel ajoute que c'est afin de donner aux patriarches le moyen de parvenir à cette merveilleuse découverte que Dieu les avait gratifiés d'une si longue vie : hypothèse assurément fort contestable. Mais ce qui est certain, c'est que l'histoire donne le fait comme une tradition juive fort ancienne, et qu'elle remonte nécessairement à une époque dépourvue des connaissances astronomiques qui ont dû servir de base à l'invention de cette période. Enfin, il est évident que quel que soit son degré d'exactitude, elle est supérieure sous ce rapport à la période plus simple de 254 révolutions périodiques; car celle-ci étant beaucoup plus simple et beaucoup plus facile à observer en fait, on ne pouvait manquer de la remarquer, et l'on n'eût pas cherché une période beaucoup plus composée, si celle-ci n'eût été douée du mérite d'une exactitude plus parfaite. De tout cela il résulte que cette célèbre période ne peut nous donner la mesure précise des connaissances de ses inventeurs sur les durées des révolutions célestes; mais d'un autre côté elle autorise à leur supposer un degré de perfection remarquable. De plus, elle est certainement fort ancienne; sans quoi Josèphe ne l'attribuerait pas au monde antédiluvien, à la face de tous les peuples, dont chacun aurait pu la réclamer en la rattachant à une certaine époque de son histoire. Enfin elle suppose une certaine durée d'observations, qui, il faut en convenir, ne s'accorde bien qu'avec la singulière hypothèse de l'historien juif.

144. Parlons maintenant des ères diverses auxquelles se réfèrent les différens calendriers. On appelle *ère* une époque fixée par quelque événement remarquable, et servant de point de départ dans la chronologie des peuples, qui échelonnent leur histoire sur la série des années écoulées depuis cette époque. Nous allons citer les plus importantes.

Ere des Juifs, ou de la création. Cette ère, dont l'usage est très ancien, si l'on en croit les Juifs, a pour origine l'année de la création du monde. Ils supposent qu'elle est la 3761e avant J.-C. On voit qu'ils restreignent les temps encore plus que ne fait la chronologie vulgaire. Les Grecs emploient aussi l'ère de la créa-

tion du monde; mais ils la fixent 5508 avant la naissance de J.-C.

Ere d'Abraham. Est remarquable parce que c'est celle qu'a employée Eusèbe dans sa chronologie. Elle commence à la vocation d'Abraham, fixée en 2015 avant J.-C.

Ere des olympiades. On attribue l'introduction de cette ère, dans l'histoire, à Timée, écrivain sicilien postérieur au règne d'Alexandre. Elle fut donc adoptée long-temps après l'introduction des jeux olympiques dans la Grèce, et l'on reporta par conséquent son point initial à plusieurs siècles en arrière. Comme il y avait beaucoup d'incertitude sur l'époque première de l'institution de ces jeux, on convint de prendre pour point de départ l'époque d'une olympiade qui fût hors de contestation, et l'on choisit ainsi celle où le vainqueur fut honoré pour la première fois d'une statue. Cet événement, qu'on nomme en conséquence l'olympiade de Corœbus, arriva au solstice d'été de l'an 776 avant J.-C.; telle est l'origine précise de l'ère des olympiades, dont l'usage dura jusqu'après le règne de Théodose. Chaque olympiade avait, comme on sait, une durée de quatre ans, de sorte qu'il est facile de rapporter à cette ère des événemens bien fixés dans l'histoire depuis son origine. Ainsi la naissance de J.-C. appartient à la première année de la 195^{e} olympiade, car le quotient de 776 par 4 est exactement 194: donc l'origine de notre ère se rapporte à la première année de l'olympiade suivante. Seulement il faut ne pas oublier dans les comparaisons que les années olympiques peuvent ne pas commencer à la même époque que celles qu'on leur compare. Ainsi, la première olympique commençant au solstice d'été, appartient à la 776^{e} et à la 775^{e} année vulgaire, occupant la seconde moitié de la première, et la première moitié de la seconde.

Ere de la fondation de Rome. C'est celle dont se servirent les Romains, et qui fut employée sous l'empire jusqu'à la substitution de l'ère chrétienne. Il y a quelque discordance sur son origine précise entre Varron, Caton et les fastes capitolins. On s'accorde aujourd'hui à la placer en 753 avant J.-C.

Ere de Nabonassar. Cette ère est une des plus célèbres et des plus usitées dans les diverses supputations de temps; l'astronomie surtout en a reçu de grands services. Elle est employée par Ptolémée dans son Almageste, par Théon d'Alexandrie et par d'autres écrivains postérieurs, jusqu'à des auteurs modernes, tels que Bouillaud dans son *Astronomia Philolaïca*. Elle doit son origine à Nabonassar, fondateur du second royaume de Babylone, et son commencement est fixé à un mercredi 26 février de l'an 747 avant J.-C. Elle se compose d'années vagues de 365 jours; et, employée par les astronomes chaldéens, elle le fut naturellement par Ptolémée, dont les travaux astronomiques se rattachent intimement à ceux des astronomes d'Asie. Il faut remarquer néanmoins qu'on n'a de dates suivant cette ère qu'avec l'usage des mois égyptiens, ce qui tient à l'exemple donné par Ptolémée aux auteurs venus après lui. Il ne faut pas oublier que les années de cette ère étant vagues, ne correspondent pas chiffre pour chiffre aux années juliennes; on a établi des tables pour la concordance.

Ere julienne. Ce n'est autre chose que l'époque de la réformation du calendrier par Jules-César, laquelle eut lieu en 45 avant J.-C.

Ere vulgaire, ère chrétienne, ère de l'Incarnation. Cette ère, la plus célèbre de toutes, est censée avoir pour origine l'année de la naissance de J.-C. On n'est pas d'accord sur l'époque précise de ce grand événement. La probabilité la plus forte est en faveur du système qui le place 5 ans avant l'année qui est l'origine de cette ère. Comme d'ailleurs la mort de J.-C. paraît fixée à la 4^{e} année de la 202^{e} olympiade, à laquelle le païen Phlégon rapporte les miraculeuses ténèbres au milieu desquelles l'homme-Dieu rendit son dernier soupir, il s'ensuivrait que J.-C. mourut dans la 37^{e} année, contrairement à l'opinion vulgaire, qui le fait vivre 33 ans. Ce défaut d'accord entre l'époque réelle et l'époque supposée de la naissance de J.-C. s'explique par l'emploi tardif de l'ère de l'Incarnation, qui ne fut proposée que dans le sixième siècle.

La chronologie vulgaire place la naissance de J.-C. en l'an 4004 de la création

du monde. Il s'en faut de beaucoup que cette date ne soit authentique. L'époque précise de l'origine du genre humain ne saurait être déterminée par plusieurs raisons que connaissent ceux qui sont familiers avec les obscurités chronologiques de la Bible. Mais en faisant abstraction des quelques années de plus et de moins qu'on peut admettre ou rejeter en s'appuyant exclusivement sur l'hébreu actuel de la Vulgate, il reste la grande question de la chronologie restreinte, qui est celle fournie par cette source, et de la chronologie étendue, qui est celle des Septante, de Josèphe et de toute l'antiquité juive et chrétienne. Aujourd'hui le choix n'est pas douteux pour quiconque a examiné la question de près. Si l'on considère que la chronologie vulgaire ne repose que sur l'hébreu du temps de saint Jérôme, et que celle des Septante représente un texte hébreu de 700 ans plus ancien; que celui-ci était certainement le texte authentique, choisi comme tel par la synagogue et les savans traducteurs; que les citations des apôtres et des évangélistes se rapportent au texte des Septante lorsqu'il diffère de l'hébreu actuel; que ses supputations ont été suivies par le juif Josèphe, qui était possesseur du texte hébreu du temple, il est évident que le texte hébreu ancien que les Septante ont traduit, et que représente la chronologie étendue, était plus pur que l'hébreu rabbinique traduit par saint Jérôme. Ajoutez à cela que la chronologie des Septante est d'accord pour les temps postérieurs au déluge avec le texte samaritain et avec les annales sérieuses de tous les anciens peuples.

Mais en admettant le système de la chronologie étendue, il reste néanmoins quelque incertitude sur les temps postérieurs au déluge, et surtout pour l'intervalle qui le précède. On ne peut donc fixer l'époque de la création, ni même d'une manière très précise le temps qui sépare le déluge de l'ère vulgaire. Mais ce dernier intervalle ne saurait avoir moins de 3000 ans, qui pourraient s'élever à 3200; et en admettant les 2262 ans que le texte grec donne à l'époque antédiluvienne, celle de l'ère vulgaire serait comprise entre 5200 et 5500 ans à partir de la création du monde.

Quoi qu'il en soit, l'ère de l'Incarnation fut introduite en Italie dans le sixième siècle, par un moine nommé Denys le Petit, et elle fut adoptée dans le septième en France et en Angleterre. Elle ne devint néanmoins l'ère légale que sous Charlemagne, et à cette époque on la trouve répandue partout. C'est elle qui sert maintenant seule d'échelle chronologique. L'histoire postérieure à sa première année est répartie d'une manière fixe sur toute son étendue jusqu'à la présente année 1839; les événemens antérieurs se datent aussi par rapport à sa première année, en remontant; on les désigne assez souvent en indiquant par le signe algébrique *moins* (—) le nombre d'années antérieurs à l'ère. Ainsi l'on dirait que la prise de Troie eut lieu, suivant la chronique de Paros, en — 1209. Par ce moyen la date des événemens, dont l'époque est connue, se représente par un chiffre authentique, tandis qu'il en est tout autrement si on les rapporte à des ères de composition douteuse, comme celle de la création du monde.

L'ère chrétienne se compose d'années juliennes, et nous avons dit comment ces années ont été réglées et réformées. Mais il est bon de connaître combien fut variable, durant le moyen âge, le commencement de cette année, et par suite la manière de compter la succession des années de l'ère chrétienne. Il est constaté par divers monumens écrits que l'année commença au 1er mars, au 1er janvier, au 25 décembre, au 25 mars, et même le jour de Pâques, quelle que fût sa date; de sorte que le nombre des jours de l'année était fort variable, et qu'une année pouvait différer d'une autre de 33 jours. Ce fut Charles IX qui, en 1563, fixa en France le commencement de l'année au 1er janvier; mais le parlement de Paris n'adopta cette loi qu'en 1567, année qui n'eut que 8 mois 17 jours, compris entre le jour de Pâques, qui tombait le 14 avril, et le 31 décembre. Depuis cette époque l'usage n'a jamais varié.

Ère de l'hégire. Cette ère, employée par tous les mahométans, a pour origine le jour de la fuite de Mahomet, qui ar-

riva le vendredi 16 juillet de l'an 622. Les années de l'hégire sont purement lunaires et distribuées en cycles de 30 ans. De ces années 19 sont communes ou de 354 jours, les 11 autres sont intercalaires ou de 355 jours. D'ailleurs, les jours des années de l'hégire commencent au coucher du soleil. Les supputations musulmanes sont sans rapport avec les nôtres. Nous sommes aujourd'hui dans la 1254ᵉ année de l'hégire.

Ere de la période julienne. Beaucoup d'événemens historiques étant indiqués par leur correspondance avec telle ou telle année du cycle solaire, du cycle lunaire et de l'indiction romaine, un événement se trouverait fixé sans qu'on eût besoin d'indiquer ou même de connaître le nombre de cycles écoulés jusque là, pourvu qu'on sût l'année du cycle courant correspondante à l'événement, et que les chiffres ne fussent jamais les mêmes, au moins pendant un temps considérable. Ainsi un événement peut tomber dans la 2ᵉ année d'un certain cycle lunaire de 19 ans, la 4ᵉ d'un cycle solaire de 28 ans, et la 10ᵉ d'un cycle d'indiction de 15 ans. On conçoit que ces trois chiffres, qui sont ici différens, puissent dans un certain cas être égaux; ce qui suppose que les 3 cycles courans auraient commencé la même année; et l'on conçoit aussi que cette coïncidence de l'origine des 3 cycles se renouvelle à certaines époques; mais dans l'intervalle l'identité des chiffres cycliques ne se reproduira jamais. Si l'on calcule la durée d'une pareille période, et qu'on connaisse les trois chiffres cycliques d'un événement déterminé, tel que la naissance de J.-C., on pourra en conclure l'année originelle de la période, et celle-ci deviendra une échelle chronologique sur laquelle on pourra placer tous les événemens de l'histoire, surtout si elle en déborde les limites; car alors il n'y aura pas lieu à la répéter. Il ne s'agit donc que de calculer au bout de combien d'années les 3 cycles de 19 ans, de 28 ans et de 15 ans, étant supposés commencer ensemble, recommenceront encore ensemble, après un certain nombre de révolutions disparates.

Le calcul montre (1) que le renouvellement demandé a lieu au bout de 7980 ans, et après tous les multiples de ce nombre. C'est lui qui constitue la *période julienne*, ainsi nommée par son inventeur Joseph Scaliger, en l'honneur de son père *Jules-César* Scaliger. Il est aisé de reconnaître que le nombre 7980 est le produit des 3 nombres cycliques 19.28, 15.

Mais il faut fixer son origine d'une manière sûre au moyen d'un événement historique fixé lui-même, et dont la place dans la période soit déterminée. Or, on sait que la première année de notre ère avait 1 de cycle lunaire courant, 3 de cycle solaire, et 9 d'indiction. En opérant sur ces données, le calcul donne l'an 4714 de la période pour l'année initiale de l'ère chrétienne.

Dans les idées de Scaliger, la création du monde précédant l'ère chrétienne de moins de 4714 ans, on voit que tous les événemens historiques pouvaient se placer sans rétrogradation sur son échelle chronologique. Aujourd'hui la période julienne est abandonnée de tout le monde,

(1) Soit N le nombre d'années total de la période; x le nombre entier des cycles de 19 ans qu'elle contient; y celui des cycles de 28 ans; z celui des cycles de 15 ans. Le nombre total N est égal à la fois à $19x$, à $28y$ et à $15z$, et l'on a les deux équations $19x = 28y$... $49x = 15z$. Ce système indéterminé étant traité par les moyens ordinaires, donne $x = 420t$, $y = 285t$, $z = 532t$; et ces trois valeurs multipliées respectivement par 19, 28, 15, fournissent trois produits égaux à $7980t$. Or on peut faire $t = 0$, ce qui donne $N = 7980t = 0$; c'est l'origine de la période. A $t = 1$ il vient $N = 7980$; c'est la période elle-même telle qu'on l'a conservée. On ne donne pas à t de valeurs plus grandes parce que celles qui en résulteraient pour N seraient inutiles au but.

Maintenant pour trouver le rang de l'année initiale de notre ère dans la période, il faut, d'après les données du texte, poser les équations $19x + 1 = 28y + 3$; $19x + 1 = 15z + 9$, dans lesquelles x, y, z représentent les nombres de cycles de chaque espèce écoulés jusqu'à l'époque en question. En traitant ces équations comme ci-dessus, on arrive à $z = 314 + 532t$... $y = 168 + 285t$... $x = 248 + 420t$. Si l'on fait $t = 0$, on a pour x, y, z les trois nombres indépendans; ce sont les cycles écoulés jusqu'à l'ère chrétienne. En multipliant ces trois nombres par les valeurs respectives de chaque cycle, et ajoutant à chaque produit les valeurs cycliques courantes 1, 3, 9, on arrive également à 4713. Ainsi avant l'ère chrétienne il s'était écoulé 4713 ans depuis l'origine de la période; donc cette ère correspond à l'an 4714.

Voir pour plus de détails mes *Elémens d'Algèbre*, numéros 97-99.

et j'avoue pour ma part que j'ai peine à comprendre l'importance dont elle a joui pendant deux siècles.

145. Revenons maintenant au petit cycle de 7 jours, que nous nommons la semaine, et que nous trouvons usité à peu près partout. Quelle est son origine? Comment se fait-il que son usage soit aussi général? Nous en trouvons la raison dans l'institution divine de la semaine, en souvenir des sept jours de la création. Cette institution dut traverser le déluge par Noé et ses enfans, se répandre avec eux par toute la terre, se trouver à l'origine de toutes les sociétés, et se fixer plus que toute autre dans les habitudes populaires, même quand on perdit le souvenir de son origine. Tel est le système qui rend le mieux raison de cette pratique universelle.

Beaucoup de savans néanmoins attribuent aux Egyptiens l'institution de la semaine; d'abord parce que les Egyptiens ont tout inventé et se retrouvent aujourd'hui partout; et en second lieu parce qu'ils s'y croient autorisés par un passage remarquable de Dion Cassius. Voici comment cet auteur explique la dénomination des jours de la semaine. Partant de l'ordre des planètes relativement à leurs distances à la terre, ou plutôt suivant la durée décroissante de leurs révolutions; ce qui donne la série : *Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune,* les Egyptiens auraient consacré chaque heure du jour à chacune de ces planètes dans l'ordre ci-dessus, et donné à chaque jour le nom de la planète qui aurait présidé à la première heure. Ainsi, en commençant par Saturne, qui aurait eu la première heure du samedi, on donne la seconde à Jupiter, la troisième à Mars, la quatrième au Soleil, la cinquième à Vénus, la sixième à Mercure, la septième à la Lune, puis de nouveau la huitième à Saturne,... et ainsi de suite jusqu'à la 25[e] heure, ou la première du jour suivant, qui, d'après cet ordre, tombe au compte du *Soleil;* aussi ce jour était-il celui du Soleil, que les chrétiens ont appelé dimanche. En continuant de la sorte, on trouve que la première heure au troisième jour appartient à la *Lune;* aussi ce jour est-il le *lundi,* et ainsi des autres. La première heure du septième jour échoit à *Vénus,* d'où le *vendredi;* et la première du huitième encore à *Saturne,* qui recommence la série hebdomadaire. Ainsi l'accord supposé existe, et est fort remarquable. Il l'est même à tel point qu'il semble constituer une démonstration.

Cependant ce rapprochement singulier n'est pas unique dans son genre, et l'on peut rendre compte de la succession des jours d'une autre manière. Les anciens partageaient chaque signe du zodiaque en trois parties égales, nommées *décans,* et chacune des divinités planétaires était chargée de veiller sur le monde pendant les 10 jours du décan. En rangeant les planètes dans l'ordre : Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune, Saturne, Jupiter; leur attribuant dans cet ordre les 3 décans de chaque signe, et groupant celles qui président à chaque premier décan, on trouve qu'elles se rangent dans l'ordre : Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, le Soleil, la Lune; Mars, Mercure, etc., qui est précisément celui des noms des jours de la semaine. Ce second système disputant ses droits au premier, on voit que ni l'un ni l'autre ne peut prétendre à l'honneur de la certitude, ni même d'une probabilité relative.

Or, en admettant pour la série des noms des jours l'une de ces deux origines, il ne suit de là rien autre chose si ce n'est qu'on aurait imposé des noms aux jours de la semaine d'après des considérations de ce genre, au lieu des noms ordinaux : premier, second,.... qu'ils auraient pu porter auparavant; mais rien ne prouve que la période septenaire n'existât pas antérieurement. Je dis plus, cette hypothèse est non seulement gratuite, mais elle est absurde; car elle suppose que la semaine aurait été inventée postérieurement à la connaissance acquise et de l'existence et de l'ordre de distribution des planètes. Or, qui ne sait quelles études, quelle durée d'observations astronomiques, quelle civilisation avancée ne suppose pas cette double connaissance? Cela étant, à qui fera-t-on croire que le peuple quelconque qui en aurait fait la conquête aurait attendu bien des siècles pour composer la semaine, cette période si simple, si fondamentale, qu'on trouve chez des peu-

ples qui sont bien loin de connaître les mouvemens des planètes, ou même toutes les planètes elles-mêmes?

Ainsi, il n'y a pas la moindre raison de croire que l'invention de la semaine appartienne aux auteurs quelconques des noms attribués à ses jours. Pour ce qui est de cette nomenclature en elle-même, je ne m'oppose pas à ce qu'on l'attribue aux Egyptiens; non que les raisons qu'on en donne aient quelque valeur, mais uniquement parce que cela est possible, et même assez conforme au mysticisme de toutes leurs institutions. En tout cas, il est beaucoup plus naturel d'attribuer l'origine de la période hebdomadaire aux durées correspondantes des quatre principales phases de la lune; car ce fait est de tous les temps et de tous les lieux, là est la vraisemblance pour qui se place en dehors du système de la Bible. Pour nous, au contraire, la semaine génésiaque est l'explication naturelle de l'universalité de cette institution; car le système des phases lunaires n'est après tout que l'expression du possible; or, le simple possible peut-il balancer le témoignagne contraire du plus ancien livre du monde, lequel repose lui-même sur une tradition qui embrasse bien des siècles, et cependant un petit nombre de générations?

146. La composition du calendrier et les ères sont les élémens de la chronologie. Mais la détermination incomplète de ces élémens par rapport à une foule de faits historiques a semé le champ de la chronologie de beaucoup de questions épineuses et même insolubles. Disons ici seulement les droits que revendique l'astronomie dans l'examen d'un certain nombre de problèmes historiques.

Les phénomènes naturels soumis dans leurs retours à des lois constantes nous fournissent le moyen de calculer avec certitude les dates des faits historiques qui leur sont contemporains. Un grand nombre d'éclipses, par exemple, sont relatées par différens auteurs, qui les font coïncider avec certaines époques de l'histoire; et comme on peut calculer le jour où ces éclipses ont eu lieu avec les circonstances qu'on leur assigne, le synchronisme des événemens en détermine la date. C'est ainsi que Ptolémée rapporte un grand nombre d'observations astronomiques faites par ses prédécesseurs, et dont quelques unes remontent jusqu'au huitième siècle avant l'ère vulgaire. Chacune est datée d'une certaine année du règne d'un roi connu dans l'histoire; et comme l'époque du phénomène peut être déterminée par le calcul, cette année du règne de ce roi se trouve fixée avec certitude. Cette date en détermine d'autres qui sont liées avec elle par des nombres connus, tels que les durées des règnes de plusieurs rois successifs; c'est une sorte d'ère à laquelle s'enchaîne toute la chronologie d'un siècle.

Les éclipses observées, que les anciens auteurs enregistraient avec soin, sont le principal élément de ce contrôle historique; mais il trouve des ressources dans des observations de plus d'un genre. Telle est celle de la conjonction des cinq planètes, faite en Chine vers 2500 avant J.-C., que nous avons citée dans la 2e leçon de ce cours. Telle est encore l'observation de l'obliquité de l'écliptique faite par Tcheou Koung à Loyang; la comparaison de ses ombres méridiennes avec ce que nous connaissons de l'obliquité nous atteste la réalité de l'observation et nous en donne la date. La construction de la sphère d'Eudoxe, qui place près d'un pôle une étoile brillante qui ne pouvait pas y être à son époque, si l'on s'en rapporte aux lois connues du mouvement équinoxial, nous prouve qu'il n'a pas décrit la sphère contemporaine, mais s'est fait copiste, sans la comprendre, d'une sphère très antérieure, que le mouvement équinoxial avait altérée à son époque.

Mais si la science a souvent éclairé la chronologie, parfois aussi elle s'est trouvée dupe de ses systèmes, et a provoqué le rire par ses singuliers mécomptes. Deux exemples remarquables attestent les écarts auxquels la science peut conduire quand elle se met au service de l'imagination. Au commencement du dix-huitième siècle, Newton entreprit de réformer la chronologie commune, qu'il trouva moyen de raccourcir de trois ou quatre siècles, en partant d'une certaine *supposition* sur la place du point équinoxial dans le zodiaque vulgaire. Un

siècle après ce fut le tour des zodiaques égyptiens, sur lesquels l'imagination des savans s'exerça à perte de vue. On bâtit sur eux un système d'antiquité antibiblique qui fascina tous les esprits, grâce à l'autorité de la science devant laquelle on croyait s'incliner, quand l'esprit de système usurpait sa place. On partait de cette idée, qu'on avait sous les yeux des monumens astronomiques; que leur composition figurée était intentionnelle, et que les emblèmes avaient telle signification. En un mot, on supposait au lieu de constater, ou plutôt de douter, là où l'absence de documens commandait le doute. C'était le tort des hommes et non celui de la science. Mais n'anticipons pas sur ce curieux chapitre de l'histoire des folies humaines, que nous exposerons avec tous les développemens qu'il mérite dans une de nos prochaines leçons.

LN. DESDOUITS,
Professeur de physique au collége Stanislas.

Lettres et Arts.

COURS D'HIÉROGLYPHIQUE CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES MONUMENS PRIMITIFS DU DESSIN.

CINQUIÈME ARTICLE (1).

Allégories historiques tirées des deux Testamens.

L'art une fois replacé, hors de la mythologie et de l'indigente fiction, dans sa magnificence et dignité native d'organe de la vérité, d'interprète du passé et du présent pour les siècles à venir, alors les plus grands événemens de ce monde, remis dans leur jour historique, purent sans danger devenir symboles à leur tour.

Ainsi, nous avons bien aussi, comme les anciens, des emblèmes et des allégories, mais ils dérivent des faits historiques. Dans l'antiquité, au contraire, l'allégorie était la source d'où dérivait l'histoire même des dieux, qui ne pouvaient entrer dans l'art que par les mythes. Mais par le Christ, l'art est monté du possible au réel, de la fiction à l'histoire et à la vérité; il s'est élevé du dilettantisme des privilégiés aux graves fonctions d'enseignement populaire.

Après cela, il peut bien redescendre au faible symbole qui, en se spiritualisant, devient plein de force; car la spiritualisation des choses matérielles est réalisée par le Christ jusque dans les événemens de l'histoire.

Symboles historiques relatifs à l'immolation du Verbe.

Tous les saints personnages de l'ancien monde furent donc pris par les premiers chrétiens sous le double rapport de l'histoire et de l'allégorie.

Adam et Ève, devant l'arbre de la connaissance et de la chute, démontrèrent la nécessité de la rédemption et de la mort de la chair pour arriver à la résurrection. Eve, la mère des vivans, devint aussi l'image de l'Eglise avant J.-C., et entra en parallèle continuel avec Marie, l'Eve chrétienne: *Per fœminam mors, per fœminam vita,* dit saint Augustin. Adam fut l'antithèse du Christ: *Per mulierem stultitia, per virginem sapientia,* (dit saint Ambroise). L'arbre de la jouissance et l'arbre du renoncement, ou la croix, furent comparés entre eux comme exprimant l'un la mort, l'autre la résurrection: *Iste arborem necis, ille salutis ostendit* (saint Augustin).

(1) Voir le 4e art. dans le n° 38 ci-dessus, p. 110.

Abel et Caïn offrant leur sacrifice, sur les sarcophages des martyrs, furent l'ancien monde et le nouveau; l'un puissant et rejeté avec ses hécatombes impies, l'autre humble, agréé et béni, mais payant de son sang les faveurs divines. Suivant saint Ambroise, Caïn représente la synagogue déicide; Abel, la jeune Eglise du Christ, et leurs deux sacrifices signifient, d'après saint Jérôme, l'un, celui de la religion matérielle, offrant les fruits de la terre; l'autre, celui de la religion céleste, qui donne à Dieu sa vie et sa volonté.

Noé, dont le nom veut dire *repos*, tendant de son arche les mains vers la colombe qui descend avec la branche d'olivier, figura l'attente des justes de l'antiquité, soupirant avec Tobie et Melchisédech vers le Messie pacificateur. Au milieu du déluge de sang des persécutions, il représenta la ferme espérance, et l'arche d'où il s'élançait figura la cuve carrée ou octogone du baptistère, ainsi que l'indique saint Cyprien: *Octo animæ in arcâ salvæ factæ sunt per aquam, quod et vos similiter faciet baptisma.* Enfermé dans son arche de bois, dit saint Justin, martyr, Noé présageait le Christ sur la croix; chacun d'eux contenant en soi les germes d'un monde futur, l'un périssable, l'autre éternel : de sorte que l'arche n'était dans un autre sens que l'image de l'Eglise : *Quid per arcam nisi sancta Ecclesia figuratur?*

Job sur son fumier, seul ou accablé de reproches par sa femme, signifia l'abandon de l'homme de Dieu dans ce monde de crimes et d'ingrats. Il proclama la grande maxime que la vertu n'a point ici-bas de vraie récompense, que la passion douloureuse et sainte doit précéder l'entrée dans le bonheur.

Abraham prêt à sacrifier son fils Isaac, mais à qui l'ange montra le bélier médiateur embarrassé dans un buisson, peignit la soumission et l'effroi de l'humanité, prête à déchirer ses propres entrailles pour apaiser la colère divine, et à qui Dieu touché montre une autre victime, l'agneau, ou le Verbe éternel, enveloppé dans le voile de la nature, figuré par le buisson.

Puis viennent Jacob et les autres patriarches, lointaines figures du Messie qu'ils prédisent. Cependant la belle image historique de Joseph vendu par ses frères ne se montre pas aux catacombes, et très rare est celle de Melchisédech, prêtre du Christ à venir, s'avançant vers le père des croyans avec ses pains consacrés pour un sacrifice, image de l'Eucharistie, et sur lequel plane bénissante la main du Père invisible.

Symboles relatifs à la doctrine.

Moïse, le grand législateur du peuple-figure, fut lui-même, dans presque toutes les circonstances de sa vie, une figure du véritable et unique législateur. Le buisson de Jéhovah, devant lequel il se prosterne au désert, et qui brûle sans se consumer, fut comme l'ombre du Verbe qui se révèle embrasé pour les créatures d'un inextinguible amour. La vieille loi du Sinaï, publiée au milieu des éclairs et des menaces, fit espérer la loi nouvelle, toute de paix et de charité. Cependant on remarque que Moïse ne paraît nulle part sur le mont formidable, où les premières tables furent brisées par lui à la vue du veau d'or. Mais tranquille dans la plaine, il reçoit d'une main sortant d'un nuage, sans éclair ni tempête, les secondes tables de la loi, qui, seules, furent conservées.

La manne céleste gardée par son ordre dans des vases, et qui demeure incorruptible, figura la manne du sacrifice chrétien. La roche du désert, d'où l'eau jaillit sous sa baguette magique, image de la croix, fut le rocher de l'Eglise; elle annonça, suivant saint Jérôme, celui qui a dit : Venez à moi, vous qui avez soif (1).

Les apôtres terrassant les dieux sous la massue de la doctrine sont quelquefois figurés par Samson, que des archéologues ont pris pour Hercule, et qui écrase sous sa massue les monstres et le lion; c'est ainsi qu'il est sculpté en ivoire à la chaire de bois de saint Pierre, conservée à la basilique vaticane. Les premiers chrétiens croyaient que les Grecs menteurs avaient emprunté à l'histoire du héros juif leur fable d'Alcide. Une autre

(1) Petra autem erat Christus, cujus latus lanceâ vulneratum aquâ fluxit et sanguine. (Jérôme, *Comment. sur Isaïe.*)

fois, dans une peinture des catacombes (1), on voit cet Atlas juif emporter de nuit sur ses épaules, au haut des montagnes, les portes de Gaza, la ville païenne; comme Jésus, montant au Calvaire, enleva les portes de la mort. « Car, « dit saint Grégoire (2), que signifie Sam« son, si ce n'est le Sauveur ? Que re« présente la ville de Gaza, si ce n'est « l'enfer ? » Et, ajoute saint Augustin, « qu'est-ce qu'enlever les portes de l'en« fer, si ce n'est reculer l'empire de la « mort ? »

Samson exprimait encore la puissance de l'homme du peuple sur qui la grâce divine descend. Mais comme ses exploits réveillaient trop l'idée de luttes et de triomphes matériels, l'Eglise s'en servit peu jusqu'au moyen âge, où l'esprit chevaleresque développa ce symbole en l'incarnant dans saint Christophe, le géant des cathédrales. Espèce d'Hercule chrétien, d'abord au service d'un simple seigneur féodal, Christophe le quitta pour l'empereur; puis dédaigneux du César même qui a peur de Dieu, il ne veut plus servir que Dieu, seul être à qui la frayeur est étrangère. Portant son Verbe enfant sur ses épaules, il traverse avec lui les monts neigeux, les fleuves, les mers, sans avoir de l'eau jusqu'aux genoux; énergique symbole que le peuple semble avoir d'un air railleur opposé, comme son image, à saint George et aux autres emblêmes aristocratiques.

David en berger, avec sa fronde où gît une pierre destinée à Goliath qu'on ne voit pas, ne se trouve également qu'une seule fois dans les auteurs de la *Rome souterraine*, sur un plafond peint des grottes de Saint-Calixte (3). On ne le voit que dans les écrits des Pères jouant de la harpe comme Orphée de la lyre, figure du musicien suprême des cieux; ou fuyant Saül et caché dans la caverne, comme les premiers chrétiens fuyant loin des Césars au fond des catacombes (4).

En retour, les emblêmes de victoire spirituelle sont prodigués partout. L'Assomption d'Elie en triomphateur sur un quadrige romain traîné par les quatre chevaux de feu est un des sujets les plus répétés. Le prophète entre au ciel comme un empereur dans Rome, avec ses victoires : « car, dit saint Ambroise, il « avait vaincu, non des nations barbares, « mais les voluptés du siècle (1); et de mê« me, ajoute Maxime (2), le Christ enlève « les martyrs, le Christ, qui est la lumière « et la flamme, et de qui il est écrit : « Notre Dieu est un feu consumant. »

C'est du reste une coïncidence assez curieuse qu'Apollon, traîné sur un char de feu par quatre chevaux ardens, porte en grec le nom d'*Elie*, ἥλιος. Saint Jean Chrysostome prétend, mais sans le prouver, que la Grèce emprunta ce mythe à l'histoire juive. On lit de plus que des rois de Juda, tombés dans l'idolâtrie, firent placer l'image du soleil absolument sous cette même forme dans le temple de Salomon, à l'exemple des Perses, qui faisaient traîner par des chevaux blancs le char de Mithra, suivant Xénophon.

Partout on voit Jonas englouti ou revomi par la baleine, ou couché en paix sous l'arbre du rivage; figure des élus de Dieu que la Providence défend jusque dans la gueule des monstres, et qui se retrouvent intacts après le combat; emblême du Sauveur dans le tombeau, car, dit saint Matthieu, de même que Jonas a passé trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, de même le Fils de l'Homme sera dans le sein de la terre durant trois jours, pendant lesquels son âme descendra dans les limbes et jusqu'au fond des enfers. *Sicut Jonas ex navi in alvum ceti, ita Christus ex ligno in sepulchrum*, dit saint Augustin. Quant au mystérieux Léviathan, ou serpent de la mer, c'est, selon l'Écriture, le vieux dragon du mal, d'abord si petit dans le paradis autour de l'arbre de la science, et devenu peu à peu d'une grosseur à remplir presque tout l'Océan. Les interprètes ne sont pas d'accord sur l'espèce

(1) Bosio, p. 567.

(2) Quem nisi Redemptorem nostrum Samson ille significat? Quid Gaza civitas, nisi infernum designat? Quid est portas inferni tollere, nisi mortis imperium removere? (Homel. 21, in *Evang.*)

(3) Bottari, pl. 65.

(4) Münter, 2e heft.

(1) Victor enim extiterat, non gentium barbararum, sed secularium voluptatum. (*S. Ambr.*)

(2) Sicut Eliam portabat quadriga, ita et martyres fides ignea...; ferebat illos Christus qui lumen est, qui ignis est, de quo scriptum est : Dominus noster ignis consumens est. (*Maximus.*)

d'arbrisseau ou plante rampante qui couvrit de son ombre le prophète sur le rivage : les icones primitives ne montrent nulle part le lierre, adopté par saint Jérôme, mais partout la grasse citrouille ou le concombre, image sans doute de l'abondance terrestre promise par la loi antique à ses fidèles.

Parmi les images des persécutions, la plus commune est Daniel exposé nu entre deux lions, emblème des démons qui incessamment cherchent à dévorer l'homme. A genoux ou debout, il étend les bras en croix, et ce signe dompte les lions, dit saint Grégoire de Nazianze : c'est pourquoi ils regardent d'un air si soumis ce prophète, appelé dans l'Écriture l'*homme des désirs*.

Les trois jeunes héros Ananie, Azarias et Mizael dans la fournaise de Babylone, caressés par les flammes, qui perdent en les touchant leur faculté de consumer, signifiaient la vanité de tous les efforts des tyrans pour étouffer le Christ. Ce symbole fortifiait les martyrs dans la dernière des Babylones antiques, où au milieu de tous les vices impurs ils brûlaient du feu chaste de la passion divine, selon la pensée de saint Cyrille : *Erat caminus Ecclesiæ typus, sanctos habens tripudiantes*. Toutes les églises d'Espagne avaient l'usage, qui s'est conservé long-temps, de chanter chaque dimanche l'hymne où les trois martyrs invitent, du sein de la fournaise, la terre, le ciel, toute la nature, à célébrer leur auteur.

Les Césars persécuteurs furent exprimés dans Nabuchodonosor (1) assis sur la chaise curule, en habit impérial, un satellite armé derrière lui, et faisant adorer par un jeune homme qui tremble son buste colossal comme celui des dieux, et placé au haut d'une colonne, tandis que dans le fond les trois martyrs juifs sont debout sur le brasier. Ailleurs, sur une peinture (2), il est vêtu en général, debout, la lance ou le long sceptre antique à la main; derrière lui est son bourreau avec le bonnet phrygien et la hache : on voit qu'elle va agir sur les deux jeunes gens garrottés, qui sont sur le devant et n'adorent pas le buste de la colonne (1). Mais Pharaon enseveli dans la mer Rouge devint la prophétie du sort qui attend les tyrans; car, dit l'Écriture, il ne craignait ni Dieu, ni la société (2). Et la mer Rouge figura le baptême, où le vieil homme s'engloutit avec ses crimes, et d'où surgit l'homme nouveau touché par la verge miraculeuse de la croix (3).

Un bas-relief funéraire dans Bottari (4) offre le jugement dernier figuré par la résurrection du champ d'ossemens de la vision d'Ezéchiel, suivant la parole de Jéhovah : *Voici que j'ouvrirai vos tumulus et vous tirerai de vos sépulcres*; vision au sujet de laquelle l'apôtre dit : *Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem*. Parmi les morts nus, les uns ont déjà la moitié du corps hors de terre, les autres ne font que montrer leur tête au-dessus du sol.

Suzanne tentée par les impudiques vieillards, et préférant la mort au supplice de leurs caresses, figura d'abord l'Église juive parmi les pharisiens, puis la jeune Église d'Occident en face des vieilles idoles pourries. Buonarotti (5) et Bottari (6) nous la montrent debout entre les deux vieillards lubriques, en digne et sévère matrone, avec la tunique et l'étole, mais jamais nue, ni au bain. Ces icones, du III[e] au VI[e] siècle, étaient comme une protestation des catholiques contre les gnostiques, qui rejetaient l'Ancien Testament de l'art ainsi que de la doctrine.

Toutes ces allégories bibliques, consolation des persécutés, développées principalement avant Constantin, et qui décorent les plus anciens sarcophages, continuèrent d'être en usage après que l'Église eut triomphé. Ce n'est qu'au troisième âge, quand le réalisme se fut emparé de l'art, qu'on les voit se retirer

(1) Bottari, pl. 22.
(2) *Ib.*, pl. 82.

(1) *Ib.*, pl. 38.
(2) Nec Deum timebat, nec homines.
(3) Hinc nos et ipsum non perire credimus
Corpus, sepulchro quod vorandum traditur :
Quia Christus in se mortuum corpus cruce
Secum excitatum vexit ad solium Patris,
Viamque cunctis ad resurgendum dedit.
(*Prudentius*, hymne x.)
(4) Aringhi, liv. 6.
(5) Vetri antich., p. 1.
(6) Bottari, pl. 31.

peu à peu du centre de la scène. Car dans le réalisme accompli elles ne serviront plus que comme de bordures aux tableaux, considérées comme de petites scènes qui se jouent autour du drame central.

Or, à toutes ces allégories de l'ancien monde, viennent se joindre, comme complément nécessaire, les réalités chrétiennes. Auprès d'un Jonas englouti par la baleine, on voit la naissance de Jésus. Toujours près de lui sont le bœuf et l'âne, les premiers êtres qui, suivant la légende, sentirent la présence du Sauveur et reconnurent leur maître : *Agnoverat bos possessorem suum et asinus præsepe Domini sui*, dit Paulinus de Nola ; ces deux animaux, tous deux attelés au travail de l'homme, mêlant leurs sueurs à ses sueurs, et en même temps magnifiques emblèmes : le premier, l'animal du sacerdoce et du sacrifice ; le second, l'animal de la patience, compagnon du peuple et du pauvre ; la foi et l'ignorance adorèrent les premières le mystère d'où tout découle ; puis les mages, représentant de la science, qui viennent apporter les trois dons : l'or des rois, la myrrhe pour embaumer l'homme, l'encens du pontife et du Dieu.

Perdu à l'âge de douze ans, comme le Soleil, Osiris du Nil et Krishna du Gange, qui, après avoir parcouru les douze signes zodiacaux de l'année, disparaît pour quelque temps, Jésus est retrouvé par sa mère en deuil, qui errait comme l'Isis de Thèbes à qui l'on a ravi Horus ; la Vierge-Mère, dont l'antique Isis n'était qu'une grossière et prophétique image, le découvre enfin dans la synagogue au bout de trois jours, même espace de temps qu'il restera plus tard au tombeau.

Quelquefois c'est le rassasiement miraculeux des cinq mille hommes sur la montagne, figurant, dit saint Ambroise, les cinq sens de l'homme abreuvés par le Verbe, d'après ces paroles : *Non ex solo pane vivit homo, sed de omni verbo..... Dei.*

Près des Israélites nourris au désert par la manne du ciel, emblème du Sauveur dans l'Eucharistie, suivant qu'il dit lui-même : *Ego sum panis vivus qui de cœlo descendit*, et ailleurs : *Non sicut manducaverunt patres vestri manna et mortui sunt, qui manducat hunc panem vivit in æternum*, les pains y sont toujours ronds, image peut-être de l'univers matériel, figuré comme un cercle dans Platon, et destiné aussi à nourrir l'homme par ses élémens. Cette forme circulaire des pains s'harmonisait avec les tables des Romains, ordinairement rondes (1). En outre, dès avant Jésus-Christ, on les coupait déjà en quatre, c'est-à-dire en croix, pour les servir aux convives : *Patulis nec parcere quadris*, dit Virgile. *Panem quadrifidum cœnatus morsibus octo* (Hésiode) (2). On peut lire sur ce sujet Baronius.

Très souvent ces pains sont au nombre de sept, comme les sept paroles du Calvaire et de la création.

D'autres sarcophages offrent Moïse frappant le rocher de sa verge près de Jésus changeant aux noces de Cana l'eau insipide en vin exquis, la loi antique de crainte et de nécessité en loi d'affranchissement et d'amour. Les deux poissons furent l'ancien et le nouveau Testament, *qui nourrissent pour la vie éternelle*, dit saint Cyrille d'Alexandrie.

La guérison des aveugles qui revoient le soleil signifia que le Verbe est la lumière : *Et Verbum erat lux, et lux in tenebris lucet.* La faiblesse humaine fut symbolisée dans saint Pierre se vantant devant le Sauveur qu'il ne le reniera jamais, et à qui déjà le coq sur la colonne chante sa défaite. La résurrection future s'entrevit dans celle de Lazare se levant de son suaire à la voix du Dieu qui rappelle à lui tous les morts.

Le triomphe passager des impies fut exprimé par Pilate qui demande à Jésus : *Qu'est-ce que la vérité?* et qui, après avoir condamné le juste, se lave les mains, se déclarant, comme tous les grands de ce monde, innocent du sang qu'il laisse couler. L'entrée du fidèle dans la cité céleste fut rendue par l'entrée triomphale du Messie dans Jérusalem après la tentation et le long jeûne du désert.

Le paralytique emportant son lit et retournant dans sa maison fut tout le genre humain guéri, et qui, levant sa

(1) Voy. Varron.
(2) Aringhi, t. II, lib. 6, cap. 9.

tente, se remet en marche pour regagner la maison de son père : *Nec solùm levare lectum, sed etiam dòmum repetere, hoc est ad paradisum redire*, dit saint Ambroise. La fille du chef de la synagogue guérie de son flux de sang, c'est, dit saint Augustin, le judaïsme tiré de son état léthargique et appelé au progrès et à la vie de l'esprit ; tandis que la Samaritaine au puits, offrant sa cruche à Jésus, figure, dit le même docteur, la vocation des Gentils, présentant les urnes de leurs doctrines, qui coulent troublées et confondues, pour que le Sauveur y mêle les eaux de la sienne, et leur rende la limpidité. Mais il est temps d'arriver aux conclusions de ce travail.

Chute définitive du symbolisme antique. Naissance du crucifix.

Depuis cinq siècles le génie allégorisant de l'antiquité se retirait, en quelque sorte pas à pas, devant le réalisme chrétien, lui livrant une bataille pour chaque idée qu'il était forcé d'abandonner. Il avait pour alliées les sectes orientales de la Gnose, dont le christianisme n'était au fond qu'un paganisme philosophique; qui tenaient ardemment au style hiéroglyphique, par le moyen duquel on pouvait considérer tout comme des figures, et les faits même comme des symboles sans réalité. Mais l'hydre de la Gnose venait enfin de perdre ses mille têtes, sans cesse coupées et sans cesse renaissantes. Les hiéroglyphes cessèrent, et la croix même, jusqu'ici entourée d'allégories, fut transportée dans l'histoire.

C'est au VIIe siècle que le crucifix parut avec les scènes de la passion, choses dont on chercherait vainement des traces dans les catacombes, où la croix se montre seule entre l'alpha et l'oméga, et encore toute ornée de fleurs, de guirlandes, de pierres précieuses : de là le nom de *croix gemmées (crux gemmata)* qu'on leur donne. Enfin le Sauveur même fut attaché à cette croix. Mais le génie grec répugnait tant à adopter cette image de tortures, que, même crucifié, son Christ est encore représenté triomphant des douleurs et de la mort, vêtu de la tunique de pourpre des monarques, assis sur ce bois de supplice comme sur un trône, la tête droite et fière, coiffée du bandeau royal ou de la mitre des pontifes, vu qu'il est lui-même le sacrificateur; ayant pour témoins de son grand acte, au bas, Adam et Ève, ressuscités et sortis des entrailles du Golgotha, où le symbolisme toujours profond de l'Orient avait placé leur tombe, autour des bras de la croix des anges qui adorent, et au haut le soleil et la lune à tête humaine. Ce n'est que bien plus tard qu'on le voit pencher vers la terre son visage défiguré par le sang, et laisser tomber sur sa poitrine resserrée sa tête agonisante, lugubre expression de l'époque barbare et de la société mourante. On peut lire sur les variations du crucifix un intéressant travail du chanoine Settele (1), un plus ancien de Gretzer (*de Sanctâ Cruce*), et deux autres du cardinal Borgia, le premier intitulé : *De Cruce Vaticanâ*, le second : *De Cruce Veliternâ*.

La transition des croix gemmées aux crucifix se voit, à *San-Stefano-Rotondo*, dans la croix en mosaïque de pierres précieuses, au sommet de laquelle est peint le buste du Christ en médaillon, surmonté d'un nuage d'où la main du Père descend avec une couronne, emblème du triomphe et du règne préparé par le crucifiement. On la croit au plus tôt du VIIe siècle, mais ce n'est encore que l'indice du crucifix.

Grégoire de Tours (2) rapporte qu'à Narbonne Jésus fut pour la première fois, au VIe siècle, exposé nu sur la croix dans la cathédrale; mais que, trouvant cette peinture encore trop hardie pour l'époque, l'évêque la fit recouvrir d'un rideau. Ainsi le premier crucifix aurait paru dans nos Gaules, de tous temps progressives et créatrices; car quant au crucifix primitif que Lebeau, dans son *Histoire du Bas-Empire*, dit avoir été placé par Constantin sur la porte de son palais de Byzance, ce n'était qu'une statue du Christ (3). « On ne connaît dans l'Église grecque, dit Münter, « aucun crucifix d'avant la fin du VIIe « siècle, et dans la latine on a de la peine « à en trouver quelques uns avant Char-

(1) *Att. dell' accad. Rom.*, t. II.
(2) *De Glor. Martyr.*, cap. 23.
(3) Emer. David, *Disc. Hist. sur la peint.*

« lemagne. On se contentait, dit le cardi-« nal Borgia, de mettre un agneau blanc « au milieu de la croix peinte en rouge, « pour signifier le sang. Puis on rem-« plaça l'agneau par un Christ vêtu et as-« sis sur la croix, priant les mains éle-« vées (1). »

Borgia, dans son livre *De Cruce* (2), Cazali (3) et Paciandi (4) offrent de pareilles icones. Le Christ y pose ses pieds sur un escabeau saillant hors de la croix. Sur un monument de Ciampini, il est drapé à la romaine, bénit le monde de la main droite, et de l'autre tient le grand livre où est écrit : *Ego sum via, veritas et vita.* Trois pommes de pin ornent chacun des trois bouts de sa croix, au sommet de laquelle saint Jean avec son aigle écrit : *In principio erat.* Les autres évangélistes occupent les autres extrémités. La planche X du même ouvrage offre une grande et superbe croix byzantine, où se peint déjà un réalisme plus mûr. Au point central des quatre branches, un médaillon contient Jésus crucifié entre le soleil et la lune, ayant à ses côtés Marie et Jean; au sommet de la croix le Père étend sa main pour créer l'univers; de son sein s'élance la colombe qui plane sur les eaux et les monts, écueils primitifs de l'Océan et germes de la terre. Adam et Ève créés se lèvent; leur histoire au paradis terrestre se poursuit dans les huit champs d'icones qui descendent jusqu'au crucifiement du Sauveur. Dans le dernier, les deux coupables sont chassés par l'ange au glaive de feu; on voit se refermer la porte du castel magique du paradis, et la féerie disparaît. A la base de la croix, la scène est terrible : le monde primitif et gigantesque qu'Adam et Ève avaient formé dans leur péché est englouti par le déluge; l'arche de Noé flotte et surnage seule. Au-dessus de ce champ, l'échelle de Jacob s'élève vers les cieux, et tous les patriarches remontent peu à peu jusqu'au Messie incarné. Certes il y a de la poésie dans cette croix.

(1) Sinnbild., p. 77.

(1) Page 135, et la croix de Ravenne en tête du livre.

(1) *De Veter. Christianor. ritibus*, cap. 2.

(1) *De Cultu S. Joannis Bapt.*, p. 162.

(1) *Vetera Monimenta*, t. II, pl. 13.

Un autre monument (1) du même genre offre, au point de jonction des quatre bras de la croix, en place du Christ, l'arbre de la science, enlacé par le serpent, et où nos deux premiers pères cueillent le fruit de volupté et de mort. Puis vient le sacrifice de Caïn l'orgueilleux et de l'humble Abel, qui se prosterne devant son autel, où un agneau est étendu. Dans la scène suivante, il est tué par son frère. Alors sont racontées longuement deux belles histoires de deux patriarches, figures du Messie : Jacob, chassé de l'héritage paternel, errant, dédaigné, luttant contre tous les maux du désert, mais consolé par sa vision de l'échelle qui réunit le temps au monde éternel; et Joseph, emblème encore plus frappant du Rédempteur, vendu par ses frères, esclave en Égypte, tenté par une femme impure, jeté dans un cachot; mais, au jour de son triomphe, rachetant ses frères même, et sauvant le peuple entier.

Enfin, dans les crucifix léoniens et carlovingiens, le Sauveur n'est plus assis, mais cloué sur le bois de son supplice. Lambecius (2) en a fait graver plusieurs, d'après des codes byzantins, où le Sauveur est attaché avec quatre clous. Une miniature du IXe siècle, prise d'un code des Évangiles en rimes tudesques (3), le représente ainsi. Martini (4) en a conservé plusieurs de ce genre, faits par les écoles primitives de Toscane; et Lipsius (*De Cruce*) croit que Jésus fut réellement crucifié avec quatre clous. Le seul clou pour les deux pieds du Christ doit dater de l'époque où il fut représenté mort, comme sur la croix de Velletri du cardinal Borgia, au Xe ou XIe siècle; puis Cimabuée et Giotto vinrent, dit Buonarotti, consacrer l'usage d'attacher les pieds l'un sur l'autre.

Quoi qu'il en soit, l'introduction du crucifix dans l'art et dans les mœurs exprima l'éveil de la passion dans l'Église, passée du repos innocent de l'enfance aux turbulens combats de la jeunesse : c'est l'âge dramatique qui commence

(1) *Ib.*, pl. 11.

(2) *Bibliotheca Cæsarea*, Vindob., lib. 3.

(3) *Ib.*, lib. 2, p. 415.

(4) *Teatro della basilica Pisana.*

avec toutes ses perplexités. Alors Jésus, pour déterminer le triomphe de l'âme tentée par les sens, est crucifié entre la vierge Marie et Jean le bien-aimé, entre le soleil et la lune, le jour et la nuit; car c'est dans ce crépuscule que flotte le monde chrétien, encore incertain de sa victoire. Ce n'est que lentement, et après le Xe siècle, que l'art devient moins sombre, se meut plus libre, que l'arbre de la croix secoue ses neiges d'hiver, et commence à verdoyer. Alors le présent, moins triste, y figure; on grave sur les croix, de plus en plus variées, des fêtes, des triomphes, des processions et autres cérémonies saintes : on y attache enfin de longues rangées de portraits. Ainsi la cathédrale de Ravenne (1) en a conservé une où se déroule autour du Sauveur crucifié toute la série des anciens évêques de cette ville.

Les artistes, introduits par les décrets mêmes des conciles dans leur nouvelle carrière réaliste, firent, soit en Italie, soit à Byzance, des croix où se développent une magnificence d'imagination, une richesse de détails historiques qu'on ne retrouve plus sur les crucifix des temps postérieurs. Une des plus belles de ce genre est celle en argent que fait porter devant lui, aux processions solennelles, le chapitre de Saint-Jean-de-Latran (1). A la base on lit ces mots gravés: *Opùs Nicolai de Guardia Grelis, MCCCCLI.* Mais cette croix remonte certainement plus haut que le XVe siècle, et Guardia Grelis n'a pu en être que le restaurateur. Trois pommes de pin en ornent les extrémités; au sommet, Jésus ressuscite et monte au ciel du milieu de ses gardes couchés; il tient en main la lance du combat et de la victoire. Au-dessous de lui est son emblème, le pélican, qui, avec son long bec, déchire ses entrailles, et le sang qui en découle est reçu par ses petits altérés. Sous cet oiseau de la solitude, image du Verbe qui, seul au désert éternel, se déchire incessamment lui-même par la création et la rédemption, Jésus crucifié, avec une auréole à trois lobes, figure de la Trinité, a les bras étendus entre les deux Maries, deux anges qui adorent, et deux soldats près de l'Évangéliste bien-aimé; plus bas est l'ensevelissement au tombeau par les saintes femmes et les apôtres.

Ainsi s'est terminé l'art primitif du Christianisme : le demi-jour mystérieux de ses allégories a peu à peu disparu devant l'éclatant soleil de l'histoire, qui a rempli de ses rayons tout l'espace où roulait autrefois l'ombre des mythes initiateurs.

CYPRIEN ROBERT.

(1) Ciampini, *Teatro della basilica Pisana.*

(1) Ciampini, *Teatro della basilica Pisana*, pl. 12.

REVUE.

DE LA PROPAGANDE PROTESTANTE.

Il faudrait fermer volontairement les yeux à l'évidence pour nier qu'il existe aujourd'hui un complot dans le but d'enlever à l'unité catholique l'antique royaume de saint Louis, et de le plonger dans l'erreur où la prétendue réformation a jeté divers peuples de l'Europe. Le temps paraît bien choisi, et il faut convenir que plusieurs circonstances se réunissent en ce moment qui semblent devoir favoriser les projets des ennemis de notre religion. Si les défenseurs d'une cause si sainte s'endormaient dans une funeste sécurité, ils commettraient une faute dont ils répondraient bien cruellement un jour devant la justice éternelle. *Vigilate et orate*, veillez et priez, tel est le précepte divin qu'il faut sans cesse avoir devant les

yeux; nous y ajouterons *et laborate*, et travaillez; car il ne faut point rester oisif quand l'ennemi est sur pied. Mais d'un autre côté, de même qu'une armée découragée, une armée qui s'exagère les forces de l'ennemi, une armée qui ne connaît pas tous les avantages de sa position est une armée à moitié vaincue, de même aussi les catholiques de France doivent bien se garder de méconnaître leur supériorité réelle sur leurs adversaires, et bien se persuader qu'il leur suffira de *vouloir* combattre pour être assurés de la victoire. Le but que nous nous proposons dans cet essai est de placer la question sous son véritable jour, de montrer quels sont, d'une part, les dangers, et de l'autre les motifs de consolation; de faire connaître et apprécier les armes dont on se sert pour nous attaquer, et celles que nous possédons pour nous défendre. Nous espérons parvenir à prouver qu'il n'y a point de périls que nous ne soyons parfaitement en état de surmonter si nous le voulons, et que les armes de nos adversaires sont d'une trempe bien moins forte que les nôtres.

La fausse philosophie du dix-huitième siècle était parvenue à déraciner les idées religieuses dans le cœur d'une grande partie des Français, quand la première révolution éclata, et vint joindre à l'incrédulité le dévergondage politique; confondant toutes les notions du juste et de l'injuste, renversant toutes les bornes des pouvoirs divers de la société, et remplaçant l'intolérance purement morale et théorique, inséparable de la vérité, par une autre intolérance tyrannique et inquisitoriale qui ne laissait pas même l'ombre de liberté aux actions, aux paroles, aux pensées. Alors l'athéisme triompha, et ceux chez qui le sentiment religieux survivait furent forcés de le cacher au fond de leur cœur, seul sanctuaire que les nouveaux despotes ne pouvaient violer. Cette situation dura pendant près de dix ans; une nouvelle génération s'élevait déjà, et suçait avec le lait, et la haine de la religion chrétienne qu'elle puisait dans les ouvrages des sophistes du siècle précédent, et le goût de la licence que lui inspiraient les mœurs révolutionnaires. Mais une si complète anarchie ne saurait se prolonger dans un pays tel que la France. L'ordre doit tôt ou tard y renaître. Cette fois ce fut la main forte d'un soldat qui saisit les rênes de l'Etat et rétablit les ressorts relâchés de l'administration. Dès son arrivée au pouvoir Bonaparte avait formé le projet de reconstruire pour lui-même le trône de France renversé, et sa première mesure fut de rendre au pays ses temples et ses croyances. Un concordat fut signé avec la cour de Rome, et la religion catholique redevint la religion de l'Etat. Pourquoi Bonaparte ne songea-t-il pas à faire de la France un pays protestant? Ses sentimens personnels ne contribuèrent pas à dicter sa conduite; et peut-être, sous le rapport politique, eût-il mieux fait, car il eût élevé une barrière de plus contre le retour de l'ancienne famille souveraine; nous dirons plus bas pourquoi il ne le fit point. En attendant, le spectacle qu'offrit alors la France prouva qu'il avait bien compris son siècle et ses sujets. On se souvient encore de l'ardeur avec laquelle la jeunesse parisienne suivit les conférences de l'abbé Frayssinous, et écouta des choses dont jusqu'alors on ne lui avait jamais parlé. Si l'empereur eût été moins despote et plus religieux lui-même, nous n'en serions pas réduits aujourd'hui à nous défendre contre les attaques du protestantisme; la religion catholique aurait depuis long-temps reconquis tout son empire sur les esprits. Mais le concordat suivi des décrets organiques, le pontife emprisonné et couvert d'ignominie, la haute censure littéraire confiée à l'un des plus ardens admirateurs de Voltaire, étaient des actes qui s'accordaient peu avec la protection accordée à la religion pendant les premières années du règne; ils firent douter avec raison de la sincérité du monarque et ébranlèrent naturellement des esprits encore inconstans et accoutumés d'ailleurs à la vie des camps, tandis que le sceptre de fer qui pesait sur toutes les intelligences devait, en les comprimant, donner lieu à une réaction terrible du moment où son pouvoir ne se ferait plus sentir. De là le phénomène que présenta la restauration.

Un roi légitime et pacifique remplace un usurpateur guerrier, la loi succède

à l'arbitraire, une constitution représentative au despotisme, la liberté de la presse à une censure sévère. Cette situation était toute nouvelle pour les Français; ils en abusèrent, et le philosophisme essaya de reprendre le terrain qu'il avait perdu; la religion fut de nouveau attaquée; mais retournant bien loin en arrière, les esprits ne s'arrêtèrent pas à l'athéisme républicain; ils se retrouvèrent tout-à-coup dans une position semblable à celle du milieu du dix-huitième siècle. Les écrits les plus hostiles à la religion catholique, mais qui presque tous étaient des réimpressions, se répandirent partout avec une profusion inouïe. Une grande différence distingua cependant cette époque de celle qui lui servait de modèle. Sous le règne de Louis XV, l'incrédulité était poursuivie en public et protégée en secret; c'est qu'alors la masse de la nation était éminemment religieuse, tandis que les courtisans, les grands seigneurs, l'armée, les gens de lettres, croyaient donner des preuves d'indépendance et d'une intelligence supérieure en déversant le mépris sur les objets du respect de leurs concitoyens. Sous la restauration, au contraire, la majorité de la nation était infectée du venin de l'incrédulité; mais le monarque, sa famille et ceux qui l'entouraient, instruits par de longs et terribles désastres, avaient appris à ne mettre leur confiance que dans le ciel. Il en résulta que l'irréligion leva la tête avec audace, et que la piété fut obligée de se cacher d'autant plus soigneusement, qu'aux railleries et aux outrages, on joignait l'accusation de nourrir des projets intéressés et ambitieux. Cependant la véritable instruction avait fait des progrès depuis Voltaire et Diderot; et si l'on se servait encore de leurs écrits pour corrompre la naissante génération dans les basses et moyennes classes de la société, ceux qui les employaient dans ce but savaient fort bien apprécier la fausseté de leurs argumens, la mauvaise foi de leurs critiques, la frivolité de leurs connaissances superficielles. La philosophie du dix-huitième siècle avait à jamais perdu tout son empire sur les esprits éclairés du nôtre. Mais l'orgueil, la plaie du dix-neuvième, ne permettait pas à ces esprits de se réunir franchement à l'Eglise catholique, chez laquelle l'humilité est la première des vertus. Telle était donc la situation de la France au moment de la révolution de juillet. Les basses et moyennes classes, corrompues à dessein, ignoraient Dieu et haïssaient le clergé. Les écoles et les personnes que la révolution avait amenées aux affaires étaient spiritualistes, rationalistes, sentant le besoin de la religion ou d'une religion, mais affectant souvent l'impiété pour flatter les classes qui les avaient portées au pouvoir. Entre ces deux portions de la nation, il s'en trouvait une troisième, composée d'abord de tous les partisans du gouvernement déchu, ensuite de tous les citoyens indépendans par leur fortune et par leur position, étrangers aux divers partis politiques, penchant souvent même pour celui qui venait de triompher, mais sans rechercher ses faveurs. L'immense majorité de cette portion du peuple français, se souvenant avec effroi des horreurs de la première révolution, les attribuant en grande partie aux écrits des prétendus philosophes, se rappelant l'impression produite par le rétablissement de la religion sous Bonaparte, était sincèrement et fortement attachée aux croyances de ses pères.

La charte de 1814 disait que la religion catholique était *la religion de l'Etat;* la charte de 1830 remplaça cette expression par celle de *religion de la majorité du peuple français*. C'était là la simple énonciation d'un fait que l'on devait être assez étonné de trouver dans un acte constitutionnel; mais précisément parce qu'elle s'y trouvait, elle acquérait une importance que ceux qui l'y placèrent n'avaient certainement pas eu l'intention de lui donner. Deux conséquences en résultent nécessairement : la première, c'est que la loi, que l'on a prétendu être athée, reconnaît que toute personne qui ne fait pas ouvertement profession d'une croyance contraire est censée catholique, puisque sans cela il est impossible de concevoir, soit le motif qui a fait insérer cet article dans la charte, soit même le sens que ses rédacteurs y ont attaché; le second, c'est que l'Etat, ou si l'on veut le gouvernement, qui, en 1814, déclarait partager la croyan-

de la majorité de la nation, déclare en 1830 qu'il se sépare de cette majorité, qu'il ne reconnait la religion catholique que comme un fait en France; et que si jamais la majorité du peuple français devenait protestante, juive ou musulmane, il suffirait d'une légère modification à la charte pour attester ce nouveau fait. C'est là ce qui a donné la première impulsion à la propagande protestante, qui a dû naturellement se dire : « Puisque la religion catholique n'est plus la religion de l'Etat en France, mais seulement celle de la majorité, pourquoi n'essaierions-nous pas de changer la croyance de cette majorité, dont nous savons fort bien qu'une grande partie n'est censée catholique que parce qu'elle ne dit pas le contraire? Mais si elle ne le dit pas, c'est nonchalance, c'est qu'elle n'a pas de motifs pour faire choix d'une autre croyance. Faisons-lui connaître la sublime simplicité du protestantisme, et elle ne manquera pas de s'y rallier. »

Ce raisonnement était assez spécieux; diverses circonstances se réunissaient pour donner d'ailleurs de justes motifs d'espoir à la propagande : l'acharnement avec lequel le clergé catholique était poursuivi, le sac de l'archevêché et de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'affectation que le gouvernement semblait mettre à entraver l'exercice du culte catholique en faisant vaquer les chambres, les tribunaux, les bureaux, les jours spécialement fériés par cette Eglise, et en confiant à des protestans le portefeuille de l'instruction publique et un grand nombre de chaires dans les colléges; à cela il faut ajouter l'alliance intime qui s'était établie entre le gouvernement de France et celui d'Angleterre; enfin trois unions matrimoniales successivement conclues entre la famille royale de France et des maisons protestantes d'Allemagne; ces diverses causes, ainsi que nous venons de le remarquer, ne pouvaient manquer d'enflammer l'espoir des protestans, et ils résolurent d'en profiter. Les Anglais surtout crurent le moment venu de détacher encore un royaume de l'obédience de saint Pierre, et ils furent pleins de joie à la pensée de justifier leur propre infidélité par celle des anciens sujets du fils aîné de l'Eglise.

Voilà donc que nous venons d'énumérer les dangers qui menacent aujourd'hui le catholicisme en France. Nous allons les résumer en peu de mots : ce sont : 1° le scepticisme des classes inférieures; 2° la modification de l'article de la charte concernant la religion catholique; 3° le mauvais vouloir que, dans les premières années qui suivirent la révolution de juillet, le gouvernement témoignait pour les catholiques; 4° la faveur qu'il continue à accorder aux protestans français et étrangers; 5° enfin les alliances protestantes qu'il a contractées. Nous allons maintenant examiner ces dangers plus en détail, et faire voir que, bien qu'ils soient réels, ils n'ont rien qui doive nous inspirer des craintes trop vives. Mais nous demandons d'abord la permission de nous livrer à quelques considérations générales et historiques.

Quand les bons catholiques expriment des inquiétudes sur le résultat des efforts de la propagande protestante, il est évident qu'ils n'entendent point parler des prosélytes isolés que cette propagande peut faire. Sur trente millions de catholiques, vrais ou apparens, que renferme la France, il est impossible qu'il ne se trouve pas un certain nombre d'esprits, les uns faux, les autres orgueilleux, d'autres encore inconstans ou incrédules par caractère, qui se laissent entraîner à abandonner le culte de leurs pères; il y en aura même qui, cherchant de bonne foi la vérité, que les troubles au milieu desquels ils sont nés ont obscurcie pour eux, embrasseront les doctrines protestantes, plus simples en apparence et plus rapprochées de l'absence totale de religion dans laquelle ils ont été élevés. Mais de ces apostasies individuelles aucun véritable danger ne peut surgir pour la foi catholique. Nous déplorerons le malheur de nos frères aveuglés, nous prierons pour eux, et nous leur opposerons avec une joie pure et sincère, avec cette joie que le pasteur éprouve à la rentrée au bercail de la brebis égarée, les nombreuses conquêtes que, depuis quelques années, l'Eglise catholique a faites sur le protestantisme. D'ailleurs,

tout en reconnaissant que des apostasies du genre de celles dont nous venons de parler peuvent et doivent exister, nous demanderons à nos adversaires de nous citer une seule famille bien élevée, un seul personnage distingué en France, qui ait renié la foi catholique. Cela leur serait impossible. Mais, ainsi que nous venons de le dire plus haut, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Nous demandons si, dans la position actuelle des choses, il y a lieu de craindre que l'article de la charte qui déclare que la religion catholique est celle de la majorité des Français ne devienne une fausseté, et si cette religion court risque d'être remplacée par une branche quelconque du protestantisme. Nous soutenons hautement qu'il n'y a aucun danger de ce genre à appréhender.

En remontant avec un œil scrutateur et un esprit impartial jusqu'à l'origine de la prétendue réforme, on reconnaîtra que, pour opérer dans une des nations de l'Europe ces changemens en masse qui ont fait toute la force du protestantisme, il a fallu la réunion de trois causes : d'une forte action politique, d'une tendance manifeste du peuple vers des idées nouvelles, et d'un profond sentiment de religion dans les peuples. A l'époque où Luther commença à prêcher la réforme, le clergé avait des mœurs généralement corrompues, et avait perdu par là la confiance, non seulement des classes inférieures, mais même des personnes instruites, qui ne comprenaient pas que les passions des hommes et les fautes que ces passions leur font commettre ne peuvent jamais porter atteinte aux vérités éternelles. A cette même époque, le grand développement que prenait la puissance de la maison d'Autriche inspirait une jalousie extrême et de vives craintes aux princes de l'empire, qui ne virent de meilleur moyen, pour résister à cette puissance, que de fomenter en Allemagne une guerre de religion. Ils embrassèrent donc les nouvelles croyances avec une foi vive, feinte selon toutes probabilités, mais que leurs sujets devaient croire sincère. Tel fut le commencement du protestantisme dans l'empire. Ce n'était point une simple conversion opérée par le raisonnement; c'était un mouvement tout politique de la part des princes, soutenu et aidé par l'ambition et l'orgueil de quelques prêtres mécontens de la cour de Rome et par le fanatisme des masses. Et à cela il ne faut surtout pas oublier de joindre la facilité que les nouvelles opinions donnaient aux gouvernemens, soit pour s'enrichir, soit du moins pour faire face aux frais de la guerre qu'ils voulaient entreprendre contre la maison d'Autriche, par la confiscation des biens du clergé séculier et régulier.

Les mêmes causes furent suivies des mêmes effets en Danemarck et en Suède, sous Christian et sous Gustave. Dans les Pays-Bas la révolution religieuse fut de même singulièrement protégée et accélérée par des événemens politiques d'une nature toute particulière. Ces provinces, qui n'avaient porté qu'avec impatience le joug des Romains, et qui depuis Charlemagne jouissaient de l'indépendance sous des princes nationaux, se voyaient tout à coup, par le mariage de leur souveraine, soumises à l'empire d'un monarque étranger à leurs mœurs, à leurs habitudes, qui tenait sa cour à quatre cents lieues d'elles, qui les abandonnait au gouvernement capricieux d'un vice-roi, et qui d'ailleurs se montrait tyran, ombrageux et cruel. L'intolérance religieuse étant venue se joindre à ces divers motifs de mécontentement, un soulèvement en fut le résultat naturel, et une apostasie nationale dut nécessairement suivre le soulèvement.

Que voyons-nous en Angleterre? Un despote voluptueux, d'abord le fougueux adversaire de la réformation, au point de prendre lui-même la plume et de combattre Luther avec l'arme d'une dialectique serrée, de le combattre, disons-nous, avec tant de succès, que le pontife suprême lui conféra le titre de *défenseur de la foi ;* puis ce même despote, n'ayant pas trouvé dans la cour de Rome toute la condescendance qu'il exigeait d'elle pour ses volontés changeantes, se sépare d'elle et de son propre mouvement se déclare chef suprême de son église. Cependant il est probable que la défection de Henri VIII n'aurait pas eu tout l'effet qui en a résulté, si là encore il n'y avait pas eu des richesses immenses à jeter en

pâture, tantôt aux grandes familles féodales qui remplissaient les deux chambres du parlement, tantôt à certains membres corrompus du clergé lui-même, qui consentirent à se mettre en quelque sorte à la tête du mouvement. C'est là un des traits qui distinguent spécialement la réforme de l'Angleterre, et c'est pour cette raison qu'à côté d'une croyance penchant vers tout le rigorisme de Calvin on y a maintenu la hiérarchie de l'Église romaine. C'était une espèce de compromis entre le clergé d'Angleterre et le gouvernement, et auquel le premier devait tenir d'autant plus qu'il avait droit de siéger à la chambre haute; tandis que le souverain, qui avait trouvé dans les biens des couvens une ample moisson de richesses pour lui et pour ses courtisans, n'était pas fâché de conserver un épiscopat opulent, dont les membres étaient à sa nomination et devaient augmenter le nombre de voix dont il pourrait disposer dans le parlement.

On conviendra sans peine que rien, dans la position actuelle de la France, ne rappelle le souvenir de celle de l'Allemagne sous Charles-Quint, des Pays-Bas sous Philippe, de l'Angleterre sous Henri VIII. Aucun fanatisme religieux, ni dans le prince, ni dans le peuple, c'est-à-dire, aucun fanatisme catholique qui pourrait choquer les sectateurs de la réforme; aucun fanatisme protestant animant les masses à embrasser une croyance nouvelle; la suppression d'un article de la charte de 1814, suppression qui n'est autre chose qu'une déclaration un peu plus explicite d'une tolérance universelle, mais qui, tout bien considéré, n'est pas plus favorable aux protestans qu'aux catholiques; les richesses du clergé, depuis long-temps anéanties et dévorées, non par des protestans, mais par des philosophes, n'offrant plus par conséquent aucun appât à l'avidité; quel motif politique pourrait-il donc exister en France pour un changement de religion en masse? Nous ne pouvons en concevoir aucun. Mais en supposant que la situation du royaume ne soit pas de nature à le provoquer, le favorise-t-elle du moins? Le principal espoir des protestans se fonde aujourd'hui sur le scepticisme des classes inférieures. Ils se flattent que ces classes sentiront tôt ou tard le besoin d'une religion, et qu'il leur sera plus facile d'embrasser le protestantisme, dont le culte est moins chargé d'observances, que de revenir au catholicisme. A cet égard, nos adversaires sont dans une grande erreur. Nous remarquerons d'abord qu'un homme bien élevé et instruit, qui, entraîné par la fougue de la jeunesse et de ses passions, passe une partie de sa vie sans religion, peut en sentir ensuite le besoin et revenir franchement à Dieu, et il est possible qu'alors il choisisse un culte qui lui semble plus épuré; mais l'homme du peuple qui a vécu dans une ignorance complète de ses devoirs n'y revient presque jamais, ou bien s'il a ce bonheur, la pompe du culte sera seule en état de le toucher. Jamais les protestans n'ont fait de nombreux prosélytes parmi des catholiques corrompus. Jamais ils n'ont trouvé de sectateurs que dans des populations essentiellement religieuses, mais que de malheureuses circonstances détachaient de la foi de leurs pères, c'est-à-dire, ou les mœurs irrégulières du clergé, ou l'exemple du clergé lui-même, ou celui des grands de l'empire. Or, nous le répétons, rien de tout cela ne se trouve en France aujourd'hui. La population n'est pas assez religieuse pour changer de religion; les mœurs du clergé français peuvent servir d'exemple à celui du monde entier; l'épiscopat français est le flambeau de l'Église; aucun de ses membres ne songe à donner l'exemple de l'apostasie. Un seul prêtre, homme d'un vaste génie, a chancelé, et n'a entraîné personne dans sa chute. Quant aux grands de l'empire, outre que l'on ne saurait aujourd'hui où les chercher, de la manière dont la société est constituée à présent parmi nous, le peuple, loin de se modeler sur les grands, serait plutôt disposé à faire le contraire. Et ceci répond en même temps à l'argument que l'on a tiré des alliances matrimoniales de la famille régnante, ainsi qu'à la faveur que le gouvernement témoigne aux protestans, jointe à son mauvais vouloir pour les catholiques. L'esprit d'opposition, qui fait aujourd'hui le fond du caractère français, ôte toute espèce d'influence au gouvernement sur la religion.

Mais si les circonstances ne favorisent point en ce moment l'établissement du protestantisme en France, peut-être le zèle, le talent, l'activité, l'union des propagandistes remplacent-ils les avantages dont ils sont privés. Voyons ce qui en est. Nous devons à cet égard commencer par reconnaître une chose : c'est que les protestans français montrent dans leur prosélytisme une certaine sagesse. Ils évitent de heurter les opinions de leurs adversaires ; ils se contentent de parvenir, par quelques menées sourdes, à obtenir une chaire dans les académies, un pasteur de plus dans telle ville, un temple dans telle commune qui n'en avait point ; mais, pour les grandes mesures du propagandisme populaire, ils les abandonnent à des étrangers, casse-cous du parti, qu'ils peuvent désavouer, et qui, de leur côté, sont fiers de jouer un rôle quelconque en France ; ces étrangers sont en général des Suisses et des Anglais. Il existe à Genève une fabrique d'innombrables petites feuilles volantes, toutes remplies de raisons péremptoires, selon leurs auteurs, pour nous faire abjurer la foi catholique et embrasser les dogmes protestans. Mais ces petites feuilles ont deux inconvéniens que leurs auteurs n'ont pas prévus ; car il faut bien remarquer qu'elles s'adressent aux classes inférieures. Or, les unes, dont la morale est d'ailleurs irréprochable, sont rédigées avec intention en des termes assez vagues pour que le venin protestant qu'elles renferment ne soit visible qu'à des yeux exercés ; il est évident que si ces feuilles, tombant dans les mains du peuple, y produisent un effet quelconque, cet effet sera tout en faveur de la religion catholique ; les autres, plus franches, rentrent directement dans les questions de controverse ; mais il est encore certain que celles-ci ne peuvent séduire que des catholiques chancelans, et doivent être absolument nulles pour des incrédules qui ont besoin d'être d'abord persuadés des vérités fondamentales de la religion chrétienne, avant de pouvoir juger entre les diverses nuances du christianisme.

Mais de tous les propagandistes protestans, les plus admirablement absurdes sont sans contredit les Anglais. Nous ne concevons pas qu'il soit jamais entré dans la tête de qui que ce soit qu'une nation continentale puisse embrasser la religion anglicane. Oh! la singulière chose que ce serait de voir le royaume de saint Louis soumis à la suprématie ecclésiastique de la petite reine Victoria, qui, sans doute, si nous consentons à signer les trente-neuf articles, daignera déléguer au roi de France le droit de nommer les archevêques et les évêques de ses États ; elle poussera peut-être même la condescendance jusqu'à lui permettre d'avoir un primat, indépendant de l'archevêque de Cantorbéry, quand ce ne serait que pour éviter à ce prélat la peine de passer la mer pour venir sacrer nos monarques. Mais, du reste, si la suprématie de la reine Victoria vous paraît trop choquante, il est avec le protestantisme anglais des accommodemens. Il y a par-delà la Manche des nuées de prédicateurs et de propagandistes wesleyiens, presbytériens, quakers, swedinborgiens, unitaires, qui ne demandent pas mieux que de venir fondre comme des sauterelles sur le beau royaume de France. Nous en avons déjà vu, mais jusqu'à présent leurs succès n'ont pas été des plus encourageans. Dans une de nos grandes villes de province, un prédicateur anglais a eu l'audace de monter en chaire et de prononcer un discours dans un prétendu français, mais qui trahissait à chaque phrase l'ignorance la plus complète des premières règles de la langue ; et dans ce discours, qui l'a rendu la fable de son auditoire, lui, étranger au pays, a osé attaquer un mandement par lequel le vénérable prélat du diocèse s'efforçait de mettre son troupeau en garde contre les sophismes des hérétiques. Mais chez les Anglais, ce ne sont pas les ecclésiastiques seuls qui cherchent à faire des prosélytes. Tous les touristes qui parcourent la France, par économie, par oisiveté ou par mode, veulent avoir leur part d'une si belle œuvre. L'un, traversant une petite ville, aperçoit une modeste porte surmontée d'une croix de bois posée contre le mur ; c'est une école chrétienne. Il frappe, on ouvre ; il lance dans le vestibule quelques exemplaires de la Bible, et se sauve, sans attendre qu'on le remercie de son précieux cadeau ; l'autre, courant la poste,

charge son valet de chambre de répandre sur la route de petits traités (*small tracts*), qu'il apporte tout imprimés d'Angleterre, mais que, par malheur, il a oublié de faire traduire; de sorte que les bons paysans, qui les ramassent, essaient de lire, et n'y comprenant rien, les rejettent et se signent, car ils les prennent pour du grimoire; un troisième, majestueusement assis dans sa calèche, distribue lui-même des imprimés pendant que le postillon relaie. Il voit accourir sur-le-champ à sa portière tous les malades du village, qui se retirent désappointés en reconnaissant qu'il n'a point d'opiats ou de pilules à leur vendre; un quatrième encore se voit, à son grand étonnement, arrêté et conduit à la mairie par des gendarmes, convaincus que ce sont des proclamations de Henri V qu'il répand ainsi dans les campagnes.

Enfin, n'en a-t-on pas vu qui ont poussé je ne sais s'il faut dire l'audace ou la démence jusqu'à faire des tentatives pour convertir, dans une province de France, les saints religieux de la Trappe, dont les prières font aujourd'hui les objets de la vénération générale des habitans du royaume britannique?

Mais reprenons le ton plus grave qui convient à cette discussion. Si jamais il exista un moment où l'on pouvait craindre sérieusement de voir le royaume de France embrasser les croyances des novateurs, ce fut après la mort de Henri III. Le mouvement alors était général en Europe. L'Allemagne, le Danemark, la Suède, les Provinces-Unies, l'Angleterre, venaient d'embrasser la réforme. Les protestans étaient nombreux en France, et avaient pour chef l'héritier légitime du trône. La ligue avait vainement essayé de poser la couronne sur la tête d'un simulacre de roi. Henri IV, partout vainqueur, avait mis le siége devant sa capitale, et le monarque protestant nourrissait de sa main les sujets catholiques qu'il combattait. C'était alors ou jamais que le catholicisme aurait dû succomber. Mais non, le catholicisme vaincu dicta encore des lois au souverain temporel, et Henri IV ne ceignit le diadème qu'après avoir lui-même abjuré son erreur. Dès lors, la religion catholique fut irrévocablement fixée en France.

Aujourd'hui donc, que le vénérable épiscopat de France continue de faire briller les éminentes vertus qui le distinguent; que le clergé inférieur, toujours pieux et modeste, s'efforce de mettre son instruction au niveau des connaissances du siècle; que les bons catholiques professent hautement leur croyance sans se laisser arrêter par le respect humain ou la crainte du ridicule; qu'ils veillent surtout à l'éducation de la génération naissante, et nous osons leur assurer que les projets de la propagande protestante n'obtiendront point le succès auquel ils aspirent. L'Église catholique de France demeurera inébranlable, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

J. C.

DES PRISONS EN FRANCE.

SIXIÈME ET DERNIER ARTICLE (1).

Nouveaux témoignages en faveur des corporations religieuses vouées à l'œuvre des prisons. — Des mesures à employer par rapport aux libérés.

Depuis la publication de notre dernier article sur les prisons, un honorable ecclésiastique, lecteur de l'*Université catholique*, homme de bonnes œuvres et qui ne pouvait rester indifférent à une question dans laquelle se trouvent engagés tant d'intérêts moraux et religieux, a bien voulu désigner à notre attention un document très remarquable : le *Rapport présenté à M. le ministre de l'intérieur par la commission des prisons de*

(1) Voir le 5e article n° 34 ci-dessus, p. 311.

Lyon. Entre autres considérations d'un haut intérêt, ce rapport contient une appréciation des services que peuvent rendre et qu'ont rendus déjà les corporations religieuses appliquées à la réforme morale des prisonniers. Quoique cette matière ait été traitée dans nos précédens articles, nous croyons être agréables aux lecteurs de l'*Université* en mettant sous leurs yeux ce qu'a écrit à ce sujet M. Bonnardet, interprète officiel de la commission des prisons lyonnaises. Ses paroles empruntent une grave autorité et à l'expérience dont elles constatent les résultats, et aux lumières réunies des administrateurs dont il exprime la pensée commune. Nous ajouterons que ses motifs, puisés uniquement dans des considérations d'intérêt général et dans un ordre d'idées philosophiques, sont de nature à exercer plus d'empire près de certains esprits que si on y sentait la pieuse impulsion de croyances privées. Enfin, la thèse qu'il examine, sous un point de vue spécial, n'est autre chose que la grande question de l'intervention du clergé dans les bonnes œuvres qui intéressent la société tout entière. Ainsi, une partie de ses réflexions pourrait s'appliquer aux corporations religieuses vouées à l'instruction de la jeunesse. Nous espérons donc que l'on nous pardonnera volontiers d'extraire de son rapport une longue citation :

« *Des Frères et des Sœurs.*

« Le service intérieur des prisons de Lyon est confié à des Frères pour le quartier des hommes, et à des Sœurs pour le quartier des femmes. Ce service est encore incomplet ; cette institution est à l'état d'essai. Cet essai a produit cependant, au pénitencier de Perrache surtout, et dans le quartier des femmes, les plus heureux résultats. La Commission a donc pensé qu'il était convenable d'entrer franchement dans une voie à laquelle elle doit, en grande partie, le bien qu'elle a obtenu et la bienveillante approbation qui a été accordée à ses premiers efforts.

« Des objections sérieuses étaient faites contre cette grave innovation ; on disait : La prudence permet-elle de fournir ainsi un nouveau point d'appui à l'esprit d'empiétement qui est le caractère dominant des corps religieux, et que deux grandes révolutions ont comprimé sans l'abattre? Le clergé, cet être moral, fort comme tout ce qui est uni, patient comme tout ce qui ne meurt pas, est-il libre luimême de manquer aux lois de sa nature et de faillir à sa vocation ? pourquoi laisser place à des racines essentiellement envahissantes, et qu'on ne peut ensuite arracher sans bouleverser ou ébranler le sol? C'est aussi dans les prisons, dans les hôpitaux, autour des pauvres, que l'arbre monastique fut planté autrefois, et ses branches ont fini par s'étendre jusque sur le palais des rois; pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas les mêmes effets? — On disait encore : Est-il sage de la part du pouvoir de mettre une des armes les plus puissantes entre des mains qui ont d'autres maîtres que lui? — Enfin, on objectait, qu'à moins de laisser aux Frères et aux Sœurs la garde exclusive des prisons, on y établirait deux autorités rivales, dégagées de tout lien hiérarchique et qui ne pourraient fonctionner sans collision et sans désordre. — Ces objections vous paraîtront sans doute fort graves, monsieur le Ministre, et leur importance justifiera à vos yeux les développemens donnés aux motifs qui ont déterminé la Commission à passer outre ; motifs qu'elle a dû puiser naturellement dans l'ordre d'idées philosophiques et politiques qui ont dicté les objections.

« La Commission a considéré que des corporations religieuses existent depuis long-temps, et notamment celle des Frères des écoles chrétiennes, qui ont une mission bien autrement importante, celle de l'enseignement, et que rien n'est survenu qui puisse faire regretter que cette mission leur ait été abandonnée. Il en est de même des Sœurs des prisons qui sont depuis long-temps instituées, sans que la tendance redoutée ait produit le moindre symptôme de nature à alarmer le pouvoir.

« Il n'est pas toujours raisonnable de juger de l'avenir par les traditions du passé souvent mal comprises ; il n'est pas plus donné aux institutions qu'aux hommes de se perpétuer ; comme les hommes,

les institutions vivent leur vie, remplissent leur mission et s'en vont, ne laissant debout que la vérité, qui seule ne périt pas : le temps pousse tout avec lui, hommes, corporations, mœurs, croyances; le clergé a marché comme nous; ses erreurs appartiennent aux différens siècles qui se sont succédé, bien plus qu'à lui-même. Il ne serait pas plus juste de rendre le clergé d'aujourd'hui solidaire des actes du clergé d'autrefois, qu'il ne le serait de rendre la magistrature de notre époque solidaire des erreurs de la magistrature des siècles précédens. Si les prêtres ont eu leurs *auto-dafé*, les parlemens ont eu les leurs; si le clergé a cherché à s'emparer du pouvoir, il n'est pas de corps organisé qui n'en ait fait autant, etc. — Les hôpitaux, les prisons, tous les asiles ouverts à la misère, au malheur, sont le domaine naturel de la religion qui corrige et console; c'est là que son influence est utile et nécessaire; loin de l'en éloigner, il est sage et politique de l'y appeler; en assurant ainsi aux coupables et aux malheureux de profitables leçons, de salutaires consolations, on fournit au clergé le moyen de dépenser utilement ce zèle ardent, cette activité brûlante, cette exaltation surhumaine, propres à tous les dévouemens religieux, et que, sans cela, il porterait sans doute ailleurs, à son préjudice et au nôtre. »

A l'appui de l'opinion de la Commission, M. le rapporteur invoque celle d'un ministre de Louis XVI, M. Necker, qui a d'autant plus de poids que M. Necker était protestant, et qu'il écrivait à une époque où la philosophie du dix-huitième siècle semblait porter à l'esprit religieux ses derniers coups.

M. le rapporteur reprend :

« La Commission a donc pensé que le pouvoir n'avait rien à redouter de l'influence d'une corporation qu'il a, dans dans tous les cas, le moyen de maintenir dans les limites de sa charitable destination. Elle n'a pu craindre l'action de l'autorité ecclésiastique, à laquelle toute corporation est subordonnée, attendu que cette subordination est purement spirituelle, et ne s'étend sur aucune des parties du service pour lequel les Frères et les Sœurs sont sous les ordres absolus de l'autorité et de la Commission, ainsi que cela résulte du traité passé à cet effet avec l'autorité ecclésiastique, etc. L'esprit de suite qui anime les corps religieux maintient sans oscillation, sans alternative de bien et de mal, l'ordre qui doit régner dans les prisons, et qui s'y perpétue par une suite non interrompue de traditions religieuses conservées dans le centre d'unité où viennent converger tous les membres de la congrégation. Ces institutions ont cela d'admirable, que l'intérêt personnel et l'amour de l'argent n'y ont plus de prise, et tout s'y trouve nécessairement dès lors conduit par le sentiment du devoir. Supprimez le droit de propriété, rayez du code social ces mots : *le mien, le tien*, causes de toutes les actions mauvaises et de tous les crimes, vous n'avez plus des hommes, vous avez des frères; vous avez des anges; car ils n'ont plus d'intérêt à faire le mal. L'homme, il est vrai, a plus d'un maître, et l'argent n'est pas seul en possession de tyranniser son âme; une autre puissance lui en dispute l'empire, habile à y exciter les plus violens orages. Eh bien! cette puissance aussi s'est arrêtée au pied de l'autel qui a reçu les sermens du Frère des prisons; il a fait vœu de virginité, et la charité dans son cœur n'a pas de rivale. L'homme ne peut donc rien lui prendre, rien, car il n'a rien; comment dès lors pourrait-il le craindre, le haïr? comment pourrait-il ne pas l'aimer?

« Aussi voyez le respect qui les environne! l'homme le plus dépravé obéit sans peine à qui n'obéit lui-même qu'à sa conscience, etc. Quel est celui d'entre les détenus, par exemple, qui ne sera pas saisi de respect en présence du Frère Stanislas, ancien garde-du-corps, issu d'une grande famille, cachant l'homme de salon sous sa veste de bure grise, et désertant les splendeurs du monde pour venir prodiguer à de pauvres prisonniers les soins les plus abjects? Au lieu de cet homme à puissante conviction, agissant en vue d'une récompense éternelle qu'il a promis de payer par le sacrifice de sa vie; au lieu de cet homme, dis-je, au lieu de tout autre Frère, quelque obscure que soit son origine, toujours relevée par son dévouement, placez là un porte-clefs à 1200 francs de traitement, qui fera de la

sévérité pour l'argent qu'il recevra de vous, et de la licence pour celui qu'il recevra des prisonniers, qui vous donnera à vous de la réforme à 100 fr. par mois, et aux détenus de la corruption à tant par jour, etc.

« Et que dirai-je des Sœurs, de ces femmes plus admirables peut-être encore, et qui réfléchissent partout autour d'elles le calme et la sérénité empreints sur leurs traits; des Sœurs dont les œuvres sont là pour faire mentir les théories et humilier la science? La vérité est qu'en fait, elles sont à peu près maîtresses absolues dans le quartier des femmes. La vérité est qu'en fait, les inspirations de leur charité ont là beaucoup plus d'autorité que les prescriptions de la loi ou des reglemens; et la vérité est cependant qu'entre leurs mains le quartier des femmes a revêtu et conserve l'aspect sévère d'une prison, tout en présentant l'ordre, la régularité, la sérénité d'une communauté religieuse. Aussi la Commission n'hésite-t-elle pas à vous dire, monsieur le Ministre, que, suivant elle, le vœu de la réforme est atteint dans les prisons de Lyon pour le quartier des femmes, et qu'il lui semble difficile d'obtenir mieux. »

Nous craindrions d'affaiblir l'autorité de ces faits et de ces considérations, en y ajoutant quelque chose. L'utilité, la nécessité d'employer les corporations religieuses vouées à la réforme des prisonniers, nous paraît être désormais un point incontestable pour tout esprit sérieux et désintéressé.

En supposant que l'on eût réalisé toutes les réformes projetées pour le régime matériel et moral des prisonniers, l'on n'aurait pris que la moitié des mesures réclamées par la situation des coupables et par l'intérêt de la sécurité publique. En effet, ce n'est pas seulement dans l'enceinte de la prison que le condamné subit les conséquences de son méfait; elles le poursuivent sous une autre forme après qu'il a subi l'expiation légale. Plus infranchissable que les doubles murailles qui contraignent le captif, une barrière d'ignominie isole le libéré au milieu des autres hommes; plus vigilante et plus inexorable que les sentinelles du chemin de ronde, l'opinion publique refoule le malheureux dans les souvenirs d'un passé accusateur. Les honnêtes gens le fuient, les malfaiteurs le recherchent; la surveillance nécessaire exercée sur lui par la police devient une nouvelle entrave partout où il porte ses pas et son industrie : il faudrait un perpétuel miracle de vertu pour qu'il échappât à toutes les circonstances conjurées contre lui. Nous avons suffisamment développé dans un précédent article les funestes résultats de la misère et de la défiance générale contre laquelle les libérés ont à lutter; l'influence de cette répulsion sur le nombre croissant des récidives est un fait trop constant et trop connu pour que nous ayons besoin de revenir sur ce point. Vivement émus des périls que présentent à la société et les évasions des détenus, et les rechutes presque inévitables des forçats et des réclusionnaires libérés, un grand nombre d'esprits inclinaient, il y a quelques années, à l'adoption d'un système de colonie pénale, qui eût été en quelque sorte un exutoire pour la corruption de la métropole. Ils demandaient que la France eût aussi son Botany-Bay, pour déporter les criminels et les y laisser, à l'état de colons libres, une fois leur peine expirée. Ce vœu fut émis par quarante-un conseils généraux durant la session de 1836; et si le législateur a laissé dans le Code pénal la déportation figurer au nombre des peines afflictives et infamantes, tandis qu'en réalité elle n'existe point, mais se transforme en une détention perpétuelle, une si bizarre anomalie provient sans doute du désir de ménager une espérance de satisfaction au vœu de ceux qui généralisent la peine de la déportation pour toutes les classes de criminels. Encore bien que cette opinion trouve aujourd'hui peu de partisans, il ne sera pas inutile de résumer les motifs décisifs qui la condamnent et la rejettent parmi les erreurs désormais dépourvues de toute autorité.

D'abord, lorsqu'on parle de fonder une colonie pénale dans laquelle seraient déportés et retenus les coupables, il ne s'agit pas évidemment d'un simple déplacement de nos maisons centrales et de nos bagnes; il ne s'agit pas d'élever sur le sol de la colonie pénale de nouvelles

prisons dans lesquelles les condamnés seraient retenus captifs ; car un tel système n'aurait pour résultat que d'augmenter énormément le budget des prisons par les frais de transport, de rendre la surveillance et la répression plus difficiles, et, en écartant la scène pénale, d'atténuer l'intimidation qu'elle est destinée à produire sur les hommes que le frein de la conscience ne suffit point à contenir. Il s'agit donc d'une déportation analogue à celle que l'Angleterre pratique, c'est-à-dire d'une peine consistant à être transporté sur une terre lointaine et à y vivre sous un système de surveillance et de travaux obligatoires, qui n'est point cependant un emprisonnement. Or, une première difficulté entraverait l'exécution d'un tel projet. Le transport des condamnés s'opérera-t-il, en effet, dans une de nos colonies déjà existantes, ou dans une colonie nouvelle que l'on fonderait avec ces impurs élémens ? Le premier parti est impraticable. Quels désordres ne résulteraient pas pour une de nos colonies de l'introduction dans son sein de vingt à trente mille condamnés ? Nos colonies ne renferment déjà que trop de matières inflammables et de fermens de désordre. Y déverser la population de nos bagnes et des maisons centrales, ce serait les vouer à une ruine certaine, à d'incalculables malheurs ; ce serait commettre la plus criante des injustices au préjudice de concitoyens qui n'ont pas moins de droits aux garanties sociales que les habitans de la métropole. Il faudrait donc déporter les condamnés sur une terre jusque-là inculte et inoccupée. Supposons que la France eût à sa disposition un territoire offrant les conditions convenables, inhabité, isolé, lointain ; ce qui n'est pas ; supposons ce premier obstacle franchi ; resteraient encore les dépenses énormes qu'entraîne toute fondation coloniale et le danger qu'en cas de guerre maritime les colons déportés ne se tournassent contre la mère-patrie et ne se fissent les auxiliaires des ennemis pour briser leurs propres chaînes. Danger grave et auquel l'Angleterre n'a pas toujours échappé ! Mais descendons au fond même de la question ; examinons-la, non plus au point de vue économique ou politique, mais au point de vue pénal. Le premier caractère que doive présenter une peine pour accomplir le but que se propose la société en frappant le coupable, c'est d'être exemplaire. Si les travaux forcés, beaucoup plus effrayans pour l'imagination populaire que la déportation, n'ont point paru néanmoins un rempart suffisant contre l'audace des grands criminels, et si l'on a dû laisser la peine de mort suspendue sur leur tête comme une formidable menace, un système qui ne laisserait aucune pénalité intermédiaire entre l'échafaud et la déportation entraînerait l'une ou l'autre de ces conséquences : ou il nécessiterait une application beaucoup plus fréquente de la peine de mort, ce qui choquerait toutes les idées modernes et toutes les notions d'humanité ; ou il atténuerait, au grand péril de la société, l'intimidation que se propose d'exercer toute législation pénale. L'exemple de l'Angleterre prouve que ce ne sont point là des craintes chimériques. Depuis qu'elle a essayé de purger le sol de la mère-patrie en se débarrassant des condamnés, il s'en faut beaucoup que le nombre des crimes y ait diminué plus notablement qu'ailleurs. En 1812, le nombre des déportés était de 622 ; en 1828 et 1829, ce nombre s'était élevé à 4500 ; en 1835, il dépassait le chiffre de 6000. Cette effrayante progression ne tient pas à ce qu'on aurait généralisé la peine de la déportation, en l'appliquant à des actes que d'abord elle n'attaquait pas. La statistique criminelle de l'Angleterre établit que cette progression comprend l'ensemble des condamnations criminelles prononcées par les tribunaux anglais. Des commissaires anglais, désignés pour faire une enquête à cet égard, ont trouvé de 1810 à 1817 35,000 condamnations au grand criminel ; de 1817 à 1824, c'est-à-dire durant la période des sept années suivantes, 62,000 condamnations ; de 1824 à 1831, un nombre presque double, 85,000. Ces résultats étaient alarmans. La commission des membres du parlement qui les avait constatés s'expliqua en outre sur les causes diverses qui concouraient à leur production, et au premier rang elle plaça l'inefficacité du système de la déportation. Elle dit qu'un grand nombre

d'individus des basses classes du peuple se persuadaient que la déportation devient un moyen presque assuré d'aisance et de fortune, et qu'on avait acquis la certitude que souvent des crimes avaient été commis par des hommes dont l'unique mobile était de se soustraire à la misère qui les accablait dans leur patrie, et de se faire transporter aux terres australes. Aussi pour suppléer à l'insuffisance d'intimidation produite par cette peine, l'Angleterre l'applique-t-elle plus fréquemment que la France, eu égard à la population de chaque royaume.

En second lieu, la déportation est bien loin de correspondre dans la réalité aux vues philantropiques de ceux qui se plaisent à y voir une pénalité plus douce et plus morale que les peines usitées dans notre législation. Si quelques coupables déportés à la Nouvelle-Galles y trouvent ou y entrevoient des chances de fortune que ne leur aurait point laissées notre système d'emprisonner, pour un grand nombre c'est la mort, la mort sous bien des formes et appliquée sans discernement, sans arrêt. Les condamnés sont entassés, durant leur transport, sur des navires où se développe avec une effrayante rapidité le germe des maladies dont leurs compagnons étaient atteints, ou qu'eux-mêmes contractent à la suite des désordres qu'entraîne ce hideux pêle-mêle. Joignez-y les naufrages qui font périr à la fois plusieurs centaines d'individus, et vous ne serez point surpris que de 1787 à 1795, sur 5000 et quelques centaines de condamnés embarqués, plus du dixième soit mort en route, ainsi qu'on l'a constaté. En outre, la misère, poussée jusqu'aux horreurs de la famine, s'est plusieurs fois appesantie sur cette terre favorisée de tous les dons de la nature, mais qui refuse ses trésors à des mains dégradées. Depuis même que des colons libres ont augmenté la population de Botany-Bay, et encore bien que cette colonie soit placée dans les conditions naturelles les plus favorables, elle a été affamée trois fois en peu d'années : affamée à ce point qu'il a fallu rationner les colons, en attendant les secours d'Europe, sous peine de voir les habitans mourir d'inanition. Enfin, et ceci est la considération la plus grave, les traitemens que l'on est obligé d'employer contre les condamnés, et la corruption mutuelle qui se développe sans obstacle parmi eux, font des colonies pénales un véritable enfer. Tous les vices de nos établissemens de correction s'y reproduisent avec un degré nouveau d'intensité, et le fouet est la seule puissance à laquelle obéissent les habitans de cette terre de malédiction. Un missionnaire catholique, M. W. Ullathorne, vicaire-général de la mission d'Australie, a donné à cet égard des détails qui font frémir, dans une de ses dernières livraisons des *Annales de la propagation de la foi*. Il terminait son récit en disant :

« On voit à Florence un tableau représentant les ravages de la peste et les divers degrés d'altération qu'éprouve le corps humain depuis le moment de la mort jusqu'à celui de la décomposition totale : les proportions de ce tableau sont petites ; mais on convient généralement que si elles eussent été de grandeur naturelle, la vue n'en serait pas soutenable, tant le sujet inspire de dégoûts ! Une raison semblable m'a engagé à ne montrer qu'en miniature les changemens progressifs que subit l'état moral du déporté depuis le moment de sa condamnation jusqu'au jour où il est arrivé au dernier degré de la corruption. Je n'ai pas voulu employer des couleurs trop vives, ni charger les ombres du tableau ; j'ai même supprimé les détails les plus révoltans ; et pourtant qu'on ouvre l'histoire, et qu'on dise s'il exista jamais un peuple qui ait offert au monde un spectacle aussi hideux de dégradation. »

Les immenses inconvéniens de la déportation étant désormais hors de controverse et reconnus par le peuple même qui s'en était promis d'heureux résultats, c'est par d'autres moyens qu'il faut essayer de ménager aux libérés un retour dans la société qui les repousse de son sein. Le mal est urgent, la plaie est vive et saignante. De 1830 à 1833, en quatre années, 24,877 libérés sont sortis des bagnes et des maisons centrales ; de ce nombre, la justice en a saisi de nouveau 4387 ; plus de vingt mille sont retombés comme un résidu impur au fond de la société. « Si l'on voulait, dit M. Léon Faucher, énumérer tous les reliquats de

ce genre que nous supportons depuis la paix, on ne trouverait pas moins de deux cent mille libérés dans nos rangs, c'est-à-dire la cent soixante-cinquième partie de la population; deux cent mille missionnaires du bagne à côté de trente mille prêtres et de dix mille magistrats. » « Les condamnés libérés, disait un ancien préfet dans la discussion qui précéda la loi de 1832, sont le plus grand fléau de l'administration. La loi qui a organisé sur des bases nouvelles la surveillance de la haute police a fait un peu de bien et beaucoup de mal, de l'aveu des juges les plus compétens. Sans effacer tous les indices qui peuvent désigner à l'animadversion publique et refouler dans le crime le libéré qu'animeraient de bonnes intentions, elle a soustrait en partie à l'action vigilante de la loi et des magistrats ceux qui auraient besoin d'être incessamment contenus. Aussi, dans la *Revue de législation*, tome v, 2e livraison, M. Faustin Hélie a démontré que, depuis 1832, les délits de vagabondage ont suivi une progression croissante parmi les condamnés libérés. Pour obvier à tant de désordres, des efforts partiels ont été tentés par des hommes dont on ne saurait assez louer la bienfaisance et les généreuses intentions. Ainsi, l'entrepreneur-général des travaux de la maison centrale de Gaillon, M. Guillot, a fondé, auprès de la prison, un établissement industriel ouvert aux libérés qui viennent s'y purifier par le travail volontaire et s'initier graduellement à la vie libre. Ils y trouvent ce premier avantage d'être soustraits aux premières ivresses de la liberté, si dangereuses pour des hommes grossiers et depuis long-temps privés des plaisirs qu'ils convoitent. En outre, quelques mois de travail leur assurent un petit pécule qui les met à l'abri des plus pressans besoins. Enfin, après le noviciat passé dans ces ateliers, qui sont comme une succursale de la prison, on leur délivre des livrets qui leur servent de lettres de recommandation pour trouver du travail dans les villes manufacturières. »

L'honorable M. Bérenger, président de la société de patronage pour les jeunes libérés du département de la Seine, a proposé d'étendre aux adultes un système de surveillance volontaire et de bienveillante protection, qui a produit les plus heureux fruits par rapport aux enfans. Nul doute que ce ne soit là une heureuse inspiration, et que réalisée elle n'offrît d'assez nombreux avantages. Toutefois, ces mesures partielles sont avec raison jugées insuffisantes par le publiciste déjà cité, M. Léon Faucher. « En effet, dit-il, la société est dans son droit quand elle repousse les condamnés au moment de leur libération. Le lien qu'ils ont rompu les premiers ne peut se renouer par le seul fait de leur retour. La position du libéré est une sorte de transition entre la prison et le monde, un noviciat moral qui doit s'accomplir en dehors des relations ordinaires, de même que l'on purge une quarantaine dans un lazaret. »

Or, les établissemens dans le genre de celui de M. Guillot ne remplissent point ces conditions morales. Ils font beaucoup pour les libérés en leur mettant le premier morceau de pain à la main; ils n'offrent pas assez de garanties à la société, puisque, parmi ces ouvriers improvisés, le travail est le seul moyen d'amendement que l'on emploie. D'une autre part, le patronage appliqué aux adultes rencontre des obstacles qu'il ne présente point appliqué aux enfans : obstacles de la part des libérés eux-mêmes qui se laisseront beaucoup plus rarement que les enfans diriger par des impulsions dépourvues de toute sanction coërcitive : obstacle de la part de la société qui pardonne à un enfant une faute atténuée par son jeune âge, mais qui est beaucoup plus sévère envers l'homme fait. Comment les patrons parviendront-ils à placer leurs cliens? Comment triompheront-ils de la répugnance qu'éprouvent les chefs d'ateliers pour des hommes dont la probité a notamment fléchi?

« Dans toute civilisation bien ordonnée, des établissemens ou des colonies de libérés sont le complément indispensable des maisons pénitentiaires. Le poète de la philosophie, M. Ballanche, n'a fait qu'exprimer, par une magnifique hypothèse, cette nécessité de l'ordre social, en écrivant la *Ville des expiations*. »

Ces asiles ne sauraient impunément être placés dans les cités populeuses où les occasions de mal faire abondent, et où le libéré se trouverait enlacé dans un

réseau de tentations dont il importe de l'affranchir. La Belgique, la Hollande, ont leurs colonies agricoles ouvertes, les unes aux mendians valides, les autres aux libérés. Ce sont des colonies de ce genre que M. Léon Faucher voudrait voir établies en France; avant lui, M. Huerne de Pommeuse et M. le vicomte Villeneuve de Bargemont en avaient exposé les avantages, esquissé le plan et calculé la dépense approximative.

« La France a huit milliers d'hectares en landes, en bruyères et en terres incultes à défricher. Voilà le terrain de la colonisation. Etablissez une ferme pénale par département, ou condensez les établissemens sur quelques points tels que la Sologne, la Champagne et les landes de Bordeaux; que les libérés y séjournent deux ans, et qu'ils y reçoivent, à leur choix, soit une éducation coloniale qui les dispose à s'expatrier, soit des connaissances purement applicables à l'industrie et à la culture du territoire national. Qu'à l'expiration de ce terme, une société libre de patronage ou une commission instituée par l'Etat se charge de suivre chacun d'eux dans la société, d'assurer les premiers pas qu'il doit y faire. Proposez encore des primes à la bonne conduite; et que le cultivateur libéré qui aura offert les meilleurs exemples soit doté, au terme de l'épreuve, d'une chaumière, d'un arpent de terre, d'une vache ou d'instrumens de labour. La discipline des refuges agricoles, sans affecter la sévérité qui est nécessaire à une prison, ne devrait pas laisser aux colons une entière liberté d'action. A côté des récompenses qui excitent l'émulation, nous voulons une sanction pénale qui effraie et qui prévienne les désordres. La règle des habitudes militaires nous paraît ici la meilleure, etc. »

Si ce salutaire projet recevait son accomplissement, là encore on pourrait espérer des corporations religieuses les mêmes services qu'elles rendent dans l'intérieur des prisons. Leur intervention ne serait ni moins utile, ni moins nécessaire. On les verrait sans doute, reprenant ces travaux agricoles qui s'allient si naturellement avec la vie monastique, instruire comme agriculteurs et réformer comme hommes les nouveaux *barbares* dont le flot grossissant menace d'inonder la société moderne.

PAUL LAMACHE.

NOTRE-DAME DE FOUVIÈRE, PAR L'ABBÉ A.-M. CAHOUR;

LES GÉMISSEMENS DE L'AME, PAR AUGUSTIN ROCQUES.

Commençons d'abord par l'historien, et nous finirons par le poète. Ce serait un beau titre de poésies, et surtout de roman, que celui de *Notre-Dame de Fourvière*. Assez de faits s'y rattachent pour en faire un narré fort piquant et fort dramatique. Mais je blasphème, en vérité, d'oser parler de roman à propos de l'ouvrage de M. l'abbé A.-M. Cahour. Il a pris son sujet bien plutôt en élève de l'école des chartes qu'en élève de Walter-Scott et de M. Balzac; c'est une histoire très érudite de la petite et célèbre chapelle de Fourvière.

Nous devons dire tout d'abord que cette histoire est bonne, curieuse, détaillée, bien écrite. Mais, quelqu'intéressant que soit ce sujet, était-il assez important pour primer tous les autres dans le choix d'un ecclésiastique savant et zélé, au moment où nous sommes, au moment où se trouve l'Eglise de Jésus? Franchement, nous ne le croyons pas. L'abbé Cahour était fait pour embrasser, même à son début, un sujet plus vaste, plus utile, plus en rapport avec les questions agitées aujourd'hui. Un autre eût pu traiter plus ou moins bien le sujet de Fourvière; il suffit pour cela de feuilleter quelques archives, ou les histoires de Lyon. Dans ces vastes répertoires se retrouve, ainsi que sur son coteau lyonnais,

Fourvière, et ses miracles, et ses chroniques. M. Cahour est d'un vol à s'élever plus haut; et s'il ne pouvait pas plus, nous ne le lui demanderions pas. Mais nous pouvons le malmener à l'aise et sans remords; il a dans sa plume et dans son érudition de quoi nous répondre. Nous entendons même qu'il le fasse, et nous ne doutons pas qu'il n'ait déjà choisi un sujet : un homme de son talent peut rester difficilement sans travailler. Son premier essai fait bien augurer de son avenir, et c'est sans doute par une modestie dont nous devrions lui tenir compte, au lieu de l'en blâmer, qu'il a commencé par une chronique : c'est un exercice expérimental; c'est l'essai des ailes d'un timide Icare au-dessus d'un monde qu'il croit, peut-être à tort, mauvais et hostile pour lui. Eh bien! j'ose le dire, ce monde, loin de le traiter en ennemi, l'accueillera; il l'encouragera même, et ne lui demandera que de voler plus haut, et de prendre dans l'espace intellectuel un élan en proportion avec les besoins de la foi. D'ailleurs, il a moins que tout autre à craindre les chutes dans ces hauteurs; car il ne manquera ni de guides habiles, ni de pères expérimentés pour sa direction. Peu de voyageurs commencent leurs courses sous d'aussi favorables auspices.

Pourquoi vous acharnez-vous, me dira-t-on, à demander à un auteur autre chose et plus que ce qu'il vous donne ? Encore une fois, parce qu'il le peut; parce que les circonstances l'exigent, parce qu'il le doit. Vous pensez, sans doute, que la religion chrétienne est en paix, qu'il y a retour vers elle, et qu'elle recommence sur le monde un triomphe incontestable et un règne paisible? Puisse-t-il en être ainsi! Je le désire; j'ai eu le bonheur de le croire quelque temps. Mais aujourd'hui je m'inquiète, je m'inquiète et j'en doute. L'air est calme, il est vrai, au-dessus de la barque sainte, et les mers sont unies sous ses flancs. Mais ne voyez-vous rien à l'horizon ? N'entendez-vous rien au large, et ne craignez-vous pas que sur le sillage du navire ne s'élèvent du fond de l'abîme des écueils qui arrêteront sa marche et qui briseront sa quille pendant le sommeil et les chants des pilotes; des pilotes, hommes de foi, sans doute, mais de trop de foi aussi? Mieux eût valu avoir l'œil aux étoiles et la sonde dans les eaux, que de se laisser aller aux petites pratiques de la manœuvre et aux quiétudes de la traversée. Ne vous fiez donc pas tant aux surfaces; souvent elles sont perfides; et quand les bases des choses sont en question, quand les fondemens sont agités, c'est à la base, c'est aux fondemens qu'il faut aller. Plus tard viendront les questions de détail.

Mais revenons au livre de M. Cahour, et voyons ce qu'il est en lui-même. Nous avons déjà dit qu'il était bon, il nous reste à en donner la preuve. Pour la donner, nous ne nous livrerons pas à des raisonnemens à perte de vue, nous la prendrons dans le livre même. Nous haïssons ces articles où le journaliste, pour se montrer disert aux dépens de l'instruction du lecteur et de la satisfaction de l'auteur, parle de tout, excepté de l'ouvrage dont il devrait parler. Je citerai donc, afin que le public puisse juger à la fois et l'auteur et le critique.

Le plan général de l'ouvrage de M. Cahour est simple, comme le doit être, comme l'est forcément un ouvrage historique; il faut bien qu'il suive les dates et le temps : il n'est pas maître de ne pas suivre le cours des choses. M. l'abbé Cahour divise son travail en six époques, et le fait précéder d'une introduction savante et bien érite; le reste du livre n'atteste pas une érudition moins profonde, moins laborieuse, ni un style de moins bon goût. Il y a en général un grand mérite d'exécution dans cet ouvrage, et l'auteur, presque partout, nous y a semblé faire preuve de plusieurs des qualités qu'il faut pour écrire l'histoire.

Voici comment il raconte l'arrivée de saint Pothin dans les Gaules, et son entrée dans Lyon :

« Lorsqu'il entra pour la première fois dans cette cité idolâtre, il dut longtemps errer dans les divers quartiers, embarrassé pour trouver un asile où il pût élever un autel à Jésus-Christ, et y placer l'image de la nouvelle protectrice qu'il allait donner à la capitale de la Gaule celtique. Sur le point le plus élevé de la colline, dominait le *Forum* de Trajan. Soixante nations y affluaient : la justice et le commerce s'agitaient sous

ce vaste portique. C'était le centre des quatre grandes voies de l'empire, un lieu de tumultueux passage depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, de l'océan britannique aux côtes de la Méditerranée. Autour de cet immense édifice, s'élevaient le palais des césars, repaire fastueux de la débauche et de l'impiété; l'amphithéâtre, où se réunissait un peuple avide de sang et ivre de folie; les somptueuses habitations des chevaliers et des sénateurs. Lorsque les yeux de l'apôtre parcouraient la plaine, les temples des dieux, celui d'Auguste et de Rome, au confluent des fleuves, venaient attrister ses regards. L'agitation du forum, le faste et l'opulence des grands, le concours du peuple aux théâtres du plaisir, aux sanctuaires de l'idolâtrie, les rivalités des poètes et des orateurs à l'autel d'Auguste, étaient autant d'*obstacles à fuir*. Il fallait commencer par évangéliser les pauvres, chercher le silence et la solitude. »

Ce tableau de Lyon à l'arrivée de saint Pothin a de la vérité dans le fond ; il eût pu être plus précis dans ses détails.

« Au pied de la colline, continue l'auteur, s'étendaient les magasins des négocians, placés sur les bords de la Saône pour faciliter le transport des marchandises; c'est là qu'abordaient les bateaux. De l'autre côté, entre les deux fleuves, depuis leur jonction à l'autel d'Auguste jusqu'à la côte de Saint-Sébastien, là où se trouvent aujourd'hui les quartiers Bellecour ou des Terreaux, s'etendait une plaine triangulaire coupée par des canaux connus seulement des bateliers et des pêcheurs, qui y avaient élevé quelques cabanes au milieu des joncs et des arbrisseaux. Saint Pothin choisit son séjour dans ce lieu désert; c'était fuir le tumulte et échapper à l'œil des persécuteurs. D'ailleurs il pouvait, en annonçant la foi aux Lyonnais, évangéliser en même temps les voyageurs étrangers, qui répandraient la semence divine dans la Gaule celtique tout entière. Il y trouva une crypte cachée par quelques touffes d'arbres, y éleva un autel, et le dédia à la sainte Vierge, en l'ornant de son image. Quelques auteurs prétendent que ce fut le premier sanctuaire consacré à Vierge dans les Gaules. La chapelle souterraine que l'on visite encore aujourd'hui sous la basilique de Saint-Nizier occupait, dit-on, la place de l'antique oratoire de saint Pothin. Ainsi, tandis que leurs prêtres faisaient fumer l'encens devant les dieux conservateurs de l'empire, tandis que les orateurs et les poètes de soixante nations célébraient à Ainay le triomphe des césars, l'apôtre de Lyon se cachait avec quelques disciples au milieu des roseaux, ou, seul au pied de l'image de la Vierge, traitait avec elle des destinées de son Église. Qui eût pu penser alors que sa fortune et sa vie descendraient de la colline; que la solitude passerait du marais de Pothin au forum, à l'amphithéâtre, au palais des empereurs? Cependant le silence allait être jeté, après quelques siècles, sur tous ces quartiers tumultueux; l'autel du Christ et de sa Mère devait dominer sur leurs ruines. »

« Quand les bateliers descendaient la Saône, dit le même auteur, en parlant d'un autre point de Lyon, tout l'équipage était obligé de garder le silence à la vue du clocher de l'île Barbe. Les rames cessaient d'agiter les eaux; et quand le courant de la rivière avait amené le bateau devant la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces, le patron seul, debout sur la poupe, s'écriait : *Ben, hoia!* Ile, salut! tous ensuite, silencieux et recueillis, recommandaient à Marie leur voyage. »

Après ce tableau des premiers temps du Christianisme à Lyon, écoutons une chronique du moyen âge :

« Une des portes de Lyon se trouvait à Fourvière; les consuls en déposaient les clefs entre les mains du chapitre : ce fut le premier hommage qu'ils rendirent à Notre-Dame de la colline. Ils se réservèrent seulement le droit de nommer le guyète ou trompette, auquel les chanoines remettaient eux-mêmes les clefs et le clairon du *veillant*.

« Au sommet de la colline, se trouvait un donjon élancé dans les airs, appelé au XV^e siècle la tour de Bayète, et nommé plus tard la tour de la Batterie de Fourvière. C'est là, sur un des points les plus élevés du pays, que, sentinelle vigilante et incorruptible, le *guyète*, armé de son clairon d'alarme, contemplait tous les jours de l'année l'immense hori-

zon livré à son attention infatigable, depuis les glaciers des Alpes jusqu'aux plaines de la Bourgogne, et des chaînes du Jura aux cimes prolongées des Cévennes. Son œil inquiet et perçant interrogeait au besoin chaque groupe de voyageurs qui s'avançait vers les murs confiés à sa garde. C'est lui qui ouvrait et fermait soir et matin la porte de Fourvière, qui sonnait le réveil et le couvre-feu des citoyens.

« A huit heures du soir, une cloche de Saint-Jean tintait trois coups. A ce signal, deux autres cloches, l'une à la cathédrale, l'autre à Saint-Nizier, étaient mises en branle pendant un quart-d'heure. Aussitôt après, le guyète de Fourvière embouchait sa trompette, et la ville était close. Le cloître de Saint-Jean était aussi fermé; on laissait seulement le guichet ouvert à la porte de Cotret ou à celle de Savoie, qui donnait sur la Saône. Le guet de l'archevêque se mettait à battre les rues, arrêtant et conduisant aux prisons de Saint-Jean les vagabonds et les ribleurs; «car la coutume soulait être à Lyon, disait Paradin en 1573, que, pour éviter inconvéniens qui peuvent advenir la nuit en une grande cité, tant en matière de voleries que folles amours, ès quelles le vin n'a pas non plus de crainte que la nuit de honte, personne ne fût osé aller par la ville, sinon qu'il fût bien accompagné, ni sans torche ou chandelle, et encore sans cause légitime, après que le *séra* avait été sonné. »

« La tour de Bayète a donné lieu à une fable dont Ménestrier explique ainsi l'origine : « Une équivoque grossière a fait dire à quelques uns de nos historiens qu'il y avait sur la montagne de Fourvière un grand miroir dans la glace duquel on découvrait ce qui se passait dans les plaines voisines, du Dauphiné jusqu'aux montagnes de la Savoie. C'est une fable, et un effet de l'ignorance de ceux qui, ayant lu dans quelques auteurs latins qu'il y avait sur la montagne de Fourvière une tour pour faire le guet, dite en latin *specula*, *à spectando*, en firent un miroir. » Plusieurs auteurs crurent, en effet, à cette glace magique, et Fodéré n'y avait pas encore renoncé au XVII[e] siècle. « Symphorien a laissé par écrit, dit-il, que près de l'amphithéâtre, tout au sommet de la montagne de Fourvière, il y avait un prodigieusement grand miroir, composé avec un tel artifice et prospective, que, par son moyen, les marchands qui venaient aux foires voyaient la ville de Lyon depuis les Alpes, ainsi que le récite Eusèbe en sa chronique. Ceci serait estimé fable, ajoute cet historien crédule; mais Roger Langlois, en son *Miroir d'alchimie*, dit que les Romains usaient fort de ces miroirs pour voir de loin, et que Jules César, restant au port de Calais pour passer en Angleterre, vit au travers d'un miroir transparent toute cette île, et découvrit l'armée préparée pour l'empêcher de prendre terre. »

« En 1504, furent premièrement vues ces processions qui se renouvelèrent en 1534 et 1556, et furent appelées les *processions blanches*, à cause que les pauvres gens de village passaient par la ville la croix devant, allant en procession à Notre-Dame-de-l'Ile et autres lieux de dévotion, tout nus et seulement affublés d'un linceul blanc. Y étaient grandes compagnies de jeunes enfans, tous pieds nus et tête nue comme criminels, et grande troupe de vierges vêtues de linge blanc, pareillement pieds nus, la tête voilée d'un linge, chacune une chandelle de cire en la main; et suivaient les prêtres et curés des paroisses, et les hommes et les femmes, tous nus pieds et fort désolés, chantant leurs oraisons et prières, tous les larmes aux yeux, et à la fin de chaque invocation criaient tous ensemble effroyablement : Sire Dieu, miséricorde! sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous! D'autres : *Sancta Maria, d'ayguy, d'ayguy, d'aygur!* de l'eau, de l'eau, de l'eau! N'y avait cœur ni esprit si endurci de qui cette piété ne tirât des larmes des yeux.

« Les paroisses de Lyon allaient à l'abbaye de l'Ile en grande humilité. Les autres églises et colléges allaient d'une en autre avec parure de grande pénitence. De tous les villages de Lyonnais, de Dauphiné, de Dombes, de Bresse, voire de Savoie, de dix ou douze lieues à la ronde, venaient d'heure en heure processions à Lyon sans cesse. Aucuns de ces bonnes gens étaient errans par les champs cinq ou six jours sans retourner

en leur maison, rongeant quelques croûtes de pain bis qu'ils avaient apportées quand et eux. Vrai est que le peuple de Lyon, qui est d'un naturel très humain, leur faisait de grandes aumônes, et y avait presse à qui donnerait plus largement.

« Pourtant la mauvaise saison en l'année 1504 ayant duré tout un an, la pesanteur de la cherté aggravait de jour en jour, et des régions circonvoisines affluait à Lyon telle multitude de pauvres gens, que telle misère excédait toute pitié ; car, étant pressés de la famine, ils laissaient femmes et enfans, et tout le bétail, et leurs maisons abandonnées et vagues ; les autres traînaient leur ménage après eux, laissant des brisées de leurs calamités quasi en tous lieux, tantôt un homme, tantôt une femme, tantôt un enfant mort.

« Mais en l'année 1556, la pluie de retour après la saint Sauveur, les vignes furent remises en nature, et furent les vendanges assez bonnes. Nous mangeâmes cette année, dit Paradin, des raisins mûrs à la fête de saint Jean-Baptiste. Quant aux fruits des arbres, il y en eut assez et furent bons autour de Lyon. Et fut cause cette sécheresse que les fruits furent si primerains, que les arbres refleurirent encore un coup en septembre, et, en plusieurs lieux du Lyonnais, produisirent fruits pour la seconde fois, comme les fraises et les mûres. Furent vues des pommes de la grosseur d'un esteuf (balle du jeu de paume), des prunes et des noix, mais petites comme une bonne olive d'Espagne ; toutefois ne vinrent les noix ni prunes à perfection et maturité. »

Voici la description d'une autre calamité qui vint frapper Lyon en 1628 et 1629 :

« La peste désolait l'Italie, et s'était même manifestée dans le midi de la France. Elle se montra aux portes de la ville à la fin du mois de juin : quelques soldats l'y avaient amenée en revenant d'au-delà des Alpes. Le village de Vaux éprouva les préludes de sa fureur ; ils furent terribles. Le fléau allait serrant la ville de plus près. On apprit avec terreur, au mois de septembre, qu'il avait attaqué le faubourg de la Guillotière. Des gardes avaient été mises aux portes ; mais il paraît qu'elles manquèrent de vigilance, car la contagion passa bientôt le Rhône, cachée, dit-on, dans quelques vêtemens infectés qui furent vendus auprès de l'église de Saint-Nizier. Les magistrats firent aussitôt visiter toutes les personnes qu'on soupçonna d'être atteintes ; on condamna la porte de leurs maisons, on y apposa les scellés. Mais toute précaution allait devenir insuffisante. Le soir même ou le lendemain de ce jour fatal, le fléau avait franchi la Saône et désolait le quartier Saint-Georges. Quinze jours après, il avait envahi toute la ville.

« Rien cependant dans la nature n'avait pu favoriser cet épanchement subit de la contagion. La campagne souriait couronnée des fruits de l'automne ; le ciel était serein ; une bise légère purifiait l'air. Mais le mal allait se jouer de tout.

« Le bruit s'était répandu, dès les premiers jours, que de nombreux malfaiteurs, possédés du besoin de nuire, mus par une fureur infernale, composaient un onguent pestilentiel dont ils enduisaient les vêtemens et les portes, et qu'ils déposaient jusque dans l'intérieur des maisons et des églises. On brûla du genièvre et des parfums de toute espèce dans les rues et sur les places publiques.

« Les rues étaient désertes, les boutiques fermées. Ceux que les besoins de la vie ou des devoirs de religion forçaient à sortir se munissaient de flacons d'odeurs, marchaient à grands pas, silencieux et solitaires. Les amis et les parens n'osaient plus s'aborder. Si quelque affaire indispensable obligeait un étranger à passer à Lyon, il n'y paraissait qu'à cheval, la bouche couverte de son manteau, courant à bride abattue, comme si l'ennemi l'eût poursuivi l'épée dans les reins.

« Des milliers d'habitans avaient pris la fuite ; mais ceux qui ne s'échappèrent qu'à la fin de septembre, quand la terreur se fut répandue dans les campagnes environnantes, ne purent trouver d'asile ni dans les villes ni dans les villages. Chassés par les paysans qui les poursuivaient à coups de pierres, ils erraient çà et là loin des habitations, et mouraient délaissés au milieu des champs et des bois. La faim en ramena un grand nombre à Lyon. Quelques familles restèrent

plusieurs mois dans des barques sur le Rhône et sur la Saône pour s'isoler de toutes parts.

« Le prévôt des marchands et les échevins montrèrent, dès le principe du mal, beaucoup de dévouement et de constance. Mais dix mille personnes avaient déjà succombé avant que la police eût le temps de se reconnaître. On nomma treize commissaires chargés de faire exécuter les ordonnances sanitaires, d'empêcher les communications dangereuses, de veiller à l'ordre des hôpitaux, de réprimer les émeutes et les brigandages. Ces officiers avaient droit de vie et de mort : ils firent dresser des potences sur les places publiques pour effrayer les malfaiteurs.

« Un grand nombre de religieuses et de prêtres séculiers s'étaient dévoués au service des pestiférés ; ils étaient couverts d'une sorte de treillis ou toile gommée, portaient une baguette blanche d'une main, un crucifix dans l'autre : à leur cou pendait un vase sacré rempli d'hosties.

« Cinq à six charrettes et trois barques, toujours en mouvement, portaient les malades et les cadavres au confluent des deux fleuves. L'imagination frémit au souvenir des maux de toute espèce qui se trouvèrent réunis dans cette enceinte. La bise soufflait ; la saison devint rigoureuse aux mois d'octobre, de novembre et de décembre. Des milliers de misérables ne savaient plus où s'abriter. Un grand nombre de pestiférés avaient appuyé leurs huttes contre le mur d'une terrasse élevée au pied de la colline. Un orage survint ; la pluie fut affreuse ; un torrent, se précipitant à l'improviste des hauteurs voisines, mina les fondemens de la muraille, qui ensevelit tout à coup une foule de victimes sous ses ruines.

« Ce qui rendait surtout épouvantable le spectacle de cet hospice infect, tumultueux, jonché de morts et de mourans, c'était la monstrueuse variété des accidens qui accompagnaient l'agonie des malades. Un sommeil pénible, des songes effrayans, de violens maux de tête, des douleurs de reins, avaient été les avant-coureurs du fléau. Ceux qu'il avait frappés arrivaient à Saint-Sauveur couverts d'exanthèmes livides, de charbons, de bubons, étouffés par des abcès à la gorge. Ils périssaient souvent après des vomissemens affreux, ou épuisés par des flux de sang continuels. Plusieurs, atteints à l'improviste comme d'un coup de foudre, avaient expiré sans avoir eu le temps de se traîner jusqu'au pied de leur lit. Quelques autres, déchirés par de longues souffrances, ne pouvaient rendre l'âme qu'après trois jours d'une lutte violente. On en voyait qui demeuraient plongés dans un sommeil profond : les confesseurs en obtenaient à peine quelques paroles. D'autres, au contraire, s'agitaient jour et nuit, travaillés par des insomnies perpétuelles, appelant en vain le repos, brûlés par une fièvre ardente. Ils tombaient souvent dans de longues défaillances, sans pouls, immobiles, pâles comme si la vie les eût abandonnés. Il s'en trouva qu'il fallut enchaîner dans les accès de leur délire ; une frénésie obstinée les avait saisis dès les premières atteintes de la contagion ; elle les exaltait jusqu'à la fin, et leurs derniers soupirs étaient des hurlemens affreux. Quelques uns passèrent six à sept jours sans nourriture, tandis que d'autres ne pouvaient se rassasier. La mort sembla quelquefois se jouer de ses victimes : des malheureux, sur le point de recevoir le dernier coup, s'écrièrent qu'ils étaient guéris, et expirèrent en se livrant aux démonstrations d'une joie excessive.

« Cependant, ni les chars funèbres, ni les fossoyeurs ne purent suffire au nombre des malades et des morts qu'il fallait conduire à Ainay et à Saint-Laurent. Tous les hospices furent encombrés dès le mois de septembre. La contagion atteignit ou enleva jusqu'à trois ou quatre cents personnes par heure : la ville ne fut plus qu'un vaste hôpital ; les rues, les maisons mêmes étaient jonchées de cadavres ; on les ensevelissait à la hâte dans les jardins et jusque dans les caves. Les religieux étaient souvent obligés de passer au milieu des morts étendus dans les chambres et les escaliers pour porter des secours à ceux qui respiraient encore. Des familles entières succombaient à la fois, et personne n'était là pour leur donner des remèdes et la sépulture. On découvrit des cadavres abandonnés depuis huit jours dans des maisons déser-

tés : il fallut les y couvrir de chaux vive. On n'eût pu les remuer sans infecter le voisinage.

« Tandis que tous les habitans étaient atteints de la contagion ou frappés de stupeur, la générale battit un jour. L'ennemi, disait-on, arrivait pour surprendre la ville. C'étaient sans doute les protestans qu'une terreur panique faisait craindre. Tous ceux qui peuvent encore soutenir les armes courent aux portes; on établit des corps-de-garde; on met des sentinelles partout; on n'entend que le bruit des fifres et des tambours. Ce rassemblement tumultueux ne servit qu'à propager la contagion; plusieurs de ceux qui jusqu'à ce moment s'étaient préservés de la peste la prirent. Sur quarante personnes qui montèrent la garde aux portes pendant la nuit, vingt y furent frappées de mal. Le lendemain, les rues étaient redevenues désertes et silencieuses.

« On rapporte qu'à Saint-Laurent quelques misérables, ne trouvant plus de bois pour construire des cabanes, dressèrent des cadavres raidis par la mort, en les liant entre eux, les couvrirent avec d'autres corps étendus en forme de toits, et rendirent les derniers soupirs sous ces refuges livides et hideux. Dans la ville, on attendait avec impatience des chars funèbres pour y déposer ceux qui venaient d'expirer; et souvent la crainte de manquer l'occasion y fit jeter des moribonds qui luttèrent long-temps encore entre la mort et la vie. Quelques-uns se débattaient sans voix, mais en vain, entre les bras du fatal tombereau. Les religieux en trouvèrent plusieurs déjà ensevelis qui respiraient encore et étendaient même les bras hors du linceul. On vit avec horreur un de ces malheureux, porté jusqu'au Brotteau d'Ainay, et déposé le soir avec un tas de cadavres sur le bord de la fosse immense, où la tombée de la nuit avait empêché de les précipiter, se dégager, le matin, du milieu des morts parmi lesquels il avait passé dix heures, et regagner péniblement sa maison. Il reprit lentement ses forces et survécut au fléau.

« Une satanique exaltation s'était emparée de ces hommes chargés par la police de recueillir les victimes que la contagion moissonnait à chaque instant : à force de traiter avec la mort, ils l'avaient méprisée. Leur horrible métier était devenu pour eux un objet de spéculation, une assurance d'impunité dans l'exercice de leur brigandage : ils avaient fini par se regarder comme des porte-faix aux gages du fléau, intéressés aux succès de ses opérations. Ils pillaient les maisons, et dépouillaient jusqu'aux cadavres.

« Un des témoins oculaires qui nous a transmis la plupart des détails que nous venons de tracer assure qu'il en a vu conduisant à Ainay, au son des hautsbois, des barques chargées de cadavres; que d'autres entassaient sur la même charrette des morts, des malades, des coqs d'Inde, des épaules de mouton et des flacons de vin. Le même auteur, qui était religieux, fut apostrophé à Bellecour par un jeune homme de vingt ans, à formes athlétiques, qui, le chapeau sur l'oreille, un pied en l'air et se tenant les côtés à deux mains, comme transporté d'un contentement indicible, se mit à chanter en le regardant, puis, s'arrêtant tout court : « C'est ainsi, s'écria-t-il d'un ton à glacer d'horreur, que tous les matins je chantais et me rejouissais à Saint-Laurent quand j'enterrais les morts. Je n'en saurais dire le nombre. »

« Il se trouva des compagnes dignes de pareils monstres. C'est au milieu du deuil et de l'épouvante générale que plusieurs célébrèrent les orgies de leurs noces. On entendit une de ces misérables se vanter en pleine rue d'avoir cousu dans le linceul son père, sa mère, son mari et ses enfans. Une autre ensevelit jusqu'à cinq ou six époux qu'elle prit successivement pendant quelques mois. La peste s'étant un peu calmée pendant l'hiver, la ville retentit tout-à-coup des joies bruyantes de nombreux hyménées. Huit jours après, la nouvelle lune et le vent du midi avaient rallumé la contagion, et presque tous ces nouveaux mariés périrent. »

Voilà certes des détails tels qu'on n'y croirait pas si c'était un romancier qui les racontât. Mais à côté de ces sombres tableaux il y en avait aussi qui pouvaient consoler la pitié et satisfaire la religion : « Les confessionnaux étaient assiégés. Quand un prêtre passait pour porter du secours aux malades, on l'arrêtait dans

les rues en lui demendant l'absolution ; s'il ne pouvait attendre, on l'accompagnait en se confessant. On affrontait le danger de la contagion lorsqu'il s'agissait d'aller chercher les consolations de la foi. Les jours de fête, le peuple se groupait sur les places publiques autour des religieux... On vit des femmes, attirées par les cris d'enfans à la mamelle qui s'agitaient sur le corps inanimé de leurs mères, recueillir ces pauvres petites créatures, présenter leur propre sein à leurs lèvres desséchées, ou les soutenir avec du lait de chèvre, et succomber enfin, avec ces nourrissons adoptifs, victimes d'un amour puisé dans la foi.

« La prévision des horribles funérailles qui attendaient les malades abandonnés les révoltait souvent plus que l'idée de la mort même. Quelques-uns eurent le courage de s'envelopper dans leurs draps, de s'y coudre de leurs propres mains dès qu'ils se sentaient frappés. Étendus sur leurs lits, ensevelis jusqu'au cou, ils ne demandaient au ciel que l'arrivée d'un confesseur, et lorsque ce vœu avait été exaucé, ils attendaient tranquillement qu'il plût à Dieu de terminer leurs souffrances.

« Dans le voisinage de Lyon, un vieillard plus que nonagénaire, mais vert encore et robuste, avait échappé aux pestes qui depuis soixante-quatre ans dévastaient sa patrie empestée par le fléau meurtrier. Sa famille avait disparu. Un gendre lui était seul resté : c'était son dernier espoir; il venait encore de lui fermer les yeux. Lui-même se sentait enfin attaqué, et ne pouvait tarder à mourir. Mais qui l'ensevelira à son tour? Le voilà demeuré seul dans sa chaumière; il n'a plus d'amis ni de voisins sur lesquels il puisse compter. Il peut rester long-temps étendu mort sur son lit, sans qu'on s'aperçoive qu'il manque, ou qu'on ose approcher pour le jeter en terre. D'ailleurs, la pensée d'une sépulture telle qu'on la donne aux animaux lui répugne; il veut être enterré chrétiennement comme ses pères et ses enfans; et puisque tout secours étranger lui manque, il va préparer lui-même ses funérailles. Le malheureux vieillard, sentant donc qu'il ne lui restait que peu d'heures à vivre, prend sa bêche, son hoyau, sort de sa chaumière et se met à creuser la terre dans le champ voisin. Ce travail long et lugubre avait achevé de l'abattre. Il avait quatre-vingt-quatorze ans, et la fièvre lui rompait les bras. Il persiste pourtant : son âme était forte; une pensée religieuse le ranimait. Après bien des efforts et de pénibles reprises, la tombe était devenue assez profonde; il en sort épuisé, moribond; incline le terrain sur les bords, et plante de l'autre côté ses instrumens liés en forme de croix. Il ne lui restait qu'à rendre l'âme. Il se couche, les yeux tournés vers ce signe de salut; s'arrange de manière à glisser de son propre poids dès que la vie aura cessé de l'animer; et là, recueilli, recommandant son âme à Dieu, il pousse le dernier soupir, et tombe dans la fosse, où l'intérêt commun, la charité peut-être, allaient engager le premier venu à le couvrir de terre. »

A côté de ces scènes affligeantes et que nous savons néanmoins gré à l'auteur de nous avoir reproduites, citons un petit épisode plus consolant et qui rentre plus directement dans le sujet :

« Nous avons rencontré dans une province du nord un pieux cultivateur courbé sous le poids des ans, qui, les larmes aux yeux et les bras appuyés sur sa bêche, nous a raconté ses vœux à l'autel de Notre-Dame de Fourvière pendant le siége de 1793. Alors jardinier sur la colline, à deux pas de la chapelle, il se trouvait un soir à prier avec quelques autres personnes aux pieds de la sainte Vierge, lorsque le 24 juillet l'explosion subite de l'arsenal versa sur la ville la mort et l'incendie. « Ah! s'écria-t-il en levant les mains au ciel, que de Lyonnais durent alors leur salut à leur miséricordieuse protectrice! Que de cris furent poussés à la fois dans ces jours malheureux pour implorer son assistance! Si je vous parle encore, après avoir vu plusieurs bombes tomber dans ma vigne, presque à mes pieds, creuser la terre en tournoyant, et voler ensuite en éclats autour de moi, c'est que chaque battement de mon cœur était une invocation à Notre-Dame de Fourvière. » Il nous redisait ensuite sa religieuse intrépidité lorsqu'armé du signe de la croix et fort de sa confiance en Marie, il s'offrit une fois pour accompagner une pauvre dame

allant, au milieu des ténèbres, chercher son fils blessé dans une sortie, et le demander aux postes avancés des assiégeans qui le rendirent aux larmes de sa mère. « Je ne verrai plus Notre-Dame de Fourvière ! » répéta plusieurs fois le pieux narrateur, en baissant les yeux quand la pensée de sa tombe vint se mêler aux souvenirs de sa jeunesse. « Je ne la verrai plus !... Je suis trop vieux, et le bon Dieu m'a jeté à cent lieues d'elle ; mais je l'invoquerai toujours. Je lui dois la vie ; je lui devrai le ciel, où je compte la remercier bientôt. Soyez béni, vous qui voulez travailler à sa gloire! Vous avez reveillé en moi de bien douces idées. »

Ecoutons maintenant l'auteur nous parler des événemens d'avril 1834, à Lyon et à Fourvière. Ce récit fera en même temps honneur à celui qui le fait et à ceux qui en sont l'objet :

« Le feu ayant cessé le samedi soir 12, à la tombée de la nuit, M. A., supérieur des chapelains de Notre Dame, songea à profiter de ce moment de calme pour arracher le Saint-Sacrement et les vases sacrés à la profanation et au brigandage ; le trouble et la surprise avaient forcé de tout laisser au pouvoir des insurgés. Mais son grand âge et ses infirmités ne pouvaient lui permettre de tenter cette entreprise. La supérieure des religieuses de Saint-Joseph, chez lesquelles il s'était retiré, à l'hospice des prêtres, s'offre pour servir son zèle. Elle prend hardiment la route de la chapelle, passe devant les sentinelles avancées, qui respectent son courage, et arrive au milieu des ouvriers réunis autour d'un grand feu sous le portique.

« Mes amis, leur dit-elle, vous voilà forcés de vous abriter dans l'église. La présence du Saint-Sacrement doit vous gêner. Pourrais-je aller chercher un prêtre pour le faire enlever ?

— « Oui, répondit le chef de la troupe; nous n'en serons que plus libres. — Permettez-moi donc aussi de mettre un peu d'ordre sur les autels et dans la sacristie. — Tout ce que vous voudrez, ma Sœur. »

« L'aumônier des dames du Verbe-Incarné revint avec elle; celui de la Providence arriva quelques instans après, et tous les deux furent accueillis avec respect. L'église était devenue le tumultueux corps-de-garde de vingt hommes et de quelques femmes. Cependant, la présence du tabernacle et de l'image de Notre-Dame semblait leur avoir interdit le haut du sanctuaire. Des chaises entassées sous l'arcade du milieu le partageaient en deux, et la troupe buvait, mangeait et faisait des cartouches dans la partie occidentale, devant l'autel de l'Annonciation. Un foyer ardent sous le vestibule servait à réchauffer les guerriers percés par la bise, à préparer leurs mets et à faire sécher la poudre.

« Quand le Saint-Sacrement sortit, ils lui rendirent les honneurs militaires, et voulurent l'accompagner l'arme au bras jusqu'à la Providence, où il fut déposé. On les vit se jeter à genoux, et inclinant d'une main leurs fusils ou leurs sabres, et de l'autre ôter leur chapeau. L'adroite et zélée religieuse revint seule à l'église, qu'elle parcourut librement, mettant les vases sacrés et quelques ornemens précieux dans des sacs, cachant le mieux possible ce qu'elle désespérait de pouvoir faire enlever. Aidée d'un sacristain, elle fit disparaître tout l'or et toute l'argenterie, sans éprouver la plus légère contrariété; elle fut même secondée par les femmes des insurgés, qui l'entourèrent de respect et de politesses.

« Un prêtre était mort depuis trois jours à Fourvière. L'aumônier de la Providence fut invité à réciter les prières des morts auprès du défunt. Il vint en surplis, avec la croix, bien décidé d'avance à ne pas pousser plus loin l'exercice de son ministère. Le capitaine des insurgés, quelques hommes de sa troupe et plusieurs habitans de Fourvière se trouvèrent à la cérémonie. Quand on parla ensuite de creuser la fosse dans le jardin : « Un prêtre, l'enterrer ainsi ! répliqua vivement un des assistans. Non, M. l'abbé, il faut aller à Loyasse. Nous formerons la haie autour de vous et du défunt. S'il vient une balle, elle sera pour nous. » La troupe entière fit chorus. Le brancard fut préparé tandis que l'ecclésiastique faisait ses objections, et le capitaine, prenant la croix d'une main, le bénitier de l'autre, les remit à deux de ses hommes, et s'écria : « En avant ! » Il fallut partir.

« Quelques éclaireurs furent expédiés

pour assurer la marche. Quatre hommes chargèrent le brancard sur leurs épaules; cinq ou six autres l'accompagnèrent, l'arme renversée par honneur. Le prêtre chantait, le cortége guerrier répondait de son mieux. La cérémonie se fit au cimetière, tranquillement et suivant toutes les rubriques. »

Voilà quelque chose de mémorable et de touchant. Il faut avouer que nos guerres civiles d'aujourd'hui ne ressemblent pas aux guerres civiles d'autrefois : c'est moins la haine des hommes que la haine des choses qui leur met les armes à la main. Je craignais pour mon compte qu'en abordant cette époque de son livre, notre auteur ne se livrât à des déclamations vulgaires au lieu de se maintenir calme et digne dans le récit des faits.

Passons maintenant à un autre genre d'ouvrage et à un autre genre d'auteur. Après l'historien voyons le poète. Pour le premier nous avons ressenti et dû ressentir de l'estime et de la sympathie; mais, l'avouerons-nous ? pour le second nous en ressentons plus encore; et, s'il était possible, nous lui porterions dans notre cœur un plus tendre intérêt. En effet, vivant en douce communauté, écrivant sous les yeux de ses pairs, guidé par leur expérience, éclairé par leurs conseils, soutenu par leurs encouragemens, adressant son livre à l'archevêque de la seconde ville du royaume, qui en accepte la dédicace avec joie, l'abbé historien de Fourvière est heureux : il a vu les compagnons de sa communauté, jeunes et vieux, seconder ou encourager ses travaux.

Mais pour vous, ô mon cher Augustin, pour vous, dont j'ai aujourd'hui les poésies à juger, à déchirer même si je le veux, (car que ne se permettent pas les journaux contre un auteur et un livre?) pour vous il n'en est point ainsi.

Vous êtes comme moi de cette famille exilée, errante, en quelque sorte, en ce monde, qui suit une voie solitaire, qui évite les carrières publiques, où se ruent les hommes pour trouver le lucre et la fortune, qui sacrifie tout au plaisir de vivre uniquement dans la sphère isolée de l'étude ou de l'art.

Il est vrai que dans cet isolement votre œuvre court le risque de passer inaperçue; mais aussi il faut que vous sachiez qu'il est des amis qui vous sont inconnus, et qui cependant sympathisent avec vous de conduite et de croyance, et qui viendront, quand ils le pourront, à votre aide. C'est ce que je veux faire en ce moment, et ce n'est pas là de la camaraderie, c'est de la justice, et nous demandons pour vous la même faveur à nos lecteurs. C'est pourquoi nous allons citer quelques fragmens qui feront connaître l'auteur et son livre.

Voici donc comment M. Rocques nous traduit en vers français les gémissemens de l'âme du P. Hermann, de la compagnie de Jésus :

Dans leur orbite creux mes yeux se sont cachés;
La pâleur a couvert de ses lys desséchés
 Ma joue et ma bouche si roses.
Mes cheveux sont tombés, blanchis avant le temps;
La vieillesse a flétri de mon riche printemps
 Les mille fleurs à peine écloses.

La grandeur de ma plaie épouvante, et l'horreur
Arrête l'œil qui vent en voir la profondeur.
 Mes blessures sont incurables;
Elles couvrent mon front, et vont s'élargissant,
Comme celles que fait le poignard bondissant
 Des assassins impitoyables.

Voilà comment le poète traduit les soupirs des autres; voici maintenant comment il nous exprime les siens. C'est sa prière que nous allons entendre; écoutez pieusement la prière du poète; il nous pardonnera d'en supprimer quelques passages : c'est un crime, nous le savons. Mais écoutons le reste :

Toi, qui d'une parole as créé toutes choses,
Dieu tout puissant et bon! toi qui donnes au ciel
Ses astres bien-aimés, à la terre ses roses,
Au printemps ses parfums, aux abeilles leur miel;

Toi dont les biens sur nous s'épanchent sans mesure,
Et qui, dans tes pensers d'amour et de pardon,
Inscris, pour nous le rendre un jour avec usure,
Jusques au verre d'eau que l'on donne en ton nom;

Donne-moi de t'aimer toujours de cœur et d'âme,
De te prier souvent, enfant tendre et pieux.
La prière, Seigneur, est une sainte flamme
Qui parfume la terre et réjouit les cieux.

Donne-moi de ne pas me souiller dans la fange,
Où le vice à plaisir va toujours se cachant;

Sans cesse près de moi fais veiller ton bon ange,
Pour mieux me préserver des piéges du méchant.

Donne-moi de passer mes ans dans ma patrie,
De respirer toujours son air à mon réveil;
Qu'au défaut du destin son soleil me sourie :
C'est encor du bonheur qu'un peu de ce soleil.

Parmi toutes les fleurs qu'au sentier de la vie
Ton sourire fécond fait éclore au printemps,
Donne de rencontrer à mon âme ravie
Celle qu'en vain mes yeux cherchent depuis vingt ans.

Le crime a répandu bien des maux dans le monde,
Et son audace impie y coûte bien des pleurs.
Donne-moi de trouver une lyre féconde,
Un luth dont chaque son calme mille douleurs,

Un luth riche d'amour et d'hymnes d'espérance,
Révélant les trésors d'un meilleur avenir
Aux âmes dans la peine, aux cœurs dans la souffrance;
Un luth sachant prier, consoler et bénir.

La vie est une longue et pénible campagne.
Donne-moi des amis pour me tendre la main.
Bien meurtris sont mes pieds, bien rude est la montagne;
Oh! ne me laisse point défaillir en chemin.

Et quand j'aurai porté ma croix jusqu'au Calvaire,
Comblant mon dernier vœu, dans ce lieu triste et saint,
Endors-moi doucement à côté de ma mère,
Et puis réveille-moi près d'elle dans ton sein.

On avouera, je pense, qu'il y a quelque chose de doux, de tendre et d'élégant dans cette prière. J'ignore si le poète a enfin trouvé celle qu'en vain ses yeux cherchent depuis vingt ans, mais Dieu ne lui a point donné de passer tous ses ans dans sa patrie; et au moment où nous en parlons ici, il est sur les rives de l'Escaut, tandis qu'il vint au monde sur les laves de l'Auvergne. On n'en trouvera la prière que plus touchante, surtout quand on saura qu'elle sert de prélude à un charmant petit poème intitulé: *Les Enfans asphyxiés*. Mais qu'on ne s'effraie pas de ce titre : il n'y a ici ni crime ni désespoir. Ce sont quatre pauvres enfans d'Auvergne venus à Paris pour chercher fortune, et qui, un jour de fête, y trouvent la mort en voulant se chauffer à la chaleur perfide du charbon. Il n'y a donc là que du malheur touchant, et ce malheur est raconté d'une manière touchante. Voici comment s'expriment les petits héros du poète :

Partons; qu'attendre ici? Belles sont nos montagnes;
Le lait de leurs troupeaux comme leur miel est doux,
De splendides moissons croissent dans nos campagnes;
Mais tout cela n'est point pour nous.

Nous ne sommes point nés sous une étoile heureuse;
Une mauvaise main nous marqua de son sceau,
Nos sorts furent tirés de l'urne malheureuse;
Et comme le Christ, pour berceau,
Nous n'eûmes que la crèche au fond de la chaumière,
Et nos yeux, en s'ouvrant pour chercher la lumière,
Ne virent qu'une femme avec des yeux en pleurs,
Une femme déjà rêveuse de malheurs,
Et dans son cœur tremblant de tendresse, peut-être
Se repentant déjà de nous avoir fait naître;
Car elle pressentait qu'un jour nous aurions faim,
Et qu'elle ne saurait où nous trouver du pain.

Voici maintenant quelles furent leurs espérances :

A Paris, à Paris! C'est là que tout abonde,
Et que l'or roule comme l'onde
Dans nos prés pleins de fleurs.
Paris, dans sa magnificence,
A du pain pour toute indigence,
Des trésors pour tous les malheurs.

A Paris, à Paris!... C'est là que tout prospère,
C'est là que Dieu sourit et favorise en père.
Tournez les yeux; voyez, là-bas sur ce coteau,
Cette grande maison à la façade blanche,
Qui, sur les noirs débris de l'antique château,
S'élève, et sur le val, gracieuse, se penche.
Celui qui l'a bâtie est un riche vieillard,
Qui, tout jeune, orphelin, n'ayant place ni part
Au foyer, à la table, à l'amour de personne,
Inspiré par celui qui ne délaisse pas,
Un matin, en priant et demandant l'aumône,
Vers Paris dirigea ses pas.

Et pendant quarante ans que dura son absence,
Jamais, au lieu de sa naissance,
Nul n'ouït parler de son sort;
Chacun ici le croyait mort,
Lorsqu'un jour il revint en superbe équipage,
A quatre chevaux noirs, tout resplendissans d'or,
Et l'on sonna pour lui la cloche du village.

En parlant ainsi, les pauvres enfans ne savaient pas qu'ils allaient faire sonner aussi la cloche pour eux dans Paris, mais la cloche des morts; ce fut là cependant ce qui arriva, et non la richesse, et non l'équipage, et non la maison blanche penchée sur le val. Mais faut-il les pleurer? oh! non, car, nous dit le poète, ils furent purs et pieux à la ville comme à la campagne; puis s'adressant à eux-mêmes, il ajoute :

Et plus aimés du ciel, plus heureux que Moïse,
Vous avez votre lit dans la Terre promise.

J. D.

DE L'UNITÉ,

OU APERÇUS PHILOSOPHIQUES SUR L'IDENTITÉ DES PRINCIPES DES MATHÉMATIQUES, DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET DE LA RELIGION CHRÉTIENNE (*).

Pour bien saisir la pensée générale de l'ouvrage, il faut se reporter à l'*introduction* insérée dans l'*Université* (1). On sait que l'auteur a eu deux principaux objets en vue : 1º ramener toutes les sciences rationnelles à l'unité, et par suite à Dieu ; 2º montrer que toutes les sciences ont le même nombre d'idées élémentaires dont les combinaisons, exprimées dans le langage propre à chaque science, forment l'ensemble des rapports ou des vérités qu'elle renferme. De cette identité dans l'origine et le développement des sciences rationnelles, on conclut qu'il n'y a pour l'esprit humain qu'une seule science, la science de l'Être ; que cette science universelle a pour expression une langue universelle, et que cette langue est celle des nombres, telle qu'elle est conservée dans la numération décimale.

La partie mathématique de l'ouvrage étant le fondement de tout l'édifice, il est nécessaire d'en donner l'analyse succincte.

La science des nombres comprend l'arithmétique, l'algèbre et le calcul infinitésimal.

L'unité, ou l'idée exprimée par la parole *un*, engendre les nombres. La double série croissante et décroissante formée par la progression décuple peut être considérée comme servant de cadre à tous les nombres entiers et à toutes les fractions :

$$\frac{1}{\infty} \ldots 001 : ,01 : 0,1 : 1 : 10 : 100 : \infty \quad (66)$$

L'unité centrale, ou la parole *un*, exprime une idée simple, indécomposable. Chacun des termes de la progression croissante offre, au contraire, une idée composée de l'unité même, par voie de multiplication, sans mélange d'aucune autre idée.

D'un autre côté, la progression décroissante n'est que l'unité modifiée à l'infini par voie de division. Les nombres fractionnaires rentrent dans la même loi, puisqu'ils expriment des idées composées d'entiers et de fractions.

Toutes les opérations de l'arithmétique, addition, multiplication, élévation aux puissances d'une part, soustraction, division, extraction des racines, de l'autre, reposent sur la notion de l'unité numérique exprimée par la parole *un* (60), puisque les nombres dont on cherche ainsi les rapports en dérivent eux-mêmes.

De ces diverses considérations, on déduit cette première loi :

1° *Tous les nombres, dans toutes leurs modifications possibles, exprimant des idées composées ou derivées de l'idée unique énoncée, dans toutes les langues, par la parole un, ne sont, en d'autres termes, que l'unité même développée et modifiée à l'infini ;*

2° *L'unité se trouve dans tous les nombres et tout entière dans chacun d'eux, même dans les fractions* (71). *Car elle est tout entière dans le dénominateur.*

Dans l'algèbre, les lettres sont la représentation du nombre, puisqu'elles représentent des quantités. Toute quantité algébrique ayant un coefficient numérique écrit ou sous-entendu, soit l'unité, soit un nombre dérivant de l'unité, contient par conséquent l'unité tout entière, qui, renfermant ainsi toutes les quantités mathématiques possibles, est dès lors infinie.

Le calcul infinitésimal est cette partie de l'arithmétique générale qui a pour objet la considération de l'infini mathématique, c'est-à-dire des quantités qui, comparées à d'autres, en diffèrent tellement en grandeur et en petitesse, que

(1) Voir cette *Introduction* dans notre tome II, p. 263 et 436.

(*) A Paris, chez Debécourt, libraire-éditeur ; 2 vol. in-8°. Prix : 12 fr. — Les numéros indiquent les pages.

leur rapport est inassignable. Mais ce rapport, quoique inassignable, est virtuellement compris dans la double progression croissante et décroissante et contenant par conséquent l'unité tout entière.

Au résumé, le nombre est la modification de l'unité; la quantité générale finie, celle du nombre, et la quantité générale infinie, celle de la quantité générale finie; c'est-à-dire que l'unité engendre l'arithmétique; celle-ci l'algèbre, et celle-ci le calcul infinitésimal. Ces trois sciences, contenues implicitement dans l'unité, ne forment fondamentalement qu'une seule science appelée par Newton arithmétique universelle, et n'ont qu'une numération commune composée de neuf chiffres et du zéro.

La géométrie, ou la science de l'étendue, se subdivise en trois branches : lignes, surfaces, solides. Le point étant pris comme unité, son mouvement rectiligne, tel que celui du centre de gravité d'un corps dans sa chute, produit la ligne droite. La ligne droite, mise en mouvement parallèlement à elle-même, produit la surface; la surface, mise en mouvement parallèlement à elle-même, produit le solide.

De plus, l'unité-point sert à lier la géométrie à l'arithmétique, étant, comme quantité infiniment petite, une modification nécessaire de l'unité numérique. De sorte que la parole *un* est aussi le principe des trois principales modifications de l'étendue.

Il est facile de mettre en évidence la présence de l'unité-point. Coupez une ligne où vous voudrez, projetez une normale, faites passer trois plans perpendiculaires dans l'intérieur d'un solide, vous retrouvez, en tout et partout et tout entière dans chaque endroit, l'unité-point, ou plutôt l'unité numérique elle-même.

La géométrie élémentaire compte neuf idées principales :

Point, ligne, droite, circonférence, cercle, angle, triangle, polygone, polyèdre, corps ronds.

Ces neuf idées élémentaires dérivent l'une de l'autre sans solution de continuité, et forment par leur combinaison la science géométrique, dans laquelle il n'entre aucune idée étrangère au point, et par conséquent à l'unité.

Ainsi, l'arithmétique a engendré la géométrie; et ces deux sciences, identiques quant à leurs principes, ont l'une et l'autre une numération de neuf termes et du zéro.

Il est à remarquer que le triangle, qui occupe le sixième rang, résume toute la science. De ses trois idées élémentaires, ligne, angle et surface, on peut déduire toute la géométrie. De là l'emblème mystérieux du triangle appliqué à la cause créatrice de l'univers.

Dans la mécanique, on compte trois forces : la force d'inertie, celle du mouvement composé et celle d'équilibre. Les mouvemens qu'elles engendrent peuvent être réduits à trois : uniformes, accélérés, retardés.

Comme on ne peut concevoir de mouvement sans espace parcouru, et d'espace sans nombres qui en déterminent l'étendue et la division, il suit que la mécanique dérive de la géométrie et de l'arithmétique, et en définitive de l'unité. De sorte que le mouvement, c'est l'unité même en action; et le repos, l'unité dans l'inaction.

De là cette seconde loi mathématique :

1° *Il n'y a point de force ou de puissance possible sans l'unité;*

2° *Il n'y a rien hors du mouvement général, et il n'y a pas de mouvement possible sans l'unité.*

Remarquez d'ailleurs que l'inertie étant la première loi des corps, toute force est dès lors immatérielle.

Le mouvement suppose le concours et l'existence de cette série d'idées composées : *unité-force, nombre, ligne, surface, solide, espace, vitesse, temps*, dont le concomitance produit le *mouvem*[illegible]. La numération de la mécanique est donc aussi composée de neuf termes.

Additionnant les trois numérations, et éliminant les termes dont l'idée est déjà comprise sous l'expression d'un terme plus général, on a la numération universelle des mathématiques : *unité, nombre, ligne, surface, solide, espace, vitesse, temps, mouvement, zéro.*

Et le mouvement produit l'univers, modification nécessaire, comme l'on voit, de l'éternelle parole *un*; l'univers entier n'étant que l'expression même de la pensée ou la parole de Dieu (100).

Les trois numérations de l'arithmétique, de la géométrie et de la mécanique forment un total de vingt-sept termes; le degré de composition de chaque terme, à partir de l'idée simple *un*, jusqu'à l'idée de *mouvement*, qui en est la vingt-septième et dernière modification, se mesurant par le rang qu'il occupe. Ces vingt-sept idées élémentaires, combinées entre elles et combinées avec leurs combinaisons jusqu'à l'infini, forment la science mathématique dans toute son immensité.

Ces idées se classent en trois catégories séparées par l'infini mathématique : *l'infini absolu, l'infini relatif, le fini* (168).

L'infini absolu dans les mathématiques s'appelle *un;* dans la langue, *verbe;* dans la religion, *Dieu;* ces trois noms ne faisant qu'un seul nom, ces trois idées qu'une seule idée.

1° L'idée exprimée par *un* n'a point de commencement, puisqu'il n'y a pas d'idée antérieure; ni fin possible, puisque toutes les idées composées qu'elle produit n'ont point de terme possible dans leur éternelle génération. Elle exprime donc l'idée numérique de l'être absolu et nécessaire, l'idée de l'infini absolu. Elle est seule de sa classe.

2° L'infini relatif a un commencement, mais point de fin. Telles sont les séries infinies, les deux progressions croissante et décroissante en arithmétique; en géométrie, les divers angles; en mécanique, les vitesses infinies. Il y en a une infinité.

3° Le fini, ou l'idée dont on voit le commencement et la fin. Il y en a aussi une infinité.

Ces trois idées, séparées par l'infini mathématique, forment la proportion :

L'infini absolu est à l'infini relatif comme l'infini relatif est au fini; et puisque l'infini absolu engendre tout :

1° *En tout et partout, l'infini absolu engendre l'infini relatif, comme l'infini relatif engendre le fini;*

2° *La génération inverse est impossible.*

Comme cette loi de la génération des nombres explique toutes les autres sciences rationnelles, on peut l'appeler : LOI UNIVERSELLE DE LA CRÉATION (182). Il est à remarquer que de ces trois idées, c'est la première que nous comprenons le plus clairement; elle est accessible à tous les hommes, tandis que tous ne voient pas aussi distinctement les idées finies, telles, par exemple, qu'un théorème de géométrie.

Cette idée de l'unité est *le principe, la vie, la lumière, la secrète nourriture des intelligences.*

Le chapitre X est consacré au développement lumineux d'une vérité bien importante : c'est qu'il existe une différence infinie entre la vérité mathématique et la vérité d'application mathématique; la seconde n'étant qu'une *probabilité* suffisante aux usages de la vie, mais qui ne peut conduire par elle-même à la vérité mathématique : c'est-à-dire qu'on ne peut arriver à la vérité par les sens.

Dans tout le cours du livre que je viens d'analyser, l'auteur a fait remarquer le développement constant de l'unité dans ses compositions successives par trois ou par un nombre d'idées distinctes, produit de trois. Ainsi, la science mathématique se divise en trois branches, et chacune d'elles en trois autres, etc. La raison de cette loi constante est dans une propriété fondamentale inhérente à l'unité mathématique énoncée par cette troisième loi (237) :

1° *L'unité mathématique, ou l'infini absolu, ou l'idée exprimée par la parole* un, *comprend, enferme, contient essentiellement un principe de triple égalité;*

2° *Le premier axiome de la géométrie est la formule générale sous laquelle ce principe a été énoncé.*

Si l'on ramène, en effet, l'équation d'équivalence à l'équation d'identité, ce qui est facile en remplaçant les signes par les nombres, et si l'on substitue aux nombres les unités qu'ils contiennent, l'équation exige : 1° l'égalité des unités de chaque membre comparées entre elles une à une; 2° l'égalité de chaque unité du premier membre comparée une à une à chaque unité du second membre, *et vice versâ*; 3° l'égalité des unités du premier membre comparées en masse aux unités du second membre, *et vice versâ.*

Quand même nous aurions $1 = 1$, il faudrait pour l'équation que chaque unité fût égale à une unité antérieure, leur mesure commune; et comme l'unité

n'a de type qu'elle-même, il faut qu'elle renferme en elle-même un principe de triple égalité : de sorte que 1 = 1 = 1.

Ce principe nous montre la raison des six opérations de l'arithmétique, que l'on peut réduire à deux, addition et soustraction. Mais ces deux opérations supposent l'égalité d'équivalence ou la substitution. Quand je dis 1 + 1 = 2, 1 — 1 = 0, je substitue 2 à 1 + 1 et 0 à 1 — 1. De sorte qu'en résumé, tous les calculs possibles ne sont que des substitutions successives, et que le premier axiome de la géométrie, A = B, A = C, donc B = C, qui suppose le principe de triple égalité contenu dans l'unité, est l'expression la plus générale de tous les calculs possibles, et devrait se trouver en tête de l'arithmétique.

Toutes les opérations mathématiques se réduisent à sept (247) :

Extraction des racines, division, soustraction, égalité, addition, multiplication, élévation aux puissances.

L'idée d'égalité emportant celles d'identité et d'équivalence, nous trouvons encore une numération de neuf termes.

L'auteur établit ensuite l'enchaînement des axiomes qui servent de base à la géométrie, montre le vice des traités d'arithmétique modernes, et finit par proclamer le premier de tous les axiomes dont il n'est point fait mention en géométrie, mais qui les contient tous : DIEU EST EXISTANT.

Nous avons trouvé dans l'unité : 1° l'infini absolu ou l'universalité ; 2° l'égalité. Mais être sans commencement et sans fin, c'est être éternel : être toujours égal à soi-même, c'est être immuable. L'unité avec ses propriétés inhérentes peut donc se formuler par cette quatrième loi (260) :

1° *Unité, infini absolu, égalité, éternité, immutabilité, universalité ;*

2° *Aucun autre être que celui exprimé dans toutes les langues par la parole* UN *ne jouit de ces propriétés.*

La logique procède comme les mathématiques. Tout raisonnement est un calcul par addition, soustraction ou substitution, dont les deux premières opérations ne sont que des modifications. La logique comprend une numération de neuf termes identiques à la numération des opérations mathématiques.

Logique : *analyse, décomposition, soustraction, substitution, addition, composition, synthèse.*

Mathémat. : *extraction des racines, division, soustraction, égalité, addition, multiplication, élévation aux puissances.*

L'idée d'égalité, renfermant à la fois celles d'identité et d'équivalence implicitement comprises dans l'unité, complète ces neuf termes.

Le principe équivalent de triple égalité contenu dans l'unité, étant l'unique fondement de tout calcul et de tout raisonnement, doit l'être de toute raison ; car la raison n'est que la faculté ou la *force* de connaître : donc la parole UN ou Dieu est le principe générateur de toute raison possible.

La minéralogie suit aussi la loi de développement de l'unité mathématique. Nous trouvons, en effet, trois molécules intégrantes qui engendrent ensuite six formes primitives qui forment la numération et les idées élémentaires de cette science :

Tétraèdre, prisme triangulaire, prisme quadrangulaire, parallélipipède, octaèdre, tétraèdre, prohexaèdre régulier, dodécaèdre rhomboïdal et *dodécaèdre triangulaire, zéro.*

Ces neuf termes peuvent se ramener au tétraèdre, unité génératrice de tous les cristaux, qu'il forme par addition ou multiplication, *le tétraèdre étant dans tous les cristaux et tout entier dans chacun d'eux ;* de même que l'unité est dans tous les nombres. Comme l'unité, il renferme un principe de triple égalité.

En effet, 1° dans chaque solide, égalité des trois angles plans ; 2° des trois angles rectilignes ; 3° des trois arêtes, manifestant ainsi les propriétés des triangles équilatéraux dont il est composé.

De là cette cinquième loi (317) :

1° *La minéralogie manifeste une numération de dix termes* (y compris 0) ;

2° *Cette numération constate une parfaite identité entre la géométrie métaphysique et celle physique, l'une et l'autre étant le développement naturel et nécessaire de la parole universelle* UN, *en vertu de son principe de triple égalité.*

Au moyen de ces diverses lois, l'auteur compare le système des atomes adopté

en France et le système dynamique suivi en Allemagne. Il montre la vérité du premier et la fausseté du second, base du panthéisme allemand.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, on applique *la loi universelle de la création* aux dogmes de l'immatérialité de Dieu et de l'âme, et l'on montre l'identité de la langue des nombres et de la grammaire générale.

Dieu est prouvé, puisque l'homme a des idées, et que ces idées ne sont que l'idée même de Dieu, développée et modifiée à l'infini, en vertu du principe de triple égalité contenu en lui. De sorte que toute proposition suppose cette proposition universelle : DIEU EST EXISTANT. Après avoir montré, par des déductions qui ne sont point susceptibles d'analyse, que l'univers physique est fini, et supposé de Dieu que ses propriétés opposées à celles de l'unité (4^e^ loi) sont la *pluralité*, le *fini*, *l'inégalité*, le *temps*, la *mutabilité*, la *localité*; que si l'un est nature, l'autre est esprit; que la force appartient à l'esprit, l'inertie à la matière, l'auteur proclame cette sixième loi (t. II, 39) :

1° *Dieu est essentiellement un esprit universel, une parole universelle, une force universelle;*

2° *Dieu agit sur les êtres intelligens par la parole, et sur les êtres non intelligens par la force. Cette force créatrice s'appelle amour.*

La nature de l'homme est déterminée par les notions que nous avons de l'infini et du fini; et dans l'échelle des êtres, Dieu est à l'homme, comme l'homme est à l'univers physique (36); mais d'après la *loi universelle*, il y a, en outre, une infinité d'êtres infinis relatifs, et la religion classe en neuf catégories cette infinité d'esprits purs qui forment les neuf chœurs des anges.

Des considérations sur la double nature de l'homme, on déduit cette septième loi (43) :

1° *L'âme humaine est essentiellement immatérielle;*

2° *Son union avec le corps est absolument inconnue.*

La loi universelle classe aussi tous les êtres : Dieu, l'ange, l'homme, l'animal, le végétal, le minéral; l'infini mathématique les sépare.

Tout dans l'univers n'est que le développement naturel et nécessaire de l'être créateur, se modifiant en tout et partout en vertu de son principe de triple égalité; c'est-à-dire qu'elle se communique à la totalité des êtres créés, mais sans jamais se partager, puisqu'elle est tout entière en chaque être (44). Il faut voir dans l'ouvrage même le développement de cette proposition.

Profitant des travaux de l'abbé Sicard, et suivant la même marche analytique que dans les noms précédens, l'auteur nous montre dans le verbe *être* ou Dieu l'unité élémentaire de la parole; que le nom est la modification du verbe; l'adjectif la modification du verbe et du nom; que les six autres parties du discours sont des modifications successives du verbe, du nom et de l'adjectif. L'interjection, qui n'exprime aucune idée, est le 0 de cette numération composée aussi de neuf termes, implicitement contenus dans l'unité génératrice, ou le verbe, qui lui-même renferme un principe de triple égalité. Cette seule parole *suis* comprend trois idées : moi, qui parle; le moi, à qui je parle; le moi, de qui je parle, qui ne forment qu'un seul et même moi identique et indivisible.

D'où il suit qu'il est absolument impossible de prononcer une seule parole hors de l'idée de l'être ou de Dieu, et que Dieu est le premier des mots, comme l'unité est la première de toutes les quantités.

Donc cette huitième loi mathématique (178) :

Toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer ne sont que l'idée même de Dieu, développée et modifiée à l'infini, *en vertu de son immortel principe de triple égalité.*

2. *Toute autre génération de pensées est absolument impossible.*

L'auteur arrive naturellement au grand problème de la transmission de la parole. Comme M. de Bonald, l'abbé Sicard et Rousseau, il conclut que l'homme n'a point inventé la parole, et l'a reçue par une révélation spéciale. Il va

plus loin : il cherche le *comment* de cette révélation, qu'il suppose extérieure et provenant des premières paroles *articulées* que Dieu fit entendre à l'homme.

Cette conséquence ne me semble pas rigoureuse. Il est vrai que dans l'ordre ordinaire la parole se transmet extérieurement; mais la création de l'homme est en dehors des voies ordinaires. Si Dieu donna à ses apôtres le don des langues, pourquoi le premier homme ne l'aurait-il pas miraculeusement reçu? Il faut même avouer que ce sentiment est plus conforme à l'opinion des Pères. On peut sans doute admettre le sentiment opposé, mais non comme un principe nécessaire. Le premier homme, en effet, ayant été créé dans un état de perfection naturelle et surnaturelle, n'avait-il pas instantanément reçu, par cela même, tous les dons naturels et surnaturels qui sont la suite de cet état de perfection?

Tout cet ouvrage contient une foule d'aperçus nouveaux, de principes féconds, dont je n'ai pu donner qu'une idée bien superficielle; il faut absolument avoir recours à la source même pour les apprécier. J'ai surtout insisté sur la partie mathématique, parce qu'elle est la base du système, et qu'elle nécessite des éclaircissemens et des modifications indispensables pour être en harmonie parfaite avec le dogme catholique, et remplir le vœu le plus cher de l'auteur, celui de travailler à servir la religion par la science. Toutefois, j'ose à peine entreprendre la critique d'un tel ouvrage. La méthode de l'auteur est si lumineuse, ses intentions si droites, qu'il revient à la vérité presque aussitôt qu'il s'en écarte. Ce qu'il y a d'erroné ne l'est jamais complétement, et pourrait être présenté dans un bon sens si l'on s'attachait moins à l'esprit général du livre qu'à certains passages isolés. De là peut-être le reproche d'avoir mal interprété sa pensée que pourra m'adresser l'auteur. Mais en admettant la possibilité d'un reproche que j'aimerais à mériter, il en résulterait toujours que cette pensée a besoin d'être exprimée d'une manière nette et à l'abri de toute fausse interprétation.

On nous dit d'abord (16) que « le point « de départ est l'idée numérique exprimée dans toutes les langues par la pa« role *un*; » que cette parole, d'où part l'arithmétique, est l'idée numérique de l'être absolument simple, de Dieu (133). De sorte que les idées de Dieu, de la parole *un* et de l'unité numérique sont identiques. Aussi l'énoncé de la troisième loi, entre autres passages, les assimile complétement. Je sais bien qu'aux pages 201 et 273, le principe générateur *un*, représentant une idée simple, est distingué de l'idée composée *un*, premier des nombres engendrés; mais cet aperçu, de la plus haute importance pour la théorie de l'unité, reste comme non avenue dans l'application. M*** ne compte-t-il pas deux *un*, trois *un*, quatre *un*, ou deux unités, trois unités, etc.? ne voit-il pas dans cette *unité* numérique l'unité absolue?

Par suite de cette confusion, la première loi ne saurait être admise telle qu'elle est formulée. Conçoit-on que l'infini puisse se modifier? conçoit-on deux, trois, quatre infinis? l'infini a-t-il des parties? peut-il se diviser? En décomposant les nombres, l'auteur a bien montré que l'unité numérique est l'élément, le principe et la mesure commune des nombres; mais ce n'est pas là l'unité simple, infinie, indécomposable. Pour la mettre en évidence, il ne faut pas de calcul. Tout nombre n'est-il pas *un* nombre; toute figure, *une* figure? Ajoutez, retranchez, multipliez, divisez, opérez de toutes les manières possibles, vous trouverez *un* nombre pour résultat final.

Deux, trois, quatre, signifient par abréviation un être composé de deux, trois, quatre unités; $3 = \text{un}\ (1 + 1 + 1)$. Sous cette forme, on voit clairement que la parole *un* unit ensemble les trois unités numériques pour en former un seul tout, ainsi que la parenthèse et le signe + l'indiquent.

Cette distinction, qui du reste a toujours été établie de toute ancienneté, une fois reconnue, les fractions s'expliquent facilement. « Pour s'en faire une « idée nette, dit Bezout, il faut conce« voir que la quantité prise pour unité « est elle-même composée d'un certain « nombre d'unités plus petites; » par exemple, un décimètre par rapport au

mètre. D'où il suit que 1 principe de la progression croissante, et 1 principe de la progression décroissante, expriment des idées entièrement opposées.

1, premier terme de la progression croissante, est l'élément primordial, indivisible et simple, au-dessous duquel l'être ne saurait se concevoir; car il n'y a que 0 au-dessous de l'indivisible. 1 est dans les nombres ce que le point est en géométrie, l'atome en physique.

1, premier terme de la progression décroissante, présente l'idée toute opposée d'universalité, ou d'une collection composée d'une telle quantité de parties, qu'il est impossible de les nombrer. Voici, je crois, la raison de l'emploi du signe le plus simple, pour exprimer la multiplicité la plus grande.

La série des nombres entiers peut s'écrire :

Unités 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Dizaines 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

et ainsi de suite, à l'infini. L'unité numérique, après son développement en neuf idées distinctes, est ramenée à l'unite collective exprimée par le nombre 10 dans cette période, et par 1 dans la période suivante. L'unité se trouve ainsi le lien de deux périodes, le complément de la première et le commencement de la seconde. 1 peut donc être substitué au dernier terme de la période des nombres. Et comme la série des nombres entiers n'a pas de fin, par une conséquence nécessaire, le nombre qui symboliquement exprime cette fin devait être, pour ainsi dire, sans commencement. En d'autres termes, en partant de l'universalité, l'élément simple, indivisible, devait être insaisissable pour l'esprit, et c'est ce qui a lieu dans la progression décroissante.

Etrange faiblesse de l'esprit humain! s'il part de l'unité élémentaire, il ne peut comprendre tout ce que Dieu peut en faire sortir par une multiplication sans bornes; s'il part de l'universalité, le nombre infini d'êtres que Dieu peut y placer par une division sans limites lui échappe également. Et cependant tout cela est fini, l'univers et l'atome sont créés, par conséquent limités, par conséquent infiniment éloignés de Dieu.

Une autre preuve que 1, dans la progression décroissante, représente l'universalité ou le dernier terme de la progression croissante, c'est qu'on peut l'écrire ainsi :

$$\frac{1}{10} : \frac{1}{100} : \frac{1}{1000} \cdot \frac{1}{\infty}$$

l'unité centrale exprimée par le dénominateur devenant successivement 10, 100, etc.

Laquelle progression devient :

$$1 : 10 : 100 : 1000 : \cdot \cdot \infty,$$

d'où il résulte que la progression décroissante n'est autre chose que la progression croissante intervertie.

La parole *un* réunit ces idées extrêmes de simplicité et d'universalité; mais elle les renferme d'une manière transcendante. Elle est plus simple que l'élément exprimé par l'unité numérique, car elle est antérieure à l'élément, et c'est d'elle qu'il tient sa simplicité; c'est elle qui lui donne le premier degré de l'être. Otez la parole *un*, l'unité, le point, l'atome, échappent à l'esprit. Elle est plus vaste que l'univers, car elle le contient; ôtez cette idée d'unité, et l'univers, suspendu par elle au-dessus du néant, retombe à l'instant dans le chaos. Exprimer sa simplicité par l'unité numérique, c'est la dégrader. La simplicité de l'unité numérique ne contient pas d'autre être; la simplicité de la parole *un* contient tous les êtres. Exprimer son immensité par l'universalité, c'est le dégrader encore; car l'universalité suppose des parties, et *un* n'a point de parties.

D'après ces considérations, il est clair que la première loi doit être modifiée de manière à distinguer nettement les propriétés de l'unité numérique et de la parole *un;* la parole *un*, composant et décomposant, multipliant et divisant, ajoutant et retranchant, pénétrant tous les nombres, leur donnant à tous l'existence, mais ne se modifiant jamais; l'unité numérique multipliée, divisée par cette parole, qui produit ainsi une infinité de nombres divers sans cesser d'être toujours la même.

Ces diverses considérations font sentir l'inexactitude des expressions suivantes : *Dieu s'est modifié pour créer l'ange; l'Etre infini, en se modifiant, créa l'esprit de l'homme* (45 et 46), ce qui est entièrement contraire à l'immutabilité que l'auteur lui-même attribue au souverain Être. Toutes les créatures diffèrent entre elles, et Dieu s'unit à elles en raison de

leur *réceptivité*, de leur capacité; mais cette union, qui fait la vie de la création, ne souille point Dieu par un mélange impur. La participation de l'Être suprême différencie les créatures, mais n'altère point sa propre essence. Ainsi le soleil se communique à la nature entière, détruit et vivifie les êtres terrestres, mais ne se modifie pas en dispensant la vie.

L'unité universelle, fin des nombres et son opposé; l'unité élémentaire et indivisible, principe des nombres, ne sauraient convenir à Dieu. Saint Thomas en fait positivement la remarque. *Unum quod est principium numeri*, dit-il encore, *non prædicatur de Deo*. L'idée d'unité numérique et d'universalité, d'une part; et de l'autre l'idée de l'unité de Dieu, sont très différentes. Comment comparer l'unité qui touche au néant, avec l'unité infinie, qui est tout l'être; la multitude des parties, ou l'universalité, avec la simplicité de l'être infini?

Au reste, l'auteur a rendu un grand service en rattachant à l'unité numérique les différentes branches des mathématiques, en montrant que l'auteur de la nature procède toujours du simple au composé.

La seconde loi mathématique gagnera beaucoup en clarté par la distinction ci-dessus établie. L'idée de force et de puissance sera transportée à la parole *un*, et l'unité numérique conservera ses privilèges d'être l'élément de l'univers, mathématiquement parlant.

Bien plus, la parole *un* étant aux yeux de l'auteur le symbole du verbe qui a tout créé, il trouvera dans les trois grands attributs communs aux trois personnes divines, l'éternité, l'immensité, la toute-puissance, une merveilleuse analogie avec les idées de nombre, de mouvement et d'étendue, qui embrassent la totalité des sciences mathématiques : l'éternité contenant tous les nombres, l'immensité tous les lieux, la toute-puissance tous les mouvemens.

La *loi universelle de la création* est vraie dans son énoncé; mais dans l'application, elle est viciée par la confusion de ces trois idées essentiellement distinctes : unité numérique, parole un et Dieu. Loin d'être identiques, elles forment précisément les trois termes de cette proportion religieuse : Jésus-Christ est le médiateur entre Dieu et le monde.

Un seul Dieu en trois personnes, seul infini parce qu'il est seul incréé; un seul Jésus-Christ, verbe éternel et verbe fait chair; un seul univers, assemblage de toutes les créatures, qui, chacune séparément et toutes ensemble, sont essentiellement finies par rapport à Dieu.

Jésus-Christ, *qui était dans le monde, qui a fait le monde, et que le monde n'a pas connu;* Jésus-Christ, *soleil de justice*, qui n'apparut *que dans la plénitude des temps, mais qui était la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, comme le soleil physique ne parut qu'après la lumière; Jésus-Christ seul peut approcher de Dieu, et unir la créature au Créateur.

La loi des nombres, qui ne trouve d'application complète que dans le fini, peut du reste représenter par analogie, mais non par identité, *la loi universelle de la création*.

La loi énoncée serait fausse, si, comme l'on pense, les trois termes étaient Dieu, l'intelligence créée, le monde physique. Sans le médiateur, ce n'est pas l'infini mathématique qui sépare Dieu de l'ange : c'est une infinité absolue; c'est l'absence de tout rapport, le fondement de la religion étant que Dieu est tout et que la créature n'est rien (1). De plus, l'ange a-t-il créé le monde? En troisième lieu, le rapport entre Jésus-Christ et Dieu, Jésus-Christ et l'homme, ne serait point convenablement exprimé par l'infini mathématique. L'infini mathématique peut servir de commune mesure aux créatures, mais n'est d'aucun usage dans cette sphère élevée, si ce n'est comme figure et comme image.

Les notions de durée qui résultent de la génération des nombres sont également fautives. Aux yeux de l'auteur, l'infini relatif paraît être une succession sans fin à partir d'un premier terme. La série des nombres en serait le type. Le temps détermine l'existence de tous les

(1) Père Nonet, *l'Homme d'Oraison*. Le chapitre ainsi intitulé est à consulter, ainsi que les premières questions de saint Thomas.

êtres physiques entre les deux points extrêmes de la naissance et de la mort. Voilà le fini.

Saint Thomas distingue aussi trois catégories : 1° l'éternité ; 2° l'éviternité (*ævum, æviternitas*) ; 3° le temps.

L'éternité pour lui, ce n'est pas seulement une succession sans commencement et sans fin : « *C'est la possession interminable, parfaite et simultanée de la vie.* »

L'opposé de l'existence simultanée, c'est le temps ou *l'existence successive.*

Sans doute, le temps a commencé et le temps finira : tandis que l'éternité est sans commencement et sans fin. Mais ce n'est pas là ce qui les différencie : prolongez les temps à l'infini, vous ne sortirez point des temps.

Le terme moyen, l'éviternité, participe à la fois de l'un et de l'autre : c'est-à-dire que, sous un point de vue, elle est simultanée comme l'éternité, et successive sous un autre point de vue. Ainsi l'être spirituel est par nature incorruptible, intransmutable ; ce qui implique la simultanéité de l'existence. Mais, d'un autre côté, il y a succession dans son intelligence et dans ses affections : ce qui appartient au temps.

Par nature, le corps de l'homme appartient au temps ; son âme à l'éviternité ; la grâce le fera participer à l'éternité.

Dans la numération, l'auteur rejette le 0 à la fin. Tous les traités d'arithmétique et lui-même (295) le placent avant tous les nombres. En le laissant à sa place naturelle, on voit clairement que la parole a tout tiré du 0, même l'unité numérique. Alors la numération universelle de la note 2e (41, 2e partie) cesse d'être obscure. Le dixième terme de l'arithmétique, ou le point, suivant la notation arabe, devient sans difficulté le premier de la géométrie, de même que 10 est la fin des unités et le premier terme de développement des dizaines. D'après cela, il est permis de croire que le point 0 de la notation arabe exprime une idée très différente du 0.

Le 0 d'ailleurs a-t-il bien la signification absolue du néant ? Comment expliquer, si ce n'est rien, son rôle important dans la numération ? Comment expliquer les quantités négatives moindres que 0 ? Le 0 n'exprimerait-il pas l'idée de la matière vide et sans forme, l'idée du chaos, telle qu'on nous peint la terre, par exemple, alors que l'esprit de Dieu flottait sur l'abîme ? Comment concevoir autrement ce rôle d'adjectif universel que lui assigne l'auteur ?

Quelques rectifications sont aussi à faire, ce me semble, dans les numérations. Dans le résumé, par exemple, pourquoi deux termes seulement à l'arithmétique, quatre à la géométrie et trois à la mécanique ; tandis que ces trois branches ont chacune trois parties qui devraient être représentées dans le résumé ?

Enfin, ne serait-il pas nécessaire, après avoir établi l'enchaînement des trois branches des mathématiques, de montrer que chacune d'elles suppose les deux autres, puisqu'en géométrie on est parti du point en mouvement ?

Malgré ces nombreuses observations, l'ouvrage que nous venons d'examiner est de la plus haute importance ; ce n'est qu'un essai, mais c'est un essai très remarquable. Si le meilleur ouvrage est celui qui donne le plus à penser, celui-ci est à coup sûr aux premiers rangs. Il y a beaucoup à rectifier ; mais les rectifications ne feront que confirmer les principes et la méthode. Au reste, quand bien même l'ouvrage resterait ce qu'il est, l'auteur, par son courage, par ses sentimens élevés, par ses découvertes nombreuses, n'en aurait pas moins droit à notre reconnaissance. Lorsque l'École polytechnique nous offre, depuis quarante ans, le hideux spectacle de la prostitution du génie, de l'hébètement de l'âme humaine par la science, il est consolant de voir un élève sorti de ses rangs proclamer que *le Seigneur est le Dieu des sciences*, et répéter avec le prophète : *Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue confessera que je suis Dieu.*

L'auteur doit cependant se mettre en garde contre deux écueils.

La langue des nombres peut sans doute, plus exactement qu'aucune autre, formuler les vérités religieuses et métaphysiques. De là, son emploi fréquent dans les livres saints. Mais il ne faut pas oublier qu'ici-bas nous ne voyons que l'ombre

et la figure de la vérité. La langue des nombres peut donner une figure plus claire ; mais il est impossible d'admettre l'identité des règles de la foi et de leur expression ; et si l'auteur prétendait exposer ce qu'est en soi la vérité religieuse, au lieu de montrer des analogies, il s'égarerait infailliblement.

En second lieu, certaines vérités de foi peuvent être prouvées rationnellement ; mais les plus beaux génies, saint Thomas, Mallebranche, ont toujours pensé que ces démonstrations n'étaient pas sans danger, parce qu'elles stimulent l'orgueil, qui dès lors veut tout soumettre à sa mesure et tente l'impossible.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'unité est attaquée de toutes parts, dans la religion et dans la politique, dans la science et dans la philosophie, il est glorieux de la présenter aux peuples comme la vie et le salut du monde. Encourageons donc de tous nos efforts le seul homme qui ait attaqué avec cœur le matérialisme abject qui s'emparait de la plus belle des sciences pour corrompre l'élite de la jeunesse française. Souvenons-nous que les ennemis de la vérité sont nombreux. Soldat intrépide, l'auteur de l'*Unité* s'est lancé au plus fort du danger ; s'il a reçu quelques blessures dans cette tentative hardie, il a du moins la gloire d'avoir fait une brèche que d'autres agrandiront après lui.

V. M-y.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

PREMIER LIVRE IMPRIMÉ A PARIS.

On ne connaît pas l'époque précise de l'invention de l'imprimerie à types mobiles ; mais elle peut être fixée avec probabilité vers l'année 1450 ; de même que l'opinion la plus générale, corroborée par M. Taillandier dans son récent et bel ouvrage de l'*Introduction de l'imprimerie à Paris*, attribue à la ville de Mayence l'honneur d'avoir donné naissance à un art qui devait exercer une si puissante influence sur les destinées humaines.

Le bruit d'une découverte aussi miraculeuse ne tarda pas à pénétrer en France. Nicolas Jenson, habile graveur de monnaies, fut envoyé à Mayence, suivant les uns par Charles VII, suivant d'autres par Louis XI, pour étudier cette découverte (1).

Toutefois, Jenson ne fit pas jouir sa patrie du fruit de ses études typographiques. Il s'établit à Venise vers 1469, y appliqua ses talens à la gravure des caractères, et fondit le premier des caractères romains qu'il composa pour les majuscules des capitales latines, pour les minuscules des lettres latines, espagnoles, lombardes, saxonnes et françaises, ou carolines. Il fut aussi un imprimeur célèbre.

Les premiers livres imprimés apportés à Paris excitèrent l'animadversion de tous ceux qui croyaient voir leur industrie anéantie par l'art typographique, et le nombre en était grand ; car on estime qu'il existait alors dans cette ville plus de 6,000 libraires, relieurs, scribes, enlumineurs, etc.

Aussi, plusieurs années s'écoulèrent-elles avant qu'on songeât à y fonder une imprimerie.

Ce fut seulement en 1469 que Guillaume Fichet, docteur de Sorbonne, recteur de l'Université, et son ami Jean de la Pierre, firent venir de Mayence dans cette capitale *Ulric Gering* ou *Uldaric-Quering*, de Constance, *Martin Grantz* ou *Crantz*, et *Michel Friburger* ou *Friburgier* de Colmar, qui les premiers y introduisirent l'art de l'imprimerie.

L'atelier des pères de la typographie parisienne fut ouvert dans la maison de Sorbonne. Ainsi, par une singulière destinée, la presse trouva son berceau dans le sein d'une société avec laquelle elle ne devait pas tarder à se brouiller.

En reconnaissance, sans doute, de l'invitation qu'il leur avait faite de venir à Paris et de l'asile qu'il leur avait si généreusement offert, Gering, Crantz et Friburger se mirent à imprimer une rhétorique composée par Fichet ; cette rhétorique parut sous le titre suivant : FICHETI (Guill.) RHETORICORUM LIBRI III. *In Parisiorum Sorbona* (*Ulricus Gering*, *Martinus Crantz et Mich. Friburger*), petit in-4°.

Cette édition ne porte point de date ; mais elle a dû paraître en 1470, ou au commencement de 1471, puisque, comme MM. de Bure l'ont marqué dans le catalogue du duc de La Vallière, t. II, p. 22, il existe sous cette date de 1471 plusieurs lettres écrites par Fichet, en envoyant à divers personnages distingués un exemplaire de sa Rhétori-

(1) Mémoires de l'Académie des Inscript., t. XIV, p. 237.

que. Du reste, ce livre est imprimé en caractères romains, sur beau papier; les lignes en sont longues et au nombre de 23 par page; il y en a eu cinq exemplaires imprimés sur vélin.

Il y a lieu de croire que la Rhétorique de Fichet n'est pas le premier ouvrage imprimé à Paris par les trois artistes allemands, et l'on place généralement avant la publication de cet ouvrage celle des épîtres de *Gasparin Barzizi.*

Ce livre, dont le titre porte : GASPARINI PERGAMENSIS CLARISSIMI ORATORIS EPISTOLARUM LIBER FELICITER INCIPIT, est également dans le format in-4°. Il a du être imprimé en 1470, et se termine par ces vers latins adressés à la ville de Paris :

Primos ecce libros quos hæc industria finxit
Francorum in terris, ædibus atque tuis.
Michael Vdalricus, Martinus q3 magistri
Hos impresserunt; ac facient alios.

On peut présumer qu'il résulte des expressions *primos ecce libros* la preuve que les épîtres de Gasparin Barzizi sont le premier ouvrage imprimé à Paris. En outre, ce livre est précédé d'une lettre de Fichet à Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne : or, on sait par les registres de la faculté de théologie qu'il fut prieur deux fois : la première en 1467, la seconde en 1470. La date de 1467 disparaît devant cette circonstance, que Fichet, qui prend dans sa lettre le titre de docteur en théologie, ne reçut que plus tard cette qualité; c'est donc bien évidemment en 1470 que les épîtres de Barzizi furent imprimées à Paris.

Ce livre a douze cahiers, contenant chacun 10 feuillets ou 20 pages, à l'exception du 12e, qui n'en contient que 8, ou 16 pages; les feuillets ne sont pas numérotés, et ils ont chacun 22 lignes. De même que les autres ouvrages imprimés alors en Sorbonne, ils sont en caractères ronds dits *romains.*

Les premiers livres imprimés à Paris le furent en caractères romains; mais les lettres gothiques qui étaient en usage dans les pays étrangers, particulièrement en Allemagne, où on les emploie encore souvent, ne tardèrent pas à être introduites en France, et Ulric Gering lui-même fut obligé de suivre en cela le goût de son époque. Ce goût se perpétua jusqu'au moment où les célèbres Estienne le ramenèrent vers une plus grande simplicité.

Nous ne suivrons pas les progrès de l'imprimerie à Paris. On sait qu'ils furent très rapides, grâce surtout aux faveurs et à la protection que Louis XI accorda à ses premiers essais.

Ne plaignons pas le sort des scribes, copistes, qui virent ruiner leur état par le nouvel art; car si au milieu du quatorzième siècle le nombre des scribes, relieurs, etc., était de 6,000, celui des ouvriers en imprimerie fut bientôt décuple. En 1558, une seule des nombreuses imprimeries de Paris, celle de Godard et Merlin, occupait 200 ouvriers et employait près de 200 rames de papier par semaine. Les scribes durent donc trouver de l'occupation.

DÉMONSTRATION EUCHARISTIQUE,

par M. MADROLLE (1).

Le malheur des hommes savans est de ne rien admettre qui ne démontre ou ne soit démontré. Ce malheur, par un effet de la bonté divine, profite aux ignorans, qui, comme nous, aiment à voir rendre en syllogismes invincibles ce qu'ils croyaient déjà sur la seule autorité de Dieu ou de son Église. Mais n'y a-t-il donc pas dans la religion de Jésus-Christ des choses uniquement accessibles à la foi, et non à la démonstration, des mystères, en un mot? Oui, car cette religion sublime n'est qu'un mystère d'un bout à l'autre, depuis la naissance du Rédempteur jusqu'à son sacrifice, et depuis sa mort jusqu'à son ascension. Comment donc démontrer tout cela, ou la partie mystérieuse de tout cela? Impossible. Or, c'est cependant ce que l'on a voulu tenter dans la *Démonstration eucharistique.*

Il semble, au premier abord, que l'auteur ait dû faire un tour de force pour démontrer l'indémonstrable mystère. Eh bien, non; il s'est tout simplement demandé : Quelle est la raison, le *pourquoi d'un mystère?* C'est..... l'inconnu. Comment arrive-t-on à l'inconnu? En partant de ce que l'on connaît. Or, les choses connues dans le mystère eucharistique sont : 1° le principe de ce mystère, c'est-à-dire l'*amour*, l'amour incommensurable, tel que peut l'être celui d'un Dieu; 2° puis la forme, ou les espèces, *pain et vin;* 3° enfin la communication, ou *communion* de l'Être suprême et invisible avec l'humanité. Dieu pouvait-il prendre d'autres moyens pour s'unir à nous, et pourquoi pouvait-il prendre de préférence celui-là? Pourquoi le pain plutôt que la chair, et le vin plutôt qu'une autre liqueur? Comment un corps humain divinisé peut-il être pain? Je vous demanderais plutôt comment ce qui est simple est-il d'autant plus digne du choix de la Divinité, et comment ce qui attire, depuis dix-huit cents ans, les respects des hommes les plus sublimes, est-il le scandale des hommes ignorans et orgueilleux?...

Comment et *pourquoi*, ce sont là les titres de tous les chapitres et de toutes les phrases de la *Démonstration eucharistique*, où chaque phrase est un chapitre.

Je me garderai bien d'en citer une seule ligne; une citation incomplète est toujours une trahison. Cela est vrai surtout pour ce livre, qui demande une lecture d'autant plus suivie que la matière y est coordonnée comme des propositions géométriques : on ne peut apprécier la première sans être arrivé successivement à la dernière, et *réciproquement.* Il y a cependant, jusque parmi les notes, de ces petites perles d'érudition et d'esprit capables d'intéresser les moins curieux.

M. le comte de Marcellus, le traducteur si exact,

(1) Brochure in-8°, chez Perisse, à Paris et à Lyon; édition de luxe, et double de la première; 2 fr. 50 c.

si éloquent, si par des *hymnes* et de la *prose* du Saint-Sacrement, et si bon juge en cette matière, a écrit, dans une lettre que nous avons sous les yeux : « La *Démonstration eucharistique* est une conception savante et édifiante au plus haut degré; aucun livre ne saurait faire plus de bien dans ces temps d'indifférence; et, pour ma part, je l'ai lu avec un bien intérieur et une admiration que je ne puis exprimer, *etc.*, etc. »

Après un tel témoignage, nous ne pouvons que recommander la lecture de la *Démonstration eucharistique*. J. Régnier.

LE PETIT JARDIN SPIRITUEL, ou *l'Ame déprise du monde, de la fausse spiritualité et de la philosophie, et conduite au plus haut degré de la perfection chrétienne;* dédié aux quatre âges. Avec cette épigraphe :

Qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur : prœterit enim figura hujus mundi.
I, Cor. VII, 31.

Par M. l'abbé J.-M. Genson.

Si nous recommandions cet ouvrage à des lecteurs moins catholiques que les nôtres, il s'en trouverait sans doute plusieurs qui, à la seule inspection du titre, détourneraient la tête avec mépris. Combien de gens, en effet, regardent tous les livres qui traitent de la religion comme bien au-dessous de la hauteur de leur intelligence, comme destinés uniquement au peuple! ils lisent avec plaisir des romans, ils se font gloire des ouvrages scientifiques qu'ils connaissent; mais ils se croiraient déshonorés s'ils jetaient seulement les yeux sur les livres qui traitent des vérités de la religion.

Comment se fait-il cependant qu'un recueil de fables, dénuées presque toujours de vraisemblance, puisse contenter une intelligence faite pour la vérité? Et les sciences elles-mêmes que disent-elles au cœur? qu'enseignent-elles à l'homme sur ce qui doit l'intéresser davantage, sur son origine, sur sa destinée? Qu'ils apprennent donc, ces hommes trop dédaigneux, que la religion toute seule donne à l'esprit la vraie lumière, qu'elle seule satisfait véritablement le cœur. Oui, dans la religion seule, joie, espérance, bonheur, certitude, vérité! Qu'ils voient donc combien est injuste le mépris qu'ils affectent pour ses enseignemens.

Bien des lecteurs dédaignent malheureusement les ouvrages religieux, les livres de piété, parce que le style en est quelquefois faible, ou parce que leur forme trop sévère les ennuie et les rebute; qu'ils s'arrêtent un instant, et qu'ils ouvrent le *Petit Jardin spirituel*, là ils trouveront les vérités les plus sublimes exprimées par un style toujours plein de pureté et de noblesse, de grandes pensées rendues sensibles par de grandes images; ils y verront la beauté de l'expression relevant toujours la beauté du sentiment. L'auteur a su, par la variété des formes, par la vivacité des tableaux, par des récits touchans et animés, répandre dans tout son livre un intérêt dont sont dépourvus bien des ouvrages du même genre.

S'adressant à tous les âges et à toutes les conditions, il a su s'accommoder à la faiblesse de l'esprit humain, qui ne saurait demeurer tendu trop longtemps, et qui s'attache toujours moins à la vérité quand elle ne lui est point annoncée d'une manière qui le frappe et qui l'intéresse.

Le seul titre de l'ouvrage et l'épigraphe qui l'accompagne montrent assez quel est le but que s'est proposé le pieux auteur de cet ouvrage, et il n'est pas besoin d'une profonde connaissance du siècle actuel pour voir combien ce but est adapté à ses besoins.

Aussi le *Petit Jardin spirituel* ne peut manquer de produire un grand bien; il éclairera bien des personnes qui se disent et se croient religieuses, quoiqu'elles n'aient presque aucune idée juste sur la religion; il sera une barrière qui affaiblira, au moins dans quelques uns, ce penchant effréné vers les richesses et vers les jouissances du monde, qui fait de notre siècle un siècle d'indifférence et d'égoïsme; et si par hasard il tombait entre les mains d'un de ces hommes qui ont voulu être incrédules, et que l'incrédulité, semblable à un lourd fardeau, fatigue et accable, je ne doute point que, touché tant par le charme et la simplicité des récits que par la force et la grandeur des vérités, avant de fermer le livre il ne revienne à des sentimens plus consolans.

Voilà quels sont sans doute les souhaits de son auteur; ce sont aussi les nôtres : c'est du fond du cœur que nous désirons que son ouvrage produise un bien égal au zèle qui l'a dicté. H. R.

LE PORT DU SALUT, ou *Éclaircissemens sur la divinité de Jésus-Christ et sur les conséquences qui en découlent;* dédié à la jeunesse des écoles; par M. l'abbé Genson.

Ce second ouvrage du même auteur, complément du précédent en ce qu'il donne la démonstration des vérités que le *Jardin spirituel* fait aimer, se distingue par l'enchaînement logique des preuves, la clarté d'exposition, et les vues quelquefois neuves que l'auteur a répandues sur un sujet souvent traité. L'ordre des matières, l'élégance du style, la concision avec laquelle sont réfutées les objections contre le Christianisme, le rendent très convenable aux maisons d'éducation. Du reste, l'auteur ne saurait désirer un témoignage plus flatteur que celui de monseigneur l'archevêque de Toulouse, qui s'exprime ainsi, dans l'approbation qu'il a permis de joindre à ce livre : *Nous l'avons jugé propre, par la pureté de la doctrine qu'il renferme, et l'enchaînement logique et solidement développé des diverses preuves fondamentales de la religion, propre à produire d'heureux fruits, particulièrement parmi la jeunesse des écoles, à qui il est dédié.*

† P. T. D., archev. de Toulouse.

O INTEMERATA
EN VIEUX FRANÇAIS (1).

O tu Virge ententive et coie (2)
Par durablement (3) beneoite
Seule sans pareil en cest monde
Mère-Dieu Marie tres monde (4),
Plesant temple à Dieu, qui tout fist,
Sacraire du saint Esperit
Et porte du ciel ensement
Par qui, empres Dieu, voirement (5)
Tox li mons vit (6), quant por nous veilles,
Encline tes douces oreilles
De ta pitié à mes preieres;
Et si les vueilles avoir chieres,
Ja soit ce que ne soient dignes (7).
Tes douces oreilles enclines
Et si (8) oies cest pecheor.
Plus a de douceur en ta mer
Qu'en toutes les choses qui sont
En cest siecle, aval ne amont.

O tu Jehan beneurez,
De Jhesucrist amis privez,
Qui de nostre Seignor des anges
As celus virges sans calanges (9)
Et deseur toz les autres nez (10).
Plus cher tenuz et plus amez,
Et entre toz plus embeuz (11)
De ses graces de ses vertus]
Je t'apele ausst en aïe (12)
Avoec la Mère-Dieu, Marie,
Mère Jhesucrist mon Seignor,
Nostre Dieu, nostre Creator,
Que tu me daingnes sanz anui
A joie porter avoec lui.

O ij gemmes celestiex (13)
Marie et Jehan, ès sainz ciex
O vos dui luminaire ardant (14),
Devinement cler et luisant
Devant Dieu où estez drecies
Je vous pri que vos enchaciez
De mes pechiez les nubletez
Par les rais de vostre clartez (15),

Et si m'aiez en remembrance (1)
Vos estes li dui sanz doutance
Esquels Diex le Pere poissant
Par son fil espaiseiemment
Edefia a soi meson
Ès quels il maismes pas non
Li fils Dieu de la Virge Mère
Le seul engendré du haut Père
Por merite et por honesté
De sa pure virginité
Conferma par sa grant donçor
Le previlége de sa mor
Quant il pendi en croiz por nous
Et que il dist à l'un de vous :
Mère, voiz-ci ton filz Jehan;
Et puis dist à l'autre par son :
Jehan, dist-il, voiz-ci ta mère.
Dont en la douçor du haut Père
De ceste très sacrée amor
Par lequel vous fustes ensemble
A donc quant fustes assemblé
En tel maniere conformé
De la bouche nostre Seignor
Donc fustes ensamble en amor
Muez si comme fil et mère
Par la puissance du haut Père.

Je pechierres, très douce dame :
Commant hui et mon cors et m'ame
A vous ij par veraie amor (2)
En toutes les eures du jor
En toz poinz et en toz momenz
Et toz jors de defors et dedenz
Fermes gardes vous en soiez
Et de prier Dieu vous daingniez
Por moi et por ma delivrance
Que je croi et sai sanz doutance
Que vo voloir trestout deñ
Est le voloir Dieu autressi
Et ce que vous ne volez pas
Il ne veut mie, c'est sanz gas (3);
Dont quanques vous li requerrez (4)
Tout sanz demeure vous l'avez;
Je vous pri donc sanz delaiance
Par la tres douce grant puissance
De vostre sainte dignité
Que tant fetes par charité
Par vos saintismes (5) oroisons
Que li sainz esperiz li vous
Larges départerres (6) de grace
Daingne par sa pitié et face
Visiter et m'ame et mon cors

(1) Extrait du manuscrit 7218 de la Bibl. royale.
(2) Paisiblement.
(3) Éternellement.
(4) Très pure.
(5) Après Dieu véritablement.
(6) Tout le monde vit.
(7) Et veuillez agréer (avoir chieres) mes prières, quoiqu'elles n'en soient pas dignes.
(8) Aussi.
(9) Sans contradiction.
(10) Les autres hommes.
(11) Imbu.
(12) Aide.
(13) Généraux célestes.
(14) O vous deux brillans luminaires des saints cieux.
(15) Je vous prie de chasser par les rayons de votre clarté les nuages de mes péchés de devant Dieu où vous êtes placés divinement clairs et luisans.

(1) En esprit.
(2) Moi pécheur, recommande aujourd'hui et mon corps et mon âme à vous deux par véritable amour.
(3) Véritablement, sans raillerie, gaudrie.
(4) Tout ce que vous lui demandez.
(5) Très saintes.
(6) Qui départit, distribue.

Et m'espurges et enz (1) et hors
Le toutes teches de pechiez
D'ordures et de mauvestiez
Me face estre parfaitement
Et perseveres ensement (2).
En l'oner Dieu, le roi hautisme,
Et en charité de mon prisme
Jusqu'en la fin ce vous requier.
Que puisse aler le droit sentier
A la joie de ses eslis
En son saintisme paradis;
De mort soubite ni ent veue
Ne deffende sanz porveue
Li très benignes conseillerres,
Li sain esperiz, li aidierres (3),
Qui avoec le Père en son regne
Et o le Fil Dieu vit et regne
Par trestoz ces siecles sanz fin
Amen. Nostre proiere a fin.
(Explicit *O intemerata* en françois.)

ARCHIVES CURIEUSES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, *par* F. Danjou; 2e *série*, 7e *volume*.

La première moitié de ce volume est remplie par l'*histoire du temps, ou véritable récit de ce qui s'est passé dans le parlement depuis le mois d'août* 1647 *jusqu'au mois de novembre* 1648. Les autres pièces se rapportent de même à la première émotion de la fronde; ce sont les *extraits des registres de l'hôtel-de-ville*, 1648 et 1649, délibérations et actes divers des autorités municipales, jour par jour, pendant les barricades et le blocus de Paris; puis plusieurs numéros, ou *Arrivées du Courrier français*, espèce de feuille hebdomadaire, qui se criait tous les vendredis dans les rues de Paris, 1649; les nouvelles y sont toujours précédées en exorde d'un petit article politique et moral. Suivent, pour terminer, deux *mazarinades* et deux pamphlets *mazarinistes*. On voit que cette publication est toujours d'un grand intérêt. E. D.

VOYAGE EN ABYSSINIE.

M. d'Abbadie, de retour de son voyage, a écrit à M. Jomard une lettre fort détaillée dont voici un extrait :

« De retour de mon voyage en Abyssinie, et n'ayant pas encore eu le loisir nécessaire pour coordonner mes nombreuses observations, je m'empresse de vous en envoyer un sommaire que je vous prie de vouloir bien communiquer à l'Académie des Sciences et à la Société de Géographie. Massawwa' fut le premier théâtre de mes études; on y parle une langue sémitique distincte de l'arabe et du dialecte du Tigray. J'en ai formé un vocabulaire, et d'après mes notes sur les mœurs et coutumes des Hhabab, qui demeurent aux environs, je crois pouvoir prouver leur origine arabe. Quelques phénomènes météorologiques, observés par moi à Massaww', paraissent se lier d'une manière curieuse, d'après la théorie géologique de M. Elie de Beaumont, à la configuration du continent voisin. Après un séjour de deux mois dans cette île commerçante, j'ai abordé le continent africain par la route ordinaire qui conduit de *Hharekiekon* à Halay. Le pays intermédiaire est habité par les Shaho, dont une seule tribu, celle des Hasserta, était connue des Européens. J'ai recueilli quelques traditions curieuses sur l'origine de ces tribus errantes, et, d'après un vocabulaire raisonné de leur langue, j'ai pu établir son affinité lointaine avec la souche sémitique. Après un long séjour dans le Tigray, où je commençai l'étude de la langue Amhargña, je me rendis à Gondar peu de temps avant la saison des pluies. Là, par le secours de cette dernière langue, je commençai l'étude de la *bouche Ilmorma* (afan Ilm'orma), ou dialecte commun aux nombreuses peuplades gallas qui habitent l'Afrique centrale. Mon frère, qui m'avait accompagné jusque là, sans s'effrayer de la diminution de nos ressources pécuniaires, voulut rester à Gondar. Après la saison des pluies il a dû partir pour le Damot, et de là pour le pays des Gallas, afin de vérifier l'exactitude des curieux renseignemens que nous avions obtenus sur les sources du Nil-Blanc. Mon frère m'avait aidé dans toutes mes recherches; et comme il s'était habitué aux observations astronomiques, je lui laissai la plupart de mes instrumens.

De Gondar j'allai visiter les montagnes de Somen, dont la hauteur avait donné lieu à de vives discussions entre les partisans de Bruce et ceux de Salt. Le mont Bwahit doit avoir 400 mètres au dessus du niveau de la mer. Le 8 juillet ce mont était couvert de grêle qui ne fondait pas sous un vent piquant du nord, dont la température, à huit heures du matin, était 6°,6 centig. D'après les gens du pays, les monts Fazan et Haï sont encore plus élevés que le mont Bwahit. Ma mesure hypsométrique fut faite au moyen d'un thermomètre fort délicat, et l'eau employée était de la grêle fondue. J'ai fait des mesures semblables à Gondar, Halaï, et sur plusieurs autres points de l'Abyssinie. Je regrette d'avoir été obligé d'employer l'eau bouillante pour ces observations; mais mon baromètre fut cassé dès le début du voyage, et je crois qu'il est très difficile de transporter ce dernier instrument en Abyssinie.

Ayant suivi une route nouvelle d'Adwa à Massawwa', je me rendis de ce dernier lieu à Mokha, où j'étudiai la langue des Somalis. Dans ce vocabulaire un quart des mots est identique avec l'Ilmorma, ce qui prouve la connexion des deux dialectes. La tradition somali me confirma celle des Gallas que j'avais recueillie à Gondar, et d'après laquelle tous ces peuples seraient issus du sud de l'Arabie.

J'emmène en France un Galla et un Abyssin, qui conversent avec moi chacun dans sa langue. Leur présence servira, en outre, à confirmer mes remarques sur l'ethnographie de l'Afrique orientale, déduites des formes physiques de ses habitans.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que M. Dufey, l'un des deux Français qui voyageaient en Abyssinie avant nous, est sorti du Choa par une

(1) Et dedans et dehors.
(2) *Ensemblement*, toujours.
(3) *Adjutor*.

route nouvelle, celle de Tadjoura. Il doit arriver en Egypte sous peu.

Vous avez sans doute entendu parler de l'expédition envoyée par le pacha d'Egypte à la découverte des sources du Nil-Blanc.... »

ANNALES DES SCIENCES RELIGIEUSES DE ROME. *Livraisons de novembre et décembre* 1838.

I. Douzième conférence de Mgr Wiseman. Conclusion du cours *sur l'utilité générale que la religion peut retirer du progrès des sciences.*

II. Œuvres spirituelles de S. Em. le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État et bibliothécaire de la sainte Eglise.

III. *Prælectiones theologicæ*, du P. Perrone, de la compagnie de Jésus. Article de M. Breschi, docteur en théologie.

IV. Examen de la prétendue histoire de S. Grégoire VII, de M. de Vidaillan, par M. Cassaccio, bibliothécaire d'Udine.

V. De la cosmogonie de Moïse, par M. Martial de Serres. Article M. Flotte, traduit des *Annales de philosophie chrétienne*, de Paris.

Allocution pontificale du 13 septembre 1838.

Académie de la Réligion catholique à Rome. Dissertation du chevalier Barberi, *sur la nécessité de l'union des sciences et de la religion;* de Mgr Bonclerici, *sur l'importance des anciens monumens chrétiens;* du P. Cini, procureur-général des Franciscains, *sur le philantropisme;* du P. Cipoletti, ex-général des Dominicains, *sur le fouriérisme.*

Nécrologie. Le baron de Sacy; le professeur Mœhler, etc.

Bibliographie catholique d'Italie et de France.

HISTOIRE ET TABLEAU DE L'UNIVERS, par M. J.-F. Danielo. — Tome II; chez Desobry, libraire, rue des Maçons-Sorbonne, n° 3. Prix : 7 fr. 50 c.

Le volume que nous annonçons ici, et dont nous aurons occasion de parler plus au long, est très intéressant, et fait vivement désirer que les autres paraissent bientôt et complètent le Tableau. Celui-ci contient une espèce de monographie de l'Inde. L'auteur commence par nous apprendre ce que nous ont laissé sur ce pays, sur sa religion, sa langue, etc., tous les auteurs anciens, grecs et romains; puis il suit, selon l'ordre chronologique, tous les voyageurs, tous les auteurs récens qui en ont fait l'objet de leurs études. On y verra surtout avec fruit et plaisir tout ce que les missionnaires catholiques nous en ont appris. Voici, au reste, quelle est la conclusion de son livre :

« Voilà donc ce que nous ont dit de l'Inde ceux qui, selon les Anglais et quelques autres savans de nos jours, n'ont point connu l'Inde, et n'ont rien ou presque rien su de sa langue ni de ses doctrines. Vous jugerez, lecteurs, de cette assertion superbe; et quand vous aurez lu le premier chapitre du volume qui va suivre, chapitre qui, si l'on en excepte Duperron, est emprunté aux traductions des Védas par les plus forts sanscritistes, vous en saurez assez pour prononcer un arrêt compétent et fondé dans cette question de justice philosophique et littéraire. Repassez donc en votre esprit et rappelez en votre mémoire tout ce que nous en ont dit les Grecs, les Romains, et puis les voyageurs et les missionnaires modernes que nous venons de consulter tour à tour; faites-en la comparaison avec ce que nous allons voir dans les chapitres subséquens, et vous nous direz si avant le sac et la ruine horrible de Pondichéry, si avant la fondation de la Société de Calcutta, société louable, je l'avoue, pour les lumières qu'elle nous a versées sur l'Asie, mais qu'elle ne nous a pas données seule, on ne savait rien ni de l'Inde, ni de sa philosophie, ni de ses dieux, ni de son culte; vous nous direz même si, en nous confirmant, par la traduction de textes indiens positifs et précieux, dans les idées que nous en avions reçues de leurs devanciers, mais que l'on n'avait ni assez lues, ni assez remarquées, ni surtout réunies; les Anglais nous en ont donné beaucoup qui soient entièrement nouvelles. Ce qu'ils nous ont donné de nouveau, ce ne sont donc pas les idées fondamentales des doctrines et des croyances indiennes, mais c'est la preuve de ces idées, c'est la littérature indienne d'après les livres indiens; et ce sont ces preuves éblouissantes, c'est cette étincelante littérature que nous allons voir maintenant. Le lecteur n'a donc pas à craindre l'ennui des répétitions; mais il doit se préparer à sortir un peu de son pays, à voir des images nouvelles et un style nouveau, à entendre un langage étrange et d'étranges idées; il pourra juger alors de la différence qui existe entre la muse du Parnasse européen et celle du Parnasse oriental, entre la lyre du Siloé et celle du Gange, entre les oracles de Sion et ceux du Mérou. J'ose espérer qu'à cette comparaison l'esprit et l'imagination gagneront également; car il y a d'autres richesses que celles de l'or, des pierreries et des fleurs, en Orient; il y a d'autres splendeurs que celles d'un ciel pur, d'autres lumières que celles d'un soleil ardent.

« J'ai beaucoup cité dans ce volume, et il se pourrait que l'on m'en blâmât. On eût mieux aimé peut-être, et il eût été plus facile que j'eusse fait comme tant d'autres, que j'eusse parlé d'après les savans que j'ai cités, sans les nommer jamais, afin de me donner les airs et les mérites d'une érudition universelle et colossale; mais telle n'est pas ma manière d'agir, et je ne conçois pas plus l'ambition d'une richesse mal acquise que l'éclat d'un mérite dérobé à autrui, et je ne me sens nulle sorte d'inclination pour le plagiat ni le vol, de quelque nature qu'ils puissent être. Je crois, je l'avouerai, avoir assez de ressources en moi-même pour n'avoir pas besoin de recourir à ces moyens désespérés; j'aimerais assez que l'on me rendît une justice loyale, si un jour on profitait de mes travaux. Je ne dois donc pas, ce me semble, donner aux autres l'exemple de l'injustice et de la déloyauté.»

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 40. — Avril 1839.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS SUR LA RELIGION
CONSIDÉRÉE DANS SES BASES ET DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

HUITIÈME LEÇON (1).

Le développement temporel de l'humanité dans le sein de l'Église, incomplet sous un point de vue; mais l'histoire du monde chrétien présentant, sous un autre rapport, un objet d'étude complet. — Quatre époques; leur caractère. — Étude de la première époque. — Raison surnaturelle des persécutions. — Cause naturelle : opposition radicale entre la société chrétienne et la société païenne; lutte inévitable. Conséquence temporelle du triomphe de l'Église.

Nous faisions observer dans la dernière leçon, qu'il ne faut pas chercher dans les dix-huit siècles écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'à nous un terme de comparaison qui serve à fixer la limite des progrès futurs de la société temporelle, à mesurer la hauteur où elle peut être élevée par les mains de l'Eglise; car nous ignorons ce que ces dix-huit siècles sont dans leur rapport avec la vie de l'humanité, la place qu'ils occupent dans le plan général de la régénération du monde. Mais, sous un autre point de vue plus important, cette période de l'histoire présente à nos études quelque chose de complet; car nous y voyons l'humanité naître, pour ainsi dire, à une nouvelle vie, se développer long-temps dans le sein de l'Eglise, et perdre plus tard, en se détachant d'elle, les conditions du véritable progrès. Une création et une ruine, un monde fait par les mains de Dieu et détruit par les mains de l'homme, voilà ce qui remplit et résume ce passé de dix-huit cents ans, qui nous offre, par conséquent, une double expérience d'où nous verrons sortir à la fois une démonstration positive et une démonstration négative des principes que nous nous proposons d'établir.

L'histoire du monde, prise ainsi au pied de la croix et conduite jusqu'à nos jours, lorsqu'on l'étudie sous le point de vue qui nous occupe, nous paraît se diviser naturellement en quatre grandes époques.

La première comprend les trois premiers siècles, pendant lesquels l'Eglise, repoussée par la société publique, grandit miraculeusement sous le glaive de la persécution, s'établit, se propage sur toute la terre avec une merveilleuse rapidité, prend possession du monde, le purifie avec le sang de ses martyrs, et

(1) Voir la 7e leçon, no 37 ci-dessus, p. 7.

dépose dans son sein les semences d'un monde nouveau.

Au quatrième siècle, l'Eglise sort des catacombes pour monter sur le trône avec Constantin. Mais le moment n'est pas venu pour elle de réaliser pleinement, elle ne peut encore que préparer la révolution temporelle dont le principe a été posé par l'Évangile. Le monde romain, né idolâtre, identifié, pour ainsi dire, avec le paganisme, est modifié plutôt que converti, en tant que société. Ce monde est condamné à périr; l'Eglise accomplit cependant une double mission : elle retarde la décadence de l'ordre social; elle sauve de ses ruines les élémens qui, transformés par elle et animés de son souffle, serviront à construire une nouvelle société.

Ce n'est qu'après que l'arrêt porté par la justice de Dieu contre l'empire des Césars a été exécuté, c'est lorsque les guerriers sauvages qui ont tranché avec leur épée le fil des destins éternels que Rome se promettait et foulé long-temps sous leurs pieds la vaine immortalité de cette cité orgueilleuse, s'arrêtent, fixent leurs tentes devant la croix, demandent à laver dans les eaux du baptême les crimes et le sang dont ils sont couverts, et que l'Église leur ouvre son sein; c'est du sixième au huitième siècle que commence, à proprement parler, le miraculeux enfantement de la société chrétienne, qui se prolonge pendant tout le moyen âge.

Ce monde du moyen âge, formé par l'Eglise, avec les débris qui avaient surnagé dans le naufrage de l'ancienne civilisation et avec les nouveaux élémens apportés par le flot de la barbarie; ce monde, fils de Rome et du désert quant au corps, si j'ose ainsi parler, fils de l'Eglise quant à l'esprit, ne pouvait être qu'une imparfaite réalisation du principe chrétien. La pensée divine de l'Évangile devait, en se développant, développer cette première forme qu'elle avait revêtue. Le progrès se serait accompli dans l'ordre, si l'humanité était demeurée unie à l'Eglise. Dieu a permis qu'il en fût autrement. Le lien nécessaire de dépendance qui soumet la société temporelle à la société religieuse est brisé par la main sacrilége de la Réforme; et le monde, détaché de sa base divine, est entraîné dans l'abîme des révolutions par ce mouvement fatal qui dure depuis trois cents ans, et qui nous paraît toucher nécessairement à son terme que nous chercherons à entrevoir.

Nous étudierons séparément chacune de ces époques que nous venons d'indiquer. Commençons par la première.

Une chose frappe d'abord et est digne de toute notre attention, dans les commencemens du monde chrétien. Le point de départ de ce monde, c'est une croix. Enfanté, pour ainsi dire, dans le sépulcre et né du sang de Jésus-Christ, c'est par le sang des disciples de Jésus-Christ que son immortelle vie se développe miraculeusement pendant trois siècles. Cherchez, durant cette longue période, cette Eglise, sacrée reine de l'univers par les mains de l'homme-Dieu : elle ne vous apparaît que dans les prétoires, étendue sur les chevalets, déchirée par les ongles de fer; ou, dans les amphithéâtres, présentant son sein à l'épée des gladiateurs, se laissant broyer par la dent des bêtes. C'est sur les ossemens d'un peuple innombrable de martyrs que Dieu pose la base céleste de la domination de Rome chrétienne. Je ne sais si, pour arriver à son terrestre empire, Rome païenne avait foulé autant de morts sous ses pieds en huit cents ans de combats.

Or, pour trouver la raison de ces prodigieuses souffrances, il faut la chercher dans le dogme qui est le centre de tous les dogmes de notre foi. Si, sur le seuil du monde divin qui s'ouvre devant nous, nous n'apercevons rien que la croix; si la croix est le signe céleste qui trace à l'humanité la route de ses nouvelles destinées, c'est que la croix est le lien qui renoue l'alliance de l'homme avec Dieu, le symbole qui résume tout le plan de la régénération. En quoi consiste, en effet, ce plan divin, tel qu'il nous est manifesté par la révélation? Dans cette invention ineffable de l'amour infini, la réversibilité des mérites, le juste par essence substitué à l'univers coupable et payant sa rançon; l'homme-Dieu enfantant l'humanité, par sa mort, à une nouvelle vie. Mais cette vie divine, surabondante, qui doit renouveler toute la création, la créature libre n'y participe qu'en participant volontairement au sacrifice infini qui en est

la source. Pour recueillir le fruit de la rédemption, l'humanité devait donc acquitter sa part du tribut exigé par la justice de Dieu. Les souffrances des martyrs soldent cette dette; elles accomplissent, pour nous servir du mot de l'Apôtre, ce qui manque pour que le mérite des souffrances de l'homme-Dieu soit appliqué au monde. Il faut donc voir dans les martyrs le lien entre l'humanité et Jésus-Christ, d'autres Christs par qui la passion du Sauveur se prolonge, embrasse peu à peu l'univers et l'enveloppe dans le mystère d'amour consommé sur le Golgotha. Les échafauds dressés par la persécution, qui couvrent, pour ainsi dire, toute la terre connue, et sur lesquels se succèdent, se pressent tant de victimes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, ce sont les autels où le sacrifice de la croix se continue et où s'achève la réconciliation de la terre avec le ciel. Pour que les germes purs de l'Évangile pussent se développer et prendre racine dans le sol impur du monde païen, il fallait que ce sol fût purifié. Or, pour laver les impiétés et les crimes de quatre mille ans, il ne fallait pas moins que tout ce sang qui coule à grands flots, et qui se mêle pendant trois siècles au sang divin répandu sur le Calvaire. «La semence des chrétiens, c'est le sang des martyrs,» disait Tertullien, constatant par ces éloquentes paroles un fait qui était l'éclatante, la miraculeuse manifestation d'une loi sur laquelle repose toute la divine économie de l'ordre moral.

Après avoir indiqué le point de vue surnaturel qui explique les douleurs et le travail inouï avec lesquels devait s'opérer le rénovation du monde, nous avons à envisager une autre face de cette révolution; nous devons étudier la lutte de l'Église naissante contre la société païenne dans sa cause et dans ses conséquences temporelles.

Cette lutte paraît quelque chose d'inexplicable au premier coup d'œil, comme nous l'avons déjà remarqué; car il semble que Rome et l'Eglise, ce sont deux mondes dont les frontières n'ont aucun point de contact, et qui se meuvent en des sphères si distinctes, que toute collision est impossible. Mais, lorsqu'on y regarde de plus près, on voit que Rome et l'Église ce sont deux mondes irréconciliables, dont l'un ne peut s'établir sans que l'autre périsse.

Qu'est-ce que Rome, en effet? Rome n'est pas simplement une cité idolâtre, c'est une idole, formée des débris du monde païen, et en qui l'idolâtrie s'est comme résumée. Nous avons expliqué ailleurs comment la confusion de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel, ce vice inhérent à toutes les sociétés païennes, n'apparait nulle part aussi intime, aussi profond, que dans la constitution de Rome. L'essence du monde romain, c'est «l'idolâtrie politique, la déification de la cité» suivant l'observation de Schlegel. Rome n'a point, à proprement parler, un culte dont l'objet soit distinct d'elle-même; Jupiter n'est que le symbole dans lequel elle adore la force invincible qui doit mettre le monde à ses pieds. La force a, en effet, incliné le monde devant Rome; tout a été vaincu, tout est esclave, les dieux comme les hommes; Rome n'est pas seulement la capitale, elle est le sanctuaire de l'univers. Le monde romain, c'est donc la réalisation extrême du principe de servitude déposé dans le monde ancien par l'idolâtrie; car la domination de Rome embrasse toutes les choses divines et toutes les choses humaines; elle atteint les dernières limites de la terre et du ciel connus; c'est un cercle de fer dans lequel l'humanité a été enfermée tout entière, esprit et corps, s'il m'est permis de parler ainsi.

Or, qui ne voit que l'Eglise sape la base de cette monstrueuse unité à laquelle devait aboutir tout le travail des siècles païens? Quelle est, en effet, la pensée de la divine constitution de l'Eglise? La distinction des deux ordres confondus dans le monde païen. Par le côté terrestre de son existence, l'homme appartient à la société de la terre; par le côté divin il vit dans une plus haute société. «A César donc ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu»: à César le corps, qui est matière, et sur lequel le pouvoir matériel peut exercer son action; à Dieu l'âme, qui est esprit, et que la force ne peut ni saisir, ni dominer. A César l'ordre extérieur de ce monde visible, toutes les choses qui naissent et meurent dans le

temps; à Dieu l'ordre surnaturel du monde invisible, tout ce qui a son principe et son terme dans l'éternité. A César le tribut de cet or corruptible sur lequel est empreinte l'effigie de César; à Dieu la foi, l'espérance, l'amour, incorruptible tribut de l'intelligence faite à l'image de Dieu. N'est-il pas visible que la parole de Jésus-Christ est comme un glaive qui, pénétrant jusqu'à la racine du monde païen, brise le lien sacrilége par lequel l'idolâtrie avait rendu l'homme le serf de l'homme dans la plus noble, dans la divine portion de son être, qui ne relève que de Dieu?

Après cela, ne soyez plus surpris de l'effet produit par la prédication de l'Évangile. L'Évangile, c'est une révolution qui doit refaire le monde; et voilà pourquoi, dès que la voix des apôtres de Jésus-Christ a été entendue, dans le grand silence qui s'était fait sur la terre et dans le ciel depuis que la victoire avait enchaîné au Capitole tous les hommes et tous les dieux, le monde a tressailli. L'Eglise est à peine descendue du Calvaire, et la terre s'ébranle pour ainsi dire sous ses pas : peuples et magistrats, prêtres et philosophes, tout s'émeut. Les Césars observent d'un œil inquiet ce mouvement qui remue la société jusque dans ses profondeurs; on dirait qu'ils ont senti chanceler le trône sur lequel ils sont assis; je ne sais quel rapide instinct leur a révélé ce que Pilate n'avait pas compris, que le royaume spirituel que Jésus-Christ est venu fonder ne peut s'établir sans que leur empire matériel s'écroule. Effrayés des conquêtes de cette royauté qui n'a pour sceptre qu'une croix, comme des progrès d'une puissance qui menace la base même du Capitole, ils jurent par la fortune de Rome et sur l'autel de Jupiter qu'ils étoufferont l'Eglise dans son berceau, et qu'ils éteindront dans le sang de ses disciples jusqu'au nom même de Jésus-Christ.

Alors un combat se prépare, le plus étonnant qui ait jamais occupé les regards de l'humanité. Rome et l'Eglise, la société de la terre et la société du ciel sont en présence, l'une, appuyée sur le glaive qui tue; l'autre, sur la croix qui apprend à mourir; ne devant attaquer et se défendre l'une et l'autre qu'avec les armes qui leur sont propres : d'un côté, la menace; de l'autre, la persuasion : d'un côté, la violence et l'appareil des supplices; de l'autre, la résignation et la patience. Le signal des persécutions est donné; les bourreaux frappent et ne se lassent pas; les chrétiens meurent et ils se multiplient. Ce prodige d'une société pour qui la persécution n'est qu'un principe de développement, la mort une source de vie, loin d'ouvrir les yeux des Césars, ne fait qu'irriter leur orgueil. Un dernier empereur, convaincu que si le Christianisme n'a pas été anéanti par ses prédécesseurs, c'est qu'ils n'ont pas tué assez de chrétiens, entreprend d'exterminer jusqu'au dernier disciple de Jésus-Christ. Rome et les provinces sont inondées pendant dix ans par le sang des fidèles. Dioclétien se croit vainqueur enfin. Il frappe des médailles; il élève une colonne, sur laquelle il fait graver cette orgueilleuse inscription, destinée à immortaliser son triomphe : *Diocletianus Augustus superstitione Christi et nomine Christiano ubique terrarum deletis*; «Dioclétien Auguste, après avoir aboli la superstition du Christ et le nom chrétien sur toute la terre.» La colonne de Dioclétien est à peine debout, et le paganisme achève de s'écrouler, et la croix, s'élevant sur ses débris, se fixe sur le trône et jusque sur le front des empereurs.

Nous n'avons pas à considérer ici le côté miraculeux de cette révolution, à montrer les caractères de la main de Dieu dans l'établissement de l'Evangile; nous ne devons que constater les conséquences temporelles du triomphe de la société chrétienne contre la société païenne.

Ces conséquences, si visibles qu'il suffit de les indiquer, les voici :

C'est que ce qu'il y a de plus fort dans le monde, ce n'est pas la force, mais le droit; car la force et le droit ont combattu en champ clos pendant trois siècles, si j'ose ainsi parler, et la force a été vaincue. Toutes les conditions qui pouvaient rendre cette expérience décisive se trouvaient réunies : la force était représentée par la puissance matérielle la plus grande qui, depuis l'origine des siècles, ait écrasé l'humanité de son poids; la force, c'était le monde romain qui

avait brisé l'univers, qui l'avait absorbé en lui ; et le droit était représenté par la société, humainement parlant, la plus faible qui ait jamais apparu sur la terre ; le droit, c'était l'Eglise de Jésus-Christ, née sur une croix, et dont l'existence ne se révélait en quelque sorte que par la mort. Bûchers, échafauds, le fer, le feu, la dent des bêtes, tout ce à quoi la force peut recourir pour dompter le droit, le monde romain l'a essayé contre l'Eglise. L'Eglise a laissé faire, elle n'a résisté à rien, elle n'a su que souffrir et mourir, et elle a été victorieuse. Après une épreuve si complète, si solennelle, que la force reconnaisse donc la supériorité du droit ; que le monde matériel n'oublie plus qu'il existe au-dessus de lui un monde qui ne peut lui être asservi ; que les hommes qui tiennent dans leurs mains les choses de la terre et du temps sachent qu'ils ne doivent pas essayer de toucher aux choses du ciel et de l'éternité ; qu'ils connaissent les bornes de leur pouvoir, posées par la parole de Jésus-Christ et cimentées par le sang des martyrs ; l'ordre extérieur, matériel, voilà leur domaine, dans lequel il faut qu'ils se renferment. Toute entreprise contre l'ordre spirituel et divin est une sacrilége folie qui tournera toujours à leur honte ; car des liens de fer n'enchaînent point la conscience, l'esprit n'est point blessé par le glaive qui tue les corps ; la vérité ne meurt point sur les échafauds, on ne la trouve point mêlée à la cendre des bûchers : la vérité n'apparaît au contraire jamais plus divine, plus souveraine que lorsqu'elle se dégage immortelle du milieu des ombres de la mort, lorsqu'on la voit rayonnante, pour ainsi dire, des cicatrices des témoins immolés pour elle.

L'établissement de l'Église, c'est donc le droit qui remplace la force, l'esprit qui ressaisit l'empire sur la matière ; c'est le monde de l'esclavage qui finit, c'est le monde de la liberté qui commence.

L'ABBÉ DE SALINIS.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

DOUZIÈME LEÇON (1).

L'attachement à la vérité est l'unique raison de la durée d'une nation et de ses progrès intellectuels. — Le monde romain sans zèle pour la vérité ; paganisme dans les mœurs privées, dans la littérature et les arts ; opinions et pratiques superstitieuses. — Ecole néoplatonique ou théurgique ; esprit philosophique opposé à l'esprit catholique ; observation omise par les modernes ; un parti païen dans l'Empire.

On a souvent comparé l'existence d'un peuple à celle de l'homme ; c'est pour l'un et l'autre, nous dit-on philosophiquement, une nécessité naturelle de croître, de vieillir et de mourir. Il pouvait paraître ainsi aux anciens ; il est vrai même que, sous la loi de nature déchue, les races et les nations, abandonnées à leurs passions, à leur propre force n'auront ordinairement qu'une durée plus ou moins éclatante, plus ou moins rapide, pour disparaître à la fin sans retour. Cela est continuel dans le vieux monde, et non toutefois sans exception : la Perse, l'Inde, la Chine, les Juifs surtout, témoignent contre cette règle d'expérience. J'en ai déjà dit la raison (1). Il est d'ailleurs assez curieux que ceux qui ont le plus adopté, répété cette observation comme un axiome, soient ceux-là précisément qui ont proclamé pour les

(1) Voir la XIe leçon dans le n° précédent, p. 174.

(1) Voyez la IVe leçon de ce cours, t. II, p. 195.

peuples et pour la nature humaine le progrès indéfini, la perfectibilité illimitée. Combien de gens maintenant sont persuadés bonnement que les nationalités se soutiendront à force d'industrie matérielle, de combinaisons législatives, et voient déjà dans l'avenir le rapprochement certain de tous les intérêts et la fraternité universelle assurée dans les chemins de fer, les locomotives et les constitutions! rêve moins fou que digne de pitié, puisqu'il atteste dans l'homme un sentiment aussi profond qu'une profonde ignorance de sa destinée primitive. Sans doute, l'homme, et par conséquent la société, ne devaient ni vieillir ni mourir; mais l'homme, en voulant se rendre indépendant, a perdu le principe de la vie, il lui faut subir la conséquence de sa faiblesse, la dégradation et la mort. Il en sera ainsi de toute société qui prétendra faire elle-même ses institutions et sa charte; car elle ne pourra se prendre qu'à la terre et au temps, également périssables. Mais, de même que les promesses de la vie future rendent à l'âme qui les accepte l'espérance et le moyen d'y parvenir; de même, la société qui les adopte en reçoit une force de permanence pour les communiquer et les transmettre; tant qu'elle conservera la foi, c'est-à-dire la vérité, il n'y a pas de raison pour qu'elle périsse; elle vivra tous les siècles du temps; et la nation qui ne cessera pas d'être *catholique*, on peut l'affirmer, celle-là assistera au dernier jour du monde.

D'où il suit que le développement intellectuel peut s'entretenir ou se renouveler indéfiniment; car qui a la vérité, le principe du bien, a le goût et l'intelligence du beau. On cite quatre grands siècles littéraires et artistiques, ni plus ni moins; c'est la décision *classique*. La nature, dit-on, a de rares et magnifiques instans de fécondité où elle produit des hommes de génie, et puis elle se repose; autre oracle de collége, qui n'a pas plus de sens. Pourquoi la nature se reposerait-elle? et qu'est-ce que la nature? De ce que beaucoup aura été fait, l'art deviendra plus difficile; mais qui sait ce qui ne peut pas naître de nouveau dans l'imagination et l'art? Où sera la vérité, le génie ne manquera pas.

Il n'était donc point de nécessité absolue que l'empire tombât; ce n'était point une condition indispensable que les Romains périssent pour que les Barbares eussent l'Évangile. Cette grande domination, qui servit au Christianisme malgré elle par son unité, pouvait lui servir encore; la Providence, qui avait fait construire les voies romaines pour ses apôtres, comme pour les proconsuls, et qui sut bien conduire ses apôtres au-delà des voies romaines, chez les Perses, les Indiens, les Éthiopiens et les Scythes, n'avait pas plus besoin de briser que de conserver l'empire pour accomplir son œuvre. L'empire ne s'est pas perdu non plus absolument par son organisation, puisque cette organisation a été dans la suite le modèle des États nouveaux; l'empire et le monde romain a péri parce qu'il était *païen*. On l'a déjà vu précédemment, le pouvoir était païen par son impitoyable despotisme; les mœurs publiques étaient païennes par leur frivolité inhumaine, insensée, superstitieuse. Il faut voir encore le paganisme dans les mœurs privées, s'y mêlant aux plus petites choses, et entretenant des habitudes d'autant plus pernicieuses qu'on n'y soupçonnait pas même de danger. « Les « idoles traînaient dans la poussière; » mais l'idolâtrie restait dans la vie de chaque jour, dans le langage, les études, les occupations, les amusemens, les opinions. « La mythologie, ajoute encore « Gibbon, était devenue si méprisable, « que les poètes chrétiens pouvaient s'en « servir sans causer de scandale. » Et c'est là précisément un fâcheux indice que cet esprit sensuel et goguenard n'était pas capable de comprendre. Les arts et la littérature sont l'expression de la société, dit-on avec raison, en ce sens qu'on y retrouve les goûts, les maximes et les sentimens dont la société se nourrit et s'inspire; et non-seulement les arts et la littérature s'en imprègnent, mais ils les mettent en honneur et les propagent bien plus que ne le feraient les institutions et les usages. Les chrétiens l'avaient bien compris, quand la politique leur accorda enfin, ou plutôt leur demanda la paix. Voilà pourquoi saint Grégoire de Nazianze, saint Ephrem, le pape saint Damase, Prudence et plu-

sieurs autres génies chrétiens avaient composé des poésies chrétiennes et travaillé à substituer une littérature chrétienne, un art chrétien, aux ouvrages d'inspiration grecque; malheureusement ils ne songèrent pas, ils n'eurent pas le loisir de songer à se délivrer aussi de la forme grecque ou classique, surtout dans les compositions littéraires; leurs premiers efforts furent d'ailleurs contrariés par beaucoup de causes. Maintenant on avait rétrogradé; et veut-on savoir à quel point les esprits étaient généralement imbus de paganisme? Prenons pour exemple Sidonius Apollinaire, un des plus honnêtes chrétiens de cette époque, avant qu'il fût un saint, pendant qu'il était encore homme du monde; nous trouverons dans ses écrits toute l'inutilité de sujet, la puérilité de travail, la petitesse d'invention, qui sont les défauts de son temps, et que M. Guizot attribue au despotisme politique; nous y trouverons également toutes les habitudes païennes de la pensée, toute leur vieillerie de fond et de forme, ce que M. Guizot n'a point remarqué, et ce qui était beaucoup plus important; car le despotisme *habile* et *puissant* n'est pas si fâcheux au développement de l'intelligence qu'on serait tenté de le croire; et, encore une fois, la décadence intellectuelle de la société civile, au cinquième siècle, ne vint pas uniquement de sa servilité, mais aussi et surtout de son paganisme (1).

Si donc on parcourt les poëmes de Sidonius, on voit figurer à chaque page les trop humaines divinités de l'Olympe, avec leur costume obligé de lances, d'égides, d'ailes aux talons et aux oreilles, de cornes au front, de pampres, de lauriers, de roseaux, de fuseaux, d'urnes penchantes; on y rencontre l'Aurore, la déesse [illegible], la déesse Rome, le dieu Tibre, habillant en rhétorique laudative au service des empereurs et des patrices. S'il veut célébrer par un épithalame le mariage de Ruritius et d'Ibéria, c'est l'Amour qui dit que le fiancé eût autrefois enflammé Hypsipyle, Ariadne, Circé, Calypso, Atalante, Hélène et bien d'autres héroïnes; c'est Vénus qui répond galamment que la belle Ibéria eût vu soupirer pour elle Bellérophon, Hippolyte, Pélops, Hippomène, Jupiter, et qu'elle eût emporté le prix au jugement de Pâris; c'est Vénus qui monte sur son char, traîné par des cygnes, et qui vient avec les trois Grâces, avec Flore, Pomone, Osiris, Cérès, une Thyade et un Corybante, pour unir les deux époux, deux époux si chrétiens, que plus tard Ruritius devint évêque. Un autre mariage, celui de Polémius et d'Aranéola, est décidé par Minerve, qui se voit sans jalousie surpasser par la jeune fille en ouvrages de broderie, où la jeune fille représentait les métamorphoses de Jupiter; puis « Laïs triomphant de Diogène, et « coupant au cou ridé du cynique, avec « des ciseaux odorans, sa barbe parfu- « mée (1). » Voilà les étranges félicitations de mariage admises, applaudies dans la haute société chrétienne, et voilà les décentes broderies dont les filles chrétiennes ornaient les *trabées* ou toges consulaires de leurs pères. Partout des emprunts semblables et des allusions continuelles au vieux fatras mythique, qui demeurait pendu en imagination aux sommets du Parnasse et du Pinde; il semblait qu'on ne pût élégamment versifier sans cela, c'était une nécessité de convenance à laquelle le chrétien du monde se conformait sans scrupule. Ainsi, le paganisme, resté en possession de l'invention et de l'art, continuait d'infecter le goût et l'intelligence par un dévergondage non moins sensuel pour être fantastique.

De là encore un soutien pour la superstition. Ainsi, dans les compositions de notre poëte, ses personnages, selon leur rôle, attestent la divinisation chaldéenne, les enchantemens de la Thessalie, les pronostics toscans de la foudre,

(1) Je sais bien qu'on peut m'objecter le succès de la *Renaissance* au quinzième siècle; mais je ne puis tout dire à la fois, et quand ce cours arrivera là, Dieu aidant, je ne serai pas embarrassé de répondre.

(1) Sid. Voy. les trois panégyriques et les poëmes 10, 11. 14, 15. Qu'on attribue quelque chose à l'exagération poétique, il restera toujours que les dessins de broderie étaient tirés naturellement des mêmes sujets que les pièces de théâtre, dont il sera question tout à l'heure. Voy. aussi sur Ruritius, Sid. Epist. 8-10.

les oracles de la Lycie, d'Ammon et de Dodone; mais lui-même, parlant en son nom, s'oublie au point de citer des présages de destinée extraordinaire pour les anciens héros, et de nous dire presque sérieusement que le sceptre était annoncé à Anthémius par une branche coupée de palmier qui dans les lares paternels poussa des bourgeons d'une autre espèce; il lui échappe même quelque chose de plus choquant : c'est la formule d'apothéose qui revient deux fois sous sa plume, pour rappeler la mort d'un empereur (1).

Par une autre conséquence, cette idolâtrie de forme et de langage familiarisait si bien avec des usages de même origine et plus dangereux, que le bon et affectueux Sidonius se complaît à décrire longuement une de ces courses de chars, qu'on appelait *jeux privés*, dont les empereurs avaient coutume de donner le spectacle dans le cirque, à Rome, lorsque « Janus, au double front, ramenait les calendes, c'est-à-dire au 1er janvier. Les quadriges y étaient distingués par les quatre fameuses couleurs, le blanc, le bleu, le vert et le rouge, qui depuis quatre siècles partageaient les spectateurs en factions furieuses. Sidonius vante le triomphe de son ami Consentius, qui remporta le prix; l'ardeur du spectacle a passé dans ses vers; il n'a pas de morceau plus animé ni peut-être si bien écrit dans tous ses poèmes (2); enfin on l'entend, non sans quelque étonnement, vanter Consentius comme juge célèbre et redouté de la scène. « Si, terminant les « affaires sérieuses, tu entrais au théâ« tre, toute la troupe des histrions pâlis« sait, comme si Phœbus et les neuf « Muses siégeaient pour prononcer sur « leur mérite; devant toi, Caramallus ou « Phabaton, qui, la bouche muette, par« lent du geste, de la tête, de la jambe, « du genou, de la main, de toute l'agi« lité de leur corps, manqueront au « moins une fois dans leur pantomime; « soit qu'ils représentent Médée et son « amant Jason, et le Phase effrayé des « dents semées sur les champs de Col« chos.................; soit qu'on « reproduise le festin de Thyeste, ou les « plaintes de Philomèle irritée......, « ou l'enlèvement d'Europe, et Jupiter « plus à craindre sans foudre sous la « forme d'un taureau; ou la tour qui lui « livra pour sa pluie d'or une plus belle « conquête, celle de Danaé; ou Léda; ou « l'adolescent Phrygien, *plus délicieux* « au maître du tonnerre que le nectar « même; ou Mars pris dans les chaînes « de Lemnos; soit qu'on joue enfin la « délivrance d'Andromède par le cime« terre conjugal de Persée, ou quelques « uns des événemens poétiques et fabu« leux que fournit le siége de Troie. Que « dirai-je des cithariste, des joueurs de « flûte, mimes, funambules et bouffons, « tremblant de risquer devant toi leur « talent, leurs facéties ou leur sou« plesse (1)? »

Mais il reste une dernière preuve à produire, et non la moins forte, selon moi, de la domination funeste des anciennes idées : c'est le bizarre engoûment, la vénération routinière, servile, que professaient les esprits les plus hauts, les plus éclairés parmi les hommes du monde pour la philosophie et les anciens philosophes. Sidonius y est exact et ne tarit pas là-dessus. Un des mérites d'Anthémius est « d'avoir étudié les an« ciens sophistes, les sept sages, les nou« veaux doctes des sectes diverses, les « maximes d'Anacharsis, la législation « de Lycurgue; tout ce que la foule des « *cyniques* imitateurs d'Épicure débite « dans les gymnases d'Athènes; tout ce « que publie la double académie, *soute« nant qu'il n'y a rien de vrai;* tout ce « que dit le judicieux Cléanthes en ron« geant ses ongles; tout ce que Pytha« gore, Démocrite, Héraclite enseignent « en pleurant, en riant ou se taisant; « tout ce que le génie supérieur de Pla« ton nous apprend de l'ordre ternaire; « tout ce que Aristote, divisant la pa« role, nous fournit de piéges par les syl« logismes disputeurs; tout ce qu'Anaxi« mène, Euclides, Architas, Zénon, Ar-

(1) Sid. *Paneg. passim*, et spécialement *Pan. major.* v. 259, *Anth.* v. 126 et 210, 217 :

Jamque Parens *divus*.....
Auxerat Augustus naturæ lege Severus
Divorum numerum.....

(2) Sid. Carm. 23, v. 307-428; Symmach. epist. 10-22.

(1) Sid. *ib.* v. 263.

« césilas, Chrysippe, Anaxagoras nous « ont donné; et l'esprit de Socrate, « vivant après sa mort dans le Phé- « don, et regardant avec mépris ses « amples chaînes sur sa jambe amaigrie, « lorsque la mort tremblait elle-même « devant cet accusé, et que la main du « pâle licteur présentait le poison au « tranquille maître de la sagesse. » Les sept sages et les principaux philosophes reparaissent dans l'épithalame de Polémius, avec un résumé de leurs doctrines, toujours Socrate et Platon tenant le haut bout : « La secte de Socrate brille « pour avoir passé du poids de la nature « à l'étude des mœurs. Le grand Platon « suivit cette école; mais il lui donna « une triple règle, puisqu'il fut le pre- « mier et le seul qui joignit la physique « à la logique et la logique à la morale; « ce prince des philosophes trouva en « quoi la première essence diffère du « souverain et sixième bien...... C'est « dans cette école que la sagesse forme « la vie de Polémius et l'unit à son maî- « tre Platon; et quoique l'Académie con- « tredise toutes les sectes et ne croie pas « au vrai, elle lui accorde pourtant de « vraies louanges. » Les sept sages sont rappelés encore en chœur pour l'éloge de Consentius le père; Anthédius, un des amis intimes de Sidonius, n'est pas moins recommandable par son savoir de philosophe que par son talent poétique : « Phœ- « bus l'a mis au-dessus de tous ses favo- « *ris*, parce qu'Anthédius les surpasse « tous dans la science de la musique, de « la géométrie, des nombres et de l'*as-* « *trologie;* nul ne sait mieux que lui ce « que peuvent les signes du zodiaque « oblique, les planètes et les astres épars « dans l'espace; car il excelle tellement « dans cette partie de la *philosophie,* « qu'il semble rassembler en lui Firmi- « cus, Sammonicus, Vertacus, Fullo- « nius, Saturninus, ces *mathématiciens* « si habiles (1). »

Telle est la force de l'habitude, que Sidonius, long-temps après avoir écrit toutes ces bagatelles, lorsqu'il était évêque et un digne évêque, faisait encore transcrire avec simplicité, à la prière de ses amis, quelques unes des pièces fugitives de sa jeunesse qui n'avaient pas été publiées; il versifiait même encore quelquefois par complaisance, et son esprit, entraîné par l'éducation première, retombait ordinairement dans son vieux moule de pensée et de rhétorique païenne. Ce ne fut qu'à la longue et vers les derniers temps d'une vie sainte, qu'éclairé plus profondément, il se reprocha ses frivolités poétiques, et protesta, par une dernière ode de ne plus composer qu'en l'honneur des martyrs et des saints. Cette pièce et deux ou trois autres sont ses seules poésies chrétiennes (1).

On comprendra aussi combien la manie de la divination était alors vulgaire et enracinée dans les idées, par l'aventure que raconte notre auteur dans la sixième année de son épiscopat, et par l'espèce de ménagement avec lequel il en parle : « Je viens d'apprendre que Lam- « pridius a été tué; sa mort porterait à « mon affection une grande douleur « quand même il n'aurait pas péri par « violence..... Ce qu'il y eut en lui non « seulement de coupable, mais de fu- « neste, c'est qu'il consulta autrefois les « mathématiciens d'Afrique, qui, sur sa « demande, ayant examiné sa constella- « tion, lui ont dit également l'année, le « mois, le jour qui devaient être, pour « me servir du terme de l'astrologie, « *climactériques* pour lui; le moment de « sa naissance précisé leur avait décou- « vert un signe de sanglant présage, « parce que l'année où naquit notre ami, « un lever prospère, ayant amené une « conjonction favorable des planètes « dans le *diastème* ou intervalle zodia- « cal, leur coucher avait été rougi d'un « feu sanglant, soit que Mercure *asyn-* « *dite* sur le diamètre, ou Saturne *rétro-* « *grade* sur le tétragone, ou Mars *apo-* « *catastique* sur le centre eût rendu « cette coïncidence sinistre. Si, dans « toutes ces choses, quoique fausses et « trompeuses, il y a quelque liaison plus « complète, plus évidente, et de quelle « manière elle existe, *tu peux toi-même* « *en suivre le calcul,* et avec ta facilité

(1) Sid. Paneg. Anth. v. 146; Carm. 14, 15, 23, 24.

(1) Sid. Epist. 8-11, 9-13, 16, 2-10; Carm. 16; voy. même en prose ses complimens mythologiques, ep. 4-3, et passim.

« ordinaire feuilleter Vertacus, Thrasybule, Saturninus, toi qui n'étudies rien « que de haut et d'inconnu. Toujours « est-il que, dans la circonstance présente, rien n'est arrivé conjecturalement ni par ambiguïté, puisque notre « téméraire scrutateur de l'avenir, avec « ses longues et inutiles précautions, a « été surpris au temps et par le genre de « mort prédits; car saisi chez lui et « étranglé par les mains de ses esclaves, « il a péri comme Scipion Numantin, « Lentulus, Jugurtha, Séjan..... Et plût « à Dieu qu'en consultant inconsidérément par une vaine confiance il n'eût « pas mérité de réaliser cette triste fin; « car quiconque tentera de pénétrer les « choses interdites, secrètes, défendues, « *je crains bien qu'il ne sorte des règles* « *de la foi catholique* et ne s'expose à « mériter des réponses sinistres à des investigations illicites (1). » L'étonnement s'accroît lorsqu'on lit, parmi les éloges que notre pieux prélat adresse à Claudien Mamert, que « cet habile homme « (qui était aussi un prêtre pieux) ne refuse pas au besoin de tenir la lyre avec « Orphée, le bâton avec Esculape, *l'horoscope avec Euphrates* (2). »

Qu'on juge, d'après cette tolérance pour la plus insensée des études philosophiques, quelle estime il conserva pour la philosophie : le souvenir des premiers préceptes qu'il en reçut lui était toujours cher. Il écrivait à Probus, le mari d'Eulalia : « Façonné dans les lares d'Eusèbe, « sur son enclume philosophique, tu « avais acquis promptement l'intelligence de ces sciences, et tu nous expliquais tantôt les diverses raisons des « discours et des choses, aux applaudissemens mêmes de ton maître; tantôt, « comme Platon, disciple de Socrate, « qu'il avait déjà presque surpassé, tu « démêlais, sous notre professeur Eusèbe, les catégories d'Aristote en dialecticien subtil et attique. Eusèbe alors « formait notre enfance mobile, tendre « et sans expérience, par une ferme sévérité et par l'excellence de ses préceptes; et quels préceptes, bon Dieu! « combien précieux! Si quelqu'un, philosophant ainsi, les portait chez les « Sicambres marécageux, chez les Alains « sortis du Caucase, ou chez les Gélons, « les fibres glacées de ces nations bestiales et farouches se fondraient, leurs « cœurs de corne s'amolliraient sans aucun doute, et cette férocité stupide, « qui les hébète, les abrutit et les emporte comme des animaux sauvages, ne « causerait plus nos rires, nos mépris et « nos craintes (1). »

A l'apparition du livre de Mamert Claudien, sur la *Nature de l'Ame*, il éclate en louanges pour l'auteur, pour l'ouvrage et pour la philosophie (2), et c'est seulement alors que sa foi et son caractère sacerdotal tempèrent et redressent un peu son ancien enthousiasme; il n'en compare pas moins Mamert Claudien aux philosophes grecs qu'aux Pères de l'Eglise : « Il philosophait toujours, dit-il, en respectant la religion; « et quoiqu'il ne laissât pousser ses cheveux ni sa barbe, qu'il se moquât du « manteau et du bâton, et même qu'il « les eût en horreur, il ne différait cependant du corps des *complatoniciens* « que par l'extérieur et la foi (3). » Le bon Sidonius écrivait aussi à Faustus de Riez : « Doué de ces avantages d'esprit et « de savoir, tu as pris pour épouse, mais « selon les préceptes du Deutéronome, « une belle femme. Tu étais jeune encore « lorsque tu l'aperçus *parmi les rangs* « *ennemis*; tu t'en épris, quoiqu'elle fût « en ligne contre nous. Non découragé « par les efforts des combattans, tu l'enlevas d'un bras vainqueur et amoureux; je veux parler de la philosophie « que tu séparas de vive force *du nombre des arts sacriléges*. Tu lui rasas la « tête, lui ôtant ainsi la chevelure d'une « vaine religion, l'orgueil de la science « du siècle; tu retranchas de ses vêtemens surannés les plis froncés, c'est-à-dire les ornemens d'une dialectique « funeste, qui voilaient des mœurs fausses et honteuses; et enfin, purifiée de « ses souillures, elle s'est unie à toi par « un mystique embrassement. Devenue « ta suivante depuis long-temps, dès tes

(1) Sid. Ep. 8-11.
(2) *Id.* Ep. 4-3.

(1) Sid. Ep. 4-1.
(2) *Id.* Ep. 5-2, 4-3.
(3) *Id.* Ep. 4-3, 11.

« premières années, ta compagne insé« parable, soit dans les exercices des « académies, soit dans les études civiles, « soit dans les macérations de la soli« tude, avec toi à l'athénée, avec toi au « monastère, elle abdique avec toi les « études mondaines, elle célèbre avec « toi les études célestes. Uni avec elle en « mariage, si on veut t'attaquer, on « verra combattre l'Académie de Platon « au service de l'Eglise du Christ. On te « verra philosopher plus noblement, d'a« bord parce que tu affirmes la sagesse « ineffable de Dieu le Père avec l'éter« nité de l'Esprit-Saint, ensuite parce « que tu ne te glorifies pas du manteau « et du bâton, que tu ne prétends pas te « distinguer orgueilleusement par la re« cherche ou la négligence également af« fectée du costume, et que tu tiens fort « peu à ce qu'on représente, dans les « gymnases aréopagites ou dans le Pry« tanée, Speusippe la tête penchée, Ara« tus le cou tendu, Zénon le front con« tracté, Epicure la peau brillante, « Diogène la barbe touffue, Socrate les « cheveux blancs, Aristote le bras nu, « Xénocrate la jambe retroussée, Héra« clite pleurant les yeux baissés, Démo« crite riant, Chrysippe les doigts serrés « pour indiquer les nombres, Euclide « les doigts écartés pour marquer l'es« pace, Cléanthe se les rongeant pour « marquer l'un et l'autre. Quiconque te « combattra verra les hérésiarques, stoï« ciens, cyniques, péripatéticiens, bat« tus par leurs propres armes, renversés « par leurs propres artifices; car si leurs « sectateurs repoussent le dogme et le « sentiment chrétien, bientôt envelop« pés par ton habileté dans leurs pro« pres enlacemens, ils tomberont dans « leurs filets, et les fins syllogismes de « tes propositions accrocheront à l'ha« meçon la volubilité variable de leur « langue, pendant que tu resserreras de « tes spirales catégoriques ces questions « glissantes, à la manière des médecins « habiles qui tirent du serpent même « un remède contre le venin quand la « raison le demande (1). »

Vers le même temps encore, il envoyait à Léon, ministre d'Eurik, une copie exacte de la vie d'Apollonius de Thyane, en témoignant une admiration fort singulière pour ce fabuleux et ridicule rival des apôtres : « Lis sa vie, et tu « verras que, sauf la foi catholique, il te « ressemblait en beaucoup de choses : » par le désintéressement, l'amour de la science, la tempérance, la simplicité, la générosité; « enfin, si nous mesurons et « estimons au vrai les choses, il sera « douteux si aux temps de nos ancêtres « il fut un historien digne de ce *philoso« phe*; mais du moins en mon siècle il a « en toi un digne lecteur (1). »

Il est assez reconnu dans quelle misère de labeur et d'obscurité était tombée la philosophie; et, si je ne me trompe, de là viendrait en grande partie l'affaiblissement de la littérature romaine et grecque, rien ne détruisant l'imagination comme cette curiosité subtile et pointilleuse qui atténue la pensée à force de l'aiguiser, et n'aboutit qu'à l'impuissance et au vide.

Toutes ces observations se présentent si facilement aux recherches historiques sur le cinquième siècle, qu'une attention médiocre suffit à les saisir; la routine a passé à côté. On devait attendre du moins de M. Guizot qu'il notât ce zèle de philosophie; et en effet, il ne l'a pas ignoré : « On trouve, dit-il, parmi les « Gaulois distingués de cette époque des « philosophes de toutes les écoles grec« ques : tel est mentionné comme pytha« goricien, tel autre comme platonicien, « tel comme épicurien, tel comme stoï« cien. Les écrits gaulois du quatrième « et du cinquième siècle, entre autres « le traité de la *Nature de l'Ame*, par « Mamert Claudien, citent des passages « et des noms de philosophes qu'on ne « rencontre point ailleurs; tout atteste « en un mot que, sous le point de vue « religieux, la Gaule romaine et grec« que, aussi bien que chrétienne, était à « cette époque, en Occident du moins, « la portion la plus animée, la plus vi« vante de l'empire. » Et immédiatement avant ceci : « Les écrits du quatrième et « du cinquième siècle ont un caractère « particulier; c'est le moment où l'an« cienne philosophie expire, où com-

(1) Sid. Ep. 9-9.

(1) Sid. Ep. 8-3.

« mence la théologie moderne ; où *l'une* « *se transforme, pour ainsi dire, dans* « *l'autre; où certains systèmes deviennent des dogmes, certaines écoles des* « *sectes*..... Ces époques de transition « sont d'une grande importance, et peut-« être, sous le point de vue historique, « les plus instructives de toutes..... L'esprit humain n'est que trop disposé à « marcher dans une seule route ; à ne « voir les choses que sous un aspect partiel, étroit, exclusif ; à se mettre lui-« même en prison. C'est donc une bonne « fortune que d'être contraint, par la « nature même du spectacle placé sous « nos yeux, à porter de tous côtés sa « vue, à embrasser un vaste horizon, à « contempler un grand nombre d'objets « différens, à étudier les grands problè-« mes du monde sous toutes leurs faces « et dans leurs diverses solutions (1). » Mais là se borne à peu près la remarque du triple académicien, qui n'est guère dans l'habitude de conclure plus que les anciens sectateurs de l'école académique :

..... Nil verum statuens academia duplex
Personat (2).

On se souvient peut-être que l'année dernière l'illustre publiciste, reportant sur la situation morale de la société ses méditations interrompues sur le gouvernement pratique, donna, dans une *revue*, une recette nouvelle de perfectionnement civilisateur, laquelle se composerait d'un tiers de catholicisme, un tiers de protestantisme et un tiers de philosophie ; et, à ce sujet, il adressait une petite semonce en forme d'encouragement aux écrivains de l'*Université catholique*, afin qu'ils eussent à fournir leur contingent à cette fusion d'élémens discordans. L'invention, sans en discuter le mérite, n'est pas très neuve, ou du moins on y reconnaît aisément une vieille inspiration de cet esprit païen qui, après avoir combattu et perdu la victoire, ne chercha que trop à fondre ses principes et ses goûts dans le Christianisme. N'est-ce pas, en effet, la même pensée qui prend la théologie au cinquième siècle pour une *transformation* de la philosophie et qui prétend au dix-neuvième mettre en alliage la philosophie et la raison protestante avec la foi catholique ? Que si des protestans et des philosophes s'étonnent après cela de notre raideur de résistance, nous ne serons jamais surpris, nous autres, de leur flexibilité ; mais leur flatteuse invitation ne nous tente pas le moins du monde : nous pensons entendre un peu mieux qu'eux cette parole de l'Evangile : *Non licet*.

M. Beugnot s'est encore moins douté que M. Guizot de l'influence philosophique au cinquième siècle, quoiqu'il ait observé le dernier, et malgré la spécialité de son ouvrage académiquement couronné (1). Et pourtant, à cette même époque, Proclus, ayant transporté l'école théurgique d'Alexandrie dans Athènes, y professait obstinément le culte des dieux. « Souvent dans une journée il « prononçait cinq leçons et composait « sept cents vers; son esprit pénétrant « analysa les questions les plus abstraites « de la morale et de la métaphysique » (au grand avantage du genre humain, comme chacun sait), « et il osa proposer « dix-huit argumens contre la doctrine « des chrétiens sur la création du monde; « mais dans les intervalles de ses études « il conversait personnellement avec « Pan, Esculape et Minerve, aux mystè-« res desquels il était secrètement initié, « et dont il adorait les statues renver-« sées, persuadé qu'un philosophe, ci-« toyen de l'empire, doit être lui-même « le prêtre de ses dieux. Sa mort lui fut « annoncée par une éclipse de soleil, et « sa vie, ainsi que celle d'Isidore, son « élève, compilée par deux de leurs sa-« vans disciples, offre le tableau déplo-« rable de la seconde enfance de la rai-« son humaine (2). » Ses sept disciples choisis, comme lui, officiels et ardens défenseurs du polythéisme, prolongèrent *la chaîne d'or de la succession platoni-*

(1) M. Guizot, cours d'hist. mod., 6e leçon.
(2) Sid. Pan. Anth. v. 169.

(1) *Histoire de la Destruction du Paganisme en Occident*, ouvrage qu'on croirait composé dans une intention hostile, tant il est dépourvu de sens catholique ; aussi le Saint-Siége l'a-t-il mis à l'index.

(2) Gibb. c. 40 ; rien de plus plaisant, pour quiconque a l'usage de sa raison, que les niais soupirs de ces aveux inévitables sur la philosophie et les philosophes.

que avec leur système d'aversion contre le Christianisme jusqu'à Justinien. Les philosophes n'avaient vécu pendant longtemps que des pensions impériales; quand les pensions eurent été supprimées sans retour, après Julien-l'Apostat, leur éloquence diminua sensiblement, au rebours de ce qu'on voit quelquefois dans les temps modernes, où les philosophes ne commencent volontiers à se taire que quand ils sont bien rentés. Il n'*en* était pas encore ainsi; quand il plut à Justinien d'abolir l'école d'Athènes, les philosophes et leurs amis, pleins de douleur, s'indignèrent, mais ils ne surent plus que faire.

Toutefois, au temps qui nous occupe, ils étaient loin de s'attendre à une fin si prochaine; ils ne rêvaient au contraire que le rétablissement légal de l'Olympe, et de faibles complots révélaient leur impatience, sans les convaincre de leur impossibilité (1). On les voyait dans les charges, comme l'historien Zosime, qui fut avocat du fisc; ils avaient des protecteurs puissans, parlaient et écrivaient avec une assez grande liberté.

Qui ne voit donc quelle liaison intime existait entre les doctrines philosophiques et les mœurs publiques et privées? Qui ne voit que tout cela, sortant du paganisme, revenait toujours au paganisme? Que si une école en titre et des sophistes de métier n'eussent pas osé se hasarder en Occident, au milieu des armes, de la grossièreté barbare et du bon sens gaulois, leur éloignement ne donnait que plus de crédit aux doctrines philosophiques qui circulaient sans suspicion en Gaule, sous une apparente épuration. Aussi, non seulement il y avait des païens en Occident, mais en plus grande force; ils y faisaient même un parti véritable, qui, regardant toujours Rome, le point de ralliement, l'ancien centre d'action de toutes les idées religieuses et politiques, regrettant le culte des dieux et haïssant l'Eglise par opinion nationale, se trouvait toujours prêt secrètement pour le premier ambitieux qui se montrât faiblement chrétien. Ce parti avait favorisé Stilicon, Attalus, l'usurpateur Jean, Aëtius; il devenait plus hardi à mesure que les troubles de l'Etat croissaient; il ne se contentait plus de protester avec le poète Rutilius de son attachement aux dieux de la patrie, d'injurier obscurément les chrétiens sous le nom des juifs, et très ouvertement les moines (1); il osait, en célébrant Aëtius et son fils dans les vers mythologiques de Merobaudis, poète, général et clarissime, désigner par une insultante allégorie la religion chrétienne comme une divinité malfaisante, *crudelis Enyo*, ennemie implacable des habitans célestes et la cause de tous les maux (2). Bientôt les païens eurent un chef ostensible dans la personne de Marcellinus, qu'ils essayèrent de faire

(1) Voy. l'hist. d'Isocasius, celle de Pamprepius, disciple de Proclus et devin, et celle de Marinus, préfet du prétoire, *ennemi de l'Eglise et des pauvres*, dans Tillemont, Léon, 15, Zénon, 19, 25, Anastase, 5.

(1) Rutil. Num., 1-395 :

Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset,
. . . .
Latius excisæ pestis contagia serpunt
Victoresque suos natio victa premit.
. . . .

V. 441 :

Ipsi se monachos Graio cognomine dicunt,
Quod soli nullo vivere teste volunt.
. . . .
Quænam perversi rabies tam stulta cerebri
Dum mala formides, nec bona posse pati?
. . . .

V. 518 :

Perditus hic vivo funere civis erat.
Noster enim nuper, juvenis majoribus amplis,
Nec censu inferior, conjugiove minor,
Impulsus furiis, homines divosque reliquit,
Et turpem latebram credulus exsul amat.
Infelix putat illuvie cœlestia pasci,
Seque premit læsis sævior ipse Diis.
Nunc, rogo, deterior Circæis secta venenis?
Tunc mutabantur corpora, nunc animi.

(2) Niebuhr, Merobaud. Carm. Cette Enyo excite Bellone, et lui dit :

Tunc *superos terris atque hospita numina pelle;*
Romanos populare Deos, et nullus in aris
Vestæ exoratæ fotus strue palleat ignis.
His instructa dolis *palatia celsa subibo*
Majorum mores et *pectora prisca fugabo*
Funditùs; atque simul, nullo discrimine rerum,
Spernantur fortes, nec sit reverentia justis.
Attica neglecto pereat *facundia Phœbo;*
Indignis contingat honos et pondera rerum
Non virtus, sed casus agat, tristisque cupido;
Pectoribus sævi demens furor æstuat auri;
Omniaque hæc sine mente Jovis, sine numine summo.

empereur, qui fut quelques années indépendant en Dalmatie, et qui, se déclarant pour Anthémius, l'accompagna en Italie; ils le revirent avec joie, ainsi que deux autres personnages plus étrangers encore, à la suite d'un prince, qui avait fait de sa splendide habitation à Constantinople, avant de partir, une église, un hospice pour les vieillards et un bain public. L'un était le moine Philothée, de l'hérésie macédonienne; l'autre, le néoplatonicien Sévère. Comme un heureux présage, on célébrait les lupercales, lorsque le prince arriva. Si les fermes remontrances du pape saint Hilaire, hautement prononcées dans l'Eglise de saint Pierre, empêchèrent l'empereur de permettre les assemblées des diverses sectes à Rome, selon le dessein de Philothée (1), le philosophe resta en faveur au point d'être élevé au consulat et au titre de patrice, et un autre sophiste du temps soutient qu'Anthémius, de concert avec Sévère, avait le projet de rétablir l'ancien culte (2). Ce projet est sans preuve et peu vraisemblable, quoique

(1) S. Gelas. Ep. 1. ad. Dardanos.

(2) Damascius, disciple de Proclus, *Vie d'Isidore*, dans Photius, c. 242. Voy. Tillem. Anth. 2.

M. Beugnot n'en doute pas; mais les païens ont pu l'espérer. Ils ne tirèrent, toutefois, du nouveau règne d'autre satisfaction que de célébrer chaque année les Lupercales comme à l'ordinaire; car cette fête extravagante n'avait point encore cessé. Peut-être aussi se vengèrent-ils de lui en l'abandonnant dans sa rupture avec Ricimer; du moins paraît-il que le sénat, où siégeaient les principaux représentans des traditions romaines, se tourna contre Anthémius (1). Les Lupercales subsistèrent encore seize ans après la chute de l'empire, et le pape saint Gélase, qui les abolit enfin, fut obligé d'écrire une vigoureuse apologie pour imposer silence aux murmures de la noblesse romaine (2).

La leçon prochaine donnera la conclusion de ces observations et de toute cette époque de transition qui devait livrer la Gaule aux Franks par la médiation du Christianisme.

ÉDOUARD DUMONT.

(1) Tillem. Anth. 10.

(2) S. Gelas. Ep. 2, adversus Andromachum senatorem cæterosque Romanos, qui Lupercalia, secundum morem pristinum, colenda constituebant.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

SIXIÈME LEÇON (1).

De la Grèce (*suite*). — § 1. Tribunal des Amphictyons.

Avant d'examiner comment se mouvaient les ressorts judiciaires de la Grèce, et de décrire quelques unes de ses accusations criminelles, il nous reste à donner une idée (2) d'un des tribunaux les plus célèbres de cette contrée, du conseil amphictyonique.

Suivant les traditions locales recueillies dans la chronique de Paros, ce conseil remontait à Amphictyon, fils de Deucalion, roi de Thessalie, 1522 ans avant l'ère vulgaire. D'autres (1) attribuent l'institution de cette espèce de diète à Acrisius, roi d'Argos, qui régnait 1379 ans avant notre ère. Pour mieux dire,

(1) Voir la v[e] leçon, n° 58 ci-dessus, p. 98.

(2) Nous avons cru devoir terminer ce que nous avions à dire des tribunaux grecs et de leurs attributions, avant d'analyser une des accusations criminelles dont les détails nous sont parvenus.

(1) Strab., lib. 9, p. 420. Pausan., lib. 10, cap. 8.

l'origine en est inconnue, et se perd dans la nuit des temps.

Les députés se rassemblaient deux fois par an. L'assemblée du printemps se tenait à Delphes, dans la Phocide, et celle de l'automne à Anthéla, près des Thermopyles. Elle se composait de douze députés des plus anciennes et des plus illustres nations (1) de la Grèce. Chacune de ces nations n'avait que deux suffrages à donner; et par conséquent quel que fût le nombre des représentans, ils n'avaient toujours ensemble que 24 voix. Quand les nations se subdivisèrent, le nombre des suffrages ne fut pas augmenté. Ainsi, Lacédémone conserva un des deux suffrages des Doriens, Athènes un de ceux des Ioniens.

Cette ligue fédérale semblait appelée, dans l'intention de ceux qui la fondèrent, à jouer un rôle plus important que celui qu'elle obtint dans les affaires de la Grèce. Voici le serment par lequel elle fut cimentée dans l'origine :

« Nous jurons de ne jamais renverser « les villes amphictyoniques; de ne jamais détourner, soit pendant la paix, « soit pendant la guerre, les sources nécessaires à leurs besoins. Si quelque « puissance ose l'entreprendre, nous marcherons contre elle, et nous détruirons « ses villes. Si des impies enlèvent les « offrandes du temple d'Apollon, nous « jurons d'employer nos pieds, nos bras, « notre voix, toutes nos forces contre « eux et contre leurs complices. »

Cette institution, comme beaucoup d'autres institutions humaines, était magnifique en théorie et fut peu utile dans la pratique. C'était sans doute une belle idée que ce congrès fédéral placé sous les auspices de la religion, cette espèce de sainte alliance chargée de veiller aux intérêts communs des divers peuples qu'elle représentait, de cimenter leur union pour qu'ils pussent mieux résister aux barbares, et de terminer les discordes qu'ils pourraient avoir entre eux par des sentences solennellement rendues.

Mais dans la réalité des faits, nous ne voyons pas qu'aucun de ces épisodes sanglans qui signalèrent la lutte de la Grèce contre l'Asie, depuis le siége de Troie jusqu'aux dernières guerres médiques, ait été provoqué par les Amphictyons. Leur juridiction pour réprimer les délits qui peuvent amener la discorde entre les peuples, est inutilement invoquée ou est complètement méconnue. Ainsi, Messène (1), vaincue, ravagée, poursuivie à outrance par les Lacédémoniens, demande en vain que ses différends avec ce peuple oppresseur soient soumis au prétendu conseil de la Grèce. Ainsi, encore ces mêmes Lacédémoniens (2) s'emparent en pleine paix de la citadelle de Thèbes : ils sont cités par les magistrats de cette ville devant la diète amphyctionique; ils sont condamnés à mille talents d'amende; mais comme ils se sentent forts, ils se dispensent de payer, sous prétexte que la décision est injuste.

Que fait alors la diète ? Use-t-elle du droit qu'elle avait, suivant d'anciens auteurs, de contraindre la nation récalcitrante à l'obéissance, en armant contre elle tout le corps amphyctionique, en la dévouant à l'anathème et en la séparant de la commune union du temple ? Loin d'user de son terrible pouvoir, la diète n'essaie même pas de faire respecter son décret, de peur de compromettre son autorité.

Dans la guerre du Péloponèse, où les différens membres du corps de la Grèce se déchirèrent par de longs et sanglans débats, le conseil amphyctionique ne songe pas à intervenir. Thucydide, historien si exact et si complet, ne fait pas même mention de ce conseil.

Si donc les Amphictyons furent dans le principe le tribunal fédéral de la Grèce, investi d'une haute puissance, cette puissance ne tarda pas à se restreindre dans des limites moins étendues. Elle se borna bientôt à la présidence des sacrifices communs de la Grèce, à la surveillance du temple de Delphes et à la répression des atteintes portées au droit des héraults.

Mais il faut le dire, ce droit des hé-

(1) C'étaient : 1° les Thessaliens; 2° les Béotiens; 3° les Doriens; 4° les Ioniens; 5° les Perrhèbes; 6° les Magnètes; 7° les Locriens; 8° les OEtéens; 9° les Achéens ou Phtiotes; 10° les Maliens; 11° les Phocéens; 12° les Dolopes, ou, suivant quelques auteurs, les Delphiens.

(1) Pausanias, lib. 4, cap. 5.
(2) *Id.*, lib. 10, cap. 8. Plut., *in Themist.*

raults fut d'une haute importance dans l'antiquité. Il détruisit la piraterie et le brigandage en organisant régulièrement les hostilités des peuples. Du moment que les traités de paix et les déclarations de guerre furent soumises à des formules religieuses, les duels de nation à nation ne purent plus être des espèces de guet-à-pens, d'assassinats par derrière. Peut-être dut-on aussi à ce nouveau droit des gens l'esclavage qui vint remplacer l'extermination systématique des vaincus.

Ne pourrait-on pas conjecturer encore que, si, dans quelques unes des guerres que les Grecs se firent entre eux, les villes amphyctioniques furent renversées, c'est parce qu'elles avaient négligé les formalités dont toute hostilité devait être précédée, qu'elles s'étaient placées ainsi hors du droit des gens, et qu'elles n'avaient plus alors de protection à demander à un tribunal dont elles avaient violé les lois?

Quoi qu'il en soit, les Amphictyons retrouvèrent toujours leur antique puissance, et furent obéis avec zèle quand ils se firent les échos des passions religieuses de leur temps.

La première guerre sacrée eut lieu d'après les conseils de Solon contre les habitans de Cyrrha, qui étaient accusés d'avoir manqué de respect aux Amphictyons, et d'avoir cultivé une portion du territoire sacré. La guerre fut conduite avec la chaleur et la barbarie du fanatisme. Cyrrha fut pillée et saccagée; les Delphiens établirent un port à la place de cette ville; toutes les terres qui en dépendaient furent consacrées à Apollon; il fut défendu d'y construire des maisons et d'y promener la charrue.

Une autre guerre eut lieu du temps de Cimon : il s'agissait de savoir si la garde du temple de Delphes serait donnée aux Delphiens ou aux Phocéens. Ces derniers, protégés par les Athéniens, finirent par avoir le dessus.

Les Amphictyons, dont l'intervention n'est remarquée dans l'histoire que pour avoir fait verser des flots de sang, ne firent jamais plus de bruit qu'au temps de Philippe, roi de Macédoine, lorsqu'ils rendirent un décret contre les Phocéens, qui avaient livré à la culture quelques terres dépendantes du temple de Delphes.

Ils sommèrent d'abord ce peuple d'abandonner ces terres et de payer une amende ruineuse; et comme ils n'obtinrent pas une obéissance immédiate et complète, ils portèrent contre les Phocéens une sentence d'extermination. Les Locriens, les Thébains, les Thessaliens prirent les armes pour l'exécution de cette sentence. Les Phocéens se défendirent avec courage. Quoique Philippe, roi de Macédoine, se fût joint à leurs ennemis, ils eurent quelques avantages en commençant. Mais Philippe prit bientôt une éclatante revanche. A la suite d'une grande victoire, il massacra ou jeta à la mer six mille de ces infortunés qu'on regardait comme des sacriléges. Leur chef Onomarque fut mis en croix. Cependant, les Phocéens, avec le secours des Athéniens, des Corinthiens, leurs alliés, se relevèrent de leurs ruines, et soutinrent encore long-temps cette lutte sanglante contre le fanatisme des Grecs et la politique astucieuse de Philippe.

Endormis quelque temps dans une sécurité trompeuse par l'apparente inaction de ce prince, les Phocéens ne songèrent pas à garder le passage des Thermopyles. Philippe, au moment même où il semblait manifester des intentions pacifiques, s'empara de ce passage, et fut alors en position de faire de dures conditions à ce malheureux peuple, qui fut obligé de déclarer qu'il se soumettait à la sentence du conseil amphictyonique.

Cette sentence fut rendue sous l'influence de Philippe, qui travaillait à faire tourner les passions religieuses au profit de son ambition. Elle fut d'une sévérité extrême; elle porta que les Phocéens, étrangers désormais à la confédération hellénique, seraient exclus du conseil des Amphictyons, et dépouillés du droit d'y envoyer des représentans; qu'ils n'auraient ni chevaux, ni armes, jusqu'à ce qu'ils eussent restitué les richesses qu'ils avaient enlevées au temple; qu'ils seraient exclus de ce temple qu'ils avaient profané; que leurs trois principales villes seraient démantelées; que toutes les autres, au nombre de vingt-deux, seraient détruites, et les habitans distribués dans

des bourgades dont chacune ne pourrait avoir plus de cinquante maisons. En leur laissant nominalement la propriété de leur territoire, on la leur enlevait de fait par l'énorme contribution dont on la grevait. Ils étaient condamnés à payer une taxe annuelle de 60 talens, jusqu'à ce qu'ils eussent indemnisé le temple des dommages qu'ils lui avaient faits.

C'est à Philippe que fut donné le suffrage que l'on enlevait aux Phocéens dans le conseil amphictyonique, et c'est à lui que fut confiée l'exécution du décret. Il s'acquitta de cette tâche avec une impitoyable sévérité. Quelques villes de la Phocide, réduites au désespoir, tentèrent de se défendre; elles furent bientôt obligées de se mettre à la discrétion des Macédoniens, et leurs habitans furent réduits en esclavage.

Les Amphictyons récompensèrent Philippe de s'être montré le trop fidèle ministre de leurs rigueurs, en l'appelant à les présider, et, de la sorte, après avoir rempli la Phocide de sang et de larmes, ils employèrent ce qui leur restait d'autorité à préparer en Grèce la domination du roi de Macédoine.

C'est ainsi que ce congrès fédéral défendait l'indépendance des peuples qu'il était censé représenter; c'est ainsi qu'après avoir été le servile instrument de quelques haines nationales cachées sous le voile de l'enthousiasme religieux, il devint le marche-pied de l'ambition d'un usurpateur et d'un tyran. Quelle merveilleuse équité dans ce tribunal modérateur! Quelle noble et sage politique dans cette assemblée composée de l'élite des plus anciens peuples de la Grèce!...

Et pourtant les Amphictyons ne s'égarèrent qu'en appliquant mal ce grand principe de l'expiation, sur lequel repose toute pénalité humaine, et qui fonda chez les Grecs, comme nous l'avons vu, la justice sociale. Rien n'entraîne de pires calamités que l'abus des maximes vraies. Dans cette circonstance, d'iniques anathèmes retombèrent sur ceux qui les avaient lancés. Thèbes, la plus implacable ennemie des Phocéens, fut mise à sac par Alexandre. Tous les oppresseurs de ce peuple furent asservis par les Macédoniens; et le reste de la Grèce, complice par inertie de l'exécution d'un décret barbare, traîna lentement son agonie politique, jusqu'à ce que les Romains vinssent lui donner le coup de mort.

§ 2. De quelques accusations criminelles à Athènes. Socrate.

Le fils d'un certain Sophronisque, sculpteur d'Athènes, abandonne l'état de son père pour enseigner la rhétorique; puis il laisse encore la rhétorique pour s'occuper de philosophie. Il prétend avoir des communications mystérieuses avec un être invisible, qu'il appelle son génie familier, et alors il fait métier de courir nu-pieds, mal vêtu, après tous les citoyens qui passent dans les rues et les carrefours, de les arrêter par le pan de leurs robes pour leur adresser des questions captieuses et leur faire des leçons de morale: il se donne pour tâche de leur reprocher leurs vices, leurs erreurs, leur soif de l'or. Cet homme est souvent frappé, conspué par ceux qu'il fatigue ainsi malgré eux de ses prédications sophistiques. Il y a plus, il est malheureux en ménage, et souvent sa femme, d'un détestable caractère, lui jette des ordures par la fenêtre ou le bat en plein marché. Cet étrange philosophe, appelé Socrate, encourt l'animadversion de plusieurs classes de citoyens, de ceux qui tenaient aux anciennes traditions de leur pays et de toutes les familles sacerdotales, parce qu'il attaque certaines parties du culte public; enfin, des novateurs démagogues, parce qu'il blâme les excès de la démocratie. Il excite encore un grand nombre de haines individuelles, en s'attachant, comme il fait, à jouter contre le premier venu, pour le pousser jusqu'à l'absurde, à l'aide de la plus subtile dialectique. Ses ennemis essaient d'abord de lui enlever tout crédit et toute considération. La satire aiguise contre lui ses traits acérés; la comédie le livre aux risées du public. Mais Socrate a pour lui une grande partie de la jeunesse, amie du paradoxe et des innovations aventureuses; il est favorisé par la disposition des esprits qui se fatiguent des absurdités du polythéisme, et

tendent visiblement vers l'incrédulité. Son calme et son infatigable tenacité d'argumentation paraissent à ses amis de la grandeur, de la fermeté d'âme. Le ridicule, qui a pourtant quelque puissance à Athènes, ne fait que le frapper d'incapacité pour les affaires publiques (1), sans lui ôter son influence comme philosophe. D'ailleurs, les années sont venues le couronner de leur respectable prestige, et ses cheveux blancs le protégent contre d'injurieuses dérisions. Depuis trente ou quarante ans qu'il s'est fait professeur ambulant de morale, le nombre de ses disciples s'est beaucoup accru; plusieurs d'entre eux sont entrés dans les charges publiques. Enfin, Socrate a un parti dans Athènes. On épargne ceux qu'on méprise, mais on cherche à se défaire de ceux qu'on redoute. Les ennemis de Socrate jurent donc sa perte.

Un riche citoyen d'Athènes, appelé Anytus, entreprend le premier de l'attaquer devant la justice. Il avait été blessé de ce que l'éducation de son fils et les occupations qu'il lui avait données en le chargeant de la surveillance d'une manufacture, eussent été l'objet des censures de Socrate. Il est étonnant que ce philosophe, qui flétrissait l'oisiveté, et s'élevait, sous beaucoup de rapports, au-dessus des préjugés de son temps, ait blâmé de pareilles occupations, comme dérogeant à la dignité de l'homme. Une telle exigence nous paraîtrait aujourd'hui bien illibérale.

Anytus, pour éviter de porter lui-même la dénonciation primitive, excite contre Socrate un jeune poëte, appelé Mélitus, qui porte à l'archonte-roi une dénonciation ainsi conçue :

« Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de « Pithos, intente une accusation crimi« nelle contre Socrate, fils de Sophro« nisque, du bourg d'Alopèca. Socrate « est coupable en ce qu'il n'admet pas « nos dieux, et qu'il introduit parmi « nous des divinités nouvelles sous le « nom de génies; Socrate est coupable « en ce qu'il corrompt la jeunesse d'A« thènes. Pour peine, la mort ! »

(1) Il fut pourtant membre du conseil des cinq-cents, et présida une fois l'assemblée du peuple.

Outre les accusateurs particuliers de Socrate, Mélitus et Anytus qui s'adjoignit à lui, nous trouvons encore dans cette cause un accusateur public, l'orateur Lycon (1), qui avait été apparemment désigné par le peuple ou par l'archonte-roi pour diriger la procédure criminelle, à cause de la nature du procès (2), qui intéressait l'état et la religion.

Les procès de ce genre, ainsi que nous l'avons dit, étaient de la compétence du tribunal de l'Héliée, grand jury populaire, où le nombre des juges pouvait être porté de 500 à 1500.

L'orateur Lysias était venu offrir ses services au philosophe, qui les avait refusés. Socrate ne voulut pas être défendu comme un accusé ordinaire; il lui répugnait de chercher à surprendre par des moyens oratoires la pitié de ses juges; il repoussait avec indignation ces réticences adroites, ces demi-désaveux par lesquels le célèbre avocat cherchait à le sauver. Un coupable vulgaire peut tenter de nier ou d'atténuer son crime; mais un philosophe qui avait hautement censuré dans les autres la faiblesse et l'inconséquence, ne pouvait pas, sans déshonorer sa vie, la racheter au prix d'une lâche apostasie de ses principes. Il sent que ses disciples, Athènes et la postérité ont les yeux sur lui, et il n'ira pas s'abaisser aux ruses du barreau et aux ressources de la rhétorique. Le jugement qu'il va subir va être l'épreuve de sa renommée; il préfère la gloire avec la condamnation à la honte avec l'acquittement.

Il se présente donc devant le redoutable et tumultueux tribunal des Héliastes, escorté non pas par ses avocats, mais par ses disciples, ses amis, ses parens. Son attitude est celle d'un sage ferme et quelque peu orgueilleux; il entend sans s'émouvoir l'accusation capitale intentée contre lui, et les développemens injurieux que lui donnent Lycon et Anytus.

(1) Diogène de Laërce fait remarquer que dans cette accusation, toutes les classes de la société qui prétendaient avoir des griefs contre Socrate se trouvaient représentées, les négocians et artisans par Anytus, les poëtes et les philosophistes par Anytus, les orateurs et les avocats par Lycon.

(2) Voir la dernière leçon, n° 55, ci-dessus, p. 26.

A son tour, il prend la parole et présente son apologie, dont deux versions un peu différentes nous sont parvenues. L'une est l'ouvrage de Xénophon, et l'autre celui de Platon. La version du premier est certainement plus exacte et moins embellie d'ornemens; celle du second revêt le caractère de l'accusé d'une plus grande dignité philosophique. Socrate, suivant Xénophon, se serait justifié du reproche d'irréligion, en prouvant qu'il avait fait souvent des sacrifices aux dieux, soit en particulier, soit en public, et que par conséquent il avait pratiqué extérieurement le culte national. Suivant Platon, il aurait établi qu'il n'était pas impie, en rappelant qu'une portion de sa vie avait été consacrée à la démonstration de l'existence de Dieu et du respect dû au Créateur de toutes choses. Ces deux versions contiennent donc de radicales différences; et si celle de Xénophon est la véritable, on ne serait pas fondé à dire avec M. Cousin que l'apologie de Socrate ne détruisit en aucune façon une accusation qui reposait principalement sur ce chef, *qu'il ne suivait pas la religion de l'état;* on n'aurait pas droit de soutenir que Socrate ne s'est élevé si haut comme philosophe qu'à condition d'être coupable comme citoyen. Mais aussi cette élévation d'âme que Platon prête à son maître, ne serait plus aussi parfaite; et ce qui rendrait les Héliastes plus odieux et plus iniques dans leur jugement, amoindrirait l'éclat dont on s'est plu à entourer les derniers momens du fils de Sophronisque. Pourrait-on en effet appeler martyr de la vérité celui qui l'aurait violée dans sa conduite, et qui se serait fait de cette violation un moyen de défense? Y aurait-il eu de la grandeur d'âme, de la part de ce théiste qu'on nous présente comme si pur, à invoquer en sa faveur les pratiques d'un culte dont il proclamait l'absurdité? Est-ce ainsi qu'agissaient les premiers chrétiens devant les magistrats persécuteurs qui les interrogeaient sur leurs doctrines?

Quant au second chef d'accusation, *la corruption de la jeunesse d'Athènes*, il le réfuta en ce sens qu'il montra la morale la plus austère présidant à ses leçons et à ses actes, jusque-là qu'il conseillait aux jeunes gens de fuir la beauté (1), comme un dangereux écueil, et qu'il en donnait lui-même l'exemple; mais il ne put disconvenir que, comme bien d'autres novateurs, il ne cherchât à saper dans l'esprit des jeunes gens le respect dû à la vieillesse, l'autorité morale du père de famille (2). A cet égard, il se contenta de répondre à Mélitus que, quand des enfans étaient malades, ils consultaient plutôt des médecins que leurs parens. Il voulait dire par là qu'un jeune homme, pour se diriger dans sa conduite, devait plutôt s'adresser aux philosophes, qui sont les médecins de l'âme, qu'à un père qui n'avait jamais étudié la sagesse. Or quiconque veut briser le joug des traditions antiques, s'adresse de préférence à la jeunesse, chez qui ces traditions ne se sont pas en quelque sorte incorporées par la force de l'habitude : dès lors, s'il réussit, il opère une sorte de divorce moral entre les fils et les parens. Socrate, qui avait renoncé à s'occuper directement des affaires de l'état, voulait amener à Athènes, d'une manière lointaine et indirecte, une réforme politique et sociale, au moyen de la génération nouvelle qui écoutait avec avidité ses brillans paradoxes, et se nourrissait de ses leçons philosophiques. Il semblait favorisé dans son dessein par le peu de force que les lois attiques laissaient à la puissance paternelle (3).

Ce n'est donc pas dans les assemblées publiques, mais dans les réunions particulières de ses disciples, que Socrate se prenait à attaquer les institutions de la république; c'est là qu'il s'élevait contre les passions et les vices que la mythologie prêtait aux dieux; c'est là qu'il se plaignait de ce que la plupart des magistrats et des juges d'Athènes étaient

(1) *Entretiens mémorables de Socrate*, Xénophon, cap. 2 et 3.

(2) *Apologie de Socrate*, par le même.

(3) Jusqu'à l'âge de vingt ans les enfans étaient soumis à l'autorité paternelle, mais cette autorité n'était pas aussi étendue qu'à Rome; le père n'avait pas le droit de vie et de mort sur son enfant; seulement au moment de sa naissance, s'il ne le levait pas de terre, l'enfant était vendu comme esclave. Il avait encore, tant que son fils était mineur, la faculté de le répudier ou de le désavouer. C'était le bannissement de la famille substitué à la peine capitale.

tirés au sort, en demandant si l'on s'en remettait aux désignations du hasard pour choisir un pilote parmi la nombreuse population de la cité. La malignité d'Anytus et de Lycon releva cette censure de la législation de Solon; ils la firent valoir avec d'autant plus d'avantage, que l'on avait tiré au sort les juges devant lesquels ils avaient fait comparaître Socrate.

Quoi qu'il en soit, le tribunal des Héliastes ne peut pas échapper en cette circonstance aux sévères censures de l'histoire; car il ne garde pas la dignité et l'impartialité qui conviennent à des juges chargés de statuer sur la vie d'un accusé. Un des disciples de Socrate, Platon, s'avança pour défendre le maître qu'il chérissait, et il commença ainsi son discours : « Quoique je sois le plus « jeune de ceux qui montent à la tri- « bune..... » *Qui en descendent*, s'écrièrent les juges. Ils remplaçaient de la sorte par un misérable jeu de mots une formule usitée devant leur tribunal. Pour exprimer que la cause était assez instruite et qu'ils ne voulaient pas entendre un orateur, ils prononçaient le mot *descendez*. Platon fut privé de la parole, parce que les magistrats qui devaient l'écouter étaient incapables de résister au plaisir de faire une puérile antithèse.

Après s'être laissés aller à une aussi indécente facétie, ces mêmes magistrats se livrent à un emportement féroce. Une pluralité de 281 suffrages venait de décider la culpabilité de Socrate; on lui demande, suivant l'usage, quelle peine il croit avoir méritée : « d'être « nourri au Prytanée, répond-il, pour les services que j'ai rendus. » Les juges retournent aux suffrages pour l'application de la peine, et l'on compte pour la condamnation à mort 80 voix (1) de plus qu'au premier tour de scrutin. Il en résulte que 80 de ces juges, qui d'abord n'avaient reconnu Socrate coupable d'aucun crime, le trouvent tout à coup digne de mort, sans qu'aucun motif tiré du fond même de la cause vienne rendre raison de cette contradiction révoltante.

Ne semble-t-il pas que, quand on a condamné quelqu'un de ces hommes qui n'ont violé les lois de leur pays que par respect pour des lois supérieures, celles de la morale et de la vérité, la Providence ait toujours voulu marquer ces arrêts d'une tache d'infamie?

D'ailleurs, ajoutons qu'aucune punition déterminée n'était infligée par le Code athénien aux faits dont Socrate avait été reconnu coupable; or, il n'y avait pas de proportion entre le crime et la peine capitale. Quand l'impiété qui niait tout était devenue à la mode dans Athènes en décadence, comment admettre que l'incroyance d'un philosophe qui prêchait l'existence d'un seul Dieu méritât une punition capitale? Ce qui est le délit de tous doit cesser d'être le délit d'un seul. Aussi on voit que Socrate fut, dans cette occasion, la victime du parti démagogique, qui ne lui pardonnait pas d'avoir blâmé hautement les abus du gouvernement d'Athènes. Cependant, il aurait évité la mort s'il avait demandé, en suppliant comme un accusé vulgaire, de n'être condamné qu'à une simple amende; mais en repoussant un rôle indigne de lui, il s'est grandi aux yeux de ses contemporains et de la postérité. Son refus de s'échapper de prison est encore une preuve de la fermeté de son caractère.

Puis, quand il attend avec ses amis et ses disciples qui l'environnent dans sa prison, la *théorie* qui est allée en Crète et dont le retour doit être le signal de sa mort, il emploie ces derniers momens de son existence à disserter avec une éloquente lucidité sur l'immortalité de l'âme. Cette croyance à une autre vie, que Socrate avait toujours eue, mais qu'il n'avait jamais clairement manifestée, il semble en quelque sorte la produire pour la consolation de ses amis qui le pleurent. Enfin l'heure fatale arrive; Platon nous le représente avalant la ciguë avec calme, raffermissant tous les cœurs ébranlés autour de lui; il nous fait entendre ses derniers mots, puis un dernier silence.......

Cette mort est si belle, que, comme l'a dit Rousseau, elle honora la vie de Socrate, et le fit passer pour un sage. Il fut heureux aussi d'avoir pour interprète de ses pensées et pour historien de ses

(1) Diogène de Laërce, *Vie de Socrate*.

derniers momens, un écrivain tel que Platon, qui donnait à tout ce dont il parlait une couleur idéale. Toujours Platon éprouvait le besoin d'envelopper les théories les plus hautes, les leçons les plus austères, de tout ce qu'il y avait de plus séduisant dans les similitudes, de plus brillant dans les allégories, et de plus ingénieux dans les symboles. Ce nourrisson d'Homère et de Pindare unissait la verve dithyrambique à la sagesse d'un réformateur de religion et de morale; quoiqu'il sache prendre le ton de la naïveté quand il fait parler son maître de philosophie, il ne peut s'empêcher de lui prêter en même temps enthousiasme poétique. On dit qu'un cordonnier d'Athènes avait recueilli aussi les dialogues de Socrate : certes, s'ils ne nous avaient été transmis que par une pareille voie, ils ne nous apparaîtraient pas avec cette majesté sereine et lumineuse dont ils sont revêtus dans le style enchanteur du chef de la secte académique.

Platon alla plus loin encore que Socrate comme introducteur d'idées nouvelles, par rapport à la cosmogonie et la religion, et cependant il acheva paisiblement sa longue carrière sans avoir rien à démêler avec la justice. Ces doctrines subversives des vieilleries de la mythologie pouvaient donc ne pas être poursuivies et condamnées. Au reste, la mort de Socrate elle-même excita bientôt les remords des Athéniens; ils fermèrent leurs gymnases et leurs palestres en signe de deuil, punirent Mélitus de la peine capitale, bannirent Anytus et Lycon, et érigèrent au célèbre philosophe une statue d'airain, que l'on croit avoir été l'ouvrage du sculpteur Lysippe (1).

Cette réhabilitation solennelle de Socrate ne prouve-t-elle pas que sa condamnation, loin d'avoir été, comme le croit M. Cousin, une sorte de nécessité légale, fut au contraire, aux yeux même des contemporains, une criante et scandaleuse iniquité?

(1) Diog. Laert., *Vita Socrat.* Cet auteur dit même qu'Anytus fut mis à mort par les Héracléotes, indignés de sa conduite dans cette affaire.

§ 5. Luttes judiciaires d'Eschine et de Démosthènes.

En nous transportant avec Socrate devant le tribunal des Héliastes, nous n'y avons pas retrouvé dans toute leur violence les passions et le tumulte des luttes judiciaires de la démocratie antique. Dans cette circonstance, il semble que la présence de la philosophie ait pacifié l'enceinte ordinairement si agitée du grand jury populaire d'Athènes. Ce n'était pas un de ces combats à outrance où les deux adversaires se servaient de toutes les armes pour s'écraser, où ils produisaient l'un contre l'autre des témoignages subornés, employaient sur leurs juges tous les moyens de séduction, et s'abandonnaient aux mouvemens les plus passionnés de l'éloquence, pour soulever tour à tour dans les âmes la pitié, la générosité, l'indignation, la colère et la haine.

M. Villemain remarque quelque part, avec cette justesse ingénieuse qui caractérise ses appréciations littéraires, que nos écrivains des dix-septième et dix-huitième siècles n'étaient pas si bien placés que nous pour juger sainement les républiques anciennes, parce qu'ils n'avaient pas l'expérience de la liberté politique. Cette observation paraît être d'une évidence encore plus frappante quand on l'applique aux débats criminels de l'Agora et du Forum. Les procédures secrètes et ténébreuses de nos parlemens ne pouvaient pas donner beaucoup de lumières sur l'éclatante publicité de ces solennités judiciaires qui émouvaient tout un peuple, et où les factions, toujours en présence, mettaient leur terrible enjeu sur la tête d'un accusé.

Les Anglais, comme l'a dit il y a longtemps le savant M. de Sainte-Croix, pouvaient mieux que nous faire une bonne histoire de la Grèce, à cause de leurs institutions représentatives, qui, quoique bien différentes de la démocratie d'Athènes, les initiaient plus naturellement aux orages des gouvernemens populaires. Essayons donc, à l'aide de leurs lumières et de celles que nous avons récemment acquises au prix d'une triste expérience, de restituer leur véritable caractère aux procédures criminelles

d'Athènes, et au petit nombre d'orateurs célèbres dans lesquels elles semblent se résumer.

A la tête de ces orateurs se placent Démosthènes et Eschine. Démosthènes, dont personne ne conteste la prodigieuse éloquence, a été, comme homme, l'objet de jugemens divers et opposés. Le bon Rollin lui attribue toutes les vertus publiques et privées : moraliste pur et sévère, savant et intègre précepteur de la jeunesse, Rollin s'était persuadé que les qualités de l'âme étaient inséparables de celles de l'esprit; il croyait qu'un grand orateur ne pouvait être qu'un honnête homme, et il trouvait dans Démosthènes la réalisation de la définition de Quintilien : *Vir bonus, dicendi peritus*. Cette illusion naïve fut partagée jusqu'à un certain point par l'abbé Auger (1), et plus tard par La Harpe. Il nous en coûte de combattre une chimère qui s'appuie sur des noms aussi respectables, et qui semblait encourager la vertu comme un auxiliaire du talent; mais la vérité a des droits qu'on doit toujours et partout respecter; elle est préférable à la plus flatteuse erreur. D'ailleurs, il peut être utile aujourd'hui de détruire des préjugés à l'aide desquels l'hypocrite immoralité du génie pourrait leurrer l'opinion publique et usurper d'indignes couronnes.

Pour soutenir une thèse qui se présente, en France, sous une couleur paradoxale, j'aime mieux d'abord faire parler des autorités étrangères que de parler en mon propre nom : je citerai donc à ce sujet un passage de M. Mitford, auteur d'une *Histoire de la Grèce* (2) fort estimée en Angleterre :

« Le père d'Eschine, appelé Tromès, fut d'abord domestique d'un maître d'école d'Athènes (3). Durant la tyrannie des Trente, il profita de la confusion générale pour s'échapper d'esclavage; il passa en Perse et servit sous le nom d'Atrometus dans les mercenaires grecs; puis, sur l'invitation de Thrasybule, il alla rejoindre l'étendard de la liberté : on lui donna un certain grade dans cette armée. Quand les Trente eurent été vaincus, et que la république eut été restaurée, il fut admis au rang des citoyens et embrassa la profession de maître d'école; il épousa une femme de pur sang athénien, et sœur d'un officier de haut rang.

« Eschine fut un des nombreux enfans issus de ce mariage. Comme citoyen d'Athènes et fils de citoyen, il fut inscrit dans la tribu de Pandionidée, dont son père faisait partie. Pendant les deux années suivantes, il remplit le devoir du service militaire dans l'Attique, comme le voulaient les lois; ce devoir, grâce à la licence toujours croissante du peuple et au mépris de sa vieille constitution, était si généralement négligé, que s'en acquitter était un mérite recommandable. A vingt ans, il se distingua dans le corps de troupes auxiliaires qu'Athènes avait envoyé aux Lacédémoniens dans le Péloponèse. »

Mais le service militaire conduisait rarement à la fortune en Grèce, et ne rapportait pas des appointemens fixes et élevés. Eschine, de retour à Athènes, obtint le modeste emploi de greffier du conseil des Cinq-Cents; et comme cet emploi ne suffisait pas à son existence, il monta sur la scène et se fit acteur. On ne sait quand il débuta comme orateur. Ce métier, car c'en était un à Athènes, devint plus tard celui d'Eschine.

« Quant à Démosthènes, son père était Athénien, mais sa mère était née dans la Chersonèse Taurique, de l'Athénien Gilon, qui avait trahi sa patrie, et d'une fille d'un prince scythe. Gilon, condamné à mort et proscrit, avait envoyé ses deux filles à Athènes à l'époque de leur majorité. L'une d'elles épousa Démocharès, homme d'un rang éminent; l'autre, l'armurier Démosthènes, de la tribu péanienne.

« Le seul enfant issu de ce dernier

(1) L'abbé Auger préconise Démosthènes comme un patriote consommé, mais il avoue que chez lui le caractère de l'homme privé ne répond pas au caractère de l'homme public. Je suis fâché, dit-il, pour l'honneur de Démosthènes qu'il nous ait laissé lui-même des preuves de sa mauvaise foi et de son défaut de probité. (Notes de la traduction du discours sur les prévarications de l'ambassade.)

(2) Cette histoire, dans laquelle M. Mitford, membre de la chambre des communes, juge très sévèrement les démocraties grecques, n'a pas été, que je sache, traduite en français jusqu'à ce jour.

(3) Suivant Eschine, il se serait appelé Atrométès et il aurait été dans sa jeunesse, non pas domestique, mais athlète.

mariage fut le célèbre Démosthènes, qui resta orphelin à sept ans. Grâce à sa parenté avec Démocharès, il reçut une bonne éducation et fut revêtu dès sa jeunesse de charges honorables; c'est ainsi qu'il fut tour à tour chorège, intendant des dépenses de théâtre et triérarque; mais les dépenses qu'il fit dans ces charges diverses, sa prodigalité, ses débauches, eurent bientôt épuisé sa fortune; il songea alors à faire usage de son talent pour rétablir ses affaires, et profitant des conseils et des encouragemens d'Isocrate, il commença à composer des discours pour ceux qui plaidaient devant les cours de justice : c'était à la fois pour lui un moyen de fortune, de considération et de renommée.

« Pour contrebalancer le désavantage de sa naissance, Eschine joignait à une grande capacité intellectuelle une voix mélodieuse et puissante, une réputation de courage bien acquise au service de sa patrie, un caractère privé sans tache, et des manières conciliantes. Démosthènes n'avait rien de tout cela : une chétive tournure et des manières embarrassées semblaient lui ôter à jamais, comme à Isocrate, l'espoir de devenir jamais un orateur capable de fixer l'attention de quelques milliers d'auditeurs, et il avait de plus l'immense désavantage d'une prononciation vicieuse; en outre, un caractère chagrin et irritable repoussait l'amitié loin de lui, et un manque complet, non seulement de courage personnel, mais de tout ce qui constitue la dignité de l'âme, éloignait de lui l'estime et la considération. On lui avait donné dans sa jeunesse un honteux surnom, pour caractériser sa mollesse et la corruption de ses mœurs. Il mérita une qualification non moins déshonorante, par une poursuite judiciaire contre ses tuteurs, poursuite qui fut considérée comme un moyen déshonnête (1) de leur arracher de l'argent.

« Mais ce qui est mieux prouvé encore et plus honteux pour la mémoire de Démosthènes, c'est qu'au temps où il était chorège et où il remplissait publiquement cet office, il reçut un soufflet d'un jeune étourdi de haute naissance, appelé Midias; il lui intenta une action dont il se désista au moyen d'une composition pécuniaire (1) portée à trente mines.

. . . .

. . . .

« La couardise de Démosthènes dans les combats devint, par la suite, de notoriété publique. Même ses admirateurs ne peuvent disconvenir qu'il avait des manières gauches, un caractère indécis; qu'il était extravagant dans ses dépenses et affamé de gain; que c'était un *mauvais coucheur* (2), un ami infidèle, un soldat méprisable, et que son improbité, même dans sa profession d'avocat, était scandaleuse. Cependant, les facultés supérieures de son esprit et le pouvoir de son éloquence étaient tels, qu'après avoir, par des travaux assidus et intelligens, surmonté le défaut de sa prononciation, il se rendit populaire auprès de la multitude, terrible à ses ennemis et nécessaire à son parti. » . . . . .

. . . .

« Dans sa carrière d'orateur et d'homme d'état, Démosthènes ne favorisa pas les vues d'Isocrate et de Phocion, qui consistaient à imposer des limites légales au despotisme populaire: il fut, comme la plupart des orateurs de son temps, un vil flatteur de la multitude. »

« La cause de la condition supérieure de la république dans les premiers temps était, disait-il (3), que le peuple était maître et seigneur de tout; et que l'honneur, l'autorité, le bien général, dépendaient entièrement du peuple.

« Le peuple, étant par lui-même incapable d'exercer le souverain pouvoir, était obligé d'en confier la direction à un favori, et Démosthènes espérait être ce favori. »

Ce portrait de Démosthènes paraîtra d'une sévérité outrée à ceux qui ne le connaissent que par les livres de nos

(1) Εκ παιδων απαλλαττομενος και δεκα ταλαντους δικας εκαστῳ των επιτροπων λαγχανων αργιας εκληθη. Nous ne croyons pas suffisamment fondée cette imputation qu'adresse M. Mitford à Démosthènes; elle ne résulte même pas des paroles d'Eschine d'une manière bien expresse.

(1) 2700 fr. de notre monnaie.

(2) Un plaisant compagnon.

(3) Εστι μεν ο δημος ως δεσποτης και κυριος απαντων.

rhéteurs et par nos biographies classiques. Une étude attentive des monumens de cette époque de l'histoire d'Athènes démontre pourtant qu'il est d'une vérité à peu près complète.

Quant à Eschine, nous ne partageons pas la partialité que M. Mitford paraît avoir pour lui. Il est hors de doute que cet orateur avait été séduit par les présens et les caresses de Philippe, quand il fit partie de la fameuse ambassade au sujet de laquelle il fut accusé de prévarication. Tout ce qu'on pourrait dire à sa décharge, c'est que, trompé lui-même par le roi de Macédoine, qui lui avait témoigné les meilleures dispositions pour les Athéniens, il se porta de bonne foi garant de ces belles promesses; mais sa sottise comme homme d'état ne le justifie pas du reproche de vénalité; en même temps qu'il a été dupe, il a bien pu être fripon.

Ce qu'il y a de certain, c'est que pendant qu'Eschine protestait que Philippe voulait la paix, ce prince avançait toujours à la tête de ses armées, s'emparait des défilés, où ses progrès auraient pu être facilement arrêtés par des troupes peu nombreuses, mettait garnison dans les villes soumises aux Athéniens, achevait de conquérir la Phocide, ruinait les villes, dispersait leurs habitans ou les réduisait en esclavage, et qu'enfin il se faisait admettre dans le conseil des Amphictyons, qu'il devait bientôt présider. De son côté, Démosthènes avait voué une haine furieuse au roi Philippe, à cause de son peu de succès comme ambassadeur à la cour de ce prince. On sait qu'une première fois il resta court dans la harangue qu'il voulait lui adresser, et qu'une autre fois il lui débita de lourdes flatteries et des complimens embarrassés. Le langage délié du courtisan n'a rien de commun avec la mâle parole d'un orateur populaire.

Cette ambassade fut la première origine des différends de Démosthènes avec Eschine. Deux ans après (1), la lutte judiciaire commença, terrible, implacable, entre ces deux rivaux devenus dans la république chefs de deux partis contraires. Elle devait durer plus de quinze années, et ne se terminer que par la ruine de l'un des deux antagonistes.

Démosthènes se trouvait embarrassé pour porter les premiers coups à son ennemi; il avait, dans son voyage de Macédoine, partagé les repas et les libations de celui dont il voulait être le dénonciateur. Pour ne pas heurter trop violemment les coutumes hospitalières jadis usitées à Athènes, il désira ne paraître qu'en seconde ligne dans cette accusation capitale de corruption portée contre son ancien collègue et commensal; il engagea donc un de ses camarades de débauches, un jeune homme plein d'audace et d'ambition, appelé Timarque, à commencer l'attaque contre Eschine. En se servant d'un pareil instrument, il espérait donner à sa délation quelque chose d'un peu moins odieux, et lui ôter le caractère d'une sorte de trahison domestique. C'eût été d'ailleurs pour lui une espèce de bouclier derrière lequel il aurait pu éviter quelques unes des ripostes de son adversaire.

Mais Eschine déjoua ce plan astucieux : il poursuivit lui-même juridiquement Timarque pour lui faire défendre l'accès de la tribune, en vertu des lois qui interdisaient la tribune à tout citoyen diffamé pour ses vices.

C'était la cause de la morale et de l'ordre public que défendait l'orateur athénien, et cette cause était bien placée dans sa bouche; car la pureté de ses mœurs n'a jamais été mise en doute.

On pense bien que Démosthènes mit tout en œuvre pour capter les suffrages des juges en faveur de Timarque. Il dut faire répandre partout qu'Eschine n'était qu'un accusé qui voulait jouer le rôle d'accusateur. Il entoura Timarque d'un cortège d'hommes puissans dans la république, et lui donna (1) sans doute un plaidoyer tout fait pour sa défense.

Eschine fut d'autant plus calme et plus grave au commencement de son discours,

(1) Les deux ambassades dont Démosthènes fit partie eurent lieu l'an 347 et l'an 346 avant J.-C. Le *plaidoyer* d'Eschine contre *Timarque*, l'un de ses accusateurs suscité par Démosthènes, est de l'année 344 ou 345 avant J.-C. La *harangue de la couronne* est de l'année 330.

(1) On sait que les orateurs distingués d'Athènes faisaient quelquefois des plaidoyers que leurs cliens apprenaient par cœur et récitaient de mémoire.

qu'on devait lui supposer plus d'animosité personnelle contre l'objet de ses attaques. Son langage ressembla d'abord à celui que tiendrait aujourd'hui un organe du ministère public, parlant au nom de la loi et de la société. Il fit une espèce de traité complet sur la partie de la législation d'Athènes, relative à la discipline des mœurs; il la montra suivant tout citoyen, depuis l'enfance jusqu'à l'âge mûr, et étendant surtout sur les orateurs une surveillance méfiante et sévère; dans cette république, où la parole régnait en souveraine, cette arme puissante ne devait être confiée qu'à des mains incapables d'en abuser. La moralité privée était la meilleure garantie de la moralité publique.

Puis, Eschine confronta, pour ainsi dire, chacune des lois qu'il avait citées, analysées, commentées, avec la conduite privée et publique de Timarque, soit dans son enfance, quand il fréquentait les écoles; soit dans son adolescence, quand il exerçait des charges publiques; et il démontra que la vie entière de ce jeune homme n'avait été qu'une longue violation de ces lois.

Il s'attacha ensuite à détruire d'avance les chicanes, les moyens dilatoires et toutes les subtilités que Démosthènes pourrait suggérer à l'accusé. J'ai trouvé dans un passage de cette partie de son discours le développement d'une thèse absolument semblable à celle que M. Sauzet, le Gerbier de notre barreau actuel, soutenait, il y a peu de temps, d'une manière brillante, dans un procès de séparation de corps, qui avait ému les passions de tout une province. M. Sauzet, qui plaidait pour une prétendue victime de la tyrannie d'un époux, s'opposait à ce qu'on fît une enquête pour s'assurer de la vérité des faits de sévices allégués par sa cliente. Il traça un tableau entraînant des inconvéniens et de l'incertitude de la preuve testimoniale; et, s'appuyant ensuite sur une notoriété publique, qu'il présenta comme unanime, écrasante, il demanda si ce n'était pas là le consentement universel, qui portait avec lui-même le caractère de la certitude; il montra que cette espèce d'enquête, faite par l'opinion, était par elle-même entourée d'un tel éclat, que la justice elle-même ne pouvait y résister. La justice, en effet, lui donna gain de cause. L'éloquence de l'avocat eut sa bonne part dans un pareil triomphe.

Voyons maintenant comment le même fond d'idées est développé par Eschine, moins séparé de nous par plus de vingt siècles écoulés, que par des différences immenses de religion, de civilisation et de formes de gouvernement. On le verra, suivant les idées mythologiques de son temps, personnifier et vouer à l'adoration des dévots d'Athènes cette puissance mystérieuse dont un avocat de nos jours imposait le joug à la justice; il fera de la base de son argumentation une espèce d'article de foi; et le texte sur lequel il appuiera sa théologie oratoire sera la poésie enchanteresse d'Homère, d'Hésiode et d'Euripide. Écoutez ce curieux *spécimen* de l'éloquence judiciaire chez les Grecs :

« Quant à la vie des hommes, à leur conduite et à leurs discours, une Renommée, qui est bien la messagère du vrai, se répand spontanément dans la ville, et vient annoncer à la multitude les actions les plus secrètes des particuliers : elle va même jusqu'à donner des présages pour l'avenir; et cela est si évident et si peu contestable, que votre cité et vos ancêtres ont élevé des autels à la Renommée, comme à une grande déesse. Homère dit à plusieurs reprises dans l'*Iliade*, à l'occasion des choses qui doivent arriver :

« La Renommée s'avance dans le camp. »

« Euripide montre que cette déesse peut faire connaître non seulement les vivans, quels qu'ils soient, mais encore les morts, quand il dit :

« La Renommée découvrira l'homme
« vertueux, fût-il caché dans les entrail-
« les de la terre. »

« Hésiode la représente formellement comme une déesse, quand il s'exprime ainsi, assez clairement pour ceux qui veulent le comprendre :

« La Renommée (1), qui sert d'écho aux
« mille voix des peuples, ne saurait ja-
« mais périr tout entière : d'ailleurs,
« elle est déesse, et quelle est la déesse
« qui aurait à craindre la mort? »

(1) Il y a encore dans le reste du discours plusieurs citations d'Homère et d'Euripide.

« La Renommée, telle que les peuples l'ont faite, ne périt jamais entièrement, car c'est une déesse ; et vous verrez que tous ceux dont la vie est honorable vantent ces poésies : car tous ceux qui recherchent l'estime publique demandent à la Renommée de les conduire à la gloire. Mais ceux dont la vie est honteuse ne révèrent pas cette déesse, car ils voient en elle une accusation immortelle. Rappelez-vous donc, Athéniens, quelle est la renommée de Timarque. Quand on prononce son nom, ne demandez-vous pas aussitôt : « Quel est ce Timarque? n'est-ce pas le prostitué ? » Eh quoi ! si j'invoque des témoins à l'appui d'un fait, vous aurez confiance en moi ; et si je présente une déesse à l'appui de mon assertion, vous ne me croirez pas ? »

Il faut une certaine intelligence de l'antiquité païenne pour comprendre combien une pareille forme d'argumentation devait séduire et entraîner des Athéniens.

Eschine finit son discours par une péroraison habile, dans laquelle il dissimule l'intérêt individuel qui l'avait amené à la tribune ; et en même temps cet homme, tout à l'heure si pieux envers la déesse de la Renommée, semble ici combattre des préjugés poétiques et religieux, en attribuant à des raisons purement humaines la décadence et le renversement des états. « Croyez bien, s'écrie-t-il, que c'est de la corruption des hommes et non du courroux des dieux que viennent les grands désastres ; et ne vous imaginez pas que les impies soient, comme dans les pièces de théâtre, poursuivis et châtiés par les torches ardentes des Furies ! Les passions de la chair, les désirs sans limites et sans frein, voilà ce qui tient lieu à chacun de Furie : voilà ce qui peuple les cavernes de brigands, ce qui remplit les barques de pirates, ce qui pousse de jeunes hommes au meurtre de leurs concitoyens, ce qui les rend vils satellites des tyrans, ce qui les arme pour la ruine de la patrie. Chassez donc, Athéniens, chassez de votre ville des hommes d'un tel caractère, et tournez vers la vertu l'ardeur de votre jeunesse. »

Ce discours remporta un magnifique triomphe. Timarque fut condamné et flétri par la sentence du tribunal. Les stigmates de l'infamie semblèrent alors attachés sur son front : on le fuyait dans les assemblées publiques ; ses anciens amis cessèrent avec lui toute relation. Cette espèce d'excommunication morale, dont ses concitoyens lui faisaient partout sentir le poids, le jeta dans un si violent désespoir qu'il termina sa carrière par le suicide.

Malgré le mauvais succès de ce premier combat oratoire, Démosthènes ne se découragea pas ; un an ou deux après, il se présenta lui-même dans l'arène, et accusa Eschine d'avoir trahi les Athéniens par de faux rapports, de leur avoir donné sciemment de mauvais conseils, de n'avoir pas exécuté les ordres du peuple ; d'avoir perdu, lors de la dernière ambassade, un temps précieux dont Philippe avait profité pour occuper des positions fortes qui rendaient impossible toute entrave aux progrès de ses conquêtes ; de n'avoir rien fait pendant sa troisième ambassade pour empêcher la ruine et l'extermination des malheureux Phocéens ; enfin, d'avoir eu pour mobile de toute sa conduite une honteuse vénalité.

Cette vénalité, il l'établit d'abord par des assertions, et ces assertions sont ensuite corroborées par divers raisonnemens, dont voici, ce me semble, le plus concluant et le plus fort :

« Il faut nécessairement qu'Eschine, s'il ne s'est pas vendu, et s'il n'a pas été volontairement dans l'erreur, ne vous ait tenu un semblable langage à l'égard des Phocéens, des Thespiens et des Eubéens, que sur la foi des promesses formelles qu'il aurait entendu faire à Philippe ; ou bien parce que, trompé par la bienveillance que ce monarque lui témoignait en toute occasion, il aurait réellement attendu de lui ce qu'il vous faisait espérer. Il n'y a pas d'autre alternative possible. Or, dans l'un et l'autre cas, personne ne devrait lui être plus odieux que Philippe : pourquoi ? C'est que, grâce à ce prince, il se trouve dans la position la plus cruelle et la plus honteuse. Il vous a trompés ; il est compromis dans l'opinion ; on le juge digne de mort ; et s'il eût été traité comme sa conduite semble le mériter, il serait depuis long-temps l'objet d'une accusation capitale. Et cependant, est-il quelqu'un d'entre vous

qui l'ait entendu élever des plaintes contre Philippe, l'accuser de perfidie, lui faire même le plus petit reproche? »

Vient ensuite un morceau remarquable au sujet de la corruption qui semble envahir la Grèce tout entière :

« Il s'est répandu sur toute la Grèce, ô Athéniens! un mal grave et funeste, qui ne peut être conjuré, dans le sein de votre patrie, qu'à force de bonheur et de vigilance. Parmi les hommes les plus notables de chaque cité, parmi ceux à qui on confie le maniement des affaires publiques, il en est qui ne craignent pas d'aliéner leur indépendance, et ils se précipitent, les malheureux! dans une servitude qu'ils parent des noms d'hospitalité, d'amitié de Philippe. Quant aux autres citoyens et aux magistrats de ces républiques, bien loin de sévir contre des traîtres qu'il faudrait châtier et peut-être même mettre à mort sur-le-champ, ils les admirent, ils les préconisent; ils vont même jusqu'à envier leur habileté et leurs succès. Cette honteuse émulation de vénalité avait déjà fait perdre aux Thessaliens leur ancienne prééminence et la considération dont ils jouissaient dans la Grèce. Elle vient maintenant de leur enlever encore leur liberté; elle a livré aux Macédoniens plusieurs de leurs places fortes; elle a pénétré dans le Péloponèse; elle a soufflé le feu de la discorde dans l'Œlide; elle a transporté les malheureux habitans de ce pays d'un tel vertige de fureur, qu'en cherchant à s'arracher les uns aux autres la domination dans leur république et les bonnes grâces de Philippe, ils se sont baignés dans le sang de leurs frères et de leurs concitoyens. Elle ne s'en est pas tenue là : elle s'est insinuée dans l'Arcadie, dans l'Argolide, etc......................... Et vous-mêmes, Athéniens, pourquoi ne le dirais-je pas? vous ne sauriez employer trop de précautions contre ce fléau qui, après avoir porté ses ravages tout autour de votre cité, vient enfin de s'y introduire. Pendant que le mal est encore réparable, tenez-vous sur vos gardes; livrez à l'infamie les premiers qui l'ont apporté parmi vous; et si vous ne le faites pas, craignez de ne reconnaître la justesse de mes avertissemens que quand il ne sera plus temps d'en profiter. »

Le dirai-je? malgré le respect traditionnel que l'on a pour le grand nom de Démosthènes, cette peinture me paraît due bien plutôt aux artifices de l'art oratoire qu'aux inspirations de l'honnête homme. Un citoyen intègre ne se serait pas contenté de montrer les inconvéniens politiques de la vénalité; il l'aurait flétrie au nom de sa propre conscience comme au nom de la morale publique.

En terminant cette véhémente accusation, Démosthènes cherche à prémunir le peuple contre le charme d'élocution de son adversaire.

Entouré de sa famille, de son vieux père, presque centenaire, du ministre Lubulus, homme d'état fort estimé; de l'illustre Phocion, qui défendait si bien le parti de la paix et faisait si admirablement la guerre; enfin, de l'élite des citoyens d'Athènes, Eschine s'avance avec dignité et tristesse; il prend la parole (1), et dans son exorde même il cherche à détruire l'effet des dernières paroles de son accusateur; il se plaint de ce qu'on voudrait fermer l'oreille de ses juges à la voix de celui-là seul qui est en danger. Il fait voir que Démosthènes, loin d'avoir la justice pour mobile et pour règle, n'a voulu qu'exciter les passions en déclamant contre la vénalité des consciences. « Quoique sur ce point, ajoute-t-il, le don de persuader ne puisse appartenir qu'à celui qui serait lui-même à l'abri du soupçon. »

Il paraît d'après cette récrimination, qui sans doute n'était pas jetée au hasard, que l'austère Démosthènes, qui repoussait si loin les présens du roi de Macédoine, n'était pas aussi insensible à ceux qui venaient de Sardes, de Suse et d'Ecbatane.

C'est du reste ce que nous dit formellement Plutarque, qui est pourtant le panégyriste plutôt que l'historien impartial des grands hommes dont il nous trans-

(1) Quoique Plutarque ait dénié que ces discours aient été prononcés, il suffit de lire le commencement du discours d'Eschine pour se convaincre du contraire. Cet orateur est interrompu par les Athéniens quand il commence à se justifier d'un acte d'immoralité que lui avait imputé Démosthènes, et il s'applaudit de ce témoignage de bienveillance. Voir au reste l'excellente réfutation de l'opinion de Plutarque par l'abbé Auger.

met la biographie. « Tout cela, dit-il, fut découvert par Alexandre, qui trouva à Sardes la correspondance de Démosthènes (1), et les registres des lieutenans du roi où étaient marquées les sommes qu'ils lui avaient fournies. » Ainsi cet orateur, auquel on s'est plu à prêter un beau caractère d'homme politique, était stipendié par la Perse, comme Eschine l'était par la Macédoine : seulement, comme l'alliance avec les successeurs de cet Artaxercès, à qui Athènes avait jadis résisté avec tant de gloire, eût été plus impopulaire que celle qu'on proposait de contracter avec un prince grec, dont le culte et le langage étaient ceux des Athéniens, Démosthènes ne se déclara jamais ouvertement partisan de Darius ; il fut obligé de dissimuler avec plus de soin que son adversaire. Il déguisait ses affections ; il ne montrait que sa haine.

Eschine, en racontant les particularités de la première ambassade, jeta l'ironie à pleine main sur la conduite inconséquente et lâche de Démosthènes ; il se justifia, par des motifs assez plausibles, d'avoir incliné pour l'alliance macédonienne, et d'avoir conseillé la paix aux Athéniens comme le parti le plus sage et le plus sûr. Puis, après s'être lavé des inculpations sans preuves et des calomnies dont il avait été l'objet, il se livra à son tour à de véhémentes invectives contre son rival. « Et toi, s'écria-t-il, toi, qui prétends être un homme, tu as lâchement abandonné ton poste au jour du combat ; quand Nicodême s'est fait inscrire pour t'accuser, tu as acheté par de l'argent son silence et ton salut, et, les mains encore souillées de sang, tu es venu te jeter sur la place publique. »

On est pétrifié d'étonnement quand on voit Démosthènes recevoir le reproche d'un pareil acte de scélératesse sans qu'il fasse pour le repousser le moindre appel à l'indignation publique.

Eschine se place, en finissant, sous l'égide de sa famille suppliante et des grands citoyens qui l'entourent ; il demande qu'on lui sache quelque gré de n'avoir pas fui, et d'être venu braver le choc de la calomnie, qui trouve souvent bien faibles des âmes intrépides et fières dans les combats ; « car, dit-il, ce qui est affreux, ce n'est pas la mort, c'est l'outrage essuyé avant de mourir. »

Il est probable qu'Eschine était coupable, et pourtant ce langage est celui d'un homme de cœur.

Il fut acquitté ; mais il paraît que Démosthènes obtint, en faveur de l'accusation, une minorité assez considérable pour ne pas être condamné à l'amende.

A dater de ce moment, Eschine ne respira que la vengeance contre son ennemi, et il attendit, il épia le moment le plus favorable pour la faire éclater.

Voici à quelle occasion il engagea enfin la lutte dans laquelle il croyait pouvoir écraser Démosthènes et son parti.

Après la bataille de Chéronée, qui décida du sort de la Grèce, Athènes fit réparer ses fortifications, afin de pouvoir défendre contre le vainqueur macédonien les derniers restes de son indépendance nationale. Elle dut peut-être à l'honorable attitude qu'elle sut prendre les ménagemens que lui montra Philippe. Quoi qu'il en soit, Démosthènes fut chargé de présider à ces réparations. Les dépenses ayant excédé les fonds qui avaient été mis à sa disposition, il fournit de ses propres deniers pour les achever. Ctésiphon proposa de récompenser cet acte de désintéressement et les autres services rendus par Démosthènes à la patrie, en lui décernant une couronne d'or sur le théâtre. Le sénat approuva cette proposition par un décret, sans craindre d'exciter la colère du roi de Macédoine par de tels honneurs rendus à son ennemi.

Eschine s'empressa d'attaquer ce décret devant le peuple, comme contraire aux lois, et demanda qu'on infligeât une amende de 50 talens à Ctésiphon, qui en avait été l'auteur. Tous les coups qu'il préparait contre Ctésiphon devaient porter sur Démosthènes : il ne doutait pas d'obtenir la revanche de sa haine contre son rival politique.

Cependant l'opinion publique s'était déclarée avec force en faveur du décret attaqué par Eschine. Les Athéniens l'interprétaient comme une noble protestation contre le joug étranger, et, dans cette récompense accordée à un citoyen,

(1) Plutarque, traduction de Dacier, p. 44. Cet auteur n'hésite pas à dire que Phocion fut le seul homme d'état intègre dans ce temps à Athènes.

ils voyaient un acte généreux de patriotisme. Eschine, après avoir déposé son accusation entre les mains de l'archonte, n'osa donc pas y donner suite sur-le-champ.

Démosthènes, encouragé par la faveur de ses concitoyens, tenta encore une fois, à la mort de Philippe, de ranimer le corps épuisé de la Grèce. Il fit soulever Thèbes, et ne parvint qu'à attirer la colère d'Alexandre sur cette malheureuse ville, qui fut saccagée et détruite.

Démosthènes, abattu par cette nouvelle, fut le premier à comprendre que la guerre n'était plus possible, et que, pour sauver Athènes, il fallait désarmer le courroux du jeune conquérant. Il fut nommé au nombre des ambassadeurs chargés d'aller traiter avec Alexandre des conditions de la paix; mais le courage lui manqua en chemin, il revint à Athènes, et apprit que le roi de Macédoine demandait sa tête et celles de quelques autres orateurs. Alors Démades, homme éloquent et intrépide, se chargea de la mission que Démosthènes avait désertée; il alla trouver Alexandre, il flatta la générosité de cette grande âme, et obtint le pardon des Athéniens en même temps que celui des orateurs désignés pour le supplice.

A dater de cette époque, le crédit de Démades s'éleva et grandit dans sa patrie, tandis que Démosthènes semblait y perdre les derniers restes de sa considération et de son influence.

D'un autre côté, le parti persan tombait sous les coups d'Alexandre, avec l'empire de Darius.

Eschine, qui avait laissé dormir son accusation pendant plus de huit années, crut que le temps était arrivé où il pourrait facilement terrasser un ennemi déjà à moitié vaincu.

La cause fut portée devant un tribunal composé de juges nombreux. L'auditoire était immense; des curieux y affluaient de toutes les parties de la Grèce. Le magnifique talent des orateurs égalait l'intérêt des hautes questions qu'ils devaient agiter.

« Ce fut la dernière fois, dit M. Plougoulm (1), que Démosthènes parla sur les destinées de la Grèce, la dernière fois aussi qu'on entendit dans Athènes une voix éloquente et libre. Ainsi, à tous les caractères de grandeur que porte cette œuvre immortelle, se joint encore la solennité toujours attachée aux grandes choses qui finissent. »

Il serait inutile de faire ici une analyse des deux harangues prononcées contre Ctésiphon et pour sa défense par les deux célèbres orateurs d'Athènes; c'est un texte que les rhéteurs de tous les siècles n'ont cessé de commenter au profit de leur art; mais presque tous ont négligé d'insister sur le point de vue historique et politique de cette lutte judiciaire, et par là ils se sont interdit d'en pénétrer entièrement le sens, même sous le rapport oratoire.

La cause d'Eschine était devenue odieuse à la générosité athénienne, précisément à cause du soin qu'il avait pris d'attendre que Démosthènes fût tout-à-fait abattu pour lui porter le dernier coup : c'est ce que Démosthènes fait habilement sentir dans le passage de sa harangue où il s'exprime ainsi : « Un bon « citoyen ne garde pas dans son cœur le « souvenir d'une offense privée; il ne se « tient pas dans un repos funeste et insi« dieux......... Sans doute, Athéniens, il « est un repos honorable, utile à la pa« trie, et beaucoup d'entre vous savent « le goûter; mais tel n'est pas, il s'en « faut bien, le repos d'Eschine; il s'é« loigne des affaires quand bon lui sem« ble, et cela n'est pas rare; il attend « que vous soyez fatigués d'un orateur, « qu'il vous arrive quelque revers de for« tune, quelque accident fâcheux; la vie « humaine en est pleine! tout-à-coup il « s'élance de sa retraite, sa parole s'élève « comme le vent, etc. »

Aussi les invectives spirituelles et éloquentes d'Eschine n'excitèrent pas autant de faveur chez le noble peuple d'Athènes que si elles se fussent adressées à un ennemi redoutable et puissant, et qu'elles eussent eu le mérite d'une périlleuse audace. Démosthènes, dépouillé de tout appui à l'extérieur, de tout crédit à l'intérieur, n'avait plus pour lui que sa parole; et jamais il n'eut autant d'action sur ses concitoyens, jamais il ne fut si entraînant et si sublime,

(1) Auteur d'une élégante traduction des harangues d'Eschine et de Démosthènes sur la couronne.

Son isolement même vint à son secours; il trouva dans la nouveauté de cette position une élévation, une dignité, qu'il ne connut jamais aux jours les plus brillans de sa carrière politique.

Ces hauts sentimens se montrent avec majesté au début même de son discours. Le sarcasme, l'injure, les outrages de tout genre viennent de lui être prodigués. Les brûlantes déclamations dont il a été l'objet laissent l'auditoire encore tout chaud et tout palpitant; il se lève avec calme et gravité, il comprime toute émotion de son âme, il fait faire silence à son indignation; il tourne ses regards, non pas contre son ennemi, mais vers le ciel; sans s'attendrir, sans s'humilier, il invoque les dieux protecteurs d'Athènes pour les prier de faire descendre sur ses juges un esprit de bienveillance et d'impartialité, de leur inspirer la décision la plus conforme à la gloire de leur patrie, à la sainteté de leur serment.

Qu'on se figure l'effet de cet exorde modeste, religieux, qui tombe au milieu de l'assemblée populaire, où une parole haineuse et véhémente semble vibrer encore! en présence d'un pareil contraste, au sein de cette Athènes ramenée par de grands revers aux autels de ses dieux, il y avait dans un tel langage je ne sais quoi de solennel et d'auguste, qui devait faire pénétrer dans toutes les âmes la plus intime et la plus profonde émotion.

Après avoir fourni son immense carrière avec cette variété de tons et de ressources oratoires qui le caractérisent, Démosthènes revient encore, en finissant son discours, à de hautes pensées religieuses; il vient de tracer le portrait de ces mauvais citoyens qui ne savent faire des vœux que pour les succès des ennemis de leur pays, et il s'écrie: « O dieux! n'écoutez pas ces vœux impies, mais donnez à ces hommes un meilleur esprit et des pensées meilleures! Pour nous, dernière espérance de la patrie, délivrez-nous au plus tôt des dangers qui nous environnent: dieux protecteurs, sauvez Athènes, et rendez-nous la sécurité! »

La piété et le patriotisme, ces deux sentimens si étroitement liés dans les gouvernemens militaires de l'antiquité, semblent consacrer dans le grand orateur *les restes d'une voix qui s'use et d'une ardeur qui s'éteint.* L'amour de ses concitoyens le préoccupe encore au milieu même de ses dangers, et ses concitoyens reconnaissans le récompensent par l'éclatante défaite de son ennemi politique.

Pourquoi fallut-il que ce Démosthènes, qui semblait purifié par la disgrâce, se laissât aller bientôt après à une honteuse rechute, en se vendant pour une coupe d'or à un satrape de Perse! N'y a-t-il pas là de quoi faire désespérer de la constance humaine?

Quoi qu'il en soit, le dernier monument de son éloquence, le plus achevé qu'il nous ait laissé, doit sa supériorité au caractère religieux qui y est empreint. On y retrouve quelque chose des traditions judiciaires de l'âge héroïque. Grâce à ce reflet des temps primitifs, l'astre de Démosthènes jeta ses plus beaux rayons au moment de se coucher à jamais dans l'ombre.

Albert du Boys,
Ancien magistrat.

Littérature.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE.

CYCLE DES APOCRYPHES.

SEPTIÈME LEÇON (1).

Légendes secondaires. — Légende de sainte Marie Madeleine. — De sainte Marthe. — Du centurion Longin. — De Judas Iscariote. — De Procula, femme de Pilate. — De Ponce-Pilate.

Le cycle des apocryphes, à le considérer dans son ensemble, est un grand poëme qui s'est complété lentement. Comme ces hautes cathédrales dont les rois chevelus jetèrent les fondemens grossiers, et dont la renaissance sculptait encore le couronnement, cette épopée a grandi du tribut de tous les siècles. Simple esquisse d'abord, elle est devenue, avec le temps, une œuvre colossale et riche de détails. Des traits qui n'étaient qu'indiqués au commencement ont fourni par la suite de splendides développemens; des formes qui n'étaient qu'ébauchées sont devenues saillantes; des faits qui n'étaient qu'énoncés se sont changés en scènes animées.

Mais non seulement la vie a passé dans ce canevas primitif, les vides s'en sont remplis. Autour des figures primordiales se sont levés des personnages nouveaux, comme sur les flancs de la basilique improvisée se sont dressées lentement les tours, comme à son chevet les arcs-boutans ont jeté leurs bras, et sur ses reins nerveux se sont posées les flèches. Il y a identité dans la marche de l'art et de la poésie chrétienne; l'instinct qui a fait donner aux églises ces accessoires harmonieux a placé, près des premiers acteurs du cycle des apocryphes, des héros secondaires qui en complètent l'ordonnance.

Ce n'est guère qu'à dater du treizième siècle que ces figures se montrent dans l'auréole des légendes évangéliques. Jusqu'à l'époque de saint Louis à peu près, la Vierge, saint Joseph et le Christ occupent seuls la scène traditionnelle; des parens, des amis, des saintes compagnes, l'imagination chrétienne ne paraît pas s'en souvenir. Marie, Joseph, la poésie ne sait pas d'autres noms. Mais quand le douzième siècle commence à décliner, quand le règne de Louis IX approche; l'horizon légendaire s'élargit, et se peuple des faces vénérables et douces des disciples et des saintes femmes.

La première, celle du moins que les écrivains pieux peignent avec plus d'amour, est l'image de la grande pécheresse de Magdalum, de cette femme à laquelle il fut beaucoup pardonné parce qu'elle avait beaucoup aimé. L'histoire ne savait rien de cette femme; était-ce la même personne que Marie la pécheresse, et Marie, sœur de Marthe et de Lazare? Était-ce d'elle que les saints Pères avaient dit qu'elle avait suivi à Éphèse la mère du Sauveur, et y avait fini ses jours? Les savans n'osaient l'affirmer (1). Le peuple, lui, n'hésita pas; des trois Maries il n'en fit qu'une; Marie la pécheresse, Marie de Béthanie et Marie Magdeleine se confondirent pour lui dans une même personnification de l'amour égaré et revenu par la grâce à sa destinée primitive. Mais la fin obscure de cette Marie, fille de l'imagination du peuple, n'allait pas à ses instincts poétiques. Dans sa pensée, il fallait à cette grande coupable une grande expiation terrestre; comme à la bravoure prodigieuse du neveu de Charlemagne il avait fallu, quelques siècles avant, le

(1) Voir la 6e leçon; nº 54, t. VI, p. 211.

(1) Voyez les Bollandistes; 22 juillet, t. III. — Godescard, t. VI, au même jour.

trépas gigantesque de Roncevaux. Aussi, de même que, pour se satisfaire, le génie féodal créa la Chanson de Roland, l'inspiration chrétienne, pour réaliser ses conceptions, enfanta la légende de la Sainte-Baume.

Cette légende serait l'une des plus belles, si nous l'avions dans sa forme originelle. Malheureusement nous ne la possédons que de seconde main, et enclavée dans un récit qui fait lui-même partie d'un sermon pour l'octave de Pâques (1). L'auteur de cette instruction pastorale, dominicain pieux et zélé pour le culte de Marie-Magdeleine, raconte que cette sainte étant apparue à un religieux de son ordre, lui fit le tableau de la vie pénitente qu'elle avait menée dans la grotte où elle s'était retirée en Provence. Ce récit ne manque pas d'un certain art dans la disposition, et d'une certaine grâce dans la forme.

« L'an de Jésus-Christ 1370, un marchand italien alla par dévotion visiter la Sainte-Baume, c'est-à-dire la caverne où Marie-Magdeleine fit pénitence. De retour de son pèlerinage, il en écrivit le récit en vers toscans, et peignit avec beaucoup d'exactitude et de charmes les lieux qu'il avait parcourus. Ses paroles semblent encore animées de la joie et de la divine ivresse dont il était rempli en écrivant. Entre autres faits édifians, ce marchand rapporte une révélation curieuse qui fut faite en sa présence par un religieux dominicain, appelé le père Élie, qui avait passé quatre-vingt-six ans dans la Sainte-Baume. Apporté sur les bras des frères du monastère, au milieu des pèlerins, la veille de leur départ, ce vieillard perclus, dont la langue seule avait conservé le mouvement, les salua avec amabilité, et dit à ceux qui le portaient : Placez-moi sur mon siége, car je veux révéler aujourd'hui les secrets de Dieu que j'ai gardés jusqu'ici. — Ce qu'il appelait son siége était la pierre même sur laquelle Marie-Magdeleine avait coutume de reposer la nuit. — Quand il fut déposé sur son siége, le père Élie parla ainsi aux pèlerins, que son aspect avait profondément émus :

« Mes enfans, mon jour est venu, et l'heure de ma mort est proche; écoutez donc ce que j'ai à vous dire à la gloire de Marie-Magdeleine, et pour l'amendement de votre vie.

« Lorsque, il y a quatre-vingt-six ans, je me retirai dans ce désert et au milieu de ces rochers, pour y servir Marie-Magdeleine, je fus d'abord saisi d'un amer découragement. Il n'y avait pas un mois que j'y étais, que le dégoût me prit, et que je songeai à m'enfuir. Une nuit que j'étais plongé dans cette agonie de l'âme, je vis le rocher se fendre en forme de croix, et les quatre régions du monde se découvrir à mes yeux. Sur moi s'ouvrait le ciel, et à mes pieds l'abîme. Épouvanté, je tombai à terre et demeurai privé de sentiment. Ayant peu à peu recueilli mes esprits, j'appelai de tout mon cœur Magdeleine à mon secours. Elle m'apparut aussitôt avec un visage si radieux, que mes regards ne purent se fixer sur elle. Ses cheveux dénoués tombaient de sa tête et la couvraient tout entière; elle avait les bras nus et les pieds entourés de guirlandes de fleurs : « Inconstant et inexpérimenté serviteur, me dit-elle, c'est pour toi que le rocher s'est ouvert et que je suis venue. Je puis, si tu le veux, conduire ton âme au bonheur. Tu as pensé à quitter mon service. Écoute-moi, et tu feras ensuite ce que tu voudras.

« Nous vînmes plusieurs, tu le sais, de Jérusalem à Marseille, jetés sur un navire et abandonnés à la grâce de Dieu. Marseille nous accueillit et embrassa la foi du Christ, ainsi que presque toute la contrée. Telle fut bientôt la considération dont nous fûmes entourés et le concours qui se fit vers nous, que l'inquiétude me prit, et que je dus songer à fuir le commerce des hommes. Une inspiration du ciel me conduisit dans cette caverne; j'y étais à peine que, promenant mes regards sur cette fontaine, préparée par la Providence, j'aperçus dans l'ombre un serpent dont rien ne pouvait exprimer le hideux aspect. C'était un boa énorme. A ma vue il se soulève, et ses sifflemens éveillent une foule innombrable de serpens de toute espèce, qui

(1) Aurea Rosa Sylvestri Pricantis, viri doctissimi, professione dominicani, in expositione evangelii feriæ V intra oct. Pasch. Apud Surium, 22 juillet.

frémissent et dardent contre moi leurs yeux et leur fureur. Roulées sur elles-mêmes, ces vipères se dressaient à une grande hauteur, mais le boa les dépassait toutes. Il me causait une telle épouvante que, moi qui ne craignais pas la mort, je n'osais le regarder. Jésus! mon Dieu! m'écriai-je, si vous ne venez à mon secours, je serai dévorée ou je mourrai de frayeur! Comme j'achevais ces mots, le boa ramena sa tête et parut ne plus penser à moi; mais, par un bond subit, il se précipita en avant, dilatant sa vaste gueule et battant des ailes. Il m'avait saisie, j'étais entre ses dents; mais la foi en Dieu ne m'abandonna pas. Je ne pouvais parler; mais je m'écriai du fond du cœur et avec confiance : Jésus, après m'avoir comblée de bienfaits, me laisseriez-vous devenir dans ce désert la proie d'un serpent? Aussitôt un ange s'élança, m'arracha des dents du dragon, et me dit : Heureuse es-tu d'avoir cru, Marie! Puis, frappant du pied le dragon : Sors d'ici, dit-il, toi et tous tes serpens! Et le dragon et les serpens, l'un volant, les autres rampant, se précipitèrent dans le désert. L'ange disparut, après avoir purifié de son souffle de flamme la caverne devenue odorante, et me laissa frappée d'une sainte terreur. Quand j'eus parcouru cette retraite, quand j'eus connu qu'elle était inaccessible aux hommes, je me jetai à genoux en pleurant, et m'écriai : Soyez béni, ô Jésus! d'avoir accompli mes désirs. Daignez encore, cependant, faire couler pour votre servante l'eau de ce rocher!

« Au moment même, et sous mes yeux, l'énorme rocher creva, et de ses durs flancs s'épancha la source que vous voyez. Comme je fléchissais de nouveau le genou pour remercier le Seigneur, je vis dans la partie droite de la grotte plus de mille esprits qui chantaient en hébreu des paroles pleines de suavité. Au dehors l'air était plein de semblables esprits, qui chantaient les mêmes paroles; et tous me disaient : Marie, il ne convient point de te livrer ainsi à d'incessantes prières! Je compris à ce langage que c'étaient des démons. Et de fait, au moment où je me mettais à crier vers Dieu, j'aperçus l'archange Michel qui me dit : Me voici, ne crains point; et il mit aussitôt les anges de ténèbres en fuite. — Ne tremble plus à l'avenir, ajouta-t-il; le Très-Haut veille sur toi. Et en parlant ainsi, il planta une croix à l'ouverture de la grotte. Je tombai en prière au pied de ce signe sacré. Je ne me relevai que long-temps après. Sentant mes entrailles desséchées par les émotions que j'avais éprouvées, j'arrachai quelques racines à l'entrée de la caverne et les mangeai. Ce fut mon premier repas de la solitude, et depuis je n'en eus jamais d'autres.

« Le reste du jour et la nuit entière je restai au pied de la croix. Le soleil du matin m'y surprit, et elle me parut rayonner comme le cristal. L'amour divin m'inondait, et je crus entendre un chœur d'esprits célestes chanter autour de moi. Mais à cette vision une autre succéda bientôt. Je fus transportée dans les régions infernales, où les pécheurs gémissent au milieu des tourmens de toute sorte. Quand de là j'arrivai aux lieux de l'expiation, une foule d'âmes vinrent à moi, et me crièrent avec tendresse : Priez pour nous, Madeleine! — Je leur répondais : Que Dieu veuille m'entendre! L'ange qui m'avait transportée dans le monde des âmes me déposa de nouveau au pied de la croix. — Tu resteras ici, me dit-il, aussi long-temps que le Sauveur est demeuré sur la terre.

« J'y restai tout un jour; mais, la nuit venue, les anges me prirent et me transportèrent dans les airs à une telle hauteur, que je pus entendre les concerts des cieux. Depuis lors je fus ainsi sept fois le jour admise à la participation des jouissances suprêmes. Enflammée de l'amour divin, j'étais devenue insensible au froid et à la chaleur. Mes habits étaient tombés en lambeaux; mais mes cheveux avaient grandi au point de me couvrir tout entière. Ma vie se passait dans la méditation des mystères du Christ. Là revenaient incessamment devant les yeux de ma pensée Anne et Joachim, Marie et l'enfant à la crèche, le Calvaire et la croix, le sépulcre et le cadavre livide, la résurrection et l'entrée victorieuse aux enfers. L'esprit rempli de ces images, je passais les jours et les nuits à pleurer. Plusieurs fois, dans les derniers jours de ma vie, Jésus-Christ lui-même daigna visiter ma

retraite. Il était resplendissant comme sur le Tabor, et les anges volaient autour de lui.

« Je te le dis donc, ô Élie! rends grâces à Dieu sur ce rocher; car c'est un pont de salut dans la mer de la vie. J'étais seule quand je suis entrée en ce lieu. Ta condition est meilleure. Chasse donc ce découragement qui te brise. »

« En parlant ainsi, continua le père Élie, Madeleine s'évanouit. »

« Il expira lui-même en achevant ce récit, et aussitôt les cloches s'ébranlèrent dans tout le monastère, et, sans qu'aucune main visible les mît en mouvement, commencèrent un joyeux concert. »

La poésie du cloître a inspiré cette légende, qui porte partout l'empreinte d'une mysticité monastique. Celle qui suit est toute populaire; c'est la légende de Marthe, de cette bonne et simple sœur de Lazare, dont la vie est le symbole de l'activité, comme celle de Marie est le type de la contemplation. Les légendaires, dont l'œuvre est toujours pleine d'intentions morales et poétiques, n'ont pas oublié cette opposition de caractère et d'inclination.

« Après l'ascension du Sauveur et la dispersion des apôtres, Marthe, avec sa sœur, son frère Lazare et le bienheureux Maximin, qui les avait baptisés tous, et qui, sur l'ordre du Saint-Esprit, s'était fait leur protecteur, furent jetés sur un vaisseau sans voiles et sans rames, et, sous la conduite du Seigneur, abordèrent à Marseille. Ils se rendirent de là dans le territoire d'Aix, où ils convertirent beaucoup de monde à la foi.

« Or, la bienheureuse Marthe était très éloquente et douée à un haut degré du don de persuasion.

« Il y avait alors sur les bords du Rhône, entre Arles et Avignon, un monstre moitié quadrupède et moitié poisson, lequel était plus gros qu'un bœuf, et plus haut qu'un cheval. Il avait des dents et des cornes très aiguës. Il dévorait tous les passans qui longeaient le fleuve, et submergeait tous les bateaux qui voguaient sur ses eaux. Il était venu par la mer du fond de la Galatie, où il était né du léviathan et d'un onagre, animal féroce, indigène dans cette contrée, lequel lance ses excrémens contre ceux qui le poursuivent, et brûle tous ceux qu'il atteint. Marthe, à la prière des peuples du pays, s'avança contre le monstre, qu'elle trouva dévorant un homme. Elle lui jeta de l'eau bénite et lui montra une croix. L'animal fut aussitôt vaincu, et vint, comme un mouton, se traîner à ses pieds. Elle lui passa sa ceinture au cou et le conduisit au milieu de la foule étonnée, qui le tua à coups de pierres et de lances. On appelait ce dragon la *Tarasque*; et, en souvenir de sa destruction, on nomma la ville qui s'éleva en ce lieu Tarascon, c'est-à-dire forêt noire. Il y avait là, en effet, une forêt obscure et sombre. »

Les légendes du genre de celle-ci sont fréquentes non seulement en France, mais dans toute l'Europe. L'histoire de la Tarasque est celle de la *Gargouille* de Rouen, de la *Grand' Gueule* de Poitiers, du *Graouilli* de Metz, de la *Graulla* de Reims, du *Dragon* de Saint-Marcel à Paris. On sait le sens de toutes ces traditions; c'est la destruction du paganisme par les premiers apôtres des peuples, la défaite du démon par les prédicateurs de l'Évangile (1).

Sainte Marthe, à qui la légende donne ici un rôle si viril, ne fit pas que prêcher; elle fonda des églises et des monastères, donnant aux populations de la Provence l'exemple du travail et de la vie pénitente, et les consolant par le pouvoir surnaturel dont Dieu l'avait gratifiée.

Cette foi active, ce prosélytisme uni à la contemplation, est le caractère particulier des légendes du cycle des apocryphes. La conversion et l'apostolat sont deux choses que le moyen âge ne séparait pas. Nous venons de voir prêcher les femmes, nous allons voir prêcher les soldats. La légende qui suit est celle de Longin, le centurion qui perça de sa lance le côté de Jésus sur la croix. Elle est restée populaire dans un grand nombre de provinces.

« . . . . . La confusion était parmi les apôtres; les uns avaient nié le Christ, les autres l'avaient délaissé. Vainement

(1) Voyez des *Sciences occultes*, par M. E. de Salverte; Paris, 1829, 2 vol. in-8°. — Michelet, *Hist. de France*, t. II. — *Hist. des Privil. de Saint-Romain*, par Floquet; 2 vol. in-8°, Rouen, 1833.

les boiteux marchaient, les aveugles voyaient, les lépreux étaient guéris, les malades de tout genre rendus à la santé : les hommes qui étaient mieux à même que tous autres de connaître ces merveilles avaient défailli les premiers. La foi des pilotes futurs de l'Eglise avait fait naufrage contre l'écueil de la croix. Ce fut dans ce moment d'universel abandon que ce cri retentit aux oreilles de la synagogue : Cet homme est vraiment le fils de Dieu! et ce cri, ce fut le centurion Longin qui le poussa ; et il ne craignit, en proférant cet aveu, ni l'autorité de Pilate soudoyé par les Juifs, ni la fureur de la multitude, ni la réprobation du monde entier. Qui pourra donc assez dignement louer son courage? qui surtout pourra raconter comme il convient son glorieux martyre? La gloire de ce grand et beau combat est venue jusqu'à nous. Ceux qui en furent témoins le racontèrent à leurs enfans, qui à leur tour l'ont transmis à leur postérité. De génération en génération on s'est passé ce récit, comme on se passe un joyau précieux destiné à orner le sanctuaire de Dieu.

« Longin avait été chargé de garder le tombeau du Christ ; il avait rejeté les propositions des Juifs, qui voulaient acheter à prix d'or son silence sur la résurrection. Pilate et les Prêtres en conçurent un profond ressentiment. Ils lui tendirent des embûches et cherchèrent à le faire mourir ; mais le haut grade qu'il occupait le mit à l'abri de leur vengeance. Bientôt d'ailleurs il quitta l'armée impériale, déposa le baudrier, et se retira à sa campagne pour s'y livrer tout entier à l'étude de la loi du Christ. Deux de ses soldats, qui comme lui avaient été témoins de la résurrection du Sauveur, et comme lui avaient cru, l'y suivirent. Cette campagne était dans la Cappadoce. Longin et ses compagnons devinrent les apôtres de la province, comme saint Thomas, à la même époque, l'était de l'Inde, saint Pierre de Rome, et saint Paul de toutes les contrées qui s'étendent de la Palestine à l'Illyrie.

« Mais les Juifs ne purent supporter qu'il divulguât au loin les mystères dont il avait été témoin. Ils se rendent enflammés de colère auprès de Pilate, et en obtiennent une lettre par laquelle il dénonce à l'empereur le centurion converti comme un déserteur qui méprisait les enseignes romaines, proclamait la royauté du Christ, et déjà avait entraîné ses compatriotes dans la défection. Portée à Rome par des émissaires chargés d'or, qui circonviennent l'empereur, cette lettre provoque un ordre supérieur par lequel il est enjoint au procurateur de la Judée de sévir par les armes contre tous ceux qui ont déserté la milice. Pilate, ayant reçu cet ordre, en confie aussitôt l'exécution au plus éprouvé de ses agens habituels. Celui-ci part pour la Cappadoce, accompagné de quelques subalternes. Là il apprend que Longin, retiré dans ses domaines patrimoniaux, passe aux champs sa vie loin des affaires et des soins de la ville, et tout entier aux méditations de la nouvelle philosophie. Il forme dès lors le projet de le surprendre, et, sans s'ouvrir à personne de sa mission, s'approche de sa demeure. Une personne s'offre à lui ; c'était Longin lui-même. — Enseignez-moi où nous trouverons le centurion Longin, lui demanda l'agent de Pilate, qui ne le connaissait pas.

« — Suivez-moi, et je vous le montrerai, répondit le courageux chrétien qu'une révélation divine avait instruit du dessein de ces hommes ; et il les conduisit dans sa maison avec affabilité. Tout en marchant devant eux, le saint martyr songeait à son sacrifice : Qu'ils sont beaux, disait-il en lui-même, les pieds de ceux qui évangélisent la paix, de ceux qui évangélisent le bonheur! Maintenant je vois les cieux ouverts; maintenant à la droite du Père j'aperçois la gloire du Fils, et bientôt je pourrai dire, comme le bienheureux martyr Etienne, dont j'ai entendu les belles paroles : Seigneur Jésus, recevez mon esprit! voilà la Jérusalem céleste, avec ses tours d'or. Je vais entrer dans la patrie des anges, dans la métropole des saints où retentissent les chants de joie, où brillent les trophées du roi des rois. Je vais dépouiller cette tunique terrestre, et, brisant les entraves de la chair, m'affranchir de la corruption et m'élever à l'immortalité. Réjouis-toi donc, ô mon âme! tu vas passer à ton Dieu!

« Tout en réfléchissant ainsi, Longin introduisait en sa maison les émissaires

de Pilate, les faisait asseoir à sa table et les traitait avec splendeur. Durant tout le repas, il leur montra un visage ouvert et plein de calme. Vers la fin il leur demanda l'objet de leur démarche. Jurez-nous, répondirent-ils, de ne confier à personne ce que nous allons vous dire, et de garder fidèlement le secret : nous avons ordre de l'empereur et de Pilate de décapiter Longin et deux de ses soldats.

« — Quels sont ces deux soldats? demanda Longin. Apprenant que c'étaient ceux qui avaient préféré le Christ à l'argent des Juifs, il leur écrivit de se rendre à la hâte auprès de lui, qu'il avait à leur faire partager un grand bonheur.

« Longin garda encore deux jours avec lui ses futurs bourreaux. Le troisième, il les conduisit dans la plaine, par où devaient arriver ses compagnons. Dès qu'il les vit proches de lui, il déclara aux agens de Pilate qu'il était Longin, et que les voyageurs qui arrivaient étaient les soldats qu'ils cherchaient. Les émissaires impériaux refusèrent d'abord de le croire. Mais lorsqu'ils furent convaincus de la vérité, ils s'arrachèrent les cheveux, et, se tournant vers lui avec désolation : Ami, pourquoi avez-vous agi ainsi? lui dirent-ils. Pourquoi, lorsque nous vénions vous apporter la mort, nous avez-vous donné l'hospitalité? Pourquoi avez-vous reçu à votre table ceux qui machinaient votre perte? et cela non seulement une fois, mais deux et trois jours de suite ! Ne voyiez-vous pas que nous buvions votre sang avec votre vin? Maintenant que dirons-nous? que ferons-nous? Si nous avons quelque conseil à vous donner, c'est de fuir et de mettre votre vie sous l'égide de l'hospitalité. Jamais notre glaive ne se lèvera sur votre tête : nous respectons le sel, nous révérons la table, nous redoutons le Dieu protecteur de l'hospitalité. Pilate prendra notre vie avant que nous lui portions la tête de Longin!.....

« Ainsi parlèrent les émissaires de Pilate; mais ils ne purent détourner le martyr de la résolution qu'il avait prise de mourir pour le Christ. — Ne me rendez pas infidèle à ma promesse par vos instances, leur disait-il. Je ne veux pas rendre vaine la faveur qui m'a été faite d'obtenir le martyre; je ne veux point passer du bercail des brebis au milieu des loups. La nature ne m'accusera pas de lui avoir fait défection, après l'avoir vue se troubler tout entière. Quoi! quand j'ai été témoin de l'obscurcissement du soleil, du désordre du jour, de l'irruption intempestive de la nuit; quand j'ai vu toutes les créatures témoigner de la divinité du Christ, je le renierais ! Mais comment supporterais-je les reproches des justes et des anges?

« Il parlait encore lorsqu'arrivèrent ses deux amis, que l'édit de César condamnait comme lui à la mort. Longin les reçut avec un visage gracieux et riant, et, courant à eux, les embrassa sur le cou et sur les yeux, en disant : Réjouissez-vous, soldats du Christ, triomphateurs dans les combats célestes, fortunés héritiers des cieux; réjouissez-vous, car voilà que la porte du Paradis nous est ouverte, et que les anges s'apprêtent à nous transporter dans le sein de Dieu. Déjà je vois les flambeaux, je contemple les couronnes; déjà je crois toucher aux palmes avec lesquelles nous serons conduits au festin de l'époux!

« Puis se tournant vers les agens de Pilate : Faites vite ce qui vous est ordonné, dit-il. Il appela l'intendant de sa maison, lui demanda sa tunique de fête, qu'il revêtit, et désigna de la main le tertre où il voulait être enseveli. Il se mit ensuite à genoux avec ses deux compagnons, et tous trois eurent la tête tranchée le seizième jour d'octobre. »

Nous ne dirions point que cette légende vient d'une source grecque, qu'on le devinerait sans doute à la couleur du récit, à un certain art de narrer qu'on ne rencontre pas dans les légendes latines, et surtout à cette absence d'inventions puériles dont l'imagination monastique des conteurs de l'Occident surchargeait leurs meilleures conceptions. Aussi est-il vrai de dire que la légende de saint Longin est considérée presque à l'égal d'une histoire, bien qu'en réalité elle n'ait rien d'authentique. En l'attribuant à Hégésippe, écrivain du second siècle, qui avait composé une histoire de l'Église, les Grecs du moyen âge n'ont fait que suivre l'usage où l'on était alors de mettre toutes les traditions sur le compte de quelque auteur respecté des premiers

temps. Si nous faisions de la littérature au lieu d'histoire, si notre but était de venger ces compositions du dédain où elles sont tombées, au lieu d'en montrer la pensée génératrice et l'enchaînement. nous nous arrêterions ici pour relever la beauté de cette histoire du centurion. Nous ferions remarquer tout ce qu'il y a de gracieux dans cette vie paisible de Longin à la campagne, tout ce qu'il y a d'antique et de grave dans cette scène d'hospitalité devenue tout-à-coup si terrible par l'aveu de l'hôte à ses bourreaux. Et ce désespoir des émissaires de Pilate, leurs reproches déchirans, leur horreur à la pensée de verser le sang de celui qui les a admis à sa table, y a-t-il, dirions-nous, rien de plus tragique sur aucun théâtre? Mais notre plan, non plus que l'espace qui nous reste, ne comporte pas de pareils développemens ; nous voulons, avant de terminer cette leçon, faire connaître tout ce qui concerne les personnages secondaires du poème évangélique, et la pieuse imagination du moyen âge nous a fait la tâche longue. Nous l'abrégerons cependant en ne parlant point des légendes relatives aux apôtres; ce que le moyen âge a ajouté concernant leur histoire aux apocryphes des premiers siècles est peu important, quoique assez long d'ailleurs.

Il y a plus de caractère et d'originalité dans les vies dès individus qui n'ont apparu dans l'Evangile qu'au moment fatal de la Passion. Le moyen âge s'est complu dans la peinture de ces existences obscures et oubliées; il a mis dans ces tableaux la meilleure partie de son intelligence et de son cœur. Nous ne citerons pas, bien qu'assurément elle soit fort intéressante, la légende de sainte Véronique, parce qu'elle est connue généralement, et qu'elle est longue. Le nom de Véronique n'est, comme on sait, qu'un symbole, celui de la femme chrétienne ; l'histoire qu'on a faite de ce personnage fictif a par conséquent une haute valeur morale. C'est le tableau idéal des vertus de la femme convertie du paganisme à l'Evangile, une sorte d'esquisse de sa mission sociale. Cette légende mériterait un examen à part.

Une figure non moins touchante dans les légendes, c'est celle de Procula, la femme de Pilate, l'épouse généreuse du lâche qui sacrifia sciemment le juste à la crainte de perdre les bonnes grâces de l'empereur. Le moyen âge a fait de Procula, dit expressément Paschase Ratbert (1), le type de ces femmes païennes dont la conversion aida si puissamment à la propagation de l'Évangile, de ces Paula, de ces Monique, dont la patience, les prières, les larmes versées devant Dieu amenaient enfin à l'Evangile leurs époux et leurs fils; douces et vénérables créatures que l'apôtre recommande avec un zèle tout spécial à la sollicitude des chefs des églises. Procula était une affranchie de la famille Claudia, de laquelle Tibère tirait son origine. Elle était belle et riche. Mariée à Ponce-Pilate, aventurier d'une origine inconnue et peut-être honteuse, qui s'était élevé dans la faveur de l'empereur par une intrépidité administrative qui ne savait pas reculer devant la violence, elle le suivit en Judée, où, malgré ses pleurs, elle ne put l'empêcher de livrer le Messie aux Juifs. Le jour de la Passion fut pour elle un jour terrible ; elle comptait avec angoisses tous les instans du supplice ; elle sentit le tremblement de terre, entendit craquer le globe et se fendre le voile du temple. Malgré son effroi, elle eut cependant assez de force pour se contenir et calmer son coupable époux, qui, à la vue des signes terribles qui se faisaient dans Jérusalem, était devenu tremblant, et courait à travers son palais comme un insensé, la pâleur sur le visage et la bouche horriblement contractée. On sait le reste des événemens légendaires, les informations ordonnées de Rome sur la condamnation du Christ, son innocence reconnue, le rappel de Pilate à Rome, sa disgrâce, son exil à Vienne en Dauphiné (d'autres disent en Ethiopie) et le sombre désespoir dont ce juge inique fut saisi. Mais ce qu'on sait moins, car la légende de Pilate est plus connue que celle de sa femme, c'est la conversion de Pilate devenu chrétien à son lit de mort, et grâce aux tendres soins et aux prières incessantes de Procula.

Cette dernière invention de la légende, cette conversion de l'homme qui, après

(1) *Biblioth. Patrum*, Lugdun., XIV, p. 688.

Judas, joua le rôle le plus odieux dans le drame odieux de la condamnation du Christ, point à merveille l'esprit de bonté et de charité du christianisme. L'idée d'une damnation à jamais irrévocable affligeait l'imagination tout évangélique des hommes du moyen âge; ils voulaient espérer contre toute espérance dans le retour du pécheur; et quand ce retour était impossible, quand la damnation était consommée, ils faisaient violence à la rigidité du dogme théologique pour faire descendre dans l'éternel séjour des supplices l'intervention fraternelle des prières du juste.

N'est-ce pas ainsi, en effet, qu'ils font suspendre quelque temps les souffrances de Judas par les prières de saint Branden? Ecoutez la légende du traître, et voyez tout ce qu'il y avait de miséricorde dans le cœur de ces simples chrétiens du onzième et du douzième siècle. C'est l'auteur du *Voyage de saint Branden aux îles Fortunées* (1) qui va nous la raconter; nous ne ferons que rajeunir dans quelques endroits son langage, pour le mettre à la portée de tous les lecteurs.

« Quant ils eurent vers le midi fait un chemin de sept jours, une forme aussi que d'un homme lor apparut, qui seoit sur une pierre, et avait un voile devant lui à la mesure d'un sac pendant entre deux fourches ferrées; et en celle manière était demenée par les vagues comme un navire submergé par les vents. Les uns cuidaient que ce fut un vaisseau, les autres cuidaient que ce fut un oiseau. L'homme de Dieu (saint Branden) dit à eux: Mes frères, cessez cette contention, et dirigez votre navire vers ce lieu. Comme l'homme de Dieu fut ja approchié, ils arrêtèrent autour, ainsi que en un mont, et trouvèrent un homme séant sur la pierre hircheneus (*hispidum*) et laid; et de toutes partes les eaux, quant elles accourraient à lui, le frappaient jusque au vateriel (à la tête). Quant elles s'en rallaient, la pierre paraissait toute nue sur laquelle le chatié seoit. Le drap qui pendait devant lui, le vent le mettait en mouvement contre lui, et il le frappait parmi les yeux et le front.

« Dont lui demanda le saint homme qui il estait, et pour quelle chose il estait la envoyé, et pour coi il avait péché, qu'il soustenait telle penance (pénitence). Lui dist: Je suis li très-malheureux Judas, li très-mauvais marchant. Je n'ai mie (pas) ce lieu pour l'avoir mérité, mais par la miséricorde de Jésus. Ce lieu ne m'est point compté à penance, mais à la miséricorde de Dieu, et je l'ai en l'honneur de la résurrection de notre Seigneur. — Il estait dimanche. — Il me semble, quand je sieds ici, que je soye en Paradis des délices, à cause de l'ardeur des tourments qui me sont à venir en ceste vesprée (qui m'attendent ce soir); car je art (je brûle) ainsi que la masse de plomb remise au creuset jour et nuit, dans la montagne vous voyez. Là est le dyable et ses sergents, où j'étais quant il engloutit votre frère. Et pour cela se rejouissait l'infernal, et jetait grandes flammes; et ainsi fait toujours quant il dévore les ames des malfaicteurs. Je ai ce raffraichissement tous les jours de dymanches, du matin jusqu'à la vesprée, et de la Nativité Nostre Seigneur jusqu'a la Riéphane (l'Epiphanie), et de Pasques jusques Pentecouste, et en la Purification Nostre-Dame, et en l'Asumption. Tous les autres jours et les autres nuis, je suis tourmenté en enfer avec Herodes et Pylate, Anna et Caïpha. Pour cela vous prie, par le Racheteur du monde, que vous veuillez prier pour moi Nostre Seigneur Jesus-Christ qu'il me laisse ici estre jusqu'à demain à la jornée, que li ennemis me tormentent pas en vostre venue, et ne me mènent pas au mauvais heritage que j'ai acheté par mauvais prix.

« A lui dist le saint homme: La volonté Nostre Seigneur soit faite; tu ne seras pas mordu des dyables jusques à demain. Encore li demanda li homme de Dieu, et dist: Que veut ce drap? — Je donnai ce drap à un lépreux, quant j'étais camérier de Nostre Seigneur; mais pour ce qu'il n'estait pas mien, et aussi bien de Nostre Seigneur que des autres frères, pour ce je n'en ai nul raffraichisment, mais bien empêchement. Et les fourches à quoi il pend je les donnai aux

(1) *La Légende latine de saint Brandaines*, avec une traduction inédite en prose et en poésie romanes, publiée par M. Achille Jubinal; 1 vol. in-8°, Paris, Techner.

pruières pour soustenir les chandelières. La pierre sur quoi je siége, je la mis dans la fosse d'un chemin public devant que je fusse disciple de Nostre Seigneur.

« Quant li heures de la vesprée eurent couvert la face de Thétis, vint une assemblée de dyables, grant noises faisant, et dist : Toi qui es homme de Dieu, depars de nous ; car nous ne pouvons approcher à nostre compegnon, si tu ne depars de lui. Nous n'osons regarder la face de nostre prince devant que nous lui rendions son ami. Tu nous ôtes nos morceures ; ne nous veuilles l'enlever en ceste nuit. Auxquels l'homme de Dieu dist : Je ne vous l'ôte pas, c'est Nostre Seigneur Jesus-Christ qui lui a presté ceste nuit pour demeurer ici. Li dyables respondirent à lui : Comment appelles-tu ce nom de Nostre Seigneur por lui, comme il soit traistre à Nostre Seigneur ! Dont dist li homme de Dieu : Je vous commande au nom Nostre Seigneur, que vous ne li faites nulle chose de mal jusques à demain matin.

« Quant celle nuit fust en telle manière trespassée, en la matinée, quant li homme de Dieu commença à faire sa voie, alors vint moult très-grand multitude de dyables, et couvrit la face de l'abisme, et menaient criants et disaient : Oh ! toi, homme de Dieu, maudite soit ta venue et ta départie ; car nostre prince nous a battu en cette nuit de très-grand mauvaise batture ; car nous ne lui avons mie présenté ce chétif maudit. — Li homme de Dieu dist à eux : Cette malédiction ne sera mie à nous, mais à vous ; car celui que vous maudissez il est béni, et celui que vous bénissez il est maudit. Dont, disent li dyables, ce malheureux Judas soustiendra double peine en ces six jours, car vous l'avez défendu en ceste nuit. Dont respondit li saint homme as dyables : Vous n'aurez mie ceste puissance, ni vostre prince non plus. Et dist encore : Je vous commande au nom de Nostre Seigneur et du vostre que ne li accroissiez ses tourments plus que devant. Dont li respondirent : Es-tu sires de tous, que obéissons à tes paroles ? Li homme de Dieu dist à eux : Je sere celui au nom de qui tout est fait, et je fais tout en son nom ; et j'ai seigneurie de celui qui me l'a livrée. Et en telle manière le suivirent jusques à ce que il fust deparet de Judas. Li dyables se retournèrent et chassèrent la malheureuse âme de douleur devant eux par grant volonté et de huriement. »

Il faut en convenir pourtant, les légendaires ne sont pas toujours saisis de tant de compassion envers les agens de la mort du Christ, témoin la fameuse légende de Pilate. Le juge prévaricateur n'y est pas épargné, comme on va le voir.

« Il y avait un roi, appelé Tyrus, qui ayant eu commerce avec la fille d'un pêcheur nommé *Atus*, en eut un fils, qu'il appela Pilatus, du nom de sa mère, qui avait nom *Pila*, et de celui de son aïeul, le pêcheur *Atus*. Quand Pilate eut trois ans, sa mère l'envoya au roi Tyrus, son père. Or celui-ci avait déjà de la reine, sa femme légitime, trois fils qui étaient à peu près de l'âge de Pilate. Ayant grandi tous les quatre ensemble, ces enfans se livraient ensemble à des jeux et à des amusemens militaires ; ils luttaient et s'exerçaient à la fronde. Mais les fils légitimes l'emportaient toujours dans ces jeux sur le fils bâtard, et montraient plus d'aptitude que lui à ces divers exercices. Pilate en conçut une si profonde jalousie, qu'il tua en secret l'aîné de ses frères. Le roi, ayant appris ce meurtre, en éprouva une profonde douleur, et assembla son conseil pour décider sur ce qu'il convenait de faire du meurtrier. Tous le déclarèrent digne de mort. Mais le roi, ne voulant pas que son sang fût versé une seconde fois, l'envoya en otage à Rome, pour l'acquittement d'un tribut annuel qu'il devait à l'empire.

« Il y avait en ce temps-là à Rome le fils d'un roi franc, retenu aussi comme otage. Pilate se lia à lui. Mais voyant que le prince franc le surpassait en talent et en grâces, il en devint jaloux, et le tua. Le sénat s'assembla pour aviser à ce qu'il convenait de faire de l'homme qui s'était porté à ce nouveau crime. — Si on accorde la vie à celui qui a tué son frère et égorgé un hôte de l'empire, dit l'empereur, il pourra rendre de grands services à l'état. Un homme si féroce est le gouverneur qu'il faut pour dompter les nations féroces qui secouent le joug romain. Envoyons-le dans l'île de Pont ; faisons-le gouverneur de ces barbares ;

qui ne reconnaissent aucune autorité. Peut-être sa brutalité parviendra-t-elle à les vaincre ; s'il y périt, il n'aura que ce qu'il a mérité.

« Voilà comment Pilate fut fait gouverneur de l'île de Pont, qui ne supportait aucun joug. Pour lui, considérant que sa vie tenait au succès de sa mission, il résolut de triompher ; et, soit par la terreur, soit par les supplices, il triompha. En mémoire de sa victoire sur cette île indomptable de Pont, il fut appelé Ponticus Pilatus (Ponce-Pilate).

« Hérode ayant entendu parler de Ponce-Pilate et de son habileté, rusé qu'il était lui-même, il essaya de se l'attacher. Il y réussit, et le fit vice-roi de Jérusalem et de la Judée. Pilate amassa dans ce gouvernement, et à l'insu d'Hérode, des trésors innombrables, avec lesquels il alla à Rome, et acheta de Tibère le gouvernement même d'Hérode. Telle est la cause de la division qui régna entre eux jusqu'au jour où Pilate renvoya le Seigneur à Hérode; ce qui le réconcilia avec lui. . . . .

« Après la mort de Jésus-Christ, Pilate craignant le courroux de Tibère, à cause qu'il avait condamné un innocent, députa un de ses amis à Rome pour y porter sa justification.

« En ce moment Tibère était atteint d'une grave maladie. On lui avait dit qu'il y avait à Jérusalem un médecin qui guérissait de tous les maux par sa seule parole. Ignorant que Pilate eût fait mourir ce médecin, Tibère l'avait envoyé chercher par Volusianus, un de ses confidens. Va, lui avait-il dit, traverse en hâte la mer, et dis à Ponce-Pilate qu'il m'envoie sur-le-champ ce médecin qui sait rendre la santé d'une façon si merveilleuse. Volusianus partit, arriva à Jérusalem, et exposa sa mission à Pilate. Celui-ci fut épouvanté, et demanda vingt-quatre jours de délai.

« Un jour, durant cet intervalle, Volusianus rencontra à Jérusalem une dame respectable, appelée Véronique, qui avait été l'une des amies de Jésus. Il lui demanda où il pourrait trouver cet homme merveilleux. Hélas ! seigneur, répondit Véronique, c'était mon Dieu, et Ponce-Pilate l'a livré aux princes des Juifs pour être condamné à mort et crucifié ! — J'en suis profondément affligé, dit Volusianus ; car il m'est désormais impossible de remplir la mission qui m'avait été donnée par l'empereur. Véronique lui dit : Comme le Seigneur Jésus s'éloignait souvent pour prêcher, et que j'étais fréquemment privée de sa présence, je voulus avoir son image. Un jour que je portais au peintre la toile qui devait servir à son portrait, il me rencontra, et me demanda ce que je voulais faire de cette toile. Le lui ayant dit, il la prit de mes mains, et me la rendit empreinte de sa face vénérable. — Je suis sûre que si l'empereur votre maître regardait dévotement cette image, il recouvrerait aussitôt la santé. — Cette image est-elle d'or ou d'argent ? reprit vivement Volusianus. Peut-on l'acheter ? — Non, reprit Véronique ; mais, ajouta-t-elle avec bonté, si vous voulez, je partirai avec vous pour Rome, je la ferai voir à l'empereur, et je reviendrai.

« Volusianus retourna donc à Rome, suivi de Véronique, et dit à Tibère : Ce Jésus, que vous avez si long-temps attendu, Pilate l'a fait mourir. Mais j'amène avec moi une dame qui a une image de Jésus, qui vous guérira si vous la regardez dévotement. Tibère fit étendre des tapis de soie sur le passage de Véronique, contempla la sainte image et reçut la santé. Quant à Pilate, il fut saisi par ordre de l'empereur, et conduit à Rome. Apprenant qu'il était arrivé, Tibère entra dans une grande colère, et ordonna qu'on le fît venir devant lui. Or, Pilate était revêtu de la tunique sans couture de Jésus-Christ, quand l'empereur le manda. Aussi, dès que Tibère le vit, sa colère tomba ; et, bien qu'il voulût lui parler durement, il ne le put. Pilate ne fut pas plus tôt parti, que la colère de l'empereur le reprit. Il le fit donc revenir, en jurant qu'il le punirait de mort, comme il convenait. Mais, à son aspect, toute sa fureur tomba encore. Chacun était étonné, et l'empereur plus que tous les autres. Mais quelqu'un fit remarquer que peut-être c'était la tunique de Jésus qui produisait cet effet. Et réellement, l'empereur n'eut pas plus tôt ordonné qu'on la lui arrachât, que la colère lui revint. Il fit alors jeter Pilate en prison, en attendant qu'on délibérât sur son sort. Il fut condamné à une mort hon-

[illegible]; mais, avant qu'on l'exécutât, il se poignarda lui-même de sa propre main.

« César, ayant appris cette mort, dit ce mot : Il est bien, en vérité, mort de la mort la plus honteuse en se frappant de sa propre main. On fit attacher une meule à son cadavre, et on le fit jeter dans le Tibre. Mais les esprits infernaux s'en étant emparés pour jouer, et l'ayant entraîné tantôt dans les eaux et tantôt dans les airs, il en résulta d'effroyables inondations et d'horribles tempêtes. Les Romains, effrayés, firent extraire du fleuve ce cadavre de malheur, et le firent porter à Vienne et jeter dans le Rhône. Mais les esprits mauvais ne le laissèrent point: ils s'en saisirent, et opérèrent à Vienne les mêmes dégâts qu'à Rome. Aussi les habitans de ces contrées l'enlevèrent-ils de nouveau et le firent-ils ensevelir dans le territoire de la ville de Lausanne. Les habitans de Lausanne, tourmentés aussi par les jeux terribles des esprits de l'enfer autour du cadavre de Pilate, s'en débarrassèrent à leur tour en le jetant dans un gouffre au milieu des montagnes, où, depuis lors et de nos jours même, les démons se livrent à d'épouvantables divertissemens. »

Jusqu'ici nous avons vu passer tour à tour, dans le grand poème des apocryphes, les aïeux de la Vierge, Marie, Joseph, les apôtres, les disciples, les soldats, les bourreaux, les juges, chacun avec la physionomie caractéristique que lui donne l'Evangile dans son bref récit. Reste, pour compléter l'épopée gigantesque, à faire paraître après les autres le peuple juif, ce peuple aux regards jaloux et aux cris de sang. La poésie légendaire ne l'a pas oublié. Nous le verrons, dans un prochain article, sous la sauvage et lamentable figure du *Juif-Errant*.

P. Douhaire.

REVUE.

TRADUCTION ITALIENNE DES PSAUMES,

PAR XAVIER MATTEI.

PREMIER ARTICLE.

La lyre du roi-prophète n'a jamais cessé de faire retentir le monde de ses accords ; elle ne sera muette que quand l'humanité aura disparu de la terre. Alors nous retrouverons dans le ciel la source de cette harmonie sublime qui traverse les siècles inondant de saintes délices les cœurs des hommes. Mais est-elle bien comprise par toutes les intelligences, ou le sentiment religieux vient-il au secours de la raison qui n'est pas assez éclairée? Mattei et les autres commentateurs trouvent indispensables beaucoup d'études pour saisir et embrasser dans toute son étendue la sublime poésie des psaumes. Ainsi, transporté par son imagination hors du dix-huitième siècle où il vivait, il se tourne vers l'Asie, se mêle aux tribus des Juifs, converse avec eux dans les différentes époques de leur vie publique et privée pour nous apprendre une foule de choses sur leurs habitudes, leurs mœurs et leur esprit. Le lecteur, dont la curiosité est vivement éveillée, se dispose par là à pénétrer le sens de chaque mot que David a fait déborder de sa poitrine animée du feu divin.

Comme il ne s'agit pas seulement de l'élévation d'une âme à Dieu, mais de la science de l'avenir que certains esprits possédaient, il y a un grand nombre de siècles, et de la révélation des plus grands mystères sur le salut de l'homme, il est nécessaire d'approfondir l'hébreu, la langue du grand poète, et d'y chercher l'explication de toutes les difficultés qui

empêcheraient à la vérité éternelle de briller dans tout son éclat. Je ne ferai qu'indiquer ces recherches qui révèlent toute la finesse de notre traducteur, et je donnerai une idée du plan de son ouvrage. Tout en profitant des écrits de Calmet et d'autres auteurs, il ne manque pas d'y ajouter souvent des réflexions critiques pleines d'intérêt.

Il est curieux de voir comment il parle de la poésie de son temps, comment il la compare avec celle des Grecs et des Latins, cherchant partout la règle du goût et le type du beau pour parvenir à faire apprécier les psaumes. Le lecteur qui n'est pas capable de s'élever tout d'un coup à la sublimité, s'y habitue par degré en admirant les beautés moins spirituelles d'une poésie tout humaine. Et c'est par là qu'il faut commencer même pour réfuter l'opinion de certains écrivains qui ne voient pas de rhythme dans ce langage qui nous exprime les élans mystérieux du prophète. Les odes de Guidi et les drames de Métastase offrent une image fidèle de ce rhythme poétique des Juifs. Leur imagination ne s'est pas soumise à un nombre déterminé de vers et de rimes, dont la difficulté vaincue peut flatter l'ambition du poète; mais elle est capable aussi de faner la fleur de sentiment éclose dans l'âme. Plutarque, pour suivre ce mauvais système, est obligé de faire des phrases où l'amour ne rayonne quelquefois que d'un faux éclat. Pourquoi n'a-t-il pas imité les chœurs des tragédies grecques? Dans ces passages lyriques, comme fait bien remarquer notre auteur, l'inspiration jouit d'une pleine liberté dont l'influence se fait sentir profondément dans les cœurs de tous les lecteurs. Il n'est pas étonnant qu'on s'identifie avec l'image que le poète offre à l'esprit; elle marche, s'envole, voltige, se repose, et le vers doit la revêtir de manière qu'elle se dessine nettement dans toute sa légèreté et sa transparence. Ainsi, les chœurs grecs, le dithyrambe de Redi, les odes de Guidi et les scènes de Métastase, sont composés de vers plus ou moins longs dont les rimes s'accouplent et se croisent avec harmonie et avec cadence, mais sans une loi constante.

Mattei ne s'est pas trompé en disant que le même rhythme existe dans les psaumes; car on ne pourrait pas supposer que le souffle de Dieu sortant de la poitrine de David ait été assujéti à des règles trouvées par les hommes qui, s'attachant toujours aux choses sensuelles, portent leur attention plus sur les sons, dont le doux bruit caresse l'oreille, que sur la pensée qui les anime. Qu'un traducteur craigne donc d'altérer ce souffle divin; voulant rendre dans sa propre langue les paroles hébraïques, il ne doit pas leur ôter leur naïveté, leur caractère primitif, en les altérant par un rhythme quelconque, par effet du caprice; il doit suivre avec souplesse l'inspiration du prophète. Qu'importe que les strophes de l'ode anacréontique soient douces, harmonieuses, que les *terzine* soient graves, que les stances possèdent une allure épique? Les poètes qui n'étaient pas enflammés par la Divinité ont pu jeter toutes leurs idées dans le même moule; mais une âme inspirée fait vibrer les cordes de la lyre selon les affections et les pensées qu'elle exprime; il n'y a pas d'obstacles, pas d'entraves pour elle. C'est pour cela qu'il faut choisir un rhythme qui permette aux vers et à la rime de se plier à toutes les exigences du texte.

Mais il ne suffit pas d'examiner la forme extérieure de la poésie de David; Mattei pénètre dans sa nature intime, suivant toujours la même méthode de comparer les psaumes avec les vers d'autres poètes italiens, grecs et latins. Irrité contre les écrivains de son temps et de son pays, il semble vouloir en corriger le mauvais goût, en leur proposant les chants hébraïques comme autant de modèles. A cette époque, on avait la manie de composer des odes appelées *pindariques*, et Mattei met sous les yeux de ses compatriotes le psaume *Beati omnes qui timent Dominum*. Que de simplicité, que d'élévation, que de beautés poétiques y brillent! « Quelqu'un de nos contemporains, dit Mattei, pour montrer que le seul bonheur est en Dieu, aurait fait une longue description de tous les maux de la terre, et la théologie, l'histoire, la métaphysique et d'autres sciences, n'auraient pas manqué d'y prendre place. Dans cet étalage d'un esprit savant, un tourbillon de paroles retentissantes sur-

mis enveloppé l'ensemble monstrueux des idées. » C'est par la Bible que notre auteur ramène les écrivains à l'imitation véritable de Pindare ; car il trouve des analogies entre les productions de ce génie grec et celles du roi-prophète.

Il passe aussi en examen les chants d'Homère, le père de l'épopée. Certaines comparaisons viennent naturellement à l'esprit : voyant deux choses dont la pensée est la même au fond, il aime à les rapprocher pour en connaître les points de contact et les différences. Lorsque le Jupiter de Phidias, par exemple, attire votre regard, vous vous portez tout de suite en imagination vers le *Père éternel* de Raphaël, ou de quelque autre peintre chrétien. De même, après avoir lu le psaume *Diligam te, Domine*, on revient sur ce passage de l'Iliade où Jupiter, assis dans son char, descend du ciel sur le sommet du mont Ida, d'où, faisant tomber la foudre sur l'armée grecque, il donne le frisson de la peur à tous les cœurs. Quelle distance du chant d'Homère à l'ode hébraïque! On distingue bien l'homme dont l'esprit s'exhale par un feu mortel, par un élan passager de l'âme ; ce n'est pas le bond d'un cœur possédé par la puissance divine ; ce n'est pas son souffle ; ce n'est pas sa flamme. Le Dieu que nous peint David est celui dont la voix retentit dans le silence du chaos ; mais celui d'Homère tient de la nature humaine : c'est une faible image de l'autre qui se reflète à travers les erreurs et les préjugés du paganisme.

On ne peut pas mettre en doute la beauté des psaumes : mais est-il facile de les rendre exactement dans une autre langue ? Mattei est d'avis qu'on ne doit pas les traduire toujours littéralement. Suivant toujours sa méthode, qui est d'examiner les vers du prophète en les rapprochant de ceux des autres écrivains, il jette un coup d'œil sur les traductions qu'on a faites en Italie d'Homère et d'autres poètes grecs et latins. Son but est de développer sa pensée qu'on ne doit pas traduire un mot littéralement quand il n'est pas noble et convenable, et qu'il faut remplacer l'idée par une autre analogue dont la nature soit plus dans le goût et dans la dignité de la patrie du traducteur. Nous ne sommes pas entièrement de cet avis, mais quelquefois il peut être utile et louable, quand on veut, par exemple, adoucir certaines crudités de style qui blessent les mœurs. On trouve dans la Vulgate, *Astitit regina à dextris tuis*, et le nom de *regina* a été rendu en latin par Aquila avec sa signification grecque de *concubina*, qui est appelée *pellex* en latin par Symmacus. On doit ici reprocher aux traducteurs une fidélité qui choque le lecteur.

Exprimer dans sa langue les pensées nobles du texte par des manières de dire vulgaires est aussi digne de blâme. Ainsi lorsque Salvini dit dans sa traduction de l'Iliade :

> Venerabil Minerva guardiana
> Di cittadi,

il nous semble voir la vieille abbesse d'un couvent plutôt que Minerve, telle que les anciens l'imaginaient, jeune, forte et couverte d'une cuirasse d'or. Mattei a bien raison de préférer les vers de Virgile et du Tasse, qui ont fait presque une traduction de ce passage de l'Iliade. Pour montrer tout le ridicule de certains inconvéniens, il aurait dû citer Davanzati, qui, voulant saisir la pensée de Tacite dans la description animée d'un massacre, adopte une expression de son pays en disant qu'on fit un *Vespro siciliano*. L'idée de transporter les Vêpres siciliennes à l'époque du grand historien doit exciter l'hilarité du lecteur. Mais non seulement il est nécessaire qu'il ne confonde pas son temps avec celui de son auteur, il faut aussi qu'il distingue les différentes époques de l'histoire. Le Dionysos qu'on trouve dans Homère, nous fait remarquer Mattei, n'est pas celui que les Egyptiens vénéraient dans leurs temples ; car le Bacchus ivre, les Satyres et le Silène sont passés de l'Afrique en Grèce beaucoup plus tard.

Tout en recommandant la fidélité dans une traduction, Mattei insiste toujours à exiger que la pensée de l'auteur soit ennoblie s'il le faut ; selon lui, l'imitation d'un épisode de l'Odyssée se trahit dans ce chant de la *Jérusalem délivrée* où le Tasse peint un berger entouré de ses enfans au milieu de son troupeau.

Homère nous entretient d'un porcher. L'avis de Mattei, qui loue beaucoup la noblesse du poète italien, n'est pas applicable à une traduction. Nous croyons que, sauf quelques exceptions, il faut rendre le mot du texte avec la plus parfaite exactitude, afin qu'on apprenne, sans crainte de se tromper, les pensées de l'auteur, les mœurs et l'esprit de son temps. N'est-ce pas avec raison que Paul Courier reproche au traducteur de Plutarque d'avoir transformé un boulanger en panetier? Il faut désapprouver par la même raison ce Français qui, traduisant Sidoine, lui a donné la lyre, tandis qu'il dit d'emboucher la trompette dans son style emphatique. Ces changemens auraient mérité les éloges de notre auteur qui blâme le Dante et l'Arioste pour avoir appelé les choses par leurs noms. C'est la manie qu'on a eue pendant long-temps en Italie de remplacer les simples mots par de longues phrases recherchées.

A ce propos, Mattei s'efforce de nous prouver par des observations fort piquantes que certains objets, qui sont vulgaires à nos yeux, ne le sont pas toujours pour d'autres peuples; leur nature varie, et les usages du pays leur donnent plus ou moins d'importance. Les oignons d'Egypte, par exemple, d'après les relations des voyageurs, sont odoriférans et d'un goût agréable; autrement, les Israélites les auraient-ils regrettés au point de les préférer à la manne tombée du ciel? Les ânes de la Grèce, qu'Homère compare à des héros, ne sont pas aussi stupides ni aussi lourds que les nôtres. Chez les Japonais, les outils de cuisine sont plus appréciés que leurs pierreries et leurs bijoux; le prix d'un vase est plus cher s'il a servi plus long-temps. Il arrive souvent qu'en faisant cette sorte de recherches et de comparaisons le passage d'un auteur répand de la lumière sur celui d'un autre. Ainsi, la toilette de Junon, dans l'Iliade, aide à nous faire comprendre la richesse des vêtemens dont se pare Judith en allant délivrer sa patrie de l'ennemi formidable qui la menace. De même on a besoin de commenter l'ode de Callimacus, sur la chevelure de Bérénice, pour expliquer ce passage de Job: *Numquid conjungere valebis micantes stellas plejades*, etc., etc. Mattei, cependant, nous prévient que la Bible ne renferme pas des théorèmes de physique ou d'astronomie; croyant que Dieu a toujours voulu s'exprimer dans un langage qui fût à la portée des Juifs, on ne doit pas chercher, selon lui, dans les livres saints, des systèmes scientifiques. Cela est juste; mais nous pensons en même temps que la parole divine a souvent fait entrevoir l'avenir des sciences dont les découvertes ne font que confirmer et développer ses vérités. Les observations géologiques ne sont-elles pas d'accord avec le récit de Moïse? L'opinion émise par les savans que la lumière est un fluide répandu dans l'atmosphère et mu par l'action du soleil n'explique-t-elle pas assez comment le Tout-Puissant sépara cet élément des ténèbres avant de créer les *duo luminaria magna?* Le déluge, comme Cuvier l'a prouvé dans une belle dissertation, n'est-il pas un fait constaté par toutes les traditions des peuples? Mais à l'époque où écrivait notre auteur on n'avait pas encore mis en harmonie les sciences avec les livres saints; on croyait même que les études profanes auraient fait tort à la religion, et que celle-ci devait les repousser et les frapper d'anathème; on n'avait pas encore appris que tout ce qu'on découvre dans le système de la nature, chaque manifestation nouvelle de ses merveilles, n'est qu'une application de la loi divine révélée au monde, un développement de la doctrine céleste.

Mattei, qui n'était pas plus avancé que son siècle, a cependant toujours étalé une grande richesse d'érudition; on admire à chaque page de son livre ses connaissances profondes du grec et du latin, il en a bien pénétré l'esprit; son jugement dans les comparaisons est presque toujours plein de finesse; et même, quand il parle des différens sens de l'Écriture sainte, il trouve moyen de vous entretenir de Virgile et d'Horace, et de la manière avec laquelle ils se sont servis de l'allégorie. L'un de ces deux poètes a chanté la mort de son ami Varo dans l'églogue de Daphnis, et l'autre nous représente la république romaine comme un vaisseau agité par les vents au milieu

des flots de la mer. Les règles de l'allégorie sont fixées par Mattei d'après ces modèles. Cette figure de rhétorique a ses limites, et indépendamment de son application elle doit avoir un sens littéral à elle. Ainsi, tout ce qu'on peut dire d'un vaisseau en détail ne convient pas toujours à un Etat; car le poète, une fois enflammé, ne fait plus attention au mystère que renferment ses vers, et s'attache plutôt aux objets extérieurs qui lui ont fourni le symbole de sa pensée. S'il était obligé de suivre dans toutes ses sinuosités le sujet principal qui doit l'envelopper d'un voile transparent, il mutilerait ou forcerait toutes ses idées; elles n'auraient plus ni souplesse ni fraîcheur, on y verrait de l'étude et de l'affectation, et elles finiraient par fatiguer les esprits. Tous les poètes, plus ou moins, ont donné un sens allégorique à leurs vers, et souvent ce n'était pas la mort d'un ami qu'ils voulaient chanter, mais plutôt de grandes révolutions sociales, l'univers et l'humanité tout entière; et je m'étonne que Mattei, grand admirateur du Tasse, n'ait pas dit un mot sur la singulière allégorie de la *Jérusalem délivrée*, dont le poète lui-même a donné une savante explication.

Jusqu'ici notre auteur a cherché à connaître dans toute son élévation la poésie hébraïque; mais il croit que l'étude des livres saints demande certaines connaissances historiques, sans lesquelles ils ne seraient pas assez appréciés. Les recherches sur le calendrier, les monnaies, les mesures et les poids des anciens Juifs ne sont pas inutiles; elles sont pour notre traducteur le sujet de discours pleins de savoir : il s'occupe des dates avec un soin particulier; son examen se porte sur tout ce qui était connu à son époque sur cette matière, il y ajoute des réflexions nouvelles. On sait combien la chronologie est incertaine, et combien il faut employer de moyens et de ressources intellectuelles pour parvenir à la découverte du vrai; qu'on étudie surtout l'esprit de l'histoire, qu'on fasse une analyse de toutes ses parties, qu'on compare ses différentes époques, c'est ainsi qu'on peut apprendre à fixer les dates avec un certain degré de probabilité.

L'humanité offre un développement successif d'intelligence, et semblable à l'individu, elle a son enfance, sa jeunesse, sa maturité; elle aura aussi sa vieillesse. La marche d'une nation est presque la même; de sorte que rien ne s'opère dans la nature ou dans la société sans une suite d'événemens qui préparent une révolution, c'est-à-dire le passage d'une phase à l'autre, d'un âge tendre à un âge mûr, d'un ordre de choses à un état plus avancé et plus complet; une époque, comme fraction de la vie d'un peuple, a un caractère qui lui est propre. C'est ce qui empêche qu'un esprit un peu éveillé ne s'égare dans le labyrinthe de ses investigations. Interrogez les hommes qui ont légué dans leurs écrits leurs paroles à la postérité, consultez leurs contemporains, les monumens, les mœurs, et voyez si de cet ensemble résulte une harmonie. Mattei ne pouvait pas posséder cette philosophie qui était destinée à se développer dans ce siècle; mais il ne manque pas de nous informer de ses travaux sur la Bible; il nous parle des monnaies hébraïques, sujet qui, sans doute, n'est pas nouveau : Anglais, Français, Allemands s'en sont occupés. Mais une pensée nouvelle, c'est de réduire l'ancienne monnaie à la valeur de celle de Naples et des autres pays de l'Italie : ce que nous trouvons dans l'ouvrage de Mattei. Comment peut-on, sans cela, avoir une idée du commerce chez les Juifs ou chez les autres peuples? Il parle de même des poids et des mesures qu'on emploie dans sa patrie, pour donner, par exemple, la juste valeur des vases du temple de Salomon. Je saurai combien était belle et recherchée par les Juives la chevelure d'Absalon, qu'on achetait pour faire de charmantes coiffures. A cette occasion, il n'est pas inutile de consulter les vers de Juvénal et d'autres poètes, pour comparer les cheveux des femmes romaines avec les boucles des belles Israélites.

On trouve aussi dans l'ouvrage de Mattei un très beau discours sur la tradition et la conservation des psaumes, et un autre sur la psalmodie; le célèbre Martini, ce savant compositeur de musique religieuse, y paraît souvent avec tout l'éclat de son nom, quoiqu'il ne soit pas d'accord avec notre auteur. Martini

traite avec beaucoup de talent de la nature et de la différence de la musique ancienne d'avec la moderne; selon lui, elle est passée par différentes époques qui ont exercé une profonde influence sur elle; tantôt simple et naïve, tantôt riche et recherchée, elle est sortie de son berceau, a grandi et traversé les siècles, formulant toujours plus ou moins heureusement l'inspiration religieuse, exprimant quelquefois la piété et l'extase, flattant quelquefois le goût pour l'harmonie qui se révèle chez les hommes, et qui peut contribuer à élever leurs âmes sur les ailes vaporeuses de la prière, au milieu d'une nuée d'encens, sous les voûtes sacrées d'une église.

Que la psalmodie qui retentissait dans le temple magnifique de Salomon devait être solennelle! Le peuple qui l'entendait, comprenant les paroles des versets, devait tomber dans un véritable ravissement qui le rapprochait de la source où le divin poète avait puisé ses idées; son cœur aura tressailli d'une joie sainte. Ce peuple jouait dans cette musique sacrée des sistres et des tambours, parce que le Dieu qu'il adorait était le Dieu des batailles. Voilà de la vraie poésie; elle vient du ciel, elle parle à une nation, ranime sa foi, inspire un souffle de vie pour se répandre sur tout l'univers, pour être répétée par toutes les langues.

Nous verrons, dans un prochain article, comment Mattei l'a rendue en vers italiens, et nous en ferons une étude comparative avec quelques traductions françaises.

LUIGI CICCONI.

VOYAGE DU TASSE EN FRANCE,

1570-1571.

Le cardinal d'Este était archevêque d'Auch, et avait de nombreux bénéfices en France. Il résolut de partir pour ce royaume, et Torquato dut l'accompagner. Mais avant de se mettre en route, notre poète dressa son testament, et le confia à Hercule Rondinelli; car, alors, c'était grande affaire qu'un voyage par-delà les Alpes. — « Comme la vie est fragile, y disait le Tasse, s'il plaisait au Seigneur-Dieu de disposer de moi durant ce voyage de France, je prie le seigneur Hercule Rondinelli de prendre soin de quelques uns de mes intérêts, etc. »

Cela fait, le cardinal et Torquato quittèrent Ferrare. C'était pendant l'hiver de 1570, et le Tasse cheminait, non point en *riant* et *chantant* comme Benvenuto Cellini, joyeux compère, à qui les routiers de la Palisse ne pouvaient pas plus enlever sa belle humeur que ses écus, lorsqu'il allait, trente ans auparavant, à la cour de François Ier; le pauvre Tasse était transi de froid, il invoquait Platon et Aristote pour savoir quels étaient les climats et les expositions les plus favorables au développement de nos qualités morales et physiques. Mais en attendant, la France, toute *plane et ouverte*, lui paraissait donner trop beau jeu à la bise. Lorsque soufflaient les vents du nord, les dents lui claquaient à faire peine; et lorsque venaient les chaudes haleines du midi, c'était une tiédeur de température comme à Sorrente. Or, tout cela se succédait pour lui si rapidement, que parfois le matin il se croyait en janvier et le soir en avril (1).

Torquato n'était pas du reste le premier Italien qui eût lieu de se plaindre des phénomènes météorologiques de notre climat. Nous savons comment, sans quelques *Miserere*, Benvenuto Cellini en eût été victime. — « Me trouvant un soir à une journée de Lyon sur les vingt-deux heures (2), raconte-t-il, le tonnerre commença à gronder par petits éclats secs, et l'air devint éblouissant de blancheur. J'étais en avant de mes compagnons de la portée d'une arbalète. Après ces petits

(1) Tasso, lettere DCCXL.

(2) Deux heures et demie avant le coucher du soleil.

éclats, le tonnerre fit un bruit si fort et si épouvantable, que pour moi je crus que c'était le jour du jugement. Je m'arrêtai, et sans qu'il tombât une goutte d'eau, nous vîmes pleuvoir une grêle dont les grains étaient plus gros qu'une balle de sarbacane. Ils me frappèrent si dru, que j'en avais grand mal. Peu à peu, cette maudite grêle grossit de telle sorte, que ce devint comme des balles d'arquebuse. Mon cheval était fort épouvanté. Je le retournai en arrière, et le mis à un furieux galop, jusqu'à ce que j'eusse retrouvé mes compagnons, que la crainte avait fait se réfugier dans un bois de pins. Or, la grêle grossissait encore, et c'était comme de gros citrons. Je chantais un *Miserere*; mais pendant que je recourais ainsi dévotement à Dieu, il vint un grêlon si énorme, qu'il brisa une lourde branche de pin, sous laquelle je me croyais en sûreté; un autre grêlon frappa à la tête mon cheval, qui faillit en tomber à terre; un troisième m'atteignit, mais non pas en plein, car il m'aurait tué. Semblablement, un autre grêlon fut choir sur ce pauvre vieux Léonard Tedaldi, qui était comme moi à genoux; ce qui lui fit donner des mains en terre. Aussitôt, voyant que l'arbre ne pouvait plus me protéger, et que tout en chantant des *Miserere* il fallait se mettre en garde, je me pris à amonceler du linge sur ma tête, et je dis à Léonard, qui criait à pleine voix : *Jésus! Jésus!* que le bon Dieu l'aiderait s'il s'aidait lui-même; mais j'eus plus de peine à le sauver qu'à me sauver personnellement. Cette chose dura quelque temps, puis elle cessa; et nous, qui étions tout pilés, nous nous remîmes à cheval le mieux que nous pûmes. Or, pendant que nous suivions le chemin de l'auberge, nous montrant les uns aux autres nos entamures et nos meurtrissures, nous trouvâmes, un mille plus loin, de bien autres ruines que les nôtres; elles étaient telles, que cela paraît incroyable à dire. Tous les arbres étaient ébranchés et rompus; tout le bétail qu'avait rencontré la grêle et plusieurs bergers avaient été tués. Nous remarquâmes des grêlons qu'on n'aurait pu tenir dans les deux mains. Force nous fut alors de convenir que nous en étions quittes à bon marché, et que nos *Miserere* nous avaient mieux servi que tous nos efforts (1). »

Heureusement pour le Tasse, il ne fit point d'aussi horribles rencontres; mais il ne trouva pas non plus comme Cellini un royaume paisible sous une administration brillante et paternelle. Catholiques et huguenots se pillaient, s'égorgeaient, et déjà régnait Charles IX, le roi de la Saint-Barthélemi. Charles IX aimait les lettres; il composait parfois des vers, et il fit un noble accueil au poète italien. On raconte même qu'un homme de lettres de quelque renom ayant été condamné à mort pour un crime énorme, « le Tasse, tant en faveur des muses que par la compassion dont il fut touché, résolut d'aller demander sa grâce au roi. Il se rendit au Louvre; mais il apprit en arrivant que le roi venait d'ordonner que la sentence fût exécutée incessamment, et qu'il avait juré hautement qu'il n'accorderait sa grâce à personne. Cette déclaration d'un prince qui ne revenait guère de ses résolutions n'étonna point le Tasse. Il se présenta au roi avec un visage gai et ouvert. — Sire, lui dit-il, je viens supplier votre majesté de faire mourir irrémissiblement un malheureux qui a si bien fait voir par sa chute scandaleuse que la fragilité humaine met facilement à bout tous les enseignemens de la philosophie. Le roi, frappé de cette réflexion du Tasse et de cette manière de demander grâce, lui accorda sur-le-champ la vie du criminel (2). » En même temps le Tasse était fêté par les littérateurs et la noblesse tout autant que par le roi; car tout le monde voulait rendre hommage au poète qui célébrait alors les héros français des Croisades. Les chefs de notre littérature étaient à cette époque Ronsard, du Bellay, Baïf et quelques autres qui s'étaient constitués en pléiade littéraire. Mais le plus illustre, le plus important, sans contredit, était *Pierre de Ronsard, sire de la Poissonnière, gentilhomme vendômois.* On le proclamait hautement le Pindare et l'Homère de France (3). Ce fut donc

(1) *Vita di B. Cellini.*

(2) *Vie du Tasse*, par l'abbé de Charnes.

(3) Pridem Pindarum nuper etiam Homerum Gallicum. *Muret*, t. II.

lui qui fit les honneurs de notre poésie à Torquato. Il lui communiqua ses œuvres qu'il faisait alors imprimer *chez Gabriel Boun, au clos Bruneau, à l'enseigne Saint-Claude*, et Torquato en fut assez émerveillé. Il crut même devoir consacrer à messire de Ronsard un de ses dialogues, et y comparer une ode du gentilhomme vendômois à l'ode française d'Annibal Caro :

Venite all' ombra de' gran gigli d'oro.

Les deux pièces avaient également pour but l'éloge des Valois, que l'une et l'autre comparaient à tous les dieux de l'antiquité. Henri II était un vrai Jupiter, suivant le Caro, et madame Marguerite une chaste Minerve. Quant à Ronsard, il avait mis les Mars et les Vénus par centaines en France, et son Jupiter, à lui aussi, c'était le roi.

Mais quoy! ou je me trompe, ou, pour le seur, je croy
Que Jupiter a fait partage avec mon roy.
Il n'a pour luy sans plus reservé que des nues,
Des cometes, des vents et des grêles menues,
Des neiges, des frimas et des pluyes de l'air,
Et je ne sais quel bruit entouré d'un éclair,
D'un boulet de feu qu'on apele tonerre, etc.

Ces pensées paraissaient au Tasse *grandes et élevées ;* il donnait à Ronsard sur le Caro l'avantage du *jugement ;* mais ses paroles, ajoutait-il, *ne m'emplissent point les oreilles de ce son que je trouve aux rimes du Caro, et qui me rend infiniment agréable ce qui d'ailleurs choque l'intelligence* (1).

Qu'Apostolo Zeno mette Ronsard au-dessus de nos écrivains les plus célèbres, c'est à peu près comme si j'allais déprécier le *Roland* et la *Jérusalem* au profit du *Buovo d'Antona* et de l'*Italie délivrée.* Il est d'ailleurs surabondamment prouvé que le fade précurseur de Métastase n'était pas un génie. Mais que Torquato, que l'admirable chantre de Godefroy, se prenne lui aussi d'enthousiasme pour le *jugement* du chantre de Francus, voilà ce qui étonne. Ronsard, tout farci de grec et de latin, en jetait à pleines mains dans ses vers. Phrases bouffies, idées burlesques à force d'être ambitieuses, antithèses sonores, métaphores à perte de vue, c'était là tout le nerf de son talent. Mais de son côté le Tasse aimait parfois les périodes savantes et alambiquées. Que de travail ! que de recherches dans son ode à madame Eléonore, dans son sonnet à Lucrèce Bendidei, dans la dédicace de son commentaire sur les vers du Pigna ! Qu'il y a loin de là à cette grande et belle poésie de la *Jérusalem !* Ne soyons donc plus surpris de voir le Tasse fraterniser avec Ronsard. Il aimait cette afféterie de langage à laquelle il se laissait lui-même entraîner toutes les fois que le goût n'était pas dominé chez lui par le génie. Le Tasse était un poète tout spontané ; peu lui était besoin de jugement avec ses hautes, ses sublimes inspirations. Aussi rien de plus faillible que son jugement ; il exaltait le Pigna à l'égal de Pétrarque ; il admirait l'obscur Curtius Gonzague ; il proclamait supérieur à l'amant de Laure et roi des poètes le non moins ignoré Tansillo de Nola (1). Notre grand Corneille ne préférait-il pas Lucain à Virgile?

Torquato passa quelque temps à l'abbaye de Châlis, qui était un des bénéfices du cardinal. Il avait déjà vu Lyon et Notre-Dame de Fourvières, la vineuse Bourgogne, les vastes plaines de l'Orléanais et Paris, le bruyant Paris avec ses rues étroites, ses sombres cases, ses bourgeois encapuchonnés et sa tour du Louvre. Sans doute il avait rendu visite aux bois de Saint-Germain, qui recueillirent l'exil de son père (2), et de là il avait pu voir la Seine déployant dans une immense étendue son cours sinueux et brillant parmi de nombreux villages et des campagnes riches et fleuries. Peut-être accompagna-t-il le cardinal à Blois, vierge encore du sang des Guise ; à Tours, la ville de saint Martin, dans toute cette riante contrée fraîche comme la Polésine de Rovigo, mais tra-

(1) Dialogues du Tasse, *il Cataneo ovvero degli idoli.*

(1) *Les larmes de saint Pierre,* de Malherbe, sont imitées de Tansillo ; on y trouve reproduits tous les *concetti* italiens.

(2) Bernardo Tasso, qui avait suivi le prince de Salerne dans sa révolte, fut envoyé par lui auprès du roi de France, et fixa sa résidence à Saint-Germain, en 1555.

versée par une rivière autrement féconde et pittoresque que *le roi des fleuves*. Mais il n'avait vu ni Nantes, ni Rouen, avec leurs côteaux badigeonnés de maisons et de grands arbres; ni Marseille, fille du Midi, comme Naples et Sorrente; ni Bordeaux, la magnifique cité, grande et fière, puissante et riche, qui trempe en se jouant son bon vin de l'eau menteuse de la Garonne; et notre verte Normandie, notre brumeuse Armorique, où les enfans dansent au bruit des vagues; notre Océan, tantôt blanc comme de l'écume, tantôt noir et bouillonnant comme de la poix, et dont la voix parle plus haut que le tonnerre; il ne vit point cela! Et l'eût-il admiré, lui, mélodieux enfant de l'Italie, qui n'avait jamais vu la mer que bleue et parfumée, et n'avait pas trouvé un chant pour le Vésuve?

Or, le Tasse voulut parler de la France à ses amis de Ferrare, et il écrivit sur ce sujet une longue lettre au comte Hercule de Contrari. Suivant lui, la France étant plus au nord que l'Italie, ses habitans devaient avoir moins de vivacité, d'esprit et de pénétration spéculative que ses compatriotes. Il devait y avoir chez eux peu de prudence et peu de gravité dans leurs coutumes; mais de la fierté, de l'élan et un courage souvent téméraire. Rien ne lui semblait comparable à l'agrément des Françaises, à leurs couleurs finement nuancées, à la fraîcheur de leur carnation et à la délicatesse de leurs traits; mais il ne trouvait pas généralement la taille plus haute en France qu'en Italie. Les proportions des jeunes nobles lui paraissaient d'ailleurs défectueuses; ils avaient les jambes grêles, ce qui provenait sans doute de leur continuel exercice du cheval. Ensuite il avait cru remarquer que la vie était plus courte de ce côté-ci que de l'autre côté des monts.

Passant de là à notre richesse territoriale, nul pays, disait-il, n'avait de plus nombreux troupeaux, et des poissons, des volailles plus succulentes que la France, si l'on mettait toutefois hors de ligne les *faisans et les perdrix de Ferrare*. Tout était fertile en France, tandis que les montagnes et les marais se disputaient une grande partie du sol italien. Mais ce qui l'avait frappé surtout, c'étaient les moulins à vent, manœuvrant leurs grandes ailes jusque sur les murs de Paris, tandis que si le moindre ruisseau venait à tarir, ses compatriotes couraient danger de famine. — Quant aux vins, il n'osait se prononcer; car le vin grec, le chiarelli, le lacryma étaient bien célèbres; et la saison ayant été mauvaise en France cette année, le vin y était aigre et vert. Mais autant qu'il pouvait en juger par les récoltes précédentes, les vins de France étaient plus généreux, plus forts, d'une digestion plus facile que ceux d'Italie; ils avaient beaucoup de force et peu de fumet, et le Tasse s'étonnait ironiquement qu'ils pussent plaire aux Français, étant les uns et les autres de nature si différente. — « Pour moi, ajoutait-il en style de gourmet, ce que j'aime dans le vin, c'est ce je ne sais quoi qui flatte le goût, ou pique la langue et le palais, ou fait l'un et l'autre ensemble. Aussi confessai-je l'imperfection de mon goût, qui trouve plus agréables les vins doux ou mordants de l'Italie, que ceux de France qui me paraissent avoir tous la même saveur, si bien que je ne saurais les distinguer l'un de l'autre. »

Le Tasse trouvait également les fruits de l'Italie infiniment supérieurs à ceux de France; et puis la France n'avait que peu d'oliviers au gris feuillage, et par conséquent que peu d'olives, *l'amusement et l'ornement des repas*. Mais comment ne pas admirer la merveilleuse Providence qui avait sillonné la France de rivières embrassant tout le pays de leurs rameaux, joignant presque la Méditerranée à l'Océan, et répandant, comme autant de sources vivifiantes, le commerce et la fertilité? Ainsi n'était point l'Italie avec son Arno, son Mincio, son Sebeto, torrens inféconds que ne parcourait aucun navire; son Pô furieux et ses longs Apennins qu'on ne pouvait traverser qu'à dos de mulet. L'Italie était d'ailleurs plus pittoresque; elle était mieux défendue par les montagnes et la mer. Plus voisine de l'Asie et de l'Afrique, elle les dominait de son influence, disait le Tasse, tandis que la France plus éloignée *ne pourrait jamais y porter ses armes, ni, si elle les portait, les y maintenir*.

Passant aux villes, la France, conti-

nuait-il, n'avait ni élégance, ni sculpture dans ses édifices. La plupart des maisons y étaient de bois; les chambres en étaient obscures et tristes, et toute commodité dans les distributions y était inconnue, à moins qu'on ne réputât tels les escaliers en limaçon, dont les étroites spirales faisaient tourner la tête. Ce que le Tasse trouvait dans notre pays de réellement admirable, c'étaient les églises avec leurs vitraux peints et leurs légers campaniles, s'élevant innombrables dans les villes et les campagnes, toutes grandes, toutes magnifiquement décorées, *indice certain de l'antique piété de la France.* Mais quelque riches et somptueuses qu'elles fussent, ce qui frappait le Tasse, c'était plutôt leur masse et les dépenses qu'elles avaient coûté, que leur architecture : il lui semblait qu'en les construisant, on n'avait songé qu'à la perpétuité et nullement à l'élégance. L'art y était brut, disait-il, et la plupart d'entre elles ayant le chœur au milieu de la nef, la vue s'en trouvait arrêtée, et ne pouvait pénétrer aussi bien la grandeur de l'édifice.

Ces observations seraient conséquentes si Torquato avait généralement réprouvé l'art gothique, s'il l'avait traité comme Michel-Ange de barbare et de tudesque; mais il n'en était rien, car il cite avec éloge le dôme de Milan, immense monument gothique, montagne de marbre, hérissée de trois ou quatre cents aiguilles, et où l'on retrouve les gros piliers, les minces colonnettes, les statuettes sans nombre, et l'absence de proportions habituelle au genre. Or, je le demande, la flèche de Strasbourg n'est-elle pas tout aussi majestueuse que les aiguilles pointues de Milan? Y a-t-il moins d'élégance dans son dessin, de légèreté dans ses pierres taillées à jour, que dans les balustres à dentelles de la cathédrale italienne? Saint-Ouen de Rouen n'est-il pas une admirable basilique, même en la comparant à la célèbre fondation de Galéas Visconti? Et Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Paris, Saint-Etienne de Bourges, ne sont-ce donc là que de lourdes et pesantes masses, de nouvelles pyramides d'Egypte, remarquables seulement par l'innombrable multitude d'ouvriers qui y mirent la main, et leur indestructible solidité? N'y a-t-il aucune grandeur dans cette architecture, qui semble ne mettre en opposition continuelle le petit et le gigantesque, que pour donner une idée plus saisissante de l'infini; dans ces voûtes hardies, dans cette sculpture brodant la pierre comme une fine toile, courant au dehors comme au dedans de l'édifice; s'attachant aux griffons et aux guirlandes qui ornent le clocheton perdu dans les airs, tout autant qu'au fronton de l'autel et aux galeries du sanctuaire? Puisque le Tasse aimait les vues qui fuient, combien ne devait-il pas admirer ces nefs latérales, qui, hautes et étroites, tournent autour du chœur dans l'obscurité mystérieuse des vitraux, laissant l'œil s'égarer comme dans une étendue sans fin? Ainsi n'en est-il point en Italie, même à Milan, où les nefs latérales du dôme, coupées à angles obliques, ne permettent pas à la pensée d'agrandir l'espace, et choquent l'œil par la gauche obliquité de leur fin.

Cela dit, suivons encore le Tasse. Après avoir ainsi rapproché sur presque tous les points l'Italie de la France; après les avoir fait longuement poser l'une devant l'autre, il fallait trouver, pour couronner dignement le parallèle, dans les villes d'au-delà les monts, un terme de comparaison pour Paris. Or, laquelle sera choisie? Rome? Naples? Mais la grandeur de la papauté et la majesté des souvenirs romains, la beauté du site de Naples et la multitude de ses barons et de ses chevaliers, rendaient ces deux villes, suivant Torquato, trop différentes de la capitale française. Il ne la comparera pas davantage à Milan, *qui n'a pas de rivière,* tandis que Paris en a une *navigable et commerçante.* Enfin, quelle ville sera choisie? Quelle ville en Italie a pu être tellement pareille à la nôtre, que l'absence d'une rivière puisse empêcher tout rapprochement, détruire toute similitude? Cette ville, Torquato la nomme; c'est Venise! — « Son étendue, il est vrai, est moindre que celle de Paris, dit le Tasse. Elle a moins d'habitans; elle est moins riche en marchandises, mais elle est beaucoup plus admirable par la multitude de ses palais et de ses magnifiques édifices; par le grand nombre de ses navires, de ses galères, de ses bâtimens

de guerre et de charge, et par la merveille de son site qui surpasse toutes les autres merveilles. Paris a des murailles plus fortes, et les Parisiens, qui sont les plus vils des hommes, ne peuvent dire comme les Spartiates que la poitrine des citoyens fait la force de la cité. Quant à Venise, la Providence l'a mise à l'abri de tous les siéges et de toutes les attaques. Balançant donc les qualités des deux villes, c'est chose difficile de décider à laquelle reste l'avantage. » — Ainsi, il n'existait réellement que des différences entre les deux villes que le Tasse avait pris le parti de rapprocher. Mais il suffit de se rappeler ce qu'était Venise au XVI^e^ siècle, à l'époque de la ligue de Cambrai, pour comprendre que l'impression que le Tasse avait reçue de Paris avait été profonde. On s'étonne même que Paris pût être alors plus *riche en marchandises* que Venise, la reine de l'Orient, l'entrepôt de tout le commerce avec le Levant et les Indes.

Sous le rapport moral, Torquato remarqua en France trois coutumes *éminemment barbares*. La première était qu'on nourrissait souvent les enfans de lait de vache; la seconde, que les nobles laissaient les villes au petit peuple pour habiter de grands châteaux, d'où il suivait que, ne pratiquant qu'avec des serfs, ils devenaient impérieux et durs, et que les citadins, ne fréquentant point les classes élevées, *demeuraient dans leur crasse originelle;* la troisième, enfin, était que les lettres et les sciences étaient dédaignées des seigneurs et abandonnées à la roture. Or, *traitées par des esprits plébéiens, elles perdaient beaucoup de leur éclat naturel. De libres et investigatrices, elles devenaient esclaves et sans crédit; de reines, ministres des arts les plus sordides et de la passion du gain.* Il y avait de la vérité dans ces observations, et il faut bien pardonner quelque chose à l'outrecuidance du gentilhomme.

Mais, que dire d'une autre assertion du Tasse, assertion singulière dans la bouche du chantre de ce Godefroy, *homme de sens et de courage* (1), et de ce Tancrède *qui dédaignait la mort* (2), *guerriers de Dieu*, qui soumettaient les provinces au pas de course, et, *au milieu des nations vaincues et domptées, déployaient l'enseigne du Christ et faisaient retentir son nom* (1)? Oubliant son principe que les contrées septentrionales inspirent la force et l'audace, Torquato conclut de ce que la France est un pays de plaines que ses enfans doivent être moins braves, moins vigoureux, moins entreprenans que les fils ardens de la montueuse Italie. Ce n'est pas tout, le *peuple est vil en France; il y est très vil* (*vilissimo*), poursuit le Tasse; et si les chevaliers y sont impétueux, s'ils frappent fort, cela tient seulement à la noblesse de leur sang, à leur exercice des armes et à leur habitude d'affronter le danger. » — Mais n'y avait-il donc que des chevaliers à ces journées de Val di Taro, de Fornone, de Ravenne, de Cérisoles (2), où les dagues françaises brisèrent comme verre les brillantes cuirasses de ces beaux seigneurs qui paradaient aux carrousels de Milan et de Mantoue? Les chevaliers italiens ne s'exerçaient-ils donc pas aux armes, ne s'habituaient-ils donc pas à affronter le danger, que nous les voyons impuissans à défendre leurs villes, et se laissant marcher sur le ventre par la poignée de braves de Charles VIII et les lansquenets de Louis XII et de François I^er^? Certes, nous ne sommes pas de ceux qui révoquent en doute le courage des Italiens. Quoi qu'à ce sujet on ait pu dire, nous croyons qu'intrépides individuellement, ils n'ont quelquefois manqué de fermeté sous les armes que par défaut de discipline et peu de confiance dans ceux qui les commandaient. Mais au moins que les vaincus n'insultent pas à

(1) Moltò egli e prò col senno à collo mano.
(2) Vide Tancredi aver la vita a sdegno.

(1) Guerrier di Dio. . . . . .
. . . Abbiam tante è tante in si pochi anni
Ribellanti provinciæ a lui sommesse,
E fra le genti debellate è dome,
Stese le sue insegne vittrici e'l nome.

(2) On pourrait citer plusieurs ouvrages du Tasse où le poète rend peu de justice aux Français. Ainsi dans la généalogie des Gonzague, il parvient à transformer en quelque sorte en triomphe pour les Italiens leur défaite du val di Taro; et dans ses dialogues, il attribue presque tout l'honneur de la victoire de Ravenne à Alphonse d'Este. Cette jalousie peu éclairée est indigne d'un grand homme.

leurs vainqueurs. Permis à l'Italie de s'applaudir de ses barrières naturelles. Les *poitrines* des Français, contrairement à la prévision du Tasse, en ont toujours été de plus impénétrables aux envahissemens étrangers, que les Alpes elles-mêmes ne l'ont jamais été pour l'Italie. Et afin que le poète errât jusqu'à la fin, tandis que l'Italie, suivant lui, domine l'Afrique de sa puissance, c'est nous qui avons brisé les fers des Toscans et des Napolitains esclaves dans les bagnes des pirates. Nous avons porté nos armes par-delà la mer; et en dépit de la prédiction, nous les y avons maintenues. On voit que l'opinion du Tasse n'était généralement pas favorable à la France, et cependant il y avait été bien accueilli. Quelques auteurs prétendent même qu'il retourna en Italie *riche et comblé de présens* (1). Suivant d'autres, sa *philosophie s'opposa aux grâces qu'on voulait lui faire* (2). Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Balzac le représente au contraire comme réduit à la mendicité en quelque sorte pendant ce voyage de France. Ce fait, s'il était vrai, expliquerait peut-être la rancune du Tasse, habitué qu'il était aux largesses des grands seigneurs italiens. — « Monsieur l'admiral de Joyeuse, raconte Balzac, donna une abbaye pour un sonnet. La peine que prit M. Desportes à faire des vers lui acquit un loisir de dix mille escus de rente. Mon père, qui l'a vu, m'en a assuré. Mais il m'a assuré aussi que dans cette même cour où l'on exerçait de ces

(1) Ménage, *Observations sur l'Arioste.*
(2) De Charnes, *Vie du Tasse.*

libéralités et où l'on faisait de ces fortunes, plusieurs poètes étaient morts de faim, sans compter les orateurs et les historiens dont le destin ne fut pas meilleur. Dans la même cour, Torquato Tasso a eu besoin d'un escu, et l'a demandé par aumône à une dame de sa connaissance. Il rapporta en Italie l'habillement qu'il avait apporté en France, après y avoir fait un an de séjour. Et toutefois, je m'assure qu'il n'y a point de stance de Torquato Tasso qui ne vaille autant pour le moins que le sonnet qui a valu une abbaye (1). »

Ce qu'il y a de certain, c'est que vers cette époque, le Tasse se plaignait vivement de l'avarice du cardinal, avarice *dont il n'usait peut-être envers nul autre*, et les cartes commençaient à se brouiller entre eux. Quelle fut la première cause de cette mésintelligence? On ne sait; mais il paraît que Torquato fut accusé de se montrer trop peu fervent catholique au milieu des troubles religieux qui désolaient alors l'état (2). Le cardinal lui fit visage de pierre, et le poète demanda son congé. Ce fut vers la mi-décembre 1571 qu'il quitta la France. Il se rendit d'abord à Rome, puis à Ferrare où l'appelait Alphonse II, et où ses illusions de poète devaient être suivies de déceptions si cruelles.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(1) Balzac, *Entretien* VIII.
(2) Tasso, *lettre inedite* XV. — Si le Tasse mérita alors ce reproche, il est curieux de voir comme plus tard il changea d'avis. Les stances 75 et 76 du vingtième chant de sa *Jérusalem conquise* furent condamnées par le parlement comme trop ultramontaines dans l'appréciation des affaires de France.

LES CAPTIFS, OU LA FOI SAUVÉE EN ISRAEL,

Poëme en douze chants, par A.-N.-B. Delavault (1).

L'ENFANTEMENT DE LA VIERGE,

Poëme de Sannasar, traduit du latin en vers français par le marquis de Valori (2).

LES BORÉALES,

Par B. de G. et le prince Elim Mestscherski (3).

POËMES, NOUVELLES ET IMPRESSIONS,

Par Jules Canonge (4).

Où en est, par le temps qui court, la poésie, la belle et sainte poésie? Est-elle vivante? est-elle morte? est-elle seulement endormie? Telles sont les questions qu'au milieu du mouvement politique et industriel qui nous emporte s'adressent encore avec anxiété quelques âmes choisies qui prennent en pitié tout ce qui n'est pas de leur *ciel*. On ne peut nier qu'après plusieurs années de splendeur la poésie ne subisse aujourd'hui une sorte d'éclipse. Parmi les astres qui s'étaient levés sur elle et qui promettaient de la féconder et de la faire fleurir, les uns, et ce sont les plus brillans, commencent à pâlir; les autres sont entièrement éteints; en sorte qu'elle n'a plus rien pour se vivifier, ni les encouragemens publics, ni la grandeur des événemens, ni la lutte qui s'était établie entre deux écoles littéraires, et qui aujourd'hui est tout-à-fait épuisée; elle n'est plus soutenue que par l'immortalité qui lui a été promise comme à l'âme de l'homme; car la poésie, c'est l'âme avec toutes ses sublimités et toutes ses délicatesses, l'âme élevée à sa plus haute puissance, l'âme divinisée. Ne dites donc pas qu'elle est morte; elle n'est qu'endormie : *Non est enim mortua puella, sed dormit*. Elle peut se réveiller à la voix d'un Dieu; mais il faudrait peut-être auparavant, comme l'ordonne le Christ dans l'Evangile, mettre dehors les joueurs de flûte et la foule, *tibicines* et *turbam*, c'est-à-dire cet essaim de poètes frivoles qui font du bruit autour de sa couche, et qui la déshonorent par leurs chants vulgaires ou profanes.

Tel n'est pas M. Delavault. Il a puisé au contraire à la source la plus pure et la plus élevée ses inspirations poétiques: c'est dans la *Bible* et dans l'un de ses récits les plus touchans, dans l'*Histoire de Tobie*, qu'il a pris le sujet de son poème des *Captifs*. Il n'y a rien dans l'antiquité et dans les temps modernes de comparable, pour la grâce et la suavité du coloris, à cette églogue des anciens jours, devant laquelle pâlissent toutes celles des Grecs et des Romains, remplies pourtant de ravissantes beautés. M. Delavault, préoccupé d'une idée plus haute, n'a pas craint de transformer l'églogue en épopée; il n'a pas seulement vu dans Tobie le modèle de la piété filiale, mais encore le *sauveur de la foi en Israël*, le père des apôtres futurs du Christ. S'appuyant sur divers passages de l'Ecriture qui donnent à la tribu de Nephtali, à laquelle appartenait Tobie, une sorte de prééminence, et notamment sur celui-ci : *Nephtali sera comme un cerf qui s'échappe, et la grâce sera répandue sur ses paroles;* se rappelant que le Sauveur a prêché plus souvent et plus long-temps dans cette partie de la Judée que partout ailleurs, et enfin que les

(1) 1 vol. in-8°, chez Debécourt.

(2) Vol. in-8°, chez Curmer, rue de Richelieu, n° 49, et chez Rusand, rue Hautefeuille, n° 9; prix : 7 f. 50

(3) 1 vol. in-8°, à Paris, chez Belizard, éditeur, rue de Verneuil; prix : 7 fr. 50.

(4) 1 vol. in-8°, à Paris, chez Urbain Canel.

apôtres saint Simon, saint Matthieu, saint Pierre, saint Jacques, saint André, saint Philippe en sont issus, il a fait du jeune Tobie un autre Abraham et un autre Jacob, chargé des destinées de l'humanité; il a sans cesse mêlé dans son poème l'avenir au passé, la loi nouvelle à la loi ancienne; en sorte que ce sont comme deux voix harmonieuses qui se répondent à travers les siècles, et dont l'une prélude aux chants que l'autre doit faire entendre. Cette idée a fourni à l'auteur de riches et brillans développemens; mais je crains qu'elle n'ait altéré un peu le type primitif et ce parfum de simplicité patriarcale qu'on respire dans le naïf récit de l'écrivain sacré. Ainsi, le père de Tobie n'est plus cet humble captif qui ensevelit dans la nuit les morts de sa tribu, qui vit et meurt ignoré : c'est le représentant d'Israël à la cour d'Assyrie; il devient même vers la fin de sa carrière le ministre et le favori d'un roi; le jeune Tobie n'est plus ce simple et timide enfant qui ne connaît d'autre gloire que de rapporter fidèlement à son père l'argent de Gabael, d'autre bonheur que d'unir sa main à celle de la modeste Sara : c'est déjà un grave et prophétique personnage, dont tous les pas sont comptés et qui marche courbé sous le poids de l'avenir; l'ange même a perdu ce voile doux et transparent qui couvrait sa céleste origine; il quitte trop souvent le ton familier du frère et de l'ami, pour prendre l'attitude et le langage d'un ardent révélateur des décrets éternels; le bâton de voyage devient dans sa main la verge de Moïse. Ce ne sont pas les seuls inconvéniens du plan choisi par l'auteur; il lui a fallu, pour le remplir, appeler à son aide les épisodes les plus étrangers à son sujet, et parler de tout à propos de Tobie, même de Jeanne d'Arc! il a fallu aussi, *selon l'usage antique et solennel*, représenter en deux chants parallèles l'*enfer* et le *paradis*, vieilles machines à reléguer pour jamais dans l'arsenal de l'épopée classique. Un *enfer* et un *paradis*, après Dante et Milton, c'est refaire le *Jugement dernier* de Michel-Ange, et encore je comprends la copie d'un beau tableau qui ne peut être admiré que dans un seul lieu à la fois; mais la copie de chefs-d'œuvre qui remplissent le monde, à quoi bon?

Voilà les défauts du poème des *Captifs*. Voici maintenant les beautés : elles ressortent presque toutes du fond et non des accessoires du sujet; ce qui prouve à l'auteur qu'il a eu tort de s'en trop écarter. Lorsqu'il revient au récit simple de la Bible, il en rend assez fidèlement les couleurs; son style est plus pur, moins diffus, plus harmonieux; il y a de la grâce et du sentiment, comme on en peut juger par la peinture du *Mariage de Tobie :*

Le couple est à genoux; quel moment pour Edna!
Elle a couvert le front de la chaste Sara
De ce voile sacré, symbole du mystère;
Le ciel en ce moment s'abaisse vers la terre.
Les époux consacrés, image du séjour
Qu'au sein de ses enfans choisit le Dieu d'amour,
Du Testament nouveau renfermaient l'espérance.
D'un pas majestueux l'heureux vieillard s'avance;
Et joignant les deux mains de ses enfans pieux,
Il leur a présenté l'anneau mystérieux;
Il a dit la formule antique et révérée
Qui doit éterniser cette union sacrée.
Dans leurs sermens d'amour et de fidélité,
Le Dieu qui les unit est par eux attesté;
Pour eux témoigne aussi cette auguste assemblée.
Quel brillant avenir pour Sion consolée!...
Par les anges de Dieu ces sermens solennels,
Inscrits au livre saint des décrets éternels,
De fastes glorieux sont la première page.
De leurs chants vers le ciel remonte encor l'hommage :

UNE VOIX.

« Croissez, ô nobles fils des saints!
« Ah! que votre race immortelle
« S'élève, beau platane au milieu des jardins,
« Pour rendre au Dieu de paix un hommage fidèle;
« Et que votre postérité,
« Couronne de votre vieillesse,
« Se groupe autour de vous, ainsi que la richesse
« D'un cep inépuisable en sa fécondité!

CHOEUR.

« Toi que nous invoquons sur la terre étrangère,
« Dieu d'Abraham! bénis ce couple heureux!
« Au bien-aimé du ciel cette race si chère
« Doit réconcilier la terre avec les cieux! »

Un modeste banquet finit cette journée.
Cette tribu coupable, à l'exil condamnée,
A de chers souvenirs donnait encor des pleurs,
Holocauste sans tache, et baume à leurs douleurs;
Et quand le Mède, esclave au sein de la mollesse,
A chercher le bonheur se fatigue sans cesse,
Ces vertueux captifs, dans leur adversité,
Avec des plaisirs purs trouvent la liberté.
Mais ce n'est point ce chant de gloire et d'allégresse

Dont les fils de Sion, dans une sainte ivresse,
Fatiguaient les échos du temple profané!
Du temple saint, hélas! au crime abandonné!
Leurs harpes, dès long-temps veuves mélancoliques,
Oubliant du Seigneur les immortels cantiques,
Des douleurs de l'exil traînent les longs soupirs.

Nous devons aussi en terminant des éloges à la partie lyrique du poème, qui donne de la variété et du mouvement à la narration quand elle ne la prolonge pas outre mesure. Quant à la versification, pâle et traînante dans les premiers livres, elle se colore et se relève dans les derniers. En résumé : sujet religieux et poétique, défauts d'ensemble, nombreuses beautés dans les détails; au demeurant, excellente étude des livres saints; voilà, il me semble, un jugement qui n'a rien de décourageant ni pour l'auteur ni pour ses lecteurs.

L'Enfantement de la Vierge, traduit de Sannazar. — Un auteur dont la vie et les ouvrages sont l'expression fidèle de son siècle est toujours pour la critique et pour l'histoire une curieuse étude; on éprouve à sa lecture le même intérêt qu'à la vue d'une vieille peinture, image et témoin d'un autre âge, ou de quelque antique édifice qui porte gravé sur ses murailles noircies le cachet du temps et des hommes qui l'ont vu s'élever. Aujourd'hui on est si avide de *couleur locale*, qu'elle tient presque lieu de tout autre mérite. C'est donc un véritable service que M. le marquis de Valori a rendu aux lettres en nous faisant connaître, par une savante notice, la personne de Sannazar et en traduisant son meilleur ouvrage : *De Partu Virginis.*

Sannazar est né à Naples, au milieu du quinzième siècle (1458), à cette époque dite de la *Renaissance,* où la littérature classique, jaillissant de toutes parts comme d'une source ignorée, fermentait dans toutes les têtes, et portait une sorte de trouble et d'enivrement dans les plus fortes intelligences, abreuvées jusqu'alors des eaux pures et bienfaisantes du Christianisme. Issu d'une famille illustre, déchue de son ancienne opulence, il passa ses premières années dans l'étude et dans la retraite, sans aller se corrompre dans ces petites cours d'Italie, qui reproduisaient alors les mœurs avec les idées du paganisme; contemporain des Vida, des Sadolet, des Bembo, des Ange Politien, il était à la fois poète, érudit, théologien, et même homme d'état au besoin. Sa jeunesse exhale déjà je ne sais quel parfum d'antiquité, qui pour nous a perdu sa saveur, mais qui était alors dans toute sa nouveauté. Il se choisit pour conseiller et pour guide Jean Pontanus, qu'on appelait le *cheval de Troie,* à cause des grands poètes, des capitaines illustres et des fameux orateurs sortis de son école; il prend lui-même le surnom latin d'*Actius Sincerus.* Devenu amoureux d'une jeune Napolitaine, il la chante sous les noms d'*Armanie,* de *Phyllis* et de *Charmosyne,* qui signifient en grec joie, amour, immortelle; il déplore sa mort dans une longue églogue, où un sentiment vrai est noyé dans les flots d'une poésie mythologique et virgilienne. Il a au pied du Pausilippe une délicieuse campagne, appelée *Villa-Mergillina,* et la célèbre dans une ode charmante, digne d'Horace et de Tibur. Mais le poète, vaincu par le chrétien, n'ose pas consacrer son toit domestique à Vénus ou Apollon; il le place sous le patronage de saint Nazaire, qu'il comptait parmi ses ancêtres. L'ode d'Horace finit comme une hymne de Santeul :

> O Deus cœli, simul et tuorum
> Rite quem parva veneramus æde,
> Cui frequentandas populis futuris
> Ponimus aras.

Il avait un tel enthousiasme pour Virgile, qu'il ne cessait tous les ans, comme Silius Italicus, d'en solenniser la naissance dans un banquet, auquel assistaient ses plus intimes amis; et pour compléter l'illusion, le repas était servi par un jeune esclave d'Éthiopie, nommé Hiempsal, qu'il avait affranchi, et auquel il avait appris à chanter les élégies de Tibulle sur une musique qu'il avait composée lui-même. Son premier ouvrage, l'*Arcadia,* est une pastorale en langue vulgaire, dans le goût de l'*Aminte* et du *Pastor fido.* Mais, revenu bientôt à la muse latine, il composa ses églogues maritimes (*piscatoriæ*), comparables, pour la grâce et l'élégance, à celles de Théocrite.

Voulez-vous savoir maintenant qui lui

donna l'idée de son poème sur l'*Enfantement de la Vierge?* Ayant entendu un moine de Viterbe prêcher avec éloquence contre les impies, et leur appliquer par une heureuse allusion un vers de Virgile, il se sentit vivement ému, s'attacha au saint prédicateur, et bientôt il composa son poème, qui ne dément pas une semblable origine; car on le dirait composé des *centons* les mieux choisis et les mieux cousus du poète de Mantoue; c'est la même fluidité harmonieuse, le même enchaînement d'images et de périphrases élégantes ou pompeuses; c'est enfin un écho de Virgile qui tromperait les oreilles les mieux exercées. Qui le croirait? dans un poème sur l'*Enfantement de la Vierge,* ni Marie, ni Jésus, ni Joseph, ni Elisabeth, ne sont nommés une seule fois, parce que sans doute ces noms ne se trouvent pas dans les *bons auteurs.* La Vierge, c'est *Alma parens, Dia, Regina;* Dieu, *Regnator, Genitor Superum;* Jésus, *Divus Puer, Numen sanctum;* Joseph, *senior Custos, Heros,* etc. Ajoutons, pour achever le tableau, que le poème commence par une invocation aux Muses (*Aonides*), *protectrices de la virginité,* et finit par une prophétie de Protée; que le Jourdain a des naïades, et parle appuyé sur son urne, comme le Rhin dans Boileau : voilà le païen du seizième siècle. Voici maintenant le chrétien inspiré par la foi : pour peindre, autant qu'il est permis à la pensée et à la parole humaine, l'enfantement mystérieux de la Vierge et sa conception plus mystérieuse encore, il a trouvé des expressions d'une vérité, d'une profondeur et en même temps d'une chasteté dignes de l'Evangile. On sent circuler alors dans sa poésie je ne sais quelle céleste influence; ce n'est pas le *mens divinior* des anciens : c'est vraiment l'Esprit saint, *Spiritus sanctus,* qui a soufflé sur le poète, et lui a dicté des vers tels que ceux-ci :

Venter (mirabile dictu!)
. . . Sine vi, sine labe pudoris,
Arcano intumuit verbo; Vigor actus ab alto
Irradians, vigor omnipotens, vigor omnia complens
Descendit; Deus ille, Deus, totosque per artus
Dat sese, miscetque utero : quo tacta repente
Viscera contremuêre; silet natura pavetque
Attonitæ similis, confusaque turbine rerum
Insolito, occultas conatur quærere causas.

L'humilité de Marie, ses craintes, ses espérances, ses joies dans l'attente de son Dieu, sa visite à sainte Elisabeth, son *Magnificat,* tout cela est rendu avec une grâce et une magnificence de style, avec une intelligence pieuse qui perce même à travers certaines formes trop antiques, et qui atteste l'esprit profondément religieux de Sannasar. Nous citerons encore, pour le mérite de la difficulté vaincue, pour l'exactitude et la richesse des descriptions, le dénombrement des peuples de la terre à la naissance du Sauveur, morceau capital qui suffirait seul pour classer son auteur parmi les meilleurs poètes latins de la Renaissance.

Et ici il est juste d'admettre le traducteur qui a si bien reproduit ces beautés au partage de nos éloges; sa tâche, ainsi qu'on peut en juger par les vers cités plus haut, était difficile, périlleuse même, à cause de la nature délicate du sujet, de la différence du génie des deux langues, et surtout de ce mélange du sacré et du profane qu'il fallait, quoiqu'à regret, conserver scrupuleusement. Cette tâche, M. de Valori l'a remplie avec conscience, et le plus souvent avec un rare bonheur; si quelquefois il a peine à suivre son auteur dans le cours trop abondant ou dans les détours sinueux de sa pensée et de son rhythme, si en certains endroits sa phrase est quelque peu heurtée, embarrassée et comme incertaine; si enfin le français n'a pas toujours la netteté, la précision et l'exquise élégance du latin, le sens au moins ne fait jamais défaut, l'ensemble laisse peu à désirer, et il y a des parties, par exemple, l'énumération des divers peuples de la terre, traitées avec une supériorité qui ne le cède pas à l'original. Mais M. de Valori possède une qualité qui l'emporte sur toutes les autres, qui ne se donne ni ne se remplace, avec laquelle on peut tout dans la carrière qu'il poursuit, sans laquelle on ne peut rien, et qui seule donne le droit d'aborder les poètes, êtres sacrés qui ne se laissent toucher que par des mains armées du rameau d'or : c'est que M. de Valori est poète lui-même, et qu'il traduit en poète, non en rhéteur. Quoi de plus suave que ce tableau de l'archange Gabriel?

Voyageur invisible, il fend la nue, il nage
Dans les airs qu'éblouit son radieux passage,

Et plongeant vers la terre où s'éteint son essor,
Presque insensiblement meut son plumage d'or.
Tel au loin quand le cygne à la robe argentée
Aperçoit le Méandre et sa rive enchantée,
Ou les bords du Caystre aux paisibles roseaux;
Son vol précipité le guide vers ces eaux;
Il se croit immobile et s'endort sous ses ailes;
Et rendu sans efforts à ses ondes fidèles,
Il joue et se délecte en un flot calme et pur.
Tel l'archange sillonne un océan d'azur.

Et ailleurs, dans le récit du voyage de la Vierge :

Prête à s'acheminer, négligeant sa parure,
Elle a d'un voile blanc couvert sa chevelure :
Vers l'ourse paresseuse ainsi les nuits d'hiver
Ont vu briller l'étoile; ou telle à son lever
Luit d'un rayon vermeil la matinale aurore;
Ou le soleil, quittant l'Océan qu'il colore.
Où se posent ses pieds, naissent au même instant
Le romarin, le lys au calice éclatant,
La rose qui croît vite, et le vif hyacinthe
Dont la joie à présent s'étale sans contrainte,
Le safran, le narcisse aux arômes si doux
Que du tiède printemps le souffle épand vers nous;
Enfin toutes les fleurs qu'enfante la nature
Ont soudain embelli un tertre sans culture.
Les fleuves dans leur cours s'arrêtent enchaînés,
Les coteaux, les vallons tressaillent inclinés;
Le pin courbe sa tige, et le bourgeon s'élance
Des palmiers des déserts fleuri dans le silence :
Ainsi fait sa présence. : . . .

Voici maintenant comme sont décrites les sublimes émotions de Marie au moment solennel de la naissance du Christ :

La Vierge alors soupçonne, à ces concerts mystiques,
Le prochain dénouement de sa fécondité,
Et, regardant le ciel avec timidité,
Se lève sur sa couche : « O Dieu puissant, dit-elle,
Qui régis l'univers à tes ordres fidèle,
Est-ce l'heure où ton Fils, ta gloire et ton amour,
Doit paraître sans tache à la clarté du jour,
Cette heure où je verrai la terre me sourire,
Et m'offrir de ses fleurs le bouquet pour élire?
Voici donc qu'il est mûr, ce fruit sanctifié;
Je te rends le dépôt que tu m'as confié!
Toi, du haut des cieux, veille à ma chère innocence,
Du moindre souffle impur bannis de moi l'offense;
Dans mes bras essayant tes frêles mouvemens,
Bientôt tu souriras à mes embrassemens;
Entrelaçant mon cou de tes mains enfantines,
Tu presseras d'amour ces mamelles divines,
Cher enfant, quand viendra de se rassasier
Ta faim encore fixée à mon sein nourricier. »
Elle dit. Au milieu des saintes harmonies
Qui remplissent ses sens d'ivresses infinies,
Elle prévoit le terme et jouit de son Dieu;
Bientôt le jour va poindre, et dans l'agreste lieu
Le Rédempteur approche... Une ineffable extase,
Vierge mère, saisit ton poète et l'embrase,
L'empyrée est ouvert à mon vol éperdu...
Je vois dans l'antre obscur tout le ciel descendu!
Par moi seul, c'en est fait, elle sera tracée,
Cette image inconnue à l'humaine pensée!
De la Vierge debout sur son lit, humble autel,
Toute en Dieu, l'âme rit dans un regard mortel;
Déjà le Fils, le Père, et cet Esprit sublime,
Soleil qui du chaos illumina l'abîme,
Bercent son cœur ému du prodige nouveau.

M. de Valori ne se contente pas de mettre de la poésie dans le texte; il en a semé à pleines mains dans ses notes, où il a rassemblé avec un soin pieux tout ce qu'il a trouvé dans divers auteurs de plus curieux, de plus poétique et de plus élevé sur la Vierge. Sa traduction est donc à la fois œuvre de poète, d'historien et d'érudit.

Avant de quitter le poème de Sannasar, une dernière réflexion se présente à nous. Comment ne pas déplorer vivement cet enthousiasme païen qui s'est emparé du quinzième siècle, et qui est venu tout-à-coup interrompre le développement régulier du génie catholique, quand il avait déjà donné de si beaux fruits et qu'il avait encore de si magnifiques promesses? Qui peut dire ce que l'esprit humain aurait enfanté de saintes et sublimes merveilles si, continuant à prendre pour point d'appui la tradition et la foi, l'Evangile pour type et pour symbole, il avait suivi la grande voie du Christianisme, au lieu de rétrograder vers une froide imitation de l'antiquité, ou de se jeter dans les sentiers périlleux de la réforme? La moitié du labeur et de l'énergie qu'il a dépensés dans de stériles tentatives aurait certainement suffi pour amener à maturité les germes nouveaux semés de toutes parts, et remplir l'Europe de chefs-d'œuvre originaux supérieurs à ceux d'Athènes et de Rome, qu'on s'est contenté le plus souvent de reproduire en les affaiblissant. Les langues des peuples modernes n'ont pas moins souffert de ce travestissement de la pensée; il a retardé et embarrassé leur marche, il a gêné leur allure naturelle, faussé leur caractère; et si quelques hommes privilégiés, tels que Dante en Italie, Shakspeare et Milton en Angleterre, ne les eussent débarrassées de

leurs langes et marquées du sceau de leur génie, un latin à demi barbare aurait envahi avec le paganisme toute la littérature. Qu'on en juge par Sannasar, qui a écrit, avec le style et les idées de Virgile, l'histoire de la sainte Vierge.

Aujourd'hui tout est changé. L'antiquité classique est abandonnée; on revient au moyen âge, et, à ce qu'on croit, au Christianisme; on veut continuer sans la foi l'édifice que la foi avait commencé; on n'étudie pas, on n'approfondit pas, on n'enseigne pas la religion : on la *poétise*. Faut-il beaucoup se féliciter de cette réhabilitation toute humaine et toute profane d'un glorieux passé? N'évite-t-on pas un danger pour tomber dans un autre? N'est-il pas à craindre, en effet, que le Christianisme, ainsi livré aux poètes et aux artistes, ne devienne un mythe, une mythologie, comme on l'appelle déjà, et que dans tous les cas il ne s'altère à travers toutes les transformations que voudra lui faire subir cette *folle du logis*, l'imagination? Pour ne parler même que de l'intérêt des lettres, la poésie la plus haute peut-elle lutter avec la simplicité sublime de l'Evangile? Les dogmes si précis, si absolus, la morale et la discipline si austères du catholicisme se prêtent-ils bien aux rêveries et aux fictions romantiques? Ne doit-on pas en prendre l'esprit sans toucher à la lettre; laisser la prédication au prêtre, et ne pas traduire le Christ devant le siècle en disant comme Pilate : *Ecce homo?* Telles sont les questions, déjà plusieurs fois posées, que nous laissons à résoudre à ceux qu'elles concernent; car nous avons hâte de poursuivre notre *revue*.

Les Boréales, par le prince Elim Mestscherski. Cet ouvrage est divisé en deux parties : l'une se compose de quelques traductions de poètes russes; l'autre, intitulée *Livre d'amour*, est attribuée dans la préface à M. B. de G., *jeune homme qui sentait comme un poète, qui versifiait comme chacun peut le faire, et qui mourut comme tout le monde meurt*. Afin de ne pas être dupe ici de quelque innocent stratagème, faisons d'abord nos réserves. Nous savons que M. le prince Elim Mestscherski existe; que c'est un de ces brillans messagers du Nord, Russes par le cœur, Français par l'esprit et le langage, dont la patrie est aussi bien à Paris qu'à Saint-Pétersbourg..... Mais je suis un peu moins sûr de l'existence passée de M. B. de G. Aussi, l'auteur vivant voudra bien être l'éditeur responsable du mort, et accepter sa succession de manière à confondre les deux patrimoines. Il aurait tort, d'ailleurs, de s'y refuser; car s'il y a des endroits faibles, obscurs ou négligés, il y a aussi de la grâce, du sentiment, un véritable instinct poétique dans le *Livre d'amour*, dont les pages, découpées en sonnets, ressemblent à des feuilles de rose éparses çà et là, mais qui ont conservé leur fraîcheur et leur parfum. L'amour exprimé par l'auteur est un amour vrai, c'est-à-dire qu'il n'est ni trop idéal ni trop profane; il est même imprégné à un assez haut degré de spiritualisme et de religion, mais il emprunte ses plus vives et ses plus suaves couleurs aux beautés et aux harmonies de la nature, avec laquelle il se met d'accord comme de lui-même et sans effort. Dieu, l'âme, l'univers, sublime et nécessaire trilogie de tout amour délicat et profond, ainsi l'a compris, ou plutôt ainsi l'a senti le poète, qui, pour mieux laisser parler son cœur, a fait taire un peu son esprit, si prompt à s'échapper ailleurs en soudaines et pétillantes saillies. Quoiqu'en semblables matières les citations soient difficiles dans notre grave journal, nous ne craindrons pas de reproduire les deux pièces suivantes, pour donner au lecteur une idée des autres :

J'ai médit quelquefois de Dieu dans ma pensée
En voyant au plaisir la douleur fiancée;
Et je me demandais : Pourquoi donc, ici-bas,

Le sourire et les pleurs; le vent nord et la brise,
La pluie et le soleil, le jour et la nuit grise,
Ainsi que des amans se suivent pas à pas?

Pourquoi de gais oiseaux sur un saule qui pleure?
Pourquoi le beffroi saint annonce, à la même heure,
Aux uns l'instant de vivre, aux autres le trépas?

Pourquoi toujours tant d'ombre auprès de la lumière?
Mais tu vins, belle ainsi que la femme première,
Lumineuse comme elle en ta jeune beauté;

Et je vis cependant ta paupière pâlie
S'affaisser sous le poids de la mélancolie,
Tandis qu'un [illegible] temps, avec [illegible],

Sa bouche s'entr'ouvrait; mystérieux mélange
De la tristesse humaine et du bonheur de l'ange!
Dès lors d'un Dieu d'amour mon cœur n'a plus douté!

CHRISTIANISME.

Chrétienne, contemplez, en votre joie immense,
Le fleuve lumineux dont la source commence
A la source des temps, dans l'abîme des cieux.

D'abord au paradis, sur la terre ravie,
Près des ruisseaux dorés de l'arbre de la vie
Le voyez-vous briller en ruisseau gracieux?

Là le superbe Adam avec son Ève blonde
Allaient boire la force et les biens de ce monde,
Et l'immortalité des anges radieux.

Mais le voilà, torrent qui déborde et qui tonne,
Et qui broie en passant les dieux de Babylone,
Les grands sphinx de Memphis, le veau d'or d'Israël;

Puis enterré trois jours sous la croix du Calvaire,
Large fleuve, il reprend sa course séculaire,
Et dans l'éternité verse un flot éternel!

Oh! de religion, vous, belle âme, altérée,
Laissez-moi vous conduire à son onde éthérée,
Comme Agar au désert abreuvait Ismaël.

Les *Études russes*, qui terminent le volume, n'ont pas aussi bien rempli notre attente; elles nous révèlent, il est vrai, l'existence et le talent de plusieurs poètes russes, dont le nom à demi barbare n'était pas même connu en France; mais les fragmens traduits ne sont ni assez nombreux ni assez caractérisés pour qu'on puisse juger les auteurs en connaissance de cause, surtout lorsque le traducteur lui-même nous dit qu'*il tient beaucoup à ce qu'on n'arrête pas une opinion sur la portée des poètes que possède la Russie en les appréciant d'après le choix des morceaux insérés dans cette collection*. Il en est un cependant plus célèbre que les autres, dont la mort nous avait appris la vie, *Pousckinn*, que nous aurions bien voulu connaître plus intimement, et dont nous avons lu avec avidité les trop rares fragmens dans les *Études*. Malheureusement, ce sont peut-être les plus faibles du recueil. Attendons, pour le mieux juger, la traduction plus complète et plus étendue que nous promet M. le prince Mestscherski. Nous préférons les deux pièces de madame la comtesse Rostopschinn, et surtout celle qui a pour titre : *Préexistence et vie humaine*. L'idée en est ingénieuse. C'est une âme déjà créée qui aspire après la vie humaine, et que veulent en vain retenir les autres âmes ses compagnes. J'aime la fierté et le courage avec lesquels elle accepte même l'expiation et la douleur :

Je veux l'épreuve expiatoire,
Je veux de cette guerre à mort!
La lutte amène la victoire;
Le combat rend le fort plus fort.
Je veux, audacieuse et fière,
Jeter mes défis au malheur.
Qu'importe s'il renverse entière
Sur moi sa coupe de douleur?
Le front levé, ferme et joyeuse,
Je prendrai le sort pour trépied,
Écrasant la tête écailleuse
Du serpent tordu sous mon pied.
Comme tout martyr du génie,
Je veux ébranler l'univers
Par des hymnes dont l'harmonie
Dira les maux que j'ai soufferts.

Je citerai encore quelques vers de Benedictof, cet Ossian de la Russie, qui se perd dans les nuages, mais qui en rapporte souvent la foudre ou l'éclair. Voici comment il décrit l'étoile polaire :

Le marin flotte au loin sur les vagues perfides;
Où donc est le phare allumé?
Il le demande en vain au fond des mers avides
Où le rivage est abîmé.
Le rivage est aux lieux où tes flammes s'animent,
Phare suprême et solennel!
Le fond est à la voûte où tes pointes s'impriment,
Ancre d'argent jetée au ciel!

Tous les astres là-haut dansent leurs lentes rondes,
Toi seule tu suspends tes pas.
Le ciel change sa face où circulent les mondes,
Toi seule tu ne changes pas.
Étoile, serais-tu..., mon âme le devine...,
Si chère au penseur agité,
Parce que Dieu te garde en sa droite divine
Comme clef de l'éternité?

Contemplez maintenant le vieux rescif, géant de la mer :

Baigné sur tous ses flancs par l'Océan qui gronde,
Un rescif hors des eaux se dresse sombre et fier.
Il oppose indompté toute sa paix profonde
Aux coups d'ailes du temps, aux enfans de la mer.
Les flots lèchent ses pieds stables comme le pôle,
Les siècles à son front n'ont fait que des sillons;
La mousse grise rampe à son immense épaule;
Son crâne sert de trône à l'aigle et ses aiglons.

Il y a donc de la poésie, et beaucoup de poésie sous les glaces de la Russie.

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Nous n'avons point encore parlé du morceau capital de l'ouvrage, de la lettre en vers adressée par le prince à M. Emile Deschamps, si bien choisi comme le représentant de l'esprit français. Elle est pleine d'une verve quelque peu exubérante, qui se répand tour à tour en hautes et graves pensées, en bouffonneries plus ou moins heureuses, et surtout en chaudes bouffées de patriotisme; il ne chante pas la Russie, il la divinise; il exalte surtout son *Eglise nationale;* et, sous ce rapport au moins, il permettra à *l'Université catholique* de n'être pas tout-à-fait de son avis. Ecoutez les accens inspirés du poète et du patriote religieux :

Quels grands enseignemens notre pays étale
A qui sait déchiffrer la chronique natale,
En remuer les faits comme des os poudreux
Que l'alchimiste broie au fond du vase creux,
Rendre au passé son âme en brûlant la matière,
Et lire à ce feu clair l'histoire tout entière!

Le Christ, le Christ, partout, aux palais, dans les champs,
Le Christ sur nos anciens drapeaux; pour lui les chants
Qu'entonne la victoire, et de ce nom encore
Notre pieuse armée à jamais se décore.
Ce nom apaise seul nos publiques rumeurs,
Tant la foi de Jésus palpite au fond des mœurs!
Tout siècle porte au front la flamme évangélique!
Dès que Satan paraît, et d'un regard oblique
Convoite la Russie... oh! vous voyez bientôt
Quelque ange qui la garde étendre son manteau.
Ce que brise l'orgueil, l'amour le recompose,
L'esprit chrétien toujours a son apothéose;
La foudre peut tomber, mais le soleil la suit;
Sur les débris fumans c'est la croix qui reluit.

Maintenant, que dire du style de l'auteur et du traducteur? J'ai mis nos lecteurs à portée d'en juger eux-mêmes. S'il avait besoin de quelque indulgence, comment n'être pas indulgent pour un Russe qui écrit en français, et en vers français encore! Pour moi, j'ai éprouvé à le lire le même plaisir qu'à causer avec un étranger ou un enfant de génie qui crée avec hardiesse et bonheur les expressions qu'il n'a pas, ou qui détourne celles qu'il possède en un sens nouveau et imprévu pour lui-même et pour les autres. Ils plaisent beaucoup parce qu'ils osent beaucoup; et aujourd'hui plus que jamais *audaces fortuna juvat.*

Nous pensions terminer ici notre *revue poétique,* lorsque nous avons reçu les *Poèmes et impressions* de M. Jules Canonge. Voilà donc qu'il nous pleut des poètes de tous les côtés, à nous qui parlions en commençant du sommeil de la poésie. Avions-nous tort de parler ainsi? Non, si l'on se représente la poésie comme une divine messagère, sœur et compagne de la religion, descendue sur la terre pour parler à l'homme des choses du ciel, et pour lui révéler, dans une langue empruntée aux concerts des anges, des idées et des émotions inconnues, mystérieuses; oui, si la poésie n'est qu'une muse demi-païenne, écho lointain et affaibli de l'antiquité classique, ou quelque riante fée, hôte des moyennes régions, qui vient à nos heures de loisir, murmure à notre oreille de mielleuses paroles, et caresse doucement notre âme sans jamais l'enlever hors d'elle-même : celle-là n'est ni morte ni endormie; elle nous avertit chaque jour de sa présence; elle a visité souvent M. Canonge. Ainsi, nous ne voudrions dire ni trop de mal ni trop de bien de ses poèmes, afin de ne pas décourager ni encourager outre mesure un jeune homme qui débute dans la carrière, entouré d'illustres suffrages, et l'œil fixé sans doute sur la palme olympique. A-t-il bien médité, avant de se livrer à l'impression, ces vers de M. Reboul, qui lui sont adressés et qui lui servent de préface?

Lorsque de toute part le ciel tourne à l'orage,
Ami, laisse, crois-moi, ta nacelle au rivage!
As-tu, pour affronter l'assaut du flot amer,
Fait quelque pacte avec le démon de la mer?
Ou bien pour t'exposer à l'aspect de l'abîme,
L'ange vengeur a-t-il touché ton front sublime,
Et dit à ton génie : Au nom du Dieu vivant,
Chante dans la tempête et va contre le vent?
Non, du moins jusqu'ici.....

Si, malgré cet oracle sévère, M. Canonge n'a pas craint *d'affronter l'assaut du flot amer,* c'est qu'il s'est senti la force de tenir plus tard la promesse faite au public; car son livre n'est encore qu'une promesse, une espérance. Le talent s'y révèle par une assez grande abondance d'idées, de sentimens et d'images, par

un style en général pur et soutenu ; mais l'inexpérience aussi se trahit par le choix de certains sujets déjà usés, et qui sentent quelque peu le collége ; par une sorte de langueur dans l'ensemble de ses compositions, dont les détails sont cependant soignés. Son meilleur poème, celui où ses qualités sont le plus sensibles et où ses défauts le sont moins, c'est sans contredit *le Tasse à Sorrente*, le Tasse près de sa sœur Cordelia, au milieu des douces et pures influences de la patrie et de la famille, impuissantes cependant à calmer la tête brûlante et à demi égarée du poète. La scène est disposée avec art, bien éclairée, empreinte d'une mélancolie touchante. Et qui ne serait pas bien inspiré par le Tasse? La folie à côté du génie ; la misère, l'humiliation et la haine, après la fortune, la gloire et l'amour ; l'hôpital à côté du Capitole ; une vie si pleine de vicissitudes et de contrastes n'est-elle pas la poésie elle-même? M. Canonge a prouvé aussi, mais trop rarement peut-être, que s'il savait rendre les sentimens doux et tendres, il savait s'élever aussi aux pensées hautes et religieuses ; témoins ces vers sur Rome :

Tu ne fais plus marcher après tes étendards
Tous les peuples soumis ; le nom de tes Césars
N'est plus l'étonnement et la terreur du monde ;
Arbitres sans pitié, centre de l'univers,
Que leur bras formidable a garrotté de fers,
Tes enfans n'ont plus seuls la liberté féconde.

Mais s'il changea de nom, l'empire des humains,
Rome n'en est pas moins dans tes puissantes mains ;
Plus calme, ta bannière est toujours souveraine,
Tes destins au néant ne sont pas condamnés,
Et les peuples encore à tes pieds prosternés
Te proclament leur reine.

Seulement la parole a remplacé le fer ;
La charité du ciel, les fureurs de l'enfer ;
L'intelligence règne où régna la matière ;
Sous ta main qui bénit les jougs tombent rompus ;
Si l'on t'admire moins, on ne te maudit plus ;
Rome, de ta grandeur tu peux être encor fière.

Nous terminerons notre critique par cette citation, qui ramène nos graves lecteurs à leurs pensées habituelles.

LUDOVIC GUYOT.

REVUE DU SALON DE 1839.

Avant de nous livrer à un examen qui prête toujours à l'accusation d'ignorance ou de partialité, il ne nous semble pas hors de propos de faire une sorte de profession de foi, de poser certains principes qui devront nous servir de *mètre* dans l'appréciation à laquelle nous allons procéder, et cette exposition de préceptes nous paraît appropriée à un ouvrage de la nature de celui-ci, où l'on cherche le fond des sujets que l'on y traite.

Si donc la perfection était possible dans les œuvres qui sortent de la main des hommes, voici les qualités qui devraient se trouver réunies en peinture :

Et d'abord, sans considérer ce qu'il peut y avoir de spirituel, de bon ou de mauvais goût dans le choix du sujet en histoire ou en genre, la première condition c'est que ce sujet soit vraiment pittoresque, car il est bien des scènes qui ne donnent pas prise à la peinture, à laquelle il faut des actions instantanées, et des sentimens qui puissent se rendre par le geste ou par l'expression de la physionomie.

La composition doit être harmonique au sujet, dans son ensemble comme dans ses détails, depuis le grotesque jusqu'au gracieux ou au terrible ; mais il faut qu'elle soit simple, facile à expliquer, donnant l'idée du sujet sans équivoque. C'est pourquoi il convient d'y admettre tout ce qu'il faut, mais rien que ce qu'il faut.

Les poses doivent être faciles ; car les attitudes contournées se rendent mal et nuisent à la grâce. En général, toutes difficultés inutiles sont des défauts. Un tableau n'est pas une pièce de concours pour les tours de force. Les expressions doivent être naïves ; les costumes et les accessoires empruntés à l'histoire du

temps et du lieu, et appropriés aux personnages de la scène; ce qui s'entend aussi du luxe à ménager ou à déployer dans tous les objets qui font partie du tableau, selon le sujet.

Enfin, c'est dans la composition que se développe la richesse d'imagination de l'auteur et la finesse de sa pensée.

Si c'est une allégorie, elle doit être claire et compréhensible à tous. Les emblèmes doivent être spirituels et avoués généralement. Au reste, ce n'est que par l'allégorie et les emblèmes que l'on peut matérialiser une idée. Quant aux sentimens, l'expression des physionomies, les gestes et les attitudes du corps sont propres à les rendre sensibles.

Il est bon de remarquer qu'en général les actes de repos sont plus propres à la peinture que ceux de mouvement; car la vue se fatigue et l'esprit s'impatiente d'un mouvement qui ne remue pas, surtout quand les attitudes sont forcées.

Une des choses les plus importantes de la composition, c'est que les personnages soient groupés sans confusion, que l'air circule bien entre tous, et que les lignes soient variées afin d'éviter la monotonie.

Dans cette condition essentielle, rentre naturellement celle d'observer fidèlement la perspective linéaire et la perspective aérienne, qui accusent les plans et fixent les distances.

Les figures ne doivent pas être prises indifféremment, non seulement quant au caractère qui convient à chaque personnage, mais encore sous le rapport de la beauté des formes choisies dans le type propre à chacun d'eux. Nous insistons sur cette condition, parce qu'on paraît en faire mépris de nos jours, et qu'il est fort à craindre que la postérité méprise à son tour les œuvres faites sous l'influence d'une indifférence contraire à tout ce qui est du domaine de l'art, dont les œuvres même les plus graves doivent intéresser, plaire et séduire pour produire plus sûrement l'effet moral que les grands artistes se proposent.

Le paysage même doit avoir sa physionomie de lieu, de ciel, de climat. Le Poussin et Claude Lorrin ont montré ce que l'on peut faire en grandeur et en beauté.

Après la composition, le premier mérite d'un tableau est la correction du dessin, comme lignes et comme modelé. Ce qui n'implique pas le raide et le compassé que l'on reproche à certains classiques.

On pourrait dire que le second premier mérite est la couleur, non pas celle des tons crus pris dans les sept nuances primitives, comme beaucoup de jeunes peintres semblent la comprendre, ni celle fade et rosée que d'autres adoptent, mais cette couleur franche et vraie, cherchée et obtenue par l'observation de la nature placée dans les conditions les plus favorables à la peinture. Ceci dépend beaucoup de la manière d'éclairer la scène ou les modèles, et de mettre ceux-ci en rapport avec les objets environnans. On sait jusqu'à quel point les peintres flamands ont porté cet art.

Au reste, si l'on en croit les artistes les plus habiles, ces deux premières qualités se rencontrent rarement dans une même page. Pour arriver à la couleur, il faut que les teintes de la palette soient appliquées sans hésitation; et pour obtenir la forme, il faut étudier, chercher, toucher et retoucher; ce qui altère la couleur, d'abord par l'effet des nuances successives dont l'œil ne conserve pas la justesse primitive, et ensuite par l'effet des phénomènes chimiques qui se passent sur la toile entre les matières colorantes d'une part, et de l'autre entre celles-ci et l'air, aussi bien que la lumière.

A cette qualité se rattache l'art des fonds, celui des repoussoirs et des oppositions, d'où dépend la magie du relief; puis la dégradation des tons, l'entente des ombres et du clair-obscur ou des demi-teintes; enfin, le prestige des reflets que le talent sait introduire et combiner de manière à produire les effets les plus séduisans.

Après ces conditions essentielles pour toute œuvre estimable, vient la touche ou le faire, qui dépend de l'art de promener la brosse et les pinceaux. C'est de là que proviennent la sécheresse ou la mollesse des contours, la fermeté ou la morbidesse du modelé, le passage du clair aux ombres, *et vice versâ*, la finesse et la précision des formes.

Depuis quelques années, la couleur et le dessin d'une part, et de l'autre le fini et la heurté du faire, se posent en antagonistes dont chacun préconise la supériorité, faisant un système de précepte et d'exemple dans chaque école.

Ici, plus que partout ailleurs, tout système exclusif est une erreur.

La peinture est un art qui suppose et rend nécessaire la science d'observation, comme elle exige le talent de rendre par le mode (ou *le faire*) le résultat de ses études.

Son problème général est d'imiter la nature dans ses détails comme dans l'ensemble de celui de ses œuvres qu'elle veut reproduire, où tous les moyens sont bons s'ils arrivent à rendre l'objet proposé avec autant de perfection qu'il est possible, de manière à faire illusion à l'œil abusé, selon le point de vue et l'emplacement, selon la manière dont l'œuvre sera éclairée; toutes circonstances qu'il importe de prendre en considération.

Il est donc utile, bon et raisonnable de ne point prendre parti pour telle ou telle école, mais de s'en faire une par l'observation consciencieuse des objets à reproduire, et en cherchant de bonne foi la solution du problème. Or, ce n'est pas en *heurtant* ou en *léchant*, en *empâtant* ou en *blaireautant*, selon un système arrêté, que l'on parviendra à le résoudre, mais en accommodant la marche de son pinceau à l'objet que l'on veut reproduire et à la distance à laquelle son image doit être vue. Ainsi, un enfant ou bien une jeune femme au derme poli, uni et transparent, ne doivent pas être peints de la même manière qu'un vieillard à la peau rêche, dure et rugueuse.

La peinture doit faire paraître en relief les objets représentés sur une surface plane et polie, où les aspérités sortent du domaine de ses moyens; elle semblerait empiéter sur la sculpture. Les seuls cas où les rugosités soient tolérables, c'est dans l'imitation des ondes écumantes ou dans celle des étoffes à rehauts ou à pluche, enfin dans les pelages et fourrures; encore convient-il d'user de ce moyen avec discrétion. Bracassat n'en fait usage qu'avec une grande réserve.

A cet égard, il convient de faire une remarque sur cette manière de peindre, que l'on pourrait appeler grenue ou graveleuse, et que plusieurs peintres adoptent pour le paysage. C'est que la poussière, en se logeant dans les interstices produits par le pinceau, détruira l'effet que l'on se propose, et qu'un tableau venant à s'encrasser ne pourra pas être nettoyé.

En général, il est bon de faire sur modèles vivans ou sur nature morte tout ce qui peut être copié, comme l'on dit, d'après nature. C'est ainsi que nos grands peintres contemporains sont arrivés à une perfection si grande, soit dans la représentation des scènes qu'ils offrent à nos regards, soit dans l'imitation des costumes, meubles et autres accessoires. Toutefois, il est de ces compositions fantastiques ou d'observation instantanée, qui ne supposent ni modèles véritables, ni modèles posans. Tels sont les objets d'une poétique et pure imagination, ou bien les objets réels supposés dans des mouvemens vifs et rapides, comme un cheval qui franchit un obstacle, un Icare ou un Phaéton qui tombent du ciel. La science anatomique et le don d'observation saillante sont les seuls moyens que le talent emploie alors, et c'est à lui à donner à ses productions la grâce que le sujet comporte.

Il est naturel de désirer la légèreté dans les sujets aériens, mais il convient d'éviter la transparence dans les sujets qui supposent les qualités mâles et robustes. Du reste, que dans tous les cas le sang se sente sous la peau, que les diverses constitutions et les tempéramens différens soient bien accusés chacun par ce qui le distingue.

Maintenant que nous avons planté nos jalons nous pouvons en sûreté de conscience aligner nos jugemens sur eux; mais pour édifier davantage nos lecteurs il n'est pas mal de les initier à la méthode que nous suivons dans nos investigations. Elle consiste à examiner les tableaux et à recevoir les impressions qu'ils produisent, sans connaître le nom de leurs auteurs, que nous ne cherchons qu'après avoir fixé notre jugement par des notes.

C'est ainsi que nous avons d'abord exploré le grand salon, qui renferme ordinairement les privilégiés du talent et de

la faveur, et nous avons procédé de la gauche à la droite, en commençant par la paroi qui porte l'immense machine de M. *Horace Vernet* sous les numéros 2050, 51 et 52.

Assez d'autres parleront de cette trilogie, où l'on retrouve la verve ordinaire de l'auteur et une couleur générale qui n'est pas la sienne, beaucoup de mouvement et les qualités de ce moderne *fa presto*, que l'on a représenté faisant ses tableaux au galop de cheval. Deux thaiyas souffrant sous le climat d'Afrique et le squelette que l'on aperçoit dans une tombe brisée, indiquent que la scène du n° 2050 se passe dans un cimetière. Le n° 2052 manque de plans.

Notre intention est de nous arrêter plus particulièrement aux toiles offrant des sujets de religion, de mœurs ou de philosophie didactique : c'est pourquoi nous ne nous arrêtons que légèrement au n° 1569, qui est le premier dans l'ordre que nous avons adopté, et qui se trouve au-dessus des trois en un de M. Horace Vernet.

L'Assassinat d'Arthur, duc de Bretagne, par son oncle Jean-Sans-Terre est un sujet qui ne méritait guère d'être immortalisé par le pinceau ; mais ce tableau consacre un crime de roi, et nous concevons sa création, au temps actuel. Du reste, cette page assez grande ne manque pas de mérite. Son défaut est une teinte verte qui domine toute la couleur; il faut y joindre le manque d'air. M. *Muller* en est l'auteur.

Le n° 1017, qui le suit, représente un *Couronnement d'épines* par M. *Hesse* (Auguste). Le sentiment que nous avons exprimé dans notre prologue nous fait regretter que les figures ne soient pas plus nobles ; l'ignoble à nos yeux est un péché capital.

Le n° 2123 fait regretter qu'un homme de talent l'emploie à une chose si monstrueuse. Mais le livret nous indique plusieurs autres productions de M. *Viertz*, nous attendrons pour le juger qu'elles passent sous nos yeux.

Le n° 607 rappelle un des mille beaux traits de la vie de saint Louis. M. *Duboulo*z a su donner de la noblesse à la pose et au geste de son principal personnage.

L'Enlèvement d'Elie suit sous le n° 1793. La composition nous a paru belle et bien sentie, l'effet brillant et pittoresque, les poses peu favorables. Je regrette de trouver un bout de char doré au milieu du char de flamme, et aussi des chevaux blancs ; le texte dit un char de feu et des chevaux de feu. Du reste M. *Riss* a vaincu bien des difficultés. Ce tableau mérite place dans une grande église.

Sur la paroi suivante on trouve *Jésus apaisant une tempête* sous le n° 593. Ce tableau est d'une assez belle couleur et a aussi beaucoup de mérite ; mais l'espace est trop étroit pour tous les acteurs de la scène, ce qui rend le groupe confus. Il paraît que M. *Donné* l'a fait de commande ; peut-être la place et le sujet lui ont-ils été assignés, alors il a fallu aborder la difficulté et s'y soumettre.

Vient ensuite une *Annonciation* de M. *Dubufe* fils, n° 612. Ce peintre, qui doit être un jeune homme, annonce une fermeté de touche qui n'est pas à dédaigner sous le nom qu'il porte. Il serait à désirer qu'il prît un peu du brillant de la couleur de son père, surtout quand une auréole de lumière fera partie de son programme. Ses poses manquent de simplicité. Du reste cette composition est bien supérieure à celle du n° 469, à la suite, où les tons sont blafards. Sa Vierge est affublée plutôt que vêtue d'une tunique, ou mieux d'une toge, que l'on pourrait appeler chemise ; l'ange est beaucoup trop contourné. L'auteur a ici choisi le moment de l'apparition, M. Dubufe a pris celui de l'acte d'obéissance et d'humilité.

Passons à la paroi en face de l'entrée.

Se présente d'abord une *Descente de croix* conçue avec des idées nouvelles et grandioses et sous le n° 2014.

Si vous aimez les compositions simples, les effets magnifiques et les attitudes sans afféterie, arrêtez-vous devant ce tableau, où tout est naturel, si ce n'est ce dont l'imagination de M. *Vanden-Berghe* a enrichi son œuvre, c'est-à-dire la croix où Jésus fut attaché, derrière laquelle tombe le soleil rouge de sang, et la présence de Dieu le Père au zénith du ciel, non pas en manteau bleu et avec barbe grise, mais sous la forme du triangle emblématique dont l'éclat lu-

mineux éclaire la scène, qui sans cela se passerait dans l'obscurité textuelle que le reste du tableau indique.

Remarquez l'accablement profond de la Vierge mère, la douleur chaude de la Madeleine et la tristesse calme et muette de saint Jean. Voyez le corps de Jésus, aux formes nobles et distinguées sans être de l'académie d'Apollon.

Ce tableau paraît être commandé, puisqu'il ne porte pas l'astérisque; et s'il joint à son mérite intrinsèque celui du calcul de l'emplacement, il produira certes un effet bien autrement remarquable qu'au salon, où les tableaux se nuisent indispensablement et inévitablement.

M. Jouy nous offre ensuite, sous le n° 1116, l'*Amende honorable d'Urbain Grandier*. Ce tableau mériterait une étude assez longue; c'est une composition belle, large et grande. Mais pour bien la juger il faut avoir présent le souvenir de cette lamentable histoire, si bien racontée par M. Alfred de Vigny dans son roman de Cinq-Mars et de Thou. Le peintre a rendu avec bonheur l'affaissement physique de ce malheureux que les tortures ont réduit à l'état le plus déplorable, mais en même temps l'énergie de son regard qui révèle la fermeté de son âme. On pourrait considérer comme un défaut cette circonstance que le principal personnage ne soit pas sur le premier plan. Du reste il était difficile en l'y plaçant de donner à la scène le caractère de solennité publique qu'elle doit avoir par sa nature, et le spectateur ne perd rien dans la contemplation de l'objet important.

Ce tableau paraît être commandé.

Le n° 291 représente une *flagellation*. M. *Carnevali* dessine largement et entend une composition bien ordonnée; il est fâcheux qu'il voie d'une manière si rubiconde. Je n'ai pas l'avantage de connaître les Peaux-Rouges d'Amérique dont parle si bien Walter-Scott, mais il me semble maintenant les avoir vus. On pourrait alléguer, quant au Christ, que c'est l'effet de la flagellation, toutefois M. Carnevali, en homme de goût, a pris l'instant où commence ce supplice; d'ailleurs le torse pourrait en être affecté et non pas les parties inférieures. Enfin les flagellans ne sont pas dans le même cas.

Le Christ n'est pas choisi dans une nature assez belle; c'est un homme trapu et fort, mais de la force musculaire qui convient à un homme de peine et non de cette force morale qui se révèle dans les yeux, dans l'expression de la physionomie, et qui n'exclut pas l'élégance et la délicatesse des formes, mais qui, au contraire, s'y trouve ordinairement réunie. A cet égard nous profiterons de l'occasion pour exprimer notre regret de n'avoir pas encore rencontré une image de Jésus-Christ qui satisfasse complétement notre désir de trouver en elle la perfection que l'esprit doit naturellement supposer dans un être surhumain. Les peintres, les sculpteurs ne sont pas assez préoccupés de l'idée qu'ils ont un Dieu pour programme, et ils font des hommes. Je sais que Jésus était parfait, surtout sous le rapport intellectuel et moral; mais un être conçu dans un sein de perfection, par l'effet d'une volonté divine, pour accomplir comme Dieu, sous les traits palpables de l'homme, une mission toute divine, un tel être devait être doué de toutes les perfections.

Je me rappelle avoir lu dans ma jeunesse une lettre que l'on suppose écrite par un Juif élevé en dignité à un personnage consulaire de Rome, dans laquelle on fait le portrait physique de Jésus-Christ, et la relation donne l'idée d'un homme qui réunit toutes les graces extérieures à un caractère extraordinaire; or, bien que ce document fort ancien soit apocryphe, il prouve au moins que dans un temps fort reculé on se faisait du Christ une idée analogue à celle que nous exprimons.

Que les artistes s'évertuent donc à trouver une combinaison de traits et de formes qui puisse donner l'idée de la perfection humaine *illustrée* par la divinité. Les anciens ont bien créé l'Apollon!... Au reste il est un type de figure assez généralement adopté et qui peut être un résultat de la tradition; il s'agit de l'interpréter avec bonheur; or, M. *Delorme*, dans son tableau de la *Résurrection de la fille de Jaïre* a prouvé qu'on pouvait lui imprimer un caractère de noblesse et de douceur dont le charme peut être encore augmenté et que l'on

peut répandre sur les autres parties d'un corps tout divin.

Le martyre de saint Donatien et de saint Rogatien, qui est à côté, sous le nº 2042, paraît être commandé, et est destiné sans doute à une église. La scène est bien disposée, grande et simple ; l'air y circule bien. On ne trouve à reprocher à ce tableau qu'une teinte un peu grise, et l'incertitude sur le genre de supplice que vont subir les martyrs. M. *Vauchelet* pourrait facilement, ce semble, expliquer cette partie de la scène au moyen de quelques accessoires.

Nous voici arrivés à la paroi qui touche aux galeries, et le tableau inscrit sous le titre de *Messe de saint Lucien* se présente avec le nº 327.

Ce tableau, peint par M. *Charlet*, paraît avoir aussi une destination. Le sujet, assez singulier en lui-même, a donc été indiqué ; il a donné l'occasion de faire une assez belle anatomie, et la disposition du tableau est bien entendue ; du reste, elle manque d'air. C'est à dessein, sans doute, que l'auteur lui a donné le ton d'une peinture ancienne. Ce système offre un danger ; quel que soit l'éclat d'une couleur fraîchement appliquée, elle est bientôt ternie par les agens de la nature, et prend cette nuance plus foncée que l'on remarque sur les tableaux anciens ; or si le peintre moderne donne à son œuvre cette teinte assombrie, n'est-il pas à craindre qu'elle ne se rapproche du noir, ce qui devra faire disparaître beaucoup de nuances, et changera nécessairement l'effet général du tableau?

M. *Leygue* a obéi à son inspiration en faisant le tableau, sous le nº 1383, représentant *Jésus guérissant les malades*, dont il a pris le sujet au chapitre IV de saint Mathieu. Il en est résulté une assez belle page, dont les poses sont simples et la couleur recommandable ; nous reprocherons au malade le plus en vue sa teinte rubiconde, qui atteste un mauvais penchant plutôt qu'un état morbide, et nous reviendrons sur nos réflexions à l'occasion de la figure du Christ de M. Carnevali (nº 291 ci-dessus). Cherchez, messieurs les artistes, et tâchez de trouver un Dieu sous les traits de l'antique Israël.

Toujours en suivant le même ordre, nous arrivons à un *Christ en croix*, par M. *Goyet* fils (Eugène), sous le nº 909, d'où l'on voit que si les sujets religieux ne dominent point par le nombre l'exposition de cette année, ils couronnent du moins ceux du grand salon.

Ce tableau est d'une peinture sage, d'un bel effet, d'une couleur brillante, et l'aspect général de l'œuvre rappelle l'école de Philippe de Champagne ; c'est assez en faire l'éloge. Il est destiné sans doute à une église, et il gagnera certainement encore dans l'emplacement qui lui est réservé.

La ligne supérieure est terminée par un tableau de M. *Roulin*, nº 1843, représentant *Moïse sur la Montagne*.

Cet ouvrage est sagement composé et bien peint. Nous regrettons cependant qu'un lointain, en laissant apercevoir le combat d'Israël contre les Amalécites, ne donne pas la clef de l'action de Moïse et de ses acolytes. Du reste, la scène est fort bien rendue, et se comprend à merveille du moment où l'on se rappelle le chapitre XVII de l'Exode.

Nous voudrions bien examiner tous les tableaux du grand salon, qui offrent des œuvres de beaucoup de mérite ; mais il en est dans les deux galeries qui réclament notre attention sous le point de vue qui nous est particulier, et il faut céder aux exigences de l'espace que nous devons occuper dans ce journal. Suivant donc toujours notre marche circulaire, nous sautons plusieurs œuvres pour arriver aux sujets qui nous préoccupent davantage, en promettant pourtant de nous arrêter devant celles que le public semble affectionner, à tort ou à raison ; car souvent le choix d'un sujet, qui est déjà un mérite, attire la foule plus que les qualités de la peinture.

Le nº 472, sur le panneau en face de l'entrée, représente la *Mort de saint Louis*. Le livret donne le programme que s'est proposé M. *Dassy*; et il nous semble qu'il l'a rempli fort convenablement. La couleur nous semble aussi belle que la composition est bien entendue ; nous ne reprocherons à cette œuvre qu'un peu de ramassé.

A côté se trouve, sous le nº 2140, la *Vision de saint Luc*, par M. *Ziegler*. Ce sujet, traité bien des fois, ne l'a peut-être pas été avec autant de bonheur. Ici, l'on

sent que le portrait de la Vierge est une réminiscence du peintre, et que son modèle apparait à son imagination plutôt qu'à ses yeux. L'effet général du tableau est fort beau, la composition sage et simple; mais la pose du saint n'est pas heureuse; la couleur très belle, quoiqu'un peu dure. Il nous semble qu'il y a trop de longueur des genoux au torse dans l'apparition qui semble servir de modèle au peintre; et quoiqu'elle ne figure que sous forme fantastique, les proportions du dessin doivent être gardées.

La page suivante, par M. *Picot*, sous le n° 1670, est pleine de sentiment et savamment composée. Une jeune mère vient de perdre une charmante petite fille de la peste, à Marseille. Son attitude et son geste expriment en même temps sa douleur, sa résignation et la confiance que Dieu exaucera sa prière pour la conservation de l'autre enfant au maillot qu'elle presse contre son sein, en présence des restes inanimés de son aînée. Une vieille femme, la grand'-mère sans doute, qui prie devant une madone, est une très belle figure, bien posée, sous une lampe qui produit un bon effet. Ce tableau est tout un acte de foi; on ne peut y critiquer que le rapprochement des objets qui servent de fond.

Si l'on considère la *Madeleine* de M. *Gigoux*, sous le n° 858, comme dessin, comme pose et comme couleur, c'est une œuvre fort estimable; mais il faut dire que cette pécheresse est au début de sa pénitence; car elle est encore bien jolie et dans un état de prospérité qui ne permet pas de supposer les austérités: coquette dans sa nudité, le bas de son corps est encore paré d'une pelisse bleue, doublée de rouge, qui au reste produit un bel effet. Ce tableau, enfin, fort beau en lui-même, n'a pas été conçu dans le sentiment de la Madeleine de Canova.

Le n° 1425, à la suite, représente *Godefroy de Bouillon*, par M. *de Madrazo*, au moment où il a une vision sur le mont Sinaï. Jolies poses, belle couleur qui rappelle la manière de Murillo.

A côté se trouve une *sainte Cécile* de M. *Leloir*, n° 1314, composée sous l'influence d'une idée neuve d'un très joli effet. La sainte est inspirée par une harmonie céleste, dont la source se montre vaguement au spectateur, et elle s'apprête à la reproduire sur l'orgue qui se trouve à côté d'elle. Son attitude place sa tête dans une demi-teinte très bien rendue.

Au-dessus se trouve une *Descente de croix*, n° 1097, par M. *Jollivet*. Grande composition qui a du mérite; mais sa couleur est trop brique; le bras droit du Christ est raide, tandis que le bras gauche est flasque; l'homme de droite doit tomber; le geste de Madeleine est insignifiant, mais la Marie est très bien.

Par le temps qui court, une manière nouvelle, originale et surtout bizarre est souvent un moyen de succès; et quand on a du talent, aborder cette voie n'est pas mal. C'est la réflexion qui se présente en voyant les ouvrages de M. *Decamps*, qui se recommandent surtout par une couleur franche et brillante; mais, soit mauvais goût de notre part, soit défaut de connaissances pour sentir le mérite de ses œuvres, nous ne pouvons nous habituer à une peinture procédant par teintes à plat, qui ne donne ni relief ni perspective aérienne, comme dans le *Joseph vendu par ses frères*, n° 500; procédé des autres tableaux de cet auteur, dont plusieurs ornent la grande galerie. Nous laissons donc aux connaisseurs de ce genre le soin de faire ressortir les mérites du *Joseph* et des autres œuvres de M. Decamps.

Le thème qui nous est donné ne nous permet pas de parler des portraits, dont beaucoup méritent cette année une mention honorable, parmi lesquels ceux de M. Scheffer, de M. Winterhalter.

Exposition de 1839. — Suite.

Nous avions épuisé la revue du grand salon, et nous allions explorer la grande galerie, lorsque le musée a été fermé pour opérer un remaniement des tableaux, au profit des uns et au détriment des autres; ce qui serait justice si la mesure était générale et surtout équitable; mais tandis que quelques infortunés sont venus jouir de la faveur du soleil, d'autres sont restés invariablement fixés dans leur obscurité, ou cloués à la hauteur qui les rend imperceptibles.

Quoi qu'il en soit, cette permutation de lieu nous force à revenir au grand sa-

lon, dans lequel ont été introduits plusieurs tableaux que nous ne retrouverions plus dans les galeries.

En suivant le même ordre que dans notre premier examen, nous trouvons au-dessus des grands tableaux de M. Horace Vernet un *Christ mort sur la croix*, par M. *Coutel*. Ce tableau a perdu quelque chose à l'honneur qu'on lui a fait; la manière dont il était éclairé dans la grande galerie lui était favorable. Il nous avait offert l'expression d'une pensée poétique puisée dans les saintes Ecritures, qui était que le sang du Fils de Dieu s'était étendu sur toute la terre, ou en d'autres termes avait été répandu pour tous les hommes; mais nous avons acquis la persuasion qu'il ne s'est agi que de rendre le phénomène physique qui se manifesta par la teinte rougeâtre et sombre que prit le soleil au moment du dernier soupir de Jésus-Christ. Au surplus, il reste sur cette toile la preuve d'une autre idée qui nous a paru heureuse : c'est celle de ne faire éclairer le Christ que par le rayonnement de sa propre gloire, ce qui produit un effet singulier qui n'est pas sans attrait.

Nous avons examiné précédemment deux sujets semblables, traités par MM. *Goyet* et *Vincent*, qui se trouvent auprès de celui ci-dessus. Nos lecteurs pourront apprécier les nuances de mérite dans ces trois ouvrages; nous croyons que l'on trouvera que M. Vincent a voulu faire dans la personne du Christ de l'anatomie athlétique; M. Coutel a visé à l'effet, sans penser à la noblesse des formes; M. Goyet a cherché la couleur, et s'est inspiré de Philippe de Champagné; et s'il en est ainsi, chacun a rempli les conditions du programme. Le premier a représenté un Christ mort, et cependant la pose soutenue de la tête indique la vie; on dirait qu'il regarde sa mère plongée dans l'abattement, tandis que la Madeleine embrasse ses pieds et que saint Jean reste impassible. Du reste, les bras du Christ de M. Vincent, comme de celui de M. Coutel, sont bien privés de sang et bleuis par la torture du supplice, ce que M. Goyet a négligé. M. Coutel a mieux rendu l'idée du Christ ayant exhalé le dernier soupir. Quant à M. Goyet, c'est un Christ encore vivant qu'il a produit; car son côté n'offre pas la plaie faite par le fer de lance, et le sentiment exprimé par les personnages assistans est celui de la résignation, ce qui semble ici la manifestation d'une idée religieuse. La Vierge surtout est forte et digne dans sa douleur. Mais quel est ce manteau superflu qui flotte sur un des bras de la croix? Il nous semble inutile à l'effet du tableau, à la valeur du fond, et il a le tort d'être anti-historique.

Qu'il nous soit permis de faire ici sur la plaie du côté du Christ une remarque qui s'applique à plusieurs tableaux : c'est que, dans ceux que j'ai en vue, cette plaie se trouve à gauche, à commencer par celui de M. Vincent; or si le texte sacré (1) ne dit pas positivement que la blessure fut faite à droite, la tradition a établi ce fait. Nous prendrons occasion de cette circonstance pour faire observer aux jeunes peintres qu'il importe d'étudier attentivement les passages historiques que l'on veut traduire en peinture; et c'est ce qui n'arrive pas toujours, comme nous pourrions en citer de nombreux exemples si nous pouvions embrasser la multitude des tableaux qui figurent au salon.

Nous avons parlé de la *Messe de saint Lucien*, qui a seulement changé de place dans le grand salon, et qui n'a pas gagné à ce déplacement, tant il est vrai que la manière dont un tableau se trouve éclairé influe puissamment sur l'aspect qu'il présente, et partant sur le mérite qu'on lui accorde sous certains rapports.

Le n° 307, représentant une *Résurrection opérée par saint Benoît*, était aussi dans la grande galerie, et se trouve maintenant au-dessus de la porte de la galerie d'Apollon. Ce tableau nous a paru d'une couleur franche, d'une composition simple et belle; mais le père de l'enfant fait un geste qui ne semble pas en harmonie avec la pensée de foi qui doit l'animer : on dirait qu'il s'oppose à l'action du saint, plutôt que d'invoquer son intercession et d'attirer sa bénédiction. Toutefois, M. *Chabord* pourra donner à son personnage l'expression convenable en changeant seulement le mouvement de la main; l'étude des poses qui accom-

(1) S. Jean, ch. 19, v. 34.

pagnent la manifestation des passions lui donnera facilement celle qui convient à la position de son personnage.

Le tableau de M. *Flandrin*, représentant *Jésus-Christ et les petits enfans*, est arrivé au grand salon à la place qu'occupait *la Esmeralda* de M. *Steuben*, qui se trouve maintenant près de la porte d'entrée. Cette grande page ne manque pas de mérite; elle est faite par un homme habile. C'est pourquoi la critique ne doit pas lui être épargnée; car la nôtre est toujours bienveillante alors qu'elle est sévère, et dût-elle même devenir décourageante; car s'il n'y a pas d'avenir dans l'œuvre d'un jeune talent, pourquoi ne pas le lui dire avec franchise?...

Soyez plutôt maçon si c'est votre métier.

Certes, si un critique hors de tout intérêt de coterie pouvait inspirer aux amis de beaucoup de jeunes artistes assez de sincérité pour les déterminer à parler à ces derniers le langage de la raison et de la vérité, nous ne verrions pas au salon tant d'œuvres médiocres qui ne promettent que de la déception et de la misère à leurs auteurs, s'ils doivent faire ressource d'un talent qui ne peut développer les qualités nécessaires au succès.

Mais quoique le tableau de M. Flandrin ait amené ces réflexions, ce n'est pas lui qui les inspire; car on y trouve la réunion de beaucoup de ces choses dont nous avons composé la perfection. Cependant son tableau manque d'air et de lumière, ce qui ne doit pas être dans une scène qui se passe en Orient, sous le climat de Jérusalem, et non sous celui de la Hollande, soit dit sans absoudre de grands maîtres qui n'ont pas tenu compte de cette considération. Dans le siècle qui s'intitule celui du progrès, il faut profiter des beautés que les anciens nous offrent, et faire mieux, s'il est possible, du moins sous certains rapports.

Ici, nous ferons ce reproche banal que nous pouvons adresser à notre époque en général, sur le peu de style des figures. Nous ajouterons celui qu'il faut appliquer à l'absence du caractère juif qui convient au sujet et que nous ne rencontrons que chez une des femmes du premier plan. Puissions-nous persuader aux artistes, et surtout à ceux de mérite, de rechercher le beau et de le reproduire en tout et pour tout.

Encore une petite critique de peu d'importance, quoiqu'elle ne soit pas sans valeur pour l'avenir : elle portera sur l'aspect que présente un personnage portant une cruche à la manière orientale, que l'on aperçoit dans le lointain, mais qui, par défaut de perspective aérienne et par son élévation sur un tertre, ressemble à un objet monumental d'une assez grande dimension. Nous ajouterons que M. Flandrin a peut-être eu tort de revêtir d'un manteau blanc son principal personnage; la tradition et la convenance d'harmonie semblent se réunir pour l'en blâmer. Tout cela n'empêche pas que le tableau de M. Flandrin ne soit un fort bel ouvrage, où l'on trouve de jolis enfans, un Jésus dans une pose noble et digne, exprimant bien son affection pour ces *petits êtres*, un dessin correct, une belle couleur, une touche ferme et franche, et une disposition de composition bien entendue.

Dans l'angle près l'entrée de la grande galerie, on trouve une *Fuite en Egypte*, par M. *Mottez*. Cet ouvrage n'est pas sans mérite, mais la pensée qui a présidé à sa composition est assez bizarre. N'est-ce pas une idée singulière, en effet, que de faire éclairer la marche par un ange qui porte matériellement un flambeau sous le ciel d'Afrique, et qu'un autre ange retienne l'âne par la bride au moment où la Vierge fait le mouvement de confier l'enfant à saint Joseph pour descendre de sa monture? mouvement qui est au reste fort bien rendu.

Il est bon de faire du nouveau, mais il ne faut pas que ce soit aux dépens des vérités historiques ou des convenances que comporte le sujet. Que les anges protègent la marche de la sainte famille, rien de mieux; mais nous pensons que le peintre a ici abusé du privilége de l'imagination pour obtenir un effet de lumière qui n'est pas favorable à la scène qu'il avait à reproduire.

Au moment de passer dans la grande galerie, nous trouvons près de la porte, à droite, une œuvre de madame *Déhérain*, et c'est un auteur qui se recommande à nos yeux à plus d'un titre. Son talent s'est montré dans plusieurs

tableaux remarquables que cette dame a exposés précédemment; mais celui-ci, qui représente l'*Education de la Vierge*, nous donne à penser que ce talent a reçu des influences étrangères qui ne lui sont pas favorables. On y trouve cependant toujours le cachet de la science et de l'habileté : c'est pourquoi nous désirons vivement que ce passage puisse ramener madame Déhérain à être elle-même. Nous la prions de perdre de vue ce tableau pendant quelque temps, et de revenir en sa présence, en oubliant qu'elle en est l'auteur, pour étudier la couleur de sa tête de Vierge, les mains et les pieds de ses personnages, leurs draperies, surtout celle de la jeune fille, et sa conscience de peintre, son goût de femme, son tact d'artiste lui diront ce que nous avons entendu, sans qu'il soit besoin de le répéter. Nous aborderons une seule remarque sur ces pieds et ces mains traités d'une manière si lâchée, que le peintre a dédaigné de leur donner des ongles ou qu'il s'est contenté de les indiquer à peine à deux ou trois doigts.

Nous aurions évité cette critique si un portrait de femme que nous avons rencontré sur notre chemin ne nous avait attesté que cette manière était adoptive et prise de gaieté de cœur. Elle est poussée si loin, que la fleur placée à la main de son modèle est une tache plutôt qu'un camélia. Nous aimons beaucoup la liberté et la facilité de la brosse, mais ce mérite a des bornes, passé lesquelles il devient un défaut grave. Cette réflexion s'applique à d'autres peintres qui s'exercent dans des sujets que nous ne sommes pas chargés d'analyser. Quant à madame Déhérain, nous la supplions de ne pas se laisser entraîner par l'exemple dans un genre qui ne peut produire de la peinture pour la postérité. On l'appelait autrefois *ébauche terminée*.

Nous arrivons à la grande galerie, et en suivant la paroi de droite, nous rencontrons en entrant une *Charité*, par M. *Decaisne*, qui offre, à nos yeux du moins, en outre de ses qualités comme peinture, celle d'une idée bien comprise et bien embrassée. Cette femme, belle, mélancolique et souffrant apparemment des maux qu'elle ne peut soulager, n'a pas cet air de bonne d'enfant qu'on lui donne volontiers; mais on la voit entourée de tout ce qui peut exciter sa sollicitude ou sa commisération dans toutes les phases de la vie humaine : tous les besoins l'implorent et chaque douleur espère en elle, et la flamme vaporeuse qui luit au-dessus de sa tête indique la ferveur de son zèle, en même temps qu'elle est le symbole de son génie de miséricorde. Dans le lointain, on aperçoit deux hommes qui s'embrassent. C'est la suite d'une réconciliation ou du pardon des offenses, que conseille encore la charité.

Tableau bien peint et d'une belle couleur.

Mademoiselle *Perdreau* a traité le sujet de *Sainte Clotilde*. Sujet difficile, parce que la vie de cette reine n'offre pas d'épisodes très-pittoresques. Nous devons louer mademoiselle Perdreau du choix qu'elle a fait dans cette biographie peu féconde, et de l'heureuse idée d'avoir extrait du tableau de M. Scheffer (la bataille de Tolbiac, au moment du vœu de Clovis) la vision que la sainte perçoit pendant qu'elle est en prière au tombeau de son fils. Il faut déjà du talent pour produire un semblable tableau; mais nous aurions désiré moins de symétrie dans le nuage au milieu duquel se passe la scène qui lui est révélée. Le fond de ce tableau offre de jolis tons; l'effet général est bon et la couleur est belle. Nous conseillons à mademoiselle Perdreau de suivre la voie dans laquelle elle vient d'entrer, et la peinture religieuse aura un artiste de plus.

Je sens que je vais tomber dans les redites en parlant du *Christ guérissant les malades* que l'on trouve à la suite, par M. *Granger*; mais que faire à cela? Quand les fautes se reproduisent, il faut bien repéter les reproches. Or, le Jésus de M. Granger n'est pas assez noble, et les Juifs pas assez Juifs. Ce n'est pas que cet ouvrage soit sans mérite; on y trouve une belle composition, des groupes bien disposés, et plusieurs figures assez belles, quoique françaises ou presque françaises; mais rappelons la règle des convenances de climats, de lieux, de classes et de temps.

Allez un peu plus loin, et vous trouverez dans l'*Adoration des bergers*, de M. *Comairas*, n° 386, les mêmes défauts. En

effet; voici une vierge suffisamment jeune (elle doit avoir de quinze à seize ans); mais je ne vois en elle qu'une fillette de village, et non cette Marie pleine de grâces, mère d'un Dieu, Sauveur du monde. N'imitons pas en cela les peintres espagnols, si riches en coloris.... De plus, celle-ci est d'un blond fort équivoque, ce qui n'ajoute pas à sa beauté, et je doute fort que l'on trouve beaucoup de blondes sous le ciel de la Palestine, soit dit sauf mon respect pour la belle jardinière de Raphaël.

En général, la composition d'un tableau doit être méditée, réfléchie et mûrie comme celle d'un poëme.

Reprochons à ce tableau comme peinture d'être fait dans une gamme terne et noire, que l'effet de nuit ne justifie pas.

M. *Lefèvre* a exposé, sous le n° 1280, un tableau que le livret désigne sous le titre d'*Une Conversion*, avec une notice tout-à-fait superflue; car la scène s'explique à merveille, et les expressions sont bien senties.

La seule chose qui nous ait fait chercher, c'est l'origine de la lumière, que l'on ne peut facilement assigner quand on considère la manière dont les personnages sont éclairés, et l'ombre d'une fenêtre à barreaux projetée sur la paroi qui est derrière eux.

Le programme d'un tableau de M. *Bézard*, indiqué sous le titre des *Sept OEuvres de miséricorde*, et sous le n° 162, était fort difficile à remplir, et l'auteur s'est acquitté avec bonheur de la tâche qu'il s'est imposée; sa composition est belle, large et bien conçue; les groupes disposés avec aisance et habileté, bien diversifiés, et l'harmonie règne dans cet ouvrage. Ce que la critique peut trouver à dire repose sur le défaut d'air entre les personnages et sur la teinte violacée, la sécheresse de dessin qui règne sur l'ensemble de l'œuvre, mais surtout sur le choix d'un sujet qui reste confus et énigmatique dans la pensée du spectateur, tant qu'on ne vient pas lui en faire confidence.

Je suis désolé d'avoir à être bien sévère pour l'œuvre d'un homme qui ne manque pas de talent, quoique ce talent soit une imitation; mais en vérité il est de ces choses tellement bizarres, qu'il faut se hâter d'en faire justice pour qu'elles ne prennent pas racine avec le risque de produire le mauvais goût.

Il s'agit d'un *Saint Symphorien*, n° 176, qui vient d'avoir la tête tranchée sans avoir quitté sa posture verticale, et sur le tronc duquel un ange, affublé à peu près comme un page de Louis XV, replace cette tête, bien propre et bien nette, tenue coquettement du bout des doigts; tandis que le bourreau ne s'inquiète ni ne s'aperçoit pas même du tour qu'on lui joue. Je crains beaucoup qu'il ne soit accusé d'avoir manqué son coup, ou puni pour n'avoir pas recommencé sa besogne. Ajoutez à cela une teinte blafarde dominante, et vous aurez l'analyse complète du tableau. Heureusement, l'auteur, M. *Bigand*, a pris sa revanche dans d'autres ouvrages.

Nous l'avons dit plus haut, notre critique, même désobligeante, est sincèrement bienveillante; elle ne peut être autre, surtout envers M. *Gigoux*, qui est un homme de mérite, mais qu'il faut arrêter dans une voie qui n'est pas la bonne, et cela, parce qu'il veut très-probablement suivre des idées de mode. Le peintre, en traitant le sujet du *Christ au jardin des Oliviers*, a choisi l'instant où Jésus prie son Père d'éloigner de lui le calice d'amertume; à cela, rien à dire, car un auteur est libre de faire son thème comme il l'entend, pourvu qu'il soit compréhensible. Mais pour rendre sa pensée sensible, M. Gigoux introduit trois anges, dont l'un tient en effet un calice d'un air assez indifférent, que le Christ fait le geste de repousser; et ce calice, soit dit en passant, ressemble à une sonnette de table renversée; comme les nuages qui supportent les anges ont l'air d'être en bois peint. Eh bien! cette dureté est commune à tout le tableau, sur lequel est répandue une teinte verte très prononcée. Il est vrai que la scène se passe au clair de la lune; mais cette circonstance ne justifie pas la teinte dont nous nous plaignons, et alors le Christ est beaucoup trop éclairé. En revanche, il faut dire que ce Christ a une fort belle figure. Toutefois, elle n'est ni une figure de type juif, ni celle d'un Dieu fait homme. Au reste, nous nous sommes expliqué plus haut sur la banalité de ce

reproche, et c'est un écueil contre lequel de grands peintres ont dû briser leurs pinceaux.

Nous aurions négligé cette œuvre si nous n'avions pensé remplir un devoir envers un homme de beaucoup de talent, qui fera très bien quand il voudra faire autre chose; car il ne s'agit que de sa volonté, et il serait fâcheux qu'il persistât dans son vouloir actuel.

Dans les numéros 2120, 2121, 2122, M. *Wiertz* vise à la couleur rubensoïde et espagnole; mais l'excès en tout est un défaut. Du reste, s'il y a peu de goût dans ses ouvrages, il y a de la verve et de la pensée. Mais pourquoi cette écharpe contournée avec afféterie autour de la tête et du corps de son *Ange du mal?*

Eve éprouvant la première inquiétude après le péché est le meilleur de ses trois ouvrages réunis, mais toujours sans simplesse et sans aise.

Quant à son *Christ au tombeau*, il y a de fort belles parties, notamment le Christ, dont la tête est d'un beau type, et dont le corps a été certainement étudié sur un modèle réellement mort. En somme, ce genre de talent a de l'avenir. Que M. Wiertz soit plus sage et plus doux, alors ses défauts actuels deviendront de brillantes qualités.

Lorsque vous passerez sous l'entre-colonnement qui se trouve après les ouvrages ci-dessus, ragardez au revers, et vous y trouverez une assez petite toile de M. *Pérignon*, représentant un torse de *Christ à la colonne*, et vos yeux aimeront à s'y reposer. Ce tableau, à notre avis, est une très belle chose comme dessin, comme couleur et comme expression. L'auteur a trois autres ouvrages au salon; nous désirons beaucoup les rencontrer. Nous espérons qu'ils se feront remarquer comme celui-ci, qu'il a fallu découvrir dans son coin.

Nous avons exprimé nos regrets de ne pas trouver dans les têtes du Christ ce caractère qui convient à sa nature. Ici nous rencontrons un fort beau type de grandeur, de douceur et de résignation calme et digne, qui nous laisse fort peu de chose à désirer, et l'on trouve sur des lèvres légèrement contractées l'expression du dédain de la souffrance. Nous pensons que cette petite toile porte l'un des plus beaux ouvrages du salon.

Nous engageons M. Pérignon à traiter ce sujet ou tout autre de la passion, fût-ce un Calvaire, avec toute l'extension convenable.

Voici un second ouvrage de M. *Bigand*, et ce *Saint Germain* réhabilite dans notre esprit l'auteur de *Saint Symphorien*. M. *Bigand* tend évidemment à suivre l'école espagnole, qui a de très bonnes qualités; toutefois on trouve ici une peinture dure, quoiqu'avec une brosse habile et une touche large, des chairs sèches et d'une couleur qui conviendrait à un Arabe plutôt qu'à un évêque d'Auxerre. Remarquons aussi que le saint dessine plutôt qu'il n'écrit.

Nous arrivons à un fort bel ouvrage de M. *Signol*; c'est la *Prédication de la seconde croisade par saint Bernard*. Sa composition est riche; la scène est bien aérée; le ciel très lumineux, peut-être trop sous le ciel de Bourgogne, au mois de mars; les groupes disposés avec ce naturel que produit une profonde entente de l'art; les costumes appropriés et convenablement agencés; enfin, le lointain qui sert de fond au tableau est d'un très bon effet, et la couleur générale de l'œuvre est aussi brillante qu'harmonieuse. Il faut bien pourtant que la critique trouve quelque chose à mordre, et ce sera sur le principal personnage. Nous aurions désiré une autre pose; car bien que celle choisie rende heureusement l'enthousiasme des paroles qui allument l'enthousiasme des assistans, elle offre quelque chose de guindé, de peu gracieux en général, et en particulier ces bras télégraphiques sont d'un mauvais effet, inconvéniens que le peintre peut au surplus faire disparaître à peu de frais.

M. *Bonnegrace* a traité la *Délivrance de saint Pierre*. S'il était permis de jouer ici sur les mots, on pourrait dire que l'ange a été dessiné sous les auspices du nom que porte le peintre; mais ce que nous pouvons dire, c'est que ce personnage est d'un style fort élégant, évidemment inspiré par l'étude de Murillo, qui, en ce genre et en fait de coloris, est un modèle de fort bon goût. Aussi le tableau tout entier est-il dans une fort bonne gamme. Quant au saint Pierre, son ex-

pression est incertaine, et ne permet pas de rendre compte du sentiment qui l'anime.

Nous voici arrivés à des tableaux que beaucoup d'autres ont analysés et loués sans doute, et pour lesquels le nom de *Scheffer* inspire respect et prévention favorable. En effet, que les amateurs de brillant et de scènes à effet passent devant ces toiles, sur la couleur desquelles est en quelque sorte répandu un voile de modestie; mais que les penseurs, mais que les hommes qui cherchent une idée poétique ou morale dans les œuvres de l'art s'y arrêtent et contemplent.

Le cadre qui nous est tracé nous ôte le plaisir d'analyser la *Marguerite au sortir de l'église*, et de lire la destinée de sa candide innocence dans les yeux de Faust et dans la malignité satanique de son guide infernal; nous ne pouvons nous appesantir sur le chagrin nostalgique de *la jeune Mignon*, sur la douleur muette et profonde du *roi de Thulé;* assez d'autres auront exprimé leurs sensations à cet égard. Mais s'il nous reste l'examen du *Christ sur la montagne des oliviers*, qu'il nous soit permis de comparer cet ouvrage au *Roi de Thulé*. L'espace qui les sépare permet de faire cette réflexion, que M. Scheffer, à qui l'on reproche une couleur grise et froide, fait quand il veut de la couleur chaude et solide tout à la fois, en même temps que du dessin ferme et aussi précis dans ses détails que large dans ses masses. Dans d'autres ouvrages, au contraire, il semble que son pinceau ait mêlé de la mélancolie à ses couleurs pour en répandre une teinte générale sur toute son œuvre. C'est ce qui se manifeste dans le tableau du Christ.

C'est le passage de l'Évangile de saint Luc dans lequel l'apôtre rend compte de l'anxiété de Jésus d'une manière aussi brève que touchante, qui a servi de sujet au tableau. M. Scheffer a senti que dans ce moment terrible et solennel la nature divine avait dû se retirer de la nature humaine et abandonner en quelque sorte celle-ci aux angoisses; aussi l'auteur a-t-il rendu son affaissement dans toute l'intensité décrite par le texte, et l'expression de toute cette figure est admirable; on ressent l'horreur de ce supplice moral anticipant sur les douleurs du supplice matériel qui attend la victime, supplice peut-être le plus cruel que l'atrocité humaine ait inventé, et qui ne nous touche guère, par l'habitude de voir des crucifix.

Toutefois, le Christ conserve de la noblesse. L'ange est compatissant et digne; la pose de son aile indique sa mission et son désir de dérober à cet être souffrant l'avenir dont la prévision poignarde son âme. Mais cet agencement n'est pas agréable et ne s'explique pas très bien; le contraire était, au surplus, fort difficile dans une toile d'une si petite dimension.

M. *Leullier* a produit, entre autres tableaux remarquables, dont un fort confus *(les Chrétiens livrés aux bêtes)*, un *Christ au tombeau*, que nous rencontrons à la suite de ceux de M. Scheffer. Nous aurions beaucoup de choses à blâmer dans le premier, quoiqu'il y ait de fort belles parties. Nous avons beaucoup à louer dans le second; le sujet est très bien compris, l'effet est à la manière des maîtres anciens, l'ensemble est fort bien sous le rapport de la couleur; le corps du Christ est fort beau; la Vierge a une figure, une attitude et une douleur fort nobles, et le Joseph d'Arimathie est très bien. Au surplus, les personnages que je nomme sont-ils bien ceux que le peintre a eus en vue? Voici les raisons de douter : la scène se passe dans un antre qui ne peut être que le tombeau creusé dans le roc, à l'entrée duquel on aperçoit deux femmes, qui ne peuvent être que Marie-Madeleine, et l'autre Marie, mère de Jacques et de Joseph. Mais l'Écriture ne dit nullement que Marie, mère du Christ, le conduisit au tombeau. Saint Matthieu (ch. XXVII) et saint Marc (ch. XV) ne citent que les deux premières Maries comme ayant observé où l'on déposait le corps de Jésus. Toutefois, il est des licences que les peintres peuvent prendre aussi bien que les poètes; et le texte sacré ne s'oppose pas non plus à la supposition que la Vierge mère ait voulu rendre à son fils si cher les derniers devoirs de sa tendresse. Nous faisons même bon marché du linceul dont son corps devrait être couvert, à cause du désir naturel à la mère de jeter un dernier coup d'œil sur l'objet de son affection.

Nous trouvons un peu plus loin un ta-

bleau de M. *Lavergne*, fort riche de composition, sur le sujet rebattu d'*Adam et Eve après leur péché*. Cet auteur a renfermé dans son cadre toute la foi catholique, et cela sans fade allégorie, mais par la mise en scène d'une idée poétique fournie par l'Ecriture elle-même; et voici comment :

Ève a compris toute là gravité de sa faute, et elle a la conscience de l'énorme responsabilité qui pèse sur elle. Accablée sous la prévision des maux dont elle vient d'ouvrir la source, elle se réfugie sous la protection de son époux, et réalise déjà le mot de la Genèse et le fait qui dure encore. Celui-ci la reçoit avec compassion et bonté, et semble justifier la puissance dont il est investi. Le serpent a une tête de squelette humain qui rit du succès de sa ruse; elle indique par son état décharné la destinée de destruction à laquelle l'homme est désormais condamné, et quelques jets de flamme qui percent le sol annoncent que l'enfer est allumé.

Cependant le ciel ouvert laisse apercevoir, d'un côté le chœur des anges qui a suspendu les accords de son harmonie céleste par un sentiment de douleur et de consternation très bien rendu, de l'autre, se voit la Trinité personnifiée. Déjà Dieu le Fils intercède auprès de Dieu le Père, qui semble lui dire, en lui montrant le serpent, que la femme lui écrasera la tête. Aussi, comme le temps est pour Dieu une unité qui n'a pas de cours, celui de la régénération du monde est déjà présent au ciel, qui le dévoile par une croix lumineuse, tandis que le Christ, stigmatisé, étend sur le couple pécheur la main que l'effusion de son sang lui donne le droit de rendre protectrice. Enfin, un ange, élevant entre ses mains les instrumens de la Passion, semble proclamer que le monde sera sauvé par le dévouement de celui qui la subira. Aussi, Jéhovah presse-t-il sur son sein la victime céleste avec un sentiment d'amour et de satisfaction reconnaissants.

Ou je me trompe, ou voilà de la poésie noble et haute; et c'est en sa considération que nous ne critiquerons pas l'exécution. Ce n'est pas que celle-ci manque d'un certain mérite; mais il est à désirer que l'auteur étudie davantage son dessin sous le rapport de l'élégance des formes, qu'il mette plus de fermeté et plus de liberté dans sa touche. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage annonce un artiste complet par la tête, et nous ne doutons pas que M. Lavergne n'ait tout ce qu'il faut pour l'être par la main.

Nous terminerons ce côté de la galerie par l'examen d'un tableau de M. *Antoine Béranger* (car le livret indique un homonyme dont le prénom est Charles), qui représente le *Sommeil de Jésus enfant*. Cet ouvrage est bien dessiné; l'enfant est joli; la mère est jeune et gentille, sans être belle. Je suppose que le peintre a voulu donner à son regard l'expression de la tendresse maternelle; il n'est encore qu'incertain. Il y a remède. L'aspect général du tableau est dans une gamme trop rouge; il est bien peint, mais dans une manière qui sent trop celle du Pérugin; et ce qui était bon de son temps ne l'est plus de celui-ci, où l'art du modelé est devenu un mérite ordinaire.

Ce tableau est loin d'être un mauvais ouvrage, et cependant on ne peut dire qu'il soit bon; mais il renferme tous les élémens par lesquels on peut facilement arriver au bien.

Le comte de V....

(La suite au prochain numéro.)

RÉFLEXIONS ET PRIÈRES INÉDITES;

PAR MADAME LA DUCHESSE DE DURAS (1).

Il est des âmes que le Seigneur ménage long-temps et qui n'ont d'abord aucune peine à vivre chrétiennement, car rien n'y met obstacle; elles trouvent, en ces commencemens, dans la prière, dans la pratique de la religion, une grande douceur et d'ineffables joies, que ne troublent ni l'inquiétude intérieure ni les attaques du dehors; en un mot, elles n'ont qu'à puiser dans les trésors de Dieu, ces trésors sont sous leur main, et le combat n'est pas encore necessaire pour s'en assurer la possession. Mais parceque'après tout, un pareil état serait le bonheur, et que le bonheur n'est pas dans ce monde; parce que le disciple doit suivre les traces du maître, et que le maître *a gardé les voies dures*, un orage éclate, et l'on se voit soudain arraché de l'asile tranquille que l'on s'était choisi, où l'on comptait passer en paix la nuit de la vie; et l'on se trouve condamné à acheter à grand prix, au prix de la douleur, tous ces biens célestes que naguère on avait pour rien; on est réduit à gagner, à la sueur de son front, le pain de l'âme. Les occupations, les affaires, les devoirs de toute espèce se pressent, s'amoncellent, remplissent les jours; mille choses viennent l'une après l'autre enlever les parcelles du temps, et il faut de grands efforts pour en sauver constamment chaque jour quelques unes afin de les consacrer à Dieu, pour garder son cœur libre de toutes ces entraves, pour le sanctifier, pour transformer en prière ce travail stérile qui, jetant l'homme dans le tourbillon du monde, l'aveugle, dissipe ses forces, le tient courbé vers la terre. Et cependant, à ce moment même où la vigueur est plus nécessaire, l'âme devient plus débile; habituée à beaucoup prier, à s'entretenir fréquemment avec le Seigneur, à se voir prodiguer les divins secours que l'Eglise distribue, au nom de Jésus-Christ; accoutumée à recevoir de tous côtés les effusions de la grâce, la privation soudaine de cette nourriture plus solide et plus abondante, ce jeûne imposé tout à coup la fatigue, l'exténue; semblable à une terre sans eau, elle devient aride; elle ne se reconnaît pas, elle se croit abandonnée; jadis le Sauveur se tenait sans cesse près d'elle, maintenant il semble fuir: oui! il faut du courage, il faut l'aimer pour s'élancer à sa poursuite! — Ce n'est pas tout, et le bras qui frappe afin de guérir ajoute douleurs à douleurs; celles qui viennent du dehors ont leur contrecoup dans le plus profond de l'âme; le glaive de Dieu, qui paraît frapper au loin, va au-dedans attaquer la partie la plus vive de nous-même, et alors nous souffrons beaucoup. Nous souffrons, et pour ne pas nous noyer dans les souffrances, nous avons à détacher de tout notre être le plomb qui nous entraîne au fond des eaux; nous avons à lutter, à lutter encore, pour nous maintenir sur les flots amers, pour atteindre, pour saisir fortement, pour ne plus laisser échapper la planche de salut. — Et souvent les âmes dont je parle, craintives et pusillanimes, reculent devant tous ces labeurs; elles combattent un jour, deux jours, et bientôt se lassent, pleurant leur perte, mais n'ayant pas le courage de faire ce qui les sauverait. Parfois, lorsque la tempête est plus menaçante, lorsque les abîmes s'ouvrent, elles crient, comme saint Pierre: *Domine! salva nos, perimus!* mais c'est le cri de la peur qui s'aime soi-même, ce n'est point le cri de l'amour qui craint de perdre Dieu; le Sauveur ne se réveille pas.

Dans cet état, rien de plus salutaire pour nous, rien de plus propre à nous donner un peu de cœur, que le spectacle d'une âme forte jetée sur de semblables écueils, au milieu d'orages pareils ou

(1) Publiées au profit d'un établissement de charité pour de pauvres enfans. Paris, Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69; prix: 2 fr.

plus terribles encore, qu'une foi ferme, un véritable amour tiennent unie à Dieu et préservent du naufrage. Aussi bien que la terreur, le courage a sa contagion, et rien qu'à voir combattre les fidèles soldats du Christ, les plus timides croient déjà devenir des héros et s'écrient avec saint Augustin : *Pourquoi ne pourrais-je pas ce qu'ils peuvent?* Or le petit livre dont je viens rendre compte révèle une de ces longues et rudes guerres d'un cœur généreusement chrétien contre la vie du monde et contre la souffrance; que tous ceux-là le lisent donc qui, comme moi, sentent le besoin d'être enhardis et fortifiés.

Et puisque c'est surtout *la force* qui nous manque, demandons à madame de Duras de nous faire comprendre combien cette vertu nous est indispensable, et de nous dire à quelle source elle avait puisé sa force et par quel moyen elle avait su l'entretenir :

« La force est le don sans lequel tous « les autres sont inutiles. Sans la force « les bonnes pensées sont stériles, la dé« votion est sans fruit, la ferveur est sans « persévérance.

« On peut avoir la pureté de l'âme, le « goût du bien, l'amour de ses devoirs; « sans la force, on n'a rien ; tout devient « écueil pour la faiblesse ; on rougit de « ses fautes, on les déplore, on s'en re« pent, et c'est pour en commettre de « nouveau.

« C'est un des grands dangers des con« versions tardives que le manque de « force. On ne leur a rien demandé, et « elles vous abandonnent quand vous « voulez en faire usage.

« Ayons sans cesse présentes l'idée de « Dieu et la nécessité d'obéir à ses com« mandemens ; il viendra à notre secours. « Il nous soutiendra, car notre force « vient de lui, comme tout ce que nous « avons de bien ou de bon en nous-mê« mes. Le seul moyen d'entretenir la « force est la vigilance. Si vous n'oubliez « jamais Dieu, les tentations ne seront « pas plus fortes que vous ; si vous vous « éloignez de lui, elles vous surprendront « comme Samson endormi dans les bras « de Dalila.

« Pourquoi est-il si commun de man« quer de force dans les voies de la « piété? c'est qu'on manque de foi. Si « notre foi était vive et inébranlable, no« tre force, qui repose sur elle, le serait « aussi. Toutes les vertus chrétiennes « semblent participer l'une de l'autre, et « par une loi sublime se tenir comme les « anneaux d'une même chaîne. Saisissons « un de ces anneaux. Une vertu nous « mènera à une autre vertu, et en nous « élevant vers celui dont elles émanent « toutes, nous puiserons la véritable « force, celle de persévérer dans le bien « au sein de Dieu même. C'est de lui que « nous tiendrons le moyen d'arriver à « lui dans l'éternité. »

Quelle profondeur dans ces simples mots : *saisissons un de ces anneaux !* ce qu'ils expriment a été la pratique des saints. *Leurs vies* nous apprennent qu'ils ne commençaient pas par entreprendre à la fois la conquête de toutes les vertus. La plupart on eu une vertu de prédilection, qu'ils avaient choisie de bonne heure, à la poursuite de laquelle ils se livraient avec un infatigable amour, afin de la posséder un jour dans sa perfection, dans sa plénitude; et à mesure qu'ils avançaient vers le but de leurs vœux, à mesure que cette rose tant cherchée fleurissait dans leur âme, on y voyait s'élever autour d'elle toutes les fleurs du céleste jardin; au lieu d'avoir seulement telle vertu, ou telles vertus, ils avaient la vertu même. Proposer de prime-abord à l'homme toutes les vertus, c'est lui proposer l'infini, et l'homme tremble devant l'infini ; une vertu, au contraire, ne lui apparaît que comme quelque chose de circonscrit, de limité, dont sa faiblesse ne désespère pas de s'emparer, et il se met à l'œuvre plein de courage ; mais bientôt le champ qu'il a pris à labourer s'étend, s'élargit, se confond avec les terres voisines, et il lui devient impossible de reconnaître les bornes que de loin il croyait apercevoir ; comment distinguer, par exemple, le point précis qui sépare la foi de l'espérance, l'espérance de la charité? chacune d'elles se dilate pour enclore en son sein toutes les autres, et le cœur se dilate aussi pour atteindre partout à la fois la vertu bien-aimée qu'il voit à la fois partout. Une vertu isolée cesse d'être; celui-là n'a pas vraiment la charité, qui

n'a pas en même temps la foi, l'espérance, l'humilité, la force, etc. etc : les eaux du fleuve vont à la mer et y portent tout ce qui s'abandonne au courant, mais les eaux qu'on détourne deviennent stagnantes, bourbeuses, se corrompent bientôt et tarissent dans le fossé creusé pour les contenir. — La vertu est aux vertus ce que l'unité est aux nombres, elle les contient toutes et se trouve cependant tout entière en chacune d'elles; qui a l'unité a virtuellement tous les nombres; qui a un seul nombre, a l'unité et tous les nombres avec elle.

Quelle connaissance du cœur humain révèlent ces autres paroles : *C'est un des grands dangers des conversions tardives que le manque de force,* et ce qui suit! — Comme on comprend bien tout ce qu'il y a de vérité dans cette observation et d'utilité dans les conseils qui l'accompagnent lorsqu'on a connu quelqu'une de ces âmes faibles et tendres, égarées longtemps par la passion et revenues tard à le maison de leur père! comme on le comprend bien surtout lorsqu'on est soi-même du nombre des faibles, lorsqu'on a passé sa vie à projeter sa conversion, sans la réaliser jamais d'une manière définitive, admirant la pénitence des saints, mais n'ayant pas le courage de suivre, même de loin, leurs traces héroïques, de se jeter franchement, sans arrière-pensée, et pour une bonne fois, dans le *chemin royal de la croix*! — Aimer Dieu comme nous l'aimons, sans suite, sans persévérance, sans sacrifice soutenu et constant, n'est pas difficile; il y a même dans cette inconstance sacrilége qui prend, quitte et reprend tour à tour le bien et le mal, la pratique de la religion et celle de l'indifférence, je ne sais quelle volupté. Lorsque, rassasiée des joies mauvaises, ou même seulement des joies permises, mais purement terrestres, l'âme commence à en sentir le vide; lorsque le dégoût, l'ennui la gagnent, elle se tourne au Seigneur et met son plaisir à parler familièrement de ses misères à ce divin Maître, à lui demander sa consolation, à pleurer devant lui ses fautes, à lui faire des sermens d'amour. Ces mouvemens vers le ciel, cette douce attente des faveurs divines, ce repentir des heures coupables passées et perdues, ces larmes sans amertume du caprice qui s'imagine être la douleur, ces amours nouveaux qui croient être l'amour ; toutes ces émotions intérieures dont nous n'avions pas, ou dont nous n'avions plus l'habitude, ont pour nous un grand charme. Dans cette illusion, l'âme se figure avoir de la piété, et elle n'a de ce sentiment ineffable qu'une ombre trompeuse, car dans tout cela ce n'est pas Dieu, c'est elle-même qu'elle cherche, qu'elle regarde, qu'elle admire, qu'elle caresse, qu'elle aime. Plongée dans cette contemplation de l'amour-propre, les hommes croient qu'elle pense au Sauveur, qu'elle lui dit : « Mon Dieu ! j'ai péché, ayez pitié de moi! » mais elle ne pense, elle ne dit qu'une chose : « N'est-ce pas que je suis belle et intéressante aux pieds du Christ? » Elle n'aime pas, et ses péchés ne lui sont pas remis : aussi la voit-on bientôt se dégoûter de Dieu, comme elle s'était dégoûtée du monde, et jeter la fleur après l'avoir flétrie.

J'en demande pardon au lecteur, mais chaque page de ce livre, si rempli du sens chrétien, m'arrête, me retient; je ne puis me contenter en l'admirant; il faut que je l'étudie, que je la médite, que j'essaie d'en faire sortir tout ce qu'elle contient. Que de choses dans ce passage :

« Veiller, c'est prévenir toutes les pen-« sées, tous les mouvemens que Dieu ré-« prouve, c'est se dérober aux surprises « de l'amour-propre, aux illusions de la « vanité. Il est rare que l'homme soit as-« sez perverti pour faire le mal de pro-« pos délibéré; mais nous le laissons faire « en nous par l'ennemi, parce que nous « ne veillons pas. Presque toutes ces dou-« leurs morales, ces déchiremens de cœur « qui bouleversent notre vie auraient été « prévenus si nous eussions veillé; alors « nous n'aurions pas donné entrée dans « notre âme à ces passions, qui toutes, « même les plus légitimes, sont la mort « du corps et de l'âme... En priant, nous « nous donnons la force de veiller, et la « prière elle-même n'est-ce pas une fa-« çon de veiller? »

Que de choses dans celui-ci ! « Si « l'homme trouvait son bonheur dans la « passion, Dieu deviendrait inutile. La « passion comble ce vide immense que « Dieu laisse au fond de nos cœurs pour

« nous faire sentir que sans lui nous « sommes incomplets; et, par la même « raison, Dieu a soin de rendre vains « tous les efforts que nous faisons pour « remplir ce vide par autre chose que « par lui. »

Citons encore : « Dans la PIÉTÉ on « trouve ce qu'on a vainement cherché « sur la terre, un amour immense, une « admiration sans bornes et sans réveil. « La PIÉTÉ est faite pour l'homme; car « elle suffit à la fois à son cœur et à son « esprit.

« . . . . . . On ne peut être moraliste « sans être chrétien, et ceux qui l'ont « essayé ont produit des doctrines mon- « strueuses. Il faut placer Dieu dans le « cœur de l'homme pour en connaître « toutes les misères; il est le flambeau « qui éclaire cet abîme, sans lui tout y « est mystère et obscurité. Je dirai plus, « il faut placer Dieu dans le cœur de « l'homme pour en connaître toute la « grandeur. Lui seul donne la pureté « aux motifs et la réalité aux vertus. »

Laissez-moi copier encore ceci : « Bien « des gens confondent la CRAINTE DE « DIEU avec le mouvement qu'on pour- « rait plutôt appeler la peur de Dieu. « Ce n'est pas là le sentiment utile qui « nous est recommandé par la religion.

« LA CRAINTE DE DIEU nous fait redou- « ter par-dessus tout d'offenser Dieu et « de lui déplaire. Elle s'inquiète de ne « pas mériter les récompenses, tandis « que la peur ne s'effraie que de mériter « les châtimens. La crainte n'empêche « pas d'aimer, mais on ne peut aimer ce « qui cause l'épouvante. La peur est un « sentiment d'esclave, la crainte est un « sentiment de fils. La crainte doit se « fonder dans nos cœurs sur la vue des « perfections de Dieu et sur la connais- « sance de sa justice. Il faut que cette « justice soit satisfaite; car Dieu est la « justice même, et la raison nous dit, « comme la foi, que le mal doit être ex- « pié. Quel motif de crainte que le mal « que nous avons fait! »

A la précision de la pensée, à la parfaite exactitude du langage, si étonnante chez une femme du monde, si rare aujourd'hui chez tous les écrivains, on reconnaît que madame de Duras savait profondément la doctrine chrétienne. Elle l'avait étudiée sans doute; mais nous sommes persuadé qu'elle l'avait surtout apprise en la pratiquant. On ne sait pas tout ce qu'un esprit élevé peut puiser de lumière dans la droiture du cœur, dans l'amour vrai et ardent de la vérité. L'amour a un tact merveilleux pour distinguer le bien-aimé de tout ce qui n'est pas lui, pour séparer en toute occasion ce qui le blesserait de ce qui doit lui plaire. *Aimer c'est voir, l'amour est un œil*; tant d'hommes ne s'égarent que parce qu'ils ont perdu cet œil! tant d'autres ne se sauvent que parce que cet œil les dirige! Dans une intelligence douée de facultés éminentes, l'organe divin a encore plus de force; sa vue est plus étendue, plus perçante, plus ferme; les objets s'y reflètent en traits plus précis, plus distincts et plus grands. — De là, dans les *Réflexions*, ce calme, cette lucidité de la pensée et de la parole, que peuvent seules donner la claire-vue de la vérité et l'assurance de sa possession; de là aussi cette beauté simple et grave du style qui ne se recherche pas, ne fait pas effort pour se parer, mais jaillit tout naturellement de la pensée, pur, limpide, profond et pénétrant comme elle.

La France a de beaux modèles en ce genre. Que de pages admirablement pieuses nous ont laissées saint François de Sales, Fénelon, Bossuet et Nicole, par exemple! Madame de Duras est de l'école de ces beaux génies; je lui trouve surtout avec Nicole un air de parenté; c'est la même gravité, la même sobriété d'ornemens et d'images, le même sens tout intérieur, et détourné pour ainsi dire du monde visible; mais toutefois avec moins de rigidité, avec plus de chaleur et plus de vie; toute idée de science théologique mise à part, c'est Nicole moins le jansénisme, et de plus ce doux parfum de grâce et de délicatesse qui n'appartient qu'à la femme, et qu'elle laisse toujours sur ses traces.

Ceux qui ont lu Nicole trouveront une preuve frappante de la justesse de cette dernière observation, dans la page des *Réflexions* que je vais citer : « Il y a plu- « sieurs manières de pardonner; toutes « sont bonnes, parce que toutes sont « chrétiennes; mais ces pardons diffé-

« rent entre eux, comme les vertus qui les ont produites. On pardonne pour être pardonné, on pardonne parce qu'on se reconnait digne de souffrir, c'est le pardon de l'humilité ; on pardonne pour obéir au précepte de rendre le bien pour le mal ; mais aucun de ces pardons ne comprend l'excuse des peines qu'on nous a faites. Le pardon de Jésus-Christ est le vrai pardon chrétien : « ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT ! » il y a dans ces touchantes paroles l'excuse de l'offenseur et la consolation de l'offensé, la seule consolation possible de ces douleurs morales où le mal qu'on nous a fait n'est, pour ainsi dire, que secondaire. Ce qui met le comble au chagrin, c'est de trouver des torts sans excuse à ceux qu'on aime. Là il y a une excuse : ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT ! ils nous ont déchiré le cœur, mais ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient ; ils étaient aveuglés, leurs yeux étaient fermés, vos propres souffrances sont le gage de leur ignorance. La pitié est dans le cœur de l'homme ; de grands torts viennent toujours d'un grand aveuglement. Comment croire qu'on puisse causer de sang-froid et volontairement ces chagrins déchirans qui font souffrir mille morts avant de mourir ? Comment croire qu'on voudrait briser un cœur qui peut-être pendant des années entières vous a chéri, adoré, excusé, qui avait fait de vous son idole ? car telle est l'ingratitude, source des plus grands chagrins de la vie ; elle consiste à méconnaître les sentimens dont on est l'objet, parce que le cœur est incapable de les payer de retour et d'en produire de semblables : il y a là cette impuissance, cette ignorance qui font l'excuse. Donner l'affection à ceux qui ne la sentent pas, c'est vouloir donner la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Pardonnez-leur, mon Dieu, ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT ! Pardonnez-leur, et faites-moi la grâce de leur pardonner sans retour sur moi-même, sans que ce pardon me soit compté pour une vertu, puisqu'il n'est qu'une justice ; mais ayez pitié de moi, enseignez-moi à n'aimer que vous, et donnez-moi le repos. Ainsi soit-il. »

On sent que ce noble cœur fut profondément blessé ; mais combien sa plainte est différente de ces lamentations que tant d'auteurs contemporains se plaisent à chanter au public sous prétexte d'art ou de poésie ! Une vraie et réelle souffrance ne perd jamais la pudeur ; elle se cache pour pleurer ses larmes, et on ne la rencontre pas à toutes les portes mendiant la consolation. Ces douleurs qui s'affichent, qui s'étalent vaniteusement aux yeux des hommes, qui prennent le monde entier pour confident, me sont suspectes ; je ne crois guère aux blessures que de pareils remèdes peuvent guérir ; je ne crois guère à ces maladies qui laissent au malade assez de force pour faire sa toilette et paraître sur la scène. Madame de Duras ne parlait de ses souffrances qu'à Dieu seul ; son cœur était trop cruellement déchiré pour être tenté d'en entretenir le monde, pour avoir l'espérance d'obtenir de ses mains quelque adoucissement. Tel est le prix du soulagement que l'âme peut recevoir dans ses douleurs, que Dieu s'est réservé le droit de la consoler. Madame de Duras le savait ; c'est pourquoi elle n'espérait qu'en lui ; c'est pourquoi elle se tenait sans cesse auprès de Jésus-Christ expirant et délaissé. Là, s'unissant à ce divin Sauveur, qui a souffert afin de connaître la souffrance et de compatir à la nôtre, qui s'est uni à nous par la douleur, qui s'est fait des amis parmi les hommes la veille de sa passion : *Vos autem dixi amicos*, elle trouvait qu'on n'est pas sans douceur quand on ressemble à un Dieu qui souffre, et elle éprouvait la vérité de cette parole : *Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés*.

Faire le bien était aussi un baume à ses douleurs ; car dans la demeure du pauvre, elle cherchait encore Jésus-Christ ; et, publié au profit d'un établissement de charité pour de pauvres enfans, son livre n'est qu'une continuation de ses bonnes œuvres. — Sous un autre rapport, il en est une extension : qui sait, en effet, à combien d'âmes l'aumône de cette parole sera salutaire ? — Dans une certaine mesure, ne peut-on pas dire des auteurs chrétiens ce que saint Grégoire-le-Grand dit des prédicateurs : qu'*ils en-*

gendrent le Christ dans les âmes, qu'ils sont les mères du Christ, et n'est-il pas permis de penser (1) que le bonheur des saints augmente dans le ciel, que leur souffrance diminue dans le lieu des douleurs expiatrices, quand leurs écrits opèrent le bien sur la terre? Que ce soit avant ou après leur mort, rien n'est perdu pour les serviteurs de Dieu de ce qui, dans leurs œuvres, sert à la gloire de leur maître. — La publication des *Réflexions* est donc tout à la fois une charité spirituelle et temporelle, un pieux hommage à la mémoire de madame de Duras, et un mérite ajouté à tous ses mérites. Son âme, qui veille sur les siens, leur en sera reconnaissante; car, nous le croyons, au-delà de la tombe, ceux qui nous sont chers nous restent unis, et savent les œuvres, les prières que nous offrons pour eux : les âmes qui ont la vie en Dieu ne sont pas loin de leurs bien-aimés.

L'Alme, che han vita in Dio, dai loro amati
non son lontane (1).

D. DE M

(1) Saint Thomas, Suarez, Bossuet, etc.

(1) Silvio Pellico.

DISSERTATIO PHYSIOLOGICA, quam cum subjectis thesibus, annuente summo Numine, ex auctoritate rectoris magnifici Petri Franc. Xav. *de Ram*, eccl. metrop. Mechl. can. hon., S. theol. et SS. can. doctoris, ord. Leopold eq., Acad. reg. Brux. lit. et scient. sodalis, et consensu facultatis medicæ, præside Antonio Ludovico *van Biervliet*, med. chir. et art. obstetr. doct., physiologiæ et pathologiæ gen. prof. ord., fac. med. p. t. Decano, pro gradu Academico doctoris medicinæ, chirurgiæ et artis obstetriciæ in *Universitate catholicâ* in oppido Lovaniensi rite et legitime consequendo publice propugnabit PETRUS-JOANNES HAAN, in Nosocomia civili alumnus internus, die XXIII mensis martis, horâ XI, anno MDCCCXXXIX. Lovanii, excudebant Vanlinthout et Vandenzande, universitatis typographi.

Bien que le titre de cette thèse soit en latin, la dissertation qu'elle renferme est en français, et a pour titre : *Dissertation sur la vie en général, et en particulier sur la vie humaine*. Nous y avons distingué en particulier un paragraphe *sur la vie intellectuelle*, où l'auteur, M. Haan, s'élève aux plus hautes considérations de la philosophie, et pose en vrai physiologiste chrétien la distinction essentielle entre l'esprit et la matière. Voici quelle en est la conclusion :

« Oui, l'homme est plus qu'un amas de molécules matérielles combinées ensemble. Si son corps le tient enchaîné à la terre, son âme s'élève au-dessus de toutes les choses terrestres et voit jusque dans l'éternité. Que les matérialistes nous reprochent de faire de la vie un mystère; qu'ils disent qu'on ne comprend ni la force de vie, ni encore moins l'âme immatérielle qu'on fait intervenir dans les explications de l'intelligence humaine, nous leur reprocherons à leur tour qu'ils en font une absurdité, une contradiction.

« Nous n'avons pas eu la prétention d'expliquer mathématiquement les phénomènes de la vie. Nous avons expliqué tout ce qui est explicable, et nous avouons volontiers notre ignorance sur le mode d'action de l'âme et de la force de vie sur nos organes pour produire la vie elle-même. La doctrine des matérialistes est-elle plus claire, plus compréhensible? A-t-on une idée que les lois immuables et nécessaires produisent des effets variés et spontanés; qu'il y a dans le monde un ordre sans que l'intelligence y ait aucune part; que les hommes sont créés par le hasard, et que le cerveau pense et veut, reçoit des impressions et fait des idées? Je le demande, que gagne-t-on en remplaçant le mystère par des contradictions?

« Nous laissons donc aux matérialistes la sombre, l'accablante idée qu'ils ne sont qu'une machine mise en mouvement; nous sommes heureux d'avoir une âme qui nous enlève au néant! »

Le libraire Debécourt vient de publier sous le titre suivant : *du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art*, par M. le comte de Montalembert, pair de France, une série de travaux où se trouvent traitées la plupart des questions à l'ordre du jour en matière de beaux-arts. La dévastation systématique de nos monumens, les décorations grotesques et profanes de nos églises, y sont attaquées avec énergie. On y remarque aussi des recherches approfondies sur les anciennes écoles d'Italie, et un tableau très détaillé des œuvres de ces vieux peintres dont on parle tant et que l'on connaît si peu. De curieuses gravures, d'après des tableaux ou des dessins inédits, complètent avantageusement ce recueil.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE DE L'HISTOIRE, ou l'Histoire expliquée; introduction renfermant l'histoire de la création universelle, par M. le baron Alexandre Guiraud, de l'Académie française. A Paris, chez Debécourt, libraire. 1 vol. in-8°. — Prix 7 fr. 50 c.

Nous ne faisons qu'annoncer cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons. Que nos lecteurs sachent seulement qu'ils y retrouveront tout le talent et aussi toute la foi d'un auteur, qui depuis long-temps consacre sa plume à la défense des mêmes vérités pour lesquelles nous combattons nous-même. Du reste, M. Guiraud remue des questions si hautes, et quelques unes de ses solutions nous ont paru si neuves, que nous éprouvons le besoin de faire une lecture plus approfondie de son œuvre avant de formuler dans l'*Université* une opinion précise.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 41. — Mai 1839.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

TREIZIÈME LEÇON (1).

L'empereur iconoclaste Théophile mourut en 841, et un enfant de six ans, son fils, Michel III, lui succéda. Heureusement pour l'empire, l'impératrice Théodora justifia par la sagesse de son administration la confiance de l'époux qui l'avait nommée régente; elle enrichit le trésor public de ses épargnes, résista, non sans quelque succès, aux attaques des Sarrasins, et rétablit le culte des images. Mais elle avait un frère, l'infâme Bardas, auquel le jeune empereur donna toute sa confiance; et la malheureuse princesse, après avoir acquis la certitude que son fils conspirait contre elle, se démit, en 854, du pouvoir dont elle avait fait un glorieux usage. Michel la relégua d'abord dans un monastère, avec ses trois filles, et puis il la fit mourir. Le reste de son règne fut digne de ce commencement, en sorte que le Bas-Empire, si riche en mauvais souverains, le compte parmi les plus mauvais. En 860, il éleva son oncle au rang de César; et peu après, celui-ci, las de sa femme, la répudia, et épousa publiquement une de ses nièces. Saint Ignace, alors patriarche de Constantinople, retrancha de la communion des fidèles le bigame impérial; Bardas se vengea en convoquant un synode. Les évêques déposèrent le défenseur de l'inviolabilité du lien nuptial, et lui vivant, il eut pour successeur le célèbre Photius, homme d'un grand génie, d'une ambition plus grande encore. Le nouveau patriarche, qui avait franchi en trois jours tout l'espace hiérarchique qui sépare le simple fidèle du pontificat, fit de vains efforts pour faire ratifier cette subite élévation par le pape. Alors, il se mit en pleine révolte contre l'autorité qu'il avait reconnue d'abord; et, profitant de la haine mal assoupie du clergé grec contre le clergé latin, il osa accuser Rome d'hérésie. Telle fut l'origine du schisme d'Orient. Le pouvoir temporel vit avec une joie mêlée de remords une séparation qui flattait son orgueil, froissé par la suprématie spirituelle de Rome; il flotta pendant deux siècles entre l'erreur et la vérité, la forme sociale unitaire et la forme sociale catholique; enfin, Michel Cérulaire compléta l'œuvre de Photius, et la nouvelle Église grecque fut définitivement constituée. Cependant ces deux hommes jouirent peu de leur succès: l'un et l'autre, ils avaient été chercher leur point d'appui dans l'autorité

(1) Voir la XII[e] leçon, n° 38 ci-dessus, p. 85.

laïque, et l'un et l'autre, flétris et dégradés par elle, ils moururent dans l'exil d'un obscur couvent. Le pouvoir temporel gagna moins encore au partage du monde chrétien en deux fractions rivales dans l'ordre religieux, et par cela même, en ces temps de foi active et ardente, ennemies pour tout le reste; l'Occident y perdit les vaillantes légions qui eussent conquis et gardé l'Asie si les princes grecs avaient été catholiques, et ceux-ci devinrent la proie des Turcs lorsque les Croisés eurent succombé dans leur noble entreprise.

Mais au onzième siècle, lorsque les Grecs renvoyaient fièrement aux Latins l'odieux nom de schismatiques, les fidèles, de bonne foi, auraient été dans l'impossibilité absolue de choisir en connaissance de cause entre les deux Églises rivales, si la question du vrai était réduite à celle du nombre, si l'Église véritable était partout où se trouve la majorité des évêques. En effet, l'Orient comptait alors à peu près autant de pontifes que l'Occident, et il possédait parmi les siens les successeurs de la grande majorité du collége apostolique, les prélats occupant les siéges les plus anciens, et, abstraction faite d'un seul, les plus vénérés de la chrétienté. Certes, nous sommes loin d'admettre qu'au tribunal de la raison individuelle la cause des Latins ne fût pas la meilleure; mais la religion qui accepte un pareil juge ne saurait être un culte humanitaire, un culte *un* pour ceux qui le rejettent, aussi bien que pour ceux qui l'acceptent; ce sera du paganisme ou du protestantisme selon que les intelligences, qui le façonnent à leur guise, auront plus d'imagination que de logique, ou plus de logique que d'imagination, et les croyans se subdiviseront nécessairement en une multitude d'*espèces* appartenant, il est vrai, à la même *famille*, et néanmoins séparées les unes des autres par d'infranchissables abîmes. Tous les hérétiques antérieurs à la réforme comprirent cette vérité; s'ils tenaient à détruire l'association spirituelle, qui portait alors et qui porte encore le nom pesant et glorieux de catholique, ils voulaient cependant fonder à sa place une association spirituelle, forte et permanente; ils cherchèrent donc les conditions de l'*unité* où elles sont, dans l'autorité, et s'ils errèrent, ce ne fut pas à la façon de Luther et de Calvin, en proclamant la souveraineté du sens privé, mais en déplaçant le siége de l'autorité, en le mettant où étaient les évêques qui pensaient comme eux, et non où étaient les évêques qui pensaient comme le pape. Photius, Michel Cérulaire et leurs successeurs eurent leurs conciles, leur Église, aussi bien que le pontife de Rome; et nous le répétons, si le pontife de Rome ne possédait sous ce rapport aucune prérogative spéciale, qui oserait encore aujourd'hui prononcer entre ces assemblées rivales, et affirmer que le schisme est à l'est au lieu d'être à l'ouest? Vainement, au point de vue social, essaierait-on de transiger avec le Saint-Siége, en attribuant à ses décisions une autorité souveraine, lorsque l'Église les a confirmées implicitement par son silence, ou explicitement par son approbation; car le fidèle, incapable de distinguer la véritable Église de celle qui usurpe ce nom, flottera incertain entre l'assentiment donné par l'une et les anathèmes fulminés par l'autre. Dira-t-on que le pape est indéfectible au lieu d'être infaillible, et qu'ainsi, après une ou plusieurs vies d'hommes, le Capitole des chrétiens se dégagera nécessairement des erreurs qui l'avaient envahi? Mais durant ces années, dont aucun mortel ne connaît le nombre, où sera l'unité du catholicisme et de la civilisation catholique? Fractionnée par les pontifes, dont aucun n'est dans cette théorie personnellement infaillible, l'association spirituelle aura autant de doctrines qu'elle aura de conciles; le sens privé des évêques la morcellera comme le sens privé des protestans a morcelé le protestantisme, et nul ne pourra dire sur un autre témoignage que celui de sa raison : l'Église est ici, et elle n'est point là.

Telles sont les conséquences sociales du système qui reconnaît l'infaillibilité collective des évêques, sans investir aucun d'eux d'une infaillibilité inhérente au siége sur lequel Dieu l'a placé. Sous quelque forme que ce système se présente, si agréable qu'il puisse être aux cupidités gouvernementales du pouvoir

temporel, si doux qu'il soit à la raison individuelle, appelée, sinon à juger, du moins à choisir entre les juges de la foi, il impliquera toujours l'abandon d'une des conditions essentielles de la sociabilité humanitaire, et le culte que nous saluons avec tant de joie du nom de catholique sera dépouillé de cette puissance d'universalité qui ne saurait lui être contestée à aucun autre titre. Mais à ces molles transactions, avec l'orgueil des cours et les vanités de la science, substituez la foi rigide de Fénelon et de de Maistre, soyez catholique comme l'est le souverain pontife, et vous reconnaîtrez aussitôt que la religion de nos pères mérite pleinement l'appellation qu'elle a reçue de toutes les langues et de toutes les races; alors la véritable Eglise sortira de la région des réalités insaisissables pour entrer dans celle des faits patens, incontestés; car elle sera partout où seront les évêques, en communion avec le pontife suprême. Quelque peu nombreux qu'ils soient dans un moment donné, et quel que soit le nombre des prélats parjures, le plus ignorant des chrétiens ne s'y trompera pas; il se dira ce que se disaient nos aïeux au temps où éclata le schisme d'Orient : « Le successeur de « Pierre est infaillible, et il est avec les « évêques d'Occident; donc les évêques « d'Occident sont les seuls orthodoxes, « les seuls collectivement infaillibles, « les seuls qui appartiennent en la con« stituant à l'Eglise du Dieu vivant. » Et pour arriver à cette conclusion, il ne délaissera pas les occupations habituelles de sa vie, il ne s'enfermera point dans la poussière d'une bibliothèque, il n'usera pas dans les ennuis d'une interminable controverse le temps destiné à d'autres travaux; riche ou pauvre, lettré ou illettré, il cherchera la bannière de Rome, et sans avoir besoin d'un autre témoignage que celui de ses yeux, il constatera la présence de l'Eglise aux lieux où elle est véritablement, comme il constate celle du soleil. Certes, il y a dans l'incommunicable privilége du prince des évêques quelque chose qui froisse puissamment l'orgueil du reste de la grande famille humaine, et cependant si elle tient à cette fraternité religieuse qui unit les peuples par les liens d'une croyance commune, à cette fraternité si féconde en richesses terrestres, et sans laquelle on ne saurait concevoir de civilisation une et universelle, il faut bien qu'elle accepte les conditions qui y sont attachées. Nous comprenons que, dogmatiquement, on puisse ou nier ou amoindrir les droits du Saint-Siége; mais nous nous refuserions, si l'incrédulité était possible sur ce point, à croire que jamais homme ait été assez insensé pour contester la réalité, ou même la plénitude de ces droits au nom de l'humanité, dans l'intérêt de la civilisation, en invoquant les besoins matériels de notre espèce. Loin de nous néanmoins la pensée de trancher ici des questions d'autant plus graves que Rome elle-même ne les a point encore résolues avec cette clarté souveraine qui transforme le doute en révolte ou en obéissance; nous n'avions à examiner la doctrine appelée par les uns *ultramontanisme*, et par les autres *papisme*, que dans ses rapports avec l'utile du genre humain; et si nous avons suffisamment démontré qu'elle présente le seul moyen à l'aide duquel les croyans et les non croyans puissent toujours, et avec la certitude de ne pas se tromper, reconnaître l'Eglise véritable, l'Eglise non moins infaillible que son chef lui-même, la tâche que nous nous étions imposée est pleinement remplie. Alors il nous sera permis de dire aux catholiques si sincères qui ne partagent pas sur ce point la plénitude de nos convictions, que s'ils avaient raison en fait, si la vérité absolue était de leur côté, le monde aurait le droit de nous retirer le nom d'humanitaires que nous portons depuis dix-huit siècles, parce que notre Eglise, vraie cependant comme le fut celle des Juifs, ne posséderait plus tous les élémens d'une religion universelle. En effet, dans des circonstances données, elle se subdiviserait fatalement en une multitude d'Églises, toutes revêtues d'une autorité qui semblerait égale, et dès lors les croyans, obligés de choisir entre elles, n'auraient d'autre critérium de la certitude que le témoignage toujours divers de leur raison. Et qu'on ne dise pas que la Providence, fidèle aux promesses qu'elle a faites, préservera le catholicisme des périls d'une concurrence qui

le mettrait, si nous osons ainsi le dire, pieds et poings liés, à la merci du sens privé de chacun de nous; car, en fait, la Providence l'a plus d'une fois exposé au danger que nous signalons. Encore aujourd'hui, le schisme grec est debout; et si le pape n'est pas infaillible, si le simple fait de leur communion avec lui ne suffit pas pour constater souverainement l'orthodoxie de nos évêques, comment parviendront-ils, sans en appeler au jugement de chaque conscience individuelle, à établir la supériorité du tribunal qui siége à Rome sur celui qui siége à Moscou?

L'erreur a trop souvent brisé l'unité de l'épiscopat pour que l'on puisse sérieusement y chercher le gage de cette unité religieuse qui est, ainsi que nous l'avons vu, la condition essentielle, le caractère propre de toute religion vraiment humanitaire. Nous le reconnaissons sans hésiter, cette prodigieuse condition, ce merveilleux caractère, impliquent dans le culte qui s'impose l'une et qui possède l'autre, quelque chose de surnaturel, tant il serait impossible aux générations humaines de ne pas altérer les doctrines confiées à leur garde, si l'inviolabilité de ce dépôt n'avait d'autre garantie que nos flottantes intelligences et nos volontés plus mouvantes encore. Le catholicisme donc, lorsqu'il a résumé les croyances qui le constituent dans le fameux axiome *Quod semper et ubique*, lorsqu'il a rendu son existence solidaire de son immutabilité, a fait preuve d'une audace si grande, qu'à défaut de toute autre démonstration, elle suffirait peut-être pour établir pleinement aux yeux de tout homme de bonne foi la divinité de son origine. Sans doute, Dieu aurait pu se servir de l'épiscopat tout entier, afin de conserver aux dogmes catholiques cette inaltérable pureté qui ne laisse à personne, ami ou ennemi, le plus léger doute sur leur nature; mais l'histoire, d'accord avec l'Église, atteste qu'il ne l'a point voulu; et nous en serons peu surpris si nous faisons attention à l'analogie qui apparaît presque partout entre les lois du monde physique et les lois du monde moral. Dans ces deux sphères, la Providence semble se complaire à tout produire avec une admirable économie de moyens, s'effaçant pour ainsi dire au degré où l'essence viciée et finie de l'homme le lui permet, afin que notre action soit plus étendue et notre libre arbitre plus indépendant. Ainsi, entre les deux voies qui aboutissaient également à la création d'un culte humanitaire, l'accord perpétuel, ou en d'autres termes l'infaillibilité de tous les évêques et l'infaillibilité d'un seul, elle a choisi celle où, humainement parlant, son intervention est la moins nécessaire, en sorte qu'elle a opéré le prodige de la civilisation catholique avec la moindre dépense concevable de force, et cependant cette dépense est encore énorme; car il a fallu que le divin auteur du catholicisme, d'une part, dominât les positions si diverses, les opinions personnelles si opposées, les vices et les vertus des successeurs de Pierre, et de l'autre qu'il maintînt dans la longue généalogie de ces pères sans enfans l'authentique clarté que possèdent si rarement les filiations terrestres. Quand on songe combien il est humainement impossible au même individu de soumettre tous ses jugemens à la discipline d'une même pensée, d'une même doctrine, on comprend ce qu'il y a de hardi dans la conception d'un tribunal, composé il est vrai d'un seul magistrat, mais d'un magistrat que la mort a déjà changé si souvent, et qui juge en plein air, à la face du genre humain, à la condition de perdre toute autorité le jour où il lui arrivera pour la première fois de prononcer une sentence qui soit en désaccord avec une des innombrables sentences qu'il a déjà rendues. Cette harmonie rigoureuse de doctrine entre chaque nouveau pape et ses prédécesseurs est assurément un moindre miracle que ne le serait l'harmonie toujours subsistante de tous les évêques vivans avec tous les évêques venus avant eux; mais elle n'en demeure pas moins une merveille, sans autre exemple dans les annales du genre humain. Toutefois, il ne suffisait pas pour fonder un culte humanitaire que les faits parlassent si haut en faveur de l'infaillibilité de son chef; il était encore nécessaire, ainsi que nous l'avons dit, que la personne de ce chef, le nom propre de celui qui est investi d'une pareille prérogative ne pût être l'objet d'aucune con-

testation sérieuse. En effet, soit que les prétendans à ce trône des consciences parvinssent à fonder des papautés rivales, soit que la succession interrompue par les siècles perdît sa légitimité, le catholicisme serait également tombé dans le domaine du sens privé, sinon quant à ses dogmes, du moins quant à la réalité ou à l'identité du tribunal chargé souverainement de les enseigner et de les définir. On sait quelles furent les conséquences du schisme d'Occident, de cette lutte entre les papes et les anti-papes qui, pendant plus d'un demi-siècle, divisèrent la chrétienté en factions consciencieusement rivales, puisque des saints canonisés depuis par l'Eglise vécurent sous l'obédience de tous ces pontifes. C'est à cette triste époque que commence l'affaiblissement terrestre du Saint-Siége et cette longue décadence pendant laquelle les *évêques du dehors*, les souverains laïques réagirent si puissamment sur l'association spirituelle chrétienne : les uns, en séparant leurs peuples de sa glorieuse unité; les autres, en imposant à ses supérieurs naturels le poids de leur protection et le joug de leur surveillance. Les passions qui avaient amené cet état de choses l'eussent très certainement perpétué, si la main de Dieu ne fût intervenue, et alors aurait disparu dans l'anarchie d'une inévitable pluralité cette foi commune sans laquelle le titre de catholique ne serait plus qu'un ridicule non-sens.

La Providence, qu'on nous passe cette expression, n'osa pas prolonger la terrible épreuve qu'elle avait préparée à son Église ; car non seulement elle préserva les pontifes intrus de toute erreur, mais encore elle mit fin au schisme, de telle sorte que le pape actuel remonte directement à saint Pierre même par les anti-papes nommés durant cette déplorable période, et par conséquent son droit est également incontestable, quel que soit celui des prétendans auxquels l'incrédule donne la préférence. L'infaillibilité et la succession régulière des souverains pontifes n'a donc rien souffert de ces déchiremens internes du catholicisme, et néanmoins le mal qu'ils ont fait a été immense, puisqu'ils furent comme la préface de la grande scission du protestantisme et de toutes les calamités venues à sa suite. Certes, à ne consulter qu'une prévoyance purement humaine, ces dissensions devaient se répéter plus souvent et produire des maux bien autrement durables. Perpétuez la lignée des anti-papes jusqu'à Luther, ou bien faites-la revivre au temps de Léon X, et la réforme prendra un autre caractère. S'abritant sous le nom sacré de quelque usurpateur de la papauté, elle gardera le nom d'Eglise catholique, et le monde, incertain entre elle et l'Eglise véritable, se demandera, sans trouver de réponse, où sont les héritiers des apôtres et des promesses du Christ.

Ainsi, l'indépendance de l'association spirituelle, la puissante et ductile organisation d'un sacerdoce célibataire, et l'infaillibilité du chef de ce sacerdoce, sont impliquées d'une manière tellement absolue dans la notion d'une civilisation humanitaire, que le culte qui ne possède pas ces élémens d'unité à la fois et d'universalité, ne saurait être logiquement le culte du genre humain. Mais le lien d'une croyance commune serait encore fragile, si elle n'était concentrée dans ces expositions claires, précises et connues sous le nom de *symboles*. En effet, ce n'est pas en confiant ses dogmes à une seule caste, à une seule classe, qu'une religion quelconque parviendra jamais à rallier sous son étendard des hommes appartenant à toutes les familles, à toutes les tribus de la terre. Jamais elle ne s'étendra au loin si elle s'enveloppe de ténèbres, si elle exige des plébéiens spirituels une foi absolue aux dogmes qu'elle ne leur livre pas ; et jamais encore elle n'empêchera, dans le cercle étroit de ses conquêtes, que la superstition, sous sa forme la plus grossière, ne remplisse de ses folles rêveries le vide laissé dans les intelligences. Un enseignement offert à tous est donc une autre condition de cette civilisation humanitaire dont nous cherchons les lois; et comment conserver à cet enseignement son indispensable uniformité, si les maîtres n'ont pas pour thème constant et obligé un résumé de leur foi, rédigé ou sanctionné par le pouvoir qui ne peut errer? Mais en même temps qu'il sera le gage d'un perpétuel accord entre les ini-

liateurs, ce résumé deviendra la propriété de tous les croyans ; ils le répéteront chacun dans sa langue ; et, comme ils auront ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas, deux *humanitaires* ne pourront se rencontrer sans se reconnaître aussitôt à la parfaite identité des dogmes implantés dans leur mémoire. Et la netteté, la précision de ces solennelles formules rendra, dans une certaine mesure, à la raison individuelle les prérogatives qu'elle a volontairement abdiquées ; car le dernier des laïques aura le devoir, et par conséquent le droit de déférer à son évêque, et, s'il le faut, à l'évêque des évêques, tout enseignement contraire à ces enseignemens suprêmes. Les symboles, voilà la grande charte de notre liberté à nous, simples fidèles. Grâce à nos symboles, nous n'avons pas à craindre que nos supérieurs légitimes abusent de notre crédulité, en élargissant ou en rétrécissant au gré de leur caprice le domaine de la foi. S'ils peuvent les multiplier, les étendre, les expliquer, il faut cependant que le premier se retrouve tout entier dans le second, le second tout entier dans le troisième. Egalement obligatoires à ce prix, ils perdraient leur sainteté, leur vérité à l'instant où cette condition ne serait plus remplie ; car il y aurait alors un abandon évident de la doctrine primitive, ou, en d'autres termes, la négation de son origine céleste. Les symboles enchaînent donc le pouvoir sacerdotal, en même temps qu'ils assurent au simple laïque une indépendance intellectuelle fondée, il est vrai, sur un premier grand acte de soumission, mais qui par cela même n'en est peut-être que plus réelle. La liberté du citoyen ne consiste pas dans la destruction de toute autorité humaine, car alors elle se confondrait nécessairement avec l'anarchie. Il est *citoyen*, parce qu'il obéit à des lois égales pour tous, les mêmes pour tous, et que personne ne peut impunément enfreindre. Dans la grande association catholique, les esprits ont aussi leur droit de cité. Qui oserait dire qu'il présente de moindres garanties et confère de moindres priviléges ?

Un culte sans symboles est dans la région des idées ce que serait dans celle des intérêts politiques un parti sans drapeau. Il n'a point de forme arrêtée ; il ne se détache qu'à l'aide de nuances à peine saisissables des cultes qui l'environnent ; et comme dans le jour douteux où il leur apparaît, les multitudes qui se groupent autour de lui ne peuvent s'entendre sur ce qui constitue son essence, tantôt elles le dilatent, et tantôt elles le contractent au point que, de province à province, de ville à ville, il change de forme et souvent de nature. Le polythéisme autrefois, l'islamisme aujourd'hui et le protestantisme, présentent de frappans exemples de cette vérité. Mais un symbole est une grande chose. La religion, qui ose s'incarner ainsi en quelques pages toujours présentes à la pensée des croyans, jette à l'avenir un de ces défis que Dieu seul peut lui porter sans péril. En effet, elle se proclame immuable, c'est-à-dire souverainement vraie, et cela en donnant au monde son dernier mot, mot qu'elle ne pourra plus changer sans être tenue d'avouer hautement qu'elle est une création humaine, le fruit d'une odieuse imposture. Cependant, au siècle qui a vu paraître ce fatal document, succéderont d'autres siècles, agités par d'autres passions, tourmentés par d'autres besoins, et l'incrédulité sera là commentant chaque ligne, excitée par l'espoir de découvrir une erreur dans ces pages contemporaines de formes politiques qui se sont évanouies, d'intérêts qui ont disparu, de notions scientifiques que d'autres ont remplacées. Semblables au cadavre sous le scalpel de l'anatomiste, elles subiront cette redoutable exploration ; car elles sont ce qu'elles sont, et ceux qui les ont écrites, ou ceux qui les représentent, n'y peuvent rien changer sous peine de mort pour la foi qu'ils professent. Or, il arrivera que la formule primitive de ce culte ne souffrira plus pour maintenir l'unité qu'il prise si haut, parce que sa brièveté même finira par la rendre insuffisante. Alors, obligé de suivre jusqu'au bout la voie dans laquelle il est entré, il fera ce qu'a fait l'Église. Elle opposa d'abord aux païens le symbole des apôtres, puis aux ariens ceux de Nicée et de saint Athanase, puis enfin à la réforme celui de Pie V, constatant ainsi la présence de

chaque grande hérésie par une profession plus explicite de ses croyances, et frappant par degrés, du sceau de son immobilité dogmatique, jusqu'aux moindres détails de son enseignement. Mais alors, que d'avantages donnés à ses adversaires! Comment, lorsqu'il aura pour organes des hommes séparés les uns des autres par tant de générations, pourra-t-il ne pas réfléchir leurs opinions personnelles, ne pas recevoir l'empreinte des époques où ils vivent, et cependant s'il ne reste pas toujours le même, toujours un, si la plus légère contradiction se manifeste dans cette longue série d'actes officiels; si chacun d'eux est autre chose que le développement de ceux qui l'ont précédé par l'incorporation de doctrines aussi vieilles que le plus ancien, le culte assez hardi pour s'exposer à de pareils hasards ne sera plus qu'un corps sans vie, et l'indignation publique, juste et unanime cette fois, se hâtera de le traîner aux gémonies? Autant donc les symboles religieux sont utiles, sont nécessaires aux associations spirituelles qui aspirent à la domination du genre humain, autant ils seront toujours funestes à toute doctrine qui ne vient pas du ciel. La vérité seule peut être encadrée dans une formule sans en mourir. Mettez à sa place le mensonge, et il périra faute d'espace pour se retourner.

Les fondateurs de toutes les fausses religions ne se sont jamais abusés sur la difficulté de rédiger un symbole. Mahomet seul l'a essayé, et le sien se réduit à deux lignes auxquelles nul calife n'a osé ajouter une troisième. La réforme a été plus hardie, et le naufrage successif de toutes ses *confessions*, de toutes ses professions de foi, atteste combien fut prudent le prophète de La Mecque. Unique dans son unité et dans son universalité, le catholicisme a été plus heureux. Il a osé fonder une association spirituelle essentiellement distincte des associations temporelles qui en sont issues; il n'a reculé devant aucune des exigences, aucune des conditions d'une civilisation universelle. Nulle autre croyance ne saurait lui disputer non seulement l'honneur d'avoir résolu, mais même l'honneur moins grand d'avoir posé ce magnifique problème.

Dans notre prochaine leçon, nous nous occuperons de la forme sociale de transaction.

C. DE COUX.

Sciences Physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

TROISIÈME LEÇON (1).

Récapitulation de la dernière leçon. — Des états de l'âme où la liberté et le libre arbitre sont suspendus par des causes naturelles. — Du sommeil; son universalité; son influence morale, physique et religieuse; sa diagnostique; sa psychologie; de l'origine de nos impressions dans le sommeil; doctrine catholique des influences spirituelles; du somnambulisme naturel; conséquences psychologiques de l'intervention des anges. — L'évanouissement, le délire, l'épilepsie et la folie. — Des possessions démoniaques; leur réalité constatée par l'enseignement de l'Église et par des faits authentiques; leur raison dans l'ordre providentiel; elles sont confondues par la science moderne avec l'épilepsie et la folie; erreur opposée des anciens. — Les affections pathologiques référées à trois ordres de causes : les causes organiques, les causes morales et les causes spirituelles. — Convulsions contagieuses guéries par un traitement moral. — Cas mystérieux d'un homme traité comme épileptique. — L'autorité ecclésiastique seule constate la présence d'une cause surnaturelle. — Des exorcismes; prudence de l'Église en cette matière; des quatre conditions qu'elle impose. — Conclusion.

Ayant dans notre dernière leçon examiné l'âme comme substance, et ayant établi son *immatérialité*, nous avons procédé à la recherche de ses qualités

(1) Voir la IIe leçon, n° 50 ci-dessus, p. 163.

essentielles, qui sont au nombre de trois: l'*unité*, la *spontanéité* et la *conscience*. La fin de la leçon a été consacrée exclusivement à la question importante de la liberté morale, envisagée comme conséquence de la spontanéité, et dans ses rapports avec la prévarication primitive de l'homme, et nous avons essayé de faire ressortir la nécessité d'une solution définitive de cette question, qui nous arrête à l'entrée de notre carrière. Fidèle au caractère distinctif de notre cours, nous l'avons résolue dans le sens chrétien, et nous avons établi que l'homme, ayant perdu sa liberté par le péché, l'a recouvrée par la grâce.

Il nous paraît donc convenable, vu l'importance psychologique de cette question de la liberté, de l'épuiser dans ses détails avant de nous occuper du mécanisme qui nous met en rapport avec l'ordre objectif. C'est la spontanéité de la volonté, ou, en d'autres mots, l'inamissibilité du libre arbitre qui constitue dans l'homme le caractère d'être moral, le rendant responsable devant Dieu pour toute action qui est précédée par une délibération. Mais nous avons vu, dans notre dernière leçon, que ce privilége spécial de l'homme, quoiqu'il soit inamissible, peut être suspendu par des causes naturelles, et que dans ces cas-là nos actions ne revêtent plus un caractère moral. Cette espèce de nécessité *naturelle*, où l'homme se trouve maîtrisé en quelque sorte par des forces aveugles, loin de porter atteinte à la doctrine de la liberté, la constate d'une manière irrécusable; car, bien qu'il ne puisse pas les anéantir, il peut toujours les modifier et les diriger. Dans le sommeil, par exemple, qui est pour lui un besoin physique inévitable, il peut le retarder ou l'avancer; il peut augmenter ou diminuer sa durée, même son intensité; il peut *sommeiller* au lieu de dormir; il peut s'éveiller (en s'exerçant un peu) à une heure déterminée. Dans l'évanouissement et dans l'épilepsie, la volonté a une influence marquée sur la crise; on la recule, on l'évite même quelquefois par la seule force de la volonté.

Nous avons divisé en trois catégories ces états exceptionnels dans lesquels l'homme se trouve privé de sa qualité d'être moral. Dans la première, il y a suspension du libre arbitre et de la liberté *sans prévarication préalable*, comme dans le sommeil naturel et dans l'évanouissement, ainsi que dans le délire et dans la folie (n'ayant pas de causes morales), et dans certaines maladies, comme l'épilepsie et la catalepsie, avec la même réserve. Cette première catégorie formera donc le sujet de notre troisième leçon.

Ce n'est pas notre intention d'entrer dans des détails physiologiques sur ces matières, quoiqu'il soit nécessaire, pour bien apprécier leurs différens phénomènes, d'avoir recours à l'ordre physique. Nous n'avons rien à faire (heureusement pour nous) de l'*origine* de ces modifications du système nerveux. Nous les examinons seulement dans leurs *rapports* avec la volonté.

En commençant par le *sommeil*, le phénomène peut-être le plus étonnant que nous offre la nature (quoique son retour périodique soit cause qu'il nous intéresse peu), la première chose qui frappe l'attention est son *universalité*, tous les animaux et tous les végétaux étant soumis à son influence. Il serait peut-être difficile d'établir ses rapports avec la prévarication primitive de l'homme; car nous voyons qu'Adam, même avant sa chute, y a été soumis. Nous ne nous arrêterons point pour examiner le degré d'importance qu'il faut attacher à l'opinion que ce sommeil a été précédé par une faute dont il était la conséquence; nous préférons le regarder comme une interruption miraculeuse de l'ordre établi, puisque les saintes Ecritures ne citent qu'un seul exemple, celui qui a précédé l'extraction de la femme. Cette question, qui touche de près celle de la nature androgyne de l'homme primitif, n'ayant pas été suffisamment éclaircie par la sainte tradition, doit être abordée avec une extrême prudence. Les écrits de Platon ne sont pas les seuls, dans la tradition profane, où l'on rencontre des allusions à cette dernière circonstance. Sans doute, l'origine de la femme, sous le rapport mystique, est du plus haut intérêt; elle paraît après que la création est entièrement achevée, n'étant pas formée du limon de la terre, comme

était l'homme, mais de sa propre substance, le *mode* de sa constitution étant désigné par un mot propre : *Formavit Deus hominem;* ÆDIFICAVIT *mulierem.* L'unité qui subsiste entre l'homme et la femme est unique dans son genre, et n'a de parallèle que dans l'union qui subsiste entre le Christ et sa divine épouse, la sainte Eglise, qui, étant sortie de son côté pendant le sommeil de la croix, participe aussi de sa substance et *subsiste dans son unité.* Mais nous le répétons, de pareilles questions peuvent servir pour élever l'âme vers Dieu, mais ne sont pas susceptibles d'un examen approfondi.

Le sommeil, comme nous le connaissons, s'il n'est pas le fruit du péché, est au moins une nécessité pour la créature déchue. Nous laissons à chacun le soin de faire les réflexions qui se présentent naturellement en considérant l'importance *morale* d'une loi par laquelle toutes nos actions sont suspendues pour plusieurs heures, à des époques très rapprochées; et nous trouverons tous un motif de louer l'immense miséricorde de Dieu, qui a ménagé à notre infirmité une ressource si grande. Car, que serait devenu l'homme dans son état actuel sans le sommeil : le sommeil qui vient forcément interrompre les mauvaises actions, qui suspend nos douleurs physiques et morales, et dont la douce influence calme ces perturbations profondes de l'appareil physique, résultant de l'action violente des passions? Il est certain que sans cette prévoyance de la Providence, toutes les passions nous seraient fatales. De plus, le sommeil en bornant notre existence, en quelque sorte, à un seul jour, rend plus facile cette lutte opiniâtre qui constitue le fond de la vie. La nuit pour le chrétien est un abîme mystérieux qui le sépare du lendemain, et dans cet espace ténébreux s'ouvre peut-être pour lui la porte de la cité céleste. Quel motif de scruter sa conscience avant que d'y entrer! car voici qu'à minuit on entendra la voix de l'époux, et ceux-là seuls entreront avec lui, dont les lampes sont préparées.

Les conséquences physiques du sommeil sont l'interruption de la vie de relation et une augmentation considérable dans l'énergie de l'action des organes intérieurs. Nous ne nous arrêterons sur les observations des physiologistes que pour autant qu'elles serviront à éclaircir l'influence de la volonté dans cette circonstance. Le sommeil étant un besoin périodique, comme plusieurs autres de nos fonctions corporelles, la volonté ne peut pas le surmonter totalement, quoiqu'elle y exerce une influence très grande. D'abord, il ne peut pas avoir lieu sans son consentement; mais ce consentement, notre faiblesse nous l'arrache facilement, et la force centrale et spontanée de la volonté se retire pas à pas. Voici l'ordre des phénomènes dans le sommeil ordinaire : la fatigue ayant rendu l'attention très pénible, l'âme ne se porte plus en dehors; et à force de se concentrer en elle-même, son action sur les muscles cesse; alors, par leur relâchement, la paupière tombe et voile le monde extérieur. Nous veillons cependant pour un temps dans le sens de l'ouïe, après que celui de la vue a cessé d'agir; et quant au tact, on peut dire, en quelque sorte, que nous y veillons toujours, même dans le plus fort du sommeil (1). Le rôle de la volonté, à l'égard du sommeil, paraît donc se réduire à ceci : elle en détermine les conditions quant au temps et quant à la place, choisissant celles qui sont les plus favorables à l'homme comme être moral, et réglant même sa durée et son intensité.

Dugald Stewart, en examinant l'effet du sommeil sur l'âme, le réduit à la seule suspension de la volonté, et indique la suspension de l'attention comme la condition préalable; distinguant ainsi l'état de l'âme invitant le sommeil de l'état de l'âme sous son influence. Dans le premier cas, l'action de la volonté est suspendue, avec le pouvoir de la reprendre; et dans le second, elle est suspendue complétement, aussi long temps que nous sommes sous l'influence du

(1) Pour rendre plus intelligible la vigilance de ce sens, nous citerons les cas de ces personnes qui, pendant leur sommeil, chassent les insectes qui les incommodent ou qui tirent à elles de quoi se couvrir sans l'interrompre. Un exemple plus familier et plus général est trouvé dans ces changemens de position que nous exécutons plusieurs fois pendant la nuit.

sommeil. Ainsi, ces facultés qui, dans l'état de veille, sont les moins soumises à la volonté, comme l'imagination et la mémoire, sont les plus actives pendant le sommeil, la raison étant pour ainsi dire anéantie; et, sous ce rapport, cet état présente des analogies très remarquables avec un autre phénomène qui résulte de la suspension de la volonté pendant l'état de veille, et que nous appelons *rêverie*. Reste à savoir jusqu'à quel point la folie même, en certains cas, ne résulte pas d'une abdication criminelle de la volonté, comme, par exemple, dans les cas de la folie par amour ou par orgueil, et plus particulièrement dans ces cas qu'on nomme *folie religieuse*, où l'imagination est frappée par certaines vérités isolées.

Quant à l'origine de nos impressions dans l'état de sommeil, abstraction faite de toute hypothèse, l'origine de nos conceptions dans l'état de veille est pareillement enveloppée dans un mystère impénétrable, et la doctrine catholique en attribuant à des êtres spirituels agissant sur nous une grande partie de ces pensées bonnes et mauvaises, qui, tour à tour, nous réjouissent et nous obsèdent, aplanit des difficultés insurmontables. Divers faits bien constatés tendraient à prouver l'influence des mauvais esprits sur nous pendant le sommeil. Saint Augustin nous dit, dans ses Confessions, que, depuis sa conversion, il était libre d'un certain ordre de pensées pendant qu'il était en état de veille, mais que ces mêmes pensées revenaient souvent l'obséder dans le sommeil. La liturgie de l'Église parle des influences sinistres auxquelles nous sommes exposés dans cette circonstance, et invoque sur nous la surveillance tutélaire des esprits bienveillans. Sans vouloir prendre sur nous de décider la question *scientifiquement*, nous pensons que, sous l'influence de l'esprit général de l'Église, appuyé par des faits qui sont de l'expérience de tout le monde, nous devons regarder ce moment où l'action de la volonté est tout-à-fait suspendue comme un moment redoutable pour l'homme, par les mauvaises influences qui l'entourent.

Que des impressions extérieures soient souvent adoptées dans nos rêves, et qu'elles en modifient le cours, cela ne prouve rien contre l'hypothèse de l'intervention des anges; car on ne prétend pas affirmer que toutes nos impressions nous arrivent des agens spirituels; d'ailleurs le même phénomène a lieu dans la rêverie, où à tout instant nos conceptions sont modifiées par des impressions qui viennent du dehors. Que Dieu ait souvent parlé à l'homme pendant le sommeil, c'est un fait dont les saintes Écritures nous offrent plusieurs exemples; mais en voulant constater l'action des influences spirituelles sur nous pendant le sommeil, nous sommes loin de prétendre que la *généralité* des rêves et des songes puisse avoir une pareille origine; la nourriture, la position du corps, les agitations de l'esprit, et mille autres causes naturelles, contribuent aux modifications bizarres que l'âme subit en cet état.

Le sommeil nous offre une autre série de phénomènes, où, quoique la volonté soit en suspens, elle paraît cependant vouloir revendiquer son empire, sans toutefois que nos actions reprennent leur caractère moral. Dans le somnambulisme naturel, l'action musculaire est dirigée avec une précision égale à celle qui caractérise l'état de veille. Nous voyons des hommes qui marchent dans l'obscurité, en évitant avec la plus grande exactitude tous les obstacles qui se rencontrent sur leur passage; d'autres, en s'habillant, choisissent leurs propres habits parmi d'autres avec lesquels on venait de les confondre. L'auteur qui rapporte ce fait avoue que cette opération a été faite avec une certaine difficulté que l'introduction d'une lumière a diminuée; cependant, il paraît bien constaté que le sujet était véritablement sous l'influence du sommeil. D'autres cas se présentent où le somnambule se met à travailler, écrivant avec facilité, corrigeant des fautes d'orthographe et changeant même la rédaction. Voilà certainement des rapports mystérieux entre le corps et l'âme et entre l'homme et le monde extérieur, sur l'origine et la nature desquels nous sommes dans une ignorance totale. Parmi les diverses hypothèses qui ont été mises en avant pour rendre raison de cette

affection extraordinaire, les unes sont basées sur des considérations pathologiques, les autres sur des causes en dehors de la matière. Le célèbre Horstius nous dit que, de son temps, on appelait les somnambules des *mal-baptisés*. On supposait que l'omission de quelques paroles sacramentelles dans la cérémonie du baptême déterminait leur maladie. Sans adopter cette opinion populaire (dont il constate cependant l'existence), il n'hésite pas d'attribuer ces phénomènes si extraordinaires et souvent si épouvantables à l'intervention des êtres purement spirituels. On pourrait bien passer une opinion pareille à un grand médecin du seizième siècle, mais dans le dix-neuvième il nous faut quelque chose de plus palpable, ou au moins quelque chose qui paraisse tenir exclusivement à l'ordre matériel. Ainsi, en ouvrant le Dictionnaire des Sciences médicales, nous verrons que « *le somnambulisme ou « le somno-vigil est une névrose*, *un état « morbide du cerveau, une exaltation « passagère, mais plus ou moins prononcée de l'activité intérieure de cet or- « gane.* » Sans vouloir imposer à nos lecteurs l'opinion peu scientifique du docteur Horstius, nous pensons que celle du Dictionnaire des Sciences médicales ne sera guère plus satisfaisante, puisque, au lieu de résoudre la difficulté, elle ne fait que la reculer. Nous sommes loin de vouloir méconnaître les immenses progrès qu'a faits la science de l'anthropologie physique depuis trois siècles: la découverte de la fonction des nerfs et de leurs rapports avec le cerveau, d'un côté, et de l'autre avec toute l'organisation vitale, est inappréciable; mais elle n'est nullement applicable à la question métaphysique, des rapports du corps et de l'âme, et de l'action de l'esprit sur la matière. Au lieu de demander, comme au seizième siècle, qu'est-ce qui excite les muscles dans un somnambule en l'absence de la volonté, on demandera maintenant qu'est-ce qui excite le cerveau? et là nous rencontrerons la même difficulté. Quand l'École de Médecine nous dit que le somnambulisme est une maladie physique, elle a sans doute raison; à cela l'école *ultra-spiritualiste* répondra : Oui; mais cette maladie est le résultat d'une obsession. Sans vouloir prononcer légèrement sur une question aussi délicate, nous prendrons la liberté de remarquer en passant que l'admission d'une intervention spirituelle de la manière dont nous l'envisageons n'affecte nullement la question physique, puisque nous soutiendrons que cette intervention a lieu selon certaines lois générales et permanentes, et que la physique ne s'occupe pas des *causes* proprement dites des phénomènes qu'elle examine, mais seulement de l'ordre de leurs successions; car le mot *cause* en physique ne s'emploie jamais que dans un sens relatif. Quand nous soutiendrions donc que toutes les maladies en général, aussi bien que le somnambulisme, sont le résultat d'une intervention spirituelle, nous n'attaquerions nullement la médecine comme art. Dieu, dans sa bonté paternelle, a préparé certains remèdes physiques pour les maladies physiques de nos corps, n'importe leur origine. La seule question est celle-ci : peut-on augmenter la puissance de ces remèdes, dans certains cas, par la prière et par l'exorcisme? Or, nous pensons que cette question n'en est pas une pour celui qui se met au point de vue catholique. La liturgie de l'Eglise, les traditions, surtout l'emploi continuel du signe de la croix (qui est déjà un commencement d'exorcisme), tout tend à prouver l'intervention permanente des êtres spirituels dans l'ordre physique.

La conséquence psychologique de cette théorie est celle-ci : qu'il faut se préparer soigneusement à cette interruption des fonctions de la volonté qui a lieu pendant le sommeil, en se recommandant à celui que Dieu a chargé de veiller sur nous, particulièrement dans ces momens où nous sommes impuissans à nous défendre contre les dangers qui nous menacent. De plus, l'Église, par de puissans exorcismes, donne à l'eau une vertu surnaturelle, par laquelle elle a le pouvoir de chasser les mauvais esprits et de nous garantir de leurs piéges. Nous ne comprenons pas (nous l'avouons dans notre naïveté) la conduite de ces personnes qui se disent enfans soumis de l'Église, et qui habituellement se livrent au sommeil sans se munir de cette égide spirituelle. Comment! nous avons

toujours à la main une substance dans laquelle habite, d'une manière toute spéciale, la puissance de l'Esprit saint, et nous négligeons de tirer parti d'un moyen si puissant! C'est vraiment une infatuation que la seule détérioration morale de notre nature peut rendre intelligible. Nous conseillerons à chacun de lire et de méditer les paroles sublimes que l'Église emploie dans la cérémonie de la bénédiction des fonts : on y trouvera des allusions mystiques de la plus haute portée, et des formules qui révèlent cette puissance souveraine que les ministres du Christ exercent, en son nom, sur la matière qu'il a rachetée, et sur les esprits qu'il a vaincus.

Dans l'évanouissement, dans le délire, dans l'épilepsie et dans la folie, l'action de la volonté étant suspendue d'une manière bien plus absolue que dans le sommeil, nos actes, sous l'influence de ces affections, ne revêtent plus un caractère moral, à moins que ces états ne soient la conséquence d'une faute préalable.

Il ne nous reste maintenant qu'un seul ordre de phénomènes pour compléter cette première catégorie des états de l'âme où la liberté et le libre arbitre sont suspendus sans prévarication préalable, et où, par conséquent, nos actes ne revêtent pas de caractère moral, c'est-à-dire les possessions démoniaques. Il est peut-être tant soit peu scabreux de traiter une pareille matière dans le siècle où nous vivons; cependant, dans un cours de psychologie *chrétienne*, il est impossible de l'éviter. C'est pour le chrétien un fait incontestable que le démon peut s'emparer de toutes les puissances de l'âme; qu'il peut s'installer au centre de nous, disposant de toutes nos facultés et de tous nos organes, tenant la volonté dans un état de captivité absolue. On a discuté longuement pour savoir si le démon avait le pouvoir d'agir directement sur l'âme, ou seulement sur l'organisme qui lui sert d'instrument; mais nous avouons que cette question nous paraît de peu d'intérêt, puisqu'elle est enveloppée dans le mystère qui entoure tout ce qui regarde les rapports de l'esprit et de la matière; nous ne sortirons donc ni des principes, ni des faits. Le principe général repose sur l'enseignement formel de l'Eglise et sur la tradition universelle. Nous disons sur l'enseignement formel de l'Eglise, car elle a introduit dans sa liturgie une formule spéciale pour la circonstance. Quant aux faits, ils sont innombrables. Il y en a plusieurs, nous le savons très bien, qu'on est parvenu à entourer d'un ridicule irrésistible. Il existe même dans tous un élément grotesque qui est fait pour scandaliser ceux qui jugent les phénomènes du monde spirituel selon les idées naturelles. Cependant, les faits sont là, et ils ont été caractérisés par l'autorité compétente. Dans cette masse innombrable de faits que l'histoire nous offre, nous ne citerons que deux, reposant sur le témoignage de deux hommes qui les ont vus de leurs propres yeux; des hommes prudens et saints, et dont les écrits ont toujours joui d'une grande autorité. Le premier est rapporté par saint Paulin, évêque de Nole, dans sa vie de de saint Félix. En parlant des guérisons miraculeuses opérées par les reliques de son saint prédécesseur, il cite, entre autres, le cas d'un possédé. Saint Paulin atteste avoir vu ce même homme *marcher contre la voûte de l'Eglise la tête en bas sans que ses habits fussent dérangés.*

L'autre fait extraordinaire se trouve dans les dialogues de saint Sulpice-Sévère où il rassemble toutes les circonstances qu'il avait omises dans la vie de saint Martin, écrite du vivant même du saint. « *J'ai vu*, dit saint Sulpice-Sévère, *un possédé élevé en l'air, les bras étendus, à l'approche des reliques de saint Martin.* » Il faut donc admettre l'existence de ces phénomènes extraordinaires, sous peine d'abandonner l'histoire et de se mettre en opposition directe avec l'enseignement catholique.

Maintenant, si l'on nous demande la raison de ces faits, si l'on nous impose la tâche de les rendre *intelligibles*, de les faire rentrer dans l'ordre général, nous pourrons répondre que notre mission ne s'étend pas jusque là. Cependant, puisque nous en avons parlé longuement et sérieusement, nous n'aurons pas recours à un subterfuge.

Un fait permanent dans l'ordre social, comme dans l'ordre physique, c'est la lutte continuelle et opiniâtre du bien et

du mal. Que Dieu permette le triomphe de ce dernier principe jusqu'à un certain point, cela est incontestable. Or, le plus grand bienfait que l'homme ait reçu de la main de Dieu, c'est la révélation de sa volonté, et la sanction de la révélation, il faut la chercher dans les miracles que Dieu a opérés pour la confirmer. Il est donc facile de comprendre que tout ce que le principe du mal peut faire de plus fatal pour nous, c'est d'ébranler notre foi dans les miracles en troublant l'ordre établi par des faits analogues. Non pas que le démon ait la puissance de faire des miracles, puisqu'il appartient à Dieu seul d'interrompre les lois que lui-même a établies; mais, s'il ne possède pas cette puissance, sa connaissance des lois secrètes du monde physique le met à même de les imiter jusqu'à un certain point. Comme Dieu, Satan a non seulement un enseignement et un culte, il a de plus ses prophètes et ses miracles; de faux prophètes et de faux miracles, il est vrai, mais qui ne laissent pas pour cela de tromper ceux qui ferment leurs yeux à la lumière divine. Ainsi, quand Moïse a reçu la mission de libérer de leur esclavage les enfans d'Israël, il a cherché la sanction de sa mission dans les miracles qu'il a opérés en présence de Pharaon. Alors des magiciens, des prophètes de Satan sont parvenus, à plusieurs reprises, à ébranler la conviction du roi par les prodiges qu'ils ont opérés à l'aide de la puissance diabolique. Du fait de la lutte permanente du bien et du mal, résulte le double caractère que présente souvent le même cas de possession démoniaque presque au même instant; la prière se rencontre à côté du blasphème; et à côté du mensonge, la vérité. Et il ne peut pas manquer d'en être ainsi, parce que Dieu subordonne toujours le mal particulier au bien général; et si sa justice permet au démon de séduire, plus loin de lui, ceux qui l'ont déjà abandonné, sa miséricorde, d'un autre côté, l'oblige à rendre d'éclatans témoignages à l'éternelle vérité, dans l'intérêt de ceux qui vivent en communion avec lui.

De nos jours, par suite de la direction donnée aux études des sciences médicales, on est porté, non seulement à chercher une cause physique pour chaque affection pathologique (ce qui est le but réel de cette science), mais de plus à nier d'une manière peu philosophique l'existence des causes immatérielles. Nous avouons que de telles causes n'ont rien de commun avec la médecine comme science; c'est pourquoi nous ne voulons pas qu'elle sorte de sa sphère pour les attaquer. L'existence et la nature de telles causes appartiennent exclusivement à la métaphysique. Parce que les possessions présentent certains symptômes extérieurs qui se rencontrent dans l'épilepsie, dans la folie et dans le somnambulisme naturel, on soutient qu'ils ont tous une origine commune. La même confusion d'idées existe chez les anciens par un motif contraire. Avant Hippocrate la médecine se confond avec la magie, et on guérissait toutes les maladies par des incantations et par des amulettes. Chez les Grecs, la folie, dans ses diverses formes de mélancolie et de rage, est attribuée exclusivement à l'influence des démons. Telle est l'idée fondamentale de plusieurs tragédies de Sophocle et d'Eschyle; on la rencontre même dans les comédies de Plaute. Mais du temps d'Hippocrate, on reconnaissait l'existence de certaines maladies pour lesquelles l'art ne pouvait rien, comme, par exemple, l'épilepsie. Ce grand observateur de la nature n'hésite pas à l'attribuer à une influence surnaturelle (*de morbo sacro*).

Maintenant, ce qui est certain pour tout le monde, c'est que le corps subit des altérations qui le placent dans un état anormal à l'égard de l'âme. Ces altérations ont-elles leur origine exclusivement dans l'organisme? doit-on recourir exclusivement à la médecine pour y remédier? ou, d'un autre côté, ne doit-on pas admettre l'influence de l'âme sur le corps et chercher la racine de certaines maladies dans la volonté même? et, pour aller plus loin, cette volonté n'est-elle jamais envahie par une volonté étrangère qui s'empare d'elle et la dirige? La médecine elle-même est intéressée à résoudre ces questions pour pouvoir rester dans ses limites; car les médicamens ne peuvent pas calmer les passions, ils ne peuvent pas chasser

les démons. Quant à nous, nous admettons les trois ordres de causes : les causes organiques, les causes morales ou psychologiques et les mauvais esprits. Le moindre changement dans la matière cérébrale peut produire l'atonie de certains muscles, et une excitation morbide dans certains autres; voilà l'épilepsie avec ses symptômes horribles; mais nous savons que des affections analogues, nous allions dire identiques, résultent quelquefois des causes exclusivement morales. L'histoire de la médecine nous offre des cas nombreux de convulsions contagieuses qui n'ont d'autre cause que la peur. Nous citerons le premier qui nous tombe sous la main. Il est rapporté par le neveu du célèbre médecin qui a été consulté dans cette occasion. Dans l'hospice de Haarlem, une jeune fille, sous l'impression de la terreur, tombe dans des convulsions qui reviennent par paroxysmes réguliers. Une de ses compagnes qui l'assistait dans ce moment est saisie de la même manière; et le lendemain, deux autres enfans présentent les mêmes symptômes. Enfin, presque tous les enfans de cet établissement, tant garçons que filles, ont des convulsions. Il suffit de l'attaque d'un seul pour que la crise devienne générale. Dans cet état de choses, les médecins ayant épuisé toutes les ressources de l'art, s'adressent à Boerhaave. Ce médecin habile, considérant que les remèdes physiques les plus puissans avaient déjà échoué, attaqua le mal dans l'ordre moral. Convaincu que de pareilles affections pouvaient être le résultat de la terreur, il prit le parti de les guérir par la même cause. A cette fin, il prenait occasion de parler aux chefs de l'institution, en présence des enfans, sur la nature de la maladie et sur les moyens de la guérir. Il ne s'adressait jamais aux enfans, qui cependant ne perdaient aucune de ses paroles. Il regrettait que le seul remède efficace fût d'une nature très violente; en un mot, il n'y avait que la cautérisation par le fer rouge. Il faisait ensuite placer dans la salle plusieurs réchauds renfermant des fers chauffés au rouge. Voici en quels termes son neveu nous communique le résultat: *Les enfans, alarmés à l'idée de ce remède cruel, sitôt qu'ils ressentaient une tendance vers le paroxysme, développant toute la force de leur volonté, se figurant les souffrances atroces qui les attendaient en cas d'attaque, parvenaient, par une impression plus forte que la peur inspirée par la maladie, à résister à l'influence de ce penchant morbide* (1). Voilà bien une cause *immatérielle* d'une maladie *physique*. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'insister encore sur le fait capital de l'influence du moral sur le physique : tout le secret de la vie morale est renfermé là-dedans. Il n'existe plus d'obstacles pour celui qui veut fortement.

Que les mêmes symptômes et beaucoup d'autres soient quelquefois le résultat d'une intervention diabolique, c'est une vérité que nous n'essaierons pas d'établir sur des faits et sur des inductions, puisqu'elle repose sur la base inébranlable de l'enseignement catholique. Cependant nous ne pouvons pas passer sous silence un cas très extraordinaire d'*épilepsie* rapporté par le docteur Gregory, professeur de médecine pratique à Edimbourg. Ce cas est cité en parlant de certaines sensations que les malades éprouvent à l'approche de la crise et auxquelles les hommes de l'art ont donné le nom de *aura epileptica*, et pour prouver que ce symptôme préalable peut manquer quelquefois. Il y avait un officier au service de sa majesté britannique, qui était épileptique; mais chez lui, l'*aura epileptica* manquait complétement; cependant la crise était précédée d'une circonstance que chacun qualifiera selon son point de vue philosophique. Il voyait chaque fois une vieille femme portant un manteau bleu et armée d'un bâton, qui, avançant droit sur lui, l'assommait. Ce coup amenait la crise. Loin de nous la témérité de vouloir qualifier ce fait; cependant nous avouerons franchement qu'il nous paraît en dehors de l'ordre naturel. C'est à l'autorité spirituelle à constater la présence des causes surnaturelles dans ces maladies terribles où des possessions diaboliques revêtent les formes extérieures de l'épilepsie et de la folie, et elle-même doit se soumettre à certaines conditions pour être éclairée

(1) Hippoc. dictum. IX, § 406.

de l'esprit de Dieu et armée de sa puissance. C'est par l'absence de ces conditions préalables voulues par Dieu qu'un si grand nombre d'exorcismes ont dégénéré en momeries ridicules et dégoûtantes et sont devenus des occasions de scandale et de blasphème, au lieu d'être la manifestation de la puissance de Dieu sur toutes les créatures. Tantôt on a exorcisé où il n'y avait rien; tantôt, dans de véritables cas de possession, on a opéré d'une manière inefficace, prostituant ainsi cette autorité que Jésus-Christ a transmise à son Eglise.

Dans l'ordre spirituel, comme dans l'ordre naturel, il faut une cause *formelle* aussi bien qu'une cause *efficace;* et dans les exorcismes, la cause *formelle*, c'est un prêtre saint et un auditoire pieux. Ainsi parle le *Rituel*. D'ailleurs, les conditions spéciales auxquelles nous avons fait allusion sont au nombre de quatre. La première veut qu'on commence par examiner le cas avec une grande prudence, sous la direction d'un évêque. La seconde regarde l'exorciste, qui doit être dûment préparé par le jeûne et par la prière, selon la parole même de notre divin Sauveur. La troisième exige que la vie habituelle de l'exorciste soit illustrée par une grande humilité et une grande pureté. La dernière défend toute question curieuse et inutile; elle ordonne de suivre ponctuellement le *Rituel*, et elle impose aux assistans le devoir de se tenir dans le recueillement et d'aider l'exorciste par leurs prières. En présence de ces conditions, avons-nous le droit de nous étonner de l'immense scandale qui a surgi de certains exorcismes dont les détails sont entre les mains de tout le monde? Dieu opère quelquefois, il est vrai, sans les conditions prescrites; mais il n'a pris aucun engagement de le faire. Il est avec nous jusqu'à la fin des siècles, et sa puissance, qui est la vie de l'Église, circule partout, comme la sève dans la vigne, mais seulement selon certaines lois générales que lui seul a le droit de suspendre.

En résumé, si, dans cette leçon, nous avons beaucoup insisté sur l'influence des causes purement spirituelles dans le sommeil et dans les possessions démoniaques, et si nous avons fait allusion à certaines opinions qui ne les excluent pas même des maladies ordinaires quant à leur origine, il faut avouer que nous y avons été déterminés par deux considérations : la nature *métaphysique* de notre sujet, et la tendance *physique* de notre époque. Nous avons voulu ainsi frayer une route vers la partie transcendentale de notre cours, où le rôle des êtres matériels est borné à un symbolisme grossier et incomplet. Dieu est un esprit. L'homme est un esprit enveloppé d'un corps *matériel*. Mais que savons-nous des lois absolues de la matière? Exactement rien; car la matière n'est pas dans son état normal. Il y a eu chute pour elle comme pour l'homme, et comme nous elle attend le moment de sa réhabilitation. Mais dans *l'ordre définitif*, la matière, quoiqu'elle existera toujours, ne sera plus un obstacle comme dans l'ordre actuel. L'homme reprendra sa position primitive dans la création, et son règne sera établi sur toutes les créatures.

J. STEINMETZ.

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

ONZIÈME LEÇON (1).

Des planètes. — Leur apparence générale, et phénomènes de leurs mouvemens. — Stations et rétrogradations. — Particularités et élémens de chaque planète. — Moyens de mesurer leur distance à la terre. — Des satellites. — Démonstration et mesure de la vitesse successive de la lumière par les satellites de Jupiter. — Détermination exacte de la parallaxe du soleil par les passages de Vénus; importance de cet élément. — Coup d'œil sur le système solaire. — Discussion philosophique des idées de Buffon et de Laplace sur l'origine de ce système.

147. Nous avons fait remarquer dès l'origine de nos leçons que l'aspect général du ciel se composait d'un certain nombre de figures dont les étoiles occupaient les sommets; que ces figures conservaient leurs formes, malgré le mouvement général qui entraîne leur système; de sorte que les points étincelans qui les dessinent ne changent point de distance, ni de position relative. Mais un examen suivi a fait reconnaître que parmi ces myriades de corps, il en est quelques uns qui ne partagent pas la fixité générale; semblables aux autres étoiles avec lesquelles on les confond d'abord, on les voit former avec elles des figures mobiles dont les variations accusent l'instabilité de leurs élémens. On voit ces astres exceptionnels s'approcher plus ou moins rapidement de certaines étoiles remarquables, puis s'en éloigner pour venir se replacer auprès d'elles après une certaine période de temps, comme font le Soleil et la Lune. Ces étoiles errantes ont reçu le nom de *planètes;* et si nous faisons abstraction des deux grands corps que nous venons de nommer, elles sont au nombre de six principales, plus ou moins visibles sans le secours du télescope, et dont cinq sont connues de toute antiquité. Les lunettes astronomiques nous en font voir quatre autres, et autour des premières circulent des corps semblables et plus petits qui doivent être rangés dans la même classe.

Considérées dans leur aspect physique, les planètes ne diffèrent pas beaucoup des étoiles. Cependant, elles s'en distinguent assez par leur éclat tranquille, exempt de cette scintillation si remarquable dans les étoiles des ordres supérieurs. Ce phénomène est surtout frappant, si l'on compare Vénus, Jupiter ou Mars périgée, à quelque grande étoile, comme Sirius ou La Chèvre, parce que la grandeur apparente de ces trois planètes rend le contraste plus tranché. Mais si l'on considère ces deux sortes d'astres au télescope, leur différence devient bien autrement sensible. Les planètes montrent de larges disques sur lesquels on distingue toutes sortes de taches; les étoiles, au contraire, restent toujours de simples points qui disparaissent en passant derrière les fils du réticule, lesquels sont plus fins qu'un cheveu.

148. Les planètes sont des corps opaques; car quelques unes, telles que Mercure, Vénus et Mars, offrent le phénomène des phases comme la Lune; celles qui ont des satellites, comme Jupiter et Saturne, subissent des éclipses de Soleil, quand un satellite s'interpose entre eux et cet astre; de telle sorte qu'il projette sur eux une ombre qui suit leur mouvement, ce qui n'arriverait pas si ces corps étaient lumineux par eux-mêmes. Elles ont un mouvement de rotation autour d'un axe, ainsi qu'on le reconnaît par le déplacement régulier de certaines taches, comme on l'a observé pour le Soleil. Elles décrivent des orbites elliptiques dont le Soleil occupe un foyer; car c'est à cette sorte de trajectoire que se ramènent toutes les observations étudiées et discutées convenablement. Deux

(1) Voir la x^e leçon, n° 59 ci-dessus, p. 185.

d'entre elles sont plus voisines du Soleil que n'est la Terre : ce sont *Mercure* et *Vénus*, qu'on appelle *planètes inférieures;* les autres, qui sont au-delà de la Terre par rapport au Soleil, sont dites en conséquence *planètes supérieures :* ce sont *Mars, Jupiter, Saturne, Uranus* et les quatre petites planètes télescopiques situées entre les deux premières, et qu'on nomme *Cérès, Junon, Pallas* et *Vesta*. Si l'on en excepte celles-ci, les planètes décrivent des orbites peu inclinées à l'écliptique ; de sorte qu'on les voit toujours à une petite distance de ce cercle ; et c'était afin de les comprendre toutes dans une même zone assez étroite, qu'on avait imaginé la bande qu'on appelait *zodiaque,* laquelle comprenait 8 à 9 degrés de chaque côté de l'écliptique. Mais les quatre petites planètes s'écartent trop de l'écliptique pour que le zodiaque, même très élargi, pût les comprendre toutes. Nous avons déjà fait remarquer que le zodiaque, conception pastorale perfectionnée par l'école d'Alexandrie, n'était qu'une pièce inutile, que les astronomes modernes ont tout-à-fait abandonnée.

Les deux planètes inférieures sont toujours vues à une médiocre distance du Soleil, qu'elles accompagnent comme deux satellites ; Mercure ne s'en éloigne jamais que de 29° ; Vénus, que de 47° ; ce sont les valeurs de leurs plus grandes *élongations*. On les voit tantôt à droite, tantôt à gauche du Soleil, mais seulement dans le voisinage de son coucher et de son lever. Si elles sont à l'Est par rapport à lui, on les voit quand il se couche, et elles ne tardent pas à le suivre sous l'horizon. Lorsqu'au contraire elles sont à l'Ouest, comme elles le devancent alors dans le sens du mouvement diurne, elles se couchent avant lui, et se lèvent aussi quelque temps avant lui. Aussi la belle planète de Vénus a-t-elle été appelée *Hesperus* et *Lucifer,* l'étoile du soir et l'étoile du matin ; parce qu'à cause de la grande vivacité de son éclat, c'est la première étoile qui paraisse le soir, la dernière qui disparaisse le matin, et que le Soleil la suit toujours de près. Mais ce n'est que successivement qu'elle joue ces deux rôles. Pendant environ la moitié de sa période, elle se couche après le Soleil, et se lève après lui. Aux époques où elle se lève la première, elle se couche aussi avant lui. On attribue à Pythagore d'avoir enseigné le premier l'identité d'*Hesperus* et de *Lucifer*.

149. Ce balancement de Mercure et de Vénus à de médiocres distances du Soleil, distances qui passent d'ailleurs par tous les degrés de grandeurs entre les limites assignées, n'est évidemment qu'un mouvement défiguré par la perspective. Or, il s'explique de la manière la plus naturelle et la plus simple en prenant le Soleil pour centre du mouvement de ces deux astres, et supposant que leurs orbes sont comprises dans celle de la Terre, comme le démontrent d'ailleurs les mesures parallactiques. Soit, en effet (fig. 31), *S* le Soleil, *abdhg* l'orbite de Vénus, et *Pmn* celle de la Terre, que nous supposerons actuellement en P. La planète sera toujours comprise entre les deux droites PH, PU, menées tangentiellement à son orbite, de sorte que le rayon visuel de l'observateur terrestre la projettera toujours dans le ciel entre les points U et H ; tandis que le Soleil se projettera en O dans l'intérieur de l'arc UH. Si l'angle

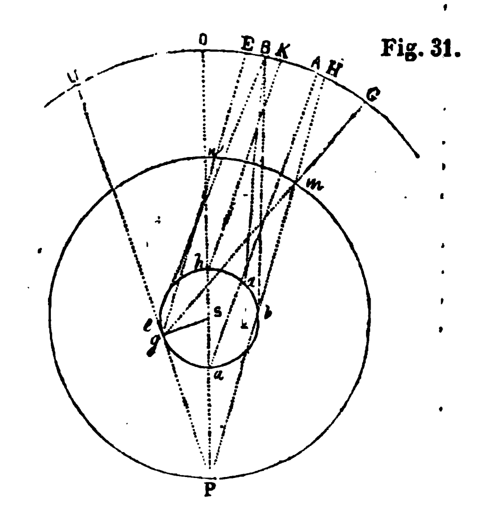

Fig. 31.

UPH a une valeur maximum de 47°, comme cela a lieu entre les tangentes extrêmes à l'orbite de Vénus, et la ligne menée au Soleil ; la planète ne s'écartera jamais de l'astre central au delà de cette quantité. Cette élongation maximum di-

minuera à mesure que l'orbite de l'astre sera d'un moindre rayon; aussi est-elle beaucoup moindre pour Mercure que pour Vénus, qui est plus éloignée du Soleil. Si le plan des orbites planétaires coïncidait exactement avec celui de l'écliptique, les projections dont nous venons de parler auraient toutes lieu sur un même arc de cercle. Mais comme ces plans sont un peu inclinés, nous voyons les planètes tantôt plus haut, tantôt plus bas, mais toujours peu éloignées de l'écliptique, ce qui donne à leur mouvement la forme d'une ellipse très aplatie. Dans ce transport, les astres passent un peu au-dessus et un peu au-dessous du Soleil; les deux momens de leur moindre distance, ou plutôt ceux où ils ont la même longitude que le Soleil, sont les deux *conjonctions*. La conjonction *supérieure* a lieu quand l'astre va de l'Ouest à l'Est; l'*inférieure*, ou la plus voisine de nous, dans le cas contraire.

Les planètes supérieures offrent dans leurs mouvemens des phénomènes d'un autre genre, dont la bizarrerie s'explique si naturellement en les rapportant au Soleil comme centre, que cette théorie est une des preuves les plus remarquables de l'immobilité du Soleil et du mouvement de la Terre. Ces planètes parcourent toute l'étendue du zodiaque; mais au lieu d'un mouvement d'une direction constante et toujours semblable à lui-même, elles affectent un système de détours séparés par des points d'arrêt, où elles semblent immobiles. Ainsi elles marchent d'abord d'Occident en Orient avec une vitesse sensiblement constante; puis ce mouvement se ralentit, et se change en une immobilité complète qui se prolonge pendant quelques jours. A cette *station* succède un mouvement *rétrograde*, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest, en sens contraire du mouvement général; puis une seconde station, après laquelle la planète reprend son mouvement direct de l'Ouest et l'Est. L'arc décrit *directement* est toujours plus considérable que l'arc de *rétrogradation*, et d'autant plus que la planète est plus éloignée; et c'est en vertu de l'excès du premier sur le second que la planète fait le tour entier du ciel, dans une période de temps fixe pour chacune. Lorsqu'elle se trouve avoir la même longitude que le Soleil, il y a *conjonction*; à 180° au-delà, il y a *opposition*.

150. Tels sont les phénomènes, dont voici l'explication simple en se plaçant dans l'hypothèse de l'immobilité du Soleil pris pour centre de tous les mouvemens planétaires.

Soit d'abord une planète inférieure circulant autour du Soleil S dans une orbite *abhg*, enveloppée par l'orbite de la Terre *Pmn*, sur laquelle la Terre est placée en P. Si nous menons du point P deux tangentes *Pb*, *Pg* à l'orbite de la planète, celle-ci, quelle que soit son élongation, sera toujours comprise entre ces deux tangentes; de sorte qu'elle se projettera toujours dans le ciel entre les deux points H, U, où les tangentes rencontrent la sphère céleste, tandis que le Soleil se projettera en *O*. La planète paraîtra donc ne pas s'éloigner du Soleil au-delà de ces deux points; et l'arc qui les sépare sera la mesure de l'angle formé en P par les deux tangentes. Il est évident que cet arc sera d'autant plus petit que l'orbite de la planète sera moindre : c'est pour cela que Mercure, qui est beaucoup plus près du Soleil que Vénus, a une moindre élongation; il ne s'écarte que de 29° au plus, tandis que Vénus s'éloigne au-delà de 47°.

Mais il est facile de reconnaître que, tandis que la planète ira de *b* en *g*, en suivant la partie supérieure de son orbite, elle paraîtra dans le ciel aller de H en U; et qu'au contraire, lorsqu'elle parcourra la partie inférieure *gab*, elle sera vue dans le ciel marchant de U vers H. Telle est la cause de la rétrogradation apparente de l'astre. Mais on reconnaît aussi que lorsque la planète parcourra sur sa courbe *les environs* des points *b* et *g*, qui forment de petits arcs, lesquels se confondent sensiblement avec la tangente, l'astre sera vu de la Terre *à peu près* aux mêmes points du ciel U ou H; il paraîtra donc se ralentir et s'arrêter quelque temps : ce sont les *stations*, qui séparent toujours les rétrogradations des mouvemens directs. Le Soleil, parcourant tout le ciel, entraîne avec lui l'orbite de la planète, qui traverse ainsi tout le zodiaque. On remarque aisément que les conjonctions supérieures ont lieu pendant le mouvement direct; les infé-

rieures, pendant les rétrogradations. Mais ici il y a à faire deux observations importantes : 1° les stations ne correspondent pas aux élongations les plus grandes, parce que, même après que le mouvement de la planète est redevenu direct, sa vitesse est d'abord moindre que celle du Soleil dans l'écliptique, ce qui augmente pendant quelque temps leur distance relative ; 2° la valeur de l'élongation maximum n'est rien moins que constante ; car pour Mercure, par exemple, elle se restreint à 16° dans certaines périodes ; et à d'autres époques, elle s'élève jusqu'à 29°. Cela prouve que les distances de l'astre au Soleil varient beaucoup pour Mercure en particulier ; et en effet, l'excentricité de son orbite s'élève au quart de sa moyenne distance. Pour Vénus, les plus grandes élongations sont comprises entre 45° et 47°,12', selon les époques : l'orbite est donc beaucoup moins excentrique que la précédente.

Soit maintenant *gabh* l'orbite de la Terre ; *Pmn* celle d'une planète supérieure. Soit la Terre en *g*, la planète en *m* ; elle sera vue par l'observateur terrestre au point céleste G. Que la Terre passe de *g* en *a* en décrivant environ le quart de son orbite, la planète passera de *m* à une seconde position sur la gauche, à laquelle, non plus qu'aux suivantes, nous n'avons attaché aucune lettre, mais qui est néanmoins facile à reconnaître. L'arc ainsi décrit par la planète sera d'un nombre de degrés *moindre* que celui décrit par la Terre, puisque toutes les planètes supérieures mettent *plus* de temps que notre globe à faire le tour du ciel. L'observateur en *a* rapportera alors la planète en A ; et celui-ci aura donc d'abord un mouvement direct GA. Que la Terre passe en *b*, et la planète dans sa troisième position, la Terre verra la planète en B, et le mouvement sera encore direct. Aille la Terre de *b* en *d*, et la planète dans sa quatrième position, la figure montre que la projection aura encore lieu sensiblement en B ; de sorte que pour tous les points de l'arc *bd* décrit par la Terre, la planète a été vue en B, ou très près de ce point ; il y a donc *station* pendant tout le temps correspondant. Plaçons la planète dans sa cinquième position, et la Terre en *h* ; la première sera vue en K, à droite du point précédent B ; elle paraîtra donc avoir *rétrogradé* de la quantité BK. A la sixième position de la planète, soit la Terre en *e*, la planète sera vue en B. Enfin, soient la planète dans la position *n*, et la Terre en *g*, après une révolution complète, la planète sera vue en E ; de sorte qu'elle aura repris un mouvement *direct* en parcourant KE ; mais il y aura eu préalablement une seconde station, qu'on trouverait aisément par une construction graphique. Cette série de phénomènes se reproduira indéfiniment de la même manière par l'effet du retour des mêmes circonstances.

151. En remarquant que des mouvemens en apparence si bizarres et si compliqués deviennent d'une simplicité extrême quand on les rapporte au Soleil comme centre, et que leurs détails s'assortissent admirablement avec cette hypothèse et en deviennent la conséquence forcée, on ne peut s'empêcher de croire, indépendamment de toute autre considération, que ce ne soient là les faits réels de la nature. Cependant les anciens astronomes n'étaient pas muets sur ce chapitre ; ils avaient trouvé une explication fort peu raisonnable, il est vrai, de ces singulières apparences, mais dont il n'était peut-être pas possible de démontrer rigoureusement la fausseté. Ils supposaient que les planètes supérieures, au lieu de tourner dans un cercle autour de la Terre, se mouvaient sur de petits cercles dont les centres en décrivaient un grand autour de notre globe, de même que Vénus et Mercure le font autour du Soleil, lequel serait supposé tourner autour de nous. Dans cette dernière hypothèse, qui est tout-à-fait conforme aux apparences, on rend raison, comme nous l'avons fait ci-dessus, des stations et rétrogradations de Mercure et de Vénus. Ainsi s'expliquaient, suivant les anciens, celles des planètes supérieures circulant autour d'un point central, mais imaginaire, qui entraînait leurs cercles dans sa révolution autour de notre globe. Les petits cercles décrits par les planètes étaient nommés *épicycles*, parce qu'ils avaient toujours leurs centres sur un grand cercle ; mais comme les positions

des planètes, tirées des observations, ne s'accordaient pas généralement avec celles qu'elles auraient dû avoir dans cette hypothèse, le mouvement étant d'ailleurs supposé circulaire et uniforme, on avait imaginé des *épicycloïdes*, autres petits cercles ayant successivement pour centres les divers points de la circonférence des épicycles; de sorte que les planètes décrivaient des *épicycles d'épicycles*, sinon même dans certains cas des systèmes plus composés. C'est surtout cette complication qui inspira à Alphonse l'astronome le singulier propos que nous avons rapporté.

La théorie ancienne s'enchevêtrait encore un peu davantage au moyen des *excentriques*. On ne pouvait méconnaître que la distance des planètes à la Terre ne variât beaucoup, ne fût-ce que par l'extrême inégalité d'éclat et de grandeur qu'elles nous présentent suivant les époques : aussi Vénus est-elle à des distances de la Terre qui, de la conjonction à l'opposition, varient comme 1 à 6. Alors, on supposait que la Terre n'était pas au centre des cercles décrits par les planètes, et il s'en fallait plus ou moins de l'une à l'autre. Il semble que les ellipses de notre mécanique céleste présentent quelque chose de semblable; mais il y a cette différence que les inégalités du mouvement elliptique s'expliquent physiquement, tandis que le mouvement circulaire autour d'un corps situé hors du centre n'a pas d'explication possible.

152. Il est aisé de reconnaître sur la figure que la rétrogradation des planètes supérieures a lieu dans le voisinage de l'opposition, ou lorsque la Terre, étant placée entre elles et le Soleil, voit celui-ci et la planète se projeter sur des points du ciel diamétralement opposés. C'est généralement à cette époque que les planètes sont le plus brillantes, parce qu'elles sont alors à leur moindre distance de nous. La construction graphique fait aussi reconnaître aisément que les arcs de rétrogradation doivent être d'autant moindres que les planètes sont plus éloignées, ce qui est conforme aux observations. La vitesse angulaire rétrograde de la planète se détermine aisément par l'observation de ses positions apparentes dans le ciel d'un jour à l'autre; et d'après de telles observations faites vers l'époque de l'opposition, on détermine sans peine les grandeurs *relatives* des orbites, comparées à celle de la Terre, en supposant d'abord connues les durées des révolutions périodiques, et par conséquent les vitesses angulaires moyennes qui sont en rapport inverse de ces durées. Voici comment peut se faire cette détermination :

Soient (fig. 32) *Tt* une très petite portion de l'orbite terrestre, *Mm* la portion correspondante de l'orbite d'une planète supérieure décrite le jour de l'opposition; S le Soleil qui se trouve avec la Terre et la planète, sur une même ligne droite STMX. Les angles TSt, MSm, sont connus par le temps du parcours des arcs interceptés, comparé avec le temps des révolutions totales de la planète et de la Terre. Menons *tmX* et *ty* parallèle à SX; l'angle *ytX* sera l'angle de rétrogradation de la planète; car si celle-ci avait décrit l'arc *mz*, elle se projetterait pour l'observateur terrestre sur la parallèle *ty*, laquelle rencontre le ciel étoilé en un point *y* qui se confondrait avec X

Fig. 32.

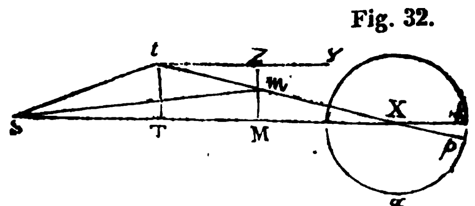

à cause de sa distance infinie; la planète semblerait donc immobile en X ou en *y*. Donc, puisqu'au lieu de la voir en *y* sur la ligne *ty*, on la voit sur le prolongement de la ligne *tx*, elle paraîtrait donc avoir rétrogradé de l'angle *yt*X. Cet angle sera connu par l'observation directe, et il nous donnera la valeur de *tXs*, qui lui est égal comme alterne interne. Dans le triangle *tT*X, rectangle en T, on connaît le côté *Tt*, valeur de l'arc élémentaire de l'orbite terrestre; on connaît de plus les angles, puisqu'on connaît celui en *X*, et son complément en *t*; on pourra donc calculer les autres parties, dont le côté *tx*. Dans le triangle *stX*, on connaît donc un côté *tX*, l'angle en X, et l'angle en S; on calculera en conséquence le côté SX. Dans les deux triangles SmX,

StX, on connaît la base SX et les angles adjacens : donc on pourra calculer les côtés *Sm* et *St* ; or, ce sont les rayons des orbites de la planète et de la Terre. Ces orbites ne sont pas, il est vrai, des circonférences ; mais en répétant ces observations et ces calculs dans toutes les circonstances où l'opposition a lieu, on arrivera à des *valeurs moyennes*, indépendantes de ces circonstances.

Cette détermination suppose, comme on voit, la connaissance des durées des révolutions sidérales des planètes. Or, cette connaissance résulte de l'observation des instans de deux passages consécutifs de la planète par l'un de ses nœuds ; et ces instans sont faciles à saisir, car ce sont ceux où la planète est dans le plan de l'écliptique, et par conséquent se projette dans le ciel sur la circonférence de ce cercle, puisque l'observateur est aussi dans ce plan. Cet intervalle constitue une révolution *sidérale* ou *périodique*; les révolutions *synodiques*, qui en sont souvent très différentes, se déterminent par un calcul semblable à celui indiqué n° 112.

153. Le calcul des rapports des rayons moyens ou des distances relatives des planètes au soleil offre un double intérêt. D'abord, il donne le moyen de calculer toutes les distances absolues, une fois qu'on connaîtra l'une d'elles, par exemple, la distance du Soleil à la Terre, élément fondamental qu'on détermine au moyen de la parallaxe, sur quoi nous allons revenir plus bas, n° 162. En second lieu, il fait comprendre comment les anciens astronomes ont pu connaître assez exactement ces distances relatives, et surtout comment Kepler a pu, tout ignorant qu'il était de la parallaxe solaire et de la distance absolue de notre globe au soleil, établir, par une admirable combinaison de l'observation et du calcul, la troisième et la plus belle de ses fameuses lois, savoir : que *les carrés des temps des révolutions des planètes étaient entre eux comme les cubes de leurs distances moyennes au soleil*. C'est un fait qui se vérifie pour toutes les planètes connues; non rigoureusement, il est vrai, parce que les mouvemens sont légèrement altérés par des influences étrangères dont l'effet est sensible au bout d'un temps considérable, mais dont notre mécanique céleste sait tenir compte.

154. Si maintenant nous nous proposons sur les planètes ce que j'ai appelé le problème général de l'astronomie, c'est-à-dire de déterminer le lieu précis de chaque planète pour un instant donné, nous reconnaîtrons que cette détermination dépend de *sept* élémens. Il faut en effet connaître d'abord la position du plan de l'orbite ; ce qui exige qu'on détermine, 1° la direction de la ligne des nœuds : 2° l'inclinaison de l'orbite sur le plan de notre écliptique. Il faut connaître ensuite les dimensions de l'ellipse, ou les deux distances périhélie et aphélie, qui déterminent les deux axes, et par suite toute la courbe. On cherchera ensuite la position du rayon vecteur périhélie par la longitude de ce dernier point, puis l'époque où la planète a occupé cette position, puis enfin la durée d'une révolution totale ; ce qui donne les vitesses angulaires moyennes. Les cinq premiers de ces élémens donnent la grandeur, la position et la direction de l'orbite ; le sixième donne un point de départ au mouvement qu'on calcule ; le dernier donne l'arc parcouru depuis ce point de départ, et par conséquent la position actuelle de l'astre. Tous ces élémens se déterminent en combinant l'observation avec le calcul par des procédés analogues à ceux que nous avons employés pour la lune et le soleil, quoiqu'un peu plus composés. Pour cette double raison, nous renvoyons aux notes la théorie et les formules (1), et nous allons descendre dans les détails de l'histoire de chaque planète en particulier.

---

(1) Commençons par faire remarquer que le lieu apparent des planètes dans le ciel peut être rapporté soit au soleil, soit à la terre, pris comme centre des observations, et qu'il en résulte un effet de parallaxe. L'angle parallactique étant appuyé sur le rayon de l'écliptique comme base, prend le nom de *parallaxe annuelle*. Les longitudes et les latitudes sont différentes selon qu'elles sont observées du centre du soleil ou de celui de la terre; suivant le cas, ces élémens sont dits *héliocentriques* ou *géocentriques*. La latitude héliocentrique est toujours différente de la latitude géocentrique, excepté lorsque la planète est dans l'écliptique, car alors les deux latitudes sont zéro, puisque les deux centres d'observation sont dans ce même plan. Quant aux lon-

155. MERCURE est un petit globe peu distant du soleil, dont il ne paraît s'écarter que de 29° au plus. Il est donc presque toujours engagé dans les rayons solaires, et rarement visible à l'œil nu dans nos climats. Je ne sais où j'ai lu que Copernic était mort avec le regret de n'avoir jamais aperçu cette planète; ce qui me paraît difficile à croire, à moins que le grand homme ne fût affligé d'une mauvaise vue. Au télescope, Mercure présente des phases comme la lune, ce qui prouve son opacité; c'est pour la même raison que lorsqu'il passe, comme cela

---

gitudes héliocentrique et géocentrique, *elles se confondent aux conjonctions et aux oppositions*, puisqu'alors les trois centres sont dans un même plan perpendiculaire à l'écliptique, et que leurs trois projections sont sur une même ligne droite qui fait un angle unique avec l'origine des longitudes. Cette remarque est fondamentale pour la théorie qui va suivre.

Déterminons d'abord l'intersection de l'orbite, ou la ligne des nœuds. Pour cela nous attendrons le moment d'une conjonction planétaire, la hauteur méridienne et l'ascension droite nous feront calculer la longitude et la latitude. Une proportion analogue à celle du n° 81 nous donnera l'instant où la latitude sera nulle; la longitude correspondante sera celle de la planète à son passage dans l'écliptique; ce sera donc la *longitude du nœud* observé; celle de l'autre nœud en différera de 180°. La ligne des nœuds sera donc connue de position.

Mesurons maintenant l'inclinaison de l'orbite. Pour cela attendons que le soleil soit dans le nœud de la planète ou ait la même longitude. Soit alors la terre en S (*fig.* 33), le soleil en U, le nœud en N et la planète en P. Abaissons de celle-ci PM perpendiculaire sur le plan de l'écliptique, puis MA perpendiculaire sur la ligne des nœuds, et joignons PA; l'angle PAM sera l'inclinaison cherchée. L'angle USM, qui est la longitude à la fois héliocentrique et géocentrique de la planète, prise à partir du nœud, étant nommé φ, l'angle PSM, qui est la latitude

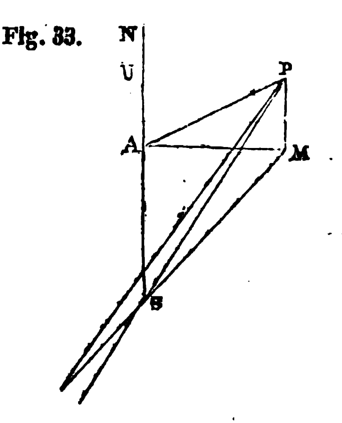

Fig. 33.

géocentrique de la planète étant représenté par θ, et l'inclinaison cherchée par I; si de plus on appelle respectivement x, y, z les trois coordonnées SA, AM, PM, et enfin qu'on représente par r la ligne SM, on aura les relations évidentes $x = r \cos \varphi$, $y = r \sin \varphi$, $z = r \operatorname{tang} \theta$. Or la tangente de l'angle I est égale à $\frac{PM}{AM} = \frac{z}{y} = \frac{r \operatorname{tang} \theta}{r \sin \varphi} = \frac{\operatorname{tang} \theta}{\sin \varphi}$. Puisque φ et θ sont connus par l'observation, on a donc par sa tangente l'inclinaison cherchée de l'orbite.

Ce plan est maintenant connu de position; il faut partir de là pour déterminer les élémens de la courbe et du mouvement. Soit pour cela le soleil en S, la terre en T, et le reste comme ci-dessus; soit de plus le rayon vecteur SP = R, et l'angle ASP = V, on aura évidemment les relations $x = r \cos \varphi$, $y = r \sin \varphi$, $z = r \operatorname{tang} \theta$, $R = \frac{r}{\cos \theta}$. De plus, le triangle PAM, dont l'angle A = I, donne $\operatorname{tang} I = \frac{z}{y}$; et le triangle ASP donne $x = R \cos V$. Substituant pour x, y, z, R, leurs valeurs, on obtient : $\operatorname{tang} I = \frac{\operatorname{tang} \theta}{\sin \varphi}$, $\cos \varphi = \frac{\cos V}{\cos \theta}$, ou $\operatorname{tang} \theta = \operatorname{tang} I \sin \varphi$, $\cos V = \cos \varphi \cos \theta$. La première de ces deux équations donne θ, qui est la latitude héliocentrique; la seconde donne V, ou la distance de la planète à son nœud.

Si l'on prend le supplément de l'angle θ, ce sera la valeur de l'angle TSP; d'ailleurs on connaît l'angle PTS par l'observation, puisque c'est la latitude géocentrique : donc dans le triangle PST on connaît deux angles et de plus un côté qui est ST, distance du soleil à la terre au moment de l'observation, laquelle est donnée en partie du grand axe d'après la mesure du diamètre apparent. On pourra donc calculer les deux autres côtés PS et PT au moyen des formules ordinaires; ce sont les distances respectives de la planète au soleil et à notre globe, exprimées toutes deux en parties du grand axe de l'écliptique pris pour l'unité. De ce système découlent les résultats suivans :

1° On reconnaîtra par la série des valeurs SP quels sont les rayons vecteurs planétaires *maximum* et *minimum*. La comparaison de toutes ces valeurs prouvera que les diverses positions de la planète forment la série des points d'une ellipse dont le soleil occuperait l'un des foyers.

2° La demi-somme des rayons vecteurs maximum et minimum donnera le grand axe de l'ellipse; la différence de celui-ci avec l'un des deux rayons donnera l'excentricité, et par suite le petit axe; les dimensions de la courbe seront donc déterminées.

a lieu quelquefois, sur le disque du soleil, il s'y meut sous forme d'une tache noire. Les observations de Mercure, quoique fort difficiles à faire à cause de la distance de cette planète et de sa proximité du soleil, nous ont appris qu'elle se meut dans une ellipse dont le plan est incliné de 7° à celui de l'écliptique; que son orbite est très excentrique; que la durée de sa révolution périodique est de 87 j. 23 h. 15', et que celle de sa révolution synodique varie de 106 à 130 jours. Elle tourne sur elle-même en 24 h. 5'. Le diamètre apparent varie de 5" à 12"; ce qui donne le rapport inverse de ses distances à notre globe, selon que la planète est apogée ou périgée. Le diamètre réel de Mercure est les 2/5 de celui de la terre; son volume en est le 1/16. Sa distance moyenne au soleil est de 15 millions de lieues métriques. Ses distances à la Terre varient de 23 à 53 millions de lieues. Sa proximité du Soleil y produit une lumière très vive et une température très élevée, qui y sont, toutes choses égales d'ailleurs, sept fois plus intenses que sur notre globe. L'une et l'autre pouvant être modifiées par une atmosphère convenable, il n'y a pas lieu d'en tirer une conclusion quelconque, par rapport à l'habitation possible de cette planète.

156. Vénus offre les mêmes apparences que Mercure, mais avec des phases plus sensibles et des oscillations plus étendues. Cette belle planète jette une lumière blanche dont l'éclat efface celui des étoiles de première grandeur, et Herschell assure lui avoir fait projeter une ombre. On la voit pendant 3 ou 4 heures au plus, soit le matin, soit le soir. Le moment où son éclat est le plus vif est vers ses quadratures et non l'époque où elle est pleine, parce qu'alors elle est trop voisine du Soleil dont la lumière absorbe la sienne, et que de plus elle est à sa plus grande distance de nous. Les phases y sont très sensibles et très distinctes. Dans sa conjonction inférieure, où elle doit nous paraître noire comme la nouvelle lune, on aperçoit néanmoins son disque qui semble doué de phosphorescence. Du reste, le télescope nous montre Vénus comme un corps des plus irréguliers; sa surface est hérissée d'inégalités énormes.

L'orbite de Vénus est la moins excentrique de toutes les trajectoires planétaires. Elle est inclinée sur l'écliptique de 3° 1/2; mais sa latitude géocentrique ou sa distance apparente à l'écliptique peut s'élever à 9°, et c'est cette valeur qui avait déterminé autrefois la largeur du zodiaque. Le diamètre apparent de la planète est compris entre 10" et 61". Ses distances à la terre, qui varient dans le même rapport, le sont entre 11 millions et 66 millions de lieues. La distance moyenne de Vénus au Soleil est d'environ 27 millions de lieues; son diamètre réel est les 5/7 de celui de la terre, et son volume les 8/9 de celui de notre globe.

Cette planète tourne sur son axe en 23 h. 21'. Sa révolution périodique ou sidérale est de 224 j. 17 h. Sa révolution synodique s'achève moyennement en 584 jours. Par suite du mouvement de la ligne des nœuds qui est commun à toutes les planètes, Vénus passe quelquefois comme Mercure sur le disque du soleil. Ces passages fournissent le moyen de déterminer très exactement la parallaxe de ce dernier astre; ce qui donne une haute importance à leur observation. Nous en parlerons plus bas.

3° On connaîtra la position du périhélie par la longitude et la latitude de la planète au moment où le rayon vecteur aura sa valeur minimum, ou plutôt par la distance de la planète à son nœud dans ce moment, la longitude du nœud étant connue. De plus, on connaîtra l'*époque* ou le moment du passage de la planète au périhélie.

Si donc on a observé la durée d'une révolution sidérale comprise entre deux passages de la planète au même nœud, on aura les sept élémens qui résolvent le problème; seulement le résultat du calcul ne sera qu'un résultat moyen qui devra subir un certain nombre de corrections, telles que l'équation du centre, l'effet du déplacement de la ligne des nœuds, le mouvement des absides, etc.

L'aire décrite par le rayon vecteur dans un temps très court étant égale à la valeur moyenne des rayons extrêmes multipliés par le demi-sinus de l'angle compris, on a dans ce qui précède le moyen de démontrer par l'application du calcul aux données de l'observation, les trois grands faits astronomiques qu'on appelle les lois de Kepler. Mais un peu de réflexion sur la nature et les élémens de ce calcul fera comprendre à quels prodigieux travaux ce grand homme a dû se livrer pour arriver à de tels résultats à une époque où l'on ne connaissait ni les logarithmes, ni même l'usage des décimales.

157. **Mars**, qui est la première des planètes supérieures, a un diamètre apparent qui varie de 4″ à 18″, selon qu'il est apogée ou périgée. Ses distances à la Terre varient comme 1 à 4 1/2, et sa distance moyenne au soleil est de près de 58 millions de lieues métriques. Son diamètre vrai est la moitié de celui de la Terre, et son volume, 1/8 seulement de celui de notre globe.

La durée de la révolution sidérale de cette planète est de 687 jours, et sa révolution synodique en dure 780. Il tourne sur lui-même en 24 h. 39′. L'inclinaison de son orbite est de 1° 51′.

Les phénomènes physiques que présente cette planète sont assez remarquables. D'abord, sa couleur est généralement rougeâtre ; ce qu'on attribue à une atmosphère très dense qu'elle n'a peut-être pas. Son éclat est très variable, selon qu'elle est en conjonction ou en opposition. Dans ce dernier cas, où elle est quatre fois et demie plus près de nous, elle brille d'une lumière très vive. Près de la conjonction, au contraire, on ne peut guère la voir sans lunette. Mars présente au télescope le phénomène des phases; mais on ne le voit jamais en croissant comme la Lune. Il perd seulement de sa rondeur, et offre une apparence plus ou moins ovale, qu'on appelle forme *gibbeuse*, comme notre satellite près de l'époque de la pleine lune. Cela tient à ce principe général, que plus les planètes sont éloignées du soleil, moins leurs phases doivent être prononcées. En effet, si la Terre se confondait avec le Soleil, auquel cas elle serait au centre des mouvemens planétaires, une planète quelconque lui paraîtrait toujours pleine. Si elle s'écarte peu de cette position, l'aspect de la planète différera peu du cas précédent. C'est ce qui a lieu pour Mars, parce que Mars est beaucoup plus éloigné du Soleil que la Terre ; et quant aux planètes plus éloignées encore, telles que Jupiter et Saturne, l'effet est encore plus prononcé, puisqu'elles sont tout-à-fait dépourvues de phases sensibles.

158. **Jupiter**, la plus grosse des planètes, est remarquable par la vivacité de sa lumière, dont l'éclat, lorsqu'il est en opposition, surpasse quelquefois celui de Vénus. Son diamètre apparent varie selon ses distances à la Terre de 30 à 46″. Sa moyenne distance au Soleil est de 192 millions de lieues. Son diamètre réel est de 35,000 lieues, ou 11 fois celui de la terre. Son volume est 1,330 fois celui de notre globe.

Cette planète tourne dans une ellipse inclinée de 1° 19′. La durée de sa révolution sidérale est de 4,333 jours, ou environ 12 ans. L'intervalle de deux conjonctions consécutives n'est que de 399 jours, parce que le Soleil qui devance rapidement la planète, et fait le tour entier du ciel en 365 jours, n'a besoin que de 34 jours pour rattraper l'astre, qui n'a que peu avancé pendant ce temps. Jupiter tourne sur lui-même, et autour d'un axe presque perpendiculaire à l'écliptique, dans l'espace de 9 h. 56′. Si l'on considère la rapidité de cette rotation, qui s'exerce sur des points 11 fois plus éloignés du centre de la planète que ne le sont les points de la Terre, puisque le rayon de Jupiter est 11 fois plus considérable, on reconnaît que la force centrifuge doit être dans Jupiter beaucoup plus forte que sur notre globe. Or, on remarque que cette planète est beaucoup plus aplatie à ses pôles, puisque l'aplatissement y est de 1/14, tandis qu'il n'est sur notre globe que de 130 0.

Vu au télescope, Jupiter présente des bandes lumineuses et des bandes obscures parallèles dans la direction de son équateur. Ces bandes varient d'intensité et de position, mais conservent toujours leur direction générale. Ce phénomène indique de grands changemens sur la surface de la planète, ou plutôt dans son atmosphère, si elle en a une, et cela serait une conséquence assez naturelle de la rapidité de sa rotation.

Mais un spectacle beaucoup plus curieux auquel nous fait assister la lunette astronomique, c'est celui de quatre petites planètes ou *satellites* qui escortent Jupiter en tournant autour de lui comme notre lune autour de la terre. Leurs mouvemens se font dans des cercles très voisins, qui s'écartent à peine de l'équateur de la planète centrale. Tous les 437 jours, ils se retrouvent à la même position relative.

Les orbites étant peu inclinées sur l'écliptique, les satellites décrivent des li-

gnes presque droites, sur lesquelles se passent des phénomènes très variés. Ainsi, on les voit quelquefois disparaître tout d'un coup, demeurer quelque temps invisibles, puis reparaître subitement, et cela d'un même côté de la planète centrale, sans qu'aucun corps paraisse s'interposer entre eux et l'observateur terrestre. C'est qu'alors Jupiter passe entre eux et le Soleil; ce qui les prive de la lumière de cet astre, tandis que nous ne voyons *que de côté* le cône d'ombre. Au contraire, on voit quelquefois une tache noire se projeter sur le disque de Jupiter, et le parcourir parallèlement à son équateur. C'est qu'alors un des satellites est placé entre lui et le Soleil, et projette une ombre qui n'est vue que de côté. Le second de ces phénomènes prouve l'opacité de Jupiter; le premier manifeste l'opacité des satellites.

Les éclipses des satellites de Jupiter sont très fréquentes, à cause du peu de durée de leurs révolutions et de leur faible écart par rapport à l'écliptique. Le premier de ces petits astres, c'est-à-dire, le plus voisin de la planète centrale, s'éclipse toutes les 42 heures et demie; phénomène céleste instantané, vu au même instant physique, mais à des heures différentes sous différens méridiens, d'où l'on conclut leur différence en longitude. La *Connaissance des temps* indique les heures précises de chacun de ces phénomènes vus de Paris. Le voyageur qui les observe, et qui compare à l'heure de Paris celle du lieu de l'observation, peut en conclure sa longitude absolue. La géographie est infiniment redevable à l'emploi de ce moyen.

L'intervalle entre les milieux de deux éclipses consécutives donne la durée d'une révolution synodique du satellite. Sa révolution sidérale s'en déduit au moyen du mouvement connu de la planète centrale. Ces petites planètes tournent sur elles-mêmes comme notre lune; mais comme elle aussi, elles paraissent n'accomplir une rotation complète qu'en faisant une révolution entière autour du centre de leurs mouvemens. Ce phénomène très remarquable a été conclu de la variation d'intensité de leur lumière, laquelle se présente avec le même degré d'éclat dans les mêmes positions du satellite.

159. Saturne, qui vient après Jupiter dans l'ordre des distances, ne lui cède pas beaucoup en grandeur, son diamètre réel étant de 31,000 lieues, et son volume valant à peu près 1,000 fois celui de la terre. Son diamètre apparent varie de 16″ à 20″, et sa moyenne distance au soleil est de 366 millions de lieues. Il tourne dans une orbite inclinée de 2° 30′ en 10,759 jours, à peu près 29 ans et demi, mais sa révolution synodique ne dure que 378 jours. Sa rotation sur son axe se fait en 10 heures et demie, et il est aplati aux pôles d'un douzième de son diamètre. On y découvre aussi, au moyen du télescope, une série de bandes parallèles. A l'œil nu, il offre les apparences d'une étoile de seconde grandeur.

Cette planète est escortée de sept satellites beaucoup moins étudiés que ceux de Jupiter, parce que l'observation en est plus difficile et n'offre pas les mêmes avantages. Mais ce qui donne à Saturne un intérêt particulier, c'est le singulier anneau lumineux qui l'environne. C'est un corps opaque circulaire, large, très mince, à peu près plan, qu'on a reconnu composé de deux anneaux concentriques très voisins. Le diamètre total de l'anneau extérieur est de 71,000 lieues; la largeur de sa partie solide est de 9,000; l'intervalle entre la planète et l'anneau intérieur est de 7,750; celui qui sépare les deux anneaux n'est que de 710; enfin, l'épaisseur des anneaux ne va pas à 40 lieues. Ce singulier appendice se montre à nous sous des aspects très variés. Tantôt il est visible, mais c'est sous la forme d'une ellipse plus ou moins aplatie, et telle est en effet la perspective oblique d'un cercle dont la position change; tantôt il est invisible pendant quelque temps, parce que son plan passant à certaines époques entre le Soleil et la Terre, la partie tournée vers nous n'est pas éclairée. Le passage de l'une de ces phases à l'autre se manifeste par la vue de l'épaisseur de l'anneau, qui se montre, mais dans les très forts télescopes seulement, sous forme d'une ligne droite lumineuse. Comme l'anneau projette sur sa planète une bande d'ombre, et que Saturne projette un cercle d'ombre sur l'anneau, ce double effet prouve que ces deux corps sont opaques.

L'anneau tourne dans son plan, qui se confond avec celui de l'équateur de Saturne, et sa rotation, ainsi qu'on l'a reconnu par ses taches, se fait précisément dans le même temps que celle de la planète elle-même. Ce mouvement explique pourquoi la matière de l'anneau, quelle qu'elle soit, ne tombe pas sur la planète centrale, malgré l'attraction de celle-ci. On sait qu'en général le mouvement curviligne donne lieu à une force *centrifuge*, qui élide plus ou moins l'action disponible dont une partie constitue la force centripète. Or, la position de l'anneau est telle, et telles sont aussi la pesanteur à sa distance moyenne de Saturne, et la force centrifuge qui naît de sa rotation, que la pesanteur se trouve complétement élidée, de sorte qu'il ne reste d'autre action efficace que celle qui produit la rotation. Du reste, on ne sait rien ni sur la nature de ce corps, ni sur son origine, malgré les rêveries de Laplace sur ce sujet.

160. Uranus, la planète la plus éloignée de notre système, nous montre un petit disque rond, dont le diamètre apparent est à peu près invariable de 4″, montre que ses distances à la terre varient peu, du moins relativement; ce qui tient à la grande étendue de son orbite, dont le rayon est beaucoup plus grand que celui de l'écliptique. En effet, la distance moyenne d'Uranus au Soleil est de 732 millions de lieues. Dans cet immense éloignement, le Soleil paraît à la planète sous un angle de moins de 2′; la surface apparente de l'astre s'y réduit au 400e de ce que nous la voyons. La lumière et la chaleur y sont réduites dans le même rapport, à moins qu'elles ne soient modifiées par une atmosphère convenable.

Cette planète, découverte assez récemment par Herschell, dont on lui avait d'abord donné le nom, n'est guère visible sans lunette, et même on n'a pu apprendre des télescopes si elle tournait sur elle-même et si elle était opaque; ce qu'on admet par analogie. A en juger par la portion de son orbite qu'on lui a vu parcourir, elle ferait sa révolution sidérale en 84 ans. Sa période synodique est de 369 jours. L'inclinaison de son orbite sur l'écliptique est de 46′ 29″ seulement. Son diamètre réel est d'environ 13,500 lieues. Son volume est égal à 80 fois celui de la Terre.

On a cru lui reconnaître six satellites; mais on ne lui en connaît avec certitude que deux, dont le mouvement offre une particularité importante dont nous aurons à nous occuper plus loin. Disons seulement ici que les satellites des trois planètes qui en sont pourvues obéissent ponctuellement aux lois de Kepler, et en particulier que les carrés des temps de leurs révolutions sidérales sont proportionnels aux cubes de leurs distances moyennes au centre du mouvement, distances déterminées par la mesure de leurs élongations. Tel est donc le code invariable qui régit tous les mouvemens planétaires.

161. En comparant entre elles les distances des planètes au Soleil, Kepler remarqua un saut brusque ou une lacune entre Jupiter et Mars; ce qui lui fit soupçonner l'existence d'une planète intermédiaire. Ce soupçon a été vérifié au commencement de ce siècle; mais au lieu d'une planète, on en a découvert quatre. Ce sont de très petits corps, semblables à des nébuleuses, qu'on a nommés *Cérès*, *Junon*, *Pallas* et *Vesta*. La plus grosse, qui est Pallas, est moindre que notre lune; la plus petite, qui est Vesta, n'en est que 1/300. Ces planètes tournent dans des orbites très inégalement inclinées à l'écliptique dont Pallas s'écarte de 35°; mais ce qui est bien remarquable, c'est que les rayons de leurs orbites sont presque égaux, et qu'il en est de même des durées de leurs révolutions. Cet accord est surtout sensible pour Cérès et Pallas, qui achèvent leur tour en 1681 et 1686 jours, et dont les distances moyennes au soleil diffèrent à peine de 200 mille lieues sur plus de 105 millions de valeur totale. Ces circonstances ont fait penser à Olbers, qui a découvert Pallas et Vesta, que ces quatre petits corps étaient des fragmens d'une grosse planète brisée par une explosion ou toute autre cause quelconque; et cette hypothèse ingénieuse qui vérifie l'*intuition* de Kepler, s'harmonise remarquablement avec la progression géométrique des distances planétaires au Soleil, comme nous le verrons tout à l'heure.

162. Les procédés des numéros 152-153

nous permettent de déterminer le rapport du rayon de l'écliptique avec le rayon moyen de chaque orbite planétaire; d'où il suit qu'on connaîtrait les distances moyennes de toutes les planètes au Soleil, si on pouvait déterminer exactement la distance moyenne du Soleil à notre globe. Les lois de Kepler, qu'il faut considérer comme plus exactes que les observations même, nous fournissent un autre moyen, et même le seul moyen maintenant employé pour effectuer ce calcul; mais ici encore la détermination précise de la distance de la Terre au Soleil est la base essentielle de tout le travail. En se reportant à ce qui a été dit sur ce sujet dans la quatrième leçon, on reconnaît que cette distance est une fonction de la parallaxe solaire, et qu'elle est égale au rayon terrestre multiplié par le sinus de la parallaxe horizontale. Toute la question revient donc à une détermination très précise de cette parallaxe. Or, cet élément si important pour la solution du problème actuel et de beaucoup d'autres ne pourrait être fourni avec une précision suffisante par des opérations de la nature de celles que nous avons exposées en traitant cette matière, et cela à cause de sa petitesse; mais les astronomes ont trouvé une précieuse ressource dans le phénomène des passages de Vénus sur le disque du Soleil. Nous allons exposer sommairement cette théorie d'un si haut intérêt, c'est-à-dire, que nous allons en établir les principes, mais en la dépouillant des accessoires qui compliquent les calculs sans servir en rien à l'intelligence du sujet.

Soit la terre en *ab*, Vénus en V, le centre du soleil en S, et *pq* la portion de l'orbite de Vénus qui se projette sur le disque solaire dont la planète paraît décrire une corde. Imaginons deux observateurs placés aux extrémités d'un diamètre *ab* de la terre perpendiculaire à l'écliptique; faisons abstraction de la rotation de la Terre, et supposons que *a* et *b* restent immobiles pendant toute la durée du passage. Au moment où le spectateur *a* voit le centre de la planète se projeter en *g*, le spectateur *b* le voit se projeter en *d*; vue de ces deux positions différentes, Vénus paraît décrire deux cordes, et ces cordes sont parallèles; car le rayon visuel du spectateur *b*, par exemple, ne fait que relever la corde *pq* de la quantité *dg*. De cette sorte, si un spectateur, placé au centre de Vénus, regardait d'une part les deux points *a*, *b*, et de l'autre les deux points *d*, *g*, il verrait les deux systèmes sous le même angle, ou si l'on veut, sous deux angles égaux, opposés par le sommet, et formés par les deux lignes droites *ag*, *bd*. Cela étant,

Fig. 34.

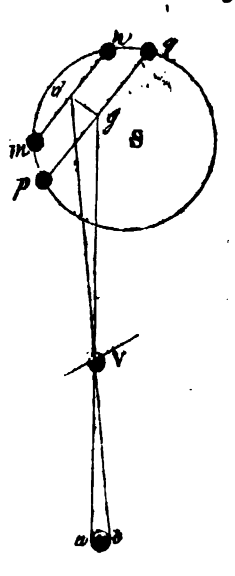

les deux arcs vus par l'observateur de *a* en *b* et de *d* en *g* seront entre eux en longueurs absolues, comme les côtés des angles, ou comme les distances de Vénus à la Terre et au Soleil. Supposons pour le moment que le rapport de ces distances soit connu et qu'on ait la mesure précise de l'arc *dg*, on saura par là même combien de fois la longueur absolue de l'arc *ab* sera contenue dans la longueur absolue de l'arc *dg*; deux fois et demie, par exemple, si la distance de Vénus au Soleil contient deux fois et demie sa distance à la Terre. Donc, à distance égale, l'arc *dg* serait vu sous un angle deux fois et demie plus grand; donc, si on prend pour unité l'angle sous lequel du Soleil on verrait *ab*, on verrait de la Terre l'arc *dg* sous un angle égal à 2 1/2. Mais l'angle sous lequel on voit du Soleil l'arc *ab* est le double de la parallaxe horizontale;

donc cette parallaxe est le *cinquième* de *dg*. De sorte que l'erreur d'observation sur la mesure de l'arc *dg est réduite au cinquième* dans l'appréciation de la parallaxe; premier avantage de la méthode qui nous occupe.

La question est donc ramenée à déterminer le rapport des distances de Vénus au Soleil et à la Terre, et à mesurer l'arc *dg*. Le premier de ces deux élémens se détermine par la mesure de l'élongation maximum de Vénus; car soit alors la planète en *g* (fig. 31) et la Terre en P, le rayon visuel étant tangent, l'angle *pg*S est droit. Si l'on mesure l'angle *g*PS, on connaîtra tous les angles du triangle S*gp*; donc par suite le rapport des côtés S*g* et SP, et même celui de S*g* à P*z*, ou enfin de S*z* à P*z* (1).

Reste donc à mesurer l'arc *dg*. Pour cela, le spectateur en *a* qui voit Vénus décrire la corde *pq*, observe avec beaucoup de soin les momens où la planète entre sur le disque du Soleil et en sort; ce qui donne la *durée* du parcours de la corde *pq*. L'observateur en *b* fait la même chose pour la corde *mn*. Comme le mouvement angulaire de Vénus est parfaitement connu, on sait par la durée de ces mouvemens l'étendue angulaire des cordes décrites. Or, le diamètre tout entier du Soleil serait parcouru dans un temps connu en conséquence de la mesure de ce diametre apparent; on en déduira par le calcul la distance angulaire de la corde au diamètre. En répétant l'opération pour la seconde corde, on aura la valeur de l'intervalle qui les sépare.

L'avantage spécial de ce procédé consiste en ce que la durée du parcours des cordes est très considérable, puisqu'il peut aller jusqu'à huit heures de temps, et que, comme on peut mesurer à moins d'une seconde cette durée, il en résultera pour la longueur calculée des cordes une exactitude extrême, que toute autre méthode serait fort loin de donner. Or, si la mesure des cordes est fort précise, leur distance qu'on en déduira par le calcul le sera également. Nous ne disons rien des modifications qu'introduisent dans cette théorie la rotation de la Terre et des positions géographiques des observateurs, différentes de celles qu'on a supposées; ces élémens, en compliquant les calculs, ne changent rien au fond de la méthode. Telle a paru son importance aux astronomes du dernier siècle, que, lors du passage de Vénus, en 1769, des expéditions furent commandées par les gouvernemens de France et d'Angleterre pour transporter des observateurs sur les points du globe les plus avantageux pour cette opération; le célèbre voyage de Cook à O-Taïti fut entrepris dans ce but. Le résultat général de toutes les observations faites dans cette circonstance mémorable a donné pour la parallaxe horizontale du Soleil 8″,5776.

Cette valeur, combinée avec celle du rayon terrestre, donne par les méthodes indiquées la distance moyenne de la Terre au Soleil, et l'application des lois de Kepler donne, en fonction de cette base, les distances moyennes de toutes les autres planètes. J'indiquerai néanmoins ici une méthode spéciale, applicable aux planètes pourvues de satellites, et qui offre d'autant plus d'intérêt que celles-là précisément n'ont pas de parallaxe sensible. Soit, par exemple (fig. 32), le Soleil en S, la Terre en *t* et Jupiter en X. Autour de cette planète tourne un satellite dans le cercle *apk*. Quand le satellite est en *k*, il est éclipsé par Jupiter; mais l'éclipse commence un peu avant et finit un peu après le passage du satellite en *k*, à cause de la largeur de Jupiter; et si l'on observe les instans où commence et où finit l'éclipse, le milieu de l'intervalle sera le moment de l'arrivée en *k*. De même, lorsque le satellite passera en *p* derrière Jupiter, par rapport à la Terre qui est en *t*, il nous deviendra invisible par l'opacité de la planète, et le milieu de l'intervalle, pendant lequel aura lieu l'occultation, sera le moment de l'arrivée du satellite en *p* sur la ligne des centres; on saura donc en combien de temps le satellite va de *p* en *k*; donc aussi on connaîtra la valeur de l'arc *pk*, puisqu'on sait en combien de temps toute la circonférence est décrite. Mais cet arc est la mesure de l'angle *k*X*p* ou de son opposé par le sommet TXS; donc on connaîtra celui-ci. Si de plus on

(1) Soit en effet S*g* : SP :: *m* : *n*; on en tire S*g* : SP — S*g* :: *m* : *n* — *m*; ou S*g* : P*z* :: *m* : *n* — *m*.

mesure directement l'angle STX, en visant à la fois le Soleil et Jupiter, on connaîtra deux des angles du triangle STX, dont on connaît d'ailleurs un côté *t*S, qui est la distance de la Terre au Soleil; donc on pourra calculer les autres parties, et par conséquent SX, qui est la distance cherchée. Or, les résultats de cette méthode s'accordent parfaitement avec ceux qu'on a obtenus autrement.

163. La comparaison des distances des planètes au Soleil a donné lieu à une remarque étrange. Si l'on représente par 10 le rayon de l'orbite terrestre, qu'on établisse la progression géométrique 3 : 6 : 12 : 24 : 48 : 96 : 192, dont la raison est 2; qu'on ajoute 4 à tous les termes, et qu'on fasse précéder le premier par ce nombre 4, les résultats qui sont 4, 7, 10, 16, 28, 52, 100, 196 représentent les distances relatives de toutes les planètes au Soleil, en prenant d'ailleurs pour une seule les quatre petites planètes télescopiques. Ce résultat, connu sous le nom de *loi de Bode,* aurait certes fait tourner la tête aux Pythagoriciens; et rien ne serait plus propre, en effet, à donner un peu de corps à leurs idées creuses sur les mystères des nombres et les harmonies planétaires. Assurément, il est très vraisemblable qu'il y a dans cette progression autre chose qu'un rapprochement fortuit et qu'on doit la regarder comme ayant une liaison intime, quoiqu'encore inconnue, avec la structure du système.

Nous pouvons maintenant, au moyen de termes de comparaison très simples, fixer dans l'esprit les dimensions et les distances relatives des corps qui composent notre système solaire. Imaginons pour cela un champ bien uni, et plaçons-y un globe de la taille d'une très grosse citrouille pour figurer le Soleil. Alors Mercure serait un grain de millet placé à une distance de 27 mètres; Vénus sera un pois à la distance de 48 mètres; la Terre sera un pois un peu plus gros à 72 mètres; à 109 mètres, se trouvera Mars sous le volume d'un grain de chenevis; à 370 mètres, on verra Jupiter représenté par une orange moyenne; une orange plus petite sera Saturne éloigné de plus d'un quart de lieue; enfin, à plus d'une demi-lieue, sera Uranus figuré par une grosse cerise.

164. L'étude des éclipses des satellites de Jupiter a donné lieu à une découverte de la plus haute importance, savoir, celle de la *propagation successive* de la lumière, faite par Roemer, astronome danois. En comparant les observations d'éclipses faites pendant plusieurs années successives, il remarqua que, dans le voisinage de l'époque où Jupiter est en opposition et par conséquent à sa moindre distance de la Terre, les éclipses arrivaient *plus tôt* qu'elles n'auraient dû le faire, d'après le calcul résultant de leur nombre comparé à l'intervalle qui séparait les deux extrêmes, et qu'au contraire, à l'époque de la conjonction où la terre est à sa plus grande distance de la planète, les éclipses arrivaient *plus tard* que leur époque moyenne. Entre l'une et l'autre de ces deux circonstances, les éclipses avançaient ou retardaient *plus ou moins,* selon que la Terre, en parcourant son orbite, s'approchait ou s'éloignait des satellites de la planète. En rapprochant des variations de la distance les différences de l'observation et du calcul relatives aux momens des éclipses, on trouve que les avances ou les retards sont proportionnels aux variations de distance, fait dont l'explication naturelle et unique consiste à supposer une propagation successive dont la durée est proportionnelle aux espaces à parcourir. Or, la Terre, passant de l'une des extrémités à l'autre du grand axe de son orbite, on trouve que l'écart de l'éclipse en temps s'élève à 16′ 25″; donc tel est le temps que la lumière emploie à parcourir ce grand axe, ou une distance de 76 millions de lieues métriques, ce qui donne plus de 77 mille lieues par seconde. Ce résultat, effrayant pour l'imagination, se trouve confirmé de la manière la plus complète par le phénomène de l'aberration de la lumière, dont nous parlerons plus tard; la vitesse que supposent les effets de celui-ci s'accorde à 1/80 près avec celle qu'on déduit de l'observation des éclipses. Sur cette base, on trouve que la lumière nous arrive du Soleil en un peu plus de 8 minutes.

165. Si l'on envisage avec attention l'ensemble de ce système de planètes et de satellites enchaînés dans un commun

mouvement autour du Soleil, on est frappé de cette remarque, que tous les mouvemens particuliers se ressemblent et se confondent presque; car les plans des orbites coïncident à peu près, et la direction, soit des mouvemens de translation, soit de ceux de rotation autour des axes, a toujours lieu *dans le même sens*, c'est-à-dire d'Occident en Orient. De là naît naturellement cette idée, qu'une cause physique commune a donné naissance à ce système; et si l'esprit accueille ce soupçon si vraisemblable, aussitôt l'imagination se met de la partie, et bâtit des hypothèses. La plus célèbre sur cette matière est celle de Buffon, qui, dans ses *Epoques de la nature*, nous fait assister à la naissance de notre système planétaire. Il suppose qu'une comète quelconque, venant on ne sait d'où, heurta dans sa course vagabonde notre Soleil, qui n'était encore le centre d'aucun système, mais se trouvait isolé et immobile dans l'espace; elle en fit ainsi jaillir une certaine quantité de matière liquide et incandescente, et celle-ci se fractionnant par une cause qu'on n'assigne pas, il en résulta plusieurs masses distinctes, auxquelles l'attraction imprima la forme sphérique, et qui, par l'effet d'un long rayonnement dans l'espace, se figèrent à la surface, et constituèrent la Terre et les planètes. Ces vastes corps ne sont donc que des soleils encroûtés, émanant du soleil principal; et comme leur mouvement a pour origine une même impulsion, on s'explique très bien, selon les partisans de ce système, pourquoi tous les mouvemens particuliers sont dirigés dans le même sens et dans des plans peu écartés les uns des autres; ils font remarquer, de plus, que cette origine s'accorde avec l'aplatissement polaire de la Terre et de plusieurs planètes, et particulièrement avec l'hypothèse du feu central, qu'on suppose démontré par l'accroissement des températures avec les profondeurs; enfin, Buffon faisait remarquer que les densités des planètes allaient en décroissant à mesure qu'elles s'éloignaient du Soleil, ce qui lui paraissait la conséquence de son hypothèse.

Je ne m'arrêterai pas à la réfutation de ce roman, qui n'a plus même le mérite d'être à la mode; et à peine indiquerai-je légèrement quelques unes des objections décisives qu'il soulève. Ainsi, partant de la surface du Soleil, les orbites planétaires devraient toutes s'y appuyer; tandis qu'elles en sont fort éloignées, de 732 millions de lieues par exemple, comme celle d'Uranus. En second lieu, les densités ne suivent pas du tout l'ordre supposé par Buffon; car Uranus est plus dense que Jupiter, et deux fois aussi dense que Saturne. En troisième lieu, on est aujourd'hui d'accord sur ce fait, que la matière supérieure du Soleil est, non pas un liquide, mais un gaz incandescent. Enfin, la découverte faite par Herschell de la direction du mouvement des deux satellites d'Uranus, lesquels tournent en sens contraire du mouvement général et sous des angles très ouverts; cette découverte, dis-je, ruine de fond en comble un système dont l'objet est d'expliquer l'unité du mouvement par l'effet d'une impulsion unique.

Encore une fois, mon but n'est pas de discuter scientifiquement le système de Buffon; je veux seulement peser sa vraisemblance philosophique, et demander à tout lecteur intelligent si cette façon d'organiser l'univers se présente à l'esprit sous un aspect sérieux. Si l'on veut bien admettre l'action divine dans la création et la disposition du monde, il faudra bien convenir aussi que les planètes ont pu être créées, placées et mues comme elles le sont pour atteindre le but vers lequel la Providence les pousse, qu'elles ont pu, dis-je, être tout cela par l'effet d'une action *immédiate* du Créateur. Or, si cela est, le mécanisme supposé n'est plus qu'un jeu puéril de l'imagination. En effet, cette hypothèse ne simplifie rien; car la matière et le mouvement des planètes ainsi produites auraient existé nécessairement dans le Soleil et la comète, dont le choc mutuel était incapable de rien créer; l'action de la nature et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la dépense eût été exactement la même. Je n'y vois qu'un rouage de plus, et un rouage très inutile, puisqu'il ne donnerait à la puissance que ce qu'elle possède déjà; et puisque Dieu, en créant le Soleil et la comète, a mis dans le premier la matière, dans la seconde le mou-

vement, qui devaient former notre système planétaire, puisqu'il a voulu l'existence de ces planètes qui devaient revêtir leur état définitif par la transformation des élémens qui en existaient déjà, le rôle qu'on fait jouer au Créateur est celui d'un homme qui, se proposant de faire un certain nombre de petites boules de neige, commencerait par en faire une très grosse, puis la briserait ou l'échancrerait à coups de canon pour en façonner les morceaux. Telle est la valeur de beaucoup de rêveries philosophiques; et celle-là a coûté à Buffon plusieurs années de réflexions et d'expériences!

Les idées que Laplace a substituées au roman de Buffon, pour avoir trouvé plus de faveur de nos jours, n'en sont pas plus solides. Considérer les planètes comme formées par la condensation d'une immense atmosphère, c'est supposer que Dieu a employé des milliers de siècles à produire ce qu'il pouvait produire dans un instant. Cette puissance universelle qu'on appelle l'attraction céleste, qu'est-elle autre chose que l'action libre et continue de la main divine qui pousse les atomes de la matière suivant les lignes qu'ils doivent suivre pour concourir au but de la création? Si donc l'attraction a rapproché les molécules d'une matière sidérale disséminée dans l'espace, de manière à en former des étoiles, des planètes, et notre terre en particulier, c'est que Dieu voulait former ces différens corps à chacun desquels sa pensée assignait une destination. Est-il donc vraisemblable qu'ayant résolu leur existence, au lieu de les faire sortir du néant sous leurs formes actuelles, il aura créé, puis disséminé au loin leurs élémens dans l'espace, commandé aux siècles de les rassembler avec lenteur, pour les rendre enfin propres au rôle qu'ils remplissent dans l'univers?

On trouve dans la singulière concordance de tant de mouvemens une raison d'affirmer que les planètes ont subi toutes une impulsion commune; et Laplace a calculé qu'il y avait quatre milliards à parier contre un qu'une cause physique avait présidé à la formation de ce système. Oh! sans doute, si l'on fait abstraction d'une volonté organisatrice, que l'on considère la question comme on ferait d'un coup de dés, ou d'une loterie dont la main d'un enfant tourne la roue, le problème peut aboutir à ce rapport abstrait et stupide. Mais si dans le bassin où pèse cette chance unique, une volonté divine ajoute sa toute-puissante pression, qu'importent les quatre milliards de chances opposées? qu'importent dans tous les cas les calculs et les théories mécaniques, lorsqu'au développement de ces superbes hypothèses, qui croient reposer sur des principes rigoureux, on peut ajouter ce froid scholie, mortel à toutes les œuvres de l'imagination : Ainsi se sont passées les choses, *à moins qu'il n'ait plu à Dieu de faire autrement!*

Sans doute, les faits communs de la nature doivent être rattachés à des lois générales, et ce n'est pas empiéter sur le domaine de l'action divine que de scruter les causes physiques qui peuvent en être le principe; mais il y a loin de ces faits secondaires qui sont la conséquence des lois générales, et dont la reproduction régulière n'est autre chose que le jeu d'une machine dont Dieu a monté les ressorts; il y a loin, dis-je, de ces phénomènes de chaque jour aux faits primitifs dont se compose l'organisation du monde. Quand celui-ci n'existait pas, et à mesure qu'il sortait du néant, ce n'est pas de lois ou de causes physiques préexistantes que l'action créatrice empruntait le secours; elle faisait l'univers tel qu'il est, et ne créait pas je ne sais quels agens, je ne sais quel univers, en manière d'instrumens pour en façonner un autre. Et certes, il n'est pas difficile d'apercevoir dans cet appel aux causes physiques, invoquées pour présider à la naissance du monde, une tendance assez manifeste à les considérer comme causes premières et nécessaires, comme l'unique raison d'être de tout ce qui existe. Je ne sais si tel est le dernier mot des calculateurs et des faiseurs d'hypothèses; mais, de leurs théories à cette conclusion brutale, la pente est rapide; et ils ne sont pas rares les adeptes de cette science imbécile ou hypocrite, qui, sans nier Dieu peut-être, croit pouvoir trouver hors de lui le pourquoi de toutes choses; et cependant c'est à mesure que la raison s'élève que le monde des causes

finales lui apparaît sous un jour plus éclatant; mais pour le voir et le comprendre il faut ouvrir les yeux. Pour l'homme à qui l'orgueil ou toute autre mauvaise passion les ferme, si haut placé qu'il soit dans les régions de l'intelligence, le Dieu qui se manifeste à tous par tant de merveilles est et restera toujours le Dieu inconnu!

L.-M. Desdouits,
Professeur de physique au Collége Stanislas.

REVUE.

DE L'INFLUENCE FRANÇAISE EN RUSSIE.

Lorsque le grand réformateur de la Russie voulut arracher son pays à la barbarie, il choisit pour agent civilisateur, au milieu de la grande famille européenne, l'élément anglo-hollandais. La patrie des premiers étrangers dont il fut entouré et la direction de ses premiers voyages influèrent sans doute sur ce choix; d'ailleurs, de tous les états européens qui n'étaient point hostiles à sa grandeur naissante, l'Angleterre et la Hollande, liées avec la Russie par le commerce maritime, se trouvaient ses plus proches voisins. La lutte qu'il eut à soutenir pour vaincre les vieilles mœurs moscovites ne rentre pas dans notre sujet; nous nous contenterons de rappeler que lorsque, nouvel Alexandre, il imposa son nom à l'Alexandrie du nord, il l'accompagna d'une désinence tudesque, honneur insigne que l'élève couronné rendait à ses maîtres et dont il n'existe peut-être pas d'autre exemple dans l'histoire. On aurait dit que, prévoyant les écarts de l'orgueil national, il voulait rappeler un jour à la Russie qu'elle devait sa grandeur et sa civilisation aux peuples occidentaux. La situation de Saint-Pétersbourg dans le voisinage des provinces allemandes de la Baltique nouvellement conquises, l'importance des rapports politiques qui s'établirent avec les princes d'Allemagne, et plus encore les alliances matrimoniales contractées avec eux par la maison régnante, et dont ils ont conservé le privilége exclusif jusqu'à nos jours, rendirent, dès les dernières années du règne de Pierre-le-Grand, l'influence germanique dominante en Russie. Elle s'étendit à tout, aux lois, aux mœurs, aux usages, à la langue même, qui lui dut tous les mots nouveaux rendus nécessaires par les besoins croissans d'une civilisation nouvelle. Cette influence, qui avait continué à s'accroître sous les faibles successeurs de Pierre, quelque insoucians qu'ils fussent de son œuvre, ne trouva un terme que lorsqu'une souveraine, grand homme, vint reprendre activement les plans du réformateur sous la libre inspiration de son génie. L'éclat du règne de Louis XIV avait conquis à cette époque la plupart des cours allemandes aux usages et à l'esprit français. Telle était d'ailleurs la tendance générale en Europe, tendance qui se perpétue encore, quoiqu'elle ait subi d'importantes modifications. La langue française, qui avait remplacé dans les classes aristocratiques la langue espagnole, était alors, comme elle l'est encore aujourd'hui, l'agent actif de cette conquête intellectuelle. C'était partout la même marche : la langue arrivait à la suite de la mode et introduisait les idées. Catherine les importa dans son empire. Un règne glorieux de trente-trois ans suffit pour assurer à notre langue et à notre littérature le monopole de la Russie civilisée; leurs lettres de grande naturalisation furent les principes du Code civil écrits en français par l'impératrice.

On doit se demander pourquoi cette influence française, qui, en d'autres pays, s'est trouvée bientôt limitée par une puissante réaction de l'esprit national, a eu un sort si différent en Russie, où loin d'avoir perdu du terrain, elle voit ses adversaires même lui rendre hommage, contraints de l'attaquer dans sa propre langue.

Cette différence tient à la nature même de la civilisation russe, qu'on ne peut apprécier qu'en l'examinant dans ses sources, et dont les étrangers ont de la peine à se rendre compte.

Les peuples européens ont marché tous, sinon du même pas, du moins à peu de distance l'un de l'autre, dans la carrière qui leur avait été ouverte par le Christianisme, avançant lentement à travers les siècles et cueillant avec fatigue d'abord les fleurs, puis le fruit de la civilisation, qui ne sont jamais, hélas! exempts d'amertume. L'Église, pareille à l'arche sainte des Hébreux, était toujours en tête de la marche; et toutes les fois qu'elle se trouvait dépassée, on pouvait en conclure qu'on s'était détourné de la bonne voie. Malheureusement, il n'en fut pas de même pour la Russie. Elle puisa le Christianisme dans sa source la moins pure, et ce fut une civilisation moribonde qui lui communiqua son reste de vie. Entraînée à son insu dans le schisme, la Russie se trouva par cela même en dehors de la famille européenne, constituée tout entière sur le dogme catholique. De là, cette agonie de plusieurs siècles durant laquelle nous la voyons se débattre contre l'anarchie et contre la conquête, et qui se serait terminée infailliblement par cette dissolution de tous les liens sociaux et religieux, dont nous voyons un exemple frappant dans la plus ancienne monarchie chrétienne, l'Abyssinie, si l'usurpation et le despotisme des princes de Moscou n'avaient sauvé leur pays en le ramenant à l'unité!

Pierre-le-Grand ne conçut la pensée de rendre la Russie européenne que parce qu'il la voulait puissante, comprenant que l'un de ces résultats serait pour elle le prix de l'autre : aussi emprunta-t-il à la civilisation occidentale tout ce qu'elle peut donner de force à un état, et principalement la discipline militaire, qu'il étendit à toute l'organisation civile et même ecclésiastique, et dont il fit avec la hiérarchie la clef de voûte de l'édifice social.

Si l'aristocratie du pays, déjà abattue par ses prédécesseurs, fut forcée par lui d'adopter des mœurs étrangères et d'étudier des sciences qui lui semblaient presque impies, ce fut pour l'associer malgré elle à son œuvre de réforme et l'empêcher de la détruire un jour, comme aussi pour la transformer insensiblement en une pépinière de fonctionnaires publics. Quant à la grande masse de la nation, rien ne montre qu'il pensa à la faire participer aux lumières nouvelles. Son destin à elle était de rester esclave, et il se contentait de lui préparer des maîtres civilisés.

Catherine suivit les erremens de Pierre; mais, non contente de frapper l'Europe par la puissance politique et par l'éclat des armes, elle voulut l'éblouir encore par la splendeur du trône et par des signes factices d'une haute culture sociale. Il en résulta une civilisation extérieure et superficielle, calculée principalement pour le point de vue de l'Europe. On ne saurait mieux la comparer qu'à ces merveilleuses décorations que Potemkin éleva, dit-on, au milieu des déserts de la Russie méridionale, et qui représentaient des villes, des bourgades et des hameaux, devant lesquels de misérables serfs exécutaient des rondes joyeuses; civilisation en toile peinte, que la Sémiramis du Nord montrait avec orgueil aux représentans de l'Europe qu'elle conduisait dans sa marche triomphale.

Toutes les créations de ce règne, auxquelles on ne saurait refuser de la grandeur, eurent le même sort : la réalité s'était sacrifiée à l'apparence, le solide au brillant, l'avenir au présent, et tout à l'admiration de l'Europe. Aussi, la civilisation matérielle la plus exagérée précéda-t-elle en Russie toute civilisation intellectuelle. On y vit concentrés dans quelques villes des universités, des colléges et des académies où toutes les sciences humaines étaient professées, tandis que la grande masse de la nation restait plongée dans une incroyable ignorance, et qu'on ne daignait pas même lui

enseigner les premiers préceptes de la loi chrétienne. Les hautes classes étaient appelées aux jouissances de l'esprit, tandis qu'un funeste monopole provoquait le peuple aux excès les plus dégradans (1); ceux même dont l'éducation avait été un des soins les plus importans de la réforme offraient, sous un vernis brillant, le mélange des vices de la civilisation et de la barbarie. Et pouvait-il en être autrement? Le tsar Pierre avait forcé sa noblesse à revêtir l'habit européen, et elle n'avait pas encore appris à le porter que Catherine l'envoya à l'école des philosophes français, les maîtres du siècle. On se rappelle ce mot du grand Frédéric, qui devait bien connaître ses amis : « Si j'avais à châtier une province, je la donnerais à gouverner aux philosophes. » Si tel ne fut pas le sort du l'aristocratie russe, il fut plus déplorable encore, puisqu'elle fut élevée par eux et initiée de la sorte à toute la corruption de l'époque.

Il fallait à la Russie Bossuet et Fénelon, au lieu de Voltaire et de Diderot.

Il y eut de la sorte deux Russies : d'une part, des courtisans raffinés, des hommes d'état et de guerre habiles, des hommes du monde instruits et aimables, des désœuvrés charmans nourris des doctrines de l'Encyclopédie et en correspondance avec les philosophes, peuple élégant, en habits brodés, mais dont les manchettes de dentelles ont caché plus d'une fois des mains teintes d'un sang royal; de l'autre, l'immense majorité de la nation, que les réformes n'avaient touchée en rien, et qui ne se souviendrait plus du règne de Pierre sans les trophées de Pultawa; esclave, mais aimant avec passion le sol auquel elle est asservie; barbare, mais pleine de foi et embrassant dans la même religion Dieu et le monarque.

De ces deux peuples, l'un, à la suite de son éducation européenne, adopta la langue française; l'autre resta fidèlement attaché aux vieilles mœurs et à la langue maternelle. Ce Janus, à la fois jeune et vieux, barbare et civilisé, asiatique et européen, présente un des phénomènes les plus remarquables de notre temps.

Ici, nous avons besoin de nous expliquer sur ces noms de *barbarie* et de *civilisation*, qui reviennent si souvent sous notre plume, ramenés forcément par notre sujet. Tous deux n'expriment pour nous qu'une phase sociale; et en les prenant ainsi dans un sens général, nous n'attachons ni honneur à l'un, ni ignominie à l'autre. La civilisation est un trésor intellectuel que les générations se transmettent par héritage, et il n'y a pas plus de mérite à un peuple à recueillir cet héritage qu'il n'y en a pour un fils de famille à posséder le patrimoine de ses pères; car ce n'est pas la richesse qui constitue un titre de gloire, mais bien l'emploi qu'on en fait. Une nation peut d'ailleurs contenir des élémens de barbarie, sans être appelée pour cela *barbare*, nom qui, dans une bouche ennemie, ne signifie la plupart du temps que la crainte inspirée par ceux à qui on le donne. Quant aux élémens que nous qualifions ainsi, ils ajoutent incontestablement à la puissance matérielle d'un empire et le poussent à la conquête. Ce sont des principes de force et de jeunesse, pleins de dangers, à la vérité, mais qui, bien dirigés, lui promettent de longs jours de grandeur.

Ces courtes observations nous ont paru nécessaires, afin que les amis comme les ennemis de la Russie ne se méprennent pas sur notre pensée. Maintenant, nous revenons à notre sujet.

Nous avons montré Catherine ouvrant son empire à l'influence philosophique et sociale de la France. La révolution de 1789, qui fut l'application logique des principes qui avaient si long-temps trouvé faveur auprès de l'impératrice, mit brusquement fin à ces sympathies et opéra un tel changement dans son esprit, qu'on la vit défendre à ses sujets tout rapport avec un pays qui n'était plus à ses yeux qu'un redoutable foyer de rébellion : défense inutile, car la France ne tarda pas à venir en Russie. C'était bien la France émigrée et anti-révolutionnaire; mais elle apportait avec elle les germes de la contagion même qui l'avait forcée à l'exil : le scepticisme et l'immoralité, que Dieu châtie par les

(1) Le monopole de l'eau-de-vie de grain, que le gouvernement afferme à des particuliers.

révolutions. L'émigration française en Russie pourrait être comparée à celle des Grecs en Italie après la chute de Constantinople. Toutes deux fuyaient devant une pensée de réforme transformée en force brutale; toutes deux subissaient la peine de leur désunion et de leur faiblesse; toutes deux portaient dans leur exil les traces et les haillons d'une civilisation décrépite. L'action qu'elles exercèrent sur le pays qui leur donna asile fut également puissante; les émigrés byzantins influèrent principalement sur les lettres et sur les arts, ou, en d'autres termes, sur les formes de la pensée, et les émigrés français sur les croyances et les opinions, c'est-à-dire sur la pensée même. Mais ceux-ci furent plus heureux que leurs devanciers, car leur influence tourna au profit de leur patrie. Tandis que quelques uns d'entre eux tenaient le sceptre du goût et de la mode dans les salons de Saint-Pétersbourg, d'autres, moins favorisés par la fortune, se faisaient les précepteurs de la jeune noblesse russe : tous étaient, sans le savoir, les apôtres de la France en contribuant à répandre sa langue et sa civilisation.

Le règne de Paul fut trop court et sa politique trop variable pour que nous ayons à en parler.

Alexandre était plus Européen que Russe. Tous les peuples civilisés trouvaient place dans ses sympathies, comme toutes les opinions avaient un écho dans ses croyances; mais il était tourmenté par la mobilité d'une imagination romanesque et par les scrupules d'une âme malade. On conçoit que sous un tel souverain la Russie fût soumise à toutes les influences du dehors, et que toutes les doctrines politiques et religieuses y eussent libre accès. Il est vrai que ce prince, qui se lassait de tout, finit par se lasser aussi de la tolérance, et qu'on le vit à la fin de son règne persécuter tour à tour les opinions les plus opposées, sans excepter celles qu'il avait protégées le plus long-temps. Mais pouvons-nous en être étonnés? Ce n'est pas la mutabilité des sentimens, c'est encore moins le scepticisme, qui produit la tolérance. La tolérance est la vertu des croyans et des forts. L'homme religieux, convaincu que Dieu ne saurait manquer à sa cause, et l'homme politique, confiant dans la puissance d'une idée sociale, peuvent seuls être tolérans. Pour tous les autres, la tolérance n'est qu'une grimace hypocrite, un bouclier qu'on rejette le lendemain de la victoire.

L'issue triomphante de la grande coalition dont Alexandre fut l'Agamemnon, l'événement capital de son règne et l'occupation d'une partie du territoire français par une armée russe après la seconde prise de Paris, donnèrent au monde un spectacle fertile en enseignemens : on vit les Russes vainqueurs recevoir les croyances politiques de la nouvelle France momentanément vaincue; croyances comprimées quelque temps par la main puissante de Napoléon, et qui se faisaient jour de nouveau avec une incroyable énergie. Les compagnons d'armes d'Alexandre revinrent libéraux des mêmes lieux d'où leurs pères revenaient philosophes. On sait où conduisit une portion de la jeunesse russe le libéralisme français combiné avec les maximes des sociétés secrètes d'Allemagne et les vieilles traditions régicides des palais des tsars. Mais nous n'avons pas à nous occuper de la vaste conspiration qui éclata à la mort de l'empereur Alexandre, si ce n'est pour y reconnaître une conséquence du système de Pierre-le-Grand et de Catherine, qui avaient imprudemment associé la Russie à la marche des sociétés européennes dans un âge de désorganisation sociale, sans chercher un appui indispensable dans la religion.

C'étaient les fruits funestes de l'arbre de la science; mais ils n'avaient pas mûri sur le sol russe, et le peuple les rejeta comme étrangers.

Une réaction était inévitable. L'empereur Nicolas en a fait la pensée de son règne, et nous la voyons aujourd'hui atteindre à son entier développement. Ce système repose sur deux idées principales : la première est d'isoler complétement la Russie du mouvement social et intellectuel de l'Europe; la seconde est de ranimer en elle le sentiment national et l'antique foi monarchique et religieuse en les reliant en un même faisceau.

Il y aura bientôt neuf ans qu'on travaille avec ardeur à élever cette nouvelle muraille de la Chine destinée à défendre

la Russie contre l'invasion de l'esprit du siècle ; mais, par une contradiction manifeste et qui prouve combien la force des choses l'emporte sur celle des hommes, les mêmes mains qui bâtissent sont contraintes à démolir pour satisfaire à un intérêt qui domine aujourd'hui tous les autres, l'intérêt de la richesse publique. Les chaussées, en attendant les routes de fer ; les bateaux à vapeur et les relations industrielles et commerciales qui se multiplient tous les jours, grâce aux soins ou à la protection du gouvernement, tendent à unir de plus en plus la Russie à l'Europe, et sont autant de voies faciles par lesquelles se glisse l'ennemi tant redouté. Cet ennemi d'ailleurs y a pris pied depuis long-temps : c'est l'esprit d'imitation développé en Russie par Pierre-le-Grand et fortifié par l'éducation française des hautes classes. Aussi est-ce contre la France que sont dirigés tous les efforts de la réaction. On sait qu'elle fut déterminée par la révolution de juillet, et encore plus par la guerre de Pologne, qui ne tarda pas à lui donner tout le caractère de la haine politique. Les classes supérieures, remuées au nom de l'honneur national et entraînées par l'énergique volonté du souverain, entrèrent de bonne foi dans ses vues. Les salons nous devinrent plus hostiles encore que ne l'était le cabinet. Pour paraître bon Russe, il fallut se déclarer ennemi de la France, et l'on y mit d'autant plus d'ardeur qu'on se montrait par là bon courtisan. En un mot, l'impulsion donnée d'en haut eut un succès complet ; mais ce succès a-t-il été durable, et qu'en est-il résulté ?

Nous allons nous expliquer à cet égard avec franchise : il en est resté un esprit de dénigrement contre la France qu'on ne saurait nier, mais qui ne nous paraît avoir d'autre cause que la vanité russe trop souvent blessée par la vanité française. On se prévaut de l'agitation qu'entretiennent parmi nous des partis animés de profonds dissentimens pour en accuser notre caractère national ; on nous accorde sans peine une foule de qualités frivoles pour mieux nous refuser celles qui font un grand peuple ; on affecte enfin, en parlant des Français, le sentiment de supériorité et presque le ton méprisant des vieux Romains à l'égard des Grecs ; et cependant, nous ne craignons pas de le dire, jamais l'action de la France ne s'est montrée plus grande sur la Russie qu'aujourd'hui, et n'en est-ce pas une preuve que l'empire que nous la voyons reprendre sur la littérature russe, seconde conquête plus remarquable que la première ?

La poésie russe, long-temps humble et mélancolique fleur des champs, ne commença à être réellement cultivée, à part quelques tentatives peu importantes, que sous le règne d'Elisabeth ; et elle fut aussitôt soumise aux règles et à l'imitation des écrivains français du grand siècle, autorité alors incontestée en Europe. Cette première ère de la littérature russe, qu'on pourrait comparer à quelques égards à l'époque de Pope pour l'Angleterre, se termina par l'invasion du romantisme allemand. Schiller et Gœthe frayèrent la route à Byron, qui devint le dieu des poètes russes, poètes destinés long-temps encore à n'avoir que des dieux étrangers. Enfin, la nouvelle école dont le triomphe a coïncidé chez nous avec une révolution politique, si le nom d'école peut être donné au renversement de toute règle et de toute autorité, vient inonder la Russie de ses innombrables productions, et aujourd'hui elles y sont lues, commentées et prônées avec une ardeur sans égale. La littérature russe y puise ses inspirations, et de jeunes enthousiastes s'essaient à imiter nos saturnales littéraires dans les limites heureusement étroites que leur laisse une censure rigoureuse.

Un autre symptôme non moins significatif, c'est que notre langue tend à devenir en Russie quelque chose de plus que la langue des salons, à mesure qu'on y voit s'accroître le nombre des hommes qui vivent par l'intelligence ou qui ne se bornent pas au cercle étroit des intérêts privés. Elle y est aujourd'hui la langue de tous ceux qui cherchent un aliment pour leur pensée ou du retentissement pour leur parole. Dès le siècle dernier, on a pu citer les noms de quelques Russes qui cultivaient les lettres françaises. C'étaient de grands seigneurs de la cour de Catherine, qui payaient ainsi leur bienvenue aux soupers littéraires de l'épo-

que (1). Mais depuis quelques années, nous sommes inondés de prose et de vers franco-moscovites; et si notre langue n'y est pas toujours respectée, ils n'en prouvent pas moins la puissance de l'esprit français.

De tels faits ne prouvent-ils pas jusqu'à l'évidence tout ce qu'il y a d'impraticable dans le système d'isolement social auquel on veut soumettre la Russie? On oublie que les luttes de la pensée se passent dans une sphère inaccessible à la force matérielle, et que le seul moyen d'y intervenir, c'est de donner au pouvoir une direction morale.

La seconde partie du plan que nous avons exposé, laquelle s'applique au gouvernement intérieur, se distingue par une pensée plus élevée. — Les trois principes qu'elle associe dans une défense mutuelle, le pouvoir souverain s'appuyant sur l'Eglise, et tous deux sur le sentiment national, c'est-à-dire, sur l'amour du sol et sur le culte du passé, offrent, nous devons le dire, d'admirables conditions de stabilité. L'Eglise reprend dans ce système la place qui lui est due, et redevient la clef de voûte de l'édifice social. — Mais, quelle est cette Eglise?

Abaissée par le tsar Alexis (2); décapitée par Pierre-le-Grand, qui lui enleva son patriarche et la soumit à l'autorité temporelle; dépouillée de ses immenses propriétés par Catherine, elle a vécu depuis plongée dans un sommeil léthargique, et recevant de temps à autre les hommages hypocrites du pouvoir qui lui avait lié les mains et qui lui baisait les pieds. On s'est aperçu, enfin, que cette Eglise qu'on avait garrottée si respectueusement, dans la crainte d'une rébellion dont elle n'a été capable qu'une fois dans toute la durée de son existence (3); que cette prétendue ennemie n'était nullement redoutable, et qu'au contraire elle pouvait devenir une alliée utile; et vite, on lui a commandé de vivre; on lui a dit que le moment de la réaction religieuse était arrivé pour l'Europe; que les morts même sortaient de leurs tombeaux, et qu'elle aussi devait se lever pour servir de bouclier au trône. Mais en venant troubler ainsi son repos séculaire, en la forçant à une activité depuis long-temps oubliée, l'a-t-on débarrassée du moins des liens dont elle était chargée?—Nullement. C'est enchaînée qu'il lui faut défendre le pouvoir; c'est privée d'une force à elle propre qu'elle doit lui servir d'appui. Et que ferait-elle d'ailleurs de la liberté? — Elle se meurt d'un mal plus grave et plus profond que les coups qui lui ont été portés par les tsars. Elle est punie par où elle a péché, par le schisme. Une multitude de sectes l'attaquent dans ses racines mêmes, dans les croyances du peuple. Leur zèle enthousiaste, leur fougueux prosélytisme, tout, jusqu'à leur intolérance, tend à les multiplier rapidement; et tandis que l'Eglise de l'état se voit désertée par le peuple, les hautes classes lui échappent par l'indifférence, ne respectant plus en elle que la protégée du pouvoir ou un instrument politique.

Notre sujet ni les bornes de cet article ne nous permettent pas de nous étendre sur l'état de la religion en Russie, question vitale pour cet empire, et sur laquelle l'Europe aurait besoin d'être éclairée. Il nous faut aussi échapper à la tentation d'établir un parallèle entre l'état de l'Eglise russe et celui de l'Eglise anglicane, qui offrirait de curieux points de rapprochemens. On trouverait la même analogie entre les sectaires des deux pays, à part cette différence radicale de leur position, savoir : que les uns ont fait leur temps, et ne peuvent avoir désormais qu'une faible influence sur les destinées de la nation, tandis que le rôle politique des autres est un des dangers de l'avenir.

L'Eglise russe est donc incapable de tenir la place qu'on lui assigne dans le système politique. De même que ses sœurs d'Orient, elle porte les signes de la stérilité qui caractérise le dernier âge des sociétés et des croyances religieuses. Elle a perdu en même temps, hélas! la foi et l'amour, car elle n'a ni missionnaires, ni sœurs de Charité.... Elle ne peut vivre désormais que de protection, et au

(1) Entre autres le comte Schovalow, auteur de la charmante *Épître à Ninon*.

(2) Qui déposa le patriarche Nicon.

(3) La querelle du tsar Alexis avec Nicon.

lieu de fortifier le pouvoir, elle l'affaiblira bientôt en l'obligeant à la défendre.

Lorsqu'on a constaté qu'un système manquait par sa base, toute autre critique devient superflue; nous remarquerons cependant que le gouvernement russe, en remettant en honneur les vieilles mœurs et les traditions nationales, ne tient pas compte d'un fait important qui en ressort, à savoir, la puissante organisation de l'aristocratie, qui ne fut entachée par la servitude de la glèbe que dans les derniers jours de sa puissance, aristocratie opprimée systématiquement sous tous les règnes, à l'exception de ceux de Pierre III et peut-être de Catherine, et dont les restes continuent à être traités en ennemis.

On prétend aujourd'hui réhabiliter le passé, mais ce n'est guère que dans l'intérêt du pouvoir absolu ou de l'*autocratie*, pour nous servir de l'expression consacrée par les lois russes. On ne daigne pas même regarder cette forme de gouvernement comme transitoire et commandée par l'état de civilisation incomplète du pays, ainsi que l'avait longtemps pensé Alexandre; mais on veut voir en elle le dernier terme de perfection auquel un peuple puisse aspirer; elle est proclamée audacieusement la meilleure des monarchies... Et l'on nous donne cela pour des traditions nationales!.. Disons plutôt que ce sont les traditions de la horde d'Or, apportées en Russie par les conquérans Tatars. La monarchie à la mode d'Orient paraît même ne pas être le dernier mal réservé à cet empire; car en croyant niveler la société à son profit, en cherchant à abaisser toutes les positions indépendantes, on démocratise la nation, et l'on prépare les voies à l'esprit révolutionnaire. Mais encore une fois, le vice essentiel du système dont il s'agit est dans l'Église; deux esprits différens se partagent, comme nous l'avons remarqué, la Russie : l'esprit civilisateur ou européen, qui domine dans les hautes classes, et qui cherche à se répandre dans les autres; et l'esprit religieux, qui a conservé toute sa vitalité dans le peuple. Le premier est naturellement incompatible avec l'Église établie; le second lui deviendra un jour ennemi, lorsqu'il sera absorbé par les sectes dissidentes.

Lorsque ce moment sera arrivé (nous supposons que d'autres dangers ne se présenteront pas auparavant ou qu'on réussira à les détourner), l'Église russe ruinée de toutes parts entraînera la chute du système entier qu'elle était destinée à étayer, et le pouvoir souverain, dès lors entièrement à découvert, se trouvera en présence des dissidens, c'est-à-dire de la démocratie religieuse; moment redoutable pour le trône et pour les sommités sociales, que nous demandons au ciel d'éloigner de long-temps de la Russie.

Il n'existe qu'un moyen d'éviter cette crise : dans l'ordre religieux, c'est le retour à l'unité, et dans l'ordre politique, le retour à l'aristocratie. Les hautes classes de la Russie sont plus disposées qu'on ne pense à ouvrir les yeux à la vérité religieuse, et nous croyons qu'une aristocratie catholique sauverait le pays, et l'attirerait plus tard tout entier dans le giron de l'Église universelle.

La France aurait sa part dans un si beau triomphe; car si l'on peut lui reprocher les funestes erreurs, les mauvaises doctrines et les folles idées qu'elle jette en Russie depuis plus d'un demi-siècle, tout ce mal n'est-il pas compensé par le bienfait des idées catholiques qu'elle y a apportées la première, et dont elle continue à répandre la semence d'une main généreuse?

Laissez donc germer le bon grain, sans vous inquiéter que l'ennemi y mêle l'ivraie; ils croîtront ensemble, et Dieu les séparera au jour de la moisson.

C. L.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LE MÉMOIRE POUR LE RÉTABLISSEMENT EN FRANCE DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS, par l'abbé LACORDAIRE chanoine honoraire de Paris (1).

Je me représente un homme qui passe devant la boutique d'un libraire et qui lit seulement le titre de cet ouvrage : Se faire dominicain, quitter tout, se raser la tête, et s'obliger devant Dieu à passer le reste de ses jours dans la pauvreté! L'invention n'est pas nouvelle, sans doute, mais elle est bien singulière à notre époque. Il faut qu'il y ait là une immense infortune. Mais quoi! c'est M. Lacordaire! l'orateur le plus éloquent de l'Église de France! la vie la plus pure, la gloire la plus haute! Ah! voilà, hommes du siècle, de quoi vous jeter dans un étrange étonnement. Mais vous n'êtes pas au bout de vos surprises, et Dieu se ménage des événemens où votre sagesse souffrira de bien autres assauts.

Le dessein de M. Lacordaire était connu depuis long-temps déjà. On en parlait diversement. Beaucoup s'en réjouissaient, quelques uns n'y croyaient pas; plusieurs, s'effrayant toujours des choses nouvelles, même quand elles sont anciennes, le voyaient avec déplaisir. Cependant il écrivait en silence l'éloquent plaidoyer que lui inspirait son amour pour ce bel ordre de Saint-Dominique, où il veut prier, prêcher et mourir. Déjà tout entier aux frères que son cœur a choisis, il vengeait leur mémoire indignement calomniée, et présentait à l'impartialité de ses contemporains le spectacle des vertus et des services de ses aïeux spirituels. Nous nous réjouissons d'avoir à parler de cet ouvrage; car il est à la fois un beau livre et une admirable action, un appel aux âmes généreuses et une voie nouvelle ouverte à leur dévouement.

C'est à la France que s'adresse M. Lacordaire. Il lui demande sa part dans les libertés qu'elle a conquises, que lui-même a payées et qu'il est prêt à défendre, car elles sont nécessaires à sa foi. Il ajoute : « Puissiez-vous, mon pays, « ne jamais désespérer de votre cause, « vaincre la mauvaise fortune par la pa- « tience, et la bonne par l'équité envers « vos ennemis : aimer Dieu, qui est « le père de tout ce que vous aimez; « vous agenouiller devant son Fils, Jésus- « Christ, le libérateur du monde; *ne lais- « ser passer à personne l'office éminent « que vous remplissez dans la création,* « et trouver de meilleurs serviteurs que « moi, mais non pas de plus dévoués. »

Autrefois, lorsqu'un homme écrivait un ouvrage, ou se livrait à une entreprise quelconque, il choisissait un patronage, il demandait l'appui d'un prince, d'un grand, d'un cardinal, d'un ministre ou de tout autre personnage puissant. Mais aujourd'hui tout est changé. Depuis que Dieu, comme Tarquin le Superbe, a fait abattre les plus hauts pavots, quiconque s'expose à être combattu ne peut plus invoquer, après sa conscience, que la protection de l'opinion publique. Nous croyons que tout ami de la vérité doit s'en réjouir. Les hommes qui tenaient en petit nombre les coupes de la puissance pouvaient abuser de la précieuse liqueur. Aujourd'hui, qu'elle est répandue et partagée, elle élève les âmes et les fortifie sans leur nuire. C'est faute d'avoir l'intelligence des caractères nouveaux de notre société, que tant d'hommes échouent dans leurs projets. Les mœurs de notre temps leur échappent; ils vivent sur les traditions d'une société qui n'est plus. Ils ne s'aperçoivent pas que toute l'habileté de la diplomatie, tout l'effort de vues individuelles, sont désormais impuissans. Pour servir son prochain, ainsi que Dieu nous l'ordonne, il ne faut point avoir de secrets pour lui; les hommes veulent y voir clair dans toute entreprise qu'on dit inspirée pour leurs intérêts. Si M. La-

(1) 1 vol. in-8, à Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. Prix : 3 fr. 50.

cordaire eût consacré une partie des ressources de son esprit à cacher au public le dessein qu'il avait formé; s'il eût pris clandestinement le chemin de Rome; s'il se fût enfermé un soir au couvent de la Minerve, et si, dominicain *incognito*, il fût revenu dans sa patrie une année après, nous connaissons des hommes qui eussent vanté son humilité profonde, et qui n'eussent pas eu assez d'éloges pour une prudence aussi consommée.

Mais que serait-il advenu? Outre qu'il y a toujours en ce monde des gens qui ne savent pas garder un secret, il eût été assez difficile d'observer la règle des *frères prêcheurs*, sans prêcher quelquefois; et si le hasard, ou son mauvais génie, eût conduit M. Isambert au sermon, la tribune publique eût retenti le lendemain de son indignation, et toute la France eût bientôt connu l'audace et les intrigues du parti prêtre, qui, non content d'entretenir déjà, au mépris de toutes nos lois, je ne sais combien de couvens d'hommes et de femmes, en serait à la fin parvenu à ce point d'impudence de rétablir les dominicains, et de prêcher le retour de l'inquisition! Je comprends que M. Isambert ne soit pas un homme très redoutable; je comprends encore que M. Lacordaire, plus que personne, aurait pu échapper aux attaques de l'ignorance et aux calomnies de l'erreur; mais pourtant l'opinion publique, qui a l'empire, eût été saisie de cette affaire dans les circonstances les plus défavorables, elle eût appris l'entreprise de la bouche de ses adversaires, et elle l'eût comprise à peu près comme comprennent la religion ceux qui l'étudient dans Voltaire. Or, si, par hasard, nous eussions été dans un de ces momens de crise ministérielle qui ne sont pas chose bien rare, on n'eût pas donné le temps aux accusés de se défendre, on se serait hâté de satisfaire des mécontens appuyés sur l'opinion publique, et d'envoyer des gendarmes pour chasser de leur domicile des hommes d'autant plus faciles à rendre impopulaires qu'ils auraient pris soin d'agir dans l'ombre. Nous croyons qu'en montrant ouvertement à son pays les desseins qu'il a conçus, M. Lacordaire s'est fait une situation tout autre; il a porté sa cause devant un tribunal dont les arrêts sont tout-puissans. Son livre sera beaucoup lu, nous n'en doutons pas, et nous connaissons déjà un grand nombre d'hommes de tous les partis et de toutes les religions qui affirment que la cause est gagnée auprès de quiconque aura parcouru les 226 pages de ce mémoire.

Quand saint Bernard eut pris la résolution de se faire moine de Cîteaux, il ne crut pas nécessaire à son salut d'entrer au couvent par une porte secrète; la crainte de la publicité n'arrêta point le noble élan de sa grande âme; il se mit à prêcher son dessein pendant une année entière; cela fit beaucoup de bruit, chose qui le touchait peu: mais ce qui lui importait, c'était d'enlever au monde le plus d'hommes qu'il pourrait et de les enrôler dans la sainte milice où Dieu l'appelait. Ses efforts ne furent pas vains: l'année lui suffit pour déterminer trente jeunes hommes, presque tous de la meilleure noblesse et l'élite de leur province, à se rendre avec lui dans le nouveau monastère. Ce qu'il fit par la parole, il l'eût fait aussi par la presse, si ce puissant instrument avait existé de son temps. Mais d'ailleurs le siècle où vivait cet homme de Dieu était bien différent du nôtre; et s'il se fût borné à une action intime, il ne serait pas à imiter aujourd'hui. Le sens de la démarche de M. Lacordaire est celui-ci: Mes chers compatriotes, si vous n'aviez pas tant de préjugés contre tout ce qui regarde l'Eglise catholique, je n'aurais rien à vous dire. Mais vous pouvez vous méprendre sur ce que je veux faire: or, je travaille pour vous, j'ai besoin de vous: je ne puis donc agir en silence, et le sentiment de mon devoir lui-même m'oblige à vous expliquer mes intentions et la nature de l'œuvre que j'entreprends. Mais d'abord, voyez combien il serait injuste à vous de me barrer le chemin; vous voulez être libres, n'ai-je pas droit aux mêmes prétentions? Vous ne voulez qu'aucun pouvoir au monde vous prescrive la forme de votre vêtement, n'ai-je pas le droit de porter aussi l'habit qui me convient? Vous habitez le lieu que vous avez choisi; vous vivez seul ou avec vos amis, sans que personne s'en mêle; ne suis-je pa l'un de vous, ne puis-je pas en faire au-

tant? Vous êtes juif, luthérien, calviniste, tout ce que vous voulez; n'ai-je pas raison de réclamer les mêmes avantages? Je ne demande pas à vos lois de m'aider à faire des moines, de prêter à ma voix le secours de la puissance publique et de m'envoyer des sergens de ville pour forcer à rester auprès de moi des gens qui se repentiraient d'y être venus. J'ai promis à Dieu de vivre pauvre, de ne jamais envier vos richesses, de vous donner l'exemple de l'obéissance la plus noble en me soumettant à un pouvoir que je crois bon et que je choisis librement. Je ne vous demande pas que vous m'admiriez; je ne vous demande pas de comprendre combien il m'a fallu d'amour pour Dieu et pour vous-mêmes le jour où j'ai renoncé ainsi à tout ce que vous ambitionnez. Je vous demande simplement en quoi est-ce que je vous nuis? Je vous laisse vos équipages, vos palais, vos dignités, vos honneurs; je cesse de vous faire concurrence, quel est donc mon crime? Quelques amis sont touchés des mêmes désirs que moi; nous nous unissons dans une même abnégation, parce que nous croyons à Dieu et à son Fils unique Jésus-Christ, qui nous a promis que celui qui renonce à toutes ces choses pour ne s'attacher qu'à lui, obtient la plénitude de la vérité et de la vie. Nous avons foi en sa promesse, et d'ailleurs nous la comprenons : car, tandis que vous poursuivez sous toutes leurs formes les jouissances de la vie, votre âme est divisée en mille amours divers, et nous ne voyons pas un de vous qui soit heureux. Cependant, vous cherchez le bonheur d'un côté, nous le cherchons d'un autre côté; voulez-vous nous en empêcher? Ne voyez-vous pas même qu'en réalisant nos désirs, nous vous laissons plus facilement accomplir les vôtres? car plus nous serons nombreux hors du monde, plus il y aura de place pour vous dans le monde. Que si vous objectez qu'il serait fâcheux que des hommes qui peuvent vous servir vinssent à vous quitter, nous vous répondrons que notre règle se prête à tout ce qui est bon. Si quelqu'un de nous a reçu assez de grâces de Dieu pour être utile à la patrie, on le trouvera. Si nous ne sommes propres à rien, nous rendrons service au moins par notre absence; mais si nous pouvons quelque chose dans l'apostolat, dans les lettres, dans les sciences, dans les arts et ailleurs, ce sera à vous d'en juger; si vous nous croyez des serviteurs inutiles, oubliez-nous malgré notre bonne volonté; si vous pensez, au contraire, que nous puissions faire quelque bien, donnez-nous seulement un peu de votre soleil et de votre pain : c'est tout ce que nous vous demandons.

Saint Bernard n'avait point à tenir ce langage aux hommes de son temps, mais il avait à leur persuader une vie plus noble et plus haute, et il leur parlait selon leurs besoins, et c'est ce qu'il faut faire encore de nos jours. Il y a deux hommes dans le moine actif : le solitaire et l'apôtre. Le solitaire est inconnu au monde. Il passe ses jours dans la prière, dans l'étude, dans le jeûne et les macérations, dans l'exercice de la sainte caserne. Il ne dit pas : Voyez comme je prie; voyez comme je tourmente ma chair; mais sa vie apostolique ne peut pas rester dans l'ombre et la publicité en est la condition; il serait donc absurde de vouloir s'y soustraire. Maintenant, qu'il nous paraît clair pour tout homme d'un sens droit que M. Lacordaire a fait son devoir dans le choix de ses moyens, voyons ce que nous devons penser de son but.

Qu'on nous permette d'abord de faire une hypothèse et d'admettre pour un moment qu'une trentaine de professeurs de l'Université, qu'une trentaine d'ingénieurs des ponts et chaussées, qu'une trentaine de journalistes, qu'une trentaine d'artistes, qu'une trentaine de princes européens, se réunissent demain dans une même pensée, sous l'inspiration d'une même foi, et disent : Nous avons réfléchi sérieusement sur la vie de l'homme; nous avons reconnu que les richesses, les dignités, la gloire elle-même, ne sont rien; nous avons pesé toutes ces choses au poids de la vraie sagesse, et nous avons vu que tout est vanité, hormis servir Dieu dans les hommes et les hommes en Dieu : c'est pourquoi nous avons résolu de vivre dans la chasteté, dans la pauvreté et de prendre pour famille l'humanité tout entière. Mais comme il est difficile de faire quoi que ce soit individuellement, le bien comme le mal,

nous formerons une société pour faire le bien de notre mieux, et nous jurons d'obéir aux chefs que nous-mêmes nous allons choisir, après avoir prié l'Esprit-Saint de diriger nos suffrages sur ceux qui sont le plus dignes de nous commander. Cela fait, nous ne désertons pas, nous continuerons de remplir, dans l'unité d'une même action, les fonctions diverses qui nous avaient été confiées; seulement nous ne demandons de notre traitement que juste ce qu'il nous en faut pour ne pas mourir de faim, et nous prions l'état de répartir le reste sur ceux de nos confrères qui ne se sentent pas appelés au même genre de vie. La société serait-elle en péril parce qu'il se serait trouvé des hommes décidés à la servir à peu près gratuitement, et les collègues de ces hommes se plaindraient-ils en voyant leur part devenir ainsi plus large et plus facile? Cela est peu probable. Nous y gagnerions tous, car des hommes dégagés de tout intérêt individuel, de tous les soucis, de tous les soins de la famille, qui absorbent une si grande partie de l'existence, seraient à même de faire beaucoup mieux nos affaires. Nous aurions des professeurs plus dévoués, des journalistes plus consciencieux, des artistes plus libres dans leurs inspirations, des princes plus abordables. Ceci est une hypothèse aujourd'hui; mais si un homme veut essayer de réaliser dans l'avenir cette pensée de dévouement, quel est l'ami de la vertu, quel est l'ami de son pays qui osera susciter des obstacles à sa noble entreprise? en fondant un ordre dans lequel, comme dans la république romaine, *le salut du peuple est la suprême loi*, et dont la règle n'exclut aucune œuvre utile au prochain. Saint Dominique fit en son temps une chose qu'il est possible de continuer dans le nôtre. « Quelques vertus « qu'on demande aux hommes, il ne faut « jamais désespérer d'eux. La nature « humaine n'est pas comme le Nil, on « n'a pas découvert le plus haut point « de son élévation. Et certes, saint Vin« cent de Paul fit une chose plus hardie « que saint Dominique, lorsque, sous le « nom de sœurs de la Charité, il destina « de jeunes filles à la libre recherche de « la misère, au soin des malades de tout « âge et de tout sexe dans le lit des hôpi« taux, et que, quelqu'un s'étonnant qu'il « ne leur eût pas même donné de voile, « il répondit cette simple et adorable pa« role : *Elles auront leurs vertus pour « voile.* »

Ouvrir une voie aux grandes vertus, aux grands talens, aux grandes infortunes; allumer un foyer de forces morales et spirituelles qui réchauffe toutes les âmes rangées autour, et qui puisse atteindre jusqu'à celles qui ne l'approchent que de loin, c'est là, pour la gloire de l'humanité, une œuvre qui fut accomplie chez toutes les nations. Il n'est pas un peuple qui n'ait eu des institutions analogues aux ordres monastiques, parce qu'il n'est pas de peuple sans dogme religieux, et que tout dogme religieux enfante ses moines. L'Inde et l'Egypte, la Judée, l'Arabie, la Grèce, l'Italie, les forêts scandinaves, la Germanie, la Bretagne, les Gaules, eurent les leurs dans l'antiquité. Je ne m'arrêterai pas à en faire l'histoire. Tout le monde connaît les couvens des Indes, les associations religieuses et philosophiques de l'Egypte et de la Grèce. Qu'était-ce que cette école fondée par Pythagore, si ce n'est un rigide couvent? Les disciples de cette école menaient une vie commune, se nourrissaient de légumes seulement, et observaient pendant un noviciat de *cinq années* un silence qui ne devait pas être une seule fois rompu : c'était une règle assez dure qu'on observait en Sicile sous le règne de Denys le Tyran. Les vestales, les druides, n'étaient-ils pas des moines aussi à leur façon? Quand les Barbares vinrent se jeter sur l'Empire, tout fut bouleversé, et le torrent de la Providence emporta dans son cours les institutions des vainqueurs et des vaincus; mais le Christianisme qui vint sauver le monde, ne vint pas détruire le germe de bien qu'il recélait dans son sein. Le besoin de la vie commune dans l'étude et la prière ne périt pas avec le feu sacré des vestales; les chrétiens persécutés en allumèrent un plus saint et plus brillant dans les déserts de la Thébaïde; et lorsque la victoire de l'Eglise eut ramené des temps plus heureux, saint Benoît, saint Bruno et une foule d'autres entretinrent cette flamme divine. Les

mains vénérables de leurs humbles disciples s'élevaient tour-à-tour vers le ciel, ou se penchaient vers la terre pour la défricher, ou reproduisaient, avec une patience aussi admirable que le dévouement qui l'inspirait, les immenses écrits de toutes les littératures anciennes. A mesure que la civilisation, fruit de leurs travaux, s'est développée en Europe, de nouvelles institutions monastiques se sont élevées pour répondre aux besoins de chaque époque. Dans les siècles de la persécution, les moines habitaient le désert; il fallait en ces temps barbares des vertus austères comme une roche vive. Quand Dieu eut fait tomber ses ennemis, les moines se hâtèrent de cultiver le sol de l'Europe et de la sauver de la barbarie, en faisant revivre les instrumens de la civilisation antique; mais ils habitaient des solitudes, ils travaillaient pour l'avenir, ils dépassaient de trop loin les peuples qui vivaient autour d'eux, pour descendre de leurs montagnes et venir parler à la foule, qui ne les aurait pas compris. Semblables aux phares qui s'élèvent au bord des mers, et qui éclairent d'autant plus loin qu'ils sont placés plus haut, s'ils s'étaient abaissés au niveau du rivage, leur lumière eût ébloui les yeux, et la postérité n'en eût jamais vu les rayons. Mais à mesure que les nations se sont de plus en plus spiritualisées, les moines se sont mêlés davantage au peuple. Un capucin, un dominicain, étaient impossibles au quatrième siècle; mais au treizième le souffle de Dieu put disperser dans toute l'Europe, préparée pour une ascension nouvelle, les fils ardens de saint François d'Assise et les docteurs apostoliques de saint Dominique. Populaires partout où ils ont vécu, ces deux ordres se sont maintenus jusqu'à nos jours, grâce à leur constitution, qui leur impose de nouveaux devoirs à mesure qu'il surgit de nouveaux besoins. S'ils ont perdu de leur popularité chez nous, c'est qu'en les chassant dans le trouble d'une tempête révolutionnaire, nous les avons mis hors d'état de nous servir: s'ils étaient là, au milieu de nous, leur vue seule nous rappellerait qu'il est doux de prier, qu'il est beau d'élever son intelligence à la contemplation de la vérité, qu'il est grand enfin de faire abnégation de toutes les jouissances de la vie, pour servir Dieu et les hommes. Les préjugés qui vivent encore chez nous contre les moines viennent de l'ignorance où l'on est de l'esprit qui les a toujours animés, sous quelque habit qu'ils aient prié ou prêché. Nous avons lu leur histoire dans les écrivains du dix-huitième siècle, qui, pour la plupart, ne connaissaient pas l'histoire, ou qui mentaient effrontément d'après le conseil de Voltaire, dans l'espoir qu'il resterait toujours quelque chose de leurs calomnies. Nous qui lisons ces ouvrages et qui aimons la justice, nous nous indignons à la peinture d'un fanatisme grossier ou cruel. La duplicité, la perfidie nous dégoûtent sur les traces de chaque moine, et sincèrement amis de la lumière et du progrès de la civilisation, nous éprouvons un juste sentiment d'horreur en voyant le bras du moine toujours armé de cette torche coupable qui attend qu'un bûcher s'élève pour y brûler la science et les savans tout ensemble. N'ayant pas le temps de vérifier les faits, et de comprendre le caractère et la portée de ceux qui sont vrais, nous les admettons simplement, et nous les répétons avec d'autant plus de passion, que nous avons l'âme généreuse. Mais quand on a quelque peu étudié l'histoire des ordres religieux, et qu'on est témoin de ces attaques furieuses contre ces illustres familles spirituelles, on éprouve jusqu'au fond de l'âme un sentiment de douleur qui accable et qui plongerait dans un profond découragement si l'on ne croyait à la justice de Dieu. Comment est-il possible d'avoir tant fait pour les hommes, et d'être si indignement traité par les hommes? tant de services suivis de tant d'ingratitude! mais notre siècle, au moins, n'est pas coupable d'une si lâche injustice, il n'obéit qu'aux préjugés de l'ignorance, il a été trompé dans sa sincérité.

Le moine est un homme qui croit que le Christ est le roi légitime du monde, et qui consacre toute sa vie à établir cette royauté en fait, comme elle existe en droit. L'Eglise étant le corps du Christ, et le Saint-Siége la tête, le moine préfère l'Eglise à toute chose, y compris sa personne; il a les yeux toujours élevés

vers le Saint-Siége comme s'il devait y rencontrer les regards de Dieu lui-même, et il y saisit la pensée divine. C'est de là qu'il reçoit ses ordres après ceux de l'inspiration que l'homme pieux demande au ciel chaque jour avec son pain quotidien; et, tout-puissant par son abnégation qui le met en liberté, il s'élance dans le monde pour y conquérir pacifiquement le royaume spirituel qui s'y cache, ou pour l'y placer s'il n'y est pas encore. Ce qui frappe en lui, c'est un vaste sentiment d'unité, d'universalité; il semble que son âme se soit tout entière transformée en ce désir du Seigneur qui demandait à son Père de n'être plus qu'un avec lui et avec tous les hommes ensemble. Ce n'est plus un Français, un Italien, un Anglais, un Allemand, un Espagnol; c'est un homme social, universel, c'est un catholique; il voudrait reculer les limites du monde, et que les hommes fussent plus nombreux, afin de conquérir à Dieu plus d'âmes immortelles.

Tel a été leur caractère, tel a été leur but, et le même sang coule encore dans leurs veines; leurs moyens ont été divers, suivant les lieux et les époques, mais aucun n'a été en contradiction avec la doctrine religieuse qu'il représentait, tout étant coordonné, réglé dans la théologie catholique, les actions comme les pensées; quelques uns d'entre eux ont pu tomber dans des erreurs, se relâcher un peu dans l'activité de leur apostolat; pas un peut-être n'a été *véritablement* infidèle. Leur action dans l'Eglise a maintenu l'unité. Chaque église particulière a toujours conservé quelque chose de sa nationalité; l'Eglise de France ne ressemble pas à l'Eglise d'Angleterre, et aucune autre ne ressemble à celles-ci; chacune d'elles subit une influence de mœurs, de civilisation, de gouvernemens divers. Le moine seul est le même partout; il est l'élément social qui lie entre elles les nationalités. Un dominicain à Rome, un dominicain à Paris, un dominicain à Londres, un dominicain à Pékin, cela fait plusieurs individus, mais cela ne fait qu'un seul et même dominicain. Vous le verrez peut-être plus ou moins instruit ici ou là, mais c'est le même homme; et si vous l'avez bien vu quelque part, vous les avez tous vus. J'en dirai autant des capucins, des jésuites et de tous les ordres actifs: aucun d'eux n'agira ici comme il agit là, pas plus que vous ne le feriez vous-même, puisqu'il n'a pas affaire aux mêmes élémens; mais ils ont partout le même but. Malheureusement nos préjugés sont tels à cet égard, que nous ne comprenons rien à leur action; par exemple, on ne pardonne pas encore à un jésuite d'avoir pris part autrefois à la politique, comme si un moine actif ne se croyait pas obligé de travailler à l'instauration de toutes choses selon le Christ; comme si la doctrine qu'il prêche n'était propre qu'à des intérêts individuels; comme si leur devoir qui les oblige à combattre les hérésies, ne s'étendait qu'à celles qui sont spéculatives, et qu'ils pussent laisser vivre en paix celles qui passent à l'état pratique. Toute politique se résumant toujours en un système d'idées quelconque, et tout système d'idées aboutissant nécessairement à l'orthodoxie ou à une hérésie, les jésuites, pas plus que tout autre ordre, pas plus que l'Eglise tout entière, ne pouvaient se borner à enseigner le latin, le grec et les sciences à nos ancêtres, ni à initier les sauvages du Paraguay à la civilisation de l'Europe, ils désirèrent d'un ardent désir que cette belle et puissante Europe ne fût pas divisée par lambeaux dans ses croyances religieuses; et en travaillant au maintien de l'unité catholique, ils défendaient la liberté; car partout où le protestantisme parvenait à s'établir, le peuple tombait esprit et corps sous le joug de la domination temporelle; ils eurent donc raison de combattre le protestantisme, qui n'est que l'anarchie et la servitude, et ce fut leur devoir de le poursuivre dans la politique comme ailleurs.

Mais, dira-t-on, du moins pourquoi se glisser ainsi autour des princes, et donner à ses entreprises un caractère qui ressemble à celui de la ruse? Ignorance de l'histoire! Qui occupait le pouvoir à cette époque? les princes seuls. C'était donc sur les princes qu'il fallait agir pour servir les nations. Où et comment se réglaient les affaires de ce temps-là? dans les cours et par la diplomatie. Et maintenant on viendra accuser les jésuites de s'être faufilés dans les cours et

d'avoir fait de la diplomatie! Est-ce là être raisonnable? S'il eût existé un Forum, on les eût vus au Forum; ils allaient où l'on était, et qui plus est où on les appelait: telle est leur perfidie; mais surtout ils allaient partout où il fallait défendre l'Eglise, et en elle la dignité humaine. Qu'on lise plutôt l'histoire d'Angleterre depuis la réforme, et l'on verra s'ils fuyaient quand il y avait une tête de prêtre papiste à couper, si l'on pouvait être sûr de trouver un jésuite à la brèche défendant l'Eglise, et avec elle-même la liberté religieuse que demandent aujourd'hui les deux tiers de ce pays. Ils ne craignaient pas plus le fer protestant que la doctrine protestante; et sur 360 prêtres catholiques qui luttaient encore, au milieu du dix-septième siècle en Angleterre, contre les lois les plus barbares, il y avait 110 jésuites qui soutenaient le courage de leurs collègues dans l'apostolat, en marchant à leur tête par la science et le dévouement. Lorsqu'en 1606 Henri Garnet, leur supérieur-général en ce pays, fut condamné à mort pour avoir refusé de révéler une confession, il monta sur l'échafaud avec calme, et après avoir prêché la doctrine catholique à la foule accourue à ce spectacle, il fit devant elle le signe de la croix, et s'écria: *Je t'adore, ô Christ! je te bénis, parce qu'avec ta croix tu as délivré le monde, et ce signe apparaîtra dans le ciel quand tu viendras juger les hommes! Alleluia!* Le bourreau eut beaucoup de peine à séparer une si noble tête d'un si noble cœur, ce ne fut qu'au troisième coup qu'il y parvint; et, lorsqu'il voulut la montrer au peuple en la tenant par les cheveux, la foule s'éloigna en silence au lieu de crier hourra! suivant son usage, lorsqu'elle voyait couler un sang catholique. La tête de Henri Garnet fut attachée sur le pont de Londres pendant 20 jours. Toute la ville voulut la voir, et comme ses traits n'éprouvaient aucune altération, le peuple crut à son innocence.

Ici, comme on le voit, les jésuites ne sont pas à la cour; ils n'y furent pas davantage lorsque les princes eurent abandonné la doctrine catholique pour se mettre sous la direction des protestans et des philosophes. Ceux-ci s'étaient faufilés à leur place, et bientôt ils furent accusés par tous les princes de conspirer la ruine des trônes. Le jansénisme, qui ne fut qu'une forme du protestantisme, affirma qu'ils justifiaient l'assassinat des mauvais rois, et l'on en vint à un tel excès de haine contre eux que le chef de l'Eglise fut contraint de céder aux plus injustes exigences.

Dès qu'on parle d'un ordre religieux, tous se présentent à la pensée, et l'on ne sait auquel donner le plus d'admiration, car tous sont enfans d'un même père qui est le dévouement. Qu'on n'imagine pas que les moines actifs ont seuls rendu service au monde. Ceux qui s'enferment dans de paisibles et saintes solitudes ne sont pas moins utiles. Si nous n'avions pas tant de *préventions philosophiques*, il serait facile de montrer *philosophiquement* qu'il est salutaire aux nations d'ouvrir au milieu d'elles un asile à la prière, un refuge aux grands malheurs, et de rappeler aux générations, par le spectacle de ces associations spirituelles, les vérités morales d'où découlent toutes les lois qui régissent l'ordre social. Les moines cloîtrés n'ont pas d'autre but que les moines qui sortent des cloîtres. La seule différence, c'est que ceux-là s'efforcent d'établir de plus en plus le règne de Dieu dans leurs monastères, tandis que ceux-ci travaillent à l'établir dans leurs monastères d'abord, et ensuite dans le monde lui-même. Les premiers agissent pourtant aussi sur la société, mais leurs moyens se réduisent principalement à la prière, tandis que les seconds y joignent l'action apostolique. Dieu est le point d'appui de tous; les uns se servent d'un levier, les autres en emploient deux.

Ce sont surtout les ordres contemplatifs qui sont l'objet des attaques de nos modernes économistes. Ils ne voient là que des gens inutiles. Il ne sera donc pas sans intérêt de faire connaître à ces *utilitaires* ce que pensaient à cet égard l'assemblée nationale et l'empereur Napoléon. Lorsque les ordres religieux furent supprimés chez nous en 1790, les trappistes ne désespéraient pas d'échapper à cette proscription. Ils adressèrent un mémoire à l'assemblée nationale pour demander à être conservés. Les municipalités, les districts de Mortagne, de l'Ai-

gle, de Verneuil, de Soligny, tout le conseil général du département de l'Orne, appuyèrent leur demande, et l'assemblée ayant consulté le pays sur le caractère de cette maison, il n'y eut qu'une voix pour rendre le plus éclatant hommage à l'esprit de dévouement, de piété et de charité qui y régnait. Un tel intérêt parut étrange. On envoya deux commissaires, M. Le Veneur et M. Barbotte, pour examiner en particulier chacun des trappistes et pour recevoir individuellement et séparément leurs déclarations, afin de s'assurer que les signatures qui se trouvaient au bas du mémoire adressé à l'assemblée n'avaient pas été extorquées par les supérieurs. Voici le compte-rendu de ces commissaires :

« A l'exception de cinq ou six moines (sur cinquante-trois) qui nous ont paru d'un sens très borné, les religieux de chœur ont en général un caractère énergique et très prononcé, que les jeûnes et les austérités n'ont point affaibli. La religion remplit leur âme tout entière : chez quelques uns, et ils sont faciles à reconnaître par les expressions de leurs déclarations, la piété est portée au suprême degré de l'enthousiasme. Les autres, en très grand nombre, sont pénétrés d'un sentiment de piété plus calme et plus touchant. Ceux-là nous ont paru aimer leur état du fond du cœur, et y trouver une tranquillité, une sorte de quiétude qui, en effet, doit avoir ses charmes. »

Une décision irrévocable alors était prise depuis long-temps, et la Trappe fut entraînée dans la ruine générale des couvens ; mais l'assemblée exprima le regret de ne pouvoir faire une exception en sa faveur. Cependant, quand le calme eut succédé à la tempête, dom Augustin de Lestrange, leur supérieur-général, après avoir erré en Allemagne, en Russie, en Pologne, en Danemark, en Suisse, et fondé partout sur son passage des communautés d'hommes et de femmes, revint à Paris en 1806 et alla se présenter à Bonaparte, devenu empereur. Napoléon l'accueillit favorablement et lui permit d'établir des trappistes à six lieues de Paris, dans la commune d'Hyères. On chercha d'abord à rendre cette maison suspecte ; mais il fut prouvé qu'elle rendait de grands services dans le voisinage, et qu'un établissement semblable serait très utile dans chaque département. L'empereur, mieux informé, ne se borna pas à dire au conseil d'état : *Qu'il fallait un asile aux grands malheurs et un refuge aux imaginations exaltées ;* il donna plusieurs maisons à dom Augustin ; il fonda lui-même un monastère au Mont-Genèvre, et le dota d'une rente annuelle sur l'état de 30,000 francs, pour fournir aux frais qu'occasionnerait le passage de militaires qui étaient reçus et soignés dans cette maison. Il donna aussi 10,000 fr. à un autre couvent du même ordre, à la Cervara, près Gênes. Mais ses projets contre l'Eglise le rendirent soupçonneux et changèrent ses dispositions ; il voulut exiger je ne sais quels sermens qui lui furent refusés, et dom Augustin, en sa qualité de supérieur-général de l'ordre, devint surtout l'objet de sa haine. Il fit mettre sa tête à prix (1). On voit que, pour résister à la tyrannie, le moine trappiste n'avait pas attendu l'exemple de cet autre moine, devenu à jamais illustre sous le nom de Pie VII. Ici, cependant, il y a simplement résistance, et quoiqu'elle soit toujours utile en face du despotisme, cela ne nous suffit pas ; prouvons que, sans sortir de leurs profondes retraites, les religieux ont su atteindre et poursuivre l'injustice jusqu'au milieu du monde. Nous ne sortons pas de notre sujet ; nous défendons la cause de tous les ordres religieux, afin de faire mieux comprendre que, loin de gêner M. Lacordaire dans ses projets, on devrait donner une prime d'encouragement à tous ceux qui voudront répondre à son appel ; et, comme toute âme honnête doit céder à l'évidence des faits, évoquons des faits :

« En 1127, Étienne, évêque de Paris, et Henri, archevêque de Sens, ayant été touchés des avertissemens de saint Bernard et de l'exemple des religieux de l'ordre de Cîteaux, quittèrent la cour, où ils passaient la plus grande partie de leur vie, et commencèrent à en mener une tout épiscopale, et à faire leur cour de leur Eglise, retirant avec eux divers ecclésiastiques qui y demeu-

(1) Voir *la Trappe mieux connue, passim.*

« raient, et qui même allaient à la guerre « aux occasions.

« Le roi Louis-le-Gros s'irrita contre « ces évêques, qu'il avait aimés lors-« qu'ils étaient courtisans, et les accusa « d'introduire des nouveautés. Ce prince « fut si mal conseillé, qu'après avoir été « toute sa vie le défenseur des évêques « et des églises de France contre les ty-« rans, comme nous l'apprenons de saint « Bernard et de Paul-Emile, il commença « de les affliger lui-même, de ravir les « biens des évêques de Sens et de Paris, « et de troubler ces évêques qui, s'étant « assemblés dans un concile avec les suf-« fragans de Sens, mirent les villes de « leurs diocèses en interdit, et parlèrent « au roi avec beaucoup de force.

L'évêque de Paris se rendit à Cîteaux, où étaient assemblés en chapitre général tous les abbés de l'ordre. « Il vint au « milieu de cette sainte assemblée, et les « conjura instamment de l'assister au-« près du roi et auprès du pape par « leurs lettres, et surtout auprès de ce-« lui qui tient entre ses mains les cœurs « des princes, par leurs prières ; il leur « représenta que, tout évêque qu'il était, « il se voyait obligé, non seulement de « paraître devant les tribunaux séculiers, « mais encore d'y être condamné et dé-« pouillé de ses biens ; que cette cause « n'était pas la sienne en particulier, « mais celle de toute l'Église que l'on « inquiétait en sa personne et dont on « troublait la liberté par la conduite que « l'on tenait à son égard. Que les saints, « quelque solitaires qu'ils soient, ne « sont pas nés pour eux seuls, mais pour « le bien public de toute l'Eglise ; qu'il « n'était pas juste que l'ordre de Cîteaux, « qui paraissait depuis peu comme une « grande lumière du monde, dissimulât « les choses qui ternissaient la beauté de « l'Eglise ; qu'il implorait leur faveur « et leurs secours avec d'autant plus de « confiance qu'il avait le bonheur de « leur être associé en qualité de partie « et de membre de leur ordre, et que « c'avait été par leur exemple qu'il avait « été touché de Dieu. Enfin, qu'il était « prêt à corriger son erreur, s'il y était ; « et que s'il n'y était pas, il venait im-« plorer leur protection.

« Saint Etienne, qui était président de « l'assemblée, et à qui le prélat s'adres-« sait particulièrement, ayant pris l'avis « des autres abbés, lui promit, au nom « de tous, qu'ils feraient en sa faveur « auprès du roi tout ce qui dépendrait « d'eux, et qu'ils espéraient qu'ils ob-« tiendraient d'autant plus facilement ce « qu'ils demandaient, que le roi s'était « associé à leur ordre aussi bien que lui. « Ainsi, il fut arrêté que saint Etienne « et tous les abbés de l'ordre écriraient « au roi.

» Voici leur lettre :

« Etienne, abbé de Cîteaux, et toute « l'assemblée des abbés et des religieux « de l'ordre de Cîteaux, souhaitent le « salut, la prospérité et la paix en Jésus-« Christ au très grand et très illustre « Louis, roi de France.

« Sire,

« Le roi du ciel et de la terre vous a « donné un royaume dans la terre, et il « vous en donnera encore un autre dans « le ciel, si vous avez soin de gouverner « avec sagesse celui que vous avez reçu de « sa providence : c'est ce que nous souhai-« tons, et c'est ce que nous lui deman-« dons pour vous, désirant que vous ré-« gniez chrétiennement en ce monde et « heureusement en l'autre. Mais par quel « conseil Votre Majesté s'oppose-t-elle à « nos prières, lesquelles, comme elle « peut bien s'en souvenir, elle a deman-« dées autrefois avec tant d'empresse-« ment ? Car avec quelle confiance pour-« rons-nous élever nos mains pour Votre « Majesté vers le céleste époux de l'E-« glise, puisque vous affligez l'Eglise, « son épouse, par des entreprises incon-« sidérées, et, selon notre sentiment, « sans en avoir aucun sujet légitime ? « Elle hausse sa voix devant son Epoux « et son Seigneur, et elle se plaint que « celui qu'elle avait pris pour défenseur « est aujourd'hui celui qui lui cause de « la peine. Considérez-vous bien à qui « votre procédé vous a rendu odieux ? Ce « n'est pas tant à l'évêque de Paris qu'au « Seigneur du paradis, à ce juge si ter-« rible, qui arrête quand il lui plaît le « cours de la vie des princes. Car c'est « lui qui a dit aux évêques : « Qui vous « méprise me méprise. »

« Nous nous sommes vus obligés, Sire, « de vous représenter ces choses. Si ce

« que nous vous disons vous paraît libre « et hardi, attribuez cette liberté et cette « hardiesse à notre charité et à notre af- « fection. Car nous vous conjurons et « nous vous prions, par cette amitié et « cette fraternité que vous avez daigné « contracter si humblement avec nous, « de faire cesser un si grand désordre, « si vous ne voulez la blesser et la violer « publiquement. Que si nous ne sommes « pas jugés dignes par Votre Majesté « d'être écoutés, et que nous ne trou- « vions auprès d'elle que du mépris, « nous, qui sommes vos frères et vos « amis, et qui prions Dieu tous les jours « pour vous, pour vos enfans et pour « votre royaume; Votre Majesté trou- « vera bon que nous l'assurions que tels « que nous sommes dans notre bassesse, « nous ne pouvons désormais refuser « notre assistance à l'Eglise et à l'un de « ses sacrés ministres, savoir : à notre « père et à notre ami l'évêque de Paris, « qui, ayant eu recours à notre bassesse, « nous a priés, par le droit de fraternité « que nous avons avec lui, d'écrire pour « lui au pape. Mais nous avons jugé à « propos d'en avertir auparavant Votre « Majesté par cette lettre, et nous avons « cru le devoir faire, d'autant plus que « cet illustre prélat offre de remettre la « justice de sa cause au jugement des « personnes religieuses, si toutefois, au- « paravant, ce que la justice demande « elle-même, on le remet en possession « de ce qu'on lui a ôté. Cette offre qu'il « fait nous a portés à différer jusqu'à « présent de faire ce qu'il nous demande; « que, s'il plaît à Dieu vous toucher le « cœur, et s'il plaît ensuite à Votre Ma- « jesté de prêter l'oreille à notre très « humble supplication et de vous récon- « cilier avec ce prélat, ou pour mieux « dire avec Dieu même, par notre con- « seil et par notre entremise, nous som- « mes prêts d'aller trouver Votre Ma- « jesté, lorsqu'il vous plaira nous man- « der; que, si vous rejetez cette propo- « sition, la nécessité nous obligera de « servir notre ami et d'obéir à la voix et « à l'autorité de ce pontife de Dieu (1). »

(1) *Essai de l'histoire de l'Ordre de Cîteaux*, tirée des annales de l'ordre et de divers autres historiens, par Dom Pierre-le-Nain, sous-prieur de l'abbaye de la Trappe; Paris, 1696.

Le roi fut fort touché de cette lettre; mais l'affaire ne s'arrangea que dans le concile de Troyes. Restait celle de l'archevêque de Sens, que les courtisans poursuivaient également depuis qu'il avait changé de vie et refusé de s'associer à leurs vues. L'archevêque en appela au pape, les religieux de Cîteaux écrivirent deux fois à Rome, et tout se termina à l'avantage de la justice.

« C'est ainsi, continue le même histo- « rien, que la liberté et la fermeté de « saint Etienne et des abbés de son ordre « s'opposaient aux rois mêmes, arrê- « taient les effets de leur colère, ren- « daient la paix aux évêques, et don- « naient à l'Eglise un nouveau lustre et « un nouvel éclat. Ils ne se rebutaient « point, et ne se lassaient jamais de dé- « fendre la justice; leur zèle pour la « cause de Dieu et leur amour pour la « vérité ne cédaient ni aux oppositions, « ni aux refus, ni aux dangers, ni à la « passion des princes, et ils ne crai- « gnaient point en ces occasions de cho- « quer en sa propre cause un roi qui « d'ailleurs leur était très ami et dont ils « avaient souvent reçu de très grandes « faveurs..... Qui n'admirera ce que peu- « vent des religieux fidèles à leur règle? « Qui n'admirera ce qu'ils peuvent non « seulement dans le ciel par la force de « leurs prières, mais encore sur la terre « par la vénération que l'on a pour eux? « Voici une petite troupe d'abbés, les- « quels, bien loin de désirer ou de faire « la moindre chose pour se rendre re- « commandables aux yeux des hommes, « n'ont rien davantage au cœur que de « se rendre inconnus à toute la terre, de « rompre tout commerce avec les créa- « tures, de s'ensevelir avec Jésus-Christ « dans leur solitude comme dans de sa- « crés tombeaux (1), de se crucifier au « monde, et de l'effacer de leur esprit « aussi bien que de leur cœur, avec « tout ce qu'il renferme de biens, d'hon- « neurs, de plaisirs et d'avantages, pour « tourner tous leurs désirs du côté du « ciel, en ne vivant plus que de l'esprit « de Jésus-Christ, et qui ne sortent de « leurs monastères que comme des anges

(1) Les religieux de Cîteaux suivaient la règle qu'observent encore aujourd'hui nos trappistes.

« du ciel, c'est-à-dire pour se voir et se « consoler en Jésus-Christ, et pour traiter ensemble des moyens de lui plaire « et d'*établir son règne de plus en plus « dans leurs monastères*..... Cependant, « ces hommes sont l'édification de l'É« glise et l'admiration du monde..... « Combien y avait-il alors de grands sei« gneurs à la cour? combien d'évêques « auxquels les deux prélats attaqués pou« vaient s'adresser pour faire leur paix « avec le roi, ou pour avoir leur recom« mandation auprès du pape? Cependant « ce n'est point à eux qu'ils ont recours; « ils ne savaient que trop qu'ils avaient « tous chacun en particulier leurs inté« rêts, qu'on ne pense guère dans le « monde à se charger des affaires dont « on ne peut tirer aucun avantage parti« culier, telle qu'était la leur, et qu'ainsi « ce n'était point toutes ces personnes, « quelque puissantes et amies qu'elles « fussent, de qui ils pussent attendre « quelque assistance. Où en iront-ils « donc chercher, sinon parmi ceux qui, « n'étant plus du monde et qui étant ac« coutumés à le fouler aux pieds avec « tous ses intérêts, n'en ont plus d'autres « que ceux de l'Eglise et de la gloire de « Jésus-Christ? Ce sont ces hommes de « paix, ces enfans de Dieu qui, aimant « sincèrement la paix dans eux-mêmes, « s'efforcent de l'établir dans les autres, « et qui jouiront dans le ciel de la paix, « comme d'une juste récompense de « celle qu'ils auront tâché de procurer « sur la terre. O combien se trompent « ceux qui considèrent les religieux qui « se tiennent ainsi cachés dans leur soli« tude, et qui y vivent dans l'observation « de leur règle, comme des gens inutiles « au monde! »

Il y a dans les faits que je viens de citer un caractère qui frappera tout homme de bonne foi. Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que l'historien qui les rapporte était lui-même un moine, et de plus un de ceux que nos économistes déclarent particulièrement être nuisibles à la société, attendu qu'ils les regardent comme *inutiles*. A l'époque où il écrivait, le Saint-Siége était encore tout ému des insultes de Louis XIV, et la France lisait peu de pages aussi noblement indépendantes. Mais tel est le génie des ordres religieux : serviteurs de la justice et de la vérité, leur histoire est un combat contre l'impiété sous toutes ses formes; qu'elle fasse peser sur les hommes le joug du despotisme ou celui de la licence, c'est en eux qu'elle trouve ses plus implacables ennemis. Nous appelons donc la reconnaissance des cœurs sincères sur les âmes qui se dévouent à cette sainte milice.

Revenons maintenant à nos dominicains. M. Lacordaire a divisé son mémoire en sept chapitres. Dans le premier, qu'il a intitulé : *de la légitimité des ordres religieux dans l'Etat*, il prouve que le besoin de la vie commune ou monastique est dans la nature humaine, et que dans un pays où l'on réclame la liberté et où l'on veut offrir à tout ce qui est bon le moyen de naître, de se développer et de porter ses fruits, il serait aussi absurde qu'injuste de s'opposer à ce que des hommes se réunissent dans une même maison pour y cultiver paisiblement leurs facultés sous une règle qui les oblige à faire plus et à exiger moins que tous ceux qui se livrent à des travaux individuels. « Le monde, dit-il, est profondément « ébranlé; il a besoin de toutes ses res« sources. Et puisqu'au travers de l'é« goïsme qui menace l'honneur et la sé« curité de la société moderne il se « trouve des âmes pour donner l'exemple « de l'abnégation volontaire, respectons « du moins leurs œuvres, accordons à la « vertu le droit d'asile que le crime avait « autrefois. Il y a toujours sur la terre « des voyageurs fatigués du chemin, et « nul de nous ne peut se flatter de n'être « pas du nombre. »

Ce n'est pas sa faute, d'ailleurs, s'il se fait dominicain; quand un homme aime Dieu et qu'il entend dans son cœur le cri de la voix divine, peut-il être sourd à cet heureux appel? L'amour a-t-il jamais repoussé l'amour? On lira avec plaisir les belles paroles qui expriment si noblement cette pensée : « Dans l'automne de « 1828, j'étais sur le lac de Genève. Un « Genevois poussa du coude son voisin, « et dit tout haut en me regardant : « *Cette race renaît de ses cendres!* Il ne « savait pas que la résurrection est le si« gne le plus éclatant de la divinité, et « que Jésus-Christ donna cette marque à

« ses disciples comme la marque souveraine et finale de la vérité de sa révélation. Rien n'a vécu qui n'ait été vrai, naturel, utile à quelque degré; mais rien ne renaît qui ne soit nécessaire et qui n'ait en soi-même les conditions de l'immortalité. La mort est un assaut trop rude pour en revenir quand on n'est pas immortel; et nous voilà revenus, nous, moines, religieuses, frères et sœurs de tout nom; nous couvrons ce sol d'où nous fûmes chassés il y a quarante ans par un siècle admirablement puissant en ruines, qui, après avoir enfanté pour les faire les plus beaux génies du monde, enfanta pour les défendre tant d'illustres capitaines. C'a été vainement, rien n'a pu prévaloir contre la force de la nécessité; nous voilà revenus comme la moisson couvre un champ que la charrue a bouleversé et où le vent du ciel a jeté la semence. Nous ne le disons pas avec orgueil : l'orgueil n'est pas le sentiment du voyageur qui est de retour dans sa patrie, et qui frappe à la porte pour demander du secours; nous voilà revenus, parce que nous n'avons pu faire autrement, parce que nous sommes les premiers vaincus par la vie qui est en nous; nous sommes innocens de notre immortalité, comme le gland qui croît au pied d'un vieux chêne mort est innocent de la sève qui le pousse vers le ciel. Ce n'est ni l'or ni l'argent qui nous ont ressuscités, mais une germination spirituelle déposée dans le monde par la main du Créateur, et qui est aussi indestructible que la germination naturelle; ce n'est ni la faveur du gouvernement ni celle de l'opinion qui ont protégé notre existence, mais une force secrète qui soutient tout ce qui est vrai. »

Ne faisons pas d'inutiles efforts pour étouffer ce pur froment qui germe à notre soleil : « Quiconque aspire à la destruction d'un germe aspire à constituer la mort, et son labeur sera certainement vain, parce que Dieu, qui a livré à la volonté de l'homme les existences individuelles, ne lui a pas donné puissance sur leur source. La nature et la société, par leur inaltérable sève, se riront toujours de ces spéculateurs qui croient changer les essences, et qu'une loi peut mettre à mort les chênes et les moines. Les chênes et les moines sont immortels. »

Le deuxième chapitre donne une *idée générale des frères prêcheurs, et des raisons qu'il y a de les rétablir en France;* il peint leur admirable génie. Nés de l'amour de Dieu et des hommes, nous les voyons se multiplier partout; « dans les régions de la pensée, comme sur les flots de la mer, nul navigateur ne peut aller si loin que leur dévouement ou leur doctrine. » Les raisons de les rétablir en France, c'est que l'apostolat individuel y est trop incomplet et ne peut suffire dans le temps où nous sommes. « Quelles ressources possède aujourd'hui l'Église de France pour former les prédicateurs et les docteurs dont elle a besoin? Si rare talent qu'un jeune homme ait reçu de Dieu, y a-t-il en France un évêque qui puisse lui donner du temps, le temps qui est le père nourricier de tout progrès? A peine sorti du séminaire, le besoin de sa subsistance le jette dans une paroisse, où il devient ce qu'il peut, tourmenté par de secrets instincts de sa vraie vocation, incertain entre ce qu'il fait et ce qu'il voudrait faire, jusqu'au jour où la maturité survenue lui enseigne la résignation parfaite à la volonté de Dieu, et où il ne songe plus qu'aux bonnes œuvres qui sont en son pouvoir. Si, au contraire, il s'abandonne à son attrait, attrait peu sûr d'ailleurs; s'il sort de la voie commune, à l'instant commence pour lui une carrière hérissée de difficultés; le besoin l'oblige à se produire beaucoup trop jeune, il n'a point de maîtres pour le former et l'encourager; un revers l'abat, un succès lui fait des envieux; la mélancolie et la présomption se le renvoient l'une à l'autre comme un enfant qui n'a point de famille..... Combien mène une autre vie le jeune homme sincère qui a donné à Dieu dans un ordre religieux son cœur et son talent! Il est pauvre, mais la pauvreté le met à l'abri de la misère : la misère est un châtiment, la pauvreté une bénédiction; il est soumis à une règle assez dure pour le corps, mais il

« acquiert en revanche une grande liberté d'esprit; il a des maîtres qui l'ont précédé dans la carrière, et qui ne sont point ses rivaux; il paraît à temps, lorsque sa pensée est mûrie, sans avoir encore perdu la surabondance de la jeunesse; ses revers sont consolés, ses succès préservés de l'orgueil, qui flétrit toute gloire; il coule comme un fleuve qui aime ses rives et qui n'est point inquiet de son cours. Que de fois, dans les rudes années qui viennent de s'écouler pour nous, nous avons habité en désir ces forteresses paisibles qui ont calmé tant de passions et protégé tant de vies! Aujourd'hui que nous avons passé l'âge des tempêtes, c'est moins à nous qu'aux autres que nous voulons préparer un asile; notre existence est faite, nous avons touché le rivage; ceux que nous laissons en pleine mer, sous des vents moins favorables que les nôtres, ceux-là comprendront nos vœux, et peut-être y répondront. »

Le troisième chapitre est un *coup d'œil sur les travaux des Frères prêcheurs comme prédicateurs*. Leur dévouement les avait rendus si éloquens, qu'ils attirèrent à eux tout ce qu'il y avait alors de plus élevé dans les universités de l'Europe. « Ils suscitèrent tout-à-coup une armée de prédicateurs: frère Jourdain de Saxe, deuxième général de l'ordre, donna l'habit à plus de mille hommes que, pour sa seule part, il avait gagnés à ce nouveau genre de vie. On disait de lui : *N'allez pas aux sermons de frère Jourdain; car c'est une courtisane qui prend les hommes.* »

Ce qui valut tant de succès aux Frères prêcheurs, ce fut surtout le don de saisir le genre de prédication qui convenait à leur temps.

« La vérité est une, sans doute, et dans le ciel son langage est un comme elle-même. Mais ici-bas, elle parle des langues diverses, selon la disposition des esprits qu'elle veut persuader; elle ne parle pas à l'enfant comme à l'homme fait, aux barbares comme aux peuples civilisés, à un siècle rationaliste comme à un siècle plein de foi, et pour mieux en entendre la raison il faut remarquer deux points principaux dans les intelligences : l'un, par où elles s'éloignent de la vérité; l'autre, par où elles y tiennent encore, si faiblement que ce soit. Ces deux points varient d'esprit à esprit; cependant, à chaque époque caractéristique de la vie des hommes et de la vie des peuples, c'est à peu près par les mêmes endroits que les intelligences s'écartent ou s'approchent de la vérité; un mouvement commun les emporte et leur fait subir des révolutions semblables. Or, de même que le navigateur doit connaître la position variable de la terre par rapport au ciel, quiconque a mission de répandre la vérité doit savoir quel est le pôle que l'esprit humain penche vers Dieu, quel est celui qu'il en détourne, quelle est dans cette situation commune l'inclinaison particulière de chaque intelligence; autrement, la vérité y touche à faux et n'y produit rien. »

Le monde était trop petit pour les Frères prêcheurs. Le pape Innocent IV leur écrivait en ces termes, le 23 juillet 1253 : « A nos chers fils les Frères prêcheurs qui prêchent dans les terres des Sarrasins, des Grecs, des Bulgares, des Cumans, des Éthiopiens, des Syriens, des Goths, des Jacobites, des Arméniens, des Indiens, des Tartares, des Hongrois et autres nations infidèles de l'Orient, salut et bénédiction apostolique, etc. »

Viennent ensuite quelques noms que M. Lacordaire a tirés pour jamais de l'oubli où les tenaient cachés les chroniques de ces temps admirables; puis il trace leur caractère général en quelques lignes, qu'il faut encore citer, sans qu'il soit nécessaire de dire combien elles sont vives et belles :

« Le passage du cloître aux voyages, des voyages au cloître, donnait aux Frères prêcheurs un caractère particulier et merveilleux : savans, solitaires, aventuriers, ils portaient dans toute leur personne le sceau de l'homme qui a tout vu du côté de Dieu et du côté de la terre. Ce frère que vous rencontriez cheminant à pied sur quelque route triviale de votre pays, il avait campé chez les Tartares, le long des fleuves de la Haute-Asie; il

« avait habité un couvent de l'Arménie, « au pied du mont Ararat ; il avait prê- « ché dans la capitale du royaume de « Fez ou de Maroc ; il allait maintenant « en Scandinavie, peut-être de là dans « la Russie-Rouge ; il avait bien des ro- « saires à dire avant d'être arrivé. Si, « comme l'eunuque des Actes des apô- « tres, vous lui donniez occasion de « vous parler de Dieu, vous sentiez s'ou- « vrir un autre abîme, le trésor des *cho- « ses anciennes et nouvelles* dont parle « l'Écriture, le cœur formé dans la soli- « tude, et à une certaine éloquence tom- « bant de cette âme dans la vôtre vous « compreniez que le plus grand bonheur « de l'homme terrestre est de rencontrer « une fois en sa vie un véritable homme « de Dieu. »

Le quatrième chapitre est consacré aux *théologiens de l'ordre ;* et comme saint Thomas fut le plus grand, c'est lui surtout que M. Lacordaire s'est attaché à nous peindre. Personne ne lira ces pages sans sentir combien cet homme illustre est digne de l'admiration d'un siècle où le génie n'est pas long-temps méconnu :

« Il eut en considérant les mystères de « Dieu ce regard ferme représenté par « l'aigle de saint Jean, ce trait de l'œil « difficile à définir, mais que l'on recon- « naît si bien lorsqu'après avoir médité « soi-même sur une vérité du Christia- « nisme, on interroge un homme qui a « été plus loin que soi dans l'abîme, ou « mieux écouté le son de l'infini. Il en « est d'un grand théologien comme d'un « grand artiste : l'un et l'autre voient ce « que l'œil vulgaire ne voit pas ; ils en- « tendent ce que l'oreille de la foule ne « comprend pas ; et quand, avec les fai- « bles organes dont l'homme dispose, ils « viennent à rendre un reflet ou un écho « de ce qu'ils ont vu et entendu, le pâtre « même s'éveille et se croit du génie...... « La théologie a ce rare avantage, que les « affirmations divines qui lui ouvrent « l'infini de part en part lui sont une « boussole en même temps qu'une mer ; « la parole de Dieu forme dans l'infini « des signes saisissables qui encadrent la « pensée sans la restreindre, et qui « fuient devant elle en l'emportant. Ja- « mais l'homme arrêté dans les liens et « les ténèbres du fini n'aura l'idée de la « félicité du théologien nageant dans « l'espace sans bornes de la vérité, et « trouvant dans la cause même qui le « contient l'étendue qui le ravit. Cette « union, au même endroit de la sécurité « la plus parfaite avec le vol le plus « hardi, cause à l'âme une aise indicible « qui fait mépriser tout le reste à qui l'a « une fois sentie. Or, nul ne la fait sentir « plus souvent que la lecture de saint « Thomas. Quand on a étudié une ques- « tion, même dans de grands hommes, « et qu'on recourt ensuite à cet homme- « là, on sent qu'on a franchi plusieurs « orbes d'un seul coup et que la pensée « ne pèse plus. »

Le cinquième chapitre nous parle des *artistes, des évêques, des cardinaux, des papes, des saints et saintes donnés à l'Eglise par l'ordre des Frères prêcheurs.* L'espace ne permet plus de citer, et d'ailleurs il faudrait tout citer. Mais comme ils sont aimables et touchans, ces divins artistes qui portent la robe de saint Dominique ! c'est à genoux qu'ils reproduisent ce qu'ils voient dans le ciel. Leurs tableaux sont des prières et des homélies ; ils élèvent des églises que les peuples trouvent belles et pures comme des fiancées. Qui peut mieux bâtir la maison de Dieu que celui qui le porte en son cœur et dans sa pensée ? Sont-ils évêques, sont-ils papes, ils sèment leurs règnes des plus illustres actions ; la même fermeté, le même sentiment de la justice, le même génie se manifeste en eux sous des aspects divers. « Ils répondent à leur temps « par un côté flexible, sans que le tact « de leur siècle leur ôte rien du courage « militant qui fut toujours dans la na- « ture dominicaine, et qui a fait de sa « longue histoire une ligne droite. »

Enfin, le sixième chapitre traite de l'*inquisition*, et le septième se compose de quelques pages seulement qui servent de *conclusion.*

A l'égard de l'inquisition, M. Lacordaire renverse tout l'échafaudage historique des protestans et des rationalistes. Il établit, en s'appuyant exclusivement sur des auteurs *hostiles à l'Eglise,* que saint Dominique ne fut ni le promoteur, ni le fondateur de l'inquisition ; et que dans la guerre des Albigeois, il n'employa jamais, selon le témoignage des

cortès espagnoles assemblées à Cadix en 1812, *d'autres armes que la prière, la patience et l'instruction*. Cette assemblée n'est pas suspecte de partialité, puisque c'est en abolissant l'inquisition qu'elle déposa cette couronne sur la tombe de saint Dominique. L'inquisition fut une œuvre à laquelle tout le monde prit part. Populaire dans ses excès même, elle ne dut pas son origine au génie de quelques hommes habiles; sa fondation, comme sa destruction, fut le produit de l'opinion publique. A cette époque le peuple était mêlé aux affaires, et l'on ne faisait rien sans lui. Si l'inquisition eût été un tribunal oppresseur, il eût été impossible. Il fut nécessaire, parce que les peuples d'alors, aussi bien que leurs gouvernemens, regardaient le dogme catholique comme la base de tout ordre social; et pour eux, c'était déclarer la guerre à la société que de la déclarer au catholicisme. S'ils ont eu tort ou raison, c'est une autre affaire; mais ils l'ont voulu, et ils étaien chez eux. L'Eglise ne prit pas l'initiative; elle suivit le mouvement; et la preuve de ce fait, c'est que ce ne fut pas dans le territoire du Saint-Siége que naquit l'inquisition. Ce fut une Eglise particulière qui la fonda; ce furent des Eglises particulières qui lui imprimèrent son développement et ses exagérations. L'Eglise universelle y consentit, sans doute, et il ne pouvait en être autrement, puisque tout le mouvement populaire était là; mais elle ne fut pas coupable des violences de telle ou telle nationalité. Un homme enseignait-il une doctrine suspecte, le peuple s'éveillait, et demandait l'examen de ses théories. Il fallait pour cela des docteurs: on les prenait où ils se trouvaient: ici, chez les Franciscains ou chez les Dominicains; là, dans les cloîtres de Cîteaux; ailleurs, dans le clergé séculier; c'était bien le droit des populations de choisir les hommes qui avaient leur confiance. Si les doctrines confrontées avec le dogme social ne s'en écartaient pas, elles étaient proclamées *orthodoxes* ou *sociales*, c'est-à-dire conformes au droit public; si, au contraire, elles le niaient, on les déclarait hérétiques, c'est-à-dire, *individuelles* ou *égoïstes*, ou encore *anti-sociales*; car telle est la signification du mot *hérésie*. Là s'arrêtait l'œuvre des docteurs, qui n'étaient qu'une sorte de jury. Les juges qui appliquaient la peine étaient des laïcs qui représentaient la puissance civile. Mais, dira-t-on, vos docteurs n'en étaient pas moins les vrais juges, et on ne punissait que d'après leur déclaration. Nous ne le nions pas. Mais d'abord on ne punissait pas du tout si l'accusé consentait à garder pour lui ses doctrines individuelles; car sur la bannière de l'inquisition, étaient écrits ces deux mots qu'aucun autre tribunal ne sut jamais unir : *Misericordia et Justitia*; et ensuite il ne faut pas perdre de vue que ces docteurs, encore une fois, représentaient ici l'opinion publique, laquelle, à tort ou à raison, ne voulait pas entendre parler d'hérésie. La comparaison que nous avons faite est parfaitement conforme à la vérité historique. Le tribunal de l'inquisition se composait de deux élémens, comme nos assises : l'élément civil, qui répond à nos juges ou à la puissance temporelle; et l'élément religieux, que représente exactement notre jury ou la puissance populaire. Les juges temporels, pour s'assurer du délit, posaient ainsi la question aux théologiens : L'accusé est-il ou n'est-il pas catholique, sur tel et tel chef? et le jury théologique répondait devant Dieu et devant les hommes : Oui, l'accusé est catholique; Non, l'accusé n'est pas catholique. S'il était condamné, il pouvait encore en appeler à Rome, à un concile, c'est-à-dire, au monde social tout entier. Si la sentence était confirmée, il pouvait encore échapper à la peine civile en se taisant; ce qui n'était pas un grand sacrifice, puisque la société repoussait ses idées. Tel fut le vrai caractère de l'inquisition. Elle rendit de grands services dans ces temps de passions populaires; elle accrut la force des hommes qui avaient action sur le peuple, en ce sens que toute doctrine qui était pure devant ce tribunal pouvait marcher en liberté et développer tous ses moyens; elle fut aussi la sauvegarde d'une foule d'esprits novateurs, qui, suspects ou coupables d'hérésie, trouvèrent en elle au moins un abri contre la haine brutale de la foule. N'avons-nous pas vu chez nous les mêmes faits sous un autre aspect?

Nos rues retentissent encore de ces cris terribles : *La tête des ministres !* comme autrefois elles ont retenti de ces autres cris : *La tête des hérétiques !* Dans l'une et l'autre époque, ne fut-il pas heureux, pour l'honneur de l'humanité, que la puissance publique protégeât les coupables ? Et pour ce qui est de l'inquisition, on peut dire qu'elle les protégeait même en les condamnant, puisqu'il leur restait toujours la ressource d'être rendus à la liberté s'ils le voulaient. L'inquisition ne resta pas telle jusqu'à la fin, nous le savons. Mais à quel moment changea-t-elle de caractère ? ce fut lorsque le pouvoir temporel en chassa le pouvoir spirituel ; ce fut quand les rois n'y voulurent plus l'intervention de l'Eglise, et qu'ils en firent un tribunal politique sans jury. Plus l'inquisition se trouva dépouillée de l'élément religieux, plus elle fut injuste et cruelle ; plus elle se dégagea de l'élément temporel, plus elle fut douce, juste et protectrice. Et ce qui le prouve, c'est qu'à Rome elle n'a jamais rendu un arrêt de mort ; et qu'en Espagne, où Philippe II en exclut les juges ecclésiastiques, elle finit par devenir atroce. Tant que les nations de l'Europe eurent foi dans la doctrine catholique, l'inquisition fut le plus juste de tous leurs tribunaux, puisqu'il se réduisait à un système pénitentiaire ; mais quand elle cessa d'être une haute expression de la foi nationale, et qu'elle devint l'instrument de la diplomatie, nous manquons d'expression pour dire combien elle nous inspire d'horreur. Mais qu'importe aujourd'hui l'inquisition ? Toutefois, son histoire est à revoir. Populaire dans ses violences comme dans ses bienfaits, jamais elle ne sera, pour un homme impartial, un argument contre le génie pacifique et civilisateur de l'Eglise. Celui qui lui reprocherait les excès d'un tribunal où elle ne fut jamais que de moitié, ou même dans lequel elle ne parut pas du tout, quand il fut perverti, serait aussi injuste et déraisonnable que le peuple anglais qui reprocherait à Shakespeare d'avoir introduit des farces grossières sur la scène britannique. Le sublime philosophe aurait le droit de répondre à ses compatriotes ingrats : S'il y a dans mes ouvrages des scènes qui les déparent, c'est vous qui les y avez mises. Mon génie ne put triompher entièrement de votre mauvais goût ; il en subit malgré lui l'influence ; mais il s'éleva cependant assez haut pour vous éclairer encore aujourd'hui, et sans moi vous n'auriez pas même la mesure qui vous sert à me juger.

Mais je m'écarte ici du but de M. Lacordaire. Il n'a pas entrepris de défendre l'inquisition ; il a voulu simplement prouver que saint Dominique n'y fut pour rien, et que les dominicains n'y ont pris part, dans la suite, que comme tout le monde, en ce sens que leur activité dut nécessairement les jeter dans les préoccupations et dans les œuvres de leur temps.

O Eglise catholique ! vous êtes pure comme la lumière. Les nuages de la terre ont pu voiler aux regards des hommes l'éclat de votre beauté, mais jamais la ternir ; et quand le vent de Dieu aura balayé l'espace, vous apparaîtrez dans tous vos charmes, et parée comme une épouse l'est pour son époux. Mais en attendant ces jours de la justice, tous les cœurs purs ont les regards vers vous et sont ravis de joie. Votre doux nom est comme un parfum répandu. C'est pourquoi les vierges vous aiment ; c'est pourquoi les âmes dévouées vont à vous, et renoncent pour mieux vous servir à tout ce qui peut les détourner de vous. Oui, nous concevons que M. Lacordaire se fasse moine ! Et maintenant, si l'on demande pourquoi il a choisi de préférence l'ordre de Saint-Dominique, c'est lui qui répond :

« Nous avons choisi de préférence l'ordre des Frères prêcheurs, parce que c'est celui qui va le mieux à notre nature, à notre esprit, à notre but : à notre nature, par son gouvernement ; à notre esprit, par ses doctrines ; à notre but, par ses moyens d'action, qui sont principalement la prédication et la science divine. Nous n'entendons pas, du reste, faire de ce choix un reproche à aucun ordre ; nous les estimons tous. »

La raison de cette préférence est facile à saisir : M. Lacordaire appartient à cette génération nouvelle qui n'a point de regrets pour le passé, et qui accepte la société telle que nos révolutions l'ont pré-

parée pour la justice. Notre liberté, nos mœurs, nos institutions, nos luttes, nos débats, tout cela est dans l'ordre de son génie : or, les *frères prêcheurs* sont nés dans une crise sociale analogue à la nôtre. Les doctrines les plus funestes au développement de la civilisation, les théories les plus immorales, les plus matérielles, livraient à la société des assauts terribles; les populations s'armaient contre les hérétiques : poussé par son ardente charité, saint Dominique se jeta au milieu des combattans; mais il ne s'était pas armé, lui, pour tuer les Albigeois, il avait tout quitté pour se donner à eux, et les sauver en les ramenant par la persuasion à la vie, à l'avenir qu'ils désertaient, comme l'histoire l'a prouvé. Touché de compassion à l'aspect de l'infidélité, de la défection qui les perdait, il s'élança au devant de ces enfans égarés qui tournaient leurs armes contre la patrie. Si dans nos discordes civiles quelques hommes, puissans par la parole et par la vertu, eussent essayé de ramener pacifiquement à la pensée sociale les partis qui s'en écartaient, aurions-nous assez de bouches pour célébrer leur gloire, assez de lauriers pour couronner leurs fronts? De tels hommes seraient-ils donc inutiles aujourd'hui? Les partis ont-ils résolu de s'exterminer l'un l'autre, et s'entendront-ils une fois seulement pour interdire aux âmes généreuses les accens de l'amour, de l'union et de la paix? Cela est impossible. Non, jamais la France n'exilera ses enfans comme la Grèce exilait Aristide, parce qu'elle était fatiguée de l'entendre appeler *le Juste*. Elle n'imitera pas cette contrée turbulente et folle qui frappa le dévouement d'ostracisme. Ils iraient prêcher au milieu des protestans ou des Turcs, ceux que nous aurions chassés! Ils trouveraient à Londres ou à Constantinople une liberté que leur nierait notre patrie. O France! tes ennemis n'auront pas cette joie. Si pourtant, dans nos ingrates préventions, nous repoussions ce qui nous honore, ces hommes généreux, qui renoncent à tout pour mieux nous aimer, s'éloigneraient dans la douleur, mais sans secouer même la poussière de leurs souliers. « Quel que « soit le traitement que me réserve ma « patrie, je ne m'en plaindrai pas. Je « comprends même ses injustices; je « respecte même ses erreurs, non comme « le courtisan qui adore son maître, « mais comme l'ami qui sait par quels « nœuds le mal s'enchaîne au bien dans « le plus profond du cœur de son ami. « Ces sentimens sont trop anciens en moi « pour y périr jamais, et dussé-je n'en « pas recueillir le fruit, ils seront jusqu'à « la fin mes hôtes et mes consolateurs. » Mais non, ne craignez pas, ô Frères! priez, et souvenez-vous toujours que Dieu et les générations qui s'élèvent sont avec vous. Vous êtes le sel de la patrie; la patrie ne vous rejettera pas de son sein. Vous pouvez dresser vos tentes sous son beau ciel; ses fils vous sont déjà des frères, car tous ceux qui aiment la justice et la vérité sont de la même famille.

P.-P. CHERUEL.

HISTOIRE DE FRANCE, PAR M. LAURENTIE (1).

FIN DE CHARLEMAGNE. — JUGEMENS HISTORIQUES.

(Fragment communiqué.)

L'on sait que depuis long-temps M. Laurentie s'occupe d'une Histoire de France. Les amis des saines doctrines historiques et religieuses attendent avec impatience la publication de cet ouvrage, où doivent se trouver réunies toutes les conquêtes récentes, si nombreuses et si importantes, faites dans le domaine de l'histoire, mises en œuvre avec toute la sagesse et toute la réserve de l'orthodoxie la plus pure. Nous sommes heureux d'annoncer que les vœux du public seront bientôt satisfaits. En atten-

(1) Chez Lagny, libraire, rue Bourbon-le-Château, n° 1. — On souscrit dès à présent.

dant, nous devons à la bienveillance de l'auteur le fragment suivant sur une des époques les plus remarquables de notre histoire. Nos lecteurs pourront juger par cet extrait de ce que sera l'ouvrage en entier.

(805.) L'empereur se reposait de ses longs travaux, et le pape vint le visiter à Aix-la-Chapelle, comme pour jouir de sa gloire. Si au loin quelques troubles apparaissaient, Charlemagne y envoyait un de ses fils, et le calme renaissait. Ainsi, dans le pays des Abares, se montrèrent des incursions d'Esclavons ou de Bohémiens; le chagan, ou chef des Abares, qui était chrétien, se tourna vers l'empereur, qui fit partir Charles, son fils, et la répression se termina par la mort du roi des Barbares. Le monde ne se mouvait que sous la main du grand empereur; et c'est d'Aix-la-Chapelle, ou des palais voisins (1), que partait ce mouvement immense de domination et de politique.

(806.) Cependant son génie parut s'inquiéter de l'avenir. Tandis que lui arrivaient de toutes parts les affaires des peuples et qu'il réglait par son autorité les dissidences, il pressentit aisément que le poids de ce gouvernement universel serait lourd pour ses enfans, déjà divisés d'ailleurs par des rivalités. Alors il résolut de se rendre maître de l'avenir lui-même; c'était vouloir dépasser la borne des forces humaines. Il fit donc une assemblée *des premiers d'entre les Francs* (2) à Thionville, et il mit plus de solennité que de coutume à cette réunion. Il y parut sur un trône, ayant le sceptre dans sa main, et revêtu de toutes les marques de l'empire. Il voulait, dit-il aux grands qui l'entouraient, assurer dans l'État une longue paix. Il avait trois fils, qui méritaient chacun l'empire; mais il voulait éviter que le partage de tant de nations, actuellement soumises au même sceptre, devînt entre eux, à sa mort, une occasion de discorde; et pour cela, il avait réglé d'avance la distribution qui serait faite d'un si vaste royaume, et il la voulait remettre à la garde et à la fidélité de ceux qui l'avaient servi de leur épée, et ne manqueraient jamais à ses enfans. Et après ces paroles, il fit lire le testament qu'il avait écrit.

Charlemagne donnait à Louis d'Aquitaine tout le pays de la Loire aux Pyrénées, Tours excepté, et toutes les terres d'Espagne; puis, tirant une autre ligne par le centre des Gaules, de Nevers jusqu'au Rhin, il ajoutait l'Alsace, une partie de la Bourgogne, le Lyonnais, et suivait tout le long des Alpes jusqu'à la mer, et puis de la mer jusqu'en Espagne, par la Provence et le Languedoc.

Pepin, roi d'Italie, devait avoir toutes les possessions par-delà des Alpes, et puis la Bavière, la partie de la Germanie qui suit la rive méridionale du Danube, et toutes les contrées du Danube au Rhin, et du Rhin jusqu'aux Alpes, vers l'Orient et le Midi, et enfin une partie du pays des Grisons et le Turgau.

Tout le reste de la domination venait à Charles, savoir: la Gaule en deçà de la Loire, depuis la Touraine, la portion intacte de la Bourgogne, toute la Germanie occidentale, la vieille Neustrie, l'Austrasie, la Thuringe, une partie de la Bavière également détachée du domaine de Pepin, et enfin la Saxe et la Frise, jusqu'à l'embouchure de l'Escaut.

Tel était le partage tracé du doigt puissant de Charlemagne sur les terres de l'Europe; puis il avait réglé ce qui serait fait dans le cas où l'un des frères viendrait à mourir. Chose étonnante! rien ne semblait omis pour assurer la division de l'empire, c'est-à-dire sa ruine, après que le grand homme avait épuisé sa vie à en constituer la forte unité; et si l'un des rois mourait, laissant des enfans, ses frères devaient protéger l'héritage de leurs neveux, et assurer à chacun sa part dans cette distribution nouvelle. Charlemagne semblait donc appliqué à défaire son œuvre, et ainsi le génie humain trahissait même en un si grand homme sa débilité (1).

Cet acte, au reste, fut signé par tous les grands de l'assemblée, qui s'engagèrent par serment à le maintenir de leur épée, et l'empereur l'envoya au pape par son secrétaire Eginhard, pour le lui faire signer aussi, et le rendre ainsi plus

(1) Thionville, Metz, etc.

(2) Eginhard.

(1) Voyez le texte du partage dans Baluze. — *Capitul. ad an.* 806.

vénérable encore et plus sacré dans l'avenir.

Les deux rois d'Italie et d'Aquitaine regagnèrent alors leurs royaumes, et Charlemagne reporta son regard vers le Nord. Une peuplade d'Esclavons, que l'histoire nomme *Sorabes*, parut remuer. Il leur envoya son fils Charles, qui tua leur duc, et bâtit deux forts sur les deux fleuves de la Sale et de l'Elbe pour les contenir. Les Bohémiens menaçaient encore; une armée de Bavarois, d'Allemands et de Bourguignons alla les comprimer. Au Midi, la guerre avait plus d'importance, bien qu'elle ne parût pas très animée. Le roi Pepin délivrait la Corse de l'invasion des Maures; les Navarrois et les Pampelunois, déjà détachés de la domination sarrasine, s'unissaient à la France par une alliance; le roi Louis portait les armes françaises jusqu'à l'Èbre, passait la Cinca et la Sègre, s'emparait de *Villa-Rubia*, et accoutumait les Espagnols à l'idée de sortir de leurs montagnes et de reprendre les cités que les Maures avaient conquises.

(807.) Alors on vit encore arriver une ambassade d'Haroun, roi des Perses. Les historiens décrivent poétiquement la richesse des dons qu'il envoyait à Charlemagne. C'étaient des manteaux de soie, des étoffes précieuses et toutes sortes de parfums; mais deux objets surtout frappaient l'attention : une tente immense, qui comprenait toutes les pièces d'un appartement, et qui avait l'air plutôt d'une maison que d'une tente; elle était d'une toile de lin très fin, et les cordes en étaient peintes d'admirables couleurs; puis une horloge ingénieuse, qui marquait les heures au moyen de boules d'airain qui tombaient sur une cymbale d'airain; sur le cadran s'ouvraient alternativement douze portes que douze cavaliers venaient fermer quand la révolution des heures était achevée. Ce fut là un grand sujet d'admiration pour des peuples dont les arts n'avaient pu guère s'avancer dans les rudes travaux de leurs batailles.

(808-810.) Les années qui suivent sont marquées par des événemens mêlés de succès et de revers. En Italie, Burchard, connétable de Charlemagne, bat les Sarrasins, qui avaient reparu, et dévasté la Corse et la Sardaigne. Leurs flottes sont détruites, et toutes leurs violences sont réprimées par la victoire. En Espagne, Louis d'Aquitaine continue à les frapper de ses armes, et puis ils semblent se relever plus formidables. Mais en Germanie, la guerre prend un aspect sérieux. Le roi des Danois, Godefroy, qui avait juré sa foi par des ambassades, est impatient de la soumission, et il ose lutter contre la puissance de Charlemagne. D'abord il harcelle les Obotrites par des perfidies, il ravage leurs terres, et après des batailles incertaines il finit par tuer leur roi Trasicon. Autour de ce chef paraissent se ranimer les vieux ressentimens des peuples; le succès favorise ses armes en quelques lieux. Quand il voit Charlemagne près de se précipiter avec toutes ses forces, il lui envoie des messages. Il joint la ruse au courage. Pendant qu'il négocie, il soulève des flots d'ennemis. Un instant la fortune de l'empereur parut s'arrêter devant ce génie de barbare, ou bien il lui fallait songer à reprendre le cours de ses vieilles guerres; il aime mieux les prévenir par des mesures de force et de prudence. Il construit une forteresse sur une rivière que le père Daniel nomme Sturie, pour arrêter les incursions de ce côté de la Saxe, et ainsi l'Elbe était protégé. Mais les Danois, avec deux cents navires, se jettent sur la Frise, la ravagent, et lèvent un impôt de cent livres d'argent. Cette blessure allait avant dans le cœur de Charlemagne. Il songe donc à une vengeance éclatante, et il s'avance en personne dans la Germanie. Là, il apprend que le fier Godefroy a été tué par un de ses serviteurs; ce fut la fin de ces combats, qui commençaient à troubler la gloire de Charlemagne.

Il paraît que dès lors il eut le pressentiment des périls que ce nom terrible de Normand devait jeter sur la France. Un jour, il voyait, d'un port maritime de la Gaule narbonnaise, leurs vaisseaux qui couvraient la mer, et il restait immobile en versant des pleurs, et ses officiers n'osaient l'interroger sur cette douleur inaccoutumée et mystérieuse. « Savez-vous pourquoi je pleure? leur dit-il. C'est que je prévois les maux que ces pirates réservent à mes neveux *et à leurs peuples; s'ils osent, moi vivant, menacer ce ri-*

rage, que sera-ce quand je ne serai plus! » Aussi, dès ce moment, il s'appliqua à construire des flottes pour les opposer aux invasions; il créa un port à Boulogne des Gaules, il fit de Gand sur l'Escaut son chantier maritime. Son génie allait au-devant de toutes les nécessités de l'avenir.

Pendant ce temps, les Maures avaient encore paru avec leur flotte, et Pepin était allé les chasser de la Sardaigne. Louis avait eu à lutter de nouveau avec eux en Espagne, et il avait dû réprimer les montagnards gascons qui les secondaient. Des discordes même avaient éclaté entre les deux empires d'Orient et d'Occident, et les Vénitiens allumaient la guerre. Ils furent punis par le ravage de leurs terres; leurs ducs furent soumis et reçus à discrétion. Toutefois, dans le traité qui suivit, Venise fut rendue à Nicéphore (1). Charlemagne conservait partout son autorité, et son sceptre se faisait sentir au loin à tous les peuples. Le roi des Northumbres, de l'île de Bretagne, nommé Eardulf, chassé de son royaume et de sa patrie, vint trouver un asile auprès de lui, et son entremise avec celle du pape lui rendit le sceptre qu'il avait perdu.

Mais de tristes indices révélaient pourtant la fin prochaine de cette royauté inébranlable aux coups de la guerre, et que la mort seule touchait déjà. Au milieu des batailles avec les Danois, Rotrude, fille aînée de Charlemagne, était morte, et avait fait un premier vide autour de lui. Peu après, mourait Pepin, roi d'Italie (810, 7 juin), prince de haut mérite, et éprouvé par les événemens de la paix et de la guerre. Charlemagne laissa couler sur sa tombe un torrent de larmes, dit son historien; et cette douleur, ajoute-t-il, parut une faiblesse dans un si grand homme. Le trône s'isolait. Charles, cet autre prince qui avait mérité d'être mis en face des hommes du Nord dans ces longues et rudes batailles de l'empire, mourait à son tour (811, 4 décembre). Il venait de donner suite aux plans de son père pour la pacification du Nord, depuis la mort de Godefroy. Tout semblait se préparer pour le dénouement de ce long drame, et pourtant Charlemagne restait ferme jusqu'au bout (812). L'empereur Nicéphore lui envoyait une ambassade pour recevoir de ses mains le traité fait à l'occasion de l'Italie (1). Rien n'était changé dans la situation de l'empire. Le fils de Pepin, le jeune Bernard, continuait à réprimer les pirateries sur les côtes de Sardaigne; puis l'empereur imposait des conditions de paix à Abulas, roi des Sarrasins; il contraignait Grimoald, duc de Bénévent, à payer vingt-cinq mille sous d'or, sous le nom de tribut; il envoyait une expédition chez les Wiltzes et recevait d'eux des otages; il forçait les nouveaux rois des Danois à solliciter la paix, et il leur envoyait des officiers francs et saxons pour leur en dicter les conditions. Ainsi l'empire était imposant, et Charlemagne, resté comme seul dans son palais, faisait redouter partout son génie, soit par la force, soit par la clémence (2).

C'est alors que Charlemagne, qui pourtant se sentait affaibli par l'âge, et sans doute aussi vaincu par ses douleurs, résolut d'asseoir à côté de lui sur le trône impérial son fils Louis d'Aquitaine, le seul qui survivait aux rois qu'il avait faits dans sa famille, et qui tous avaient porté glorieusement le poids de ses travaux. Il convoqua donc à Aix-la-Chapelle toute l'assemblée des grands et des évêques. On vit s'avancer vers l'église qu'il avait récemment bâtie (3) toute cette multitude de ducs et de comtes, d'évêques et d'abbés, après lesquels marchait l'empereur, revêtu de ses ornemens royaux, la couronne d'or sur la tête, et s'appuyant sur son fils. Sur l'autel était une autre couronne d'or; et

(1) Eginhard. — La traduction de M. Guizot dit : *Nicéphore restitua Venise;* c'est tout le contraire : *Nicephoro Venetiam reddidit.*

(1) Eginhard dit que les ambassadeurs reçurent le traité avec des signes de respect, remercient *Charlemagne selon leur coutume, c'est-à-dire en langue grecque, l'appelant* Basileus *et empereur.* M. Guizot observe que cette assertion est démentie par les *historiens grecs* (il ne les cite pas), qui affirment, ajoute-t-il, que jamais les empereurs d'Orient ne donnèrent à aucun roi barbare le titre d'empereur. Qu'importe?

(2) Il avait pour otage Hemming, frère des rois des Danois; il le renvoya.

(3) D'où est venu le nom d'*Aix-la-Chapelle.*

quand les deux princes eurent pris quelques momens, l'empereur, se tournant vers l'assemblée silencieuse et toute émue, prononça quelques graves et saintes paroles qu'il adressait à Louis :

« Le rang où Dieu vous élève aujourd'hui, lui disait-il, vous oblige à respecter plus que jamais sa puissance. Voici que, devenant empereur, vous devenez protecteur des églises ; vous devez les défendre contre la violence des méchans et des impies. Vous avez des frères, des sœurs, d'autres parens en bas âge ; vous leur devez votre amour et votre appui. Honorez les évêques comme vos pères, aimez vos peuples comme vos enfans. Pour les méchans et les séditieux, ne craignez point d'employer contre eux l'autorité qui vous est remise. Que les monastères et les pauvres trouvent en vous un protecteur. Choisissez des juges et des gouverneurs qui craignent Dieu, et ne se laissent pas corrompre par les présens. Ceux que vous aurez élevés en dignité, ne les dépouillez pas sans de graves raisons, et vous-même soyez toujours sans reproche devant Dieu et devant les hommes (1). »

Et après avoir entendu ce touchant langage de son père, Louis se leva, alla prendre sur l'autel la couronne d'or, et la mit sur sa tête. Les deux empereurs s'embrassèrent en pleurant. Il y avait dans l'assemblée une émotion mêlée de tristesse et de joie; on eût dit de vagues présages ; et pourtant nul prince ne semblait devoir mieux que Louis justifier les dernières espérances qui survivaient dans l'âme de Charlemagne. Il avait tenu l'épée avec gloire dans le midi de l'empire ; il avait gouverné les peuples avec sagesse; son nom était chéri, et ses exemples étaient vénérés. Mais un certain pressentiment naissait déjà, qui semblait indiquer que le monde se hâterait d'échapper au long empire que Charlemagne avait exercé ; et ce qu'il y avait eu de solennel dans cette cérémonie d'Aix-la-Chapelle n'était pas l'incertitude des âmes, ni la défiance de l'avenir.

Mais avant de passer à des temps nouveaux, l'histoire doit laisser tomber un dernier regard sur ce règne dont nous n'avons touché que la surface. Hâtons-nous dans cet aperçu d'une autre sorte.

Au milieu de tant de guerres, qui remplissent près d'un demi-siècle, Charlemagne ne cessa d'appliquer son génie à maîtriser une révolution plus intime et plus profonde qui se faisait dans les idées, dans les mœurs et les besoins de la société.

L'unité politique s'était par degrés préparée dans les Gaules par l'action réciproque de la force matérielle des vainqueurs et de la force morale des vaincus ; Charlemagne fut l'expression vivante de cette unité.

Aussi, le premier caractère de sa royauté, ce fut de subordonner pleinement la politique au Christianisme ; et s'il garda son indépendance comme souverain, ce fut en réglant l'exercice de la souveraineté sur les lois fondamentales de l'Église.

Par là, le clergé des Gaules, dont l'action publique semblait avoir été jusque là distincte de l'action royale, devint comme une partie essentielle de l'autorité, et cela même fut une consécration de la liberté nationale. Sans le clergé, Charlemagne n'eût représenté simplement qu'une réaction franque contre le système des derniers rois du sang de Clovis, et l'idée de la conquête et de l'oppression se fût perpétuée comme une irrémédiable flétrissure sur les fronts gaulois.

Charlemagne réalisa cette magnifique idée des deux puissances fidèles l'une à l'autre ; l'une armée de la parole, l'autre armée du glaive; chacune ayant sa mission dans le gouvernement du monde, l'une par l'enseignement, l'autre par la confirmation de la doctrine ; idée perdue dans les esprits de notre siècle, mais qu'on ne saurait chasser de l'histoire. Ce fut là peut-être toute la force et tout le génie de Charlemagne. S'il n'eût été qu'un roi, ami des conquêtes et des batailles, le monde lui eût échappé ; l'Église constitua son empire, et il ne dédaigna pas de paraître l'instrument de l'Église.

Par suite de cette pensée d'harmonie, Charlemagne se mêla à toutes les questions ecclésiastiques qui avaient besoin

(1) Thégan. *Hist. de Louis.*

d'une forte action extérieure, pour empêcher les déchiremens et les hérésies.

Le jeune savant M. de Maslatrie compte quarante conciles qui furent tenus sous son règne (1). Tous n'eurent point pour objet des controverses dogmatiques; plusieurs furent des réunions moitié religieuses et moitié politiques, quelques uns même semblèrent agiter des questions éloignées du gouvernement de l'Eglise; mais tous intéressaient la conduite morale de cette grande société qui se formait sous le double auspice des évêques et du monarque.

Je ne pense point que la présente histoire doive étudier les travaux de ces conciles (2); elle les indique seulement comme une partie essentielle de l'action morale qui se faisait sentir sur le monde. Il faut dire, toutefois, que, par suite de l'universalité de l'empire qui se rattachait au nom de Charlemagne, les conciles qu'il convoqua eurent plus d'une fois à appeler des questions qui semblaient ne les point toucher, puisque la foi des Gaules n'avait pas été atteinte par les schismes lointains.

Tel fut le concile de Francfort, en 794, qui prononça sur cette longue question du culte des images, dont l'empire de Constantinople avait fait une question de barbarie.

Tel fut aussi le concile d'Aix-la-Chapelle, en 809, qui résolut cette autre question de la procession du Saint-Esprit, que l'Orient avait jetée dans l'Eglise, que le pape Léon avait inutilement tempérée par sa prudence, et qui devait servir de prétexte à un fatal déchirement.

Mais le plus souvent, les évêques réunis traitaient des questions de discipline; et c'était, dans un pays dont la croyance n'était point troublée, la seule intervention utile et nécessaire du clergé dans les affaires de l'empire. Par là s'établissait une forte direction dans l'Eglise des Gaules, les mœurs avaient leur règle, et les peuples profitaient à ces lois qui commandaient partout le bon exemple.

L'esprit moderne a reproché à Charlemagne son prosélytisme chrétien. C'est par là qu'il fit sa monarchie, c'est-à-dire la civilisation de l'Europe; sans lui, la conquête franque n'eût pas achevé de s'assouplir à l'action populaire du clergé gaulois, et sans lui la Germanie fût restée infectée par une idolâtrie sauvage.

L'extermination des peuples saxons fut un grand malheur. Il fallait, dit-on, les convertir par des missionnaires; mais les Saxons les égorgeaient comme les auxiliaires de la servitude. Charlemagne n'avait pas le temps d'attendre l'effet de tant de martyres.

L'histoire désormais sera plus juste, et les vieux siècles sont aussi mieux compris. Charlemagne fut grand parce qu'il mit puissamment en action les moyens de civilisation qu'il eut sous la main; le glaive fut son instrument secondaire, la religion devait être plus efficace.

Une des sollicitudes de Charlemagne, ce fut de réformer la législation, devenue confuse dans toutes les Gaules.

« Les Francs sont régis, dit Eginhard (1), dans une foule de lieux, par deux lois très différentes (2); Charles s'était aperçu de ce qui y manquait. Après donc que le titre d'empereur lui eut été donné, il s'occupa d'ajouter à ces lois, de les faire accorder dans les points où elles différaient, de corriger leurs vices et leurs funestes extensions. »

Charlemagne étudia tous les besoins des peuples, et il ne négligea pas même l'utilité des vaincus. Ses capitaines sont célèbres; leur nom seul réveille des idées de gloire et de génie.

Ce mot de *capitulaire* venait de la subdivision par chapitres des lois faites dans les conseils généraux de la nation, et déjà on l'a vu paraître en tête des réglemens de Charles Martel; mais sa célébrité lui vint des lois de Charlemagne. Ces lois avaient pour objet le droit commun des peuples; elles étaient distinctes des droits spéciaux ou privés, ou bien elles en étaient quelquefois une modification; préparées d'abord dans le palais du monarque, par le conseil des doctes clercs, elles étaient ensuite portées dans l'assemblée générale des Francs, et au

(1) *Chronologie hist. des Papes et des Conciles.*
(2) Voir les *Ann. Eccl.* de Baronius. Tome XIII.

(1) *Vie de Charlemagne.*
(2) Nous avons vu la distinction de la loi salique et de la loi ripuaire.

capitulaire réglait la forme de leur acceptation (1).

Ceci nous ramène aux assemblées nationales. Sous la décadence de la première race, elles s'étaient altérées, avons-nous dit, et il eût été impossible qu'elles conservassent leur caractère germanique. Le génie de Charlemagne les voulut raviver, comme pour les opposer à l'ambition naturelle des conseils des grands, qui lui tenaient lieu de parlement ou de sénat; à la prépondérance des Leudes, il opposa les diètes du Champ de Mars et puis du Champ de Mai, qui étaient comme une représentation de tout le peuple. Tout homme libre devait paraître dans ces assemblées générales, où la loi était reçue et sanctionnée en quelque sorte par l'assentiment populaire. De là, la maxime célèbre : *Lex ex constitutione regis et consensu populi* (2).

L'histoire, toutefois, ne saurait laisser entendre que ce mot de *peuple*, qu'on trouve dans les capitulaires, exprimât alors une pensée de démocratie souveraine. La composition même de l'assemblée législative, où n'entraient en réalité que les conseils de l'empire, tant ecclésiastiques que civils (3), exclut cette pensée; le peuple ne semblait prendre part à la législation que pour en constater l'adoption publique. C'est ce qu'ont déjà observé plusieurs doctes personnages, et entre autres, avec une grande autorité, Baluze, dans sa magnifique collection des capitulaires (4).

Les lois n'en furent pas moins populaires. Ce fut une chose merveilleuse de voir avec quelle sagesse le génie de Charlemagne respecta les droits privés des nations; il semblait n'avoir en vue que de mettre de l'ensemble dans les codes; il laissait survivre tout ce que le temps avait fait de bon, et aussi les peuples gardèrent long-temps après lui le souvenir de cette œuvre de liberté. « Il a fondé et protégé la fidélité et la vérité; il a établi toutes les anciennes lois du peuple et les droits du pays, et il a donné à chaque pays son propre droit. » Ainsi disait une chanson populaire des Frisons (1). Chaque peuple du vaste empire eût pu célébrer de même la gloire du législateur.

Or, voici la désignation de tous les pays que le génie de Charlemagne embrassait ainsi dans sa législation. C'est un capitulaire qui nous la fournit, et ce capitulaire mérite d'abord d'être connu. Il ordonnait de ramener à la juridiction ecclésiastique tout procès civil déjà commencé devant le juge ordinaire, sur la simple demande d'une des parties; *parce que*, disait-il, *l'autorité de la sainte Religion pénètre et résout bien des difficultés qui ne se peuvent saisir dans le jugement d'une prescription captieuse*: la sentence de l'évêque était sans appel. Les peuples donc soumis à cette loi étaient les Romains, les Francs, les Alamans, les Bavarois, les Saxons, les Thuringiens, les Frisons, les Gaulois, les Burgondes, les Bretons, les Langobards, les Vascons, les Bénéventins, les Goths et les Espagnols : toute l'Europe chrétienne (2).

Une chose déjà notée par l'histoire, c'est que pour s'assurer que l'unité des lois serait mieux appréciée par les peuples, Charlemagne en allait chercher le type dans l'Église, qui, par sa constitution, avait devancé la société politique. Par là aussi les peuples s'accoutumèrent aisément à accepter les évêques pour législateurs.

(1) Capit. III, an 803, ch. 19. Ut populus interrogetur de Capitulis, quæ in lege noviter addita sunt. Et postquàm omnes consenserint, suscriptiones et manufirmationes suas in ipsis Capitulis faciant. — Les Capitulaires ajoutent, comme forme de sanction ou de promulgation : *De his consenserunt omnes.*

(2) Apud Baluz. *Præf.* — Voyez l'*Hist. d'Allemagne de Pfister*, liv. I, *passim.*

(3) Pfister. *Ibid.*

(4) *Præf.* ad Capit.

(1) Pfister, *ibid.*

(2) Baronius, *ad ann.* 801. — « Il ne saurait être douteux, dit Baluze, sur ce capitulaire, que par *Gaulois* il ne faille entendre les hommes d'origine gauloise; Francs sans doute, soumis à l'empire franc, mais qui rattachaient leur origine aux anciens habitans des Gaules, avant la venue des Francs. » Cette observation de Baluze, reproduite par Pagius (*in Crit. Baron*), est très importante. Même dans la séparation des races, la loi était la même. La fusion naturelle pouvait n'être pas consommée, la fusion politique était complète. C'est une réponse à ceux qui, après 1000 ans, ont fait reparaître la séparation des races par la distinction des droits.

Et ainsi s'explique naturellement le concours du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir impérial dans ce travail magnifique d'unité, où la philosophie moderne n'a su voir qu'un effort de domination des prêtres. Le clergé avait besoin de la force du prince, et le prince avait besoin de la doctrine du clergé; et par ce secours mutuel le droit commun de l'empire, mêlé de droit romain, de droit canonique et de droit germanique, de ces deux derniers surtout, offrit un ensemble admirable qui servit au rétablissement des mœurs populaires et à l'établissement de l'autorité politique (1).

L'étude des capitulaires met à découvert tout le génie de Charlemagne (2). Rien n'est omis dans les lois. La police, l'ordre extérieur de l'Église, les réglemens généraux d'administration, le commerce, l'industrie, l'armée, la justice, rien n'échappe au législateur. On rapporte au début de son règne un Capitulaire célèbre sur les devoirs des prêtres et des évêques (3). Rien de plus prévoyant que les dispositions de cette loi de discipline. La même sagesse se remarque dans les réglemens d'ordre politique. Peut-être cette admirable organisation de l'État a quelquefois pour sanction des formes de pénalité qui se ressentent de la barbarie des vieux temps, mais qui révèlent encore la pensée austère du monarque. Non seulement il punit le brigandage et le crime, mais si un vicomte, gagné par des présens, fait grâce à un coupable condamné par les juges, lui-même reçoit la peine du délit. Le parjure et la falsification des documens légaux entraînent la perte de la main droite. Le parjure est le crime le plus activement poursuivi; c'est celui qui attaque la société des hommes par sa base. Les mendians, les filles publiques, les hanteurs de cabarets, sont sous l'œil de l'autorité. Souvent les capitulaires reviennent sur les formes de la justice; le législateur cherche à s'assurer de l'intégrité du juge; le juge se rend à jeun au tribunal, et nul ne peut témoigner s'il n'est aussi à jeun. Le comte, président de la justice, ne peut se soustraire à son office, et il lui est interdit de le sacrifier au plaisir de la chasse. Le magistrat supérieur répond de la fidélité des autres juges. Les pauvres, les veuves, les orphelins, sont mis sous sa protection. Le juge enfin doit savoir par cœur toute la loi, c'est la condition de son pouvoir. La loi interdit la justice par les armes et par les combats privés. Le port des armes est même défendu dans la paix. Par là est préparée la pacification générale des sujets; ceux qui persistent dans les batailles civiles sont frappés d'amendes, et renvoyés devant la justice du roi. Puis viennent les lois sur le service militaire, sur la guerre, sur la constitution de l'armée, sur la dîme ecclésiastique, sur le droit d'asile; puis les réglemens sur l'office des ducs, et aussi sur le droit de ces célèbres envoyés du monarque, qui allaient partout présidant à l'ordre. Rien n'est omis (1), et enfin après le soin de l'empire, vient le soin de la maison privée de l'empereur. Et à ce sujet, l'histoire doit répéter ces paroles célèbres de Montesquieu: « Charlemagne mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie; un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison. On voit dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot; il ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines, et les herbes inutiles de ses jardins; et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les immenses richesses de ces Huns, qui avaient dépouillé l'univers (2). »

Ainsi, par les lois et par la guerre, par l'ordre public et par l'économie privée, Charlemagne constituait l'empire sur des

(1) Baronius, *ad. ann.* 801.

(2) *Recueil* de Baluze. — Voir les admirables analyses de Baronius sur tous les capitulaires qui se rapportent à l'Église.

(3) Fleury. *Hist. Eccl.*, liv. 43.

(1) *Collection des Capitulaires* de Baluze, tome 1. — Voyez les jugemens de Montesquieu. *Esprit des Lois*, liv. XXXI. — *Hist. d'Allemagne*, par Pfister, liv. I.

(2) Montesquieu. Il cite le capitulaire *de Villis*. « Voyez, dit-il, tout le capitulaire qui est un chef-d'œuvre de prudence, de bonne administration et d'économie. »

mens admirables d'équité. Quelques Français de nos jours qui se trouvent du génie à dénigrer les vieux temps, ont voulu atténuer cette gloire. Opposons-leur ici une appréciation étrangère et non catholique. Elle embrasse tout le système du grand homme.

« Le système militaire de Karl-le-Grand était celui de l'ancienne Rome; il se servait de chaque conquête comme d'un instrument pour faire une conquête nouvelle. Son but était celui de la moderne Rome, celui de fonder une vaste hiérarchie dont tous les liens aboutiraient à son sceptre; il justifia la dîme et le baptême de sang. L'administration seule resta germanique. Un pas de plus, et le grand œuvre de l'union politique était achevé. Déjà les nations germaniques avaient perdu leurs princes nationaux et ressortaient immédiatement de la puissance du roi des Francs; il ne restait plus qu'à établir parmi elles l'uniformité des lois et des institutions sociales pour les fondre en un seul peuple; c'est ce qu'il essaya d'accomplir (1). »

Au reste, la grande habileté de Charlemagne fut d'intéresser les vastes populations de son empire à cette œuvre immense de labeur et de sacrifice. Il y parvint en appelant constamment autour de lui des assemblées libres et actives. Les réunions générales des Francs étaient distinctes des réunions législatives où se dressaient et se promulguaient les capitulaires. Les chefs francs continuaient à participer à l'autorité par l'épée, et dans un long règne de batailles; ils durent être régulièrement assemblés pour prendre connaissance des résolutions militaires du monarque.

Ainsi, plusieurs sortes de convocations avaient lieu: des convocations pour la guerre, où la nation armée avait sa représentation; des convocations pour l'administration, où délibéraient les sages et les doctes, c'est-à-dire les chefs du clergé des Gaules; des convocations pour l'acceptation des lois, où le peuple entier était appelé, tantôt en masse dans les *plaids généraux*, tantôt isolément dans chaque comté (2). »

(1) Pfister. *Hist. d'Allemagne.*

(2) Hincmar. *Les Origines.* — Baluz. *Præf. ad*

Les lois de Charlemagne modifièrent l'ancien droit public, conformément à des besoins tout-à-fait nouveaux. Le commerce des Gaules avec les diverses contrées du monde fut un objet de ses soins. C'était une partie de la civilisation. A l'intérieur, l'administration fut soumise à des règles d'équité et de droit commun.

On sait l'admirable institution de ces officiers royaux (*missi dominici*) qui parcouraient l'empire pour s'assurer de la pleine exécution de la justice.

Par là disparaissait davantage encore la séparation des Gaulois et des Francs. Le droit reprit son caractère d'universalité.

Et c'est pourquoi aussi d'anciens priviléges furent affaiblis, comme le droit d'asile dans les églises, droit primitivement protecteur contre la conquête, et qui avait commencé par être le premier effort de liberté du clergé gaulois.

Une sorte d'administration appela les sollicitudes du monarque, ce fut l'administration matérielle, et surtout celle qui avait pour objet les constructions publiques, ce luxe et à la fois cette nécessité première des grands États. « C'était un usage dans ce temps-là, dit un chroniqueur trop souvent occupé d'anecdotes de couvent (1), que partout où quelques travaux devaient s'exécuter d'après les ordres de l'empereur, comme des ponts, des vaisseaux, des passages, ou le nettoiement, le cailloutis et le comblement des chemins locaux, les comtes les faisaient faire par l'intermédiaire de leurs vicaires et de leurs officiers, avec aussi peu de travail qu'il était possible, et y employaient les gens de basse classe; mais quand il s'agissait d'ouvrages plus considérables, et surtout de constructions nouvelles, ni duc, ni comte, ni évêque, ni abbé, n'était, sous aucun prétexte, dispensé d'y contribuer. On peut en citer comme preuve les arches du pont de Mayence, qui furent faites par le concours général et régulièrement ordonné de toute l'Europe. »

Et puisque nous parlons de travaux publics, cette lourde charge des peuples, ajoutons tout de suite ce que dit le chro-

(1) Le moine de Saint-Gall.

niqueur : « Étaient-ce des églises dépendantes du domaine national dont on prescrivait de peindre les plafonds ou les murailles, cette charge regardait les évêques ou les abbés voisins ; mais s'il fallait en bâtir de nouvelles, tous les évêques, ducs, comtes, abbés, chefs des églises royales, sous quelque dénomination que ce fût, et généralement ceux qui avaient obtenu des bénéfices publics, étaient tenus, par un travail non interrompu, de les élever depuis les fondations jusqu'au faîte (1). »

Or, Charlemagne avisait d'une autre façon à la protection du pauvre peuple dans les constructions, soit d'églises, soit de palais. « C'est ce qu'attestent, dit encore le moine de Saint-Gall, non seulement la basilique construite à Aix-la-Chapelle, en l'honneur de Dieu, mais encore les travaux faits dans cette ville pour l'utilité des hommes, et les demeures de tous les gens revêtus de quelque dignité... Les habitations des grands étaient suspendues ; pour ainsi dire, au-dessus de la terre. Non seulement les officiers et leurs serviteurs, mais toute espèce de gens, trouvaient sous ces maisons un abri contre les injures de l'air, la neige et la pluie, mais même des fourneaux pour se défendre de la gelée. » Telle était la pensée populaire de Charlemagne.

L'histoire, en rappelant ces souvenirs, ne laissera pas croire pour cela que ce génie d'administration ait pu créer cette forte concentration de gouvernement, que la politique moderne a réalisée dans toute l'Europe, au détriment peut-être de la liberté : et aussi un contemporain célèbre (2) a pu, sans de grands efforts, démontrer que la monarchie de Charlemagne ne fut pas tout-à-fait la monarchie de Louis XIV. Ces comparaisons de siècles sont superflues. La monarchie de Charlemagne fut tout ce qu'elle put être, au sortir du déchirement des Gaules et des sanglantes rivalités des Francs ; monarchie où la souveraineté de l'épée laissa de la liberté aux gouvernemens partiels, sans leur laisser le droit des révoltés et de l'anarchie.

(1) Le moine de Saint-Gall. — Éd. de M. Guizot.
(2) M. Aug. Thierry.

Eginhard avait très bien noté cette imperfection administrative. « Charlemagne, dit-il, ne fit qu'augmenter les lois franques d'un petit nombre de capitulaires qui demeurèrent imparfaits. Mais toutes les nations soumises à son pouvoir n'avaient point eu jusqu'alors de lois écrites : il ordonna d'écrire leurs coutumes, et de les consigner sur des registres (1). » Et cette comparaison des lois était déjà un progrès et une préparation à l'unité de la justice.

L'unité, c'était la pensée dominante de Charlemagne, mais l'unité dans l'ensemble de l'empire, avec la variété dans les coutumes locales et même dans les lois privées de chaque peuple, et c'était là la liberté. Ainsi il tendit à l'unité générale par l'instruction même ; et ici se déploya tout son génie.

On a tour à tour concédé et contesté à Charlemagne l'honneur d'avoir fondé les universités en France. Ces disputes sont puériles. Contentons-nous des récits de l'histoire.

Charlemagne, épris de la science pour lui, pour ses enfans, pour le peuple entier, appela dans les Gaules tout ce qu'il put d'instituteurs de la jeunesse. Deux Écossais surtout arrivèrent avec grand éclat (2).

« Le roi, dit le chroniqueur, partant pour ses guerres, confia à Clément, l'un d'eux, un grand nombre d'enfans appartenant aux plus nobles familles, aux familles de la classe moyenne et aux plus basses ; afin que le maître et les élèves ne manquassent point du nécessaire, il ordonna de leur fournir tous les objets indispensables à la vie, et assigna pour leur habitation des lieux commodes... Après une longue absence, le très victorieux Charles, de retour dans la Gaule, se fit amener les enfans remis aux soins de Clément, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers ; les élèves sortis des classes moyenne et inférieure présentèrent des ouvrages qui passèrent toute espérance, et où se faisaient sentir les plus douces saveurs de

(1) *Vie de Charlemagne.*
(2) Voyez le moine de Saint-Gall.

la science; les nobles, au contraire, n'eurent à produire que de froides et misérables pauvretés. Le très sage Charles, imitant alors la justice du Souverain Juge, sépara ceux qui avaient bien fait, les mit à sa droite, et leur dit : «Je vous loue beaucoup, mes enfans, de votre zèle à remplir mes intentions et à rechercher votre propre bien de tous vos moyens. Maintenant, efforcez-vous d'atteindre à la perfection ; alors je vous donnerai de riches évêchés, de magnifiques abbayes, et vous tiendrai toujours comme gens considérables à mes yeux. » Tournant ensuite un front irrité vers les élèves demeurés à sa gauche, portant la terreur dans leurs consciences par son regard enflammé, tonnant plutôt qu'il ne parlait, il lança sur eux ces paroles pleines de la plus amère ironie : « Quant à vous, nobles, vous, fils des principaux de la nation : vous, enfans délicats et tout gentils, vous reposant sur votre naissance et sur votre fortune, vous avez négligé mes ordres et le soin de votre propre gloire dans vos études, et préféré vous abandonner à la mollesse, au jeu, à la paresse, ou à de futiles occupations. » Ajoutant à ces premiers mots son serment accoutumé, et levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il s'écria d'une voix foudroyante : « Par le Roi des Cieux, permis à d'autres de vous admirer ; je ne fais, moi, nul cas de votre naissance et de votre beauté ; sachez et retenez bien que, si vous ne vous hâtez de réparer, par une constante application, votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles (1). »

Ainsi, dès le commencement la monarchie chrétienne suivait son instinct de popularité, en appelant à soi le mérite et la vertu, et, pour tout dire en un mot expressif, en élevant le peuple par la communication de tous les arts ; et ce fut, dans la pratique, toute l'inspiration de la conduite de Charlemagne. On le peut voir aux récits moitié politiques, moitié bouffons du moine de Saint-Gall, qui s'amuse à dire les humiliations que l'empereur faisait subir aux grands sans mérite, et les honneurs qu'il prodiguait aux clercs savans sortis des rangs inférieurs de la nation.

Or, la science alors était enfermée dans l'Église, et c'est là aussi que Charlemagne en suivait et en développait les progrès. Il voulait que les évêques fussent capables de porter la parole dans la tribune sainte. Il les voulait savans et zélés, et il regrettait de ne plus voir dans l'Eglise la doctrine et l'éloquence des anciens Pères. Mais pour répandre le goût des études, il peuplait son palais de doctes abbés, et il témoignait son estime pour les lumières en appliquant ses propres loisirs à toutes les études humaines.

C'est ce cortége de savans assidus auprès de Charlemagne qui a fait dire que le palais du prince était comme une école ouverte à ceux qui voulaient s'instruire, et de là l'idée de la fondation de l'université. On sait que Charlemagne se fit un jeu de donner des noms académiques à ceux de ces savans qu'il honorait d'une familiarité plus intime ; l'un était Damétas, l'autre Homère, Charlemagne était David. Entre ces savans, recueillis de toutes les parties de l'Empire, l'histoire a gardé avec amour le nom d'Alcuin, nommé primitivement Albin, diacre breton, Saxon d'origine, l'homme le plus instruit de ce temps ; cest de lui que Charlemagne reçut les notions des hautes sciences, de la rhétorique, de la dialectique, de l'astronomie surtout, et il se plaisait à le nommer son maître.

Ce goût des études savantes, il voulut le perpétuer d'abord dans sa famille, et il s'appliqua à donner à ses enfans une éducation ornée et libérale. C'était un exemple pour autrui, et un sujet d'émulation. Mais lui-même était la principale excitation des études. On admirait son éloquence abondante et forte. Il parlait avec netteté sur tous les sujets. Souvent dans les conseils il étonna les évêques par la précision de sa doctrine. Il parlait le latin comme sa propre langue. Il entendait le grec. Rien ne parut étranger à son génie.

Il y a pourtant des écrivains qui ont douté qu'il sût écrire son nom ; et ils se fondent sur ce que Eginhard raconte quelques essais malheureux qu'il faisait dans ses veilles de la nuit pour transcrire

(1) Le moine de Saint-Gall.

ou imiter des *modèles de lettres*. Et il est manifeste que Eginhard parle de lettres ornées ou d'*enluminures* savantes *auxquelles Charlemagne*, dit-il, *s'exerça trop tard et à un âge peu convenable* (1).

Charlemagne n'omit rien de ce qui pouvait intéresser les lettres humaines, aussi bien que la gloire des ancêtres. Il fit recueillir d'anciens poèmes barbares sur les guerres des rois Francs. Le temps ne les a pas respectés, et c'est une perte peut-être pour la poésie comme pour l'histoire.

Les lettres alors étaient purement chrétiennes, et les saints écrits étaient l'objet principal des études. Il en fut ainsi de tous les arts, et surtout de la musique, renfermée alors dans les oratoires et les basiliques. « Charles, dit Eginhard, dévoré d'un zèle infatigable pour le service de Dieu, pouvait se féliciter d'avoir, autant qu'il était possible, atteint l'accomplissement de ses vœux pour l'étude des lettres ; il se désolait cependant que des provinces entières, les campagnes et les villes même ne s'accordassent pas sur la manière de louer Dieu, c'est-à-dire de moduler le plain-chant. Il mit donc ses soins à obtenir douze clercs habiles dans le chant d'église du pape Étienne, d'heureuse mémoire. » Le chant d'église fut tout l'art de la musique. Charlemagne en encourageait le progrès par son exemple, en se mêlant aux chœurs, et jugeant le mérite des clercs. La musique était une partie des lumières en ce temps comme en tous les temps.

A ce goût du chant chrétien se rattache l'usage des orgues dans les églises. *Les ouvriers de l'habile Charles*, dit le moine de Saint-Gall, en ravirent le secret aux ambassadeurs grecs ; de telle sorte qu'à leur tour *ils excellèrent à confectionner cet admirable instrument, qui, à l'aide de réservoirs d'airain et de soufflets de peau de taureau, chassant l'air comme par enchantement dans des tuyaux aussi d'airain, égale par ses rugissemens le bruit du tonnerre, et par sa douceur les sons légers de la lyre et de la cymbale.*

(1) *Vie de Charlemagne.*

Un autre goût de Charlemagne fut celui de l'architecture. L'histoire mentionne avec admiration quelques uns de ses monumens : *la basilique en l'honneur de la Mère de Dieu*, à Aix-la-Chapelle ; un pont magnifique à Mayence, malheureusement détruit peu après par un incendie ; deux palais splendides, l'un à Mayence, l'autre à Nimègue, et deux superbes oratoires à Francfort et à Ratisbonne. C'était lui qui faisait le plan de ces grands travaux.

C'est donc par la ténacité intelligente de ces pensées et de ces travaux que Charlemagne improvisa une civilisation purement chrétienne dans toute l'Europe ; et voici le dernier trait où se peint cette admirable politique : c'est l'antique génie de l'histoire qui nous *le fournit*. « Charles rendit sa domination honnête et utile de toutes les manières, comme tous le virent clairement. Ce que je regarde comme le plus merveilleux, c'est que seul, par la crainte qu'il inspirait, il adoucit tellement *les cœurs durs et féroces des Francs et des barbares* que la puissance romaine n'avait pu dompter, qu'ils n'osaient rien entreprendre dans l'empire que ce qui convenait à l'intérêt public (1). »

La signification de ces paroles doit être notée ; elle indique manifestement une nature de puissance et une direction d'idées tout-à-fait opposée à un système de politique ou de domination franque. La pensée gauloise ou chrétienne restait donc encore maîtresse, et c'est ce que l'histoire doit souvent noter.

Mais ayant montré rapidement la nature intelligente de Charlemagne, l'histoire ne dédaigne pas d'indiquer quelques unes de ses habitudes privées ou extérieures ; et c'est aussi par là que se révèle le génie d'un homme.

« Le costume ordinaire du roi était celui de ses pères, l'habit des Francs. Il avait sur la peau une chemise et des hauts-de-chausses de toile de lin ; par-dessus était une tunique serrée avec une ceinture de soie ; des bandelettes entouraient ses jambes ; des sandales renfermaient ses pieds et l'hiver, un juste-

(1) Nilhart. *Hist. des dissensions des fils de Louis-le-Débonnaire.*

corps de peau de loutre lui garantissait la poitrine et les épaules contre le froid. Toujours il était couvert de la saye des Wénètes, et portait une épée dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent. Quelquefois il en portait une enrichie de pierreries; mais ce n'était jamais que les jours de très grandes fêtes, ou quand il donnait audience aux ambassadeurs des autres nations. Dans les grandes solennités, il se montrait avec un justaucorps brodé d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, une saye retenue par une agrafe d'or, et un diadème tout brillant d'or et de pierreries; mais le reste du temps, ses vêtemens différaient peu de ceux des gens du commun (1). »

Cette simplicité de vêtement allait bien à l'homme de guerre; c'est l'indice de la virilité et de la force. Elle s'unissait à une extrême sobriété dans le boire, dans le manger, dans le sommeil même. Le corps de Charlemagne était actif comme son esprit. Il se levait dans la nuit pour travailler. Le temps même des repas n'était pas perdu; il se faisait lire les histoires et les chroniques des temps passés, tour à tour avec les savans ouvrages de saint Augustin, et principalement la *Cité de Dieu*. Le moine de Saint-Gall l'appelle « le plus actif de tous les Francs les plus infatigables. »

Ce mouvement perpétuel de l'âme et du corps, avec cette habitude de modérer ses besoins, avait donné à Charlemagne une énergie invincible, qui s'était communiquée à ses guerriers. Ses habitudes personnelles même avaient fini par être un objet d'imitation, et ses armées en avaient reçu un aspect imposant et formidable. Écoutons une anecdote quelque peu romanesque, mais très instructive, du chroniqueur. Elle se rapporte au temps où Charlemagne marcha contre Didier, roi des Lombards.

« Quelques années auparavant, un des grands du royaume, nommé Ogger, ayant encouru la colère du terrible Charles, s'était réfugié près de ce même Didier. Quand tous deux apprirent que le redoutable monarque venait, ils montèrent sur une tour très élevée, d'où ils pouvaient le voir de loin et de tous côtés. Ils aperçurent de loin des machines de guerre, telles qu'il en aurait fallu aux armées de Darius ou de Jules. « Charles, demanda Didier à Ogger, n'est-il pas avec

(1) Eginhard. *Vie de Charlemagne.* — Le moine de Saint-Gall a d'autres détails : il convient de les noter comme souvenirs des vieux temps :

« Les ornemens des anciens Francs, quand ils se paraient, étaient des brodequins dorés par dehors, avec des courroies longues de trois coudées, des bandelettes de plusieurs morceaux qui couvraient les jambes, par-dessous des chaussettes ou hauts-de-chausses de lin d'une même couleur, mais d'un travail précieux et varié; par dessus ces dernières et les bandelettes, de très longues courroies étaient serrées en dedans et en forme de croix, tant par devant que par derrière; enfin venait une chemise d'une toile très fine; de plus, un baudrier soutenant une épée, et celle-ci, bien enveloppée, premièrement par un fourreau, secondement par une courroie quelconque, troisièmement par une toile très blanche et rendue plus forte par de la cire très brillante, était encore entourée vers le milieu par de petites croix saillantes, afin de donner plus sûrement la mort aux Gentils. Le vêtement que les Francs mettaient en dernier, par dessus tous les autres, était un manteau blanc ou bleu de saphir, à quatre coins, doublé, et tellement taillé que quand on le mettait sur ses épaules il tombait par devant et par derrière jusqu'aux pieds, tandis que des côtés il venait à peine aux genoux. Dans la main droite se portait un bâton de pommier, remarquable par des nœuds symétriques, droit, terrible, avec une pomme d'or ou d'argent enrichie de belles ciselures. Pour moi, naturellement paresseux et plus lent qu'une tortue, comme je ne venais jamais en France, ce fut dans le monastère de Saint-Gall que je vis le chef des Francs revêtu de cet habit éclatant. Deux rameaux de fleurs d'or partaient de ses cuisses, le premier égalant en hauteur celle du héros; le second, croissant peu à peu, décorait glorieusement le sommet du tronc, et s'élevant au dessus, le couvrait tout entier. Mais lorsque, cédant au penchant de l'esprit humain, les Francs, qui vivaient au milieu des Gaulois, virent ceux-ci revêtus de sayes brillantes et de diverses couleurs, épris de l'amour de la nouveauté, ils quittèrent leur vêtement habituel et commencèrent à prendre celui de ces peuples. Le sévère empereur qui trouvait cet habit plus commode pour la guerre, ne s'opposa point à ce changement. Cependant dès qu'il vit les Frisons, abusant de cette facilité, vendre ces petits manteaux écourtés aussi cher qu'autrefois on vendait les grands, il ordonna de ne leur acheter au prix ordinaire que de très longs et larges manteaux. « A quoi peuvent servir, disait-il, ces petits man-
« teaux? au lit, je ne puis m'en couvrir; à cheval,
« ils ne me défendent ni de la pluie ni du vent, et
« quand je satisfais aux besoins de la nature, j'ai
« les jambes gelées. » (*Le moine de Saint-Gall*, édition de M. Guizot.)

cette grande armée? — Non, » répondit celui-ci. Le Lombard voyant ensuite une troupe immense de simples soldats assemblés de tous les points de notre vaste empire, finit par dire à Ogger : « Certes, Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule. « Non, pas encore, et il ne paraîtra pas de sitôt, » répliqua l'autre. « Que pourrons-nous donc faire, » reprit Didier qui commençait à s'inquiéter, s'il vient avec un plus grand nombre de guerriers? — « Vous le verrez tel qu'il est quand il arrivera, répondit Ogger; mais pour ce qui sera de nous, je l'ignore. » Pendant qu'ils discouraient ainsi, parut le corps des Gardes, qui jamais ne connaît de repos. A cette vue, le Lombard, saisi d'effroi, s'écrie : « Pour le coup, c'est Charles. — Non, reprit Ogger, pas encore. » A la suite viennent les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle royale et les comtes; alors Didier ne pouvant plus supporter la lumière du jour, ni braver la mort, s'écrie en sanglottant : « Descendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi. » Ogger, tout tremblant, qui savait par expérience ce qu'étaient la puissance et les forces de Charles, et l'avait appris par une longue habitude dans un meilleur temps, dit alors : « Quand vous verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le sombre Pô et le Tésin inonder les murs de la ville de leurs flots noircis par le fer, alors vous pourrez croire à l'arrivée de Charles. » Il n'avait pas fini ces paroles, qu'on commença de voir au couchant comme un nuage ténébreux soulevé par le vent de nord-ouest ou Borée, qui convertit le jour le plus clair en ombres horribles; mais l'empereur approchant un peu plus, l'éclat des armes fit luire, pour les gens enfermés dans la ville, un jour plus sombre que toute espèce de nuit. Alors parut Charles lui-même, cet homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer, sa poitrine de fer et ses épaules de marbre, défendues par une cuirasse de fer; la main gauche armée d'une lance de fer, qu'il soutenait élevée en l'air; car sa main droite, il la tenait toujours étendue sur son invincible épée. L'extérieur des cuisses, que les autres, pour avoir plus de facilité de monter à cheval, dégarnissaient même de courroies, il l'avait entouré de lames de fer. Que dirai-je de ses bottines? Toute l'armée était accoutumée à les porter constamment de fer; sur son bouclier on ne voyait que du fer. Son cheval avait la couleur et la force du fer. Tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui marchaient à ses côtés, tous ceux qui le suivaient, tout le gros même de l'armée, avaient des armures semblables, autant que les moyens de chacun le permettaient. Le fer couvrait les champs et les chemins. Les pointes du fer réfléchissaient les rayons du soleil. Ce fer si dur était porté par un peuple d'un cœur plus dur encore. L'éclat du fer répandit la terreur dans les rues de la cité : « Que de fer! hélas! que de fer! » Tels furent les cris confus que poussèrent les citoyens. La fermeté des murs et des jeunes gens s'ébranla de frayeur à la vue du fer, et le fer paralysa la sagesse des vieillards. Ce que moi, ajoute le chroniqueur, moi, pauvre écrivain bégayant et édenté, j'ai tenté de peindre dans une traînante description, Ogger l'aperçut d'un coup d'œil rapide, et dit à Didier : « Voici celui que vous cherchez avec tant de peine, » et en proférant ces paroles il tomba presque sans vie (1).

Peu s'en faut que le moine *bégayant et édenté* ne soit un admirable poète. Quand il n'eût écrit qu'une fiction, elle servirait encore à l'histoire. Nous savons comment Charlemagne apparaissait au milieu des peuples, et quelle terreur le devançait.

Ce goût pour les parures guerrières, il l'étalait jusque dans sa cour, et le même chroniqueur fait suivre son premier récit, tout dramatique, d'une scène moins sérieuse. Charlemagne un jour s'amusa à proposer une partie de chasse aux grands qui l'entouraient, leur disant : *Partons vêtus comme nous sommes*. Or la journée était froide et pluvieuse. Les seigneurs s'en allèrent par la boue et les pluies avec leurs vêtemens riches et légers, avec leurs fourrures et leurs étoffes de soie. Ces parures orientales furent bientôt flétries, déchirées ou salies; et le

(1) *Des Faits et Gestes de Charles-le-Grand.*

malin Charles, comme dit le chroniqueur, prit plaisir à tout ce désordre. Pour lui, il portait *un habit de peau de brebis qui n'avait pas plus de valeur que le rochet dont la sagesse divine approuva que saint Martin se couvrît la poitrine pour offrir, les bras nus, le saint sacrifice.* « O les plus fous des hommes! dit-il le soir à ses officiers, quel est maintenant le plus précieux et le plus utile de nos habits? est-ce le mien que je n'ai payé qu'un sou, ou les vôtres qui ont coûté non seulement des livres pesant d'argent, mais plusieurs talens? » Cette leçon, que le chroniqueur rend bouffonne par ses détails, se termine pourtant par un souvenir sérieux. Charlemagne avait souvent répété des avertissemens de ce genre, si bien que nul n'eût osé paraître devant lui avec d'autres parures que celle de ses armes, ou d'autres vêtemens que des vêtemens de laine ou de lin. Ainsi sa cour était grave et austère, et l'éclat des armes de guerre en était tout l'ornement, si ce n'est dans les jours de solennité, où il permettait la magnificence, pour donner une idée de la richesse de l'empire.

Ces habitudes extérieures de simplicité révélaient une grandeur réelle. Charlemagne avait le sentiment de la dignité et de la gloire. Nul roi n'honora davantage la majesté du sceptre.

Avec de grandes vertus, il eut pourtant de grandes faiblesses. La religion ne dompta pas tout-à-fait ses passions, et il ne servirait de rien d'atténuer les reproches de l'histoire par le souvenir des coutumes qui semblaient se relâcher, en faveur des rois, de la sévérité sacrée du mariage chrétien. Cette double répudiation de reines, que nous avons vue au commencement du règne de Charlemagne, est une souillure laissée sur sa mémoire, et qui ne fut pas sans influence sur les douleurs privées de sa vie.

Voici la suite de ses mariages, d'après Eginhard (1):

« Après avoir, à la sollicitation de sa mère, épousé la fille de Didier, roi des Lombards (2), il la répudia, on ne sait pour quel motif; au bout d'un an, il s'unit à Hildegarde, femme d'une des plus nobles familles de la nation des Suèves. Elle lui donna trois fils, Charles, Pepin et Louis, et autant de filles, Rotrude, Berthe et Gisèle (1); il eut encore trois autres filles, Théadrade, Hildrude et Rothaïde; deux de Fastrade, sa troisième femme, qui appartenait à la nation des Francs orientaux, c'est-à-dire des Germains; et l'autre, la troisième, d'une concubine, dont le nom m'échappe pour le moment (2). Ayant perdu Fastrade, il épousa Luitgarde, Allemande de naissance, dont il n'eut pas d'enfans. Après la mort de cette dernière, il eut quatre concubines: Mathalgarde, qui lui donna une fille nommée Rothilde; Gersuinthe, Saxonne, de qui lui naquit une autre fille, Adelrade; Regina, qui mit au jour Drogon et Hugues; et Adalinde, dont lui vint Théodoric. »

Il avait eu une première femme franque, dont les historiens ne disent pas le nom; et ce fut même, selon quelques uns, ce qui fit rompre canoniquement son mariage avec la fille du roi des Lombards, parce que cette femme vivait encore (3).

Ce changement de reines lui amena des déchiremens de toute sorte.

Ce Pepin, fils de la première reine, et qu'Eginhard dit fils d'une de ses concubines, comme si la répudiation eût suffi pour en faire une infâme, ce Pepin n'arriva à la pensée des complots et de l'assassinat que par suite de la flétrissure que le divorce avait attaché à son nom.

Charlemagne était bon, doux et clément. La reine Fastrade, sa troisième femme, le désola par son caractère méchant et dominateur. Ce fut elle qui souffla les conspirations qui menacèrent sa vie.

(1) Vie. — 142.

(2) Les historiens la nomment Berthe, et plus souvent Désiderate ou Hermengarde: son père se nommait *Désiderat*.

(1) Charles naquit en 772, Rotrude en 775, Berthe en 775; Carloman, qui prit ensuite le nom de Pepin, en 776, Louis en 778, et Gisèle en 781. La reine Hildegarde avait donné à Charlemagne trois autres enfans, dont deux, Lothaire et Adélaïde, moururent avant leur mère, et la troisième, nommée aussi Hildegarde, ne lui survécut que quarante jours.

(2) Himiltrude, selon quelques auteurs.

(3) Voir une *dissertation* dans Baronius, ad ann. 771.

D'autres chagrins remplirent d'amertume le cœur de Charlemagne. Il aimait tendrement ses filles, et il les élevait sous ses yeux à de douces et de modestes habitudes. Sa piété ne les sauva pas des passions, et il n'eut d'autre consolation que de dissimuler sa douleur, afin de pouvoir garder entier son amour de père.

L'affection qui fut la plus fidèle à Charlemagne fut celle de sa mère Bertrade. Elle vieillit auprès de lui, comblée d'honneurs. Elle avait pourtant manqué une fois à sa tendresse ; ce fut lorsque la première elle le sollicita au divorce, pour lui faire épouser la fille de Didier : fatal début, inspiré par la politique, et qui devait être inutile à un tel génie.

Du reste, Charlemagne fut fidèle à tous les devoirs chrétiens. Pieux, charitable, zélé pour la propagation de la foi, on a douté s'il n'avait pas mérité d'être inscrit au rang des saints (1).

Il ne fut pas saint par toute sa vie privée, il le fut par toute sa vie royale; et l'histoire peut voir en lui un de ces envoyés de la Providence qui sont appelés à sauver le monde, bien qu'ils gardent en eux l'empreinte des misères qui sont attachées à l'humanité.

Toute sa vie il se glorifia d'avoir relevé la ville de Rome ; il pressentait ce qu'il y avait de fécond dans cet affranchissement pour l'avenir du monde. Il prodigua ses largesses à l'église de saint Pierre, et la dévotion comme la politique l'attirait auprès du saint Pontife.

De même il travailla pour la liberté des lieux saints. Ses riches aumônes allaient chercher les chrétiens d'Asie. Partout où il pressentait la douleur, il y portait la consolation, soit par l'abondance de ses dons, soit par la puissance de son patronage. Le nom chrétien lui était cher, et il le rendit sacré à tous les peuples.

L'histoire doit un éloge à Charlemagne pour sa fidélité dans les amitiés, chose rare dans la condition privée, et plus rare dans la condition des rois. « Tout fait pour les liens de l'amitié, dit Eginhard, il les formait avec facilité, les conservait avec constance ; et il entourait de soins religieux tous ceux à qui l'unissaient des liens de cette sorte. » Il eut un ami illustre, ce fut le pape Adrien ; il pleura sa mort, comme il eût pleuré celle d'un frère ou d'un fils chéri.

Cette disposition aux tendres affections rendit sa politique clémente : « Nul, dit encore Eginhard, ne put jamais lui reprocher un acte d'une injuste rigueur. » Il chérissait son peuple comme une famille, et tous ses soins tendaient à le protéger, et à lui rendre son empire aimable.

Les chroniqueurs nous ont parlé longuement de son extérieur.

« Charles était gros, robuste et d'une taille élevée, mais bien proportionnée, et qui n'excédait pas sept fois la longueur de son pied. Il avait le sommet de la tête rond, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, les cheveux beaux, la physionomie ouverte et gaie. Qu'il fût assis ou debout, toute sa personne commandait le respect et respirait la dignité. » Tel le peint Eginhard. Le moine de Saint-Gall parle avec plus d'enthousiasme : « Ses yeux étincelaient comme les astres; il avait la voix sonore et tout-à-fait mâle. » Malheureusement Eginhard dit que sa voix était un peu grêle. Ce sont des détails qui plaisent à la curiosité, mais qui n'ajoutent rien à l'intérêt de l'histoire.

Ce qu'il faut dire, c'est que rien ne parut indifférent dans la vie de Charlemagne. Ses chasses, comme ses guerres, ses loisirs comme ses travaux, occupaient le monde. Nulle vie de roi ne fut aussi éclatante. Son nom allait du fond de la Pannonie aux terres d'Afrique, de la Bretagne à la Perse, d'Aix-la-Chapelle à Constantinople, et partout il excitait l'étonnement et le respect.

Enfin, il arriva au terme de tant de gloire. Sa mission semblait achevée. L'anarchie franque était vaincue. La Gaule renaissait sous un nom nouveau. L'Italie était libre, la Germanie paisible, la Saxe soumise; la croix resplendissait dans tout le nord; au midi, la conquête maure avait reculé ; l'Espagne sortait de ses montagnes ; la civilisation était montrée à tous les peuples, sous le nom de l'Église ; les écoles s'ouvraient ; les études se propageaient ; des lois avaient été faites ; un état public de société était en-

(1) Baronius. *Ad ann.* 814.

fut constitué en Europe. Alors le créateur de tant de choses parut s'éteindre.

Sa santé s'était épuisée à de si longs et de si rudes travaux. Il voulut, dans l'automne de l'année 814, exercer ses restes de force à l'exercice de la chasse. Il apprit alors que son corps ne pourrait plus désormais obéir à sa volonté.

Les chroniqueurs veulent qu'il eût reçu d'autres présages. Plusieurs prodiges, dit Eginhard, se firent remarquer aux approches de la mort du roi; et il les raconte avec naïveté. Les éclipses avaient été fréquentes depuis trois ans; une tache noire avait paru sept jours de suite dans le soleil, la galerie du palais à la basilique s'était écroulée. Le pont de bois de Mayence, ouvrage admirable, qui avait coûté dix ans de travaux, et qui promettait de ne jamais périr, avait été en trois heures la proie des flammes; dans la dernière expédition contre Godefroy, le roi avait vu, au sortir du camp, avant le lever du soleil, une immense lumière tomber du ciel, et fendre l'air de droite à gauche; son cheval, effrayé, s'était précipité la tête en avant, et l'empereur avait eu l'agrafe de sa saye brisée par cette chute, le ceinturon de son épée s'était rompu, et le javelot qu'il tenait à sa main avait été lancé à vingt pas. Puis des tremblemens de terre s'étaient fait sentir. Le feu du ciel était tombé sur la basilique où ce prince devait être enterré plus tard, et la boule d'or qui en décorait le faîte avait été lancée sur la maison de l'évêque. Enfin, dans cette même basilique, sur le bord de la corniche qui régnait autour de la partie inférieure de l'édifice, entre les arcades d'en haut et celles d'en bas, était une inscription, avec ces derniers mots: *Charles, prince*. Ce mot *prince* avait disparu, et c'était le plus sinistre de tous les présages. Telles étaient les préoccupations du peuple, sous la lumière même du Christianisme. On eût dit que la grandeur de Charlemagne allait s'anéantir. Eginhard dit que Charlemagne méprisa tous ces signes, comme s'ils ne regardaient en aucune manière sa destinée.

814, 8 janvier. Toutefois, se sentant averti de sa fin prochaine, il avait fait un testament pour distribuer ses trésors particuliers. Il dotait d'abord les églises et les pauvres, puis ses enfans et ses serviteurs. Ce testament révèle toute la sollicitude de sa piété (1).

Charlemagne voulut mourir comme un roi chrétien. Depuis long-temps il se livrait à des exercices de pénitence, expiant par des austérités les souillures de sa vie (2). La religion bénit et consola ses derniers momens. Il reçut la communion avec une effusion de piété vive et tendre, et il recommanda son âme à Dieu. Ainsi il termina dans la paix cette vie si pleine et si agitée. Il était dans sa 72e année, et il avait régné 47 ans.

On lui rendit à sa mort de grands honneurs, et on inscrivit sur son tombeau l'épitaphe suivante:

« En ce sépulcre est le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui noblement étendit le royaume des Francs, et le gouverna heureusement pendant 47 ans (3). »

Cette mort laissait un grand vide dans le monde et dans l'Église, et l'histoire s'arrête étonnée des désordres qui vont suivre. Il en est ainsi de la gloire, elle ne fait que passer, et l'humanité s'en retourne à ses destinées de souffrance.

LAURENTIE.

(1) Voyez Eginhard. *Vie de Charlemagne*.

(2) Ann. de Baronius. Ad ann. 814.

(3) Inscription latine:

" Sub hoc conditorio situm est corpus Karoli Magni atque orthodoxi imperatoris, qui regnum Francorum nobiliter ampliavit et per annos XLVII feliciter rexit. Decessit septuagenarius anno ab Incarnatione Domini DCCCXIV. Indictione VII. Quinto Calend. februarii. Ibid.

REVUE DU SALON DE 1839.

SUITE (1).

Abordons maintenant l'autre côté de la galerie, et revenons sur nos pas pour explorer sa paroi méridionale.

Le premier tableau qui se présente à nos yeux est celui de M. *de Jonquières*, représentant les *Imprécations de Jérémie*. On me dit que son auteur est très jeune. Alors il y a dans ce tableau l'augure d'une belle destinée artistique, et Jérémie ne sera pas pour son auteur un prophète de malheur. On y trouve de la verve, un beau mouvement dans cette grande figure si profondément triste et indignée, un effet puissant dans l'emploi de cette demi-teinte générale sur laquelle les jets de lumière d'un soleil couchant au climat d'Orient viennent glisser, en y imprimant des clairs très vifs et très brillans.

Je ne connais pas les effets du soleil couchant en Palestine, et je ne discuterai pas la vérité de cette teinte violacée qui décore l'horizon, quoique je la croie purement fantastique; mais il est impossible que des objets aussi rapprochés de la vue que le sont les bâtimens de Jérusalem dans le lointain se teignent d'une couleur bleue, que les objets n'acquièrent que par l'interposition d'une masse d'air de plusieurs lieues. On voit que cette féerie est introduite pour ajouter à l'effet pittoresque du tableau, et ce but est atteint. Mais

« Avant tout, le vrai, le vrai seul est aimable; — craignons, en cherchant le brillant, de rencontrer le bizarre..... »

Nous avons dit que la pose du prophète est dans un beau mouvement; mais nous n'expliquerons pas le vague des doigts de la main élevée vers le ciel : ils semblent se perdre dans une vapeur nuageuse.

Voici une *Vierge* de M. *Lépaulle*. Un mauvais tableau ne peut sortir de dessous ses pinceaux. Mais ce peintre est bien un peu dans la catégorie des systématiques, et cet ouvrage porte l'empreinte de ce penchant. En effet, son petit Jésus est charmant; ses traits sont ceux d'un petit être fort distingué, et il est d'une belle couleur; la Vierge est assez belle, mais un peu trop âgée; ses pieds sont d'une nature commune; mais ce qui nuit le plus à cette tête, ce sont les demi-teintes mates et noirâtres qui lui donnent un aspect valétudinaire, notamment la couleur du cou. Les draperies sont bien agencées, et le fond est d'un effet heureux.

Je ne sais pourquoi les peintres s'obstinent à faire de *saint Jérôme* un vieillard dans un état de décrépitude complète. Né en l'an 340, il se retira dans le désert de Syrie pour la première fois vers l'an 372; il n'avait donc que trente-deux ans. Il y retourna l'an 385, c'est-à-dire à quarante-cinq ans, et il mourut en 418 ou 420; il n'avait donc que soixante-dix-huit ou quatre-vingts ans. Je sais que quelques auteurs l'ont fait vivre vingt ans de plus; mais cela fût-il vrai, pourquoi choisir l'instant de sa mort quand on a une marge si large, si ce n'est pour faire de l'anatomie de squelette?

M. *Boissard* a suivi cette voie dans son tableau. Aussi cet auteur, avec une grande habileté de brosse et une bonne manière de peindre, a-t-il réussi à faire un tableau bien bistré, bien laid, et dont la figure principale est bien ignoble. Ces paroles sont bien sévères; mais en outre qu'elles sont le résultat de l'impression reçue, elles ne doivent pas être adoucies auprès d'un homme de mérite et de talent, ne fût-ce que par suite du désir de voir sa capacité mieux employée.

Si M. Boissard a voulu, par la présence de cet ange embouchant une trompette toute tortue, indiquer la pensée des inspirations célestes dont on trouve la trace dans les ouvrages du saint, pourquoi ce messager divin souffle-t-il dans cet instrument de toute la force de ses poumons? Il est clair qu'il va abasourdir son auditeur. Aussi le saint fait-il un geste

(1) Voir le dernier numéro, ci-dessus, page 305.

qui véritablement ne peut donner l'idée que d'une contraction nerveuse causée par le déchirement du tympan de son oreille; et si ce n'est pas cela, je défie de préciser la signification de son mouvement, qui n'est ni celui de la surprise, ni de l'admiration, ni le résultat de l'enthousiasme de son propre génie.

Si le peintre a prétendu indiquer la révélation du jugement dernier, l'ange ne doit pas lui sonner de la trompette à brûle-pourpoint; il suffisait qu'il eût la vision de cet ange éveillant les générations passées.

Quelque chose de fort beau et de fort bien touché, c'est le *lion* du premier plan, dont la toile ne permet de voir que la partie antérieure du corps. Mais l'animal est plein de vérité, de saillie. On le croirait en vie.

Voici une autre *Vierge au moment de l'Annonciation*, par M. Chasselat; l'expression rend assez bien le *fiat mihi secundum verbum tuum*, et le lys placé dans la main droite de cette jeune fille est l'emblème de sa candeur et de son innocence. Mais cette composition, un peu affectée, est une réminiscence d'un tableau que j'ai vu dans mon enfance et que je crois de Bourdon. L'auteur aurait seulement supprimé l'ange annonciateur de l'état adulte pour le remplacer par des têtes de chérubins qui planent dans le ciel, et par quelques anges enfans qui semblent accompagner un rayon de gloire qui doit opérer l'incarnation en descendant sur la Vierge.

Nous avons dit en commençant que nous avions l'habitude de ne chercher le nom des peintres que quand nous avons examiné leurs tableaux. Après avoir considéré *la Visitation*, n° 583, nous avons été bien surpris de trouver au livret le nom de M. Achille Devéria. Ce qui nous conduisit à découvrir que le singulier tableau n° 584, dans la première salle avant le grand salon, représentant *Psyché* conduite à l'Olympe pour épouser l'Amour, était de M. Eugène Devéria, frère du premier.

Il est tellement désagréable et pénible de venir se poser en censeur devant des réputations faites, que nous voulions déchirer les notes prises et passer outre. Cependant la réflexion amena cette idée, qu'il y a danger pour les arts à fermer les yeux sur les aberrations des artistes qui se posent eux-mêmes en maîtres, et qui ont acquis des droits pour se considérer comme tels.

Si nous devions examiner le tableau de M. Eugène, nous lui demanderions s'il a l'intention de nous faire retourner à la peinture pâle, fade et maniérée de Boucher, célèbre dans un siècle avec lequel son afféterie sympathisait si bien....

Quant à M. Achille, nous désirerions savoir dans quoi il a trempé ses pinceaux pour produire un tableau offrant l'aspect de celui-ci. On pourrait croire qu'il y a une gageure....

Qu'il nous permette aussi de lui demander si c'est bien lui qui a dessiné diverses parties de ce tableau, notamment le bras de l'une de ces femmes inutiles qui sont sur le seuil de la maison d'Elisabeth.

Pour ce qui regarde la composition, nous ne parlerons que de la posture antihistorique d'Elisabeth. Saint Luc, qui seul traite cette partie de la vie de Jésus-Christ, présente la visite de la Vierge comme un acte de tendre affection et d'intimité. Et malgré le pressentiment de la grandeur de Marie qui fut accordé à Elisabeth, l'évangéliste ne dit pas que la femme d'un des prêtres du temple se jeta aux pieds de Marie. Cette faute, au reste, n'entraîne pas de conséquence pour l'art en lui-même; mais ce qui est dangereux de la part des gens qui peuvent exercer de l'influence, c'est tout ce qui a rapport au goût et à l'exécution, soit comme dessin, soit comme couleur, soit comme faire.

Que dire aussi d'une *Adoration des bergers* par M. Misbach? On ne peut que s'étonner que l'on puisse adopter une semblable couleur dans un temps où les peintres se tournent vers ce genre de mérite, même au détriment de beaucoup d'autres qualités essentielles.

M. Quecq est l'auteur d'un *saint François d'Assise* guérissant un moribond dans l'hospice d'une ville de Toscane. Cette composition nous a paru heureuse, les personnages bien groupés, l'expression de chacun d'eux juste et bien sentie et le tableau d'une assez belle couleur.

M. Janet Lange a traité le même sujet

que M. Scheffer, mais en pied. Ce n'est pas le même instant, mais celui où *Jésus* dit à son père : Que votre volonté s'accomplisse et non la mienne. Ce tableau est bien, mais il nous semble que la pose et le geste disent plutôt : Que voulez-vous que je fasse ? qu'ils n'expriment le texte de saint Marc.

Nous regrettons que la barbe et les cheveux soient si rouges, et que le Christ ne soit vêtu que d'une tunique blanche. Cette circonstance est contre la tradition et contre le *mieux* du tableau, qui aurait plus d'*œil* sans cette large étendue de blanc qui vient trop à la vue.

Nous avons parlé de la *sainte Cécile* de M. Leloir, qui se trouvait primitivement dans le grand salon ; mais puisque ce tableau passe de nouveau sous nos yeux, nous ajouterons à l'éloge que nous avons fait de sa composition une petite critique sur ces têtes de chérubins rangées bien symétriquement dans le haut du tableau. Cet accessoire est au moins inutile et n'est pas agréable.

Mon Dieu ! on va croire que nous poursuivons M. Lépaulle de notre critique, en nous expliquant ici sur la *Mort d'Abel*. Nous prions donc nos lecteurs de revoir ce que nous disons en bien sur la *Vierge* ; puis, de venir devant le tableau que nous allons examiner, afin de juger si nous sommes injuste.

Cet ouvrage ne présente au premier aspect qu'une masse d'un violet lie de vin. On y trouve un ciel bizarre et fantastique. Notre mère commune, ouvrage de Dieu en personne, a des formes qui peuvent faire accuser de mauvais goût le Père éternel ; et si l'on examine le faire du peintre, on dirait que son tableau est le résultat de frottis superposés ; ce qui est un mode comme un autre, et digne d'adoption si le résultat est agréable ; mais si nos lecteurs répondent à notre invitation, ils jugeront. Du reste, la disposition du tableau est bien entendue et l'ensemble de la composition est riche. Eve n'a de vêtement que ses beaux cheveux blonds, ce qui nous semble historiquement trop léger.

Nous avons déjà fait remarquer plusieurs ouvrages qui se font distinguer par leur originalité, et nous vivons dans un temps où chacun se hisse ainsi sur des singularités pour attirer les regards.

Le n° 595 se recommande par cette particularité autant que par la finesse du pinceau qui a tracé cette jolie *tête de Vierge*, ces figures d'anges si raides qui l'accompagnent, surtout la figure de celui qui couronne le tableau ; mais il faut considérer cet ouvrage comme une grisaille faite dans la manière du temps du Giotto ou de Cimabué. Ce qui est de la part du peintre une prétention bien autrement ambitieuse que celle de nous ramener à Boucher ; or cette prétention se manifeste jusque dans le nom imposé à l'ouvrage, et qui sent la nomenclature antique : c'est celui de « Vierge aux Anges. »

On nous a dit que l'auteur était fort jeune, et qu'il allait partir pour Rome. Il nous semble que l'artiste aura voulu donner son ex-voto à l'idole de la célébrité, afin de se faire de son offrande comme un titre au souvenir lorsqu'il reviendra de la terre classique des arts avec des œuvres d'une tout autre nature ; elles participeront sans doute de la délicatesse de sa touche actuelle, et M. Doussault, après avoir si bien traité l'art dans son enfance, voudra le traiter aussi dans son état adulte. Ainsi soit-il !

Nous ne dirons qu'un mot du *Saint Luc écrivant des évangiles* sur les ruines des temples païens, par M. Marquet. C'est que ce tableau est peint comme le sont les décorations.

M. Hesse (Auguste, car le livret indique M. Hesse Alexandre), M. Hesse a produit un *Christ couronné d'épines*. Sa composition exprime très bien le calme digne de la victime, qui a une belle et noble figure, puis la passion haineuse de ses bourreaux ; enfin, elle rend toutes les circonstances rapportées par le texte sacré sur la cruelle ironie dont les Juifs assaisonnèrent les souffrances infligées au Christ. L'auteur a certainement voulu faire un contraste frappant entre la douceur, la résignation de Jésus, et l'acharnement des misérables qui le harcellent et le martyrisent ; mais pour le rendre frappant par les physionomies, M. Hesse a rassemblé les modèles les plus hideux qui posent dans les ateliers de Paris, et il a eu soin d'exagérer encore leur laideur ; d'où il suit que l'aspect de ces féroces est vraiment repoussant. Or, ce

n'est pas ainsi que l'ont entendu les maîtres de l'art; voyez plutôt leurs œuvres. Il faut se rappeler que

L'excès en tout est un défaut.

Après le Christ, ce qu'il y a de mieux comme personnage, c'est ce Pharisien gros, gras et hâlé, qui assiste à la scène avec un air de jubilation stupide, et qui encourage toutes ces brutes par son sourire.

A cela près de la mesure que M. Hesse n'a pas convenablement gardée, son tableau offre des qualités estimables, et c'est l'œuvre d'un homme de talent qui a visé au-delà du but.

Précisément à la suite, nous rencontrons une autre grande page de M. Valbrun, qui pèche par un excès contraire. Là, vous trouvez un *Christ* étendu sur la terre, les jambes écartées à peu près comme on étale les sujets sur une table d'amphithéâtre. Les assistans sont occupés à rendre à ce corps les soins qui précèdent l'ensevelissement; mais chacun est froidement à sa besogne. La Vierge a l'air de prier pour que l'on se dépêche, et une seule femme, qui cache sa tête entre les genoux de Marie, indique une émotion vive. Disons au moins que ce tableau est fort bien peint, d'une belle couleur, d'un fond très harmonieux, et que les mains de femmes sont remarquables. Nous avons à regretter que la belle figure du Christ soit encadrée dans une barbe et des cheveux d'un rouge que les maquignons appellent *bai*.

Voici un second *saint Jérôme*, peint par M. Muller (Charles-Louis), dont nous avons examiné un grand tableau dans le salon carré.

Ici il n'y a pas de teinte verte, mais une belle couleur bien franche, bien brillante, aussi bien que dans un Diogène que le livret nous apprend être sorti des mêmes pinceaux.

Ici encore le saint, quoique vieux et pas trop beau (non plus que le philosophe cynique), n'est pas décrépit, et sa pose n'est pas celle d'un pauvre accroupi. Il n'y a pas d'ange lui cornant dans les oreilles; mais sa figure exprime l'enthousiasme de l'extase, et annonce que ses inspirations viennent du ciel.

En général, ce tableau est peint largement et bien dessiné; mais nous avons à lui reprocher des formes anatomiques communes. C'est une belle étude académique. Puis une faute d'anachronisme. Quoique le saint soit à peu près nu, comme le sont tous les saints Jérôme, je ne sais pourquoi, on voit à ses pieds le chapeau rouge que portent les cardinaux. Or, cette dignité n'existait pas au Ve siècle, dans lequel vécut ce Père de l'Eglise; et dans tous les cas, le chapeau rouge ne date que de 1245, époque où il fut donné aux cardinaux par Innocent IV.

La *Vierge* de M. Schopin est encore un tableau à la couleur éclatante et pourtant solide. Son effet est brillant et agréable. La Vierge a de beaux traits et de la noblesse, mais elle est un peu trop âgée. Que les peintres se rappellent qu'elle fut mère à quinze ans. Ici, son fils a trois ans, environ; elle ne devrait donc accuser que dix-huit ans, et je lui en donne de vingt-deux à vingt-cinq. Du reste, l'enfant est fort beau; ses petits bras étendus expriment l'idée de la mission qui lui est réservée et celle de la protection dont il couvre déjà la terre. Il faut dire aussi, pour mieux justifier cette pensée, que la Vierge de M. Schopin est symbolique, car elle n'est plus sur la terre, mais placée dans les nuages d'où son image se présente à la foi des mortels, et ces nuages sont légers et floconneux. Enfin, les draperies sont belles et largement agencées.

En pénétrant dans la galerie de bois, nous avons jeté nos regards sur les tableaux qui nous ont paru les plus marquans, les plus recommandables, et en cherchant au livret, nous n'avons pas été peu surpris de trouver que presque tous sortaient de pinceaux de femmes, comme si l'on avait consacré au sexe cette galerie favorablement éclairée. Dès lors, nous nous sommes plus spécialement attaché aux ouvrages féminins, parmi lesquels plusieurs ne manquent pas de cette vigueur et de cette fermeté que l'on appelle *virile*.

Le premier qui nous frappa en entrant par le grand salon fut celui de mademoiselle Geefs (Fanny), représentant une *sainte Cécile* composant sous les yeux et sous les auspices de deux anges fort jolis, qui semblent à leur tour écouter

avec plaisir les chants que la jeune sainte a puisés dans les inspirations célestes. Les poses sont simples et naturelles; les draperies de bon goût; la touche fine et délicate; la couleur, considérée en masse, est un peu grise, mais le tableau est harmonieux.

Cet ouvrage paraît avoir été jugé favorablement, ou bien il a été commandé; car le livret porte qu'il appartient au roi des Belges.

Madame de Lernay, dont le nom s'est rendu recommandable par de beaux portraits et par plusieurs ouvrages importans, a exposé cette année, sous le n° 1364, un tableau représentant *Jane Gray*. Il est facile de s'apercevoir que cette dame est un peintre penseur, qui fait de la peinture un de ces langages qui vont à l'âme, et que les gens d'un talent estimable font tourner au profit des sentimens doux et de la morale.

Madame de Lernay a bien compris son sujet et a fait entrer dans son tableau ce que pourtant on ne peut y mettre. La beauté de son principal personnage a ce type anglo-saxon qui convient à cette jeune reine. On lit bien sur sa physionomie la douceur et la dignité de son caractère, la noblesse de sa résignation unie aux angoisses que l'approche de la mort fait toujours souffrir à notre humanité. Les mains complètent l'expression de la figure, et ces mains sont charmantes et admirablement peintes.

Le bourreau fait un contraste convenable avec la nature de cette femme délicate et gracieuse; mais il n'y a pas l'espace nécessaire entre lui et la victime : l'air manque également entre les personnages et le mur de la prison qui forme le fond du tableau. Enfin, un peu de lourdeur se manifeste dans quelques parties du tableau, bien peint dans son ensemble et d'une couleur bonne et solide.

En feuilletant le livret, on trouve beaucoup de personnes du sexe qui s'exercent dans la peinture du portrait, surtout en miniature; des fleurs, du paysage; quelques-unes traitent de ce qu'on appelle le *genre;* mais très peu s'élèvent à la hauteur de l'histoire comme le fait madame de Lernay.

Le n° 1926 est une très petite toile, peinte par madame la baronne de Senevas de Croix-Ménil, qui en a fait un fort joli petit tableau, sous le titre de l'*Ange gardien*. Une jeune femme est assise devant une table sur laquelle est ouvert un livre qui doit être un livre de prière, et sa posture indique une peine fort vive; son ange gardien apparaît mystérieusement. Il sait sans doute ce qui se passe dans son âme. Il a l'air de la plaindre et de prier pour elle. Tout cela est largement peint et les étoffes sont fort bien traitées.

Nous nous sommes senti heureux, après avoir examiné un fort joli petit tableau sous le n° 518, de voir au livret qu'il émanait des pinceaux de madame Déhérain. Ici cette dame, en traitant le sujet de *sainte Geneviève de Brabant*, a été elle-même, et il en est résulté un ouvrage très agréable, bien peint, d'une bonne couleur et d'un dessin correct. La seule chose qui ait sauté aux yeux de notre critique c'est la longueur du cou de la sainte.

Mademoiselle Clotilde Gérard a exposé un tableau de petite dimension, représentant l'*Enfance de sainte Thérèse d'Avila*, n° 849. C'est une jeune personne qui lit quelque chose, la Bible sans doute, à une autre jeune fille plus petite, qui paraît fort touchée du passage. Leurs costumes annoncent des filles de bonne maison; mais rien n'indique sainte Thérèse.

Cet ouvrage ne manque pas d'un certain agrément; les enfans sont jolis, mais un peu de raideur se manifeste et la couleur est un peu violacée. En somme, aux expositions précédentes nous avons vu d'autres ouvrages d'une demoiselle Gérard, que nous pensons être le même auteur, et qui nous ont paru bien supérieurs.

Le n° 703 est un petit tableau de mademoiselle Fabre d'Ollivet, intitulé la *Veille de la première communion*. Quelques accessoires se rapportent, en effet, à cette solennité, et une jeune femme remet une croix d'or à sa plus jeune sœur. Le livret dit que c'est celle que leur laissa leur mère, et la physionomie des acteurs de la scène indique du moins qu'il n'y a pas ici cette joyeuseté de la vanité satisfaite. Le mouvement réci-

presque est bien ; seulement la jeune fille est trop âgée, et les contours, aussi bien que le modelé de la tête, manquent de précision. Mademoiselle d'Ollivet fera bien d'y retoucher, pour obvier à ces deux inconvéniens ; ce sera ajouter au mérite de son ouvrage, qui représente une jolie scène.

Avant de quitter l'examen de la peinture, nous ne pouvons résister au désir de manifester notre étonnement de trouver en belles places à l'exposition un certain nombre de tableaux dont l'extrême médiocrité accuse les examinateurs si sévères envers tant d'autres ouvrages vraiment estimables ; mais il nous est impossible de ne pas signaler ceux qui se montrent si extraordinaires sous les numéros 446, 1789 et 1790. Le premier se fait remarquer par l'absence de toute correction et par la teinte terne monochrome répandue sur l'ensemble. Les deux autres choquant par l'assemblage et la bigarrure des tons crus et tranchans, indiquent le mépris le plus complet du dessin, des formes, de la beauté. Que nos lecteurs cherchent ces toiles, et qu'ils jugent...... nous sommes sûrs qu'ils croiront que c'est une mystification.

Nous pourrions bien trouver la cause de ces véritables aberrations ; mais nous ne voulons pas la chercher par respect pour de grands talens qui ont voulu se faire un nom par l'originalité. Les imitateurs épousent leurs vices sans acquérir leurs qualités.

Puisse ce peu de mots faire réfléchir les jeunes artistes sujets à s'engouer et à s'égarer dès qu'ils suivent une bannière au lieu de suivre la nature.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la sculpture.

Le premier morceau qui nous frappe est une *Vierge en marbre*, destinée à la luxueuse église de Notre-Dame-de-Lorette, par M. Dumont.

L'artiste a saisi l'instant où la Vierge se félicite, lors de sa visite à Elisabeth, du bonheur qu'elle éprouve, et où elle lui dit : « Le Seigneur a considéré l'humilité de sa servante. »

C'est un assez bel ouvrage, pris en masse. Les draperies sont larges et bien agencées ; les mains sont charmantes et la tête elle-même est belle : mais ce n'est pas de cette beauté qui convient à Marie mère du Christ, et son type n'est pas celui du peuple de Dieu ; la figure est trop carrée pour que le visage ait de la noblesse, la bouche est commune et propre à donner l'expression du dédain.

M. Geefs a exposé un *Saint Michel terrassant le démon*. L'archange est revêtu d'une armure complète et le démon est représenté sous la figure d'un dragon dont

La croupe se recourbe en replis tortueux.

Sa rage impuissante fait un contraste parfait avec le calme un peu flegmatique de Michel. Aussi, dès que l'on adopte ce thème, l'exécution est irréprochable. M. Duseigneur exposa il y a quelques années le même sujet. L'archange n'était point armé, si ce n'est du glaive flamboyant ; le démon paraissait sous la forme humaine, qui permet de donner à la physionomie une expression plus complète ; saint Michel, calme aussi, mais d'un air dédaigneux, précipite dans l'abîme le génie du mal par la seule puissance de son geste et de son regard, et les efforts du démon pour se cramponner aux rochers, joints à l'effroi de sa chute, impriment à tout son être un mouvement éminemment dramatique. Nous laissons le choix du programme au lecteur, qui peut au reste faire la comparaison ; car ce beau groupe est encore chez son auteur, rue de l'Ouest, 16, je crois. Nous voudrions le voir dans une grande cathédrale, qu'il ornerait certainement, et où il offrirait aux fidèles le symbole le plus complet de l'empire de la religion sur le génie du mal.

Le n° 2269 est un petit bas-relief de M. Toussaint offrant *Jésus-Christ environné de petits enfans*. La figure du Christ est belle, douce et noble. Les enfans sont presque tous dans l'attitude de l'adoration, ce qui ne convient pas à leur naïveté ni à la scène dont saint Marc donne l'idée. Nous regrettons que l'artiste ait donné à presque toutes ses têtes un angle facial fort aigu ; nous l'engageons à éviter ce défaut, qui donne un air plus ou moins stupide.

Voici un petit groupe de M. Pingret, représentant la séparation d'*Abeilard* et d'*Héloïse* à l'abbaye du Paraclet. Hé-

loïse montre encore la chaleur du sentiment qui l'anima jusqu'à son dernier jour, et Abeilard ne peut cacher la froideur qui convient à sa condition actuelle.

Un petit bas-relief de M. Bion offre la *Condamnation de Jésus-Christ*. Les deux groupes formés l'un par Pilate et sa suite, l'autre par Jésus-Christ et ses accusateurs, sont fort bien disposés. Le Christ est beau, sa souffrance se peint dans ses yeux, et sa pose indique bien le calme de sa résignation. Il y a du mouvement dans toute la composition, et les expressions sont heureuses. Mais il y a une critique d'érudition à faire sur cet ouvrage. L'instant choisi est celui où Pilate se fait verser de l'eau sur les mains en prononçant les paroles qui sont restées la devise de tout homme qui se récuse; et Jésus apparaît couronné d'épines. Or saint Mathieu et saint Marc s'accordent pour placer ce cruel épisode à la suite du moment où Pilate abandonna Jésus à la fureur du peuple. Saint Luc ne parle pas du couronnement d'épines; saint Jean lui-même indique le même ordre que les deux premiers dans la suite des événemens de la passion, auxquels il ajoute la circonstance de l'*Ecce homo*; mais alors c'est Pilate qui présente Jésus au peuple. Saint Mathieu ayant seul parlé de la récusation par ablution de la part de Pilate, M. Bion aurait dû, en choisissant cette scène, admettre complètement le texte de l'historien où il l'a puisée.

M. Dantan a produit un *Ange Raphaël* en plâtre qui sera sans doute exécuté en marbre pour orner la Madeleine.

C'est toujours chose fort difficile que de représenter un personnage qui n'est pas en action, et les formes seules peuvent sauver de l'aridité du sujet. M. Dantan a donc fait un beau jeune homme, bien et convenablement drapé, et pour le caractériser il lui a donné le bâton de voyage recourbé à la manière pastorale, et le poisson de l'épisode de Tobie. Lors de l'exécution qui doit avoir lieu dans de plus grandes proportions, nous invitons l'artiste à donner à sa figure une bouche plus distinguée.

Ce que nous disions tout à l'heure des formes dans le cas en question nous porte à critiquer la nature mesquine du *Saint Paul* de M. Geefs, qui vient d'un ciseau romantique. Les mains sont fort belles. Cet auteur a été plus heureux dans un petit *Saint Georges* combattant le démon. Il est vrai que la situation offre matière à l'habileté. Nous croyons seulement que le cheval est trop peu sensible aux griffes que le démon lui enfonce dans le flanc.

Il y a un autre *Saint Paul* qui ne porte pas de numéro, et que nous ne trouvons pas au livret. Il est d'une belle nature, et ses chaînes ne semblent pour lui autre chose qu'un obstacle à son zèle apostolique. Nous regrettons de ne pas vous dire le nom de l'auteur.

Le nº 2242 offre le modèle en plâtre d'un *Christ en croix* pris au moment du dernier soupir, par M. Molchneht. C'est une tâche fort difficile, et l'auteur ne l'a pas mal remplie. La douleur atroce de ce supplice terrible est rendue noblement, et cet ouvrage, qui paraît commandé, mérite exécution en matière solide. Toutefois, nous dirons, à titre d'observation générale, que les artistes ne font pas assez sentir la tension des bras par l'effet de la suspension. Il faut penser qu'ils supportent tout le poids du corps, surtout à l'instant de la mort, et que, même pendant la vie, les jambes ne peuvent leur venir en aide sans amener de nouvelles et cruelles douleurs.

Nous invitons les artistes à visiter un *Crucifix sculpté en bois*, attribué à Michel-Ange, qui se trouve actuellement et provisoirement adossé à l'un des piliers de la chapelle de la Vierge, à Saint-Roch. Quoiqu'il soit placé de manière à détruire toute illusion, qu'ils l'étudient avec soin; ce ne sera certainement pas sans fruit.

Le même auteur a exposé un modèle d'ange qui doit servir de cariatide au buffet d'orgues de Melun.

Nous ne sommes pas aussi content de cette production; cet ange est trop femme et pas assez céleste.

Le sujet du malheureux *Ugolin* a été traité bien des fois en peinture, et sans beaucoup de bonheur jusqu'ici. La sculpture nous semble plus heureuse. Le programme puisé dans le Dante est bien rempli. On ne peut mieux exprimer le désespoir sombre et muet du père à la

vue de son fils gisant à ses pieds, et augmenté par les plaintes de celui qui gémit encore. Du reste, sculpture un peu romantique, et qui aurait besoin d'être revue et corrigée en quelques parties.

La *Vierge endormie* pendant que son enfant se livre lui-même au sommeil sur ses genoux est une idée neuve, traitée par M. Debay. La Vierge est jeune et jolie. Sa physionomie exprime la douceur et l'innocence; mais ses traits ne sont ni assez nobles, ni assez sévères.

Le n° 2196 représente *Caïn et sa famille*, par M. Etex. On sent que la pensée grave et douloureuse de Caïn est bien celle de l'homme qui prévoit toute la destinée de sa race. Le reste du groupe est trop indifférent, si ce n'est un fils qui cherche à lire dans les yeux de son père. La femme dort ou semble dormir, et l'œil que l'on voit sort de son orbite.

M. Bougron a exposé le modèle en plâtre d'un petit groupe qui doit être exécuté en argent pour l'église de Saint-Christophe à Turcoing. La *Vierge* est belle, et a un regard bien maternel. Le petit Jésus est joli, mais je n'ai pu me rendre compte de son geste. Placé sur le bras gauche de sa mère, il place sa petite main droite sur son cœur, et de l'autre il attaque la robe de sa mère comme un enfant qui désire le sein de sa nourrice.

En général, nous avons vu dans cette statuette de deux pieds environ une jolie maman et un joli enfant, mais non une Vierge mère et un enfant divin.

Nous arrivons, en terminant cette revue, à signaler un groupe charmant, de petite dimension, sculpté en marbre, par M. Huguenin, représentant *Charles VI, secouru par Odette de Champdivers*.

Ce sujet se rattache à ceux que nous examinons, par l'air d'innocence et de candide piété qui anime cette jolie figure, se livrant avec douceur et naïveté aux soins qu'exige cet infortuné, si ravi de les recevoir. Voyez le sourire de cet idiot, apauvri par le mal qui le ronge; mais, à la physionomie d'un homme bon et sensible, admirez cette joie si bien rendue par ses bras croisés sur son cœur; par ce mouvement d'épaule qui indique le bien-être matériel. Enfin, jouissez avec Odette de la satisfaction douce qu'elle éprouve pour le bien qu'elle procure.

Assise sur le bras du fauteuil du malheureux prince, elle le protége en quelque sorte de son influence. Or, toutes les lignes de sa pose sont molles, simples et gracieuses; et une jolie coiffure termine cet ensemble charmant.

Nous voudrions bien dire quelque chose de ce *Vendangeur* de bronze si naïvement gai, et dont le rire est si naturel, ouvrage de M. Duret; de cette *Velléda*, si triste et si mélancolique, par M. Laurent; de cette *Jeune fille*, jouant avec une chèvre, dont le rire est si expansif, par M. Garraud. Mais les éloges à faire de ces morceaux remarquables sortent de nos attributions, et nous nous bornons à exprimer le plaisir que nous avons eu à les admirer.

En général, la statuaire se distingue cette année, et jusque dans les simples bustes et statuettes on trouve à louer.

Qu'il nous soit permis, avant de déposer la plume, de présenter quelques réflexions qui ont rapport au sujet que nous traitons en ce moment, et de former le vœu qu'elles parviennent aux puissances chargées de la direction des arts et de la conservation de leurs œuvres.

Si l'on parcourt nos jardins publics et nos parvis, on les trouve partout enrichis d'objets qu'un luxe magnifique et dispendieux y dépose comme monument de la richesse et de l'industrie nationales; mais notre climat déprédateur attaque en peu de temps nos statues en marbre à tel point, qu'au bout de peu d'années elles deviennent hideuses comme le serait un être humain dévoré de lèpre ou d'ulcères. Cet effet se fait remarquer surtout sur tous les marbres placés à portée des grands végétaux.

On conçoit que sous le beau ciel de l'Italie, de la Grèce ou de l'Orient, les statues soient abandonnées aux intempéries de l'air; mais chez nous il arrive que non seulement les mousses et les petits lichens les couvrent et les altèrent, mais encore que l'humidité pénètre les surfaces; la gelée arrive; les pores qui recèlent les corpuscules aqueux se brisent, le poli des surfaces disparaît, et en peu d'années, pendant lesquelles les mêmes phénomènes se renouvellent, les formes sont altérées, et des chefs-d'œu-

vre deviennent sans autre valeur que celle du souvenir de leur beauté première. Quelquefois on fait nettoyer les objets d'arts ; mais, comme on a attendu trop long-temps, on ne peut leur rendre du lustre qu'en les altérant.

Il serait donc à désirer que ces objets fussent nettoyés plusieurs fois dans l'année, et que l'on adoptât un mode pour les abriter pendant les hivers. Je ne sais pas pourquoi les statues d'un mérite supérieur ne le seraient pas pendant toute l'année au moyen de pavillons légers, auxquels il serait facile de donner une élégance qui pourrait ajouter à la richesse de l'objet qui décore déjà par lui-même.

Une autre pensée se rattache à celle-ci, et elle se rapporte à nos édifices, dont la pierre se noircit si promptement, et qui alors produisent un effet si sombre et si triste. On a fait gratter le Louvre et d'autres bâtimens monumentaux ; mais on sait quels sont les inconvéniens de ce mode très dispendieux au surplus. Pourquoi n'intéresserait-on pas l'industrie, dont l'activité se déploie d'une manière si féconde, à trouver un enduit solide, durable au moins pendant quelques années, qui, propre à s'incorporer ou à s'étendre en couches excessivement minces, viendrait préserver nos matières à construction de l'influence du temps qui les encrasse ? Il faudrait qu'il s'étalât mieux que la peinture, que j'aimerais mieux que rien, au surplus, et qu'il permît comme elle de laver les parois. C'est par suite de cet avantage que déjà beaucoup de particuliers font peindre à l'huile du haut en bas leurs maisons même bâties en pierres de taille, et ils ne s'en trouvent pas mal.

Nous avons rempli un devoir de bénévole observateur parmi les amans des arts, c'est à nos lecteurs administratifs à faire l'usage convenable de ces réflexions, qui ne sont après tout qu'un simple avis au lecteur.

LE COMTE DE V***.

OEUVRES SPIRITUELLES de son éminence Monseigneur le cardinal LOUIS LAMBRUSCHINI, bibliothécaire de la sainte Église romaine, etc., etc. — Deuxième édition romaine ; Rome, 1838 ; imprimerie du collége Urbain ; 3 vol. in-12.

Une vaste érudition ecclésiastique, une doctrine théologique fondée sur d'inébranlables principes, une connaissance profonde du cœur humain, une grande expérience des mystères de la vie intérieure, des réflexions importantes, des pratiques extrêmement utiles, un style qui réunit merveilleusement l'élégance à la clarté et la noblesse à la simplicité ; voilà les qualités principales par lesquelles se recommandent les *OEuvres spirituelles* que nous annonçons, qui en rendront toujours la lecture agréable et la méditation utile, et qui les feront apprécier à leur juste valeur à tous ceux qui, comme c'est leur devoir, prennent un haut intérêt aux sublimes doctrines du Christianisme.

Mais ces œuvres, déjà si remarquables par elles-mêmes, le deviennent bien davantage par le nom et la position élevée de leur illustre auteur, jadis archevêque de Gênes et nonce du Saint-Siége à la cour de France, et maintenant préfet de la sainte Congrégation des études, bibliothécaire de la sainte Église romaine, et secrétaire d'État du souverain pontife Grégoire XVI. Dans un siècle aussi matériel que le nôtre, il est beau sans doute de voir des hommes d'esprit se dévouer à l'instruction et à la direction des âmes sur le chemin de la perfection ; mais il est encore plus beau de savoir que ce n'est pas seulement un illustre théologien, mais que c'est aussi un profond politique qui offre dans ses œuvres les règles les plus sûres et les plus admirables leçons spirituelles.

C'est ainsi que le cardinal Lambruschini, véritable héritier du génie, de l'éloquence et du zèle des célèbres cardinaux Gerdil et Fontana, auxquels il fut lié autrefois autant par les rapports de l'amitié la plus intime que par l'habit religieux dans la vénérable congrégation des CC. RR. Barnabites, peu satisfait d'avoir ennobli sa carrière par les services éclatans par lui rendus à l'Église et à l'État, a voulu aussi bien mériter de la piété chrétienne, et n'a pas craint de ternir l'éclat de la pourpre, dont il a été revêtu avec tant de justice, en s'abaissant jusqu'à bégayer avec les idiots, après avoir, par la sagesse de ses vues, par la fermeté de son caractère, et par la dignité de son langage franc et loyal, conquis l'estime et le respect des plus habiles politiques.

Nous n'entrerons point dans l'analyse de ces œuvres pour en faire ressortir les beautés et pour faire remarquer séparément l'importance de chacune d'elles ; ce travail a déjà été fait par les éditeurs dans le savant et magnifique discours qu'ils ont placé en tête de leur édition, auquel nous renvoyons le lecteur chrétien.

On imprime maintenant à Venise une nouvelle édition de ces œuvres, qui sera enrichie d'un récent ouvrage spirituel du même cardinal.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 42. — Juin 1839.

SUR LE CULTE DES SAINTS.

Rome, 18 juin 1839.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

L'état de ma santé a de nouveau interrompu, pendant quelques mois, ma collaboration à l'*Université Catholique*. Je ne crois pouvoir la reprendre sous de meilleurs auspices qu'en vous communiquant quelques réflexions que j'ai faites à l'occasion de l'imposante cérémonie de la canonisation qui vient d'avoir lieu à Rome. Je ne viens point vous en faire une description, que vos lecteurs auront trouvée dans plusieurs journaux quotidiens avant que la livraison qui contiendra cette lettre leur parvienne. Mais le pieux spectacle dont j'ai été témoin ayant reporté ma pensée sur le Culte des saints, je désire fournir à ce sujet mon faible tribut à l'édification commune.

Je laisse de côté les monumens de la tradition qui prouvent que cette société de vénération et de prières par lesquelles l'Église de la terre s'unit à celle du ciel, remonte jusqu'aux temps apostoliques. Je veux en ce moment considérer rationnellement sa liaison avec les bases même de la piété chrétienne. Toutes les institutions catholiques, et celle-ci en particulier, sont comme les développemens de germes tellement essentiels au Christianisme, qu'on peut montrer qu'ils sont contenus dans ce fonds commun d'idées chrétiennes que la plupart des sectes séparées de l'Église catholique ont conservé.

Le culte des saints, tel qu'il est admis par l'Église, comprend à la fois les honneurs qui leur sont rendus, et les prières qui leur sont adressées. Le protestantisme ne proscrit pas seulement ces prières, il repousse aussi ces hommages. Chaque protestant est sans doute parfaitement libre d'admirer, en son particulier, les héros chrétiens; mais il ne le peut que comme individu, et non comme membre d'une communion religieuse; le protestantisme, comme église, ne professe pas et ne ressent pas cette admiration. Si les sociétés protestantes éprouvaient ce sentiment, elles l'exprimeraient par des signes publics et sociaux. Elles feraient au moins, en l'honneur de ces grands athlètes de la foi, quelque chose de ce que la Grèce faisait pour ses vainqueurs olympiques. Le protestantisme n'a pas même de Pindare chrétien, et cela seul suffit, à mes yeux, pour prouver qu'il y a eu dans son sein une déperdition de la vitalité chrétienne et un refroidissement du cœur.

Et en effet, si l'Église se bornait à honorer les saints, il semble que le puritanisme le plus sauvage ne pourrait trouver aucun prétexte pour refuser de s'unir à elle dans un culte qui n'est en quelque sorte que le besoin instinctif de tout cœur chrétien religieux. Qui de nous ne porte pas dans son âme, comme dans un sanctuaire, l'image d'un pieux ami que le ciel a réclamé? Quelle famille

véritablement chrétienne ne forme pas, avec des souvenirs religieusement conservés et tout parsemés de respects, une sorte de châsse précieuse où repose la mémoire d'un de ses membres qui a été, au milieu d'elle, le modèle de toutes les vertus? L'admiration avec laquelle nous aimons à parler d'eux, les fleurs que nous déposons sur leurs tombes ou que nous suspendons à leurs portraits, la tendre vénération dont nous entourons tous les gages qu'ils nous ont laissés, attestent que le culte intérieur a besoin, comme tout sentiment dominant, de retrouver, dans des signes extérieurs, une forme sensible de lui-même, et de créer, jusqu'au sein de la matière, une image de ce qu'il est pour l'âme. Serait-il possible que l'Église, la grande famille des chrétiens, n'éprouvât pas de sentimens semblables pour ceux de ses enfans que d'incontestables et héroïques vertus ont signalés à l'admiration générale? Si notre pauvre cœur, à chacun de nous, tout préoccupé qu'il est si souvent de futiles pensées, tout endormi qu'il est dans les songes de cette vie, sait cependant, comme une lampe fidèle, veiller les saintes mémoires des morts, faudra-t-il que le plus grand cœur qui existe sur la terre, le cœur de l'Église ou du corps mystique du Sauveur, ce cœur tout composé de sacrés souvenirs et d'aspirations immortelles, reste étranger et indifférent à cette universelle piété, ou que, par un effet impie et contre nature, il refoule en soi ce sentiment, qu'il lui interdise de se manifester, comme si c'était un sentiment honteux, indigne de la lumière? Mais si l'Église rend des honneurs aux saints, elle ne peut les rendre qu'à sa manière, c'est-à-dire, comme Église. Voudrait-on qu'au lieu de célébrer ces pieuses pompes dans les temples, elle les reléguât dans un cirque ou dans un théâtre, et qu'elle substituât des jeux de gymnastique aux processions et aux hymnes sacrés? L'Église ne fait que transporter dans la région de la sainteté le sentiment que les sociétés politiques, lorsqu'elles honorent leurs héros, renferment dans la region humaine de la gloire : en montant dans cette sphère supérieure, ce sentiment doit nécessairement s'empreindre, si je puis parler ainsi, de la couleur du lieu. Comment des honneurs rendus par la société religieuse à des hommes religieusement vénérables pourraient-ils être autre chose que des honneurs religieux?

Le protestantisme, à son origine, s'est placé en dehors de cet ordre naturel, pour tomber dans une sorte de démagogisme théologique, qui nivelle, dans l'intérieur du temple, tous les noms et toutes les tombes, et abat, sous la faux d'une égalité puritaine, les distinctions dues à l'aristocratie des plus hautes, c'est-à-dire, des plus humbles vertus. Une fois engagé dans cette voie par la fougue des premiers reformateurs, il a bien fallu faire passer ce fanatisme pour un dogme; et, quoique plusieurs protestans modérés eussent senti que cette insurrection permanente contre tout hommage religieux et public rendu aux saints était peu en harmonie avec les sentimens chrétiens, et qu'ils eussent regretté que la Réforme se fût étourdiment fourvoyée jusque-là, la théologie protestante a dû néanmoins se mettre en frais d'argumens pour justifier à froid cette fièvre de son enfance, et il a été posé en axiome incontestable que des honneurs religieux offerts à des créatures sont incompatibles avec le culte dû à Dieu. Le peuple a cru ce qu'on lui disait; mais, lorsqu'on examine la portée d'un pareil principe, on est étonné que des hommes d'un esprit distingué s'en soient montrés si satisfaits, et qu'ils n'aient pas senti que cette manière de raisonner conduit droit à des systèmes religieux qui ne sont pas d'origine chrétienne.

Car, d'abord, de même que Dieu doit être honoré souverainement, il doit être souverainement aimé. Cependant, à cet amour souverain, l'homme peut unir l'attachement à ses amis. Si les hommages rendus aux saints altèrent la pureté de nos hommages envers Dieu, la logique ne dit-elle pas dès lors que nos sentimens d'affection envers nos amis ne sauraient se concilier non plus avec l'intégrité de notre amour pour Dieu? Des sectes mystiques, appartenant soit au brahmanisme, soit au mahométisme ont professé cette extravagance, qu'on a cherché aussi à introduire dans le sein

même du Christianisme. Supposez qu'un de ces fanatiques discute avec un ministre protestant, il me semble qu'il l'embarrasserait terriblement par cet argument mathématique ; l'amour subordonné est à l'amour suprême ce que les honneurs subordonnés sont aux honneurs suprêmes. Si les deux termes du second membre de cette proposition s'excluent, les termes du premier membre s'excluent aussi.

En second lieu, Dieu doit être admiré, comme il doit être honoré, parce qu'il est l'essence de toutes les perfections. Cela nous empêche-t-il d'accorder un tribut d'admiration secondaire aux merveilles de la nature ? En cela même nous nous sentons religieux, puisque nous rapportons cet hommage à l'Auteur de ces merveilles. Comment recevrions-nous un sophiste qui viendrait nous dire : Gardez-vous de chanter les fleurs, les étoiles, l'aurore ; Dieu seul est admirable, et vous penchez vers l'idolâtrie toutes les fois que vous donnez à quelque créature que ce soit une parcelle de cet encens qu'on nomme l'admiration, et qui doit être reservé pour le Créateur. Cette folle exhortation ne deviendrait pas plus sensée, si on l'appliquait au monde moral. Les saints en sont les merveilles, ils sont les fleurs célestes arrosées par la grâce ; ils sont les étoiles du monde surnaturel, toutes resplendissantes d'humilité et de charité ; et cette réunion d'âmes bienheureuses qui, dans leur passage sur la terre, ont illuminé par leurs vertus les ténèbres orageuses de cette vie, apparaît aussi, aux yeux de notre foi, comme formant l'aurore du jour qui se lève par-delà les collines éternelles. Si les honneurs que nous rendons aux saints expriment un sentiment bien supérieur à la simple admiration qui nous fait célébrer les gloires de la nature, c'est que le soleil n'est que notre serviteur, et qu'un saint est notre frère ; c'est que le dernier des bienheureux, étant l'éternel ami de Dieu et son image vivante, est plus sublime que le firmament, qui n'en est que le marchepied. Mais, toute proportion gardée, nos hommages envers les saints ne sont que l'expression publique et sociale d'une admiration pleine de respect et de piété, qui remonte jusqu'à l'auteur de toute sainteté ; de même que les chants que le spectacle de la nature fait monter depuis six mille ans du cœur de l'homme, en toute langue, comme un grand concert de l'humanité, ne sont aussi que l'expression d'un sentiment qui tend, par lui-même, à glorifier l'auteur du monde ; et si le protestantisme peut condamner, comme détournant du culte pur de Dieu, les hymnes sacrés que nous chantons en chœur en l'honneur des saints, je ne vois vraiment pas pourquoi il n'accuserait pas aussi ceux des poètes qui ont célébré par les chants les plus sublimes les merveilles du monde matériel, de n'être que les prêtres déguisés d'une belle idolâtrie.

Au fond, tous les sentimens légitimes que des créatures peuvent nous inspirer, à des degrés très divers, suivant qu'elles sont ou matérielles, ou intelligentes, ou élevées à un état surnaturel, ne sont qu'une dérivation et en même temps une limitation des sentimens qui sont dus d'une manière absolue et illimitée, à l'Être souverainement parfait ; et voilà pourquoi l'expression de ces sentimens subordonnés a nécessairement quelque analogie avec l'expression du sentiment suprême. S'il fallait y renoncer à raison même de cette analogie, il ne resterait plus qu'à reculer jusqu'à quelque chose de semblable aux rêves des faquirs, et, comme ces victimes insensées du panthéisme oriental, nous anéantirions religieusement dans notre esprit toute idée de la création pour mieux honorer le Créateur.

Les honneurs rendus aux saints conduisent naturellement à l'invocation ; le respect religieux qu'on leur porte se transforme spontanément en prière, et cela en vertu de ce qu'on pourrait appeler la végétation même de la piété chrétienne. Dès l'origine du Christianisme, la prière a été un accomplissement des deux grands devoirs qui résument toute la loi, un acte d'adoration et d'amour envers Dieu, et un acte d'amour envers le prochain. Nous voyons les apôtres annoncer dans leurs épîtres qu'ils prient incessamment pour les fidèles ; nous voyons d'après leurs leçons et leurs exemples les fidèles prier les uns pour

les autres; et par cela même que c'était une œuvre de charité que d'invoquer Dieu pour son frère, c'était de la part de celui-ci un acte de pieuse humilité que de demander ce secours comme une aumône pour sa pauvre âme. De là l'usage si universellement répandu dès les premiers temps de se recommander aux prières les uns des autres. Comme la raison et l'Évangile enseignent que la prière est d'autant meilleure aux yeux de Dieu que le cœur d'où elle s'élève est plus pur et plus brûlant d'amour, il devait nécessairement arriver qu'on se recommandât avec plus de confiance et d'empressement aux prières de ces âmes d'élite que des vertus supérieures faisaient briller comme des images plus parfaites du Christ. Quel est l'homme, le plus entiché d'idées protestantes, qui, s'il se fût trouvé à côté de saint Jean lorsque celui-ci disait à un fidèle qu'il prierait pour lui, ne se fût senti intérieurement pressé de lui dire : Priez aussi pour moi? Cet empressement spécial à recourir aux prières des chrétiens les plus fervens était fondé sur ce double motif, qu'ils étaient à la fois de plus puissans amis de Dieu et de plus charitables amis des hommes. Lorsque ces âmes quittaient la terre, cet ordre devait-il changer? Cette attraction spirituelle qui attirait vers eux comme à des foyers plus ardens de la prière chrétienne, devait-elle s'arrêter devant la pierre de leur sépulcre? Évidemment le contraire devait avoir lieu: la grâce de l'amitié de Dieu et de la charité pour leurs frères, d'infirme et caduque qu'elle était en eux pendant qu'ils traversaient la terre de l'épreuve, étant devenue incorruptible et parfaite, ils devenaient eux-mêmes plus puissans et plus aimans, c'est-à-dire plus *priables*, si l'on me permet ce mot. Lorsqu'une transfiguration glorieuse s'était accomplie en eux, comment concevoir qu'il dût s'opérer dès lors dans la piété des fidèles une transfiguration en sens inverse, qui eût pour effet d'y éteindre la confiance et la prière, comme si ces âmes saintes, au lieu de monter dans la gloire, étaient descendues dans le néant? Trouver bon qu'on se recommande aux prières des saints *terrestres*, et interdire cette dévotion envers les saints *célestes*, c'est absolument comme si l'on disait à un pauvre : Tu peux demander l'aumône à ceux qui ont quelques mille francs de rente qu'ils peuvent perdre, mais il t'est défendu de la demander à ceux qui possèdent des millions dont la propriété leur est assurée. Voilà par quel entraînement naturel d'idées l'usage de prier les saints devait, sans parler ici des autres bases de ce culte, naître et se répandre dans toute l'Église. Partez de ce fait primitif, que les chrétiens, conformément à l'enseignement des apôtres, et à leur imitation, priaient les uns pour les autres; suivez les développemens de ce fait, et vous en voyez sortir l'invocation des saints, comme la fleur sort de la tige qu'elle couronne.

La société spirituelle et la société temporelle doivent des honneurs à leurs héros. Mais il y a entre elles, sous ce rapport, une admirable différence. Les honneurs que la patrie rend à ses héros vivans sont d'ordinaire plus éclatans que ceux qu'elle réserve à leur tombe. Les pompes du mausolée sont un peu pâles auprès des arcs de triomphe sous lesquels ils passaient, et les chants funèbres des poètes ne remplacent pas les acclamations d'un grand peuple. La société temporelle, qui ne possède que le temps, fait le plus vite qu'elle peut tout ce qu'il lui est donné de faire dans le temps; elle se hâte d'acquitter sa dette envers ses héros, qui se hâtent eux-mêmes de disparaître. Mais la société spirituelle, qui a devant elle l'éternité, et qui déjà y vit par une moitié d'elle-même, a d'autres pensées et d'autres règles. Elle respecte trop l'humilité dont les hautes vertus chrétiennes s'enveloppent comme d'un voile, pour ne pas épargner à la pudeur de la sainteté des honneurs importuns ou dangereux : toute vertu étant d'ailleur faillible en ce monde, des chutes imprévues pourraient tromper plus tard ces hommages prématurés. C'est donc seulement après leur mort qu'elle doit leur décerner des honneurs désormais incorruptibles comme eux et qui sont, à un plus haut degré qu'ils n'auraient pu l'être durant leur vie, l'expression sublime des sentimens que la sainteté reconnue doit inspirer. Il suit de là que l'invocation ou la recommandation aux

prières des saints doit faire partie de ces hommages ; car si cette recommandation, si naturelle lorsqu'ils sont encore au milieu de nous, était exclue de leur culte, les hommages de l'Église, au lieu d'être l'exaltation et le couronnement de la confiance pieuse due aux saints pendant qu'ils passent sur la terre, en seraient au contraire l'amoindrissement. Cette dégradation serait comme une insulte funèbre à leur sainteté triomphante, puisqu'elle semblerait dire qu'à l'instant où ils ont été touchés par la mort, ils ont cessé d'être protecteurs, que cette mort qu'ils ont vaincue a prévalu contre eux, en frappant leur charité d'une impuissance éternelle.

Pour combattre ce culte, on se jette dans une manière de raisonner qui a quelque analogie avec les idées sur lesquelles s'appuie, à certains égards, le fanatisme musulman. Les disciples rigides du Coran disent : Pourquoi employer ces mesures de précaution auxquelles les chrétiens ont recours pour prévenir ou arrêter la propagation de la peste ? La volonté de Dieu est toute-puissante : se réfugier derrière ces moyens humains, c'est douter de l'efficacité de cette volonté souveraine, c'est lui faire injure. Le bon sens répond que ce n'est pas se défier de la puissance de Dieu que de mettre en usage les puissances secondaires qu'elle a mises elle-même à la disposition de l'homme, et dont on rapporte toute l'efficacité à la volonté divine, source de tous les biens. Les protestans disent : Croire qu'il soit utile d'invoquer les saints; n'est-ce pas supposer que la volonté de Dieu n'a qu'une efficacité incomplète ? Nous répondons à cela que cette volonté, cause première et source de toute grâce, a établi elle-même, comme cause seconde, la prière ; que nous employons cette cause seconde de toutes les manières possibles ; que nous prions Dieu ; que nous prions aussi, d'une manière subordonnée, les chrétiens fervens sur la terre et les saints dans le ciel de prier Dieu pour nous ; que nous faisons agir, en tout sens et à tous ses degrés de puissance, cet instrument divin que Dieu nous a donné, en rapportant toutes les grâces que nous recevons à la source infinie de qui découle toute puissance dans le ciel et sur la terre. Il n'y a pas long-temps que le sultan Mahmoud força les ulémas d'interpréter dans un sens favorable à ses projets de réforme les textes du Coran qui proscrivent l'emploi des cordons sanitaires. A voir les idées qui se remuent aujourd'hui dans quelques uns des principaux centres du protestantisme, j'espère que bientôt quelques bonnes têtes protestantes, réformatrices de la réforme, se chargeront elles-mêmes de faire entendre à nos frères séparés que l'invocation des saints est un utile cordon sanitaire contre le péché, la peste de l'âme.

Jésus-Christ a dit : Lorsque deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. Cet ordre de la prière chrétienne s'accomplit parmi nous dans ses plus grandes proportions : ce ne sont pas seulement deux individus, ce sont deux sociétés, ou plutôt deux parties de la même cité divine ; ce sont l'Église de la terre et l'Église du ciel qui se rassemblent, au nom du Sauveur, pour s'agenouiller devant lui. Si l'Eglise terrestre, retenue encore dans le sejour des labeurs, des souffrances et du péché, prie sa sœur affranchie et bienheureuse d'intercéder pour elle, et de l'aider par ses prières à parvenir enfin au banquet où s'accomplit l'éternelle communion, elle ne fait en cela qu'imiter ce qui se passa dans la dernière cène du Sauveur, lorsque les apôtres prièrent le disciple bien aimé, qui était appuyé sur le sein du Sauveur, de demander à leur commun maître une parole que tous désiraient. Saint Jean, l'ami par excellence de Jésus, figure la cité céleste, où règne la charité pure; et, à notre tour, nous nous adressons avec une confiance fraternelle à cette assemblée des saints, qui forme comme une grande personne morale, composée de tous les disciples éternellement bien-aimés, et repose sur le sein du Christ, vainqueur de la mort.

Ph. Gerbet.

Sciences Physiologiques.

COURS SUR LES RAPPORTS DE LA MÉDECINE AVEC LA RELIGION.

SIXIÈME LEÇON (1).

§ III. De l'influence de la religion sur la conservation de la santé.

Cette question de l'influence de la religion sur la santé du corps, qui semble n'offrir, au premier aspect, qu'un intérêt bien secondaire et appeler seulement l'attention du physiologiste, se rattache à la question grave, importante par sa généralité, de l'action des croyances religieuses sur l'ordre matériel et sur les destinées temporelles de l'homme. L'on conçoit, en effet, que si on veut la considérer sous un point de vue élevé et dans toute l'étendue qu'elle peut avoir, l'on ne saurait la restreindre dans les limites de l'hygiène. Cette influence sur une des conditions de la vie de l'homme individu indique par elle-même une influence plus haute et plus générale dont elle n'est qu'une fraction, une déduction nécessaire. Car si le corps de l'homme trouve dans la religion un nouveau principe de vie qui entretient son énergie, ce n'est point précisément parce que les lois de son existence sont plus étroitement liées aux doctrines religieuses et aux lois des esprits, mais parce qu'il doit subir comme tous les êtres du même ordre l'action d'une loi universelle. La plante qui grandit et se développe sous le soleil n'est pas dans des rapports particuliers avec cet astre; elle reçoit, pour sa part, le bienfait de l'action plus générale qu'il exerce sur la nature.

La question qui nous occupe étant ainsi présentée est digne, comme on le voit, de nos méditations et devient un point très important de la philosophie religieuse : elle est le développement et le commentaire raisonné de cette parole si souvent répétée de Montesquieu : *Chose admirable! la Religion qui semble n'avoir pour objet que les biens de la vie future, fait encore notre bonheur dans celle-ci.* Plusieurs écrivains avaient déjà été amenés par le genre d'attaque que le dix-huitième siècle avait dirigé contre la religion à signaler le fait de cette influence qu'elle exerce sur le bien temporel de l'homme. Car, ne pouvant méconnaître les avantages qu'elle procure dans l'ordre spirituel, les philosophes de cette époque, dans le dessein de la rendre odieuse aux peuples, l'avaient représentée comme l'ennemie du bonheur de cette vie. Ils l'avaient accusée de compromettre par son enseignement et l'objet même de ses espérances les intérêts matériels de la société; et, tout en lui accordant la puissance de faire des chrétiens, ils lui refusaient celle de faire des hommes et des citoyens.

Toutefois les apologistes de la religion ne s'étaient livrés en cette matière qu'à une discussion générale ou n'avaient touché que certains points qui faisaient plus spécialement l'objet des attaques des ennemis de la foi chrétienne. Ils n'étaient pas entrés dans tous les détails de la vie matérielle de l'homme et de la société, et n'avaient pas mis, par conséquent, dans tout son jour la connexion intime qui la rattache, cette vie, aux conditions même de la vie des esprits. Mais aujourd'hui que l'humanité, sans sortir entièrement de l'ordre matériel où la philosophie du dernier siècle avait voulu l'enfermer, sans répudier comme condition de son bonheur la vie des sens, éprouve cependant le besoin de vivre aussi d'amour et d'intelligence, de briser quelques uns des liens qui l'attachent à la terre pour s'élever dans une région plus haute et plus pure, il im-

(1) Voir la 5e leçon, nº 38 ci-dessus, p. 92.

porte de faire voir avec plus d'étendue les rapports secrets qui unissent les lois de son existence physique à celles de son existence spirituelle, les sens à la pensée, le monde visible à celui qui ne se voit pas, la terre au ciel. Puisque l'humanité sent au dedans d'elle-même l'action de deux principes qui l'agitent et la tourmentent, le temps est venu de lui dire que ces deux principes ne se combattent point par leur nature, que l'ordre dans lequel ils agissent à la vérité est différent, mais qu'ils ont reçu une mission commune, qu'ils tendent à la même fin, le développement complet de l'homme, le perfectionnement progressif de tous les élémens qui le composent. Il faut lui faire comprendre qu'il n'y a lutte et conséquemment souffrance que lorsque, rompant l'harmonie établie, elle se laisse diriger par l'un des deux principes qui la travaillent et qu'elle résiste à l'action de l'autre. L'époque où nous sommes nous paraît donc une époque favorable pour traiter cette question importante de l'influence de la religion sur l'ordre matériel de la société humaine. L'on contribue puissamment par là à seconder l'impulsion heureuse qui se déclare dans l'humanité. D'un côté, l'on éclaire la voie de salut dans laquelle elle s'est engagée; et de l'autre, si dans sa marche elle tourne les regards en arrière et soupire après ce qu'elle semble abandonner, on l'avertit que ce qu'elle laisse lui sera rendu avec abondance et qu'à mesure qu'elle s'efforce d'avancer vers le terme de sa destination future, elle améliore sa destinée présente.

Un auteur connu de l'Europe catholique a commencé à faire une application spéciale de ce grand principe régénérateur de la société. M. de Coux a donné quelques fragmens d'un vaste travail sur l'économie sociale dans lequel il prétend démontrer que les principes et l'esprit du Christianisme sont la condition indispensable de la prospérité matérielle des nations. C'est une démonstration toute neuve de la vérité de la religion chrétienne analogue à l'esprit du siècle; démonstration, au reste, qui est indiquée dans ces paroles de l'Évangile: *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît*, dont le travail de M. de Coux ne sera que le commentaire pratique.

Pour nous, nous osons faire une application plus spéciale encore du même principe, et ce que M. de Coux a fait pour la société et en matière d'économie politique, nous essayons de le faire pour l'homme individu et pour un autre ordre de biens. Il signale l'influence de la religion comme cause puissante et nécessaire pour la société de l'abondance des biens de cette vie, qui est comme la santé du corps social; nous signalons cette même influence comme principe pour l'homme individu de la santé du corps, qui est comme l'abondance du bien de la vie.

Mais, avant que d'entrer dans cette question intéressante, nous éprouvons le besoin de rappeler quelques notions générales qui serviront d'un côté à relever le sujet que nous entreprenons de traiter, et de l'autre à fortifier et à éclaircir ce que nous avons à dire.

Rien ne va au hasard dans le monde, tout est soumis à des lois. Une saine philosophie a fait justice des systèmes anciens ou modernes qui soumettaient tous les êtres aux caprices de la fatalité ou à l'action désordonnée d'une force aveugle. Les grands corps de la nature ont des lois qui ne sont pas mieux ordonnées que les lois du plus chétif insecte qui rampe sur la terre ou de l'atome qui nage dans l'espace. Pour emprunter le langage du célèbre Linné, les minéraux croissent, les végétaux croissent et vivent, les animaux croissent, vivent et sentent selon des lois inflexibles relatives à chacun d'eux; et le monde, expression magnifique de la sagesse créatrice, est un tout harmonique.

Telle est cependant la loi de chaque être que son action n'est pas tellement circonscrite dans les limites de cet être qu'elle ne le dépasse souvent et n'exerce une influence salutaire au-delà. Si les lois de chaque ordre d'êtres épuisaient, pour ainsi parler, leur puissance dans cet ordre, il y aurait dans les parties qui composent l'univers une indépendance réciproque, absolue, et partant point d'ordre dans l'ensemble, car l'ordre implique l'union de l'une à l'autre des parties ordonnées. Aussi, tout se tient dans la

nature; les lois qui la gouvernent se pénètrent sans s'embarrasser. Semblables à ces astres errans qui visitent plusieurs systèmes et passent à travers les mondes non seulement sans déranger leur marche, mais encore pour entretenir, par leur course en apparence vagabonde, l'harmonie céleste, les lois qui président à la formation et au développement de chaque être exercent sur d'autres êtres une influence nécessaire et puissante. Ainsi les êtres se soutiennent et s'aident les uns les autres et se donnent mutuellement comme une surabondance de force et de vie. Le soleil n'est pas seulement le centre d'une force immense qui fait marcher le monde, il pénètre encore par son action dans l'intérieur de notre globe et préside à tous les phénomènes des règnes végétal et animal. La constitution de l'atmosphère et les changemens successifs qu'elle subit modifient le tempérament et la vie la plus intime des êtres qui y respirent, et les lois toutes mécaniques de la chimie s'harmonisent dans ces mêmes êtres avec les lois moins rigoureuses en apparence du principe vital dont l'action variant sans cesse produit avec l'action chimique, dans les différens ordres d'êtres, des combinaisons infinies.

Enfin, nous osons avancer, comme un troisième principe, que l'action des ordres d'êtres les uns sur les autres, et par conséquent des lois qui les soutiennent et les dirigent, est en rapport direct avec le rang qu'ils occupent dans l'échelle des êtres. L'idée que nous nous sommes faite de l'œuvre du Créateur nous force à l'admettre, ce principe, non pas comme une simple condition, mais comme la base de la science physiologique. En effet, si tout l'univers est comme une émanation de la Divinité, si, selon la belle pensée d'Herschell, elle a placé son trône au milieu de l'immensité, et que de là elle ait fait jaillir au loin les mondes comme des rayons lumineux de sa gloire, nul doute que, tout se mouvant et vivant par son action incessante, cette action qui pénètre de proche en proche tous les ordres d'êtres ne soit ensuite versée et communiquée de l'un à l'autre avec d'autant plus d'abondance qu'ils sont plus rapprochés de la Divinité, centre de leur vie et de leur puissance. Nous comprenons tout ce qu'une pareille assertion peut avoir de métaphysique, et par conséquent d'idéal et d'arbitraire pour certains esprits. Nous n'avons pas laissé que de nous la permettre; car les notions de cet ordre élevé sont, à notre avis, les vrais principes des sciences; et de plus, nous sommes convaincu que le développement progressif des sciences elles-mêmes finira par le constater par des faits, et que nous avons une justification expérimentale plus ou moins complète des premiers principes de la raison appliqués aujourd'hui *à priori* aux sciences naturelles. Du reste, nous n'avons nul besoin de ce principe dans la question que nous avons essayé de traiter. Nous ne tenons pas, pour le moment, que la religion, œuvre la plus parfaite et la plus magnifique de la main de Dieu, exerce l'influence la plus étendue sur les ordres d'êtres qui lui sont inférieurs et, en particulier, sur la vie et la santé du corps humain; il nous suffit de constater cette influence à un degré remarquable. Par là, nous aurons pleinement rempli notre tâche, qui est de rendre gloire à la religion en la proposant comme principe conservateur de cette vie sensible et terrestre dont on abuse contre elle et dont on semble lui opposer les jouissances comme un solennel défi fait à ses promesses et à ses espérances immortelles.

Car l'ignorance et le préjugé sont portés à tel point qu'on se figure la religion en lutte permanente avec la vie de ce monde, avec l'exercice le plus légitime des facultés sensitives de l'homme. On se la représente comme une messagère terrible venue du ciel pour condamner à mort la nature humaine dans les élémens de vie analogues à sa condition présente, pour dévouer le corps à la justice divine et promettre de rendre à l'âme sa liberté et son énergie primitive au prix de l'énergie et de la vie des organes qui l'enveloppent et la servent. Sans vouloir condamner les enseignemens de la religion sur la destinée de souffrance et de mort qu'elle fait au corps humain, ni blâmer en aucune sorte les pratiques austères de la mortification chrétienne dont, au contraire, nous nous proposons de faire voir les avantages, nous nous sentons incliné à considérer la religion

sous un point de vue moins rigoureux et, nous osons le dire, aussi vrai et aussi juste ; à nous la représenter sous une image moins sévère que ne font d'ordinaire ceux qui en exagèrent les rigueurs pour se dispenser de ses prescriptions les plus douces et les plus légitimes; et nous osons espérer que la discussion dans laquelle nous allons entrer fera une impression utile sur certains esprits et pourra dissiper quelques préjugés.

Qu'est-ce que la santé ? La santé pour un être qui vit est l'abondance et la plénitude de la vie qui lui est propre, c'est son énergie vitale portée à sa plus haute puissance. Rechercher donc les lois de la vie d'un être, c'est chercher en même temps les lois qui doivent le faire parvenir à l'état de santé et l'y maintenir.

Or, qu'est-ce que la vie et quelles en sont les lois ? Nous n'avons pas, sans doute, le dessein de pénétrer ce mystère profond ; nous savons que le voile qui nous cache les secrètes opérations de la nature ne sera jamais soulevé. Mais nous appelons l'attention sur un phénomène remarquable qui semble n'être qu'une étrange anomalie et qui est toutefois la loi universelle des êtres vivans. La vie de ces êtres n'est-elle pas la combinaison de plusieurs élémens opposés ? Doués de vertus contraires, ces élémens tendent à se détruire les uns les autres ; mais leurs actions réciproques et ennemies, mêlées ensemble dans une mesure proportionnée à leur intensité et à leur étendue, s'harmonisent et avec l'ordre font éclore la vie. La plante, comme toutes les parties du monde matériel, est soumise aux lois physiques, à ces lois d'association, de combinaison d'élémens primitifs qui forment les divers corps de la nature ; lois qui, lorsqu'elles sont libres dans leur action, s'exécutent d'une manière instantanée et uniforme. Mais, si elle ne reconnaissait une loi supérieure, elle subirait fatalement la condition de la matière morte et ne sortirait pas du règne minéral. Or cette autre loi est précisément celle qui la fait ce qu'elle est, celle qui préside à sa formation et à son développement progressif. Mais elle ne produit pas toute seule ce résultat, et les merveilles de cet ordre de la nature ne sont pas son ouvrage. Elle n'y concourt, en effet, que pour sa part et n'intervient que pour compléter les élémens de vie qui s'y rencontraient déjà ; ou plutôt, elle mêle son action particulière à celle d'une loi antécédente et plus universelle, s'harmonise avec elle et préside ainsi à la formation d'une nouvelle classe d'êtres. Car, dans la plupart, les lois chimiques se combinent avec les lois de la vie végétative ; ni les unes ni les autres ne suffiraient pour cet ordre de phénomènes ; elles l'engendrent par une mystérieuse union.

Le même dessein doit nécessairement se reproduire dans l'animal. Mais ici il ne faut pas voir seulement les lois de développement et les lois de simple affinité que nous avons remarquées dans la plante ; elles ne pourraient nous donner que des faits analogues c'est-à-dire les phénomènes de l'ordre végétal, les êtres et leurs formes respectives dépendant nécessairement des lois qui les concernent. Il est nécessaire d'admettre un autre principe qui, venant combiner son action avec celle des deux autres, contribue à développer des phénomènes d'une autre espèce. Quel est donc ce principe ? quelle que soit sa nature distinctive, nous sommes forcés d'en admettre l'existence. Les principes divers se révèlent par leurs énergies et leurs actions, et leur nature propre s'annonce par l'étendue et par le mode particulier des effets qu'ils produisent. Or est-il que si, dans l'animal comme dans la plante, nous remarquons l'action des lois chimiques et celle du principe vital propre au règne végétal, nous observons encore des phénomènes qui ne se reproduisent plus dans la plante. Nous sommes donc amené par l'observation à reconnaître un troisième principe, quel qu'il soit, qui se mêlant avec les deux autres forme et conserve l'animal. La vie de l'animal résulte donc aussi de la combinaison des principes qui agissent en lui ou de la proportion des forces que ces principes développent. Ce sont des élémens divers qui, mis en présence, doivent se mêler dans une quantité déterminée par l'action propre à chacun et par la nature et la qualité du corps qu'ils sont destinés à produire et à conserver. L'ordre de phénomènes qui a lieu dans la matière morte

dépend de lois naturelles, nécessaires, et qui, bien qu'aveugles en apparence, ont leur raison profonde et cachée. De même les lois auxquelles le corps vivant est soumis sont rigoureuses et annoncent la sagesse du législateur qui les a portées. Ces lois, ainsi que nous l'avons dit, c'est l'ordre selon lequel les divers élémens du corps doivent agir. Ils sont au nombre de trois, ou, si on aime mieux, sont soumis à l'action de trois principes divers. Pour conserver la vie de l'animal et lui en assurer la plénitude, c'est-à-dire, pour lui donner la santé, il est donc nécessaire qu'ils se présentent sous les conditions voulues par les fonctions différentes des organes qui les constituent et dans les proportions que la nature et l'énergie de ces fonctions réclament.

Mais ce phénomène, ne l'oublions pas, se produit en vertu d'une loi remarquable. Car la vie de l'animal ne se conserve pas par une simple association de principes identiques, n'est pas le résultat de forces multiples analogues. Les élémens dont nous avons parlé, doués d'énergies diverses, tendent à neutraliser leurs actions réciproques, se maintiennent dans un état de lutte, et la vie de l'être en qui ils résident dépend de cette opposition proportionnelle d'actions contraires; de sorte qu'à ne considérer que la vertu particulière de chacun de ces principes il serait vrai de dire qu'ils sont non des élémens de vie, mais des élémens de mort. Aussi, dès le moment que l'équilibre est rompu par l'action prépondérante de l'un d'eux, l'animal entre en souffrance; et si cet excès de force n'est corrigé, il dépérit et meurt. Or l'élément qui tend à prédominer est l'élément inférieur, c'est-à-dire l'élément chimique. Il convenait que la mort partît de la loi qui manifeste seulement les premiers rudimens de la vie.

Il résulte de là que pour conserver et développer la vie propre de l'animal il est nécessaire de soutenir et de fortifier le principe supérieur qui le distingue des autres êtres, le principe de l'animalité. Or la nature elle-même nous fournit le moyen d'assurer à ce principe son énergie, de l'augmenter dans certaines limites et de lui faire combattre avec avantage l'action contraire des élémens inférieurs. Les alimens sont, sans contredit, le moyen le plus puissant d'obtenir ce résultat; et, telle est la loi de la nature, nous n'allons pas puiser ces élémens dans un ordre d'êtres où se manifestent les phénomènes de la vie animale, mais bien dans les restes de l'animal qui a cessé de vivre et jusque dans les productions mortes et flétries du règne végétal. La vie va demander à la mort des principes qui la soutiennent et la fortifient. Cependant, malgré les secours que la vie animale tire de la nature, malgré le renouvellement perpétuel de son énergie, les principes divers auxquels elle est associée, par une action incessante, la minent sourdement, et pénétrant jusque dans les alimens qui contribuent à soutenir cette vie, ils en altèrent la vertu et les convertissent même en élémens de mort; et cette vie, si puissante, si exubérante d'abord, s'affaiblit, s'altère et disparaît. L'animal, semblable à la plante qui a grandi et s'est parée de fleurs, languit, se dessèche et meurt.

C'est bien là sans doute une véritable anomalie, un désordre survenu dans la constitution des êtres. L'ordre, en effet, et le plan primitif de la création conçu par la sagesse de Dieu, demandaient que les lois supérieures fissent plier au dessein qu'elles étaient chargées de réaliser les lois inférieures, que les élémens d'un ordre plus parfait maîtrisassent dans leur action celle d'élémens imparfaits. Par là, la chaîne des êtres eût suivi, quant à leur influence réciproque, une progression continue jusqu'à leur principe commun, qui est Dieu, en qui aussi réside, avec la plénitude de la vitalité, une plénitude de force à laquelle rien ne résiste. Cette observation toute seule nous annonce un désordre général survenu dans la nature, un renversement du dessein primitif, une révolte en un mot d'un élément inférieur contre un élément supérieur, de l'homme contre Dieu.

Mais les considérations dans lesquelles nous venons d'entrer ne s'appliquent encore qu'à l'animal soumis aux seules lois de la vitalité, dans lequel aussi nous ne remarquons que les phénomènes des trois ordres d'êtres renfermés dans les trois grandes catégories des règnes mi-

néral, végétal et animal. Or, nous sommes loin de comprendre l'homme dans cette nomenclature générale des êtres sensibles; car si ces ordres diffèrent entre eux par la manifestation de phénomènes qui indiquent l'existence de principes de nature différente, à plus forte raison devons-nous placer dans un rang à part l'homme, en qui nous apercevons des phénomènes qui n'ont pas même leurs analogues dans les êtres qui lui ressemblent le plus, et des opérations qui annoncent un principe de vie supérieur au principe de la simple vitalité, c'est-à-dire l'élément du sentiment et de la pensée. L'homme, par l'intelligence, diffère bien plus de l'animal que celui-ci de la plante; qui sait même si dans les trois règnes de la nature il n'y a pas le même principe de mouvement et de vie, qui, se développant progressivement, selon les conditions plus ou moins favorables qu'il rencontre, produit cette variété d'êtres que nous distinguons par des classifications arbitraires? Ce qui donnerait quelque vraisemblance à cette conjecture, c'est l'impossibilité d'assigner à chacune des classes d'êtres des caractères propres et exclusifs; il est toujours un point, celui qui les sépare, où elles semblent se confondre par des phénomènes communs, et la chaîne des êtres paraît alors un développement insensible d'élémens identiques plutôt qu'une classification rigoureuse de principes différens. Mais par quel perfectionnement, par quelle transformation la vie de l'animal pourrait faire éclore l'intelligence de l'homme? L'homme est le roi de la nature, et sa condition est supérieure à celle des autres êtres, non pas à cause d'un plus grand développement des perfections qui lui sont communes avec eux, mais par une sublime participation à une perfection et à une vie qui ne sont plus de la nature matérielle et sensible, mais qui descendent d'une région supérieure, où il puise ses titres au commandement et à la domination qu'il exerce, et par là, il est le lien qui unit l'esprit à la matière, le monde des intelligences à celui des corps, et remplit pleinement la destinée que lui assignent à la fois la philosophie et la religion.

Il entre donc dans la composition de la nature humaine quatre principes: le principe intellectuel, le principe de la vie animale, celui de la vie végétative et le principe qui préside aux phénomènes de la matière morte; d'où résultent quatre ordres de lois relatives à la nature et à l'énergie de chacun d'eux. Or, il se passe dans l'homme le même phénomène que dans l'animal doué seulement de la vie sensitive; sa vie propre et le complément de cette vie ou la santé résultent de la combinaison harmonique des principes qui le constituent et de leur action multiple et réciproque. Chacun de ces principes entre pour sa part dans la constitution normale de l'ensemble, et la force qui lui est propre est une condition nécessaire de l'ordre général. Dans l'homme, comme dans le monde, aucun élément n'agit indépendamment de ceux qui l'avoisinent, et ce chef-d'œuvre de la création cesserait de porter les traits de la sagesse divine si ses principes constitutifs n'étaient ordonnés par rapport à une même fin commune à tous, s'il sentait, pour ainsi parler, au dedans de lui-même l'unité de son être brisée par des forces indépendantes et contraires. Ce concours général des élémens de la nature humaine pour maintenir l'ordre et conserver la vie est un principe physiologique qui mérite notre attention, parce qu'il est la base même de la science. On reconnaît sans peine que les diverses lois qui entrent dans l'organisation de l'animal doivent, pour lui entretenir la vie, agir dans un certain ordre, et que la prépondérance excessive de l'une d'elles peut amener la mort. Mais en appliquant cette théorie à l'homme, on néglige de tenir compte de tous les élémens de sa nature, et par là on fausse la théorie elle-même; on veut bien le soumettre aux conditions de la simple vitalité, et l'assimiler sous ce rapport aux autres êtres sensibles; mais on oublie qu'il a des conditions particulières de vie et d'existence, qu'il est doué d'une organisation plus parfaite et plus compliquée; c'est dire qu'on ne fait pas entrer dans l'appréciation des phénomènes qui le concernent l'élément intellectuel qui le distingue; et voilà cependant un principe de la science physiologique que nous nous sentons le besoin de rap-

peler, sur lequel nous osons insister, parce qu'il est un des premiers élémens de la science et le fondement de notre discussion.

Il est donc certain que l'âme et le corps ne sont pas dans un état d'indépendance réciproque, qu'ils exercent au contraire une grande influence sur leurs opérations respectives. Ce phénomène est confirmé à la fois par l'expérience de tous les jours et par l'union intime de l'âme et du corps, qui nécessite des rapports très étroits, et par conséquent une action mutuelle très étendue et très profonde.

On admet sans peine que le corps agit puissamment sur l'âme; instrument destiné à servir l'intelligence dans l'exercice de ses facultés, il en gêne l'action, en altère l'énergie dès qu'il cesse de remplir les conditions requises à cette fin. La nécessité de ces conditions est telle que le corps qui ne peut les remplir arrête les opérations intellectuelles, réduit l'homme à l'état d'idiotisme et le rend semblable à l'animal sans raison.

Mais l'âme à son tour exerce une influence non moins étendue et plus profonde qu'on ne pense sur le corps humain; cette influence n'est pas appréciée au même degré par la physiologie, ni rendue aussi sensible par l'observation; on serait même tenté de croire que si le corps sert aux opérations de l'âme et les modifie, celle-ci, maîtresse indépendante, tout en pliant les organes matériels à son usage, ne s'abaisse pas à leur faire subir des modifications analogues; loin de les pénétrer pour leur communiquer des élémens de vie, elle semble plutôt vouloir s'en séparer et aspirer à un exercice plus libre de ses facultés. Le corps est une entrave qu'elle voudrait briser, non un instrument qu'elle doive perfectionner.

Cependant, c'est méconnaître la nature de l'homme que de nier l'action du principe spirituel sur les organes du corps. Nonobstant le nombre des élémens qui le constituent et la différence essentielle de leur nature, l'homme est un; il est une unité multiple; ce qui suppose, à la vérité, distinction de parties, mais indique en même temps un tout harmonique, à la formation duquel concourent avec ordre chacune de ses parties dans la proportion de leur rang et de leur vertu. L'homme, nous le répétons, est comme l'univers, où aucun atome n'est isolé, où les astres qui y brillent se soutiennent réciproquement, et sont chacun une condition nécessaire de la conservation de l'ensemble. Les philosophes, comme nous avons eu plus d'une fois occasion de le remarquer, ont trop séparé l'âme du corps, l'ont trop mise dans une classe à part; ils se sont appliqués, ce semble, non pas tant à en différencier la nature qu'à la rendre libre et indépendante du concours des organes.

Cette séparation des principes constitutifs de la nature humaine pouvait être en quelque sorte autorisée par le désordre survenu dans la constitution du corps et par les entraves qu'il oppose si souvent au développement des opérations intellectuelles. Mais il nous semble que pour se former une juste idée de la nature humaine et des modifications diverses auxquelles elle est soumise, le physiologiste, tout en tenant compte des détériorations qu'elle a pu subir, doit toujours la considérer dans ses lois essentielles, dans sa constitution élémentaire; car ce qui résulte de ces lois et de cette constitution se reproduit nécessairement au milieu même des changemens qu'elle a pu éprouver.

Une autre raison qui a porté les philosophes à refuser à l'âme une action du moins considérable sur la constitution du corps, c'est que cette action est moins sensible et plus lente. Que le corps souffre d'une infirmité quelconque, qu'il éprouve surtout une lésion dans les organes qui servent à l'exercice des puissances de l'âme, ces puissances sont tout-à-coup gênées, ou même absolument suspendues; l'effet de l'action du corps est subit et manifeste. Or, on ne voit pas se modifier au même degré et avec la même promptitude la constitution du corps dans la proportion du développement ou de l'affaiblissement des facultés de l'âme; les modifications du corps ne suivent pas instantanément et rigoureusement celles de l'âme; souvent même, la nature bizarre, dans l'association des élémens qui entrent dans la composition d'un tout, unit des intelligences d'un ordre supé-

rieur à des corps chétifs et mal conformés. Mais tout en reconnaissant que ces deux élémens de la nature humaine, l'âme et le corps, suivent dans leurs actions respectives des lois différentes, il ne faudra pas nier ces actions elles-mêmes et refuser d'admettre l'énergie puissante de l'un parce qu'elle n'est pas identique et proportionnelle à celle de l'autre.

L'âme, il est vrai, paraît avoir sur le corps une action plus lente. Aussi, si l'on voulait apprécier l'intensité de cette action, du moins à un degré assez remarquable, sur la constitution et les formes du corps, il ne suffirait pas toujours d'observer le travail qu'elle peut opérer sur un individu, et même quelquefois sur une génération. La substance spiritnelle, puisant ses lois dans un monde supérieur, où il n'y a ni succession ni temps, ne doit pas dans ce monde borner, comme la matière, son action puissante à de courts intervalles, et renfermer l'étendue des périodes qui lui appartiennent dans le cercle étroit de quelques instans. Mais si l'on soumettait à l'observation une longue suite d'années, qui pourrait se refuser à reconnaître des traces profondes de l'action de l'âme sur le corps? D'où viennent, en effet, ces conformations si diverses du corps humain, à différentes époques, dans une même nation, sous un même climat, avec des conditions d'existence matérielle identiques? Pourquoi le corps du sauvage diffère-t-il constamment de l'homme civilisé? Pourquoi ces changemens sensibles dans la constitution et les formes extérieures du corps à mesure qu'un peuple s'élève dans l'échelle de la civilisation? Ce sont bien là des phénomènes que l'on est forcé d'admettre.

Mais cette action puissante de l'âme sur le corps, nous sommes loin de la borner à de longs intervalles de temps; nous croyons, et c'est là une conséquence nécessaire de la notion que nous nous sommes faite de la nature humaine, nous croyons qu'elle s'exerce constamment et d'une manière sensible dans une période plus courte; nous croyons que l'influence de l'élément spirituel sur les organes du corps, que ce parallélisme, si on peut le dire, de leurs actions réciproques se fait remarquer dans l'individu et durant les courts instans de son existence. Le phénomène qui est le résultat du travail de plusieurs siècles se reproduit toujours dans des proportions sans doute plus étroites, dans un espace plus court, et celui qui sait pénétrer dans les lois de la nature n'a pas de peine à le reconnaître, à en calculer même l'étendue.

Voilà donc l'homme tel qu'une saine physiologie nous le représente, voilà la loi qui nécessite l'association merveilleuse des élémens divers qui la composent. Mais cela supposé, en considérant ainsi l'homme sous cet aspect d'unité multiple, il est facile de reconnaître que la bonne constitution de sa nature, qui résulte de l'ordre selon lequel ces élémens agissent l'un sur l'autre, dépend de l'observation rigoureuse dans chacun de ces élémens des lois qui le concernent, c'est-à-dire que l'état normal du corps demande pour condition nécessaire l'état normal de l'âme, et qu'une perturbation essentielle dans les facultés de celle-ci entraîne une perturbation analogue dans les fonctions de celui-là. L'homme, pris dans son ensemble, est comme un organisme dont la vie et l'énergie résultent de l'exercice régulier de toutes les fonctions; chaque organe contribue à la conservation du tout et de chacune des parties en obéissant aux lois qui lui sont propres.

Mais quel est l'état normal de l'âme humaine? Quelles sont les lois qu'elle doit subir? On le voit, la Religion s'offre déjà à nos regards comme suprême régulatrice des puissances de l'âme et source abondante de vie pour le corps auquel elle est unie. Nous avons posé le principe, il nous reste d'en tirer les conséquences; nous avons exposé la théorie, nous devons en faire l'application pratique.

MEIRIEU, d. m.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS SUR LE PANTHÉISME.

DEUXIÈME LEÇON (1).

Panthéisme persan.

Le panthéisme n'apparaît que fort tard chez les Perses. De tous les peuples de l'Orient, les Juifs exceptés, ce fut peut-être celui qui conserva le plus fidèlement la révélation primitive. On ne doit pas s'en étonner : la Perse est tout-à-fait voisine des lieux où se concentra le genre humain après le déluge, et d'où les nouveaux habitans de la terre se répandirent avec les traditions. Sous ce rapport, la Perse eut un grand avantage sur l'Inde, qui, peuplée beaucoup plus tard, reçut l'héritage des croyances d'autant plus altéré et diminué qu'il était plus loin de sa source. Il ne faut pas oublier non plus que la Perse touche à la Chaldée, d'où partit Abraham, tel qu'un missionnaire des temps antiques, distribuant partout sur son passage le pur trésor de foi et d'espérance dont Dieu l'avait fait le dépositaire. Aussi, plus on remonte dans l'histoire de la Perse, plus on trouve de simplicité et de pureté ; tandis que les premiers documens indiens nous montrent le panthéisme déjà établi et formulé d'une manière gigantesque.

Sans doute le sabéisme et d'autres erreurs ne tardèrent pas à attaquer, chez les anciens Persans, ce fond commun de croyances primordiales qui n'a été conservé intact nulle part ailleurs que chez le peuple hébreu ; mais la réforme tentée par Zoroastre, environ cinq siècles avant notre ère, prouve suffisamment ce qu'étaient autrefois les dogmes et le culte qu'il voulait rétablir.

On ne possède en Europe que quelques fragmens des livres attribués à Zoroastre, sous le nom collectif de *Zend-Avesta*. Même en Orient, on n'en connaît pas davantage (1). Le *Zend-Avesta* est le seul ouvrage que l'on sache avoir été écrit en langue zende ; mais on n'a aucun renseignement positif ni sur les lieux, ni sur les temps où la langue zende a été parlée (2). Nul écrivain de l'antiquité ne mentionne le *Zend-Avesta* d'une manière formelle, et ce nom se montre pour la première fois dans des auteurs mahométans du dixième et du onzième siècle (3). Bien plus, les historiens persans s'accordent à dire qu'à la fin de la domination des Parthes, il ne se trouva pas une seule copie des écrits de Zoroastre, et que ce qui en fut rassemblé à cette époque fut uniquement recueilli de la bouche de quelques prêtres (4). Chose merveilleuse ! il en est de même de l'authenticité de tous les livres sacrés des nations (5).

La plus grande partie du *Zend-Avesta*

(1) Voir la première leçon, nº 37 ci-dessus, p. 15.

(1) *Transactions of the literary society of Bombay*, vol. II, p. 312.

(2) *Wiener Jahrbücher der literatur*, 1820, Band I, s. 38.

(3) *Transact. of the lit.*, etc., *ibidem.*

(4) *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, par M. de Sacy, p. 42. — Hyde, *Historia Religionis veterum Persarum*, p. 278.

(5) Nous ne pouvons nous empêcher de citer un passage où feu M. Riambourg a développé cette idée avec toute la rigueur de logique et la netteté de style qu'on lui connaît : « Entre l'époque à laquelle « ces livres ont été écrits et l'époque très récente à « laquelle ils ont été connus de nous, il s'est écoulé « bien des siècles, et ces siècles ont été remplis par « des révolutions civiles et religieuses dont la plupart sont ensevelies dans l'oubli... Ainsi les Perses « nous signalent dans le second âge de leur religion « trois époques qu'ils appellent des états d'anéantissement. A la première de ces époques, qui se rapporterait au quatrième siècle avant notre ère, « Alexandre-le-Grand aurait, suivant eux, fait brûler leurs livres sacrés après avoir ordonné que ce « qui pouvait avoir du rapport à l'astronomie et à la « médecine fût extrait de ces livres. Tel est le récit « des Perses : à quoi ils ajoutent que ce qui reste « des livres Zends, qui présentent en effet des la-

se compose de prières aux bons esprits, d'invocations et de prescriptions relatives aux principales circonstances de la vie et aux différentes heures du jour. La seule exposition doctrinale que l'on y trouve, et encore très pâle, très indéterminée, consiste en une espèce de dialogue du *Vendidad*, entre Ormuzd et Zoroastre.

Le fond comme la forme du *Vendidad* prouvent que lorsque cet ouvrage a été rédigé, le sens des traditions persanes était à peu près perdu. Ce sont des souvenirs incomplets et comme les échos mourans d'une époque qui s'éloigne sans retour, des mythes dont l'esprit s'est retiré et dont il ne reste que la lettre (1).

Il y a peu d'emprunts à faire aux historiens et aux poètes persans du moyen âge pour la connaissance de l'ancienne religion de leur pays. Les idées arabes, le gnosticisme, le manichéisme et le mahométisme en s'infiltrant dans les vieilles traditions, les ont en quelque sorte rendues méconnaissables (2).

C'est donc à l'aide de quelques points fondamentaux épars dans le *Zend-Avesta*, qu'il faut obtenir une idée des croyances premières de la Perse, de même qu'avec les lignes principales on refait le plan d'un édifice.

Ce qui ressort clairement des livres de Zoroastre et ce que nous avons le plus d'intérêt à constater, c'est que sa doctrine n'a point pour base le dualisme dans le sens où on l'entend vulgairement. Les ténèbres, d'après cette même doctrine, ne sont point non plus, comme le dit Creuzer, *l'opposition nécessaire, essentielle de la lumière*, ce qui reviendrait au manichéisme. Le *Zend-Avesta* dit formellement « qu'Ahriman avait été « créé bon ; mais que, par jalousie de la « lumière et de la gloire d'Ormuzd, il « devint la source, le fondement, la ra« cine de tout ce qui est impur et mau« vais. Sa splendeur se changea en téné« bres, en ombre dans le royaume lumi« neux de la création. Toutefois, son éloi« gnement de la lumière est venu de lui « et par lui, et non de l'Éternel. Dès « qu'il fut changé en démon, il tomba de « la hauteur du ciel dans l'abîme téné« breux, etc. (1). »

En tête de la doctrine rappelée par Zoroastre, on doit placer la notion de Xerwann Akéréné, le temps incréé, sans bornes, auquel il donne tous les attributs du Dieu suprême. La parole fut sa fille : d'elle naquirent Ormuzd, dieu du bien, et Ahriman, dieu du mal. Xerwann Akéréné a permis pour sa gloire l'existence du mauvais principe. « Si rien ne « s'oppose à moi, dit-il, quelle gloire « aurai-je (2)? »

Le ciel était destiné à l'homme à condition qu'il ferait avec humilité l'œuvre de la loi, qu'il serait pur dans ses pensées, dans ses paroles, dans ses actions, et qu'il n'invoquerait pas les dews ou mauvais génies. L'homme et la femme, en persévérant dans cette voie, devaient se rendre mutuellement heureux. Telle fut aussi au commencement leur conduite. D'abord, ils dirent : « Ormuzd est « le créateur de tous les biens. » Ensuite, Pétiâré se présenta à leurs pensées, et leur dit : « Ahriman a tout fait. » C'est ainsi qu'Ahriman les trompa dès le commencement, et qu'il cherchera jusqu'à la fin à nous séduire. En ajoutant foi à ce mensonge, le premier homme et la première femme devinrent *dervans*, et leurs âmes resteront dans le douzak jusqu'au

« cunes, provient de ce que les prêtres rassemblés « ont pu rétablir ensuite de mémoire.

« Un fait analogue et très bien constaté se trouve « consigné dans les annales historiques de la Chine. « L'empereur Chi-Hoang-Ti fit brûler, au troisième « siècle avant notre ère, les livres de Confucius, et « mourir un très grand nombre de lettrés qui vou« laient les soustraire à la destruction.... Quant aux « Védas, comme l'Inde n'a point d'annales histori« ques, pas même de tables chronologiques qui éta« blissent un ordre de succession régulier pour les « faits dont la mémoire a été conservée, il serait « impossible de suivre, à travers les vicissitudes « qui ont affecté la religion et le gouvernement po« litique dans ces contrées, le sort qu'ont eu leurs « livres sacrés. » *Œuvres philosophiques* de M. le président Riambourg, tome III, p. 57, 58, 59. Paris, 1837, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, nº 69.

(1) Le *Yaçna*, traduit et commenté par M. Eugène Burnouf, p. 551.

(2) Hyde, *Hist. Rel. vet. Pers.*, p. 297. — Mirkhond, *History of the early kings of Persia*, translated by Shea, p. 48.

(1) Kleuker, *Zend-Avesta*, erster Band, s. 5, 8, 10.

(2) *Zend-Avesta*, traduction française, tome II, p. 343.

renouvellement des corps. Le Dew, devenu plus hardi, se présenta à eux une seconde fois et leur donna des fruits qu'ils mangèrent. Il parla de cent avantages dont ils jouiraient : mais le corps du premier homme et de la première femme a été souillé par les fruits d'Ahriman, et leurs descendans naissent impurs (1).

Après l'expiration de neuf mille ans, l'homme ne mangera plus, et néanmoins il ne mourra pas; alors Dieu fera revivre les morts; l'âme reconnaîtra les corps et dira : « C'est là mon père, c'est là ma « mère, c'est là ma femme. » Ensuite paraîtra sur la terre l'assemblée de tous les êtres du monde avec l'homme. Dans cette assemblée, chacun verra le bien et le mal qu'il aura fait; les justes seront séparés des méchans pour aller, les uns dans le gorotman ou paradis, les autres dans le douzak ou enfer. Les âmes des justes iront sur une montagne élevée, après avoir traversé le pont Tchinewa, suspendu sur l'abîme; Bahman se lèvera de son trône d'or et leur dira : « Soyez les bienvenus; » tandis que les âmes et les corps impurs seront précipités dans les souffrances (2).

Honover, la sainte parole de vie, apporte le courage, la force et le salut à l'heure de la mort. C'est de lui qu'Ormuzd dit à Zoroastre : « Prie mon pur « Honover, lorsqu'au moment de mourir « la parole et l'espérance t'abandonnent. « Celui qui, dans le monde qui m'appartient, invoque le pur Honover et « chante ses louanges en observant les « rites pieux, celui-là s'élèvera libre à la « demeure céleste (3). » Enfin, *Sosiosch*, le dieu de la victoire, le réparateur de la sainteté, rendra le bonheur au monde entier après l'avoir purifié, après avoir extirpé le germe du péché et de la douleur. Alors Ormuzd et Ahriman offriront ensemble un sacrifice de louanges au Dieu suprême, et du feu qui se sera éteint sortira une terre nouvelle, une terre parfaite, destinée à l'éternité (4).

La lutte entre Ormuzd et Ahriman est très morale, puisque c'est à cette lutte et aux secours d'Ormuzd que sont attribués l'exercice et le développement de la vertu. En un mot, ce que Moïse raconte de la création, du péché originel, de la promesse d'un Messie, tous les dogmes fondamentaux de la révélation primitive se retrouvent, avec d'autres noms et d'autres circonstances, dans le *Zend-Avesta*, mais reposant sur le même fond d'idées et provenant évidemment des mêmes traditions.

Il faut descendre jusqu'au neuvième siècle pour voir le panthéisme établi dans la Perse, et, qui plus est, formant, sous l'influence de certaines idées mahométanes, une secte d'illuminés appelés *sofis*, du mot arabe *sof* (*laine*), parce que ces espèces de moines portaient un vêtement de laine particulier (1).

Bien que Mahomet, en fondant sa religion, eût interdit le monachisme, il n'est pas moins vrai qu'il avait beaucoup de goût pour ce genre de vie, et qu'il ne le défendit aux siens que comme incompatible avec la propagation à main armée du Coran. « J'ai des heures, disait-il, où « ne m'atteindrait ni un ange, ni un ché« rubin. » A la place du monachisme, qu'il déclara être chez les chrétiens une institution divine, il établit le pélerinage à la Mecque. Cependant, bientôt après sa mort, deux de ses disciples principaux fondèrent une association de mystiques, qui fut comme la pépinière de toutes celles que l'on vit dans la suite, et notamment de la secte des sofis.

Dès le deuxième siècle de l'Hégyre, apparurent de nombreuses troupes d'ascètes mahométans, dans le sein desquelles le sofisme prit naissance. Celui qui formula cette doctrine et la donna pour règle à une sorte de maisons religieuses, s'appelait Abu-Saïd-Abul. Au troisième siècle de l'Hégyre, le sofisme était déjà pleinement développé, et ses adeptes se vantaient non seulement d'avoir des communications divines, mais encore d'être parvenus à l'essence de la Divinité même. Bustami disait : « Je suis une mer « sans fond, sans commencement, sans

(1) *Ibidem*, tome III, p. 398.

(2) Anquetil : *Précis raisonné du système de Zoroastre*, tome II, p. 418, et tome III, p. 494.

(3) Kleuker, *Zend-Avesta*, *erster Band*, s. 107.

(4) *Ibidem*, erster Band, s. 118.

(1) Les renseignemens que nous allons donner sur la secte des Sofis, se trouvent épars dans un ouvrage latin du célèbre professeur Tholuck, intitulé : « *Ssufismus*, sive *Persarum theosophia pantheistica*, etc., etc. Berlin, 1821.

« bornes. Je suis le trône de Dieu. Je suis « la table de la loi. Je suis la parole de « Dieu. Je suis Abraham, Moïse, Jésus, « Gabriel, Michel ; car tout ce qui pénè- « tre jusqu'à l'essence de Dieu, se con- « fond, s'assimile avec cette essence (1). » Le même Bustami s'écriait : « Mon Dieu ! « combien de temps encore flotterai-je « entre toi et moi ? » Et il osait dire en parlant du jugement dernier : « Lorsqu'il « me sera demandé : Pourquoi n'as-tu « pas fait cela ? j'en serai plus aise que de « m'entendre dire : Pourquoi as-tu fait « ceci ? parce que ce que je fais est l'œu- « vre de mon individualité ; or, le *moi* est « une idolâtrie, et l'idolâtrie est le plus « grand des péchés (2). »

Dschuneid, surnommé la *lumière du sofisme,* en a décrit la nature et le but de la manière suivante : « Délivrer son es- « prit et son cœur du choc des perturba- « tions, extirper la nature humaine, ré- « primer l'instinct des sens, revêtir les « qualités spirituelles, se transfigurer « dans la science pure, faire toute es- « pèce de bien. » Étant interrogé sur les qualités d'un véritable serviteur de Dieu, il répondit : « S'il est persuadé que tou- « tes choses sont sorties de Dieu, qu'elles « subsistent en Dieu et finiront par re- « tourner à lui, c'est un véritable servi- « teur (3). »

Pour arriver à ce qu'ils appellent *l'assimilation divine,* on ne voit point chez les sofis persans ces tortures volontaires si communes dans l'Inde (4). La première, et en quelque sorte l'unique condition qu'ils s'imposent, c'est de rejeter l'impureté, les doutes, les passions, les désirs, et en général toute pensée. Alors, disent-ils, l'âme, n'étant affectée par aucune variété, par aucune succession, par aucun changement dans les choses, se trouve délivrée des chaînes du temps, et la Divinité infinie fait sa demeure en elle. On voit ici percer un rayon des notions chrétiennes, mêlées çà et là aux idées du Coran par le moine nestorien, Sergius (5).

(1) *Ssufismus*, etc., p. 64.
(2) *Ibidem*, p. 65.
(3) *Ibidem*, p. 66.
(4) Malcom, *History of Persia*, vol. II, p. 397.
(5) Dœllinger's *Kirchengeschichte*, Zweiter Band, p. 278.

Selon la doctrine des sofis, l'homme éprouve d'abord l'attrait, afin qu'il dirige son cœur du côté de l'objet qui l'attire et qu'il s'enflamme d'amour pour lui. Ce premier rapport est suivi d'un autre appelé *le chemin*, lequel est double lui-même, à savoir : le chemin vers Dieu et le chemin en Dieu. On arrive au dernier degré par le plus haut point de la prière, où celui qui prie et celui qui est prié se mêlent, se confondent si intimement, qu'il n'y a plus de prière possible. C'est l'absorption (1). Dans cet état, l'homme n'a plus conscience de son corps, ni même de son esprit ; penser seulement à l'absorption, c'est en sortir. Voici, à cet égard, un passage très significatif de Ghasali : « Bien instruit maintenant de « ce que c'est que l'absorption, chasse « toute espèce de doutes, et garde-toi « d'accuser de mensonge ce que tu ne « peux pas comprendre. Dieu dit dans le « Coran : Ils accusent de mensonge ce « qu'ils ne comprennent pas. La science « de l'absorption comprend le chemin *à* « Dieu et le chemin *en* Dieu, dans qui « l'absorption s'accomplit. Au commen- « cement, elle passe avec la rapidité de « la foudre ; mais, par un effet de l'habi- « tude, elle enlève l'âme dans un monde « supérieur, où la pure essence des es- « sences se manifestant, l'esprit de « l'homme s'empreint du type du monde « spirituel à mesure que se déroule la « majesté divine (2). »

Les sofis étaient persuadés de leur retour en Dieu après la mort, et ce retour n'était à leurs yeux que l'absorption complète, irrévocable. « Il faut, dit Dje- « laleddin, que ce qui vient de la mer, « retourne à la mer. » Mais ils s'arrêtaient surtout à la question de la création, et ils regardaient le monde comme aussi inséparable de Dieu que les rayons le sont du soleil. C'est l'UN qui apparaît sous la forme du multiple. N'admettant point une matière réelle, ils reportaient en Dieu tous les modes des choses sensibles en même temps qu'ils transformaient les qualités divines en forces générales de la nature. De là, pour ces forces et les objets dans lesquels elles se

(1) *Ssufismus*, etc., p. 103, 104, 105.
(2) *Ibidem*, p. 107.

manifestent, les noms de *lumière, d'éclat, de reflet* de Dieu; de là la comparaison qui revient sans cesse de l'image du soleil se réfléchissant dans l'eau et dans les gouttes de rosée, sans que cette image soit quelque chose de réel. L'être et l'existence n'appartenant qu'à Dieu, le monde, avec la multiplicité et la variété de ses formes, n'est qu'une apparence trompeuse, une simple *métaphore*, comme dit le poëte Asisi, ou encore *un jeu souverainement agréable* que Dieu se donne à lui-même (1).

Asisi ne voit pas plus de réalité dans les objets finis pris individuellement que dans leur ensemble. L'universalité des choses, purement imaginaire, suivant lui, est comme un morceau de bois enflammé que l'on tourne rapidement et qui, par l'effet de la rotation, produit l'apparence d'un cercle.

C'est dans le livre intitulé *Goulchen-Raz* que sont exprimées avec le plus de hardiesse et de netteté les idées panthéistiques des sofis. « Ils ont, dit Chardin, « un livre où tous leurs sentimens sont « recueillis, tant sur la philosophie que « sur la théologie, lequel on peut appeler leur *Somme théologique*; ils le nomment *Goulchen-Raz*, c'est-à-dire *Parterre des mystères*, pour donner à entendre que c'est une théologie mystique (2). »

Voici d'abord un passage sur le rapport du fini et de l'infini:

« Comment le fini s'est détaché de l'être « primitif? C'est là la question d'un « homme qui n'est point encore parvenu « à la connaissance de la vérité. L'un ne « s'est jamais séparé de l'autre. Le fini « est un phénix sans substance. Une foule « de noms apparaissent incessamment, « mais tous ces noms ne nomment qu'un « seul être. Jamais ce qui est infini ne « peut devenir fini, car autrement il ne « serait pas éternel. Ceci est irréfragable; « et jamais ce qui est éternel ne descendra dans les limites du fini, non plus « que ce qui est fini ne s'élèvera jusqu'à « ce qui est éternel. Par ce secret s'expliquent toutes les énigmes. Le fini, « comme l'éternel, est simple en soi; « les rapports seuls produisent le multiple. La relativité ressemble au caméléon, et c'est là précisément le fond « de la variété (1). »

L'homme considéré comme microcosme.

« L'homme porte en lui-même une image de tout ce qui existe ici-bas. Comme « toi, le monde est un être qui a des limites; il est ton corps, toi tu es son « esprit. Tu as trois espèces de morts: la « première te fait à chaque moment disparaître; la seconde, tu peux te la « donner toi-même; la troisième te domine « tyranniquement. De même tu trouveras trois espèces de vies. Le monde a « les mêmes manières de mourir, excepté « la deuxième. Il faut comparer le corps « à la terre; la tête ressemble au ciel, « comme lui pleine de signes merveilleux. De même qu'autant d'astres, brillent les cinq sens: l'esprit y séjourne, « éclatant comme le soleil. Les os sur « lesquels pose le poids du corps sont de « solides montagnes élancées vers le « ciel, etc. (1). »

Attar chante la manifestation de l'absolu dans son esprit:

« Joie et bonheur! Maintenant je me « connais moi-même; je me connais « comme n'étant point un être simple. « Je brûle d'amour pour moi-même, et « je me cache dans cet amour. En moi est « le centre, et le centre, ô merveille! « s'étend en même temps comme un cercle devant moi. Est-ce que je ne présente pas en moi l'image de l'esprit des « mondes? Mille années ne suffiraient « pas pour expliquer l'énigme de mon « être. L'humanité ne se réfléchit pas « seulement dans mon esprit comme « dans un miroir; non, vraiment. Je suis « l'être primitif lui-même. Que personne

(1) *Ssufismus*, p. 102.

(2) *Voyage en Perse* de Chardin, IV, p. 453. — Bernier, dans son *Voyage au Grand-Mogol*, dit, en parlant de la doctrine de l'âme universelle: « C'est « cette même doctrine qui fait encore à présent la « cabale des Soufys et de la plupart des gens de let- « tres de Perse, et qui se trouve expliquée en vers « persiens si relevés et si emphatiques dans leur « Goult-chen-Raz ou parterre des mystères. » Tome II, p. 163. Amsterdam, 1699.

(1) *Blüthensammlung aus der morgenländischen Mystik*, par le professeur Tholuck. Berlin, 1825, p. 214.

(2) *Ibidem*, p. 215.

« ne prétends arriver à la gloire de dire « ce que je suis! Celui qui l'essaie peut « bien commencer, mais à la fin il se « trompe. Jamais personne ne m'a ap- « profondi ; personne n'a jamais montré « mon image. Si quelqu'un m'a jamais « annoncé, c'était moi, qui me glorifiais « moi-même. Je suis à la fois la perle et « le marchand. Merveilleux mystère! Je « m'offre moi-même sur la place pour « être acheté, je suis un joyau. Dans la « lumière du diamant tous les êtres réflé- « chissent leur visage comme en cent « mille miroirs. A mes pieds sont éten- « dus le temps et l'espace ; c'est pourquoi « je célèbre mon unité. Si je veux goûter « des délices, je me précipite en moi- « même. Ton âme désire merveilleuse- « ment savoir le dernier mot de tous les « êtres ; mon propre *moi* t'enseigne tou- « tes les énigmes et tous les mystères. Je « suis devenu moi-même mon héraut, et « je te renvoie aux discours que j'inspire « à Attar ; car c'est moi-même, Dieu, « qui parle par sa bouche. Attar est main- « tenant pour moi bouche et oreille ; « ô miracle! il parle lui-même et s'écoute « en même temps! Profondément enfoncé « dans l'extase, Attar ne se remue point : « c'est moi qui prononce les paroles à la « place d'Attar en extase. J'ai étourdi ses « forces, j'ai étourdi son esprit, je l'ai « retiré des affaires du monde dans le « sein de mon propre âme. Il ne voit rien « que moi ; tout le reste il ne le voit « point. Les mots que prononce sa bou- « che, c'est moi seul qui les dis, et il « écoute ce qui parle. Ainsi, en l'inspi- « rant, j'ai révélé le mystère. Maintenant « il va être voilé de nouveau ; qu'il le soit « éternellement! Je vais éveiller Attar et « me cacher devant lui. Voyez : sa langue « se meut, son œil s'ouvre. Allons, Attar, « roi de l'intelligence, dis si tu sais ton « énigme. Tu portes dans cette intelli- « gence l'univers entier avec le roi de « l'univers (1). »

La prédestination et la liberté humaine forment deux points très importans de la doctrine des sofis. Mahomet avait laissé le premier de ces deux points dans l'obscurité ; le deuxième était à ses yeux un blasphème. Il appelait mages les partisans de la liberté de la volonté. « Ils sont « encore pires que les mages, disait-il, « car ils opposent la volonté d'un individu « à celle de Dieu. Non, l'homme ne fait « que présenter la matière de la monnaie, « et Dieu la frappe (1). » Conséquemment à ces idées, les sofis nient le péché originel, et regardent les actes de chacun comme déterminés avant la formation du corps et de l'âme. « Tu ne fais rien, « dit Asisi ; tes actions sont faites en « toi (2). » De là à l'idée suivante du même Asisi, il n'y avait qu'un pas bien glissant : « Nulle action ne vient de nous ; qu'y a- « t-il de mal ? qu'y a-t-il de bien (3) ? » C'est encore Asisi qui a dit : « Le péché « d'un sofi est une bonne action aux yeux « de Dieu ; l'infidélité d'un sofi a plus de « valeur que la fidélité du monde en- « tier. » Et plus loin : « Dieu est comme « l'âme ; le monde comme la forme ex- « térieure. Tout ce que la forme reçoit « de l'âme est convenable, quel qu'il « soit... Tout, dans le monde, est une « empreinte et une expression de la puis- « sance et de la beauté divines... (4). La « lumière du prophète est la première « entre toutes les choses créées. En lui « s'est manifestée la forme de l'absolu ; « et de même que les chrétiens ont pour « précepte d'engendrer Jésus-Christ dans « la foi et dans la piété de leur cœur, de « même les sofis doivent rendre vivante « en eux l'image de Mahomet (5). »

Au reste, le sofisme finit par mettre sur la même ligne les prophètes ou docteurs divins de tous les peuples, et c'est là qu'il faut voir le germe de cette indifférence pour la forme de la religion si clairement exprimée par Djelaleddin : « Lorsque les hommes véritablement re- « ligieux prient, les invocations et les « louanges de tous les prophètes se con- « fondent comme l'eau versée de diffé- « rens vases dans une même coupe. Or, « les louanges et les invocations ne for- « mant qu'un seul et même ensemble, « toutes les religions ne forment qu'une « religion. Comment les hommes pour- « raient-ils adorer autre chose que le seul

(1) *Blüthensammlung*, etc., etc., p. 260.

(1) *Ssufismus*, etc., p. 245.
(2) *Ibid.*, p. 240.
(3) *Ibid.*, p. 249.
(4) *Ibid.*, p. 259.
(5) *Ibid.*, p. 275.

« être digne de leur adoration, quelque « divergentes que soient d'ailleurs leurs « idées? Il arrive alors la même chose « que sur un mur où se réfracte la lu- « mière du soleil, quoique le mur soit « hors d'état de la recevoir tout en- « tière, etc. (1). » Mais nulle part le panthéisme ne se montre plus audacieux et plus complet que dans les vers suivans, de la traduction de M. de Hammer, cités par le professeur Tholuck : « Je suis tout « ce que tu vois et tout ce dont tu jouis. « Je suis l'Évangile, le Psautier, le Co- « ran; je suis Usa et Lat (deux idoles « arabes), Baal et Dagon, la kaba et le « lieu du sacrifice. Le monde est partagé « en soixante-douze sectes, et pourtant il « n'y a qu'un Dieu : je suis le croyant « qui croit en lui. Sais-tu ce que sont le « feu, l'eau, l'air et la terre? Je suis la « terre, l'air, l'eau et le feu. Je suis le « mensonge, la vérité, le bien et le mal, « ce qui est dur, ce qui est doux, la « science, la solitude, la vertu, la foi, « le plus profond abîme de l'enfer, le « plus cruel tourment de la flamme, le « paradis suprême, Houri et Riswan. Je « suis la terre et tout ce qu'elle renferme, « l'ange et le diable, l'esprit et l'homme. « Le but du discours, oh! dis-le Tebrisi « de Schem! le terme du sens, le voici : « Je suis l'âme des mondes (2). »

Enfin, les sofis donnent à Dieu toute espèce de noms empruntés aux objets de l'amour terrestre; ils vont même jusqu'à appliquer le nom et les propriétés du vin à l'amour de Dieu et à l'extase (3).

(1) *Ssufismus*, etc., p. 289.
(2) *Ibid.*, p. 271, 291.
(3) *Ibid.*, p. 308.

Le langage mystique commença parmi les mahométans avec le sofisme, sous la conduite de Dschuneid et de Bustami, et non seulement le langage mystique, mais encore une exégèse tout-à-fait opposée au sens naturel du Coran.

Il y a, chez les sofis, différentes classes d'initiés selon les degrés d'aptitude à comprendre les explications mystiques. Ces degrés correspondent à ceux de l'attrait du chemin vers Dieu et du chemin en Dieu dont nous avons parlé plus haut. L'initié du degré suprême est instruit des qualités, des noms, de la science et de la sagesse de Dieu et n'a plus d'autre but à atteindre. Les degrés antérieurs sont disposés de la manière suivante : premier degré, la loi ou la nuit; deuxième degré, le chemin ou les étoiles; troisième degré, la vérité ou la lune; quatrième degré, la connaissance ou le soleil. La première classe se compose de commençans qui pratiquent les aumônes et les pélerinages; la deuxième classe renferme les mouktassidans, c'est-à-dire ceux qui travaillent à purifier leur âme et leurs mœurs; la troisième classe comprend les salikans ou mystiques qui se mortifient; les sofis de la quatrième classe traversent plusieurs vallées différentes : 1° la vallée de la Recherche; 2° la vallée de l'Amour; 3° la vallée de la Connaissance; 4° la vallée de la Domination de soi-même; 5° la vallée de l'Union; 6° la vallée de l'Étonnement; 7° la vallée de l'Absorption (1).

Léon Boré.
Professeur d'histoire au Collége de Jully.

(1) Voir pour les détails l'ouvrage de M. Tholuck déjà cité, *Ssufismus*, etc., p. 326 et 327.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE, L'ACCROISSEMENT ET L'INFLUENCE DES ORDRES MONASTIQUES.

PREMIÈRE LEÇON.

Nous croyons qu'il est utile pour la science historique et sociale de faire l'histoire des institutions monastiques. Nos pères ont vu les vestiges de leur splendeur tomber successivement sous le marteau de la destruction; nous, nous

ne voyons plus que des pierres éparses sur le sol désolé; et à notre entrée dans la vie nous avons encore entendu siffler à nos jeunes oreilles le rire satanique de l'école voltairienne, et souvent nous avons été témoins des petites colères d'une incrédulité sans élévation. Tout cela a passé. On s'est aperçu d'un grand vide dans la société : alors ont surgi tout à coup les folies des communautés de biens saint-simoniennes, et les rêves insensés des agrégations fourriéristes et phalanstériennes. Les gouvernemens se sont aperçus que les populations d'ouvriers entassés dans les manufactures menaçaient l'avenir, et dans leur âme les faiseurs d'économie politique ont eu des pressentimens sinistres, qui chaque jour se réalisent d'une manière effrayante. Ils ont prêché contre les dangers de la population toujours croissante; ils nous ont dit : Lorsque la terre ne suffira plus à ses habitans, il y aura famine, révolution et mort. Et comme le dix-huitième siècle, dans son ineffable incapacité, avait pris pour texte habituel de ses déclamations les établissemens religieux avec leurs richesses accumulées et immobiles, aujourd'hui notre presse pousse un cri incessant contre les oisifs qui dévorent les TRAVAILLEURS. Qu'adviendra-t-il? nous l'ignorons. Tout ce qu'il nous est donné de croire, c'est que le Christ, le Fils du Dieu vivant, est venu sur la terre pour faire toutes les nations guérissables (1). Chrétiens, nous savons que la société humaine n'a pu être délaissée par la Providence, et que Dieu a toujours les yeux ouverts sur les voies des nations. Et pour nous consoler un peu, il nous a été donné de voir cet immense mouvement spiritualiste qui a emporté toutes les intelligences de notre époque, et qui a laissé au fond des âmes le besoin de croire. Pour satisfaire à ce besoin de foi, on a tout essayé : les sciences humaines sont venues se présenter, on les a travaillées dans tous les sens; elles ont marché, elles ont grandi; mais elles n'ont rien laissé de substantiel au fond de l'âme. Le vide existe toujours : Dieu seul peut remplir ce qu'il y a d'infini dans notre être. Le Christianisme est, pour les sociétés comme pour les individus, l'esprit de vie. La Croix, comme une idée éternelle qui traverse le temps, est placée entre le ciel et la terre pour la ruine ou pour la résurrection des sociétés et des individus, ainsi que le chantait dans ses extases prophétiques le vieux sacrificateur Siméon, ce dernier représentant de tout l'ancien monde.

De ce combat intellectuel, de cette opposition ardente contre l'industrialisme si matériel, si desséchant, il est sorti un grand bien : nous sommes devenus justes, nous avons mieux vu les choses. Cette disposition sincère venait chez les uns d'une bonne foi consciencieuse, chez les autres d'une rancune secrète contre le dix-huitième siècle. On a voulu pardessus tout des faits, une exactitude morale dans l'histoire; on s'est moqué de Gibbon, et on rira de bien d'autres. Nos royautés terrestres ont perdu tout leur prestige; il n'y a plus de censure, plus de magistrature parlementaire; il n'y a plus qu'une immense liberté de tout dire, en attendant qu'on ait celle de tout faire.

L'école historique protestante a rendu la première une justice éclatante au catholicisme, et a apprécié largement l'influence sociale des pontifes romains au moyen âge : alors que le monde vivait protégé, soutenu par les papes, dont le génie, planant sur les ruines de tous les vieux âges, régénérait toutes choses par la puissance de la parole, et donnait aux peuples nouveaux tout ce qui leur manquait, croyances, mœurs, institutions, bien-être social.

Il appartient aussi à notre siècle de juger les institutions monastiques. Maintenant, en Europe, les économistes veulent des associations industrielles, agricoles, une organisation du travail; le temps est venu, nous le croyons sincèrement, de faire voir, par les faits historiques, par une longue tradition positive, que les associations, de quelque manière qu'elles soient constituées, n'ont de gages certains d'existence et de durée que par le Christianisme. Ainsi, de notre travail ressortira cette grande vérité, c'est que les institutions monastiques ont été dans tous les temps de grandes *agences de civilisation*, surtout en Occident. Nous

(1) Sanabiles fecit nationes terræ. *Sap.* I, vers. 14.

suivrons siècle par siècle leur histoire sous ce triple point de vue : vie intime et littéraire, vie agricole, vie sociale.

VIE INTIME ET LITTÉRAIRE. — Seules au milieu des siècles barbares et tourmentés, les associations monastiques donnaient abri et refuge à ces âmes tristes et déshéritées de bonheur, qui, désenchantées du monde, aspiraient au recueillement, aux méditations pieuses, à la vie austère et contemplative. Dans les cloîtres étaient la science et l'étude, et ce sont les moines qui nous ont conservé tous les travaux intellectuels de l'antiquité.

VIE AGRICOLE. — Les moines ont défriché le sol. Autour des monastères venaient se grouper des populations entières ; ces grandes associations agricoles sont devenues des bourgs et des villes.

VIE SOCIALE. — Les moines élevaient les enfans, et jetaient par leurs prédications apostoliques les semences de la civilisation dans les âmes ardentes des peuples barbares ; plus tard il sortit des institutions monastiques des hommes d'état qui ont créé la science diplomatique.

A mesure que ces différentes scènes viendront se déployer devant nous, nos âmes seront remplies de graves et sérieuses réflexions qui serviront à l'affermissement de notre foi ; car, avant tout, il faut que l'étude de l'histoire soit utile pour notre sanctification. Pour moi, qui ai voué ma vie et mon temps à des recherches bien longues faites avec un amour filial sur les antiquités monastiques, j'ai étudié en chrétien pour la gloire de Dieu et dans le désir de faire quelque bien à mes frères ; car voilà ce qui élève la science terrestre ; autrement elle serait bien petite, elle serait comme une peine d'enfance. J'ai hésité à parler si longuement des institutions monastiques à mon siècle qui ne sent plus ce que c'est qu'un moine, et qui, négligeant ses devoirs, s'occupe de la recherche presque toujours infructueuse de ses droits et d'ambitions commerciales. Le plus grand nombre des lecteurs rejettera ces pages à leur seul titre ; pourtant, je l'espère, il y aura dans la foule quelques hommes intelligens qui comprendront et sauront apprécier tout ce qu'il y aura de grave et d'élevé dans la contemplation de ces grandes figures chrétiennes. Une considération frappera les esprits même les plus inattentifs : l'Église, qui, à ne la considérer que sous le point de vue humain, est la plus vieille des institutions sociales, a communiqué quelque chose de son éternité, de son immutabilité aux associations formées par son esprit et sous son influence immédiate. Aussi tous les hommes qui aiment le passé et soupirent après un avenir meilleur, étudieront l'histoire des institutions monastiques qui comptent leur âge par siècles, et cette étude aura une haute importance philosophique au milieu des ruines de nos royaumes d'un jour, de l'individualisme de nos révolutions périodiques et de l'égoïsme d'un siècle industriel.

Origine de la vie monastique.

Dans l'Évangile, il y a deux choses : les préceptes et les conseils. Ainsi, aimer Dieu au-dessus de toutes les créatures, faire pénitence, prier, être appliqué à ses devoirs, voilà des préceptes rigoureux : on ne peut pas être chrétien sans les réaliser dans toute sa vie. Mais pour parvenir à la perfection spirituelle, l'Évangile prescrit quelques moyens sous la forme de conseils, comme vendre son bien et en donner le prix aux pauvres ; ne point s'engager dans les liens du mariage, pour s'occuper plus librement aux exercices de la piété. *La vie religieuse* n'est que l'observance stricte de ces conseils évangéliques. Ainsi, il y a la vie commune et ordinaire, où l'on tâche d'accorder les devoirs de la société avec les devoirs de la religion ; et la vie religieuse, où l'on renonce aux ambitions et aux emplois tumultueux du monde pour s'occuper entièrement de Dieu et de son âme. Ces deux genres de vie, déjà personnifiés dans l'Évangile par Marthe et Marie, sœurs de Lazare, ont toujours été très distincts dans l'Église, comme nous l'apprenons d'Eusèbe (1) et de l'auteur des Consultations de Zachée (2).

Déjà chez les Juifs on trouve quelques traces et une image de la vie religieuse, comme si la grâce eût alors essayé de

(1) Euseb., *Demonstrat. evangelic.*, lib. I, cap. 8.
(2) *Consultatio Zacchæi*, lib. III, cap. 3, dans le *Spicileg.* de D. d'Achery.

faire des moines, dit Holsténius (1). Les Nazaréens se consacraient à Dieu, s'abstenaient de vin et pratiquaient une foule d'observances particulières. Les Réchabites demeuraient dans la campagne sous des tentes, chantant des hymnes et lisant les livres sacrés ; l'Ecriture sainte loue ces deux institutions (2). Après la prédication de l'Evangile, dans la première ferveur de la conversion, un grand nombre de fidèles voulurent pratiquer rigoureusement les conseils évangéliques. Le plus ancien monument de l'histoire monastique est sans contredit le Traité de Philon sur la *vie contemplative*, où il parle d'une société d'hommes appelés *Thérapeutes*. Cette société était établie en Egypte : ils vivaient en famille dans une profession particulière de piété ; ils gardaient une austère abstinence ; leur nourriture ordinaire était du pain, du sel, de l'eau, de l'hysope ; ils se rassemblaient le septième jour de la semaine, chantaient les louanges de Dieu, conféraient des maximes de la sagesse et mangeaient à la même table. Eusèbe, saint Jérôme et presque tous les autres pères de l'Eglise ont cru que ces solitaires étaient chrétiens ; mais il y a eu sur ce point d'histoire une controverse très vive entre les érudits du seizième et du dix-septième siècle. Joseph Scaliger, David Blondel, Henri de Valois (3), et le président Bouhier prétendirent que les Thérapeutes n'étaient pas chrétiens ; l'Anglais Thomas Bruno (4) et surtout D. Bernard de Montfaucon, soutinrent l'opinion des anciens auteurs ecclésiastiques (5). Sans nous permettre de rien décider sur cette question historique après une autorité comme celle de D. Bernard de Montfaucon, nous tenons pour certain qu'il y a eu des solitaires dès les premiers siècles de l'Eglise. Eusèbe, en parlant de saint *Pierre Apsélame*, ne loue pas seulement sa vie austère (ἄσκησιν), mais il l'appelle absolument *ascète* (1) ; ce qui prouve que dès le temps des persécutions il y avait des *ascètes*, c'est-à-dire des *moines*, que leur vie retirée et pénitente distinguait du commun des fidèles, et qui tenaient un rang particulier dans l'Eglise. L'auteur des *Constitutions apostoliques*, marquant l'ordre de la communion, observe qu'après l'évêque et le clergé, les ascètes participaient aux divers mystères avant les diaconesses et les vierges (2). Le concile de Laodicée parle aussi très clairement des ascètes (3) ; ce qui prouve qu'être *ascète* était alors une manière de vie et une profession réglée parmi les chrétiens. Mais tout cela était plutôt un essai de vie religieuse qu'une constitution monastique, et je ne crois pas qu'il y ait eu des maisons religieuses établies avant saint Antoine, c'est-à-dire avant le troisième siècle. Les auteurs qui ont soutenu l'opinion contraire s'appuyaient de l'autorité des ménologes grecs ; mais on sait qu'elle n'est pas bien grande. Saint Ignace, saint Justin, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, saint Cyprien et les autres écrivains ecclésiastiques des trois premiers siècles ne parlent point des communautés religieuses. Alors l'Eglise était perpétuellement au milieu des alarmes des persécutions ; les intervalles de paix que Dieu lui donnait n'étaient qu'un repos passager et incertain pendant lequel elle se préparait à de nouveaux combats ; et si dans quelques provinces les chrétiens eurent des temples publics, ils ne jouirent pas tranquillement de cet avantage et ils en furent entièrement privés sous Dioclétien (4). Ce n'était pas là un temps propre à établir des communautés monastiques ; la prison était le *désert* des chrétiens ; c'était leur lieu d'asile, leur oratoire, leur solitude (5). De plus, la

(1) Quasi rudimenta gratiæ monachos fuisse constitutos. — Holsten., *Dissert. ad cod. regularum*, in-4°.

(2) *Num.*, 21. — *Paral.*, 2, 55.

(3) Henric. Vales., *Annot.* in Euseb., 6. 38.

(4) La *Dissertation* de Thomas Bruno a été imprimée en 1694.

(5) D. Bernard de Montfaucon a traduit le livre de Philon sur la *Vie Contemplative*. Paris, 1709, in-12. Après sa controverse avec le président Bouhier, il publia en 1712 les lettres pour et contre sur cette question.

(1) Euseb., lib. 8.

(2) Postea sumat episcopus, deinde presbyteri et diaconi et hypodiaconi, et lectores, et cantores, et ascetici (καὶ ἀσκηταί) et ex fœminis diaconissæ ac virgines et viduæ. *Const. apost.*, lib. 8, cap. 13.

(3) Conc. Laod., *can.* 30.

(4) Baronius, *ann.* 245.

(5) Hoc præstat carcer Christianis, quod eremus prophetis. Tertull. *ad martyr.*, cap. 2.

politique romaine n'eût pas permis l'établissement régulier des institutions monastiques, où on ne se mariait plus, où on menait une vie retirée sans rendre aucun service à la société civile. Le célibat était alors méprisé et comme odieux; on le regardait même un état contraire au bien public, et il y avait des peines infamantes pour les célibataires (1).

Avant saint Antoine, l'histoire monastique est un peu conjecturale, comme l'histoire des races pélasgiques; mais avec saint Antoine et saint Pacôme elle prend un grand caractère de certitude. L'histoire monastique se partage tout naturelle ment en deux parties: histoire des institutions monastiques dans le monde oriental; histoire des institutions monastiques dans le monde occidental. Nous étudierons dans cet ordre, et nous reconnaîtrons qu'outre cette séparation matérielle des deux mondes, il y a une séparation morale bien plus grande: en Orient, les institutions monastiques sont presque toujours contemplatives; cela tenait à la nature, au caractère oriental, qui est intuitif, mystique. En Occident, les moines ont été des hommes de conquêtes spirituelles: enfans de Japhet, ils ont étendu le royaume de Dieu sur la terre; ils ont partout déployé leurs tentes et planté la croix du Christ, au midi et au nord dans l'ancien et dans le nouveau monde.

Ici, je dois au moins un mot de reconnaissance pour les savans qui nous ont transmis les monumens originaux de l'histoire monastique en Orient; du reste, leur vie a été si sainte, si dévouée à Dieu et à la science, que leurs noms peuvent se placer à côté des noms glorieux des Pères du désert. Le jésuite Heribert Rosweide a publié à Anvers un volume in-folio qui a pour titre: *Vitæ Patrum, seu de vitâ et verbis seniorum libri decem*: c'est une histoire complète de la vie érémitique extraite de saint Jérôme, de Ruffin, de Cassien, de Sulpice Sévère, de Théodoret; il y a aussi l'*Histoire Lausiaque* de Pallade, et le *Pré spirituel* de Jean Moschus. Le P. Rosweide avait un goût décidé pour les antiquités ecclésiastiques: achevant sa philosophie à Douai, dans les intervalles de loisir où ses condisciples allaient se délasser à la promenade, il allait dans les monastères voisins pour y compulser les chartes; plus tard, il visita les bibliothèques de la Belgique: il nous a fait connaître le résultat de ses explorations bibliographiques dans un petit volume in-8° qui a été publié à Anvers, 1607, et qui a pour titre: *Fasti Sanctorum quorum vitæ in Belgio MSS. asservantur;* c'est à ce petit ouvrage que le monde savant doit la grande collection des Bollandistes, que les révérends Pères jésuites de Bruxelles continuent avec ardeur. Au milieu de ses immenses travaux d'érudition, le père Rosweide ne négligeait pas son apostolat de charité: ce fut en veillant un malade atteint de la fièvre maligne et en l'aidant des secours de la religion, qu'il fut atteint de la maladie dont il mourut (5 octobre 1629). Depuis un siècle je ne sache pas que les savans meurent ainsi.

Les Pères de l'Église, surtout les *Ascétiques* de saint Basile, les *Poésies* de saint Grégoire de Nazianze, les *Lettres* de saint Jérôme et l'*Echelle sainte* de saint Jean Climaque.

A ces monumens originaux on peut joindre les travaux de deux hommes qui ont vraiment une autorité: les *Annales* de Baronius et les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique dès le premier siècle*, de Lenain de Tillemont.

Monde oriental. — Vie érémitique. — Saint Antoine.

C'est un véritable poème épique que l'histoire des moines orientaux; on marche d'enchantement en enchantement, c'est la grande époque de la renommée du désert. Et d'abord nous trouvons la grande figure de saint Antoine; il naquit en Égypte sous le règne de Décius (an 252); ses parens étaient chrétiens. A l'âge de vingt ans il quitta le monde et sa sœur unique, s'en alla dans les montagnes orientales de l'Égypte, du côté de la mer Rouge, et consacra sa vie à la prière et à la contemplation de la nature. Saint Athanase, qui a écrit sa vie, raconte que quelques hommes, débris de l'orgueilleuse philosophie antique, vinrent au désert se moquer de la vie retirée d'Antoine, lui demandant comment il passait sa vie,

(1) Voir la loi *de infirmand. pœnis cœlibat.* — Et Euseb., *Vit. Constant.*, lib. 4, cap. 26.

privé de la consolation que les autres trouvent dans les livres ; Antoine leur répondit : *Je médite les vérités divines, et la nature me sert de livre* (1). Un jour qu'il était triste et abattu dans son désert, fatigué du grand combat spirituel qu'il livrait sans relâche, agité de diverses pensées et se plaignant à Dieu du trouble qui l'empêchait de faire son salut, il se vit lui-même dans son imagination, assis, travaillant à une natte de palmier ; puis il se levait pour prier, puis il s'asseyait de nouveau à son travail pour se relever encore ; alors l'ange de Dieu lui dit : *Faites ainsi et vous serez sauvé;* son âme fut remplie de confiance, et sa vie fut une suite continuelle de prières et de travail. Saint Nil nous dit que ce fut par un exercice si saint qu'Antoine reçut cette lumière intérieure qui lui faisait lire la volonté de Dieu dans toutes les créatures, et contempler les choses divines avec une si incroyable persévérance, que lorsque venait le jour il s'écriait : « Qu'ai-je à faire de toi, lumière matérielle et sensible ? pourquoi viens-tu me distraire et te placer entre moi et la lumière incréée et véritable (2) ? » Toute son application était d'augmenter dans son cœur l'amour de Dieu ; aussi il disait souvent : « Pour moi, je ne crains plus Dieu, mais je l'aime (3). » Sa vie était d'une austérité effrayante ; il couchait sur une natte de jonc (4) ; il jeûnait tous les jours, ne mangeait qu'après le coucher du soleil un peu de pain trempé dans de l'eau de sel. Quand il fut vieux, ses disciples lui apportaient tous les mois des olives, de l'huile et des légumes (5). Souvent il descendait de son désert, venait dans les vieilles cités de la civilisation païenne, il encourageait les chrétiens au martyre ; il confessait la foi, disputait contre les hérétiques et les philosophes, faisait du bien au peuple en guérissant les malades ; puis il remontait auprès de ses disciples et leur racontait les douceurs de la vie spirituelle et les grandes joies qui avaient enivré son extase. Il est dans la vie d'Antoine un touchant épisode, c'est sa rencontre avec le vieil ermite Paul.

Depuis longues années Paul avait abandonné les sciences grecques et égyptiennes et tous les biens du monde pour se retirer dans le désert. Il avait pour demeure une caverne arrosée d'une petite fontaine, tout auprès un grand palmier dont les feuilles lui fournissaient son vêtement, et les fruits sa nourriture (1). Dans sa vieillesse, Dieu le nourrit d'une manière miraculeuse : un corbeau lui apportait chaque jour la moitié d'un pain. Il demeura ainsi inconnu aux hommes jusqu'à ce que saint Antoine eût révélation qu'il y avait dans le désert un plus ancien solitaire que lui, et qu'il devait l'aller voir. Antoine obéit à cet ordre du ciel ; il traversa d'immenses solitudes, et enfin il eut la satisfaction d'entretenir le saint ermite, qui reçut ce jour-là un pain entier pour le partager avec son hôte. Combien cette entrevue fut touchante ! Paul fit connaître à son frère que sa dernière heure était proche, et le pria de l'ensevelir dans un manteau que lui avait donné le glorieux confesseur Athanase. Lorsque Antoine revint, apportant le manteau, il ne trouva plus que le corps de saint Paul ; deux lions venus du désert creusèrent une fosse où Antoine déposa religieusement de si précieuses reliques, ne gardant que la tunique de Paul, comme autrefois Élisée conserva la robe d'Élie, symbole de sa puissance prophétique. Cette sainte amitié de la solitude commencée sur la terre se continua dans le ciel, car Antoine mourut peu après (an. 356).

Dans le recueil des règles fait par saint Benoît d'Aniane, il s'en trouve une qui porte le nom de saint Antoine ; il paraît, par le titre, qu'il la composa à la prière des religieux d'un monastère appelé *Nacalo*. Saint Athanase ne parle point de cette règle : il rapporte seulement quelques exhortations que le saint abbé avait faites à ses disciples ; ainsi ces exhortations, jointes à l'exemple de sa vie, doi-

(1) Athan., *Vit. Anton.*;—et *Vitæ Patrum*, lib. VI, cap. 16.

(2) Cotellier, *Monumenta Ecclesiæ græcæ*, tom. 1, p. 340. — Et *Vitæ Patrum*.

(3) Nil, *epist.* 24, édit. Possevin. Paris, 1656. — Cassian., *Collat.* 9, cap. 31, p. 495. Paris, 1642.

(4) Cotellier, *Monumenta Ecclesiæ græcæ*, tom. I, p. 392.

(5) D. Athanas., *Vit. Antonii.*

(1) Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 10 janvier, p. 602.

vent être regardées comme sa règle la plus certaine.

La vie de saint Antoine, par saint Athanase, a été traduite en latin par Évagre, prêtre, et depuis évêque d'Antioche; ce livre si merveilleux, si rempli d'instructions salutaires, se répandit dans tout le monde chrétien avec une grande rapidité; de sorte qu'en 381 il se trouvait à Trèves dans la cellule d'un ermite, comme le raconte saint Augustin (1). La règle de saint Antoine a été mise en pratique même hors de l'Égypte : dans le douzième siècle il y avait à Constantinople un monastère de sept cents religieux qui l'observaient, et les solitaires du Mont-Liban portent encore aujourd'hui le nom de moines de Saint-Antoine. Un maronite, nommé Abraham Echellensis, a publié en 1646, sous le nom de saint Antoine, *vingt épîtres* trouvées dans un manuscrit arabe. Voilà les seuls écrits de saint Antoine, mais son esprit est resté dans ses disciples.

Divers solitaires.

Le mont Nitrie, dans la Basse-Égypte, était habité par cinq mille solitaires, dont les uns vivaient en commun et les autres en particulier, tous fort unis et fort assidus à l'étude des livres saints (2). C'est là, dans la retraite et le silence, qu'Évagre de Pont menait une vie austère; habile calligraphe, il transcrivait des livres et les vendait (3). Il eut le malheur de s'attacher opiniâtrément aux erreurs d'Origène.

Les solitudes de Syrie étaient aussi florissantes : saint Lucien fut un des plus anciens solitaires. Avant de recevoir la couronne du martyre (an 312), il ouvrit une grande école chrétienne à Antioche. Saint Jacques de Nisibe fut un des plus illustres anachorètes de la Mésopotamie. Nous expliquerons plus tard les raisons sociales qui poussaient les hommes dans les solitudes et dans les monastères, lorsque toutes les grandes cités de la civilisation antique, défendues par un grand nombre de combattans, tombaient de la colline comme d'énormes rochers et ruinaient tout autour d'elles; alors que le monde entier, ébranlé par d'effroyables secousses, semblait prêt à mourir avec le paganisme.

Maintenant nous nous contenterons d'observer que toutes les âmes tristes et qui se complaisaient dans une admiration paisible de la vérité, cherchaient la belle poésie du silence; car l'accord de la solitude et de la pensée humaine est une mystérieuse harmonie. Tout ce peuple du désert était certainement l'élite de la société; vu du haut de la contemplation religieuse, le monde était bien petit pour eux; et si parfois le bruit de la terre et des passions montait jusqu'au désert, cette tempête humaine était bientôt calmée par la prière; cette prière incessante qui s'élevait vers le ciel comme un parfum. — Oh, oui! ces temps de sainteté étaient la réalisation sur notre terre d'exil de la vision prophétique d'Isaïe :

« Le désert se réjouira; la solitude sera « dans l'allégresse et fleurira comme un « lis. Alors les rochers du désert seront « brisés, des fleuves arroseront la so« litude.

« La terre la plus aride est devenue un « lac, des fontaines jaillissantes arrosent « des terres desséchées; là où habitaient « les serpens, s'élèvera la verdure des ro« seaux et des joncs.

« Et là sera une voie, la voie sainte : « l'impur n'y passera pas, et elle vous « fut ouverte; les insensés n'y marcheront « pas.

« Aucun lion, nulle bête farouche n'y « entrera; c'est le chemin des hommes « qui ont été délivrés. Le Seigneur les a « rachetés; ils retournent à lui, ils ac« courent à Sion en chantant ses louan« ges; une joie éternelle couronne leurs « têtes; ils vivront désormais dans l'allé« gresse et le ravissement; la douleur et « les gémissemens ont fui à jamais leurs « cœurs (1). »

Vie cénobitique.

Cependant il y avait dans la Haute-Thébaïde, dans une famille païenne, un jeune enfant d'une vertu extraordinaire;

(1) August., *Confess.*, lib. II, cap. 6.

(2) *De Vitis Patrum*, lib. 2, cap. 21.

(3) Eleganter scribebat celerem characterum. Pallade, cap. 43 et 86.

(1) Isaïe, cap. 35.

son nom était Pacôme. Un jour ses parens le menèrent avec eux pour sacrifier à une idole sur le bord du Nil. Le sacrificateur, ne voyant pas l'effet ordinaire de ses cérémonies, était grandement surpris. Alors une voix s'écria dans le temple : « Que vient faire ici cet ennemi de Dieu? Hâtez-vous de le chasser (1). » Ses parens, ne comprenant pas ces merveilles, lui firent donner une belle éducation, et voulurent le pousser dans les sciences égyptiennes; mais à vingt ans il fut enrôlé, malgré lui, pour servir dans la guerre que Constantin faisait à Maxence. Passant un soir dans une ville où il y avait des chrétiens; il fut tellement édifié de la charité qu'ils exercèrent envers lui, qu'il résolut d'embrasser la religion chrétienne; et au milieu de la licence des armées romaines, lorsque la volupté frémissait dans son corps, il résistait à sa passion par le souvenir de sa promesse. La guerre finie, Pacôme eut son congé, et revint dans la Thébaïde. Il reçut le baptême, et aussitôt alla trouver un saint ermite, nommé Palémo. Le vieillard entr'ouvrit la porte de sa cellule, et lui dit d'un ton sévère : « Que demandez-vous? » « Dieu, répondit Pacôme, m'a envoyé vers vous pour être solitaire. » Palémo lui représenta qu'il ne vivait que de pain et de sel, qu'il n'usait point de vin ni d'huile, qu'il dormait peu et qu'il gardait en toute chose une observance fort dure, et il l'exhorta à se retirer dans un autre ermitage (2). Ces détails faisaient trembler Pacôme, et pourtant il s'engagea à toutes ces choses avec une grande foi en la grâce de Dieu. Alors le solitaire lui ouvrit sa porte, et le consacra à Dieu en lui donnant l'habit monastique (3). Ils vécurent depuis dans une sainte société, vivant du travail de leurs mains. Un jour de Pâques, Palémo ayant dit à Pacôme d'apprêter à manger, celui-ci mêla un peu d'huile au sel et aux herbes sauvages; mais Palémo l'ayant vu, se frappa le front et dit avec larmes : « Mon Seigneur a été crucifié, et je mangerais de l'huile (1). » Et après avoir fait le signe de la croix sur le pain et le sel, il en mangea, et s'abstint des herbes. Un jour, Pacôme étant sorti de sa cellule, alla à *Tabennèse,* lieu désert et sans habitans (2). Comme il y était en prière, il entendit une voix qui lui dit : « Demeure ici, Pacôme, et bâtis un monastère; car plusieurs viendront te trouver pour leur salut, et tu les conduiras suivant la règle que je te donnerai (3). » Aussitôt un ange apparut, et lui donna une table où étaient tracés ces préceptes :

« Donnez à manger et à boire à chacun selon ses forces; vivez de votre travail; imposez de grands travaux à ceux qui sont forts, et des travaux moindres aux faibles et aux jeûneurs; établissez plusieurs cellules, et que chaque cellule soit habitée par trois religieux. Le repas se prendra en commun. Que tous soient vêtus pendant la nuit; que chacun ait une robe de peau de chèvre, qu'il revêtira pour dormir et pour manger. — Lorsque les moines viendront à la communion du sacrement de Jésus-Christ, ils dénoueront leur ceinture, ôteront leur habillement de dessus, et ne garderont que la cuculle. »

Les disciples de Pacôme devaient prier douze fois le matin, douze fois le soir et douze fois la nuit; et comme Pacôme trouvait que c'était trop peu, l'ange lui répondit : « J'ai prescrit cela pour les faibles; ceux qui nourrissent leur esprit de la contemplation divine n'ont pas besoin de cette règle (4). »

Comme on peut le voir, cette règle est

(1) *Vita Pachomii*, apud Rosweide, in-f°.

(2) Perge magis ad aliud monasterium. *Pachomii Vita.*

(3) Eum suscipiens habitu monachi consecravit. *Pachomii Vita*, cap. 7.

(1) Dominus meus crucifixus est, et ego nunc oleum comedam? *Pach. Vit.*, cap. 7.

(2) Il faut dire *Tabennèse* (Ταβεννήσος) et non *Tabenne* (Ταβέννη νήσος, id est, Tabenna insula), car aucun des auteurs du IV^e et du V^e siècle n'a dit que *Tabenne* fut situé dans une île. De Valois, notes sur *Sozomène*, p. 117.

(3) Mane hic, ô Pachomi, et monasterium construe. Venturi sunt namque ad te quam plurimi tuâ sapientes institutione proficere; quibus ducatum prestabis juxta regulam quam monstravero tibi. Rosweid, p. 116.

(4) Cum Pachomius diceret paucas orationes esse, respondit Angelus : Has constitui quas possent inferiores absque labore perficere. Hac lege non indigent qui divinâ contemplatione pascuntur. — Rosweid, p. 120, édit. d'Anvers.

simple et sans aucun excès de sévérité. Aussi Pacôme eut bientôt un grand nombre de disciples, qui formèrent la première réunion d'hommes dont la conversation et la vie étaient véritablement dans le ciel.

Un des plus fervens religieux de Tabennèse était Théodore. Dès son enfance, Dieu habitait dans son cœur; il était Egyptien. Les chrétiens avaient encore conservé quelques usages païens de la vie civile; une de ces coutumes était de célébrer fort solennellement un certain jour du mois de janvier en faisant de grands festins. On se préparait à cette réjouissance dans la famille de Théodore, lorsque tout-à-coup, touché vivement de la grâce de Dieu, il se dit à lui-même : « Malheureux Théodore! que te servira d'être grand et heureux en cette vie si tu ne l'es pas en l'autre? On ne possède point à la fois ces deux biens; nul ne passera des délices dans les délices. Si tu veux obtenir le bonheur du ciel, il faut renoncer aux plaisirs passagers de la terre (1). » Dans ces pieuses pensées il se retira dans un lieu tranquille de la maison, et pria Dieu avec larmes. Cependant sa mère vint le trouver, et lui dit : « Pourquoi êtes-vous triste, ô mon fils? pourquoi vous séparez-vous de nous (2)? Nous étions inquiets de ne pas vous voir prendre place au festin. » Théodore dit : « Ma mère, allez et prenez votre nourriture; il m'est impossible de manger maintenant. » Elle insista, mais elle ne put rien gagner sur son esprit. Théodore continua ses études pendant deux ans, et autant qu'il lui fut possible s'exerça à la mortification, jeûnant souvent et s'abstenant des viandes délicates; il résolut ensuite d'entrer dans un monastère et de se soumettre au joug d'une sainte règle (3).

D'abord il se retira chez des solitaires de grande vertu, et qui tous les soirs avaient coutume de conférer ensemble des divines Écritures. Assistant un jour à une de ces conférences, il entendit louer saint Pacôme, et aussitôt il désira devenir son disciple. Quelques jours après, Pécuse, homme vénérable et orné d'une longue vieillesse (1), vint voir ces solitaires. Théodore le pria instamment de le mener avec lui à son monastère; ils partirent ensemble, et Pacôme reçut le jeune aspirant, qui se distingua par son ardeur à s'avancer dans la vertu. Sa mère, apprenant toutes ces choses, obtint des lettres de quelques évêques qui ordonnaient à saint Pacôme de lui rendre son fils, et elle vint à Tabennèse. Le saint abbé ayant lu ces lettres, fit appeler Théodore, et lui dit : « Mon fils, votre mère est ici; elle désire vous voir. Donnez-lui cette consolation, et déférez aux ordres des évêques qui m'ont écrit à ce sujet. » Théodore répondit qu'il était disposé à faire ce qui plairait à son père spirituel; mais qu'il le suppliait auparavant de l'assurer que le Christ-Seigneur, au jour du jugement, approuverait qu'il eût ainsi été voir sa mère, et si cette démarche ne scandaliserait pas tant de saints religieux qui étaient devenus ses frères par la société de la vie monastique (2). Pacôme le laissa libre; Théodore n'alla point voir sa mère. Alors cette pieuse femme résolut de passer sa vie dans la communauté des vierges saintes qui vivaient à l'abri de Tabennèse; elle avait l'espérance que Dieu lui donnerait l'occasion de voir du moins son fils lorsqu'il sortirait mêlé parmi d'autres religieux (3).

Voilà quelques détails qui peuvent donner une idée de la vie sainte du monastère de Tabennèse; et pourtant n'allez pas croire que cette vie était triste et monotone; elle était souvent entremêlée de grands événemens.

(1) Quid tibi proderit, infelix Theodore? — Rosweid, lib. I.

(2) Venit mater illius et invenit oculos ejus plenos lacrymis, et ait : Quis te contristavit, charissime fili, ut sequestreris à nobis? — Rosweid, lib. I.

(3) Cœpit itaque secum tractare quatenùs monasterium expeteret, sanctâque regulâ manciparet. — Rosweid, lib. I.

(1) Post aliquos autem dies venit ad eos quidam venerabilis vir Pecusius nomine, longævâ senectute decoratus, ut visitaret fratres. — Rosweid, *Vita Pachom.*, cap. 30.

(2) Priùs me, venerabilis Pater, certum facito quod post tantam spiritualium rerum cognitionem, si videro eam, non dabo inde rationem Domino in die judicii. *Vit. Pachom.*, cap. 31.

(3).... Hæc apud se pertractans : Si voluntatis Domini fuerit, inter alios saltem monachos videbo eum. *Vit. Pachom.*, cap. 31.

Un jour, l'illustre confesseur de la foi, Athanase, remontant le Nil, arriva à Tabennèse. Tous les moines, chantant des hymnes et des psaumes, allèrent le recevoir sur le rivage. Pacôme ne voulut point paraître; il resta caché dans la foule de ses disciples. Il y avait aussi les grandes solennités de l'Église, les mémoires des martyrs; c'est probablement ces jours-là que les moines, en signe de réjouissance pieuse, mangeaient dans les églises (1). Pacôme, dans ces assemblées religieuses, donnait aux moines de saintes et salutaires instructions. Saint Jérôme nous en a conservé une remplie de poésie orientale; c'est un colloque athlétique *(colloquium athleticum)* entre l'âme et le corps :

« Viendra le temps, mes frères, où « l'âme spirituelle philosophera contre « le corps matériel; elle dira aux mains : « Que le poing administrateur de la colère cesse le combat, pliez-vous, ne « vous étendez plus pour les rapines; « elle dira aux pieds : Le temps est venu « où vous ne pouvez plus courir à l'iniquité; elle dira à tous les membres : « Avant que la mort ne nous sépare, « combattons avec courage jusqu'au moment où, essuyant la sueur de notre « front, Dieu nous conduise en un immortel royaume. O mes yeux! répandez des larmes; ô mon corps! travaillez avec moi dans la prière (2). »

Pacôme, devenu vieux, fut *consommé*, pour me servir de l'expression de saint Ephrem (3); car tel était le langage du désert, ou, selon la remarque de saint Jean-Chrysostome, les solitaires ne se servaient pas du terme funeste de mort pour dire que leurs frères avaient cessé de vivre, mais ils appelaient leur décès une *consommation*, soit pour marquer que leur combat était achevé et consommé, ou pour dire qu'ils avaient obtenu la plénitude de la perfection et que la gloire avait consommé en eux l'ouvrage de la grâce (1).

Les religieux qui vivaient sous la règle de saint Pacôme formaient un institut et un ordre séparé; tous leurs monastères étaient unis ensemble et composaient une congrégation (2). Les religieux se rendaient le jour de Pâques au monastère de Baum, et y célébraient cette grande fête; c'était là aussi où se tenaient les assemblées générales qui établissaient les chefs, les dispensateurs et les autres ministres, selon qu'il en était besoin (3). La cinquième et la septième lettre de saint Pacôme ont pour sujet la convocation de ces assemblées, qui étaient encore en usage lorsque saint Jérôme traduisit en latin la règle de saint Pacôme (4). Le traité spirituel qui a pour titre *la Doctrine de saint Orsièse* n'est autre chose qu'une instruction pour les moines, qu'il exhorte à s'acquitter des devoirs de leur état et à garder exactement la règle de saint Pacôme.

L'institut de saint Pacôme n'a pas seulement fleuri dans la Thébaïde et l'Égypte; il s'étendit aussi dans d'autres provinces, et au douzième siècle on trouvait encore à Constantinople un monastère de cinq cents religieux qui gardaient la règle de saint Pacôme (5).

A saint Pacôme et à son monastère de Tabennèse se rattachent tous les plus beaux souvenirs des institutions monastiques en Égypte. Le Christianisme vint raviver un instant toutes les gloires de la vieille civilisation égyptienne. C'est aussi à Alexandrie que la philosophie grecque fit ses derniers efforts. Depuis longtemps, l'Égypte, proie de l'islamisme, est une terre désolée et maudite; les apôtres chrétiens y ont fait au dix-septième siècle des essais d'établissemens religieux, mais leur zèle n'a obtenu aucun résultat durable. Un jour, un soldat français traversa la mer, et alla donner à

(1) Ἐσθιόντων ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ. Cotellier, *Monumenta Ecclesiæ græcæ*, p. 647.

(2) Philosophetur ergo anima spiritualis adversùs crassam carnis suæ materiam; manibus dicat : Veniet tempus quando pugillus administrator iracundiæ non erit.... Antequàm mors nos ab invicem dirimat.... certemus fortiter.... collabora mecum in precibus. *Vita Pachom.*, cap. 46. — Rosweid, p. 134, édit. d'Anvers.

(3) D. Ephræm., *Orat.*, p. 771.

(1) D. Chrysostom., *Homil.* 14, *in 1 ad Timoth.*, cap. 5.

(2) Henric. Valesii, *not. in Sozom.*, pag. 117.

(3) Disponantur monasteriorum capita, dispensatores, præpositi, ministri prout necessitas postularit. *Cod. Regul.* Holsten., p. 54.

(4) Voir la préface de la *traduction de S. Jérôme*.

(5) *Spicilegium*. D. d'Achery, tom. 13, in-4°, p. 114.

l'Égypte des scènes de gloire que l'écho des pyramides redisait à l'univers entier... Aujourd'hui, l'antique histoire égyptienne, ses symboles, ses hiéroglyphes, ses morts; tout cela est devenu comme un vaste musée livré à l'étude et aux conjectures des savans modernes; espérons qu'un jour la perfection chrétienne y fleurira de nouveau.

ÉMILE CHAVIN.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

Ibo peregrè Kijoviam ad magnum Borysthenis tractum.
(HERBINIUS, *Kiovia subterranea*.)

Hic sunt confini paganorum et christianorum continuò bellantium....; hic sunt ursi et falcones albi.
(Extrait d'une *Mappemonde* à figures du XV^e siècle.)

PREMIÈRE LEÇON.

Voyage en Malo-Russie. — Visite à Kijev la sainte. — État actuel de ses monumens. — Catacombes. — Origines et légendes de l'Oukraine.

MES CHERS AMIS,

Dans l'intention de vous communiquer les premières impressions qu'a produites sur moi la vue du grand empire, j'avais à choisir entre deux modes d'exposition, de même que le voyageur pour entrer en Russie peut également choisir entre deux routes. L'une, pour ainsi dire synthétique, au moyen de bateaux à vapeur de France à Pétersbourg, jette subitement l'étranger au milieu de la capitale, c'est-à-dire au cœur même de la nation qu'on juge ainsi jusqu'à un certain point *à priori*. La seconde méthode, plus lente, mais selon moi plus sûre, consiste à entrer par la *Nouvelle-Russie* et la *Petite-Tartarie*, dans Odessa, la ville la moins russe du peuple *orthodoxe*, et à s'avancer ainsi peu à peu du plus connu au moins connu par une série bien enchaînée d'études depuis la Krimée à travers les Kòsaks, les Malo-Russes et *Kijev*, jusqu'à *Moskou*. C'est d'après ce dernier système qu'a été rédigé mon voyage.

Aussi, bien que je n'aie fait qu'effleurer rapidement les Kòsakies, plus légèrement encore la Russie turke, et que je n'aie visité à fond que la Russie proprement dite, j'ai dû cependant commencer par les pays kòsaks et les peuples non russes, pour qu'on pût distinguer du premier coup d'œil ce qui est la vraie Russie d'avec ce qui, lui appartenant par des conquêtes récentes, aspire naturellement ou à s'en séparer, ou à n'y tenir que par un pacte fédératif, libre et révocable, comme celui qui unissait, naguère encore, la brave et belle nation kòsake avec le tsar.

Je viens de parcourir les régions pour ainsi dire neutres qui forment la transition entre la Turkie et l'empire russe, de ces populations moitié slaves et moitié tatares, pour la plupart récemment subjuguées, et qui seront remises en litige à la première guerre européenne faite contre le tsar dans les mers du sud. Aujourd'hui Nouvelle-Russie, naguère encore Petite-Tartarie, ces provinces, où le slavisme se débat contre l'élément indigène, étaient la petite Scythie des écrivains grecs et romains, *Tota illa regio* (entre le Dniepre et le Don) *et fere quidquid extra isthmum* (Chersonèse) *ad*

Borysthenem usque est, nuncupabatur parva Scythia, dit Strabon (1). Ce n'est qu'au-delà que commence la *vraie* Russie, ce bel empire un et indivisible, qui s'étend sur la ligne la plus restreinte, de *Kijov* à *Petersbourg*. Sans doute il y a loin encore de la Kijovie à la *Grande-Russie*; mais les Malo-Russes ou petits Russes non Kòsaks ne peuvent plus maintenant être considérés comme un peuple distinct. Ce sont de vrais Russes, quoique leur dialecte diffère de celui de *Moskou*, et forme la transition du Grand-Russe au Polonais. Ce dialecte antique est la racine même de la langue littéraire actuelle, le lien qui la rattache à la primitive langue sacrée. La population vraiment Malo-Russe, appuyée aux bases des Karpathes, et colonie de la Russie-Rouge, est purement slave; tandis que le fond des Kòsakies est tatar. Sous ce rapport je ne puis donc accepter l'opinion de ceux qui s'écrient avec Malte-Brun (2) : « N'imitons point les écrivains « allemands, qui regardent la fusion en« tre les grands et les petits Russes com« me déjà consommée; elle est à peine « commencée. » Cette erreur me paraît venir d'une confusion, favorisée à dessein par les écrivains ministériels de la Russie, entre les deux termes de Kòsak et de Malo-Russe, qui désignent pourtant deux hommes bien distincts.

En effet, à mesure que je m'éloignais du *Dòn* et de la *Krimée*, je voyais le beau type caucasien du premier s'altérer peu à peu; j'entrais graduellement chez une autre race, moins belle, il est vrai, mais plus douce, plus poétique. Il serait difficile de déterminer où commence et où finit la *Malo-Russie*, c'est-à-dire l'ancienne *Oukraine*. Le nom même de ce pays (en polonais *ou-Krajné*, sur la frontière) désigne qu'il fut primitivement slave, mais le dernier pays slave de ce côté, comme son homonyme, la *Kraïne*, en français *Carniole*, est la frontière slavone du côté de l'Italie. « Deux raisons, dit Scherer (3), portent « à croire que l'*Ukraine* a été connue « des Romains; la quantité de monnaies « romaines d'argent qu'on y déterre con« tinuellement, et le tombeau d'Ovide « qu'on y voit à six journées du Borys« thène dans des plaines désertes,... des « ruines, des amas de pierres et quantité « de puits charmans semblent confirmer « cette vérité. » Le fameux rempart de Trajan, appelé *Val-zmia* (mur du Dragon) et qu'on croit avoir été élevé par les *Khozars*, alors maîtres de *Kijov*, contre les incursions *drevliennes*, « présente « encore dans certains endroits des dé« bris imposans... Le peuple l'attribue à « saint Georges, qui, ayant pris dans sa « jeunesse un dragon vivant d'une force « prodigieuse, lui aurait construit une « charrue énorme, puis ayant attelé le « monstre aurait tracé le merveilleux « sillon qui s'étend depuis la Bessarabie « jusqu'en Poléssie, à travers monts et fo« rêts... L'Oukraine est pleine de récits « héroïques sur les vieux châteaux, les « vampires, les âmes enfermées pour « quelque crime dans les tertres isolés « (*moghily*) autour desquels on voit vol« tiger à minuit des fantômes aux yeux « flamboyans..., Les souffrances morales « du peuple russien s'exhalent en chants « plaintifs, en rêveries mélodieuses: ai« mer, chanter et souffrir, voilà son pré« sent et son avenir (1). » — « Il est impos« sible, dit au contraire Storch, d'ima« giner un peuple plus gai; ses chants « populaires ont obtenu de la célébrité. « Il est peu de paysans qui ne possèdent « quelque instrument de musique.... Ils « donnent jusqu'à leur dernier *kopek* « pour faire jouer un ménétrier, ou pour « rire à gorge déployée en voyant dan« ser un ours. » Du reste ce double caractère de mélancolie et de folle gaîté se retrouve chez tous les peuples slaves.

« Sans imiter, observe Schnitzler (2), « la partialité de Clarke pour les *Malo-Russes*, on peut leur reconnaître une « certaine supériorité sur les Grands-Rus« ses à divers égards. Généralement les « premiers sont d'une plus belle race, « leurs traits plus réguliers, leurs yeux « vifs et noirs, leur taille plus élancée, « leur démarche franche. » Partout où ce noble peuple, aujourd'hui dispersé

(1) Livre VII.
(2) *Géogr.*
(3) *Annales de la Pet.-Russ.*

(1) *Pologne pittor.*
(2) *La Russie.*

dans la Russie, existe en majorité, on voit l'esclavage sinon disparaître, au moins diminuer de densité; ce trait le distingue avantageusement d'avec le *Velko-Russe* ou *Moskovite*. Ainsi dans le gouvernement de *Kursk*, peuplé d'un million deux cent mille habitans, auprès de trois cent onze mille serfs, on voit s'élever deux cent quarante mille *odnodvortses*, ou fermiers libres; aucune province de la Grande-Russie, dit Schuitzler, n'offre proportionnellement un nombre aussi considérable de petits propriétaires; mais ce gouvernement tout agricole ne peut malheureusement communiquer avec Odessa par une rivière : ses deux capitales, *Koursk* et *Bielgorod*, languissent par conséquent. Cette dernière ville, divisée en vieille et neuve, est insignifiante et d'origine inconnue; car ce n'est pas, comme on l'avait cru, la blanche *Sarkel* des *Khazars* qui fut située plus au midi sur le *Dòn*. Quant au premier chef-lieu, *Koursk*, peuplé de vingt-trois mille habitans, sur une haute colline, à rues étroites et tortueuses, à maisons la plupart en bois, il fut conquis sur les Tartars *Nogajs*, qui le brûlèrent en le quittant, et rebâti en 1597, puis colonisé par des Malo-Russes. A cent quatre-vingt-neuf verstes de *Koursk* se trouve sur le *Seim*, l'ancienne et commerçante ville de *Poutivl*, avec neuf mille habitans, et dix-neuf églises, citée par Margeret comme château fort, en 1606. Ce gouvernement est un des plus fertiles de l'empire. « Ici, « dit Malte-Brun, le changement du cli- « mat et des produits devient sensible. « L'hiver n'a que quatre mois, les arbou- « ses et les melons mûrissent, mais non « pas les fruits du noyer.... Le climat y « est doux et sain; seulement on assure « que la mauvaise qualité des eaux expose « l'homme au tænia. Les forêts sont si « peu nombreuses.... qu'on se chauffe « avec de la paille et la fiente des bes- « tiaux. »

J'avais de nouveau atteint le *Dnièpre*, et je le remontais lentement vers *Kijov*, traversant les villages en terre des Malo-Russes, jadis forteresses avec remparts de bois, où la république oukranienne, libre alliée tantôt des Russes, tantôt de la Pologne, se gouvernait au moyen d'un *ataman* et de la Diète des *Starichines*. L'ancienne capitale des kòsaks du Dnièpre, *Tchigrinine*, détruite en 1678, n'est plus qu'une villette confinant au gouvernement de *Kherson*; mais plus haut, sur le fleuve, on rencontre à deux cent quatre-vingt-dix verstes de *Kijov* leur primitive capitale, *Tcherkassi*, aujourd'hui réduite à trois mille hommes, la plupart juifs. En remontant toujours on arrive à *Bogouslav*, cent cinquante-cinq verstes de Kijov; tout près, sur un roc presque inaccessible, au bord du Dnièpre, extrêmement large en cet endroit, c'est le village de *Traktimirov*, où les kòsaks, en temps de guerre, mettaient en sûreté leurs trésors et tout ce qui leur était cher, et où l'ataman résidait en temps de paix. Les descendans de ces républicains me semblaient en deuil; avec leur bonnet de peau de mouton, où la tête enveloppée, contre la pluie, dans leur *opontcha*, capuchon de drap qui ne laisse voir, par d'étroites ouvertures, que le nez et les yeux, ils passaient comme pour aller à un convoi funèbre. Le cavalier, couvert de sa *bourka*, manteau léger, en feutre gris imperméable à l'eau, serré par une ceinture de diverses couleurs, traversait les steppes en silence. Seules, les femmes, aux jupons galonnés d'argent, ont conservé les fourrures éblouissantes comme la neige, et les beaux vêtemens blancs, jadis si chers au Malo-Russe.

Plus j'approchais de *Kijov*, plus je me convainquais que le peuple de la petite Russie est bien plus pur slave que celui de la Moskovie; de même que la petite Grèce offrait autrefois un bien plus pur hellénisme que la grande, déjà mêlée avec les barbares. Mais les Malo-Russes eux-mêmes sont beaucoup plus mélangés de tatars que les *roussniaks* autrichiens des Karpathes, alliés à la Pologne, civilisée bien avant les Russes. Ainsi le slavisme a sa racine en Occident; et plus on s'en va vers l'Orient, plus ses ramifications s'altèrent, se *mongolisent* en quelque sorte. Au reste, l'oukranien est loin d'avoir lui-même tous les élémens européens : ne s'inquiétant guère que des besoins matériels, il n'idéalise à fond ni l'art ni la vie. Plus beau et plus grand que son frère *Velko-Russe*, il est moins entreprenant, moins calculateur que lui; il répugne aux longs voyages et aux sou-

cis qui naissent du désir de faire fortune. Content de ce que lui ont laissé ses pères, il ne s'afflige de rien, et grâce à cette vie simple atteint souvent une extrême vieillesse. A demi Polonais, au lieu de *bàrine* ou *bojar*, il emploie les mots de *gospodar* et *pan*, vis-à-vis de l'étranger; et le *dobré* approbatif remplace le *kharacho* de Moskou, et annonce le prochain *dobjé* de la Pologne. Aussi la noblesse du pays est-elle pour la plupart polonaise. Mais une multitude de juifs auxquels la bonhomie Malo-Russe laisse des chances de gain qu'ils n'auraient plus en grande Russie, ronge ce beau peuple, comme les hirondelles de la mer Noire et les essaims de sauterelles rongent ses moissons. Ce serait sans cela un des plus riches pays du globe.

« L'Ukraine, si féconde et si peu cultivée, dit Bernardin de Saint-Pierre, produit de bon tabac, l'indigo même y croit. On fauche les asperges parmi l'herbe des prés. On y engraisse une quantité prodigieuse de bœufs qui ne valent pas plus de douze francs la pièce; on les conduit jusqu'à *Dantsig*, et de là en Allemagne et jusqu'en Flandre... La terre y est remplie de salpêtre, et l'endroit surtout où se donna la bataille de Pultava en produit en quantité. Ainsi les principes les plus puissans de la destruction se trouvent dans l'homme même... Ce pays abonde en perdrix, coqs de bruyère, lièvres, même ortolans et cailles qu'on sale... Les loups y vont par troupes, comme des meutes de chiens, et suivent souvent les voyageurs. » Schérer comptait en Oukraine deux millions d'habitans, nombre qui doit être aujourd'hui considérablement augmenté. Beaucoup sont *Raskolniks*.

Çà et là sur ma route se dressaient au milieu des plaines ondulées les *moghili* ou tombeaux des premiers *kniazes*, confondus avec les *Kourghans*, sépultures des anciens *khans* ou princes *turks*. J'ai cherché l'origine de ce nom de *Kourghans* : ne viendrait-il pas des *Kourghes*, peuple de *Gurgistan*, ou de la Géorgie actuelle, terre classique de la Toison d'Or, qui aurait envoyé des colonies sur le *Dón*, et qui long-temps imposa son nom à la Caspienne, *Bahar Gurgian* (mer des Kourghes) (1)? Quelquefois un de ces *Kourghans*, demeure dernière des héros *kourghes*, servait de base à une petite église isolée près d'un village. J'y montais, et sous l'abri de ses colonnades en bois je voyais se dérouler immense la verte *Polé*, terminée à l'horizon lointain par quelque bouquet d'arbre. Mais à mesure que j'approchais de *Kijov*, le pays devenait plus accidenté, plus pittoresque. Sur l'autre rive du Borysthène, vers la Moldavie et la Pologne Rousniake, il apparaissait magnifique; des collines abruptes descendaient de la chaîne des Karpathes; des aiguilles de granit, de noirs rochers couverts de noirs sapins, des montagnes crevassées, une nature sauvage et tourmentée, annonçaient un pays de résistance morale, une terre de héros rebelles à l'oppression; c'était l'*Oukraine Polonaise*. Là se trouve, dit M. Schnitzler, « la ville de *Biela Tserkef* sur le *Ross*, où en 1626 les Polonais remportèrent une fameuse victoire sur les Tatars de *Perecop*, et où l'on voit le grand et beau château de la famille *Branitski*. Plus loin stationnent les *kòsaks du Boug*, transfuges *valaks* et *boulgars*, qui n'ont de *kòsak* que le nom, et que Catherine établit ici en 1769. C'est aussi cette impératrice qui décréta et fonda en 1784 la ville d'*Ekaterinoslav*, dont elle posa la première pierre, au bord du Dnièpre, en présence de l'empereur Joseph. » Quoique chef-lieu de gouvernement, elle n'a que neuf mille habitans. Ses vastes et belles rues sont vides. Hors des faubourgs, s'étend le magnifique jardin *Potemkine*. Un peu au-dessous de la ville s'arrête la navigation du fleuve, et commencent les tourbillonnantes cataractes ou *poroghi*, au nombre de treize sur un espace de dix-huit lieues. Ces cataractes rappelaient à ma mémoire attristée les *Zaporoghes*, antiques Spartiates de la *Slavie*, qui, ne supportant aucune forme d'esclavage, et couvrant à la fois de leur égide la Pologne et la Russie, vivaient sous la seule protection de leur bravoure, en guerre quotidienne avec les Turks, qu'ils faisaient reculer au moment où les grands empires d'Europe briguaient les faveurs du sultan. Ces temps sont,

(1) Assemani, *Calend. Eccles. univ.*, t. I.

passés ; la république késake n'est plus.

Cahoté dans ma *kibitke*, chariot de bois sans aucune ferrure, je rêvais aux destinées dernières qui attendent tous les peuples, à la mort inévitable pour toute organisation mortelle, quand mon vieux cocher, Tatar doué d'une vue étonnamment perçante, comme tous les habitans de ces plaines illimitées, s'écria : *Kijov!* Pendant près d'une heure encore, je ne vis rien; mais enfin la ville m'apparut sur ses hauts rochers, avec plus de vingt coupoles dorées; nous en étions encore à quatre verstes. L'antique Borysthène, que l'on a appelé le Nil des Slaves, coulait devant à moi à pleins bords. Les nombreuses îles qui obstruent son cours au-dessous des cascades jusqu'au *Liman*, au point de former partout des lacs marécageux, avaient entièrement disparu. Le fleuve impétueux se déroulait dans sa majesté et sa puissance. Je contemplais silencieusement ces bords qui durant tant de siècles furent la barrière entre l'Europe et l'Asie, et qui séparent encore les mœurs et les idées orientales d'avec le génie et les institutions d'Occident. Il y a dans l'aspect de ce beau fleuve quelque chose de solennel. Sa rive aux contours à la fois gracieux et sévères, ses cataractes rugissantes, ses paysages d'un ton âpre et résistant, s'harmonisent avec la lutte terrible dont ils sont, depuis deux mille ans, les témoins. Sur la rive droite expire la généreuse Pologne, comme un Prométhée au cœur qui renaît à mesure qu'il est dévoré; et sur la rive gauche commence la soumise et impersonnelle Russie, dont les steppes s'étendent jusqu'aux limites du monde.

Au *Dnièpre* finit moralement l'Europe, mais l'Asie proprement dite ne commence qu'au *Dòn*. Les steppes qui s'interposent entre ces deux grands termes sont comme des abîmes de vide, où luttent obscurément les deux principes de l'humanité. J'entrai donc dans la capitale des Malo-Russes, de ce peuple qui réunit le sang-froid moskovite à la bravoure et à la vivacité polonaise. La première impression que cette ville produisit sur moi fut celle d'une muette admiration. Je n'ai jamais vu de cité qui ressemble à celle-ci pour le caractère des sites, l'inattendu des aspects. C'est le Salzbourg de la Russie. On ne peut se faire aucune idée du charme pittoresque de *Kijov*. Venant soit de Moskou, soit de la mer Noire, après avoir parcouru durant de longs jours d'ennuyeuses plaines nues, toujours semblables, vous êtes transporté soudain dans une oasis féerique qui vous sourit de toutes parts quand vous montez du fleuve vers la ville haute. Derrière vous s'étend un pont de bateaux deseize cent trente-huit pieds de longueur, le seul qui existe sur ce fleuve énorme ; encore est-on obligé de l'enlever en octobre de chaque année, avant que les glaces ne charrient. A la vue des sauvages et abruptes collines qui l'entourent, des ravins profonds, à torrens tumultueux, des chalets et des sentiers au bord des précipices, des prairies, des bocages dans des fonds mystérieux, on se croit devant une ville de Suisse, qu'orneraient une architecture, des églises et des mœurs tout orientales. Aux beautés de la nature se marient les monumens des arts, comme dans ces glorieuses cités italiques, perchées sur leurs cimes étrusques, au milieu des Apennins.

Kijov est par sa position même une ville d'art et d'études, une retraite de philosophes et d'artistes. Dès que la Russie renoncera au système militaire pour encourager les lettres, *Kijov* deviendra ville savante, comme elle est déjà la ville aux origines sacrées, le centre de tous les souvenirs ecclésiastiques et héroïques de la nation. Aussi les Russes la visitent constamment comme leur Jérusalem ; et vue de loin, sur sa longue chaîne de rochers à pic et sans verdure, elle rappelle réellement au voyageur l'idéal du Sion des Hébreux. Seulement, expression d'une Eglise encore dans l'enfance, qui, au lieu de s'éteindre, se ranime de nos jours et s'apprête à cueillir sur l'Asie une nouvelle moisson morale, *Kijov* n'offre point la désolation de Jérusalem. L'antique cité, à part ses monumens primitifs, semble une ville née il y a vingt ans, et qui n'est pas encore achevée. Mais sur tous ces quartiers nouveaux, ces bazars, ces splendides palais élevés récemment, dans l'intention, à ce qu'il paraît, de former ici une troisième capitale pour les Slaves du sud; sur les casernes, le Podol, les forteresses, domine du haut de

la montagne l'antique *Sophie* du dixième siècle, copie de celle de Byzance.

Dans ces temps reculés, toute cité grecque ou slave s'élevait à l'ombre d'une *Sophie*, de ce magnifique symbole de l'art et de la science grecque chrétienne, qui, pareille à la Minerve athénienne du paganisme, créait des villes dans les déserts, au son de sa lyre enchantée. Malheureusement, le *sobor* ou la *cathédrale de Sainte-Sophie*, au pied de laquelle naquit et grandit *Kijev*, a subi des restaurations modernes qui ont altéré son caractère original. Cependant, le plan fondamental semble être resté le même. C'est un vaste carré, un peu plus long que large, formant à l'intérieur cinq nefs, dont la centrale seule est spacieuse et très élevée. Les autres, basses, étroites et ténébreuses, s'appuient à une ceinture de chapelles dont quelques cierges, brûlant sans cesse autour des icones miraculeuses, éclairent faiblement la mystique obscurité.

Au-dessus de la grande porte, en dehors de cette cathédrale, se remarque la fameuse peinture de la *Sophie*, copiée par toute la Russie; c'est une rotonde à sept colonnes, où siége, entourée de sept prophètes, et surmontée de sept Eons, une Madone sur un trône à sept marches, sur lesquelles sont écrits les noms des sept vertus, dont la suprême est la *Slava* ou *Glorification*. Mais d'ailleurs toute petite, et restaurée de siècle en siècle, cette icone, qui rattache si intimement l'orthodoxie grecque à la *gnose*, est devenue comme peinture on ne peut plus insignifiante. Ainsi partout les moines détruisent l'antiquité, qui est l'honneur des sanctuaires. Point de trapèze, c'est-à-dire de vestibule séparé par un mur; on entre immédiatement du portail où est cette image dans la grande nef allongée entre deux hauts murs latéraux qui portent les vastes peintures des sept conciles œcuméniques. Les nefs aboutissent au transept, bras de la croix, que surmonte la grande coupole en partie modernisée, et qu'on prendrait à ses nombreuses et mesquines fenêtres pour le dôme d'une église moderne d'Italie. Mais les substructions de la coupole, ses quatre piliers et les longs murs arqués qui la portent, sont d'un style évidemment ancien. Au haut de la voûte, une grande fresque attire l'attention; c'est encore la *Sophie*, vêtue en reine, comme la religion ou la foi des Italiens; elle occupe le centre, et autour d'elle, à distances inégales, comme les planètes autour du soleil, marchent les sept anges ailés de la gnose orientale, chacun avec son symbole: on les voit ainsi très souvent à l'entrée des sobors et couvents russes; Michel et Gabriel avec le glaive de feu et le lys blanc, les deux grandes antithèses de la symbolique *orthodoxe*, et qui partout occupent les deux portes latérales de l'iconostase; puis Raphaël avec le poisson, ou conduisant le jeune Tobie; un autre avec un morceau de pain. Je les ai vus peints ainsi au fronton délabré d'une ancienne église de bois à Orel. On les voit de même sur la porte du premier couvent que l'étranger rencontre en entrant dans Moskou par la route de Pétersbourg; et dans le Kremlin, au portail du sobor, des sépultures tsariennes.

Sous la coupole kijevienne s'élève le large et riche iconostase, cette muraille en bois, entièrement recouverte de peintures, qui sépare dans toute église russe l'invisible sanctuaire d'avec le chœur et la nef. L'ordonnance et le style des vieilles peintures qui décorent celui-ci sont tout-à-fait conformes aux anciens canons artistiques de l'Église orientale, dont il sera parlé ailleurs. Cette rotonde surmonte les bas-côtés, portée sur quatre hauts murs, qui, comme à *Novgorod* et dans les vieux *sobors*, séparent d'avec les nefs basses le chœur très élevé, d'où les voix et les hymnes montent dans la lumineuse coupole, image du ciel et de ses gloires. Ces longs murs disgracieux, qui témoignent de l'enfance de l'art, et qu'on voit également porter les dômes des anciennes cathédrales d'Europe, comme à Vérone, à Avignon, à Marseille, sont occupés ici par les deux premiers des sept grands conciles, présidés par autant d'empereurs, représentant sur la terre, selon la symbolique gréco-russe, les sept dons célestes de la Sophie, qui semble exprimée dans la première fresque par sainte Hélène, assise à la droite de son fils, l'aîné des sept empereurs. Ces vastes et monotones tableaux,

qui se prolongent tout le long de la grande nef, répètent tous plus ou moins les mêmes rangs d'évêques de grandeur naturelle, assis et mitrés, les docteurs, les thrônes, les Césars avec sceptre en main et diadème à croix grecque, très ressemblans aux Charlemagnes de nos jeux de cartes ou aux rois mérovingiens de nos plus anciens vitraux romans; tous reproduisent invariablement les mêmes formes et presque les mêmes gestes.

Le transept renferme deux catafalques à châsses de saints nationaux, où brûlent incessamment beaucoup de cierges, et près desquels un prêtre assis recueille avec beaucoup d'assiduité les offrandes et l'argent des pèlerins; à côté, dans une chapelle, se voit le célèbre mausolée en marbre blanc du grand prince *Jaroslav Vladimirovitch*, fondateur de l'église. C'est le seul monument authentique qui puisse donner une idée des arts en Russie à cette époque; petit et adossé à la muraille, il offre sculptées en creux des colombes, des palmes, les lettres initiales du Sauveur XC, et quelques arabesques autour des croix grecques. Du reste, aucune scène historique : l'Eglise gréco-russe, comme celle des premiers siècles, interdisait la sculpture; et pourtant cette simple tombe est la seule de ce genre dans l'empire. De plus en plus dégagés de la primitive influence latine, les autres princes et tsars n'ont pour sépulcres que des bières en plomb ou en bois dur, avec une épitaphe pour tout ornement. Mais bien plus remarquable et remontant sans doute à la même époque (1075), est la vaste mosaïque grecque du fond de l'abside; il n'y a certainement pas dans toute la Grèce, peut-être pas même dans tout l'Orient chrétien, une peinture ancienne aussi bien conservée. Là, comme partout, sous la main des Grecs, les draperies sont ce qu'il y a de plus grandiose; les apôtres et docteurs ont des corps maigres démesurément allongés, des yeux caves à orbites extrêmement larges, des barbes dont les crins en lignes droites et nullement ondulés décèlent une énergie sauvage, parfaite expression de ces temps barbares; au centre est figurée l'arche de la nouvelle alliance, modelée sur l'ancienne, et d'où Jésus-Christ sort par deux côtés à la fois pour communier sous les deux espèces ses apôtres, qui, six de chaque côté, s'avancent respectueusement inclinés. Ces deux Christs, types exactement traditionnels, la tête dans la croix grecque, descendent l'escalier sacré, en tenant, l'un le calice du sang, l'autre le corps mystique ou l'hostie.

Devant ce grand hiéroglyphe oriental, je rêvais aux saintes scènes de Fiésolé et de Léonard de Vinci; quel progrès d'ici à Florence!... L'Occident seul l'a fait, et l'Orient est resté immobile jusqu'à ce jour. Au-dessous de cette scène grossière sont placés plusieurs rangs de docteurs grecs à taille gigantesque, chacun avec son nom écrit dans sa langue, en lettres mises l'une sous l'autre, près de la tête auréolée du saint; on dirait que cette mosaïque, le plus curieux monument d'archéologie chrétienne de toutes les Russies, a été transportée en ces lieux de quelque basilique primitive de Rome, tant est frappante sa ressemblance avec celles de l'époque barbare italique; nouvelle preuve qu'on peut joindre à celles qui viendront plus tard sur l'identité primitive des deux Eglises orientale et occidentale.

Du haut de l'abside, plane colossal, entouré de chœurs d'anges, le Père éternel, contemplant auprès de lui son Fils bien-aimé; fresque de style ancien, qui prolonge en quelque sorte vers la voûte la mosaïque et sa solennelle impression; tout au bas, l'hémicycle est occupé par le siége patriarcal primitif, exhaussé de trois marches et entouré des stalles des protopopes ou chanoines; de petites peintures modernes le surmontent : ce sont l'immolation de l'agneau, la fête des tentes, le pain déposé devant l'arche, une tête de taureau brûlant sur un autel, et autres circonstances des sacrifices judaïques, allusifs au sacrifice de Jésus-Christ. Suivant l'usage presque invariable en Russie, ce sobor renferme ce qu'on appelle l'église supérieure, galeries profondes à rangées d'obscures chapelles, avec de petits iconostases, et qui surmontent les bas-côtés comme à la Sophie de Novgorod, également copiée sur celle de Byzance. Ces galeries, où jadis les femmes voilées et séquestrées priaient loin des hommes, donnent sur

l'église inférieure par des rangs d'ouvertures arquées à colonnettes, dont quelques unes encore peintes sont restées ce qu'elles étaient d'abord; leurs fûts portent des ceps de vigne, qui serpentent sur un fond rouge, avec des pampres et des grappes de raisin, qui composent comme l'ornement sacramentel des anciennes colonnes des sobors russes. Malgré que la façade soit défigurée par des restaurations, la principale porte d'entrée a pourtant conservé deux grandes colonnes ainsi peintes; quant aux murs intérieurs, ils sont tous, comme au *sobor* des *Petcheries*, colorés en bleu céleste.

Maintenant, passant à l'extérieur de la Sophie, on le trouve, comme celui de toutes les églises de *Kijov*, badigeonné de blanc à la manière européenne, tandis que les tserkevs de Moskou ont retenu davantage leur premier caractère polychrôme; en outre, la façade à l'autrichienne, avec des triangles surchargés de ressauts, où l'on a peint çà et là dans des encadremens isolés de grands personnages debout, en habit de moines grecs, est évidemment une addition postérieure, ainsi que le jubé que cette façade renferme intérieurement et qui donne sur la grande nef. En retranchant ces parties nouvelles, on se convainc que la primitive Sophie fut un vrai carré équilatéral, comme tous les sobors russes, avec seulement sept coupoles, vu que les deux autres plus petites adhérant à la façade surajoutée, qui les masque à demi, ne sont point dorées comme les autres et manquent également de la longue croix étincelante à leur cime, couronnée d'une simple étoile. Ces sept coupoles (1) ou ellipses éblouissantes, qui peut-être figuraient, d'après le génie mystique de Byzance, les diadèmes de lumière des sept Eons de la Sophie, se rangent de manière à ce que les trois plus grosses occupent le centre, comme dans le dogme les trois vertus théologales, pendant que les autres défendent les quatre angles du carré, pareilles aux quatre vertus cardinales, bases divines de la société.

(1) M. Schnitzler se trompe en disant ce sobor « surmonté d'une seule coupole assortie aux proportions de l'édifice. »

Du reste, la Sophie extérieurement n'a plus d'autre vestige d'antiquité que quelques ogives et triangles aux portes, et parmi ses rangées de fenêtres quelques unes à arcs mauresques, ordinairement supportées par deux colonnes latérales de style russo-tatar, c'est-à-dire avec des bourlets ronds ou carrés, semés sur la longueur du fût, et qui semblent comme les degrés d'une échelle pour arriver au chapiteau. L'hémicycle de la cella, fortement saillant en dehors du carré liturgique, est accompagné de deux autres demi-ronds, contenant les deux chapelles latérales du transept. Celles des bas-côtés s'avancent de même en dehors; très étroites et très hautes, on les prendrait pour de larges pilliers boutans qui montent jusqu'au sommet des murailles. La même chose se remarque au *Mikhailovskij* (Monastère); de nombreux pignons triangulaires surmontent les murs du carré, et de leurs cimes s'élèvent sur de hautes tiges métalliques des étoiles dorées, absolument pareilles aux soleils radiés où s'expose l'hostie dans nos églises. Tous les temples kijoviens ont leurs murs entourés jusqu'à profusion de ces étoiles, images des âmes qui rappellent les allégories astrales de la gnose grecque.

Ce sobor occupe un étroit plateau au sommet d'une montagne isolée de la ville, et qui probablement n'en fit jamais partie, suivant l'usage des basiliques primitives d'être écartées, solitaires et planantes au-dessus des bruits du monde. A *Orel*, le vieux sobor domine ainsi la ville, dont il est séparé par la rivière; celui de *Novgorod* occupe absolument la même position. La Sophie est entourée, à la manière russe, d'une prairie ou grande cour verte, ceinte de murs, et d'où l'on a une vue ravissante sur les vallées. On entre dans la *dvor* sacrée par un majestueux portail, dont le grand arc, de style mauresco-russe, entouré d'arabesques, élance sa ligne sinueuse pour porter l'énorme masse du campanile, très élevé, mais défiguré par une surcharge de détails modernes à lignes brisées, qui ne laissent pas reposer l'œil jusqu'au sommet, couronné d'un vaste cône, allongé en ellipse et doré, ainsi que sa lanterne.

Sur le côté de la cour opposé à ce clo-

cher massif, s'élève délaissé l'ancien palais patriarcal, superbe villa dans le style du seizième siècle, et dont la grande porte correspond directement à la façade de la Sophie. Cette élégante demeure est entourée d'arbres séculaires, dont le feuillage jauni jonchait la cour silencieuse et les perrons de marbre que je montais, sans entendre dans le palais d'autre bruit que le vent d'automne sifflant aux vieilles fenêtres qui ne tiennent plus. J'éprouvais l'impression d'une mélancolie accablante; il me semblait entrer dans le sépulcre élégant d'un jeune héros moissonné avant l'âge; toute la triste histoire de l'Eglise gréco-russe m'apparaissait; ces hauts peupliers, ces voûtes, ces gonds rouillés, cette immobilité, la grandeur même du silence, tout me disait que quelque chose de puissant s'était retiré de ces lieux; leur solitude racontait la chute récente d'un sacerdoce qui s'était tenu séparé de l'unité pour devenir plus puissant dans un coin de la terre, à l'instar des antiques sacerdoces de l'Inde et de l'Egypte, mais qui, puni sévèrement, languit depuis Pierre Ier dans les fers du pouvoir temporel; pareils à des paysans établis dans les ruines d'un castel des Alpes, où quelque empereur romain du moyen âge a rendu le dernier soupir, cinq ou six popes ignorans, avides seulement de l'or des pélerins, habitent encore un coin de ce palais comme desservans de la Sophie, dont ils dépêchent les offices d'une manière ridiculement profane.

Vladimir-le-Grand, en 989, fit venir de Grèce des architectes pour bâtir cette église; et vers 994, la voyant achevée, dit Nestor, il y entra et fit cette prière: « Mon Dieu, du haut des cieux où tu siéges, daigne descendre en cette vigne..., jette un regard sur ce temple que ton indigne esclave a édifié en l'honneur et nom de ta digne mère...; ne repousse jamais ceux qui viendront ici t'invoquer. » Puis il ajouta: « Maintenant je donne à cette église de Marie le dixième de tous mes biens et de toutes mes villes. » Et il paya la dîme à Anastase le Khersonésien, établi évêque de *Kijov*; et il donna aux prêtres byzantins venus avec lui toutes les icones, les croix gemmées, les vases apportés de *Kherson* conquise. Il célébra la dédicace de la Sophie par un banquet de huit jours, où furent bus trois cents tonneaux d'hydromel. A ces agapes barbares assistaient bojars et plébéiens, et chaque année elles se répétaient tant que régna Vladimir. En outre il distribuait dans la cour de son palais boissons et fourrures à tous les pauvres.

Mais il paraît que cette première Sophie était peu de chose, ou fut en partie détruite; car on la voit rebâtie en 1037 par *Jaroslav Vladimirovitch*, avec une magnificence dont ces peuples n'avaient point encore l'idée. Nestor mentionne encore une autre cathédrale élevée par Vladimir à l'honneur de saint Basile, sur la montagne de *Péronne*, et à la place de ce Jupiter slave. Un ancien voyageur français, La Martinière, prétendait avoir vu les débris de ses murs hauts de cinq à six cents pieds et mêlés d'albâtres avec inscriptions grecques (1). De ces fabuleuses grandeurs rien n'est resté. Mais en retour, le sobor de Saint-Michel subsiste encore en entier, quoique presque délaissé. Son carré long, avec coupole, a de loin l'apparence d'une forteresse. Cette forte construction en pierres de taille et très surhaussée présente intérieurement trois longues nefs, avec transept, absolument comme une basilique occidentale. La voûte très élevée, contre l'ordinaire, la fait ressembler encore davantage à nos églises. La vaste cour oblongue qui l'environne, ses cinq coupoles sans beauté et son poudreux iconostase lui donnent seuls le caractère russe.

Ce qu'il y a dans ce temple de plus remarquable pour l'archéologue, est une peinture de saint Michel en guerrier slave, avec une tête énorme et burlesque, cachée sous un casque romain, le corps trapu, les jambes démesurément courtes, botté et foulant le hideux dragon, chimère composée de plusieurs parties d'animaux. Cette fresque, digne des Mexicains d'autrefois, mais en tout originale, est peut-être la plus ancienne de l'art russe, considéré comme distinct du byzantin. Ici l'ouvrier, pour ne pas dire l'artiste, n'a rien copié; au lieu des corps fantastiques, effilés, des mosaïques de la

(1) M. Pâris (notes sur Nestor).

sophie, il a peint un être encore tout ramassé en lui-même; on dirait l'embryon de la Russie. Respectée par les badigeonneurs qui ont reblanchi tout le reste de la muraille, cette curieuse figure de grandeur naturelle surmonte intérieurement la seconde porte d'entrée qui succède à celle du trapèze, étroit et long portique transversal tout couvert de peintures modernes, représentant les scènes de la vie de Jésus-Christ, depuis sa naissance jusqu'à sa venue pour le jugement dernier. Surmontant les bas-côtés, comme dans toutes les églises de *Kijov*, des galeries supérieures s'ouvrent sur la grande nef; aux piliers s'appuient des espèces d'autels, presque à la manière latine, où l'on vénère des reliques. Les deux principaux figurent des mausolées, sous des baldaquins à colonnes torses dorées, genre d'autel funéraire très fréquent en Russie.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

ÉTUDE SUR UN GRAND HOMME DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

PREMIER ARTICLE.

L'esprit philosophique du dix-huitième siècle est sorti naturellement du protestantisme. Le principe d'autorité une fois rejeté, il n'y avait plus d'unité possible; la doctrine nouvelle se morcela aussitôt en plusieurs sectes. Ces diverses communions pouvaient bien se maintenir parmi le peuple, mais par la force du principe d'autorité, parce que toute religion repose sur ce principe, et que d'ailleurs le peuple étant incapable de se faire à lui-même une religion, ou ne croit rien et tombe dans l'abrutissement, ou croit les dogmes qu'on lui enseigne. Mais il était naturel que les hommes instruits prétendissent aussi bien comprendre la Bible que les pasteurs qui l'interprétaient de mille façons. L'esprit moderne commença donc à présenter le même chaos d'opinions sur Dieu, sur l'homme, sur nos devoirs, sur nos destinées, qui avait fait dire à Cicéron : « Il n'est point de doctrine si absurde qui ne soit professée par quelque philosophe (1). » On nia d'abord les vérités *révélées*; on nia bientôt les vérités *naturelles*. Spinosa et quelques autres allèrent jusqu'à professer un athéisme théorique. Le plus grand nombre se contenta du théisme, que, par un abus de mots, on a nommé *religion naturelle*, mais qui n'est autre chose qu'un athéisme pratique; car la croyance en un *Être suprême*, créateur et conservateur de l'univers, qui récompensera la vertu et punira le crime, n'oblige à aucun culte. Reste toujours à savoir quel est ce Dieu. Ici commence la divergence : chacun habille à sa manière cette vague divinité, qui n'est alors qu'un frein impuissant sitôt que l'intérêt et les passions obscurcissent la conscience du bien et du mal (1); et la morale, comme les dogmes, par la diversité des opinions, devient, ainsi que l'a soutenu un *philosophe*, pleine *d'instabilité et d'incertitude* (2). D'où en dernier résultat une indifférence touchant la doctrine, qui est la négation de toute religion. Les protestans l'ont senti, et, parmi eux, à la fin du dix-huitième siècle, se sont élevés contre la

(1) Nihil tam absurdè dici potest quod non dicatur ab aliquo philosophorum. *Cic., de Divinatione*, II, 58.

(1) Voyez M. de Barante, *de la Littérature française pendant le 18e siècle*, à l'art. *Rousseau*.

(2) Morelly, *Code de la Nature*.

philosophie des érudits de cette même Angleterre, qui la première avait commencé l'œuvre de destruction, Sherlock, Lardner, Leland, Warburton (1).

Il y avait lieu de s'effrayer, en effet, surtout depuis que la révolution française pouvait faire apprécier par l'application les théories politiques des *philosophes*. En politique comme en religion, partant de la doctrine protestante, les *philosophes* avaient posé le principe de la souveraineté du peuple, d'après lequel le pouvoir n'est qu'une délégation, et le peuple a le droit inaliénable de changer à son gré ses délégués et la forme du gouvernement (2); système dont la révolution française, qui a prétendu l'appliquer, a montré l'absurdité, en donnant une nouvelle preuve que le peuple est toujours conduit; la souveraineté du peuple était la souveraineté des scélérats qui l'égaraient. Mais les premiers auteurs des épouvantables forfaits de ce temps-là sont « les sophistes », par l'influence qu'ont exercée leurs doctrines (3). Ces doctrines sont une partie de notre histoire.

Long-temps avant les encyclopédistes français, l'Angleterre produisit les premiers apôtres des nouvelles théories irréligieuses : lord Herbert de Cherbury, mort en 1648, Hobbes, lord Schaftesbury, Wollaston, Toland, mort en 1721, et en politique Locke. Mais en France, dès le seizième siècle, après Rabelais, deux hommes avaient écrit, sur les ouvrages desquels les doctrines protestantes et l'enthousiasme pour l'antiquité que ces doctrines contribuèrent à fortifier, ne furent pas sans influence. C'étaient deux conseillers au parlement de Bordeaux, Montaigne et son ami Etienne de la Boétie. Dans son traité *de la servitude volontaire*, la Boétie, tout en faisant l'éloge des rois français, déclame non seulement contre la tyrannie, mais contre le pouvoir soit d'un seul, soit de plusieurs, à la manière de 93. Ce libelle fut bientôt suivi d'un traité de *Junius Brutus* (Hubert Languet), dans le même esprit, *de la puissance légitime du prince sur le peuple et du peuple sur le prince*. Les *Essais* de Montaigne sont pleins de mots déshonnêtes ; les idées chrétiennes y sont perpétuellement brouillées et confondues avec les païennes. C'est lui qui a préconisé l'opuscule de la Boétie. On peut regarder ces deux livres comme le prélude du *Dictionnaire* de Bayle, qui introduisit en France les doctrines *philosophiques*. Elevé par son père dans le calvinisme, Bayle ne s'était converti à la religion catholique que pour retourner dix-sept mois après à son ancienne communion. Il publia son *Dictionnaire historique et critique* en 1697. Dans cet ouvrage, à la manière de Montaigne, et avec la même confusion (1), mais avec moins d'esprit et de verve, il entasse les opinions d'une foule d'auteurs; il surcharge son texte de citations et reste presque toujours dans le doute. Ses anecdotes scandaleuses ne sont pas voilées, comme dans Montaigne, par la naïveté du langage. Toutefois chez nous un vernis de galanterie couvrait encore l'immoralité des nobles ; avec la foi les mœurs s'étaient conservées pures dans les magistrats, dans la bourgeoisie, notamment dans l'élite de cette classe moyenne, les gens de lettres, et chez le peuple des villes et des campagnes. Parmi la noblesse même il n'était pas rare qu'après une jeunesse légère ou dissipée on revînt à la pratique de la religion, à la voix de Bossuet et de Fénelon. L'opinion publique généralement saine prescrivit à Bayle quelques ménagemens. Il sut employer avec art la méthode perfectionnée depuis par ses disciples de porter des coups détournés, présentant les objections contre nos dogmes d'une manière telle «qu'il n'était pas possible », ou du moins qu'il était très difficile « à une foi médiocre de n'être pas ébranlée (2). »

(1) Même mouvement anti-philosophique dans la littérature anglaise de la seconde moitié du 18e siècle. (M. Villemain, *Cours de Littér. franç.*, leçon du 18 avril 1828.)

(2) Locke, *Gouvernement civil*, 1690, deux ans après la révolution d'Angleterre ; et plus tard, J.-J. Rousseau, *Contrat social*, 1762, vingt-sept ans avant la révolution française.

(3) La Harpe, *Philosophie du 18e siècle*, passim, à la fin du Cours de Littér.

(1) Il appelle lui-même son dictionnaire *une compilation informe de passages cousus à la queue les uns des autres.*

(2) Voltaire, lettres au prince de Brunswick sur Rabelais et sur d'autre auteurs accusés d'avoir mal

Par bonheur, les pesans in-folios de Bayle, enflés d'une érudition diffuse, ne pouvaient guère être lus des gens du monde, qui ne veulent qu'être amusés; mais, parmi les personnes en état de l'entendre, sa liberté de penser trouva de nombreux partisans, et l'on vit se répandre dans la société, sous le nom d'*esprits forts*, une nouvelle espèce d'hommes qui ne reconnaissaient d'autorité que celle de leur propre raison. Deux prélats illustres, Bossuet et Fénelon, combattirent avec zèle ces principes menaçans. L'impiété, foudroyée par ces grands hommes et comprimée (trop rudement même) par la main puissante de Louis XIV, fut réduite à agir dans l'ombre pendant la vie de ce prince.

Malheureusement la jeunesse de Louis XIV n'avait pas été fort édifiante, et on lui a même reproché une *ostentation* de galanterie (1), qui contribua sans doute beaucoup à mettre à la mode la corruption parmi les courtisans de Versailles. Elle ne s'arrêta pas dans les hôtels des grands, et commençait à infecter le vulgaire imitateur. Le bon exemple donné par le roi converti n'avait pu que forcer le vice à prendre le semblant de la vertu; quand il fut descendu dans la tombe (2), le libertinage ne se cacha plus. Le temps était passé où le profond Pascal combattait les nouvelles doctrines avec les armes du raisonnement si redoutables dans sa main, quand la passion ne l'égarait pas; où le tendre Fénelon, avec une éloquence touchante, défendait cette même religion qu'il honora par un si noble sacrifice. La voix de l'invincible Bossuet ne retentissait plus terrassant l'hérésie. Un prince irréligieux gouvernait la France pour un roi enfant. Le jansénisme, fils de la réforme, avait cherché à mettre l'anarchie dans l'Eglise; un relâchement funeste s'était introduit dans le haut clergé (1); l'idée de bienséance ne retenait plus les grands; le déréglement se montrait au grand jour. Ainsi le temps des sophistes était venu.

Néanmoins, quelle que fût la corruption des mœurs, un livre qui sans détour et sans déguisement eût attaqué dans une forme systématique les dogmes de la religion et la morale aurait pu compromettre à la fois et la personne de l'auteur et le succès de la régénération nouvelle: un tel livre, en effet, n'eût pas été goûté; car s'il est vrai que l'homme, si faible par lui-même, soit facile à tomber dans de grandes fautes, ce n'est ordinairement que l'habitude du vice qui lui fait perdre toute sa dignité et le pousse jusqu'à nier l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les peines d'une vie future. Avant donc d'annoncer cette sublime nouveauté que l'homme est fait pour vivre et mourir comme la brute, il convenait que les intelligences y fussent préparées par une corruption plus profonde.

En outre l'auteur eût compromis sa personne: les parlemens, la Sorbonne l'eussent condamné, et le gouvernement devait comprendre, par le simple bon sens, que ne point s'opposer à l'impiété, c'était favoriser lui-même sa ruine (2). Il fallait, pour ouvrir les voies à la moderne *philosophie* et pour la rendre populaire, un ouvrage agréable et amusant, assez libre pour flatter la corruption des mœurs, assez impie *pour essayer le goût du public* (3), et en même temps d'une forme assez ménagée pour ne pas trop effaroucher le pouvoir. Les *Lettres persanes* parurent (imprimées à Cologne, 1721).

On devait s'adresser surtout à la noblesse, qui seule en était venue au point de goûter les préceptes de la lumière

parlé de la religion chrétienne, lettre 7, *sur les Français*, art. Bayle. « Et malheureusement, ajoute Voltaire, la plus grande partie des lecteurs n'a qu'une foi très médiocre. »

(1) Lemontey, *Essai sur l'Établissement monarchique de Louis XIV et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince.* — *Lettres* de Sévigné; voyez la curieuse lettre où elle rend compte de son séjour à la cour: « Madame de Montespan me parla de Bourbon...; c'est une chose surprenante que sa beauté, sa taille, etc..., en un mot *une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs.* » A madame de Grignan, 29 juillet 1676. — Voyez encore sur madame de Montespan une autre lettre à madame de Grignan, 8 juin 1676.

(2) 1715.

(1) Voyez *le Christ devant le Siècle*, par M. Roselly de Lorgues, chap. 1 et 2.

(2) Pour la censure, ce n'était point un obstacle; elle obligeait seulement d'avoir recours aux presses de la Hollande et de Genève.

(3) Préface des *Lettres persanes*.

nouvelle. Chez ces grands si connus pour leur politesse, *l'esprit* assaisonnait la débauche. Il fallait donc les séduire par de l'esprit, seul moyen dans ce siècle de réussir (1). L'auteur jeta le sel à pleines mains ; il tourna en raillerie jusqu'à ce *bel-esprit* dont parfois il savait « dérober toutes les grâces (2). » Mais c'était nous louer « finement », dit un de ses panégyristes, que de prendre « si souvent notre ton pour médire plus agréablement de nous. »

On lit dans la lettre 63 : « Une espèce « de badinage dans l'esprit semble être « parvenu à former le caractère général « de la nation. On badine au conseil, on « badine à la tête d'une armée, on badine « avec un ambassadeur. Les professions « ne paraissent ridicules qu'à proportion « du sérieux qu'on y met : un médecin « ne le serait plus si ses habits étaient « moins lugubres et s'il tuait ses malades « en badinant. » L'auteur, dans une autre lettre, peint encore la légèreté française : « Je trouve, dit-il, les caprices de la « mode, chez les Français, étonnans. « Ils ont oublié comment ils étaient ha- « billés cet été, ils ignorent encore plus « comment ils le seront cet hiver, etc. « Il en est des manières et de la façon de « vivre comme des modes. Les Français « changent de mœurs selon l'âge de leur « roi.... Le prince imprime le caractère « de son esprit à la cour, la cour à la « ville, la ville aux provinces. L'âme du « souverain est un moule qui donne la « forme à toutes les autres (3). »

N'eût-ce pas été par sentiment des convenances, l'auteur connaissait trop l'esprit de sa nation et le cœur humain pour nommer dans son livre aucune personne vivante. La satire personnelle est pour l'homme une injure, parce qu'elle l'expose aux railleries du public ; mais une satire générale réjouit sa malice, parce que son amour-propre n'y voit que les autres. Les traits piquans dont chacun se fût fâché, s'ils eussent été portés contre lui, firent les délices non seulement de la noblesse, mais de la bourgeoisie, qui voyait dans l'auteur des *Lettres* le promoteur de l'égalité, de la modération du pouvoir, de l'adoucissement des peines (1), et le défenseur des intérêts du peuple. Ainsi cette phrase était à la portée de tous : « Le vin est si cher à Paris, par les « impôts que l'on y met, qu'il semble « que l'on ait entrepris d'y faire exécuter « les préceptes du divin Alcoran, qui « défend d'en boire (2). »

D'ailleurs on commençait à ne rien respecter ; on fut charmé d'un livre où la satire n'épargne aucune condition, aucune grandeur, où les professions les plus hautes, les corps les plus illustres et les autorités les plus respectables, le pape, les magistrats, les fermiers généraux, l'Académie, les moines, *Louis XIV*, les évêques, tout passe par la *satire* ou le ridicule pêle-mêle avec les femmes dégradées (3), les nouvellistes, les compilateurs. Les étrangers et la nation elle-même virent déprécier avec un malin plaisir le puissant souverain qui dominait tout, et dont la majesté resplendissante avait maintenu le respect des peuples, même lorsque les désastres des guerres, de l'hiver, de la misère et de la famine, avaient effacé quarante ans de gloire qui avaient fait la France la reine de l'Europe. Sous le libertinage de la régence, la familiarité succéda au respect, l'audace à la soumission : on se dédommageait de la contrainte. Il était de bon air alors de décrier Louis XIV, comme il l'avait été de le flatter (4). On se réjouit de voir ce demi-dieu réduit aux proportions d'un mortel faillible :

« Il ne croit pas que la grandeur sou- « veraine doive être gênée dans la distri- « bution des grâces ; et sans examiner si « celui qu'il comble de biens est homme « de mérite, il croit que son choix va le « rendre tel ; aussi lui a-t-on vu donner « une petite pension à un homme qui « avait fui deux lieues, et un beau gou- « vernement à un autre qui en avait fui « quatre (5). »

La noble affabilité du grand monar-

(1) Voyez la lettre 67.
(2) Expression de M. Villemain.
(3) Lettre 99, et sur le duel, 90 ; sur l'influence des femmes dans le gouvernement, 107, etc.

(1) Lett. 80.
(2) Lett. 33.
(3) Voy. lett. 55, première alinéa.
(4) La Harpe ; M. Walckenaer.
(5) Lett. 37, Paris, le 7 de la lune de maharram, 1713.

que, dont le moindre regard était une grâce, cet éclatant prestige de la gloire de son règne avaient tenu la noblesse soumise et dévouée; alors il n'y avait plus rien de tout cela; et d'ailleurs la noblesse du règne de Louis XIV, moissonnée par les guerres, était en grande partie remplacée par une nouvelle noblesse née du système de Law, qui venait de bouleverser toutes les fortunes. Ces laquais anoblis étaient pleins de hauteur, et, une fois établis dans le corps des nobles, ils s'attachaient à l'ancienne noblesse, et rendaient à tous ceux qui quittaient leur livrée tout le mépris qu'on avait pour eux auparavant, criant de toutes leurs forces: La noblesse est ruinée, quel désordre dans l'Etat! quelle confusion dans les rangs! on ne voit que des inconnus faire fortune (1). Aussi ne s'offensa-t-elle pas du passage suivant: « Le corps des laquais.... en France.... « est un séminaire de grands seigneurs. « Il remplit le vide des autres états. « Ceux qui le composent prennent la « place des grands malheureux, des ma-« gistrats ruinés, des gentilshommes tués « dans les fureurs de la guerre; et quand « ils ne peuvent pas suppléer par eux-« mêmes, ils relèvent toutes les grandes « maisons par le moyen de leurs filles, « qui sont comme une espèce de fumier « qui engraisse les terres montagneuses « et arides (2). »

Cette noblesse d'enrichis ne se sentait nul goût pour le service royal domestique, qui lui rappelait sa première condition, et dont l'ancienne noblesse elle-même commençait à se lasser. Voici une raillerie sur Louis XIV qui ne dut pas lui déplaire: « Souvent il préfère un homme « qui le déshabille ou qui lui donne la « serviette lorsqu'il se met à table, à un « autre qui lui prend des villes ou qui « gagne des batailles (3). »

Elle ne se fâcha pas du portrait suivant, qui n'est donné que pour un portrait individuel: « Je vis un petit homme « si fier, il prit une prise de tabac avec « tant de hauteur, il se moucha si impi-« toyablement, il cracha avec tant de « flegme, il caressa ses chiens d'une ma-« nière si offensante pour les hommes, « que je ne pouvais me lasser de l'admi-« rer (1). » Elle ne prit point pour elle ce portrait général qui ne pouvait lui être applicable; elle naissait à peine: « Un « grand seigneur est un homme qui « voit le roi, qui parle aux ministres, « qui a des ancêtres, des dettes et des « pensions. S'il peut avec cela cacher « son oisiveté par un air empressé ou « par un feint attachement pour les plai-« sirs, il croit être le plus heureux de « tous les hommes (2). »

Enfin, dans la même lettre, dans la phrase précédente, l'auteur flattait sa vanité par l'endroit le plus sensible. Voici cette phrase curieuse, qui proclame l'avénement de la noblesse d'argent: « A Paris règne la liberté et l'égalité. « La naissance, la vertu, le mérite même « de la guerre, quelque brillant qu'il « soit, ne sauvent pas un homme de la « foule dans laquelle il est confondu. La « jalousie des rangs y est inconnue. On « dit que le premier de Paris est celui « qui a les meilleurs chevaux à son car-« rosse. »

Le dévergondage des petits soupers préparait le règne des femmes, qui eurent tant d'influence sur le succès de la *philosophie* (3). A l'empire naturel de leur douceur et de leur sensibilité succédait l'empire de leur corruption et de leur incrédulité railleuse. Elles surent gré au Persan de constater la puissance de leurs coiffures à s'asservir les règles des architectes, qui, dit-il, furent « souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir leurs portes selon que les parures des femmes exigeaient d'eux ce changement (4). » Elles lui surent gré surtout de vanter le pouvoir irrésistible de la beauté, et de montrer la cruelle injustice qu'il y avait de la part des Orientaux à tenir les femmes enfermées (5).

Mais rien ne plut « davantage dans les *Lettres persanes* que d'y trouver, sans y penser, une espèce de roman (6). » L'au-

(1) Lett. 138.
(2) Lett. 98.
(3) Lett. 37.

(1) Lett. 74.
(2) Lett. 88.
(3) M. Roselly de Lorgues, c. 4.
(4) Lett. 99.
(5) Lett. 38.
(6) Quelques réflexions sur les *Lettres persanes*, mises en tête de l'édition de 1761.

teur avait senti qu'il ne suffisait pas d'avoir de l'esprit; c'était peu de séduire les intelligences par des observations fines sur les mœurs, les usages, les ridicules, si l'on ne captivait les cœurs par la passion; c'était par le chemin de la volupté qu'on pouvait amener l'esprit léger des nobles jusqu'aux aridités de la politique, de la théologie et de l'économique (1). Il fallait que les *Lettres persanes* prissent place dans les bibliothèques des femmes à la mode, la peinture de l'amour était une condition nécessaire du succès. L'auteur sut l'embellir des grâces enchanteresses de la danse de Roxane, des mêmes précieuses essences dont elle se parfumait, de la douceur de son chant, enfin des mêmes paroles douces et flatteuses par où elle s'insinuait dans le cœur d'Usbeck (2). Maître ainsi de l'esprit et du cœur des lecteurs, il pouvait, sous l'attrait d'un style agréable, insinuer le poison par un adroit mélange de maximes impies avec les critiques fines et les traits de passion. Le portrait qu'il fait des abbés bénéficiaires de ce temps-là (3) est malheureusement véritable; il est vrai aussi qu'il y avait dans les monastères un grand relâchement; mais fallait-il pour cela attaquer en elle-même une institution qui, de l'aveu même de l'auteur (1), avait rendu de si grands services? « Plus de circulation, s'écrie l'auteur, plus de commerce, plus d'arts, plus de manufactures (2). » Comme si la civilisation et la science dont les temps modernes se glorifient n'étaient pas dues en grande partie aux immenses travaux littéraires des moines, en même temps qu'ils défrichaient les terres! *Plus d'arts!* Que l'on contemple ces belles églises gothiques, dont ils ont élevé vers le ciel les voûtes hardies et les flèches élancées, comme pour y porter la prière. Mais l'auteur et son siècle, admirateurs exclusifs de l'architecture grecque, ne trouvaient dans les édifices gothiques ni variété, ni grandeur (3). *Plus de manufactures!* La France en manquait-elle depuis Colbert, dans le même temps qu'on voyait sortir tant de beaux et immenses travaux, tant de « savantes recherches (4) » des congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vannes? L'auteur lui-même vante les progrès de notre industrie (5). Ainsi il confondait la chose même avec les abus; il fait plus, il confond la religion avec les vices de quelques uns de ses ministres, et il se joue des dogmes les plus sacrés; il nie la prescience et la toute-puissance divine en osant invoquer les Écritures; il représente ensuite comme absurde le récit de la création de la Genèse; il dit « qu'on est bien embarrassé *dans toutes les religions* quand il s'agit de donner une idée des plaisirs qui sont destinés à ceux qui ont bien vécu »; « qu'on épouvante facilement les méchans par une longue suite de peines dont on les menace; » mais que « pour les gens vertueux on ne sait que leur promettre »; il traite de *fanatique* et de *fou* le grand saint Ambroise, pour avoir fait sortir de l'église l'empereur Théodose, qui s'était placé parmi les prêtres; il jette le ridicule sur les pieuses pratiques; il s'indigne de l'esprit de prosélytisme des chrétiens, *déplorable maladie, esprit de vertige, éclipse entière de la rai-*

(1) Comme le remarque un des panégyristes de l'auteur, « la peinture des mœurs orientales réelles ou supposées, de l'orgueil et du flegme de l'amour asiatique, n'est que le moindre objet de ces *Lettres* : elle n'y sert pour ainsi dire que de prétexte à une satire fine de nos mœurs et à des matières importantes que l'auteur approfondit en paraissant glisser sur elles. » (D'Alemb.)

Les *Lettres Persanes*, dit La Harpe, ne sont au fond que le résultat des premières études de l'auteur et une esquisse de l'*Esprit des Lois*. Voltaire leur reproche à tort la frivolité du *sujet* (lettre à M. de Vauvenargues, 15 avril 1743, Mél. litt., art. *Lettres familières; Siècle de Louis XIV*); voy. J. Chénier, *Tableau historiq. de la Littér. française*, chap. 6; Palissot, *Mémoires littéraires*. Parmi ces *Lettres* il y en a de frivoles, mais elles ne sont que pour faire passer les importantes. On n'avait gratifié le public du roman que pour qu'il lût la philosophie, la politique et la morale. En 1754, un succès de trente ans permettait à l'auteur de présenter comme un mérite de l'ouvrage ces digressions que d'abord, pour le lui faire goûter, il avait entourées de tant d'agrémens.

(2) Lett. 26; lett. 7.

(3) Lett. 48.

(1) Dans l'*Esprit des Lois*, où pourtant il n'est pas en général plus favorable aux moines. Voyez le c. 12 du liv. 30.

(2) Lett. 117; lett. 57.

(3) *Essai sur le Goût*.

(4) Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, c. 139.

(5) Lett. 106.

son humaine, et cause de la fureur des guerres de religion. Il oubliait là une remarque de Montaigne, dont pourtant il lisait et admirait beaucoup les *Essais*. Comme l'observe cet écrivain contemporain des guerres de religion, et comme cela paraît par toute l'histoire de ces guerres, ce ne fut pas l'esprit de prosélytisme chrétien qui les fit, ce fut l'intérêt particulier. « Confessons la vérité, dit Montaigne, qui trieroit de l'armée mesme légitime ceux qui y marchent par le seul zèle d'une affection religieuse et encore ceux qui regardent seulement la protection des lois de leur pays ou service du prince, il n'en sçauroit bastir une compaignie de gendarmes complette (1). »

Enfin l'auteur des *Lettres persanes* représente le pape comme *une vieille idole, autrefois redoutable, qu'on n'encense plus que par habitude*, ou comme *un magicien qui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autre choses de cette espèce*; et il ajoute que lorsque les évêques ne sont pas réunis pour faire la loi, ils n'ont guère d'autre fonction que de dispenser de l'accomplir (1).

Non moins hardi en matière politique, l'auteur se plaît à signaler les abus; il montre la royauté réunissant en elle seule tous les pouvoirs, semblable à un grand fleuve qui dans sa course, grossi par les rivières qui s'y jettent, entraîne avec rapidité tout ce qui s'oppose à son passage; les prodigalités du règne de Louis XIV, et la France, à sa mort, accablée « de mille maux »; les statues des jardins de Versailles en plus grand nombre que les citoyens d'une grande ville; cette prodigieuse magnificence de la cour avec cette pénurie du trésor, ces libéralités prodiguées « aux assiduités ou plutôt à l'oisiveté » des courtisans, des fermiers-généraux nageant « au milieu des trésors »; les parlemens odieux au souverain, parce qu'ils viennent apporter au pied du trône les gémissemens et les larmes du pauvre peuple qu'une foule de courtisans lui représentent sans cesse vivant heureux sous son gouvernement; tous les principes du droit public corrompus par les passions des princes, la patience des peuples, la flatterie des écrivains; le droit public devenu « une science qui apprend aux princes jusqu'à quel point ils peuvent violer la justice sans choquer leurs intérêts »; une partie du royaume soumise au droit romain, comme si la France était un pays conquis; l'excès des formes ruinant les plaideurs; enfin au lieu de « l'égalité des citoyens qui, par l'égalité qu'elle met dans les fortunes, porte l'abondance et la vie dans toutes les parties du corps politique, le prince, les courtisans et quelques particuliers possédant toutes les richesses, pendant que tous les autres gémissent dans une pauvreté extrême (1). » Devait-on supporter un tel état de choses? et ne fallait-il pas en revenir à la douceur de gouvernement qui fit fleurir « toutes les républiques (2) »? Comme si l'histoire surtout des républiques anciennes, si vantées par l'auteur, n'était pas toute remplie de désordre, d'infamie et d'oppression cruelle, comme s'il y avait eu de la *douceur romaine* (3), excepté dans la tête et les livres de quelques enthousiastes de l'antiquité, et que les malheureuses « provinces » n'eussent point été « tour à tour ravagées par tous ceux qui avaient du crédit à Rome (4). »

Ainsi, tout en faisant sentir le danger de changer les lois, même lorsque ce changement est nécessaire (5), l'auteur des *Lettres persanes*, avec une « imprudence d'esprit » que sentait bien un admirateur écrivant après la révolution (6), ébranle le pouvoir établi; mais ce ne fut que plus tard qu'il présenta à la France la constitution anglaise comme la forme la plus propre à assurer « la liberté politique (7). » Dans les *Lettres persanes* il se contente de dire : « Ce sont ici les historiens d'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition, le prince

(1) *Essais*, liv. 2, c. 12 et 19.
(2) Lett. 69, 115, 125, 61, 29, 85, 24.

(1) Lett. 136, 138, 37, 98, 140, 94, 100, 122, 117.
(2) Lett. 122.
(3) Lett. 131.
(4) *Esprit des Lois*, liv. 22, c. 21.
(5) Lett. 129.
(6) M. de Barante, *Littér. franç. au 18e siècle.*
(7) *Esprit des Lois*, liv. 11, c. 6, et liv. 19, c. 27.

« toujours chancelant sur un trône in-« ébranlable, une nation impatiente, sage « dans sa fureur même. » « L'humeur im-« patiente des Anglais ne laisse guère à « leur roi le temps d'appesantir son au-« torité. La soumission et l'obéissance « sont les vertus dont ils se piquent le « moins.... Si un prince, bien loin de « faire vivre ses sujets heureux, veut les « accabler et les détruire, le fondement « de l'obéissance cesse, rien ne les lie, « rien ne les attache à lui, et ils rentrent « dans leur liberté naturelle..... » « Le « crime de lèse-majesté n'est autre chose, « selon eux, que le crime que le plus fai-« ble commet contre le plus fort en lui « désobéissant, de quelque manière qu'il « lui désobéisse. Aussi le peuple d'An-« gleterre, qui se trouva le plus fort « contre un de leurs rois, déclara-t-il « que c'était un crime de lèse-majesté à « un prince de faire la guerre à ses su-« jets (1). »

La prudence voulait que les hardiesses des *Lettres persanes* fussent au moins adoucies par une forme indirecte. L'auteur emprunta cette forme, dont au reste « l'invention était très facile », au *Siamois* de Dufresny, et à *l'Espion turc* : il fait parler des Persans voyageurs qui logeaient avec lui et ne lui cachaient rien, le regardant comme un homme d'un autre monde. En effet, des gens transplantés de si loin ne pouvaient plus avoir de secrets ; ils lui communiquaient la plupart de leurs lettres, il les copia ; il ne fait donc, en le donnant au public, que l'office de traducteur, et toute sa peine a été de mettre l'ouvrage aux mœurs françaises, de supprimer les longs complimens des Orientaux et un nombre infini de minuties ; enfin il va jusqu'à faire grâce au lecteur du panégyrique de l'original, quoique l'usage ait permis à tout traducteur, et même au plus barbare commentateur, d'en orner sa version ou sa glose (2). Si donc le voyageur avance quelque impiété, c'est un Persan qui raisonne selon les principes, et quelquefois aussi contre les principes de sa secte (3) : à quoi un chrétien paraît ne pas devoir prendre beaucoup d'intérêt. Ainsi l'auteur peut à son aise *s'égayer avec le lecteur* (1), et il est à couvert de la censure (2).

Il y a encore dans son portefeuille beaucoup de lettres qu'il pourra donner au public dans la suite ; « mais c'est à « condition, ajoute-t-il, que je ne serai « pas connu ; car si l'on vient à savoir « mon nom, dès ce moment je me tais. « Je connais une femme qui marche assez « bien, mais qui boite dès qu'on la re-« garde. C'est assez des défauts de l'ou-« vrage, sans que je présente encore à la « critique ceux de ma personne. Si l'on « savait qui je suis, on dirait : Son livre « jure avec son caractère ; il devrait em-« ployer son temps à quelque chose de « mieux : cela n'est pas digne d'un « homme grave. Les critiques ne man-« quent jamais ces sortes de réflexions, « parce qu'on les peut faire sans essayer « beaucoup son esprit (3). »

Les précautions nécessaires étant bien prises, on pouvait faire parade d'assurance : « Je ne fais point ici d'épître dé-« dicatoire, et je ne demande pas de « protection pour ce livre : on le lira s'il « est bon, et, s'il est mauvais, je ne me « soucie pas qu'on le lise. » Ainsi commence la préface des *Lettres persanes*. Un succès prodigieux (4) les accueillit en France, ainsi que dans les états voisins. Suivant la prédiction faite à l'auteur par un de ses amis, ce livre fut *vendu comme du pain* (5), au point que les libraires mettaient tout en usage pour en avoir des suites, allant tirer par la manche ceux qu'ils rencontraient : Monsieur, disaient-ils, faites-moi des *Lettres persanes* (6).

(1) Lett. 136 et 104.

(2) Préface des *Lettres persanes*.

(3) « Tu vois, mon cher Ibben, que j'ai pris le goût de ce pays-ci, où l'on aime à soutenir des opinions extraordinaires et à réduire tout en paradoxe. » Rica à Ibben, lettre 58 ; Paris, 1715.

(1) La Harpe.

(2) Voyez *les Lettres persanes convaincues d'Impiété* (sans nom d'auteur, de ville ni de libraire, in-12, 1751), ouvrage de l'abbé Gaultier.

(3) Préface des *Lettres persanes*.

(4) Voltaire, lettre du 15 avril 1743, à M. de Vauvenargues. — Avertissement des Lettres pers. conv. d'imp.

(5) Lettres familières de l'auteur, note sur la lettre 16, à l'abbé Guasco, 1749.

(6) *Réflexions* mises en tête de l'édition de 1754.

Personne ne répondit aux sarcasmes irréligieux de ce livre, « alors on ne pensait qu'à la bulle *Unigenitus*. » Ce ne fut que trente ans après qu'il s'éleva, pour en montrer l'impiété, une voix tardive, quand le funeste effet de l'ouvrage était produit depuis bien long-temps (1). L'apparition de l'*Esprit des Lois* éveilla l'attention; on vit le rapport de ces deux ouvrages, et dans le second le développement « des principes semés dans le premier (1). » Mais jusque là l'auteur jouit en paix de son succès. Le secret de son nom fut bientôt découvert; on sut que l'on devait les *Lettres persanes* à un jeune magistrat de trente-deux ans, né d'une noble famille de Guienne, Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu.

ALCAR GRIVEAU.

— Il parut en effet une foule d'imitations bien inférieures en tous points à leur modèle; preuves déplorables et heureusement oubliées de cette corruption des mœurs dont les *Lettres persanes*, en badinant, traçaient déjà le triste tableau (lett. 55, 56), et qu'elles avaient contribué à répandre.

(1) *Les Lettres persanes convaincues d'impiété*, 1751. — Réplique du gazetier ecclésiastique à la *Défense de l'Esprit des Lois*, à la fin, 1750.

(1) Lettres sur *l'Esprit des Lois*, attribuées à la Beaumellé, lett. 5. — Les Lett. pers. conv.

LES MOEURS CATHOLIQUES, OU LES AGES DE FOI.

ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE CATHOLIQUE.

Il se fait depuis quelque temps, en Angleterre, un mouvement vers le catholicisme que l'on doit remarquer. Quelques uns des plus savans hommes et des plus belles intelligences de ce pays se trouvent dans ce mouvement, l'accélèrent et le dirigent. Déjà il s'y forme une littérature catholique qui promet d'avoir sa gloire ainsi que ses résultats. Nous avons déjà parlé des travaux scientifiques du docteur Wiseman. Nous en annonçons aujourd'hui d'un autre genre, mais de la même tendance, du même intérêt, et peut-être d'un intérêt plus curieux; les recherches aussi sont plus vastes, et les sujets abordés plus nombreux : nous voulons parler du grand ouvrage de M. Digby, si avantageusement connu en Angleterre, sous le titre de : *Mores catholici*, *Mœurs catholiques*, ou *Ages of Faith*, *Ages de Foi*. Ces âges de foi, c'est le moyen âge, et ces *mœurs catholiques*, ce sont les mœurs d'alors; c'est la vie chrétienne que l'on menait partout, quand partout régnait la foi : cette vie-là commence à être bien oubliée aujourd'hui, et ce n'est pas sans étonnement que l'on en retrouve la description si belle, si vivante et si fraîche, dans le livre de M. Digby. On ne saurait dire combien d'ouvrages l'auteur a lus pour composer le sien; il les a lus tous, je crois; sa science étonne, et les choses inconnues qu'il nous révèle ont le charme le plus vif et l'intérêt le plus puissant. Nous ne savions plus comment vivaient nos pères quand ils étaient chrétiens; l'ouvrage de M. Digby nous l'apprend.

Frappées de la solidité, de l'agrément et de l'utilité de cet ouvrage pour la religion et la foi, des personnes zélées, des prêtres instruits, ont cru avec raison qu'il fallait que cet ouvrage passât dans notre langue; mais il fallait un bon traducteur, et ils sont rares; il fallait quelqu'un versé, non seulement dans la langue anglaise, mais encore dans les matières dont traite cet ouvrage anglais; et l'on s'est adressé à M. Daniélo, qui, par ses connaissances variées, par les recherches qu'il a faites pour les Études historiques de M. de Châteaubriand, par les savans travaux qu'il a donnés luimême ensuite sur les villes de France, par ceux qu'ont exigés l'*Histoire* de la reine Blanche, la *Vie de Madame Isabelle de France*, sa fille, sœur de saint Louis et fondatrice de l'abbaye de Longchamp, qui vont paraître, a eu l'occasion, le besoin, la nécessité même de se familiariser avec le moyen âge et ses mœurs. Malgré la difficulté de l'entreprise, malgré ses travaux particuliers, M. Daniélo s'en est chargé avec tout le dévouement et le zèle

d'un homme qui se trouve toujours là où il y a du bien à faire. Il est inutile de parler ici du style de M. Daniélo; M. Daniélo a fait ses preuves depuis longtemps; son style est vif, coloré, plein de verve et de chaleur, tel qu'il le faut en un mot pour faire lire en France un ouvrage anglais. Voici un assez long échantillon de la traduction de M. Daniélo. Ce n'est pas le passage le plus beau ni le plus curieux de l'ouvrage, mais c'en est l'introduction, le discours préliminaire, qu'il est important de connaître, car on y voit un aperçu du plan de l'ouvrage. C'est sans contredit, de l'aveu de l'auteur anglais lui-même, qui a vu et approuvé fort la traduction de M. Daniélo, c'est sans contredit de tout l'ouvrage, le morceau le plus difficile, celui où le traducteur a eu le plus à lutter contre la phraséologie de son texte. L'auteur anglais, alors, dans sa première jeunesse littéraire, y a peut-être un peu trop sacrifié au vague obscur et aux généralités; le style est verbeux, la phrase est longue, la marche est lente, tous autant de tourmens pour la langue française. On verra qu'à ces petits défauts il y a de grandes indemnités. La rêverie de M. Digby est tendre et douce, pittoresque et poétique; quelquefois la pensée est profonde, le coup d'œil vaste, l'érudition immense, et la philosophie élevée. On y reconnaît un homme d'un grand talent, un ouvrage d'une haute portée, d'un plan tout neuf; cet ouvrage, où une science profonde soutient et relève la piété et la foi; où la foi colore et inspire la science; où la piété la plus vraie, la plus douce, lui donne sa tendre onction, cet ouvrage manquait aux amis de la religion, aux personnes pieuses et aux défenseurs de la foi; nous l'avons lu avec admiration, et nous le leur offrons avec plaisir et le leur recommandons avec confiance.

Plus tard, lorsque l'auteur sort des considérations, des réflexions préliminaires, et entre dans les faits, il devient précis, net et rapide; tout y est substance, tout intérêt. Nous ferons connaître aussi des morceaux de ce genre; mais il faut lire auparavant celui-ci, et l'on verra qu'on en sera content, et que l'on finira par le trouver trop court. Laissons donc parler M. Digby par la bouche de son interprète.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction révélant l'origine et le dessein de cet ouvrage. — Intérêt général attaché à l'histoire du moyen âge. — Opinions de certains auteurs modernes sur cet âge. — C'était l'âge de la foi. — Avantage du plan qu'on se propose. — Importance générale de l'instruction par les exemples. — Avantages particuliers des exemples pour les chrétiens. — La religion est intimement liée avec l'histoire. — Ces études rétrospectives sont précieuses surtout pour ceux qui vivent dans des contrées qui ont perdu la foi. — L'Angleterre a encore un grand attachement pour les associations de l'antiquité chrétienne. — Inconséquence de la direction exclusive des études vers la littérature classique. — Droit du moyen âge à l'attention générale. — De quelles sources seront tirés les matériaux de ces volumes, et quel style on y adoptera. — L'objection qu'il n'est qu'un système, formulée et réfutée, ainsi que celle qui l'accuse de ne point suivre un plan suffisamment défini. — Remarques sur les objections réelles auxquelles il peut donner lieu.

« Encore à la troisième station de cette vie, si la moitié en est la sixième; et en ce jour d'allégresse où l'on parle de *cette grande foule que nul ne peut compter*, je me trouvai dans le cloître d'une abbaye où j'étais venu chercher la grâce de cette grande fête; c'était l'heure où le jour décline, et déjà le *Placebo Domino* avait retenti en accens solennels pour annoncer l'heure où commence cet office particulier de la charité des vivans pour ceux qui sont encore de l'Église souffrante.

Le bruit aigre et sec de la fermeture simultanée d'autant de livres reliés en chêne et en fer qu'il y avait de voix dans le chœur religieux, annonça comme un éclat de tonnerre la fin de ces vêpres lugubres.

Les saints hommes sortaient un à un et lentement, pour aller chacun à ses exercices particuliers. Alors une porte se fermant sur une autre porte, laissa résonner de longs échos, jusqu'à ce que tout retombât dans un calme silencieux, et que je fusse laissé seul sous les arches du cloître pour méditer sur la félicité des esprits bienheureux, et sur le désir qui presse et les vivans et les habitans de cette région où l'âme se pu-

rifie de ses taches coupables, de se joindre à leur heureuse société.

Il me sembla aussi les entendre chanter l'ange puissant et brillant qui s'élève de l'aurore, les douze mille douze fois marqués et les élus de toute nation, de tout peuple et de toute langue, et les anges qui entourent le trône des cieux. Il me sembla entendre alors une voix semblable à celle qui dit au Dante : « Ce que tu entends, on le chante afin que tu ouvres ton âme aux eaux de la paix qui coulent et s'épanchent de leur source éternelle. »

Quel serait l'homme assez grossier et insensible pour n'avoir pas quelquefois passé un moment semblable à celui que décrit le chantre du Paradis, auquel le monde apparut comme s'il gisait au loin sous ses pieds; qui « vit ce globe sous un aspect si pitoyable que force lui fut d'en sourire, et qu'il tenait réellement pour le plus sage celui qui l'estimait le moins, et qu'il appelait et le plus digne et le meilleur celui dont les pensées étaient fixées autre part. » Mais bientôt cet élan retombe, car l'esprit humain doit d'abord remplir sa tâche dans cette école de la vie où il est placé, pour préparer cette demeure à laquelle il aspire là-haut.

Et, toutefois, je ne me sentis nullement affligé de cette vision brillante, et je ne la mis point en oubli; mes pensées se reportèrent sur les âges que la muse de l'histoire m'a depuis long-temps appris à aimer; car ce fut durant cet obscur et humble moyen âge, aux saintes annales, que ces multitudes d'esprits brillans prirent leur vol de ce sombre monde vers les cieux. Le moyen âge, me dis-je alors, fut donc pour les hommes l'âge de la grâce la plus haute, un âge de foi, un âge où l'Europe entière était catholique, où l'on voyait en chaque lieu de réunion d'hommes s'élever des temples pour rendre gloire à Dieu, pour porter, élever les âmes à la sainteté; où, au sein des bois et des monts désolés, aussi bien que sur les rives des lacs tranquilles, que sur les rocs solitaires de l'Océan, se trouvaient des maisons d'une règle et d'une paix saintes; âge de sainteté, comme le prouvent un Benoît, un Alcuin, un Bernard, un François, et la foule de ceux qui les ont suivis, comme ils eussent suivi le Christ; âge d'une intelligence vaste et bienfaisante, dans lequel il plut au saint Esprit de déployer le pouvoir de ses sept dons dans la vie d'un Anselme, d'un Thomas d'Aquin, et de tout le saint troupeau dont les pas ont gardé le cloître; âges de la plus haute vertu civile, qui donnèrent naissance aux lois et aux institutions d'un Edouard, d'un Louis, d'un Suger; âge des plus nobles arts, qui vit un Giotto, un Michel Ange, un Raphaël, un Dominiquin; âge de poésie, qui entendit un Avitus, un Cœdmon, un Dante, un Shakespeare, un Caldéron; âge d'un héroïsme plus qu'humain, qui produisit un Tancrède et un Godefroy; âges de majesté, qui connurent un Charlemagne, un Alfred, et la sainte jeunesse qui porta les lys; âge aussi de gloire anglaise, où elle se montra non indigne d'entrer en parallèle avec celle de l'empire d'Orient, le pays le plus véritablement civilisé du globe; où le souverain de la plus grande portion du monde occidental s'adressait à ses écoles pour avoir des maîtres; où elle envoya ses saints évangéliser les nations du nord, et répandre le trésor spirituel sur le monde entier; où les héros accouraient en foule à ses cours pour voir des modèles d'irréprochable chevalerie; où les empereurs descendaient de leurs trônes pour aller adorer Dieu sur la tombe des martyrs, de sorte que, comme dit le Dante, il n'est point de langue qui puisse égaler un sujet si vaste, et que pour le célébrer la pensée et la parole sont impuissantes.

Dans un petit ouvrage qui renfermait les réflexions, les espérances et même les joies d'une première jeunesse, nous avons autrefois essayé de passer en revue le moyen âge, sous le rapport chevaleresque; et bien que dans cette revue nous ayons eu l'occasion de visiter le cloître, et d'entendre, comme un voyageur qui ne s'arrête qu'une nuit, les conseils des sages et des saints, cependant nous ne pûmes jamais regarder la maison de la paix comme notre demeure. Nous en fûmes bientôt rappelé pour revenir dans le monde et à la cour de ses princes.

Je me propose maintenant de commencer une course plus paisible et sans prétention, car elle suppose uniquement

que l'on a quitté le monde, et que l'on s'est séparé de ces vains fantômes d'honneur et de gloire qui troublent si souvent le matin du jour de l'homme.

C'est ainsi que nous avons lu que plusieurs ayant quitté le cloître, étourdis par la circonstance et par la pompe d'une fière et trompeuse chevalerie, ils s'empressèrent dans peu d'y retourner, poussés qu'ils y étaient par le sentiment des vanités de la terre, «et d'y venir terminer le court pélerinage de cette vie qui se hâte vers son terme sur une aile sans repos.» Oui, tout est vanité, excepté d'aimer Dieu. Les hommes ont reconnu par une longue expérience que rien autre chose que l'amour divin ne peut satisfaire cette vidité toujours régnante en l'âme humaine, qui «ne trouve point sa pâture sur cette terre»; oui, les hommes ont reconnu que toute beauté, tout trésor, toute joie, doit, d'après la loi qui gouverne les choses passagères et contingentes, s'évanouir comme un songe; et que, pour chacun, il ne demeurera tôt ou tard qu'une nuit sombre et noire, qu'une nuit de chaos, s'il n'est point pourvu du flambeau de la foi. Les hommes qui, par leurs raisonnemens, ont poussé jusqu'aux plus hautes profondeurs, sont arrivés à la même conclusion; ils ont trouvé que les travaux des savans et les visions des poètes ne diffèrent point, sous ce rapport, par leur propre nature, des plaisirs des sens. «Tout cela est ténèbres, c'est l'ombre de la chair, ou autrement son poison.»

Oui, tel fut le résultat de l'expérience de ces hommes. Ce travail de l'esprit, ces vaines extases idéales, ne sont point une sûre garantie de la seule chose nécessaire, de l'amour de Jésus; dans un nombre infini de circonstances, elles conduisent à un bien qui n'est point substantiel : leur objet est bientôt oublié; l'esprit, dans le sentiment de leurs imperfections, a recours à la pratique; et cependant toujours le cœur crie: Encore! encore! Que peut-on lui donner qui le contente? de nouveaux travaux, de nouveaux objets! Ah! ils ont déjà commencé à soupçonner combien cela vaut peu; car, en prêtant l'oreille à l'âme sainte qui fait voir les déceptions du monde à tous ceux qui l'écoutent, les hommes ont appris qu'il a été donné à leur faiblesse de sentir ce contraste cruel, mais non de le redresser; à connaître que ce n'est qu'un motif illusoire et vain qui les poussait au travail dans la vue de plaire aux hommes; car les hommes passent rapidement avec la scène changeante de la vie; et la pauvre jeunesse qui, se méprenant sur la véritable fin du travail de l'homme, a follement compté sur un long échange de respect et d'amitié, au moment où ses espérances sont le plus brillantes et l'ardeur de ses affections portées jusqu'à l'extase, se réveille soudain de ce rêve si doucement prolongé, et se trouve sans honneur, sans amour, sans souvenirs même, et réellement dans une solitude aussi grande que si elle était déjà dans la tombe.

A bon droit pourrait-on trembler à la pensée de ce froid éternel, de cet isolement spirituel, de cet état cruel et profane. En effet, c'est un état terrible, et quelque chose que l'on ne saurait assez déplorer. Doux Jésus! combien différent eût été cet état si l'on n'avait pensé qu'à vous aimer et à vous servir! car ton amour seul peut donner au cœur le bonheur et le repos, une joie sûre et durable; les autres biens sont faux, et l'homme n'y trouve point son bonheur; ce n'est point là la vraie jouissance, ni cette essence, ni cette branche, ni cette racine sacrées de tout bien.

Changeons donc le but et l'objet de nos recherches, et que nos relations avec ce qui a précédé le cèdent à ce qui va nous occuper maintenant; et si nous rencontrons encore des chevaliers et la chevalerie du monde, que ce ne soit que par hasard, et comme si c'était une visite de ceux qui passent près de notre demeure, et dorénavant prenons pour lieu de notre repos la forêt et la cellule. Il y a des temps où même le dernier des sages peut saisir une vérité constante, à savoir, que le cœur doit appartenir tout entier, soit au monde, soit à Dieu; mais il y aura un temps aussi où l'on priera, où l'on fera des supplications mêlées de larmes, pour que cette dernière condition soit la nôtre, et pour que le repos des saints nous soit garanti pour partage durant l'éternité.

Revenons maintenant à notre médita-

tion du cloître : combien, pensais-je, combien, dans le monde entier, ont appris aujourd'hui la cause et la consommation de la félicité des saints? combien y ont été appelés? A combien n'a-t-il pas été dit que la voie est courte, que la montée est facile pour y atteindre? et cependant en bien petit nombre sont ceux qui s'avancent après avoir entendu de pareilles nouvelles! O race des hommes! bien que née pour t'élever, pourquoi souffres-tu qu'un vent si léger fasse de toi son jouet?

Mais quant à ceux qui ont paru sentir combien doux étaient ces accens solennels chantés huit fois, et qui leur apprenaient quels étaient les bienheureux, ne serait-il pas bien que, laissés seuls et sans distraction, ils prissent l'histoire, et suivissent la route foulée par les pieds sacrés des justes, et marquassent comme du haut d'une montagne qui purifie l'âme, les voies et les œuvres des hommes sur la terre, tenant les yeux fixés avec une attention respectueuse sur le symbole dont il est ici question, pour remarquer combien la forme et les actes de cette vie des âges passés, dont il reste encore autour de nous des innombrables monumens, ont de rapports, non pas avec cette moderne théorie de bonheur et de grandeur politique et sociale, mais avec ce qui, par la bonté du ciel, nous donne droit à la divine et éternelle béatitude?

Une telle vue présenterait un horizon immense et varié, comprenant les mœurs, les institutions et l'esprit de plusieurs générations d'hommes depuis longtemps disparus; nous verrions de quelle manière le type entier comme la forme de la vie, étaient chrétiens, quoique les détails eût aient pu quelquefois rompre l'ordre, l'ensemble et l'harmonie; nous verrions comment les recherches des savans, par exemple, les consolations du pauvre, les richesses de l'Église, les exercices et les dispositions des jeunes gens, et l'espérance et la consolation commune de tous les hommes s'harmonisaient avec le caractère de ceux qui cherchaient à être pauvres d'esprit; comment encore le principe de l'obéissance, la constitution de l'Église, la division de la hiérarchie ecclésiastique et la règle du gouvernement, les mœurs et les institutions de la société, s'alliaient avec la douceur et en héritaient la récompense; comment les souffrances des justes et les exercices de la pénitence étaient en rapport avec l'état de ceux qui se consacraient à la tristesse et aux larmes; comment le caractère des hommes revêtus de l'ordre sacré, le zèle des laïcs et la vie de tous les rangs dénotaient la faim et la soif de la justice; comment les institutions, les fondations et le principe reconnu de la perfection, proclamaient la miséricorde des hommes; comment la philosophie, qui prévalait alors, et les monumens spirituels érigés par la piété et le génie, dépeignaient de la pureté du cœur; comment l'union des nations et le lien de la paix qui existaient, même au milieu des désordres sauvages, des guerres et de la confusion; comment aussi les saintes retraites de l'innocence, qui alors abondaient de toutes parts, étaient une preuve du grand nombre des hommes pacifiques; et comment enfin les avantages tirés des événemens funestes, et les actes de sainte et héroïque renommée révélaient l'esprit qui bravait toutes les souffrances en faveur de la justice.

Mais tout récemment, un professeur distingué de l'Académie de Paris admettait, dans le cours de ses leçons sur l'histoire, qu'il serait inutile de nier la tendance actuelle de l'esprit public vers les mœurs et les monumens du moyen âge. Il continuait en faisant ressortir l'avantage d'entretenir ce goût pour l'histoire poétique de son pays, avantage qui résulterait de la simple impartialité de l'histoire. « N'est-ce pas quelque chose, demandait-il, que d'avoir une nouvelle source d'émotions et de plaisir ouverte à l'imagination des hommes? Toute cette longue période, toute cette vieille histoire, où l'on avait coutume de ne voir qu'absurdité et barbarie, devient riche pour nous en grands souvenirs, en nobles événemens, et en sentimens qui inspirent le plus vif intérêt. C'est un domaine rendu à ceux qui sentent le besoin d'émotion et de sympathie que rien ne peut étouffer en nous.

L'imagination joue un rôle immense dans la vie des hommes et des nations :

pour l'occuper et la satisfaire il faut une passion actuelle, énergique, comme celle qui anima le dix-huitième siècle et la révolution, ou bien un spectacle riche et varié de souvenirs; le présent seul, le présent, calme, régulier, sans passion, ne peut suffire à la satisfaction de l'âme humaine. De là l'importance et le charme du passé, de toutes les traditions nationales et de toute cette partie de la vie des nations où l'imagination peut se donner carrière dans un espace beaucoup plus vaste que les limites de la vie réelle. L'école du dix-huitième siècle se rendit plus d'une fois coupable de l'erreur contraire à ce que nous venons de dire. En ne comprenant pas la part que remplit l'imagination dans la vie des hommes et de la société, elle attaqua et décria tout ce qui était ancien, tout ce qui était éternel, l'histoire et la religion; c'est-à-dire qu'elle désira dépouiller les hommes du passé et de l'avenir pour les concentrer dans le présent; afin que, conformément à ce qui a été prescrit par l'Église, « ils ne méditassent point des jours d'autrefois et n'eussent point dans l'esprit les années éternelles. »

La justesse de cette appréciation de la tendance actuelle des pensées des hommes serait admise aussi par Lamartine, qui cependant, on le doit répéter, est (ou était) le poète de l'espérance. Oui, cette appréciation serait admise par lui; car il a dit que le Dante est le poète de notre époque. Quoi qu'il en soit, il est impossible de nier que même pour les hommes d'un savoir profane, il est dans l'histoire du moyen âge une source immense d'intérêt qui se rattache à leurs propres études; car toutes les découvertes auxquelles la génération actuelle doit sa supériorité dans les connaissances matérielles dont elle est si fière, datent de ces dix siècles qui sont accusés d'apathie intellectuelle, de barbarie et d'ignorance. « Ce fut alors, dit un écrivain français, qu'un nouvel esprit fut soufflé sur le monde ancien. » Toutes les relations sociales furent changées; le vasselage, sorte de servitude modifiée, préparait les voies à l'abolition de l'esclavage. Le principe d'association commença d'agir; les corporations furent formées; la scène de la vie présenta de grandes personnages et des actions sublimes: Des faits d'une éternelle mémoire furent accomplis, des faits qui nous rappellent Charlemagne, Philippe-Auguste et saint Louis, Alfred et Canut, Richard Cœur-de-Lion et le prince Noir; Gerbert et Hildebrand, Alcuin, Bède, Thomas d'Aquin, Roger Bacon. Quels noms! quels hommes! Aussi qui n'est point saisi d'étonnement à la vue des monumens de l'architecture de ces âges, tels que les voûtes gothiques de Cologne et de Westminster, d'Amiens et de Jumièges, qui ont été précédés par tant d'autres, et dont la destruction a fait pleurer des hommes?

Alors aussi pour la première fois s'élevèrent des hôpitaux, des asiles pour toutes les espèces de misères humaines, et d'innombrables établissemens pour les pauvres.

Si nous voulions entrer dans de plus menus détails, nous dirions que ce fut au huitième siècle que le papier fut inventé, que ce furent les moines qui inventèrent les horloges au dixième siècle; que ce fut dans le onzième que les Bénédictins élevèrent les premiers moulins à vent, et qu'un citoyen de Middlebourg inventa le télescope. Dans le même âge fut découverte la pierre d'aimant, ou la polarité de l'aiguille, quoique cependant il en soit encore fait une mention plus ancienne dans le roman de la Rose. Pendant cette période furent aussi résolus les plus grands problèmes de la mécanique. Linnée même relève les heureux travaux sur les plantes usuelles et les végétaux, dont la plupart furent alors introduits pour la première fois en Europe. La gravure date du quatorzième siècle où une multitude d'arts fut inventée, arts qui, en ces temps, semblaient indispensables à la vie domestique. De sorte qu'en somme, et en jugeant d'après ces faits, on ne pourrait pas produire dix autres siècles qui aient eu des résultats d'une plus grande importance et qui aient contribué plus au bonheur de l'espèce humaine.

Frédéric Schlegel divise le moyen et le dernier âge en scolastique et romantique, et c'était une période essentiellement chrétienne, nonobstant les horreurs qui s'y montrèrent quelquefois; car le Christianisme n'a jamais promis

de délivrer ce monde de tous les fléaux. Vint ensuite l'antiquité païenne, qui s'étendit aux théories politiques et littéraires, et puis la polémique barbare qui renfermait le dix-septième siècle (1). Quand nous parlons des âges moyens comme barbares, on devrait, nous dit-il, entendre que nous voulons parler de cette dernière période, qui était réellement barbare, et qui se distingua par le changement de religion et par les guerres religieuses (2). Le savant professeur danois, Gruntvig, fait allusion à cette dernière période quand il dit, surtout par rapport à l'Angleterre, « que le fait qu'il existait jadis un monde civilisé, limité aux rivages de la Méditerranée, n'est pas plus susceptible d'être mis en question que celui d'un monde nouveau qui s'éleva du chaos de ces tribus barbares qui détruisirent l'empire d'Occident. »

En effet, le lecteur le plus superficiel aura pu avoir l'occasion d'être frappé de la manière surprenante dont les accusations, si généralement lancées contre ces temps de grossièreté et d'absurdité, sont souvent contredites et réfutées. Un critique français de notre temps dit, en parlant de Pétrarque : « Comment pourrons-nous donner une idée de cette forme d'imagination, peut-être trop délicate pour nous, quoique datant du moyen âge? Dans ces âges, appelés ténébreux, dit saint Victor, les hommes possédaient toutes les maximes fondées sur le bon sens et la moralité, qui était le partage de la société la plus civilisée de ces temps (3).

Mais c'est dans leur caractère d'âges chrétiens et d'âges saints, c'est-à-dire conformément à notre plan que nous nous proposons de les considérer, et l'on verra qu'une perspective plus riche encore s'ouvre ici devant nous. Ainsi, le septième siècle était, aux yeux de Mabillon, un âge d'or, dans lequel des hommes de la plus grande innocence et de la plus grande sainteté répandirent la règle de saint Benoît jusqu'aux régions les plus reculées de l'Europe; « car la vérité chrétienne ne disait pas que les savans seuls et les sages étaient le sel de la terre et la lumière du monde; mais par ce titre, elle entendait aussi les saints hommes qui opposaient le sel de la vertu intègre, et la lumière de la justice aux mœurs corrompues et aux âmes obscurcies (1). »

Neander nous signale une autre voie pour nous guider à travers le labyrinthe de l'histoire, quand il dit qu'il est impossible de mépriser un âge sur lequel un homme comme saint Bernard était capable d'exercer une telle influence par le seul empire de son caractère et de sa sainteté (2). Par un multitude infinie de marques de ce genre, fondées sur des faits qui ne peuvent pas être mis en question, nous serions conduit à prendre de cette époque une idée très neuve, quoique très judicieuse. L'ancienne chronique d'Ély affirme que les temps où le bienheureux Édelwold rebâtit ce monastère étaient les âges d'or du monde, où florissaient la foi pure, la paix et le véritable amour; la fraude, l'orgueil, le parjure y étaient inconnus; la liberté eut alors à elle des asiles assurés. Alors Marthe et Marie brillaient de concert dans l'Église (3). On peut rabattre un peu de ces sortes de sentences, et accorder quelque chose à l'emphase qui les anime. Mais dans l'exemple actuel, l'écrivain décrit une époque qui n'était pas fort éloignée de son temps, époque dont la tradition avait pu parvenir jusqu'à lui. Cette remarque, il ne la fait point avec aigreur et par amour du contraste, mais afin de défier et de stimuler ses contemporains, qui, remarquons-le bien, considéraient ces qualités évangéliques, qu'il attribuait à leurs pères, comme la plus haute vertu par laquelle se fussent illustrés une nation et un âge. Dans toute cette longue période, il n'y aurait eu rien d'étonnant, rien à reprendre dans une proposition telle que celle qu'avançait saint Ambroise en écrivant à l'empereur Valentinien, quand il dit : Ceci est digne de votre siècle, c'est-à-dire d'un siècle

(1) *Philosophie der Geschichte*, II, 190.
(2) *Ibid.*, 215.
(3) *Tableau de Paris*, I, 385.

(1) *Præfat. in Soc. Benedictin.*
(2) *Der heilige Bernhard und sein Zeitalter*, Berlin, 1801.
(3) *Histor. Eliensis apud Gale*, *Hist. Britan.*, t. III.

chrétien (1). Les hommes n'auraient-ils pas été frappés tout-à-coup du sentiment intime qu'un mensonge leur était proposé? Et cependant par là fut encore accomplie la sentence de la sagesse infaillible, que le monde ne peut recevoir l'esprit de la vérité (2); mais cette prédiction divine n'eut son accomplissement qu'à l'égard des rois et des princes de la terre; du reste les chrétiens étaient assez nombreux et puissans pour marquer la société de leur empreinte, pour protéger les institutions des hommes doux et saints, et pour sanctifier toute la forme de l'état politique en le fondant sur les principes de la sagesse révélée.

Une telle vue sur l'histoire diffère extrêmement, je le sais, de celle que nous offrent généralement les écrivains modernes, qui se suivent les uns les autres pour représenter ces âges comme l'époque de la misère et de la dégradation la plus grande. Mais avant d'admettre leur témoignage à cet égard, ne serait-il pas de quelque importance de s'assurer si leurs opinions relativement à la misère et à la dégradation de cet âge s'accordent avec celles que devaient avoir les chrétiens? car si l'on y trouve la preuve que ce qu'ils appellent misère était du bonheur dans le sens chrétien, et que l'enseigne du bonheur selon eux est celle du mal selon ces derniers, il s'ensuivrait seulement de leur censure, que c'est un surcroît d'évidence pour notre proposition relative au caractère particulièrement chrétien de ces temps.

Tel serait donc le résultat d'une telle recherche; car si, d'un côté, nous consultons les docteurs de la sagesse moderne, qui sont si pleins d'un vil dédain pour l'antiquité chrétienne, et si, d'un autre côté, nous considérons quelles sont les fins proposées dans leurs spéculations relativement à la politique, à l'économie domestique et au bonheur national, nous trouverons que ces fins sont toutes si étrangères à celles qui sont comprises dans les béatitudes chrétiennes, que dans plusieurs points elles leur sont même exactement opposées, et qu'en définitive ce terrible *væ*, malheur! a été prononcé par la vérité elle-même sur ceux qui se rangent sous l'étendard de cette supériorité des modernes. Être riche, nager dans l'abondance, ou, selon le style des économistes, avoir des capitaux, s'assurer une vie de luxe, d'aises et de plaisirs de tout genre, être loué, exalté par les hommes, être au premier rang, s'élever à une position éminente, quoi, disent-ils de plus légitime qu'un tel désir? Très bien; mais, malheur à ceux qui atteignent à tout cela! s'écrie le Christ.

Maintenant, c'est de cette sagesse céleste, opposée à celle de ces sophistes modernes, que les principes des actions étaient tirés, principes qui étaient admis et reconnus durant ces âges, dont je vais essayer bientôt de développer l'histoire morale. Je ne craindrai pas d'être contredit en établissant que, durant cette période, la religion, avec toutes les particularités de la doctrine du Christ qui paraissaient neuves et remarquables, était au premier rang dans les pensées des hommes, et même universellement adoptée comme la base de leur gouvernement civil, et de toutes leurs mœurs et coutumes domestiques. La justesse de ces propositions est tellement hors de doute, que M. Guizot ne peut s'empêcher de remarquer que la société religieuse joua un grand rôle dans l'histoire de la civilisation moderne; de sorte que, dans le fait, et nonobstant le nombre des maux et des abus qui régnaient alors en conséquence des passions humaines, tous ces âges peuvent être dépeints par ces mots du grand apôtre qui les représente à nos yeux « comme remplis de patience et de tribulations, par la gloire et le déshonneur, par la bonne foi et la mauvaise renommée, comme étant pauvres et faisant plusieurs riches, comme n'ayant rien et possédant toute chose. » Tous mots que l'on peut regarder comme étant l'exacte description de l'époque précise que les modernes ont assuré être la plus sombre des annales du genre humain.

Car, comme l'auteur de la *Perpétuité de la foi* le dit du 10e siècle, que Baronius lui-même voulut abandonner à ses détracteurs pour avoir borné sa vue à un seul pays, « nous devons conclure que ce dixième siècle, si ordinairement déprécié, était un des temps les plus fortunés

(1) Epist. XXX. — (2) S. Jean., XIV.

de l'Église; puisque les vices qu'on lui reproche lui sont communs avec les autres, et que le bien qui le distingue lui est particulier. »

L'auteur prouve cette assertion en montrant qu'alors florissaient en diverses parties de l'Église d'Occident une multitude d'évêques éminemment illustres par leur piété et leur haute doctrine, et plusieurs théologiens profondément versés dans les matières ecclésiastiques, plusieurs saints hommes qui rétablissaient dans les monastères la discipline relâchée, et plusieurs princes d'une éminente et sainte vertu.

Mais il remarque surtout que ce fut dans ce siècle que les Danois, les Bohémiens, les Polonais, les Hongrois, les Normands et d'autres peuples furent convertis à la foi chrétienne par les travaux de saints missionnaires. Ce sont là autant de faits qui le justifient suffisamment du reproche d'ignorance, de superstition et de corruption (1), et qui ne peuvent être résumés en un langage plus précis que celui dont se sert saint Paul en faisant allusion aux qualités qui devaient être celles du caractère apostolique. La vérité vient d'une loi établie et d'un principe inhérent à la nature que la raison de Platon était capable d'exposer clairement; elle est avec toutes les nations, tous les âges, aussi bien qu'avec tous les hommes en particulier dont l'énergie se doit dévouer soit à la religion, soit au monde; ils doivent adopter ses vues et se ranger au service de l'un ou de l'autre. De leur choix dépend l'ordre entier de leur vie, et tout ce qui donne un caractère et une expression particulière à leur esprit, à leurs mœurs, à leurs coutumes et à leurs institutions.

Comme le sujet que l'on se propose de traiter ici est plein d'intérêt, de même est-il un de ceux qui se peuvent appliquer aux plus grands desseins de la vie. Il y avait dans le moyen âge un livre appelé le *Bien universel*. Ce n'était qu'un recueil d'anecdotes édifiantes sur de saints hommes; et si nous réfléchissons sur le grand but de toute éducation et sur l'admirable force des exemples dans l'instruction des esprits ingénus, on doit admettre qu'en choisissant ce titre, l'auteur fit preuve d'un excellent jugement. C'est aux effets d'une telle étude qu'un poëte moderne semble faire allusion quand il dit qu'un homme ainsi élevé, quoi que vous lui ôtiez pour le compte de l'ignorance et de l'illusion, peut vivre et aspirer encore aux plus nobles élans de l'âme; son cœur bat aux accens héroïques des anciens jours (1).

Quant à l'instruction par les exemples, en général son importance a toujours été sentie par les hommes sages: Quintilien en croyait l'usage essentiel, afin que les enfans apprissent par cœur les paroles des hommes illustres, avec la vie desquels ils devaient être familiers; saint Augustin dit que les hommes peuvent suivre plus aisément les choses elles-mêmes que les préceptes et les leçons de ceux qui les leur enseigneraient d'une manière scientifique; que si quelqu'un se proposait de nous apprendre à marcher, il aurait à détailler plusieurs choses que nous n'apprendrions pas avec la même facilité que nous les pratiquerions sans son instruction, et que généralement le spectacle de la vertu elle-même nous donne plus de plaisir et de force que les procédés par lesquels les rhéteurs nous l'apprendraient. On sent, en effet, ajoute-t-il, que de tels exercices rendraient l'esprit plus habile, quoiqu'ils lui pussent donner aussi plus d'orgueil et plus de malice (2). Quand les philosophes sont si arides dans l'énoncé de la règle qu'ils nous prescrivent, cette règle est d'une conception si difficile, que celui qui n'a pas d'autre guide que les hommes, restera irrésolu et deviendra vieux avant d'avoir trouvé une raison suffisante d'être honnête. Mais, quant au poëte, dit sir Philippe Sidney, il vient avec un conte; oui, vraiment, il vient à nous avec un conte qui fait aux enfans quitter leurs jeux et aux vieillards le coin de la cheminée (3).

Mais, plus les livres, et ceux surtout qui ont rapport à l'histoire, instruisent les grands, lorsque nul autre que les

(1) *Perpétuité de la Foi*, 1, part. 5, cap. 6, 7.

(1) *The excursion.*

(2) *De Doctr. chrét.*, lib. II, c. 37.

(3) *Defense of Poesy.*

chrétien (1). Les hommes n'auraient-ils pas été frappés tout-à-coup du sentiment intime qu'un mensonge leur était proposé? Et cependant par là fut encore accomplie la sentence de la sagesse infaillible, que le monde ne peut recevoir l'esprit de la vérité (2); mais cette prédiction divine n'eut son accomplissement qu'à l'égard des rois et des princes de la terre; du reste les chrétiens étaient assez nombreux et puissans pour marquer la société de leur empreinte, pour protéger les institutions des hommes doux et saints, et pour sanctifier toute la forme de l'état politique en le fondant sur les principes de la sagesse révélée.

Une telle vue sur l'histoire diffère extrêmement, je le sais, de celle que nous offrent généralement les écrivains modernes, qui se suivent les uns les autres pour représenter ces âges comme l'époque de la misère et de la dégradation la plus grande. Mais avant d'admettre leur témoignage à cet égard, n'... serait-il pas de quelque importance ... s'assurer si leurs opinions relativem... la misère et à la dégradation de ... s'accordent avec celles que d... avoir les chrétiens? car si l'on ... la preuve que ce qu'ils appeli... était du bonheur dans le sens ... et que l'enseigne du bonhe... est celle du mal selon ... s'ensuivrait seulement d... que c'est un surcroît ... notre proposition rel... particulièrement chr...

Tel serait donc le... recherche; car si... sultons les doct... derne, qui sont ... pour l'antiquit... autre côté, ... sont les fins ... lations rel... économie ... tional, ... toutes ... prises ... que ... mér... dé... p...

...ar- ...milieu ...ables spé- ...issent-ils affli- ... que vit le Dante, ...ésirant sans espoir? ...s variables, inconstans, ...ndant un voyage ils étaient ...solument perdus sur la route et ...nt pas où diriger leurs pas, comme

ceux qui se rangent sous l'ét... cette supériorité des moder... che, nager dans l'abondan... style des économistes, avoi... s'assurer une vie de l... plaisirs de tout genre... par les hommes, êtr... s'élever à une posit... disent-ils de plus... sir? Très bien... qui atteignen... Christ.

Mainten... leste, op... moderne... étaien... et re... essen... me... tr...

... soi- ... en ce cas? ...que ou Agésilas? ... ...iens, comme le fait observer ..., il n'y eut nulle connaissance ...aintement liée à la religion que ...istoire (2); car ils sont de ceux dont il est écrit que leurs cœurs vivent dans toutes les générations des âges (3); c'est un précepte divin que celui que l'Eglise chante aux *laudes* du samedi : Souviens-toi des anciens jours et pense à toutes les générations.

Les faits qui prouvent les résultats de la négligence de ce conseil sont très frappans; c'est ainsi que nous voyons des

(1) *Æneas Sylvius de Dictis Alfonsi.*
(2) *De Gestis pontific. angl. Prolog.*

(1) *Dion. Halicarn.*, lib. I, cap. 73.
(2) *Voigt. Hildebrand und sein zeitalter vorrede.*
(3) Ps. XXI, 27.

…semblent savoir par cœur …ans paraître avoir le sen… …ompatibilité entre les …res modernes de pen… …gé de tous pour être …ist ; car, bien qu'ils … que le devoir, il … que comme une …rce qu'ils ne …ière les hom… …t le mettre …nces réel… …ils le dé… … regar… … leur …d'en …me … il

…e …q'un … l'autre …s des apô… … pratiquer sans … d'extravagance et

De tels gens sont toujours trouvés remplis d'un inexprimable dégoût pour les œuvres des saints et pour les livres qui décrivent la sainteté de l'antiquité; ils affirment qu'ils ne liront jamais ces livres, ajoutant avec une indiscrète sincérité que cette lecture leur donne de pénibles émotions; et, dans le fait, ce n'est que la douleur en l'âme qu'ils les quittent, comme le jeune homme qui abandonne le Christ, non pas seulement par l'effet de la même répugnance à se soumettre, mais aussi parce qu'ils sont forcés d'y voir qu'il y a eu des gens meilleurs qu'eux, et cette découverte est pénible pour cet orgueil caché, qui désire être unique même dans le bien; ils sont en outre instruits à croire que la foi était perdue dans le moyen âge, et qu'ils sont les meilleurs juges de ce qui doit constituer la forme et le cours de la vie chré…nne; tandis que d'autres hommes, par …imple retour vers les chrétiens d'au…is, se trouvent remplis du désir de …ter, et de mépris pour toute autre …e à la vue de leurs mœurs pures …ds. Alors ils s'entendent interpel… comme si c'était par le poète des chrétiens quand il dit : « Pourquoi ne vous tournez-vous pas vers ce beau jardin fleurissant sous les rayons du Christ? c'est là qu'est la rose dans laquelle s'incarna le Verbe divin, c'est là que sont ces lys connus, à l'odeur desquels on suit le chemin de la vie (1). »

(*La suite au prochain numéro.*)

…uschius, *de Vir. illustr.*, cap. 25.

(1) Le Dante, *Enfer*, liv. XXIII.

Revue Germanique religieuse.

CONSIDÉRATIONS SUR LES RAPPORTS QUI EXISTENT DE NOS JOURS ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET ENTRE LES COMMUNIONS DISSIDENTES.

Les événemens de Cologne n'ont pas seulement eu pour résultat de rallumer l'ardeur et la foi des enfans de notre sainte Eglise; ils n'ont pas seulement provoqué le retour des pasteurs et des ouailles aux saines prescriptions des croyances et de la discipline ecclésiastique; mais ils ont, en outre, valu à l'Allemagne un nouvel organe, dans lequel seront défendus avec talent et avec courage les intérêts du catholicisme contre les attaques de toute espèce auxquelles il est en butte de la part des rationalistes et des protestans. Les *Annales historiques-politiques de l'Allemagne catholique* sont une de ces productions que le

flatteurs ne les peut approcher, les livres instruisent et ne blessent point. C'est pourquoi, un jour qu'on lui demandait quels étaient les meilleurs conseillers : « Les morts, répondit don Alphonse, roi d'Aragon, parce que nous en apprenons facilement ce que nous désirons savoir (1) ; » par les morts, il entendait les livres.

Mais c'est pour les chrétiens surtout qu'une étude de ce genre est importante et délicieuse. Quoi de plus doux, comme dit Guillaume de Malmesbury, que de passer en revue les grâces qu'ont reçues nos ancêtres, afin de connaître les actes de ceux par qui nous sont parvenus les élémens de la foi et les encouragemens d'une bonne vie (2)? Qui ne désirerait, dit un savant danois qui a dirigé ses études sur la littérature anglo-saxonne, qui ne désirerait connaître comment ces patriarches du nouveau monde chrétien prêchaient et raisonnaient, quelles leçons ils enseignaient, quels exemples ils y rapportaient, de quelle manière ils adoucissaient l'esprit de leurs païens convertis aux doctrines qu'ils leur communiquaient ; si ces doctrines étaient distillées en humble prose, ou si, pour mieux atteindre à leurs fins sacrées, ils croyaient nécessaire de les orner des sublimités de la rime, ou s'ils appelaient à leur aide la musique mêlée aux vers immortels?

Et pour faire ici une réflexion encore plus immédiatement suggérée par ce qui se passe autour de nous, réflexion qui nous mènera au même résultat, en montrant que ce qui est opposé à l'expérience de telles études, c'est ce qui rend si sombres et si craintifs les esprits de plusieurs des modernes, parmi lesquels il est assurément plus d'une âme d'un haut mérite, pourquoi apparaissent-ils parfois si solitaires et si désolés au milieu des ravages de leurs interminables spéculations? pourquoi paraissent-ils affligés comme ces esprits que vit le Dante, et qui vivaient désirant sans espoir? pourquoi sont-ils variables, inconstans, comme si pendant un voyage ils étaient tombés absolument perdus sur la route et ne sachant pas où diriger leurs pas, comme si pour les guider ils n'avaient pas la moindre trace de quelqu'un qui eût passé avant eux, ni la perspective de rejoindre personne, jonction dont la seule pensée eût réjoui leur route actuelle? Voyant avec dédain derrière eux les âges écoulés, et devant eux avec effroi les âges futurs, si ce n'était que cette chaîne magnifique de l'histoire chrétienne de la tradition ecclésiastique eût été rompue pour eux, et que néanmoins les professions extérieures qui se peuvent faire par la confiance qu'ils ont dans les ressources du génie et de la science, ils sentiraient en eux-mêmes l'impossibilité de former avec les fragmens brisés que leur jettent ou la simple fantaisie poétique ou le goût littéraire, ce fil heureux qui puisse les conduire à travers le labyrinthe de la vie à une fin paisible et joyeuse.

Dans tous les âges, la religion a eu égard à l'histoire ; Denys nous apprend que, chez les Romains, il n'y avait pas un seul historien ou chroniqueur qui ne composât son ouvrage d'anciens récits qui étaient conservés sur des tables sacrées (1) ; et Plutarque, dans son traité sur les moyens de s'apercevoir des progrès faits dans la vertu, fait allusion aux effets de son application morale en disant qu'il n'est pas pour un homme de moyen plus efficace d'avancer dans la vertu que d'avoir toujours devant les yeux ceux qui sont ou ceux qui ont été des hommes bons, et de se dire à soi-même : « Qu'eût fait Platon en ce cas? qu'eussent dit Lycurgue ou Agésilas? » Mais chez les chrétiens, comme le fait observer Voigt, il n'y eut nulle connaissance aussi saintement liée à la religion que l'histoire (2) ; car ils sont de ceux dont il est écrit que leurs cœurs vivent dans toutes les générations des âges (3) ; c'est un précepte divin que celui que l'Eglise chante aux *laudes* du samedi : Souviens-toi des anciens jours et pense à toutes les générations.

Les faits qui prouvent les résultats de la négligence de ce conseil sont très frappans ; c'est ainsi que nous voyons des

(1) *Æneas Sylvius de Dictis Alfonsi.*
(2) *De Gestis pontific. angl. Proleg.*

(1) *Dion. Halicarn.*, lib. I, cap. 73.
(2) *Voigt. Hildebrand und sein zeitalter verrude.*
(3) Ps. XXI, 27.

hommes, qui semblent savoir par cœur toute la Bible, sans paraître avoir le sentiment de l'incompatibilité entre les mœurs, les manières modernes de penser et ce qui est exigé de tous pour être admis à suivre le Christ; car, bien qu'ils aient lu ce que c'est que le devoir, il n'existe dans leur esprit que comme une grande abstraction, parce qu'ils ne voient point de quelle manière les hommes pourraient actuellement le mettre en pratique dans les circonstances réelles de la vie, encore moins ont-ils le désir d'imiter cette perfection qu'ils regardent comme une chose au-dessus de leur portée. Et cependant, sans le désir d'en agir ainsi, dit saint Jean-Chrysostome dans son *Traité de la componction*, il n'eût pas été possible, même aux saints, de mener la vie des anges comme ils l'ont fait. « Le désir de ces hommes, comme Jean d'A Kempis, le frère de Thomas, avait coutume de dire, est d'être humbles, mais sans être méprisés; patiens, mais sans souffrir; obéissans, mais sans contrainte; pauvres, mais sans manquer de rien; pénitens, mais sans douleur (1). »

Dans le fait, ils sont parfaitement d'accord avec eux-mêmes en concluant que l'un de ces commandemens n'était qu'un commandement en figure, que l'autre n'était applicable qu'au temps des apôtres, et qu'on ne peut les pratiquer sans encourir le reproche d'extravagance et de fanatisme.

(1) Joan. Buschius, *de Vir. illustr.*, cap. 25.

De tels gens sont toujours trouvés remplis d'un inexprimable dégoût pour les œuvres des saints et pour les livres qui décrivent la sainteté de l'antiquité; ils affirment qu'ils ne liront jamais ces livres, ajoutant avec une indiscrète sincérité que cette lecture leur donne de pénibles émotions; et, dans le fait, ce n'est que la douleur en l'âme qu'ils les quittent, comme le jeune homme qui abandonne le Christ, non pas seulement par l'effet de la même répugnance à se soumettre, mais aussi parce qu'ils sont forcés d'y voir qu'il y a eu des gens meilleurs qu'eux; et cette découverte est pénible pour cet orgueil caché, qui désire être unique même dans le bien; ils sont en outre instruits à croire que la foi était perdue dans le moyen âge, et qu'ils sont les meilleurs juges de ce qui doit constituer la forme et le cours de la vie chrétienne; tandis que d'autres hommes, par un simple retour vers les chrétiens d'autrefois, se trouvent remplis du désir de les imiter, et de mépris pour toute autre croyance à la vue de leurs mœurs pures et droites. Alors ils s'entendent interpeller comme si c'était par le poète des chrétiens quand il dit : « Pourquoi ne vous tournez-vous pas vers ce beau jardin fleurissant sous les rayons du Christ? c'est là qu'est la rose dans laquelle s'incarna le Verbe divin, c'est là que sont ces lys connus, à l'odeur desquels on suit le chemin de la vie (1). »

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Le Dante, *Enfer*, liv. XXIII.

Revue Germanique religieuse.

CONSIDÉRATIONS SUR LES RAPPORTS QUI EXISTENT DE NOS JOURS ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET ENTRE LES COMMUNIONS DISSIDENTES.

Les événemens de Cologne n'ont pas seulement eu pour résultat de rallumer l'ardeur et la foi des enfans de notre sainte Eglise; ils n'ont pas seulement provoqué le retour des pasteurs et des ouailles aux saines prescriptions des croyances et de la discipline ecclésiastique; mais ils ont, en outre, valu à l'Allemagne un nouvel organe, dans lequel seront défendus avec talent et avec courage les intérêts du catholicisme contre les attaques de toute espèce auxquelles il est en butte de la part des rationalistes et des protestans. Les *Annales historiques-politiques de l'Allemagne catholique* sont une de ces productions que le

vrai fidèle salue avec enthousiasme : nous ne croyons pouvoir mieux les faire connaître, dès le début, à nos lecteurs, qu'en leur mettant sous les yeux un article fort curieux du premier numéro, sur les rapports qui existent de nos jours entre l'église catholique et entre les communions dissidentes. Plus tard, nous aurons souvent occasion de mettre à profit, dans l'intérêt de la cause commune, un recueil qui mérite d'être bien connu et bien répandu dans les classes *intelligentes de la société*. Il y a trois différentes manières d'envisager les rapports qui existent entre l'Eglise catholique et entre les communions qui vivent séparées d'elle, suivant que l'on envisage la question sous le point de vue religieux, scientifique, administratif ou social. Sous chacun de ces trois rapports, la paix, l'union et l'harmonie sont les choses que nous souhaitons avec la plus vive ardeur : mais la paix véritable n'est possible que dans et par la vérité; et partout où celle-ci se trouve combattue, niée, persécutée en tout ou en partie ; partout où l'on cherche à la défigurer ou à l'obscurcir par des erreurs, soit volontaires, soit involontaires, il est de notre devoir d'en prendre avec énergie la défense. La seule force des choses amène donc une lutte qui, prise en elle-même, n'est point un tort, qui non seulement est autorisée pour quiconque est ou s'imagine de bonne foi être dans son bon droit, mais qui devient même une obligation rigoureuse, pourvu toutefois qu'elle ait lieu avec loyauté et avec des armes égales. Il faudrait voir, au contraire, comme un bien plus grand malheur, comme une vraie et déplorable calamité, la lâche indifférence pour la religion, le plus précieux trésor de l'homme ici-bas ; car cette indifférence prouverait la profonde immoralité de l'époque où une semblable corruption aurait pu se propager parmi les contemporains.

Nous reconnaissons, dans la lutte engagée de nos jours entre les diverses communions chrétiennes, un fait qui subsiste depuis trois siècles. Il y aurait de l'absurdité à ignorer cette vérité, comme il y en aurait à vouloir arrêter le cours naturel du développement et de la solution de cette apparente contradiction. Le schisme qui, alors, par une permission spéciale du Très-Haut, a jeté le brandon de la discorde entre les nations européennes et a laissé dans notre patrie aussi des traces de son funeste passage ; ce schisme ne manquerait pas de revendiquer ses droits comme un fait actuellement existant, et quiconque ne veut pas que les deux partis se rencontrent dans l'incrédulité la plus positive et la plus matérialiste, voire même dans la négation formelle et préméditée du christianisme, doit se résigner de bon ou de mauvais gré à voir cette séparation produire les fruits qui se trouvaient renfermés dans le germe, dans le principe qu'elle a posé. Quant à savoir sur quels hommes retombe la responsabilité de ce fait, c'est là une question dont l'examen ne saurait avoir lieu ici. Une prétention plus absurde encore serait celle d'admettre, à la vérité, l'incontestable fait du schisme religieux, mais de vouloir néanmoins que les membres de l'Eglise catholique souffrissent en silence les attaques de leurs adversaires, laissassent sans réplique leurs accusations et leurs diatribes, souscrivissent aveuglément aux altérations manifestes et palpables de la vérité historique. Quelque déraisonnable que soit cette prétention, elle est cependant formulée de mille manières diverses ; elle sert de base à la plupart des incriminations que l'on se permet contre les catholiques, afin de les représenter comme violateurs de la paix et de la concorde sociale. Il est vrai, nulle discussion raisonnable n'est possible avec des hommes que la haine et la passion aveuglent surtout quand elles ont la religion pour objet et pour prétexte. Mais nous prions tous ceux de nos adversaires protestans, dans lesquels il reste encore le moindre sentiment de droiture et de justice, et, grâce au ciel, le nombre n'en est pas petit ; nous les prions de jeter un coup d'œil sur leur propre littérature, et de se demander ensuite avec sang-froid à eux-mêmes s'il nous est permis de garder le silence, sans renoncer à notre foi, à notre Eglise, à toute notre perception dogmatique des choses divines et des choses humaines. Or, comme nous ne voulons ni ne pouvons consentir à un tel sacrifice, nous sommes tenus impérieu-

sement de nous placer en regard de ces hommes qui, pendant une génération presque tout entière, s'étaient habitués à porter seuls la parole dans le domaine de la littérature allemande, et de leur rappeler en toute charité chrétienne; mais en même temps aussi par tous les moyens en notre pouvoir et avec toute la force dont nous sommes capables, une vérité qu'ils ne perdent que trop souvent de vue, savoir que nous aussi nous existons et que nous avons foi pleine et entière au bon droit qui assure notre existence au milieu de la société moderne.

Ces préliminaires étant posés, il n'y a qu'à examiner quels seront les points de vue fondamentaux dont il faut sortir pour développer les trois rapports mentionnés plus haut.

Sous le point de vue religieux et hiérarchique, la question se trouve pleinement résolue pour le catholique; car sa croyance chrétienne et sa conviction de tout ce qui concerne le salut, reposent tout entières l'une et l'autre sur les décisions de l'Eglise, dans laquelle l'esprit du Seigneur se perpétue vivant jusqu'à la consommation des siècles. Le vrai chrétien catholique croit donc tout ce que l'Eglise enseigne; il réprouve comme une erreur tout ce que l'Eglise réprouve et condamne comme tel; s'il s'élève des doutes ou des contestations sur la vraie doctrine, le jugement appartient au corps enseignant des pasteurs, guidé et présidé par le pasteur suprême, le successeur du prince des apôtres. Ce qui opère la séparation intérieure et essentielle de l'Eglise, ce n'est point telle ou telle proposition, telle ou telle opinion; en général, c'est très rarement l'esprit et la science; mais c'est la disposition de la volonté et du sentiment, c'est, en un mot, le cœur qui se refuse à croire et à aimer ce que l'intelligence a reconnu vrai et indubitable; c'est le cœur qui ajoute plus de créance aux inspirations de l'esprit individuel ou à une autorité mensongère qu'aux enseignemens de ceux que l'esprit saint a établis ses organes et chargés de gouverner l'Eglise.

Entre catholiques, il ne peut donc jamais être sérieusement question de renoncer au principe de l'orthodoxie ecclésiastique, ni d'admettre un terme moyen entre les oppositions dogmatiques; il ne peut donc pas non plus être question d'une reconnaissance des diverses communions comme autant de formes variées du christianisme, lesquelles seraient toutes fondées également dans la vérité. Il est encore un autre espoir que les derniers événemens ont cruellement déçu et anéanti, espoir qui avait été partagé même par des membres fort orthodoxes et fort dévoués de l'église universelle; c'est l'espoir qu'on avait conçu de pouvoir organiser une association entre l'Eglise et entre les hommes qui vivent hors de son sein, mais qui admettent certaines croyances fondamentales du Christianisme, dans le but d'opposer une digue puissante aux envahissemens anti-chrétiens du rationalisme.

Nous ne prétendons point ici révoquer en doute que, par un impénétrable décret de la Providence, il y a des hommes qui, par le fait de leur naissance, paraissent placés en dehors de l'Eglise, tandis que, par les facultés les plus intimes de leur cœur et de leur volonté, ils ne sont rien moins que des ennemis de la communion romaine; qu'ils en sont, au contraire, plus rapprochés que beaucoup de ceux qui, quoique nés dans son sein, s'en séparent cependant par leur volonté. Si un grand nombre de ces frères séparés refusent de se réunir à l'Eglise par les liens extérieurs de la foi, il faut en chercher les motifs bien moins dans un manque de bonne volonté, que dans leur ignorance et dans le défaut de moyens d'instruction convenable; peut-être aussi la raison en est-elle que le développement spirituel, qui doit conduire l'âme au port tranquille de l'Eglise véritable à travers le labyrinthe et les écueils de l'erreur, a bien commencé, mais n'a point encore atteint son point culminant, sa maturité parfaite. Nous avons, en effet, peu de signes caractéristiques à l'aide desquels il nous soit possible de reconnaître quels sont ceux d'entre nos frères séparés qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux tendances religieuses, quels sont ceux dont l'ignorance est volontaire et coupable, ou non : la miséricorde de Dieu est infinie, elle s'étend même au-delà des bornes de la vie présente; il n'y a donc aucune marque infaillible et ab-

solue qui permette de prononcer avec une indubitable certitude sur le salut éternel de tel ou tel individu, soit qu'il appartienne ou non au corps visible de l'Eglise; et nous n'avons, au reste, aucune mission légitime pour nous arroger sur nos frères une semblable judicature.

En outre, il est hors de doute que nous devons prier non seulement pour tous ceux qui sont dans l'erreur, mais même, à l'exemple du divin Sauveur et de ses martyrs, pour ceux qui persécutent ouvertement la vérité : la charité nous autorise à nourrir en nous la consolante pensée de voir un jour chacun de nos frères séparés devenir un membre de la sainte église romaine. D'un autre côté, la condition rigoureuse et indispensable pour avoir part aux grâces spirituelles de cette Eglise, c'est que les hommes, nés dans son sein, soient avec elle en communion intérieure et vivante; une communion purement extérieure, stérile et morte, ne sert de rien pour l'éternité. Toutefois, cette union invisible mentionnée plus haut est une espérance que l'examen impartial des faits a dû faire évanouir dans l'âme de quiconque a pu se laisser séduire par elle; s'y attacher de nos jours, c'est méconnaître tout ensemble la nature et la véritable source de l'erreur.

Il est certain que, dans une partie des protestans de notre époque, il se montre une tendance rétrograde vers les vérités positives : cette tendance a été provoquée par le triste exemple de ceux qui ont franchi la dernière limite qui séparait le rationalisme déiste du panthéisme et de l'athéisme manifeste. Par la force irrésistible des choses, cette tendance finira, tôt ou tard, par ramener sur le terrain de l'Eglise ceux de ces protestans, mais ceux-là seuls, qui sont hommes de bonne volonté. Les défenseurs de la vérité catholique ont le droit de se réjouir de ce mouvement religieux ascensionnel; ils ont le droit d'employer avec gratitude les témoignages divers que leur offre cette fraction de leurs adversaires pour soutenir les prérogatives de la vérité contre l'incrédulité des autres : mais ils se rendraient coupables s'ils formaient avec les protestans croyans une alliance qui leur imposerait la condition de taire à ceux-ci les contradictions dans lesquelles ils tombent, et avec les principes posés par les chefs de leur secte, et avec eux-mêmes; de leur taire comment, en se plaçant au triste point de vue d'un juste milieu trompeur entre la vérité chrétienne complète, telle qu'elle est enseignée par l'Eglise, et l'inconséquente incrédulité, ils se trouvent sans cesse réduits à l'alternative contradictoire de se placer sur le terrain de l'athéisme qu'ils abhorrent pour combattre la vérité catholique, ou de se réfugier sur le terrain des argumens employés par l'Eglise, afin de repousser les attaques des incrédules. Si même la nature des croyances orthodoxes ne repoussait, par elle-même et de la manière la plus impérative et la plus absolue, toute espèce d'accommodement, de transaction ou de sacrifice, il serait encore évident que ni l'Eglise ni ses défenseurs ne pourraient faire aucune concession dans les circonstances telles que nous venons de les faire connaître.

Nous avons donc de justes motifs d'attendre de cette espèce d'adversaires une défense catégorique, sincère et loyale de plusieurs articles de foi qu'ils assurent nous être communs aux uns et aux autres. Mais, dès qu'ils refusent croyance et soumission à l'Eglise, qui est la clef de voûte, la seule garantie certaine du maintien de la doctrine chrétienne tout entière, dès lors il ne peut être nullement question, pour aucun vrai fidèle, d'un rapprochement, d'une transaction quelconque entre les deux doctrines opposées; et l'adage : quiconque n'est point avec nous, est contre nous, trouve son application la plus rigoureuse. Tous ceux à qui manquent et cet esprit d'abnégation d'eux-mêmes, et cette subordination; tous ceux qui se mettent sciemment en opposition avec l'Eglise; qui ferment spontanément leur oreille à ses préceptes, ceux-là se trouvent placés hors de son sein, et restent inaccessibles aux émanations de l'esprit vivifiant, de l'esprit divin; mais celui qui fait partie du troupeaux, celui-là connaît aussi la voix du pasteur. — Entre les deux voies, entre les deux tendances, il peut ne point y avoir de communauté réciproque,

quant à la vie spirituelle et quant aux choses divines, sans que, pour cela, la paix extérieure soit troublée. Le prononcé du jugement final se trouve réservé jusqu'au jour où le Seigneur reparaîtra sur cette terre pour juger entre les adhérens et entre les adversaires de son Eglise.

Celui-là s'abuserait lui-même qui, méconnaissant les principes que nous venons de rappeler, proclamerait une paix *qui* n'existe point; il chercherait un milieu là où il est impossible d'en trouver un. Le vrai fidèle évitera donc avec soin une semblable position, comme une apostasie manifeste ou latente. Il n'est pas un homme de bon sens disposé à envisager franchement la question sous son vrai point de vue qui puisse raisonnablement nous croire jamais capables de nous exposer nous-mêmes à un pareil danger.

Encore ici se montre la grande différence qu'il y a entre l'inimitié du cœur et la simple ignorance de la vérité religieuse complète; entre l'hérésie proprement dite, qui a son siége dans la volonté, et la fausse compréhension de la doctrine de l'Eglise; et les événemens les plus récensont provoqué, à cet égard, des manifestations fort curieuses qui nous aideront à connaître exactement la disposition des esprits.

La *Gazette ecclésiastique évangélique* de Berlin s'est imposé la tâche de défendre la révélation chrétienne contre les attaques du rationalisme, et il n'est personne qui puisse nier qu'elle a soutenu cette lutte avec intelligence et avec une grande supériorité de talent, autant que le lui permet le point de vue incertain et critique auquel elle se trouve placée par rapport à tout ce qui touche à l'essence de l'Eglise. Quand, dans le domaine de la science catholique, la tendance rationaliste de la philosophie hermésienne a commencé à paraître, la *Gazette évangélique*, dans les numéros qui parurent au milieu de l'année 1837, s'est prononcée avec énergie, voire même avec violence contre l'hermésianisme, dont les velléités semi-pélagiennes ont été, par elle, livrées impitoyablement à la vindicte de ses lecteurs : il est vrai de dire que, sans la plus grande inconséquence, la feuille protestante n'aurait pas pu agir différemment. Le public éclairé sait également ce que les écrivains dirigeans de la *Gazette* pensent du système d'oppression suivi par le pouvoir temporel contre les croyances religieuses et contre leur libre développement, lorsqu'eux-mêmes en sont ou l'objet ou la victime. Chacun sait avec quelle vigoureuse logique ils soutiennent, par exemple, les séparatistes de la Hollande contre la puissance séculière de ce pays, laquelle prétend s'arroger sur les consciences et sur les dogmes une autorité qui ne lui appartient à aucun titre, quoiqu'elle soit tout-à-fait conforme à l'esprit du néologisme protestant de notre époque. Mais ces maximes, qu'ils savent si bien faire valoir pour leurs amis, ils les perdent entièrement de vue aussitôt qu'il s'agit de les appliquer à l'Eglise catholique; pour cette dernière ils ont un autre poids et une autre mesure. Il est douloureux de voir comment, après l'acte de violence commis par le gouvernement prussien contre l'archevêque de Cologne, le même journal oublie tout ce que, peu de mois auparavant, il avait publié sur l'affaire hermésienne; comment il oublie les doctrines en grande partie si vraies et si sages qu'il avait soutenues contre les empiétemens du pouvoir civil sur la liberté religieuse de l'Eglise; comment, pour se faire le champion de l'iniquité et de la fraude, l'ami de ceux qui naguère encore avaient été ses plus cruels antagonistes, il s'oublie lui-même à un point que la charité nous défend de caractériser en l'appelant de son vrai nom. On se permet un oubli semblable, parce qu'il offre une occasion d'exhaler la profonde, l'implacable haine contre une ennemie que l'on déteste depuis trois siècles, contre l'Eglise une et invariable. Pour nous en mieux convaincre, lisons le passage suivant inséré dans le n° du 24 janvier 1838, publié par la *Gazette évangélique* après avoir long-temps gardé le silence sur l'attentat de Cologne : « Voilà, dit la « feuille luthérienne, voilà comme il est « difficile pour un souverain protestant « de se placer sur un terrain sûr avec « l'église romaine, que ce même archevê« que, malgré ses qualités éminentes,

« sans égard pour la confiance qu'on lui « avait témoignée, sans égard pour la « promesse faite par lui, et pour le ser- « ment spécial de sujet prêté par lui au « monarque; que ce même archevêque, « disons-nous, s'est placé en opposition « directe avec le gouvernement, et, dans « sa manière d'agir relativement aux ma- « riages mixtes, comme dans sa conduite « tenue envers les professeurs de Bonn, « a franchi toutes les bornes dont il con- « naissait l'existence légale, et que le « souverain protestant a cru devoir main- « tenir. Par là, une collision de l'église « romaine avec l'Etat est devenue inévi- « table; le chef du royaume ne pouvait « point permettre à l'archevêque un plus « long exercice de ses fonctions; car, « d'une pareille opposition, il ne pouvait « se développer qu'un germe révolution- « naire accessible à toutes les mauvaises « influences du dehors, une provocation « permanente à la rébellion, soit par la « faute, soit sans la faute du prélat. Cette « collision ne pouvait être qu'un peu « plus ou moins violente, parce que, dans « ce qui concerne ses fonctions épisco- « pales, le pontife ne pouvait reconnaître « aucun juge au-dessus de lui. Une mul- « titude de symptômes, et notamment les « déplorables catastrophes de la Belgique « et de l'Irlande, étaient bien de nature « à rappeler à l'autorité temporelle « qu'elle ne porte pas en vain le glaive, « et qu'elle ne devait pas permettre que « les sujets catholiques romains oublias- « sent de rendre à César ce qui est dû à « César. » — Ce sont donc là les plaintes et le jugement qu'exhalent et que formulent, sur cette grave matière, nos orthodoxes protestans. Quelles clameurs n'aurait-on pas poussées si une puissance catholique, dans les mêmes ou semblables circonstances, avait osé, contre un surintendant protestant-orthodoxe, ce que le gouvernement prussien a osé publiquement et par le fait même, et par les écrits officiels qu'il a eu soin de faire répandre? Si les écrivains de la *Gazette évangélique*, écrivains qui ne manquent ni d'esprit ni de pénétration, si, disons-nous, ces écrivains sont assez heureux pour faire concorder une semblable accusation lancée contre un évêque captif pour sa foi, contre un confesseur généreux à qui toute espèce de justification est interdite, avec leurs propres principes tant de fois proclamés par eux dans d'autres circonstances, alors il ne nous reste qu'à en appeler de ce jugement à celui du juge invisible et incorruptible qu'ils portent en eux-mêmes, qui peut-être déjà maintenant leur fait entendre, quoique d'une voix faible et presque inaperçue, que les choses ne sont pas en réalité telles qu'ils voudraient les faire croire à leurs lecteurs, et dont au jour du grand jugement les terribles manifestations deviendront leur implacable accusateur devant le tribunal du maître suprême, qui juge avec justice.

Pour tout catholique ce serait certainement chose superflue que de vouloir lui fournir des preuves ultérieures de l'impossibilité rationnelle d'une alliance entre la vérité et entre l'esprit des adversaires de l'Eglise, tels que nous venons de les signaler. La voie dans laquelle ceux-ci marchent n'est point notre voie; nous pouvons les plaindre, demander avec une sainte tristesse au ciel leur conversion, être convaincus qu'eux aussi préparent les voies au Seigneur, sans s'en douter, et d'une manière toute différente de celle que, dans leur aveuglement, ils imaginent eux-mêmes; mais l'Eglise, aussi peu besoin de semblables auxiliaires et alliés qu'ils ont eux-mêmes, humainement parlant, envie de le devenir jamais.

D'un autre côté, il n'est point permis non plus de taire que, du sein de la réforme, il s'est élevé d'autres voix qui ont défendu avec chaleur et avec courage les droits de la justice et de la vraie liberté religieuse si indignement violées dans la personne de l'archevêque de Cologne. Un pasteur réformé de la Hollande a fait entendre, dans un journal néerlandais, des paroles d'un blâme sévère contre l'hypocrite libéralisme de ceux qui ne revendiquent la justice et la liberté que pour leur propre personne et leur propre cause; et ces paroles, qui ont trouvé un écho dans les feuilles publiques, doivent être classées parmi ce qui a été dit de mieux et de plus catégorique sur l'affaire de Cologne. L'Eglise ne peut former de meilleurs vœux pour ces intrépides défenseurs de la vérité que de demander à Dieu qu'il daigne récompenser lui-même

leur courage et leur franchise, en leur accordant les grâces nécessaires à leur salut éternel. Quant à ceux qui pensent et agissent diversement, l'Eglise ne les maudit pas non plus ; mais, en face des uns et des autres, ni l'Eglise, ni aucun de ses membres ne peuvent s'écarter le moins du monde de la vérité révélée, dont la transmission lui a été confiée par son divin fondateur. Cette vérité seule, à l'exclusion de l'erreur, donne droit à la vie éternelle.

Au contraire, lorsque nous envisageons les progrès que les sciences purement humaines ont faits en Allemagne, ce serait évidemment méconnaître le véritable état des choses que de prétendre nier que l'esprit, les talens et le profond savoir ne sont rien moins que répartis entre les membres des diverses communions religieuses. Personne ne nous croira capables d'une partialité assez inique et assez inepte pour vouloir révoquer en doute, amoindrir ou méconnaître les signalés services rendus par les savans protestans, ainsi que les excellentes intentions qui animent beaucoup d'entre eux. Une telle conduite serait aussi mesquine et aussi étroite que diamétralement opposée à la vraie et sublime intelligence de l'esprit même de l'Eglise. Sans doute, un de nos principaux motifs est de fournir à la science catholique en Allemagne un nouvel organe, un nouvel auxiliaire ; mais ce motif n'exclut en rien l'entière et franche appréciation du bien, quelque part qu'il se trouve. L'Eglise ne veut que la vérité, elle ne sert qu'elle, et non l'honneur, non l'amour-propre des hommes ; mais à son tour aussi toute vérité, quand elle n'est ni altérée, ni tronquée, se trouve au service de l'Eglise, même sans que telle soit l'intention de celui qui la découvre ou la propage.

C'est surtout dans l'histoire que se trouve l'application de ce que nous venons de dire. Comme, de nos jours, les deux tendances opposées, celle de la vérité et celle de l'erreur et du mensonge, ont chacune leurs organes qui s'observent, se soupçonnent réciproquement et soumettent à un contrôle rigoureux toutes les assertions de l'adversaire, afin de remplir chaque lacune, de découvrir chaque endroit faible ; comme, en outre, le moment est venu où peu à peu les plus profonds mystères secouent la poussière des archives, pour reparaître au grand jour, il y aurait de la folie à songer même à dissimuler des faits que l'on voudrait pouvoir effacer de l'histoire. Tout ce que Dieu a permis, nous osons l'avouer hardiment ; car ni la vérité éternelle, sainte et inviolable, ni l'Eglise qui en est la colonne et le fondement sur cette terre, ne sauraient rien perdre par la manifestation des erreurs et des fautes dont les hommes se sont rendus coupables. Ce que nous voulons donc, c'est la vérité pleine et entière, vérité pour nos amis et pour nos ennemis. Nous regardons même comme un devoir d'être moins indulgens pour les fautes commises par nos amis, que pour celles de nos adversaires, par la même raison qui exige que l'on soit plus sévère pour soi que pour les autres ; car, quand il s'agit de nous et des nôtres, il est impossible de prétexter une ignorance quelconque. Mais, en retour, qu'il nous soit aussi permis de mettre sous les yeux de nos contemporains protestans l'histoire de leur propre parti, non pour les blesser ou pour les aigrir, mais dans la seule vue d'opposer aux odieuses accusations, aux travestissemens historiques que se permettent leurs écrivains, l'exposé calme et impartial des faits tels qu'ils ont eu lieu en réalité.

Les hommes qui ont cru à la possibilité d'une médiation ont prétendu qu'il ne faut point approcher le flambeau de l'histoire trop près de la personne de ceux que nos frères séparés vénèrent comme des réformateurs, et éviter de montrer sous un jour odieux les motifs qui ont fait agir les chefs de la révolution religieuse du seizième siècle, de peur que, en blessant leurs modernes disciples par des vérités désagréables, on ne leur inspire un plus grand éloignement encore pour l'Eglise. Nous convenons volontiers que souvent une pareille manière de voir a pour principe une vraie sollicitude pour le salut de ceux qui sont dans l'erreur, et la noble intention de ne pas aggraver leur faute par une manifestation absolue de la vérité qu'ils avaient eux-mêmes pris tant de

soin de cacher. Mais quelque plausibles que puissent paraître ces motifs, nous sommes convaincus que le devoir de l'historien se trouve placé infiniment plus haut que tous les motifs les plus beaux et les plus charitables. La mission de l'historien est celle d'un témoin appelé à déposer devant le tribunal universel de l'histoire ; il n'a d'autre obligation que de dire la vérité, sans haine, mais aussi sans crainte aucune. Il ne doit chercher ni à affaiblir, ni à embellir cette vérité ; il doit la produire au dehors telle qu'elle se réfléchit dans son intérieur. La seule inquiétude que doive avoir l'historiographe, c'est de laisser troubler son âme par une passion ou par une haine quelconque, fut-ce même par la haine de l'injustice et du mensonge. Celui qui se trouve trop faible pour supporter la vérité, celui que son éclat éblouit et aveugle, pour qui elle est une occasion de chute plus profonde, au lieu de lui servir de moyen d'élévation ; pour celui-là c'est la vérité elle même qui le juge, et non point l'apôtre qui la proclame.

C'est de la sorte que nous nous sommes proposé d'être les organes de la vérité dans le domaine de la science, et spécialement dans celui de l'histoire.

Quant au rapport qui existe entre les diverses communions chrétiennes modernes en Allemagne, sous le point de vue des droits politiques et sociaux, on peut l'envisager tout à la fois comme théorie et comme pratique. Il est un fait incontestable et qui mérite une juste appréciation, c'est que, parmi les protestans d'aujourd'hui, il s'en trouve un grand nombre qui ont des notions éminemment exactes et élevées sur les principes servant de base à ce rapport. Malgré la confusion des idées qui caractérisent l'époque moderne, il y a une masse imposante d'hommes vraiment équitables et justes, qui ne sont pas moins ennemis déclarés des révolutions que du despotisme ; et cette nouvelle direction des esprits gagne toujours plus d'adhérens. Dans le nombre des publicistes qui se sont placés sur ce terrain, il en est quelques uns qui étendent jusqu'à l'Eglise leurs bienveillantes intentions ; sans partager les mêmes croyances, mais guidés par le sentiment de l'équité naturelle, ils reconnaissent à l'Eglise les mêmes droits et la même liberté qu'ils revendiqueraient pour eux-mêmes dans des circonstances analogues. C'est sur ces hommes, les mêmes au fond que nous avons mentionnés plus haut, comme n'ayant ni fiel ni aigreur contre la foi catholique, c'est sur ces hommes que se portent nos espérances pour l'avenir politique de notre commune patrie ; car avec eux il est possible de se réunir et de s'entendre sur ce terrain de la justice, du droit extérieur ; et les élémens d'une telle réunion se trouvent en Allemagne tout donnés par l'histoire et par les événemens de la présente époque. — Il fut un temps où les deux partis essayèrent de vider, les armes à la main, une querelle qui était inséparable de la scission intérieure. Dans cette lutte, les catholiques et les réformés avaient mis toutes leurs espérances dans l'oppression violente de leurs adversaires ; les uns et les autres admettaient la possibilité de l'anéantissement de la croyance opposée dont ils ne croyaient pouvoir tolérer le libre exercice, sans se rendre coupables des péchés d'autrui. Une autre période vint ensuite, et les divers pays éprouvèrent chacun un sort différent. En Angleterre et dans les états scandinaves, la réforme resta victorieuse ; dans les provinces romaines, les innovations furent repoussées ; dans notre Allemagne, au contraire, la balance resta en équilibre, et le résultat d'un siècle de combats fut la parité des confessions devant le pouvoir suprême de l'empire. Cette paix est due, non à l'arbitraire des hommes, mais bien à l'irrésistible force des choses ; la bien comprendre, la maintenir, la développer, la garantir à la fois contre le torrent de l'indifférentisme, de l'anarchie, du rationalisme destructeur des dogmes chrétiens, et contre l'absolutisme qui voudrait imposer à l'Eglise l'arbitraire de la puissance civile comme loi et comme règle unique, et étendre sa fière domination également sur les choses spirituelles et sur les choses temporelles. Nous pouvons assurer chaque membre de la communauté protestante, qui voudra nous prêter un concours loyal, que nous aussi nous ne voyons le salut de l'Alle-

magne que dans une paix de religion établie sur les bases d'une complète égalité des confessions divergentes; que nous abhorrons toute espèce de violence et de ruse qui pourrait être employée, afin de rompre cette trêve en faveur de l'un ou de l'autre culte; que nous ne souhaitons rien avec tant d'ardeur que de voir aplanies toutes les difficultés qui ont surgi depuis la dissolution de l'empire germanique et l'anéantissement des anciennes constitutions, et qui réclament une organisation nouvelle faite d'un commun accord entre les deux parties intéressées. A nos yeux il n'y a, et il n'y aura même dans le plus lointain avenir, de bonheur à espérer pour l'Allemagne que dans une telle union pacifique. Cette union n'est en aucune façon impossible, pourvu que les passions haineuses des antagonistes de l'Eglise soient écartées des délibérations, et qu'on sache choisir comme conciliateurs les hommes doués des qualités requises pour une mission aussi importante et aussi délicate. Mais si l'on s'obstine à suivre une direction contraire, si l'on se refuse à rendre une justice sévère que les circonstances commandent, si l'on essaie toujours de miner et d'anéantir la liberté de l'Eglise catholique et celle de ses membres, comme c'est le but manifeste d'une faction puissante disséminée sur tous les points de l'Europe; dès lors, nous ne voyons d'autre résultat qu'une catastrophe d'autant plus terrible et d'autant plus inévitable, qu'aujourd'hui il ne s'agit plus seulement, comme au seizième et au dix-septième siècle, d'une lutte entre le catholicisme et la réforme. Alors, le musulman s'était avancé jusqu'aux extrêmes frontières des royaumes occidentaux, et y avait arboré l'étendard du prophète; aujourd'hui le danger est bien plus près de nous, bien plus imminent. L'ennemi se trouve au milieu de notre société moderne; l'anarchie révolutionnaire avec toutes ses horreurs ne guette que le moment où le feu, qui consuma l'antique constitution impériale de la Germanie, et qui couve encore sous la cendre, se rallumera, pour assouvir sa rage implacable et sur les catholiques et sur leurs frères séparés.

C'est pour ce motif que nous repousserons et combattrons avec une persévérante énergie toute espèce de communauté d'idées et d'intérêts entre la révolution et entre nos frères catholiques exaspérés et aigris par une injuste oppression. D'un autre côté, nous montrerons franchement comment certaines fractions du parti protestant sont les alliés ouverts ou secrets de cet ennemi commun, et comment, avec leurs tendances et leurs préjugés absolutistes, ils poussent quelques uns de leurs frères vers un périlleux abîme. Toutefois, nous serons justes, et nous saurons, avec non moins de courage, nous élever contre ceux de nos incrédules coreligionnaires, qui coopèrent sciemment ou par ignorance au triomphe de l'anarchie et à la ruine du christianisme. Enfin, nous ne tairons pas comment le schisme religieux a été lui-même la source, le principe de la révolution et de l'absolutisme, ces deux rigoureuses mais inévitables conséquences, dont les oscillations continues menacent à chaque instant de faire crouler le sol sur lequel s'élève le grand édifice social de l'Europe.

Après nous être prononcés de la sorte, nettement et sans nul détour, comme les adversaires de tout rapprochement, tant sous le rapport religieux que sous le rapport scientifique, qui exigerait de notre part que nous sacrifiassions ou que nous tussions la vérité; après avoir donné la formelle assurance que, sous le point de vue politique, nous nous croyons liés par une étroite obligation de maintenir la paix commune, et de respecter, comme chose inévitable et sacrée, les droits réciproques des différentes communions chrétiennes. Après une telle profession de foi, il nous reste seulement encore à faire connaître que, nous plaçant au large point de vue de l'humanité qui embrasse les deux autres, nous n'oublierons jamais que les victimes du schisme et de l'erreur ne cessent point pour cela d'être nos frères, et que dans toutes les circonstances difficiles, nous devons charitablement leur prodiguer nos secours, parce que la charité catholique ne connaît aucune différence de communion. Non seulement c'est notre plus vif désir de voir maintenue la tranquillité politique extérieure et sociale,

mais nous regardons en outre comme un devoir sacré de nous refuser à un accommodement quelconque, en ce qui concerne les dogmes religieux, de ne jamais cependant, dans notre politique et surtout dans notre polémique touchant les choses divines, de ne jamais nous écarter de l'esprit de charité et de paix, qui est le but auquel doit tendre toute polémique chrétienne, de ne jamais nous laisser guider ni par l'amertume du cœur, ni par la haine de nos adversaires. La vraie tolérance, celle que la foi catholique non seulement ne réprouve point, mais qu'elle commande au contraire, celle-là consiste à supporter avec douceur et avec indulgence les faiblesses et les fautes de nos semblables, et à s'en remettre à Dieu de la suite des événemens, quand nous avons fait nous-mêmes tout ce que nos forces nous permettaient de faire.

Que personne n'accuse donc les modernes défenseurs du catholicisme d'avoir provoqué non pas une lutte armée, mais la lutte intellectuelle avec toutes les conséquences sociales et littéraires qu'elle entraîne. Nous ne craignons pas de le répéter : ce n'est pas nous qui avons introduit dans le monde cette opposition des doctrines; nous ne faisons autre chose, sinon de reconnaître nécessairement un fait dont l'existence est due à nos seuls antagonistes. Or, puisque cette opposition existe, il faut que la lutte se soutienne jusqu'à son entière solution victorieuse. Aucune puissance terrestre, quelque absolue qu'on la suppose, ne saurait ou l'entraver ou l'anéantir. Mais que chacun des combattans prenne aussi bien garde de quel côté il s'est rangé, qu'il craigne que son antagonisme ne soit une lutte contre l'esprit de vérité qui anéantit par le souffle de sa bouche ceux qui osent s'élever contre lui, et ne laisse dans l'histoire un souvenir de leur nom qu'afin de le faire servir de monument de la colère du Très-Haut.

Ce franc exposé de la position que nous comptons prendre sous ce triple rapport de la religion, de la science et de la politique, vis-à-vis de ceux qui ne partagent point nos croyances et nos convictions religieuses, nous avons cru ne pouvoir le taire ni à ceux sur le concours desquels nous comptons, ni à ceux qui suivent une ligne différente; car l'époque à laquelle nous vivons est une époque grave et difficile, et celle qui va commencer le sera encore davantage : l'une et l'autre exigent impérieusement la plus grande loyauté, la plus rigoureuse fidélité historique. S'il est des hommes qui ne partagent pas notre manière de voir, il ne doit au moins pas y en avoir qui puissent nous reprocher de la leur avoir déguisée.

L'abbé Axinger.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA REVUE CATHOLIQUE ALLEMANDE.

La Philosophie considérée sous le rapport du progrès de l'histoire de l'humanité, par le docteur C.-J.-H. Windischmann. Première partie, contenant l'exposé des principes philosophiques en Orient. Bonn, chez Adolphe Marcus, 1834.

Le docteur Windischmann appartient à cette école allemande qui s'occupe de la restauration de la science catholique, à cette école qui compte au nombre de ses plus illustres adeptes un Moehler, un Doellingher, un Baader, un Goerres, un Klee, et tant d'autres que le monde savant a su déjà dignement apprécier par leurs écrits orthodoxes, solides et érudits. La philosophie, que l'esprit d'erreur a su faire servir si souvent contre les doctrines de l'Église, occupe avec l'histoire une des première places dans la série des connaissances dont ils cherchent à reconstruire les élémens primitifs; et c'est aussi là la tendance du livre que nous annonçons.

Ce premier volume comprend quatre divisions. La première, après plusieurs observations préliminaires sur l'ensemble et la tendance du travail, traite des antiquités chinoises; les trois autres renferment sur l'Inde de savantes recherches, dont l'importance et la difficulté ont exigé des développemens

beaucoup plus étendus, un travail plus long et plus opiniâtre qu'on n'aurait cru d'abord, après tout ce qui a déjà été écrit sur cette matière. Le vrai point de vue, le seul sous lequel il soit possible d'envisager la doctrine des bramines, jusqu'à ce jour si énigmatique quant au fond, de la comprendre et de la juger avec vérité et avec fruit, ce point de vue a été soumis par l'auteur à un examen consciencieux; il a fait voir que les sources véritables des prétendues révélations que l'on trouve dans les phases les plus reculées du paganisme, et qui plus tard ont exercé une grande influence sur les défigurations hérétiques du christianisme pendant les premiers siècles qui suivirent la venue du Messie, que ces sources, disons-nous, ne peuvent plus désormais être passées sous silence, et ce d'autant plus qu'elles exercent même une action marquée sur les aberrations religieuses de notre époque contemporaine. Dans le volume qui nous occupe, nous appellerons surtout l'attention des lecteurs sur quelques uns des principaux chapitres; tels sont ceux qui traitent *des états magiques de l'âme, des mystères brahmiques, du rapport brahmique, des révélations des voyans*, etc. Nous ferons surtout observer que toutes les preuves de l'auteur sont traduites avec une consciencieuse exactitude du sanscrit, et transcrites en tout ou en partie, suivant que les citations étaient jugées nécessaires pour l'entière intelligence du livre. M. Windischmann a eu également soin de reproduire fidèlement les sentences qui servent comme de base à l'enseignement dans les écoles philosophiques; il les a accompagnées d'une analyse exacte et critique qui en facilite la compréhension, et a suivi le même système à l'égard des écoles hérétiques des premiers siècles, notamment de celle des bouddistes.

J.-J. Ritter. *Manuel de l'histoire ecclésiastique.* Le premier volume de cet intéressant travail a paru en 1826 et se succède sans interruption; le troisième volume a paru en 1835. Les jugemens les plus favorables ont été portés sur cet ouvrage par les recueils littéraires les plus estimés de l'Allemagne.

Ferd. Walter. *Manuel du droit canonique de toutes les communions chrétiennes.* Bonn, 1838. Dire que l'auteur, qui enseignait le droit canon à la faculté de théologie catholique de Bonn, a reçu du souverain Pontife la croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, c'est montrer assez toute l'orthodoxie des principes et toute l'importance du travail que le Saint-Siége lui-même a voulu récompenser de la manière la plus éclatante. Après un aussi beau suffrage, il est presque superflu de rappeler que M. *Walter* a été, outre M. *Klee*, le seul professeur de la faculté de Bonn dont l'archevêque de Cologne, Mgr Clément-Auguste, a cru devoir permettre aux élèves en théologie de suivre les leçons, parce que seuls, ces deux messieurs étaient restés fidèles aux saines doctrines catholiques. Rien ne prouve ensuite mieux la justice de la faveur accordée par Grégoire XVI, notre très saint Père, au docte écrivain, rien ne prouve mieux la haute intelligence du chef de la chrétienté et le mérite du canoniste catholique, que les jugemens honorables portés par les protestans eux-mêmes sur un livre qu'ils n'hésitent pas à placer à côté de celui d'entre eux qui jusqu'à ce jour n'avait trouvé aucun rival digne de lui être comparé, à côté de M. Eichhorn. L'importance de la matière nous fera revenir plus tard sur ce travail, dont nous essaierons de donner une analyse exacte et complète.

Légende helvétique. *Vies des saints, ou recueil des légendes chrétiennes, à l'usage des fidèles*, nouvelle édition, revue et augmentée par M. M. Sintzel, aumônier des sœurs de charité à Munich. 4 vol. Chez *Charles Kollmann*, libraire à Augsbourg.

Revue trimestrielle de l'enseignement élémentaire, publiée par MM. Heim, prédicateur de la cathédrale d'Augsbourg, et Vogl. Ce recueil, éminemment catholique, a pour but de donner aux instituteurs primaires, et notamment à ceux de la Bavière, des notions exactes sur les divers sujets qui forment la matière de leur enseignement. Il en a déjà paru sept numéros, et nous nous empresserons d'en donner, dans un de nos prochains articles de la *Revue germanique*, un aperçu raisonné, et nous aurons quelquefois même occasion d'en citer des articles tout entiers.

Magasin homilétique, 1re et 2e livraisons, chez *Charles Kollmann*, à Augsbourg. Le rédacteur de ce *Magasin*, M. M. Heim, d'Augsbourg, a voulu créer un recueil dans lequel on ferait entrer les sermons des prédicateurs les plus célèbres de notre époque. Les deux numéros que nous avons sous les yeux répondent pleinement aux promesses données par l'auteur, et son recueil ne pourra que servir à propager le goût de la bonne et solide prédication en Allemagne.

Suso (le bienheureux Henri). *Vie et écrits ascétiques*, publiés par M. le chanoine Diepenbrock, et augmentés d'une préface par le célèbre professeur Goerres. Cette préface, qui est un traité complet sur la vie ascétique, est regardée par les connaisseurs comme le morceau le plus profond qui soit sorti de la plume de l'illustre écrivain auquel nous devons *Athanase*.

L'abbé Axinger.

SOCIÉTÉ CATHOLIQUE NANCÉIENNE.

Règlement constitutif, précédé de considérations sur les rapports actuels de la science et de la foi (1).

Nous avons déjà parlé de la *Société catholique nancéienne*. C'est, comme on sait, une association formée par les notabilités catholiques de la capitale de la Lorraine, dans le but de resserrer entre eux

(1) Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. 1 vol. in-8o. Prix 1 fr. 50 c.

les liens d'une commune croyance, et de se fortifier par l'étude dans les convictions religieuses qu'ils professent. Les membres de cette société ont fondé, comme moyen principal d'atteindre la fin qu'ils se proposent, une bibliothèque littéraire et scientifique, où devront être réunis successivement, comme dans un foyer, tous les ouvrages étrangers et nationaux qui peuvent fournir appui à la religion et qu'il importe à ses défenseurs de bien connaître. Grâce à cette création, ceux d'entre les associés qui auraient le projet de se livrer à de fortes études trouveront aisément et sans grands frais une collection de documens que nulle bibliothèque de province ne pourrait leur fournir aussi complète. D'ailleurs (et ce n'est pas l'un des moindres avantages de l'association), les relations d'étude qui naîtront de la fréquentation de ce cabinet de lecteurs mettront les travailleurs à même de se communiquer réciproquement leurs idées, et de s'éclairer par un mutuel échange de méditations et de recherches. Par là, la *Société nancéienne* deviendra une sorte d'académie libre entièrement consacrée à la religion.

Cette association, aujourd'hui constituée et florissante, est la première réalisation, du moins sur une grande échelle, d'une pensée dont tous les hommes qui comprennent la mission actuelle du catholicisme se préoccupent vivement. Nous croyons donc que ce n'est pas assez de la louer, mais qu'il importe surtout de la faire connaître. Les réglemens peuvent en effet aider à la formation d'autres sociétés du même genre, et les considérations qui les précèdent sont de nature à éclairer ceux qui auraient la pensée de quelque organisation analogue.

On sait le but de la *Société catholique nancéienne* et son moyen principal. Une cotisation de vingt francs, exigible d'avance, au moins par semestre, est imposée aux associés; leur admission est soumise à des conditions qui nous paraissent sages; ce n'est point par le seul fait de leur volonté propre qu'ils sont reçus dans la société. Les fondateurs, qui ne peuvent vouloir continuer et développer leur œuvre que d'une manière honorable et conforme à son intention première, déclarent dans leurs statuts qu'il serait inutile de leur présenter pour confrères des personnes qui ne réuniraient pas à une probité connue un caractère et des mœurs purs, et qui n'auraient pas une disposition marquée, au moins commençante, en faveur de la religion. Nulle admission, ajoutent-ils, ne peut avoir lieu que sur la présentation de deux sociétaires.

Nous approuvons fort cette précaution. Point de transaction, point de concession, si l'on veut être fort; il n'y a que les sociétés exclusives qui aient fait quelque chemin. Toute association du genre de la *Société nancéienne* qui n'exercera pas, comme elle, une surveillance sévère à l'endroit des admissions, et qui ne se montrera point inflexible sur ce point, s'altérera de bonne heure, perdra bientôt son caractère original, et deviendra en peu de temps aussi vaine et aussi misérable que le sont la plupart des corporations littéraires dont un intérêt humain est l'objet.

C'est quelque chose pour une société, qui a pour but de travailler au maintien et à la propagation de la foi catholique, que de ne compter dans son sein que des membres animés tous du même esprit qui inspira les fondateurs. Mais ce n'est pas tout; il faut encore qu'elle ait une idée nette de son objet, qu'elle se soit bien rendu compte de son but, et qu'elle sache bien les conditions auxquelles il lui sera donné de l'atteindre. Les gens zélés ne manquent pas encore, grâce à Dieu; les gens éclairés sont plus rares. Chercher dans la science une arme pour la foi est chose que beaucoup approuvent, mais que peu savent. La science, en effet, est trompeuse; elle a des armes qui sont fausses et d'autres qui sont vraies. Or, tous ne savent pas distinguer entre elles; trop de livres apologétiques l'ont prouvé en ce temps. On a pris sans discernement dans le répertoire scientifique de bons et de mauvais appuis pour la vérité qu'on voulait édifier, et il est arrivé que, par l'effet du temps, ce qui était sans consistance s'est écroulé, et que le monument qu'on avait élevé a chancelé, à la grande satisfaction des méchans et à la confusion des faibles. Il est donc d'un grave intérêt, pour toute société qui se formera dans la même pensée que la *Société nancéienne*, de fixer, comme elle l'a fait, les limites dans lesquelles la science peut être employée à la défense de la foi, en fixant avec précision leurs rapports actuels. L'écrit qu'a publié sur ce point la *Société nancéienne*, et qui sert comme de préface et de *considérant* à ses réglemens, est un ouvrage d'un grand mérite, et dont nous recommandons la lecture à quiconque se sent la vocation de combattre pour le catholicisme, ou seulement d'en comprendre la position vis-à-vis de l'incrédulité. Dans un résumé substantiel, et qui atteste la science la plus étendue et la critique la plus sûre, l'auteur, qui ne se nomme point, mais que nous soupçonnons à la forme virile et concise du langage être M. Guerier de Dumast, passe en revue l'ensemble des connaissances humaines dans tous les points où elles touchent à la foi, et établit avec netteté et franchise en quoi elles lui sont hostiles ou favorables. Ce résumé, impartial autant qu'intelligent, pourrait être intitulé : *Etat de la question dans les débats de la science et de la foi*. C'est un *mémoire à consulter*, qui doit être entre les mains de quiconque s'est inscrit comme combattant dans la lutte que se livrent la religion et la philosophie, et que les simples témoins de ce duel ne sont dispensés de connaître.

P. D.

MAXIMES DES SAINTS PÈRES ET DES MAITRES DE LA VIE SPIRITUELLE SUR L'EXAMEN PARTICULIER; A. M. D. G. (1).

On a toujours regardé l'examen particulier comme un des moyens de perfection les plus actifs et les plus efficaces. Les Pères de l'Église le recomman-

(1) Un vol. grand in-18, sur beau papier, avec couverture imprimée; prix 1 fr. 50 c. A Paris, chez Gaume frères, rue du Pot-de-Fer, 5.

daient à leurs disciples choisis; les maîtres de la vie intérieure l'ont prescrit aux âmes qui voulaient travailler sérieusement à leur perfection; saint Jean-Chrysostôme, saint Basile en montraient la nécessité et la pratique aux fidèles même qui vivent au milieu du monde. Ces paroles de saint Augustin, auxquelles nous pourrions joindre le témoignage d'une foule d'autres saints docteurs, attestent quelle idée ces grands serviteurs de Dieu en avaient : *Nihil est quod sic quisque cogitare debeat, nisi ut in semetipsum oculos convertat, se inspiciat, se discat, se discutiat, se quærat, se inveniat, et quod displicet, necet, quod placet (Deo) optet et plantet* (de Verb. Dni. serm. 12). Qui est-ce qui ignore la puissance de l'*Examen* entre les mains de saint Ignace de Loyola, qui en a rétabli l'usage, et les merveilleux changemens qu'il opérait dans les âmes qui l'employaient pour se former aux vertus chrétiennes et religieuses?

Dès lors on est justement surpris que nous n'ayons pas eu jusqu'ici un traité complet et spécial sur cet important sujet. De tous les ouvrages ascétiques publiés depuis trois siècles, et que nous avons pu examiner, il n'en est question que dans un petit nombre, encore n'est-ce que d'une manière secondaire et presque inaperçue, à cause des autres sujets qui s'y trouvent traités et en plus grand nombre. Saint Ignace en marque l'importance et l'usage dans ses admirables *Exercices*, mais d'une façon fort succincte, encore ce livre est-il peu connu, même des ecclésiastiques séculiers; le B. Alphonse Rodriguez en a inséré un traité de quelques pages dans quatre volumes in-8° de la *Perfection chrétienne;* il faut parcourir deux volumes in-folio de J. Alvarez (*De extirpatione mali, et promotione boni*) pour en rencontrer un petit nombre de chapitres; le P. S. Jure n'en fait mention qu'en passant dans son excellent ouvrage *de la Connaissance et de l'Amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Il est vrai que M. Tronson nous a laissé son livre d'*Examens particuliers;* mais dans ce chef-d'œuvre, les questions fondamentales de l'importance de l'examen, des prétextes sur lesquels on s'en dispense, des moyens de détails à prendre pour en tirer du fruit, etc., restent à peu près intactes, l'auteur les ayant supposées prouvées, et son dessein *n'étant que de lever les difficultés qui se rencontrent dans la recherche de ses fautes,* et de fournir en chaque examen *comme autant de miroirs où l'on pût reconnaître sans efforts ses imperfections et ses infidélités.*

Un ancien supérieur de séminaire a essayé de remplir ce vide, en publiant un livre des *Maximes des SS. Pères et des Maîtres de la vie spirituelle sur l'Examen particulier*, où il a recueilli ce que les Pères et les auteurs ascétiques ont dit de plus remarquable en une multitude d'ouvrages : 1° sur l'importance de l'*Examen particulier;* 2° sur la manière de l'employer à l'extirpation des vices et à l'acquisition des vertus; 3° sur les moyens de détail à prendre pour en tirer un grand profit; 4° sur les motifs de vaincre toutes les difficultés qui peuvent en détourner ou le faire négliger.

Si, pour être favorablement reçu du public, il suffit qu'un livre traite d'un sujet fort utile et neuf, et qu'il en traite convenablement, nous osons assurer avec confiance que les *Maximes* seront bien accueillies des âmes qui désirent sincèrement leur progrès; car dans le corps de l'ouvrage la nécessité de l'*Examen* est démontrée par toute sorte de motifs qui peuvent convaincre et mouvoir la volonté. La pratique y est ensuite si nettement exposée, que le lecteur n'a qu'à se mettre en marche pour arriver au but qu'on lui montre, sa perfection, tous les embarras et les incertitudes ayant été prévus et levés. Le sujet est neuf, en ce sens qu'il n'existe pas d'ouvrage particulier, que nous sachions, où il en soit traité exclusivement, et où soient développés avec une juste étendue toutes les questions essentielles qui s'y rattachent. Enfin, le sujet est convenablement traité, en ce seul sens encore que le livre renferme tout ce qui est nécessaire pour éclairer l'âme sur l'obligation étroite de se connaître, de se réformer, et qu'on l'introduit et l'accompagne pas à pas dans la voie qu'elle doit suivre pour atteindre cette fin.

OEUVRES CHOISIES DE MILTON, *traduction nouvelle avec le texte en regard*, 1 vol. in-8°. A Paris, chez Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, 9.

Jusqu'ici, quand on nommait le grand poëte anglais Milton, il ne se présentait à l'esprit qu'un seul souvenir littéraire, celui de l'épopée dont il dota sa patrie. Le *Paradis perdu* et Milton étaient deux mots que la pensée ne séparait point; mais, d'une autre part, si l'on se demandait quelles autres œuvres avaient précédé ou suivi le poëme épique, bien peu, parmi ceux-là même que leurs études tournaient vers les travaux de la littérature, pouvaient donner à cette question une réponse explicite. Aujourd'hui, grâce à la publication que nous avons sous les yeux, nul ne pourra plus excuser son ignorance sur cette matière. Plusieurs pièces de natures diverses forment ce recueil; des petits poëmes en forme dialoguée; une *tragédie*, dont le sujet est emprunté à l'Écriture sainte, la *lutte de Samson*; des *sonnets*, des *élégies*, des *morceaux* détachés traduits dans ce volume par une plume familiarisée avec la langue anglaise, font connaître Milton sous un jour nouveau, et révèlent la fécondité de son esprit. La vie littéraire de Milton fut partagée en deux époques distinctes, par sa vie politique, à laquelle les noms de Charles I[er] et de Cromwell ont attaché des souvenirs que voudraient effacer les admirateurs de son génie. Avant de se jeter dans l'arène ouverte par la révolution qui vit tomber la tête de Charles I[er], Milton avait donné le jour à plusieurs gracieuses et brillantes compositions; mais ce fut vingt ans plus tard, quand, échappé à grand'peine à la tourmente qui avait failli lui devenir si funeste, il fut rentré dans sa vie privée, dans sa vie poétique, qu'on vit éclore les œuvres qui ont partout assuré sa gloire.

La traduction que nous avons sous les yeux pour-

rait donner lieu de discuter la grande question déjà tant de fois abordée, de savoir si une œuvre poétique admet, sans inconvéniens, une traduction en prose; si toute publication produite en vers dans une langue étrangère ne demande pas, pour conserver son caractère et tous ses avantages, de se présenter aussi ornée des couleurs de la poésie dans la langue nouvelle qu'on lui fait parler à l'aide d'une traduction. On se rappelle qu'au dernier siécle Delille, La Harpe, avaient résolu la question dans le sens de la poésie. Nous énonçons ici cette pensée avec quelque raison; il nous est revenu que le traducteur, livré, quoique jeune encore, à de fortes et brillantes études littéraires, était doué d'une facilité remarquable pour la composition en vers.

Nous n'entrerons pas dans l'examen détaillé de la traduction des *OEuvres choisies de Milton*; ce travail nous conduirait beaucoup trop loin et pour nos lecteurs et pour nous-mêmes. Nous laissons aux aristarques minutieux le soin de peser la valeur de telle expression française mise en regard de telle locution anglaise, de décider si telle phrase du traducteur rend bien toute la portée du vers du poète, et si, au contraire, l'idiôme français ne pourrait pas quelquefois se plaindre d'avoir reçu une teinte un peu trop forte de sa couleur britannique. Nous ne pouvons pas, nous le répétons, aborder cette discussion. Mais nous disons au traducteur que sans doute il est doué d'une extrême promptitude de travail, mais que ce bienfait de la Providence peut parfois se tourner contre nous si nous en abusons, ou plutôt si nous ne nous tenons pas vis-à-vis d'elle dans une défiance extrême; ainsi, au milieu du mérite général et très réel de cette traduction, il nous a paru que quelques parties auraient pu être plus châtiées encore qu'elles ne le sont, que certaines expressions manquent de correction, certaines tournures de lucidité. Mais à côté de cette observation nous applaudissons à cette publication, et nous ferons le vœu qu'il continue à marcher dans la voie d'une forte et véritable littérature. Puisse son exemple y ramener beaucoup de jeunes talens qui s'en écartent en se jetant dans une littérature bâtarde, et qui ne savent que produire des compositions aussi hostiles au bon goût qu'aux convenances et bien souvent à la morale!

JUGEMENT DE M. MICHELET sur *les écrits politiques* de CHRISTINE DE PISAN; par M. RAIMOND THOMASSY. — Un volume in-8°. Prix 6 fr.; chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69.

Le biographe de *Christine de Pisan*, M. Raimond Thomassy, a reçu tout récemment un juste tribut d'éloges de la part de M. Michelet. Nous croyons faire acte de justice en reproduisant les paroles qui ont été prononcées à ce sujet au collége de France :

« Je vais, a dit le savant professeur, faire l'histoire d'une femme de lettres au quinzième siècle; c'est la première dont nous ayons souvenir, et ce souvenir est digne d'être conservé. C'est la première fois aussi que l'influence des lettres est exercée d'une manière directe par une femme. Je suis heureusement soutenu dans cette biographie par un excellent ouvrage sur Christine de Pisan. Le biographe, M. Thomassy, à qui quelques personnes reprocheront peut-être de s'être exagéré l'importance du personnage dont il s'est occupé, n'en a pas moins peint avec non moins de franchise que de sensibilité le rôle déjà important qu'une femme pouvait jouer à cette époque par les leçons assidues du travail, du talent et de la vertu. C'est certainement une des plus intéressantes biographies qu'on ait faites.

« Au reste, un des plus grands esprits et des plus hardis du dix-septième siècle, Gabriel Naudé, regardait Christine de Pisan comme une des gloires oubliées qui mériteraient le plus de revenir au jour. On connaît l'audace des opinions de Gabriel Naudé. Ce n'est pas de sa part sensibilité : une gloire dont Gabriel Naudé était frappé était une vraie gloire; car il n'y a peut-être pas d'esprit plus froid que lui; les livres qu'il a écrits sont d'une froideur à faire frémir, c'est l'écrivain le plus complètement affranchi de tout lien moral. Cependant, toutes les fois qu'il apercevait les œuvres inédites de Christine de Pisan, il ne pouvait s'empêcher de déplorer le sort de cette femme supérieure, qui fut d'une vertu si pure. Il se proposait de la venger un jour de la poussière et de l'oubli. »

LA THÉBAIDE DES GRÈVES, reflets de Bretagne, par M. Morvonnais, avec cette épigraphe : *Aux amis inconnus*. Paris, chez Gabriel Owen, éditeur, rue des Beaux-Arts, 2. 1 vol. in-18, prix 2 f. 50.

Nous aurons occasion de parler plus au long de ce petit volume. Contentons-nous de dire en ce moment que le poète breton, notre collaborateur et notre ami, a été inspiré par le double sentiment de son pays natal et de la foi dont il fait profession.

LA SEMAINE D'UNE PETITE FILLE, par mademoiselle LOUISE D'AULNAY, auteur des *Mémoires d'une Poupée*, in-18. A Paris, chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69. Prix : 1 fr. 50.

C'est une chose fort difficile à trouver qu'un livre que l'on puisse mettre entre les mains d'une petite fille, un livre qui ne soit ni trop futile ni trop sérieux; assez amusant pour faire goûter une leçon, et assez grave pour que cette leçon profite, un livre surtout où la religion n'ait rien à reprendre. Or c'est ce que l'on trouve dans le petit volume de mademoiselle d'Aulnay. Que les petites filles qui sont portées à la paresse, et Dieu sait si le nombre en est grand, y apprennent comment on se corrige de ces défauts, et comment elles doivent commencer à connaître le prix du temps, et mettre cette connaissance en pratique.

AUX ABONNÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Comme nous l'avons fait à la fin du dernier volume, nous allons ici brièvement passer en revue les travaux de l'*Université* pendant ce semestre, et dire quelques mots de ceux que nous nous proposons d'insérer dans le volume suivant.

Ainsi que nous l'avions promis dans notre dernier *compte-rendu*, la plupart des cours ont été continués à des intervalles peu éloignés, et deux cours importans ont été commencés.

M. l'abbé de Salinis a publié deux leçons sur la *religion considérée dans ses bases et dans ses rapports avec les objets divers des connaissances humaines*. Ce cours sera continué avec assiduité; les travaux préparatoires sont terminés, et sa rédaction seule est à faire.

Nous aurions désiré, autant que nos abonnés, que les articles de M. l'abbé Gerbet eussent été plus nombreux. Mais on voudra bien excuser ce retard quand on aura lu la raison qui en est la cause, dans l'article que notre co-directeur nous a envoyé de Rome. Nous pouvons y ajouter qu'il s'en faut de beaucoup que le projet du *Cours* promis *sur l'histoire de l'Eglise* soit abandonné; au contraire, dans la lettre que M. l'abbé Gerbet vient de nous adresser de Frascati, il nous annonce qu'il s'en occupe journellement; et il espère que sa santé, qui malheureusement est toujours chancelante, lui permettra de nous envoyer une leçon peut-être pour le prochain numéro.

Dans deux leçons, M. de Coux a continué à donner sur l'*Economie politique* des notions neuves, et qui de jour en jour se repandent dans les esprits. Nous pensons que nos publications n'auront pas été étrangères à ces progrès de l'opinion dans le sens catholique.

M. Steinmetz a cherché aussi, dans deux leçons, à jeter quelque lumière sur une des questions les plus embrouillées de notre époque, celle de la *psychologie*. Après toutes les divagations de l'esprit philosophique sur cette matière, c'est aux catholiques qu'il appartient de résumer toutes ces discussions, de faire voir ce qu'il y a de vrai, et ce que l'on peut admettre, et de prouver que ce que nous sommes forcés de rejeter n'est fondé ni en expérience, ni en raison.

Le cours de M. Meirieu, sur *la médecine*, nous a valu l'approbation et les éloges de médecins distingués. On a été frappé en particulier de cette harmonie et de cette sympathie, pour ainsi dire, qui existe entre les principes qui conservent la vie du corps et ceux qui constituent la vie de l'âme. Nous espérons que les recherches et les réflexions sur cette matière ne s'arrêteront pas, et que plutôt on reconnaîtra de plus en plus que la vie spirituelle et la vie corporelle, procédant du même auteur, doivent avoir des principes qui se soutiennent, s'entr'aident et se fortifient, bien loin de se contrarier et de se combattre.

Comme nous le disions dans notre dernier *compte-rendu*, le *Cours sur le panthéisme* répond à un besoin de notre époque, et il manquait dans notre littérature religieuse. Différentes circonstances ont empêché M. Boré d'en donner plus de deux leçons; mais le prochain volume en comprendra trois ou quatre; car l'auteur nous annonce que c'est un travail auquel il va consacrer tout son temps.

Il n'y a eu qu'une voix dans notre correspondance, et parmi les abonnés que nous avons pu entendre, pour faire remarquer tout ce que le *Cours de l'histoire de France* de M. Dumont contient de faits nouveaux négligés ou passés inaperçus jusqu'à présent, et qui tous cependant sont des preuves irrécusables de l'influence immense que le christianisme a eue sur toute la civilisation moderne. M. Dumont, qui nous a donné trois articles dans ce volume, nous promettait hier encore une collaboration plus active pour le prochain volume; et les promesses d'un travailleur si actif sont toujours suivies de leur effet.

Le *Cours du droit criminel*, de M. du

Boys, remplit une lacune importante dans l'histoire ancienne, celle des principes qui présidaient à la reddition de la justice, et qui faisaient la base de l'ordre social des peuples. Ce cours sera continué avec exactitude, et nous avons entre les mains un article qui paraîtra dans le prochain cahier.

Tout en convenant de la science profonde et de l'utilité du *Cours d'astronomie* de M. Desdouits, quelques abonnés en ont trouvé l'exécution un peu aride. Nous avons fait part de ces remarques à l'auteur. Il voudra bien y avoir égard dans ses prochains articles; mais nos abonnés doivent savoir qu'il est impossible de traiter une semblable matière comme un sujet littéraire. Il est juste d'ailleurs de faire quelque effort pour monter au ciel, se promener parmi les étoiles, et en suivre les merveilleux mouvemens.

On nous a reproché de n'avoir pas vu plus souvent dans nos cours la signature de M. Douhaire, qui n'a donné qu'une seule *leçon de poésie chrétienne*. Nous convenons de la justesse de ce reproche, et nous le renvoyons à celui à qui il s'adresse en y ajoutant les nôtres. Mais nous pouvons en même temps donner l'assurance que cette rareté ne se fera pas remarquer dans le prochain volume. M. Douhaire n'a été que momentanément distrait de son travail pour l'*Université*. Une autre leçon est toute prête, et nous l'insérerons dans un des prochains cahiers.

Le *Cours d'hiéroglyphique chrétienne* de M. Cyprien Robert deviendra désormais une lecture indispensable pour tous les artistes qui veulent traiter un sujet chrétien. M. Robert a rendu un vrai service à la religion et à la science. — Mais à peine ce cours a été fini, que cet infatigable travailleur nous a mis à même de commencer un nouveau cours. C'est des bords du Danube, de Belgrade, qu'il nous adresse une suite de leçons dont la première paraît dans ce cahier. M. Robert a consacré sa fortune, sa jeunesse, et peut-être sa vie à la science et à l'archéologie chrétienne. Ses articles n'ont pas été faits, avec des livres, dans un cabinet bien chaud et bien confortable; c'est au milieu des steppes de la Russie, ou sur les montagnes, ou dans une misérable hutte, ou sous le toit hospitalier d'un pauvre moine, que ses articles sont composés. Le travail qu'il fait n'a jamais été essayé par personne, et personne probablement ne l'aurait jamais fait, si cet intrépide jeune homme, animé d'une foi qui seule sait vaincre toutes les difficultés, ne s'était dévoué à cette œuvre de science toute chrétienne, qu'il sait encore faire tourner en preuves de notre foi catholique.

Le nom et les voyages de M. Cyprien Robert rappellent naturellement cet autre voyageur catholique, M. Eugène Boré, dont nous avons parlé dans notre dernier volume. Nos abonnés doivent justement désirer de connaître la cause qui a fait interrompre la publication de ses lettres si intéressantes. D'abord nous devons les tranquilliser sur la vie de cet excellent ami. Nous en avons reçu tout récemment des nouvelles datées de Tauris, en Perse. Le voyageur devait s'y reposer quelques mois, et s'y occuper de mettre en ordre les notes prises dans ses longues et périlleuses excursions. Si nous n'avons pas publié quelques uns des *mémoires* qu'il a adressés à Paris, c'est qu'il a désiré lui-même qu'ils fussent avant leur publication soumis à l'Académie des sciences. Ils l'ont été, en effet, et ont tous obtenu l'approbation des membres de ce corps savant; mais quand il a fallu les reprendre pour les publier, nous avons éprouvé dans les bureaux des retards qu'il nous était impossible de prévoir. Mais nous espérons que ces difficultés auront bientôt disparu, et alors nous reprendrons les publications de ces curieux documens.

Enfin nous publions dans ce cahier la première leçon d'un *cours*, qui, nous l'espérons, intéressera vivement nos abonnés: c'est celui de M. Chavin sur *l'origine, l'accroissement et l'influence des ordres religieux dans l'Eglise*. C'est un cours que nous avions promis à la fin de notre IV^e^ volume, et qui n'a été retardé qu'à cause du grand nombre de livres qu'il a fallu consulter. C'est encore là un sujet tout neuf, et qui à tort avait été passé sous silence par les modernes auteurs de l'histoire ecclésiastique, et de l'histoire civile. On verra quels documens nouveaux ressortiront de cet exa-

men. Ce cours est presque achevé, il sera donc suivi sans interruption.

Nous parlerons peu des matériaux qui sont entrés dans notre *revue*. On s'accorde généralement à approuver le choix et l'exécution de cette partie de l'*Université*. Nous continuerons à n'y admettre que des travaux neufs, et d'où il résulte quelques progrès pour les sciences chrétiennes, et à n'y rendre compte que des ouvrages qui par leur importance méritent de fixer l'attention des lecteurs sérieux.

Quant à nos travaux futurs, pour la partie des *cours*, nous ne croyons guère devoir en admettre de nouveaux avant que quelqu'un de ceux qui sont déjà commencés, soit terminé. Mais nous donnerons tous nos soins à ce que les cours se succèdent avec régularité, et soient exécutés avec cette attention et cette solidité que méritent les personnes si distinguées par leurs lumières qui nous encouragent de leur approbation et nous soutiennent de leur souscription. Nous devons cependant annoncer que nous avons tout préparés différens articles sur les ouvrages les plus importans qui viennent de paraître, en particulier sur la *Philosophie catholique de l'histoire* de M. le baron Guirand, où nous aurons à louer l'exécution littéraire, la haute portée philosophique, les intentions si droites et si catholiques; mais où aussi nous aurons à reprendre quelque chose dans la liberté des termes et dans la nouveauté du système. Nous nous occuperons surtout de deux ouvrages contre la doctrine chrétienne et la personne du divin Sauveur de l'humanité, l'un de M. *Salvador*, continuant l'ancienne attaque des Juifs contre le Messie, qui devait naître d'eux, et qu'ils devaient rejeter; et l'autre du docteur *Strauss*, professeur de théologie de l'église protestante, donnant ainsi, comme malgré lui, la preuve que cette pauvre église n'est pas l'épouse de ce Jésus, qu'elle veut autant qu'il est en elle anéantir.

Enfin nous continuerons comme par le passé à tenir nos lecteurs au courant de tous les ouvrages littéraires ou scientifiques qui peuvent avoir quelque influence sur la société, en bien ou en mal. Nous approuverons les uns, et nous mettrons en garde contre les autres. Nous espérons que nos abonnés continueront à nous soutenir, et à nous dédommager en quelque sorte des difficultés sans nombre que nous avons à surmonter pour maintenir l'*Université* dans cette ligne d'impartialité, de modération, et d'orthodoxie sévère qui a présidé jusqu'ici à sa direction et à sa rédaction.

Les Directeurs de L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

(Voir la *Table des articles* au commencement du volume.)

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX, PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE,

Rédigé par :

MM. Aug. BONNETTY, de la Société asiatique de Paris, l'un des directeurs de l'Université. — Eug. BORÉ, de la Société asiatique de Paris, voyageur en Perse. — Léon BORÉ, professeur de philosophie au collége d'Angers. — Edm. de CAZALÈS. — Alex. COMBEGUILLES. — Em. de CONDÉ. — COR, de la Société asiatique de Paris, interprète des langues orientales à Constantinople. — Ch. de COUX, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — J.-F. DANIELO. — Léon DESDOUITS, professeur de physique au Collége Stanislas. — Ph. DOUHAIRE. — Ed. DUMONT, professeur d'histoire au Collége Saint-Louis. — Am. DUQUESNEL. — L'abbé FOISSET. — Théoph. FOISSET, juge au tribunal de Beaune. — Jules de FRANCHEVILLE. — L'abbé de GENOUDE. — L'abbé GERBET, vicaire-général du diocèse de Meaux, un des directeurs de l'Université. — Eug. de la GOURNERIE. — Alex. GUIRAUD, de l'Académie française. — M. JOURDAIN. — F. LALLIER. — Paul LAMACHE. — Melch. de L'HERMITE, professeur de mathématiques au collége de Juilly. — H. MARGERIN. — Comte de MONTALEMBERT, pair de France. — MOREAU. — Hip. MORVONNAIS. — Ern. de MOY, professeur de droit à l'Université de Munich. — Joseph d'ORTIGUE. — A.-F. OZANAM. — A. RIO. — Cypr. ROBERT. — Alex. de SAINT-CHÉRON. — L'abbé de SALINIS, directeur du Collége de Juilly, un des directeurs de l'Université. — L'abbé de SCORBIAC, directeur du Collége de Juilly, un des directeurs de l'Université. — M. STEINMETZ, de Bruges. — Raym. THOMASSY. — Vicomte Alb. de VILLENEUVE.

TOME HUITIÈME.

Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, N° 24. (FAUB. S.-G.)

M DCCC XXXIX.

ERRATA DU HUITIÈME VOLUME.

N° 43,	page 65,	2[e] col.,	ligne 22.	S. *Nestor*	*lisez*	S. Neot
»	68,	»	20.	beauté *du* service		beauté consacrée au
47,	330,	1[re] col.,	47.	*vers* le bien et *vers* le mal		sur le bien et sur le mal
»	331,	»	51.	*des sujets*		du sujet
»	333,	»	13.	*cruauté*		crainte
»	334,	»	26.	*altérations*		alternations
»	335,	»	18.	matériel		immatériel
»	339,	»	8.	. Chez		, chez
»	»	»	15.	, chez		. Chez
»	»	»	20.	. Il		, il

TABLE DES ARTICLES DU HUITIÈME VOLUME.

(Voir la *Table des matières* à la fin du volume.)

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 43. — Juillet 1839.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

Treizième leçon (1).

Dernière chute de l'empire romain; double action de la providence dans cette révolution politique et sociale. — Olybrius, Glycérius, Népos. — Sidonius évêque de Clermont. — L'Arvernie attaquée par les Visigoths et les Saxons; un nouveau déprédateur; brillans exploits et vertus d'Ecdicius; l'évêque Patiens. — Négociations avec Eurik; saint Epiphane; l'Arvernie soumise aux Visigoths. — Romulus-Augustule; Odoacre.

Nous avons constaté l'existence du paganisme, légalement insaisissable, et dominant intérieurement la société; paganisme dans le pouvoir, essentiellement despotique, c'est-à-dire, insouciant du bien-être des peuples, et sacrifiant tout à son intérêt propre, à sa suprématie, à son orgueil; paganisme dans les mœurs publiques et privées, profondément sensuelles et frivoles; dans les subtilités de la philosophie, superstitieuse et douteuse : toutes dispositions essentiellement contraires aussi à la foi catholique, qui est *esprit et vie*, esprit d'abnégation et d'amour, vie de vérité.

De ces faits intimes devaient suivre trois sortes d'événemens, les uns providentiels et imprévus, les autres naturels et de production : 1° l'invasion, châtiment commencé, suspendu et toujours menaçant; 2° l'épuisement social et la désorganisation administrative; 3° les divisions intestines et la guerre civile.

Le pape saint Gélase, justifiant l'abolition des Lupercales contre les païens et les demi-chrétiens, qui attribuaient les malheurs publics à l'abandon des traditions et des dieux de la nation, leur répondit : « Certains hommes, assis dans « leurs maisons, ne sachant ni ce qu'ils « disent, ni ce qu'ils affirment; pré« tendant juger les autres, quand ils ne « se jugent pas eux-mêmes...; enseignant « avant d'apprendre, sans examen, sans « étude des causes, sans chercher la rai« son des choses, répandent inconsidé« rément ce qui leur vient à la bouche... « Les Lupercales manquaient-elles lors« que Alaric prit Rome ?... On faisait les « Lupercales lorsque Anthemius arriva, « et il y eut une affreuse contagion...... « Mes prédécesseurs ont réclamé sans « être écoutés. Les Lupercales ont con« tinué, l'empire est aux abois.... Sont« ce les Lupercales supprimées ou plutôt « nos mœurs qui causent tant de vols, « d'homicides, d'adultères, d'iniquités, « l'oppression des pauvres, la perte des « bonnes causes, le succès des mauvai« ses, une perversité inouïe et générale, « et enfin, ce qui surpasse tout, la faus« seté envers Dieu, les sacriléges, les

(1) Voir la 12e leçon dans le n° 40, tom. VI, p. 249.

« pratiques magiques, détestables même « aux païens ? Voilà ce qui fait toutes « nos adversités...... On ne veut pas que « cela vienne par jugement divin, mais « par la rencontre d'une vaine supersti- « tion ; je ne m'en étonne pas, on veut « couvrir ainsi les crimes et les méfaits. « Les hommes prétendent employer l'ac- « tion du ciel et des astres, pour être « induits dans une erreur fatale, dans « une nécessité de pécher, et pour attri- « buer leur perversité au ciel, non à « leur propre cœur (1). » N'est-ce pas là ce qu'avaient déjà dit saint Pierre-Chrysologue, Salvien? ce que répétaient constamment les saints prélats, prêtres et solitaires? savoir : que toutes ces calamités, « guerres, contagions, nielles, « famines, n'étaient pas des *malheurs des* « *temps*, mais des châtimens de Dieu »; qu'il fallait renoncer aux vices, si on voulait de la prospérité (2)? Il me semble voir ici la grotesque figure de Gibbon, fendant sa bouche d'un ricanement sardonique, pour défendre l'*innocente* impudence des Lupercales contre les *préjugés* et l'*absurdité* du saint pontife (3). Bien d'autres, comme Gibbon, satisfaits de prendre leur pâture ici-bas, le nez en terre, et n'estimant réelles que les choses palpables, jusqu'où la superbe perspicacité de leur intelligence peut s'allonger, prétendent aussi ne rien admettre qui dérangeât la tranquillité de leur circulation animale, politique ou littéraire; et pensant enchaîner Dieu par leur scepticisme, ils nient toute intervention de Providence céleste aux affaires humaines, ou du moins ils n'y *consentent* pas. Mais nonobstant, les événemens tombent d'en haut, renversent toutes les prévisions, les probabilités, et se font comprendre de ceux qui regardent à la lumière du *soleil de justice*. Dieu apparemment sait encore aujourd'hui ce qu'il veut, et il n'a pas perdu sa puissance depuis qu'il annonçait à Jérémie les châtimens dont il allait frapper son peuple endurci (4).

(1) S. Gelas., ep. 2, *contra Andromachum*.
(2) S. Petr. Chrys., serm. 16, 20, 21, 43; Euseb. Emes. Homil. 24.
(3) Gibb. 56.
(4) Voyez dans les *Méditations de Bossuet* celles du 97e au 109e jours.

L'invasion barbare était donc la coignée frappant déjà la racine de l'arbre, et justifiant les paroles des nouveaux *voyans*.

Dieu a toujours ainsi en réserve des coups inattendus et décisifs, mais sans suspendre le cours naturel des choses, qui n'exécute pas moins ses desseins, et qui amène le châtiment au temps marqué. La maladie tue aussi bien que le fer ou la foudre, quoique plus lentement; les vices invétérés, sans amendement, et surtout l'indifférence envers la foi connue, c'est-à-dire, envers la seule régénération possible, détruisent à la fin une nation indocile. Le vieux monde se minait par ses plaies secrètes, par son incurie obstinée. Comme il arrive alors infailliblement, le mouvement *s'allanguit*, sans qu'on sache pourquoi; il y a un malaise général qu'on ressent et qui ne se voit pas. L'organisation sociale se relâche et se détraque; et s'il survient la moindre secousse du dedans ou du dehors, tout est compromis; c'est une crise, une explosion violente. Si le calme reparaît un moment, si quelque énergie se manifeste, c'est une intermittence qui fait croire qu'on touche à la fin et que tout se rétablit. On se trompe; la révolution travaille sourdement; car il reste toujours l'agitation de l'ambition privée, la fièvre des états malades. Les médiocrités surgissent de toutes parts, se croyant d'autant plus habiles qu'elles sont plus promptes et plus avides. Quiconque a la chance ou l'envie de s'élever, s'estime indispensable. La facilité de parvenir en fait disparaître le péril et l'instabilité. Plus la fortune est glissante, plus on se hâte; car il faut si peu de temps alors pour en tirer profit ! Tous disent : Me voilà. On ne voit plus que des hommes d'état, et jamais il n'est plus difficile d'en trouver. Cependant, il y a toujours assez d'hommes pour conduire les autres, si on voulait les connaître; mais les hommes de sens et de probité, qui valent encore mieux pour administrer que les hommes de talent, ne paraissent plus. On les ignore, on les écarte, ou ils se retirent; ils ne sont qu'une gêne, et l'état est livré à l'intrigue, premier et dernier signe des révolutions politiques. Des princes faibles ne savent

pas s'en défendre; des princes capables ne le peuvent plus. Il en était ainsi depuis cinquante ans. Les Magnus, les Consentius, un moment appelés aux conseils et aux emplois, ne vivaient plus que pour leur famille et leurs amis. Ferréolus, après avoir sauvé la Gaule et l'empire, avait dû céder le prétoire à des déprédateurs (1). Que si quelqu'un s'élevait encore par hasard avec quelque vertu, il ne tardait pas à se corrompre, comme Arvandus, ou il ne pouvait tenir long-temps contre les empêchemens au bien et le dégoût du mal; enfin, un changement de cour ou de règne renvoyait sans retour les services les plus utiles. Sidonius, rentré dans sa patrie, n'eut pas à se réjouir long-temps de voir Eutropius, arraché par ses conseils *au repos où le retenaient les dogmes de Plotin, unir la préfecture à la philosophie*. Au bout d'un an, il paraît qu'un autre ami de Sidonius, un autre *disciple de la philosophie*, ce Polémius dont il avait fait l'épithalame, exerça à son tour cette importante fonction. La Gaule, sans doute, respira un peu (470-472) sous ces deux administrateurs, selon ce mot proverbial du peuple des provinces, *qu'une bonne année ne s'évalue pas tant par l'abondance des récoltes que par les hommes qui tiennent le pouvoir* (2); mais Eutropius préféra un moyen, plus certain d'être utile, si, comme on le présume, c'est lui qu'on trouve évêque d'Orange, peu après cette époque (3). Quant à Polémius, la chute d'Anthémius dut l'entraîner.

En effet, la situation de l'état empirant toujours, les païens, pour dernier malheur, n'espérant plus que dans les troubles, y poussaient de tous leurs efforts; et les insensés, en voulant rétablir leurs institutions nationales, achevèrent de perdre ce qui en restait. Ricimer, après une fausse réconciliation avec son beau-père, vint l'attaquer à l'improviste. Il avait un parti puissant dans le sénat. Une guerre civile, qui bouleversa Rome, finit par le meurtre d'Anthémius (472). Olybrius, époux d'une

(1) Sid., epist. 8-4, 9-13.
(2) Sid., ep. 4-14, 3-6
(3) Sid., ep. 6-6.

fille de Valentinien III, eut la honte de recevoir des mains d'un ambitieux rebelle la pourpre théodosienne. Ce rebelle mourut au bout de quarante jours, et son empereur l'ayant suivi presque aussitôt, le neveu de Ricimer, le Burgonde Gundovald qu'Olybrius avait fait patrice, put, à son gré, faire un empereur un moment à son tour. Il choisit l'obscur Glycérius (473). Alors l'Orient vint encore une fois *au secours de la vieillesse* de Rome (1), ou plutôt l'empereur de Constantinople sentit le danger de laisser l'Occident à la merci des ambitieux. Il envoya comme empereur Jul. Népos, qui renversa Glycérius, et le fit ordonner évêque de Salone (2). Ce fut le premier exemple de cette humanité simoniaque et insolente, qui demandait à l'Eglise par une profanation la sécurité d'une domination nouvelle. Le règne de Népos fut un triste et dernier répit pour l'Occident. La Gaule s'en ressentit à peine sous le coup du double fléau qui l'accablait.

Sidonius avait lui-même donné l'exemple à Eutropius. Une grave maladie, en lui faisant voir de plus près la fin dernière de l'homme, l'avait disposé pour une vie toute nouvelle; et à peine rétabli, sa réputation méritée fixa sur lui le choix des Arvernes, pour succéder au neuvième de leurs saints évêques (471). On lui imposa l'épiscopat (3). Il s'en montra digne; il justifia, par son humble piété et sa charité, les félicitations que lui adressa le vénérable Lupus (4).

Sa vertu eut de quoi s'exercer dans les malheurs de la Gaule et de l'Arvernie, où se passa la dernière agonie de l'empire. Eurik, quoique privé de la connivence d'Arvandus, n'avait pas hésité à suivre les conseils de ce traître, et agit à force ouverte. Anthémius, qui s'en défiait, avait appelé comme auxiliaire le chef breton Riotham, qui vint par la Loire avec douze mille hommes tenir garnison dans Bourges, par où Eurik pouvait tourner et envahir les Arvernes.

(1) Sid., Paneg. Anthem., v. 482, 7.
(2) S. Gelas., *contra Andromach.*; Paul. Diac. hist. Miscell.; Tillem. Anth., 10.
(3) Sid., ep. 8-3; Greg. Tur., 2-21.
(4) Achери, Spicileg.; epist. Lup.; Sid., ep., 6-1, 9 7 7-9, 9.

Le zélé Breton, ami de Sidonius, n'attendit pas malheureusement la jonction des troupes romaines. Dès qu'il apprit l'approche de l'ennemi, il marcha contre lui (471), fut complétement défait, malgré sa valeur, à Bourg-Déols, sur l'Indre, et obligé de se réfugier chez les Burgondes. Ce combat devait être d'autant plus décisif, que le roi goth avait aussi ses auxiliaires dans ces hardis Saxons, qui, de la Chersonèse cimbrique se lançant à l'aventure sur leurs barques le long de la Gaule, tombaient inopinément sur quelque ville maritime pour la piller, sans s'inquiéter qu'elle fût romaine ou bagaude. Quelquefois même ils s'y établissaient, comme ils avaient fait à Bayeux, qui porte encore aujourd'hui dans ses armes le lion des enseignes saxonnes. De là ou d'un autre point, leurs flottilles de pirates poussaient des courses vers l'Océan. Adovacre, qui, après la mort d'Égidius, s'était emparé d'Angers, ainsi que de plusieurs autres villes, se disposait à soutenir Eurik; mais le comte Paulus et Childerik, avec les Romains et les Franks, survinrent contre les Goths, arrêtèrent assez vigoureusement leurs succès, pour se reporter ensuite contre les Saxons, et les chasser de la Loire (1).

L'Arvernie, non entamée encore, ne fut pourtant pas sauvée. Un nouveau préfet, Séronatus, peu effrayé du sort d'Arvandus, brava plus effrontément la justice (473). Ses fréquens voyages chez les Visigoths le rendaient suspect, et il ne reparaissait dans les provinces romaines que pour opprimer. « Il revient de Tou« louse, écrit Sidonius. Voilà que déjà « son Évanthius contraint les habitans de « déblayer le passage, regarde si quelque « feuille tombée d'un arbre ne salit pas « le chemin. Il s'empresse de faire com« bler les trous et unir le terrain. Il va « devant sa bête colossale pour la guider, « comme le *musculus* conduit la massive « baleine à travers les bas-fonds. Séro« natus, aussi prompt à la colère que pa« resseux par sa masse, épouvante déjà « par sa seule approche. Les Gabalitains « désertent leur ville, épuisés d'impôts, « poursuivis de jugemens frauduleux, ne « pouvant pas même retourner dans leurs « maisons, quand ils ont acquitté le tri« but annuel. Un signe certain de son « arrivée imminente, c'est la troupe de « prisonniers qu'on traîne enchaînés, de « quelque côté qu'il s'avance. Il jouit de « leur douleur, il se repaît de leur faim, « se faisant une gloire d'avilir des accu« sés avant de les condamner..... S'il s'a« doucit quelquefois, c'est par cupidité « ou par vanité; jamais par compassion... « Prends donc tes précautions contre les « procès par un accommodement, contre « les impositions par des quittances, afin « que ce méchant homme ne trouve point « de prétexte d'attaquer la fortune et la « liberté des gens de bien (1). » On ne pouvait, du reste, « l'entendre, sans rire, « bavarder guerre devant les citoyens, « littérature devant les barbares, et, quoi« qu'il ignorât les premières règles de la « grammaire, dicter et corriger ses let« tres tout haut, avec une impudente jac« tance. Incapable de soutenir un avis, « il donnait des ordres dans le conseil, « plaisantait à l'église, prêchait au festin, « condamnait dans sa chambre et dor« mait sur son tribunal. Mais non moins « inique que ridicule, ce grossier *Cati« lina* extorquait tout ce qui tentait sa « convoitise. Pour se soustraire à ses « frauduleuses tyrannies, les uns s'en« fuyaient dans leurs *villæ*, les autres « dans les bois, ou à l'abri des autels. Il « remplissait les prisons de clercs, van« tait les Goths, insultait les Romains, « foulant aux pieds les lois de Théodose, « alléguant celles de Théodorik, et sans « cesse à la recherche d'anciens délits et « de nouveaux impôts (2). » Les Arvernes aux abois soupiraient après Ecdicius, alors absent, dont l'intrépide fermeté faisait leur unique espérance. Ecdicius, comme on le pense, rendit le courage à ses concitoyens, puisque les Arvernes « ne craignirent pas de dénoncer et de « livrer aux lois celui qui livrait les pro« vinces aux barbares. » Il fallait, en effet, du courage pour entreprendre et

(1) Jornand., 45; Sid., ep., 3-9; Greg. Tur., 2-18, 19; Dubos, 3-10, 11. Il y a sur le texte de Grégoire de Tours, où il mentionne la mort du comte Paulus, une petite difficulté que Dubos lève assez bien, s'il valait la peine de s'y arrêter.

(1) Sid., ep. 5-13.
(2) Sid., ep. 2-1.

poursuivre une telle cause, « l'état hésitant à punir Séronatus, tout convaincu « qu'était ce grand coupable (1). » Il subit pourtant la peine capitale, ainsi qu'un autre gouverneur de je ne sais quelle province. De pareils procès, même victorieux, ne sont qu'un scandale de plus, où se révèle tout ensemble dans l'audace de la prévarication l'impuissance des lois et la corruption du gouvernement. Car, combien de déprédateurs publics qu'on n'osait, qu'on ne pouvait accuser ! Qu'est-ce donc quand une sentence judiciaire renvoie le brigandage absous et constaté, l'infamie dévoilée et impunie ?

Comme la plupart des faits vers cette époque ne se démêlent que par conjecture, il est encore vraisemblable qu'un ami de Sidonius contribua à la punition de Séronatus ; car cet ami, nommé Audax, était alors préfet de Rome ; et le bon évêque, qui accueillait la moindre lueur d'espérance, voulait croire le mal réparable, lorsqu'il voyait, par l'élévation d'un homme de bien, « qu'on tenait « compte encore des bonnes actions ; « que le jugement du prince mettait « dans la balance non l'argent, mais les « mœurs (2). » Une trêve conclue avec Eurik par l'intervention d'Avitus, fils de l'ancien empereur (3), assurait peu le repos de l'empire. Eurik trouva l'occasion trop favorable de rompre avant que Népos fût en état d'agir ; et les intrigues de Séronatus, comme celles d'Arvandus, ayant été prévenues à temps, à défaut de trahison, il recommença la guerre, recrutant de force Gaulois contre Gaulois (4). Cette fois les Goths pénétrèrent jusqu'à Clermont, et l'assiégèrent. Les Arvernes se montrèrent dignes descendans de ceux qui avaient résisté à César. Ils soutinrent courageusement un siége, presque sans espoir de secours, que de la part d'Ecdicius (474). Cet illustre citoyen, qui avait ranimé les études littéraires dans sa patrie par ses talens, *empêcha de redevenir barbares* ceux qu'il avait achevé de *rendre Romains*. La ville était rudement pressée, « lorsque « du haut des murs, croulant à moitié, « on vit un vaillant guerrier, suivi de « dix-huit cavaliers seulement, passer « en plein jour, en pleine campagne, « au travers de plusieurs milliers de « Goths. » Avec quelle admiration l'on reconnut Ecdicius ! « Les ennemis, au « seul bruit de son nom, à son seul as« pect, saisis de stupeur, oubliant leur « multitude et sa faible escorte, ce que « la postérité aura peine à croire, quit« tèrent l'assaut, et se retirèrent sur les « hauteurs au lieu de combattre. Les plus « braves d'entre eux, restés en arrière, « tombèrent sous ses coups, et le laissè« rent maître d'une plaine immense, sans « qu'il eût perdu un seul de ses compa« gnons, moins nombreux que les con« vives ordinaires de sa table. Aussitôt, « rassemblant à ses frais une espèce d'ar« mée, il assaillit à son tour l'ennemi, « le prenant à l'improviste si habilement, « qu'il taillait en pièces des escadrons « sans avoir à regretter plus de deux ou « trois de ses soldats ; infligeant tant de « défaites aux barbares, que pour en ca« cher la honte avec le nombre de leurs « morts, quand la nuit ne suffisait pas à « les inhumer, ils coupaient la tête aux « cadavres. Ces misérables restes, qui « n'avaient le plus souvent pour sépul« ture que les toits enflammés des chau« mières, laissèrent les champs couverts « d'ossemens (1). » Les Goths n'y purent tenir, et levèrent le siége. Une joie impossible à décrire précipita les habitans au-devant d'Ecdicius, quand il rentra dans Clermont délivré. « La foule « assiégeait sa maison et son passage. « Les uns essuyaient de leurs baisers la « poussière de ses vêtemens ; d'autres « dégageaient ses chevaux du mors san« glant et des selles trempées de sueur ; « d'autres détachaient les courroies de « son casque ou de ses bottines ; d'autres « regardaient curieusement ses armes, « comptaient les brèches de ses glaives, « émoussés par le carnage, ou les coups « de pointe et de taille qui avaient percé « ses cuirasses. On embrassait aussi avec « transport ses compagnons ; mais toute « l'impétuosité de la joie populaire s'a-

(1) Sid., ep. 7-7.
(2) Sid., ep. 8-7.
(3) Sid., ep. 3-1, 6-6, 5-12.
(4) Sid., ep. 5-12, 6.

(1) Sid., ep. 3-3, 2; Greg. Tur., 2-24; Jorn. 45.

« massait sur lui. Il ne pouvait se tirer « de la foule, où il recevait avec grâce « toutes les inepties de félicitation et « les tumultuaires embrassades, impor- « tunités dont il remerciait comme d'une « faveur (1). » A ces exploits, dignes des chants d'un Homère, ce héros aimable, ce héros chrétien, si peu connu, devait ajouter une gloire plus rare et plus touchante. Il venait de sauver ses compatriotes du fer et de la flamme, il les sauva encore des horreurs de la famine. Il employa sa fortune à la subsistance des pauvres; il envoyait jusque dans les villes voisines ses serviteurs avec ses chariots pour amener chez lui tous les plus misérables; il en nourrit ainsi quatre mille; et quand l'abondance fut revenue, il les fit reconduire chacun chez soi. Grégoire de Tours ajoute qu'après leur départ, une voix du ciel fit entendre ces mots : « Ecdicius! Ecdicius! parce que « tu as fait cela, jamais le pain ne man- « quera à toi ni à ta postérité, puisque « tu as obéi à mes paroles et rassasié ma « faim en nourrissant les pauvres (2). »

Les Arvernes furent aussi secourus dans cette détresse par Patiens, évêque de Lyon, « dont la charité ne se bornait « pas à soulager les nécessités qu'il con- « naissait, étendant sa sollicitude jus- « qu'aux confins de la Gaule, et préve- « nant les demandes par ses aumônes.... « Comme Triptolème, ou plutôt comme « Joseph, il remédiait à la famine. Arles, « Riez, Avignon, Orange, Viviers, Va- « lence, Trois-Châteaux et Clermont « reçurent de lui des blés et durent la « vie à ses abondantes largesses (3). »

Ce ne fut pas assez; le saint pasteur envoya aux Arvernes le prêtre Constantius, celui-là même qui écrivit par son ordre la vie de saint Germain d'Auxerre, et aux instances duquel Sidonius publia huit livres de ses Lettres. La retraite de l'ennemi avait laissé aux Arvernes, avec les maladies et la famine, la crainte d'une nouvelle tentative, d'où le découragement et une division fâcheuse dans les esprits. On désertait la ville. Le pieux prêtre, révéré pour la noblesse de sa naissance et pour ses vertus, vint, malgré son grand âge, ses infirmités et les rigueurs de l'hiver qui commençait, aider Sidonius à remettre l'union et le courage dans la population (1).

L'humble Sidonius ne parle point de lui-même; mais on sait par une lettre de Mamert Claudien qu'il prodiguait son bien aux pauvres, et par Grégoire de Tours qu'il emportait de sa maison, à l'insu de sa femme, devenue une sœur, des vases de prix pour les donner aux indigens. Papianilla, moins parfaite, lui en faisait ensuite des reproches, et allait les racheter des mains des pauvres (2).

Quoique les Visigoths fussent à la fin rentrés dans leurs quartiers d'hiver, le péril, plutôt différé que dissipé, exigeant toujours la même vigilance, les Arvernes ranimés faisaient une garde assidue dans leur ville. « Les jours neigeux ni la tour- « mente des nuits ne pouvaient les en- « gager à quitter leurs remparts. » L'inquiétude ne commença de s'apaiser que par l'arrivée du questeur Licinianus, chargé par l'empereur Népos de porter à Ecdicius le diplôme de Patrice, promis déjà par Anthémius, et de négocier une paix durable avec Eurik. Licinianus « n'é- « tait point un de ces hommes qui ven- « dent les secrets de leur prince et qui « cherchent plus de succès auprès de « l'étranger pour l'ambassadeur que « pour l'ambassade; » il méritait son rang et sa réputation par ses talens et sa loyauté. « Tout bon citoyen pouvait donc « encore et devait s'employer au service « de l'État avec ardeur et sécurité, puis- « que le principat acquittait les récom- « penses promises au dévouement. » Comment le nouvel empereur n'eut-il pas paru digne d'éloges à Sidonius, et le nouveau règne plus heureux (3)? On touchait cependant à la dernière catastrophe, et personne ne s'en doutait.

Les négociations furent difficiles; l'astucieux barbare les traînait en longueur, éludant la conclusion, et continuant ses préparatifs de guerre pour avoir l'Arvernie par crainte ou par force. Il y eut

(1) Sid., ep. 3-3.
(2) Greg. Tur., 2-24.
(3) Sid., ep. 6-12.

(1) Sid., ep. 3-16; 3-2.
(2) Sid., ep. 4-2; Greg. Tur., 2-22.
(3) Sid., ep. 3-7; 5-16, 3-7.

plus d'une alarme à Clermont (1) : « On « dit que les Goths se mettent en marche « vers le territoire romain; nous autres « malheureux Arvernes, nous sommes « toujours la porte de cette irruption, « car nous donnons toujours ce sujet par-« ticulier à leur inimitié, que n'ayant « pas encore porté leur frontière jusqu'à « la Loire, ils trouvent en nous le seul « obstacle qui les retarde, par l'aide du « Christ (2). » Ce fut alors, qu'à l'imitation de Mamertus, évêque de Vienne, Sidonius institua les Rogations (475). « Auparavant il y avait bien des prières « publiques, mais vagues, tièdes, peu « suivies et affaiblies par des repas, sans « autre objet d'ailleurs que de demander « de la pluie ou de la sérénité, ce qui ne « pouvait également convenir au potier « et au jardinier; mais dans ces fêtes « nouvelles, on jeûnait, on priait, on ré-« citait des psaumes, on pleurait les pé-« chés (3). » Ainsi les craintes renaissaient sans cesse. Dieu, qui juge les prières comme les actions, qui, toujours maître de ses bienfaits, accorde et refuse comme il plait à sa souveraine sagesse, réservait les Arvernes à d'autres épreuves. Eurik voulait absolument atteindre la Loire par sa domination; et comme rien d'important ne se faisait plus sans l'intervention des évêques, plusieurs prélats du midi furent consultés, principalement Léontius d'Arles, Faustus de Riez, Græcus de Marseille, Basilius d'Aix. Sidonius apprit bientôt avec douleur qu'il s'agissait sérieusement de céder l'Arvernie. Si on se rappelle l'espèce d'insouciance avec laquelle il voyait les événemens politiques dix-huit ans auparavant, sa facilité de s'accommoder aux circonstances, et ses dispositions à l'égard de Théodorik, on remarquera en lui un notable changement depuis qu'il a reçu le caractère épiscopal; jusque là tout son patriotisme se réduisait à un goût naturel pour son pays, avec une haute estime des honneurs romains, de l'élégance et de la civilisation romaine, et un profond dédain de la grossièreté barbare. Maintenant son zèle de pasteur lui met au cœur un tout autre attachement pour sa patrie, qui lui est devenue chère par son troupeau. Car c'est une vérité d'expérience chez les catholiques, que le précepte général de la charité, qui va jusqu'à inspirer, exiger au besoin le sacrifice des prédilections les plus intimes, loin d'affaiblir la sensibilité et les affections de la nature, les fortifie au contraire en les épurant et y porte une ardeur merveilleuse. Le pieux évêque est tout ému à la vue de la domination étrangère et de l'arianisme; le sentiment national se réveille en lui avec la ferveur religieuse. Un certain Goth, Modaharius, sans doute un des prêtres ariens, travaillait à répandre l'hérésie; en même temps Eurik tendait ouvertement à détruire l'exercice de la religion catholique dans ses états, pour affermir son règne en atténuant la foi des populations et leur aversion secrète : « Je puis bien jus-« tement, écrit Sidonius à Basilius d'Aix, « sans offenser les autres évêques, dé-« plorer les ravages de ce loup cruel « dans les bergeries de l'Église, où il va « s'engraissant des péchés des âmes qu'il « tue. Car l'antique ennemi, pour insul-« ter plus aisément aux bêlemens des « brebis abandonnées, commence par « surprendre les pasteurs sommeillans. « Je n'oublie point assez ce que je suis « pour ne pas me rappeler que ma con-« science a besoin de se laver par de lon-« gues larmes..... Mais comme le salut « de tous surpasse la honte de mon in-« dignité personnelle, je ne craindrai « pas, quand on l'imputerait à vanité, « pour éviter un pareil reproche, de « défendre la cause de la vérité (1). »

« Que le roi des Goths, rompant l'an-« cienne alliance, garde et étende par le « droit des armes les limites de son « royaume, il ne nous est pas permis à « nous pécheurs de l'accuser, ni à vous « autres saints d'y résister. Bien plus, si « tu me demandes ma pensée, il est dans « l'ordre que ce riche soit couvert de « pourpre et de lin, et que ce Lazare soit « frappé d'indigence et d'ulcères. Il est « dans l'ordre que, habitant cette Égypte « figurative, le Pharaon marche avec le « diadème, l'Israélite avec la hotte. Il

(1) Sid., ep. 4-5, 6, 5-12, 9-5, 6 6, 10, 7-10.
(2) Ib., 7-1.
(3) Ib., 5-14.

(1) Sid., ep. 7-6.

« est dans l'ordre que, brûlant dans cette « fournaise de Babylone, nous pleurions « avec Jérémie, dans les sanglots et les « soupirs, la Jérusalem spirituelle, et « qu'Assur tonnant de son orgueil royal « foule aux pieds le Saint des saints. En « considérant les vicissitudes du pré- « sent et les félicités à venir, je supporte « plus patiemment les malheurs com- « muns; d'abord parce que, en regardant « ce que je mérite, j'estimerai trop léger « tout ce qui peut m'arriver de pénible; « ensuite, parce que je sais certainement « que c'est le meilleur remède pour « l'homme intérieur, que l'homme exté- « rieur soit battu dans l'aire de ce monde « par les fléaux divers. Mais il faut l'a- « vouer, quoique ce roi des Goths soit « redoutable par ses forces, je redoute « moins ses batteries pour les murs ro- « mains que pour les lois chrétiennes. « La seule mention du nom catholique « est si aigre à sa bouche et à son cœur, « qu'on douterait s'il n'est pas plutôt le « chef de sa secte que de son peuple..... « Sachez donc promptement les maux « cachés de l'état catholique pour vous « hâter ouvertement d'y remédier. Bor- « deaux, Périgueux, Rodez, Limoges, les « Gabalitains, les Élusans, Bazas, Com- « minges, Auch et un plus grand nom- « bre d'autres cités, dont les pontifes, « moissonnés par la mort, n'ont point « encore de successeurs pour conférer « le ministère des ordres inférieurs, pré- « sentent une longue ligne de ruine spi- « rituelle. Cette désolation augmente « chaque jour... et les peuples, privés de « la foi, tombent dans le désespoir. Dio- « cèses et paroisses sont à l'abandon : « vous verriez dans les églises les toits « s'écroulant, les portes arrachées de « leurs gonds, l'entrée des basiliques « obstruée de broussailles et de ronces; « vous verriez même, ô douleur! des « troupeaux couchés dans les nefs ou- « vertes, et broutant l'herbe qui pousse « autour des autels. Non seulement les « paroisses des campagnes sont désertes, « les assemblées saintes diminuent dans « les villes. Que reste-t-il de consolation « aux fidèles, quand non seulement la « discipline ecclésiastique, mais le sou- « venir même en périt? Si quelque clerc « meurt sans successeur, ce n'est pas le « prêtre qui meurt, c'est le sacerdoce.... « C'est par vous que passent les traités, « faites donc que les princes s'accordent « en laissant libre l'ordination des évê- « ques (1). »

Quand les traités se consomment, ce n'est plus seulement de la douleur, c'est une énergique indignation, qui ne peut se contenir : « Tel est l'état de notre mal- « heureux coin de terre, que notre con- « dition valait mieux sous la guerre que « dans la paix... Notre servitude est donc « devenue le prix de la sécurité d'au- « trui! la servitude des Arvernes, ô dou- « leur! les anciens frères du Latium, si « nous voulions remonter jusqu'à l'ori- « gine et à la race d'Ilion. Mais si on « se tient au présent, ce sont eux qui « ont arrêté les armes ennemies; qui sou- « vent, loin de craindre les assauts, ont « porté la terreur dans le camp des as- « siégeans... Leurs succès vous profitent, « leurs revers ne tombent que sur eux... « Voilà donc ce que nous ont mérité la « disette endurée, le feu, le fer, la conta- « gion, nos glaives engraissés de carnage, « et nos combattans exténués de faim. « C'est dans l'attente de cette fameuse « paix que nous arrachions pour notre « nourriture les herbes de nos murailles, « qui souvent ne nous fournissaient que « des sucs vénéneux.... Rompez donc par « le moyen qui sera possible des condi- « tions de paix si honteuses. Nous som- « mes prêts encore, s'il le faut, au siége, « aux combats, à la disette. Mais si nous « sommes livrés, n'ayant pu être forcés, « il est certain que cette lâcheté sera « votre ouvrage.... Pardonnez à des affli- « gés, excusez notre chagrin. Une autre « province livrée n'a que l'asservissement, « les Arvernes ont le supplice à craindre. « Du moins si vous n'avez pas la force de « nous préserver des derniers malheurs, « obtenez que la vie reste à ceux dont la « liberté doit mourir. Préparez un asile « aux exilés, une rançon pour des cap- « tifs, la subsistance pour des émigrans. « Si nos murailles sont ouvertes à l'en- « nemi, que les vôtres ne se ferment pas « à l'hospitalité (2). »

Si ces vives représentations communi-

(1) Sid., ep. 7-6.
(2) Sid., ep. 7-7.

quèrent plus de fermeté aux négociateurs, ils n'en réussirent pas mieux. Népos essaya l'intervention de saint Épiphane, espérant que sa vertu imposerait à Eurik. Épiphane s'achemina vers la Gaule, chantant des psaumes et priant. Arrivé en présence du Visigoth, il lui parla au nom de ce grand roi, auquel les rois de la terre doivent s'efforcer de plaire. Cette mission eut, dit-on, un plein succès (1). Il faut donc que Eurik ait renoncé à l'Arvernie, qui était la principale cause du débat. Cependant la même année, peu après cette négociation et avant la chute de Népos, l'Arvernie, on ne sait comment, passa sous la domination d'Eurik; un Victorius, que ce prince avait nommé duc de sept villes du midi, parut tout-à-coup à Clermont, et réunit cette cité à son gouvernement. Ecdicius ne voulant pas reconnaître pour maître celui qu'il avait vaincu, se retira chez les Burgondes; Népos l'appela en Italie, et envoya un autre patrice, Orestes, pour commander à sa place les troupes de Gaule. C'est tout ce qu'on en sait. On ne voit point qu'Orestes soit venu en Gaule; au contraire, il se dirigea de Rome sur Ravenne, où était Népos pour le déposer. L'empereur s'enfuit à Salone, où cinq ans après son ancien rival Glycerius le fit assassiner. Orestes proclama son fils encore enfant, et au nom de *Romulus-Augustulus* gouverna l'Italie jusqu'à ce que l'Hérule Odoacre, un barbare auxiliaire, voyant qu'il ne restait plus de l'empire qu'un nom, jugea inutile de le conserver, tua le patrice dans Pavie, et déposa ce diminutif d'empereur, ombre dérisoire des deux fondateurs de la puissance romaine (1). N'est-il pas vraisemblable qu'Orestes s'était entendu avec Eurik, et que le Goth fit aisément à saint Épiphane une promesse, qui ne l'engageait à rien envers Népos, dont il attendait la fin prochaine? Quoi qu'il en soit, c'en était fait pour jamais de l'empire romain; il avait disparu misérablement comme la dernière fumée d'une mèche qui s'éteint.

Ici finit le récit que j'ai cru nécessaire de retracer. La leçon prochaine fera connaître, avec l'état social de la Gaule, l'arrivée de Clovis, la cause de ses succès et de l'établissement des Franks.

EDOUARD DUMONT.

(1) Ennod. Vita Epiph.

(1) Jorn. 48; Greg. Tur., 2-20; Tillem. Emp. Odoacre, 6, 10.

COURS D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE, L'ACCROISSEMENT ET L'INFLUENCE DES ORDRES MONASTIQUES.

DEUXIÈME LEÇON (1).

État du monde oriental. — Hérésies. — Persécution des Vandales. — Saint Jérôme.

Au monastère de Tabennèse et aux institutions de saint Pacôme se rattache l'histoire de la solitude de Bethléem, car saint Jérôme traduisit en latin la règle de saint Pacôme, afin qu'elle pût servir à Eustochia pour conduire les vierges qui demeuraient avec elle, et que les moines de Bethléem et ceux des autres monastères latins pussent imiter les exemples et la sainte conduite de Tabennèse (1). L'histoire de saint Jérôme jettera un grand jour sur l'histoire monastique en Orient, en nous expliquant pourquoi les âmes les plus élevées, les plus graves et les plus ardentes se réfugiaient dans la solitude et essayaient dans les pratiques de la vie cénobitique une nouvelle constitution sociale. C'est un spectacle effrayant que celui du monde oriental à cette époque. Rome, usée de luxe et de débauche, livrait son cadavre aux Barbares; le monde entier semblait malade

(1) Voir la 1re leçon, nº 42, t. VII, p. 424.

(1) Holstenius, *Codex regularum*, 6, 33. — Bivarius, *de Monachis*, t. 1, 6, 239.

et prêt à mourir avec la ville qui avait si long-temps tenu ses destinées. L'Asie et l'Afrique étaient ravagées par la guerre, la peste et la famine. Les migrations des peuples barbares du Nord sillonnaient la terre en tout sens; ce n'était pas une conquête, mais le passage destructeur d'un grand fléau de Dieu. Dans leur première expédition navale les Goths saccagèrent le Pont; dans la seconde l'Asie-Mineure; dans la troisième la Grèce. Dans les villes d'Achaïe et à Rome, la peste faisait mourir cinq mille personnes en un seul jour (1) : et tous ces malheurs étaient la juste punition de crimes atroces, de ces crimes qui rongent une nation et la perdent. En Afrique le mal était universel (2). Carthage, cette grande cité égale à Rome par ses forces, sa puissance et sa splendeur, était la ville la plus inique du monde (3); elle était, cette ville d'Ézéchiel, ville de sang, semblable à un vase d'airain couvert de rouille (4).

Les hommes, après avoir quitté l'usage ordinaire du mariage, se livraient aux plus sales débauches (5); ils erraient dans les rues couronnés de fleurs, répandant au loin l'odeur des parfums, habillés comme des femmes, et la tête voilée comme elles. Les veuves, les orphelins, les pauvres périssaient dans l'oppression : chaque jour, dit Salvien, leurs cris pitoyables montaient vers le ciel, demandant à Dieu la fin de leurs maux; dans l'excès de leur douleur ils appelaient les peuples barbares pour les venger (6).

Ils vinrent ces peuples barbares : la main de Dieu alla chercher aux extrémités de l'univers les Vandales, et elle les poussa sur l'Afrique comme sur une proie. C'était un châtiment terrible : et ces peuples, ministres de la colère divine, confessaient qu'ils agissaient moins par le mouvement de leur volonté que par une impulsion invisible qui les déterminait (1). En arrivant en face de Carthage, Genserik pouvait lui crier : « Croyez-vous que je sois venu détruire « votre pays sans la volonté du Sei« gneur? Le Seigneur lui-même m'a « dit : Entre dans ce pays pour le dé« truire (2). » Mais Carthage ne pouvait plus rien entendre; ou elle dormait dans un assoupissement funeste, présage d'une mort prochaine; ou ivre de voluptés, elle était assise dans son amphithéâtre, et étouffait de sa voix insensée le cri des victimes de la guerre (3).

Je raconterai ici avec quelques détails l'histoire de l'invasion des Vandales, d'après les documens précieux que nous a conservés Victor, évêque de Vite. Les moines ont combattu contre les Vandales ariens, et ils sont morts pour laver de leur sang la vieille terre africaine.

Les historiens sont d'opinions très diverses sur les origines vandales : ce qui nous paraît le plus solidement appuyé par les témoignages et les conjectures historiques, c'est que les Vandales étaient une partie des grandes familles gothiques (4). Ils roulèrent comme un torrent dans la Gaule belgique, la Gaule, l'Espagne, et pendant que Placidia administrait l'empire pour son fils Valentinien III, Boniface, général romain, les

(1) Nam et pestilentia tanta existebat, vel Romà, vel in Achaïcis urbibus, ut uno die quinque millia hominum pari morbo perirent. *Historia Augusta.*

(2) In Afris verò totum admodùm malum. Salvian., *de Gubernat. Civ.*, lib. VII, édition Baluze, 1634.

(3) Quis non omnes Afros generaliter sciat impudicos? *Salvian.*, lib. VII.

(4) Væ civitati sanguinum, olla cujus rubigo in ea est. *Ezech.*, cap. 24.

(5) Salvian., lib. VII.

(6) Qui ingemiscentes quotidie ad Deum, ac finem malorum imprecantes, et, quod gravissimum est, interdùm vi nimiâ amaritudinis etiam adventum hostium postulantes, aliquandò à Deo impetraverunt ut eversionem tandem à barbaris in commune tolerarent quam soli à Romanis ante toleraverant. *Salvian.*, lib. VII.

(1) Ipsi denique fatebantur non suum esse quod facerent, agi enim se divino jussu ac perurgeri. *Salvian.*, lib. VII.

(2) Et nunc numquid sine Domino ascendi ad terram istam, ut disperderem eam? Dominus dixit ad me : Ascende super terram istam, et disperde eam. *Isaias*, cap. 36.

(3) Fragor ut ità dixerim, extrà muros et intrà muros prædiorum et ludicrorum confundebantur, vox morientium, vox Bacchantium... Circumsonabant armis muros populi barbarorum, et ecclesia carthaginiensis insaniebat in circis, luxuriabat in theatris. *Salvian.*, lib. VI.

(4) Procop., *de Bello vandalico*, lib. I. — Adrien de Valois est d'un sentiment contraire. Voir ses autorités ; *Rerum francicorum*, lib. III.

appela en Afrique pour le soutenir dans sa rivalité avec Aétius (an 428). Telle est aux yeux des hommes la cause apparente de la migration des Vandales en Afrique (1).

Genserik, le terrible chef de ces barbares, était d'une taille médiocre, il boitait un peu à cause d'une chute de cheval, son âme était profonde, il parlait peu, il n'était point intempérant, mais colère (2). Aussitôt débarqué sur le littoral africain, il fit le dénombrement de tous ceux qui le suivaient, et un passage de l'évêque Possidius, où il rapporte que l'armée de Genserik était composée de plusieurs races de peuples, Alains, Goths et Vandales, nous semble appuyer notre opinion sur l'origine des Vandales (3). Le premier mouvement de cette invasion fut un brigandage et un massacre général, s'étendant à tout ce qui était animé, et même aux arbres fruitiers qu'ils coupaient; non contens d'avoir désolé une fois tout un pays, ils y revenaient encore pour ne laisser rien échapper à leur fureur (4). L'empire, qui chancelait sur sa base comme un arbre frappé de la hache, était impuissant et sans force en face d'une si vigoureuse attaque. Valentinien fit avec les Vandales une espèce de traité dérisoire (5); mais si l'opposition politique des empereurs fut nulle, l'opposition des évêques et des moines fut admirable. Outre la conquête matérielle, Genserik méditait aussi une conquête spirituelle: il était arien, et il voulait établir sa doctrine par la force. Nous reprendrons plus tard l'histoire de l'arianisme en Orient.

Honoratus Antoninus, évêque de Constantine, jeta le premier cri d'alarme, et il encouragea les évêques au combat. Il écrit à Arcadius, alors exilé pour la foi: « Courage, âme fidèle: courage, confesseur de la Trinité, réjouis-toi d'être digne de souffrir pour le nom du Christ. Le serpent est tombé, il est étendu à tes pieds; je t'en supplie, écrase sa tête, de peur qu'il ne se soulève pendant l'agonie du martyre. Le Christ et ses anges tressaillent d'allégresse, et du haut du ciel ils se penchent pour te contempler.... Élève ton cœur, l'archange qui est tombé combat aussi, il lutte contre toi; mais le Père, le Fils et l'Esprit saint sont avec toi, tu n'as rien à craindre. La tribulation, la spoliation, l'exil t'apportent le pardon de tes péchés; la mort t'ouvre le ciel.... L'Église catholique te compte déjà au nombre de ses martyrs, elle est prête à te rendre les mêmes honneurs qu'à son Étienne. »

Puis, après lui avoir exposé sa foi touchant la sainte Trinité et l'Incarnation, il lui rappelle cette touchante histoire du confesseur Théodore: « Tandis qu'il était torturé sur le chevalet, un ange éclatant de lumière se tenait à côté de lui, essuyait avec un linge la sueur et le sang, le consolait et adoucissait ses douleurs; car on sent moins la douleur lorsqu'on souffre pour le Christ (1). »

On retrouve dans cette lettre toute la vigueur apostolique des anciens temps. Arcadius fut *consommé* par une mort glorieuse, et un grand nombre de saints évêques et de moines moururent pour la foi.

Genserik tint peu de compte du traité:

(1) Bonifacius sentiens se non posse tutò Africam tenere, cernensque periculum instare; in perniciem reipublicæ effervescens, Vandalorum Alanorumque gentem cum Genserico suo rege ab Hispaniis evocatos Africæ intromisit. *Auctor Historiæ Miscellæ, quæ vulgò sub Pauli Diaconi nomine circumfertur*, *lib.* 14.

(2) Erat statura mediocris et equi casu claudicans, animo profundus, sermone rarus, luxuria contemptor, ira turbidus. Jornandès, *De Rebus geticis*, cap. 33.

(3) Manus ingens diversis telis armata et bellis exercitata, immanium hostium Vandalorum et Alanorum commixtam secum habens Gothorum gentem, aliarumque diversarum personas. Possidius, *Vita S. August.*; édit. Benedict., tom. x; édit. de Louvain, t. I.

(4) Etenim effusa hostium multitudo et ingens ubique provinciarum devastatio, quæ incolis partim extinctis, partim in fugam actis, absolutam desolationis speciem, etc. Capreolus, *Epist. ad Concil. Ephes.*, apud Ruinart., p. 428.

(5) Procop., *De Bello vandalico*, lib. I.

(1) Rogo te, preme caput ejus: non surgat iste in agone martyrii..... Ecce gaudet Christus et inspicit te; lætantur angeli et adjuvant te... tribulatio, expoliatio, exilium remissionem tibi contulit peccatorum, mors autem aperit tibi regna cœlorum..., Donec tortus est iste, angelus non recessit consolans eum et refrigerans eum.... Minus tormenta sentiuntur, quando pro Christo pugnatur. — Cette histoire du martyr Théodore se trouve aussi dans les *Acta Martyrum sincera*, de D. Ruinart.

il s'empara de Carthage (1). Salvien, dans son livre de *la Providence*, attribue les malheurs de cette ville aux débauches du peuple et à son irrévérence pour les moines; car lorsqu'un *saint de Dieu* apparaissait dans Carthage il était moqué, maudit et poursuivi de la haine et de la fureur (2). La rivale de Rome devint le jouet de l'inhumanité des barbares (3). Le dévouement des femmes catholiques était étonnant. Une jeune fille de Carthage, appelée Julie, fut emmenée en Syrie, elle fut vendue comme esclave et souffrit le martyre; les anges portèrent son âme dans le ciel pour célébrer les noces de l'Agneau, et de saints moines de l'Occident traversèrent la mer pour recueillir sa dépouille mortelle (4).

Hunerik succéda à Genserik: la persécution se continua avec une fureur toujours croissante. Des visions effrayantes présageaient les malheurs de l'Afrique. L'évêque Paul vit un arbre immense dont les rameaux s'élevaient jusqu'au ciel et ombrageaient l'Afrique; tandis que tous se félicitaient de sa grandeur et de sa beauté, voilà qu'un âne du désert vint se jeter contre le tronc de l'arbre, et le renversa (5). L'évêque Quintianus se crut transporté sur une haute montagne, où il voyait un grand troupeau de brebis, dans le milieu un homme les jetait dans deux vases ardens (6). En effet, Dieu frappa le pasteur, et le troupeau fut dispersé dans l'exil (7). Ils y étaient conduits par troupes: c'était l'armée de Dieu chassée par les armées de la terre. Mais les athlètes de la foi trouvaient dans leur courage surhumain des consolations. Victor, évêque de Vite, raconte:

« Un soir que nous marchions, une « femme se présenta à nous; elle portait « un sac et tenait un jeune enfant par la « main. Comme nous lui représentions « qu'elle avait tort de se joindre à cette « troupe d'hommes, elle répondit: Bé- « nissez-moi, et priez pour moi et pour « cet enfant; car, quoique je ne sois « qu'une malheureuse pécheresse, je suis « la fille d'un évêque. Alors nous lui de- « mandâmes pourquoi elle était ainsi « dans la pauvreté, et pourquoi elle « était venue de si loin. Elle dit: Je vais « en exil avec cet enfant, de peur que « l'ennemi ne le trouve seul, et ne le « fasse passer de la voie de la vérité dans « celle de la mort. » A ces paroles nous ne « pûmes répondre que par nos larmes (1). »

Et les saints confesseurs continuaient leur voyage en chantant le psaume 149: *Chantez au Seigneur un cantique nouveau;* c'était le chant de victoire d'une marche triomphale. Les peuples descendaient des villes et des montagnes avec des flambeaux et présentaient aux saints leurs enfans; ils disaient: « Vous nous « laissez orphelins et vous marchez à la « couronne (2)! » Le désert même manqua à ces fugitifs; ils furent obligés de se cacher dans de profondes cavernes où ils mouraient de faim (3). Ceux qui étaient jetés dans les prisons périssaient dans des souffrances encore plus horribles (4).

(1) Ille violata sacramenti religione Carthaginem dolo pacis invadit. Isidor., *in Hist. Vand.*

(2) *Sanctos Dei* irridebant, maledicebant, detestabantur, ea omnia in illos penè facientes, quæ in Salvatorem Judæorum impietas fecit. — Salvian., *De Providentia*, lib. VII.

(3) Ludibriorum modo facta est barbarorum. Theodoritus, *Epist.* 29 *ad Appellionem*, apud Ruinart, p. 447.

(4) D. Ruinart, *Hist. persecutionis Vandal.*, p. 455; in-8°.

(5) Arborem usque ad cœlos ramis florentibus extensam, quæ etiam dilatatione sua omnem pene Africam opacabat et cum universis, etc. — Vict. Vitensis, lib. II, edit. Ruinart., p. 29.

(6) Aderant autem ovium occisores qui earum carnes ollis bullientibus demergebant. Et cum ita fieret omnis illa magnitudo gregis consumpta est. *Ibid.*

(7) Hunericus.... jam non solum sacerdotes, et cuncti ordinis clericos, sed et monachos atque laicos quatuor circiter millia exsiliis durioribus relegat, et confessores ac martyres facit. Vict. Tannonensis, apud Ruinart, p. 489.

(1) Cum hoc parvulo servo vestro ad exsilium pergo, ne inveniat eum solum inimicus, et a viâ veritatis revocet ad mortem. Ad hæc verba repleti lacrymis nihil dicere valuimus, nisi ut voluntas Dei fieret. Vict. Vitensis, lib. II, p. 52.

(2) Per vertices montium et concava vallium concurrentes turbæ fidelium inestimabiles descendebant cereos manibus gestantes, suosque infantulos vestigiis martyrum præjicientes.... Nos miseros relinquitis, dum pergitis ad coronas? Vict. Vitensis, lib. II, p. 55.

(3) Alii in speluncis.... fame et frigore victi contritum et contribulatum spiritum exhalabant. Vict. Vitensis, lib. V.

(4) *Vict. Vitensis*, lib. II, cap. X.

Le siége de Carthage était alors occupé par Eugène, homme d'une grande sainteté et d'un grand courage. Hunerik voulut que tous les évêques d'Afrique se réunissent à Carthage pour rendre compte de leur foi. Eugène résista, il souffrit beaucoup, et mourut dans l'exil (1). Les évêques, au milieu de la persécution la plus acharnée, adressaient au peuple des exhortations admirables ; car la parole de Dieu n'est jamais captive. D. Ruinart a publié une *homélie* prononcée le jour de la mémoire du saint martyr Cyprien, évêque de Carthage :

« Du haut du ciel Cyprien prend part « à nos souffrances, il voit nos prêtres « dispersés, la pudeur violée, les sanc- « tuaires souillés et les autels profanés ; « car autrefois il disait avec amour aux « pécheurs et aux infortunés : *Mon affec-* « *tion est descendue jusqu'à vos souf-* « *frances*. C'est avec une grande douleur « qu'évêque il cherche son peuple, pas- « teur son troupeau, martyr sa foi.... Le « bienheureux Cyprien est libre, lui que « Carthage a vu captif..... Il prie pour « nous, il dit à Dieu : Seigneur, pourquoi « avez-vous livré votre maison et votre « héritage aux ennemis ?..... Seigneur, « levez-vous, rendez votre terre à vos « serviteurs, rendez mes os à mon peu- « ple; que vos ennemis périssent et que « nous soyons dans l'allégresse (2). »

Parmi tous ces saints confesseurs et ces martyrs, nous devons surtout remarquer sept moines qui imitèrent le courage et la foi des sept frères Macchabées : Boniface diacre, Servus sous-diacre, Rusticus sous-diacre, Libératus abbé, Rogatus, Septimus et Maximus moines. On chercha d'abord à les séduire au parti arien ; mais ils s'écrièrent tous : « Il n'y a qu'une foi, un Seigneur, un baptême. » On les jeta dans une prison, et le peuple fidèle venait en foule les visiter et les saints fortifiaient sa foi (3). Leurs chaînes étaient comme une parure de fête, et, lorsque l'heure suprême fut venue, ils marchèrent au supplice comme à un banquet, chantant : Gloire à Dieu dans le ciel, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (1). La persécution se continua sous Trasamund. Eunodius nous a conservé une lettre du pape Symmaque, dans laquelle il console les évêques africains déportés dans la Sardaigne et les autres îles de la Méditerranée :

« Symmaque à ses très chers frères les « évêques africains.

« L'ennemi se croirait victorieux, si au « milieu des périls il pouvait briser et « dompter l'âme.... A vous spécialement « il est dit : Ne crains pas, petit trou- « peau ; car il a plu à ton Père de te don- « ner le royaume. Le glaive des méchans « s'est appesanti sur vous ; il retranchera « les membres mauvais de l'Église, et « placera les bons dans la gloire céleste... « Il n'est pas besoin d'un long discours « pour animer votre ferveur. Que Dieu « donne la paix à son Église et vous con- « sole de vos douleurs (2) ! »

Dieu entendit la prière de ses enfans et celle du pontife suprême. Après le triomphe de Bélisaire, la paix fut rendue à l'Église, les évêques revinrent de l'exil (an 534). L'empereur Justinien rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, qui sont consignées dans son code : « Aujourd'hui, par-dessus tout, Dieu a « fait un miracle qui surpasse tous les « miracles ; il s'est servi de nous pour « rendre la liberté à l'Afrique, qui a gémi « pendant un siècle sous la tyrannie des « Vandales, ces ennemis de l'âme et du « corps (3). »

Je ne devais pas négliger cette histoire de la persécution des Vandales, esquissée par la main d'un martyr ; elle se rattache à l'histoire monastique, et elle nous fait connaître un peu dans les détails l'état moral et matériel du monde. C'est pour les mêmes raisons que je par-

(1) D. Ruinart a très bien traité cette partie de l'histoire vandale, cap. XIII.

(2) ... Exurge, quare obdormis, Domine ? exurge et ne repellas usque in finem ; redde tibi tuam gloriam, terram tuam tuis redde, redde meis ossa mea, etc. *Homilia de S. Cypriano*, collection Ruinart, p. 109.

(3) Populus die ac nocte Christi martyres frequentabat, et ita ab eis doctrina et virtute fidei roborabatur. — *Passio SS. Monach.*, collection Ruinart, p. 104.

(1) Incedebant cum fiducia ad supplicium, quasi ad epulas concurrentes, etc. *Ibid.*

(2) .... Venit inter vos gladius perfidorum qui marcida ecclesiæ membra resecaret, et ad celestem gloriam sana perduceret, etc. *D. Ruinart*, p. 379.

(3) *Codex Justinianus*, lib. I, tit. 27.

lérai de l'arianisme et des autres hérésies orientales, qui n'ont été que des invasions barbares de la philosophie dans la foi; ainsi c'est une partie du tableau qui ne doit pas rester voilée. L'histoire des hérésies est intimement liée à l'histoire monastique. Presque tous les grands évêques qui ont soutenu la foi par leur doctrine et par leur autorité avaient été formés dans les institutions monastiques, et élevés dans la solitude par les moines (1), qui constituaient alors en Orient le véritable clergé; car seuls ils soutenaient la vérité catholique par les lumières extraordinaires que l'esprit de Dieu leur communiquait.

Arius était prêtre d'Alexandrie: c'était un homme d'une grande taille, maigre, d'un visage triste et grave; charmant par la vivacité de sa conversation, il était poète, musicien; il mit en chant sa doctrine (2). C'est un moyen que Valentin et Harmonius avaient employé avec succès; car ainsi le peuple se trouvait intéressé dans la querelle. Arius fut condamné au concile de Nicée en 325; il essaya de l'hypocrisie: il présenta une profession de foi captieuse au concile de Tyr, et elle fut approuvée. Le monde allait se trouver arien sans un moine devenu évêque (3), Athanase, qui pendant quarante-six ans fut tour à tour persécuté et reçu en triomphe, et combattit sans se lasser contre Arius. Il était aidé des moines d'Alexandrie, qui partageaient ses travaux et ses exils (4). L'hérésie arienne s'établit par la force des empereurs, qui plus tard firent des lois pour la détruire. Lucius, fameux arien, qui avait usurpé le siége d'Athanase, voulut exterminer les moines catholiques; il parcourut avec des soldats armés tous les monastères de la Thébaïde et de Nitrie, portant partout la désolation (1). Mais comme toujours le pauvre exilé, celui qui souffre persécution pour la justice trouve un cœur catholique qui le reçoit, ces moines confesseurs furent recueillis par la pitié compatissante d'une femme.

Cette femme pieuse était Mélanie, grande dame romaine. Le récit de son voyage est vraiment épique. Elle partit de Rome avec Rufin, moine d'Aquilée; alla en Égypte où elle visita le saint abbé Pambo et la solitude de Nitrie; elle passa en Palestine, à Jérusalem, qui a toujours été le but des plus pieux et des plus fréquens pélerinages. C'était au plus fort de la persécution arienne (2). Elle nourrit pendant trois jours cinq mille moines, elle les consola, elle prit généreusement leur défense. Cette femme courageuse se présenta devant le tribunal du gouverneur Palladius, résolue de mourir pour la défense de la vérité ou d'arrêter la fureur de cet homme. Par respect pour l'illustre Romaine, Palladius laissa les moines en paix (3).

Mélanie resta vingt-cinq ans à Jérusalem et y pratiqua toute sorte d'œuvres de charité envers les évêques, les moines et les pélerins. Elle revint à Rome; sa grande renommée marchait devant elle, et son voyage fut une fête et un triomphe; saint Paulin, qui la reçut à Nole, écrivit à Sévérus qu'il avait vu la gloire du Seigneur dans cette femme admirable (4). Mélanie quitta Rome une seconde fois et vint mourir à Jérusalem: là était son cœur, là était sa patrie (5). Cette pieuse femme et le moine Rufin se trouvèrent engagés dans les erreurs d'Origène, mais ils moururent dans la communion de l'Église catholique (6); car nous voyons que le pape Gélase appelle

(1) Saint Athanase éleva plusieurs moines à l'épiscopat. Bulteau, liv. I, ch. 11.

(2) On chantait surtout dans les rues et dans les places publiques sa *Thalie*, titre emprunté d'une pièce efféminée du poète Sotade. — Baronius.

(3) Le concile d'Alexandrie, marquant les raisons qui firent souhaiter au peuple de l'avoir pour évêque, dit qu'il était du nombre des *ascètes*, ενα των ασκητων. — Baronius.

(4) ... Απο Αλεξανδρου απιοντα μοναζοντες, και ασκηται εξωρισθησαν. — *Athanasi Opera*, tom. I, p. 685. Paris, 1627.

(1) Vastat Eremum et bella quiescentibus indicit. Rufin., lib. II, cap. 3. — Rosweid., p. 426.

(2) Gravi tum seditione diabolicis facibus inflammata. Paulin., *Epist.* 10, *ad Severum*.

(3) Antevolans ad judicem qui confusus reveratione præsentis non executus est infidelitatis iram, dum fidei miratur audaciam.... Per triduum quinque millia monachorum latentium panibus suis pavit. Paulin., *Epist.* 10, *ad Sever*.

(4) Et quam tandem feminam.... (si feminam dici licet tam viriliter christianam) vidimus gloriam Domini. — Paulin., *Epist.* 10, *ad Sever*.

(5) *Palladius*, cap. 117.

(6) D. Hieronymi, *Epist.* 79 *ad Augustinum*.

Rufin un homme religieux (1), et Cassien, dans un de ses ouvrages adressé à saint Léon, cite et loue Rufin comme une autorité considérable parmi les auteurs ecclésiastiques (2). Ainsi une vie si sainte et si dévouée n'a pas été perdue pour le ciel, car hors de l'Église catholique il n'y a que des vertus sans âme et une sainteté d'illusion. Mélanie eut une petite fille dont la vie fut admirable (3); dans cette famille la sainteté était le principal héritage. Voilà l'histoire de l'hérésie arienne dans ses rapports avec l'histoire monastique d'Orient.

Au seizième siècle il y a eu recrudescence de l'hérésie arienne ; elle est arrivée comme une conclusion logique du protestantisme. Cette question : pourquoi niez-vous cette vérité plutôt que cette autre vérité, est fort embarrassante pour un hérétique ; il est plus raisonnable et en même temps plus commode de nier radicalement la divinité de Jésus-Christ : c'est écarter d'un mot le Christianisme tout entier. Lorsque Michel Servet colportait par toute l'Europe, principalement à travers l'Allemagne et la Pologne, ses blasphèmes et sa haine, il rencontra comme Arius et ses sectateurs orientaux, des moines, qui soutenaient la vérité et savaient mourir pour elle. Nous assisterons plus tard à ces glorieux combats de la compagnie de Jésus contre tous les ennemis du Christianisme : mais pour en finir avec Arius et sa doctrine, lisez dans la collection d'Alegambe (4) le martyre de ces généreux Jésuites, et surtout du jeune frère Emmanuel Néri, massacré par les Ariens de Coloswar sur les saintes hosties indignement profanées. Cette scène est comparable aux plus belles scènes des drames sanglans de l'Église primitive. Continuons rapidement l'esquisse des hérésies et de la défense de la foi catholique par les moines.

S. Saba et ses moines furent les principaux destructeurs de l'hérésie d'Origène avant qu'elle fût condamnée par le cinquième concile général de Constantinople (an 553) (1). Lorsque Nestorius, prêtre de l'église d'Antioche, nia que la sainte Vierge fût la mère de Dieu, un simple moine lui ferma l'entrée du sanctuaire ; et le moine Dalmace, devenu évêque de Cyzique, le combattit par ses prédications (2). Le moine Auxence, sorti de sa solitude, vint à Chalcédoine où il approuva publiquement devant tout le peuple qui le vénérait ce que le concile avait décidé, non *par des raisonnemens humains, mais par l'autorité des divines écritures et des anciens docteurs de l'Eglise* (3) contre le moine Eutychès, qui soutenait qu'il n'y avait qu'une seule nature en Jésus-Christ. A Constantinople, lorsque Basilisque publia un édit contre l'autorité du concile de Chalcédoine, les moines soulevèrent le peuple (4). Nous pourrions parcourir ainsi toutes les hérésies dans leurs diverses et nombreuses ramifications, et toujours nous trouverions des moines combattant sur la brèche pour la défense de la cité de Dieu. Mais c'est surtout contre l'hérésie Iconoclaste que leur opposition a été généreuse et acharnée; tous les historiens, Lebeau, Maimbourg, etc., en ont à peine parlé ; aussi lorsqu'il en sera temps nous les vengerons de cet impardonnable oubli en proclamant tout ce qu'ils ont fait alors pour la foi de l'Église et pour les beaux-arts.

Le monde oriental était ainsi troublé et agité ; nous verrons le monde occidental affligé de maux plus grands encore. Voilà ce qui accablait les esprits les plus élevés de ce temps, ne trouvant rien autour d'eux de stable et d'assuré, voyant toutes les institutions périr, tout ce qu'on avait cru jusqu'alors solidement établi s'effacer, comme un flot de la mer pousse un autre flot sur le rivage ; ils cherchèrent un abri, un refuge dans les institutions divines du Christianisme. Mais de leur solitude ils entendaient les craquemens du colossal empire, et ils

(1) Vir religiosus. *Gelas.*, c. 3, dist. 15.

(2) Haud contemnenda ecclesiasticorum doctorum portio. Cassian., *De Incarnat.*, lib. VII, cap. 27.

(3) *Vita S. Melaniæ*, apud Surium, 31 decemb.

(4) Alegambe, *Mortes illustres Soc. J.*, etc., in-folio; et *Litter. ann. Societatis-Jesu*, 1606.

(1) *Vita S. Sabæ*, 5 decemb., apud Surium.

(2) Labbe, *Concil.*, t. III.

(3) .... Non ex suis syllogismis, sed ex divinis scripturis et præclaris qui antea fuerunt doctoribus. *S. Auxentii vita*, apud Bolland., 14 februar., p. 777.

(4) Labbe, *Concil.*, t. IV.

étaient effrayés, et leur âme était pleine de tristesse. Contemplez toutes ces grandes figures des premiers âges de l'Église, toutes sont empreintes d'une mélancolie inexprimable, qui ne peut s'attribuer qu'aux malheurs de la société. C'est surtout ce qui nous a frappé lorsque nous avons étudié la vie intime de ces moines docteurs et pères de l'Église; et c'est sous ce point de vue, et par leur correspondance, que nous les ferons connaître dans l'histoire monastique. Faisons maintenant en peu de mots l'histoire d'un des hommes les plus éminens de cette grande époque.

Saint Jérôme était né à Stridon, dans la Dalmatie, vers l'an 329; il étudia à Rome sous le fameux grammairien Donatus. Après avoir reçu le baptême, il voyagea dans les Gaules, et demeura quelque temps à Trèves : il vint ensuite à Aquilée; il y avait alors dans cette ville une réunion d'hommes célèbres, l'évêque Valérien, Florentius, Bonose, Rufin, Chrysogone. Jérôme put jouir de la société de ces moines savans autant que pieux. Il parcourut ensuite diverses provinces de l'Orient, et s'étant arrêté dans le désert de Chalcis en Syrie, il y embrassa la profession monastique. Depuis long-temps c'était son projet, le plus ardent de ses vœux; il l'exprime ainsi à son ami le moine Théodose et à toute sa communauté :

« Je voudrais bien être maintenant avec « vous, et quelque indigne que je sois « de vous voir, combien j'aurais de joie « d'embrasser toute votre sainte commu- « nauté! Je verrais une solitude plus « agréable que toutes les villes du mon- « de, et des déserts habités, comme le « paradis terrestre, par une multitude « de saints. Mais puisqu'un aussi grand « pécheur que moi ne mérite pas de vi- « vre en votre compagnie, je vous con- « jure du moins de prier Dieu qu'il me « délivre des ténèbres de ce monde. Je « vous l'ai déjà dit de bouche, je vous le « répète encore aujourd'hui dans cette « lettre, il n'est rien que je souhaite avec « tant de passion que de me voir affran- « chi de la servitude du monde. Ména- « gez-moi donc par vos prières cette « heureuse liberté; c'est à moi à vouloir, « mais c'est à vous à m'obtenir la grâce « de pouvoir exécuter ce que je veux. « Je suis comme une brebis malade qui « s'est écartée du troupeau; à moins que « le bon Pasteur ne me charge sur ses « épaules, pour me rapporter à la ber- « gerie, je serai toujours faible et chan- « celant, et je tomberai lors même que « je ferai tous mes efforts pour me rele- « ver. Je suis cet enfant prodigue qui ai « consumé dans la débauche tout ce que « mon père m'avait donné, et qui, tou- « jours enchanté des plaisirs du monde, « ai négligé jusqu'ici de venir lui de- « mander pardon de mes égaremens. « Comme tout ce que j'ai fait pour re- « noncer à mes désordres n'a abouti qu'à « d'inutiles désirs et à de vains projets « de conversion, le démon ne cesse de « me tendre de nouveaux piéges et de « me faire naître de nouveaux obstacles. « Il me semble qu'une vaste mer m'en- « vironne de tous côtés, et dans la situa- « tion où je me trouve, je ne saurais ni « reculer ni avancer; c'est donc de vos « prières que j'attends le vent favorable « du Saint-Esprit pour continuer ma « course et pour arriver heureusement « au port (1). »

La vie de Jérôme dans ce désert fut rude, il eut à soutenir bien des combats. Écoutez-le lui-même versant son âme dans celle de sa chère Eustochia, la fille de Paula son amie de cœur. Après avoir donné à cette jeune femme des conseils pour la vie spirituelle, il lui raconte toutes ses douleurs :

« Retiré dans cette vaste solitude toute « brûlée par les ardeurs du soleil, et où « les moines ne trouvent qu'une de- « meure affreuse, je me tenais seul, « parce que mon âme était remplie d'a- « mertume. Le sac dont j'étais couvert « avait rendu mon corps si hideux, que « l'on en avait horreur, et ma peau de- « vint si noire qu'on m'eût pris pour un « Éthiopien. Je passais les journées en- « tières à verser des larmes, à jeter des « soupirs; et si j'étais quelquefois obligé « malgré moi de céder au sommeil qui « m'accablait, je laissais tomber sur la « terre nue mon corps tellement dé- « charné, qu'à peine les os se tenaient

(1) *Epist. ad Theodos.*, édit. bénédictine, t. IV, in-folio.

« les uns aux autres... Enfermé donc que « j'étais dans cette espèce de prison à « laquelle je m'étais volontairement con- « damné pour éviter le feu de l'enfer, « et n'ayant pour toute compagnie que « les scorpions et les bêtes féroces, je ne « laissais pas de me trouver souvent en « esprit au milieu des dames romaines. « Sous un visage défait et abattu par un « jeûne continuel, je cachais un cœur « agité et troublé par d'infâmes désirs. « Dans un corps tout de glace, dans une « chair déjà morte avant l'entière des- « truction de l'homme, la concupiscence « seule, et toujours enflammée, entrete- « nait un feu dévorant que rien ne pou- « vait amortir.

« Me voyant donc sans appui et sans « ressource, je me jetais aux pieds de « Jésus-Christ, les arrosant de mes lar- « mes, les essuyant avec mes cheveux, « et passant les semaines entières sans « manger, afin de dompter ma chair re- « belle et de la soumettre à l'esprit. « Bien loin de rougir de ma misère, j'ai « un véritable regret de m'en voir af- « franchi. Je me souviens d'avoir passé « très souvent les jours et les nuits à crier « et à me frapper la poitrine, jusqu'à ce « que le Seigneur, dissipant la tempête, « eût mis le calme et la tranquillité dans « mon cœur. Je craignais même d'entrer « dans ma cellule, qui avait vu naître « tant de mauvaises pensées. Animé con- « tre moi-même d'une juste colère, et « traitant mon corps avec la dernière ri- « gueur, je m'enfonçais tout seul dans le « désert ; et si je rencontrais quelque « vallée profonde, quelque haute mon- « tagne, quelque rocher escarpé, j'en « faisais aussitôt un lieu d'oraison ; là, « Dieu même en est le témoin, abîmé « dans mes larmes, et ayant sans cesse « les yeux attachés au ciel, je m'imagi- « nais quelquefois être en la compagnie « des anges, et je chantais dans le trans- « port de ma joie : Nous courons après « vous attiré par l'odeur de vos par- « fums (1). »

Nous tous qui vivons dans une époque de trouble et de rénovation sociale, nous souffrons les mêmes douleurs, et nous sentons au-dedans de nous le même combat de la chair contre l'esprit, combat indéfectible, qui a commencé avec le monde et qui finira avec lui. Heureux si, comme saint Jérôme, nous répandons sur nos plaies saignantes le baume adoucissant de la prière, si nous crions vers Dieu :

« O mon Dieu, vous êtes ma lumière « et mon espérance.

« O mon Dieu, vous êtes ma sagesse et « ma prudence, ma beauté et ma dou- « ceur.

« O mon Dieu, vous êtes le jardin mys- « tique où mon âme, accablée de la cha- « leur du jour, va chercher le repos et le « rafraîchissement.

« O mon Dieu, vous êtes ma nourri- « ture, ce pain au-dessus de toute sub- « stance, cette viande céleste que vous « distribuez à tous les pauvres voyageurs « affamés.

« O mon Dieu, vous êtes mon vêtement, « et je m'envelopperai de vous.

« O mon Dieu, vous êtes le grand livre « écrit en dedans et en dehors, où cha- « cun vient lire la vérité et puiser la « science divine de votre amour.

« O mon Dieu, je veux me retremper « en vous avant le soir, vous prier tandis « que le soleil luit encore et qu'un peu « de force me reste ; je veux m'entourer « d'actions bonnes, de souvenirs nom- « breux et pacifiants, pour que mon der- « nier sommeil soit doux et paisible. — « *Amen* (1). »

Saint Jérôme joignait au remède de la mortification et de la prière, celui d'une étude pénible et extrêmement laborieuse. Il écrit au moine Rusticus :

« Lorsque j'étais encore jeune, et que « je vivais au fond du désert et dans une « étroite solitude, je ne pouvais suppor- « ter les ardeurs de la concupiscence « dont je me sentais embrasé, malgré « tous les soins que je prenais d'amortir « par des jeûnes presque continuels ces « feux que la nature corrompue allu- « mait dans mon corps ; mille pensées « criminelles ne laissaient pas de les en- « tretenir dans mon cœur. Pour écarter « donc de mon imagination ces fâcheu- « ses idées, je me fis le disciple d'un so-

(1) *Epist. ad Eustochiam*, édit. bénédict., t. IV, in-folio.

(1) *Croix et douleur*, in-18, à Paris, chez Périsse.

« litaire Juif, qui avait embrassé le Christianisme, et après avoir goûté avec tant « de plaisir les vives et brillantes expressions de Quintilien, la profonde et rapide éloquence de Cicéron, les tours « naturels et délicats de Pline, je m'assujettis à apprendre l'alphabet de la « langue hébraïque et à étudier des mots « que l'on ne saurait prononcer qu'en « sifflant. Combien cette étude me coûta ! « combien il me fallut vaincre de difficultés ! combien de fois j'abandonnai « mon dessein, perdant toute espérance « d'y pouvoir réussir, et combien de fois « je le repris m'efforçant d'en venir à « bout par un travail opiniâtre ! Mais « enfin, grâce au Seigneur, j'ai la joie « de goûter maintenant les doux fruits « d'une étude dont les commencemens « m'ont paru si difficiles et si dégoûtans (1). »

L'éducation, comme elle est encore aujourd'hui, était toute païenne : aussi Jérôme avait eu beaucoup de peine à quitter Platon et Cicéron pour Moïse et Jérémie. Etant déjà à Bethléem, il raconte à Eustochia comment, ayant quitté patrie, père, mère, sœurs et une table où il avait coutume de faire bonne chère, il était venu à Jérusalem pour servir Dieu. « J'avais apporté avec moi, dit-il, les livres que j'avais amassés à Rome avec « beaucoup de soin et de travail, et dont « je ne pouvais me passer : tels étaient « alors ma misère et l'excès de ma passion, je jeûnais pour lire Cicéron. « Après de longues et fréquentes veilles, « après avoir versé des torrens de larmes, « que le souvenir de mes péchés faisait « couler du fond de mon cœur, je me « mettais à lire Platon, et lorsque, rentrant en moi-même, je m'appliquais à « la lecture des prophètes, leur style « dur et grossier me révoltait aussitôt. « Aveugle que j'étais et incapable de voir « la lumière, je m'en prenais au soleil, « au lieu de reconnaître mon aveuglement. Séduit et trompé de la sorte par « les artifices du serpent antique, j'eus « vers le milieu de la sainte quarantaine « une fièvre qui, pénétrant jusqu'à la « moelle de mon corps déjà épuisé par « de continuelles austérités, et me tourmentant jour et nuit avec une incroyable violence, me dessécha tellement, « que je n'avais plus que les os. Mon « corps était déjà froid. On préparait les « funérailles, lorsque tout-à-coup, dans « un ravissement d'esprit, je me trouvai « devant un tribunal. Ebloui de l'éclat « dont brillaient tous ceux qui étaient « présens, je demeurai prosterné contre « terre. Le juge m'ayant demandé quelle « était ma profession, je lui répondis que « j'étais *chrétien*. « Tu mens, me dit-il, « tu n'es pas chrétien, mais *cicéronien ;* « car là où est ton trésor, là est aussi ton « cœur (1). »

Alors les ministres de la colère lui firent souffrir de grands tourmens ; il promit de ne plus lire les livres profanes, et dans la suite il fut plus passionné pour les livres sacrés qu'il ne l'avait été auparavant pour les auteurs profanes.

Saint Jérôme, comme tous les anciens maîtres de la vie spirituelle, conseillait la vie cénobitique. Il écrit au moine Rusticus :

« Il faut examiner d'abord s'il vous est « plus avantageux de vivre en particulier « dans la solitude, ou en commun dans « un monastère. Pour moi, je vous conseille de vous mettre en la compagnie « des saints, de ne vous point conduire « par vos propres lumières, et de ne vous « point engager sans guide dans des routes qui vous sont inconnues, parce que « vous pourriez peut-être vous écarter « d'abord et vous égarer tout-à-fait ; « marcher plus ou moins qu'il ne faut ; « vous fatiguer par une course précipitée, ou vous arrêter et vous endormir « sur le chemin. La vanité se glisse ordinairement dans tout ce que fait un solitaire. Pour peu qu'il jeûne et qu'il « demeure dans sa retraite, il se repaît « de l'idée de son propre mérite ; il se « méconnaît lui-même ; il ne sait plus « ni d'où il est sorti, ni ce qu'il est venu « faire dans le désert ; et il ne saurait ni « fixer son imagination, ni retenir sa « langue, condamnant tout le monde, « malgré la défense que nous fait l'apôtre saint Paul de juger les serviteurs de « Dieu ; ne se refusant rien de tout ce « que son intempérance lui suggère, dor-

(1) *Epist.* 18.

(1) *Epist.* 21, *ad Eustochiam.*

« maut aussi long-temps qu'il lui plaît, « vivant sans crainte et au-delà de ses « désirs, se mettant au-dessus de tous « les autres. Je ne prétends pas par là « condamner la vie solitaire; mais je « veux que l'on ne voie sortir de l'école « des monastères que des gens qui soient « à l'épreuve de toutes les austérités qu'il « faut pratiquer dès que l'on est entré « dans le désert; des hommes dont l'on « connaisse par une longue expérience « les mœurs et la conduite; qui ne se « soient jamais laissé ni abattre, ni vain- « cre par l'intempérance; qui se plaisent « dans la pauvreté; qui ne s'amusent « point, comme font quelques moines « impertinens et ridicules, à vanter les « combats imaginaires qu'ils soutiennent « contre des spectres et des démons, afin « de s'attirer par là l'admiration d'une po- « pulace ignorante et crédule et d'attra- « per en même temps leur argent (1). »

Voilà des conseils sages, mais voilà aussi une amère satire contre les faux moines, les solitaires hypocrites du cinquième siècle; car dès cette époque il y avait des hommes qui abusaient de la sainteté de la profession monastique pour tromper les fidèles, thésauriser l'argent des aumônes et commettre d'autres crimes plus énormes encore (2).

Les occupations de Jérôme dans la solitude de Bethléem étaient saintes et utiles à la science ecclésiastique; il traduisit l'Écriture sainte de l'hébreu en latin et fit de savans commentaires. Il paraphrasait, pour sa fille Eustochia, Ezéchiel, ce prophète des malheurs et de la consolation du peuple de Dieu, lorsqu'il vit arriver, dans l'abjection et mendiant des secours et un abri, les hommes consulaires et les grandes dames de Rome. La ville dominatrice du monde venait de tomber sous les coups des *barbares* du Nord; elle était devenue le tombeau de ses propres enfans (3). Ces misères furent pour Jérôme une effrayante vision: il ne crut plus à rien de durable sur la terre; la seule chose importante est de se préparer par les bonnes œuvres un viatique pour le voyage éternel; car dans ce monde tout ce qui naît meurt, et la vétusté y consume le travail des hommes (1). Il reçut à Bethléem tous ces nobles exilés, ces débris de la puissance et de la grandeur; il quitta tout travail pour gémir sur tant de douleurs, pour pleurer avec ceux qui pleuraient; il préférait faire de bonnes actions à dire et écrire de belles choses; il aimait mieux, dans cette triste circonstance, réaliser dans sa vie les préceptes divins qu'à les paraphraser (2). Il appliquait à Rome et à ses citoyens errans et fugitifs ces paroles d'Ezéchiel:

« Maintenant, la fin est sur toi, et « j'enverrai ma colère contre toi, et je « mettrai contre toi toutes tes abomina- « tions..... Ils verront venir épouvante « sur épouvante..... Ils passeront d'un « pays à un autre et seront emmenés « captifs (3). » Et le souvenir de ces calamités rendit ses derniers jours tristes et amers. Saint Jérôme mourut en 420.

Bethléem était devenue l'hôtellerie des pauvres: cette terre de Palestine a toujours été une terre sainte pour les chrétiens; il semblait qu'on s'approchait de la sainteté en s'approchant du Calvaire.

Saint Jean de Chozéba, long-temps après saint Jérôme, établit un monastère entre Jérusalem et Jéricho. Tous les jours il se rendait sur le grand chemin de Jérusalem pour y exercer les œuvres de la sainte charité. Il présentait du pain et de l'eau à ceux qui en avaient besoin;

(1) Hieron., *Epist.* 18.

(2) Voyez aussi une *lettre à Eustochia.*

(3) Quis crederet ut totius orbis extracta victoriis Roma corrueret ut ipsa suis populis et mater fieret et sepulcrum?... Quotidie sancta Bethleem, nobiles quondam utriusque sexus atque omnibus divitiis affluentes, susciperet mendicantes. D. Hieronym., *Comment. in Ezechiel*, lib. III, edit. Froben, Basle, 1537, in-folio, tom. 5, p. 400.

(1) Nihil longum est quod finem habet; et omnis retro temporum series transacta non prodest, nisi forte bonorum operum sibi viaticum præparaverit... omnia orta occidunt et cuncta senescunt. D. Hieronym., *ibid.*

(2) Quidem quoniam opem ferre non possumus, condolemus et lacrymas lacrymis ungimus...; sine gemitu confluentes videre non patimur scripturarumque capimus verba in opera vertere et non dicere sancta, sed facere. — D. Hieronym., *ibid.*

(3) Nunc finis super te et immittam furorem meum in te; et ponam contra te omnes abominationes tuas.... Conturbatio super conturbationem veniet.... In transmigrationem et in captivitatem ibunt. *Ezechiel*, c. VII et XII.

il se dépouillait de ses habits pour revêtir les pauvres qui étaient nus; il portait gratuitement jusqu'à Jéricho les fardeaux de ceux qui étaient trop chargés; il ensevelissait les morts et priait pour eux (1). Ce monastère, creusé dans le rocher, existait encore au douzième siècle (1). Ce sont encore les moines qui reçoivent aujourd'hui à Jérusalem et le curieux, qui va explorer l'Orient, et le pélerin, qui va prier et pleurer sur le tombeau de Jésus-Christ.

ÉMILE CHAVIN.

(1) Evagre, lib. IV, c. 7.

(1) Le *Symichia* d'Allatius, dans Jean. Phocas, n° 19.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

SEPTIÈME LEÇON (1).

Coup d'œil rétrospectif sur Athènes comparée à Rome. — Droit criminel de Rome naissante. — Loi des XII tables.

Pour apprécier les ressemblances et les différences des anciennes républiques de l'antiquité, résumons les principaux traits de l'histoire politique et judiciaire d'Athènes avant de commencer celle de Rome.

Une mobilité inquiète et progressive semble caractériser la physionomie du peuple athénien. Voyez-le, personnifié dans Thésée, arracher aux douze chefs de tribus des douze dêmes de l'Attique, l'autorité locale et patriarchale, et fondre dans la cité centrale ces élémens rivaux; ôter au sacerdoce domestique et judiciaire des pères de famille ses plus belles attributions, pour en revêtir des magistrats nommés par la cité, et chargés du dépôt des choses saintes, en même temps que l'interprétation des lois et des jugemens. Ces magistrats n'offrent d'autre garantie conservatrice des vieilles traditions que d'appartenir à la première classe de l'État (2), au sein de laquelle ils doivent être choisis. Voyez encore le même peuple d'Athènes se soulevant avec Dracon contre l'aristocratie de l'Aréopage, et enlevant à ce corps auguste la plus grande partie de son pouvoir judiciaire pour le transporter aux Éphètes : puis l'œuvre de Dracon renversée à son tour, moins à cause des excès de sa sévérité législative que par suite du peu de ménagement qu'il garde pour tout ce qui a ses racines dans le passé. On ne brise pas impunément la chaîne qui lie à l'avenir les temps qui ne sont plus.

La réaction qui a lieu contre le code draconien ne peut être momentanément apaisée que par le thaumaturge Épiménide. Il faut qu'un législateur sage et modéré soit appelé par le peuple le plus passionné et le plus léger à lui donner des institutions qui ne choquent ouvertement aucun des intérêts des diverses classes de l'État et soient entre elles une habile transaction. Solon est chargé de cette œuvre difficile.

Une fatale imprévoyance ou les exigences insensées de ses concitoyens le conduisent à d'immenses concessions envers la démocratie. Si d'un côté il restaure l'Aréopage, s'il donne aux trois premières classes de l'État les magistratures politiques et administratives, d'un autre côté, il appelle la quatrième et dernière classe à concourir aux jugemens des crimes d'État. C'était livrer à la populace l'antique prérogative du sacerdoce et du patriciat; c'était ravaler la justice au rang d'un instrument d'arbitraire placé entre les mains des plus basses passions. Alors

(1) Voir la VIe dans le n° 40, t. VII, p. 286.
(2) Thésée avait fait trois classes dans l'état, et avait repoussé de la participation au pouvoir les deux dernières, celles des agriculteurs et des artisans.

les partis ne cessent de s'arracher mutuellement le pouvoir : la tyrannie de Pisistrate s'établit sous les yeux même de Solon ; puis l'oligarchie domine sous les trente tyrans ; Périclès fonde le despotisme sur la corruption, qu'il déguise par l'élégance des arts et le charme de la parole ; plus tard, la démagogie règne avec Cléon, le vil adulateur des passions populaires ; enfin, Philippe et Alexandre sèment l'or à pleines mains dans l'Agora, et achètent les orateurs d'Athènes, qui vendent leur patrie après s'être vendus eux-mêmes.

Épouvantés des excès et de l'instabilité des gouvernemens populaires, la plupart des philosophes soupirent après le régime monarchique ; Platon désire un tyran aidé d'un bon législateur ; Stobée demande un sage sur le trône.

On ne comprendrait pas qu'un peuple pût supporter pendant une si courte existence tant de révolutions et de calamités, si la légèreté, qui était la première cause de ses maux, n'en avait été en même temps le remède. Les Athéniens étaient des enfans que des hochets distraient des plus grandes douleurs. Les persécutions tyranniques, les guerres intestines, les massacres des factions rivales étaient à peine suspendus par des trêves de quelques jours ; de riantes solennités se présentaient, et on s'y livrait avec l'ivresse de la joie et l'enthousiasme de la superstition. Pendant la guerre sanglante du Péloponèse, on célébrait des fêtes sur des débris encore fumans ; l'athlète du jour faisait oublier le héros de la veille ; une palme remportée aux olympiques consolait d'une défaite ; pour de tels peuples, les grandes douleurs n'avaient rien de bien sérieux, rien ne pénétrait profondément dans ces cœurs et ces imaginations mobiles.

Rome se présente dans l'histoire avec une attitude plus grave et une physionomie plus sévère. Son berceau est placé entre les terreurs de la sombre religion des Étrusques et les mâles exercices de la guerre. Elle s'élève obscurément, à l'ombre du foyer domestique, où règne le père de famille. Elle est patiente, parce qu'elle a foi en son immortalité. Elle croit devoir durer autant que le rocher du Capitole. Dans ses évolutions sociales, elle procède avec lenteur. Comme l'a fait depuis l'aristocratie anglaise, le patriciat romain dispute pied à pied les prérogatives civiles et politiques au peuple qui veut y participer. Jamais il ne va au devant d'une concession ; il résiste, il élude, il ajourne, et ne fléchit que devant une insurmontable nécessité.

« Il faudra, dit Michelet, plus de deux cents ans aux Latins, aux plébéiens, pour monter dans la cité ; deux cents ans pour les Italiens ; trois cents ans pour les nations soumises à l'empire. »

Le caractère oriental et primitif est plus fortement empreint dans l'histoire de Rome naissante que dans celle de la Grèce. Le patriarchat s'y montre uni au sacerdoce. Le père de famille conserve dans la vieille Étrurie les traditions de la religion et de son pouvoir sous l'emblême d'un certain nombre de mystérieuses formules. La cité se compose de l'agrégation de ces pères de famille.

Leur pouvoir y reste long-temps fort et incontesté, et c'est là le plus grand antagonisme qui existe entre la constitution romaine et la constitution athénienne.

Pendant qu'à Rome le père avait le droit de vie et de mort dans toute son étendue ; à Athènes, le père avait seulement, à l'égard de son enfant, la faculté de ne pas l'accepter comme membre de la famille. S'il ne le levait pas de terre au moment où il sortait des entrailles maternelles, il exprimait par là que le nouveau-né devait être vendu comme esclave. Il pouvait aussi répudier ou désavouer son fils encore mineur. C'était le bannissement de la famille substitué à la peine capitale.

A l'âge de vingt ans (1), le jeune Athénien était inscrit dans la phratrie, et dès l'instant où il faisait ainsi son premier pas dans la cité, il était émancipé, affranchi de toute dépendance dans sa famille naturelle. Il pouvait alors se marier et devenir chef de famille à son tour.

Le père n'héritait pas du fils ; et s'il avait un enfant mâle, il ne pouvait tester pour le priver de sa succession. Ainsi, le droit attique abolissait l'exhérédation,

(1) Voir la Ss. 11 de la dernière leçon, sur le jugement de Socrate.

préférait ouvertement le fils aux ascendans, et consacrait à son égard le principe d'affranchissement et de séparation.

Le droit romain, au contraire, nous présente le père de famille comme étant à la fois chef religieux, chef guerrier et chef politique. Tous les sceptres sont unis dans sa main. Dans l'enceinte de son foyer domestique, aux pieds de ses pénates, il est roi absolu; il est tyran. Avec la terrible formule : *Sacer esto Penatibus*, il peut frapper de mort tout membre de sa famille, et chacun de ses arrêts est respecté comme un oracle.

Alors même que la puissance paternelle, soumise à des lois, reçoit quelques modifications, l'enfant y est assujetti depuis sa naissance jusqu'à la fin de sa vie. Le père peut le mettre à mort, le vendre jusqu'à trois fois, l'enchaîner et le faire travailler avec ses esclaves. Le fils de famille a beau revêtir la robe virile, être promu aux premiers emplois de la cité, il est toujours mineur à l'égard de l'auteur de ses jours. Le consul Spurius Cassius est jugé et exécuté aux pieds des Lares domestiques. Vers la fin de la république, un complice de Catilina est poursuivi et mis à mort de la même manière.

Dans le système de la loi attique, le mari est un protecteur et non un maître; au lieu d'acheter sa femme par une somme d'argent et d'en faire sa chose, il reçoit de son beau-père une dot pour subvenir aux charges communes du ménage. Le mariage ne se présente pas sous la forme exclusive d'une répudiation de la part du mari : la femme peut accuser le mari aussi bien qu'être accusée par lui; elle trouve auprès des tribunaux justice et impartialité.

Dans la loi romaine primitive, la femme, loin d'être l'égale ou tout au moins la compagne du chef de famille, est considérée comme sa propriété, comme *sa chose*. Le futur époux donne en signe d'achat une somme d'argent à celui qui doit être son beau-père; puis, avec le fer de son javelot, il partage les cheveux de sa fiancée, lui fait goûter le gâteau sacré, *confarreatio*, et la fait ensuite asseoir à son foyer; de la sorte, tout se passe sans le consentement de la femme. D'une part, il y a tradition; de l'autre acquisition et prise de possession. Après la *confarreatio*, paraît une autre forme de mariage appelée *coemptio* : cette forme nouvelle est un progrès évident vers un adoucissement de mœurs. Elle exige le consentement mutuel des époux, et reconnaît par-là à la femme le droit de vouloir et de choisir; elle ne la considère plus comme l'instrument passif de la génération et de la perpétuité de la famille; mais alors encore la mère de famille n'est considérée que comme la sœur de son fils, *erat mulier mater-familias viro loco filiæ*. Une fois qu'elle était entrée dans la maison conjugale, le mari devenait son maître et son juge; il pouvait la mettre à mort, non seulement dans le cas de violation de la foi conjugale, mais pour des motifs légers; par exemple, lorsqu'elle avait bu du vin et dérobé les clefs.

A Rome, l'autorité du père s'étendait sur tous les membres inférieurs de la *gens*, sur les cliens et les colons qui s'étaient groupés sous la protection de sa lance et de ses Pénates.

Adversùs hostem æterna auctoritas esto. Hostis, hospes, c'était l'étranger accueilli en vertu du droit d'asile. La ville de Romulus fut fondée sur le droit d'asile, comme celle d'Athènes, où nous avons vu Oreste embrasser en suppliant les autels de Minerve.

L'étranger à Rome devait s'agréger à une famille et se soumettre à la sainte et imprescriptible autorité d'un *père*.

Ainsi, quiconque avait le *jus Quiritium*, le droit de la lance et du sacrifice, exerçait une sorte de royauté religieuse et armée dans le cercle de la famille agrandi par la loi.

Les pères réunis sous le nom de *Quirites*, formaient le sénat, présidé par le roi; dans leurs assemblées générales, ils jugeaient les crimes d'État et le petit nombre de délits que chaque père de famille ou patron ne voulait pas réprimer lui-même parmi les gens de sa famille. La formule de jugement public contre le criminel condamné était celle-ci : *Sacer esto Jovi Capitolino*. Toujours la punition du coupable se présente sous la forme d'une expiation sacrée. Dans l'enceinte du foyer domestique, sa tête est dévouée aux dieux Pénates; dans la cité, elle est dévouée à *Jupiter*, le dieu protecteur de la patrie. Le père condamne

pour repousser loin de lui et de sa famille la solidarité du crime commis; le sénat condamne pour que cette solidarité ne vienne pas atteindre l'État qu'il gouverne et représente.

Quant aux délits que les chefs de famille commettent les uns envers les autres, il n'y a contre eux, dans le principe, aucune autorité, *nulla auctoritas*. La curie peut (1) seulement déclarer qu'ils ont mal fait, *improbè factum*. Cette impunité est une espèce d'autorisation donnée aux patriciens de se venger personnellement. La vengeance privée se présente ici comme une prérogative de caste, de même que le duel fut dans le moyen âge le privilége de la noblesse. Que, si après quelque forfait inexpié, de grands malheurs viennent menacer la patrie, alors un des *pères* doit se *dévouer;* à défaut du coupable, l'innocent paie la dette de l'expiation. Curtius se précipite dans le gouffre sacré; Décius se jette au milieu des bataillons ennemis.

Ces hauts priviléges du patriciat ne durent pas toujours. Par suite de la chute des Tarquins et du parti étrusque, le caractère religieux qui dominait chez les pères conscrits fait place à un caractère plus spécialement guerrier. Les combats endurcissent les âmes. Le patriciat, en quittant le *lituus* augural pour le glaive et le javelot, devient de plus en plus dur, farouche, despotique. Le patron se transforme en tyran. Des lois atroces sont portées en faveur des créanciers patriciens contre les cliens leurs débiteurs; les rigueurs de la discipline militaire contre les (2) plébéiens enrôlés sous le drapeau, font place à des rigueurs plus grandes encore dans le repos de la paix. Le peuple se lasse et se soulève; il se retire en masse sur le mont Aventin, hors de l'enceinte sacrée de la cité. En se réunissant, il s'est compté et il a compris sa puissance. Cette révolte pacifique, cette *sécession* jette la terreur chez les patriciens. Les Volsques, qui habitaient à quelques lieues de Rome, s'approchent et menacent les remparts. Le patriciat a baissé sa fierté; il négocie, il transige; il est obligé de faire des concessions; il abandonne une partie de son autorité et de sa juridiction antique : le tribunat s'élève et siége sur le seuil où les *Quirites* gouvernaient mystérieusement et sans contrôle. La barrière tombe entre le peuple et l'aristocratie. Une immense révolution commence et s'accomplit peu à peu dans le cours des siècles.

Cependant, malgré la création du tribunat, les Quirites, retenant exclusivement la connaissance des formules sacrées, *sacra privata et publica,* peuvent seuls juger et appliquer la loi, et les délits qui échappent aux attributions du père de famille siégeant au foyer domestique, retombent dans celles des consuls, ensuite des questeurs et des décemvirs, puis enfin des préteurs qui siégent assistés de quelques patriciens au foyer de la cité.

On sait quelle fut dans les premiers siècles la puissance de la forme empruntée principalement au droit augural des Étrusques. Quelquefois, c'étaient des symboles muets employés par le père de famille, comme quand il simulait un combat pour disputer la possession d'un fonds. D'autres fois, c'était l'emploi d'une langue mystérieuse et sacrée dans les actes de la vie privée et publique.

La connaissance du droit était donc indissolublement unie à celle de la religion; et en la gardant comme un privilége héréditairement transmis, les patriciens conservaient sous plusieurs rapports leur antique suprématie. Les tribuns avaient obtenu que la loi fût votée dans les assemblées populaires par tribus, et ils avaient arraché ainsi aux pères conscrits une partie de leur pouvoir législatif; mais ceux-ci, toujours chargés de l'appliquer comme juges, comme administrateurs, comme chefs militaires, avaient la faculté de l'annuler ou de la laisser tomber en désuétude.

Les plébéiens de Rome ne pouvaient pas se contenter du titre de souverains législatifs au forum quand, aux pieds des tribunaux des patriciens, ils n'étaient pas même des personnes civiles; ils voulurent à toute force sortir de cette situation contradictoire, et finirent par obtenir qu'on rédigerait une constitution écrite qui leur rendît accessible la connaissance du droit

(1) Michelet, *Histoire romaine*.

(2) Voir les pages 155, 156 et suivantes du 1er vol. de l'*Histoire romaine* de M. Michelet.

et leur donnât une place définitive dans la cité. On confia d'abord cette mission législative à dix sénateurs choisis parmi les plus instruits, les plus équitables et les plus populaires. Appius, le plus célèbre d'entre eux, domina bientôt ses collègues, soit par le despotisme de son caractère, soit par la supériorité de ses connaissances. Il se fit l'instrument du mouvement démocratique, comme on voit des lords d'Angleterre se mettre à la tête du parti radical; il fut prorogé dans sa charge de décemvir, et l'adjonction de quelques plébéiens qu'on lui donna en cette qualité comme coopérateurs ne fit que l'aider à achever son ouvrage suivant l'esprit dont il avait voulu l'empreindre.

Les républiques de l'antiquité, quand elles ont voulu se donner un corps de lois, ont toujours déposé leur pouvoir entre les mains d'un homme ou de quelques hommes renommés pour leur sagesse ou leur profonde science. Cette marche est indiquée par l'impossibilité de rédiger un Code quelconque dans une réunion populaire ou même dans une assemblée délibérante assez nombreuse.

Le Code dont *Appius* fut le principal rédacteur, est connu sous le nom de *Loi des Douze Tables*. Ce monument législatif ne nous est pas parvenu en entier; nous n'en avons que quelques fragmens recueillis çà et là dans des citations de divers auteurs. La science des Allemands (1) a essayé de faire un corps complet avec ces membres épars et mutilés. Détachons à notre tour de cette recomposition patiente les débris incohérens qui pourront nous servir à construire l'histoire du droit criminel chez les Romains.

Une partie de la *Loi des Douze Tables* ne fait que conserver par écrit d'anciennes coutumes usitées depuis long-temps dans la république. On y retrouve les traces d'une civilisation encore informe, qui substitue une procédure à demi sauvage, mais régulière, au terrible droit de la vengeance personnelle. L'offensé ne peut plus tendre d'embûches à l'offenseur, la nuit, au détour du chemin: l'emploi de la force lui est (2) permis; mais il ne doit en faire usage que pour amener son ennemi devant le juge, et pour réclamer en pleine place publique, au grand jour (1), la réparation de l'outrage ou du tort qui lui a été fait; il peut même demander main-forte à des témoins pour contraindre le récalcitrant à se présenter devant la justice: il lui doit un cheval, s'il est malade, mais pas de litière. La lutte judiciaire se rapprochera le plus possible, dans sa forme et dans ses effets, de la lutte physique qu'elle est appelée à remplacer. Ce sera un véritable combat (2), où le vaincu, s'il ne peut se racheter, appartiendra au vainqueur.

Cette étrange procédure est également applicable au civil et au criminel, au débiteur et au délinquant: il semble monstrueux au premier abord que les obligations *ex contractu* et *ex delicto* soient mises sur la même ligne, et que leur violation entraîne des effets semblables. D'après nos idées modernes, il n'y a aucun rapport entre un contrat privé qui lie deux citoyens, et la dette du criminel envers la société dont il a troublé l'ordre. Mais dans les idées des siècles héroïques et à demi civilisés, celui qui a porté atteinte à la fortune ou à la vie d'un citoyen est censé n'avoir commis qu'une offense privée dont la réparation doit être poursuivie, non par la société, mais par le citoyen lésé ou par sa famille. Les conspirations contre l'État ou les délits contre la religion sont seuls qualifiés crimes sociaux. D'ailleurs, comme le meurtrier peut se racheter par une composition pécuniaire, tout se résout pour lui comme pour le débiteur en une question d'argent: à défaut de la somme exigée ou due, l'un et l'autre sont tenus d'abandonner leur personne à l'offensé ou au créancier dont les réclamations sont reconnues fondées par la justice.

Entendez maintenant l'inflexible *Loi des Douze Tables* dire au vainqueur judiciaire quel usage il doit faire de son triomphe:

« Que le riche réponde (3) pour le riche;

(1) Voir le travail de Dirksen sur ce sujet.

(2) Deinde . manus . injectio . esto . in . jus . ducito. Frag. 2, *tertia tabula*.

(1) Solis . occasus . suprema . tempestas . esto. Fr. 9, *prima tabula*.

(2) Si . qui . in . jure . manum . conserunt. Tit. 6, fr. 8.

(3) Fr. 4. Assiduo . vindex . assiduus . esto. —Proletario . quisquis . volet . vindex . esto.

« pour le prolétaire, qui voudra........ « L'affaire jugée, trente jours de délais..... « S'il ne satisfait au jugement; si personne ne répond pour lui; vous l'emmènerez attaché avec des chaînes qui « pèseront quinze livres; moins de quinze « livres, si vous voulez. — Que le prisonnier vive à ses propres frais; sinon, « donnez-lui une livre de farine ou plus, « à votre volonté (1). » Ainsi, la loi veut bien fixer un maximum de rigueurs dont elle permet au vainqueur de ne pas se prévaloir. Continuons :

« S'il ne s'arrange point, tenez-le dans « les liens soixante jours; cependant, « produisez-le en justice par trois jours « de marché, et là, publiez quelle est la « quotité de la somme due (2).—Au troisième jour de marché, le coupable « sera mis à mort, ou bien on pourra « l'aller vendre à l'étranger au-delà du « Tibre. Si plusieurs ont gagné le procès « contre lui, ils peuvent couper et se « partager son corps; s'ils coupent plus « ou moins, sans fraude, qu'ils n'en soient « pas responsables (3) ! »

Ce dernier paragraphe est tellement révoltant, que la plupart des commentateurs l'ont entendu dans un sens figuré; ils ont cru qu'il s'agissait du prix auquel le malheureux captif serait vendu, et non de son corps même; ils ignoraient jusqu'où a pu aller la barbarie humaine; ils ne savaient pas combien la vengeance privée était implacable et difficile à assouvir. Les temps héroïques touchent à ceux des sacrifices humains; les peuples ne remontent à la civilisation que par un chemin de sang et de larmes.

J'émettrais donc au moins un doute sur la manière dont cette loi devait être interprétée dans les siècles reculés où elle n'était encore qu'une coutume peu écrite. Plus tard, je pense en effet que l'adoucissement des mœurs la modifia et la rendit telle que les commentateurs l'ont comprise. Ce fut un progrès semblable à celui qui s'opéra, quand, au lieu d'égorger les prisonniers de guerre, on se contenta de les réduire en esclavage.

La pénalité tirée des anciennes coutumes est d'une sévérité atroce. La peine de mort y est prononcée contre ceux qui mettent le feu à une maison ou à un tas de blé placé près d'une maison, contre ceux qui dérobent les fruits ou la moisson d'autrui, qui envoient pendant la nuit leurs troupeaux dans le champ d'un voisin; leur supplice consiste à être pendu aux autels de Cérès. Celui qui la nuit coupe l'arbre de son voisin, doit payer vingt-cinq livres d'airain; pour quiconque chante des vers impies, le poison. Les patriciens conservent encore ou établissent la peine de mort contre ceux qui font des chansons diffamantes ou font partie d'attroupemens nocturnes. Les plébéiens à leur tour obtiennent des garanties contre les patriciens oppresseurs. *Si le patron*, dit la loi, *machine pour nuire au client, que sa tête soit dévouée. Patronus si clienti fraudem fecerit, sacer esto.* La terrible formule retombe sur ceux qui en ont tant abusé. Ce n'est pas tout, le patricien conserve le pouvoir judiciaire : il ne faut pas qu'il puisse violer impunément l'équité dans l'exercice de ces saintes fonctions. Aussi la loi décide *que le juge suborné est puni de mort, le faux témoin précipité de la roche Tarpéienne* (1). De la sorte, les cliens ou membres de la *gens* que le patron appellera à se parjurer pour lui, seront dans l'alternative ou des vengeances de leur chef, ou des supplices infligés par le législateur.

Au reste, la seconde partie de la *Loi des Douze Tables* contient l'établissement d'une institution destinée à corriger dans l'exécution l'atrocité des lois pénales. On voit dans le titre IX que le droit est donné

(1) *Tertia tab.*, fragm. 1. — Rebus . jure . judicatis . triginta . dies . justi . sunto.

Fr. 3.—Ni . judicatum . facit . aut . quips . endo . em . jure . vindicit . secum . ducito . vincito . aut . nervo . aut . compedibus . quindecim . pondo . ne . majore . aut . si . volet . minore . vincito.

(2) Fr. 5. — Erat jus interea paciscendi : ac, nisi pacti forent, habebantur in vinculis dies sexaginta; inter eos dies trinis nundinis continuis ad prætorem in concilium producebantur, quantæque pecuniæ judicati essent prædicabatur.

(3) Fr. 6. — Tertiis autem nundinis capite pœnas dabant, aut trans Tiberim peregre venum ibant. Si plures forent, quibus reus esset judicatus, secare si vellent atque partiri corpus addicti sibi hominis permiserunt. Tertiis nundinis partes secanto. Si plus minusve secuerunt, se fraude, esto.

(1) Aulu-Gelle, lib. 2, c. 1.

au peuple de nommer (1) des questeurs pris parmi les patriciens, et chargés de présider au jugement de tout crime emportant la peine capitale; ces questeurs étaient appelés questeurs de parricides.

Le peuple peut même se démettre du privilége de connaître (2) des crimes d'État, et en renvoyer l'instruction et le jugement aux questeurs qu'il nommait spécialement pour chacune de ces affaires.

L'institution des questeurs semble avoir eu pour but, au moins transitoire, de poser une limite à la redoutable autorité des décemvirs, qui, revêtus du pouvoir exécutif et législatif, tendaient encore à envahir en entier le pouvoir judiciaire. Cette réunion de pouvoirs devait engendrer, ainsi qu'on le vit en effet, la plus monstrueuse tyrannie. Le peuple voulut avoir des garanties contre l'arbitraire, du moins lorsqu'il s'agissait des crimes les plus graves et des peines les plus fortes; il voulut même une arme dont il pût user au besoin contre les décemvirs eux-mêmes, s'ils devenaient injustes et oppresseurs. Appius, qui voulait flatter le peuple pour le dominer et pour dominer par lui le sénat, consentit facilement à ce démembrement de son autorité. Il espérait toujours exercer une immense influence sur le choix des questeurs et sur la conduite de l'instruction qui leur serait confiée. Il arriva pourtant qu'après la réaction politique qui le précipita du faîte des honneurs, il fut victime du pouvoir judiciaire (3) qu'il avait réservé au peuple.

Quæstores vient de *quæstio*, instruction, information. Les questeurs étaient donc principalement considérés comme juges d'instruction. Tout ce qui se rapportait à l'information judiciaire était de leur compétence. C'étaient eux qui présidaient (1) à la torture, depuis appelée *question* : la torture était regardée comme inséparable de toute instruction en matière de crime capital; elle ne se donnait qu'aux esclaves.

Dans l'ancienne Rome, les maîtres eux-mêmes pouvaient donner la question à leurs esclaves, en vertu de la juridiction du pouvoir paternel. Ils convoquaient leurs amis et leurs hôtes au foyer de famille, devant les Lares domestiques, et là ils procédaient au moyen de la torture (2) à leurs investigations judiciaires.

On dressait procès-verbal des réponses qui étaient faites par les malheureux patiens, on le faisait signer par les témoins, puis on fermait soigneusement les tablettes où il était écrit, pour ne le produire qu'au jour du jugement.

Après l'établissement des questeurs, la question ordonnée en justice se donnait publiquement au milieu du *Forum*.

La question fut soumise plus tard à de nouvelles règles lors de l'institution des préteurs. Nous reviendrons dans le cours de cette histoire sur cet important sujet.

L'établissement d'une magistrature spéciale nommée par le peuple pour les crimes capitaux, marque une ère nouvelle dans la procédure romaine. Les crimes commis par les cliens des sénateurs échappent à la juridiction du chef de famille pour tomber dans celle du questeur; ceux commis par les pères conscrits n'ont pas le privilége de l'*impunité*, la loi ne fait plus acception (3) de personnes, pas plus pour protéger que pour condamner. Enfin le meurtre et l'assassinat ne sont plus abandonnés aux poursuites privées, régularisées seulement par une espèce de visa judiciaire. Ces crimes sont compris sous (4) le nom générique de *parricidium*. Les compositions pécuniaires ne sont plus arbitraires : elles sont réglées pour toutes les circonstances graves. Dans le cas de la

(1) L. II, § 23, *De Orig. jur.*; et Cicer. *De Republ.*, lib. II, c. 31, edit. Angelo Maï. — Quæstores constituebantur à populo, qui capitalibus rebus præessent : hi appellabantur quæstores parricidii, etc.

(2) La règle générale posée par les XII tables était que le *parricidium* ne pouvait être jugé que par le peuple dans les comices des centuries. C'est sans doute une des concessions que fit Appius aux plébéiens pour se rendre populaire.

(3) Il se tua dans sa prison pour éviter la peine capitale. Dans cette circonstance, le peuple ne nomma pas de questeurs, et exerça ses fonctions judiciaires par ses tribuns et par lui-même.

(1) Sigonius, *De Jure italico*.

(2) Voyez la v[e] leçon, p. 108, t. VII.

(3) T. 9, fr. 1. Vetant XII tabulæ leges privis hominibus irrogari. Cicero, *pro domo sua*.

(4) Il paraît cependant que la connaissance de ces crimes ne fut ôtée aux décemvirs, puis aux consuls, que lors de l'institution des préteurs.

rupture d'un membre, la vieille loi du talion (1) est applicable, *ni cum eo pascit*, s'il n'y a pas d'arrangement ; et un peu plus loin, l'indemnité est fixée à trois cents as s'il s'agit d'un homme libre, à cent cinquante s'il s'agit d'un esclave (2). Il semble qu'il y a un progrès immense à compter l'esclave pour la moitié de la valeur d'un homme libre, et à lui donner des protections légales. Cependant cette amende était peut-être instituée en faveur du maître, dont les intérêts étaient lésés par l'incapacité de travail de son esclave. Pour un autre genre de délit contre les personnes, les injures, la composition pécuniaire est fixée à vingt-cinq livres d'airain (3).

La procédure criminelle et la pénalité relatives aux crimes contre les personnes offrent des caractères particuliers qu'il est bon de connaître. On avait le droit de tuer le voleur pris la nuit en flagrant délit, et le voleur de jour qui se défendait avec une arme.

L'enfant convaincu de vol et désarmé, était (4) amené devant le juge ou décemvir et battu de verges. L'esclave reconnu coupable de vol manifeste était roué de coups, et precipité du haut de la roche Tarpéienne.

Quant à l'homme libre et arrivé à l'âge de puberté, il appartenait à celui au préjudice de qui il avait commis le vol, s'il ne se défendait pas, et si le crime avait été commis en plein jour. On appelait voleur manifeste celui chez lequel on retrouvait l'objet volé, en observant les cérémonies suivantes. Le propriétaire, qui se portait partie plaignante, devait se présenter nu, les reins ceints d'une toile de lin, un plat à la main, sur le seuil de la maison soupçonnée, y entrer (1) dans ce bizarre appareil, et, s'il y trouvait l'objet qui lui avait été dérobé, il mettait la main sur le voleur, qui était reconnu pour être *voleur manifeste*. On retrouve dans cette espèce d'information criminelle, les traces du vieux symbolisme religieux. Le plat était le signe de la demande. La nudité était une garantie contre la fraude : le plaignant ne pouvait pas, en cet état, introduire furtivement l'objet, et se dire volé. Celui qui était convaincu au moyen de ces cérémonies payait le triple de l'objet volé, s'il avait cette valeur à sa disposition; autrement il devait donner sa personne. Celui qui était convaincu, mais sans être *voleur manifeste*, payait le double de l'objet dérobé. Ainsi la pénalité était proportionnée à la qualité des indices et non à la gravité du crime. En théorie, une législation qui procède d'après de pareils principes semble absurde. Dans la pratique, elle a moins d'inconvéniens qu'on ne pense. En France, jusqu'en 1789, on a condamné d'après la qualité des indices. Le criminel qu'on reconnaissait manifestement coupable d'assassinat était condamné au dernier supplice. Celui qui n'en était que *véhémentement soupçonné* était seulement envoyé aux galères pour toute sa vie. Le même usage se pratique encore dans plusieurs pays d'Italie. En droit, il ne peut pas se justifier. En fait, le jury, qui, abusant de son irresponsabilité, doit pouvoir, quand il n'est pas pleinement convaincu d'un assassinat, écarter la préméditation ou admettre des circonstances atténuantes, arrive aux mêmes résultats que les tribunaux criminels d'Italie. L'omnipotence du juge produit les mêmes effets que les prescriptions étroites de la loi pénale fondée sur la gradation des preuves. Les décemvirs s'étaient réservé la connaissance de tous les crimes autres que les crimes ca-

(1) Si membrum rupit, ni cum eo pascit, talio esto. Festus, V. *Talionis*.

(2) Tit. 8, fr. 3. Propter os vero fractum aut collisum trecentorum assium pœna erat : at si servo, centum et quinquaginta. Gaïus, *institut.*, § 223.

(3) Tit. 8. fr. 4. Si injuriam faxit. alteri. viginti. quinque. æris. pœnæ. sunto. A. Gellius, lib. xx, cap. 1.

(4) Ex ceteris autem manifestis furibus liberos verberari, addicique jusserunt, ei cui factum furtum esset, si modo id luci fecissent, neque se telo defendissent : servos item furti manifesti prensos verberibus affici et e saxo præcipitari ; sed pueros impuberes prætoris arbitratu verberari voluerunt, noxamque ab his factam sarciri. A. Gellius, lib. II, c. 18.

(1) Concepti et oblati furti pœna ex lege XII tabularum tripli est. — Præcipit lex qui quærere velit, nudus quærat, linteo cinctus, lancem habens ; qui si quid invenerit, jubet et lex furtum manifestum esse. Gaïus, *Institut.*, lib. III, p. 190. Voir M. Michelet, *Hist. romaine*; Hugo, *Histoire du Droit romain*.

pitaux. Chacun d'eux rendait à son tour la justice tous les dix jours (1), et avait alors les honneurs des licteurs portant les faisceaux. On sait l'abus que fit Appius de ce pouvoir judiciaire dans la malheureuse affaire de Virginie. Les plébéiens eurent leur Lucrèce, et le couteau fumant de Virginius dévoua à l'exécration populaire la tyrannie des décemvirs.

Dans notre siècle, où la philosophie de l'histoire a généralisé la manie de voir des symboles partout où nous étions accoutumés à admettre des faits intéressans et des événemens dramatiques, on n'a pas manqué de contester la vérité du bel épisode où Tite-Live raconte le meurtre de Virginie. Il est possible que la tradition et le chroniqueur aient embelli de quelques ornemens le fait primitif; mais vouloir le nier d'une manière absolue, c'est tomber dans cet esprit de système au moyen duquel on pourrait bien, au bout de deux mille ans, présenter Napoléon comme un type fabuleux et un symbole historique, en contestant que ce nom ait jamais été celui d'un personnage réel. Une philosophie vraiment chrétienne doit se garder avec soin de cette dangereuse tendance de la critique moderne.

Un autre fait relatif à l'origine de la loi des douze Tables a été également mis en doute par les historiens et les jurisconsultes du dix-neuvième siècle, tant Allemands que Français. Je veux parler de l'ambassade solennelle (2) qui aurait été envoyée de Rome à Athènes l'an 452 avant J.-C. pour étudier les lois de cette contrée. On donne, il faut l'avouer, des raisons assez solides à l'appui de ce doute. Il est assez extraordinaire, ainsi qu'on le remarque, que les historiens grecs du temps n'aient fait aucune mention d'un événement qui devait flatter à un si haut degré la vanité nationale (3). D'ailleurs, trouve-t-on dans la loi des douze Tables quelque imitation des lois de Solon? Nous avons déjà vu l'antagonisme qui existait entre la constitution de la famille romaine et celle de la famille athénienne. La pénalité n'offre pas non plus de rapports bien intimes. Cependant, il y a une disposition de la loi qui est la même dans la législation des décemvirs et dans celle de Solon, c'est celle qui donne droit de tuer le voleur de jour, qui se défend avec une arme, et le voleur de nuit même sans armes. Mais cette loi est fondée sur un principe de défense personnelle qui doit être commun à tous les peuples. Elle existait chez les Hébreux. Peut-être y aurait-il de plus grands rapprochemens à faire entre les procédures criminelles des Romains et des Athéniens. Ainsi quand les deux parties s'accordaient avant le jugement, le préteur ratifiait leurs accords, comme le juge était obligé de le faire à Athènes. Le coucher du soleil terminait le jugement et fermait les tribunaux, *solis occasus suprema tempestas esto*. Petit fait observer que, suivant la loi de Solon, les arbitres siégeaient aussi jusqu'au soleil couchant. Mais la similitude de lois et d'usages nés de la loi naturelle et d'habitudes communes à tous les peuples de l'antiquité païenne n'a rien que de simple et de naturel. On pourrait tirer peut-être des inductions plus puissantes de l'établissement des *quæstores parricidii*. Cette institution semble se rapporter à celle de l'archonte introducteur des causes devant les cours de justice. L'idée de la création des décemvirs eux-mêmes pourrait être rattachée à l'archontat d'Athènes, qui comptait aussi dix magistrats chargés de l'administration principale des affaires de la république.

Enfin, Cicéron cite comme étant presque textuellement tirée des lois de Solon la disposition de la loi des douze Tables

(1) Voir *Tite-Live*.

(2) Elle aurait eu pour chefs principaux Spurius Posthumius, Servius Sulpicius et A. Manlius, personnages consulaires, qui seraient partis sur trois galères décorées avec tout le luxe que Rome pouvait déployer à cette époque. Voir *Tite-Live*.

(3) M. Poncelet et divers auteurs de droit soutiennent ce système. M. Michelet l'appuie sur des raisons assez neuves : les premiers historiens de Rome furent les Grecs et remontent à la seconde guerre punique. Ils devaient accueillir avec partialité et embellir d'ornement toute tradition à laquelle leur orgueil national était intéressé. Les historiens que nous avons conservés ne s'accordent pas sur le lieu où cette ambassade aurait été envoyée. Tite-Live ne la fait aller qu'à Athènes; Denis d'Halicarnasse dans toutes les villes de la Grèce, excepté Sparte; Trébonien à Sparte seulement; Tacite dans toutes les villes connues, *accitis quæ usque egregia*.

qui défendait le luxe des funérailles, et les lamentations qui les accompagnaient (1).

Mais quand même on reconnaîtrait dans plusieurs portions du droit public et privé adopté alors à Rome quelques emprunts faits au droit attique, et il faut avouer qu'il n'y a à cet égard que de légères présomptions, on ne devrait pas en conclure que l'ambassade dont parle Tite-Live ait réellement eu lieu. Suivant plusieurs autres auteurs, les décemvirs eurent recours, pour la confection et la rédaction de leurs lois, à un Grec banni d'Éphèse, appelé Hermodore (2). Cette espèce de secrétaire du décemvirat aurait bien pu mêler à l'ouvrage auquel il concourut quelques élémens de la législation empruntée à la Grèce.

Disons pourtant que ces élémens y sont tellement épars qu'ils peuvent à peine y être aperçus. La dure et sévère physionomie de la vieille Rome est fortement empreinte dans ces tables d'airain. La loi décemvirale, comme Janus, est à la fois tournée vers le passé qu'elle résume, et vers l'avenir, dont elle contient les germes. La puissance paternelle et patricienne y rayonne encore avec éclat, mais un nouveau jour commence à y poindre pour les plébéiens. Cette législation est toute pleine de cette dualité puissante qui ne s'éteignit qu'avec la république; elle respire la lutte et le combat entre le principe aristocratique et le principe populaire. Placée comme un antique monument sur le seuil d'un nouveau monde, elle fut révérée par la caste patricienne comme un témoignage de sa splendeur des anciens jours; par le *plebs*, comme la première garantie obtenue contre une intolérable oppression. Les jurisconsultes romains étaient élevés dans le respect de ce code vénérable que les siècles entouraient de leur prestige: leur patriotisme partial le mettait bien au-dessus des lois de Lycurgue, de Dracon et de Solon; la loi des douze Tables était pour eux ce que la grande charte d'Angleterre fut pour les Blackstone, les Burke et les Erskine. Fidèle aux vieilles religions légales de sa patrie, Cicéron, au milieu du scepticisme des derniers temps de la république, ne craignait pas de s'écrier: « Dussé-je révolter tout le monde, je dirai « hardiment mon opinion. Le petit livre « des douze Tables, source et principe « de nos lois, me paraît bien préférable « à tous les livres de philosophie, et par « son autorité imposante et par sa haute « utilité (1). »

ALBERT DU BOYS.

(1) *De Legib.*, lib. II.

(2) Pline dit que l'on éleva une statue à Hermodore sur la place des Comices; Strabon affirme qu'Hermodore *scripsit quaedam leges romanas*; et Pomponius dit: *fuisse decemviris legum ferendarum auctorem.*

(1) Cicero, *De Oratore*, lib. III.

REVUE.

JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE,

HISTOIRE DE LA NAISSANCE DE L'ÉGLISE, DE SON ORGANISATION ET DE SES PROGRÈS PENDANT LE PREMIER SIÈCLE, par F. SALVADOR, 2 vol. in-8°. Paris, 1839.

M. J. Salvador est juif; il a publié depuis quelques années une *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu*, destinée, comme il nous l'apprend lui-même, *à présenter les principes constitutifs de la sagesse intellectuelle et de l'organisation sociale des Juifs sous un aspect tout différent de ce qu'on avait coutume d'admettre*, c'est-à-dire, à effacer tout caractère merveilleux, toute

trace d'inspiration religieuse des livres de l'Ancien Testament, et à réduire l'histoire et la législation mosaïques aux proportions du pur *naturalisme*. Ce n'est pas chose nouvelle assurément qu'une semblable tentative; nous avons assez de livres dans lesquels Abraham cesse d'être le *père des croyans*, pour devenir un sage, un philosophe, *fondateur de la cité juive;* où l'on voit Moïse changé en un génie éminemment constituant, qui tient fort bien sa place entre Lycurgue et l'abbé Syeyès; les prophètes, *les élus de Dieu, correspondre, dans leur genre, aux êtres favorisés, qu'on appellerait de nos jours les enfans de l'intelligence, des arts, ou du génie,* etc. Aujourd'hui, le même auteur tente de pratiquer absolument la même opération sur le christianisme. C'est l'affaire de deux volumes *in*-8°, ni plus, ni moins, après lesquels M. Salvador s'applaudira, sans doute, d'avoir dit son dernier mot sur les religions présentes et passées, en attendant qu'il veuille bien s'exercer sur les religions futures.

Plusieurs de nos lecteurs, ceux-là surtout qui s'occupent de l'étude sérieuse de la religion, ont peut-être remarqué plus d'une fois que la lecture de certains apologistes, même renommés, du christianisme, vous laissait froids, mécontens, faisait naître des difficultés auxquelles on n'avait pas songé d'abord; tandis que, par un singulier contraste, il arrive souvent que les objections dirigées contre la pureté du dogme catholique ne font que rendre l'âme plus rassurée, plus calme, plus forte dans ses convictions, et plus disposée à bénir Dieu de l'inestimable bienfait de la foi. Ceci ne tient pas seulement aux défauts particuliers des controverses, mais à une cause plus générale et plus profonde, qui touche à la nature même des croyances religieuses.

La foi ne s'établit pas, ne doit pas s'établir, en général, par voie de raisonnement, parce qu'elle n'est pas un produit de la raison humaine. De là vient que toute religion qui ne dépasserait pas la sphère de la raison, qui pourrait être démontrée *mathématiquement*, serait fausse, par cela seul. La foi catholique est transmise au sein de l'Église, par voie d'enseignement et d'autorité; elle se révèle à l'intelligence ainsi qu'une *lumière surnaturelle éclairant tout homme venant en ce monde*. Telle est l'idée que tous les peuples ont toujours eue de la religion : ils ont vu en elle un fait d'un ordre supérieur, une doctrine enseignée d'en haut, une loi, un véritable joug imposé à l'esprit et au cœur, et jamais un simple élément de l'activité humaine. Aussi peut-on dire que toutes les objections qui attaquent l'autorité religieuse tendent à détruire la notion même et l'essence de la religion.

Quand nous disons que le raisonnement n'est pas la voie naturelle pour établir la vérité dogmatique, nous ne prétendons pas que les hommes qui ont été assez malheureux pour arriver à leur complet développement intellectuel sans connaître cette vérité, ou qui ont eu le malheur plus grand encore de la repousser, ne puissent être ramenés à la religion par le bon usage de leur raison. Tel est, au contraire, le moyen dont se sert souvent la grâce divine, dans des cas qui, comparés à la loi commune, ne sont pourtant qu'exceptionnels. Nous sommes d'ailleurs pleinement convaincus que toute raison saine et droite, conduite d'après les règles propres de sa nature, doit nécessairement arriver tôt ou tard à l'alternative de se nier elle-même, d'expirer dans le vide ou de se jeter dans les bras de la foi; mais il faut pour cela une force de pensée, une constance de travail et un désintéressement des circonstances extérieures dont peu d'âmes sont susceptibles. La plupart des non-croyans mal dirigés ou préoccupés de tout autre intérêt demeurent en chemin; les seuls esprits d'élite ont le courage de pousser jusqu'au bout, et l'on ne peut nier que les exemples et aveux de ces derniers n'aient beaucoup servi de nos jours à faciliter la solution de la question religieuse.

Au fond, il n'appartient ni aux croyans ni aux incroyans de changer cette question. Le christianisme repose sur des faits. Ces faits sont attestés non seulement par des témoignages écrits, revêtus de tous les caractères de crédibilité, mais par une tradition perpétuelle non interrompue, toujours vivante, et par-

lant au sein d'une société instituée par *Celui-là* même qui a fondé la religion chrétienne, avec laquelle cette société est identifiée. Cette société n'a cessé d'avoir son organisation, son chef suprême, ses ministres se succédant les uns aux autres, se transmettant les vérités enseignées, et les communiquant aux membres répandus sur toute la face de la terre. Elle a fait cela au milieu des persécutions, des schismes, des discussions et des critiques les plus envenimées, en face des efforts réunis de la puissance, de la sagesse et de la science humaines, sans jamais être arrêtée, ni hésiter un seul moment dans sa marche. Chaque fois qu'on a tenté d'altérer la pureté de ses traditions ou de changer l'ordre de sa succession pastorale, un cri unanime s'est élevé pour arrêter les novateurs ou pour les repousser au dehors. Sa foi est la même qu'elle professait au sortir du cénacle ; ce qu'elle enseigne, c'est ce qu'ont enseigné ses pontifes, ses conciles et ses docteurs, sans altération, sans variation, depuis dix-huit cents ans.

De plus, cette société se présente comme l'héritière naturelle et nécessaire, ou plutôt comme la continuation d'une autre société divinement instituée comme elle, qui a reçu le dépôt de la vérité dès l'origine des temps, avec charge de le conserver jusqu'à l'époque déterminée long-temps d'avance, époque à laquelle les figures devaient faire place à la réalité, l'attente et le désir à la possession, la *loi de rigueur à la loi de grâce*.

C'est ainsi que, présente dans tous les temps, présente aux lieux les plus reculés, remplissant le monde et les âges, elle apparaît non seulement comme l'autorité la plus imposante qui soit debout sous le ciel, mais comme la seule autorité religieuse qu'il soit possible d'imaginer.

Son symbole ne repose point sur des idées purement spéculatives, mais sur des faits, des faits extraordinaires sans doute, mais palpables et patens, publics, vus par une multitude de témoins dont la plupart se sont fait égorger plutôt que de les révoquer en doute ; des faits acceptés par tout ce qu'il y a eu de plus grand, de plus éclairé au monde ; attestés par le témoignage des pontifes, des docteurs et des martyrs, trois classes de témoins qui ne cessent de se répondre d'âge en âge, et qui marquent chaque siècle du Christianisme d'un triple sceau d'autorité, de génie et de sang.

Des faits de cet ordre sont désormais hors de toute discussion. *Non bis in idem*, dit la jurisprudence humaine. Or, ici la cause a été jugée d'une manière assez solennelle. Pour y revenir, il faut se résoudre à renverser le fondement de toute certitude traditionnelle, à professer le plus entier *scepticisme en histoire*, et c'est là que nous voyons aboutir chaque jour les attaques dirigées contre la vérité des faits évangéliques.

La philosophie du dix-huitième siècle y est arrivée il y a long-temps. Ce fut Dupuis qui, venu le dernier, se chargea de formuler une explication de l'Évangile, qui implique de la manière la plus formelle la négation de l'histoire. De son côté, le protestantisme allemand arrive sur le même terrain, poussé par ses propres théologiens, tels que Eichorn, Bauer, Daub, Herder, Néander, Hegel, et y paraît définitivement installé par Schleiermacher et par Strauss. Enfin, il n'est pas sans intérêt de voir le judaïsme venir à son tour jusqu'à la même limite. Son allure, il est vrai, n'est pas aussi libre et déterminée que celle de ses devanciers ; il hésite encore, il tâtonne, il a recours aux expédiens. Mais, quoi qu'il en soit, le livre de M. Salvador, malgré toutes les précautions oratoires dont il s'entoure, ne peut être considéré, tout au plus, que comme un temps d'arrêt momentané sur la pente à laquelle Strauss et Dupuis se sont abandonnés, et qui ne saurait manquer d'entraîner irrésistiblement tous ceux qui y posent le pied.

Nous verrons en effet que, quoique M. Salvador se soit *proposé*, nous dit-il, *de rétablir les faits*, et qu'il *affirme au fond la réalité de l'histoire privée du Fils de Marie* (1), son opinion ne diffère pas beaucoup *au fond* de celle des auteurs qui ne voient dans l'Évangile qu'un *tableau composé entièrement d'imagination pour donner aux croyances de ses*

(1) Pourquoi l'histoire *privée du fils de Marie* serait-elle plus réelle que son histoire *publique* ?

inventeurs la forme et l'intérêt d'une légende, qu'elle y revient en dernier résultat, qu'elle est sujette aux mêmes inconvéniens et aux mêmes objections. Ce n'est donc pas sans raison que M. Salvador professe pour ces auteurs, et en particulier pour Strauss, une certaine sympathie.

Mais avant d'aborder l'exposition de son système, nous croyons important d'arrêter un moment l'attention du lecteur sur les opinions philosophiques de M. Salvador, qu'il exprime du reste assez clairement à l'ouverture de son livre. — Les premières lignes de son premier chapitre nous indiquent une loi générale de l'espèce humaine, qui n'est autre chose que l'application du système de la *gravitation physique* à l'histoire de l'humanité. Cette loi est déterminée par deux tendances, *deux nécessités*, dit l'auteur; l'une qu'on peut appeler de *répulsion*, « qui, ayant exigé des hommes de se disputer sur la terre pour la posséder et pour la remplir, a opposé aussitôt des obstacles multipliés à toute concentration, et explique en partie l'inquiétude intérieure et les accidens qui ont excité les races et les populations à rompre leurs liens primitifs, à se diviser entre elles; l'autre tendance, au contraire (*l'attraction*), *en ne permettant aux hommes de ne tirer avantage de la plus faible étendue de leur sol qu'avec beaucoup d'efforts réunis*, à la charge de l'arroser de leur sang et de leurs sueurs, a resserré de plus en plus les liens capables de les faire agir de concert, *et a donné la vie au principe moral d'association, d'unité humaine et de convergence.* »

D'après ces derniers mots, on voit que le *principe moral d'association et d'unité humaines* a son origine dans le besoin de *tirer avantage du sol*, en d'autres termes que l'intérêt purement matériel a *donné la vie* à la société, *au principe moral d'association*, aveu qui équivaut bien, croyons-nous, à une profession expresse de *matérialisme*.

D'autre part, il suit du passage qu'on vient de lire, et des applications de l'auteur, que l'humanité est soumise, absolument comme le système des corps planétaires, à *deux nécessités* constituant un mouvement fatal de va et vient, une oscillation perpétuelle qui *régit* et *explique* tous les mouvemens sociaux. Cela posé, plus d'énigme, plus d'obscurité dans la vie des peuples. Une société se forme-t-elle, devient-elle forte et puissante, c'est *le mouvement de convergence* qui prévaut; languit-elle, au contraire, et la voit-on se traîner comme un grand corps malade, tombant presque en dissolution, la *tendance répulsive* explique le mal intérieur qui la consume... Appliquez le principe à l'établissement de la religion chrétienne : il est clair que la naissance du fils de Marie a coïncidé avec un moment cosmique, qui déterminait lui-même le point de contact entre deux périodes, deux cycles historiques; moment auquel le polythéisme, avec son cortége d'idées et de mœurs sensuelles, ayant accompli sa révolution, laissait le champ libre aux doctrines spirituelles, à l'esprit d'amour, de paix, de sacrifice, en un mot, à toutes les évolutions de l'élément chrétien. Rien de plus simple, comme on voit, que cette théorie, qui a toute la simplicité et toute la naïveté du *fatalisme*.

Maintenant qu'on est prévenu que *le matérialisme et le fatalisme* sont les deux prémisses de M. Salvador, on ne sera plus étonné d'en voir découler *le scepticisme* pour dernière conclusion, ainsi que nous croyons l'établir plus tard.

Le plan adopté par M. Salvador lui traçait la marche à suivre : exposer d'abord l'état des choses antérieures au Christianisme, afin d'en déduire toutes les circonstances favorables à sa formation. Car « il n'existe pas, nous dit-il, de révolution dans le monde, qui ait réuni avec autant d'énergie et de promptitude, autour d'un centre commun, un nombre plus considérable de vœux, d'idées, d'intérêts divers, où les circonstances aient amené de plus loin *ce concours extraordinaire* et si long-temps soutenu *de nécessités physiques et morales.* »

L'ouvrage débute donc par trois chapitres destinés à servir d'introduction, dont le premier offre un résumé de l'histoire des peuples, depuis les plus anciens empires connus jusqu'à l'avénement du Messie; le second reproduit l'état des esprits et des croyances de l'antiquité; le troisième s'attache plus particulière-

ment au développement historique et intellectuel du peuple juif. Ces trois chapitres mériteraient sans doute examen et discussion, le dernier surtout qui n'est autre chose qu'un résumé du système philosophique de M. Salvador sur les institutions hébraïques. Mais ceci nous conduirait trop loin. Nous sommes d'ailleurs fort éloignés de contester que la suite de l'histoire humaine ait été disposée de manière à préparer, dès l'origine des temps l'établissement de la religion chrétienne, afin de nous faire admirer, comme dit Bossuet, la suite des conseils de Dieu dans les affaires d'ici-bas, et de nous montrer, comme s'exprime F. Schlegel, dans *le Christianisme, le pôle divin, placé au milieu des temps, d'où part la délivrance et le salut de la nature humaine.* C'est au contraire cet ordre de considérations qui constitue la *philosophie de l'histoire*, science éminemment chrétienne par son origine et par son but, qui ne perd son caractère scientifique pour devenir une théorie fataliste et incompréhensible, que lorsque, cessant de s'appuyer sur les faits divins de l'Évangile, elle tente de substituer à ces faits *extraordinaires*, mais certains, *un concours extraordinaire aussi de nécessités physiques et morales;* lorsque de ce *concours extraordinaire de nécessités,* elle prétend déduire *les principales* (ou plutôt les seules) *causes qui imposèrent au Christianisme de naître et de se constituer..., sans qu'il* soit nécessaire d'en chercher d'autres *en dehors des lois naturelles de l'espèce humaine;* lois dont nous venons d'apprendre à connaître clairement la nature et la tendance.

M. Salvador passe immédiatement à la discussion directe de la divinité du Christianisme, qu'il fonde uniquement sur une critique plus ou moins hostile des textes du Nouveau Testament. Nous lui faisons observer qu'il résulterait de cette manière d'envisager la question, que la religion chrétienne n'a d'autre fondement, ni d'autre preuve que le texte sacré de l'*Ecriture*. Cette position ne peut être acceptée par un catholique. Le Christianisme n'est pas seulement un système, mais une société, une *église;* cette église repose d'abord sur le fait public, social, universel, et par-dessus tout miraculeux de son existence, qui remonte sans interruption jusqu'au Christ, et du Christ, sous une forme symbolique, mais non moins réelle, jusqu'à la création. Voilà sa *possession d'état*, l'Evangile est le *titre*. Quand ces deux choses sont réunies, il n'y a plus d'attaque recevable; il n'y a plus à s'enquérir si *le titre* prouve *la possession,* ou *la possession le titre*. Nous ajouterons toutefois que l'Eglise, en tant que vivante, enseignante, en rapport immédiat avec chacun des fidèles, emporte l'idée d'autorité logique sur le texte sacré de l'Evangile, comme elle possède par le fait l'antériorité de date. L'Eglise, cette grande famille, a ses traditions orales et écrites, sa succession continue, son histoire, son unité, sa perpétuité, ses miracles, ses martyrs, ses doctrines, ses pontifes, ses conciles, qui la rattachent au titre primitif, qui le consacrent, l'interprètent, et y suppléent au besoin. On pourrait donc en dernière analyse concevoir l'Eglise sans Evangile, mais non point l'Evangile sans Eglise. Telle est la doctrine qui découle de l'enseignement des pères. Saint Augustin déclarait hautement qu'il ne croirait pas à l'Evangile, s'il n'était ébranlé par l'autorité de l'Eglise (1); et saint Irénée, l'un des plus vénérables et des premiers organes de l'antiquité chrétienne, disait en termes plus énergiques encore : « *Quoi donc!* si les apôtres ne nous avaient « laissé les Ecritures, ne faudrait-il pas « toujours suivre l'ordre de la tradition, « qu'ils ont transmise à ceux auxquels « ils confiaient les églises? Telle est la « règle à laquelle se conforment beaucoup de nations barbares, parmi lesquelles ceux qui croient au Christ, *sans* « *papier ni encre* (*sine charta et atramento*), ont la loi de salut écrite dans « leurs cœurs par le Saint-Esprit, gardant religieusement l'antique tradition, croyant en un seul Dieu..., en Jésus-Christ, Fils de Dieu... Ces hommes, « qui croient *sans lettres*, sont barbares « par le langage; mais par leur manière « de penser et d'agir par leur foi, ils sont « très sages et agréables à Dieu (2). »

(1) Ego vero Evangelio non crederem nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas.... *Cont. Epist. fundam.*, c. 5.

(2) Quid autem si neque apostoli quidem scriptu-

Cette doctrine au reste est tellement inébranlable, elle ressort tellement des lois de la nature humaine, que ceux qui la repoussent en théorie, comme les protestans, ne peuvent s'en écarter dans la pratique.

Nous devions opposer à M. Salvador cette première fin de non-recevoir, afin de bien préciser la question et d'établir que si nous consentons à le suivre quelquefois dans sa critique des livres saints, ce n'est pas que nous y soyons forcés, ce n'est pas surtout pour faire dépendre leur interprétation d'une discussion privée, mais seulement pour montrer, lorsque l'occasion s'en présentera, à quels excès aboutit cette interprétation libre et individuelle; excès dont M. Salvador peut encore servir d'exemple, après tout ce qu'on a vu en cette matière.

D'abord, M. Salvador croit trouver une objection insoluble contre l'inspiration divine du Nouveau Testament, dans l'existence de *quatre versions* (c'est quatre textes originaux qu'il veut dire), qui offrent une grande variété de rédaction, quelquefois même de véritables contradictions. Quant aux contradictions, comme elles n'existent que dans l'esprit de M. Salvador, nous le renverrons aux commentateurs qui ont traité assez profondément ces matières (1). Mais n'est-il pas sensible que l'objection dont il s'agit revient plus forte et plus insoluble lorsqu'on transforme l'homme-Dieu en personnage purement humain, en un philosophe élaborant avec soin le corps de doctrine religieuse qu'il voulait établir au prix de ce qu'il avait de plus cher au monde, de son repos et de sa vie? Comment expliquer alors qu'il ne se soit pas attaché à formuler une seule rédaction *bien précise, bien complète, bien avouée par ses douze disciples intimes?* Tous les hommes qui ont voulu donner une impulsion morale ou intellectuelle à leur siècle, ont du moins pris cette précaution. Lycurgue et Solon rédigèrent leurs lois; Pythagore, Platon, Aristote, Confucius avant eux, se sont donné la peine d'écrire leurs systèmes; Mahomet lui-même, qui tirait ses meilleurs argumens du fil de son glaive, ne dédaigna pas de tracer en lettres d'or, sur des peaux éclatantes, le livre sacré de l'Islamisme. Jésus seul n'écrit rien, ne fait rien écrire de son vivant, se contente de prêcher des dogmes difficiles à croire, une loi plus difficile à observer, et se repose du succès sur douze hommes ignares et grossiers auxquels il reproche sans cesse leur défaut d'intelligence. Il peut se faire que M. Salvador trouve cela tout naturel, ce qui n'empêche pas qu'un grand nombre d'apologistes n'aient trouvé dans ce seul fait et dans les développemens dont il est susceptible, une des plus belles démonstrations de la divinité du Christianisme.

Avant d'aller plus loin, nous déclarons encore une fois que nous ne nous arrêterons pas aux objections renouvelées du dix-huitième siècle, ou plutôt des hérétiques et des incrédules de tous les siècles, qui forment le fond de la critique de M. Salvador sur le texte sacré. Assez d'écrivains, et qui occupent une assez belle place comme représentans de la science et du génie, ont consacré leurs veilles à réfuter ces objections, pour que les âmes droites et sincères puissent résoudre toutes les difficultés que présente ce sujet. Mieux vaut, croyons-nous, s'attacher à signaler les conséquences générales qui dérivent nécessairement des principes professés par M. Salvador.

Nous avons dit que, tout en reconnaissant à la vie de Jésus-Christ un certain caractère de réalité, le système de M. Salvador n'avait pas moins pour résultat de l'en dépouiller complétement. Pour en convaincre nos lecteurs, nous n'avons qu'à

ras reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant Ecclesias? Cui ordinationi assentiunt multæ gentes barbarorum, quorum qui in Christo credunt, sine charta et atramento, scriptam habentes per spiritum in cordibus suis salutem, et veterem traditionem diligenter custodientes, in unum Deum credentes..... Christum Jesum Dei filium.... Hanc fidem qui sine litteris crediderunt, quantum ad sermonem barbari sunt, quantum autem ad sententiam et consuetudinem, et conversationem, propter fidem, sapientissimi sunt et placent Deo.... S. Iren., *Adv. hæres.*, lib. III, c. 4.

(1) Une de ces contradictions et la principale que relève M. Salvador consiste en ce que les trois premiers évangélistes ont surtout reproduit ce que le Sauveur a opéré dans le nord de la Galilée, tandis que saint Jean concentre particulièrement son récit sur Jérusalem et les alentours.

considérer la manière dont il traite deux circonstances assurément trèsessentielles de la vie du Sauveur, comme de toute vie réelle et imaginable : ces deux circonstances sont la naissance et la mort.

Relativement à la naissance de notre Seigneur, non seulement il efface d'un trait de plume tout le merveilleux des premiers chapitres de saint Luc ; non seulement il conteste à Marie ses qualités de vierge, d'épouse et de mère (1), mais il dénie les circonstances qui ne présentent rien de miraculeux, ni d'extraordinaire ; le recensement opéré par le président Cyrinus est attaqué par un passage de Josèphe, qui ne contredit point le texte, et qui, fût-il aussi concluant qu'on le suppose, n'aurait, ce semble, aucun droit de prévaloir contre l'auteur sacré. L'adoration des mages est un mythe destiné *à figurer à l'égard de Jésus les hommages volontaires des peuples, des rois, des sages étrangers qui, dans la croyance des prophètes, devaient honorer un jour le peuple d'Israël en la personne de son chef, lorsque ce peuple... serait parvenu à sa période éloignée d'intelligence, de majesté et de justice ;* l'étoile correspond *à l'étoile allégorique mentionnée dans les livres de Moïse ou aux météores nombreux que la naissance et la mort des personnages célèbres de l'antiquité ne manquaient jamais de produire ; l'or et les parfums déposés par ces visiteurs augustes, aux pieds de l'enfant, expriment, sous un emblème, que la royauté et le sacerdoce auraient à se confondre en lui, et que l'imagination orientale était prête à déployer toutes ses richesses au service de la forme nouvelle sortie de la loi des Hébreux*. Le massacre des Innocens n'a aucune réalité, toujours parce que Josèphe n'en a rien dit ; son but est de vérifier une image des prophètes et de motiver le voyage en Égypte (1) ; enfin, le lieu même de la naissance du Sauveur est une invention, une figure poétique trouvée pour avoir l'occasion de rappeler un texte du prophète Michée, cité en effet par saint Mathieu : *Et toi, Bethléem, terre de Juda,* etc.....

Ces citations suffisant pour notre objet, nous passons sans intermédiaire aux considérations que suggère à M. Salvador la mort de N.-S.-J.-C. Elles sont bien autrement expressives que ce qu'on a vu jusqu'ici ; car si la controverse ne portait que sur les circonstances de la nativité, dont nulle, il est vrai, n'a pu résister à la critique de l'auteur, c'est la réalité même de la mort qui va être mise en discussion et présentée tout au moins comme fort douteuse et contestable.

Le passage est assez curieux pour être cité en entier :

« Aux yeux des adversaires du miracle (et par conséquent aux yeux de M. Salvador), ou bien la mort de J.-C. sur l'instrument du supplice romain n'aurait été qu'apparente et n'entraînerait d'autre idée que celle d'un long évanouissement, suite matérielle de douleurs profondes, ou bien quelques disciples secrets seraient descendus dans sa tombe ; ils auraient réussi à enlever son corps privé de vie, et cela sans en avoir même prévenu les apôtres, à qui leur respect natif pour l'autorité nationale et l'effroi de leur âme avaient d'abord inspiré de se cacher avec grand soin. Toujours est-ce indubitable qu'on chercherait vainement à combiner par la pensée *rien d'aussi spécieux en faveur de la première et de la plus étrange de ces deux opinions, que le concours suivant des données évangéliques.*

(1) On pense bien que M. Salvador ne laisse point passer les objections tirées des deux généalogies de saint Mathieu et de saint Luc. Nous n'en aurions point parlé, s'il ne commettait une erreur assez grave en attribuant à saint Augustin une opinion qui n'est nullement la sienne. D'après M. Salvador, saint Augustin aurait cru que la sainte Vierge *était de la race de Lévi*, t. I, p. 177, note ; c'est dans sa dispute contre le manichéen Faustus qu'il aurait fait cette concession. — Nous croirions que M. Salvador prend ici l'opinion de Faustus pour celle de saint Augustin, s'il n'avait soin de bien préciser le passage où le saint docteur dit précisément le contraire. On n'a qu'à le consulter (*contra Faustum manichæum*. Lib. XXIII, 9, t. VIII, col. 656 ; edit. Gaume).

(1) Après tant de négations, on est agréablement surpris de voir M. Salvador reconnaître enfin comme *certain* le voyage en Égypte. On se demande sur quel motif historique est fondée cette exception ; mais l'étonnement s'accroît bien davantage, lorsqu'on voit M. Salvador sur le point de reconnaître *deux* voyages au lieu d'*un* et ne reculer que devant les *obstacles insurmontables* que rencontrerait cette opinion *en présence de traditions aussi expressives que les Évangiles*, t. I, p. 208 et suiv.

« La perte de la vie n'accompagne pas de toute nécessité des blessures graves aux extrémités des membres. *(Et le coup de lance? direz-vous peut-être... N'anticipons pas, le coup de lance viendra à point...)* L'antiquité romaine offre des exemples nombreux d'individus qui du haut de la croix où le poids de leur corps était soutenu *par des liens (circonstance à noter dans l'espèce, où le corps du crucifié était soutenu par des clous; mais M. Salvador n'est pas homme à s'embarrasser des clous)*, auraient exprimé l'indignation de leur âme aux spectateurs, auraient pu y respirer plus d'un jour ou en être détachés assez à temps pour échapper à la rigueur de leur destinée. La femme *toute-puissante* du procurateur et le centurion appelé à présider au supplice, étaient dans les dispositions les meilleures à l'égard de Jésus-Christ. (*On ne s'étonnera donc pas de trouver au nombre des premières causes de la fondation du Christianisme, l'influence des femmes.*) L'usage ordinaire et affreux du brisement des jambes sous le fer, qu'on n'épargne point aux deux patiens livrés à ses côtés au même sort, fut loin d'atteindre sa personne. Le coup ou la *piqûre* de lance, selon les expressions textuelles, qu'un des soldats lui aurait porté dans le flanc et qui n'entraînait rien de décisif, n'avait nullement pour but de donner la mort; il annonçait à la foule que la faculté de sentir avait disparu et qu'on pouvait se retirer *sans incertitude.*

« Bien plus, le procurateur lui-même, homme de grande expérience sur ce point, manifesta l'étonnement le plus vif dès qu'on l'eut averti que l'exposition du condamné, comprise entre l'heure de midi et le coucher du soleil, vers l'équinoxe du printemps, avait déjà amené son dernier souffle. Enfin, et c'est ici l'un des renseignemens les plus essentiels, les textes établissent qu'en dehors de tous les apôtres il existait des disciples secrets de Jésus. Un de ces disciples secrets, un membre du sénat juif qui avait prononcé dans le jugement un vote de délivrance, obtint aussitôt du procurateur l'autorisation de délier le corps. Il alla en personne le confier à une tombe récemment construite dans son propre jardin, tout près du lieu d'exécution, et un autre disciple du même rang y accourut chargé d'une grande quantité d'aromates.

« Cette première supposition d'une mort apparente, si on la dégage de toutes les formes merveilleuses que l'enthousiasme et la bonne foi des croyances acceptaient alors avec tant de facilité, ramènerait donc *jusqu'à un certain point* aux conditions d'un fait naturel l'apparition ultérieure du maître parmi ses sectateurs et les adieux qu'il leur aurait adressés, à l'exemple de Moïse et de Lycurgue. Mais quelle que soit la part qu'on lui accorde, son intérêt véritable est de faire arriver sous nos yeux l'opinion d'une des sectes les plus anciennes *de l'Eglise*, celle des *dokètes*. Suivant cette opinion, Jésus n'avait eu à subir, durant sa passion, aucun mal réel; loin de s'identifier avec la nature méprisable de la matière ou de la chair, il ne s'était offert au monde que dans un état tout fantastique, tout aérien, dans l'état familier aux dieux des Grecs, qui prenaient des formes sans substance et se dissipaient en fumée (1). »

On ne saurait disconvenir que cette opinion des dokètes, pour laquelle M. Salvador n'a pas un mot de réprobation, ne vienne très à propos corroborer l'objection si complaisamment développée contre la réalité de la mort de notre Seigneur. Rappelons maintenant ce qui a été dit plus haut au sujet de sa naissance, et d'après la manière de considérer ces deux circonstances fondamentales, tâchons d'apprécier la valeur laissée au reste de l'histoire évangélique. La voici réduite à sa nouvelle forme; deux ou trois versets serviront à la mettre tout entière sous les yeux du lecteur:

1. *En ce temps-là, il est né un enfant dont le nom symbolique n'a rien de personnel. Cet enfant est né on ne sait trop quand, on ne sait trop où, d'un père et d'une mère fort incertains. Sa naissance est environnée de toutes les fables et de tous les emblèmes dont s'est plu à l'embellir l'imagination orientale.*

2. *Sa vie a été retracée en une suite de tableaux qui tiennent beaucoup moins du caractère de l'histoire que de la poésie et du drame, qui néglige, selon ses convenances, les conditions des temps et des*

(1) T. II, p. 101 et suiv.

lieux, et qui sacrifie tous ses personnages secondaires, qu'ils soient réels ou inventés, à l'idée dominante du sujet et à son plus haut personnage.

3. *Ce personnage est mort sur une croix, selon toute apparence. Telle est au moins la supposition la plus répandue, quoique tous les accessoires de cette mort soient pareillement inventés dans un but d'intérêt personnel, et qu'il soit impossible de combiner rien d'aussi spécieux qu'une certaine opinion qui regarde cette mort même comme une chimère.*

Telle est en dernier résultat la version du nouvel Évangile, selon M. Salvador. N'avions-nous pas raison de dire que, malgré toutes ses précautions et ses efforts pour s'attacher encore à quelque chose de réel, il glisse rapidement sur la pente de Dupuis, de Schleiermacher et de Strauss, et que son système est sujet aux mêmes inconvéniens que les leurs? Remarquez, en effet, que quelque affirmatif que soit le ton de ces derniers, quelque assurance qu'ils affectent en exposant leurs idées, ces affirmations et cette assurance ne sont que leur fait personnel dont il est libre à chacun d'accepter l'autorité, et que le seul résultat qu'ils puissent obtenir, auquel ils tendent même, c'est d'élever plus ou moins de doutes sur les faits évangéliques. Cela leur suffit; ils n'en veulent pas davantage et n'exigent pas de leurs disciples une négation franche, absolue, irrévocable. Or, en fait de doutes, d'incertitudes, de probabilités, d'hésitations, ceux qui connaissent l'ouvrage de M. Salvador n'hésiteront pas à lui donner la palme entre tous ses concurrens.

Après s'être ainsi mis à l'aise avec les événemens fondamentaux du Christianisme, il reste un autre grand fait dont il n'est pas aussi facile de se débarrasser : c'est le Christianisme lui-même, ou, si l'on veut, le Christ vivant et agissant au sein de son Église, gouvernant les siècles, secouant le monde pour le transformer et le pousser à des destinées d'une grandeur inconcevable, créant une civilisation, des relations, des vertus nouvelles, faisant jaillir d'un pôle à l'autre des flots de lumière et d'amour. Comment tout cela s'est-il fait? Comment le Christ est-il parvenu à fonder sa religion?

La foi chrétienne rapporte principalement la fondation du Christianisme à l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament et aux miracles opérés par N.-S. Jésus-Christ. Ces deux séries de faits appartenant à l'ordre surnaturel, la position de M. Salvador lui impose de les rejeter. Voyons jusqu'à quel point sont acceptables les hypothèses qu'il y substitue.

Relativement aux prédictions qui concernent le Messie, deux questions se présentent : l'une qui touche à la composition des prophéties, à l'inspiration et aux intentions des prophètes, et l'autre à leur accomplissement. Selon M. Salvador, les prédictions annonçant un libérateur, un sauveur, une ère de salut et de gloire, n'ont d'autre but que de spécifier et d'expliquer l'avenir du peuple juif. Ce Messie, cet envoyé qui doit sauver le peuple, qui doit tantôt souffrir, tantôt être glorifié, c'est le peuple juif lui-même châtié ou récompensé selon ses mérites ou ses crimes. Ici, comme on voit, s'ouvre à l'exégèse le champ des explications les plus variées. Tantôt « la Judée ou Jérusalem, dépeinte sous la forme d'une vierge, et fécondée par l'intelligence ou par l'esprit, promet d'enfanter après de longues amertumes, de violentes douleurs, un peuple juste, un Fils puissant et glorieux, destiné un jour à servir d'étendard et de moyen d'alliance à toutes les nations de la terre ; » tantôt « la même personnification nationale, l'homme de droiture livré en victime aux plus amères douleurs, et déchiré par ses propres enfans, aurait ses membres dispersés en tous lieux, deviendrait la risée du monde entier ; sa robe toute sanglante serait mise en lambeaux, sa couronne de gloire se changerait en déshonneur, et on le verrait jeté, comme un mort, dans la poussière et dans la fosse, mais pour revenir de nouveau à la lumière, pour ressusciter plus jeune et plus brillant, parce qu'il ne convient ni à la pensée qui a présidé à sa création, ni à l'intérêt des races humaines de le laisser mourir. » L'auteur cite à l'appui un certain nombre de textes qui peuvent se plier à cette supposition, sans se mettre en peine s'il en est d'autres et assez nombreux qui deviennent absolument inintelligibles. Nous nous bornons à rappeler ceux qui représentent le Messie

comme souffrant sans l'avoir mérité, souffrant non pour lui qui est juste, Fils de Dieu, mais pour les pécheurs; mis à mort pour son peuple et par son peuple; ceux encore où il est dit que le Messie s'offre en sacrifice de lui-même, librement, *parce qu'il l'a voulu*. — *O Dieu! les holocaustes et les victimes ne vous ont pas été agréables, alors j'ai dit : Je viens.* Est-ce là le type d'un peuple châtié pour ses crimes?... Mais pour ne point s'arrêter à des citations qu'il serait facile de multiplier, que devient cette attente universelle d'un libérateur, d'un Messie, que M. Salvador reconnaît lui-même, et qui entre dans la plus intime constitution de l'hébraïsme? Nulle discussion là-dessus. Voulez-vous savoir ce que devient le Messie dans l'opinion de M. Salvador? — « Le Messie, en hébreu *Mochiarch*, en grec *Christos*, signifie l'homme frotté, oint, parfumé, ou, comme on dirait aujourd'hui, l'homme habillé, équipé pour marcher à la tête des assemblées religieuses ou guerrières. » Quoi qu'il en puisse être, il n'en est pas moins vrai que le Messie *frotté, oint* ou *équipé*, comme vous l'entendrez, était l'objet de l'attente universelle des juifs, qu'ils étaient d'accord à fixer sa venue vers l'époque de la naissance de Jésus-Christ, qu'aujourd'hui même une portion assez considérable de juifs, ne pouvant autrement expliquer leurs livres sacrés, sont contraints d'admettre que le Messie est déjà venu, quoiqu'il ne se soit pas encore manifesté; tandis que tous les autres, tous, sans exception (sauf M. Salvador), l'attendent encore; enfin, qu'en aucun temps, aucun juif d'aucune secte, ni pharisien, ni sadducéen, ni essénien, ni hérodien, n'a jamais cru voir dans le Messie la personnification du peuple juif (toujours à l'exception de M. Salvador).

Chose singulière! nous allons voir cette interprétation attaquée et fort ébranlée par l'auteur lui-même, en traitant la seconde question relative à l'accomplissement des prophéties dans la personne du Sauveur. Pourquoi et comment en effet l'Évangile offre-t-il tant de traits de conformité avec les anciens oracles; conformité tellement littérale, qu'on pourrait douter quelquefois, selon l'expression d'un Père, si certains d'entre les prophètes ne sont pas plutôt des évangélistes? M. Salvador ne trouve rien de mieux que de répéter ce qu'ont été forcés de dire tous les adversaires du Christianisme, et de se rejeter dans le système d'un parti pris d'avance, d'une détermination arrêtée entre Jésus et ses disciples. « On juge soudain, dit-il, toute la portée de cette détermination des historiens de Jésus, qui s'étend sur les questions de doctrine comme sur les points de fait, et qui les excitait à réaliser matériellement en sa personne toutes les images et toutes les expressions de la poésie sacrée hébraïque. On assiste, en quelque sorte, avec eux au développement du principe proclamé en ces temps par le maître : *Il faut que toutes les choses écrites dans la loi de Moïse, écrites dans les prophètes, écrites dans les chants de David, se trouvent accomplies en moi.* » Mais pour concevoir ce principe proclamé *à priori* et cette résolution d'exprimer dans toute sa vie, dans les plus cruelles souffrances et dans la mort, *tout ce qui est écrit*, il faut bien admettre, de la part des apôtres et de leur maître, et encore de la part de toute la nation juive, la conviction que l'accomplissement des prophéties par le Christ était une condition de première nécessité; que le signe auquel on devait reconnaître le Messie consistait en cette ressemblance parfaite avec le divin exemplaire tracé depuis plusieurs siècles, que par conséquent son premier caractère était *d'être*, d'avoir sa personnalité propre bien réelle, et nullement de se confondre avec je ne sais quelle personnification vague du peuple juif.

La discussion des miracles n'offrant rien de neuf, étant au contraire loin de reproduire dans toute leur force les objections faites et résolues depuis longtemps, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter.

Les prophéties et les miracles ainsi éliminés, nous arrivons à l'examen des causes naturelles qui ont favorisé la fondation du Christianisme. Nous ne prétendons point passer en revue toutes les raisons apportées par M. Salvador, qui ne pèche pas assurément par le nombre et la complication de ses moyens oratoires. Nous demanderons donc la permission de ne mentionner que celles qui

nous sembleront plus remarquables, ou par quelque apparence de fondement, ou par le mérite de la nouveauté.

Première cause. — *L'état du monde à l'époque de la naissance de J.-C.* Nous avons dit un mot de ce système familier aux adversaires, et le plus fort argument qu'ils puissent employer parce qu'il a un côté vrai. Il consiste à dire que les peuples attendaient; que tout dans le monde, hommes et choses, événemens et doctrine, tout avait été préparé pour un grand changement religieux et social. Nous reconnaissons ces prémisses, et nous en donnons la raison. Vous, vous ne pouvez les expliquer, vous ne faites que les admettre... Je me trompe; vous concluez hardiment de ce *concours extraordinaire* de circonstances (expressions de M. Salvador) qu'il n'y a rien d'*extraordinaire* dans l'établissement du Christianisme. C'est là le plus grand effort de votre logique. Il est inutile d'observer que cette preuve tout extérieure n'effleure même pas et laisse subsister en leur entier les caractères de divinité que la religion du Christ tire de son propre sein. Qu'on veuille bien le remarquer, car l'objection tirée de l'état du monde est fort en vogue aujourd'hui. C'est là un larcin de plus que commettent nos adversaires; c'est une arme qu'ils voudraient nous dérober pour la tourner contre nous, et qui s'ébrèche entre leurs mains chaque fois qu'ils tentent de s'en servir.

Deuxième cause. — *L'adresse du jeune maître de Nazareth* (nous demandons pardon d'employer le style de M. Salvador), et surtout sa conduite à l'égard de saint Jean-Baptiste, qu'il parvint à supplanter. Les rapports entre notre Seigneur et saint Jean deviennent sous la plume de M. Salvador le canevas d'un vrai roman; c'est une suite d'*accords*, de *refrodissemens*, de *conditions*, de *scissions* qu'il a trouvés quelque part sans doute ailleurs que dans l'Évangile, et dont nous n'avons pas à nous occuper.

Troisième cause. — *Les stipulations intervenues entre le maître et les apôtres*, que M. Salvador trouve *curieuses*, et qui le sont fort, entendues en son sens. Ces stipulations existent, en effet, et nous les trouvons clairement exprimées à la fin du XIX^e chapitre de saint Mathieu, lorsque saint Pierre disant au Sauveur: *Voilà que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi; quoi donc nous en reviendra-t-il?* Il entendit cette sublime promesse qu'il n'est pas besoin de rappeler. Écoutons le *curieux* commentaire de M. Salvador: « Quelque pauvres qu'eussent été jusque-là les apôtres, et malgré leur amour envers leur maître, Pierre fut souvent l'organe de ses collègues pour faire expliquer Jésus en termes précis sur la part qui reviendrait à chacun d'eux de la grandeur que sa propre personne se réservait. Ils voulurent être assurés des biens réels qui, indépendamment de l'éternité promise à leur avenir, serviraient à les dédommager de l'abandon complet de leur famille et de leur profession, auxquels ils s'étaient résignés à sa voix, et de tous les dangers qui devaient en être la suite. La réponse de Jésus... consiste à leur déclarer et à leur promettre toutes ces choses:

« Ils recevraient le centuple, *en maisons, en champs et en parenté*, de ce qui avait été en leur possession;

« Dans le royaume de la résurrection *prochaine et de choix*... ils obtiendraient douze trônes pour présider aux douze tribus du nouvel Israël, qui verrait Jésus assis sur un trône particulier comme souverain prince;

« Enfin, ils auraient un droit *absolu, dans l'intervalle*, à toute sorte de secours, à l'exemple du Fils de Marie lui-même, qui vivait des libéralités dues à plusieurs femmes guéries par sa puissance de leurs vices ou de leurs maux. »

Nous croyons pouvoir, sans compromettre notre cause, laisser subsister ce chef dans toute sa puissance et toute sa séduction. Le second n'est peut-être pas bien compris de nos lecteurs, et nous aurons occasion d'y revenir en traitant un système de M. Salvador, ou plutôt une tentative de réhabilitation en faveur d'une des plus anciennes hérésies connues. Reste donc le premier motif, qui n'est pas le moins *curieux*, puisqu'il consiste, selon notre auteur, à promettre aux apôtres, dès cette vie (*in tempore hoc*, d'après le texte de saint Marc), cent pour un de tout ce qu'ils avaient quitté, maisons, champs, etc., sans oublier probablement barques et filets. Si les apô-

tres certes entendirent cette stipulation d'une manière aussi littérale et aussi matérielle que M. Salvador, ils durent être bien détrompés par la suite et d'autant moins empressés à verser leur sang pour un maître qui les avait si cruellement abusés.

Quatrième cause. — *Esprit de prosélytisme et de conquête.* Nous ne suivons pas toujours le même ordre que M. Salvador, ce qui ne peut nuire à la force de ses argumens. — Il a un chapitre exprès, consacré au prosélytisme de la religion chrétienne. Cet esprit existe effet au sein de l'Église catholique, et plus fort, plus actif que partout ailleurs; il est jusqu'à un certain point le *principe de sa force*, mais bien plus encore le résultat de son institution divine. Tout cela est vrai; mais vouloir *matérialiser* encore ce principe, le changer en *un esprit de conquête* cupide et cruel, le comparer à l'esprit de mahométisme, ce serait sans doute dépasser les bornes; c'est pourtant ce qu'entreprend M. Salvador, et en termes assez énergiques (1): « Quelle que soit, dit-il, la renommée justement acquise au Fils de Marie, il y a plusieurs distinctions importantes à émettre sur ce sujet. Ceux-là cèdent en partie à une illusion qui, pour lui donner encore plus d'éclat, se plaisent à l'opposer avec une ferveur trop exclusive *à la sévérité* (*sic*), non moins fameuse du prophète de l'Arabie, ou de leur prédécesseur commun (*Moïse, comme vous devinez*)... Moïse ordonna trop souvent à l'épée de se montrer impitoyable! (*Et Mahomet aussi, n'est-ce pas?*) Mais dans l'attente absolue du royaume de seconde vie, qui occupait toute la pensée de Jésus, *des conséquences aussi terribles* se manifestèrent clairement à ses yeux, *des conséquences plus terribles peut-être*, à cause de leur caractère moral et de la direction fatale qu'elles ont si long-temps imprimée à son Église. Pourtant, loin d'hésiter à leur aspect, il se hâta de les accueillir, de les développer et de leur donner *une expression qui n'a rien à rencontrer de plus fort dans l'éloquence de Mahomet* EN PERSONNE. » Est-ce assez clair?... Mais grand Dieu! de quoi s'agit-il donc?... Il s'agit d'un texte de saint Mathieu. « Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, s'écrie le nouveau maître; j'ai apporté l'épée; je suis venu mettre le feu sur la terre, et tout mon désir est qu'il s'allume, etc... » Ajoutez cette parabole *d'un roi qui, avant de livrer bataille, a besoin de compter sur ses guerriers!*..... « Ce sont des guerriers véritables qu'il se propose de former! s'écrie M. Salvador, des guerriers qui, étant appelés à conquérir le royaume prochain..... (*Quel royaume, encore une fois?*) le royaume prochain *de la résurrection des morts*, doivent regarder d'un œil indifférent toutes les conditions favorables ou contraires de l'existence actuelle; ce sont des guerriers enfin, réduits à l'état des athlètes, qui se présentaient nus pour le combat... » Tout s'explique enfin, et nous respirons. Vous voyez que M. Salvador n'est pas aussi méchant qu'il le paraît. Il parle bien quelque part *des exemples célèbres d'inclémence et de barbarie que le Christianisme a eu si souvent l'occasion d'offrir à l'univers;* mais il faut savoir passer quelque chose, et ce n'est pas trop pour un juif.

Cinquième cause. — *Le dogme nouveau.* — En général, M. Salvador entend nos dogmes de la plus étrange façon; il croit que celui de la sainte Trinité attaque l'unité de Dieu; l'incarnation pareillement lui semble être l'*association d'un Dieu nouveau au Dieu ancien;* la création (qui le croirait), selon le sens des Pères, revient au système du *dualisme absolu*. « Si Dieu a tiré la matière du néant, il fallait que le néant existât de concert avec Dieu, ce qui donne toujours *deux principes* (1). »

En effet, le principe *être* et le principe *non-être*.

Mais il est un *nouveau dogme* que M. Salvador s'attache surtout à mettre en lumière, comme renfermant le principe de la puissance du fils de Marie et l'explication complète de ses succès. Ce *nouveau dogme* est celui de la résurrection des morts, qui d'abord n'est pas si *nouveau*, puisque, d'après le titre d'un chapitre de notre auteur, il constitue le *dernier terme du mariage des croyances orientales avec les textes sacrés des Juifs*.

(1) T. I, p. 292.

(1) T. II, p. 192.

Quoi qu'il en soit, tout le secret des triomphes de Jésus est dans ce dogme et dans l'usage qu'il en fit.

Ce n'est pas sans répugnance que nous nous voyons réduit à travestir et à profaner en quelque manière nos plus saintes vérités; mais il faut bien qu'on sache ce que sont et où tendent ces systèmes élevés à si grands frais et dont on fait tant de bruit. Que le lecteur veuille donc poursuivre jusqu'au bout l'examen d'un de ces systèmes, qu'il est impossible de mieux réfuter qu'en les exposant.

Le fils de Marie (*pur homme*) commence donc par se convaincre et par convaincre ses disciples, *sans arrière-pensée*, de l'existence d'un royaume de gloire et de délices, existant au-delà de cette vie, qui devait être la récompense de leur fidélité et de leur dévouement. Cela fait, nul doute « *que* sous l'empire absolu d'une croyance si féconde en motifs d'excitation, le premier besoin moral était d'acquérir pour soi-même et de faire acquérir aux autres par l'entraînement le plus généreux une place éternelle dans le monde ainsi reconstitué, et *que* la première manifestation de ce besoin emportait une puissance jusqu'alors inconnue de gloire, de ferveur et de zèle. Cette puissance se personnifiait en Jésus-Christ. » La seule difficulté était d'établir la doctrine; mais remarquez qu' « elle devait rencontrer les causes les plus immédiates de succès dans les *convictions religieuses* répandues de toutes parts et dans l'état de malaise des esprits disposés par avance en faveur de toute inspiration qui, loin de délier péniblement le nœud des principaux ennuis de la vie et ses principales difficultés, se proposerait de le trancher tout-à-coup comme sous le fil d'une épée. » L'auteur exprime ailleurs sa même pensée en un seul mot plus clair et plus piquant, *le charme des contrastes*; c'est tout dire. Le monde, fatigué de voluptés sensuelles, soupirait après les plaisirs de l'âme; les intelligences abruties exigeaient une doctrine pure et élevée; l'égoïsme avait soif de sacrifices; enfin, et pour dernier *contraste*, cette doctrine « formait une opposition absolue à l'école contemporaine et dominante des autres interprètes de la loi, qui, étant minutieusement renfermés dans les intérêts nationaux et humains, ne demandaient compte que des actions extérieures. Nouvel appât tendu à la nation juive, sur laquelle le Christ avait préconçu de s'appuyer pour conquérir le monde (1). »

Le principe de résurrection une fois reconnu, il ne s'agissait que d'en tirer tout le parti possible; c'est ce qui fut exécuté admirablement. L'ère ou royaume de la résurrection fut divisé en deux périodes : l'une, qui devait suivre la consommation des siècles et le jugement universel (c'est là le dogme chrétien tel que nous le professons encore); l'autre, beaucoup plus rapprochée, qui se rapporte à l'erreur des millenaires, et dont nous avons spécialement à nous occuper. Cette première époque devait être marquée, comme on sait, par une première destruction du monde actuel, une restauration complète des choses, une résurrection partielle des morts, et un avénement glorieux du Christ, qui règnerait avec ses fidèles sur la terre ainsi reconstituée. « Quant au jour précis, à l'heure exacte de ces événemens (circonstance fort importante, comme on voit), Jésus ne les déclara point, mais il les renferma dans des limites sensibles (2), » des limites *très rapprochées, qui ne dépasseraient point l'existence de la génération alors vivante* (3). *La destruction de Jérusalem et du temple* devaient, en un mot, « précéder de très près la consommation des jours d'ici-bas; ils devaient servir de signal à la première période de la création du royaume céleste (4). »

La position était nettement tracée; encore soixante-dix à quatre-vingts ans, un siècle au plus, et le Christ venait en personne, au milieu de sa gloire, escorté de ses anges et de ses disciples, fonder son royaume visible. Si les promesses s'accomplissaient, tout était dit; dans le cas contraire, pas de difficulté non plus. Le fils de Marie n'était qu'un vil suborneur, un faux prophète justement châtié, qui n'avait plus de titre même apparent à la croyance d'un seul disciple, qui ne

(1) T. I, p. 410 et suiv.
(2) T. II, p. 59.
(3) *Ib.*
(4) *Ib.*, p. 58.

méritait pas surtout que, pour se soumettre à toutes les rigueurs de sa loi, on affrontât la haine, les mépris du monde, les décrets de Néron et de ses successeurs. Qu'advint-il cependant? « Après une longue suite d'années et de générations (pas tout-à-fait, M. Salvador, mais avant la fin d'une seule génération, de *la génération alors vivante*, comme vous venez de le dire)..... Lorsque l'Eglise eut éprouvé sous ce rapport les déceptions intérieures et les agitations qui sont une des clefs historiques du poème révélateur de l'apôtre Jean (notez en passant que le système donne *une des clefs* de l'Apocalypse), lorsqu'il ne fut plus permis de compter sur le retour visible et *prochain* du fils de Marie (pourquoi donc nous parler d'*une longue suite de générations*), et qu'une foule de disciples des écoles platoniciennes eurent introduit un spiritualisme spécial (petite nébulosité à laquelle les lecteurs de M. Salvador sont habitués, mais qui ne fait rien à l'affaire), qu'arriva-t-il enfin? Il fallut attacher par *adresse ou par voie d'autorité* un autre sens aux *convictions* du maître et de ses disciples (1). » Voici l'instant précis auquel les *convictions* font place à l'*adresse* et à l'*autorité;* et il fallut beaucoup, certes, d'adresse et d'autorité pour convaincre tout une société d'hommes doués de raison, que le maître avait été mal compris, qu'il y avait erreur de date, pour qu'on *s'habituât à dire* (expression de M. Salvador) que cette résurrection et ce royaume si prochains devaient être retardés jusqu'à la consommation des siècles, et qu'on *s'habituât* en même temps à monter sur les échafauds, sur les chevalets, sur les bûchers, à se faire déchirer par les lions trois siècles durant, pour rendre le témoignage du sang au plus hardi et au plus stupide menteur qui se fût joué de l'humanité.

On ne saurait s'imaginer toute la peine que prend M. Salvador pour établir ce système; il y revient sans cesse, le développe, ou plutôt l'enveloppe sous tous les nuages que peuvent lui fournir son érudition, sa pensée, son style, et ceux-là seuls qui ont lu l'ouvrage peuvent dire jusqu'où vont les ressources de l'auteur en ce genre. Il y a emprunt manifeste aux millenaires, que M. Salvador nous donne pour les vrais orthodoxes, les seuls qui aient bien compris la doctrine de Jésus. Mais c'est encore ici peine perdue; car si M. Salvador se rattache aux millenaires, les millenaires ne veulent pas de M. Salvador; deux abîmes les séparent. Premièrement, les millenaires plaçaient dans un avenir fort éloigné, et au moins illimité, cette première résurrection à laquelle M. Salvador fixe un terme *très prochain* avec tant d'insistance et de bonhomie; en second lieu, beaucoup de millenaires reconnaissaient la divinité de Notre Seigneur; ceux qui la niaient, comme Cérinthe, admettaient cependant en lui une véritable inspiration divine, quelque chose de surhumain. Or, cela suffisait pour donner à leur opinion une couleur de vraisemblance qui manque à l'opinion de M. Salvador, d'après laquelle le fils de Marie et ses disciples ne sont plus..... disons le mot, que de vrais *fous*, et toute l'Eglise chrétienne qu'un vaste Bedlam. Or, soyons juste, M. Salvador se respecte assez pour ne pas dire cela.

Avant d'aller plus loin, nous signalerons une tactique de nos adversaires. On a son système; pour l'étayer, il faut des preuves; pour en trouver, on se lance en des dissertations à perte de vue. Or, de même qu'il est extrêmement difficile, impossible de trouver une seule bonne raison, une preuve péremptoire en faveur d'un système faux et absurde; de même aussi rien n'est plus facile que de ramasser un bon nombre de ces demi-raisons, de ces quasi-preuves qui ne prouvent rien, sans doute, mais qui ne laissent pas que d'embrouiller la question et d'embarrasser les esprits peu défians ou peu éclairés. C'est à quoi l'on s'arrête, et c'est faire preuve d'habileté, puisque c'est là le seul moyen de prolonger la discussion; on prend donc ses positions, on pousse un argument, et au moment où le côté faible se laisse apercevoir on passe à un autre, et ainsi indéfiniment. La première hypothèse ne vous va-t-elle pas? prenez la seconde; en cas de refus, voici la troisième, plus insoutenable que les autres. On accumule ainsi preuve sur

(1) T. II, p. 41.

preuve, on parcourt tous les domaines de la pensée, physique, métaphysique, histoire. Puis vient la récapitulation; on compte au lieu de peser, et l'on triomphe d'avoir accablé l'adversaire sous une multitude de démonstrations qui, pour dire vrai, valent autant l'une que l'autre.

Nous allons voir cette tactique mise en œuvre par M. Salvador dans la dissertation consacrée à la Passion du Sauveur, dissertation que nous ne pouvons laisser de côté, malgré la longueur de cet article.

D'abord il est impossible de bien expliquer la Passion et la mort du Christ si l'on ne les considère comme le résultat d'un plan conçu long-temps à l'avance, et suivi par Jésus avec une persévérance qui ne se démentit jamais. « Telle est la première des causes qui ont présidé à sa mort; c'est *sa volonté de mourir* provenant d'un ordre de convictions et d'enthousiasme conforme aux idées de l'époque où il vivait, et conforme à l'interprétation orientale des livres sacrés des Juifs poussée à ses dernières limites. Si ce n'était cette volonté absolue, toute sa doctrine serait revendiquée, etc. (1)..... » Si l'on veut bien y faire attention, ce n'est là que le dogme chrétien de la rédemption, métamorphosé en une théorie tout humaine et philosophique; mais, loin de gagner au change, nous avons une absurdité à la place d'un mystère; car (pour abréger), d'après M. Salvador lui-même, la mort du Christ ne servait de rien si elle n'était suivie de son second avénement visible, glorieux et très prochain, sans lequel l'établissement chrétien croulait par la base.

Telle est donc la première des causes de la Passion. Passons aux causes secondes : la Passion avait pour but de représenter plusieurs choses, deux au moins. Premièrement, elle représentait *la doctrine nouvelle* qui trouve en elle « sa forme la plus extérieure, la plus sensible, la plus historique en apparence..... Toutes les croyances du Christianisme primitif y sont représentées en caractères ineffaçables, de sorte que si le temps et *la nécessité* ont concouru à changer ou à modifier sa vraie nature, *jamais l'histoire ne s'est vue exposée à son égard à perdre les traces de son origine*. Le tableau vivant qu'il a laissé de lui-même offrait un moyen imprescriptible pour en revenir *à l'exactitude précise des faits* (1). » Acceptons cet hommage rendu à la véracité de l'histoire, mais ne lui donnons pas plus de valeur qu'il n'en a réellement; n'attendons pas surtout qu'un seul fait soit *précisé*..... un seul, et nous en aurions grand besoin; car nous apprenons plus bas qu' « on s'abuserait étrangement si l'on allait croire que les tableaux évangéliques relatifs à la Passion du fils de Marie soient l'expression naïve des faits accomplis, la description spontanée d'une catastrophe actuelle; ils ont pour objet arrêté (et c'est ici le deuxième symbolisme de la Passion de Jésus-Christ) de réaliser sur un nouveau plan les tableaux d'une autre Passion qui frappe avec évidence tous les yeux de la Passion longue, féconde en avertissemens et terrible *du peuple hébreu personnifié*, de la Judée, de Jérusalem, dont les malheurs présens et à venir avaient excité tant de fois la verve et les lamentations des prophètes (2). »

Je pense qu'on chercherait vainement parmi les êtres corporels ou intellectuels quelque chose de plus pliant, de plus ductile, de plus fusible, de plus élastique, de plus souple et par conséquent de plus commode que le *symbolisme*, quand on sait le manipuler avec cette dextérité et cette assurance qui caractérisent un assez bon nombre de philosophes contemporains. Vous voyez en ce lieu : La Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ représente à la fois le Christianisme et le judaïsme, qui pourraient bien avoir quelque sujet d'étonnement de se retrouver tous deux dans la même image. Nous ne tenterons pas en ce moment de les accorder entre eux, mais bien de voir comment la dernière opinion que nous venons d'exposer s'accorde avec elle-même.

En thèse : *La Passion de Jésus réalise la Passion du peuple hébreu; le Juif est personnifié dans le Christ.* Suivez l'application historique : Le peuple juif, en

(1) T. II, p. 96.

(1) T. II, p. 88.
(2) *Ib.*, p. 96.

la personne de Jésus, est reçu par le peuple juif dans les murs de Jérusalem; le peuple juif s'empare du peuple juif au jardin des Oliviers; le peuple juif fait comparaître le peuple juif par-devant le peuple juif; le peuple juif se crache au visage, crie *Tolle! Prenez le peuple juif! Crucifiez le peuple juif!*..... On peut aller plus loin encore; nous nous bornons à mettre sur la voie de cette étrange confusion des juges, des témoins, des bourreaux et de la victime.

« Mais ce n'est pas tout, poursuit notre auteur; il faut suivre de plus près la vivacité du débat (1). » Le débat s'élance en effet dans une critique longue et embarrassée de toutes les circonstances de la Passion, où nous ne le suivrons pas. L'Évangile y est convaincu d'avoir trop flatté le portrait de Pilate aux dépens du peuple juif, et surtout aux dépens de Barabbas, qui devient, sous la plume de son compatriote, d'abord un *homme estimé,* puis un personnage *d'une influence considérable, un prisonnier distingué, considérable, remarquable, dit l'évangile de Matthieu* (*vinctum insignem*) (2); enfin un homme de tête et d'action qui aurait excité un soulèvement pour délivrer son pays du joug des Romains, un Guillaume Tell malheureux. « On a jugé à propos de dépouiller *ce Barabbas* de son véritable nom, car il s'appelait Jésus, fils d'Abbas, ou Bar-Abbas (3), comme le fils de Marie s'appelait Jésus, fils de Joseph; ou Bar-Joseph, comme Pierre s'appelait Simon, fils de Jonas, ou Bar-Jone (4). » Nous ne savons ce que peut faire à la question que Bar-Abbas ait ou non porté le nom de *Jésus*. Ce nom était fort répandu parmi les Juifs, surtout vers les derniers temps, comme le prouve l'histoire de Josèphe, et il semblerait même qu'ils ne l'ont pas entièrement répudié depuis leur dispersion parmi les divers peuples dont ils ont été obligés d'adopter la langue, comme le prouverait au besoin le nom même de M. *Salvador*..... Ce n'est pas notre faute si le débat tombe sur ce terrain et devient une question de *noms*. Arrêtons là toutefois.

Un peu plus loin, M. Salvador se demande « pourquoi le fils de Marie, qui, au dire de ses annalistes, possédait le don illimité des miracles, et qui ne dédaignait pas d'y recourir chaque jour, se serait refusé de sa pleine volonté à imprimer à sa parole le degré de force assez efficace pour attirer aux interprétations nouvelles l'esprit et l'âme de ses concitoyens? » Ce n'est au fond qu'un miracle de plus qu'on demande. Le Christ, dit-on, n'avait d'autre moyen d'échapper aux mains des Juifs que de les frapper par *l'évidence d'un miracle;* et voilà pourquoi ils lui en demandaient un, « non pas de ceux qui entraînaient facilement les classes populaires et dont on citait les exemples en tout lieu, mais.... un signe grand, évident, en plein jour, dans l'air, dans le ciel, un signe qui ne leur laissât aucune arrière-pensée. » Un miracle qui convertisse *nécessairement* est une impossibilité, un non-sens, parce que les spectateurs conservent toujours l'usage de leur libre arbitre. Quelqu'un n'a-t-il pas dit : *Si je voyais ressusciter un mort, je deviendrais, non pas croyant, mais fou?* Mais tout cela était-il bien sincère? De bonne foi, comment ce miracle eût-il pu nous être transmis autrement que par l'Évangile ou la tradition? Que si l'on veut s'en tenir là, on aura lieu d'être satisfait; sans chercher plus loin, les signes qui environnèrent la mort du Sauveur sur la croix répondent, ce semble, à toutes les exigences des Juifs et de M. Salvador. Les Juifs, du reste, n'ont rien à faire ici, car ils n'ont guère contesté la réalité des miracles, qu'ils se sont au contraire toujours ingéniés à expliquer par l'intervention de causes surhumaines. Reste donc M. Salvador, que les miracles touchent peu, puisqu'il les considère comme un accessoire indispensable et commun à toutes les religions (1).

(1) P. 101.
(2) P. 109 et 110.
(3) En parlant des manuscrits des Évangiles dans lesquels on enlevait déjà au fils d'Abbas son nom propre de Jésus, Origène s'exprime ainsi : *In multis exemplaribus non continetur quod Barabbas etiam Jesus dicebatur, et forsitan rectè ut ne nomen Jesu conveniat alicui iniquorum.* Origen., *in Matth.*, XXVII; *note de M. Salv.*
(4) P. 107.

(1) T. I, p. 244 et suiv.

Nous touchons enfin au dernier mot de la Passion. Si l'on nous trouve long, nous pouvons affirmer que nous omettons une foule de détails très intéressans; mais ce qu'on va lire est d'une nature tellement extraordinaire, tellement propre à faire apprécier la portée philosophique de l'auteur et en général des adversaires du Christianisme, qu'il est indispensable d'y consacrer un développement convenable. C'est un bel hommage rendu à la religion catholique que de divulguer les aberrations d'esprit de ceux qui la combattent, et de faire voir que les derniers venus d'entre eux ne peuvent guère prétendre sur leurs devanciers d'autre avantage réel que celui des incohérences et des contradictions.

Après avoir très bien défini la nature du *sacrifice* qui consiste à renoncer, « au physique ou au moral, à quelque possession très avantageuse ou très douce pour soi, dans le seul dessein d'en faire passer tous les avantages sur les autres, » l'auteur examine si la Passion et la mort de Jésus emportent l'idée d'un véritable sacrifice. Non, répond-il, et voici la raison : « En ne payant que d'un jour, d'un seul jour de souffrances, trois années d'une lutte morale, *suivie de tant de succès et de gloire;* en ne renonçant à la vie qu'avec *la conviction intérieure, très arrêtée et très complète de la reprendre mille fois plus brillante peu d'instans après, pour devenir en corps et en âme le dominateur d'un royaume nouveau, et pour occuper en personne un trône sans fin* (figurez-vous un homme, un simple mortel avec cette conviction très arrêtée, et dites le nom qui lui convient..... Toutefois, M. Salvador regarde le Christ comme un des plus grands personnages de l'humanité, plus grand que Moïse *à certains égards*), avec cette conviction, disions-nous, « le fils de Marie entraîne-t-il l'idée d'un sacrifice trop inconcevable? » Que si ce mot *inconcevable* vous arrête un moment comme en suspens, à quoi l'appliquer? Daignez écouter encore : « Bien plus..... de quelque majesté que soit toujours entouré le fait de se dévouer pour une noble cause, de *sacrifier sa vie pour les hommes,* de se précipiter au-devant des angoisses d'une dernière heure..... Une chose plus majestueuse et *plus difficile* encore existe au monde : *c'est de vivre,* de lutter avec la vie elle-même, de la soumettre à des lois imposantes qui la transforment en un bienfait véritable, de défricher son champ immense, si effrayant parfois pour l'œil qui le mesure, mais tout rempli des plus riches trésors (1). » D'où il résulte que le Christ n'a eu aucune difficulté à se dévouer à la mort; *bien plus,* qu'il eût été *plus difficile* pour lui de vivre tranquille à Nazareth que de se faire attacher à une croix.

Cette explication fondamentale de la Passion est suivie de quelques considérations sur *les sacrifices humains,* par lesquelles nous clorons nos citations.

« Sous le rapport physique, les sacrifices humains étaient en partie destinés à servir d'expression extérieure et sauvage à la loi suprême, en vertu de laquelle toute sorte de principes d'activité et de renaissance s'échappent du sein de la destruction. Cette loi mêle la vie à la mort d'une manière si inextricable qu'il est impossible de déterminer les limites de l'une et de l'autre; en embrassant là généralité de leurs actes, loin de les reconnaître exclusivement pour des rivales, elles se montrent soumises à une pensée unique, à une harmonie digne de deux sœurs. » Il est bien pour un *philosophe* qui veut et doit rendre raison de tout, de poser la loi; mais c'est peu tant qu'il ne donne point la raison de cette loi. M. Salvador croit pouvoir s'en dispenser ici, comme ailleurs, ainsi que la suite va le prouver : « Dès qu'on se remet en mémoire l'incroyable quantité de sang humain qui a coulé sur la terre et qui a pénétré tout brûlant jusqu'en ses entrailles, *il n'y a plus ni métaphysique ni morale capables d'expliquer pourquoi les choses se sont passées ainsi; c'est à des faits d'un autre ordre qu'il faut demander du secours.* C'est dans l'organisation intime de notre petit monde qu'il faut chercher quelque cause; et puisque les débris des plantes renversées par les orages ou par la main des hommes ont été pour la terre elle-même l'une des sources premières de son activité puissante de végétation, *qui sait* si une rela-

(1) P. 145 et suiv.

tion cachée n'a pas existé dès l'origine, et pour une période indéfinie de temps, entre ce sang précieux et le développement de sa puissance de création animale? Du moins, *voici une contradiction apparente* qui mérite bien d'attirer un instant nos regards. C'est précisément parce qu'elles sont devenues plus nombreuses et plus serrées sur la terre que les populations ont perdu et perdent chaque jour de leur goût et de leur enthousiasme primitifs à s'entre-détruire.

« Mais *sous le rapport moral, la force fécondante du sang est bien autrement certaine que dans ses effets physiques.* Il n'existe pas une seule vérité sociale de quelque importance qui n'ait obtenu du sang versé *en sa faveur ou contre elle*, un surcroît extraordinaire d'intérêt ou d'énergie, et qui, tantôt sous le couteau du prêtre des siècles les plus barbares, tantôt sous le glaive non moins rigoureux de la guerre et de la justice, n'ait exigé des sacrifices humains (1). » Reprenons : que le lecteur suive le raisonnement de M. Salvador; il trouvera qu'*il n'y a ni métaphysique, ni morale capable d'expliquer* l'effroyable effusion du sang humain dont le monde est inondé, et qu'il faut s'adresser à la physique. La preuve de cette proposition est un *qui sait*. Et le *qui sait* se prouve à son tour par *une contradiction apparente*... Nous avons encore deux questions à adresser sur le second paragraphe. Comment se fait-il qu'*il n'y ait ni métaphysique, ni morale capable d'expliquer* l'effusion du sang; tandis que, *sous le rapport moral, la force fécondante du sang est bien autrement certaine que dans les effets physiques?* Comment encore peut-il être que le sang versé *en faveur* d'une idée produise le même effet et lui donne la même énergie que le sang versé *contre elle?* Le sang versé par les martyrs *en faveur* de la pensée chrétienne, a-t-il donné un surcroît d'énergie à la pensée païenne *contre laquelle* et par laquelle il était répandu?

M. Salvador dit quelque part qu'il n'aime pas les *généralités vagues*. Est-ce une tactique d'aller ainsi au-devant des reproches qu'on serait tenté de lui adresser? N'accuse-t-il pas ailleurs l'école chrétienne d'avoir fait de la passion du Christ une *affaire de tribunal?* Vraiment, M. Salvador?... Mais si quelqu'un a oublié, comme il est possible, votre chapitre de 1828 et la réponse de M. Dupin, vous avez soin de nous les rappeler par une note qui vaut une brochure. Que ceux qui l'ignorent sachent donc que M. Dupin publia, en 1828, une brochure dont le titre au moins fit du bruit dans le monde. Ce titre était, sauf erreur : *Procès de Jésus-Christ, ou Jésus devant Caïphe et Pilate, réfutation d'un chapitre de M. Salvador.* Le chapitre en question ne tendait à rien moins qu'à prétendre que toutes les formalités judiciaires requises par la législation juive avaient été appliquées dans la passion de Notre Seigneur, et que tout s'était passé selon les règles de la plus stricte légalité. M. Dupin, fort bon chrétien, et aussi grand partisan de la légalité, crut devoir prendre fait et cause; il plaida vigoureusement que tout, au contraire, était illégal. D'abord, pas de jugement de mise en accusation, incompétence du tribunal, juges récusables, témoins à charge insuffisans, appréhension au corps, opérée par le fait d'une espèce de *brigade grise*, qui n'avait aucun caractère public, etc., etc. M. Salvador, qui semblait avoir passé condamnation, n'avait fait qu'ajourner sa réplique; il vient aujourd'hui reprendre en sous-œuvre et détruire une à une les fins de non-recevoir opposées par l'adversaire. Pour nous, nous demandons encore pardon au lecteur d'arrêter un moment ses regards sur cet affligeant spectacle. La mort et passion du Fils de Dieu réduite à une affaire de procédure! Oh! nous comprenons qu'un enfant d'Israel ait pu s'applaudir d'avoir attiré un chrétien sur ce terrain; mais il est difficile que chez un *baptisé* les susceptibilités de l'avocat aient pu absorber jusqu'à ce point le sentiment chrétien!

M. Salvador, en terminant ce qu'il avait à dire de la passion, veut bien se conformer à un usage qu'il appelle, je ne sais trop pourquoi, *antique et solennel*, en comparant la mort de Socrate à celle de Jésus. Jean-Jacques a fait le même parallèle, et il a conclu. Croyez-vous

(1) P. 180, 181.

que M. Salvador conclue? Nullement. Tout ce qu'il nous apprend est que si, d'un côté, la mort de Socrate est fort belle; de l'autre, on n'en saurait faire un crime à ses juges. Il cite à l'appui l'opinion de M. Cousin (1); et nous avons le plaisir de voir deux hommes, tous deux grands admirateurs de la liberté de penser, qui lèvent le chapeau au nom de Luther, qui surtout ne peuvent pardonner à l'Eglise catholique d'avoir voulu et de vouloir encore défendre sa foi et sa liberté, trouver tout naturel qu'Athènes ou Jérusalem se soient débarrassées d'un novateur par la voie de la ciguë ou de la croix.

Si nous voulons rappeler brièvement les raisons que donne M. Salvador de l'établissement du Christianisme, nous trouverons les suivantes :

Elaguez d'abord les miracles, les prophéties et les martyrs, il restera :

La folie évidente du fondateur, qui se jette en fanatique au-devant de la mort, *bien convaincu* qu'il va ressusciter *peu d'instans après*.

L'imposture la plus grossière et la plus mal bâtie qui fût jamais, qui consiste dans la promesse d'un *second avénement glorieux très rapproché*. Promesse si bien imaginée que son accomplissement même emportait la destruction du Christianisme et le non-accomplissement à plus forte raison.

Les disputes, les scissions, les schismes sans fin de la primitive église. Ceci constitue tout une dernière partie de l'ouvrage de M. Salvador, sur laquelle nous aurions dû nous arrêter encore. C'est là qu'on retrouve les *trois faces* qu'offre le premier développement de l'Eglise, faces représentées par les trois apôtres saint Pierre, saint Paul et saint Jean; les merveilles de Simon et d'Apollonius opposées aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres; les *ruptures* entre saint Pierre et saint Paul, leurs voyages et leur mort à Rome contestés; les erreurs et les déréglemens des premiers hérétiques mis sur le compte des premiers chrétiens, etc.

Le charme des contrastes. Il faut citer encore de toute nécessité : « Le besoin général de chercher un refuge assuré contre les calamités présentes dans les béatitudes divines d'un monde futur. *Le charme* perpétuel qui naît pour les populations *des contrastes* les plus tranchés les disposait à passer soudain, *comme le début même du Christianisme en a donné la preuve*, d'une licence excessive de mœurs à toutes les exaltations de la chasteté, des divagations de l'esprit à la foi, du désir universel de commander à l'universalité de l'obéissance (1). » Nous avons souligné ces mots : *comme le début du Christianisme en a donné la preuve;* parce qu'il en résulte que *le début du Christianisme* prouve *le charme des contrastes*, de même que le *charme des contrastes* prouve *le début du Christianisme*.

Enfin, une foule d'autres considérations de même nature qui, prises isolément, prouvent peu de chose, et qui, dans leur ensemble, prouveraient tout au plus que le Christianisme n'a jamais dû s'établir.

Le dernier terme auquel on puisse conduire un adversaire par le raisonnement, c'est d'avouer qu'il n'existe pas de *vérité absolue* pour la raison humaine. Au-delà, il n'y a plus qu'incertitude, *scepticisme*, sous quelque forme qu'il se déguise, et peine perdue. Or, ainsi que nous l'avons dit en commençant, l'ouvrage de M. Salvador aboutit directement à ce terme.

Nous n'en voulons d'autre preuve que ce dernier passage, qui peut être considéré comme la conclusion du livre : « S'il est vrai que, pendant dix-huit siècles, l'Eglise chrétienne tout entière ait prêché aux populations sur ce point (il s'agit de la passion du Christ, et nous pouvons généraliser la proposition sans rien changer au sens) les erreurs de fait et les injustices les plus certaines, alors quel homme, quelle religion, quelle

(1) « L'esprit de son temps et non pas Anytus ni l'aréopage avait mis Socrate en cause et l'avait condamné. Anytus était évidemment un citoyen recommandable, l'aréopage un tribunal équitable et modéré, et si l'on devait éprouver quelque étonnement, ce serait que Socrate eût été accusé si tard et qu'il n'eût pas été condamné à une majorité plus forte. » Argum. de l'*Apolog. de Socrate*, par M. Cousin, 1822.

(1) Page 319.

école oserait prétendre à la *possession absolue de la vérité* (1)? » Ne nous laissons pas prendre à l'amphibologie de ces derniers mots. Si par la *possession absolue de la vérité*, on entend la connaissance entière, illimitée, infinie de la vérité, qui jamais y a prétendu, hormis Dieu seul?

Ce qu'on a donc voulu dire, c'est la possession *d'une vérité absolue*, d'une vérité fixe, immuable, qui ne soit pas seulement *relative*, d'une vérité, en un mot; car la vérité est *ce qui est*, ce qui dure et ne change pas (2).

Mais tout le livre de M. Salvador ne tend à autre chose qu'à contester à l'Église chrétienne la possession de cette vérité.

Tirez la conclusion, et dites à quoi servent tous les raisonnemens de M. Salvador, *qui ne prétend plus à la connaissance de la vérité*.

Un mot à la louange de M. Salvador. Il y a au fond de son âme un beau sentiment de patriotisme, un noble espoir de délivrance et de progrès pour les Juifs. Nous nous associons à ce sentiment; nous partageons cet espoir avec autant d'énergie et plus d'assurance que lui. Il n'a pour lui que son vœu, les données plus ou moins contestables de son intelligence et l'attente vague d'un peuple *qui a perdu la lumière;* nous, nous avons les prédictions formelles de notre foi. Oui, non seulement nous l'espérons, mais nous le savons de science certaine: *Israel reviendra, et ses restes seront sauvés*. Nous saluons cette grande époque, et comme un jour de salut pour une nation bien criminelle, que nous plaignons toutefois, et que nous respectons ainsi qu'un aïeul coupable dont le châtiment a presque égalé le crime, et comme une ère de glorification et de triomphe pour le Christ, telle qu'on n'en aura point vu. Car, selon la parole du grand Apôtre, en qui juifs et chrétiens semblent trouver un lien commun: *Si la chute d'Israel a fait la richesse du monde, et sa diminution la richesse des Gentils, combien plus son retour plein et entier* (1)! Mais qu'ils le sachent bien, s'il est en leur puissance de hâter ce retour au bercail, ce ne sera pas en passant par le protestantisme et le rationalisme; ce ne sera pas surtout en appelant de nouveau sur leur tête les anciens anathèmes, en s'incrustant plus profondément au visage le stigmate du déicide.

A. Combeguille.

(1) Page 90.

(2) S'il y avait quelque difficulté sur le vrai sens de ces paroles, nous pourrions les expliquer par d'autres passages de l'auteur. Nous n'aurions qu'à citer l'épigraphe même de son livre, qu'il a empruntée à l'*Ecclésiaste*, mais en lui attribuant une signification entièrement *sceptique*: — *A chaque chose sa saison; à chaque pensée, sous les cieux, son temps*. Lorsqu'on accepte cette devise en son sens *absolu* et qu'on la déploie comme une bannière à la tête d'un ouvrage, n'est-ce pas dire formellement qu'on ne reconnaît aucune *vérité absolue, éternelle?* Mais lorsqu'on a pris cette position, il faut en subir les conséquences. Il y a donc lieu de s'étonner d'entendre M. Salvador revendiquer en faveur *de Dieu, de l'être éternel*, je ne sais quelle *infaillibilité* qu'il lui interdit de communiquer hors de lui. T. II, p. 94. Vainement encore voudrait-on se rattacher à quelque chose de solide et tenter de produire un seul acte de foi en la vérité, en s'écriant: — *Avant tout la vérité, la réalité elle-même! le règne particulier de chaque idée, de chaque chose passée; elle seule est stable, elle seule est éternelle!* P. 548. On oublie qu'on a perdu le droit d'invoquer le nom de Dieu, dont on ne peut plus affirmer l'existence d'une manière *absolue*, car qui vous a dit que l'idée de Dieu ne *fera pas son temps* et ne passera pas comme les autres? Nous ne saurions voir autre chose dans ces élans énergiques, mais vains, que les convulsions d'une raison effrayée du vide affreux qui s'est fait autour d'elle et qui s'agite violemment entre le *panthéisme et le scepticisme*, dans une égale impuissance de vivre et de mourir.

(1) Quod si delictum illorum divitiæ sunt mundi, et diminutio eorum divitiæ sunt gentium, quanto magis plenitudo eorum. *Rom.*, XI, 12. Saint Jean Chrysostome paraphrase ainsi ce verset: « Si, dit l'apôtre, leur chute a été cause du salut d'un si grand nombre; si, lorsqu'ils ont été rejetés, tant d'autres ont été appelés, songez à ce qui arrivera quand ils reviendront. Il ne dit pas en effet: Combien plus leur changement, ou leur conversion, ou leur redressement! mais *combien plus leur plénitude!* ce qui veut dire lorsque *tous* seront sur le point de rentrer. Il dit cela pour montrer qu'il y aura alors effusion plus large de la grâce et du don divin, effusion *presque totale*. — Τουτο δε ειπε, δεικνυς και τοτε το πλεον της χαριτος εσομενον, και της δωρεας του Θεου, ΚΑΙ ΣΧΕΔΟΝ ΤΟ ΠΑΝ. » S. Joan. Chrys., *in Epist. ad Rom. Homil.* XIX.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE DE L'HISTOIRE,

OU L'HISTOIRE EXPLIQUÉE,

Introduction renfermant l'histoire de la création universelle, par le baron Alexandre Guiraud, de l'Académie française.

L'on pourrait diviser en deux classes les productions scientifiques et littéraires d'un siècle : les unes ne font que présenter sous des formes nouvelles les notions communes, les connaissances acquises à tous, tandis que d'autres renferment des conceptions et des aperçus nouveaux. Celles de notre siècle appartiennent, en général, à la première classe. Tout ce qui s'écrit de nos jours, qu'est-ce, si ce n'est une reproduction de ce qui s'était déjà dit? et l'on ne se donnerait pas une grande peine si l'on voulait ramener à son origine véritable et ancienne presque toute la science de l'époque. Si l'on excepte les découvertes qui se font dans les sciences naturelles, les ouvrages que l'on jette avec profusion dans le public, ou ne méritent pas l'attention des esprits graves, ou n'intéressent que par la couleur du temps que l'on donne à ce que tout le monde sait, par le point de vue attachant sous lequel on le présente. Notre siècle se pique moins de découvrir d'autres choses, qu'il ne s'étudie à voir autrement les choses. Toutefois il peut revendiquer une qualité supérieure qui semble lui appartenir exclusivement, c'est celle de coordonner les notions de l'esprit et les découvertes des sciences, d'en étudier les rapports, et d'élever sur une même base tout l'édifice des connaissances humaines. Cet esprit de synthèse est un mérite, sans doute; mais outre qu'il annonce un point d'arrêt dans la carrière de la science, il est souvent poussé outre mesure, et les aperçus philosophiques que l'on se permet en toute matière sont moins le résultat d'une appréciation antérieure des faits que des notions *à priori* auxquelles on s'efforce de les plier.

Il est cependant des ouvrages remarquables sous le point de vue de l'invention, et qui peuvent appartenir à la seconde classe dont nous avons parlé. Nous y comprenons celui de M. le baron Guiraud. En effet, il n'a pas puisé ailleurs beaucoup de conceptions qui entrent dans son système. Elles peuvent être quelquefois plus ou moins défectueuses, mais elles ajoutent au mérite d'être des inspirations venues dans la méditation du sujet celui d'avoir été prfondément réfléchies. Nous y rencontrons, d'ailleurs, des aperçus qui, réduits à de justes bornes, peuvent servir utilement la science et la religion. Nous nous proposons de faire quelques observations sur ce nouveau système de la création universelle : mais nous devons l'exposer d'abord sous sa forme la plus simple, en empruntant souvent, pour plus d'exactitude, les paroles de l'auteur, afin de faire mieux apprécier et le système lui-même et le jugement que nous nous permettrons d'en porter.

Dieu, au commencement, créa l'esprit et la matière, principes de toutes les productions dans ces deux ordres d'êtres. Car l'esprit actif de sa nature a besoin, pour exercer au dehors sa puissance, du secours de la matière, élément inerte et passif. Or cette matière primitive, différente de celle de ce monde, était éthérée et lumineuse; et l'esprit, émanation abondante et magnifique de l'être infini, c'était l'archange, Lucifer, destiné à féconder et développer les germes des êtres renfermés dans la première production de la puissance créatrice. Cette fécondation ne pouvait toutefois avoir lieu, selon les lois de la sagesse divine, qu'autant qu'il resterait uni à Dieu et qu'il puiserait dans le sein qui l'avait enfanté l'énergie et la règle de sa puissance.

L'archange ou l'esprit remplit d'abord glorieusement sa destinée, et fit un usage légitime des qualités supérieures dont il était doué. S'unissant à la matière, il anima et développa en elle et en lui-

même les germes de tout l'ouvrage de la création, et à l'instant furent produits des myriades d'anges auxquels correspondirent et furent unies des productions matérielles analogues. Mais ébloui de la gloire qu'il vient de faire éclater, il se l'attribue à lui-même, se détache de Dieu, se fait le principe et le centre de sa puissance, et entreprend de produire de lui-même hors de lui comme Dieu. Au lieu donc de féconder la matière en la perfectionnant par un développement progressif, et l'élevant enfin jusqu'à la région des esprits, il descendit jusqu'à elle, la corporisa, la solidifia, et la pénétrant de son énergie propre que ne fécondaient plus ni ne dirigeaient la puissance et la sagesse divines, il produisit en elle une œuvre informe dont nous reconnaissons les traces dans ces ossemens monstrueux cachés sous terre qui attestent par leurs proportions démesurées comme un essai et une ébauche de la nature; et dès lors fut rompue l'harmonie de la création primitive, et commença cette lutte d'élémens qui a bouleversé notre globe et porté le désordre et la confusion jusque dans ses profondeurs.

Une partie des anges ne suivit pas Lucifer dans cette déviation de son être, et mérita d'être récompensée par un mouvement d'ascension vers Dieu, et l'absorption peut-être dans leur substance spirituelle de la matière à laquelle ils étaient unis; et cette perfection ajoutée à l'état primitif des bons anges fut dans la proportion des mérites et les distribua en différentes classes qui forment la hiérarchie des esprits célestes reconnue par l'Église. Les autres anges partagèrent l'orgueil de Lucifer et furent enveloppés dans sa disgrâce. Car, après qu'ils se furent détachés de Dieu, ils tombèrent avec lui d'un élément dans un autre et toujours du plus subtil au plus condensé, et produisirent dans les parties les plus basses et les plus obscures cet épouvantable chaos, au sein duquel cessèrent toute vie corporelle et tout mouvement; comprimés qu'ils furent aussitôt par l'esprit de Dieu, qui était porté sur les eaux autour de cette masse immonde et désordonnée.

Cependant le Verbe de Dieu voulut réparer le désordre causé par Satan et féconder les élémens de la matière devenue captive. Il dit : *Que la lumière soit;* et la lumière, que l'abîme avait étouffée sans l'éteindre, brilla, non pas de son premier éclat tout spirituel, mais d'un éclat qui pût s'harmoniser avec les créatures que le Verbe de Dieu allait vivifier ; et alors s'accomplit pour Satan la division de son essence lumineuse et de son essence ignée, la séparation de la lumière des ténèbres. Satan ne fut plus dès lors lumière spirituelle et féconde, il devint feu; car le feu n'est que la lumière condensée; et la main de Dieu le repoussant sans cesse, il se renferma dans les entrailles de la terre, où il entretient par sa présence et son activité un feu perpétuel.

La lumière qui avait brillé s'éleva dans les régions supérieures, et ce fut le premier jour de la création mosaïque.

Le premier effet opéré par l'apparition de la lumière fut la formation du firmament; c'est-à-dire qu'elle attira à elle, du sein du chaos, une partie de cette matière non encore organisée, à laquelle elle rendit, par l'épuration ascendante qu'elle lui fit subir, sa première éthéréité et cette faculté expansive qui lui fit soulever la masse des eaux dont le chaos était ceint et diviser ainsi celles que l'influence satanique retenait de celles que l'influence divine avait assez épurées en les touchant pour qu'elles pussent monter avec l'éther et même au-dessus de lui. Notre atmosphère peut donc être considérée comme un espace neutre où les deux influences satanique et divine se combinent, se combattent quelquefois, et où celle-ci intervient toujours avec assez de puissance pour maintenir la conservation de ce qu'elle a organisé, quelles que soient les luttes de l'influence ennemie essentiellement destructrice. Et ce fut le second jour.

Mais après que Dieu eut allégé le poids des eaux sur la terre en les divisant par l'étendue du firmament, et retiré audessus même des eaux supérieures son esprit qui comprimait cette masse chaotique, alors l'élément igné qui était demeuré en elle, reprenant son action expansive, enfla sur plusieurs points l'élément aride et l'exhaussa. Or ces exhaussemens partiels ayant nécessairement laissé creuses et vides les parties du

globe qu'ils n'avaient point soulevées, il en résulta que les eaux eurent leur bassin creusé tout naturellement, qu'elles s'y retirèrent et que les continens qui avaient surgi au-dessus d'elles furent propres à recevoir une organisation végétale.

La création matérielle semble terminée à l'apparition de la terre, et chacun des élémens dépositaires des germes attend l'ordre du Verbe pour les développer. Or ce développement s'opère sous une double influence : l'une suprême, celle de la lumière et de l'eau qui en est l'agent; l'autre inférieure, celle du feu ou de Satan, car le feu et l'eau sont reconnus par la science pour être les deux grands modificateurs de la matière. Par eux s'établit l'antagonisme qui constitue la loi des êtres. La lutte est entre le feu et l'eau : l'eau qui féconde, le feu qui brûle. Satan, qui avait formé le premier monde, concourt donc avec le Verbe à la formation du monde nouveau, et *la terre produisit l'herbe verte faisant sa semence et des arbres à fruits portant leur semence*. Et ce fut le troisième jour.

Les eaux que la puissance du Verbe avait pénétrées et séparées des eaux inférieures se répandirent dans l'espace; et se combinant avec la substance éthérée, formèrent vraisemblablement les corps sidéraux actuels, soleil, étoiles, planètes, etc..... Et ce fut le quatrième jour.

Ces mêmes eaux supérieures et inférieures, au commandement du Verbe, produisirent : les premières, les oiseaux, et les autres, les poissons. Et ce fut le cinquième jour.

Le sixième jour, la terre, déjà parée d'arbres et de plantes, se peupla d'animaux. Or les productions animées comme celles du règne végétal ne doivent pas être attribuées à la puissance divine. Elles sont plutôt l'ouvrage de Satan, qui est forcé d'obéir au commandement du Verbe. La nature bestiale n'est, en effet, qu'une animation satanique modifiée par les influences divines ou supérieures qui agissent dans l'atmosphère. La bête ainsi animée par Satan a été faite à son image, comme l'homme à l'image de Dieu. L'âme des bêtes est donc l'esprit même de Satan répandu dans la nature; c'est l'âme universelle des anciens. Si elle se manifeste d'une manière imparfaite dans l'animal, c'est à cause de l'imperfection des organes; et si l'animal souffre, c'est parce que Satan a péché. Au reste, les bêtes étaient plus parfaites dans le paradis qu'elles ne le sont aujourd'hui. Elles avaient l'intelligence et la parole.

La formation du corps de l'homme ne fut pas une production satanique. Dieu, qui le façonna de ses mains, en purifia d'abord la matière de toute émanation du principe igné. Son âme fut une émanation de l'esprit de Dieu. Il s'opéra un changement dans la forme du corps de l'homme avant sa chute. Il n'y avait d'abord en lui aucune distinction de sexe, et Dieu lui avait donné la puissance de se multiplier par l'action seule qu'il exerçait sur la matière à laquelle il était uni. Mais il manqua de force pour exercer cette puissance. Il se laissa aller à la langueur, au sommeil, et Dieu, par condescendance pour cette faiblesse, dit : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, et lui donna une femme. Et Dieu cessa de produire et rentra dans son repos.

La destinée que l'ange avait d'épurer la matière et de l'élever progressivement à l'état d'esprit fut déférée à l'homme. Mais, par sa désobéissance aux ordres de Dieu, il se mit dans l'impuisssance de la remplir. Il s'opéra alors un changement plus considérable dans son corps comme dans son âme. Son corps, en particulier, fut pourvu d'organes nécessaires à des besoins grossiers qui n'existaient pas dans l'état d'innocence. Mais par Jésus-Christ il a recouvré cette destinée. Son corps sera définitivement transformé par la résurrection, et avec lui toute la nature. Tout ce qui est relatif à sa condition présente cessera. Les sexes seront effacés. La femme retournera à son principe; elle rentrera dans l'homme pour ne former avec lui qu'une seule chair.

Telles sont les idées qui dominent dans l'Histoire de la Création universelle de M. le baron Guiraud. Elles pourront bien surprendre des esprits peu accoutumés à sortir de la sphère des notions communes et positives. Nous comprenons, en effet, que pour juger et apprécier un travail de cette nature, il faut savoir donner un libre essor à la pensée et ne pas trop craindre la nouveauté et la har-

diesse des conceptions. Mais nous confessons, en même temps, que ce n'est point là une concession faite au nom et à l'intention droite de l'auteur, mais une position que l'on est forcé de prendre si l'on ne veut pas s'égarer soi-même; que ce n'est point bienveillance, mais justice. Les merveilles de la création et de la restauration de toutes choses apparaissent à l'intelligence qui les découvre comme des beautés nouvelles cachées au commun des hommes, et dépassent toujours par leur grandeur, malgré nos efforts, les bornes de notre esprit. Nous sommes donc disposés à justifier et à louer tout ce qui mérite des éloges ou se trouve à l'abri de la censure. C'est déjà beaucoup que de concevoir un système vaste comme l'ouvrage de Dieu et d'en accorder les parties. Cet effort tout seul donne un titre bien mérité à la reconnaissance et à l'admiration publique. La fécondité de l'esprit est toujours une qualité supérieure. Mais nous dirons aussi avec liberté et franchise, notre pensée sur ce qui nous a paru hasardé, inexact, même un peu étrange. En relevant les beautés du tableau, nous n'en voilerons pas les défauts qui le déparent.

L'idée d'un monde primitif, son bouleversement progressif causé par un désordre volontaire et coupable survenu dans le monde des intelligences, cette destinée commune de perfection et de décadence donnée à l'esprit et à la matière est une conception qui non seulement échappe à la censure de la foi, mais donne encore à l'ouvrage de la création un caractère de magnificence et de sagesse. Il n'est pas indigne de Dieu de se représenter le chaos non comme un premier essai de sa puissance, mais comme le débris d'un monde ruiné par la révolte de la créature. La confusion et le désordre où étaient alors les élémens de l'univers peuvent très bien être attribués à la faute d'une intelligence créée plutôt qu'au dessein de l'intelligence suprême, en qui tout est ordre, sagesse et beauté.

Portant plus haut nos regards, qui sait même si l'œuvre de Dieu n'a pas parcouru plusieurs périodes analogues; si sa justice et sa miséricorde, sans cesse aux prises, pour ainsi dire, avec l'orgueil de sa créature, n'ont pas tout détruit sans cesse pour tout restaurer? Nous aurions peut-être là la notion originelle de ces successions indéfinies d'absorption et de développement du panthéisme indien. Mais tout en laissant un libre cours à nos pensées, il faut se mettre en garde contre la séduction de nos conceptions propres; et parce que nous aurons trouvé une explication des mystères du monde qui nous paraîtra digne du Créateur et de son ouvrage, il ne faut pas croire qu'on ne puisse les comprendre autrement, ni donner à nos inventions si incertaines, si souvent téméraires, l'autorité d'une révélation. L'auteur s'est donc montré trop sévère, trop exclusif, lorsqu'il a dit que Dieu n'avait pas *pu procéder par ébauches*, pag. 269.

Car le système qui fait commencer toutes choses par le chaos n'est pas dépourvu de vraisemblance. La puissance divine, si libre dans son exercice, serait-elle forcée de se déployer d'abord dans toute son étendue? Elle ne le pourrait même pas: sa fécondité dépasse toujours ses propres productions. Si donc elle doit se restreindre, pourquoi ne pourrait-elle pas se réduire jusqu'aux premières ébauches de l'être? La différence de perfection qui sépare les créatures n'est rien par rapport à sa plénitude. Elle aurait d'ailleurs agi toujours selon son infinité par l'acte même de la création. Que si l'on dit que sa sagesse avait besoin de se manifester d'abord comme sa puissance, cette sagesse aurait eu son mode de manifestation dans le perfectionnement progressif de ce premier jet de la puissance créatrice. Depuis même que Dieu a mis la dernière main à l'univers, tout ne paraît-il pas commencer par un état élémentaire? Chaque classe d'êtres n'a-t-elle pas son chaos, et ne faut-il pas le travail de plusieurs périodes pour les amener à leur perfection définitive? Dans cet ordre de production, il y aurait eu, à la vérité, moins d'éclat et de magnificence au commencement, mais aussi plus de mesure et plus d'ordre dans la suite. Or l'action de Dieu n'est-elle pas, ce semble, plus ordonnée qu'étendue? Ne se montre-t-elle pas, dans son commencement, plus faible que forte, et n'est-ce pas là cette douceur avec la-

quelle la sagesse atteint ses fins? L'on ne peut nier que le monde ne soit soumis à la loi du progrès. Il faut donc qu'il ait commencé par un état moins parfait. Pourquoi pas par l'état informe du chaos? Toutes les formes de l'être créé eussent alors été le résultat de cette loi universelle. Si cette loie st digne de Dieu, pourquoi n'y pas soumettre tout l'exercice possible de sa puissance? Il a toute l'éternité pour faire passer sa créature du néant à sa perfection indéfinie.

L'intervention de Satan et de ses anges dans la destruction du premier monde et la formation du chaos ne répugne pas; elle satisfait même à la croyance chrétienne qui mêle cet ange rebelle aux désordres de l'univers et lie ensemble deux faits incontestables et analogues, la confusion du premier état du monde matériel et le désordre survenu dans le monde moral par la révolte de Lucifer. On peut bien supposer primitivement un ordre de choses semblable à celui du monde mosaïque; car le premier homme était le maître et le chef de la nature, non pas seulement en la faisant servir à son usage, mais encore en la pénétrant de son action puissante, et en l'associant inévitablement à son sort. Centre d'une force immense, il devait l'emporter dans sa sphère d'activité et lui faire subir sa loi. Elle l'a subie, cette loi. Nous la voyons étrangement défigurée depuis que l'homme a altéré en lui l'image de Dieu. Mais elle a commencé à recevoir de J.-C., le nouvel Adam, une influence régénératrice, et elle attend, dans les gémissemens de la captivité, sa délivrance et sa glorification définitive. L'archange avec les esprits qui lui étaient soumis pouvait donc avoir entre ses mains la destinée de la créature matérielle. Son obéissance à la loi de son créateur dans l'exercice de la puissance qu'il en avait reçue aurait assuré à cette matière primitive un perfectionnement progressif, et les productions magnifiques qui en étaient sorties, s'élevant sans cesse vers des régions supérieures, auraient subi des transformations successives qui les auraient rapprochées de la nature des esprits; comme aussi sa révolte renversant ce bel ordre aurait jeté la confusion dans les élémens de l'univers et amené sa ruine totale.

Il y a d'ailleurs dans cette explication du chaos une conception bien conforme aux principes d'une saine philosophie. La matière n'aurait pas une existence indépendante de l'esprit; elle serait soumise dans son développement et dans sa forme à l'action d'une force placée au-dessus d'elle; rejetée au dernier rang de la création, sa destinée serait de représenter des phénomènes d'un ordre supérieur, d'être l'image sensible des merveilles invisibles. Ne convient-il pas, en effet, qu'à la production la plus imparfaite de la puissance créatrice réponde la plus basse fonction, celle de servir d'instrument pour figurer des manifestations plus parfaites de cette même puissance?

Au reste, en admettant un monde primitif, il faut nécessairement rattacher sa destinée à celle du monde des intelligences. Car il répugne de le voir, sous l'action immédiate de Dieu, tomber par des altérations successives dans la confusion et l'immobilité du chaos. La main du Créateur, lorsqu'elle n'est pas gênée par l'action désordonnée de la créature, soutient et perfectionne son ouvrage. La même puissance qui l'a fait, doit au moins le conserver; et Dieu ne peut pas plus altérer ou détruire sa créature que se repentir de lui avoir donné l'existence. L'histoire qui nous est connue de ses desseins nous montre, en effet, qu'il ne trouble l'ordre établi et ne détruit que pour punir et exercer sa vengeance. Le chaos, considéré comme dernière période de l'action créatrice, eût été un véritable désordre qui eut dû être attribué à Dieu lui-même; car le désordre proprement dit est la destruction d'un ordre antérieur. Les défenseurs du système de l'origine chaotique de la création savent échapper à ce défaut. La confusion originaire de l'univers est moins, dans leur opinion, un désordre, que le premier état élémentaire de l'ordre. La loi du progrès à laquelle Dieu voulait soumettre l'exercice de sa puissance, demandait qu'il commençât par les premiers rudimens de l'être. Or, la première ébauche, quelque grossière qu'elle soit, d'un ouvrage magnifique, n'est pas indigne de la sagesse de l'ouvrier.

Cette intervention des anges dans le

gouvernement du premier monde ne serait, au reste, que le commencement d'un dessein suivi dans des temps postérieurs. La croyance générale des peuples et celle de l'Église, est que les esprits célestes président à l'ordre présent de l'univers. De là il est bien permis d'inférer que la loi générale veut que Dieu confie aux créatures intelligentes supérieures une partie de sa puissance pour la disposition du monde matériel. Que cette puissance aille, comme le pense l'auteur, jusqu'à concourir activement au développement des formes et à la production des espèces résultant de l'association diverse des élémens primitifs, c'est ce qui n'est pas aussi bien établi. Il n'est pas toutefois impossible que la munificence divine ait enrichi la créature faite à son image de cette puissance productrice, et ait voulu mettre en elle une force qui retraçât, à un certain degré, la puissance même de créer. Peut-être serait-il permis d'y voir un dessein réclamé par sa bonté et sa sagesse. Mais il est possible aussi que, jaloux de mettre dans ce monde inférieur le caractère d'une dépendance absolue de son Créateur, il ait seulement confié aux esprits, ministres de ses volontés, le soin de le conserver dans l'état où il l'avait mis.

Le premier ange aurait-il encore produit des anges semblables à lui, et cette puissance de développement exercée sur les germes primitifs de la matière, aurait-il pu la porter sur lui-même, et par une reproduction et une fécondation de sa nature, donner l'existence à d'autres esprits dont il aurait peuplé et embelli le monde? C'est là une question qui touche à des mystères trop profonds pour être pleinement éclaircie par la raison humaine. Appliquée à l'âme, elle avait été agitée par les premiers docteurs de l'Église, saint Jérôme et saint Augustin, et, dans sa plus grande généralité, elle a été résolue affirmativement par les hérétiques des premiers siècles, par les défenseurs du système philosophique des émanations dont elle était la base. Sous le point de vue plus restreint de saint Augustin, les scholastiques l'ont examinée avec plus de précision et de rigueur, et se sont arrêtés à l'impossibilité métaphysique de la génération des âmes. Leur conclusion a été résumée dans ces paroles de Pierre Lombard : *Anima in corpore formato infunditur et infundendo creatur*. Ce serait traiter M. le baron Guiraud avec trop de sévérité et peut-être d'injustice, si nous combattions son système par l'autorité seule de l'école, si nous le jugions faux et absurde par cela seul qu'il est opposé à l'enseignement commun des théologiens du moyen âge. Nous sommes forcés d'avouer que l'opinion de la génération des esprits n'est point contraire à la foi, et que l'opinion qui lui est opposée et qui a prévalu n'enlève pas au philosophe la liberté de ses conceptions en cette matière, parce qu'elle ne se rattache pas nécessairement à aucun point de la doctrine chrétienne, et qu'elle n'a pas reçu la sanction de l'Église. Nous irions même plus loin. Nous penserions qu'on pourrait établir par des raisons qui ne seraient pas méprisables la possibilité de cette génération des esprits. Pourquoi refuser à un être plus parfait et plus puissant que l'homme le privilége de la reproduction de lui-même que l'homme a reçu. Notre intelligence bornée et matérialisée, pour ainsi dire, par la vue des phénomènes de ce monde, se refuse souvent à concevoir rien de supérieur au delà, et nous poussons sur la question présente l'ignorance, j'ose dire, la grossièreté jusqu'à nous convaincre que les esprits n'engendrent pas, parce qu'ils ne sont pas composés de parties, comme si la génération emportait nécessairement la division, comme si la plus belle prérogative de l'être demandait la condition de la matière. Dieu est-il matière pour engendrer son fils? Est-il matière pour faire sortir de son sein des esprits? Sans doute ces productions divines diffèrent essentiellement de celle des créatures; mais, puisqu'il nous plait de voir une image de cette puissance productrice dans l'homme qui est matière, pourquoi la refuser aux purs esprits plus puissans et par conséquent plus féconds que l'homme? Nous descendons jusqu'à la plante pour y découvrir une représentation, grossière sans doute, de la *génération divine*; et, en remontant l'échelle des êtres, nous répugnons à nous arrêter à ces pures intelligences, toutes resplendissantes de la munificence de leur Créa-

teur, pour y contempler l'image d'un attribut qui fait le fond de l'être de Dieu, qui est la source même de sa puissance créatrice.

Toutefois, nous accusons l'auteur de l'*Histoire de la Création universelle* d'avoir fait, d'une opinion philosophique opposée au sentiment généralement reçu, un des points fondamentaux de son système. Il aurait pu insinuer sa pensée, montrer par le raisonnement et l'analogie qu'elle n'est pas sans vraisemblance, et jeter quelque jour sur une question si importante que l'on n'examine plus, parce qu'on n'en sent pas assez la gravité. C'eût été là une discussion à part qu'il aurait bien pu appliquer à la génération de l'homme, mais nullement à la production des anges. Car il n'est venu, ce nous semble, à la pensée d'aucun écrivain ecclésiastique qu'il s'est opéré dans le ciel une multiplication des esprits par voie de génération, et que tous les anges sont les enfans de Lucifer.

Nous ne saurions non plus approuver ce qu'il avance sur la nécessité pour l'ange de s'unir à la matière pour exercer sa fécondité. Le concours de deux élémens actif et passif est bien, dans l'état présent de la nature, une condition nécessaire de la production des êtres; mais il n'est pas du tout certain qu'il en soit ainsi dans l'ordre des pures intelligences. Nous sommes porté à croire que le besoin pour l'homme de s'unir à un autre principe pour se reproduire est plutôt impuissance de sa part que le résultat de la loi universelle des êtres. Nous concevrions plutôt qu'une créature portée à un haut degré de perfection dût engendrer comme Dieu par une action exercée sur elle-même.

Nous ne voudrions pas cependant qu'il fût permis de conclure de là que l'homme dans son premier état d'innocence n'eût pas eu besoin de la femme pour engendrer, et qu'elle lui fût accordée par condescendance pour sa faiblesse. L'auteur reproduit sur cette question les idées de Baader. Quoi qu'il en soit de la probabilité intrinsèque du système du philosophe allemand, nous pouvons bien avancer qu'il ne repose sur aucune autorité grave. Quelques Pères de l'Église, entre autres saint Augustin, ont bien pensé que les hommes, avant le péché, se fussent multipliés selon un mode plus parfait, analogue à l'état d'innocence de la nature humaine; mais aucun n'a dit que la formation de la femme fut une dérogation à l'ordre primitivement établi, causée par la faiblesse de l'homme. Plusieurs ont regardé le sommeil d'Adam non comme un affaiblissement volontaire de ses forces, mais comme une extase. N'est-il pas écrit que Dieu lui envoya ce sommeil? Rien n'indique qu'il ne faille prendre dans le sens propre ces paroles: *Il n'est pas bon que l'homme soit seul.* L'union de l'homme et de la femme a été considérée, d'ailleurs, comme la figure de l'union plus haute de J.-C. et de son Église. Dieu aurait-il été prendre dans la dégradation de son ouvrage une image des mystères futurs? Le système de Baader diffère, sans doute, de l'opinion d'Amauri; mais ceux qui voudraient le défendre devraient se rappeler cette proposition du docteur scholastique, condamnée par le concile général 4^e^ de Latran: *Si homo non peccasset, in duplicem sexum partitus non fuisset, nec generatus, sed eo modo quo angeli sancti multiplicati fuissent homines.*

Nous avons parlé jusqu'ici de la puissance de Lucifer encore soumis à Dieu. Nous devons dire notre sentiment sur le pouvoir qui lui est resté après sa chute. Que l'auteur se fût contenté de reculer jusqu'au monde primitif l'origine des productions fossiles, personne n'eût eu le droit d'ébranler sa conviction et de lui contester, à cet égard, l'indépendance de sa pensée. Tout au plus aurait-on pu lui observer que, nonobstant quelques irrégularités dans la disposition des couches terrestres, qui peuvent être attribuées à des accidens, l'on remarque un ordre général qui répond exactement aux productions des jours de la création, et que cette corrélation invite puissamment l'observateur à prendre dans la création mosaïque l'explication de faits géologiques. Mais il a porté plus loin ses inductions. Il a vu dans les débris des végétaux et des animaux ensevelis dans la terre les restes d'une production satanique; production qui atteste, en effet, selon lui, par ses proportions gigantesques et informes, l'action d'un pouvoir désor-

donné. C'est là, nous le pensons, une erreur. L'analogie frappante entre ces productions et celles des temps postérieurs, leur similitude parfaite, surtout dans le règne végétal, la régularité souvent remarquable des formes sont, à notre avis, des preuves irrécusables de l'identité du principe de la première et de la seconde création. Lucifer, séparé de Dieu, ne devait plus avoir de puissance pour l'animation de la matière, pour le développement des germes. Car pourquoi, si cette puissance lui était restée, n'aurait-il pas pu provoquer un développement analogue dans le principe spirituel et produire d'autres anges ?

L'erreur devient plus grave lorsque l'auteur fait intervenir Satan dans toute la création des six jours, l'homme excepté; lorsqu'il nous représente l'univers sorti du chaos comme une œuvre mixte résultant de la combinaison de l'action de Dieu et de celle de Lucifer, de la lumière et du principe igné. En vérité, cette conception nous paraît étrange et ne saurait être favorablement accueillie par les esprits, je ne dis pas religieux, mais éclairés seulement par les lumières d'une saine philosophie. Qui a jamais cru que Dieu se soit servi de la puissance qui restait au démon pour produire les merveilles de la nature; qu'en ce qui regarde les produits corporels des élémens, il se soit *tenu en arrière?* Qui a jamais pensé que la nature bestiale n'est qu'une animation satanique modifiée par les influences supérieures qui agissent dans l'atmosphère; que l'âme des bêtes, c'est l'esprit de Satan; qu'elles souffrent à cause de son péché; que la guerre déclarée autrefois aux bêtes était un combat contre Satan, etc., etc....? Ce pouvoir donné au démon dépasse manifestement les bornes que l'enseignement de la théologie, que la croyance des chrétiens lui assignent. Qu'il agisse en certaines rencontres sur la nature et occasionne quelquefois des désordres notables, que sa puissance sur les corps soit très étendue, le chrétien ne saurait le nier; mais il sait en même temps que cette puissance est enchaînée, surtout depuis J.-C.; qu'elle ne s'exerce que par une permission divine et pour le mal; que son action est plutôt une anomalie dans le monde que le principe régulier du mouvement et de la vie, et que Dieu a réservé aux bons anges le gouvernement de l'univers. *Constat*, dit saint Thomas, *totam creaturam corporalem administrari à Deo, ministerio angelorum* (1).

Il ne nous est pas possible de donner plus de développement à nos réflexions, et de suivre dans tous ses détails le système de M. le baron Guiraud. Il faudrait un volume. Nous comprenons qu'on ne saurait entamer de discussion utile en cette matière qu'en prenant les questions une à une, et les considérant sous les points de vue qu'elles peuvent offrir. Or, elles se rattachent à un ordre d'idées trop élevé et trop étendu pour pouvoir être traitées dans les limites d'un article. Aussi nous contenterons-nous, en finissant, d'indiquer quelques propositions, ou fausses ou peu exactes, qui ont échappé à l'auteur.

Il n'y a d'omnipotent, d'éternel, d'irrésistible pour l'homme que la grâce de Dieu. Pag. 3.

Nos fautes sont suscitées en nous, PRESQUE TOUJOURS, *par cet esprit du mal* (le démon). Pag. 5.

L'esprit et la matière sont une émanation de Dieu MÉDIATE *ou immédiate*. Pag. 21.

Ce sont les créatures qui ont donné naissance à la forme. Pag. 23.

Le corps principe est obligé de conquérir.... un état qu'il eût possédé par la simple observation de sa loi naturelle. Pag. 28.

Nulle intervention secondaire ne vient se placer entre l'homme et lui (Dieu), *dans le buisson ardent où il révèle sa mission à Moïse*. Pag. 41. Voyez Act. des Apôtres, chap. VII, vers. 30.

L'esprit jaillit du sein du Paraclet.... le Verbe produisait cette sorte d'ovaire universel qu'on appelle matière. Pag. 104. Voy. Evang. selon saint Jean, ch. 1, vers. 3.

La création mosaïque tout entière, moins l'homme cependant, appartiendrait au Verbe. Pag. 166.

Les Pères, trop influencés peut-être par les traditions de l'école philosophique

(1) *Ad Ephes.*, cap. 2.

païenne....., *cherchaient à s'éloigner le moins qu'il était possible de cet enseignement (la destruction du monde par le feu).* Pag. 189. Voy. Ep. 2 de saint Pierre, c. 3, v. 10.

Le premier jour mosaïque fut aussi le jour du jugement pour le monde angélique.... La miséricorde de Dieu rendit à leur nature ceux des anges rebelles que le repentir avait purifiés après leur chute. Pag. 223.

Ne nous serait-il pas permis de dire que les astres du firmament sont encore animés par des anges, sans doute en état d'épreuve? Ibid.

Les deux seuls corps sans péché qui ont paru sur cette terre se sont élevés D'EUX-MÊMES *dans le ciel, ceux de* LA VIERGE-MÈRE *et de son divin fils.* Pag. 264.

L'homme créature mixte, placée entre Dieu et Satan comme pour servir à ce dernier d'entremise. Pag. 273.

Nous ne concevons pas les motifs de toutes ces distinctions entre la nature et la grâce. Pag. 387.

Sans l'explication que nous donnons, Baius serait fondé dans ses propositions. Pag. 388.

Après avoir fait connaître le fond du système de M. le baron Guiraud, nous nous abstiendrions de parler de la forme dont il l'a revêtu si, sous ce dernier rapport, il ne méritait l'attention du lecteur. Le style en est correct, élégant, clair, abondant, rapide; l'on reconnaît une plume exercée et dirigée par le sentiment du bon goût. On désirerait cependant plus de cette simplicité de discours qui convient à une discussion de cette nature. C'est quelquefois plutôt la parole imaginée et nombreuse de l'homme de lettres que le langage bref et concis du philosophe. Ce défaut, qui tient aux habitudes de l'écrivain, n'empêche pas qu'on ne voie clair dans sa pensée, et que toutes les parties de son système ne s'offrent sous un point de vue distinct. Il sert même à donner à la lecture un nouvel attrait.

Mais ce que nous devons relever surtout, c'est l'intention droite, le sentiment de foi et la conviction vraie et profonde qui ont dirigé M. le baron Guiraud dans la conception de son système et dans l'exposition qu'il en fait. Ce n'est point là une de ces productions où le cœur et l'esprit de l'auteur s'effacent pour ne faire paraître que le fruit aride de ses recherches; où le style, destiné à produire au dehors le fond de l'âme, ne sert qu'à le masquer et à substituer un langage appris et étudié au produit spontané de la nature. M. Guiraud dit ce qu'il sent, ce qu'il a éprouvé, nous oserions dire ce qu'il a vu; et il le dit avec le sentiment d'une foi vive et sincère, dans le dessein et l'espérance de faire une œuvre utile à la religion. L'on découvre, sous le voile de sa parole, le cœur du chrétien qui brûle du besoin de venger sa foi des dédains et des vaines attaques de la science, et de forcer cette science, si indépendante et si fière, à rendre hommage à la croyance de l'humble fidèle. C'est déjà un service éminent rendu à la religion que de dévouer à la défendre un talent que le public a plus d'une fois reconnu et admiré, que de refuser ses travaux et ses veilles à des productions auxquelles les éloges et les applaudissemens seraient acquis d'avance, et de les consacrer à des recherches et des conceptions religieuses dont la destinée est incertaine, mais qui doivent avoir toujours pour résultat d'apprendre aux esprits légers et ignorans à respecter une religion qui entraîne vers elle les hommes remarquables du siècle. Les catholiques trouveront aussi dans cet hommage de la science un motif puissant de s'attacher à leurs convictions religieuses. Ils remercieront ces écrivains de science et de foi du bien qu'ils en reçoivent, leur exprimant toutefois le regret que leurs conceptions ne soient pas toujours sans reproche comme le sentiment qui les inspire.

UN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE.

LES MOEURS CATHOLIQUES, OU LES AGES DE FOI.

ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE CATHOLIQUE.

DEUXIÈME ARTICLE (1). — (SUITE ET FIN.)

« Le P. Mabillon dit, dans son traité sur les *Etudes monastiques*, que l'un des plus grands génies de cet âge qui était né dans l'hérésie fut converti à l'Église par l'étude de l'histoire ecclésiastique.

Nécessaire à tous, nous devons remarquer que cette étude importe surtout à ceux qui sont engagés dans ce que lord Bacon appelle les murs étroits et bornés de la science naturelle ; car, en retraçant l'histoire de la philosophie naturelle, de telles personnes prennent l'habitude de réfléchir sur les erreurs des hommes dans les âges successifs, sur les absurdes fantaisies mises au rebut de l'opinion par les âges suivans, c'est ainsi que, graduellement et sans le savoir, ces personnes deviennent incapables de croire à la transmission constante des mêmes vérités religieuses à travers un long laps de temps, fait certain cependant, et dont une accointance avec la science et les coutumes des âges chrétiens les eût convaincus.

Quant à l'utilité de l'étude de l'histoire pour les théologiens, dans le but de leur fournir des argumens, des exemples et des moyens d'éviter l'erreur sous le rapport populaire ou vulgaire, Melchior Canus en parle au long dans ses *Lieux théologiques* (2).

Mais pour ne point paraître offrir des instructions à ceux dont il serait au contraire convenable que j'en reçusse, je passe à la remarque qu'en dernier lieu, le but et le sujet de cet ouvrage peuvent paraître d'un intérêt et d'une utilité particulière pour les personnes qui habitent des pays séparés de la communion catholique, et loin des coutumes et des mœurs traditionnelles de la vie chrétienne. C'est dans de telles contrées que l'on peut dire que c'est principalement avec les esprits des anciens temps, avec leurs saints et héroïques ancêtres, qui ont existé dans des siècles de foi, que les siècles vivent et conversent. Il n'est point d'hommes d'un esprit cultivé et d'une susceptibilité délicate qui souffrent des privations telles que les catholiques dans les pays dont nous parlons ; car le sentiment du beau et du juste est continuellement entretenu dans leurs esprits, et même raffiné et exalté, tandis que la matière sur laquelle il pourrait s'exercer au dehors lui est soustraite ; exclus des temples augustes, qui s'élèvent comme des monumens de leur ancienne foi, ils n'ont aucune de ces ressources locales que la sagesse des âges religieux avait eu soin de fournir à des âmes comme les leurs ; ils ne peuvent pas contempler continuellement des objets qui, par leur grâce et leur grandeur, servent aux saintes pensées de rempart contre les impressions de la vanité ; pour les appeler aux saints offices, aucune tour solennelle n'envoie dans les airs les volées imposantes de ses cloches ; la forme extérieure des choses cesse d'être divine, car ils ne voient aucun lieu public de réunion et de solennité sanctifié par les emblèmes de leur religion ; bornés, enchaînés et traversés, leurs rites ne sont que des rites tronqués ; pour eux, il n'est plus de nuit sanctifiée par le chant des hymnes et des cantiques ; les beautés même de la nature leur sont enlevées, et appropriées à des desseins tout contraires à ceux auxquels on les avait originairement destinées ; tout beau site, toute plaine et tout charmant rivage, est réclamé pour les usages du luxe ou de l'utilité séculière ; car les sectes nouvelles semblent avoir la conscience qu'il n'y a nulle connexion entre elles et les divines harmonies du monde naturel et matériel. Mais ceux qui sont du troupeau éternel ne possèdent, dans les recoins les plus pauvres et les plus obscurs d'un faubourg éloigné, que quelque édifice frêle et nouveau pour être le sanctuaire du Dieu de gloire.

C'est donc pour eux que les livres, et particulièrement les annales des âges chrétiens, sont un élément de vie tout-à-

(1) Voir le 1er art. dans le n° 42, t. VII, p. 451.
(2) Lib. XI.

fait essentiel; c'est pour eux qu'un Bède et qu'un Alcuin sont chers et précieux, et qu'il n'y a point de jouissances plus vives que de se promener le long des rivages de l'Indisfarne que bat la mer, et au milieu des temples d'Iona, où le maître des îles se repose de ses travaux mortels.

On dit que le cas le plus fâcheux est celui où l'on connaît des choses admirables dont la nécessité nous force de nous tenir éloignés. Cette pensée de Pindare peut bien être appliquée à ces rares chrétiens qui se trouvent dans de tels pays, et qui poursuivent leur route solitaire à travers des régions qui semblent abandonnées de Dieu, de la lumière et de la joie; comme le héros de Virgile et sa compagne, sans rien voir, et dans la nuit, ils vont par les ombres, par les palais déserts et les empires vides de Pluton; à chaque pas, ils rencontrent des spectres de douleur et d'ennui. C'est la triste vieillesse, c'est la crainte, c'est la faim aux sinistres inspirations, c'est la honteuse indigence, ce sont des formes terribles à voir, c'est la mort et la souffrance; c'est ensuite le frère consanguin de la mort, le sommeil, ce sont les joies mauvaises de l'âme, c'est la guerre meurtrière qui se tient debout sur le seuil, ce sont les lits de fer des Euménides et la discorde insensée (1).

Voilà le spectacle que les catholiques ont sous les yeux, et encore faut-il qu'ils paraissent insensibles aux actions impies qui se font autour d'eux; autrement, ils entendraient des menaces terribles, exprimées en termes semblables à ces termes de Caron : « C'est ici le lieu des ombres, du sommeil et de la nuit. Mais il n'est pas permis de charger sur la barque du Styx ce qui est encore vivant. »

Ces nations infidèles avaient coutume de crier : Qu'il n'y ait point de catholiques parmi nous; il ne leur est pas permis de se montrer ici! Ce qui était comme s'ils eussent dit : Il n'est pas permis d'admettre des vivans parmi des morts. Pendant ce temps-là, chaque chose sert à leur rappeler le souvenir de leurs saints et puissans ancêtres; encore debout leurs tours et leurs dômes magnifiques portent dans chacune de leurs arches une voix pour vous parler de la sagesse catholique, et chaque fenêtre nous montre quelque saint canonisé. « Le lieu qu'ont embelli les anges est béni, bien que les voleurs y viennent ensuite. »

Et quoique les tombeaux des catholiques et de leurs saints aient été depuis long-temps violés, et que les pierres sépulcrales qui contenaient leurs vénérables cendres aient été renversées et répandues sur la voie publique, leur vertu vit encore par une sorte de tradition vague dans la mémoire du peuple; « ils sont loués même par le méchant, tandis que cependant ils laissent sa route sans l'y suivre. »

Les villes elles-mêmes ne portent pas d'autre nom que celui du saint ou du martyr qui leur a donné de la renommée, comme un saint Alban, un saint Nestor, un saint Ives, ou un saint Edmond. Les flancs de nos monts solitaires ont encore des croix dont la forme grossière atteste leur origine saxonne, et parmi le simple peuple de ces montagnes il y a encore de pieuses mains pour les défendre de la profanation. La douce contenance des saints rois et des saints abbés, gravés sur la pierre, plane encore au-dessus des portes solennelles des temples vénérables; à côté d'une inscription pompeuse et d'une vanité presque païenne, on distingue souvent l'antique inscription qui demande humblement des prières pour le repos d'une âme. Là aussi coulent les mêmes eaux noires sur les vagues desquelles a si souvent pleuré à minuit le son des cloches du couvent, ou retenti la faible voix de l'homme des saints ordres, se hâtant d'accomplir sa tâche de charité. Voyez-vous là-bas les arches en ruines de cette abbaye, sur les bords d'une rivière plus solitaire que les routes qui traversent les vastes déserts : c'est Crowland; et à cette heure calme et solennelle, « où le jour va poindre, et où l'hirondelle, se souvenant peut-être de ses anciennes douleurs, recommence son chant plaintif; où nos esprits, plus libres des liens de la chair et moins retenus par la pensée, sont en quelque sorte remplis d'une sainte divination (1), »

(1) *Æneid.* VI, 208.

(1) Dante, *Purgat.*, IX.

vous vous approchez et vous mettez à genoux sur le lieu sacré, et les murs, depuis long-temps déserts du sanctuaire en ruines, s'étonnent à la vue du pieux étranger qui semble porter seul le flambeau de la foi à travers un monde que la nuit a surpris. Où est maintenant cette foule dévote assemblée pour le dernier sacrifice? Où est cette pompe riche et variée, ces vêtemens magnifiques, ces brillantes pierreries et tous ces beaux ornemens des autels pour un jour de fête?

Nos vieux historiens s'arrêtent avec délices sur la gloire de ce lieu. Ils décrivent en détail les autels d'or, les fenêtres richement peintes, les orgues solennels placés en haut au-dessus de l'entrée, les candélabres d'argent massif et les croix de procession, les présens splendides des rois Merciens, des empereurs d'Allemagne et des princes de France, les beaux bâtimens, le grand hospice pour les pauvres, et les salles pour les nobles hôtes (1); voilà ce que disent les historiens, nous laissant le soin de nous représenter à nous-mêmes la pieuse attitude de l'âge qui médite la grâce riante de la jeunesse angélique, les joies innocentes de l'étude, les délices de la vérité et de la paix, la psalmodie, la douce intonation de la prière sublime, le silence, la charité, la foi si souvent attestée au tombeau de saint Guthlace, la vie des saints et la mort des justes.

Hélas! tout cela est passé; il n'en reste plus que la désolation, dont le seul aspect glace le cœur; quelques arches qui s'écroulent et que chaque hiver menace de coucher sur le sol; une rangée de misérables cabanes qui abritent quelques vieilles gens qui semblent ignorer Dieu aussi bien que son Christ; gens grossiers et sensuels, à tel point qu'ils ne savent pas s'il y avait là quelque chose de tel que le Saint-Esprit, et qui sont prêts à assurer au voyageur que ces murs étaient autrefois une prison, un lieu de fortification romaine; tandis qu'autour de vous s'étend un marais sombre et sinistre, où le gibet peut frapper votre vue plutôt que la croix, et le signe de mort plutôt que le signe de la rédemption.

(1) Vide Ingulphus, Hist. p. 9. — *Hist. Croylandensis; rerum anglic. Scriptores*, t. I.

La terre elle-même semble être en deuil; « c'est là la terre ténébreuse et couverte du brouillard de la mort; c'est là la terre des misères et des ténèbres, où nul ordre ne règne, mais où habite une horreur éternelle. Hélas! que reste-t-il donc au pauvre voyageur, si ce n'est de se frapper la poitrine et de continuer sa plainte accoutumée? Malheureux, que ferai-je? où fuir? Mon âme se trouble profondément; mais toi, Seigneur, viens à son aide! Où est ma force maintenant, et qui a égard à ma patience? C'est toi, Seigneur, qui es mon Dieu.

« Cependant, celui qui a *rendu les nations guérissables* (1) ne laisse personne sans lui donner ce qui lui est nécessaire pour les besoins particuliers de son âme, et sans les moyens de lui donner un exercice salutaire. Dans les temps les plus fâcheux, il y a des traits qui les excusent, et des objets d'imitation tels que ceux que l'historien romain spécifie en disant que « c'est la nécessité même subie avec courage et des morts semblables à celles qu'a louées l'antiquité (2). » Quoique notre pompe ait besoin d'admettre cette pâle compagne; quoique, dans notre désir du retour du règne de la vérité, nous n'ayons que des vœux et des larmes, pauvres acolytes de l'imagination, cependant il survit encore quelques uns de ceux qui ont saint Thomas pour gardien pour nous encourager et nous diriger dans notre voie. Nous ne pouvons pas jouir de l'avantage de Samuel, qui ne sortit point du temple; mais il est des chapelles sur les collines éloignées, et en partant du pied de leurs brillans autels pendant l'obscurité de la nuit, et ayant pour compagne du chemin les étoiles, et pour soulagement le chant répété de quelques douces mélodies qui semblent encore errer autour de nous, nous pouvons marcher vers notre demeure, et espérer que chacun de nos pas aura été compté par un ange.

Il ne nous est point donné de fréquenter les assemblées du peuple saint qui, dans les vastes cathédrales, adore et répète avec d'innombrables voix l'hymne

(1) *Sanabiles fecit nationes orbis terrarum. Sap.*, cap. I, v. 14.

(2) Tacit., *Hist.*, lib. I, 3.

solennel qui marque le retour de quelque saint temps; mais nous pouvons nous promener seuls dans les bois et chanter le *Stabat Mater*, tandis que le rossignol prêtera les notes lentes et plaintives de sa voix pour prolonger encore et rendre plus profondes les notes de ce chant mélancolique : alors nos larmes tomberont sur les fleurs sauvages, et nous nous sentirons en communion avec les saints morts, avec ceux qu'ils ont chantés si souvent, tristes et soupirans comme la *Béatrix* du Dante (1), et soupirant sur un tel mode, que Marie, prosternée au pied de la Croix, était à peine plus changée qu'eux.

Oui, terre bien-aimée, terre qui souriais si bien aux esprits humbles et doux, terre deux fois convertie (2), et trop belle pour être à jamais perdue, tu es toujours chère à tous tes enfans, mais doublement chère à ceux qui déplorent ainsi ta destinée; car tes douces prairies se couvriraient de l'émail des fleurs pour orner les triomphes de Jésus-Christ dans la victime de l'autel; tes bois solennels offriraient un abri à l'ermite solitaire, et tes clairs ruisseaux fourniraient des rafraîchissemens aux tabernacles des justes; tes jardins donneraient des roses pour répandre devant le Saint-Sacrement, et tes villes et tes hameaux enverraient leur joyeuse jeunesse, leurs enfans beaux comme la race des créatures primitives pour commencer leurs lancées de fleurs : quoique maintenant discordant ou muet, tu es encore un noble instrument; des mains ignorantes et sans art ont voulu en jouer jusqu'à ce qu'elles t'aient brisé en mille pièces; mais tout démonté ou brisé que tu sois, vienne à s'élever un maître qui sache ranimer la corde catholique, et tu pourras rendre encore les accens les plus doux.

C'est une remarque de Frédéric Schlegel, qu'un amour constant du monde romantique, des âges moyens et de leur chevalerie n'a pas cessé de caractériser la poésie anglaise alors même que la philosophie négative de ses sophistes l'est venue remplacer (1).

Et quoique, en même temps, et pour des raisons dont l'explication n'exige point un sphynx, quoique la plainte des étrangers soit très juste quand elle dit qu'il n'est point de pays dans le monde civilisé où la littérature et les antiquités des ancêtres soient plus négligées qu'en Angleterre; il est également vrai aussi et encore plus remarquable que dans ce pays plusieurs vieilles coutumes catholiques du moyen âge nous ont été transmises comme si elles avaient été conservées dans la glace pour être l'étonnement des autres nations. Il est vrai qu'elles ont perdu toutes leurs qualités vitales; qu'il n'y a plus d'esprit qui les vivifie, ni d'âme qui les dirige; mais la forme, quoique morte et sans mouvement, conserve encore quelque chose d'imposant et de majestueux, et, qui plus est, de gracieux et d'aimable.

En vérité, on pourrait composer un livre sur le catholicisme latent de plusieurs habitans de ce pays, où tout ce qui a du poids et du prix est, après tout, ou une résurrection, ou un reste de la pensée ou de l'établissement catholique. Il me semble que ce ne serait pas aller trop loin que de faire entendre, d'après des principes généraux, que la jeunesse, au moins dans un tel pays, ne peut jamais être essentiellement opposée au catholicisme. Les froides, les sèches négations, et ce ton dédaigneux, quelque bien adaptés qu'ils soient aux poitrines d'où ils sortent, ne sont pas compatibles avec le naturel chaleureux et si généralement confiant du jeune âge.

S'il a entendu les paroles du saint Évangile, compris des enfans aussi bien que des écoliers bouffis de vanité; s'il a été familiarisé avec les peintures des artistes catholiques qu'un goût pour les beaux-arts aura laissé paraître par hasard devant lui; s'il a vu de toutes parts les images et les souvenirs des martyrs et des saints; s'il a été élevé dans un pays où abondent, en dépit du vandalisme fa-

(1) *Paradis*, ch. XVII.

(2) L'une par les missionnaires du pape Eleuthère, et l'autre par le moine Augustin. Les prêtres d'Angleterre portaient sur leur aube et sur leur épaule gauche le signe de l'unité de la foi de cette double conversion. Ce signe était, selon Martenne et la chronique de saint Bertin, *quasi socipes super assutas*, fermé par le haut; il était ouvert par le bas pour indiquer le symbole qu'il représentait.

(1) *Philosophie der Geschichte*, II, 280.

natique et commercial, des ruines d'édifices sacrés et des monumens de l'ancienne foi; s'il a visité le cloître désolé, vu la haute cathédrale et entendu la cloche solennelle; si parfois il a appris à répéter quelque récit touchant sur la grandeur et la sainteté des temps qui ne sont plus, quelque beau passage des livres étonnans des doux hommes de Dieu; s'il a appris à nourrir son imagination des leçons mystérieuses de la douce piété chrétienne, en vain les pédagogues et les docteurs mondains lui demanderont d'adopter les protestations des hommes qui doutent, qui s'abstiennent et refusent d'écouter l'Église; il est catholique dans son cœur, dans son genre, dans sa manière de penser, même dans plusieurs habitudes de sa vie, et il doit continuer d'être tel jusqu'à ce que l'âge et le monde aient terni l'or de sa belle nature.

Ces considérations serviront encore à justifier ma première assertion que l'étude vers laquelle je me propose de diriger l'attention dans ces pages aura un intérêt domestique tout spécial. Il en est qui, la conscience troublée par la honte de leur injustice ou par celle des autres, trouveront sévères quelques parties de ce livre; et néanmoins, comme Caccia-Guida a dit au Dante : « Toute la vision sera manifestée; et que ceux-là me lancent des ruades qui auront le dos blessé; mais bien qu'au premier mot ma voix puisse paraître rude et mal venue parmi eux, s'ils la méditent et la digèrent, elle se changera pour eux en une nourriture vivifiante. » Avec un peu d'indulgence pour le style profane, nous trouverons que Pindare a raison quand il chante; « que les anciennes vertus retrouvent une nouvelle force qui s'est changée dans les âges; car la terre ne produit point ses fruits dans une succession de temps non interrompue, et les arbres ne donnent pas leurs fleurs odoriférantes dans toutes les saisons de l'année, mais seulement à de certains intervalles; de même aussi la force de la vertu chez les mortels est soumise au gouvernement du destin (1). »

Cependant, l'exposition des vertus appartenant aux âges de foi, et une recherche diligente des coutumes et des mœurs de l'antiquité chrétienne, doivent avoir du prix, particulièrement pour ceux sur lesquels l'iniquité de l'orgueil est multipliée; car ce n'est que par le souvenir des esprits bienheureux qui furent jadis sur la terre et qui sont arrivés au ciel si grands en renommée que toute muse doit en orner son triomphe (1), afin qu'elle apprenne à sentir la misère de ceux qui sont encore dans ce monde, et qu'à la suite du mauvais exemple tout s'égare.

J'ai trouvé moi-même, tandis que je vivais dans un pays catholique, que ces exemples pris du moyen âge, ces exemples des mœurs et des coutumes de la vie chrétienne, de la charité et du zèle, de la sainte pénitence et de l'innocence angélique, de la richesse et du temps, de la beauté du service de Dieu et des pauvres, perdaient la moitié de leur intérêt, parce qu'ils ne différaient en rien de ce qui se passait tous les jours sous les yeux de chacun, et de ce qui était familier, comme toutes les circonstances de la vie domestique.

Mais dans les pays infidèles, à moins que ce ne soit dans les murs d'un collége ou de quelque famille singulièrement favorisée, ces mêmes choses semblent être tout-à-fait de l'histoire, sinon de la poésie, et appartenir à un autre monde, ou à un autre temps à jamais passé. C'est par l'étude qui rappelle les images de l'ancienne sainteté et l'ancien règne de la vérité, que les hommes sont rendus capables de tirer des leçons même des pierres de leurs abbayes ruinées, qui sembleront leur dicter cette prière solennelle : « Sauvez-moi, Seigneur, puisque le saint même a failli et que les vérités ont diminué chez les enfans des hommes (2). »

Ce n'est pas un avantage indigne d'attention que celui qui résultera de l'étude historique des âges de foi, puisqu'à notre dernière heure il peut devenir pour nous un appui et une source de consolation : car combien sera douce alors la pensée que peut-être par la grâce du Très-Haut nous serons admis à voir l'assemblée des grands et saints hommes avec lesquels

(1) Nem. od. XI.

(1) Dante, *Paradis*, ch. XVIII.
(2) Ps. II.

de telles études nous auront rendus depuis long-temps familiers ; d'entrer dans ce pays pour lequel sont déjà partis tous ceux qui ont été l'objet de notre amour et de notre respect! Là seront des princes sous le règne heureux desquels l'Église eut la paix et la liberté ; les doux confesseurs et les humbles qui auront couru pour suivre le Christ.

Mais en vain tout-à-fait aurons-nous fait ces études, si nous n'en pouvons tirer cette consolation : « De quoi te sert le bien d'autrui, si le tien tu le négliges (1)? » Mabillon, dans la Préface de son 5e *Siècle bénédictin*, parle de ceux qui l'ont aidé dans le travail de cette vaste entreprise, et mentionne en particulier un jeune homme, Jean Jessentus, de la plus grande espérance, qui avait commencé à fournir quelques notes, et qui fut enlevé par une mort soudaine pendant un voyage en Lorraine d'où il revenait avec lui. Mabillon ajoute ces paroles touchantes : « Je souhaite que ses méditations sur la gloire des saints lui aient profité pour une vie meilleure ; je désire surtout qu'il ne tourne point à ma propre confusion qu'après m'être occupé tant d'années durant des actes des saints, je sois encore si éloigné de leurs exemples. »

Mais je reviens à parler en général du plan et de l'objet suivis dans les recherches suivantes. C'a été souvent un sujet d'étonnement et de plainte que la direction exclusivement classique donnée dans les temps modernes aux études de la jeunesse ; et bien qu'il fût facile de découvrir la cause qui a produit ce fait de partialité qu'il ne faut certes pas, comme on l'a dit, chercher dans l'aridité et la barbarie de l'ancienne littérature chrétienne, il nous suffit de porter ici témoignage à la justice de cette plainte. Car en fait, quoi de moins raisonnable que de soutenir que la connaissance de l'histoire et des mœurs des anciens Grecs et des anciens Romains était plus essentielle au complément de l'instruction des chrétiens que la connaissance des usages et des institutions de leurs propres ancêtres et de leurs pères en la foi ; qu'un étudiant anglais, par exemple, doit être familier avec Tite-Live sans jamais avoir entendu parler d'Ingulfe ou de Guillaume de Malmesbury ; qu'il doit connaître toutes les sentences de Démosthènes, sans savoir que saint Chrysostome était peut-être son égal en éloquence et en grandeur; qu'il doit trembler de corrompre son latin en jetant les yeux dans saint Jérôme, dont Érasme disait que s'il avait eu un prix à donner à Cicéron ou à lui, il serait tenté de le donner à ce père de l'Église plutôt qu'au grand orateur romain ?

Ah! puissent ces esprits de l'ancien monde faire connaître la conviction qui maintenant les possède, en réponse à la multitude de voix qui s'élèvent continuellement de la terre pour célébrer leur louange ! Ils conseilleraient à leurs ardens admirateurs de placer leur affection sur des modèles plus divins ; ils parleraient en termes semblables à ceux de Virgile, quand, pour la première fois, il rencontre le Dante : « Nous avons vécu dans un temps de biens faux et menteurs ; nous avons chanté des conquêtes terrestres ; mais pourquoi retournes-tu dans cette fatale région ? pourquoi ne gravis-tu pas cette délicieuse montagne qui est le commencement et la cause de toute joie ? A Rome coula ma vie sous le doux Auguste, au temps des divinités fausses et fabuleuses : barde j'étais, et pris pour objet de mes chants le fils pieux d'Anchise, qui fuit de Troie lorsque la flamme dévora les hautes tours d'Ilion ; mais toi, pourquoi retournes-tu à des temps passés? pourquoi ne montes-tu pas cette belle montagne, la cause et la source de toute joie (1)? »

Je sais bien que des livres ont été faits récemment, et je n'en saurais dire le nombre, dans le but déclaré d'instruire les hommes de l'esprit et des mœurs du moyen âge; mais sans désirer m'arrêter à faire sonner mes louanges et à condamner les ouvrages de ceux qui ont écrit avant moi sur ce sujet, qu'on me permette de porter contre quelques uns de nos historiens contemporains cette même plainte que fit Denys d'Halicarnasse contre ces hommes qui avaient osé, dit-il, composer des histoires dans le seul but de les rendre agréables aux rois bar-

(1) Dante, *Purg.*, ch. x.

(1) Dante, *l'Enfer*, ch. I.

bares qui haïssaient Rome; et qui pour flatter de tels princes écrivirentdes livres où la justice manquait tout aussi bien que la vérité (1).

Ces grands de la terre, ces barbares, qui haïssaient si cordialement Rome, n'ont pas cessé d'avoir des correspondans nombreux parmi les écrivains que n'arrête point le respect pour les clefs de saint Pierre.

Les anciens nous ont laissé un excellent exemple en portant le plus vif intérêt à tout ce qui avait rapport aux antiquités de leur pays et aux coutumes de leurs ancêtres. Cicéron nous dit qu'il avait écrit avec soin un ouvrage *sur les mœurs, les institutions des anciens, sur la discipline et le gouvernement de la république* (2). Denys d'Halicarnasse dit aussi dans le premier volume de son histoire : *Je commencerai par les récits les plus antiques, que les anciens historiens ont omis et que l'on ne peut plus retrouver sans peines et difficultés*, quoique ailleurs cependant il parle d'un écrivain qui en avait fait une collection (3). Plaute renchérit encore sur le conseil de Pindare, et dit « qu'ils sont sages ceux-là qui se plaisent aux vieilles fables (4). »

Maintenant, ce ne serait certes pas trop d'affirmer que les coutumes et les mœurs du moyen âge sont dignes de tout autant d'attention de notre part que cette vie que l'on appelle *homérique*, et que ces mœurs des pythagoriciens dont parle Socrate (5); que sa littérature offrira la plus intéressante variété à ceux qui croient avoir asssez entendu parler du dur Euristhée et des autels de l'infâme Busiris, et des autres vers qui continuent d'arrêter tant d'esprits vides et oisifs. Enfin, ces antiquités du moyen âge, qui sont nos antiquités domestiques, pourraient fournir une ample matière pour exercer avec le plus grand avantage notre diligence et nos recherches, eussions-nous l'industrie d'un Chrysippe, qui était assez curieux, comme le dit Cicéron (6), pour recueillir des exemples dans toutes les histoires.

Saint Ambroise nous apprend qu'il avait lui-même écrit un livre sur les *mœurs des pères* (1).

Mais il ne serait pas difficile de trouver un ouvrage qui entrât en plein dans les détails de la société chrétienne chez nos ancêtres. Dans la composition de ces volumes, je m'aiderai des intéressans écrits qui nous restent du moyen âge; écrits dont nous pouvons dire avec bien plus de justice que ne le disait Quintilien des vieux auteurs latins : « C'est là certainement qu'il faut aller chercher la sainteté et pour ainsi parler la virilité aujourd'hui que nous nous sommes laissé énerver par des délices jusque dans notre manière de parler (2). » C'était un principe admis chez les anciens de professer un grand respect et une grande admiration pour les vieux auteurs. Cicéron et Virgile tirèrent de l'or d'Ennius; Horace pensait que la lecture des livres des anciens était la meilleure consolation de la misère du présent : « O campagne! s'écrie-t-il, quand te verrai-je, et quand me sera-t-il permis de lire tantôt les livres des anciens, et tantôt de goûter le doux oubli d'une vie inquiète (3)? » Les Romains parlaient avec enthousiasme de leur Attius, de leur Pacuvius, de leur Névius, pour lesquels ils avaient le respect le plus religieux. Ainsi, Quintilien disait, en parlant d'eux : « Révérons ces vieux arbres de nos bois sacrés, dont les troncs à demi tombés ont en eux quelque chose de très vénérable que le temps même semble respecter tout en les détruisant. »

Sans parler des ouvrages d'un saint Thomas ou d'un Anselme et d'autres dont les noms vivront moins pour l'honneur des hommes que pour celui de la sagesse et de l'éloquence, il y a une foule d'ouvrages qui datent de cette période oubliée du moyen âge dont la renommée n'a aucun éclat. Dans ces ouvrages, comme dans un ancien temple, il n'y a pas autant de grâce et d'élégance que de piété; mais ils contiennent cependant maintes sentences brillantes, et maintes

(1) *Antiq. Rom.*, lib. I, 4.
(2) *Tusculan.*, lib. IV, 1.
(3) Lib. I, 68.
(4) *Prolog.*
(5) Plat. *de Rep.*, lib. X.
(6) *Tusculan.*, I, 45.

(1) *Epist.*, lib. VI, 37.
(2) *Institut.*, lib. 1, 8.
(3) Lib. II, satir. 6, v. 60.

choses bonnes à lire pour le bien des mœurs. On voit que ce n'est point une eau de pluie que leurs auteurs y ont recueillie; mais que c'est une source vive qui jaillit de leur sein.

Ce sera de ces ouvrages « comme d'une fontaine sainte et auguste, que coulera notre discours (1). » Je les citerai, mais sans tenir aucun compte des disputes et des controverses que les écrivains modernes ont élevées entre eux. Mabillon, en s'occupant d'éclairer les actes de l'ordre des Bénédictins, jugea nécessaire tout d'abord de n'approcher de ces choses si anciennes qu'avec l'esprit d'un ancien, un esprit libre des disputes des temps plus modernes, et préoccupé seulement de servir la cause commune de la religion chrétienne (2). Ce sera aux yeux de quelques uns une recommandation qu'ici la vérité ne se produise point comme dans un ouvrage de raisonnement, où, comme dit M. de Bonald, elle ressemble à un roi dans un jour de bataille; mais plutôt comme dans un jour consacré au sentiment, où le même la compare à une reine au jour de son couronnement, et au milieu de la pompe d'une fête, de la splendeur d'une cour, des acclamations de tout un peuple, des décorations et des parfums, enfin, de tout ce qui est gracieux et magnifique.

Et comme Alexandre Borgia avait coutume de dire de l'expédition des Français contre Naples, qu'ils étaient venus avec de la chaux dans les mains pour marquer leurs logemens, plutôt qu'avec des armes pour combattre, ainsi plusieurs diront peut-être avec lord Bacon qu'ils aiment mieux cette entrée de la vérité qui vient paisiblement avec de la chaux dans les mains pour marquer les esprits capables de lui fournir un logement et un asile, que celle qui vient avec une humeur querelleuse et contentieuse (3); j'irai donc çà et là sans crainte de sortir de mon sujet, dussé-je ressembler à Isocrate composant l'éloge d'Hélène. Car je croirai que mon lecteur fera comme le jeune homme qui dispute avec Cicéron dans le premier livre de ses *Tusculanes*, quand il répond qu'il se souvient du sujet de leur conversation dont ils s'étaient éloignés, et ajoute : « Mais je souffrais facilement qu'en parlant de l'éternité tu t'éloignasses de ton plan. » Les auteurs de nos jours ont dû être plus sages dans le style de leurs discours que la *Minerve* même d'Homère. Cependant, Euripide, soit comme philosophe, soit comme poëte, n'obtient pas dans l'estime des hommes sensibles une place plus haute, parce que dans son débat avec Eschyle, il avait prouvé que dans les *Ombres* il n'avait jamais dit la même chose deux fois (1); et c'est Platon lui-même qui est si amoureux de cette maxime : *Quant au beau et au juste, répétez-le deux ou trois fois* (2).

Et nous, nous sommes sur le sol du catholicisme, c'est-à-dire sur le terrain de l'infini en grandes pensées et en gracieuses harmonies; un terrain qui est vivifié par cette chaleur dont la douce énergie donne naissance aux fleurs et aux fruits de la sainteté; fruits qui jamais, qu'on s'en souvienne, ne furent cueillis sur un autre sol.

Dans quelque direction que nous tournions nos pas sur ce saint rivage, nous trouverons d'inépuisables richesses de vertu, de sagesse, de beauté, de grandeur, pour charmer le sage qui pourra découvrir alors la vérité des choses claire et profonde dans un abîme de lumière, pour ravir cette imagination de la jeunesse et pour satisfaire dans tous, cette soif perpétuelle et incréée qui nous pousse vers le lieu où règne la forme même de Dieu. Une telle course, envisagée sous le rapport du nombre des images matérielles que l'amour et la vérité ont revêtues sur cette terre, n'offre pas l'espoir d'une prompte terminaison; elle nous préparerait plutôt à un ouvrage digne du titre de celui que Christine de Pisan écrivit et appela le *Chemin de longue estude*.

Mais si la description de l'armure d'un héros peut justement occuper autant de vers qu'Homère et Virgile en ont consacrés à celles d'Achille et d'Énée, quelle indulgence ne peut-on pas accorder à celui

(1) Cicer., *Tusculan.*, lib. v, 15.
(2) *Præfat. in* iv. *sæcul. Bened.*
(3) *On the advancement of learning*, § 4.

(1) Aristoph., *Ranæ.*
(2) *De legibus*, xii.

qui s'efforcerait de mettre sous les yeux des hommes la grandeur et la sainteté de la vie et de la mort des hommes de l'ancien régime catholique? Ce sont là les choses, dit Socrate, que l'on devrait apprendre à se chanter à soi-même. Tout cela viendra s'incorporer devant l'esprit comme sur une tablette peinte, afin que, selon le dire du poète, si nous vivons et réfléchissons seuls, la mémoire, comme un roi, prince souverain, peut cependant conserver pour nous une magnifique galerie de peintures riantes ou tragiques.

Cependant je ne remplirai point ce livre de ces sentences qui, comme la paille et la laine, servent à envelopper les objets précieux pour les conserver pendant le cours d'un voyage difficile. Ici le passage se fera dans des âmes tranquilles et généreuses, à qui je puis offrir ces précieux fragmens tels que je les trouve, sans perdre de temps à les envelopper dans ce remplissage de ma propre création.

Cardan fait voir l'avantage d'une telle méthode, quand il dit: « La brièveté du langage est d'un usage excellent pour les personnes d'une science et d'une habileté compétentes, mais elle peut être nuisible pour les personnes ignorantes et stupides; pour ceux qui ont la faculté de comprendre plusieurs choses en peu de mots, ce style impressionne l'âme avec plus de force, il jette plus de lumière, et empêche mieux les choses de s'évanouir dans l'oubli; il n'engendre point l'ennui, et tandis qu'il accroît l'autorité de celui qui parle, il augmente aussi dans l'auditeur le désir de les entendre (1). »

Cette manière de représenter le lion en montrant ses griffes était grandement estimée des anciens; ils s'étudiaient à mettre dans leurs écrits la plus grande brièveté et la plus grande concision, afin de dire beaucoup de choses en peu d'espace; tandis que les modernes, qui ne peuvent rien lier à moins de le toucher avec leurs doigts, sont incapables de rien comprendre, à moins qu'il ne soit déduit du flux non interrompu d'un discours.

(1) Hieron. Cardan. *de Prudentia civili*, cap. 1.

C'est à peine si nous allons au-delà de l'écorce des auteurs anciens, qui écrivirent avec l'art et le soin le plus grand; de sorte que bien des choses gisent encore profondément ensevelies dans leurs livres, qui paieraient amplement la peine, et qui pourraient faire la réputation d'un homme. C'est encore ce que remarque Cardan, qui cite l'exemple de Platon qui, haïssant Aristippe et Cléobrote, écrivit qu'ils étaient à Égine tandis que Socrate était en prison (1); car c'était un fait qu'Égine n'était qu'à vingt-cinq mille pas d'Athènes.

On pourrait apprendre aussi de plusieurs écrivains du moyen âge à parler *serrément, pressè loqui*, bien que ce soient leurs ouvrages qui ont fourni les précédens pour justifier les fréquentes citations poétiques dont ces pages seront semées. Ainsi, *le Temple de l'Honneur*, par Jean Le Maire, adressé à la duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, fille de Louis XI, est composé de prose et de vers, à l'imitation de l'ouvrage de Boëtius, sur les *Consolations de la Philosophie* (2), ainsi que le *Doctrinal de la Cour*, de Pierre Michaut, le *Verger d'honneur*, d'André de La Vigne, le *Manuel royal*, de Jean Brèche, et la *Vie de Louis de la Trémouille*, par Jean Boucher.

On peut remarquer en général que les écrivains de cette époque aimaient à enfermer dans leurs ouvrages le cercle entier de la sagesse. C'est ainsi que dans le fameux *Trésor* de Brunetto le Florentin, que l'on dit être un *enchâssement des choses divines et humaines*, la théologie vient s'unir aux beautés de la littérature païenne.

Peut-être aussi, dans ce livre, trouvera-t-on matière à éclaircir la proposition d'Aristote, que toutes les vérités s'enchaînent et se donnent la main (3); et celle de Platon, quand il dit que notre âme lui paraît semblable à un livre (4). Sa forme ne ressemblera point à celle que les écrivains des guerres donnent à leurs histoires, ni à celle que l'on adopte pour relater la condition indivi-

(1) *Phædon*.
(2) Gouget, *Biblio. françaisc*, x, p. 70.
(3) *Æthic.*, vi, 13.
(4) *Philebus*.

duelle des états particuliers, ni à celle des maigres annales qui sont si ennuyeuses et si repoussantes; mais ce sera un genre mêlé, comme celui que propose Denys d'Halicarnasse, un genre composé de toute idée positive et théorique, qui puisse être agréable à ceux qui se livrent à l'étude de la police des nations, à ceux qui se dévouent à la spéculation philosophique, comme aussi à ceux qui cherchent un doux et tranquille délassement dans la lecture de l'histoire (1).

De sorte que le plan que je me propose ici exigerait un écrivain, comme l'ancien moine de Cluny, Udalrique, qui recueillit avec soin les anciennes coutumes de ce lieu, et dont il est dit: « C'était un Père instruit, et tirant de sa trésorerie des choses nouvelles et anciennes, dont il enrichissait les autres; » on pourrait dire ici ce que Pindare chanta de lui-même: « J'ai dans mon carquois plusieurs flèches qui sonnent pour les sages, quoiqu'elles aient besoin d'un interprète pour le vulgaire. » Enfin l'ensemble de cet ouvrage peut être appelé une rapsodie, car il est composé de fragmens extraits d'ouvrages d'hommes qui, comme Homère, florissaient dans un âge héroïque, et qui naquirent dans des années meilleures.

La règle qui préside à ce genre de composition n'est pas indigne d'un auteur chrétien, car le scholiaste de Pindare nous informe que les rhapsodes commençaient toujours par le nom de Jupiter. Rien de plus que des fragmens recueillis dans un esprit de respect, ne peut être ici recherché; comme les abeilles butinent sur toutes les fleurs dans les bois, de même nous effleurons ici toutes les paroles d'or des hommes:

Floriferis ut apes in saltibus omnia limant;
Omnia nos itidem depascimur aurea dicta (2).

Assurément, si l'on avait l'ambition de se donner de hauts motifs de défense pour avoir adopté un tel genre de composition, on pourrait en produire ici de nombreux exemples. Plaute et Térence prirent plusieurs scènes d'anciens poètes, et le cardinal Bona en appelle à l'exemple de Virgile, de Cicéron, d'Aristote et même de Platon, qui transporta dans son Timée une grande partie de l'ouvrage de Philolaüs. Homère lui-même en fournit un exemple, comme Eustathe le fait voir. Apollodore avait coutume de dire que si l'on eût tiré des livres de Chrysippe ce qu'il avait emprunté aux autres, il n'y resterait plus rien que des pages vides. Saint Jérôme remarque que les écrits de saint Ambroise sont remplis de sentences d'Origène. La seconde partie de la *Somme* de saint Thomas est prise tout entière du *Speculum* de Vincent de Beauvais. Et une telle méthode est absolument inséparable du plan de celui qui essaie d'exposer les anciennes mœurs et les anciennes manières de penser, de celui qui parcourt les monumens des grands hommes (1), ce qui est l'objet qu'on se propose ici; « car j'aborde pour base les choses de l'art et la gloire d'autrefois, et n'ose vous en ouvrir les sources sacrées (2). » L'on peut objecter au plan de cet ouvrage qu'il engage à soutenir un système arbitraire qui nous empêcherait de voir la vérité de l'histoire. Avant de répondre à cette accusation, je ferai observer que le mot *système* ou *systématique* peut être employé dans deux sens, dont l'un est bon et digne d'éloge, et l'autre digne d'être blâmé et rejeté. Il est pris dans ce dernier sens dans ces phrases, qui affirment que quelque chose n'est qu'un *pur système* ou *conforme* à un système ou à un autre. Par là on veut dire, comme le remarque Frédéric Schlegel, que l'on n'entend pas affirmer qu'il ne repose sur aucun fondement quelconque, que c'est une pure création du caprice, mais plutôt, peut-être, que bien qu'il puisse contenir plusieurs vérités, il n'embrasse pas la vérité tout entière; en un mot, qu'un enchaînement systématique n'est qu'un échafaudage extérieur, visible et totalement illusoire; au lieu que dans le sens bon et droit, nous pouvons dire qu'un ouvrage est un système, ou qu'il est systématique, en faisant allusion à la liaison intérieure

(1) *Antiq. Rom.*, lib. I.
(2) Lucrèce, lib. II.

(1) *Énéide*, III, v. 102, et *Géorg.*, II, v. 174.
(2) *Id.*

et à l'unité vivante et uniforme qui le pénètre d'un bout à l'autre (1).

Dans ce dernier sens, tout livre qui est écrit dans l'esprit du catholicisme doit être un système, c'est-à-dire qu'il doit embrasser l'ensemble de la vérité. Tout imparfait que soit son arrangement, ne fût-il qu'une rhapsodie, il doit encore être *systématique*, dans le noble et juste sens de ce mot. Et dans le fait ce n'est que cette vue catholique des choses, saine dans son plus haut degré de clarté, et que Dante décrit dans cet inimitable passage, vers la fin de son *Paradis*, où il dit « qu'il regarda, et que dans la profondeur de la splendeur éternelle, il vit dans un volume relié par l'amour tout ce que contient l'univers. Je distinguai toutes les propriétés des substances et des accidens réunies, et dont l'une cependant éclairait toutes les autres. »

Plusieurs saints hommes, comme saint Benoît, avaient atteint à la même profondeur autrement que par une fiction poétique, et en avaient donné la description, tandis que ses effets pratiques avaient été la joie et la consolation de tous les justes. L'expression s'en trouve aussi dans les chants sacrés : « Je me promenais dans l'immensité, dit David, parce que, Seigneur, j'ai cherché tes commandemens (2). »

Il est vrai cependant que je ne m'arrêterai pas pour recueillir les objets dégradans et odieux que je pourrai rencontrer en chemin. Nous lisons dans Homère que, lorsque Jupiter suspendit la balance fatale, et que le plateau d'Hector descendit, Apollon l'abandonna aussitôt. La Muse doit abandonner aussi toutes les choses maudites, condamnées et abandonnées de Dieu. Je ne les rechercherai point, ni n'en ferai le sujet de mes plaintes interminables. « Comment mes vers ont-ils injurié l'État ? demande Euripide ; ai-je retracé l'histoire de Phèdre autrement que d'après les faits ? — Selon les faits, c'est cela même, répondit Eschyle, mais vous n'eussiez pas dû reproduire ce qui était mal, ni l'exposer sur la scène pour pervertir l'esprit de la jeunesse (1). »

Il en est qui sont encore à convaincre de la sagesse de nos écrivains modernes, qui s'accordent avec Euripide pour soutenir qu'il est plus utile d'exposer sur la scène toutes les turpitudes de ces fables domestiques, que de ressembler à Eschyle dans la haute et super-humaine grandeur de son sujet.

Que personne néanmoins ne s'alarme ici pour la vérité ; nous ne croyons pas que ce soit une faute pardonnable d'inventer ou de publier des mensonges sur les saints, quelqu'admirables qu'ils pussent paraître, bien que Pindare dise « qu'il est permis aux mortels de faire de beaux actes en l'honneur des immortels (2). »

A strictement parler cependant, la meilleure histoire de ces âges moyens doit se tirer d'une série de mémoires biographiques relatifs aux grands et saints pesonnages qui florrissaient depuis le temps de Charlemagne et d'Alfred jusqu'à la fin de ces mêmes âges. Frédéric Schlegel a dit : « J'aimerais mieux rechercher la véritable qualité d'un état chrétien durant cette époque, dans une série de portraits représentant les hommes qui furent grands dans le sens chrétien, et qui gouvernèrent d'après les principes chrétiens, que dans toute autre définition scientifique (3). »

Mais tout est plein de pédantisme. L'histoire n'est considérée que comme une mine, dont les hommes de tout système politique peuvent tirer des matériaux utiles à l'*illustration* de leurs théories respectives. Et quand on proteste hautement contre une telle application de l'étude historique, ils sont encore comme des machines à recherches, qui, lorsqu'ils assistent à la représentation d'une solennelle tragédie, ne sont occupés que du soin de découvrir par quels fils et quelles poulies les scènes sont changées, où le mécanisme du théâtre conduit, sans recevoir jamais une seule pensée riante de l'harmonie de cette pompe héroïque. Combien plus sages et plus pénétrans sont ceux qui

(1) *Philosophie der sprache*, p. 7.
(2) Psaume CXVIII, 17, 30.

(1) Aristoph., *Ranæ*, 1053.
(2) *Olymp.*, I.
(3) *Philosophie der geschichte*, II.

sont dans l'ignorance de ce qui se passe derrière la scène, et qui ne s'occupent qu'à se conformer aux intentions du poète, qui étaient d'instruire, de plaire et d'émouvoir !

Que ce soit par l'effet d'une pure vanité que les hommes sont si attentifs aujourd'hui à faire preuve de la puissance analytique de l'esprit, bien qu'elle soit mal appliquée, ou bien par un motif plus profond, et mentionné par saint Jérôme, quand il dit : « *Ils déchirent les saintes intentions, et se croient payés de leur zèle si personne à leurs yeux n'est plus saint* (1) ; ou bien encore par ce faux principe qui amena la philosophie moderne, et qui dispose les hommes à voir sans cesse et sans exception, comme le poète Wordsworth dans son *Excursion*, tous les objets morts, sans liaison et sans vie ; à diviser, à diviser encore ; à briser ainsi toute grandeur. » Le grand objet des recherches modernes semble consister à forger des argumens qui obligeront les hommes à renoncer à leur admiration pour les anciens actes de vertu, et d'arriver à la conclusion qu'il n'est personne qui leur puisse montrer quelque chose de bien. Le poète a bien raison de sentir qu'il est triste d'entendre des répétitions ennuyeuses d'un sens où l'âme est morte, où le sentiment n'a plus de place, où la science, débutant mal par de froides remarques sur les objets extérieurs, finit par des conclusions de pure forme. Un professeur distingué de l'Académie de Paris se plaint des Allemands, et dit : « Dès qu'un Etat social leur paraît noble et bon, vu sous un grand aspect, ils le regardent avec une admiration et une sympathie exclusives, ils ont une inclination générale à l'admiration et aux impressions ; les imperfections, les défauts et le mauvais côté des choses ne les frappent que très peu.

« Singulier contraste ! dans la sphère purement intellectuelle, dans la recherche et la combinaison des idées, aucun peuple n'a plus d'étendue d'esprit ni une impartialité plus philosophique, et quand les faits sont de nature à s'adresser à l'imagination et à exciter des émotions morales, ils tombent facilement dans des préjugés étroits et dans des vues bornées ; leur imagination manque de fidélité et de foi ; ils perdent toute impartialité poétique ; ils ne voient point les choses sous toutes leurs faces et telles qu'elles sont réellement (1). »

Cette longue censure dogmatique ne prouve, autant qu'on la puisse comprendre, autre chose que le bon sens qui guide l'imagination qu'elle condamne. Le péché et le mal ne sont que des négations dans la vue universelle de la création ; et pour les personnes dont l'esprit est uni à la force et à l'essence de toutes les choses créées, ils sont comme s'ils n'étaient pas ; ils ne détournent pas un moment leur vue de l'immensité de cette grande gloire pour laquelle leur cœur rend des grâces continuelles.

On peut objecter encore à mon plan qu'il ne suppose pas une attention suffisante pour distinguer le caractère particulier de chaque âge dans les annales de la société chrétienne, et que, conséquemment, et dans l'hypothèse la plus favorable pour lui, il tendrait à ne donner qu'une idée très confuse de l'histoire de cette époque. Mais rien n'en peut être plus éloigné que la prétention de donner une histoire de cet âge dans aucun des sens ordinaires de ce mot ; l'objet en vue est de montrer en combien de détails la vie et les institutions des hommes étaient alors inspirées par l'esprit chrétien ; et si la succession des âges n'y est pas toujours distincte, c'est parce qu'une telle distinction eût été tout-à-fait inutile dans le but que je me propose. Et, après tout, pour ce qui regarde la plus grande partie des sujets qui seront ici traités, tous les âges de l'Eglise sont uns et identiques, de la même manière que lorsque l'âme est unie à Dieu, tournant les yeux vers le point où tous les temps sont présens, il n'y a plus pour elle ni passé, ni futur, elle est en possession de l'éternité, elle est dans le sein de cette éternité immuable qui est Dieu même, elle possède toute chose.

Je ne nie pas que, sous quelques rapports, il y ait pour les timides amis de la vérité lieu de penser qu'il y a de la nouveauté et du danger dans la carrière

(1) Epistol. xxviii.

(1) Guizot, *Cours d'Histoire moderne*, IV, 3.

qui s'ouvre ici devant nous. Quoi de plus dangereux, dira-t-on, que de tenter l'éloge de ces âges, de ces anciens temps, que tant d'hommes croient avoir été ensevelis dans les ténèbres et la barbarie? et pourquoi voulez-vous, avec une voix isolée, renouveler la mémoire de leur louange? J'admets que, dans quelques parties, nous puissions arriver à des eaux sales et troubles; mais convaincus néanmoins, malgré les argumens des sophistes, que sous ces eaux il y a toujours d'excellentes choses, je demande seulement, comme Platon, si étant très jeune et ayant la connaissance de plusieurs rivières, il ne me serait pas permis d'essayer d'abord de les passer seul, laissant en sûreté ceux qui me conseilleraient d'attendre, et de voir si elles ne seraient pas guéables, même pour ceux qui sont plus âgés? Si j'en puis donner la preuve, ils pourront passer aussi; mais si elles n'étaient pas guéables, il n'importerait nullement que je m'exposasse au danger (1). »

Nous entrerons donc dans une forêt où nulle trace de pas n'a frayé un chemin, mais qui peut ressembler à cette forêt de Colonne, la forêt des sombres destinées, quoique florissante de toute la verdure d'un printemps de Grèce, quoiqu'elle abonde en lauriers, en oliviers, en vignes, et que le rossignol y fasse entendre son éternelle chanson (2).

Non, je n'y trouverai pas les traces de plusieurs modernes qui m'aient précédé, car il n'y a pas chance d'y découvrir des mines d'or et d'argent, ou toute autre chose qui se puisse changer en monnaie; je n'espère pas davantage que plusieurs m'y suivent plus tard. Je ne suis qu'un glaneur solitaire dans les champs que le temps a dévastés; mais le plus faible peut faire quelque chose: et, comme le dit un père de l'Église, « quelquefois ce qui a été laissé par un parfait peut être trouvé par un enfant. » Ce sera bien quelque chose, dans ce siècle, de détourner quelqu'un de la vénération que l'on porte à la pensée de l'ignoble Capanée: « Nous sommes beaucoup meilleurs que nos pères, » et de pouvoir dire non seulement par dévotion, mais d'après la base de la véracité historique: « C'est assez, Seigneur, et je ne suis pas meilleur que mes pères. » Ce sera quelque chose de faire au monde orgueilleux considérer que tous les grands hommes ne sont pas de sa suite, et qu'il en fut qui préférèrent la foi et la piété envers Dieu.

Mais quels que soient le danger que l'on oppose et l'apparence de la nouveauté, qu'il soit bien entendu que le tout est écrit dans l'esprit de la plus humble soumission au jugement de notre sainte mère l'Église catholique, et que si quelque chose dans mon livre était dans le moindre désaccord avec ce jugement, je la renie, et, selon son degré de désaccord, je l'abhorre de toute la sincérité de mon cœur, et de toute la franchise de mes paroles.

Dans un petit ouvrage qui a passé autrefois sous les yeux de peu de personnes que le hasard ou une amitié personnelle y rendirent attentives, dans cet ouvrage qui essayait d'exposer les usages de l'ancienne chevalerie, peut-être ai-je tracé le commencement de la carrière dans laquelle je vais maintenant entrer. Ici nous avons besoin d'un plan plus simple encore, et l'on peut s'apercevoir que nous nous mouvons déjà dans une sphère plus libre, vu qu'en imagination nous approchons plus près de la limite où finissent tous nos désirs. Ici doit cesser ce mélange de grâce et de terreur que nous nous permettions quand nous étions avec les enfans de la terre et des ténèbres; le burlesque et l'ignoble doivent en disparaître; nous entrons en quelque sorte dans le cercle d'espérance décrit par le Dante, qui inspire la modération dans la tristesse et une mélancolie toujours douce, qui a déposé toute la misanthropie de ce bas monde et des enfers. Les fiers chevaliers, sévères et inflexibles dans leurs jugemens, doivent disparaître maintenant ou laisser peu de traces, et nous paraîtrons, bien qu'il y en ait qui l'attribueront à un plus grand degré de faiblesse, avoir perdu la mémoire des agitations de ce monde; et, quoique le sujet de ce livre soit si fort au-dessus de moi, il n'est pas besoin de m'accuser d'une grande présomption, car ce ne

(1) Plat., *Lois*, liv. x.
(2) Sophocle, *OEdipe Col.*

sera ni comme un prêtre, ni comme un homme d'un ordre sacré, que je proposerai mes pensées; mais ceux qui parlent devant leurs supérieurs avec des égards respectueux ne retiennent pas leur voix sans vie entre leurs lèvres.

Je ne pourrai que faire entendre les choses en sons imparfaits, et me présenter comme le dernier des frères, celui qui a la charge de garder la porte extérieure de la sainte clôture, ou peut-être comme le dernier venu parmi de rudes étrangers dans une salle commune; et si parfois il s'y trouvait quelque chose de téméraire et d'exagéré, il suffira de se rappeler que ces étrangers ont long-temps fréquenté les cours orgueilleuses de la chevalerie mondaine, et que le temps est nécessaire non moins pour guérir les maladies de l'esprit que les maladies du corps. La mer elle-même est encore agitée long-temps après la tempête; ses vagues se retirent et reviennent encore, encore elles se brisent contre le rivage, et ce n'est qu'après un long intervalle qu'elles retrouvent leur ancienne tranquillité.

Ah! vraiment, pour mettre les hommes en rapport avec les esprits des grandes et bonnes époques écoulées, il faut une langue non habituée au babil de l'enfance. « Je ne m'en crois pas digne moi-même, et nul autre ne le croira non plus; si donc je m'aventure en ce voisinage, craignez que ce ne soit dans un but insensé (1); » car quelquefois il m'arrivera de jeter, même au milieu de la musique des cloches angéliques, la sauvage mesure de ces contes qui m'ont charmé jadis. Tout rudes qu'ils soient dans leur carillon, ils me rappellent les pensées des temps anciens. Alors, l'ancien orgueil commencera à se réveiller, et, comme le dernier ménestrel dans la tour de Newarck, celui qui autrefois aima toute la pompe de la chevalerie, commencera-t-il à parler aussitôt « du bon comte Francis, mort et trépassé; du comte Walter, que Dieu mette en paix son âme, jamais plus brave guerrier ne courut au combat. » Ainsi, parlant de choses bonnes à dire autrefois, mais meilleures à taire aujourd'hui; et ensuite continuant de dire qu'il désirerait avec passion pouvoir redire un ancien chant qu'il ne pensa jamais avoir à chanter de nouveau, pour lui aussi ce chant de légende pourrait parler « des faits anciens depuis si long-temps dans l'oubli, des preux dont la mémoire n'est plus, des forêts maintenant détruites et stériles, des tours qui n'abritent plus que le lièvre, des mœurs depuis long-temps changées, des chefs qui ont si long-temps dormi sous leur dalle grise que l'inconstante renommée a effacé leurs noms de ses rôles. »

Hélas! il faut admettre, en effet, en terminant ce discours préliminaire, qu'en faisant allusion par pure inadvertance à ce pouvoir séducteur des trompeuses images et à cette variété de sujets qui se combattent dans les liens de l'imagination, nous avons mis à découvert une source de danger assez réel pour nous faire avancer dans notre voie avec précaution, avec crainte et tremblement; car c'est le conseil du sage qu'Albert-le-Grand nous donne quand il dit que nous devons nous abstenir des visions, des images et des choses corporelles, parce que si notre âme plaît à Dieu plus que tout le reste, c'est qu'elle est nue et dépouillée de ces formes et de ces images; parce qu'il est certain que si la mémoire, l'imagination et la pensée ont souvent le loisir de s'appliquer à de telles choses, il s'ensuivra que l'âme se confondra avec les choses nouvelles ou avec les reliques des choses anciennes, ou qu'elle sera différemment affectée par d'autres objets, et l'esprit de grâce et de vérité se sépare de ces pensées, matérialisées en quelque sorte et sans intelligence.

En conséquence, un véritable amant de Jésus-Christ doit être tellement uni d'intelligence et de cœur à la volonté et à la bonté de Dieu; il doit être si éloigné de tous les fantômes et de toutes les passions, qu'il ne doit point remarquer s'il est méprisé ou honoré, de quelle manière il prie, pourvu que ce soit d'une manière qui le transforme en la ressemblance divine, de manière à ne plus voir d'autres créatures ni lui-même, si ce n'est en Dieu; de manière à n'aimer que

(1) Dante, *l'Enfer*, II.

Dieu, à ne penser à personne, pas même à soi, si ce n'est en Dieu.

Ce sont ces pensées qui dissipent les ténèbres épaisses du monde et qui guérissent les blessures de ceux qui pleurent de voir *le païen venir*. Je m'écrierai donc avec le Dante en ces mots : « Vraies, ô grand Albert! vraies sont tes paroles; sur mon cœur elles répandent un tendre esprit de douceur, et guérissent ici-bas ce que le mal corrompt. »

Voilà donc l'introduction du grand ouvrage de M. Digbi; et pourtant elle n'en donne pas encore une idée suffisante et complète; on voit que, malgré quelques obscurités et quelques longueurs qui disparaissent dans les autres chapitres, cette introduction est remarquable et intéressante. On sera charmé de suivre l'auteur dans les vieux livres, dans les vieilles chartes, dans les vieilles cathédrales, dans les vieilles abbayes, dans toutes ces vieilles choses si bonnes, si pleines d'intérêt, mais si oubliées de nos jours.

Cet important ouvrage a exigé un grand travail, de longues études, des recherches immenses; la traduction seule, faite avec la conscience que met à toute chose M. Danielo, ne sera pas elle-même une tâche légère, surtout dans un temps où il a sur les bras de si grands travaux. Mais on sera rassuré à cet égard si l'on sait l'opiniâtreté ardente et infatigable avec laquelle l'auteur travaille. Aussi, déjà tous les ouvrages qu'on en a annoncés, tels que l'*Histoire et tableau de l'univers*; l'*Histoire de la reine Blanche et de sa fille Isabelle*; le *Tableau de la vie contemplative* dans le monde antique et dans le monde moderne, ou bien avant et après le Christ; les *Essais de littérature orientale*; l'*Histoire du suicide* chez tous les peuples et dans tous les âges, et puis enfin un petit *Traité de cosmogonie et de mythologie*, traité indispensable aujourd'hui et qui manque entièrement à l'instruction publique; aussi, disions-nous, ces ouvrages, auxquels il travaille avec tant de soin, sont-ils tous à peu près terminés, et susceptibles de paraître dans peu de temps. Il ne faut pas s'en étonner; une vie libre, laborieuse et entièrement consacrée à l'étude est féconde; le temps se multiplie sous la main qui sait en user, et une chose une fois bien sue en apprend plusieurs autres.

Ce sont MM. Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, n° 9, à Paris, et Richelet, imprimeur-libraire au Mans, qui publient la traduction des *Mœurs catholiques* de M. Digbi.

LES PÉLERINAGES EN SUISSE, PAR LOUIS VEUILLOT (1).

Après tant de voyages en Suisse, voici sur un sujet si rebattu un ouvrage encore plus neuf que son titre. C'est un vrai catholique visitant en pieux pèlerin un pays dont la foi a fait toute la gloire; il y a remarqué, il a compris ce que les rapides touristes, qui courent le monde seulement pour voir, n'ont pas même vu. Son observation est constamment fine et profonde; son style a un caractère d'originalité naturelle fort rare aujourd'hui, où tant d'écrivains font tant de grimaces pour paraître originaux. Aussi pas une page ne languit dans ce livre; rien de plus varié, de plus piquant, de plus touchant, avec un tact de convenance chrétienne qui en fait une lecture, non seulement exempte de danger pour les yeux les plus innocens, mais, je puis dire, pieuse autant qu'intéressante. Les deux sentimens qu'on y trouve sans cesse sont une vénération solide pour les ordres religieux et le mépris le plus logique pour les doctrines protestantes. Une citation en dira plus que tous mes éloges : je prends dans le chapitre du chalet, t. 1er, p. 126 :

« Il a fallu monter long-temps pour l'atteindre, car l'été s'avance et la neige s'en va..... Le myosotis des Alpes, les renoncules, les pompons d'or, les lys sauvages, mille fleurs charmantes que les botanistes ont défigurées de noms ignares, se hâtent de naître : leur jour de so-

(1) Chez Gaume, libraire, rue Cassette, 8; 2 vol. petit in-8°, prix : 8 fr.

joli est venu. Non, rien n'est joli, rien n'est charmant et pur comme les fleurs des Alpes. On est confondu de tant de fraîcheur et de variété, de tant de formes élégantes et d'insaisissables parfums. Cela donne appétit. Certes, ils n'étaient pas dignes de vous brouter, douces fleurs, les horribles professeurs, herboristes, latinistes et autres, qui vous ont attristées de tant de noms hideux. Vos véritables noms, je vais vous les dire : Toi, qui t'épanouis là si blanche, tu t'appelles *fille des neiges*, toi, touffe d'étoiles pâles et bleues, tu t'appelles *couronne des anges*, et quelque chérubin, en se jouant là-haut, t'a laissée tomber de son front; toi, sombre, pensive et parfumée, ton nom est *fleur de la croix ;* et toi, si candide et si rose, tu naquis après le premier sourire de Marie enfant, et pour cela tu te nommeras *sourire de Marie ;* et toi, petite grappe écarlate, dont le suc est un dictame, *sang de Jésus ;* et toi, toujours inclinée, pure et rêveuse, du premier mot de la plus douce des prières, *Ave ;* et toi, *rêve du ciel,* parce que sur ta hampe élancée, la fleur éclot après la fleur, et s'élance toujours comme l'espérance en Dieu. Suaves merveilles, une science grossière vous a débaptisées, comme autrefois en France l'impiété avait débaptisé les hommes; reprenez vos noms célestes, et devenez ainsi pour ceux qui vous contemplent autant de souvenirs de la foi, autant de promesses du paradis..........

« Amis à qui j'écris ces lignes, vous voulez donc une silhouette du chalet? prenez garde, il y va d'une illusion. Mais définissez d'abord le chalet vous-mêmes, et voyons comme vous l'entendez. Le chalet, séjour de l'innocence et des douces rêveries, est l'habitation du pasteur des Alpes; on le trouve au sein des montagnes, près des hautes cimes, sous l'ombre des mélèzes et des sapins.... » Suivent les tapis de gazon odorant, les perspectives lointaines, les lacs, les échos, les danses des jeunes filles et des heureux montagnards, après un repas frugal « composé de biftecks d'ours, de rôtis de chamois et de laitages...... tandis que les vieillards, fumant leur pipe, assis sur le seuil, causent des intérêts du pays, et font répéter à leurs petits-enfans les grands noms de Tell et de Winkelried.

« Et vraiment c'est bien là le chalet tel que nous le connaissons, tel que les touristes nous le décrivent, que les vaudevillistes nous le montrent, que les petites filles et les capitaines retraités nous le chantent avec accompagnement de piano. C'est le chalet comme beaucoup de gens le rêvent et vont le chercher à leur grand désappointement. Il y a pourtant quelque chose de vrai dans ce portrait rosé, mais il s'en faut qu'il soit exact, et pour ma part j'en suis aise, j'y ai gagné le plaisir de l'inattendu. »

Je veux laisser le même plaisir au lecteur qui verra ce chapitre, et j'en détache seulement un passage qui touche à la vie des montagnards : « Dure existence, en vérité, et qu'il faut avoir vu accepter si paisiblement pour la croire supportable. Ces ouvriers des Alpes sont engagés au nombre de huit à dix, tant hommes qu'enfans, pour garder, traire, soigner une cinquantaine de vaches et fabriquer le fromage. Ils vont à la montagne quand les premiers pâturages sont découverts, et n'en redescendent plus qu'à la fin de la saison. Durant tout ce temps, ils vivent de petit-lait, de crême, de séret. Jamais de viande, jamais de fruits, jamais de vin, encore moins de liqueurs fortes ; à peine du pain, si on peut appeler pain des palets de croûte mince et dure qu'on leur donne sous ce beau nom, et qu'ils nomment eux-mêmes fort exactement des briques. Les nécessités de la vie sont simplifiées à l'égal de la nourriture. Pour vêtement, un pantalon de grosse toile, une chemise, une mince calotte de paille; pour lit, un grand cadre rempli de foin; pour vaisselle, une soupière de bois, et chacun une cuiller du même métal, qui sert en même temps de tasse, de verre et d'assiette, comme le lait est à la fois la nourriture et la boisson. Rien de plus..... mais si, j'oublie la pipe : chacun a la sienne, même le dernier marmot. Après cela ne cherchez plus rien; tout le reste serait du superflu, et ils se font une certaine gloire de n'en point avoir : et puis, où le placerait-on? »

Tout est écrit de ce genre ferme, gracieux et naïf : ce dernier trait si vrai et

si imprévu, qu'on me permette l'expression, est du *Lacordaire*. Et tout ce qu'ajoute l'auteur sur les mœurs de ces pauvres montagnards, sur leur foi simple et forte, soutient aussi bien la comparaison pour le style et pour la pensée. Il nous peint si parfaitement leur indigence et leur douce résignation! il nous fait assister si délicieusement à la prière du soir au chalet! et ses réflexions sur tout cela sont si justes, si précises, si frappantes, en un mot, si catholiques, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer l'auteur autant que son talent.

Il y a environ quinze mois que, se trouvant à Rome pendant la semaine sainte, il assistait à la magnifique cérémonie de la bénédiction pontificale *urbi et orbi*, le jeudi saint; il s'agenouilla comme tout le monde, presque involontairement, car il ne connaissait pas encore la foi : il se releva chrétien. Ce n'est pas là une conversion ni une âme vulgaire. Son livre est empreint de la première joie de cette conversion, et chaque jour il en ressent plus solidement le bonheur. Les catholiques comprendront surtout l'intérêt d'un tel ouvrage, qui, sous une forme très amusante, porte des coups de maître à l'incrédulité.

Beaucoup d'ouvrages de fantaisie amorcent la curiosité du lecteur par des titres aventureux et singuliers, qui vous font tomber souvent dans l'ennui de chapitres vides et fades. Il n'en est point ainsi de ces *Pélerinages*. Soit que vous les ouvriez au chapitre du *Saint genevois*, à celui de *Fribourg*, de *Pierre Canisius*, de *Louise de Rich* (charmante légende du moyen âge), du *Brave homme*, des *Protestans et des cloches catholiques*, vous y trouverez le même charme. Pour mon compte, pendant trois jours, je n'ai interrompu la lecture de ces deux petits volumes que malgré moi, et je ne suis pas arrivé à la fin sans regret : mais je recommencerai.

EDOUARD DUMONT.

LA CHRONIQUE DE RAINS;

Publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi par LOUIS PARIS, archiviste de la ville de Reims, membre de la Société des Antiquaires. (Techner, place du Louvre, n° 12.)

M. Louis Paris, dont nous serions heureux de pouvoir faire apprécier la récente publication, est depuis long-temps connu comme éditeur de la *Chronique du moine Nestor*, qu'il a traduite durant son séjour en Russie. Nous n'avons pas à parler de ce chroniqueur ni de son ouvrage, qui est aux annales si peu connues de l'ancien empire moscovite ce que le texte de Grégoire de Tours est à notre propre histoire. Nous rappellerons seulement qu'il existait au onzième siècle, entre la France et la Russie, des rapports établis par le mariage d'Henri Ier avec Anne, fille de Loradislas, et que ces rapports, à peu près oubliés ou laissés dans le vague et l'incertitude, ne peuvent être bien déterminés que depuis la publication des pièces inédites données par M. Louis Paris dans son édition de la *Chronique de Nestor*. Il s'agit aujourd'hui de la *Chronique de Reims*. Or, si l'éditeur a pu rendre la première profitable à notre histoire, combien plus la seconde, qui fait connaître l'antique et célèbre cité du sacre de nos rois, et en quelque sorte leur capitale religieuse! Au moyen âge, la ville de Reims fut toujours le centre des rapports de l'État avec l'Église nationale, le premier théâtre où se consommait l'alliance de nos pouvoirs politiques avec la chrétienté. Il serait donc superflu d'énumérer toutes les ressources que l'histoire d'un royaume fait, comme le dit Gibbon, par des évêques, doit emprunter aux annales d'une cité aussi importante. Deux exemples suffiront pour montrer quelles lumières nouvelles elles jettent sur l'histoire générale du moyen âge et sur celle

des lettres aussi bien que de la politique nationale.

Mais d'abord un mot d'explication sur le nom donné à la *Chronique* découverte par M. Paulin Paris, membre de l'Institut et l'un des employés de la Bibliothèque royale ; elle avait été signalée par lui dans son *Romancéro Français*. « Nous l'avons appelée, dit-il, la *Chronique de Reims*, parce que les détails minutieux qu'on trouve dans ce curieux monument sur l'échevinage de Reims, le sacre des rois et les démêlés de l'archevêque Henri de Braine avec les bourgeois, ne peuvent se rencontrer que chez un historien du diocèse, sinon de la *ville de Reims*. »

M. Louis Paris ne pouvait donc mieux faire que de consacrer, par une excellente publication, le nom que la chronique avait reçu de son frère ; et ces deux écrivains champenois ont également bien mérité de leur ville natale. J'aime, je l'avoue, ce patriotisme qui attache un nouveau fleuron à l'histoire d'une cité, s'intéresse à l'illustration de ses annales et compte les intérêts de la science locale au nombre des véritables intérêts municipaux.

Nous avons dit que notre histoire politique trouverait de précieux éclaircissemens dans la publication de M. Louis Paris : en voici la preuve à propos d'une question bien controversée. On connait la belle allocution de Philippe-Auguste avant la bataille de Bouvines, lorsqu'il offrit la couronne au plus digne, et provoqua par cette offre inattendue le refus et l'enthousiasme de ses barons. M. Aug. Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, suspectant avec beaucoup de raison le désintéressement du monarque, mais oubliant son habileté, qui ne fut jamais sans magnanimité ni sans courage, traita de scandale historique la popularité de cette scène pleine de grandeur. Rien assurément n'en démontrait la fausseté, et ce motif aurait dû rendre l'auteur plus indulgent pour le pauvre moine dont la chronique contemporaine mentionne pour la première fois l'action attribuée à Philippe-Auguste. Le chroniqueur en question, habitant au fond des Vosges, éloigné du royaume de France et du théâtre des événemens, n'était sans doute pas à l'abri d'un soupçon d'erreur. Mais aujourd'hui le doute même est levé ; car la *Chronique de Reims*, à peu près contemporaine et écrite dans le nord de la France par un homme « à qui on ne peut contester d'avoir vécu parmi les plus éminens personnages de l'époque, » vient confirmer de son témoignage irrécusable la vérité d'une des plus belles pages de notre histoire.

Grâces donc soit rendues à M. Louis Paris, qui nous apporte une preuve aussi péremptoire et aussi désirée. C'est un devoir pour chacun de l'avoir tout entière sous les yeux. Voici comme s'exprime le chroniqueur de Reims :

« Au diemanche matin li rois se leva et fist sa gent issir de Tourney armes et banières desploijés, et ses araines sounans, et ses escièles ordenées. Et tant errèrent qu'il vinrent a 1 pouciel qu'on apièle le pont de Bouvines ; et si avoit une capièle ou li rois tourna pour oïr messe, car il estoit encore matin, et le canta li vesques de Tournay. Et li rois oï messe, tous armes. Et quant la messe fu dite, si fist li rois aporter pain et vin, et fist tailler des soupes et en manga une. Et puis dist à tous ceans qui entour lui estoient : « Je proi à tous mes boins amis qu'il mangascent avoec moi, en ramaubrance des XII apostles qui avoec nostre Signour burent et mangièrent. Et s'il en y a nul qui pense mauvaistié ne trecherie, si ne s'i aproce mie. »

« Lors s'avancha un sire Engherrans de Couchi et prist la première soupe. Et li quens Gauthiers de Saint-Pol la seconde, et dist au roi : — « Sire, wi en c'est jour vera on qui iert traitres ! » — Et dist ces paroles pour çou que il savait bien que li rois l'avoit en souspechon, por mauvaises paroles. Et li quens de Sancerre prist la tierce et tous li autre baron après, et i ot si grant presse qu'il ne porent tous avenir au hanap.—Et quant li rois vit çou si en fu moult lies et lor dist : « Signeur vous iestes tout mi home, et je suis vostre sires, quels que je soie, et vous ai moult amés, et portés grant honneur, et donné dou mien largement et ne vous fis onkes tort ne desraison, ains vous ai toujours menés par droit. Pour çou, si prie à vous tous que vous gardés wi mon cors et m'ouneur et la vostre. Et se vous vées que la corone soit

mius emploié en l'un de vous qu'en moi, je mi otroi voleutiers et le voel de boin cuer et de boine voleute. »

« Quant li baron l'oïrent ensi parler, si comencièrent à plorer de pitié et disent ; « Sire, pour Dieu merchi ! nous ne volons roi se vous non ! Or chevauciés hardiement contre vos anemis, et nous sommes tous apparelliée de mourir avoec vous (1) ! »

Parmi les lacunes historiques que la *Chronique de Reims* permet de combler, nous pourrions citer encore une guerre de Richard-Cœur-de-Lion contre les Espagnols, qui n'est mentionnée par aucun historien. Mais qu'est-ce qu'une guerre de plus au milieu de tant d'autres guerres, de tant de faits d'armes et de batailles qu'on rappelle année par année, et qu'on enregistre si scrupuleusement? La physionomie guerroyante de Richard est assez connue; cherchons plutôt en lui le troubadour, le *gentius hom et le grant sires*, prisonnier du duc d'Autriche, et délivré par le ménestrier Blondel. Certes, on se récrie depuis long-temps contre le mérite exagéré des poètes et des chroniqueurs du moyen âge. Je ne veux pas examiner tout ce que leur littérature a perdu à être exploitée par l'ignorance ou le charlatanisme; mais je sais qu'on m'opposera difficilement un récit plus naïf et mieux accidenté que celui où l'on voit Blondiaus le ménestrel à la recherche de Richard, arrivant en Autriche au pied d'un château-fort, gagnant les bonnes grâces du châtelain, et découvrant la prison de son maître; puis, de retour en Angleterre, annonçant aux barons qu'il a retrouvé le roi, dont la liberté ne peut être achetée qu'au prix d'une rançon.

Nous nous laissons aller au plaisir de donner tout ce récit, persuadé que le lecteur nous en saura quelque gré. Quant à sa valeur historique, elle est, on peut dire, inappréciable, puisque ce récit est le seul témoignage authentique qui nous soit parvenu de la découverte de Richard par son ménestrel.

L'intérêt qui s'attache au caractère de ce dernier mérite quelques mots de biographie :

(1) Chap. xx, p. 146.

Blondel, dit M. Louis Paris, surnommé de *Nesles*, du lieu de sa naissance, a été l'un des chansonniers les plus estimés du douzième siècle; son dévouement au roi d'Angleterre n'a été connu jusqu'à ce jour que par le récit du président Fauchet, dans son livre des *Anciens poètes français*.

« J'ai une bonne chronique françoise, dit-il, qui dit que le roy Richard ayant eu querelle outre-mer contre le duc d'Autriche, n'osant passer par l'Allemagne en estat cogneu, et encore moins par la France, pour le doute qu'il avait de Philippe-Auguste, se déguisa, etc..... » Fauchet cite ensuite un assez long extrait de sa chronique, qui s'accorde de tout point avec la nôtre : le style en est seulement plus jeune. L'auteur de l'article *Blondel*, dans la *Biographie Michaud*, dit que cette chronique de Fauchet fut écrite en 1455 : et il est à remarquer qu'on a souvent élevé sur la réalité de ce précieux épisode des doutes, en raison seulement du défaut de monumens à peu près contemporains. La publication de la *Chronique de Reims* détruira complétement la force de cet argument négatif. — De toutes les chansons que Blondel a composées, il n'en reste que vingt-neuf : elles se trouvent à la Bibliothèque royale, *Cabinet des Manuscrits*. — Sinner, dans ses *Extraits de quelques poésies des douzième et treizième siècles*, cite une admirable chanson du roi Richard, que M. Paris a publiée dans son édition de Villehardouin. Il l'avait composée en prison dans les états du duc d'Autriche. Voici le chapitre de sa *chronique :*

CHAPITRE VIII.

Coment li rois Ricars fu mis hors de prison par Blondiel le menestrel.

« Dés oremais vous dirons del roi Richart que li dus d'Osterriche tenoit en prison; et ne savoit nus nouvieles de lui, fors seulement li dus et ses consaus. Si avint qu'il avoit longuement tenu 1 menestrel, qui nés estoit deviers Artois, et avoit anom Blondiaus. Cius afferma en soi qu'il querroit son seigneur par toutes terres tant qu'il l'auroit trové ou qu'il en oroit noviéles. Et se mist en chemin et tant erra l'un jour et l'autre, par laid

et par hiel, qu'il ot demouré an et demi, n'onques ne pot oïr nouvièle del roi. Et tant aventura qu'il entra en Osterriche ensi comme aventures le menoit. Et vint droit au castiel où li rois estoit en prison, et se hiébrega ciès une vaine femme, et li demanda à cui cis castiaus estoit, qui tant estoit biaus et fors et bien séans? Li ostesse respondi et dist qu'il estoit au dus d'Osterriche. — « O biele ostesse, dist Blondiaus, a-il ore nul prisonier de dens? — Ciertes, dist-elle, oil, un qui ja estoit bien a IIII ans; mais nous ne poons savoir qui il est ciertainement. Mais on le garde moult songneusement et bien espérons qu'il est gentius hom et grant sires. » Et quant Blondiaus entendi ces paroles si fu merveilles liés et li sembla en son cuer qu'il avoit trouvé çou qu'il quaroit. Mais ains ne fist semblant al ostesse. La nuit dormi et fu aise et quant il oï le gaite corner le jour si se leva et ala à l'église proijer Dieu, qu'il li aidast; et puis vint au castiel et s'accointa au castelain de laiens, et dist qu'il estoit menestreus de viièle et volontiers demouroit avoec lui, s'il lui plaisoit. Li castelains estoit jouenes chevaliers et jolis et dist qu'il le retentoit volentiers. Adonc fu liés Blondiaus et ala querre sa viièle et ses nestrumens; et tant servi le castelain qu'il fu moult bien de laiens et de toute la maisnie et moult plot ses siervices. Ensi demoura laiens tout l'iver, onques ne ne pot savoir qui li prisoniers estoit. Et tant qu'il aloit 1 jour ès fiestes de Pasques par le jardin qui estoit lès la tour, et regarda entour, savoir se par aventure poroit veoir le prisonnier. Ensi comme il estoit en cette pensée, li rois regarde et vit Blondiel et pensa coment il se feroit à lui conoistre; et li souvint d'une canchon qu'il avoient fait entr'eaux deux, que nus ne savoit fors que eux deus. Si comencha haut et clèrement à canter le premier viers, car il cantoit très bien. Et quand Blondiaus l'oï, si sot certainement que c'estoit ses sires. Si ot a cuer le plus grant joie qu'il ot onques mès à nul jour. Et se parti maintenant dou vergier et entra en sa cambre où il gisoit, et prist sa viièle et comencha à viéler une note, et en violant se délitoit de son signeur qu'il avoit trouvé. Ensi demoura Blondiaus deschi à Pentecouste, et si bien se couvri que nus ne se pierchut de son affaire. A dont vint Blondiaus au castelain et lui dist : « Sire, s'il « vous plaist, je me iroie volentiers en « mon pays, car lonc tans a que je n'i « fui. — Blondiel bieau frère, ce dist li « castelains, ce ne ferez vous mie, se « vous m'en créés. Mais demorés encore « et je vous ferai grant bien. — Ciertes, « sire, dist Blondiaus, je ne demouroie « en nule manière. » Quant li castelains vit qu'il ne le pooit retenir, si li octria le congier et li donna boine ronchi noeve. A tant se parti Blondiaus dou castelain et ala tant par ses journées qu'il vint en Engletère et dist as amis le Roi et as barons, où il avoit le Roi trouvé et coment. Quant il orent entendu ces nouvièles si en furent moult liés. Car li rois estoit li plus larges chevaliers qui onques cauçast esporon. Et prisent consel entr'aus qu'il envoieroient en Osteriche au duc pour le roi raiiembre; et eslurent 11 chevaliers qui la iroient, des plus vaillans et des plus sages. Et tant alèrent par lor journées qu'il vinrent à Osteriche au duc et le trouvèrent en 1 sien castiel et le saluèrent de por les barons d'Engleterre et li disent : « Sire, il vous mandent et prient que vous prendés de lor signor raenchon : et il vous en dourent tant qu'il vous venra en gré. » Li dus lor respondi qu'il s'en conselleroit; et quant il s'en fu conselliés si dist : « Signeur se vous le volés ravoir, il le vous convient racater de 11. cens mil mars d'esterlins; et si n'en reprendés plus ma parole, car ce seroit paine pierdue. — A tant prisent si message congiet au duc, et disent que ce reporteroient il as barons et puis si en eussent consely. Adont revinrent en Engletere, et disent as barons çou que li dus lor avoit dit. Et il disent que jà pour çou ne demouroit. Adonc fisent aprester lor raenchon et le fisent envoier au duc. Et li dus délivra le roi. Mais anchois si fist douner boine sureté que jamais il n'en seroit moliesté.

« Ensi avint que li rois Richars fu raiiens; et fu recheus en Engleterre à grant honneur : mais sa terre en fu moult grévée et les églises del regne, car il lor convint mettre jusques as calices, et cantèrent lonc tans en calisces d'estain. »

Tel est le passage plein de grâce et de fraîcheur qui confirme un trait historique digne d'être prouvé par un tel récit : l'aventure fort contestée jusqu'à nos jours de Blondel le ménestrel et du roi Richard. Malgré la célèbre romance connue de tous : *O Richard! ô mon Roi!* etc., l'histoire, qui ne s'en rapporte qu'aux titres authentiques, aurait pu mettre en doute le dévoûment du généreux trouvère et le reléguer dans le domaine des fictions chevaleresques. C'est ce qu'a fait Rapin Thoyras. En racontant la captivité de Richard-Cœur-de-Lion, il ne daigne pas même faire mention de son ménestrel. Aujourd'hui cette omission n'est plus permise, grâce à la publication de la *Chronique de Reims*. Pour la mémoire de Blondel comme pour la scène vraiment homérique de Philippe-Auguste à Bouvines, les faits sont rétablis sous leur véritable jour ; et ces faits, sans doute, parlent assez haut pour constater les services rendus à la science par leur éditeur.

RAIMOND THOMASSY.

GRAMMAIRE GRECQUE, accompagnée d'exercices et de questionnaires, par HENRI CONGNET, chanoine de Soissons, et de la Société Asiatique de Paris. A la librairie de Perisse frères, à Paris et à Lyon ; prix : 3 fr.

C'est avec plaisir que nous voyons un livre aussi utile sortir des mains d'un membre du clergé ; il suffit en effet de jeter les yeux sur la grammaire de M. Congnet pour distinguer tous les avantages qu'elle offre sur les autres grammaires dont on se sert dans les classes. Nous allons les énoncer ici succinctement.

Comme cette grammaire *élémentaire et complète* est destinée en même temps aux élèves et aux professeurs, trois lettres marginales indiquent ce que les uns et les autres doivent apprendre ou passer sous silence dans leurs premières leçons. A la fin de chaque chapitre se trouvent des *questionnaires* fort bien faits, qui ont pour but de s'assurer si les élèves ont bien compris les règles, et qui les aident à les appliquer. — Les matières aussi nous ont paru mieux distribuées.

La deuxième partie de l'ouvrage, ou la *syntaxe*, correspond avec la première, chapitre par chapitre, article par article, avantage qui ne se trouve dans aucune autre grammaire. La disposition typographique n'est pas à dédaigner dans une grammaire. Ici rien n'a été épargné, aucun sacrifice n'a coûté pour arriver à parler aux yeux de l'enfant. On peut examiner la disposition des déclinaisons, des paradigmes des verbes, des prépositions, etc. Cette grammaire offre toutes les ressources possibles pour les *thèmes* aussi bien que pour les *versions*. La syntaxe offre pour les thèmes une heureuse innovation : sous le titre de *formules supplémentaires*, M. Congnet donne à la fin de chaque chapitre des règles pour traduire du français en grec. Les travaux des Matthæi et des Kuhner y ont été mis à la portée des écoliers. — Ainsi s'explique le succès de cet ouvrage classique. Plusieurs petits séminaires ou pensionnats à Paris, Verdun, Beauvais, Laon, Versailles, Meaux, Reims, Châlons, Soissons, Liesse, Montcosnel, Fismes, Oulchy-le-Château, Nantes, Avon, Chauny, etc., l'ont adoptée pour l'enseignement. Les missionnaires du Canada l'ont introduite dans leurs collèges. Des hellénistes distingués de la capitale, des inspecteurs de l'Académie de Paris l'ont accueillie, aussi nous ne doutons pas qu'elle ne soit bientôt admise par le Conseil royal de l'Instruction publique.

LE PIEUX HELLÉNISTE sanctifiant la journée par la prière, par HENRI CONGNET ; à la librairie classique de Perisse frères, à Paris et à Lyon. Vol. in-32 ; prix : 1 fr. 25.

C'est une bonne idée que d'avoir composé ce petit manuel ; il ne peut qu'être agréable aux hellénistes qui commencent déjà à comprendre le grec, et il leur sera même utile pour se rendre la langue familière. On trouve dans cet opuscule les prières du matin et du soir et des principaux exercices de la journée, l'ordinaire de la messe, la passion de N.-S. Jésus-Christ, les prières pour la bénédiction du Saint-Sacrement, les principales hymnes et proses de l'Église, la dévotion à la Sainte-Vierge, et enfin les vêpres du dimanche.

GRAMMAIRE GRECQUE, ou Exposition analytique et complète des élémens de la langue grecque, avec syntaxe, suivie d'un traité entièrement neuf sur la formation des mots ; par l'abbé JULES QUOD, professeur de langue grecque au petit séminaire de Toulouse ; cartonnée, 2 fr. 50 ; typographie de J.-B. Paya, à Toulouse. Toulouse, J.-B. Paya, imprimeur-libraire, hôtel Castellane, et au petit séminaire. — 1839.

Comme M. l'abbé Congnet, M. l'abbé Quod a donné une grammaire qui prouve des études sérieuses sur la constitution intime de la langue grecque. M. Quod n'a pas traité avec autant d'étendue toutes les parties de la syntaxe, mais ce qu'il en a dit suffit ; il a voulu faire une grammaire *claire, courte et complète* pour les commençans, et les juges les plus éclairés ont trouvé qu'il avait réussi.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 44. — Août 1839.

Sciences physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

QUATRIÈME LEÇON (1).

Récapitulation. — Des états de l'âme où nos actions revêtent un caractère moral en l'absence de la liberté et du libre arbitre. — Eclaircissement sur les prévarications; la prévarication considérée dans son essence, dans ses rapports et dans ses conséquences; de la prévarication des anges; mythe de la chute de Lucifer; de la prévarication de l'homme primitif; de ses conséquences; 1° ses conséquences de rapport; 2° ses conséquences subjectives; 3° ses conséquences objectives; des causes finales et du triomphe de la justice et de la miséricorde. — De l'ivresse. — Du sommeil magnétique.

Dans notre dernière leçon nous avons examiné cet état de l'âme, où la liberté et le libre arbitre se trouvent interrompus par des causes *naturelles*. L'homme étant ainsi privé de son caractère distinctif d'être *intelligent* et *moral*, n'est plus un agent responsable, parce que la volonté (si même elle conserve une certaine action difficile à constater) n'est plus éclairée par la mémoire et par l'entendement, et par conséquent il n'y a plus de responsabilité morale possible. Il sera peut-être utile de répéter ici qu'en parlant de causes *naturelles*, nous avons employé le mot naturelle à défaut d'une épithète plus propre; non pas comme synonyme de *physique*, mais dans son sens le plus étendu, comme indiquant l'universalité des êtres sortis du sein de Dieu, qui est l'unité primitive et le centre absolu. Ainsi, nous n'avons pas borné notre examen à l'influence du sommeil, de l'évanouissement, du délire et de certaines affections analogues; nous avons abordé la question des causes purement *spirituelles*. Dans nos observations sur cette matière intéressante, nous avons essayé d'éclairer notre sujet par des considérations pathologiques, par la tradition générale et par l'enseignement de l'Eglise.

Il existe une seconde catégorie des états de l'âme, où elle se trouve aussi privée de la liberté et du libre arbitre, mais avec cette différence très importante, que ces états sont précédés d'une prévarication personnelle; et que, par conséquent, celui qui les provoque, celui qui les invite ou qui les permet, reste responsable de tout le désordre qui peut en résulter.

La circonstance distinctive ici, c'est la prévarication préalable; or, avant de commencer notre examen de l'état de l'âme sous l'influence de ces modifications qui résultent de l'action de l'ivresse et du sommeil magnétique, il sera peut-être convenable de présenter quelques

(1) Voir la IIIe leçon, n° 41, t. VII, p. 331.

observations sur les prévarications en général, dans leur essence, dans leurs rapports et dans leurs conséquences.

L'homme, être libre et moral, est pour nous *un fait*, dont il ne nous appartient nullement de chercher *la raison*. Pourquoi Dieu a-t-il trouvé bon de soumettre à une certaine épreuve non seulement l'homme, mais les anges mêmes? c'est une question qui dépasse les forces de notre entendement. Plus d'une intelligence puissante a failli en tenant la balance entre la liberté de l'homme et la préscience de Dieu. Il nous suffit donc de savoir que l'homme étant libre est tombé par sa faute.

Si nous envisageons la prévarication dans son essence, nous verrons, qu'en dernière analyse, elle se réduit à une espèce d'impossibilité mathématique, — à un *non-sens*, comme tout ce qui est en dehors de l'ordre. C'est la partie qui se pose comme égale au tout; la volonté de la créature qui s'érige contre la volonté suprême. Cette absurdité se conçoit dans l'homme déchu, à cause de l'aveuglement qui le caractérise; mais que les anges, que l'homme innocent ait pu s'insurger contre la puissance divine, c'est une chose que nous ne pouvons pas même *concevoir*. Tout ce que nous pouvons dire là-dessus, au point de vue philosophique, c'est que la prévarication est nécessairement renfermée dans la liberté, *in potentiâ*. La prévarication de l'homme diffère de celle des anges dans l'espèce; mais ce qu'elles ont en commun, c'est la trahison envers le chef légitime, et la soumission, directe ou indirecte, à celui qui s'arroge ces prérogatives, et c'est là le point de vue principal sous lequel nous l'envisagerons.

La prévarication, quant à l'homme, envisagée dans ses rapports objectifs et subjectifs, dépend, en quelque sorte, d'une prévarication antérieure. L'enseignement catholique nous donne l'historique de ce malheur, et nous explique comment l'homme s'est laissé entraîner par les séductions d'un être dont la nature était bien supérieure à la sienne.

Avant la chute de l'homme, il y avait déjà eu dans le monde spirituel une perturbation terrible; fait dont nous trouvons des traces non seulement dans la mythologie grecque, mais aussi dans les théogonies de l'Egypte et de l'Inde; on pourrait même ajouter dans les traditions de tous les peuples.

Il existe sur cette matière une ancienne tradition que nous rapporterons ici sans chercher à en établir ni l'origine ni la valeur; c'est le mythe de la chute de Lucifer: on y trouvera au moins une pensée profonde.

Au point de vue purement subjectif (abstraction faite de tout enseignement) nous concevons Dieu réalisant en dehors, dans l'ordre fini, les types de sa divine essence. Or, par la révélation, nous savons que la nature divine est trinaire; que le Père a généré le Fils, et que du Père et du Fils procède le Saint-Esprit. Voici donc le mythe dont nous venons de parler; il rentre tout-à-fait dans cette idée, et nous donne la clef de la prévarication primitive.

La première réalisation objective de l'idée divine, a été la création des intelligences célestes. Toute création ayant pour but une manifestation de la gloire de Dieu, nous ne voyons là-dedans qu'une reproduction, dans l'ordre fini, de certains types qui ont existé de toute éternité. La création étant, en résumé, l'*expression* de l'idée divine, le premier acte de sa toute-puissance a été la création des anges, et à la tête des trois premières hiérarchies se trouvaient trois êtres d'une perfection transcendante. Michaël, l'ange *de la puissance* et le prince des légions célestes, représentait la première personne de la très sainte Trinité. A la tête de la seconde hiérarchie se trouvait Lucifer, l'ange *de la lumière* et *de la parole*, représentant dans l'ordre fini les perfections et les attributs du Verbe, la seconde personne de la très sainte Trinité. Gabriel, *l'ange de la vie*, qui figurait la puissance vivifiante de l'Esprit saint, se trouvait à la tête de la troisième. Les anges, par un privilége spécial de leur nature, étant initiés, jusqu'à un certain point, dans les conseils de Dieu, avaient connaissance de l'incarnation future du Verbe. Ils savaient que ce mystère devait s'accomplir dans une créature de race inférieure; et Lucifer, l'ange du Verbe, regardant cette assimilation à la nature divine, d'une nature inférieure,

comme un tort fait à lui et à son ordre, conçut dans l'aveuglement de son orgueil le projet insensé de s'asseoir, par là force, sur le trône de la puissance suprême.

Sans vouloir examiner l'autorité de cette tradition, nous observerons que, dans le point essentiel, elle est parfaitement d'accord avec l'enseignement formel de l'Eglise. La chute de l'homme a été certainement précédée par celle des anges; et dans cette prévarication primitive, celle de notre race trouve sa racine et son explication. Dès lors, l'acharnement des mauvais esprits contre Adam et contre tous ses descendans devient intelligible, puisque ces êtres faibles et inférieurs ont été créés pour occuper dans la gloire la haute position que Lucifer et ses compagnons ont perdue par leur faute.

Pour comprendre la malice de certains actes, qui, au premier abord, paraissent assez indifférens, il est nécessaire de comprendre non seulement la question de la prévarication de l'homme, mais il est également nécessaire de la considérer constamment dans ses rapports avec la grande perturbation qui l'a précédée. Pour prendre un exemple dans la vie ordinaire, c'est une chose assez indifférente de laisser flotter aux vents un lambeau d'étoffe de telle ou de telle couleur; mais la question change de nature quand il est arboré comme le drapeau d'un ennemi cruel et implacable. Ainsi, dans l'ordre moral, il n'y a pas d'acte, quelque peu important qu'il paraisse, qui ne soit une déclaration de principes; et c'est pour cela que le péché revêt un double caractère. Ce n'est pas seulement une séparation du bien, c'est de plus, et *nécessairement*, une adhésion au mal. On ne peut pas quitter la bannière de Dieu, notre souverain légitime, sans s'enrôler dans les rangs de ses ennemis.

Il faut bien nous pénétrer de ce fait pour apprécier cet acte de notre premier père, qui a eu pour nous des conséquences si funestes. Manger un fruit défendu nous paraît une chose si peu importante, que nous sommes comme stupéfaits devant les malheurs inappréciables qui en sont résultés. Mais au point de vue philosophique, il faut changer la formule; et, abstraction faite de l'acte, il faut considérer surtout l'intention; alors nous verrons que l'homme a volontairement et sciemment quitté le service de Dieu: il a voulu aussi lui s'asseoir sur le trône de Dieu; il a voulu être semblable à Dieu, *connaissant le bien et le mal* (1).

L'homme dans son état primitif n'avait pas la connaissance du bien et du mal. Il avait, à la vérité, la perception du bien, mais non pas la connaissance du mal. L'épouvantable apostasie des anges rebelles lui était totalement inconnue. Il possédait sans doute une certaine connaissance négative du mal, connaissance tout-à-fait spéculative, nécessairement impliquée dans la connaissance du bien; mais la connaissance proprement dite, la connaissance pratique, il ne l'a acquise que par son propre acte, en se mettant en opposition formelle avec la volonté divine. Il a mangé de ce fruit défendu, qui avait la propriété fatale de lui ouvrir les yeux sur un ordre de faits qu'il devait absolument ignorer : voilà sa première prévarication, la prévarication de race, la seule possible dans son état d'innocence, car Dieu ne lui avait défendu qu'une seule chose. L'homme ayant fait irruption dans un ordre *infini*, la prévarication a revêtu une qualité analogue, et il se trouve écrasé en présence de cette lutte épouvantable du bien et du mal; mystère à jamais inconcevable pour lui, mais dans le tourbillon duquel il se trouve emporté. Cette connaissance funeste, que la mythologie représente comme un feu céleste dévorant les entrailles de celui qui l'a dérobé, est caractérisée dans la Genèse comme une prérogative divine tout-à-fait étrangère à la nature de l'homme. *Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est, sciens bonum et malum* (2); et afin qu'il ne consommât point son malheur en mangeant de l'arbre de la vie, et ne rendît ainsi sa faute irrémédiable, il fut chassé du paradis terrestre, emportant avec lui la malédiction de Dieu. *Maledicta terra in opere tuo; in laboribus comedes ex eâ cunctis*

(1) Aperientur oculi vestri et eritis sicut Dii, scientes bonum et malum. *Gen.* 3, v. 5.

(2) *Gen.* 3, v. 22.

diebus vitæ tuæ (1). S'il avait mangé de l'arbre de la vie, ce qu'il était libre de faire, et ce qu'il aurait certainement fait, sans l'intervention spéciale de la divine miséricorde, sa nature serait devenue semblable à celle de son séducteur, et la rédemption devenait désormais impossible.

A cette première prévarication de race avec toutes ses tristes conséquences, pour établir la véritable dynamique du mal, il faut ajouter les prévarications secondaires des individus, des familles, des nations; dette épouvantable dont la justice rigoureuse de Dieu demandera compte un jour.

Les conséquences de cette triste révolte de l'homme contre son Seigneur légitime ont suivi immédiatement le crime. Les prévarications secondaires n'ont rien changé à la nature de la perturbation primitive; elles n'ont fait qu'augmenter son intensité. Ces conséquences peuvent se diviser en trois classes distinctes : 1° les conséquences de rapport; 2° les conséquences subjectives, et 3° les conséquences objectives. Nous n'essaierons pas d'établir quels furent les rapports de l'homme avec la nature dans le Paradis terrestre, séjour de bonheur où toutes les facultés physiques et morales de l'homme devaient se développer jusqu'au moment de son passage du temps dans l'éternité par une modification spéciale de sa nature (probablement en mangeant du fruit de l'arbre de la vie). Nous nous bornerons à passer en revue les conséquences *psychologiques*. D'abord, quant aux conséquences de rapport, la raison de l'homme s'est trouvée violemment séparée de la raison divine, qui est sa lumière naturelle et son complément nécessaire; de plus, de libre qu'il fut, il est devenu l'esclave de celui qui l'a séduit. De là la nécessité du Christ comme libérateur, et de l'Église comme moyen de communication avec Dieu.

Mais il y a eu d'autres conséquences, des conséquences purement subjectives. L'homme, selon l'avertissement de Dieu, a été frappé de mort au moment même de sa désobéissance. Dans ce fruit était renfermé le ferment de la mort; ses effets pour le corps furent un dérangement insensible dans l'agrégation de ses molécules; dérangement qui a enfanté la longue liste de maladies auxquelles il est sujet et qui aboutissent toutes à sa *destruction;* car toute maladie implique un dérangement de l'organisation. En passant de l'ordre matériel à l'ordre spirituel, nous observerons des effets analogues. Comme toutes les maladies du corps peuvent être attribuées à deux causes, dont l'une (l'inanition) est représentée par le signe —, et l'autre (la réplétion) par le signe +; ainsi dans les maladies de l'âme, tous les symptômes ont leur origine ou dans l'ordre positif de la concupiscence, ou dans l'état négatif de l'ignorance. L'ignorance et la concupiscence! voilà les causes uniques de nos maladies morales. Quand l'âme est affaiblie par l'ignorance du vrai bien, le bien apparent, par suite de la concupiscence, produit en elle une véritable inflammation qui aboutit *à la passion,* la fièvre de l'âme.

Mais l'homme, par le péché, n'a pas seulement changé son essence et sa destinée : il a même troublé le monde extérieur, et cet acte fatal a été suivi de la révolte générale de la nature. Ceci est important comme expliquant le travail pénible et opiniâtre qui est devenu la condition de notre existence morale et physique. La matière qui était destinée à être la servante de l'homme, est devenue une esclave rebelle; lors même qu'elle est disciplinée à l'obéissance, elle reste morne et ombrageuse et ne cède qu'à la force, cherchant toujours à échapper aux liens qui la retiennent. Le travail matériel, qui est la suite d'une malédiction spéciale, n'est que le symbole d'un travail autrement pénible, le travail intellectuel, qui à lui seul suffit pour détourner la plupart des hommes des voies de la science.

Pour compléter cet éclaircissement sur les prévarications, il nous reste la haute consolation de les envisager dans leurs causes finales, c'est-à-dire dans leurs rapports avec la justice et la miséricorde de Dieu.

Il est vrai que, par suite de la prévarication primitive, l'homme se trouve placé dans une position tout-à-fait anor-

(1) *Gen.*, v. 18.

male. Il est aussi digne de remarque que chaque prévarication particulière, tout insignifiante qu'elle est, renouvelle en quelque sorte l'attentat originel contre l'autorité divine. Mais Dieu, qui ne permet jamais le triomphe permanent du désordre, place toujours le remède à côté du mal. Comme il est souverainement et *nécessairement* juste, il lui était *impossible* de pardonner l'offense d'Adam, de même que les offenses de ses descendans, sans une satisfaction équivalente. Or, l'offense étant infinie, une telle satisfaction était *rationnellement* impossible. Mais voici que, quittant l'ordre rationnel pour l'ordre de la foi, la miséricorde de Dieu trouve un remède ineffable pour ce malheur infini, et son divin Fils se revêtant de la nature humaine, par son obéissance et par sa mort, efface la dette accumulée de *sa race*, — oui, de *sa race*, car il s'est fait homme.

Ainsi le Christ, par sa sagesse et sa puissance infinies, a non seulement remédié aux prévarications de ses frères, il y a même trouvé une source féconde d'amour et de gloire. Dès cette vie même, l'homme sage portera toujours ses regards jusqu'aux causes finales, car elles seules donnent un sens aux choses. Alors et toutes nos misères de corps et d'âme, et cette immense douleur de toutes les créatures, que saint Paul compare à un enfantement pénible, deviennent autant de causes de joie, parce que nous savons que l'heure de la rédemption du règne définitif de l'ordre, approche. Le péché et toutes ses tristes conséquences, les souffrances et la mort même, ne sont plus pour lui que des signes négatifs de la gloire éternelle et il tire de tout des motifs pour louer la sainte volonté de Dieu, jusque dans ses propres infirmités : *quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor* (1). Combien ne nous épargnerions-nous pas d'angoisses et de découragemens si nous nous faisions une habitude de ne jamais séparer un fait de la loi générale qui le domine!

Pour terminer une digression qui nous a été imposée par le sujet de cette leçon, nous observerons que dans l'état actuel des choses, l'homme se trouvé placé entre deux principes opposés, le bien et le mal, et que son premier devoir est de conserver intacts les moyens que Dieu lui a fournis pour distinguer l'un de l'autre. Or ces moyens sont au nombre de deux, la mémoire et l'entendement, qui sont destinés à éclairer et à guider sa volonté. C'est donc un fait assez remarquable que, chez tous les peuples, il existe une substance qui paraît spécialement destinée à troubler l'action de ces facultés. La forme en est variée, mais la base est identique, c'est toujours de l'*alcool*. Les noms vulgaires de cette substance ont une signification très profonde, en tant qu'ils constatent la nature de l'abus dont elle est l'objet. Au fait, l'emploi des boissons spiritueuses paraît introduire dans le corps de celui qui s'en sert un *esprit* nouveau ; *la vie* paraît renouvelée par cette *eau* fatale ; mais la pente est dangereuse, et ceux-là mêmes qui les emploient comme de simples excitans, ont bientôt raison de déplorer leur témérité, car l'organisme ne résiste pas long-temps à leur action délétère. La mémoire et l'entendement s'affaiblissent peu à peu et finissent par se détruire totalement. Mais il existe un danger plus grand ; cette substance excite un délire factice, pendant lequel la raison est renversée de son trône et l'homme ravalé au-dessous du niveau de la bête. Pendant cet état, les facultés intellectuelles étant ou suspendues ou dérangées, il peut s'ensuivre les conséquences les plus fatales. L'ivresse est un véritable délire, avec cette différence que le délire résulte ordinairement d'un accident physique, tandis que l'ivresse est un acte dont les conséquences sont à notre charge.

Dans les pays où l'on a voulu éviter ce désordre, en défendant par la loi religieuse l'usage de toute boisson *fermentée*, on a substitué l'opium. L'ivresse de l'opium paraît différer beaucoup de celle que produit l'alcool ; d'abord, abstraction faite de la diversité des sujets, il paraît que l'imagination est toujours activée d'une manière extraordinaire ; de plus, dans l'ivresse ordinaire, les effets commencent à diminuer, du moment qu'elle a atteint le maximum ; tandis que l'action de l'opium conserve sa puissance pendant plusieurs heures. On voit

(1) 2 *ad Cor.*, c. 11, v. 30.

souvent, dans les environs de Constantinople, des hommes passer la journée entière immobiles sous l'influence de cette puissante drogue. A les entendre, ils sont transportés dans un monde idéal. Le dernier des mendians achète pour quelques sous de quoi faire oublier sa misère; toutes les splendeurs de l'Orient sont à ses pieds. Il se promène sur les rives magnifiques du Bosphore, entouré de la gloire des sultans; il traverse des jardins délicieux où les arbres chargés de fleurs odoriférantes résonnent des chants de mille oiseaux au plumage d'or et d'azur; alors, il se repose dans un palais splendide; on lui sert les mets les plus délicats, tandis que le doux murmure des fontaines, dont les eaux tombent dans de riches bassins de marbre, l'invite au repos. Mais toutes ces brillantes illusions coûtent cher à celui qui s'y abandonne. Un corps livide et décharné rend témoignage aux ravages terribles que causent ces excès criminels; rarement les lèvres qui ont touché cette coupe enchanterresse peuvent s'en séparer, et une mort prématurée attend celui que la folie n'arrête pas en chemin.

Il appartient plutôt au moraliste qu'à celui qui se met au point de vue scientifique d'énumérer les tristes effets de l'ivresse sur le corps et sur l'âme. Pour nous, il suffit d'avoir constaté la différence capitale qui existe entre la suspension de la volonté par des causes naturelles et l'abdication libre de l'exercice de cette haute faculté.

Cependant l'ivresse, comme tout autre phénomène, a sa loi générale dont il ne serait peut-être pas difficile de trouver la formule. Elle entrerait probablement dans une formule générale; car l'âme dépend, jusqu'à un certain point, du corps, et le corps est soumis aux lois générales de la nature. Nous pouvons dire, qu'admettant pour un instant, par l'hypothèse, l'existence des esprits animaux, tout développement extraordinaire est aux dépens du sujet. Comme dans la mécanique le frottement est en raison de la vitesse, de même toute sur-excitation de l'âme (il serait peut-être plus juste de dire en ce cas, du cerveau) a lieu à ses propres dépens. Or, abstraction faite de la question morale, il n'y a rien à gagner à vouloir forcer la matière; c'est dépenser son patrimoine en véritable prodigue. Sans doute il y a certaines conditions de l'organisme qui sont particulièrement favorables au développement des facultés de l'âme, et ces conditions venant à manquer par la maladie ou par d'autres causes qui en dépendent, peuvent être rétablies *momentanément*, par l'usage des stimulans; mais ce mouvement forcé que nous donnons ainsi à l'organisme, finit par le déranger davantage et par le détruire. L'histoire contemporaine nous offre plusieurs exemples d'hommes célèbres qui ont eu recours à ce moyen. La délicatesse nous défend de produire des noms propres. Cependant il est de la connaissance de tout le monde, qu'un célèbre auteur allemand, bien connu par ses contes fantastiques, travaillait toujours à proximité d'une carafe d'*eau-de-vie;* et à la fin du siècle passé, dans un pays voisin, les plus brillans discours politiques étaient débités par des hommes sous l'influence du même stimulant.

Il y a sans doute dans l'ivresse un élément grotesque, qui nous empêche de l'envisager sérieusement dans ses conséquences morales et philosophiques; mais tous les péchés ont une fausse surface qu'il faut briser avant d'arriver à leur véritable forme; et l'ivresse, dans ses différentes progressions, est un désordre assez grave, ses effets sur l'âme (par le corps) sont assez importans pour justifier cette peine. En résumé, l'ivresse est une prévarication formelle, par laquelle l'homme fait l'abdication de sa liberté, en s'abandonnant à l'action des forces aveugles, ou, ce qui pis est, aux suggestions des esprits pervers.

La révélation nous représente Satan comme le prince de ce monde; il a donc des sujets et des moyens de gouvernement. Il a ses traditions et ses *initiés*, n'en doutons pas. Comment l'homme a-t-il appris à extraire des substances les plus salutaires et les plus diverses ce produit délétère et *identique* qu'on nomme *de l'esprit?* C'est ce que nous ne rechercherons pas; libre à chacun d'y voir une tradition titanique, une inspiration diabolique, ou une découverte ordinaire. Dans cette dernière hypothèse nous prendrons la liberté de faire observer que

nulle découverte ne peut être l'effet du hasard. Dans un ordre de choses soumis à l'action providentielle, le hasard est un mot qui n'a pas de sens. Or chaque découverte se manifeste dans le temps, selon un plan général et toujours sous l'influence de l'esprit du bien ou de l'esprit du mal.

L'intervention permanente de la puissance diabolique dans les affaires de ce monde est un fait que nous perdons trop souvent de vue. Cette intervention revêt des formes diverses et change selon les siècles. Dans un siècle comme le nôtre, qui se remet à peine d'une perturbation profonde; qui sort d'une tourmente qui a renversé toutes les institutions, tant civiles que religieuses, il ne faut pas demander quel sera le moyen capital qu'emploiera l'esprit des ténèbres, pour détourner les hommes des choses saintes. En présence du scepticisme, tous les autres moyens deviennent inutiles. Quand le doute a éteint dans les masses la vie de la foi; quand il les a précipitées dans tous les vices, et les a séparées de la puissance réparatrice des sacremens, il est peu nécessaire de passer outre et de troubler l'ordre naturel du monde extérieur. Dans les siècles de foi, la position était toute différente et les faits sont en harmonie avec le principe. Ainsi, c'est dans le moyen âge et surtout au moment de l'établissement du protestantisme qu'ont eu lieu ces nombreux cas de sorcellerie et de possession dont les détails nous étonnent ou nous amusent selon notre point de vue. Nous-mêmes nous les prenons très au sérieux, quant au fond; laissant cependant aux hommes le droit de se tromper dans les détails, nous y voyons un moyen puissant pour détourner les hommes des croyances véritables. Les phénomènes surnaturels qui ont eu lieu dans ces circonstances ont un attrait irrésistible pour certains esprits, et bien que ces efforts extraordinaires ne soient pas absolument nécessaires dans notre siècle, il faut que la tradition diabolique se transmette, il faut que les initiés se recrutent, pour les temps à venir; car le règne de la superstition succède toujours à celui du scepticisme, comme la tyrannie surgit de l'anarchie.

Ce préambule indique assez la position que nous comptons prendre à l'égard du magnétisme. Loin de nous cependant de vouloir qualifier de diaboliques tous les faits curieux qui ont été observés dans les expériences sur le sommeil magnétique. Nous croyons, au contraire, qu'il faut en attribuer un grand nombre à la supercherie et au compérage. La cupidité des uns et la crédulité des autres ont rendu le magnétisme une véritable affaire de tréteaux. De plus il est possible, nous regardons même comme très probable, que dans beaucoup de faits qualifiés de *magnétiques* il n'y a autre chose que des phénomènes extraordinaires qui relèvent de certains lois jusqu'à présent inconnues. Nous sommes disposés à faire la part la plus large aux moyens naturels. Ainsi, ces cas extraordinaires de perception visuelle par la nuque et par l'abdomen pourraient à la rigueur recevoir une explication naturelle, puisque tous les sens paraissent reconnaître une loi commune, qui est le contact de l'objet avec le tissu nerveux de l'organe spécial. Il est donc *physiquement possible*, que dans un état donné du système nerveux, la puissance visuelle soit étendue sur toute la surface du corps; et, en adoptant l'hypothèse *des ondulations* et l'existence d'un fluide beaucoup plus subtil que la lumière, sa prolongation indéfinie, même à travers les corps opaques, ne serait pas une difficulté insurmontable. Nous disons ceci pour le cas de somnambulisme naturel, car le sommeil magnétique *artificiel* est pour nous toujours un crime; en outre de ce principe, que le libre arbitre est un privilége inamissible et que l'homme n'a pas le droit de confisquer sa volonté au profit de qui que ce soit. Or il est constant que dans le magnétisme le patient ne perçoit et ne veut que par l'intervention de l'opérateur.

Si nous voulions entrer dans les faits, nous trouverions de quoi justifier amplement ce que nous venons d'avancer; mais nous préférons nous attacher au principe. Car dans les traités volumineux qui existent sur cette matière, il serait difficile de dire où la bonne foi a manqué, et impossible de tirer une ligne de démarcation entre les faits *naturels*

et les faits *diaboliques*. Cependant l'analogie qu'offrent plusieurs de ces faits avec ce qui se passe dans les possessions et dans la sorcellerie suffit pour ouvrir les yeux à celui que le préjugé ne rend pas complétement aveugle.

Ne croyons donc pas que cette puissance redoutable de l'ange prévaricateur soit anéantie, parce que, pour le moment, il emploie des moyens moins terribles. Nous savons que la fin des siècles sera témoin des prodiges épouvantables, de l'antechrist, qui seront de nature à tromper les élus mêmes, si la chose était possible. Mais elle ne l'est pas, parce que le tribunal suprême, qui est l'unique juge de pareils faits, subsistera toujours. Éclairé par l'Esprit divin, il ne peut jamais devenir la victime de l'erreur. Le simple fidèle donc, aussi long-temps qu'il reste dans l'unité, n'a rien a craindre, parce qu'il participe à la vie commune de l'Église dont il est membre.

La soumission que nous devons à Dieu, notre *créateur* et notre *rédempteur*, est une soumission absolue. Sa domination ne permet aucune réserve, et nous devons être informés de la nature et des conséquences de tous nos actes. Songeons bien que l'ignorance et la curiosité sont aussi des crimes, puisque nous possédons les moyens de dissiper l'une et de réprimer l'autre; et que chaque prévarication particulière, en se rattachant à la prévarication primitive, revêt en quelque sorte un caractère infini. Ces considérations peuvent nous servir de motifs dans nos rapports avec ce qu'on est convenu d'appeler le magnétisme.

J. STEINMETZ.

Littérature.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE.

CYCLE DES APOCRYPHES.

HUITIÈME LEÇON (1).

Légende du Juif-Errant, personnification du peuple juif. — Seconde période du cycle des apocryphes; développement et transformation des légendes. — Poëme de *Notre-Dame-Sainte-Marie*.

Quand Jésus naquit dans l'étable de Bethléem, il ne vint pas que des pasteurs à son berceau, disent les légendes; il s'y amassa aussi une foule avide et curieuse. Quand les sages de l'Orient traversèrent Jérusalem pour se rendre auprès du Roi nouveau-né, cette foule fut grande encore à leur suite. Elle fut immense autour du Fils de l'homme, le jour où il fit son entrée dans la ville de David. Et alors elle chantait : Hosanna ! Gloire à celui qui vient au nom du Seigneur ! Trois jours après, elle criait : Qu'il meure, et que son sang retombe sur nos têtes !

Cette foule mobile, au cœur sec, à l'âme dure; ce peuple, si facile aux larmes et à la colère, qui tuait ses prophètes et puis après les pleurait sous la cendre; qui disait à César (dont il détestait la domination) : Venge-moi ! afin que César le délivrât de l'homme qui avait osé lui reprocher ses vices; cette race juive, enfin, frappée, pour son impitoyable orgueil, d'un inexplicable anathème, a été dans le moyen âge l'objet d'une légende dont la célébrité est encore populaire, mais dont le symbolisme profond n'est pas universellement compris : c'est celle du *Juif errant*, la dernière du cycle des apocryphes, celle qui en forme comme la clef de voûte. Qui n'a entendu sur les grands chemins le mendiant en accompagner sa plainte ? Nous savons tous, dès l'enfance, grâce à la ballade de l'aveugle et aux grandes images du colporteur de gravures à deux sous, la lamentable his-

(1) Voir la VII^e leçon, n° 40, t. VII, p. 275.

toire de cet éternel voyageur, qui *jamais ne s'arrête,* et qui,

> Par beau ou mauvais temps
> Marche incessamment.

Nous l'avons tous vu, dans *son habit difforme et très mal arrangé*, franchissant les montagnes, un bourdon à la main, et recommençant pour la cinquième fois le tour du monde. Sur les rochers, les pâtres des Alpes nous ont arrêté devant les vestiges gigantesques de ses pas, et les vieillards nous ont affirmé que leurs pères avaient vu ses formes fantastiques dans la brume des vallées (1). Plusieurs, sans doute, au récit de ces bonnes gens, ont fredonné en riant ce couplet :

> Est-il rien sur la terre
> Qui soit plus surprenant
> Que la grande misère
> Du pauvre Juif-Errant.

Pourtant, rien n'est moins de nature à faire sourire que cette légende, quand on la considère dans l'esprit du moyen âge. Pour nos aïeux, pour ceux du moins qui avaient l'intelligence des mythes chrétiens, l'histoire du Juif-Errant n'était pas l'histoire d'un homme, mais celle d'une nation entière. Sous le voile de cette fiction, il y avait pour eux une sombre réalité. Cet homme fantastique était à leurs yeux l'image du peuple déicide. Cette vie sans fin et sans félicité, cette existence éternellement agitée, cette destinée étrangère à toutes les consolations de la terre, leur représentaient la condition désolée de la race maudite d'Israël. Ahasvérus était dans la poésie chrétienne l'opposé de *Saint-Christophe* (2). Saint-Christophe figurait le peuple chrétien, tel que l'ont fait l'espérance et la foi ; Ahasvérus était l'image du peuple juif dans l'état où l'ont réduit l'anathème et le désespoir.

Quel est l'âge de ces deux symboles (car tout porte à croire qu'ils sont contemporains) ? A quelle époque ont-ils pris possession des imaginations chrétiennes ? On ne saurait le dire exactement. Les élémens manquent à la solution de ce problème historique (1). Toutefois, s'il était permis d'appliquer à la légende du Juif-Errant les renseignemens que fournit l'érudition sur celle de Saint-Christophe, qui lui est parallèle, elle remonterait au treizième siècle. Du moins serait-ce d'alors que daterait sa propagation dans la foule et sa popularité. Quant à sa conception, nul doute qu'elle ne soit plus ancienne : tout fruit qui éclôt au grand jour a long-temps germé dans le sol. Le treizième siècle est la grande époque du développement de la poésie chrétienne, le moment où commencent à s'épanouir de toutes parts à l'air du monde les rêves mystiques du cloître. C'est le temps des créations idéales, celui où se réalisent sur tous les points et dans toutes les sphères les spéculations des âges antérieurs. C'est la période la plus brillante du règne de l'Évangile,

(1) Le Motterberg, situé au-dessous du Motterhorn, est un glacier très élevé du Valais, sur lequel la Visp prend sa source. D'après le dire du pays, il y a eu là anciennement une ville considérable. Le Juif-Errant passa une fois par cette ville et dit : Quand je passerai par ici une seconde fois, là où il y a maintenant des maisons et des rues, il n'y aura plus que des arbres et des pierres ; et quand j'y passerai une troisième fois, il n'y aura plus rien que de la neige et de la glace. A présent on n'y voit plus que neige et glace. (Grimm, *Traditions allemandes*, t. 1, p. 334 de la traduction.) — Plus loin, l'auteur parle de la trace des pas du Juif-Errant.

(2) La légende de Saint-Christophe, légende au reste purement imaginaire, est l'une des créations les plus curieuses du moyen âge. Nulle conception n'a été plus populaire. Il n'y avait pas d'église, il y a cinquante ans, qui n'offrît, peinte ou sculptée, l'image de cet homme colossal qui porte le Christ sur ses épaules à travers les flots. L'aspect monstrueux que lui avaient donné presque partout les artistes de la décadence, a fait proscrire ce groupe dont l'attitude et les dimensions effrayaient les enfans. On ne le rencontre presque plus nulle part, et là où il subsiste encore par hasard, on en ignore la signification. L'interprétation de ce symbole, qui, dans les conceptions de la poésie chrétienne, se place au pôle opposé du Juif-Errant, pourrait devenir l'objet d'un travail intéressant. Déjà les frères Boisserée en ont reproduit dans leur *Musée du moyen âge* l'esquisse primitive. Espérons qu'il se trouvera un savant chrétien pour nous en révéler le sens.

(1) Trois auteurs allemands se sont occupés de la légende du Juif-Errant sans beaucoup l'éclaircir. Voyez Thilo, *Meletema historiæ de Judæo immortali ;* Wittemberg, 1668, in-4°. — Schultz, *Dissertatio de Judæo non mortali ;* Regiom., 1668. — Anton, *Dissert. in quâ lepidam fabulam de Judæo immortali examinat ;* Helmst., 1756, in-4°.

celle où les œuvres chrétiennes s'empreignent plus particulièrement du double caractère de la force et de l'amour.

La légende du Juif-Errant n'accuserait pas le treizième siècle par sa conception, qu'elle le rappellerait toujours par la vive charité qu'elle respire. La bienveillance et la compassion font en effet le trait distinctif de ce tableau d'une race pour laquelle il semble qu'on ne devrait rencontrer, à une telle distance, que l'horreur et le mépris. Nul sentiment d'aigreur ou de dédain ne perce dans le récit symbolique de ses destinées. L'écrivain chrétien est non seulement sans fiel pour Ahasvérus, mais il s'intéresse à ses aventures et s'attendrit visiblement sur ses maux. A la vérité, Ahasvérus est un Juif plein de respect pour les évêques, qui leur parle avec politesse et suit leurs sermons à l'église. Mais, bien qu'il se frappe la poitrine à la lecture de l'Évangile, et qu'il reconnaisse que Jésus était la bonté même, il n'en reste pas moins au fond dans son impénitence et son incrédulité. L'intérêt que prend le légendaire à son sort est donc bien réellement gratuit. C'est le fait de cet ardent amour de l'homme qui, à la même époque, faisait agiter la question du salut de Platon et des sages de la Grèce, et dont la chaleureuse exubérance nous a déjà frappés dans la partie de la légende de saint Brenden, relative à Judas Iscarioth.

Il faut l'avouer pourtant, ce dernier n'est pas traité ici avec autant de miséricorde que dans la légende que nous rappelons. Sa vie, qui fait le principal épisode de celle du Juif-Errant, forme avec elle un contraste qui ne nous semble pas sans intention. Ahasvérus est un homme ardent, rempli de préjugés, de violence et d'orgueil; mais c'est d'ailleurs un artisan sincère et probe, pour lequel on se sent disposé au pardon. Judas, au contraire, est une créature infâme, un être aux instincts vils et bas, qui n'inspire que répugnance et dégoût. Le rapprochement de ces deux types juifs dans un même récit avait évidemment une signification. Si nous conjecturons bien, il exprimait la distinction qu'on faisait au moyen âge entre les Juifs. Ahasvérus représentait le Juif aveuglé, mais honnête homme, pour lequel on espérait le salut, à la fin des temps; Judas Iscarioth figurait le Juif menteur, traître et cupide, pour lequel il n'y avait point de pitié, même dans les trésors de la charité divine. Ainsi serait expliquée, si cette interprétation était juste, l'espèce de contradiction qui pouvait exister, au premier coup d'œil, entre la bienveillance pour les Juifs qu'atteste la légende, et la haine que révèle l'histoire. Il y avait deux hommes dans le Juif du moyen âge, Ahasvérus et Judas Iscarioth. C'est Judas qu'on proscrivait et qu'on humiliait; c'est Ahasvérus qu'on faisait associer au festin épiscopal et dont on plaignait l'infortune.

Ce mot de festin, que nous venons d'écrire, fait allusion au début de notre légende. C'est dans un repas, en effet, selon la fiction toute germanique de l'auteur, qu'elle est censée être racontée par le Juif-Errant lui-même.

« L'an de notre Seigneur 1500, 1600, ou 1700 (la date varie avec les éditions, qui ont toutes la prétention de rapprocher l'événement et d'en faire une histoire contemporaine), l'évêque de Slewich voyageait par le pays de Wittemberg, allant à Hambourg, pour de là, se rendre dans une petite ville nommée Salen, et visiter un de ses amis appelé Franciscus Eysen, théologien et homme d'un grand esprit (1). Après s'être complimentés, les deux amis se mirent à discourir de controverse. Le discours étant tombé sur la prédication, M. Franciscus Eysen dit les paroles suivantes : « Messieurs, comme vous savez que, selon mon devoir, je suis obligé de faire mon sermon lundi prochain, qui est la fête des trois Rois, j'invite toute la compagnie à s'y trouver. Vous me ferez un sensible plaisir. Si vous voyez quelque chose à corriger dans ma production, je vous prie de m'en faire part; je le recevrai comme venant de mes meilleurs amis. »

L'auteur ajoute que, le jour du ser-

(1) Nous reproduisons, en l'épurant des fautes de langue dont l'ont surchargée les différens éditeurs, la traduction abrégée de la légende du *Juif-Errant*, publiée en langage vulgaire, vers la fin du seizième siècle, et qu'ont copiée en l'altérant les imprimeurs peu scrupuleux de la *Bibliothèque Bleue*.

mon venu, les amis tinrent parole, et se trouvèrent tous au pied de la chaire du prédicateur, qui fit merveille. Durant le sermon, monseigneur de Slewich, qui apparemment n'y donnait pas toute son attention, avisa un homme fort vieux, ayant une grande barbe blanche, et qui paraissait suivre le prédicateur avec un vif intérêt. Chaque fois qu'il entendait le nom de Jésus, il se frappait la poitrine et poussait de profonds gémissemens. L'évêque, pensant que cet homme extraordinaire avait quelque chagrin mortel sur le cœur, chargea un de ses domestiques, à qui il le montra, de le suivre avec soin quand il sortirait de l'église, et de l'inviter à venir à la maison de M. Eysen. L'étranger se rendit sans difficulté à l'invitation du prélat, qu'il trouva à table avec ses nombreux convives. Il fit d'abord quelques difficultés pour répondre aux questions de l'évêque ; mais, pressé par ses sollicitations et celles des convives, le Juif-Errant (car c'était lui), touché de cette bonne hospitalité germanique, consentit à s'asseoir à côté de l'évêque de Slewich, et à raconter son histoire. Nous allons le laisser parler. Le récit de ses jeux d'enfant va amener une ingénieuse et touchante légende sur l'origine du bois de la croix.

CHAPITRE II.

La naissance et les premières années du Juif-Errant.

« Je suis né de la tribu de Nephtali, après la création du monde 3962, trois années avant que notre roi Hérode fit mourir ses deux enfans Alexandre et Aristobule, par ordre de l'empereur Auguste. Mon nom est Ahasvérus. Mon père était charpentier de son métier ; ma mère était couturière, elle travaillait aux habits des lévites, lesquels elle savait broder en perfection ; mes parens me firent apprendre à lire et à écrire, et quand je fus un peu plus avancé en âge, on me donna à lire le livre de la loi et celui des prophètes. Outre ces livres qu'on me donna, mon père en avait un grand qui était vieux et relié en parchemin, dont il avait hérité de ses ancêtres, dans lequel j'ai lu des choses admirables ; je vous en dirai quelque peu, à cause qu'il touche à mon histoire.

« Quand notre premier père Adam et sa femme Ève eurent deux enfans, savoir Caïn et Abel, ils crurent qu'un de ces deux enfans serait le Messie, et qu'il leur pardonnerait le péché de désobéissance. Leur espérance s'évanouit bientôt, car Caïn tua son frère Abel, pour laquelle mort Adam pleura pendant cent ans. Enfin, ayant encore eu plusieurs enfans, fils et filles, et voyant que le temps de sa mort approchait, il appela son jeune fils Seth, et lui dit : Allez-vous-en au Paradis terrestre, et demandez à l'ange Gabriel, qui est avec une épée flamboyante pour le garder, qu'il me laisse encore une fois entrer dedans avant de mourir. Seth, qui ignorait tout cela, s'y en alla, trouva l'ange comme il lui avait dit, et fit son message. Mais l'ange lui dit : Votre père, ni vous, ni vos descendans n'entreront jamais dans le Paradis terrestre, mais bien dans le céleste. Ayant dit cela, il lui laissa voir de loin ce charmant lieu de beauté, où son père et sa mère avaient demeuré, et où ils avaient commis le péché de désobéissance.

« Quand Seth eut vu ce charmant séjour, il en fut surpris et en eut une telle tristesse qu'il se mit à pleurer. Sa douleur fut fort vive ; il s'en alla ; mais l'ange le rappela et lui dit : *Votre père doit bientôt mourir ; tenez, voilà trois pepins du fruit de l'arbre défendu, et lorsque votre père sera mort, mettez ces trois pepins sur sa langue, et enterrez-le ainsi.* Et puis Seth s'en alla, et accomplit avec exactitude tout ce que l'ange lui avait commandé.

« Il faut savoir qu'au même endroit où Adam fut enterré, quelque temps après il crût trois arbres, qui, avec le temps, vinrent toujours de plus en plus grands jusqu'à ce qu'ils portèrent leur fruit, qui était si beau à voir, qu'on ne pouvait rien souhaiter de plus agréable à la vue ; mais il était amer au goût et fort sablonneux ; il n'était pas mangeable : c'est pour cela que ces arbres demeurèrent là, et qu'on n'en fit aucun cas.

« Quand nos ancêtres furent menés esclaves en Égypte, Moïse vit une forêt ar-

dente là où il parla à Dieu : c'est dans cette même forêt qu'il prit la verge avec laquelle il fit tant de prodiges, comme en présence de Pharaon il fit changer cette verge en serpent, fit ouvrir la mer, fit sortir une fontaine hors d'un rocher, et beaucoup d'autres miracles que vous pouvez lire dans la sainte Écriture.

« Quand nos pères furent venus dans la Terre promise, ils commencèrent à bâtir des villes et de grands châteaux pour se défendre contre leurs ennemis : il faut savoir que lesdits arbres dont nous avons ci-devant fait mention, étaient encore en leur même endroit; ils étaient sur une montagne où la ville de Jérusalem fut bâtie, et ces arbres demeurèrent hors des murailles de la ville, jusqu'à ce que le Roi-Prophète, David, après la mort du roi Saül, les fit entourer de murailles, et fit bâtir auprès une demeure pour lui, à cause que les fruits de ces arbres étaient extrêmement beaux à la vue, et qu'il ne se pouvait rien voir d'aussi charmant. Une fois, ayant cueilli trois de ces pommes, il en coupa une en deux; il n'y trouva autre chose que de la terre ; dans la deuxième il y trouva écrit : *Chaschecab*, c'est-à-dire, *il accepte ceci en amour;* dans la troisième il trouva toute la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, laquelle le Roi-Prophète avait prédite dans ses Psaumes. Enfin, pour abréger l'histoire, après différentes guerres entre les rois d'Israël et d'autres pays, la ville de Jérusalem fut détruite de fond en comble, après avoir été ruinée plusieurs fois. Le palais de David était sur ladite montagne, et lesdits arbres éloignés de ladite ville d'un quart de lieue ; et cela est demeuré dans son entier jusqu'à ce qu'Antipater, père du roi Hérode (1), fit abattre le palais et lesdits arbres en l'an 3930, pour rendre le terrain plus spacieux, qui était un endroit destiné à faire mourir les malfaiteurs ; et cette montagne fut appelée *Golgota*. Lesdits arbres furent menés dans la ville de Jérusalem, proche du Temple, contre une grande muraille, où je me suis assis plusieurs fois dessus, et où j'ai joué avec mes camarades plus de mille fois. Ce sont les mêmes arbres qui ont servi à faire la croix où Notre-Seigneur Jésus-Christ a été crucifié. »

L'idée de faire mourir le Sauveur des hommes sur une croix provenant d'un pepin de l'arbre fatal dont le fruit avait séduit et perdu le genre humain dans ses auteurs; l'idée plus ingénieuse encore de faire croître ce pepin dans la cendre de nos premiers parens, nous a toujours paru l'une des plus attachantes imaginations de la poésie du moyen âge. On la verra s'embellir plus tard, quand l'auteur, racontant la passion de Jésus-Christ, nous montrera la croix, faite de l'arbre qui avait crû sur la tombe d'Adam et s'était nourri de sa substance, s'élever sur cette même tombe, et le sang divin du Rédempteur couler jusqu'à la cendre glacée du père des hommes et la ranimer. Mais revenons, pour le moment, à l'histoire du Juif-Errant ; elle renferme encore quelques détails mythiques intéressans.

Ahasvérus avait neuf ans quand un jour il entendit son père dire à sa mère qu'il venait d'arriver à Jérusalem trois rois, qui cherchaient après un roi nouvellement né, qu'ils voulaient adorer. Il courut après eux, dit-il, et les atteignit au moment où ils allaient entrer à Bethléem. Il les décrit comme nous les représentent tous les tableaux du moyen âge : les deux premiers grands et forts, le troisième d'une stature ordinaire avec le teint noir et la figure africaine. De ce moment jusqu'à la fuite en Égypte, le récit d'Ahasvérus ne contient rien d'important ou qui ne soit dans les Évangiles. Mais le voyage de la sainte famille à travers le désert est plein de ciconstances merveilleuses, empruntées sans doute à quelque évangile apocryphe, qui doit n'être pas arrivé jusqu'à nous ; car, à quelques exceptions près, nous ne les avons trouvées dans aucun des recueils connus.

(1) Erreur historique. Hérode I n'était pas fils d'Antipater, mais son neveu. Il avait eu pour père Aristobule, fils d'Hérode-le-Grand.

(1) Cette tradition des trois rois ne prouve pas du tout, comme on a voulu le dire, la date relativement récente de la légende du Juif-Errant, puisqu'il est prouvé qu'elle remonte, dans tous ses détails, aux cinquième et sixième siècles de l'Église. Voy. Thilo, *Codex apocryphus*, p. 388.

« Quand la sainte famille partit pour s'en aller en Égypte, dit Ahasvérus, il faut savoir que Marie, regardant de temps en temps derrière elle, aperçut des soldats qui venaient; elle en eut une telle épouvante qu'elle fût tombée de son âne, si Joseph ne l'eût secourue. Ils aperçurent un grand chêne sous lequel ils s'allèrent promptement cacher; et sitôt qu'ils furent dessous, les branches du chêne s'abaissèrent, et par ainsi ils furent couverts : les soldats passèrent leur chemin sans apercevoir la sainte famille; quand ces assassins furent passés, les branches de l'arbre se dressèrent comme auparavant, et la sainte famille poursuivit son voyage.

« Le jour après ils vinrent dans le désert; ayant fait un assez grand chemin, ils eurent une nouvelle alarme, voyant qu'il sortait hors d'un trou deux assassins, qui prirent d'abord Joseph et Marie avec son enfant, et les menèrent un peu à l'écart, où ces voleurs avaient leur demeure; ils demandèrent à Joseph et à Marie d'où ils étaient? Marie devint toute troublée. Dans cet instant, Jésus regarda ces voleurs avec une mine riante; et leur toucha tellement le cœur, qu'incontinent il fit délier Joseph, car quand ils le prirent ils le lièrent d'abord. Un d'eux commanda à sa femme d'apporter un linge blanc pour l'Enfant-Jésus, et fit donner à boire et à manger à Joseph et à Marie. Il faut savoir que la femme de ce voleur avait un enfant hydropique, et comme elle avait pris l'Enfant-Jésus et l'avait lavé et mis de nouveaux linges, elle en fit autant au sien; mais voyez tout à coup quel miracle : la mère n'eut pas plus tôt lavé son fils dans la même eau où Jésus avait été lavé, que voilà l'enfant guéri : le voleur et sa femme furent bien surpris de voir une telle chose. Joseph et Marie furent bien servis, et on leur donna la meilleure chambre pour se reposer; le lendemain au matin, le voleur leur donna à déjeûner, mit Marie dessus son âne, les conduisit jusqu'à ce qu'ils furent sur le grand chemin, et leur souhaita un bon voyage. Il adressa ces paroles à Jésus : « Seigneur, je crois pour certain que vous êtes plus qu'un homme, car je n'ai pas eu le cœur de vous tuer; vous êtes les premiers gens qui soient sortis de ma maison en bonne santé, et pour cela, Seigneur, ressouvenez-vous de moi et de ma misérable vie, » et il s'en alla en pleurant. Celui-ci est le même voleur, selon le témoignage de la sainte Vierge, qui fut crucifié avec Jésus, et qui dit : Seigneur, ressouvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume.

« La sainte Famille, poursuivant son voyage, arriva hors du désert environ midi; Marie descendit de son âne pour prendre quelque peu de repos, à cause qu'elle était fort fatiguée; elle se mit à l'ombre sous un dattier, pendant que Joseph s'en fut chercher quelque peu d'herbe pour son âne. Marie regardant en haut de l'arbre, vit que les dattes étaient mûres, et comme ce fruit paraissait fort beau, elle aurait bien souhaité d'en manger; mais elle ne pouvait pas y atteindre, à cause que les branches étaient trop hautes; mais comme elle avait un grand désir de manger de ce fruit, voilà qu'une branche de cet arbre s'abaisse jusque sur son giron; elle en cueillit tant qu'elle en voulut : Marie et Joseph en firent leur repas. La datte est un fruit à peu près comme les citrons, mais un peu plus grand, approchant du goût des oranges.

« Enfin, ils poursuivirent leur chemin : il faut savoir que le pays d'Égypte est éloigné de la Judée de seize journées d'un homme qui sait raisonnablement marcher; étant arrivés en Égypte, partout où la sainte Famille passa, tous les faux dieux d'Égypte tombèrent à la renverse; quantité d'Egyptiens vinrent adorer la sainte Famille; d'autres Egyptiens vinrent réprimander leurs gens de ce qu'ils se prosternaient en terre pour des gens qui n'étaient pas plus qu'eux; mais ceux-ci leur répondirent : *Nos dieux sont tombés en leur présence, pourquoi ne ferions-nous pas de même?* Après quelque temps de séjour en Egypte, un ange apparut à Joseph dans son sommeil, et lui commanda de retourner en Judée, où le roi Hérode était mort misérablement. »

Les circonstances que nous venons de rapporter ne se rencontrent pas dans toutes les éditions de la légende. Elles manquent notamment dans tous les exem-

plaires d'une date un peu récente. Probablement elles auront paru trop apocryphes aux modernes éditeurs de la *Bibliothèque Bleue*. Ces messieurs sont si scrupuleux d'habitude!

Nous ne suivrons pas Ahasvérus dans sa narration, qui en beaucoup d'endroits manque d'intérêt, bien qu'il y soit presque exclusivement question de Jésus et de ses parens. Le bon légendaire qui le fait parler trouve aux petits détails de la vie de famille un charme qui ne serait pas goûté par tout le monde. Nous venons immédiatement aux scènes de la Passion, dont le récit amène l'affreuse légende de Judas Iscarioth, cet autre type du Juif déicide.

« Je vous conterai sa généalogie, dit Ahasvérus. Son père était sorti de la tribu de Ruben ; il était jardinier, et il faisait quelque négoce en terre et en arbres. Quand la mère fut enceinte de son dernier enfant, qui était ce même Judas, elle songea qu'elle enfanterait un enfant qui avait une couronne en sa main, laquelle couronne il jetait en terre et brisait avec ses pieds. De là, ce même enfant alla près de son père, qu'il tua. Quand cela fut fait, il s'en alla au temple, où il brisa tous les ornemens, volant tout ce qui était de quelque valeur, et puis s'en alla.

« Sa mère étant éveillée et fort alarmée d'un si terrible rêve, le conta à son mari, qui alla demander partout ce que pouvait signifier un tel songe ; à la fin on lui dit que cela signifiait *qu'il aurait un fils qui tuerait un roi et son père, et aurait une si grande avarice pour amasser de l'argent, qu'il ferait toutes les méchancetés imaginables*.

« Quand le père de Judas eut entendu cela, il fut fort triste ; et pour éviter un si grand malheur, lui et sa femme prirent résolution entre eux que dès le moment que l'enfant serait né de le mettre dans une cassette sur une rivière, afin que le courant de l'eau l'emmenât. Cela arriva comme ils avaient projeté : Judas, étant âgé de dix jours, fut porté par son père dans la rivière du Jourdain, laquelle se décharge dans la mer Méditerranée (1). Cette cassette dans laquelle était Judas fut poussée par le vent dans l'île de Candie. Le roi de cette île se promenant avec sa femme, aperçut cette cassette flotter sur l'eau. Il la fit chercher pour voir ce qu'il y avait dedans. Elle fut ouverte, et on y trouva un bel enfant, auquel on donna quelque rafraîchissement pour le fortifier, parce qu'il était très faible. Le roi donna ordre qu'il fût élevé. Quand il eut atteint l'âge de six ans, il le fit nommer Judas, parce qu'on voyait à ses habillemens que c'était un enfant juif.

« Judas fut élevé avec le fils du roi pour lui servir de compagnie. Le jeune prince était d'un an plus vieux que Judas. Quand ils vinrent plus en âge, il remarqua que Judas dérobait de l'argent ou quelque autre chose, et par ainsi qu'il s'accoutumait à voler. Le jeune prince le dit au roi son père, lequel fit appeler Judas, et le fit incontinent fouiller. On lui trouva de l'argent, des bagues de grand prix et quelques joyaux, qu'il avait pris à la reine et au prince. Le roi le fit fouetter, et lui dit : *Vous n'êtes pas mon fils, encore que vous en portiez le nom ; vous n'êtes qu'un enfant trouvé que l'on a tiré de l'eau ; et vous n'avez été élevé à la cour que par charité*. Judas, à ces paroles, eut une telle rage au cœur de n'être point ce qu'il pensait être, qu'il prit la résolution d'en tirer vengeance. S'imaginant que le jeune prince était cause de son malheur, il épia le temps et comment il s'y prendrait. L'occasion se présenta bientôt. Étant allés se promener ensemble, et arrivant dans un petit bois, il prit une bûche, et lui en donna un si grand coup sur la tête qu'il le tua. Ayant fait cela, il prit la fuite du côté de la mer, où il trouva un vaisseau qui allait en Égypte ; de là il revint à pied à Jérusalem, où il trouva l'occasion de se mettre au service chez un grand seigneur, parce qu'il était circoncis, ce qu'il ne savait pas lui-même. On lui apprit la loi des Juifs et les coutumes d'Israël.

« Quelque temps après, son maître l'envoya acheter des pommes, et lui enseigna la maison. C'était justement celle de son père ; mais il ne la connaissait

(1) On sait aujourd'hui qu'au lieu de se rendre dans la Méditerranée, le Jourdain se décharge tout simplement dans la Mer-Morte.

pas; et comme il avait toujours envie d'amasser de l'argent, il monta sur la muraille du jardin, et commença à cueillir des pommes. Son père se trouvant là par hasard, lui dit : Pourquoi venez-vous me voler mes pommes? et lui dit encore quelques autres paroles piquantes. De quoi Judas entra en fureur, le prit par la tête, et lui donna tant de coups qu'il le laissa pour mort; puis il prit ses pommes, et s'en alla. Le lendemain, sa mère vint faire ses plaintes à son maître, et lui dit que son mari était à la mort des coups que Judas lui avait donnés. D'abord on le mit en justice, et on porta contre lui cette sentence, que d'abord que le blessé serait mort il épouserait la veuve : ce qui est arrivé peu de temps après. Par ainsi Judas se maria avec sa propre mère, et puis on lui donna le surnom d'*Iscarioth*, qui signifie en notre langue *meurtrier* ou *homicide*. Il vécut long-temps avec sa mère, et a été connu sous le nom de *Judas Iscarioth*.

« Judas vivant ainsi avec sa mère, il arriva qu'allant se coucher et ôtant ses bas, sa mère aperçut que les deux doigts d'un pied étaient attachés ensemble. Elle fit un grand cri en disant : O Seigneur! je vois que mon songe n'est que trop véritable et qu'il est accompli; car les orteils de l'enfant qu'ils avaient mis en la rivière étaient aussi ensemble; et plus cette femme regarda Judas, plus elle trouva en sa physionomie que c'était son fils; et ce qui le vérifia encore mieux, c'était une tache grise qu'il avait aux tempes comme son enfant avait pareillement; et voilà comme Judas fut reconnu. »

Ce mélange de souvenirs juifs et païens, cet amalgame d'horreurs empruntées à l'histoire d'Œdipe, de Moïse et de Pilate, caractérise à merveille le moyen âge, où toutes les traditions flottaient confuses, et où l'imagination des écrivains faisait arme de tout. S'agit-il pour eux d'un grand roi à mettre en scène? Vite, le trouvère se met à l'œuvre; il invoque son érudition, fait poser devant lui David, Énée, Alexandre, Charlemagne, et de leurs traits réunis il fait une merveilleuse figure de monarque qui figure admirablement sur un champ de bataille, et qui trône à ravir dans une cour plénière. Même procédé pour faire un sage : c'est alors à tous les philosophes passés qu'on emprunte les élémens de cette création. C'était ici le plus criminel et le plus vil des hommes qu'il fallait peindre; le légendaire a fait appel à ses livres, il leur a demandé ce qu'ils avaient de plus noir, et il a été servi à point.

Revenons à Ahasvérus, dont Judas nous a éloignés. Nous l'avons dit, c'était un homme du peuple, d'une instruction médiocre, d'une intelligence bornée, et partisan fanatique des Scribes et des Pharisiens. Curieux et avide de nouvelles, il était sorti au premier bruit de la marche du Christ pour se rendre au lieu du supplice.

« J'étais à ma porte, dit-il dans un récit que nous reproduisons intégralement pour n'en pas effacer la forme et la couleur populaires, et je vis les gens courir en répétant : On va crucifier Jésus! Je pris alors mon enfant sur mes bras pour le lui faire voir. En ce moment, j'aperçus Jésus qui venait chargé d'une lourde croix, sous laquelle il chancelait; il s'arrêta devant ma porte, voulant se reposer un peu. Mais moi, prenant cela pour un grand affront, je dis à Jésus-Christ ces paroles fort aigres : *Allez, allez, allez-vous-en de ma porte, je ne veux pas qu'un scélérat se repose là.* D'abord Jésus me regarda d'un air triste, et me répondit : *Je vais et je reposerai; vous, vous marcherez et vous ne reposerez pas, vous marcherez tant que le monde sera monde, et jusqu'au dernier jour du jugement. Allez, vous me verrez assis à la droite de mon Père pour juger les douze tribus qui me crucifieront.* D'abord j'ai mis mon enfant en bas de mes bras, et j'ai suivi Jésus. La première personne que je vis, ce fut Véronique qui vint essuyer la face de Jésus avec un linge, et sa face y demeura empreinte; un peu plus loin, je vis Marie et d'autres femmes qui pleuraient, et vis passer un ouvrier qui avait une manne, avec des clous et un marteau. Il prit un des clous, et l'approcha au nez de Marie en disant : *Voyez, femme, c'est avec ces clous que votre fils sera cloué.* Je m'en allai avec lui jusqu'à la montagne. Étant venus là, ils prirent la croix et la mirent par terre; puis ils firent de

grands trous pendant que les autres valets du bourreau dépouillèrent Jésus. Étant dépouillé tout nu en présence de tout le monde, aucuns détournèrent leurs yeux pour ne point voir un si triste spectacle, d'autres riaient et s'en moquaient. Marie ôtant le linge de sa tête, l'envoya pour couvrir la nudité de Jésus. On le crucifia, et la croix fut posée dans le même endroit où Adam avait été enterré et là où étaient les arbres dont j'ai parlé. Après que Jésus eut prononcé quelques paroles, il mourut. Alors l'air s'obscurcit et il survint une grande tempête; les morts sortirent de leurs tombeaux, les rochers se fendirent, et au pied de la croix la terre se fendit en deux. Longin vint avec une lance, et perça le côté de Jésus, qui était mort; il sortit encore du sang de la plaie, et ce sang coula dans la fente qui était au pied de la croix, lequel précieux sang arrosa les corps d'Adam et d'Eve, lesquels avaient été là enterrés, et qui étaient réduits en cendres. Longin était borgne; sitôt qu'il eut percé le côté de Jésus-Christ, il coula du sang sur sa main, et sentant quelque chose en son œil, il le frotta avec sa main ensanglantée, et d'abord il recouvra la vue. Quelque temps après, il se fit baptiser, et il est mort martyr. »

« Quand le Juif-Errant eut un peu reposé, et que chacun dans la compagnie eut dit son sentiment sur son histoire, il reprit ainsi :

« Aussitôt que Jésus-Christ fut mort, je jetai la vue sur la ville de Jérusalem pour la voir encore une fois, car j'étais comme contraint de la délaisser; par ainsi je commençai mon voyage, et ne savais pas où j'allais. Je passais de hautes montagnes; partout où je vais je n'y saurais rester. En ce moment même, il me semble, Messieurs, ajouta-t-il en faisant une profonde révérence à la compagnie, que je suis sur des charbons ardens; encore bien que je sois assis, mes jambes se remuent, et j'éprouve une grande impatience de marcher. »

Ce qui suit dans le récit d'Ahasvérus pourrait être d'un grand intérêt pour l'histoire si nous possédions les exemplaires originaux de cette légende : c'est l'histoire de quatre voyages faits successivement dans toutes les parties du monde. Il pouvait y avoir là d'importans renseignemens sur les opinions du moyen âge touchant l'état et les populations des contrées inconnues du globe; malheureusement ces pages ont été mutilées si souvent et d'une façon si stupide, qu'elles n'ont plus aucune valeur. Nous ne citerons donc que celles qui terminent le récit d'Ahasvérus; elles sont graves, et laissent dans l'âme une involontaire impression de tristesse.

« Après avoir parcouru tout le monde, je retournai en Judée; mais je n'y trouvai plus ni parens ni amis, car il y avait déjà cent ans passés que je ne faisais que marcher. Aussi j'avais un grand chagrin de vivre si long-temps. Je délaissai encore une fois Jérusalem, puisqu'il n'y avait plus personne qui me connût, avec intention de me mettre dans tous les périls imaginables pour y perdre la vie; car j'avais un mortel ennui de vivre si long-temps; mais tout ce que je fis fut peine perdue, parce que la parole de Dieu devait être accomplie. Je me suis trouvé en plusieurs batailles, et ai reçu plus de deux mille coups d'épée et d'arquebuse sans pouvoir être blessé, étant invulnérable; mon corps est dur comme un rocher, toutes les armes qui se puissent imaginer ne sauraient me nuire. J'ai été sur mer, et plusieurs fois j'ai fait naufrage; je suis sur l'eau comme une plume et ne me saurais noyer. Pour le boire et le manger, je m'en passe fort bien; pour les maladies, je n'en ai jamais, et ne puis mourir. J'ai déjà parcouru le monde quatre fois, et j'ai vu de grands changemens partout, des pays ruinés, des villes bouleversées, que je serais long-temps à vous raconter.

« Quand le Juif-Errant eut fini son histoire, il se leva pour s'en aller; mais l'évêque lui dit de rester encore un peu, et lui présenta de l'argent pour faire son voyage. Le Juif-Errant lui répondit : Je n'en ai pas besoin; je peux facilement demeurer plusieurs années sans boire ni manger, encore que je sais le faire aussi bien qu'un autre. Touchant mes habillemens, bas et souliers, je n'en ai pas besoin, parce qu'ils ne s'usent jamais.

« Et faisant une profonde révérence à toute la compagnie, il se mit en marche pour la cinquième fois. »

Voilà, dans sa forme populaire, cette célèbre légende que le peuple lui-même oublie de jour en jour, et dont on ne saura bientôt plus que la complainte, d'une naïveté plus que suspecte, que se transmet oralement la caste des mendians de profession. C'était pourtant une conception d'une rare profondeur; le mythe même en était très poétique. Quelle figure plus grande et plus saisissante, en effet, que celle de ce voyageur éternel, condamné par une sentence divine à tout voir passer sans passer jamais lui-même? Ne voit-on pas jaillir spontanément et comme de soi une épopée gigantesque de la vie de ce solitaire et étrange témoin des révolutions humaines? Nous ne nous étonnons pas que le dix-huitième siècle n'ait fait avec cette donnée qu'un mauvais roman satyrique; les hommes de ce temps réduisaient à leur taille tout ce qu'ils touchaient. Mais nous sommes surpris qu'un écrivain de la trempe et de la portée de M. Edgard Quinet n'en ait tiré qu'une obscure et morte formule de philosophie de l'histoire (1).

Nous voici arrivés au terme de cette première période du cycle des apocryphes, que nous avons appelée l'époque de formation. La légende du Juif-Errant clot la série des compositions isolées qui doivent se fondre plus tard dans ce vaste poème. Le moment de cette transformation approche; un drame se prépare dont les larges coutours vont s'ouvrir pour recevoir tous ces élémens épars, toutes ces légendes isolées qui ne se rattachent encore l'une à l'autre que par le nom des personnages qui y figurent. Laissez se lever le quatorzième siècle et s'organiser les confréries dramatiques, et quelque clerc du béguinage de Valenciennes ou de toute autre ville viendra *par son art rhétorical* (2) harmoniser et vivifier tout cela dans le *Mystère de la Passion*. L'*Histoire de la Nativité* et le *Protévangile* de saint Jacques, dûment ornés et amplifiés, en feront les premières journées; les légendes des apôtres et des disciples, celles en particulier de Lazare et de Marie-Madeleine, fourniront au poète les principales scènes de la Passion; l'*Evangile de Nicodème*, la légende de Pilate, celle de Judas Iscarioth, défraieront les derniers actes du drame. Seule, la légende d'Ahasvérus n'y trouvera pas place; cette sublime épopée n'aurait pu y entrer qu'à titre d'épilogue, et, d'honneur, c'eût été abuser de la patiente piété des spectateurs; le mystère, sans l'épilogue, se composait déjà de *vingt-cinq journées!*

Mais avant d'arriver à cette grande et suprême coordination, les Légendes évangéliques avaient reçu pour la plupart de riches développemens, et avaient été réunies en groupes de dimensions plus ou moins grandes. Nous parlerons une autre fois des préludes dramatiques qui ont préparé le *Mystère de la Passion*. Aujourd'hui nous terminerons cette leçon par l'analyse d'un poème sur la sainte Vierge, qui pourra donner une idée des inspirations que la muse chrétienne emprunta aux fictions du cycle des apocryphes.

Ce poème fait partie d'une Bible en vers du treizième siècle, dont le manuscrit appartient à M. Leroux de Lincy, qui, le premier, l'a fait connaître (1). Il porte le titre particulier : *De Nostre-Dame sainte Marie*. Le poète débute par faire un appel à l'attention de ses lecteurs:

Si vos volez que je vos die
De Dieu et de sainte Marie,
Or faites pais, si m'escotez,
Comment nostre sires nasqui
Et qui sa mère engenui (2);
Aussi comme sainte Anne fut née,
Qui ainc ne fu d'omme engenrée,
Mais par le terdre d'un coutel (3),
En la cuisse saint Fanouel.
Là fût sainte Anne engennuie,
Qui fut mère sainte Marie.

Puis il continue :

« Mille ans après la désobéissance du

(1) Voy. *le Juif-Errant*, roman attribué au comte de Tressan, 2 vol. in-18, 1775. — *Ahasvérus*, poème, par Edg. Quinet, 1 vol. in-8°.

(2) Voyez *Études sur les Mystères*, par O. Leroy, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1837.

(1) *Le Livre des Légendes*, page 24; 1 vol. in-8°, Paris, 1836, chez Silvestre.

(2) Engendra.

(3) Par le frottement, le nettoiement d'un couteau.

premier homme, Dieu transporta l'arbre de vie dans le jardin de saint Abraham. Un ange vint avertir que sur cet arbre le Fils de Dieu serait crucifié ; que la fleur de cet arbre donnerait le jour à un chevalier qui mettrait au monde, sans le concours d'aucune femme, la mère d'une vierge que Dieu choisirait pour mère. »

Malgré la difficulté qu'il y avait à rendre clairement ces détails généalogiques, notre poète, dit M. Leroux de Lincy, s'en tire très bien.

« Ami, dit l'ange, entends-moi. L'arbre que tu as ici planté, est celui où Dieu sera crucifié, où son cœur sera percé et où coulera son sang. De la fleur naîtra la mère d'une vierge dont Dieu fera sa servante : elle sera la mère de notre Seigneur, le roi du ciel, le Créateur (1). »

Le grand prodige arriva tel qu'il était annoncé. Abraham avait une fille qui respira les parfums de la fleur de l'arbre, et qui devint enceinte. Pour prouver son innocence devant les Juifs qui l'accusaient, elle consentit à entrer dans le feu, nue, en chemise. Les flammes, respectant la jeune fille, se changèrent en fleurs.

« Il n'y eut pas un seul tison, pas un charbon qui ne devint une rose, une fleur de lys ou d'églantier (2). »

Un tel miracle, on le pense bien, rétablit l'honneur de la jeune fille. Elle n'en donna pas moins le jour à un enfant qui devint chevalier, puis roi, puis empereur, et possesseur, sans qu'il en connût toutes les propriétés, de l'*arbre de vie*. Il paraît pourtant qu'il soupçonnait quelque vertu à l'arbre ; car, pour guérir des malades, il en coupa un fruit qu'il divisa en différentes parties, et il essuya ensuite sur sa cuisse le couteau dont il s'était servi. Mais, ô prodige ! le suc générateur de l'arbre s'introduisit dans la cuisse !

« Quand il vit le couteau mouillé par le fruit, il l'essuia sur sa cuisse, qui enfla, et qui produisit la plus gentille damoiselle qu'on ait vue ; ce fut sainte Anne, que Dieu aima tant (1). »

La cuisse de l'empereur *Fanouel* (c'est le nom qu'il a dans le poème) grossissait chaque jour outre mesure. En vain consultait-il les médecins les plus célèbres et les clercs les plus lettrés, nul ne pouvait trouver remède à son mal (2).

Il lui fallut attendre neuf mois avant d'être délivré, et alors il accoucha, par la cuisse, d'une charmante petite fille. Fanquel n'en fut pas moins honteux d'être devenu ainsi père, quoiqu'il eût pu s'appuyer, dit M. Leroux de Lincy, de l'exemple de Jupiter et de quelques autres dieux. Il appelle aussitôt près de lui un chevalier de confiance, et lui ordonna de porter au milieu des bois sa progéniture, et de la tuer sans miséricorde. Le chevalier obéit ; mais au moment où il allait frapper la victime, une colombe descendant du ciel, lui dit :

« Chevalier, ne frappe pas cet enfant ; de lui naîtra une vierge que Dieu choisira pour mère (3). »

Le chevalier écoute avec soumission l'ordre divin ; il dépose la jeune fille

(1) Amis, dist-il, enten à mi ;
Tu as un arbre planté ci
Où Diex sera crucefiés,
Les cuers perciés et attachiés :
Et si sera covert de sanc
Et colera aval son flanc.
Et de ceste flor naistra
Uns chevaliers qui pantera
La mère à icelle pucèle
Dont dames Dieu fera s'ancèle :
Mère sera nostre Signor,
Le roi des ciel, le Créator.

(2) Onques n'i ot un sat tison
Qui fust enpuis de vif charbon,
Qui ne fust vase de rosier,
Ou flor de lys ou d'églantier.

(1) Quant il vit le cautel moillié
De son beau fruit qu'il at taillié,
A la cuisse le ressua
Que la cuisse s'en enpraingna
D'une moult gente damoiselle
C'onques nus hons ne vit plus bèle ;
Ce fut sainte Anne, dont je chant,
Que dames Diex parama tant.

(2) Ainc n'i vint mères tant senés,
Fisiciens, ne clercs lettrés,
Qui seust dire la dolor
De la cuisse l'empéréor.

(3) Chevalier frere, or te tien quoi :
Retien ton cou, parole à moi.
N'occire pas cete meschine :
De li istra une virgine
Où Dex char et sanc prandera
Quant en terre descendera.

dans un nid de cygnes qu'il aperçoit près de là.

« Puis Dieu prit soin de l'enfant : un cerf lui apporta sa nourriture ; il était beau, et avait des bois superbes qui produisaient des fleurs de toutes les sortes. Chaque jour, quand la jeune fille criait, le cerf, lui offrant des fleurs, parvenait à l'apaiser si bien qu'elle s'endormait (1). »

Ainsi élevée, l'enfant grandit vite. A l'âge de dix ans, c'était déjà une fille accomplie.

Un jour que Fanouel chassait, il rencontre le cerf miraculeux, le poursuit, le blesse ; et le pauvre animal se réfugie sous le nid de la jeune fille, qui reconnaît son père et lui demande grâce pour le cerf sa nourrice.

« Saint Fanouel voit son enfant ; il parle doucement, et dit : Belle, qui es-tu ? — Sire, répond l'enfant, ne le sais-tu pas ? Je suis la fille que tu portas dans ta cuisse ; le chevalier auquel tu commandas de me tuer me laissa ici (2). »

Fanouel, très étonné, emmène sa fille, et la marie à Joachim, chevalier de son empire. De cette union naquit Marie, mère de Dieu.

De ce moment, les faits perdent de leur étrangeté, et le poème n'est plus guère que la traduction libre des divers évangiles apocryphes qui racontent la vie de sainte Anne et la naissance de la sainte Vierge.

Ce début, que nous avons brièvement analysé d'après M. Leroux de Lincy, qui n'a fait connaître lui-même que cette partie du manuscrit, est un curieux échantillon du mélange d'inspiration chevaleresque et religieuse, dévote et profane, pédantesque et crédule, qui caractérise les rares productions chrétiennes des Trouvères. Il y a ici en effet de la Légende et de l'érudition, de la mythologie et de la Bible ; le tout arrangé en manière de roman féodal. Ce bon Fanouel, qui s'est inoculé dans la cuisse une gente damoiselle, rappelle évidemment Jupiter et l'étrange grossesse qui donna le jour à Bacchus ; mais il fait souvenir en même temps des divers passages de l'Ancien Testament, où, dans la hardiesse de son langage oriental, l'écrivain sacré dit que les fils sont sortis de la cuisse de leur père. Quant à la fleur de l'arbre de vie qui enfante le chevalier dont la fille devait donner le jour au Sauveur, qui n'y voit une réalisation matérielle et quelque peu enfantine de ce texte : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (1) ?

M. Leroux de Lincy a cherché vainement dans les apocryphes l'origine de ce mythe ; nous n'avons pas été plus heureux. Mais s'il ne nous a pas été donné d'en découvrir la source, nous avons pu en constater les dérivations. Le nom de Fanouel ou *Phanuel*, et l'histoire de la gestation merveilleuse, se retrouvent dans la plupart des Légendes en prose de sainte Anne, et dans les histoires populaires de la sainte Vierge, postérieures au quinzième siècle (2). Nous les rencontrerons encore avant la fin de ce cours.

P. DOUHAIRE.

(1) Puis fu Dex garde de l'enfant :
Par le sien saint commandement
Li li envoya sa provende
Par . I . cerf qui est en la lende,
Qui mult estait paraus et biax
Et durement estait isniax :
Cornes avait mult assises,
Flors i avait de maintes grises.
Chaque jor est desos le ni :
Quant li enfant jetait . I . cri
D'une des flors le rapaisait,
Tant qui li enfés s'endormait.

(2) Saint Fanoiax voit son enfant,
Li a parlé moult doucement,
Courtoisement le salua
Et bèlement lui demanda :
« Bele, dist-il, et qui ies-tu ?
« — Sire, dist-èle, ne ses-tu ?
« Je suis cele que tu portas,
« Par ta cuisse t'en délivras.
« Li chevalier ici me mist,
« Cui commandas qui m'ocesist. »

(1) Isaïe, 11, 1.

(2) Cette légende de Fanouel a été dès le temps où elle parut l'objet d'une vive critique. L'auteur du *Livre des Légendes* cite un manuscrit du treizième siècle du poème de la *Conception*, de Robert-Wace, où se trouve ce passage :

Anne de Bethléem fu née,
De *flour* ne fu pas engenrée,
Ce saichiez-vous certainement
Mais d'omme conceue charnellement.
Celles et cil soient confondu
Qui croient un roman qui fu,
Qui dist que de flour iest venue
Sainte Anne et engenue.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

DEUXIÈME LEÇON (1).

Continuation de la description de Kijov. — Le couvent des Petchéries. — Les catacombes ou kryptes de Kijov. — Légendes kijoviennes. — Le purgatoire russe.

Le couvent des *Petchéries* a 550 sagènes de circonférence. Son entrée est précédée d'une petite place en demi-cercle, dont les deux murailles latérales sont couvertes de grandes fresques. Elles représentent d'un côté l'introduction du Christianisme en Oukraine par des prélats et des moines grecs vêtus en basiliens, et qui apportent processionnellement, de *Kherson* au grand Vladimir, une Madone miraculeuse : car c'est presque toujours ainsi que se convertit une tribu slave. Puis le couvent des *Petchéries* est fondé; on le voit avec le paysage qui l'entoure; mais le plan de l'édifice et du temple a été malheureusement repeint et changé de siècle en siècle. Pourquoi les évêques du moyen âge, qui excommuniaient pour des motifs souvent si légers, n'ont-ils pas songé à déclarer excommunié quiconque essaierait de dénaturer les peintures nationales et autres monumens? Combien de documens perdus sans retour auraient été par là conservés à l'histoire! De l'autre côté de la place sont peints les bustes de tous ces saints des Petchéries, dont Nestor, dans son *Pater icône*, nous a transmis les merveilleuses légendes, complément nécessaire de la vie des solitaires d'Orient. Vêtus de noir et dans le costume basilien, chacun d'eux a son buste enchâssé dans une grande étoile, comme pour signifier qu'il règne au firmament, parmi les astres de Dieu, image empruntée au symbolisme sidéral des gnostiques. Sous ces grandes peintures sont exprimés, dans de petits carrés, des martyres et des scènes bibliques, tels que les quarante saints plongés nus dans l'étang de glace.

Au fond de cette place étroite, est le portail du couvent, surmonté d'une Madone colossale, entre deux personnages également gigantesques, *Antoine* et *Féodose*, les fondateurs de la *Laure*. Un long porche voûté, orné de même de saints icones, et surmonté d'une chapelle à coupolette dorée, introduit dans la cour carrée du monastère, flanquée de petites maisons, la plupart à pignon allemand, c'est-à-dire en pyramide échelonnée. Dans chacune habite un solitaire, qui a devant sa porte un petit jardin avec quelques arbres et des fleurs. Au centre de cette vaste cour, en partie pavée, brille, svelte et dégagé, le magnifique *Sobor*, moins étendu que la *Sophie*, mais que je regarde cependant comme le monument le plus grandiose de la Russie, pour la hauteur de ses murs et de ses voûtes, et l'ampleur majestueuse de ses neuf coupoles dorées, les plus belles peut-être de l'Orient chrétien. La porte d'entrée est précédée, comme à la Sophie, d'une petite terrasse flanquée de deux chapelles latérales, qui proéminent comme d'énormes piliers boutans hors du plan carré du Sobor, et leurs murs couverts en dehors de grandes peintures historiques, sous lesquelles une quarantaine de petits carrés représentent toutes les paraboles de l'Évangile, l'enfant prodigue, la poutre dans l'œil d'autrui, le mauvais arbre avec la coignée, etc. Un baptême du Christ surmonte la porte en arc mauresque.

Il faut descendre plusieurs degrés pour entrer dans cet antique et sombre Sobor, où le culte russe est né, et que visitent constamment, depuis sept siècles, les pélerins en bure grise ou en peau d'agneaux blancs; Slaves des deux rivages,

(1) Voir la 1re leçon dans le no 42, t. VII, p. 434.

qui se mêlent à cette limite où le slavisme oriental embrasse celui d'Occident. On les voit se prosterner en faisant de nombreux signes de croix, se coucher dans la poussière et se relever alternativement, au milieu des centaines de centaines de cierges, qui, brûlant chaque matin, mêlent à l'encens leurs nuages de fumée, et illuminent à la fois les mystiques profondeurs du temple et les poétiques ténèbres de la liturgie gréco-russe. L'étroit et long trapèze, sans aucune fenêtre, est entièrement couvert de peintures, qu'une faible clarté laisse à peine distinguer. Ce qui frappe principalement, ce sont les portraits en médaillon, sur fond azuré, des saints moines des Petchéries. Chacun a la tête surmontée d'une étoile, peut-être celle qui, dans le mystique Bas-Empire, était censée lui servir de lumineuse demeure. Aux chrétiens orientaux de ces temps, les âmes apparaissaient sous la forme d'astres brûlans. Peut-être avant d'ouvrir le temple à leurs néophytes, les premiers moines de *Kijov* les arrêtaient dans cet obscur trapèze pour leur expliquer les légendes des stylites et des ascètes qui ont fondé l'église russe, et dont les moines actuels ont retenu une partie de l'effrayante austérité.

L'intérieur de cette cathédrale, carré exact, tout-à-fait disposé à la russe, ne diffère des Sobors de Moskou que par les chapelles sombres qui l'entourent. La grande coupole seule est ouverte intérieurement, et l'œil s'étonne de son élévation extraordinaire, augmentée encore par la lumière qui l'inonde, pendant que le reste du temple est dans une mystérieuse obscurité. Ses peintures sont malheureusement modernes: mais il n'en est pas de même de celles du vaste iconostase, qui monte dans cette coupole tout resplendissant de pierreries et de vermeil. Ses rangées de personnages, de grandeur naturelle, liturgiquement disposés, portent tous les caractères d'un style très ancien. Ornées d'or et d'argent, séparées entre elles par des colonnes spirales à fûts dorés et chargés d'arabesques, ces figures, toutes isolées, à types orientaux, sont quelquefois très remarquables comme dessin et vivacité de coloris. Dans les obscurs enfoncemens des bas-côtés, brillent de toutes parts, à la lumière des cierges sans cesse brûlans, les gigantesques têtes des Madones venues de Byzance. Outre ces petites chapelles, il y en a deux grandes aux extrémités du transept, et qui remplacent les bras de la croix; mais elles ont une voûte très basse et sont séparées par des portes d'avec le carré intérieur, de sorte qu'elles forment comme deux églises à part, chacune avec son iconostase.

Tout le Sobor, murs et voûtes, est à fond bleu, sur lequel sont peints des sujets historiques, des fleurs, des arabesques. La voûte centrale, ici comme dans la plupart des cathédrales russes, a en hauteur plus de trois fois sa largeur; tandis que celles des bas-côtés figurent presque une catacombe. Au reste, les unes et les autres ont leur arc extrêmement surbaissé, ainsi que tout ce qui date du moyen âge ruthénique : elles sont presque plates; les nervures croissantes et longitudinales n'y sont que légèrement indiquées, souvent par de simples lignes peintes. Les bas-côtés portent les galeries de l'église supérieure, appuyées aux quatre gigantesques piliers de la large mais courte nef, au pied desquels sont les siéges en bois des chantres, exhaussés comme des tribunes. De la base au sommet de ces piliers, sont peints, de grandeur naturelle, les saints confesseurs, colonnes de l'église gréco-russe. Mais l'Occidental s'étonne lorsqu'il voit adossé au premier de ces piliers, en entrant, le comptoir mercenaire du moine noir et voilé, qui vend les cierges et les amulettes, et même durant les offices compte et recompte ses piles de *soroks* et de *kopêks*.

A l'extérieur du *Sobor* sont murées plusieurs pierres sépulcrales de divers siècles, usage inconnu à Moskou, et qui sent la Pologne et l'Allemagne. Le clocher entièrement isolé, à l'orientale, ne surmonte point, comme on le voit pour la *Sophie* et tant de monastères russes, la porte d'entrée de la *Laure;* mais il est dans l'intérieur même de l'enceinte. Son carré se termine en une masse octogone élancée à une hauteur très considérable: quoique d'architecture moderne, quoique formée d'étages superposés, chargés de ressauts, et percés d'innombrables fe-

nêtres, ainsi que le sont celles de tous les Sobors, cette tour est néanmoins une des plus belles de la Russie. Sa hauteur de 43 sagènes et sa hardiesse étonnent l'œil qui se repose sur sa cime, long cône doré à lanterne, forme sacramentelle de tout campanile orthodoxe.

Un peu plus loin est la petite *église de saint Pierre et saint Paul*, également assez ancienne, à porte moresque et à colonnes bizarres, précédée d'un porche à icônes, avec des bancs pour les pèlerins, et qui est oblong au lieu de s'étendre en largeur. Là commence le chemin de pierre, qui descend aux petchéries. Entre cette église et le clocher, le modeste palais du métropolite, jadis patriarche de toutes les Russies, occupe un des quatre côtés du monastère. Il est encore plein des souvenirs du dernier archimandrite, Eugène, l'un des plus grands archéologues qui aient existé chez les Slaves, et qui, malgré ses nombreux ouvrages imprimés, en a laissé encore un plus grand nombre en manuscrits, qui gisent ici oubliés dans la bibliothèque poudreuse du couvent : tant la science est peu favorisée en Russie. La charité en retour continue de s'y exercer comme dans les temps primitifs : sous le portique d'une autre église à grande coupole dorée (car tout couvent russe renferme au moins sept ou huit temples), au fond d'une petite cour à gauche en entrant, on voit chaque semaine des troupes de pèlerins, étendus sur leurs fourrures où souvent ils ont passé la nuit, recevoir leur dîner des moines dont le réfectoire est voisin. L'hospitalité est restée la vertu des orientaux.

Chaque fois que je passais devant *la Laure*, je m'arrêtais avec un nouvel étonnement : car autant ses neuf vastes coupoles en ellipses étincelantes, rangées trois par trois sur le Sobor, produisent de loin un effet magique sur l'imagination, autant de près elles satisfont la raison par leurs espacemens, leur hauteur et la beauté harmonieuse de leurs proportions. C'est une des magnificences les plus vraies qu'offre l'Orient chrétien. Bien plus nombreuses et plus impressionnantes, les coupoles du *Kremle* moskovite n'ont pas à beaucoup près la même majesté.

Enfin l'heure était venue de descendre aux *catacombes* : je suivis le vieux moine à longue barbe, au regard morne, qui, un flambeau à la main, devait m'initier au mystère des ténébreuses *petchéries*. Ces grottes sacrées d'où l'Église russe est sortie, comme l'Église latine de celles de Rome, sont le monument funéraire chrétien le mieux conservé de l'Orient. Les catacombes de la Grèce, si on avait pu les étudier à fond, seraient sans doute bien plus intéressantes; mais elles ont disparu avant que la science archéologique ait pu s'en occuper. On sait seulement que les Grecs y employaient un luxe étonnant, et en creusaient partout où ils s'établissaient. Ils ont porté cet usage jusque dans la Sarmatie, où celles de *Kijov* remontent à une époque ignorée, et se perdent dans les fables scythiques. Ces labyrinthes que le peuple dit tout pavés de métaux précieux et qui passant sous le Borysthène étaient censés s'unir aux grottes de *Tchernigov*, d'où ils se prolongeaient jusqu'à Moskou, ont été décrites dans le *Patericone* de Nestor dont malheureusement les langues usuelles de l'Europe n'ont encore aucune traduction. Une dissertation latine de 178 pages a paru, il est vrai, l'an 1674, à Hambourg et Jena, dans un gros volume in-12, intitulé : *Davidis von der Becke, Mindani, experimenta... naturalium rerum.* Immédiatement après le traité *De Lunariis herbis et rebus noctu lucentibus*, par Conrad Gessner, on y trouve les *Religiosæ Kijovienses cryptæ, sive Kijovia subterranea, et.... à sexcentis annis divorum atque heroum Græco-Ruthenorum necdum corrupta corpora, par Jean Herbinius.* Ce petit livre curieux est devenu excessivement rare, et ne renferme d'ailleurs aucune description des grottes, où l'auteur semble n'être pas même descendu. C'est un simple extrait, avec critique, du *Patericone* de Nestor sur ces momies vénérées : en voici l'analyse.

« Quel homme, dit le voyageur dans sa préface, pouvant visiter cette ville devenue si fameuse par la lutte incessante de ses *Kosaks* contre les *Tatars*, et qui se vante de posséder les restes de Troie, les tombeaux de Priam, d'Hector, d'Achille, d'Ajax, des héros Helléniques et Dardaniens, ne partirait pas avec joie

pour le Borysthène? » Après quelques pages semblables, notre Allemand entre en matière.

Chapitre premier. De la signification de *petchérie*, mot dérivé du polonais *pietçhura*, qui est synonyme d'*hypogée* ou *krypte*, du grec κρυπτεῖν, creuser, enfouir. Le slavon *piets* désigne toute *grotte*, *cellule* ou *sépulcre*.

Chapitre deuxième. Origine de *Kijov*: elle ne peut être l'ancienne Troie; autrement Homère aurait parlé du passage des cataractes par la flotte d'Agamemnon. Ainsi c'est une fable que les corps gigantesques et incorruptibles d'Hector et de Priam gisent dans les *Petchéries*. Mais cette ville fut dès la plus haute antiquité des *Kòsaks*, nation de faucheurs, dont le nom vient du slavon *kòssa*, *faux*, et qui en maniant cette arme, servit jadis dans le camp d'Alexandre-le-Grand. (Il est inutile d'observer que *Kijov* n'est ni Troien, ni *Kòsak*, mais purement slave; ce n'est qu'au XVI[e] siècle que les *Kòsaks* y vinrent, et en trop petit nombre pour en transformer la population. D'ailleurs ces guerriers étaient la plupart des réfugiés Polonais.)

Chapitre troisième. Les *Petchéries* creusées au plus tard au X[e] siècle par des missionnaires grecs, venus chez les *Roxolans* ou Russes orientaux. Ce peuple cinq fois baptisé retournait à chaque fois aux idoles. Première conversion par les apôtres saint André, saint Paul et saint Andronic; deuxième par Cyrille et Méthode, apôtres des Polènes; troisième par des prêtres inconnus en 878, d'après Baronius, tome 9[e] de ses *annales*; quatrième par la princesse Olga; cinquième par Vladimir et Sviatoslav en 1008.

Chapitre quatrième. Ces catacombes furent le refuge des premiers chrétiens Ruthènes, persécutés par les princes idolâtres et par les cruels *Polovtsi*.

Chapitre cinquième. Creusées non dans le roc, mais dans un sable dur, comme la pouzzolane du Latium, ces cavernes ne passent point sous le Borysthène, et ne vont point jusqu'à *Smolensk*, ni jusqu'à *Dniestre*, comme l'a écrit *Florus Polonus* en 1666. L'archimandrite de Kijov assure Herbinius que tout cela était faux.

Chapitre sixième. Ces labyrinthes sont néanmoins d'une telle étendue qu'on n'en saurait pas plus sortir sans guide qu'on ne sortait autrefois de ceux de Minos. On y trouve d'innombrables cellules et même de beaux temples: « *Templa, Antonio et Theodosio auctoribus, faberrimè constructa.* »

Les chapitres suivans renferment des commentaires diffus sur une lettre qu'Innocent Ghiziel, archimandrite de la Laure, écrivit à l'auteur en 1674. Après avoir établi l'authenticité des reliques vénérées aux petchéries, cette lettre finit en ces mots: « L'incorruptibilité accordée à ces corps ne peut être qu'une récompense de leur sainteté; il est impossible d'en attribuer la conservation à travers tant de siècles aux influences du terrain, puisque d'autres morts enterrés dans les mêmes lieux se sont dissous en poussière. Bien plus, quelques crânes desséchés y distillent une huile salutaire, qui chasse toutes les maladies. Par l'intervention de ces saints les aveugles voient, les énergumènes sont délivrés du démon, et des miracles de jour en jour plus grands s'accomplissent. Quant à l'étendue des souterrains, nous sommes dans l'incertitude depuis qu'un tremblement de terre, il y a soixante ans, a fait ébouler les voûtes en plusieurs endroits. Ces choses étant, je conjure ardemment nos saints qui n'ont point vu et ne verront la corruption, de vous prendre sous leur tutelle et de vous procurer le salut (1). »

« GHIZIEL. »

« Mais, répond Herbinius, J.-C. seul est incorruptible. Comment peut-on dire que les saints de *Kijov* ne connaîtront jamais la corruption, si Hénoch et Elie même doivent la voir venir sur eux, et puisque tout ce qui porte la tache du péché originel subira cette conséquence. Au reste, bien que très lentement ces corps se dessèchent néanmoins et diminuent peu à peu, s'ils n'ont pas encore disparu, c'est peut-être par la volonté de Dieu, qui permet ce genre d'édification à un peuple simple. Voilà tout ce qu'on peut accorder, en reconnaissant même que ces

(1) On s'étonne de lire dans M. Schnitzler ces paroles singulières: « Les catacombes passent sous le fleuve qu'on entend gronder sur sa tête, lorsqu'on visite ces voûtes souterraines. »

ermites ont vécu en saints, comme les prophètes hébreux qui jadis se retiraient dans des grottes pareilles. A leur exemple, ces moines d'Orient ont vécu chacun dans la cellule qu'il s'était creusée; il y priait des années, et mort on l'y embaumait à l'égyptienne dans des bandelettes, pour qu'il y restât jusqu'au jugement dernier; sa cellule devenait son tombeau. Cette immobilité de la vie ascétique orientale n'a pas encore pleinement cessé de nos jours. »

Les pères du mysticisme russe sont donc enterrés ici; chacun d'eux brille par une vertu ou par un genre de combat. Voici le duc de Tchernigov, Nicolas Sviatoch, qui renonça librement à toutes les gloires du monde pour se couvrir du cilice; plus loin est Moïse le magjar, qui résista à tous les charmes de l'amour d'une Polonaise, et donna son cœur à Dieu seul; celui-ci est Arétas, moine avare, et puis pénitent; là est Érasme, long-temps tiède et paresseux, mais qui finit par devenir exemplaire; ces deux frères, Evagrius et Titus, se haïrent long-temps à mort avant de s'embrasser dans une même cellule. Voilà des rangées d'igoumènes mitrés : Polycarpe, Pimène, Nikon, Stéphane, Barlaam; deux évêques de Novgorod, Nifon et Nicétas, qui fut d'abord reclus dans ces grottes; un autre de Vladimir, et Suzdal, nommé Siméon; le prélat thaumaturge Esaias, Jean l'affligé, Eustrate le jeûneur, l'eunuque Ephrem, le médecin Agapet qui sut guérir de tous les maux, le peintre Alympius au merveilleux talent; les deux fidèles amis, Basile et Féodor; le martyr Kukcha, le moine captif Nikon; les ascètes Jérémie, Polycarpe, Onésifor; les reclus Laurent et Afanase; les thaumaturges Prokhor et Grégoire, le prêtre Damien, le triste Isaac tenté toute sa vie par le diable; Matthieu le voyant, observateur des spectres, dont il sent la présence et interprète les volontés; enfin des têtes oléifères de reclus dont on a perdu les noms; « car, dit Nestor, dont on voit ici l'humble dépouille, comme les fils d'Israël durent, suivant la promesse, égaler en nombre les étoiles du firmament, de même en est-il pour les saints des petchéries. Oui, notre Kijov est un ciel : Antoine le Ruthène, qui incendiait tous les cœurs de son divin amour, en est le soleil; il marche précédé de sa Vénus ou étoile avant-courrière, saint Hilarion, qui avant le lever du soleil russe sur notre montagne avait déjà creusé à Berestov la crypte où il vécut en priant. Le brillant Mercure, qui illumine nos nuits, est l'admirable évêque de Suzdal, saint Siméon, dont le talent et l'étude sont parvenus à transmettre, dans leurs détails véridiques, les vies des saints Pères kijoviens à toute la chrétienté. Enfin, dans notre ciel paraît, comme une lune magnifique, l'élève d'Antoine, qui, ayant reçu de lui l'exemple et les règles de la vie ascétique, lui succède avec le flambeau, éclairant dans les ténèbres de la luxure mondaine les planètes ses sœurs..... Il y a en outre dans nos cryptes des centaines d'étoiles d'hommes pieux, qui luisent aux yeux du pélerin. »

D'après ce passage, écrit Herbinius, on a composé une couronne suspendue à une chaîne dans le Sobor de la madone Petchérienne, dont cette guirlande est le diadême; et sur chaque étoile est écrit le nom d'un père, depuis les deux plus grosses, qui sont Antoine et Féodose, le soleil et la lune, jusqu'aux plus petites. Autour du cercle on lit en slavon le texte : *Qui numerat multitudinem stellarum, et omnes nomine suo vocat.* Tels sont les cycles héroïques de Kijov souterraine. A l'aurore pascale de chaque année, l'archimandrite ou le père qui est de service, descend avec les prêtres dans ces cryptes, encense les tombes, et crie aux morts : *Frères, aujourd'hui Christos, brisant le dard de la mort, est sorti vivant du sépulcre.* Les assistans répondent : *Oui, Christos est vraiment ressuscité.* Puis on s'en va silencieusement à travers les rangées de tombeaux. Nestor, au chapitre dernier de son *Patericone*, raconte qu'une fois, à cette cérémonie, sous le règne du grand prince Siméon-Alexandro Vitch, et sous l'archimandrite Nicolas, à la nouvelle apportée par le prêtre Denis, les caveaux s'ébranlèrent de toutes parts, et la voix des morts s'entendit : *Oui*, père Dionysos, *le Christ notre maître est vraiment ressuscité.*

Le chapitre douzième d'Herbinius traite

des crânes oléifères. Car plusieurs de ces corps, malgré leur sainteté, se sont dissous entièrement, et il n'est resté que leurs crânes. « De qui sont ces têtes, dit le *Patericone ?* on l'ignore ; ce qui est sûr, c'est qu'elles sont saintes, puisque, dépouillées de toute chair et de toute humidité, elles distillent une essence huileuse, douée de la vertu des miracles... En effet, si l'on prouve que l'esprit de Dieu habitait dans Samson, parce qu'entre ses mains des eaux pures jaillirent de la mâchoire d'âne, à combien plus forte raison l'huile des têtes kijoviennes ne démontre-t-elle pas la sainteté de ceux qui les ont portées, comme les reliques de Nicolas Mirlekiskj, de Demetrius Oléifer, et d'autres où se recueillent un onguent salutaire..... Ces choses sont des mystères. L'huile symbolise la miséricorde et la paix donnée aux hommes dans la personne de Noé, à qui la colombe apporte le rameau d'olivier.... Ce jus tiré de l'olive signifie encore la prudence, la douceur, la vivifiante lumière des êtres que le martyre a réunis à notre Sauveur, dont le titre même de Christ indique l'onction; et c'est pourquoi sa fiancée l'Eglise le salue par le cri : Ton nom même est une huile répandue. »

Chapitre treizième. Causes physiques de ce phénomène. Supposé que les moines ne fraudent pas, ce qui est peu supposable depuis tant de siècles que cette merveille existe, l'huile des crânes de Kijov peut résulter des miasmes humides, qui, sortis de tant de cadavres, s'attachent à ce qu'ils trouvent de spongieux comme les crânes, et en découlent par les pores transformés en huile médicinale; car les semblables sont guéris par les semblables, ainsi qu'on paralyse le poison par d'autres poisons ou antidotes. On s'attendait peu à trouver ici cet axiome de l'oméopathie moderne.

Chapitre quatorzième. Les popes sont pour les Ruthènes des anges théophores. Ces chrétiens se prétendent les seuls *pravoslavnij* ou orthodoxes, mais en même temps ils sont déplorablement iconolâtres (*iconolatræ abominandi*).

Chapitre quinzième et dernier. Le slavon issu de l'hébreu : catalogue comparatif des racines de ces deux idiomes. Le slavon doit être rangé parmi les quelques langues capitales du monde. *Rutheni Borysthenidæ docti, Moscovitæ vero barbari.*

Après avoir relu ce curieux livre d'un critique Teuton, je descendis par une pente rapide la montagne, dont le menaçant *Petchersk* occupe le sommet, et aux bases de laquelle sont creusées les catacombes de la Russie. L'escalier long d'un quart de lieue, et couvert en bois, qui mène du souvent à ces grottes, tombe enfin sur une petite place solitaire, devant une chapelle déjà moitié crypte, toute tapissée de vieilles icones votives revêtues en métal. Là, se trouve l'entrée des souterrains; sous la galerie funèbre qui les précède, est peint le fameux *Monitarstvo.* A la lampe qui brûle devant cette peinture, le vieux moine alluma son cierge, et me prit par la main, comme la sibylle du Pausilippe, lorsqu'elle introduisait l'étranger dans les ténèbres de l'Achéron. Moi, pareil au myste des initiations antiques, j'étais plein d'attente et de respect. Il m'expliqua les vingt-deux stations expiatrices dont se compose le purgatoire des Russes, et qui furent, dit-on, dévoilées à une voyante, pieuse muse de saint Basile, qui déclara cette vision orthodoxe. L'âme extatique avait été conduite à travers ces vingt-deux degrés, qui correspondent à autant de crimes, et autant de châtimens contre la colère, l'ivresse, l'impureté, la paresse, la médisance, la calomnie. Chacun de ces vices est représenté par des démons hideux et fétides, aux formes bizarres, qui rappellent les dieux monstres de l'Inde, et qui sont chargés de supplicier les coupables. Enveloppée sous cette légende, l'origine du *Monitarstvo* remonte évidemment aux écoles gnostiques, qui avaient conservé une partie de la croyance néoplatonicienne aux voyages et migrations de l'âme à travers les différens cieux. On sait d'ailleurs que le rite oriental a gardé beaucoup plus que celui d'Occident le caractère plastique et judaïque dans les cérémonies. A l'époque de Constantin et de ses fils, il y eut en Grèce une sorte de rapprochement entre l'Eglise et le vieux paganisme mourant, qui léguait, comme le centaure, sa toge sanglante à son vainqueur. Rapprochement dont l'Eglise latine, déjà sépa-

rée de la cour et du pouvoir temporel, fut préservée davantage.

Quoi qu'il en soit, les stations du purgatoire sont ici traversées par l'âme sous la figure d'un enfant, conduit par deux anges ailés, répétés vingt-deux fois : l'un blanc et pur, l'autre noir et hideux, à ailes de chauve-souris, et plus ou moins grimaçant. Au point de départ s'ouvre une cité à murailles, tours et portes byzantines; c'est la cité de l'univers. Au-dessus de cette cosmopole brille le disque rouge de l'astre de la nuit, symbole des ténèbres qui couvrent la vie terrestre. A chaque station, plusieurs groupes de démons rugissans tâchent de s'emparer de l'âme, qui, après les vingt-deux épreuves, soutenue par son génie blanc, franchit un arc triomphal, au-dessus duquel brille la lune blanche et presque éclipsée par l'éclat naissant du jour. Au-delà de cette porte, Jésus-Christ en juge suprême, sur son trône entouré de chérubins, attend l'âme tremblante. Les expiations purgatoriales sont finies; celui qu'elles ont purifié monte au ciel, celui qui est resté obstiné dans le mal tombe dans l'abîme éternel. Un pareil *monitarstvo*, mais avec moins de détails, est peint d'ordinaire sur la porte du réfectoire de chaque couvent pour avertir les moines entrant au lieu de leurs seules jouissances physiques, que d'affreuses peines expient les abus.

Les cryptes kijoviennes se composent de deux étages ou cavernes : la première, attribuée à saint Antoine, est la plus grande, la plus riche en reliques illustres de métropolites, princes, évêques; c'est le ciel supérieur. La seconde, dite de Féodose, est moins ornée, quoiqu'elle ait encore des sanctuaires et de spacieuses cellules, où dorment les pères obscurs et tout le peuple des saints. Nous nous enfonçâmes par un couloir étroit dans la première caverne. Ses mille détours, ses portes secrètes, ses escaliers, tantôt montant, tantôt descendant, semblent indiquer l'intention des fondateurs de se ménager des retraites en cas de persécution; c'est un vaste labyrinthe de chambres et de corridors, où çà et là sont taillés des bancs de repos pour les pèlerins et les moines d'autrefois; souvent des verroux ferment l'entrée des cellules; dans de petites églises souterraines brûlent des lampes. Nulle part, la voûte, taillée dans le sable dur, ne pose sur d'autres étais que des colonnes et des piliers taillés dans ce roc tendre; la maçonnerie paraît à peine autour des principales portes. Aussi ces catacombes n'offrent-elles qu'une faible miniature de celles de Rome et de Naples; cependant le vandalisme restaurateur des moines brille là comme partout : pas une figure du moyen âge n'est restée, soit aux iconostases des chapelles, soit au fond des arcades funèbres qui recèlent les bières en bois des saints. Par une inconcevable barbarie, on restaure annuellement ces bières; chaque année on donne aux momies un nouveau trousseau, et l'on retouche les peintures des légendes qui surmontent les tombeaux. Ainsi, excepté les murs et les corps même des confesseurs, tout est ici entièrement moderne, mais moderne à l'orientale; de sorte que le voyageur en parcourant ces nombreuses rangées de momies, embaumées comme celles d'Egypte et de Syrie, peut se croire un moment aux catacombes chrétiennes du Liban. Chaque profession, chaque dignité sociale y conserve son costume : le patriarche tout doré; le prélat avec mitre et crosse; l'ermite, le frère lai, tous y portent un habit dont la magnificence est en rapport avec le degré d'honneur propre à chacun durant sa vie. Un écriteau proclame le nom du mort au-dessus de chacune de ces tombes, simples comme celles des tsars et des moujiks, comme celles de tous les vieux croyans. Partout j'ai remarqué que l'absence d'ornement sculptural ou architectonique est le caractère distinctif des sépultures *orthodoxes*.

La seconde caverne, sans communication apparente avec la première, est également précédée d'une petite chapelle à peintures, mais elle renferme dans son sein beaucoup moins d'appartemens, ce qui fait croire qu'elle ne servait point de demeure aux vivans, mais était simplement pour les morts; elle n'a que six cent trente-sept pieds de longueur, tandis que l'autre en a quatorze cent.

Ces grottes ne m'ont présenté, comme art, qu'une seule chose remarquable : c'est une chapelle, parmi beaucoup d'au-

tres insignifiantes, qui a sa *porte sainte* posée sur deux colonnes, que surmonte un arc en fer à cheval ; l'extrême simplicité des chapiteaux et de tout l'ensemble de cette chapelle portent à la croire primitive. Ainsi, un arc moresque, perdu dans ces solitudes, y aurait été fait par des Byzantins en même temps que les Arabes faisaient ceux de l'Alhambra. Il y aurait en Russie plus d'uue preuve à recueillir pour démontrer que ce qu'on appelle art moresque n'est au fond que l'art byzantin. Nous parcourions ces rangées de moines du onzième et douzième siècle, enveloppés de bandelettes, et dont les os noircis et décharnés sont pourtant restés intacts. Le prêtre qui me conduit s'arrête devant chacun d'eux pour me raconter sa vie ; il y en a de si extraordinaires que je regrette de ne pouvoir les mentionner ici ; mais cette *Histoire des Pères de Kijov*, tirée des sources slavonnes, mérite un travail à part.

Je regardais avec terreur les étroites fenêtres carrées, chacune aujourd'hui garnie d'une ou deux vitres, par où l'on passait le pain et l'eau aux malheureux enfouis pour leur vie dans ces cellules, pratiquées aux parois des corridors, et souvent trop étroites pour qu'ils s'y pussent coucher. Dans des temps barbares comme ceux d'alors, il fallait sans doute des prodiges d'ascétisme pour attendrir les cœurs durcis des grands de la terre ; il fallait de tels martyrs pour fonder l'Église en Scythie. Ce genre d'ermites, qu'on nomme en russe d'un nom qui correspond à celui de *murés*, n'étaient pas toujours isolés. On montre une cellule où douze d'entre eux vécurent ensemble, et la légende les dit fils d'une même mère ; on montre aussi un saint dont le corps s'enfonce de plus en plus dans la terre, au dire du peuple, qui observe avec anxiété de combien de lignes il baisse par génération, car quand il sera tout-à-fait enfoui l'univers finira.

J'arrivai enfin à la tête de mort placée sur une tombe, et d'où découle constamment une huile miraculeuse, dont les popes oignent les lèvres de leurs fidèles. Cette particularité me rappela des reliques semblables sur le Rhin et ailleurs ; et l'abus qu'on en fait jeta dans mon âme de pénibles réflexions, qui m'accompagnèrent jusqu'à ce que je fusse remonté vers la clarté du jour. Un beau soleil brillait alors, et colorait l'ardente verdure et les vignes qui recouvrent ces grottes des saints russes, comme elles revêtent les catacombes italiennes. Mais les images des *murés* planaient sur mon imagination ; je me rappelais le texte d'*Hélyot*, qui prouve qu'il y en eut en France comme en Orient. « La coustume, dit-il, estoit autrefois à Vienne en Dauphiné de choisir un religieux que l'on croioit estre le plus avancé dans la perfection et le plus digne d'estre exaucé de Dieu, et on le renfermoit dans une cellule afin qu'il y passast le reste de ses jours dans la contemplation et qu'il y priast sans cesse pour le peuple ; c'estoit aussi la pratique de la pluspart des monastères, non seulement d'hommes, mais encore de filles. Il y en avoit, entre autres, dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers ; et Grégoire de Tours a descrit les cérémonies qu'on observoit dans la reclusion de ces saintes filles. » Mais ces reclus d'Europe avaient au moins un petit jardin, où ils pouvaient faire quelques pas ; ceux des laures d'Orient étaient plongés comme dans des sépulcres. En Russie, ces espèces de stylites occupaient le plus haut degré dans la classe des anachorètes dits parfaits, en slavon *schmniks*, et revêtus de l'*habit angélique* comme ne participant plus aux faiblesses de la nature humaine.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DE M. LE PRÉSIDENT RIAMBOURG,

Publiées par MM. T.-H. Foisset, et l'abbé Foisset, ancien supérieur de séminaire (1).

Voici un homme dont la renommée littéraire n'a pas eu dans le monde un grand retentissement, un philosophe dont les travaux n'ont été jusqu'ici appréciés que d'un public restreint, quoique nombreux. En convenant de ce fait, nous ajouterons avec confiance et conviction que l'énumération des écrivains philosophes de ce temps serait incomplète, qu'il y aurait lacune dans l'histoire des travaux qui ont de nos jours exercé une influence sur le mouvement des idées en philosophie, si une place honorable n'était réservée à M. le président Riambourg. Quels sont, pour obtenir une telle distinction, les titres à produire? N'est-elle pas un prix assuré pour celui qui unit à la véritable intelligence des questions, à une raison qui les juge avec fermeté, le don de bien exprimer son jugement; pour celui enfin qui, ne relevant d'aucun maître, a su se frayer une voie que personne n'avait précisément ouverte? Tous ces mérites se retrouvent en M. Riambourg. Par les sentimens et le fond des doctrines, il entre assurément jusqu'à un certain point en communauté avec d'illustres contemporains dont nous rappellerons bientôt le nom. Mais les procédés de son esprit sont tout autres que les leurs, et sa méthode semblerait le rapprocher des adversaires de ses principes; enfin, les devoirs d'une carrière publique, active, laborieuse, constamment associés aux méditations de la pensée, lui donnent aussi un caractère particulier. Suivant nous, le jugement d'un livre du genre de celui que nous avons sous les yeux est bien avancé quand une vraie connaissance de l'auteur est acquise. Nous envisagerons donc M. Riambourg sous divers points de vue : les uns, théoriques; les autres, personnels. Occupons-nous d'abord du principal, c'est-à-dire du fond de sa doctrine.

Si les œuvres de M. Riambourg eussent été déjà publiées quand a paru l'ouvrage de M. Damiron, intitulé *Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle*, nul doute qu'il n'eût été rangé par la critique de l'ancien *globe* dans l'école théologique, et l'aurait été avec justice en admettant qu'il suffit pour appartenir à cette école d'une foi catholique sincère hautement avouée et de la résolution prise de repousser toute opinion contraire aux dogmes chrétiens. Mais si l'on eût prétendu indiquer sous cette désignation des esprits concentrés dans l'étude et l'amour de la religion au point de dédaigner les opérations de la pure raison et les observations psychologiques, aucun des écrivains classés dans cette catégorie ne lui aurait appartenu réellement, et M. Riambourg aurait dû moins que tout autre y prendre place.

M. de Bonald, M. de Maistre; plus tard, M. de Lamennais, dans l'*Essai sur l'indifférence;* M. Ballanche, M. d'Eckstein, avec M. de Chateaubriand, dont il est difficile de circonscrire la gloire par le nom de philosophe : voilà les hommes de qui l'influence a le plus contribué à ramener les esprits dans les voies de la religion. Tous tendent au même but; mais ils suivent des routes si différentes qu'il y a quelque chose de forcé à les

(1) Chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69; 3 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

grouper sous le titre d'école. Pour peu qu'on étudie leurs œuvres et qu'on les compare, on est d'abord frappé de la distance qui sépare le point de départ de chacun d'eux, de la liberté entière avec laquelle chacun pose les prémisses dont il fera sortir ensuite toutes ses déductions. Ils ont cela de commun, que tous, leur marche une fois tracée, la suivent sans s'inquiéter des autres, sans même se préoccuper beaucoup de leurs adversaires ; tous sont des esprits synthétiques ou veulent l'être, et, comme il arrive, tous ont leur synthèse particulière.

Ils se ressemblent encore par un autre point; tous donnent au mot philosophie la même étendue; tous en le prononçant ont le même objet immense sous les yeux, quoique chacun l'envisage sous un aspect qui lui est propre. Venus à la suite d'une époque qui a vu les doctrines les plus générales se mêler à tant d'événemens, les principes métaphysiques devenir solidaires de tant de catastrophes, il est arrivé, même aux plus philosophes d'entre eux, que l'abstrait et le positif se sont fréquemment unis dans leur polémique; comme leurs adversaires du dix-huitième siècle, ils ont considéré les questions à la fois dans leur théorie et dans leurs résultats; comme eux, ils ont appelé philosophie tout labeur de l'esprit humain, pourvu qu'il s'appliquât à des sujets généraux. Mais la philosophie ainsi conçue n'a plus les caractères d'une science; sans commencement et sans fin possibles, sans autres limites que celles de la pensée, dont elle est le noble et puissant exercice, elle est immense comme elle.

On ne peut le nier cependant, il est une science de la' philosophie cultivée par tous les peuples sortis de l'enfance ; science spéciale, quoique bien vaste encore, dont au dix-septième siècle Descartes et Malebranche sont en France les représentans plus que Bossuet et Pascal; au dix-huitième siècle, Locke et Condillac plus que Rousseau et Voltaire. C'est cette science qui doit être enseignée dans les chaires publiques, et qui par suite des circonstances l'est sans suite, sans ensemble et sans fixité; c'est à elle que M. Riambourg a consacré ses laborieux loisirs. Dans l'ordre des travaux de l'intelligence, ce n'est pas seulement la hauteur de la fonction qu'un homme se charge d'accomplir qui doit lui assigner un rang dans l'estime; souvent c'est pour lui un mérite de moins entreprendre lorsque la tâche qu'il s'impose lui paraît essentiellement utile, et qu'en promettant moins de gloire elle exige pourtant de grands efforts. Naturellement assez riche de raison pour dédaigner tout faste de logique, soutenu par une instruction forte et variée, doué d'un discernement calme et d'une équité d'esprit qui le rendait singulièrement propre à l'exposition historique, à l'analyse et à la critique des systèmes, M. Riambourg avait parfaitement mesuré la nature de ses travaux à ses facultés; je dis la nature, non l'étendue, car l'œuvre à laquelle il voulait consacrer le reste de sa vie dépassait trop évidemment les forces humaines. Ce qu'il a laissé, et qu'il considérait seulement comme des lambeaux de cette œuvre, suffira, nous en avons la confiance, pour lui maintenir dans la mémoire des hommes éclairés une juste réputation.

Revenons à la philosophie et à son enseignement actuel. Elle exerce sur la jeunesse une puissante influence, quelquefois salutaire, souvent dangereuse, alors même qu'elle semble perdre toute action sérieuse par suite de la succession rapide de professeurs qui ne font que paraître, et chez qui pourtant, durant leur passage, les idées ont eu le temps de changer deux ou trois fois. Cette mobilité ne doit pas empêcher de reconnaître dans l'enseignement philosophique une sorte de marche suivie et certaines phases bien distinctes. Ainsi, professée au premier temps du rétablissement des études sous le consulat et sous l'empire dans une direction toute sensualiste, la philosophie a reçu tout-à-coup, il y a vingt-cinq ans, une impulsion différente; depuis, il s'en est beaucoup fallu qu'elle ait toujours été rassurante au point de vue chrétien; mais enfin elle a cherché à relever l'homme, elle l'a rendu moins hostile aux doctrines religieuses, elle lui a inculqué des idées et des sentimens dont la religion peut tirer parti pour les tourner à mieux. Les catholiques doivent apprécier tout ce qui est bon en soi et savoir gré de tous les services; ils n'ou-

blieront donc pas qu'un homme supérieur, devenu depuis illustre dans la politique, et qui, jeté par les circonstances dans l'enseignement de la philosophie, n'a fait pour ainsi dire que la traverser, a été le premier auteur de cette réaction subite, véritable révolution qui depuis s'est continuée constamment, quoique sous des formes diverses.

Quoi qu'il en soit, la philosophie de nos jours, qu'elle ait pour organes des hommes voués à l'enseignement ou des écrivains, émet souvent des doctrines hasardées, même dangereuses; elle doit donc être l'objet d'une surveillance continuellement active. Cependant les hommes célèbres dont nous avons cité les noms, le regard probablement fixé sur de plus pressans besoins, ont généralement consacré peu de temps et de soin à ce genre de polémique (1). M. de Bonald, sans doute, a touché dans ses *Mélanges philosophiques* à plus d'une question alors agitée dans les écoles; M. de Maistre, en mainte occasion, et particulièrement quand il veut réhabiliter la théorie des idées innées, à combattre les systèmes contemporains en métaphysique; M. de Lamennais agit d'une manière analogue dans l'*Essai sur l'indifférence*. Mais aucun de ces hommes célèbres ne s'est imposé la tâche de discuter article par article les doctrines généralement répandues, et d'attaquer en quelque sorte pied à pied, sur leur propre terrain, les hommes en crédit près de la jeunesse. Cette tâche, M. Riambourg a pu se la croire réservée, et il l'avait connue dans toute son étendue possible. C'était une œuvre complète et immense en ce genre qu'il voulait accomplir, et pendant le peu d'années qu'il lui a été donné d'y consacrer, il y a déployé, avec une fermeté de principes inébranlable, une sagacité et une modération qui y sont bien rarement unies au même degré; rien de plus attachant que de le voir reprendre en sous-œuvre les idées des autres pour les réduire au vrai; son scrupule à rendre justice aux hommes les plus éloignés de ses doctrines, sa disposition empressée à leur concéder tout ce que lui permet sa conscience, sont admirables.

Et c'est maintenant que nous pouvons voir dans toute sa clarté le caractère incontestable d'originalité du président Riambourg. Chez qui rencontre-t-on cette rare impartialité philosophique? Chez un homme qui n'a jamais conçu la politique, si ce n'est au point de vue de parti et avec un sentiment passionné. Où brille cette intelligence de toutes les idées, quelles qu'elles soient, lors même qu'elles se déguisent sous les formes les plus modernes et les plus étranges? Chez un homme d'un âge avancé, ne quittant guère sa ville de province, nourri dans les études d'un autre siècle, disciple de Port-Royal, au jansénisme près. Autre contraste : ses travaux attestent une instruction philosophique très étendue, qui n'a pu s'acquérir que par une application persévérante, et qu'on ne rencontre pas toujours égale chez ceux qui font profession de consacrer leur vie à la science; et lui, la science ne vint jamais l'occuper avant que les devoirs multipliés d'une carrière laborieuse ne fussent tous accomplis. D'abord, élève de l'Ecole polytechnique, puis avocat, juge, procureur-général, président à la cour de Dijon, jamais son zèle ne s'est un instant alangui, jamais personne intéressée n'a pu soupçonner que d'autres soins que ceux de sa fonction eussent place dans son esprit; et cependant quand le magistrat savait ainsi se réserver pour l'étude de la philosophie des momens de liberté, il n'y voyait pas le premier objet de sa pensée; elle était pour lui bien plutôt un moyen qu'un but. Métaphysicien par goût et par disposition native, il se sentait avant tout fervent catholique; mais il était de ces fidèles que saint Paul appelle avec tous les saints à *comprendre quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur du mystère.* Pour lui, comme pour Pascal, pour Malebranche, les limites précises du naturel et du surnaturel se montraient peu tranchées, et s'il discernait toujours comme émanant de sources différentes la philosophie, qui apparaît comme l'œuvre de l'homme, et la religion, qui est reconnue l'œuvre de Dieu, il ne les considérait pas comme aussi distinctes

(1) Il faut excepter M. d'Eckstein, à qui l'on doit en ce genre un grand nombre de morceaux de critique excellente.

dans leur objet, et croyait probablement avec de grands esprits qu'une séparation trop absolue entre elles serait la négation de l'une ou de l'autre; il ne méditait rien de moins qu'une apologie chrétienne complète par la philosophie et par l'histoire. L'examen critique de tous les systèmes achevé, le sien se serait trouvé produit, et ses travaux polémiques successifs seraient devenus par leur ensemble et naturellement une œuvre dogmatique. Mais ici ressort encore une des particularités de cet excellent esprit. Logicien à la manière du dix-septième siècle, et remarquable surtout dans les discussions de pur raisonnement, il sympathisait avec les hommes de nos jours qui attachent, dans l'intérêt de la religion, une importance principale aux témoignages tirés des traditions antiques. Libre de toute préoccupation exclusive, il ne confondait jamais sa méthode pour la démonstration de la vérité avec la vérité même. Ainsi, quand de vifs débats, auxquels Rome a mis fin, divisaient l'Église de France, le bon sens élevé de M. Riambourg cheminait irréprochable entre les deux partis, profitant de tout, jugeant tout, et devinant d'avance une conciliation vers laquelle tous aujourd'hui gravitent, qu'ils s'en doutent ou non.

L'ouvrage que méditait M. Riambourg n'a jamais été même ébauché dans son ensemble, et comme l'observent ses estimables éditeurs, supposer seulement qu'il pût être terminé était une illusion de l'auteur. Les trois volumes publiés en 1838 comprennent différens travaux qui concourent tous à exprimer sa pensée générale, quoique sans liaison sensible. Ainsi, l'on y remarque deux compositions courtes, mais complètes, qui avaient déjà été publiées comme ouvrages indépendans; on y retrouve encore de précieux morceaux insérés dans divers recueils; puis des fragmens inédits, et plusieurs questions traitées dans un but tout spécial. Les qualités qui distinguent l'auteur se font partout sentir; elles ressortent plus ou moins selon les sujets.

La collection s'ouvre par l'*Ecole d'Athènes*. Dans cet ouvrage, imprimé une première fois en 1829, l'auteur a mis en discussion, sous la forme du dialogue, les diverses doctrines de la philosophie antique; il s'est même permis d'énoncer, sous le nom des philosophes grecs, des argumens qui datent des temps modernes, lorsque les anciens, dans la bouche desquels il les place, ne les auraient pas désavoués. Le ton de cette controverse est convenable et digne; elle aboutit, de discussion en discussion, de concession en concession, à rendre évidente l'impuissance du raisonnement pour donner une solution complète, et à l'abri de la critique, à l'ensemble des questions qui intéressent au plus haut degré l'humanité, puisqu'elles décident de sa destinée et de ses devoirs. Mais cette conséquence, qui résulte, comme à l'insu des interlocuteurs, de leur argumentation contradictoire, toujours faible dans la défense, quoique victorieuse dans l'attaque, se produit sans effort, sans partialité contre les hommes, j'ajouterai sans injuste déduction pour les idées qui, dans ce naufrage où elles vont toutes s'abîmer, conservent leur valeur comme témoignage de ce qui peut sortir de puissant et d'ingénieux du cerveau des grands hommes. M. Riambourg était bien loin de ce zèle malhabile reproché quelquefois à des écrivains, et qui les pousse à infirmer dans l'exposition les raisonnemens de leurs adversaires pour les réfuter avec plus d'avantage. Par scrupule de conscience plus encore que par modération d'esprit, il se maintenait en ce genre au-dessus de toute faiblesse.

Mais il n'eût donné qu'une œuvre incomplète s'il se fût borné à rendre sensible la misère radicale de toute philosophie, et n'eût en même temps fait reconnaître à la lumière de quel flambeau l'homme peut en effet conduire en sécurité sa pensée sans rien sacrifier de son énergie. Un *épilogue*, remarquable de vigueur de style et de fermeté logique, termine l'*Ecole d'Athènes* et lui sert de conclusion. Les caractères distinctifs de la révélation y sont d'abord nettement retracés; puis, pour parler comme ses éditeurs, « la question réduite à ses véritables termes, l'auteur démontre en peu de pages, par des preuves tout extérieures et palpables, où il faut chercher non seulement l'unique révélation, mais

l'unique Église qui vienne du ciel. » L'auteur commence par établir victorieusement qu'il n'y a d'autre refuge assuré contre le scepticisme que la foi à la révélation; puis il pose en maxime irréfragable que le scepticisme, impossible à l'homme, est à la fois contraire à sa raison et à sa nature; il justifie judicieusement cette dernière pensée. Peut-être cependant devait-on attendre ici une discussion plus développée et plus approfondie; là était la réponse triomphante aux conclusions désespérées qui sortent du dialogue, et c'était pour M. Riambourg, qui dans le reste de l'épilogue ne peut apparaître que comme apologiste chrétien, une occasion de plus de se montrer philosophe. Si le temps le lui avait permis, il se réservait probablement de donner à ce point de controverse l'étendue qui aurait ajouté à l'ouvrage un nouveau degré de mérite.

A la suite de l'*Ecole d'Athènes* sont placés les travaux polémiques insérés par l'auteur dans divers recueils. On y trouve encore aujourd'hui une lecture solide et d'un véritable intérêt. On y puise avec les doctrines les plus sages d'excellentes leçons dans l'art difficile d'apprécier les opinions d'autrui; mais pour estimer ces morceaux à toute leur valeur, il faut embrasser d'un même coup d'œil le temps actuel et l'époque où ils ont été donnés comme articles. On nous pardonnera donc ici une sorte de digression. M. Riambourg ne peut qu'y gagner; en reportant sur le passé des souvenirs devenus plus impartiaux après dix années, on est conduit à rendre un témoignage flatteur au discernement du critique : en considérant le présent, on s'étonne en combien de points ses prévisions se trouvent déjà justifiées.

Rappelons-nous 1828, ce temps de la vogue du journal le *Globe*, et des succès de M. Cousin à la Sorbonne. Les spéculations, les études philosophiques étaient alors en grand honneur : ceux qui se présentaient comme les interprètes de la science se distinguaient alors par un talent réel, de l'instruction, une manière sérieuse, des sentimens élevés. Ils se prononçaient avec assurance sur de graves questions, et promettaient pour un temps rapproché la solution satisfaisante d'immenses problèmes. Sans doute, entre ces hommes qui déclaraient tous avoir puisé leurs idées premières à la même source, des germes de dissentiment commençaient à poindre sur la méthode et la doctrine, deux choses qui n'en font qu'une, comme l'a si bien établi M. Cousin; mais ces divergences encore légères ne troublaient en rien l'accord unanime de leurs flatteuses espérances. Cependant depuis, les communes prétentions audacieuses se sont comme effacées, et les débats naissans, remplacés par d'autres soins, n'ont point eu de suite. Ne faut-il pas s'étonner du peu de persistance de ces hommes distingués quand il s'agit d'une science à laquelle ils déclaraient avoir voué leur vie? Ils ne pourraient présenter comme excuse les temps de crise que nous avons traversés : c'était pour eux une raison de redoubler d'ardeur, après que le plus illustre d'entre eux s'était chargé d'expliquer, par les évolutions indépendantes de cette science souveraine, tous les changemens sociaux, tous les faits de quelque valeur, et jusqu'à l'avénement des hommes dont l'influence se fait sentir ici-bas.

Nous chercherons à déterminer les causes du mécompte qu'il nous a fallu subir. Pour cela, au lieu de constater avec M. Cousin l'empire exercé par la philosophie sur les faits, nous serons conduits à faire ressortir une action qui se montre au moins quelquefois et qui est tout opposée. Nous examinerons si, précisément dans les vingt-cinq dernières années, ce ne seraient pas les hommes et les événemens, en tant qu'ils modifiaient les situations personnelles, qui auraient agi d'une manière singulièrement puissante sur les vicissitudes de la philosophie. L'assertion est grave; nous ne pourrons la justifier sans remonter assez haut et sans en venir aux noms propres; nous tâcherons de le faire avec modération et mesure.

La vie purement philosophique, cette vie réduite à l'activité de la seule pensée, supérieure aux circonstances du dehors, ne connaissant d'autres événemens que ses progrès, d'autres sujets d'inquiétude que ses lenteurs, a toujours été rare et difficile; elle est comme impossible aujourd'hui. Comment l'homme suivrait-il

sa carrière en ligne droite sans regarder autour de lui dans ce continuel tremblement du monde! Quand M. Royer Collard opéra la réaction spiritualiste que nous voyons se prolonger et dont on ne saurait assigner le terme, lui aussi associait d'autres préoccupations graves aux méditations abstraites. Ce n'est pas assez dire. Jeté par sa volonté hors de sa politique, à laquelle sa jeunesse avait pris part avec chaleur, il ne nous reprochera pas de supposer que les enseignemens puisés au sein d'une révolution impie, joints aux instincts d'une nature élevée et aux souvenirs d'une éducation hautement morale, étaient entrés, concurremment avec le jugement de sa raison, comme motifs déterminans dans sa direction philosophique. Lorsqu'il importait et mettait en honneur de ce côté du détroit la judicieuse et patiente méthode de l'école écossaise, il en appréciait la sagesse, et sa raison y adhérait; mais il l'aimait surtout pour ses conséquences. C'était avec une satisfaction de sentiment autant que d'esprit qu'il faisait disparaître la statue-homme de Condillac sous la lime d'Edimbourg, et dégageait de ses grossiers débris l'homme réel apparaissant comme une force essentiellement une, active, libre, responsable; enfin, l'homme, du spiritualisme auquel le philosophe se sentait attaché par toutes les puissances de la raison et par les traditions qu'il respectait le plus. Nul doute qu'il ne considérât du même point de vue ce qui se faisait par d'autres autour de lui. Quand M. Laromiguière, sous l'impulsion du mouvement nouveau, reconnaissait dans l'*attention* un principe *actif*, il ne devenait pas pour cela disciple d'Edimbourg. M. Royer Collard n'en regardait pas moins sa déclaration comme une précieuse conquête. Soyons-en sûrs, au contraire, M. Jouffroy, qui suit la méthode écossaise avec fidélité, acceptant pour lui et pour les siens la mission de reconstruire l'édifice du vrai, et de *publier la loi nouvelle*, mais déclarant aussi que « l'opinion qui attribue les faits de conscience à un principe distinct de tout organe corporel, peut jusqu'ici être considérée comme une hypothèse », blessait bien plus celui qu'on appelle son maître, qu'il ne l'eût fait par quelque infraction aux procédés de Reid et de Dugald Stewart. On peut appliquer à M. Royer Collard, en philosophie, ce qu'un publiciste a dit de lui en l'indiquant comme chef et fondateur de l'école dite *doctrinaire* en politique: « Il s'y est trouvé lié moins par une communauté de doctrines que par des habitudes d'esprit analogues (1). »

La restauration rendit M. Royer Collard à sa destinée. En fermant sa carrière philosophique après trois années d'enseignement, elle ouvrit celle de ses disciples. Pour ceux-ci, la science ne pouvait être de prime-abord ce qu'elle avait été pour leur maître : une forme sous laquelle s'exerce, à défaut d'autre, la vocation décidée d'un homme à agir sur la société. Leur jeunesse les avait jusqu'alors soustraits à toute sérieuse préoccupation des intérêts publics; ils achevaient de se former aux derniers temps de l'empire, quand la force, régnant sans contrôle, semblait affranchir les théories de toute responsabilité; ils avaient à demander à leurs talens naissans, à s'assurer, par des efforts soutenus, un avenir dans l'enseignement public. La philosophie dut donc leur apparaître sous deux aspects, d'abord comme science purement spéculative et abstraite, puis comme source et matière d'une profession spéciale. Si un sentiment d'un autre ordre avait pu trouver en outre de l'écho parmi eux, c'aurait été celui de l'indignation contre l'oppression des idées, en général, sous la force brutale du despotisme militaire; mais aucune prédisposition n'appelait, croyons-le, vers une école plutôt que vers une autre ces enfans d'une époque sans traditions, on pourrait dire sans principes. Quand ils changèrent d'opinion à la voix d'un nouveau maître, aucun penchant ne vint seconder chez ces jeunes hommes le jugement de leur esprit. Ils ont renoncé alors aux hypothèses de Condillac; mais ce ne fut pas de leur part repoussement direct pour les conséquences matérialistes qui en découlaient; ce fut bien plutôt volonté de proscrire toute espèce d'hypothèse et faveur

(1) M. de Carné, *Vues sur l'Histoire contemporaine.*

pour une méthode plus rigoureusement expérimentale. Ils ont consenti à resserrer la science dans les bornes de la psychologie. Ils se sont résignés à assigner pour dernier terme aux conquêtes de la philosophie la découverte de faits primitifs et généraux, qui eux-mêmes, invinciblement inexplicables, apportent cependant à l'esprit qui les discerne une satisfaction, celle de lui rendre compte des faits particuliers plus rapprochés, que l'homme aperçoit d'abord parce qu'ils l'entourent ; mais cet aveu des limites de la science fut sans fruit pour eux. Leur intelligence s'est trouvée conduite vers le mystère et contrainte de s'arrêter devant lui ; mais c'est à peine s'ils ont fixé leur regard sur ce mystère, que Reid contemplait avec respect, que M. Royer Collard, son interprète original, entrevoyait sans doute et qui ne l'offusquait pas. Contens de l'étroit domaine que la pensée peut parcourir sans craindre le poids d'écrasantes obscurités, ils ont adopté virtuellement cette maxime, que M. Cousin proclamait plus tard dans une intention un peu différente : « Ce qui est au-dessus de ma raison, ce que je ne comprends pas, n'existe pas pour moi. » Leur vue, qui ne se dirigeait pas au-dessus d'eux, se tournait avec complaisance au-dessous. Ils se flattaient qu'une fois arrivés aux faits primitifs, ils seraient reconnus par le reste des hommes comme parvenus plus haut qu'eux, et seraient par conséquent en mesure de leur donner des enseignemens et leur tracer des règles. Cette espérance, jointe à la jouissance de ne rien sentir au-dessus de soi, leur suffisait. C'eût été un prodige que des hommes si distingués, dans le premier orgueil de la jeunesse, sous l'influence de l'éducation de l'empire, se fussent élevés à concevoir de plus nobles besoins!

De semblables dispositions ne mettaient, il est vrai, en droit d'espérer qu'ils opérassent en France une profonde restauration morale; mais du moins, dans l'ordre de la science, pouvait-on attendre beaucoup de ces hommes qui voyaient s'ouvrir devant eux un long avenir. Qu'ils missent de l'ensemble, de a persévérance dans leurs efforts, et ils devaient attacher leur nom à un monument philosophique vaste et durable.

La psychologie, dans laquelle l'art d'observer et de constater les faits joue le rôle principal, se prête mieux que toute autre branche de la science au concours des travailleurs, et il n'est pas douteux que vingt années d'application et de persévérance dans cette voie n'eussent amené de grands progrès. Cependant, quand nous faisons de bonne foi le compte de ces vingt années, nous retombons dans la surprise ; malgré les espérances données par les premiers débuts, malgré les promesses de 1828, qu'ont-elles produit? Quelques essais qui suffisent pour faire apprécier les dons heureux que leurs auteurs ont reçus du ciel et donner le regret qu'ils n'en aient pas tiré plus de parti ; des traductions utiles, aucun ouvrage important qui leur soit propre. Mais ce qu'il y a de pis, plus de concert réel après quelques années. Si l'on célèbre encore l'école écossaise, ce n'est plus d'une voix unanime, et ceux-là même qui continuent de s'en déclarer les adeptes, ne se ploient qu'avec impatience et sans suite aux obligations que ce titre impose. Les sérieuses études psychologiques, les investigations patientes sont rares et isolées. Mais surtout la modestie, la réserve, la patience, ces vertus philosophiques d'Edimbourg, disparaissent bientôt. Elles sont remplacées par le faste des promesses, par la plus étrange présomption à résoudre définitivement les plus obscurs problèmes.

Les jeunes philosophes qui se proposaient naguères d'être les savans anatomistes de l'esprit humain, jettent tout-à-coup le scalpel, montent sur le trépied : qui d'entre eux ne s'est pas mis en devoir de rendre son oracle? Le secret de l'humanité, de l'univers, de Dieu, ils vont nous le dire.... et ils n'ont rien dit. De toute cette période, qui pouvait être si fructueuse, rien ne subsistera. Le possible qu'on devait tenter a été négligé; l'impossible présomptueusement essayé est resté impossible. Certes, il y a eu là le sujet d'un grave mécompte, et nous devons en rechercher la cause : celle que nous lui assignerons est peu philosophique. A notre avis, si les jeunes disciples de M. Royer Collard se sont détournés de la voix ouverte devant eux, si tant

d'espérances légitimes ont été déçues, il faut l'imputer au grand fait politique qui domine cette époque, au fait de la restauration. Une plus longue durée du règne de Napoléon, que les destinées de la philosophie occupaient peu, aurait, nous n'en doutons pas, maintenu cette science dans la voie d'un progrès lent, mais réel; sa chute sur ce point aussi a tout bouleversé. Voici comment un effet, assurément bien éloigné et secondaire, est sorti, suivant nous, de cette crise dans le cours des destinées du monde.

La restauration a ouvert pour la France une ère de discussion, où les plus graves intérêts se débattent. L'influence qui s'obtient sur l'opinion par la controverse, est devenue le principal moyen d'action sur le pays. Le don de convaincre et celui d'entraîner par des raisonnemens déduits d'idées générales, a pris le rôle que remplissait, sous Napoléon, le don d'éblouir par la gloire et de contenir par la crainte. Quand le cours des traditions est violemment brisé chez un peuple; quand aucune puissance irrésistible n'y fléchit plus la volonté des hommes, la démonstration ou la séduction qui la simule sont les seuls principes de force, et l'étude subtile de la philosophie prépare merveilleusement à exercer cet empire. Comment les brillans élèves de l'école normale n'auraient-ils pas promptement reconnu que les habitudes d'esprit qu'ils avaient prises, et les facultés qu'ils avaient fortifiées en eux dans un autre but, les disposaient à la vie politique et les appelleraient peut-être un jour à l'exercice du pouvoir? A quelle source sainte auraient-ils puisé la vertu de rester inattaquables à l'ambition?

C'aurait été cependant l'étouffer héroïquement dans leur cœur, que de se maintenir avec fermeté dans la voie de l'école écossaise, et de se vouer exclusivement à la psychologie. Quel chemin, je le demande, aurait pu frayer dans le monde une vie consacrée à de scrupuleuses investigations sur les facultés essentielles à l'esprit humain, et les procédés qu'il suit en raison de sa nature. Ce travail d'observation et d'analyse ne sera jamais apprécié que d'un monde d'exception; il exige, dans ceux qui l'entreprennent, des habitudes de concentration et d'isolement méditatif incompatibles avec l'influence sur les autres hommes. Ainsi s'explique peut-être pourquoi l'on vit les plus avancés de nos jeunes philosophes renoncer bientôt aux études psychologiques, et comment le mot *éclectisme*, inscrit sur leur bannière, signala la direction nouvelle où s'engageait leur pensée. Choix sincère, assurément, exempt de calcul et d'arrière-pensée, mais qui eût été habile s'il eût pu être prémédité. Nous avons dit en quoi l'austère méthode d'Edimbourg fait presque forcément obstacle à la fortune de ses partisans dévoués. Ajoutons que l'éclectisme nous semble apporter naturellement à ceux qui se passionnent pour lui les avantages opposés.

Au point où il se place, l'éclectique a sous les yeux un horizon sans bornes: toutes les idées, tous les systèmes, toutes les opinions possibles sont de son domaine. L'ontologie, la morale, la religion, la politique, la législation, l'esthétique, n'offrent point de question sur laquelle il n'ait son mot à dire. Mais ce mot prend toujours et partout la favorable apparence d'une parole conciliatrice; l'éclectisme prétend soustraire l'âme aux préventions, et affecte de proscrire les jugemens passionnés: il semble ainsi emprunter son principe autant au cœur qu'à l'esprit, à la volonté qu'à l'intelligence. Par ce côté, et par la facilité d'étendre l'application du système à tous les sujets, il devient accessible à bien des gens qu'une philosophie plus dogmatique aurait bientôt rebutés ou fatigués sans fruit. Près de ces personnes, au contraire, s'il est un moyen de prendre faveur, c'est assurément d'exposer en regard deux doctrines opposées qui fixent d'autant mieux la curiosité, qu'on les montre plus extrêmes; c'est de faire ensuite jaillir de leur conflit une opinion moyenne à laquelle on déclare s'arrêter. Pour peu que chaque auditeur ou lecteur voie cette doctrine définitive se dessiner distinctement sur les deux autres qui lui servent comme de repoussoir, il se persuadera porter sur le problème entier un jugement éclairé; et quand il adoptera la solution qu'on lui présente, il croira qu'il se décide en pleine connaissance de cause. Que celui qui use de cette

méthode ait l'art d'y joindre ce ton d'impartialité protectrice qui n'exclut pas la chaleur ni même l'exaltation et la véhémence, et il aura conquis la sympathie de toutes ces âmes candides, jeunes en majorité, qui aiment à voir les questions de fait qui les touchent prendre la couleur de questions de principe; ou encore, dont la vie morale se consume à poursuivre l'heureux moment où tout le monde va s'entendre sur tout, moment qui fuit sans cesse devant eux sans les désespérer jamais.

M. Cousin est le seul qui nous ait montré en France l'éclectisme sur une grande échelle. Toutes les idées, toutes les sciences morales rentrent dans son domaine, la religion comme la politique et l'histoire. La religion d'un peuple était alors, pour M. Cousin, le symbole d'une doctrine philosophique; sa politique était la même doctrine mise en action, son histoire en était l'explication par les faits. Dans tous les systèmes, suivant ce philosophe, on s'est trop préoccupé du *fini* ou bien de l'*infini*. Le juste rapport du fini à l'infini n'a été bien senti en religion que par le christianisme, bien réalisé en politique que par le gouvernement représentatif. Or le christianisme et le gouvernement représentatif sont deux formes de l'éclectisme; et c'est un des caractères de leur excellence. Dans sa critique ingénieuse et calme des philosophes contemporains, M. Damiron se déclare éclectique, lui aussi s'est chargé d'appliquer l'éclectisme à la religion; mais il est loin d'établir, avec M. Cousin, entre l'Évangile et sa doctrine une sorte d'identité. L'Evangile, au contraire, ne fournit à son choix qu'un des élémens du vrai, et c'est en dehors de lui qu'il prétend en trouver la plus haute expression. M. Jouffroy reste plus attaché aux études psychologiques. Reid et Dugald Stewart ne cessent d'être pour lui des maîtres. Il s'en faut cependant beaucoup qu'il se soit tenu dans la circonspection scrupuleuse que ces hommes habiles ont pratiquée, et qu'ils ont érigée en loi. Certainement, quand dans les colonnes du *Globe* il soutenait des thèses sur les droits respectifs de la philosophie et de la religion, et sur le rang qui appartient aujourd'hui à chacune d'elles, ce n'était point à la psychologie qu'il empruntait les principes de ses décisions. En particulier, lorsqu'il osait aborder la question : *Comment les dogmes finissent?* et annoncer sans détour l'avénement prochain d'un nouveau dogme, il abandonnait absolument la voie de l'observation interne, pour se lancer dans la plus hasardeuse et la plus conjecturale des sciences, celle qu'on a décorée de nos jours du nom de philosophie de l'histoire. Cette infraction aux règles écossaises ne saurait être contestée même par ceux que pourraient satisfaire les attaques dirigées par lui contre le christianisme.

Malgré leur divergence sur d'autres points, il est remarquable que ces philosophes émules s'accordèrent toujours dans deux prétentions communes, celle de juger les droits de la religion catholique à la créance des peuples; puis, arrêt de mort porté contre le symbole chrétien, celle de donner une religion au monde. Nous nous demanderons ce qui autorisait chez eux tant de présomption, ce qui les excitait à tant d'hostilité.

La fidélité aux doctrines écossaises?

Nous avons vu qu'ils ne se piquaient pas de scrupule à cet égard. Bien plus, un sentiment de ce genre, s'il eût existé en eux, loin de les entraîner dans ces voies hasardeuses, les en eût détournés. Les sérieux scrutateurs d'une science aussi peu avancée que l'est la psychologie prise au point de vue des Écossais, auraient attendu qu'ils eussent acquis par la solution de bien des problèmes préliminaires des droits à la confiance des peuples avant de s'ériger en contradicteurs de leurs croyances. Au moins auraient-ils voulu décider s'il existe ou non dans les hommes un principe immatériel avant de leur annoncer une nouvelle foi. Mais ces croyances antiques n'auraient rien eu à redouter de leurs patiens et inoffensifs travaux; les âmes religieuses n'en auraient conçu ni inquiétude ni irritation. Si donc un conflit a eu lieu, on ne peut sous ce rapport trouver même un prétexte qui l'explique. De son côté l'éclectisme adopté, comme principe philosophique, imposait-il à ses docteurs comme une sorte de nécessité d'entrer en lutte avec la religion? Pas davantage. L'erreur est toujours l'exagération

d'une vérité, a dit Bossuet. La conséquence exacte de cette maxime dite à un docteur catholique de si grande autorité, est que le travail qui consisterait à dégager de toutes les erreurs les racines de vérité qui leur servent de support et leur donnent la vie, serait un travail évidemment éclectique qui pourrait être essentiellement chrétien. Mais j'irai plus loin. L'éclectisme repose sur cette idée, que tout système émané de l'esprit humain n'a d'autre valeur que celle d'un minerai précieux dont il faut séparer la gangue : mais alors la raison prescrirait de chercher ailleurs que dans les systèmes le moyen à l'aide duquel on pourra y reconnaître et en extraire le métal rare et pur. Et qui donc pourra fournir cette pierre de touche indispensable, sinon ce qui a toujours été considéré dans le monde comme principe de vérité en vertu des traditions et en dehors du raisonnement : la religion.

Nous voici bien loin de toute idée d'antagonisme entre la foi et la philosophie. Cependant, c'est un fait que nos éclectiques, au risque d'ôter à leur système sa seule base possible, nos Écossais, sans s'inquiéter s'ils ne s'écartaient pas des voies de la psychologie, ont tous pris à tâche de mettre le christianisme en cause. Les uns l'ont traité ouvertement en ennemi, les autres ont affecté à son égard les formes de la protection. Deux procédés, moins différens qu'ils ne semblent au premier abord. Autre sujet digne de remarque : La guerre que lui faisaient il y a dix ans ces hommes est maintenant comme assoupie ; elle est généralement remplacée par des protestations bienveillantes, qu'on peut croire sincères. Après cela, comment ne pas présumer que les situations où les hommes se sont trouvés placés ont beaucoup agi sur le caractère de leurs doctrines, et que la mobilité philosophique s'explique par la variation des circonstances?

Un des attraits particuliers du rationalisme pour ses adeptes, est que ceux-ci ne devant jamais jurer sur la parole du maître, et remettant chaque jour tout en question, leur doctrine se résout toujours pour eux en définitive dans leur manière de penser actuelle. L'homme et l'idée sont là inséparables; leur influence, leur gloire se confondent. Comment de jeunes et ardens esprits, qui désiraient acquérir du crédit dans la société, et qui n'y apportaient d'autre force que leur puissance de raisonner, n'auraient-ils pas été instinctivement passionnés pour la philosophie rationaliste? Or, s'ils eussent admis, même comme hypothèse, qu'il peut être dû respect et obéissance à des vérités dont la raison ne sondera jamais l'intime profondeur, c'eût été au moins scinder l'empire de cette philosophie. Bien plus, qu'ils en fussent venus à reconnaître comme juste que l'homme réservât une part de ses forces intellectuelles et morales pour le culte du mystère, il n'eût pas été difficile de leur démontrer que cette part doit être la meilleure de lui-même, et réduit forcément celle qui reste inféodée à la raison, à des proportions relativement étroites et modestes. Nouvelle menace de déchet pour la philosophie et les philosophes qui perdaient l'espoir de régner en souverains sur l'intelligence humaine. Il leur fût resté encore, il est vrai, une belle tâche à remplir; mais spéciale, circonscrite, sans action directe sur la société, elle n'eût répondu en rien à leur ambition. Voyez, au contraire, au point où ils se sont placés, s'il ne s'ouvrait pas devant eux une brillante perspective.

Quand ces philosophes, sous prétexte de raison et d'amour du positif, s'efforçaient d'arrêter chez les esprits élevés et généreux l'élan qui les porte vers les questions immenses qui n'ont en définitive d'autre solution que la soumission de la foi, ils se gardaient bien d'atténuer chez les hommes pratiques le goût des généralités; des paroles séduisantes ou doctorales engageaient ceux-ci à s'élever au-dessus de leur étroit domaine; à venir emprunter en législation, en politique surtout, leurs principes à la philosophie. Mais si ces deux dispositions inverses avaient pénétré simultanément les âmes, l'œuvre assignée à l'esprit humain se trouvait exactement mesurée par nos philosophes sur les limites de leur science; tout se rattachait à eux et en dépendait au-dessous, plus haut qu'eux il n'y avait plus que des nuages. Ils posséderont l'alpha et l'oméga de la vérité,

en eux reposera la seule autorité légitime, à eux appartiendra le véritable sacerdoce. La logique mène là naturellement, et nous n'exagérons rien; eux-mêmes, dans plus d'un manifeste, dont nous pourrions citer les paroles, ont admis explicitement ces conséquences, qui, pour être rigoureuses, n'en font pas moins sourire.

La confiance mêlée d'illusions qu'inspire la jeunesse fut sans doute pour beaucoup dans ces prétentions; mais les circonstances politiques contribuèrent bientôt à fortifier cette exaltation naturelle, et la changèrent en un esprit d'audace et de véritable hostilité.

A la chute de Napoléon, les élèves de l'École normale partagèrent unanimement, on pourrait dire, la joie qu'excita dans presque toutes les classes de la société la fin de la guerre et des vexations impériales. Cependant le rétablissement de la vieille dynastie rendait une réaction contre ce sentiment inévitable : elle ne se fit pas attendre. De nombreuses familles répandues sur le sol entier, habituées dans l'ancien régime au respect de tous, liées à la fortune de l'antique royauté par des avantages sociaux antiques aussi, les avaient vus brisés du même coup qui frappa la couronne. Comment au retour des Bourbons auraient-elles étouffé l'espoir de reconquérir au moins en partie leur situation perdue et une prépondérance incontestable dans la société? Cette conséquence forcée d'un rapprochement vers le passé tourna promptement en un commencement d'opposition malveillante la satisfaction qu'une multitude de gens avaient éprouvée aux premiers jours de la restauration. L'homme se passionne et oublie vite, surtout quand sa vanité l'alarme. Des gens d'esprit, confians en eux-mêmes et non exempts d'ambition, comme les élèves de l'École normale, ne devaient pas être les moins susceptibles; le soupçon que des faveurs ou du pouvoir pourraient être accordés sur d'autres motifs que la distinction personnelle les révolta; par leurs talens et leurs habitudes sérieuses d'esprit ils furent conduits à s'ériger en arbitres du mérite, et à plaider au nom de la raison et de l'égalité naturelle, sous la forme désintéressée de la pure théorie, la cause du gouvernement par les classes riches et éclairées, cause à laquelle le fait de l'affaiblissement des classes autrefois prépondérantes assurait plus que la meilleure logique un succès conforme à leurs désirs. Ils eussent peut-être pris patience si des obstacles directs et positifs, rencontrés par chacun d'eux dans la carrière tracée devant lui, ne fussent venus donner à leur opposition le caractère d'une lutte passionnée.

Tous appartenaient à l'Université; plusieurs attiraient sur eux par leurs paroles et par leurs actes la surveillance, même la défaveur de l'autorité qui gouvernait l'instruction publique. Des manifestations choquantes d'indifférence religieuse furent encore l'occasion de mesures de sévérité qui accrurent leur irritation; justes en elles-mêmes le plus souvent, elles coïncidèrent avec les essais de restauration catholique fondés sur l'alliance de la puissance civile et de la puissance religieuse, essais qui, de l'aveu de tous aujourd'hui, furent si funestes aux deux intérêts qu'ils étaient appelés à favoriser. Une solidarité malheureuse s'établit entre le trône et l'autel, et les mécontentemens, éveillés par la crainte de l'influence aristocratique, se tournèrent bientôt avec une vivacité bien plus grande en apparence contre ce qu'on appela jésuitisme et congrégation : ainsi se forma graduellement contre la religion et ses ministres une sorte d'hostilité générale, qui en 1826 et 1827 atteignit toute sa violence.

Des temps semblables offraient une belle occasion pour dresser en face de la bannière de la religion le drapeau de la philosophie, et poser la question de la prééminence de l'une sur l'autre. Des excursions peu prudentes de M. Cousin, sur le domaine de la religion et de la politique, eurent pour résultat la clôture de son cours; les disgrâces universitaires de MM. Dubois, Jouffroy, Damiron, donnèrent naissance au journal *le Globe*. Sa polémique, habituellement contenue par un sentiment de dignité et par un louable dégoût pour les allures révolutionnaires, dépassa quelquefois toute mesure. Une des occasions où ressortit le plus l'esprit anti-chrétien qui animait alors ses rédacteurs fut la publication, sous forme de

supplément au journal, d'un article intitulé : *Comment les dogmes finissent*, qui fit alors grand bruit, et dont M. Riambourg a extrait plusieurs citations. Dans ce morceau, l'extinction définitive du dogme ancien, l'avénement prochain du dogme nouveau sont clairement expliqués ; le droit de déterminer les caractères du nouveau dogme, celui d'initier les peuples à sa connaissance, de les diriger dans ses applications morales, y sont revendiqués pour les philosophes avec une assurance que seraient loin d'avoir aujourd'hui ceux qui affectaient ces prétentions étranges.

La même présomption a cessé d'exister, et nous attribuerons sa fin à une cause analogue à celle qui lui avait donné naissance, à un grand fait politique, à la révolution de juillet. En rapprochant certains hommes du pouvoir, elle leur a fait sentir leur impuissance à exercer une action morale sérieuse sur les populations, et le désir leur est venu de la voir aux mains de l'autorité religieuse, qui en avait usé jusqu'alors au grand profit de tous. La révolution leur procurait en même temps dans le gouvernement une influence qui les consolait de renoncer à ce qui avait fait long-temps l'objet de leur ambition.

La politique du *Globe* n'est pas de notre sujet. M. Riambourg n'y a fait que des allusions très indirectes. Le *Globe* professa généralement en ce temps de bonnes maximes, tendant à substituer aux violentes passions de gauche un sentiment plus impartial. On peut seulement regretter qu'elles ne soient pas constamment restées présentes au souvenir de ceux qui les produisaient alors, depuis qu'une révolution les a rapprochés du pouvoir et des affaires. Quant au caractère de sa philosophie, nous croyons qu'il est maintenant facile de le saisir. Nous avons montré comment l'action combinée de diverses causes jeta l'école philosophique de la restauration dans une voie de présomption aventureuse, bien écartée de celle que lui avait tracée son fondateur. Mais tout en s'affranchissant complétement dans le fait, les élèves de l'École normale n'en continuèrent pas moins de reconnaître pour maîtres, M. Royer-Collard et les Écossais. C'est qu'en effet ils étaient bien jeunes, et avaient peu produit pour avoir le droit de se dégager de tout antécédent, et de se proclamer chefs d'école. L'embarras de cette double situation se fait sentir jusque dans leurs travaux les plus spéculatifs. Après avoir célébré la méthode expérimentale et la réserve écossaise, on les voit émettre des doctrines et s'arroger une autorité qui leur sont directement contraires.

Il en est résulté dans les écrits de ces jeunes philosophes de fréquentes contradictions et une confusion d'idées sur laquelle le talent même le plus limpide ne parvient pas à faire illusion. M. Riambourg a parfaitement fait ressortir ces défauts. Mais éloigné par les goûts d'un autre âge, par ses habitudes de magistrat, enfin par son séjour en province..., du théâtre où s'exerçaient les personnes qu'il entreprenait de juger, il s'est habitué à considérer les écrits plutôt que leurs auteurs, à examiner les proportions et les déductions logiques, plutôt sous le rapport de leur mérite intrinsèque qu'en vue des motifs qui les faisaient émettre. Il y a des cas où cette méthode de critique est bonne, où elle est seule permise. C'est quand elle est appliquée après coup aux travaux d'hommes éminens dont les méditations, après tout une vie consacrée aux études philosophiques, ont fini par se réduire en système. Mais la même méthode n'est pas sans inconvéniens, si on l'emploie pour apprécier les essais contemporains de jeunes esprits encore livrés aux premières agitations de leurs pensées. Inévitablement bien des assertions, auxquelles ceux qui les ont avancées ne tiendront bientôt plus, sont prises là trop au sérieux ; en même temps bien des incohérences, qu'expliquent très bien le mouvement, les passions, et l'influence des conjonctures, prises au point de vue abstrait restent incompréhensibles. Une critique ainsi faite, dans les mains d'hommes d'un autre temps, n'aura pas pour eux tous les mérites d'une histoire, puisqu'elle néglige les causes. Elle enregistrera pourtant une multitude de maximes et d'opinions qui ne peuvent plus avoir qu'une valeur historique. Malgré ce genre d'imperfection, l'*Ecole de Paris* n'en sera

pas moins lue toujours avec un intérêt soutenu et un profit réel.

Avant de finir sur ce point, nous sentons le besoin de protester contre le sens trop sévère que l'on pourrait prêter à quelques expressions des pages qui précèdent. On pourrait nous accuser d'insinuer que les sectateurs de l'école éclectique écossaise ont constamment et sciemment subordonné leurs doctrines à des vues intéressées. Loin de nous de leur imputer un si odieux machiavélisme; seulement nous ne nous croyons pas obligés de les croire exempts des faiblesses communes à presque tous les hommes. Or qui n'a pas constaté comme facilement la raison s'accommode aux désirs, surtout dans la jeunesse, et comme la passion sait fausser le jugement à son insu en le forçant à observer les choses d'un point particulier où elles changent de face! Quant à la présomptueuse ambition de substituer l'autorité de leur pensée à celle de la foi chrétienne, et leur influence à celle du sacerdoce, nous ferons remarquer qu'elle ne leur fut pas particulière. Depuis vingt ans on la voit partager par tous les hommes de quelque valeur, qui, séparés par l'éducation ou quelque circonstance des croyances chrétiennes de leurs pères, avaient conservé de l'élévation dans l'esprit, avec un vif sentiment moral, ou de la chaleur dans l'âme. C'était assez pour souffrir profondément du vide que l'affaiblissement de la foi antique creusait aussi bien dans la société que dans les cœurs. Ces hommes ont compris que ce vide était contraire à la nature, ils en ont conclu qu'il n'était pas besoin d'une force surnaturelle pour le combler. Puis prenant une intention droite pour une vocation, ils ont résolu de rendre à l'humanité le plus grand des services; leur esprit, sans autre guide que leur désir, s'est lancé dans les recherches difficiles, dans les combinaisons ardues, et bientôt ils ont cru reconnaître dans les fantômes que créait leur imagination échauffée, tous les caractères de la vérité qui faisait faute au monde.

A la considérer dans son principe, on ne peut méconnaître que cette étrange disposition n'émane d'honorables instincts. Réduite par la réflexion aux résultats qu'elle peut produire, elle encourt le ridicule. On a vu naguère succomber sous le ridicule des hommes distingués aussi, mais dont l'exaltation s'était manifestée par des actes si bizarres qu'ils ont concentré l'attention sur eux, et mis comme dans l'ombre d'autres chercheurs qui, plus mesurés en apparence, ne leur cédaient guère au fond en délire. Le monde civilisé tout entier a connu les saint-simoniens et les a déclarés extravagans. D'après son plan, M. Riambourg ne pouvait se dispenser de soumettre leurs doctrines à une discussion raisonnée. Il a déployé dans cette critique les précieuses qualités qu'en toute occasion nous avons été à portée de remarquer en lui. Il est difficile, en effet, de mieux analyser un système, de mieux montrer sous leurs diverses faces les théories dont se compose le saint-simonisme. Dans la partie métaphysique, M. Riambourg est philosophe; dans tout ce qui a trait à l'organisation de la famille, et à l'héritage, on reconnaît le jurisconsulte; mais pour ce qui touche à la question sociale, peut-être les opinions politiques si arrêtées de l'auteur ont-elles eu trop d'influence sur son jugement. Toujours juste, indulgent même pour les personnes, il n'en juge pas moins le système avec une extrême sévérité. Non seulement il réprouve les thèses immorales, mais il ne voit guère dans l'ensemble que la dernière expression du principe révolutionnaire. Là encore, je le crois, certaines circonstances ne lui ont pas permis de se rendre compte de tous les faits. Ainsi l'on ne peut nier que les saint-simoniens n'aient été les premiers au sein du matérialisme, à reculer devant les conséquences de leurs doctrines, à comprendre l'impossibilité de fonder la société sur l'intérêt personnel, à reconnaître dans la religion le seul bien social efficace, à rendre à l'Église une justice historique à peu près complète. Beaucoup de folies se mêlaient à cela, je le sais; mais cela révélait pourtant une tendance qu'un catholique zélé n'aurait pas dû suivre d'un œil mécontent, indifférent même. M. Riambourg, par la disposition d'esprit que nous avons déjà indiquée, a été plus frappé de l'absurdité du système saint-simonien, que du mouvement d'esprit dont il a été le premier signe. Il n'a

pas suffisamment compris que les adeptes eux-mêmes, séduits par le mot progrès dont ils ont tant abusé, attachaient bien plus de prix à ce mouvement qu'à la justesse intrinsèque de leurs aphorismes.

L'examen du saint-simonisme clôt l'École de Paris. Nous sommes forcés de passer rapidement sur plusieurs opuscules, quel que soit leur mérite réel. *Ne pourrait-on pas, en mettant de côté les mystères, conserver intacte la croyance d'un Dieu?* telle est la question traitée sous ce titre : *le Problème insoluble.* Nous n'avons pas à dire que M. Riambourg se décide pour la négative. Mais l'impuissance de l'homme à échapper au mystère ne peut se prouver que par une savante analyse de l'esprit humain. Le philosophe déploie là toute sa sagacité. « Si je n'étais avant tout chrétien, avait-« il dit, j'appartiendrais à l'école écos-« saise. » Le caractère de son talent s'accorde bien avec cette inclination. Les mêmes qualités, jointes à une grande force logique, se font remarquer dans le morceau qui suit, intitulé : *Faut-il s'étonner qu'il y ait des mystères?* Ce morceau rappelle beaucoup l'école de Port-Royal. Un travail digne de plus d'intérêt encore, et qui a une valeur historique, est un rapport lu en 1823 à l'Académie de Dijon, sur la question *de la Certitude.* C'était le temps des premières discussions soulevées par M. l'abbé de La Mennais. Aucune autorité ne s'était encore formellement prononcée, et déjà l'esprit judicieux du président Riambourg savait réduire la question à ses véritables termes, et la résoudre dans une suite de déductions simples mais rigoureuses. Cet écrit répandu à temps aurait pu prévenir de grands maux, s'il n'était vrai qu'une théorie même hasardée, mais qui divise les esprits profondément, restera longtemps impénétrable aux traits de la raison. Si elle a des partisans nombreux et zélés, on peut être sûr qu'elle emprunte cette puissance à des passions, ou à de bons sentimens qui ont à se produire. Quand les unes ou les autres se seront fait jour, le jugement de chacun sera désintéressé, et le moment du triomphe de la vérité sur ce point particulier arrivera.

Le second volume contient encore plusieurs morceaux de bonne critique, et le *Plan d'un cours d'histoire pour un petit séminaire*. Rédigé sur la demande d'un respectable évêque, ce dernier opuscule a dû être pour M. Riambourg l'objet d'une véritable affection; car un de ses plus vifs désirs a toujours été de voir les études du clergé acquérir un nouveau degré de force, d'étendue et de variété. Mais j'ai hâte d'arriver au dernier ouvrage de l'auteur, à celui où l'on trouve le plus d'unité, au volume intitulé : *Rationalisme et Tradition.*

On sent en lisant cet ouvrage que l'auteur a eu principalement en vue les chrétiens sincères, occupés d'études philosophiques, et que son but a été de bien tracer la voie qu'ont à suivre aujourd'hui les défenseurs de la foi. On y voit cependant dominer ce qui forme le caractère distinctif de son talent. Ici encore, il prend à tâche d'exposer sur chaque question toutes les opinions émises avant lui, et de les réduire au vrai par une discussion sérieuse et impartiale. Tous les systèmes prennent ainsi place dans son œuvre, et c'est encore par la critique qu'il arrive à établir sa propre doctrine. Les idées qui ont cours dans le monde ne peuvent remonter qu'à l'une ou à l'autre de ces deux origines : ou elles sont nées de la puissance de la raison humaine, ou bien, révélées dans le principe, elles ont été transmises d'âge en âge par tradition. Ici s'ouvre un grand débat; la révélation en fait a-t-elle existé? Ceux qui le nient ou qui ne s'en inquiètent pas, forment l'école rationaliste. Ceux qui y croient, au contraire, sont sinon chrétiens, du moins dans la voie du christianisme. Mais lors même qu'on accepte le fait d'une révélation, il s'en faut que le problème philosophique soit pleinement résolu. Il reste à éclaircir quel est dans le trésor de nos idées, tel que les temps l'ont formé, le fruit du travail de la pensée; quelle est au contraire la part qui revient aux croyances traditionnelles. Selon que l'on décide cette question d'une manière plus ou moins tranchée dans un sens ou dans l'autre, on penche vers le rationalisme ou l'on tend à accepter le joug bienfaisant de la foi.

Dans la discussion qu'il établit avec les

rationalistes, M. Riambourg reproduit dans un ordre méthodique et précis tous les argumens qu'il avait semés jusque là dans sa polémique. Mais lorsqu'il aborde les questions relatives à la tradition, son esprit se montre sous un jour nouveau, l'érudition vient se combiner avec la logique et la psychologie, et l'ouvrage prend à un certain point une forme historique. L'auteur entreprend d'assigner à la révélation et à la raison leur part respective dans le domaine des idées, et de fixer les époques où l'une et l'autre ont tour à tour exercé la principale action. C'est qu'une école récente, née au sein du catholicisme, exclusivement traditionnelle en théorie, quoique très rationnelle en pratique, avait inquiété M. Riambourg par ses propositions absolues. Zélé partisan des études orientales et de toutes les recherches sur l'antiquité, il craint qu'un entraînement irréfléchi ne leur donne bientôt une importance exagérée, et ne prétende en tirer des conséquences qu'elles ne renferment pas. Il s'élève contre les rapprochemens quelquefois forcés qu'une interprétation enthousiaste voudrait établir entre nos dogmes et ceux de la Chine et de l'Inde; il plaint le temps dépensé à chercher sous des mythes obscurs et souvent révoltans une pensée qui ne reposa jamais dans leurs profondeurs. Mais là, pas plus qu'ailleurs, son intention n'est de décourager des fortes études les hommes religieux. Ce qu'il veut au contraire avec chaleur, c'est, en prévenant quelques abus, faire tomber les préventions que bien des esprits nourrissent contre les découvertes modernes. Il aspire au moment où, animés d'un même zèle, tous les chrétiens studieux marchent d'un pas égal à la conquête de la science sans engoûment comme sans préjugé. M. Riambourg ne s'aveuglait pas sur les faiblesses de ses amis; il les jugeait comme ses adversaires sans partialité avec discernement et prévoyance.

Est-il besoin que nous terminions par un résumé cet article déjà bien long. Nous ne le pensons pas, car nous croyons inutile une répétition abrégée de nos sincères éloges. Mais de plus, pour les philosophes du genre de celui qui nous occupe, la chose devient très difficile. Il n'en est pas sous ce rapport des esprits modérés, vigilans, qui saisissent toutes les faces diverses des choses, et sont toujours prêts à porter appui à la vérité et à la raison partout où elles leur semblent attaquées, comme des esprits passionnés et systématiques. Ces derniers changent souvent de point de vue; l'axiome qui leur était sacré, l'année suivante sera peut-être échangé par eux contre un axiome tout opposé; mais chacune de leurs productions pourra être ramenée à une pensée unique, et se résumera facilement dans une proposition fondamentale. Leurs œuvres prises isolément auront au plus haut degré le cachet d'unité, quelles que soient les contradictions de leur vie. Chez les premiers, au contraire, l'unité bien moins sensible dans les travaux réside et persiste tout entière dans la personne et dans les intentions. C'est pour cela qu'en commençant cet article, nous avons fait entendre que pour bien juger l'auteur de ces œuvres philosophiques il fallait connaître l'homme. Notre but serait rempli et notre satisfaction entière, si nous espérions que les pages qu'on vient de lire rendront plus facilement appréciables le caractère si élevé et impartial, l'esprit si sagace de M. Riambourg, et l'importance des volumes publiés après sa mort par des amis dévoués, si distingués eux-mêmes, presque ses disciples, et sur lesquels il a longtemps exercé la légitime influence que donnent une raison puissante et d'éminentes vertus.

E. Wilson.

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE,

PAR L. E. BAUTAIN,

Chanoine honoraire de Strasbourg, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres, docteur en théologie, en médecine, ès lettres, etc. (1).

Nous nous sommes engagés, dans un premier article (2), à rendre compte d'une manière détaillée des deux volumes de *Psychologie expérimentale*, publiés par l'abbé Bautain.

Dans le présent article, nous nous bornerons à l'*Introduction* placée en tête de cet ouvrage, et qui sert d'introduction générale au cours entier de philosophie, dont la psychologie expérimentale est l'une des branches.

Cette partie de l'ouvrage, résumé de l'enseignement philosophique dont nous nous occupons, est présentée en paragraphes serrés, non développés, tels que le professeur les dicte dans ses cours, comme textes de développemens. Nous chercherons à bien faire connaître le sens et la portée de ce travail, par quelques citations du texte et quelques développemens qui en manifestent l'esprit et en fassent voir l'application au temps présent.

Quel est le principe et le terme de la philosophie chrétienne? Telles sont les deux questions extrêmes, et identiques au fond, dont s'occupe cette introduction.

I

Le principe de la philosophie chrétienne n'est pas une proposition première dont se déduise tout une doctrine, et son terme n'est pas une doctrine formulée, déduite de cette proposition première. Le principe et le terme de la philosophie chrétienne sont un état de l'âme humaine.

Si la philosophie chrétienne est celle qui se fonde sur la parole du Christ; s'il est vrai que le Christ a dit: « Pratiquez mes paroles, et vous connaîtrez « la vérité; » s'il est vrai qu'il a dit: « Le commandement que je vous donne, « est de vous aimer les uns les autres; » il s'ensuit que la connaissance de la vérité découle pour l'homme de la pratique du commandement, et que le commandement étant l'amour, la vérité pour l'homme vient de l'amour.

Cette assertion aussi simple qu'ancienne, mais énoncée et développée scientifiquement, constitue à nos yeux l'importance et l'originalité des travaux du professeur de Strasbourg. Cette solide vérité, grâce à Dieu, se répète fréquemment de nos jours; mais il était bon de la voir philosophiquement développée dans tout le cours d'un enseignement.

La vérité vient de l'amour. Cette parole vient de la bouche du Christ, commentée dans la vie pratique, de la manière la plus lucide, par un très grand nombre de saints, exposée même dogmatiquement au moyen âge par Hugues de Saint-Victor et son école, et pratiquée par saint Thomas qui puisait, disait-il, sa science aux pieds du Crucifix, dans son amour pour son Sauveur. C'est aussi ce qu'a dit saint Paul: « Je ne veux d'autre « science que celle de Jésus crucifié. »

Et cependant il semble assez nouveau, peut-être un peu forcé, d'engager les philosophes à aimer pour connaître. Le divorce de la tête et du cœur est bien ancien parmi les hommes qui pensent. Peut-être même est-il peu de penseurs aux yeux desquels on ne paraisse confondre deux ordres de choses bien différens, en énonçant scientifiquement que la lumière philosophique vient de l'amour.

C'est qu'en effet la sphère des sentimens et la sphère des idées sont deux sphères très distinctes. L'homme dont la vie se porte vers l'intelligence et la rai-

(1) Paris, chez Lagny frères, rue Bourbon-le-Château, 1. 2 vol. in-8°; prix: 14 fr.

(2) Voir le n° 38, t. VII, p. 119.

son s'épuise ordinairement le cœur, et celui dont le cœur se concentre en amour laisse bien souvent tomber la science comme vaine.

Toute âme aimante, en qui l'intelligence est éveillée, sent un antagonisme continuel entre son esprit et son cœur. Lorsqu'elle se porte vers l'amour, elle sent que son esprit se replie sur lui-même, perd l'étendue, perd la couleur et la variété ; elle sent que son intelligence redevient simple et dénuée comme l'intelligence d'un enfant. Si elle se porte vers la lumière, son entendement se dilate et son cœur semble s'épuiser.

Dans tous les ordres religieux, on prive de science l'esprit des nouveaux frères, pour que leur cœur apprenne à vivre de prière ét d'amour. Dans cette épreuve, leur cœur s'échauffe et leur esprit pâlit; puis, lorsqu'ensuite la science redevient un devoir, l'intelligence reparaît avec sève, mais l'âme se plaint que sa ferveur s'éteint.

L'amour et la lumière sont donc deux sphères distinctes, et qui semblent même aujourd'hui bien moins se soutenir que se combattre.

Et cependant le commencement de nos ténèbres, c'est la séparation de ces deux choses que Dieu avait unies, l'amour et la lumière. Dieu est amour, Dieu est lumière, et nous sommes faits à son image. La science perd la force et la vie quand elle ne la tire pas du cœur; l'amour ne se répand point sur la terre, ne parvient plus à dominer les hommes, quand il ne se rend pas visible par la lumière.

Voilà pourquoi, lorsque les hommes d'amour et de prière négligent la science comme vaine, ils déposent le sceptre intellectuel, le sceptre qui doit régir l'esprit humain; et c'est alors que l'esprit des siècles s'égare sans direction.

Lorsque de leur côté les hommes de science méprisent l'amour, comme source de science, lorsqu'ils disent : Le cœur est le foyer des illusions; lorsqu'ils en viennent à s'endurcir contre tout sentiment pour suivre les conséquences rigides de leur esprit, lorsqu'ils chassent du domaine scientifique l'amour, la foi, pour s'enfermer exclusivement dans la pensée, n'arrive-t-il pas alors que leur esprit sans base, renonçant, autant qu'il le peut, à l'attraction centrale du cœur, se perd, s'évanouit et se dissipe dans le domaine sans fin de la pensée?

Il y a donc une alliance idéale et nécessaire en soi, entre la lumière et l'amour; et cependant, dans la pratique et dans le fait, il y a opposition et divergence entre les deux.

L'antagonisme du cœur et de l'entendement est un état invétéré dans l'homme, une habitude de l'esprit humain : c'est presque une condition de notre vie présente, un vice originel de la constitution de l'homme déchu.

Eh bien! c'est là le mal que la philosophie chrétienne, appuyée sur la vie chrétienne, doit chercher à détruire. Dans cette destruction même, se trouve la solution du grand problème philosophique. Ce point, nous l'affirmons ici, sans le développer en ce moment.

Reprenons les conséquences de cette première idée, que le principe philosophique c'est l'amour.

Tout le mal scientifique, le cercle des égaremens, des illusions et des ténèbres de l'esprit, vient de la séparation même de l'esprit et du cœur, qui n'est elle-même qu'une conséquence de la séparation de notre cœur de Dieu.

C'est faute d'amour que l'esprit le plus haut se dégrade, et ne craint pas de se livrer à des erreurs que repoussent l'ignorance et la simplicité; c'est faute d'amour que les plus belles intelligences osent affirmer des choses que repoussent les enfans et les femmes par un instinct de cœur qui les tient dans le vrai.

Par exemple, ce n'est qu'une intelligence abstraite du cœur qui peut tomber dans l'apathie de l'éclectisme, et surtout dans l'impur panthéisme, cette niaiserie de l'esprit isolé, qui ne voit pas ce qui peut l'empêcher d'identifier toutes choses, le bien avec le mal, la haine avec l'amour. L'esprit peut être panthéiste; le cœur, s'il n'est vicieux, ne peut pas l'être. Au spectacle du monde, l'esprit est spectateur, mais le cœur seul est juge. L'esprit ne voit que faits, lois et formules, effets et causes, évolutions logiques et nécessaires : il trouve sa joie dans ce spectacle où le mal est beau comme le bien; l'un n'est pas plus logique ni dramatique que l'autre. Mais le cœur em-

brasse l'un, repousse l'autre, parce que le cœur aime la justice et hait l'iniquité, s'il est vivant.

Tout esprit séparé du cœur, s'il travaille et s'il marche, quel que puisse être au point de départ son degré de lumière et de foi, descend en proportion exacte de sa vitesse et de son énergie vers la destruction de tout dogme, la neutralisation de toute parole de vérité, vers la face ténébreuse du monde. Mais un esprit fondé sur un cœur droit, quel que soit son degré d'ignorance, s'il travaille et s'il marche, remonte en proportion de sa vitesse et de son énergie, vers la lumière, l'affirmation, vers la face lumineuse des choses et le foyer de la vérité.

On peut poser que l'esprit tombe dans les ténèbres et dans le froid en proportion de son éloignement du cœur. Et quel que soit l'amour qui règne dans un cœur, pur ou impur, l'esprit demeure au moins dans l'affirmation d'un système s'il se maintient uni au cœur; mais il descend jusqu'à la négation de toute doctrine s'il s'en sépare.

L'affirmation d'une doctrine positive suppose toujours comme principe un amour. Si c'est l'affirmation du sensualisme, il faut du sensualisme vivant, un amour vigoureux de la terre et point désenchanté, dans le cœur de celui qui l'annonce. Un homme sans nulle passion, un esprit franchement isolé, rigoureusement critique, niera l'épicurisme au même degré et au même titre que toute autre forme philosophique.

Le principe subjectif de la philosophie est donc le cœur de l'homme, et l'origine des différentes doctrines philosophiques vient des états divers du cœur humain.

Là où se trouve le cœur d'un homme, là est aussi son trésor intellectuel, sa doctrine implicite ou explicite.

Si le cœur est plongé dans les sens, il en résulte le matérialisme, système philosophique toujours vivant parmi les hommes, tant que le sensualisme est pratiqué.

Si notre cœur s'attache aux charmes de la nature et à l'intelligente admiration de ses beautés, plutôt qu'à la jouissance de ses formes et à leur possession égoïstique, il produit ces gracieuses théories, délices de l'imagination, beaux rêves des esprits colorés et des cœurs jeunes, force poétique du platonisme.

Si notre cœur s'élance avec excès vers la lumière, la cherche sans sobriété, se pose dans un désir avide de la contemplation, de la science à tout prix, c'est là la voie mystique dans le sens dangereux, c'est un ambitieux amour de la lumière créée sans véritable amour de Dieu. Dans cet état, l'homme fait effort pour devenir lui-même la source de la lumière, et il s'éloigne de la lumière incréée que la seule pureté peut atteindre, et qu'on n'obtient qu'en passant par la croix, et ses ténèbres et ses souffrances.

Enfin, lorsque le cœur se donne à Dieu, libre et pur de tout autre amour, alors, si l'âme cherche la science et la vision, elle est dans la philosophie chrétienne, dont il est dit : « Bienheureux « ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils « verront Dieu. »

Ainsi, la voie philosophique véritable est celle-ci : Appuyer son esprit sur son cœur, son cœur sur Dieu.

Nous le croyons, il y a un extrême à-propos à dire ces choses en ce moment; car c'est la voie par laquelle seule nous pouvons aujourd'hui lutter contre l'obscur mélange des doctrines innombrables, incohérentes, qui pèsent sur les esprits.

Nous sommes environnés de doctrines sans amour, sans pratique et sans foi; fruits d'une exaltation maladive de l'esprit sous un grand vide de cœur. Des séries de pensées confuses, indifférentes, contraires, et cependant toujours prêtes à s'unir dans un fastidieux syncrétisme pour se séparer aussitôt; des voix molles, sans vigueur d'assertion, faibles, mais innombrables, luttent et se neutralisent dans la sphère vague de l'esprit isolé. Fantômes inconsistans, qui nagent dans l'air et ne s'appuient jamais sur terre, sur la terre résistante de la pratique et de l'action; qui s'isolent de toute base d'amour, de pratique et de vie; qui parlent comme ces esprits étranges qu'un écrivain connu crut voir en songe : ils s'énonçaient à partir de leurs lèvres, sans souffle de poitrine, sans éprouver nulle émotion; ils avaient l'art de maintenir

rigoureusement isolés l'un de l'autre leur parole et leur cœur.

Croyons-nous donc que ces fantômes peuvent résister lorsqu'une parole chrétienne, fondée sur la pratique et sur l'amour, leur commande de se dissiper?

Comme l'épée substantielle du héros chassait les ombres vaines qui s'écartaient sans résistance devant un corps réel, ainsi, croyons-le bien, l'épée vivante de la sagesse du Christ, qui est substance parce qu'elle est amour, peut chasser du ciel de la France ces vagues traînées de panthéisme, ces miasmes de doute et de fatigue spirituelle, ces théories sans cœur, et percer jusqu'au ciel serein dans l'atmosphère éteint qui nous obsède.

Eh bien! si dans cette confusion, dans cette fadeur générale de parole, si nos efforts, même pour la cause de Dieu, semblent aussi trop souvent faibles et impuissans à trancher sur le bruit, d'où vient ce mal? quel en est le remède? Avouons-le, quand cette faiblesse et cette stérilité se font sentir, c'est manque de cet état cordial, humble et puissant, qui donne aux plus simples paroles le sel et le mordant, la sève et la fécondité.

Si ce qu'on appelle aujourd'hui le nouveau mouvement catholique dans la littérature, la science, la politique et la philosophie, doit prendre de l'importance et obtenir un résultat européen et historique, la condition de ce succès c'est que, plus que jamais, quiconque prétend combattre par cette cause se recueille en son cœur devant Dieu, et revienne avant tout à l'amour comme base de science, de sagesse et de force; que quiconque s'est mis à écrire se mette à pratiquer.

Une autre cause de la médiocre influence de cette nouvelle tendance vient de son attitude légèrement craintive à l'égard de l'autorité spirituelle. Elle ne se sent pas encore tout-à-fait soutenue, et craint, sans l'oser dire, de ne pas l'être assez. C'est qu'en effet l'autorité ne peut encore accorder sans réserve son trop puissant appui à toutes nos hardiesses littéraires, philosophiques et scientifiques. Pour cela, qu'attend-elle? Le voici:

L'autorité, surtout l'autorité centrale, le siége de Rome, cherche avant tout dans ses enfans le caractère chrétien fondamental, l'amour, ou, ce qui est même chose, l'humilité, qui est en nous la capacité pour l'amour; « *caritatis locus humilitas*, » dit saint Bernard; l'humilité est le lieu de l'amour. Quand Rome trouve dans une âme ce caractère, il semble qu'elle lui dise: « Allez en paix; *ama et dic quod vis*. » Mais elle tient pour suspectes même les meilleures paroles de quiconque ne s'est pas fait reconnaître à ce titre.

L'autorité catholique attend donc des gages solides d'amour, de vie pratique, d'humilité, de pureté, de désintéressement d'esprit, avant de reconnaître comme légitimes et comme appartenant au Christ, les nouvelles forces qui se développent.

Une remarque d'un très grand sens vient d'être faite dans ce recueil (1), c'est que l'état passé du clergé gallican (qui n'est plus le nôtre aujourd'hui), était manifesté par cette tendance, non à se séparer, mais à se distinguer du centre de l'unité d'une manière réfléchie, préméditée et formulée, avait en proportion éloigné de l'amour pour reléguer davantage vers la science l'ensemble de nos travaux et de nos efforts. « Nous n'avons plus assez hardiment professé *la vérité dans l'amour*, » doctrine essentiellement romaine, essentiellement centrale dans l'Église catholique. Nous nous sommes trop posés dans le domaine spéculatif; nous y avons suivi trop loin le philosophisme sans cœur; nous avons employé ses armes impuissantes; nous avons accordé que l'amour et la foi devaient rester dans les limites du cœur, sans se mêler aux choses de la raison, de même qu'on accordait que l'influence de l'Église du Sauveur, se bornant au for intérieur, au salut de chaque âme, n'avait pas droit de se mêler au mouvement social: doctrines contraires au progrès de la science, comme au salut des peuples, comme à l'enseignement invariable de l'Église mère, cœur de l'Église universelle.

Donc, et sous tous les rapports, la marche à suivre, la voie unique et nécessaire, la voici: retour de l'intelligence vers le cœur, de l'esprit vers l'a-

(1) Numéro de février, article intitulé *Amard*.

mour, de la philosophie et de la science vers la pratique et vers la foi : retour du cœur vers l'unité centrale, vers Dieu, et vers le cœur de son Église.

Quand les travaux des savans chrétiens s'appuieront entièrement sur ces bases, on verra prendre à la science catholique, sur tout ce qui porte à côté d'elle le nom de science, l'ascendant qui convient à la vérité sur l'erreur.

De là vient, disons-nous, et l'importance et l'à-propos de l'enseignement philosophique dont nous nous occupons ; car il est tout entier dans ce sens : il pose scientifiquement l'amour comme principe et comme terme ; dans son plan général et dans tous ses détails, dans ses conseils et sa méthode, c'est en vertu de ce principe qu'il marche, et c'est vers ce terme qu'il tend. La première page et la dernière du livre traitent de ce point. Citons-en quelque chose :

« Le sujet de la philosophie, c'est « l'homme, le seul être de ce monde qui « ait la conscience de lui-même et de ce « qui l'affecte, le seul qui sache aimer « ou réfuter son affection avec motif. « L'homme est aimant de sa nature « comme il est libre et intelligent. Il « aime dès qu'il vit, avant de connaître « et de se connaître, avant qu'il soit ca- « pable de choisir l'objet de son affec- « tion. Il aime ce qui lui est semblable, « analogue ou homogène. Il tend vers ce « qu'il aime, et parce qu'il l'aime. Qu'est- « ce donc qu'aimer ? qu'est-ce que l'a- « mour (1) ?

« L'amour, dans le sens universel du « mot, est le principe créateur de toutes « choses. Il est la source de la vie, la loi « des intelligences, le lien sacré qui unit « toutes les créatures du ciel et de la « terre. L'amour spécial, humain, l'a- « mour dans l'homme est l'expression du « besoin foncier qu'il a de la vie ; c'est la « tendance du *moi* vers un *non moi*, le « penchant du sujet vers un objet, afin « de se l'unir ou de lui être uni. Gar- « dons-nous de confondre l'*amour*, qui « appartient à l'âme, à ce qu'il y a de « plus pur, de plus céleste dans l'homme, « avec la *convoitise* de l'esprit, avec la « *concupiscence* de la chair ou les appé- « tits du corps. L'homme *appète* ce qui « répond au besoin de sa vie physique ; « il *convoite* ce qui flatte son goût et s'y « attache ; mais il n'aime, il ne peut ai- « mer véritablement que ce qui est ho- « mogène à sa nature physique, analogue « à son besoin foncier. La créature hu- « maine ne saurait aimer que ce qui lui « est égal ou supérieur, comme sa haine « ne peut s'appliquer qu'à ce qui est à « son niveau, ou à ce qui la dépasse. » (§ 7.)

« L'amour humain a sa source dans le « besoin profond de la vie, dans le senti- « ment que l'homme acquiert de sa dé- « pendance de la source de toute vie ; « dans la conscience vague de sa limita- « tion, de son impuissance à se suffire à « lui-même, à vivre par lui et pour lui « seul. Il n'y a pas de vie sans mouve- « ment, sans action et réaction, sans « communication. L'homme est-il dans « l'abondance ? il tend à communiquer « son bien-être, à en faire part à ses sem- « blables pour se les attacher, pour s'en « faire aimer ; il ne jouit vraiment de ses « biens matériels et spirituels qu'à cette « condition. Est-il dans la pauvreté, dans « le dénuement ? il cherche, et poursuit « ce qu'il croit propre à le soulager ou à « le satisfaire. Dans l'un et l'autre cas, « c'est le besoin de vivre qui le presse : « du besoin senti naît le désir, et du désir « vient l'amour. » (§ 8.)

« Mais si l'amour de la vérité est la « condition de la science de la vérité ; « s'il n'y a point d'amour sans désir, ni « de désir sans le sentiment intime et « profond de la privation de quelque « chose qui est essentiel à notre bien-être, « de quelque chose que nous ne possé- « dons point en nous-mêmes, que nous « ne pouvons nous donner, qu'il faut at- « tendre et recevoir d'ailleurs, il sera « vrai de dire que la capacité de l'indi- « vidu pour la science philosophique est « en raison de son besoin senti et réflé- « chi, reconnu et avoué d'un bien qui lui « manque ; en raison de la conviction « qu'il aura acquise que son existence « réclame un soutien, que sa vie spiri- « tuelle ne peut se passer d'aliment ; et « il sera encore vrai de dire qu'il n'y a « point de philosophie réelle, point de « science philosophique possible là où « l'homme prétend se suffire à lui-même,

(1) *Introduction*, § 6.

« puiser la science et la vérité en lui ; là « où l'orgueil dissimule le besoin, où l'é- « goïsme étouffe l'amour. » (§ 9.)

Ce sont là quelques uns des paragraphes de l'introduction. Nous en rapprochons ici les dernières pages du livre qui montrent que l'amour est la consommation de la science, comme il en est le principe.

« Il y a dans l'homme un besoin plus « profond que le besoin de connaître, « c'est celui d'aimer. L'intelligence est à « l'âme ce que la vérité est au bien ; et « comme le bien est la consommation du « vrai, l'amour est la consommation de « la science. Savoir, c'est vivre par l'es- « prit ; aimer, c'est vivre par l'âme ; vie « plus profonde, puisque l'âme est la « racine de l'esprit, et que l'intelligence « en est une puissance. Aussi, ce qu'il y « a de plus élevé dans la science, toutes « les merveilles de la contemplation ne « suffisent plus à une âme en qui le be- « soin foncier de sa nature s'éveille. La « vérité, si belle qu'elle soit, lui paraît « froide, la science vaine, si elle ne re- « çoit la vie en substance, et elle ne peut « la recevoir ainsi qu'en aimant : car l'a- « mour seul unit intimement à l'objet, et « il n'y a de bonheur que par l'union et « dans l'unité.

« Mais il y a des degrés dans l'amour « comme dans l'intelligence, depuis le « désir le plus grossier des sens, jusqu'à « l'amour le plus pur. Il y a de l'âme « dans tous les degrés de l'amour, car on « n'aime qu'avec l'âme : mais tantôt elle « aime purement, immédiatement ce « qui est analogue à sa nature ou ce qui « lui est supérieur ; tantôt elle aime mé- « diatement, avec mélange, quand son « désir n'arrive à l'objet qu'à travers le « corps, les sens, l'imagination, la rai- « son, l'esprit ; ou quand elle aime ce « qui est d'une nature inférieure à la « sienne. Alors son amour s'abaisse et « elle se dégrade. Le seul objet digne de « son attachement c'est le Dieu suprême, « la source de tout bien, l'Être par ex- « cellence. Aussi le cherche-t-elle in- « stinctivement par toutes les voies et en « toutes choses, et lorsqu'elle se pas- « sionne pour une créature, pour un être « fini, c'est qu'elle croit y trouver le « bien infini qu'elle aime et la joie sans « terme qu'elle espère. L'illusion de la « passion humaine est de chercher le vé- « ritable bien où il n'est pas. De là le « mécompte qu'elle éprouve par la va- « nité de son objet, dès qu'elle le pos- « sède, comme ces fruits de la mer Morte, « dont les couleurs éclatantes excitent la « convoitise, et qui tombent en pous- « sière dans la main qui les touche.

« En Dieu seulement et dans l'amour « de Dieu, l'âme humaine peut trouver « le bonheur dont elle est avide, parce « que l'infini, dont elle est, peut seul as- « souvir sa faim, combler le vide de son « être. C'est pourquoi l'homme ne peut « parvenir à la vraie félicité, comme à « la vraie science, que par une ascension « continue et soutenue, passant succes- « sivement par les degrés de l'intelli- « gence et de l'amour, son esprit et son « âme s'élargissant et s'épurant toujours « davantage, jusqu'à ce qu'il entre en « rapport immédiat avec la vérité uni- « verselle, avec la bonté infinie, avec « Dieu manifesté dans son éternelle lu- « mière. Il commence par aimer ce qui « frappe les sens, ce qui réjouit le corps : « c'est l'amour animal. Il aime ensuite « ses semblables, d'abord ceux qui lui « sont unis par les liens du sang et dans « lesquels sa frêle existence trouve se- « cours et protection ; il les aime, parce « qu'il est sorti d'eux, parce que sa fai- « blesse et ses besoins l'attachent à eux. « Dans le cercle de la famille, surtout « quand il en devient le chef, son amour « s'étend, en se donnant à d'autres êtres « pour lesquels il s'oublie souvent lui- « même. Au-dessus de l'amour de la fa- « mille est l'amour de la patrie, se dé- « vouant au bien commun dans l'unité « nationale, image inférieure, mais belle « encore, du Dieu suprême qui se donne « à tous et n'excepte personne. Au degré « supérieur est l'amour de l'humanité, « qui, ne s'appuyant plus sur des motifs « humains, n'a pu naître dans le cœur « des hommes qu'après qu'il leur eût été « révélé qu'ils ont tous le même Père « dans le ciel. Ils doivent donc vivre en « frères ; et de là la fraternité chrétienne « que l'Évangile a établie dans le monde « sous le doux nom de *charité*. L'amour « de Dieu et de tous les hommes en Dieu, « voilà le plus pur amour, l'amour par

« excellence, celui qui développe l'âme « dans toute sa capacité, et qui peut « seul la rendre infiniment heureuse ; « parce qu'il la met dans un rapport in« destructible avec le principe même de « sa vie. Le but de l'amour est de s'unir « à l'objet aimé, pour devenir semblable « à lui et n'être plus qu'un avec lui. La « tendance de l'amour de Dieu dans « l'homme, c'est d'agir comme Dieu et « de réaliser, autant que l'humanité le « comporte, la perfection divine. « Soyez « parfaits comme votre Père céleste est « parfait. » Tel est l'idéal de la charité « chrétienne ; idéal qui a été réalisé sur « la terre dans une vie humaine, par « celui qui nous l'a apporté du ciel, « par le Verbe divin fait homme. Jésus« Christ nous a appris par sa parole et « par ses actes, par sa vie et par sa mort, « à aimer comme Dieu aime ; il nous a « appris à aimer *quand même*, malgré « les ingratitudes, les outrages et les « persécutions. « Si vous n'aimez que « ceux qui vous aiment, vous ne faites « pas plus que les publicains et les païens. « Aimez ceux qui vous haïssent, bénis« sez ceux qui vous maudissent, faites « du bien à ceux qui vous font du mal ; « c'est par là que vous ressemblerez à « votre Père qui est dans le ciel. » Ce « qu'il nous a enseigné, il l'a fait ; il a « aimé les hommes jusqu'à mourir pour « eux ; il a donné son sang pour les sau« ver ; et depuis ce temps l'homme sait « qu'il n'aime bien que quand il est prêt « à sacrifier sa vie pour ce qu'il aime. « Depuis ce temps des milliers d'hom« mes, de femmes et d'enfans, ont pu au « nom de Jésus-Christ et par sa charité « qui les pressait, se dévouer pour « leurs semblables qu'ils ne connais« saient pas, qui ne les aimaient pas, « qui souvent même étaient leurs persé« cuteurs et leurs bourreaux. Depuis ce « temps il y a eu continuellement sur la « terre, partout où la parole de Jésus« Christ a germé, des martyrs de la foi « et de la charité, des héros de l'amour. « L'Évangile en appelant tous les hom« mes à l'unité et en travaillant à les « unir en Dieu par l'amour le plus ex« cellent qui absorbe tous les autres, a « montré au genre humain sa vraie des« tination et l'unique moyen pour y par« venir. « Qu'ils soient un ! » Voilà le but ; « et c'est le dernier vœu du Christ. « Ai« mez-vous les uns les autres, comme je « vous ai aimé. » Voilà le moyen ; et c'est « le commandement nouveau ! »

« La parole de Dieu est donc à la fois « la lumière de la science et l'âme de la « civilisation. Le monde moral tourne « autour de cet axe depuis le commen« cement et surtout depuis la venue de « Jésus-Christ ; et c'est pourquoi la phi« losophie, amour de la sagesse dans « son vrai sens, et qui doit en montrer « le chemin aux hommes, doit aussi s'at« tacher de toute sa force à la parole qui « a tout fait, qui porte en elle les idées « de toutes choses ; et qui ainsi peut « seule fournir à toutes les sciences les « principes éternels de leur développe« ment. Il n'y a plus aujourd'hui de phi« losophie platonicienne, de philoso« phie aristotélicienne, de philosophie « stoïcienne ; ces doctrines n'existent « plus que dans l'histoire, comme des « préparations à l'unique philosophie, « parce qu'il n'y a qu'une seule sagesse, « la sagesse de Dieu, manifestée par son « Verbe. Il n'y a de philosophie possible « en nos temps que la philosophie chré« tienne : en elle réside l'espoir de la « science, de la civilisation et du pro« grès de l'humanité (1). »

Oui, la solution du problème scientifique comme celle du problème social est indiquée dans l'Évangile : mais elle n'est pas encore acceptée dans le monde, quoique la civilisation chrétienne dans ses crises successives et même dans ses écarts, converge vers l'une et l'autre.

Qu'on prenne le texte de l'Évangile et le commentaire de l'Église et qu'on y croie scientifiquement, politiquement, comme on y croit religieusement : on y verra les solutions cherchées par le besoin des peuples et le besoin de l'esprit humain.

On souffrira de scepticisme et d'anarchie tant qu'on regimbera contre cet aiguillon.

Il est temps de prendre au sérieux les vérités évangéliques, d'en vivre à travers toute la vie, dans la prière, dans la pensée, dans la vie sociale et privée.

(1) *Psychologie expérim.*, t. II, p. 408.

Nous le voyons, les sciences dans leur ensemble, et la philosophie surtout, la politique européenne et toute la civilisation moderne en masse en sont aux derniers embarras. Il devient clair, ce semble, qu'on ne peut plus sortir de là que par une catastrophe ou par la franche acceptation des conseils du Christ, guide nécessaire de notre marche.

Pour nous borner aux choses d'intelligence, oui, l'espoir de la science, de la lumière que veut l'esprit humain, réside dans la philosophie chrétienne : et la philosophie chrétienne est celle dont la base est l'amour.

Mais, comme nous l'avons dit, l'antagonisme de l'esprit et du cœur est un état invétéré dans l'homme. L'âme et l'entendement semblent deux termes opposés qui se neutralisent l'un par l'autre; la science nous enfle et l'amour nous aveugle.

Donc il faudrait, en toute rigueur, changer de vie pour sortir de ce cercle vicieux : il faudrait une transformation de notre état interne. Il faudrait l'ascétisme chrétien, la purification, la mort mystique de Jésus-Christ, toute la voie de la croix.

Fonder la philosophie sur l'amour, c'est donc planter la croix de Jésus-Christ dans le domaine philosophique.

Dieu veuille l'y fixer, pour délivrer l'esprit incertain de ce siècle de ses ténèbres et de ses langueurs.

II

Nous avons vu que le principe de la philosophie c'est l'amour.

Et maintenant quel est l'objet dont la philosophie est l'amour? Quel est le terme vers lequel tend l'amour philosophique?

C'est la Sagesse.

Mais qu'est-ce que la Sagesse? — C'est celle dont parle l'Écriture sainte au livre de la Sagesse. Un chrétien n'en peut vouloir d'autre.

« J'ai été créée dès l'origine et avant « les siècles, dit la Sagesse, et je demeure jusqu'au siècle à venir.... Celui « qui m'a créée s'est reposé dans mon tabernacle. (Eccles. 24.) » « La Sagesse est « le miroir de la majesté de Dieu, l'i« mage de sa bonté... (Sag., VIII.) » « Elle « est la mère de l'amour pur, enseignant « la vraie science. »

Ces paroles et les autres des livres sapientiaux, appliquées par les Pères tantôt à Jésus-Christ comme Dieu, tantôt à son humanité, appliquées par l'Église à la Vierge très pure, devenue mère de Dieu, sont commentées par saint Augustin de la manière suivante (1).

Sans exclure aucun autre sens, il les applique à la demeure céleste, spirituelle, appelée tabernacle de Dieu, dont il est dit : « *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus.* »

« Votre séjour, ô mon Dieu, n'est « donc rien de terrestre ni de semblable « au ciel corporel sensible : c'est quel« que chose de tout spirituel, tenant en « quelque manière de votre éternité : il « est incorruptible; vous l'avez fait de « nature à subsister toujours.... C'est la « *Sagesse créée*, première de toutes les « créatures. »

« La Sagesse incréée est éternelle com« me vous-même, ô Père tout-puissant; « elle vous est parfaitement égale : c'est « par elle que vous avez créé le ciel et la « terre et tout ce qu'ils renferment : c'est « le seul souverain principe de toutes « choses : en un mot, c'est votre Fils uni« que qui est la Sagesse incréée. »

« Mais votre demeure est la Sagesse « créée, spirituelle par sa nature, et de« venue lumière par la contemplation « de la lumière. »

« Et cette Sagesse créée est la céleste « Jérusalem, cette ville toute libre, qui « est notre mère commune, qui est et qui « sera éternellement votre ciel (2). »

Il y a donc une Sagesse incréée, le Verbe-Dieu, et comme intermédiaire entre l'esprit de l'homme et le Verbe divin, il y a cette Sagesse, Sagesse créée, lumière illuminée, et devenue lumière par la contemplation de la lumière : « *Quæ contemplatione luminis lumen est.* »

De même que dans la vie la piété du chrétien s'adresse à Jésus-Christ pour parvenir au Père, et s'adresse à Marie, mère de Jésus, pour parvenir à Jésus-Christ; de même que chaque chrétien

(1) *Médit.*, chap. XIX.
(2) S. Aug., *Médit.*, chap. XIX et XX.

n'est pas seulement en rapport avec Dieu par la prière et la vie intérieure, mais surtout et d'abord par l'Église notre mère, épouse de Dieu : de même l'intelligence de l'homme et son amour pour la céleste vérité tend à son terme extrême, la Sagesse incréée, par la médiation de cette Sagesse créée, appelée la maison de Dieu, son temple, le tabernacle où Dieu se communique aux hommes (1).

Cherchons quelque reflet de cet énoncé théorique, fondé sur l'Écriture et sur la tradition, dans l'expérience de notre propre cœur et dans la vie de l'humanité.

Quand un homme est touché de Dieu, quand Dieu met au fond de son cœur l'amour du bien et de la vérité, alors la motion qui l'inspire et le saisit dans les mortelles ténèbres où les hommes sont couchés, lui dit d'abord : « Lève-toi et marche. » Et l'homme marche et travaille avec ardeur et joie. Il marche et il croit à un but. Il marche vers une patrie dont il s'est souvenu. Qu'il sache ou non que cette patrie est le ciel même et le tabernacle divin, il marche vers un idéal, vers un avenir de lumière, vers l'idéal d'un monde dominé par le bien. Il marche vers une terre promise dont il porte en lui la promesse et dont il cherche la réalité. Il porte en lui le reflet et l'image de tout un monde de lumière et d'amour; il en poursuit le corps et la substance. Tout homme tend vers un pareil monde ou du moins tous s'y sentent poussés.

N'y a-t-il pas pour tous les hommes une voix qui nous pousse dans la vie, comme dans la science, sans nous permettre d'arrêter : une voix qui nous excite par l'expérience à toujours avancer; qui, dans notre voyage terrestre, à travers la science ou la vie, nous porte comme un voyageur plein de jeunesse et d'avenir qui rêve toujours dans le lointain une nature plus riche et plus belle. Quelle est cette voix qui ne cesse de nous dire : « Il y a mieux, il y a mieux! » Quelle est cette voix? quel est ce but?

C'est la voix de Dieu même qui ne cesse de porter chaque homme vers le but de la vie : qui pousse chaque homme et toute l'humanité vers le royaume de Dieu, vers sa sainte volonté réalisée dans toutes les créatures en la terre comme au ciel, vers le nom de Dieu glorifié, vers la sphère de lumière que pressent toute intelligence et dont tout cœur a senti l'attrait.

Tous les hommes sont poussés vers ce but. Tous sentent cette impulsion et cette inspiration. Aucun homme ne travaillerait, l'humilité cesserait d'avancer, si le secret pressentiment d'un but meilleur que le présent, d'un monde de lumière et d'amour ne pressait le cœur de chaque homme.

Sans doute la plupart prennent le change. Bien peu vont jusqu'au terme sous l'impulsion reçue : bien peu prétendent à l'amour éternel, à la beauté suprême : bien peu résistent aux séductions partielles de repos et d'amour qui les arrêtent et les détournent dans la voie sacrée de la vie. Mais cependant chaque pas dans la carrière, dans la vie ou dans la pensée, annonce le but suprême dont l'attraction peut seule produire un mouvement humain.

Voilà des faits humains, des faits universels. Il est un terme absolu, positif, au travail de la vie comme au travail de la pensée.

La marche de l'humanité, dirigée par la Providence, développe un état dernier qui est le but du travail humain. Aidée par Dieu qui lui donne la force d'agir et le plan du travail, qui la dégage du mal par le mystère du Christ, l'humanité en se développant et en se purifiant édifie le temple de Dieu : elle-même devient ce temple saint en s'unissant et en se conformant à la Vierge divine, épouse et mère de Dieu, temple de l'Esprit saint.

Voici maintenant le sens philosophique des données précédentes et leur application à l'état actuel de la science.

Le panthéisme allemand, qui est la période philosophique dernière, se réduit à ceci :

« La marche du monde est le développement de Dieu. Dieu cherche à obtenir pleine conscience de lui-même en s'exposant. »

« Dieu-principe est l'extrême passé, Dieu-terme est l'extrême avenir. Dieu-

(1) Voyez l'*Introduction*, p. 9, et la note 5, p. 45, au tome premier de la *Psychologie expérimentale*.

sujet, Dieu-objet, sont les deux pôles de l'univers. »

« Dieu se développant pour se voir est le foyer du monde : et Dieu développé se possédant et se réfléchissant dans sa totalité est la limite, le but, le terme extrême du mouvement de l'univers. »

« Dieu Père est le centre du monde : le monde est Fils de Dieu : l'homme est l'Esprit de Dieu, glorifiant l'un par l'autre. Et ces trois termes forment la Trinité consubstantielle. »

Eh bien ! la connaissance chrétienne de la Sagesse, telle que l'Écriture la décrit, répond au panthéisme en lui substituant la vérité dont il présente la monstrueuse image. Voici ce que la philosophie catholique répond au panthéisme :

La Trinité consubstantielle c'est Dieu : Dieu absolu, parfait, avant toute créature et tout développement.

Le but de la marche du monde n'est pas le développement de Dieu.

Ce n'est pas Dieu qui se réalise, c'est son idée qui se manifeste et sa volonté qui se fait.

L'idée de Dieu est le terme du monde : c'est l'idéal vers lequel marche l'humanité, pour lui devenir adéquate et obtenir ainsi conscience d'elle-même et conscience de Dieu.

L'idée de Dieu, soit en elle-même soit dans sa réalisation, est ce que la tradition chrétienne appelle : *Nom glorifié de Dieu, temple de Dieu, tabernacle de Dieu, royaume de Dieu, Eglise de Dieu, Epouse de Dieu.* Et c'est aussi ce que l'Ecriture sainte appelle « miroir sans tache de la grandeur de Dieu, image de sa bonté. »

Ce n'est point Dieu-objet en face de Dieu-sujet : ce n'est point Dieu se concevant et se réfléchissant lui-même dans son infinie perfection : ceci se passe au-dessus du monde, dans le sein de la Trinité.

Mais cette capacité pour concevoir la lumière éternelle c'est la Sagesse créée que Dieu daigne rendre « lumière par la « contemplation de la lumière, lumière « illuminée par la lumière illuminante (1). »

Et l'homme, poussé par Dieu, doit en effet rétablir dans le monde le royaume du temple divin, la gloire du nom divin, par la marche et par le travail, par la pensée et par la vie. Que s'il agit ainsi l'homme sera fait enfant de Dieu.

Et ce développement du nom divin dans l'univers n'est pas le cours commun du monde qui se fait par la succession des années et des jours, par le passage des générations sur la terre : le nom divin se glorifie et se développe dans le monde par Jésus-Christ et les hommes qui le suivent, à travers et malgré le monde, pour le sauver.

Ainsi le panthéisme s'est égaré faute de connaître la Sagesse, objet d'amour du philosophe chrétien.

Entrons dans quelques détails plus précis sur la nature de l'objet philosophique.

« Qu'est-ce que cette existence mystérieuse dont le philosophe se dit amateur, qu'il recherche avant de la connaître, dont il attend la satisfaction de son besoin foncier, le complément de sa vie, la science, la félicité? Qu'est-ce que la Sagesse? qu'est-elle en elle-même? qu'est-elle par rapport à l'homme (1)?

« Si le mot de philosophie n'est pas un vain nom, s'il implique la notion de deux termes, d'un sujet aimant et d'un objet aimé, il faut admettre l'existence de cet objet distinct de l'homme, *non moi* en face de son *moi*, mais en rapport avec lui et répondant à son besoin foncier, à son désir. Or, ce que l'homme désire naturellement, ce qu'il veut instinctivement, ce qu'il recherche et ce qui lui plaît toujours, c'est le bien et la vie, c'est ce qui porte le caractère de la bonté, de la vérité, de la beauté ; et encore une fois, comment rechercherait-il naturellement le bon, le vrai et le beau, si leur prototype n'existait en puissance dans son intelligence, s'il n'en portait le caractère sacré dans son âme, dans son esprit, dans toute sa personne? Si aucune beauté particulière ne lui paraît parfaite ou sans défaut, si aucune ne répond complétement à l'idée vague qu'il a de ce qui est beau, c'est que l'idéal,

(1) S. Aug., *Médit.*, ch. XIX.

(1) *Introduction*, § 11.

« l'archétype de toute beauté plane constamment devant lui, à savoir, la Sagesse elle-même se réfléchissant plus ou moins purement, quoiqu'à son insu, dans son miroir intérieur ou dans son entendement. »

C'est là l'objet suprême vers lequel tout homme est poussé. La marche de la vie et le progrès de l'homme consistent à se dégager de tout autre objet, de toute autre forme, pour arriver au terme légitime de l'espérance humaine.

Sans parler des créatures individuelles et des biens accidentels auxquels le cœur de l'homme peut s'élever, le premier objet général auquel l'homme se trouve attaché quand il naît à la vie, c'est le *monde physique*. L'homme y vit physiquement et s'en nourrit. (§ 21.)

Le monde physique peut devenir objet philosophique. De là le « *sensualisme*, « l'*épicurisme*, le *matérialisme* et toutes « ces doctrines ignobles et superficielles « qui tendent à retenir ou à ravaler « l'homme au niveau de l'animal, qui ont « leur base dans *la concupiscence de la* « *chair*, et leur terme dans la matière. » (§ 22.)

Mais l'homme, par le développement des facultés de l'esprit et l'influence de la parole, s'élève ordinairement au-dessus du monde matériel, cesse de s'identifier à lui, et s'en dégage assez pour le voir à distance dans sa forme et dans sa beauté. Cela même est le second objet général auquel chaque homme s'attache dans ses années d'adolescence ; c'est le second degré du développement ; c'est l'âge de la *poésie*, de l'*esthétique*, de l'imagination ; « l'objet, c'est la figure du monde, la « nature vue en spectacle. »

Ce spectacle de la nature peut devenir objet philosophique, et donne lieu à une philosophie d'imagination, comme le monde physique, aimé pour sa substance, donne lieu à une philosophie des sens. Ce degré philosophique a son fondement dans le besoin de l'homme de voir, de contempler et d'admirer la belle nature, dans la *concupiscence des yeux*. (§ 24.)

Après cette période, la raison prend le dessus ; « elle arrête la fougue de l'imagination, elle en tempère le feu et l'éclat ; les images tout-à-l'heure si séduisantes se décolorent, le désenchantement commence, et à peine l'homme a-t-il prêté une oreille attentive aux dictées de la raison qu'il acquiert la conscience d'un besoin nouveau, plus noble et plus général que les précédens, le besoin de l'ordre, de la justice, du beau moral. Enfant, le sens des saveurs, le goût et le besoin de l'alimentation physique dominaient en lui ; adolescent, c'était le sens de la vue, de la lumière, le besoin d'images, de tableaux, de spectacles. » L'objet auquel l'esprit de l'homme s'attache alors, c'est la *loi*, la loi soit dans la nature, soit dans l'ordre social, soit dans l'exercice de la raison et de la parole. La logique, l'art de la parole, le droit social, les préoccupations politiques exclusives, la science des lois de la nature répondent à ce degré. (§ 25 et 26.)

La loi et la raison deviennent objet philosophique ; c'est le degré du *rationalisme*. Dans ce degré, l'homme se contemple opiniâtrément lui-même, et le danger de ce degré, c'est que « la raison « se persuade qu'elle porte en elle la « majeure absolue, le principe universel « de la science, le critérium de la vérité, « qu'elle peut remonter par induction « jusqu'à l'origine des choses, ou dé« duire de ses notions pures, comme elle « les appelle, une métaphysique cer« taine, une morale catégorique, qu'elle « peut être à elle-même sa lumière et sa « loi, se diriger par sa propre force dans « les voies de la vie, et n'obéir qu'à elle ; « philosophie stérile, produit de la con« centration de la volonté et de l'exalta« tion de l'esprit, fruit éphémère de l'*or*« *gueil de la vie*. » (§ 28.)

Il est à remarquer que beaucoup d'hommes s'arrêtent au premier degré du développement et au premier objet, le monde physique.

D'autres s'arrêtent au second degré, au second objet, à la nature vue en spectacle.

D'autres enfin au troisième degré, celui de la raison se posant dans la loi logique, naturelle et sociale, telle que ce monde la comporte, telle qu'elle est dans la sphère de l'espace et du temps.

Tant d'hommes s'arrêtent à ces premiers degrés que l'existence d'un degré

supérieur de développement n'est ni généralement connue ni vulgairement admise.

Et cependant il est certain que « l'exercice légitime de la raison dans la « sphère de l'espace et du temps conduit « l'homme au pressentiment de quelque « chose d'absolu, d'universel, qui doit « faire la base de ce qui est relatif et « contingent. Ce pressentiment naît dans « son âme quand la vérité l'a touché de « son rayon divin, et alors le besoin de « connaître se fait sentir; alors aussi il « lui faut des objets plus purs, plus nobles et plus vrais que tout ce qu'il a « connu jusque là. Le pressentiment de « la vérité lui donne une sorte de foi va- « gue en l'existence d'un monde supé- « rieur à celui où il vit actuellement, « d'un monde où doivent régner la « beauté, la vérité, le bien. Quel homme « n'a pas trouvé parfois dans son inté- « rieur, à des époques sérieuses et en « certains momens de recueillement, « les traces de ce mystérieux pressen- « timent et de cette foi obscure? » (§ 30.)

Si l'homme éprouve alors un besoin intime auquel rien de périssable, rien de terrestre ne répond; s'il a foi en la vérité d'un monde supérieur et en la possibilité de le connaître, il faut admettre une philosophie qui corresponde à ce besoin; et l'objet de cette philosophie, c'est la Sagesse éternelle, manifestée dans le monde des intelligences. (§ 31.)

Mais ce degré que l'homme pressent en vertu de sa nature, il ne l'atteint pas en effet par lui-même ou par le cours naturel de son développement; Platon l'a pressenti sans en atteindre la substance. L'intelligence humaine agissant par elle-même et en dehors du Christianisme, s'arrête à cet égard dans le *spiritualisme*, l'*idéalisme*, le *panthéisme*, pris dans son meilleur sens; mais ces doctrines qui élèvent l'homme en science spéculative, « le laissent dans l'ignorance de sa na- « ture foncière et de sa position pré- « sente, dans l'ignorance de son origine, « de sa loi, de sa fin et des moyens de « l'atteindre. » (§ 31.)

« Il faut donc une doctrine plus élevée « et plus profonde, plus vaste et plus « complète que celle dont nous venons « de parler; une doctrine qui révèle à « l'homme les mystères de l'homme, qui « lui dise d'où il est et ce qu'il est dans « la hiérarchie des êtres, dans l'ordre « des existences, d'où viennent les con- « tradictions qui le divisent en lui-même; « une doctrine qui lui montre la voie « unique par laquelle il peut avancer, se « perfectionner, arriver à la science de « la vérité, et par elle à la vraie liberté, « à la paix véritable, à la vie foncière, « garant de l'immortalité; une doctrine « qui lui découvre les obstacles qui s'op- « posent à son progrès, les ressources « qu'il porte en lui, et les moyens qui lui « sont offerts du dehors pour les sur- « monter. Or cette doctrine par excel- « lence, enseignant les plus hautes vé- « rités dont l'homme est capable en ce « monde, l'initiant aux mystères divins « par la vertu de la parole divine, c'est « celle du Christianisme, par laquelle le « philosophe devient en toute vérité dis- « ciple de la Sagesse. » (§ 32.)

Ici, « l'objet, c'est la Sagesse suprême « et ses lois; non plus la sagesse de la « chair ou des sens, la sagesse de la pen- « sée ou de l'esprit propre, la sagesse du « siècle, du monde ou du temps, la sa- « gesse humaine enfin, mais la sagesse « divine, idéale et prototype de toute « sagesse, beauté universelle, mère et « modèle de toute beauté particulière, « source de toutes vertus, et qui, à tous « les degrés du développement spirituel « de l'homme, est toujours, qu'il le sa- « che ou qu'il l'ignore, l'objet de son « amour et le but de ses recherches; car « c'est elle, cette sagesse originale et « primitive, qui fait la beauté du monde « et de la nature, la justice des actions « morales et des lois, la vérité de l'idée « et de la science, la beauté de la vertu « et de l'amour : c'est la *Monas* des « déistes, la *Dias* de l'idéaliste, la *So- « phia* des Grecs, la *Schwadah* des In- « diens, la *Chochmah* des Hébreux, la « raison universelle des modernes. » (§ 33.)

Cette idée, entrevue par Platon, exposée plus ou moins heureusement par le néo-platonisme aidé des écritures chrétiennes, très répandue dans la philosophie indienne, est développée purement par nos livres sapientiaux, et vit

dans toute sa force et toute sa vérité dans la tradition catholique (1).

On lit dans l'Ecclésiastique ces paroles fondamentales : « Le Verbe de Dieu au « plus haut des cieux est la source de la « sagesse..... C'est le Très-Haut, le Dieu « souverain dominateur qui l'a créée dans « le Saint-Esprit, qui l'a vue, qui l'a « nombrée et mesurée, et qui l'a répan- « due sur ses ouvrages (2). »

« Remarquons que le texte sacré « nomme le Souverain dominateur, son « Verbe et l'Esprit, comme auteur de la « sagesse, et la sagesse est posée comme « une existence objective en face de son « créateur (3). »

C'est là le sens du long et remarquable commentaire de saint Augustin, dont nous n'avons cité qu'une partie (4).

« Cette sagesse, objet de l'amour du « vrai philosophe, serait donc l'effet pri- « mitif, pur et universel de la manifesta- « tion de Dieu *extrà se*; c'est elle que « saint Paul désigne quand il dit que ce « qui était invisible en Dieu est devenu « visible depuis la création du monde. « Ce n'est point l'Être-Dieu, la substance « Dieu, Dieu dans son absolue *séité*, qui « serait devenu visible par la création; « c'est *l'idée divine* posée par la puis- « sance divine, qui est devenue visible à « toute créature intelligente, faisant « partie intégrante de l'univers (5). » C'est là « l'idée vraiment philosophique « et mère de la science, puisque son « idéal, ou la sagesse, renferme tout ob- « jet de science. »

Résumons ce qui précède, et concluons tout ce travail.

Le principe de la philosophie, c'est l'amour. Sans amour pratique et vivant, la science n'est plus qu'une science de tête, vide de substance et d'âme, et fausse par cela même.

L'objet de cet amour, le but ou terme philosophique, c'est la sagesse, idée divine, universelle, intermédiaire entre l'esprit de l'homme et Dieu.

Dans cet objet ou forme universelle, toutes les intelligences des hommes pourront s'unir, se pénétrer comme elles seront pénétrées de Dieu; c'est là le but suprême que poursuit en ce monde l'amour de la sagesse, et qu'il atteint dans l'éternité.

La science philosophique ainsi conçue est le reflet du culte catholique, tel qu'il est pratiqué par les moindres fidèles.

Le panthéisme moderne, dont le principe d'erreur consiste à méconnaître l'idée de la Sagesse créée, idée de Dieu qui n'est pas Dieu, s'est développé, chose remarquable, au milieu des peuples chrétiens qui ne reconnaissent pas l'Église, épouse de Dieu; il a germé parmi les peuples séparés qui, de propos délibéré, refusent de penser à Marie, épouse de l'Esprit saint. C'est rejeter l'élément passif, « *lumen illuminatum* (1), » et c'est absorber tout en Dieu.

Aussi, c'est par l'Église et sa vertu, c'est par Marie et son intercession vivante, c'est par le grand mystère que représente la Vierge, mère de l'Homme-Dieu, que la philosophie chrétienne triomphera.

L'ABBÉ A. G.

(1) Voyez la note 5, p. 48.
(2) *Ecclés.*, ch. I, v. 8, 9, 10.
(3) *Psych.*, p. 49.
(4) *Médit.*, ch. XVIII, XIX, XX.
(5) *Psych.*, p. 50.

(1) S. Aug., *Médit.*, ch. XIX.

P. S. Nous répétons à la fin de cet article ce que nous avons déjà dit en insérant le premier article de M. l'abbé G., c'est que ce sont ici ses opinions personnelles et non en tout celles des directeurs de l'*Université*. Il nous a paru que nos abonnés seraient bien aises de voir la doctrine de M. Bautain, qui a eu du retentissement, exprimée par un de ses disciples.

UTILITÉ DES LÉGENDES POPULAIRES.

LES VIES DES SAINTS DE LA BRETAGNE-ARMORIQUE D'ALBERT-LE-GRAND ET DE DOM LOBINEAU,

Rééditées par M. Miorac de Kerdanet (1) et par l'abbé Tresvaux (2).

I.

La science et la littérature se préoccupent beaucoup de la Bretagne depuis quelques années; elles fouilleront encore long-temps dans son vieux sol sans en épuiser la mine féconde. La Bretagne a ses philologues qui sondent les mystères de sa langue celtique, ses antiquaires qui explorent ses ruines druidiques et chrétiennes, ses peintres qui reproduisent ses sites et ses costumes variés; de jeunes poètes révèlent la poésie de ses landiers et de ses grèves, Turquety celle de sa foi. Dans cette préoccupation générale, on semblait oublier ce qui devait, ce semble, attirer tout d'abord l'attention, les légendes écloses sur cette terre religieuse. M. Miorac de Kerdanet et l'abbé Tresvaux réparent cette lacune en publiant, l'un les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique d'Albert-le-Grand, l'autre le même sujet traité par dom Lobineau.

Albert-le-Grand rapporte les légendes bretonnes telles qu'il les a recueillies; professant un grand respect pour la tradition, il ne l'altère jamais dans son œuvre qui en est un reflet fidèle; son style, d'une gracieuse naïveté, convient merveilleusement à la tâche qu'il s'impose; M. de Kerdanet a pu le surnommer avec vérité le Lafontaine de la légende. Cette naïveté pieuse a souvent quelque chose de touchant, comme, par exemple, lorsque réclamant une prière pour prix de ses veilles, il termine ainsi la préface de son livre : «Adieu, ami lecteur, priez pour moi.» M. de Kerdanet vient de rééditer cet ouvrage, sans y rien changer, mais en l'enrichissant de notes et d'observations savantes qui complètent et rectifient le texte d'Albert-le-Grand; elles expliquent la légende par l'histoire, mais elles prouvent aussi que l'histoire peut puiser dans la légende de précieux documens dont elle n'a pas encore assez songé à s'enrichir, et elles présentent ainsi, sous le point de vue de l'utilité de la légende, un aperçu en partie neuf et fécond. Ainsi, par exemple, la légende bretonne qui met souvent en scène le roi Arthur pourrait offrir des éclaircissemens à la question aujourd'hui débattue des origines des romans de la Table-Ronde. L'abbé Tresvaux n'a pas travaillé dans le même sens que M. de Kerdanet. Voulant faire de la Vie des Saints de Bretagne un ouvrage exclusivement de piété, il a dû nécessairement se préoccuper davantage des vertus des Saints que des légendes qui s'y rapportent; son livre renferme plusieurs vies nouvelles. Par un laborieux travail il a refondu complétement l'œuvre de dom Lobineau, lui a donné un caractère tranché en y mêlant des méditations élevées et édifiantes. Dom Lobineau écrit au dix-huitième siècle, dominé par ce froid esprit de critique qui franchissait alors jusqu'au seuil des couvens; il se pose à un point de vue tout autre que celui d'Albert-le-Grand; il modifie et supprime à sa guise, en les déclarant plus nuisibles qu'utiles, les légendes traditionnelles que ce dernier rapporte fidèlement en en proclamant

(1) *Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert-le-Grand, avec des notes et observations historiques et critiques, par M. Miorac de Kerdanet. Chez Isidore Pesron, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 13.

(2) *Les Vies des Saints de Bretagne et des Personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province*, par dom Lobineau; revues et augmentées par l'abbé Tresvaux. Chez Méquignon junior, rue des Grands-Augustins, 9; 6 vol. in-8°; prix : 30 fr.

l'utilité. C'est un mal, selon nous, que cette tendance critique destructive des traditions populaires. Comme Albert-le-Grand, nous croyons à l'utilité de la légende; nous ajouterons ici quelques exemples et quelques observations en faveur de cette vérité encore contestée de nos jours.

Du reste, l'opinion publique s'est depuis quelque temps singulièrement modifiée sur ce point; il y a peu d'années, la légende était une superstition, aujourd'hui elle est une poésie; la sanction publique tend à faire encore un pas, à l'admettre comme une utilité. Le succès de la *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie*, par le comte de Montalembert, a surtout contribué à réhabiliter la légende en France, à la faire considérer comme l'une des branches de la poésie. C'est une poésie en effet; au moyen âge c'était à peu près la seule; à son état primitif elle était la littérature du peuple, agrandie aux dimensions du roman épique, celle des classes élevées. Une autre littérature est venue remplacer celle-là pour les hautes classes; mais il n'a pas surgi également une nouvelle littérature populaire, à moins que l'on ne veuille appeler de ce nom les romans de corps-de-garde ou la poésie d'almanach. Pourquoi donc vouloir étouffer l'antique poésie légendaire au sein des populations où elle subsiste encore? Les affections délicates du cœur, le sentiment en un mot, fleur mystérieuse qui demande le plus souvent pour éclore la lumière de l'éducation, est généralement peu développé chez les classes inférieures; en revanche, l'imagination l'est à un haut degré, elle réclame un aliment, c'est la faculté dominante du peuple. Aussi c'est par elle que les idées ont le plus de prise sur son esprit. Voilà pourquoi une littérature est pour lui un besoin, voilà pourquoi la poésie légendaire a été et peut être encore pour lui d'une utilité immense. On n'a pas encore assez calculé toute la portée du rôle rempli par la légende dans la régénération spiritualiste du monde nouveau; l'ensemble des légendes nées sur tous les points de la chrétienté formerait le poëme complet du catholicisme; il n'est peut-être pas une seule des plus hautes vérités chrétiennes, de ces vérités métaphysiques et spiritualistes d'un difficile accès même pour les intelligences élevées, qui n'ait revêtu la forme à la fois merveilleuse et simple de la légende. Apportant sous son vêtement féérique ces idées régénératrices, la légende s'asseyait avec elles au foyer du pauvre; en séduisant son imagination, elle faisait descendre à son insu des vérités dans son cœur, et chaque apparition de l'ange aux merveilleux récits y laissait après lui, comme font, dit-on, les esprits célestes, une trace lumineuse qui éclairait les actions de sa vie.

Dieu nous garde d'avoir tendance à admettre cette opinion d'outre-Rhin, qui transforme en mythes les miracles. Mais cette erreur, comme tant d'autres, a pour base une vérité; les miracles sont le plus souvent des faits symboliques. Ainsi, par exemple, le fait de la résurrection du Christ a pour sens caché la résurrection de l'âme à la grâce. En niant le fait du miracle et en laissant subsister le symbole, on est arrivé à en faire un mythe, erreur qui n'est qu'une vérité incomplète. Comme le dit Bossuet, « Dieu est le maître de disposer de ses créatures, soit pour les tenir sujettes aux lois générales qu'il a établies, soit pour leur en donner d'autres quand il juge qu'il est nécessaire de réveiller par quelque coup surprenant le genre humain endormi. » Aussi, selon l'observation de M. de Kerdanet, des miracles ont pu être utiles en Bretagne, comme ils l'ont été dans toutes les autres régions, pour convertir le peuple à la foi, et ensuite pour l'y maintenir. Mais parce qu'il est impossible de démêler dans les légendes le vrai du faux, doit-on pour cela les supprimer? Non, sans doute. Les miracles étant faits et symboles sont à la fois une manifestation de la puissance divine et un enseignement; d'où il résulte que ceux que rapportent les légendes, lors même qu'ils ne sont pas un fait réel, sont encore souvent un enseignement utile. Aussi Gerson disait-il au concile de Constance: « L'Église reçoit toutes ces choses et permet de les lire, non qu'elle détermine qu'il soit de nécessité de salut de les croire, mais parce qu'elles sont utiles pour inspirer des sentimens de piété et pour édifier les fidèles. » C'est à ce point

de vue d'utilité que nous nous arrêterons plus particulièrement dans ces quelques mots sur les légendes bretonnes, dont les bizarreries font souvent sourire ceux qui n'en pénètrent pas le sens caché. Réunir ici les légendes les plus saillantes que renferme la province, ce ne serait pas donner une idée juste de la généralité des légendes qu'elle contient; pour plus d'impartialité, nous nous bornerons à donner quelques unes de celles que renferme, dans un rayon d'une lieue, le coin de terre que nous habitons. C'est assez dire que nous choisissons au hasard les premières qui nous tombent sous la main; peut-être suffiront-elles pour inspirer à quelques étrangers le désir de lire l'œuvre de dom Lobineau et d'Albert-le-Grand, à quelques compatriotes la pensée d'interroger quelquefois la mémoire plus savante encore de nos vieux conteurs bretons.

II.

La plupart des contrées de Bretagne possèdent dans quelque vieille chapelle le tombeau de quelque saint national, source féconde d'où la légende locale répand à pleines mains ses merveilles dans tous les alentours. Il en est ainsi dans la presqu'île de Rhuis, étroit promontoire qui s'avance dans l'Atlantique, en formant par sa côte-nord le golfe du Morbihan. Vers l'extrémité de cette presqu'île, que les vieux chroniqueurs nomment le paradis terrestre de la Bretagne, saint Gildas-le-Badonique construisit un monastère au sixième siècle; là, dans une église romane attenant à une abbaye en ruines, l'on voit encore aujourd'hui son tombeau et ceux de trois autres saints gallois ou bretons. Par une particularité assez remarquable, ces saints chrétiens ont pour mausolée des *dolmen* druidiques; il y a peu d'années, l'on y voyait encore le tombeau d'un cinquième saint breton; mais le conseil de fabrique jugeant qu'il déparait son église, l'a fait employer dans la construction d'une muraille. Des tombeaux qui renferment ces reliques vénérées émanent les légendes populaires qui peuplent en foule le pays.

A peine a-t-on fait quelques pas sous la côte qui borde les ruines du vieux couvent de saint Gildas, que l'on rencontre une source miraculeuse que le saint, selon la tradition, fit jaillir sous le pied de son cheval en franchissant d'un bond l'espace qui sépare le rivage d'une île voisine. On attribuait à cette fontaine la vertu de guérir de plusieurs maux, entre autres de la rage, que les Bretons appellent *droug saint Gueltas* (mal de saint Gildas). Il y a peu d'années, à la fête du saint, on se rendait processionnellement à cette fontaine, dont les eaux depuis douze siècles ont sans doute opéré bien des cures salutaires, ne fût-ce que par l'action puissante de l'imagination rassurée, seul remède humain à ce mal terrible fréquent sur nos grèves. Le peuple marchait quelque temps sur les galets du rivage, sa grande voix se mêlait à la grande voix de l'Océan; puis, gravissant les énormes rochers du Grand-Mont, il parvenait à la source vénérée qui coule jusqu'à la mer par les fissures du roc, en faisant naître sur son passage des veinures de mousse de diverses couleurs qui lui donnent l'aspect des plus beaux marbres. Ce *pardon* n'existe plus; on ne voit plus le jour de saint Gildas la procession se dérouler sur la plage. Cette suppression, comme tant d'autres que l'on opère chaque jour dans les mœurs antiques de notre pays, est-elle un bien? Il ne nous appartient pas de le décider; seulement, nous ferons observer qu'en supprimant ces coutumes, en effaçant des mœurs bretonnes leur poésie, on supprime quelque chose de bien plus important encore, des prières. Ces coutumes, il est vrai, ne sont pas toutes fondées sur des faits réels; mais la plupart s'appuient sur des faits possibles, et toutes publient une grande et salutaire idée, la plus moralisante que l'on puisse jeter au sein des populations, la croyance à la domination sur la nature dont l'homme s'investit par la sainteté.

Plus loin, sur la même côte, au fond d'une baie sablonneuse où la lame vient mourir sans obstacle, un vieux château élève ses six tours démantelées; là vit encore le souvenir de saint Gildas, et la légende fait un enseignement de ces ruines en y plaçant la scène d'une histoire traditionnelle tout-à-fait analogue à celle

de *Barbe bleue*. Peut-être ne lira-t-on pas sans quelque intérêt la légende qui sans doute a donné naissance au conte; on sait quelle influence les récits populaires de la Bretagne-Armorique ont exercé sur les idées du moyen âge, qui leur a emprunté le sujet de son plus beau cycle épique.

III.

Le comte Comorre s'était épris d'une violente passion pour Trifine, princesse d'une merveilleuse beauté, fille de Guérok, comte de Vannes. Mais sa réputation de cruauté semblait être un invincible obstacle à cette union; il avait déjà contracté plusieurs alliances illustres, et personne n'ignorait qu'il égorgeait ses femmes dès qu'il les savait enceintes. Comorre employa l'entremise de saint Gildas, qui, dans l'espoir d'éteindre la guerre qui divisait les deux princes, lui obtint la main de Trifine, en répondant au père, au nom du ciel, de la vie de sa fille. « Cependant, dit Albert-le-Grand, « se firent les préparatifs des noces. Co« morre se rendit à Vannes, et épousa sa « dame dans le chasteau de Vannes, et « l'emmena avec soy dans ses terres (1), « la traitant assez respectueusement jus« qu'à ce qu'il sentit qu'elle fust grosse; « car alors il commença de la regarder « de travers. Ce qu'apercevant la pauvre « dame, et craignant la fureur de ce « cruel meurtrier, résolut de se retirer à « Vannes, vers son père, pour y accou« cher, et puis après s'estre délivrée de « son fruit s'en revenir vers son mary. « Cette résolution prise, elle fit d'un « bon matin équiper sa haquenée, et « avec peu de train sortit avant jour du « chasteau, et tira le grand galop vers « Vannes. Le comte, à son réveil, ne la « trouvant pas près de soy, l'appelle, et « la fait chercher partout; mais ne se « pouvant trouver, il se doute de l'af« faire, se lève, s'acoustre prontement, prend la botte, monte à cheval, « la suit à pointe d'esprон, et enfin l'at« trape à l'entrée d'un manoir, hors les « faubourgs de Vannes. Elle, se voyant « découverte, descend de sa haquenée; « et, toute éperduë de crainte, se va ca« cher parmy les halliers, en un petit « bocage, là auprès; mais son mary la « chercha si bien qu'il la trouva. Lors « la pauvre dame se jette à genoux de« vant luy, les mains levées au ciel, les « joues baignées de larmes, luy crie « mercy; mais le cruel bourreau ne tint « compte de ses larmes, l'empoigne par « les cheveux, luy desserre un grand « coup d'épée sur le col, et lui avale la « teste de dessus les espaules, et, lais« sant le corps sur la place, s'en re« tourne chez soy.

« Le triste père, tout éploré, alla voir « le corps de sa chère fille, lequel il fit « apporter en ville, et le garder couché « sur un lict funèbre dressé en la grande « salle du chasteau de la Motte, défen« dant de l'enterrer jusqu'à son retour. « Il prit la poste, se jeta aux pieds de « saint Gildas, luy raconta toute l'affaire « comme elle estoit advenuë, et le « somma de luy tenir promesse luy ren« dant sa fille en vie. Saint Gildas le « consola, luy promit de recommander « cette affaire aux prières de ses reli« gieux; puis, ayant pris sa réfection, « partirent de compagnie tirant vers « Vannes. Mais avant que d'y arriver, « saint Gildas s'escarta vers le chasteau « où demeuroit Comorre, lequel avoit « fait lever les ponts et baissé toutes les « portes, se doutant bien que le saint « abbé viendroit le reprendre de sa « cruauté et perfidie. Le saint estant ar« rivé au bord du fossez, commença à « crier à la sentinelle et demander en« trée; mais le guet avoit ordre de ne « rien répondre. Ce que voyant le saint « abbé, et qu'il ne gaignoit rien, il fit « une promenade tout à l'entour du « chasteau par dehors, sur la contres« carpe des fossez; puis, les genoux en « terre, pria Dieu qu'il luy plust chastier « la dureté et obstination de ce déloyal. « Sa prière achevée, il prit une poignée « de poussière, la jeta contre le chas« teau, lequel tomba tout à l'instant et « blessa grièvement le comte Comorre; « puis saint Gildas vint retrouver le

(1) La légende ne désigne pas le château de Comorre, mais semble le placer ailleurs que dans la presqu'île de Rhuis. Les gens du pays voyant sous leurs yeux les ruines d'un château féodal, ont cru naturellement qu'il avait été le théâtre de cette légende. Je rapporte la croyance populaire.

« comte Guérok, et poursuivirent leur « chemin.

« Estant arrivé à Vannes, il monta dans « la salle où estoit gisant le corps, près « duquel se mit à genoux, et exhorta tout « le peuple là présent à prier Dieu as- « semblement avec luy. La prière finie, « il s'approcha du corps, et prenant la « teste, la luy mist sur le col, et parlant « à la defuncte, luy dit tout haut : Trifine, « au nom de Dieu tout puissant, Père, « Fils et Saint-Esprit, je te commande « que tu te lèves sur bout, et me dies où « tu as esté. A cette voix, la dame res- « suscita, et dit devant tout le peuple, « qu'après la séparation de son âme d'a- « vec son corps, les anges l'avoient ravie « et estoient tout prests de la placer au « paradis parmy les saints; mais qu'aus- « sitost que saint Gildas l'eust appelée, « son âme s'estoit réunie à son corps. »

L'on voit que la légende jette une teinte mystique sur le caractère trop mélodramatique du conte, et qu'ici, comme ailleurs, elle renferme en elle plus d'un enseignement religieux. Une simple invocation donnant à une poignée de poussière la force de renverser une forteresse, n'est-ce pas un récit bien propre à donner l'idée de la puissance de la prière au paysan qui passe sous ses ruines. — Longeant moi-même un jour les douves de cette vieille demeure féodale, un paysan breton, que je ne fais pas intervenir ici, je vous prie de croire, pour l'intérêt du récit, m'apprit une simple histoire qui semblait faire une vive impression sur lui en lui rappelant la brièveté de la vie. La duchesse Anne, me disait-il, voulait faire paver en pièces d'or ce château. En faisant niveler le terrain à cet effet, elle aperçut une taupe sans mouvement, et s'étonnait beaucoup de ne pouvoir la réveiller. Par un raffinement de complaisance, ses courtisans avaient empêché l'idée de la mort d'arriver jusqu'à elle, pour qu'elle ne vînt pas troubler son bonheur d'ici-bas. Les ouvriers la lui expliquèrent. Dès lors, renonçant à son projet, elle versa dans le sein des pauvres l'or qu'elle voulait employer à orner sa demeure d'un jour, afin de s'acquérir un titre à celle de l'éternité.

Encore un souvenir avant de quitter ce vieux manoir. Du haut du donjon à moitié démoli, on voit un promontoire par delà la mer. A l'horizon du golfe, vers son extrémité, est une chapelle abandonnée que la distance empêche d'apercevoir. L'un des saints dont les reliques reposent dans l'abbaye de saint Gildas, se consacra long-temps en ce lieu à la vie érémitique. On raconte sur la construction de cette chapelle des choses merveilleuses. Là les jeunes filles viennent en secret prier le ciel de bénir leurs amours; par une coutume bizarre, elles y apportent des épingles en offrande lorsqu'elles désirent voir le mariage venir consacrer leurs affections. Sans doute, la naïveté de ces jeunes filles nous fait d'abord sourire; mais en y réfléchissant, ne trouve-t-on pas quelque chose de touchant et d'éminemment utile dans ces simples amours mis sous la protection d'un saint? L'intention ne communique-t-elle pas aux moindres faits le caractère de l'invocation? Une épingle donnée en offrande peut être une aussi belle prière qu'une parole fervente. Comparez cette jeune fille de nos falaises, guidée par la légende, venant mettre ses plus chères affections sous la protection du ciel, à l'ouvrière de nos villes s'ornant l'imagination des œuvres de P. de Kock, et jugez quelle est la plus poétique et la plus salutaire de la littérature populaire d'aujourd'hui et de celle d'autrefois.

Les légendes bretonnes ne se contentent pas de converser avec le paysan dans les ruines qui bordent ses champs; sur les rochers de ses grèves elles poursuivent le marin sur les flots; elles avaient inventé les scènes maritimes bien avant nos romanciers modernes. Sans quitter ces vieilles tourelles sur lesquelles je vous ai fait monter, vous pourriez apercevoir de lourds *chasse-marées* bretons louvoyant au large en grand nombre; soyez sûrs qu'en passant en vue de terre, conteurs de leur naturel, les matelots de l'équipage rediront souvent les histoires traditionnelles que ces côtes leur rappellent; ils se raconteront, par exemple, que saint Gildas un jour navigua aussi sur ces mers d'une façon étrange; et cette anecdote, quelque bizarre qu'elle puisse paraître, les fera ressouvenir que la foi est toute puissante dans le péril. « Le diable, dit Albert-le-Grand, por-

« tant envie au saint et à ses religieux, « les inquiétoit de spectres et de fantos- « mes, ne les laissant aucunement en « paix. Mais voyant qu'il ne profitoit rien « à cause de la diligence que le saint « abbé portoit à garantir ses moynes de « ses embusches, il résolut de jouer d'un « autre ressort et de perdre le saint « pour plus aisément venir à bout des au- « tres ; pour à quoi parvenir il depescha « à Blaret quatre démons accoustez en « moynes qui se disoient religieux de « saint Philibert (avec lequel saint Gil- « das avoit contracté une estroitte amitié « lorsqu'il alla en Hybernie), lequel, di- « soient-ils, estoit nouvellement décédé, « et qu'on ne fesoit que l'attendre pour « l'inhumer ; partant le suplioient de « s'embarquer hativement dans un ves- « seau qu'ils avoient ammené. Le saint « abbé alla à l'église faire sa prière, et « sceut par révélation qui estoient ces « faux moynes ; neanmoins il le dissi- « mula pour lors, et ayant pris le livre « des évengiles qu'il avoit escrit de sa « propre main, il le mit reverement dans « une petite caisse qu'il cacha en son « sein au desceu de ces faux moynes, prit « son breviaire, son chapeau, son man- « teau et son bourdon, et s'embarqua, « et les ancres levées, les voiles tendües, « le vesseau s'élargit en pleine mer ; de « sorte que, sur l'heure de prime, ils se « trouvèrent avoir perdu terre de veüe « de toutes parts. Alors saint Gildas dit : « Or ça, frères, que l'un de nous tienne « le gouvernail, et les autres disent les « primes, et pour plus hativement nous « en acquitter, baissons la vergue du « grand mast. Ces faux frères lui repli- « quèrent : Si vous retardez tant soit « peu notre course, vous n'arriverez pas « à temps au monastère. N'importe, re- « pond saint Gildas, ne manquons pour « cela de rendre nos devoirs à Dieu. « Alors l'un d'eux se mettant en colère « contre le saint, luy dit brusquement : « Ah ! que tu nous romps la teste avec « tes primes. Saint Gildas voyant qu'il « ne gaignoit rien, commença le *Deus in* « *adjutorium*, s'estant jetté à genoux, et « tout à l'instant la barque disparut et « tout son attirail, et les quatre moynes, « et le saint se trouva seul sur les vagues « de la mer.

« Se voyant dans ce danger, il se re- « commanda à Dieu et acheva ses pri- « mes ; puis, ayant osté son manteau ou « froc, se mit dessus, et en attacha le « bout à son bourdon pour cueillir le « vent, s'en servant de voile, et cingla « en cette sorte jusques à la coste d'Hy- « bernie. »

Dans une autre scène de mer, relative à saint Bieuzi, ce ne sont plus des démons, mais bien des anges qui forment un équipage surnaturel. C'était un dimanche, le saint disait la grand'messe à ses paroissiens assemblés ; il entend tout-à-coup un tumulte dans l'église : c'est un seigneur qui perce la foule ; il vient trouver le saint prêtre à l'autel, et le prie d'interrompre l'office divin pour se rendre en toute hâte à son manoir. Sans doute il craint pour la vie d'une épouse, d'une fille chérie ; vous n'y êtes pas : l'un de ses chiens est atteint de la rage ; il veut que le saint vienne le guérir par un miracle. Sur son refus formel, il lui assène sur la tête un grand coup de son épée, qui l'entr'ouvre et y reste enfoncée. Le meurtrier s'enfuit effrayé de son crime ; mais le saint breton, sans s'en émouvoir, le glaive enfoncé dans sa plaie qui ruisselle, continue à offrir avec recueillement le sacrifice de la croix… L'office achevé, il se dirige expirant vers la côte de Baden. Là, sur la grève, il trouve un vaisseau mystérieux ; les matelots sont des anges, qui le conduisent jusqu'aux pieds de saint Gildas pour recevoir sa dernière bénédiction et mourir.

Quelquefois aussi l'influence de ces traditions religieuses enfle les voiles des navires de nos côtes pour les guider vers quelque pélerinage célèbre. Si, par exemple, vous vous trouviez, à un certain jour de l'année, sur les grèves du Morbihan, le golfe aux trois cents îlots, vous pourriez voir les habitans de ce petit archipel breton dirigeant processionnellement vers sainte Anne leur flotille pavoisée, en chantant sur les vagues un cantique guerrier en souvenir de l'abordage d'un vaisseau sarrasin par un navire de guerre monté par des Français et des Bretons. Les Français furent tués jusqu'au dernier ; mais les Bretons, ayant fait un vœu à la mère de la Vierge, cou-

lèrent à eux seuls le vaisseau mécréant, sans qu'aucun d'eux fût blessé; et chaque année les marins du golfe exécutent fidèlement le vœu de cette procession marine, faite il y a des siècles par leurs ancêtres.

Nous sommes loin d'avoir rapporté toutes les légendes que renferme un horizon rétréci; leur accumulation sur ce point si borné fait juger de leur multiplicité. Ce que nous en avons cité peut faire entrevoir leur caractère distinctif. Les légendes de la Bretagne sont loin de renfermer toutes les richesses poétiques des légendes chrétiennes de l'Orient; mais elles présentent de remarquables exemples d'énergiques vertus, un caractère tranché d'utilité pratique. La croix de granit de ses sentiers, le *men-hir* de ses landes, un rescif, une ruine isolée, sont pour le paysan, pour le marin breton, autant de pages éloquentes où ils relisent sans cesse ces simples poésies qui cultivent leur esprit en édifiant leurs âmes, gravent dans leur cœur les vérités les plus hautes, les principes les plus purs, tout en flattant les caprices de leur imagination.

Deux grands hommes ont vécu dans ces lieux dont nous avons rapporté quelques légendes : saint Gildas, auteur des livres précieux *de Excidio Brittaniæ* et *Acris correctio*, qui eurent une grande influence sur son époque, et Pierre Abailard, furent également abbés du monastère de saint Gildas de Rhuis. Le souvenir du philosophe, et même de l'amant célèbre, s'est complétement effacé de la mémoire du peuple; la vie du saint est écrite dans ses traditions en caractères ineffaçables, et même nous avons vu les nombreuses populations protestantes du pays de Galles, chez lesquelles il passa, il y a douze siècles, en faisant le bien, s'incliner de respect à son nom. C'est que la gloire du saint est la seule gloire complète d'ici-bas; l'homme illustre n'est connu que de cette petite portion du genre humain que l'on nomme la classe lettrée; le saint, lui seul, recueille l'admiration de l'humanité tout entière. Cependant nous lisions dernièrement dans les *Lettres d'un voyageur*, d'un illustre pseudonyme, le regret éloquemment exprimé de voir la gloire délaisser toujours la vertu pour ne s'attacher qu'au génie. Bien des lecteurs sans doute se sont laissé aller à admettre cette pensée, séduits par le style prestigieux qui l'exprime, sans songer qu'elle ne pouvait avoir de réalité dans l'époque catholique. Un saint, en effet, dans son acception humaine, n'est-ce pas l'homme devenu à jamais célèbre par la vertu? L'apothéose de l'homme orgueilleusement puissant n'est-elle pas remplacée dans le monde nouveau par la canonisation du chrétien humblement vertueux? Comment donc peut-on déplorer de voir la vertu rester éternellement dans l'ombre après que le Christianisme l'a entourée de tant de lumineuses auréoles?

M. Miorac de Kerdanet et M. l'abbé Tresvaux ont fait une œuvre éminemment utile en rééditant les ouvrages épuisés d'Albert-le-Grand et de dom Lobineau, et en les enrichissant, l'un, d'observations savantes, l'autre d'éloquentes méditations. Un complément nécessaire à leurs travaux, c'eût été une traduction bretonne de ces légendes. Un grand nombre de nos paysans savent lire, mais seulement leur vieux langage celtique. Un jeune prêtre de talent travaillait à cette bonne œuvre lorsque la mort est venue l'interrompre. Espérons que sa pensée trouvera un continuateur; l'œuvre en est digne. On a coutume de renfermer dans des châsses d'argent les ossemens de saints, qui, promenés au milieu des populations, sont quelquefois un remède à des maux physiques; un livre dans lequel on a recueilli leurs vertus n'est-il pas comme une châsse précieuse renfermant leurs reliques morales, qui peuvent aussi guérir bien des plaies de l'âme?

JULES DE FRANCHEVILLE.

Éditions de la Société de l'Histoire de France.

DE LA CONQUESTE DE CONSTANTINOBLE,

PAR JOFFROI DE VILLEHARDOUIN ET HENRI DE VALENCIENNES;

Édition faite sur des manuscrits nouvellement reconnus et accompagnée de notes et commentaires; par M. PAULIN PARIS, membre de l'Institut.

Le plus féodal et le plus chevaleresque de nos chroniqueurs nationaux, Joffroy de Villehardouin et Froissard, sont, des écrivains du moyen âge, ceux qui se sont fait la meilleure part dans l'admiration des étrangers. Le premier fut le père de notre histoire en langue française, en ce sens qu'il a composé en français la première chronique importante dont nous ayons conservé l'original. Le second est connu par ses merveilleux récits de prouesses, de nobles faits d'armes et de vie de châteaux, par l'abandon inimitable de son style conteur et la richesse inépuisable de son coloris. Mais ce n'est point là ce qui leur a mérité à chacun la faveur particulière dont nous parlons. S'ils l'ont obtenue l'un et l'autre à deux siècles d'intervalle, c'est par d'autres motifs; c'est parce qu'ils ont eu l'heureuse idée d'écrire nos annales au moment même et sur les lieux où elles se confondaient avec les annales des peuples voisins. De là l'intérêt général qu'ils ont su donner à leurs ouvrages, et la préférence dont ils ont toujours été l'objet de la part des étrangers.

Par les mêmes moyens que Froissard se rendit cher à l'Angleterre à la fin du quatorzième siècle, au commencement du treizième Villehardouin n'avait pas moins bien mérité de l'aristocratie vénitienne. Aussi la sérénissime et dominante république n'oublia point la *Relation de la prise de Constantinople en* 1204, par les barons français réunis à ses vaillans soldats. Après avoir partagé avec la France la gloire de cette aventureuse expédition, il ne lui restait plus qu'à s'associer à la renommée littéraire du chroniqueur français en essayant de publier la première édition de son ouvrage.

C'est ce que fit le sénat de Venise en 1573, après que François Contarini, son envoyé dans les Pays-Bas, eut découvert un manuscrit du seigneur *Joffroy de Villehardouin, mareschal de Champagne et de Romanie.* Mais les difficultés de cette première publication lui ayant bientôt paru insurmontables, il se vit forcé de l'abandonner, et la copie du précieux manuscrit resta déposée dans les archives de Saint-Marc. En 1585, Blaize de Vigenère, gentilhomme bourbonnais attaché au duc de Nevers, fit imprimer à Paris, pour la première fois, cette relation de la prise de Constantinople. Le vieux langage du chroniqueur y était accompagné d'une traduction moderne généralement fidèle, et de courtes observations historiques dont le savant Du Cange devait profiter soixante-douze ans plus tard. Mais d'abord une seconde édition de Villehardouin parut à Lyon en 1601, avec une épître au roi très chrétien Henri IV. Grâce à ces deux éditions et au mouvement réorganisateur imprimé par ce sage monarque, la science de l'histoire nationale s'éclaira d'un jour tout nouveau, et avec elle l'histoire de l'Europe chrétienne au moyen âge.

La narration de Villehardouin parut un foyer de lumières où chacun pouvait prendre la clarté qui lui manquait. Paul Ramusio, fils du fameux auteur des navigations, y puisa largement pour les annales de l'Italie, et le jésuite d'Outreman pour celles de la province de Flandre. Ce dernier, dans sa *Constantinopolis belgica*, poursuivit au-delà des limites du vieil historien le récit des exploits et de la domination des Français dans la Grèce. Enfin parut le travail de Du Cange, qui fit oublier tous ses devanciers en re-

produisant leurs meilleurs commentaires et joignant à leurs découvertes les résultats « de son ardente patience et de son admirable sagacité dans la recherche et dans l'emploi de tous les monumens inédits ou peu connus (1). »

« Ce que l'on doit le plus louer dans son édition de Villehardouin, dit M. P. Paris, c'est l'érudition avec laquelle l'auteur compulse et met en usage les écrivains du Bas-Empire. La collection dite la *byzantine* s'imprimait alors à l'imprimerie royale; l'*Histoire de l'empire de Constantinople* dut naturellement en former l'une des parties. Mais si les secours fournis par Nicétas, Acropolis, Nicéphore Grégoras et quelques autres, suffisaient bien pour attester jusqu'à l'évidence la bonne foi, la sincérité, le bon sens de Villehardouin, il fallait d'autres secours pour résoudre avec la dernière précision les problèmes topographiques; les difficultés que présentaient la lecture des noms propres et la nécessité de rattacher aux personnages cités les indications historiques que d'autres documens pouvaient fournir. C'est là, il faut en convenir, la partie faible du travail de Du Cange; la topographie du vieux chroniqueur est généralement assez mal éclairée; les autorités byzantines n'y sont pas toujours invoquées à propos, et les monumens historiques de l'Occident toujours patiemment étudiés, ne comblent pas le défaut de bonnes cartes que nôtre savant critique ne pouvait, plus que les contemporains, consulter comme nous en avons aujourd'hui la commodité. Ajoutons qu'au début de sa grande course littéraire Du Cange n'avait pas l'immense lecture qui lui fut nécessaire pour composer son admirable *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis.* »

Tout ce qui manquait à Du Cange, M. Paulin Paris l'a eu à sa disposition. Et d'abord Du Cange lui-même, avec tous les fruits de son érudition; puis l'édition mieux élaborée de Villehardouin, publiée en 1822 par D. Brial, dans le *Recueil des historiens de France;* enfin la découverte de deux manuscrits nouveaux et tous les secours de la science moderne. C'est ainsi qu'il a profité du perfectionnement des cartes géographiques pour l'indication des lieux et la concordauce de leurs noms anciens et nouveaux; car une des grandes difficultés du texte de Villehardouin, que n'avait pu résoudre aucune édition antérieure, était dans l'intelligence de sa topographie. Le chroniqueur champenois, comme tous ses contemporains d'Occident, ignorant le grec ancien et moderne, avait écrit en roman les noms de lieux et de personnes comme il les avait entendu prononcer, et nullement d'après l'orthographe des textes qu'il ne pouvait lire. De là le bizarre travestissement qui rendait méconnaissable la plupart de ces noms. Ainsi la ville de Nicée était appelée *la Nique;* Larisse devenait *Larche;* et l'Euripe, *Négrepont*, qui fut aussi le nouveau nom de l'île d'Eubée. Mais que ce ne soit point là un objet de reproche pour notre historien; car les Grecs dénaturaient bien mieux encore les appellations latines ou romanes. La meilleure excuse des uns et des autres est la différence des intonations dans la langue de ces divers écrivains. Quoi qu'il en soit, dans la chronique de Villehardouin, l'obscurité qui régnait dans l'indication des lieux avait encore été augmentée par les fautes des mauvais copistes; ce qui rendait presque impossibles à suivre les mouvemens militaires et la marche des croisés; mais grâce au secours des deux nouveaux textes manu-

(1) Le plan et l'étendue du travail de Du Cange sont indiqués par le titre sous lequel il le fit paraître. Ce fut son premier ouvrage, et il avait plus de quarante ans quand il l'acheva : « *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, divisée en deux parties, dont la première contient l'histoire de la conqueste de la ville de Constantinople par les Français et les Vénitiens; écrite par Geoffroy de Villehardouin, revue et corrigée en ceste édition sur le Msc. de la Bibliothèque du Roi, et illustrée d'observations historiques et d'un glossaire pour les termes de l'auteur à présent hors d'usage; avec la suite de cette histoire jusques en l'an 1240, tirée de l'histoire de France Msc. de Phillips Mouskes, chanoine et depuis évêque de Tournay. La seconde contient une histoire générale de ce que les Français et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'empire de C. P. depuis qu'ils s'en rendirent maîtres, jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez; justifiées par les écrivains du temps et par plusieurs chroniques, chartes et autres pièces non encore publiées. — Paris, de l'imprimerie royale, 1657. » 1 vol. in-f° de 582 pages.

crits, la plupart des doutes ont été levés, t l'intérêt de la conquête a redoublé comme la clarté de son récit. D'un autre côté ces leçons, échappées jusqu'à présent aux recherches des érudits, et préférables à toutes celles qu'ils avaient employées, a rendu à Villehardouin la clarté et l'élégance qu'on lui refusait et tout ce qui constitue son rare mérite d'écrivain. En un mot, justice a été faite de tous les reproches qu'on lui avait adressés, et toutefois non sans quelques motifs, avant la découverte des manuscrits en question, qui seule a permis de rectifier les incorrections des manuscrits précédens. Or, l'importance de ces rectifications s'étend à toute l'histoire littéraire du moyen âge, mais particulièrement aux origines de la langue française et à la question toujours pendante des rapports de la langue d'oc et de la langue d'oïl. On sent dès lors combien de systèmes auront à se modifier, et combien la philologie, qui a raisonné sur un texte fautif de Villehardouin, doit pécher par les fondemens!

Pour détruire les erreurs accumulées sur cette partie de la science, il n'y avait plus qu'à les expliquer et à raconter leur histoire. C'est ce qu'a fait M. Paulin Paris.

« Tout nous force, dit-il, à reconnaître dans le n. 9644 (celui qui sert de base aux accusations portées contre le père de notre histoire en langue vulgaire) un manuscrit enluminé, exécuté, et sans doute long-temps conservé dans la ville de Venise. Cela prouvé, il ne faut pas s'étonner d'en trouver le style infecté des suites d'une prononciation mauvaise et inexpérimentée. Comme tous les anciens textes français copiés en Italie, celui de notre chroniqueur a subi de cruelles atteintes. De là des bévues, des fautes étranges de style, des négligences impardonnables, dont on a jusqu'à présent fait retomber la faute sur l'historien (1), tandis qu'il n'en fallait accuser que les habitudes de langage d'un copiste du quatorzième siècle. »

Mais enfin un texte plus ancien et plus correct permet de revenir aujourd'hui sur un premier jugement qu'on avait cru sans appel. Villehardouin n'est plus responsable des fautes de ceux qui nous avaient transmis son ouvrage; il faut donc lire son livre dans son livre même, c'est-à-dire dans le texte publié par M. Paulin Paris. C'est là désormais qu'il faut étudier et l'histoire et l'historien. L'œuvre et l'auteur sont également dignes d'intérêt. Mais combien celui-ci mérite une étude approfondie pour tant de qualités précieuses qui le distinguent. Comme il sait disposer habilement les faits et enchaîner rapidement leur récit! et puis quelle netteté de style! quelle harmonieuse précision! Au courage chevaleresque dont il donna tant de preuves signalées, Villehardouin réunissait l'éloquence de l'orateur et l'expérience de l'homme d'État; comme il eut la plus grande part à toutes les négociations, et qu'il fut à toutes les grandes affaires militaires, on a de la peine à comprendre qu'il ait eu le temps de décrire l'expédition romanesque que son récit nous fait si bien connaître. Quoi qu'il en soit, on peut dire que son livre est un modèle de candeur et de véracité. Obligé de parler souvent de lui, il le fait toujours sans affectation et avec une modestie que l'on ne saurait trop recommander à ceux qui doivent capter la bienveillance de la postérité et l'intéresser toujours à leur propre gloire.

Enfin nous ne saurions mieux justifier l'importance de la publication de M. P. Paris qu'en citant encore une fois ses propres paroles sur le caractère de la chronique en question et sur la comparaison de son auteur avec le sire de Joinville, le second fondateur de notre histoire en langue vulgaire.

« Le sire de Joinville écrivit un siècle après Villehardouin: il est naïf et loyal; il sait bien tout ce qu'il raconte, et il raconte tout ce qu'il sait sans trop d'ordre et sans aucune espèce d'art. Passionné pour tout ce qu'il y a de bon, de grand, de religieux dans les personnages qu'il a connus, il ne remonte pas à la cause des entreprises, il n'en discute pas les moyens d'exécution. C'est le fidèle retentissement d'une foule de sons qui jadis avaient frappé son oreille. Mais il est facile de

(1) Villehardouin non scripsit lingua *Parisiensi* sed *Turonensi*; nam habeo libros vetustiores lingua Parisiensi qui melius loquuntur; sed magna differentia in vicinis etiam quoad linguas. (*Scaligerana.*)

reconnaître que le bon sénéchal avait reçu de la nature les vertus du chevalier plutôt que les talens de l'écrivain. Tout en lui nous charme aujourd'hui dans son style, les défauts aussi bien que les qualités; mais comment un digne serviteur de saint Louis, nous racontant, la larme encore dans les yeux, tout ce que son cœur avait gardé du saint roi, aurait-il pu ne pas nous intéresser! Joinville d'ailleurs était l'expression fidèle de la chevalerie au treizième siècle. Il aimait son Dieu, son pays, son château, ses compagnons de guerre et de cour. Nous retrouvons tout cela dans son livre, et nous ne désirons pas y trouver autre chose. Mais bien des critiques, en plaçant Joinville en regard de Villehardouin, ont cru devoir accorder sur tous les points l'avantage au premier. Nous sommes d'un avis entièrement opposé; car le récit de Villehardouin nous semble une œuvre réellement digne des plus beaux morceaux historiques de l'antiquité grecque et romaine. Jamais homme de guerre et de conseil n'écrivit avec plus de précision, de clarté, d'intérêt et de sincérité, la relation d'une grande conquête et de tous ses résultats. Chez lui pas un mot, pas une pensée que le goût le plus délicat ou la raison la plus haute ne doive avouer. Depuis le moment solennel du tournoi d'Aicri-sur-Aisne, nous demeurons enchaînés par la sympathie la plus vive à la suite des croisés, et dans les difficultés sans nombre dont leur enthousiasme chevaleresque pouvait seul triompher. Cependant Joffroy de Villehardouin, en nous inspirant tant d'admiration pour ses compagnons d'armes, n'a jamais pour but de nous amener à de pareils sentimens; il blâme, il loue, il discute. Attaché de cœur au parti de ceux qui désiraient poursuivre l'expédition, il ne déverse pas l'injure ou les reproches sur ceux qui *vouloient l'ost dépecier;* d'un seul mot il exprime le blâme et d'un seul la louange. Et puis quelle exactitude dans les détails importans! Quel vivant tableau du siége et de la prise de Constantinople, de l'élection de l'empereur, de la déroute d'Andrinople! Je ne crains donc pas de le dire, quand on rassemblera en faisceau les diverses qualités qui brillent dans le récit de la conquête de Constantinople, on sera forcé de placer le plus ancien de nos historiens au rang des Thucydide et des Xénophon, des César et des Polybe. »

L'intérêt qu'inspire la chronique de Villehardouin domine trop celle de son continuateur, Henri de Valenciennes, pour qu'il convienne de nous arrêter à un aussi faible accessoire. Quant à la carte topographique destinée à faciliter l'intelligence du *mareschal de Champagne et de Romanie*, elle a été exécutée avec une netteté remarquable par M. Gombauld, attaché au dépôt de la guerre. A côté des noms de lieux consacrés par le chroniqueur du moyen âge, elle reproduit avec soin les appellations de la géographie ancienne ou bien celles de la géographie moderne, selon l'intérêt qui peut en résulter pour la plus grande clarté du récit; n'oublions pas enfin que M. P. Paris a soumis ce dernier travail à l'*omniscience* de M. Hase, le Du Cange de notre époque, et qu'une pareille approbation justifie à l'avance tout ce qu'on était en droit d'exiger du savant éditeur.

RAIMOND THOMASSY.

INSTITUTIONS CHARITABLES. — LÉGISLATION.

Nous avons souvent entendu reprocher aux catholiques de vouloir concentrer dans les mains de la religion le monopole de la charité. Il faut s'entendre sur ce point. Les catholiques applaudissent à tous ceux qui font le bien avec des cœurs purs et des intentions droites; mais ils pensent que, lorsqu'il s'agit de soulager l'infortune, de venir en aide à l'humanité souffrante, la religion et les dévouemens qu'elle inspire ont une puissance d'efficacité à laquelle rien n'est comparable. S'il était besoin d'un nouvel exemple à l'appui de cette vérité, confirmée par l'expérience des siècles, nous l'emprunterions à un document remar-

quable qui est sous nos yeux; nous voulons parler d'une pétition adressée aux Chambres par la Commission administrative des hospices de Nancy.

L'ancienne capitale de la Lorraine possède trois établissemens charitables, ayant chacun sa destination spéciale, et recevant les malades, les vieillards, les enfans trouvés ou orphelins. Dépouillés de leurs biens par la révolution, ces trois hospices se trouvaient réduits à la situation la plus précaire; et pour pourvoir à l'insuffisance de leurs revenus, la ville était obligée de prélever annuellement une somme considérable sur ses deniers communaux. Il est certain que, de 1796 à la fin de 1818, toutes les tentatives d'améliorations ou de réformes restèrent à peu près sans résultat. Gênée par les exigences et les entraves de ce système de *régie* ou d'*économat*, qu'on veut imposer maintenant comme une règle absolue, la Commission administrative d'alors s'efforçait en vain de surmonter les difficultés qui l'environnaient; et les choses empirèrent à tel point, qu'un déficit de 22,000 francs fut constaté.

La position n'était pas tenable; il était nécessaire d'entrer sans retard dans de nouvelles voies. Pour cela, la Commission administrative eut recours aux sœurs de Saint-Charles, congrégation précieuse que la contrée était habituée à vénérer et à bénir : un traité par *abonnement* fut conclu avec ces dames le 6 novembre 1818. Nous devons ici, on le conçoit, nous abstenir des détails. Qu'il nous suffise donc de dire que, moyennant des *prix de journée* de beaucoup inférieurs aux chiffres du *revient* des vingt années précédentes, les sœurs de Saint-Charles se chargèrent d'administrer trois maisons importantes, qui avaient assurément grand besoin de leur esprit d'ordre, de leur sage et habile direction. Plus tard, les dames de Saint-Charles reconnurent qu'elles pouvaient supporter une réduction encore sur les prix, et elles s'y soumirent avec cette abnégation dont elles avaient déjà donné tant de preuves.

La gestion des sœurs porta bientôt ses fruits, et dépassa toutes les espérances qu'on en avait conçues; l'*abonnement* répara les malheurs de l'*économat*. Depuis cette époque, les hospices ont vu s'effectuer une énorme diminution dans leurs dépenses; on n'a plus eu recours aux emprunts; le déficit, légué par le passé, a été comblé; le mobilier a été renouvelé; les bâtimens ont été augmentés; enfin la ville de Nancy a pu borner à 8 ou 10,000 francs sa subvention annuelle, qui s'élevait autrefois à 27, à 30, quelquefois même à 36,000 francs.

Et remarquez que l'économie n'a pas été le seul avantage du nouveau système. Jamais les pauvres n'avaient été reçus en si grand nombre, ni si bien traités sous aucun rapport; jamais établissemens de ce genre ne furent si admirablement tenus. Les hospices de Nancy ont la réputation méritée d'être des *hospices-modèles*; on vient de loin pour en faire un objet d'observations et d'études, « les regardant avec raison, disent les pétitionnaires, comme l'exemple de la perfection relative, comme la meilleure solution réalisée qui existe d'un grand problème philanthropique : *Moyennant le chiffre le plus modique où la dépense puisse descendre, procurer à l'humanité malheureuse la plus grande somme de soulagement physique et moral possible*. »

En présence de succès pareils, faut-il s'étonner de l'approbation si entière et si énergique donnée par les conseils municipaux et les préfets de toutes les époques au traité passé avec les sœurs? Faut-il s'étonner de la reconnaissance et de l'attachement voués aux religieuses de Saint-Charles par les habitans de Nancy? La vérité est que (chose rare de notre temps) justice complète est rendue aux hospitalières; et on l'avouera, dans le suffrage constant des autorités locales, témoins et juges des faits, dans la sympathie universelle de la population, il y a bien de quoi consoler ces femmes respectables du mauvais vouloir d'un inspecteur, envoyé de Paris, dont le rapport se trouve, du reste, réfuté avec autant de verve que de logique, à la suite de la pétition qui nous occupe.

L'*abonnement*, conclu en 1818, a été renouvelé plusieurs fois. Le bail aujourd'hui en cours d'exécution est le sixième, et devait durer jusqu'en 1844.

Mais voilà que survient une instruction

ministérielle, en date du 20 novembre 1836, qui prescrit l'organisation et le régime des *économats* dans tous les hospices, et interdit ce système d'*abonnement amiable*, qui peut cependant, on doit en convenir, avoir d'assez heureuses conséquences. Nous n'avons certes pas besoin de rechercher à quel ordre d'idées administratives se rattache la mesure dont nous parlons; il n'est que trop facile d'y reconnaître cet esprit exclusif d'une centralisation qui, sans tenir compte des lieux ni des circonstances, veut que rien n'échappe à la règle inflexible et uniforme qu'elle établit, d'une centralisation qui prodigue les emplois et les salaires, et mérite si souvent le reproche de multiplier à l'infini les rouages dispendieux et inutiles.

Ainsi, on veut bien encore accepter les sœurs comme infirmières; on veut bien les laisser au chevet des malades; mais on ne veut pas qu'elles puissent jamais être chargées par les commissions administratives de la gestion intérieure des hospices. Il y en a qui, comme celles de Nancy, ont prouvé, par une pratique de beaucoup d'années et par d'incroyables succès, une éminente capacité *ménagère*. N'importe, l'exclusion va les atteindre. On pense rencontrer chez des économes civils plus de lumières, et apparemment aussi plus de désintéressement et d'abnégation personnelle!

La circulaire du 20 novembre devait porter le trouble au sein d'une foule d'établissemens de bienfaisance. Comme il était naturel de s'y attendre, des plaintes n'ont pas tardé à se produire; des réclamations sont venues de toutes parts; et, à dater de ce moment, l'administration centrale s'est vue obligée (pour rappeler des paroles prononcées à la chambre des pairs) *de soutenir une véritable lutte contre les administrations charitables*.

Placée dans des conditions spéciales, la commission des hospices de Nancy croyait n'avoir rien à craindre, du moins pour le présent. Elle ne doutait pas que l'exécution de la mesure, objet d'une si vive réprobation, ne fût, en tout cas, suspendue, quant à elle, jusqu'au terme fixé pour la durée de l'*abonnement* conclu avec les sœurs; car il lui semblait impossible qu'on eût la pensée de donner à la circulaire un effet rétroactif, et de briser un contrat librement formé. Vaine espérance! deux lettres ministérielles, dont la dernière est du 10 juillet 1838, annoncèrent que l'*économat* devait être organisé dans les hospices de Nancy comme dans les autres. Seulement, et à titre de délai de faveur, on consentit à ajourner cette organisation jusqu'au 1er janvier 1840.

Un tel résultat dut surprendre au plus haut degré la commission administrative, qui avait fait tout ce qui était en elle pour éclairer la religion de M. le ministre de l'intérieur. M. le ministre avait eu notamment sous les yeux une récente délibération du conseil municipal, qui se termine en ces termes : « En résumé, le conseil, *qui n'est dans cette circonstance que l'organe de la population entière de la ville*, déclare *à l'unanimité* et avec le sentiment d'une profonde conviction, qu'il regarderait comme FUNESTE tout changement dans le mode actuellement suivi par l'administration des hospices de Nancy. » Voilà ce que pensent, ce que proclament les élus de la cité, ses représentans légaux. Tout changement leur paraîtrait *funeste;* et on avouera que le mot n'a rien d'exagéré, lorsqu'on saura que pour subvenir, à Nancy, aux dépenses qu'entraîne l'*économat,* pour pourvoir au traitement de l'économe et à celui des employés, il faudrait supprimer nécessairement *quarante-cinq lits de malades!*

C'est à la suite des circonstances que nous venons d'indiquer, que la commission administrative des hospices de Nancy s'est déterminée à s'adresser aux chambres; elle a demandé, par une pétition, 1° qu'on respectât le contrat synallagmatique régulièrement passé avec les sœurs, et en plein cours d'exécution; 2° qu'il lui fût permis de renouveler ce contrat à l'avenir, de préférence à un régime d'*économat* qui, à raison des frais qu'il comporte, aurait pour conséquence immédiate de diminuer d'une manière déplorable les ressources des trois hospices. Qu'on adopte, si l'on veut, l'*économat* comme règle générale, disent les pétitionnaires; mais que ce ne soit pas une règle sans exceptions.

Nous voudrions qu'il nous fût possible

de reproduire ici une discussion forte de choses, où la dialectique la plus rigoureuse s'allie à un style toujours clair et élégant. La pétition des hospices de Nancy est un travail important et complet qui mérite de survivre à la circonstance. Aucun argument n'est omis, et chaque objection est réfutée. Il y en a une qu'on était allé puiser dans un article d'une vieille loi du 16 messidor an 7, article qui veut que *tout marché pour fournitures d'alimens ou autres objets nécessaires aux hospices civils soit adjugé au rabais, et après affiches, dans une séance publique de la commission.* Mais cet article, dirigé contre l'avidité des spéculateurs, a été promulgué à une époque où l'on ne pouvait pas avoir en vue le concours des congrégations religieuses, qui étaient encore supprimées; et il est tombé depuis dans une désuétude notoire. Ajoutons qu'en le supposant même en vigueur, il faudrait dire que c'est une disposition purement *réglementaire*, souvent modifiée par des ordonnances, et quelquefois par de simples *instructions.*

Malgré de vives instances, la chambre des députés a passé à l'ordre du jour; il est juste de dire que cette décision n'a été été prise qu'à une très faible majorité.

Après un débat animé, où la cause des hospices a été défendue avec conscience et talent, la chambre des pairs a renvoyé la pétition de Nancy et plusieurs autres semblables à M. le ministre de l'intérieur. Nous avons remarqué, au nombre des opinions émises à la tribune, un discours de M. le marquis de Barthélemy, discours substantiel, nourri de faits, plein de logique et de précision. M. de Barthélemy part de ce principe si simple et si vrai, que l'*intérêt des pauvres est la loi suprême lorsqu'il s'agit de l'administration du bien des pauvres*, et il se demande si l'intérêt des pauvres de Nancy réclame le maintien de l'ordre de choses actuellement établi. L'affirmative ne lui paraît pas douteuse. « Les hospices « prospèrent, dit-il, et leurs dettes sont « payées; les subventions de la ville ont « été réduites de plus des deux tiers, et « cependant le nombre des pauvres ad- « mis dans les maisons charitables s'est « accru; de nouveaux bâtimens ont été « construits, et tous ces bienfaits sont « le fruit de la bonne gestion économi- « que des religieuses, qui a permis de « porter à 65 c. pour les malades, 45 c. « pour les vieillards, 28 c. pour les or- « phelins, les prix de journée qui avaient « été, en moyenne, dans les vingt années « qui avaient précédé leur administra- « tion, de 1 fr. 2 c. pour les malades, « 77 c. pour les vieillards, et 55 c. 2/3 « pour les orphelins. Il convient d'ajou- « ter que ces dames ont joui de produits « divers qui augmentent leurs prix de « journée de 4 c. environ en moyenne.

« L'utilité de leur administration a été « tellement sentie par le conseil munici- « pal de Nancy que, dans sa première dé- « libération relative à cet objet, il a re- « mercié la commission administrative « de l'immense bienfait qu'elle avait « procuré à la population; et que, dans « ses dernières délibérations, ce conseil, « totalement renouvelé depuis 1830, qua- « lifie de funeste la décision ministérielle « qui annulle le traité. Les préfets, qui se « sont succédé à Nancy depuis 1818, ont « tous applaudi au mode de gestion des « hospices. Aucune plainte, chose bien « rare, n'a même retenti dans la presse « locale sur cette gestion. Nous devons « donc la considérer comme parfaite- « ment utile aux pauvres.

« Si elle présente, à un haut degré, ce « caractère, serait-il prudent de la dé- « truire, pour la reconstituer ensuite, si « on venait à reconnaître que le régime « des économats, bon peut-être dans un « grand nombre de localités, est suscep- « tible de recevoir des exceptions? »

Plus loin, le judicieux orateur s'exprime ainsi, au sujet des économats: « Le régime exclusif des économats offre « de grands inconvéniens. Il est funeste « dans les petits hospices, où le traite- « ment de l'économe absorbe la plus « claire partie des ressources; quelque- « fois, dans les grandes villes elles-mêmes, « un autre système pourrait être pré- « féré. On a vu les hospices de Bordeaux « fleurir à l'ombre du régime dit pater- « nel ou de gestion économique. Un seul « trésorier général y existait pour tous « les hospices. Ce trésorier, responsable « envers l'administration, justiciable de « la cour des comptes, était en rapport

« avec les dames supérieure et économe « de chaque maison, chargées des dé« tails du service. Il pourrait paraître « sans inconvénient, et peut-être même « avantageux, de ne pas détruire un ré« gime qui, dans bien des localités, pour« rait présenter de bons résultats. En « matière de philanthropie et de charité « publique, on ne saurait quelquefois, « sans craindre d'affaiblir ou de tarir « les sources de la bienfaisance, contra« rier et amoindrir l'action des personnes « honorables chargées de dispenser les « secours. On peut contester sur ce point « l'utilité d'un régime uniforme, qui ne « s'approprie pas toujours au caractère « du peuple, aux besoins et aux habitu« des de chaque localité. L'année der« nière la chambre l'a parfaitement senti, « lorsque, délibérant sur le projet de loi « relatif aux aliénés, elle a autorisé les « départemens à traiter à forfait avec les « établissemens privés pour le place« ment de leurs malades. J'eus l'hon« neur, dans le cours de la discussion, « de parler à la chambre du bel établis« sement de Maréville, près Nancy, tenu « par les dames de Saint-Charles, et dans « lequel les aliénés de la Meurthe et des « départemens voisins sont admis au « nombre de 630, et, à la complète sa« tisfaction des préfets et des conseils « généraux, moyennant le modique prix « de 70 à 75 c. par jour. »

On voit que M. le marquis de Barthélemy n'est pas de ceux qui seraient disposés à tout sacrifier à une vaine pensée d'*uniformité*. « Peu importe, dit-il, « en finissant, que le bien ne se fasse pas « partout de la même manière, pourvu « qu'il soit fait, sous le juste contrôle « et sous la sage tutelle de l'administra« tion, par des mains pures et éclairées. « Laissons cours, dans notre patrie, à « tous les nobles sentimens; et lorsque « l'émulation enfante parmi nous tant « de grandes choses, ne privons pas la « charité de son puissant secours. »

Ces citations étaient la meilleure preuve à l'appui de notre opinion sur le discours de M. de Barthélemy. Nous n'ajouterons qu'une chose; c'est qu'il est à souhaiter que cet honorable pair monte plus souvent à la tribune. Les questions de liberté religieuse trouveront en lui un défenseur zélé, et ayant l'intelligence de la position actuelle. Sa place est désormais marquée à côté de M. de Montalembert et de quelques autres défenseurs des doctrines catholiques.

La question s'est bientôt reproduite, par une autre voie, à la Chambre des Députés. M. de Golbéry et deux de ses collègues ont déposé une proposition conçue en ces termes : « Les commis« sions administratives des hospices pour« ront confier, de gré à gré, la fourniture « des alimens et autres objets nécessaires « à ces établissemens, aux congrégations « de femmes reconnues par le décret du « 18 février 1809, sans qu'il soit besoin « de recourir aux formes prescrites par « la loi du 16 messidor an VII et par « l'ordonnance du 31 octobre 1821. Néan« moins, ces marchés seront soumis à « l'approbation du préfet, qui prendra « l'avis des conseils municipaux. » On avait objecté aux pétitionnaires de Nancy la loi de messidor. Les honorables auteurs de la proposition supposent cette loi encore existante, et ils en demandent l'abrogation en ce qui touche les communautés hospitalières. Quoi de plus sage, du reste, que ce qu'ils réclament? Quoi de plus propre à concilier tous les intérêts? Ici, il n'y a pas même de prétexte aux déclamations. Il ne s'agit pas de créer un privilége ni un monopole au profit des congrégations religieuses; il s'agit d'accorder une juste latitude, une intelligente liberté d'option aux commissions administratives; et, comme si ce n'était pas assez de la confiance qu'inspirent les tuteurs des pauvres, on exige, pour surcroît de garanties, l'assentiment des autorités locales.

Éloquemment appuyée par M. Hennequin, qui ne manque jamais à la défense de ce qui est bon et vrai, la proposition a été prise en considération par la Chambre. Mais, nous l'avouerons, c'est avec un pénible sentiment de surprise que nous avons entendu la commission conclure au rejet. Tout en rendant justice aux convictions catholiques du rapporteur (M. de Carné), nous ne lui dissimulerons pas que ses raisons nous ont paru fort peu probantes. La commission, dont il a été l'organe, semble reconnaître les inconvéniens de l'*économat*, en tant du moins que sys-

tème exclusif et absolu. Pourquoi donc refuse-t-elle aux administrations charitables le droit d'apprécier et de choisir, selon les lieux et les circonstances?

Quoi qu'il en soit, la proposition de M. de Golbéry reste dans sa vérité, et elle sera discutée à la session prochaine. Espérons que cette discussion amènera un résultat tel que doivent le désirer les amis des pauvres, et qu'on n'interdira aux pieuses filles de saint Vincent-de-Paul ou de saint Charles aucun genre de dévouement, aucune occasion de sacrifices. R. DE BELLEVAL.

DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÉGE DE JUILLY.

La solennité ordinaire de la distribution des prix du collége de Juilly a eu lieu le 19 août, sous la présidence de monseigneur l'évêque de Meaux. On sait quels souvenirs d'étude et de science s'attachent à cette maison. Quoique la position qu'occupent les propriétaires et directeurs actuels, MM. de Scorbiac et de Salinis, dans notre journal, nous interdise des éloges, il nous sera permis cependant de dire que Juilly n'est point déchu entre leurs mains, et que c'est encore un des premiers établissemens pour le choix et le progrès des études. C'est aussi là que tous les ans les chefs des établissemens de la province viennent prendre des exemples et des renseignemens que s'empressent de leur donner les directeurs actuels avec une politesse toute fraternelle.

La séance a été ouverte par le discours suivant, prononcé par M. Léon Boré:

MESSIEURS,

Tout est dit sur les avantages, sur la nécessité des études historiques. Aussi n'est-ce point pour un pareil sujet que je viens solliciter une attention disputée par la plus vive, la plus douce et la plus légitime impatience. Chargé de l'honneur de porter la parole devant une assemblée choisie et imposante, je vais, sans espoir de la remplir, tenter cette tâche difficile en vous soumettant quelques brèves considérations sur l'esprit de l'histoire, ou, pour parler plus rigoureusement, sur la philosophie de l'histoire, qui forme à Juilly l'objet d'un enseignement spécial.

L'ouvrage le plus parfait que l'on possède sur cette matière, c'est et ce sera sans doute encore long-temps le *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle*. Qu'il me soit permis de commencer par mettre sous la sauve-garde de ce génie souverain des idées qui n'ambitionnent d'autre mérite que d'être reconnues pour apprises à son école. Le souvenir de Bossuet, comme l'aigle, son emblème, plane sur le monde entier; mais il appartient spécialement au diocèse dont Juilly fait partie, et rien en ce jour ne pouvait nous le rendre plus cher ni plus auguste que la présence de celui (1) que la voix de Rome, d'accord avec des vœux unanimes, a choisi pour neuvième successeur du plus illustre de nos évêques.

On parle beaucoup aujourd'hui, Messieurs, de philosophie de l'histoire. Cette préoccupation des esprits correspond évidemment à un besoin de notre époque; et, en effet, dans un temps où l'activité scientifique embrasse tous les objets de la pensée, il est bien naturel que l'on demande à l'histoire, éclairée par la philosophie, ses plus hautes instructions.

Qu'est-ce donc que la philosophie de l'histoire? Est-ce une science à part? est-ce une science positive?

Sans prétendre donner une définition complète, on peut dire que la philosophie de l'histoire est la connaissance certaine des principales lois qui président à la vie morale et au développement de l'humanité.

Vous l'avez tous reconnu, Messieurs, dès que vous avez pu systématiser vos études, il faut à l'histoire universelle un point culminant d'où elle voie se dérou-

(1) Mgr Allou, sacré à Meaux le 28 avril 1839.

ler, d'où elle saisisse l'ensemble des faits. Ce point de vue général lui est aussi nécessaire que le sont aux mathématiques les axiomes d'où découlent leurs théorèmes. Autrement, l'histoire universelle devient une simple chronique, ou plutôt une masse confuse d'accidens racontés les uns à la suite des autres, sans liaison réelle, sans conclusion définitive; elle manque à sa principale obligation, qui est de ramener l'analyse à la synthèse, la variété à l'unité. Mais en même temps il faut que la notion des principes par lesquels elle prétend expliquer le cours des choses soit exacte, soit inébranlable; car à quoi bon de vagues hypothèses, d'incertaines spéculations sur le point le plus grave de la science et de la vie, sur notre destinée à nous tous membres de la grande famille humaine?

Il est clair, dès le premier coup d'œil, pour tout esprit non prévenu, que le monde moral, pas plus que le monde physique, n'est à lui-même son unique mobile et sa dernière raison. Au-dessus de l'humanité prise en masse, comme au-dessus de chacun de nous, règne une volonté, une force supérieure. Malgré leur liberté incontestable et leur activité que rien n'arrête, les hommes, à eux seuls, ne font point, ne mènent point les événemens. A grand'peine l'individu peut-il se diriger lui-même dans la voie qu'il a choisie; sa volonté est courte, faible, incertaine; ses vues sont changeantes, ses moyens d'action toujours plus ou moins limités; il heurte à chaque instant contre des obstacles. Comment conduirait-il le monde, lui, l'aveugle, qui ne sait si souvent où il pose ses propres pas? Encore moins attribuerez-vous à une collection d'êtres bornés et fragiles une impulsion, une direction pour laquelle ils ne se sont jamais entendus ni ne s'entendront jamais, et qu'arrêteraient, d'ailleurs, mille difficultés insurmontables, lors même qu'une idée et une volonté communes les auraient réunis.

L'humanité, encore une fois, n'est donc point à elle-même sa dernière loi, son suprême arbitre. Deux élémens se mêlent ici sans se confondre, et restent distincts en agissant simultanément : l'un, inhérent à l'homme, c'est-à-dire, sa libre activité, le déploiement facultatif de ses forces dans la sphère qui leur est assignée; l'autre, indépendant de tout, élevé au-dessus de tout, lequel ordonne, dispose, en un mot, gouverne en dernier ressort. Oui, Messieurs, une puissance souveraine, plus forte que tous les hommes ensemble, sans cependant toucher à la liberté d'un seul, pousse irrésistiblement les sociétés vers le but qu'elle a marqué, les maintient dans leur orbite tracé d'avance, et de temps à autre, par de soudaines péripéties, dont nous sommes toujours les instrumens volontaires sans toujours les comprendre, renouvelle, pour ainsi dire de ses propres mains, la face de la terre.

Cette puissance souveraine, l'antiquité la nommait le Destin, le monde moderne l'appelle la Providence. Eh bien! la philosophie de l'histoire, prise dans sa plus grande généralité, est à la fois la connaissance spéculative et la preuve par les faits de l'action de la Providence sur le monde; en d'autres termes, de l'action de Jésus-Christ, *le Roi éternel des siècles* (1), *à qui toute puissance a été donnée aux cieux et sur la terre* (2). Point de milieu : ou l'on remontera jusqu'à ce principe, jusqu'à cette source unique des lois du monde moral, ou bien un scepticisme impénétrable enveloppera comme un triple voile les premières, les plus importantes questions sur l'origine, la nature et la destination du genre humain.

La science réduite à ses seules forces ne sait où attacher le premier anneau de la chaîne des faits. Car il n'y a pour les commencemens du monde qu'un point d'appui, un seul qui n'ait pas été renversé : la Genèse. On a suffisamment essayé de s'en passer dans le dernier siècle, et même de le battre en ruines; mais dans le nôtre on est forcé d'y revenir, parce que hors de là l'on ne trouve que du sable mouvant pour asseoir l'édifice. Et en vérité, si la passion n'expliquait tout, ne serait-ce pas une chose inexplicable que l'on ait voulu rejeter le plus ancien, le plus authentique des historiens, le seul qui nous offre un récit raisonnable de la naissance du genre hu-

(1) Timoth., I, 17.
(2) S. Matt., XXIII, 18.

main et de ses premiers pas ; que l'on ait voulu le rejeter uniquement parce que, en tête de toutes choses il a placé Dieu ? Mais, en y regardant de près, on le comprend sans peine. C'est que l'ancien et le nouveau Testament sont indissolublement liés ; et qu'il n'est pas possible d'admettre le Dieu-Créateur de la Genèse sans être poussé par la logique et par les faits jusqu'aux pieds du Dieu Sauveur de l'Évangile. La création, en effet, telle qu'elle est racontée par Moïse, la chute de l'humanité entière dans la personne du premier homme, et la rédemption par Jésus-Christ, voilà les trois données nécessaires, les trois grands faits générateurs de la marche du monde, en dehors desquels il ne reste plus qu'une inexplicable comédie dont nous serions à la fois les tristes spectateurs et les acteurs encore plus malheureux. « Otez Jésus-Christ du « centre de l'histoire, a dit Frédéric « Schlegel, et vous la dissolvez, vous lui « enlevez son lien, son ciment intérieur, « lequel n'est autre que la divine per- « sonne du Messie qui a apparu au point « d'intersection des temps anciens et des « temps modernes..... La foi en Jésus- « Christ, continue le même auteur, voilà « le fondement et la clé de voûte du « monde entier : sans elle l'histoire uni- « verselle est une énigme sans mot, un « labyrinthe sans issue, un vaste amas de « décombres et de fragmens d'un édifice « inachevé, une tragédie sans dénoue- « ment (1). »

Vous le savez, Messieurs, l'ardente activité intellectuelle qui anime la génération présente, s'est particulièrement portée sur l'histoire. On ne saurait trop applaudir à cette heureuse direction. De tous côtés il se prépare entre les grands faits historiques mieux compris et les lois fondamentales de l'humanité expliquées par le christianisme, qui seul les explique ; il se prépare, disons-nous, une magnifique harmonie, dont on entend déjà les préludes. C'est là, on peut le proclamer hardiment, un des points les plus importans de l'espèce de vérification scientifique de l'Église, destinée à éclairer notre siècle. Mais aussi, reconnaissons-le bien, cette autre promulgation de la *bonne nouvelle*, ménagée par l'amour infini de la Providence, n'apportera, comme la première, la paix qu'aux hommes de *bonne volonté*. C'est la volonté qui ouvre ou ferme, même à Dieu, la porte de notre âme.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, une alliance intime, une alliance offensive et défensive doit se former de nos jours entre la vraie philosophie et la véritable histoire. De cette union résultera l'ensemble de preuves le plus puissant que la science ait à opposer à l'erreur. De même que l'unique sagesse réelle se trouve dans la religion chrétienne, de même aussi la seule connaissance, la seule raison complète des faits, le christianisme étant lui-même un fait, le fait par excellence, auquel tout se rapporte et tout est subordonné. En un mot, Messieurs, de nos jours comme au dix-septième siècle, la philosophie de l'histoire n'a définitivement d'autre méthode à suivre que celle de Bossuet, en rattachant les nouvelles acquisitions de la science à son immortel ouvrage, qui n'a rien perdu de sa grandeur ni de sa force, parce qu'il est immense, parce qu'il est indestructible comme la religion sur laquelle il en a dessiné le plan. Et pour nous appuyer encore une fois de l'autorité de ce grand évêque, nous citerons, en finissant, les simples et admirables paroles de sa lettre à Innocent XI, où il exposait lui-même, avant de l'avoir réalisée, l'idée fondamentale de son *discours sur l'histoire universelle*.

« Nous avons cru, dit-il, devoir tra- « vailler.... à une histoire universelle qui « eût deux parties, dont la première « comprît depuis l'origine du monde « jusqu'à la chute de l'ancien empire ro- « main et au commencement de Charle- « magne, et la seconde depuis ce nouvel « empire... Dans cet ouvrage on voit pa- « raître la religion toujours ferme et in- « ébranlable depuis le commencement « du monde ; le rapport des deux testa- « mens lui donne cette force, et l'Evan- « gile, qu'on voit s'élever sur les fonde- « mens de la loi, montre une solidité « qu'on reconnaît aisément être à toute « épreuve. On voit la vérité toujours vic- « torieuse, les hérésies renversées, l'É- « glise fondée sur la pierre les abattre

(1) *Philosophie der Geschichte*, 2e *Band*, s. 9.

« par le seul poids d'une autorité si bien « établie, et s'affermir avec le temps, « pendant qu'on voit, au contraire, les « empires les plus florissans, non seule- « ment s'affaiblir par la suite des années, « mais encore se défaire mutuellement « et tomber les uns sur les autres. Nous « montrons d'où vient d'un côté une si « ferme consistance, et de l'autre un état « toujours chancelant et des ruines in- « évitables. Cette recherche nous engage « à expliquer en peu de mots les lois et « les coutumes des Égyptiens, des Assy- « riens et des Perses; celles des Grecs, « celles des Romains et celles des temps « suivans; ce que chaque nation a eu « dans les siennes qui ait été fatal aux « autres et à elle-même, et les exemples « que leurs progrès ou leur décadence « ont donnés aux siècles futurs. Ainsi « nous tirons deux fruits de l'histoire « universelle : le premier est de faire « voir tout ensemble l'autorité et la sain- « teté de la religion par sa propre stabi- « lité et sa durée perpétuelle, le second « est que, connaissant ce qui a causé la « ruine de chaque empire, nous pouvons, « sur leur exemple, trouver les moyens « de soutenir les états si fragiles de leur « nature, sans toutefois oublier que ces « soutiens même sont sujets à la loi com- « mune de la mortalité, qui est attachée « aux choses humaines, et qu'il faut por- « ter plus haut ses espérances. »

M. l'abbé de Scorbiac a pris ensuite la parole, et, après des remercie-mens adressés à Monseigneur l'évêque de Meaux, il a exposé dans un discours clair et précis l'esprit et la méthode qui président aux études et à la direction de la maison. Mgr. l'évêque de Meaux a aussi adressé aux élèves une allocution où il leur a témoigné tout l'intérêt qu'il porte à une maison qui est depuis si long-temps un des honneurs de son diocèse. La distribution des prix a eu lieu ensuite, et enfin la séance a été terminée par quelques paroles éloquentes et chaleureuses de M. Berryer, qui était mêlé à la foule en qualité d'ancien élève, et qui a dû obéir à la demande que lui a faite Mgr. l'évêque.

Les élèves dont les noms nous ont le plus frappé sont : MM. Guiringaud, de Lavaur, de Mython, Palengat, Lacarrière, Hamel, de Sèze, François, de Montcalm, de Sanois, d'Agoult, d'Espaux, de Tardif, d'Estutt-d'Assay, de Choiseul, de la Bourdonnaye, etc., etc.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE ET OUVRAGES DE HUGUES MÉTEL, ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du douzième siècle, par M. le marquis de FORTIA D'URBAN. — Paris, 1839, chez l'auteur, rue du La Rochefoucauld, 12. — Prix 6 fr.

Nous serons bref à propos de l'auteur, qui n'a pas besoin de nos éloges, et nous tâcherons d'être complet en peu de mots dans l'appréciation de son ouvrage.

M. le marquis de Fortia est le dernier débris vivant de cette noblesse littéraire du dix-huitième siècle, dont on a souvent signalé les abus, mais dont il n'a jamais offert que les qualités précieuses. Après avoir voué sa longue carrière à l'étude et aux progrès des sciences historiques, après avoir publié le *Nouvel Art de vérifier les Dates* et les *Annales du Hainaut* de Jacques de Guyse (1), il consacre en ce moment sa noble fortune à l'édition dispendieuse des anciens *Itinéraires* comparés entre eux et rectifiés ou complétés par les découvertes modernes. Les avantages que la chronologie et l'histoire ont retirés de la publication des deux premiers ouvrages, la géographie les retrouvera dans le dernier dont la publication ne peut se faire longtemps attendre. En attendant l'apparition de ce grand travail, nous allons rendre compte du volume que M. de Fortia a consacré à *Hugues Métel*. C'est un complément de l'histoire littéraire de France si

(1) Voir le compte rendu de ces Annales dans *Université Catholique* de juin 1836, t. v, p. 475.

bien commencé par les bénédictins, et continuée aujourd'hui par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

C'est au tome IX de cette collection qu'il faut se reporter pour apprécier la publication des lettres de Hugues Métel, chanoine de Toul, né en 1080. L'édition de ces lettres, enrichies d'analyses historiques et de notes critiques, redresse plusieurs erreurs échappées à dom Calmet, entre autres celle qui confond Hugues de Toul avec Hugues Métel, auquel le même bénédictin attribue à tort la composition du poëme *de Garin le Loherain*, que M. P. Paris a restitué aux études modernes sur le moyen âge. Plusieurs rectifications de ce genre dues à M. de Fortia acquièrent une certaine valeur, et il importe d'en tenir compte si l'on veut donner à nos annales littéraires l'exactitude qui en fait toujours le meilleur prix.

Mais ce qui nous intéresse le plus dans ces lettres, d'ailleurs assez bizarres et souvent de fort mauvais goût, ce sont les détails de mœurs qui nous initient dans l'intelligence du douzième siècle. Plusieurs faces de cette époque, inaperçues ou trop légèrement dessinées, prennent une physionomie plus distincte après la lecture des lettres de Hugues Métel. Car celui-ci, en rapport avec tous les clercs éminens de son siècle, contemporain de saint Bernard, de Pierre-le-Vénérable et d'Innocent II, d'Abeilard et de la célèbre abbesse du Paraclet, reflète plus ou moins ces grandes figures et nous en révèle des particularités qui sans lui seraient restées inconnues. Quelques-unes même ne firent pas beaucoup d'honneur à sa vanité, comme le témoigne la lettre restée sans réponse qu'il écrivit à Héloïse.

La réputation d'Héloïse s'était répandue dans tout le royaume, et saint Bernard, comme Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, l'avaient honorée de leur correspondance et de leur profonde estime. Hugues Métel, sans doute en qualité d'adversaire d'Abeilard, crut pouvoir établir des relations littéraires avec l'abbesse du Paraclet, dont il s'était déclaré zélé partisan. Il lui écrivit une lettre pleine des éloges de son savoir et de sa vertu, et après l'avoir exhortée à persévérer dans la voie du salut, il lui dit son nom et sa patrie, ce qui prouve que c'était la première fois qu'il se faisait connaître à elle, et alors pour lui faire voir qu'il n'était pas indigne de son estime, il l'entretient des différens genres de sciences auxquels il s'était livré avant sa propre conversion, et des progrès considérables que, selon lui, il y avait faits. Après tous ces éloges que Hugues Métel semble avoir pris plaisir à partager équitablement entre lui-même et Héloïse, le chanoine de Toul, ne recevant pas de réponse, écrivit de nouveau force complimens flatteurs où il se préoccupe également de lui-même, et donne à Héloïse l'étymologie du nom de sa ville natale, dérivée, selon lui, de Tullus, l'un des généraux de César, mais selon d'autres, de Tullus Hostilius, roi de Rome. Les souvenirs de la civilisation romaine chez les lettrés du moyen âge leur fournissent souvent les étymologies les plus amusantes. Mais on sait que Platon lui-même n'était pas très fort sur cette branche des connaissances humaines. Ce n'est donc pas une objection à faire contre la réalité de la science au douzième siècle; Hugues de Toul, il est vrai, ne nous en montre que le côté factice; il a le clinquant de son époque, mais à côté se trouve l'or pur et les trésors de richesses intellectuelles qui se répandaient de la France sur toute la chrétienté avec l'éloquence de saint Bernard. Les œuvres de Hugues Métel portent sans doute avec elles quelques traits lumineux, mais elles serviront bien mieux encore à faire apprécier les ombres du tableau. On sait que M. le comte de Montalembert en prépare depuis long-temps les couleurs, et que le jour de son exposition sera un beau jour pour la science catholique.

Saint Bernard fut pour la défense et la propagation des dogmes de l'Église ce que Godefroy de Bouillon avait été pour la prépondérance de ses droits politiques. Ce que celui-ci avait fait par l'épée, l'autre le fit par la parole; et tous deux, l'un dans la milice ecclésiastique, l'autre dans la milice séculière, furent d'incomparables modèles de chevalerie. Celui-ci fonda le royaume de Jérusalem, et l'autre organisa ses plus intrépides défenseurs dans ces fameux templiers *bardés*, comme il le disait lui-même, *de fer au dehors et de foi au dedans*.

Mais en attendant cette admirable vie de saint Bernard, achevons de faire connaître à nos lecteurs comment les œuvres de Hugues Métel intéressent l'histoire de la science au moyen âge. Voici comment; sur la fin de ses jours, il raconte lui-même l'histoire de ses études :

« Jeune, autrefois, dit-il, j'ai combattu sous les enseignes d'Aristote avec avantage : ceux avec lesquels j'entrais en lice ne manquaient guère de succomber aux argumens captieux que je leur proposais, à moins d'être extrêmement sur leurs gardes. Me rencontrai-je avec des grammairiens ? la manière dont j'expliquais les règles de la belle élocution leur apprenait que je n'étais pas étranger à leur art. Parmi les rhéteurs, je m'escrimais de même sur les figures de la rhétorique. Je faisais aussi ma partie avec les musiciens; je calculais dans la compagnie des arithméticiens; je mesurais la terre avec les géomètres; je m'élevais aux cieux avec les astronomes, j'en parcourais la vaste étendue des yeux et de l'esprit; j'observais les mouvemens des astres, je suivais les sept planètes dans leurs courses irrégulières autour du zodiaque.... Autrefois je disputais sur la nature et les propriétés de l'âme... Autrefois je faisais en esprit le tour du monde, ayant même pénétré jusqu'à la zone torride où je plaçais des habitans... Je pouvais en me tenant sur un seul pied composer jusqu'à mille vers; je pouvais faire des chants rimés de toute espèce; j'étais en état de dicter à trois copistes à la fois sans me troubler... Ce que je pouvais faire alors, je ne le puis maintenant. »

La force d'esprit qui manquait à Hugues Métel dans un âge avancé, M. de Fortia la conserve encore et y joint toute la facilité de la jeunesse après une carrière aussi longue qu'honorable; et c'est en

attendant qu'il nous donne son édition *des Anciens Itinéraires*, que nous avons cru devoir signaler à nos lecteurs le nouveau service qu'il vient de rendre aux études historiques. R. T.

ARCHIVES CURIEUSES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, par F. DANJOU; 2e série, tome VIII (1).

La moitié de ce volume est remplie par l'histoire de la vie du prince de Condé, ouvrage de Pierre Coste, un des travailleurs les plus consciencieux et les plus infatigables du dix-septième siècle; les détails même minutieux dans lesquels entre cet écrivain, presque contemporain, rendent son récit très important malgré sa froideur. Les autres pièces qui suivent sont : la relation véritable du combat du faubourg Saint-Antoine; la relation de la mort de Monaldeschi, par le père Lebel; la lettre de Mathieu Montreuil, contenant la relation du mariage de Louis XIV; les mémoires de Louis XIV; et enfin les portraits de la cour, un des documens les plus rares et les moins connus, qui forme comme une introduction familière à l'histoire de ce grand règne, en faisant connaître les principaux personnages de la cour au temps où Louis XIV commença de diriger lui-même son gouvernement. E. D.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE compilati dall' ab. Ant. De Luca in Roma, via delle Convertite al corso, n° 20. — 15 *paoli* pour 6 mois.

N° 22. — *Janvier et février.*

I. *Manuel de l'Histoire du Moyen Age*, depuis la décadence de l'empire d'Occident jusqu'à la mort de Charlemagne, de Moëlher, par le marquis Antici.

II. *Histoire de la Philosophie allemande*, depuis Leibnitz jusqu'à Hégel, par le baron Berchou de Penhoen (4e art.), par L. Bonelli.

III. *Vie du jeune Égyptien Abulcher Biscarrah*, élève du collège Urbain de la Propagande, par le P. Bresciani.

IV. *Origines bibliques*, ou Recherches sur l'histoire primitive, par Carle Tilstone Beke (1er art.), par le P. Olliviéri.

V. *La Primauté du Souverain Pontife* prouvée par des documens tirés de l'histoire d'Arménie, par Ed. Hormuz.

VI. *Prælectiones hist. ecclesiasticæ, etc.*, par Z.-B. Palma; Pauli del signore, *Institutiones historicæ ecclesiasticæ* novi T. cum notis Vicentii Tizzani (2e art.), par Bini.

Appendice. — Séance de l'Académie de la Religion. — Le catholicisme à l'Université d'Oxford. — Le socinianisme en Angleterre. — Le catholicisme et le système pénitentiaire. — Progrès du rationalisme et de l'impiété en Allemagne. — Témoignage des Pères arméniens sur la confession, l'extrême-onction, le culte des saints, le purgatoire, etc. — *Nécrologie.* — Missionnaire martyr, Fra. Guadagni. — Bibliographie de l'Italie, la France, etc.

N° 23. — *Mars et avril.*

I. *Sur la Vie de Jésus* du doct. Strauss (1er art.), par l'abbé de Luca.

II. *Origines bibliques*, ou Recherches sur l'histoire primitive, par Carle Tilstone Beke (2e art.), par le P. Olliviéri.

III. *Principes de la Philosophie de l'Histoire*, de M. l'abbé Frère.

IV. *Sur le projet d'une nouvelle Bible polyglotte*, par G. Brunati.

V. *Sur la Gloire que les martyrs ont procurée à Rome*, par Pianciani.

VI. *Sur l'histoire de la Chute de l'Empire romain* de M. de Sismondi, par Pianciani.

Appendice. — Décrets de la congrégation de l'Index. — Nécrologie de M. le curé Cutta. — Bibliographie.

N° 24. — *Mai et juin.*

I. *La Vie de Jésus examinée sous le rapport critique*, par le D. Strauss (2e art.), traduit de l'anglais par l'abbe L. Luca.

III. *Essai sur la Cosmogonie égyptienne*, par le P. Pianciani, de la compag. de Jésus.

III. *OEuvres posthumes du Rév. Richard P. Froude*, de l'Université d'Oxford, par le D. Wiseman.

IV. *Dissertation sur l'éloquence sacrée du P. Antonio Antenoro*, par Louis Marchetti.

Appendice. — Nécrologie et notices bibliographiques.

N° 25. — *Juillet et août.*

I. *Méthode philosophico-théologique*, ou Théorèmes sur la certitude en logique et en morale contre le rationalisme ou l'individualisme philosophique et théologique, ouvrage du professeur D. Nicolo Daneri, par F. B.

II. *La veuve Woolfray contre le vicaire de Carisbrooke*, ou de la Prière pour les morts; ouvrage du docteur Lingard, par G. Mazio delle C. di J.

III. *Biographie de Fra Paolo Sarpi*, théologien et consulteur d'état de la république de Venise, ouvrage de A. Bianchi Giovini, par J.-B. Palma.

Appendice. — Allocution de sa sainteté Grégoire XVI dans le consistoire du 8 juillet 1839. — Notices scientifiques religieuses de Rome, de Naples, etc. — Notices bibliographiques de l'Italie, de la France, etc.

---

(1) Paris, chez Blanchet, rue Saint-Thomas-du-Louvre, 26.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE SIMPLIFIÉE, élémentaire et complète, ou l'art d'apprendre et d'enseigner la grammaire française, contenant des méthodes et des parties entièrement nouvelles, des exercices gradués d'analyses, un précis de la philosophie des langues, une théorie de la conjugaison qui offre en quelques pages la lexigraphie de tous les verbes français tant réguliers qu'irréguliers, par M. Queyras, auteur d'un nouveau *Cours de Géographie ancienne et moderne comparées*, ouvrage adopté par l'Université. 1 vol. in-12; à Paris, chez Belin-Mandar, rue Christine, n° 5. Prix : 1 fr.

C'est avec satisfaction que nous avons parcouru la grammaire de M. Queyras; elle nous a paru rédigée avec sagesse, et remarquable surtout par la clarté des règles, le nouvel ordre qui a été établi entre elles, les exemples qui les confirment ou les éclaircissent; elle peut remplacer avec avantage l'incomplet abrégé de Lhomond, et même celle de MM. Noël et Chapsal.

DANTE ET LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE AU XIIIe SIÈCLE, par A. F. Ozanam, docteur en droit, docteur ès-lettres. — 1 vol. in-8° de plus de 400 pages. Prix : 5 fr. 50. Paris, Debécourt; Perisse. Lyon, Perisse; Giberton et Brun.

But de l'ouvrage : faire connaître Dante comme représentant la grande école catholique du treizième siècle, par conséquent établir l'orthodoxie de ce beau génie que l'hérésie et le rationalisme ont voulu nous disputer. — Faire connaître la philosophie des grands docteurs dont il fut le représentant. — Une série d'extraits de saint Bonaventure, de saint Thomas, d'Albert-le-Grand et de Roger Bacon, traduits et rassemblés de manière à former un tableau complet de leur doctrine et à faciliter l'intelligence de leurs ouvrages.

Tel est le plan réalisé dans cet ouvrage par M. Ozanam.

LA BIBLE. — LES PÈRES DE L'ÉGLISE. — LA RAISON DU CHRISTIANISME.

Voilà en trois ouvrages une belle succession de faits et d'idées! C'est l'histoire complète de la vérité révélée depuis la création du monde jusqu'à nos jours. L'Ancien-Testament contient la révélation d'Adam et la révélation de Moïse, le dogme de l'unité de Dieu conservé par les patriarches et par les grands-prêtres de l'ancienne loi. Le Nouveau-Testament nous offre la continuation et le complément de la révélation dans la mission de J.-C. sur la terre. L'Évangile est substitué à la loi de Moïse, et le pontificat de Pierre et de ses successeurs aux grands-prêtres de Jérusalem. Il y a un ordre nouveau, un nouvel enseignement, mais il n'y a qu'une tradition et qu'une histoire. Ainsi ce livre double, qu'on appelle la Bible, porte la trace de plusieurs époques et de plusieurs mains; mais il n'a évidemment qu'un esprit et qu'un auteur.

Le christianisme s'établit sous la miraculeuse influence et par le témoignage des apôtres. Les vérités de la religion révélée sont enseignées par toute la terre connue. Aux apôtres succèdent comme instituteurs du genre humain les Pères de l'Église, les plus grands génies des premiers temps de l'ère chrétienne, dont le consentement unanime forme la plus grande autorité humaine en faveur des dogmes contre l'hérésie. La souveraineté de la loi de J.-C. est fondée; les Pères en sont les interprètes dans les conciles, dans leurs écrits, afin qu'elle se conserve pure et inaltérable, et que les faux systèmes et les erreurs ne puissent prévaloir contre ces augustes témoignages placés près du berceau du christianisme.

Cependant après quinze siècles d'unité et de triomphes, une déplorable scission démembre l'Église universelle. La divinité de Jésus-Christ ne cesse pas d'être reconnue, mais l'orgueil et l'esprit de révolte entraînent de hardis novateurs, l'hérésie et le schisme s'introduisent dans la chrétienté, les sectes engendrent les sectes; et, selon la loi qui condamne à la confusion toute œuvre de la raison individuelle, le protestantisme enfante la philosophie du dix-huitième siècle. Les partisans des erreurs de Luther et de Calvin, les Juifs opiniâtres dans leur aveuglement sont attaqués à leur tour; c'est la divinité de Jésus-Christ, c'est l'âme, c'est Dieu lui-même qui sont contestés et niés par les déistes, les panthéistes, les matérialistes et les athées.

Dieu permit alors que, comme au temps des controverses avec les philosophes de l'antiquité et des persécutions sous les empereurs romains, il s'élevât des génies supérieurs pour rendre hommage en faveur de la vérité et confondre l'erreur. L'élévation de ces hommes de lumière bien au-dessus des détracteurs de la mission de Jésus-Christ, et des matérialistes et des athées, est un signe évident de la protection divine et de la volonté suprême qui veut maintenir ce qu'elle a établi. Quand des intelligences telles que Newton, Bacon, Leibnitz, Euler, Copernic, Descartes, Mallebranche, Pascal, Erskine, etc., déclarent que le christianisme satisfait leur raison, que la mission divine du fils de Marie leur est démontrée, que les preuves de la révélation sont aussi évidentes pour eux que les vérités de la physique et des mathématiques; l'orgueil est humilié, l'erreur est confondue; on croit voir les archanges du Très-Haut chassant devant eux les anges révoltés.

Tels sont les trésors de la sagesse divine et de la sagesse humaine que M. de Genoude a mis en lumière. Pour comprendre son plan, il faut envisager, comme il l'a fait, l'état des esprits, faibles et désarmés devant les objections, l'ignorance, chez les gens du monde, des saintes Écritures, des ouvrages des Pères et des grands témoignages obtenus en

faveur de la vraie religion par des hommes les plus éminens dans la science.

La fausse philosophie et l'incrédulité en avaient profité pour falsifier et altérer les textes, supposer des faits et des opinions, supprimer dans les auteurs ce qui était favorable à la religion, construire tout un édifice d'illusions et de mensonges pour y enfermer la crédule ignorance du siècle.

Ce plan n'a que trop bien réussi. M. de Genoude a entrepris de le renverser en réunissant dans un seul foyer tous les rayons de lumière épars dans les livres, en présentant dans notre langue, devenue universelle, dans cette langue dont la philosophie du dix-huitième siècle s'était fait un instrument si puissant, toutes les vérités, toutes les preuves de la religion.

C'est dans cet esprit et dans ce but qu'il a traduit la Bible, jusque-là défigurée par l'hérésie et l'incrédulité, ou déshonorée par des traductions serviles et sans dignité, dans un langage peu digne de la majesté des livres saints. Se pénétrant du génie des temps anciens, il a transporté l'ancien et le nouveau Testament dans une version fidèle, mais élégante, pure et poétique. Le clergé et les gens du monde ont accueilli avec une faveur marquée ce travail qui a eu quatre éditions et un grand nombre de réimpressions dans tous les formats. La quatrième édition in-4°, dont deux volumes ont paru, est plus particulièrement destinée au clergé. Elle renferme le texte de la Vulgate, avec la traduction en regard et les commentaires des plus savans interprètes de l'Écriture. Les différences du texte hébreu et des Septante sont indiquées au bas des pages. La Bible a été enfin traduite non seulement d'une manière digne d'elle, mais encore de telle sorte qu'il n'y aura plus lieu désormais à ces audacieuses défigurations par lesquelles l'impiété égarait la faiblesse.

Les Pères avaient été souvent les objets de pareilles fraudes. Leurs écrits épars dans les bibliothèques et restés pour un certain nombre sans corps de traduction, se prêtaient à ces infidélités; on leur faisait dire ce qu'ils n'avaient jamais exprimé, ou bien, au moyen de passages tronqués et séparés de l'ensemble, on présentait leur pensée sous un faux jour. Ainsi ont agi les fauteurs d'hérésie en attaquant certains dogmes, et ceux de l'incrédulité en attaquant la religion tout entière. M. de Genoude a présidé à la traduction de ces immortels ouvrages.

Il entrait dans le plan de M. de Genoude de montrer que les dogmes professés et conservés par l'Église catholique sont ceux qui ont été professés et enseignés par les coopérateurs et les disciples immédiats des apôtres; que ce sont les Pères des premiers siècles qui ont formé en corps de science la vérité catholique; que, depuis 1800 ans, rien n'en a été retranché, rien n'y a été ajouté, et que par conséquent la foi est restée aussi pure qu'elle le fut à sa source.

L'auteur a donc réuni les écrits des Pères des deux premiers siècles de l'ère chrétienne et il en a publié en français une traduction élégante et fidèle. Plusieurs sont entièrement nouveaux dans notre langue, surtout parmi les Pères qui avaient écrit dans l'idiome grec.

Les cinq volumes qui ont été publiés comprennent saint Ignace, saint Polycarpe, saint Justin, Tatien, Athénagore, saint Théophile, Hermias, saint Irénée, Minucius Félix, saint Clément d'Alexandrie. L'auteur a dû se borner pour le moment aux deux premiers siècles de l'Église. Cette tâche suffisait à son but, qui était de montrer et de faire toucher les premières assises des fondemens de la foi. Espérons que des circonstances plus favorables aux grandes entreprises lui permettront de compléter cette œuvre. Toutefois le clergé et les hommes d'études sérieuses possèdent dans cette collection la partie la plus précieuse des trésors de la foi catholique. Ajoutons que cette traduction est accompagnée d'un discours préliminaire, de tableaux historiques sur les premiers siècles de l'Église et de notices sur les Pères, dont l'ensemble offre le tableau complet des conquêtes et de l'établissement du christianisme.

Il appartient à M. de Genoude, dans la *Raison du Christianisme*, une grande et noble pensée. Tous ces beaux témoignages qu'il a réunis ressemblent à une armée brillante et régulière opposée à la troupe obscure et confuse des sophistes. C'est véritablement un trait de lumière que l'idée de rassembler ainsi tout ce qu'il y a de plus éminent dans la philosophie, les sciences physiques et mathématiques, la littérature, la jurisprudence et la politique, pour confondre l'erreur et le scepticisme. Rien n'est plus frappant pour l'esprit, rien n'est plus décisif pour la raison que cette proclamation de la vérité du christianisme par tout ce dont le monde intelligent estime les œuvres, admire le génie, honore les vertus. Il n'est pas un père de famille qui ne puisse prévenir ou dissiper les doutes de son fils en lui donnant ce livre à lire. Indépendamment de la force de la logique, de la puissance du raisonnement, l'orgueil de l'homme est abattu par l'éclat de tous ces noms, et la raison se soumet avec plus de docilité à ce que tant d'esprits élevés ont admis après examen.

Peu d'ouvrages ont eu un pareil succès. La première édition, quoique très volumineuse, a été rapidement épuisée. Dans l'intérêt de la religion, M. de Genoude a resserré cette publication en trois volumes compacts, pour en rendre l'acquisition plus facile. Cette seconde édition n'a pas été moins recherchée que la première. Les plus heureux effets ont suivi cette importante publication. On peut dire littéralement que la lumière s'est faite, car la philosophie du dix-huitième siècle l'avait soigneusement cachée jusques-là; dans des œuvres publiées comme complètes, les traducteurs et éditeurs avaient omis à dessein les témoignages favorables au christianisme. Aussi les attaques contre le catholicisme sont-elles devenues plus rares et moins hardies; les conversions ont été bien plus nombreuses, et l'aurore de meilleurs jours a lui pour la religion.

La Bible, les Pères, la Raison du Christianisme, voilà l'histoire, la doctrine et la littérature de la foi

catholique. Nous avons enfin dans notre langue le contre-poison et l'antidote de tant de funestes écrits produits par l'irréligion. Ainsi le dix-neuvième siècle guérit les maux enfantés par le dix-huitième. Rendons grâces à M. de Genoude de son courageux et persévérant concours, depuis vingt-cinq ans, à l'œuvre de la régénération sociale. Le cercle des erreurs a été parcouru ; nous rentrons dans celui de la vérité. (Sapia, éditeur.)

POLITIQUE.

LA RESTAURATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, par M. de Lourdoueix, un vol. in-8. — Prix 4 fr.

Cet ouvrage expose avec une grande lucidité tous les principes politiques de la *Gazette de France.*

DISCOURS prononcés devant la Cour d'assises par M. de Genoude, en 1831, 1832, 1833 et 1834.

On y a joint le dernier discours prononcé en 1839 pour la défense de la *Gazette de France.*—Brochure in-8. — Prix 2 fr.

LA RAISON MONARCHIQUE, par MM. de Genoude et de Lourdoueix. — Un volume in-8. — Prix 5 fr.

Ce volume contient les opinions des hommes les plus éminens du clergé de France sur les principales questions de la politique.

DE LA VÉRITÉ UNIVERSELLE, pour servir d'Introduction à la Philosophie du Verbe, par M. de Lourdoueix. — Un vol, in-8. — Prix 7 fr.

On sait que cet ouvrage prouve cette belle pensée de d'Aguesseau, « que la meilleure philosophie est la religion. »

E CONCILIIS TOTIUS ORBIS CHRISTIANIS excerpta historica et dogmatica collegit, edidit et adnotavit Ludov. de Mas Latrie, e regia diplomatica schola Paris. Accedunt Geographiæ episcopalis breviarium et syllabi conciliorum quam plurimi tam alphabetici quam chronologici nec non geographici, expleantur glossario verborum mediæ et infimæ latinitatis, et indice rerum omnium locupletissimo. —Parent-Desbarres, éditeur de la Collection des SS. Pères, etc., rue de Seine-Saint-Germain, 48, à Paris.

L'histoire ecclésiastique, qui, pendant le moyen âge, est l'histoire politique de toutes les nations chrétiennes; les bienfaits de l'Église lors de l'invasion des Barbares et durant les désordres de la féodalité, quand seule elle défendait le peuple contre les violences des seigneurs; la persistance des superstitions du paganisme romain et du polythéisme des peuples barbares qu'elle eut tant de peine à détruire; les hérésies nombreuses contre lesquelles elle eut si long-temps à lutter; l'état des personnes et des terres; l'histoire des institutions judiciaires des diverses époques, toutes ces importantes questions dépendant également de l'histoire civile et de l'histoire ecclésiastique, trouvent dans les conciles de nombreux et authentiques documens.

On rencontre aussi dans les Canons des textes fort curieux pour les sujets qui paraissent le plus étrangers aux décisions ordinaires des conciles, tels que la géographie de la basse antiquité et du moyen âge, l'architecture chrétienne, la numismatique l'histoire des costumes, du commerce, de la littérature, etc., etc.

Quant aux objets de dogme et de discipline ecclésiastique, on sait que les canons des conciles sont des autorités que rien ne peut suppléer. M. l'abbé Caillau a bien voulu se charger de revoir cette partie si importante et si délicate du travail que nous annonçons aujourd'hui.

Les *Historica excerpta* (1) renfermeront tout ce qui se rapporte à ces questions nombreuses et diverses que nous venons d'énumérer, en reproduisant le *texte latin* de tous les Canons des conciles de *tous les pays*, utiles aux études ecclésiastiques et historiques. Une courte Notice, en français, indiquera sommairement l'historique du concile, en faisant connaître son objet et ses résultats; des notes explicatives seront jointes quelquefois aux Canons.

L'ouvrage sera terminé par un Index chronologique de tous les conciles, des Index particuliers des conciles de chaque pays, un Glossaire des mots de la basse latinité, et une Table très détaillée des matières.

A une époque où les études historiques jouissent d'une si grande faveur, et quand, d'un autre côté, il est devenu presque impossible de se procurer dans le commerce une bonne collection des Conciles, il est permis d'espérer que cette Collection choisie sera bien accueillie du clergé et du public savant.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PAPES, DES CONCILES GÉNÉRAUX ET DES CONCILES DE FRANCE, par M. Louis de Mas Latrie. Un vol. grand in-8°, orné du portrait gravé de S. S. Grégoire XVI. 2e édition. Prix : 7 fr. 50 c.

Avec les 256 portraits lithographiés des Papes depuis saint Pierre jusqu'à nos jours, sur une feuille de vélin grand-colombier. Prix : 12 fr.

BONTÉ ET GRANDEUR DE DIEU, manifestées par ses œuvres, ou Entretiens sur la beauté de la nature, offerts à l'enfance, par mademoiselle de Flaugergues. Seconde édition, revue et augmentée, à Paris, chez Eymery, quai Voltaire, N° 15.

C'est une bonne fortune que de pouvoir parler d'un livre que l'on peut offrir aux enfans sans crainte mêle aux enseignemens qui y sont consignés; et c'est ce que nous pouvons dire du livre que nous drc qu'aucune doctrine contre la foi ou les mœurs annonçons ici. L'histoire de la création, les différens phénomènes de la nature y sont exposés avec clarté, simplicité, et souvent accompagnées d'histoires, de descriptions en prose et en vers, qui dénotent chez mademoiselle Flaugergues un beau talent de style, comme le fond du livre annonce beaucoup d'instruction, et surtout une instruction chrétienne.

(1) Cette collection des conciles, complément indispensable de la collection latine des Pères, sera publiée dans le même format et aux mêmes conditions, et sera composée de 8 à 10 volumes. On souscrit dès ce jour chez M. Parent-Desbarres, rue de Seine-St.-Germain, 48.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 45. — Septembre 1839.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

QUATORZIÈME LEÇON (1).

La France sociale unitaire et la France sociale catholique sont simples et normales parce qu'elles impliquent chez tous les *associés* une sociabilité uniforme. En effet, unitaires ou catholiques, concentrés en un seul peuple, sous l'influence d'un culte qui ne comporte pas un plus large développement, ou partagés en nations indépendantes par la toute-puissance d'une religion humanitaire, ils empruntent également leur connaissance du bien et du mal à la même source, ils appartiennent à la même association spirituelle, ils ont un même intérêt éternel, un même sacerdoce. Dès-lors la tâche du législateur terrestre devient facile; car les institutions civiles et politiques (c'est-à-dire l'ordre légal) se formulent en quelque sorte spontanément, et elles reproduiraient d'une manière absolue le type idéal fourni par la croyance commune, si le monde extérieur, avec ses exigences, ne venait les modifier selon les siècles, les lieux et les climats; mais l'uniformité absolue de doctrine qui constitue l'essence de ces deux systèmes de civilisation a rarement existé, et si nous tenions à en produire des exemples, nous serions obligés de remonter jusqu'au berceau des grandes races humaines, ou de descendre parmi nos contemporains jusqu'aux fétichistes de la côte de Guinée, ou aux sauvages de l'Amérique, avec leurs manitoux. C'est que, dès le commencement, les émigrations, les conquêtes, l'oubli, tantôt lent et tantôt rapide, des traditions premières, la dégradation inévitable des cultes faux, les hérésies, les révoltes de l'intelligence ou des passions de l'homme, tout a conspiré pour détruire l'unité spirituelle des nations de la terre. Ainsi, après s'être séparées les unes des autres en embrassant des doctrines contraires, elles ont fini par retrouver, chacune dans son propre sein, les discordes sociales, qui sont la plaie profonde et permanente du genre humain. Sans doute, on peut et on doit ne tenir aucun compte de ces dissidences, quand l'immense majorité des citoyens de la même patrie se groupe avec foi autour d'un seul autel; mais lorsqu'ils se partagent entre plusieurs cultes, lorsque le rationalisme lui-même est entouré de nombreux disciples, la civilisation du pays qui présente un pareil spectacle s'en ressent d'une manière fatale et nécessaire; ceux qui l'habitent obéissent, il est vrai, au même pouvoir temporel;

(1) Voir la 13e leçon dans le no 41, t. VII, p. 325.

ils constituent, si l'on veut, un peuple unique, et néanmoins leur vie morale, leur sociabilité a des conditions différentes, et le législateur humain, soumis à tous les changemens de la forme *sociale de transaction*, est obligé ou d'opprimer une partie des croyans administrés par lui, ou de renoncer à toute action civilisatrice, à tout perfectionnement véritable.

En effet, on ne peut concevoir, dans le même empire, dans la même cité, la coexistence de plusieurs doctrines sociales qu'à l'aide de la conquête ou du prosélytisme. Tantôt, une nation victorieuse imposera son joug à des peuples qui professent un culte opposé au sien, et tantôt un citoyen, acceptant des croyances étrangères, promulguant une croyance nouvelle, ou protestant contre toute croyance, inoculera ses opinions à d'autres citoyens, jusqu'à ce qu'enfin le nombre des dissidens soit assez nombreux pour attirer l'attention publique. Dans l'une et l'autre hypothèse, des sociabilités rivales seront en présence; rivales, parce que les unes réputeront bon ce que les autres réputeront mauvais, et il faudra bien alors ou que le pouvoir temporel prête sa force aux consciences en harmonie avec la sienne, ou qu'il se déclare incompétent à l'égard de toutes les questions que le for intime de ses administrés ne résout pas d'une même manière. Dans le premier cas, il placera ceux qui ne sont pas ses co-religionnaires ou ses *co-incrédules* dans la nécessité de choisir entre leur intérêt éternel et leur intérêt terrestre, entre les châtimens dont il les menace et les châtimens dénoncés contre eux par leurs croyances; dans le second cas, il renoncera à toute véritable influence sur la société, se bornant, pour ainsi parler, à une action toute matérielle, sans foi possible pour lui-même et sans morale en tant que pouvoir, et incapable de réaliser l'idéal d'aucune des doctrines soumises à sa domination, parce que cet idéal est à la fois multiple et contraire. Quel que soit son choix, il sera obligé d'ajourner toute espérance de progrès jusqu'à ce que parmi les croyances qui impriment à la nation des tendances opposées il y en ait une qui absorbe toutes les autres, et s'il essaie de hâter ce moment par son intervention, il ne parviendra vraisemblablement qu'à transformer, comme autrefois Louis XIV, de bons protestans en mauvais catholiques, c'est-à-dire à altérer, à détruire la sociabilité des citoyens qui céderont à des considérations toutes terrestres; ou, comme aujourd'hui le roi de Prusse, à ranimer le zèle des dissidens et en aliénant leurs affections, à compromettre l'existence même de son autorité. Tels sont les premiers inconvéniens qui découlent de la forme sociale de transaction, inconvéniens si graves qu'ils suffisent pour expliquer les efforts que les gouvernemens ont toujours faits pour lui substituer soit la forme unitaire, soit la forme catholique. Un exemple, pris dans ce qui se passe autour de nous, suffira pour donner la mesure des dangers que nous venons d'indiquer.

Français, nous ne voulons, nous ne pouvons pas croire que le gouvernement de la France consente jamais à l'abandon de l'Algérie, et déjà nous considérons nos possessions d'Afrique comme faisant partie intégrante de notre belle patrie; nous avons donc parmi nos concitoyens, non seulement des juifs, des catholiques, des protestans, des incrédules, mais encore des musulmans, et comme tous jouissent des mêmes droits, que la liberté de conscience est promise à tous, il faudra bien accorder aux enfans de Mahomet le triste privilége de la polygamie et du divorce, sous peine de mécontenter profondément une population dont l'amour nous est si nécessaire, et qui, en outre, lorsqu'elle réclamera à son profit un changement radical dans le Code civil, aura de son côté la justice telle que la conçoit la Charte. Cependant, on ne pourra reléguer l'islamisme sur la rive méridionale de la Méditerranée, refuser aux Cabyles, nos frères, la permission de construire des mosquées sur le vieux sol de la commune patrie, leur interdire le droit de faire des prosélytes parmi les Français d'Europe. Il faudra donc autoriser encore la polygamie quant aux nouveaux convertis, la reconnaître légale, ou bien faire des lois d'exception en matière de croyance, et condamner le chrétien qui se fait musulman à rester monogame. Certes, nous croyons peu à

la sincérité de l'homme qui, après avoir connu l'Évangile, lui préfère le Coran; mais la loi humaine peut-elle pénétrer dans son for intime, lire dans son cœur, distinguer l'erreur du mensonge, et se constituer l'arbitre des convictions, alors que, même légalement, elle ne peut se poser comme l'arbitre du vrai?

Aujourd'hui, l'Europe entière ne connaît plus que la forme sociale de transaction, puisque sur toute l'étendue de sa surface il n'est plus un seul État dont les habitans professent le même culte, appartiennent au même système de sociabilité. Mais parmi les nations chrétiennes, du moins, tous les citoyens, croyans ou incrédules, n'ont quant à la famille qu'une morale unique; car les non-croyans eux-mêmes, avec la seule exception des saint-simoniens, sont tellement catholiques sous ce rapport, que la Chambre des pairs a plus d'une fois repoussé les tentatives faites afin d'altérer le grand principe catholique, et non pas protestant, de l'indissolubilité du lien nuptial. Cet accord de la conscience des uns, de la raison des autres, sur les questions, pour ainsi parler, élémentaires de la civilisation chrétienne, a puissamment contribué à faire perdre de vue les périls du système social qui nous régit; mais, nous n'hésitons pas à le prédire, la présence de l'islamisme, sur laquelle les auteurs du Code civil n'avaient pas compté, ne tardera pas à produire ses conséquences naturelles, soit en amenant une vive réaction contre le principe même de la liberté de conscience, soit en altérant d'une manière permanente la constitution de la famille; et comme la découverte d'une erreur entraîne presque toujours la découverte de plusieurs autres erreurs, on ne tardera pas à reconnaître que la pluralité des croyances, alors même qu'elles ne sont, pour ainsi parler, que des variantes les unes des autres, est, ainsi que nous l'avons déjà dit, un obstacle que la civilisation, si hardie qu'elle soit dans son vol, ne parviendra jamais à franchir. Avec des esprits sociables de la même manière, ou à peu près de la même manière quant au mariage, et quant à la sécurité des choses et des personnes, bien que leur sociabilité ne repose pas sur les mêmes garanties, la société peut à la rigueur garder les biens qu'elle a acquis. Mais, d'une part, la fraternité des citoyens qui ne professent pas la même croyance ne saurait jeter de profondes racines, et de l'autre, les dissentimens qui existent entre eux sur des points qui, à ne consulter que leur intérêt purement matériel, semblent au premier abord n'avoir qu'une faible valeur, paralysent à la longue et d'une manière funeste l'action gouvernementale. Ces deux conséquences de la forme sociale de transaction sont assez importantes pour mériter de notre part un sérieux examen.

Tout peuple qui a un culte à lui, culte qui n'est celui d'aucun autre peuple; ou, en d'autres termes, tout peuple *unitaire* confond dans sa pensée, et par la seule force des choses, la divinité qu'il adore avec la patrie, et, s'il est polythéiste, il ira presque toujours jusqu'à placer la patrie elle-même au nombre de ses dieux. Pour lui, le patriotisme aura donc quelque chose de saint, de sacré, à moins qu'il ne soit comme l'Hindou ou le Thibétain, nettement panthéiste; car alors son pays véritable sera le grand tout, le *Pan*; et brisé dans son existence collective par ses aspirations vers l'existence universelle, il offrira l'étrange phénomène d'une race insouciante de la vie, et cependant toujours vaincue, toujours esclave de l'étranger. Ainsi, la forme sociale unitaire, lorsqu'elle ne repose pas sur un pareil ordre d'idées, contribuera d'une manière puissante, ainsi que nous l'avons montré dans une précédente leçon, à donner au sentiment de nationalité un caractère moral, à le hausser et à le fortifier de considérations puisées ailleurs que dans le grossier désir d'un bien-être purement matériel. La forme sociale catholique produira sur une échelle plus large, bien que d'une manière moins directe peut-être, des conséquences analogues, et le patriotisme qui en sortira ne perdra rien de sa moralité ou de sa vigueur à la double forme qu'il affectera; nous disons la *double forme*, parce que les nations qui professent un même culte constituent une association spirituelle, qui, si bienveillante en théorie qu'on la suppose envers les autres nations, n'en sera pas moins obli-

gée de pourvoir à sa propre sécurité en repoussant leurs attaques, en leur rendant aggression pour aggression, et haine pour haine. Le croyant catholique ou *humanitaire* sera donc en premier lieu patriote au profit de la société catholique tout entière, sans distinguer la cité à laquelle il appartient des autres cités en communion de foi avec elle, et ses passions bonnes et mauvaises, son orgueil comme son dévouement prendront une part active à toutes les luttes engagées entre cette société et les sociétés rivales. Ainsi, au moyen âge, lorsque, pour nous servir de l'expression propre et qui rend si bien notre pensée, la *république chrétienne* était assaillie au nord-est par les idolâtres de la Pologne, à l'est et au sud par les musulmans, tous les chrétiens avaient un intérêt direct et personnel dans ces guerres, et Français ou Anglais, Italiens ou Allemands, Suédois ou Espagnols, ils volaient au secours des points les plus faibles et les plus menacés, comme le font les citoyens d'une même patrie à l'heure de son danger. En second lieu, et indépendamment de l'amour général qu'il porte à la société catholique, amour qui s'affaiblira naturellement à mesure qu'elle dominera dans une mesure plus complète ses anciennes ennemies, le croyant humanitaire éprouvera un amour spécial pour le pays qui l'a vu naître, et cet attachement, comparé au premier, ne sera pas sans quelque analogie avec l'affection en vertu de laquelle le croyant unitaire donne à sa ville, à sa province natale, une éclatante préférence sur les autres villes, les autres provinces de son pays. La ressemblance est d'autant plus grande que, chez tous les deux, le patriotisme *local*, de nation pour l'un, de province pour l'autre, se manifeste avec une énergie qui croît toujours en raison directe de l'inactivité de leur patriotisme *général*. L'humanitaire oublie son pays, l'unitaire sa ville ou sa commune, dans les périls, celui-ci de la patrie, celui-là de l'association *catholique*, et c'est seulement plus tard, lorsque le danger est passé, que les sentimens d'un ordre secondaire se réveillent et retrouvent leur énergie; mais l'*humanitaire*, s'il subordonne dans ces grandes circonstances à son pays spirituel son pays terrestre, n'en porte pas moins à celui-ci une affection pure, une affection de devoir, une affection indépendante des bienfaits exclusivement terrestres qu'il en attend. Froissé par une législation dont les faveurs sont inégalement réparties, il se plaindra peut-être, mais sa plainte ne sera jamais une menace, surtout quand il aura conscience que les classes, les lieux auxquels des privilèges sont accordés, les obtiennent moins à leur profit qu'au profit de la nation tout entière. En effet, par cela même que lui, croyant, il appartient à un peuple croyant et vivant en tant que peuple de sa croyance, il se laisse aller sans peine et presque sans le savoir à cette opinion publique qui n'accorde à l'intérêt temporel qu'une place très secondaire, et, satisfait de voir que rien n'est refusé aux besoins de son intérêt éternel, il réputerait criminelles les ébullitions d'un mécontentement qui compromettrait la sécurité générale pour le seul avantage de son bien-être personnel.

Mais la société de transaction repose sur une autre base; elle n'a aucun lien moral, ne connaît aucun intérêt spirituel, et si parmi les membres dont elle est composée il y a des croyans, et des croyans nombreux, pour qui le pouvoir temporel, considéré simplement comme garantie d'ordre, est chose sainte, l'appui qu'ils lui portent est presque toujours passif en ce sens qu'ils ne font rien pour le renverser et peu pour le soutenir. Comme les sociétaires relèvent d'associations spirituelles différentes, comme ils ne forment pas ensemble une même association spirituelle, ils n'ont pu s'unir, et ne peuvent demeurer unis qu'en raison de convenances purement terrestres, à cause des bénéfices réductibles, pour ainsi parler, en ceux qu'ils retirent de leur agrégation, et chacun d'eux est toujours prêt à la rompre aussitôt qu'il s'aperçoit qu'il y aurait profit pour lui à entrer dans une autre combinaison. Sans doute, la communauté d'origine et de langage, la puissance des vieilles habitudes et l'orgueil national que ces causes réunies finissent toujours par engendrer, neutralisent dans une mesure quelconque ces germes de dissolution, et le bras de

fer d'un gouvernement qui dispose de tous les emplois civils et militaires conservera quelque temps encore un semblant d'existence à cette unité sociale qu'il représente, et à laquelle il ne saurait survivre; mais la forme de transaction, qu'il a peut-être acceptée avec joie, n'en portera pas moins ses fruits, et l'association qu'il administre ne sera pas moins ce qu'est toute compagnie commerciale, compagnie dont la durée est nécessairement subordonnée aux émolumens que les sociétaires en retirent, et qui entre en liquidation au bout d'un certain temps, lorsque plusieurs d'entre eux, à la place des dividendes qu'ils s'étaient promis, ne trouvent que des pertes. La Russie, les États-Unis d'Amérique et la France ne sont pas les seules nations civilisées chez lesquelles se manifestent les symptômes du mal dont nous venons de parler, et ce que nous allons en dire peut être appliqué avec une égale vérité, bien que dans des mesures différentes, à tous les peuples constitués sous l'empire de la forme sociale de transaction.

On a dit et avec raison que la Russie c'est l'empereur, ou, en d'autres termes, que la Russie ne serait plus si tous les pouvoirs n'étaient concentrés dans la main d'un seul homme, âme de cet immense empire et le résumant dans sa personnalité. Que cet homme vienne à perdre le prestige de force militaire qui l'environne; supposez-le vaincu par un ennemi étranger, ou succombant comme pouvoir devant une faction, et alors disparaîtra l'immense édifice de la puissance moscovite. En effet, ce n'est pas volontairement que le Raskollnich se presse contre le Grec schismatique, le Musulman ou le Boudhiste contre le Catholique, et tous ensemble contre le grand seigneur, qui a lu Voltaire, le savant, dont la philosophie allemande a obscurci l'intelligence. Les langues, les origines sont diverses dans ces vastes régions; et comme des croyances uniformes, une sociabilité unique, n'assimilent pas ces élémens hétérogènes, ils n'adhèrent les uns aux autres que par la soudure du knout, d'une façon toute matérielle, grâce à l'omnipotence et en quelque sorte à l'omniprésence de l'autocrate. Si quelque sentiment moral vient en aide au souverain dans sa tâche pénible et périlleuse, c'est une pensée de conquête, et lorsqu'elle aura été réalisée, quand il faudra livrer à chaque cupidité locale ou individuelle sa part de butin, des dissensions, qu'aucune force humaine ne pourra comprimer, éclateront fatalement. Les Russes placés sur les fleuves qui tombent dans la Baltique auront des besoins opposés à ceux des Russes de la Mer-Noire et de la Méditerranée. Saint-Pétersbourg sera en guerre avec Constantinople, et Moscou, se souvenant qu'elle a été autrefois la capitale de l'empire, se soulèvera contre les prétentions de ces deux villes, moins à cause de l'honneur qu'à cause des profits assurés aux lieux où siége le pouvoir. Et cependant les progrès de l'industrie viendront aigrir les querelles, envenimer les rivalités. Il y aura des provinces que ruinerait la liberté commerciale, des provinces que cette liberté enrichirait. Comment concilier ces intérêts contraires et au-dessus desquels ne plane aucun intérêt moral? Où est le tarif qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, n'amènera pas, abstraction faite de toute autre cause, la destruction de l'unité russe?

Comme la Russie, les Anglo-Américains forment une association politique, et non une association morale ou spirituelle. Aussi ce peuple, malgré les avantages de sa position, est-il déjà fatigué du mal qui, dans un temps peu éloigné, doit lui être funeste. Les états du nord, plus anciens, plus peuplés que les états du sud, commencent déjà à s'occuper de travaux industriels, et incapables qu'ils sont de soutenir, même sur leur propre sol, la concurrence anglaise, ils sentent qu'ils perdront une grande partie de leur prospérité le jour où les droits qui les protègent contre les fabricans étrangers seront définitivement supprimés. Mais ces droits, si lucratifs pour eux, appauvrissent à deux titres différens leurs frères du midi, lesquels, produisant des matières premières et ne les mettant pas en œuvre, sont également intéressés à vendre cher leurs cotons en laine et à racheter au meilleur marché possible leurs tissus de coton. Or, les taxes sur les produits anglais les enchérissent d'une part,

et de l'autre elles réagissent d'une manière sensible sur la valeur vénale des denrées données en échange. Les états du sud sont donc moins *riches* qu'ils ne le seraient s'ils constituaient à eux seuls une fédération libre de tous liens avec les états du nord ; et comme aucun *bénéfice* spirituel ne les dédommage de cette perte ; comme l'*union* est fondée sur le principe de l'*utilité purement matérielle*, qui ne voit encore qu'elle ne saurait long-temps survivre à l'action dissolvante d'un pareil antagonisme?

Que si nous tournons nos regards vers notre propre patrie, nous apercevons les symptômes d'une dissolution nationale moins inévitable peut-être, mais à laquelle la France n'échappera certainement pas, à moins que les intérêts spirituels qui l'ont faite ce qu'elle est ne reprennent avec leur première unité leur prépondérance primitive. En effet, les provinces du nord ont bien plus que leur part dans la sollicitude du gouvernement, et soit qu'il s'agisse d'établir des routes, de creuser des ports ou des canaux, les provinces du midi, qu'on n'oublie jamais dans le vote des impôts, sont traitées à peu près comme des enfans adultères auxquels on accorde à peine une pension alimentaire. Mais elles souffrent bien plus encore du monopole industriel accordé à la France du nord par notre système prohibitif; car elles sont essentiellement agricoles, et elles étouffent sous la surabondance de leurs denrées dont l'étranger ne veut point parce que, au profit des manufacturiers de la Normandie, de la Flandre et de l'Alsace, notre frontière est fermée aux marchandises de l'étranger. Elles sont donc dans une position pareille à celle des états américains du sud. Chose remarquable ! le favoritisme, qui lui fait tant de mal, n'est pas un événement nouveau. Il existe depuis que Paris est la capitale du royaume, et il a fait la fortune d'abord de la noblesse et puis des industriels du nord aux dépens de la noblesse et des agriculteurs du sud. Colbert le formula en système, et cependant nous ne sachons pas que, jusqu'aux temps actuels, les habitans du midi aient jamais songé à entrer en compte avec les habitans du nord, à réclamer une distribution plus égale des faveurs de l'administration. C'est qu'alors le bien-être moral passait avant le bien-être matériel; c'est qu'alors le lien moral étant le même pour tous les Français, ils *adhéraient* les uns aux autres. Ils formaient, à les prendre en masse, un état spirituel collectif dont l'unité avait sa condition ailleurs que dans une question de douane. Plus tard, sous l'empire, la gloire fut le ciment de notre nationalité, ciment dont la force n'est encore usée ni en Russie, ni même aux Etats-Unis, mais qu'épuise au bout d'un peu de temps la victoire comme la défaite. La paix vient tôt ou tard, et les provinces, les villes et jusqu'aux communes, préoccupées de leurs cupidités locales, s'aperçoivent bientôt que les unes jouissent d'avantages refusés aux autres; et quand les mieux partagées parlent de patriotisme, celles qui souffrent voient ce qu'il y a de sordide dans un pareil langage, et finissent par prononcer le mot fatal de séparation. Comme elles vivent dans la forme sociale de transaction, comme elles sont attachées au gouvernement central par des affinités exclusivement financières, il est dans la nature des choses qu'elles brisent le pacte de leur main aussitôt que les pertes l'emportent sur les bénéfices. Qu'on ne s'y trompe point, les débats si ardens qu'ont déjà soulevés les intérêts contraires des colons et des fabricans de sucre de betteraves ne sont que la préface d'une lutte bien autrement grave, bien autrement sérieuse entre le nord et le midi. L'importance commerciale, que la Méditerranée reconquiert graduellement, hâtera la catastrophe ; car l'industrie des départemens méridionaux deviendra d'autant plus avide qu'elle sera plus grande, et quelques années de prospérité suffiront peut-être pour partager les électeurs et les élus en deux corps compactes et ennemis. L'un exigera nettement les bénéfices d'un commerce libre ; l'autre demandera non moins impérieusement la perpétuité du système prohibitif ; et comme chacun de ces formidables partis sera contraint, sous peine de sa propre ruine, de réclamer la ruine nécessaire, fatale, de l'autre parti, que deviendra notre unité nationale, cette unité respectée, aimée, vou

lue de tous, quand nos dissensions n'étaient que politiques?

Si la forme sociale de transaction, par cela même qu'à la longue elle ne laisse au patriotisme d'autre garantie et d'autre mobile que l'intérêt temporel, conduit à une inévitable dissolution, elle contribue, dans un ordre plus élevé et d'une manière non moins funeste, à entraver l'action civilisatrice du gouvernement lui-même. En effet, il ne peut se montrer rigoureusement impartial entre les cultes divers auxquels obéissent les consciences de ses administrés, qu'à la condition de se tenir dans chacun de ses actes en dehors de toutes les questions agitées par eux, et ces questions touchent à tout, à la famille comme à la propriété; en sorte que, malgré lui, il sera condamné à être intolérant, ou à avoir autant de législations distinctes, de systèmes administratifs opposés, qu'il y aura à régir de convictions diverses. Permettra-t-il le divorce religieux au juif et au luthérien, le divorce légal à l'incrédule, pendant qu'il proclamera l'indissolubilité du lien nuptial quant au catholique? Admettra-t-il l'indépendance spirituelle de celui-ci avec ses ordres monastiques et ses biens de main-morte, tandis qu'il profitera de la docilité des autres pour leur choisir des pasteurs et des professeurs qu'il dotera à sa fantaisie? Il refusera donc, et cela malgré lui, à une partie des citoyens ce que réclament leurs convictions, ou bien il les constituera en nations séparées au sein de la même nation, ramenant par là les temps où le Bourguignon, le Salien, le Ripuaire et le Romain avaient chacun sa loi propre. Perfectionner en persécutant est difficile; perfectionner en divisant est impossible, et voilà cependant la déplorable alternative laissée aux peuples que leurs dissidences religieuses ont jetés sous le joug de la forme sociale de transaction.

Et cependant cette forme, malgré les inconvéniens qui y sont attachés et sur lesquels nous reviendrons encore, est la seule possible aujourd'hui. A ce titre, notre devoir à nous catholiques est de l'accepter franchement, parce que nous lui devons ce qui nous reste des bienfaits d'une sociabilité plus parfaite. Comme les deux autres formes sociales, elle a ses conditions et elle se distingue de l'une et de l'autre, en ce que les *sociétaires* étant séparés par leurs croyances religieuses ne jouissent pas tous et toujours de cette liberté de conscience, qui est mieux que le bienfait, qui est la base même du système unitaire et du système catholique.

De Coux.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

Quatorzième leçon (1).

État de la Gaule à la chute de l'Empire. — La société temporelle n'y subsiste plus que par le clergé; soins divers des évêques; constructions d'églises. — Monastères nouveaux. — La Gaule est donnée aux Franks.

L'Occident était livré comme une proie aux Barbares; les Hérules paraissaient maîtres de l'Italie. A qui passerait l'héritage de la Gaule? Les petits rois franks en occupaient le nord-est, du Rhin à la Somme; au nord et à l'ouest jusqu'à la Loire, la Confédération armorique; à l'est, les Burgundes; de la Loire à la Méditerranée, les Visigoths. Entre toutes ces dominations, le peu qui restait de Romains au centre, se groupait autour du comte Syagrius, fils d'Egidius.

Après la mort de son père, ce jeune patricien s'était retiré dans sa ville de Taïonnac, près de Soissons, dans les

(1) Voir la 13e leçon au n° 49 ci-dessus, page 7.

tranquilles occupations d'un riche propriétaire. En vain Sidonius avait cherché à le stimuler aussi, lui reprochant *de mépriser sa noblesse pour se faire paysan, et de vivre en bouvier plutôt qu'en chevalier.* Syagrius ne rentra pas dans la carrière des honneurs. Mais, à mesure que l'empire et l'administration tombaient par morceaux, en l'absence de toute autorité, par une singulière influence de position, le pouvoir qu'il ne cherchait pas, se vint mettre entre ses mains. Par sa fortune, sa noblesse, ses talens et son caractère, il se trouvait l'homme le plus considérable dans cette petite partie de la Gaule. Les habitans recouraient à lui; et comme il savait très bien la langue germanique, toute cette population mélangée de Germains depuis si long-temps, le prenait pour arbitre. C'était un sujet d'amusement et de surprise de voir combien devant cet imitateur de Virgile et de Cicéron, *un Barbare craignait de faire un barbarisme dans sa propre langue;* combien les *vieillards germains l'entendaient avec admiration interpréter leurs lettres. Nouveau Solon des Burgundes* pour expliquer leurs lois, il était aimé, choisi de tous. *On demandait ses décisions* et on s'y soumettait. « Ces rudes et « lourds esprits, aussi difficiles à façon- « ner que leurs corps, apprenaient de « lui la langue de leur pays et les sen- « timens romains. » Telle était son autorité dans ce coin de province, que Grégoire de Tours l'appelle *Roi des Romains* (1). Cependant, ce royaume tout personnel, assez semblable à ce que nous représente le conte populaire du royaume d'Yvetot, ce pouvoir de circonstance ne subsistait que par l'humeur pacifique du Frank Childerik, et par les dissensions qui occupaient les Burgundes chez eux. Gondeuch avait laissé sa domination partagée entre ses quatre fils, Gondobald, Chilpérik, Godégisèle et Godomar (473), quatre princes qu'on a peine à se figurer beaucoup plus policés que leurs sujets, malgré leurs titres romains de patrices ou de maîtres de la milice, du reste aussi despotes que des empereurs; c'était ce qu'ils comprenaient le mieux de la supériorité romaine. Un seul de ces *tétrarques*, Chilpérik, montrait quelque bonté. Les honnêtes gens trouvaient accès auprès du *Lucumon* de Lyon, par la protection de sa *Tanaquil*. La douce influence de *cette Agrippine écartait les calomnies dont on assiégeait les oreilles de son Germanicus*, et lui inspirait la modération (1). Parmi les Barbares, nul autre n'eût été aussi désirable aux peuples de la Gaule. Malheureusement, son quart de puissance était peu de chose; et si l'opinion publique le distinguait de ses frères, les violentes rivalités qui les tenaient tous quatre armés sans cesse les uns contre les autres, détournaient de lui-même la confiance. Un poète du temps, Secundinus, osa verser sur eux la *piquante raillerie*, la *faconde poivrée* de ses satires, et Sidonius encourageait ce jeune talent, « qui avait une ample « matière dans les vices toujours crois- « sans de ces tyrannopolitains (2). » Bientôt, d'ailleurs, Chilpérik succomba avec un de ses frères, sous les embûches de Gondobald (477). La bonne reine sa femme fut noyée, une pierre au cou; les deux filles qu'ils laissaient en bas âge, vécurent par grâce, mais en exil. L'aînée, Chrona, devint religieuse; la plus jeune, Clotilde (3), était réservée à une destinée plus brillante et non moins sainte.

Qui n'eût pensé que le maître de l'Occident, le successeur de l'empire ne fût Eurik? Rien de plus romain que ce prince, son gouvernement et sa cour. Il continuait la rédaction des lois, commencée par Théodorik; il confiait la direction des affaires à Léon, ce jurisconsulte *qui eût fait taire Appius en enseignant les Douze Tables;* qui passait pour modèle dans l'art oratoire et la poésie. Il avait pour amiral un autre Gaulois, *Nammatius*, aussi habile dans l'architecture, l'agriculture et les lettres, qu'à commander une flotte, et qui lisait Vitruve, Columelle, Varron et Eusèbe, quand il ne courait pas sur les audacieux navires des ARCHIPIRATES *saxons* (4).

(1) Sid., *Epist.*, 3-8, 5-5; Greg. Tur., 2-27.

(1) Sidonius, *Epist.* 5-6, 7.
(2) Sidon., *Epist.* 5-8.
(3) Greg. Tur., 2-28.
(4) Sidon., *Epist.* 8-3, 4-22, 9-15, 13, 8-9, 6; *Carm.* 9, 23-447, et 14; Isid., *Chron.*

La faveur et l'influence appartenaient aux littérateurs. L'aspect de Bordeaux, où résidait le prince depuis quelque temps, donnait l'idée de la puissance la mieux établie. « Là, le monde soumis, « venait solliciter et attendre sa réponse; « là, le Saxon aux yeux bleus, si intré- « pide sur mer, mettait pied à terre avec « crainte...; là, on voyait le vieux Si- « cambre vaincu, la tête rase, repous- « sant en arrière sa chevelure renais- « sante; là, l'Hérule aux joues glauques « comme l'Océan dont il habitait les ri- « vages les plus reculés, se rencontrait « avec le gigantesque Burgunde, qui s'ha- « bituait à fléchir le genou pour deman- « der la paix. L'Ostrogoth ne se soute- « nait que par le même patronage contre « les Huns voisins, fier avec eux parce « qu'il s'abaissait ici. Et toi, Romain, « c'est ici que tu cherches ton salut con- « tre les escadrons des plaines scythi- « ques. Si le Nord menace de quelque « invasion, le bras d'Eurik est invoqué, « et l'on demande que la vaillante Ga- « ronne, par le Mars qui l'habite, prenne « la défense du Tibre affaibli (1). » Une émulation d'élégance brillantait ce séjour. Si le jeune Frank Sigismer venait épouser la fille d'Eurik, « les pierreries étincelaient sur le harnais de ses chevaux; lui-même marchait à pied, paré comme un fiancé, tout éblouissant d'écarlate, de soie blanche et d'or, costume qui s'accordait à merveille à la blancheur de sa peau, à l'éclat de son teint et de sa blonde chevelure. Le cortége guerrier des rois secondaires et de ses compagnons, offrait après lui le plus curieux spectacle, avec leurs bottines velues, leurs jambes nues, leurs habits de diverse couleur, légers et serrés, approchant à peine le genou; les manches ne couvraient que le haut du bras. Par dessus leurs soies vertes, garnies de pourpre ou de fourrure, un baudrier descendait de l'épaule, et suspendait leur épée à leur côté. Terribles en paix comme en guerre, ils tenaient dans la main droite le hang et la francisque; la gauche les couvrait d'un bouclier à bords d'argent et à bosse d'or, aussi riches de matière que de travail (2). »

(1) Sidon., *ib.*, 8-9.
(2) Sid., *ib.*, 4-20.

Mais toutes ces imitations de l'empire, lequel n'avait pas moins succombé, n'étaient pas capables de constituer nulle part un grand état. Les anciens sujets de Rome se familiarisaient bien ainsi avec un maître étranger; la conquête paraissait moins odieuse, la soumission plus facile, voilà tout. Car, d'une part, l'esprit du pouvoir n'avait point changé; avec les mêmes principes et les mêmes erremens, survivait encore cette fureur d'ambition administrative, qu'on signalait alors dans les *délateurs*, les parasites et les *usuriers*, *lions dans les prétoires et lièvres dans les camps* (1). Trois espèces identiques de fripons, qu'on retrouvera toujours en d'autres temps sous d'autres formes; que toute tyrannie turbulente ou légale, de révolution, de conquête ou d'héritage, attire nécessairement à soi, et jette sur les peuples pour les capturer et en faire curée, chacun devant avoir sa portion suivant son service; d'autre part, la longue servitude, à laquelle la civilisation romaine avait façonné les vaincus, ne laissant plus de nationalités subsistantes que chez les Barbares, ceux-ci, les vainqueurs de tous, ne devaient pas vivre impunément au milieu de la langueur générale. La séduction de ces mœurs énervantes les gagnait déjà rapidement, et bientôt les sauvages enfans du Nord seraient amollis plutôt que civilisés.

Il s'agissait donc non pas d'une restauration politique, mais d'une restauration sociale, qui ne pouvait s'opérer que par la foi catholique. Or, les Goths étaient ariens. Eurik persécutait la foi catholique, surtout dans les évêques. Maître de l'Arvernie, il ne pardonna pas à Sidonius son zèle pour l'indépendance de son pays et pour la liberté religieuse; il l'envoya en exil près de Carcassone, dans la petite ville de Livia, où « après « les soucis et les fatigues de chaque « jour, l'heure du crépuscule ne le rame- « nait à son logis que pour livrer son « repos au vacarme de deux vieilles Gé- « thides (*Gothes*), voisines de son toit, « et qui étaient tout ce qu'on pouvait « rencontrer de plus querelleur, de plus « buveur et de plus répugnant (2). » Les

(1) Sid., *ib.*, 5-6, 7, 5-8, 13.
(2) Sid., *ib.*, 8-3; voy. encore 4-10, 8-9, 12, 9-3.

bons offices de Léon obtinrent enfin sa délivrance au bout d'un an. L'influence du catholique Léon, que ses talens retinrent dans sa haute position jusque sous le règne suivant, ne réussit qu'à modérer, non à changer les préventions hérétiques du roi goth. Eurik continua de persécuter jusqu'à la fin de sa vie; d'autres évêques furent exilés à leur tour et plus long-temps. Une ombrageuse défiance surveillait toutes les communications. « Un messager ne pouvait traverser « les postes placés sur les routes sans « être questionné. Même exempt de sus- « picion pour son compte, il avait à « souffrir beaucoup de difficultés, les in- « vestigateurs cherchant toujours à saisir « tout le secret du message. Si sa réponse « s'intimidait le moins du monde aux « interrogations, on pensait qu'il était « chargé de dire ce qu'on ne trouvait « pas dans la lettre. De là, l'envoyé était « ordinairement maltraité et celui qui « envoyait suspect (1). » D'ailleurs, l'autorité de l'Eglise est trop souvent un objet de jalousie pour les maîtres de la terre; ils ont peine à lui pardonner sa supériorité toute spirituelle et sa divine indépendance; ils sentent, les superbes, que sa soumission volontaire dans l'ordre temporel est aussi toujours inflexible, et ils s'en défient comme de la plus grande, comme de la seule liberté qui soit au monde. De sorte que ce caractère si évident de vérité, qui la met hors d'atteinte et d'altération, est précisément ce qui les engage à la méconnaître, à la combattre, à la détruire s'ils en avaient la force.

Cependant, il était facile alors plus que jamais de voir que là seulement la société trouvait son soutien et sa vie. Les peuples n'attendaient plus de soulagement que de l'Eglise, dans les grandes calamités. Bien plus, chaque jour on recourait au clergé et aux évêques pour les intérêts privés de la moindre importance, parce que leur charité seule avait des ressources inépuisables, parce qu'eux seuls savaient dire : « Je ne souffrirai « jamais la servitude de l'esprit..., et « j'estime que c'est tomber assez bas que « d'être obligé de cacher sa pensée (2); » parce que seuls, enfin, ils portaient en eux-mêmes dignité, énergie, dévouement. Tout à la fois pasteurs des âmes et des corps, les cités les regardaient comme leurs véritables chefs; et au milieu de la ruine du gouvernement, ils remplaçaient avec avantage les anciens *défenseurs* que Majorien avait voulu relever. Les soins les plus divers se multipliaient pour eux. Ils vaquaient assidûment aux fonctions saintes, célébrant, prêchant, écoutant la confession des pécheurs, étudiant les écritures, et trouvant toujours du temps pour venir en aide à toutes les nécessités. Saint Grégoire de Tours, qui avait fait un recueil des messes composées par Sidonius, nous apprend qu'un jour, arrivé à la basilique pour les saints mystères, quelqu'un ayant soustrait méchamment le livre liturgique, le prélat n'en accomplit pas moins les cérémonies et les prières de la fête, et tellement bien que les assistans croyaient entendre non un homme mais un ange. On sent combien Sidonius s'était pénétré promptement de l'esprit de son ministère, quand il dit : « Si l'hu- « milité de notre profession te semble « méprisable, parce que nous découvrons le sale ulcère des consciences « corrompues au Christ qui guérit la vie « humaine, sache cependant que s'il reste « encore dans les hommes de notre or- « dre quelque négligence, l'enflure de « l'orgueil n'y subsiste plus, et qu'il n'en « est pas devant le juge du monde comme « devant le président du Forum. Car, « tandis que celui qui ne vous cache pas « ses fautes est condamné, celui qui les « confesse avec nous au Seigneur est « absous. D'où il est clair que bien à « contre-sens vous déclarez coupable « celui dont la cause dépend bien plus « d'un autre tribunal (1). »

Cette fidélité aux devoirs du saint ministère ne suffisait pas. Ce n'était pas encore assez que ces hommes de Dieu eussent réconcilié des époux, un père avec un fils, ramené un jeune homme de ses déréglemens honteux, racheté des captifs, donné de la nourriture, des vêtemens aux pauvres, l'hospitalité aux voyageurs, de douces paroles aux affligés (2),

(1) Sidon., *Epist.* 9-3.
(2) Sid., *ib.*, 7-18.

(1) Sid., *ib.*, 4-2, 14; Rurit., *Epist.* 1-8; Greg. Tur., 2-22.
(2) Sid., *ib.*, 6-9, 7, 4-11, 25, 7-4, 9-6; *Carm.*, 16.

on les priait aussi d'intervenir, de décider dans les affaires temporelles(1). Cela était tellement passé en coutume, que Sidonius chargé de nommer un évêque métropolitain à Bourges, disait : « Je ne « choisis pas un moine, parce qu'on se « plaindra qu'un tel évêque sera plus « capable d'intercéder pour les âmes au« près du juge céleste, que pour les corps « auprès du juge de la terre. » Et il choisit Simplicius, parce que cet homme pieux « avait montré sa charité aux ci« toyens, aux clercs, aux étrangers, aux « petits et aux grands; que celui-là sur« tout avait connu son pain, qui n'avait « pas de quoi le rendre ; il s'était enfin « présenté souvent en faveur des autres « devant les rois vêtus de fourrure et de « pourpre (2) », c'est-à-dire qu'il avait fait d'avance office d'évêque.

Qu'un seigneur gaulois, Apollinaris, fût calomnié auprès du tétrarque de Vienne, Sidonius allait le défendre ; et évidemment ici cette protection de Sidonius envers son parent ne tenait point à son ancien rang de noblesse, puisque Apollinaris ne lui était guère inférieur, mais au caractère épiscopal. Qu'un autre personnage éminent, qu'un tribun, par exemple, eût quelques intérêts hors de son pays, il prenait soin de se munir d'une lettre de son évêque pour se recommander soit à l'évêque, soit au comte de la ville où il se rendait (3). A plus forte raison les faibles et les petits invoquaient-ils une si puissante intervention. Si un citoyen obscur, héritier testamentaire, et ignorant la valeur de ses droits, avait à consulter les légistes d'Arles, Sidonius priait l'archevêque Léontius d'employer *son autorité* pour en obtenir une prompte réponse. Si une femme du peuple, enlevée par les Warges, avait été vendue à Troyes, dont un habitant avait donné forme légale à cette vente frauduleuse, c'était au vénérable Lupus que Sidonius s'adressait pour démêler la série de toute cette violence, où il y avait eu meurtre d'un des parens réclamans; ceux-ci demandaient le *jugement* de Lupus, et son pieux collègue sollicitait de lui « justice pour la douleur « des uns, secours pour le péril des au« tres, et une prudente décision qui ren« dit l'une des deux parties *moins affli*« *gée*, l'autre *moins coupable*, et à toutes « deux une égale sécurité (1). » C'était encore la recommandation de l'évêque de Clermont qui donnait au lecteur Amantius le moyen de faire une petite fortune par le commerce à Marseille, sous la protection de l'évêque de cette ville (2).

« La fille de ma nourrice, écrit Sidonius à son ami Pudens, a été ravie par « le fils de la tienne, action indigne, qui « eût troublé notre amitié, si je n'eusse « su aussitôt que tu ignorais la prémédi« tation. Mais en te justifiant, tu juges « convenable de demander l'impunité « d'une faute grave. Je l'accorde à condi« tion que, de maître, tu te fasses pa« tron du corrupteur en le délivrant de « sa dépendance originelle (*originali in*« *quilinatu*) ; car cette femme est déjà « libre. Ainsi, elle ne paraîtra pas dés« honorée, mais prise en mariage, si « notre coupable, pour qui tu me pries, « devenu de *tributaire* client, commence « à jouir de la condition de *plébéien* plu« tôt que de *colon*. Cette seule composi« tion répare l'offense même non mé« diocrement, et j'accorde à ton désir « et à ton amitié, si la liberté dégage le « mari, que le châtiment ne poursuive « pas le ravisseur (3). »

Un Arverne de *l'ordre lévitique*, c'est-à-dire des ordres mineurs, fuyant les dévastations des Goths vers Auxerre, y avait ensemencé un terrain vide, appartenant à l'église de cette ville, pour la subsistance de sa famille. Il est touchant d'entendre Sidoine réclamer de l'évêque Censorius pour ce malheureux exilé « l'humanité due aux *domestiques de la* « *foi*, » et l'exemption du *canon* ou droit de la glèbe, c'est-à-dire la permission de récolter en entier sa petite moisson d'emprunt (4).

Une autre fois la recommandation, adressée à l'évêque Nonnechius, sera

(1) Sid., *ib.*, 4-11, 6-2, 7, 7-4.
(2) *Ib.*, 7-9.
(3) *Ib.*, 6-8, 7-10, 5-18.

(1) Sid., *ib.*, 6-8, 4.
(2) *Ib.*, 6-8, 7-2.
(3) *Ib.*, 5-19.
(4) *Ib.*, 6-10.

pour un Promotus, « Juif de nation, et « qui a préféré être israélite par la foi « plutôt que par le sang, qui ambitionnant l'admission dans la cité céleste, « méprisant la lettre qui tue pour l'esprit qui vivifie, contemplant les récompenses proposées aux justes, et « prévoyant que s'il ne désertait de la « circoncision au Christ, il aurait à subir « les supplices éternels, a mieux aimé « prendre pour patrie Jérusalem que Solyme. Que la Sara spirituelle reçoive « donc dans ses bras maternels celui qui « vient à elle plus véritable fils d'Abraham maintenant (1). »

Le Juif non converti n'éprouve pas pour cela de refus, parce que « opposés à « l'erreur qui perd cette nation, nous ne « devons condamner absolument aucun « d'eux tant qu'il vit. Car il est encore « dans l'espérance de l'absolution celui « qui a la possibilité de se convertir. Il « expliquera lui-même le détail de son « affaire; et puisque Juifs, comme les « autres dans les débats et les jugemens « terrestres ont des causes justes, l'évêque Eleutherius pourrait aussi protéger « la personne de ce malheureux, en réprouvant son infidélité (2). »

Tous ces petits faits intérieurs, qui ne sont guère entrés jusqu'à présent dans les récits des historiens, complètent cependant le tableau des grandes vicissitudes humaines. Ils y pourraient même suppléer, et nous font bien mieux juger une époque. Cette intervention des évêques sans cesse et généralement invoquée, n'en dit-elle pas assez? Et d'où leur venait cette influence, cette force d'action, sinon de la charité et de l'autorité sacrée que l'Église leur communiquait par l'imposition des mains? Celui qui reçoit cette céleste mission a toujours la malheureuse liberté d'y résister et de la laisser oisive; mais il ne peut rien que par elle, et par elle il peut tout pour le bonheur ou la consolation. Le simple chrétien, quelle que soit sa vertu, n'a point cette efficacité. Aussi tout ce qui avait alors dans l'ordre laïque quelque capacité ou quelque désir du bien, entrait dans le clergé ou dans les monastères, à moins que le vœu d'une population n'en portât quelqu'un inopinément à l'épiscopat. Car ces sortes d'élections furent toujours extraordinaires, et, selon la règle constante, on passait par les divers degrés du sacerdoce, comme Sidoine le témoigne de Jean de Châlons (1). Très peu de laïques, comme Ruritius, qui fut plus tard évêque de Limoges, et le comte Arbogaste, qui monta sur le siége de Chartres, s'y trouvaient préparés par l'exercice d'une piété plus parfaite depuis plusieurs années (2). Ces transitions subites de la vie du siècle à la dignité pastorale, nous montrent très bien, par le changement qui se manifestait dans les nouveaux élus, combien peu, malgré l'estime qu'ils inspiraient auparavant, ils avaient eu d'aptitude et d'action pour l'utilité commune.

Un Gaulois, d'un rang tribunitien, ayant emprunté une somme à Maximus, officier palatin, se voyait en même temps près de succomber à une grave maladie et rigoureusement pressé par l'autorité publique pour cette dette, que les intérêts de dix ans avaient doublée. Il pria Sidonius, qui partait pour Toulouse, d'obtenir un délai du créancier. Sidonius s'en chargea. Quand il arriva à la villa de Maximus, que cet ancien ami lui parut différent de ce qu'il l'avait connu jusque là! « Son extérieur, sa démarche, « sa modestie, sa parole, tout en lui respirait la religion. Il avait les cheveux « courts, la barbe longue, pour siéges « des escabeaux, pour tentures de portes « des toiles de Cilicie; point de plume à « son lit, ni de pourpre à sa table; une « prévenance aussi affectueuse que frugale, et plus abondante en légumes « qu'en viandes. S'il y avait quelque « chose de plus délicat dans le repas, ce « n'était point pour lui, mais pour ses « hôtes. En se levant de table, Sidonius « demanda tout bas aux assistans dans « lequel des trois ordres Maximus avait « pris son genre de vie? s'il était *moine*, « *clerc* ou *pénitent?* On lui répondit que « tout récemment l'amour de ses concitoyens l'avait contraint, malgré ses refus

(1) Sid., *ib.*, 8-13.
(2) *Ib.*, 6-11.

(1) Sid., 4-25.
(2) *Ib.*, 4-17, 16; Fortunat, 4-4; Rurit., 1-6, 8, 7, 10.

« de recevoir l'épiscopat. » Le soir, dans un entretien secret Sidonius, après avoir embrassé et félicité le nouvel évêque, lui expose le sujet de sa visite, et lui représente vivement la détresse du débiteur, qui a besoin du délai d'une année. Il n'avait pas fini, que Maximus se prit à pleurer de compassion sur le danger du malade; il s'empressa de calmer ses inquiétudes par une lettre, en accordant le délai avec remise de la moitié de la dette, et en protestant de ne rien demander au delà de ce que permettait la nécessité de sa charge (1).

Il ne fallait pas moins que ces conversions parfaites pour écarter toute défiance de ces *personnages de cour*, même les plus considérés, « qu'on prenait dans « les professions du siècle plutôt que « dans la congrégation religieuse », on craignait que « se targuant de leur no« blesse et de leurs anciennes dignités, « ils ne méprisassent (2) les pauvres de « J.-C. » Loin donc que le sacerdoce en Gaule tirât son influence des familles nobles et riches et des hommes de talent, qui entraient dans ses rangs; c'était le sacerdoce catholique qui leur donnait vertu et puissance. On commençait à le sentir si bien, que malgré l'incertitude de l'avenir, les fatigues et les dangers du présent, l'ambition essayait de se glisser dans les élections. Il y eut quelquefois des brigues. Trois factions à Châlons (473) soutenaient trois candidats; l'un, qui était noble, avait pour lui les nobles et ses cliens; l'autre, *nouvel Epicure*, les nombreux *parasites de sa cuisine*, le troisième, ceux auxquels il promettait secrètement de livrer les terres de l'Église. A Bourges deux bancs ne suffisaient pas au nombre des concurrens; on y payait les suffrages, et « la dignité la plus « sacrée eût été mise en vente s'il se fût « trouvé des vendeurs aussi effrontés que « les acheteurs. » Heureusement l'autorité de Patiens et d'Euphronius d'Autun à Châlons, où ils ordonnèrent le saint prêtre Jean, et à Bourges celle de Sidonius, de Perpétuus de Tours, d'Agræcius de Sens, qui choisirent le pieux laïque Simplicius, arrêta le scandale (1)! Au reste, l'arianisme remuait ces intrigues pour gagner du terrain pendant qu'il avait l'appui des princes burgundes et visigoths; il ne put réussir. Le clergé catholique veillait toujours à la garde de la foi et de la discipline; six conciles y avaient pourvu en l'espace de vingt-cinq ans. L'embarras des malheurs publics et des affaires temporelles ne détournait pas son attention de ces soins précieux; l'activité du zèle répondait à tout. J'en dois dire autant du saint-siége; après les décisions du pape saint Léon, celles du pape saint Hilaire sur l'usurpation de l'évêché de Narbonne, et sur un différend de juridiction entre plusieurs métropolitains de Gaule, mettent toujours en évidence la souveraine primauté de l'évêque de Rome.

Au milieu de toutes ses œuvres incessantes et diverses, l'épiscopat de Gaule avait encore une préoccupation vraiment admirable par la considération des circonstances où la vie se passait. C'était à qui bâtirait de belles et grandes églises partout où il en manquait, comme pour compenser les destructions d'Eurik. L'évêque Namatius, peu de temps avant Sidonius, avait bâti la basilique de Clermont, « de cent-cinquante pieds de long « sur soixante de large et cinquante de « hauteur en dedans, édifice d'élégante « structure en forme de croix à qua« rante-deux fenêtres, soixante-dix co« lonnes et huit portes; toute la nef en « marbre. Cet ouvrage dura douze ans. « Sa femme en bâtit une autre hors des « murs; et comme elle voulait l'orner de « peintures, elle tenait un livre sur ses « genoux, lisant les histoires des anciens « événemens pour indiquer aux peintres « ce qu'ils devaient représenter. Un jour « qu'assise ainsi dans ce temple, elle con« tinuait sa lecture, un pauvre vint prier, « et, la voyant vêtue de noir et déjà d'un « âge avancé, il la prit pour une indi« gente, tira un morceau de pain, le lui « déposa sur son giron, et s'éloigna. « Celle-ci ne dédaignant pas le présent

(1) Sid., *Epist.*, 4-24; *nil ampliùs quàm mei officii ratio permittit;* ce qu'il faut entendre ou des dépenses de son diocèse, auquel il se devait, ou peut-être des comptes qu'il lui restait à rendre pour les fonctions qu'il venait de quitter.

(2) *Ib.*, 7-9.

(1) Sid., *Epist.*, 4-25, 7-8, 9, 5.

« du pauvre qui ne reconnut pas son « rang, reçut ce pain en remerciant, « l'emporta, et le servant au commen- « cement de ses repas, en prenait cha- « que jour pour la bénédiction jusqu'à ce « qu'il n'en restât plus (1). »

Euphronius, encore simple prêtre à Autun, y avait construit également la basilique du bienheureux Symphorien, et Perpétuus avait changé la petite chapelle bâtie sur le tombeau de saint Martin, près de Tours, en une magnifique église appuyée sur cent-vingt colonnes, éclairée de cinquante-deux fenêtres; le chœur formait probablement une vaste rotonde. L'édifice entier avait en longueur cent-soixante pieds, en largeur soixante, et sa hauteur jusqu'à la voûte allait à quarante-cinq pieds. « Le saint « pontife bâtit en outre une basilique « moins grande en l'honneur des bien- « heureux apôtres Pierre et Paul, et « beaucoup d'autres encore (2). » Sidonius composa une inscription pour celle de Saint-Martin sur la demande de Perpétuus, et Paulin de Périgueux écrivit en vers la vie de ce second apôtre des Gaules (3).

Plus récemment Patiens, si abondant en aumônes, avait su fournir à la construction d'un temple non moins splendide à Lyon. « La façade principale en est tour- « née vers le levant équinoxial. La lu- « mière étincelle au dedans, et le soleil, « invité par les lambris à lames d'or, « erre sur ce métal de même couleur que « ses rayons. Le marbre parcourt en va- « riations élégantes la voûte, le pavé, les « fenêtres, et le saphir éclate dans les di- « verses peintures qui se détachent sur « le fond vert des vitraux. Un triple por- « tique s'élève sur des colonnes de mar- « bre d'Aquitaine; un portique intérieur « du même modèle introduit dans la « vaste nef, entourée d'une forêt de co- « lonnes. D'un côté bruit la voie publi- « que, de l'autre la Saône repoussée se « détourne. Là le piéton, le cavalier, le « voiturier, amenés par le repli de la « route, saluent le Christ, et les rives ré- « pondent à l'alleluia des matelots. Chan- « tez, chantez ainsi, nautonnier et voya- « geur; car voici ce lieu où tous doivent « tendre, où le chemin vous conduit tous « au salut. » Telle est l'inscription que Sidonius fit graver à l'extrémité de l'édifice. « Les hexamètres de deux poètes « éminens, Constantius et Secundinus, « ornaient les côtés voisins de l'autel (1). »

Je cite seulement les plus célèbres églises, partout apparaissait le même zèle (2).

Cette application à entretenir la foi, à rappeler la présence de Dieu non seulement par les bienfaits, mais aussi par des temples, n'était pas un médiocre soutien pour les peuples sans cesse tentés de désespoir. Travailler pour les générations à venir, bâtir des maisons de prière en face de la guerre, quand les révolutions mugissent et menacent de tout renverser, attendre tranquillement les siècles entre les débris d'une société croulante, rien n'est plus fait pour ranimer les courages qu'une telle confiance, et une telle confiance n'appartient qu'à ceux qui possèdent la vérité.

Des fondations d'un autre genre se multipliaient en même temps : la solitude des montagnes et des bois se peuplait de monastères. Deux frères, Romanus et Lupicinus, recueillaient ainsi de nombreux disciples dans les cellules de Condat, de Lauconne, de Romanmoustier; leur sœur, avec une centaine de religieuses, s'enfermait à la Balme. Il s'éleva de semblables asiles (3) à Bélisen, à l'Isle-Barbe, à Chinon, Agde, Grigni, Aganne, Tours et Arles (455-462). Ainsi, pendant que le sacerdoce réparait, adoucissait toutes les afflictions temporelles, une foule de pénitens volontaires, souvent nés dans le luxe et les honneurs, apprenaient au monde à se passer de toutes les douceurs de la vie, à mépriser les prospérités si vaines et si incertaines, en quittant les premiers tout ce qui peut nous être ôté malgré nous. D'ailleurs eux aussi, tout faibles qu'ils étaient, et même parce qu'ils étaient faibles, ils savaient parler pour de plus faibles qu'eux

(1) Greg. Tur., 2-16, 17.
(2) *Ib.*, 2-15, 14.
(3) Sid., *Epist.*, 4-18.

(1) Sid., *Epist.*, 2-10, 3-12, 9-3.
(2) Sid., *Epist.*, 4-15, 7-9; Longueval, *Hist. de l'Église gallic.*, 4.
(3) Longueval, *ib.*

ses puissances terrestres. Mais ce devait être une délicieuse et singulière surprise à ceux que leur exemple attirait, sortant du conflit des inégalités politiques, où l'humiliation est même plus fréquente et plus poignante pour les grands que pour les petits, d'entrer dans la fraternité réelle de la vie cénobitique; tous à même titre enfans d'un même père, tous unis, portés, reposés par la charité et l'humilité de chacun d'eux. Car, comme l'ont avoué à la Trape de Mortagne deux jeunes mondains, qui y étaient venus pour se moquer du froc et de l'étroite observance, « il n'y a de véritable égalité que dans l'Évangile, et de véritable république que dans un couvent. » C'est surtout dans les grandes crises de la société, quand toutes ses bases ébranlées laissent tout en question, que les âmes fortes, comprenant mieux les illusions terrestres, et cherchant quelque chose de stable au milieu de la confusion des idées et des événemens, vont demander à la vie monastique ou l'entier oubli du monde, ou le courage d'y revenir pour guérir ses maux et ses erreurs. Ceci est de nouveau sensible aujourd'hui. Le dix-huitième siècle croyait avoir à jamais aboli les ordres religieux, et les voilà qui se relèvent d'eux-mêmes pour tendre la main à notre lassitude. Déjà le patient sourire des fils de saint Ignace, le studieux labeur du Bénédictin, la couronne d'épine du Trapiste et du Chartreux ont ranimé les solitudes; la France, la patrie du rosaire, attend avec joie encore le retour de ceux qui lui ont enseigné les premiers ce doux hommage envers la reine du ciel. Bientôt ils reparaîtront ces frères Prêcheurs, ramenés par ce prêcheur ardent, dont la vibrante parole sait si bien de ses éclairs imprévus réveiller l'engourdissement du scepticisme, la colonie française de Viterbe ne sera point étrangère sous les vieux ombrages qui ont abrité Blanche de Castille et saint Louis; et peut-être y foulera-t-elle les traces de son grand docteur, l'évangélique saint Thomas, qui sans doute plus d'une fois visita les ermites de ces pieux déserts et promena ses suaves regards sur ces lieux sauvages.

Qu'on se représente maintenant la Gaule dans la triste situation que lui avaient faite soixante-dix ans de révolutions et de guerres, vivant chaque journée avec la plus complète incertitude du lendemain, et cela durant dix années encore. Nulle puissance politique n'a remplacé l'empire. Le Visigoth a conclu sa paix avec le Burgunde et le Frank; il n'y a plus d'événement notable, chacun semble craindre de remuer, ne sachant ce qui en peut arriver. Sidonius n'écrit plus; il se fait comme un silence d'attente pendant ces dix ans. La Providence par tant de calamités, par tant d'avertissemens avait invité, attendu le vieux monde à résipiscence, et l'engourdissement s'accroissait, le gouvernement et la société se décomposaient en proportion. Cet intervalle de langueur inquiète et souffrante, où rien ne subsistait plus que par le catholicisme, montrait mieux que jamais d'où venait le mal, où était le remède. Nul des empereurs ni des conquérans barbares ne l'avait compris. Dieu appela Clovis, le petit roi de Tournai, un jeune homme de vingt ans, simple chef d'une tribu franque, comme pour rendre plus évidente la cause de ses succès par leur facilité. Clovis avait peu de ressources; il ne commandait pas à plus de quatre ou cinq mille guerriers. Il ne pouvait compter sur les autres roitelets de sa famille, établis à côté de lui, tous jaloux de leur indépendance et de leurs faibles états. Ses premières victoires ne lui acquirent sur eux qu'une supériorité honoraire, puisqu'il ne réunit toutes les tribus franques à sa royauté qu'à la fin de sa vie et par une suite de crimes. On veut à toute force lui attribuer une habileté de politique que son âge, son éducation, son caractère, que les faits même n'admettent pas; cette interprétation banale des événemens au bout de treize siècles n'explique qu'une chose, la difficulté d'expliquer par des causes ordinaires la transplantation si subitement enracinée de la nation et de la monarchie franque sur le sol de la Gaule. Clovis, en réalité, n'était qu'un barbare ignorant, qui pouvait aisément trouver la vie des empereurs, la magnificence de leur cour et les arts de la civilisation plus agréables que l'obscure résidence et la subsistance grossière de la Germanie; mais qui ne connaissait

encore pour régner que les armes et la violence; et il ne s'en fit pas faute. Lorsqu'on lit dans Grégoire de Tours les perfidies et les meurtres qu'il exécuta de sang-froid pour supplanter tous les autres rois franks, on est surpris d'horreur. Si on parcourt d'un autre côté les chroniques des saints du temps, c'est un tableau tout opposé; on est tenté de douter du récit du saint évêque et de prendre Clovis aussi pour un saint, tellement que « quelques auteurs lui en donnent la qua« lité, présumant que le Seigneur lui a « fait la grâce de réparer ses fautes (1). » Je crois, pour ma part, que la dévotion serait très hasardée; Grégoire de Tours est fort loin de conjecturer un repentir de Clovis; mais, après avoir raconté ses premiers meurtres, il ajoute naïvement: « Ainsi Dieu chaque jour abattait les en« nemis du prince par la main du prince « même, et il augmentait son royaume « parce que Clovis marchait d'un cœur « droit devant lui et faisait ce qui était « agréable à ses yeux (2). » C'est qu'en effet Clovis servit franchement la religion catholique par un grossier instinct d'intérêt mêlé ensuite d'une foi aussi grossière, qui honorait le vrai Dieu de la même manière qu'autrefois ses idoles par un culte tout extérieur; et il eut sa récompense par les prospérités temporelles. Il faut dire aussi qu'il commença par vingt-deux ans de la conquête la plus douce. On ne pouvait guère soupçonner qu'il achèverait son règne par de si atroces cruautés.

Ardent comme un jeune homme, brave comme sa framée, il vit d'abord avec inquiétude l'influence voisine de Syagrius, aimé des Barbares aussi bien que des Gaulois. Son père Chilpérik avait régné avec le père de Syagrius. Incapable d'égaler ce pacifique rival, il sentit le danger de la comparaison s'il laissait ce Romain s'affermir, et, comme le pouvoir romain était condamné, et que Syagrius en était le dernier représentant, Clovis lui porta un défi, et le vainquit à Soissons, malgré le petit roi de Terouenne, Chararik, qui, se tenant à l'écart avec ses Franks pendant le combat, trahissait la cause franque. En même temps Clovis avait tout d'un coup aperçu l'importance du clergé catholique; il fut donné à ce jeune Sicambre, à cet enfant guerrier, de comprendre ce que les autres rois barbares, ce que les empereurs n'avaient pas compris. Non seulement il montra un grand respect pour la religion catholique, mais encore il protégea hautement les évêques, lui idolâtre, tandis que les Vandales, Suèves et Goths, déjà chrétiens, les persécutaient. Que l'on songe à la haine farouche et opiniâtre de toutes les autres peuplades idolâtres de la Germanie contre le christianisme jusqu'au dixième siècle, et qu'on se demande si cette disposition des chefs franks n'est pas une exception singulière. L'usage que fit Clovis de sa victoire, la restitution du vase sacré à St-Remi, toute cette bienveillance, qui ne se démentit pas un moment, lui donna les villes intérieures et les troupes romaines isolées dans leurs garnisons. Dès lors les deux rois ariens, Alaric et Gondebald, sont frappés de crainte et ne pensent pas même à troubler son succès. Bientôt, pendant ses négociations avec le Burgunde, il entend parler de Clotilde, il la demande en mariage; le Burgunde n'ose refuser sa nièce. Clovis « ayant vu « la jeune princesse, est *transporté de « joie* et l'épouse. » Qu'y a-t-il autre chose dans cette alliance que le bonheur si naturel pour un jeune homme de posséder une *belle et sage* épouse (1)? Assurément s'il eût agi par cette habileté d'ambition qu'on lui suppose, il n'eût pas hésité aussitôt à se faire chrétien; tout l'y invitait, et il achevait de gagner toute la population déjà pleine d'espérance. Cependant l'amour, d'accord avec la politique, ne décidait point le barbare; *rien ne pouvait l'émouvoir à croire*. Il fallut le péril et la victoire de Tolbiac (2). Toutefois il craignait encore l'improbation de ses guerriers; car s'il y avait, comme le pense Dubos, bon nombre de Franks chrétiens parmi les anciennes colonies militaires et parmi les tribus depuis leur séjour fixe en Gaule, si même plusieurs étaient déjà dans les rangs du clergé,

(1) Longueval, *Église gallicane*, liv. 5.
(2) Greg. Tur., 2-40, 41, 42.

(1) Greg. Tur., 2-28.
(2) Greg. Tur., 2-29, 30.

comme le comte Arbogaste, alors évêque, et le saint prêtre de Toul Vaast ou Védast, par qui Clovis commença de se faire instruire; la masse de la nation demeurait attachée aux idoles. Mais « la « puissance de Dieu prévint le roi avant « qu'il parlât; tout son peuple s'écria : « Nous rejetons des dieux mortels, pieux « roi, et nous sommes prêts à suivre le « Dieu immortel que prêche Remi. » Et lorsque le saint évêque eut dit : « Incline « avec douceur la tête, Sicambre (1), « adore ce que *tu as brûlé*, brûle ce que « tu as adoré », plus de trois mille guerriers reçurent à leur tour le baptême.

Ce fut une joie universelle parmi les catholiques. Le pape saint Anastase et l'archevêque de Vienne, saint Avitus, petit-fils de l'empereur, écrivirent à Clovis pour le féliciter. Les cités armoricaines le reconnurent, et toute la Gaule *souhaitait d'un extrême désir d'avoir les Franks pour maîtres* (2). Gondobald, qui était déjà tributaire du seul roi catholique, adoucit les lois burgondes en faveur des Romains (3), pour se les rattacher, et hésita s'il n'abjurerait pas l'arianisme. Alaric envoya dire à Clovis : « Si mon « frère voulait, mon intention serait, « Dieu aidant, que nous eussions ensem- « ble une entrevue (4). » Ce ne sont que fondations pieuses de Clovis et nobles déférences pour les personnes consacrées à Dieu. Il sent la puissance nouvelle que lui donne sa conversion. « Je « supporte avec peine, dit-il aux siens, « que ces ariens tiennent une part des « Gaules (1) », et il déclare la guerre au roi visigoth, et, suivant les conseils de saint Remi, il défendit à ses soldats de piller les églises, de porter le moindre dommage même aux esclaves, et de rien prendre que de l'eau et de l'herbe. Un soldat ayant pris du foin à un pauvre homme par violence, le roi tua (2) ce soldat de sa main, en disant : « Où sera « l'espérance de la victoire, si le bien- « heureux Martin est offensé? » Il écrivit enfin à tous les évêques d'Aquitaine après la victoire de Vouillé, pour les inviter à réclamer tout ce qu'ils auraient perdu par la guerre. Alaric périt dans la bataille, et dès ce moment il fut décidé que les Visigoths ne pouvaient plus subsister en Gaule. C'est la cause du catholicisme défendue par Clovis qui a donné évidemment aux Franks, la moins puissante des nations barbares, de si rapides progrès. Les voilà ainsi les premiers, tout d'un coup solidement établis, en possession de la plus importante contrée de l'Occident. Les voilà placés désormais sur le front de bandière de la civilisation moderne. Quel en sera le résultat?

Si nous en devions croire M. Beugnot, Dieu aurait si mal pris ses mesures en mettant l'Église sur la terre, que, après quatre siècles, « le christianisme était « devenu impuissant à sauver la société, « que la régénération de l'Europe devait « être le résultat de l'invasion des Bar- « bares, presque tous idolâtres. C'est, « selon lui, la pensée triste, mais *vraie*, « que seul entre tous les Pères de cette « époque, Salvien a eu le mérite de con- « cevoir (3). » Nos lecteurs ont eu déjà assez de faits devant les yeux pour se convaincre qu'on n'a jamais rien dit de moins exact. Nous verrons bientôt quel secours les Barbares ont prêté à la société; il suffit en ce moment d'une simple observation, autrement *vraie* que celle de l'érudit académique, savoir, que tout concours humain aux œuvres divines est une épreuve autant qu'un service. N'est-il pas temps bientôt que ceux

(1) Greg. Tur., 2-31 : *Mitis depone colla, Sicamber*. Est-il nécessaire de parler de la sainte ampoule, fable imaginée, dit-on, au neuvième siècle par Hincmar? Hincmar cependant n'a rien imaginé, mais il a rapporté la tradition de l'Église de Reims, confirmée par une ancienne messe sur les miracles de saint Remi. Il y est fait mention de deux fioles ou ampoules miraculeusement remplies de saint-chrême par le saint évêque, et une sœur de Clovis, qui était arienne, se convertissant aussi, reçut seulement l'onction, probablement avec ce saint-chrême. Il n'en est pas question à l'égard du roi, mais ce souvenir mêlé à la pompe extraordinaire que l'on déploya alors dans le baptistère, a pu donner lieu à l'opinion vulgaire du sacre de Clovis par la sainte ampoule; la cérémonie du sacre n'eut pas lieu pour les Mérovingiens. Voy. Longueval, *Eglise gallicane*, 5.

(2) Greg. Tur., 2-36.

(3) *Ib.*, 2-33, 34.

(4) *Ib.*, 2-32.

(1) Greg. Tur., 2-37.

(2) *Ib.*

(3) *Destruction du Paganisme*, 2-10.

qui n'y entendent rien renoncent à nous endoctriner? Le moindre inconvénient pour eux sera toujours d'y perdre leur peine et leurs frais d'érudition; car on n'enseignera jamais l'Église, et tant qu'on n'aura pu la dissuader de sa foi, il n'y a rien de fait contre elle. Ceci du moins ne serait pas très difficile à comprendre.

La quinzième leçon commencera l'examen de la période mérovingienne et des institutions franques par les origines des assemblées nationales.

ÉDOUARD DUMONT.

Sciences Religieuses.

COURS D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE, L'ACCROISSEMENT ET L'INFLUENCE DES ORDRES MONASTIQUES.

TROISIÈME LEÇON (1).

Saint Grégoire de Nazianze. — Sa vie retirée dans la solitude. — Saint Basile. — Ses constitutions pour les moines orientaux. — Lois des conciles sur les moines. — Comment les esclaves pouvaient être reçus moines. — Lois des empereurs sur les moines.

Maintenant que nous connaissons l'état du monde oriental, nous apprécierons mieux les institutions monastiques. Malgré mon désir et mes efforts pour me renfermer strictement dans mon sujet, qui est déjà une carrière assez vaste à parcourir, je me vois souvent forcé de faire quelques explorations dans l'histoire générale de l'Église, comme l'historien du Christianisme est presque toujours l'historien universel du monde. Nous sommes arrivé à une époque où l'histoire monastique embrasse ce qu'il y a de plus glorieux dans les annales de l'Église; presque tous les Pères de l'Église ont été moines, ont été nourris dans les institutions cénobitiques, et même le patriarche des moines est un des plus illustres pontifes de l'Église orientale, un de ses plus savans docteurs. Ainsi, nous allons étudier l'histoire des Pères de l'Église dans ses rapports intimes avec l'histoire des institutions monastiques. Déjà nous avons vu saint Jérôme et son monastère de Bethléem, où les grandes dames romaines venaient vouer leur vie à la pénitence, et sous l'inspiration savante de Jérôme étudiaient l'Écriture sainte et les langues orientales, et copiaient les livres des Pères. Si nous avons commencé par saint Jérôme, c'est que son nom et sa mémoire se rattachent aux malheurs de l'Orient et à la chute de Rome.

Il est impossible de séparer la vie de Grégoire de Nazianze de celle de Basile; ils ont vécu toujours appuyés l'un sur l'autre. L'Église catholique les représente toujours ainsi à la vénération des fidèles, et l'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a uni. Je prendrai dans la vie de ces deux hommes ce qui regarde la vie intime, la vie de la solitude; leur vie épiscopale, leur existence publique appartiennent à l'histoire de l'Église.

Saint Grégoire de Nazianze est né en 328, saint Basile en 329. Grégoire révèle ainsi son âme et celle de Basile : « Nous « vivions à Athènes; Dieu et le désir de « la science nous y avaient conduits, « comme deux fleuves qui se réunissent « après avoir parcouru plusieurs pays. « Je m'y étais rendu quelque temps « avant Basile; il m'y suivit de bien « près..... » Ils eurent quelques victoires littéraires qui leur attirèrent des envieux. « Quand on a conçu de grandes es« pérances et qu'on obtient trop aisé« ment ce que l'on souhaite, il est natu« rel de le mépriser, parce que la pos-

(1) Voir la 2e leçon dans le no 43 ci-dessus, p. 15.

« session ne remplit pas toutes les espérances. Voilà ce qui chagrinait Basile et ce qui lui causait de grandes inquiétudes ; il ne s'applaudissait point du succès qu'il avait eu, ni de son arrivée dans cette ville si fameuse : il n'y trouvait que ce qu'il avait espéré y trouver ; il se plaignait que le bonheur dont il jouissait à Athènes n'était qu'imaginaire. Je n'épargnais rien pour adoucir ses ennuis par les meilleures raisons que je pouvais apporter pour le calmer ; je lui disais qu'on ne connaît le génie des hommes qu'avec le temps, après la familiarité et un long usage, et qu'il est impossible de savoir au juste en peu de temps jusqu'où va la science d'un homme, à quelque épreuve qu'on le mette. Ces discours remirent le calme dans son esprit ; nous nous découvrîmes toutes nos pensées les plus secrètes, et le désir que nous avions de nous appliquer à la philosophie : la maison, la table, les inclinations, les vues, tout était commun entre nous, et notre amitié croissait chaque jour ; nous n'avions qu'une affaire et qu'un désir, nous n'étions touchés que de la vertu et des espérances de l'avenir, nous n'avions d'amitié et de commerce qu'avec des gens modestes et vertueux, avec lesquels il y avait à profiter, persuadés qu'il est bien plus aisé de se laisser entraîner au vice que d'inspirer la vertu. Nous nous appliquions aux sciences utiles plutôt qu'aux sciences agréables ; car là est la source de la vertu ou du libertinage des jeunes gens (1). Nous ne connaissions que deux chemins : l'un nous conduisait à l'église, pour y entendre les interprètes de la loi divine ; l'autre nous conduisait chez nos maîtres. »

En vérité, je ne sais comment les jeunes esprits turbulens et dissipés de nos jours recevront ces détails sur la vie grave et austère de ces deux jeunes amis, dont l'âme si triste, si pieuse, si mélancolique, contrastait d'une manière frappante avec les esprits enjoués, la joie bruyante, et la science brillante, pointilleuse et encore un peu païenne de leurs jeunes condisciples d'Athènes. Ces lignes éparses dans les sermons d'un théologien sévère sont pour moi d'un prix inestimable ; elles nous font connaître toute la vie intime de ces hommes qui ont joué un si grand rôle dans leur siècle, et qui tous deux ont fondé et agrandi les institutions monastiques ; de sorte que je puis dire avec saint Grégoire : « Je me laisse emporter sans garder ni règle, ni mesure ; je ne sais comment je pourrais m'empêcher de vous faire ce récit, car ce que j'ai oublié me paraît toujours meilleur que ce que j'ai dit (1). »

Les progrès de Basile et de Grégoire dans la vie spirituelle et dans la science furent rapides ; ils passèrent ensemble de longues années. Enfin arriva le jour de la séparation. Laissons parler Grégoire : « Tout était prêt ; nos adieux faits, on s'était embrassé, on avait pleuré, car il n'est rien de plus triste et de plus douloureux que de quitter Athènes et ceux avec qui l'on a vécu dans une ville si agréable (2). Il partit ; je demeurai à Athènes. Combien cette séparation fut cruelle ; il nous semblait qu'on divisait nos corps en deux parties et que nous étions prêts à expirer. Aussitôt que, quittant l'adolescence, je fus libre de ma volonté, je volai vers mon cher Basile ; mais l'amour que j'avais pour mon père et ma mère, et les soins que j'étais obligé de leur rendre dans leur extrême vieillesse me séparèrent de nouveau de mon ami. Je ne sais si j'eus raison de le quitter de la sorte ; mais enfin je le quittai. Peut-être est-ce là la source de tous les chagrins et de tous les embarras où je suis tombé, et des obstacles qui ont traversé le désir que j'avais d'embrasser entièrement la vertu ; mais il faut que

(1) Μαθημάτων δὲ οὐ τοῖς ἡδίστοις πλέον, ἢ τοῖς καλλίστοις ἐχαίρομεν· ἐπειδὴ κἀντεῦθέν ἐστιν, ἢ πρὸς ἀρετὴν τυποῦσθαι τοὺς νέους, ἢ πρὸς κακίαν. D. Greg. Naz. *Opera*, édit. bénédict., t. 1, p. 786, in-f°. — M. l'abbé Caillau, connu par son édition latine des Pères, continue cette belle collection des œuvres de saint Grégoire.

(1) Ἀεὶ γάρ μοι τὸ παρεθὲν ἀναγκαῖον φαίνεται, καὶ κρεῖττον τοῦ προληφθέντος. D. Greg., t. 1, p. 788.

(2) Οὐδὲν γὰρ οὕτως οὐδενὶ λυπηρὸν, ὡς τοῖς ἐκεῖσε συννόμοις, Ἀθηνῶν, καὶ ἀλλήλων τέμνεσθαι. D. Greg., t. 1, p. 789.

« la volonté de Dieu s'accomplisse. »

Grégoire porta au tombeau sa tristesse. Souvent, dans sa solitude de Nazianze, il pleurait sur ce grand chagrin de sa vie, sa séparation de Basile.

« Par-dessus tout, Dieu m'avait fait une « grande grâce ; il m'avait uni d'amitié à « un homme d'une sagesse admirable : il « s'appelait Basile ; il était le compagnon « de mes études et de ma demeure, et, « je le dirai avec orgueil, les Grecs « nous remarquaient d'une manière « toute particulière. Tout était commun « entre nous ; un seul esprit unissait en« semble nos deux corps, nous en étions « venus à ce point de confiance intime de « lire au fond de nos âmes pour serrer « toujours plus les liens de notre union. « De longues années d'études et de bon« heur s'écoulèrent dans les épanche« mens de cette douce amitié. Mais vint « le grand jour de la douleur, le jour des « tristes embrassemens du départ. Le « souvenir de ce profond chagrin me fait « encore verser des larmes (1). »

Grégoire, après avoir vécu dans le désert avec Basile, revint à Nazianze pour soulager son père, qui, accablé sous le poids des années, ne pouvait plus porter le fardeau de l'épiscopat. Plus tard, il fut élu évêque de Sazime en Cappadoce ; il quitta cette église, et revint dans son désert. Ses amis, et surtout saint Basile, l'engagèrent à en sortir pour aller combattre les Ariens à Constantinople (an 379). Ce fut un spectacle nouveau de voir cet homme de petite taille, pauvre, mal vêtu, ayant quelque chose de rude et d'étranger dans son langage, à qui même l'étude de l'éloquence n'avait pas donné la simple politesse antique, venir seul déclarer la guerre à l'hérésie, à l'immoralité de Byzance, aux grandeurs du monde. Les évêques orientaux, assemblés par l'ordre de Théodose, élurent Grégoire évêque de Constantinople. Mais voyant que son élection causait du trouble et qu'il ne pouvait pas résister au débordement des mauvaises passions, il quitta le siége patriarcal. En présence de cent cinquante évêques et de tout le peuple de Constantinople, il révéla tous les malheurs de son siècle, toutes les douleurs de son âme, et fit ses adieux à son église pour s'en aller prier et pleurer dans la solitude.

Après avoir raconté ses efforts pour le bien de cette grande ville, cet œil du monde, ce lien de l'Orient et de l'Occident (1), il dit : « Qu'est-ce que je pré« tends? car je n'ai point cultivé la vertu « pour rien, et je ne suis pas encore « parvenu à ce haut point de perfection ; « donnez-moi la récompense de mes tra« vaux. Cette récompense, vous ne la « devinerez pas aisément, mais je puis la « demander en toute sûreté : donnez-moi « un successeur..... Ayez compassion de « mes cheveux blancs ; mettez en ma « place un homme dont les mains soient « pures et la voix éloquente ; car le « temps où nous sommes demande un « homme de ce caractère. Vous voyez « combien je suis faible ; l'âge, les ma« ladies, les fatigues m'ont brisé. Quels « services peut rendre un vieillard ti« mide et languissant? A peine si j'ai la « force de vous parler..... La division est « entre les peuples : l'Orient est séparé « de l'Occident par la diversité des vo« lontés comme par la nature.... Les mê« mes hommes qui sont aujourd'hui pour « nous, demain seront contre nous.... « Ce qui fait plaisir aux autres me cha« grine, ce qui les attriste me réjouit. « Quand on me regarderait comme un « homme incommode et bizarre, quand « on m'enchaînerait comme un fou, je « ne m'en étonnerais point. En vérité, « considérant tous ces malheurs, j'ai « honte de ma vieillesse (2)..... et pour « parler de ce qui me regarde en parti« culier, n'ai-je pas souffert la persécu« tion? ne m'a-t-on pas accablé d'oppro« bres? On m'a banni de mon église, de « ma maison, et, ce qui est encore plus « douloureux, de ma solitude même. « Choisissez donc un évêque qui puisse « être plus agréable au peuple ; permet« tez-moi de mener une vie rustique dans « la solitude pour plaire à Dieu, qui se « contentera de ma pauvreté et de ma

(1) D. Greg. Naz., *Carmen*. VIII. Πρὸς ἑαυτόν.

(1) Εἰ γὰρ τὸ πόλιν τῆς οἰκουμένης ὀφθαλμὸν, γῆς καὶ θαλάσσης ἔτι κράτιστον, ἑώας τε καὶ ἑσπερίου λήξεως οἷον σύνδεσμον. D. Gregor., *Orat.* XLII, 10, t. I, édit. bénédict., p. 755.

(2) Αἰσχύνομαι τὸ γῆρας. D. Gregor., t. I, 765.

« simplicité..... J'aime mieux être privé
« de tout que de demeurer plus long-
« temps dans le tumulte et l'agitation de
« la ville, et d'être contraint de m'ac-
« commoder aux caprices du peuple. Il
« ne demande pas des prêtres, mais seu-
« lement des rhéteurs et des haran-
« gueurs; il préfère l'économie de l'ar-
« gent au soin des âmes, il aime mieux
« un bon *défenseur* qu'un saint sacrifica-
« teur.... Êtes-vous touché? ai-je vaincu?
« Je vous conjure donc, par la Trinité
« que nous adorons de concert, et par la
« sainte espérance, accordez-moi la
« grâce que je vous demande, donnez-
« moi mon congé par écrit, comme les
« empereurs le donnent aux soldats qui
« ont servi. Quel successeur vous choisi-
« rons-nous? demandera-t-on peut-être.
« Dieu y pourvoiera; il saura bien trou-
« ver un pasteur comme il trouva autre-
« fois une brebis pour être immolée. Je
« ne vous demande qu'une chose : choi-
« sissez un pasteur sans complaisance
« lâche et servile, qui ait le courage de
« s'exposer à la haine du peuple pour la
« défense de la vertu.

« Adieu, *Anastasie*, qui tirez votre
« nom de la piété; c'est vous qui avez
« fait revivre la saine doctrine : vous
« êtes la place de victoire et la nouvelle
« Silo, où l'arche s'est d'abord arrêtée
« après avoir erré quarante ans dans le
« désert; fameux et célèbre temple,
« nouvel héritage, votre grandeur vient
« de la bonne doctrine que vous avez
« embrassée. Adieu, églises sacrées, vous
« êtes les liens qui unissent toutes les
« parties de la ville; adieu, saints apô-
« tres, illustre colonie, vous m'avez
« servi de guide dans mes combats;
« adieu, chaire, poste éclatant, mais
« périlleux et trop exposé à l'envie. Pon-
« tifes, prêtres plus vénérables par vo-
« tre mérite que par votre âge, ministres
« des saints autels qui approchez si près
« du Dieu vivant. Adieu, chœur des Na-
« zaréens; douceurs de la psalmodie,
« stations nocturnes, sainteté des vier-
« ges, modestie des femmes, assemblée
« des veuves et des orphelins, pauvres
« qui avez les yeux tournés vers Dieu et
« vers moi (1). Adieu, zélés partisans de

(1) Πτωχῶν ὀφθαλμοὶ πρὸς Θεὸν καὶ πρὸς ἡμᾶς βλέποντες. D. Gregor., t. I, p. 767.

« mes discours, qui accouriez avec tant
« d'empressement pour m'entendre.
« Adieu, empereur, palais, courtisans;
« si vous avez été fidèles à l'empereur,
« je n'en sais rien; tout ce que je sais,
« c'est que vous avez été infidèles à
« Dieu. Frappez des mains, poussez des
« cris éclatans, élevez jusqu'au ciel votre
« rhéteur, on a enfin condamné au si-
« lence cet homme dont l'éloquence vous
« paraissait si pernicieuse; il ne se taira
« pas toujours : il combattra des mains
« et de la plume (1). Adieu, ville célè-
« bre; adieu, Orient et Occident, pour
« qui j'ai tant combattu et qui m'avez
« livré tant de combats, j'élèverai la
« voix pour invoquer les anges tutélaires
« de cette ville. Adieu, Trinité, objet de
« mes méditations et de ma gloire; que
« mon peuple vous adore toujours. Pour
« moi, je le regarderai toujours avec la
« même sollicitude. Mes enfans, conser-
« vez le dépôt qu'on vous a confié; sou-
« venez-vous de mes souffrances, que la
« grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ
« soit avec nous tous. Amen. »

Peut-être me fera-t-on le reproche de m'étendre trop sur cette action de Grégoire, et d'avoir fait une trop longue citation des adieux du saint évêque. Ce discours, outre son mérite littéraire, qui est immense, nous révèle les raisons intimes qui poussaient Grégoire vers la solitude; c'est le moment où il se décide pour les institutions monastiques. Au reste, je le répète, jamais je ne négligerai le côté littéraire des institutions religieuses; c'est une littérature à part qui mérite bien qu'on l'étudie. La littérature païenne a eu assez long-temps les hommages de l'esprit humain.

Grégoire mena une vie austère et contemplative dans sa solitude de Nazianze; c'est là où son âme seule, en présence de Dieu et de la nature, laissait couler ces flots de poésie, si triste, si mélancolique. On ne trouve rien de semblable dans l'antiquité; et les chants les plus religieux de notre époque ne sont qu'un retentis-

(1) Κροτήσατε χεῖρας, ὀξὺ βοήσατε, ἄρατε εἰς ὕψος τὸν ῥήτορα ὑμῶν· σεσίγηκεν ὑμῖν ἡ πονηρὰ γλῶσσα καὶ λάλος· οὐ μὴν σιγήσεται παντόπασιν· μαχήσεται γὰρ διὰ χειρὸς καὶ μέλανος. D. Gregor., t. I, p. 767.

sement de cette belle poésie du désert. Je dois au moins vous en donner une idée. Il se plaint de l'instabilité de la vie :

« Où sont mes discours? où sont toutes « les paroles éloquentes sorties de ma « bouche? Légères, elles ont passé avec « les vents. — Où est le bonheur de ma « jeunesse? Il s'est écoulé comme l'eau. « — Où sont les honneurs et les gloires « de la vie? Tout cela a disparu comme « une ombre. — Où sont les forces de « mon corps? La maladie l'a brisé. — « Que sont devenus mes frères et mon « père? La mort les a enlevés. — Il me « restait le sol natal; mais un ennemi « cruel m'en a chassé. — Maintenant, « sans patrie, je traîne bien loin les dou- « leurs cuisantes de ma vieillesse infor- « tunée; je vis comme un transfuge, et « ce n'est qu'en tremblant que je pose « mon pied sur la terre. — Quelle est la « terre hospitalière qui couvrira et pro- « tégera mes cendres? Quelle main fer- « mera mes yeux mourans? Serai-je la « proie des aigles, des chiens, des bêtes « féroces? Serai-je livré aux flammes? « D'où me lèverai-je lorsque j'entendrai « retentir à mes oreilles la voix ef- « frayante du dernier juge?.... Toi seul, « ô Christ, es le grand modérateur de « ma vie; tu es ma patrie, ma force, ma « richesse, mon tout (1). »

Voici comment Grégoire raconte sa vie intérieure :

« J'ai rejeté loin de moi le pesant joug « du mariage pour suivre le joyeux « chœur des vierges; les habitans du ciel « ne sont point courbés sous le poids des « désirs incessans. Une fois que j'eus « goûté le lait et le miel des voluptés « célestes, combien il m'était dur d'ap- « procher de nouveau mes lèvres d'une « coupe amère et empoisonnée (2)..... « Autrefois, dans la plus grande vigueur « de ma jeunesse, j'ai été engagé dans le « combat terrible de la chair contre « l'esprit; j'ai vaincu avec le secours de « mon Dieu, j'ai purifié mon esprit par « de saintes pensées, je l'ai nourri de la « lecture continuelle des saintes écritu- « res; je tâchais d'éteindre par de fré- « quens et laborieux exercices de péni- « tence l'ardeur violente dont mon âme « était embrasée. Je domptais la colère, « j'enchaînais les membres de mon « corps, je noyais dans mes larmes la sa- « tisfaction que j'avais eue auparavant à « rire avec excès; de sorte que toutes « ces choses, qui m'avaient été autrefois « si chères et si agréables, étaient mortes « dans mon esprit et assujéties à ma rai- « son par une mortification continuelle. « Je couchais sur la terre; l'âpreté de « mes habits faisait mes délices, et l'a- « bondance de mes larmes était un re- « mède contre la tentation du sommeil. « Après avoir passé toute la journée dans « le travail, je passais encore la nuit à « chanter des hymnes, ne donnant aucun « repos à mes membres. Ainsi j'amortis- « sais un peu les ardeurs de ma chair, « qui empêchait mon âme de s'élever « jusqu'au ciel (1). »

Toujours Grégoire se plaint de son corps, des douleurs de son âme, de ce grand combat où sans cesse il est obligé d'agir (2).

Grégoire de Nazianze mourut en 391.

Saint Basile, après avoir plaidé quelques causes à *Césarée*, se retira du monde, et alla s'ensevelir dans un désert de la province de Pont, où deux de ses sœurs s'étaient déjà retirées. Devenu évêque de Césarée, Basile n'abandonna pas les institutions monastiques, et continua toute sa vie à diriger les hommes et les femmes qui venaient en foule se soumettre à sa conduite. Les avis qu'il leur a donnés en divers temps forment un recueil *ascétique*, véritable code de l'organisation intérieure des monastères. Avant d'apprécier en détail la règle de saint Basile, je rapporterai un passage de saint Grégoire qui donne une idée des autres travaux théologiques de l'évêque de Césarée.

« Lorsque je lis son *Hexaméron*, il me « semble que je suis auprès du créateur « de l'univers et que j'entre dans tous les « secrets de la création; j'ai une plus « haute idée de Dieu que je n'avais avant

(1) D. Gregor. Nazianz., *Carmen.* VIII. Πρὸς ἑαυτόν. Tome II, édit. de Paris, 1611, in-f°.

(2) *Carmen.* IV, p. 72.

(1) *Carmen.* LIV, p. 130.

(2) Voir *Carmen.* IV, Θρῆνος περὶ τῶν τῆς αὐτοῦ ψυχῆς πάθων. Page 68. — Et son poème κατὰ σάρκος, *contre la chair*.

« cette lecture, et la vue des créatures « ne m'avait rien inspiré de pareil. « Quand je lis les livres qu'il a composés « pour réfuter les hérétiques, je m'imagine voir le feu qui dévora Sodome et « qui réduit encore en cendres ces langues scélérates et impies. Lorsque je « médite ce qu'il a écrit sur le Saint-Esprit, je suis persuadé de sa divinité, « et, appuyé sur les raisonnemens qu'il « fait, j'ai l'assurance d'annoncer aux autres cette vérité. Les ouvrages qu'il a « composés pour des personnes grossières, dont les connaissances sont étroites, renferment un grand sens sous des « paroles simples. Je ne m'arrête point « à la lettre, à la surface extérieure; je « pénètre plus avant, j'entre dans la profondeur de sa pensée, je vais d'abîme « en abîme; une lumière m'en découvre « une nouvelle, jusqu'à ce que je sois « parvenu à ce qu'il y a de plus élevé (1). »

Saint Basile avait une haute capacité pour les affaires, pour l'organisation sociale. Aussi c'est lui qui a véritablement constitué la vie cénobitique; il insiste souvent sur les avantages de la vie commune. Ainsi, dans les *Grandes Règles*, il dit :

« J'estime qu'il est plus utile, pour « plusieurs considérations, que plusieurs « personnes se joignent ensemble pour « vivre dans un même lieu : premièrement, parce que nul d'entre nous n'est « suffisant à lui-même pour satisfaire « aux nécessités du corps; mais nous « avons besoin les uns des autres pour ce « qui concerne notre subsistance..... *La « charité*, comme dit l'apôtre, *ne cherche « point ses propres intérêts;* au lieu que « la vie absolument solitaire ne se propose qu'un seul but, savoir, la recherche des commodités de chaque personne de ceux qui s'y établissent..... « L'homme qui vit solitaire ne reconnaît « point facilement ses défauts, n'ayant « personne qui le reprenne et le corrige « dans l'esprit de compassion et de douceur. *Malheur à celui qui est seul*, dit « le sage, *parce que s'il tombe il n'a personne pour le relever*.... Dans la société « de plusieurs personnes, il est aisé de « satisfaire à la fois à un grand nombre « de commandemens, au lieu que cela « n'est pas possible quand on est seul, « l'exécution de l'un empêchant l'accomplissement de l'autre; comme, par « exemple, la visite d'un malade nous « empêche de pratiquer l'hospitalité envers les étrangers,.... Mais, outre tout « cela, comme un seul homme n'est « point capable de recevoir tous les dons « spirituels, et que la distribution des « grâces du Saint-Esprit se fait en proportion de la foi qui se trouve en chaque personne, la vie cénobitique a cet « avantage au-dessus des autres, que le « don de chaque particulier est commun « à tout le corps et à tous ceux qui vivent dans une même société. *Car*, dit « saint Paul, *l'un reçoit du Saint-Esprit « le don de parler de Dieu dans une « haute sagesse, un autre reçoit du « même Esprit le don de parler aux « hommes avec science, un autre reçoit « le don de la foi, un autre reçoit la « grâce de guérir les maladies*. Et toutes « ces choses ne sont pas plus pour l'utilité de celui qui les possède que pour « l'avantage de tous les autres. Celui qui « vit dans une entière solitude ne possède qu'une seule de ces grâces, et encore il la rend inutile en la tenant « comme enfouie en lui-même..... Il y a « aussi un grand péril dans la vie solitaire : c'est l'orgueil, la complaisance « en sa propre perfection..... Il faut « donc conclure que la conversation des « frères qui demeurent unis dans un « même lieu est une carrière où l'on « s'applique aux combats spirituels, un « chemin facile pour s'avancer dans la « piété, un continuel exercice, et une « perpétuelle méditation des commandemens de Dieu; le religieux se propose pour but la gloire de Dieu, selon « la volonté du Christ, qui a dit à ses « disciples : *Ainsi, que votre lumière « luise devant les hommes, afin que « voyant vos bonnes œuvres ils glorifient « votre père qui est dans le ciel* (1). »

L'esprit contemplatif poussait en général les Orientaux dans la solitude, dans

(1) D. Gregor. Naz., *Homel.* XLIII, t. I, édition bénédict.

(1) Les *grandes règles* de saint Basile, question VII, Edit. de D. Garnier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, t. II, p. 345.

la vie érémitique. C'est pourquoi saint Basile revient souvent sur les avantages et l'utilité de la vie cénobitique; il dit, dans ses *Constitutions monastiques* : « Qu'y a-t-il de comparable à une telle « société? Qu'y a-t-il de plus heureux « que cette union si intime? Qu'y a-t-il « de plus agréable et de plus doux que « ce concert et cette conspiration de « mœurs et d'âmes? Des hommes, qui « sont venus de plusieurs pays et de plu- « sieurs nations différentes, se trouvent « si parfaitement unis dans un même « lieu que l'on voit une même âme en « plusieurs corps, et que plusieurs corps « ne paraissent être que les organes d'un « même esprit qui les anime. Si quel- « qu'un d'entre eux est malade, plusieurs « prennent part à sa faiblesse et en sont « touchés de compassion; si un autre a « l'âme malade et qu'il soit tombé dans « quelque péché, il se trouve à l'instant « plusieurs personnes qui s'efforcent de « le guérir et de le redresser. Ils sont « tout ensemble maîtres et serviteurs les « uns des autres, et, possédant une li- « berté invincible, ils se rendent mutuel- « lement tous les devoirs d'une parfaite « servitude, qui n'est point l'effet d'une « fâcheuse nécessité, mais qui ne tire son « origine que d'un choix très libre et « très volontaire..... Que l'on ne s'ima- « gine point que je me sois étendu sur « cette matière pour la rehausser; ma « faiblesse est plutôt capable d'obscurcir « les grands sujets..... C'est dans cette « sainte société que l'on voit un père, « qui est l'image de notre Père céleste, « et un grand nombre d'enfans qui s'ap- « pliquent à rendre à leur supérieur « tous les devoirs dont ils sont capables, « qui lui donnent la main pour recevoir « sa conduite dans la pratique des ac- « tions de vertus (1). » Au reste, tous les anciens Pères de l'Église ont toujours considéré comme une très grande tentation l'extrême hardiesse de ceux qui, en abandonnant le monde, se sont retirés d'abord dans une entière solitude en renonçant à toute sorte de société. Je ne citerai que le témoignage de saint Nil, qui est formel; il écrit au moine Théon, qui s'opiniâtrait à demeurer absolument seul : « Quiconque veut entrer dans les « exercices et les combats d'une philoso- « phie spirituelle doit plutôt s'établir « dans un monastère, avec plusieurs « pères, que de choisir par son seul ca- « price une solitude, comme vous faites « en vous précipitant dans le danger « avec beaucoup de témérité et d'inso- « lence, de peur de perdre votre âme « par la malice des ennemis de votre sa- « lut, dont l'épée sanglante vous envi- « ronne de toutes parts (1). »

Si maintenant nous entrons un peu dans les détails de cette législation monastique, nous trouverons une profonde connaissance des hommes et des moyens par lesquels on les fait agir. On trouve surtout plus de bienveillance pour l'humanité, plus de *libéralisme*, si je puis me servir de cette expression. Ainsi saint Basile permet de recevoir les esclaves, mais avec beaucoup de prudence et de précaution (2). L'Eglise a posé le grand principe de l'égalité humaine, *car*, dit saint Paul, *en Jésus-Christ il n'y a plus ni esclave, ni homme libre* (3). Les esclaves avaient le privilége d'entrer dans les monastères. Il est curieux de suivre la marche des opinions des anciens pères sur cette grande question d'affranchissement social. L'abbé Isaïe ne permettait pas aux esclaves de demeurer dans le même monastère que leurs maîtres : « Lorsque, dit-il, vous aurez embrassé « la vie monastique, affranchissez votre « serviteur. Que s'il veut suivre lui-même « cette profession, ne lui permettez pas « de demeurer avec vous (4). »

La règle qui porte le nom de Tarnat, et que les antiquaires ecclésiastiques croient avoir été celle de l'abbaye de Saint-Maurice, a changé cette discipline en permettant aux esclaves qui voulaient se faire religieux de demeurer avec leurs maîtres dans un même monastère,

(1) *Constitutions monastiques* de saint Basile, chap. XXIII. Edit. bénédict., t. II, p. 561.

(1) D. Nili, *Epist.* 72. *Theoni monacho*; édit. de Rome.

(2) *Grandes règles*, question XI, des *esclaves*. Edit. bénédict., t. II, p. 353.

(3) *Epist. Galat.*, III, v. 28.

(4) *Regula Isaiæ*, art. 58, dans le Code d'Holstenius.

pourvu qu'ils n'en conçoivent point de vanité ni d'orgueil (1).

Mais comme on abusa de cette facilité que les esclaves avaient de se retirer dans les monastères, le concile œcuménique de Chalcédoine se vit obligé d'y remédier par un canon qui défend aux solitaires d'admettre aucun esclave sans la participation de son maître (2). C'est aussi ce qu'ordonna rigoureusement, dans le même siècle, le pape Gélase, en menaçant de priver de leur rang et de la communion même les supérieurs des monastères qui retiendraient des esclaves parmi eux, à moins que leurs maîtres ne les eussent mis en liberté par écrit (3).

L'empereur Justinien fit sur ce sujet un réglement très considérable, qui conserva la dignité de l'état monastique en pourvoyant au salut des particuliers. Car il ordonna que les maîtres pourraient redemander, durant l'espace de trois ans, ceux de leurs esclaves qui se seraient retirés dans des monastères après les avoir volés. Mais il est défendu aux maîtres de troubler le repos de leur solitude et de les en arracher s'ils ne leur avaient point fait de tort. Il ne voulut pas même que l'on en fît sortir ceux qui y auraient passé trois ans, quoiqu'ils eussent volé leurs maîtres; le monastère était obligé de restituer (4).

Dans le concile tenu à Rome sous le pontificat de Grégoire-le-Grand, en 595, il est ordonné que les esclaves qui quitteront le service de leurs maîtres pour embrasser la vie monastique seront éprouvés long-temps (5). Ce même pape, écrivant à un diacre, veut qu'un esclave qui a abandonné son monastère après y avoir fait une grande faute, soit remis entre les mains de son premier maître (6).

Saint Basile veut qu'on apporte toujours beaucoup de prudence dans la réception au monastère :

« Jésus-Christ ayant dit dans l'Evangile, *laissez venir à moi les petits enfans*, et saint Paul louant Timothée *de ce qu'il avait été nourri dès son enfance dans les lettres saintes*, et commandant ailleurs aux pères *d'avoir soin de bien élever leurs enfans en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur*, nous approuvons que l'on reçoive les enfans en quelque âge que ce soit, et nous croyons qu'ils peuvent être admis lorsqu'ils se présentent à nous dès leur première jeunesse, afin que nous prenions sous notre conduite ceux qui ont perdu leurs pères, et que selon l'exemple de l'ardente charité de Job, nous soyons *les pères des orphelins*. Mais quant à ceux qui sont encore sous la puissance de leurs pères, lorsqu'ils se présentent à nous pour être reçus dans l'état monastique, nous ne les devons admettre qu'en présence de plusieurs témoins, afin de fermer toutes les bouches injustes de ceux qui déchirent notre réputation par des médisances (1). »

Le législateur ne marque pas ici précisément à quel âge on peut s'engager à la virginité par la profession monastique; mais il s'en explique plus clairement dans son *Epître à Amphiloque* : « Nous « estimons que la profession religieuse « est capable d'obliger à la continence « quand elle est faite en un âge où la « raison est dans sa perfection. Car il « n'est nullement à propos de croire « qu'en ces rencontres les paroles des « jeunes gens soient capables de les en- « gager; mais quand une fille est âgée de « plus de seize ou dix-sept ans, qu'elle a « le raisonnement formé, qu'après avoir « été long-temps examinée elle persiste « dans sa première résolution, et qu'elle « supplie instamment qu'on l'admette, il « faut la recevoir au nombre des vierges, « confirmer sa profession, et punir sans « miséricorde le violement qu'elle en a « fait. Car il y en a plusieurs qui sont « présentées avant l'âge par leurs pères « et par leurs mères, par leurs frères et « par leurs proches, sans que de leur « part elles se portent d'elles-mêmes à « renoncer au mariage, mais par des vues « et des considérations mondaines que « leurs parens ont à leur égard; et il ne

(1) *Regula Tarn.*, in Cod. Holsten.

(2) *Concil. Calced.*, can. 4, dans la collection du P. Labbe.

(3) Gelas, *Epist.* 9 *ad Episcopos Lucaniæ*.

(4) Justinian., *Novell.* V *de monachis*, tit. 2.

(5) D. Gregor., lib. IV, *epist.* 44.

(6) D. Gregor., lib. IV, *epist.* 27.

(1) Les *grandes règles* de saint Basile, quest. XV, édit. bénédict., t. II.

« les faut pas recevoir facilement jusqu'à « ce que l'on ait fait un examen sérieux « de leurs véritables dispositions (1). »

Voici ce que saint Basile dit de la conduite du supérieur : « Le supérieur du « monastère, comme étant le père de ses « véritables enfans, pourvoiera à ce qui « concernera les nécessités de chaque « frère, il s'y appliquera avec tout le « soin et toute la vigilance possibles, et « il supportera avec une charité pater« nelle les infirmités corporelles ou spi« rituelles de tous les membres de la « communauté (2). »

Les lois humaines recommandent-elles ainsi la bonté et la condescendance aux magistrats ? — Les religieux devaient vivre de leur travail; mais saint Basile porte si loin la pureté de sa morale législative, qu'il ne veut pas que des mains qui doivent se sanctifier par la pénitence, se corrompent par des ouvrages qui puissent entretenir le luxe des hommes du siècle, « L'architecture, la menuiserie, « l'art de ceux qui travaillent en cuivre, « et l'agriculture, sont des choses néces« saires d'elles-mêmes à la vie, et d'une « très grande utilité..... Si nous recon« naissons par expérience que ces mé« tiers ne nuisent en nulle manière au « genre de vie que nous avons embrassé, « il les faut préférer aux autres, et parti« culièrement l'agriculture, qui d'elle« même fournit avec abondance les cho« ses les plus nécessaires....., pourvu que « l'exercice que nous en ferons ne cause « point de trouble ni de tumulte dans « le voisinage et dans la maison même « que nous habitons (3). »

Les produits du travail des mains étaient vendus ; mais saint Basile ne veut pas que ces produits soient portés au loin, ni que pour ce commerce les moines soient obligés de faire de longs voyages (4).

Voilà donc chez les moines orientaux les premiers établissemens agricoles et industriels; à la vérité, toutes les vies des saints pères du désert sont remplies d'exemples de solitaires qui ont vendu les ouvrages de leurs mains et les fruits de leurs travaux pour se nourrir et assister les pauvres. On voit dans la vie de saint Hilarion qu'étant arrivé en Sicile, et s'étant retiré dans un champ fort écarté, il chargeait tous les jours le dos d'un de ses disciples d'un faisceau de bois qu'il faisait vendre dans un village voisin afin de se nourrir lui-même, et d'avoir de quoi donner un peu de pain à ceux qui venaient le voir (1). Cassien relève la charité du saint solitaire Arcadius, qui, étant touché de compassion pour sa mère, à qui son père avait laissé une dette de cent pièces d'argent, pria, sans sortir du monastère, qu'on lui donnât à faire le triple de son ouvrage accoutumé ; de sorte que, travaillant jour et nuit durant une année, il gagna de quoi acquitter cette dette, et délivrer sa mère de l'inquiétude où elle se trouvait (2). Nous apprenons de Pallade que les religieux de saint Apthone envoyaient vendre leurs ouvrages à Alexandrie, où l'on achetait aussi ce qui leur était nécessaire (3). Mais saint Basile, le premier, a organisé le travail et en a fait une obligation monastique ; toutes ses règles pour le commerce sont d'une sagesse admirable. Pour éclaircir cette question du commerce des moines orientaux, je rapporterai deux fragmens authentiques.

Un ancien maître de la vie spirituelle cité par Rabanus Maurus veut que quand il y aura quelque chose à vendre dans le monastère, on s'enquierre de ce que les laïques le vendraient, et que l'on retranche quelque chose du prix, pour faire voir à tout le monde que les hommes spirituels n'agissent pas par cupidité et par avarice (4).

En 401, l'empereur Honoré déclara par une loi que les clercs et les personnes qui ont embrassé une vie plus sainte (ce que Godefroy entend des moines), qui feront un commerce pour vivre seront exempts des impôts que l'on exigeait des marchands (5). — Je dois pourtant faire

(1) D. Basil., *Epist. ad Amphiloch.*, can. 15. Edit. bénédict.

(2) *Constitutions monastiques* de saint Basile, chap. XXVIII, édit. bénédict.

(3) *Grandes règles* de saint Basile, quest. XXXVIII.

(4) *Grandes règles* de saint Basile, quest. XXXIX.

(1) D. Hieronym., *Vit. S. Hilarionis.*

(2) Cassian., lib. V, *de Institut.*, cap. 38.

(3) Pallad., *Haus.*, cap. 30.

(4) Rab. Maurus, *in reg. S. Benedict.*, cap. 57.

(5) *Code Théodosien.*

observer que les associations agricoles ont eu en Orient très peu d'extension; l'esprit contemplatif y a toujours dominé les institutions monastiques, et nous voyons dans Cassian l'abbé Abraham parler de l'agriculture comme d'une occupation contraire au recueillement (1).

Nous connaissons maintenant la constitution des monastères; si nous entrons dans le cœur de la règle de saint Basile, dans cette partie *ascétique* qui conduit, qui dirige la conscience, la vie spirituelle de l'âme, nous trouverons une profonde connaissance des misères de l'humaine nature. Je n'en donnerai que deux exemples. On lit dans le chapitre qui a pour titre : *Qu'il faut exactement garder la retraite, éviter la conversation des femmes et user d'une grande précaution dans celle des jeunes religieux.* « Que s'il arrive que vous vous trouviez « absolument engagé à sortir de votre « cellule, munissez-vous de la crainte de « Dieu comme d'une forte cuirasse; armez votre main de la charité de Jésus-« Christ; combattez les plaisirs avec « toute la tempérance possible; et après « avoir fait l'affaire pour laquelle vous « étiez sorti, retournez promptement « chez vous sans vous arrêter plus long-« temps dans le commerce du monde; « élevez-vous sur des ailes pour repren-« dre le chemin de votre désert avec une « rapidité merveilleuse; rentrez dans « l'arche d'où vous étiez sorti comme « une innocente colombe, en y portant « dans votre bouche les œuvres de la « miséricorde de Jésus-Christ, et soyez « pleinement persuadé qu'en aucun au-« tre lieu du monde vous ne trouveriez « le repos et le bonheur. — Soit que vous « soyez jeune de corps ou d'esprit et de « sens, fuyez la conversation des per-« sonnes de votre âge, et écartez-vous-en « comme d'un feu qui est capable de vous « consumer. Car notre ennemi s'est servi « de ce moyen pour *brûler* une infinité « de solitaires, et pour les faire tomber « dans les flammes éternelles; et quoique « l'affection qu'ils avaient d'abord les « uns pour les autres fût toute spiri-« tuelle, il n'a point laissé de les préci-« piter dans l'abîme..... Lorsqu'il faudra « vous asseoir les uns auprès des autres, « faites en sorte qu'il y ait une grande « distance entre vous; si vous êtes obligé « de dormir l'un auprès de l'autre, prenez « garde que vos habits ne se touchent « point, et mettez toujours un vieillard « entre vous deux. Quand un jeune reli-« gieux vous parlera, ou qu'il aura le vi-« sage tourné vers vous pendant la psal-« modie, baissez vos yeux pour lui ré-« pondre, de peur que si vous le regar-« diez en face cette liberté ne donnât oc-« casion à votre ennemi de semer de « mauvais désirs au fond de votre cœur, « afin de vous faire moissonner ensuite « la corruption et la ruine de votre âme. « Si vous avez quelque ouvrage à faire « avec lui dans la maison, ou en quelque « lieu où vous n'ayez pas de témoins de « vos actions, faites que l'on ne vous « trouve jamais seul avec lui, sous pré-« texte de méditer les divines Écritures, « ou par l'occasion de quelque autre né-« cessité : car vous n'avez rien de plus « nécessaire que le salut de votre âme, « pour laquelle Jésus-Christ est mort. Ne « vous laissez point aller à cette persua-« sion fausse et trompeuse, que cette « sorte de conversation n'est nullement « scandaleuse..... Croyez-moi, je vous en « parle du fond du cœur et par le mou-« vement d'une charité fraternelle....... « *Gardez votre cœur avec tout le soin* « *possible* (1). »

Dans les petites règles, les religieux font à saint Basile cette question : *D'où viennent pendant la nuit les imaginations mauvaises?* — Il répond : « Elles « viennent des mouvemens déréglés qui « se sont excités dans l'âme pendant le « jour. Mais si elle s'est appliquée à se « purifier elle-même par la considéra-« tion des jugemens de Dieu, et si elle « s'est continuellement exercée dans la « méditation des choses saintes, et de ce « qui est agréable à sa divine Majesté, « elle n'aura pendant la nuit que des « songes conformes aux pensées dont elle « se sera entretenue durant le jour (2). »

Presque tous les pères de l'Église et les maîtres de la vie spirituelle ont traité

(1) Cassian., *Collat.* 24, cap. 4.

(1) Saint Basile, *Traité sur la Vie religieuse*, chap. v, édit. bénédict., t. II.

(2) Saint Basile, *petites règles*, quest. XXII.

cette question des tentations du démon par les songes. L'Église croit à ce danger de l'âme humaine pendant la nuit; elle chante dans son office du soir :

Procul recedant somnia,
Et noctium phantasmata,
Hostemque nostrum comprime,
Ne polluantur corpora (1).

En parcourant la *Grande bibliothèque des pères*, ce trésor de science chrétienne, j'ai trouvé une homélie du moine Antiochus *sur les mauvaises pensées*. On y lit cette belle prière pour demander à Dieu la grâce d'être préservé des mauvais songes :

« Verbe tout puissant du Père éternel, « Jésus-Christ, Dieu tout puissant par « votre propre nature, Jésus, bon pas- « teur de vos brebis, ne me laissez pas « surprendre par la concupiscence de « Satan, puisque la semence de la cor- « ruption en est le fruit naturel. Conser- « vez-moi pendant mon sommeil, mon « Seigneur Jésus-Christ; accordez-moi « dans le lit la joie de votre assistance « salutaire, quelque indigne que j'en sois; « répandez dans mon esprit la lumière « de la connaissance de votre Evangile; « établissez mon âme dans l'amour de « votre sainte Croix; affermissez mon « esprit dans la sincérité de vos paroles; « confirmez mon cœur dans vos souf- « frances par la grâce de votre impassi- « bilité; conservez mes pensées dans vo- « tre paix; réveillez-moi quand il sera « temps de me lever pour glorifier votre « nom. Car vous êtes adorable, et vous « devez être glorifié avec le Père et le « Saint-Esprit dans tous les siècles. *Ainsi* « *soit-il* (1). »

EMILE CHAVIN.

(1) *Breviarium romanum*, hymn. ad complet.

(1) Antiochi monachi., *Homil. de Vitiosis cogitationibus*. Biblioth. Patrum, Lugd., t. XII, in-fol.

REVUE.

DE LA COSMOGONIE DE MOISE,

A PROPOS DE QUELQUES OUVRAGES NOUVEAUX SUR LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, LES SCIENCES NATURELLES ET LA LINGUISTIQUE.

(1er ARTICLE.)

L'histoire reprochera peut-être à notre époque d'avoir eu la manie de vouloir tout restaurer et tout refaire; mais à coup sûr ne pourra-t-elle pas lui refuser le mérite d'avoir compris que, pour réussir dans ce travail de critique et de réédification, elle devait commencer par tout apprendre. Une force occulte, mais réelle, pousse les esprits vers des études vraiment sérieuses et les fait réagir contre les derniers mouvemens de l'école encyclopédiste. On est plus que fatigué du doute, on en est honteux, et l'on cherche à pouvoir se mettre en état d'affirmer; on veut devenir croyant enfin. La célébrité de Goëthe, de lord Byron, etc., est bien encore une pierre d'achoppement pour quelques esprits paresseux, ou assez faibles pour n'avoir que le talent d'être copistes; mais les intelligences supérieures, celles qui donnent l'impulsion au mouvement de la pensée, comprennent que c'est un rôle indigne de la raison humaine, que de s'arrêter entre le pour et le contre, et de se contenter de leur jeter du fiel ou des plaisanteries plus ou moins piquantes. Aujourd'hui donc quiconque aspire à prendre une place honorable dans les lettres est forcé de se présenter avec des

principes ou des faits, d'arborer un symbole, ou de rendre témoignage à une vérité. Nul n'est admis à détruire qu'à la condition de réédifier. La philosophie légère est peut-être encore plus honnie, que ce qu'on appelle la littérature légère.

Nous aimons à constater ces tendances sérieuses des esprits, car nous ne pouvons nous empêcher de les regarder comme favorables à la cause que nous défendons. Assurément tout ce qui est grave n'est pas nécessairement vrai; mais il n'en est pas moins permis de dire, qu'en général, on peut regarder comme sincères des hommes qui soutiennent leurs opinions avec une certaine modestie, et semblent affranchis de l'influence des passions mauvaises. Notre désir de voir quelques écrivains, hostiles à nos croyances, abjurer leurs erreurs, nous rend peut-être trop indulgens à leur égard; cependant c'est moins pour les flatter, que pour leur rendre justice, que nous disons qu'ils soutiennent leurs erreurs de bonne foi, et qu'il leur manque seulement, ou bien une direction pour chercher la vérité, ou bien un *criterium* pour la reconnaître.

Ce qui nous encourage surtout dans nos espérances que les hommes d'un talent réel passeront sous nos drapeaux, c'est de les voir si souvent se critiquer, se renier eux-mêmes, et braver tous les sarcasmes que ces changemens de doctrines leur attirent. L'orgueil humain ne se sacrifie jamais gratuitement : si plusieurs désavouent volontairement le lendemain ce qu'ils soutenaient la veille, c'est qu'ils se flattent d'avoir aujourd'hui plus de lumières qu'hier. Ces palinodies peuvent se renouveler pendant un certain temps; mais celui qui les fait finit par s'en lasser, et, pour peu qu'il soit sincère, triomphe de ses répugnances et examine si la vérité n'est pas du côté de ceux qui demeurent toujours invariables dans leurs affirmations.

Certes il nous est bien impossible, d'un autre côté, de ne pas nous enorgueillir pour notre foi du découragement qui a saisi tous les champions de ces philosophies indigènes ou étrangères, qui, pendant un temps, avaient usurpé des sympathies dont elles étaient si peu dignes, et pour lesquelles tant d'intelligences ardentes se sont consumées si stérilement. Condillac, Voltaire et Cabanis n'ont pas seuls perdu tous leurs disciples; le Kantisme et l'Eclectisme ont eux-mêmes cessé de porter le nom d'écoles, ou, s'ils conservent encore quelques adeptes, n'en sont pas pour cela plus vivans; car, en philosophie, tout système stérile de sa nature est censé mort. Les théories et les méthodes, les utopies et les révélations humanitaires sont tombées dans un tel discrédit, que le nom de philosophe est presque devenu une insulte. On en est avec la science spéculative aux scrupules, aux défiances. Elle a si souvent refusé de répondre, ou a fait des réponses si misérables, que nul n'ose l'interroger.

En attendant qu'on s'adresse à l'oracle par excellence, qu'on vienne demander au catholicisme la clé des mystères du passé et de l'avenir, voilà qu'on s'est adressé à l'histoire et à la science pour avoir raison de ses doutes et pour trouver une lumière à laquelle on puisse allumer son flambeau. Les paradoxes sont proscrits, les hypothèses ont cessé d'avoir cours, les rêves de l'imagination sont pris en pitié; c'est la vérité seule que l'on réclame, la vérité dans l'histoire, la vérité dans la géologie, dans l'astronomie; la vérité partout et dans tout. Aussi voyez avec quelle ardeur, avec quelle impartialité, avec quelle apparente franchise on s'est élancé à la recherche du vrai, à la découverte du positif. Tout est soumis à une enquête rigoureuse, nations, races, individus, idiomes, faits et principes, théories et applications, sciences et arts. Ce n'est plus ici une autre tour de Babel, bâtie de sophismes, d'audace, d'illusions, d'orgueil et de mensonges : chacun s'entend et peut se répondre; car on renvoie à ses rudimens quiconque veut parler le langage de l'histoire ou de la science, avant d'en posséder les faits ou les conceptions. Il se trouve bien encore quelques intrus, qui essaient de jouer le rôle d'initiés, avant d'avoir acquis le droit de parler; mais on découvre bien vite leur ignorance, et le manteau d'historien ou de savant ne reste pas long-temps sur leurs épaules.

Si nous nous applaudissons de voir no-

tre siècle se faire érudit et savant, ce n'est pas que nous pensions qu'il se propose de travailler en faveur du catholicisme. Bien loin de là; nous croyons, au contraire, que bon nombre de gens qui ne lui témoignent qu'indifférence, lui sont intérieurement hostiles, que d'autres n'en font qu'un objet d'art ou de spéculation, et que d'autres encore n'en parlent avec respect, que pour se dispenser d'en parler avec amour. Cependant nous n'en regardons pas moins comme des apôtres involontaires, des auxiliaires au moins, tous ceux qui étudient de bonne foi les monumens du passé ou les causes cachées des merveilles de la création, puisque l'histoire n'est qu'une éloquente apologie de notre foi et que toute conquête nouvelle de la science ne sert qu'à manifester de plus en plus la gloire de celui que nous adorons.

Pour l'histoire, d'abord, il est évident qu'elle doit être favorable au catholicisme, puisqu'il se retrouve à chacune de ses pages, d'autant plus beau, d'autant plus aperçu, pourrions-nous dire, qu'il est plus absent. Essayez, en effet, de faire passer le monde païen devant vous, avec ses troupeaux d'esclaves qu'il peut jeter aux murènes et traquer comme des bêtes fauves, sans regretter que la voix qui vint apprendre aux hommes qu'ils sont frères, eût tant tardé à se faire entendre. Représentez-vous le sort de ses femmes et de ses enfans, sans vous applaudir que le christianisme leur ait rendu leurs droits. Examinez ses lois et ses doctrines, sa vie publique et sa vie privée, son droit des gens et son droit civil, sa politique et sa religion, et voyez ensuite s'il est possible de ne pas gémir de voir la raison humaine se traîner au milieu de ces turpitudes ou de ces cruautés, de ces folies ou de ces dégradations, s'il est possible de ne pas avoir hâte d'arriver à des pages, où l'on voit toutes ces fanges, toutes ces prostitutions de la pensée emportées par le sang du calvaire. Dès ce moment l'histoire ne nous appartient-elle pas presque exclusivement? Notre drapeau a-t-il cessé depuis cette époque de guider les peuples vers tout ce qu'ils ont fait ou pensé de grand, de noble, de beau? Quelle civilisation peut se vanter de n'être pas sortie de l'Évangile? De quelle nationalité florissante peut-on dire: elle a été constituée sans le secours du christianisme? Quel peuple peut nous montrer de grands écrivains ou de grands artistes, sans que nous ayons le droit de lui dire: c'est le christianisme qui les a formés ou inspirés?..... Courage donc, explorateurs des monumens du passé! Fouillez toutes les ruines, et ces ruines ne vous fourniront pas des armes contre le christianisme; interrogez tous les vieux débris, et ces débris ne vous feront point de réponse que vous puissiez tourner contre notre foi; soulevez toutes les poussières, déblayez tous les monceaux de pierres, creusez dans la terre, creusez dans le temps, et vous ne ferez que servir notre cause; car nous ne redoutons pas plus la lumière pour nos pères que pour nous; mais nous l'aimons, nous la réclamons comme la justice.

La véritable science nous serait-elle donc moins favorable que l'histoire, et quand Dieu révèle quelques uns de ses secrets au génie, faudrait-il nous en alarmer? Est-ce que la science de Pascal en fit un adversaire du christianisme? Est-ce que la science de Cuvier l'empêcha d'avouer que le Pentateuque est la plus vraie des chronologies et des histoires? Nous n'avons pas oublié non plus que le grand Newton se prosterna plein d'admiration et de foi devant Dieu, aussitôt qu'il se fut élevé à la pensée de la gravitation; nous venons de relire l'hymne enthousiaste de Képler, cet hymne admirable par lequel il remercie Dieu de l'avoir fait arriver à la découverte du mécanisme universel; il nous souvient aussi de ce mot de Leibnitz, qu'il n'attachait du prix à la science, que pour avoir plus de droits de parler de Dieu, et de cet autre mot de Bacon qu'un peu de science éloigne de la religion et que beaucoup de science y ramène.

Il est si évident que la véritable science est entièrement favorable au christianisme, qu'aujourd'hui, que les progrès scientifiques sont si avancés, la géologie, l'astronomie, la physiologie, la chimie, etc., viennent ensemble, sont forcées de venir déposer en faveur de la cosmogonie de Moïse: résultat immense, témoignage matériellement supérieur à tous les autres écrits ou monumens

élevés par la main de l'homme; car le ciel et la terre ne peuvent être ni accusés, ni soupçonnés d'imposture !

La nouveauté du monde matériellement prouvée, la vérité du déluge universel matériellement démontrée, sont deux faits trop capitaux, trop féconds en conséquences éminemment favorables au christianisme, pour que les passions intéressées à ce que le christianisme ne soit qu'un fait humain, n'aient pas cherché à les dénaturer et à les expliquer dans un sens qui ne nous permît pas d'en tirer profit.

Ce sont quelques unes de ces attaques détournées que nous nous proposons de démasquer ici.

Comme la cosmogonie de Moïse est d'abord combattue sous les points de vue géogonique et anthropogonique, c'est aussi par là que nous commencerons notre examen critique.

Au point où en est arrivée la science, ceux qui soutiennent l'éternité du monde et de la terre en particulier, ne méritent pas même d'être réfutés : il suffit de les renvoyer aux études élémentaires des sciences physiques. La doctrine de l'*émanatisme* et celle des *radiations* sont encore moins dignes d'attention, et c'est à peine si nous osons mentionner les rêveries des panthéistes et des dualistes. Les écrivains dont l'esprit a quelque portée ne cherchent donc plus à combattre les récits mosaïques par les systèmes que nous venons de désigner : ils avouent au contraire la nouveauté du monde, sa création par une puissance supérieure, mais refusent l'honneur de cette révélation à Moïse et prétendent que, d'un côté, la raison suffit pour nous expliquer ce fait divin, et que, de l'autre, les circonstances de la création rapportées par l'écrivain hébreu ne sont que des conjectures ou des mythes.

Ces difficultés ou plutôt ces objections sont d'autant plus dangereuses, qu'elles sont plus subtiles et paraissent, sous quelques rapports, inoffensives. Il importe donc de les réduire à leur juste valeur, en prouvant : que la raison seule n'avait pas suffi pour apprendre aux hommes le fait et l'époque de la création, mais que ce fait et cette époque n'étaient connus des anciens peuples que par la tradition défigurée, et que Moïse ramène cette tradition à sa vérité primitive.

Il est certain d'abord que tous les anciens peuples croyaient que le monde avait eu un commencement. Sanchoniathon et Philon l'affirment des Phéniciens; Manéthon, Diogène Laërce et Diodore de Sicile des Égyptiens; Bérose des Chaldéens ou Babyloniens (1); Hyde (2) a prouvé jusqu'à l'évidence que telle était la croyance des Perses; telle était aussi celle des peuples de l'Inde et de l'Éthiopie, puisque Démocrite, après avoir parcouru ces pays, pour en étudier les opinions cosmogoniques, déclara à son retour en Grèce, qu'il avait partout trouvé l'opinion et des traces de la nouveauté du monde et que l'histoire s'arrêtait à la guerre de Thèbes et à la ruine de Troie (3). Les Chinois eux-mêmes admettent la création du monde, malgré l'antiquité fabuleuse qu'ils lui attribuent. On sait également que chez les Grecs, les philosophes comme les poètes, Thalès, Pythagore, Anaximandre, Homère, Hésiode, etc., n'avaient pas le plus léger doute sur la création, tellement qu'Aristote (4) ne craignit pas de se glorifier d'avoir parlé le premier de l'éternité du monde, et qu'à peine ose-t-on dire qu'Ocellus eût déjà avancé cette opinion.

Mais de ce que tous les peuples ont admis un commencement du monde, il ne s'ensuit pas qu'ils l'aient compris comme Moïse nous le rapporte, c'est-à-dire, que le monde eût été *créé, formé de rien.* C'était, en effet, un principe reçu par presque tous les philosophes : *que rien ne se fait de rien* (5), et que Dieu avait façonné la matière plutôt qu'il ne lui avait donné l'être. Les Phéniciens, les Chaldéens et les Égyptiens supposaient également une matière antérieure à l'exis-

(1) Voyez aussi : Eusèbe, *de Præpar. evang.*, liv. I, c. 10; — Meyer, *de Tempor. sacr. hebræ.*, pars prima; — Henke, *Linbam. fidei chr.*; — Pezron, *de Antiq. tempor.*; — Fourmont, *in Sanchon.*; — Stillingfleet, *in Origin. sacr.*; etc.

(2) *De Relig. veter. pers.*

(3) Diogène Laert., liv. IX, sect. 38.

(4) Aristote, liv. I, *du Ciel*, c. 10.

(5) Cicero, *de divinat.*, liv. II, c. 16. — Brucker, *Hist. philosoph.* — Mosheim, *Diss. de creat.* — Cudworth, *Syst. intell.* — Gerdil, *Introd. allo stud.*; etc.

tence du monde (1), et de tous les païens, Zoroastre et ses disciples sont peut-être les seuls qui aient admis le fait de la création dans son sens le plus pur (2). Il est bien certain que le mot *chaos*, qui se retrouve dans presque toutes les anciennes théogonies, signifie proprement *le vide, le rien, le néant*, comme Scapule et le savant auteur des *Etymologies grecques* l'ont démontré. Il est bien clair aussi qu'en faisant sortir la nuit du chaos, Hésiode (vers 123) entendait ce mot dans un sens analogue à *vide, néant*. Cependant, nous ne croyons pas qu'il soit possible de voir là autre chose qu'un reste informe de la tradition primitive. Les Chinois n'attribuent pas un autre rôle à Dieu dans la création du monde, c'est-à-dire, qu'ils l'en font l'architecte, *conditorem*, mais non le principe, l'élément premier (3).

Il résulte donc de ce qui précède : d'abord, que le fait de la création rapporté par Moïse s'était conservé par la tradition chez tous les peuples, mais qu'il avait été altéré sous plusieurs rapports ; ensuite, que l'action de Dieu dans la création ne se retrouvait plus dans les opinions traditionnelles, et que Moïse en dut la connaissance soit à une révélation particulière, soit à une tradition intacte et pure, qui ne se rencontre telle chez aucun autre peuple ; en troisième lieu, que l'action de tirer le monde du néant, point capital de la cosmogonie de Moïse, n'était pas aussi accessible à la simple raison qu'on le prétend, puisque la pensée n'en vint même pas à un seul philosophe de la Grèce ; au point que Cicéron ne craignait pas de dire : *Erit aliquid quod aut ex nihilo oriatur, aut in nihilum subitò occidat! Quis hoc physicus dixit unquam* (4)?

Le monde tiré du néant paraît au contraire un fait si simple aujourd'hui, si conforme à l'idée de la toute-puissance de Dieu et de ses autres attributs incommunicables, qu'un auteur qui ne doit point paraître suspect, a été forcé par l'évidence de rendre cet hommage au récit de Moïse : « Il faut, pour bien raisonner sur la production, considérer Dieu comme l'auteur de la matière, et comme *le premier* et *le seul* principe du mouvement. Si l'on ne peut pas s'élever jusqu'à l'idée d'une création proprement dite, on ne saurait éviter tous les écueils, et il faut, de quelque côté qu'on se tourne, débiter des choses dont notre raison ne saurait s'accommoder, etc. (1). »

Les autres circonstances de la cosmogonie de Moïse s'accordent merveilleusement avec les lambeaux des traditions répandues chez les peuples les plus anciens. Ainsi, pour ne citer qu'un petit nombre d'exemples, les Egyptiens, les Phéniciens et les Chaldéens avaient les divisions du temps par sept jours et les semaines (2) ; la même division se trouvait chez les Arabes (3) ; les Perses croyaient que le monde avait été créé en six temps ou six mille ans (4) ; les anciens Etrusques avaient la même croyance (5), évidemment analogue aux six jours de la création ; les nègres de l'Afrique enfin ont des semaines (6), comme presque tous les anciens peuples (7). Que dire du rôle que le serpent jouait dans toutes les religions anciennes ? En Egypte, il faisait partie de la coiffure d'Isis, du sceptre d'Osiris, et était le plus commun de tous les symboles ; dans la Grèce, il était l'un des objets du culte, surtout à Epidaure et à Athènes ; dans l'Italie, il était l'un des attributs des dieux, et des vestales étaient chargées de le nourrir dans le bois sacré de Lavinium ; chez les Perses, il représentait Ahrimane, le chef des mauvais génies (8) ; on lui attribuait partout un pouvoir prophétique ; les Scythes, les Gaulois, les Germains et les

(1) Diogène Laer., *in Proœm.*, § 10. — T. Stanlei, *Philos. orient.* — Grotius, *de Verit.*, *etc.*, l. I. — Marsham, *Ægyp. canon.*

(2) Anquetil, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. LXIX, in-12, p. 125.

(3) Windishmann, *Die Philosophie*, etc.

(4) *De Divin.*, l. II, c. 16.

(1) Bayle, *Dictionn.*, art. *Ovide*, rem. G.

(2) Dion Cassius. — Jdeler. — Henke, *Lineam. fid. chris.* — Jurieu, *Hist. des Dogmes.* — Nicolai, *lez.* 16 *del Genesi.* — Grotius, *de Verit. rel. chr.* — Meyer, *de Temp. sacris.*

(3) Jdeler. — Mosheim.

(4) Le père Perrone, *de Mundo.*

(5) Suidas, *Lex.* au mot τύῤῥηνα χῶρα.

(6) Oldendorps, *Gesch. der mission*, I, 308.

(7) Josèphe, *contre Appion*, II.

(8) Kleuker, *Zendavesta*, t. I, p. 25, t. III, p. 84.

autres peuples du Nord en faisaient l'un des principaux objets de leurs superstitions. On sait quelle large place tiennent les serpens dans la théologie des peuples de l'Inde, et combien les nègres et les Océaniens ont de vénération pour ces reptiles.

L'anthropogonie de Moïse n'est pas moins conforme à la tradition générale; car tous les savans sont aujourd'hui d'accord que les peuples qui se disaient autochthones ou aborigènes entendaient parler de leur haute antiquité, plutôt qu'ils ne se croyaient sortis de la terre qu'ils habitaient. *L'Hayon* (Eon ou Evon) de Sanchoniathon (1) n'est évidemment que l'Eve de Moïse, comme son *Oubekôr* (*Protogonos*, premier-né) représente Adam. Bérose donne aux Chaldéens un système anthropogonique semblable à celui de Sanchoniathon ou des Phéniciens (2), système conforme à celui de Moïse. Celui que Diodore de Sicile (3) attribue aux Egyptiens et aux Grecs, n'en diffère point au fond, et nous voyons en outre les poètes, interprètes des traditions populaires, baser toutes leurs fictions sur ce système, et souvent même se servir de termes presque identiques à ceux de Moïse. C'est ainsi qu'Aristophane appelle les hommes les œuvres du limon, πηλοῦ πλάσματα (4), et Horace, *principi limo coactus* (5). Ces expressions sont au dernier point conformes aux croyances de tous les anciens peuples, comme l'ont démontré les érudits les plus célèbres (6).

La philologie vient encore au secours de l'anthropogonie de Moïse; car il est évident que les hommes sortiraient d'une souche commune, s'il était démontré que les langues ont une origine commune. Or les travaux sur la languistique ont à peu près prouvé cette filiation unitaire des idiomes. Nous disons à peu près, car, malgré les savantes recherches de Laurent Hervas, de Vater, d'Adelung, de Schlegel, de Klaproth, de Pictet, des sociétés savantes, etc., l'évidence n'est pas encore parfaite, et nous sommes bien éloignés d'ailleurs de croire avec Balbi que la langue soit le signe le plus caractéristique de l'origine des peuples. Malgré cette réserve que nous devons faire, surtout parce que ceux qui appuient leurs systèmes anthropogoniques sur l'ethnographie, croient par là pouvoir arriver à la vérité sans le secours de la révélation mosaïque; malgré cette réserve, disons-nous, nous n'en attachons pas moins une grande importance à l'accord qui se trouve entre la philologie et le récit des livres saints, et nous prenons acte de cette conclusion des savans: que toutes les langues ont des caractères évidens d'affinité, et peuvent être ramenés à une même source (1).

Nous pouvons encore invoquer, comme argument profane favorable à l'anthropogonie de Moïse, l'unité d'origine de l'espèce humaine; car les variétés et les nuances physiologiques qui classent les hommes par races, n'ont été des difficultés que pendant l'enfance de la science, et ne sont présentées aujourd'hui comme objections, que par des gens qui sont tout-à-fait demeurés en dehors des progrès des sciences naturelles. « Le genre humain, dit un auteur illustre (2), n'a qu'une espèce, et tous les peuples de tous les temps et de tous les pays, qui nous sont connus, peuvent provenir d'une source commune. Toutes les différences nationales dans la conformation et la couleur du corps humain ne sont pas plus frappantes et plus inconcevables que celles qui défigurent presque sous nos yeux tant d'autres espèces des corps organisés, et principalement nos animaux domestiques; mais toutes ces différences se perdent pour ainsi dire les unes dans les autres par tant de nuances, par tant de transitions insensibles, qu'elles ne peuvent donner lieu qu'à des divisions arbi-

(1) *Apud Philonem*, bibl.

(2) Berosus, *apud Syncel.*

(3) *Bibl.*, liv. I. — Banier, *Mythol. et Fables expliquées par l'histoire.*

(4) *Comédie des Oiseaux*, vers 687.

(5) *Odes*, liv. I, ode 16 de l'édit. compl., ou 14 de l'édit. classiq.

(6) Windishmann, *Philosophia in progr.*, etc. — Klaproth, *Tableaux histor. de l'Asie.* — Banier. — Bailly, etc.

(1) Consultez *l'Asie polyglotte* de Klaproth. — *Affinité du sanscrit et des langues celtiques.* — *Transactions of the royal*, etc. — *Recherch. Asiat.*, t. VII, VIII et XIV. — *Journal Asiatique*, nouvelle série. — *Origine, Formaz. degl' idiomi*, etc.

(2) Blumenbach, *Manuel d'hist. natur.*, t. I.

traires et point du tout tranchantes. » Cuvier (1), après avoir fait remaquer que dans toutes ces combinaisons il s'en trouve nécessairement beaucoup qui ont des parties communes, et qu'un certain nombre ne doivent différer que très peu, analyse les caractères propres aux différens animaux, et fait voir de la manière la plus évidente, que les organes et les marques distinctives de l'homme ne permettent nullement de le confondre avec les animaux qui semblent le plus s'en rapprocher, tel que l'orang-outang. Si, outre les distinctions typiques de l'homme, données par l'anatomie et la physiologie (2), on demande d'autres distinctions spécifiques, nous dirons avec M. Richerand : « que l'homme seul peut articuler des sons et jouit du don de la parole (3) », distinction qu'Homère semble avoir entrevue, car il donne souvent aux hommes l'épithète de μερόπους, *à la voix articulée*, et sous-entendant même ἀνθρώπους, se contente d'écrire μερόπους. Les prétendues difficultés que pendant un temps on a tirées de quelques monstruosités imaginées par des voyageurs infidèles, ne méritent aujourd'hui que le mépris. « Il n'y a point de peuples qui aient une queue, dit Blumenbach (4); les Hottentotes n'ont point de tablier; les Américains ont de la barbe, quand ils veulent la laisser croître.... Les prétendus géans des Patagons, depuis les temps de Magellan jusqu'aux nôtres, ont diminué peu à peu, dans les relations des voyageurs, de douze pieds jusqu'à sept. Ainsi ils sont à présent un peu plus grands que tout autre homme de bonne taille. Il est aussi plus vraisemblable que les Quimos de Madagascar, que Commerson a pris pour un peuple de nains, ne sont rien autres qu'une espèce de crétins, c'est-à-dire, de malheureux imbécilles, avec de grosses têtes et de grands bras, comme on en trouve dans diverses contrées de l'Europe. » Les adversaires de la révélation, qui en sont encore aux bégaiemens de la science, voudraient bien aussi établir plusieurs espèces dans l'humanité, en nous opposant les couleurs physiques des divers peuples; mais tous les savans ne mettent plus en doute les causes qui produisent ces couleurs, et conviennent avec Hippocrate (1) qu'elles sont le résultat de la chaleur, du climat, des alimens, du genre de vie, etc., et que les teintes varient, pour la même couleur, dans la proportion d'éloignement de l'équateur, etc. (2). Admit-on avec quelques savans du premier ordre (3) que les couleurs principales sont constantes, c'est-à-dire, ne se perdent point, quoique les individus changent de climats et s'y perpétuent pendant plusieurs générations, il n'y aurait rien là qui fût une objection contre l'unité de l'espèce humaine, dès qu'il est convenu que ces couleurs ont été primitivement accidentelles, et ne changent rien au fait de l'unité de l'espèce humaine. Il est du reste également reconnu par les savans que, quel que soit le système auquel on s'attache (4), les nuances de la peau sont graduées de manière à se perdre insensiblement l'une dans l'autre, à mesure qu'elles se rapprochent.

(1) *Leçons d'Anatomie comparée*, prem. leçon.

(2) Cuvier, *Règne animal*, introd. — M. Richerand, *Nouveaux Élémens de Physiolog.*, t. II. — — Blumenbach, *Manuel*, etc. — M. Ranzani, *Elementi di Zoologie*, t. II. — M. Magendie, *Physiologie*, t. I. — Buffon. — Schérer. — Paw, etc., etc.

(3) M. Richerand, *Nouv. Élémens de Physiol.*, tome II.

(4) *Manuel d'hist. natur.*, t. I, sect. 4.

(1) *In libro de aere, locis et aquis*, t. I, p. 327, édit. de Leyde.

(2) M. L. Martini, *Lezion. di Fisiologie.* — E dans ses *Elementa Physiolog.* — M. Richerand, *Nouv. Élémens de Physiolog.* — Le P. Perrone, *de Homin.*; etc., etc.

(3) Cuvier, *du Règne animal.* — M. Duméril, *Zoologie analyt.* — Lacépède, etc.

(4) Nous croyons devoir donner le tableau des systèmes les plus suivis, pour la commodité des lecteurs qui ne possèdent pas les livres où se trouvent ces distributions des variétés de l'espèce humaine. On y verra que, malgré les immenses travaux dont elle á été l'objet, la science de la classification du genre humain, basée sur les différences physiques, est encore bien incomplète et bien inexacte.

Les immortels Linné et Buffon n'admettent qu'une espèce humaine; mais Linné la partage en cinq variétés : 1° l'américaine brune, 2° l'européenne blanche, 3° l'asiatique jaune, 4° l'africaine noire, 5° la monstrueuse. — Cuvier et M. Link ne reconnaissent que trois races : 1° la blanche ou caucasique, 2° la jaune ou mongolique, 3° la nègre ou éthiopienne; le célèbre Blumenbach ajoute aux trois précédentes

Si maintenant nous passons aux progrès généraux de la civilisation, qui ne sont pas moins propres que les analogies physiques à faire juger de la communauté d'origine des hommes, puisqu'il est vrai que la nouveauté des découvertes en tout genre est nécessairement dépendante de la nouveauté de l'espèce humaine, nous aurons à signaler les résultats suivans, éminemment favorables à l'anthropogonie comme à la chronologie de Moïse.

Le plus savant des Romains, Varron (1), assurait qu'à peine existait-il un art que l'on pût faire remonter au-delà de mille ans. Et en effet, Cérès, qui arriva en Grèce en 1409 avant J.-C., selon les marbres d'Arundel, apprit aux Pélasges à ensemencer le blé et à en faire usage. Bacchus, que plusieurs regardent comme Noé, mais qui lui parait bien postérieur, planta les premières vignes. Selon Pline (2) et d'autres écrivains, les poids, les mesures et les monnaies furent inventés par Phidon d'Argos, 895 ans avant J.-C., d'après la chronologie de Paros. Ce fut des Babyloniens, les premiers astronomes, que les Grecs apprirent à faire des cadrans solaires (1). Quelques auteurs en attribuent même la découverte à Anaximandre ou à l'un de ses disciples. Dédale s'exerça le premier à la statuaire, qui ne fit de véritables progrès que du temps de Phidias, de Leucippe et de Miron. Les premières ébauches de la peinture furent si misérables, que les peintres écrivaient au bas de leurs tableaux ce qu'ils avaient voulu peindre (2). Pythagore fut l'inventeur de la musique; les Phéniciens furent les premiers navigateurs; avant Danaüs, les Grecs n'avaient jamais vu un seul vaisseau (3); en décrivant le premier combat naval qui eût été livré, Thucydide (4) ne le place qu'à 264 ans avant lui. L'art d'écrire était peu connu en 1494 avant J.-C. (5); on sait que les Grecs apprirent la philosophie de Pythagore (6), l'astronomie de Thalès (7), la morale de Socrate, la médecine d'Hippocrate, etc. La cause des éclipses ne fut connue que fort tard; du temps d'Alexandre-le-Grand le flux et le reflux de la mer semblait un prodige (8). Nous pouvons citer les noms et les époques des premiers législateurs de la plupart des plus anciens peuples, des Hébreux, des Perses, des Thraces, des Athéniens, des Lacédémoniens, etc.; nous connaissons de même, par Evhémère, la naissance et la vie de la plupart des dieux du paganisme, ainsi que l'origine des temples, des autels, des sacrifices, etc. (9).

On peut encore invoquer en faveur du récit de Moïse les opinions de tous les anciens, tant sur la félicité dont jouissaient nos premiers parens que sur la faute qui la leur fit perdre. L'âge d'or des poètes grecs et romains n'est évi-

les races malaise et américaine, Lacépède y joint la race hyperboréenne; M. Duméril propose cinq variétés : caucasique, hyperboréenne, mongole, nègre et américaine. M. Virey établit deux espèces ou grandes variétés, qu'il caractérise par la mesure de l'angle facial, et subdivise en six races : blanche, basanée, cuivreuse, brune foncée, noire, noirâtre. Desmoulins distingue onze variétés : 1° Celto-Scythe-Arabe, 2° Mongols, 3° Éthiopiens, 4° Euro-Africains, 5° Austro-Africains, 6° Malais ou Océaniques, 7° Papous, 8° Nègres Océaniens, 9° Australasiens, 10° Colombiens, 11° Américains. M. Bory de Saint-Vincent, très poliment critiqué par M. Balbi, ne propose pas moins de quinze espèces : 1° la japétique subdivisée en quatre races, 2° l'arabique avec deux races, 3° l'hindoue, 4° la scythique, 5° la sinique, 6° l'hyperboréenne, 7° la neptunienne avec trois races, 8° l'australasienne, 9° la colombique, 10° l'américaine, 11° la patagone, 12° l'éthiopienne, 13° la caffre, 14° la mélanienne, 15° la hottentote. M. de Brotonne s'est créé un système à part dans son *Histoire de la Filiation et des Migrations des Peuples*, ouvrage que nous examinerons dans notre second article; mais il suffit de dire, pour nous faire pardonner notre silence sur ce système, qu'une table des principales divisions géographiques, faite par ordre alphabétique, offrirait presque autant de vérité que cette prétendue classification des peuples d'après l'histoire. —Disons, en terminant cette note, que les trois races de Cuvier, de Link, etc., la blanche, la jaune et la nègre sont généralement regardées comme descendant de Japhet, de Sem et de Cham.

(1) *De re rustica.*
(2) *Hist. natur.*

(1) Hérodote, liv. II.
(2) Ælien, liv. VIII, c. 6.
(3) Pline, *Hist. natur.*, liv. VII, c. 26.
(4) *Hist.*
(5) Warburton, *de Divina Mosis leg.*, t. II, l. 4.
(6) Sénèque.
(7) Diogène Laërce.
(8) Quinte-Curce.
(9) Jacquelot, *de Exist. Dei.* — Hock, *de Vera Relig.*

demment qu'un souvenir défiguré des délices de l'Eden, car tant s'en faut que ce ne soit là qu'un rêve poétique d'Hésiode (1), de Juvénal (2), d'Ovide (3), de Virgile (4), de Tibulle (5), etc. Les philosophes eux-mêmes et les historiens en parlent comme d'un fait dont la vérité ne devait être douteuse pour personne. Le grave Platon dit textuellement (6) : « Dieu lui-même paissait les hommes de cet âge, et était leur gardien, de même qu'aujourd'hui le berger fait paître ses troupeaux. Ils n'avaient besoin ni d'habits, ni de ceinture, etc. : Θεὸς ἔνεμεν αὐτοὺς, etc. » Dicéarque, philosophe péripatéticien, cité par Varron (7) et par Porphyre (8), s'exprime ainsi : « Ces premiers mortels se rapprochaient extrêmement des dieux, tant était heureuse et pure la vie qu'ils menaient, etc. » Les Perses avaient une croyance tout-à-fait analogue, selon le témoignage de Plutarque (9). La même tradition s'était conservée dans l'Inde à un tel degré de pureté, que Strabon a pu résumer ainsi la doctrine des gymnosophistes : « Autrefois les farines de blé et d'orge tenaient lieu de poussière. Il y avait des fontaines de miel, d'eau, de lait, de vin et même d'huile. Ces délices corrompirent les hommes ; et Jupiter, indigné de l'abus qu'ils faisaient de ses bienfaits, les en priva entièrement (10). » Les Indiens de nos jours professent sur ce sujet toutes les opinions de leurs pères (11), opinions que nous retrouvons dans la Chine. Ainsi les livres sacrés de ce pays, les *King*, portent formellement : « Que dans les premiers âges du monde les hommes jouissaient d'une paix et d'une volupté parfaites ; qu'alors le travail, la peine, la douleur et le crime étaient tout-à-fait inconnus, et que tout sur la terre était soumis à la volonté de l'homme (1). » Diodore de Sicile et plusieurs autres écrivains, dont le témoignage a été recueilli par Eusèbe (2), nous présentent les mêmes traditions dans l'Égypte, la Babylonie, etc. La chute du premier homme s'était conservée dans la mémoire des peuples d'une manière presque aussi fidèle que le souvenir du paradis terrestre. Nous avons déjà cité, d'après le Zendavesta, la coutume des Perses de représenter le mauvais génie sous la forme du serpent ; le passage de Strabon sur les Indiens, que nous venons de rapporter, est encore plus explicite. Le supplice de Prométhée, et la fable d'Hercule cueillant les pommes d'or des Hespérides, gardées par le serpent Ladon, ont avec le récit de Moïse une analogie frappante. Une médaille d'Antonin le Pieux, représentant Hercule dans les Hespérides (3), donne encore plus de vérité à ce rapprochement ; mais ce qui ne permet pas surtout de douter que la chute du premier homme ne fût vaguement connue des Grecs, c'est qu'Apollonius de Rhodes en fit le sujet d'un poème. On connaît aujourd'hui l'opinion des anciens Égyptiens à ce sujet, par le célèbre monument hiéroglyphique que le savant Norden découvrit à Thèbes en 1737, et dont nous avons la gravure : « Si je ne me trompe, dit cet illustre Danois, il y est fait allusion à la chute d'Adam et d'Ève. On y a représenté un arbre vert, à la droite duquel est un homme assis, tenant à la main droite un instrument dont il semble vouloir se défendre contre une petite figure ovale couverte de caractères hiéroglyphiques, que lui présente une femme que est debout à la gauche de l'arbre, pendant que de l'autre main il accepte ce qui lui est présenté. Derrière l'homme paraît une figure debout, la tête couverte d'une mitre, et qui lui tend la main (4). » Nous ne pousserons pas plus loin ces citations,

(1) *Dans la Théogonie*, vers 531, et *les Jours*, vers 47.

(2) *Satire* 6.

(3) *Métamorph.*, liv. I.

(4) *Georg.*, liv. I, et *Eclog.* 4.

(5) *Eleg.*, liv. I, chap. 3.

(6) *Polit.* et dans *Cratyle*.

(7) *De re rusticâ*, l. I, c. 2.

(8) Liv. IV.

(9) *Livre d'Isis et d'Osiris*.

(10) Liv. XV.

(11) *Relig. de l'antiq. consid., etc.*, par MM. Fréd. Creuser et Guigniaut.

(1) Les *Annales de la Philosophie chrétienne*, dans le tome XVI, ont cité tous les auteurs chinois qui établissent cette vérité.

(2) *In Præp. Evang.*, l. I et II.

(3) Spanhemius, *in notis ad Callimachum*.

(4) Norden, t. II, p. 125. Cette gravure se trouve aussi dans les *Annales de Philosophie*, tome XIII, p. 152, avec une dissertation.

car ce fait de la faute de nos premiers parens a été si visiblement connu des anciens, que Voltaire (1) a été contraint de convenir que : « la chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les nations. » Le même aveu a été fait par Goguet : « Tous les peuples, dit-il (2), déposent qu'originairement l'homme a joui d'une innocence de mœurs et d'une félicité que depuis il n'a plus recouvrés. »

Quelle que soit l'importance des témoignages traditionnels que nous venons d'énumérer, il en est un qui prouve d'une manière plus évidente encore la commune filiation des hommes, et que cependant la plupart des ethnographes traitent avec une sorte de dédain. Nous voulons parler des croyances religieuses à travers lesquelles on aperçoit toujours le type d'une révélation commune, malgré les nuages épais dont les passions et l'erreur ont pu la couvrir. D'après les autorités dont nous allons nous appuyer, il n'est pas même permis de douter que l'existence d'un seul Dieu et l'immortalité de l'âme n'en aient été les deux grandes bases. Nous nous arrêterons un peu plus long-temps sur ces traditions, parce que c'est sur elles que nous nous appuierons surtout dans notre polémique contre les écrivains, dont nous examinerons les systèmes sur la filiation des peuples dans notre second article.

Nous disons d'abord, avec Plutarque (3), qu'il a toujours été plus difficile de trouver une ville sans remparts, sans lettres, sans magistrat, sans maisons et sans propriétés d'aucune espèce, que de la trouver sans religion. Tous les écrivains de quelque poids sont en effet unanimes à reconnaître, qu'il n'a jamais existé une seule société qui ne crût à un Dieu ou à des dieux quelconques. Nous pouvons citer, comme s'exprimant d'une manière aussi formelle, Platon (4), Aristote (5), Épicure (6), Cicéron (7), Sénèque (8), Artémidore (1), Elien (2), Maxime de Tyr (3), Sextus Empiricus (4), Dion de Pruse (5), Julien (6), etc. Plusieurs auteurs anciens ont accusé quelques peuples d'impiété ou d'athéisme; mais il faut entendre ces mots dans le sens que ces peuples n'adoraient pas les dieux de l'auteur. C'est ainsi que Pline appelle les Juifs les ennemis des dieux, et que Cicéron (7) dit que les Gaulois ne professent aucune religion, etc. Il n'est pas nécessaire de justifier les Juifs; et quant aux Gaulois, Tite-Live et César les représentent, au contraire, comme très attachés à leur religion. Le premier (8) dit d'eux : *Religionis haudquaquam negligens est gens Gallorum;* le second (9) : *Natio admodùm dedita religionibus*. Pline, Lucain, Strabon, Elien, Hérodien, Vopiscus, Agathias, P. Méla, etc., leur rendent le même témoignage. Il serait aussi facile de justifier d'athéisme les peuples tant anciens que modernes, à qui des historiens et des voyageurs prévenus ou passionnés font ce reproche. Loin de nous la pensée de vouloir diminuer le bienfait de la révélation divine, en déguisant par une interprétation impie les erreurs profondes et honteuses où le monde païen était plongé, et au milieu desquelles se traînent encore tant de nations infortunées; cependant, à l'exemple de Bossuet, de Bergier, de Bailly, de Bullet, de Hook et de plusieurs autres théologiens, nous croyons qu'il n'est ni conforme à la vérité, ni utile à la religion de suivre la marche de ceux qui, repoussant toutes les analogies entre les croyances primitivement révélées et quelques croyances païennes, tendent par là même à anéantir le témoignage des traditions. Nous allons donc essayer de prouver qu'au milieu du polythéisme la révélation primordiale de l'unité de Dieu ne périt jamais entièrement, et ne cessa point d'être proclamée, quoiqu'elle

(1) *Philosophie de l'hist.*, c. 17.
(2) *Origine des Lois*, t. I.
(3) *Contra Colot.*
(4) *Des Lois*, liv. X.
(5) *Morale*, liv. X, c. 11.
(6) Dans *de Naturâ deor.*, de Cicéron.
(7) Première *Tusculane*.
(8) *Epître* 117.

(1) Liv. I, c. 9.
(2) *Var. histor.*, liv. II, c. 13.
(3) *Diff. prim.*
(4) Lib. I, *contra Physicos*.
(5) *Or.*, 45.
(6) *Epist. ad Heracl.*
(7) *Pro Fonteio.*
(8) Liv. V, 46.
(9) *Comment.*, liv. VI.

ne fût presque jamais admise dans la pratique. C'est là une vérité rendue évidente par les travaux de saint Clément d'Alexandrie (1), d'Athénagoras (2), de Théophile d'Antioche (3), de saint Cyrille d'Alexandrie (4), de Tertullien (5), de Minutius Félix (6), d'Arnobe (7), de Lactance (8), d'Huet (9), de Cudworth (10).etc. « Il est évident, dit saint Cyrille (11), qu'au fond de la philosophie grecque se retrouve l'unité de Dieu, son indépendance, sa supériorité absolue, etc. » « Il ne me semble pas qu'il n'y ait qu'un seul Dieu, fait dire Stobée au pythagoricien Onatus ; mais je crois qu'il y a un Dieu plus grand, plus puissant que tous les autres, qui les gouverne comme il gouverne tout, etc.» On connait cette pensée d'Aristote (12) : « Tous les hommes affirment que les dieux sont soumis à un pouvoir supérieur »; mais on aimera à connaître ce sentiment de Maxime de Tyr (13) : « Au milieu de toutes les luttes d'opinions et de croyances, on connait unanimement un Dieu qui seul gouverne tout, est le père commun des êtres, et a sous sa dépendance d'autres dieux, qui sont comme ses fils et ses collègues. Sur ce point le Grec s'accorde avec le Barbare, l'homme du continent avec l'insulaire, le sage avec l'ignorant. » Saint Justin, martyr (14), et saint Jean Chrysostome (15), déclarent qu'ils retrouvent l'unité de Dieu, primitivement révélée, dans tous les écrits des poètes, où l'un des dieux des diverses mythologies est toujours distingué par le titre de père et de roi. Nous citerons avec plaisir ces vers de Proclus, qui résument, selon lui, la doctrine d'Orphée et de Pythagore :

Primus postremusque Jovis, qui fulmine candet;
Ille *caput mediumque* simul, cui cuncta creantur;
Ille solum (terram) ac cœli stellatos sustinet axes,
Rex idem, rerumque parens et originis auctor,
Unica vis, dæmonque unus, qui cuncta gubernat.

Saint Justin et saint Clément d'Alexandrie nous ont conservé un passage d'une tragédie de Sophocle, où l'on trouve ces mots : «Oui, il n'y a qu'un seul Dieu, oui, il n'y a qu'un seul Dieu qui ait créé le ciel et la terre.» Aristophane, Ménandre et d'autres poètes grecs ont des sentences presque aussi grandes. La même doctrine se trouve formulée clairement chez les Latins. Ennius appelle Jupiter : *Divûmque hominumque pater rex ;* Plaute (1) : *Qui est imperator divûm atque hominum.* Valérius Soranus est encore plus explicite dans ces vers que nous devons à Varron :

Jupiter omnipotens regum rex ipse, *Deûmque*
Progenitor, genitrixque Deûm, Deus *unus et omnes.*

On connait ce vers de Virgile :

O Pater ! ô hominum divûmque æterna potestas !

et ceux-ci d'Horace :

. . . . Qui res hominum et deorum,
Qui mare et terras variisque mundum
Temperat horis ;
Undè *nil majus* generatur *ipso*,
Nec viget *quidquam simile* aut *secundum*...
Qui terram inertem, qui mare temperat
Ventosum, et urbes regnaque tristia,
Divos mortalesque turmas
Imperio regit unus æquo.

Si, des poètes et des philosophes, nous passons aux historiens, nous leur verrons attribuer aux peuples des croyances et des pratiques où perce presque toujours en quelque chose l'unité de Dieu. Ainsi, l'*Elioun* ou très haut, que Philon de Biblos donne pour Dieu aux Chaldéens, est un terme unitaire. Strabon (2) déclare que les Caramaniens, c'est-à-dire les Perses, ne reconnaissent qu'un dieu, qu'il appelle improprement Mars, opinion qui se rapporte à celle d'Eusèbe, qui résume ainsi la doctrine de Zoroastre : « Dieu est éternel, non engendré, exempt de parties, sans semblable ni égal, savant par lui seul, se suffisant à

(1) *In Strom. et in Cohort ad gent.*
(2) *In Apologiâ pro christ.*
(3) *Ad Autolicum.*
(4) *Contra Julianum*, 1.
(5) *In Apolog.* 24.
(6) *In Octavio*, c. 19.
(7) *Adversus gentes*, 1.
(8) *Inst.*, 1, 5, etc.
(9) *In Alnet. quæst.*
(10) *Système intell.*
(11) *Contra Julian.*
(12) *De la Républ.*, liv. IV.
(13) *Dissert. prima.*
(14) *De Monarchiâ Dei.*
(15) *Orat.* 36.

(1) *In Rudente.*
(2) *Géographie.*

lui-même, premier auteur de la nature, etc. (1). » Sous Jéthro les Arabes ne reconnaissaient qu'un seul Dieu, et Mahomet les trouva avec la même croyance, malgré leurs autres superstitions. Indépendamment de leur monstrueuse idolâtrie, les Égyptiens n'admettaient qu'un premier principe, le dieu Kneph (2). La fameuse inscription du temple de Saïs vient à l'appui de cette assertion de Plutarque, et nous pouvons encore citer ce passage de Jamblique : « Selon les Égyptiens le premier des dieux a existé seul avant tous les êtres. Il est la source de toute intelligence et de tout intelligible,.... il est le premier principe, le père de toutes les essences. » Les Éthiopiens avaient deux dieux, selon Strabon, l'un immortel et cause première de tout, l'autre mortel. Le dieu des Gaulois était un et n'avait point de nom (3); car Theut ou Theutatès, qui signifie père, n'était qu'une dénomination de la reconnaissance. C'est à cause de la pureté primitive de leur culte que Lucain disait d'eux: « Si les Gaulois connaissent seuls les « dieux, il faut avouer que le reste du « monde ne les connaît pas du tout. »

Solis nosse deos et cœli numina, vobis
Aut solis nescire datum.
(*Pharsale*, chant I.)

Or les Celtibériens, les Bretons et les Germains avaient dans le principe les mêmes croyances religieuses que les Gaulois. Les premiers Italiens professaient une religion si conforme à celle de ces derniers, que Plutarque la caractérise presque dans les mêmes termes que Tacite et Pline parlant de celle des Germains et des Gaulois. Dans sa vie de Numa Pompilius, il dit, par exemple, que ce prince avait défendu de figurer la divinité par des images ou des statues, regardant comme un sacrilége de représenter par des choses périssables et terrestres ce qui est éternel et divin. C'est absolument la doctrine druïdique. Ajoutons que saint Clément d'Alexandrie et Pline assurent que la religion des Gaulois ressemble à celle des Perses. Disons encore que Celse, dans Origène, compare la théologie des Druïdes à celle des Juifs. Ceux qui ne daignent pas consulter les croyances religieuses, en cherchant le lien de parenté des peuples, commenceront à voir peut-être qu'il existe un autre moyen que la linguistique, de rattacher les familles séparées de la race caucasique. Sans vouloir anticiper sur les rapports de filiations nationales que nous établirons plus tard par les rapprochemens des théologies, nous nous contenterons ici de demander aux ethnographes : si Xerxès et les rois de Perse, renversant tous les temples et toutes les statues qu'ils rencontrent sur leur passage, ne leur semblent pas avoir quelques liens de parenté avec Brennus, Bellovèse, etc., se faisant également les destructeurs de tous les édifices religieux qu'ils rencontrent, et faisant cela par les mêmes motifs, c'est-à-dire, parce qu'ils regardaient comme un sacrilége d'enfermer Dieu dans un temple et de lui donner une forme humaine.

La tradition, dans les premiers temps si peu défigurée dans l'Europe occidentale, s'était également conservée dans un certain degré de pureté dans le nord, non pour le culte lui-même, mais pour les dogmes fondamentaux. Ainsi, dans l'Edda, Dieu est appelé « seigneur suprême, maître de l'univers, auteur de tout ce qui existe, éternel, immuable, scrutateur des mystères, toute-puissance, science sans bornes, incorruptible ». Là, comme dans le druïdisme, il était défendu de lui bâtir des temples ou de le représenter par des statues. Les Sarmates du nord et les Samogétiens appelaient leur dieu *Auxthéias-Vissagistis*, c'est-à-dire le Dieu tout-puissant; les Polonais-sarmates *Iassen* (maître, chef suprême); les Sclavons surnommaient le leur *Dieu* tout simplement, et Procope assure qu'ils n'en admettaient qu'un seul. Il n'y avait point de temples non plus chez ces trois peuples. Il n'y en avait pas davantage chez les premiers Grecs, ni à l'époque d'Homère. Du temps de Pausanias les statues étaient encore rares, et Hérodote écrit que les Pélasges ne donnaient pas de noms à leurs dieux, parce qu'ils n'en admettaient qu'un, puisqu'ils auraient été

(1) *In Præparat. Evang.*

(2) *Livre d'Isis et d'Osiris.* — 4 *In Porphyr. Ægypt.*, etc.

(3) Strabon, *Géogr.*, liv. III.

obligés de les distinguer par des noms, s'ils en avaient reconnu plusieurs. Théophraste déclare d'ailleurs que dans le principe on n'adorait aucune figure sensible, qu'on ne connaissait point les sacrifices sanglans, et qu'on se contentait d'offrir des herbes et des fruits au principe de toute chose, etc. Du temps de Strabon les peuples de l'Inde n'avaient ni statues ni idoles, et n'admettaient qu'un Dieu qui a créé le monde, le gouverne et est présent partout. Si nous parcourions les autres contrées de l'Asie, nous trouverions souvent des cultes insensés, des superstitions bizarres ou horribles; mais, au milieu de tous ces égaremens de la raison humaine, nous ne laisserions pas d'apercevoir quelques traces des traditions saintes, et entre autres celle de l'unité de Dieu plus ou moins caractérisée. Nous rencontrons un reste de cette unité jusqu'au milieu des peuples les plus barbares de l'Afrique. Ni leurs fétiches, en effet, ni le culte qu'ils peuvent rendre aux astres, aux élémens, aux animaux, aux plantes, au démon même, ne les empêchent de reconnaître plus ou moins formellement un être supérieur à tous ces dieux de second ordre, au-dessus de leurs idoles. Les peuples de la Guinée ont leur puissant *Orissa;* ceux de la Nigritie leur *Allah;* les nègres de Sierra-Leone *Khanu;* ceux de la Côte-d'Or *le dieu des blancs;* les Bénins *Nzambian-pungu;* les Hottentots *Gounja-Ticqvoa;* ou le dieu des dieux; les Quojas *Kanno;* les habitans de Monomotapa *Mozusmo;* leurs voisins *Molungo, Maziri* ou *Atuno;* les peuples de Sofala *Guignimo*, etc.

Le même accord sur l'existence d'un dieu placé au-dessus de tous les génies subalternes existait dans toute l'Amérique au moment où elle fut découverte. « Ce qu'il y a de vraiment remarquable, dit M. Balbi, c'est qu'on a trouvé chez presque toutes ces nations, même les plus abruties, l'idée plus ou moins claire d'un être suprême, qui gouverne le ciel et la terre, celle d'un génie du mal qui partage le domaine de la nature avec le bon esprit, et l'idée de l'immortalité de l'âme. Tous n'ont pas des prêtres, mais tous croient à l'existence d'êtres invisibles et à une vie future.... Il est curieux de trouver parmi les Mexicains des traditions sur la mère des hommes déchue de son premier état de bonheur et d'innocence; l'idée d'une grande inondation, dans laquelle une seule famille s'est échappée sur un radeau; l'histoire d'un édifice pyramidal élevé par l'orgueil des hommes et détruit par la colère des dieux; les cérémonies d'ablutions pratiquées à la naissance des enfans, etc. Le même écrivain, ainsi que M. de Humboldt, retrouvent sur les bords de l'Orénoque et ailleurs le culte primitif des Celtes et des Perses, l'absence de temples et d'idoles, etc. Ils signalent encore le dualisme, le sabéisme, les dogmes métempsychosistes, les croyances hindoues, mais partout ils voient dominer au-dessus des manitous, des fétiches et autres génies secondaires, le grand esprit ou manitou par excellence; l'*ancien du ciel* dans la Guyane; le *Puru* dans la Nouvelle-Grenade; le *Quyumocon*, ou *notre grand père*, chez les Caraïbes; le *Pachacamac*, ou *âme de l'univers*, dans le Pérou; le *Typana* ou *Tupa* dans le Brésil; le *Vitzelipuztli* dans le Mexique; l'*Okée* dans la Floride; le *Mingo-Chitou* dans la Louisiane; *le grand Montana* dans le Maryland; l'*Ukcouman*, ou *grand chef*, près de la baie d'Hudson, etc., etc.

Dans le monde océanique les traditions primitives sont plus défigurées; mais elles ne le sont pas tellement qu'on n'aperçoive toujours dominer l'idée d'un dieu principal.

Ce que nous venons de dire de l'unité de Dieu plus ou moins clairement formulée chez tous les peuples et dans tous les temps, ne constitue pas seul un certain accord des hommes en fait de religion. Les ablutions sont presque partout connues; les sacrifices se retrouvent jusque chez les sauvages les plus abrutis; les jeûnes et les abstinences existent chez les Canadiens comme chez les Hottentots, et au fond de l'Inde et de l'Océanie. Nous oserions à peine affirmer qu'un seul peuple sans prêtres ou sans quelques ministres qui en tinssent lieu, se soit jamais rencontré dans aucun temps; nous ne craindrions pas de défier tous les archéologues et tous les voyageurs de nous prouver qu'on ait jamais vu ou qu'on voie encore une seule nation où le dogme de l'immortalité ait été ou soit

inconnu. La résurrection des morts est et a toujours été une opinion si universelle, si unanimement reçue, que nous ne pourrions en parler ici qu'en oubliant que nous nous adressons à une classe de lecteurs qui n'a pas besoin qu'on lui montre l'analogie qui existe entre ce dogme et l'idée de l'Élysée, de la métempsychose, etc.

Quant à l'application des faits élémentaires que nous avons établis, nous répétons qu'elle trouvera sa place dans l'examen que nous ferons des systèmes historiques que la nouvelle école des rationalistes semble vouloir propager.

JACOBY-REGNIER.

CRANMER, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY,

PRIMAT D'ANGLETERRE.

(1527-1554.)

PREMIER ARTICLE.

Cette période, qui embrasse vingt-sept années, offre une série d'événemens extraordinaires, dont l'influence, après trois siècles, après tant de sang versé, tant de crimes commis, courbe encore sous son joug de fer des millions de catholiques irlandais, réduits à la plus épouvantable misère pour prix de leur constance religieuse. Pendant ces vingt-sept années, le pouvoir royal, contenu jusqu'alors dans de justes limites par la noblesse et le clergé, brise tout-à-coup ces obstacles, et devient despotique entre les mains d'un roi violent et emporté, qui s'en sert pour contenter ses folles passions et ses coupables caprices; l'ancienne constitution du royaume disparaît avec l'indépendance des parlemens, et la force morale des convocations est remplacée par le dogme de l'infaillibilité de Henri VIII, proclamée par l'élite du royaume. Alors s'établirent les monstrueuses lois de suprématie et d'uniformité, les lois restrictives et l'infâme coutume de juger les accusés sans défense, de condamner à mort pour de simples soupçons, pour quelques mots arrachés à l'indiscrétion, au zèle, à la bonne foi. A ces perturbations, à ces crimes de lèse-humanité, joignez les changemens introduits dans la religion, les biens du clergé pillés et dévorés, les monastères incendiés, une nation entière corrompue, et réduite à l'esclavage, à la misère, des parodies indécentes de justice et d'humanité, un débordement des plus affreuses passions, l'apparition de cet égoïsme sans frein qui ronge tous les peuples, et particulièrement ceux de la Grande-Bretagne; enfin, une religion changée par le pouvoir politique, vingt autres religions essayées tour à tour, et retournant à leur mère commune pour suivre bientôt des erreurs nouvelles; en définitive, des dogmes établis de droit humain, une discipline ecclésiastique décrétée par ordre d'un parlement, un principe de révolte contre Dieu, et par suite contre la société, une anarchie de plus de trois cents ans, la mort des sciences spiritualistes, l'apothéose de la chair, la négation de toute religion et le culte insensé de la nature. Voilà l'œuvre de cette période de trente années, dont Henri VIII fut la cause brutale, et Cranmer l'auteur intelligent.

Ces changemens et ces désordres, ce ne fut pas comme en Allemagne un principe de liberté et de science qui leur donna le jour; quelle différence dans les causes! Ici, un rien en apparence, un amour éteint, une passion irritée et contrariée; de la scission de Henri VIII avec Rome, la souris cette fois enfanta une montagne. Vaste ossuaire!!!.....

Henri VIII, du vivant de son père, avait épousé Catherine d'Aragon, veuve de son frère Arthur, mort quelques jours

après son mariage. Une dispense du pape, sollicitée par le jeune prince, avait légalisé cette union, qui était fort à la convenance de l'Angleterre et de son vieux roi. Monté sur le trône, Henri fit couronner solennellement Catherine, et vécut pendant vingt ans dans une grande union avec elle. C'était une noble et vertueuse femme, pleine d'amour pour son époux et pour ses enfans; un caractère dévoué, peu en harmonie avec les dissipations de la cour, et qui ne trouvait du bonheur que dans l'accomplissement de ses devoirs; une femme qui sut joindre à une grande douceur une fermeté inébranlable quand on voulut flétrir son honneur et celui de sa fille. Henri l'avait long-temps aimée; mais elle vieillissait.

A cette époque, vint en Angleterre une jeune lady, élevée pendant long-temps à la cour de France, d'où elle rapportait l'esprit, les grâces, les talens, et cette fleur de poésie dont François I^{er} aimait tant à s'entourer. A ces précieux avantages, Anne de Boleyn joignait une ambition démesurée et un esprit d'intrigue qui la justifiait à ses yeux. Le roi l'aima, comme Henri VIII savait aimer, sans mesure et sans scrupules, et la dangereuse sirène, loin de céder à son amour, prit plaisir à l'augmenter par des refus irritans. Elle n'avait pas toujours été, disait-on, si réservée, si sage. Mais ici il s'agissait d'un roi, d'un trône; l'ambition se couvrait du masque de la vertu; et la passion de Henri, irritée par une résistance adroite et calculée, ne connut bientôt plus de bornes.

Ce fut alors que le vertueux Henri d'Angleterre sentit pour la première fois de violens remords sur son union incestueuse avec la femme de son frère; sa conscience timorée ne lui laissait plus un instant de repos. Roi théologien, il outrageait les lois humaines et les lois divines, il maudissait les vingt années qu'il avait passées dans l'inceste, et demandait à grands cris qu'on fît cesser cet état intolérable, oubliant que l'union nouvelle qu'il voulait former était absolument la même que celle qu'il voulait rompre (1).

Il fallait bien tranquilliser la conscience devenue tout-à-coup si délicate du roi. Il se trouva des gens, théologiens, philosophes, porteurs de lances, nobles lords, honorables varlets, qui lui prouvèrent doctement qu'il n'est pas permis à un homme d'épouser la veuve de son frère, que les lois divines condamnent l'inceste, et que le pape n'avait pas le droit de dispenser de ces lois; que, pour faire cesser le scandale qu'il causait à ses sujets, il fallait casser son mariage avec Catherine, et mettre à sa place sur ce trône une jeune reine digne de lui et de son royaume.

Quelques jours après, la demande du divorce était adressée à Rome.

Clément VII portait alors la tiare. Pendant sa captivité à Bologne, Henri lui avait rendu de grands services auprès de Charles-Quint, et Clément avait à cœur de lui en témoigner sa reconnaissance; il n'avait pas oublié d'ailleurs qu'Henri avait écrit un livre contre Luther en faveur de la papauté, et que Léon X l'avait décoré du beau titre de *défenseur de la foi*. Aussi Clément était-il disposé à le traiter avec une grande indulgence et une grande faveur. Mais malgré ces bonnes dispositions, il ne pouvait aller contre toutes les règles établies dans l'Église, violer les institutions canoniques et accuser la mémoire de son prédécesseur en cassant une union que Léon X avait légitimée; c'eût été renoncer au droit qu'avaient les papes de lever les empêchemens aux mariages pour cause de parenté, c'eût été se dépouiller de cette haute prérogative qui soumettait les mœurs et les intérêts de la morale publique au pouvoir de la papauté.

La circonstance était difficile et embarrassante; les messages d'Henri devenaient de plus en plus pressans: il était dangereux de heurter de front les passions de l'altesse anglaise. Clément crut tout sauver en gagnant du temps, dans l'espoir que la nouvelle fantaisie du roi disparaîtrait bientôt. Il nomma deux légats, le cardinal Wolsey, ministre d'Henri, et Campeggio, pour examiner l'affaire du divorce, promettant de faire droit aux réclamations du monarque si le

(1) La mère et la sœur d'Anne de Boleyn avaient été les maîtresses d'Henri: on allait même jusqu'à dire qu'Anne était sa fille.

mariage était déclaré illégitime. Les légats traînent l'affaire en longueur; le jugement, fixé au mois d'avril, est renvoyé au mois d'octobre.

Ces retards, en contrariant les passions du roi, ne faisaient que les rendre plus vives; il s'indignait de ce que la cour de Rome ne traitait pas avec plus d'égards et de bienveillance un roi qui avait si bien mérité de l'Église, et il cherchait un moyen de se venger d'elle et de lui forcer la main. Au milieu d'un de ses emportemens, qui lui rendaient tous les moyens légitimes, il défend à ses sujets d'aller à Rome à l'occasion du jubilé universel qui approchait, il défend aux ecclésiastiques de payer les annates, et affecte par intervalle de prendre le titre de chef de l'Église anglicane.

Cependant il restait fortement attaché à la foi catholique et à la papauté, qu'il avait défendue naguère contre Luther. L'issue de l'affaire du divorce devenait de plus en plus douteuse; le bruit se répandait que le pape avait l'intention de l'attirer à lui. On était dans une grande perplexité à la cour, le roi rongeait le frein avec impatience, Anne redoublait de séductions et de résistance, les courtisans poussaient les choses à l'extrême; on s'attendait à quelque explosion, lorsque survint un homme qui offrit au roi un excellent moyen de sortir d'embarras. Cet homme, devenu plus tard si célèbre, c'était Cranmer.

Cranmer était né à Aslacton, dans le comté de Nottingham, le 2 juillet 1489, d'une ancienne famille normande, qui était tombée dans l'oubli et dans la pauvreté. Il étudia la théologie à Cambridge, et se fit bientôt remarquer par la subtilité et l'audace de son esprit, et par ses profondes connaissances. Devenu membre du célèbre collége du Christ, il se maria, et perdit sa place. Il passa alors au collége de Buckingham, où il donna des leçons de théologie; mais sa femme étant morte, il reprit sa place à l'université de Cambridge, malgré les soupçons qu'on avait déjà conçus sur son orthodoxie. La peste étant venue désoler cette ville, il se retira à Watham auprès d'un riche propriétaire qui lui avait confié l'éducation de ses enfans.

Henri VIII revenait alors de *France*, où il était allé visiter François I[er]. Il s'arrêta à Watham pour y passer la nuit, avec Gardiner, évêque de Winchester. Le hasard voulut que Cranmer soupât ce soir-là avec les maréchaux-des-logis du roi et deux seigneurs de sa suite. La conversation tomba sur le divorce; chacun dit son avis, et quand vint le tour de Cranmer: « Je ne vois pas, dit-il, où « sont les grandes difficultés dont vous « parlez. Au fond, il ne s'agit que d'établir si le mariage du roi est ou non « contraire au droit divin. A mon avis, « il suffit pour cela de consulter les théologiens des diverses facultés de l'Europe. »

Le roi, auquel on rapporta quelques jours après l'expédient trouvé par Cranmer, en fut dans le ravissement. Il ordonna qu'on lui en présentât l'auteur, et il fut bien autrement émerveillé lorsque Cranmer développa devant lui les avantages et la facilité d'exécution que présentait son plan de campagne.

Dès ce moment, Cranmer devint l'ami, le conseiller intime, l'âme damnée du roi. Henri avait deviné au premier coup d'œil quel genre de services le futur primat devait lui rendre et jusqu'à quel point il pourrait compter sur sa complaisance. Il fait partir vers les universités de France, d'Italie, d'Allemagne, des ambassadeurs chargés de soumettre à ces savantes compagnies la validité de son mariage avec Catherine. De son côté, Charles-Quint ne néglige rien pour défendre l'honneur de sa tante. Les écrits pour et contre le divorce inondent l'Europe; on discute sur des questions de droit à grand renfort de citations bibliques; on torture les mots, les sens, les idées, pour en extraire des autorités opposées, des conclusions inverses; on va même jusqu'à juger la question de fait, et certaines facultés déclarent, de leur science certaine, et malgré les dénégations les plus absolues et les plus péremptoires de la reine, que son mariage avec le prince Arthur avait été consommé. L'or acheva bientôt ce que l'amour du paradoxe avait commencé. Celles d'entre les universités qui se montraient contraires aux prétentions du roi, cédèrent aux argumens dorés de ses ambassadeurs; la Sorbonne plia la tête

sous les flots d'angelots qu'on fit pleuvoir sur elle et devant la volonté fort peu dissimulée de François I[er]. Chrouke, ambassadeur du roi en Italie, se plaignait naïvement de n'avoir pas assez d'or pour acheter toutes les consciences à vendre; et l'excellent Burnet prend occasion de ces plaintes pour prouver clairement que la corruption ne joua aucun rôle dans toute cette affaire..

Nous ne voulons pas nous arrêter plus long-temps sur cette circonstance, bien qu'elle soit caractéristique; mais c'est, à notre avis, un fait assez extraordinaire que cette déférence de deux grands monarques envers les corps savans. L'influence des académies était alors immense; elles discutaient souvent avec une hardiesse dont nous ne voyons pas d'exemple, malgré les progrès de la liberté, sur les maximes générales de la politique et sur les faits particuliers; elles louaient ou blâmaient, distribuaient l'amour ou la haine, selon le souffle des passions populaires, dont elles étaient l'expression; la voix des universités remplaçait la grande voix des peuples; la liberté, retirée dans les cloîtres et dans les académies, régentait les rois et les papes, et de là se répandait peu à peu dans les autres classes de la société. La puissance morale des peuples a toujours marché à côté du pouvoir politique des rois, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre. La liberté de la presse n'est pas, comme on le croit généralement, un fait nouveau; c'est une transformation de cette puissance morale des écoles théologiques du moyen âge, moyen perfectionné, il est vrai, dans la rapidité de sa marche, dans le développement de ses passions, mais dont l'influence, en définitive, n'est peut-être pas plus grande que n'était celle des universités et des académies.

Cependant Cranmer, dont le roi avait apprécié le mérite et le dévouement, était parti pour Rome, chargé d'une mission auprès du pape, avec ordre de surveiller les opérations des théologiens. Il visita un grand nombre de colléges, discutant sans cesse avec les moines, et employant toutes les ressources de son imagination et celles du trésor du roi pour faire triompher les intérêts de son maître; enfin il arriva à Rome, où il reçut du pape un accueil plein de bienveillance.

Dans le cours de ses études à Cambridge, Cranmer avait montré quelque penchant vers les innovations théologiques et les doctrines luthériennes. Son arrivée à la cour, le patronage d'Anne de Boleyn, imbue comme lui des principes réformistes, la séparation possible d'Henri VIII d'avec Rome, son intérêt futur, n'avaient pas servi à le ramener vers l'orthodoxie. Cependant, à son arrivée à Rome, il sut si bien déguiser ses sentimens que Clément le nomma grand pénitencier d'Angleterre, dans l'espoir qu'il travaillerait efficacement à calmer l'esprit de la réformation qui s'introduisait dans le royaume à l'aide du divorce. Sans être trop sévère, il nous semble que l'engagement auquel il se soumettait en acceptant des mains du pape cette dignité, résolu d'avance d'en employer l'influence contre lui, était une trahison, une apostasie, un abus de confiance, dont il devait renouveler bientôt l'exemple et le scandale.

A son départ de Rome, au lieu d'aller remplir la mission qui lui avait été confiée, il passa en Allemagne. Partout, dans ses écrits, dans les disputes publiques, il cherche à faire prévaloir la cause du divorce; il forme des liaisons avec les principaux chefs du luthéranisme, il se nourrit de leurs doctrines, se rit comme eux des lois et des canons de l'Église romaine, dont il est cependant encore un des membres, et finit par épouser en secondes noces, et en grand secret, la nièce, d'autres disent la sœur, du fameux Oséandre. Ainsi, il trompe à la fois le pape et son maître Henri VIII.

C'est toujours et partout la même histoire parmi les réformateurs : ils se révoltent, et la tragédie finit par un mariage. Le protestantisme est le fils de l'intempérance des sens et de la langue, de la langue surtout. Tous les moines réformés ne se mariaient pas; mais tous discutaient, prêchaient, bavardaient, argumentaient à tort et à travers : c'était une rage, une épidémie, un torrent, une des sept plaies d'Égypte. Debout, réformateur; il faut prouver que c'est le diable qui a établi la messe, selon Cranmer;

ou qui ordonne de l'abolir, selon Luther. Debout; il s'agit de démontrer que le règne du pape est le règne de l'Antechrist, et que le royaume des saints est arrivé. C'est nous qui sommes les envoyés du Saint-Esprit.....

Cependant l'affaire du divorce se poursuivait avec activité de la part du roi, avec une extrême lenteur de la part des légats. La politique timide de Clément, vivant pour ainsi dire au jour le jour, attendait qu'une circonstance imprévue vînt le tirer d'embarras, et redoutait surtout le moment où il lui faudrait prononcer sa sentence. La reine Catherine, de son côté, suppliait le Saint-Siége d'attirer la cause à Rome, et de ne la point laisser à la merci des créatures de son époux. Ces retards, la crainte de se voir citer à Rome, jetaient Henri dans des fureurs étranges; excité par la violence de sa passion, par la coquetterie d'Anne, par les conseils intéressés de ses courtisans, par les jugemens favorables des universités, il résolut de chercher dans ses propres états la satisfaction qu'il ne pouvait obtenir de Rome.

Ce parti avait ses difficultés et ses périls. Le roi ne pouvait obtenir la cassation de son mariage que du clergé, qui était très attaché au Saint-Siége, et alors même il était à craindre que le pape n'employât contre lui les censures, dont les suites pouvaient être dangereuses par la terreur et le respect qu'inspiraient aux peuples les anathèmes de Rome; il n'ignorait pas combien ces anathèmes avaient été funestes à Henri II et à Jean, et combien l'influence des papes s'était maintenue dans toute la Grande-Bretagne. Il résolut donc de détruire dans les esprits les principes de soumission et de respect pour le Saint-Siége, de gagner le peuple, de soumettre le clergé, de le mettre dans la nécessité d'autoriser son divorce, d'anéantir enfin l'influence morale de l'Église, et de rendre vains par ce moyen les efforts du pape et de l'empereur.

La doctrine de Wicleff ne s'était pas entièrement éteinte en Angleterre; les wiclefites et les lollards s'y étaient perpétués secrètement, malgré les rigueurs du gouvernement et la vigilance du clergé. Ces anciens sectaires se réunissaient peu à peu aux nouveaux; il y avait trop de points de contact entre eux, trop de fraternité dans leurs sentimens de haine contre la papauté et contre les doctrines sévères de l'Église, trop de ressemblance dans leurs esprits inquiets et avides de changement, pour que turlupins et protestans ne fissent pas cause commune contre Rome. Henri prévit au premier abord l'avantage qu'il pourrait retirer contre le pape de leur existence et de leur accroissement; il les favorisa. Infâme politique qui sacrifie aux passions d'un moment ses propres sentimens religieux et cette unité si précieuse de la république chrétienne!

Ce fut alors qu'il songea à rappeler Cranmer, prévoyant quel genre de service il en pouvait attendre. Dans ce but, il le nomma à l'archevêché de Cantorbéry, dont le titulaire, Warham, venait de mourir. A la nouvelle de sa nomination et de son rappel, Cranmer hésita s'il devait obéir; incertain de la solution que pourrait avoir la querelle du roi et du pape, et prévoyant qu'il pourrait bien servir de victime expiatoire si les deux adversaires venaient à se réconcilier, il attendit pour obéir que le roi le rappelât une seconde fois, ordre qu'il ne tarda pas à recevoir, car l'altesse anglaise avait besoin d'un homme adroit et peu scrupuleux. Cranmer revint donc en Angleterre, et accepta, malgré les scrupules dont on connaît la valeur, le titre d'archevêque et celui de primat qui était attaché au siége de Cantorbéry. Comme l'Angleterre n'était pas encore entièrement séparée de l'Église romaine, il était nécessaire d'obtenir du pape des bulles d'installation, de lui prêter serment d'obéissance et de reconnaître sa suprématie. Or, Cranmer, protestant au fond de l'âme et un des fauteurs les plus ardens de la suprématie d'Henri, ne pouvait pas, sans blesser la morale publique et sa conscience, demander et recevoir les bulles papales. On leva aisément toutes ces difficultés. La veille du jour de son installation au siége archiépiscopal, le facile prélat, accompagné de trois amis, se rend secrètement chez un notaire, et là proteste vaguement et sans bruit contre le serment d'obéissance qu'il allait le lendemain prêter au pontife ro-

main. Voilà, dans sa plus grande simplicité, le système des restrictions mentales : hypocrisie, bassesse, trahison, scandaleuse habitude dont il avait déjà donné l'exemple, et dont il ne se privera pas à l'avenir.

Dès ce moment commencent cette longue suite de complaisances serviles que Cranmer eut toujours pour les passions et les caprices du roi. Le pape n'ayant pu terminer par ses légats l'affaire du divorce, l'attira à lui sur les demandes réitérées de Catherine, et ordonna à Henri de comparaître à Rome dans l'espace de trois mois. Furieux de cette sommation, qu'il regarde comme une injure, le monarque anglais s'abandonne à ses passions; il fait passer au parlement un acte contre tous les appels à Rome, confirme l'abolition des annates, et condamne le clergé par le statut de *præmunire.* Cette condamnation était une claire absurdité, une injustice monstrueuse; c'était déterrer *ipso facto* la loi des proviseurs, abolie de fait depuis plus de deux cents ans, c'était condamner ce qu'il avait lui-même long-temps reconnu dans les fonctions de Wolsey comme légat du pape; mais c'était aussi une douce vengeance contre le Saint-Siége, c'était un moyen de mettre les ecclésiastiques dans une sorte de servage et de faire reconnaître partout sa suprématie.

Abandonné des seigneurs qui désiraient sa ruine, voyant ses biens en *commise,* c'est-à-dire confiscables au profit du roi, dépouillé de la force morale qui lui venait du pape, le clergé céda lâchement, et offrit au roi un don de trois cent mille écus et le titre de *chef suprême de l'Eglise anglicane,* avec cette restriction laborieusement obtenue : *autant que cela se pouvait faire sans blesser les lois de Jésus-Christ.* La Chambre des communes, impliquée dans la même affaire, se hâta, pour détourner l'orage qui grondait sur elle, de reconnaître la suprématie royale et de voter les subsides qu'on lui demandait.

Défenseur de la foi, chef de l'Église anglicane, tout-puissant dans le Parlement par la peur et la corruption, Henri pouvait désormais se livrer en aveugle à ses passions. Sans attendre la décision du pape, qui jugeait en ce moment son divorce, sans scrupule envers la défense d'une religion dont il se vantait d'être le plus éclairé et le plus ferme soutien, Henri, avant que son divorce avec Catherine soit déclaré, épouse secrètement Anne de Boleyn, comtesse de Pembrok, et devient ainsi bigame, par scrupule de conscience, disait-il. Roland Lée, depuis évêque de Coventry, assisté de Cranmer, bénit ce mariage, et fit cesser ainsi les remords que le vertueux roi éprouvait dans son incestueuse union avec Catherine.

Le premier acte important de Cranmer, dans sa juridiction archiépiscopale, fut de casser le mariage d'Henri avec Catherine. Cette princesse s'était retirée au château de Dunstable après sa comparution devant les légats. Cranmer, accompagné d'un grand nombre d'évêques, d'avocats, de procureurs, de notaires, tous à la dévotion du roi, se rend auprès de la reine, et la fait citer plusieurs fois à comparaître devant lui. La reine dédaigna d'obéir. Enfin, après quinze jours d'attente, le primat prononça sa sentence; et, comme si le roi eût eu de la répugnance pour le divorce, « il l'exhorte « auparavant à se séparer de la femme « de son frère, conformément à l'Évan« gile, et le menace des foudres de l'ex« communication s'il n'obéit pas aux « ordres de l'Église. » Puis il prononce le divorce, et confirme par une autre sentence le mariage d'Henri avec Anne.

Les flatteurs admiraient le courage de ce prélat, et disaient qu'il y avait bien de la différence entre la religion du pape et celle du véritable Évangile; que le prélat de Cantorbéry était un nouvel Athanase, un autre Cyrille, et que tout autre qu'un évêque ordonné de Dieu n'aurait pas eu la hardiesse de rappeler au roi ses devoirs. Quelle misérable comédie!...

Mais ceux qui se scandalisèrent de voir Cranmer, qui s'était d'avance fortement prononcé en faveur du roi, se faire juge en cette affaire, ceux-là donnèrent à la conduite et au courage du primat un nom flétrissant avec justice.

Pour se mettre à l'abri de l'excommunication dont il était menacé, Cranmer se pourvut au concile général par un appel de toutes les censures qui pourraient émaner de Rome, quoique dans tous ses

actes il eût procédé en qualité de légat du Saint-Siége. Les censures, en effet, ne se firent pas attendre. Outre de l'insulte faite à la religion par un de ses ministres et de la séparation de plus en plus tranchée d'Henri VIII avec Rome, le pape lance ses foudres contre le légat infidèle et ordonne au roi de reprendre Catherine. Loin d'obéir, l'un et l'autre lèvent entièrement le masque, excommunient le pape à leur tour et lui déclarent la guerre.

Dès ce moment la suprématie du roi est reconnue partout, et l'Angleterre entièrement séparée de la communion romaine.

Ainsi finit cette malheureuse affaire du divorce, qui, de sa nature, ne devait point passer le seuil du palais, et qui fut cause d'un changement de religion de la part d'un peuple nombreux, qui brisa l'unité si précieuse de la république chrétienne, et créa des intérêts et des principes contraires; déplorable apostasie qui fit verser le sang anglais par torrens pendant un siècle, abatardit la nation, abolit les monastères, réduisit les peuples à la misère, et créa cette effroyable taxe des pauvres qui écrase aujourd'hui la Grande-Bretagne et ces infâmes lois restrictives au milieu desquelles se débat encore aujourd'hui l'Irlande en deuil.

Certainement, le divorce d'Henri ne fut pas la seule cause du schisme d'Angleterre; il y avait bien d'autres élémens qui le favorisaient. Mais nous sommes convaincus que sans les fatales passions du roi, sans son apostasie, l'Angleterre n'eût point changé de religion, et que l'apparition du protestantisme sur ses côtes n'eût été pour elle qu'un accident sans importance. Partout, en effet, où les rois sont restés catholiques, les peuples, libres de suivre l'impulsion de leur conscience, sont restés fidèles à leurs anciennes croyances.

Quant à la légitimité du mariage d'Henri avec Catherine, prétexte du divorce, il eût été impossible de ne la pas reconnaître, si la passion d'un côté, l'amour du paradoxe de l'autre, n'étaient venus obscurcir une question si simple. Comme les motifs importans du bien public peuvent fréquemment exiger de telles alliances, et c'était ici le cas, entre souverains, il y a plus de raison de ne pas étendre jusqu'à eux la rigueur de la règle imposée aux simples particuliers (1), et de donner aux papes, gardiens de la morale publique, le droit de décider de la nécessité de semblables dispenses. Le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs est, en effet, défendu par le Lévitique, comme disaient les partisans du divorce. Mais cette prohibition n'est qu'une loi municipale et cérémoniale des Juifs. Ce qui le prouve, c'est que dans le Deutéronome, Moïse ordonne, *dans certains cas*, le mariage d'un homme avec la veuve de son frère. Or, de tels mariages, ordonnés ou tolérés par Dieu, n'étaient donc pas impurs et contraires aux lois divines; donc le pape avait le droit de les permettre dans de certains cas urgens : c'était une vérité bien simple et bien évidente. Mais ce n'était point là l'affaire des passions d'Henri VIII et des vues ambitieuses de Cranmer, créature d'Anne, protestant comme elle, et qui voulait introniser son principe.

MAURY.

(1) Hume, *Histoire de la maison de Tudor*.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ÉGLISE DE VIVIERS,

ET SUR QUELQUES PARTICULARITÉS REMARQUABLES DE SA CONSTITUTION AU MOYEN AGE.

Au moment où l'on s'occupe de continuer et de compléter la grande collection, connue sous le nom de *Gallia Christiana*, il serait à propos de réunir et de coordonner les monumens de l'histoire particulière de chaque diocèse. Chacun d'eux eut ses héros dans ses martyrs et ses grands hommes dans ses saints.

Chaque église, sans se détacher du grand centre d'unité, eut aussi quelque chose de particulier dans les cérémonies de son culte et dans ses usages locaux. Remettre en lumière les faits les plus remarquables de l'histoire des divers diocèses de France et faire connaître les constitutions qui les régissaient, serait un magnifique travail pour lequel il faudrait réunir l'érudition bénédictine au sens critique de notre siècle. Le corps illustre qui va poursuivre l'immense ouvrage dont nous avons parlé a tout ce qu'il faut pour réussir dans cette entreprise. Nous publions aujourd'hui quelques faits inédits sur l'histoire de l'église de Viviers et sur sa constitution au moyen âge. Heureux si cette publication peut mettre les savans auteurs de la *Gallia Christiana* sur la voie de quelque document nouveau qui leur soit utile pour la confection de leur ouvrage!

§ I. De l'église de Viviers depuis sa fondation jusqu'au commencement du seizième siècle.

En descendant le Rhône de Valence à Avignon, on aperçoit sur la droite, au haut d'un rocher, un clocher qui a la forme élancée d'une tour mauresque, et tout à côté une vieille cathédrale, avec ses ogives noircies par le temps, et cette espèce de charpente extérieure en pierres, qui caractérise les églises gothiques. Au-dessous de ces vastes édifices et au bas de la terrasse sur laquelle ils s'élèvent, se trouvent quelques maisons ou plutôt quelques chaumières qui semblent s'abriter humblement sous la protection de la cathédrale. C'était là une partie de l'ancien Viviers. La nouvelle ville s'est portée du côté opposé, au bord de la route qui suit le littoral du Rhône dans l'intérieur du Vivarais.

Viviers fut d'abord, à ce qu'il paraît, un de ces châteaux-forts (*castella*), que les Romains construisaient sur des hauteurs pour commander des vallées ou des cours d'eau, et tenir ainsi le pays sous leur joug. Des colonnes milliaires (1), trouvées le long de la voie antique qui y aboutissait, ne permettent pas de révoquer ce fait en doute. Mais aussi il semble incontestable, d'après la tradition du diocèse, que l'église établie dans le pays des Helviens fut fondée vers l'an 200 par saint Janvier, à *Alba Helviorium*, ville riche et importante, si l'on en juge par les débris de sculpture et d'architecture que l'on trouve encore parmi ses ruines. Au commencement du cinquième siècle, Crocus, roi des Vandales, prit et saccagea *Alba* ou *Albe;* mais l'évêque, avec son clergé et une partie des richesses de son église, eut le temps de se réfugier à Viviers. Il y restait peut-être encore une garnison romaine qui le protégea dans cet asile. Il y construisit une cathédrale nouvelle; une population nombreuse vint s'y réunir, et le château-fort des Romains devint une importante cité, qui put, à l'aide de ses fortifications, se défendre contre les surprises des barbares, dont les invasions multipliées ne cessèrent pendant plusieurs siècles de sillonner les Gaules.

Ainsi l'église de Viviers, assise sur son promontoire isolé au milieu des flots du Rhône (1), comme un navire à l'ancre dont la proue serait tournée vers l'orient, se trouvait préservée, par la force de sa situation, du contact immédiat des peuplades barbares que le nord vomissait sans cesse. Par ses cloîtres, ses communautés, ses dépendances, elle était l'âme et le centre (2) de la ville nouvelle.

La piété des fidèles ne tarda pas à la combler de richesses. Dès 540, elle reçut en donation (3) tout le territoire qui s'étend entre Aps et le Theil, et qui comprend environ cinq ou six lieues de tour. Un assez grand nombre de Juifs vint chercher au pied de son château-fort un abri contre les exactions des seigneurs et contre les persécutions du peuple des campagnes, encore ignorant et supersti-

(1) Des colonnes milliaires trouvées au hameau de Joviac, près du village du Theil, indiquent précisément la distance de cette localité à Viviers, et entre ces deux endroits on a encore trouvé d'autres colonnes milliaires.

(1) A cette époque, le Rhône, qui s'est retiré depuis, baignait ce promontoire de plusieurs côtés.

(2) La cathédrale ne fut achevée et dédiée qu'en 1107, par le pape Calixte II, assisté de plusieurs évêques. Elle a été depuis saccagée et réparée.

(3) Louis-le-Débonnaire, l'empereur Lothaire lui firent aussi des donations considérables, et lui conférèrent plusieurs priviléges. (Columbi, *de Rebus gestis episcop. Vivar.*

tieux. Ils habitèrent un quartier particulier de la ville, où ils étaient réunis, comme ils le sont encore dans le Ghetto, à Rome. Là, ils jouissaient, dans l'obscurité de leurs humbles demeures, de la libre pratique de leur religion ; la seule condition attachée à cette tolérance, c'était qu'ils fussent rentrés dans leur quartier à la chute du jour ; on fermait alors les portes par lesquelles on pénétrait dans l'enceinte du rempart où ils étaient en quelque sorte parqués ; on levait les ponts-levis des fossés, et la *Juiverie* devenait à la fois pendant la nuit une prison et une forteresse.

Les évêques de Viviers permirent même aux Juifs d'avoir un cimetière sur la colline voisine (1) ; mais quand on y portait quelque Juive riche, on était obligé de la déposer devant la chapelle de la Madeleine, et le chapelain s'emparait de tous les bijoux (2).

En comptant les habitans de la Juiverie, et ceux du faubourg supérieur, appelé aussi faubourg Saint-Jacques, la population de Viviers s'est élevée, dans le moyen âge, jusqu'à 15,000 âmes. En 1790, elle n'en comptait plus que 2000. La peste et les guerres de religion expliquent cette immense diminution. La prospérité de la ville de Viviers a suivi le déclin de celle de son église.

Il paraît que Charles Martel introduisit dans cette église, comme dans la plupart des bénéfices et des évêchés de France, des élémens séculiers qui vinrent se mêler étrangement aux élémens ecclésiastiques. Plus d'un compagnon du vainqueur des Sarrazins échangea, comme on sait, son casque contre une mitre et sa cuirasse contre une chasuble. Ces officiers, devenus évêques et abbés par récompense de leurs hauts faits contre les infidèles, eurent à leur tour des hommes d'armes à pourvoir de charges et d'emplois : ils distribuèrent des canonicats et des prébendes. Sous les faibles successeurs de Charlemagne, ces abus, quelque temps comprimés, reparurent et finirent par prévaloir. C'est à cette époque qu'il faut reporter la singulière composition du chapitre de Viviers, qui comptait dans son sein vingt ecclésiastiques et vingt seigneurs laïques. Ces derniers avaient le droit d'entrer dans le chœur armés de pied en cap et d'y amener leurs femmes (1). Ils prétendaient même pouvoir venir à cheval jusque dans l'église même, c'est-à-dire probablement dans l'enceinte particulière et fortifiée de la cathédrale. Clément VI supprima les membres laïques du chapitre de Viviers. Le chapitre avait le tiers des droits régaliens, et l'évêque les deux autres tiers. Ces droits comprenaient les pouvoirs administratifs et judiciaires.

Quand un évêque était nommé et qu'il venait se faire installer, on le faisait descendre de cheval à la porte de l'enceinte sacrée, et on lui faisait jurer, avant qu'il mît le pied sur le seuil de l'église, de maintenir les priviléges du chapitre.

Cependant, le chapitre ne demandait qu'à partager l'autorité épiscopale ; un autre corps, placé en dehors de l'Église, aspira plus sérieusement à l'entraver dans son exercice, ou peut-être à l'arrêter dans ses empiétemens. Ce corps était la municipalité de Viviers, les *boni homines* du moyen âge.

En 1147 (2), l'évêché de Viviers, qui, à ce qu'il paraîtrait, ne reconnut jamais la domination de Bozon et de ses successeurs (3), fut érigé en comté par l'empereur Conrad II. Ce titre ne faisait que conférer aux évêques des droits qui leur appartenaient déjà en fait. Les évêques de Viviers voulurent alors se débarrasser des importunes limites qu'imposaient à leur autorité les franchises municipales

(1) La montagne de Saint-Martin.

(2) Cela résulte des actes d'un procès qu'intenta le chapelain, et duquel il résulte qu'au lieu de bijoux on ne mettait plus dans les cercueils des Juifs que des morceaux de verre.

(1) Outre les chanoines il y avait de nombreux bénéficiers ; jusque dans le quinzième siècle, à plusieurs fêtes solennelles, telle que celle de Saint-Vincent, plusieurs barons et dames de qualité avaient conservé le privilége d'occuper les stalles du chœur, et d'y porter les uns et les autres des mitres et des chapes.

(2) *Notice sur les vingt-deux diocèses du Languedoc*, par Graverol, avocat et académicien de Nismes. Nismes, 1716.

(3) Cela résulte de la *chronique* en vers latins de Godefroy de Viterbe qui suppose que Boson, roi de Bourgogne, dit à l'empereur Othon, *do tibi Vivarium.*

de la ville. Il y eut une lutte intestine violente et prolongée entre ces deux pouvoirs. Elle fut compliquée par les prétentions que les comtes de Toulouse élevèrent alors sur le Vivarais. Les évêques se donnèrent à la fois la tâche de combattre les usurpations du dehors et de consommer les usurpations du dedans. L'un d'entre eux, saint Arcons, périt victime d'une émeute (1) qui eut pour cause la violation complète de ce qui restait dans la ville des vieilles libertés locales. Le sang de ce martyr porta malheur aux séditieux. La ruine des franchises de Viviers fut consommée au profit du pouvoir ecclésiastique par les successeurs de saint Arcons.

La lutte ne fut pas soutenue avec moins de succès par les évêques comtes de Viviers, contre les comtes de Toulouse, ces puissans suzerains de la France méridionale. Quoi qu'en aient pu dire dom Vic et dom Vaissette, la souveraineté que les comtes de Toulouse prétendirent s'arroger sur le Vivarais ne fut jamais reconnue dans cette province. Les deux savans bénédictins ont manqué sur ce point, non pas d'érudition, mais de probité historique. Ils avaient été gagnés par les états du Languedoc (2), qui avaient voulu appuyer sur l'histoire et faire remonter aux temps les plus reculés leur suprématie sur les états du Vivarais. Il est certain qu'une ligue se forma en Vivarais contre les puissans seigneurs de Toulouse. Elle se composa des principaux barons du pays, qui se groupèrent autour de l'évêque comte de Viviers, dont l'autorité temporelle, déjà fort étendue, s'accroissait encore de l'influence que lui donnait sa juridiction spirituelle. Cette ligue ne cessa de combattre pour l'indépendance du Vivarais, c'est-à-dire pour l'indépendance de la féodalité. Les évêques de Viviers en profitèrent dans l'intérêt de leur autorité temporelle. Ils se créèrent dans toute la contrée une sorte de suzeraineté; l'un d'eux, Bornon ou Burnon, profita admirablement des excommunications lancées contre Raymond, comte de Toulouse, pour accroître sa puissance. Il se fit remettre en 1209, par le légat Milon, la garde du château de l'Argentière, qui avait été séquestré par l'Église, avec quelques autres terres, à Raymond, comme un gage de la sincérité de sa pénitence. Ce malheureux prince se soumit à la cérémonie de son humiliante absolution, dans l'église de Saint-Gilles, en présence de l'évêque Burnon.

Burnon eut encore l'adresse de s'appuyer sur Simon de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois. Il lui donna en fief (1215) le château de Fanjau, et la moitié de tous les droits et revenus de la baronnie de l'Argentière, *tombés en commise* par l'hérésie du comte de Toulouse. Il céda de plus à Montfort la moitié du *commun de paix* de son diocèse; il lui remit enfin, pour cinq années, la moitié des dîmes, dont plusieurs laïques s'étaient emparés, à la charge de les faire rentrer dans le domaine de l'Église. Le sire de Montfort s'engageait à maintenir les évêques de Viviers dans toutes leurs possessions, et à obtenir du Saint-Père la ratification de ce traité. Enfin, dans le cas où quelque roi de France attaquerait Burnon ou ses successeurs, Simon promettait de les défendre, si ce n'est en personne, du moins par ses sujets ou ses vassaux.

Faisons ici observer que le *commun de paix*, autrement appelé *païsade*, était une contribution établie dans quelques contrées afin d'avoir les moyens d'empêcher les seigneurs de se faire la guerre entre eux. Les évêques de Viviers, pour remédier à l'anarchie féodale, s'étaient efforcés d'introduire cette institution dans le Vivarais, et ils avaient eu assez d'autorité pour y réussir. Comme représentans du Dieu de paix, ils étaient les arbitres naturels des querelles de leurs ouailles, et ils furent les collecteurs de

(1) Je dois la communication de ce fait, et de quelques uns de ceux que je rapporte ici, à M. Barracan, jeune séminariste de Viviers, qui a recueilli de précieux matériaux pour une histoire ecclésiastique de Viviers et du Vivarais, et qui s'occupe de mettre en ordre, pour les publier un jour, ces trésors de son érudition.

(2) M. Challamel, ancien juge à l'Argentière, et très versé dans l'histoire de son pays, écrivait en 1810 à M. de La Boissière, ancien avocat-général au parlement de Grenoble, et éditeur des *Commentaires du Soldat du Vivarais* : « M. de Rochemure m'a dit avoir appris de dom Malherbe que les états du Languedoc, jaloux des priviléges du Vivarais, n'avaient pas voulu permettre qu'il en rappelât l'origine. »

la paisade. Cet utile impôt était levé et employé sous les auspices de la religion, Burnon crut pouvoir en détourner une portion en faveur du chef d'une croisade approuvée par le pape et prêchée par ses légats. Il créait en même temps un puissant protecteur à son siége épiscopal.

Simon de Montfort eut bientôt à se féliciter de l'alliance qu'il avait contractée avec l'évêque de Viviers. Il remonta le Rhône en 1215 avec une partie de ses troupes pour attaquer Montelimart, occupé par Adhémar de Monteil, et Crest, où Adhémar de Poitiers s'était fortifié. Son convoi de bateaux fut vivement assailli près de l'embouchure de l'Ardèche; le cardinal Bertrand, légat du pape, qui était avec lui, fut assailli à coups de pierres au bourg de Saint-Saturnin (aujourd'hui Pont-Saint-Esprit), où il avait voulu débarquer; il fut obligé de rejoindre Simon de Montfort, et tous les deux ne purent trouver de refuge que sur les terres de l'évêque de Viviers, qui s'empressa de venir à leur secours.

Le zèle que Burnon avait déployé dans cette guerre des Albigeois, et la puissante médiation de Montfort, lui valurent la conservation de la baronnie de l'Argentière. Le pape Honoré III écrivit lui-même à son légat, le cardinal Conrad, ainsi qu'à plusieurs membres du concile de Montpellier, pour les engager à empêcher que l'évêque de Viviers ne fût troublé dans la possession de cette terre.

Un autre évêque de Viviers (1), Bermon, qui fut depuis cardinal, parvint à acquérir un tel ascendant dans le pays, qu'il se fit prêter foi et hommage par tous les seigneurs du Vivarais. Il prétendait n'avoir d'autre supérieur dans l'ordre temporel que l'empereur; cette prétention parut justifiée par des lettres patentes de Frédéric II, à la date de 1235, lesquelles confirmèrent toutes les concessions impériales faites précédemment à l'évêque de Viviers, entre autres les droits de péage sur terre et sur eau, depuis Donzère (2) et le bourg Saint-Andéol, jusqu'à la rivière d'Ardèche, qui formait la limite méridionale de l'empire.

En 1303, Philippe-le-Bel réunit le Vivarais à la couronne de France. Alors encore l'évêque et le chapitre soutinrent que les terres qu'ils avaient *citrà Rhodanum et in Rhodano* (1) étaient allodiales et indépendantes de la suzeraineté du roi. Mais il n'était pas aussi facile de lutter contre Philippe-le-Bel que contre les comtes de Toulouse. Ils furent obligés de renoncer à toutes ces prétentions par un réglement du 10 juillet 1305 et reconnurent sa suzeraineté, tant sur eux que sur leurs terres. Il fut convenu que l'évêque ne prendrait plus dans son sceau les armes de l'empire, mais celles de France, et que lui et ses successeurs seraient du conseil du roi. Ce réglement fut confirmé par un second traité de l'an 1307, en exécution duquel l'évêque de Viviers prêta serment en 1314 entre les mains du chancelier d'Orgemont.

Une réaction s'opéra ensuite, soit de la part des rois de France, soit de la part des seigneurs du Vivarais, contre l'autorité temporelle du clergé du diocèse de Viviers. Dans les états particuliers de cette province, le clergé ne se trouvait pas représenté, tandis qu'il l'était dans les états provinciaux de tout le reste de la France. L'évêque de Viviers n'y était admis qu'en sa qualité de baron de l'Argentière, et comme les autres barons du pays, il y envoyait son bailli qui le représentait, et votait pour lui. En 1510, aux (2) états tenus à Tournon, un évêque de Viviers qui y vint en personne, traita un peu vivement un des baillis des seigneurs. L'assemblée parut soulevée d'indignation, et elle rendit un arrêté par lequel elle enjoignit à l'évêque de sortir de la salle de ses délibérations et de ne plus reparaître aux états.

Voilà à quel point de faiblesse et de déconsidération politique étaient tombés ces prélats autrefois si puissans; ils étaient honteusement mis à la porte par de simples officiers de justice de ces mêmes barons, qui avaient autrefois respec-

(1) Ce fait, que je n'ai pas pu vérifier, m'a été attesté par M. l'abbé Berrecen, qui m'a dit avoir eu entre les mains les pièces originales où il l'a puisé.

(2) Per Donzeram et burgum sancti Andeoli, usque ad flumen Ardechii veteris, quod est limes imperii. (Columbi, *de reb. gest. Episcop. Vivar.*, pagin. 126 et 127.

(1) Vieux actes du temps dont les copies existent à Viviers.

(2) Lettre de M. Challamel à M. de La Boissière.

tueusement abaissé leurs sceptres devant la crosse épiscopale. Au reste, il faut se rappeler que l'on était au commencement du seizième siècle, et que déjà commençaient à couver dans les esprits les premiers fermens de la révolte spirituelle qui allait bientôt éclater dans le monde.

§ II. **De quelques usages remarquables pratiqués dans l'église de Viviers.**

Pour convertir plus facilement des pays à demi barbares, les disciples des apôtres et les premiers missionnaires du christianisme firent quelques concessions aux usages du pays, sans relâcher en rien les liens qui devaient rattacher leurs fondations locales à l'unité catholique. La foi n'est nullement intéressée à rejeter l'opinion soutenue par quelques historiens, que d'antiques cérémonies, mêlées aux fêtes religieuses dans certaines contrées, remontent jusqu'au paganisme. Il est de l'essence de toute institution forte de s'assimiler tout ce qui ne leur est pas antipathique : elles donnent un sens nouveau à de vaines apparences extérieures en les pénétrant de leur esprit. C'est par suite de ce principe que l'on transforma en basiliques chrétiennes des temples païens, après les avoir purifiés et bénis.

Il arriva aussi que le génie particulier des premiers missionnaires et des premiers évêques chrétiens introduisit dans les églises qu'ils dirigeaient des coutumes qui leur parurent utiles en elles-mêmes ou conformes à l'esprit des habitans de leur territoire spirituel : souvent ces coutumes s'établirent par le seul laps de temps sans qu'on puisse en désigner le fondateur ni en spécifier l'origine. Quand le vaste empire de Rome se fut déchiré en lambeaux et qu'il eut été partagé par une foule de peuplades diverses, le morcellement qui en résulta, sans changer les diocèses, les isola de la capitale du monde catholique, et laissa prendre de plus grands développemens à leurs usages locaux. Ce fut le temps où les églises particulières, sans s'écarter en rien d'essentiel des doctrines et de la discipline adoptées dans la chrétienté, purent s'empreindre de la manière la plus frappante, d'une physionomie qui leur était propre. Il serait fort curieux d'étudier, à l'aide de ce qui reste de leurs archives, et de ce qu'on a conservé de leurs traditions, les annales de chacune de ces églises. Au milieu du désordre de la société politique, elles formaient comme des sociétés à part qui avaient leurs coutumes, leurs mœurs et leurs constitutions.

En effet, au temps de la féodalité, la suprématie de la force matérielle semblait s'être substituée dans l'état à tout pouvoir légal. L'Église chrétienne conservait seule les traditions de la justice fondées sur la parole de Dieu : les opprimés cherchaient un refuge dans son sein; les monastères étaient des asyles contre le despotisme seigneurial. Dans les cathédrales des villes épiscopales et métropolitaines s'élevait à l'ombre du sanctuaire tout une population d'enfans destinés à concourir aux solennités du culte. Du sein de la ville épiscopale et des campagnes voisines, des hommes de toutes conditions, et surtout des conditions pauvres, s'empressaient d'accourir aux pieds de leur premier pasteur pour lui proposer de confier à ses soins une portion de leurs familles, bien sûrs que l'Église serait une bonne mère pour ces enfans adoptifs et qu'elle étendrait sa douce et efficace protection sur leur vie entière. Il y avait dans les chœurs une hiérarchie fondée sur l'ancienneté en même temps que sur les progrès des jeunes lévites. On comprend que cette éducation faite aux pieds de l'autel devait être encore plus féconde en vocations sacerdotales que celle des écoles ecclésiastiques instituées depuis la réforme sous le nom de petits séminaires. Mais des temps nouveaux ont dû enfanter des nécessités nouvelles. Les églises particulières autrefois opulentes et sans cesse enrichies par la piété des fidèles n'auraient plus aujourd'hui de quoi nourrir ces armées de choristes qui remplissaient les nefs des cathédrales et faisaient retentir de leurs mille voix ces arceaux gothiques aujourd'hui déserts.

L'éducation du premier âge paraissait convenir d'une manière toute particulière à l'église de Viviers, qui eut toujours pour trait caractéristique une ten-

dresse attentive, j'ai presque dit une faiblesse maternelle pour la jeunesse et pour l'enfance. En voici un exemple remarquable.

On sait qu'une règle générale (1) adoptée par le christianisme au berceau fut de ne pas élever les impubères aux emplois ecclésiastiques même les plus minimes : on ne pouvait pas remplir avant dix-huit ans les fonctions même de lecteur qui consistaient simplement à conserver avec soin les livres saints et à lire dans l'église au moment de la réunion des fidèles l'ancien et le nouveau testament. Eh bien, à Viviers, on n'observa pas cette règle. La preuve en est tirée d'une inscription qui y a été trouvée dans le dernier siècle et dont voici la traduction.

«Dans ce tombeau répose Sévère d'heu« reuse mémoire, lecteur innocent qui « vécut paisiblement pendant treize ans, « et mourut le dix des calendes (2) de « décembre. »

Ainsi une inscription tumulaire à demi effacée nous révèle l'existence obscure de ce lévite, qui, au milieu des orages d'une époque de conquêtes, d'invasions et de brigandages, vit s'écouler en paix les années de son enfance à l'ombre du sanctuaire comme le jeune Samuel près du grand-prêtre Héli. Un hommage simple et touchant est décerné à l'innocence de son âge. Paix donc aux mânes de Sévère l'Helvien qui rendit le dernier soupir entre le vestibule et l'autel avant même d'avoir atteint le terme de son adolescence, comme la fleur à peine éclose qui se flétrit sur l'autel après avoir exhalé son encens !

Cette inscription est rapportée aux sixième et septième siècles par de savans archéologues : c'est à peu près à cette époque que l'on doit faire remonter l'établissement de quelques bizarres cérémonies usitées dans l'église de Viviers. Ces cérémonies étaient décrites avec beaucoup de détails dans un manuscrit qui faisait partie des archives épiscopales de cette ville, et dont nous avons une copie sous les yeux.

Ce manuscrit fut écrit en 1376 par le maître de chœur de cette époque, appelé *Pontius de Halvernia* : il était en vélin, de format *in-quarto*. Le latin qui y est employé est très plat, très obscur et parfois inintelligible. Le bon maître de chœur commence par dire dans son préambule : « Et qu'on prenne bien « garde qu'il ne naisse aucun scandale « de ce que nous allons dire, mais que « chacun, plein de bienveillance et de « désintéressement, s'attache à accom« plir la tâche qui lui aura été confiée, « avec douceur et une volonté docile, « afin que leur obéissance donne un « exemple d'humilité aux mineurs. »

On n'avait pas alors cette obéissance raisonneuse et disputeuse qui est souvent si près de l'indépendance et de la révolte. On célébrait sans contestation et avec confiance les cérémonies même minutieuses et bizarres, imposées par les vieilles traditions et approuvées par les supérieurs ecclésiastiques. Mais aussi à force d'agir pendant des siècles avec une aveugle simplicité, on finissait par perdre le sens des antiques observances, et par ne plus pouvoir s'en rendre compte ; et si elles étaient tout d'un coup attaquées par des réformateurs téméraires ou par des philosophes investigateurs et incrédules, on se trouvait désarmé de toute défense raisonnable contre leurs aggressions.

Rappelons donc ici les bizarres usages qui se pratiquaient dans l'église de Viviers à l'occasion de l'élection de l'abbé du bas-clergé, et de l'évêque-fou, et nous essaierons ensuite d'en donner l'explication.

L'abbé du bas-clergé devait être pris parmi les jeunes clercs et élu dix-sept jours avant Noël. Il était nommé par quatre *esclafards* (1) et un enfant de

(1) Voir la novelle 123 de l'empereur Justinien.

(2) Voici le texte de cette inscription dont le latin est barbare et incorrect :

IN HOC TOMOLO
REQUIESCET BON
EMORIAE SEVERVS
LECTUR INNOCENS
QUI VIXIT IN PACE AN
NIS TREDECEN, OBIIT.D
ECIMO KAL DECEMB
RES.

(1) Les *esclafards* ou *sclafards* étaient dans le chœur au-dessus de *clericulus*, petit clerc. Lorsque le petit clerc, après six ans de service au chœur,

chœur, qui étaient tirés au sort, et qui devaient s'entendre pour être unanimes dans leurs votes. On allait ensuite chercher l'abbé du bas-clergé élu de cette manière, on l'élevait sur le pavois, et on le portait à la maison cléricale. Là, quand le nouveau dignitaire faisait son entrée, tout le monde devait se lever, même l'évêque. Un banquet joyeux était préparé (1) à ses frais, il y prenait place avec ses compagnons, et devait y être servi par les domestiques de l'évêque; en criant, sifflant, devisant, trinquant les verres, ils faisaient à qui mieux mieux des joyeusetés et des bouffonneries, puis l'abbé et le chœur chantaient alternativement des paroles que nous copions textuellement sur le manuscrit du maître de chœur.

A PARTE ABBATIS.	ALTER CHORUS.
HEROS	ET VOHE VOHERNO.

A PARTE ABBATIS.	ALTER CHORUS.
AD FON SANCTI HACOY.	KIRIE ELEYSON.

Après avoir chanté ces paroles bizarres et sans suite, où des souvenirs de fêtes païennes semblent obscurément mêlés à des pratiques de pèlerinage chrétien, le portier du château faisait en langue vulgaire (2) une proclamation dont voici le sens :

« De la part de monseigneur l'abbé et ses compagnons, nous vous faisons savoir que tout homme qui l'aime le suive sur le perron. »

Alors l'abbé et les gens de la maison s'élançaient impétueusement au dehors de la porte, et ils étaient aussitôt suivis par les jeunes chanoines, les choristes, les esclafards et les petits clercs. L'évêque de Viviers et tout son chapitre devaient, sous peine d'amende, suivre la procession jusqu'à la porte *hostagiorum* (qui communiquait du château avec la ville). Puis ils descendaient avec grand tumulte dans l'intérieur, et y faisaient mille folies sur lesquelles on fermait les yeux, comme on le fait sur ce qui se passe au carnaval de Rome ou de Venise. J'ai vu encore au milieu de la petite place de Viviers une crosse très bien figurée par deux rangs de cailloux noirs. L'abbé du bas-clergé allait s'y placer et y donner des bénédictions burlesques.

Une procession se faisait ensuite tous les jours de l'Octave qui précédait Noël, et tout le jeune clergé était conduit par l'abbé nouvellement élu. Ce même abbé était chargé, avant la messe de ce jour solennel, d'introduire dans le chœur et de faire asseoir dans les stalles les officiers municipaux, *boni homines*, et les notables voisins de la ville. Il les revêtait des chapes les plus belles, et les plaçait à côté des chanoines.

Les cérémonies relatives à l'*évêque-fou* n'étaient pas moins étranges.

Pendant qu'on avait un abbé du clergé choisi parmi les adolescens, on prenait un évêque parmi les enfans de chœur (*clericuli*); cet évêque, appelé *évêque-fou*, était nommé par le jeune clergé le jour des saints Innocens; alors le petit pontife prenait possession de son éphémère dignité. On le revêtait d'une chappe de soie et d'une mitre, on le plaçait sur le pavois; puis on chantait processionnellement le *Te Deum*; on installait l'évêque-fou sur le siége épiscopal en marbre; son chapelain était assis à ses pieds; enfin la bénédiction du petit évêque couronnait cette première cérémonie d'installation.

On le portait ensuite en triomphe jusqu'à la maison épiscopale, précédé par le son des cloches et des clochettes; les portes devaient s'ouvrir au grand large devant lui, et si l'évêque de Viviers s'y trouvait, il devait lui rendre hommage; on le plaçait sur une fenêtre du principal corps de logis, et de là il donnait de nouveau sa bénédiction, tourné du côté de la ville.

Aux fêtes de Noël de l'année suivante, le petit évêque reprenait possession de

avait fait deux ans de philosophie et avait reçu la tonsure, il se présentait au chapitre qui, après lui avoir fait subir une espèce d'examen, le recevait esclafard; il recevait en cette qualité 200 liv. de rente, et avait un titre clérical. L'esclafard, après avoir pris les ordres, devenait choriste, *chorarius*, rétribué de 400 liv. Plus tard, il pouvait arriver à un canonicat.

(1) Il existe un jugement du 31 mai 1406, rendu par des arbitres contre un homme qui avait été élu abbé du clergé, et qui ne voulait pas l'être ni donner le repas qu'il devait en cette qualité.

(2) De part mossenhor l'abbat et ses compaignons vos fam a saber que tot home [illegible] lay en [illegible] anar [illegible] sus lo peiron, etc.

ses fonctions pontificales. Tous les chanoines majeurs qui descendaient de la chapelle du jubé devaient faire une génuflexion en passant devant lui; on lui rendait tous les honneurs dus à la mitre épiscopale.

En même temps les enfans de chœur s'installaient dans les stalles des chanoines, et les chanoines, ainsi que l'évêque lui-même, prenaient la place des enfans de chœur.

Après qu'on avait fini les offices, le chapelain du petit évêque commençait à chanter :

Capellanus.

Silete, silete, silentium habete.

Chorus.

Deo gratias.

Episcopus.

Adjutorium nostrum in nomine Domini.

Chorus.

Qui fecit cœlum et terram.

Episcopus.

Sit nomen Domini benedictum.

Chorus.

Ex hoc nunc et usque in sæculum.

Episcopus.

Benedicat vos divina majestas Pater et Filius et Spiritus Sanctus.

Chorus.

Amen.

L'évêque-fou faisait alors donner par son chapelain des indulgences burlesques en patois; elles étaient ainsi conçues :

De part Messenhier Lévesque
Que Diou vous done gran mal al Bescle
Avés una plena balasta de pardos
E dou dès de rascha de sot lo mento (1).

Voici la traduction en français :

De par Monseigneur l'Évêque,
Que Dieu vous donne grand mal au foie
Avec une pleine corbeille de pardons,
Et deux doigts de gale sous le menton.

Ces indulgences se donnaient aux deux fêtes de saint Étienne et de saint Jean-Baptiste. Le jour des saints Innocens l'évêque-fou se contentait de pourvoir à l'élection de son successeur. Là se bornaient les courtes fonctions du petit pontife.

(1) Voir le Commentaire de M. Lancelot, vol. VII de *l'Académie des Incriptions et Belles-Lettres*, histoire, p. 256.

On remarquera la coïncidence de ces saturnales pieuses avec les fêtes consacrées par l'Église à la glorification de l'enfance du Sauveur. Les anciens païens donnaient tous les ans un jour de liberté à leurs esclaves. L'église de Viviers donnait tous les ans trois jours de royauté spirituelle à l'un des plus petits enfans employés au service de son culte. C'était tout-à-fait dans l'esprit du christianisme, qui a toujours honoré l'innocence du premier âge.

Il fallait bien d'ailleurs quelques délassemens à ces lévites enfermés dans le temple depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Ces Joas d'une nouvelle Sion avaient besoin de se détendre parfois l'esprit au milieu de leurs occupations austères et saintes. De peur qu'ils n'allassent chercher leurs passe-temps hors de l'église, on les leur accordait dans l'église même. Le spectacle avait lieu aux pieds de l'autel, pour qu'il ne s'élevât pas dans de profanes enceintes avec une tendance hostile à la religion qui l'aurait exclu de son sein.

Cependant ces cérémonies, qui s'accomplissaient d'abord avec humilité et simplicité, donnèrent lieu à des abus, qui s'y introduisirent peu à peu. Au nombre de ces abus nous devons signaler les indulgences bizarres dont nous avons rapporté les termes, et d'autres indulgences plus grotesques encore. L'ignorance des premiers temps put les accepter sans examen et sans inconvénient. L'esprit de critique du quinzième siècle crut apercevoir dans ces vieux usages des intentions de parodie qui n'existaient certainement pas chez ceux qui les avaient pratiqués long-temps. Mais il suffisait que de pareilles cérémonies ne fussent plus en rapport avec les mœurs de l'époque, pour que l'Église, dans sa sagesse, ne voulût pas continuer de les autoriser. Aussi elles furent abolies par un décret du concile de Constance, qui fit dans le sein de la catholicité de si grandes et de si salutaires réformes.

Quand nous avons découvert les sources où nous avons puisé ces documens sur la constitution de l'église de Viviers, nous avons cru que c'était une bonne fortune dont nous devions faire part aux lecteurs de l'*Université Catholique*, qui

s'acquitte si honorablement de la mission de répandre de saines lumières sous les auspices de la foi. Il nous a paru que nous pouvions, en publiant ces faits et en les appréciant à l'aide d'une critique impartiale, soulever un des coins du voile qui cache encore à nos yeux une partie de l'histoire ecclésiastique. Et l'histoire ecclésiastique du moyen âge est, comme on sait, la partie la plus intéressante et la plus vitale de l'histoire civile et politique de ce temps; sans elle on ne pourrait pas connaître ni expliquer les mœurs publiques et privées des générations qui se sont écoulées avant le quinzième siècle de notre ère....

ALBERT DU BOYS.

HISTOIRE VÉRITABLE DES DOCTRINES ET DES ACTES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (1),

PAR J.-B. LECLÈRE D'AUBIGNY.

Entre tous les seigneurs feudataires de la *revue* et du *feuilleton*, c'est-à-dire, de la *presse* et de l'*opinion libre*, peut-être n'en sera-t-il pas un seul qui, sur l'épigraphe tirée de de Maistre, ne juge prévôtalement ce livre atteint de *fanatisme*, comme l'œuvre d'un vieux cerveau, encroûté de préjugés sinistres. En voulez-vous d'ailleurs une autre preuve? tournez le titre, vous rencontrez une préface, et une préface de cinquante-six pages en petit-texte. Or, qui est-ce qui fait des préfaces aujourd'hui? Quelle antiquaille? Et qui ignore que personne ne lit plus les préfaces? Pour le coup, le livre est bien jugé; cela sent trop l'octogénaire. Enfin, jetez les yeux sur la table des matières, vous apercevez une indication de chapitres, le dernier de ce volume, ainsi formulé : *La Scolastique. — Universaux. — Réaux. — Nominaux.* Certainement, l'auteur porte perruque; c'est quelque fossile docteur en Sorbonne, qu'on a oublié d'enterrer; c'est quelque vieille âme transmigrée de ligueur endurci, qui a cassé sa fiole dans la lune pour revenir au dix-neuvième siècle radoter ses sombres fulminations. Il doit avoir l'œil hagard, le regard atroce, le nez en poignard, le visage livide et quelque chose de l'ogre, qui hume la procession et le carnage.

Rassurez-vous, esprits timorés et progressifs. J'ai vu depuis peu de jours ce radoteur décrépit et farouche, ce sec et poudreux prôneur des temps barbares, de la scolastique et de Loyola : il a encore le teint très frais, pas une ride au front et l'air assez avenant; il rit très volontiers; et ce qui étonnera davantage, c'est qu'il n'a pas même fait ses études à Saint-Acheul, et qu'il n'avait pas vu l'ombre d'un jésuite quand il a publié son livre. Il n'y a pas enfin bien long-temps qu'il était sur les bancs d'un des plus célèbres colléges de Paris, et il s'y moquait en chœur des ordres religieux, du fanatisme, et des Jésuites en particulier. Et puis, quand, sorti de la condition d'écolier, il lui vint en pensée de constater et de vérifier toutes les idées qui s'étaient amassées jusque là dans sa tête, il fut tout surpris de ne pas trouver toutes choses comme on les lui avait figurées; et poussé de la plus infatigable ardeur de savoir par lui-même, il se voua aux recherches historiques sur un des points les plus importans, sur l'origine et les destinées de la compagnie de Jésus. Il lui est arrivé ce qui arrive infailliblement à quiconque veut connaître la vérité : il l'a connue, il l'a saisie avec transport. Après la douce quiétude d'une foi toujours pure, comme celle d'une vierge innocente, à qui une pieuse mère a mis sur les lèvres la bégayante prière presque aussitôt que la chaste mamelle, il n'existe rien de plus délicieux que de

(1) Tome premier. A la librairie ecclésiastique, rue de Vaugirard, 69.

voir la lumière de la vérité, et d'échapper, en la suivant, à une erreur qui vous avait séduit; et plus l'erreur est grave pour l'âme, plus on jouit d'être détrompé. Il y a un contentement indicible à se rendre, à s'avouer convaincu; car cette confession désintéressée contre vous-même, cette heureuse défaite vous fait tout d'un coup entrer en partage de la victoire. Qu'ils sont donc à plaindre ceux qui ferment les yeux pour ne pas voir, et qui ne savent pas combien la vérité est belle et invincible! Mais qu'ils sont détestables ceux qui ont consumé leurs jours à la haïr, à élever les ténèbres de l'abîme autour d'elle, pour entraîner les peuples à la perdition dans une superbe et imbécile indépendance! Le zèle de la vérité ne va pas sans indignation contre l'erreur volontaire, contre le mensonge. Aussi ces deux sentimens sont sans cesse dans le cœur et dans le style du jeune auteur; c'est ce qui rend sa longue préface très intéressante. Elle respire comme tout le livre une conviction d'autant plus énergique, qu'il n'a pas hésité un moment devant les plus grands labeurs; qu'il a conquis, à la sueur de son front, le droit de dire : je sais, je suis certain.

« Mon récit, dit-il, méritera toute la « confiance du lecteur, parce que je n'ai « point de préjugés de naissance ou de « position en traitant cette matière; parce « qu'au lieu d'y procéder d'abord avec « admiration, j'ai partagé les répugnan- « ces et l'aversion de mes contemporains « contre cet ordre célèbre, ne le con- « naissant non plus que par les diatribes « de ses ennemis, par *les Lettres Provin-* « *ciales* de Pascal, par *le Réquisitoire* de « la Chalotais, et par cette multitude de « pamphlets plus obscurs, qui pullulent « depuis cent ans. » Il s'est passé en lui un violent et long combat, seul en face de la vérité, au milieu de toutes les influences contraires, de toutes les séductions de l'amour-propre, ne s'en séparant qu'à mesure, par conséquence de ses découvertes; après cela, demeurant seul encore, sans chercher d'autre appui que la pratique de la foi, et inconnu à tous ceux qui applaudissent le plus son ouvrage aujourd'hui. Aussi de ce travail solitaire de la pensée est partie une réaction plus forte, une révolution totale, qui se déclare tout d'abord avec une fermeté singulière. On va le voir par son début :

« J'ai le dessein d'écrire l'histoire de la « compagnie de Jésus. Sans contredit, « c'est l'histoire la plus compliquée des « temps modernes : son développement « embrasse trois siècles.

« Pendant ces trois siècles, il ne s'est « rien fait de grand parmi les sociétés « humaines, où cet ordre célèbre n'ait « imprimé sa marque; il ne s'est rien « fait de monstrueux où on ne l'ait mêlé. « De quelque côté que je tourne mes re- « gards, à quelque sujet que j'applique « ma pensée..., bon gré, mal gré, je le « rencontre..... Que je m'absorbe à con- « templer l'Eglise, il m'éblouit...; que je « me plonge dans la politique, il y tra- « vaille; dans les sciences, il les habite, « il y règne, il s'y fatigue avec l'ardeur, « avec la fécondité des abeilles! Pour « fuir sa présence, demanderai-je asile « aux lettres? toutes leurs branches plient « sous le nombre, sous le poids de leurs « ouvrages..... Que si, impuissant à nier « cette manifestation d'existence univer- « selle, cette activité, qui se prend à « toute chose, je m'efforce de le rape- « tisser en lui opposant des contrastes « puisés dans sa propre nature, je suis « confondu; car j'ai beau évoquer tous « les ordres religieux, j'ai beau leur « crier : levez-vous, montrez-vous, faites- « le pâlir par vos vertus, par vos œuvres, « ce rival dont vous fûtes jaloux! Ils es- « saient, ils ne le peuvent : il les éclipse, « il les domine, parce que les plus puis- « sans sont incomplets; parce que cha- « cun d'eux ne se dévoue qu'à une tâche « spéciale en ce monde, tandis que lui « accepte, accomplit toutes les tâches. « Il porte en lui le double attribut de la « création : l'unité et la divisibilité. A « une force de concentration inouie, il « joint une force d'expansion immense « qui ne se ralentit pas, et qui ne con- « naît pour bornes que les limites de l'u- « nivers au-delà desquelles il n'y a point « d'âme à sauver. La terre l'a vu passer « par tous ses chemins, l'Océan l'a vu « sillonner tous ses abîmes : il est par- « tout, vous dis-je, il est partout. Il « tonne dans la chaire, il discute dans « les conciles, il s'assied dans les con-

« seils des rois et dans l'école des petits « enfans ; il défriche les déserts : à sa « parole, une société tout entière y sur- « git, avec une promptitude qui tient du « prodige ! Les cachots n'ont point d'om- « bres si épaisses qu'il n'y descende, « point de miasmes si infects qu'il n'y « séjourne ; l'intelligence déchue n'a pas « de précipices qu'il ne sonde ; l'âme n'a « point de maladies qu'il ne soigne ; le « corps n'a point d'ulcères repoussans « où il ne trempe, où il ne souille ses « mains avec charité, avec amour. Il « lutte contre la peste comme avec l'hé- « résie, et il faut toujours qu'elle le tue « ou qu'il la terrasse. Pour son Dieu, « pour sa foi, pour l'humanité, il pro- « digue son sang à flots comme sa pensée : « il parle, il souffre, il meurt. Chrétien, « docteur, martyr, savant, artiste, le « jésuite réunit toutes les gloires ; il s'im- « mortalise par tous les actes qui ren- « dent une vie sublime, précieuse et chère « au monde. »

« Or, pendant trois siècles qu'il fait « toutes ces choses, le monde l'injurie « et l'outrage. » Sa pauvreté, sa chasteté, son dévouement, tous ses sacrifices, tout cela a été insulté ; son nom même est devenu dans le peuple « le synonyme du « plus ignoble des vices, du vice le plus « saillant de ses accusateurs, l'hypocri- « sie ! »

« D'où vient donc ce cri de réprobation « et d'anathème mugissant depuis trois « siècles contre les disciples de Loyola?... « il sort des cours qui s'affaissent dans « l'orgie, ce cri qui les accuse de cor- « ruption ! »

« Il sort des parlemens qui rêvent l'a- « bolition des trônes, ce cri qui les « accuse de conspirer la chute des « rois ! »

« Ce cri qui les accuse de semer l'anar- « chie et l'innovation dans l'Eglise, il « sort des rangs d'un clergé révolution- « naire, qui s'est fait le complice de Satan « pour ébranler la pierre éternelle sur « laquelle le Christ bâtit cette Eglise !... « Moi aussi, insensé, je poussais ce cri « d'anathème ; j'attribuais des motifs su- « blimes à cette colère de tant de beaux « esprits, qui cache sa source dans un « monstrueux pêle-mêle de préjugés et « de passions, dont j'étalerai toutes les « petitesses, toutes les laideurs et toutes « les hontes... »

On sent que celui qui prend position de la sorte, n'est pas d'humeur à reculer ni à faiblir. Les réputations les plus parées, les plus imposées, ne sont plus rien pour lui quand elles l'ont trompé ; et sans sortir de la réserve qui convient envers les talens reconnus ou convenus, il rejette très résolument cette tyrannie de renommée, cette oppression philosophique qui a si durement pesé sur son esprit ; il témoigne hautement son aversion pour ces perfecteurs brévetés de l'humanité, sauvages prédicans de la nature, qui prétendent lui persuader de marcher à reculons pour mieux avancer, et de se laisser mutiler pour devenir plus belle. Sur le même sentiment de justice, il admire de Maistre, que tant de gros messieurs affectent de regarder comme un esprit bizarre : « Les généra- « tions qui se préparent, les enfans qui « crient à la mamelle, un jour te salue- « ront et t'applaudiront, aigle de la Sar- « daigne, qui as si long-temps plané vers « la lumière en n'entendant pour tout « écho à ton essor immense que le bruit « de tes ailes. Confusion dont pour ma « part je rougis et j'ai honte : il n'y a pas « quinze ans encore, ô de Maistre ! lors- « que votre nom retentissait par hasard « sur les bancs de cette philosophie mon- « daine....., il répandait parmi nous, « jeunes insensés, le frisson de la colère « ou l'angoisse de l'effroi ; car les pâles « philosophes, les pédans livides,... qui « nous fanatisaient, ne parlaient de vous « que d'une manière sinistre. A les croire, « vous étiez le précurseur de la barbarie ! « Et nous citant des phrases tronquées, « des passages mutilés de vos livres, ils « plissaient leurs fronts, ils ébouriffaient « leurs cheveux, ils ouvraient de grands « bras lugubres, et affectant un air cour- « roucé, ils s'exclamaient : Quel monstre « que cet homme ! il voue un culte au « bourreau ! Et nous de répéter avec ter- « reur : Quel monstre ! il voue un culte « au bourreau ! Mais notre indignation « montait à son comble, quand ils vous « appelaient *ultramontain*..... Vous avez « prononcé un de ces mots qui doivent « rester, un de ces mots qui résument le « caractère le plus saillant d'une chose,

« soit d'une époque ou d'une institution, « soit d'un système ou d'une école, et « qui lui servent d'épitaphe glorieuse ou « infamante. *Depuis trois siècles*, avez« vous dit, *l'histoire est une conspiration « permanente contre la vérité*. Pour tout « homme qui connaît à fond cette his« toire, ou plutôt ce chaos, la sentence « que vous lui appliquez le pénètre de « part en part, l'inonde d'une clarté ven« geresse... »

Je voudrais encore rapporter le passage où le jeune auteur dénonce et foule aux pieds cette érudition mensongère et ignare que M. de Maistre a le premier signalée, et qui dénature depuis trois cents ans les événemens et les idées en faveur et sous la dictée du protestantisme. Car il a pris sur le fait cette érudition de fabrique et d'emprunt, qui maintenant même encore abuse tant de lecteurs par un étalage de citations le plus souvent vides, tronquées, faussées à dessein ou répétées de confiance, qui disparaissent quand on les cherche, ou qui disent tout le contraire au chercheur étonné. Pour lui, il a fouillé, et comme il le dit, *réellement* consulté les sources; c'est ainsi qu'il a convaincu de falsification énorme certains récits les plus accrédités comme les principaux chefs d'accusation contre l'Église. Il jette hardiment le défi aux contradicteurs. Il est bien sûr qu'on n'osera pas s'aventurer à le réfuter.

La critique pourra se rejeter sur le style; elle dira, avec quelque raison, que sa phrase est trop longue, irrégulière; qu'elle redit souvent; qu'elle veut tout dire. Cela est vrai; sa phrase abonde, mais elle bouillonne comme sa pensée; elle jaillit et court à flots écumeux; on a peine à la suivre parfois; mais lui, jamais il ne perd haleine; jamais il ne perd sa route ni ne s'écarte de son but, quelque détour qu'il semble faire. Il disserte souvent, presque autant qu'il raconte; mais toujours avec chaleur; c'est un récit dithyrambique, où souvent aussi le raisonnement, vigoureusement mêlé, fait ressortir le vrai d'une manière plus saillante. En un mot, les défauts d'exécution sont ceux d'un jeune talent, plein de verve et de conception, et qui n'aura pas beaucoup de peine à se perfectionner. J'aime mille fois mieux cette exubérance et cette ardeur impétueuse qu'une correction paisible et compassée, qui ne change jamais de ton et qui n'offre pas plus à louer qu'à reprendre. Il y a des gens qui prennent cela pour une marque d'impartialité, et qui appellent impartialité une complète neutralité entre l'accusation et la défense; petite ruse de guerre pour empêcher la vérité de parler trop fort, de peur qu'on ne s'y intéresse; impartialité nauséabonde, comme de l'eau tiède, aussi différente du chaud que du froid, qui prétend à l'intelligence sans cœur, et se croit dégagée de passion, parce qu'elle manque de l'amour de la vérité, qui n'est autre chose que la passion du bien.

Dante place dans le cercle du mépris les âmes de cette trempe, éternellement suspendues entre le pour et le contre (1). L'apôtre saint Jean nous avait appris beaucoup mieux que Dieu vomit les tièdes.

Il me reste à parler du plan et du fond de cet ouvrage. M. Leclère a très bien vu que l'ordre des Jésuites était suscité tout d'abord, et principalement pour combattre la réforme; que la réforme n'a pas été faite par Luther, quoi qu'on en dise, mais qu'elle a commencé au moins à Wiclef; en passant par Jean Hus et Jérôme de Prague, dont Luther n'a été, comme homme et même comme chef de file, qu'une médiocre copie. Il remonte donc jusque-là, examine la doctrine des trois hérétiques précédens, qui est celle de la réforme, et il expose leurs faits et gestes, fort conformes aussi à ceux des réformateurs du seizième siècle. Il résulte de ses recherches que Jean Hus et son disciple Jérôme n'étaient nullement connus jusqu'à ce jour et non appréciés à leur juste mérite. Le second volume nous réserve sur ces héros tant pleurés de fort jolis épisodes que n'effacent pas les gentilles et pures tolérances de Luther, de Calvin et de Muncer. Le premier volume, en attendant, nous apprend que Jean Hus est venu de lui-même au con-

(1) *Inferno*, c. 3:

Nè fur fedeli a Diò, ma per se foro

. . . .

Misericordia e giustizia gli sdegna.

Non ragioniam di lor, ma guarda e passa.

cile de Constance; que la monstrueuse violation du sauf-conduit de l'empereur Sigismond par le concile est une fable, puisque Jean Hus n'a demandé ni reçu de sauf-conduit; que Jean Hus n'a été qu'un fourbe, vaniteux et hypocrite; qu'enfin le concile de Constance l'a traité avec la plus grande douceur, jusqu'au moment où, ne pouvant sans manquer à la vérité ne pas le déclarer hérétique, ce concile l'abandonna au pouvoir séculier, c'est-à-dire au supplice dont le *droit public* de l'Europe, et non l'Eglise, punissait alors les hérétiques. Un cardinal, dans une séance, pour arrêter court les tergiversations de Jean Hus, s'avisa de lui demander s'il prenait l'universel *a parte rei*, autrement, s'il admettait toutes les conséquences de la doctrine des Réaux touchant le dogme de l'eucharistie, ce qui était nier la transsubstantiation. Là-dessus, grande indignation et raillerie de Voltaire, qui consiste, comme le montre très bien M. Leclère, en une infamie et une absurdité, la question du cardinal étant très pertinente et très juste. De là notre jeune auteur prend occasion de faire un chapitre un peu trop long, mais très curieux, sur la scolastique, dont on parle depuis si longtemps, comme de bien d'autres choses du moyen âge, sans trop savoir ce qu'on dit. Il prouve que cette science n'était ni si déraisonnable, ni si inutile qu'on le décide; que Pierre Lombard, Albert-le-Grand, saint Thomas et bien d'autres scolastiques avaient autant de génie et de bon sens scolastiquement, que les plus beaux soleils de notre civilisation moderne; et que sous les noms de *réalisme* et de *nominalisme*, s'agitait précisément la même querelle philosophique et sociale qu'aujourd'hui entre le matérialisme et le spiritualisme. La longueur de cet article ne me permet pas de prendre une citation dans ce chapitre. D'ailleurs il faut lire le volume entier pour en apprécier le travail, la conscience du jeune auteur dans ses recherches, la profondeur de sa pensée et l'esprit catholique qui l'inspire. Ce premier volume annonce un des ouvrages les plus remarquables et les plus utiles pour quiconque aime la vérité.

EDOUARD DUMONT.

HISTOIRE ET TABLEAU DE L'UNIVERS;

PAR J.-F. DANIÉLO (1).

M. Daniélo poursuit avec persévérance la tâche *immense*, pour nous servir de ses expressions, l'*excursion encyclopédique* qu'il s'est imposée. Il y a, en effet, tout une encyclopédie comprise dans ces mots *histoire et tableau de l'univers*, et je doute qu'une vie d'homme suffise à la réalisation d'une aussi vaste pensée. Dans la remarquable introduction qui occupe le premier volume, le plan de l'ouvrage nous a été développé avec étendue; M. Daniélo n'avait d'abord songé qu'à refondre le *spectacle de la nature* de Pluche; mais toutes les œuvres de la nature, depuis le minéral enfoui dans la terre jusqu'à l'astre rayonnant au-dessus de nous, depuis la brute imbécile jusqu'à l'homme élevant son esprit vers les cieux, toutes ces merveilles sont tellement liées les unes aux autres, elles sont toutes si inexplicables sans un être souverain et créateur, qu'alors la pensée de l'écrivain s'est agrandie; le monde entier a posé devant lui comme un tableau incommensurable; ses idées, ses croyances, ses systèmes lui ont apparu comme la plus haute, la plus instructive des histoires, et dès lors, plein de foi dans son œuvre, rien ne l'a effrayé.

« D'abord l'idée de Dieu, l'idée triple « comme son essence, l'idée poétique, « philosophique et physique. Après ce « triple portrait de Dieu, les récits di- « vers de la création, les grandes chro-

(1) Tome Deuxième. A la Société bibliographique, rue Saint-Antoine, 76.

« niques de la terre et des cieux, et puis « la description et le tableau de cette « même terre et de ces mêmes cieux d'a- « près les mêmes livres et d'après les « mêmes hommes, c'est-à-dire d'après « les livres sacrés, les prophètes et les « poètes des nations antiques. Aux pein- « tures du globe et du firmament d'après « ces prophètes, ces poètes et ces prê- « tres, succéderont celles que j'en ferai « d'après les savans et leurs découver- « tes.... Ainsi on goûtera aux fruits de « l'inspiration d'abord, puisqu'ils sont « les premiers venus sur cette terre, et « ensuite aux fruits de l'étude et de la « réflexion (1). »

On voit que tout est compris dans ce plan, absolument tout : théologie, philosophie, astronomie, physique, littérature, etc. N'eût-il pas mieux valu restreindre sa pensée? Admettre tout d'abord un certain ordre d'idées et ne s'attacher qu'à une partie de l'ensemble? C'est une question que le travail de M. Daniélo pourra seul résoudre. En attendant, applaudissons toujours à un talent éprouvé, nourri de fortes études, et à un courage qui ne doute pas de lui-même.

Présenter une idée claire, précise de la divinité, non point par des définitions abstraites, mais par un tableau détaillé des opinions de tous les peuples, tel est le but de l'auteur dans la partie de son ouvrage qui nous est soumise. Le premier peuple dont il cherche à analyser la théogonie est cette nation indienne célébrée par Hérodote, par Diodore de Sicile, dont les Bragmanes conservaient intact derrière les hautes cimes de l'Himmalaya, le dépôt d'une science mystérieuse que ne dédaignaient pas de consulter les philosophes et les empereurs. La vie solitaire de ces thaumaturges, leur culte de la nature, l'horreur qu'ils affectaient pour la plupart des usages des sociétés occidentales, tout cela joint à l'obscurité des mythes cachés sous les luxuriantes métaphores de leurs livres saints, devait en effet frapper d'étonnement les riantes imaginations des lauréats d'Olympie et la brutale audace des compagnons d'Alexandre. Depuis lors bien des siècles se sont écoulés; les barques de Séleucus ont été suivies par des milliers de navires dans les eaux du Gange; Calcutta, la ville européenne, s'est assise triomphante à l'embouchure du fleuve des Brames, et cependant la science de l'Inde est toujours un mystère; beaucoup de ses livres saints demeurent inconnus; la confusion des idées semble défier dans ceux que nous possédons l'habileté des interprètes; le sublime et le ridicule, le noble et l'obscène s'y entremêlent à plaisir; et au milieu des sanglantes processions de Jaggernaut, devant les *Sutties* de Benarès, on se demande ce qu'était donc cette sagesse vénérée qui faisait pâlir Alexandre, et s'attribuait à elle-même le titre de divine. Considérez-vous seulement l'extérieur du culte? Tout y est ignoble ou cruel. Le signe distinctif du fidèle dans l'Inde, le Lingam qu'il trace sur son front, avec de la fiente de vache, est une représentation infâme; la vie du Bramane au milieu des *Dévédassis* qui desservent les temples, n'est que dissolution et crapule; ses enseignemens à la foule sont un tissu de puérilités; tantôt il dira les géans barattant le Mérou, la montagne divine, dans la mer de lait, à l'aide du serpent *Séchen*, qui leur servait de corde, et menaçant de noyer les dieux, lorsque Vichnou se transforme en tortue et soutient la montagne sur sa forte écaille : il dira les métamorphoses de Vichnou, les impuretés de Brahma, condamné à n'avoir plus de temples, les dissolutions de Chiven, etc. Voilà avec les danses des Bayadères, avec les rudes pénitences des Fakirs, avec les fêtes de *Ruth-Jattra*, où accourent deux cent mille pélerins, tout ce que le vulgaire sait de la théologie indienne, et cependant les sages de l'Inde avaient exprimé toutes les hautes idées qu'on retrouve dans les ouvrages des sages de la Grèce, nous assure saint Cyrille; leur renommée était grande, et la perfection de leur langue, qui est restée comme un type-modèle de synthèse grammaticale, nous révèle assez à quel développement l'esprit humain était parvenu dans ce pays. Une remarque importante a même été faite, c'est que plusieurs des noms, qui dans la plupart des idiômes connus s'appliquent à la divi-

(1) Volume premier, p. 143.

nité, semblent avoir leur racine dans la langue des Brames. La philosophie de l'Inde a donc été réellement puissante, ses doctrines ont eu du retentissement : mais qui les débrouillera du chaos dans lequel elles sont enfouies ? Qui nous en fera suivre l'enchaînement avec précision et méthode ? Ici je suis obligé de renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. Daniélo ; toutes les recherches des érudits, tous les commentaires des savans, tous les récits des voyageurs y sont reproduits ou analysés avec une fidélité que les détails n'effraient jamais, et qui va peut-être quelquefois jusqu'au scrupule. C'est d'abord Kirker, écrivain chaleureux, ardent prédicateur, qui, *semblable à un ange de lumière armé en guerre, foudroie de sa véhémente éloquence les scélérats* de Brahmanes ; puis Abraham Roger, le froid et savant hollandais ; Henry Lord et sa gracieuse épopée pastorale sur la religion des *Banians ;* le médecin Bernier aux allures libres et franches, à la parole animée et mordante ; le père Le Lane, le père Bouchet, digne correspondant de l'illustre Huet ; le modeste père Pons, le haineux protestant La Croze ; le bon et érudit capucin Fulgence avec sa curieuse biographie de toutes les divinités indiennes ; le célèbre Holwel, Dow, Le Gentil, Sonnerat, le père Paulin de Saint-Barthélemy et la chanoinesse de Polier. Ici s'arrête le travail de M. Daniélo. Dans un prochain volume nous aurons les opinions d'Anquetil-Duperron et des savans de ce siècle ; mais ce qui frappe tout d'abord, après avoir lu cette première partie de l'ouvrage, c'est la confusion des idées, c'est l'inextricable multiplicité des systèmes au milieu desquels il faut chercher quelques pensées hautes et grandes. On ne sait même, après avoir parcouru les livres de tous ces savans, quel était au vrai le principe de la religion indienne, si c'était le panthéisme spirituel ou matériel, ou bien le culte de la Providence. La divinité apparaît quelquefois dans les livres hindoux avec toute la majesté qui lui appartient. « J'adore, dit l'Indien, cet être qui n'est sujet ni au changement ni à l'inquiétude ; cet être dont la nature est indivisible ; cet être dont la simplicité n'admet aucune composition de qualités ; cet être qui est l'origine et la cause de tous les êtres, et qui les surpasse tous en excellence ; cet être qui est le soutien de l'univers, et qui est la source de la triple puissance (1). » Mais ailleurs Dieu n'est plus que l'ensemble de tout ce qui vit, que l'âme du monde. La religion de l'Inde ne forme donc point un corps de doctrines homogènes ; c'est l'ensemble des méditations d'un grand nombre de Brames sur quelques dogmes primitifs qui apparaissent à la tête de toutes les croyances, comme un écho lointain de quelque ancienne tradition. Ces dogmes sont d'abord un dieu *qui n'a pas de second*, dieu *pur comme la lumière, indivisible, inexplicable* au-dessus de toute *altération* et de toute *vicissitude* (2). Ce dieu c'est Brahma ; de lui sont nées trois divinités secondaires, qui ne sont que trois expressions différentes de sa volonté : Brahma, qui est sa parole, son verbe créateur ; Vichnou, sa puissance conservatrice ; et Siva, son attribut destructeur. Telle est la trinité indienne, l'auguste *Trimourti* que le croyant salue chaque matin avant l'aurore, en répétant un monosyllabe composé de trois lettres réunis en une, symbole mystique de la pléiade divine.

Les anges furent les premières créatures auxquelles Brahma donna l'être ; leur mission fut de l'adorer ; mais un grand nombre d'entre eux s'étant révoltés contre le tout-puissant, celui-ci lança dans l'espace quinze mondes, dont le nôtre occupe le milieu, et par lesquels durent passer les âmes rebelles avant d'arriver à une complète purification (3). Toutes les formes diverses qui apparaissent à nos yeux, hommes, animaux, végétaux, plantes, ne sont que des prisons plus ou moins dures dans lesquelles gémissent des âmes pénitentes. Les plus nobles de ces formes sont celles de l'homme, symbole de la pensée ; et celle de la vache symbole de la force active et féconde de la nature. Ainsi mort et naissance ne sont que les phases diverses d'une continuelle métempsycose. Les expiations re-

(1) Voyez le père La Lane, cité par M. Daniélo, p. 281.

(2) Voir l'*Oupheckhat.*

(3) Howel, cité par M. Daniélo,

commencent avec chaque faute nouvelle, et ce n'est qu'après avoir monté un à un tous les degrés de ces échelles de purification que les âmes, ces pareelles de la divinité, se réunissent à l'âme universelle. Le temps d'épreuve au milieu duquel nous vivons est divisé en quatre âges : d'or, d'argent, de cuivre et de fer, comme dans la théologie grecque. Ces âges comprennent d'immenses périodes d'années; durant le premier, qui fut soumis à la domination des Brames, les hommes vivaient cent mille ans; mais plus les temps s'avancent, plus les vices se multiplient, plus la vie de l'homme s'abrége; *sans cesse*, pour me servir des expressions toujours heureuses de M. Ozanam, *s'affaiblit et se dessèche la sève première de la vie et de la vertu.* L'ensemble des âges indiens forme un total de 4,320,000 ans. Un jour et une nuit de Brahma sont de 2,000 fois ce nombre, et Brahma doit vivre cent ans. Après ce terme le verbe se réunira à l'être souverain, et il faudra compter les années de Vishnou; car Siva seul est immortel. Ces nombres effrayans dans lesquels les savans ont vu des périodes astronomiques en rapport avec les observations des Chaldéens, et dont les chiffres sont en effet l'expression du mouvement combiné des corps célestes, donnaient à l'univers une antiquité inouïe. Les Indiens rient de notre monde de six mille ans, et fiers de leur antique existence comme nations, ils multiplient à plaisir les calculs, et font dévier la science de son sens propre, pour se faire à eux-mêmes une petite éternité. Or, quels vestiges reste-t-il de ces milliers d'années qui, suivant les Brames, ont précédé l'âge actuel; car nous sommes arrivés à l'âge de fer? Les Védas sont le plus ancien monument de la sagesse hindoue, et à quelle époque remontent-ils? Si nous ajoutons foi aux inductions de la chanoinesse de Polier, l'Inde aurait été peuplée dans des temps très rapprochés du déluge, par des fils de Sem et de Cham. Il est certain que, dans un des livres hindous, l'histoire du déluge et de l'ivresse de Noé se trouve rapportée dans des termes analogues à ceux de la Bible, les noms mêmes des enfans de Noé, *Scherma* et *Charm* rappellent les noms hébreux. A peine l'Inde existe-t-elle comme nation, que les Védas apparaissent à la tête de ses lois et de son culte; on dit même que les Hindous les portent en Égypte dès le temps d'Osiris; il paraîtrait donc que l'origine d'*une partie des Védas* (1) serait aussi ancienne que celle de la Bible, si elle ne lui était pas antérieure. La chronologie de l'Inde, ses souvenirs historiques, tout respectables qu'ils soient par leur antiquité, rentrent donc dans la limite obligée de la chronologie et des souvenirs des autres peuples. Maintenant agitera-t-on la grande question de savoir si nos livres saints ont emprunté quelques données aux Védas, ainsi que le prétendent des savans de ce siècle, ou si ce sont les Védas qui ont profité des lumières de nos livres saints. Ce point de critique a été discuté par M. Daniélo avec cette justesse de pensée et de doctrines et cette abondance d'érudition qui distinguent toutes les parties de son livre.

« Rien ne démontre, dit M. Daniélo, si ce n'est l'identité de quelques points de doctrine, que le *Véda* ait puisé dans l'Evangile et lui soit postérieur. Mais rien assurément ne démontre non plus que ce soit l'Évangile qui ait puisé dans le Véda, et que ce soit dans la mythologie brahmanique qu'ait été la source de la Bible, de la Bible qui est si peu mythologique, qui est si rationnelle et si purement historique, relativement surtout aux livres sacrés des autres nations. Il est même beaucoup plus probable que c'est le Véda qui a copié quelques points de l'Évangile, qu'il ne l'est que l'Évangile soit tiré du Véda. Si l'Évangile était une compilation du Véda, cette compilation serait cent fois meilleure que l'original, puisqu'à côté de toutes les vérités du Véda et de mille autres vérités que le Véda n'avait jamais énoncées, il ne s'y trouve jamais aucune de ses erreurs ni de ses absurdes rêveries. Je sais fort bien que dans le Véda et dans l'Évangile et dans la Bible, c'est toujours le même fond de vérités qui règne, cette vérité universelle dont se compose et vit

(1) M. Daniélo prouve très bien que les *Védas* sont une compilation de morceaux de diverses époques.

l'âme humaine, et qui fut donnée en dot à l'humanité à sa naissance sur le globe, mais quelle différence de pureté et de raison entre la forme sous laquelle cette vérité primordiale se révèle dans le Véda fabuleux, et dans la Bible, dans l'Evangile, si simples, si véridiquement historiques ! D'ailleurs les Védas forment beaucoup moins un corps logique et bien organisé de doctrines qui se lient, s'enchaînent, se déduisent, qu'ils ne sont un amas, une collection de morceaux d'hymnes, de chants, de préceptes divers qui le plus souvent n'ont d'autres rapports que d'avoir été rapprochés entre eux par le collecteur, par le *Véda-Vyasa*, et de se contredire formellement quelquefois... Loin d'être un ramassis incohérent et souvent contradictoire comme le Véda, l'Evangile est tout d'une pièce et part tout entier d'un même principe et d'un même point. Il est aussi tout entier du même temps, de la même époque, du même siècle. Qui en pourrait dire autant du Véda, lequel en général est fort ancien, mais dont quelques morceaux sont infiniment plus anciens que les autres. Le Véda n'a pas encore été considéré ainsi ; mais il n'est pas seulement un code religieux, c'est la Babel, c'est l'immense répertoire, c'est le trésor des chartes de la pensée mystique et de la rêverie indienne, depuis les temps primitifs jusqu'aux temps modernes.... Puisque telle est l'incertitude et l'ignorance chronologique qui planent sur la collection védantine tout entière, puisqu'on croit même qu'il y a été ajouté bien des morceaux depuis la collection du *Vyasa*.... Comment peut-on dire qu'il ne s'y trouve rien qui soit emprunté à la Bible, et même à l'Evangile ?.... On sait d'ailleurs avec quelle prestesse les Brahmanes, malgré leur dédain apparent, s'approprient les idées qui leur plaisent ; on sait aussi que les idées évangéliques leur ont généralement assez plu, et qu'ils se sont même efforcés souvent de prouver aux missionnaires européens qu'elles rentraient absolument dans le vrai sens des idées védantines. Mais quand les Indiens s'emparent d'une idée, ils y impriment si bien leur cachet, ils la chargent si bien de couleurs orientales, ils la font si bien rentrer dans leurs propres idées à force de la plier et replier, de la fondre et de la refondre dans le creuset de leur imagination exubérante, qu'il est bien difficile de la reconnaître et de dire d'où elle vient (1). »

On peut juger par cette citation, que j'ai abrégée à regret, du genre de discussion toujours ferme, toujours nourrie de science et de hautes pensées qui est habituel à M. Daniélo. Ce n'est pas seulement un homme d'observation et d'étude, c'est un écrivain à la foi vive, aux sentimens généreux, et dont toutes les inspirations sont nobles et vraies. Maintenant nous terminerons cet article en appuyant surtout sur ce fait indiqué par M. Daniélo, que le petit nombre d'idées communes entre l'Évangile et les Védas, se retrouve dans presque toutes les religions connues. Partout à la pensée de la chute de l'homme s'est jointe celle d'une rédemption, partout il y a eu des prières et des sacrifices : les incarnations ou *avatars* de Vichnou sont pour la plupart aussi différentes de celles que nous vénérons, que celle-ci l'est des métamorphoses de Jupiter. Mais ce qu'on rencontre partout, sans qu'il y ait pour cela imitation ni plagiat, c'est le sentiment universel du besoin que nous avons de l'assistance divine ; ce sont quelques notions primitives sur la divinité, sur ses attributs, sur la nature de nos rapports avec elle, sur l'avenir qui nous attend ; notions plus ou moins défigurées par les passions et par les âges ; mais qui subsistent d'un pôle à l'autre comme d'impérisables monumens d'une antique révélation.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(1) *Histoire et Tableau de l'Univers*, p. 180.

DU TRAVAIL INTELLECTUEL EN FRANCE,

DEPUIS 1815 JUSQU'A 1837 (1);

PAR AMÉDÉE DUQUESNEL,
Auteur de l'histoire des Lettres avant le Christianisme.

M. Amédée Duquesnel, qui nous a donné il y a peu d'années les deux premiers volumes de son cours de littérature, *Histoire des Lettres avant le Christianisme,* vient encore d'offrir à tous les hommes de pensée un nouvel et précieux ouvrage. Nous le recommandons aux pères de famille qui veulent que leurs enfans ne soient pas étrangers au mouvement qui emporte le siècle, dont, à notre avis, on médit beaucoup trop.

Dans la *Revue européenne,* ce fut nous qui annonçâmes le premier travail de M. Amédée Duquesnel; nous le fîmes avec conscience, et nous fûmes heureux de voir que l'on rendit justice à nos intentions.

En nous élevant dans l'ordre intellectuel, nous trouvons trois élémens essentiels à l'humanité et qui correspondent aux trois facultés de l'âme : la poésie, la philosophie et la politique; les artistes, les savans et les hommes d'action. Au-dessus est l'élément purement divin, le dogme, représenté par le prêtre. En *s'idéalisant,* la politique arrive à la philosophie, la philosophie à la poésie, puisque concevoir c'est aimer, et qu'aimer c'est *chanter;* enfin, la poésie en s'élevant arrive à Dieu.

Aussi le livre de M. Amédée Duquesnel, selon la conception générale, se divise-t-il en quatre parties : la religion, la philosophie, la littérature et la politique.

Dans ce qu'il a dit sur les hommes et sur les choses, nous venons d'abord louer M. Duquesnel de n'avoir pas cherché l'*ingénieux,* ainsi que l'on est trop porté à le faire dans notre temps, mais d'avoir toujours eu pour but en toute matière de chercher la simple vérité, c'est-à-dire d'étudier les choses dans leurs rapports réels avec ce qui fait la vie du tout, avec l'unité harmonieuse des êtres.

Nous allons suivre M. Amédée Duquesnel dans le cours de son ouvrage. Ceci aura sans doute l'air d'une nomenclature de noms, ce sera un peu comme la table d'un livre, mais du moins ainsi nous laisserons entrevoir quel peut être l'intérêt de ce travail, qui remue tout ce qu'il y a de grand dans notre époque, et qui cependant ne laisse aucune amertume, aucun découragement dans le cœur, parce qu'il ne laisse point de doute sur le bel avenir que la Providence nous prépare. Certes, il faudra encore des luttes; mais ici, comme partout où la Providence agit d'une manière irrésistible, la victoire est assurée à la bonne cause, au progrès, c'est-à-dire au triomphe de plus en plus éclatant de la loi chrétienne.

Dans la partie des théoriciens sociaux, nous recommanderons le chapitre sur M. de Bonald, plein de force, de rectitude et de liberté de penser. Des choses étudiées, curieuses et éloquentes sont dites sur les travaux des saint-simoniens.

Après les saint-simoniens, vient Fourrier, qui a aussi de grandes vues, mais gâtées par des opinions fausses, et partant destructives de tout ordre, de toute morale, c'est-à-dire de toute dignité humaine. Fourrier traite un point bien intéressant parmi les besoins de notre époque, dont les instincts appellent quelque chose de mieux, et de plus selon la justice, dans l'organisme social. La théorie de l'*organisation de l'industrie* est grande, et sans doute quelque chose s'en réalisera; mais cette pensée est encore toute chrétienne, car dans la primitive Église la pratique de la société n'était guère différente. Toutefois, nous ne pouvons admettre que cette vaste communauté soit selon la loi de Dieu qu'en tant qu'elle ne porte atteinte ni à la famille ni à la liberté de l'homme, c'est-à-

(1) W. Coquebert, rue Jacob, 48; 2 vol. in-8°.

dire au droit de propriété, choses qui peuvent se modifier, mais qui ne doivent jamais tomber au rang des choses mortes, car ce sont des besoins inhérens à notre nature. L'erreur radicale du fouriérisme et du saint-simonisme, dit l'auteur, est de regarder la vie actuelle comme définitive, de vouloir compléter ici-bas les destinées de bonheur de l'humanité. Ceci retombe dans le sensualisme, et par conséquent est anti-chrétien, c'est-à-dire faux. On ne peut voir ici aucune puissance, aucun élément de durée; ce n'est pas à cette idée qu'appartient l'avenir : il est à la doctrine qui, en respectant, en glorifiant la personne humaine, ouvre l'infini devant ses pas. Ensuite l'auteur examine le parti républicain français, et toujours il trouve que l'époque à venir ne lui peut appartenir qu'à la condition qu'il se fasse religieux, et à ce propos il cite l'opinion de M. Tocqueville, sur lequel il a écrit des pages pleines de sens, et à l'occasion très éloquentes.

Dans les théories de l'ordre social actuel, représentées par les brochures de MM. Guizot, Allez et de Carné, M. Amédée Duquesnel ne trouve rien qui puisse faire supposer la stabilité et la durée; elles n'ont pour elles ni l'approbation de la raison, ni celle du cœur. Cependant elles sont en progrès sur le passé, en ce sens qu'elles sont un acheminement à l'exercice du pouvoir politique, mieux assimilé à ce qui se passe dans la cité des intelligences. Nous reprocherons à M. Duquesnel de n'avoir pas parlé plus au long de l'*Essai philosophique sur l'élection*, par M. Alfred Agnès. Ce livre, inconnu du public, nous paraît, en publicisme, le plus éminent qui ait paru depuis longues années.

Nous désignerons encore à nos lecteurs un chapitre sur l'éducation française au dix-neuvième siècle, qui nous a semblé riche en connaissances pratiques. L'auteur trouve que dans l'éducation actuelle deux choses, parmi beaucoup d'autres, sont à reprendre : la perte du temps et le manque de direction utile. Les élèves de nos écoles n'y fondent pas assez certainement leur avenir; en sortant de là, il en est bien peu qui ne se disent : *Où aller?* et bien peu encore qui ajoutent : *Où il vous plaira, Seigneur*. Généralement, les pères et les maîtres étudient trop peu les aptitudes qui caractérisent la vocation de l'enfant. C'est pourquoi l'auteur veut qu'après les études littéraires, qui polissent et poétisent l'esprit et le cœur, l'élève entre dans l'éducation professionnelle. — Après vient une revue des journaux politiques, spirituelle, mais trop peu approfondie. Puis un examen de M. de Chateaubriand comme publiciste, et du Lafontaine des pamphlétaires, Paul Courrier, dont M. A. Duquesnel loue la pureté de langage. Auprès de Paul-Louis, se pose Béranger. La partie de la politique se termine par un chapitre dramatique sur l'éloquence de la tribune, où tous nos orateurs sont examinés, d'où on rapporte cette conviction que M. Royer-Collard est avec Mirabeau, mais d'une autre manière, le plus grand orateur politique de la France. Ici, M. Duquesnel a beaucoup cité, et nous l'en remercions; car, grâce à lui, nous pouvons sans travail apprécier nos gloires tribunitiennes.

La partie qui traite de la religion s'ouvre par deux chapitres sur M. de Lamennais, où il nous semble jugé avec tous les égards que l'on doit à son génie, et avec plus de rectitude qu'on ne l'a fait jusqu'ici. M. de Lamennais est ou était le tribun de l'Église.

Peut-être l'auteur passe-t-il un peu vite sur les écrits de M. de Maistre, quoiqu'il manifeste une grande admiration pour l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Il est vrai qu'avec ses caprices, âpres et élégans tout à la fois, le philosophe théocratique est un peu difficile à analyser; mais ce qui distingue M. de Maistre, à notre avis, c'est moins la pensée que le caractère de sa parole. Nous exprimons ce même regret relativement à M. Gerbet, qui, selon nous, est un des esprits les plus éminens du siècle, et qui n'a d'autre défaut que celui de ne pas assez produire. L'auteur du *Dogme générateur*, pour être le plus profond philosophe de nos jours, n'aurait besoin que de révéler plus du trésor d'idées qu'il possède.

La troisième partie de l'ouvrage de M. A. Duquesnel nous entretient de philosophie. Là il y a encore progrès : le

iècle a commencé par le sensualisme pour arriver au spiritualisme et au sentiment religieux, qui dirige les hautes êtes de l'époque. Où est aujourd'hui le philosophe qui oserait dire : « L'homme, ce sont les nerfs. Dieu est une pure idéalité ; il n'est rien que la collection des lois qui dirigent la nature. » Un seul homme a eu cette audace malheureuse, et bien que sa voix fût une puissance, elle est tombée comme la javeline du vieux Priam : *Sine ictu*.

A cette philosophie désolante et ruineuse Dieu suscite de terribles adversaires dans MM. de Bonald, Chateaubriand et de Lamennais. Les catholiques montraient Dieu en face du néant, la poésie en face du naturalisme mathématique. Dès lors la partie ne fut plus égale : ils avaient devers eux l'or, l'encens et la myrrhe ; leurs adversaires n'avaient que le creuset du chimiste, ou le scalpel du chirurgien ; et puis encore les nôtres avaient la poésie que le monde ingrat serait parfois tenté de ne compter pour rien.

M. de Lamennais avait poursuivi d'une manière peut-être trop absolue la raison individuelle, qui, à proprement parler, est la faculté philosophique de l'homme, l'évidence en un mot. L'école éclectique, ayant à sa tête M. Royer-Collard, s'éleva contre lui, et le força à modifier quelques unes des expressions de sa pensée. Il fut reconnu qu'il y avait une évidence, une certitude philosophique, mais que pourtant cette certitude philosophique ne pouvant jamais comprendre toute la vérité qui est infinie, c'est-à-dire en rapport avec les désirs, et non avec la nature de l'homme, dès lors elle reste toujours incomplète en tant qu'elle touche au mystère, à l'obligation de croire à quelque chose d'antérieur, d'où émane et où prend vie la vérité qui est soumise à l'investigation philosophique ; il fut reconnu que la vérité pour l'homme est ce qui constitue les lois de son être dans ses rapports avec Dieu, avec ses semblables et avec la nature ; et n'est-ce pas là aussi la vérité selon la définition catholique ? L'évidence découvre, pénètre dans la vérité que Dieu nous distribue ; le consentement général confirme, c'est par lui seul que la vérité personnelle devient vérité humaine, c'est-à-dire qu'elle prend rang parmi les vérités conformes aux lois qui régissent le monde. M. Duquesnel a écrit de belles pages sur M. Cousin, mais le traite avec trop de ménagement. Notre collaborateur s'arrête trop peu sur M. Damiron, dont le cours de philosophie est pourtant une œuvre bien appréciable.

Avec la quatrième partie nous entrons dans l'examen du travail littéraire de notre époque. Il commence par la poésie, ce céleste miel pour les âmes tendres et plaintives : *melli cœlestia dona*. Dans l'article sur André Chénier, il constate que nous devons à cette mélodieuse apparition de poète, au milieu du sang et des ruines, tout une rénovation dans la facture du vers français ; André est dans l'ordre des temps le premier maître de l'école de la liberté dans l'art. Jusque là encore la poésie française était presque toute grecque, et celle de Chénier, plus encore que celle de toutes nos autres gloires ; M. de Chateaubriand christianisa cette enchanteresse de l'homme. M. A. Duquesnel n'oublie pas Millevoye, trop oublié par les critiques de nos jours, mais que toujours nous aimons, nous, amans de la poésie véritable. M. de Vigny *parle* beaucoup plus qu'il ne *chante* ; c'est plus un parfait homme du monde qu'un poète dans la profonde acception du mot. Enfin nous voilà à Lamartine et à Hugo, qui sont examinés très au long ; hommes qui ont trouvé une harmonie qui leur est propre. L'un représente et exprime en poésie l'élément mélodieux et humanitaire ; l'autre, l'élément capricieux et personnel. Nous ne faisons qu'indiquer, et en vérité ce pas de course nous est pénible ; nous voyons tant de beautés au bord de notre sentier rapide, et il faut passer et il faut finir.

Nous voici à la revue des poètes d'une stature moins haute, entre lesquels il faut distinguer Turquety, le plus catholique de tous, Sainte-Beuve, Barbier, Deschamps, Briseux, et tant d'autres que nous nommons en notre cœur, car la plupart sont nos amis et nos compatriotes. Dans le chapitre des romans, on ne peut passer sous silence l'éloquente allocution adressée à cet éclatant écrivain qui se nomme G. Sand. Entre cette mul-

titude de romans, qui se pressent comme les épis dans un champ de blé, il en est quelques uns qui ont nos amours. Or, ce sont souvent les moins visités par les lecteurs, pour lesquels tous nos faiseurs poussent leur rude et triste besogne. Nous allons au coin peu hanté (*poet's corner*), et nous prenons *Volupté*, les *Lettres d'un voyageur*, *Liane*, *Riche et pauvre*, et quelques autres où étincellent bien des grains de poudre d'or; tout cela est parfumé de poésie, et voilà pourquoi les palais grossiers ne les goûtent pas, et voilà pourquoi cela nous plaît. En cette partie de notre littérature actuelle, la démoralisation de l'art est plus frappante que partout ailleurs. Si l'espace nous était donné, nous parlerions longuement du chapitre des critiques et des historiens, trop abrégé dans quelques parties, mais dans lequel on lira avec intérêt ce qui a rapport à M. Guizot.

Donc, pour nous résumer, dans son beau et consciencieux ouvrage, M. A. Duquesnel cherche partout à découvrir et en même temps à hâter l'alliance de l'élément humain et de l'élément divin, des faits avec les idées, de la réalité pratique avec la réalité idéale éternelle. C'est là qu'il faut aller chercher l'unité de son livre, qu'un journal a assez légèrement accusé de manquer d'unité; tandis que, multiple dans sa forme, il est véritablement plus un dans sa pensée que tous les travaux de critique dont notre siècle s'honore à bon droit. C'est avec d'autres qualités, ce qui, parmi les critiques de l'époque, caractérise M. Duquesnel.

Quant au style, au langage, dans cette nouvelle production de notre collaborateur, on retrouve avec plus de maturité tout ce qui, sous ce rapport, a fait priser si hautement l'*Histoire des Lettres*: élégance, clarté, sobriété de poésie, et à l'occasion une éloquence forte et gracieuse. Ici, nous voudrions beaucoup citer; mais nous voyons avec peine que l'espace nous manque. Ce que nous reprochons surtout à M. Duquesnel, c'est ce que l'on reproche à peu d'écrivains de nos jours, c'est sa brièveté; nous aimerions à entendre plus long-temps cette parole qui ne ruine rien : elle modifie, elle appelle le progrès; elle continue le passé, accepte le présent et prépare l'avenir.

H. MORVONNAIS.

ARCHÉOLOGIE. — PROMENADE EN BRETAGNE.

I. — Vitré. — Le château des Rochers. — Madame de Sévigné.

Nous approchions de la Bretagne et il nous était facile de nous en apercevoir à l'aspect du paysage qui nous environnait. Le terrain qui devenait de plus en plus ondulé se couvrait tout autour de nous de haies, de fossés, de talus surmontés de buissons épais et d'une infinité de ces petits arbres élagués que dans l'ouest on appelle *émousses*. Chaque prairie avait son rideau de chataigniers ou de chênes, chaque champ sa guirlande de broussailles. Sur la croupe des coteaux voisins on voyait ces clôtures nombreuses s'étendre comme un réseau à larges mailles, et plus loin, se massant par l'effet de la perspective, cette abondante végétation se résumait en un immense océan de verdure qui allait se perdre bleuâtre à l'horizon. De temps à autre quelque chemin creux recouvert d'une voûte de feuillage venait se montrer comme à la dérobée le long de la route, et le regard se perdait dans l'ombre de son berceau. Parfois on en voyait sortir, étrangement vêtu d'une peau de chèvre à longs poils, quelque paysan à qui ce costume donnait presque l'air d'une bête fauve et qui semblait ne s'aventurer qu'avec défiance sur la grande route.

Nous roulions depuis quelques heures emportés rapidement par quatre petits chevaux du pays qui descendaient les côtes au grand trot et les remontaient au galop, lorsque les toits rouillés de quelques maisons nous annoncèrent une ville bretonne. C'était *Vitré*. Nous y entrâmes

par une porte étroite, basse, noire, ressemblant au guichet d'une prison féodale.

Vitré nous parut en tous points digne de servir de préface à la plus antique et la plus reculée de nos provinces. Victor Hugo la cite quelque part comme la ville de France la plus homogènement gothique qu'il connaisse, et en effet on y trouve à plaisir vieux porches enfumés et tours à ceintures noires, pignons découpés et pointus, donjons, douves et remparts, et surtout quantité de ces maisons à encorbellement qui forment des rues tellement obscures et tellement étroites que l'on craint de s'y engager de peur d'être pris entre deux murs sans pouvoir plus ni avancer ni reculer.

Le château de Vitré préside dignement à cet ensemble. C'est une masse imposante, du quatorzième ou quinzième siècle, aux machicoulis trefflés, où les tours se dressent sur les tours et qui dut gaillardement résister jadis aux efforts du duc de Mercœur (1).

Malheureusement le temps lui a fait rude guerre et les hommes ne l'ont guère plus ménagé. Jè le trouvai, quand j'y entrai, livré aux pioches et aux pelles d'une armée de maçons qui s'escrimaient sur les vieux murs et les bouleversaient d'une tout autre manière que n'avaient jamais pu le faire les canons des ligueurs. C'était un architecte cette fois qui commandait le siége, car il s'agissait de faire du château une maison de détention.

Sans doute on ne peut pas exiger que ceux de nos anciens monumens dont la destination primitive se trouve aujourd'hui sans objet, restent tous privés de destination actuelle et soient soutenus gratuitement comme de respectables invalides dont on récompense les services passés sans plus rien leur demander pour l'avenir. Les ressources des communes et de l'état ne suffiraient malheureusement pas à l'entretien de ce vaste et noble musée de pierre qui couvrait toute la France. Mais, du moins, en utilisant nos vieux donjons nationaux ne peut-on obtenir qu'on ne les mutile pas?

Quelle nécessité, par exemple, de combler ces fossés du château de Vitré qui en ajoutant toute leur profondeur à la hauteur des murailles en laissaient voir la puissante élevation? Ces fossés n'étaient-ils pas de l'histoire? Et en quoi pouvaient-ils nuire à la sûreté de la prison?

Et puis, sur ce beau rempart à guérites de pierre et à nids d'hirondelles, du haut duquel les habitans de Vitré aimaient à venir contempler, comme à vol d'oiseau, les charmantes sinuosités de leurs vallées, fallait-il absolument y construire ce grand vilain mur qui voile pour jamais ce frais panorama?

Et cette large et belle tour du coin qui se présentait si noblement, recouverte d'un magnifique lierre presque aussi ancien qu'elle, était-il indispensable de la dépouiller de ce vieux manteau qui lui allait si bien? — Nue maintenant et honteuse, recouverte seulement d'une couche ignoble de badigeon blanc, elle rappelle les criminels qu'on menait au supplice en chemise et la corde au cou.

Parmi les débris épars, sous les décombres et les immondices entassés pêle-mêle, je pus distinguer encore un fragment d'architecture *romane*, respectable arcade en plein ceintre ayant sans doute appartenu à quelque construction du dixième ou onzième siècle et présentant dans toute sa pureté primitive le symétrique appareil de pierres de deux couleurs (ici granit gris et schiste noir) qui signale l'époque antérieure à celle qu'on est convenu d'appeler *gothique*.

Puis, un peu plus loin, une délicieuse petite tribune de la renaissance, d'un travail exquis et plein de délicatesse, restait suspendue au-dessus de la place qui fut probablement autrefois la chapelle. Du haut de cette tribune, dit-on, les seigneurs de la Trémoille, possesseurs long-temps de ce château, venaient entendre l'office du culte réformé auquel ils appartenaient. On y lit encore cette devise : *Post tenebras spero lucem*, « Après les ténèbres j'attends la lumière.... » A quand la lumière?

Vitré, comme toutes les villes fortes du

(1) Le duc de Mercœur qui voulait, pendant les troubles de la ligue, faire valoir sur la Bretagne des droits qu'il prétendait tenir de sa femme, fille du duc de Penthièvre, étant venu assiéger Vitré en 1888, les habitans se défendirent avec tant d'avantage qu'il fut forcé de lever le siége.

moyen âge, se compose de deux parties : la *cité* où l'on se réfugiait prudemment derrière de bons remparts quand on craignait les chances de la guerre ; et le *faubourg* qui s'étendait avec un peu plus de confiance dans la campagne, quitte à être pillé et saccagé de temps à autre.

L'église de la cité, Notre-Dame, assez insignifiante du reste, offre une particularité qui mérite d'être notée : c'est une petite chaire gothique, en pierre ciselée, accolée extérieurement au flanc de l'église, et d'où l'on venait prêcher le peuple assemblé en plein air sur le parvis. Il y a là l'indication d'un usage entièrement perdu depuis long-temps et dont ailleurs on ne trouve guère de traces.

Dans l'église du faubourg, qui paraît dater du quinzième siècle, je remarquai une assez belle tombe de grès (celle du chanoine de Grandmesnil), qui a conservé les couleurs dont elle était peinte autrefois. On sait qu'au moyen âge et jusqu'à la renaissance on revêtissait d'azur et de pourpre et on rehaussait d'or non seulement les statues, mais les portails et les décorations intérieures des églises, ce qui, en les mettant en harmonie avec les vitraux, devait produire des effets d'une grande richesse.

En circulant dans les rues de la ville nous retrouvâmes pendus à la porte des bourreliers, à côté des bâts et des harnais pour les chevaux, grand nombre de ces *peaux de biques* que les gens de ce pays aiment à porter, tous les poils en dehors, à la manière des sauvages. Ce ne sont après tout que des espèces de *paltots* on ne peut plus imperméables, qui les couvrent entièrement de la tête à la moitié des cuisses et les garantissent fort commodément de la neige en hiver et de la pluie en été.

Les vieux Gaulois aussi, rapporte César, étaient vêtus du sayon de peau de chèvre. Il est vrai que pendant leur long asservissement sous la domination romaine beaucoup d'entre eux, et surtout les peuplades méridionales, avaient adopté, avec les mœurs du vainqueur, les modes efféminées et appris à se filer de souples tuniques de fine laine ; mais l'histoire rapporte aussi que, honteux de s'assujétir à des modes qui n'avaient pas été celles de leurs pères, les rudes habitans de l'Armorique continuèrent obstinément à se vêtir de peaux de bêtes fauves, et, comme l'on voit, leur persévérance a traversé quinze siècles sans broncher. — Aujourd'hui cet usage est encore tellement répandu dans ces provinces qu'il n'est pas rare de voir les gens aisés même se couvrir à la chasse et en voyage de peaux de loups et d'ours, et en sortant de Vitré je ne fus pas peu surpris de rencontrer un magnifique lion à la crinière flottante qui trottait à cheval de la manière la plus fantastique. On me dit que c'était un bon médecin des environs qui faisait son inoffensive tournée.

J'avais pour *ciceroni*, dans Vitré, deux jeunes habitans de la ville, MM. de L...., remplis d'une si aimable érudition et d'une obligeance si cordiale que je ne puis m'empêcher d'en noter en passant l'agréable souvenir. Au-dessus des anciens fossés de la ville, ils me firent remarquer une maison grise au grand toit d'ardoise, accompagnée d'une vieille tour.

Cette tour, c'est la tour de Sévigné ; ce logis, celui où descendait l'aimable marquise quand elle venait voir à Vitré madame de Chaulnes et messieurs des États, et rire un peu de ce prochain de Bretagne qu'elle trouvait si plaisant surtout quand il avait dîné ; mais qu'elle aimait cependant lorsqu'elle écrivait à sa fille la provençale : « J'aime nos Bretons ; ils « sentent un peu le vin ; mais votre fleur « d'orange ne cache pas de si bons « cœurs. »

Le château qu'elle habitait, ce célèbre *château des Rochers* d'où elle datait ses lettres, n'est qu'à une lieue de Vitré. On nous amena des chevaux et nous voilà parti pour les Rochers.

Le nom donné à cette habitation n'est en vérité pas démenti par les chemins qui y conduisent : nous les trouvâmes rocailleux plus qu'on ne peut l'imaginer ; mais, ni mes compagnons de voyage, ni les petits poneys bretons qu'ils montaient n'avaient l'air d'y prendre garde le moins du monde. Nous trottions indifféremment à travers tout ce qui se présentait et volions comme par enchantement par dessus des trous et des quartiers de roches dont la vue seule eût fait frémir les purs-sang du bois de Boulo-

gne. Nous gagnâmes ainsi une petite chaussée qui date du temps où madame de Sévigné écrivait : « Les chemins de « Vitré ici sont devenus si impraticables « qu'on les fait raccommoder par ordre « du roi et de M. de Chaulnes : les bour- « biers sont enfoncés, les hauts et bas « plus hauts et bas que jamais. Tous les « paysans de la baronnie y seront lundi. »

A coup sûr les paysans de la baronnie n'y sont pas retournés depuis : les énormes pavés ne tiennent plus ensemble ; c'est une sorte de barricade continuelle. Nous n'en continuâmes pas moins notre allure légère, de sorte qu'en un rien de temps nous arrivâmes comme un tourbillon devant la grille du château de madame de Sévigné.

Ce château, bien qu'il soit habité, entretenu et recrépi de temps en temps, paraît ne pas avoir trop changé de physionomie depuis quelques cents ans. Il est formé de la réunion irrégulière et incorrecte de constructions de plusieurs époques liées entre elles par des tourelles, et sans être ni grand ni imposant, il a tout ce qu'il faut pour bien répondre aux souvenirs qu'il rappelle.

Avec quel intérêt plein de charme nous le visitâmes ! Comme nous interrogions ces vieux murs, ce grand escalier, cette chambre où l'on conserve son portrait, ainsi qu'un vaste lit de satin brodé aux Indes, d'or, d'argent et de soie de plusieurs couleurs, et ce cabinet où elle se retirait souvent pour écrire, où elle aimait à se renfermer en la compagnie de saint Augustin, qu'elle lisait en latin ; de Nicole, de Pascal, de ces MM. de Port-Royal, et où venait la surprendre en riant la gouvernante de Bretagne, suivie de ce fou de Pomenars, suivi de la Murinette-beauté.

Nous parcourûmes aussi cette grande cour d'honneur où arrivaient un beau matin tous les états de Bretagne « dans « quatre carrosses à six chevaux, avec « cinquante gardes à cheval ; » cette chapelle que lui bâtissait son abbé, *le bien bon*, car tout est toujours bon autour des personnes aimables et bonnes. Ces jardins enfin, ce Mail, ces bois dont elle parle si souvent avec une véritable affection, où elle aimait à se promener *toute seule en tête à tête*, comme disait Tonquedec, et où elle allait *rêver un peu à Dieu, à sa providence, posséder son âme, songer à son avenir*......

Le jardin, le Mail, les bois sont comme à l'époque où elle en recherchait la douce solitude. Il y a des avenues de chênes à perte de vue, formant des voûtes de verdure où ne pénètrent pas les rayons du soleil. Le parterre est toujours bordé d'une infinité de tout petits tilleuls, alignés et taillés, et surmontés de dômes de verdure parfaitement ronds, comme au temps où *Pilois* élevait ces chers petits arbres avec une probité admirable. On montre même un vieil oranger qui date, assure-t-on, de cette époque, et dont, bien entendu, je cueillis avec attendrissement une feuille.

Le jardinier actuel des Rochers est lui-même un bel esprit, qui nous parut tenir un peu des Jodelet et des Mascarille d'autrefois. En nous faisant remarquer, entre autres curiosités du Mail, un écho qui n'est point entendu de la personne qui parle, mais bien de celle placée à quelque distance, il nous dit agréablement : « Cet écho, vous le voyez, res- « semble à plus d'une capricieuse jeune « femme : il ne répond pas à celui qui « lui parle, et s'en va chercher celui qui « ne lui dit rien. »

En revenant des Rochers, nous nous entretînmes long-temps de madame de Sévigné, non pas de son esprit et de son style, ce serait aujourd'hui le plus insupportable lieu commun, mais de quelque chose qu'on a moins étudié chez elle : c'est la belle âme qui se trouvait sous cette parure si brillante, mais bien un peu légère, du siècle de Louis XIV : c'est, par exemple, le courage de son dévoûment pour son ami malheureux qu'avait foudroyé le demi-dieu de Versailles, et en même temps la pureté et la dignité de sa conduite au milieu de cette cour aux mœurs faciles, où, si jeune et si belle, elle put aller toujours la tête haute.

Elle avait en elle l'arôme qui empêche la fleur de se corrompre, et l'on s'aperçoit en lisant ses lettres des Rochers que l'influence du train de vie de Versailles et de la frivolité du grand monde faisaient bien vite place, quand elle revenait dans ses bois, à une sensibilité ton-

chante, à une philosophie calme et toute chrétienne, à une foi naïve et respectueuse, précise et régulière, bien différente des religiosités vagues et sans résultat de notre époque.

E. de Condé.

LE COMTE DE VARFEUIL,

OU LES COMBATS DE LA FOI DANS L'ADVERSITÉ, PAR M. D'EXAUVILLEZ;

Rue des Maçons-Sorbonne, à Paris, 5.

Voici véritablement un roman intime et moral. Et je ne sais pas pourquoi je l'appelle roman, car je sais que ce n'est point une fable, mais la fidèle histoire d'un homme honnête et malheureux, d'une âme tendre et incessamment déchirée par la perte et de sa fortune et de ses plus chères affections. En effet, le héros de ce livre perd tout, hors la foi. Celle-ci, malgré les atteintes de l'esprit mauvais qui le poursuit, il la conserve opiniâtrément comme la seule et dernière ressource, comme l'ancre de miséricorde ou la planche dans le naufrage.

Ce livre a de l'intérêt; il palpite. On voit bien que ce n'est point là de la fiction, et l'on sent presque à chaque phrase le trait poignant de la vérité.

Oui, c'est ainsi que l'on est, c'est ainsi que l'on souffre lorsqu'on a tout perdu et qu'on espère encore.

On pourrait appeler ce livre le livre de la patience et de la résignation, et son héros le modèle de la constance et du courage. Un tel ouvrage sera utile; il consolera la douleur, et il aidera la vertu qui combat.

Et nous le recommandons d'autant plus volontiers, que, tout électrique qu'il soit, il est, comme nous l'avons dit, moral; il est même édifiant et pieux : il vous remue, il vous contriste, il vous arrache des larmes; mais il vous éloigne du vice et vous porte à la vertu; il vous inspire du courage et vous apprend à souffrir en chrétien.

On ne s'en étonnera point, quand on se rappellera que l'auteur de cet ouvrage est M. d'Exauvillez. M. d'Exauvillez a fait ses preuves comme écrivain pieux; c'est peut-être même l'un de nos écrivains les plus goûtés, les plus connus et les plus populaires à cet égard, non pas à Paris ni dans ses journaux, il est vrai, car il n'en a pas eu besoin pour arriver au succès et pour bien vendre ses ouvrages. Son *Bon Curé* s'est vendu à 40,000 exemplaires, et aucune feuille publique n'en a parlé.

Puisqu'il en a été ainsi de ce petit livre, nous prédisons de plus beaux destins *aux Combats de la Foi* que nous annonçons aujourd'hui; car cet ouvrage, s'il est plus cher, est aussi plus important que celui du *Bon Curé*, et l'intérêt, le style en sont bien. Les *Combats* sont ce que M. d'Exauvillez a fait de mieux, et il a fait de bonnes choses. Ce livre sera recommandé par la vieillesse à la jeunesse, et par la jeunesse elle-même aux autres âges, comme un éloquent plaidoyer, comme une belle leçon en faveur de la religion, du courage chrétien et de l'espérance dans l'infortune. On avouera qu'un tel livre n'est pas inutile de nos jours, et qu'il vient même fort à propos. « Puisse-t-il, s'écrie son religieux auteur, puisse-t-il verser quelque baume sur des blessures dont j'apprécie mieux que personne les cuisantes douleurs! S'il en cicatrisait une seule au cœur d'un père aussi malheureux que moi, ah! je serais bien payé de mon travail; car je lui aurais rendu plus que la vie, je lui aurais rendu le repos de l'âme, et la différence est grande, je puis le certifier!..... »

Mais quel est donc ce livre, et que contient-il ? Voici :

Par suite d'événemens malheureux, le comte de Varfeuil réduit à la dernière misère, et se rendant à pied au village où son fils est malade, tombe de faiblesse en priant dans une église de Saumur. Une

dame charitable de l'endroit, madame Dampierre, le fait secourir et transporter chez elle, où elle le fait soigner par un médecin confident de toutes ses bonnes œuvres. Le nom du comte que la charitable dame a lu sur son passe-port qu'il avait laissé tomber au moment de sa défaillance, lui a appris qu'elle venait de trouver en lui un homme qu'elle cherche depuis long-temps, et avec qui elle a un compte important à régler. Aussi recommande-t-elle au médecin de se mettre entièrement aux ordres du comte souffrant, et de ne rien négliger pour le satisfaire, le guérir et le rendre à la vie.

Voyant son malade revenir à lui-même, et sachant qu'il voyage pour aller voir son fils malade lui-même, il lui propose de se rendre auprès de lui, afin qu'il puisse lui donner ses soins paternels. Le comte n'ayant de quoi payer ni son médecin, ni sa route, refuse d'abord. Pressé par le médecin, il hésite; on s'explique, et à la suite des explications, ils partent tous deux en chaise de poste.

Arrivé au but de son voyage, le comte trouve son fils entrant en convalescence, et apprend les soins que lui a rendus une jeune fille qui travaillait dans l'auberge.

On juge bien quelle doit être l'entrevue du père et du fils : ce sont de violens embrassemens, et les prescriptions du médecin ne peuvent rien contre leur joie de se retrouver vivans.

Mais cette joie trop vive est fatale au jeune homme. Amédée retombe sur son lit plus faible et plus agonisant que jamais. Son père non moins souffrant pleure maintenant à ses côtés. Que de regrets pour un peu de joie, dit-il douloureusement! Mon Dieu! telle sera donc toujours ma triste destinée!

On transporte le jeune malade chez le curé; mais la convalescence ne revient pas : il a presque tout perdu de la vie, hors la mémoire. Dans son sommeil il parle de Rose, et dans le jour il dit à son père tous les services qu'elle lui a rendus. « Je les connais, lui dit son père, et j'en suis reconnaissant.

— Oh mon père! il est impossible qu'on vous ait dit tout ce que je lui dois; c'est à peine si moi-même je le sais encore. Sans elle, mon père, il y a long-temps que vous n'auriez plus de fils.

— Une telle déclaration me la rend bien chère, mon enfant : aussi, sois certain qu'elle n'aura point à regretter l'intérêt qu'elle t'a témoigné.

— Jamais nous ne pourrons, mon père, les reconnaître autant qu'elle le mérite. Savez-vous que sous plus d'un rapport elle a été mon bon ange? On vous a dit une partie des soins qu'elle m'a donnés; mais en même temps qu'elle veillait assidûment à soulager mes souffrances corporelles, elle n'oubliait pas mes besoins spirituels; c'est elle qui a fait venir monsieur le curé, et m'a fait recevoir les derniers sacremens. Et lorsque la maladie me laissait un peu de repos, au lieu d'en profiter pour elle-même, assise au chevet de mon lit, elle m'édifiait par quelque lecture pieuse et intéressante, qui faisait une utile diversion à mes douleurs, et qui souvent m'inspirait le courage et la résignation dont j'avais besoin pour les supporter. »

Le malade s'anime en parlant ainsi et en voyant son père. Le docteur s'en aperçoit, et invite le comte à sortir de la chambre de son fils. Le pauvre père obéit; il va se promener seul déjà dans le jardin du curé. Là il pense à sa vie, récapitule ses malheurs, et se demande, presque au désespoir, s'ils ne finiront donc pas bientôt! Non, sans doute, et je perdrai mon fils, car je crains trop de le perdre. Le pire, c'est constamment ce qui m'est arrivé; désormais je m'attends à tout, et sans fortune, je me vois également sans fils, sans consolation, sans appui de vieillesse.

Mais au milieu de cette désolation du comte, ces mots du docteur viennent frapper ses oreilles : Consolez-vous, Monsieur, vous êtes plus près que vous ne pensez de changer de position et d'avoir de quoi témoigner votre reconnaissance à ceux qui vous auront servi. Mais le docteur n'en dit pas davantage; il laisse le comte dans le trouble et la confusion de mille pensées qui l'agitent, et repart pour Saumur, où le rappellent les affaires de son art. Un autre médecin, un médecin plus doux, la dévouée Rose est à son tour rappelée près du malade, et à son arrivée les symptômes fâcheux dis-

paraissent, et la convalescence d'Amédée marche à grands pas.

A cette vue, le comte ne se possède plus; il s'exalte dans sa joie, et l'auteur se complaît ici à décrire le bonheur que nous donne la convalescence d'un malade chéri. « Quand toutes les craintes ont enfin cessé, nous dit-il, quand la mort menaçante a paru enfin abandonner sa proie, comme nous saluons avec ravissement les progrès d'une convalescence toujours lente pour nos vœux impatiens! comme nous les remarquons avec enthousiasme! avec quel transport délirant nous les signalons à tout ce qui nous entoure! Oh! c'est alors que chacune de ses paroles est pour nous un bien inestimable, c'est alors que dans les effusions d'une tendresse réciproque nous donnons et nous recevons tout à la fois le bonheur le plus grand qu'il soit permis à l'homme d'éprouver ici-bas; nous en jouissons sans crainte, pleinement, entièrement; notre âme surabonde de joie, elle nage au milieu d'un océan des plus pures félicités. Richesses, plaisirs, honneurs, gloire du monde, non, vos plus grandes douceurs n'ont rien qui approche de ces ineffables voluptés. Tels étaient les transports du père à la vue de son fils renaissant. »

Le docteur revient, et le curé insiste pour que Rose soit éloignée; ensuite il apprend au comte que ces deux jeunes gens s'aiment. Le comte, reconnaissant des services de Rose, consent à leur union. Pour lui éviter des regrets relativement à ce parti pour son fils, le docteur apprend enfin positivement au comte qu'une partie de son ancienne fortune lui est rendue. Le comte ne change point d'intention pour cela, et il persiste dans son consentement à l'union de son fils et de Rose.

Rose, éloignée momentanément du lit d'Amédée, et ignorant ce qui se prépare en sa faveur, souffre beaucoup, et se sent même prise d'un accès de fièvre. D'autre part, son absence cause de vives inquiétudes au jeune malade, qui la croit malade aussi et qui pense qu'on lui cache son danger. Les inquiétudes d'Amédée compliquent sa maladie. La cloche du village sonnait alors une agonie : Amédée s'imagine que c'est celle de Rose et qu'on lui portait les derniers sacremens. Tout ce qu'on put faire pour le détromper fut inutile.

Le jeune homme sentant son état demande lui-même au prêtre les derniers sacremens. « Que la religion est belle! s'écrie l'auteur à ce sujet, alors que déployant toutes les richesses de son divin auteur elle vient s'asseoir au lit du malade, et là sur les confins de la vie et de la mort, à ce moment suprême, qui va terminer tout ce qui passe, et commencer tout ce qui ne passera jamais, elle lui montre son Dieu lui-même qui vient le chercher pour l'introduire dans le séjour ineffable de sa gloire céleste. O mort! où est ton aiguillon? La croix t'a vaincue; armé de ce signe puissant, le chrétien se rit de tes menaces, il salue ton approche, il bénit tes rigueurs. La terre fuit, le monde s'écroule, le vide se fait autour de nous, tout nous quitte, tout nous abandonne; mais voici le ciel qui se découvre, le ciel avec toutes ses pompes, avec toutes ses jouissances sans fin comme sans bornes, qui s'avance pour le remplacer. Heureux échange! puisse ta bienfaisante pensée consoler mes derniers momens comme elle consola ceux du pieux Amédée. »

Le malade soulagé par ces pieuses cérémonies, et le comte ranimé par la promesse du docteur relativement à sa fortune, il s'en suit entre eux un entretien des plus touchans. Ce sont mille plans et projets d'avenir. Mais le mieux ne fut pas long, et le malade retomba. Il mourut enfin. Rien ne reste plus au comte en ce monde, et le voilà seul, en effet, comme il l'avait prévu. Rose seule lui reste, il adoptera Rose; n'ayant pu en faire sa bru, il en fera sa fille, et essaiera de vivre encore une seconde fois d'illusion. Cependant il sait son avenir désormais, et il le dit à l'enfant qu'il adopte, et qui le comble de caresses et de soins. Elle espère, elle croit adoucir par là les chagrins de son père et le rendre au bonheur; mais le comte la détrompe.

« Vois-tu, mon enfant, lui dit-il, je veux t'en prévenir d'avance, toutes tes attentions et tous tes soins ne pourront jamais rien contre cette douleur. Mes larmes cesseront de couler, je le crois; mais mon cœur restera toujours brisé;

car quelque chose que je fasse, en quelque endroit que j'aille, tout me le rappelle. Si je rencontre des jeunes gens de son âge, je me dis aussitôt : Leurs parens sont bien heureux! puissent-ils les conserver! Si j'ouvre un livre, je pense à son amour de l'étude ; si je me promène, je le cherche en vain à mes côtés, etc. »

Rose et son père vont prier souvent sur la tombe d'Amédée, et à force d'y aller ils trouvent qu'il serait bon d'y reposer aussi ; et, à l'exemple des trois tentes sur la montagne, ils y font préparer trois tombeaux.

Quelle que soit sa douleur, on ne peut pas y être toujours; la vie et les affaires sont encore là. Force est donc au malheureux comte d'essuyer ses larmes comme il peut, de quitter le tombeau de son fils, et de partir pour Saumur. Les soins de sa fille l'entourent et l'accompagnent toujours, mais toujours aussi l'accompagne sa douleur. « Je te remercie de tes soins, mon enfant, lui dit-il; je les vois et j'y suis sensible, mais je n'ai pas la force de triompher de mes regrets. Vois-tu ces roues qui tournent si rapidement? Eh bien, chaque tour qu'elles font en m'éloignant de mon fils est une pointe nouvelle qu'elles enfoncent dans mon cœur. »

A Saumur, le désolé comte revoit Madame de Dampierre. Elle lui parle de son avenir de fortune dans le même sens que le docteur, qui n'en avait parlé que d'après elle. « Le malheur est timide, reprend le comte, et après tant de malheurs je ne crois plus au bonheur. »

« N'importe, comte, lui dit-elle, il faut toujours espérer, même contre l'espérance, c'est la dernière ressource des malheureux ici-bas, c'est le dernier bien de ceux qui n'en ont plus d'autre. Au lieu d'assombrir notre présent des noires prévisions d'un avenir funeste, pourquoi ne pas l'embellir au contraire des riantes couleurs dont il est permis de le parer? J'ai connu un homme long-temps victime de l'adversité, qui semblait prendre plaisir à se multiplier sous toutes les formes pour le pouvoir frapper en plus d'endroits à la fois; et comme je m'étonnais de son courage, il me répondit : Quand j'ai fait, sans en rien négliger, ce qui m'est possible pour écarter le mal que je prévoyais, ou pour assurer le bien que je désirais, alors je me plais à espérer le succès de mes soins, et si je souffre dans le présent, je jouis dans l'avenir ; il y a presque compensation. »

Madame de Dampierre avait ses raisons de parler ainsi ; elle savait que le comte allait recouvrer sa fortune, puisque c'était elle-même qui allait la lui rendre. La chose a lieu par-devant notaire, et le comte s'évanouit en se voyant riche. Il avait pensé à son fils, et s'était souvenu qu'il n'en désirait que la moitié pour se retirer à la campagne, et y vivre heureux et content. Quoi qu'il en soit, le comte remercie Dieu, et s'attache à justifier de son mieux les voies de la Providence. Tout ce passage est bon à lire pour ceux qui doutent. Nous savons déjà que plusieurs lecteurs, et surtout plusieurs ecclésiastiques, en ont été frappés.

Après la défense de la Providence vient la définition de la prière : elle est saine, orthodoxe, affectueuse, et ne pourra qu'être utile. En effet, c'est comme cela qu'il faut être devant Dieu, c'est comme cela qu'il faut prier.

Brisé par la vie, bien que consolé par la religion, le comte dit adieu aux villes, et va habiter la campagne. De là, il écrit son histoire au curé son ami.

« Figurez-vous, lui dit-il, un homme égaré dans une vaste forêt, loin de tout sentier battu; il s'avance écartant des mains les branches qui gênent son passage. Déjà il a fait ainsi un long chemin; ses forces commencent à s'épuiser, et rien ne lui indique encore sa prochaine délivrance. Il ranime son courage cependant; il avance, avance toujours; mais plus il pénètre dans cette enceinte inconnue, plus le passage devient difficile. Bientôt, ses pieds, ses bras, ses mains, tout son corps, ruissellent de sueur et de sang. En vain veut-il faire de nouveaux efforts, la nature épuisée trahit son courage ; le voilà qui chancelle, qui tombe, et il n'y a plus que la mort à invoquer pour abréger ses souffrances, lorsqu'un voyageur, plus heureux que lui, le découvre, et l'emportant sur ses épaules, le dépose dans un lieu de sûreté, où les soins que lui prodiguent les âmes charitables qui l'habitent réussissent à le rap-

peler à la vie. Eh bien ! cet homme égaré, c'est moi, etc. »

Le comte continue à dérouler sa triste histoire. Aucun malheur n'y manque, en effet, et l'infortune est au comble, et sous tant d'autres douleurs, un nouveau sujet de douleurs commence à poindre encore. En effet, le comte est riche ; il a des amis, ses amis le consolent. Mais sa consolation la plus douce, l'enfant de son adoption, sa fille chérie, Rose en un mot, n'a point une santé aussi bonne que son cœur ; déjà même elle donne des symptômes alarmans. Accoutumé au malheur, le comte s'en inquiète. Le curé son ami le rassure ; mais il craint toujours, et il a raison de craindre, car sa fille est frappée au cœur. En effet, elle ne vivra pas long-temps, et elle le laissera encore seul une fois dans ce monde. Rose était poitrinaire.

Le ver rongeur qui se cachait au sein de cette belle fleur développe de jour en jour ses ravages. Rose, dévorée, succombe, et celui dont elle devait fermer les yeux a la triste obligation de fermer les siens. C'était le troisième enfant et la seconde fille que le comte perdait. La mort de celle-ci lui rappelle les deux autres, et ce souvenir lui fournit les détails attachans que l'on va lire.

« Au temps de mon premier bonheur, nous dit-il, mon séjour à la campagne m'avait laissé le loisir de m'occuper du commencement de l'éducation de mon fils ; j'y avais été son seul maître. Mais après le désastre qui m'en fit sortir, et lorsqu'il commençait à avoir besoin de leçons plus sérieuses, qui demandaient des maîtres spéciaux, je fus obligé de renoncer à ces fonctions, et de lui procurer à prix d'argent ce que je ne pouvais plus lui donner par moi-même.

« J'avais espéré que dans une circonstance semblable, d'où dépendait tout l'avenir de mon fils, ses parens n'hésiteraient pas de venir à mon secours, et ce qui se passe journellement dans mille autres familles, même beaucoup moins riches, ne m'avait permis de concevoir aucun doute à ce sujet. Il n'en fut pas ainsi cependant ; et pour assurer à Amédée une éducation qui pût ne pas le faire décheoir dans le monde du rang pour lequel il était né, je fus forcé d'augmenter encore la somme des sacrifices auxquels j'étais déjà condamné.

« Ce fut alors que ce cher enfant nous donna cette preuve de dévouement que je veux vous citer.

« Peu soucieux des jeux de son âge, et beaucoup plus désireux de nous éviter pour sa sœur la répétition des dépenses qu'il nous voyait faire pour lui, il s'établit son instituteur ; et à peine rentré chaque jour de ses classes, il lui rendait toutes les leçons qu'il y avait reçues lui-même. Figurez-vous un maître de douze ans et un élève de dix, prenant tous deux au sérieux, l'un son autorité, l'autre le devoir de la soumission : celui-là encourageant par un compliment, punissant par un reproche, récompensant par une caresse ; celle-ci, triste ou joyeuse, selon les paroles de blâme ou de louange de son maître improvisé ; tous deux entremêlant leurs études des plus aimables propos, se félicitant mutuellement, et quittant quelquefois subitement leur travail pour venir se jeter dans nos bras, et nous dire combien ils étaient satisfaits l'un de l'autre ; voilà le spectacle, etc. »

Le comte continue son histoire ; il la termine par la mort de Rose, et brisé enfin, las de souffrir, il meurt, lui, de la douleur de cette mort. La catastrophe est tragique et rapide, et quelques personnes l'ont blâmée ; elles auraient voulu que la religion, qui avait toujours soutenu le comte, le soutînt encore dans cette dernière épreuve. Nous sommes tout-à-fait de ce sentiment, et nous sommes fâchés que M. d'Exauvillez n'ait pas trouvé dans son cœur et dans son esprit les motifs religieux qui consolent dans les positions les plus désespérées de la vie. Il y a dans ses plaintes, que nous allons transcrire, un découragement qui n'est pas chrétien.

« Qui peut, en effet, toujours combattre, nous dit l'auteur, et ne jamais recevoir de blessures ? Celles du comte sont nombreuses ; plusieurs saignent encore, et cette dernière qui les rouvre toutes le trouve enfin sans force et sans courage désormais pour lui résister. Comme cet arbre séculaire qui, long-temps frappé par la hache du bûcheron, a long-temps aussi résisté à ses coups ; si la hache cependant continue son office de destruc-

teur, vous le voyez abaissant peu à peu sa noble tête, et un dernier coup survient qui l'abat et le renverse. Ainsi, du comte, Rose sans doute mérite tous les sentimens qu'il lui a voués : elle était la bien-aimée de son fils; elle l'a entouré lui-même des soins les plus tendres et les plus affectueux; elle est digne de tout son amour et de tous ses regrets. Mais ce n'est pas sur elle seule qu'il pleure : il a tout perdu. »

Non, on n'a pas tout perdu quand la religion reste encore; on a tout gagné alors, devrions-nous dire, si nous avions une vraie foi. Voilà ce roman. On y pourrait désirer plus de vie, plus de souplesse, plus d'élégance; mais la douleur abat l'âme et se soucie peu de parure. Ce ne sont pas les draperies mondaines, c'est le saule pleureur des vallées qui va le mieux sur un cercueil. Le premier devoir d'un écrivain, c'est d'être vrai; M. d'Exauvillez l'a été. Nous lui passons le reste pour cette fois; mais qu'il s'en souvienne, nous serons plus exigeans à l'avenir. Il est bon de travailler vite; mais il faut réfléchir, il faut tourner le style, il faut travailler son travail, et il ne faut pas laisser sa plume métallique aller au hasard et si vite qu'elle peut sur un papier qu'elle laisse froid et vide. Loin de nous de faire entendre que M. d'Exauvillez écrive ainsi : il est trop consciencieux; mais nous disons en général qu'il ne faut pas écrire ainsi. Loin d'écrire ce volume pour écrire un volume, il est même visible que M. d'Exauvillez ne l'a écrit que pour soulager son cœur; et c'est ainsi que se font les bons livres. Il faut que les livres de science sortent de la tête, et les livres de sentiment des entrailles; mais il ne faut point pour cela négliger le style, qui n'est, il est vrai, que le second devoir, mais qui est cependant la première recommandation d'un auteur.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

LES PETITS POÈMES GRECS, ORPHÉE, HÉSIODE, PINDARE, THÉOCRITE, SYNÉSIUS, etc., traduits par *E. Falconnet, Bignan, Perrault Maynaud, Grégoire* et *Collombet*, etc., publiés par M. FALCONNET, pour faire partie du *Panthéon Littéraire* sous la direction de M. *Aimé Martin* (1).

Le panthéisme est assurément le plus grand péril philosophique de notre époque. Des écoles ténébreuses d'Allemagne, il est descendu dans les salons dorés de la société française. Il s'empare des esprits, il domine ces conversations orgueilleusement bienveillantes où l'on vante tour à tour la charité catholique, la liberté protestante, la simplicité patriarchale de l'islamisme, la majesté du paganisme indien : l'éloge alternatif de toutes les doctrines dispensant d'en professer aucune. Il pénètre aussi dans les mœurs sous la forme d'un optimisme officieux qui justifie les forfaits politiques par des théories ou des nécessités, pour qui les crimes ne sont que des malheurs, et qui menace d'effacer les peines dans le livre de la loi, la notion du mal dans les consciences. Mais son action s'exerce plus puissante encore sur la littérature contemporaine : toute passion est absoute, pourvu qu'elle soit dramatique; tout amour devient sacré, fût-il même adultère : l'idée de Dieu s'évanouit devant la mensongère apothéose de la nature et de l'humanité. Et n'est-ce pas lui, le panthéisme, le vieux serpent sous une forme nouvelle, qui fascine les aigles du génie et les attire dans l'abîme, qui naguère encore fit tomber l'*ange*, et mit des paroles de blasphème sur les lèvres du *Croyant?* Aussi ne nous étonnerons-nous point de retrouver sa trace dans un monument moderne élevé par des mains dont plusieurs ne furent pas irréprochables : le *Panthéon Littéraire*. Là se voient confondus au milieu des mêmes honneurs Lucien avec Platon, Brantôme et Joinville, Rabelais et saint François de Sales, Voltaire avec Bossuet, Gibbon avec Lingard. Le volume de cette collection qui a été remis à notre critique n'est malheureusement pas à l'abri du même reproche. Plusieurs compositions s'y rencontrent, échappées au délire impur de la muse idolâtre, et qu'une plume religieuse ne devait pas traduire. Car la traduction, c'est la popularité, et il y a imprudence au moins à populariser la connaissance des désordres qui souillaient les gymnases d'Athènes et les thermes de Rome. La science austère a seule le triste droit de sonder les mystères d'infamie : mais la science véritable n'a pas besoin

(1) Auguste Desrez, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 50.

d'interprètes; la langue d'Homère et de Démosthène ne lui est pas étrangère, et s'il y reste quelque obscurité, qui donc serait assez impie pour se plaindre de conserver encore un doute sur le degré de corruption où le genre humain peut descendre? — Du reste, ce tort, qui compromet le succès du recueil des PETITS POÈMES GRECS, en l'excluant des bibliothèques d'éducation, nous semble devoir s'imputer bien moins à l'éditeur chargé de fournir quelques matériaux et de classer les autres, qu'à la direction générale, maîtresse responsable de ses choix.

Après avoir rempli le devoir de sévérité qu'imposait à notre censure la confiance des lecteurs catholiques, nous ne saurions sans injustice taire le mérite de ce bel ouvrage, dont le seul défaut est d'être trop complet. On y trouve renfermés sous d'étroites dimensions, éclairés par une série de versions élégantes et d'exactes notices, devenus par conséquent accessibles à tout le monde, ces poètes si grands par leurs noms, si peu connus par leurs écrits: Hésiode, Pindare, Tyrtée, Solon, Théocrite, Callimaque, Coluthus, Musée, Apollonius, Oppien, Synésius. C'est-à-dire tous les âges, toutes les inspirations du génie grec depuis la théogonie du chantre d'Ascrée, depuis les dithyrambes du barde thébain, depuis les rhythmes puissans du législateur et du guerrier, jusqu'aux compositions gracieuses tour à tour ou savantes des écrivains d'Alexandrie, jusqu'aux derniers soupirs de la lyre hellénique sous les doigts harmonieux d'un évêque chrétien. Plusieurs de ces écrits, pour passer ainsi jusqu'à nous avec toutes les grâces de notre langue et toute la simplicité de la pensée antique, ont demandé de longs et pénibles labeurs. Les notes de M. Bignan sur Hésiode sont dignes de l'ancien ami de Dugas Montbel. M. Perrault-Maynaud avait déjà pris rang entre les philologues les plus distingués, par sa traduction des *Olympiques*. Le Synésius de MM. Grégoire et Collombet, mériterait dès à présent une appréciation particulière, si ce travail important ne devait prochainement reparaître, détaché, développé, entouré de toutes les richesses d'une infatigable érudition. Une collaboration aussi brillante devait, sans contredit, effrayer le jeune éditeur, M. Ernest Falconnet. Auteur de plusieurs opuscules qui dans un cercle choisi lui ont fait beaucoup d'honneur, il a trouvé dans ses premiers succès assez de courage pour en mériter d'autres en abordant une tâche de longue haleine. Et en effet l'heureuse économie de l'arrangement, la correction des textes, la lucidité des explications, qualités ordinaires d'un âge plus mûr et d'un talent plus calme, recommandent néanmoins cette œuvre de jeune homme, et en font un glorieux début.

Mais l'ambition de M. Falconnet ne s'est pas bornée à des soins de surveillance et de révision: il s'est donné la part la plus difficile peut-être dans cette vaste entreprise; et sans pouvoir s'aider de versions antérieures, il a transporté en français les poèmes au titre desquels l'antiquité inscrivit le nom d'Orphée. L'origine et la valeur mythologique des doctrines qui se placèrent sous cet illustre patronage sont encore l'objet des plus graves et des plus opiniâtres controverses. Creutzer (*Symbolique*, t. III) reconnaît dans les écoles orphiques une tradition plus ancienne, plus pure, plus voisine des grandes sources de l'Orient, une preuve de plus de la fraternité des tribus grecques avec les populations indo-européennes, une présomption rationnelle en faveur de l'unité du genre humain. Au contraire, Lobeck (*Aglaophamus*, lib. II), devenu en ces derniers temps le chef du parti antisymbolique au-delà du Rhin, et par là même l'ennemi de toutes les théories qui ramèneraient les religions des peuples à une révélation primordiale, s'est attaché à déconsidérer l'orphisme comme un système postérieur aux guerres médiques, comme une tentative analogue à celles des Alexandrins pour retremper les croyances nationales, déjà défaillantes, dans les superstitions de l'Asie. Mais la morgue et la brutalité luthériennes du professeur de Kœnigsberg, l'acharnement avec lequel il prétend poursuivre le *papisme* caché sous les opinions de ses adversaires, suffiraient pour nous laisser soupçonner en sa personne un des instrumens de la singulière propagande exercée aujourd'hui dans les universités de la Prusse; si d'ailleurs le texte unique d'Hérodote, sur lequel s'élève le vaste échaffaudage de ses hypothèses et de ses citations (*Euterpe*, 53), n'était expliqué par d'autres passages concluans en faveur de Creutzer (*ibid.*, 49-51, etc., etc.). Au reste, le législateur de la Thrace, l'époux d'Eurydice, dont l'existence perdue dans la nuit des siècles était déjà un problème pour les contemporains de Cicéron, ne saurait être l'auteur des trois livres principaux qu'on lui a communément attribués: l'*Argonautique*, *les Hymnes*, le poème *des Pierres*. Les Hymnes, selon les plus complaisantes conjectures, ne sauraient remonter au-delà du temps de Pisistrate. Mais sous la nouvelle rédaction qu'elles subirent alors, peut-être se conservèrent les liturgies du sacerdoce primitif. Ainsi du moins semblent l'indiquer ces longues et pompeuses litanies qui à la suite de chaque divinité reproduisent ses innombrables attributs, et rappellent inévitablement les formes de la poésie indienne: les deux grandes invocations à Pan et à la Nature sont-elles autre chose qu'un lointain écho des chants répétés par les Brahmes à la gloire de Siva et de Prakriti? L'Argonautique, version succincte et incomplète d'une fable souvent célébrée parmi les poètes cycliques, regardée tour à tour par la critique comme l'ouvrage d'Onomacrite, contemporain d'Eschyle, ou d'un faussaire byzantin du septième siècle, ne laisse pas d'offrir un intérêt incontestable par le périple bizarre qui s'y trouve décrit, et qui pourrait éclairer dans quelques unes de ses obscurités la géographie ancienne de l'Europe. Enfin le poème des Pierres, malgré son apparente insignifiance, réserve sans doute des secours inattendus à l'écrivain assez hardi pour tracer un jour l'histoire de la magie et des sciences occultes. Le traducteur de ces écrits a donc rendu un important service en frayant une voie désormais plus facile à des investigations si dignes d'occuper de studieux loisirs.

Cependant son titre principal à nos félicitations fraternelles est l'excellente préface qui couronne le volume. C'est une étude étendue, approfondie, des caractères généraux de la poésie hellénique, des écrits qui la distinguent des littératures antérieures ou contemporaines, de l'influence qu'elle exerça sur la culture intellectuelle des âges suivans. La supériorité de l'inspiration hébraïque, les habitudes imitatives du génie romain, l'obséquiosité quelquefois servile des modernes deviennent tour à tour l'objet d'une critique aussi délicate qu'intelligente. Et ce travail se termine par des conclusions dont la franchise chrétienne est sans contredit méritoire dans les rangs où M. Falconnet se trouvait engagé. Nous terminerons en le citant : « La littérature grecque « porte en elle la puissance extérieure, la virilité « gracieuse, les formes élégantes et simples, tous « les élémens du beau; elle profite habilement d'une « langue mélodieuse et facile à manier; elle en « double la puissance par une prosodie qui devient « une seconde musique; elle peint avec des cou« leurs éclatantes et que les siècles nous ont trans« mises, sans les altérer, les plus grandes passions « de l'homme, la colère, l'amour, la vengeance, le « courage impétueux et la prudence habile; elle « crée des types et nous les transmet en un glorieux « héritage que nous avons reçu d'elle sans oser « l'augmenter. Elle est assez éloquente avec Tyrtée « et Démosthène pour armer des peuples et enfanter « des victoires, assez large avec Homère pour se « déployer dans les deux plus beaux poèmes de l'an« quité, assez gracieuse avec Anacréon pour laisser « son nom comme un modèle, assez hardie et bon« dissante dans son allure pour célébrer avec Pin« dare les victoires des hommes et la gloire des « dieux leurs pères; enfin, si elle est froide et sévère « avec Aristote au point de tout classer, de tout « préciser et de dresser le catalogue de la nature « humaine, elle devient avec Platon devineresse de « l'avenir, prophétesse illuminatrice; elle annonce « ce Soleil de vérité qui se lève à l'Orient. Certes, « c'est jouer un rôle illustre dans les annales de « l'histoire humaine, qu'avoir conservé à travers « tant de siècles le droit de littérature-modèle par « des titres si nombreux et si mérités. On lui re« prochera bien peut-être à cette poésie si vantée, « de n'avoir jamais point la tristesse des âmes ma« lades et les souffrances de la poésie exilée sur la « terre; elle n'a eu nul écho de cette mélancolie « mystérieuse qui nous est venue de l'Orient et du « Nord; elle n'a vu dans l'amour qu'un appétit « grossier, et l'idée n'est point venue pour elle ani« mer la chair; il lui a manqué, en effet, la foi à « la divinité et l'intelligence des qualités tendres « du cœur. Mais les nouvelles sources de poésie de« vaient jaillir pour nous d'une religion nouvelle; il « y a dix-huit siècles que le christianisme nous les « a révélées; et c'est à peine si de nos jours, tant a « été grand et légitime l'empire de la littérature « grecque, c'est à peine si quelques uns de nos « maîtres sont allés s'inspirer de ces sublimes en« seignemens. Ainsi, nous ne pouvons le nier, nous « sommes les fils de la Grèce par les idées qu'elle « nous a données. Elle a fait notre éducation; nous « lui devons nos hommages, nous lui devons de l'é« tudier avec respect et vérité. N'insultons pas notre « mère; et si quelque chose a manqué à son illus« tration complète, si cette antique et forte nature « a toujours glorifié l'homme aux dépens de Dieu et « la société présente aux dépens de l'humanité, « n'oublions pas que c'était là le défaut des temps, « et qu'il a fallu, pour arriver aux idées qui lui « manquent, une religion nouvelle, c'est-à-dire une « parole que Dieu a envoyée aux hommes. »

A.-F. O.

TABLEAU DE LA DÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE, de ses moyens de grandeur, et d'une réforme fondamentale dans la littérature, la Philosophie, les Lois et le Gouvernement; par A. Madrolle, 2e édit. perfectionnée. 1 fort vol. in-8°, imprimé avec luxe chez Rignoux. — Ailland, quai Voltaire, 11. Prix 4 fr. 50 c.

L'auteur a voulu placer, comme dans un cadre, toute l'histoire littéraire et politique, ancienne et moderne, et, s'il faut le dire, tout une encyclopédie, indépendante et hardie, des anciennes illustrations et des illustrations contemporaines de la France.

Nous avons parcouru ce volume, et nous ne dirons pas que nous sommes toujours de l'avis de l'auteur; nous ajouterons même qu'il traite trop sévèrement plusieurs de nos amis; cependant nous devons dire qu'il est peu de volumes qui offrent en aussi peu de pages autant de notions sur la plupart des auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes. On peut ne pas approuver les pensées de l'auteur; mais on ne peut s'empêcher de les trouver neuves, profondes, exprimées souvent avec une originalité pittoresque et piquante. Le chapitre V en particulier est à lui seul un morceau de critique et d'érudition où les plus savans trouveront à apprendre. Toute la partie qui concerne la littérature actuelle est semée d'anecdotes plus ou moins authentiques, mais qui piquent la curiosité et montrent nos littérateurs modernes dans leur déshabillé. Voici le titre des chapitres :

I. De la nature de la capacité, du talent, du génie et du sublime littéraires. — Discussion logique et résolution concluante de la question fondamentale des littératures classique et romantique.

II. De la corruption dans la littérature et dans les mœurs de la France nouvelle.

III. De l'anarchie universelle des esprits, de ses conséquences et de ses causes religieuses et politiques avouées par tout le monde.

IV. De la nécessité et de la facilité d'une littérature, d'une philosophie et d'une encyclopédie parfaites. — Qu'il ne faut qu'un point de départ ou une méthode. — Que le point de départ, c'est Dieu; la

méthode, la synthèse véritable, laquelle n'est autre chose que Dieu bien entendu.

V. Tableau historique et philosophique des diverses tentatives qu'on a faites de législations universelles ou d'encyclopédies, comme moyen de constitution des sciences et de la société, dans tous les temps et dans tous les pays ; de leur impuissance, et des causes palpables de cette impuissance.

VI. Moyens d'exécution. — Tableau de la réunion admirable des causes et des moyens qui doivent faciliter la composition, la publication et le succès d'une législation universelle en France, et par conséquent en Europe.

VII. Tableau du mode et résumé analytique des moyens d'exécution et du principe générateur, d'une philosophie complète, et d'une législation universelle décisive.

VIII. Résumé analytique de la législation universelle.

IX. Des bienfaits qui seront le résultat de l'adoption de la législation universelle comme base de l'instruction politique, de la législation, de l'administration de la justice et du gouvernement tout entier.

L'ouvrage est terminé par la conclusion suivante, qui explique la pensée de M. Madrolle, laquelle nous nous faisons un devoir de le reconnaître, et il s'en fait gloire à bon droit, est essentiellement chrétienne et catholique.

« Quoi qu'il en soit du *Tableau de la France*, il restera toujours que la plus grande pensée de l'auteur n'aura rien à redouter du temps : le génie humain criera de plus en plus vers Dieu ; la société gravitera de plus en plus vers Rome ; et Rome, et Dieu lui-même se rendra de plus en plus visible au génie de l'homme.

« Tous ensemble, nous nous dirons, avec une conviction de plus en plus grande : IL Y A QUELQUE CHOSE QUI NE S'EST POINT FAIT SOI-MÊME, QUI N'A ÉTÉ FAIT PAR AUCUN AUTRE, et qui ne laisse pas d'être. C'est l'Être infini, c'est Dieu. L'Être absolu et infini ne nous paraît point selon sa portée ; il ne nous paraît que selon la nôtre. J'ai vu quelque part, et je souscris, en finissant, à la belle image suivante : La croix restée seule debout au milieu d'une immense destruction, dominant les murmures de l'orage, sera portée par les fureurs de la tempête, comme l'arche du premier déluge qui, montant à mesure que les vagues montaient, semblait la dominatrice de ces eaux qui, en se déchaînant sous elle, ne faisaient que la rapprocher du trône de Dieu : *Multiplicatæ sunt aquæ, et elevaverunt arcam in sublime.* » (GENES. VII, 17.)

PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ MAJORES IN SEMINARIO SANCTI SULPITII HABITÆ. — *De justitiâ et jure*, opera et studio JOS. CARRIERE, ejusdem seminarii presbyteri vicarii generalis Parisiensis. — Parisiis, apud Mequignon juniorem, facultatis theologiæ bibliopolam. — 1839.

Après avoir donné l'important *Traité du Mariage*, M. l'abbé Carrière continue sa tâche, et publie aujourd'hui deux volumes qui contiennent les *Traités de la Justice et du Droit*. Le troisième est sous presse, et complètera ce Traité. Nous reviendrons sur cette publication que recommande déjà assez la réputation de l'auteur.

INTRODUCTION HISTORIQUE ET CRITIQUE AUX LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, par J. B. *Glaire*, membre de la Société asiatique et professeur d'hébreu à la Faculté de théologie de Paris. — A Paris, chez Méquignon junior, libraire de la Faculté de théologie, rue des Grands-Augustins, n° 9. — 1839.

Cet ouvrage, fruit des longues études et de la science connue de M. l'abbé Glaire, manquait à la littérature ecclésiastique. Il offrira surtout l'avantage d'avoir en peu de volumes tout le fruit de la science moderne, française ou étrangère. L'auteur, qui possède parfaitement la langue hébraïque et les langues modernes, en a retiré tout ce qui peut être utile aux études ecclésiastiques. L'ouvrage aura cinq volumes, et coûtera 15 francs. Les deux premiers sont en vente, et le troisième est sous presse. Le prix sera augmenté quand le dernier volume aura paru.

LES PREMIÈRES NOTIONS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS, données par un père à ses enfans, ouvrage renfermant des instructions intéressantes sur l'histoire naturelle, l'agriculture, l'imprimerie, la peinture, la gravure, la lithographie, la numismatique, la sculpture, les mathématiques, la mécanique, l'optique, l'architecture, la géographie, l'astronomie, la navigation, le commerce, la philosophie, la physique, la chimie, la médecine, la botanique, les belles-lettres, la mythologie, l'histoire, la musique, etc., etc. ; par Auguste *Seguin*. Vol. in-12. A Avignon, chez Aubanel, libraire ; à Montpellier, chez l'auteur M. Seguin, auteur de l'ouvrage et libraire. Prix : 1 fr. 50 c.

Voici un livre utile, agréable en même temps ; et ce qui est assez rare, sans danger pour la foi et les mœurs. Nous le recommandons d'une manière spéciale pour être mis entre les mains des enfans, qui y prendront une notion exacte et courte de toutes les sciences.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 46. — Octobre 1839.

I. — SITUATION DE ROME.

Nous croyons pouvoir apprendre à nos abonnés que M. l'abbé Gerbet, malgré que l'état de sa santé soit encore loin de satisfaire entièrement ses amis, va recommencer à publier dans *l'Université* une série d'articles qui, il l'espère lui-même, se succéderont avec peu d'interruption. Celui que nous insérons dans ce cahier fait partie d'un ouvrage auquel l'auteur donne en ce moment tous ses soins, et qui sera en quelque sorte son livre de prédilection. On pourrait l'appeler IDEA ROMÆ; il y considérera la Rome spirituelle à travers ses monumens matériels. Tous les lecteurs catholiques doivent désirer de voir bientôt un tel ouvrage achevé.

J'ai toujours respecté cet instinct qui porte à chercher des harmonies entre les choses humaines et les aspects de la nature. Si bien souvent il s'attache à des corrélations imaginaires, il arrive aussi de temps en temps qu'il rencontre si juste que les esprits les moins poétiques ne peuvent guère s'empêcher d'admirer ces magnifiques jeux de ce qu'ils appellent le hasard. Pour moi, je ne crois point à ce fou sublime; je crois que, si ces harmonies sont des caprices, ce sont au moins de beaux et sages caprices de la Providence, qui a prédestiné les grands lieux aux grandes choses.

En contemplant Rome de quelques unes des hauteurs qui l'avoisinent, je me suis demandé quelle pourrait être la situation physique qui correspondrait le mieux à la place qu'elle occupe dans le monde spirituel. J'ai fait plusieurs suppositions; mais j'ai toujours été ramené à rêver pour elle à peu près ce qui est. Placez-la dans l'intérieur d'un pays de montagnes: si elle était située au sommet d'un rocher, cette position de citadelle conviendrait-elle bien à la capitale du pacifique empire de la foi et de la charité? Dans le fond d'une vallée, son horizon serait trop rétréci pour une ville dont l'horizon moral embrasse le monde. Je n'aimerais pas non plus à la situer au milieu d'une plaine monotone, indéfinie, sans encadrement, sans limites pour le regard. Je ne choisirais un pareil emplacement que pour une métropole du vague mysticisme de l'Inde. Si, au contraire, cette plaine était entrecoupée de parcs, de prés fleuris, de vergers, de bosquets, l'austère et majestueuse cité aurait une ceinture trop riante. Vous figurez-vous enfin Rome port de mer? Évidemment cette situation serait trop turbulente et trop criarde pour elle.

Il ne lui faut donc ni les montagnes, ni la plaine, ni la mer séparément. Mais une harmonieuse combinaison de ces trois grands points de vue forme un très bel emblème physique de sa situation morale. La population qui couvre aujourd'hui le globe descend de trois espèces de peuples, qui divisèrent le genre humain dans les temps primitifs. Les races militaires et conquérantes plaçaient, comme le vautour, leur nid dans les montagnes, d'où elles se précipitaient sur leur proie. Les races pastorales et agricoles s'établissaient dans les plaines. Les races commerçantes suivaient les bords de la mer. Il convenait, ce semble, que la ville sainte, qui tend à

réunir toutes les parties de la famille humaine dans l'unité de la foi, touchât à ces trois anciens foyers de la division des peuples. Du centre de la plaine où elle est assise sur un lit de collines, Rome voit se déployer en demi-cercle un superbe amphithéâtre de montagnes dont les extrémités s'inclinent vers la mer, et, du haut de ses dômes, elle voit aussi cette belle Méditerranée briller à l'horizon, comme la barrière argentée de ce grand cirque.

Je ne veux pas essayer ici une faible et inutile esquisse de la campagne de Rome, si souvent décrite. Je dirai seulement que cette solitude de prairies, qui, avec les belles ondulations de sa surface et ses grandes lignes, a la majesté du désert sans en avoir l'âpreté, élève la pensée vers des harmonies qui lui plaisent. Le berceau de l'unité de foi repose, comme la crèche, au milieu des bergers : digne résidence du pasteur des pasteurs, de celui à qui il a été dit dans la personne de saint Pierre : *Pais mes agneaux, pais mes brebis*. La ville, qui se sent destinée à voir passer toutes les révolutions, qui doit assister aux lugubres catastrophes des derniers temps, est entourée des paisibles attributs de la vie pastorale, qui rappelle les mœurs simples et tranquilles des premiers jours du monde. Elle ressemble, sous ce rapport, à la Bible, qui commence par la Genèse et finit par l'Apocalypse.

L'aspect de Rome, vue dans l'éloignement, s'harmonise très bien avec ces idées. Du côté de Saint-Jean-de-Latran, il y a d'assez grands intervalles entre les édifices. Dans d'autres parties de la ville aux sept collines, les sinuosités du terrain créent pour l'œil, lorsqu'on est à une certaine distance, d'autres intervalles, en faisant disparaître des lignes de maisons. Il en résulte un assez bel effet. Lorsque, des hauteurs de Frascati, je regardais Rome, le matin, à travers la vaporeuse lumière qui l'enveloppe, cet ensemble de masses blanchâtres, séparées par des espaces vides, ne m'offraient pas l'aspect d'une ville avec ses rues serrées et continues : elles ressemblaient aux tentes d'un camp oriental, et j'étais tenté de m'écrier avec le Prophète : *Que tes tabernacles sont beaux, ô Jacob!* en voyant s'élever, au fond du camp, la grande tente patriarcale, la coupole de Saint-Pierre. A mesure qu'on se rapproche de Rome, cette vision des anciens jours se métamorphose; les tentes, blanchies par la lumière et l'éloignement, reprennent leurs figures de vieilles et sombres ruines, qui attestent le passage destructeur du temps, ou redeviennent des dômes mystérieux, qui prophétisent ces choses que le temps ne vaincra pas, et qui n'auront jamais de ruines.

Mais quelque belles que me paraissent les harmonies que j'ai indiquées tout-à-l'heure, elles ne suffiraient pas, j'en conviens, pour faire absoudre la campagne romaine de ce qu'on appelle sa majestueuse stérilité. Si ce reproche de stérilité était parfaitement fondé, ces harmonies pourraient tout au plus disposer à un peu d'indulgence un économiste, si par hasard cet économiste était Dante, ou qu'Adam Smith fût poëte. Mais cette accusation est-elle juste? La plupart des économistes du pays romain pensent qu'à raison de la nature du sol et des besoins du pays, les prairies et l'entretien des bestiaux fournissent un revenu plus productif que ne le ferait la culture. Tant que le contraire ne sera pas démontré, on devra ajourner ce reproche; et, en admettant, provisoirement au moins, l'opinion de ces juges très compétens, il faudrait en conclure que, pour faire subir à la campagne romaine une transformation réellement avantageuse, il ne suffirait pas qu'elle fût simplement livrée aux travaux de l'agriculture, mais qu'elle devrait, supposé que cela fût possible, être métamorphosée, par l'établissement de manufactures de tout genre, en une succursale féconde de l'industrie européenne. Je ne saurais former ce vœu. Je crois que des considérations morales, qui ont leur gravité, doivent écarter loin d'elle l'attente, ou, qu'on me pardonne ici ce mot, la menace de cette destinée industrielle. Il ne faut pas raisonner de Rome comme d'une autre ville. Elle réunit trois grands caractères que nulle autre ne possède. Elle est la cité théologique, la cité des ruines, la cité-asile des grandes infortunes. Dieu lui a donné la magistrature de la foi, la gloire et le temps lui ont donné leurs ruines,

et elle s'est donné à elle-même le privilége d'être la sœur hospitalière des puissans de ce monde, lorsqu'ils se sont brisés en tombant du haut de leur fortune. A la ville théologique, il faut autour d'elle une vaste enceinte de silence et de calme, par la même raison qu'un monastère doit s'entourer d'un enclos paisible. La ville des ruines, la ville qui lie les temps modernes à la haute antiquité par une chaîne continue de monumens, de tombeaux, de colonnes, d'obélisques, de temples païens, d'églises chrétiennes, d'arcs de triomphe et de pierres sépulcrales des martyrs, qui n'a pas seulement des musées, mais qui est elle-même un musée gigantesque et incomparable, serait très mal à l'aise, très sottement assise dans l'atmosphère bruyante et enfumée de Manchester ou de Birmingham. La cité, asile des grandeurs déchues, sent aussi que la campagne romaine, telle qu'elle est, lui sied bien. A ces ombres royales qui se réfugient à l'abri des ruines plus hautes qu'elles, qui viennent s'y ensevelir dans un oubli qui tient encore de la grandeur, elle doit pouvoir offrir des solitudes, dernier palais que le siècle, qui défait les rois, ne doit pas du moins envier aux proscrits du trône. Voilà Rome, telle que la religion, le temps, la gloire, l'art, les révolutions, les malheurs de l'humanité l'ont faite : voilà ce qui lui donne un caractère à part, auquel on ne trouve rien de comparable sur aucun point du globe, qui fait d'elle une sublime exception entre toutes les villes du monde. Si la grandeur et la beauté morales, qui sont aussi l'utile sous sa forme la plus haute, ont ici-bas leurs droits d'inviolabilité, une pareille création vaut bien la peine qu'on sacrifie, s'il le faut, quelques avantages matériels pour écarter d'elle tout ce qui tendrait à la défigurer. Supposons le majestueux *Agro-Romano* transformé en champ de bataille industriel ; placez des filatures de coton dans la vallée d'Égérie, de hauts fourneaux autour du *Ponte-Molle*, aux lieux où Constantin vit le Labarum, des fabriques de sucre de betteraves entre le mausolée de Cécilia Metella, les tombeaux des Scipions, les catacombes de Saint-Sébastien, et des laminoirs de zinc où vous voudrez ; représentez-vous tous ces forts détachés de l'industrie enfermant Rome dans un cercle de feu et de vapeur infecte, grondant sur toutes ses avenues, et lançant incessamment sur elle tous les éclats, toutes les fusées de la vie industrielle : ne sentez-vous pas à l'instant que Rome est extérieurement découronnée de ce qui formait l'auréole de son caractère religieux, moral et artistique ? Il ne faut pourtant pas que l'industrialisme ait ses Omar, ordonnant de brûler tout ce qui n'est pas conforme au Coran du culte de la matière. J'admire, comme un autre, les progrès de l'industrie ; je bénis religieusement ses bienfaits. Dans ce triomphe progressif de l'esprit sur la matière, forcée, non seulement de mieux servir tous les besoins du corps, mais aussi de fournir à l'intelligence des ailes plus rapides, et de plus longs bras à la charité, je sais reconnaître la main de la Providence. Mais je sais en même temps que tout grand déploiement d'activité, correspondant à une des faces de la nature humaine, ne doit pas être effréné et illimité, comme si notre nature n'avait pas d'autres faces qui ont aussi leurs exigences. Dans la lutte de l'utile matériel et du beau moral, quelque étendu que devienne un jour l'empir des arts mécaniques, le beau moral devra toujours avoir, aura toujours une large place, non seulement dans les instincts de l'homme, mais encore dans les arrangemens et les grandes scènes de son séjour terrestre. Le genre humain ne saurait être transformé tout entier en une vaste fourmilière : il retrouverait bientôt ses ailes et ses yeux d'aigle. Parce que la plupart des hommes sont prédestinés aux travaux matériels, pense-t-on à bannir, comme d'illustres oisifs, les chantres et les poëtes, non pas en les couronnant de fleurs, ainsi que le voulait Platon, mais en les chargeant d'une bêche ou d'une équerre ? Eh bien ! il y a des villes qui sont dans le monde ce que certains génies sont dans la société : si le génie de Watt se meut dans Londres, celui de Rome est à la fois David, Homère et le Dante. A chacune son lot, ses convenances, et l'entourage qui lui sied le mieux. Veut-on tout subordonner, en ce genre, à l'utile matériel ? qu'on se mette alors à la suite de ces rudes

philanthropes de 1793, qui proposaient de détruire le parc de Versailles pour y planter des pommes de terre. Si l'on trouve bon qu'un riche propriétaire, pour se faire un parc, pour poétiser son habitation, dérobe quelques centaines d'arpens à la culture de l'industrie, je ne vois pas pourquoi Rome ne pourrait pas se donner le seul parc qui soit en harmonie avec son caractère et sa situation morale. Que si ce parc de l'*Agro-Romano* est un peu plus vaste que ceux de Louis XIV, c'est qu'apparemment cette impératrice guerrière des temps anciens, qui est devenue la sainte et pacifique reine de tant de peuples modernes, est quelque chose de plus noble et de plus grand que le premier gentilhomme du monde. Je crois donc pouvoir, même en sûreté de conscience industrielle, espérer que la sagesse des papes, tout en favorisant certaines améliorations réellement utiles, défendra les quelques milles de la campagne de Rome contre l'invasion de l'industrialisme, lequel a devant lui un globe qui a cent quarante-huit millions cinq cent vingt et un mille six cents milles carrés de superficie. Le monde est grand, et Rome est unique. L'industrie est en général une excellente vache nourricière, qui ne manque pas encore de pâturages, qu'il faut estimer infiniment; mais dès qu'elle n'est pas à sa place, ce n'est plus que le veau d'or, et ce veau d'or ne serait nulle part plus déplacé que dans le sacré désert de la campagne romaine. Avant de dire tout ceci, il eût été peut-être à propos d'examiner d'abord si la campagne romaine est physiquement propre à devenir une succursale de l'industrie. Mais, en vérité, si j'étais capable de résoudre cette question, je n'en laisserais pas moins le souci à d'autres : j'ai pris mon parti quand même.

L'ABBÉ PH. GERBET.

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

DOUZIÈME LEÇON (1).

Des comètes.

166. L'aspect extraordinaire des comètes, la rapidité et l'irrégularité apparente de leurs mouvemens, leurs apparitions soudaines, qui ont souvent coïncidé avec de grands événemens historiques, en ont fait dans tous les temps pour la foule un objet de surprise et d'effroi. Pour les esprits les moins accessibles aux idées et aux frayeurs vulgaires, ces astres bizarres ont toujours été tout au moins une énigme insoluble; et aujourd'hui même, que la science a sondé avec tant de bonheur la profondeur des cieux, aujourd'hui que les mouvemens des comètes ont été analysés avec une telle précision qu'on calcule leurs retours après des disparitions séculaires, la nature de ces astres vagabonds est encore un problème pour nos astronomes.

Du grand nombre des comètes.

167. Le nombre des comètes observées jusqu'à ce jour, d'une manière plus ou moins précise, est fort grand, puisqu'il dépasse plusieurs centaines; il est même vraisemblable qu'il dépasserait plusieurs milliers, si les anciens avaient observé, comme nous le faisons aujourd'hui, les comètes sans queue, et surtout cette foule de comètes lilliputiennes que l'on ne peut apercevoir qu'avec l'aide des lunettes. Mais en revanche, il faut convenir qu'ils ont été singulièrement favorisés quant à la taille des comètes dont ils ont eu le spectacle. Je trouve, par

(1) Voir la XIe leçon dans le t. VII, p. 340.

exemple, que celle qui se montra à la naissance de Mithridate, parut, pendant quatre-vingts jours, aussi grosse que le soleil. Dix ans auparavant, on en avait vu une qui occupait le quart du ciel, et jetait un éclat supérieur à celui du soleil : tel est du moins le témoignage de Justin, auteur assez stupide, et qui, au surplus, ne l'avait pas vue lui-même. On dit, au reste, la même chose d'une autre comète vue en l'an 117 de notre ère, et Fréret admet que celle de l'an 479 a pu éclipser le soleil. Celles des années 400 et 531 furent aussi remarquables par leur figure que par leur taille et leur éclat. La première avait la forme d'une épée, la seconde celle d'une torche; leur volume apparent surpassait celui de la lune. Il en est de même de celles qui parurent en 1066 et 1505. Les comètes des années 1402 et 1532, étaient assez éclatantes pour être visibles en plein midi auprès du soleil. Telle fut aussi celle qui parut quelque temps avant la mort de César, et qui fut censée annoncer ce grave évènement; mais si l'on prend à la lettre le témoignage de Virgile, elle aurait été accompagnée d'un riche cortége de comètes moins éclatantes, que les Romains prirent pour autant de signes de la colère céleste.

168. La comète dite de *Halley*, observée par cet astronome en 1682, et que nous avons revue récemment, est extrêmement remarquable sous plusieurs rapports. Elle avait paru en 1006 avec un éclat bien supérieur à celui qu'elle jetait dans ses dernières apparitions; puis, en 1456, avec un extérieur des plus effrayans, et dans des circonstances tellement formidables, qu'une liaison fatale semblait enchaîner ce phénomène céleste aux malheurs de la terre. Constantinople venait de tomber aux mains de Mahomet II, et ce héros barbare préparait, pour la lancer sur l'Europe, une expédition bien autrement redoutable que l'armée de Xerxès. Une immense comète apparaissant dans ces circonstances, avec une queue dont la figure était celle du cimeterre musulman, et qui occupait le tiers du ciel, était bien faite pour jeter l'épouvante dans tous les esprits. Le pape Calixte III, qui, depuis long-temps, avait conçu le projet d'une croisade contre les Turcs, et dont les prédications n'avaient été que mollement accueillies, profita habilement de la terreur générale pour secouer l'inertie de l'Europe chrétienne : il parla de la colère céleste qui se manifestait par les succès des hordes mahométanes, exhorta les peuples à la pénitence, et réveilla leur zèle pour la défense de la foi. Grâce au singulier auxiliaire que le ciel lui fournissait, l'habile pontife put parvenir à son but; le croissant et la croix se heurtèrent sous les murs de Belgrade, et l'Occident fut sauvé. Lorsque je lis les phrases quasi-philosophiques de l'auteur du *Système du monde* au sujet de la bulle du pape Calixte et de sa comète, je me demande où serait aujourd'hui l'esprit fort et toute sa science, sans cette émotion qui s'empara alors de toutes les âmes. Au lieu du grand géomètre, honneur de notre France et de la civilisation, n'aurions-nous pas quelque musulman encroûté, quelqu'Uléma lourdaud, se demandant comment la lune est accrochée au ciel, et pourquoi elle ne nous tombe pas sur la tête?

Apparences diverses. — Queues des comètes.

169. Les apparences que nous présentent les comètes sont très variées. Ce sont généralement des masses de lumière larges, plus ou moins éclatantes, mais mal terminées, offrant une partie centrale plus brillante que le reste, et qu'on nomme le *noyau*. La matière qui entoure cette partie centrale est d'une si faible densité, qu'on aperçoit les étoiles au travers; c'est ce qu'on appelle la *chevelure*, et ce qu'il ne faut pas confondre avec le singulier appendice que traînent à leur suite la plupart des comètes, et qu'on appelle leur *queue*. Je dis : *la plupart;* car il ne faut pas s'imaginer que la queue soit un caractère essentiel, et une condition *sine quâ non* de l'existence des comètes. Un grand nombre en sont dépourvues absolument; et quant à celles qui nous présentent cet ornement singulier, elles ne le possèdent pas dans toute l'étendue de leur course; il ne prend naissance que lorsqu'elles arrivent à une certaine distance du soleil. A mesure qu'elles s'en approchent, la queue gagne

en éclat, en grandeur et en majesté. Au périhélie, la comète est parée de toutes ses grâces; mais c'est une beauté qui dure peu, comme celle d'ici-bas. En s'éloignant du soleil, la comète se dépouille peu à peu de ses ornemens de circonstance; et avant de nous devenir tout-à-fait invisible, elle a repris les formes et les apparences vulgaires.

Les comètes observées en 1585 et 1763, étaient dépourvues de queues, quoique d'ailleurs éclatantes. La plupart n'en ont qu'une, mais quelques unes en ont plusieurs. Celle de 1744, par exemple, avait six queues, qui se déployaient comme un immense éventail sur une étendue de 30°. On cite quelques queues de comètes, occupant 60°. Celle de 1680 avait 104° de longueur, c'est-à-dire 14° de plus que la moitié du ciel; celle de 1682 en occupait 90°. La matière en est encore beaucoup plus rare que celle de la chevelure; elle est disséminée sur une grande étendue, et ses limites sont parfois si éloignées de l'astre dont l'attraction la maintient, qu'on a quelque peine à admettre que cette action puisse s'étendre à une telle distance. La queue de la comète de 1811 avait 36 millions de lieues de longueur; celle de 1680 en avait 41 millions.

Lois du mouvement des comètes.

170. Les anciens croyaient généralement avec Aristote que les comètes étaient des météores ignés, ou des vapeurs condensées qui se dissipaient au bout d'un certain temps. Cette opinion n'avait rien d'absurde assurément; la soudaineté des apparitions cométaires, la disparition et pour ainsi dire l'évanouissement de ces astres, la rareté et les fluctuations de la matière qui compose leur queue, donnaient assez de vraisemblance à cette idée que nous voyons partagée par de bons astronomes, tels que Tycho et Kepler. Aujourd'hui, les comètes sont rangées dans la classe des astres réels et permanens. Ce sont des planètes tournant comme les autres autour du soleil; seulement les phénomènes si étranges et si variés de leurs mouvemens s'expliquent en donnant une grande excentricité aux ellipses qu'elles décrivent. En d'autres termes, elles tournent dans des ellipses dont le soleil occupe l'un des foyers; mais ces ellipses, au lieu d'être à peu près circulaires comme celles des autres planètes, sont extrêmement allongées; leur abside périhélie est fort voisine du soleil et assez voisine de la terre pour que la comète puisse être aperçue lorsqu'elle occupe cette position, tandis que l'abside aphélie est située à une distance fort au-delà de la portée de notre vue. Ainsi, S représentant le soleil, et l'ellipse presque circulaire Sg, l'orbite de la terre, la courbe allongée bad serait la trajectoire d'une comète. Tant que la

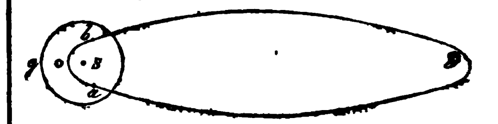

comète sera dans la région aob, elle sera visible de la terre, que nous supposerons placée vers g; elle deviendra et restera invisible pendant qu'elle parcourra la partie bda de sa courbe; et cette période d'invisibilité surpassera beaucoup en général le temps pendant lequel elle peut être aperçue. D'abord, à cause d'une étendue beaucoup plus grande; et, en second lieu, parce que l'astre dans la partie aob, étant beaucoup plus voisin du soleil, parcourt cet espace avec beaucoup de rapidité, tandis qu'il se meut dans le voisinage de d avec une extrême lenteur. Aussi la comète de Halley, visible pendant quelques mois à peine, reste-t-elle invisible pendant 76 ans. La comète de 1680, dont on croit connaître la période, reste invisible pendant près de 575 années.

Élémens de leurs orbites.

171. Les comètes rentrant ainsi dans la classe des autres astres errans, il faut, pour déterminer leur cours, fixer les *élémens de leurs orbites*, comme pour les autres planètes. Cependant, il y a une différence importante à établir sur la détermination de ces élémens dans l'un et l'autre cas. Les ellipses très allongées que décrivent les comètes, se confon-

dont sensiblement dans l'espace où elles nous sont visibles avec des paraboles, sorte de courbe à laquelle se réduit une ellipse dont le grand axe devient infini. Or, comme il suffit de trois points pour déterminer généralement une parabole, il suffit de faire sur la comète pendant le temps où elle nous est visible, trois observations d'ascension droite et de déclinaison, pour en déterminer l'orbite assimilée à une parabole; de là l'expression usitée d'*élémens paraboliques*, appliquée aux comètes. Or, cette supposition faisant infini le grand axe des orbites, il n'y a pas moyen de calculer en conséquence des observations les dimensions réelles de la trajectoire, ni par conséquent d'en conclure la durée de son parcours ou l'époque du retour de la comète.

Retours périodiques. — Comète de Halley.

172. Aussi est-ce par un moyen tout différent qu'on essaie d'assigner les époques des retours périodiques. Les élémens paraboliques recherchés sont au nombre de cinq; savoir : l'inclinaison du plan de l'orbite, la distance périhélie, la longitude du périhélie, la longitude du nœud et le sens du mouvement direct ou rétrograde; car la direction du mouvement cométaire a lieu dans tous les sens. Supposons ces cinq élémens déterminés au moyen de nos trois observations, par une méthode semblable à celle exposée dans la leçon précédente, et supposons aussi qu'une seconde comète observée à une autre époque, présente justement les mêmes élémens paraboliques, il y aura tout lieu de croire que c'est la même comète qu'on aura observée aux deux époques; et si les cinq élémens sont dans les deux cas assez peu différens pour qu'on puisse admettre l'identité, il y aurait tant de millions de chances contre une en faveur de l'identité des deux astres, qu'on pourrait la considérer comme vraiment certaine, et qu'on serait en mesure de prédire le retour de cet astre unique. C'est sur cette base que Halley se hasarda à prédire le retour de la comète de 1682, dont il avait observé les élémens, lesquels se trouvèrent à peu près identiques avec ceux des comètes de 1531 et de 1607, comme on peut le reconnaître dans la note (1). Cette prédiction ne pouvait manquer de fixer l'attention des astronomes; et lorsque l'époque fixée approcha, on s'intéressa vivement à savoir si l'attraction des grosses planètes dans le voisinage desquelles la comète devait passer, n'aurait pas un effet sensible sur les phases de son mouvement. Clairaut entreprit ce pénible calcul, et démontra que le retour de la comète au périhélie devait être retardé de 618 jours par les actions combinées de Jupiter et de Saturne. L'événement confirma la justesse de la théorie et des chiffres de Clairaut, et la comète passa au périhélie le 12 mars 1759. Le prochain retour a été calculé pour 1835 par M. de Pontécoulant, et fixé au 13 novembre. Or, le passage a eu lieu le 16 du même mois.

Comètes de Encke et de Biéla.

Le retour périodique de deux autres comètes a été constaté par le rapprochement d'observations antérieures. On a prédit à plusieurs reprises leurs réapparitions, et les prédictions se sont toujours exactement vérifiées. La première, découverte par le professeur Encke de Berlin, a une période de 1207 jours, calculée à sa quatrième apparition en 1819; elle circule dans une ellipse très excentrique, et inclinée à l'écliptique de 13° 22'. La seconde, plus récemment découverte par M. Biéla, à Johannisberg, est identique avec celles observées en 1772, 1805, etc., et décrit en six ans trois quarts

(1)

	En 1531.	En 1607.	En 1682.	En 1759.	En 1835.
Inclinaison..........	17° 56'	17° 2'	17° 42'	17° 38'	17° 47'
Longitude du nœud...	49° 25'	50° 21'	50° 48'	53° 48'	55° 6'
Longitude du périhélie.	301° 39'	302° 16'	301° 36'	303° 10'	304° 30'
Distance périhélie.....	0,57'	0,58'	0,58'	0,58'	0,58'
Sens du mouvement...	rétrograde	rétrograde.	rétrograde.	rétrograde.	rétrograde.

une ellipse médiocrement excentrique. Ses dernières apparitions ont eu lieu, comme elles avaient été prédites, en 1832 et 1838. La prochaine aura lieu vers le milieu de 1845; c'est une petite comète insignifiante, sans queue et sans aucune apparence de noyau solide. Mais elle a cela de remarquable que son orbite perce le plan de l'écliptique très près de l'orbite de la terre; de sorte que si notre globe se trouvait près du nœud à l'époque où la comète y passe, il y aurait entre les deux planètes une rencontre vraiment formidable. Cette remarque n'a pas laissé que de jeter quelque inquiétude dans les esprits, lors du passage annoncé en 1832. Mais à cette époque, la terre se trouvait en avance d'un mois sur le moment du passage de la comète à son nœud; ce qui correspondait à une distance de 20 millions de lieues.

173. Lorsque les comètes passent dans le voisinage des planètes, l'attraction de celles-ci a toujours pour effet de déranger leur cours, en modifiant les élémens de leurs orbites. C'est ce qui est arrivé à la comète de Halley, serrée entre les grosses puissances planétaires de Jupiter et de Saturne; c'est ce qui est arrivé plus remarquablement encore à la comète de 1770, qui devait se mouvoir d'après les calculs de Lexell dans une période de cinq ans. Mais cette comète s'étant jetée à travers les satellites de Jupiter, son orbite en fut tellement dérangée, que depuis on n'en a pas eu de nouvelles. Figurez-vous le désappointement de l'astronome, qui ne s'attendait guère à ce singulier escamotage, et qui soupirait après le retour de sa comète, comme les Juifs après l'arrivée du Messie. Assurément, s'il est permis de maudire un habitant des cieux, c'était le cas de Lexell à l'égard de Jupiter.

On conçoit que cette intervention continuelle des planètes dans le régime cométaire, doit troubler un assez grand nombre de trajectoires, pour que les calculs établis sur des élémens paraboliques une fois observés, aient peu de chances de succès. Non seulement les dimensions des ellipses doivent varier, mais les ellipses peuvent même se changer en paraboles ou en hyperboles, courbes du même degré, dont les branches s'étendent à l'infini; de sorte que les comètes iraient se perdre au loin dans l'espace, sans possibilité de retour vers notre système.

Dimensions des comètes.

174. Les dimensions des comètes s'observent ou se calculent de la même manière que celles des autres planètes, par la comparaison de leur diamètre apparent avec leur distance au soleil et par suite à notre globe. Cette distance se mesure elle-même par la troisième loi de Kepler, à laquelle les orbites cométaires sont également assujéties. On trouve ainsi que le grand axe de l'orbite de la comète de Halley a une longueur de 1400 millions de lieues. Pour la comète de 575 ans, on en trouve plus de 5 milliards. Beaucoup de comètes sont très supérieures en volume à la terre et aux plus grosses planètes. On a trouvé à celle de 1811 un diamètre de 44,000 lieues; celui de la comète de Encke en a jusqu'à 120,000. Quant aux dimensions de leurs queues, nous avons dit que celle de 1680 surpassait 40 millions de lieues.

Leur nature.

175. La nature des comètes est complètement inconnue. C'est évidemment une matière d'une rareté extrême, et beaucoup moins dense que nos nuages, puisque ceux-ci nous cachent entièrement le soleil et les étoiles, tandis que les étoiles sont visibles à travers le corps de la comète. Il en est de même de la queue, et à beaucoup plus forte raison. Mais d'où vient cette agglomération d'une matière si ténue, dont l'affinité moléculaire est si faible; voilà ce qu'il est même impossible de soupçonner. Les comètes n'ont guère de commun avec les planètes que l'identité des lois de leur mouvement; car il n'est même pas démontré qu'elles ne soient pas lumineuses par elles-mêmes, quoi qu'il résulte des expériences de polarisation faites par M. Arago en 1835, qu'une partie tout au moins de leur lumière est de la lumière réfléchie; et quant à leur qualité de corps permanens, elle n'est point absolue, comme nous l'expliquerons plus bas.

On ne peut faire sur l'origine des queues

des comètes que des conjectures. On s'accorde généralement à les considérer comme des émanations gazeuses de la substance cométaire, vaporisée par la chaleur du soleil. Cette idée de Newton est fondée principalement sur les variations que la queue éprouve selon la distance de la comète au soleil. En fait, la queue se compose presque toujours de deux parties divergentes, et dans une direction opposée au soleil sur la ligne droite qui joint les centres des deux astres. La première de ces deux particularités s'explique en admettant que la queue ait la forme d'une enveloppe conique creuse de petite épaisseur. On conçoit aisément, en conséquence de cette forme, que le rayon visuel de l'observateur qui regarde les bords, ait à traverser beaucoup plus de la substance de la queue de la comète, que lorsqu'il est dirigé vers le milieu de cette enveloppe. D'où il résulte que le fond noir du ciel pourra être aperçu à travers la partie médiane, tandis qu'il serait caché par les files plus épaisses des molécules qui avoisinent les bords; ce qui produira une apparence de solution de continuité dans la direction de l'axe. Mais quelle est la cause qui détermine cette forme assez bizarre d'une queue en fourreau? Quelle est celle qui place l'axe de cette queue dans une direction presque toujours opposée au soleil sur la ligne qui joint les centres des deux astres? Voilà ce qu'on ignore; car on ne voit pas pourquoi la gazéification de la substance cométaire produite par la chaleur du périhélie, se ferait dans cette seule direction, comme cela a lieu le plus souvent. Ce n'est pas que je ne puisse en proposer une raison qui ne vaut la peine d'être citée, que parce qu'elle se rattache à l'explication qu'on a donnée d'un fait assez remarquable. Ce fait est que la nébulosité ou enveloppe du noyau de la comète au lieu de se dilater à mesure que l'astre approche du soleil, comme cela devrait être par l'effet de la chaleur, se condense au contraire d'une singulière façon. Ainsi, à son apparition en 1828, la comète de Encke avait le 28 octobre un diamètre égal à 79 fois celui de la terre, et le 24 décembre, ce diamètre, par l'effet du rétrécissement de la nébulosité, n'était plus que triple de celui de notre globe; de sorte que, dans ce dernier cas, où la comète était trois fois plus voisine du soleil que dans le premier, son diamètre était réduit à 1/25 et son volume à 1/16,000 de ce qu'ils étaient d'abord. M. Valz de Nîmes a expliqué ce résultat de la manière suivante: Il suppose que la matière éthérée gravite vers le soleil, et y forme une atmosphère dont les diverses couches augmentent de densité à proportion qu'elles sont plus voisines de l'astre. Ce n'est autre chose que ce qui a lieu dans notre propre atmosphère, où la densité des couches inférieures est beaucoup plus grande que celle des couches qui les surmontent, précisément parce qu'elles supportent le poids de toutes les autres; ce qui augmente leur densité proportionnellement. Cela posé, il est assez naturel d'admettre qu'en approchant du soleil, et entrant dans ces couches éthérées de densité croissante, les comètes éprouvent des pressions qui croissent dans le même rapport, et subissent les variations de volume qui en sont la conséquence. C'est ainsi qu'une enveloppe élastique telle qu'une vessie étant à moitié remplie d'air à une certaine distance de la surface du sol, se gonflera si on la transporte dans des couches plus élevées où la pression atmosphérique est moindre; tandis qu'elle diminuera de volume, se dégonflera, s'aplatira, si on la rapproche du sol où les couches atmosphériques sont plus denses. Cette comparaison rend le phénomène très facile à comprendre; mais malheureusement elle se réfute pour ainsi dire elle-même. Car il faut supposer que la matière nébuleuse de la comète est imperméable à l'éther qui environne le soleil; supposer quelque enveloppe analogue à la vessie, qui la maintienne séparée des couches d'éther contiguës. Or, jusqu'à nouvel ordre, il n'y a pas moyen d'admettre une pareille supposition. Cependant, l'hypothèse ingénieuse de M. Valz lui a donné la loi des variations de volume de la nébulosité pour plusieurs comètes, avec une exactitude si remarquable, qu'il n'y a pas moyen de la rejeter tout-à-fait comme invraisemblable ou impossible.

Or, en en acceptant la donnée fondamentale, savoir la densité croissante des

couches éthérées à mesure qu'elles s'entassent vers la surface du soleil, on concevra pourquoi les queues des comètes sont généralement dirigées à l'opposite sur la ligne des centres. C'est que la partie de la surface des comètes d'où émane ce torrent de matière gazéifiée par la chaleur, supporte une moindre pression que les autres de la part des couches éthérées, puisque cette partie est la plus éloignée du soleil. D'où il résulte que c'est par là, où est la moindre résistance, que doivent s'échapper les effluves qui forment la queue de la comète. Voilà une explication simple qui serait excellente, si les faits auxquels elle s'applique étaient tout-à-fait constans, et ne subissaient pas une foule d'exceptions qui la contredisent. Ainsi, outre qu'elle n'explique pas la forme creuse des queues cométaires, il faut savoir que ces queues n'ont pas toujours la direction supposée; qu'elles sont quelquefois perpendiculaires à la ligne des centres, quelquefois multiples, quelquefois régulièrement disposées autour de la comète. On en a vu qui étaient directement opposées sur la ligne centrale; l'une du côté du soleil, l'autre en sens contraire. On a vu des portions de queues se bifurquer, et beaucoup de queues entières paraître, disparaître, reparaître en fort peu de jours. Enfin, il y a une foule de comètes qui sont entièrement dépourvues de queues, quoique leur nébulosité soit légère, et qu'elles s'approchent assez du soleil pour subir l'évaporation qui est censée donner lieu à cet appendice.

176. Quoi qu'il en soit, il est bien vrai qu'en passant à leur périhélie, lorsque ce point est très voisin du soleil, les comètes doivent éprouver une chaleur capable de les gazéifier complètement. Celle de 1680, par exemple, était, à son périhélie, 166 fois plus voisine du soleil que n'est la terre, et devait recevoir en conséquence 28,000 fois autant de chaleur; ce qui donne une température égale à 2,000 fois celle du fer en fusion. Il eût fallu plusieurs milliers d'années pour refroidir cette masse dans les circonstances physiques où nous vivons; ce qui ne veut pas dire qu'elle ait en réalité conservé sa chaleur pendant plusieurs siècles. Car, lorsqu'elle s'éloigne vers son aphélie, et qu'elle hiverne dans ces horribles régions de l'espace, dont les rayons solaires ne peuvent traverser l'épaisseur, elle trouve un réfrigérant énergique dans l'âpreté de cet horrible climat, qui ne doit pas tarder à la geler jusqu'au centre. J'ai lu quelque part que, s'il y avait des habitans dans les comètes, ils devaient être d'une constitution bien extraordinaire pour vivre ainsi successivement dans le feu et dans la glace. Cette réflexion, si étincelante de vérité, n'a cependant pas reçu l'assentiment de tous les esprits. J'ai déjà cité le célèbre mathématicien Lambert, comme ayant émis sur ce sujet des idées singulièrement tolérantes. Il admet des habitans dans les comètes, des habitans dont la constitution pourrait n'être pas trop paradoxale, pas trop différente de la nôtre. Il suffit pour cela que les effets de la température extérieure soient modifiés par l'atmosphère de la comète, qui pourrait les rendre très supportables; et je crois que Laplace lui-même a fait remarquer que la vaporisation qui, comme on sait, est une cause énergique de refroidissement, devait équilibrer, en tout ou en partie, l'échauffement périhélique. Je laisse le lecteur sur le simple énoncé de cette thèse, dont la discussion nous mènerait trop loin.

Résistance de l'éther.

177. Un élément nouveau et très important s'est introduit dans l'histoire des comètes; c'est la résistance qu'elles paraissent éprouver de la part de l'éther. Il est à remarquer que Newton arguait contre le système de Descartes, contre les tourbillons et la matière subtile, en un mot, en faveur du vide contre le plein, qu'il arguait, dis-je, du mouvement des comètes qui parcourent le ciel dans tous les sens, et qui seraient bientôt arrêtées, disait-il, si l'espace était rempli de matière, si subtile qu'on la supposât. Or, ce sont précisément les comètes qui ont fait reconnaître une résistance et par suite une densité appréciable dans la matière éthérée. On conçoit que cette cause soit sans action sensible sur le mouvement de masses aussi considérables que la terre et les autres planètes,

tandis qu'elle affecterait considérablement celui des comètes, qui ne sont composées que d'une matière très rare. C'est ainsi que la résistance de l'air est insensible contre des balles de plomb, tandis qu'elle arrête des flocons de laine, et peut même les soutenir dans l'espace.

Or, en fait, on a trouvé : 1° que le volume et l'éclat des comètes diminuaient d'une apparition à l'autre ; 2° que la durée de leur révolution subissait aussi des changemens. Le premier effet a été remarqué sur la comète de Halley. Lors de son apparition en 1682, elle était déjà très inférieure en éclat à ce qu'on l'avait vue dans plusieurs de ses apparitions précédentes. En 1759, elle était moindre encore. Et, enfin, en 1835, il fallait connaître d'avance sa position dans le ciel pour la remarquer (1). Cette diminution d'éclat serait une conséquence forcée de la résistance de l'éther; et il en résulterait qu'à la longue, la substance des comètes devrait s'éparpiller dans l'espace. Peut-être déjà beaucoup de comètes ont été victimes de ce pillage permanent, contre lequel, il est vrai, elles ont bien quelques ressources. Ainsi, puisque la substance perdue par une comète reste en arrière dans les régions qu'elle a traversées, il doit arriver que quelque autre comète vagabondant dans ces parages, s'assimile par son attraction cette matière perdue, et s'engraisse aux dépens de la première, tout en laissant aussi sur sa route quelques bribes de sa propre substance, dont la première ou toute autre fera profit à son tour, en traversant l'espace que la seconde aura laissé derrière elle. Cet échange réciproque de matière peut dégénérer en lutte violente, et s'étendre jusqu'aux queues des comètes. Si l'une d'elles, par exemple, pourvue de ce majestueux appendice, en rencontre sur sa route une autre qui en soit privée, celle-ci pourra bien, si elle a une masse assez forte, enlever en tout ou en partie la queue de sa rivale, et s'éloigner en emportant ces dépouilles. On jugera même que ce conflit doit arriver assez souvent; car les queues cométaires s'étendant à d'énormes distances, il ne sera pas rare qu'une comète passe à travers la queue d'une autre comète, ou plus près de son extrémité que la propriétaire ; elle en emportera donc nécessairement quelque morceau, dont quelqu'autre s'emparera à son tour sans plus de façon.

L'altération du mouvement des comètes serait en faveur de la résistance de l'éther une preuve plus solide. Or, déjà à plusieurs reprises la durée de la révolution de la comète d'Encke a subi des altérations de ce genre. Si les corps célestes se mouvaient dans un vide absolu, ou dans un milieu sans résistance sensible, à l'abri de toute perturbation, chaque révolution devrait être en forme et en durée identique avec toutes les autres; si le contraire existe, comme cela a lieu pour cette comète, la seule explication possible est la résistance du milieu. A ce point de vue, entre autres, la comète d'Encke offre aux astronomes un intérêt particulier. Or, cette comète est dans l'habitude d'avancer son retour, c'est-à-dire de passer au périhélie 2 jours avant l'époque que le calcul lui assigne dans l'hypothèse d'une résistance nulle.

Il semble au premier abord que le résultat de la résistance de l'éther devrait être un retard et non une accélération du mouvement de la comète ; mais il est aisé de faire comprendre que ce jugement est erroné. La résistance du milieu diminue, il est vrai, la vitesse dans le sens de la tangente ou de l'élément de la trajectoire, mais il résulte de la diminution de la composante tangentielle, que la résultante, c'est-à-dire l'élément suivant, se rapproche alors de la composante normale, c'est-à-dire de la droite suivant laquelle agit l'attraction solaire. La courbe, et par conséquent l'astre qui la décrit, se *rapproche donc du soleil d'une manière continue*. Or, nous savons par la seconde loi de Kepler que la vitesse augmente quand la vitesse devient moindre. Donc le résultat de l'altération que nous considérons peut être et est, en effet, d'accélérer la marche de la comète. Cependant nous ne devons pas dissimuler que dans l'une des deux dernières apparitions il y a eu un retard au lieu d'une avance; ce qui compromet gravement les conclusions tirées des résultats antérieurs, sans

(1) Je dois faire observer que dans l'*Annuaire de 1836* M. Arago conteste ces données et ces conclusions relativement à la comète de Halley.

les détruire néanmoins d'une manière absolue.

Chute des comètes dans le soleil.

178. Or, en admettant la résistance de l'éther, on arrive à ce résultat, que les comètes qui sont soumises à cette influence, ne peuvent manquer de tomber quelque jour dans le soleil, puisqu'elles s'en rapprochent à chaque instant d'après la théorie qui précède. Il doit en être de même de toutes les planètes et de la terre entre autres; mais l'altération que subit le mouvement de la terre en vertu de cette cause, est tellement exiguë, qu'il se passera bien des millions d'années avant que la distance de la terre au soleil ne varie sensiblement. Quant aux comètes, il est possible que quelques unes soient déjà tombées dans le soleil; et il est à remarquer que Newton admettait cette sorte de rencontre, par des causes différentes, il est vrai. Il supposait qu'en tombant ainsi dans le soleil, les comètes lui restituaient la substance qu'il perdait par l'émission de sa lumière. Ainsi le soleil se nourrissait de comètes; idée bizarre reposant sur une intelligence très imparfaite de la constitution physique de cet astre.

Rencontre possible de la terre par une comète.

179. Mais de tous les points de vue sous lesquels on peut envisager les comètes, le plus intéressant est, sans aucun doute, celui de leurs rapports avec la terre. Considérer les comètes comme des signes de la colère divine, et les avant-coureurs de grands événemens, n'est sans doute pas, j'en conviens, l'erreur de notre époque, suffisamment riche de ses propres folies; et néanmoins les comètes ont encore une renommée sinistre, dont les savantes théories modernes ne sont pas innocentes. Notre globe ne peut-il pas être rencontré par une comète, par une de ces nombreuses comètes qui sillonnent l'espace? Et ces astres bizarres ne possèdent-ils pas plusieurs moyens de nous tourmenter? Une comète peut heurter la terre et bouleverser son sol; elle peut l'emprisonner dans son immense queue et asphyxier tous ses habitans. Elle peut, sans la rencontrer directement, en passer à une petite distance, et produire un nouveau déluge, en soulevant par son attraction les flots de l'Océan; elle peut, lorsqu'elle est embrasée par le soleil au périhélie, communiquer à notre globe son effroyable température, dessécher entièrement les mers, brûler les végétaux, rôtir les animaux, y compris tous les fils d'Adam. Et sans compter beaucoup d'autres choses qu'elle pourrait encore, n'en connaît-on pas une en particulier dont l'orbite est très voisine de celle de la terre, à tel point que pour une certaine position de la terre et de la comète, celle-ci atteindrait certainement notre globe?

Il est vrai que la rencontre de la terre par une comète est en soi chose possible; mais elle est possible comme il l'est que 28 millions de boules blanches étant mises dans un sac avec une seule boule noire, on tombât précisément sur celle-ci en en tirant une les yeux fermés. Voilà, du moins pour des comètes de volume moyen, la mesure de la probabilité d'un choc. Comme on voit, le possible n'est pas fort menaçant.

180. La rencontre de la terre par la queue d'une comète offre beaucoup plus de chances. Cela ne veut pas dire que les chances soient très nombreuses; cependant elles ne sont pas telles que, comme dans le cas précédent, il n'en faille tenir aucun compte. En effet, les queues de comètes occupant quelquefois plusieurs millions de lieues, il y a un nombre appréciable de chances pour que la terre traverse cet espace. De plus, si l'on considère que la masse d'une comète est en général fort peu de chose, et que par conséquent les parties de cet appendice, qui en sont situées à une grande distance, doivent graviter très faiblement vers le corps de l'astre, on en conclura que la terre, dont la masse est incomparablement supérieure à celle de toutes les comètes, pourra même à une distance très considérable enlever aux comètes leurs queues, et les mêler à son atmosphère. Tout cela est donc très possible, et il n'est pas facile d'assigner soit le degré de probabilité, soit les conséquences d'une rencontre de ce genre. En fait, il n'y a pas lieu de supposer qu'elle ait jamais eu lieu, ou du moins de lui

attribuer certains phénomènes météorologiques qu'on a cru pouvoir expliquer par ce moyen. Tels sont, par exemple, certains brouillards très secs qu'on a vus régner sur une assez notable partie de la surface du globe à différentes époques, comme en 1783 et en 1831. Car si la matière brumeuse provenait d'une queue de comète, on aurait dû apercevoir quelque part la tête de l'astre; or, aucune comète ne s'est montrée pendant la durée de ce phénomène, qui se prête d'ailleurs à d'autres explications. M. Arago admet du reste qu'il peut nous arriver souvent de traverser, sans nous en apercevoir, des queues de comètes, à cause de l'excessive rareté de cette matière. En accordant le fait, je propose toutefois un amendement à la décision de notre savant astronome. Il me semble que si la matière des queues de comètes se mêlait à notre atmosphère, il y aurait pour le genre humain un véritable cas d'asphyxie, ou que tout au moins nous ne la respirerions pas sans nous en apercevoir. Mais on peut admettre que cette matière ne pénétrerait pas dans nos couches inférieures; qu'elle se tiendrait dans les hautes régions atmosphériques, ajoutant de nouvelles couches à celles de l'air, et augmentant le volume de l'enveloppe de notre globe. Cette hypothèse remplit même une condition obligée d'équilibre; car nous avons fait remarquer plus haut que la densité de la matière des queues de comètes, et même de leurs nébulosités, était fort inférieure à celle des nuages qui flottent dans notre atmosphère.

181. Revenons sur la rencontre possible du corps d'une comète avec la terre, à propos de la comète de Biéla, dont l'orbite perce le plan de l'écliptique très près de sa circonférence, de telle sorte que la nébulosité de la comète entreprend sur la trajectoire terrestre. Si lorsque la comète traverse l'écliptique, la terre se trouvait au point de sa courbe qui est le plus voisin du nœud, nul doute qu'elle ne fût enveloppée par la comète; et quoiqu'il soit difficile de se faire une idée assez exacte des conséquences de cette rencontre, il est plus que probable que la destruction de toute vie sur la terre en serait le résultat forcé. Cette possibilité abstraite annoncée par Olbers un peu avant l'apparition de cette comète en 1832, avait causé dans le monde une certaine émotion, que la publication de l'*Annuaire* ne tarda pas à dissiper. Il suffisait de rechercher, comme le montre M. Arago, quelle devait être la position de la terre sur son orbite, au moment du passage de la comète à son nœud. Or, à ce moment, la terre devait être à 20 millions de lieues de ce terrible point de moindre distance, qu'elle aurait traversé depuis plus d'un, mois. Ainsi, le danger de rencontre était tout-à-fait nul. Il est vrai qu'il peut se renouveler à chaque passage, et il faut en effet calculer à chaque passage les positions relatives des deux planètes. Si l'on fait abstraction des petites perturbations du mouvement cométaire, on reconnaîtra par un très simple calcul que, dans toute la série des prochains retours de la comète à son nœud, la terre sera éloignée du point de moindre distance d'un nombre de jours plus ou moins considérable. Or, si la terre était en avance ou en retard sur la comète, de 24 heures seulement, cas qui ne se présentera peut-être jamais, les deux centres seraient éloignés de plus de 600,000 lieues. Or, alors, non seulement les deux surfaces seraient loin de s'atteindre, mais même l'action de la comète à distance serait probablement dépourvue d'effet sensible, comme nous le prouverons plus bas. Ainsi, en voilà plus qu'il n'en faut pour rassurer les lecteurs contre le choc de notre globe par une comète.

Il est vrai que si la comète de Biéla ne choque pas directement notre globe, elle atteindra l'*orbite* de la terre; ce que quelques personnes imaginent être fort dangereux. Il n'y a pas un de nos lecteurs qui ne comprenne tout d'abord combien une telle inquiétude est chimérique et risible. L'orbite de la terre est une ligne mathématique. Or, une comète n'a pas plus d'action sur une ligne, qu'elle n'en peut avoir sur un nombre abstrait, tel que 17 ou 36. Lorsque nous disons que l'orbite d'une planète est dérangée par l'action d'une autre planète, cela signifie que le premier de ces deux corps est dérangé par le second, et obligé de suivre une route différente de celle qu'il avait

suivie jusque là ; c'est ainsi qu'un vaisseau peut être chassé par le vent hors de sa route naturelle. Est-ce à dire que celle-ci est dérangée par le vent, si bien que lorsque le vent aura cessé de souffler, aucun navire ne pourra plus passer par cette route ?

162. Voyons maintenant ce qui pourrait résulter du passage d'un de ces astres bizarres, à une médiocre ou même à une très petite distance de la terre. Il semble que quand bien même l'orbite de celle-ci n'en serait pas altérée notablement, l'attraction de la comète pourrait fort bien agir à la manière de celle de la lune; et, si l'on fait la distance suffisamment petite, soulever les eaux de l'Océan bien au-dessus de leur niveau ordinaire, ou enfin produire un cataclysme capable de détruire le genre humain. Je réponds à cela que la chose est absolument possible, en réunissant une foule de conditions qui ne se rencontreront sans doute jamais, telles que la coexistence d'une distance très petite, d'un diamètre énorme, et surtout d'une masse très supérieure à ce qu'on doit attendre d'une comète; ce qui en fait un danger du même ordre que celui d'un choc. Je dis de plus que ce danger n'existe en fait pour aucune des comètes que nous connaissons. En effet, la comète de Biéla, qui serait la plus menaçante, ne peut se trouver, dans le cas excessivement improbable que nous avons supposé ci-dessus, à une distance de la terre moindre que 600,000 lieues. Or, telle fut précisément la distance à laquelle passa la comète de 1770. Or, cette comète ne produisit pas de cataclysme; bien plus, elle n'eut pas la moindre influence sur la hauteur des marées. Aussi put-elle traverser à deux reprises le système des satellites de Jupiter, sans produire sur eux aucun effet appréciable; et cependant ces petites planètes sont très inférieures en masse à la Terre, et la comète s'est trouvée près de l'un d'eux à une distance qui n'était pas le dixième de sa moindre distance à notre globe.

163. Mais si nous sommes à l'abri du danger de l'eau, n'avons-nous pas à courir le danger du feu ? Embrasées par le soleil à leur passage au périhélie, les comètes doivent rayonner dans l'espace une énorme chaleur, comme nous l'avons prouvé pour la comète de 1680. Or, cette chaleur, si elle se communique à la terre, pourrait l'embraser, ou tout au moins modifier profondément son état météorologique. Mais, d'abord, si l'on raisonne sur les faits passés, qui se reproduiront périodiquement dans l'avenir, il est certain que nous n'avons rien à craindre des comètes de notre connaissance. La comète de 1680, qui à plus de titres que toute autre au rôle d'incendiaire, n'a pas amené dans les températures terrestres le plus petit écart appréciable. Il y a plus ; si l'on consulte les tables des températures moyennes annuelles depuis le commencement de ce siècle, il semble que la moyenne des années à comètes soit plutôt inférieure que supérieure à celle des années sans comètes ; c'est du reste un fait dont rendent facilement raison des considérations théoriques. La température que reçoivent les comètes au périhélie est assurément fort inférieure à celle du soleil lui-même. Supposons la égale, et tenons compte, pour calculer les effets comparatifs, des masses et des distances. La comète de 1770, qui a tant approché de la terre, en était à 1/63 de notre distance au soleil ; ce qui, d'après la loi de la propagation de la chaleur, donnerait 4,000 fois autant que si la comète était à la distance du soleil. Si donc la comète avait une quantité de chaleur absolue, qui fût la 4,000e partie de celle que possède le soleil, les quantités émises seraient les mêmes, toutes choses égales d'ailleurs. Or, il n'y a pas de comètes, vu la petitesse relative de leur volume, et surtout de leur masse, qui contienne 1/4,000 de la chaleur du soleil. Supposons que celle-ci fût doublée *pendant quelques instans*, la terre s'en apercevrait peu ou point, car la température des hautes régions atmosphériques est très inférieure à zéro ; et ce n'est que *par action prolongée*, par accumulation, que le soleil nous donne les chaleurs estivales ; l'effet d'une source d'intensité double serait donc vraisemblablement inappréciable. Or, les comètes, vu la rapidité de leur mouvement de translation au périhélie, ne pourraient avoisiner la terre que pendant quelques instans. Il est donc as-

moins vraisemblable que leur action serait insensible.

Je n'ai pas besoin de réfuter longuement l'influence qu'on attribue souvent à la présence des comètes sur les saisons et les produits agricoles, non plus que sur les événemens de la nature des épidémies ou sur les tremblemens de terre, etc. Les instrumens délicats que possède le météorologiste, sont tout-à-fait muets à l'égard de l'influence physique des comètes sur l'état de l'atmosphère et les phénomènes qui en dérivent. Passons à la discussion des problèmes géologiques dans lesquels elles auraient joué un rôle plus ou moins important.

184. En première ligne se présente le système de Buffon, sur l'origine des planètes et de notre globe en particulier. Nous avons dit comment le choc d'une comète, rencontrant le soleil, aurait donné naissance à tout notre système; mais nous avons vu aussi combien peu ce roman de la nature soutient l'épreuve d'une discussion sur le terrain des principes les plus élémentaires de la science. Je ne le cite ici que pour mémoire, et je passe à celui de Whiston.

Le déluge a-t-il été produit par une comète?

Le nom que je viens de prononcer est celui d'un contemporain et d'un ami de Newton. A la fois théologien et astronome, il imagina d'introduire dans la Bible la théorie de l'attraction universelle, et d'expliquer le déluge par l'intervention d'une comète. La terre est composée, selon lui, d'un noyau central entouré d'eau, laquelle est recouverte d'une croûte solide de médiocre épaisseur. Admettons qu'à l'époque du déluge, une très grande comète, pourvue d'une queue raisonnable, ait passé près de la terre, son attraction aura soulevé les eaux intérieures, lesquelles auront brisé la croûte qui s'opposait à cette marée d'un nouveau genre, et se seront répandues par les fissures sur toute la surface. Voilà ce que Moïse appelle *la rupture des fontaines du grand abîme*. Il reste à trouver les *cataractes du ciel*. Or, Whiston les reconnaît facilement dans la queue de sa comète. Supposons que cette queue soit de l'eau, et qu'elle ait atteint la terre; voilà une horrible pluie qui aura pu durer quarante jours.

Il ne s'agit donc que de trouver une grosse comète, et surtout de la faire passer près de notre globe à l'époque du déluge. Or, Whiston en a justement une sous la main, et c'est là la partie séduisante de son système. Nous avons déjà mentionné la comète de 1680, comète remarquable par sa taille et son éclat, et dont les élémens paraboliques, il est vrai, ne se retrouvent pas ailleurs dans les catalogues, mais qu'il est facile d'identifier avec quelques autres au moyen d'un rapprochement d'époques assez remarquable. Les auteurs rapportent à l'an 1106 une immense comète avec une très grande queue; une autre comète très grande, celle nommée *Lampadias*, parut en 531; enfin, l'année de la mort de César, en 43 avant notre ère, une autre comète se montra, laquelle était fort brillante, puisqu'on la voyait avant le coucher du soleil. Or, il est remarquable que ces quatre époques soient séparées par un intervalle de 575 ans. On est donc suffisamment autorisé à croire que ces quatre apparitions ne sont qu'une même comète, dont 575 ans forment la période. Mais en remontant ainsi par périodes de 575 ans vers les temps antérieurs, on tombe sur les années 2343 et 2918 avant notre ère, lesquelles ont dû être signalées par l'apparition de cette comète. Si donc l'on veut bien remarquer que la première de ces deux époques est celle du déluge, à six ans près, si l'on s'en rapporte au texte hébreu; que la seconde donne l'année du déluge, à huit ans près, si l'on préfère la chronologie des Septante, il en résulte clairement, suivant Whiston, que *la grande comète de* 1680 *a dû passer près de la terre à l'époque du déluge*.

Il faut remarquer encore que si l'on en excepte la comète de Biela, celle de 1680 a plus approché de l'orbite terrestre qu'aucune autre comète connue, sa distance minimum à cette orbite ne dépassant pas 112 rayons terrestres, ou moins que le double de la distance de la terre à la lune. Enfin, on peut encore supposer, dans l'intérêt de ce système, que la comète de 1680 était beaucoup plus volumineuse à l'époque du déluge, et qu'elle

a diminué depuis cette époque par l'effet de la résistance de l'éther. Mais voici quelques considérations qui détruisent cet échafaudage de merveilleux rapprochemens.

Je néglige les difficultés chronologiques considérables qu'on pourrait soulever au sujet de l'époque du déluge; car, en admettant la chronologie générale des Septante, la seule aujourd'hui soutenable, il reste encore sur l'époque précise du déluge des incertitudes qui peuvent aller jusqu'à 200 ans. Mais je ferai remarquer d'abord que toute la théorie de Whiston repose sur la constance de la période de 575 ans; ce qui entraîne cette conséquence que l'orbite de la comète n'aurait pas subi depuis le déluge d'altération sensible. Donc, si la distance de son nœud à l'orbite terrestre était dans les derniers temps égale à 112 rayons de notre globe, ou 170,000 lieues environ, elle n'a pas pu être moindre à l'époque du déluge. Telle serait donc aussi le minimum de la distance du centre de la comète à celui de la terre, si en même temps que la comète arrive à son nœud notre globe arrivait tout juste au point de son orbite qui est le plus voisin de ce nœud. Or, Whiston supposait que la distance de sa comète à la terre, n'avait été que de 3 à 4 mille lieues seulement.

En second lieu, Whiston donnait à sa comète une masse très considérable, supposition dont le moindre défaut est d'être très gratuite. Supposer d'ailleurs que le volume et par suite la masse de la comète ont subi par la résistance de l'éther une réduction très grande, entraîne à admettre aussi que son cours a subi une altération proportionnelle; la durée de sa révolution serait donc fort différente de 575 ans.

En troisième lieu, il faut considérer que cette grande masse et cette très petite distance que Whiston attribue à sa comète, ne suffiraient pas encore à la production des effets qu'il prétend expliquer par ce moyen. Car, si la lune, par exemple, exerce sur les eaux de l'Océan une action aussi énergique, c'est que son mouvement angulaire est très lent; que dans l'intervalle de quelques heures, sa distance à la terre varie à peine; que pendant un temps assez long, elle correspond verticalement à peu près aux mêmes points du globe; de sorte que le liquide qu'elle attire a le temps de céder à son action avant qu'elle ne se transporte ailleurs. Or, il en est tout autrement des comètes en général et de celle de 1680 en particulier. Quand elle est voisine de la terre, son mouvement de translation est extrêmement rapide; l'effet qu'elle tendrait à produire dans un instant, serait neutralisé par celui qu'elle tendrait à produire quelques instans après, et qui serait tout autre en conséquence des nouvelles positions de la comète. Admettons le cas extrême et excessivement improbable où la comète et la terre seraient parvenues *simultanément* aux deux points du minimum de leur distance, laquelle eût été de 170,000 lieues, les mouvemens respectifs de la terre et de la comète eussent en peu de minutes doublé, triplé, décuplé cette distance. De plus, par suite de la rotation de notre globe, combinée avec ces déplacemens, l'action de la comète sur les eaux dans un méridien eût été aussi en quelques minutes combattu par son action dans un autre méridien. Ces effets se seraient donc mutuellement détruits, outre que sous aucun méridien les eaux n'auraient eu le temps de se déplacer.

Enfin, pour ce qui est de la queue de la comète, Whiston, par l'usage qu'il en fait, est amené à supposer que la matière de la comète elle-même n'est autre chose que de l'eau. Supposition excessivement gratuite, et tellement invraisemblable, que je ne crois pas devoir m'arrêter à la discussion de plusieurs difficultés que soulève cette hypothèse.

185. Je ne dirai qu'un mot de la théorie de Halley, qui croit pouvoir expliquer par le choc d'une comète une partie de l'histoire de la terre. D'où viennent les produits marins qu'on trouve si abondamment jusqu'au sommet des montagnes? L'astronome anglais suppose que la terre étant arrêtée dans sa course par le choc direct d'une comète, l'Océan dont les eaux ne font pas corps avec la masse du globe, mais sont simplement *posées* sur sa surface, aura continué sa route avec sa vitesse ordinaire; de là une effroyable marée qui aura envahi les montagnes. Cette hypothèse est con-

tredite par l'état de conservation des coquillages dont on veut expliquer la présence dans des régions si élevées au-dessus du niveau des mers. Ces lames, souvent si petites et si minces, ont conservé leurs crêtes, leurs pointes les plus délicates, leurs parties les plus fragiles; de sorte qu'on ne peut admettre qu'elles se soient logées si haut par l'effet d'un transport violent, brusque et instantané. Je ferai remarquer par occasion que si le mouvement de translation de la terre était complètement arrêté par une cause quelconque, notre globe obéissant dès lors à sa seule gravitation vers le soleil, s'en irait tomber dans cet astre, et qu'il ne mettrait guère que deux mois à faire le voyage.

Mais une comète pourrait choquer la terre, sans détruire totalement sa vitesse, et dans ce cas, il y a encore largement lieu à d'immenses cataclysmes. L'axe, les pôles, la vitesse, la durée de l'année seraient changées, et la surface du globe éprouverait une révolution mortelle à tous les êtres vivans. On a eu recours à cette supposition pour expliquer le changement de climats que quelques parties de la terre auraient subi, au dire de certains naturalistes, qui se fondent sur la présence à la surface du sol, de nombreux débris d'animaux qui n'appartiennent pas à ces zônes. On a attribué également à un choc de comète la singulière dépression du sol d'une partie de l'Asie; dont 18,000 lieues carrées sont beaucoup au-dessous du niveau de la mer Caspienne. Nous ne pouvons nous arrêter à la discussion de ces systèmes; disons seulement qu'aux champions des comètes, les physiciens et les géologues opposent d'autres systèmes, d'autres suppositions à peu près aussi solides; et que les uns et les autres ne sont pas au bout de leurs disputes et de leurs recherches.... *ut inquirant semper*, comme dit l'Écriture.

186. — En résumé, les rapports des comètes avec notre globe paraissent avoir été tout à fait inoffensifs jusqu'ici, et rien n'indique qu'ils soient bien menaçans, si l'on considère l'avenir. C'est là, du reste, une question sans intérêt, surtout pour le chrétien qui croit à la future dissolution de ce monde. Chacun des jours que le soleil éclaire, peut voir s'éteindre ce merveilleux flambeau; chaque heure qui s'écoule pour nous, peut être l'heure suprême de l'univers. A l'instant que Dieu a désigné pour éclairer son agonie, tous ses ressorts se briseront; toutes ces forces qui en maintiennent les diverses parties, et qui en règlent les merveilleux mouvemens, ces forces que l'Évangile appelle, *les vertus des cieux*, se troubleront, se mêleront, s'évanouiront, et abandonneront au chaos tous ces corps célestes, qui se balancent avec tant d'ordre dans l'espace infini. A cet arrêt divin, plus d'un astronome, sans doute, refusera de souscrire; il se demandera si les destinées de tant de milliers de mondes sont à ce point enchaînées à celle de la terre; de la terre qui n'est qu'un point atomique, perdu, oublié, insensible au milieu de tant et de si vastes systèmes : il dira que le Christ en traçant ainsi le drame de la destruction universelle, ignorait les rapports des diverses parties de l'univers, qu'il en ignorait la grandeur et la composition, lui qui subordonnait à la terre tout ce qui existe dans les régions infinies de l'espace. Oh! non; la parole de notre Évangile n'est pas vaine, et le chrétien éclairé l'accepte avec une foi égale à celle du plus humble des croyans. Nous ne disputons pas aux astronomes les merveilleux résultats de leurs observations et de leurs calculs; nous croyons comme eux, et plus qu'eux peut-être, à ces régions d'infinie profondeur, où se succèdent des mondes sans nombre et sans bornes; mais nous savons aussi que

Par delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside;

nous savons qu'il y a deux choses plus grandes que cette immensité matérielle; d'abord le Dieu qui l'a faite,.... et puis, l'homme dont l'intelligence atteint ces régions qui s'étendent si loin au delà de la portée de sa vue. Pour qui apprécie l'homme non par sa nature matérielle, mais par cette partie de son être qui est incommensurable avec la matière, il n'y a rien qui étonne si le monde tout entier apparaît comme création secondaire, liée par ses destinées à celles de l'humanité. Telles sont les hautes pensées dans lesquelles se complait l'esprit du chrétien. Quelques uns de nos frères, je le sais, timi-

des en face de la science, n'osent à ce point élever l'homme, et repetisser l'univers ; trop dépourvus du saint orgueil de leur nature, trop oublieux de la hauteur à laquelle Dieu l'a élevée en l'unissant à la sienne. Les ramener à des idées plus harmoniques avec notre foi commune, et justifier celles que nous proclamons ici, est une tâche que nous entreprendrons quelque jour ; ce sera là la fin, le résumé, et je dois le dire, la pensée intime qui aura présidé à ces leçons.

L.-M. Desdouits,
Professeur de physique au Collège Stanislas.

Littérature.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE.

CYCLE DES APOCRYPHES.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Transformation des légendes au treizième siècle. — Joseph d'Arimathie et le saint *Graal*. — Traductions en vers des légendes évangéliques ; Gautier de Coinsy. — La Genèse et le poème de l'Assomption d'Herman. — Des légendes apocryphes dans la décoration des églises.

Nous avons conduit l'histoire du cycle des apocryphes jusqu'au treizième siècle, et nous l'avons vu s'étendre de jour en jour. L'imagination pieuse du moyen âge y a fait entrer successivement tous les personnages dont le nom figure dans la prédication évangélique et dans le drame de la Passion. Apôtres, disciples, rois, bourreaux, et jusqu'à cet être abstrait qu'on appelle le peuple juif et qui nous est apparu sous le vêtement étrange d'Ahasverus, sont venus s'y placer à côté des aïeux et des parens du Sauveur. Mais actuellement le poème est clos ; il va entrer dans une nouvelle phase. Le corps des légendes ne s'accroîtra plus, il se développera. La poésie chrétienne ne créera plus, mais elle coordonnera et embellira ses conceptions antiques. Nous ne verrons plus, comme par le passé, s'élever à chaque siècle une figure nouvelle ; mais celles que nous connaissons se montreront désormais plus brillantes et plus habilement groupées ensemble. Aux légendes en prose grecque ou latine vont succéder des épopées et des drames rimés en langue romane. C'est à dater du treizième siècle en effet qu'on voit les trouvères et les *facteurs de miracles* s'emparer des traditions évangéliques et les transporter dans l'idiome vulgaire sous la forme de *mystères*, de *lais* ou de romans féodaux.

La plus curieuse, sinon la plus commune de ces transformations, est celle que nous a montrée l'*Histoire de sainte Anne*, analysée dans notre dernière leçon. Cette petite épopée caractérise assez bien l'espèce de baptême que recevaient des poètes séculiers les histoires orientales de Joachim et de Phanuel. Le treizième et le quatorzième siècle nous en offriraient sans doute beaucoup de semblables, si les poésies de ce temps d'aventureuse mémoire nous étaient arrivées en plus grand nombre. Tous les esprits alors étaient à la chevalerie. Les conceptions galantes et pieuses du cycle de la *Table Ronde* et du *Graal* régnaient sur toutes les imaginations. Depuis Abraham jusqu'à Joseph d'Arimathie, tous les hommes de la Bible étaient barons ou paladins. On se rappelle ce passage de la *très mellifluente histoire de Perceforest*, cité dans notre troisième leçon, où Pilate est souverain chevalier des Juifs : il y a beaucoup de métamorphoses pareilles

(1) Voir la huitième leçon dans le n° 44 ci-dessus, page 92.

dans les romans du Graal, à commencer par Joseph d'Arimathie lui-même, qui est, dit un roman manuscrit de la Bibliothèque royale, *le fondement de toute chevalerie*.

Le rôle qu'on a fait à ce saint personnage dans la littérature féodale ne tient que de fort loin à notre sujet. Toutefois nous en dirons un mot, parce que son nom revient de temps en temps dans les légendes évangéliques, et que la manière dont on le pose dans les poèmes du Graal et de la Table-Ronde est un curieux échantillon du travail des trouvères sur les traditions religieuses.

L'Évangile ne fournit que peu de renseignemens sur Joseph d'Arimathie. Nous y apprenons seulement qu'il était de la tribu d'Ephraïm et l'un des principaux habitans de Jérusalem. Il assista au jugement qui condamna Jésus-Christ, mais il ne prit point part à cette sentence inique. Après la Passion ce fut lui qui détacha de la croix le corps du Sauveur, et l'ensevelit chez lui dans un sépulcre de pierre. Là se bornent les documens authentiques qui le concernent. La tradition de bonne heure embellit son histoire. Les Grecs déjà l'avaient ornée de plusieurs circonstances merveilleuses; mais c'est chez les poètes anglo-normands qu'elle s'est enrichie des détails mythologiques dont nous allons donner une idée.

Après la Résurrection, disent-ils, Joseph d'Arimathie inspiré, comme tous ceux qui avaient approché de Jésus-Christ, du zèle de la prédication, avait abandonné sa ville natale, et s'était mis à annoncer l'Évangile. L'apôtre saint Philippe lui ayant imposé les mains, l'envoya vers les îles de l'occident. Il partit aussitôt, et traversant au milieu des périls les monts et les mers, il arriva en Angleterre, moins de dix ans après l'Ascension. Joseph d'Arimathie convertit à la foi la population de cette île, y fonda des églises et y institua des évêques, avec lesquels il resta long-temps en relation quand d'autres intérêts l'eurent rappelé sur le continent. A l'appui de ces faits imaginaires, les légendaires et les trouvères apportent une collection de lettres tout aussi authentiques (1).

(1) Usserius, *Antiquitates eccles. Britan.*, cap. 2.

Ce n'est pas tout, les poètes du treizième et du quatorzième siècle qui, sur de vieilles fables galloises, composèrent les romans de la Table-Ronde ajoutèrent à la mission tout apostolique de Joseph d'Arimathie un rôle chevaleresque, que leurs devanciers avaient à peine indiqué. Sous leur plume, l'évêque Joseph devint le chef d'une sorte de franc-maçonnerie guerrière et pieuse.

A les en croire, il aurait hérité, après la passion, de la coupe dans laquelle le Sauveur avait fait la cène. Cette coupe, qu'ils appellent du nom de *Graal*, était douée des vertus les plus merveilleuses. D'abord il y avait dans sa forme quelque chose de mystérieux et d'ineffable que le regard humain ne pourrait bien saisir, que la langue humaine ne saurait décrire complètement. Du reste, pour jouir de sa vue, même imparfaite, il fallait être baptisé. Le Graal rendait lui-même des oracles par lesquels il prescrivait tout ce qui, dans les cas imprévus, devait être fait pour l'honneur de son culte. Ces oracles étaient miraculeusement figurés à la vue en caractères écrits sur la surface du vase, et disparaissaient aussitôt qu'ils avaient été lus.

Les biens spirituels attachés à la vue et au culte du Graal se résument en une certaine joie mystique, pressentiment et avant-coureur de celle du ciel. Quant aux biens matériels, il tenait lieu à ses adorateurs de toute nourriture terrestre, les maintenait dans une jeunesse éternelle, guérissait leurs blessures, etc., etc.

Pour la conservation de cette coupe précieuse, Joseph d'Arimathie avait créé un ordre de chevalerie qui, selon la plupart des romanciers, s'éteignit à sa mort. Alors les anges l'emportèrent dans le ciel où ils la conservèrent jusqu'à ce qu'il se trouvât une lignée de héros dignes d'être préposés à sa garde et à son culte. Le chef de cette lignée fut un prince de race asiatique appelé Pérille, qui vint s'établir dans la Gaule, où ses descendans s'allièrent ensuite aux descendans d'un ancien chef breton (1).

Les destinées de cette corporation religieuse et guerrière, qui sont l'objet de longs et nombreux ouvrages, l'histoire

(1) Fauriel, *Romans chevaleresques*, *Revue des Deux-Mondes*, 1832.

des grands maîtres, celle de Perseval notamment si touchante et si merveilleuse, ne se rattachent plus d'assez près à notre sujet, pour que nous nous en occupions plus long-temps. L'histoire du Graal n'y tient elle-même que par un point, mais nous avons dû en parler pour donner une idée de la puissance avec laquelle les trouvères savaient féconder les conceptions primitives de la poésie chrétienne, quand ils en pénétraient le sens, ou quand ils y attachaient eux-mêmes quelque signification mystérieuse, comme dans cette fable du Graal. On sait en effet qu'il s'agissait ici de quelque chose de plus que d'une légende, et que, derrière le roman, il y avait une doctrine cachée. Le Graal était le symbole de la foi, et la chevalerie le type de la société chrétienne (1). C'est sans doute à la grandeur de cette conception qu'il faut attribuer la richesse de ses développemens.

Les autres légendes évangéliques, prises pour la plupart dans leur sens positif, sont loin d'avoir produit ces fruits exubérans de poésie. Le travail du treizième siècle sur les histoires apocryphes de Marie, des apôtres et des disciples se borne généralement à des traductions versifiées. Encore n'ont-elles pas toutes obtenu l'honneur de ces versions. Les trouvères choisissaient dans le répertoire des fictions pieuses, et, selon que les entraînait leur piété ou leur attrait particulier, ils rimaient la vie de la sainte Vierge, celle de saint Joseph, de saint Paul, ou de tout autre saint.

La sainte Vierge a été l'objet particulier de ce culte poétique. Nulle autre légende ne fut aussi souvent mise en vers pendant les deux siècles que nous venons de nommer. C'est qu'à nulle autre époque la dévotion à la Reine des cieux ne fut aussi générale et aussi vive. Deux ordres religieux semblaient s'être voués à a glorification de son nom. Les Dominicains et les Franciscains travaillaient à l'envi à la faire connaître et aimer des hommes. Le monde était rempli de ses louanges. Les arts rivalisaient de zèle pour élever ou pour orner ses autels. La poésie ne pouvait rester en arrière.

(1) Fauriel, *loc. citat.*

C'était toutefois un bien faible cantique que les longues histoires rimées qui se faisaient alors, surtout à côté des hymnes puissans que chantaient dans leurs hautes tours les cathédrales qu'érigeait de toutes parts à Marie la piété des peuples et des rois. Car si les fictions pleines de sens et de naïveté des premiers âges de l'Eglise étaient fidèlement conservées et reproduites, rien n'en relevait la simplicité un peu nue. C'est à peine si de temps en temps quelques traits gracieux, quelques expressions colorées viennent interrompre la monotonie de ces prolixes récits. La faute en était-elle aux hommes religieux? Nous ne le croyons pas. Toutes maigres et pâles que soient les légendes religieuses, elles sont encore au moins égales, comme œuvres littéraires, aux productions les plus vantées du temps.

Cette infériorité des productions poétiques comparées aux productions de l'art, dans les treizième et quatorzième siècles, tient à plusieurs causes, qu'il est inutile de rechercher ici; il suffit d'avoir remarqué que ce n'est pas plus le défaut des compositions chrétiennes que celui des compositions chevaleresques.

Ces considérations devraient nous détourner peut-être d'entrer dans un examen plus étendu, et nous faire passer de suite au quinzième siècle, où nos légendes grandissent et se produisent merveilleusement sous la forme dramatique. Mais nous ne voulons pas être plus sévère que les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France,* qui, malgré leur philosophisme et leur aversion pour les œuvres religieuses du moyen âge, ont cependant cité les noms, et même quelques vers des rimeurs de légendes (1). Il est vrai que ces notices incomplètes n'ont été pour les successeurs des Bénédictins qu'un prétexte de déclamations contre les moines et le culte des saints, et que ce qu'ils ont fait connaître des *poètes dévots,* comme ils nomment les légendaires, n'a guère, dans leurs pensées, d'autre but que de les faire mépriser! Mais cette haine et ces appréciations passionnées

(1) Voyez *Histoire littéraire de France, continuée par des membres de l'Institut*, t. XVII, XVIII, XIX.

ne sont-ce pas de nouveaux motifs pour nous de citer après les doctes académiciens, afin de mettre le lecteur en position de juger leurs jugemens (1)? Nous allons donc aussi dérouler les manuscrits et copier, non pas seulement des lambeaux écourtés et perfidement choisis, mais de longs fragmens qui présentent un sens net et complet.

Le premier des poètes dévôts dont parlent les continuateurs des Bénédictins, Gautier de Coinsy, n'a écrit que sur l'enfance de Marie et sur celle du Sauveur. Ces messieurs, nous le savons, lui attribuent un grand poème sur l'Assomption de la sainte Vierge, mais cet ouvrage n'est pas de lui. A la vérité, il se trouve dans le manuscrit qui contient les cantiques et les miracles, de Gautier de Coinsy (2). Mais quand on prend la peine de le lire, on reconnaît promptement qu'il est identique à celui que les mêmes auteurs reconnaissent pour être du trouvère Herman, et qui porte en effet sa signature, comme il suit :

Or veuil à toi parler, qui faite ai la canchon (*chanson*),
Jou ai à nom Hermans, n'oublie mais mon nom (3).

Nous parlerons de ce poème tout-à-l'heure. Quant à ceux de la *Nativité de Notre-Dame* et de l'*Enfance de Notre-Seigneur-Jésus-Christ*, nous n'en dirons rien, n'ayant pu nous en procurer le manuscrit. Nous le regrettons vivement, car Gautier de Coinsy était un poète d'une fécondité brillante, et dont la plume excellait à rendre les détails délicats et les scènes gracieuses. Ses cantiques et ses miracles portent l'empreinte de ce talent facile. M. Daunou, l'un des continuateurs des Bénédictins, lui reproche une piété superstitieuse et une licence d'expression qui va jusqu'à l'obscénité. Il est vrai de dire que sa crédulité est grande ; mais l'aversion que lui porte M. Daunou, ainsi qu'à tous les moines, est bien plus grande encore. M. Daunou en veut moins à Herman : Herman n'était que prêtre.

Ce trouvère a composé un grand nombre de poésies qui ne sont, pour la plupart, que des traductions de nos légendes apocryphes. Son principal ouvrage est une Genèse, *Genesis*. Par ce nom, Herman paraît entendre, avec plusieurs poètes et théologiens du moyen âge, une histoire de la Rédemption de l'homme. La Rédemption, en effet, est une seconde création ; c'est comme le complément de l'opération par laquelle l'homme fut tiré du néant et destiné au ciel. L'Eglise elle-même semble unir aussi la rédemption à la création : *Deus qui hominem creasti*, dit-elle, *et meliùs reformasti*. Il ne faut donc pas s'étonner si, pour raconter l'histoire du Sauveur, Herman et ceux qui ont écrit dans ce point de vue fort beau, ont remonté au delà du déluge. Nous le répétons, l'histoire de la création est le prologue indispensable de l'histoire de la passion.

Herman, au surplus, n'abuse pas du droit de remonter haut dans les temps. S'il retourne en arrière jusqu'à l'époque où Dieu débrouilla le chaos, il y reste peu. Après avoir raconté succinctement les faits généraux de l'ancien Testament, il arrive bientôt à la fin de la synagogue et à l'histoire de Marie. Ce sujet semble rafraîchir sa plume, car dès qu'il l'aborde son vers rajeunit et se colore. Voyez si ce début n'est pas gracieux :

Or, escoutez, segnors, moult bel comencement (1),
Escoutez de la rose et del lys ensement;
Oiez que dit de li qui govierne li gent :
Einsi com de l'espine naist rose purement,
Einsi vint des juys Marie voirement.
Plus est douce Marie que oder de piment;
Sa bouce est forment clère et de nacre si dent;
Si œil est de coulon dans si regardement.
Entre espine com rose fist son assemblement,
Einsi est de Marie et de la soie gent.

(1) La continuation de l'*Histoire littéraire de France*, pour laquelle le gouvernement fait de grands sacrifices, est une œuvre aussi légère de science que lourde d'exécution. Le fiel voltairien y découle à pleines pages, et tous ces défauts ne sont pas même rachetés par le mérite matériel de l'exactitude.

(2) *Biblioth. royale*, mss. 2710, fonds de Lavallière.

(3) *Biblioth. royale*, mss. 7834.

(1) Or écoutez, seigneurs, un beau début touchant le lys et la rose. Oiez ce qu'en dit Celui qui gouverne le monde : « De même exactement que la rose naît de l'épine, de même Marie naît de la race juive. » Plus douce est Marie que le parfum du thym; sa bouche est très pure, ses dents sont de nacre, et, dans son regard, son œil est celui de la

Or escoutez segnors; cançon dirai moult bele.
Aimerez voir parler de la bele pucele;
Et vous dirai del fruit que porta la viergele,
Et de saint Ysaïe prophetie moult biele.
Par vos est donné à oïr par harpe ou par vielle.

. . . .

Le père à cele dame fu nez en Galilée:
D'une ville à ce Nazareth est nomée;
De Bethléem sa mère; Anna fust apelée.
Ses père, Joachim, fu de grant renommée,
De lignage David; roy fu de la contrée.
De Joachim et d'Anne belle fu l'asemblée,
Ains d'espens en espense en fu tele trovée;
De cest siecle mortel en fu si honerée,
De nul assemblement tel léesse menée.
Quant Joachim la vit moult l'a bel demandée;
A la loi del païs à la dame espesée.

Suit, comme dans la légende latine de la *Nativité de Marie,* l'éloge de Joachim, où il est dit qu'il fut prud'homme, que nul ne lui reprocha jamais rien; que, la mi-août arrivée, il divisait son blé entre les pauvres; qu'il partageait sa fortune en quatre parties, dont l'*une soulait donner* aux pèlerins, l'autre aux pauvres, la troisième aux *sergens* du Temple. La quatrième était réservée pour l'entretien de sa maison :

Segnors, ce saciez tretes par vérité (1):
Ains ne fu hom el monde de si grant carité;
De si grant pacience, voir ne d'humilité,
De si grant abstinence, de si grant caesté,
De si biele parole et de si grant piété,
Ne de si grand douceor eust et tele verté.
Del gentil roy David, de son père Iessé
Et del roi Salemon, qui tant est renommé,
Fut li lignage estrait dont Joachim fu né.

colombe. Comme la rose est unie à l'épine, ainsi Marie est unie à sa race.

Or écoutez, seigneurs; je vous dirai une très belle chanson. Vous aimerez sans doute à entendre parler de la belle Vierge. Je vous parlerai aussi du fruit qu'elle enfanta, et de la belle prophétie d'Isaïe.

Le père de cette dame naquit en Galilée; dans une ville appelée Nazareth. Sa mère était de Bethléem; elle s'appelait Anne. Son père, Joachim fut un homme de grande renommée. Il était de la famille de David, et roi du pays. L'union de Joachim et d'Anne fut une belle union, et qui fut trouvée plus belle d'année en année. Le monde honora ce mariage rare, et nul ne causa tant de joie. Quand Joachim vit Anne, il la demanda avec grand empressement, et il l'épousa selon la loi du pays.

(1) Seigneurs, que chacun de vous sache ceci, car c'est vérité : jamais homme ne fut au monde d'une charité aussi grande, d'une si grande patience, d'une si grande modération, d'une si grande chasteté, d'une parole si sûre, d'une si grande

L'éloge d'Anne, sa femme, n'est pas moins complet :

Anna fu moult bele et de grant renomée (1);
Onques tant douce dame devant li ne fu née,
Onques de nulz lignage ne fu tele engenrée.
Moult est bele aumonière, moult plus estait senée.
Ils ont bien par .xx. ans leur caesté wardée;
Que ains carneux amor ne fust entre eux menée;
Ne lor cors en .1. lit, ne lor car assemblée;
Ains ont tote lor vie à caesté livrée.

Le trouvère passe ensuite au récit de la fête religieuse où se rendirent Joachim et sa femme. Le fond du récit est celui de l'Évangile apocryphe que nous connaissons; mais l'auteur y mêle des détails qui rappellent agréablement son époque :

Segnors, en icel tans, en icelle contrée (2)
Fu une fête al temple dont fu grant renomée.
El temple *Domini* tretos communalment
De tretotes contrées s'assemblaient la gent.
Cascun en i offraient lor or et lor argent.
Li patriace etait à lor asemblement;
La loi lor enseignait, et disait bonement;
Les tables Moysens lor avait en présent,
Et il lor enseignait tretos piteusement:
Encor en icel tans creaient bien la gent.
A icel jor, segnor, Joachim et Prodhom
Sainte Anne i appela, si li dit sa raison :
Mamie, or t'appareille; à icèle fieste iron.
— Ce respondi la dame : sire, nous lotirons
Nos sers et nos ancèles ensemble y menons:
El temple du Seigneur; illuec les franchirons :
Nous n'avons nul enfant, ne nul ne en aurons.
— Ce, respond Joachim, de tost Dieu mercions.

piété. Nul ne montra plus de douceur et de respect pour la vérité. Le bon roi David, son père Jessé, le roi Salomon, dont la renommée fut si grande, tels furent les aïeux de Joachim.

(1) Anne fut une très belle femme et d'une grande renommée. Jamais on n'en vit de si douce. Elle était fort aumonière et très sensée. Anne et Joachim gardèrent vingt ans leur chasteté; ce ne fut pas l'amour charnel qui les unit dans le mariage, car ils avaient voué leur vie à la continence.

(2) Seigneurs, il y eut en ce temps, et dans ce pays, une fête religieuse célèbre. De toute part les juifs se réunissaient au temple du Seigneur, pour y offrir leurs présens et leurs dons. Le patriarche (le grand-prêtre) présidait à la réunion, y enseignant la loi, y exposant les livres de Moïse, y prêchant la piété : en ce temps le peuple croyait encore.

En ce temps-là, Seigneurs, Joachim le prud-homme appela sainte Anne et lui dit : Mamie, apprêtez-vous, nous irons à cette fête. Elle lui répondit : Seigneur, faisons un choix entre nos serfs et nos servantes, conduisons-les avec nous au tem-

On sait le reste. Le trouvère n'ajoute rien à la légende primitive ; il en retranche, au contraire, plusieurs circonstances. Quelquefois, à la vérité, il remplace ces omissions par des détails qui ne sont point dans les apocryphes, et qui provenaient sans doute d'une tradition orale. Telle est cette voix qui, selon lui, s'entendit sur la maison d'Anne à la naissance de Marie :

Quant est née la dame en ceste mortel vie (1),
De dessus la maison une voix fut oïe :
Bénie soie-tu en cele mont, bèle amie.
A ton naistre ert à célestiel compagnie ;
Oncques ne fu tel joie com de toi est oïe.
Saint Esprit soit à toi, s'en soie remplie.
Tu aras ciel et terre trestote en ta baillie.
Toi serviront li angles e tes millers amie.
Tout li mont sera tiens, la gent par toi guarie.

Cette proclamation céleste, faite à l'instar de l'apparition du Saint-Esprit, dans le baptême de Jésus-Christ, ramène le trouvère aux prophéties de la naissance de Marie, qu'il rappelle et développe longuement. Ce passage est le dernier dans lequel sa muse garde une allure un peu indépendante. A dater de cette époque, il suit pas à pas l'Evangile, ne se permettant guère sur le texte sacré que quelques développemens timides. L'endroit le plus remarquable, sous ce rapport, et probablement le plus beau de tout l'ouvrage, est l'entrevue des Mages avec Hérode. Il n'y a plus là seulement de la versification ; le poète est entré dans le caractère de ses personnages, il les fait parler avec le langage qui convient à chacun. Un peu de mouvement encore, et la scène serait parfaite. Nous terminerons par là l'analyse de la *Genèse* d'Herman.

Droit en Jérusalem va l'estoile finant (2).
Quant vint dessos la ville là se va arrestant,
Dont se dirent li rois : là dedens est l'enfant.
A cels de la cité l'enfant vont demandant.
Li bourgeois qui ce oient si s'en vont merveillant,
Demandant qu'est qu'ils quierent. Cils disent .i. enfant,
Qui rois est sor tes rois ; tot ferons son comment.
Dont est tost assemblé et viel hom et enfant.
Moult i assemble gens, ne vous en quiers mentir,
Autant por aux veoir, et autant por oïr.

Hérode, informé de l'arrivée de ces étrangers et des discours qu'ils tiennent, envoie son *sergent* leur demander ce qu'ils cherchent. Le sergent vient annoncer à son maître ce qui lui a été dit. Sur son rapport, Hérode les fait appeler devant lui :

Ce, respondi Herodes, fais les venir avant (1).
Ce, li disent li sers, sire, à vostre commant.
Del haut palais le roi li sers en est torné,
En la cité descend, li roi i a trové ;
De par le roi Herodes les ot tos salué :
— Segnors, le roi vos mand qué devant lui venez ;
Ce vos mande par nos que de rien ne doutez.
Vos lui dires novelés de l'enfant qui est né,
Qui est qui vos a dit, et comment le savèz.
— Ce, responde li rois : et vos nos menerez ;
Nos l'en dirons bien, voire issi qui vos l'avez.
Quant ce ont dit li rois, d'illuec se sont meus
Li servant les enmainent el haut palais lassus.
. . . .
Si quant virent Herodes, si li rendent salut.
Li roi les ressalue, encontre eux leva sus :
Baisé les a li traistres, lez-soi les assis sus :

ple, et là affranchissons-les. — Mettons tout cela, dit Joachim, à la merci de Dieu.

(1) Quand Notre-Dame entra en cette vie mortelle, une voix fut entendue sur la maison de sainte Anne. Bénie sois-tu en ce monde, belle amie, disait-elle. Une compagnie céleste a assisté à ta naissance, et jamais tant de joie n'avait paru chez les anges. Que le Saint-Esprit soit en toi ! Tu auras le ciel et la terre en ta puissance. Les anges te serviront comme leur meilleure amie. A toi sera le monde et l'humanité que tu as guérie.

(2) L'étoile achevant sa course s'avança vers Jérusalem. Lorsqu'elle fut au-dessus de la ville, elle s'arrêta. Ce que voyant les rois, ils se dirent : là est l'enfant. Alors ils vont le demandant à ceux de la ville. Les bourgeois en les entendant étaient fort surpris, et leur disaient : Que cherchez-vous ? — Un enfant, répondaient-ils, qui est roi des rois, et dont nous voulons accomplir les ordres. Beaucoup de monde s'assemble autour d'eux, depuis les enfans jusqu'aux vieillards. La plupart étaient accourus, je ne le puis cacher, par curiosité, pour voir et pour entendre.

(1) Hérode répondit : Fais-les venir. — Sire, nous sommes à votre disposition, dirent ses serviteurs.

Le serviteur du roi retourne donc du palais à la cité, où il trouva les mages. Il les salua tous trois au nom de son maître : Seigneurs, dit-il, le roi vous mande de venir le trouver. Il vous fait dire par moi de ne rien craindre. Vous lui donnerez des nouvelles de l'enfant nouveau-né ; vous lui apprendrez comment vous avez su sa naissance, et qui vous en a instruits. — Conduisez-nous, répondirent les rois ; nous lui dirons tout, même que, à notre avis, l'enfant est ici. Ayant ainsi parlé, les rois se levèrent, et le serviteur les conduisit au palais du roi de Jérusalem. Quand ils approchèrent d'Hérode, les mages le sa-

— Dites, segnors, dont estes, et por questes venus.
Si estes de ceste terre, n'i estes encor veus.
— Fais nos pais, roi Herodes, et nos le te dirons.
Ne sommes d'une terre et d'une nation;
De trois roiames somes, et rois nos apelons.
Ne sommes du lignage, ne nos apartenons;
Diex nos a asamblé par grant démostrison.
Une estoile visme, la clarté en suivons.
L'estoile nos demonstre, fors combien le savons,
Que .1. enfes est né; icel enfant quérons.
Par le cors de l'estoile, piéça que quis l'avons.
Il est roi sor tos rois, et nos de lui tenrons
Nos avoir, et donrons, se trouver le poons.
Quant l'erons aoré, si en retornerons.
Quand çou oït Herodes, si comance à douter.
Les clercs de la cité fait devant lui mander,
Commanda que lor livres fesissent apporter.
Quand les vit devant soi, comancha apeler:
Segnors, escoutez que vos voel demander (1).

Sachiez que Betléem si devra sormonter.
Tretostes les cités décha et de la mer.
L'escrit dit : Betléem, ne cest net pas douter,
De toi istra li dus qui bien saura régner,
Et le puile juif salver et governer.

Hérode, entendant cette réponse, entre en fureur, mais dissimule aussitôt. Les paroles que lui prête le trouvère peignent très bien sa contrainte et fausse bienveillance :

Dont est allé al rois, de lez-eux est assis (1).
Moult leur fit bel semblant, li conviers s'est tapis;
Li lor dist en riant : je suis mult vostre amis.
Bien ferai hébergier, et bien serez servis.
Segnors, aiez congié d'aler par cest païs.
Vous aïez bon conduit; je voel l'enfes soit quis.
Savez que je vol, consegnors et amis :
Quant vos l'orez trové. . . . . . .
Que vos me l'enseignez, li sera bien servi.

Après la *Genèse*, l'ouvrage le plus considérable d'Herman est le poème de l'*Assomption de la sainte Vierge* (2). C'est une traduction en vers de la belle légende grecque attribuée à Méliton de Sardes, dont nous avons donné une ample analyse dans une de nos premières leçons. Le trouvère est plus fidèle à son texte dans cette version que dans la précédente, où, comme on l'a vu, il arrange, supprime et développe souvent à son gré. Il est vrai que l'imagination avait moins à faire ici, et que l'auteur grec avait fait tous les frais de poésie. Dans l'*Assomption* comme dans la *Genèse*, les vers d'Herman ont de la facilité et parfois de la couleur. Certains détails même sont rendus avec une précision qui ne manque pas de grâce. Mais sa narration, ainsi que celle de ses contemporains, est longue et ne connaît pas le procédé habile des transitions. Le fond de cette légende étant connu, nous ne rapporterons que quelques passages de la traduction. En voici le début :

luèrent. Herode se leva, alla au devant d'eux et leur rendit leur salut. Le traître alla même jusqu'à les embrasser. Et, les faisant asseoir près de lui : D'où êtes-vous, seigneurs, leur dit-il, et quel objet vous amène ? Si vous êtes de ce pays, du moins n'y avez-vous jamais été vus. — Faites-nous paix, roi Hérode, répondirent les mages, et nous vous le dirons. Nous ne sommes pas du même pays ni de la même nation; nous sommes de trois royaumes différens et nous portons chacun le titre de roi; nous ne sommes pas non plus de la même famille, et nous n'avons aucune parenté ensemble. C'est par une grande faveur de Dieu que nous avons été réunis. Une étoile nous est apparue et nous en suivons la clarté. Cette étoile nous a appris, ce que nous savions déjà, qu'un enfant est né. Cet enfant, nous allons le cherchant, et, si la marche de l'étoile ne nous induit pas en erreur, nous croyons l'avoir trouvé. Cet enfant est roi, et au-dessus de tous les rois. De lui nous voulons tenir tous nos biens, et, si nous le trouvons, nous lui en ferons hommage.

En entendant ces paroles, Hérode devint inquiet. Il fit mander devant lui les prêtres de la ville et leur dit d'apporter leurs livres. Écoutez, seigneurs, leur dit-il, quand il les vit devant lui, ce que je vais vous demander. — Seigneur (dirent les prêtres) sachez que Bethléem devra un jour surpasser toutes les villes qui sont en deçà et au delà de la mer. L'Écriture dit en effet : Bethléem, on n'en doit pas douter, de toi sortira le Dieu qui devra régner sur le peuple juif, et qui doit le gouverner et le sauver.

(1) Il doit y avoir ici une lacune. En tout cas, les vers qui suivent sont la réponse des prêtres.

(1) Il s'approcha donc des rois, s'assit auprès d'eux, leur fit beau semblant, et cacha de son mieux sa colère. Je suis bien votre ami, leur dit-il d'un air riant. Je vous ferai loger partout comme il convient, et vous serez bien servis. Vous pouvez, seigneurs, parcourir en liberté tout ce pays. Je vous souhaite un heureux voyage. Cherchez bien cet enfant. Si vous le trouvez, vous me connaissez, confrères et amis, faites-le moi voir; vous pouvez être sûrs que je lui rendrai tous mes devoirs.

(2) Ce poème se trouve dans deux manuscrits différens de la Bibliothèque royale; d'abord dans le Mss. 7534, qui contient les autres ouvrages du trouvère; puis dans le Mss. 2710, où il est joint aux *OEuvres de Gautier de Coinsy*, ce qui l'a fait attribuer à ce dernier par les continuateurs de l'*Hist. littéraire de la France*.

Cy commence la Sumptions Notre-Dame.

La mere Jesucrit, la dame glorieuse (1),
De la mort de son fils estait moult doloreuse.
Moult estait amiable et moult iert gracieuse,
Et mult estait amie et moult estait joieuse.
De plaire as bonnes gens estait moult amoureuse,
Et de servir al temple ni est ele pas oiseuse.
Tant com vesquit au temple ne fu point soufraiteuse,
Puis qu'ele vint au temple, ne s'en volt départir.
O les dames remest bel les savait servir.
Moult poait jeuner, plus veiller que dormir.
Ains ne volt mal plus ne voir ne oïr.
Moult plus haoit menchonge, nul ne savait mentir.
De mantiaus ne de gris (*fourrures*) n'at oire ne désir.
Bien la garda Jehans de li ne volt partir.
Tousjours furent ensamble entre ci au mourir.
La dam vecut au temple qui mult estait amée,
Là estait de l'evesque sur toutes honourée.
Ele de lui servir estait forment pénée (2).
De Jesucrit, son fils, ne fut pas oubliée,
Ains estait de ses angles (*anges*) doucement visitée.

Bientôt, en effet, les anges descendent du ciel vers Marie, et lui annoncent que son fils l'appelle à lui. Cette apparition des anges n'est pas de l'invention du trouvère; elle était dans l'original grec; ce qui est de lui et qui lui appartient en propre, c'est le dialogue rapide qu'il y a jeté :

Par le comant de Diu li anges est descendus
Au temple où ele estait, et là firent salus :
— Dame, ne t'esmayer (*t'esbahir*), car je suis de lassus,
Si tu ne fusse né, tous li homs fu perdus.
Par toy est li dyables desconfis et vainchus;
Ne pora mais parler, tout est devenu mus (*muet*).
Prens, dame, ceste paume (*palme*) que t'envoie Jesus.
Tes fiex (*ton fils*) que tant amas volt que viengnes lassus.
Del ci que à .iii. jours que ne demourra plus.
Madame, entens à moi! — Et qui es-tu, amis?
— Messager suis tou fil qui ici m'a transmis.
Tuit (*tous*) li anges t'atendent à cui il est amis.
— Ne m'a pas oubliée!.... a-il nul terme mis?
— Oil, dame, an .iii. jours, ce me dit vostre fils.
— Coment as-tu à nom? dis-le moi, mes amis?
— Dame, je n'ose dire que congié n'en ai pris.
Dame, ici sachiez je ne m'os pas nomer.
Cil nom que je porte fait moult à redouter,
Et en ciel et en terre, et en air et en mer.
Dame, reçois la paume, et ci veilles demorer.

Prévenue de sa fin, la Vierge se met à genoux et prie son fils de la protéger dans le passage de la vie à la mort. Puis elle assemble ses amis, leur apprend qu'elle va les quiter bientôt, et leur témoigne toutes ses craintes pour le moment du trépas :

Je crains trop le dyable, qui la gent sait trahir;
Ne le vorrais veoir, trop fait à haïr;
Ne veuil que voie m'ame quant viendrai à mourir.

Ses amis s'affligent, et remarquent fort justement que, si elle a peur pour ses derniers momens, ils doivent, quant à eux, craindre bien davantage.

Cependant, les apôtres arrivent de toutes les extrémités de la terre, comme dans Méliton. Leurs reconnaissances, leur joie, leurs entretiens doux et tristes, les nouvelles qu'ils se donnent réciproquement de leurs églises, tout est calqué sur la légende grecque, dont le charme aussi semble être passé dans la traduction. Il n'en est pas de même pour les scènes qui suivent. On se rappelle l'entretien de Jésus avec sa Mère, dans le Méliton; la mort de la sainte Vierge, son ensevelissement, voilé de tant de pudeur; cette nuée rose et odorante qui descend autour du corps tandis que les trois Vierges l'enveloppent dans son suaire; la suave mélodie qui s'entend dans les airs, le calme céleste qui règne sur la terre : rien de cela n'a été conservé par Herman. Quelques vers bien secs et bien incolores remplacent chez lui ces détails ravissans. En revanche, il décrit avec un soin minutieux les apprêts des funérailles et l'ordre du cortége funèbre, dont saint Pierre prend le commandement :

Donc sont tretous mandés, et amis et parents.
Li quatre des apostres ont pris le corps plorants.
Donc alument les lampes, pendent cierges ardens.
Saint Pierre prit la palme, li le mit de devant.
Li autre ont comancié le service en cantant.
Par un jardin.... s'en vont li cors portant,
Dont i convient li petit et li grand,
Tretoutes les pucéles, et tretout li enfant.
Parmi icele rue en vont tretout plorant;
Un *Exitu Israel* vont li autre cantant.

Les événemens qui, selon la légende,

(1) Nous ne donnerons plus désormais la traduction des vers d'Herman; l'interprétation que nous avons mise au bas des pages précédentes doit avoir habitué le lecteur à son langage, qui est au surplus moins difficile ici qu'ailleurs.

(2) Il y a pour le début quelque différence entre les deux Mss. Le Mss. 7534 commence par une *invitation* à l'auditoire d'écouter l'histoire édifiante, laquelle ne se trouve pas dans le Mss. 2710. Il y a aussi moins de longueurs.

arrivèrent aux funérailles de la Vierge; l'attaque des Juifs qui se ruent sur le cortége, dispersent les fidèles, et portent la main sur la *fierte* (cercueil); le miracle du grand-prêtre, dont les mains restent attachées à la bierre et n'en sont séparées qu'à la prière de saint Pierre, tous ces prodiges d'audace, de violence et de bonté sont racontés longuement par Herman. Longuement aussi est rapportée l'histoire de saint Thomas, qui (en punition sans doute de son incrédulité d'autrefois) n'avait pas été convoqué avec les autres apôtres au trépas de Marie, et qui, ayant été instruit de sa mort au fond des Indes où il prêchait, se mit en route incontinent, laissant son sermon interrompu, et arriva dans les vingt-quatre heures au tombeau, où il trouva encore les apôtres pleurant, et auxquels il apprit l'assomption de la Mère de Dieu. Rien de tout cela ne sort tant soit peu de ligne et ne mérite d'être autrement signalé. Le bon Herman ne se permet pas de raviver par aucun artifice la narration diffuse de son guide. Nulle part, au contraire, il ne se montre copiste plus fidèle. Il va suivant Méliton pas à pas, et rimant consciencieusement tout ce qui se présente. Ce n'est qu'après la conclusion du poème et dans un épilogue de sa façon que le pieux traducteur se retrouve et écrit pour le compte de sa pensée et de son cœur. Nous reproduirons cette douce et naïve prière et cé sera notre dernière citation :

Segnors, icele dame bien aiez en mémoire.
Es meis d'aoust ainsi ce trouvons-en l'istoire.
Ainsi com vous ai dit, la raison en est voire,
Dépriez le Segnor que il vous doint sa gloire,
Et li dyable vincre et venir à victoire.

A Marie.

Or veuil à toi parler qui faite ai la canchon.
Jou ai a nom Hermanz, n'oublie mais mon nom.
Je veuil, ma bele dame, qu'entendez ma raison.
Prestre suis, ordennez tes serfs et tes hom.
Orai fait ton comant, finée ai la canchon.
Si rien i ai meffait, je vous en quiers pardon.
De mes pechiés qu'ai faits, quiers absolucion.
A tos mes bienfaitors donne rémission,
De la destre ton fil aient bénédiction
Et mes père et ma mère. . . . . .
Tretos ansamble aient el ciel la mansion.
Cil qui lisent cest livre que de toi fait avons,
Cil qui feront escrire, et cil qui l'escriront,
Et qui lire icel savent et lire le feront,
Tos soient hebergiés laïens (là haut) en ta maison.
Amen, amen! ainsi ton livre définons.

Et maintenant, lecteurs, que vous en semble? Ces essais d'une poésie qui bégaie dans une langue imparfaite, sont-ils si méprisables? Pour le mouvement, l'aisance, la couleur, ces histoires sont-elles si inférieures aux épopées chevaleresques du même temps, qu'on doive les livrer au dédain des générations postérieures? Nous ne parlons pas de l'invention; nous reconnaissons qu'il y en a peu dans ces légendes, et que, sous ce rapport, les légendes féodales leur sont bien supérieures. Mais, à cela près, nous maintenons leur égalité avec toutes les poésies de la même époque.

Cette époque, nous l'avons dit en commençant, est celle des plus vives et des plus brillantes manifestations du génie chrétien; c'est le temps de saint Louis et de la Sainte-Chapelle, la fin du treizième siècle. Combien l'art était alors plus avancé que la poésie, c'est ce que nous avons dejà fait remarquer. Combien il était plus fécond aussi, c'est ce que nous pourrions aisément démontrer, si nous avions un crayon à la main, et s'il nous était donné de retracer ici tout ce qu'il a construit alors de cathédrales, de chapelles, de couvens; tout ce qu'il a sculpté de façades, de piliers, de voûtes, de pignons, de tours, d'aiguilles aériennes; tout ce qu'il a peint de boiseries, de murailles, de vitraux. L'histoire du cycle des apocryphes grandirait singulièrement si on pouvait ainsi figurer tout ce que le temps dont nous parlons a chanté avec le marteau de l'architecte, le ciseau du sculpteur et le pinceau de l'*imagier* catholique; car, de tout ce qui orne en figures peintes ou coloriées les édifices religieux du treizième et du quatorzième siècle, la moitié au moins revient à nos légendes, qui en ont fourni le sujet et donné l'inspiration. Nous serions fiers si nous pouvions descendre de leurs portails, de leurs voûtes, de leurs piliers ces innombrables histoires de Joachim, d'Anne, de Joseph, de l'Enfant-Jésus, de Marie, de Marie surtout! et les poser ici dans nos pages. Herman et Gautier de Coinsy pâliraient à coup sûr devant ces œuvres rivales; non, qu'à dire vrai, celles-ci fussent parfaites d'exécution,

mais parce qu'elles révèleraient plus de fécondité, de mouvement et de vie. Mais on ne met pas une cathédrale en articles et en leçons. Le lecteur trouvera donc bon que, sans plus revenir sur les monumens plastiques de l'histoire des apocryphes, nous poursuivions l'examen des œuvres littéraires que nous réservent encore le quatorzième et le quinzième siècle.

P. DOUHAIRE.

REVUE.

INNOCENT III ET SES CONTEMPORAINS.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Du mariage chez les Romains. — Avilissement des femmes. — Influence du Catholicisme sur le mariage. — Divorce de Philippe-Auguste.

Une des sources les plus fécondes et les plus curieuses de l'histoire moderne, est sans contredit le droit ecclésiastique, et pourtant il en est peu dont l'étude semble plus négligée par les auteurs de nos jours. Dans l'immense recueil des conciles, des décrétales, des bulles pontificales se trouvent les origines sociales des nations européennes. Pourquoi donc laisser dans l'oubli de l'indifférence ces vénérables restes des temps passés ? La Rome d'Auguste conservait avec respect les feuilles éparses échappées aux sibylles des siècles antérieurs à sa gloire. Pourtant, qu'étaient-elles auprès de ce *Droit-Canon*, sur lequel se sont en grande partie modelées les législations actuelles? J'ose donc adjurer tous les hommes consciencieux, qui étudient l'histoire dans ses sources, de ne pas négliger cette mine féconde ; elle vaut bien celle des sirventes et des traditions populaires qu'on exploite depuis quelque temps. Là, se trouve souvent beaucoup de poésie à côté d'enseignemens austères, et plus d'une vigne gracieuse suspend ses pampres au chêne vigoureux. Approfondir la constitution de l'Église serait une œuvre digne d'un homme de conscience et de foi, qui y trouverait matière à une histoire comparée de l'influence exercée par l'Église sur le droit politique et civil de la chrétienté. Quant à nous, si Dieu nous prête et vie, et force, et moyens, c'est celle que nous ambitionnons d'accomplir, et à laquelle nous consacrons dès à présent nos veilles laborieuses, nous répétant, lorsque le doute vient à nous saisir, que la pierre du manœuvre n'est pas moins nécessaire que les magnifiques conceptions de la statuaire ; l'une sert à soutenir l'autre.

Dans l'ensemble des constitutions religieuses et civiles, qui font la vie des nations, peu doivent plus au catholicisme que le mariage. Quand Dieu eut établi la base de toute société au berceau du genre humain, Adam s'écria, frappé d'admiration à la vue de sa compagne : « Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair ; celle-ci s'appellera d'un nom pris du nom de l'homme, parce qu'elle a été tirée de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une même chair (1). » Tel est le cri de l'innocence et du bonheur. Mais à peine la chute a-t-elle dégradé à jamais la nature humaine, que ce langage fait place à l'accusation : « La femme que

(1) Voir le premier article, t. VII, p. 44.

(1) *Gen.* II.

vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé.» La peine suit de près, car Dieu dit à la femme : «Je multiplierai tes calamités et tes enfantemens ; tu seras sous la puissance de ton mari, et il te dominera (1).» Et alors, en effet, commence le règne de la domination et de la force, des calamités et des enfantemens multipliés. A la stérilité s'attache une flétrissure spéciale ; et, pour en garantir les vestales, Rome les place sous la protection de la Divinité. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples païens, partout on y retrouve un profond mépris pour la compagne de la vie, placée au rang d'une *chose*, d'un vil bétail : partout aussi l'usage d'une force brutale pour la *dominer* et l'assouplir aux volontés de son capricieux tyran (2). Et quand à d'autres égards les nations progressent, la femme reste toujours dans la même situation, ou plutôt, à mesure que l'homme gagne en lumières, elle, au contraire, descend l'échelle sociale ; elle ne semble prendre de la civilisation que la corruption. Pour elle, point de dignité morale ; on la choisit pour la répudier, pour la reprendre, pour la prêter, pour spéculer sur elle, et même, en certaines occasions, on voit la loi lui préférer froidement un esclave dont la mutilation pourrait, dit-on, diminuer pour son maître le prix de sa valeur.

Ce n'est pas ici le lieu de tracer longuement le tableau des législations païennes sur le mariage ; mais Innocent III a exercé une assez grande influence sur cette question, pour que ce ne soit pas un hors-d'œuvre de faire connaître rapidement au moins les principaux points du Code romain, et d'y opposer ensuite l'action de l'Eglise au moyen âge pour en contrebalancer les dispositions oppressives. D'ailleurs, on a fort légèrement contesté cette action dans la vie ordinaire et pour les classes moyennes de la société, il s'agit donc de la constater par les faits.

Quand un Romain de famille libre (*filius familias*) avait jeté les yeux sur une jeune fille pour en faire son épouse en *justes noces*, des messagers ou proxenètes allaient de sa part demander aux parens celle qu'il espérait obtenir (*sperata*). Leur consentement une fois donné, et les autres arrangemens terminés, la fiancée prenait le nom de *pacta* (1), qui était aussi le terme sacramentel pour tous les contrats en forme. Pour prouver sa bonne foi, le futur remettait des *arrhes* qu'il ne pouvait réclamer en cas de dissolution de fiançailles, s'il avait donné le baiser (*nisi osculum datum sit*) à sa fiancée ; car ce seul fait avait ôté à celle-ci ce qu'on pourrait appeler le velouté de sa virginité (2). L'anneau nuptial faisait aussi partie de ces arrhes, et dans l'origine, il était de fer. Si cependant le contrat était rompu, la femme rendait des arrhes doubles, et l'homme perdait les dons qu'il lui avait faits. La rupture avait lieu dans cette forme : *Je n'use point de ta condition* (3). Si l'on prenait à la lettre les expressions des pactes, on serait quelquefois tenté de croire que la femme était considérée comme une marchandise qu'on vend ou qu'on loue. «J'ai une fille déjà grande, dit Plaute, mais elle n'a pas de dot, et je ne peux la placer ni la louer (4).» Cette dot était d'abord consignée entre les mains des aruspices ; plus tard, les proxenètes ayant

(1) *Genèse*, III.

(2) Je sais bien qu'on pourra m'objecter la haute et salutaire influence qu'ont exercée quelques femmes dans l'antiquité païenne, mais ce sont là de rares exceptions, et trop souvent encore l'éclat de ces caractères exceptionnels est-il terni par le titre de *courtisane* ou de maîtresse. Il s'agit ici du rang normal assigné à la femme dans la société païenne, et l'histoire confirme pleinement la vérité de nos assertions. Les Athéniens avaient peut-être mieux compris que les autres peuples la dignité de la femme, et pourtant que de choses à dire sur ce point de leur législation!

(1) De là le nom de *speratæ nuptiæ* et *pactæ nuptiæ*. «Inter *speratam* dictam et *pactam* hoc interest quod virgo, priusquam petatur, *sperata* dicitur : dehinc *promissa* vel *pacta*, vel *sponsa* dici potest.» *Nonius*.

(2) *C. de sponsalibus*. Un vieil auteur en donne la raison suivante : «Cujus ratio est singularis mulierum favor, quæ sæpissimè spe futuri conjugii, solitæ suæ verecundiæ tantillum terminos egressæ, aliquid de suâ pudicitiâ delibasse videntur.» Hetmani, *De vet. rit. nupt.*

(3) Conditione tuâ non utor.

(4) Filiam habeo grandem, cassam dote, inlocabilem neque eam queo locare cuiquam. *Plaute*, cité par Varron, lib. IV, *de ling. Latin.*

usurpé les fonctions de ceux-ci dans les cérémonies nuptiales, elle leur fut remise. Par là, le mariage se trouva moins placé sous la sauve-garde de la religion. Au reste, celui qui séduisait une fiancée était justiciable des tribunaux ; la loi le condamnait à avoir les narines coupées (1), et à perdre le tiers de ses biens.

Bientôt, cependant, on fixait les jours des noces au nombre de trois, que nos usages ont réduits à l'unité simple et modeste. Je n'entrerai pas dans tous les détails des cérémonies nuptiales, quoiqu'elles offrent plus d'une preuve de l'idée peu relevée que les Romains avaient des femmes ; ces choses pourront trouver ailleurs leur place ; mais il s'agit ici d'examiner leur position sociale et légale pour la comparer à ce que l'Eglise chrétienne a cherché à faire pour elles. Si ses efforts n'ont pas été couronnés d'un plein succès, c'est à l'égoïsme étroit de l'homme que nous devons nous en prendre.

La loi romaine reconnaissait trois espèces de justes noces : la *confarréation*, la *coemption* et l'*usage*. Le mari achetait sa femme au prix de trois as ou sous romains (2) ; elle acquérait ainsi le droit de communauté dans la maison de son nouveau maître et dans sa religion (3). Dans les premiers temps, on offrait un sacrifice de fruits en présence de dix témoins ; les deux époux s'asseyaient sur une peau de mouton, et mangeaient ensemble un gâteau de riz ou *far*, emblème de l'union de corps et d'esprit qui devait les attacher l'un à l'autre désormais. Mais de fait, cette union était illusoire ; la femme était regardée seulement comme *fille adoptive* de son mari et sœur de ses propres enfans ; par conséquent, le maître exerçait sur elle tous les droits de la puissance paternelle. Suivant les caprices du moment ou la justice du jour, la conduite de la femme devenait un objet de censure ou de louange, et l'adultère ou l'ivrognerie l'exposait à être punie immédiatement de mort par la main même de son seigneur (1). Elle n'héritait et n'acquérait qu'au profit du mari ; et elle était si bien considérée comme *chose*, que la possession annuelle donnait le droit de la réclamer comme tout autre meuble sans autre forme de procès (2).

Afin d'assurer à l'homme sa domination future sur celle qu'il choisissait pour être sa compagne, les fiançailles avaient souvent lieu à l'âge de sept ans, et à dix, la jeune fille passait quelquefois deux années sous le toit de son mari, en attendant l'âge de puberté. Au reste, quand la cohabitation seule unissait deux personnes sans que les cérémonies ordinaires eussent été accomplies, la conduite du mari à l'égard de la femme la faisait regarder comme légitime épouse, ou bien descendre au rang de concubine (3). Si pendant des siècles les Romains usèrent fort peu du divorce, c'est à ce régime qu'ils durent cette apparente moralité, et non à une vertu qu'on aurait tort de leur attribuer. « Les causes qui rompaient le lien conjugal, dit Gibbon, varièrent chez les Romains ; mais le sacrement le plus solennel, tel que la confarréation elle-même, pouvait toujours être effacé par des cérémonies contraires (4). Dans les premiers temps, un père avait le droit de vendre ses enfans,

(1) Reos hujus criminis nares amputari refert Harmenopeius et praterea triente bonorum eum mulctar.

(2) Quorum unum (assem) quem in manu tenebant tanquam ementi marito dare ; alium quem in pede habebant in foco larium familiarium ponere ; tertium in sacciperio in compito vicinali resignare solebant. Varro, *ap. Nonium*.

(3) « Divini et humani juris communicatio. » Modestin-Ælien Commode définit aussi l'épouse *dignitatis esse nomen non voluptatis*. Dieu préserve à jamais les femmes d'une pareille dignité.

(1) Suivant Pline l'Ancien, Egnatius Mecenius tua sa femme parce qu'elle avait bu du vin, et il fut absous par le sénat. Fabius Pictor, dans ses *Annales*, donne un exemple encore plus remarquable. Une femme ayant volé les clefs du cellier, ses parens la firent mourir de faim ! Plutarque dit dans ses *Questions* que les Romains baisaient leurs femmes à la bouche pour reconnaître si elles avaient bu.

(2) Usu partas ac quæsitas uxores eas fuisse quæ matrimonii causâ in domum absque coemptionis solemnibus deductæ toto vertente anno cum viro adsuessent : quæ post id temporis ex 12 tabul. in manu mancipioque viri fuerint, quasi usu id possessione viro mancipatæ. Brisson, *Rit. nupt.*

(3) Concubinam ex solâ animi destinatione æstimari oportet *C. de Sponsal.* — Quintilien (*Déclam.*, l. v, c. 2) dit aussi que l'intention fait le mariage. « Ex contrario nihil enim proderit signasse tabulas si mentem matrimonii fuisse non constabit. »

(4) Par la *différéation*.

parmi lesquels comptait sa femme; ce juge domestique avait aussi celui de condamner la coupable à mort, ou de la chasser de son lit et de sa maison par grande indulgence; mais l'esclavage de l'infortunée était perpétuel et sans espoir d'affranchissement, à moins que l'intérêt particulier de son maître ne lui fît préférer la plus noble prérogative du divorce. On a prodigué des louanges exagérées à la vertu romaine pour n'avoir point employé ce moyen attrayant pendant plus de cinq siècles; ce fait prouve tout autant l'inégalité d'un contrat où l'esclave ne pouvait quitter son tyran, ni le tyran ne voulait renoncer à son esclave. Quand les matrones romaines devinrent les compagnes volontaires et égales de leurs seigneurs, il naquit une nouvelle jurisprudence qui permit la dissolution du mariage comme de toute autre association, dès qu'une des parties s'en retirait. Pendant trois siècles de prospérité et de corruption, ce principe reçut de fréquentes applications et engendra de funestes abus. La passion, l'intérêt ou le caprice fournissaient chaque jour des motifs suffisans pour briser le mariage. Un mot, un signe, un message, l'ordre d'un affranchi annonçaient la séparation, et la plus tendre des liaisons humaines devint un contrat passager de profit ou de plaisir. Suivant les différentes conditions sociales, les deux sexes en ressentaient alternativement la honte et l'injure : une épouse infidèle transférait ses richesses à une nouvelle famille, abandonnant aux soins de son ancien mari une postérité nombreuse et peut-être illégitime; tandis que la jeune vierge, rayonnante de beauté en entrant dans la couche nuptiale, pouvait être rejetée dans le monde vieille, indigente et sans amis..... » Cette épreuve du divorce, si entière, si complète, renverse ainsi une théorie spécieuse, et prouve que le divorce ne contribue ni au bonheur ni à la vertu. La facilité de se séparer détruit toute confiance mutuelle, envenime les dissidences les plus insignifiantes, la légère différence entre un mari et un étranger, si aisée à détruire, se laisse encore plus facilement oublier; et la matrone qui, dans cinq ans, pouvait recevoir les embrassemens de huit maris, ne doit plus respecter la pureté de sa propre personne (1).

Le témoignage de l'auteur que je viens de citer, a d'autant plus de poids que rarement il se montre défenseur ardent de la morale outragée. Le siècle dans lequel il vivait et son caractère personnel lui faisaient excuser des vices flétris par des historiens plus austères. A quoi servirait d'entasser des citations qui nous mèneraient trop loin? La loi sur le divorce est presque tout en faveur du mari (2); celle sur l'adultère laisse à peine supposer que la femme intente jamais une action de ce genre contre son seigneur et maître. L'étranger même avait le droit d'actionner en justice une personne que son époux n'accusait pas; l'esclave souffrait la torture pour dévoiler les mystères du domicile conjugal; ou bien si quelqu'un soutient, disent les Pandectes, que son esclave a commis l'adultère avec la femme qu'il a pour épouse, le divin Pius a répondu qu'il devait *plutôt accuser sa femme que torturer son esclave à son propre détriment* (3). Écoutez avec quelle soif de sang cette même loi ordonne le double meurtre pour venger inutilement une injure dont un cœur vraiment noble ne peut se consoler. « Que le père tue ou non sa « fille adultère, peu importe, pourvu « qu'il tue les deux coupables; car s'il « n'en tue qu'un, la loi Cornelia le déclare criminel; et si après la mort de « l'un, l'autre est seulement blessé, les « paroles de la loi ne le tiennent pas « quitte pour cela. Cependant, le divin « Marcus et Commode lui ont accordé

(1) Gibbon, ch. XLIV.

..... Sic fiunt octo mariti
Quinque per autumnos,

dit Juvénal. — « Non consulum numero sed maritorum annos suos computant, » dit Sénèque. — Saint Jérôme vit à Rome une femme qui avait enterré vingt-deux maris!

(2) La maladie, la captivité suffisaient pour rompre le mariage. Qu'on nous parle ensuite de l'*individuam vitæ consuetudinem*! Associez-vous pour la joie et le plaisir, mais que le malheur vous prenne en route, le bâton d'appui vous manque!

(3) Si quis adulterium a servo suo commissum dicat in eam quam uxorem habet : divus Pius rescripsit accusare potius mulierem eum debere, quam in prejudicium ejus servum suum torquere. *Dig.* XXIV.

« l'impunité, parce que, si malgré la « mort du complice la femme venait à « survivre à de graves blessures infli- « gées par le père, le sort et non sa vo- « lonté la conserve, puisque la loi exige « une égale indignation et sévérité contre « tous ceux qui ont été saisis (1). » Avec quelle froide atrocité ne prescrit-on pas ici le meurtre de la fille qu'un malheureux père aura épargnée, tandis que son bras vengeur aura puni le séducteur! Eh quoi! je suis justiciable si je n'ôte la vie aux deux coupables! Ainsi donc, malheur à moi si je manque à cette espèce de formalité, qui mesure jusqu'à la quantité de sang à répandre; qui m'absout si je fais deux victimes, et me déclare meurtrier si ma colère et ma honte se sont tu devant le cri de grâce sorti des entrailles paternelles en faveur d'une infortunée! Une pareille législation ne convient-elle pas admirablement à ce peuple qui s'écriait: *Les chrétiens aux lions!* Et le nom de Marc-Aurèle accouplé à celui de Commode pour décréter la même barbarie! Le philosophe et le monstre se donnent la main; la corruption et la vertu se confondent dans une horrible étreinte, où celle-ci est bientôt étouffée. Oui, à la Rome des Césars, qui se révolte contre celui qui veut l'épurer, il fallait bien une loi atroce à cette royale prostituée, des mœurs infâmes, un code de bourreau. La volupté et la cruauté ne sont-elles pas sœurs? Les pieds dans la boue et la tête couronnée de fleurs, « cette Messaline toute « nue, la gorge retenue par un réseau « d'or, dévouait à la brutalité publique « les flancs qui te portèrent, généreux « Britannicus (2). »

Cependant, toutes ces précautions étaient vaines. On ne réforme pas le monde à coups de poignards, ni à force de lois: *corruptissimæ republicæ plurimæ leges,* a dit Tacite, et il a raison. La loi Julia sur l'adultère porte le nom de César, et lui-même répudie deux ou trois femmes; la première parce qu'elle n'est pas assez riche, *sed admodum dives* (1). Lui, se fait accuser de mœurs infâmes (2), et peu avant sa mort il se dispose à faire rendre une loi qui lui permettait la polygamie (3). Auguste proclame une loi tendant à resserrer le lien conjugal, mais il éprouve ici une résistance imprévue; le vieux triumvir, le proscripteur, est contraint de céder, *præ tumultu recusantium perferre non potuit* (4). Mais aussi fallait-il une audace peu commune pour oublier ses propres faits et gestes. N'en citons qu'un des deux exemples. Après avoir répudié deux femmes, il se prend d'amour pour Livie, femme de César Tibère, et alors enceinte. Que faire? Auguste demande aux pontifes s'il est permis d'épouser une femme enceinte d'un autre. L'affaire était délicate, et les prêtres s'en tirèrent en gens habiles. Si on ignorait de qui elle était enceinte, répondirent-ils, il fallait attendre la délivrance; si on le savait, on pouvait passer outre (5). Auguste *savait fort bien, et passa outre.* Heureusement, il se fixa cette fois, et continua d'aimer Livie jusqu'à la fin de sa vie (6). Le même homme

(1) Nihil interest adulteram filiam prius pater occiderit, an non, dum utrumque occidat, nam si alterum occidit, lege Cornelia reus erit; quod si altero occiso alter vulneratus fuerit: verbis quidem legis non liberatur: sed divus Marcus et Commodus rescripserunt impunitatem ei concedi, quia licet interempto adultero, mulier supervixerit post tam gravia vulnera quæ pater ei infixerat, magis fato quam voluntate ejus servata est, quia lex parem in eos qui deprehensi sunt indignationem exigit et severitatem requirit. — Il s'agissait ici d'un cas particulier.

(2) Juvénal, *Sat.* VI.

(1) Dimissâ Cossutiâ, equestri ordine, sed admodum dives. *Suet.* I.

(2) Les soldats chantaient à son triomphe en faisant allusion à ses liaisons avec Nicomède, roi de Bithynie:

Gallias Cæsar subegit, Nicomedes Cæsarem!....

Urbani, servate uxores, mœchum calvum adducimus.

(3) Helvius Cinna tribunus plebis plerisque confessus est, habuisse se scriptam paratamque legem, quam Cæsar ferre jussisset, quum ipse abesset, uti uxores, liberorum quærendorum causa, quas et quot vellet, ducere liceret... — On l'appelait encore le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris. Omnium mulierum vir et omnium virorum mulier. Suet., *Cæs.*, LII. Plutarque confirme ces faits.

(4) Suet., *Aug.* XXXIV.

(5) Dion Cassius, 48.

(6) Suet. *Aug.* Antoine en faisait des reproches à Auguste; mais lui-même n'avait-il pas épousé Octavie dans un état de grossesse avouée, et ne donna-

fait des réglemens pour empêcher les occasions dangereuses pour les deux sexes, et rétablit les lupercales, fêtes infâmes, où des jeunes gens couraient tout nus le long du Tibre (1). Qui n'a entendu parler des mystères de la bonne déesse (2)? L'inceste, l'adultère, la débauche la plus dégoûtante revêtent tour-à-tour le manteau impérial (3), et le torrent de boue roulant du faîte de la société descendait peu à peu dans les classes inférieures, emportant avec lui tout ce qui pouvait résister, jusqu'à ce que mœurs, institutions et sociétés ne formassent plus qu'un affreux mélange de corruption sous la pression duquel le monde succombait, si au fond même de l'abîme, si dans les régions infimes du corps social n'eussent vécu pauvres et ignorés un *Christ* et douze pauvres pêcheurs envoyés par lui pour évangéliser les nations!

Arrêtons-nous devant cette radieuse et pure lumière; aussi bien est-il temps de montrer comment l'Eglise s'y est prise pour rétablir sur des bases solides le fondement même de la société.

Aux yeux des chrétiens, l'institution divine du mariage au berceau du genre humain, et plus tard la présence du Sauveur aux noces de Cana l'avait élevé à la dignité d'un sacrement. Conformément à cette idée, nous voyons dès les temps apostoliques les chefs de l'Eglise travailler incessamment à purifier l'union conjugale de ces souillures dont l'avaient entachée les lois et les usages de l'empire. « Les hommes doivent aimer « leurs femmes, avait dit saint Paul, « comme leurs propres corps; celui qui « aime sa femme s'aime lui-même, car « personne n'a jamais haï sa propre « chair; mais il la nourrit et l'entretient, « comme le Christ fait l'Eglise, parce « que nous sommes les membres de son « corps, de sa chair et de ses os. C'est « pourquoi l'homme quittera son père et « sa mère et s'attachera à son épouse, et « ils seront deux dans une seule chair. « Celui-ci est un grand sacrement, je le « dis, dans le Christ et dans l'Eglise. » (*Epist. ad Ephes.*) Le concile apostolique de Jérusalem défend tout d'abord la fornication, que les mœurs païennes mettaient à l'ordre du jour. L'Apôtre des nations reprend encore les désordres de l'Eglise de Corinthe, ville de volupté par excellence, où le démon de l'impudicité semblait avoir assis son trône (1). Marchant sur ses nobles traces, les pères et les évêques proscrivent tour-à-tour le concubinat et le connubium des esclaves : les chrétiens ne peuvent reconnaître qu'une seule union digne d'eux, le mariage. « Que personne ne s'autorise des lois humaines, s'écrie saint Ambroise. Toute fornication est un adultère : ce qui est défendu à la femme l'est aussi à l'homme. Le mari est tenu d'observer la même chasteté que l'épouse. Tout ce qui se fait

t-il pas l'exemple de la bigamie? A Rome on croyait que Livie avait eu cet enfant d'Auguste, et il courut même des vers à ce sujet.

(1) Nonnulla etiam ex antiquis cæremoniis, paulatim abolita, restituit, ut,.... Lupercale sacrum. *Suet.* XXXI.

(2) On peut en voir dans Juvenal, *Sat.* VI, des détails que nous n'oserions reproduire ici. En découvrant la honteuse dégradation des femmes romaines, la plume tombe des mains et l'on se sent pris d'une douleur amère devant laquelle cède l'indignation. O Marie! il fallait bien une vierge mère d'un Dieu vierge pour relever votre sexe.

(3) Spartianus rapporte ainsi qu'il suit comment Caracalla fut amené à épouser sa belle-mère. « Interest scire, quemadmodum novercam suam Antoninus duxisse dicatur : Quæ cum esset pulcherrima et quasi per negligentiam se maxima corporis parte nudasset, dixissetque Antoninus : vellem si liceret; respondisse fertur : si libet, licet. An nescis, te imperatorem esse et leges dare, non accipere? Quo audito, furor inconditus ad effectum criminis roboratus est : nuptiasque eas celebravit, quas si sciret, se leges dare veré solus prohibere debuisset : matrem enim (non alio erat dicenda nomine) duxit uxorem : ad parricidium junxit incestum. » — *Si libet, licet*, tel est l'éternel cri des passions.

(1) Rien n'entrait en comparaison avec le débordement de Corinthe, où l'incontinence faisait partie de la religion. Toute la ville était dédiée à Vénus, et plus de mille esclaves attachées au fameux temple qu'elle y avait, s'y prostituaient au nom de la déesse. Qu'on infère de là ce que la pudeur ne peut que voiler, concernant les désordres des Corinthiens, et plus encore des étrangers, au moins de ceux qui étaient opulens; car il fallait être riche pour participer à ce libertinage infâme : d'où vient le proverbe qu'il n'appartenait pas à tout le monde d'aller à Corinthe. On comblait d'honneurs ces honteuses victimes de l'esprit immonde. Les meilleurs poëtes célébraient dans leurs vers ces viles prostituées et on leur érigeait des statues. » *Hist. gén. de l'Église*, t. I, p. 60.

à l'égard d'une femme qui n'est pas une épouse légitime est condamnable comme adultère..... Il n'est permis de fréquenter que sa femme, car le mariage t'a été donné pour que tu ne tombes pas dans le mal..... Et l'adultère n'est pas seulement le péché commis avec la femme d'un autre, mais aussi tout ce qui n'a pas l'autorité de l'union conjugale (1). » Quelqu'un dira : Je n'ai point de femme; je me suis donc uni à mon esclave. Ecoutez donc ce que dit l'Écriture à Abraham : « *Chasse ta servante et son fils, car le* « *fils de l'esclave ne peut hériter avec le* « *fils de la femme libre.* » Or, si le fils de la servante n'hérite point, il n'est pas ton fils. Pourquoi dès lors rechercher une liaison où ton propre fils ne peut hériter ni de ta fortune, ni de ton rang? Oui, pourquoi chercher une liaison où les fils qui en proviennent, loin d'être les fruits du mariage, sont les témoins de l'adultère? Pourquoi engendrer des enfans adultérins, qui deviennent la honte et non l'honneur du père? L'Ecriture dit : « Les enfans de l'adultère seront détruits et la semence du lit illégitime sera exterminée. » Ainsi donc si la femme a des mœurs telles qu'elle mérite ton union, qu'elle mérite aussi le nom d'épouse. Donne à la fois à la concubine et la liberté et le nom d'épouse, pour ne pas être un adultère plutôt qu'un mari (2)? »

« Comme il vaut mieux mourir de faim que de manger les viandes offertes aux idoles, reprend à son tour saint Augustin, de même vaut-il mieux mourir sans postérité que d'en rechercher au moyen d'une union illicite. Néanmoins, partout où il naît des hommes ils seront réputés honnêtes et se sauveront, pourvu qu'ils n'imitent pas les vices de leurs parens et qu'ils honorent Dieu. Car toute semence de l'homme, quelle qu'elle soit, est la créature de Dieu; le châtiment sera pour ceux qui agissent mal; mais la vie n'est point en elle-même un mal (1). » « Laisser une concubine pour prendre une épouse, dit le pape saint Léon, ce n'est pas être bigame, c'est avancer dans l'honnêteté..... Cependant il ne faut point désespérer de ceux qui ont une concubine; celles que l'autorité paternelle a unies de cette façon à des hommes ne sont pas coupables parce qu'elles ne sont pas épousées, car autre est une concubine, autre est une épouse (2). » Abolir le concubinat légal était déjà un grand pas fait pour élever la femme à la véritable idée de sa dignité. Bientôt les regards des pontifes catholiques se portèrent sur les unions des esclaves. Chez les Romains, le *contubernium*, espèce d'association comme celle des animaux, était la seule que reconnussent les lois; car l'esclave, ne pouvant disposer de sa personne, de son pécule, de rien, en un mot, s'appartenait-il? Aussi avec quelle joie dut-il saluer une religion qui déclarait tous les hommes égaux devant Dieu? Avec quel empressement n'accourait-il pas dans le giron de cette mère qui lui tendait les bras au nom de Jésus-Christ, mort du supplice des esclaves! Si les pauvres sont les membres du Sauveur, l'esclave en doit être le cœur : comment n'aurait-il pas eu sa part spéciale dans la bonne nouvelle? Dès le quatrième siècle (336), le pape Jules I[er] leur dit : « Nous avons tous un même père dans les cieux, et tous, le

(1) Nemo blandiatur sibi de legibus hominum. Omne stuprum adulterium est : nec viro licet quod non mulieri licet. Eadem a viro quæ ab uxore debetur castimonia. Quidquid in ea, quæ non sit legitima uxor, commissum fuerit adulterii crimine damnatur. Nulli licet scire mulierem præter uxorem : ideo conjugii tibi datum est jus, ne in laqueum incidas... Nec hoc solum est adulterium cum aliena peccare conjuge, sed omne quod non habet potestatem conjugii. (*De Abraham*, l. 7.)

(2) Dicat aliquis uxorem non habeo, ideo ancillam mihi sociavi. Audi quid dicat scriptura ad Abraham : Ejice ancillam et filium ejus : non enim hæres erit filius ancillæ et filius liberæ. Si igitur filius ancillæ hæres non est, ergo nec filius est. Cur autem quæritur tale conjugium de quo susceptus filius nec successionis possit hæres esse nec sanguinis? Nec enim habere potest hæreditatis consortium, qui non habet originis privilegium. Cur, inquam, quæritur tale contubernium, de quo nati non filii sint matrimonii, sed testes sint adulterii? Cur autem hujusmodi suscipientur adulterini, qui patri pudori sint, non honori. Dicet scriptura : Adulterorum filii in consummatione erunt et ab iniquo toro semen exterminabitur. Mulier igitur tua, si talibus moribus prædita est, ut mereatur consortium, mereatur et nomen uxoris. Præsta concubinæ tuæ libertatem et nomen uxoris, ne tu adulter sis potius quam maritus. (Ambros., *Serm. de S. Johanne.*)

(1) S. Augustin. *De bono conjugali*, CXVI.

(2) S. Leonis *Epist.*, 90 ou 92.

pauvre comme le riche, l'homme libre et l'esclave, auront à rendre un même compte de leurs âmes. Aussi croyons-nous que tous, en ce qui regarde Dieu, sont soumis à la même loi, quelle que soit leur condition. Mais, s'il en est ainsi, comme l'ingénu ne peut être renvoyé, de même l'esclave uni par le mariage ne peut non plus être répudié (1). » Ce pape rendit encore une décision semblable pour les mariages entre le patron et l'affranchie. Zacharie déclare que (2) « si un homme libre a reçu pour épouse une esclave, il n'a plus la faculté de la renvoyer, si le consentement a été mutuel, mais que désormais la même loi régira l'homme et la femme. » Suivant Adrien Ier, « de même que dans le Christ il n'y a plus ni homme libre, ni esclave, et qu'on n'éloigne pas ce dernier des sacremens de l'Eglise, de même aussi ne doit-on pas défendre le mariage aux esclaves, et s'il a été contracté contre la volonté de leur maître, il n'y a aucune raison de le dissoudre pour cette cause..... Cependant ils sont obligés de rendre à leurs maîtres les mêmes services qu'auparavant (3). » Le deuxième concile de Châlons déclare qu'on ne sépare pas ce que Dieu a uni : « Nous voulons donc qu'on ne rompe pas les mariages entre serfs, même quand ils appartiennent à des maîtres différens. » Urbain III prononce « que les enfans d'un père libre et d'une mère esclave doivent suivre la condition du père, si c'est possible (4). » Et déjà au sixième siècle, Grégoire-le-Grand trouvait *indécent* de remettre sous le joug la postérité d'un affranchi, ce qui n'était pourtant pas rare de son temps (5).

Des conciles, des souverains pontifes et des évêques se sont occupés de cette grande question. Partout on y retrouve cette tendance à élargir la voie pour l'esclave ; et si l'Eglise ne pouvait renverser l'ordre social tout entier, au moins elle voulut rendre inviolable contre les caprices du maître la source de consolation la plus puissante que Dieu eût accordée aux malheureux sur cette terre de douleurs.

Né sous l'empire d'une législation qui ouvrait au désordre de si larges portes, le Christianisme se montra tout d'abord inflexible sur l'indissolubilité du lien du mariage, et ardent défenseur de ses droits. On a accusé l'Eglise d'avoir mis des entraves ridicules à l'union des familles entre elles, en multipliant les empêchemens, à raison de consanguinité : le fait est que nous ignorons combien les Romains et les barbares étaient disposés à passer les bornes les plus sacrées, et à se jouer d'un nœud qui, sans cette sévérité même, fût devenu pour nous ce qu'il était dans la civilisation païenne, un vil contrat de plaisir ou d'intérêt. Eh ! plût à Dieu que trop souvent dans nos mœurs nous ne nous écartions pas de l'esprit chrétien pour nous rapprocher de l'esprit païen ! Pourtant là encore se trouve une leçon profonde : c'est que la civilisation matérielle et même les jouissances intellectuelles ont peu d'influence pour changer le cœur de l'homme, *enclin au mal dès son enfance*. Sans une vertu divine émanée de la croix, l'idolâtrie se montre toujours, et faute de mieux nous divinisons une passion immonde ; comme les Israélites dans le désert, nous nous prosternons devant le veau d'or, œuvre de nos mains et de nos sueurs.

La loi romaine avait déjà requis le consentement mutuel des parties pour la validité du mariage, et l'Eglise se garde bien de laisser de côté une condition si essentielle à la dignité et au bonheur de

(1) Omnibus nobis unus est pater in cœlis et unusquisque dives et pauper, liber et servus, æqualiter pro se et pro animabus eorum rationem redditurí sunt. Quapropter omnes, cujuscumque conditionis sint, unam legem (quantum ad Deum) habere non dubitamus. Si autem omnes unam legem habent, ergo sicut ingenuus dimitti non potest, sic nec servus semel conjugio copulatus ulterius dimitti poterit.

(2) Si quis liber ancillam in matrimonium acceperit, non habet licentiam dimittere eam (si consensu amborum conjuncti sunt) excepta causa fornicationis : sed una lex deinceps erit per omnia et viro et feminæ.

(3) *Decret.* Greg. IX, lib. IV, tit. IX, c. 1.

(4) *Ibid.*, c. 3.

(5) Indecens esse credimus ut progeniti ex liberta sive libera filii ad servitium retrahantur. Propterea tibi præcipimus ut si documenta nulla sint ab ecclesiæ parte, quæ documentis hujusmodi debeant obviare ab ejus molestia sine aliqua retractatione compescat, eamdem, durum est enim, ut si alii pro mercede libertates tribuunt, ab ecclesia, a quo tueri debent, revocentur. *Greg.* I, l. 1, epist. 53.

l'épouse. « Ce n'est pas la cohabitation, mais la volonté, qui fait le mariage, » dit saint Jean-Chrysostôme (1). « Ce n'est pas la perte de la virginité, c'est le pacte conjugal qui constitue le mariage, » ajoute un autre père (2). Aussi les fiançailles acquéraient-elles aux yeux des chrétiens une solennité qui approchait presque du sacrement lui-même. Isidore de Séville soutient « qu'on doit se regarder comme époux dès que les fiançailles sont faites (3). » « On appelle l'épouse *conjointe*, dit saint Augustin, de cette première foi donnée au moment des fiançailles (4). » Suivant un autre, « l'union est spirituelle, et l'union corporelle ne fait que confirmer la première. » Aussi, pour assurer autant que possible une liberté entière, on défendit fréquemment de fiancer les impubères : la raison d'état entre deux parties belligérantes était peut-être l'unique exception. Comme les abus de ce genre se reproduisaient souvent, l'Eglise ne cessa jamais de s'élever contre eux, comme on peut s'en convaincre en parcourant les décrétales et autres recueils de droit ecclésiastique. Une promesse de mariage était sacrée; quand on s'était déjà engagé verbalement envers une femme, on ne pouvait s'unir à une autre, et les parens qui faussaient la loi des fiançailles étaient retranchés pour trois ans de la communion des fidèles, à moins que l'un des fiancés ne se fût rendu coupable d'une faute grave (5). Non content de ces garanties pour les préliminaires, le catholicisme, d'accord en partie avec le droit civil, établit « que la fiancée ne sera point livrée sur-le-champ, de peur que le mari n'apprécie pas assez celle qu'il n'aura pas

(1) S. J. Chrysost., *Homel.* 52 *in S. Mattheum.*

(2) Non defloratio virginitatis facit conjugium sed pactio conjugalis. (Ambros., *De institut. virginis*, cap. 6.)

(3) *Etymolog.*, IX, c. 7.

(4) Conjux vocatur a prima fide desponsationis.

(5) Il y avait deux manières d'être fiancé, *de præsenti* et *de futuro*. Quand on disait : Te in meam *accipio*, et ego te in meum, on ne pouvait contracter un autre mariage; mais si l'on disait *accipiam*, c'était une simple promesse sans valeur légale, c'étaient des fiançailles *de futuro;* le rôle de l'autorité ecclésiastique se bornait à exhorter vivement les parties à ne point manquer à leurs promesses. — Gratien.

long-temps désirée (1). » Le pape Evariste veut même « qu'après la célébration des noces, les époux passent deux ou trois jours dans la prière et observent la chasteté. » Un concile de Carthage prescrit la même discipline. Quelquefois la parole du prêtre prend une tournure poétique quand il décrit les cérémonies du mariage. « On voile les femmes pendant les noces, dit Isidore de Séville, pour qu'elles apprennent à être douces et humbles envers leurs maris (2). De même qu'après la bénédiction une même bandelette les réunit dans un seul lien, pour indiquer que jamais ils ne doivent rompre l'unité du lien conjugal; puis cette bandelette est de couleur blanche et rouge : blanche, pour désigner la pureté de la vie : rouge, pour la postérité qui sort du sang. De plus, ce même symbole, tout en annonçant que chaque époux doit être continent, prescrit également de ne pas se refuser aux devoirs du mariage. Et encore si, dès les premières entrevues, le fiancé donne un anneau à la fiancée, cela a lieu, soit comme gage d'une foi mutuelle, soit mieux encore, afin que le même gage unisse leurs deux cœurs. C'est pour cela que l'anneau se place au quatrième doigt; car on assure qu'il s'y trouve une veine correspondant immédiatement au cœur (3). »

Le consentement des parens a toujours

(1) Institutum est ut jam pactæ sponsæ non statim tradantur; ne vilem habeat maritus datam, quam non suspiraverit sponsus dilatam. *Confess.*, lib. VIII.

(2) L'idée que le péché est entré dans le monde par la femme a exercé une grande influence sur certains pères de l'Église à l'égard des femmes. Saint Ambroise surtout, imbu des principes du droit romain, a quelquefois dans son langage un je ne sais quoi d'âpre qui rappelle le mosaïsme. « Adam per Evam deceptus est, non Eva per Adam. Quem vocavit ad culpam mulier, justum est ut eum gubernatore assumat, ne iterum femina facilitate labatur. » Ailleurs, il ajoute : « Mulier debet velare caput *quia non est imago Dei;* sed ut ostendatur subjecta, et quia prævaricatio per illam inchoata est, hoc signi debet habere ut in ecclesia propter reverentiam episcopalem non habeat caput liberum sed velamine tectum nec habeat potestatem loquendi : quia episcopus personam habet Christi, quasi ergo ante judicem, sic ante episcopum, quia vicarius Domini est, propter peccatum originale subjecta debet videri. *Super primam epist. ad Corinth.*

(3) Isid., *de Offic.*, l. II, c. 20.

été regardé comme indispensable à l'union conjugale, soit par respect pour l'autorité paternelle, soit par un motif qui ne fût jamais tombé dans l'esprit des législateurs païens. Toute démarche ouverte pour les fiançailles, ou même pour le choix d'un époux semblait compromettre, dit-on, la pudeur d'une femme. Telle est l'opinion de saint Ambroise. « Il vaut mieux qu'elle paraisse recherchée par l'homme que de le rechercher. Qu'elle se fasse précéder par la pudeur avant d'épouser, afin que celle-ci en approuve encore mieux son union (1). » Plein de ces idées de pureté et de modération inspirées par un Dieu vierge, le Christianisme ne craint pas de planter sa croix austère au chevet du lit nuptial, qui peut-être aussi deviendra une tombe. « L'origine de l'amour était honnête, s'é« crie saint Jérôme, du fond de son dé« sert, mais l'exagération en est difforme. « Au reste, il importe peu qu'une cause « juste donne la folie. Aussi Xiste a-t-il « dit : « Celui qui se fait l'amant de sa « femme est adultère. » Tout amour ar« dent avec une autre femme est hon« teux; avec la sienne il peut être excès. « L'homme sage aime son épouse avec « modération, et non avec délire. Répri« me les mouvemens de la volupté, pour « qu'elle ne t'emporte pas en aveugle. « Rien n'est plus hideux que d'aimer son « épouse comme une maîtresse. Certes, « ceux qui s'unissent sous un vain pré« texte de bien public, et pour multi« plier l'espèce humaine, doivent au « moins imiter les animaux; et lorsqu'ils « ont obtenu des enfans, qu'ils se mon« trent des maris, et non des amans, pour « leurs épouses (2). » Peut-être ce langage rude et mâle choque-t-il nos oreilles délicates, accoutumées à de plus faciles doctrines : n'importe, il est bon de rappeler quelquefois ce que pensaient et faisaient nos pères. Les conciles, les docteurs et les pontifes élèvent tour-à-tour la voix pour purifier et relever l'institution sociale, seule garantie de bonheur et de paix, après tout. « Dans l'administration du sacrement de mariage, on évitera les ris et les paroles bouffonnes : on s'y préparera par la pénitence et le jeûne; on ne mariera qu'après le soleil levé; et ceux qui contractent des mariages clandestins seront excommuniés, *ipso facto*. » (Concile de Sens, 1528). Nous fatiguerions nos lecteurs si nous amassions ici toutes les preuves de la constante sollicitude de l'Église sur ce point important. L'adultère, le rapt, la violence, l'inceste, la mauvaise foi, sont tour-à-tour flétris par les censures et les peines les plus sévères. Sous le règne de chaque pontife romain, il se présente sans cesse des appels de ce genre : le moyen âge en est plein. Des habitudes encore barbares et les us de la féodalité rendaient la vigilance indispensable (1). Peut-être l'adultère et le rapt sont-ils les deux points où brillent surtout la sagesse et la charité catholiques, car elles mettent les deux sexes sur un pied d'égalité. « Rien de plus inique que de renvoyer votre femme pour cause d'adultère, si vous-même vous êtes convaincu du même crime. Car, voyez : en jugeant un autre vous vous condamnez; vous faites ce que vous flétrissez..... J'en dis autant de la femme (2). » « Si vous songez à vous marier, conservez-vous pour vos femmes : qu'elles vous trouvent tels que vous voulez qu'elles soient. Quel jeune homme ne désire avoir une épouse vertueuse?... Vous voulez une vierge? soyez vierge. Vous cherchez la pureté, ne soyez pas impur : car elle peut seulement faire ce que vous pouvez vous-même (3). » Tu ne forniqueras pas, c'est-à-dire tu ne fréquenteras aucune autre femme que ton épouse. Oui, vous exigez cela de

(1) Verecundiam præmittat, antequam nubat; quo ipsum conjugium plus commendet verecundia. *De Patriarchis*, l. 1, c. ultimo.

(2) Hieronym. *contra Jovin.*

(1) Dans le treizième siècle, un couvent se plaignait au Saint-Siége de ce qu'on lui envoyait sans cesse des femmes répudiées sans raison par les grands et les petits tyrans du jour. Les ressources de l'établissement ne suffisaient plus, ajoute-t-on, pour les soutenir.

(2) Saint Augustin, l. I, *de Sermone Domini in monte*, c. 28.

(3) Si ducturi estis uxores, servate vos uxoribus vestris. Quales vultis eas invenire, tales et ipsæ inveniant vos. Quis juvenis est, qui non castam velit ducere uxorem? Et si accepturus est virginem, quis non intactam desideret? Intactam quæris? Intactus esto. Puram quæris? Noli esse impurus. Non enim illa potest et tu non potes. (*Ibid.*)

votre femme; et vous ne faites pas la même chose pour elle. Et vous, qui devez la devancer dans la vertu (car la chasteté est la vertu), vous succombez à l'impulsion des sens? Vous exigez de votre femme qu'elle soit victorieuse, et vous gisez vaincu sur l'arène. Vous êtes la tête de votre épouse, et c'est elle qui précédera son chef vers Dieu. Oui, le mari est la tête de la femme. Mais où celle-ci se conduit mieux que celui-là, la tête est vraiment renversée..... L'homme doit donc vivre mieux et donner l'exemple, afin que l'épouse imite et suive son chef (1). » Innocent Ier déclare « que la religion chrétienne réprouve l'adultère également dans les deux sexes (2); » et saint Augustin ajoute « qu'on doit être plus sévère pour l'homme (3). » Des pénitences publiques, dont la durée était de sept à quinze ans, suivant la gravité du délit; le refus de la communion jusqu'à la mort, et même dans quelques cas à la mort : tel est le régime auquel l'Église soumettait les coupables (4).

Les invasions des barbares exposaient souvent les femmes chrétiennes à toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut, et leur malheur eut assez de publicité pour occuper l'attention de l'autorité ecclésiastique. Loin de prendre ici un langage austère, elle s'attache à verser un baume consolateur sur des blessures douloureuses, relève le courage et la dignité de ces femmes, en les proclamant sans tache, et en revendiquant pour l'âme la vertu, qu'elle seule peut laisser s'éteindre. « Il est plus facile pour l'esprit de demeurer vierge que pour la chair, dit saint Ambroise; gardons les deux biens si nous le pouvons, sinon du moins que l'âme reste vierge pour Dieu. Partout, la Vierge de Dieu est le temple de Dieu : non, même un lieu infâme ne souille pas la chasteté; mais la chasteté purifie l'infamie du lieu (1). » « Craint-on, reprend à son tour le grand Augustin, craint-on d'être souillé par le libertinage d'autrui? On n'est point souillé s'il vient vraiment d'un autre; mais s'il souille il vient de vous..... Quand l'âme demeure ferme dans sa résolution, qui avait sanctifié le corps même, celui-ci n'est point contaminé par la violence étrangère, et l'on conserve par la persévérance la sainteté de sa continence. » En rapportant l'exemple de Lucrèce, il ajoute : « Que dire ici? fut-elle adultère ou innocente? Certes, un auteur a répondu, avec autant de vérité que de beauté : *Chose admirable! ils étaient deux, et pourtant un seul était adultère* (2). Ainsi donc, ô vous, fidèles du Christ! ne prenez pas votre vie en dégoût si votre chasteté a été le jouet des ennemis (3)... Car ce qui nous pourrait faire de la peine en cela n'est ni la foi, ni la piété, ni même la chasteté, mais la pudeur que nous devons satisfaire, ce semble, autant que la raison..... Quel est d'ailleurs l'homme assez inhumain pour ne point pardonner à celles qui se sont tuées pour éviter un si grand outrage? Et pour celles qui ne se sont pas voulu tuer de crainte d'éviter le crime d'autrui par leur propre crime, quiconque les en blâmera méritera lui-même d'être blâmé de ce jugement....... Les femmes chrétiennes qui sont tombées dans le même malheur que Lucrèce n'ont pas suivi la même conduite; elles vivent, et n'ont pas vengé sur elles-mêmes le crime d'autrui pour ne pas ajouter l'homicide à l'adultère. Car elles ont au dedans d'elles-mêmes la gloire de la chasteté, c'est-à-dire le témoignage de leur conscience; elles l'ont aussi aux yeux de leur Créateur; ce qui leur suffit lorsqu'elles ne peuvent rien faire davantage, de peur qu'en voulant

(1) S. August., *de decem Chordis*, c. 3.

(2) Christiana religio adulterium in utroque sexu pari ratione condemnat. *Epist.* III *ad Exuper. episc.*, c. 4.

(3) Indignantur mariti, si audiant adulteros viros pendere similes adulteris feminis pœnas : cum tanto gravius eos punire oportuerit, quanto magis ad eos pertinet et virtute vincere et exemplo regere feminas. August., *de Adulter. conjug.*, l. II, c. 8.

(4) Voyez les canons de saint Basile, des conciles d'Ancyre, d'Elvire, et une foule d'autres.

(1) Ubicumque Dei virgo est, templum Dei est : nec *lupanaria* infamant castitatem : sed castitas etiam loci abolit infamiam. Ambros. *De Virgin.*, l. II.

(2) Egregie quidam ex hoc veraciterque declamans ait : mirabile dictu, duo fuerunt et adulterium unus admisit, splendide ac verissime. *De civit Dei*, l. I, c. 19.

(3) *Ibid.*, c. 27.

éviter les soupçons des hommes elles ne s'écartent de la loi de Dieu (1). »

Les anciens avaient eux-mêmes été frappés de l'abjection à laquelle l'homme est soumis par l'empire que les sens exercent sur lui, et les rapports des deux sexes surtout parurent à quelques uns de leurs sages l'effet d'une maladie cachée dont la source leur était inconnue (2). Les Grecs appelaient *impuissans* (3) précisément ceux qui se livraient avec le plus d'ardeur aux déréglemens du libertinage; parce qu'ils énervaient toutes les forces de leur âme dans l'abrutissement de leur corps. Suivant Hippocrate, l'union érotique était une espèce d'épilepsie (4). Les hautes et pures spéculations du Christianisme ne pouvaient que fortifier de pareilles idées, et la *loi de la chair*, combattant contre l'esprit, devait inspirer à ses docteurs de nobles accens pour gémir sur ses effets. Quel est l'homme au cœur élévé qui n'ait quelquefois désiré d'être délivré de ce corps de péché, qui le retient captif et l'humilie au milieu de ses plus purs élans vers la Divinité; qui l'attriste et l'abat au moment même où il voudrait se perdre, libre et dégagé de toute matière, dans le sein de son Créateur! Aussi, tout en défendant la sainteté du lien conjugal contre les novateurs, les pères le représentaient pourtant comme une suite du péché originel, comme une sujétion de notre nature déchue. L'hérésiarque Julien soutenait que la concupiscence est un bien. « Selon vous, répond saint Augustin, la chasteté conjugale a horreur de l'emportement de ceux qui ne sont retenus par aucune borne, et elle respecte l'éclat de l'innocente vertu qui s'élève au-dessus d'elle; elle applique un remède honnête à ceux qui sentent les ardeurs de la concupiscence, et elle applaudit volontiers à ceux à qui un tel remède n'est pas nécessaire.

« J'écoute avec grand plaisir la vérité qui s'explique d'une manière aussi éloquente. Mais puisque, comme vous le dites avec beaucoup de justesse, la chasteté conjugale applaudit à ceux qui n'ont pas besoin du remède qui lui a été nécessaire..... dites-moi, je vous prie, pourquoi, quand je soutiens que la concupiscence est une maladie, vous le niez, vous, qui convenez qu'elle a besoin d'un remède (1)? »

Telle est la théorie chrétienne du mariage; théorie sublime, qui tend à purifier les rapports des deux sexes, à les élever au dessus d'un matérialisme abject pour les porter sur les ailes d'un amour religieux et tendre vers ces régions bénies où toute affection humaine se confond dans l'ineffable amour de la Divinité. Contemplez-le ce couple chrétien (et qui n'en a rencontré au moins un sur sa route?) s'appuyant avec abandon l'un sur l'autre pour achever le pélerinage terrestre; se montrant la céleste patrie pour s'animer au combat. Derrière lui marche, pleine de confiance et d'espoir, une génération naissante, heureuse du présent, essayant ses forces sur le chemin raboteux de la vie; tandis que les parens, aidés par les anges invisibles, écartent soigneusement les ronces, dont quelques unes blessent toujours pourtant les malencontreux voyageurs. « Oh! mon fils! Dieu, mon fils! » s'écrie la mère chrétienne à la vue de ses pieds ensanglantés; et ce cri déchirant, s'échappant comme une prière des entrailles de la maternité, monte vers le trône de miséricorde pour en retomber en rosée de bénédictions! Que de Moniques! que d'Augustins! Vous n'avez jamais goûté ces craintes, ces joies, tout ce mélange de sentimens indéfinissables qui se disputent l'âme de la femme forte devenue mère; vous pouvez hocher la tête d'un air dédaigneux; libre à vous de vous plonger dans d'ignobles doctrines; mais ne nous parlez pas d'amour, de bonheur; ils vous échappent. Après une fièvre d'un moment, des désirs blasés mais non rassasiés, l'on vous voit descendre dans la tombe, où le flambeau de l'espérance ne perce point les ténèbres. Etres inutiles et non regrettés, comme ces animaux malfaisans qui s'enfoncent dans le désert, ne laissant après eux pour vestiges que

(1) *Ibid.*, c. 17.

(2) Voyez un passage fort remarquable dans Macrobe, *Saturn.*, l. II, c. 8.

(3) Ἀκρατεῖς.

(4) Τὴν συνουσίαν εἶναι μικρὰν ἐπιληψίαν.

(1) *Contra Julian.*, l. III, c. 15.

les ossemens blanchis de leurs victimes!

Nous n'avons fait qu'exposer bien sommairement l'action réelle et positive du catholicisme sur le mariage dans la vie ordinaire, et pourtant qui oserait nier cette influence? Que serait-ce si nous montrions historiquement et en détail ses efforts constans pour l'épurer et l'élever dans l'opinion des peuples? Que l'on conçoive en effet les nombreuses preuves qui doivent se présenter, en se rappelant que les cas litigieux dans cette question étaient toujours portés au tribunal de l'évêque ou du pape, si des difficultés extraordinaires se présentaient. Loin donc d'être faible ou rarement exercée, cette action était quotidienne et usuelle, en sorte que personne n'y échappait par la solennité des bans et le soin particulier qu'on mettait à découvrir les empêchemens. Que l'Eglise n'ait pas eu souvent des ministres prévaricateurs; qu'elle n'ait pu toujours faire plier des usages barbares et singuliers devant ses salutaires doctrines, et qu'elle ait pu réprimer tous les abus, assurément ce n'est pas nous qui le soutiendrons, mais la tendance générale a été telle que nous l'avons indiquée; et si, dans certains pays surtout, nous voyons un mépris fréquent du lien matrimonial, la raison en est que des doctrines désolantes y ont prêché leur code de morale, que le clergé catholique s'y montre malheureusement peu digne de son ministère, et, qu'en un mot, on a reculé vers le paganisme.

Quant au noble rôle que l'Eglise a joué surtout au moyen âge, pour soutenir la femme abusée et trompée par des passions royales, personne ne s'est permis de le nier, que je sache, à l'exception, peut-être, de Voltaire, avec sa bonne foi et sa légèreté accoutumées. Depuis Nicolas-le-Grand, à qui s'adressait la femme de Lothaire de France, jusqu'à Clément VII, qui refusa de s'associer aux débauches de Henri VIII, en lui accordant le divorce, après 17 ans de mariage, nous voyons constamment les pontifes romains dignes de leur position sous ce point de vue, quel que fût d'ailleurs leur caractère personnel. Ceci nous ramène directement à M. Hurter et à la répudiation d'Ingeburge de Danemark par Philippe-Auguste. Reprenons notre tâche de traducteur.

Ingeburge était la seconde sœur du monarque danois. Sa beauté remarquable, la noblesse de son caractère, sa conduite modeste, pieuse et pleine de décorum, étaient également célèbres. A cette époque (1198), elle n'avait pas encore dix-huit ans. Au printemps de l'année 1198, Philippe envoya en Danemark une brillante ambassade, dont le chef était l'évêque Walther de Noyon, pour solliciter en son nom la main de la princesse. Les envoyés se présentèrent devant le roi, à la lumière des flambeaux, et exposèrent immédiatement leur demande à Knud. Etre allié à un prince non moins fameux que puissant, lui sembla probablement un grand honneur; il demanda à l'évêque ce que son maître exigeait pour le *morgen gabe*. « Le droit des Danois sur l'Angleterre, répliqua le prélat, avec une flotte et une armée dans une année pour le faire valoir. » Le conseil des grands Danois fit entendre que l'Angleterre était forte, d'ailleurs les Wendes menaçaient les frontières. Pourquoi entraîner le Danemark dans une guerre inutile? Knud goûta ces raisons, et pria l'évêque de désigner autre chose. Une demande de 10,000 marcs fut la réponse. La somme parut énorme; mais enfin il y consentit, et les ambassadeurs promirent sur serment qu'Ingeburge serait mariée et couronnée immédiatement après son arrivée.

« La princesse quitta le Danemark dans le courant de l'été. Son frère lui donna une escorte honorable, sous les ordres de l'évêque Pierre de Rœschild, qui avait passé sa jeunesse en France...

« Philippe l'attendait avec beaucoup d'impatience; il alla au devant d'elle jusqu'à Amiens, avec une suite brillante de prélats et de barons. Au milieu de la joie générale, on se prépara à célébrer le mariage, qui eut lieu la veille de l'Assomption de la sainte Vierge. Le jour de la fête même, le roi fit couronner la princesse par son oncle, l'archevêque de Reims, en présence de tous les seigneurs spirituels et temporels de l'escorte danoise, et d'une foule innombrable.

« On ignore si dès la nuit de ses noces

le roi découvrit dans la jeune princesse quelque défaut caché, ou bien si pendant la solennité même du couronnement la pensée d'avoir manqué quelque but le frappa vivement; mais soudain on le vit trembler, pâlir, et paraître si troublé qu'à peine put-il attendre jusqu'à la fin de la cérémonie (1). Les soupçons portèrent jusqu'à insinuer qu'il n'avait pas trouvé sa femme vierge; mais l'idée générale conforme aux mœurs du temps, c'est qu'un sortilége avait aliéné l'esprit du roi pour le rendre incapable des devoirs conjugaux. Philippe voulait renvoyer sa femme immédiatement avec les Danois; mais comment ceux-ci auraient-ils pu la recevoir? Au reste, ils ne tardèrent pas à reprendre le chemin de leur patrie.

« A partir de ce moment, le roi prit la résolution de répudier son épouse. Des sycophantes de cour peuvent bien l'avoir confirmé dans son dessein. L'exemple de son père était sous ses yeux, et les princes usaient assez souvent alors du divorce (2), mais il ne pouvait la renvoyer de sa propre autorité. Son prédécesseur, Philippe Ier, le démontrait suffisamment, car le pouvoir royal était soumis comme les autres aux lois du Christianisme et de l'humanité; il fallait donc trouver un motif qui fût valable aux yeux de l'Eglise. A l'exception de l'alliance à un degré de parenté prohibé par les réglemens canoniques, ou de l'adultère, il n'en existait point. Le roi songea donc à s'appuyer sur le premier. Cependant ses conseillers lui firent comprendre qu'il y aurait de la honte à pousser la chose tout d'abord; au moins devait-il vivre avec elle maritalement. Ingeburge habitait le voisinage du couvent de Saint-Maur-des-Fossés, près Paris. Un jour Philippe vint la trouver dans sa chambre à coucher, y resta peu de temps, et dès lors son aversion devint telle qu'il ne voulut même plus entendre prononcer son nom. La reine déclara cependant qu'il avait cohabité avec elle. » Quoi qu'il en soit, le roi résolu à rompre, trouva un conciliabule de prélats, presque tous ses parens, qui se firent les instrumens de ses volontés, et prononcèrent la séparation. En apprenant cette décision, l'infortunée Ingeburge laissa échapper un torrent de larmes. Son ignorance de la langue française ne lui permit de rien répondre. *France, mauvaise! mauvaise!* s'écria-t-elle en sanglotant; *ô Rome! Rome!* déposant ainsi son appel aux pieds de l'arbitre impartial des souverains. Comme elle refusa de retourner en Danemark, le roi la relégua au couvent de Beaurepaire, asile où plus d'une princesse outragée dans ses droits d'épouse aspirait à une meilleure vie. Ce fut là qu'elle vécut au sein d'une indigence paisible. De plusieurs sœurs, c'était la troisième qui éprouvait une aussi cruelle destinée. La prière et la lecture l'élevèrent au-dessus de ses souffrances corporelles et calmèrent ses douleurs; le travail abrégeait ses longues heures de chagrin, et des évêques reconnurent en elle une perle foulée aux pieds par ses ennemis, faite tout à la fois pour orner le palais et le ciel. »

Le roi avait atteint son but, mais c'était aux dépens de sa réputation. Une sentence aussi inique épouvanta les consciences; l'archevêque de Reims trouva de sévères censeurs parmi ses confrères, et l'abbé Guillaume d'Eshil, francais de naissance, et conseiller privé de Knud, s'en fut droit à Rome pour obtenir justice. Il faillit lui en coûter la liberté; on fit une tentative pour l'enlever : elle échoua. Cependant le pape Célestin prit en main la cause d'Ingeburge, exhorta le prince français à rentrer dans les voies du devoir, à ne point se souiller par un aussi scandaleux mépris de la foi conjugale, et enfin menaça d'employer les peines ecclésiastiques si l'on était sourd à sa voix. Tout fut inutile : Philippe poussé par ses mauvais conseillers, fit d'abord retenir en Bourgogne les lettres pontificales, puis empêcha un nouveau concile de s'assembler pour connaître de l'affaire : il finit même par rechercher d'autres princesses dans l'intention de

(1) Inter ipsa coronationis solemnia suggerente diabolo, ad adspectum ipsius cœpit vehementer horrescere, tremere ac pallere, ut nimium perturbatus, vix sustinere possit finem solemnitatis inceptæ. *Gesta*, c. 48.

(2) Quand Pierre d'Aragon épousa Marie de Montpellier, on stipula dans le contrat qu'il ne la répudierait jamais, et tant qu'elle vivrait n'accorderait sa confiance à aucune autre femme.

former de nouveaux liens. Ses offres rencontrèrent partout un refus dédaigneux, bien poignant sans doute pour un souverain aussi fier que Philippe. La fille du comte Palatin Conrad se distingua par la noble fierté avec laquelle elle rejeta toute idée d'une pareille union. « J'ai entendu, s'écria-t-elle, comment il a souillé et rebuté la noble jeune fille, sœur du roi de Danemark, et je crains l'exemple (1). » Cependant une femme se trouva qui se laissa séduire par l'appat d'une couronne, et Agnès, fille de Berthold, comte de Méranie, devint sa seconde épouse. A la nouvelle de cet attentat, le Pontife romain éleva de nouveau la voix et ordonna une séparation immédiate. Malheureusement ses légats agirent avec mollesse et la peur arrêtait les prélats français. Mais les choses ne pouvaient en rester là. « Dans ces temps, dit M. Hurter, les masses n'éprouvaient aucune sympathie pour une conduite pareille à celle de Philippe : on jugeait digne de profonds gémissemens la prévarication d'un monarque qui donnait un semblable exemple à son peuple. D'ailleurs pendant qu'il foulait aux pieds les préceptes du Christianisme et la discipline de l'Église, que malgré les remontrances de son chef et le scandale public il vivait dans le concubinage, il oubliait de fournir à sa femme légitime l'entretien le plus indispensable. Elle se vit forcée de vendre sa garde-robe et ses parures, et de ne pas *même refuser l'aumône* pour soutenir une vie, dont l'humiliation croissante s'abreuvait sans cesse de nouveaux chagrins. Sa situation arrachait des larmes à ceux qui la voyaient. L'évêque de Tournay intercéda pour elle auprès de l'archevêque de Reims, et sa position émut si fort cet homme déjà grandement inculpé par son jugement précipité, qu'il chercha à réparer par des secours secrets, le mal public qu'il avait fait à la reine. Celle-ci eut encore une fois recours au Pape. « Le roi ne peut alléguer ni parenté ni faute contre moi, disait-elle ; le caprice, voilà tout le mobile de sa conduite. Pour le satisfaire il méprise les lettres de Sa Sainteté, les prières des cardinaux, les exhortations des prélats. Je meurs, si votre pitié ne me sauve. »

(1) Audivi quomodo fœdavit et abjecit puellam nobilissimam, regis Daniæ germanam, et vereor exemplum. *Guill. Neubrig.*, IV, 30.

Les choses en étaient là quand Célestin mourut : un pontife du caractère d'Innocent était bien fait pour ne point reculer. A ses yeux le siége apostolique ne pouvait refuser de prêter une oreille attentive à la voix des femmes opprimées. « Dieu lui avait imposé le devoir spécial, disait-il, de ramener au bien tout chrétien coupable de péché mortel, et s'il méprisait ses avis, de le châtier par les peines spirituelles. La dignité royale ne dispensait pas des devoirs du Christianisme, et la position princière n'établissait aucune différence entre le souverain et les sujets. Quant à lui, pape, il ne voulait pas commencer par la force, mais aussi ne se sentait-il en rien disposé à se laisser arracher un divorce injuste (2). » Conformément à ces dispositions, le nouveau pape adressa au roi de France une lettre de paternelle remontrance et d'une tendre affection pour le pays qu'il gouvernait, où Innocent avait passé ses plus belles années. Il terminait en le conjurant de retourner à Dieu, d'éloigner sa maîtresse, de reprendre une pauvre épouse si indignement délaissée, la plus noble et la plus vertueuse qu'il pût trouver.

Philippe se montra aussi indifférent à ses exhortations qu'à celles de Célestin ; une seconde lettre, puis une troisième au clergé français restèrent sans effet ; et dès lors Innocent résolut d'agir avec vigueur, ainsi qu'il l'avait annoncé. Des instructions précises données à son légat, forcèrent celui-ci de convoquer un concile à Dijon, où parurent quatre archevêques, dix-huit évêques, et un grand nombre d'abbés. Philippe fut invité à s'y rendre, mais il fit jeter en prison les deux religieux chargés de lui en faire la sommation. Néanmoins deux envoyés y parurent en son nom pour appeler du concile à Rome. Le cas avait été prévu ; l'affaire était claire, patente, tout délai devenait inutile, et le cardinal légat avait ordre de passer outre.

« L'assemblée avait duré huit jours,

(1) *Epist.* VII, 42.

quand à minuit le son étouffé des cloches, semblable au glas d'un agonisant, en annonça la clôture. Les évêques et les prêtres entrèrent dans la cathédrale à la lueur des flambeaux et dans le plus profond silence. Pour la dernière fois les chanoines entonnèrent le chant de douleur, « Seigneur ayez pitié de nous! » Pour la dernière fois leurs gémissemens s'élevèrent vers le Père de toute miséricorde, en faveur des pécheurs; un voile couvrit l'image du crucifix, les dépouilles mortelles des saints furent descendues dans les caveaux souterrains, et les flammes consumèrent les derniers restes de l'hostie consacrée. Alors, comme à l'anniversaire de la mort du Sauveur, le légat se présenta au peuple avec une étole violette, et au nom de Jésus-Christ déclara tous les domaines du royaume de France en interdit, tant que durerait la liaison adultère du roi avec Agnès. On entendit se prolonger à travers les arceaux de l'église des soupirs entrecoupés par les sanglots des femmes, des vieillards et des enfans; le grand jour du jugement paraissait arrivé soudainement; les fidèles devaient désormais paraître devant Dieu sans pouvoir compter sur l'intercession de l'Église.

« Cependant le légat défendit encore la promulgation de l'interdit jusqu'au vingtième jour après Noël. Dans cet intervalle la certitude d'un châtiment sérieux pouvait porter Philippe à un changement; et s'il en était autrement le cardinal avait le temps de se soustraire aux premiers effets de sa colère. Tels étaient ses motifs.

« Le délai s'étant écoulé sans aucune démarche de Philippe pour éloigner l'interdit, le cardinal se rendit à Vienne, ville située dans l'ancien royaume de Bourgogne, et alors comprise dans le territoire de l'empire. Là il convoqua une nouvelle assemblée et prononça publiquement la sentence de l'interdit. Tous les prélats de France reçurent l'ordre de le publier dans leurs diocèses et de veiller à sa stricte observation. Si un évêque se permettait de n'en tenir compte il était suspendu de ses fonctions *ipso facto*, et devait répondre en personne de cette désobéissance devant le Saint-Siége pour l'Ascension prochaine.

« Maintenant donc en France tous les jours se ressemblaient. Le croyant se voyait privé de tout ce qui raffermit l'âme dans les vicissitudes de la vie et soutient le courage dans les luttes de cette existence terrestre. On voyait bien s'élancer au-dessus des chétives habitations des hommes l'édifice dont l'enceinte offrait en si grand nombre les images visibles du Dieu invisible, mais c'était un immense cadavre d'où la vie s'était enfuie. Le prêtre n'offrait plus le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur pour la consolation des âmes fidèles. La voix triomphante des serviteurs de Dieu était muette; à peine dans quelques cloîtres privilégiés les moines pouvaient-ils à voix basse, les portes fermées, sans assistans et dans l'ombre de la nuit, prier le Seigneur de ramener par sa grâce les esprits à la pénitence. Pour la dernière fois l'orgue avait tonné d'ogive en ogive, le silence de la tombe régnait où naguère s'élevaient des chants de joie en l'honneur de l'Éternel. Les lumières furent éteintes avec un appareil de deuil, comme si la nuit et l'obscurité eussent enveloppé la vie. Les images du crucifié gisaient à terre, et les reliques des héros chrétiens, renfermées dans leurs châsses semblaient fuir une race souillée. La prédication des vérités saintes restait suspendue, elle qui prêtait tant de force à la vie pour suivre l'étoile bienfaisante dont les rayons éclairaient l'âme sous des formes diverses, et des pierres jetées de la chaire pendant que l'église était encore ouverte, rappelaient à la foule tremblante que le Très-Haut l'avait de même rejetée de sa face, et qu'il lui avait fermé l'entrée de la cité sainte, comme le bedeau fermait celle de l'église terrestre. Triste et morne le chrétien passait devant le parvis du temple; pas un seul regard jeté à la dérobée dans l'intérieur, où son cœur avait si souvent ressenti la présence vivifiante de son Dieu, ne venait maintenant calmer pour un instant ses douleurs; les portes étaient closes! Et même en dehors il se voyait privé de tout ce qui l'appelait à s'unir à la divinité. Ni consolation, ni encouragement, ni force ne lui venaient de la vue du Sauveur crucifié; un voile dérobait son image aux yeux de

l'indigne..... Les statues de tous les saints avaient également disparu; on ne voyait que ces figures difformes qui, grimaçant du haut de leurs chambranles et de leurs gouttières, rappelaient à l'homme le honteux effet du péché mortel. Pas un seul son de cloche, si ce n'est le sombre glas d'un moine moribond, ne proclamait la brièveté de la carrière, le but mystérieux de l'existence, les besoins élevés de l'âme.

« Toutes les situations importantes de la vie étaient sanctifiées par l'Eglise; mais, dans cette circonstance, elle paraissait avoir rompu avec l'humanité; le soleil de bénédiction s'était éclipsé, et l'existence d'ici-bas restait sans lien avec celle d'en haut. L'enfant trouvait bien encore accès dans la société spirituelle, mais c'était à la hâte et comme furtivement; le jour qui d'ordinaire appelait les parens de toutes les classes à se réjouir, s'enveloppait de silence et de deuil. Au lieu d'être contracté en face de l'autel, l'engagement matrimonial se liait sur des tombes; la conscience chargée trouvait rarement à se calmer par la confession et l'absolution; la parole du prêtre n'offrait aucune consolation à l'homme de douleur; la nourriture de vie était refusée à l'affamé; l'eau bénite cessait d'être distribuée. C'était seulement le dimanche que le prêtre, en vêtemens lugubres, osait, au parvis, exhorter le peuple à faire pénitence. Au moment de ses relevailles, la nouvelle accouchée ne pouvait remercier le Très-Haut qu'au porche de l'église; et le pélerin ne recevait que là la bénédiction de son voyage. Le mourant ne recevait qu'en secret l'hostie sainte que le prêtre ne consacrait que le vendredi matin de bonne heure; quant à l'extrême-onction, elle lui était refusée, de même qu'une place en terre sainte ou même un tombeau quelconque. Les prêtres, les mendians, les pélerins et tous ceux qui étaient marqués de la croix jouissaient seuls d'une exception. L'ami ne pouvait enterrer le corps de son ami, ni les enfans celui de leurs parens; le cadavre du prince subissait le même sort que celui du plus pauvre manant. Dans les couvens le nom du maître et du serf était également privé d'épitaphe; il fallait que l'interdit eût été levé sur tous les morts en général, ou sur chacun en particulier, pour qu'on leur accordât enfin une sépulture chrétienne.

« Les cordes de la harpe et les chants de la joie se taisaient; on voyait disparaître tout lien de société, tout ornement de toilette, et jusqu'au soin ordinaire du corps; à leur place un jeûne universel et la cessation de tout commerce, de tout échange avec les chrétiens indignes de ce nom. Les revenus du souverain souffraient non moins sérieusement que l'industrie générale. Les écrivains scrupuleux taisaient, dans les documens publics, le nom du prince, et désignaient un pareil temps par ces mots: *sous le règne du Christ*.

« Dans l'emploi de ce châtiment, l'Eglise supposait la privation des grâces spirituelles, plus pénible pour des chrétiens que les privations corporelles; dans sa pensée, il était juste d'arracher aux laïcs les biens de l'âme quand ceux-ci arrachaient au clergé ses possessions ou l'opprimaient par des exigences ou des contributions forcées. Les pontifes avaient laissé pénétrer dans l'Eglise ce moyen de punir les usurpations royales ou les scandales publics, dans l'espoir d'exciter dans le cœur des princes la compassion pour l'état du peuple, et d'opérer par l'anxiété générale où on était de recouvrer les biens sequestrés, ce que n'aurait jamais pu faire la force des armes. Après tout, était-ce donc une pernicieuse erreur celle qui s'attachait à la plus noble partie de l'homme, qui pensait que le cœur d'un roi ne demeurerait pas insensible aux gémissemens des vieillards, aux cris des parens, au deuil du pays, aux soupirs de tout un peuple qui voyait ainsi changer en sévérité la bonté qui bénit? Etait-ce une pernicieuse erreur, celle qui s'efforçait d'obtenir par cet immense concours de douleurs, ce qui fût demeuré impossible aux prières, aux exhortations et aux menaces du père de la chrétienté? Elle se fondait au moins sur la supposition que, sous la poitrine des princes, battait un cœur de chrétien et de père. »

Tel était donc l'état où la conduite de Philippe-Auguste avait réduit la France; car les évêques n'osèrent résister à la voix austère du souverain pontife et tous

aimèrent mieux s'exposer à la colère royale que de désobéir. Elle éclata furieuse et terrible cette colère : prélats, religieux, dignitaires de tout rang la ressentirent dans l'expulsion de leurs siéges, dans la privation de leurs bénéfices, dans les outrages les plus divers. L'évêque de Paris se hasarda à calmer Philippe et l'exhorta à se soumettre. « J'aime mieux perdre la moitié de mes domaines, répliqua le roi, que de me séparer de mon Agnès; elle ne fait qu'une chair avec moi. » Puis ses satellites chassèrent l'évêque de sa maison, pillèrent sa garde-robe, ses chevaux, sa vaisselle. L'évêque de Senlis aurait éprouvé un sort encore plus cruel s'il ne s'était dérobé par la fuite à ses persécuteurs. La pauvre Ingelburge, comme on peut le penser, ne fut pas épargnée ; elle qui cherchait son unique consolation dans la prière et les pratiques de piété, se vit enlevée de son asile et renfermée dans le château d'Etampes à quelques lieues de Paris, où l'attendaient toutes les souffrances d'une étroite captivité. Bientôt toutes les classes furent attaquées avec une rage aveugle; nobles, barons, bourgeois se virent poursuivis comme les prêtres. On commençait à prendre les armes; les gens du roi le fuyaient comme un être malfaisant. Quant aux prélats, leur union était telle qu'ils se montraient prêts à souffrir le martyre ou à renoncer à leurs biens temporels en quittant le pays. Cependant Innocent n'avait encore excommunié personnellement ni Philippe ni Agnès; c'était sa dernière ressource, et on lui conseillait déjà de l'employer. Le monarque parut enfin trembler; il avait vu les derniers effets de cette peine dans son pays, et, poussé par cette crainte, il fit savoir au pape qu'il était prêt à se soumettre à la sentence de juges nommés par lui. « Quelle sentence, « demanda Innocent, celle qui a été pro« noncée ou bien une nouvelle? Il con« naît la première: éloigner sa concu« bine, rappeler la reine, rétablir et dé« dommager les prélats expulsés, voilà « ce qu'elle exige; à ce prix l'interdit sera « levé. S'il veut un autre jugement et « une enquête sur la parenté, qu'il four« nisse caution et qu'il accomplisse d'a« bord le premier. » Agnès fut accablée de cette réponse, et le roi s'écria furieux : « Oh! que Saladin était heureux, il n'a« vait pas de pape! » Il se voyait forcé de repousser une femme qu'il aimait de toutes les forces de son âme, pour se rapprocher d'une autre qu'il abhorrait.

Ce fut pourtant à ce parti qu'il se décida. Il convoqua un conseil des grands du royaume; Agnès y parut, pâle, consumée de chagrin et souffrant d'une grossesse avancée. Ce n'était plus la femme pleine de jeunesse, de grâce et de beauté qui distribuait à Compiègne le prix au vainqueur..... Les barons assis gardaient un profond silence. Philippe demande ce qu'il devait faire? « Obéir au Saint-Père, « éloigner Agnès, rappeler Ingelburge, « telle fut la réponse. » Après quelques nouveaux efforts pour fléchir le pontife, il fallut se soumettre, et le roi consentit à se réconcilier avec Ingelburge, à la visiter, quoique avec une répugnance marquée, et même à lui rendre les honneurs dus à son rang. L'interdit fut donc levé. Mais à peine l'assemblée réunie à cette occasion était-elle dissoute que Philippe oublia ses promesses et fit encore renfermer l'infortunée Ingelburge. Surveillée, espionnée jusque dans sa correspondance, elle se vit en butte aux plus indignes traitemens : le cardinal légat, parent du roi, se laissa gagner par lui et trompa les intentions d'Innocent. La reine s'en plaignit au pape qui pouvait à peine l'en croire. Bientôt cependant il devint impossible de révoquer en doute la prévarication de son ministre : une lettre ferme et noble tout à la fois partit donc de Rome, et comme le roi recommençait à menacer, on y trouve ces paroles énergiques: « Si le roi croit pouvoir nous tromper, « qu'il prenne garde de ne pas se trom« per lui-même. S'il le faut, nous donne« rons notre sang pour la vérité et pour « la justice : ainsi, Dieu aidant, nous « ne souffrirons pas qu'on biaise ou « qu'on prenne la chose légèrement. Ab« stenez-vous donc de tout commerce « avec ceux que la crainte empêche de « parler pour la reine. Songez à ce que « nous vous avons dit : cette affaire peut « beaucoup contribuer à l'honneur du « Saint-Siége, si elle est conduite avec « prévoyance, ou bien lui causer beau« coup de honte, si elle finit d'une ma« nière insignifiante et qu'on dût répéter:

« c'est la montagne qui accouche d'une « souris. Encore une fois, songez à votre « devoir envers Dieu, envers nous, envers « l'Eglise et envers votre propre âme : en « face de tout cela, qu'est-ce que le roi, « l'individu ou la faveur du souverain? « Notre bienveillance pour vous n'a pas « diminué; nous vous parlons comme « un ami à son ami, nous vous supplions « de prêter votre appui à la reine autant « qu'il vous sera possible. »

Cependant, pour complaire au roi de France, une nouvelle investigation eut lieu dans un concile nombreux qui se réunit à Soissons (1). Des envoyés danois y parurent : les débats restèrent ouverts pendant quatorze jours; un jeune ecclésiastique, dont le nom est inconnu, défendit l'innocence d'Ingelburge avec tant d'éloquence et par des argumens si péremptoires que ses contemporains le prirent pour un envoyé du ciel venu pour protéger la vertu opprimée. Après tant d'efforts, Philippe prévoit une décision pareille à la première: soudain, il déclare en présence de tout le monde qu'il reconnaît Ingelburge pour sa femme et ne se séparera jamais d'elle. On s'étonnait encore de cette déclaration que le monarque était déjà à cheval et courait à l'abbaye où demeurait la reine; bientôt il la fait monter en croupe avec lui, afin que chacun soit témoin de cette réconciliation, et, sans prendre congé de personne, sortit de la ville avec elle. Dès lors le conseil se dissout, le cardinal Jean se retire. Cette ruse réussit à Philippe; la sentence se trouva éludée et l'assemblée dispersée; Ingelburge ne tarda pas à être de nouveau renfermée dans un vieux château, et l'affaire n'en était pas plus avancée.

Mais la Providence elle-même parut prendre en main la cause de cette malheureuse femme, en retirant Agnès de ce monde. La honte, la douleur de voir ses espérances brisées, le désespoir d'être séparée d'un homme qu'elle aimait épuisèrent ses forces, et, cinq ans après son union avec Philippe, elle descendit, consumée de chagrin, dans la tombe. S'il est vrai que les lois de l'ordre physique ne sauraient être impunément violées, à combien plus forte raison peut-on le dire de l'ordre moral. Mais ce qui est digne d'admiration, c'est que Dieu donne presque toujours pour punition la faute même dans ses suites funestes : par cette loi si simple et dont les effets sont pourtant si variés, l'homme a constamment devant lui des phares dont l'éclat sinistre peut au moins l'aider à éviter les écueils. Des cendres arides annoncent la présence du volcan : telles encore se trahissent les plantes vénéneuses par des taches livides.

Si le pape s'était montré inflexible pour l'union adultère de Philippe-Auguste, il ne voulut point le blesser dans ses affections paternelles. Agnès laissait deux enfans dont le père désirait la légitimation : Innocent accorda sa demande, avec la clause prudente que cet acte ne préjudicierait en rien dans l'affaire d'Ingelburge. Après tout, la sentence précipitée et arbitraire des évêques français pouvait bien avoir porté le roi à exécuter ses projets, et Innocent était peut-être bien aise de lui prouver que son zèle procédait contre les actes et non contre les personnes. Paix et oubli aux cendres des morts!

Toutefois, le décès d'Agnès n'avança pas pour le moment le rapprochement des deux époux; en 1208, Philippe s'acharnait encore à obtenir un divorce, et cette fois la magie et un vœu furent les raisons dont il s'appuya. La réponse du pape donne lieu de croire que le roi avait arraché d'Ingelberge, à force de menaces, la promesse de ne se laisser jamais approcher par lui. Il est certain que la captivité de cette princesse était des plus dures, et Innocent ne cessa de la reprocher au monarque comme un sujet de honte et un acte de lâcheté qui rejaillissait sur lui d'une manière infamante. La reine reçut elle-même des lettres où brille au plus haut point cet esprit de charité et de bonté qui verse un baume consolateur sur les plaies les plus cruelles. Enfin, en 1213 son mari se réconcilia franchement avec elle, et l'harmonie de leur intérieur ne fut plus troublée. La France retentit de joie en apprenant cette

(1) Composé de prélats gras et bien vêtus, dit M. Capefigue. Quoi, pas un de maigre? Est-ce là écrire l'histoire? Puis, qu'ils eussent bien mieux jugé en guenilles! (*Note de M. Hurter.*)

heureuse nouvelle. Dans son testament, Philippe n'oublia point son épouse *bien méritante Ingelburge*, et celle-ci fonda des prières perpétuelles dans l'église de Corbeil pour le repos de l'âme de son époux : « Belle image, dit M. Hurter, d'une vraie réconciliation chrétienne. Elle fut enterrée dans ce lieu, où une inscription rappelait les vertus de la noble patiente, jusqu'à ce que le monument disparut devant une race oublieuse de tout passé et de toute vertu (1). »

« C'est par cette fermeté inébranlable à soutenir le droit et le juste, ajoute-t-il, que le Christianisme a exercé une si haute influence dans l'Occident; c'est par là que la suprématie de Rome s'est vraiment établie, c'est par la force victorieuse d'une grande idée que le Saint-Siége s'éleva dans ces temps au-dessus des trônes. Si le Christianisme ne s'est pas caché, comme une secte, dans un coin de la terre; s'il ne s'est pas incorporé avec une forme, comme la religion de l'Indoustan, si la force de l'Europe ne s'est pas éteinte dans les déserts de l'Orient, disons-le, c'est le principe conciliant, vigilant et moral de l'Église qui, dans ces temps, en faisait un tout, un faisceau puissant, c'est elle que nous devons en remercier (2). »

Ainsi donc la vie publique et la vie privée du mariage, si j'ose parler de la sorte, ont été également épurées par le Catholicisme; du trône à la chaumière, du grand au petit, du riche au pauvre, personne n'a échappé à son influence organisatrice. Et, comme nous le disions en commençant, si l'institution, qui est la première pierre de la société, offre encore tant d'anomalies qui affligent les amis de l'humanité, c'est que le paganisme ou l'égoïsme, qui est aussi de l'idolâtrie, vit encore dans beaucoup d'âmes; tant il est vrai que le bien s'élabore avec peine, et que le mal est profondément enraciné dans nos âmes!

D'ailleurs rien n'est tout-à-fait pur parmi les hommes; on l'a dit avec raison, l'idéal du Christianisme n'a jamais encore complétement existé, et probablement, il en sera de même jusqu'à la fin des siècles : la perfection est là haut; son action a été cependant immense, si nous comparons notre état à celui des anciens et à celui des peuples encore barbares. Plus on pénétrera son esprit divin, et plus on y découvrira de merveilles cachées, plus il nous donnera de richesses spirituelles et temporelles, car, *en cherchant d'abord le royaume de Dieu, le reste nous sera donné par surcroît*. C'est surtout dans les rapports des deux sexes que ceci est éminemment vrai : plus la femme sera chrétienne, plus sa position dans la famille et dans la société s'élèvera, plus elle réalisera le mot appliqué à Marie, *omnipotentia supplex!* C'est un beau titre que celui-là. De même, plus l'homme tendra à réaliser en lui le chrétien, plus il adoucira, calmera sa puissante organisation, plus il dominera réellement, plus il sera homme. Véritable roi par la douceur et la mansuétude, véritable chef de son heureuse compagne, mais chef d'un même corps, *uxoris caput*, comme dit saint Augustin. Le plus solide moyen de réformer la société est de commencer par se réformer soi-même. C'est aussi ce qu'a fait notre religion. Les nations anciennes firent en général le contraire : les institutions étaient là tout, et, par une conséquence nécessaire, le citoyen était lié à sa patrie comme un esclave à sa chaîne. Pour l'état, le respect, l'honneur, la vertu, la gloire : l'autel de la patrie, c'était le foyer du Romain; mais le foyer domestique, mais le respect de soi, en face de soi-même; mais le respect de la femme pour elle et pour ses enfans, c'étaient là des choses que les mœurs et les croyances païennes ne pouvaient jamais enfanter! De l'union des idées chrétiennes sur la femme, et de la bravoure inhérente aux hommes du moyen-âge, est née la chevalerie, noble enfant qui se montre à nous la croix sur le cimier de son casque, et les couleurs de sa dame flottant à son bras vigoureux. « Chez les anciens, a dit un spirituel écrivain, dans la fable et dans l'histoire, l'amour est constamment un principe de mal, un obstacle au bien, un mauvais génie. L'amour chevaleresque, au contraire, est un bienfait du ciel; c'est le complément de l'existence du chevalier; sans lui il ne peut rien, avec lui et par

(1) Tome II, p. 459.
(2) Tome I, p. 534.

lui il peut tout. Ce sentiment, alors même qu'il n'est pas partagé, est encore un bien pour le chevalier. C'est un bonheur pour moi, dit un troubadour en parlant de sa dame, que son amour me gouverne. Puis, ce sentiment se répandant au dehors, aspire à glorifier son objet, et alors il produit de grandes aventures, de beaux faits d'armes. A tout moment, dans la littérature du moyen âge, on voit cette association de l'amour et de la vaillance, le premier comme principe, comme cause constante de la seconde, et non seulement dans les poètes, mais même dans les récits du chroniqueur..... La chevalerie complète, telle qu'elle s'est produite en Europe au moyen âge, ne pouvait exister sans le Christianisme..... Cette absence de haine au milieu des combats, cet oubli de soi-même, cet empressement à porter secours aux opprimés, toutes les vertus exigées du chevalier, sont des vertus chrétiennes. L'honneur même, qualité qui semble purement mondaine, a aussi un côté chrétien, il y a une alliance intime, profonde, entre l'honneur sans souillure, l'écu sans tache du chevalier, et la conscience sans reproche, la robe sans tache du néophyte.

« L'amour chevaleresque n'a pu exister qu'à l'ombre du Christianisme; le Christianisme a seul mis dans le monde cette union de l'amour et de la pureté que l'antiquité ne connaissait pas. Le stoïcisme était dur, l'épicuréisme égoïste et sensuel, le platonisme plus exalté que tendre. C'est après la prédication de cette doctrine, dans laquelle la charité est la première des vertus, c'est après qu'ont retenti dans le monde ces touchantes et sublimes paroles: « Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé. » C'est alors seulement que l'amour a pu être considéré comme le principe des vertus humaines, et devenir la base d'un ordre moral. L'histoire des premiers âges du christianisme offre des exemples d'affections chastes et tendres qui font pressentir ce sentiment épuré qui sera l'amour chevaleresque. Ce rapport étrange et attendrissant des évêques mariés avec leurs épouses qu'ils nommaient leurs sœurs, fait comprendre qu'on est entré dans une période de l'histoire de l'âme humaine où quelque chose de semblable à l'idéal de cet amour pourra exister. Le culte passionné de la Vierge a montré aussi par avance, dans un sentiment religieux, une sorte d'anticipation de ce qui sera plus tard un sentiment humain; car il suffira d'adresser le même hommage à un être mortel, de faire descendre l'objet de l'adoration désintéressée du ciel sur la terre (1). »

C. F. AUDLEY.

(1) M. J. Ampère, *Revue des Deux-Mondes*, février 1838.

ABBAYE DE CLUNY,

AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES, CONTENANT DE NOMBREUX FRAGMENS DE LA CORRESPONDANCE DE PIERRE-LE-VÉNÉRABLE ET DE SAINT BERNARD;

PAR M. P. LORAIN,

Doyen de la Faculté de Droit de Dijon (1).

Le caractère essentiel de la vérité religieuse est d'être à la fois théorique et pratique, de ne pas régner seulement dans la sphère des idées, d'entrer elle-même dans les faits, et de se produire, non comme un rêve séduisant, mais comme une magnifique réalité. La philosophie humaine n'a pas ce beau privilége : tout au plus elle peut faire passer devant les esprits des fantômes qui les

(1) Un beau volume grand in-8°, avec plusieurs planches. A Paris, chez Pelissonnier, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, 4. Prix : 12 fr.

amusent, et tout disparaît bientôt. Au contraire, la foi édifie matériellement et moralement; elle prend pied sur le sol qu'elle féconde, elle s'y enracine plus encore par ses indestructibles institutions que par ses splendides monumens. C'est ainsi qu'elle a semé la terre catholique de monastères et d'ordres religieux; et, assurément, s'il est beau de construire des cathédrales et des basiliques, il est plus glorieux encore de rassembler et d'unir des intelligences, de les cimenter par la même charité, et de bâtir de cette façon des temples vivans, dont chaque pierre est une voix consacrée à Dieu et aux hommes.

La vie commune est un des désirs les plus naturels du cœur et de l'âme; elle retrace et rappelle le souvenir de la fraternité première qui lie tous les enfans d'Adam. Aussi la retrouve-t-on dans tous les temps, et dès l'origine elle se place à l'ombre et sous la protection des autels. L'énergique organisation des castes sacerdotales dans l'Inde, dans l'Égypte, dans la Perse, autour du Capitole; les sodalités d'augures et de pontifes, et les colléges de vestales; enfin, les Esséniens, chez les Juifs, en fournissaient de nombreux et irrécusables exemples. Le Pérou, au moment où il se révéla à l'ancien continent, avait ses couvens des Filles du Soleil, et maintenant encore on voit ceux des Bayadères et des Brahmines dans les provinces de Kaschmyr et de Delhy : réunions d'hommes et de femmes, malheureux essais de vie commune que le dogme primitif de l'hommage dû à Dieu avait inspirés, mais que la dégradation de la religion et des mœurs ruina bientôt en les dispersant ou en les vouant à l'infamie. Il est curieux ensuite de voir comment les sophistes eux-mêmes, tout en se débarrassant de l'idée de Dieu, ont voulu quelquefois former aussi des associations pour l'instruction du monde; et, en effet, et la république de Platon, et la colonie de sages que le courtisan de Rome voulait établir sous les auspices de l'empereur Gallien, et cette autre ville que les grands génies de l'Encyclopédie postulaient auprès du roi de Prusse pour exposer à ses yeux le modèle de la vie philosophante, et de nos jours même les sociétés éphémères de Saint-Simon et les phalanges de Fourier; qu'est-ce que tout cela, sinon des plans assez mal imaginés de communautés? Mais fondez donc la république de Platon, faites un ordre quel qu'il soit, créez un monastère ou un phalanstère sans la base de la foi; quel sera, pour tous les talens ou pour tous les amours-propres, le lien, la règle, la loi, le principe du dévouement et de l'obéissance? Par la même raison, les sectes qui se sont séparées de la vaste assemblée chrétienne n'ont pas fait de plus heureuses tentatives, et cela se conçoit puisque toutes, en définitive, elles sont obligées de proclamer la désastreuse théorie de l'individualisme, la théorie anti-sociale par excellence. De là vient que la philosophie et l'hérésie, réduites à s'avouer leur impuissance radicale, ont bien pu, comme aux beaux jours de la réforme ou de la révolution de 93, s'emparer des couvens, y porter le fer et le marteau, briser les cloîtres et disperser les moines; mais elles n'ont jamais prétendu conserver ou remplir une maison de bénédictins ou de filles de la Charité.

L'Église seule, qui est elle-même la plus vaste association, soumise à la règle la plus générale, pouvait faire éclore dans son sein les communautés particulières; embrassant tous les corps et toutes les âmes, ressentant merveilleusement tous les besoins, toutes les idées, tous les penchans intimes de l'humanité, elle devait fournir des moyens de réalisation à toutes les tendances bonnes et utiles. Réunion universelle qui contient le bien absolu, elle donna naissance nécessairement à ces corps d'élite qui poursuivent, chacun dans sa direction, un but spécial et particulier de perfection chrétienne; centre commun d'où partent toutes les congrégations religieuses comme autant de rayons, elle leur fixe en même temps dans sa règle immuable les principes qu'elles n'ont plus qu'à étendre et à développer, et leur communiquant incessamment l'esprit de force et de vertu qui est en elle, elle les fait participer aussi à son indestructible existence.

Voilà ce que seule l'Église pouvait faire, et voilà pourquoi la philosophie et l'hérésie, stériles, n'ont pas pu lui pardonner sa fécondité merveilleuse; et cer-

tes, cependant, à ne considérer les communautés que du point de vue humain, il faut encore pour les combattre être profondément ignorant de toutes les choses de l'homme et de la société. Quand même les couvens seraient utiles seulement comme maisons de refuge à tant de malheureux que peuvent y pousser l'amertume de douleurs irréparables, la menace effrayante d'inévitables dangers, ou même le repentir de quelqu'un de ces grands crimes que n'atteint pas le châtiment légal, il serait trop naturel d'y réfléchir long-temps avant d'abolir de pareils asiles; mais l'institut monastique n'a pas été fondé dans la simple prévision de ces circonstances exceptionnelles, et il a sa racine dans des dispositions plus ordinaires de notre organisation morale.

Et d'abord, la vie commune en elle-même est souvent nécessaire à beaucoup d'intelligences; il est des hommes qui ne sentent pas le bonheur d'avoir toujours l'épée au poing pour se faire un chemin à travers les routes encombrées de la terre. La vie commune est pour eux pleine de charmes; car, au lieu de la haine, ils veulent trouver l'affection; au lieu de la guerre, la paix; ou plutôt, au lieu des combats inutiles qu'on livre pour soi seul, les saintes luttes qu'on soutient pour tous, contre le mal, au prix de tout son être; et qui pourrait les empêcher, ces hommes, de se réunir dans la même demeure, et de mettre en commun les forces que Dieu leur a données et l'amour de l'humanité qui les brûle? Qui les priverait du droit de former des sociétés, non pas forcées, mais volontaires, de se soumettre à telle règle qu'ils s'imposeront de leur gré, d'obéir à tel vœu qui est leur intention propre et constante? Ne serait-ce pas le comble de l'absurdité et de l'injustice de les enfermer, comme dans un cercle de fer, dans une autre société dont ils ne repoussent que les hontes et la boue, mais du reste dont ils acceptent et étendent pour eux-mêmes et les charges et les devoirs?

Assurément, ne voulussent-ils que se retirer d'une mêlée toujours difficile et souvent criminelle, il serait singulier qu'on vînt les forcer à disputer violemment une place et un soleil qui ne leur conviennent pas. En tout cas, il n'appartiendrait pas à ceux à qui ils laissent le champ libre de se plaindre d'une retraite qui rend la carrière un peu moins pénible à la cohue des combattans. Mais s'il est vrai que ce n'est pas le repos qu'ils cherchent, ces déserteurs du monde, s'il est vrai que leur mot sublime de vocation ne signifie pas un lâche abandon des intérêts généraux, ou même un simple sacrifice de quelques avantages particuliers, mais bien au contraire un rude et perpétuel service entrepris au profit de tous; s'ils ne demandent, selon l'admirable doctrine de la réversibilité catholique, qu'à amasser devant Dieu leurs mérites abondans, et à les répandre un jour sur leurs frères, comme ils répandent maintenant sur eux leurs travaux et leurs bienfaits; alors ce n'est plus de la tolérance, c'est de l'admiration qui leur est due. Or, par la grâce d'en haut, les hommes sont ainsi faits, que si les passions de l'égoïsme, de l'orgueil et du corps dominent les uns, les autres, à la vue des désordres qui naissent de ces principes, se sentent travaillés jusqu'au fond de leurs entrailles par un ardent besoin de sacrifice, de dévouement, d'abnégation; et ainsi, il en est qui ne renoncent ni aux travaux de l'esprit, ni aux travaux des mains, qui ne sont étrangers à aucune étude, à aucune pensée, à aucune œuvre, qui ne se fatiguent d'aucune peine, qui ne se lassent d'aucun chemin, qui ne s'effraient d'aucune douleur; agriculteurs, médecins, garde-malades, maîtres d'école, savans, artistes, prédicateurs, missionnaires, martyrs de la foi et de la civilisation, qui travaillent sans salaire, qui ne tarifent pas leurs sueurs, leur sang, et qui ne demandent qu'une chose à la société, la liberté de lui être utiles!

Et ne comprenez-vous pas aussi ce que peut faire et opérer une réunion d'hommes si dévoués, qui, au lieu de laisser perdre leurs forces comme des élémens qui se fuient, les concentrent au même foyer et les dirigent toutes au même but. Dans le monde moral, comme dans le monde physique, il faut de grands moyens pour achever de grandes choses; le monde moral, comme le monde phy-

sique, a ses puissances et ses leviers, et l'on s'agite vainement si l'on ne veut les employer. Un ordre religieux, c'est une âme, mais qui se développe dans mille têtes; c'est un corps, mais qui peut s'étendre de tous côtés; c'est une vie, mais une vie qui dure à travers les siècles. Leur grandeur, on ne peut la nier; quant à leur action, il serait bien temps enfin de savoir ce qu'elle était et ce qu'elle peut être, et de ne pas s'en rapporter toujours, pour condamner ces géans, aux petites individualités jalouses qui se remuent à leurs pieds.

L'histoire parle assez haut en faveur des monastères; aussi c'est une noble idée qui a inspiré l'historien de l'abbaye de Cluny. Il était bon, il était intéressant, il était nécessaire de montrer par un exemple, et quel magnifique exemple! comment une pareille institution naissait sur un sol chrétien, comment elle y prenait sa majestueuse extension, comment elle y répandait sa sève et ses bienfaits; il faut qu'on sache quel était le rôle d'une pareille société, société formée par la foi, semblable à toutes celles que l'Église crée ou avoue, c'est-à-dire volontaire, libre, obéissante; il faut qu'on reconnaisse combien un seul couvent, ce qui n'est qu'un point de ces longues lignes qu'on appelle, par exemple, les règles de saint Benoît ou de saint Bruno, jetait de bienfaisans rayons dans toutes les directions scientifiques, sociales ou religieuses. L'hommage que M. Lorain rend à l'un des plus célèbres établissemens monastiques a une double portée, et par la position de celui qui élève si impartialement sa voix pleine d'autorité, et surtout par les faits et les preuves qui entourent et corroborent ses paroles. Dès l'abord, on voit quelles loyales intentions ont dicté le livre, et quels travaux patiens, quels soins consciencieux, quelles recherches et quel talent ont dû être réunis pour former ce beau volume.

Les annales de l'abbaye de Cluny méritaient bien, au reste, l'écrivain qu'elles ont trouvé. Remarquons-le, il est très heureux sans doute qu'on s'occupe aujourd'hui de l'histoire particulière des villes et des provinces, et qu'on ressaisisse les principaux traits de ces véritables existences qui ne se sont fondues que fort tard dans la vie générale des peuples. Mais il était encore d'autres existences politiques, d'autres petits états d'espèce différente qu'on appelait monastères, et qui ne méritent pas moins l'attention; et ne croyez pas que l'intérêt manque là plus qu'ailleurs. Sans doute il y aura un important contraste: ainsi le principe même des sociétés civiles et religieuses n'a aucune identité; et, en effet, tandis que l'une a pour base son territoire, l'autre ne repose que sur le consentement libre de ses membres. De là, il suit naturellement que les actes et les grandeurs de l'intelligence dominent plus dans l'une, tandis que dans l'autre on se préoccupe davantage des faits de la force matérielle et de la gloire du glaive. Mais cependant les monastères n'avaient pas seulement une action tout intellectuelle; ils tenaient leur rang sur le sol. Dans la hiérarchie catholique du moyen âge, où l'esprit et la matière, c'est-à-dire l'autorité religieuse et l'autorité civile, n'étaient pas séparés par d'infranchissables bornes, ils exerçaient souvent une influence, et une influence bienfaisante sur les choses du monde; et certes le mal n'était pas grand, si dans ces temps, les plus durs et les plus guerriers, l'Église avait aussi ses terres où se réfugiait la paix; si parmi les assemblées tumultueuses des chevaliers, au milieu du cliquetis des armes, les monastères envoyaient leurs grands politiques, comme saint Bernard, ou comme Pierre-le-Vénérable.

C'est au milieu du tumulte général qui accompagna la dissolution de l'empire karlovingien, au moment de la prise d'armes des races, des guerres des princes, des rébellions de tous les feudataires, des incursions des Northmans et des Sarrasins, que la vieille abbaye de la Bourgogne prit naissance dans une solitude qu'elle allait bientôt animer. Fondée par une charte de Guillaume-le-Pieux, duc d'Aquitaine, au commencement du x[e] siècle, reconnue et comblée de priviléges par les souverains pontifes, gouvernée selon la règle réformée de saint Benoît par les personnages les plus éminens en science et en sainteté, cette illustre maison ne releva pas long-temps de l'évêché de Mâcon, et son indépendance l'éleva

bientôt au-dessus des plus hautes têtes de la féodalité. Elle s'agrandit, en effet, singulièrement et en même temps marqua tout une période nouvelle dans l'histoire des monastères et dans leur organisation hiérarchique, par une innovation heureuse d'un de ses premiers chefs. Tandis que jusque là chaque couvent avait son abbé et son individualité propre, ce qui l'éloignait de toute surveillance, saint Odon, en créant plusieurs couvens de second ordre, ne leur donna que des prieurs particuliers, et les laissa soumis à la direction suprême de l'abbé commun. Une réforme était alors nécessaire dans un grand nombre de communautés; les abus, là comme partout, s'introduisent vite; mais il n'y a que l'esprit catholique qui fait que le mal demande lui-même son remède. La réputation de l'abbaye bourguignonne s'étendit donc partout; comme autrefois, les moines accouraient au premier solitaire qui avait réuni des cellules, alors les couvens, qui avaient besoin de guérison, se plaçaient d'eux-mêmes sous le bâton pastoral de saint Odon ou de saint Maïeul. Sous celui-ci surtout, qui fut l'ami du fameux pape Sylvestre II (l'éloquent Gerbert), aussi bien que d'Othon-le-Grand et de Hugues Capet. Ce n'étaient pas seulement les monastères de France qui ambitionnaient l'honneur de descendre au rang de prieurés; des monastères d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, suivirent l'impulsion. Frères comme chrétiens, dans ce temps de petites et innombrables nationalités, ils maintenaient seuls les liens et les rapports des peuples, et brisaient toutes les étroites exclusions de territoire ou d'origine pour s'abaisser, n'importe où ils les trouvaient, devant le mérite et la sainteté.

Qu'on se figure donc cette grande domination monastique, qui avait ses colonies dans tous les pays, et qui, par cette remarquable union, rappelait à tant de haines partout soulevées les grandes doctrines chrétiennes de la fraternité des hommes et de l'amour de Dieu. L'abbaye de Cluny arriva ainsi en peu d'années à l'apogée de sa gloire et de son influence. Un de ses abbés avait déjà été appelé l'*arbitre des rois*, et il ne devait pas ce titre à sa puissance territoriale: car les moines ne font pas la guerre; mais c'est que, dans toutes les questions de cette époque, si l'on n'en appelait pas à la force, l'Église seule, par l'organe de ses évêques ou de ses abbés, pouvait prononcer impartialement. On voit bientôt apparaître, au milieu du XI[e] siècle, le fondateur de la célèbre basilique de Cluny, saint Hugues (1), et il n'est pas difficile de reconnaître combien ce grand personnage, l'ami des princes et des empereurs, le conseil des papes et l'orateur des conciles, se trouva mêlé à toutes les grandes affaires du siècle. Notons seulement que, sous lui, vécurent à Cluny trois moines qui ceignirent la tiare; de ces trois pontifes, l'un était Hildebrand, l'illustre Grégoire VII, le saint héros de l'Église qui sauva la chrétienté au moyen âge en lui conservant son gouvernement intérieur et en relevant l'indépendance du siége pontifical; un autre était Urbain II, encore un invincible champion, l'auteur des croisades, qui sauva la chrétienté au dehors en soulevant l'Europe menacée contre l'Asie, et en donnant le signal de ce grand duel, la plus haute pensée et le plus magnifique mouvement de l'âge moderne. A la fois, l'empereur germanique, le conquérant de l'Angleterre, les rois d'Espagne, s'enviaient la gloire d'enrichir la métropole bourguignonne. Un comte de Mâcon, un duc de Bourgogne, y déposaient leur cape guerrière pour un vêtement plus pacifique; les papes sortaient de ce glorieux monastère, les papes y venaient mourir; un pape même y fut élu. C'est dire tout ce qu'était alors l'abbaye de Cluny dans le monde catholique.

Certes, il était difficile qu'une telle splendeur s'accrût encore; mais il faut s'arrêter devant la majestueuse et sainte figure d'un autre abbé, Pierre-le-Vénérable. L'admiration vous prend devant le portrait de ce grand homme; théologien, poète, orateur, politique, caractère d'une douceur infinie, cœur plein d'une onction toute sacerdotale, esprit d'une raison aussi sûre et aussi ferme que calme et réfléchie. Partout il est

(1) Voyez *la description et le plan de l'abbaye* tels que M. Lorain les donne dans les plus grands détails.

digne de lui; chrétien sans passion humaine, se déclarant au moment d'un schisme pour Innocent II, contre un moine de Cluny; écrivain profond et vif, qu'on nomma le *fouet de l'hérésie;* qui terrassa celle de Pierre Bruys, qui fit traduire le Koran en latin, et controversa contre les Mahométans aussi bien que contre les Juifs; apôtre d'une mansuétude sans bornes, qui, après avoir condamné les hardiesses et les erreurs d'Abailard, ouvrit ses bras comme un refuge au dialecticien repentant: consola et affermit ses derniers jours, le réconcilia avec l'Eglise, et apprit lui-même sa mort pieuse et touchante à la savante abbesse du Paraclet; ami du grand abbé de Citeaux, saint Bernard, dont il fut quelque temps l'adversaire toujours patient et modéré; ami du célèbre abbé de Saint-Denys, Suger; orateur puissant, que saint Bernard et Suger appelaient comme leur père à l'assemblée de Chartres pour y prêcher la deuxième croisade; conseiller intime et correspondant habituel du régent de France, du frère du roi d'Angleterre, du roi d'Espagne, du souverain pontife; s'entremettant entre Abailard qui s'humilie et le chef de l'Eglise qui pardonne; entre les princes ennemis qui laissent tomber leurs épées; entre les envahisseurs laïques qu'il contient et le courroux juste mais sévère du Saint-Siége qu'il détourne; enfin, infatigable inspecteur de ses abbayes, qu'il gouverne de près ou de loin, les visitant, les réformant; parcourant l'Allemagne, l'Angleterre, la France, traversant les Alpes, franchissant les Pyrénées, envoyant des colonies monastiques jusque sur les rivages de l'Asie (1).

Cette grandeur ne pouvait pas durer toujours. Sans doute Cluny, ce refuge ouvert chaque jour, selon les intentions du fondateur, *aux pauvres, aux nécessiteux, aux étrangers* et *aux pélerins*, accueillit encore de plus nobles hôtes: saint Louis et Innocent IV, Philippe-le-Hardi et Boniface VIII y furent reçus avec une égale magnificence, et confirmèrent ses priviléges. Néanmoins, la décadence commençait. Les troubles qui accompagnent l'élection des abbés, le relâchement de la discipline qui avait donné lieu déjà aux plaintes et aux réformes de Pierre-le-Vénérable, les grandes richesses qui attirent la convoitise des puissans, les prétentions des seigneurs qui veulent usurper les bénéfices à leur profit, la domination anglaise qui dispose du gouvernement des religieux, et surtout les progrès de la royauté de France, qui étend partout sa main absolue, tout cela abaissa peu à peu et sembla énerver l'ordre de Cluny. Après tout, que son rôle extérieur devienne plus humble, peu importe à son existence, car l'âme de la vie monastique est toute au dedans. Mais l'historien de cette fameuse abbaye a parfaitement montré comment son influence politique devait nécessairement s'annuler à mesure que l'organisation du moyen âge se dissolvait sous les coups envahissans du pouvoir civil. Il a parfaitement saisi, ce nous semble, et l'esprit général de l'époque qu'il raconte, et le rôle particulier de la communauté de Cluny. Un vif intérêt s'attache à toute la narration que nous venons de résumer, et l'on voit qu'il n'a pas moins compris les causes du déclin apparent de ce monastère que celles de sa splendeur. Il n'en est qu'une que nous ne pouvons admettre avec lui; car, d'après le récit même de M. Lorain, nous ne voyons pas que l'autorité du Saint-Siége ait aucunement contribué à la ruine de cette religieuse maison, et les souverains pontifes qui l'ont dès sa naissance comblée d'honneurs, n'ont jamais étendu la main sur elle que pour la défendre contre toutes les attaques, et mettre son indépendance à l'ombre sous leur protection.

Jusqu'à présent, rien n'a souillé les pages de cette histoire politique; car l'histoire même politique d'un monastère, n'est pas une histoire de guerre et de sang. Tandis qu'ils défrichaient la terre, instruisaient les peuples, travaillaient pour la science, donnaient l'hospitalité aux petits comme aux grands et aux rois, les abbés de Cluny n'ont jamais été au dehors que des arbitres volontairement acceptés et des intermédiaires de paix.

(1) M. Lorain donne à la suite de l'histoire de l'abbaye, des *documens* inédits, pleins d'intérêt, et surtout un grand nombre de *lettres* de Pierre-le-Vénérable.

Nous ne voyons pas qu'il ait fallu des crimes ou des combats pour fonder et pour maintenir cette puissance : il en faudra pour la détruire. Or, le moment est venu, car voici la Réforme.

Il faut lire les belles pages que M. Lorain consacre aux successives dévastations de l'abbaye de Cluny ; il faut y voir, d'après le récit même de témoins oculaires ou d'après les aveux du protestant Théodore de Bèze, comment, dès le principe, les huguenots introduisaient la réforme dans les monastères. Une première fois, après avoir, près de Mâcon, brûlé vif le curé de Berzé dans ses vêtemens sacerdotaux, ils se jettent sur Cluny, qui ne pouvait faire aucune résistance, détruisant toutes les chartes et les livres, *disant que c'étaient tous livres de messe* (1), menaçant et tourmentant les religieux qu'ils avaient pu prendre, mettant à sac et le temple et les cloîtres. Une autre fois, les habitans de la ville défendirent l'abbaye avec succès; mais la trahison qui livra le château de Lourdon et les trésors qu'elle y avait mis en garde, lui porta un coup dont elle ne se releva jamais. Heureusement, les moines n'y étaient pas, car on ne leur eût pas fait grâce ; il fallut bien se contenter de leurs dépouilles. Or, ce qui est curieux par dessus tout, c'est que la plus grande partie du butin sortait de France, et s'en allait dans la capitale du parti calviniste, à Genève, où siégeait le synode principal et le conseil directeur du protestantisme. Pour qui veut penser, ce fait donne beaucoup à réfléchir.

Depuis ce moment, que raconterait-on? Les occupations intérieures d'un couvent, c'est-à-dire les études et les prières, ne sont pas de ces choses qui frappent l'esprit. Lorsqu'on a dit que Cluny suivait la règle de saint Benoît, on a fait assez connaître d'un mot le zèle laborieux de ses membres ; et l'abbaye qui avait au XIII^e^ siècle fondé son collége à Paris, eût renoncé plus difficilement à sa réputation de science qu'à la gloire et à son influence dans l'état. Les moines pauvres, mal vêtus, mal nourris, continuèrent leurs travaux dans l'enceinte de leurs bâtimens dépouillés, tandis que leurs terres passaient en commande à des abbés qui avaient nom Richelieu et Mazarin, ou tombaient en des mains encore moins sacerdotales. Pendant ce temps, la prétendue philosophie du XVIII^e^ siècle naissait et se développait. Le froid montait au cœur d'une société qui allait mourir ; la foi s'éteignait partout et la vie aussi. Cela dura de cette façon jusqu'à ce que la tempête éclatât sur tout le royaume, et alors ces bandes d'incendiaires sans pitié qui faisaient l'armée révolutionnaire, vinrent se jeter sur la basilique et sur le couvent, briser les grilles, les statues, les tableaux et les tombes, et chasser en masse les religieux qu'on se réservait de tuer en détail. Ainsi finit Cluny, en même temps que la noblesse et la royauté de France. Si nous avons dit que les ordres religieux ne meurent pas, nous n'avons pas prétendu que tout soit impérissable en eux. Ce qui est immortel, c'est le lien, c'est la charité, c'est la société de quelques frères qui se perpétue toujours. Quant aux richesses, aux splendides églises, aux vastes cloîtres, à l'influence extérieure, ce sont là biens de la terre qu'on peut leur enlever ; on peut même détruire des monastères comme on peut égorger des moines. Le temps, plus que les échafauds, change les règles avec les besoins ; mais le principe des communautés est éternel.

Autrefois s'élevait à Cluny la plus grande basilique du monde chrétien, après Saint-Pierre de Rome. De cet immense édifice, commencé par saint Hugues, de cette double église à triple entrée, de son double portail, de ses clochers et de ses tours, de ses escaliers et de ses rampes, de ses vitraux, de ses roses, de son architecture à triple rang, de sa belle peinture du Père éternel, qui remplissait la voûte de l'abside; à peine a-t-on laissé subsister un clocher, une chapelle où gisent d'informes débris. Ce magnifique monument de l'art Roman a été martelé, brisé, mis en pièces, vendu pierre à pierre; c'était un crime que cette démolition. Aussi Napoléon, passant par la Bourgogne, ne voulut pas aller à Cluny, et répondit à une députation des habitans : « Vous avez laissé vendre et détruire « votre belle église ; vous êtes des Van- « dales ; je ne visiterai pas votre ville. »

(1) Théod. de Bèze.

M. Lorain, dans son consciencieux ouvrage, a rétabli entièrement ces nobles et majestueuses constructions dont les ruines se perdent chaque jour; voilà déjà une utile pensée et un intéressant travail; mais il a mieux fait encore, il les a animées en racontant toute leur histoire. Assurément cette histoire est curieuse et attachante; elle est pleine et complète en soi; elle a été tout-à-fait sentie et comprise; elle a été retracée de la manière la plus vivante.

Ajoutons qu'après avoir dit ce qui fut dans le passé, l'écrivain n'a pas craint de jeter un regard dans l'avenir; et son opinion est d'autant plus importante, qu'il ne s'agit pas ici du témoignage suspect d'un antiquaire aveuglé sur l'état de ce qui est par un amour exclusif de ce qui n'est pas. Dans un temps où de tous côtés renaît la question de la légalité et de l'utilité des ordres religieux, nous avons lu avec une véritable joie au commencement du livre d'un homme sage et pratique, d'un jurisconsulte distingué, des lignes comme celles que nous citons :

« J'ignore quelle sera la destinée fu-
« ture de l'esprit monastique dans notre
« France, où les populations sont dé-
« sormais si pressées, si remuantes, et
« les propriétés si divisées et si étroites;
« mais il était opportun peut-être de par-
« ler de l'un des plus célèbres couvens
« de l'ordre de saint Benoît, alors que les
« dévouemens et les travaux bénédictins
« se renouvellent noblement à Solesmes;
« alors surtout qu'un jeune prêtre à l'i-
« magination ardente, au cœur entrepre-
« nant, dont la voix éloquente est déjà
« bien connue dans le monde chrétien,
« a eu le courage, après nous avoir laissé
« de belles et spirituelles pages sur l'or-
« dre des Frères prêcheurs, d'aller se
« cacher plusieurs années dans l'obscur
« noviciat d'un couvent d'Italie, et d'exi-
« ler son âme active dans une profonde
« retraite, pour ressusciter peut-être les
« antiques merveilles des prédications
« dominicaines. Entreprise glorieuse et
« forte, à laquelle les sympathies et les
« succès ne manqueront point sans dou-
« te ! Car, en ce temps de débris et de
« nouveautés sans racine, qui de nous,
« au milieu des ruines universelles des
« croyances et des pouvoirs, n'a pas ap-
« pelé à grands cris quelqu'un de ces
« génies providentiels, quelqu'un de ces
« événemens éclatans, qui tracent à l'hu-
« manité défaillante un profond sillon
« de foi et d'avenir ? Qui de nous n'a pas
« eu un de ces instans douloureux, où
« quelque noble illusion perdue, quelque
« sainte ambition morte, quelque grande
« affection éteinte, laissent au cœur un
« amer dégoût de la vie, un vide irré-
« médiable, et font comprendre et aimer
« ces asiles solitaires, ces demeures ré-
« gulières et monotones de la piété et du
« repos, où peuvent se réfugier dans la
« tempête les passions désespérées et les
« dévouemens sublimes. »

Disons-le donc maintenant : l'ouvrage de M. Lorain doit être utile véritablement à la cause des ordres religieux, car il ne raconte que la vérité, et il n'y a rien de si utile à tout ce qui est bon que la vérité. Les ordres religieux sont tous frères, ils font une grande famille, tout se tient entre eux. Déjà l'éloquent mémoire du célèbre prédicateur dont la poitrine française bat depuis peu sous l'habit de saint Dominique, a ouvert bien des yeux. L'ombre du monastère de Cluny ne passera pas sans doute sans faire tomber d'autres préjugés, et ainsi, de l'un à tous, il faudra bien que peu à peu l'on rende justice à ces associations chrétiennes qui autrefois faisaient si bonne figure parmi nous, et qui maintenant encore tiennent parfaitement leur place autre part; on ne les a pas tuées, on ne les a que proscrites. Quand même on les aurait tuées, elles ressusciteraient; ces morts-là reviennent. On doit se demander enfin ce qu'elles font de bien et ce qu'elles font de mal; la raison aura son tour et l'heure des réparations viendra.

Certes, ce temps-ci proclame assez haut leur nécessité; plus que jamais l'individualisme mine la société, et ceux mêmes qui le posent en théorie doivent sentir le besoin de lui imposer un contrepoids. Il est des âmes, faibles si l'on veut, qui ne peuvent supporter la solitude et les difficultés où chacun se trouve; et l'on serait effrayé peut-être si l'on savait combien cet état d'isolement moral a jeté de malheureux dans la folie, le crime et le suicide. A considérer

les choses de plus haut encore, on reconnait que si le système de la concurrence universelle et illimitée a des avantages incontestables, il a aussi de désastreux inconvéniens, et qu'il est au moins sage et prudent d'y parer si l'on peut. Les rangs sont si pressés dans l'enceinte de la société civile, qu'on pourrait assurément sans danger ouvrir quelque issue à cette foule; et, en effet, qu'arrive-t-il déjà? C'est que beaucoup se mécontentent de trouver toutes les places remplies, qu'ils veulent prendre par la force celles que le hasard a données à autrui, et les convulsions effrayantes qui ébranlent notre sol montrent trop clairement le malaise général où s'agitent tous les intérêts. Au-dessus, il se présente quelques têtes d'imagination ardente, animées souvent de nobles convictions, mais pleines d'orgueil, et qui n'obéiront à personne si l'on ne peut s'emparer de leur activité bouillante et la placer sous l'obéissance de Dieu. Il est aussi des consciences que le mal blesse quelquefois et irrite jusqu'à l'excès, qui ne peuvent pardonner à tant d'abus et de maladies, irremédiables peut-être dans notre ordre politique, et qui, excitées sans cesse à cette vue, s'exposeront pour les guérir à causer encore de plus cruels malheurs. Est-ce qu'il n'est pas déplorable d'en finir toujours avec de pareilles têtes et de pareils cœurs par le sabre du soldat ou la hache du bourreau? Ne vaudrait-il pas mieux rouvrir la porte de ces communautés où l'obéissance même est volontaire, et où sont réalisées sous le joug suprême de la foi toutes les théories de liberté et de fraternité réelle? Au fait, l'égalité, qui ne peut exister que là, est possible dans les convens, puisqu'au temps même où la hiérarchie sociale était le plus énergiquement constituée il n'y a jamais eu de distinction entre le serf et le seigneur sous l'humble robe du moine.

Il faudra bien qu'on laisse se relever les monastères. En fait, qui pourrait empêcher quelques hommes de se réunir dans la même maison, fût-ce pour prier ensemble? En droit, s'ils sont moins de vingt, de quelle loi relèvent-ils? Voudrait-on ressusciter les législations exceptionnelles pour leur imposer le privilége de la persécution? En bonne justice, enfin, il s'agit simplement du principe sacré de l'association, qui n'est pas contestable dans ce cas, car il ne présente pas de danger. Il n'est pas question, en effet, d'associations ténébreuses, ignorées, perturbatrices de l'ordre matériel. Les couvens ne se cachent pas, ni eux, ni leurs règles particulières que chacun peut lire, ni leur règle générale qui est l'Évangile. On le sait bien, on n'empêche pas, on ne peut pas empêcher les associations qui se font pour le mal; ne proscrirait-on que celles qui se font pour le bien? Et quelle garantie aucune société pourra-t-elle donner, si ce n'est la garantie du Christianisme?

Après tout, que demande-t-on pour les religieux? Qu'on leur rende leur ancienne position dans l'Etat? Non, assurément. Sans préjuger si une société s'en trouve mieux quand elle rejette de son sein tous les élémens catholiques, il serait absurde que les moines eussent aucune place dans sa constitution, du moment qu'elle professe l'athéisme ou s'endort encore dans l'indifférence. Ils renoncent même aux droits de citoyen que la naissance leur donne; ils consentent à ce qu'on les place hors le droit commun. Mais voudraient-ils qu'on leur restituât leurs propriétés, qu'on relevât leurs basiliques? Non encore. Le plus simple autel leur suffit; et quant à leurs biens, de là sont nés contre eux trop de sujets d'accusation et de prétextes d'attaque, pour que les ordres religieux veuillent se rétablir autrement qu'ils ont commencé, par la charité publique. Que réclament-ils donc? Le droit de vivre; pas autre chose. L'air et le soleil sont pour tout le monde.

Ch. de Riancey.

VIE DE SAINT HUGUES, ÉVÊQUE DE GRENOBLE;

PAR ALBERT DU BOYS (1).

Saint Hugues naquit en 1053 et mourut en 1132. Il fut le contemporain de Grégoire VII, de saint Bernard, de saint Bruno, de saint Anselme, de Suger etc. Quels hommes! et quel siècle! La prééminence du sacerdoce sur l'empire, la réforme du clergé, l'établissement des plus belles institutions monastiques, les croisades, l'abaissement de la féodalité, l'avénement du pouvoir royal; la renaissance des lettres et des arts, la civilisation des mœurs, voilà ce qu'a tenté, accompli ou préparé le onzième siècle, et comme toute grande époque historique il s'est résumé dans un homme, dans Grégoire VII.

La société ébranlée et disjointe en quelque sorte par la chute de l'empire romain était retombée dans le chaos. Tous ses élémens divisés, confondus, s'entre-choquaient dans un pêle-mêle universel. Les peuples luttaient contre les peuples, les grands contre les rois, les rois contre les papes; le clergé rongé par la double lèpre de l'incontinence et de la simonie, se noyait dans le naufrage des mœurs et de la piété; à peine si l'esprit de Dieu flottait encore sur ces eaux agitées et corrompues. Ce n'était pas le commencement, c'était la fin du monde qui allait venir. L'univers l'attendait. Tout-à-coup Dieu dit au nouveau chaos: *Que la lumière soit, et la lumière fut*. Mais cette fois il ne parla pas seul; il prit le génie pour auxiliaire et pour organe. Grégoire VII, et c'est là son éternel honneur aux yeux de la foi, de l'histoire et de la philosophie, entreprit de rallier et de soumettre les élémens discordans de la société au plus pur, au plus fort d'entre eux, à l'élément religieux; il y parvint à force d'habileté, de courage, de persévérance et d'énergie, et lorsqu'il expira à Salerne, proscrit, infirme et délaissé, en disant avec une sainte amertume: « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs dans l'exil, » il aurait pu aussi bien s'écrier: *J'ai vaincu*, car il laissait après lui pour continuer son œuvre une église affranchie, un clergé régénéré qui devait à son tour régénérer le monde.

Après Grégoire VII, vers le commencement du douzième siècle, apparut sur la scène pour la remplir et la dominer avec la même autorité saint Bernard, esprit moins vaste peut-être et moins profond, mais plus ardent, plus populaire. Le moine est aussi puissant que le pontife. Du fond de sa cellule il dispose du sceptre et de la tiare, en sorte qu'il peut dire: *J'ai fait des papes et des rois et n'ai point voulu l'être*. Il tient sous sa discipline les empires et les monastères, foudroie l'hérésie, gourmande les grands et les souverains, soulève les peuples et précipite l'Europe sur l'Asie. La France, qui jusqu'alors n'avait subi que de loin l'influence de la Papauté, avait besoin d'un apôtre qui lui rendît en quelque sorte plus visible, plus présente l'action de l'Église, et fût pour elle ce que Grégoire avait été pour l'Allemagne. Telle fut la mission de saint Bernard; on sait comme il l'a remplie. Il écrivait à Louis VII: « C'est vous, Prince, qui, ennemi de la paix et inconstant dans votre parole, renversez si absolument les idées de tout ce qu'on appelle conduite et honneur, qu'il n'y a plus avec vous ni règle ni principe: aussi injuste dans vos affections que dans vos haines, vous les placez sans discernement...... Mais à quelque danger que vous exposiez vos états, votre personne et votre âme, nous qui sommes les enfans de l'Église, nous ne pouvons dissimuler les injures que l'on fait à notre mère méprisée et foulée aux pieds...... Nous tiendrons ferme, nous combattrons pour elle, s'il le faut, jusqu'à la mort, non avec le glaive et le bouclier, mais avec les armes qui nous sont permises, nos prières et nos larmes. » De telles paroles peignent l'homme et le siècle.

A côté de Grégoire et de Bernard faut-

(1) Suivie de la vie de Hugues II, son successeur; d'un extrait de la biographie de saint Hugues, abbé de Léoncel, et d'une Notice chronologique sur les évêques de Grenoble; vol. in-8°; prix: 7 fr. 50. A Grenoble, chez Prudhomme, et à Paris, chez Debécourt.

il nommer ces génies de second ordre qui les ont suivis, imités, ou continués, astres subalternes destinés à être les satellites de ces deux soleils et à ne briller, pour ainsi dire, que d'un éclat réfléchi? L'histoire a-t-elle intérêt à les suivre dans leur route plus ou moins obscure? Oui, car dans le système providentiel, ainsi que dans le système physique de la nature, tout se tient et s'enchaîne, agit et réagit avec une merveilleuse harmonie. Les hommes, les siècles, les événemens, grands et petits, s'expliquent et se complètent les uns par les autres, en sorte que les causes et les effets, l'ensemble et les détails, se confondent dans une indissoluble unité. C'est ainsi, pour ne pas sortir de notre époque, que saint Bruno, saint Anselme et tant d'autres pieux et savans personnages de leur temps ont concouru à édifier, à éclairer le monde changé par Grégoire et par Bernard; c'est ainsi que Suger, chargé des destinées de la France, devait montrer que l'Église, jusqu'alors si féconde en saints et en apôtres, pouvait encore donner aux nations de grands administrateurs et de grands politiques. Voilà sans doute aussi pourquoi M. Du Boys s'est déterminé à écrire la vie de saint Hugues, évêque et prince de Grenoble, vie bien modeste en comparaison de celles que nous venons de rappeler, mais qui, dans sa sphère bornée, n'en a pas moins exercé une influence salutaire et durable. Seulement on pourrait se plaindre que l'auteur n'ait pas un peu agrandi son cadre, en enchâssant la figure de son héros dans un tableau historique qui se présentait de lui-même à son pinceau. Mais M. Du Boys est de Grenoble; il aime son pays; il en parle avec un enthousiasme filial. Depuis long-temps il s'applique à recueillir curieusement les traditions et les antiquités du Dauphiné; il lui en coûtait donc de sortir de lieux chéris et connus. On désirerait trouver aussi çà et là quelques nuances mieux senties, des traits plus forts, des couleurs plus brillantes qui eussent donné de l'animation et de la vie à son portrait. L'histoire peut être impunément simple et austère; l'humanité n'a pas besoin de fard. Il n'en est pas tout-à-fait de même de la biographie. Quand on produit sur le théâtre un acteur isolé, il faut le grandir et *l'illustrer* un peu pour qu'il soit vu de loin par la foule. Tel qu'il est, le livre de M. Du Boys offre une lecture attachante; il est bien coordonné, écrit avec pureté et surtout avec un esprit de foi d'autant plus rare de nos jours qu'il ne s'imite pas; il contient des documens curieux et la plupart inédits sur saint Hugues et sur les autres évêques de Grenoble. C'est une nouvelle page ajoutée aux archives catholiques. A tous ces titres, il mérite l'attention de l'historien et du critique.

Saint Hugues est le type des évêques du moyen âge. Ce n'est point le prélat de nos jours qui conduit en paix son troupeau avec la houlette pastorale, c'est un maître vigilant, inquiet, armé de la verge pour repousser le loup qui rôde autour du bercail : *circuit quærens leo quem devoret*. Les loups ravisseurs sont ces seigneurs cupides qui, comme le riche du poète latin, ne songeaient qu'à ajouter maison à maison, domaine à domaine, sans dire jamais : *assez;* qui ne connaissaient d'autre droit que la force et qui se ruaient souvent de préférence sur les biens des églises, mal défendus et mal gardés. Dans ces temps d'anarchie féodale la crosse se croisait sans cesse avec l'épée, et pour que la crosse eût l'avantage, il fallait qu'elle fût tenue d'une main bien ferme et bien habile. Les habitans de Grenoble, fiers de leurs vieilles franchises, parmi tous les jougs qui s'étaient offerts à eux, avaient choisi celui de leur évêque dans l'espoir qu'il ressemblerait en quelque chose au joug du Christ, qu'il serait *doux* et *léger*, mais en échange ils exigeaient une protection que tout vassal avait droit d'attendre de son seigneur. Le diocèse de saint Hugues était donc un fief toujours en guerre avec les fiefs voisins qui tendaient à l'absorber, comme la mer un faible ruisseau. D'abord c'est Guy, archevêque de Vienne, qui, au mépris d'une possession immémoriale, s'empare de l'église et du territoire de saint Donat. Malgré la décision d'un légat du Saint-Siége qui le condamne, il refuse de les rendre, et pour les conserver il ose devant un concile assemblé produire un titre faux pulvérisé aussitôt par l'éloquence de saint Hugues. Trois fois celui-ci est obligé de demander

justice au pape, trois fois il l'obtient sur un simple exposé de l'affaire, et cependant ce n'est qu'après vingt ans que, par une transaction où il abandonne une partie de ses droits, il sort enfin d'un interminable procès qui avait consumé près d'un tiers de sa vie; et c'est un archevêque de Vienne, un des hommes les plus élevés en dignité et les plus vénérés de son temps, un futur pape qui foule ainsi aux pieds les droits les plus sacrés, et qui s'acharne à la dépouille d'un de ses subordonnés. On voit que Grégoire VII n'avait pas passé par là. Plus tard c'est le comte d'Albon qui de rapines en rapines eût fini par envahir le diocèse entier de Hugues, si, vaincu par les prières et les larmes de sa femme, il n'eût restitué à sa mort ce qu'il avait usurpé pendant sa vie. Cette lutte de l'évêque contre les seigneurs donne une bien triste idée de cette époque. Point d'autre hiérarchie que la soumission du plus faible au plus fort, point d'autres tribunaux pour celui qui ne pouvait se battre en champ clos que les tribunaux ecclésiastiques dont trop souvent les sentences n'étaient point exécutées, point de recours si ce n'est au pape et aux conciles, point d'autre action enfin que l'action religieuse sans vertu sur les cœurs endurcis et rebelles. Si saint Hugues n'eût pas montré autant de fermeté, autant de persévérance pour se faire rendre justice, s'il n'eût été protégé par sa réputation de sainteté et par sa merveilleuse éloquence qui était aussi une puissance dans ces temps de barbarie, c'en était fait peut-être de son évêché. Il ne se contenta pas de le défendre; il prit soin de l'orner et de l'enrichir. Avec les plus faibles ressources pécuniaires il bâtit des églises, des monastères, des hôpitaux, des palais, des ponts, multiplia les voies de communication, assura l'approvisionnement des marchés en supprimant l'impôt des grains, etc. M. Du Boys a consacré à l'administration temporelle de saint Hugues un de ses meilleurs chapitres qui a déjà été inséré dans l'*Université* (t. IV, p. 306). Nous ne nous étendrons donc pas sur ce sujet qui mérite l'attention des économistes de nos jours, curieux sans doute d'apprendre ce qu'était dans le moyen âge la science dont ils se prétendent les inventeurs.

Il nous reste à étudier, à connaître le saint, et je regrette de ne pas trouver à cet égard des détails plus étendus dans son biographe. Car le secret de la vie publique est dans la vie intérieure, et si les grandes pensées viennent du cœur, c'est aussi dans le cœur qu'il faut chercher le principe des grandes actions. A la vue de tant de prodiges opérés avec de si faibles secours par les héros du christianisme dans le moyen âge, je me suis souvent demandé où ils puisaient leur force et leur génie? La religion et l'histoire ont répondu : dans la sainteté qui élève et purifie la pensée, dans la solitude monastique qui l'échauffe et la mûrit, dans la foi qui transporte les montagnes, comme dit l'Écriture. Ces hommes d'*action* étaient en même tems des hommes d'*onction*. Ils s'exerçaient de telle sorte dans les occupations de Marthe, dit un chroniqueur, qu'ils n'abandonnaient jamais le repos et la contemplation de Marie. C'est en effet dans cette heureuse union de la paix du cœur et de l'activité de l'esprit, de la réflexion et du génie, de l'humilité et du courage que consiste la perfection humaine. L'habitude de se recueillir, de s'étudier, de vivre en soi-même et en Dieu donne aux facultés plus de puissance, de concentration et d'élan. Les grands fleuves prennent leur source au flanc de la montagne, les grandes âmes aux entrailles de la religion. Accoutumées aux célestes merveilles, rien ne les étonne plus dans le monde. Elles ont appris à connaître les hommes en cherchant à se connaître elles-mêmes, et à vaincre les obstacles extérieurs en triomphant de leurs passions, ennemis intérieurs plus redoutables que tous les autres. Hildebrand a été un moine obscur avant d'être le pape Grégoire VII. C'est à Cluny, appelé par Pierre Damien un jardin de délices semé de roses et de lys, un champ plein de Dieu où sont amoncelées les moissons célestes, *hortum deliciarum diversas rosarum ac liliorum gratias germinantem.... agrum Domini plenum dixerim ubi velut acervus est cœlestium*, c'est dans ce monastère qui se faisait remarquer entre tous par une discipline et une piété exemplaires, que le régénérateur du monde catholique vint se former à une vie religieuse, austère et réglée;

ce fut là qu'il jeta dans son âme ces germes qui devinrent si féconds, qu'il fit vœu de pénitence et de chasteté sans cesser de donner une attention assidue à la culture de son esprit, qu'il apprit à modérer la fougue de la jeunesse et à acquérir sur lui-même un empire extraordinaire ; c'est de ce port enfin qu'il sortit pour affronter les orages, et il aspirait à un port plus sûr et plus paisible encore lorsqu'à peine au milieu de sa course il écrivait à la comtesse Mathilde, confidente et consolatrice de ses sublimes tristesses : « Sachez que contre l'attente générale de « ceux qui nous entourent, nous venons « d'échapper à une grande maladie ; mais « nous y trouvons un sujet de tristesse « plutôt que de joie ; car notre âme tendait de toutes ses forces (*toto desiderio* « *anhelabat*) à cette patrie où celui qui « voit la douleur et le travail donne le « repos et le rafraîchissement aux gens « fatigués. Cependant nous sommes réservés encore à nos labeurs ordinaires, « à des sollicitudes sans fin qui nous accablent d'heure en heure ; nous souffrons les douleurs et les angoisses de « l'enfantement, parce que, sans pouvoir « la sauver par le gouvernail, nous voyons « l'Église faire naufrage presque sous nos « yeux. » En entendant gémir le divin pilote, ne croyez pas qu'il soit découragé et qu'il veuille abandonner le vaisseau. Si l'aigle s'abat un instant sur son rocher solitaire, c'est pour monter plus haut vers la lumière. Dans une autre lettre, Grégoire révèle encore mieux les mystères de son âme tantôt si forte et tantôt si défaillante : « La vie est souvent pour nous « un ennui et la mort désirable ; quand « ce bon Jésus, ce pieux consolateur, « vrai Dieu et vrai homme, me tend la « main, je suis soulagé dans mon affliction et plein de joie ; mais quand il me « laisse à moi-même, je retombe dans le « trouble, je meurs. Cependant je revis « en lui, lors même que les forces « m'abandonnent entièrement. Je lui dis « souvent en gémissant : *Si vous imposiez* « *un tel fardeau à Moïse ou à Pierre ils* « *en seraient accablés*, que dois-je donc « être, moi qui ne suis rien comparé à « eux ? Il faut que tu viennes aider ton « Pierre dans le pontificat ou que tu le « voies succomber..... » Et c'est un pareil homme qu'on a traité comme un ambitieux vulgaire, qu'on accuse de n'avoir agi que par les inspirations d'une politique tout humaine !

Saint Bernard fut le plus mystique comme le plus entraînant des docteurs. Dès son enfance il fut saisi d'une telle passion pour le cloître qu'elle se communiquait, ainsi qu'une sainte contagion, à tous ceux qui l'approchaient. Il faut que ses six frères, son oncle, sa sœur et son père s'arrachent au monde, aux richesses et s'enferment dans les couvens. Quand il alla se présenter à Cîteaux, il était accompagné d'une petite armée de prosélytes marchant avec lui à la conquête du ciel. Ses prédications étaient terribles ; les mères en éloignaient leurs fils, les femmes leurs maris ; ils auraient tout quitté pour le suivre. Saint Bernard attachait une telle importance à la vie spirituelle que, vers la fin de ses jours, après tant de travaux entrepris pour la gloire de Dieu et pour le salut des peuples, les schismes dissipés, les erreurs contre la foi réduites au silence, les croisades prêchées avec un succès inouï ; après tant d'ouvrages sublimes composés pour l'édification des contemporains et de la postérité, après un demi-siècle passé dans les mortifications, dans la prière et dans des courses apostoliques, il se plaignait sans cesse à lui-même et à ses amis de la dissipation de la vie. Il regardait les services qu'il rendait au public comme des prévarications à ses devoirs particuliers. « Je ne vis plus, « disait-il, en ecclésiastique ni en laïc ; « car il y a long-temps que je ne suis plus « la vie de religieux dont je porte l'habit. « Que suis-je donc ? Je ne suis que comme « le prodige et le monstre de mon siècle. » Dans un philosophe un pareil langage serait le dernier raffinement de l'orgueil ; dans un saint, c'est le cri de l'humilité chrétienne.

Ecoutons maintenant M. Du Boys raconter, dans son style pur et fleuri, l'événement qui fit naître ou plutôt qui entretint dans saint Hugues le goût de la vie spirituelle :

« Or, vers ce temps-là, saint Hugues eut « une vision singulière : il fut transporté « en esprit, pendant les ténèbres de la « nuit, au milieu des montagnes de la

« Chartreuse. Là, dans des clairières en« tourées de sombres forêts et surmon« tées de rochers menaçans, au sein d'un « désert jonché de pierres brisées et sil« lonné par des avalanches, il lui sembla « que le Seigneur se construisait un tem« ple magnifique, création vraiment di« vine au milieu de cette espèce de chaos. « En même temps, il crut voir sept étoi« les brillantes s'arrêter sur le faîte de « cet édifice et se revêtir d'une pure et « mystérieuse lumière. — Le lendemain, « Bruno et les six pélerins qui l'accom« pagnaient, vinrent se jeter aux pieds de « saint Hugues : « Nous avons été attirés « vers vous, s'écrièrent-ils, par la re« nommée de votre sagesse et par la « bonne odeur de vos vertus. Nous ve« nons, à l'exemple des Hilarion, des « Antoine et des anachorètes des pre« miers temps, chercher un désert où « nous puissions fuir les fausses joies du « monde et les orages d'un siècle per« vers. — Je reconnais en vous, ajoutait « le chanoine de Reims, la figure d'un « ange qui m'a apparu dans le cours de « mon voyage, et à qui Dieu m'a ordonné « de confier la conduite de ma vie : rece« vez-nous dans vos bras; conduisez-nous « à la retraite que nous cherchons. » Hu« gues, ému d'un pareil spectacle, releva « et embrassa ces pieux étrangers. Il leur « fit une réception pleine d'affection et « de charité, et leurs larmes d'attendris« sement se confondirent avec les sien« nes. Il comprit alors que l'apparition « des sept étoiles était le présage divin « de leur arrivée, et qu'elle indiquait le « lieu où ces mages chrétiens devaient « arrêter leurs pas. Suivant quelques uns « des biographes de saint Bruno, Hugues « reconnut en lui un des maîtres d'élo« quence ou de théologie dont il avait « suivi les cours pendant les voyages « qu'il avait faits dans sa première jeu« nesse pour perfectionner son éduca« tion. — Bruno resta quelques jours à « Grenoble avec saint Hugues; il conféra « avec lui de la règle qu'il avait projetée « pour la fondation de son ordre. Qu'ils « durent être élevés et sublimes les en« tretiens de ces hommes de Dieu, médi« tant ensemble les bases de l'ordre des « Chartreux, qui font depuis huit siècles « la gloire de la catholicité! Quelle pro« fondeur! quelle gravité devaient prési« der aux discussions de ces saints légis« lateurs! Ils surent créer une société « religieuse dont la puissance de vitalité « a été si grande que, sans avoir besoin « d'être réformée ni renouvelée, elle est « encore debout après plus de sept siè« cles, après avoir vu naître et périr au« tour d'elle une foule de sociétés poli« tiques et d'institutions humaines! — « Quelque temps avant la fête de saint « Jean-Baptiste, Hugues conduisit Bruno « et ses compagnons dans le lieu qui lui « avait été désigné par l'apparition mys« térieuse des sept étoiles. Ils traversè« rent ensemble les portes naturelles du « désert de Chartreuse, formées par des « rochers inaccessibles qui se perdent « dans les nues. Ils cheminèrent à tra« vers les forêts, les rochers et les pré« cipices jusqu'aux lieux où est mainte« nant la chapelle de saint Bruno. Ni « l'horreur de ces aspects sauvages, ni « le silence affreux du désert, ni la « crainte des frimas d'un long hiver n'é« branlèrent le courage de ces pieux « anachorètes. Ils acceptèrent ce séjour « avec ses âpretés et ses rigueurs, comme « le digne théâtre de la fervente péni« tence à laquelle ils allaient consacrer « leur vie. »

Voilà certes un tableau digne des premiers temps de l'Église! C'est, en effet, un beau spectacle que saint Bruno et saint Hugues, cet autre Moïse et cet autre Josué, traversant le désert pour introduire dans la terre promise les élus du Seigneur. Lorsqu'entourés de leurs compagnons, ils gravissent de rocher en rocher, de mont en mont les hauteurs de la Grande Chartreuse, dont le sommet paraît plus rapproché du ciel que de la terre, on croirait voir deux pures intelligences s'élever ensemble, au milieu d'un groupe d'anges, vers les montagnes éternelles. Si saint Hugues n'eût été rappelé en bas par le peuple confié à ses soins, il ne fût jamais descendu du nouveau Sinaï; mais s'il ne peut rester avec ses hôtes, il enferme du moins son âme avec eux dans la solitude, et de loin il veillera comme un second père sur cette colonie naissante, qui promet à l'Église une si riche moisson de vertus; qui, vouée à la garde et à la reproduction du

trésor de la science, doit sauver le germe de la civilisation moderne, et transmettre jusqu'à nos jours l'irrécusable témoignage du génie de son pieux fondateur. Aussi comme Hugues la protége, comme il la couve de son aile pastorale! Il lui assure la propriété des lieux qu'elle a choisis pour son nid; il veut qu'ils soient environnés de pureté, de silence et de paix; il défend aux femmes et aux chasseurs d'en approcher, aux pêcheurs d'y jeter leurs filets, aux bergers d'y conduire leurs troupeaux. C'est là qu'il viendra souvent rafraîchir son âme fatiguée par les agitations de la terre et par les sollicitudes du sacerdoce; c'est là qu'il se laissera tellement absorber par la méditation et par la prière, que Bruno se croira obligé plus d'une fois de l'engager à abréger des retraites au désert trop prolongées pour un pontife chargé du soin d'un nombreux troupeau, et à quitter sa modeste cellule pour son manoir épiscopal. Bientôt saint Bruno, appelé à Rome par Urbain II, lui laissera la direction du monastère, et alors il faudra toute l'autorité du pape pour l'empêcher de s'y ensevelir tout entier. Cependant, malgré cette passion pour la retraite, et peut-être à cause de cette passion même, malgré de fréquentes excursions à la Grande-Chartreuse, Hugues put se rendre en mourant le témoignage d'avoir rempli tous les devoirs d'un prince et d'un évêque..... « Il avait trouvé son dio« cèse dans le désordre et l'anarchie, dit « son biographe en terminant; les biens « de l'Église livrés au pillage des grands, « les membres du clergé donnant eux« mêmes l'exemple du sacrilége et du « scandale. Il rétablit partout l'ordre et « la paix, obtint d'étonnantes et de nom« breuses restitutions de la part des sei« gneurs, et fit disparaître les abus qui « déshonoraient le sanctuaire. Il accom« plit pendant un demi-siècle la mission « de pacification et de réforme que lui « avait donnée le grand pontife qui l'a« vait consacré, Grégoire VII. Des reve« nus abondans et d'une perception fa« cile, une puissance temporelle bien « réglée, un sacerdoce de mœurs épu« rées et sévères, un peuple chez qui sa « sagesse et sa vertu avaient fait grandir « la puissance morale de l'épiscopat, des « seigneurs devenus les soutiens de l'É« glise et les bienfaiteurs des monastères: « voilà les élémens que saint Hugues en « mourant laisse à son successeur Hu« gues II, pour faire le bien dans son dio« cèse. »

M. Du Boys, pour faire de son ouvrage comme une sorte de sainte trilogie, a placé à la suite de la vie de saint Hugues une courte biographie de Hugues II, et d'un autre saint Hugues, abbé de Léoncel. Il y a joint aussi des notices instructives sur les principaux évêques de Grenoble, et un recueil des chartes qui se rattachent à son sujet. Sachons-lui gré de ces recherches d'érudit et d'antiquaire. Les biographies sont le complément, ou, pour mieux dire, le supplément de l'histoire. Publier celles des personnages qui ont illustré le Christianisme par leurs vertus et par leurs talens, c'est plus qu'une œuvre utile, c'est un acte de foi et de dévouement filial. Si notre siècle paraît destiné à exhumer de la poussière et de l'obscurité qui les couvrent les titres, les documens, les faits jusqu'alors ignorés ou dédaignés, il faut que l'écrivain catholique prenne part, dans l'intérêt de ses croyances, à ce travail de révision universelle, et qu'il apporte au moins son épi au glanage de la science dans les vastes champs du passé; il faut qu'il remette en lumière et en honneur, en les soumettant toutefois à une critique éclairée, ces vieilles légendes, archives domestiques de la religion, qu'il en fasse ressortir de curieux enseignemens sur les mœurs des peuples, et particulièrement sur les merveilleux développemens de l'Église et de la civilisation chrétienne; qu'il accommode enfin au goût plus délicat de nos jours cet aliment exquis des âmes pieuses, et ce parfum de poésie naïve qui faisait les délices de nos pères. M. de Montalembert a ouvert magnifiquement la carrière par sa *Vie de sainte Elisabeth*. Qui craindrait de s'engager dans la même voie à la suite d'un pareil maître? Nous ne lui adresserons qu'un vœu avec tous ceux qui ont gardé dans leur cœur l'image de sa *chère sainte*: c'est qu'il nous donne bientôt, selon sa promesse, la *Vie de saint Bernard*, si vivement attendue. Saint Bernard et Grégoire VII, nous en avons fait la preuve

en composant cet article, sont les deux grands flambeaux du moyen âge ; ils éclairent tout ce qui les environne ; rien ne se comprend et ne s'explique que par eux : sous le rapport de l'art, leur histoire fournit à la pensée les plus hautes considérations, à l'imagination les plus riches développemens. Saint Bernard surtout, par la variété de son génie, par son infatigable activité, par la fougue entraînante de son caractère et par je ne sais quelle couleur poétique répandue sur toute son existence et sur les événemens auxquels son nom est attaché, sera pour un peintre tel que M. de Montalembert le sujet du tableau le plus saisissant et le plus dramatique. Sainte Elisabeth, c'est la fleur du catholicisme; saint Bernard, c'est cet arbre immense sur lequel viennent se reposer les oiseaux du ciel et qui protége en même temps de son ombre les moissons d'alentour.

LUDOVIC GUYOT.

LA THÉBAIDE DES GRÈVES.

REFLETS DE BRETAGNE, PAR H. MORVONNAIS (1).

Souvent, en causant avec nos jeunes poètes, nous avons remarqué leur étonnement de ce qu'il ne se faisait pas plus de bruit autour de leur œuvre. Ils redisaient leurs vers harmonieux et d'une facture savante, les comparaient à ceux des maîtres célèbres, et se désolaient de tant de gloire d'un côté et de tant d'abandon de l'autre. Cette injustice est un peu problématique. Les noms qui restent dans l'histoire de la poésie doivent nécessairement être rares, et les nations ne peuvent adopter que les véritables novateurs, que les écrivains qui font marcher la poésie, soit parce qu'ils expriment des passions nouvelles, soit parce qu'ils créent une expression plus pittoresque, plus belle sous quelques rapports. Les autres, quelle que soit la perfection de leurs vers, ne sont que les échos des maîtres ; ils n'existent réellement pas comme poètes, car poésie veut dire création, et l'indifférence leur arrivera certainement, lors même que par une cause ou une autre ils seraient parvenus à fixer momentanément l'attention sur leurs livres.

Nous ne comprenons pas le poète qui n'est que le reflet des livres ; il faut qu'il soit le reflet de son propre cœur, de la nature et des hommes qui l'entourent; il faut qu'il soit *lui-même* pour avoir le droit de compter parmi les hommes dont la France garde le souvenir.

Nous avons été amenés à rappeler ces idées par la lecture du poème que nous annonçons. Quoique la trace des célébrités contemporaines, et particulièrement celle de M. Victor Hugo, soit visible dans la forme de cette poésie, il est impossible d'y méconnaître une profonde originalité, le signe de l'inspiration intime, impossible de ne pas sentir que la poésie est sortie de la bouche de l'auteur comme un sanglot et comme une espérance céleste. Non certes, celui-là n'a pas écrit pour être un poète d'académie, pour faire dire de lui qu'il est de telle ou telle école; il a écrit parce qu'il souffrait et qu'il lui fallait un langage qui débarrassât son cœur de cette souffrance.

La vie du poète de la Thébaïde des Grèves s'écoule dans une solitude de Bretagne en face de la nature que Dieu a faite si grande et si belle autour de lui, au milieu de la jouissance de la vie de famille, et des doux entretiens de l'amitié, et des mélodieuses illusions de la poésie, qui semble être le fond de son existence. Tout-à-coup ce bonheur est brisé par la mort d'une femme bien-aimée qui partageait les joies et les douleurs du poète.

Cette séparation cruelle donne tout

(1) G. Roux, rue des Beaux-Arts, 2; in-32; 2 fr. 50.

une autre teinte au poème; le chant, qui était d'abord sur un mode plein de douceur mélancolique, devient sombre et douloureux jusqu'à ce qu'il arrive à la consolation céleste qui répand sur lui ses clartés sereines et vivifiantes. La religion occupe une grande place dans ce volume; elle est dans chaque pensée, dans chaque sentiment, non cette religiosité vague que quelques jeunes écrivains voudraient substituer à la foi catholique, qui seule peut préserver les peuples de tous les malheurs qui les menacent, mais la vive pratique du Christianisme, s'associant à chaque acte de la vie et donnant plus de grandeur au petit pâtre égaré sur une falaise déserte qu'à l'orgueilleux rhéteur dont les phrases brillantes excitent les applaudissemens de la foule. Un soir que le poète errait dans les landes solitaires de sa Bretagne, il rencontra un pauvre enfant qui gardait ses brebis. Le cœur du poète était broyé par les chagrins et son esprit était plein de murmure et de révolte :

Que penser du Dieu bon, si, quand l'âme est croyante,
A chaque heure du jour il la fait larmoyante;
On ne peut pas souffrir autant sans murmurer;
Et puis, comme un enfant, je me mis à pleurer.

Oh! nul n'est plus que moi malheureux sur la terre,
Et je suivais toujours le sentier solitaire.
Et je vis un patour qui paissait des brebis,
Enfant tout délicat qui n'avait pas d'habits;
Il tremblottait de froid et chantait un cantique
Aux crevasses d'un roc. Moi, de l'enfant rustique,
Je m'approche et lui dis : Enfant, que fais-tu là?
— Je garde, me dit-il, mon troupeau que voilà.
— Mon bon petit patour, où demeure ta mère?
La vague le couvrit de son écume amère,
Et l'enfant tremblottait plus fort; et je posai
Un coin de mon manteau sur son corps tout glacé.
— Mon bon petit patour, où donc est ta chaumière?
— En entrant au hameau, Monsieur, c'est la première
Au hameau que voilà grimpé sur ces rochers,
Et dont l'œil, tout autour, peut voir trente clochers.
— Tu souffres bien du froid, bel enfant de Bretagne?
— Que voulez-vous, Monsieur, c'est mon pain que je gagne.
— Ces moutons sont à toi? — Mon sort n'est pas si beau.
Pour le compte d'autrui je garde ce troupeau.
— Enfant, que fait ta mère? — Elle est toujours malade.
— Et ton père? — Il est mort, tombé de la cascade.
— Qui prend soin d'elle, enfant? — Monsieur, c'est le bon Dieu
D'abord, et puis encor les braves gens du lieu.
— Sont-ils riches, ces gens? — Ce sont tenans de ferme,
Pauvres, mais, grâce à Dieu, d'une santé plus ferme.
— Tu n'es pas seul enfant. Or, combien êtes-vous?
— Monsieur, nous sommes six, et nous nous aimons tous.
— Qui vous nourrit? — Mes sœurs pêchent des coquillages,
Et d'ailleurs nous allons quêtant par les villages.
— Et votre mère, enfant, souffre-t-elle avec fiel?
— C'est un péché, Monsieur, l'en préserve le ciel!
— Mais lorsque le sommeil ne clot point ses paupières,
Que fait-elle la nuit? — Elle dit ses prières.
Je quittai cet enfant tout effrayé de moi;
Oh! que j'étais petit devant sa grande foi!
Cet enfant en sait plus que moi sur l'existence.
Savoir vivre est savoir souffrir avec constance.
Où prit-il sa science? il la reçut de Dieu
Par sa mère, au grabat, ange dans ce bas lieu?
Un coup de vent plus fort chassa l'écume amère.
En marchant je songeais à cette forte mère;
Je disais : la science est toujours sous nos yeux,
Baissons-les, comprenons, et nous serons pieux.
Et dans le creux du roc, sa niche granitique,
J'entendais le patour poursuivre son cantique.
Le dimanche arriva, jour précieux et doux;
Dès l'aurore, il était dans l'église à genoux.

Quand vous murmurerez, pris d'ennuis téméraires,
Prenez ces simples vers, et méditez, mes frères.

Un des morceaux les plus remarquables, sous ce rapport, est un hymne intitulé *la Voix du vent*, que l'auteur a librement imité d'une femme de génie, dont le nom est encore à peine connu de la France, de Mistress Hemans. Voici quelques strophes :

Poète des nuits solitaires,
O vent des flots et des déserts,
De mélancoliques mystères
Parlent au fond de tes concerts;
Tu parcourus maintes contrées;
Tu vis maintes villes livrées
A des tumultes foudroyans;
Tu rases maintes solitudes
Où de pieuses habitudes
Occupent les jours des croyans.

Tu nous apportes quelque chose
Des bruits qui se firent sous toi;
Tu portes des parfums de rose
Au logis du pâtre et du roi;
J'entends dans tes vastes murmures
Les plaintes que font les ramures
Dans les profondeurs des forêts;
J'entends les soupirs des brins d'herbes,

Les éclats des cèdres superbes,
Les larmes du jonc des marais.

Tu vis sur les vagues désertes
Le pauvre esquif battu des flots;
Tu nous dis les peines souffertes
Par les affligés matelots.
Plus loin, les lames apaisées
Brisaient sous des côtes boisées,
Au pied des caneliers en fleurs;
Plus loin, sur un affreux rivage,
Les naufragés, au vent sauvage,
Jetaient le cri de leurs douleurs.

Tu vis la maison solitaire
Abandonnée au bord des eaux,
Où tant d'aimés sont dans la terre,
Couchés auprès de leurs berceaux;
Ta voix pleura sous les toitures;
Et sur les pieuses peintures
Tu passas l'aile en gémissant;
Du foyer tu touchas la pierre,
Balayant la froide poussière
Avec un lamentable accent.

O vent des caps et des vallées,
Vent des marécages déserts,
O vent des dunes isolées
Dans les solitudes des mers;
Sois moins triste dans ton cantique,
Épargne l'âme poétique
Qui prête l'oreille à ta voix;
Tu fais répandre trop de larmes,
Toi qui nous contes les alarmes
Du pélerin parmi les bois.

Retentis donc sous ma toiture,
O parole des temps enfuis,
Vaste sanglot que la nature
Nous jette dans la paix des nuits;
O vent des forêts et des fleuves,
Toi qui vis tant de cités veuves
Sur la terre où coule le Nil;
A tes tristesses infinies
Je mêlerai les harmonies
Des cantiques de mon exil.

Que si nous recherchons en quoi l'auteur de la Thébaïde a fait marcher la poésie, c'est-à-dire ce qu'il y a en lui que nous ne retrouvions pas dans les poètes contemporains, nous remarquerons plusieurs choses : d'abord un sentiment plus exquis et plus développé du bonheur de la famille ; les habitudes du foyer sont poétisées par lui avec amour et religion : il semble que le poète ait le cœur froissé par ce siècle si emporté et si cupide, par cet abandon des saintes jouissances d'une intimité obscure. Il se cramponne à cette vie de famille qui croule avec tant d'autres ruines, et il la chante avec frémissement, comme on regarde un malade bien aimé que l'on sent mourir. Nous recommandons spécialement ce livre aux cœurs non encore éteints par le galvanisme de la société actuelle; ils y trouveront un doux repos au milieu des cris frénétiques de notre littérature échevelée.

La seconde qualité distinctive de l'auteur de la Thébaïde des Grèves, c'est son sentiment profond des beautés de la nature : il rend toutes ses nuances, tous ses bruits; son vers les reflète et les reproduit avec un charme étrange. On sent partout l'expression naïve et forte de la vérité. Rien n'est factice comme dans ces poésies qui imitent un poète. Ici, c'est la nature elle-même. Ces lignes sont tracées en face de l'Océan, sur les côtes désertes de la Bretagne; les harmonies du paysage vibrent dans l'âme de l'écrivain. Ce n'est pas là un livre fait avec des livres, mais bien avec le cœur, avec les larmes et le sang du poète, un livre de bonne foi, comme dit Montaigne. Dieu lui donne des critiques et un public de bonne foi !

Nous remarquerons encore dans l'auteur de la *Thébaïde* une manière tout à lui de peindre l'amitié. L'amitié est dans ce poème quelque chose de sacré et de solennel, qui a un accent plus fort encore que dans le livre *des Consolations*, si beau cependant sous ce rapport! La Thébaïde des Grèves est un poème de haute moralisation ; l'idée religieuse le vivifie : il est assez élevé pour plaire aux penseurs les plus sévères, assez tendre pour être aimé des plus tendres femmes; il attire vers les devoirs de la vie privée dont il fait un bonheur. L'unité du poème est visible au milieu de ses mille détails; sa puissance mélancolique croît à chaque page par une progression qui a l'air savant, et qui n'est peut-être que le produit de l'émotion du poète.

Entraîné par le charme de ce poème, nous nous apercevons que nous n'avons encore rien blâmé en lui. Il y a bien cependant çà et là des défauts que l'auteur fera disparaître facilement; quelques mots d'une bonhomie qui n'est pas le langage de la poésie, et quelques inversions forcées que la nouvelle école aime encore trop, quoiqu'elle s'en cor-

rige tous les jours. Il faut bien le reconnaître : après les brillans mais infructueux essais qui ont eu lieu dernièrement, la véritable harmonie du vers français est celle des grands génies du siècle de Louis XIV. Le vers, mesuré autrement, est, selon nous, fort inférieur à la prose. André Chénier est un modèle admirable du langage qui convient à cette époque. Nous devons dire que l'auteur de la *Thébaïde* est rarement tombé dans ces erreurs; mais nous espérons qu'il effacera ces taches qui nuisent encore au bel ensemble de son œuvre.

AMÉDÉE DUQUESNEL.

SAINT AIGNAN, ÉVÊQUE D'ORLÉANS EN 391.

Il est deux noms qu'on ne saurait prononcer devant un Orléanais sans éveiller dans son âme un sentiment mêlé d'orgueil et de reconnaissance; de ces deux noms, l'un a passé dans toutes les bouches; il a éveillé toutes les sympathies, non seulement en France, mais dans l'Europe entière, et nul être capable de s'enflammer d'amour pour son pays, d'admirer ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui est sublime, ne prononce sans respect le nom de la jeune fille qui sauva un royaume, et qui, pour prix des plus merveilleux exploits, périt à dix-huit ans du plus horrible supplice : de Jeanne d'Arc, enfin, dont le front virginal resplendit des rayons de deux gloires également belles; de cette Jeanne, qui fut guerrière sans peur et femme sans reproche.

L'autre nom, quoique moins connu, mérite néanmoins de l'être, car il s'offre aux regards de l'histoire sous la sauvegarde des vertus chrétiennes. Ses droits à la vénération des hommes sont incontestables; car à qui décerneront-ils les palmes de l'immortalité, si ce n'est à ceux dont le génie ne se signale que par des bienfaits!

Ecrire la vie de saint Aignan, c'est tout ensemble réparer une injustice du sort et combler une lacune dans nos annales historiques; mais remuer la poudre impalpable d'un passé accompli depuis quatorze siècles pour reconstruire avec ses parcelles éparses un corps saisissable, vivant, coloré, et accepter cette tâche au dix-neuvième siècle, c'est s'engager à faire tout à la fois du drame et de l'histoire; car aujourd'hui plus que jamais, pour mériter d'être lu, il faut savoir intéresser : je vais essayer d'y réussir.

L'invasion de l'Europe presque entière par Attila fut, comme toutes les crises nationales qui torturent des générations entières, l'occasion d'un déploiement de forces surhumaines, d'où naquirent selon l'occurrence de grands crimes ou de grandes vertus.

Parmi les célébrités qui surgirent du sein de l'Église à cette époque mémorable, saint Aignan se présente un des premiers à côté de sainte Geneviève de Paris, de saint Sévère de Trèves, de saint Germain d'Auxerre et de saint Loup de Troyes.

Une *Vie de saint Aignan*, écrite quatre-vingt-six ans après sa mort, au temps de Grégoire de Tours, s'est perdue peut-être lors de l'invasion des Normands; il en reste trois autres manuscrites; la plus ancienne remonte au neuvième siècle environ. Plusieurs historiens latins ont aussi parlé de saint Aignan, tels que Sidonius Apollinaris, etc., et après eux, Helgault, de La Saussaye, Bouquet, Duchesne, Hubert, etc.; mais la réunion de tous les documens où l'on peut recourir ne présente pas un ensemble complet : il nous faut donc recomposer l'unité à l'aide de débris; nous travaillerons à cette œuvre dans cette vue toujours attrayante, celle de rendre hommage à la vertu et à la vérité.

Saint Aignan ou Agnan naquit à Vienne, dans le Dauphiné, en 378. Les chroniques sont muettes sur les premières années de son existence, et nous ne ressaisissons ses traces qu'au moment où, par-

venu à la jeunesse, elles nous le représentent doué des avantages les plus flatteurs, s'arrachant aux séductions du monde pour se livrer à une seule passion, celle de la vie contemplative, et se retirant dans un château solitaire situé près d'Orléans, sur les bords agrestes de la Loire.

Les motifs qui déterminèrent le jeune Aignan à préférer l'isolement au contact de ses semblables, dans un âge où l'on vit ordinairement plus en autrui qu'en soi-même, sont du nombre de ceux qu'on peut pressentir plus qu'assigner; car, dans l'histoire du cœur humain, la pudeur ou l'intérêt déchirent bien des pages, mais la curiosité se plaît à recueillir leurs fragmens. Certes, nous sommes loin des temps où la passion s'augmentait par le sacrifice; mais n'oublions pas que nous sommes au quatrième siècle; que ce sentiment avait alors sa religion, sa ferveur, son fanatisme même, et cela devait être ainsi. L'enfance des peuples ressemble à l'enfance des hommes : chez les uns comme chez les autres, l'exagération est un principe vital; le bien et le mal sont sans cesse en présence et se livrent bataille visière haute; point de transitions, point de demi-teintes, mais seulement des ombres vigoureuses et de vives lumières. Le moyen âge est une ébauche de civilisation dont l'originalité frappe et captive : ne pourrait-il pas être comparé à une esquisse dans laquelle un grand peintre verse avec négligence et profusion la somme entière de ses idées, le superflu de sa palette, dépassant ainsi les limites du bien, mais imprimant à son œuvre le mouvement et la vie? Revenons à saint Aignan.

Si la solitude conduit presque toujours à l'égoïsme, elle nourrit aussi les grandes pensées; l'esprit s'étend quelquefois en raison du raccourcissement des rayons du cœur; on sent moins, mais on pense plus.

Bien qu'à cette époque les réclusions volontaires ne fussent pas rares, elles excitaient cependant toujours l'intérêt lorsqu'à la singularité du fait venaient se joindre des particularités attachantes, comme la jeunesse, la beauté, le mystère; alors la curiosité n'avait pas de bornes, et l'imagination, se chargeant d'expliquer l'inconnu, donnait à tout des proportions gigantesques. Ceci est une des causes qui ont accru le nombre prodigieux de célébrités religieuses, auxquelles la physionomie du moyen âge doit un trait de plus.

J'ai dit que le jeune Aignan avait choisi pour retraite un château situé près d'Orléans, et je le répète, parce que ce fait, fort simple en soi, va recevoir, des motifs qui l'ont amené, un véritable intérêt.

Chaque homme possède un certain tact, une sorte d'odorat qui lui fait découvrir au premier moment les similitudes et les différences qui existent entre lui et le prochain. De cette vision naissent la sympathie et l'antipathie; ce fut la sympathie qui détermina Aignan dans le choix de son ermitage, et c'est à ce choix qu'il dut le rang éminent que Dieu lui destinait dans l'Église. Telles on voit deux gouttes d'eau fort proches fondre tout-à-coup l'une sur l'autre, et de deux qu'elles étaient ne présenter que l'unité, telles deux âmes qui se conviennent s'attirent et se confondent. Aignan et Euverte en firent l'expérience. Ce phénomène n'est pas rare; mais ce qui, dans cette circonstance, ajoute à l'intérêt, c'est qu'il s'opéra, en dépit des distances naturelles et sociales. En effet, Aignan était dans la fleur de la jeunesse, et Euverte touchait presque au terme de sa carrière. L'un vivait obscur et solitaire; l'autre occupait un trône pontifical; il était évêque d'Orléans. Tout devait faire présumer que ces deux hommes, l'un au pied de la montagne, l'autre au sommet, ne se rencontreraient pas; le contraire arriva. Le jeune Aignan avait aperçu celui qui devait être bientôt son ami, dans une de ces circonstances qui semblent naître tout exprès pour forcer l'âme à des irruptions soudaines qui la trahissent : et tous deux ils s'aimaient déjà qu'ils ne le savaient pas encore; aussi, quand Aignan choisit son ermitage non loin des lieux habités par Euverte, il ne se dit pas : « Je serai près de lui; je « pourrai le voir quand sa charité le fera « errer dans la campagne, quand les so« lennités de l'Eglise m'appelleront dans « le temple de Dieu. » Il ne s'était pas dit

tout cela; mais il avait obéi à l'une de ces voix secrètes qui nous commandent à notre insu, et disposent de nous quand nous croyons être libres. Euverte, de son côté, se disait : « Le regard d'Aignan est « mélancolique; ses yeux si beaux sont « tristes; Aignan a besoin d'un père, « d'un ami; je serai pour lui l'un et « l'autre; qu'il vienne, je veux le revoir, « lui parler, descendre dans son âme. »

Aignan, sur l'invitation qui lui fut faite, se rendit à la demeure épiscopale. Ce ne fut pas sans émotion, sans doute, qu'il vit s'élever et retomber sur lui la lourde tenture qui dissimulait l'entrée du réduit modeste où l'attendait le digne prélat. Il serait fort curieux d'être initié aux détails d'un entretien dont nous ne connaissons que les résultats; car la présence d'un tiers l'eût rendu impossible : d'un côté, l'âge dépouillant son austérité pour revêtir les grâces qui naissent de l'abandon; de l'autre, la jeunesse soulevant les voiles du mystère pour puiser à la source de l'expérience des forces et des consolations nouvelles. Mais abrégeons; peu de temps après cette conférence, Aignan fut ordonné prêtre et appelé à la conduite du monastère de Saint-Laurent-des-Orgerils, situé dans un des faubourgs d'Orléans. C'était une espèce de noviciat que lui faisait subir Euverte, qui avait ses vues pour en agir ainsi. Sentant ses forces diminuer, le sage prélat voulait se décharger d'un fardeau si pesant, et il caressait la pensée d'investir son fils adoptif d'une dignité qui devait mettre en évidence les hautes qualités qu'il avait devinées en lui.

Les êtres supérieurs impriment un mouvement ascendant à tout ce qu'ils touchent, attirant à eux, par une sorte de puissance magnétique, ce qui vit dans le cercle soumis à leur influence.

Aignan eut à peine commencé sa mission que tout changea dans le monde isolé qu'il avait à gouverner; l'esprit de désordre et de mesquinerie fit place aux sentimens d'urbanité, aux idées généreuses; on n'était frère que de nom; on le devint par la charité. L'expérience était faite, l'épreuve suffisante. Euverte le sentit, et bientôt la mitre dorée, qui chancelait sur une tête septuagénaire, vint relever l'éclat et la noblesse d'un front où la jeunesse de l'âme ne brillait pas moins que celle de l'âge.

Un succès mérité ne rencontre que des inimitiés passagères; il y a dans les masses une justice qui crie plus haut que l'envie et la malignité. Si la jeunesse d'Aignan excita quelques jalousies particulières; au regard de tous elle ne fit qu'ajouter un charme de plus à son mérite et à ses vertus.

Cependant une vive douleur devait bientôt atteindre le cœur du jeune prélat; son digne ami touchait au terme de sa carrière, et le 7 septembre 391 il reçut à la fois sa dernière bénédiction et son dernier soupir.

Soixante ans vont s'écouler, durant lesquels saint Aignan se révèle à la postérité par le zèle et le talent qu'il déploya en 407 contre Arius, fameux hérétique dont les doctrines ne purent prévaloir dans le diocèse confié au saint pontife; puis par deux legs d'un mérite différent : un bienfait et une cathédrale. Quant au bienfait, voici ce qu'on rapporte : Agrippin, préfet romain, près de succomber à une maladie pour laquelle tous les secours de l'art avaient été impuissans, fit appeler le nouvel évêque et le pria d'intercéder le ciel en sa faveur; peu de temps après, ayant recouvré la santé, il exigea qu'Aignan lui indiquât les moyens les plus propres à lui prouver sa reconnaissance. Celui-ci, fidèle à son noble caractère, ne demanda d'autre faveur que celle de pouvoir exercer en grand cette ardente charité dont il venait de prodiguer les témoignages : il demanda la délivrance de tous les prisonniers renfermés alors dans les murs d'Orléans.

Quelques jours après, les populations des cités et des bourgades environnantes, s'étant jointes à celle de la ville, se pressaient sur les pas d'un seul homme : cet homme, c'était le jeune Aignan, qui s'avançait, bénissant et béni, à travers les flots d'un peuple admirateur. A sa voix les cachots s'ouvrent, les fers tombent; les captifs se précipitent; ils revoient la lumière, le ciel, la nature; puis ils tombent à genoux devant leur bienfaiteur, qui, par ses libéralités, achève l'œuvre de rédemption qu'il a commencée. Depuis, un privilége particulier

perpétua le souvenir de cette sainte gloire, en conférant aux successeurs de saint Aignan le droit de grâce au jour de leur entrée pontificale. Dans la suite, cette entrée devint encore plus solennelle, mais moins touchante. Quatre barons du duché d'Orléans étaient obligés d'y porter sur leurs épaules l'évêque assis dans un fauteuil. La première de ces prérogatives fut conservée jusqu'au régne de Louis XV; mais à cette époque (en 1758), elle fut restreinte au droit d'intercession près du monarque. Les traces de cet antique usage ne disparurent entièrement qu'au temps où tous les priviléges furent abolis (1).

Puisque j'ai prononcé le mot cathédrale, je ne saurais résister à l'occasion qui s'offre de consacrer une page à l'un des plus beaux monumens dont la France doit s'enorgueillir, et dont cependant on a très peu parlé. Cette digression, du reste, n'est point hors de propos, puisque la pensée de ce monument et une partie des fondations sont dues au zèle éclairé du prélat dont nous écrivons l'histoire.

Figurez-vous deux tours de formes identiques et de hauteurs semblables, élevant leurs têtes rivales à 368 pieds du sol, portant leurs trois étages de dimensions différentes jusque dans la région

(1) *Notice sur l'ancienne réception des évêques d'Orléans.*

Les procès-verbaux du cérémonial qui s'observait lors de l'entrée des évêques à Orléans, contiennent des particularités qui ne sont pas sans intérêt. On nous saura peut-être gré d'en rapporter quelques unes.

Quarante jours avant celui de l'entrée du nouveau prélat, on la faisait publier au son des trompettes et des tambours; puis l'évêque envoyait son procureur fiscal et un notaire pour requérir les quatre barons ou seigneurs qui étaient tenus de le porter depuis la porte du cloître de Saint-Aignan jusqu'à la porte principale de la cathédrale, de s'y trouver en personne ou de s'y faire représenter dignement. Ces quatre seigneurs étaient le baron d'Yèvre-le-Chastel, le baron de Sully, le baron du Chérai-les-Meung, le baron d'Aschires et Rougemont. Les chroniques rapportent diversement l'origine de cet usage. Trois jours avant son entrée, l'évêque se faisait apporter la liste des prisonniers; un bureau était formé pour juger si les cas étaient rémissibles, et des prédications leur étaient faites matin et soir jusqu'au jour de leur délivrance.

La surveille de la cérémonie, l'évêque se rendait à l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Cour-Dieu, située à six lieues de la ville, dans la forêt d'Orléans. A quelques pas du monastère, on lui présentait les livres où étaient contenus les formules des sermens relatifs à la conservation des priviléges de l'abbaye, et l'évêque faisait serment de les respecter, « sauf mon droit, » ajoutait-il.

Les cérémonies religieuses accomplies, il était introduit à l'hôtel abbatial, où il avait droit de procuration, c'est-à-dire qu'il était logé et traité lui et sa suite pour cette fois seulement.

De la Cour-Dieu, il se rendait à Orléans, s'arrêtant à l'abbaye de Saint-Loup, monastère de filles de l'ordre de Saint-Bernard, puis il allait à l'abbaye Saint-Euverte, où les formalités précédentes s'observaient rigoureusement, sauf le serment. Le droit de procuration l'autorisait à souper et coucher dans le monastère; toutefois, les abbés prétendaient n'être tenus d'offrir à l'évêque que deux œufs frais, un lit pour lui et une botte de foin pour sa mule. Ces choses étaient en effet présentées par les officiers de justice du couvent. Il était fait procès-verbal de présentation, contre lequel le syndic du chapitre faisait le sien, prétendant qu'outre les deux œufs frais, l'abbé était obligé de donner un souper convenable au seigneur évêque et à tous ceux qui l'accompagnaient.

C'est à Saint-Euverte, qu'au jour fixé, le clergé de la ville et des environs, les communautés religieuses, les pauvres de l'hôpital venaient chercher l'évêque, qui se rendait à Saint-Aignan n'ayant pour toute chaussure que des sandales.

Au cortége religieux se joignaient les autorités civiles et militaires de la ville; arrivés à l'église, les marguilliers lavaient les pieds de l'évêque et les lui parfumaient, ce pourquoi ils recevaient sur-le-champ en échange de cet office quarante sous *parisis*, puis ils le chaussaient de bas, de brodequins et de sandales de damas rouge, enfin ils le vêtissaient d'une tunique et d'une dalmatique de même couleur, par-dessus laquelle on passait une chape de brocart d'or. Les mains n'étaient point oubliées: elles étaient recouvertes de gants de soie rouge brodés d'or. On échangeait ensuite sa mitre contre une plus riche, et la crosse, jusqu'alors voilée de taffetas blanc, était découverte. L'évêque, en sortant de l'église, était porté de la nef hors du cloître; là, faisant tourner son fauteuil de manière à être en face des chanoines, il leur donnait pour adieu sa bénédiction. On abaissait alors sa chaise, et il se levait pour se rasseoir dans un autre fauteuil tourné en sens contraire. C'était à ce moment que commençaient les fonctions des barons. Arrivé à la porte Bourgogne, les juges lui présentaient les criminels en faisant serment de n'avoir ni détenu, ni détourné aucuns prisonniers de leur ressort, comme aussi de n'avoir avancé leur jugement ou leur exécution de manière à les priver de leur grâce, enfin de n'avoir rien fait qui pût nuire au privilége de

des nuages qui viennent se jouer et se heurter entre leurs mille colonnettes et leurs légères dentelures; voilà ce qui saisira votre regard, si, placé sur le beau pont qui partage la Loire, votre visage est tourné vers le nord-est.

Avez-vous assez considéré ces géantes aux fronts couronnés de joyaux qui se détachent sur l'azur des cieux, tantôt sombres et grisâtres, tantôt lumineuses et dorées ? Approchez du pied de l'édifice. Voyez ce portail; quelle élégance! Comme les lignes principales en sont belles et faciles à saisir, car les ornemens y sont prodigués sans abus ! Examinez le flanc de l'édifice, paré de pointes pyramidales qui terminent avec tant d'élégance et de variété les piliers protecteurs du vaisseau gothique; puis, si vous n'êtes pas encore fatigué d'admiration, vous jouirez à la vue de ce petit clocheton octogone si délié, qui s'élève au-dessus de la nef. et semble un joli page à la suite de deux belles et brillantes souveraines. Tout est bien, tout plaît dans cette œuvre qu'on ne saurait se lasser de contempler, parce qu'on découvre sans cesse de nouvelles perfections, soit dans les détails, soit dans l'ensemble.

Le projet de percer une rue de soixante pieds de largeur, traversant Orléans depuis le portail de Sainte-Croix jusqu'à la rue Royale, doublera, en s'accomplissant, la valeur d'un monument que beaucoup de voyageurs sont privés d'admirer, et qui souffre du voisinage de vieilles échoppes et de divers bâtimens qui, nous l'espérons, seront un jour démolis. L'hôpital, entre autres, adossé à l'un de ses flancs, est un de ceux qui nuisent le plus à l'effet pittoresque de l'édifice.

Les premiers fondateurs de Sainte-Croix furent saint Euverte et saint Aignan; mais ce monument est bien loin d'offrir l'aspect qui le distinguait à son origine. La nef, construite dans le principe sur deux lignes parallèles, a maintenant deux saillies sur les flancs, qui ont été ajoutées sous Louis XIV ; le clocher n'a été posé qu'en 1790, et les tours aussi n'ont été achevées qu'à cette époque ; elles sont l'œuvre de trois célèbres architectes: Gabriel, Trouard et Pâris (1). Les tours, du siècle de saint Aignan, démolies en 1725, n'étaient pas de largeur semblable ; des toits pointus, terminés par des croix en fer, les couronnaient; un portail, large seulement de 24 pieds, les unissait.

Les catastrophes qui ont nécessité les reconstructions successives et fréquentes de ce temple gothique, offrent un intérêt historique que nous nous proposons d'exploiter quelque jour; on sera sans doute curieux d'apprendre comment un édifice commencé dans le quatrième siècle n'est pas encore entièrement terminé dans le dix-neuvième; comment chaque flot de génération lui a laissé une pierre à son passage; comment enfin un monument dont l'ensemble est plein d'harmonie, recèle cependant la tradition de tous les âges, depuis le premier jusqu'au dernier roi de France.

Mais voilà une digression pour laquelle je dois demander grâce. Ceux qui auront vu Sainte-Croix d'Orléans me le pardonneront, j'espère; car ils n'auront pas oublié, sans doute, cette œuvre de génie et de goût qui s'élève majestueuse, élégante et fantastique au sein de la vieille cité.

l'évêque. Ceci fait, les criminels se prosternaient en criant par trois fois *miséricorde;* puis s'étant relevés, ils se joignaient au cortége, marchaient deux à deux, la tête nue, et précédés de leurs geôliers. Enfin, on arrivait à la cathédrale, et après un office solennel, on se rendait à l'hôtel épiscopal où différentes tables étaient dressées pour traiter selon leur rang les personnes qui avaient fait partie du cortége. Le dîner était suivi d'une exhortation adressée aux rémissionnaires rassemblés dans la cour de l'hôtel et placés sur des estrades préparées à cet effet. Après cette prédication, ils se prosternaient de nouveau, criaient encore trois fois *miséricorde,* et l'évêque, d'une des fenêtres de son palais, les déclarait absous; après quoi on leur distribuait les restes des tables, et tout était terminé.

Le nombre des prisonniers délivrés par les évêques était souvent très considérable; il s'éleva dans les derniers temps jusqu'à huit cent soixante-cinq.

(1) Les descendans de M. Gabriel, à qui nous devons le portail de Sainte-Croix et le premier étage de ses tours, habitent Orléans. M. le baron de Morogues, pair de France, possesseur de cette belle propriété qui, sous le nom de la Source, attire les voyageurs, s'honore de compter le célèbre architecte parmi ses ancêtres.

Nous voici parvenus à l'époque la plus saillante de la vie du saint évêque. Son nom va désormais s'unir à des faits d'une telle importance, que, malgré la perte que nous avons déjà signalée d'un manuscrit précieux, le mutisme forcé de l'histoire va cesser tout à coup.

Ainsi qu'un flambeau dont la dernière lueur est souvent la plus vive, le nom d'Aignan jaillit en quelque sorte de l'obscurité des siècles, et brille d'un plus vif éclat au moment de la mort de celui qu'il signale, comme si, dans tous les âges, la gloire ne pouvait grandir que sur la tombe.

Ce n'est plus un jeune homme à la noire chevelure, c'est un vieillard octogénaire que nous allons voir figurer sur un sanglant théâtre, un vieillard dont soixante années passées dans les travaux de l'apostolat n'ont pu courber la tête, et qui, se dévouant au salut d'une population menacée, la soustrait au fléau prêt à l'atteindre, par l'autorité de ses vertus et l'ardeur de ses prières.

Attila, homme de sang et de débauche, promenait alors dans tout le monde ses hordes brutales et victorieuses. Après avoir assassiné son frère Bléda pour usurper la couronne, ravagé tout l'Orient, forcé Théodose-le-Jeune à lui payer tribut, il traversa toute la Germanie, et pénétra enfin dans les Gaules.

Plusieurs villes, telles que Metz, Trèves, Arras, avaient déjà subi les horreurs que la barbarie du siècle et celle du vainqueur réservaient aux vaincus.

Saint Aignan devine la pensée du Scythe. Ses entrailles s'émeuvent pour ce peuple qu'il aime; il veut le sauver. Il sait qu'Aëtius, général en chef de l'armée romaine, guerrier victorieux et redouté, peut opposer une digue puissante au torrent dévastateur qui s'approche; mais Aëtius est campé dans la Gaule Viennoise. Arles (1), lieu de sa résidence, est à 156 lieues d'Orléans! Cette distance se franchit rapidement aujourd'hui; mais un long voyage offrait dans ces temps reculés des difficultés et des périls capables d'effrayer un homme presque centenaire; mais, que n'ose entreprendre la charité!

Saint Aignan part: il voit Aëtius, l'intéresse, le subjugue, et obtient enfin sa promesse de venir au secours de son troupeau dès qu'il serait menacé.

Le moment du péril ne se fait pas attendre. Dès le commencement de l'année suivante, 451, le fléau de Dieu et des hommes vint planter son étendard devant Orléans, qui, par une particularité merveilleuse, dut deux fois sa délivrance à ce qui existe de plus faible, mais de plus respectable sur la terre, un vieillard et une jeune fille.

On s'arme, on vole aux murailles, on les défend avec vigueur. L'évêque se montre partout, et partout l'aspect de son front chauve, majestueusement empreint de la fermeté de son âme, éveille l'audace, ranime le courage et fortifie l'espoir; car le mépris de la mort et l'amour du prochain investissent celui qui les ressent d'une autorité naturelle, la seule que les hommes n'aient jamais eu la pensée ni le pouvoir de contester. Cependant le courage, ainsi que la fièvre, a ses accès. Deux choses réussissent souvent à le vaincre, la contagion de la peur et le temps. Or, les légions romaines, dont on espère le secours, ne paraissent pas. En vain la population tremblante se presse sur les remparts pour chercher à découvrir au loin le scintillement des armures, rien n'interrompt l'uniformité de la plaine. « Eh bien! dit « le saint, j'irai vers Attila; je saurai si « ce barbare porte un cœur d'homme « dans sa poitrine. »

Aussitôt une porte massive roule sur ses gonds, un pont s'abaisse, et le pontife marche vers l'ennemi, suivi des vœux ardens de son peuple. Il avance, fort de la seule puissance de son regard. La foule armée s'ouvre pour lui laisser passage. Attila le voit et sourit. « Guer« rier, lui dit Aignan, je sais qu'il te

(1) Cette ville, située dans le département des Bouches-du-Rhône, existait même avant la domination des Romains dans les Gaules. Les Grecs la nommaient *Thélina*, c'est-à-dire *mamelle*, à cause de la fertilité de son territoire qui la rendait la nourrice des Gaules. Elle fut le chef-lieu d'une colonie romaine et la résidence de Constantin, qui lui donna le nom de *Constantine*. Parmi les nombreuses antiquités qu'on y trouve, un amphithéâtre et un obélisque sont surtout remarquables.

« faut du sang ; je viens t'offrir le mien. « Prends-le, mais épargne celui de mes « enfans. — Tes enfans.... Où sont-ils ? « — Ma famille est nombreuse. Vois-tu « ce peuple généreux qui veille dans ces « murs pour les défendre, voilà ma fa- « mille ; je la tiens de Dieu, j'en dois « compte à Dieu. Parle, que te faut-il ? « — Vieillard insensé, crois-tu qu'Attila « s'abaisseà demanderce qu'il peut pren- « dre ? — Ce qu'on acquiert par le crime « porte malheur. — Tu crois ? — Dieu « réserve des châtimens terribles à ceux « qui le bravent. — Lui, punir Attila !... « Attila, dont les pas font trembler la « terre, et devant qui les étoiles s'abais- « sent ; il n'oserait (1) !... — Attila, ne « blasphème pas ainsi, mais écoute. As- « tu fait dans ta vie quelques bonnes « actions ? As-tu quelquefois été juste, « clément ? — Oui, quand il l'a fallu « pour réussir. — Ainsi, tu ne connais « pas le charme d'une action généreuse « et volontaire. — Vieillard, ta haran- « gue commence à me déplaire ; songe « que tu es en ma puissance, et qu'un « seul de mes doigts suffirait pour te « broyer sans efforts. — Je le sais, et la « crainte est loin de mon cœur. Attila, « tu as triomphé jusqu'ici, mais peut- « être l'heure est proche où tu seras « compté parmi les vaincus. Agis en « maître tandis qu'il en est temps en- « core. L'honneur, la liberté, la vie pour « tous, et tu seras béni par-delà le tom- « beau. — La vie, je l'accorde ; quant à « l'honneur, à la liberté, j'en dispose. « La honte et l'esclavage sont le partage « des vaincus. — Alors, garde ta clé- « mence, mais entends ces dernières pa- « roles : Le temps est proche où, cour- « bant ton front orgueilleux devant ceux « qu'aujourd'hui tu méprises, tu subiras « la honte que tu leur préparais, et rien « n'adoucira tes regrets, car tu l'auras « méritée. — Vieillard, crains ma co- « lère. — Homme, je ne crains que « Dieu. — Crains-la, te dis-je : va-t'en. « — Je te braverais si ma mort devait « sauver mon peuple, mais pour lui je « dois vivre aujourd'hui encore. Adieu, « nous nous reverrons dans l'éternité. « — Va, va, demain Attila t'en ouvrira « les portes. — Prends garde qu'elles ne « se referment sur toi !... »

Mille cris d'allégresse signalent le retour du saint ambassadeur. — « Mes enfans, dit-il à la multitude qui se presse sur ses pas et baise ses vêtemens, prions !... hélas ! prions encore ; » et le peuple entier se prosterne, et l'hymne de la prière s'élève vers Dieu, mêlé aux hurlemens des barbares, qui célèbrent déjà leur prochaine victoire (1). Ils se précipitent avec le délire de la rage vers les portes de la cité : bientôt la résistance s'affaiblit avec le nombre des défenseurs : les poutres massives commencent à s'ébranler ; un moment de plus, et Orléans cessera d'être. Tout-à-coup, comme si le ciel eût pris en pitié tant de misères, le soleil s'obscurcit, des torrens de pluie qu'un vent fougueux disperse inondent le sol, le tonnerre gronde sans interruption ; il semble bondir de nuage en nuage, de cieux en cieux ; la foudre s'ouvre passage et frappe cent fois la terre sans cesser de sillonner les airs.

Les assiégeans effrayés, aveuglés, sont forcés à la retraite ; la nuit succède à l'orage et l'attaque est remise au lendemain (2).

Le jour paraît à peine, que l'air retentit de nouveau des coups terribles et précipités des machines de guerre ; les pierres, le bois, jaillissent en éclats, les tours s'écroulent, et les Huns se précipitent dans les faubourgs en poussant d'effroyables cris. Mais les armées réunies des Romains, des Francs, des Visigoths et des Bourguignons, fondent à l'improviste sur les vainqueurs, et en un instant les rues sont arrosées de leur sang et jonchées de leurs cadavres. Attila veut en vain rallier les siens, ceux qui peuvent échapper à la mort prennent la fuite, et lui-même, la rage dans le cœur, est entraîné sur leurs pas ; enfin pour-

(1) Attila prétendait en effet que les étoiles tombaient devant lui ; qu'il était un marteau pour le monde entier.

(1) Le musée d'Orléans possède un tableau de M. de Juine, qui retrace le moment où saint Aignan, entouré du peuple, implore le ciel en faveur des assiégés.

(2) Cet orage éclata le 14 juin et sauva la ville, car il donna le temps d'arriver aux légions commandées par Aëtius, Mérovée, Théodoricus et Condicaire.

suivi, harcelé, il est contraint d'accepter les chances d'un combat qui met fin à ses conquêtes dans les Gaules (1).

Le cultivateur des plaines de la Sologne qui de nos jours promène lentement la herse sur le sol qui le nourrit, est loin de songer que les corps mutilés de près de trois cent mille hommes, descendus des régions glacées du nord de l'Asie il y a quatorze siècles, ont servi d'engrais à ses moissons.

Il ne me reste plus qu'à signaler l'époque de la mort du héros chrétien. Cette mort arriva peu de temps après les événemens mémorables dans lesquels il joua un si grand rôle; elle fut douce sans doute, car la mort est un bien pour celui qui croit et espère.

Le couvent des Orgerils, théâtre de ses premiers travaux apostoliques, reçut sa dépouille mortelle, le 17 novembre 453. En 1029, sous le roi Robert, on la transporta dans l'église Saint-Pierre, qui dès lors ne porta plus que son nom. Ce nom est aujourd'hui tout ce qui reste de cet homme si éminemment doué du génie du cœur, celui qui enfante les dévouemens sublimes: car les calvinistes, oubliant que la vertu mérite les hommages de tous les cultes, pillèrent sa châsse en 1562, brûlèrent ses reliques, et livrèrent ses cendres aux vents. Si le cœur s'attriste à l'idée de cette persécution d'outre-mort, de cet anéantissement de l'homme par l'homme, la religion se glorifie dans cet acte même, puisqu'elle y trouve la preuve de cette vérité consolante, que les traditions qui perpétuent le souvenir des actions utiles et généreuses peuvent survivre aux monumens destinés à les honorer.

Comtesse OL. M. DE LERNAY.

(1) Les historiens ne s'accordent pas sur le lieu où se livra ce combat mémorable. Moreri prétend que le mot *catalaunicis* est corrompu et doit se traduire par *secalaunencis*. Selon cette version, la bataille aurait été donnée *en Sologne* et non pas dans les plaines de Châlons-sur-Marne, comme quelques uns l'assurent. La Sologne est un pays plat, au midi d'Orléans, il offre une physionomie particulière. Il y a dans le caractère et les mœurs de ses habitans une originalité native qui les fait aisément reconnaître.

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

SUR LES PRISONS, MAISONS DE FORCE, MAISONS DE CORRECTION ET BAGNES DE L'ITALIE; PAR M. CERFBERR.

Il y a peu de questions aussi graves, et peu de questions aussi agitées de nos jours que celle de la réforme des prisons. De nombreux écrits ont été publiés en France à propos du régime pénitentiaire; beaucoup d'opinions, plus ou moins exclusives, ont été émises; quelques essais ont été préconisés. Toutefois, sauf certains principes généralement adoptés, on n'est pas encore arrivé à une formule nette et décisive, à un système large et complet sur cette branche importante de l'administration publique. En pareille matière, il faut le dire, on rencontre à chaque pas des difficultés, des obstacles, que l'étude et l'expérience peuvent seules lever.

Consulter les usages des nations étrangères, voir ce qui se pratique chez elles, y chercher des termes de comparaison, est assurément un moyen de se procurer des renseignemens utiles; et telle est la mission dont M. Cerfberr avait été chargé pour l'Italie. Son rapport, qui est sous nos yeux, prouve qu'il l'a remplie avec conscience et discernement.

M. Cerfberr a visité un grand nombre de prisons; il les a visitées soigneusement, dans leur ensemble et dans leurs détails. Nous le félicitons de ne s'être pas borné, comme tant d'autres, à de vaines et faciles observations de statistique, mais de s'être préoccupé avant tout du point de vue moral, et des réglemens les plus propres à *améliorer* les condamnés, en relevant leur intelligence dégradée, en les initiant à l'amour du travail et de la vertu.

Le Piémont, la Lombardie, le duché de Parme, les états de l'Eglise et la Toscane, ont été successivement explorés par M. Cerfberr. Les prisons du royaume de Naples seront sans doute l'objet d'un second voyage et d'un examen séparé.

Rome, on le comprend, devait occuper, et occupe, en effet, une grande place dans le rapport. « C'est à Rome, « dit M. Cerfberr, que l'action du gou- « vernement pontifical s'exerce avec le « plus de sollicitude. Ici l'œil vigilant « d'un souverain éclairé, rempli d'inten- « tions nobles et pures, peut percer les « abus, et son bras, aidé de prélats dis- « tingués, en détruire quelques uns. « Aussi, les institutions de Rome ont- « elles un caractère grandiose, une ap- « parence d'ordre que l'on cherche vai- « nement dans les autres villes de l'état. « La bienfaisance publique et les efforts « constans des saints pontifes ont créé « des établissemens admirables. A ces « établissemens se rattachent des noms « illustres et vénérés. C'est là que la phi- « lantropie a pris naissance sous le nom « plus doux de charité; c'est là que les « premières notions de la science, des « principes administratifs de la charité, « ont reçu la première et la plus large « application. Votre Excellence trouvera « peut-être utile que je fasse connaître « en détail l'esprit qui anime l'adminis- « tration romaine, afin de le placer en « parallèle de celui qui vivifie les admi- « nistrations les plus modernes. On se « trompe, je ne crains pas de l'affirmer, « sur l'autorité de Rome. A travers beau- « coup de défauts, résultat d'une longue « pratique, on reconnaît la trace d'une « vaste pensée; on voit, il faut le dire, « partout percer le génie adorable du « Christianisme, c'est-à-dire le génie de « toutes les institutions à venir.

« Rome mérite d'être étudiée, profon- « dément étudiée; je regrette de n'avoir « pu consacrer plus de temps à une œu- « vre qui répondait si bien aux disposi- « tions de mon esprit, comme aux senti- « mens de mon cœur. »

Voilà, sur le compte de l'*administration romaine,* un témoignage qui ne sera pas suspect, et qu'on n'accusera pas d'une aveugle partialité.

Une curieuse et intéressante remarque de M. Cerfberr, c'est que le signal de cette réforme pénitentiaire, si vivement réclamée aujourd'hui, est parti de Rome, et que les premiers réglemens d'une *maison de correction* ont été écrits par un pape. Il s'agit ici d'un vaste établissement, destiné aux jeunes détenus, qui fut créé, en 1703, par Clément XI, et dont Clément XII confirma, en 1735, les priviléges. « Je tiens à rétablir la vérité, dit « M. Cerfberr. Le *système correctionnel* « est chrétien; il est catholique. Ce n'est « point un système nouveau. Il a pris « naissance avec les monastères; un pape « l'a baptisé, au moment où il le fit en- « trer dans le monde. L'Amérique ne l'a « pas trouvé; l'Amérique ne l'a pas per- « fectionné; elle l'a emprunté à Gand, « qui l'avait pris à Milan et à Rome. »

Nous ajouterons, à notre tour, que, pour produire de salutaires conséquences, le *système correctionnel* doit se montrer digne de la haute origine que lui assigne M. Cerfberr, et rester chrétien et catholique.

L'auteur du rapport a été amené à parler des sociétés et confréries, qui s'occupent des condamnés et détenus. Il leur rend hommage à plusieurs égards. Selon lui pourtant, l'influence qu'elles exercent ne serait pas heureuse; elle provoquerait à des pratiques extérieures de religion plutôt qu'à un véritable amendement moral. Nous ne croyons pas que ce reproche soit fondé; nous le croyons d'autant moins qu'il est formulé d'une manière vague et générale. Assurément, des hommes de piété et de foi ne peuvent pas prêcher la religion, sans prescrire avant tout les vertus qu'elle consacre, les règles de conduite qu'elle impose; et il ne leur est pas si difficile de distinguer de trompeuses apparences et des démonstrations hypocrites d'une conviction réelle. Loin de partager l'avis de M. Cerfberr, nous voyons dans le concours des associations charitables et des confréries un auxiliaire puissant et *indispensable* de toute réforme pénitentiaire. M. Cerfberr reconnaît la nécessité de l'enseignement religieux; il comprend que, lorsqu'il s'agit de changer les cœurs, il faut autre chose que des ateliers et des cellules, et que, pour nous servir de ses propres expressions, *on ne moralise pas avec des*

murailles. Quels plus excellens ouvriers de *moralisation* que ceux qui descendent au fond des cachots pour y secourir la misère, pour y alléger la souffrance, pour y porter des aumônes et des conseils, pour rappeler au prisonnier ce qu'il doit à Dieu, ce qu'il doit à ses semblables et à lui-même? On aura beau faire, les dévouemens que la religion inspire et dirige seront toujours les meilleurs; la *philantropie* ne vaudra jamais la *charité*.

R. B.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

LA RELIGION; PERIODICO, FILOSOFICO, HISTORICO Y LITERARIO. Barcelona impresa de Brusi (1).

On disait dans le numéro de décembre dernier : « Les travaux de l'*Université* sont dignement ap« préciés en France et à l'Étranger : les *Annales des* « *sciences religieuses* de Rome, la *Revue* de Dublin, « le *Catholique* de Spire, la *Revue Catholique* de « Barcelonne, reproduisent souvent de ses articles « ou les citent avec éloge. » L'*Université* saisit avec joie à son tour l'occasion de faire connaître à ses lecteurs une œuvre semblable à elle. On vient de la nommer; c'est la *Religion, revue philosophique et littéraire* qui se publie à Barcelonne. Nous avons dit cette œuvre semblable à l'*Université;* elle l'est sous plusieurs rapports; et n'y eût-il entre les deux œuvres d'autres points de contact que la profession des mêmes principes catholiques, la même intention de les propager, de les éclairer par les progrès des sciences, comme les progrès des sciences par eux, c'en serait sans doute suffisamment pour porter à fraterniser ensemble, les ouvriers au même champ, les soldats sous les mêmes drapeaux, les frères d'armes pour le triomphe des mêmes pensées.

On l'a dit mille fois : aujourd'hui un grand mouvement intellectuel s'opère, malgré la puissance absorbante des intérêts matériels, et il s'agit de le diriger. Qu'une multitude d'esprits mécontens et lassés de la part de lumières que leur a léguée le dix-huitième siècle, de la part de raison sociale et religieuse qu'il leur a faite, s'agitent, s'activent vers un état intellectuel meilleur, ce n'est point là un de ces rêves dont on prend plaisir parfois à caresser la chimérique erreur en faveur de son opinion et de ses principes.

D'où vient cette nouvelle gravitation de la partie encore flottante des intelligences, vers un nouveau foyer, et quelles en sont les causes? Elles peuvent être assez nombreuses, et il serait possible d'en faire une curieuse énumération. Toujours est-il vrai que leur effet est sensible; qu'on va plus ou moins directement vers la vérité; par une voie droite et éclairée ou à tâtons, on la cherche. Est-ce son absence au fond des questions sociales, scientifiques et religieuses qui en fait sentir le besoin; comme si oppressé par le vide de l'erreur, on eût tendu vers une atmosphère où l'on pût respirer plus pleinement et plus à l'aise? ou plutôt serait-ce que la vérité catholique se serait montrée à nos investigateurs au fond de leurs recherches, et aurait préoccupé les intelligences comme une lumineuse vision? l'un et l'autre peut-être. Quelle tâche, en pareille circonstance, est faite aux catholiques? Quelle, si ce n'est de montrer au doigt le but auquel on tend par un heureux effort? L'Église de Dieu a mission de *prêcher*.

Autre charge pour elle, qui est une seconde acception du même mot.

Une déplorable antipathie a, durant de longues années, régné entre les sciences et la religion : les filles ont méconnu la mère, et la mère a repoussé les filles; et à mesure que la désunion s'est prolongée, à mesure aussi les causes de mésintelligence se sont accru en force ou en multitude. Si cet état eût duré, durait encore, où aboutiraient les uns avec leur indépendance ruineuse? que serait-il de la mission de l'autre, retirée qu'on la verrait du champ qu'elle doit féconder? Jadis le sanctuaire a produit et élevé la philosophie; puis celle-ci grandie, s'est mise à démolir le sanctuaire comme un vieux monument inutile et importun; et puis effrayée de ses ruines, sous quelques rapports apitoyée sur le dépérissement d'une généreuse institution digne d'un meilleur sort, elle ne l'assaille plus, mais elle est disposée à lui faire quelque justice, et d'une main moitié amie, moitié hostile, partagée qu'elle

(1) La *Religion* paraît tous les mois. — Elle en est à son sixième volume et à sa quarante-deuxième livraison, jusqu'à ce mois d'octobre, chaque livraison renfermant environ 70 pages, format in-8°. Les conditions de souscription sont de 4 réaux ou 1 fr. 5 cent. de notre monnaie pour Barcelonne, et de 6 réaux ou 1 fr. 50 cent. environ pour les autres villes de l'Espagne, même pour *Buenos-Ayres*.

est entre ses derniers sentimens vivant encore, et ses nouveaux sentimens qu'elle voit poindre en elle, elle semblerait vouloir guérir les blessures qu'elle aurait faites. Pourquoi les amis du sanctuaire ne travailleraient-ils pas à faciliter les voies à la rénovation de l'alliance? Pourquoi ne montreraient-ils pas autant qu'il est en eux, que les causes de dissension ou étaient bien futiles, ou n'existent plus? Et puisqu'une raison pleine d'elle-même ne consent à se soumettre à la religion catholique, qu'autant qu'elle la verra à son niveau, pourquoi n'y placeraient-ils pas le catholicisme, en le proclamant essentiellement raisonnable, point du tout ennemi de la raison, point du tout défiant pour ses progrès réels? Qu'on dise ensuite que la religion est venue à la raison, ou que la raison l'est allée trouver, peu importe; ni la raison ni la vérité ne descendent, en quelque point qu'elles se rencontrent. Donc une seconde tâche de l'Église de Dieu, c'est qu'en même temps qu'elle expose sa vérité aux esprits qui la cherchent, elle la leur présente sous le sens qui leur est le plus acceptable. C'est là un second mode de sa prédication.

En voici un troisième, et c'est le tout.

Aux époques de recherches, d'investigations, lorsqu'on se livre le plus aux tentatives, le danger aussi est le plus imminent d'errer. Plus même l'impatience des esprit est grande, plus ils sont pressés de conclure, et plus aussi ils courent risque de se trop précipiter par l'effet des préjugés ou des passions. Qu'arrive-t-il en ces jours d'activité universelle? tous, poursuivant la vérité, ou s'arrêtent sans l'avoir atteinte, ou passent à côté d'elle, ou la laissent bien loin derrière eux, par un élan tantôt mal dirigé, tantôt trop faible ou trop impétueux, selon que les diverses apparences les illusionnent à différens degrés. Mais tous enfin pensent la tenir; quelle qu'ait été la constance ou la vigueur de leurs efforts, par cela seul qu'ils en ont fait, ils se donnent le droit de juger définitivement, comme une récompense, une conquête. Ceux-là même qui ne jugent pas par suite de la direction que leurs recherches ont prise, disent les uns, qu'ils s'abstiennent par impuissance à eux de conclure. Les autres plus hardis généralisent leur faiblesse propre, et pensent qu'on ne peut conclure du tout. Deux façons de doute, la première particulière, la seconde absolue; toutes deux dangereuses, celle-ci par système arrêté, celle-là par accident.

Or, nous le disons sans crainte de nous tromper, les mille résultats obtenus, s'ils ne sont pas pour la vérité, sont contre elle; et dans notre sens, s'ils n'aboutissent pas en leur totalité aux idées catholiques, ils aboutissent à l'erreur. Mais comme l'erreur essentiellement détruit et ravage, de même que le vrai édifie et conserve, il s'ensuit, qu'au moment où par la multitude des investigations, les erreurs aussi se multiplient, à ce moment la vérité est le plus attaquée. Quand même par un caractère accidentel du temps, on la voudrait respecter en son existence générale, on la violera dans ses applications particulières, dans ses divers modes d'action.

Et alors à ceux qui ont foi en tout point en elle, quel devoir échoit-il à remplir? le même que celui qui pèse sur l'homme dont on envahit la patrie : s'il a quelque force il doit l'épuiser à la défendre, car enfin la patrie, la terre natale et nourricière des intelligences, c'est la vérité; c'est le sol qui les fait vivre, et qu'il leur faut préserver de toute atteinte hostile et dévastatrice, si elles n'aiment mieux périr.

Cette triple mission des amis de la vérité catholique, c'est-à-dire, la mission si honorable et si salutaire à notre époque, d'exposer leurs croyances, de les mettre en rapport avec les découvertes et les progrès actuels, et à la fois de les défendre dans leur intégrité contre toute attaque, c'est celle que les rédacteurs de la *Revue* de Barcelonne se sont imposée. Le dernier terme, on le voit, est le même que celui de l'*Université catholique*; le moyen seul nous paraît dissemblable. Autant qu'il nous est permis de le conclure des numéros que nous avons sous les yeux, la *Revue* de Barcelonne tend à sa fin en construisant et développant une vaste synthèse, et l'*Université* paraît plutôt avoir entrepris un laborieux travail d'analyse : l'une s'empare dès l'abord plus immédiatement du principe unitif, la vérité catholique, l'expose et la déroule en toute sa grandeur aux yeux de la science qu'elle force à l'accepter; l'autre, sans être sans doute dans quelqu'une de ses parties étrangère à cette première marche, s'attache plus spécialement à prendre sur leur propre terrain les sciences particulières, et à les ramener soumises au même principe unitif, la foi catholique, dont elles empruntent leur premier et leur dernier mot..... Les deux noms des deux revues semblent bien se prêter à ce parallèle, *Université* et *Religion*.

Si notre interprétation est juste, et nous le croyons, la *Religion* de Barcelonne porte un titre d'une belle acception dont nous allons développer la portée.

La religion catholique guérit lentement les maux invétérés de l'empire romain et rajeunit les ressorts vieillis de sa société : elle ramollit les cœurs féroces des nations qui le mirent en lambeaux; elle opéra laborieusement leur éducation, soit en les attendant et les circonvenant sur un sol conquis, soit en allant au devant d'elles, et leur apportant dans les déserts du nord les bienfaits du Ciel éclos au soleil du midi. Sous ses inspirations, sous l'impression de sa loi de charité et d'amour, les peuples qui se ruaient les uns sur les autres, se reconnurent comme au réveil de vieux souvenirs oubliés, et s'appelèrent frères. L'humanité qui n'existait plus, cette famille des nations, se recomposa et retrouva son nom d'origine. Mystérieux lien, la religion fit ces prodiges. Mais après ces longs siècles de travaux glorieux doit-elle enfin rentrer dans l'inaction, disparaître épuisée en efforts du milieu du monde qu'elle a fait? Faut-il dire de chacune de ses institutions, de chacun presque de ses doyens, ce qu'on vient de dire de la vie monastique : « A quoi un moine « peut-il être bon au fond de son monastère, dans « le siècle où nous vivons, après que les travaux

« accomplis par les grands érudits monastiques des « siècles passés, ont porté leurs fruits, et lorsqu'il « ne reste plus dans les couvens de trésors enfouis « à exhumer pour l'éducation du genre humain, « lorsque surtout la vie monastique a cessé de « prouver et de mériter pour une religion, qui elle-« même ne prouve et ne mérite plus pour les géné-« rations contemporaines (1)? » Est-il donc bien vrai que la religion catholique ne peut plus mériter en notre temps? Doit-on se demander si les idées du Christ, cet homme sublime et divin seulement comme Socrate et Platon, ont accompli le cercle de leurs destinées, ont donné leur portion d'élan au genre humain et ne sont plus bonnes qu'à être laissées en arrière, monumens gigantesques d'une phase de l'intelligence humaine, au-dessus desquels la raison s'élève et voit au-delà, vêtemens dans lesquels elle a grandi, et qu'elle rejette usés et en lambeaux de ses épaules viriles? Nous ne croyons pas à cette folie ruineuse, nous disons à ce rêve présomptueux, ce qu'on dit à la vue de toute audacieuse conception qui, fût-elle appliquée, opérerait de vastes et irréparables ravages; nous dirons: bienheureux le monde d'être en définitive conduit par Dieu, non par l'homme et son extravagante raison.

Cette confiance en la vivacité de cet arbre, qui porta un Dieu sur le Calvaire, en la divinité et l'immortalité de sa vertu pour le bien des hommes, les rédacteurs de la *Religion* la partagent pleinement avec tout zélé croyant, et c'est la pensée qui leur a inspiré leur œuvre; entreprise rien moins que *de régénération du monde intellectuel par les idées religieuses et du monde moral par le monde intellectuel* (2).

Et les idées religieuses, à qui les demandent-ils? à l'Église qui en est la conservatrice. Par qui doivent-elles être mariées aux sciences? par les ministres de la religion, qui pour cela doivent s'efforcer de saisir les deux termes, la théologie et les sciences, autant que possible en leurs résultats propres, pour les unir en leurs rapports mutuels. Et ils ne doivent point désespérer de cette espèce de découragement où *la disgrâce des temps* semble endormir la masse du clergé quant aux progrès scientifiques. « Tournons nos regards « en arrière de trois siècles. Les désordres qui « avaient gagné les mœurs du clergé furent sans « doute alors la plus terrible épreuve qu'ait soufferte « la religion; mais du sein du catholicisme, cet « inextinguible foyer de piété et d'amour, il ne « tarda pas à sortir le feu le plus pur qui les « dévora. Dans les derniers temps, une autre « épreuve s'est montrée, qui n'est pas tant un relâ-« chement dans les mœurs qu'une lassitude intel-« lectuelle. Et ainsi, comme la tiédeur de l'esprit « sacerdotal eut pour résultat, dans le quinzième « siècle, le rapide progrès de la réforme, qui n'eût « point été si prompt, si le clergé eût partout été « ce qu'il devait être; de la même manière sa su-« perficialité intellectuelle a été tourmentée par les « attaques puissantes de la philosophie du dix-hui-« tième siècle. On n'y aurait point vu non plus une « désertion aussi générale des vérités catholiques, « si le clergé n'eût en quelque sorte méconnu la « méthode dont dépendent à un si haut degré les « progrès de l'instruction dans les écoles chrétiennes, « à savoir l'harmonie de la science et de la foi. Mais « non, tous ces déréglemens n'ont en rien changé « l'immuable essence du catholicisme, ni son éner-« gie toujours vivifiante. Ce sont des moyens que « la Providence en ses insondables vues, emploie « pour amener un nouveau développement de sain-« teté et de science : et toute l'histoire de l'Église « en ses diverses périodes n'est que la manifestation « successive de cette loi mystérieuse qui dispose « le mal lui-même pour un élan de régénération. « Ce n'est donc pas un vain rêve d'espérance que « ce pressentiment universel d'une grande époque « qui commence pour la science religieuse, puisqu'il « est tellement nécessaire qu'elle arrive, que quand « même la raison ne nous en ferait pas découvrir l'au-« rore, la foi nous inviterait à la saluer (1). »

Nous regrettons infiniment que le peu de livraisons qui sont entre nos mains ne nous permettent pas d'apprécier sûrement le plan adopté par les rédacteurs de la *Religion*, pour la marche et les moyens généraux de leur œuvre. Quant à leur talent et vraie science, nous n'en pouvons douter; ce sont de larges idées exposées et poursuivies avec fermeté toujours et souvent éloquence. Nous sommes ravis de trouver dans le peu d'articles que nous en connaissons, plusieurs pensées et jugemens d'un haut intérêt.

Celui-ci, entre autres, promet aux lecteurs de la *Religion* un mode éclairé de discussion pour les questions dont on présentera le développement. Chacune d'elles semble devoir être d'abord exposée dans les termes de la foi, puis entourée des spéculations de la philosophie catholique qu'elle supportera, éclairée enfin par le contraste de l'erreur qui l'aura attaquée; ainsi la foi sera présentée, et en sa propre certitude et lumière, et en celles empruntées de l'histoire et de la raison.

Une chose nous fait encore un grand plaisir, parce qu'elle conseille et donnerait à espérer une grande amélioration. Les rédacteurs de la *Religion* paraissent pénétrés de l'importance qu'a l'histoire ecclésiastique pour la compréhension complète de ses dogmes, de la morale, du culte, de la discipline, et de la hiérarchie du catholicisme. Nous ne dissimulons pas la croyance où nous sommes, que l'Eglise et sa foi doivent avant tout être étudiées dans le détail de leur existence et de leurs faits. Où donc est plus pleinement exposé l'esprit du christianisme, que dans ses solennelles annales? C'est là que toute l'âme de son enseignement est manifeste aux yeux, soit dans sa portion immuable, soit dans sa portion variable. Etudiez-la dans quelques beaux traités de théologie qu'il vous plaira; s'il manque à l'édifice de votre science religieuse

(1) *Revue des Deux mondes*, 15 janvier 1839, p. 205.

(2) *Ibid.*, numéro de janvier 1839, p. 5.

(1) *Ibid.*, p. 29.

cette base et ce comble à la fois de son histoire, vous n'aurez, j'ose le dire, qu'à moitié à peine compris l'Eglise, la pensée que vous en avez, nécessairement trop étroite, restera incomplète et vacillante : mais plus vous êtes initié dans la connaissance des détails de sa vie au milieu des peuples, plus à cette lettre, pour ainsi parler, que vous possédiez seulement de sa doctrine, vous y joindrez l'esprit; et cet esprit grand, conciliateur, qui loin de rétrécir les voies de Dieu, les aplanit et les élargit suivant leur capacité propre.

Nous félicitons donc les rédacteurs de la *Religion*, de la pensée qu'ils ont eue d'adjoindre à leurs autres enseignemens religieux, scientifiques et littéraires, sous le rapport de la foi catholique, l'enseignement complémentaire de l'histoire de cette foi. Ils n'ont cru mieux faire que de prendre dans l'*Université*, un cours qu'ils y trouveront tout fait, et auquel ils s'efforceront par leur travail propre de donner un intérêt local. Voici ce qu'ils disent à ce propos à la fin de leur livraison de février dernier.

« Une heureuse coïncidence de principes et de « sentimens nous a mis en relation immédiate avec « les respectables auteurs de l'*Université catholique*, « feuille périodique, religieuse, philosophique, scien- « tifique et littéraire qui se publie mensuellement à « Paris, et qui, dans son numéro 36, a bien voulu « faire une mention honorifique de notre Revue. Ce « que les numéros de l'*Université* renferment d'éru- « dition précieuse et choisie, sur toutes les branches « de la science qui ont rapport à la religion, nous en « donnerons une idée dans notre prochaine livrai- « son, où nous apprécierons une Revue rédigée par « trente-sept savans des plus hautes catégories scien- « tifiques et sociales. Cette circonstance nous met à « même d'enrichir considérablement nos pages, que « du reste nous nous efforcerons de rendre plus in- « téressantes à l'aide des feuilles nationales et étran- « gères, outre nos propres travaux et les recherches « que nous ferons à cet objet dans les œuvres les « mieux choisies. Néanmoins comme l'étendue de « nos numéros ne nous permet pas, quant à présent, « d'embrasser à la fois grand nombre de sujets, nous « nous bornerons aux plus intéressans, et à ceux « qui se trouveront à la portée de la plupart des « lecteurs; ainsi pourrons-nous plus agréablement « les satisfaire.

« Nous donnons avis de même que nos souscrip- « teurs, à mesure qu'il paraîtra, et selon que l'ordre « de nos matières le permettra, se trouveront in- « sensiblement avoir un cours d'histoire de l'Eglise, « que l'on publiera par fragmens. Son auteur est « M. l'abbé Gerbet, vicaire-général du diocèse de « Meaux et l'un des principaux directeurs dont s'ho- « nore l'*Université catholique*, écrivain savant et « profond, aussi plein d'érudition que de philoso- « phie, dont nous avons plus d'une fois admiré les « précieuses productions, quoiqu'il soit peu connu « parmi nous. L'auteur dit avec modestie qu'il n'a « point intention d'écrire en détail une histoire de « l'Eglise, mais de considérer les principaux faits « de cette grande histoire sous les points de vue le « mieux en rapport avec les nécessités intellectuel- « les de notre époque : ce qui, à notre avis, don- « nera à son cours un intérêt supérieur à celui d'une « simple narration historique. Et afin de lui donner « de notre part toute l'importance possible pour le « public espagnol, nous ajouterons aux réflexions « de l'auteur de nouvelles considérations destinées « plus particulièrement à jeter quelque jour sur « l'histoire de l'Eglise d'Espagne, et nous nous ai- « derons à cet effet de ce qu'ont écrit de mieux nos « auteurs nationaux les plus estimés. »

L'on sent bien que, vu la nature même de ces publications mensuelles, ni l'*Université catholique* par son cours sur l'histoire de l'Eglise, ni la *Religion* par la reproduction, ornée de ses propres recherches, qu'elle en fera, ne prétendent remplir du tout au tout un grand besoin qui existe de connaître mieux et de mieux interpréter l'Église et le catholicisme par l'étude impartiale de ses faits; leurs leçons n'auront pour objet que de placer des points de vue d'appréciation, de donner comme un sommaire des pensées résultant de l'examen des principaux grands faits. Ce sera beaucoup d'avancé sans doute, surtout au temps où l'histoire de l'Eglise livrée aux appréciations d'historiens d'une foi ou contraire ou douteuse au moins, est si fort exposée à se voir en mille points mal jugée. Mais il restera toujours aux vrais amis de cette science, à ceux surtout qui ont besoin davantage de la posséder pour eux-mêmes, afin d'en répandre les résultats sur les autres, il leur restera à faire le travail de fond, un examen qui s'appuyant avec confiance sur les points capitaux qu'on lui aura indiqués, descendra courageusement dans les détails, qui seuls d'ailleurs pourront lui acquérir la compréhension complète de ces points eux-mêmes.

Nous le redisons en finissant, nous avons dit notre pensée sur la *Religion*, d'une manière il est vrai bien succincte, mais encore capable d'en faire sous plusieurs rapports apprécier le mérite. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la justesse de nos idées, la Revue de Barcelonne est conçue sur un large plan d'utilité intellectuelle, morale et religieuse : et quant à l'exécution, le caractère national seul du rédacteur suffirait à lui garantir tout le sérieux et le poids qu'il sait mettre à ce qu'il entreprend.

Ainsi au sein des dissensions politiques qui agitent cette belle terre de l'Espagne, au milieu des mille scènes tragiques qui y affligent l'humanité, l'esprit religieux fait entendre les graves accens de sa voix conciliatrice, et porte les frères ennemis à fraterniser dans la paix. Bienheureux ceux qui s'efforcent par leurs travaux à hâter le triomphe de Dieu et celui du bonheur des peuples! Nous y joignons nos vœux les plus ardens, afin que les jours de la souffrance cessent pour ce noble pays si déchiré, et que ceux du bien-être, de la paix se lèvent enfin, après avoir été si long-temps attendus.

---

(1) Tome v, page 127.

Nous croyons faire plaisir à nos abonnés et à toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès des études ecclésiastiques en leur faisant connaître comment elles sont réglées par l'épiscopat dans la Belgique.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

PROGRAMME

Des Cours qui seront donnés pendant le semestre d'hiver de l'année académique 1839-1840.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

J.-T. Beelen, prof. ord.; *le livre des Rois et des Paralipomènes*, les lundis, mardis et mercredis à 8 heures; *les langues orientales*, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à midi.

H.-J. Wouters, prof. ord. et doyen de la Faculté; l'*Histoire ecclésiastique*, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 9 heures.

M. Verhoeven, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté; les *Institutions canoniques de Devoti*, les lundis, mardis, mercredis et jeudis à 10 heures.

A.-J. Verhoeven, prof. agrégé; la *Démonstration catholique et les principes du Droit public ecclésiastique*, les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 3 heures.

J.-B. Malou, prof. extraord.; les *Traités de Cultu Sanctorum* et *de Gratiâ*, les lundis à 9 heures, les jeudis, vendredis et samedis à 8 heures.

J.-B. Verkest, prof. ord. et président du Collége du Saint-Esprit; 2. 2. *Summæ Divi Thomæ*, les lundis et mardis à 11 heures, les vendredis et samedis à 10 heures.

FACULTÉ DE DROIT.

CANDIDATURE.

J.-G.-J. Ernst, prof. ord.; le *Droit naturel* ou la *Philosophie du Droit*, les mercredis et vendredis de 11 heures à midi et demi.

J.-J.-A. Quirini, prof. ord.; les *principes du Droit civil moderne*, l'explication du texte de la loi avec l'application des principes, depuis l'art. I jusqu'au titre *des Obligations*, pendant les semestres d'hiver et d'été, les lundis, mardis et mercredis de 8 à 9 heures et demie.

L.-J.-H. Ernst, prof. ord.; les *principes du Droit civil moderne*, l'explication du texte de la loi avec l'application des principes, depuis le titre *des Obligations* jusqu'à la fin du Code, pendant les semestres d'hiver et d'été, les jeudis, vendredis et samedis de 8 à 9 heures et demie.

A.-N.-J. Ernst, ancien ministre de la justice, prof. ord.; les *Institutes du Droit romain*, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9 heures et demie à 11 heures. Pendant le semestre d'été, après avoir terminé les *Institutes*, il donnera des leçons de *Droit civil moderne* approfondi.

F.-J.-C. Smolders, prof. extraord.; l'*Encyclopédie du Droit* et l'*Histoire du Droit romain*, les lundis et mardis, de 9 heures et demie à 11 heures, et les samedis de 11 heures à midi et demi.

DOCTORAT.

L.-B. Debruyn, prof. ord. et doyen de la Faculté; les *Pandectes*, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 11 heures à midi et midi.

J.-G.-J. Ernst, prof. ord.; le *Droit civil moderne approfondi*, les mardis et samedis, de 11 heures à midi et demi.

J.-J.-A. Quirini, prof. ord.; le Cours indiqué ci-dessus.

L.-J.-H. Ernst, prof. ord.; le Cours indiqué ci-dessus.

C. Delcour, prof. extraord.; le *Droit administratif*, les lundis, mardis et mercredis, de 9 heures et demie à 11 heures.

A. Thimus, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté; le *Droit criminel*, les jeudis, vendredis et samedis, de 9 heures et demie à 11 heures.

C.-T.-A. Torné, prof. extraord.; le *Droit commercial*, les jeudis et vendredis, de 3 à 4 heures et demie.

L.-J.-N.-M. Rutgeerts, prof. extraord.; le *Droit notarial*, les lundis, mardis et mercredis, à 3 heures.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

CANDIDATURE.

A.-L. Van Biervliet, prof. ord.; la *Physiologie (humaine et comparée)*, les lundis, mardis, mercredis et samedis à midi; la *Pathologie générale*, les vendredis à midi, les samedis à 10 heures.

J. Schwann, prof. extraord.; l'*Anatomie (générale, descriptive, pathologique, organogénésie, monstruosités)*, tous les jours, le samedi excepté, à 8 heures. — Aidé du prosecteur *E.-M. Van Kempen*, candidat en Médecine, il dirigera les élèves dans les *dissections*, tous les jours de 9 à 11 heures et de 2 à 4.

F. Hairion, prof. extraord.; l'*Hygiène*, les lundis et samedis à 11 heures, les jeudis à midi.

DOCTORAT.

V.-J. François, prof. ord. et doyen de la Faculté; la *Pathologie* et la *Thérapeutique spéciale des maladies internes*, tous les jours, le samedi excepté, à midi.

J.-M. Baud, prof. ord.; la *Pathologie chirurgicale*, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis à 11 heures.

P.-J.-S. Craninx, prof. ord.; la *Clinique interne*, tous les jours, le jeudi excepté, à 9 heures.

M. Michaux, prof. extraord.; la *Clinique externe*, tous les jours, le jeudi excepté, à 7 heures et demie.

L.-J. Hubert, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté; le *Cours théorique et pratique des accouchemens*, les lundis, de 2 à 4 heures, les jeudis à 10 heures et les samedis à midi.

F. Hairion, prof. extraord.; la *Clinique des maladies syphilitiques* et de l'*Ophtalmologie*, à l'hôpital militaire, les dimanches et jeudis à 8 heures.

— *Exercices d'opérations*, les jeudis à 2 heures.

J.-B. VRANCKEN, prof. extraord.; la *Pharmacologie* et la *Matière médicale*, les jeudis à 9 heures, les lundis et samedis à 11 heures.

FACULTÉS DE PHILOSOPHIE ET LETTRES ET DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

Cours obligatoires. — Première année.

G.-C. UBAGHS, prof. ord. et doyen de la Faculté de Philosophie; l'*Introduction encyclopédique à la Philosophie* et la *Logique*, les lundis et mardis à 9 heures, les vendredis et samedis à 10 heures.

J. MOELLER, prof. ord.; l'*Introduction à l'Histoire universelle* et la première partie de l'*Histoire ancienne*, les vendredis et samedis à 8 heures.

F.-N.-J.-G. BAGUET, prof. ord. et secr. de l'Uni.; la 2e partie du 1er livre de *Thucydide*, les lundis et mardis à 8 heures; la *Germanie de Tacite*, les mercredis et jeudis à la même heure.

L.-J. HALLARD, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté de Philosophie; la *Littérature française* et l'*Histoire des Littératures modernes*, les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 3 heures.

H.-J. KUMPS, prof. ord. et doyen de la Faculté des Sciences; l'*Algèbre* et la *Géométrie*, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 9 heures.

J.-G. CRAHAY, prof. ord.; la *Physique expérimentale et mathématique*, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10 à 11 heures et demie.

Cours obligatoires. — Seconde année. (Pour les élèves qui se préparent à l'étude du Droit.)

N.-J. DE COCK, prof. ord. et vice-recteur de l'Université; la *Philosophie morale*, les jeudis, vendredis et samedis à 8 heures.

N. MOELLER, prof. hon.; l'*Histoire de la Philosophie*, les mardis et mercredis à 8 heures.

C. DE COUX, prof. ord.; l'*Économie politique*, les mercredis, vendredis et samedis à 3 heures.

J. MOELLER, prof. ord.; l'*Histoire du moyen-âge depuis la grande migration des peuples Germains jusqu'au pape saint Grégoire VII*, les jeudis à 9 heures, les vendredis et samedis à 10 heures.

G.-A. ARENDT, prof. ord.; les *Antiquités romaines*, les lundis, mardis et mercredis à 9 heures.

J.-B. DAVID, prof. extraord., et président du Collège du Pape Adrien VI; l'*Histoire nationale*, les lundis à 8 heures, les vendredis et samedis à 9 heures.

Cours obligatoires. — Seconde année. (Pour les élèves qui se préparent à l'étude de la Médecine.)

N.-J. DE COCK, prof. ord. et vice-recteur de l'Université; le Cours indiqué ci-dessus.

N. MOELLER, prof. hon.; le Cours ind. ci-dessus.

G.-M. PAGANI, prof. ord.; l'*application de l'Algèbre à la Géométrie*, les lundis et mardis à 9 heures.

M. MARTENS, prof. ord.; la *Chimie générale, tant organique qu'inorganique, et ses applications aux arts et à la médecine*, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 11 heures et demie à 1 heure. — L'*Anatomie* et la *Physiologie des plantes*, les vendredis à la même heure.

P.-J. VAN BENEDEN, prof. extraord.; la *Zoologie*, les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 8 heures.

H.-B. WATERKEYN, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté des Sciences; la *Minéralogie*, les vendredis et samedis de 10 à 11 heures et demie.

C. DE COUX, prof. ord.; la *Géographie physique et ethnographique*, les samedis à 11 heures et demie.

Cours facultatifs.

G.-C. UBAGHS, prof. ord. et doyen de la Faculté de Philosophie; la *Métaphysique*, deux fois par semaine, aux jours et heures à déterminer.

G.-A. ARENDT, prof. ord.; l'*Introduction à l'étude des Langues orientales*, les mercredis à 4 heures, et les jeudis à 3 heures.

J.-T. BEELEN, prof. ord.; les *Langues orientales*, aux heures indiquées ci-dessus.

F.-N.-J.-G. BAGUET, prof. ord. et secrétaire de l'Université; un *Choix de Poésies lyriques grecques*, les lundis à 4 heures et les mardis à 3 heures. — Exercices de *Philologie*, les vendredis à 4 heures.

J.-B. DAVID, prof. extraord. et président du Collège du Pape Adrien VI; la *Littérature flamande*, les samedis à 4 heures.

G.-M. PAGANI, prof. ord.; le *Calcul différentiel et intégral*, les mercredis et jeudis à 9 heures; la *Mécanique analytique*, les vendredis et samedis à la même heure.

H.-J. KUMPS, prof. ord. et doyen de la Faculté des Sciences; la *Trigonométrie sphérique*, les mardis à 8 heures.

H.-B. WATERKEYN, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté des Sciences; la *Géologie*, aux jours et heures à déterminer.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
P.-F.-X. DE RAM,
Le Secrétaire, BAGUET.

ESSAI SUR LE PANTHÉISME DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES, par H. MARET, prêtre; chez Sepia, libraire, rue du Doyenné, 12. 1 vol. de 400 à 500 pages in-8°. Prix 6 fr.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

CHAPITRE Ier.

De la philosophie en France au dix-neuvième siècle. — Le rationalisme du dix-neuvième siècle vient aboutir au panthéisme. — La philosophie sensualiste du dernier siècle remplacée par l'éclectisme. L'éclectisme tend nécessairement au panthéisme. M. Cousin : son analyse de la raison; théodicée; cosmogonie; philosophie de l'histoire; origine de la pensée humaine et des religions; théorie de l'erreur et de la vérité; développemens de l'humanité; analogues des doctrines de M. Cousin en Allemagne. MM. Geoffroi et Damiron reproduisent la philosophie historique de M. Cousin; un mot sur la méthode psychologique. M. Michelet : sa philosophie de l'histoire; élaboration successive de l'idée de Dieu; légitimité de tous les développemens humains. M. Lerminier ne fait pas de l'éclectisme; sa théorie historique; l'esprit humain est la seule force qui

agisse ici-bas, il est la révélation nécessaire de Dieu; la vérité et Dieu sont mobiles. M. Guizot: théorie de l'individualisme; négation de la vérité absolue. Résultat général de cet examen; le rationalisme, pour échapper au scepticisme, n'a d'autre issue que le panthéisme.

CHAPITRE II.

Suite de l'examen de la philosophie au dix-neuvième siècle. — Le mysticisme du dix-neuvième siècle n'est que le panthéisme. — Transition nécessaire du rationalisme au panthéisme formel et avoué. Le Saint-Simonisme: résultat des tendances générales du siècle; son histoire; sa doctrine; critique de la société actuelle; théorie de Dieu, de l'homme, de l'histoire; progrès que le Saint-Simonisme voulait réaliser; plan de réforme sociale. École sortie du St.-Simonisme: M. Pierre Leroux et l'encyclopédie nouvelle; doctrine du progrès continu et théorie de la certitude; panthéisme mitigé. M. Fourrier: sa théorie agricole, industrielle et sociale; panthéisme matérialiste. M. de Lamennais a émis la doctrine de la vérité mobile; elle conduit au panthéisme. Nouvelle confirmation de la conclusion du chapitre précédent.

CHAPITRE III.

Il n'y a plus de milieu possible entre le catholicisme et le panthéisme. — Les systèmes nouveaux qui se sont produits de nos jours décèlent l'insuffisance des systèmes anciens. Un mot sur l'athéisme, le déisme du dix-huitième siècle, et la méthode individuelle. Raisons qui ont porté les esprits à chercher une philosophie nouvelle. Cette philosophie nouvelle de fait n'est que le panthéisme. Raisons de ce fait; besoin d'une explication universelle, qui ne trouve sa satisfaction réelle ou apparente que dans le catholicisme ou le panthéisme. Deux notions de la vérité et deux méthodes d'investigation de la vérité. Première notion de la vérité; elle est divine, absolue, immuable, éternelle. Cette notion de la vérité et la méthode qu'elle engendre mènent l'esprit au catholicisme. Deuxième notion de la vérité; la vérité est mobile, changeante et progressive; cette notion de la vérité et la méthode humanitaire ne sont que le panthéisme. Point de milieu entre ces deux notions de la vérité, entre les méthodes qui en dérivent, entre le catholicisme et le panthéisme.

CHAPITRE IV.

Histoire du panthéisme. — Le chapitre quatrième est consacré à l'histoire du panthéisme.

CHAPITRE V.

Réfutation du panthéisme. — Réduction des divers systèmes de panthéisme à deux principes fondamentaux, ou à un même principe sous deux formes. Formule la plus moderne du panthéisme; le panthéisme mitigé ne peut échapper à cette formule. Ce que les panthéistes auraient à faire pour démontrer leurs principes. Examen du panthéisme dans ses preuves, son principe et ses conséquences. 1° Preuves du panthéisme; elles sont tirées des besoins de la science, des idées de l'unité, de l'absolu, de la substance, de l'infini. L'impuissance de ces preuves est démontrée. 2° Principe du panthéisme; retour sur ce principe; il est opposé au sens commun; inutile pour expliquer les choses, Dieu, le monde, l'homme, l'esprit humain; contradictoire en lui-même. 3° Conséquences du panthéisme. 1° Résultats historiques: Yoghuisme dans l'Inde; sophistes en Grèce; opposition aveugle des néoplatoniciens au christianisme; extravagance et corruption des sectes gnostiques; morale Saint-Simonienne. 2° Conséquences logiques: la logique seule peut dévoiler toutes les conséquences du panthéisme. L'identité universelle renverse le sens humain. Les idées sont menteuses et le scepticisme inévitable. Le panthéisme n'est qu'un athéisme déguisé. Toute religion est détruite. L'homme se met à la place de Dieu. La vie humaine est sans consolation et sans espérance. Les idées de loi et de devoir s'évanouissent. La liberté est un mensonge. La morale est impossible. L'intérêt et la force ne peuvent remplacer le devoir, la société est sans protection.

CHAPITRE VI.

Suite de la réfutation. — Le panthéisme considéré dans ses applications aux développemens de l'humanité. Problèmes qui se rapportent aux développemens de l'humanité. Les solutions panthéistiques de ces problèmes sont en contradiction avec les faits.

CHAPITRE VII.

Du catholicisme. — Le chapitre septième traite des dogmes et des preuves du catholicisme.

CHAPITRE VIII.

Des objections nouvelles contre le catholicisme. — Caractères généraux de la controverse nouvelle. Ses objections modernes proviennent du panthéisme. Appréciation générale du christianisme par M. Pierre Leroux. 1° Ses objections historiques. Origine du christianisme. Son établissement. Son développement. Constitution de l'Église. Sacremens. 2° Objections métaphysiques, morales et politiques. Essence de la religion. Mystères. Trinité. Création. Le mal. Loi morale; théorie du bonheur. Avenir du christianisme. Objections sur l'état des élus dans le ciel; l'éternité des peines; les moyens de salut. Idée générale de la religion d'après M. Leroux, et ses conséquences.

CHAPITRE IX.

Suite des objections.

I. Examen de l'ouvrage de M. Salvador sur Jésus-Christ et sa doctrine. Base du livre de M. Salvador. Son système explicateur de Jésus-Christ, de sa vie, de sa doctrine, de ses miracles, de l'établissement du christianisme. Mission nouvelle des Juifs. Panthéisme de M. Salvador. Jugement d'un co-religionnaire de M. Salvador sur la méthode et les livres de cet auteur.

II. Observation sur l'hypothèse de M. Strauss. Théorie des mythes et de l'interprétation mythique. Jugement sur cette théorie. Application de l'interprétation mythique à l'Ancien Testament appréciée par M. Jhan. Application au Nouveau Testament par M. Strauss. Impossibilités de cette hypothèse. Sa base hégélienne.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 47. — Novembre 1839.

II. — SITUATION DE ROME.

POINT DE VUE.

On peut étudier une ville comme on étudie la nature. Il suffit d'un premier coup d'œil jeté sur la création pour que toute âme humaine, savante ou ignorante, ressente une impression de majesté qui l'élève vers le Créateur. Mais cette impression ne constitue pas la science. Celle-ci s'efforce de reconnaître les causes des phénomènes et d'en formuler les lois. Enfin, au-dessus des sciences physiques, se place la philosophie de la nature, qui rattache l'étude du monde matériel au monde intellectuel et moral, dont il est l'emblème. Si les découvertes que l'on peut faire dans cet ordre de connaissances sont très élevées, leur nombre est petit. La science est une pyramide : sa base est large, son sommet est une pointe, mais cette pointe perce les airs.

Il me semble que l'on peut suivre, toute proportion gardée, une gradation analogue dans l'étude des grands ouvrages des hommes, et particulièrement des grandes cités qui sont, à plusieurs égards, comme un abrégé du monde.

Pour peu que l'on ait parcouru Rome avec un cœur chrétien pendant quelques jours, on a bien vite senti que la religion est dans cette capitale du catholicisme, ce que Dieu est dans la nature ; qu'elle y est la première des choses, comme il est le souverain des êtres. Cette impression, à son origine, est bien moins une vue de l'esprit qu'une sorte de retentissement dans l'âme. Les détails dont elle se compose sont l'effet d'une pieuse et superbe litanie, à laquelle on prête l'oreille avec émotion, mais sans concevoir pourquoi ses versets sont rangés dans tel ordre plutôt que dans tel autre.

Lorsqu'ensuite on étudie les raisons spéciales de chaque monument, cette première impression confuse se débrouille et s'illumine. Les images se transforment en conceptions positives : la Rome matérielle s'éclaire de tous les reflets de la Rome historique.

Mais, est-ce tout ? Si les monumens sont la représentation des faits, les faits eux-mêmes n'ont-ils pas à leur tour leur signification ? Ne sont-ils pas les emblèmes des *idées*, dans le sens le plus élevé de ce mot, c'est-à-dire, des plus hautes raisons des choses ?

Il faut donc élever encore ses regards pour voir apparaître au-dessus de la Rome, soit matérielle, soit historique, la grande idée de la Rome spirituelle et intelligible. « Alors, invisible pour tout autre, s'offre aux regards de Bouillon le céleste guerrier qui veille sur sa destinée : il est couvert d'une divine armure, et son éclat efface l'éclat du soleil qu'aucun nuage n'obscurcit. « Godefroi, lui « dit-il, l'heure est arrivée où Sion doit « voir briser ses fers ; ne ferme point, « ne ferme point tes yeux éblouis ; con- « temple le secours que le ciel t'envoie.

« — Dirige tes regards sur cette milice « immense d'immortels rassemblés dans « les airs. Je vais dissiper le nuage que « l'humanité épaissit autour de toi, et « qui, d'une ombre grossière, enveloppe « tes sens. Tu verras à nu les célestes « esprits; tu pourras, un moment, sou- « tenir les rayons des clartés angéliques. « — Là, sont ces guerriers, jadis, comme « toi, vengeurs de ta croyance; habitans « aujourd'hui de la céleste demeure, ils « viennent seconder tes efforts et parta- « ger ta victoire. Au milieu de ces tour- « billons de poussière et de fumée, sur « ce vaste amas de ruines, c'est Hugues, « ton ami, qui combat, et qui sappe les « tours ennemies jusque dans leurs fon- « demens. — Plus loin, Dudon, la flamme « et le fer à la main, foudroie la porte « septentrionale; il fournit des armes à « tes soldats, il les encourage; lui-même « il dresse les échelles et les assure. Cet « autre que tu vois sur la colline, la « couronne sur la tête et revêtu d'habits « pontificaux, c'est Adhémar; il étend « encore sur vous sa main bénissante. « — Porte plus haut tes regards; vois « toute l'armée céleste réunie contre les « infidèles. » — Godefroi regarde : une innombrable milice se découvre à sa vue. Trois escadrons se divisent chacun en trois cercles, et les cercles s'agrandissent en s'éloignant du centre. Godefroi, ébloui, abaisse un moment sa paupière.....; il rouvre les yeux, mais tout a disparu. Cependant, il voit de tous côtés les siens triomphans et couronnés par la victoire (1). »

Je me suis rappelé cette vision en songeant à quelque chose d'analogue qui se passe aujourd'hui, mais en sens inverse. La ville sainte, où réside celui qui est, aux yeux même des préjugés ennemis, le premier prêtre de l'univers chrétien, soutient un siége contre des attaques de tout genre. Les machines de la presse protestante et incrédule sont incessamment dirigées contre elle. Plusieurs catholiques, qui sont à mille lieues de comprendre son véritable caractère, propagent, à son égard, des préventions injustes et parfois cruelles, car ils tournent ses malheurs en accusations. D'autres, dont l'esprit est ainsi fait qu'il est surtout frappé des inconvéniens du bien et du côté trivial des grandes choses, exécutent, dans cette guerre d'opinion, les manœuvres des troupes légères. Tous ces assauts soulèvent, autour des sacrés remparts, comme un nuage de fumée et de poussière. Levons aussi les yeux; tâchons d'entrevoir, dans une région plus haute et plus sereine, la vraie apparition de Rome. Nous la verrons gardée par des légions de vérités, qui planent sur ses monumens, et qui sont aussi des puissances célestes combattant pour elle.

Voici dans quel point de vue je me suis placé, pour jouir de cette espèce de vision philosophique. Tout ce qu'il y a de grandeur, de vérité, de beauté dans les créatures, n'est qu'un reflet de ce qui existe éminemment en Dieu, perfection infinie. Le fini fait l'effet d'un prisme, au moyen duquel les rayons divins se divisent, se décomposent et se dispersent, depuis les plus brillantes parties de la création jusqu'à ces êtres ternes et presque informes, où la pensée ne peut plus guère saisir que des teintes vagues et obscures. Dès qu'on cherche l'idée d'une chose, que ce soit un peuple ou une constellation, une fleur ou une ville, on cherche donc au fond à quel degré plus ou moins clair, plus ou moins riche, cette chose participe à ce coloris divin répandu sur la création.

Je me suis demandé, en conséquence, quel est le point du globe où l'idée de Dieu se reflète le plus sensiblement. C'était demander si l'humanité a un centre moral visible. Cette question, le paganisme ne pouvait se la faire à lui-même, ou, en se l'adressant, il n'eût obtenu qu'une réponse terrible. Il n'eût pas su distinguer, dans le temple hébreu, le foyer des origines et le berceau des destinées futures : hors de là, la force régnait. Si l'humanité doit avoir un centre, ce ne doit pas être un centre de peur. Cette question ne peut donc se produire que sous le règne du christianisme. Comme il est, d'après les faits, l'agent le plus puissant de la civilisation universelle, et que les peuples qu'il n'a pas encore éclairés paraissent destinés, de l'aveu même des philosophes peu croyans, à passer sous son influence pour recevoir

(1) Le Tasse, chant XVIII.

de lui l'éducation qui les élèvera au niveau des peuples chrétiens, chercher quel est le centre du monde moral, c'est chercher où sont la tête et le cœur du christianisme, en d'autres termes, quel est le lieu où l'idée chrétienne de la divinité est le plus visiblement et le plus complètement représentée.

Tout ce qui, sur la terre, porte un caractère d'unité relative, de perpétuité, d'universalité, présente par là même, dans les proportions des choses d'ici-bas, comme une ombre de l'unité absolue, de l'éternité, de l'immensité, qui sont les caractères incommunicables et comme les diverses faces de l'être sans bornes. Dans le cercle infini de son essence, la puissance, l'intelligence, l'amour forment un mystérieux triangle, dont les créatures doivent aussi offrir un reflet pour participer aux propriétés divines. Mais le Dieu des chrétiens n'est pas seulement le grand être : il est le Dieu fait homme, le Verbe fait chair, qui a uni dans sa personne, aux perfections de la nature divine les infirmités de la nature humaine, pour la régénérer en la divinisant.

Rome est-elle la ville du monde, où l'idée de Dieu, sous ces divers rapports, soit tellement incorporée, que cette métropole du catholicisme soit, comme ville, c'est-à-dire par ses monumens, ses institutions et tout ce qui s'y rattache, le symbole le plus expressif de la Divinité, comme aussi un merveilleux emblème de l'incarnation et de la rédemption, par la manière dont elle unit ses ruines antiques, figures de l'homme mortel et tombé, à ses temples chrétiens, figures de la régénération et de l'immortalité? Tel est le beau problème de géographie divine, comme dirait Bacon, sur lequel je désire jeter quelques éclaircissemens.

On voit maintenant ce que j'entends par l'*idée* de Rome. Prenez une de ces gravures, qui, suivant qu'on les regarde de tels ou tels points de vue, ne figurent d'abord qu'un arbre, un portique, un tombeau; en vous plaçant ensuite dans le vrai point de vue, vous voyez apparaître le portrait d'un être vénéré et chéri. Étudiez une ville, vous verrez se montrer tour-à-tour la cité matérielle, industrielle, artistique, monumentale, historique : mais si vous trouvez enfin, supposé que la ville s'y prête, un point de vue dans lequel les traits de ces diverses images convergent de manière à reproduire, à quelque degré, quelque ombre de l'idée de Dieu : vous avez l'*idée* de cette ville. Je veux essayer de copier cette ombre dans Rome. Elle y est si lumineuse, qu'on pourrait en faire un tableau bien frappant : si ce livre n'en offre qu'une pâle aquarelle, on voudra bien excuser le pélerin qui vient suspendre, dans l'église de son village, l'*ex-voto* qu'il a dessiné avec tout le talent de la bonne volonté.

Ce livre est donc un livre essentiellement religieux : le moyen de faire sur Rome un livre sérieux qui n'ait pas ce caractère? mais ce n'est nullement un ouvrage de controverse. Je laisse de côté tous les matériaux de l'érudition catholique, qui s'attache à prouver la perpétuité de la foi par la tradition : je ne veux qu'un livre pour faire le mien, et ce livre, c'est Rome, avec son texte en grands caractères, qui sont ses monumens, avec ses estampes merveilleuses et ses hiéroglyphes. Je ferai souvent de la théologie avec ses pierres; dans le silence des autres argumens, celui-là aura son à-propos : *Si hi tacuerint, lapides clamabunt.* Mais on aurait tort de croire que, parce que j'écris un livre religieux sur Rome chrétienne, je laisserai dans l'ombre l'ancienne Rome : on devrait conclure tout le contraire. Le sentiment religieux, qui seul sait s'harmoniser avec le tombeau de l'homme, est le seul aussi qui nous apprenne à bien sentir le tombeau d'un grand peuple, ou les ruines qui marquent son passage sur la terre. Les débris des magnificences de la vieille Rome ne sont pas seulement un encadrement grandiose et poétique de la Rome chrétienne : c'est comme cela qu'on les envisage ordinairement; mais, dans mon point de vue, ils ont une autre valeur, que j'ai tout-à-l'heure indiquée, et que j'aurai l'occasion de mieux expliquer. Les ruines de Rome païenne sont une partie intégrante de la cité emblématique, que j'ai voulu étudier dans la métropole du catholicisme. Supposez que Jérusalem soit redevenue une ville

chrétienne, comme au temps de Godefroi de Bouillon, et placez-la au milieu des ruines de Babylone : quel tableau, et quelles méditations!

Il y a dans une église de Rome, deux pierres tumulaires qui se joignent, recouvrant la dépouille mortelle d'un mari et de sa femme. Sur la tombe du premier, on lit : *Nihil;* sur l'autre, *Umbra.* Ces deux mots, qui avaient été choisis d'avance par le mari, révèlent une admirable lutte de sentimens, qui s'était passée dans le fond de son âme. Préoccupé de l'inanité de cette vie. il avait adopté, pour sa tombe, dans le sens chrétien, ce mot de néant. Il était naturel dès lors de le graver aussi sur la tombe de sa femme, et telle avait été sans doute sa première pensée. Mais pourtant il lui sembla dur et ingrat d'infliger ce mot à la poussière d'un cœur qui l'avait profondément aimé, aux derniers restes d'une vie toute dévouée à la sienne. Il chercha donc une expression qui, tout en rappelant cette inanité dont la pensée le frappait, en fît cependant quelque chose de meilleur que le néant, et cette expression, il la trouva. Ce nom d'ombre, inscrit sur les deux tombes, n'exprimerait qu'une idée vulgaire : rapproché de l'autre nom, il est sublime. Par l'analogie et le contraste de ces deux seuls mots, cet homme a su dire que l'amour de celle qu'il avait reçue de Dieu pour compagne avait été pour lui quelque chose de si bon et de si puissant, qu'il lui avait paru doué d'une espèce de pouvoir créateur, et que, s'il appartient à Dieu seul de tirer les êtres du néant, cet amour avait du moins élevé le néant de cette vie à l'état d'ombre, et d'ombre qui passe en faisant du bien.

Cette double épitaphe pourrait être, à quelques égards, l'épigraphe de mon livre, à raison de deux ordres de choses qui doivent y figurer. Si Bossuet eût vu ce grand tombeau qui s'appelle l'ancienne Rome. c'est pour lui sans doute qu'il eût trouvé cette expression de *magnifique témoignage de notre néant* qui lui fut inspirée à la vue d'un autre catafalque bien petit en comparaison de celui-là. Ce catafalque est placé aussi à la porte d'un sanctuaire, qu'on appelle Rome chrétienne. Celle-ci ne rend pas témoignage de notre néant, mais de notre éternité ; et toutefois les plus divins monumens de la terre ne sont, suivant l'expression de la Bible, qu'une figure, une ombre des choses de l'autre vie. En ce sens donc, j'adopte cette double inscription pour les deux faces du sujet de mon livre : sur l'une, j'écris : *Nihil ;* sur l'autre, *Umbra.*

L'abbé PH. GERBET.

Sciences Physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

CINQUIÈME LEÇON (1).

Des états de l'âme où la liberté seule est suspendue. — Des passions; classification de Platon et des péripatéticiens. — Imperfection des classifications *à posteriori;* ces classifications ramenées à l'unité. — Opinions de saint Augustin et de saint Bernard. — De la gravitation morale; les passions sont des perturbations de cette loi. — Du vrai et du faux amour, et de leurs objets. — Du développement des passions; les passions sont précédées par des affections, et les affections par des désirs. — Des passions animales; des passions intellectuelles; conséquences fatales des passions. — De la discipline chrétienne par rapport aux passions; de l'attention et de l'habitude; les passions sont les maladies de l'âme; de leur guérison. — De la rêverie. — De l'inspiration.

Pour compléter notre examen des modifications de l'âme dans leurs rapports avec la *liberté*, il nous reste la troisième

(1) Voir la IVe leçon au no 44 ci-dessus, p. 85.

catégorie des actes non libres, ceux qui ont lieu sous l'influence des passions. Dans cet état de l'âme, la volonté revendique de temps en temps ses droits, mais seulement pour faire ressortir son impuissance. L'homme, qui est devenu l'esclave de ses passions, sent bien quelquefois les chaînes qui l'attachent, mais difficilement il trouve la force de les rompre.

La question des passions se présente entourée d'une certaine difficulté, car elle s'est embarrassée dans une nomenclature interminable, et qui n'en est pas moins incomplète. Chaque école, chaque auteur même a fait valoir sa classification particulière. L'école de Platon réduisait au nombre de quatre les passions principales ; savoir : *le désir, la crainte, la joie* et *la tristesse*. Le désespoir et l'aversion sont classés dans la catégorie de la crainte ; l'espérance, la hardiesse et la colère, dans celle du désir, et toutes sont comprises dans la joie ou dans la tristesse. Mais à cette classification, il y a plusieurs objections capitales : d'abord, elle laisse totalement de côté l'amour et la haine, qui sont la source ou la racine de toutes les autres passions; de plus, il nous paraît y avoir confusion d'idées, ou au moins confusion de termes à compter le désir au nombre des passions. — Les Péripatéticiens ont mis en avant une nomenclature qui n'est guère plus satisfaisante ; ayant essayé de donner des noms à tous les mouvemens de l'âme, ils sont par là tombés dans des distinctions oiseuses. On trouve dans l'âme, disaient-ils, ou de l'inclination pour les objets qui lui sont agréables, ou de l'aversion pour les objets qui lui déplaisent. Voilà les deux premiers élémens, l'amour et la haine ; il aurait fallu en rester là. Mais quand ils s'occupent de compléter la liste des passions, on dirait qu'ils ont la prétention de paraître aussi riches en mots que leurs rivaux de l'Académie.

Nous avons le droit de nous étonner que, dans ces fastueuses nomenclatures, il ne soit pas question de la pitié ; car la pitié, à leur point de vue, était certainement autant une passion de l'âme que le désir ou l'espérance. La pitié serait alors, à vrai dire, la passion la plus universelle ; car elle ne cherche pas son objet dans les seuls êtres sensibles, elle embrasse l'universalité des êtres organiques et même inorganiques ; car il n'est rien que nous puissions voir détourné de sa fin, sans sentir un mouvement de pitié. Cette omission, et il ne serait pas difficile d'en indiquer plusieurs autres, prouve combien les classifications *à posteriori* servent peu pour l'établissement d'une théorie scientifique. En effet, si nous nous obstinons à n'étudier les causes que dans leurs effets, nous n'arriverons jamais à cette *unité* qui est la base de toute science. Une nomenclature quelconque, si elle n'est rattachée à une loi générale, ne sert qu'à embarrasser l'esprit. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, on peut multiplier à l'infini les noms des choses ; mais à quoi bon ? Il échappera toujours à l'observation la plus scrupuleuse une foule de phénomènes ; il en restera d'autres pour lesquels le langage ne fournit pas encore de noms. Pour prendre un exemple dans les sciences naturelles, combien de phénomènes divers ne résultent pas de l'action du calorique ! Dans certaines conditions, il donne lieu à l'expansion des corps; dans d'autres, à la combustion avec ou sans dégagement de lumière, à l'ébullition, à l'évaporation, etc., etc. ; mais où est l'homme qui prendrait sur lui d'en fournir la nomenclature complète ?

Déjà un auteur ancien, en faisant la critique des systèmes dont nous venons de parler, observe très judicieusement qu'ils sont basés sur des circonstances accidentelles, ou plutôt sur des distinctions logiques ; et en les analysant, il dégage une loi unique et suprême, la loi de *l'amour,* qui, avec sa négation, *la haine,* fournit les deux termes opposés de cette polarisation, qui paraît un fait permanent dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Tout objet, ajoute-t-il, considéré en soi, fait naître ou l'amour ou la haine ; c'est seulement comme *absent* qu'il produit, selon sa nature, la crainte ou le désir ; comme *présent* la joie ou la tristesse ; comme *difficile à atteindre,* la hardiesse et la colère ; et comme *impossible à atteindre,* le désespoir.

Saint Augustin a aussi essayé de rame-

ner à l'unité les quatre passions principales des platoniciens, en démontrant que *le désir, la crainte, la joie* et *la tristesse* ne sont autres choses que des modes de l'amour, ce mobile unique des esprits, depuis Dieu qui est amour par essence jusqu'à l'homme, dernier chaînon connu dans l'ordre spirituel. *Le désir*, dit-il, n'est qu'un élan de l'amour vers son objet, *la joie* résulte de la possession et de la fruition de cet objet comme *la crainte* de la présence d'un obstacle qui peut nous en séparer, et *la tristesse* résulte du sentiment de sa perte. Nous ajoutons au bas de la page le passage original avec un autre passage de saint Bernard, qui prouve que lui aussi regarde l'amour comme *l'unité* (1).

Nous sommes donc tout-à-fait disposés à nous rallier aux opinions de saint Augustin et de saint Bernard. Platon et ses disciples, en scindant l'unité de l'amour, ont donné lieu à une certaine confusion d'idées, parce qu'en donnant des noms divers aux effets variables d'une *seule* et *même* cause, ils ont oublié d'établir leur origine commune.

La tendance invincible de l'esprit humain vers l'unité, doit suffire pour nous convaincre que l'univers moral, comme l'univers matériel, est régi par une force *unique*, et qu'il existe une gravitation morale, comme il existe une gravitation physique. Mais en nous servant des figures puisées dans l'ordre matériel, il ne faut pas perdre de vue la différence essentielle qui existe entre les mouvemens nécessaires, résultat des forces aveugles, et le mouvement libre des êtres intelligens. Les corps sont *attirés*, les esprits sont *sollicités*, avec cette réserve, il est vrai, que l'homme tend constamment, et par la nature de sa constitution, vers le bien comme il évite le mal. Mais depuis la grande perturbation dont il a été question dans notre dernière leçon, ses idées vers le bien et vers le mal ont subi un changement total par suite de l'ignorance et de la concupiscence. L'ignorance du vrai bien et le désir déréglé du bien apparent, du faux bien, la *sirène* qui, par ses regards et par les doux accens de sa voix plaintive, nous attire vers elle. Cette terrible perturbation a eu des effets subjectifs, qui nous fournissent le véritable point de départ pour établir une théorie des passions. En effet, les anciens appelaient les passions *des perturbations (perturbationes animi)*, et la définition de Cicéron paraît rentrer tout-à-fait dans cette idée, quand il appelle la passion *une commotion de l'âme contraire à la raison* (1). L'étymologie même du mot (*patior, passus sum*), dirige notre attention vers la circonstance distinctive de l'état de passion, c'est-à-dire, la *passivité* de l'âme. Cette dernière considération a décidé le législateur et même le moraliste à juger avec moins de sévérité les actes qui ont lieu sous l'influence de certaines passions violentes, comme la colère et la crainte.

Mais en voulant établir une théorie des passions, l'amour étant pris comme *l'unité*, ou point de départ, il faut distinguer le vrai et le faux amour, comme nous venons de distinguer leurs objets respectifs, le vrai et le faux bien; car le vrai amour, *la charité* de l'Evangile, est la véritable antithèse de la passion, et subsiste toujours en dehors de ses atteintes. Nous savons bien que la charité étant quelque chose de surnaturel, et par conséquent quelque chose dont nous ne pouvons pas trouver la loi, il faut en parler très sobrement, même dans un cours de *psychologie chrétienne*. Nous dirons donc seulement que la charité étant la condition *sine quâ non* de la vie spirituelle, l'interruption de ce rapport entre l'homme et Dieu est la première circonstance qu'il faut remarquer dans le développement des passions. L'homme étant une fois séparé par son propre acte du bien suprême, se jette avec avidité sur le bien apparent, ce faux bien qui le sollicite dans les créatures, et c'est alors qu'il entre dans la voie fatale des passions. Sans doute ce bien qui le séduit est bon en soi ; car tout ce qu'il y a de bon dans les créatures vient de Dieu,

(1) Amor ergo inhians habere quod amatur, *cupiditas* est; idem habens eòque fruens, *lætitia*; fugiens quod ei adversatur, *timor* est; idque cum deciderit sentiens, *tristitia* est. S. August., *de Civitate Dei*.— Amor cæteros in se traducit affectus. *S. Bernard*.

(1) Aversa à rectâ ratione contra naturam animi commotio. Cicer., Tusc. Quæst., lib. iv.

mais ce *bien* peut ne pas en être un pour lui *relativement*. D'ailleurs, ce bien n'est souvent qu'un bien apparent, l'homme étant trompé par les extravagances d'une imagination désordonnée. C'est à cause de cela que, privé de la foi, qui est devenue pour lui une lumière nécessaire, il ne peut pas long-temps résister aux illusions qui l'entourent. La charité n'est pas seulement le *fruit* de la foi, elle en est en même temps la *racine*. En son absence, la faible lumière de la raison naturelle, obscurcie par le péché, ne suffit pas pour éclairer nos pas dans le labyrinthe inextricable où nous sommes engagés.

Comme nous avons renoncé à la tâche de chercher une classification des passions *à posteriori*, il faut les considérer plutôt dans leur mode que dans leurs objets. En adoptant cette méthode, il sera facile pour chacun de résoudre par une analyse très simple, tous les termes de l'ancienne nomenclature, dans un dualisme unique qui se rapporte à une seule idée positive *le bien*, et à une idée négative *le mal*, dont la loi générale est *l'amour* et son opposé *la haine*, et dont les effets sur l'âme sont *la joie* et *la tristesse*; et selon certaines conditions arbitraires du sujet et de l'objet, *l'amour humain*, *l'ambition*, *l'avarice*, *la colère* et *le désespoir*.

Or, par *les passions*, nous entendons toutes les modifications quelconques de l'âme, où, par suite d'une perturbation violente, l'opération de la raison étant suspendue, elle passe de l'état *actif* à l'état *passif*. Voilà, selon nous, le seul sens véritable et philosophique du mot *passion*. Au lieu de chercher à établir une différence de *nature* entre nos affections et nos passions, nous sommes portés à n'y voir qu'une différence de *degré*; il faut seulement observer qu'il y a des affections qui ne sont pas susceptibles de passer à l'état de passion; mais toutes nos passions ont existé à l'état d'affection, comme toutes nos affections ont été précédées par des désirs. En adoptant cette vue des sujets, nous verrons qu'il y a trois états de l'âme par rapport à son objet. Il y a *désir*, — il y a *affection*, — il y a *passion*. Dans le désir, il y a tendance irréfléchie; dans l'affection, il y a tendance réfléchie et libre; et dans la passion, l'homme ayant abdiqué sa liberté, il y a tendance irrésistible.

Il nous est tout-à-fait impossible de comprendre la question des passions, à moins de nous installer franchement au point de vue chrétien. Tout repose sur le fait capital de la perfectibilité de l'homme par l'épreuve, et sur sa nature double (la chair et l'esprit); de là cet antagonisme permanent qui caractérise tous nos rapports avec l'ordre réel et avec l'ordre de la foi. Importuné de la présence des objets sensibles qui nous éblouissent par leurs qualités apparentes, nous ne pouvons résister à l'attrait qu'ils renferment que par les efforts souvent renouvelés de nos puissances intellectuelles, c'est-à-dire, par une *volonté* constamment éclairée par la *mémoire* et dirigée par *l'entendement*; ou, pour nous servir d'un langage tout-à-fait ordinaire, en soumettant toutes nos actions aux règles de la saine raison. Ce résultat ne s'obtient pas sans un travail opiniâtre, travail qui est nécessairement suivi par la lassitude et par le désir du repos. Il est donc impossible que cette lutte soit toujours maintenue au même degré, et c'est pour cela que dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, il y a une espèce d'oscillation permanente qui résulte de la succession du mouvement et du repos. Nous verrons donc que malgré les difficultés de la position actuelle de l'homme, il sortira facilement de son état d'épreuve, en restant dans les conditions voulues. D'abord, en maintenant la suprématie de sa nature spirituelle sur cette nature inférieure qu'il possède en commun avec les brutes, et en ayant soin d'éclairer cette nature supérieure par les lumières de la foi. Dans toute autre hypothèse, l'homme est *nécessairement* la victime de ses passions; car, si d'un côté il évite la *volupté*, il sera englouti dans *l'orgueil*.

En thèse générale, l'unique moyen de triompher de ses passions, c'est de les empêcher de naître; aussi l'état de passion ne surgit pas spontanément; il faut qu'il passe préalablement par les états de *désir* et d'*affection*. En présence d'un bien, ou réel, ou apparent, le désir de le posséder envahit l'âme. Mais si la pos-

session de ce bien présent implique la perte d'un bien supérieur, la saine raison nous ordonne de le sacrifier; et, si ce bien supérieur est absent, de l'attendre avec patience et avec constance. Voilà *l'épreuve* à son état le plus simple; et, si nous prenons pour point de départ la *nécessité de fait*, de l'épreuve, pour la perfection morale de l'homme, il n'est pas possible de la concevoir dans une forme plus simple. Or, il est en notre pouvoir, philosophiquement parlant, d'empêcher cette épreuve de changer de nature; mais pour cela, il faut veiller constamment sur nous-mêmes, et surtout sur le développement de nos affections. Sitôt que nous avons déterminé la véritable nature de l'objet désiré, il faut nous mettre sérieusement à l'œuvre; si cet objet est illégitime, il faut le bannir de notre *mémoire*, de peur que ce *désir* ne prenant racine dans l'âme, ne passe à l'état d'*affection*; car cela serait déjà une complication sérieuse de notre position. La première perturbation causée par la présence du bien, aurait déjà envahi les puissances directrices de l'âme, et préparé un profond sillon pour le torrent qui va suivre. Aussi long-temps que ce premier mouvement de l'âme conserve son caractère *spontané*, il existe une espèce d'équilibre, qui laisse à la volonté toute sa liberté d'action. Mais sitôt que nous l'avons adopté par un mouvement réfléchi de la volonté, l'équilibre est détruit, et il y a déjà, ce qu'on appelle en langage ordinaire, un *penchant* vers l'objet, expression qui nous paraît établir très heureusement le véritable état de la chose.

Comment donc nos affections se développent-elles? par l'action de la volonté à l'aide de la mémoire et de l'entendement. Sans l'intervention de la volonté, le désir resterait toujours à l'état de désir; mais la volonté s'en empare; elle examine l'objet dans ses détails et dans ses rapports avec elle-même. L'imagination le grossit; il se fait une espèce de *cristallisation* psychologique; et alors cette tendance qui, dans le désir, était irréfléchie, devient volontaire; il y a penchant vers l'objet désiré; l'âme a perdu son équilibre, et il y a déjà un commencement de chute. Encore un pas, et la position devient en quelque sorte fatale; car l'homme se trouvant sur une pente rapide, ne peut plus se retenir. Alors il se manifeste chez lui une perturbation générale des puissances de l'âme, état qui est accompagné de plusieurs changemens organiques très remarquables dans le cas de certaines passions, comme celles de la colère et de la crainte. D'autres passions plus exclusivement intellectuelles ou *humaines*, et dont les états analogues ne sont pas possibles aux êtres inférieurs à l'homme, n'offrent pas les mêmes signes extérieurs, mais ne sont pas pour cela moins violentes dans leurs effets. L'ambition et l'envie, pour des âmes d'une certaine trempe, sont même plus à redouter que ces passions qu'on pourrait nommer les passions *animales*, comme ayant leur siége dans la partie sensitive de notre nature. Au contraire, plus on s'élève dans l'échelle de l'être, plus on rencontre de puissance, et par conséquent, plus l'abus de cette puissance est grand. La colère et la crainte bouleversent l'âme; elles détruisent toute sa dignité et toute sa beauté, mais elles passent comme la tempête; tandis que l'envie, l'ambition et l'avarice s'y installent, et l'envahissant peu à peu, finissent par faire partie de sa propre nature.

Fidèle au but que nous nous sommes proposé au commencement de ce cours, qui était *de diriger l'exercice de nos facultés morales et intellectuelles, en étudiant les lois de leur développement*, nous nous sommes attaché plutôt à rechercher le mode du développement de cet obstacle capital, qu'on nomme *la passion*, qu'à fournir une nomenclature exacte de ses divers phénomènes. A la vérité, nous n'avons que faire d'examiner en détail ces maladies de l'âme, ayant une fois établi leur cause unique (l'amour déréglé du faux bien), et l'ordre de leur progression, *de désir en affection* et d'affection en *passion*.

Le sujet de cette leçon, envisagé sous le point de vue moral, comme impliquant le bonheur de l'homme dans cette vie et dans la vie à venir, mérite toute notre attention. Sans recourir aux pages de l'histoire, qui sont toujours ouvertes pour notre instruction, nous avons tous

eu l'occasion d'observer, dans la sphère rétrécie de notre propre expérience, les ravages fatals des passions. Combien d'existences manquées par ce qu'on est convenu d'appeler l'*amour!* Combien d'unions malheureuses et précipitées, et qui restent cependant à jamais indissolubles; unions fatales, qui pèsent souvent sur des victimes innocentes! Combien de torts violens qui finissent par abreuver la terre du sang de ceux qui ont raison! Que dirons-nous de l'ambition, de la colère et de la cruauté, qui, chacune à sa manière, bouleversent toutes les facultés de l'âme; de l'envie et de l'avarice, qui les dessèchent, et du désespoir, qui les paralyse en étendant sur elles ses ailes de plomb, comme un véritable cauchemar moral? Cependant, si nous voulons aller plus loin dans cette voie de douleur, l'histoire, ce triste catalogue chronologique des crimes et des malheurs de l'humanité, complétera le sombre tableau.

Mais, en poursuivant plus loin ce sujet, nous sortirions du domaine psychologique pour empiéter sur celui de l'*ascétique*, qui est à la vérité son complément nécessaire, étant à elle ce que la gymnastique est à l'anatomie. Car, après tout, à quoi sert la connaissance complète de notre organisme au lutteur qui ne s'est jamais exercé à développer sa force musculaire? De même, en vain le disciple du Christ étudiera-t-il les lois de sa nature intellectuelle et morale, s'il n'a pour but leur application spéciale. Si nous recherchons la nature de nos passions et l'ordre de leur développement, c'est pour apprendre à les dominer par un moyen dont le seul nom indique toute la sévérité, par la *mortification*.

La théorie que nous venons d'établir est donc de la plus haute importance pour faciliter l'intelligence de la discipline chrétienne. L'ancienne loi avait défendu en termes généraux tous ces crimes, qui sont fatals au bonheur de l'état, comme ceux qui sont opposés au bien-être de la famille et de l'individu; mais il était réservé au Christianisme d'indiquer un moyen comparativement facile pour triompher du mal en l'atteignant au moment de sa naissance. Ainsi l'Évangile nous enseigne que pour éviter les plus grands désordres, il faut redresser les plus petits, et il nous montre comment le mépris et la haine aboutissent au meurtre (1). Si nous voulons rester maîtres de nous-mêmes, il ne faut pas attendre le moment de l'embrasement général de l'âme par la haine et par la colère; si nous voulons triompher, il faut agir avant que nous soyons fortement *affectés* par le *désir* de la vengeance. Caïn, avant de tuer son frère, a commencé par le mépriser, lui et son offrande. S'il avait résisté au premier mouvement déréglé de son âme, il n'aurait pas fini par verser le sang innocent et par devenir un exemple terrible de la justice divine.

Pour compléter notre application pratique de cette théorie des passions, il est nécessaire de faire allusion à deux lois psychologiques, que nous développerons plus amplement en temps et lieu. La première est la nécessité de l'*attention*, comme condition préalable dans tous les phénomènes psychologiques, où la volonté est en jeu. C'est la volonté se reconnaissant, — faisant acte de présence, — et concentrant sa puissance sur un point donné. Or, cet acte, comme tous nos actes, peut s'accomplir plus ou moins bien; mais, ce qui est certain, son intensité donnera la mesure de tout ce qui en dépend. Tout acte nécessitant un effort, il faut triompher de la paresse naturelle pour l'accomplir, et une attention forte et bien soutenue dépend autant de l'habitude que de la constitution de l'individu. Il faut donc veiller toujours. Aucun précepte n'a été plus souvent répété par notre divin Sauveur, que celui-ci : *Vigilate! Quod autem vobis dico, omnibus dico : Vigilate* (2).

La vigilance ou l'attention est la première condition du succès dans tout ce qui peut ennoblir l'homme, tant dans l'ordre de la science que dans celui de la foi; nous pouvons dire que, subjectivement, elle est la condition *sine quâ non* de la vie intellectuelle comme de la vie morale. Si nous voulons donc régner sur nos passions, comme il est de notre dignité et de notre intérêt même, il faut

(1) Matt., c. 5, v. 21-22.
(2) Marc, 13, v. 37.

veiller avec la plus stricte attention sur le cours de nos désirs. Il faut pénétrer dans les profondeurs du cœur; car du cœur, c'est-à-dire de la partie la plus intime de l'âme, procèdent les *désirs;* dans le cœur résident les *affections;* dans le cœur se développent les *passions.* Le cœur est en quelque sorte l'ovaire universel dans lequel toutes nos passions reposent en état de germe, en attendant leur fécondation par les circonstances extérieures.

La seconde loi à laquelle nous avons fait allusion, c'est la force de l'habitude. Comme par cette loi générale, l'homme trouve un grand soulagement dans le travail, auquel il est condamné (puisque par l'habitude ce qui était très difficile au commencement finit par devenir une simple affaire de routine); d'un autre côté, les mauvaises habitudes qui ont envahi l'âme continuent à l'entraîner en dehors de l'ordre, comme par la force de l'impulsion donnée, même après que la volonté a cessé d'y coopérer. Voilà la raison de ces altérations de bonnes résolutions et de tristes faiblesses, qui caractérisent la vie de certains hommes. Il est donc de la plus haute importance de comprendre que les maladies de l'âme (et les passions sont du nombre), que les maladies de l'âme, disons-nous, comme celles du corps, exigent un certain *traitement,* dans lequel le temps entre comme élément nécessaire. Il est vrai que les unes et les autres peuvent se guérir miraculeusement, et à l'instant même, comme le corps du lépreux a été guéri par l'attouchement du Christ, et comme l'âme de la Madeleine a été purifiée de la lèpre du péché et des perturbations de la passion par un seul mot.

Mais telle n'est pas la marche ordinaire des choses. L'existence prolongée du mal rend son extirpation plus difficile; il faut retracer péniblement et comme pas à pas, la longue route que nous avons parcourue souvent avec une rapidité effrayante. Pour descendre, la voie est large et inclinée; pour remonter, nous la trouvons étroite et raide. Au point de vue rationnel, il y aurait de quoi se désespérer; mais au point de vue de la foi, la faiblesse humaine se trouve revêtue d'une puissance surnaturelle qui la soutient, et par laquelle elle triomphe de tous les obstacles. Appuyée sur cette force divine, elle parcourt une voie souvent ténébreuse, une voie de douleur, où peut-être plus d'une fois elle trébuchera; c'est alors, comme en toute autre circonstance grave, qu'il faut une volonté forte. Il faut une persévérance infatigable dans l'emploi des moyens propres à atteindre le but proposé. Nous insistons sur cette condition ordinaire de la guérison des maladies de l'âme, parce que rien n'est plus commun que de voir abandonner un traitement spirituel, sitôt que l'on n'obtient pas tout de suite le résultat désiré.

Dans l'ordre matériel, on persévère pendant des années dans l'emploi de remèdes incertains dont les effets sont presque imperceptibles; on observe des régimes sévères, en se privant de tout ce qui peut flatter les sens, et cela dans l'espoir bien incertain d'améliorer la santé du corps; on se rend dans des pays lointains, négligeant les intérêts les plus graves, se séparant des amis les plus chéris, et cela souvent pour mourir sur un sol étranger, loin de tout ce qu'on aime! Que ne fait-on pas pour le corps?

Mais pour l'âme! pour le joyau précieux que renferme cet étui fragile, nous n'y pensons guère. Quand nous sommes enfin accablés par la douleur irrésistible que causent ces maux, nous cherchons, il est vrai, des moyens pour y remédier; mais bientôt, perdant patience, nous tombons dans le découragement, dans le désespoir. Cependant, les remèdes que nous tenons en main sont des remèdes *héroïques;* leur vertu est souveraine. D'où vient donc cette inconséquence funeste? La foi seule peut résoudre ce problème, qui est pour la raison un véritable paradoxe.

Nous terminerons cette leçon par quelques observations sur deux phénomènes psychologiques où la liberté se trouve aussi suspendue, sans cependant que le libre arbitre, ou la faculté de choisir entre le bien et le mal, soit anéantie.

Dans *la rêverie,* la volonté paraît interrompre son action d'une manière indéfinissable; c'est un rêve, moins la condition du sommeil, comme son nom l'indique. Au premier abord, on est

tenté de confondre cet état de l'âme avec un état tant soit peu analogue, dans lequel la volonté paraît aussi faire place à l'imagination et à la mémoire. Mais *la rêverie* diffère de *la méditation* en ceci, que dans la première la volonté est réellement passive, tandis que dans la seconde elle n'est que subordonnée. Dans la méditation, la volonté opère par l'imagination, comme en d'autres circonstances elle opère par l'entendement; par exemple, en résolvant un problème de mathématiques. Mais dans la rêverie elle lâche complétement la bride à l'imagination, qui court en tous sens et sans contrôle. La succession bizarre d'images hétérogènes qui se présentent à l'esprit dans cette circonstance ne nous rappelle pas seulement ce qui se passe dans les rêves; elle offre des analogies frappantes avec le délire et l'obsession. Ainsi, comme l'ordre physique est séparé de l'ordre spirituel par une ligne de démarcation tout-à-fait imperceptible et qu'il n'importe nullement d'établir quant aux faits particuliers, dans la rêverie, il faut admettre un double ordre de causes, dont les unes sont matérielles et les autres sont spirituelles. Il y a sans doute dans la rêverie, comme dans tous les phénomènes de la mémoire, une certaine action mécanique qui relève de notre organisme par le système nerveux, et dont nous ignorons complétement toutes les lois. Des expériences nombreuses ont établi certains faits qu'on ne peut plus révoquer en doute.

Nous voyons que la lésion ou la paralysie de certaines parties du cerveau ont quelquefois totalement détruit tout un ordre d'idées; et souvent, on pourrait presque dire toujours, la mémoire en général s'affaiblit et même se détruit par la maladie et par la vieillesse. Mais, en faisant cette large part à la matière, il ne faut pas perdre de vue notre *nature* essentiellement *spirituelle*, et nos rapports avec le monde matériel. Si les suggestions de nos ennemis spirituels nous arrivent par la mémoire et par l'imagination, même quand nos facultés sont sous la discipline de la volonté et éclairées par l'entendement, que sera-ce quand nous abandonnerons ces facultés à leurs propres excès?

Sans craindre de passer pour *rigoristes*, nous n'hésitons pas de le dire, nous regardons la *rêverie* comme un désordre très grave quand elle dégénère en *habitude*. D'abord, elle est diamétralement opposée au premier précepte de la vie chrétienne, qui nous enjoint une vigilance perpétuelle, à cause de la gravité de notre position et des dangers qui l'entourent. De plus, elle introduit dans l'âme une certaine mollesse qui rend plus redoutables les luttes et les difficultés de la vie active. Elle déroule devant nos yeux des tableaux enchanteurs d'un bonheur impossible, faisant abstraction de toutes les souffrances et de tous les désordres de la vie réelle. Comme par la méditation l'âme se retrempe continuellement, en approfondissant l'origine, la signification et la fin des choses, par la rêverie, au contraire, elle se maintient dans une dissipation fatale, qui finit par épuiser ses forces en proposant à l'entendement et à la volonté des objets et des rapports qui n'ont aucune existence réelle. On sera peut-être étonné de la sévérité de ces paroles, mais nous parlons d'un désordre *passé en habitude*. La rêverie, comme nous l'entendons, c'est l'oraison mentale des enfans du monde, comme la méditation est l'oraison mentale des enfans du Christ; et de même que, par l'une, les forces de l'âme se renouvellent et se confirment, par l'autre elles se dissipent et se détruisent. Il suffit d'avoir signalé l'existence de cet état anormal; nous abandonnons au moraliste le soin d'établir ses rapports avec une certaine littérature anti-chrétienne où l'on s'efforce non seulement de combattre l'enseignement de l'Évangile, mais de plus de renverser toutes les idées morales, jusqu'à la distinction du bien et du mal, de la vertu et du vice.

Il nous reste maintenant quelques mots à dire sur l'*inspiration*. Car, bien que cette matière paraisse d'abord tout-à-fait en dehors du domaine de la science, il faut au moins constater le *fait*, que l'âme peut se trouver ainsi modifiée dans certains cas. Il appartient plutôt à la théologie mystique qu'à la psychologie, d'expliquer comment le Créateur de toutes nos facultés s'empare quelquefois de

l'une ou de l'autre pour des fins particulières, s'installant au centre le plus intime de notre être et disposant, sans violence, de toutes ses puissances. Plusieurs auteurs, entre autres sainte Thérèse et saint Jean-de-la-Croix, ont examiné en détail les conditions subjectives qui ordinairement précèdent et accompagnent l'*extase,* la forme la plus parfaite de l'inspiration divine. Ceux qui sont curieux d'approfondir la matière peuvent comparer cet état, qui paraît propre à la loi du Christ, avec les signes distinctifs de l'esprit prophétique sous l'ancienne loi, en rapprochant les phénomènes curieux qu'offrent certains cas de possessions démoniaques. Il faut cependant observer que, dans le cas de possession, la volonté est anéantie, tandis que, dans l'inspiration, elle reste libre, quoique absorbée dans la volonté divine.

Il existe néanmoins une espèce d'inspiration, quelque chose au moins qui en porte le nom, et cette inspiration-là, tout comme la rêverie, est de notre légitime domaine. Il existe des cas dans lesquels l'imagination paraît prendre un développement tellement extraordinaire, qu'on est tenté d'en chercher la cause en dehors de nous-mêmes. Le poète ne manque pas d'invoquer *sa muse,* et non seulement les poètes, mais les artistes de tout genre, sculpteurs, peintres et musiciens, paraissent dépendre de ce quelque chose, qu'on est convenu d'appeler l'*inspiration!*

Maintenant, existe-t-il, dans tous les cas, une cause active, extérieure, de laquelle ils dépendent? Quelle est la véritable origine de ces conceptions admirables, qui, soudain, traversent l'âme du poète, comme les météores traversent le ciel en y traçant des sillons de feu? Car le poète comme le prophète écoute dans le silence et dans la solitude la voix qui parle à son âme; il parcourt le temps et l'espace; sa seule limite c'est l'impossible, c'est-à-dire le laid absolu. Pour lui, tout ce qui peut être est! Le sculpteur et le peintre, où vont-ils prendre ces formes gracieuses que la nature ne nous offre pas? Et ces mélodies divines, que certaines organisations privilégiées seules peuvent entendre, d'où nous viennent-elles?

Nous avouons que ces questions, comme questions purement psychologiques, se présentent entourées de difficultés insurmontables. Cependant, sans vouloir les résoudre, nous croyons qu'il est possible de les éclaircir en en établissant les véritables élémens. Dans l'inspiration poétique, il faut d'abord deux choses : il faut un sujet (*l'homme*) et un objet (*la nature*); mais cela n'est pas tout; outre l'homme et la nature, il y a un troisième terme qui est *Dieu.*

Dieu détermina les rapports qui existent entre l'homme et la nature; il les a établis et nous les a fait connaître par sa *parole.* Il y a donc dans la parole une certaine vitalité inhérente qui féconde, et de plus une certaine lumière qui éclaire. Le Verbe (la seconde personne de la très sainte Trinité), qui est la substance de la parole, a sur nous et sur toute la nature, selon le dogme catholique, une action *permanente* et *nécessaire.* Un grand maître de la vie spirituelle a dit : « *Tout vient de ce Verbe unique; de* « *lui procède toute parole; il en est le* « *principe, et c'est lui qui parle au de-* « *dans de nous* (1). » En rapprochant ce dogme d'un autre article de notre foi, qui est l'intervention des bons et des mauvais anges, nous nous trouverons sur la voie d'une véritable théorie de l'inspiration poétique. En ajoutant à ces causes objectives l'antagonisme permanent qui existe dans le sujet par les efforts continuels de la chair contre l'esprit et de l'esprit contre la chair, nous nous rendrons raison de ce mélange continuel du beau et du laid, qui caractérise toutes les œuvres de l'art, les plus parfaites comme les plus médiocres.

J. Steinmetz.

(1) *L'Imitation de Jésus-Christ*, liv. I, c. 3.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

HUITIÈME LEÇON (1).

§ I. De quelques juridictions religieuses à Rome. — 1° Du droit pontifical. — 2° Des vestales. — 3° Du droit des féciaux.

Dans la rapide revue que nous avons faite de la législation criminelle de l'ancienne Rome, pendant l'âge divin et pendant l'âge héroïque, nous n'avons pas distingué le droit pontifical du droit séculier. Nous devons donner à cet égard quelques explications.

La puissance paternelle et le droit pontifical renfermaient à l'origine de Rome presque tout son droit criminel. L'anathème prononcé (2) au foyer domestique était la peine capitale dans la famille; l'anathème prononcé aux autels publics était la peine capitale dans la cité : l'un était dans la juridiction du père, l'autre dans celle du collége des pontifes.

Le droit pontifical avait pris plus d'importance à mesure qu'on avait augmenté le nombre des dieux : ainsi les bornes des champs avaient reçu une espèce d'apothéose sous le nom de dieux-thermes, et quiconque les déplaçait commettait un sacrilége justiciable du sacerdoce.

La religion et l'État ne faisaient qu'un à Rome, comme chez toutes les nations de l'antiquité; les rois (3) étaient pontifes en même temps qu'administrateurs souverains et chefs de l'armée. Suivant la tradition romaine, Numa créa un collége de pontifes, composé de quatre membres pris parmi les pères conscrits; il s'était réservé d'en être le chef.

Lors de la suppression de la royauté et de l'établissement de la république, les fonctions religieuses, civiles et militaires, qui se réunissaient en faisceaux autour du sceptre, se divisèrent, et furent attribuées à des magistratures différentes. Le consulat, quoi qu'en disent beaucoup d'annalistes, n'hérita pas de la royauté tous les droits qu'elle exerçait; la justice, que les rois rendaient par eux-mêmes ou par leurs délégués directs, subit d'étranges démembremens. Le collége des pontifes, choisissant désormais son chef par l'élection, eut une juridiction fort étendue en matière pénale, puisque la plupart des crimes contre la société étaient en même temps des sacriléges. La compétence des consuls se borna donc aux délits militaires et à de petites infractions criminelles, qui seraient regardées aujourd'hui comme du ressort de la police correctionnelle ou municipale.

En outre de ses attributions judiciaires, le collége des pontifes avait l'inspection sur tout ce qui regardait les matières religieuses, sur l'instruction relative au culte, sur les sacrifices, non seulement publics, mais privés (1); enfin sur les expiations.

Le souverain pontife était nommé à vie, et l'inamovibilité de cette fonction fut toujours respectée. Le collége entier se composa de neuf membres, quand dans l'année 452 on y eut introduit quatre plébéiens (2).

Il ne faudrait pas conclure de tous les pouvoirs accordés aux pontifes, que le gouvernement républicain de Rome ait jamais penché vers la théocratie; l'Église était dans l'État plutôt que l'État dans l'Église, et le sénat conservait sur le collége des pontifes, comme sur les curions, les féciaux, les flamines et les vestales, un droit de surveillance et de haute suprématie; il se réservait de prononcer en

(1) Voir la VII^e leçon dans le n° 43 ci-dessus, page 26.

(2) *Sacer esto.* Voir la dernière leçon.

(3) Tite-Live, IV, 4.

(1) Plut., *Numa*, 16-20. — Denys d'Halic., II, 20. — Cic., *de Arusp. respons.* — Tite-Live, I, 20.

(2) Tite-Live, X, 6-9.

dernier ressort sur toutes les difficultés religieuses, et de la sorte l'aristocratie patricienne dominait tout, même le sacerdoce et la religion.

L'influence des pontifes diminua, et leur compétence se restreignit à mesure que l'on s'éloigna des âges héroïques et divins, et que l'on s'avança dans l'âge historique. Cependant, du temps même de Cicéron, les sépultures et les sacrifices ressortaient encore du droit pontifical; les vestales étaient toujours soumises à sa juridiction.

Tout le monde connaît la singulière et barbare institution des vestales; on sait qu'à Rome on donnait ces fonctions à des filles nobles de l'âge le plus tendre, et que chez elles, la chasteté (1) virginale, au lieu d'être un attrait du cœur émané de l'amour divin, était un joug imposé par la dure contrainte d'une religion d'Etat. Le choix de ces jeunes filles appartint d'abord au roi, puis au grand pontife; on devait les prendre de six ans à dix ans (2). Aucun père de famille ne pouvait refuser sa fille pour le sacerdoce privilégié. Malgré les honneurs et les prérogatives dont les prêtresses de Vesta étaient entourées, les conditions rigoureuses auxquelles elles étaient assujéties inspiraient un éloignement profond aux familles les plus distinguées; ce sentiment augmenta à mesure que la piété s'éteignit à Rome, et l'on finit, en l'année 758 (3), par faire passer une loi qui permettait d'admettre les filles d'affranchies au nombre des vestales; mais on n'usa pas de cette faculté pour ne pas dégrader ces fonctions si vénérées.

Les crimes principaux que les vestales (1) pouvaient commettre, et qui étaient du ressort du droit pontifical, étaient de deux sortes : l'un était la négligence, par suite de laquelle on laissait éteindre le feu sacré; l'autre était la violation du vœu de chasteté. Pour le premier de ces crimes, la peine était la flagellation; quant au second, la peine consistait à être enterrée vivante.

D'aussi atroces châtiments révèlent un droit pénal qui se rattache à l'âge fabuleux ou divin; et, en effet, on fait remonter jusqu'aux rois l'institution des vestales et la cruelle sanction des obligations qui leur étaient imposées.

A mesure qu'on avança dans l'âge historique, le fanatisme diminua, et on dut chercher à faire tomber en désuétude les peines excessives. Alors toutes les fois que la culpabilité des vestales ne fut pas suffisamment établie, on se contenta de leur imposer des épreuves, et sans doute ces épreuves ne furent que des fraudes pieuses qui trouvèrent dans les pontifes une indulgente complicité.

Vers l'année 246 (2), dit Denys d'Halicarnasse, le feu de l'autel de Vesta s'éteignit par la négligence de la vestale Emilia. Les pontifes firent de soigneuses investigations pour savoir si la prêtresse n'avait pas souillé le feu par quelque impureté. Emilia, pour prouver son innocence, étendit les mains sur l'autel de Vesta, en présence des vierges ses compagnes et du collége des pontifes, et elle s'exprima ainsi : « Déesse protectrice de « Rome, si pendant près de trente ans « j'ai rempli les fonctions sacrées avec la « sainteté requise, si j'ai toujours observé les lois de votre culte avec un « corps chaste et un cœur pur, apparaissez-moi aujourd'hui, venez à mon secours, et ne permettez pas que votre « prêtresse soit condamnée à une mort « ignominieuse; mais si je suis coupable « de quelque impureté, faites que ma « punition serve à détourner de dessus « la ville l'expiation de mon crime. »

En prononçant ces paroles, elle dé-

(1) Toute vestale était consacrée à Vesta pour trente ans. Elle commençait par faire dix années de noviciat; puis elle exerçait pendant dix ans, et les dix dernières années étaient employées à l'instruction des novices. Le collége des vestales (profès) se composait de six vierges.

(2) Voici la formule qu'employait le grand-pontife pour enlever la jeune fille à sa famille : « Amata, « je te prends pour être ma vestale, pour avoir soin « des choses sacrées, et, en ta qualité et ton droit « de vestale, veiller pour le peuple romain et ses « quirites, que (A. Gelle, I, 12) cela s'accomplisse « suivant les lois divines, et que tout soit dans la « prospérité. »

(3) Dion, l. v, p. 645.

(1) Plut. — Tit.-Liv. — Denys. d'Halic., etc.

(2) Den. d'Halic., II, 17. Voyez aussi *Rome au siècle d'Auguste*, de Charles Désobry, t. II, p. 196. Toute la partie qui a rapport aux *vestales* et à la *religion* a été insérée dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, t. XI, p. 220, 377.

chira un pan de sa robe de lin, et le jeta sur l'autel. Au même instant, le lambeau de lin s'enflamma, quoique toute étincelle fût éteinte depuis long-temps et que les cendres fussent entièrement refroidies. Emilia fut acquittée de toute peine aux applaudissemens des assistans, et la ville n'eut pas besoin d'expiation.

L'autre trait que nous avons à citer est encore plus caractéristique. En l'an 609, Tuccia, jeune vestale accusée d'inceste, soutint qu'elle allait confondre la calomnie en se soumettant à une épreuve qui devait être miraculeuse; elle s'adressa fièrement à la déesse Vesta : « Si j'ai toujours approché de tes autels avec des mains chastes, dit-elle, donne-moi de remplir ce crible d'eau du Tibre, et de le porter jusque dans ton temple. » En effet, elle descendit au fleuve, y puisa de l'eau avec un crible, traversa le forum au milieu d'un peuple nombreux, revint jusqu'au seuil du temple de Vesta, et là elle répandit son crible encore plein aux pieds des pontifes, qui proclamèrent son innocence.

Ces épreuves n'avaient lieu qu'en cas de doute, et les pontifes les plus disposés à la clémence n'auraient pu les ordonner quand la violation des vœux de chasteté était un fait avéré et patent. Aussi, suivant la rigueur de la loi théocratique, en l'an 418, la vestale Minucia fut enterrée toute vive. Il faut lire, dans Tite-Live (1), la romanesque et touchante histoire des amours de cette jeune fille avec son ancien fiancé Licinius. La compassion que cet auteur inspire pour la victime de la barbarie du droit pontifical, n'était que l'écho des sentimens populaires de son temps; pour qu'un pareil crime fît ressentir parmi les Romains une indignation fanatique, il leur aurait fallu une foi bien vive dans le feu tutélaire de Vesta, ce palladium sacré de la ville éternelle. Mais la foi religieuse et la foi sociale, si étroitement unies à Rome, s'éteignaient en même temps; on ne voyait plus qu'une faute excusable là où on aurait vu jadis un affreux sacrilége, et l'horreur du crime était dépassée de beaucoup par l'horreur du supplice.

Ainsi la législation pontificale de Rome dut passer par ces deux phases, qui signalent le droit théocratique des peuples de l'antiquité, *les peines excessives*, puis *les épreuves*.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le droit des féciaux, cette branche importante de la législation sacrée des Romains.

Les féciaux étaient des prêtres destinés à présider aux formalités religieuses de la guerre et de la paix; les féciaux étaient patriciens, leur dignité était conférée à vie, et leur collége se composait de vingt membres.

On fait remonter jusqu'à Numa l'institution des féciaux. La tradition rapporte que ce prince envoya des féciaux aux Fidénates, qui avaient ravagé le territoire romain, pour les menacer de leur faire la guerre s'ils n'offraient pas de réparations suffisantes.

Quelques auteurs ont prétendu que les féciaux veillaient à ce que les Romains ne fissent pas injustement la guerre à une ville ou à une nation alliée (1). Je ne crois pas qu'ils eussent à examiner le fond même du litige; leur tâche se bornait à (2) régulariser la procédure de la guerre, si je puis m'exprimer ainsi; ils devaient avoir soin que tout se passât suivant les rites prescrits. Le code des féciaux avait été rédigé et promulgué par Ancus Martius, s'il faut en croire Tite-Live (3). Les formes consacrées par ce code ne servirent le plus souvent qu'à consacrer des injustices.

Si le sénat croyait voir dans un acte quelconque d'une nation amie la violation d'un traité d'alliance, les féciaux allaient chez elle pour demander justice et réparation, et si leur demande était repoussée, ils déclaraient la guerre.

Les féciaux avaient aussi le droit de rompre les traités de paix qui n'avaient pas été faits selon les rites sacrés. On conçoit que ce droit devait donner au

(1) Tite-Live, IV, 44; VIII, 15.

(1) Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, par Charles Désobry.

(2) Cic., *de Legib.*, II, 9.

(3) Tit.-Liv., I, 32. Suivant Servius (commentateur de l'Enéide, VII) les décemvirs recréèrent la législation des féciaux en la modelant sur celle d'Athènes, et en firent un supplément à la loi des douze tables.

sénat un prétexte constant pour la guerre.

Si des nations alliées se plaignaient que les Romains leur avaient fait quelque préjudice, les féciaux examinaient si l'on avait violé le traité, et quand les plaintes paraissaient fondées, ils livraient le coupable aux réclamans. On comprend qu'ils ne donnaient pas souvent tort à leurs concitoyens.

Voici les formalités religieuses qu'observaient les féciaux pour les réclamations qui avaient pour but la réparation d'une offense, pour les déclarations de guerre et les traités de paix. J'emprunte ces détails à l'excellent ouvrage (1) de M. Charles Désobry, qui a très bien résumé tout ce que nous apprennent à cet égard les anciens auteurs.

« Pour une réclamation, le collége des féciaux désigne un de ses membres, auquel on confère le titre de père Patrat, nom tiré du verbe *patrare*, accomplir. Ce père Patrat, vêtu d'un habit magnifique, et le front couronné de verveine, herbe cueillie dans l'enceinte même du Capitole, et qui a la vertu de rendre sa personne sacrée, entre sur le territoire du peuple dont les Romains croient avoir à se plaindre, et là, se couvrant la tête d'un voile de laine : «Entends-moi, Jupiter, dit-il; entends-moi, contrée (il la nomme), et vous, religion sainte. Je suis l'envoyé du peuple romain; chargé d'une mission juste et pieuse, je viens la remplir. Que l'on ajoute foi à mes paroles.»

« Alors il expose ses griefs; puis, prenant Jupiter à témoin, il continue :

« Si j'enfreins les lois de la justice et de la religion, en exigeant que tels hommes, que telles choses me soient livrés, à moi l'envoyé du peuple romain, ne permets pas que jamais je puisse revoir ma patrie. »

« Telles sont les paroles qu'il prononce en mettant le pied sur le territoire; il les répète au premier habitant qu'il rencontre, il les répète dans la place publique de la première ville qui se trouve près de la frontière, avec quelques légers changemens dans la formule du serment; et comme il dit tout cela à haute et intelligible voix, on a donné à cette cérémonie le nom de *Clarigation*.

« Si, dans un délai de trente jours, terme solennellement prescrit, on ne lui donne point satisfaction, il déclare la guerre en ces termes : «Entends-moi, Jupiter, et toi, Junon, Quirinus, vous tous dieux du ciel, de la terre et des enfers, écoutez-moi. Je vous prends à témoin que ce peuple (il le nomme) est injuste, et se refuse à d'équitables réclamations. Mais le sénat de ma patrie, légalement convoqué, avisera au moyen de les faire valoir. »

« Le père Patrat revient faire son rapport au sénat, et déclare que rien, de la part des dieux, n'empêche plus de déclarer la guerre; si la majorité adopte ce dernier parti, il se transporte sur les confins du territoire ennemi, avec une javeline ferrée, ou simplement un pieu durci au feu et ensanglanté. Là, en présence de trois jeunes hommes au moins, il dit : « Puisque tel peuple s'est permis d'injustes agressions contre le peuple romain des Quirites; que le peuple romain des Quirites a ordonné la guerre contre ce peuple; que le sénat du peuple romain des Quirites l'a proposée, décrétée, arrêtée, moi et le peuple romain déclarons la guerre à tel peuple, et je commence les hostilités. » En même temps, il lance sa javeline ou son pieu sur le territoire ennemi, et la guerre se trouve ainsi déclarée.

« Une autre cérémonie se fait à Rome pour le même objet : l'un des consuls, vêtu de la trabée de Romulus, et la toge relevée sur l'épaule, se rend au temple de Janus dont les portes demeurent toujours fermées en temps de paix, et ouvre lui-même ces portes terribles, en appelant les combats. La jeunesse lui répond par des cris, et les clairons par leurs sons belliqueux.

« Du reste depuis que les frontières de l'empire se sont reculées, les déclarations de guerre ne se font plus sur le territoire ennemi, mais à Rome même auprès du cirque Flaminius, devant une petite colonne, que l'on appelle la colonne guerrière, située dans le parvis du temple de Bellone, et contre laquelle le fécial lance la fatale javeline, en prononçant la déclaration de guerre. Cette cérémo-

(1) *Rome au siècle d'Auguste*, t. I, p. 104.

nie a lieu, non plus devant trois jeunes gens, comme jadis, mais en présence de tous les sénateurs, assemblés dans le temple de Bellone, et en habits de guerre. L'origine de cette coutume remonte au temps de Pyrrhus : les Romains, sur le point de porter la guerre chez je ne sais quel peuple d'outre-mer, et ne trouvant point d'endroit où les féciaux pussent remplir la formalité de la déclaration, prirent un soldat de cette nation, lui firent acheter l'endroit où maintenant la colonne guerrière s'élève, et l'on y dénonça la guerre, comme sur un territoire étranger.

Maintenant, quant aux formalités des traités de paix, nous ne pouvons mieux faire que de citer celles qui furent observées entre les Romains et les Albains avant le combat des Horaces et des Curiaces.—Le fécial dit au roi Tullus : «Roi, m'autorisez-vous à conclure le traité avec le père Patrat du peuple albanais? — Je vous y autorise, répondit Tullus. — Roi, reprit le fécial, je demande les herbes sacrées. — Prenez-en des fraîches, repartit le roi. — Le fécial alla en cueillir au capitole, puis s'adressant de nouveau au roi: Roi, me reconnaissez-vous pour votre interprète, pour celui du peuple romain? voilà tous les apprêts du sacrifice, voilà tous mes assistans, les approuvez-vous? — Oui, répondit le roi, sauf mon droit et celui du peuple romain. »

M. Valerius était alors fécial, il créa père Patrat Sp. Fusius, en lui touchant la tête et les cheveux avec de la verveine. C'est toujours le père Patrat qui rédige le traité, après beaucoup de formalités qu'il serait trop long de rapporter.

Quand on eut fait lecture des conditions : «Ecoute, Jupiter, reprit le fécial; Albains, père Patrat des Albains, écoutez : vous avez entendu depuis le commencement jusqu'à la fin la lecture de tout ce que cet acte renferme. Le peuple romain s'engage à l'observer dans toute sa teneur, telle qu'elle est ici clairement exprimée, sans l'éluder par des subterfuges. Si, par de vaines subtilités; si, d'après une détermination publique, les Romains venaient à l'enfreindre les premiers, Jupiter, frappe-les alors, comme je vais frapper cette victime, et d'autant plus sûrement que ton bras est plus puissant que celui d'un faible mortel.» — En parlant ainsi, il assomma une victime avec un caillou, et le traité fut considéré comme légalement conclu.

Depuis le renversement de la monarchie, les féciaux reçoivent leur mission du sénat. Le sénatus-consulte qui les délègue pour aller représenter le peuple romain, mentionne spécialement que chaque fécial portera avec lui les cailloux pour l'immolation, et les verveines, et qu'il les recevra du préteur urbain, avec ordre d'immoler les victimes.

Ces formalités symboliques dont le droit de la guerre et de la paix était entouré, frappaient vivement les imaginations populaires, et en les observant avec tout l'appareil des plus importantes solennités, les féciaux semblaient mettre la divinité du parti (1) de la république. De là l'enthousiasme religieux que les Romains déployèrent long-temps dans les combats. Chez eux le patriotisme s'appuyait sur le culte et y puisait une force sans cesse renaissante.

Les particularités que nous venons de mentionner sur le droit pontifical et sur le droit des féciaux complètent ce que nous avions à dire sur la législation criminelle de l'âge divin et de l'âge héroïque de l'ancienne Rome. Passons à la troisième période de son histoire où les documens seront plus abondans et les notions plus précises.

§ II. **Des jugemens publics ou criminels depuis l'établissement du consulat jusqu'à la fin de la république romaine. — Des juges. — De la procédure. — Des jugemens.**

L'histoire des procédures criminelles ou jugemens publics (2) de Rome depuis l'établissement du consulat jusqu'à l'empire est intimement liée à celle des luttes du plébéianisme contre le patriciat. Le peuple réclame les jugemens bien avant de demander les magistratures civiles ou les commandemens militaires. La royauté était à peine détruite, que l'héritage de son pouvoir judiciaire, transmis d'abord en entier au consulat,

(1) Voir le petit ouvrage de Montesquieu, intitulé : *Politique des Romains dans la Religion.*

(2) *Judicia publica*, ainsi appelés en opposition aux *judicia privata*, ou jugemens civils.

commença de se démembrer (1), dans les causes les plus importantes. Le consul Valérius Publicola, un an après l'expulsion des Tarquins, fit consacrer le principe, que l'appel au peuple était de droit dans les affaires capitales, que cet appel était suspensif, et qu'un citoyen romain qui y avait recours, ne pouvait être mis à mort, ni frappé de verges par aucun magistrat.

Aussitôt qu'il eut fait passer cette loi, Valérius dépouilla de haches les faisceaux de ses licteurs : il ne voulut plus avoir ce terrible symbole de la puissance judiciaire.

Quand le peuple eut remis tous les pouvoirs publics, aux décemvirs (2), il se dépouilla en même temps en leur faveur du droit de reviser leurs arrêts. L'histoire mentionne cette juridiction décemvirale sans limites et sans appel comme une dérogation formelle au droit public des Romains.

Les sentences en matière capitale, quoique émanant du pouvoir populaire, n'étaient pas livrées, comme on pourrait le croire au premier abord, aux fougueux et inconstans caprices de la *plèbe*. Les comices où elles étaient rendues étaient les comices par centuries (3), et on sait que ce mode de procéder aux suffrages assura d'abord une influence prépondérante aux patriciens, puis aux riches unis aux nobles.

Cependant les brigues qui troublaient les comices législatifs ne manquaient pas d'assiéger les comices judiciaires.

Lorsque l'accusé et l'accusateur étaient également puissans par leur fortune et leurs richesses, et que les familles de l'un et de l'autre croyaient l'honneur de leur nom engagé dans l'issue du procès, rien n'était épargné dans les deux camps pour le succès de cette espèce de bataille judiciaire. La corruption des témoins, la captation et quelquefois la vénalité des juges, les menaces et même la violence, voilà les moyens qui étaient vulgairement employés pour se disputer la victoire. La lutte finie, l'arrêt qui en résultait était respecté comme la volonté des dieux, et les vaincus se soumettaient toujours, sans songer à arguer de nullité des décisions arrachées par la fraude ou par la force. *Victrix causa diis placuit*.....

Quand les passions politiques se mêlaient à un de ces jugemens solennels, alors le forum présentait l'image de deux armées où fermentaient des animosités bouillantes et implacables. Comment aurait-on pu demander l'impartialité et la dignité de la justice à une pareille assemblée? Coriolan (1), Camille, Manlius le sauveur du Capitole, et Scipion le vainqueur de Carthage, ne furent sans doute que les victimes d'un parti qui l'emporta sur le leur. Leur grandeur fit leur perte, et l'éclat de leur gloire fut leur véritable crime de lèse-majesté.

Aussi, soit que le peuple eût lui même reconnu l'inconvénient de ces jugemens tumultueux, soit que la fréquence des causes criminelles eût rendu difficile l'exercice du pouvoir judiciaire par d'aussi grandes assemblées, on reconnut en droit et on admit en fait la délégation du droit de juger. En conséquence, on institua les *quæstores* ou *quæsitores parricidii*, dont nous avons parlé dans la leçon précédente. Souvent le peuple nommait (2) ses consuls quésiteurs, et leur restituait ainsi temporairement et partiellement le pouvoir qu'il avait reçu du consul Valérius. Quelquefois il abandonnait cette nomination au sénat, qui portait ses choix sur les consuls et les préteurs, émanés eux-mêmes de l'élection populaire.

Du reste, ces magistrats avaient conservé dans leurs juridictions toutes les causes criminelles autres que les causes capitales. Mais quand les tribuns du peu-

(1) Cicéron dit que les jugemens des rois étaient appelables, et il cite à l'appui de cette assertion les livres des pontifes et ceux des augures ; mais il ne dit pas si ces appels devaient être portés devant le collége des prêtres, devant le sénat ou devant le peuple. Cicer. *Fragm. de Republ.*, II, 58.

(2) Cicéron, *idem*.

(3) Suivant Niebuhr, jusqu'à l'époque des décemvirs et de la loi des douze tables, les curies et non les centuries jugeaient en matière capitale; or les curies, à cause des auspices, étaient plus que tous les autres comices sous la main du sénat. Tome IV, p. 18 de la traduction de M. de Golbéry.

(1) Coriolan fut jugé par les tribus, mais ce jugement fut regardé comme irrégulier.

(2) Le peuple, en nommant les *quésiteurs*, traçait le mode de procédure à suivre sur l'accusation intentée. Voir Hugo, *Histoire du Droit romain*.

plèbe eurent été créés et furent devenus puissans, ils voulurent donner une partie du pouvoir judiciaire aux comices par tribus, et après de longs débats, comme tous ceux qui précédaient la conquête, par le peuple, de quelque fraction du pouvoir politique, il fut décidé que la compétence des comices par tribus serait reconnue dans les causes où il ne s'agirait que d'une *amende pécuniaire*.

Mais à côté de cette compétence nouvelle accordée aux tribus, vint se placer encore le principe du droit de délégation.

L'augmentation de la population, la corruption des mœurs multiplièrent les crimes à tel point que l'exercice du droit de délégation devint une nécessité pour ces deux sortes de comices populaires. Il y a plus, les formalités indispensables qui précédaient et accompagnaient les comices même qui avaient pour but la nomination des quésiteurs, pour chaque affaire en particulier, faisaient perdre un temps beaucoup trop considérable; et les affaires criminelles ne pouvaient encore s'expédier. On institua donc une liste de juges dont les *quæsitores parricidii* (1) ou *prætores* choisissaient un certain nombre pour composer leurs tribunaux : cette liste fut d'abord prise exclusivement parmi les patriciens. Du sein de ces mêlées délibératives dont le forum donnait chaque année le scandale, il ne sortait guère que des décrets de vengeance ou de passion pour des cas spéciaux : jamais on n'aurait pu espérer que des comices populaires complétassent le code pénal des douze Tables. La législation faite, défaite, refaite sans cesse dans les agitations du *forum*, perdait, au milieu de l'instabilité de ces flots populaires, cette empreinte primitive de religion et de majesté qui lui avait longtemps assuré les respects de la foule. Il fallait que le caractère ferme et élevé du juge rachetât ces dégradantes vicissitudes de la légalité démocratique et que la grandeur de la loi fût suppléée par celle de l'homme chargé d'en faire l'application. Voilà probablement ce qui fit sentir au peuple lui-même la haute convenance de la remise du pouvoir judiciaire entre les mains du patriciat.

Cependant, tout en déléguant le droit de juger les crimes ordinaires, le peuple romain se réserva le jugement de la haute trahison (1), *Perduellio*, et de plus, le droit de casser, en matière capitale, les arrêts qui lui seraient déférés par voie d'appel. Ce droit de révision ne s'exerçait ordinairement vers la fin de la république que par une délégation nouvelle, au moyen d'un tribunal élu spécialement par les comices pour l'affaire dont il y avait appel, et nommé *cognition extraordinaire* (2).

Au reste, même dans les comices populaires (3), le sénat avait un immense pouvoir au moyen des auspices dont il avait la direction. Le président des comices était accompagné d'un augure, qui pouvait faire ajourner la réunion, s'il apercevait de mauvais présages dans le ciel ou dans l'état des oiseaux. Or le droit augural était, comme on sait, réservé aux patriciens.

Caïus Gracchus, pour se procurer la popularité sur laquelle s'étayait son ambition, ne se borna pas comme son frère à flatter la plèbe infime de Rome, il voulut aussi s'appuyer sur les hommes du peuple qui étaient puissans par leurs richesses et leur position sociale : ces hommes étaient les chevaliers ; il leur fit donner le pouvoir judiciaire, à l'exclusion des patriciens. Il ne serait pas venu dans l'idée d'un législateur romain que la plèbe proprement dite pût avoir part aux jugemens ; elle était peu intéressée dans cette lutte de prérogatives entre l'ordre équestre et l'ordre du patriciat : c'étaient deux aristocraties qui se portaient des coups par-dessus sa tête. Il fallait alors que la justice fût dominée toujours ou par la rapacité des publicains ou par l'orgueil

(1) Les *quæsitores parricidii*, d'après la législation décemvirale, devaient être élus par les centuries, mode d'action qui donnait la prépondérance aux plébéiens. Cette institution des quésiteurs serait remontée, suivant Niebuhr, jusqu'aux premiers temps de Rome; cette opinion me paraît hasardée.

(1) Proficiscar eo, quo me jampridem vocat populus Romanus : de jure enim libertatis et civitatis suum putat esse judicium, et recté putat. Cicer., 2e act. *in Verrem*, § v.

(2) Ascon., *in Milone*, p. 197. — Niebuhr, t. II, p. 306, traduct. de M. de Golbéry.

(3) Soit dans les comices par curies, soit dans les comices par centuries.

des sénateurs : il n'y avait que dans ces hautes sommités (1) sociales assez de lumières et de capacité pour fournir des juges aux tribunaux.

Sylla rendit les jugemens aux patriciens; plus tard (2) on prit les listes des juges parmi les sénateurs, les chevaliers et les tribuns du trésor. Ces listes se formèrent d'abord de trois, puis de quatre décuries, composées chacune de mille citoyens (3).

Les préteurs qui remplacèrent les quésiteurs dans l'instruction et la direction des procès criminels furent chargés, vers l'an 604, de présider les tribunaux appelés *questions perpétuelles*; il y en eut quatre principaux: le premier jugea les crimes de lèse-majesté; le second, ceux de brigue (1); le troisième, ceux de concussion; le quatrième, ceux de péculat, ou dilapidation de deniers publics.

Bientôt l'augmentation des crimes amena celle des questions perpétuelles; Sylla en forma trois nouvelles, les assassinats, les empoisonnemens et les faux; on en créa d'autres plus tard pour les corruptions de juges, les parricides, les violences publiques et particulières.

Tous ces tribunaux subirent de fréquens changemens dans leur nombre et dans leur juridiction, au milieu des désordres qui agitèrent sans cesse la république romaine.

Chacune des questions perpétuelles était présidée par les préteurs, qui, créés (2) annuellement pour gouverner les provinces, devaient rester un an à Rome avant de se rendre dans leur département. Quand il y avait plus de tribunaux que de préteurs, on recourait au préteur urbain ou au préteur étranger, ou bien on choisissait parmi d'anciens magistrats, des *judices quæstionis* ou présidens.

Le peuple n'exerçait guère plus le droit de judicature depuis l'établissement des questions perpétuelles, que d'une manière fictive en élisant aux fonctions de la préture (3). Ce n'était plus lui

(1) Comme tout plébéien pouvait devenir riche et arriver à l'ordre équestre, décréter l'introduction des chevaliers dans l'ordre judiciaire, c'était faire un grand pas vers le principe d'égale admissibilité aux emplois.

(2) An 684, loi *aurelia*.

(3) Ce n'est que sous Auguste et sous les empereurs qui lui succédèrent que le nombre des juges fut porté aussi haut. La loi de Gracchus n'en avait établi que trois cents, celle de Pompée trois cent soixante. Nous n'avons pas cru devoir mentionner ici les neuf ou dix lois qui introduisirent des variations, soit dans la qualité des juges, soit dans leur nombre. L'énumération en aurait été fastidieuse. D'après une de ces lois, la loi servilienne, postérieure à celle de Gracchus, il fallait avoir plus de trente ans et moins de soixante pour être nommé juge : plus tard, d'autres lois décidèrent qu'il faudrait avoir au moins vingt-cinq ans pour remplir ces fonctions. Auguste réduisit à vingt ans l'âge nécessaire pour être juge, *à vicesimo allegit* : Suet., *Aug.*, 32. — Est-ce un signe de progrès dans la marche de la civilisation que cette aptitude de plus en plus précoce accordée à la jeunesse pour les fonctions sociales les plus élevées? Les hommes libres jouissant de la plénitude de leurs facultés, et non repris de justice, pouvaient seuls être juges. La dégradation du rang de sénateur devint encore, d'après la loi julienne, un titre d'exclusion des fonctions judiciaires. — Il paraît que pendant un temps, il suffit d'avoir 200,000 sesterces pour pouvoir être admis parmi les juges; mais, d'après une loi de Pompée, ils ne purent plus être choisis que parmi les citoyens les plus riches, *ex amplissimo censu*. — Au moment de siéger, les juges juraient d'obéir aux lois et de juger avec droiture suivant leurs lumières, *de animi sententiâ*. Auguste défendit aux juges d'entrer, pendant le cours du procès, dans les maisons des particuliers. Dio., LIV, 18. — Ils siégeaient sur des bancs auprès du préteur, dont ils étaient appelés *assessores* ou *concilium*. L'office de juge était assez pénible, et jusqu'à Auguste, il était peu recherché. Il n'en fut pas de même dans la suite quand les listes de jurés devinrent plus nombreuses.

(1) Marcus Licinus Crassus étant consul avec Pompée, fit faire une loi spéciale contre le crime de brigue ou de cabale, *de crimine sodalitii*, par laquelle l'accusateur pouvait nommer seul les juges qu'il voudrait et dans les tribus qu'il voudrait, contre celui qui serait accusé de ce crime, qui serait accusé d'avoir formé des cabales dans les tribus pour gagner des suffrages, par des largesses ou autrement. Nommer ainsi les juges s'appelait *edere judices*, *tribus edere;* les juges ainsi nommés étaient *editi* ou *edilitii judices*. Ordinairement l'accusateur et l'accusé pouvaient récuser un certain nombre de juges, à la place desquels d'autres étaient tirés au sort; Cicéron appelle cette récusation *rejectio alternorum judicum*. (Notes du discours de Cicéron, *pro Plancio*, par M. Leclerc, t. XI de la traduction des œuvres complètes, p. 533.

(2) Cicer., *pro Cluentio*, 53-54.

(3) D'abord la préture fut une place réservée aux patriciens; plus tard les plébéiens y eurent aussi accès.

qui nommait les juges : c'était le préteur qui au commencement de chaque année arrêtait les listes des membres des tribunaux, après avoir juré de n'y admettre que des hommes d'une probité reconnue.

Ce magistrat, outre le pouvoir de confection des listes, en avait un très grand dans les jugemens. C'était lui qui déterminait l'action à suivre (1) et désignait le tribunal à qui les parties devaient s'adresser ; il faisait l'application (2) de la loi et prononçait le jugement; il veillait à ce que ses arrêts fussent exécutés.

Cependant, en matière capitale, il y avait des magistrats spéciaux chargés de l'exécution des sentences prétoriales. C'étaient les *triumviri capitales* qui avaient en outre l'inspection des prisons.

Les *triumviri capitales* (3) formaient un tribunal qui jugeait les esclaves et les individus des dernières classes du peuple. Ces hommes soumis à une loi plus dure que la loi commune devaient aussi avoir des juges spéciaux : ils ne valaient pas la peine que des tribunaux de chevaliers ou de patriciens s'assemblassént pour eux. La dureté de l'esprit de caste du paganisme respire ici tout entière.

Il y avait encore une espèce de juge qui réunissait dans sa main tous les pouvoirs et toutes les juridictions de la cité. C'était le dictateur que l'on nommait quelquefois dans le but spécial de rendre un jugement : le dictateur avait dans l'ordre judiciaire, comme dans l'ordre militaire et civil, une autorité temporaire, mais absolue et illimitée. Les difficultés et les dangers d'un procès criminel, où pouvait se trouver compromis ou un patricien grand par sa naissance et sa fortune ou un plébéien puissant par sa popularité, motivaient ce recours à un pouvoir extraordinaire et exceptionnel, qui seul était capable d'empêcher une lutte judiciaire de se transformer en sanglans combats sur le forum.

(1) *Dabat actionem et judices.*

(2) *Dicebat jus.*

(3) Ils recherchaient les crimes, dit Varron, parlant des questeurs, *comme aujourd'hui les triumviri capitales;* liv. v, 14. D'après cela, Niebuhr croit que cette magistrature fut investie du droit de juger quelquefois directement en matière capitale, et de faire valoir ses arrêts devant le peuple; t. v, p. 33.

A cet égard, nous citerons l'exemple de C. Cincinnatus. Son fils Céson, sur le point d'être condamné à mort par les comices populaires (1), d'après un faux témoignage porté contre lui, s'était exilé chez les Tusci et avait été frappé de la terrible mort civile et politique usitée à Rome et dans les républiques de l'antiquité. L'auteur du faux témoignage qui avait eu de si fâcheuses conséquences était un plébéien appelé M. Volscius Fictor. La jeunesse patricienne avait reçu dans la personne de Céson un humiliant échec ; elle réussit, après des tentatives réitérées, à confier le soin des représailles qu'elle désirait, au père même de la victime d'une dénonciation mensongère. Chargé de venger à la fois sa caste et sa famille, Cincinnatus ne pouvait faillir à cette double mission. Les traditions de vengeance privée continuaient encore d'être secrètement vénérées dans les familles, malgré les progrès de la pensée sociale. En usant des pouvoirs de la magistrature suprême pour punir Volscius, Cincinnatus obéissait à des ressentimens domestiques qu'on regardait comme pieux en même temps qu'il croyait accomplir un devoir de patriotisme. L'opinion publique l'encourageait et le soutenait dans un pareil exercice de ses fonctions judiciaires, au lieu de lui imposer, comme elle le ferait aujourd'hui, une récusation légale destinée à sauver le juge d'une inévitable partialité.

Parmi les tribunaux exceptionnels permanens, et non temporaires, comme celui du dictateur, nous devons mentionner celui de l'*édile curule*. Suivant Niebuhr, les édiles curules exercèrent les fonctions de questeurs ou quésiteurs pendant quelque temps, et pour certains crimes, dont la poursuite n'appartenait pas à d'autres magistrats; ainsi on dénonce à l'édile curule (2) Fabius, les empoisonnemens commis par les matrones. Ainsi encore l'édile curule Posthumius Albinus porte devant le peuple une accu-

(1) Niebuhr, p. 383, t. III, traduction de M. de Golbéry. — Tite-Live, lib. II et III. Ce furent dans cette occasion, malgré les dispositions de la loi, les comices par tribus, et non par curies, qui furent appelés par les tribuns à juger Céson.

(2) Tite-Live, x, 23.

sation (1) contre un citoyen prévenu d'avoir par des enchantemens attiré sur ses terres le blé de ses voisins, crime capital suivant la loi des douze Tables.

M. Marcellus, édile curule, poursuit également devant les comices le séducteur de son fils (2). Le coupable dans cette circonstance, quoique tribun du peuple, fut, comme on sait, condamné uniquement à raison de la vertu de son accusateur. La rougeur et l'innocence de l'enfant, qui ne put articuler distinctement des faits aussi infâmes, achevèrent de le confondre.

L'atteinte à la chasteté de femmes nées libres (3) était au nombre des délits dont les édiles devaient poursuivre la répression: les peines qu'elles encouraient, ainsi que leurs séducteurs, étaient de fortes amendes.

Les édiles curules citaient devant le peuple quiconque portait atteinte à la majesté d'une magistrature. Ils étaient chargés de l'exécution des lois contre les usuriers (4). Ils remplacèrent vers la fin de la république les édiles plébéiens dans les poursuites pour abus de pâturages (5) et pour empiétemens de possession dans l'*ager publicus;* les amendes qu'ils infligeaient ou que le peuple prononçait sur leur demande étaient employées aux jeux publics.

Les tribuns, les décemvirs et les consuls avaient aussi, soit en fait de délits municipaux, soit en matière capitale, une juridiction assez étendue comme juges de premier ressort, et comme accusateurs devant les tribunaux populaires. Niebuhr soutient même que jamais un crime n'était porté devant les comices ou devant les grands jurys (6) que quand il était non manifeste et que le coupable n'acquiesçant pas aux sentences des tribunaux de premier degré, usait de son droit d'appel au peuple. « On aurait regardé, dit-il, comme une insulte à « toute idée de droit, d'intenter un procès dans le cas où le crime était évident; mais aujourd'hui on appelle des « jurés pour déclarer qu'à midi le soleil « est sur l'horizon, ou même pour déclarer le contraire, si cela leur convient. »

Maintenant que nous avons montré quels étaient les juges criminels à Rome, il nous reste à faire voir quelle procédure était suivie soit devant eux, soit devant le peuple.

Dans l'histoire du droit criminel, la première question que l'on doit s'adresser est celle de savoir de quelle manière on en était venu à substituer l'action régulière du droit à la violence et à la force? En d'autres termes, comment et dans quel cas se faisait la *postulatio judicis?* A cet égard nous avons à regretter vivement qu'en retrouvant une partie des Institutes de Gaïus, il nous ait manqué celle où ce jurisconsulte traitait précisément cette question de procédure. A cette question est liée celle de savoir si tout citoyen romain, dans le cas même d'accusation capitale, pouvait au moyen d'une caution être dispensé de la prison préventive, moyen de police sociale qui nous paraît nécessaire dans nos idées modernes.

Il semble que, sans la prison préventive, la loi romaine aurait ordonné vainement des peines corporelles et le dernier supplice. Quelle garantie aurait-on pu avoir contre le prolétaire, même cautionné par des hommes de sa caste? Il n'aurait pas été, plus que ses répondans, retenu par la crainte des confiscations; et l'exil, la perte des droits civiques eussent toujours été pour lui préférables à la mort. Aussi écoutez Cicéron nous dire: « *Carcerem vindicem* (1) *nefariorum ac* « *manifestorum scelerum majores esse* « *voluerunt.* »

La prison romaine était un étroit et sombre cachot où se trouvaient entassés les voleurs (2) et les brigands, et l'on comprend que l'on devait n'y envoyer

(1) Tite-Live, VIII, 18.

(2) Valer. Max., VI, 1, n° 10, et VI, 1, n° 7. Plut. *Marcell.* D'après les anciennes lois, était puni de mort l'attentat à la pudeur de tout citoyen qui n'était pas déclaré infâme par la loi.

(3) Et non des affranchies, dont l'honneur n'était nullement protégé par la loi. Tite-Live, liv. VIII, 22; X, 31. Valer. Max., VIII, 1, n° 7.

(4) Tite-Live, VII, 28.

(5) Tite-Live, X, 23. — Pline, *Hist. natur.*

(6) T. V, p. 52, et t. IV, p. 82, même édition.

(1) *Vindicem*, garantie de la personne. *Catilin.*, II, 12.

(2) Quand Virginius fit mettre en prison le dé-

qu'à la dernière extrémité les accusés de délits politiques qui pouvaient être condamnés à mort, mais non soumis à de flétrissans contacts. Aussi il paraît qu'en règle générale, il était absolument défendu d'emprisonner un citoyen romain, s'il n'y avait pas crime manifeste ou flagrant délit, ou bien si l'on pouvait contester l'application de la loi, comme quand il y avait lieu d'alléguer l'excuse de provocation ou de légitime défense.

Dans ce cas, le prévenu offrait une caution, *vades*, et un gage, *sponsio;* pour apprécier la validité de ces garanties, le préteur, le triumvir capitalis ou le quésiteur commettait un juge pris dans l'une des décuries qui composaient la liste du jury; que si le plaignant rejetait tout gage et toute caution, et ne voulait pas comparaître devant le juge, le prévenu avait le droit de recourir aux tribuns pour que leur intervention forçât le plaignant ou d'accepter le juge délégué, ou même d'admettre sur-le-champ la caution du citoyen qui s'engageait à payer une somme d'argent, en cas de non-comparution de l'accusé au jour marqué pour l'audience. Mais il faut remarquer que les tribuns (1), quand ils soupçonnaient de la mauvaise foi de la part du prévenu, pouvaient lui refuser leur secours et le laisser conduire en prison. Leur ministère était essentiellement libre.

Il arrivait encore que quand il s'agissait d'un crime capital, l'accusateur, soit magistrat, soit homme privé, pour s'assurer les moyens de faire appliquer les peines portées par la loi, pouvait lui-même proposer un juge (2), qui déterminât en premier ressort la question de savoir si le prévenu était coupable, ou du moins s'il y avait contre lui des indices assez forts pour qu'on pût le mettre sur-le-champ en prison. C'était un jugement préjudiciel de la même nature que ceux qui sont rendus aujourd'hui par la chambre du conseil ou par la chambre d'accusation. Que si l'accusé refusait le juge proposé, et qu'aucun des tribuns n'intercédât en sa faveur, on interprétait contre lui ces deux circonstances, et comme présumé coupable, il était soumis à la prison préventive (1).

Ces explications, dont la pensée primitive nous a été fournie par le savant Niebuhr, peuvent seules satisfaire le publiciste qui raisonne et qui veut se rendre compte de la manière dont on conciliait à Rome la liberté individuelle du citoyen avec les exigences de l'ordre public et de la justice sociale.

Remontons maintenant à l'acte introductif d'instance en matière criminelle, et suivons l'enchaînement des procédures suivies dans les jugemens publics.

Lorsqu'il s'agissait d'une accusation par devant le peuple, le magistrat qui la portait montait à la tribune du Forum et assignait de vive voix (2) le prévenu à comparaître à jour fixe, en présence des grands comices. C'est alors que se faisait en même temps la proposition immédiate du juge et l'offre d'un répondant. Si le crime n'entraînait qu'une amende pécuniaire, il suffisait d'une simple caution, *prædes*.

Au jour de l'assignation, l'accusateur montait de nouveau à la tribune, et un hérault appelait l'accusé à haute voix. Alors un magistrat supérieur ou un tribun du peuple pouvait intervenir en faveur de l'accusé (3). Si aucun *veto* légal

cemvir Appius Claudius, il frémissait de le voir : *Jacere vinclum inter fures nocturnos atque latrones.* Les brigands et les voleurs appartenaient pour la plupart à la classe des esclaves et des affranchis.

(1) Voir Valer. Max., VI, 1, 10. Un centurion que le triumvir capitalis fit conduire en prison, invoqua vainement en sa faveur l'intervention des tribuns : *quanquàm sponsionem se facere paratum diceret, quod adolescens ille corpore quæstum factitasset.* Il paraît que ce délit n'était pas prévu; ce cas était celui de la *postulatio judicis*. La *sponsio* de Scandilius était de même nature. 2e *act. contre Verr.*, lib. III, 68-69-60.

(2) Ce cas devrait plutôt s'appeler *latio judicis* que *postulatio*.

(1) Plaut., *Rudens*, III, 4, 7 et suiv. Voir le jugement de l'ex-décemvir Appius dans Tite-Live, III, 56; et dans le même Tite-Live, le jugement de Cés., III, 24. Les amis de Céson avaient demandé préjudiciellement qu'un juge prononçât sur leur allégation, que celui-ci n'était pas à Rome au temps où avait été commis le meurtre qu'on lui reprochait. Voir enfin Niebuhr, traduct. de Golbéry, p. 83-86, et Cicer., *de Legib.*, III, 3.

(2) Tite-Live, III, 13; XXV, 4. — Valer. Max., VI, 17; VIII, 1.

(3) Tite-Live, XXXVIII, 51-52; XXV, 3. — A. Gell., VII, 19.

n'était prononcé, l'accusé devait comparaître en personne, sous peine d'être condamné par contumace (1), après trois citations faites au son de la trompette, l'une à la tribune, l'autre à la porte de sa maison, et la troisième du haut du Capitole (2).

L'accusé qui comparaissait arrivait au Forum escorté de ses parens et de ses amis, qui témoignaient de la plus vive douleur. Il allait se placer dans une attitude humble et triste au pied de la tribune aux harangues. L'accusateur, debout à cette tribune, le désignait de son geste dominateur, en spécifiant l'objet de l'accusation et la pénalité qu'il croyait devoir requérir. Cette formalité se répétait trois fois à un jour d'intervalle l'un de l'autre, et s'appelait (3) l'*anquisition*. Il était loisible à l'accusateur de modifier chaque fois, jusqu'à la dernière, l'étendue et le degré de pénalité qu'il avait déterminés d'abord ; le peuple choisissait entre ses diverses anquisitions.

Puis le magistrat qui s'était chargé de la vindicte légale dressait par écrit l'acte d'accusation, en joignant à chaque grief la peine qu'il croyait méritée, et faisait afficher ce tableau pendant trois jours de marché (4) consécutifs; c'est ce qu'on appelait *mulctæ pœnæve irrogatio*.

Au troisième jour de marché, l'accusateur répétait et développait ses réquisitions (5); il paraît que c'est alors seulement qu'il produisait ses preuves et ses témoins. Le prévenu ou son avocat répondait sur-le-champ à l'accusation, puis le magistrat poursuivant annonçait le jour où les comices devaient avoir lieu, pour rendre le jugement. Jusque-là, ils s'étaient tenus au Forum, parce que le peuple n'avait eu qu'à écouter, qu'à préparer sa décision, et non à faire acte de souveraineté. Les rogations de toute espèce, soit lois, soit jugemens, se faisaient au Champ-de-Mars.

Au jour indiqué, le magistrat achevait sa tâche de poursuite judiciaire; il faisait d'abord lire à un scribe une formule ainsi conçue, quand il s'agissait d'une peine capitale : *Romains, je vous demande si vous voulez que le feu et l'eau soient interdits à ..., ..., que j'accuse d'avoir commis tel crime.* Le peuple passait ensuite aux suffrages, et s'il y avait partage, l'accusé était absous.

Jusqu'au dernier moment, le prévenu et ses amis employaient tous leurs efforts pour engager l'accusateur à se désister. Si ce dernier y consentait, il paraissait devant l'assemblée du peuple, en disant, par exemple, *Sempronium nihil moror* (1). S'il persistait, on employait toute sorte d'artifices pour empêcher le peuple de voter ou pour émouvoir sa compassion.

L'accusé se couvrait d'une robe usée et en (2) lambeaux, et parcourait l'assemblée en adressant aux citoyens de vives supplications. Ses parens et ses amis faisaient les mêmes démarches.

Si quelque obstable s'opposait à l'émission des votes du peuple le jour des comices, le prévenu était absous, et la procédure ne pouvait plus être reprise; *si qua res illum diem aut auspiciis, aut excusatione sustulit, tota causa judiciumque sublatum est*, dit Cicéron (3).

Telle était la marche générale des jugemens publics devant les comices. Voyons maintenant quelles étaient les procédures criminelles suivies devant les tribunaux des préteurs, dont la juridiction était la plus importante après celle du peuple.

Remarquons d'abord l'étymologie du mot *interdictum prætoris ;* ce genre de sentence finit par ne s'appliquer qu'au civil; mais dans le principe, il se rapportait aussi au criminel. Le préteur *dicebat inter duos*, c'est-à-dire qu'il interposait le pouvoir public dans un débat particulier, pour empêcher les parties plaignantes de s'adjuger par la *force* ce qu'elles croyaient être leur droit, ou de punir par la violence des crimes commis contre elles-mêmes ou contre leurs proches. La grande transition de la justice

(1) Ascon., *in Milone.*
(2) Varr., l. v, p. 63. — Plut., *Gracch.*, 36.
(3) Sigonius, *de Judic.*, III, 7-10.
(4) Cicer., *pro domo suâ*, 17. — Id., *de Legib.*, III, 3.
(5) Tite-Live, XXXVIII, 52; XLIII, 16.

(1) Tite-Live, IV, 42.
(2) *Sordidam et obsoletam vestem.* Tite-Live, II, 61.
(3) Cicer., *pro domo suâ*, 17.

privée à la justice sociale est tout entière marquée dans cette expression, *interdictum*.

Une fois le droit de la société proclamé et reconnu, dans tout procès criminel, la première chose à régler était le choix de l'accusateur. Comme l'accusation appartenait à tout citoyen romain, il était important qu'elle ne fût pas confiée à des amis déguisés, qui auraient assuré l'impunité du prévenu par une poursuite molle et une coupable connivence. Parmi ceux qui se présentaient pour la soutenir, la préférence devait être donnée à l'orateur le plus considéré et le plus habile. Le jugement qui déterminait ce choix appartenait au questeur ou préteur : la loi ne prononçait d'exclusion de l'office d'accusateur que (1) contre quelques personnes; c'était au préteur à se décider d'après le mérite des contendans, de manière à favoriser la poursuite du coupable, dans l'intérêt de la justice sociale. Aussi comme cette décision avait toujours quelque chose de conjectural, de divinatoire, on l'appelait *divinatio*.

C'est ainsi que Cicéron fut obligé de plaider afin de se faire préférer à un certain Cécilius, qui s'était présenté pour être accusateur de Verrès.

Dans ce plaidoyer, Cicéron nous révèle les vices de ce système judiciaire, qui ne faisait pas de la poursuite (2) une fonction publique et spéciale. Le plus souvent, faute d'autres concurrens, les accusateurs se trouvaient être ou de jeunes nobles, qui cherchaient dans des causes de ce genre l'occasion d'un brillant début, et un moyen d'exercice oratoire, ou des *quadruplateurs*, espèce d'accusateurs mercenaires, ainsi nommés parce qu'ils avaient en cas de succès le quart de l'amende infligée au condamné, ou la quatrième partie de ses biens confisqués par l'état (1). Dans le premier cas, l'intérêt social de la répression des crimes se trouvait être à la merci d'une présomptueuse inexpérience. Dans le second, il était livré à des hommes qui n'avaient d'autre mobile que la cupidité, et qui étaient toujours prêts à préférer à un gain chanceux et éventuel les largesses assurées et corruptrices d'un prévenu opulent.

Il est vrai que l'on croyait remédier à une partie de ces inconvéniens, en donnant à l'accusateur principal ce que l'on appelait des *custodes* (2). C'étaient des espèces d'auxiliaires qu'on lui adjoignait, soit de son consentement pour travailler sous ses ordres, soit malgré lui, pour éclairer sa conduite et pour l'obliger à soutenir l'accusation avec franchise.

De plus, l'accusateur était averti par la loi de ne pas intenter sans de graves motifs une accusation criminelle : il se soumettait lui-même à toutes les fâcheuses conséquences de sa coupable légèreté, s'il ne suivait pas son action jusqu'au bout : « *Cavebat se perseveraturum usque ad sententiam* (3). »

Après les proscriptions de Sylla, pendant lesquelles il n'y avait pas eu un citoyen honnête et riche qui se fût trouvé

(1) Ainsi les femmes et les pupilles ne pouvaient intenter d'accusation que pour venger un patron, un père ou un fils. Les questeurs ou autres magistrats subalternes ne pouvaient se porter accusateurs contre les proconsuls et les préteurs sous lesquels ils avaient servi, les affranchis contre leurs anciens maîtres. Une exclusion formelle était portée contre les soldats et les gens notés d'infamie. *Dig.*, III, 1-2.

(2) Alexandre Adam, dans ses *Antiquités Romaines*, dit : « Il paraît qu'il y avait à Rome des magistrats spécialement chargés de la poursuite des crimes publics. » Et il cite à l'appui de cette opinion le § 20 du discours *pour S. Roscius*. Or, dans ce paragraphe, Cicéron compare les accusateurs publics à des *oies* et à des *chiens*; si ces accusateurs avaient été des magistrats, il ne les aurait pas traités avec aussi peu de cérémonie. Les accusateurs dont il parlait n'étaient autres que les *quadruplateurs*, suivant l'opinion de M. J. V. Leclerc dans les notes de ce discours.

(1) Videt enim si a pueris nobilibus, quos adhuc elusit; si a quadruplatoribus, quos non sine causâ contempsit semper ac pro nihilo putavit, accusandi voluntas ad viros fortes, spectatosque homines translata sit, se in judiciis dominari non posse. Cicer., *in Cæcil. divinat.*, § VII. — Quelques auteurs ont prétendu que les *quadruplateurs* étaient des espèces d'officiers du ministère public; il suffit, pour se détromper à cet égard, de voir avec quel mépris Cicéron parle d'eux et du métier qu'ils exerçaient.

(2) Ascon., *in Milone*, p. 190-193.

(3) Dans un prochain article sur la législation criminelle sous les empereurs, nous parlerons du sénatus-consulte *Turpillien*.

à l'abri d'une délation, on sentit le besoin de réprimer sévèrement l'abus des accusations criminelles. La loi Remmia (1) ordonna qu'on imprimerait sur le front des calomniateurs la lettre K, avec un fer chaud, et qu'ils seraient notés d'infamie. Plus tard, les calomniateurs furent aussi soumis à la peine du talion, c'est-à-dire à celle qu'aurait subie le prévenu, si leur accusation avait réussi (2). Mais un accusateur n'était pas puni par cela seul qu'il avait succombé dans son action criminelle; il fallait encore que le juge qui avait connu de la cause l'eût jugé calomniateur par l'examen des raisons qui l'avaient déterminé à accuser. Il pouvait reconnaître chez lui une erreur excusable. Si dans les termes de la sentence, le juge disait : *Vous n'avez pas prouvé*, il exemptait l'accusateur de toute peine; si, au contraire, il disait : *Vous avez calomnié*, l'accusateur était puni d'après la loi alors en vigueur (3).

Voici maintenant comment la procédure criminelle était, si je puis m'exprimer ainsi, mise en mouvement, et jusqu'à un certain point dirigée par l'accusateur dans le temps de la république romaine.

Il citait d'abord le prévenu devant le préteur : là il dénonçait de vive voix son accusation, en spécifiant la nature, le lieu et la date du crime dont il demandait la punition. Il rédigeait ensuite cette accusation (4) sur un *libellum*, qui était souscrit par les custodes et remis au quésiteur ou préteur; ce dernier ajournait les parties à comparaître dans un délai qui était (5) ordinairement de dix à trente jours, pour que le prévenu eût le temps de préparer sa défense. Quelquefois même dans les causes d'extorsion, on accordait un plus long intervalle à l'accusateur. On donna cent dix jours à Cicéron pour recueillir les faits à l'appui de son accusation contre Verrès.

Quant à l'accusé, il pouvait avoir quatre espèces de défenseurs : les *patroni* ou *oratores*, qui plaidaient sa cause; les *advocati*, qui l'assistaient de leur présence et de leur conseil; enfin, les *procuratores*, qui conduisaient l'affaire en son absence, et ses *cognitores*, qui défendaient son procès quand il était présent. On se servait plutôt des *procuratores* et *cognitores* dans les jugemens privés, et des *patroni* et *advocati* dans les jugemens publics (1). Avant les dernières guerres civiles de la république, un accusé avait rarement plus de quatre patrons ou orateurs; depuis, il en eut souvent jusqu'à douze. Il croyait augmenter ses garanties et ses chances d'acquittement en s'entourant d'un plus grand nombre de protecteurs habiles et considérés. A la foule d'ennemis que l'accusation soulevait contre lui, il opposait une armée de défenseurs, de laudateurs (2), de témoins à décharge.

Jusqu'au temps de l'empire, les tribunaux siégèrent au Forum. Le quésiteur ou préteur était assis sur une chaise curule qui dominait l'assemblée. Il avait à ses côtés deux licteurs, des scribes, des héraults. Au dessous, dans une enceinte demi-circulaire, régnaient des bancs pour les juges, qui pouvaient être au nombre de cent (3). En dehors de l'enceinte du tribunal, se voyaient les places réservées pour les accusateurs, les accusés et leurs défenseurs.

Après que les juges avaient été appelés par le hérault, et qu'ils avaient prononcé leur serment, on inscrivait leurs noms sur les registres prétoriens, et ils allaient occuper les siéges qui leur étaient destinés (4).

Alors l'accusateur prenait la parole. Il divisait ordinairement son plaidoyer en

(1) Ou Memmia, suivant quelques commentateurs; les anciens Romains écrivaient *Kalummia*.

(2) Calumniantes ad vindictam poscat similitudo supplicii. C. 10, Cod. 9, 46; *de Calumniatoribus*.

(3) *Dig*. lib. 1, § 3 et 4; *liber singul. ad. S. C. Turpili*.

(4) *Dig*. XLVIII, tit. 2, leg. 3. Le préteur pouvait refuser l'inscription du prévenu sur le rôle des criminels.

(5) Cicer., *ad. Quint. fratr.*, 11-13. — Ascon., *in Cornelio*. — Cicer., *in Vatin.*, 11.

(1) Ascon., *in divinat. in Cæcil.*, 4, et in Cicer., *pro Scaur*.

(2) Les *laudatores* devaient être au moins au nombre de dix; ils disaiens tout ce qu'ils pouvaient savoir sur le patriotisme et la moralité du prévenu.

(3) Cicéron parle d'un procès où il y avait soixante-quinze juges; dans un autre il y en avait trente-trois. Dans celui de Milon, on en réunit quatre-vingt-un.

(4) Cicéron, *Philipp*. v, 5.

deux actions : dans la première, il exposait les faits ; dans la seconde, il les appuyait par des raisonnemens.

L'accusateur plaidait avant de produire les dépositions et les preuves. Cependant, il arrivait souvent qu'après avoir développé chaque ordre de faits, l'orateur faisait au fur et à mesure entendre les témoins à l'appui.

C'est ainsi qu'en France, dans les affaires graves et compliquées, l'organe du ministère fait l'exposé de l'accusation avant l'ouverture des débats, pour indiquer aux jurés l'ordre qui sera suivi dans l'audition des témoins. Mais à Rome, en général, on se contentait d'établir une sorte de polémique improvisée sur chacune des dépositions orales.

Chez nous, l'exposé de l'accusation est un accessoire, et les réquisitions du ministère public, ainsi que les plaidoiries principales, ont lieu après les dépositions. Dans le système de la procédure romaine, la puissance oratoire de l'organe de l'accusation et de celui de la défense pouvait inspirer des préventions aux juges et influer sur les témoignages eux-mêmes. Dans le système de la procédure française, les témoignages donnent presque toujours à l'affaire son aspect définitif, de manière que la conviction d'un jury éclairé se trouve d'ordinaire invariablement formée, avant que l'avocat de la société et celui du prévenu aient pris la parole.

Il arrivait quelquefois que, dans des causes spéciales, on changeait l'ordre habituellement suivi pour les débats. Ainsi Pompée fit décider par une loi que dans l'accusation intentée contre Milon, les débats commenceraient par l'audition des témoins et la production des preuves. D'après cette même loi, les trois premiers jours seulement devaient être consacrés à cette partie de la procédure, et le quatrième aux plaidoiries. L'accusateur ne pouvait parler que deux heures; l'avocat du prévenu en avait trois pour présenter ses moyens de défense. Ordinairement, les orateurs n'étaient point ainsi limités et pouvaient parler et répliquer pendant plusieurs audiences. De plus, il était d'usage que les récusations (1) s'exerçassent au moment de la formation du tribunal ; dans le procès de Milon, elles n'eurent lieu qu'après les plaidoiries, au moment où les juges allaient procéder aux votes. L'accusé et l'accusateur en récusèrent chacun quinze, savoir, cinq dans la décurie des sénateurs, cinq dans celle des chevaliers, et cinq dans celle des tribuns du trésor. Après cette récusation de quatre-vingt-cinq juges, il n'en resta plus que cinquante.

D'après la loi Vatinia, qui passa en 694, quand il s'agissait du crime d'extorsion, l'accusateur pouvait récuser une fois tous les juges.

C'était une garantie donnée à la justice contre la vénalité des tribunaux. Sur la fin de la république, la corruption était un moyen de défense publiquement avoué. Le célèbre avocat Hortensius, rival de Cicéron, passait pour l'avoir mis souvent en usage ; son éloquence ne lui paraissait pas un élément suffisant de succès. Or, parmi les accusés, ceux qui s'étaient enrichis dans les provinces par d'immenses extorsions, avaient à leur disposition des séductions puissantes : on voulut déjouer leurs intrigues en étendant pour l'accusateur, dans ce cas seulement, le droit de récusation.

On distinguait dans les débats trois espèces de preuves : 1° c'étaient d'abord les témoignages des citoyens libres qui prêtaient serment. Ces citoyens comparaissaient volontairement ou involontairement. L'accusateur seul avait le droit de contraindre les témoins à se présenter devant la justice, et ce droit avait une sanction pénale. On ne pouvait être forcé de déposer contre ses parens ou alliés. Les témoignages des personnages notés d'infamie n'étaient pas reçus en justice. On les appelait *intestabiles*. On admettait les dépositions écrites des témoins absens, si elles avaient été faites librement et devant témoins. Autrefois, les faux témoins étaient précipités de la roche Tarpéienne ; mais ce supplice fut remplacé dans la suite par des peines moins rigoureuses.

Il était défendu aux témoins d'affirmer : ils se servaient dans leurs récits du mot *arbitror*, je crois.

2° Le second genre de preuve était la question.

(1) Rejectio alternorum judicum. (Cicer.)

Les témoins libres étaient entendus dans toutes sortes d'affaires. Mais la question (1) était réservée pour les grands crimes, tels que le meurtre, l'assassinat, la haute trahison, *perduellio*, et le crime de lèse-majesté, *majestatis*.

La question pouvait être donnée aux accusés et aux témoins.

Sous la république romaine, nous ne voyons guère de traces de la question appliquée aux citoyens accusés, même des plus grands crimes. L'ignominie de la torture ne fut pas infligée aux Appius et aux Manlius, non plus qu'aux complices de Catilina. Cependant, comme les lois des empereurs portent que les plébéiens, quoique nés libres, sont soumis à la question quand ils sont poursuivis comme coupables d'un crime, il serait possible que cet usage remontât jusqu'à une époque reculée : mais il paraît que les patriciens en avaient été dispensés.

Quant aux témoins, la question ou torture put être de tout temps demandée comme moyen d'instruction par l'accusateur contre les esclaves de l'accusé. Comme à Athènes, le témoignage donné librement par l'esclave n'aurait eu aucune valeur en justice : la torture lui imprimait le sceau de la vérité légale.

L'absurdité, pas plus que la barbarie d'un pareil usage, n'excita jamais sous la république les réclamations d'aucun Romain éclairé.

Quelquefois l'accusé, pour enlever à son adversaire ce dangereux moyen d'instruction, se hâtait de donner la liberté à ses esclaves; car les hommes libres ne pouvaient pas être mis à la question comme témoins.

Mais le juge, pour prévenir cette espèce de fraude légale, avait le droit d'enjoindre à l'accusé de garder sous sa puissance tous les gens de sa maison, *ut familiam suam in potestate haberet*. La loi annula dans la suite les affranchissemens faits ainsi par un prévenu à la veille de paraître devant la justice.

Souvent l'accusé offrait lui-même ses esclaves à la question, pour faire présumer son innocence.

S'il ne faisait pas cette offre, s'il se refusait à exposer la vie de ses esclaves, l'accusateur donnait caution du prix auquel on les évaluait, de peur qu'ils ne périssent par les tourmens.

De la part du maître, c'était un calcul cupide de propriétaire. De la part de son adversaire, c'était une dépense risquée en vue du succès. L'un et l'autre considéraient des esclaves comme des meubles ou comme un vil bétail.

On exigeait des esclaves le dévoûment le plus absolu pour leur maître. Ils devaient se faire tuer pour lui s'il périssait assassiné, et que le coupable ne pût pas être découvert; ils étaient tous considérés comme complices d'un crime que leur vigilance aurait dû empêcher; et comme solidaires les uns des autres, ils étaient tous mis à mort. Ainsi le préfet de Rome (1), Pédanius Secundus, ayant été victime d'un meurtre, ses quatre cents esclaves furent envoyés au supplice sur la demande de Caïus Cassius.

Divers tourmens étaient employés pour donner la question. Le supplice du chevalet était le plus usité.

Le chevalet était une machine, une espèce d'échelle de bois qui se tendait et se détendait par des vis. On y attachait le patient par les pieds et les mains avec des cordes, qu'on appelait *fidiculæ*. Quand il y était bien assujetti, on tendait la machine et on la dressait, de manière que le patient était comme en croix, que ses os craquaient et se disloquaient. On appliquait ensuite des lames de fer rouge sur son corps, et on le déchirait avec des ongles et des crochets du même métal, pour augmenter encore (2) ses angoisses.

Ces tourmens devaient pourtant avoir une mesure; ils ne s'étendaient pas au gré de l'accusateur; le juge devait les renfermer dans les bornes d'une modération raisonnable (3).

La loi, qui prescrivait ainsi une me-

(1) Voir Sigonius, *de publicis judiciis*, et les *Pandectes* de Pothier.

(1) Tac., *Annal.*, lib. XIV, § 2.

(2) Sigonius, *de publicis judiciis*; et Prudentius dans son *hymne sur saint Vincent*, où il s'exprime ainsi :

Vinctum retortis brachiis
Sursum ac deorsum extendite,
Compago donec ossium
Divulsa membratim crepet.

(3) Ut moderatæ rationis temperamenta desiderant. *Dig.* 10, § 3, lib. sing. de *testibus*.

sure dans la cruauté, s'abaissait encore jusqu'à régler l'art de donner la question. Il fallait commencer par le plus suspect, ou bien par le plus timide et le plus jeune; on devait bien observer (1) le son de voix et la contenance du patient, etc. Mais passons, et qu'on me pardonne de ne pas produire tous les détails dans lesquels entrait la froide prévoyance du législateur.

3° Le troisième genre de preuves dont on faisait usage dans les procédures criminelles étaient les écrits et registres, *litteræ et tabulæ*. Dans les affaires de concussion et d'extorsion, on scellait les livres de compte des accusés avant de les remettre au (2) juge pour qu'il les examinât. La plupart des citoyens avaient aussi leurs registres domestiques où ils notaient leurs affaires particulières : mais ils abandonnèrent cette coutume dans le temps des guerres civiles, où les délations se multipliaient, de peur de fournir par là contre eux-mêmes des pièces probantes, s'ils étaient accusés.

Quand les plaidoiries ou les observations des avocats sur les témoignages étaient terminés, un hérault criait : *Dixerunt*, comme aujourd'hui le président des assises dit : *Les débats sont terminés*. Le préteur ou le juge de la question (*judex quæstionis*) invitait les juges à délibérer sur le jugement à rendre (3). Les juges se levaient et allaient conférer entre eux quelques momens : quelquefois, dans des affaires peu importantes, ils rendaient leur arrêt de vive voix, en audience publique. Mais ordinairement chacun d'eux votait au scrutin secret. Le préteur donnait trois tablettes à chaque juge : sur l'une était tracée la lettre C. (*condemno*, je condamne); sur une autre la lettre A. (*absolvo*, j'acquitte); sur la troisième, N. L. (*non liquet*, je ne suis pas assez éclairé). Il y avait une urne particulière pour tous les ordres de juges, une pour les sénateurs, une pour les chevaliers, une autre pour les tribuns du trésor (4).

Après avoir retiré les bulletins de l'urne et les avoir comptés, le préteur prononçait la sentence qui résultait de l'avis de la majorité Si c'était une sentence de condamnation, il disait : *Videtur fecisse*, l'accusé paraît coupable. Si c'était le contraire : *Non videtur fecisse*, il ne paraît pas coupable. Enfin, si la majorité des bulletins était marquée N. L., le préteur déclarait la cause remise, *causa ampliata est*.

Au commencement de la révolution française, nos législateurs, qui, après avoir tout renversé, essayèrent de reconstruire à la hâte un nouvel édifice, firent un amalgame de ces formes de procédure usitées chez les Romains avec celles que d'antiques coutumes avaient consacrées chez les Anglais. Ils en composèrent un nouveau code d'instruction criminelle, où ils introduisirent quelques principes salutaires (1), mais où ils mêlèrent des élémens discordans et contradictoires. Le jury, faussé dans son but, devint un instrument de terreur aussi servile que les commissaires l'avaient été sous l'ancienne monarchie. Cette institution, qui ne fut pas comme à Rome ou en Angleterre un fruit du sol, venu lentement à maturité sous l'action des mœurs et du temps, a subi depuis sa création récente des modifications nombreuses; elle en subira encore; elle commence à peine, après de longs tâtonnemens, à prendre quelque consistance. C'est le sort des lois importées des nations étrangères de végéter long-temps dans leur patrie nouvelle avant de s'acclimater et de prendre racine. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, dans le principe, nos formes criminelles avaient des rapports plus intimes avec celles des Anglais, et qu'après plusieurs changemens successifs, elles semblent maintenant se rapprocher davantage de celles des Romains. En étudiant les célèbres accusations publiques qui agitèrent le Forum au temps des Gracques et de Cicéron, j'ai cru assister à quelques uns de ces grands débats judiciaires dont nos dernières révolutions nous ont donné le dramatique spectacle.

ALBERT DUBOYS,
ancien magistrat.

(1) *Dig.*, l. 1re, § 13, *de quæstionibus*.
(2) Cicer., *Verr.*, I, 21, 63.
(3) Cicer., *Verr.*, I, 9. — *Cluent.*, 27-30.
(4) Cicer., *ad Quint. fratrem*, II, 6.

(1) Celui de la publicité, de la libre défense accordée à tous les accusés, etc.

COURS SUR LA PHILOSOPHIE DU DROIT.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Du droit de la famille en particulier.

Après une interruption de plus d'un an apportée à ces leçons par toute sorte de causes indépendantes de la volonté de l'auteur, il sera utile, ce semble, de rappeler ici en peu de mots les principes dont nous sommes partis dans nos recherches. Ces principes, les voici.

Voyant l'inutilité des efforts de la philosophie moderne depuis Grotius pour établir d'une manière satisfaisante un principe universel de justice dont on pût dériver les règles du droit, nous avons pensé que la faute en était à la méthode des philosophes qui, doutant de tout excepté d'eux-mêmes, élevaient leur sentiment particulier en guise de principe, leurs goûts et leurs besoins en guise de loi, et rejetaient comme inhumain ou injuste tout ce qui blessait leur orgueil ou contrariait leurs fantaisies. Les systèmes enfantés par les hommes infatués de cette méthode ayant été appelés du nom de *Droit de nature* ou de *Droit naturel*, nous nous sommes d'autant plus hautement déclaré l'adversaire de ce droit de nature, qu'on l'avait plus opiniâtrément opposé aux enseignemens de l'Église et aux institutions consacrées par l'autorité et l'usage constant des siècles. Cependant nous ne voudrions pas qu'on se méprît sur notre sentiment à cet égard. Nous savons très bien ce que dit saint Paul dans son *épître aux Romains* (2), savoir que « puisque les gentils qui n'ont pas la « loi font naturellement les choses qui « sont de la loi : ces gens n'ayant point « la loi, sont loi à eux-mêmes, » et nous sommes loin de vouloir opposer nos idées à l'autorité d'un tel maître. Nous sommes donc loin de prétendre que l'homme n'ait pas, indépendamment de la religion révélée, un sentiment naturel du juste et de l'injuste qui puisse et doive le guider dans la plupart des occurrences de la vie.

Mais ce que nous affirmons et ce que nous ne craignons pas de voir contredit par quelque personne raisonnable, c'est que l'homme, n'étant pas l'auteur de son propre être et ne portant pas en lui par conséquent le principe de sa vie, il ne porte pas non plus en lui-même la raison dernière des manifestations de son être et que, ramener ses croyances à quelque motif que ce soit, inné à l'homme et indépendant de toute circonstance extérieure, c'est d'autant moins en fournir une explication suffisante, que l'homme est pour ainsi dire composé de deux natures, de deux êtres différens, qui se manifestent tour à tour dans tout ce qu'il fait et sont en contradiction perpétuelle l'un avec l'autre. Nous ne voyons dans le droit des différentes nations pour la plus grande partie que l'effet de la réaction de notre être moral primitif, qui se manifeste par la conscience, contre les appétits désordonnés de notre être physique déchu et de notre cœur dépravé; mais cet être moral qui réagit par la conscience, qu'est-il lui-même, sinon l'image de son créateur; et les lumières de sa raison et les mouvemens de son cœur qui le poussent vers le bien et lui imposent la justice que sont-ils, sinon le pâle et faible reflet de la lumière éternelle qui éclaire tout homme venant en ce monde? L'homme ne s'étant pas fait lui-même, comment sa volonté, ou sa raison, serait-elle l'auteur véritable, le principe définitif des lois de son être?

Lors donc que l'homme a voulu expliquer et appuyer les lois auxquelles il avait naturellement obéi jusqu'alors, par quelque idée que ce soit, de convenance ou de dignité, puisée uniquement dans la contemplation de lui-même sans égard à Dieu, son modèle et son guide naturel, il n'a fait que substituer, autant qu'il était en lui, son œuvre à l'œuvre de Dieu, effacer dans son cœur ce que Dieu y avait écrit pour mettre à la place les inspirations de sa sensualité ou de son orgueil,

(1) Voir la VIII[e] leçon dans le n° 50, tome V, p. 412.

(2) Ch. II, v. 14.

et il n'a pu que se fourvoyer et s'égarer de mille manières diverses. Tout en admettant que l'homme a le sentiment naturel de ce qui est juste, nous ne saurions admettre que la source ou la cause de ce sentiment soit en lui-même, et nous considérons la prétention de l'y trouver comme une défection et une trahison envers Dieu, aussi folle que criminelle. C'est Dieu même qui est le principe et l'objet de cette idée de justice que chaque homme porte au fond de son cœur, et ce n'est qu'en lui qu'elle trouve à se satisfaire complétement. Le juste par excellence est celui qui fait la volonté du Seigneur, et c'est cette volonté seule qui fait la règle suprême des droits et des devoirs de l'homme.

Elle se manifeste d'une manière explicite par la parole de la révélation, ou d'une manière tacite par la nature, par les qualités et propriétés dont elle a doué les différentes créatures. De l'une et de l'autre manière elle nous donne tantôt des préceptes, tantôt des conseils relativement à la conservation de la vie et à la jouissance de ses biens, soit dans le temps, soit dans l'éternité. Ses préceptes sont de nécessité, et notre droit n'est autre chose que l'ensemble de ceux qui se rapportent à notre vie ici-bas et à la jouissance des biens de la terre. Ils résultent de la nature même de l'homme qui tire sa substance de la terre et ne peut y exister que moyennant la société de ses semblables. Nous en avons connaissance en nous connaissant nous-mêmes, et nous les voulons, nous les proclamons et maintenons par la même volonté, par laquelle nous voulons vivre et jouir des biens de la vie ; mais ils n'en sont pas moins d'origine divine et non de création humaine. Ils ne sont pas nécessaires et intransgressibles, parce que nous les voulons; nous les voulons au contraire parce qu'ils nous sont nécessaires et indispensables. La volonté de Dieu n'ayant d'autre règle que l'être divin lui-même, c'est en lui et non dans la nature de l'homme qu'il faut chercher la raison suprême des préceptes et des lois dont nous venons de parler. Or nous ne connaissons Dieu que par la révélation (1), pour pouvoir donc se rendre compte des différens préceptes qui forment notre droit, il faut avoir recours à la révélation. Il est naturel d'ailleurs d'expliquer la manifestation tacite et imparfaite d'une même volonté par sa manifestation plus parfaite et plus précise.

Cependant la révélation ne nous donnant qu'un petit nombre de commandemens immédiatement applicables à l'ordre temporel et nous les donnant presque toujours sans y ajouter ni motifs, ni explication, c'est à nous à mettre en œuvre les facultés intellectuelles dont nous avons été doués pour nous procurer ces explications si désirables. Ce qui nous donne le vif désir de les connaître n'est autre chose que le besoin que nous avons de nous unir à Dieu, le plus intimement possible par toutes les facultés de notre être, la vérité étant à l'esprit ce que les alimens terrestres sont à la vie physique; et le résultat des efforts que nous faisons dans ce but forment ce que nous appelons la philosophie du droit.

Cette philosophie, éclairée et guidée par la révélation, nous enseigne que, l'homme étant créé à l'image de Dieu, le mode de son existence doit se régler sur le mode d'existence de Dieu même. Ce mode étant celui de la Trinité, cela nous explique l'unité ternaire de la société humaine et les divisions de notre système de droit qui y correspondent; cela nous apprend à regarder l'unité de substance en même temps que la distinction des personnes, de leurs qualités et de leurs fonctions comme la véritable base de toutes les institutions du droit; ce a nous fait comprendre le principe de réciprocité comme le principe fondamental de toute justice, lequel, sans s'opposer à la différence ou à l'inégalité des conditions, mais s'appuyant d'elles au contraire, ramène cependant toutes les distinctions à l'équité, qui est la véritable égalité, par la compensation des bénéfices et des sacrifices.

Cela nous apprend surtout à considérer la liberté autrement que nous ne le faisons communément, en ne la prenant pas seulement dans le sens négatif, qui ne lui donne que des bornes extérieures, par les droits d'autrui, sans aucun principe intérieur, mais en fixant avant tout

(1) Nous parlons ici de la connaissance de Dieu, qui est l'objet de la foi.

notre attention sur le principe positif et vital de notre être, et nous y faisant reconnaître la faculté de devenir, à l'instar de Dieu même, l'auteur de notre propre existence, du moins quant au mode de cette existence, et d'exercer à cet égard une volonté toujours efficace; seulement que le succès de notre action est nécessairement tout différent, selon qu'elle est ou non conforme au principe de notre être, qui est Dieu; et que dans le premier cas notre puissance de vie et d'action s'augmente et s'élève, par son exercice même, à l'infini, tandis qu'elle se détériore et se déprime à l'infini également dans le cas contraire. Notre liberté a de la sorte sa règle et sa mesure en nous-mêmes à l'instar de Dieu dont nous sommes l'image.

La révélation nous apprenant en outre que la créature tirée du néant, a failli par orgueil en se laissant aller au vain désir d'être, non pas l'image fidèle de Dieu, mais, comme Dieu même, absolument indépendante, la philosophie nous enseigne à tirer de ce fait diverses conséquences graves pour la connaissance et l'appréciation de notre droit. Ces conséquences les voici.

L'image de Dieu, modifiée d'abord par les conditions d'existence de l'être fini, est en même temps troublée et défigurée dans l'homme par l'effet de sa chute qui a rompu l'unité des élémens de son être. La forme de notre existence a nécessairement changé en prenant l'empreinte de cette altération intérieure de nos rapports primitifs avec Dieu et le reste de la création, et notre droit, qui est une partie essentielle de cette forme, s'en est profondément ressenti. L'ensemble des lois de notre vie sociale actuelle qui le composent n'est donc pas une règle, pure, intacte et indéfectible en elle-même, mais il présente, ainsi que la vie de l'homme en général, un mélange singulier de bien et de mal, de rigueur et d'insuffisance, de vérité et de fiction, qui fait que la société semble ne se maintenir que par miracle au moyen des exceptions et des modifications innombrables sans cesse apportées à l'exécution des lois et au maintien du droit. Tel est l'effet de la lutte entre la postérité de la femme et celle du serpent que Dieu a suscitée pour arrêter le mouvement qui nous entraînait dans le néant et les horreurs de la mort: l'effet de l'intervention du Christ qui a arrêté le courroux du Père éternel en lui opposant l'action de son infinie miséricorde. Cette lutte nous tient comme arrêtés et suspendus sur l'abîme. On dirait que Dieu, considérant que nous ne nous sommes éloignés de lui pour ainsi dire que par surprise, nous a voulu donner un temps de répit, pour réfléchir encore une fois sur le parti que nous avions à prendre avant que notre sort ne fût définitivement arrêté. Notre droit qui est l'expression fidèle de cet état de transition n'a donc rien d'absolu, de définitif; il marque seulement le point d'arrêt au-delà duquel est la mort sans remède; mais il n'est pas l'ordre lui-même, il n'est que le moyen de revenir à l'ordre et de maintenir la liberté d'un choix, mal fait d'abord, et que Dieu cependant a bien voulu ne pas accepter comme irrévocable. Il est donc permis à chacun de se servir de son droit, mais il vaut mieux qu'il s'en désiste pour n'écouter que la charité: il est indispensable que le pouvoir social maintienne le droit avec sévérité; mais il vaut mieux encore que l'église fasse régner la miséricorde. C'est ainsi que notre droit exprime en général la position de l'homme vis-à-vis de son Créateur et dans l'ordre de la création. Mais il l'exprime encore d'une manière spéciale dans les différens rapports qui existent entre les hommes et qui sont autant d'images des rapports existant entre Dieu et le monde et entre les trois personnes de la Trinité. Le même événement qui a fait du fils de la grâce un enfant de la colère, a donné à toutes ces images un sens entièrement opposé, et aux élémens de la vie et de la société humaines une importance toute différente, selon l'action qui leur est assignée dans l'œuvre du salut. Le droit qui n'est que l'expression de ces rapports doit donc changer avec eux, et de cette manière on conçoit qu'il soit capable d'un développement indéfinissable jusqu'au point de redevenir identique avec l'ordre de la grâce, c'est-à-dire de n'offrir que l'expression fidèle du règne de la vérité et des rapports d'amour et de charité sur lesquels le monde avait d'abord été fondé.

La philosophie doit s'attacher à ces idées et chercher avec leur secours, d'une part à expliquer l'histoire du droit dans les siècles passés, de l'autre à pressentir et préparer autant que possible la marche de son développement dans les temps à venir. Il est facile de voir combien une philosophie du droit comprise dans ce sens diffère de ce que le rationalisme des temps modernes a appelé de ce nom. Elle ne voit pas dans le droit seulement une règle abstraite, morte et inflexible; elle le conçoit au contraire comme étant la manifestation actuelle des forces qui se combattent dans la société, le tableau vivant de l'état de la conscience de l'humanité, une espèce de sentence solennelle que cette dernière, sous la sanction divine, prononce sur elle-même (1). L'influence que l'Eglise a exercée sur le droit, en mettant en pratique les idées que nous venons d'exposer, doit naturellement former l'objet principal des études du philosophe dans le but indiqué.

Poursuivons maintenant le cours de nos recherches en passant du *droit matrimonial* dont nous avons parlé dans la dernière leçon au

Pouvoir paternel.

Nous avons reconnu dans la famille qui est le germe et le modèle en même temps de toute société humaine l'image sublime de la communauté mystérieuse des trois personnes de la divinité. L'enfant représente dans ce symbole vivant l'esprit de vie, l'esprit d'amour qui, procédant en Dieu du Père éternel et de son Verbe, est le médiateur de leur éternelle union et de l'ineffable félicité qui en résulte. Il est destiné à réunir en sa personne et à reproduire en même temps l'esprit et la volonté de son père, les sentimens et l'activité de sa mère; car l'amour et le respect pour les injonctions de l'un et les désirs de l'autre sont le principe même de son existence. Voilà le fondement de cette loi de respect et d'amour qui partout et de tout temps a soumis les enfans à l'autorité de leurs parens, et le décalogue l'indique clairement en ajoutant la promesse d'une longue vie au commandement solennel qui enjoint cette sainte loi au peuple de Dieu. Mais l'homme qui, comme nous l'avons vu précédemment (1), est l'image du Saint-Esprit dans la création, lui qui, tiré du sein de la terre, a reçu par le souffle de Dieu une âme immortelle, étant devenu par le péché le fruit de la concupiscence et de l'esprit de ce monde, comme tel est voué à la mort, et ce n'est que par un acte particulier de la grâce que la vie lui est accordée, comme par épreuve, pour le mettre à même de mériter sa réhabilitation. Le sentiment profond de cet état s'est manifesté dans le droit de famille relativement aux rapports entre les enfans et leurs parens. Ces peuples, réglant leurs devoirs sur l'idée qu'ils avaient de leurs droits dans le monde et de leurs rapports avec la divinité, ne purent jamais comprendre, que l'enfant en venant au monde eût par lui-même un droit aux soins et aux secours de ses parens. Un usage général à Rome autorisait les parens à exposer ou même tuer leurs enfans immédiatement après leur naissance (2). Chez les Germains, dont les mœurs présentent à cet égard une analogie singulière avec les coutumes des Athéniens, le nouveau-né était posé à terre devant son père, et celui-ci, selon qu'il ordonnait ou non à la nourrice de le relever pour le placer dans ses bras, lui accordait la vie ou le vouait à la mort (3).

Voilà donc l'infanticide reçu et autorisé chez les nations de l'antiquité les plus policées d'une part, les plus renommées pour la pureté de leurs mœurs et leur respect pour les lois de la nature de l'autre, de même qu'il l'est aujourd'hui encore chez les Chinois, la nation la plus policée parmi les païens de nos jours. Nous apercevons bien à la vérité par ci

(1) Cette philosophie du droit est la science des lois de la vie du corps social, comme la physiologie est celle de la vie de l'homme individuel.

(1) T. II, p. 14.

(2) Tacit., *Germ.*, c. 19; *Hist.*, V, 5. — Leg. 29. Dig. de *Manum. test.* (40, 4), l. XVI, c. de *Nupt.* (5, 4). — Noods, *Jul. Paul.*, c. 2 et 4. — Jac. Gothofred ad Leg., 2 C. Th. *de infant. expos.*, et ad c. 1 Cod. Th. de sicar.

(3) Grimm, *Antiquités du Droit romain*, t. I, p. 455. — Phillips, *Histoire Germanique*, t. I, p. 194.

par là des traces isolées d'un sentiment contraire, comme par exemple dans les lois des Thébains qui défendaient l'infanticide sous des peines sévères, et dans le prétendu édit de Romulus qui (1) en restreignait l'usage aux filles puînées, et aux enfans difformes; mais ces tentatives de réforme, procédant du sentiment incertain et obscur d'un état primitivement meilleur, furent aussi impuissantes contre l'usage dominant alors, que les dissertations de quelques philosophes tels que Socrate, Platon et Cicéron sur l'unité et les perfections de Dieu, le furent contre les extravagances qui composaient la foi des peuples à cette époque. L'acte même par lequel un père avait agréé son enfant, en se dispensant de lui donner la mort, ne lui imposait pas encore à son égard quelque devoir proprement dit, qui ne fût pas du moins sujet à toutes sortes d'exceptions. Il pouvait, selon la loi romaine aussi bien que selon les coutumes germaines, le vendre, au moins en cas de nécessité (2), louer, selon les lois de Rome, à qui il lui plaisait ses services, et, s'il commettait quelque délit, l'abandonner, comme un vil animal au plaignant, se débarrassant ainsi d'un seul coup de toute responsabilité et de tout soin ultérieur. La vie de l'enfant restait sans cesse entre les mains de son père qui pouvait punir de mort la moindre désobéissance de sa part (3).

Et qui est-ce qui réclama contre ces usages barbares, qui est-ce qui fit rougir les Romains et les Germains de la dureté de leurs lois et en opéra enfin la réforme? ce furent les chrétiens. Entendez les énergiques protestations de Lactance, de Minutius Félix, de Tertullien sur cet objet. « Afin qu'il ne reste point de crime « dont ne se souillent les hommes, dit « Lactance (4), ils refusent même aux « enfans encore innocens et simples le « jour qu'ils ne leur ont pas donné. At« tendez-vous donc qu'ils épargnent le « sang d'autrui, eux qui ne respectent « pas même le leur propre. Dans le pre« mier cas on les regarde à la vérité com« me des scélérats criminels. Mais que « dire de ceux qu'une fausse piété en« gage à exposer leurs enfans? Peut-on « les regarder comme innocens, eux qui « jettent aux chiens leurs propres en« trailles et, autant qu'il est en eux, les « tuent plus cruellement que s'ils les « eussent étranglés? Qui peut douter que « celui qui s'en remet ainsi à la miséri« corde d'autrui ne soit un impie? Lui qui, « en cas même que ce qu'il désire arrive, « c'est-à-dire que son fruit soit nourri « par quelqu'un, a du moins voué son « propre sang à la servitude ou à la dé« bauche. Qui ne sait d'ailleurs ce que « l'erreur et l'ignorance peuvent occa« sionner dans l'un et l'autre sexe? « L'exemple d'Œdipe accablé ainsi d'un « double crime le démontre assez. Il est « donc aussi abominable d'exposer que « de tuer son enfant. »

« Je vous vois, dit Minutius Félix, tan« tôt exposer vos enfans aux bêtes sauva« ges et aux oiseaux, tantôt les faire périr « misérablement en les étranglant. Il y a « des femmes qui par des boissons et toute « sorte de remèdes éteignent jusque dans « leurs entrailles le germe d'un homme « futur et l'assassinent avant même de le « mettre au monde. Et tout cela vous « vient de l'enseignement même de vos « dieux. Nous au contraire il nous est dé« fendu même de voir ou d'ouïr l'homi« cide (1). »

Ce furent aussi les empereurs chrétiens qui les premiers s'opposèrent sérieusement à ces atrocités légales. Constantin déclara coupable de parricide le père qui tuerait son enfant, et, pour empêcher qu'on les vendît, il donna aux pauvres une subvention pour l'éducation des leurs (2). Ce ne fut que sous l'influence du christianisme que les peuples germains aussi renoncèrent au droit de tuer ou de vendre leurs enfans.

Il était bien naturel, selon le droit des

(1) Selon Denys d'Halicarnasse, *Antiq.*, II, 15.

(2) Zimmern, *Histoire du droit privé des Romains avant Justinien*, I, 666. — Phillips, l. cit. p. 195.

(3) L. II, *D. de liber.* (28, 2). L. 2 T. Ch. *de lib. caus.* (4, 8).

(4) *Div. inst.*, l. VI, c. 20.

(1) Voir Tertull., *Apolog. adv. gent.*, c. 9. — Basil., *Homil.*, VI. Ed. Maur., 1722, fol. t. II, p. 46.

(2) L. C. Th. *de parricid.* (9, 15). Cf. L. 10 Cod. h. til. L. C. Th. *de his qui sanguinolentos emt. vel nutriend. accep.* (5, 8).

Romains et des Germains, que les enfans qui n'avaient pas droit à la vie ne pussent rien posséder en propre. Des raisons de politique seules motivèrent peu à peu quelques exceptions, en faveur de ce qui avait été acquis à la guerre ou dans les emplois publics : *peculium castrense et quasi-castrense* (1). Chez les Romains, et ici encore c'est Constantin qui, en étendant la notion du *peculium quasi-castrense* et en donnant aux enfans des droits de propriété aux biens de leur mère : *peculium adventitium*, marqua une nouvelle époque dans l'adoucissement du pouvoir paternel chez les nations germaniques, où le fils avant qu'il pût porter les armes était traité comme un simple meuble dans la maison de son père, et la fille vendue de la même manière à son futur époux (2). Il fut également réservé au christianisme d'opérer des changemens semblables qui ne s'introduisirent que lentement par l'adoucissement des mœurs.

La loi de Moïse au contraire forme un contraste remarquable avec les usages dont nous venons de parler. Nulle part il n'y est question de ce droit de vie et de mort qui rend le pouvoir paternel si formidable entre les mains du Romain et du Germain. Dieu ayant adopté la nation juive pour bénir en elle tous les peuples de la terre, la fécondité était chez elle un titre de gloire et une marque de prospérité, qui rendait les parens jaloux de la conservation de leurs enfans. C'est donc encore dans les rapports de ce peuple avec Dieu qu'il faut reconnaître la cause d'une exception si remarquable au droit général des nations d'alors, et non dans l'esprit du peuple lui-même qui au contraire, dans la dureté de son cœur, était parvenu à dénaturer même les injonctions formelles de la loi divine relativement aux devoirs des enfans envers leurs parens (3), en dispensant ceux-là de toute obligation ultérieure envers les auteurs de leurs jours, s'ils pouvaient dire avoir consacré au temple ce qu'ils eussent été dans le cas de leur donner pour les sauver de la misère. Cependant la sévérité de cette même loi divine qui punissait de mort la désobéissance du fils si ses parens le traduisaient pour cela devant le sénat de leur ville (1), caractérise assez encore la position de ce peuple que Dieu même ne pouvait conduire que par la terreur et la rigueur des châtimens, tandis que la recommandation de saint Paul aux parens, « de ne pas provoquer « leurs enfans à la colère, mais de les éle« ver dans la discipline du Seigneur (2), » dénote déjà les germes d'une législation nouvelle inspirée par le Dieu de la miséricorde à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre.

L'Église a enseigné aux nations chrétiennes à considérer l'enfant dans la famille comme un être sacré par la grâce du Seigneur à l'égal de ses parens, et investi par conséquent des mêmes droits que ceux-ci, malgré son impuissance à en faire usage. Les parens sont responsables à Dieu de sa vie physique et morale et il est, aussi bien qu'eux-mêmes, capable de posséder et d'acquérir les biens que la miséricorde divine a départis à l'homme. L'Église et l'autorité publique veillent sur lui, et sont prêtes à chaque instant à le protéger contre tout abus que l'on pourrait faire de sa faiblesse. En entourant ainsi de respects et d'égards le nouveau citoyen du royaume de Dieu par rapport à ce qu'il doit être un jour, l'Église a indiqué à plus forte raison aussi ses droits et ses devoirs par rapport à la famille dont il est destiné à compléter et perpétuer l'union. Il doit être dès son bas âge pour ses parens un gage d'amour et de paix en leur payant à tous deux un égal tribut de respect et de tendresse ; mais, ce qu'il apprend d'abord à faire par obéissance, il doit ensuite l'accomplir d'une manière spontanée par le libre usage de ses facultés. Pour lui aussi vient donc, ainsi que pour l'homme en général, le moment fatal où il est dégagé des liens qui jusqu'alors le tenaient assujetti, non pour qu'il les rompe, mais au contraire pour qu'il les confirme et les rehausse par son hommage volontaire. Ce mo-

(1) Phillips, l. c., p. 616.

(2) Phillips, l. c., p. 196 et 203.

(3) *Deut.*, 5, 16. Cf. *Prov.*, 19, 26. *Exod.*, 21, 15. *Ibid.*, v, 17. Cf. *Prov.*, 28, 24.

(1) *Deutéron.*, 21, 18. Cf. *Prov.*, 10, 24. *Eccl.*, 30 ; *Ibid.*, 7, 28. *Prov.*, 23, 13 ; *Ibid.*, 29, 15.

(2) *Coloss.*, 3, 21. *Ephes.*, 6, 4.

ment, le langage du droit le désigne par le mot d'émancipation. L'enfant de famille, d'après les idées chrétiennes, a donc un droit à l'émancipation, sitôt qu'il est en état de remplir la tâche que la loi de Dieu a commise à sa liberté; il a droit même aux secours de ses parens pour se former une existence propre et indépendante. Mais ce n'est point au détriment des liens sacrés et indissolubles établis par Dieu même qu'il doit faire valoir ces droits et user de cette liberté.

L'Église, en tendant à adoucir l'autorité paternelle et la dépendance des enfans, n'a point affaibli, mais augmenté au contraire de tout le poids de sa réprobation les peines infligées par le droit civil aux enfans ingrats envers leurs parens, et elle a mis en usage tous les moyens à sa disposition pour rendre les rapports entre parens et enfans aussi tendres et aussi saints que possible. Ce n'est plus l'enfant de la colère, c'est l'homme racheté par la grâce que nous représente la loi des chrétiens dans le droit de la famille. Aussi ne voyons-nous plus, grâce à l'influence progressive de l'esprit du christianisme, un père disposer de la main de sa fille ou de l'état futur de son fils sans s'inquiéter seulement de leur consentement, ni la peine ou l'infamie encourue par un père de famille envelopper tous les membres de la famille et les poursuivre jusqu'au troisième et quatrième degré. C'est que l'alliance de l'humanité avec son Créateur ne repose plus sur les terreurs du mont Sinaï, mais sur les simples conditions d'un mutuel sacrifice inspiré par l'amour le plus tendre. C'est que le Christ, en répandant son sang pour nous sur la croix, a rompu la chaîne formidable des malédictions qui nous rattachait à notre premier père, et a voulu que chacun ne fût responsable que de ses propres actions, tandis que les bénédictions qu'il nous a méritées se perpétuent de génération en génération sans aucun mérite de notre part. La liberté à laquelle il nous a rachetés réfléchit partout son image, se manifeste partout dans les formes de notre existence.

Nous avons fait remarquer plusieurs fois déjà, que le droit qui constitue ces formes pour les rapports de la vie sociale est tellement l'expression de notre nature, que nous voyons se reproduire dans ses institutions jusqu'aux contrastes de notre vie morale et intellectuelle, d'une manière semblable à ceux qu'exprime, dans notre constitution physique, la différence des sexes et des âges. C'est ainsi que la propriété a une signification toute différente chez les Germains que chez les Romains; que la vie matrimoniale est conçue d'une manière toute différente chez l'un et chez l'autre de ces deux peuples, et que les lois de l'un et de l'autre, suivant le développement des âges, ont passé du symbolisme le plus fantastique au rationalisme le plus aride. Le droit relatif au pouvoir paternel nous offre une nouvelle preuve à l'appui de cette assertion. D'après la manière plus matérielle ou du moins plus sensuelle de considérer les choses, qui était naturelle aux Germains, la communauté physique de l'existence leur semblait être la condition nécessaire et le point essentiel de la vie de famille. C'est pour cela que le pouvoir paternel finissait chez eux dès que le fils de famille, renonçant aux alimens de son père, établissait son propre ménage, et que, d'autre part, cette séparation des personnes entraînait ordinairement aussi une séparation de biens, en mettant fin à toute prétention de la part des parens à la fortune de leurs enfans ou de ceux-ci à la succession de leurs père et mère.

Chez les Romains au contraire où dominait la réflexion et où l'ensemble des biens d'un homme était considéré plutôt comme son domaine que comme l'image de son corps et quasi une partie de son être, non seulement tous les droits relatifs aux affaires de la famille se concentraient davantage dans le père, mais l'effet et la durée des liens de la famille dépendaient aussi bien plus de sa volonté que des accidens de la vie extérieure. L'usufruit du père à tous les biens des enfans une fois établi durait donc jusqu'à ce qu'il lui plût d'y renoncer, et l'émancipation de son fils dépendait uniquement de sa volonté et non de quelque changement que ce fût venant du dehors. Les droits de la mère à la mort du père, que le droit romain règle d'une manière toute différente du droit germanique, dépendent de la même cause. La prépon-

dérance du sentiment sur la réflexion lui assurait dans celui-ci une bien plus grande influence que dans le premier.

Cependant la première époque de l'existence commune des parens et des enfans dont nous venons de parler jusqu'ici n'est que transitoire. Elle n'est pour ainsi dire, comme l'acte de la génération physique, qu'un moment, un fait dont il doit résulter des effets constans confiés à la garde de notre intelligence et de notre volonté. Ce fait ne recoit son accomplissement que lorsque l'enfant, sortant des mains de ses parens et du sein de la famille, entre dans le monde et se produit au grand jour de la vie publique. Les liens matériels qui le retenaient jusque là ont disparu, mais le lien moral dont ils n'étaient pour ainsi dire que la figure subsiste; c'est celui de l'unité essentielle entre l'être engendré et son générateur qui se manifeste au fond de leur cœur et dans tous leurs sentimens, et produit cet amour généreux et oublieux de soi-même des parens pour les enfans, ce pieux dévouement, cette piété des enfans envers leurs parens. Voilà le principe de l'ordre consigné dans les lois, qui fait que les enfans ne peuvent point intenter à leurs parens une action qui blesserait le respect qu'ils leur doivent; que ceux-ci ont droit en cas de besoin à des alimens de la part de leurs enfans; que les uns et les autres sont dispensés de rendre un témoignage contraire à leurs devoirs réciproques et qu'ils héritent mutuellement les uns des autres (1). Il en est de ces rapports entre les enfans et les parens comme de ceux entre les époux, dont les devoirs réciproques d'amour, de soins et de mutuelle assistance subsistent toujours, lorsqu'il y a long-temps déjà que les motifs charnels qui y avaient donné lieu ont cessé. L'ordre moral se réalise par les lois de l'ordre physique: les lois de l'ordre physique ont leur principe dans l'ordre moral : telle est la vie. Telle est-elle à l'instar de l'être divin (2), et, en la considérant de la sorte, qui ne serait saisi d'effroi en songeant aux conséquences affreuses et inextricables que devraient avoir pour notre être moral les erreurs et les fautes que nous commettons dans le monde physique, si Dieu n'avait conservé dans celui-ci un principe d'ordre indépendant de notre volonté et qui nous ramène sans cesse malgré nous dans les bornes voulues par l'éternelle justice? L'histoire entière du genre humain se résumerait dans cette parole foudroyante de l'Écriture : *Abyssus abyssum invocat;* sans cette inimitié que Dieu a suscitée entre la semence de la femme et la semence du serpent et qui est le principe de notre salut.

Cet acte de la miséricorde divine qui a agréé les enfans de la nature pour en faire des enfans de la grâce et les mettre à même de devenir des fils de Dieu se reproduit dans le droit par

l'Adoption.

Il est juste et naturel, d'après cela, que ce soit l'homme, et non la femme, qui ait le droit d'adopter. Nous ne saurions, sans vicier les principes salutaires de l'ordre éternel, attribuer à la femme une initiative quelconque dans l'établissement des familles. Et c'est une chose assurément bien remarquable, d'après les caractères distinctifs que nous avons signalés dans les droits romain et germanique, que ce dernier n'ait point, dans le principe, du tout connu l'adoption, les droits de la famille ne pouvant selon lui se transmettre qu'avec le sang, et que l'unique moyen admis par le droit germanique de remplacer en faveur des orphelins les liens que la mort a détruits, soit l'union des progénitures : *unio prolium*, qui s'opère par la conclusion d'un nouveau mariage de la part d'un veuf ou d'une veuve.

Du reste l'observation que nous venons de faire, sur les rapports qui existent entre les lois de l'ordre physique et les principes de l'ordre moral, se vérifie d'une manière remarquable dans le droit

des Collatéraux.

Ceux-ci sont unis entre eux par le souvenir de la souche commune dont ils sont issus. Ils se représentent l'un à l'autre l'image de leurs parens; ils reconnaissent, l'un dans l'autre, leur propre être, et ils doivent s'aimer réciproquement de

(1) Stahl, l. c. II, 253.
(2) Voyez la deuxième leçon, t. II, p. 12, col. 2. La parole est le corps de la pensée.

cet amour qu'ils portent à leurs parens communs, et se respecter mutuellement comme ils se respectent eux-mêmes. Cela donne lieu entre eux à des droits semblables à ceux qui existent entre les parens et les enfans après l'émancipation, savoir : l'alimentation, le droit de s'abstenir de rendre témoignage les uns contre les autres, la punition plus sévère des offenses commises entre eux, la défense du mariage et le droit de succession ; mais tous ces droits et ces lois ne reposant que sur le principe moral de la conscience qu'ils ont de leur commune origine et de l'amour commun qui les rattache à leurs parens, il est naturel que leur efficacité cesse à mesure que les souvenirs s'effacent. Il est donc juste et naturel que l'Église, par exemple, ait étendu autrefois la défense des mariages entre collatéraux aussi loin que le souvenir de leur unité se perpétuait par les lois sur la succession, et que les rapports plus simples de la vie sociale et la charité plus active de ces siècles d'innocence rendaient les liens de la famille plus efficaces. Car il est contraire à la nature humaine et à la loi du progrès que nous devons suivre de former des liens charnels là où il en existe déjà de purement moraux et spirituels, tandis que les premiers ne doivent avoir lieu que pour conduire à ces derniers. Mais il est naturel et juste aussi, que l'Église ait restreint la même défense dans des bornes beaucoup plus étroites, lorsque la complication des rapports sociaux et le refroidissement général de la charité eurent fait perdre une grande partie de son efficacité au principe moral sur lequel sa législation était basée.

C'est ainsi que s'expliquent d'une manière très simple et très naturelle les lois, même en apparence contradictoires, de notre sainte Église, dès qu'on remonte à leurs causes ; et quand la philosophie du droit ne nous procurerait que ce seul avantage, c'en serait bien assez assurément pour nous encourager à poursuivre nos recherches avec constance.

E. de Moy.

REVUE.

CINQUIÈME LETTRE D'UN VOYAGEUR CATHOLIQUE (1).

Erzeroum, le 4 août 1839.

État du catholicisme en Arménie.

Le soleil de la science et de la foi, qui illumine tous les êtres du monde intellectuel et moral, semble suivre constamment dans sa révolution la même marche que l'astre chargé d'éclairer chaque jour notre univers. En effet, les traditions placent unanimement le berceau de l'humanité et la première aurore des révélations vers les sources du Tigre et de l'Euphrate. Nous savons également qu'après le déluge la *vocation* du peuple hébreu s'effectua au pays d'*Aram*. Les autres nations, détachées de leur souche, s'étant dispersées avec les vérités premières dans les diverses contrées de l'Asie, fondèrent des monarchies illustres par

(1) Voir la quatrième lettre dans le n° 54, t. VI, p. 287. — Nous sommes assurés que nos abonnés liront avec plaisir cette lettre qui fait suite à celles qui ont été publiées sur l'état de la religion catholique en Orient. Nous n'expliquerons pas ici les causes du retard qu'a éprouvé la publication de celle-ci, la distance des lieux l'explique assez. Nous espérons pourtant être dans le cas de publier bientôt la suite de ces précieuses communications.

leur gloire militaire, par leur activité intellectuelle et sociale, soit dans les plaines du *Sennaar* et de la *Bactriane*, soit au bord du *Fleuve Jaune*, du *Gange* et du *Nil*. Jusqu'à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Occident ou l'Europe ne reçut de cette lumière que les rayons qui lui furent communiqués par le génie de la Grèce. L'Évangile, qui renouvela la face de la terre, nous fut apporté par les apôtres des mêmes contrées, et c'est de la sorte que ces paroles proverbiales *ex Oriente lux* ont un sens profond de vérité.

L'Occident, relativement aux autres parties du globe, avait reçu primitivement de Dieu comme le privilége d'un droit d'aînesse, comme autrefois Jacob le prédit à la postérité d'Esaü; *elle a hérité, ainsi que la terre qu'elle habite, de toutes les prédilections célestes*. Puisse-t-elle ne jamais s'en rendre indigne! Puissent les vérités resplendissantes qui l'inondent ne jamais faiblir, ni passer à d'autres contrées! Quel effroyable malheur, si les mêmes ombres qui couvrent la terre orientale venaient envelopper l'Occident!

L'époque de la réprobation date pour l'Asie de la coupable incrédulité du peuple juif, qui ne voulut pas reconnaître en Jésus-Christ le vrai Messie promis anciennement à Jérusalem, et chassa Pierre et Paul. Ceux-ci passèrent donc la mer pour venir à Rome sceller de leur sang l'institution de la papauté, qui est le principe vital, régulateur du catholicisme. L'Orient ne se soumit jamais ensuite avec sincérité à cette prééminence incontestable de l'Église d'Occident. De là toutes ces querelles théologiques qui aboutirent au schisme et à l'hérésie. Lorsque la scission fut consommée, Dieu appela des déserts de l'Arabie et plus tard des steppes de l'Asie septentrionale des peuplades barbares, et leur livra les prévaricateurs, comme il abandonnait autrefois les Israélites, qui l'avaient oublié, au glaive des Philistins et des monarques de Babylone. Seulement, l'expiation a été plus rude et plus longue d'après les adorables conseils de Dieu, et la vengeance pèse encore visiblement sur cette terre.

Telle est la pensée première qui s'offre à l'esprit du voyageur examinant ces contrées avec l'œil de la foi. Le sol, naturellement fécond et riche, s'est déformé; il est brûlé par les rayons d'un soleil dévorant, ou noyé par les eaux, dont l'abondance lui est plutôt nuisible que profitable. L'aspect général des monts a quelque chose d'âpre, de sec et d'attristant; et lorsque la végétation ou la culture animent la terre, l'esprit de vie semble encore s'être éloigné d'elle; on dirait qu'elle souffre, qu'elle est dans l'attente d'un renouvellement. Les Turcs ont voulu la dominer, comme les peuples chrétiens qui la possédaient, c'est-à-dire qu'ils ont cru lui ravir ses fruits sans troubler leur apathique paresse. Aussi ont-ils réussi à transformer en désert une terre promise.

Nous parlons surtout ici des anciennes provinces de *Bithynie*, de *Paphlagonie*, de *Pont*, de *Cappadoce*, et de la petite *Arménie*, que nous venons d'explorer; et si de la nature extérieure nous passons à la nature morale des hommes, nous distinguerons la population musulmane de la population chrétienne. Généralement les hommes du peuple turc ont un fond de droiture et une vertu d'hospitalité qui forcent les étrangers à les estimer. Il est douloureux qu'une nature aussi franche soit égarée par une religion dure et étroite, qui n'a d'autre soutien que leur propre ignorance. L'état dégradant dans lequel languissent les femmes, et les vices ignobles que déguise mal une rigidité apparente, suffisent pour achever la dissolution de cette société, préparée déjà par d'autres causes politiques.

Parmi les chrétiens, il ne faut pas confondre les tristes débris de l'antique nation grecque avec le peuple arménien. Les Grecs ont été exterminés par les conquérans, à l'exception de quelques familles dispersées dans les bourgades et les villes du littoral de la mer Noire. Là elles ne semblent végéter que comme un déplorable monument de l'instabilité des choses de la terre. Ils vivent exposés au mépris et aux avanies des Turcs, et ce qu'il y a de plus affligeant, c'est qu'ils n'ont conservé du chrétien que le nom. Avec quelle amertume de cœur n'avons-nous pas gémi sur l'état de leur clergé, si l'on peut décorer de ce nom quelques hommes mariés comme les autres, ignorans comme eux (puisqu'ils ne compren-

nent pas même les prières de la liturgie), et n'ayant d'autres signes distinctifs que la barbe et les cheveux, qu'ils laissent croître démesurément. Nous les avons vus vendre de l'eau-de-vie à la porte de leur église, et changer, pour ainsi dire, le sanctuaire en cabaret, aux yeux des Musulmans justement dégoûtés de cette profanation. De semblables misères sont un grave enseignement pour le catholique, qui voit la foi faiblir et le désordre commencer, à proportion qu'on s'éloigne du centre de la vérité, qui est l'Église romaine.

C'est ainsi que le clergé arménien dissident est incomparablement plus digne d'estime que l'autre, parce qu'il a moins dévié de l'esprit des traditions orthodoxes de l'Église. Que ceux qui ne comprennent pas la sagesse et la beauté de l'institution du célibat des prêtres, viennent sur ces lieux pour voir tout ce qu'un ministre du Seigneur perd de noblesse et de dignité à ne point se dégager des liens qui enchaînent les hommes du siècle. On peut d'autant mieux faire cette comparaison que dans le clergé arménien non catholique une partie des prêtres est mariée, tandis que l'autre vit dans la continence. Les premiers sont de simples desservans; ils portent le nom de *derder;* ils s'acquittent avec plus ou moins de régularité de leurs fonctions, sans parvenir jamais aux dignités ecclésiastiques, et ils n'exercent aucune influence sur le peuple, qui les considère comme ses égaux. Leur instruction n'est guère plus grande que celle des prêtres grecs, dont ils se distinguent seulement par une certaine décence; les chefs spirituels de la nation sont véritablement les *vartabieds* ou *docteurs, et le premier article de leur réglement est le célibat.* Nous nous bornerons pour le moment à ces réflexions sur cette portion du clergé arménien schismatique; nous différons les autres pour faire connaître le petit troupeau catholique de cette nation dispersée dans l'intérieur de l'Asie-Mineure.

Depuis les deux mois que nous avions quitté Constantinople, nous errions par les provinces septentrionales de l'Asie-Mineure, sans avoir la consolation de rencontrer aucun frère en religion, et cependant ces mêmes contrées se distinguèrent, dès l'origine du Christianisme, par leur foi précoce, le nombre de leurs martyrs et le savoir des pasteurs qui les administraient. A peine, nous le répétons, pouvons-nous honorer du nom de chrétien les restes du peuple grec; et lors même qu'ils auraient conservé plus intègre la religion de leurs pères, nous ne pouvions attendre d'eux cette charité et cet épanchement que le schisme, qui a toujours pour principe l'égoïsme de l'orgueil, a desséché comme un vent pernicieux au fond des âmes. Il fallait arriver jusqu'à *Tokat,* pour être dédommagé de cette privation extrême. Cette ville, qui portait le nom d'*Eudochia,* remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne, comme l'indique l'inscription que nous avons trouvée dans la citadelle, ruine déserte. Elle est bâtie sur les bords de l'ancien *Iris,* à deux lieues au-dessous de *Comana-Pontica*, célèbre au temps du paganisme par sa constitution hiératique, par la caste de ses prêtres, le luxe de ses temples et la splendeur de ses fêtes. Les ruines de *Comana,* illustrées plus tard par la présence et les miracles de saint Jean *à la bouche d'or,* ont servi en partie à construire la nouvelle ville qui, vers la fin du dernier siècle, s'était élevée à un haut degré de prospérité industrielle. Ses ustensiles en cuivre et ses toiles imprimées ont répandu la gloire de son nom dans toute la Turquie et la Perse. Cette branche spéciale de commerce était exploitée par l'active et laborieuse population arménienne, à qui échoit toujours en partage la tâche la plus pénible, que dédaigne le Musulman, son maître.

Le nombre des Arméniens de *Tokat* s'élève à douze mille, et les catholiques en forment tout au plus la dixième partie. Unis par les liens d'une douce charité que l'unité de la foi fortifie encore, ceux-ci composent une petite nation compacte et pleine de vie, ayant ses lois et ses mœurs particulières qu'ils respectent et suivent avec le scrupule de l'amour-propre. Ils ne contractent jamais de mésalliance, c'est-à-dire qu'un père ne donnera jamais un de ses enfans à un autre qu'à un catholique. Ils se considèrent comme l'aristocratie de la nation, et cela avec justice et de l'aveu des Turcs

et des autres Arméniens. En effet, ils vivent tous dans l'aisance, ne s'abandonnant qu'aux professions les plus honorables, et les meilleures fortunes relativement au pays sont entre leurs mains; mais cet avantage de position et cette supériorité de richesses ne sont point la cause de leur prééminence sociale, mais, chose remarquable! un simple effet de leur orthodoxie. Voici comment : ils savent, comme catholiques, que le centre de la vaste Église dont ils sont les membres se trouve à Rome, au pays des Francs, et que le caractère distinctif de leur foi est de vivre en commun avec le chef qui y réside; c'est que parmi leurs prêtres ceux qui ont les moyens de fortune suffisans vont étudier, dans la capitale du monde chrétien, la théologie et les autres sciences ecclésiastiques. Ils apprennent généralement le latin et parlent le plus souvent la langue italienne. Les ouvrages de droit canon, de dogme, de morale et de controverse, écrits par les meilleurs auteurs, leur sont familiers, et ils ne sont pas étrangers à la science historique, soit de l'Église, soit des monarchies chrétiennes de l'Europe. Les connaissances réveillent naturellement en eux l'amour de l'étude et le goût de notre civilisation et même de notre industrie. Ils initient à cette science leurs autres frères et les élèvent insensiblement à leur hauteur intellectuelle. Qu'on leur oppose ensuite le clergé proprement arménien, retranché orgueilleusement dans le cercle fort étroit de sa science théologique, laquelle se borne à l'histoire dogmatique de sa nation, et ne s'étend que jusqu'au concile de Chalcédoine, puisqu'il prétend être demeuré invariable dans la foi depuis cette époque de leur scission, et l'on comprendra facilement la supériorité d'influence qu'ils doivent nécessairement acquérir sur de tels rivaux.

Ce clergé est convaincu de sa propre infériorité; mais au lieu de la reconnaître humblement et de travailler à sortir de son ignorance, il y persiste avec entêtement, et s'en venge en prodiguant aux catholiques une antipathie qui va quelquefois jusqu'à la haine. Il leur reproche de ne plus aimer leur nation, et de pactiser avec les latins; comme si, dans les questions de foi, il s'agissait de nationalité, et comme si tous les chrétiens n'étaient pas une seule famille où tout doit se confondre dans un inépuisable amour. Les catholiques au lieu de cacher leur propension pour les latins et de s'en défendre comme d'une faute, la manifestent hautement. « Venez donc « aussi nous voir, me criait de sa porte « une vieille femme arménienne de *To-« kat*, nous sommes Francs. » A ce mot, dont je n'avais pas d'abord compris le véritable sens, je m'arrêtai et j'entrai dans sa maison, curieux de connaître une famille franque qui parlait aussi bien l'arménien. « De quelle nation êtes-vous? seriez-vous par hasard Française? — Mais, répondit la vieille femme, ne suis-je pas *catholique*. » Ce mot, sans qu'elle s'en doutât, avait une grande portée dans sa bouche, puisqu'elle associait naturellement l'idée d'orthodoxie à celle du peuple le plus civilisé d'Europe, et libre du joug musulman. Néanmoins, je me permis de lui dire que la qualité de catholique n'impliquait pas en soi celle de Franc, et que toutes les nations du monde étaient conviées à entrer dans le grand troupeau sans perdre leur propre individualité; et par cette explication, donnée devant des schismatiques, je voulais répondre à leur objection capitale, qu'ils ne pourraient reconnaître la suprématie du successeur de saint Pierre sans cesser d'être Arméniens. Ils affectent même ainsi de donner ironiquement à leurs frères unis à notre communion le nom de *Francs*. Plût au ciel qu'ils devinssent assez dignes de ce titre; ils se seraient affranchis par ce moyen de l'ignorance et de l'oppression qui pèsent sur eux et au sein desquelles ils s'éteindront obscurément s'ils n'y portent enfin remède!

Le caractère des catholiques de *Tokat* ressemble à celui que les premiers écrivains chrétiens nous tracent de la petite société dont ils faisaient partie, et qui naissait sous les auspices de l'Évangile : même piété, même concorde, même droiture de cœur, et surtout même amour de leurs frères étrangers. Lorsque le bruit se fut répandu parmi eux que deux catholiques venaient du *Frankistan* pour les visiter, et que l'un d'eux était

prêtre-missionnaire, leur vertu naturelle de l'hospitalité excita parmi eux une sorte de conflit généreux; c'était à qui pourrait nous recevoir; et lorsque nous eûmes fixé au hasard notre choix, nous recevions des autres mille reproches aimables, suggérés par une louable jalousie; ce sentiment s'accrut en eux par l'effet du franc aveu que nous leur fîmes sur le but principal de notre voyage, lequel était de visiter les catholiques d'Orient, de les connaître, de les encourager, et d'instruire ensuite les catholiques d'Occident de leur situation actuelle. Ils ne pouvaient trouver d'expressions assez fortes pour exprimer leur gratitude, et ils se contentaient de nous dire : « Dieu vous a envoyés vers nous » pour le bien et la gloire de son Église. »

En effet, le catholicisme renaît avec un éclat nouveau dans ces contrées, où Dieu l'avait voilé momentanément pour l'exécution de ses impénétrables desseins; et les choses que nous avons vues et que nous dirons remplissent l'âme de ce consolant espoir. Ici, comme en Occident, il se prépare, dans le ténébreux chaos des événemens politiques, une régénération sociale. La force intrinsèque que perdent le musulmanisme et les sectes chrétiennes, réduites à l'état de décrépitude, passe tout entière au corps de l'Église orthodoxe, qui se montre à la fois sur plusieurs points avec un élément de vie, de vigueur et d'unité que la vérité seule possède.

Les révolutions politiques qui agitent la face des empires, et que dirige la main invisible de la Providence, contribuerait, à l'insu des hommes qui les provoquent, à l'accomplissement de ses fins; et c'est de la sorte que la dissolution qui menace la puissance ottomane a servi utilement à la cause des catholiques. Ils n'auraient pas vraisemblablement obtenu leur émancipation, si la Porte, affaiblie par la perte de la Grèce rendue à la liberté et par ses dernières guerres avec la Russie, n'avait craint de s'opposer aux vives réclamations de la France; de même, dans ces derniers temps, la préoccupation causée par le soin des réformes intérieures et les embarras sans cesse croissans qu'apportent au gouvernement les exigences des monarchies européennes, ont rendu les hommes d'état moins jaloux de l'observation des anciens usages et plus faciles à accorder certaines concessions. C'est à la faveur de ces circonstances que les firmans autorisant la construction des églises sont accordés présentement avec facilité, grâce à la hauteur de vue du reis-effendi, Reschid-Pacha, que nous avons vu remplir si honorablement les fonctions d'ambassadeur à Paris et à Londres. Je sais plusieurs permissions octroyées *gratuitement*, chose inouïe dans les temps passés, où l'on n'obtenait rien qu'à prix d'argent et après des temporisations désespérantes. Telle est celle qui autorise les catholiques de *Tokat* à bâtir leur chapelle; l'ordonnance leur était parvenue quelques jours avant notre arrivée, et tout le troupeau était dans la joie. Nous l'avons vu creuser les fondemens avec une pieuse activité et poser la première pierre. Certes, Dieu édifie son temple de concert avec eux, et ils ne travaillent pas en vain. L'œuvre est dirigée par un prélat dont nous avons pu apprécier le savoir et le zèle pour ses ouailles : c'est monseigneur *Azdouwagadour* ou *Dieu-Donné*, archevêque de Césarée, mais résidant à *Tokat*, parce que la métropole de la Cappadoce, où siégea le grand saint Basile, est livrée au schisme et ne compte que peu de fidèles croyans. Élevé dans le monastère arménien du *Mont-Liban*, il réunit à un éminent degré les deux qualités principales qui distinguent communément ses disciples, je veux dire une piété solide et la plus entière soumission au Saint-Siége. Le patriarche du Liban, ne pouvant étendre sa surveillance sur les extrémités trop reculées de son diocèse, l'a partagée avec monseigneur *Michaël*, son délégué pour *Tokat*, *Sébaste*, *Amasia* et les autres villes avoisinantes du *Pont*, lequel relève du patriarche résidant à Constantinople. Le clergé qui entoure l'archevêque de Césarée n'est pas considérable; il est proportionné aux ressources de son Église : on connaîtra bientôt qu'elles sont très restreintes, lorsque nous dirons qu'elles se bornent à trois simples desservans. Ils vivent en communauté et dans une union exemplaire. La salle de la maison qu'ils occupent a servi jusqu'ici d'église, et

comme elle est beaucoup trop petite pour contenir tous les fidèles, on est contraint de diviser les offices, en sorte qu'ils viennent y assister à tour de rôle.

On conçoit actuellement avec quelle ardeur ils désirent l'achèvement de l'église commencée, et le nouveau motif qui les stimule, c'est que les dissidens ont dans la même ville quatre églises remarquables, soit par leur décence convenable, soit même par une certaine somptuosité, comme celles qu'ils ont construites dans les années passées. En visitant ce temple, qu'un *derder* me montrait avec orgueil, je gémissais intérieurement de ce que la vérité fût *éclipsée* par l'erreur; mais j'étais promptement rassuré par cette autre réflexion qu'il est dans la nature de celle-là de triompher, et qu'indubitablement l'heure de la victoire était venue. Toutefois, il est un obstacle considérable qui retarde la réalisation de ce bel avenir. L'épuisement dans lequel s'affaisse chaque jour davantage l'empire ottoman, dont la peste a décimé la population, et dont l'administration, dépourvue de règles, l'a mis fort au-dessous de l'industrie européenne sans cesse progressive, laquelle lui impose forcément ses produits, a causé une sorte de crise commerciale, et *Tokat* en a ressenti tout d'abord le contre-coup. Une partie des ateliers a été fermée; un grand nombre d'ouvriers ont été congédiés, et le prix de ses marchandises, qui ne peuvent soutenir la concurrence des nôtres, a considérablement diminué. La position des catholiques, vivant tous de commerce et d'industrie, est devenue assez précaire, et ils doivent uniquement aux économies de leur prospérité précédente les restes du bien-être qu'ils peuvent goûter; déjà ils ont consacré la plus grande partie de leurs épargnes à construire la maison du Seigneur, remettant à la Providence les soins d'un avenir que la seule prévoyance humaine envisagerait avec anxiété.

Grand Dieu! vous n'abandonnez jamais ceux qui ont placé leur confiance en vous, et pour verser sur eux les dons de votre bonté, vous employez souvent les mains du plus indigne de vos serviteurs! C'est ainsi que nous espérons devoir contribuer peut-être au soulagement de cette Église, en attirant sur elle les regards de la charité catholique de l'Occident, et principalement de la France. Venus dans ces contrées pour y recueillir les anciens souvenirs de son histoire, vous nous avez encore inspiré le désir de travailler à une union entre les catholiques de l'Europe et de l'Orient; soyez béni, et faites que cette bonne pensée germe aussi dans d'autres âmes!

Si nous énumérions à nos lecteurs toutes les qualités de ces Arméniens catholiques, l'intérêt qu'ils leur inspirent déjà s'accroîtrait certainement beaucoup; mais dans la crainte de paraître m'acquitter uniquement avec trop de conscience du devoir de la reconnaissance, je me contenterai de fixer leur attention sur un point fort important et bien digne de remarque.

Le Christianisme seul a élevé dans la famille la femme à la dignité de l'homme, et cela en considération de la Vierge Marie, mère de notre Rédempteur, et si tendrement aimée de lui. Qu'on consulte les annales de l'antiquité, et que depuis les siècles chrétiens l'on parcoure des regards toutes les contrées qui n'ont point été encore gagnées à la doctrine de l'Évangile, dans la Chine comme chez les peuplades sauvages de l'Amérique, on verra toujours et partout la condition des femmes abaissée à un état de servage humiliant. Le judaïsme même, figure anticipée et incomplète de notre divine religion, les astreignait à des pratiques gênantes, et ne leur accordait point la sainte liberté qu'elles ont reçue de la seconde et dernière loi, complément de la première. Quand on vient en Orient, un des abus sociaux qui nous choque le plus ouvertement est l'esclavage des femmes, que le mahométisme y a érigé en loi. Ici elles sont visiblement considérées comme d'une nature autre et inférieure moralement à la nôtre; on les juge incapables de tout acte publiquement utile, et elles ne sortent des éternelles prisons, où un dur despotisme les renferme, que pour paraître enveloppées de leurs manteaux, qui ressemblent plutôt à un linceul.

Les peuples chrétiens assujétis par les musulmans ont été sans doute contraints

de modifier la liberté sociale que le Christianisme avait apportée à leurs femmes, et de les tenir enfermées dans l'intérieur de la famille; mais cette mesure réglementaire n'aurait jamais dû conduire les Arméniens schismatiques à suivre pleinement la loi turque dans leurs rapports de société. Bien que, comme chrétiens, ils repoussent la polygamie, néanmoins, par un fâcheux esprit d'imitation, ils relèguent leur femme, leur mère, leurs filles et les servantes dans une maison, ou du moins dans des appartemens séparés, qu'ils appellent immoralement *le harem*. Qu'ils ne disent pas que cet usage soit nécessité par la présence des *Turcs*, qui les viennent visiter, puisque les Arméniens même observent entre eux une circonspection telle, qu'ils isolent toujours les femmes et surtout les jeunes filles de leurs assemblées. Cette habitude, contraire à la nature, réussit seulement à entretenir les femmes dans une ignorance blâmable, et rend impossible chez les hommes ces manières douces et ce ton exquis, qui caractérisent les sociétés européennes.

C'est encore la société arménienne catholique qui, en prenant autant que possible ce qu'il y a de bon dans nos usages, donne l'exemple d'une réforme aussi salutaire qu'elle est urgente. Nous avons donc trouvé à *Tokat*, contre notre attente, un commencement de société plus avancée peut-être que chez les catholiques de Constantinople, puisque, comme ceux-ci, ils n'ont pas imité quelques uns de nos abus. Les femmes ne sont point bannies de la présence de l'étranger, surtout lorsqu'il se recommande par son attachement à la même foi, et qu'il manifeste l'intention d'être utile à la cause catholique. L'homme préoccupé des pensées du monde pourrait tracer ici un riant tableau des avantages qui lui ont été prodigués; mais dans un sujet aussi grave nous craindrions le reproche de frivolité, et nous reprenons le fil de nos considérations précédentes.

Il faut donc effectivement qu'il y ait dans le catholicisme un élément de vie et de dignité extérieure qui manque au schisme et à l'hérésie, puisque les Turcs, qu'on ne peut accuser de partialité, ont une considération marquée pour les orthodoxes, et qu'ils ne les soumettent jamais aux mêmes avanies. Le nom de *catholique* sonne toujours autrement à leurs oreilles, et ils ont l'air de le prendre pour une exception. Cette remarque s'applique surtout à *Tokat*, qui nous a offert l'exemple inouï d'Arméniens catholiques et de musulmans vivant dans la même maison avec une intelligence parfaite, au point que quelquefois, par une singulière méprise, nous saluions comme des frères les enfans du prophète.

Le 1er juillet, nous quittions cette ville d'agréable mémoire, et nous allions à *Sivas*, l'ancienne *Sébaste* de Cappadoce. Qui d'entre nous n'a lu ou entendu raconter avec attendrissement l'histoire des quarante enfans plongés dans un étang glacé, par ordre du gouverneur, et mourant tous généreusement pour la foi! Nous avons visité avec vénération le lieu de leur supplice. Il est situé à l'est de la ville, près de la porte *Césarée*. Il ne reste de l'église élevée par la piété des fidèles qu'une fontaine couverte, de trente pieds carrés. Les Turcs savent que c'est un lieu saint, et ils viennent boire son eau pour guérir leurs maladies. L'emplacement s'accorde parfaitement avec le récit des historiens du temps, et j'ai appris des habitans que les ruisseaux qui serpentent dans la prairie voisine débordent à la fin de l'automne, inondant les alentours, qui sont transformés en un vaste lac. L'extrême élévation du plateau sur lequel est bâtie la ville y rend l'hiver aussi rigoureux que dans le nord de l'Arménie, et pendant plus de quatre mois la terre est couverte de glace et de neige. L'heure où je visitais ce lieu saint contribuait à donner à son aspect et à ses souvenirs quelque chose de plus touchant et de plus solennel. C'était au coucher du soleil, et le prêtre musulman chantait, du minaret de la mosquée, la cinquième prière; derrière les cimes gigantesques de l'*Anti-Taurus*, la lune se levait pure et lumineuse; c'est à sa clarté que je puisai avec la main un peu d'eau de la fontaine sainte, et je me rappelai qu'elle éclairait aussi le triomphe des quarante martyrs, quand l'ange du Seigneur descendit du ciel avec les couronnes d'*immortalité!*

Sébaste est renommé par la multitude innombrable de ses confesseurs, de ses vierges, de ses pasteurs et de ses autres saints. Elle est citée à chaque page des martyrologes. Là siégea saint Basile dont la vertu et les miracles ont porté la gloire de son nom dans les royaumes les plus reculés de l'Occident. Son tombeau a échappé aux pillages et aux dévastations qui depuis l'arrivée des Arabes et des Turcs *Seldjoukides* ont continuellement désolé cette cité, et il est situé au pied de la citadelle dans une rue habitée par les musulmans. La maison appartient à une vieille femme turque plus qu'octogénaire, nommée *Katcha;* elle vint de sa main tremblante nous ouvrir la porte et appuyée sur sa béquille elle nous introduisit dans une espèce de caveau éclairé par une lampe. « Allons prier notre saint, « dit *Katcha;* c'est pour lui que je viens « chaque matin allumer cette lampe, et « cet hiver j'ai encore dépensé vingt-cinq « piastres pour réparer la toiture endom« magée par les pluies. » A ce mot de *notre saint*, le sourire vint involontairement sur mes lèvres, et je me permis de lui dire devant un concours d'autres femmes turques attirées par la curiosité, que ce saint nous appartenait et qu'il était chrétien. — « Point du tout, reprit« elle avec assurance; il est à nous, mais « je ne l'ai jamais connu; c'était avant « moi qu'il vivait; vous étiez alors fidèles « comme lui, et c'est ensuite que vous « êtes devenus *Giaours.* » Il fallait se taire devant cette érudition historique digne des Turcs, et je me contentai de lui offrir la rétribution qu'elle attendait pour l'entretien du tombeau de *son* saint.

Il n'y a dans *Sébaste* même que quelques maisons catholiques. Il faut aller à une lieue de là pour trouver les autres. Le village de *Perkinick,* composé de cent soixante maisons, présente le singulier phénomène de renfermer des catholiques au milieu d'un pays infidèle ou schismatique. L'époque de sa conversion à la vraie foi remonte au commencement du dernier siècle; alors qu'on suscitait à *Tokat*, à *Angora* de violentes persécutions aux orthodoxes et que le bienheureux *Gomidas* mourait en martyr à Constantinople, un catholique arménien, nommé *Michel,* vint se fixer dans ce village. Sa vie régulière et pleine de bonnes œuvres lui gagna l'estime et la confiance des habitans; comme il était instruit et lettré, il profita de cet avantage pour diriger l'éducation des enfans auxquels il insinua peu à peu les principes de l'orthodoxie. Le desservant de l'église étant mort, on jeta unanimement les yeux sur lui pour le remplacer. *Michel* qui croyait devoir accomplir la mission dont le Seigneur le chargeait visiblement, accepta cette dignité, et bientôt il eut gagné à l'Église tout le troupeau, et *Perkinick* devint ouvertement catholique.

Dans ces jours il y avait parmi la nation arménienne un mouvement général de retour, et c'est ce qui occasionna les persécutions dont nous avons parlé. Les chefs du clergé arménien de *Sébaste* effrayés de la glorieuse conquête de Michel, le dénoncèrent charitablement au *Mupkti* ou chef de la religion musulmane, ainsi qu'au *Pacha,* en l'accusant d'infidélité envers le Grand-Seigneur et de complot avec les Francs, ennemis de la Porte. Ces accusations injustes furent écoutées, et Michel fut cité en jugement, puis exécuté à la porte de l'église de Sébaste mise sous l'invocation de la vierge Marie. Les dernières exhortations faites à son troupeau et l'holocauste de son sang précieux devant le Seigneur ont répandu sur *Perkinick* une bénédiction efficace. Nous avons trouvé ce village inébranlable dans sa foi, et il est habilement dirigé par trois jeunes prêtres sortis du *Mont-Liban* et d'une instruction fort remarquable. Nous les avons trouvés présidant à la construction d'une église qui surpassera par sa solidité et son goût celles des Arméniens. Ils ont fait de ce village comme une petite cité chrétienne dont les excellentes lois ont imprimé aux habitans un caractère de probité qui les fait distinguer jusqu'à Constantinople.

D'après des conjectures historiques dont Monseigneur *Michaël* de Césarée, qui est originaire de *Perkinick*, m'a cité les preuves fondées sur une vieille tradition, ils descendraient tous de la famille des *Pagratides*, race royale qui les a gouvernés à plusieurs reprises et qui sans contredit, si la filiation n'a pas été interrompue, est peut-être la famille du

monde la plus ancienne, puisque l'historien Moyse de Chorène nous la montre, dès l'époque des *Arsacides* et des *Sassanides*, occupant les plus hauts emplois de l'état. Toutefois ils n'ont pas l'orgueil aristocratique qui serait du moins un peu tolérable chez eux, et nous avons trouvé le frère de l'archevêque paissant lui-même les innombrables troupeaux de moutons qui font leur unique richesse. Tous sont élevés dans le respect de la plus humble soumission pour le Saint-Siége, signe caractéristique du vrai catholique. Je n'oublierai jamais l'impression que m'a produite une vieille femme plus que centenaire et entourée des quatre générations de ses fils et petits-fils. Lorsque monseigneur Scaffi, missionnaire de la congrégation des Lazaristes résidant à Constantinople, et mon très honorable compagnon de voyage, se fût nommé à elle comme prêtre romain et élevé à Rome, la vieille femme, en entendant ce nom vénéré parmi eux, éleva les yeux et les bras au ciel en le bénissant d'avoir vu avant sa mort un envoyé du Souverain Pontife.

Le temps ne nous a pas permis d'aller à *Gurun*, petite ville de la Cappadoce où se trouve un certain nombre de catholiques; mais nous savons qu'ils sont pauvres, et qu'ils manquent des avances nécessaires pour bâtir l'église dont un nouveau firman leur permet la construction.

De *Sébaste* je voulais gagner *Erzeroum*, en traversant dans toute sa longueur la *petite Arménie*, terre encore inconnue des voyageurs européens. Comme tout détail scientifique serait ici déplacé et profane, je renvoie à mes lettres adressées périodiquement à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le récit de la découverte de *Nicopolis*, ancienne ville bâtie par Pompée et posée dans les cartes uniquement sur la foi des itinéraires romains, ainsi que le cours de l'*Iris* et du *Lycus*, dont j'ai trouvé les sources ignorées jusqu'ici. Sans sortir de mon sujet, je m'arrêtai à *Erzingam*. Cette ville du pachalik d'*Erzeroum* est la plus importante après celle-ci, située dans l'ancienne province d'*Egerheatz*. Elle est souvent mentionnée dans le même *Moyse de Chorène* et chez les autres premiers écrivains sous le nom d'*Erisa* et d'*Erzes*. Je puis appeler sans crainte cette contrée la terre classique de l'Arménie chrétienne. Effectivement c'est là que régnait *Tiridate*, lorsque saint Grégoire, honoré ensuite du titre d'*Illuminateur*, vint annoncer aux Arméniens encore infidèles la parole de l'Evangile Tiridate, zélé, pour sa fausse religion, infligea à cet apôtre des tortures si raffinées dans leur cruauté et si multipliées qu'elles peuvent être opposées à celles du plus célèbre martyr; mais touché de la grâce après sa guérison miraculeuse obtenue par les prières de saint Grégoire, il embrassa la foi qu'il avait méconnue et persécutée; sa vie pénitente lui a ensuite mérité le titre de saint dans l'église arménienne.

Tous ces lieux sont donc pleins des souvenirs de ces deux hommes. Nous avons fait le pélerinage justement renommé dans l'*Arménie*, du tombeau de saint *Grégoire* (1). Cette visite offrait d'autant plus d'intérêt dans ce moment qu'elle est accompagnée de dangers réels. Le mont *Sébouché*, où se retira le saint patriarche pour y terminer ses jours, se lie à la longue chaîne du *Dassin-Dagh* qui embrasse tout l'horizon avec la ceinture éternelle des neiges. Or ces montagnes sont un rempart qui protège depuis un temps immémorial les tribus insoumises des *Kurdes*, lesquels sont dans un état de révolte ouverte avec le Grand-Seigneur, et que nous savions occupées par les préparatifs mêmes de la guerre que vient leur livrer *Hafiz-Pacha*; chaque jour ils sortent de leur retraite, infestent ces lieux saints et les autres vallées, au point que le *musselim*, ou gouverneur d'*Erzingam*, ne se croit pas en sûreté dans sa ville. Plusieurs pélerins récemment dépouillés ont jeté la terreur parmi les autres arméniens qui ne viennent plus comme autrefois faire cette visite qu'ils considèrent comme un devoir. Néanmoins nous nous résolûmes à parcourir ces lieux, espérant que notre qualité neutre de Francs, nos armes et notre tenue militaire, mais surtout la protection du saint, écarteraient le péril de nos têtes.

(1) Nous publierons dans un prochain numéro la lettre qui décrit le voyage et le tombeau de l'apôtre de l'Arménie.

Nous partîmes au nombre de six, guidés par un *Kurde* connu de tous les autres par son intrépidité et à la foi duquel nous nous étions confiés. La main de la Providence nous a reconduits sains et saufs à *Erzingam*, après avoir vu le monastère d'*Ovak* que la tradition fait remonter à saint *Thaddée*; *Tortan*, l'antique sépulture des patriarches et des rois arméniens; *Soup* et *Lousavoritch*, placés au pied du *Sébouché*, où est creusée l'énorme caverne qui servit de retraite à saint Grégoire, et le couvent d'*Ageb*, bâti par Tiridate, ainsi qu'un grand nombre d'autres qui remplacèrent les temples élevés par le paganisme à la déesse *Anaïs*, la *Vénus* des Arméniens.

Le premier patriarche des Arméniens avait admirablement choisi le lieu de sa pénitence. Ni les gorges les plus sauvages de la Suisse et du Tyrol, ni les rocs les plus arides des autres parties de l'Anatolie, ne m'ont présenté un spectacle aussi complet de terreur et de désolation. La terre, bouleversée dans ses entrailles par les tremblemens de terre qui ont renversé huit fois la ville d'*Erzingam*, a quelque chose de confus et de primitif qui rappelle le chaos. Quelques pins semés au hasard par le caprice des vents apparaissent sur les cimes comme d'humbles arbustes, et les cris des vautours affamés qui se mêlent au bruissement de mille ruisseaux alimentés par les neiges troublent seuls le silence de cette vaste solitude. Sur les plateaux supérieurs vous trouvez quelquefois un campement de *Kurdes* avec ses troupeaux de vaches et de chèvres. Ils viennent là passer quatre mois; puis le froid reprend son empire et les chasse vers la plaine. Déserts de la Thébaïde qui avez enfanté à l'Église tant de saints anachorètes, j'ose vous assimiler les vallées de *Tortan* et les précipices du *Sébouché*. L'homme qui veut divorcer avec le monde et perdre l'amour de cette nature sensible laquelle nous éloigne toujours de Dieu, qu'il vienne s'ensevelir comme saint Grégoire dans ces cavernes, passer ses jours et ses nuits dans la prière et la contemplation, et bientôt il aura atteint les premiers degrés de la vie spirituelle.

Me voici actuellement à *Erzeroum*, devenue la ville la plus importante de toute l'Arménie par sa situation favorable sur les limites de l'Empire Ottoman, de la Russie et de la Perse. Depuis la dernière invasion des Russes, elle est fort déchue, parce que les vainqueurs se sont en allés avec la plus grande partie des familles arméniennes. On jugera de la généralité de l'émigration par le nombre des catholiques restés dans la ville. De quatre cent cinquante familles il n'en est demeuré que trente-six; aussi certains quartiers sont déserts et en ruines. Ce petit troupeau orthodoxe, ainsi que les autres catholiques de l'*Arménie*, a été laborieusement converti par le zèle des jésuites vers la fin du dix-septième siècle. En 1688 le Père *Roche* et le Père *Beauvoilier* venaient avec un firman obtenu par le crédit de notre ambassadeur, M. de Guillerague, établir à *Erzeroum* une mission centrale. Malgré les persécutions que souleva contre eux la jalousie ignorante des schismatiques, ils avaient déjà retiré de l'erreur plusieurs milliers d'âmes au bout de quelques années. Dès cette époque on faisait valoir près des Turcs les injustes et niaises accusations qu'ils conspiraient contre le Grand-Seigneur en faveur des Moscovites. Une secte qui pour sa défense est réduite à mettre en jeu les intérêts et les passions de la politique, prouve suffisamment sa fausseté et son impuissance. Que penser donc des Arméniens qui, alarmés de l'émancipation des catholiques, ont obtenu à force d'intrigues et à prix d'argent le déplorable firman qui défend à tout sujet de l'empire de changer de religion. En travaillant contre le catholicisme, ils portaient un coup au christianisme même, puisqu'ils éloignaient les musulmans, les juifs, ou ceux de toute autre secte qui voulaient venir à eux. Quelle effrayante obstination à repousser la lumière, et quel terrible compte ils rendront au Seigneur d'avoir provoqué la promulgation d'un ordre aussi barbare qui dépouille l'homme du droit sacré et imprescriptible de la liberté de conscience! Gémissons de voir momentanément le prosélytisme gêné par ces fragiles entraves qui seront brisées par le premier coup de vent des révolutions qui grondent sur ces pays. En attendant nous aurons la consolation de dire que la statistique des catholiques arméniens

est beaucoup plus satisfaisante que nous ne le pensions.

En nous rapportant aux lettres et aux mémoires des missionnaires protestans, d'après une *Relation d'un voyage en Arménie et en Chaldée* publiée à Boston en 1833 par MM. *** et *Dwight*, on croirait que le catholicisme y est totalement éteint, et on annonce même avec un ton de mépris plaisant que la secte ne peut plus se propager en Orient. Qu'il nous soit cependant permis de citer le nombre des *sectaires* répandus dans le district de *Trébizonde* et d'*Erzeroum*, et lorsque dans une prochaine lettre nous ferons connaître le résultat des missions de ces Messieurs établis très confortablement à *Trébizonde*, à *Tauris* et sur les bords du lac d'*Armah*, lieux que nous avons aussi visités nous-mêmes, alors nous laisserons aux autres la peine de juger s'ils ont bonne grâce à tenir ce langage.

A Erzeroum donc il reste 36 familles catholiques dirigées par M. *Silviani*, prêtre arménien plein de résolution et d'adresse pour manier les Turcs; elles entreprennent à présent la construction d'une église, faveur que n'avaient jamais pu obtenir les jésuites dans les temps les plus prospères de leurs missions. De ce point traçant sur tous les pays environnans comme un cercle géographique, nous y ferons entrer les villes et les villages qui ont quelques catholiques. Ainsi, en commençant par la plaine d'*Erzeroum*, nous nommerons *Touandje* où il y a seulement 3 familles arméniennes; 37 autres ont émigré avec les Russes; à *Ardzati*, 2 familles, 110 autres ont passé sur le territoire de la Russie; à *Inns*, 18 familles avec une église et un prêtre; à *Rabat*, 5 familles, les autres sont parties; à *Norachem* de *Tortoum*, 37 familles, sans prêtre ni église; à *Kumuthkane*, 7 familles, 43 ont émigré; à *Trébizonde*, 70 familles et une église avec 2 prêtres; à *Artuin*, 2500 âmes; à *Hordzvil*, 21 familles avec une église; à *Ordanouthe*, 80 familles et une église; à *Satlel*, 70 familles et une église; à *Pephigour*, 20 familles; à *Devlet*, 8 familles; à *Mamanélis*, 5 familles; à *Tandzout*, 18 familles sans prêtre ni église; dans la province de *Biskis* on trouve 5 villages avec leurs prêtres et églises, et ils réunissent 3000 catholiques; à *Khars*, 7 familles; près de là dans l'ancienne plaine de *Chirag* plusieurs familles abandonnées; dans le district d'*Alasgherd*, 3 villages catholiques avec une église et 2000 âmes; à *Bedlis*, 1 seule famille, mais elle compte 50 personnes, et nous dirons ensuite son histoire; à *Mouche*, 27 familles; près de là *Oghounk*, avec 18 familles; *Nordachem*, village tout catholique sur le territoire russe; à *Akkeltskha*, ou en géorgien *Akkaltsikhe*, c'est-à-dire la *nouvelle forteresse*, 4000 catholiques, et 1500 dans les environs; ils ont 5 prêtres et 2 églises; à *Akhirkaleh*, 1000 âmes, avec 3 prêtres; à *Lorou*, 500 catholiques et 3 prêtres; à *Karaklisse*, 30 familles et 2 prêtres; à *Keftarlou*, 50 familles, une église et un prêtre; près de là 3 villages peuplés de 1000 âmes environ; enfin à *Tiflis*, 60 familles qui sont dirigées par les PP. capucins.

Avant de passer aux réflexions que suggère ce dénombrement assez long des catholiques arméniens, nous ferons quelques remarques sur certains de ces lieux. A *Artuin* on bâtit aussi actuellement une église, mais le peuple étant trop pauvre pour payer des ouvriers, toute la population s'emploie avec un infatigable courage. Ils transportent à force de bras de la distance de deux lieues des blocs de pierres que les plus fortes machines pourraient à peine mouvoir; les hommes travaillent le jour et les femmes les remplacent la nuit; quel zèle digne des premiers chrétiens!

L'origine de la famille de *Bedlis* mérite d'être cité. *Ze* avait été ordonné prêtre pour diriger les autres catholiques qui passent dans cette ville fort commerçante et dont le nombre s'élève toujours à 400. Durant la dernière persécution, les schismatiques emmenèrent comme prisonnier ce bon vieillard, *Grégoire Khoroian*, au monastère de saint *Garabed*. Le plus célèbre après celui d'*Echmiazin*. Là on le frappait matin et soir à coups de bâton pour le contraindre d'abjurer sa foi; mais le vieillard ne leur répondait jamais que par ces mots : *comment changerais-je de l'or pour le fer?* Un jour le chef d'une tribu kurde vint chercher l'hospitalité à ce couvent, et par hasard il en-

tendit le cri habituel de *Grégoire Khoroian* supportant son épreuve journalière. Le *Kurde* fait venir le vieillard, et après s'être informé de la cause de sa détention, indigné de la conduite des Arméniens, il le délivre et le conduit à *Norachem*. Grégoire continua pendant plusieurs années d'administrer le troupeau catholique dispersé dans les environs, et lorsque, accablé de vieillesse, il était sur le lit de mort prêt à rendre sa belle âme à Dieu, le prêtre chargé de le remplacer arriva juste à temps pour recueillir son dernier soupir et lui donner les consolations suprêmes de notre religion.

Le village de *Norachem* est divisé en deux parties, une catholique et l'autre schismatique; les Arméniens donnent à la première le nom de *Frenk-Norachem*, affectant, comme nous le disions, de confondre les catholiques avec les Francs. Au temps de la même persécution, ils voulurent s'emparer de leur église et employèrent à cet effet l'intervention des Turcs; mais les catholiques, renommés dans tout le pays pour leur courage, prirent le parti de repousser la force par la force : ils improvisèrent une milice, et, restant sans cesse l'arme au bras, ils repoussèrent les attaques des Turcs et des Arméniens.

Il est triste d'avouer que tous ces catholiques sont privés d'instruction, parce qu'ils n'ont pas les moyens de former des écoles, ni d'entretenir des maîtres. Le clergé manque également de ressources, et les frais occasionnés par les voyages des prêtres visiteurs absorbent en partie ses revenus, qui sont prélevés uniquement sur la piété des fidèles. On conçoit donc combien il serait important d'établir à *Erzeroum* un centre d'action propre à seconder le clergé du pays et à donner l'instruction aux enfans. Nous savons que le gouvernement russe, ennemi mortel du catholicisme, prend toutes les mesures nécessaires pour amener avec le temps à sa communion les Arméniens de notre Église qui sont passés sur son territoire. A cet effet, il défend aux prêtres d'instruire le peuple, il interdit à tout prêtre étranger l'entrée des frontières, et, comme ils n'ont pas d'évêques, lorsque ces pasteurs viendront à manquer, ils ne seront pas remplacés, et tous tomberont dans le schisme. Que ceux chargés par le Seigneur de garder et de propager la foi ouvrent les yeux sur l'état de l'Église orthodoxe dans cette partie de l'Orient, nous les en conjurons; qu'ils viennent au secours de ces frères malheureux, qu'ils les aident à bâtir ou à orner leur Église, qu'ils leur envoient des hommes capables d'annoncer la sainte et pure doctrine, qu'ils resserrent les nœuds de l'union qui doit identifier l'Église orientale à celle d'Occident, et sans aucun doute la vigne du Seigneur poussera des rejetons vigoureux et abondans. Que les prêtres de France ou d'Europe qui ne peuvent employer chez eux leur zèle, se consacrent à la vie généreuse et admirable des missions; qu'ils passent la mer, comme leurs ancêtres, pour commencer la croisade intellectuelle. Les temps n'ont jamais été plus propices : le mahométisme croule de toutes parts, comme la puissance des peuples soumis à ses lois; l'hérésie ne peut lutter contre la science actuelle, et avant que ces contrées ne soient peut-être envahies par le voisin qui les convoite, il est bon que le catholicisme prenne de nouveau racine dans cette terre, parce qu'alors on l'en bannirait.

La France est la patronne temporelle du catholicisme en Orient; aujourd'hui, il a plus besoin que jamais de son appui. De plus, si la charité infatigable des Français l'assiste de quelques uns de ses dons, il en reviendra une gloire durable pour notre patrie et un grand bien pour la religion catholique.

EUGÈNE BORÉ.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE,

PAR M. LE MARQUIS DE VILLENEUVE-TRANS (1).

L'histoire de saint Louis et de son règne est presque une histoire à part dans l'histoire de France, et surtout dans l'histoire des autres monarchies. Je ne crois pas que l'on ait jamais vu un roi si bon, si juste, si pieux et si intelligent à la fois; je ne crois pas que jamais tête couronnée comprît et remplît aussi bien ses devoirs; je ne crois pas que jamais monarque ait été si sincèrement, si naturellement, si humblement et si chrétiennement dévoué à ses sujets; qu'il ait opéré des réformes plus difficiles et plus salutaires pour la nation et pour le peuple, pour le peuple qu'il aimait, qu'il aimait plus encore que ne l'aimait le bon Henri lui-même.

Oh! oui, Louis IX, digne fils de Blanche, vous êtes le saint, le patron de notre monarchie; vous êtes la censure et l'exemple des rois! Chrétien complétement, vous compreniez, vous, que le premier d'entre les hommes en est ou du moins en doit être le plus dévoué, le plus humble serviteur; vous compreniez, vous, que le trône n'est point une maison, en quelque sorte, céleste, où l'on n'a plus qu'à jouir, où l'on n'a plus à s'occuper des maux, mais des hommages de la terre, où l'on n'a qu'à s'engraisser et à dormir au milieu de la misère et des souffrances des mortels. Le trône pour vous, c'était la barre du pilote, c'était le hunier d'où veille la vigie sur les mers quand le navire parcourt des parages dangereux et inconnus. Vous étiez toujours là, la main à l'œuvre, veillant vous-même et vous-même gouvernant. Honneur à vous! votre sainte auréole a réagi sur les rois; c'est elle surtout, c'est la magie révérée qui s'y attache qui les a fait long-temps respecter chez nous à l'égal des envoyés de Dieu.

Tous les rois, et particulièrement les rois de France, ont profité de la sainteté de Louis; elle a été pour eux une sauvegarde, une égide, comme celle de sainte Geneviève pour Paris. Le peuple aussi en a profité. Autant que je puis voir, saint Louis a contribué pour sa part à la restauration de la discipline et de la morale chrétienne affaiblies l'une et l'autre par les guerres et par l'ignorance qui régnèrent durant les neuvième et dixième siècles. Les vrais croyans, les purs catholiques en France, me paraissent être même encore aujourd'hui de vrais fils de saint Louis, et des savans religieux ses amis et ses maîtres : ce n'est point cependant une foi aussi vive, une équité aussi douce, une charité aussi tendre; il y a déficit à cet égard; mais, à cela près, ce sont les mêmes idées, les mêmes principes, les mêmes doctrines. Réchauffez, amollissez les cœurs, ranimez en eux la pratique des devoirs religieux, et vous aurez de vrais enfans de saint Louis. Les livres de religion et de piété de nos jours sont à peu près les mêmes que ceux de son temps. Albert-le-Grand et Vincent de Beauvais ont régné long-temps sur la science de la philosophie; le *Maître des Sentences*, et saint Thomas, qui a emprunté bien des choses à Vincent, règnent encore sur la théologie, de même que saint Dominique, saint François-d'Assise et saint Bonaventure, sur l'enthousiasme religieux et sur la mysticité. Or, tous ces hommes saints et grands florissaient sous le règne de Louis. Louis était en même temps leur disciple et leur roi. Souvent, on le sait, il les réunissait dans sa librairie ou bibliothèque du Palais de la Cité, aujourd'hui le Palais-de-Justice, pour se récréer, s'éclairer et s'instruire en s'entretenant avec eux. C'était là le foyer, le bureau d'esprit religieux du treizième siècle; c'était là que se formait pour de longs siècles, en morale comme en religion, l'opinion de la France.

Oui, je puis me tromper, mais je crois

(1) 3 vol. in-8°; chez Paulin, à Paris, rue de Seine, 33. Prix, 27 fr.

et je le répète, que c'est au siècle de saint Louis que la France est redevable de cet esprit public qui a régné chez elle dans le culte et dans les mœurs jusqu'à Louis XV et à ses philosophes, les antipodes de saint Louis et de ses docteurs religieux.

L'*Encyclopédie* de Vincent de Beauvais, celle d'Albert-le-Grand, de saint Thomas, marquèrent au treizième siècle une ère nouvelle ; l'*Encyclopédie* de Voltaire et de Diderot en marqua une autre au dix-huitième siècle. C'est entre ces deux doctrines que se divise et se débat encore la France d'aujourd'hui. Ainsi, les deux grandes époques intellectuelles et religieuses de la France, ce sont, celle de saint Louis et de son petit-fils Louis XV, celle de saint Vincent de Beauvais et de Diderot, d'Albert-le-Grand et de Voltaire, de saint Dominique et de Jean-Jacques Rousseau. Dans la première, il y a eu une réforme ; dans la seconde, une révolution. La réforme vint du trône, et par la faute du trône la révolution vint du peuple.

Entre ces deux grandes époques, celle de Louis XIV n'apparaît que comme un perfectionnement, une renaissance ou plutôt un apogée littéraire et monarchique ; c'est la grande époque qui jette vers la fin son plus vif éclat ; mais du reste Louis XIV n'a rien fondé, rien créé. Il a tout embelli, peut-être même tout outré.

Ainsi donc Louis IX fut un grand réformateur et un grand législateur. C'est son courage royal et sa justice chrétienne qui ont reconstitué l'empire français sur des bases fixes, équitables et régulières.

Ce qu'était la France avant lui, je le sais bien, mais je ne saurais le bien dire dans les limites étroites d'un article de journal. Ce serait là un grand tableau à tracer et à mettre en tête de l'histoire de saint Louis.

Il eût fallu montrer la France purement militaire encore dans son régime et ses lois, comme au lendemain de la conquête ; il eût fallu montrer une royauté qui ne l'était que de nom, qui ne régnait réellement et en suzeraine que sur ses propres domaines, sur une vingtaine de lieues carrées, et qui dans le fait était divisée en plusieurs milliers de royautés, qui se croyaient moins ses subalternes que ses pairs ; royautés qui avaient leur justice, leurs armées, leurs finances, qui levaient contre elle le pennon, et lui livraient bataille aussitôt qu'elles espéraient le pouvoir faire avec avantage et même impunément, et par simple gloire et forfanterie féodales ; royautés qui sans cesse se battaient, se surprenaient, se tendaient des embûches entre elles, et faisaient ainsi, en dépit des suzerains nominaux qui siégeaient au Louvre, en dépit des quelques lois qui subsistaient encore, en dépit du commerce qui se trouvait tué par là même, et de l'agriculture, dont les travaux se trouvaient interrompus, les moissons ravagées et souvent arrosées du sang des malheureux serfs et mainmortables qui les avaient semées, et faisaient, dis-je, en dépit de tout cela, régner une guerre civile perpétuelle sur presque tous les points de la France. La loi de ces petites monarchies de donjon, de ces dictatures de village, c'était la volonté du maître, appuyée de son couteau de chasse ou de guerre : cette volonté-là, c'était, je le répète, la loi et la coutume, qu'un autre seigneur pouvait changer et modifier à son gré. Alors ce n'était plus de la loi régulière et juste que dépendait le sort des populations : c'était de la volonté, de l'humeur ou des passions souveraines du seigneur suzerain de chaque localité. Si le seigneur était bon personnellement, le peuple vivait ; s'il était prodigue, le peuple était ruiné ; s'il était cruel et méchant, le peuple était malheureux ; il était écrasé et ne pouvait en rappeler nulle part ; il ne pouvait demander du secours à personne.

Philippe-Auguste avait bien un peu comprimé ces désordres en appelant la noblesse autour de sa bannière et en la poussant au combat pour la gloire et le salut de la patrie ; mais il ne les avait pas déracinés ; et les élémens, les facilités de ces désordres étaient toujours les mêmes : le roi, une fois en paix, n'y pouvait rien ; car alors les seigneurs devenaient indépendans et rois eux-mêmes. Alors ils faisaient la guerre, soit à leurs souverains, soit à leurs égaux, pour se délasser de la paix.

La reine Blanche, Louis et leurs sages

conseillers virent cet état de chose : ils en furent même les victimes. On sait toutes les rébellions contre le gouvernement de la régence de Blanche et de la minorité de saint Louis. C'était pour le jeune monarque une bonne occasion de juger des abus, un motif puissant pour l'engager à y porter remède en réprimant des désordres qui d'un côté paralysaient la monarchie, de l'autre écrasaient le peuple.

Blanche de Castille, cette reine grande sous tous les rapports, dompta l'hydre féodale et commença la réforme. Saint Louis la continua dans ses célèbres établissemens; et la France, un peu mieux constituée, commença à avoir, sinon un code régulier et complet, du moins un gouvernement puissant et protecteur, et un ensemble de lois équitable et régulier.

Louis IX substitua donc le bon droit à la force, la justice à la violence, et la loi immuable, impassible, aux passions et aux caprices changeans des hommes d'armes et des barons de fer. Voilà sa grande œuvre et son titre le plus beau, mais non pas le seul à l'admiration des hommes, à l'imitation des rois et à la reconnaissance de son siècle et de la postérité.

Mais Blanche et Louis IX furent-ils mus uniquement par la politique à cette réforme sociale, à cette amélioration du sort de leurs peuples? Non, sans doute. Et des inspirations, des motifs encore plus saints et plus élevés que ceux de la sagesse et de la prudence humaines se joignirent à leur politique, et l'agrandirent et la fortifièrent en la purifiant.

C'est ici que se place l'influence des deux nouveaux ordres religieux qui s'élevèrent alors comme par un effet de la Providence : je veux parler de l'ordre des Franciscains et de celui des Dominicains. Aucun historien n'a daigné ou n'a su les apercevoir jusqu'ici sous leur point de vue politique et social, réformateur et populaire. On n'y a vu que des moines prêcheurs et mendians, sans importance, sans influence et sans mission politique et sociale; c'est-à-dire qu'on ne les a point vus du tout, qu'on ne les a nullement appréciés.

Dominique et François naquirent dans un temps où les traditions pures de la *Thébaïde* et de la vie solitaire et religieuse des premiers siècles s'oubliaient et se relâchaient dans les monastères, comme dans les châteaux-forts la soumission et l'obéissance au gouvernement et au chef de l'état.

Toutes les abbayes étaient riches, tous les abbés étaient grands seigneurs, portant mitre et crosse, casque et bouclier. L'invasion des barbares destructeurs de l'empire romain, et plus tard celle des Normands, non moins ravageuse, avaient même, quand elles ne les avaient pas détruites, changé ces abbayes en forteresses, et leurs religieux en guerriers. Par ce flux destructeur, les relations des religieux et des églises d'Occident avec les anciennes églises de l'Orient s'étaient trouvées entièrement interrompues, et même quelquefois avec l'Eglise de Rome.

Isolés ainsi au milieu des barbares et de leurs profanes Babels militaires, et enfin quelque peu barbares eux-mêmes, les religieux occidentaux prenaient insensiblement et les goûts et les mœurs de la société qu'ils avaient sous les yeux, où ils étaient nés, où ils vivaient et d'où ils sortaient pour entrer dans le cloître. Il y restait bien dans ce cloître de beaux restes de l'ancien feu sacré de la pénitence et de la solitude chrétiennes; il y survivait des traditions saintes, un grand bon vouloir, et même de grands modèles de perfection; mais les exemples de chaque jour et les mœurs ambiantes étaient plus fortes, et le siècle, comme toujours, réagissait quelque peu sur le cloître.

Comment, en effet, vivre toujours au milieu de guerriers et d'aventuriers audacieux, sans se laisser prendre un peu à l'esprit profane et guerrier, sans oublier quelquefois les préceptes et surtout les conseils du doux Jésus et de son clément Évangile?

Comment le monastère n'aurait-il pas désiré d'être quelque chose dans un pays et un siècle où il fallait être quelque chose, posséder quelque chose pour exister, surtout pour exister indépendant? Comment l'abbaye se serait-elle complétement défendue de l'invasion de l'esprit guerrier et féodal, puisque, pour être comptée pour quelque chose de respectable et hors de l'atteinte de la

main des barons, elle devait elle-même être baronie seigneuriale, puisqu'elle devait fortifier ses murs, non seulement pour contenir ses religieux dans leurs solitudes, mais pour arrêter et repousser les assauts de ses ennemis et spoliateurs; puisqu'elle était obligée de veiller sur ses remparts comme une ville assiégée, et de créneler même jusqu'aux tours de ses temples; d'où sortaient ainsi la flèche et le glaive des combats, aussi bien que les sons religieux de la cloche, qui annonçaient au loin le commencement des offices.

Tout cela nous paraît étrange à nous, qui ne connaissons pas le vieux temps, qui vivons sous des lois régulières, générales et généralement respectées; mais tout cela était de rigueur en ces temps. Il s'agissait d'être ou de n'être pas. Or, pour être, il fallait se défendre, il fallait combattre; pour être indépendant, il fallait être baron.

L'abbaye devint donc baronie, et, comme toutes les autres baronies, elle eut sa justice et ses finances, ses armes et son armée.

L'abbé, ainsi que l'évêque, conduisait lui-même ses vassaux aux combats, et les plus timorés, les plus scrupuleux d'entre eux, prenaient seulement une massue en place de glaive pour assommer l'ennemi, au lieu de répandre son sang, et pour ne pas transgresser trop ouvertement la lettre de l'Evangile, qui enjoint aux chrétiens de ne jamais dégaîner le fer, et qui ajoute que celui qui frappe par l'épée, périra par l'épée.

Qu'on ne dise pas que c'était par ruse et finesse que les évêques et abbés-barons du moyen âge tournaient ainsi cette difficulté, cette défense évangélique; car il n'en était rien : c'était uniquement par candeur et par simplicité.

Plaignez leur intelligence, mais n'accusez point leurs pensées, leurs intentions, ne calomniez point leur cœur, car au fond il était généralement noble, pur et chrétien : une foi ferme y brillait; mais brillait dans l'ombre et le bruit. Il ne fallait pas plus de droiture; mais il fallait plus d'instruction.

Or, on ne peut pas en même temps méditer et se défendre, étudier et faire la guerre, être en même temps et un clerc et un preux, surtout dans un siècle où la prouesse rendait inutile et faisait oublier la clergie.

Déclamons donc moins contre ces âges agités et troublés par les orages de la conquête et les inondations du Nord. Ils furent ce qu'ils purent, ce qu'ils durent être. A la place de nos pères eussions-nous mieux valu, eussions-nous mieux fait?

Et même aujourd'hui avec tant de paix, tant de sécurité, de liberté, de lumières, avec tant de moyens d'être bons, d'être parfaits, valons-nous mieux? les valons-nous?

Les monastères devenus baronies, et leurs abbés seigneurs féodaux, durent au roi et à l'État les services féodaux, la quarantaine militaire, comme les autres seigneurs. A l'ordre du monarque il leur fallait partir et combattre pour lui à la tête de leurs vassaux. Il ne s'agissait plus seulement de se défendre chez soi, ou de faire la guerre à son voisin à ses risques et périls, il fallait combattre pour le bien public, pour la patrie et le roi.

Plusieurs abbés et plusieurs évêques déléguaient, il est vrai, leurs pouvoirs à des lieutenans, à des vidames, à des sénéchaux, à des avoués, à des gentilshommes de leur dépendance et de leurs fiefs; d'autres marchaient eux-mêmes, et aimaient mieux déléguer à des subalternes le soin de chanter matines et de louer Dieu, comme dit ce méchant Boileau, que celui de commander leurs vassaux et de déployer leur bannière.

Mais qu'ils marchassent ainsi eux-mêmes, ou qu'ils fissent marcher d'autres à leur place, ces évêques-seigneurs et ces abbés-barons étaient toujours obligés de s'occuper de leurs fiefs et de leurs seigneuries temporelles.

Ces soins, ces occupations profanes, peu compatibles avec l'esprit religieux, surtout avec celui qui avait peuplé les solitudes et fondé les cloîtres, tendaient donc naturellement à relâcher le zèle et à refroidir la ferveur.

Or, je le répète, au moment où parurent Dominique et François, tous les monastères, toutes les abbayes de France, et même de l'Europe, étaient ainsi constituées; elles étaient toutes opulentes et presque princières. Il n'était question de

pauvreté qu'en y entrant, et le vœu qu'on en faisait, quoique sincère, n'était en quelque sorte au fond qu'une formalité traditionnelle.

Cependant l'individu y était bien pauvre encore si l'on veut, il ne possédait rien comme un enfant en bas-âge; mais la communauté possédait, et en quittant une famille quelquefois indigente, il devenait membre d'une communauté millionnaire; chaque moine était donc pauvre comme l'était le fils d'un opulent seigneur.

Ce n'était plus là la solitude antique, ce n'était plus la nudité des Thébaïdes, l'aridité des déserts de Paul, d'Hilarion, d'Antoine et de Pacôme; ce n'était plus la pauvreté des cellules et des laures de Nitri et de Thabennes. Ce n'était plus du corbeau des montagnes que ces abbayes recevaient leur pain de chaque jour. Ces abbayes étaient des palais, les abbés étaient des princes, les religieux des gentilshommes privilégiés. Il y avait peut-être quelque chose de fondamentalement identique dans le costume; mais sur ce costume jadis pauvre l'or brille aujourd'hui; la grotte de rochers est remplacée par de grandes salles, par des chambres de luxe; la cruche d'eau par le vase précieux, par le vin généreux, la natte par le tapis de haute lice, et l'oreiller de pierre par le lit d'édredon et de soie.

C'étaient encore des chrétiens, des religieux mêmes; mais ce n'étaient plus des pauvres solitaires isolés et abandonnés à la Providence; ce n'étaient plus de pauvres pénitens réunis par leurs larmes et priant ensemble, et louant les bontés de Dieu au milieu de toutes les privations: c'étaient de vastes et brillantes corporations religieuses, très religieuses, très vertueuses peut-être néanmoins; mais très différentes des solitaires et des moines de la primitive Église.

Il était donc bien difficile, je le répète, qu'avec tant de puissance, de splendeur et d'opulence, les idées mondaines ne se glissassent pas dans les abbayes et ne tendissent de plus en plus à les séculariser, à les relâcher et à les rendre profanes.

Ce fut alors que saint François se leva, se dépouilla de tout et se jeta tout nu dans la pénitence, dans l'amour et dans le service de Dieu.

François était une réforme vivante des ordres religieux et un modèle de leur mysticisme et de leur pauvreté antiques.

Bientôt des hommes de sa trempe, de son courage, se joignirent à lui, et un ordre qui ne devait rien posséder, un ordre de pauvres véritables, de mendians même, fut fondé; mais l'ordre de Saint-François, tout semblable qu'il fut sous certains rapports à ceux des monastères antiques, en différait cependant aussi sous d'autres rapports.

François ne courait et ne s'obstinait pas éternellement au désert comme les Antoine, les Pacôme et les Hilarion. Il n'aimait pas le monde plus qu'eux, mais il avait un zèle et une charité brûlante, et il demeurait parmi les hommes pour les aider, pour les instruire, pour les porter à s'aimer et à aimer Dieu.

François suivait le chemin le plus court; il imitait le Christ.

Or, le Christ ne resta pas toujours dans la solitude de la montagne; il vint à Jérusalem, parcourut la Judée, et peut-être d'autres régions encore.

Partout il portait secours aux malheureux, guérissait les malades, instruisait les ignorans, et lorsqu'à trente-trois ans il fut mis à mort, on put dire de lui qu'il *avait passé sur cette terre en faisant du bien,* PERTRANSIIT BENEFACIENDO. François d'Assise passa de même.

C'était, avec une douceur moins tendre, et une ardeur plus vive, le Vincent de Paul de son temps.

Au milieu des opulens religieux de son siècle, on vit l'humble et pauvre saint François aller nu et prêchant à travers les villes et les campagnes. Ami des pauvres, il vivait comme eux, et comme eux il mourut dans le dénûment, sur la paille et la cendre.

Il partit de ce monde comme il y était venu: il y était entré nu, et nu il en sortit.

C'était l'antique perfection chrétienne et monacale qui venait faire une apparition nouvelle et ranimer l'esprit des anciens pénitens.

Ce fut alors aussi que l'on put juger du contraste entre la perfection de l'esprit

religieux, et ces abbés puissans, couverts d'or mondain et d'armes guerrières.

Les suffrages ne tardèrent pas à se déclarer en faveur de saint François, et si les abbayes ne furent pas réformées, les abbés du moins, et tous les ecclésiastiques opulens, furent astreints, par les exigences de l'opinion, à plus de réserve et à plus de retenue.

Ils n'en jouirent pas moins de leurs trésors; mais la faveur publique passa du côté des religieux prêcheurs et mendians.

En effet, c'était là que se trouvait ce que l'on appelle aujourd'hui le progrès; c'était là qu'était la force, là qu'était la vie; c'était même là qu'étaient les grands hommes, les hauts esprits, les fortes têtes, les puissantes intelligences de ce temps; les Albert, les Thomas, les Vincent de Beauvais, les Bonaventure, etc.

Aussi les ordres anciens se trouvèrent-ils complétement éclipsés par les ordres nouveaux.

Ceux-là avaient les richesses, les honneurs et la puissance de l'Eglise et du monde; mais ceux-ci avaient la charité de Jésus, l'abnégation des anciens confesseurs et le zèle des apôtres.

Ceux-ci avaient la vogue, la puissance, la domination des esprits et l'admiration des peuples.

Pourquoi cela?

Parce que ceux-ci, quoique pauvres, étaient utiles, faisaient du bien à tous; tandis que les autres, quoique riches et puissans, gardèrent un peu trop pour eux-mêmes leurs richesses et leur puissance.

Les uns jouissaient,

Les autres se dévouaient.

Les uns se laissaient aller mollement au train du siècle,

Les autres le menaient.

Les uns aimaient fort les anciens priviléges et les anciennes distinctions sociales.

Les autres voulaient substituer la justice divine à la force brutale, ramener les hommes à l'humanité, faire renaître, autant que possible, l'ancienne égalité, fraternité et charité chrétiennes.

Le siècle s'aperçut vite de cette différence, et il fut du côté des mendians.

Bientôt la France, que dis-je, l'Europe entière fut à eux, et l'on put confier à l'ordre de Saint-Dominique le glaive formidable et peu évangélique, hélas! de l'inquisition, sans que le peuple trouvât à redire et sans qu'il se révoltât.

L'ordre de Saint-François resta dans des ministères plus doux, plus humains, plus chrétiens.

L'ordre de Saint-Dominique devint politique dès qu'il devint inquisiteur; mais il faisait l'inquisition dans le sens populaire de ce temps; car en ces temps les peuples croyaient, et ils entendaient que l'on crût.

Au bruit de l'ascendant que prirent tout-à-coup sur leur siècle ces deux ordres nouveaux, les autres ordres, les ordres anciens, s'ébranlèrent; l'université elle-même en fut émue; ses docteurs pâlissaient devant ceux de Dominique et de François, comme le zèle et la ferveur des autres ordres religieux devant leurs prédicateurs. Les abbés réclamèrent; le Bénédictin courtisan, Matthieu Pâris, le plus grand historien de son temps, et digne seul de son ordre, peut-être, de rivaliser par son talent avec les ordres nouveaux, s'élève et crie contre eux dans son *Histoire d'Angleterre;* les écoliers de l'université firent des chansons; leurs professeurs lancèrent des livres; le docte Guillaume de Saint-Amour cria au *danger*.

Tout s'agita et rien n'y fit.

Les mendians poursuivirent leur ardente carrière, et entraînèrent le siècle dans les voies nouvelles.

La cour et les princes eux-mêmes furent entraînés; et l'on vit Blanche et Louis se faisant les humbles disciples du Lazare, du juste, du charitable, du philantrope François, se mettre à la tête du mouvement et commencer eux-mêmes dans la pratique ces innovations de la justice et de la charité chrétienne, que les frères de saint François prêchaient et recommandaient partout dans leurs sermons ambulans.

Ainsi, pour comprendre le grand mouvement qui se fit aux douzième et treizième siècles, il faut comprendre l'esprit de saint François; et pour comprendre les règnes de Blanche de Castille et de Louis IX, il faut comprendre le mouvement qu'opéra ce grand saint, ce bon

génie de la religion et de l'humanité.

Oui, sachons-le bien, Blanche et son fils furent les disciples de saint Dominique et surtout de saint François; ils n'ont agi que sous l'influence de ces nobles doctrines, et ne se sont presque jamais conduits que d'après des conseillers pris dans son ordre.

La cour en était alors remplie, et la cour en les protégeant, en les dotant, les répandit sur toute la France.

Ceci explique les nombreuses contestations que la reine Blanche et son fils eurent, malgré leur piété, avec les riches abbés et les puissans évêques de leur temps.

C'est qu'imbus des maximes de saint François, ils ne croyaient pas, et avec raison, que ces hauts prélats et ces opulens abbés fussent suffisamment pénétrés de l'esprit d'amour, de fraternité, de bienfaisance, de modestie et d'abnégation du Christianisme.

Aussi, on peut le remarquer, les faveurs de ces princes généreux ne tombaient jamais sur les riches abbayes, mais sur les communautés pauvres, et naissantes. Blanche et Louis n'enrichissaient pas des couvens déjà riches; ils faisaient mieux; ils en fondaient et les soutenaient lorsque leurs propres ressources ne pouvaient pas leur suffire.

Peut-être suis-je le premier à le dire, mais dût-on crier au paradoxe, je soutiens que tout historien qui voudra envisager le siècle et les actes de la reine Blanche et de Louis, sous un autre point de vue que celui-ci, n'y verra rien, n'y comprendra rien. Les motifs de leur conduite ne leur venaient point d'ailleurs que de cet esprit de bonté, de justice, de dévouement et de charité chrétienne ranimé par saint François; c'étaient deux apôtres, deux franciscains armés du sceptre, au lieu de l'être *de cordes liés*, comme l'étaient alors les autres frères de cet ordre.

Voilà comme j'aurais voulu qu'on envisageât le règne de Blanche et de Louis que la philosophie de l'histoire ne saurait séparer; voilà le plan et le sommaire du grand tableau historique que j'aurais voulu mettre ou du moins que d'autres missent en tête de l'histoire de ce siècle, comme son introduction, son flambeau naturel.

Sans cela on peut sans doute en savoir et en raconter les faits; mais on n'en connaîtra pas la source, mais on n'en saura pas les motifs, on en comprendra mal l'enchaînement, et l'on n'aura le secret et l'on ne verra le fond de rien dans ce siècle créateur, dans ce siècle fécond en fondations de toutes sortes, en fondations durables, en fondations matérielles, politiques et religieuses qui jusqu'à nos jours ont servi de règle à l'esprit public, et de base à la société française.

Est-ce ainsi, est-ce de ce point de vue que l'on a écrit l'histoire de saint Louis et de son siècle? Jamais.

Est-ce ainsi du moins que l'a écrite et comprise M. de Villeneuve-Trans. Hélas! je dois le dire, pas tout-à-fait. Mais je dois dire aussi qu'il a été plus loin à cet égard que tous ceux qui l'ont précédé.

La fondation des ordres mendians ne lui a pas échappé comme fait notable, mais elle lui a échappé comme influence sur le siècle, et comme mouvement de réforme religieuse, et par conséquent politique, mouvement secondé de tout le pieux et bienfaisant pouvoir de leur *confrère* Louis IX. M. le marquis de Trans n'a pas remarqué ou du moins signalé suffisamment la liaison non interrompue qui existe entre les idées franciscaines, entre le mouvement qu'elles imprimèrent au treizième siècle et les actes du gouvernement de Louis.

M. de Villeneuve pèche ici par omission et par défaut; mais nous devons lui signaler plusieurs passages où il pèche par paroles. Ce sont ceux où il traite des rapports du Saint-Siége avec saint Louis, ceux où il a à juger l'usage que les papes firent de leur puissance. Nous le lui disons franchement, il a un peu trop suivi l'influence, nous ne disons pas des philosophes du dix-huitième siècle, mais celle des traditions parlementaires et peut-être jansénistes. En quelques circonstances les protestans Woigth dans son *histoire de Grégoire VII*, Hurter dans celle d'*Innocent III*, Ranke dans l'*histoire de la Papauté*, ont été plus justes que lui sur cette question. Nous lui recommandons en cela quelques corrections que ses amis lui indiqueront fa-

cilement, et qu'il fera d'autant plus volontiers que l'on ne saurait mettre en doute la sincérité de son orthodoxie.

J'ai encore une autre querelle à faire à M. de Trans : peut-être cette querelle n'est-elle pas fondée et je le désire, mais il me semble qu'il a trop négligé de se servir textuellement de Matthieu Pâris, qui n'est pas assurément sans inexactitudes et sans reproche, mais qui avec toutes ses misères et ses préjugés et ses passions d'Anglais et de courtisan de Henri III, est encore l'historien le plus important, le plus profond, et peut-être le plus hardi de cette époque. Ce n'est pas le seul, mais c'est le premier auteur à consulter pour toute la régence de Blanche de Castille, et toute la première partie du règne de saint Louis.

Je regrette aussi que M. de Villeneuve n'ait pas été plus précis dans ses citations : il cite bien, mais d'une manière vague. Il jette toutes ses citations au bas de la page, mais sans prendre assez soin de faire voir sur quel passage, sur quelle phrase, sur quel mot elles portent; de sorte que, pour vérifier une seule citation, il faudrait quelquefois parcourir au hasard les dix ou vingt ouvrages qu'il indique sans être sûr de trouver ce qu'on cherche; c'est rendre par là même la recherche impossible. Or c'est là une méthode ou un système très vicieux, et M. de Villeneuve devait s'en garder plus qu'un autre; car il est fécond en anecdotes, en détails; mais comme toutes les anecdotes que l'on raconte, tous les détails que l'on donne dans certains ouvrages ne sont pas très authentiques, M. de Villeneuve se devait et nous devait aussi de nous citer exactement les sources, et de nous indiquer exactement ses autorités.

Nous aurions voulu voir aussi M. de Villeneuve s'armer parfois d'une critique un peu plus sévère et d'un ecclectisme plus difficile.

On voit, comme nous l'avons dit, qu'il aime son sujet, qu'il l'étudie, qu'il s'en occupe avec plaisir et depuis long-temps. Il a lu tout à peu près; il a ramassé tout ce qui le concerne, mais il fallait faire un choix de ce ramassis; il ne fallait pas tout admettre, ou du moins il fallait faire une différence entre les faits authentiques puisés dans les monumens originaux, et les faits moins certains venus par la tradition ou reçus d'auteurs de seconde main.

Or, c'est ce que M. de Villeneuve aurait pu faire encore avec plus de soin, d'autant plus qu'il nous raconte plusieurs faits très curieux, mais d'une authenticité moins prouvée.

M. de Villeneuve devait craindre de faire tomber par là son bel ouvrage au rang d'une chronique candide et débonnaire, qui, faute de connaissances et de lumières, admet tout, et ne sait rien rejeter ni rien prouver suffisamm

Je me hâte de dire que le travail de M. de Villeneuve n'en est pas là; mais à l'examiner bien, il pencherait de ce côté, et pourrait faire dire à l'auteur, non pas sachez mieux, c'est impossible, mais élaguez plus de votre science, et soyez plus sévère et moins facile; craignez de mêler trop, et sans avertir, la légende à l'histoire, et la vérité à ce qui n'est que vraisemblable.

Les chicanes que je ne crains pas de faire ici à M. de Villeneuve lui viennent de l'effet de son trop bon caractère. N'eût-on pas l'honneur de le connaître, qu'en le lisant il serait encore facile de voir que c'est un homme doux, poli, indulgent et bon. Les douces paroles et l'éloge lui sont naturels, mais le blâme sévère lui est impossible. Il craindrait de vous faire de la peine en vous contredisant, et il dira comme vous par bienséance, par bonté, pour vous faire plaisir en un mot. Il recherche l'occasion de dire des choses obligeantes, mais il évitera celle d'en dire de désagréables.

Sans préjugés déplaisans, sympathique à tout ce qui est beau, comprenant tout ce qui est bien, souriant à tous les mérites, il aura peine à s'indigner quelquefois, et à se rappeler que l'histoire porte en même temps un burin et un glaive, un flambeau qui éclaire et un flambeau qui brûle.

Je n'ai point, hélas! en le jugeant, imité sa bonté et son indulgence; j'ai même été à dessein un peu trop sévère envers lui; mais de sévère je deviendrais fort injuste, si je ne finissais enfin par déclarer ici que son ouvrage est non seulement le meilleur que l'on ait fait sur saint Louis, sur lequel on en a fait de

très bons, mais encore l'un des meilleurs, l'un des plus remarquables qui aient paru depuis ces dernières années. S'il eût été moins fort et moins remarquable, je l'eusse moins critiqué ; c'eût été un temps perdu et une cruauté inutile. A quoi bon heurter un mauvais édifice qui va crouler demain ? mais ceux qui doivent se tenir long-temps debout sur le sol, il faut les examiner avec soin et signaler leurs moindres défauts, surtout du vivant de l'architecte.

Le mérite, je ne l'ai point signalé, car il saute aux yeux, et chacun en sera frappé. On sera frappé aussi de l'habileté heureuse avec laquelle M. de Villeneuve manie la chronique, et du goût délicat et parfait avec lequel il en encadre les traits, les mots charmans dans sa phrase harmonieuse.

On ne saurait croire combien cela, joint au style toujours noble, coloré de l'auteur, jette de variété et répand d'agrément et de physionomie antique sur le récit.

Une telle lecture n'ennuie pas ; elle entraîne, elle enchante. Tous les hommes seront de mon avis, et les dames trouveront que j'en dis trop peu.

Je connais peu d'ouvrages historiques plus soignés, plus piquans, et qui reproduisent mieux la physionomie de l'époque dont ils traitent. Voilà bien les mœurs de saint Louis et de son siècle, en voilà bien les personnages ; je les reconnais ; et tout en se rendant intelligible à chacun, l'auteur leur a conservé et leur style et leur langage contemporains. On ne pouvait pousser plus loin l'art historique, la vérité de la peinture et l'intérêt du récit.

Un autre mérite de M. de Villeneuve, et qui n'est pas minime en histoire, ce sont ses connaissances héraldiques ; il blasonne admirablement ; et rameau d'une souche illustre et antique, il connaît à merveille les armoiries des familles. Sous ce rapport, il se trouve ici dans son centre ; car le temps des croisades et le règne de saint Louis, c'est le temps du blason, c'est le règne des armoiries, c'est le siècle des preux. Il faudra donc désormais avoir lu le saint Louis de M. de Villeneuve. Les savans lui sauront gré de ses connaissances étendues, et les gens du monde le féliciteront de son style et du charme de sa narration ; c'est un beau titre de plus pour un beau nom. Le titulaire du marquisat de Trans, que l'on croit de la date la plus ancienne en France, était digne d'écrire l'histoire du premier roi de notre monarchie. Le beau-père de saint Louis avait trouvé dans Romé de Villeneuve un bon ministre, et dans Villeneuve-de-Trans, saint Louis lui-même trouve un bon historien. Honneur aux rares familles qui peuvent toujours se tenir ainsi au niveau de leur siècle ! Ce n'est pas toujours le moment de manier la lance ; il est des temps où la plume en tient lieu, où l'esprit la remplace.

M. de Trans est en outre auteur de l'intéressante *Histoire du roi René* et des *Monumens des grands maîtres de Jérusalem*. Ces travaux importans recevront un nouveau lustre de l'*Histoire de saint Louis*. Nous eussions voulu, nous eussions dû même citer quelque chose de cette dernière ; mais il faudrait citer trop, et l'espace nous manque. D'ailleurs, cet ouvrage veut être lu et non point fractionné.

DANIÉLO.

LE PÈRE ANDRÉ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Il est un homme, contemporain de Fontenelle et de Montesquieu, qui a laissé plus de vérités peut-être, en quelques pages posthumes, que d'autres n'ont livré d'erreurs aux presses d'Amsterdam, de Kehl, et de Londres ; écrivain élégant, savant géomètre, philosophe profond, mais philosophe au pied de la croix ; disciple de saint Augustin et de Malebranche, peu connu de son siècle qui avait le goût de l'impiété, parfaitement ignoré du nôtre qui semble résigné à l'[illegible]

différence, et à la lecture des romans. Cet homme est le père André, jésuite, auteur d'un *Essai sur le Beau*, le seul de ses ouvrages qui ait paru de son vivant, et, malgré l'anonyme, appelé sur lui l'attention des esprits distingués. Mais un entier oubli pèse également aujourd'hui sur ce livre, sur l'homme et les restes épars de sa pensée. Nous ne sommes que trop enclins aux ingrates oubliances; elles adressent même leur malheureuse prédilection à ceux qui ont bien mérité de la vérité. Parmi eux, le Père André doit figurer au premier rang. Le sentiment de respectueuse compassion qui nous soulève aujourd'hui contre un injuste *incognito* sera sans peine compris des lecteurs de cette Revue, organe naturel des pieuses réhabilitations.

Yves Marie André naquit, le 22 mai 1675, à Château-Lin dans le comté de Cornouailles, patrie du père Hardouin et du père Bougeant, d'une famille honnête et considérée. Il avait un oncle avocat du roi au présidial de Quimper; et ce fut en cette ville qu'il fit ses humanités et sa philosophie. Au sortir de ces études, le goût de la retraite et du travail l'attira chez les jésuites. Il entra dans leur société le 13 décembre 1693. Dès lors, il se regarda *comme entièrement confisqué à Dieu et à la religion*, et sa famille, toujours chère à ses affections, devint presque étrangère à son commerce. Le seul intérêt nécessaire décida de ses rapports avec le monde, et, dans les différens emplois de sa vie, il ne se crut jamais permis de paraître ce qu'il était qu'au profit de la religion.

Les seize années qui s'écoulèrent après la régence des humanités, et les études de théologie, furent employées à l'enseignement de la philosophie en province: Dieu servait ainsi ses goûts plutôt que ses talens. Jaloux d'être utile, il ne l'était pas d'être connu: « mille grâces de « vos soins, écrivait-il long-temps après à « l'éditeur de l'*Essai sur le Beau*, et sur- « tout de l'*incognito* que vous me laissez « garder. Il n'est ici question que de ser- « vir Dieu et le public. » Peu curieux de *débiter de la science*, c'étaient ses propres paroles, il l'était infiniment d'en acquérir. Aussi cet intervalle d'obscurité méritante et dévouée fut un immense accroissement à l'épargne de sa pensée.

L'enseignement philosophique tel qu'on le faisait, lui paraissait plutôt un abus qu'une institution de la science; étude dont la religion s'était retirée, sans application pratique aux devoirs de la vie, il ne concevait pas que *l'art de bien vivre* ne fût présenté à la jeunesse que comme *l'art de beaucoup disputer*.

Pour remédier à un mal si grand, il avait rédigé un cours de *philosophie chrétienne*, dont les leçons furent dictées dans plusieurs collèges de la province et de Paris: remarquable essai de réforme, dit-on, mais qui n'a jamais été publié.

Professeur royal de mathématiques au collège de Caen en 1726, il remplit cette chaire avec la plus grande distinction jusqu'en 1759, où, cédant aux ordres de ses supérieurs, il consentit à prendre quelque repos, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Rien de plus analogue que cette science à son amour inné de l'ordre et du vrai. Il aimait les mathématiques, comme il eût aimé la vérité même, s'il eût eu besoin de la personnifier pour l'aimer. Porté naturellement vers les spéculations de la haute géométrie, il savait se proportionner à la portée de ses jeunes élèves qu'il voulait gagner à la science, et cette détente de son esprit n'en fut pas le moindre mérite. « Il en coûte quelquefois plus « à l'esprit de descendre que de continuer « son vol; et tel est capable d'arriver aux « plus hautes connaissances qui ne sait « pas y conduire. » Le père André en était bien convaincu:

« Point de titre de livre plus imposteur, « disait-il, que celui d'élémens; c'est un « défaut à reprocher aux plus grands maî- « tres. » Il a laissé huit traités inédits:

Une *Arithmétique universelle*, ou *Essai d'un nouveau système d'Arithmétique pour toute espèce de calculs*;

Une nouvelle édition des *Élémens d'Euclide*;

Une *Géométrie pratique*;

Des *Élémens d'astronomie*;

Un *Traité mathématique et historique de géographie et d'hydrographie*;

Des *Élémens de mécanique*;

Un *Traité d'optique*;

Un *Traité d'architecture civile et militaire*.

Il donnait la préférence à son traité d'*Arithmétique*, parce qu'il pensait y avoir présenté une méthode neuve pour le siècle. Cette méthode n'était autre que celle de saint Augustin, à qui sans doute encore aujourd'hui nos mathématiciens ne songent guère. Elle consiste dans la distinction de deux espèces d'unité : unité arithmétique, et unité géométrique; ou bien, unité indivisible et unité divisible. Ce principe simple répandait, suivant lui, dans les règles et les opérations de l'arithmétique, un degré de lumière propre à en rendre l'étude plus attrayante et plus facile.

Nourri de l'Écriture et des Pères, profondément versé dans la connaissance des antiquités ecclésiastiques, il avait écrit en 1730, un *Traité analytique et historique de l'excommunication* (inédit) et commencé une *Histoire du peuple de Dieu*, qu'il abandonna en apprenant qu'un de ses confrères travaillait sur le même sujet.

Grand admirateur de saint Augustin, même dans les matières profanes, le père André s'attachait à lui, comme à son guide, dans la science de la religion. Il ne trouvait rien de comparable au saint docteur pour la sublimité de l'esprit et la suavité du sentiment. A ses yeux, il n'y avait que la profondeur même et l'élévation des pensées de ce Père qui pût affaiblir le mérite de ses ouvrages dans l'esprit des lecteurs superficiels, et il pensait avec raison que pour connaître saint Augustin il fallait beaucoup d'intelligence et de méditation. On peut juger par les discours *du Beau essentiel*, *de la mémoire*, *de la science des nombres* etc., comment le père André s'était approprié la doctrine du grand évêque et avec quelle facilité il parlait son langage.

Il s'attacha pendant quelques années à la prédication : « Je vous avoue, écrivait-il en 1707 au père Malebranche, « que ce travail ne me déplairait pas. On « y rend de grands services à la religion « et au prochain. On y coopère avec « Jésus-Christ au grand dessein du temple éternel. J'ai même imaginé une manière de prêcher, où je pourrai, sans « choquer personne, faire entrer tout ce « que notre théologie a de plus sensible « et de plus incontestable, avec ce qu'elle « peut fournir de plus sublime et de plus « pathétique; surtout les grandes idées « qu'elle nous donne de Jésus-Christ. « Mais je sens d'un autre côté que je n'ai « ni apparence ni fond. »

Sa défiance n'avait de fondement qu'à l'égard de ses moyens extérieurs. Une physionomie heureuse, l'expression de ses yeux et de son front ne laissaient pas d'annoncer les hautes qualités de son esprit; mais il était d'une très petite taille, et son geste, son maintien n'avaient guère que des attitudes forcées. Il acquit néanmoins, dans la ville de Caen, où il prêcha des sermons d'avent et de carême, une certaine célébrité oratoire, dont le félicitait Fontenelle, dans une lettre de 1735 : « Votre réputation m'apprend, « mon révérend père, que vous avez toute « sorte de talens. Vous êtes mathématicien et poète, et, à ce qu'on m'a dit, « encore prédicateur. En voilà certainement assez; et tout cela me donne « beaucoup d'espérance que vous viendrez quelqu'un de ces jours à Paris. Je « serais ravi de vous y voir, et de vous « connaître plus particulièrement, etc. » A quoi le père André répondait avec une modestie spirituelle : « Je vous avoue « que mon amour-propre n'est nullement flatté de cet assemblage de titres « que vous me prodiguez sur des ouï-dire plus qu'incertains. Vous me faites « entendre par là fort agréablement, que « j'ai couru trop de pays pour être un « habile homme. J'ai passé successivement par tant de métiers, que je n'ai « pu me perfectionner dans aucun. »

Quand Fontenelle écrivait au P. André sur la diversité de ses talens (sauf néanmoins le talent poétique qu'il serait assez difficile d'admettre), son mérite philosophique n'avait pas franchi l'enceinte de quelques colléges. Ce ne fut qu'en 1741 qu'il fut révélé au public par la publication de l'*Essai sur le Beau*. Ce livre, que l'auteur ne laissa paraître qu'à contre-cœur, et en gardant l'anonyme, réunit presque tous les suffrages. L'article sur le *Beau*, dans l'*Encyclopédie*, n'est guère que le résumé des théories du père André, et son ouvrage y est cité comme le plus profond et le plus complet qui ait paru sur la matière. Une seconde édition parut en 1763, augmentée de cinq

discours; total, neuf, sur les questions suivantes : 1° *Sur le Beau en général, et en particulier sur le Beau visible;* 2° *sur le Beau dans les mœurs;* 3° *sur le Beau dans les pièces d'esprit;* 4° *sur le Beau musical;* 5° *sur les Modes;* 6° *sur le Décorum;* 7° *sur les Grâces;* 8° *sur l'Amour du beau;* 9° *sur l'Amour désintéressé.* Qu'il nous soit permis de présenter quelques extraits de cette esthétique inconnue :

« Il y a un beau essentiel et indépendant de toute institution, même divine. Il y a un beau naturel et indépendant de l'opinion des hommes. Enfin, il y a une espèce de beau d'institution humaine, et qui est arbitraire jusqu'à un certain point..... Mais comme le beau peut être considéré ou dans l'esprit ou dans le corps, il faut encore le diviser par ses différens territoires : en beau sensible et en beau intelligible. Le beau sensible, que nous apercevons dans les corps, et le beau intelligible, que nous apercevons dans les esprits. On conviendra, sans doute, que l'un et l'autre ne peuvent être aperçus que par la raison : le beau sensible, par la raison attentive aux idées qu'elle reçoit des sens, et le beau intelligible, par la raison attentive aux idées de l'esprit pur.

« Pour commencer par le beau sensible, il est certain que tous nos sens n'ont pas le privilége de connaître le beau. Il y en a trois que la nature a exclus de cette noble fonction : le goût, l'odorat et le toucher; sens stupides et grossiers, qui ne cherchent, comme les bêtes, que ce qui leur est bon, sans se mettre en peine du beau. La vue et l'ouïe sont les seules de nos facultés corporelles qui aient le don de discerner. Qu'on ne m'en demande pas la raison : je n'en conçois point d'autre que la volonté du Créateur, qui fait, comme il lui plaît, le partage des talens.

« Toute la question se réduit donc ici au beau, qui est du ressort de ces deux sens privilégiés, c'est-à-dire au beau visible ou optique, et au beau acoustique et musical; au beau visible, dont l'œil est le juge naturel, et au beau acoustique, dont l'oreille est l'arbitre née; l'un et l'autre établis par un ordre souverain, pour en décider chacun dans son district souverain, mais en tribunaux subalternes, suivant certaines lois qui, leur étant antérieures et supérieures, doivent dicter tous leurs arrêts.....

« Il y a un beau visible dans tous les sens que nous avons distingués; beau essentiel; beau naturel; beau, en quelque sorte, arbitraire. »

Et d'abord, « est-il possible qu'il y ait eu des hommes et même des philosophes qui aient douté un moment s'il y a un beau essentiel et indépendant de toute institution, qui est la règle éternelle de la beauté visible des corps? La plus légère attention à nos idées primitives n'aurait-elle pas dû les convaincre que la régularité, l'ordre, la proportion, la symétrie, sont essentiellement préférables à l'irrégularité, au désordre et à la disproportion? La géométrie naturelle, qui ne peut être ignorée de personne, puisqu'elle fait partie de ce qu'on appelle sens commun, aurait-elle oublié de leur mettre, comme aux autres hommes, un compas dans les yeux, pour juger de l'élégance d'une figure ou de la perfection d'un ouvrage? Aurait-elle oublié de leur apprendre ces premiers principes du bon sens : qu'une figure est d'autant plus élégante que le contour en est plus juste et plus uniforme; qu'un ouvrage est d'autant plus parfait que l'ordonnance en est plus dégagée; que si l'on compose un dessin de plusieurs pièces différentes, égales ou inégales, en nombre pair ou impair, elles y doivent être tellement distribuées, que la multitude n'y cause point de confusion; que les parties uniques soient placées au milieu de celles qui sont doubles; que les parties égales soient en nombre égal et à égale distance de part et d'autre; que les inégales se répandent aussi de part et d'autre en nombre égal, et suivant entre elles une espèce de gradation réglée; en un mot, en sorte que de cet assemblage il en résulte un tout où rien ne se confonde, où rien ne se contrarie, où rien ne rompe l'unité du dessin? Et pour descendre de la métaphysique du beau à la pratique des arts qui le rendent sensible, un simple coup d'œil sur deux édifices, l'un régulier, l'autre irrégulier, ne doit-il pas suffire, non seulement pour nous faire voir qu'il y a des règles du

beau, mais pour nous en découvrir la raison?

« Cette raison fondamentale des règles du beau, qui est assez subtile, paraîtra peut-être meilleure dans la bouche de quelque auteur célèbre que dans la mienne. Je n'en connais que deux qui aient un peu approfondi la matière que je traite : Platon et saint Augustin.

« Platon a fait deux dialogues intitulés *du Beau* : son *Grand Hippias*, son *Phèdre*. Mais comme dans le premier il enseigne plutôt ce que le beau n'est pas que ce qu'il est ; comme dans le second il parle moins du beau que de l'amour naturel qu'on a pour lui, je renonce à la gloire de prouver ma thèse en grec. Saint Augustin, qui était un aigle en tout, a davantage approfondi la question.....

« Si je demande à un architecte, dit le saint docteur (1), pourquoi ayant construit une arcade à l'une des ailes de son édifice, il en fait autant à l'autre, il me répondra, sans doute, que c'est afin que les membres de son architecture (2) symétrisent bien ensemble. Mais pourquoi cette symétrie vous paraît-elle nécessaire? Par la raison que cela plaît. Mais qui êtes-vous pour vous ériger en arbitre de ce qui doit plaire ou ne doit pas plaire aux hommes? Et d'où savez-vous que la symétrie nous plaît? J'en suis sûr, parce que les choses, ainsi disposées, ont de la décence, de la justesse, de la grâce ; en un mot, parce que cela est beau. Fort bien. Mais, dites-moi, cela est-il beau parce que cela plaît; ou cela plaît-il parce qu'il est beau? Sans difficulté, cela plaît parce qu'il est beau. Je le crois comme vous. Mais je vous demande encore : pourquoi cela est-il beau? Et si ma question vous embarrasse, parce qu'en effet les maîtres de votre art ne vont guère jusque-là, vous conviendrez du moins sans peine que la similitude, l'égalité, la convenance des parties de votre bâtiment réduisent tout à une espèce d'unité qui contente la raison. C'est ce que je voulais dire. Oui, mais prenez-y garde. Il n'y a point de vraie unité dans les corps, puisqu'ils sont tous composés d'un nombre innombrable de parties, dont chacune est encore composée d'une infinité d'autres. Où est-ce donc que vous la voyez cette unité qui vous dirige dans la construction de votre dessin; cette unité, que vous regardez dans votre art comme une loi inviolable; cette unité, que votre édifice doit imiter pour être beau, mais que rien sur la terre ne peut imiter parfaitement, puisque rien sur la terre ne peut être parfaitement un? Or, de là que s'ensuit-il? Ne faut-il pas reconnaître qu'il y a donc au-dessus de nos esprits une certaine unité originale, souveraine, éternelle, parfaite, qui est la règle essentielle du beau, que vous cherchez dans la pratique de votre art?

« C'est le raisonnement de saint Augustin, dans son livre *De la véritable Religion*. D'où il a conclu, dans un autre ouvrage, ce grand principe qui n'est pas moins évident : savoir, que c'est l'unité qui constitue, pour ainsi dire, la forme et l'essence du beau en tout genre de beauté : *omnis porrò pulchritudinis forma unitas est* (1). »

Ce grand principe de saint Augustin, le père André l'applique au beau sensible ; il l'étend au beau moral ; il montre enfin qu'il embrasse également le beau spirituel :

« Je dis que pour qu'un ouvrage d'éloquence ou de poésie soit véritablement beau, il ne suffit pas qu'il ait de beaux traits ; il faut qu'on y découvre une espèce d'unité qui en fasse un tout bien assorti. Unité de rapport entre toutes les parties qui le composent ; unité de proportion entre le style et la matière qu'on y traite ; unité de bienséance entre la personne qui parle, les choses qu'elle dit et le ton qu'elle prend pour les dire.

« Vous l'avez sans doute mille fois remarqué : en lisant un ouvrage, on lit aussi l'auteur. C'est une expression reçue, mais dont on me permettra d'étendre un peu la signification; je veux dire que naturellement on compare sa personne, son état, son âge, son caractère, sa religion, sa naissance même, et le rang qu'il tient dans le monde avec les choses qu'il dit, avec sa manière de penser, avec son style, son air, son langage, avec le ton qu'il prend dans ses discours; on

(1) S. Aug., *de verâ Relig.*, c. 30, 31, 32, etc.

(2) Id., *de Musicâ*, lib. VI, c. 13.

(1) S. Aug., *Epist.* XVIII.

examine si tout cela lui convient selon les lois de la décence; on incorpore, si j'ose ainsi m'exprimer, l'auteur avec sa pièce, pour voir le total qui en résulte; en un mot, on veut trouver dans un ouvrage d'esprit un tableau dont la perspective soit un honnête homme, qui parle au public avec tout le respect qu'il doit à la vérité, à l'ordre, à son honneur et à l'honnêteté publique : c'est ce que j'appelle unité de bienséance. »

Le public ne put ignorer long-temps le nom d'un auteur dont l'ouvrage avait fait une si vive impression sur les gens de lettres. Dès 1744, Fontenelle écrivait à l'auteur sur le bruit d'une seconde édition : « Je serais curieux, mon révérend « père, de voir cette matière agréable « par elle-même, quoique très philoso- « phique, traitée par une main comme « la vôtre. Si vous voulez que j'aie ma « part du plaisir que vous ferez au pu- « blic, je vous avertis qu'il faut un peu « vous presser, si vous le pouvez; je n'ai « pas le loisir d'attendre beaucoup... Ce « que je souhaiterais encore plus que le « *Beau*, c'est que vous vinssiez ici. » Cette instance fut plus d'une fois, mais toujours vainement, renouvelée. « Une « perte pour moi, disait encore Fonte- « nelle, dans une autre lettre, et pour « Paris même, c'est que vous ne soyez « pas ici. Je juge par vos lettres que vous « devez être d'un commerce agréable. Et « assurément, nous sentirions bien ici « tout ce que vous valez, quoique je ne « doute pas que ces Bas-Normands, avec « qui vous vivez, et qui sont gens d'esprit « fin et délié, ne s'en aperçoivent bien « aussi..... Mais Paris est en possession « d'attirer les gens de mérite de toute es- « pèce; et il n'y a point de vertu attrac- « tive mieux prouvée que la sienne. »

Il est à regretter que le père André ne se soit point rendu aux invitations de Fontenelle. Sa parole eût trouvé à Paris un crédit et une autorité que l'Académie de Caen ne pouvait lui donner. Et le vrai défaut de ses ouvrages, comme de nos bretonnantes poésies contemporaines, c'est cette odeur de province, qui contrariera toujours le fin odorat de Pollion.

(La suite au prochain numéro.)

L.

ÉTUDE SUR UN GRAND HOMME DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Le temple de Gnide. — Intrigue de Montesquieu pour entrer à l'Académie. — Un mot encore sur les Lettres Persanes. — Caractère et vie privée de Montesquieu. — La Grandeur des Romains. — Le manuscrit de l'*Esprit des Lois*.

Dès l'âge de vingt ans, Montesquieu étudiait les lois *en philosophe*, et en même temps il composait « un ouvrage en forme de lettres, dont le but était de prouver que l'idolâtrie de la plupart des païens ne paraissait pas mériter une damnation éternelle (1). » Le 24 février 1714, il fut nommé conseiller au parlement de Bordeaux. Un oncle paternel, président à mortier au même parlement, n'ayant point d'enfans, lui laissa ses biens et sa charge. Il fut reçu président le 13 juillet 1716 : il avait vingt-sept ans. Sa compagnie le chargea, en 1722, de présenter des remontrances relativement à un nouvel impôt sur les vins dont il obtint la suppression, mais qui reparut bientôt sous une autre forme.

Reçu le 3 avril 1716 à l'Académie naissante de Bordeaux, il fit, avec le concours du duc de la Force, de cette Société

(1) Voyez le premier article dans le n° 42, t. VII, p. 445. — *Nota*. A la page 448, note 1re, au lieu de : *en 1754, un succès de trente ans*, lisez : *en 1764, un long succès permettait de présenter, etc.* Les réflexions sur les Lettres Persanes, en tête de l'édition de 1761, ne paraissent pas être de Montesquieu.

(1) *Eloge de Montesquieu*, mis en tête du cinquième volume de *l'Encyclopédie*, par d'Alembert; Maupertuis, *Eloge de Montesquieu*, lu à l'Académie royale des Sciences de Berlin, 5 juin 1755.

littéraire et musicale, une petite Académie des sciences. Parmi les discours qu'il y prononça, et qu'on a réunis à ses œuvres, on en trouve quelques uns sur divers points d'histoire naturelle (1718, 1720, 1721), science pour laquelle il avait un goût particulier. Il avait même conçu le projet d'une *Histoire physique de la terre ancienne et moderne*, et en 1719, il invita par la voie des journaux tous les savans de l'Europe à lui communiquer leurs mémoires et leurs observations. « Peut-être, dit Usbeck dans les *Lettres Persanes*, que si *quelque homme divin* avait orné » ce sujet « de paroles hautes et sublimes, s'il y avait mêlé des figures hardies et des allégories mystérieuses, il aurait fait un bel ouvrage qui n'aurait cédé qu'au saint Alcoran (1). » Mais la faiblesse de sa vue l'obligea de renoncer à ce genre d'étude dont l'observation est la base, et il ne se livra plus qu'à la politique, à la jurisprudence et à l'histoire.

Néanmoins, ces hautes sciences ne l'absorbaient pas tout entier. « A l'âge de trente-cinq ans, comme il l'avoue lui-même, il aimait encore », et *pour plaire au beau sexe qu'il adorait*, il se délassait à écrire *le Temple de Gnide* (2). C'est un petit roman » ou plutôt un petit poème en prose, divisé en sept *chants*, mais dont le plus long n'a que dix pages. « Bagatelle » où il y a de l'esprit, mais point de naturel ni d'intérêt (3). Ce n'est qu'une *froide* peinture de volupté mythologique et une espèce de code de galanterie libre approprié aux mœurs de cette époque, et fait assurément pour amuser la société de mademoiselle de Clermont (4). Mais ce n'est plus le temps des satyres et des nymphes. Aujourd'hui les dieux des eaux, ce sont les bateaux à vapeur, et les dieux des campagnes, les chemins de fer. Le nouveau cours des idées a eu cet avantage de détrôner la vieille mythologie grecque. Sans le style et le nom de Montesquieu, on ne connaîtrait plus *le Temple de Gnide*.

C'était donc un président du parlement, âgé de trente-cinq ans, marié depuis dix et père de famille (1), qui se plaisait à décrire *l'aimable folie de Bacchus*, et qui offrait à la jeunesse *frisée et poudrée* des tableaux et des leçons de volupté. Comment eût-il osé se nommer? Aussi n'est-il encore que traducteur. Il a trouvé l'ouvrage qu'il donne au public parmi des manuscrits grecs nouvellement apportés de Constantinople. « Je serais bien fâché, écrivait-il, si l'éditeur allait mettre quelque chose qui, directement ou indirectement, pût faire penser que j'en suis l'auteur. Je suis à l'égard des ouvrages qu'on m'a attribués comme La Fontaine-Martel (2) était pour les ridicules; on me les donne, mais je ne les prends point (3) » C'était bien en effet le cas plus que jamais de se dire : « J'ai la maladie de faire des livres, et d'en être honteux quand je les ai faits (4). » Mais il était trop tard d'en rougir quand le mal était fait, et ses panégyristes n'en rougirent pas. L'un d'eux, dans un éloge prononcé à l'Académie de Berlin en séance publique, après avoir vanté la pureté de ses mœurs, osa dire en parlant du *Temple de Gnide* : « Sorti de la plume de M. de Montesquieu, il prouve que la sagesse n'exclut point la volupté. » *La sagesse* philosophique, en effet, ne s'est jamais montrée très rigide.

La *préface du traducteur* se termine par ces imposantes paroles, et vraiment *dignes d'être rapportées* (5) :

« Que si les gens graves désiraient de
« moi quelque ouvrage moins frivole, je
« suis en état de les satisfaire. Il y a
« trente ans que je travaille à un livre
« de douze pages, qui doit contenir tout
« ce que nous savons sur la métaphysi-

(1) Lett. 87.

(2) Imprimé à Paris en 1725, avec la petite pièce mythologique de *Céphyse et l'Amour*.

(3) *Notice sur Montesquieu*, par M. Walkenaer, t. XXIX de la *Biograph. universelle*, Michaud, 1821. — La Harpe, *Cours de Littér.*, 3e part., liv. III, c. 1, § 2.

(4) Note de l'éditeur des *Lettres Famil.* de Montesquieu sur la lett. 9, à l'abbé de Guasco, 1742.

(1) Il avait épousé en 1715 mademoiselle de Latigues, fille d'un lieutenant-colonel au régiment de Maulevrier : il eut de ce mariage un fils et deux filles.

(2) Madame de Fontaine-Martel, fille du président Desbordeaux.

(3) Lett. 4, à M. de Moncriff, de l'Acad. fran- 26 avril 1738.

(4) Portrait de Montesquieu par lui-même.

(5) D'Alembert.

« que, la politique et la morale, et tout « ce que de grands auteurs ont oublié « dans les volumes qu'ils ont donnés sur « ces sciences-là. »

Telle fut l'annonce pompeuse de l'*Esprit des lois* à une époque pourtant où l'auteur « suivait son objet sans former de dessein, ne connaissait ni les règles ni les exceptions, et ne trouvait la vérité que pour la perdre, n'ayant pas encore découvert ses principes (1). »

Trente ans, douze pages ! Si ce compte de trente ans n'était pour le contraste, il ferait remonter le travail de l'auteur à l'âge de six ans (2).

On ne peut croire qu'il entendît parler d'un opuscule intitulé : *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, qu'il fit imprimer en Hollande vers 1727, mais ne livra pas au public, préférant s'en servir pour son grand ouvrage (3). La prétention du passage ci-dessus rapporté, l'objet et le peu d'importance des *Réflexions sur la monarchie universelle*, le silence de d'Alembert sur cet opuscule, l'emphase avec laquelle il cite l'annonce, indiquent bien que l'auteur avait dans la pensée l'ouvrage qu'il méditait sur les lois.

Le voyageur des *Lettres Persanes* s'était permis de dire des académiciens que leur unique fonction était « de jaser. L'éloge va se placer comme de lui-même « dans leur babil éternel ; et sitôt qu'ils « sont initiés dans ses mystères, la fu « reur du panégyrique vient les saisir et « ne les quitte plus.

« Ce corps a quarante têtes, toutes « remplies de figures, de métaphores et « d'antithèses. Tant de bouches ne par« lent presque que par acclamation. Les « oreilles veulent toujours être frappées « par la cadence et l'harmonie (1). » Et à peine ces railleries venaient de paraître, déjà, dit d'Alembert, le public enchanté « montrait l'auteur à l'Académie française. M. de Montesquieu, continue d'Alembert, était d'autant plus digne d'en faire partie, que, voulant n'être plus qu'homme de lettres, il avait récemment vendu sa charge (2) : *il sentait* en effet *qu'il y avait des objets plus dignes d'occuper ses talens ; qu'un citoyen est redevable à sa nation et à l'humanité de tout le bien qu'il peut leur faire, et qu'il serait plus utile à l'une et à l'autre en les éclairant par ses écrits qu'il ne pouvait l'être en discutant quelques contestations particulières dans l'obscurité.* » Le désir de se livrer entièrement aux lettres, et de parvenir à la gloire en contribuant pour sa part à l'œuvre philosophique, fut sans doute pour beaucoup dans sa résolution ; mais un autre motif le détermina à se retirer de la magistrature. Le discours qu'il avait prononcé l'année précédente à la rentrée du parlement de Bordeaux, prouve qu'il en comprenait assez les devoirs, et en même temps, comme l'observe un de ses modernes biographes qui lui prodigue les éloges accoutumés (3), il se sentait et il était réellement peu propre à la fonction de président. Cette haute fonction exige en effet une continuelle présence d'esprit, une facilité d'élocution, une promptitude à saisir l'ensemble et embrasser les détails d'une affaire ; toutes qualités qui manquaient entièrement à Montesquieu : il nous dit lui-même que « tout son mérite, dans son *métier* de président, se réduisait à avoir le cœur droit et à entendre assez bien les questions en elles mêmes ; mais qu'il n'avait jamais rien compris à la procédure, quoiqu'il s'y fût appliqué. » Son accent gascon, sa voix criarde auraient nui aux meilleurs discours, s'il avait pu en prononcer sans préparation ; mais il ne le pouvait pas. « Ma machine, dit-il, est

(1) Voyez la préface de *l'Esprit des Lois*.

(2) Il était né en 1689, et on était alors en 1725.

(3) Comme il paraît par une note de *l'Esprit des Lois*, liv. XXI, c. 22, *des Richesses que l'Espagne tira de l'Amérique* : « ceci parut il y a plus de vingt ans dans un petit ouvrage manuscrit de l'auteur qui a été presque tout fondu dans celui-ci. » Cet opuscule a 44 pages in-12, et se compose de vingt-cinq réflexions détachées. Il tendait à prouver que dans l'état des nations modernes de l'Europe, il était impossible, même au plus habile et au plus ambitieux des souverains, de fonder une monarchie universelle. Aucun biographe de Montesquieu ne l'avait fait connaître avant M. Walkenaer, qui en a vu et décrit un exemplaire appartenant à M. La né. Voyez son art. Montesquieu dans la *Biograph. Michaud*.

(1) Lett. 73.

(2) Deux ans auparavant, en 1726.

(3) M. Walkenaer.

tellement composée, que j'ai besoin de me recueillir dans toutes les matières un peu abstraites. Sans cela, mes idées se confondent; et si je sens que je suis écouté, il me semble que toute la question s'évanouit devant moi. Plusieurs traces se réveillent à la fois, et il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée. — La timidité, dit-il encore, a été le fléau de toute ma vie; elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. » Avec cette défectuosité naturelle, on conçoit que la fonction de président ne fût à ses yeux qu'un ennuyeux *métier*, et qu'étant assez riche pour s'en passer, il aimât mieux avoir tout son loisir pour composer des livres.

Montesquieu se présenta donc comme candidat pour la place vacante à l'Académie française par la mort de M. de Sacy, le traducteur de Pline le jeune. Mais le cardinal de Fleury, instruit par des personnes zélées des plaisanteries du Persan sur les dogmes, la discipline et les ministres de la religion, écrivit à l'Académie que S. M. ne donnerait jamais son agrément à l'auteur des *Lettres persanes;* qu'il n'avait point lu ce livre, mais que des personnes en qui il avait confiance lui en avaient fait connaître le poison et le danger. *M. de Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvait porter à sa personne, à sa famille, à la tranquillité de sa vie.* Aussitôt il fait une nouvelle édition, retranche ou adoucit les passages condamnables, et la porte lui-même au cardinal « qui ne lisait guère et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra dans l'Académie (1) », le 24 janvier 1728. Dans son discours, il loua Richelieu, « qui destina pour ainsi dire Louis-le-Grand aux grandes choses qu'il fit depuis », et le *règne merveilleux* de Louis XIV dont il avait dans *les Lettres Persanes* fait une satire si exagérée.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, écrivains, art. *Montesquieu*. Maupertuis et d'Alembert, tous deux redevables à Montesquieu de leur place à l'Académie française, comme Montesquieu l'était à Maupertuis de la sienne à l'Académie de Berlin (Maupert., *Eloge de Montesq.; Lett. fam. de Montesquieu*, lett. 69, à madame du Deffand, 13 sept. 1752; lett. 76, à d'Alembert, 16 nov. 1753; lett. 19, à Maupertuis, 25 nov. 1746), se sont bien gardés de parler de ce « tour très adroit » qui eût déparé l'éloge du grand homme; mais le récit mensonger, ambigu et contradictoire de d'Alembert paraît assez confirmer l'anecdocte racontée par Voltaire. « Parmi les véritables lettres de M. de Montesquieu, dit-il, l'imprimeur étranger en avait inséré quelques unes d'une autre main, et il eût fallu du moins, avant que de condamner l'auteur, démêler ce qui lui appartenait en propre. Sans égard à ces considérations, d'un côté la haine sous le nom de zèle, de l'autre le zèle sans discernement ou sans lumières se soulevèrent et se réunirent contre les *Lettres Persanes*. Des délateurs, espèce d'hommes dangereuse et lâche, que même dans un gouvernement sage on a quelquefois le malheur d'écouter, alarmèrent *par un extrait infidèle* la piété du ministre. « M. de Montesquieu vit le cardinal, lui déclara que par des raisons particulières il n'avouait point *les Lettres Persanes*, *mais qu'il était encore plus éloigné de désavouer un ouvrage dont il croyait n'avoir point à rougir*, et qu'il devait être jugé d'après une lecture et non sur une délation; » que si on lui faisait *l'outrage* de l'exclure, « il irait chercher chez les étrangers qui lui tendaient les bras, la sûreté, le repos et peut-être les récompenses qu'il aurait dû espérer dans son pays. » C'est bien *l'air de confiance* dont parle Voltaire. « *Le* ministre lut le livre, aima l'auteur, et apprit à mieux placer sa confiance. »

D'Alembert ajoute que Montesquieu fut redevable de son admission aux instances du maréchal d'Estrées, directeur de l'Académie. Il loue beaucoup ce trait de courage : « Feu M. le maréchal d'Estrées, alors directeur de l'Académie française, se conduisit en cette circonstance en courtisan vertueux et d'une âme vraiment élevée : il ne craignit ni d'abuser de son crédit ni de se compromettre; il soutint son ami et justifia Socrate. » (*Eloge de Montesquieu.*)

Le récit de Maupertuis est le même, moins toute cette emphase. Comment peut-on supposer que le cardinal de Fleury eût trouvé les *Lettres Persanes* « plus agréables que dangereuses » s'il les eût lues sans aucun changement, et si *l'extrait infidèle* n'eût pas été celui d'après lequel il changea sa décision. M. Villemain, sans difficulté, admet le fait de l'édition expurgée (*Cours de Littérat. française*, 1828, 24e leçon). Quelques biographes modernes, notamment Auger, l'ont rejeté comme raconté par Voltaire seul et comme tout-à-fait invraisemblable. Mais M. Walckenaer, qui ne le trouve nullement indigne de la franchise du caractère de Montesquieu, observe que cette anecdote, insérée dans un ouvrage sérieux, *le Siècle de Louis XIV*, par le plus célèbre de ses contemporains, à une époque où la plupart des amis de Montesquieu vivaient encore, n'a été

Les railleries du Persan sur le Dictionnaire de l'Académie, « presque vieux, disait-il, à sa naissance (1), » celles qu'il avait ajoutées sur les auteurs mêmes semblaient nécessiter une réparation : « Vous m'avez associé à vos travaux, dit le nouvel académicien ; vous m'avez élevé jusqu'à vous, et je vous rends grâces de ce qu'il m'est permis de vous connaître mieux *et de vous admirer de plus près.* »

M. Malet, directeur de l'Académie, répondit à M. de Montesquieu : il fit un grand éloge « des pensées brillantes, des tours heureux, des expressions vives et *serrées* » dont son discours était rempli : il crut seulement devoir lui donner cette petite instruction sur le but que se proposait l'Académie : « Justesse de pensées, solidité de raisons pour les soutenir, style simple et naturel pour les exprimer ; voilà en peu de mots notre étude, notre science et notre gloire. » Il l'avertit aussi que, « pour être académicien, » il ne fallait pas craindre « d'être obligé de louer ce qui ne » serait « pas digne de l'être. Assidu à nos exercices, vous en serez bientôt persuadé, et vous travaillerez vous-même avec nous à faire connaître l'utilité de l'établissement de l'Académie. » A cela se bornèrent les représailles contre « ce tribut *qu'il fallait payer à la gaieté française* », qui « ne compromettait pas plus l'Académie que Montesquieu, et *n'embarrassa ni l'un ni l'autre*, quand l'auteur des *Lettres Persanes* vint prendre la place qui lui était due (1). » M. Malet le félicita de « ce feu d'imagination, de cette élévation d'esprit et de ces *traits hardis* », qu'on remarquait dans tous ses ouvrages (2). « Mais le public perdrait trop, ajouta-t-il, *si vos amis en étaient plus longtemps les seuls dépositaires.* Connu par plusieurs dissertations savantes que vous avez prononcées dans l'Académie de Bordeaux, vous serez prévenu par ce même public si vous ne le prévenez. Le génie qu'il remarque en vous le déterminera à vous attribuer les ouvrages anonymes où il trouvera de l'imagination, de la vivacité et des traits hardis ; et, pour faire honneur à votre esprit, il vous les donnera *malgré les précautions que vous suggérera votre prudence.* Les plus grands hommes ont été exposés à ces sortes d'injustices. *Rendez donc au plutôt vos ouvrages publics*, et marchez à la gloire que vous méritez. Plus vous vous ferez connaître, plus on applaudira au choix que nous avons fait de vous pour succéder à M. de Sacy. » Toutes ces phrases ambiguës voulaient simplement dire : Votre tour d'adresse a réussi ; le ministre a lu les *Lettres Persanes* telles que vous les lui avez présentées. Loin d'y trouver matière à la censure, elles l'ont diverti, et l'agrément donné à votre réception est une approbation de l'ouvrage,

contredite par aucun d'eux ; que d'Alembert n'ignorait pas que les *Lettres* avaient été imprimées exactement conformes au manuscrit autographe, et que s'il affirmait le contraire, même après la mort de Montesquieu, c'était dans l'intérêt de l'auteur, de sa famille, de l'Académie qui l'avait reçu, et du parti philosophique. A quoi on peut ajouter : 1° le voyage que fit exprès à Cologne, en 1721, le secrétaire de l'auteur, l'abbé Duval, pour surveiller l'impression de l'ouvrage. (Note sur la lett. 3 de Mont. au P. Cerati, 1er mars 1736); 2° la conformité de toutes les éditions postérieures faites du vivant de Montesquieu, où aucun des endroits irréguliers n'est modifié ; 3° un passage des *Réflexions* mises en tête de l'édition des *Lettres Persanes* de 1761, préface qu'on a attribuée à Montesquieu, mais qui est bien plutôt de d'Alembert, et où l'on montre que « les *Lettres Persanes* ne sont susceptibles d'aucune suite, encore moins d'aucun mélange avec des lettres écrites d'une autre main, quelque ingénieuses qu'elles puissent être. » Et en effet, il n'est pas vrai, comme on l'avait prétendu, que M. Barbot, président, et M. Bel, conseiller au parlement de Bordeaux, aient coopéré aux *Lettres Persanes*, l'un pour les pensées morales, l'autre pour les badines. (Voyez Quérard, *France littéraire*, art. *Montesquieu.*) Enfin l'opinion générale était que Montesquieu avait été *obligé de désavouer les Lettres Persanes*, *quoiqu'il eût été reçu à l'Académie pour avoir fait ces mêmes lettres.* (Voy. Fréron, *Année littéraire*, 1755.) Aussi M. de Châteaubrun, son successeur à l'Académie, eut soin de glisser sur ce premier ouvrage : « L'auteur, lui-même, dit-il, les couvre d'un voile et les cache à mes regards, etc. » (Disc. du 5 mai 1755.)

(1) Lett. 73.

(1) La Harpe.

(2) Voltaire dit même que Montesquieu fut loué par l'Académie « du talent de faire des portraits ressemblans. » (*Dict. philosoph.*, art. *Contradictions*, § 1.) Cette phrase ne se trouve point dans le discours imprimé de M. Malet. Un éditeur conjecture « qu'ayant été remarquée à la lecture publique, on l'aura supprimée dans l'impression. »

Il ne lit guère ; il ne les relira pas. Rien ne s'oppose donc maintenant à ce que vous donniez une nouvelle édition complète. Ce livre a déjà fait beaucoup ; il fera encore plus quand vous vous en serez déclaré l'auteur. Pourquoi garderiez-vous l'anonyme? L'approbation d'un cardinal et d'un ministre et votre qualité d'académicien rassureront la conscience des esprits faibles qui pourraient y trouver trop de hardiesse. — L'orateur termina par un magnifique éloge du cardinal de Fleury, déjà représenté par Montesquieu comme *un ministre nécessaire au monde*, et *tel que le peuple français aurait pu le demander au ciel*. Que de lâchetés !

Voltaire (1) s'étonne, non sans raison, qu'on ait « très tranquillement laissé un libre cours » aux impiétés des *Lettres Persanes ;* il reste stupéfait de la réception à l'Académie française d'un écrivain qui, dans un ouvrage, le premier qu'il eût fait paraître, et son seul titre pour y être admis, avait tourné en ridicule l'Académie elle-même, et n'avait parlé de Louis XIV, « protecteur de l'Académie », que pour dire que ce roi faisait grand cas du gouvernement turc; qu'il aimait les trophées et les victoires, mais qu'il craignait autant de voir un bon général à la tête de ses troupes qu'il eût eu sujet de le craindre à la tête d'une armée ennemie (2). La réception de Montesquieu s'explique par l'espèce d'amende honorable dérisoire qu'il fit dans son discours, et surtout par la réponse de M. Malet. L'Académie, qui devint le centre de l'armée philosophique, penchait dès cette époque aux nouvelles doctrines. Quelques esprits, frappés des graves abus qui existaient dans l'état et dans le clergé, désiraient déjà l'accomplissement des deux choses qui semblaient le but de tous les efforts des *philosophes* du dix-huitième siècle, c'est-à-dire, la correction des excès du pouvoir et l'amélioration du sort des classes pauvres; mais plusieurs ne voyaient et ne proposaient d'autre moyen de mettre fin aux abus que de faire table rase, de tout détruire pour tout réédifier, et en cela ils étaient des fous (1) et de mauvais citoyens. Ce but en couvrait un autre tout-à-fait contradictoire, et non moins insensé qu'horrible et impie, la ruine de la religion catholique, le frein le plus puissant contre le despotisme (2). Pleins de reconnaissance pour l'ingénieux auteur qui avait su préparer avec tant d'art l'esprit public à cette double destruction, désirant s'attacher un homme d'esprit dont les petits services leur seraient fort utiles, messieurs les académiciens *philosophes* oublièrent l'injure en faveur des hardiesses du livre contre la religion, le sacerdoce et les abus du pouvoir séculier, et ils reçurent Montesquieu.

Dans les lettres 35 et 46, Montesquieu avait posé le principe de l'indifférence en religion; et, par une singulière contradiction, après avoir établi par des sophismes que nous avons le droit de nous ôter la vie dès qu'elle devient pour nous un fardeau (3), il avait, dans les lettres 116 et 117, montré les avantages du divorce et du protestantisme *pour la propagation de l'espèce*. Un homme qui se désole de ce que les « femmes ne passent plus comme chez les Romains successivement dans les mains de plusieurs maris *qui en tiraient*, dit-il, *dans le chemin le meilleur parti possible;* » un homme qui *ose* souhaiter qu'il fût établi que les maris changeassent de femmes tous les ans, pour en faire naître un peuple innombrable, qui nous métamorphose en étalons, devait trouver bien étrange une religion où la virginité est regardée comme un état plus parfait que le mariage. Comment eût-il compris *une vertu dont il ne résulte rien?* Les maisons religieuses sont à ses yeux « autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures. » Funeste politique des princes chrétiens ! Ils autorisent ce *métier* de continence qui « a anéanti, suivant l'auteur, plus d'hommes que les pestes et les guerres les plus san-

(1) *Dictionn. philosoph.*, art. *Contradictions*, 1.

(2) Lett. 57.

(1) *Dialogues des Morts*, par le roi de Prusse, dialogue premier.

(2) Montesquieu l'a reconnu dans *l'Esprit des Lois*. Compar. le chap. 2, alin. 1, à la fin, et alin. 2; le chap. 3, alin. 1, et le chap. 4, alin. 1, liv. XXIV.

(3) Lett. 76. Voyez *les Lettres Persanes convaincues d'impiété.*

glantes n'ont jamais fait. » Voyez la politique des Romains : ils « établissaient des lois pénales contre ceux qui se refusaient aux lois du mariage, et voulaient jouir d'une liberté si contraire à l'utilité publique, » lois si efficaces, qu'après avoir trouvé *mille obstacles* sous Auguste, *le dégoût que l'on avait pour une charge qui paraissait accablante*, fit que ces lois, successivement modifiées par Tibère, Néron, Sévère, furent complètement abandonnées par les jurisconsultes dans leurs décisions. C'est l'auteur qui le dit dans son *Esprit des lois*, en indiquant les preuves à l'appui de ces faits, ce qui ne l'empêche pas à la fin du chapitre de reprocher aux empereurs chrétiens l'abrogation des peines portées par ces lois, et d'attribuer aux *principes* du Christianisme la dépopulation de l'univers (1). Si on l'en croit, *il ne pouvait plus y avoir d'honneur pour le mariage* (2) ; c'est apparemment pour rétablir cet honneur qu'il réclamait le divorce. L'homme de l'*Esprit des lois*, quoi qu'on en ait dit, n'était point autre que l'homme des *Lettres Persanes*. Au livre VI, chapitre 9, et en plusieurs autres endroits, il ne ménage pas plus les moines que dans son premier ouvrage : il leur avait reproché leurs trop grandes richesses, et les avait représentés comme « prenant toujours et ne rendant jamais. » Ici il leur reproche leur charité et leur hospitalité, et c'est pour cela qu'Henri VIII fit très bien de les supprimer en Angleterre. Le même prince eut raison aussi de supprimer les hôpitaux qui inspirent *l'esprit de paresse ;* car un pays de commerce bien *policé* doit tirer du fond des arts mêmes qu'on y cultive, la subsistance qu'il doit aux vieillards, aux malades et aux orphelins, en faisant travailler les uns et enseignant les autres à le faire. — Mettre les orphelins en apprentissage, rien de mieux assurément ; mais faire travailler des malades et des infirmes ! L'auteur soutient que c'est à la suppression des monastères et des hôpitaux qu'il faut attribuer l'esprit de commerce et d'industrie chez les Anglais (1). De cette belle philantropie est pourtant résultée la taxe des pauvres, « qui menaçait d'absorber tout le revenu agricole du pays (2), » et qui, réduite à près de moitié par le nouveau bill de 1834, n'en est pas moins encore une plaie de l'Angleterre. Mais continuons de lire la lettre 117 : *Dans la religion protestante, tout le monde est en droit de faire des enfans ; et si dans l'établissement de cette religion qui ramenait tout aux premiers temps, ses fondateurs n'avaient été accusés sans cesse d'intempérance, il ne faut pas douter qu'après avoir rendu la pratique du mariage universelle, ils n'en eussent encore adouci le joug* par l'autorisation du divorce. « Les pays protestans doivent » donc « être et sont réellement plus peuplés que les catholiques. D'où il suit, premièrement, que les tributs y sont plus considérables, parce qu'ils augmentent à proportion de ceux qui les paient ; secondement, que les terres y sont mieux cultivées ; enfin, que le commerce y fleurit davantage. — Quant aux pays catholiques, *non seulement la culture des terres y est abandonnée, mais même l'industrie y est pernicieuse.* » Pauvres pays catholiques ! ni agriculture ni industrie ! Pauvre France ! qui avait vécu tant de siècles sans savoir creuser un sillon. L'auteur pourtant vante les progrès de notre industrie (3), et il trouvait des travailleurs pour ses domaines. C'est depuis que le grand nombre d'usines, malgré les machines perfectionnées, ont pris tant de bras, qu'en plusieurs lieux on se plaint du manque de laboureurs. Sur l'accroissement de la population, un grand auteur protestant et admirateur

(1) Liv. XXIII, chap. 21, *des lois des Romains sur la propagation de l'espèce.*

(2) *Ibid.*

(1) Liv. VI, chap. 9 ; liv. XXIII, chap. 29. Voyez la comparaison qu'on a faite des *Lettres Persanes* avec *l'Esprit des Lois*, dans un ouvrage publié en 1820, sous le titre de *Politique de Montesquieu*, par M. Alex. Tissot. Il y en a un extrait dans l'édition des œuvres de Montesquieu, en 8 vol. in-8°, 1828, t. VII, p. 433. Voyez aussi sur les ordres religieux, les *Pèlerinages en Suisse*, par M. Veuillot, ouvrage plein d'esprit et de foi.

(2) Article de M. Duvergier de Hauranne : *de la dernière Session du Parlement anglais, et de la Situation des partis*, dans la *Revue française*, août 1838.

(3) Lett. 106.

de Montesquieu, s'écrie : « Multiplier les naissances, sans ennoblir la destinée, c'est préparer seulement une fête plus somptueuse à la mort (1). » Et si l'on regarde les intérêts matériels, qui doute que le soin de ces intérêts ne soit un des devoirs de tout gouvernement ? Mais plaisant bienfait que l'augmentation des tributs, comme si les besoins ne croissaient pas également à proportion du nombre des contribuables. Qui doute que le commerce et « l'esprit d'industrie » ne soient pour un état d'un grand avantage? Mais s'il est vrai, comme l'observe l'auteur, « que dans les pays *où l'on n'est affecté que de l'esprit de commerce*, on trafique de toutes les actions humaines et de toutes les vertus morales; que les plus petites choses, celles que l'humanité demande, s'y fassent ou s'y donnent pour de l'argent (2), » il est permis de croire que cette *passion de s'enrichir* que l'auteur se félicitait de voir se répandre parmi nous (3), pourrait bien être un mal, poussée jusqu'à l'oubli de ces sentimens généreux et de ces *vertus morales, qui font qu'on ne discute pas toujours ses intérêts avec rigidité, et qu'on peut les négliger pour ceux des autres* (4). Et si de deux religions l'esprit de l'une était de donner ce point de modération qui est le bien, également éloigné de la sécheresse de cœur et de l'inertie, l'esprit de l'autre d'abandonner l'homme à tout l'entraînement de l'amour du gain, ne serait-ce pas de quelque faveur pour la première? Il est « certain » néanmoins, suivant l'auteur, « que la religion donne aux protestans un avantage infini sur les catholiques. » Ce qui n'est pas moins certain, c'est que celui qui parlait ainsi était plus protestant que catholique. « J'ose le dire, ajoute-t-il, dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans. » « Il fait bien de prendre ce terme de cinq cents ans pour justifier sa prophétie, dit l'auteur des *Lettres Persanes convaincues d'impiété.* Ni lui ni aucun des hommes qui sont sur la terre n'y seront plus pour lui donner le démenti (1). »

Comme il avait le dessein de développer ce « germe de ses idées lumineuses (2) » dans un plus grand ouvrage sur les lois politiques, civiles, commerciales et criminelles des diverses nations anciennes et modernes, afin de connaître l'esprit et les mœurs de l'Europe, il parcourut l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande, et demeura deux ans en Angleterre : il y fut très bien accueilli. La Société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres au mois de février 1730 (3); « il eut souvent l'honneur de faire sa cour à la reine philosophe de ce pays, *qui goûta, comme elle le devait, M. de Montesquieu* (4). » Anne le remerciait un jour d'avoir contredit dans une société l'envoyé de France, M. de La Boine, qui avait soutenu que l'Angleterre n'était pas plus grande que la Guienne. « Madame, lui répondit Montesquieu, je n'ai pu m'imaginer qu'un pays où vous régnez ne fût pas un grand pays. »

Etant en Piémont, le roi Victor lui dit : « Monsieur, vous êtes parent de M. l'abbé de Montesquieu que j'ai vu ici avec M. l'abbé d'Estrades? — Sire, lui répondit-il, votre Majesté est comme César, qui n'avait jamais oublié aucun nom (5). » Montesquieu à cette époque sollicitait une fonction diplomatique (6).

Dès qu'il ne parlait plus aux princes, il faisait le populaire, non qu'il fût populaire, personne ne l'était moins. Nul baron ne tenait plus à ses droits de baronie, nul n'était plus soigneux de son nom et de sa généalogie, nul plus plein de sa haute supériorité sur le vulgaire. « Je serais homme, dit-il lui-même, à faire des substitutions » et « il l'a fait (7). » Mais une affectation d'indépendance et un certain air libre au milieu des cours,

(1) Madame de Staël, *de l'Allemagne*, part. 1re, c. 14.

(2) *Esprit des Lois*, liv. xx, c. 2.

(3) Lett. 106.

(4) *Esprit des Lois*, liv. xx, c. 2.

(1) Sur la lett. 117. Voyez aussi les graves plaisanteries d'un admirateur sur les *prophéties philosophiques*. La Harpe, à l'art. *Diderot.*

(2) D'Alembert.

(3) Lett. 5, au P. Cerati, 1er mars 1730.

(4) D'Alembert.

(5) Portrait de l'auteur par lui-même.

(6) Lett. 1, à M. l'abbé d'Olivet, 10 mai 1728.

(7) Port. — Note sur la lett. 14, à madame la comtesse de Pontac : il maria une de ses filles à M. de Secondat d'Agen, gentilhomme d'une autre

était une manière de se distinguer. Étant à Luxembourg dans la salle où dînait l'empereur, le prince Kinski lui dit : « Vous, Monsieur, qui venez de France, vous êtes bien étonné de voir l'empereur si mal logé ? — Monsieur, lui dit-il, je ne suis pas fâché de voir un pays où les sujets sont mieux logés que le maître. » Dans le portrait qu'il a fait de lui-même, il n'a eu garde d'oublier cette réponse ; il se représente d'un caractère trop libre et trop élevé pour rechercher aucune faveur de cour : « il m'est aussi impossible, dit-il, d'aller chez quelqu'un dans des vues d'intérêt, qu'il m'est impossible de rester dans les airs. » Partout ainsi il se donne une certaine fierté d'honnête homme, dont son tour d'adresse pour entrer à l'Académie n'est pas une preuve. On verra encore au cinquième article un autre exemple de cet éloignement de la servilité dont il lui a plu d'embellir son portrait. On ne croira pas qu'il ne voulût « parvenir à la gloire qu'en la méritant, et que jamais il ne chercha à augmenter la sienne *par ces manœuvres sourdes, par ces voies obscures et honteuses qui déshonorent la personne sans ajouter au nom de l'auteur* (1). »

C'est lui-même, il est vrai, qui rapporte également ses reparties au roi de Sardaigne et à la reine d'Angleterre, que sa vanité ne pouvait passer sous silence ; mais il a soin de dire que « ce n'était que dans les occasions que son esprit, *comme s'il avait fait un effort*, s'en tirait assez bien. » Dans l'ordinaire, en effet, il était distrait, et « il n'était pas fâché de passer pour tel ; cela lui faisait hasarder bien des négligences qui l'auraient embarrassé (2). » Il avait le caractère de Montaigne, son compatriote, dont les *Essais* eurent une grande influence sur le cours de ses idées. Il cherchait à passer pour un homme simple ; il prétend n'avoir pas dépensé quatre louis par air, et il affectait une grande négligence dans sa mise. À l'entendre, il faisait peu de cas de la gloire ; mais sa vanité ne se montre pas moins dans ses ouvrages que dans son portrait. Ce fut la source de toutes ses erreurs ; elle l'emporta sur la bonté naturelle de son cœur, sur le souvenir de son éducation qui, sans avoir été *peut-être* très soignée en fait de religion (1), avait cependant été chrétienne. Le même homme dont on cite un assez beau trait de charité, et qui, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, montre des sentimens doux et humains, qui demande l'adoucissement des peines et flétrit l'esclavage des nègres avec le pinceau de Molière, développe en même temps des théories impitoyables sur la nécessité de tenir les femmes esclaves dans les pays chauds, sur la nécessité de prévenir par l'attaque un peuple voisin dont on n'a reçu aucune injure ni aucun mal, mais dont on redoute la puissance (2) ; maximes qui ont fait dire à un de ses admirateurs qu'il était *dur*, et que chez lui « la tête l'emportait de beaucoup sur le cœur (3). » Il n'était pourtant pas aussi dur dans la pratique que dans ses livres ; sa bienfaisance envers le Marseillais Robert, prisonnier à Tétouan, dont il paya secrètement la rançon, en est une preuve ; et même dans son ouvrage, à peine a-t-il posé son terrible principe de droit des gens, qu'il en tire cette conséquence inattendue : « le droit de la guerre dérive donc de la nécessité et du juste rigide. Si ceux qui dirigent la conscience ou les conseils des princes ne se tiennent pas là, tout est perdu ; et lorsqu'on se fondera sur des principes arbitraires de gloire, de bienséance, d'*utilité*, des flots de sang inonderont la terre (4). » Le bon sens et la force de la vérité lui montraient par momens le néant de l'homme (5), la grandeur, les bienfaits

branche de sa maison, « dans la vue de conserver ses terres dans la famille, au cas que son fils, qui était marié depuis plusieurs années, continuât de n'avoir point d'enfans. » On a un manuscrit de lui *sur les successions*, morceau qu'il n'avait pu faire entrer dans *l'Esprit des Lois*, et où, en proposant l'égalité des partages, il veut le maintien dans la classe noble du droit d'aînesse. M. Walckenaer.

(1) D'Alembert, *Éloge de Montesquieu*.

(2) Port.

(1) Le P. Castel, *Réfutation de Rousseau*, citée plus bas, lett. 16.

(2) *Esprit des Lois*, liv. VI, c. 12 ; liv. XV, c. 5 ; liv. XVI, c. 8 ; liv. X, c. 2.

(3) Edit. Belin, en 2 vol., 1817.

(4) Liv. X, c. 2.

(5) Variétés.

du Christianisme. Sa vanité le poussa à se faire le valet et le complaisant de la secte philosophique, et c'est à elle qu'il dut cette réputation colossale, qui n'est plus soutenue aujourd'hui que par une admiration d'habitude, et dont il est temps de faire justice.

Il avait non seulement le caractère, mais aussi « le genre d'esprit » de Montaigne (1), moins la naïveté; une imagination vive et originale, mais plus capable de traits vigoureux ou brillans que de méditations réfléchies et profondes », comme le remarquent deux admirateurs, Palissot et M. de Barante (2).

Montesquieu, dit Voltaire, « c'est Michel Montaigne, législateur (3). » Ils ont étudié en effet aussi superficiellement l'un que l'autre l'homme, l'histoire, les coutumes et les lois des différens peuples. On trouve dans l'*Esprit des lois* et les *Essais* les mêmes qualités et les mêmes défauts; des expressions heureuses, quelques belles pages, peu de netteté dans le reste, point de méthode et une prétention continuelle de singularité. L'esprit d'indépendance leur fit admirer l'antiquité, et cette admiration exagérée brouilla dans leur esprit les idées chrétiennes. De là les contradictions et le danger de leurs livres, où de bonnes choses se trouvent mêlées aux mauvaises, avec l'attrait d'une « manière éblouissante (4). »

En 1732, Montesquieu, de retour en France, se retira deux ans dans sa terre de la Brède, et là il acheva les *Considérations* sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, qui parurent en 1734 (5).

Ce livre, d'abord négligé et méprisé (6), devint bientôt et est encore généralement aujourd'hui l'objet d'une admiration exagérée. Déjà Bossuet avait à la fin de son *Discours sur l'Histoire universelle* esquissé à grands traits le même sujet. Montesquieu est resté au-dessous de son modèle; il n'est égal à Bossuet que par le nerf et la concision du style. Mais dans Bossuet, quelle que soit la concision, le style est plus coulant, plus naturel, et les phrases semblent naître les unes des autres comme les idées. Dans Montesquieu, où les idées s'enchaînent mal, le style a quelque chose de brusque et de heurté. Ses *Considérations* ne sont point un livre, mais l'ébauche d'un livre : quelques aperçus; nulle méthode dans ces notes et ces réflexions jetées sur le papier à mesure que la lecture de l'histoire romaine les lui suggérait. Comme dans l'*Esprit des lois*, des « chapitres fort courts qui, souvent, forment chacun un tout à part, et qui ne sont liés entre eux que par la similitude des sujets relativement au but principal » de l'ouvrage (1).

Frappé de la puissance prodigieuse de la dominatrice des nations, Montesquieu, encore plus que Bossuet, a parlé du peuple romain avec tout l'enthousiasme « idéal » (2) de son temps pour les héros de l'antiquité, et il présente l'habileté perfide du sénat comme un modèle de sagesse politique. Il y aurait donc plusieurs observations à faire sur ces « illusions », c'est le mot de M. de Barante (3). Mais ne pouvant tout embrasser, j'aime mieux réserver pour l'examen de l'*Esprit des lois*, qu'on vante comme le chef-d'œuvre de l'auteur, la critique de détail, qui fera voir le peu de solidité de son érudition. Il me semble d'ailleurs que toute la suite de l'histoire romaine, bien entendue et nettement présentée, doit bien mieux qu'une critique faire sainement apprécier ce peuple extraordinaire, l'oppression des peuples vaincus, et surtout l'histoire intérieure de Rome que Montesquieu ne fait pas même entrevoir, enfin la monstrueuse corruption qui fut le fruit et le châtiment de la conquête (4).

(1) *Lettre* d'Helvétius à Saurin sur *l'Esprit des Lois*.

(2) M. de Barante, *Littérat. franç. au dix-huitième siècle;* Palissot, *Mémoires littéraires*, art. *Montesquieu*. — *Essais* de Montaigne, liv. I, c. 25.

(3) Dial. 26, *premier entretien*.

(4) Helv., lett. citée.

(5) Imprimées à Amsterdam et à Paris, 1 vol. in-12.

(6) Volt., *Lett. à M. de Vauvenargues*, 18 avril. 1743.

(1) M. Walkenaer, à la fin.

(2) M. de Barante, *Littér. franç. au dix-huitième siècle*.

(3) *Ibid.*

(4) Voyez *l'Histoire Romaine*, de M. Édouard Dumont.

Montesquieu écrit avec l'esprit romain (1), *comme un Romain survivant à Rome* (2). Certes, ce serait à la fois un grand malheur et une anomalie bien étrange, si, aujourd'hui, dans « un temps de liberté », son livre pouvait encore être intitulé : *Histoire romaine à l'usage des hommes d'état et des philosophes* (3). Prions Dieu qu'il veuille bien dans sa bonté épargner à la France l'application d'un si terrible code politique (4).

On a beaucoup loué Montesquieu d'avoir pris ainsi « le génie antique pour retracer le plus grand spectacle des temps anciens », et on nous montre avec complaisance le *rapport singulier qui existait entre son âme et ces grandes âmes de l'antiquité dont notre faiblesse moderne peut à peine concevoir les vertus* (5). Mais dans un ouvrage postérieur, le même auteur, par un retour de jugement, tout en admirant encore l'ouvrage, se risque à y trouver une « exagération un peu théâtrale », qui reparaît, dit-il, même dans l'*Esprit des lois* (6). Et un biographe admirateur n'a pu s'empêcher de relever cette « impassibilité » avec laquelle Montesquieu s'est étendu « sur l'ambition héréditaire des Romains qui cherchait partout des esclaves et menaçait la terre de la servitude (7). » En outre, dans le peu de mots qu'il dit du Christianisme, il affecte de paraître chrétien, et il n'en fait pas moins un grand éloge des stoïciens, *secte admirable* qui « encourageait au suicide, et dont les progrès furent une des causes de la coutume si générale des Romains de se donner la mort (8). » Qui pourrait s'étonner que Montesquieu ait produit Gibbon ?

L'ouvrage eût présenté bien autre chose à reprendre en fait de religion, sans les corrections du P. Castel, jésuite, ami de l'auteur. Montesquieu l'avait prié de faire ces corrections ; ainsi commença cette jonglerie de déférence dont il dupa 33 ans le P. Castel. Dans une seconde ou troisième édition, il trouva moyen de glisser son *article anglais-romain* du suicide, qu'il fit cependant ôter à la réquisition des magistrats, mais qu'il remit plus tard, avec approbation et privilége (1), quand le P. Castel eut publié un élogieux extrait de l'ouvrage (2), et que le succès en fut bien assuré.

Le bon jésuite était de ces hommes sensibles, faibles, faciles à se laisser dominer par l'apparence et le ton de la supériorité (3). Sa liaison avec Montesquieu se fit par *une dame fort noble et fort vertueuse*, en 1723, deux ans après les *Lettres Persanes*. « J'aurais craint, dit le père Castel, plus que je n'aurais recherché cette liaison intime avec l'auteur d'un pareil ouvrage. » Mais Montesquieu lui faisait croire qu'il « voulait positivement effacer l'impression publique des *Lettres Persanes* » ; et peut-être, par momens « en reconnaissait-il le danger », quand la foi l'emportait sur la vanité de philosophe. Le fait est qu'il confia au P. Castel l'éducation de son fils, le baron de Secondat, le priant « d'inspirer la religion à son cher fils (4) » ; et pourtant, sauf de bien rares momens, le pauvre jésuite était complètement joué, et le *candide* (5) philosophe l'appelait l'*arlequin de la philosophie* (6).

Nous reviendrons sur les rapports de Montesquieu avec le P. Castel, en parlant de l'*Esprit des lois*.

Un admirateur peu obligeant a regardé les dialogues de *Sylla* et de *Lysimaque* comme les deux écrits où l'auteur montre le plus de talent (7). Il y a quelque imagination dans la petite pièce de *Lysimaque*. Le dialogue de *Sylla*, au jugement d'un autre admirateur, prête à cet

(1) Voyez *Préface* de l'Esprit des Lois, 8e alin.
(2) J. Chénier, *Tableau historique de la Littérat. franç.*, chap. 8.
(3) Voyez d'Alembert, *Eloge de Montesquieu*.
(4) Voyez le chap. 6, *de la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples*.
(5) *Eloge de Montesquieu*, 1816.
(6) *Cours de Littérat franç.*, publication de 1838, 14e leçon.
(7) Edit. Belin.
(8) Chap. 16, 22, 12.

(1) Editions Huart, Paris, 1748 et 1758.
(2) *L'Homme moral opposé à l'Homme physique de M. R.* (Rousseau), réfutation adressée par le père Castel à Rousseau, de son *Discours sur l'Inégalité*. Toulouse, 1756 ; in-12, lett. 17.
(3) *Ibid.*, lett. 17, à la fin.
(4) *Ibid.*, lett. 16.
(5) *Ibid.*, lett. 18.
(6) M. Auger, *Vie de Montesquieu*, et autres biographes.
(7) M. de Barante, *Littér. franç.*

« atroce » tyran une élévation d'âme et une grandeur imaginaire (1); et quant au style, si « les discours oratoires ne sont que des ouvrages d'ostentation (2) », les paroles du *Sylla* de Montesquieu, par une affectation de brièveté frappante qui n'est pas sans roideur, ont bien aussi leur genre d'ostentation.

On sait par les lettres familières de Montesquieu (3) qu'il ne séjournait guère à Bordeaux, quoique sa terre de la Brède en fût très proche. Il « haïssait Versailles, parce que, dit-il, tout le monde y est petit; j'aime Paris, parce que tout le monde y est grand. » Il partageait son temps entre la Brède et Paris, heureux partout, suivant le portrait qu'il a fait de lui-même, dans ses terres comme au milieu du monde. « Quand j'ai été dans le monde, dit-il, je l'ai aimé comme si je ne pouvais souffrir la retraite; quand j'ai été dans mes terres, je n'ai plus songé au monde. » Si ses vins se vendaient avec avantage, il pouvait faire à Paris un plus long séjour, briller parmi les *bêtes* de madame de Tencin (4), et prendre une large part à *ces soupers* exquis de l'hôtel de Brancas, *qui n'en avaient pas le titre, et où nous nous crevions*, dit-il dans une de ses lettres à Duclos. Quand la guerre ruinait le commerce de la Guienne, et que ses vins « lui restaient sur les bras », il affectait le mépris de « l'ineptie et de la folie de Paris »; de cette ville, ajoute-t-il, qui dévore les provinces, et que l'on prétend donner des plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie. » On conçoit son plaisir à regagner la Brède, où il pouvait se reposer des veilles et des excès de Paris. Il habitait non loin des bords de la Garonne « un château gothique, mais orné de dehors charmans, dont il avait pris l'idée en Angleterre; » il plantait des bois et faisait des prairies avec l'abbé Guasco, son plus intime ami, ou bien il disputait avec lui sur l'usure pendant leurs promenades, se délassant ainsi de la composition de « son grand ouvrage qui avançait à pas de géant: » il y avait travaillé toute sa vie. « Au sortir du collége, on lui mit dans les mains des livres de droit : il en chercha l'esprit; il travaillait et ne faisait *rien qui vaille*, jusqu'au moment où il découvrit *ses principes*, principes *très simples qu'il ne tira point de ses préjugés, mais de la nature des choses*. Dès qu'il les eut posés, il vit les cas particuliers *s'y plier comme d'eux-mêmes, et les histoires de toutes les nations n'en être que les suites*. Malgré cette découverte, « il avait bien des fois commencé et bien des fois abandonné cet ouvrage; mille fois il avait envoyé aux vents les feuilles qu'il avait écrites, *ludibria ventis;* il sentait tous les jours les mains paternelles tomber, *bis patriæ cecidere manus*, et à mesure qu'il travaillait, « l'ouvrage reculait à cause de son immensité. » En même temps, il sentait sa vie avancer et son travail *s'appesantir*, il « était accablé de lassitude; » il avait même « pensé se tuer à faire le livre *de l'origine et des révolutions de nos lois civiles en France*, et ses cheveux en avaient blanchi. » Pourtant « la réputation de bel esprit ne le touchait point », et quelquefois il se disait : « à quoi bon faire des livres pour cette petite terre qui n'est guère plus grande qu'un point ? » Mais le désir de « pratiquer en instruisant les hommes, cette vertu générale qui comprend l'amour de tous, » soutint ses efforts. Quoiqu'il fût devenu presque aveugle, il ne se rebuta point : sa fille et son lecteur lisaient, et il dictait. Le précepteur de son fils, Jean d'Arcet, depuis fameux chimiste, l'aidait au classement de ses matériaux. Montesquieu acheva les deux livres sur les lois féodales, sans lesquels, dit-il, « il y aurait une imperfection dans mon ouvrage; » « matière la plus obscure que nous ayons, et cependant magnifique matière sur laquelle il croyait avoir fait des découvertes, » et il s'écria enfin : *Italiam ! Italiam !* « Dans le cours de vingt années, il avait vu son

(1) M. Villemain, *Eloge de Montesquieu*, et *Cours de Littér. franç.*, publication de 1838, 14e leçon.

(2) *Variétés*, et aussi *Esprit des Lois*, liv. XXVIII, c. 3.

(3) Publiées en 1767, à Florence, avec des notes de l'abbé Guasco. Cette correspondance a depuis été réunie aux diverses éditions des œuvres de Montesquieu, et successivement augmentée de plusieurs lettres.

(4) Madame de Tencin réunissait chez elle les seigneurs de la cour et les gens de lettres, « et elle les appelait par ironie *ses bêtes*. » Note sur la lettre 10 au comte de Guasco, 1742.

ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. » Mais ses amis Saurin et le fermier général Helvétius, auxquels il communiqua son manuscrit, ne lui surent nul gré de ses recherches pour débrouiller le « chaos barbare » des lois féodales. Ils regardaient la noblesse comme une cause perpétuelle de trouble et d'oppression, et le système anglais leur semblait très défectueux; ils reprochèrent à l'auteur de composer avec les préjugés, et « de faire prendre à l'esprit humain une marche rétrograde. » La lettre d'Helvétius ne persuada pas le baron de la Brède et de Montesquieu, le gentilhomme le plus jaloux de ses droits seigneuriaux qu'on pût citer dans toute la Guienne. D'ailleurs, il avait coutume de répondre « aux avis par des saillies, et changeait rarement d'opinion. » Le président Hénault, qu'il consulta aussi, ne vit dans l'*Esprit des lois* que des matériaux pour un ouvrage qui était encore à faire; et Silhouette, le traducteur de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, et qui fut contrôleur des finances, l'engagea à jeter son manuscrit au feu. Montesquieu en jugea différemment: « il ne pensait pas avoir totalement manqué de génie; il admirait ce que tant de grands hommes en France, en Angleterre et en Allemagne avaient écrit avant lui; mais il n'en perdit pas le courage: *et moi aussi, je suis peintre*, dit-il avec le Corrége. » C'était au reste un ouvrage tout-à-fait neuf, *prolem sine matre creatam*, et destiné à éclairer « tous les peuples de la terre. » Fort du *génie* avec lequel il avait traité ce « sujet immense », il méprisa les critiques, et « donna l'*Esprit des lois* (1). »

ALGAR GRIVEAU.

(1) Lett. 64, au chevalier d'Aydies, 2 janvier 1752; *Portrait de Montesquieu* par lui-même; variétés; lett. 19, à Maupertuis, 25 novembre 1746; lett. 8, à l'abbé Venuti, 17 avril 1742, et lett. 10, au comte de Guasco, 1742; note sur la lettre 10; lett. 52, à Duclos, 15 août 1748; lett. 9, à l'abbé Guasco, 1742; lett. 11, 1^{er} août 1744; lett. 12, 30 septembre 1744; lett. 18, 1746, au même; lettre 37, à M. le grand prieur Solar, 7 mars 1749; préf. de l'*Esprit des Lois*; lett. 15, à monseigneur Cerati, 16 juin 1745; lett. 23, à l'abbé Guasco, 1^{er} mars 1747; lett. 24, à monseigneur Cerati, 31 mars 1747; lett. 31, au même 18 mars 1748; *Précis histor. sur la Vie et les Travaux de d'Arcet*, par Dizé; *Esprit des Lois*, liv. XXX, c. 1; note sur la lett. 14, à madame la comtesse de Pontac; lett. d'Helvétius, dans l'édition des œuvres de Montesquieu de 1795, et la note de l'éditeur; lett. d'Helvétius à Saurin, sur le manuscrit de l'*Esprit des Lois*; Grouvelle, *de l'autorité de Montesquieu dans la révolution française*; M. Auger, *Vie de Montesquieu*, en tête de l'édition de 1816; préf. de l'*Esprit des Lois: ed io anche son pittore*; épigraphe de l'*Esprit des Lois*; lett. 47, au duc de Nivernais; *Défense de l'Esprit des Lois*, 2^e part.; d'Alembert, *Eloge de Montesquieu*. — Suivant quelques uns, l'épigraphe *prolem sine matre creatam*, désignait l'absence de la liberté en France dans la science politique avant l'*Esprit des Lois*. Sur l'invraisemblance de cette interprétation, voyez M. Walkenaer.

DANTE ET LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE AU XIII^e SIÈCLE;

PAR A. F. OZANAM (1),

Docteur en droit, docteur ès-lettres.

Ayant à rendre compte d'une publication que son importance et son caractère ne permettaient pas de passer sous silence dans l'*Université catholique*, nous nous surprenons à regretter pour la première fois d'être uni à l'auteur par la fraternité littéraire qu'engendre la collaboration au même recueil. Ce lien n'entraverait pas l'indépendance de notre critique, nous avons eu occasion de le prouver; mais il retient et gêne l'éloge, toujours suspect sous une plume amie. Notre embarras s'accroît de tout le mérite de l'œuvre, qui ne nous laisse guère que la partie délicate et difficile de notre rôle. Nous croyons donc devoir nous borner à indiquer sommairement le but que s'est proposé M. Ozanam en écrivant *Dante et la philosophie catholique du treizième siècle*, le plan qu'il a suivi, les

(1) Paris, librairie de Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. Lyon, librairie de Giberton et Brun, petite rue Mercière, 11. Prix, 4 fr. 50.

questions qu'il y embrasse. Cette analyse suffira pour faire pressentir aux lecteurs l'intérêt et l'utilité du livre; quelques citations leur laisseront entrevoir le charme des développemens.

Ce ne sera point être infidèle à notre mission de simple rapporteur que de mentionner d'abord le jugement porté sur *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle* par des autorités parfaitement compétentes en matière d'érudition et de goût. Avant sa publication définitive, n'ayant reçu ni le dernier coup de lime, ni les très importantes additions qui en ont fait un volume substantiel, réduit encore aux dimensions d'une thèse pour le doctorat ès-lettres, le livre de M. Ozanam avait comparu en Sorbonne devant un docte aréopage. La louange a une incontestable valeur lorsqu'elle est mesurée par des contradicteurs officiels, tels que MM. Villemain, Cousin, Jouffroy, Fauriel, Leclere, etc., réunis tout exprès pour cribler d'objections le candidat et sa thèse. Accoutumés à la sévérité critique, qui est un de leurs devoirs, et que leurs lumières rendent si dangereuse pour la médiocrité, peut-être pouvaient-ils en cette occasion se montrer plus exigeans que jamais; car, d'une part, les précédens littéraires de M. Ozanam, auxquels se joignait le titre de docteur en droit, promettaient une œuvre capable de soutenir un sérieux examen; d'un autre côté, son orthodoxie, nettement déclarée, était une originalité pour la Sorbonne moderne. Comme toute hardiesse consciencieuse, elle avait chance de plaire, mais sous la condition que la science égalerait la franchise et que le talent ne ferait pas défaut à la foi. Témoin de l'épreuve, nous eûmes la joie de voir les juges applaudir à cette heureuse alliance, réalisée par *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*. « Une thèse aussi remarquable honore non seulement le candidat, mais la Faculté elle-même. » Telles furent les expressions de M. Villemain, résumant l'opinion de ses collègues. Quelques jours après, M. Cousin rendait compte, dans l'*Echo du monde savant*, des travaux philosophiques récemment publiés, et il signalait celui de M. Ozanam comme un des plus distingués par l'importance du sujet, par la nouveauté du point de vue, par l'étendue des recherches, par la solidité de l'érudition.

Voltaire ne voyait dans la *Divine Comédie* « qu'un ouvrage bizarre, mais brillant de beautés naturelles, où l'auteur s'élève dans les détails au-dessus du mauvais goût de son siècle et de son sujet. » Jugement d'une outrageuse légèreté, contre lequel protestent tant de savans personnages qui saluèrent Dante du nom de philosophe et de théologien. L'hommage que lui avaient rendu Boccace, Villani, Marsile Ficin, Paul Jove, etc., la critique moderne l'a solennellement confirmé; Brucker reconnaît Dante comme « le premier d'entre les modernes, auprès duquel les muses platoniciennes, depuis sept cents ans exilées, aient trouvé un asile; un penseur égal aux plus renommés de ses contemporains, un sage qui méritait d'être compté au nombre des réformateurs de la philosophie. » Toutefois, si les hommes instruits décernent volontiers à Dante le titre de penseur profond, il en est bien peu parmi eux qui pussent légitimer leur complaisante admiration, il en est bien peu qui pussent recueillir les traits épars de la philosophie de Dante et en reconstituer l'ensemble.

C'est ce travail qu'a entrepris M. Ozanam; il s'est proposé de mettre en évidence l'élément philosophique, qui est peut-être la valeur principale de la *Divine Comédie*. Evitant soigneusement l'écueil des interprétations téméraires et des hypothèses fantastiques, il ne marche qu'appuyé sur les textes, il emprunte la parole même du poète, et les obscurités que peut présenter la pensée formulée dans la *Divine Comédie*, il ne les dissipe qu'en rapprochant du poème les autres écrits de Dante, qui en sont le complément naturel et le plus légitime commentaire.

Ne serait-ce là que le laborieux amusement d'un érudit qui se passionne pour des *riens difficiles?* Non, certes.

« De toutes les choses du moyen âge, la plus calomniée, celle dont la réhabilitation s'est fait le plus attendre, c'est sa philosophie; contre elle, l'ignorance a suscité le dédain, et le dédain à son tour a encouragé l'ignorance. On nous l'a re-

présentée parlant un langage barbare, pédantesque dans ses habitudes, monacale dans ses tendances. Sous ces dehors défavorables, nous l'avons facilement crue absorbée dans des préoccupations toutes théologiques, alternativement livrée à des spéculations sans profit ou à des disputes qui n'ont pas de fin. Il nous paraissait que Leibnitz avait traité l'école avec une souveraine indulgence en assurant qu'on trouverait de l'or dans son fumier. Or, voici une philosophie qui s'exprime dans la langue la plus mélodieuse de l'Europe, dans un idiome vulgaire que les femmes et les enfans comprennent; ses leçons sont des chants que les princes se font réciter pour charmer leurs loisirs, et que répètent les artisans pour se délasser de leurs travaux; la voici dégagée du cortége de l'école et de la servitude du cloître, aimant à se mêler aux plus doux mystères du cœur, aux plus bruyantes luttes de la place publique; elle est familière, laïque, et tout-à-fait populaire. Si l'on essaie de la suivre dans le cours de ses explorations, on la voit, partie de l'étude profonde de la nature humaine, s'avancer étendant ses conjectures sur la création tout entière, pour s'aller perdre à la fin, mais à la fin seulement, dans la contemplation de la divinité; on la trouve partout ennemie des subtilités dialectiques, n'usant d'abstractions que sobrement, et comme de formules nécessaires pour coordonner des connaissances positives; peu rêveuse, et moins empressée à la réforme des opinions qu'au redressement des mœurs. Puis, si l'on s'enquiert de son origine, on apprend qu'elle naquit à l'ombre de la chaire des docteurs scholastiques, qu'elle se donne pour leur interprète, qu'elle en fait preuve et qu'elle en fait gloire. Il y a là sans doute un phénomène remarquable en soi; mais, peut-être, il y aura plus. On se laissera réconcilier par l'élève avec ses maîtres, on ira s'asseoir à leurs pieds. Les préventions accumulées se dissiperont, et laisseront reconnaître une lacune dans l'histoire de la science. Une lacune reconnue est bien près d'être remplie (1). »

M. Ozanam fait mieux que d'indiquer la lacune; il la comble en partie. Pour caractériser la philosophie de Dante, il recherche quelles furent ses affinités contemporaines, il apprécie la culture intellectuelle de l'époque qui produisit la *Divine Comédie;* il traduit enfin des extraits de saint Bonaventure, de saint Thomas, d'Albert-le-Grand et de Roger Bacon, qui, embrassant dans un cadre restreint les points principaux de leur enseignement, éclairent la doctrine de Dante par celle de ses maîtres, et concourent à faire connaître la *philosophie catholique du treizième siècle.* Ces extraits sont presque tous relatifs à des questions dont se préoccupe vivement la science ou la philosophie moderne. De là résultent pour le lecteur des rapprochemens d'un haut intérêt et des comparaisons fort piquantes. Le caractère éminemment *libéral* et la mâle hardiesse des opinions professées en matière politique par les docteurs catholiques du moyen âge, et principalement par l'*ange de l'école,* sont de nature à déconcerter les esprits prévenus ou ignorans chez lesquels le nom seul du catholicisme implique l'idée d'une servile timidité. En lisant le passage de saint Bonaventure, intitulé *Rapports du physique et du moral,* on apprend aussi à ne point considérer comme une nouveauté sans exemple le genre d'observations dans lequel se complaisent les disciples de Gall, de Spurzheim, de Lavater. Elles n'avaient pas été étrangères au moyen âge; mais le libre arbitre n'avait rien à redouter d'une science que la religion tenait en garde contre le matérialisme. « Il faut se souvenir, disait-elle, que les formes extérieures ne marquent pas au sein de la nécessité les caractères intérieurs qui leur correspondent; elles ne sauraient détruire la liberté de l'âme, dont elles indiquent les tendances. Encore la valeur de ces indices est-elle seulement conjecturale, et quelquefois incertaine; de façon qu'en cette matière ce serait témérité que de précipiter son jugement; car l'indice peut se trouver accidentel, et s'il est l'ouvrage de la nature, l'inclination qu'il représente peut céder à l'ascendant d'une habitude opposée, ou se redresser sous le frein modérateur de la raison (1). »

(1) *Introduction.*

(1) S. Bonaventure.

jeter quelque jour sur la philosophie catholique du moyen âge, la montrer dans les écrits de Dante sous son vêtement poétique et populaire; constater ainsi « qu'on savait déjà l'art de penser et de dire, alors qu'on savait encore croire et prier, et qu'il faut avancer de deux siècles et plus cette date généralement admise de la renaissance, qui suppose d'une manière calomnieuse l'abrutissement de dix générations antérieures. Tel est donc ce que s'est proposé M. Ozanam. « Les faits et les idées que nous avons recueillis étaient pour nous, dit-il, quelques fleurs de plus à répandre sur les tombes de nos pères qui furent bons et grands, quelques grains d'encens de plus à offrir sur les autels de Celui, qui les fit bons et grands pour ses desseins. »

De ce travail sur Dante résulte un autre enseignement, qui a tout le mérite de l'opportunité. Le nombre est grand aujourd'hui de ceux qui professent la théorie de *l'art pour l'art*, et n'attribuent à la poésie qu'une valeur purement esthétique. « Or, voici un poëte qui parut dans un siècle tumultueux, qui marcha comme enveloppé d'orages. Cependant, derrière les ombres mouvantes de la vie, il a pressenti des réalités immuables. Alors, conduit par la raison et par la foi, il devance le temps, il pénètre dans le monde invisible, il s'en met en possession, il s'y établit comme dans sa patrie, lui qui n'a plus de patrie ici-bas. De ces hauteurs, s'il laisse encore tomber ses regards sur les choses humaines, il en découvre à la fois le principe et la fin; par conséquent, il les mesure et les juge. Ses discours sont des enseignemens qui subjuguent les convictions, en même temps que par le rhythme ils se fixent dans les mémoires, etc., etc. » L'exemple, quand il est excellent, entraîne après soi la réfutation des théories contraires. Dante combat avec toute l'autorité de la gloire l'étrange doctrine de certains poëtes modernes, pour lesquels « l'art n'est qu'une jouissance sans but ultérieur, parce que pour eux la vie est un spectacle sans signification sérieuse. »

Nous mettons sous les yeux du lecteur la table des matières qu'embrasse *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*; c'est le plus bref moyen de leur faire connaître le plan du livre.

La partie accessoire du livre, celle qui

est intitulée *Recherches supplémentaires pour servir à l'histoire de Dante et de la Divine Comédie*, obtiendra peut-être les préférences de la majorité des lecteurs. Les questions historiques et littéraires qui y sont traitées offrent un intérêt piquant. M. Ozanam a su les revêtir de gracieuses et brillantes couleurs, empruntées souvent à Dante lui-même. Le charme des détails suffit pour captiver l'esprit le plus inattentif, en même temps qu'une grande abondance de notions exactes, neuves, importantes, recommande ces pages à quiconque veut étudier sérieusement Dante et le moyen âge. Les hommes qui approfondissent l'histoire de la littérature sauront un gré particulier à M. Ozanam des précieuses indications contenues dans le chapitre 4 de la quatrième partie, et du soin qu'il a pris de publier dans le chapitre 5 un ancien poème légendaire jusqu'alors inédit.

Dans le chapitre 5 de la troisième partie, l'auteur résume les preuves qui établissent l'orthodoxie de Dante, à la défense de laquelle le cardinal Bellarmin ne dédaigna point de consacrer sa plume. Nous terminerons en transcrivant la fin de ce chapitre, afin de laisser le lecteur sous une impression moins défavorable que celle produite par une sèche analyse.

« On a dit qu'Homère était le théologien de l'antiquité païenne, et l'on a représenté Dante à son tour comme l'Homère des temps chrétiens. Cette comparaison, qui honore son génie, fait tort à sa religion. L'aveugle de Smyrne fut justement accusé d'avoir fait descendre les dieux trop près de l'homme, et nul, au contraire, mieux que le Florentin, ne sut relever l'homme et le faire monter vers la divinité. C'est par là, c'est par la pureté, l'immatérialité de son symbolisme, comme par la largeur infinie de sa conception, qu'il a laissé bien au-dessous de lui les poètes anciens et récens, et particulièrement Milton et Klopstock. Si donc on veut établir une de ces comparaisons qui fixent dans la mémoire deux noms associés pour se rappeler et se définir l'un l'autre, on peut dire, et ce sera le résumé de ce travail, que la *Divine Comédie* est la somme littéraire et philosophique du moyen âge, et Dante, le saint Thomas de la poésie.

« Ainsi nous trouvons-nous ramenés à notre point de départ, à cette fresque admirable du Vatican où Dante est confondu parmi les docteurs, à ces hommages solennels et populaires que l'Italie lui a décernés ; nous savons maintenant la raison de sa gloire. C'est que la conscience qu'il avait de ses propres facultés ne lui avait pas fait oublier la fatalité commune de la nature, condamnée jusqu'à la fin à souffrir et à ignorer, c'est-à-dire à croire et à servir. Si élevé qu'il fût au-dessus des autres hommes, il ne pensait pas que la distance qui les sépare du ciel fût diminuée pour lui ; il leur portait trop de respect et d'amour pour chercher à leur imposer la tyrannie de ses opinions personnelles, pour vouloir se détacher d'eux en ce qu'ils ont de plus cher, leurs croyances : il demeura dans la communion des idées éternelles, où se trouvent la vie et le salut du genre humain ; il fit que les plus humbles de ses contemporains et les plus éloignés de ses descendans pussent l'appeler leur frère et jouir de ses triomphes. Six cents ans ont passé depuis que le vieil Alighieri s'est endormi à Ravenne sous le marbre sépulcral. Depuis lors, se sont succédé vingt générations d'hommes parlans, selon l'énergique expression des Grecs, et les paroles qui sont tombées de leurs bouches, plus encore que la poussière de leurs pas, ont renouvelé la face de la terre. Le saint empire romain n'est plus ; les querelles qui agitaient les républiques italiennes se sont éteintes avec les républiques elles-mêmes ; le palais des prieurs de Florence est désert, et sur l'autre rive de l'Arno, une dynastie, acclimatée par ses bienfaits, porte paisiblement le sceptre grand-ducal de Toscane. On ne connaît plus le lieu où reposent les cendres de Béatrix, et le nom même de sa famille serait perdu s'il ne se trouvait inscrit parmi les fondateurs d'un hôpital obscur. Les chaires où dissertaient les maîtres de la scholastique sont restées muettes. Les navigateurs ont exploré ces mers lointaines, autrefois fermées par une crainte superstitieuse, et au lieu de la montagne du Purgatoire et de ses immortels habitans, ils y ont

vu des rivages et des peuples semblables aux nôtres. Le télescope a plongé dans les cieux, et ces neuf sphères, qu'on supposait se mouvoir harmonieusement autour de nous, se sont enfuies dans le vide. Ainsi se sont évanouis tous les genres d'intérêt politique, élégiaque, scientifique, dont le poème de Dante était redevable aux choses passagères d'ici-bas; il n'aurait plus que le mérite d'un document historique, difficilement appréciable s'il n'empruntait ailleurs une valeur constante, universelle. Ces mystères de la mort, qui préoccupaient les hommes d'autrefois, n'ont pas cessé de solliciter nos méditations, et nulle autre lumière que celle du catholicisme n'est venue les éclairer. Comme il guidait les imaginations ardentes de nos pères, il conduit encore nos intelligences adultes et raisonneuses; il domine tous les développemens des facultés humaines, immuable au milieu des ruines de la vieille science et des constructions de la science nouvelle; il n'a pas à craindre les Christophe Colomb et les Copernic de l'avenir; car, de même que ces deux grands hommes, en découvrant la forme véritable et les relations du globe, ont fixé, une fois pour toutes, les opinions incertaines sur ces deux points principaux du système du monde, et n'ont laissé aux astronomes et aux navigateurs futurs que des découvertes de détail : ainsi le catholicisme, en faisant connaître l'homme et ses relations avec Dieu, a révélé pour toujours le système du monde moral; il ne laisse plus à découvrir une nouvelle terre et de nouveaux cieux, mais seulement des vérités isolées, des lois subalternes, trop peu pour satisfaire l'orgueil, assez pour captiver long-temps encore l'assiduité laborieuse de l'esprit humain. »

P. L.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE DU DRAPEAU, DES COULEURS ET DES INSIGNES DE LA MONARCHIE FRANÇAISE. Précédée de l'histoire des enseignes militaires chez les anciens. Par M. REY, membre de la Société des Antiquaires de France. (2 vol. in-8° et 24 planches. — Chez Techner et Delloye.)

Gloriæ majorum.

Il est difficile de donner en peu de mots une idée juste, c'est-à-dire complète, d'un ouvrage rempli de faits instructifs. L'essentiel après tout est de le signaler à l'attention publique, s'il en est digne comme l'ouvrage qui nous occupe en ce moment, et que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a déjà couronné d'une première mention honorable dans le concours des antiquités nationales. Son auteur, M. Rey, explique d'abord ce que furent les enseignes militaires dans l'antiquité : il passe en revue celles des Égyptiens, des Israélites, des Perses, des Grecs et des Romains. Il fait voir qu'elles étaient presque généralement des objets de culte et quelquefois aussi de superstition; qu'elles étaient confiées aux plus braves; que celles des ennemis vaincus étaient appendues aux voûtes des temples comme les plus glorieux des trophées, etc., etc.

Quelque favorables que fussent les étoffes pour composer des étendards, cependant on ne s'en servit pas de bonne heure à cet usage, et long-temps on préféra des objets en relief, lourds et sans éclat.

Le *labarum* des empereurs romains est presque le premier étendard flottant que l'on connaisse, et il est la transition des enseignes de l'antiquité aux drapeaux des temps plus récens.

Le second livre est consacré à l'examen des enseignes chez les Germains, les Francs et les Gaulois, et des emblèmes dont elles étaient ornées. Ce qui nous conduit aux enseignes du moyen âge, où nous voyons une distinction importante et que désormais il ne faudra pas perdre de vue en étudiant l'histoire de cette époque, c'est qu'elles étaient de deux sortes : de dévotion, comme la chape de saint Martin et l'oriflamme ; ou politiques, comme la bannière de France et les deux pennons du roi ; celles-ci, malgré la haute dignité qu'elles désignaient, cédaient toujours le pas à celles-là, lorsqu'elles paraissaient ensemble sur le même champ de bataille. Les enseignes de dévotion ont changé quelquefois d'objet et de couleur; par exemple, la chape de saint Martin a été bleue parce qu'elle était la couleur de l'abbaye de saint Martin à qui le bleu était affecté en sa qualité de confesseur de la foi : l'oriflamme a été rouge à cause de la bannière de l'église de Saint-Denis, consacré à un martyr. La bannière de France et les pennons du roi, au contraire, insignes de politique, sont restés constamment bleus.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 48. — Décembre 1839.

Sciences Religieuses.

COURS D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE, L'ACCROISSEMENT ET L'INFLUENCE DES ORDRES MONASTIQUES.

QUATRIÈME LEÇON (1).

Opposition des moines au néo-paganisme de Julien. — Saint Cyrille et les moines d'Alexandrie. —*Parabolani*, frères de la charité, à Alexandrie. — Saint Ephrem, sa vie monastique. — Solitaires de la Mésopotamie.

Mon projet était de rapporter ici les lois des empereurs romains concernant les institutions monastiques, et de considérer ces institutions dans leurs rapports avec l'ordre politique et civil. Mais je crois qu'il sera mieux de répartir ces lois, chacune à l'époque et au fait auxquels elle se rapporte directement. Je commencerai par présenter l'opposition ardente des moines orientaux au néo-paganisme de Julien. Cet homme qu'on a trop blâmé et trop loué, a été un des plus grands empereurs romains. On me permettra de lui consacrer une page, afin de mieux faire comprendre ensuite les travaux intellectuels des moines catholiques pour la défense du christianisme dogmatique qui dès lors s'établissait dans le monde comme institution sociale.

(1) Voir la 3e leçon, no 45, ci-dessus, p. 182.

La conduite de l'empereur Julien dénote un esprit soumis au joug de la superstition la plus mesquine et la plus étroite (1); et cependant les nombreux écrits que ce prince nous a laissés portent l'empreinte des nobles idées de l'école platonicienne. Ainsi, dans son discours *en l'honneur du soleil roi*, il y a des choses fort remarquables sur le *Logos* de Platon, sur cette intelligence éternelle, production du Dieu souverain dont elle est la vive image, qui de toute éternité arrangea l'univers, qui le conserve et le conservera toujours, et à laquelle les âmes vertueuses vont se réunir après la mort (2). Depuis long-temps les païens avaient senti la nécessité de proclamer, d'une voix intelligible, le principe de l'unité de Dieu (3); et à expliquer allégoriquement leur théogonie (4). Les auteurs modernes, entre autres M. de Châ-

(1) Socrates, lib. III, cap. 2. — Sozomène, lib. III, cap. 3. — Ammian-Marc. *Passim*. — Zozime, lib. III, cap. 9. — Banduri, *numismata imperator. romanor*. Paris, 1718, t. II, p. 487.

(2) *Orat*. IV. Juliani *opera*. Edit. Spanheim, in-folio. Leipsic, 1696.

(3) Mosheim. *De studio ethnicorum Christ. imitandi*, § XIX.

(4) Julian., *orat*. V, sur Cybèle.

teaubriand (1) et Benjamin Constant (2), ont beaucoup trop élevé Julien, et lui ont prêté des desseins beaucoup trop vastes. Nous croyons, avec Herwerden (3) et M. Beugnot (4), que Julien, sans avoir conçu le projet d'une réforme, cherchait à introduire, dans le polythéisme, les idées platoniciennes et à ramener vers la pratique des vertus les pontifes païens qui, surtout en Orient, vivaient dans la plus complète déconsidération. Le premier athlète qui descendit dans l'arène pour combattre le néo-paganisme fut saint Grégoire de Nazianze. Nous avons encore de lui deux *oraisons* célèbres contre Julien. Saint Grégoire considère surtout la question sous le point de vue social; quelques citations vaudront mieux que mes faibles paroles.

« De quel caractère êtes-vous revêtu pour vous élever contre l'héritage de Jésus-Christ qui ne finira jamais, quand bien même on l'attaquerait avec plus de fureur encore que vous ne faites? Il subsistera et croîtra toujours : les oracles des prophètes, les prodiges que nous voyons m'en répondent. Dieu est l'auteur de cet héritage; il en a fait part à l'homme; la loi en était la figure; Jésus-Christ l'a renouvelé, les apôtres l'ont affermi, les évangélistes ont achevé de le perfectionner. Osez-vous opposer vos abominations au sacrifice de Jésus-Christ, le sang des taureaux à son sang qui a purifié le monde? Opposerez-vous la guerre à la paix? Lèverez-vous les mains contre celles qui ont été percées de clous à cause de vous? Dresserez-vous un trophée contre la croix; vous révolterez-vous contre la résurrection? »

Après avoir montré l'extravagance de cette entreprise de Julien, en lui disant que, vouloir changer la religion chrétienne, ce n'était rien moins entreprendre que d'ébranler la puissance romaine et mettre en péril tout l'empire (5); il oppose ainsi les vertus des solitaires à celles des philosophes, des guerriers et des autres grands hommes de l'antiquité païenne.

« Jetez les yeux sur ces gens qui manquent de tout, dont le corps est sec et usé pour être plus en état d'approcher de Dieu. Ils couchent à terre et ils ne se lavent point les pieds, ces hommes si humbles, qui sont au-dessus de toutes choses humaines, qui sont libres jusque dans les fers; ces hommes que la mortification rénd immortels, qui s'unissent à Dieu en se détruisant eux-mêmes, qui ne savent ce que c'est que l'amour profane, et qui sont brûlés de l'amour divin. Ce sont des sources de lumières qui répandent leurs rayons de toute part; leurs chants imitent la psalmodie des anges; ils passent les nuits entières à louer Dieu; leur esprit est comme ravi en Dieu avant que la mort le détache de leurs corps. Quoiqu'ils soient très purs, ils se purifient sans cesse; ils sont dans des cavernes comme dans le ciel; quoiqu'on les foule aux pieds ils triomphent; leur nudité est extrême, mais ils sont revêtus de l'incorruptibilité; leur solitude leur tient lieu d'une grande assemblée. Ils renoncent à tous les plaisirs mondains, mais ils goûtent des douceurs qu'on ne peut décrire; les larmes qu'ils répandent servent à effacer les péchés du monde; leurs mains, qu'ils lèvent au ciel pendant leurs prières, éteignent les flammes, adoucissent la férocité des bêtes, émoussent le fil des épées, mettent les armées en fuite et arrêteront enfin un jour le cours de votre impiété. »

Pourtant cette opposition, tout ardente qu'elle était contre la doctrine, recommandait aux chrétiens la miséricorde et la plus grande tolérance; et saint Grégoire, à la fin de son *second discours contre Julien,* recommande instamment deux choses; de profiter des persécutions, et de ne pas se venger des païens, mais de les vaincre par la douceur. Les chrétiens n'observèrent pas toujours de si justes avis, et ce qui se passa quelques années plus tard à Alexandrie le prouve évidemment. J'entrerai dans quelques détails pour éclaircir deux points importans de l'histoire monastique.

(1) *Études historiques*, t. II, in-8°.

(2) Du *polythéisme romain*. Paris, 1831, tom. II, p. 235.

(3) Van Herwerden, *de Juliano imperatore, religionis christianae hoste, eodemque vindice*. Lugd. Batav., 1827, in-8°, p. 26-31.

(4) *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*. In-8°, 1835, t. I, p. 206.

(5) *Oratio*. III. D. Gregor. Nazian., p. 90.

Saint Cyrille, devenu patriarche d'Alexandrie, composa contre Julien six livres de controverses, dans lesquels il nous a conservé toute la doctrine religieuse de l'empereur ; c'est une œuvre théologique en dehors de notre sujet. Alexandrie avait toujours été le rendez-vous des idées hérétiques et divisionnaires en philosophie comme en théologie. C'est à Alexandrie qu'on avait essayé la fusion des idées orientales et platoniciennes avec les idées chrétiennes ; c'est à Alexandrie que le christianisme eut son premier enseignement philosophique, et par conséquent ce fut à Alexandrie que le néo-paganisme de Julien et la philosophie platonicienne eurent le plus long retentissement. Saint Cyrille prit possession du siége patriarcal au milieu des plus vives discordes. Il commença par chasser les hérétiques novatiens et les juifs; ces derniers soutinrent contre les chrétiens des luttes terribles et sanglantes. La population presque entière était chrétienne ; aussi le gouverneur Oreste voyait avec peine l'autorité populaire de l'évêque Cyrille, et il chercha tous les moyens de la rabaisser et de lui nuire : ce fut une guerre à outrance. Un jour, les moines de Nitrie, qui déjà avaient pris avec chaleur le parti de l'évêque Théophile contre Dioscore, quittèrent leurs solitudes, et, au nombre de cinq cents, descendirent à Alexandrie ; ils poursuivirent le gouverneur Oreste, en l'appelant *païen* et *idolâtre*, et l'un d'eux, nommé Ammonius, le frappa jusqu'au sang (1). Quelque temps après, une bande furieuse, qui avait pour chef un lecteur, nommé Pierre, parcourant les rues d'Alexandrie, rencontra la savante Hypatia. Cette femme admirable de vertu et d'intelligence, que l'évêque Synesius appelait *sa maîtresse*, *sa mère* et *sa sœur* (2), fut dépouillée et tuée à coups de pots cassés (3). Quelques savans modernes et même des hommes fort honorables ont attribué la mort d'Hypatia à saint Cyrille et aux moines de Nitrie et d'Alexandrie ; je dois les justifier d'un crime si horrible.

Le récit de Socrate ne prouve rien contre Cyrille et les moines. Philostorge, historien ecclésiastique contemporain d'Hypatia, parle aussi de la mort funeste de cette femme admirable ; mais, loin de l'attribuer à saint Cyrille, il ne le nomme pas une seule fois (1). Au quatorzième siècle, Nicéphore Callixte rapporte que *les clercs de l'évêque Cyrille, conduits par le lecteur Pierre, massacrèrent Hypatia à cause du crédit qu'elle avait auprès d'Oreste.* D'abord les paroles de Nicéphore ne prouvent rien contre Cyrille et les moines d'Alexandrie ; ensuite, Nicéphore, historien peu considéré, n'est pas d'une assez grande autorité pour être cru sur parole sans autre garant, quand les faits sont contestés; et sur la mort d'Hypatia il n'a pu savoir que ce qu'en dit Socrate; ce qu'il y ajoute est purement d'imagination. Quand Cyrille n'aurait pas fait ces actions éclatantes de zèle et de vertu qui l'ont fait honorer dans toute l'Église, il suffirait qu'il fût homme raisonnable et homme public, qui avait une réputation à conserver, dont il était d'ailleurs fort jaloux, pour qu'on ne puisse pas l'accuser d'une témérité aussi aveugle, après tout ce qu'il avait fait pour se réconcilier avec Oreste. Les ennemis du saint évêque d'Alexandrie disent, pour appuyer leur sentiment, que Damascius, auteur de la *Vie d'Isidore* et qui vivait dans le sixième siècle, attribue ce meurtre à saint Cyrille. Le savant Henri de Valois nous apprend dans ses *notes* sur Socrate (2) qu'il avait entre les mains un extrait plus considérable que celui qui est dans Suidas. Sans contester l'authenticité de ce manuscrit, qui n'a point été publié, je ferai remarquer que le *païen* Damascius vivait plus de deux siècles après le fait qu'il rapporte, et que pour un récit, du reste si invraisemblable, il ne faut pas abandonner l'autorité des contemporains.

Suidas, qui parle assez au long d'Hypatia, rapporte plusieurs sentimens sur sa mort ; quelques-uns sont peu favora-

(1) Socrate, *Hist.*, lib. VII, cap. 14.

(2) Synesius s'exprime ainsi dans sa seizième Épitre, édit. du P. Petau : « Decumbens in lecto hanc epistolam dictavi, quam incolumis accipias precor, *mater* ac *soror* et *magistra*, et in his omnibus *bene de me merita*, etc. »

(3) Socrate, *Hist.*, lib. VII, cap. 15.

(1) Philostorg., *Hist.*, lib. VIII, cap. 9.

(2) *Annotatio.*, in lib. VII, p. 86.

bles à saint Cyrille, mais Suidas, loin de les adopter, fait entendre assez clairement qu'elle fut sacrifiée à l'envie que sa sagesse et sa science avaient excitée contre elle (1). Hesychius n'en dit pas davantage. Ces preuves positives, tirées des anciens auteurs, sont appuyées de l'autorité et de la science de deux bibliographes protestans. Albert Fabricius, dans sa *Bibliothèque grecque*, dit qu'elle fut enveloppée dans une sédition populaire, et que le peuple ne se souleva contre elle que parce qu'il lui attribuait la mésintelligence entre l'évêque et le gouverneur (2). Cave, dans son *Histoire littéraire*, soutient : 1° que Damascius, calomniateur de saint Cyrille, ne doit pas être cru ; 2° que la grande probité de saint Cyrille ne laisse aucun lieu à cette accusation (3); 3° il rejette cette action sur la légèreté et l'inconstance du peuple d'Alexandrie.

Tout ce qu'il y a de certain et de prouvé par les monumens ecclésiastiques, c'est qu'Hypatia était considérée par les chrétiens d'Alexandrie comme le principal appui du paganisme, et que la haine des hommes qui cultivaient la science platonicienne était irritée de la supériorité d'Hypatia. Au reste, le lecteur Pierre, à peine membre du clergé d'Alexandrie, était un homme peu estimé de saint Cyrille et des évêques orientaux, et l'on trouve une lettre de saint Isidore de Péluse (4) adressée à un lecteur Pierre, qui avait besoin de remèdes forts pour guérir les plaies de son âme ; Lenain de Tillemont (5) et les Bollandistes (6) croient ce Pierre meurtrier d'Hypatia (7).

L'erreur est probablement venue de ce qu'on a confondu une société de clercs du dernier ordre (8), une confrérie d'hommes voués au soin des malades avec les moines. C'est à Alexandrie qu'on trouve le premier établissement de charité. Les membres de cette réunion, dont le but était si louable, s'appelaient PARABOLANI (1). Nous ne connaissons guère leur histoire que par le Code théodosien ; ils formaient réellement une corporation, avaient un chef et un grand registre où leurs noms étaient écrits. Je crois que leur institution remonte à l'an 263, au temps de l'empereur Gallien, alors que beaucoup de chrétiens d'Alexandrie signalèrent leur piété en assistant les malades et en ensevelissant les morts durant la peste ; et il semblerait même, d'après le récit d'Eusèbe (2), qu'ils s'unirent dès lors en *confrérie*. Plus tard, dans les querelles religieuses, ils furent du côté de l'erreur et de la vérité des auxiliaires redoutables et formèrent des partis puissans. Les actes du conciliabule d'Éphèse nous représentent les *Parabolani* et les moines de Barsumas comme les ministres de la fureur de Dioscore d'Alexandrie (3). Après ces grandes émeutes d'Alexandrie, Théodose ordonna que les *Parabolani* resteraient en dehors des affaires publiques ; qu'ils ne pourraient se trouver ni aux spectacles, ni dans les réunions où l'on traitait les affaires de la ville et où l'on rendait la justice, hormis les particuliers qui y auraient des affaires, ou leur chef pour les affaires de la confrérie. Il réduit leur nombre à cinq cents choisis parmi les corps des artisans ; il veut que leurs noms soient donnés au préfet d'Égypte et par lui envoyés au préfet du prétoire ; et quand un d'eux mourait le préfet d'Égypte devait en nommer un autre (4). Mais, par une seconde loi du mois de février 418, Théodose étend le nombre des *Parabolani* à six cents, et il en laisse

(1) Suidæ, *Lexicon*. Genevæ, anno 1619, p. 977.

(2) Fabricius, *bibliotheca græca*, lib. v, part. 4.

(3) Spectata Cyrilli *probitas* credere nequaquàm sinit. Cave, Article *Cyrillus*.

(4) Lib. III, *Epist.* 177. Paris 1638.

(5) Lenain de Tillemont, *Hist. ecclesiast.*, t. XIV, page 276.

(6) *Acta Sanctorum*, 28 januarii, pag. 247.

(7) Consulter, sur Hypatia : Ménage, *Hist. mulier. philosoph.*, pag. 82, et une dissertation de Desvignoles dans la *Bibliothèque germanique*, t. III.

(8) Baronius, *ann.* 416. — Bingham, *Origin. ecclesiast.*, lib. III, cap. 9.

(1) Parabolani ideò fortassis dicebantur, quia παράβολον ἔργον, rem periculi et discriminis plenam, tractabant. Duaren. *De minist. et benefic.*, lib. I, cap. 19.

(2) Eusèbe, lib. VII, cap. 22, edit. Vales. Paris, 1659, p. 269. A.

(3) Εἰσέτρεχον γὰρ εἰς τὴν ἐκκλησίαν στρατιῶται μετὰ ὅπλων, καὶ εἰσήκεισαν οἱ μονάζοντες μετὰ Βαρσουμᾶ, καὶ οἱ παραβολανεῖς καὶ πλῆθος ἄλλο πολύ. *Concilium Chalcedonense* actio prima. Labbe. T. IV, 252, in-folio.

(4) *Codex Theodos.*, lib. XVI, tit. 2.

pour l'avenir le choix à l'évêque, qui pourra prendre tous ceux qu'il jugera capables de cet emploi, à l'exception des hommes notables et exerçant les fonctions municipales.

Ainsi la société de charité des *Parabolani* fut constituée de nouveau par la loi civile, confiée aux soins de l'évêque et mise entièrement à sa disposition et sous sa dépendance. En parlant de l'opposition des moines à l'hérésie arienne, nous avons nommé Athanase, une des plus grandes gloires de l'Église, le plus illustre disciple du solitaire Antoine. Quoique nous ayons passé fort légèrement sur la vie monastique de ce saint docteur, nous n'y reviendrons pas. Nous consacrerons quelques pages à saint Éphrem, le moins connu des pères grecs, et pourtant celui de tous qui s'allie le mieux au génie de notre époque.

Saint Éphrem naquit dans la Mésopotamie de parens pauvres, qui souffrirent généreusement la persécution pour le nom du Christ. Cet enfant béni, dès sa naissance, était l'objet des prédilections divines, et des prodiges annoncèrent sa grandeur et sa sainteté. Sa mère, pendant sa grossesse, crut voir un palmier croître de la langue de son enfant et se dilater vers le ciel en rameaux immenses (1). Il embrassa la vie monastique dès sa jeunesse. Il vivait avec un saint vieillard nommé Julien, dont il nous a laissé l'éloge. J'ai remarqué dans ce fragment l'amour de saint Éphrem pour les saintes écritures et même pour le livre matériel des oracles divins. Etant un jour avec saint Julien, et voyant ses livres non seulement gâtés, mais dans tous les endroits où étaient les noms de Dieu ou du seigneur Jésus-Christ, les lettres en étaient tout effacés, saint Ephrem lui en demanda la raison: Je ne puis rien vous cacher, répondit Julien; quand la femme pécheresse s'approcha du Sauveur, elle arrosa ses pieds de ses larmes et les essuya de ses cheveux; de même partout où je trouve le nom de mon Dieu, je l'arrose de mes larmes pour obtenir de lui la rémission de mes péchés. Ephrem lui répartit en souriant: Je souhaite que Dieu, selon sa bonté et sa miséricorde, récompense votre dévotion, mais néanmoins je vous prie d'épargner les livres. » Après la mort de Julien, Ephrem retourna à Nisibe; il changea souvent de demeure, non par inconstance et légèreté, mais par le mouvement du Saint-Esprit, qui voulait se servir de lui pour instruire et porter à la piété un grand nombre de personnes.

Un trait de la vie de saint Ephrem est fort important pour l'histoire des institutions monastiques. C'est son voyage de huit années, à travers les déserts de l'Égypte, pour étudier les vieilles institutions cénobitiques et voir à la fin de ce long pélerinage saint Basile, *cette bouche de l'Eglise* (1), ce législateur des moines orientaux. Il paraît que déjà ces deux hommes avaient eu ensemble quelques relations indirectes, soit lorsque saint Basile avait visité les monastères de la Mésopotamie (2), soit par le moyen de saint Eusèbe de Samosates qui avait assisté à l'élection épiscopale de saint Basile et que le saint patriarche alla voir sur la fin de l'an 372.

Il faut lire, dans les actes orientaux, la relation de ce voyage (3). Sa traversée est miraculeuse: il apaise les flots de la mer agitée, console ses compagnons de vaisseau qui se jettent à ses pieds, criant: Aujourd'hui vous nous avez sauvés du naufrage! Débarqué en Égypte, il explore tous les monastères que depuis long-temps il désirait voir (4); il trouve au fond d'une caverne Pezoez, moine élu

(1) *Acta S. Ephrem*, publiés par Assemani; *bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana;* Rome, 1719, in-folio, t. I, p. 34.

(1) D. Gregorii Nyssen. *orat. de Ephrem.* L'érudition protestante, qui, avec une audace incroyable, a rejeté tout ce qui la contrariait dans la foi comme dans la science, s'est plu à attaquer cette homélie de saint Grégoire de Nysse sur saint Ephrem. Mais à l'autorité de Rivet, *Crit.*, lib. III, cap. 21, p. 340, et à l'auteur d'un *Traité sur l'Aumône chrétienne et ecclésiastique*, publié à Paris en 1651, j'opposerai l'autorité du protestant Blondel, dans son livre *De la Primauté de l'Église*, Genève, 1641, p. 196; l'autorité de Dupin, et l'autorité, pour moi concluante, de Lenain de Tillemont. (Note 1 sur saint Ephrem.)

(2) Vers l'an 357, Lenain de Tillemont, *De Basilii Epist.*

(3) Actes, publiés par Assemani, *bibliotheca Orientalis*, t. I, in-folio, de la p. 24 à la p. 56.

(4) Egyptiacum eremum, quod jamdudum ha-

de Dieu, et pendant deux jours ces deux hommes s'entretinrent des choses du ciel et des institutions monastiques (1). Ephrem arriva à Césarée lors des fêtes de l'Épiphanie. A peine entré dans la ville, il entendit une voix qui disait : « Levez-vous, Ephrem, et allez recevoir « des pensées et des instructions dont « vous pourrez vous nourrir. » Il répondit, avec l'empressement que sa faim spirituelle lui donnait : « Seigneur, où pren- « drai-je cette nourriture ? » La voix dit : « Voilà qu'il est dans ma maison un vase « royal qui la fournit en abondance (2). »

Ravi d'admiration de ce qu'il avait entendu, Ephrem alla à l'Eglise où étant arrivé et regardant du vestibule par la porte, il vit saint Basile, ce véritable vase d'élection, qui priait pour son peuple et qui le nourrissait de sa divine doctrine (3), et tous les yeux le contemplaient avec amour. « Je vis, dit-il, cette charité tendre et compatissante qu'il témoignait particulièrement aux veuves et aux orphelins. Je vis l'abondance des larmes que répandait ce saint pasteur en faisant monter ses prières vers le ciel. Je vis cette église qu'il aimait si tendrement, qu'il avait si magnifiquement ornée, qu'il avait établie dans un ordre si merveilleux ; je vis couler de sa bouche la doctrine de saint Paul, la loi de l'Evangile, la crainte religieuse de nos mystères ; je vis enfin cette sainte assemblée tout éclatante des divines splendeurs de la grâce (4). »

Ephrem laissa échapper les transports de son admiration ; il loua hautement la bonté et la sagesse de Dieu, qui sait si bien glorifier ceux qui le glorifient. Cependant, quelques hommes de la foule disaient entre eux : Quel est cet étranger qui loue ainsi notre évêque, ou plutôt qui le flatte, afin d'en avoir quelque chose (1). Après que l'assemblée fut finie, Basile fit approcher l'homme dont il avait entendu la voix, et lui demanda par un interprète : « Etes-vous cet Ephrem « qui vous êtes soumis d'une manière si « admirable au joug de la parole du sa- « lut ? — Je suis, répondit le moine sy- « rien, cet Ephrem qui a été assez mal- « heureux pour s'écarter de la voie toute « céleste (2). » Alors, Basile l'embrassa en lui donnant un saint baiser. Ephrem lui raconta qu'il avait vu à l'église une colombe blanche comme de la neige et resplendissante de lumière, assise sur son épaule droite, et qui lui disait à l'oreille les choses qu'il prêchait au peuple. Et Basile fit dresser une table chargée non de viandes corruptibles, mais de vérités éternelles, de ces mets qui font les délices de son âme remplie de sagesse, de sainteté et de foi. Ephrem, touché jusqu'aux larmes, s'écria : « O « mon père ! ayez pitié d'un lâche et d'un « paresseux ; conduisez-moi dans la voie « droite ; amollissez mon cœur de pierre. « Le Dieu de nos âmes m'a conduit à « vous, afin que vous preniez soin de la « mienne. Soulagez ce vaisseau qui gé- « mit sous le poids de ses iniquités, et « conduisez-le aux eaux vivifiantes du « repos éternel. »

Et ces deux saints commencèrent une conversation longue et intime. Ephrem expliqua à Basile quelques passages difficiles de la *Genèse* (3), et lui donna quelques notions sur la langue de la Mésopotamie et sur ses différentes propriétés (4). Basile déroula à Ephrem ses

bebat in votis, petere, monachosque ibidem morantes visere constituit. *Assemani.*

(1) Monachum ibi à Deo electum Pesoën quodam abditum in specu reperit..... ad septem dies commoratus est, altero alterius congressu magnoperè proficiente. *Assemani.*

(2) Surge, Ephrem, et comede sensa..... Ecce in domo meâ regium vas, suppeditabit tibi cibum. Beati Ephremi *Laudatio in Basilium magnum*; dans Cottelier, *Ecclesiæ græcæ monumenta*, t. III, p. 58, in-4°.

(3) Ac præ desiderio per locum portæ adhærentem prospexissem, vidi in sanctis sanctorum vas electionis coram ovili præclarè extensum..... Omniumque oculos in illum defixos. *Cottelier.*

(4) ..... Uno verbo, totum illum cœlum splendoribus gratiæ collustratum. *Cottelier.*

(1) Dicebant autem quidam de turbâ : Quis est iste peregrinus, qui sic laudat episcopum, quippe adulatur ipsi potius, ut aliquid ei elargiatur. Bollandus, *Acta sanctorum*, 1 februarii, p. 74.

(2) Ego sum Ephrem, qui cœlesti cursu misersum frustratus fui. *Cottelier*, p. 59.

(3) Ἐρῶ σοι οὐχ ἐμαυτοῦ λόγον ἀλλὰ Σύρου ἀνδρὸς σοφίας κοσμικῆς τοσοῦτον ἀφεστηκότος.... S. Basilii, *in Hexameron homelia* 2, t. I, p. 24, in-folio. Paris, 1618.

(4) Ut autem ego e quodam Mesopotamiæ audivi viro et linguæ eruditæ et mentis integræ, neque fieri

constitutions monastiques, lui fit sentir l'importance d'une règle générale et uniforme, adaptée pourtant aux mœurs différentes des divers peuples. Ephrem profita de toutes ces communications. C'est ainsi que les constitutions monastiques établies par saint Basile, se répandirent dans toute la Syrie, dans la Mésopotamie, et formèrent cette immense famille dont il fut le patriarche, le modèle et le protecteur (1).

Parmi les ouvrages de saint Ephrem il y en a plusieurs sur les institutions monastiques, et où il explique les devoirs des religieux. On y trouve surtout de curieux détails sur les travaux des moines; dans sa *XLVII*[e] *Parénèse* saint Ephrem fait un parallèle des métiers qui s'exerçaient dans les monastères et de ceux qui s'exerçaient dans le monde. Dans les monastères on faisait de la toile, des nattes, des paniers de joncs, des *papiers couleur de pourpre (cartam coccineam operaris)*, on transcrivait des livres. Il avertit les copistes d'écrire exactement les livres saints, et de prendre bien garde de n'en point corrompre le texte par quelques fautes; il veut aussi que ceux qui ont dans leurs cellules des livres de la communauté aient soin de ne les point gâter et qu'ils les conservent comme si c'était une propriété de Dieu (2). Dans ses *Parénèses*, ou exhortations aux moines, saint Ephrem insiste sur le travail des mains; c'est qu'alors, dans la Syrie, plusieurs solitaires suivaient les erreurs des Messaliens. Ces novateurs fuyaient le travail des mains comme une occupation indécente et mauvaise; ils tenaient le baptême et la communion pour des choses indifférentes; le jeûne leur était une pratique inconnue; ils prétendaient que l'unique exercice de piété, utile au salut, était la prière, et qu'elle seule chassait les démons et attirait dans l'âme la grâce du Saint-Esprit. Le bienheureux Marcian, solitaire du désert de Chalcis, les avait en horreur; saint Ephrem les maudit dans son testament, saint Epiphane et saint Nil les réfutent dans leurs ouvrages: cette hérésie a été condamnée par le concile général d'Ephèse (1).

Mais de tous les traités religieux de saint Ephrem, celui qui se rattache le plus à l'histoire monastique est le second discours sur *les Saints Pères qui sont morts en paix*, où il décrit la vie des *Pasteurs* solitaires de Mésopotamie. Comme ce discours est non seulement un précieux monument historique, mais encore un beau morceau de poésie orientale, je le traduirai exactement sans y joindre l'élément étranger de la pensée et de l'expression occidentales.

« Errans dans les déserts et dans les montagnes, ils se nourrissent comme les bêtes; ils sont parfaits, pleins de justice, parce qu'ils sont les membres de l'Eglise; ils ne se séparent point de la bergerie, parce qu'ils sont enfans de Dieu et de l'Eglise par la régénération du saint baptême; ils ne détruisent point la loi..... Comme des colombes, ils s'élèvent en haut et ils établissent leur demeure dans la croix; ils errent dans les déserts comme les brebis, et aussitôt qu'ils entendent la voix du Pasteur, ils connaissent le Seigneur, ce Dieu plein de bonté et de miséricorde; ils sont des marchands qui sortent de leur pays pour aller chercher la belle et riche perle; ils sont de généreux athlètes qui se rendent illustres dans les exercices de la piété. Prêtez vos oreilles, et soyez attentifs, afin que je vous expose la règle que suivent nos Pères qui habitent dans les déserts: portez votre pensée jusqu'au milieu de cette vaste solitude, et nous y verrons des prodiges et

potest ut aliter lingua vernacula loquantur etiamsi velint, sed necesse illis est ut per syllabam, et, vel potiùs per equipollentes usi voces juxtà proprietatem linguæ regionis illius glorificationem afferant. S. Basil., *de Spiritu Sancto*, cap. 29.

(1) La légende orientale rapporte que saint Basile consacra saint Ephrem diacre. — Baronius et Lenain de Tillemont (note 12 sur saint Ephrem) rejettent cette supposition comme manquant de certitude historique. Cependant ce fait est aussi avancé par Amphiloque (*Homelia*, édition du P. Combefis, Paris, 1644, p. 206).

(2) Si Cœnobii librum in tuâ cellâ teneas, ne projicias eum per negligentiam : sed studiosè complicatam serva, atque custodi eum tanquàm Dei esset. D. Ephrem, *Sermo ad imitationem proverbiorum*, edit. Gerard. Vossii, 1619, in-folio, p. 466.

(1) Labbe, *concil.*, ann. 431. — Epiphanii, *hæreses* 80. — Theodoret, *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. 2. — Pluquet, *Dictionnaire des hérésies*, t. II.

des miracles; nous découvrirons la gloire du Seigneur. Avançons promptement, et je vous décrirai leur admirable et excellente manière de vivre. L'amour, l'affection que je leur porte me poussent fortement et me pressent d'aller parmi eux, sûr que j'y trouverai des trésors où je pourrai puiser et m'enrichir. Lorsqu'ils se mettront à genoux pour prier Dieu, de faible et languissant que je suis, ils pourront me rendre fort et vigoureux. Quand ils éleveront leurs mains étendues vers le ciel, ma prière y montera, pour m'obtenir la grâce de chanter saintement et avec foi des hymnes et des cantiques; leur douceur me récrée, leur charité me réjouit. Si l'un d'eux verse seulement une larme pour mes péchés, ils sont lavés..... Seigneur, ranimez mon zèle et mon ardeur; fortifiez ma langue.... Imitons ces habitans des montagnes; ils sont sur le sommet des montagnes comme des flambeaux ardens qui éclairent ceux qui viennent les trouver par l'ardeur de l'affection et de la piété. Ces Pères de la vie ascétique et solitaire sont dans le désert comme un mur solide et un fort rempart. Ils se reposent dans les collines comme les colombes, et comme les aigles ils s'élèvent au-dessus des plus hautes montagnes. Peut-être le roi de la terre trouve-t-il son palais trop étroit; mais pour eux ils trouvent grands et spacieux les creux et les cavernes où ils habitent. Pleins de piété et de religion, ils s'estiment plus honorés de leur robe tissue de poil de chèvre, que les grands de leur pourpre et de leurs riches vêtemens. La pourpre s'use et se détruit; mais le sac et le cilice ne périssent point: par la patience et l'amour des souffrances, ils immortalisent ces pieux solitaires qui en sont revêtus. Des armées d'anges les accompagnent toujours, et ne cessent point de veiller sur eux, de les garder et de les protéger. La grâce du Seigneur est toujours avec eux; elle ne permet pas que l'ennemi obscurcisse leur gloire. S'ils mettent les genoux à terre, aussitôt elle est toute trempée des larmes qui coulent de leurs yeux. Après qu'ils ont chanté les divines louanges, le Seigneur s'élève et sert ses serviteurs, en leur donnant la nourriture nécessaire. Au matin, ils étendent leurs ailes et volent par toute la terre; où le soleil les laisse en se couchant, ils y passent la nuit; où la nuit les surprend, là ils s'arrêtent; ils ne s'inquiètent point de leur sépulture; ils n'ont aucun soin de se construire des tombeaux, car ils sont crucifiés pour le monde, et la violence de l'amour qui les unit à Jésus-Christ, leur a déjà donné le coup de mort. Souvent l'endroit où ils s'étaient arrêtés pour finir leurs jeûnes est celui de leur sépulture. Plusieurs d'entre eux se sont endormis d'un sommeil doux et paisible dans la force et dans la ferveur de la prière. Il y en a qui, se promenant avec leur simplicité ordinaire, sont morts dans les montagnes qui leur ont servi de sépulcres. Quelques uns, sachant que le moment de leur délivrance était arrivé, confirmés dans la grâce de Jésus-Christ, après s'être armés du signe de la croix, se sont disposés eux-mêmes et mis de leurs propres mains dans le tombeau. D'autres se sont reposés dans le Seigneur, en mangeant quelques herbes que sa Providence leur avait préparées. Il s'en est trouvé qui, chantant les louanges de Dieu, ont expiré dans le moment et dans l'effort de leur voix, la mort seule ayant terminé leurs prières. Enfin la mort, sortant de ses profonds abîmes, en est venue enlever d'autres, pendant qu'ils récitaient dans les montagnes des psaumes et des cantiques; elle a fini leurs travaux et apposé son sceau sur leurs tombeaux.

« Maintenant ces bienheureux attendent la voix de l'archange, qui les doit réveiller, les faire renaître et refleurir, en exhalant une douce et suave odeur. Lorsque la terre, par le commandement de Dieu, rendra les corps qui lui ont été confiés pour se reposer un instant dans son sein, alors ils se lèveront comme les lis des champs, alors le Seigneur, en récompense des grands travaux qu'ils ont endurés pour son service et pour son amour, leur donnera son éternité glorieuse (1). »

La famine ravageait le territoire d'Edesse, saint Ephrem sortit de sa cellule pour exhorter les riches à secourir les pauvres. Cette mission de charité eut un

(1) Voir le deuxième *discours sur les SS. Pères qui sont morts en paix*, dans la grande édition de Rome, qui est la meilleure.

grand succès : on donna du pain à ceux qui en manquaient ; on établit un hôpital pour les malades, et Ephrem dirigea ce premier établissement de charité (1). Une année fertile et abondante ayant fait cesser la famine, Ephrem retourna à sa cellule, et un mois après il tomba malade. Se sentant près de mourir, il fit son testament, où il donne des marques de sa profonde humilité. Nous possédons encore ce précieux monument d'où saint Grégoire de Nysse a tiré en partie l'éloge du saint solitaire. Là, on voit son attachement inviolable à la foi et à la communion de l'Eglise, sa charité pour ses frères, son zèle pour la perfection de ses disciples, sa modestie profonde qui lui faisait appréhender les louanges et les honneurs, même après sa mort. Il veut être enseveli avec la tunique et la robe dont il était revêtu, et qu'on l'enterre dans le cimetière ; il se recommande aux prières des fidèles et ordonne que l'on offre des sacrifices pour le repos de son âme, et particulièrement que l'on se souvienne de lui *le trentième jour après sa mort* (2).

Saint Ephrem est un des plus grands poètes du christianisme. Il nous a laissé de magnifiques *Chants de mort* (3) ; un très grand nombre sont destinés aux funérailles des moines. Je dois en rapporter ici quelques fragmens :

« La mort nous a frappés durement, ô « frère! elle a été pour nous un lamen« table spectacle! Nous nous affligeons « de ton absence ; nous devrions plutôt « nous réjouir de ton triomphe ; tu as « vaincu le sommeil par les veilles et le « jeûne ; tu as vaincu tous tes sens par la « mortification ; tu t'es offert tout entier « à Dieu comme une victime!... (1)

« Voilà que les prêtres sont rangés au« tour de toi ; l'assemblée immense du « peuple entoure ton cercueil, en chan« tant le cantique des funérailles. Là est « le sacrifice divin, la lecture des Ecri« tures saintes, le chant des hymnes sa« crées ; tout ce que tu as aimé avec ar« deur pendant ta vie. Tu n'entends pas « les plaintes et les gémissemens, mais « la parole de Dieu, l'adoucissement de « la douleur, le gage d'une grande espé« rance ; car tu n'es pas mort, tu te re« poses dans le Christ (2). »

Malgré la longueur de mes citations et les défauts d'une mauvaise traduction, je trouve de si grandes beautés dans les deux chants suivans qu'on me pardonnera de les rapporter encore :

Sur la mort d'un jeune homme (3).

« Ce jour, triste et lugubre, nous ap« pelle aux larmes, au deuil, aux gémis« semens. A toi, Seigneur, il appartient « de soulager notre tristesse.

« Et voilà que ceux qui vont aux funé« railles de ce jeune homme et ceux qui « en reviennent pleurent amèrement ; toi « seul, ô mon Dieu ! tu peux dissiper « notre chagrin par l'espérance d'une « béatitude éternelle.

« La mort est venue briser les promesses « conjugales ; au lieu d'un lit elle a « donné un tombeau : toi, ô mon Dieu ! « reçois ton serviteur aux voluptés éter« nelles de ton repos nuptial !

« La mort a détruit la nature ; ce corps, « enveloppé des plus doux parfums d'A« rabie, le voilà pourrissant dans une « odeur fétide ; — toi, mon Dieu, enve« loppe ton serviteur de tes clartés cé« lestes et enivrantes.

« Ce grand mal qu'on appelle *la mort* « fait pleurer tous les hommes et remplit « la terre de gémissemens. — O mon « Dieu! qu'il nous soit donné de voir le « jour de ta gloire ! »

(1) Pallad., *Lausia.*, cap. 10.

(2) Le testament de saint Ephrem est le dernier de ses ouvrages dans la *collection* de Vossius. Mais je dois faire observer que le texte en est très fautif; on y trouve plusieurs choses qu'on ne lit point dans les anciens exemplaires syriaques, entre autres l'Histoire d'Abgar d'Edesse, celle de la délivrance d'un homme possédé du démon, et quelques autres circonstances ajoutées par ses disciples ou par le traducteur grec.

(3) *Necrosima seu canones funerum*, t. III. — *Sancti patris nostri Ephrem Syri opera omnia quæ exstant græce, syriace, latine* ad manuscriptos codices *Vaticanos aliosque castigata*, sub auspiciis Benedicti XIV. Rome, 6 vol. in-folio. Cette édition, par le jésuite Benedictus Maronite, et par Evodius Assemani, archevêque d'Apamée.

(1) *In funere monachorum*, canon 13.

(2) *Necrosima*, canon 16.

(3) *Necrosima*, canon 38.

Sur la mort d'un enfant.

« Oh! qu'il est amer le deuil de la mère « d'un enfant! Combien elle est dure la « séparation de la mère d'avec son fils! « Toi, Seigneur, qui reçois les exilés « dans ta maison paternelle, tu prendras « soin de ces orphelins.

« Le jour de la mort d'un fils a fait une « plaie immense à l'âme des parens; il « leur a ôté et brisé le bâton de leur vieil- « lesse; je t'en supplie, ô mon Dieu! que « ta charité les soutienne!

« La mort a enlevé à la mère son en- « fant unique; elle lui a coupé son bras « droit; elle a brisé tous ses membres; « toi, ô mon Dieu! rends à cette mère « son ancienne force!

« La mort a séparé la mère de son « premier né, cette mère est restée triste, « désolée : toi, ô mon Dieu! vois son « abandon, console sa douleur!

« La mort a arraché l'enfant du sein de « sa mère, et la pauvre mère inconsolable « pleure son absence; fais, ô mon Dieu! « qu'elle revoie son enfant dans le ciel!

« O bienheureux enfans qui jouissez du « bonheur des saints! O malheureux vieil- « lards que la mort a laissés au milieu « des angoisses de cette vie! Toute une « famille, abandonnée à la désolation, « demande ton secours, ô mon Dieu (1)! »

Peut-être cela donnera-t-il une idée du génie grave, austère, profondément triste et poétique du moine Ephrem; en vérité il faudrait tout citer. En attendant qu'un homme de goût fasse passer dans notre langue ces beautés orientales, lisez tout dans l'excellente traduction latine d'Assemani et comparez ces richesses de la poésie chrétienne avec les nuits d'Young, les méditations d'Hervey, avec tous les chefs-d'œuvre de la sensiblerie anglaise, et puis dites de quel côté se trouve la vraie poésie. EMILE CHAVIN.

(1) *Necrosima*, canon 57. — Lisez le canon 23, *in funere principum et divitis cujusque.*

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

TREIZIÈME LEÇON (1).

Des zodiaques égyptiens; — histoire de leur découverte.

187. Le dix-huitième siècle traînait ses derniers jours au milieu des ruines. Toutes les croyances avaient été frappées par la hache du scepticisme philosophique; et, semblable au chêne majestueux dont il ne resterait que les racines, et préparant en silence sous la terre la vie d'un nouvel arbre, la foi chrétienne avait disparu pour un temps sous les coups d'une ligue forcenée. Car une foule de bras avaient fourni leur contingent à ce chaos de débris; tout ce qui portait une plume à la main et l'orgueil au cœur, tout esprit trop fier pour se soumettre à la foi, et trop lâche pour braver les petits mépris de la foule, tout homme avide d'une popularité acquise d'avance à quiconque insulterait la majesté du Christianisme; gens d'esprit et sots à tous les degrés, savans et ignorans, tous avaient concouru à l'œuvre de la destruction. Pour elle, la philosophie avait enfanté quelques centaines de systèmes, la science quelques centaines de théories cosmogoniques, la plume de l'homme de lettres bien des milliers de sarcasmes, et celle de l'historien assez de mensonges pour étouffer sous leur poids les plus sérieuses et les plus vivantes traditions du passé. Trop de faveur accueillait les idées nou-

(1) Voir la douzième leçon au n° 46 ci-dessus, p. 248.

veilles, dès qu'elles se jetaient à l'encontre des idées chrétiennes, pour que personne se fît faute de produire au grand jour les caprices les plus désordonnés de l'imagination.

Parmi les systèmes qui s'attaquaient directement aux faits fondamentaux du Christianisme, le plus remarquable sans doute, par la fascination générale dont il frappa les esprits, fut précisément l'œuvre d'un fou. Doué d'une érudition immense qu'il mit au service d'une imagination déréglée, Dupuis aborda avec audace les plus monstrueux paradoxes, et ses grossières rêveries furent accueillies avec un enthousiasme proportionné à leur étrangeté. Je laisse de côté ses honteuses élucubrations sur l'origine et l'histoire de tous les cultes, et je ne signale que sa thèse sur l'antiquité des représentations zodiacales qu'il faisait remonter à quinze mille ans au moins avant notre époque. Sa théorie fondée sur l'interprétation des emblèmes du zodiaque, qu'il trouve d'accord avec un certain état physique du climat de l'Égypte, mais seulement à cette époque reculée, dut être trouvée très heureuse et infiniment concluante, par cela seul qu'elle concluait contre les traditions chrétiennes sur l'âge du genre humain. Le zodiaque était une énigme dont Dupuis avait trouvé la clé, et sa solution, considérée comme impossible dans tout autre système, constituait pour les savans une démonstration complète, laquelle leur tenait d'autant plus au cœur, qu'à la science revenait l'honneur d'avoir enfin percé les ténèbres qui nous dérobaient la vue des sources de l'humanité.

188. Tel était l'état des esprits, lorsque les savans de l'expédition d'Égypte avisèrent des monumens auxquels on n'hésita pas à accorder tout d'abord une haute importance. Au plafond d'un portique, en avant du grand temple de Denderah, se trouve sculptée avec beaucoup d'autres ornemens une représentation des douze signes zodiacaux, lesquels sont divisés en deux bandes parallèles. D'après la disposition des figures, six de ces emblèmes semblent sortir du temple, tandis que les six autres paraissent y entrer: le Lion est le premier des signes sortans; le Cancer est le dernier de la série qui entre; et, comme il y a changement de direction d'une de ces séries à l'autre, qu'il y a venue et retour indiqués successivement, on en conclut que le sculpteur avait voulu indiquer par là le *solstice*; c'est-à-dire qu'à l'époque ainsi figurée, le solstice avait lieu quand le soleil était entre le signe du Lion et celui du Cancer, ou plutôt dans ce dernier signe; car on remarque que le Cancer est jeté hors de la ligne des autres; ce qui indique qu'on a voulu fixer sur lui l'attention, et par conséquent qu'il était le séjour du soleil à l'époque du solstice.

Le temple de Denderah renfermait un autre zodiaque de forme circulaire, sculpté à la voûte d'une petite chambre qui surmontait le monument. Dans ce zodiaque, qu'on voit aujourd'hui à Paris, dans une des salles de la Bibliothèque royale, les signes sont disposés circulairement autour du pôle; et l'on remarque que les deux extrémités de la série, au lieu de se rejoindre régulièrement sur la circonférence, ce qui laisserait dans une indécision complète le point de départ, sont disposées d'une façon particulière qui met celui-ci en évidence. Le Cancer, en effet, est rejeté en dedans au-dessus du Lion, c'est-à-dire plus près du pôle; de sorte que la procession forme, non une vraie circonférence, mais une ligne spirale. Ce planisphère fut d'après cela considéré comme une copie du grand zodiaque du portique.

Deux autres zodiaques furent trouvés dans deux temples à Esné: composées d'une façon analogue, leurs séries n'ont pas les mêmes signes initiaux que celles de Denderah; le Lion commence la série des signes entrans; la Vierge est le premier de ceux de la série sortante. A l'époque où ces zodiaques furent sculptés, le solstice était donc entre le Lion et la Vierge, ou si l'on veut dans le Lion. Cette époque était donc fort différente de celle où l'on construisit le temple de Denderah; et, d'après la position du solstice, beaucoup plus ancienne.

Tels sont les faits sommaires dont je néglige les détails comme pièces sans importance au procès. Je dois dire seulement que cette idée, admise d'abord de confiance, que la division des signes représentait la position du solstice, se trouva appuyée d'une manière quel-

conque par l'explication qu'on jugea à propos d'admettre pour un emblème voisin du Cancer. On y voit le disque du soleil au point le plus haut de sa course, versant des flots de lumière d'où commence à sortir une tête d'Isis, symbole de Sirius, et présage du débordement du Nil, qui coïncidait, à cette époque, et avec le solstice, et avec le lever héliaque de de cette belle étoile.

Interprétation de leurs emblèmes, et systèmes divers auxquels cette interprétation donna lieu.

189. Or, avant d'exposer les conséquences diverses qui furent tirées de l'interprétation qu'on donna à ces symboles, je dois rappeler ou exposer au lecteur quelques définitions et quelques principes nécessaires à l'intelligence du sujet.

1° Nous avons signalé ce mouvement général des étoiles qui les emporte parallèlement à l'écliptique, sans changer leur latitude, mais en modifiant leur longitude, leur ascension droite et leur déclinaison. Ce mouvement qui n'est qu'une apparence, est dû, ainsi que nous l'avons expliqué, au déplacement progressif du point équinoxial; c'est-à-dire que l'intersection de notre équateur avec l'écliptique se fait en des points différens d'une année à l'autre. Les longitudes *augmentent* ainsi d'environ 50″ par an, parce que le point équinoxial *rétrograde,* ou se meut en sens contraire de l'ordre des signes; ce qui éloigne l'origine des longitudes du pied des arcs de latitude. De cette sorte, le point équinoxial vient à la rencontre du soleil, qui parcourt l'écliptique suivant l'ordre des signes. L'année tropique est donc plus courte qu'elle ne le serait sans ce déplacement, et le moment de l'équinoxe *précède* celui où il arriverait, si le point équinoxial était immobile. De là le nom de *précession des équinoxes* donné à ce phénomène. Sans lui, la durée de l'année serait de 365 j. 6 h. 9′ 10″, intervalle de deux retours consécutifs du centre du soleil au cercle horaire d'une même étoile, tandis qu'elle n'est que de 365 j. 5 h. 48′ 50″, intervalle qui s'écoule entre deux passages du soleil par le point équinoxial. Entre ces deux durées il y a une différence de 20′, pendant lesquelles le soleil parcourt, en vertu de son mouvement annuel, les 50″ de degré qui sont la valeur de la précession.

Or, si le point équinoxial rétrograde annuellement de 50″,1, on reconnaît qu'il lui faut, pour parcourir 1° ou 3600″ une durée de près de 72 ans; *et pour la rétrogradation d'un signe entier,* ou de 30°, 2,156 *ans*, ce qui donne 25,868 années pour la révolution complète du point équinoxial sur l'écliptique. Si ce point était placé à une certaine époque, dans la constellation du Bélier, il passerait ensuite dans la constellation des Poissons, puis dans celle du Verseau et ainsi de suite; et si ces constellations avaient toutes une largeur de 30°, comme les divisions conventionnelles qu'on appelle les signes, il s'écoulerait toujours 2,159 ans entre les époques de l'entrée du point équinoxial dans deux constellations consécutives; mais les points solsticiaux étant à 90° des points équinoxiaux, la position du solstice sera donnée par celle de l'équinoxe et réciproquement. Ainsi, dans l'hypothèse précédente, si l'équinoxe était au 25e degré du Bélier, le solstice serait au 25e degré du Cancer; et de même de la position connue du point solsticial, on conclurait celle de l'équinoxe. Voilà ce qu'on entend par la position du solstice dans le Cancer, dans le Lion.., etc.; position qui change d'une manière continue avec le temps, et qui varie de 30° ou d'un signe dans l'intervalle de 2156 ans.

Pour indiquer la position de ces points, on emploie quelquefois les expressions de *colure des équinoxes* et *colure des solstices;* le mot *colure* désignant deux grands cercles qui passent par les points équinoxiaux et les points solsticiaux, et se coupent par conséquent à angles droits. Le mouvement de ces points est censé produit par le mouvement des colures qui les contiennent.

2° On entend par *lever héliaque* d'une étoile, l'époque de l'année où cette étoile se lève une heure environ avant le soleil. Si elle se couche une heure avant lui, ce sera son *coucher héliaque;* si elle se lève tout juste en même temps que lui, ce sera le *lever cosmique*. Le *coucher cosmique* aura lieu si elle se couche au moment précis où le soleil se lève. Si au contraire l'étoile se lève ou se couche quand le soleil se couche lui-même ou

au commencement de la nuit, le lever ou le coucher de l'étoile sont dits *achroniques*. Les levers et couchers, soit cosmiques, soit achroniques, sont des phénomènes réguliers et précis, qui se prêtent fort bien au calcul, mais qui sont à peu près insaisissables à l'observation, parce que les étoiles disparaissent alors dans les feux du soleil; c'est pour cela que les anciens leur avaient substitué le lever et le coucher héliaques. Lorsqu'une étoile, après avoir été invisible un certain temps à cause de son voisinage du soleil, devient enfin visible le matin, parce qu'elle s'en est suffisamment écartée, le premier jour où on l'aperçoit se lever à l'Orient, sans être absorbée par l'éclat de l'aurore, constitue son lever héliaque, et se trouve susceptible d'une observation assez précise. Le lever de l'étoile devance ainsi celui du soleil d'un intervalle qui varie d'une étoile à l'autre, et qui est d'environ une heure pour les étoiles de premier ordre, telles que *Sirius*. Les levers héliaques reviennent périodiquement pour chaque étoile, et se trouvent correspondre à des époques fixes du calendrier. De là l'usage qu'en faisaient les anciens pour diriger les travaux agricoles; car c'est ce qu'il faut entendre par ces expressions qu'on trouve partout dans les anciens auteurs, lever de *Sirius*, lever d'*Arcture*, lever de *Régulus*, ou même lever du *Bouvier*, du *Lion*..., en appliquant aux constellations elles-mêmes la définition du lever héliaque.

Cela posé, voici quelle interprétation on donna aux emblèmes zodiacaux.

En considérant d'abord ceux du portique de Denderah, on conclut de la disposition des signes que le soleil était dans le Cancer à l'époque du solstice. L'emblème qui avoisine le Cancer représentait d'ailleurs le lever héliaque de Sirius; ce lever précédait d'un mois le débordement du Nil, qui suivait d'autant le solstice, de sorte que le solstice coïncidait avec le lever héliaque; d'où il résultait encore que le solstice avait lieu dans le Cancer. Or, en le plaçant au milieu de cette constellation, et le comparant à sa position actuelle qui est à la limite de celle des Gémeaux, près du Taureau, on trouve que la position solsticiale du grand zodiaque de Denderah, répond à 1218 avant notre ère. Si on adopte dans le Cancer une autre position que celle du milieu, l'époque sera différente; et la différence pourra aller à un millier d'années en plus ou en moins.

Nous ne dirons rien, pour le moment, du second zodiaque de Denderah que nous possédons à Paris; considéré comme une copie du zodiaque principal, il donnait naturellement lieu aux mêmes calculs. Mais les deux zodiaques d'Esné, traités de la même manière, conduisaient à des résultats plus dignes d'attention; car, comme ils reculaient d'un signe la position des solstices, ils se trouvaient plus vieux que ceux de Denderah, d'une valeur *moyenne* de 2156 ans. Et, comme au moyen d'emblèmes que les savans se crurent certains d'expliquer, on put admettre que le solstice quittait la Vierge pour entrer dans le Lion, il en résultait pour les zodiaques d'Esné jusqu'à 7000 ans d'âge et au-delà.

Questions préjudicielles négligées.

190. Je n'ai pas besoin de dire que beaucoup de chiffres furent produits, très différens les uns des autres, selon la position que chacun jugea à propos d'assigner au solstice dans la constellation où l'on s'accordait à le placer. Et si, en partant d'une idée commune, celle d'une représentation solsticiale, les différens systèmes offraient tant de divergence dans les résultats, qu'on juge de la masse d'incertitudes que devait présenter une question qui se décomposait elle-même en beaucoup d'autres, auxquelles pour la plupart les élémens de solution manquaient complètement. Car avant d'adopter cette idée d'une représentation solsticiale, vers laquelle gravitaient toutes les recherches et tous les calculs, il y avait bien des questions à résoudre, qui, pour la plupart insolubles, barraient le passage à toute discussion positive et sérieuse. En un mot, l'on adopta d'abord une idée qui se prêtait merveilleusement à l'exploitation scientifique; mais on oublia ou l'on dédaigna de statuer sur une foule de questions préjudicielles qui auraient arrêté dès leur début les calculs et les théories. Par exemple, les calculateurs auraient pu se poser d'abord les questions suivantes:

Les divisions des zodiaques sculptés ont-ils rapport avec un état déterminé du ciel? — Était-ce l'état du ciel à l'époque de la construction des monumens?

Ne sont-ce pas de simples copies des zodiaques primitifs?

Est-il bien évident que la division des signes indique un solstice?

Les figures sont-elles la représentation des signes, ou bien simplement des constellations homonymes?

Les Égyptiens distinguaient-ils, même à une époque reculée, les signes des constellations?

Quelles étaient les limites de celles-ci, et quelle était l'origine des signes?

Dans quelle partie de la constellation ou du signe doit se trouver le soleil, pour que le zodiaque indique sa position dans ce signe? Est-ce au commencement, au milieu ou à la fin?

Enfin, les Égyptiens connurent-ils à une époque quelconque le mouvement équinoxial?

Dans un ordre d'idées différent, on aurait encore dû se demander:

Si ces figures sont la représentation d'un fait astronomique?

Si ce ne sont pas plutôt des thèmes d'astrologie, sans aucun rapport avec une représentation scientifique de la sphère.

191. On voit par là combien le problème était complexe; et l'énoncé de la plupart de ces questions fait reconnaître à tout homme de bon sens leur insolubilité. Par exemple, il n'y a pas moyen de prouver que les constructeurs n'ont pas copié pour en faire un ornement architectural, des zodiaques primitifs et antérieurs même à l'existence des Égyptiens comme corps de nation; impossible de prouver qu'ils distinguaient les signes zodiacaux des constellations elles-mêmes; impossible de dire quelles limites ils assignaient à celles-ci. Or, selon qu'on adoptera telle ou telle vue à ce sujet, la question de date changera singulièrement d'aspect. Par exemple le calcul ci-dessus qui suppose le solstice au milieu du Cancer, et qui donne l'an 1218 comme époque moyenne, est fondé sur une division zodiacale en parties de 30°, dont chacune aurait été assignée à une constellation. Or, cette supposition est tout au moins gratuite; et si nous prenons les constellations dans leur système actuel, le milieu de celle du Cancer a été occupé par le solstice dans le VII^e siècle avant notre ère, et son commencement dans le second. Les zodiaques d'Esné qui placent le solstice dans le Lion ne remonteraient de la sorte qu'à 2840 avant J.-C.; en plaçant le solstice au milieu de la constellation; or, il y a loin de là au chiffre de 5000 ans que certains savans adoptaient.

Intérêt de la question au point de vue de la chronologie biblique; remarque importante à ce sujet.

On voit par là que, même en accueillant l'idée que les zodiaques égyptiens indiquaient les solstices, en accordant de plus qu'ils représentaient l'état du ciel à l'époque où la sculpture en avait été exécutée, la question de date présentait encore des solutions très diverses; et la différence des résultats acquérait une haute importance par sa liaison avec la question de chronologie générale. Ceux qui tenaient pour les chiffres les plus élevés, se mettaient par cela même en dehors des traditions chrétiennes sur l'âge du monde, et le système de Dupuis sur l'origine du zodiaque était encore trop à la mode pour que les savans se fissent beaucoup de scrupule de déborder les ères historiques. Cependant il est aisé de reconnaître que les défenseurs de la chronologie de la Bible n'avaient pas lieu de s'effrayer beaucoup du témoignage des zodiaques. Si nous considérons en effet que l'époque du déluge remonte à 3,600 ans avant notre ère, d'après le texte des Septante, qui est de beaucoup le plus digne de foi, et que les zodiaques d'Esné n'auraient qu'une antiquité *moyenne* de vingt-quatre siècles avant J.-C., rien n'empêche d'admettre que les sculptures ne remontent à cette époque. Je dis plus: il n'y a pas de raison grave, au point de vue de l'autorité de nos livres saints, pour refuser d'admettre que le solstice fut représenté à une époque très antérieure, par exemple dans la Vierge, comme le voulait Burckardt. En le mettant au point de cette constellation, qui est occupé aujourd'hui par l'équinoxe, on tomberait sur l'an 4660, ce qui est anté-

rieur au déluge de quinze à dix-huit siècles. Or, comme rien n'empêche de faire remonter à cette époque la composition du zodiaque; que celui-ci a pu être transmis du monde antédiluvien par la famille de Noé; que ce zodiaque primitif et sa division solsticiale ont pu être conservés et copiés maintes fois, comme monument d'un grand intérêt, et que telle a pu être l'origine des représentations égyptiennes, la chronologie de la Bible se trouve donc complètement désintéressée dans la question, même en adoptant les chiffres les plus élevés. Je suis loin d'attribuer un tel âge à notre zodiaque; mais comme les opinions ne sont pas unanimes sur sa nouveauté relative, je dois signaler les observations ci-dessus, comme étant de la plus haute importance.

Fausseté de l'hypothèse d'une représentation solsticiale.

192. La question ainsi rejetée hors du terrain de la chronologie sacrée, perd, il faut le dire, beaucoup de son intérêt; cependant elle est loin d'en rester dépourvue, puisqu'elle se rattache encore à plusieurs problèmes historiques. Par exemple, la supposition d'une représentation solsticiale fait à l'astronomie égyptienne un honneur que, certes, elle ne mérite pas; c'est ce que je vais prouver, en démontrant que jamais les Égyptiens ne connurent la position des solstices, en tant que se rattachant au phénomène de la *précession*. Ce fait bien établi ruinera par la base toutes les théories astronomiques qui fondent l'explication des zodiaques sur l'hypothèse d'une représentation solsticiale.

Si les Égyptiens eussent connu la position des solstices à une époque tant soit peu reculée, et qu'ils l'eussent indiquée dans les sculptures de leurs temples, à coup sûr le déplacement énorme de ces points, après quelques siècles, ne leur aurait pas échappé, et ils auraient ainsi connu la grande révolution sidérale que nous appelons *précession des équinoxes*. Aussi les zodiaques d'Esné qui, comparés à ceux de Denderah, indiquent la position des solstices dans un signe différent, témoignent par cela même que le déplacement solsticial aurait été remarqué.

Mais si les Égyptiens avaient connu le mouvement des colures, les savans grecs de l'école d'Alexandrie fondée par les premiers Lagides, et qui ignoraient d'abord ce fait astronomique, n'eussent pas manqué de l'apprendre des Égyptiens. Or, cela n'est pas; et la connaissance de la précession des équinoxes est le fruit des observations des astronomes d'Alexandrie. Car Ptolémée comparant ses observations avec celles d'Hipparque, qui avaient eu lieu deux siècles et demi auparavant, fait remarquer qu'elles confirment les conjectures de cet habile astronome, lequel comparant aussi ses propres observations à celles d'Arystille et de Timocharès, 150 ans après eux, en avait *conclu* le déplacement du point équinoxial. Ptolémée observe à son tour pour vérifier les suppositions d'Hipparque, et le résultat s'en trouvant conforme à ces conjectures, il en tire cette conséquence, que le fait de la précession est désormais hors de doute. Ainsi il a fallu trois siècles et demi d'observations *grecques*, pour établir un fait qu'Hipparque n'a fait que soupçonner, longtemps après la fondation de l'école d'Alexandrie. En tout cela, des Égyptiens pas un mot. Or, l'école alexandrine était établie en Egypte depuis 400 ans, à l'époque de Ptolémée; et celui-ci, le plus savant astronome de son temps, vivait au sein de l'Egypte, au sein de toutes les lumières du pays, au milieu de ses prêtres, de ses savans, de ses monumens, de ses bibliothèques. Le musée d'Alexandrie en particulier était le dépôt de tout ce que les Lagides avaient pu rassembler de manuscrits de tous les points du monde; et bien évidemment ce que l'Egypte possédait en fait de connaissances de tout genre devait s'y trouver placé en première ligne. De plus, depuis l'origine de la domination grecque, les prêtres et les savans du pays, n'avaient pas pu, quand même ils l'auraient voulu, se tenir à l'écart des savans d'Alexandrie; leurs connaissances avaient dû être mises à contribution par les Grecs; et si quelque chose avait pu échapper à ceux-ci, ce n'aurait pas été un fait aussi important et aussi simple à la fois, que celui du mouvement équinoxial; un fait surtout

retracé cent fois dans les sculptures des monumens de l'Egypte. Bien évidemment ce que les Egyptiens possédaient en fait de connaissances astronomiques a dû être bientôt connu des Grecs alexandrins. Il est vrai que le bagage devait en être assez mince ; car l'ouvrage de Ptolémée fourmille d'observations astronomiques empruntées soit aux Grecs, soit aux Chaldéens, et les Egyptiens n'y sont pas nommés une seule fois!

193. Je sais des savans qui répondent à cela, que si Ptolémée et les autres Grecs n'ont rien appris des prêtres égyptiens, c'est que ces prêtres cachaient avec soin leurs prodigieuses connaissances. Or, je demande d'abord ce qu'en fait ils auraient caché à Eudoxe, qui bien longtemps avant la domination grecque, étudia l'astronomie chez eux pendant 13 ans, et qui n'en rapporta, il est vrai, qu'une science fort grossière qui nous donne la mesure de celle de l'Egypte à cette époque? Or, Eudoxe ne soupçonne même pas la précession, et c'est Hipparque qui avait tous ses ouvrages sous la main, qui en conçoit la première idée. Je demande en second lieu pourquoi les prêtres égyptiens auraient plus tard voulu cacher leurs connaissances aux Grecs? Ils n'auraient trouvé à cela ni profit, ni honneur; ils étaient intéressés au contraire à se prévaloir aux yeux de leurs conquérans de connaissances que ceux-ci savaient apprécier et honorer. Supposez qu'ils eussent connu la précession des équinoxes dont la découverte coûta aux Grecs plusieurs siècles d'observations, pourquoi ne la leur eussent-ils pas révélée, ne fût-ce que pour leur dire comme le prêtre de Saïs à Solon ; ô Grecs, vous n'êtes auprès de nous que des enfans! Supposons enfin que les Grecs eussent fini par découvrir un fait que les prêtres égyptiens auraient connu et tenu sous le secret pour quelque inimaginable motif, ces prêtres n'auraient pas manqué alors de les promener dans leurs temples, et de leur montrer ces sculptures antiques qui, au dire de nos infaillibles savans, représentent si clairement le mouvement équinoxial.

On a dit encore que le flambeau des sciences après avoir brillé en Egypte, dans des temps fort reculés, avait fini par s'éteindre, de telle sorte que le mouvement équinoxial était tombé dans l'oubli. Mais, outre qu'on ne peut indiquer l'époque ni quelques circonstances vraisemblables de cette révolution, est-il possible d'admettre que la nation égyptienne tout entière, et surtout que tous les colléges de prêtres qui se sont toujours succédé sans interruption, auraient pu perdre brusquement la mémoire d'un fait astronomique, et d'un fait représenté par eux si souvent, si visiblement au plafond de leurs temples? Je dis : si *visiblement*, et avec raison. Car si quelques Français, sur un simple coup d'œil jeté par hasard, après deux ou trois mille ans, au plafond de quelque temple, parsemé d'une foule de figures et d'écritures mystérieuses, savent y découvrir le mouvement solsticial, comment les prêtres égyptiens qui connaissaient ce langage, cette écriture, et un bon nombre, tout au moins, des traditions et des mythes de leur pays, n'auraient-ils pas reconnu beaucoup plus facilement encore la signification de ces emblèmes, qu'ils avaient continuellement sous les yeux?

194. Enfin, nous aurions à répondre à la prétention consignée dans un mémoire de M. Biot, et appuyée par MM. Champollion (1). Ces savans croient avoir reconnu sur les dessins des tombeaux de la Haute-Egypte, que les Egyptiens avaient déterminé en l'an 3285 avant notre ère, les deux équinoxes et le solstice d'été figurés, d'une manière manifeste, par certains emblèmes; que plus tard, en 1780, ils les avaient représentés au Rhamesséum de Thèbes sous une forme différente qui indique qu'ils en avaient reconnu le déplacement. A quoi il faut ajouter que l'intervalle qui sépare ces deux époques est de 1505 ans, véritable durée de la période sothiaque, qu'ils auraient ainsi connue avec précision.

Je n'ai pas à m'occuper de ce dernier fait, qui ne se rapporte pas directement au sujet que nous traitons, et qui se trouve manifestement démenti par l'usage de la période inexacte de 1461 ans à l'époque même où l'on suppose aux Egyptiens une connaissance précise de

(1) Egypte, dans l'*Univers pittoresque*, p. 97.

la véritable période. Mais, que les Egyptiens aient connu la position et le déplacement des points équinoxiaux et solsticiaux, c'est une prétention réfutée suffisamment par les raisons qui précèdent, et ces raisons sont telles que l'interprétation arbitraire de certains emblèmes n'est pas de force à leur faire équilibre. Or, savez-vous quels sont ces emblèmes dont le sens est si manifeste selon les savans qui l'adoptent ? Il y a quelque part sur le Rhamesséum, parmi beaucoup d'autres figures, un lion, un bœuf, un crocodile et un batteur de blé ; plus loin on remarque un petit scorpion. Remarquez que ces symboles considérés isolément se retrouvent partout dans les sculptures hiéroglyphiques. Mais on a tenu absolument à reconnaître les signes zodiacaux du Lion, du Taureau, du Verseau et du Scorpion, qui partageant le zodiaque en quatre parties égales indiqueraient la position des colures. Demandez ce que fait là le crocodile qui n'est point un signe zodiacal, on n'en tiendra nul compte ; et cependant sa présence suffit pour détruire tout l'échafaudage de cette belle interprétation. De plus, il faut observer que même les animaux qui se rapporteraient au zodiaque, ont des attitudes tout à fait différentes de celles qu'ils occupent dans les véritables représentations zodiacales, et de plus que l'ordre des figures est aussi tout à fait différent.

Il n'est pas inutile non plus de faire remarquer que le Rhamesséum est un édifice de la fin du seizième siècle, comme tout le monde le reconnaît ; or, on y trouve la représentation d'un phénomène astronomique qui serait antérieur à cette époque de plus de deux siècles ! Qu'on y eût gravé la position des colures à l'époque de l'érection du monument, cela se concevrait jusqu'à un certain point ; mais qu'on l'eût fait pour une époque antérieure qui ne se lie d'aucune manière avec celle de la construction de ce palais, voilà ce qui ne se conçoit nullement ; et cela suffit pour ruiner cette opinion, que les sculpteurs auraient eu en vue la position des colures. En tout cas, l'existence d'une représentation monumentale d'un fait très antérieur, donne lieu à l'importante remarque que voici : On peut admettre, d'après cette base, que la représentation qu'on suppose être celle de l'année 3285, correspond à l'état du zodiaque à une époque très antérieure à celle de la sculpture ; que cette époque serait celle de quelque fait très remarquable dont on aurait voulu consacrer le souvenir ; qu'elle serait, par exemple, celle du déluge mosaïque qui, dans la chronologie des Septante, peut absolument se rapporter à cette date, et que le zodiaque de Noé serait le type dont le plus ancien de ceux qu'on signale pourrait être considéré comme une copie. Assurément, il n'y a pas moyen de réfuter une telle hypothèse ; et cela étant, la chronologie biblique se trouve encore désintéressée dans la question, si même elle n'y trouve pas quelque avantage. C'est là un système qu'on peut admettre, si l'on croit à la haute antiquité du zodiaque. Je pourrais donc accorder ses prétentions à M. Biot que je n'ai nul intérêt à combattre ; et je déclare néanmoins que je les considère comme excessivement éloignées de la vérité.

Je crois avoir suffisamment réfuté les théories qui reposent sur l'idée d'une représentation solsticiale, et d'une antiquité très haute. Mais avant d'arriver aux faits qui ont fixé d'une manière authentique l'âge de nos zodiaques, et en ont déterminé le véritable sens, je dois exposer deux systèmes remarquables, tous deux fondés aussi sur une base astronomique, mais présentant du moins une idée acceptable, et ramenant l'époque de la sculpture des zodiaques au voisinage de l'ère chrétienne.

Idées de M. de Paravey.

195. Le premier de ces systèmes est dû à M. de Paravey ; il fait l'objet d'un rapport lu à l'Académie des sciences en 1822, par l'illustre Delambre. Les recherches de M. de Paravey se sont exercées surtout sur le planisphère de Denderah, que nous possédons à Paris. Ce savant partant de cette idée fondée sur le témoignage de plusieurs auteurs, que les colures, au lieu de répondre à l'origine des quatre saisons, en indiquaient autrefois le milieu ; de sorte que le printemps commençait un mois et demi avant l'équinoxe,

l'été un mois et demi avant le solstice, et ainsi des autres, considère les deux axes du planisphère comme passant par les signes correspondant au milieu des saisons, dont le commencement serait donné par les diagonales du carré. De cette façon, l'on trouve que les solstices placés sur les axes, sont dans le Cancer et le Capricorne. M. de Paravey arrivait à la même conclusion, en considérant le grand zodiaque du portique. Il avait remarqué que les *signes* y étaient indiqués par des figures de femmes également espacées, toutes tournées dans le même sens, excepté une seule qui, regardant en sens contraire, indiquait un changement de direction dans la course du Soleil, c'est-à-dire, la position du tropique ou du solstice d'été. Il insistait surtout sur ce que le planisphère de Denderah, situé dans un temple orienté et dans une chambre également orientée, avait dû être orienté lui-même, et construit par conséquent sur le système d'axes qu'offrent naturellement les colures, d'où il suivait que l'axe même de la salle et du planisphère par les solstices. Enfin, M. de Paravey faisait remarquer, et ceci lui paraissait démonstratif, que les lieux des colures étaient les mêmes, et dans le planisphère et dans le zodiaque du portique, construits tous deux néanmoins *dans deux systèmes de projection différens*. De l'ensemble de ces observations, il résultait que les zodiaques de Denderah étaient d'une époque postérieure à la fondation de l'école d'Alexandrie.

Les idées de M. de Paravey que Delambre trouvait assez plausibles, peuvent être admises sans infirmer ce que nous avons dit au sujet de l'ignorance des Egyptiens par rapport au mouvement équinoxial. Car la représentation des colures ainsi faite, ne suppose pas la connaissance de leur déplacement; et, d'ailleurs, cette connaissance pouvait exister, du moins en soupçon, chez les artistes qui exécutèrent ces zodiaques, pour peu qu'ils l'aient fait postérieurement à notre ère; c'est ce qu'on peut admettre, et ce qui fut démontré plus tard par l'étude des inscriptions. Du reste, les conclusions qui en rapportaient l'origine à une époque si récente, soulevèrent au sein de l'Académie des débats assez vifs, et paraissent avoir suscité contre leur auteur des inimitiés peu honorables.

Je dois ajouter encore au sujet du planisphère de Denderah, qu'en se plaçant dans l'hypothèse où il serait une projection géométrique de la sphère sur un plan, et en en disposant toutes les étoiles un peu remarquables selon la projection d'Hipparque, Delambre avait reproduit à peu près ce planisphère, ce qui lui donnait une date peu différente de l'ère chrétienne. Quelque temps après, et lorsqu'il eut été transporté à Paris, M. Biot ayant entrepris le même travail et pris les mesures sur le monument lui-même, crut y reconnaître un état du ciel antérieur à notre ère de 700 ans seulement; mais il se garda d'en conclure que le monument fût de cette époque, puisqu'on pouvait y avoir reproduit un zodiaque d'époque antérieure, soit à dessein, soit par ignorance, et comme la sphère d'Eudoxe en fournit un exemple. Mais, sauf le respect dû à d'aussi graves autorités, je crois que ces savans travaux se sont exécutés en pure perte. Car, est-il vraisemblable que, pour orner un plafond d'une petite chambre, sur lequel on ne trouve d'ailleurs que des figures bizarres, les sculpteurs se seront astreints à suivre une projection mathématique régulière de la sphère étoilée? d'autant plus que les constellations elles-mêmes y sont à peu près méconnaissables.

Système de Visconti.

196. Le second sytsème, dû au célèbre antiquaire Visconti, consiste à voir dans la disposition des figures de tous les zodiaques la date de la construction des monumens, mais en tant que leur division indiquerait la constellation ou le signe dans lequel se trouvait le soleil au commencement de l'année civile égyptienne où la construction avait eu lieu. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit du calendrier égyptien (n° 132). Le commencement de chaque année civile avançait d'un quart de jour sur celui d'une année solaire; de sorte que, si ce commencement avait lieu une fois lorsque le soleil entrait dans le signe du Bélier, l'année civile suivante recommençait un peu

avant que le soleil n'eût atteint ce signe, et lorsqu'il était encore dans les Poissons. On trouve ainsi qu'après 121 ans, le soleil *entrait* dans le signe des Poissons, lorsque l'année civile commençait; qu'après un temps égal, il était à l'entrée du Verseau au commencement de l'année, enfin, qu'en parcourant ainsi tous les signes, le premier jour de l'année civile ne coïncidait avec celui de l'année solaire, que nous avons supposée commencer avec le Bélier, qu'après 1461 années civiles révolues. Si donc les zodiaques d'Esné sont divisés dans le Lion, cela indiquait, d'après Visconti, que l'année civile dans laquelle ce zodiaque avait été sculpté, commençait un jour où le soleil était dans le signe du Lion. Les zodiaques de Denderah, au contraire, montrent que le soleil était dans le signe ou dans la constellation du Cancer, le premier jour de l'année où l'on sculpta ces zodiaques.

L'idée de Visconti, qui est très nette et très simple, rallia un grand nombre de suffrages, et avec raison. D'abord, elle a l'avantage de faire disparaître la très grande difficulté des époques relatives des constructions de Denderah et d'Esné. Car, dans l'hypothèse de la représentation solsticiale, deux à trois mille ans auraient séparé les dates originelles de ces monumens, monumens tellement semblables sous le rapport du style architectural, qu'un artiste ne peut se dispenser de les croire à peu près contemporains; d'après l'idée de Visconti, il y aurait à peine un siècle d'intervalle entre les deux époques. En second lieu, rien n'indique l'utilité, la convenance, la raison quelconque de la représentation solsticiale et d'une représentation si multipliée, tandis que rien n'est plus naturel que l'expression quelconque de la date d'érection d'un monument. Dans quel intérêt, par exemple, aurait-on gravé sur les murs que, lorsqu'on l'érigea, le point équinoxial était dans tel ou tel signe, surtout quand ce point reste dans chacun d'eux plus de deux mille ans? Au contraire, il y a un but raisonnable dans l'inscription en caractères quelconques de la date d'un monument, comme le suppose Visconti. Pour les Egyptiens, la date était le signe céleste occupé par le soleil au commencement de l'année, et cette date, on la traçait soit en emblèmes, soit en caractères plus précis; de plus, cette hypothèse rend raison de la répétition si fréquente des représentations zodiacales dans les monumens de l'Egypte. Les figures symboliques qui en accompagnent les divisions, s'accordent parfaitement bien avec cette idée; car la tête d'Isis qui sort des rayons solaires à Denderah, est précisément le symbole de l'année *civile* égyptienne. Enfin, dans le système de Visconti, on peut admettre *indifféremment* que les zodiaques représentent les signes ou les constellations.

Mais, ainsi envisagée dans sa généralité, l'hypothèse de Visconti ne donne pas une date précise, et à la rigueur même, l'indétermination en serait complète. Car le soleil restant cent vingt-un ans dans chaque signe, l'année indiquée par un signe est, quant à sa date, indéterminée d'autant. En second lieu, il reste à savoir dans laquelle des périodes sothiaques a eu lieu la coïncidence en question; car la présence du soleil dans tel ou tel signe au commencement de l'année civile, se reproduisait dans chacune de ces périodes. Mais, d'abord, on est libre d'admettre qu'il s'agissait de la dernière; cela est de droit, au moins comme hypothèse; et de plus, cette hypothèse est confirmée par les considérations que nous allons exposer tout à l'heure. Or, on sait que la dernière période sothiaque s'est terminée en 128 après J.-C., et la connaissance qu'on a de la date précise de cette fin, fait reconnaître que le soleil se trouvait dans le signe du Lion, au commencement de toutes les années égyptiennes comprises entre l'an 12 et l'an 128 de notre ère. Les zodiaques d'Esné seraient donc resserrés entre ces deux limites, et l'âge de ceux de Denderah en différerait moyennement d'un siècle. Pour ce qui est de l'année précise, il est probable qu'elle était indiquée par un signe particulier, mais ce point est pour nous sans aucune importance.

Faits décisifs qui fixent l'âge des zodiaques, et les ramènent à l'ère chrétienne.

197. Voilà donc les zodiaques [illegible]

menés à l'ère chrétienne, et cette conclusion de Visconti s'accordait avec celle qu'il avait tirée d'un ordre de faits différent. Dans les emblèmes égyptiens, son génie d'artiste avait reconnu l'art et les idées de la Grèce; de plus, il savait que des inscriptions grecques existaient sur les murs des monumens, à côté des zodiaques eux-mêmes. La tâche que se fussent imposée d'abord des observateurs raisonnables, eût été de se mettre en quête des inscriptions qui pouvaient exister sur les monumens; elles seules pouvaient donner à coup sûr le mot des énigmes qu'on se forgeait sur les dates. Or, ce fut précisément à quoi les savans ne songèrent pas; ce ne fut que beaucoup plus tard, et après avoir discuté à perte de vue sur le terrain de l'astronomie, qu'on s'avisa de lire ce qui était écrit sur les murs. Ces inscriptions, qui étaient de deux sortes, résolurent enfin d'une manière authentique la question d'époque. Ce sont, d'une part, des légendes hiéroglyphiques; de l'autre, des inscriptions grecques, qui disent souvent la même chose; et toutes s'accordent à fixer l'époque des sculptures sous la domination des Romains. Les légendes hiéroglyphiques portent les noms de plusieurs empereurs dans les cartouches sacrés. Sur le planisphère de Denderah était tracé en caractères phonétiques le mot αυτοκρατωρ, qu'on suppose se rapporter à Néron. Le portique du temple de Denderah a été, d'après une inscription grecque de son fronton, érigé à Isis par les habitans du Nome, et dédié par eux au salut de Tibère; de sorte que ce portique, au plafond duquel est sculpté l'un des fameux zodiaques, est d'une création postérieure à celle du temple, fait dont on rencontre d'ailleurs plusieurs exemples cités par M. Letronne. Enfin, le petit temple d'Esné, dont la construction remontait à trois mille ans au moins avant Jésus-Christ, a une colonne sculptée et peinte dans le même style que le zodiaque qui est auprès, et une inscription porte que le travail de cette colonne est de la dixième année du règne d'Antonin.

Ce n'est pas tout. Un cercueil de momie, rapporté de Thèbes en 1824, et contenant le corps d'un nommé Pétaménoph, mort dans la dix-neuvième année du règne de Trajan, ainsi que le témoigne une inscription grecque déchiffrée par M. Letronne, offre en outre la peinture d'un zodiaque divisé exactement comme celui de Denderah. Il est donc clair que, si cette division indique une date, elle dépose en faveur de la nouveauté de ces zodiaques. Remarquons que l'on peut appliquer à cette peinture l'hypothèse de Visconti.

Vraisemblance d'une représentation purement astrologique.

198. Il n'en fallait pas tant pour couvrir de ridicule l'opinion des partisans de l'antiquité fabuleuse des zodiaques; mais cette question résolue, il reste encore le problème de leur signification intrinsèque. Lorsque l'on considère la multiplicité de ces représentations monumentales, qu'on la compare au peu d'intérêt réel que peuvent offrir, comme tableaux populaires, soit la position du solstice, soit tout autre fait astronomique analogue, on sent naître cette idée que les prétendus zodiaques ne sont pas des monumens de science, mais peut-être de simples tableaux astrologiques. Cette idée se fortifie quand l'on considère qu'à l'époque de leur sculpture, l'astrologie était universellement répandue; qu'on dressait des thèmes généthliaques pour les personnes, pour les monumens et même pour les villes; qu'à ce point de vue seulement, une représentation zodiacale peut avoir quelque rapport avec un homme, et se trouver tracée sur la caisse d'une momie. Il devient donc extrêmement vraisemblable que le zodiaque du cercueil de Pétaménoph, que ceux des temples de Denderah, d'Esné, de Palmyre et beaucoup d'autres, ne sont pas autre chose, et cette idée est celle que partagent aujourd'hui à leur sujet la plupart des savans.

Mais cette conclusion soulève les questions suivantes: Si les zodiaques dont nous venons de discuter les titres, sont de l'époque romaine ou grecque, on doit néanmoins retrouver quelque part le vrai zodiaque égyptien. En tout cas, quel était ce zodiaque? Etait-il identique avec le nôtre, qui est celui des Grecs? Celui-

si s'accorde-t-il avec ceux de l'Inde, de la Chine, de la Chaldée? Tous ces zodiaques n'ont-ils pas une origine commune, et n'y a-t-il pas un zodiaque primitif? Quel est ce zodiaque? Quelle est l'époque de son invention? A quel peuple faut-il le rapporter? Ici se présente le fameux système de Dupuis, qui crut voir dans les emblèmes zodiacaux des phénomènes physiques, propres au climat de l'Egypte, mais à une époque tellement reculée, qu'il faut traverser, pour l'atteindre, les ruines et les ténèbres de cent cinquante siècles. En regard de cette folle théorie, nous rencontrons cet autre paradoxe, que les Egyptiens n'ont jamais connu le zodiaque, si ce n'est après l'avoir reçu des Grecs. Nous passerons en revue ces divers problèmes; nous discuterons les principales hypothèses, et partout nous verrons la chronologie sacrée sortir triomphante des épreuves de la critique la plus sévère. Ce sera l'objet de la prochaine leçon.

L.-M. Desdouits,
Professeur de physique au Collége Stanislas.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

TROISIÈME LEÇON (1).

Histoire du couvent des Petcheries. — Origine de Kijov. — Ses Églises modernes. — Son Histoire civile et religieuse.

« Or actuellement, dit l'annaliste Nes-« tor, je vais raconter l'histoire du cou-« vent des *Petchéries*... Hilarion, homme « de haute naissance, qui pratiquait le « le jeûne, allait souvent de *Berestov* au « *Dnièpre*... et là, sur une montagne cou-« verte d'une grande forêt, il se creusa « une petite grotte profonde de deux « brasses, où il se retirait pour y psal-« modier ses heures... Mais le grand « prince l'ayant fait élire (en 1051) mé-« tropolite, l'homme de Dieu fut con-« traint de quitter sa caverne. Cepen-« dant un laïc qui demeurait à *Lubetch*, « alla en pélerinage à la sainte monta-« gne (Mont Athos), en examina les di-« vers couvens, et enfin dans l'un d'eux « demanda à l'*igoumène* la tonsure et « l'habit monastique. Il les reçut, et fut « nommé Antoine. Maintenant, lui dit « l'igoumène, retourne au pays de Rus-« sie, car tu es le béni de la montagne « sainte, et par toi les moines se multi-« plieront... Antoine reprend sa route « vers *Kijov* : il chemine par monts et « par vaux, cherchant l'endroit que Dieu « lui assigne pour sa demeure fixe. Enfin « arrivé à la grotte d'Hilarion, il se « creuse tout près une nouvelle cellule « et y vit de pain sec et d'un peu d'eau... « Sa haute sainteté ne tarde pas à ras-« sembler autour de lui des disciples, « qui au nombre de douze se creusent « autant de cellules souterraines, envi-« ronnant celle du maître. Alors le Père « leur dit : Mes frères, voici que Dieu « vous a réunis au nom de la sainte mon-« tagne, et par suite du droit que l'igou-« mène m'a transmis, en me tonsurant, « de vous tonsurer également. Puissent « donc toutes les bénédictions de la mon-« tagne sacrée rester sur vous! Pour moi, « je vais me retirer seul derrière ces ro-« chers, et vous remettre à un autre « chef... Il leur laisse *Varlaam* pour le « remplacer, et va passer seul quarante « années dans une cellule écartée qui se « voit encore sous le nouveau cloître.

(1) Voir la deuxième leçon dans le n° 44 ci-dessus, p. 104.

« Mais chaque fois qu'il arrivait aux frè-« res des embarras inattendus, ils en-« voyaient consulter Antoine et suivaient « ses avis. Bientôt le nombre des moines « croît au point, qu'ils ont besoin de « toute la montagne du Petchersk. An-« toine la demande pour eux au grand « prince *Isiaslav,* qui l'octroie, et l'*Ous-« penski Sobor* est construit. Mais Isias-« lav, de son côté, érige un cloître en « l'honneur de saint Dmitri, lui donne « Varlaam pour igoumène, et dote ce « cloître de grandes richesses. Car voilà « comment les *Kniases* et les *Bojars* fon-« dent des monastères, à force d'or, « mais jamais au moyen des larmes, des « prières et des jeûnes... Les moines de « Petchersk, au nombre de vingt, se trou-« vaient donc sans chef... Antoine leur « conseille d'élire le plus humble d'entre « eux, Féodose, et ils obéissent. Féodose « vécut en grande austérité, priant et « pleurant sans cesse, et il réunit tant « de moines que leur nombre dépassa ce-« lui de cent. Féodose se mit alors à la « recherche des réglemens monastiques, « et finit par trouver un moine du cou-« vent de *Studite*, nommé Michel, qui « arrivait de Grèce avec le métropolite « George. Féodose le pria de lui donner « la règle de Studite, et il la fit copier « en double. Il établit les chants d'É-« glise, apprit à faire les révérences; à « psalmodier, à se tenir debout au chœur, « assis au réfectoire. De plus il fixa les « mets convenables pour certains jours de « la semaine, et tout ce qui a trait à la li-« turgie. Ainsi Féodose institua le cou-« vent-modèle, de qui tous les autres de « Russie ont emprunté leurs règles. Il « continua de vivre en saint, faisant ac-« cueil à tout venant. Ainsi vins-je moi, « très indigne moine, qu'il reçut, comme « j'atteignais ma dix-septième année. »

L'histoire de ce monastère fortifié, si-tué au milieu des barbares, doit présen-ter, comme on le pense bien, durant le moyen-âge une série peu interrompue de calamités. Vingt fois pris et pillé, il ne lui restait à chaque fois que ses murs, souvent encore sillonnés par les flam-mes. Je citerai une seule de ces catastro-phes. « Le soir d'un vendredi, dit Nestor, « l'impie *Boniak* et ses *Polovtsi* assailli-« rent le Petchersk, au moment où, nos « vigiles chantées, nous allions reposer « dans nos cellules. Tout-à-coup s'enten-« dirent d'horribles clameurs, et l'on vit « les païens dresser au pied de nos murs « leurs machines de siége. Nous nous sau-« vâmes à la hâte dans l'arrière-cour du « monastère. Quelques uns même d'entre « nous se réfugièrent sur les toits. Ce-« pendant les cruels enfans d'Ismaël bat-« taient nos murs en brèche, et ayant « enfoncé nos cellules, enlevèrent tout « ce qui leur convenait, détruisirent le « reste, incendièrent l'hospice de la di-« vine Mère, pénétrèrent dans l'église, « mirent le feu aux portes du sud et du « nord, profanèrent le portique où repo-« sait le corps de saint Féodose, en arra-« chèrent les images, et se répandirent « en imprécations contre Dieu et notre « sainte religion. De plus ils réduisirent « en cendre l'hospice de la Maison-Rouge « que le pieux *Vsévolod* avait fait bâtir « sur le mont *Vidobitch*. Voilà comment « les impies Polovtsi, la race maudite « d'Ismaël, semaient partout l'incendie, « et massacraient nos frères. »

Cependant dès l'année 1037 Jaroslav avait entouré Kijov « de murs dont les « tours étaient dorées (1). » Sur le mo-dèle des grandes cités byzantines, celle-ci avait sa porte d'or, porte de la gloire et des entrées triomphales. Le privilége de ces tours et de ces portes dorées paraît avoir été propre aux villes blanches ou indépendantes, c'est-à-dire à celles qui renfermaient un trône. *Kijov* était une de ces nombreuses *Belgrades,* cités blan-ches du monde slave. Encore aujour-d'hui le gouvernement de la Kijovie, jadis foyer d'un peuple libre, a pour ar-moirie un ange blanc, sur fond d'or, te-nant une épée nue, la pointe tournée vers la terre. Sur l'étymologie du mot de *Kijov* en latin *Kitava* qu'Helmod dans sa *Chronique des Slaves* appelle *Khué,* le *Khuiava* des Orientaux, il n'y a rien de clair, si ce n'est qu'en polonais ce nom signifie une verge, un pieu planté en terre; en serbe *kiti* veut dire l'organe générateur, et *kita* un bouquet, une couronne; d'où vient sans doute ce nom de *Kitaj* ou de *Kijov,* couronne de l'Ou-kraine. Ce nom d'un sens si profond et si

(1) Nestor, *Chronique de Russie.*

primitif se retrouve à Moskou ; on trouve même un *Kitaj-grod* polonais sur le Dniestre, certainement plus ancien que le moscovite, mais qui, à la fin du siècle dernier, ne comptait plus que cent cinquante feux.

Les plus obscures ténèbres couvrent l'origine de *Kijov*. Ce qu'on peut dire c'est qu'elle offre à un haut degré les traits slavo-illyriques, propres aussi à la ville grecque, qui sont d'être divisée en plusieurs quartiers distincts et séparés, d'être surmontée par une ville haute, assise sur un mont, en slavon *kholma*, en latin *culmen*, les monts sacrés et civiques de l'ancienne Italie, souvent en face d'une autre colline vouée aux mystères et aux augures, comme le Capitole était en face du Vatican. Sur cette sainte montagne, la Sion des Oukraniens, brille dans les airs la Sophie, comme en Grèce la Cella de Minerve aux cimes du blanc Parthénon. C'est dans ce temple principal de la nation ruthène qu'on suspendait les trophées des combats, là que sont enterrés tous les souverains depuis Vladimir le Grand. « L'année 1044 « *Oleg* et *Jaropolk*, fils de *Sviatoslav*, « étant allés de vie à trépas, dit Nes« tor, *leurs os furent baptisés* et déposés « à la Sophie. » De tous ces tombeaux il n'y a plus de traces. J'ai montré ailleurs que très probablement *Kijov* se modela sur *Kherson*, premier type des villes gréco-russes. Mais la capitale ruthène existait déjà auparavant plus ou moins développée, comme le prouve l'histoire de ses princes païens, et divers passages de Nestor. « Après avoir prêché, dit-il, « la parole de Dieu à Sinope, saint An« dré, frère de Pierre, vint en Kherso« nèse; et apprenant que le cours du « Dnièpre n'était pas loin de Kherson, il « s'embarqua pour le remonter.... Ayant « enfin pris terre au pied d'un mont « élevé, il le montre à ses disciples, en « disant : Sur cette montagne éclatera « la gloire du Seigneur, qui aura bientôt « ici de nombreux autels au sein d'une « vaste cité. Puis ayant gravi la cime de « ce mont, il y fit le signe de la croix et « pria. C'est dans cet endroit même que « fut bâtie Kijov. Saint André continuant « sa route débarqua ensuite chez les Nov« gorodiens, habita parmi eux, observa « leurs mœurs, visita leurs étuves, et « s'étonna de la manière dont ces Slaves « prenaient le bain, se fustigeant avec « des rameaux verts. Puis il partit pour « le pays des Varèghes, d'où il retourna « à Rome, racontant ses prédications et « ses voyages aux merveilleux pays sla« ves. »

Jusqu'ici on n'a que la prophétie de la fondation de Kijov. Nestor nous la montre enfin élevée par une tribu polanienne, c'est-à-dire polonaise, à demi-païenne, livrée à la polygamie; et qui brûlait ses morts : « or parmi les Pola« niens se trouvaient trois frères, *Kij*, « *Chtchek* et *Khoriv*, ayant une sœur « nommée *Lubédie*. Ils bâtirent une pe« tite ville qui s'appela *Kijov* du nom de « leur aîné. Elle était appuyée à une « grande forêt de sapins où ils allaient « chasser les bêtes sauvages. D'eux est « descendu le peuple polanien de la Ki« jovie. » Cette ville s'agrandit et fixe l'attention des *Varèghes*, lorsqu'avec *Rurik* ils s'emparent de *Novgorod*. « Deux « de ces guerriers, *Oskold* et *Dir*, qui « n'étaient pas du sang de Rurik, mais « pourtant bojars, le quittent sans sa per« mission, et suivis de quelques frères « d'armes, descendent le Dnièpre vers « *Tsaragrad*. Chemin faisant ils décou« vrent une ville sur une montagne, et « demandent à qui elle appartient ; les « habitans répondent : Nous eûmes au« trefois pour fondateurs et pour prin« ces trois frères, *Kij*, *Chtchek* et *Kho*« *riv*. Mais ils sont morts ; et depuis nous « payons tribut aux Khozars. A cette nou« velle, Askold et Dir prirent possession « de la ville, s'entourèrent d'un grand « nombre de Varèghes, et régnèrent sur « les Polaniens (1). »

Ainsi que toute ville slave ancienne, Kijov se compose de plusieurs cités distinctes, qui sont ici, comme à Moskou, au nombre de trois. Mais bien plus encore que Moskou, Kijov rappelle la ville primitive helléno-asiatique et la Jérusalem des Hébreux. C'est d'abord le *Petchersk*, acropole qui domine toutes les collines civiques, Kremle des Slaves ou des Glorieux, refuge aérien de la prière et de la victoire, séjour des moines et

(1) Nestor.

des soldats, gardiens des Palladiums nationaux. Un peu moins élevée, la ville haute appuie ses terrasses en amphithéâtre aux flancs du Petchersk et à ceux du mont de la Sophie. Elle voit à ses pieds des abîmes où roulent des torrens, et d'où montent, droits comme une ligne géométrique, des peupliers gigantesques, dont on pourrait toucher de la main les cimes en se promenant dans certaines rues; là demeurent les nobles, les employés, les étudians. Enfin assis dans la plaine, au niveau du fleuve, s'étend le *Podol*, ou la ville basse, mouvante cité du commerce, des artisans, des plébéiens, retentissante d'activité, pleine de luxe et de misère. Pour y venir de la ville haute il faut descendre de profondes vallées, des versans presque à pic et sans verdure, que couronne une forêt, placée au centre de Kijov, dont elle est une des plus grandes beautés : pleine des sites les plus sauvages, les plus abruptes, de vieux chênes penchés sur de sombres ravins, vous vous y perdez seul sans plus rien voir, plus rien entendre de la ville qui est cependant sur votre tête, comme à vos pieds. Plongé dans vos rêveries, vous arrivez subitement à la crête aiguë de la colline, d'où s'ouvre un immense horizon. Le grand et glorieux fleuve roule à vos pieds à une profondeur qui effraie, et au delà de ses ondes l'œil plonge vers Moskou sur une plaine sans terme, dont le sable blanc et fin étincelle au soleil au point de paraître une neige fraîchement tombée, la nuit précédente, et que perceraient çà et là des bouquets de petits sapins rabougris et de saules nains. Rien de mélancolique comme cette perspective où se développent à perte de vue les humbles steppes de l'esclavage au delà des rochers orgueilleux de la suisse kijovienne, où se débat une liberté mourante.

Dans les sables qui entourent Kijov les pauvres se creusent quelquefois encore des cavernes pour demeures, comme firent les premiers moines des Petchéries. J'y ai trouvé des familles rongées par une inexprimable misère. La prodigieuse affluence de mendians à ces lieux saints rend difficile de les secourir tous. Déguisés en pèlerins ils couvrent les routes à certaines époques de l'année. J'ai souvent vu de ces hypocrites, assis sur des bornes, singer certaines cérémonies, comme s'ils eussent été de pauvres popes, et réciter, sans savoir lire, des évangiles au peuple dans de grands missels slavons. Outre ses trois cités principales, Kijov en contient une quatrième, plus jeune et plus petite, appelée du nom de saint Vladimir, qui autour de la ville haute dont elle est la ceinture, dispose ses riches et belles rues, terminées par les paysages le plus poétiquement agrestes. Ainsi répandu de tous côtés, Kijov occupe un espace énorme.

Citer les églises modernes serait inutile : mais après le *Petchersk* il y a encore un lieu d'une haute importance historique; c'est le *Mikhailovski monastyre*, couronnant le coteau au bas duquel est le théâtre de la ville, un des plus mesquins assurément qui existent. La voûte d'entrée du couvent est surmontée, selon l'usage russe, d'une chapelle à coupole et précédée, comme au Petchersk, d'une étroite esplanade, avec des bancs où les pèlerins s'asseoient, et dont les deux murs latéraux peints représentent, avec la vue et le plan du monastère, une procession de Basiliens apportant une madone. Sous le porche sont également peints de grands moines noirs auréolés. Les maisonnettes des solitaires entourent l'enceinte carrée, au fond de laquelle est la simple demeure de l'*Arkhijerej*. Au centre s'élève le Sobor : un pinceau grossier a représenté sur ses murs extérieurs, Olga, Vladimir et l'établissement du christianisme en Oukraine. Le style de l'intérieur est entièrement liturgique : carré parfait, voûte très surhaussée, quatre énormes piliers peints, riche iconostase montant dans la coupole vaste et bien éclairée, galerie ou église supérieure; aux deux côtés du temple deux grandes chapelles, remplaçant les transepts latins, à voutes très basses, et dont l'une est remplie de peintures apocalyptiques, tandis que l'autre contient un vaste mausolée à châsse, sous un baldaquin éblouissant, porté par quatre hautes colonnes dorées : des anges, de grandeur naturelle, à six ailes, sont peints à l'entour. Là de nombreux pèlerins brûlent incessamment leurs cierges.

Au large mur, qui regarde l'iconostase, et unit les deux piliers antérieurs, sur lesquels pose la grande coupole, est un vaste tableau d'expression assez dramatique, où Jésus-Christ armé du knout, chasse les vendeurs du temple. Il serait à désirer que cet acte se renouvelât réellement dans cette église russe, où le clergé très souvent fait un vrai trafic au lieu saint. Du reste je n'ai vu dans Kijov aucun tableau remarquable comme exécution. Pour juger la peinture russe, il faut voir Moskou, et plus encore *Troitsa*, dont je n'oublierai jamais l'admirable iconostase. Celui du Petchersk offre bien aussi quelques belles et impressionnantes figures de madones voilées et d'apôtres révélateurs au front plein de leur divin secret; cependant ils n'approchent pas de ceux de Troitsa où plus d'une tête serait digne de Fiésole. Cependant pour l'architecture les monumens de Kijov sont incomparablement plus vastes et plus imposans que ceux de Moskou. On n'y reconnait nullement un peuple enfant; car les Latins par la Pologne dirigeaient cet art encore non national, encore incertain dans sa route. Aussi a-t-il moins de charme et de spontanéité que le moskovite. Il copie maintefois l'italien pour les coupoles, pour les autels; même les chaires, au lieu d'être basses et petites, comme en Moskovie, sont grandes, suspendues aux piliers, et planent avec une dignité romaine au dessus du peuple, et plus haut que le siége impérial. C'est l'image du Malo-Russe, toujours attiré par ses désirs vers la liberté et les idées d'Europe, mais rejeté par sa nature dans l'orientalisme, et ainsi ballotté à travers toute l'histoire.

Parmi les autres monumens on peut citer encore l'église des Dîmes (*Deciatinnaja*) ou de la *Nativité de Marie*, si célèbre dans la chronique de Nestor, et aussi ancienne que la Sophie. Par malheur, restaurée de fond en comble, il serait inutile de la décrire. Mais celle de *saint André* attire tous les yeux : perchée sur le roc, presque en aiguille, tant il est à pic, où cet apôtre est censé avoir fait sa prière, elle s'harmonise admirablement avec le site environnant par l'élan de sa taille svelte, et l'essor de ses coupoles, qui filent en ellipses alongées vers le ciel, portées par de hautes tourelles, si fluettes qu'on dirait des minarets. Les murs sont de même démesurément hauts. Mais l'intérieur, clair et dégagé, offre une vraie église romaine, à trois nefs, dont les voûtes élevées s'alongent en berceau, avec des galeries latérales, peu d'icones dans le vaste et beau chœur, une chaire enfin grande et libre comme pour une église de France. Hélas, la tribune reste vide !

L'étroite terrasse qui court autour de cette église pend sur un précipice, hérissé de pointes de rochers, et au fond duquel on distingue les moindres ruelles du Podol; toutes ses places, tous ses édifices publics, et son bateau à vapeur pour la Mer-Noire, et au-delà du fleuve et de la ville les longues files de chariots fendant la plaine de sable, pour alimenter cette capitale renaissante des Malo-Russes. Entre Saint-André et la Sophie on achevait une nouvelle *Tserkov* en brique, comme toujours, carré parfaitement cubique, exécuté dans l'ancien style hiératique national, à arcs mauresques aux portes et aux fenêtres, à voûtes surbaissées dont la centrale très haute pose sur quatre piliers : le tout couvert en tôle, et surmonté de cinq tours basses et massives, portant ces coupoles affaissées sur elles-mêmes, au lieu de s'élancer en bouton aigu, peut-être pour mieux contraster par leur gravité et leur aplomb avec les flèches voisines de Saint-André.

Je descends enfin au *Podol*, c'est-à-dire à la dernière et à la plus riche des cités de *Kijov*, qui, toute rebâtie à la moderne, n'a de remarquable que son couvent de *Braski*, où est l'académie, au fond de la grande et belle place de la ville : harmonieux édifice avec portique et belles colonnades grecques. Au centre de sa cour verte, entourée d'arbres, le sobor du couvent et de la ville, alonge ses trois nefs italiennes, ayant sur son fronton l'inscription latine, la seule que j'aie vue à une église russe : *Miserere, Domine, secundùm jus*. L'université de Saint-Vladimir dans le haut *Kijov* complète cette académie : on y traîne la jeunesse polonaise et oukranienne pour l'élever dans les idées moskovites. Du reste, comme édifice, cette université est à peine un petit collége de nos départe-

mens; et l'instruction n'y paraît guère montée sur un pied plus imposant.

Les environs de *Kijov* mériteraient une description, car ils sont aussi pittoresques que la ville même. Les hameaux en outre y portent des noms souvent historiques : ainsi *Vouiché-Grad*, en slavon *place élevée*, se voit encore à sept verstes du Podol, sur une hauteur qui domine le fleuve, forteresse bâtie par Oleg, suivant Constantin Porphyrogénète, et dont l'église servit de sépulture à plusieurs princes, notamment au jeune *Kljeb*, fils de Vladimir le Grand, assassiné par son rival *Svjatopolk* et le premier martyr de l'Église russe. Quand on s'éloigne de Kijov, en suivant la chaîne de rochers dont la haute ville occupe le bout, on a de tous côtés des points de vue sauvages, sur des lieux déserts et pleins de silence, de pauvres huttes en bois au penchant des monts, et à ses pieds la lande sablonneuse et sans arbres, qui va se perdre au loin dans la Pologne. C'est un coup d'œil triste, surtout quand on vient de voir la forteresse élevée par des captifs polonais contre leur patrie. Depuis la conquête, de nouvelles destinées ont commencé pour Kijov, appelée à redevenir capitale de ces immenses provinces; mais l'avenir de ces dernières sera longtemps un problème. Cette ville n'en mérite pas moins de la part du gouvernement la prédilection la plus décidée; car toute la poésie, toutes les légendes populaires des Russes sont nées sur cette terre, berceau de l'empire.

Pour nous, occidentaux et catholiques romains, *Kijov* est de même remplie des plus intéressans souvenirs, puisque c'est la sainte ville de l'union des deux églises, le pont jeté entre deux mondes rivaux. Et si ce pont se trouve momentanément brisé, tout fait espérer qu'il se relèvera un jour. L'Église russe naissante fut étrangère aux hostilités des Grecs contre les Latins; Vladimir et son peuple furent instruits, baptisés par des Grecs unis à Rome. De là les alliances nombreuses et les mariages entre les premiers princes russes et les rois latins d'Occident. Sans parler des souverains polonais et normands, Henri Ier, roi de France, n'épousa-t-il pas Anne, fille d'Iaroslav, monarque puissant, ami éclairé des arts, à qui la Russie doit son plus ancien code? Mais immédiatement après lui commence à se dissoudre la confédération ruthène, brillante amphictyonie slave dont Kijov était l'Olympie. Vladimir le Grand, président suprême de cette république patriarcale, avait commis la faute énorme de partager, en mourant, les provinces entre ses neuf fils. Puis chacun de ces petits princes apanagés morcelait lui-même sa principauté pour doter chacun de ses fils; et de plus en plus la suzeraineté de *Kijov* s'éclipsait, chacun prétendant avoir un droit égal à porter le manteau de Vladimir, dont la gloire était répandue partout, dans les annales de Byzance, comme dans les légendes arabes et les chansons scandinaves. C'était l'époque où l'anarchie féodale morcelait également les royaumes occidentaux.

L'année 1124, le continuateur de Nestor décrit un affreux incendie qui dévora pendant deux jours le vaste Kijov. Six cents églises, dit-il, y devinrent la proie des flammes. Ce n'était que le prélude de plus grands malheurs. Douze princes suzerains se partageaient la Russie (1); mais onze se liguent contre Kijov, la prennent d'assaut en 1169 et la ravagent; les Petchéries, l'église des Dîmes, Sainte-Sophie même sont souillées par ces barbares. Le siége de l'état est transporté sur deux points opposés à *Galitch* et *Vladimir*. Dans cette première ville triomphent les idées latines, dans la seconde celles de la Grèce. A l'entrée du treizième siècle, les princes orientaux se liguent contre Roman Mstislavitch, roi russe de Galitch, allié de la Pologne. Mais Roman vient à bout des confédérés et de leur chef Rurik, qu'il chasse de *Kijov*, où il fait son entrée triomphale. Mais celui-ci appelle à son secours les *Polovtses*, qui arrivant, emportent d'assaut la capitale de l'Oukraine le jour de l'an 1204, et y renouvellent avec un surcroît d'atrocité les scènes de 1169. Galitch, dans la Russie-Rouge, succède, comme reine des villes ruthéniques, à Kijov changé en un amas de décombres, bien que des princes suzerains s'obstinent à y régner encore sur un trône flétri.

(1) Schnitzler, *la Russie*.

L'un d'eux, *Mstislav Romanovitch*, périt en 1224 à la bataille de la *Kalka*. Les guerres civiles continuent même à l'approche des Mongols, auxquels elles préparent une facile conquête. En 1240 ils marchent sur Kijov, dont le prince s'enfuit aussitôt, laissant pour défendre les saints lieux un *tisiatskij*, ou colonel, nommé *Dmitri*, qui presque sans soldats ne put malgré son courage défendre longtemps la place. Elle fut prise le 6 décembre, mais respectée. Dmitri se reconnut vassal, et les Mongols, se contentant du tribut et du contingent de soldats convenu, le laissèrent régner en paix lui et ses successeurs. Des Mongols la Malo-Russie passa aux Tatars, puis revint aux Mongols, jusqu'à ce qu'enfin *Ghedimine*, duc de Litvanie, ayant remporté en 1330 sur les Russes réunis la grande victoire de l'Irpen, à six milles de Kijov, assujétit toute l'Oukraine.

« Depuis long-temps, dit M. Schnitzler, « accoutumés à changer de maître, comme « on change d'habit, et n'ayant ni à gagner, ni à perdre aux révolutions, les « Kijoviens ouvrirent leurs portes aux « Lithuaniens qu'ils méprisaient comme « des barbares... Kijov eut à se louer de « ses nouveaux maîtres, car ils respectèrent sa religion et adoptèrent peu à « peu ses mœurs. La ville eut longtemps « encore ses princes particuliers, vassaux de la Lithuanie, et ce ne fut « qu'en 1471 qu'on y établit une voïévodie de cette nation, dont la tolérance alla jusqu'à permettre longtemps aux Russes des provinces conquises de rester unis au métropolitain « de Moskou, qui en tirait des revenus « considérables. Ce ne fut qu'en 1415 que « *Vitoft* réunit les évêques orthodoxes « de son empire pour faire élire un métropolitain national. Le patriarche de « Bysance ayant refusé de le reconnaître, Vitoft le fit sacrer par les mêmes « évêques qui l'avaient élu... et établit « l'indépendance du siége de Kijov. L'union s'introduisit dans le nouveau diocèse (1458), mais sans violence de la « part du souverain; et lorsqu'en 1516 « Joseph Zoltân, métropolitain uniate « de Kief, vint à mourir, Sigismond Ier « consentit qu'un prêtre orthodoxe, Jonas, évêque de Minsk, fût nommé à sa « place... Mais cette tolérance ne régna « plus lorsqu'en 1569 Kief fut (d'après la « stipulation) restitué à la couronne polonaise... Enfin Pierre Mohila, l'un des « antagonistes les plus décidés de l'union « qui à cette époque avait envahi jusqu'au « temple de Sainte-Sophie obtint en 1632 « du roi Vladislas de Pologne un nouveau « privilége (1). » Par ce malheureux et aveugle génie, la réconciliation des deux églises fut ajournée; et les Tsars entrèrent en possession de Kijov l'année 1667. Telles ont été les destinées de cette première capitale des Russies, « qui jadis, « prétend Hermann, rivalisait avec Constantinople. » Il ne reste plus aujourd'hui de son immense commerce qu'un faible souvenir dans la foire des contrats, qui y attire annuellement la noblesse polonaise et malo-russe.

On voit que par son histoire, comme par ses monumens, Kijov indique la limite des deux mondes. Ici expirent la Pologne et les idées latines, en se débattant de siècle en siècle dans un combat sans fin contre la force venue des déserts. Symbolisme et réalisme, orthodoxie et progrès, obéissance et affranchissement, voilà les principes qui comme des géans acharnés se disputent depuis douze siècles la domination du Boristhène, ce fleuve des forêts (*bores*). A Kijov naît la vraie Russie; elle sort à la fois de l'Occident et de l'Orient, de Krakovie et de Kherson, de la Pologne et de la Grèce, destinée, si elle comprenait mieux sa mission, à réconcilier deux civilisations, ennemies jusqu'à nos jours.

CYPRIEN ROBERT.

(1) Schnitzler, *la Russie*.

REVUE.

INNOCENT III ET SES CONTEMPORAINS.

TROISIÈME ARTICLE (1).

Origine de l'hérésie des Albigeois. — Désordres du clergé languedocien au treizième siècle. — Efforts d'Innocent pour mettre un terme à ces deux fléaux. — Croisade.

Quand à une époque peu éloignée de nous la France se voyait attaquée au dedans par des dissensions intestines, au dehors par l'Europe coalisée qui voulait peut-être la laisser se consumer comme ces maisons incendiées qu'on isole en les abandonnant à leur destinée, alors la Convention établit l'échafaud permanent, fit du bourreau l'arc-boutant de la société, décréta l'assassinat juridique et inonda du sang le plus pur le pays tout entier. Cependant il s'est trouvé de nos jours des hommes pour excuser, louer même ces horreurs : « C'était, disent-ils, une nécessité du moment pour abattre la révolte intérieure et repousser l'invasion du dehors. Sans cette rigueur et cette apparente barbarie, c'en était fait de la liberté et de la France entière. Honneur donc à ceux qui ont osé assumer une aussi pesante responsabilité, sacrifiant ainsi, sur l'autel de la patrie ce que l'homme a de plus cher, « sa réputation! » Tel est le langage affaibli d'un certain parti, qui ne désavouerait pas les mêmes moyens s'il revenait au pouvoir, et Dieu sait la gloire et le profit qu'on en retirerait.

Mais, qu'il soit arrivé aux catholiques d'appliquer ces mêmes axiomes à la société chrétienne; que nos pères se soient soulevés avec bien plus de raison contre des dogmes néfastes qui menaçaient à la fois tous les pouvoirs et toutes les institutions sociales, il n'y aura pas assez d'anathèmes contre une pareille audace, ni assez de haines pour flétrir une semblable outrecuidance. Etrange logique! Quoi? les chefs de la révolution étaient des héros et les Pierre de Castelnau, les Montfort et les Innocent étaient des monstres! Chez vous la fin justifie les moyens, et pour nous les cruautés inséparables d'une guerre de religion seront autant d'écriteaux infamans que vous prétendez nous clouer au dos! Honte à nous si nous acceptions une telle sentence; ce serait prouver que nous la méritons! Aussi remettre la vérité dans son jour; montrer que la croisade contre les Albigeois fut uniquement un droit de défense naturelle exercé sous peine de suicide, ne sera pas une œuvre tout-à-fait inutile et aura, nous l'espérons, quelque intérêt pour les lecteurs de l'*Université*.

Dans tous les temps l'esprit humain s'est occupé avec avidité de la grande question du bien et du mal, dont les profondeurs secrètes ne seront peut-être jamais connues et que le christianisme seul a expliquée d'une manière raisonnable. A mesure qu'on remonte aux premiers âges et aux civilisations antiques, on retrouve partout une voix de douleur gémissant sur la présence d'un principe mauvais opposé au bon principe; partout aussi des accens plaintifs qui regrettent un passé qui s'est enfui. Le shiva de l'Inde, le typhon de l'Egypte, l'ahrimann de la Perse représentent tous une même choses, le duel de la chair et de l'esprit, fondement unique des systèmes entre les-

(1) Voir le deuxième article, au n° 46, ci-dessus, p. 271.

quels la philosophie de tous les siècles n'a cessé d'osciller. Dans la religion des Perses établie ou plutôt renouvelée par Zoroastre, Ahrimann, ou le génie du mal et Ormuzd, le génie du bien, devaient se livrer à jamais un combat acharné. Cependant au-dessus d'eux il admettait encore une cause primitive, unité absolue, suprême intelligence, brillant au sommet de l'échelle des êtres. « Le feu, la lumière ne furent plus que des symboles qui désignaient l'immense activité du premier principe et qui exprimaient comment découlent de ce vaste foyer toute science et toute sagesse. C'est assurément le plus grand pas que la philosophie ait fait dans l'antiquité, et la découverte la plus majestueuse qu'elle ait obtenue. Zoroastre laissa aux Perses la tradition d'Ormuzd et d'Ahrimann; mais il n'admit ces deux principes que comme subordonnés à la cause première émanée: Ormuzd, l'agent du bien, conserva seul sa faveur et sa bienveillance (1). » Malheureusement les mages, successeurs de ce grand philosophe, ne tardèrent pas à méconnaître ces principes salutaires: d'ailleurs en faisant Dieu auteur du mal, il détruisait au fond l'idée du mal, et de là à dire qu'on pouvait s'y livrer sans crime, il n'y avait qu'un pas qui fut bientôt franchi. De plus, le célèbre système des émanations, qui fondait un vaste panthéisme, vint en aide aux passions, et d'une magnifique conception, dans l'origine, il put naître un matérialisme abject, dont les derniers excès vinrent épouvanter l'Europe occidentale au treizième siècle. Dès le second de l'ère chrétienne les gnostiques avaient beaucoup emprunté aux doctrines de l'Orient, mais il était réservé à Manès de faire un plus grossier mélange encore du christianisme et du magisme. Suivant les auteurs orientaux, il avait été mage et, dans un âge mur, il embrassa la nouvelle foi qu'il chercha à faire plier aux rêveries de son ancienne profession; il se donna même pour le Paraclet promis par le Messie. Mais en 277, il fut confondu, dans une conférence publique, par un évêque de la Mésopotamie et se vit obligé de repasser en Perse, où il fut écorché vif pour avoir promis de guérir le fils du roi, mais qui mourut malgré la prédiction de Manès.

(1) De Gérando, *Hist. de la philos.*, t. I, p. 240.

Comme la plupart des dogmes manichéens se retrouvent dans ceux des Albigeois, nous nous abstiendrons d'en faire ici l'énumération, mais il ne sera pas inutile d'observer qu'ils excitèrent dès lors la même sévérité de la part du pouvoir civil que dans des temps plus rapprochés de nous. Dioclétien les poursuivit à outrance, peut-être par haine du nom persan, mais ses successeurs ne purent se défendre d'un sentiment de terreur en voyant la tendance pernicieuse des principes qui visaient à détruire la société même. Le Code théodosien dépose des mesures prises contre eux, ce qui ne les empêcha pas de se multiplier dans l'ombre; car, semblables en cela aux associations ténébreuses de nos temps, les adeptes seuls étaient initiés aux mystères de la secte, tandis qu'on trompait les simples par l'appât d'une vie austère et mortifiée. Dans sa jeunesse saint Augustin fut pris à ce piége, mais plus tard le manichéisme trouva en lui un adversaire redoutable. De l'Afrique nous voyons la secte passer en Espagne, au quatrième siècle, où elle changea de nom pour prendre celui de l'évêque Priscillien. Si l'on en croit de graves historiens les priscillianistes s'attroupaient de nuit, pêle-mêle et sans aucun respect pour les bienséances. La prière était toujours bonne de quelque manière qu'on la fît: aussi priaient-ils souvent tout nus. On peut aisément imaginer ce que devait enfanter d'infamie une pareille licence; mais fidèles aux principes, un secret inviolable couvrait ces mystères d'iniquité. Nier, nier toujours sans craindre le mensonge ni le parjure: telle était la loi de ces fanatiques et résumée par eux dans ce vers énergique:

Jura, perjura, secretum prodere noli.

D'un autre côté, les manichéens, avec lesquels se confondirent les anciens gnostiques, pénétrèrent dans la Bulgarie et la Thrace sous le nom de pauliciens: c'est là qu'on les trouve au septième siècle. La guerre, le commerce, les croisades même (1) servirent de véhicule à leurs

(1) Reiner.

doctrines. Au commencement du onzième siècle nous les trouvons à Milan et bientôt après en France. Les noms de patarins, de cathares, de boulgres ne sont guère que des dénominations différentes pour désigner les partisans d'une même erreur, dont la force dut nécessairement s'accroître au milieu des nombreux désordres qui affligeaient le clergé sous les prédécesseurs de Grégoire VII. Des prêtres corrompus ou simoniaques embrassaient sans doute avec joie des idées favorables à leurs passions, car on n'a peut-être pas assez relevé un fait curieux, c'est qu'à Milan le peuple irrité poursuivait les concubinaires en leur infligeant le stigmate de *patarins* (1). Toujours est-il qu'au commencement du treizième siècle partout où se montrent les nouveaux manichéens, c'est en grand nombre et avec une organisation régulière, symptôme évident d'une longue existence favorisée par les ténèbres dont s'entouraient les novateurs. Mais toutes les appellations (et elles étaient nombreuses) se confondirent dans le terme d'Albigeois, qu'on donna aux hérétiques du midi de la France, vaste mer où vinrent se perdre tous les bras du fleuve primitif.

S'il y avait des dissidences entre les différentes ramifications des hérétiques au temps d'Innocent III, un lien commun les unissait cependant, c'était celui d'une haine profonde pour l'Église catholique et ses enseignemens. « Nous tenons pour faux et déraisonnable tout ce que croit et fait l'Église, » avait répondu un Albigeois à l'archevêque de Cologne; ce mot résume toute la doctrine. Les sectaires avaient cependant leurs dogmes à eux qu'il est temps de faire connaître.

Le monde invisible et le monde visible avaient chacun un créateur différent: la matière était l'œuvre de l'esprit mauvais, l'esprit provenait du bon principe. Selon quelques-uns le Christ et le démon étaient également fils de Dieu, ou bien encore il y avait deux dieux, le Créateur et le Tout-Puissant. Ce dualisme conduisit aux assertions les plus hasardées. La nourriture animale était un crime, car les animaux étaient impurs à raison de leur origine matérielle. Le même motif les portait à rejeter le mariage comme une abomination, ou tout au moins ne devait-on s'unir qu'à des vierges et se séparer après le premier enfant. Les parfaits seuls professaient cette doctrine; les autres se livraient sans honte aux déréglemens de la chair: l'inceste n'était qu'un mot, l'homme avait été créé par le péché et non par Dieu (1). L'esprit du mal, contraint pendant trente ans à laisser l'homme sans âme, avait séduit au bout de ce temps deux esprits célestes que le Très-Haut avait exilés dans le corps humain. Les âmes ne pouvaient se purifier que par la métempsychose et en pratiquant certaines bonnes-œuvres dont les Albigeois seuls avaient le secret. Tous les péchés sont mortels, mais le châtiment n'en sera pas éternel; le purgatoire n'est qu'une invention et l'arbre reste où il est tombé, car le corps n'entrera jamais dans le royaume de Dieu, et peu importe le lieu où on l'enterre, d'où il suit que la consécration des cimetières et la prière pour les morts sont choses oiseuses. L'immortalité de l'âme ne saurait exister, la fatalité règle tout, fatalité à laquelle Dieu même doit se plier; car sa prescience ne peut connaître, ni sa puissance empêcher le mal.

L'Ancien-Testament n'a aucune valeur et est en contradiction avec le Nouveau; le Dieu du premier s'est montré cruel, menteur, impur. Le démon seul a inspiré ce livre; les prophètes, les patriarches étaient ses serviteurs; Moïse ne fut qu'un magicien; saint Jean-Baptiste lui-même fut animé d'un mauvais esprit; autrement il n'aurait pas paru douter du Christ en envoyant deux de ses disciples vers lui, démarche des plus condamnables. Quant au Sauveur, son corps était apparent, et Marie, sa mère, un archange. Un démon, et non Jésus, avait souffert la mort; le vrai Messie n'avait été ni homme, ni visible, sur cette terre. Parmi les sectaires, quelques uns acceptaient les récits des évangélistes; mais, disaient-ils, on les avait composés, ainsi

(1) Voigt, *Grégoire VII et son siècle*.

(1) Credere debemus quod lignum, quod est in medio paradisi, est vulva muliebris. — Mulier ad Adamum ivit et qualiter cum ipse coiret ostendit et suasit. Eckbert, *serm.* v. Fuslin, I, p. 92.

que la Bible, dans un autre monde. En admettant même la vérité de l'incarnation, le Christ avait abandonné son corps à la pourriture en montant aux cieux; tous les miracles du Sauveur et des apôtres devaient passer seulement pour des figures, telles que la résurrection de Lazare, qui signifiait seulement sa conversion à la foi chrétienne.

Les Albigeois rejetaient encore tous les sacremens, sans exception : l'eucharistie était du pain, et rien de plus; car autrement le corps de Jésus-Christ, eût-il été gros comme une montagne, devait avoir été consommé depuis long-temps. Quand le Seigneur avait dit : *Ceci est mon corps*, il avait effectivement touché son corps; le reste était seulement une image de la parole de Dieu, qui est notre aliment spirituel. Et, après tout, que devenait le corps du Christ dans le corps de l'homme? Et le baptême, pure ruse du démon. Le Christ avait, il est vrai, baptisé avec de l'eau; mais ce n'était là qu'une figure de la prédication évangélique. La prière dans une chambre solitaire était bien préférable à celles de l'Eglise, dont on devait mépriser la liturgie, et qui était d'ailleurs coupable d'avoir falsifié le *Pater* en y insérant ces mots : *Délivrez-nous du mal*, que le prêtre ne prononçait pas lui-même. Les Cathares ou Albigeois avaient seuls le droit d'ordonner des prêtres; car tout autre était souillé, et dès lors ne pouvait ni consacrer, ni bénir. La chasteté, la justice et la vérité existaient seulement chez eux; l'adultère, l'avarice et l'ambition, voilà l'unique partage de l'Eglise catholique. La prostituée de Babylone, la bête de l'Apocalypse et tant d'autres noms renouvelés de nos jours retentissaient aussi dans la bouche des sectaires du temps dont nous parlons.

Avec de pareilles idées sur les dogmes fondamentaux du Christianisme, la hiérarchie ne devait point trouver grâce à leurs yeux. Aussi les Albigeois proclamaient-ils ouvertement que les ordres monastiques, l'épiscopat, le sacerdoce, étaient autant d'institutions condamnables qui demandaient une abolition complète; culte public, ornemens, signes de croix, pénitence, tout encourait la même prescription. Néanmoins, par une inconséquence étrange, si la chose est vraie, ces mêmes hommes avaient une hiérarchie, et même un pape, appelé le *serviteur de la foi*. A mes yeux, ce fait paraît fort douteux; car ce pape habitait la Bulgarie, lieu trop éloigné pour qu'il eût une influence réelle, et, en outre, le silence de Reiner, qui passa dix-sept ans dans la secte, est un argument presque péremptoire. « D'ailleurs, dit M. Hurter à ce sujet, quelle autre unité eût-il pu obtenir que celle d'une haine générale contre l'Eglise? Les nombreuses ramifications des Cathares et leurs dissidences sur les points les plus importans parlent assez haut contre cette institution; l'idée de reconnaître un chef suprême en matière de foi ne paraît même pas leur être entrée dans la tête. » Cependant, qu'ils aient eu des chefs organisés, c'est aussi un fait constant, et les noms de la hiérarchie catholique dont les affublent leurs adversaires en est une preuve directe. Le pontife ou chef avait au-dessous de lui une autre personne, nommée son fils aîné, suivi encore d'un second fils, après lequel venait en dernier lieu l'aide. A la mort du chef, le fils aîné lui succédait, et se trouvait remplacé par son cadet; la communauté élisait un nouvel aide. C'était à cette espèce de curé qu'on se confessait, de lui qu'on recevait la bénédiction. « Les maîtres servaient à répandre la doctrine avec rapidité, et comme ils se trouvaient souvent accompagnés de femmes, pour les aider et les soutenir, leurs ennemis s'en montrèrent très scandalisés. Des enseignemens secrets, donnés à un petit nombre d'élus, les rapprochaient des anciens manichéens divisés en parfaits et croyans; le prosélyte était même soumis à un long noviciat et à un espionnage rigoureux avant qu'on le jugeât digne de passer dans la première classe. Commencer par se séparer de l'Eglise établie était la condition indispensable pour devenir membre de l'association; car les Albigeois damnaient quiconque n'était pas eux. Ensuite, à la lumière des cierges, on amenait devant le prêtre le nouveau converti, vêtu de noir, tandis que les frères formaient un cercle autour de lui. Pour remplacer le baptême et l'absolution, on avait établi l'imposition des mains, qui

s'appelait la *consolation*. Cette cérémonie était de rigueur pour arriver à la félicité; car la prière acquérait par là pouvoir de purifier. Tous, sans distinction d'âge, avaient droit à cette consolation; mais elle n'était valable que si le prêtre se trouvait innocent de péché mortel (1). Aussi devait-elle être souvent renouvelée. D'ordinaire, la consolation était précédée d'une confession faite en termes généraux..... Tous les jours, à midi ou vers le soir, les assistans partageaient entre eux du pain après une prière commune; le *Pater* était une prière favorite. On a même avancé qu'ils demandaient aux mourans s'ils aimaient mieux aller au ciel comme martyrs ou comme confesseurs? Si le patient choisissait le premier, on l'étranglait avec un drap; s'il se décidait pour le dernier, ou retirait toute espèce de nourriture, et la même chose avait lieu quand une grande faiblesse empêchait le malade de répéter le *Pater* (2). »

Une chose digne d'attention, c'est que les hérétiques abandonnaient cette prière secrète et cette pénitence dont ils proclamaient tout haut la nécessité. Reiner, qui fut si long-temps un de leurs partisans, déclare n'en avoir jamais entendu parler pendant toute la durée de son alliance avec eux. Ils aimaient peu l'aumône, s'efforçant au contraire d'amasser de l'argent pour acheter la protection des grands, des tribunaux, ou même des évêques; ils regardaient l'usure comme un de leurs plus grands moyens pour acquérir des richesses sans travail; loin de mettre leurs biens en commun, ils semblent avoir attaché une grande importance au *mien* et au *tien*. On ne devait jamais prêter serment, parce que l'homme n'est sûr de rien, ce qui ne les empêchait pas d'avoir recours aux plus indignes artifices et à des mots à double sens quand ils se voyaient forcés de rendre compte de leurs doctrines : ainsi, à Troyes, ils donnèrent à deux vieilles femmes de leur secte les noms de *sainte Eglise* et de *sainte Marie*, et firent ensuite cette profession de foi : *Je crois tout ce que croient la sainte Eglise et sainte Marie*. Feindre l'orthodoxie en public leur paraissait permis; mais ils se dédommageaient en particulier de leur contrainte par des pratiques qui excitaient l'horreur générale des catholiques.

« Les Cathares montraient pour la propagation de leurs doctrines une activité qui les portait à ne dédaigner aucun moyen détourné quand il s'agissait d'entraîner les esprits. Ils se glissaient dans les maisons et, employant un langage séduisant, affirmaient qu'ils possédaient seuls le véritable Evangile et le repos de l'âme. Ils faisaient surtout les plus grands efforts pour s'introduire auprès des malades et les gagner par un extérieur de piété avant qu'un prêtre pût arriver. Un autre usage, assez fréquent parmi eux, était d'écrire les principaux points de leurs doctrines sur des billets qu'ils plaçaient dans des lieux solitaires, pour les exposer aux regards des pâtres et les faire porter par eux aux prêtres catholiques. On y soutenait qu'un ange avait apporté l'écriture du ciel, où on l'avait composée, et comme le livre saint était empregné de musc, son odeur l'avait fait reconnaître. Ce piége grossier réussit à entraîner quelques ecclésiastiques ignorans; mais les hommes de sens disaient que, pour embrasser de pareilles folies, il fallait donner l'exemple de la méchanceté et non de la bonté. De plus zélés encore se plaignaient avec amertume du silence étonnant des hommes habiles en

(1) On ne comprend pas trop comment les *Cathares* comprenaient le péché; car 1° l'homme étant l'œuvre du mal, comment pouvait-il faire le bien? 2° étant soumis à la loi de la fatalité, comment appeler mal ou péché ce qu'il était impossible d'éviter? 3° puisque *tous* les péchés donnaient la mort à l'âme, personne ne pouvait jamais s'en voir affranchi, à raison de l'imperfection de l'humanité.

(2) M. Hurter révoque en doute ce dernier fait, et nous tombons volontiers d'accord avec lui, tant de pareilles atrocités nous révoltent, quoique ces hommes égarés aient prouvé par d'autres actes la cruelle tendance de leurs funestes doctrines. Une chose cependant à remarquer, c'est que les auteurs contemporains s'accordent tous sur les principaux points des dogmes albigeois, bien qu'ils écrivissent à de grandes distances l'un de l'autre et sans se connaître. De plus, des hommes qui avaient passé nombre d'années parmi les sectaires ont confirmé en tout point les assertions des écrivains catholiques, et enfin les formules des abjurations imposées à ceux qui rentraient dans le sein de l'Église, prouvent encore la vérité de ces faits.

face de ces hérétiques (1). Quand ces derniers se hasardaient à montrer une plus grande audace, ils expliquaient faussement les mandemens des évêques et attaquaient leurs enseignemens, s'efforçant par-dessus tout d'amasser le mépris et la honte sur ceux qui s'avisaient de les combattre. Mais y avait-il du danger? on les voyait se conformer à toutes les pratiques de l'Eglise, se traîner à genoux autour des basiliques, recevoir l'eucharistie avec ferveur et faire de grandes protestations d'orthodoxie. D'un autre côté, ils se répandaient en paroles injurieuses contre l'Écriture sainte, montraient une rage insensée contre les images, même contre celle du Sauveur crucifié, et souillaient les églises d'une manière dégoûtante (2). Leurs cruautés contre les prêtres devaient enflammer les haines contre eux (3), si toutefois ils ne se croyaient pas autorisés à user d'un droit de défense naturelle dans une persécution qui leur enlevait la sécurité et la vie. Quoique accablés dans le midi de la France par la force des armes, le premier tiers du treizième siècle les vit s'étendre de Constantinople à l'Espagne. Ils avaient des assemblées jusques dans l'état de l'Eglise: en Lombardie, leurs écoles et leurs partisans dépassaient ceux du catholicisme; ils attiraient le peuple à des discussions publiques, prêchaient avec audace, et pour défendre encore mieux leurs doctrines, ils envoyaient des jeunes gens étudier dans les hautes écoles de Paris. Un de leurs anciens chefs estime le nombre des parfaits à près de six mille personnes, et celui des croyans était incalculable.

Telle était donc la nature de l'immense conspiration ourdie contre l'Eglise au moyen âge, telle était la doctrine religieuse et politique qu'elle professait. On y aura reconnu plus d'un trait de ressemblance avec des idées et des sociétés plus modernes; mais quel homme de bonne foi s'étonnerait de voir des nations chrétiennes jeter un long cri de terreur et s'élancer au devant d'une secte qui sapait par la base toutes les institutions. Pour la supporter et la tolérer, il fallait être résolu de rétrograder vers la barbarie. Quand à une époque rapprochée de nous on a vu s'élever en France une nouvelle religion, dont le symbole était la divinisation de la matière, les tribunaux poursuivirent ses apôtres au nom de la société compromise, et personne n'éleva la voix pour crier à la persécution. Dans un siècle d'ordre et de civilisation avancée, les choses se passent de cette façon; mais après tout la société se défend de son mieux et selon les moyens dont elle est la maîtresse. Il n'en est pas de même quand le corps social se trouve encore à mi-chemin dans les voies de perfection: des passions violentes germent dans son sein, et bon gré mal gré, il faut repousser la force par la force sous peine de mourir. Or, toute secte qui vit repousse la mort avec énergie, et peut-être même est-ce parce que le paganisme se sentait frappé au cœur par la foi nouvelle qu'il se défendit avec tant d'acharnement contre ces attaques du christianisme. Comme le paganisme était décrépit et possédait, d'ailleurs, peu de doctrines vitales, il fut obligé de céder. Mais si la société jouit d'une jeunesse vigoureuse, elle s'agite, lutte et remporte la victoire. Cette victoire appartient en général au jouteur qui a de fortes croyances, dont le faisceau réunit les masses. Plus ces croyances seront civilisatrices, moins la victoire sera sanglante; mais pourtant, dès qu'on admet une forte résistance, on est aussi contraint d'admettre comme un fait presque certain l'abus de la force, surtout quand les plus profondes passions sont mises en jeu: trop heureux si de grands principes, proclamés par une voix vénérée, arrêtent le bras déjà levé pour frapper d'inutiles victimes.

Pour ce qui est de la question que nous traitons, elle peut se réduire à trois ou quatre demandes fort simples, auxquelles les faits devront répondre:

1° Le christianisme pouvait-il subsister, et, par conséquent, la civilisation euro-

(1) Est non parva verecundia nostri, qui litteras scimus, ut simus muti et elingues in conspectu eorum.

(2) A Toulouse, un Albigeois fit ses ordures près d'un autel et les couvrit avec la nappe.

(3) Deux prêtres vinrent à une église abandonnée: « C'est un jour de fête, se disaient-ils, il faut y dire la messe. » Mais les hérétiques l'ayant appris, saisirent les deux clercs et leur arrachèrent la langue.

péenne pouvait-elle se développer si les opinions albigeoises avaient prévalu?

2° Si l'on admet la négative, une doctrine qui renverse tout ordre social, qui a pour la soutenir des armes redoutables, et qui ne recule devant aucun moyen pour arriver à ses fins, peut-elle être légitimement poursuivie à main armée?

3° Les papes, chefs et protecteurs du christianisme au moyen âge avaient-ils le droit de provoquer une croisade contre la secte albigeoise?

4° S'ils avaient ce droit, comment l'ont-ils exercé, et sont-ils responsables des méfaits de leurs agens?

L'exposition des doctrines albigeoises nous dispense de répondre à la première question. Le christianisme proclamait le mariage un sacrement et protégeait surtout la femme contre l'abus de la force, en l'entourant de garanties religieuses et morales; le Cathare proclamait le mariage odieux et criminel, sanctionnait le désordre, détruisait la famille, en abandonnant les deux sexes au plus dégoûtant sensualisme. Le christianisme exigeait la pureté dans ses prêtres, la droiture et la probité dans les rapports de la vie, l'obéissance du gouverné, la douceur et la justice du gouvernant, et cherchait à paralyser les effets de la barbarie par la diffusion d'institutions charitables; les Albigeois déclaraient tout pouvoir illégal, érigeaient la dissimulation en honneur, l'avarice en principe. L'un soutenait que l'homme était libre, et fondait ainsi le plus noble encouragement de la vertu; l'autre le courbait sous le joug d'un stupide fatalisme; l'un lui dit: « *Abstiens-toi et vis pour le bien;* » l'autre lui dit: « *Jouis, enfant du démon, vis pour assouvir tes penchans déréglés; le mal n'est qu'un mot, une dérision!* » Répondez, vous, dont l'âme honnête se soulève en entendant de pareilles doctrines, de quel côté se trouvent le droit, la morale et la civilisation? Et lequel des deux partis assurait à l'Europe dans l'avenir le repos avec une organisation qui lui permît d'accomplir ses grandes destinées?

D'après la Charte du roi Jean, et plus encore par l'introduction de la bourgeoisie dans le parlement sous le règne de son fils, l'Angleterre est arrivée au système de *self-government*, ou gouvernement représentatif, qui a certainement fait sa gloire pendant un grand nombre de siècles. C'est sur cette base que s'est formée toute la société anglaise au travers d'une foule d'injustices, de revers et de luttes sanglantes, cortége inséparable des annales humaines. Mais maintenant sera-t-il permis à chacun de venir battre en brèche la constitution du pays, de s'armer même contre lui, de renverser, suivant le caprice du moment, les institutions fondées par nos pères? Charles I^er voulut le faire, et l'on sait dans quel gouffre il se précipita; Cromwell y échoua; et le dernier des Stuarts mourut cardinal à Rome. Or, en mettant entre les mains du peuple le droit de se faire justice, qu'ont fait les théoristes modernes? Ils l'ont autorisé à *poursuivre*, à *punir de mort* les hommes coupables d'avoir attenté aux libertés publiques. La conscience politique d'un Anglais se révolterait à l'idée de ne pouvoir châtier *légalement* de pareils crimes les armes à la main, si la chose devient nécessaire, et l'on refuserait à des états constitués chrétiennement, catholiquement le droit de se défendre contre des idées subversives de leurs croyances: pour l'un, permission de tout faire; pour l'autre, ordre de se laisser égorger!

Poursuivons la comparaison. Par delà l'Atlantique il s'est formé un état gigantesque, dont la fortune est probablement destinée à exercer une grande influence sur l'avenir du monde. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les germes de division qui couvent dans son sein: disons seulement que la démocratie y règne en souveraine; c'est la terre classique de la liberté. Cependant ici même le peuple montre une susceptibilité extrême et une haine aveugle contre l'ombre d'un gouvernement fort, et jusque contre la bourgeoisie: le président, la législature fédérale, les banques, la vie privée sont l'objet d'une inquisition tracassière et exigeante (1). Si le Dieu des chrétiens s'intitule un Dieu jaloux, la souveraineté collective, appelée *Uncle-Sam* (2), n'est pas moins jalouse d'hommages; jamais

(1) Voyez les *Lettres sur l'Amérique du nord*, par M. Chevalier.

(2) Sobriquet que se donne le peuple américain.

potentat européen n'eut plus besoin de flatteurs, devant cette idole toute supériorité doit se courber. Que serait-ce donc si un heureux lieutenant voulait s'emparer du pouvoir suprême pour anéantir la constitution américaine? N'applaudirions-nous pas tous aux efforts de ces nouveaux républicains pour conserver la foi politique de Washington et de Jefferson? Et si la cruauté, si les passions y étalaient leurs drames sanglans, que d'excuses prêtes à les pallier, en les rejetant sur les malheurs et l'exaltation inséparables d'un pareil conflit! Mais quoi! les mêmes principes sont inadmissibles, parce qu'il s'agit de la république chrétienne du moyen-âge, et qu'au lieu de se nommer Hampden, Falkland, ou Quincy Adams, l'on aura le malheur de signer Innocent, *pape!* Ou renoncez à vos plus chères théories de gouvernement politique, ou reconnaissez à toute société organisée le droit de se mettre à l'abri des coups de main tentés par l'esprit d'anarchie ou par le génie du despotisme.

Il y a plus: dans une société à son berceau, le principe civilisateur ou la religion a besoin de dominer pour retirer l'enfant des langes qui retardent son développement vigoureux. Il ne s'agit pas alors de préciser les limites des pouvoirs; il s'agit de croître, de vivre: or, le corps vit par l'âme. Ainsi à cette époque toute tendance qui vise à éteindre le principe vital est un crime de lèse-nation, contre lequel on est forcé de sévir. Aux Etats-Unis il n'y a guère qu'une seule raison d'exclusion pour les droits politiques, c'est celui d'irréligion, tant il est vrai qu'à leur origine les nations ont un sentiment indestructible de ce qui assure leur existence. Le temps viendra peut-être où l'Américain du Nord regardera cette barrière comme un acte d'intolérance: dans ce temps-là, le corps aura prévalu; le matérialisme étouffera l'esprit de vie: ce sera l'ère de la décadence. Dans le treizième siècle, le manichéisme déguisé des Albigeois était une tentative de suicide social. Qu'on imagine, si on le peut, le triomphe de ces doctrines; où en serions-nous? A quel hideux état de dégradation serait arrivée l'Europe encore demi-barbare et travaillée par un dissolvant de ce genre? La femme descendant au rang d'un vil instrument de plaisir; l'enfant livré au hasard d'une existence privée de la famille; la religion se taisant ou prêchant le crime; la science refoulée dans les ténèbres par la destruction des écoles conventuelles et des ordres religieux; la loi de la force se faisant jour, dominant en maître et soutenant les abus du régime féodal; tel serait l'état de notre société. Certes, si jamais il fut nécessaire d'employer le glaive dans un droit de défense naturelle, l'occasion dont nous parlons en est un éclatant exemple. La nature et la raison répugnent également à admettre une pareille organisation civile; mais cependant quels justes reproches n'aurions-nous pas à faire à Innocent III et à nos aïeux, s'ils se fussent montrés insensibles à de pareilles horreurs! Quant à leurs détracteurs modernes, jamais ils n'eussent pu que limer au coin du feu des phrases sonores contre la superstition. Devenus un peu plus qu'un singe et beaucoup moins qu'un homme, Dieu sait dans quelle classe de l'histoire naturelle leur place monstrueuse eût été marquée. Au milieu de cette fange impure, où le genre humain aurait croupi, un rayon fécondant n'eût pu pénétrer, et les trois grâces chrétiennes, la Foi, l'Espérance et la Charité, oubliant leurs immortels embrassemens, se fussent enfuies au sein de l'éternel amour.

La trinité chrétienne, ce mystérieux triangle, dont l'unité nous étonne, se trouve pourtant répétée dans la nature entière: dans Dieu, dans l'homme, dans la société civile et dans le corps politique, enfin jusques dans la vie inorganique. Dans Dieu, le Père manifesté par le Verbe et agissant en dehors par l'Esprit-Saint, qui relie l'un à l'autre; dans l'homme, la pensée manifestée par le Verbe et agissant par des organes; dans la société domestique et civile, un *pouvoir* agissant par un ministre ou moyen sur un *sujet;* dans la religion, la Foi manifestée par l'Espérance et fécondée par la Charité, dont les ardeurs s'épanchent sur le monde spirituel pour le vivifier et le soutenir; enfin dans la nature, la *cause* se faisant jour par un *moyen* pour produire un *effet:* telles sont les secrètes affinités

qui attirent et unissent chaque grande division des êtres. Dans le plan de la pensée divine, l'édifice spirituel, destiné par elle à servir de point de réunion entre Dieu et l'homme, devait refléter la triade merveilleuse, triple loi harmonique qui trouve encore son écho dans les sphères célestes se mouvant sur nos têtes et que le génie de Kepler sut découvrir. L'Eglise eut donc un chef, grande ligne créatrice et conservatrice à la fois, qui devait *engendrer* ou communiquer la vie intérieure, au moyen d'un épiscopat, à une société, dont l'activité toujours croissante pourrait arriver à une perfection incalculable, si les mauvaises passions ne venaient sans cesse glacer et dessécher une terre préparée par l'artisan éternel. Au chef, la vocation ou la faculté d'appeler; à l'épiscopat, la prédication; au corps entier, la production d'un effet sublime que le Christ seul pouvait prévoir. Mais comme dans l'homme même il est souvent difficile de distinguer la pensée de la parole, la parole de l'action, et que tout semble s'y confondre dans un même instant énergique; comme encore dans la famille, les trois êtres qui la composent, le père, la mère et l'enfant, forment un tout compacte, dont les lignes distinctes se touchent et se confondent aux extrémités; de même aussi les grandes lignes trinaires de l'Eglise doivent se compléter l'une par l'autre, confondant ou unissant plutôt la conception et l'action, la cause et l'effet, sans perdre la caractéristique primitive qui leur a été imprimée par la Divinité. Priver donc le pape de ses attributs, ou surtout lui ôter le droit de pourvoir à la défense générale de la société spirituelle, c'est rompre la base du triangle; c'est vouloir le construire avec deux lignes; c'est vouloir faire un corps sans tête. Aussi remarquez-le, le protestantisme a essayé cette impossibilité, et les deux grandes lignes qui lui restaient, manquant du troisième point d'appui, ont été, s'éloignant indéfiniment, jusqu'à ce que, perdues dans les régions obscures du piétisme et du rationalisme, la direction droite a cessé d'exister. Dès lors il s'est formé des deux lignes primitives une quantité de lignes brisées, ne se rattachant à rien de régulier, ni de réel, où l'incrédulité a pu se faire aux nombreux points d'intersection. et traîner à sa suite le matérialisme, ce grand dissolvant de toute croyance et de toute vertu. Donc vouloir qu'au moyen âge, où l'on croyait encore à l'unité trinaire, que le pape n'appelât pas les peuples à repousser une grande attaque contre l'instruction divine; exiger qu'il restât impassible en voyant détruire sous ses yeux le triangle tout entier, c'est demander l'absurde. Donc le demander à tout autre que le pape serait aussi absurde, car aux yeux des peuples il n'aurait eu aucune mission, la *cause* eût manqué pour produire *l'effet*, et dès lors le *moyen* eût marché sans but. Donc enfin les nations européennes auraient trouvé fort étrange que le chef de la chrétienté ne fît aucun pas, ou employât seulement des demi-mesures pour rassurer la société compromise dans ses plus chers intérêts.

Maintenant quels moyens pouvait employer le chef de l'Église pour éteindre une secte qui s'annonçait avec un corps de doctrines semblables à celles dont nous avons esquissé le résumé? Ils étaient de trois sortes : ou la prédication toute seule; ou la prédication soutenue par l'autorité d'un puissant monarque; ou la prédication appuyée sur une croisade. Quant au premier moyen, à moins d'un miracle, il est difficile de voir comment la chaire toute seule aurait pu suffire contre des gens auxquels tout était bon pour arriver à leurs fins. Nous avons déjà vu quels traitemens les Albigeois faisaient éprouver aux prêtres; comment admettre alors qu'ils se fissent plus doux envers les prédicateurs? D'ailleurs les faits parlent trop clairement contre une pareille hypothèse, et la protection des comtes de Toulouse et de Foix portait les sectaires aux excès les plus crians. Déjà en 1147, quand il ne s'agissait nullement de croisade, Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, écrivait ces paroles: « On a vu par un crime inoui chez les « chrétiens, rebaptiser les peuples, pro« faner les églises, renverser les autels, « brûler les croix, fouetter les prêtres, « emprisonner les moines, les contrain« dre à prendre des femmes par les me« naces et les tourmens..... Après avoir « fait un grand bûcher des croix entas-

« sées, ajoute-t-il en s'adressant aux hé« rétiques, vous y avez mis le feu ; vous y « avez fait cuire de la viande et en avez « mangé le vendredi saint, après avoir « invité publiquement le peuple à en « manger (1). » Raymond de Toulouse faisait célébrer la messe ridiculement en sa présence par des saltimbanques ou ses courtisans, et telle était sa folie qu'on l'avait entendu s'écrier : « Je sais que je « puis perdre mes états, mais c'est un « parti pris, je sacrifierai pour eux jus« qu'à ma tête. » Le même homme s'agenouillait devant eux, les caressait, les embrassait et se livrait aux idées les plus bizarres pour leur prouver son attachement. On peut juger du caractère de Raymond par le trait suivant. En 1214, son frère Baudouin, qui tenait pour le parti catholique, avait été surpris par la trahison. Il se rendait dans son domaine du Querci et dormait dans le château de l'Olme, qui avait reconnu Simon de Montfort. Les chevaliers qui l'occupaient s'entendent avec la garnison albigeoise de Montlevard pour livrer Baudouin. Dès que le châtelain le voit endormi, il emporte la clef de la chambre et admet ses associés. « Ne perdez pas un instant, dit« il ; il est sans armes et endormi ; vous « vous en rendrez facilement maîtres, « ainsi que des autres. » Toutes les issues sont gardées et Baudouin ne tarda pas à être couvert de chaînes. Avec cette proie on espérait forcer la place de Montluc à se rendre, mais le noble captif l'exhorta à se défendre jusqu'aux dernières extrémités. Pendant deux jours entiers ses bourreaux le firent jeûner : au bout de ce temps Baudouin demanda le viatique. Le prêtre allait l'apporter, quand survint un routier, ou brigand, qui jura de ne lui laisser rien prendre qu'il n'eût rendu un autre routier détenu dans les fers. « Cruel, dit le comte, je ne demande « pas de nourriture corporelle, mais les « saints mystères qui nourrissent nos « âmes. Qu'on me les montre au moins, « ajouta-t-il, et il se prosterna pour les « adorer. » Cependant il est conduit à Montauban où se rendit son frère Raymond. Sur-le-champ celui-ci forme un tribunal des deux comtes de Foix et de quelques barons ; on siége en plein air, Baudouin est condamné pour haute trahison et pour avoir combattu à Muret ; à peine lui accorde-t-on le temps de se confesser ; enfin les comtes de Foix aidés de quelques autres se font bourreaux et le pendent à un arbre. Il est vrai que Raymond lui fit élever un beau mausolée à Villedieu.

Tous les moyens de persuasion se trouvaient épuisés. Saint Bernard avait vainement prêché cette multitude aveugle dont il s'était vu le jouet et la risée. En 1176, Alexandre III fit assembler un concile dans la ville d'Albi pour que les hérétiques pussent y exposer leurs doctrines : ils y vinrent armés et se moquèrent des décisions des Pères. Deux ans plus tard le même pontife avait envoyé un cardinal à l'abbé de Cîteaux pour combattre les Albigeois : la populace de Toulouse courut après eux et leurs compagnons en les couvrant de huées et de brocards. Les docteurs albigeois savaient s'attacher leurs prosélytes par des liens si forts qu'un d'eux s'écria : « Quand je devrais « me traîner à quatre pattes pour entrer « dans la tombe je veux être enterré par « eux. » Alexandre, dit M. Hurter, eut beau charger le plus savant homme de son siècle, Alain de Lille, d'écrire contre eux ; son successeur eut beau donner au cardinal Henri la commission de discuter avec eux, en le faisant appuyer d'une force armée ; en vain encore de nouvelles assemblées composées de laïcs et d'ecclésiastiques, furent convoquées plus tard, le danger se montrait toujours plus menaçant et plus terrible dans cette partie de l'Église,.... toutes ces mesures étaient partielles et n'offraient qu'un secours passager. »

Il ne faut pas non plus oublier qu'un grand nombre de seigneurs embrassaient le parti des Albigeois pour s'affranchir de tout frein moral. Une doctrine qui ne condamnait aucun excès et favorisait particulièrement le libertinage devait trouver accès dans bien des cœurs, et ceci explique peut-être la prodigieuse opiniâtreté de ses partisans. Puis, venait la convoitise des biens ecclésiastiques, la joie d'usurper les riches prébendes, les beaux monastères. Il y a toujours au fond de l'âme humaine une certaine cu-

(1) Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. LXIX.

pidité qui engendre l'envie du bien d'autrui et le désir de s'enrichir à ses dépens. Ainsi plus tard, au seizième siècle, l'aristocratie protestante profita seule des dépouilles opimes que leur offrit le catholicisme ; ainsi en 1791, Mirabeau suivait l'inspiration d'une bande noire en faisant tomber les biens du clergé dans le domaine national; ainsi peut-être feront aussi les prolétaires dédaignés aujourd'hui par une orgueilleuse bourgeoisie.

Enfin à côté de ces blessures profondes se trouvait une plaie bien autrement cruelle et envenimée : ulcère aux bords larges et livides qui rongeait l'Église française, je veux dire la corruption du clergé.... Dans les sirvantes et les chansons qu'on faisait courir sur lui, nous pouvons reconnaître plus d'une insinuation albigeoise où l'on sent plus d'une exagération, mais encore reste-t-il une part trop réelle, trop patente pour la révoquer en doute. Lorsque le prêtre a laissé tomber sur sa robe une tache d'huile, il a beau la frotter et la cacher, elle va s'agrandissant toujours, défiant tous ses efforts, attirant tous les regards. Dieu avait mis sur son front une couronne d'une éclatante blancheur, et si elle tombe de son front, les larmes amères de la pénitence elle-même ne sauront lui rendre sa première beauté. On dirait un ange déchu qui porte partout avec lui un reflet de sa gloire primitive au travers des vapeurs empestées dont il est entouré. Ne nous étonnons donc pas si une haine spéciale s'attache alors à ses pas : qui ne frémirait de voir un vase d'albâtre renfermer de mortels poisons?

Au premier rang parmi les indignes, on peut compter Bérenger II, archevêque de Narbonne. Non content de son diocèse, ce prélat cumulait l'évêché de Lérida et l'abbaye de Mont-Aragon en Espagne. Il était de cette race dont le père se rendit au jardin des Olives et vendit son bon maître pour trente deniers. Monté sur des amas d'or qu'il comptait et recomptait sans cesse, sa main avare ne s'ouvrait jamais pour verser l'huile de la charité : renfermé dans les hautes murailles de son monastère il laissa dix années entières s'écouler sans visiter son diocèse, sans veiller sur les églises, sans prêter l'oreille aux vives remontrances du Saint-Siége. « L'évêque de Narbonne, « écrivait Innocent, est, dit-on, la principale cause de tant de maux affligeans; « lui dont le Dieu est l'or, lui qui se glorifie de sa honte; lui, dont le cœur « avide n'a pu s'abstenir des choses illicites ni se contenter du bien permis ni « s'adonner à la piété. Ame vile, absorbée dans son trésor et qui aime mieux « regarder l'or que le soleil! Cet homme « n'a-t-il pas osé soutenir que la simonie « n'est pas une hérésie (1)? » Mais Bérenger se moqua également des reproches et des menaces du pontife; les diocèses et les bénéfices furent mis par lui à l'encan et, chose monstrueuse! on vit le même homme cumuler jusqu'à cinq paroisses à la fois. L'archevêque conférait l'ordination sans distinction et sans examiner les qualités du candidat. Aussi dans cet effroyable désordre vit-on se briser un à un tous les liens de la hiérarchie : chanoines, curés, moines quittaient à l'envi les liens du sacerdoce, prenaient des concubines, séduisaient des femmes mariées ; ou bien se faisaient usuriers, joueurs, marchands, procureurs, histrions, médecins. Qu'on s'étonne ensuite que les laïcs imitassent un pareil exemple et que tous les ressorts de la vie sociale parussent sur le point de se rompre en mille éclats! Innocent, désespérant de ramener à de meilleurs sentimens un homme de cette espèce, lui enleva d'abord son abbaye, puis le dégrada de son rang et fit nommer à sa place un successeur. D'autres évêques subirent le même sort, car le pape sentait qu'il fallait mettre la cognée à la racine du mal et commencer par purifier le corps enseignant. En même temps, pour opposer la pauvreté au faste, l'humilité à l'orgueil, Diégo, évêque d'Osma, et Dominique, le célèbre fondateur de l'ordre qui porte son nom, se mirent à prêcher d'exemple et de paroles ; ils parcouraient le pays à pied, et leur douceur extrême jointe à leur zèle apostolique réussit à ramener

(1) Tot autem et tantorum malorum causa et caput, dicitur Episc. Narbonensis, cujus Deus nummus est, et gloria in confusione ejus; cujus mens pecuniæ avida, nec abstinere novit a vetitis, nec gaudere concessis, nec pietati adhibere consensum; qui habens cor suum ubi est thesaurus suus, aurum quam solem libentius intuetur. Ep. XII, 24.

quelques âmes. L'ordre de Cîteaux répondit à l'appel en se montrant plein d'ardeur pour cette sainte coalition. Quant à Dominique, « ses idées nettes et fortement arrêtées, ses résolutions prises avec tant de raison qu'on ne l'a presque jamais vu obligé d'en changer, une égalité d'âme inaltérable; son visage même où étaient peintes la paix de la conscience et la joie que l'on goûte au service du Seigneur, le feu de son teint et de ses yeux, sa voix douce et touchante, tout en lui portait à la vertu, et communiquait à ceux qui l'approchaient les ardeurs de l'amour divin dont il était embrasé (1). »

Cependant, et la voix des nouveaux apôtres et les exhortations des légats, et la punition des ecclésiastiques indignes, ne pouvaient rien contre le torrent dévastateur. Ces derniers, arrivés à des excès dont on revient rarement, se jetaient dans le parti contraire, et semblaient vouloir effacer leur caractère indélébile, à force de crimes. Quand le prêtre s'égare, il doit surpasser les autres hommes en méchanceté, comme il lui était prescrit de les surpasser en vertu : alors, il y a dans son cœur double enfer, comme il y avait double grâce. Aux armes seules était réservée la décision de cette grande cause, mais en même temps aucun souverain régnant n'était en état de soutenir le poids de la guerre. Philippe Auguste, occupé à réprimer une féodalité remuante, se préparait à la bataille de Bouvines; l'Angleterre gémissait sous un lâche tyran, plus turc que chrétien; l'Espagne avait ses Maures à combattre et l'Empire ses dissensions civiles à étouffer : une croisade devenait donc le seul moyen possible d'atteindre le but qu'on se proposait. Le meurtre du légat, Pierre de Castelnau, par un affidé de Raymond, poussa les catholiques à bout, et au siége de Béziers, ils usèrent d'horribles représailles (1). Saint Dominique, triste et désolé, se retira dans sa patrie pour attendre de meilleurs temps. Dès lors, la guerre prit de part et d'autre un caractère de férocité digne des cannibales. Simon de Montfort se laissa enivrer par le succès; mais pourtant on ne peut s'empêcher d'admirer ses grandes qualités, qui le rendirent un héros aux yeux de ses contemporains. L'orgueil aveugla de même les légats du Saint-Siége; ils se montrèrent durs et exigeants envers Raymond vaincu; leur arrogance jeta Pierre d'Aragon dans son parti, et peut-être serait-on en droit de leur attribuer la funeste bataille de Muret. Mais, comme une faute en amène une autre à sa suite, ils se virent contraints de cacher la vérité au Saint-Père, redoutant son inflexible amour de la justice. Ainsi, le sac de Béziers et d'autres villes, l'oppression des catholiques eux-mêmes, les intolérables conditions imposées au comte de Toulouse, tout cela et bien d'autres injustices furent soigneusement palliées ou omises dans les rapports officiels transmis à la cour de Rome. On y accusait avec exagération l'entêtement et la mauvaise foi de Raymond, qu'il est impossible cependant de justifier complétement, même après sa réconciliation. Celui-ci se rendit à Rome avec les comtes de Foix et de Comminges, exposa ses griefs et obtint prompte satisfaction. Des lettres énergiques exprimèrent aux légats et à Simon de Montfort le mécontentement du pape, qui ne se laissa éblouir ni par les humbles protestations de ce dernier, ni par la satisfaction de voir l'hérésie comprimée. Néanmoins sa voix fut méconnue; la rage des deux partis était portée au com-

(1) *Hist. ecclés.*, t. v. — M. de Sismondi attribue avec raison à la vie fastueuse de plusieurs prélats l'extension des doctrines hérétiques; mais il accuse aussi les missionnaires qui attaquaient ces désordres. « Leur arrogance, disait-il, avait choqué tous les rangs de la société; et ils s'étaient fait une foule d'ennemis. Ils accusaient quelques évêques de simonie; les autres de négligence dans l'exercice de leurs fonctions (les légats auraient-ils donc été dignes d'éloges s'ils s'étaient tus?), et attaquaient encore tout le clergé régulier. » Où, quand et de quoi? M. de Sismondi nous en doit encore la preuve. (Id. de M. Hurter.)

(1) Pendant le siége de Béziers, les habitants avaient massacré le vicomte de Trencavel et maltraité leur évêque, qui essayait de les en détourner. Je remarquerai qu'un seul auteur, et encore étranger, rapporte le fameux mot attribué à l'abbé de Cîteaux. Ni les chroniques si favorables à Raymond, ni aucun autre écrivain n'en parlent. La saine critique, quoi qu'en dise M. Capefigue, est bien fondée à rejeter cette impuтation comme hasardée.

ble : dans ce combat à mort, l'enjeu était trop important pour songer à autre chose qu'à vaincre ou périr. Les hostilités reprirent leur cours jusqu'à ce que Simon se vit maître de tout le pays, où bientôt il régna sans opposition ; un concile reconnut à l'unanimité ses droits comme souverain légitime ; mais Montfort craignait encore l'appel au Saint-Siége, et rien ne prouve mieux l'idée qu'on avait du caractère d'Innocent. En effet, en 1215, il convoqua lui-même un concile général dans le palais de Latran, pour régler les affaires de l'Église. Après les questions de foi et de discipline dont on s'occupa avec une grande attention, vinrent celles qui s'y rattachaient indirectement : on vit paraître devant les pères assemblés, les comtes de Toulouse, père et fils, puis derrière eux, ceux de Foix et de Comminges, également dépouillés. Lorsqu'ils furent entrés, ils se jetèrent à genoux en face du pape, qui leur dit avec douceur de se relever. Alors, ils éclatèrent en plaintes amères contre Simon de Montfort, qui avait usurpé leurs domaines malgré leur soumission pure et simple aux légats... Le pape dut en recevoir une impression profonde, et il se convainquit qu'on avait foulé aux pieds les conventions arrêtées. En même temps un des cardinaux défendit les plaignans avec chaleur ; l'abbé de Saint-Tibéri en fit autant ; mais Foulques de Toulouse s'éleva plus violemment encore contre eux. Le comte de Foix excitait surtout sa bile. « Le « comte ne savait-il pas, s'écria-t-il, que « ses terres étaient remplies d'hérétiques? N'avait-il pas massacré une quantité de catholiques, et notamment 6000 « en une fois, à Montjoyre ? — Non, re-« prit le comte ; c'est vous par vos trom-« peuses paroles qui avez immolé ces « pauvres gens, c'est par votre faute que « Toulouse a été pillé, et que plus de « 10,000 de ses habitans ont été égor-« gés. » Le pape prêta une scrupuleuse attention à ces paroles, et d'autres plaintes élevées par les barons contre Simon : il avait, disait-on, abrégé la vie, et ravagé les propriétés du comte de Béziers, qui ne s'était jamais montré fauteur des hérétiques. Lui et les légats, loin d'agir selon leur dignité, s'étaient conduits comme des voleurs et des meurtriers.

« Les prélats français cherchèrent à prouver que rétablir le comte de Toulouse c'était exposer l'Église à de grands dangers. Innocent se fit apporter les actes, et déclara que, « comme les comtes et leurs « amis avaient toujours promis de se « soumettre à l'Église, on ne pouvait « sans injustice les dépouiller de leurs « états. » Cette déclaration excita de violens murmures parmi beaucoup de prélats ; la douceur et la droiture du pape ne satisfaisaient point leur haine. Mais le chantre de la cathédrale de Lyon, homme d'un grand mérite, se leva et dit : « Oui, Saint-Père, le comte Raymond a « livré ses places sans crainte à votre lé-« gat ; un des premiers il a pris la croix « au siége de Carcassonne, il a combattu « son propre neveu, le vicomte de Bé-« ziers. En tout, il vous a prouvé son « obéissance. Si vous ne lui rendez pas « ses domaines, la honte en rejaillira sur « vous, et sur toute l'Église. Personne « ne voudra plus croire à votre parole. « Et vous, seigneur évêque de Toulouse, « vous n'aimez ni le prince ni votre « peuple. Vous avez allumé dans Tou-« louse un incendie que personne ne « peut éteindre. Déjà 10,000 hommes ont « été sacrifiés par votre faute ; vous en « faut-il encore d'autres? Vous faites tom-« ber en discrédit le Siége apostolique. « Est-il juste, Saint-Père, que tant de « personnes soient immolées à la haine « d'un seul homme ? »

« Ce langage confirma le pape dans ses idées. Il assura que le comte de Toulouse et ses amis lui avaient été toujours soumis ; et quant à ce qui était arrivé, personne ne pouvait l'en accuser, car il ne l'avait ni ordonné, ni même connu. L'archevêque de Narbonne éleva aussi la voix en faveur des accusés, moins par un sentiment de bienveillance, que par haine contre Simon de Montfort, avec lequel il était brouillé. En effet, tant qu'il avait été légat, il n'avait jamais suivi les intentions du souverain pontife. Maintenant, il accusait l'archevêque Foulques, et le légat, de dureté et de violence. L'évêque d'Agde parla, au contraire, pour Simon, « qui s'était dévoué tout en-« tier au service de l'Église ; qui, pour « l'amour d'elle, avait encouru tous les

« dangers, toutes les difficultés, et de « nuit et de jour. » Innocent reconnut de nouveau que plusieurs fois des plaintes étaient arrivées jusqu'à lui contre les légats et le comte. « Mais, après tout, en « admettant la culpabilité de Raymond, « son fils ne devait pas en souffrir (1). » Presque tous les prélats de la France méridionale soutinrent avec acharnement l'œuvre de leur passion, déclarant même que si on reprenait à Simon de Monfort le pays conquis, ils s'uniraient ensemble pour le lui conserver. L'évêque d'Osma appela celui de Toulouse *ung grand flataire*, et prouva le droit incontestable du jeune comte, qui, selon lui, serait appuyé par les rois de France et d'Angleterre. A ces mots, le pape l'interrompant : « N'ayez aucun souci du jeune « comte, dit-il; si celui de Montfort re« tient sa terre, moi, je lui en donne « d'autres : qu'il demeure fidèle à Dieu « et à l'Église, le reste ne lui manquera « pas. »

« Cependant, l'opiniâtreté des prélats français paraît avoir entraîné la majorité de l'assemblée. Le vieux comte de Toulouse fut déclaré, presque à l'unanimité, dépouillé de ses droits, et on lui assigna, en revenu, 400 marcs d'argent, dont il devait jouir tant qu'il ne montrerait aucune résistance à l'Église. Sa femme conserva son douaire, sous la condition de maintenir dans ses propriétés la paix et la pureté de la foi. Tout le pays conquis par Simon de Monfort lui restait, à la réserve des domaines possédés par des catholiques déclarés. Le territoire non conquis devait être confié à la garde d'hommes sages, pour le livrer en totalité, ou en partie, suivant son mérite, au jeune comte de Toulouse, quand il aurait atteint l'âge de majorité. Le comte de Foix demeura sous la protection spéciale du Saint-Siége, et au bout d'une année, le successeur d'Innocent lui rendit son château : il est vraisemblable que celui de Comminges éprouva le même sort.

« Le jeune Raymond resta quarante jours à Rome. Quelques personnes adresseront peut-être à Innocent le reproche de n'avoir pas annulé de force la décision du concile. On a déjà vu comment il chercha à calmer, par des raisons positives, la violence des prélats français. Soutenir qu'il aurait dû heurter de front la majorité de l'assemblée embarrasserait les gens qui soutiennent la supériorité du concile sur le pape. Lui-même put y trouver d'autant moins occasion, que, dès le commencement, il prévoyait la possibilité de conserver, pour le jeune Raymond, un domaine considérable; probablement il préféra remettre le reste à la fortune des armes, que d'exposer l'unité de l'Église à des maux incalculables, en usant de son autorité suprême.

« Après la dissolution du concile, le comte de Foix se vit appuyé d'une lettre du pape, qu'il écrivit à ses légats en France : ils devaient faire connaître, dans le délai de trois mois, par quels motifs le comte avait été privé de ses biens, afin qu'une décision définitive s'ensuivît; de plus, il était prescrit de lui faire rendre son château, et Simon de Montfort reçut l'ordre de laisser de Foix et de Comminges en paix. Joyeux de cette solution, tranquillisé par la bénédiction et l'absolution du pontife, le premier rejoignit à Viterbe le vieux Raymond, qui éprouvait de la consolation en voyant les affaires prendre une aussi bonne tournure pour ses amis.

« Son fils se rendit à Rome, accompagné de quelques seigneurs auxquels son père le confia pour prendre congé du pape. Innocent, charmé de la bonne tenue du jeune homme, le prit par la main, le fit asseoir à côté de lui, et lui dit : « Cher « enfant, si tu suis mon conseil, tu ne « te tromperas jamais. Aime Dieu par « dessus tout, et sers-le fidèlement. N'é« tends pas ta main sur le bien d'autrui; « mais défends le tien contre celui qui « voudrait t'en dépouiller : alors tu ne « seras point privé d'héritages. Et afin « que, dès aujourd'hui, tu en sois pourvu, « je te donne le comté Venaissin, avec « Beaucaire et la Provence. Tu pourras « ainsi vivre conformément à ton rang. « Quand l'Église s'assemblera, dans un « autre concile, tu auras la faculté de « faire entendre tes plaintes contre le « comte de Montfort. » — « Saint-Père!

(1) Car Dieu a dict de sa beca, que lo payre no pagera per la iniquitat del filh, ni lo filh la del payre; car no es home que aura sostenir ny mantenir lo contrari d'aisso.

« reprit le jeune homme, ne vous irritez « pas si je réussis à reprendre, sur le « comte de Montfort, les biens qu'il m'a « retenus? » — « Dans tout ce que tu fais, « répondit Innocent, puisse Dieu t'ac- « corder de le bien commencer et de « le bien finir! » Après ces mots, il lui donna sa bénédiction, et les actes nécessaires pour le mettre en possession de ses états. Raymond s'embarqua sur-le-champ à Gênes, avec son père, pour gagner Marseille.

« Si pendant six ans le droit et l'humanité furent également violés dans le midi de la France, si le pouvoir conféré au début pour le rétablissement de la foi ne fut employé que pour une guerre d'ambition et de conquête, cela n'entrait point dans les vues d'Innocent. Ou ses ordres ne furent pas remplis, ou bien de fausses nouvelles lui en arrachaient qui n'eussent jamais été arrachés, et il eût mieux connu la réalité. Quand un chef ne peut voir que par les yeux d'un mandataire, il se passe beaucoup de choses qui lui sont attribuées, en masse, mais dont l'absout un jugement raisonné, embrassant l'individu, et établissant l'appréciation d'après l'ensemble de son caractère. Innocent avait un but unique : celui d'épurer la France méridionale d'une hérésie, que ni la prédication, ni les remontrances n'avaient réussi à éteindre. Ce but, il l'avait puisé dans la conviction qu'une seule voie de salut était ouverte à l'homme, voie si nettement tracée dans son ensemble, que la plus petite déviation égalait en importance un abandon complet. Dès lors, à ses yeux, pour accomplir ce but, il y avait obligation rigoureuse de veiller sur tout ce qui portait le nom de chrétien, et il fallait, selon le besoin, l'amitié ou la sévérité, la bienveillance ou l'autorité d'un père. Enfin, il devait persister dans l'accomplissement de ce but par la conscience de sa position, qui lui prescrivait impérieusement, non de concéder des droits, mais d'imposer des devoirs. Les ordres donnés à ses légats, les lettres écrites par lui dans ces contrées, les entrevues que Raymond de Toulouse eut avec lui prouvent invinciblement qu'il eût voulu arriver à cette fin sans ce mélange de dureté et d'injustice que méritaient pourtant, suivant ses idées, des gens qui s'opposaient à leur propre salut. Mais à savoir si une pareille règle de conduite justifierait des gens d'une autre opinion, c'est une question bien différente. Quant à Innocent, qu'elle le justifie complétement; qu'il ait pu et dû y avoir recours : voilà ce dont ne doutera quiconque considère les fonctions d'un pape et l'idée générale qu'on en avait dans ces temps (1). »

Et cependant nous nous permettrons d'attaquer la défense d'Innocent III par M. Hurter. Dans son désir d'être impartial, il semble vouloir établir une règle de justice muable selon les temps et les institutions. La justice est de Dieu : elle visite souvent les hommes qui la méconnaissent, mais elle demeure inflexible comme l'auteur de toutes choses. Non, aux yeux du pontife, l'iniquité et la dureté ne pouvaient ni ne devaient être employées contre les fauteurs de l'hérésie, quoiqu'il fût indispensable de mettre en œuvre la force pour dompter des gens qui bouleversaient l'Europe entière. C'était suivre la loi de défense naturelle que la société n'abjure jamais. Si Innocent III eût soutenu les excès de ses agens, alors, sans aucun doute, il eût été coupable aux yeux de tous les siècles, mais heureusement sa conduite le venge pleinement d'une pareille imputation. La douceur avec laquelle il traita Raymond et les confédérés, dès qu'ils vinrent à résipiscence; l'énergie qu'il mit à défendre leurs droits contre la cupidité et la passion, la générosité qui le porta à sacrifier ses propres intérêts pour assurer le sort du jeune comte de Toulouse, prouvent surabondamment la droiture et l'âme vraiment chrétienne de ce grand pape. Mais à la vue des flots de sang versés, il recula d'épouvante; craignant d'allumer un incendie à peine éteint, et de causer des maux incalculables, il préféra s'en remettre à la Providence. Entre le danger de sacrifier un seul homme ou d'immoler des milliers, il s'arrêta au premier : qui oserait l'en blâmer? Il est des gens, dit-on, qui se sont écriés : Périsse le monde plutôt qu'un principe! Innocent disait, lui : « Faiblisse le principe plutôt que le monde! »

G.-F. AUDLEY.

(1) Hurter, II, 500-505.

CRANMER, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY,

PRIMAT D'ANGLETERRE.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Cette séparation eut pour premier effet de mettre la liberté des ecclésiastiques entre les mains du roi, et de réunir sur a même tête le pouvoir politique et le pouvoir sacerdotal, épée à deux tranchans qui atteindra bientôt les laïques qui la lui ont donnée. Le Parlement, saisissant au vol la déclaration violemment arrachée au clergé en faveur de la suprématie royale, reconnait inhérent au roi le pouvoir « d'examiner, de réprimer, de rectifier, de réformer, de punir, de restreindre toutes hérésies, offenses, abus, profanations, crimes de toute sorte, comme étant de sa juridiction spirituelle. » Et pour faire passer aux récalcitrans l'envie de médire de cette énorme accumulation de puissance sur une seule tête, le Parlement ne trouva rien de mieux que de « déclarer criminel de haute trahison, et comme tels de condamner au feu, à la corde, à la torture, quiconque cabalerait, *penserait* ou parlerait contre le roi, la reine ou ses héritiers. » Or, comme on ne savait jamais positivement quelle était la reine légitime et les véritables successeurs d'Henri VIII, on était exposé en parlant du bâtard de Richemond, par exemple, à offenser un héritier présomptif, et à périr sur l'échafaud pour ce fait. Chef-d'œuvre de sottise, de cruauté et de bassesse, dont les Parlemens anglais renouvelèrent cent fois le scandale pendant un siècle environ.

Cranmer avait été un des premiers à reconnaître la suprématie du roi, et à la faire proclamer par son clergé de Cantorbéry. Courtisan en faveur, il exerçait une immense influence sur la convocation et sur chaque prélat en particulier, et son exemple devait entraîner ceux qu'un reste de conscience retenait dans l'obéissance du pape. Il avait accepté sa juridiction épiscopale comme émanant directement du roi, et ne la regardait que comme une fonction révocable selon le bon plaisir de son altesse.

Cranmer avait pensé qu'il fallait attacher à la royauté les titres de chef de l'Eglise, sous prétexte que le prince chrétien est commis immédiatement de Dieu, autant pour ce qui regarde l'administration de la religion, que l'administration des affaires politiques. — « Il prétendait que dans les deux cas il devait y avoir des ministres établis au-dessous de lui et par lui-même, comme par exemple le chancelier et le trésorier; les maires et les autres officiers civils, et les évêques, curés et vicaires, qui recevraient du roi le titre, le droit d'enseigner la religion, d'administrer les sacremens, de sacrifier enfin selon la forme et l'esprit qu'il lui plaira d'adopter; que tous les ministres de l'une et de l'autre administration devraient être élus et assignés par les soins et par les ordres du prince, avec diverses solennités qui ne sont pas de nécessité mais de bienséance seulement. » Ainsi, plus de cérémonies pour la consécration d'un prêtre ou d'un évêque. L'onction sainte n'est plus qu'une formalité sans importance; le roi peut prendre au cabaret le premier compagnon venu, et, le touchant du doigt, en faire un ministre du Seigneur!

Après avoir ainsi établi tout le ministère ecclésiastique sur une simple délégation du prince, sans même que l'ordination et la consécration soient nécessaires, Cranmer assure que « lorsqu'il n'y a point dans l'Eglise de vrai pouvoir, le peuple accepte ceux qui lui sont offerts par les apôtres (quels apôtres! lisez énergumènes) *ou autres* qu'il croit remplis de l'esprit de Dieu. » Un Georges David, par exemple, un

(1) Voir le 1er art. dans le n° 45 ci-dessus, p. 205.

Matthieu Paris, qui se dit fils du Saint-Esprit, ou bien le cuisinier de Luther, qui se rappelait avoir été autrefois le juste Jonas, infâmes bateleurs dont le peuple adoptait les extravagances avec enthousiasme !

Quelle doctrine ! Quelle pitoyable comédie, si le ridicule pouvait s'attacher à des matières aussi graves ! Burnet lui-même, l'ardent admirateur de Cranmer et son complaisant apologiste, rougit d'un pareil scandale, et contre son habitude en de semblables matières, n'ose pas l'excuser ni le couvrir d'un voile.

Sans doute, dans ses théories politiques, Cranmer avait sur la royauté les principes des parlemens de cette époque, principes qu'avait encore sanctionnés l'adhésion de Thomas Morus et de Fischer. Il regardait vraisemblablement le roi comme représentant du peuple, accepté par le parlement, et révocable à son gré, selon le fameux axiome : « *Rex per Parliamentum fieri, et per* « *Parliamentum deprivari potest.* » Or, soumettre, comme le faisait Cranmer, au despotisme et à la juridiction spirituelle d'un roi que le parlement peut déclarer d'un moment à l'autre déchu du trône, des hommes, des évêques qui, d'après lui-même, étaient d'institution divine, quelle inconséquence criminelle, et, ajouterons-nous avec Bossuet, quelle scandaleuse flatterie !....

La doctrine du primat devait réussir dans ce temps de démoralisation ; elle réussit. D'accord avec Cromwel que le roi venait d'élever au-dessus de tous les pairs temporels et spirituels du royaume, sous le titre de *vice-gérant royal*, en matière ecclésiastique, il résolut d'éprouver la sincérité jusqu'alors apparente des évêques, et de leur arracher la reconnaissance morale qu'ils ne tenaient pas leur autorité de Jésus-Christ, mais qu'ils étaient simplement des délégués accidentels de la couronne. On suspendit en conséquence tous les pouvoirs des dignitaires de l'Eglise pour un temps indéfini, et on se mit à l'œuvre avec l'aide de Leig et de Ap. Rice, deux créatures de Cromwel.

« L'archevêque informa les autres prélats par une circulaire, que le roi voulant faire une revue générale, avait suspendu les pouvoirs de tous les ordinaires du royaume, et qu'après s'être soumis en toute humilité durant un mois, ils eussent à présenter pétition pour être rendus à l'exercice de leur autorité accoutumée. En conséquence, on donna à chaque évêque, séparément, une commission qui l'autorisait, durant le bon plaisir du roi, et comme délégué du roi, à ordonner les personnes nées dans son diocèse et à les admettre aux bénéfices ecclésiastiques, à recevoir les testamens, à décider des causes portées devant le tribunal, à s'informer des délits, à les punir conformément aux lois canoniques, et à faire tout ce qui dépendait de leur emploi d'évêque, à l'exception des choses confiées à sa direction par les saintes écritures. On assigne une singulière raison à la faveur qu'on leur faisait : ce n'était pas que le gouvernement des évêques fût nécessaire à l'Eglise, mais parce que le vicaire général, attendu la multiplicité des affaires dont il était chargé, ne pouvait être présent partout, et qu'il pouvait résulter de graves inconvéniens d'admettre des délais ou des interruptions dans l'exercice de son autorité (1). »

C'est ainsi que s'établissait par un despotisme sans exemple jusqu'alors, la suprématie du roi et l'esclavage de l'Eglise. Les évêques baissèrent lâchement la tête ; de tout ce clergé anglican, naguère si puissant et si redoutable aux entreprises des rois contre les libertés publiques, quelques membres à peine osèrent élever une voix timide en faveur de la constitution aussi insolemment violée. Abandonné des seigneurs qui convoitaient ses richesses, trahi par la couardise du peuple sur lequel cependant le coup qui le frappait venait rebondir avec violence, privé de la force morale qu'il tirait autrefois du pape, le clergé était à la merci des caprices du roi et de ses créatures, victime dévouée d'avance à la haine des uns et à l'avidité des autres.

L'exemple de l'Allemagne avait prouvé que l'on pouvait dépouiller l'Eglise avec toute impunité. Cranmer et Cromwel, pour montrer aux évêques qu'ils avaient la puissance aussi bien que la volonté

(1) Lingard, Collier, Burnet, etc.

de la soumettre, résolurent de ruiner les monastères, et de rendre le roi propriétaire de leurs richesses. Le projet toutefois offrait de graves difficultés, car la noblesse de province et le peuple qui trouvaient, la première une hospitalité franche et cordiale, les pauvres un abri et du pain sous les voûtes religieuses, pouvaient s'opposer à son exécution. Aussi crut-on nécessaire de calomnier, de flétrir les religieux avant de les dépouiller. Tactique habile qui tuait deux fois, l'une par la calomnie, l'autre par la faim, moyen infâme qui flétrissait avant de donner la mort!!!

On créa des visiteurs qui parcouraient les provinces, chargés en apparence de prendre des informations sur la conduite des moines, mais qui n'avaient en réalité d'autre mission que d'obtenir par la persuasion ou par la menace, de la part des abbés, la remise de leurs terres entre les mains du roi. La pratique obtint cependant peu de succès. Alors les visiteurs, selon l'ordre qu'ils avaient reçu avant leur départ, envoient au vice-gérant, et font circuler de tous côtés des écrits faits d'avance, des relations convenues avec Cromwel et autres, pleines de mensonges et d'infamies dirigés contre les moines. Il n'y avait pas de vice dont les couvens ne donnassent l'exemple, pas de crime qui n'eût les coudées franches sous leurs voûtes. C'était un chef-d'œuvre de haine et de vengeance, qui ne tarda pas à porter ses fruits. En moins d'une année, trois cents petits monastères furent dépouillés au profit du roi, en attendant la confiscation des couvens plus riches, dont les abbés, membres du parlement, avaient retardé la ruine. Dix mille religieux, de l'un et de l'autre sexe, se trouvèrent spontanément chassés, dépouillés, sans asile, sans pain, presque sans vêtemens; tandis que du produit de cette noble industrie, le roi gorgeait ses favoris, ses maîtresses, et toute cette troupe de vautours qui s'abattent toujours là où il y a quelque proie à dévorer. Le revenu tout entier d'un couvent (exemple entre mille) passa entre les mains d'une femme, comme récompense d'un excellent pudding qu'elle avait servi au roi.

C'était certainement un bon moyen de réduire le clergé. La révolution française n'oublia pas ce précieux antécédent établi par Henri VIII. Il était difficile, en fait de violence et de tyrannie, de puiser à une meilleure source. Protestans, sectaires de toute espèce, se sont toujours entendus pour voler l'Eglise, et peut-être le protestantisme n'a pas fait autant de mal à la papauté que la politique égoïste et personnelle des rois catholiques.

Ce n'était pas assez de toute cette puissance et de tant de richesses jetées en pâture au monstre royal, il lui fallait du sang pour la cimenter et pour apaiser la soif ardente qui le dévorait. Il demanda des lois atroces, et le parlement se hâta de lui accorder ces lois. L'ordre de succession à la couronne fut changé, transporté de Marie à Elisabeth, d'Elisabeth, déclarée illégitime, à la postérité du roi par Jeanne Seymour; et enfin à toutes personnes qu'il plairait au roi de désigner par un acte de sa dernière volonté. « Ce fut une trahison que de contester la légitimité du mariage du roi avec Anne de Boleyn, ou la légitimité de sa fille, et, bientôt après, une trahison de les maintenir. Or, le crime de trahison, à quelque minutie qu'il fût appliqué, entraînait toujours la peine capitale. Ce fut une trahison d'épouser, sans la permission du roi, aucun de ses enfans légitimes ou naturels, ou les frères ou sœurs de ceux-ci, ou leurs propres enfans. Ce fut une trahison, pour toute femme qui voudrait épouser le roi, de n'être pas vierge, ou de ne pas lui révéler d'avance son déshonneur. Ce fut une trahison d'appeler le roi hérétique ou schismatique, de lui souhaiter quelque dommage ou de médire de lui, de sa femme et de sa postérité. Le châtiment attribué à ce crime, c'est-à-dire la mort, était encourue par toute personne qui, par parole, écrit, impression ou tout autre acte extérieur, directement ou indirectement, supposerait ou admettrait, jugerait ou croirait que l'un ou l'autre des mariages du roi avec Catherine ou avec Anne de Boleyn, aurait été valide, *ou qui assurerait n'avoir pas de raisons suffisantes pour donner son opinion, ou qui refuserait le serment de répondre toujours loyalement aux questions qu'on pourrait lui faire sur ces dange-*

reuses questions!!! » Le plume tombe des mains! Est-ce assez d'absurdités et d'insolence de la part du tyran, assez de mépris pour tout un peuple libre depuis la grande Charte, assez de sang préparé pour l'avenir, assez de bassesse de la part des parlemens, assez de honte pour la réformation anglicane? Il ne manquait plus que de déclarer le royal bourreau infaillible! En effet, la peine de mort prononcée contre l'hérésie ne se borna pas aux personnes qui rejetaient les doctrines qu'on avait déjà déclarées orthodoxes, mais on l'étendit *par anticipation* « à toutes celles qui enseigneraient ou soutiendraient une opinion contraire aux doctrines que le roi pourrait créer à l'avenir. »

Dès ce moment commence une série d'assassinats juridiques, ordonnés par la suprématie religieuse d'Henri VIII. Les échafauds s'élèvent de toutes parts; les bûchers s'allument comme de sinistres incendies; catholiques, protestans, zuingliens, anabaptistes, moines, évêques, ministres, pairs de la Grande-Bretagne, princes du sang, gens du peuple, femmes, vieillards, riches et pauvres tombent sous la griffe du tigre, sans pitié ni merci: les premiers, parce qu'ils sont accusés, non convaincus, d'avoir un *penchant à méconnaître* la suprématie royale; les seconds, parce qu'ils ne croient pas à tous les dogmes de l'Eglise catholique, dont les défenseurs meurent par centaines; les autres, pour servir d'exemple au peuple, ou de passe-temps à son vertueux monarque. L'arme que le parlement lui a mise entre les mains est à double tranchant; elle frappe des deux côtés, et c'est toujours la mort qu'elle donne, comme les flèches empoisonnées dont les sauvages se servent. Un crime politique est puni comme matière d'hérésie; une croyance religieuse opposée à celle d'Henri est punie comme crime d'état; la loi rétrograde et frappe; elle devance les temps et les crimes, et frappe encore. La royauté a pris un double visage, qui voit devant et derrière, et dont chaque regard donne la mort. Les peuples gémissent sous une oppression sanglante; les parlemens se couchent aux pieds du maître; ils demandent leur part de la curée qu'ils jettent à ses pieds; ils partagent avec lui les dépouilles de l'Eglise et du peuple, et se taisent devant les assassinats qui ensanglantent ce règne. Soixante-cinq mille malheureux meurent dans l'espace de vingt ans, sous des accusations politiques ou religieuses. Thomas Morus, cet homme de tant de vertu, de douceur, et d'éloquence; cet homme, la gloire de l'Angleterre et de son siècle, trahi, par ordre du roi, dans ses sentimens et dans ses confidences intimes, expie sur l'échafaud le crime d'une vertu sans tache et son refus de reconnaître le dogme de la suprématie royale; l'évêque Fischer, ancien précepteur d'Henri VIII, meurt pour son courage et pour son énergique défense des lois éternelles de la vérité et de la justice: tous deux ornemens des sciences et de la religion, vénérables par leur âge et par leur vertu, montent sur l'échafaud en souriant, et bénissent leur royal bourreau; tandis qu'Henri, par une ironie sanglante, prenait le deuil en signe de regret.

Où donc aurait pu s'organiser la résistance contre ce despotisme jusqu'alors inconnu au milieu des nations chrétiennes? Où étaient les associations politiques, religieuses, industrielles qui avaient donné aux peuples une existence si large dans le moyen âge, et dont l'action, toujours constante, créait peu à peu l'unité de pouvoir et les libertés modernes? Quel point de contact dans les intérêts des individus, quelle analogie dans les principes, quelle foi dans le présent, quelle espérance en l'avenir? Quel centre enfin, quelle unité de résistance contre cette double unité de puissance, dont les sectaires avaient armé la royauté? Le roi commandait en même temps, au nom du ciel et au nom du sceptre, sa puissance politique si bien augmentée d'abord par les talens et l'adresse de Wolsey, portée au comble par la lâche complaisance de Cranmer et de l'esprit réformiste, faisait courber sous un même niveau les plus hautes têtes des lords, comme les plus humbles *varlets* de la chambre des communes; la protection que l'Eglise donnait aux peuples et qu'elle tirait elle-même du pape, n'existait plus; l'indépendance des lords avait disparu avec leurs richesses; les libertés populaires n'étaient plus que dans les

Chartes. Le roi fut tout; et il put se gorger à son aise de meurtres et de crimes.

A la nouvelle de ces sanglantes turpitudes, Rome s'émeut. La papauté, centre de protection et de sociabilité, s'indigne et s'arme. L'anathème religieux, longtemps suspendu sur la tête d'Henri VIII, et différé par la mort de Clément VII, enfin va frapper le coupable. Paul III, successeur de Clément, lance contre lui une excommunication, lui accorde quatre-vingt-dix jours pour se repentir, et le déclare déchu du trône s'il n'obéit pas. Inutile démonstration, qu'on fut forcé d'ajourner, en jetant un coup d'œil sur l'état politique de l'Europe.

Comment, en effet, la faire exécuter? Charles-Quint et François Ier seuls avaient le pouvoir de réduire le roi d'Angleterre; et la politique égoïste des deux monarques recherchait plutôt l'amitié que la haine du monarque anglais. Quelle que fût la réprobation dont la conduite d'Henri était frappée; quelque grand intérêt de civilisation que présentât le retour de l'Angleterre au catholicisme, par l'impossibilité où se seraient trouvés les protestans d'Allemagne de propager ou de maintenir leurs doctrines; quelque pitié qu'inspirât une nation tyrannisée dans ses sentimens les plus chers, forcée de changer sa religion par l'autorité politique, la rivalité jalouse de l'empereur et du roi de France l'emporta sur les intérêts généraux de l'Europe et de l'avenir. Ainsi les papes ont toujours été victimes des princes protestans et de la politique toute personnelle des rois catholiques qui redoutaient l'institution papale, tout en la reconnaissant nécessaire, indispensable et divine.

Cependant le roi restait toujours fortement attaché à l'ancienne doctrine de l'Eglise, et il était dangereux pour ses plus intimes créatures d'avoir des sentimens opposés aux siens, tandis que Cranmer s'enfonçait de plus en plus dans l'erreur, et se préparait à passer du luthéranisme à la doctrine de Zuingle, sans trop savoir où il s'arrêterait. Il tâchait souvent, dans les momens d'irrésolution où tombait Henri, mais avec une extrême prudence et une dextérité remarquable, de l'entraîner vers les réformateurs. Plusieurs fois le roi lui avait ordonné de rassembler ses raisons et de lui communiquer ses plans pour l'établissement de la réforme. Mais le primat était toujours traversé dans ses projets par l'évêque Gardiner, homme de grand sens, resté catholique, et qui exerçait un grand pouvoir sur l'esprit d'Henri VIII par sa science et par la fermeté de son caractère. Cranmer était donc forcé de guetter le moment où l'évêque de Winchester était en ambassade pour agir sur l'esprit du roi sans entraves; mais Henri attendait toujours, avant de se prononcer, le retour du prélat catholique, et suivait ses avis.

Ces hésitations du roi mirent souvent la liberté et la vie du primat archevêque en danger. Henri n'avait pas oublié l'espèce de répugnance avec laquelle Cranmer avait cassé son second mariage avec Anne de Boleyn, malgré la soumission absolue, l'hypocrisie et l'ingratitude dont le primat avait fait preuve, en cette circonstance, envers l'infortunée reine dont il avait été la créature, et qu'il avait si bien aidée à monter sur le trône, en déclarant « que tout homme était tenu de « la haïr à proportion de son amour pour « l'Evangile, » doctrine assez extraordinaire dans la bouche d'un évêque, interprétation de l'Evangile à la manière des réformés.

Hors cette circonstance, où son opposition ne fut pas, comme on voit, trop téméraire ni trop audacieuse, jamais Cranmer ne résista aux désirs, aux projets du trône, quoique ses croyances luthériennes eussent à souffrir. Malgré toute sa ferveur réformiste et la haine que lui inspirait ce souvenir même de la doctrine et de la discipline romaine, il ne laissait pas de s'y soumettre, de l'approuver publiquement, et de dire la messe comme autrefois. Henri avait fixé les limites de l'orthodoxie anglaise, lors de la convocation de 1537. Il déclarait « que, le symbole des apôtres, le « symbole de Nicée et le symbole d'A« thanase, étaient nécessaires pour être « sauvé. Il expliquait les trois grands « sacremens, le Baptême, la Pénitence, « et l'Eucharistie, tout en regardant les « autres comme indispensables, mais « de moindre valeur, et prononçait que « c'était les moyens ordinaires d'obtenir

« la grâce. Il enseignait enfin que le « culte des saints et la vénération des « images, étaient grandement profita« bles, et devaient être maintenus comme « la croyance du Purgatoire. » Dans tous ces articles, l'attachement du roi à la foi ancienne est manifeste, mais l'esprit nouveau y perçait malgré lui.

Il pouvait être dur, pour l'archevêque de Cantorbéry, d'être forcé d'accepter une doctrine qui contrariait directement la sienne. Il l'accepta cependant, mais ce ne fut pas sans tâcher sourdement de la pervertir par ses intrigues, et par ses subtilités. En 1539, Cranmer proposa à la convocation l'acceptation de cinquante-neuf articles favorables à la réforme. La nomination de Bonner à l'évêché d'Hereford, le projet d'une conférence qui devait avoir lieu à Londres, entre Henri VIII et des théologiens envoyés d'Allemagne, par les chefs de la ligue de Smalcade, et dans laquelle on espérait amener le roi à la réforme, à l'aide de l'éloquence de Mélanchton, de Bucer, de Georges Drac, avaient enhardi l'archevêque. Il était d'ailleurs soutenu par le *vice-gérant royal*, et par nombre d'autres évêques, dont le zèle réformiste était porté au dernier degré. C'était l'imprudent et faible Latimer, l'orgueilleux et intraitable Schaxton que son humeur tracassière avait rendu un objet de haine, même pour ses coréligionnaires; c'était Barlaw, pauvre tête qui allait à l'aventure, et en général tous les prédicateurs qu'ils appuyaient, et dont l'audace et l'emportement ne connaissaient ni mesure ni règle (Burnet). Le roi, pour mettre fin aux scandales qu'ils excitaient par leurs prédications fougueuses, résolut de proclamer cette fameuse loi des six articles, qu'on a appelée le *statut de sang* (bloody bill).

Le jour même que Cranmer proposait à la convocation d'accepter ses cinquante-neuf articles favorables à l'esprit de la réformation, Henri fit présenter à l'assemblée son projet de loi qui prononçait la peine de mort contre ceux:

1° Qui de bouche ou par écrit nieraient la transsubstantiation;

2° Qui soutiendraient la nécessité de la communion sous les deux espèces;

3° Qui prétendraient qu'il était permis aux prêtres de se marier;

4° .... Ou qu'on pouvait violer les vœux de chasteté;

5° Qui disaient que les messes privées étaient inutiles;

6° Qui nieraient la nécessité de la confession auriculaire.

A ce petit échantillon de tolérance religieuse dirigée contre les réformistes, joignez les lois de suprématie, les injonctions, les visites royales, et enfin les monstrueuses lois de trahison en grande partie dirigées contre les catholiques, et vous aurez une idée assez complète de la justice distributive du roi et de la mansuétude du chef de l'Eglise d'Angleterre.

Le statut de sang devint la loi fondamentale de l'État; et cette loi, si opposée à l'esprit des articles qu'il avait présentés à la convocation, Cranmer l'accepta, après une légère opposition, sans égard à l'exemple que lui donnèrent deux de ses collègues, Latimer et Schaxton, qui résignèrent leur siége plutôt que d'y souscrire. La terreur se répandit dans les rangs des réformateurs; mais aucun n'eut de plus grand sujet d'alarmes que Cranmer. Après la mort de sa première femme, il avait épousé en Allemagne la nièce d'Osiandre, et l'avait amenée fort secrètement en Angleterre, où elle lui avait donné plusieurs enfans. Le secret avait transpiré, et il était à craindre qu'il ne parvînt aux oreilles du roi. Or, il courait risque de la vie si Henri venait à le savoir. Il se hâta de renvoyer sa femme et ses enfans en Allemagne, et il attendit en toute soumission un temps meilleur, où il pût enfin lever le masque, et vivre selon sa conscience.

Depuis sa protestation secrète contre le serment qu'il avait prêté au pape, à l'occasion de son installation au siége de Cantorbéry, la pratique des restrictions mentales avait paru bonne au prélat, car il y eut souvent recours; c'était un remède universel contre toutes les blessures que recevait sa conscience, un moyen, peu délicat il est vrai, mais sûr, de se maintenir dans les bonnes grâces du roi. Cette longue hypocrisie qui commence à son entrée à la cour et ne finit que sur l'échafaud, la complaisance sans bornes qu'il montre sans cesse pour les

passions désordonnées d'Henri, ont jeté sur la vie entière du primat une teinte de lâcheté et de honte, dont ses plus fanatiques admirateurs n'ont pu le sauver; et sa souplesse explique la longue faveur dont il a joui sans cesse sous ce règne, et la protection qu'Henri lui accordait contre les dénonciations auxquelles il était souvent en butte, pour cause d'hérésie.

Il était, en effet, regardé comme l'âme de la future réformation, comme le chef actuel de tous les opposans à la communion romaine, quelles que fussent leurs croyances particulières. Les protestans attendaient avec impatience la mort d'Henri VIII, dans l'espoir que son fils Edouard, qu'il avait eu de Jeanne Seymour, sa troisième femme, avancerait la réformation par les avis et les soins du primat.

La réformation marchait cependant, malgré la vigoureuse résistance du roi. Une fois séparée de Rome, il ne dépendait pas de lui de l'arrêter. D'ailleurs il avait pris goût aux bénéfices qu'elle lui rapportait. Les richesses qu'il avait tirées de la vente des petits monastères avaient été bientôt dévorées par les courtisans. Les sommes énormes qu'il extorquait au peuple et au clergé, l'altération de la monnaie, la spoliation des églises n'étaient que des ressources insuffisantes et précaires. On songea à s'emparer des grandes abbayes comme on avait fait des petites; et quand la besogne fut faite, on eut recours aux biens des évêchés. En différentes fois le roi avait confisqué à son profit 645 monastères, dont 28 avaient des abbés qui siégeaient au parlement. On fit démolir en plusieurs provinces 90 collèges, 2374 chantreries ou chapelles libres et 110 hôpitaux. On n'épargna pas même le dernier asile des pauvres! La vingtième partie des richesses du royaume représentée par l'Eglise, fut s'engloutir dans les débauches de la cour. Sous prétexte d'empêcher l'exportation du numéraire, on éleva le prix de l'or de 40 schellings l'once à 48, et l'argent de 3 schellings 9 pences à 4 schellings (Hume). Plus tard Henri fit battre une monnaie de bas aloi, avec un mélange considérable de cuivre, et lui donna un cours forcé. Il fit plusieurs fois déclarer nulles toutes les dettes résultant de ses divers emprunts, dont la plupart lui étaient personnels; et il exigeait de nouveaux prêts, sous peine pour les récalcitrans d'être enrôlés comme fantassins ou de pourrir misérablement dans les cachots.

Voilà le régime loyal et libre que la fierté anglaise adopta en baissant la tête, et voilà quelques échantillons de la félicité publique promise par les réformateurs, et les délices du règne du Saint-Esprit. On avait prédit que la mendicité disparaîtrait par la confiscation des abbayes; la mendicité ne fit que s'accroître dans des proportions effrayantes. Un grand nombre de pauvres dans tous les comtés se trouvèrent exposés à mourir de faim. Sous le régime des communautés, les terres étaient affermées à des prix très modérés, et les fermiers se les transmettaient de père en fils comme une propriété. Les biens communaux étaient partout à la disposition du menu peuple; mais avec la destruction des monastères, tout changea de face. Les nouveaux propriétaires auxquels le roi avait donné leurs terres, s'emparent des biens de la commune, agrandissent outre mesure leurs propriétés, et les enferment dans des enclos. C'est de ces usurpations scandaleuses que viennent les immenses fortunes territoriales qu'on voit aujourd'hui encore en Angleterre. On abandonna l'agriculture. Une grande partie des terres labourées sous les règnes précédens fut convertie en pâturages, malgré des lois expresses. Les fermiers dépossédés, les nombreux laboureurs des provinces, réduits à la plus extrême misère, affluent dans la capitale et dans les grandes villes. Dans plusieurs provinces le peuple se révolte; des chefs hardis et entreprenans lèvent des armées contre l'oppression; et plusieurs fois Henri VIII ne pouvant les vaincre par la force, les désarme par de perfides amnisties, et les fait mourir quand ils se sont soumis avec l'assurance du pardon.

Cranmer et Burnet ont prétendu que la réformation anglaise avait été une œuvre de lumière. Si nous en jugeons par ses commencemens, il nous semble plutôt que c'est une œuvre de désordre, un chaos, un vaste incendie entretenu avec des victimes humaines. Quant aux mœurs nouvelles que la réforme introduisit en

Angleterre, écoutez le témoignage peu suspect des prédicateurs protestans. — « Les « mœurs nationales étaient loin de s'être « améliorées ; les maux de l'indigence « étaient vus avec indifférence et dureté « de cœur par les riches. O Dieu de miséricorde ! s'écrie Lever, quel nombre de « pauvres, de faibles, de boiteux, d'aveugles, d'estropiés, de malades, se couchent et se traînent dans les rues fangeuses de Londres et de Westminster, « mêlés à des troupes de fainéans, de « vagabonds et de pendards déguisés (1). « On avouait et justifiait les fraudes les « plus basses, dans la recherche du gain ; « la partialité des jurés et la corruption « des juges, enlevaient au châtiment les « voleurs, les assassins les plus connus ; « les bénéfices ecclésiastiques étaient « donnés à des laïques, ou détournés au « profit des collateurs ; les mariages « étaient souvent dissous d'autorité privée, et les antres de prostitution s'étaient multipliés au-delà de toute mesure (2). »

A ce tableau peu édifiant des mœurs de la réformation, joignez le portrait qu'a tracé Erasme des protestans d'Allemagne, et vous verrez combien la réforme a mérité son nom.

Henri VIII n'avait plus qu'à mourir, l'œuvre était faite, et n'attendait plus que la dernière main que Cranmer se disposait à lui donner. Il meurt, et sa mort sauve la tête de sa septième femme, Catherine Parr.

Les exécutions qu'il ordonna commencent du premier jour de son règne, par Dudley et Empson, derniers ministres de son père, et se terminent, après une série épouvantable de massacres de reines, de pairs, ducs, évêques, gens du peuple, politiques, protestans catholiques, etc., par le supplice de Cromwel, son vice-gérant, et celui de Surrey, et par l'emprisonnement du vieux duc de Norfolck et de Gardiner, qui n'échappent au supplice que par sa mort précipitée.

« Ce prince eut toutes sortes de belles « qualités : on aurait pu même le croire « sans défaut, s'il avait été moins emporté dans les plaisirs. »

Voilà ce que dit de Thou d'un roi qui osa avouer de sang-froid — qu'il n'avait jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, et l'honneur d'une femme à ses désirs (1).

L'archevêque de Cantorbéry fut tellement touché de sa mort, qu'il laissa croître sa barbe en signe de deuil, dit Burnet. Rien de plus juste que ces regrets *extraordinaires* en faveur d'un prince qui l'avait élevé si haut, qui l'avait toujours entouré de sa protection et de son amitié, et qui avait coutume de dire en l'honneur du primat : « que « Cranmer était le seul qui ne se fût jamais opposé à ses désirs ; » les désirs d'Henri VIII !!

Quel mot de la part d'un tel prince envers un évêque ! quelle tache pour la mémoire de Cranmer, et que penserait-on de saint Pierre ou de saint Paul, si Néron les avait flétris d'un pareil éloge !

Quatre siècles avant, un autre archevêque de Cantorbéry, saint Thomas Becquet, avait montré aux peuples, sur le même siége, une figure bien différente de celle du primat. Loin de céder comme lui aux fantaisies royales, il prit en main la cause de l'Église et des peuples dont il était la sauvegarde. Du fond de sa retraite, il mettait un frein aux entreprises du pouvoir politique ; il s'exposait à la haine et à la vengeance du roi, s'exilait de son pays, forçait Henri II à faire amende honorable, en sa personne, à l'Église et aux lois violées, et tombait enfin sous les coups des assassins, devant l'autel, et revêtu de ses habits pontificaux, comme un soldat sous les armes. Qu'est aujourd'hui la figure de Cranmer auprès de cette grande figure de Thomas Becquet, qui domine son siècle avec tant d'éclat et de grandeur ? Et cependant, sous la juridiction de l'évêque apostat, les cendres du courageux martyr, du soldat fidèle, sont déterrées, profanées, jetées aux vents ; son nom effacé du calendrier, et sa mémoire flétrie par une condamnation du parlement !

(1) Strype, II, 440.
(2) Lingard, t. VII.

(1) Hume, Encyclop.

III

Sitôt qu'Henri VIII fut mort, tout changea de face, et la révolution religieuse courut à perdre haleine. La longue hypocrisie de Cranmer disparut pour quelque temps; le prélat leva le masque, et respira. Catholique d'abord, il s'était fait protestant en arrivant à la cour: peu à peu les dogmes luthériens ne lui conviennent plus, il adopte les maximes de Zuingle, fraternise avec les opinions de Pierre Martyr contre Bucer, jusqu'à ce que les doctrines de Bucer aient leur tour. Ainsi toujours allant d'un chef à un autre chef opposé, impuissant à se formuler une croyance stable et définitive, il finira par revenir à son point de départ; et nouveau catholique, hypocrite jusqu'à l'échafaud, il mourra sans savoir au juste quelle est la doctrine qu'il professe, quelle est la religion dont il devient forcément martyr.

Édouard VI régnait. C'était un enfant de dix ans, faible, maladif, sans volonté et sans caractère. Le gouvernement du pays fut remis entre les mains de lord Édouard Seymour, et les affaires de l'Église confiées au zèle et à l'habileté de Cranmer.

Le catholicisme, mutilé par Henri VIII, possédait cependant encore une force redoutable. Les onze douzièmes des habitans du royaume étaient catholiques. Il n'y avait aucune certitude que le peuple voulût montrer au protecteur et à ses partisans cette déférence qu'avait arrachée le despotisme théologique du dernier monarque. La noblesse des provinces surtout, indignée de l'abolition des couvens où elle trouvait autrefois une hospitalité franche et confortable, et qui n'avait pas eu part à la curée, comme la noblesse de cour, restait fortement attachée à l'ancienne croyance. La plus grande partie des évêques, soutenus par le petit nombre de couvens échappés à la proscription, se sentaient peu disposés à embrasser les nouvelles doctrines. Mais les moyens employés jusqu'alors contre eux avaient eu tant de succès, qu'on les employa cette fois sans scrupule, et dans un but parfaitement arrêté. Il était nécessaire, dit Burnet dans son interprétation réformiste de la liberté, de les dompter sous le joug d'une puissance arbitraire.

Cranmer se chargea de la besogne. Prélat d'institution royale, il prétendit que son autorité ecclésiastique devait avoir pris fin avec le dernier roi, et demanda par pétition que son ancienne juridiction lui fût rendue jusqu'à ce qu'il plût au prince de la révoquer. Il donna alors hautement aux évêques, ses frères, l'avis très intelligible que la conservation de leurs siéges dépendait de leur complaisance à souscrire aux volontés du conseil de régence. L'exemple du métropolitain entraîna tous les autres évêques, et la suprématie royale fut confirmée de nouveau par ses soins.

« Le second pas fut d'établir une visite royale. A cet effet, on divisa le royaume en dix arrondissemens, à chacun desquels on assigna un certain nombre de visiteurs, en partie ecclésiastiques et en partie laïques. Au moment où ils arrivaient dans quelque diocèse, l'exercice de l'autorité spirituelle cessait pour toute autre personne. Ils convoquaient devant eux l'évêque, le clergé, et huit, six ou quatre des principaux propriétaires de chaque paroisse recevaient le serment d'allégeance et de suprématie, demandant des réponses, sous serment, à toutes les questions qu'ils jugeaient à propos de faire, et exigeaient une promesse d'obéissance aux injonctions royales (Wilkins). Ces injonctions s'élevaient au nombre de trente-sept, et elles étaient tellement disposées que, sous prétexte d'abolir les abus, elles frayaient le chemin à des innovations subséquentes.....: Le pouvoir de prêcher fut, par des restrictions successives, borné enfin aux seuls ecclésiastiques qui obtinrent des permissions du protecteur ou de l'archevêque. Le but était évident: le peuple n'entendait d'autre doctrine que celle qu'enseignaient les homélies qu'on était tenu de lire tous les dimanches à l'église, et qui étaient composées en grande partie par les métropolitains ou par des prédicateurs à ses ordres (Lingard). »

Les visites avaient été inventées pour forcer le peuple et les curés à obéir aux ordres du conseil. L'archevêque avait ordonné à tous les ecclésiastiques qui étaient sous sa juridiction d'ôter des

églises toutes les images de Jésus-Christ et des saints, et de les réduire en cendres. Ce nouveau pas fait vers l'établissement de la réforme avait trouvé de nombreux contradicteurs. De ce nombre était Gardiner, et son opinion avait une grande influence. Il écrivit au protecteur une longue lettre dans laquelle il disait que, « ainsi que le son de la parole, dès « qu'il perce nos oreilles, forme des « idées dans notre âme, la vue d'une « image pouvait nous exciter à la dévo« tion : que les graveurs et les statuaires « contribuaient à nous instruire autant « que les imprimeurs et les copistes; « que les arts étaient tous frères, et « destinés à élever l'intelligence de « l'homme, et à reproduire chacun dans « la forme qui lui est particulière, l'idée « des puissances supérieures et l'image « de la divinité. » Il s'élevait ensuite contre l'établissement des visiteurs, contre la paraphrase d'Érasme, nouvellement imposée aux églises, et contre les homélies, et prouvait qu'elles se contredisaient mutuellement. Il écrivait à Cranmer sur un autre ton : il lui reprochait la duplicité dont il avait fait preuve sous le dernier roi en acceptant une doctrine qu'il cherchait maintenant à détruire : « Si, en effet, elle avait été fausse, di« sait-il, je dois penser que votre grâce, « étant un si grand évêque, n'eût pas « voulu céder ainsi aux vœux de tous « les princes de la chrétienté, *nam « obedire oportet Deo magis quam ho« minibus*. Pendant dix ans votre grâce « ayant vécu en harmonie avec cette doc« trine, sous le règne du feu roi, notre « maître, il me paraît bien étrange, je « vous assure, qu'aussitôt après sa mort, « vous m'écriviez que son altesse a été « induite en erreur. » (*Styrpe's* Cranmer, app., p. 74.)

Pour toute réponse Gardiner fut dépouillé de son siége de Winchester et envoyé à la prison de la flotte. C'est une manière commode de répondre à des argumens difficiles. Il n'y a pas de logique qui tienne contre une pareille forme d'argumentation.

Quelques jours après, Cranmer, accompagné des évêques de Lincoln et de Rochester, du docteur Cox et d'autres, fut faire visite au doyen de Saint-Paul. Là il envoya chercher Gardiner, et mit tout en usage pour obtenir sa coopération au nouveau plan de réforme. On lui fit clairement entendre que sa complaisance serait récompensée par une place dans le conseil, et par une augmentation de revenus ; mais il répondit avec indignation que son caractère et sa conscience s'y opposaient, et que « s'il pouvait « souscrire à de telles conditions, il mé« riterait d'être flagellé dans le marché « de toutes les villes du royaume, et « d'être ensuite pendu pour servir « d'exemple, comme l'homme le plus « infâme qui eût porté mitre dans au« cun royaume chrétien. » (*Styrpe's* Cranmer, ibid. 64, 65.)

Devant cette noble réponse Burnet abandonne son système de partialité et de dénigrement contre les catholiques, et la proclame digne d'un grand évêque.

C'était un homme d'un caractère de fer, inébranlable dans ses sentimens quand il croyait être dans la vérité, et que ni la prison, ni la terreur, ni l'appât des richesses ne purent jamais abattre ni séduire. Plusieurs fois il s'était opposé au despotisme politique et théologique d'Henri VIII, et loin de professer les doctrines de Cranmer sur le pouvoir absolu du roi, loin de remettre entre les mains du prince toutes les libertés politiques, civiles et ecclésiastiques, il soutenait que ce pouvoir avait des bornes; qu'il était imprudent et absurde de concentrer toute la vie sociale sur une seule tête, et que les parlemens avaient commis un crime de lèse-humanité en donnant force de loi aux déclarations de la couronne, en accordant l'infaillibilité au roi.

Un jour Cromwel soutenait que Henri VIII avait le droit de faire des lois nouvelles, et de révoquer les anciennes sans le concours du parlement, de même que les empereurs romains l'avaient eu ; il demanda à Gardiner quelle était son opinion à ce sujet. L'évêque catholique répondit : « qu'il valait mieux que le roi « fît de la loi sa volonté, que de faire de « sa volonté une loi. »

Voilà les deux doctrines mises côte à côte. Gardiner représentait l'Église romaine, Cranmer et Cromwel représentaient les dogmes politiques de la ré-

forme. Il y a pourtant des gens qui s'imaginent encore que l'apparition du protestantisme a été favorable à la liberté!

L'emprisonnement de Gardiner fit beaucoup de mécontens. On se plaignit que les priviléges de la nation étaient violés dans sa personne; que les ministres, dans la crainte qu'il ne traversât leurs desseins, n'avaient pas osé lui laisser libre l'entrée du parlement. On trouvait d'ailleurs que Cranmer et les faiseurs d'homélies sous ses ordres, qui expliquaient avec tant de subtilité la nature de la justification, eussent mieux fait de ne pas affecter une exactitude si scrupuleuse, et de laisser le champ libre à ceux qui auraient pu combattre leurs interprétations luthériennes.

Pendant ce temps Cranmer profitait de l'impuissance où il retenait les catholiques, pour faire marcher son œuvre. On vendit d'abord ce qui restait des richesses des couvens, et on continua à acheter les consciences. Les évêques catholiques furent déposés, les biens des évêchés transmis comme propriété personnelle aux prélats de bonne volonté. On cassa le testament du feu roi; on abolit les six articles, et toute sa doctrine. Les deux chambres du parlement, après de nombreuses dissensions, adoptèrent comme dogme de foi, et ordonnèrent la communion sous les deux espèces. On abolit les messes privées, comme établissant la croyance du purgatoire; les images furent abattues et mises en pièces; tous les chefs-d'œuvre que la statuaire, la sculpture et la peinture avaient produits pendant le moyen âge livrés à la destruction et aux flammes. On réforma les offices de l'Église; on créa une nouvelle liturgie en langue vulgaire, ce qui probablement donna aux théophilantropes de notre révolution l'idée de leurs hymnes religieux; on abolit le culte si populaire, si doux et si poétique de la Vierge; il n'y eut plus de sacrifices; Jésus-Christ fut relégué au ciel, et les peuples de la Grande-Bretagne eurent une religion de police, une théologie créée, commentée et instituée par ordre du parlement; puis on jeta sur le cadavre de la religion, ainsi disséquée, le manteau déchiré de l'Église anglicane, et on applaudit.

Et le peuple les laissa faire; ils l'avaient si adroitement préparé, si bien démoralisé! Quand il voulut demander ce qu'il lui fallait croire, on lui répondit, sans rire, car ce peuple anglais ne rit jamais: *Adressez-vous au premier constable qui passe, ou à milord de Cantorbéry!*

Chaque article de la nouvelle doctrine s'établit, et passa pour loi de l'Etat à l'aide de nombreuses discussions parlementaires. On discutait sur le baptême, sur la confirmation, sur la communion, la présence réelle, l'onction des malades; on fabriquait des prières pour les morts tout en abolissant le purgatoire, on bâclait des formules théologiques, on mariait les prêtres et les moines défroqués, à la grande joie du primat; on approuvait ou on rejetait par voie de scrutin, ou par assis et levé, comme s'il se fût agi d'une loi fiscale ou administrative. Un noble lord, grand pourfendeur d'hommes sur le champ de bataille, ardent chasseur de renards, profond initié aux mystères des orgies royales du règne précédent, brutal, querelleur, ignorant, prêt à coiffer le turban, selon la fantaisie du maître, pourvu que son apostasie ajoute un domaine à ses anciens domaines, une dignité à ses anciennes dignités; un noble lord, le juron à la bouche, discute sur les sacremens, sur l'orthodoxie, sur la grâce, sur la justification, ajoute ou retranche, ordonne ou défend, et la doctrine de ce nouveau théologien passe pour loi de l'Etat et pour dogme infaillible.

Est-ce donc là une œuvre de lumière? Sont-ce là de sages ménagemens? Ce que les apologistes des réformateurs ont nommé doute sage et prudence n'est que de l'ignorance au fond, leurs ménagemens des contradictions choquantes, leur zèle apostolique du fanatisme, et la condescendance dont on les pare la plus lâche faiblesse.

Jusque là cependant, et depuis l'avénement d'Edouard VI, la violence qui établissait la réformation n'était pas allée jusqu'au sang. Le sang manquait pour cimenter ses frêles bases; mais il ne se fit pas long-temps attendre.

Après la vente absolue et complète des monastères, quand il ne resta plus au clergé régulier un abri pour se reposer,

les chemins étaient couverts de religieux des deux sexes, sans pain et sans espoir. Les uns, pour se mettre à couvert des lois iniques qui les poursuivaient, allaient chercher la liberté sous un ciel plus hospitalier; les autres, dans l'impossibilité de payer leur passage à bord des vaisseaux de l'Etat, ou retenus par l'amour de la patrie, se cachaient dans l'intérieur du royaume, et tendaient la main devant des populations qu'ils avaient nourries dans des temps plus heureux. Ce n'était pas assez de vengeance pour la haine réformiste; les parlemens décrétèrent la loi suivante contre les mendians, évidemment dirigée contre les moines : « Quiconque vivait oisif « et sans occupation pendant trois jours « était classé parmi les vagabonds, et « passible du châtiment suivant : deux « juges de paix lui faisaient imprimer « avec un fer chaud sur la poitrine la « lettre V, et le livraient à son dénonciateur, qu'il devait servir comme esclave pendant deux ans. Ce nouveau « maître était obligé de lui fournir du « pain et de l'eau, et de lui refuser toute « autre nourriture; il pouvait lui fixer « un anneau de fer au cou, au bras ou à « la jambe, et il était autorisé à le forcer à toute espèce de travail, quelque « avilissant qu'il fût, en le frappant, en « l'enchaînant, ou de toute autre manière. Si l'esclave s'absentait pendant « quinze jours, on lui imprimait la lettre S sur la joue ou sur le front, et il « devenait esclave pour la vie; et s'il retombait encore dans la même faute, sa « fuite le soumettait au châtiment de félonie, c'est-à-dire à la mort (1). »

Pour trouver quelque chose d'approchant, il faut remonter au-delà de la croix et des civilisations grecque et romaine.

A cette absurde loi, joignez celles qu'on fulmina contre les anabaptistes, et vous aurez une idée de la tolérance de la réforme.

Depuis le règne d'Henri VIII, une grande quantité d'anabaptistes s'étaient réfugiés en Angleterre. Le conseil en fut informé, et nomma des commissions pour les découvrir et pour les juger. Ces commissions étaient composées d'évêques, de seigneurs, de théologiens, à la tête desquels était l'archevêque de Cantorbéry. On trouva que grand nombre de ces sectaires niaient la Trinité, la nécessité de la grâce, le mystère de l'incarnation; erreurs enseignées par Okin et par les docteurs allemands que Sommerset et Cranmer avaient appelés en Angleterre. Plusieurs abjurèrent ces erreurs devant le conseil; mais il s'en trouva d'inflexibles, et de ce nombre fut Jeanne Boucher, qui fut condamnée et livrée au bras séculier.

Le conseil pria le roi de signer l'ordre de l'exécuter; mais ce prince, que les novateurs n'avaient pas encore entièrement perverti, refusa par des motifs d'humanité. Cranmer lui prouva doctement qu'en sa qualité de lieutenant du roi des rois, il devait faire mourir ceux qui attaquaient le symbole des apôtres. Le roi effrayé, et non persuadé, signa l'ordre avec une extrême répugnance, en disant au prélat : *Si je fais mal, vous en répondrez devant Dieu, puisque je n'agis en ceci que par vos instructions.*

Cranmer frémit si fort à ce discours, dit Burnet, qu'il ne put consentir qu'on exécutât la sentence. Voilà un remords auquel on ne s'attendait guère après son discours au roi; il paraît, d'ailleurs, qu'il fut assez court, car Jeanne Boucher fut exécutée.

Le même bouleversement qui avait lieu dans la religion s'étendit aux arts et aux sciences : un grand nombre d'écoles de théologie furent fermées; on brisa les traditions, on détruisit les anciennes doctrines philosophiques, sans les remplacer par des systèmes nouveaux, tant la réformation était impuissante. Ces tristes sectaires, qui frappaient à toutes les portes pour demander quelques parcelles de science, qui étaient forcés de recourir à la Sorbonne pour traduire et commenter les livres dont ils avaient besoin, osèrent accuser d'ignorance et de barbarie tous ces docteurs célèbres qui furent la gloire du moyen âge, les Scot, les saint Bernard, les saint Thomas d'Aquin; saint Thomas d'Aquin, cette grande lumière de l'Eglise, cet *ange de l'école*, fut flétri et condamné. Leurs livres, entassés sur les places publiques,

(1) *Stat.* 1, *Ed.* VI, 3.

furent brûlés, pour faire place à la *divine et pieuse institution de l'homme chrétien*, au *catéchisme* et autres œuvres aussi célèbres de Cranmer.

Tout cela cependant s'appelait des réformes! On réforma tout, la vérité elle-même, et on intronisa l'erreur.

Le faible successeur d'Henri VIII, ce pauvre théologien de douze ans qu'un prédicateur appelait en chaire le *grand amiral de la marine céleste* et le *Noé de la nouvelle alliance*, meurt, tué avant l'âge par les violentes haines qu'on lui inspirait contre les catholiques, et transmet son héritage, au mépris du testament de son père, à la belle et infortunée Jane Gray. Le trône revenait de droit à la princesse Marie, fille de la noble Catherine d'Aragon et d'Henri; mais la croyance catholique qu'elle avait toujours professée avec courage épouvantait les réformateurs. Le duc de Northumberland, aidé de Cranmer et de quelques autres lords, tentent d'exécuter l'ordre surpris à l'agonie d'Edouard, et, sans égard aux larmes et aux prières de lady Gray, lui mettent la couronne sur la tête.

Les prévisions de cette pauvre reine d'un jour ne tardèrent pas à se réaliser: quelques heures s'étaient à peine écoulées depuis son couronnement, qu'elle se trouvait abandonnée par ses partisans, et forcée de faire place à la véritable reine que le peuple amenait en triomphe dans la capitale. En montant sur le trône, Marie, dont l'âme était grande et généreuse, avait fait grâce aux chefs qui s'étaient révoltés contre elle; le seul duc de Northumberland avait payé de sa tête sa double trahison. Lady Gray, lord Guilford, son mari, et le duc de Suffolck, son père, graciés pour cette fois, ne devaient expier, elle son dévouement, eux leurs crimes, que lors du soulèvement de Wyat; Cranmer lui-même avait ressenti les bienfaits de sa légitime souveraine.

Nourrie dans la croyance de l'Eglise romaine, que les persécutions auxquelles elle avait été long-temps en butte n'avaient fait qu'affermir, il n'est pas étonnant que Marie voulut la rétablir dans ses États; son premier désir, ses premiers vœux furent de rentrer sous l'obéissance du pape, et son mariage avec Philippe, fils de Charles-Quint, le premier pas vers une restauration religieuse. Gardiner, après cinq années passées dans les cachots, reparaissait triomphant avec toute l'ardeur de la jeunesse, et couronné de l'auréole du martyre; la restauration de l'ancien culte fut remise entre ses mains, comme les affaires de la réforme l'avaient été quelques années plus tôt entre celles de Cranmer. C'est là la seule ressemblance qu'il y ait eue entre les deux évêques.

Le désappointement des réformateurs était au comble; vingt années de labeurs, d'hypocrisie, de violences, de destructions et de scandales n'avaient servi de rien pour leur triomphe: ils étaient privés du pouvoir et des charges lucratives qu'ils avaient possédées si long-temps; l'idole de leur cœur, le service anglais, était brisée, et le papisme de nouveau triomphant. « Ces revers enflammaient « leur zèle, et l'enthousiasme sanctifiait « à leurs yeux les excès auxquels ils se « livraient; ils diffamaient la reine, les « évêques et la religion par les épithètes « les plus indécentes et les plus irritan« tes que le langage pût fournir. Le « clergé catholique ne pouvait, sans dan« ger pour sa vie, vaquer à ses fonc« tions: on avait lancé un poignard à un « prêtre dans la chaire, on avait tiré un « coup de fusil à un autre, un troisième « reçut plusieurs blessures en adminis« trant la communion dans son église... « On suborna un imposteur, qui se fit « passer pour Edouard VI, et qui eut « des partisans; un esprit prétendu pu« blia, du sein d'un mur, des calomnies « contre la reine; quelques congréga« tions prièrent pour sa mort; les réfu« giés d'Allemagne envoyaient des trai« tés chargés de faits perfides et diffa« matoires, et des insurrections succes« sives furent essayées par les réfugiés « qui étaient en France (1).»

Ces excès ne justifient pas sans doute les cruautés dont on usa contre les réformés; ils les expliquent. Mais ce qui excuse la reine, ce qui a lavé sa mémoire des flétrissures qu'on a voulu lui imprimer, c'est que ces cruautés sont

(1) Lingard.

l'œuvre des parlemens, non la sienne propre, ni celle des catholiques. « Ce fut « la Chambre des communes qui dressa « le projet d'ordonnances contre les hé« rétiques, en 1554. Dans ce parlement, « comme dans celui qui l'avait précédé, « les communes se montrèrent excessi« vement portées à la rigueur, et leur « besogne alla si vite et si loin que les « évêques eux-mêmes furent contraints « de la modérer (1). »

Malgré ce retour à l'ancienne religion, et malgré la vengeance que la reine pouvait exercer contre Cranmer, comme auteur principal du divorce de Catherine, il n'est pas douteux qu'il n'eût facilement échappé à son sort s'il eût pu retenir l'intempérance de sa langue; mais empêcher un sectaire de discourir à tort et à travers, c'eût été merveille.

Lors de l'avénement de la reine Marie, le bruit avait couru que le prélat, pour échapper aux dangers qui le menaçaient comme hérétique et comme un des chefs de la révolte de Northumberland, avait cherché à se rapprocher de la cour et fait des concessions qui tendaient à le ramener au catholicisme. Pour se justifier, Cranmer prépara une déclaration de foi, qu'il fit répandre à profusion et afficher aux portes des églises, comme un défi. Dans cet écrit, il ne se contentait pas de réfuter ces imputations calomnieuses; il jetait feu et flammes contre les papistes, il s'emportait en injures extravagantes contre la religion, et prétendait que c'était le diable qui voulait rétablir la messe et la communion romaine, dont il était l'auteur, et autres menues gentillesses de ce genre. Puis, comme le bout de l'oreille perce toujours, il offrait de soutenir son dire, contre l'opinion de son ancien maître Luther, qui avouait n'avoir aboli la messe que par l'ordre exprès du diable (1).

Ce langage fanatique et impudent porta ses fruits. Cité à la cour étoilée, où il déclara être l'auteur du mémoire séditieux, il fut envoyé à la Tour, accusé du crime de lèse-majesté, et condamné quelque temps après comme hérétique, et traître à l'Etat et à la reine.

Toute cette constance, ce courage, cette ardeur pour le martyre, qu'il venait d'étaler avec tant d'éclat, tombèrent tout-à-coup. En présence du bûcher, il eut peur du feu, sa tête se troubla; il eut comme des vertiges et des éblouissemens. Dans le long espace de temps qui s'écoula entre son jugement et sa mort, qui peut savoir ce qui se passa dans son âme? Quelles réflexions tristes et amères ne dut-il pas faire sur ses nombreux changemens et sur certains actes de sa carrière épiscopale! Catholique d'abord sage et zélé, il s'était laissé aller aux séductions des sens, il avait renié la religion qui le condamnait, et, rebelle obstiné, il avait essayé de toutes les erreurs, plutôt que de rentrer dans le droit chemin. Naturellement honnête et probe, doux et bienveillant, il avait forcé ces nobles qualités de son âme à faire place à l'hypocrisie la plus obstinée, à une lâche complaisance pour les caprices sanglans et voluptueux d'un tyran, et quelquefois à la cruauté. Ce fut la réforme qui pervertit cette nature féconde et droite, qui paralysa les brillantes facultés de son esprit et les élans de son âme; sans elle, Cranmer serait compté peut-être au nombre des grands hommes dont l'Eglise s'honore. Une sorte de pitié nous saisit à la vue des tourmens qu'il éprouvait dans sa longue hypocrisie et des combats sans cesse renaissans qu'il soutenait contre la vérité en détournant la tête. Maintenant, si près de son heure dernière, dans ce moment suprême où la conscience compte avec elle-même, sans espoir, sans désir peut-être de se tromper, qui peut dire si sa vie ne lui parut pas avoir été souvent coupable? Qui sait s'il n'eut point des doutes sur la vérité de ses dernières croyances et des remords de sa première apostasie? Que de choses se passent en ce moment entre Dieu et l'homme! Qu'on voit les actes de la vie d'un œil bien différent, et qu'il y a loin des passions qui nous aveuglèrent autrefois, avec cette espèce de lucidité dont les approches de la mort nous entourent!

Quelles qu'aient été ses raisons, Cranmer rétracta ses erreurs; il signa un écrit

(1) Burnet, t. II, p. 443.

(2) *Mémoires de Luther*, par Michelet.

dans lequel il rejetait les doctrines de Luther et de Zuingle, et reconnaissait la suprématie du siége de Rome, les sacremens, la présence réelle, le purgatoire, les prières pour les morts et l'invocation des saints; il témoignait sa douleur de s'être laissé séduire, et exhortait toutes les personnes que son exemple avait entraînées, à rentrer dans l'unité catholique. A la fin, il protestait qu'il avait fait cette abjuration dans une entière liberté, et seulement pour la décharge de sa conscience.

Grand fut le scandale dans le camp des réformateurs, grande fut leur consternation; on cria à la trahison, on traita le pauvre archevêque avec autant de mépris et de violence qu'on avait eu autrefois pour lui de vénération et d'enthousiasme. Sa rétractation cependant ne lui fut pas d'un grand avantage; Cranmer était une victime offerte au divorce plus encore qu'à la vengeance religieuse.

Il y avait, parmi les théologiens qui accompagnèrent Philippe en Angleterre, plusieurs religieux qui désiraient ardemment le ramener au catholicisme, dans l'espoir de le sauver. Par leurs conseils, Cranmer écrivit une nouvelle rétractation, plus explicite que la première, et la fit suivre coup sur coup de cinq autres, tant le malheureux prélat avait peur du feu.

Les auteurs protestans ont prétendu que ces rétractations n'étaient qu'une ruse de la part de Cranmer pour éviter le bûcher, et que pendant qu'il écrivait d'une main l'abjuration de ses erreurs, de l'autre il protestait de son attachement aux principes de la réforme : c'est une singulière apologie. Le système des restrictions mentales était fortement enraciné dans l'âme du primat, et passablement du goût de ses admirateurs.

Au reste, que ces rétractations multipliées fussent une dissimulation ou un cri de sa conscience, elles ne lui servirent de rien; le jour du supplice arriva. On avait élevé un échafaud sur la place de l'Eglise-Sainte-Marie; un peuple immense entourait la barrière et encombrait les avenues. Les uns étaient accourus pour voir mourir cet homme dont la puissance les avait fait trembler si longtemps; les autres, dans l'espoir qu'il se rétracterait une dernière fois et professerait avant de mourir la doctrine des réformés; ceux qui avaient vu mourir sur les mêmes lieux l'évêque Fischer et le vénérable Thomas Morus, voulurent comparer les derniers momens de l'archevêque avec ceux de ses illustres devanciers catholiques. Cranmer, accompagné de plusieurs religieux qui l'exhortaient à persévérer dans ses derniers sentimens, monta sur l'échafaud en présence de toute cette foule; il pleura longtemps, et éleva souvent les mains au ciel en signe de repentir; et lorsque Cole, un des religieux qui l'entouraient, le sollicita de déclarer dans quelle religion il mourait, il dit *qu'il avait écrit son abjuration contre sa conscience, par amour de la vie et par crainte de la mort.* A peine il finissait ces mots, que le feu commençait à l'atteindre. Alors, avançant sa main pour qu'elle brûlât la première, il s'écria : *Brûle, main indigne!*... Et les tourbillons de flamme le dérobèrent aux yeux des spectateurs.

Les auteurs protestans ont rapporté que le cœur du prélat fut trouvé tout entier parmi les cendres; ils comparent cet infidèle et pâle successeur de Thomas Becquet à tout ce que l'Eglise offre de plus illustre, aux Cyrille, aux Basile, aux Athanase, à toute cette foule de docteurs et de saints qui sont la gloire des vieux temps et les lumières qui éclairent les temps modernes. L'éloge est quelque peu ambitieux; pour nous, occupé seulement de rendre justice à qui la mérite, nous dirons : Cranmer était né pour être une colonne de l'Eglise universelle; la réforme en fit un démolisseur et un hypocrite.

B. MAURY.

Revue Germanique religieuse.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MOEHLER,

Professeur de théologie à l'Université de Munich.

Au nombre des illustres victimes que la mort est venue frapper dans le cours de cette année, il n'en est peut-être point dont la perte soit plus sensible à l'Église que celle de l'homme pieux, modeste et éclairé à la mémoire duquel ces lignes sont consacrées. Dans la restauration catholique vers laquelle l'Allemagne marche à grands pas, M. Moehler mérite d'être placé au premier rang, parce que nul autre n'a imprimé à la science une marche plus sûre et plus rapide. Si nous avions besoin de citer de longues preuves à l'appui de cette assertion, nous les trouverions toutes concentrées dans les haineuses attaques que lui a livrées le protestantisme moderne. Dès son début dans la carrière, le théologien célèbre sur lequel la tombe vient à peine de se refermer, avait su se placer à une hauteur telle, que les adversaires de l'Église purent découvrir sans peine les terribles coups que le nouveau lévite porterait à leur fallacieux système.

Jean-Adam Moehler naquit le 6 mai 1796, à Igersheim, près de Mergentheim, au royaume de Wurtemberg. Grâce aux dispositions heureuses qu'il manifesta dès sa première enfance, ses parens consentirent aux lourds sacrifices qu'ils devaient s'imposer pour lui ouvrir le sanctuaire de la science. Le jeune Moehler fut envoyé à Tubingue, suivre les études classiques au gymnase de cette ville. Les belles espérances qu'il avait fait concevoir ne furent point trompées, et, dès les premières années, sa conduite exemplaire, son infatigable application et ses brillans succès lui valurent une bourse au pensionnat catholique de Tubingue. Après avoir achevé son cours de philosophie, il commença l'étude de la théologie, afin de pouvoir consacrer au service de l'Église les talens que le ciel lui avait départis avec une si généreuse libéralité. Ses études universitaires terminées, le jeune théologien passa au séminaire de Rottenbourg, afin de s'y préparer dans la retraite à la réception des ordres sacrés et à la pratique des fonctions du ministère. Le 18 septembre 1819, M. Moehler reçut la prêtrise, et fut envoyé peu après dans une paroisse rurale, en qualité de vicaire (1). Mais dès l'année sui-

(1) Moehler ne resta qu'un an dans le saint ministère; il fut successivement vicaire à Weildersdadt et à Riedlingen. Nous ne pouvons nous refuser à la satisfaction de transcrire un passage d'une lettre de M. le chanoine Strobele, qui était curé de Riedlingen, pendant que Moehler y remplissait les fonctions vicariales. Cet extrait est un bel hommage rendu au défunt, et nous fait connaître en outre la direction dans laquelle se trouvait alors le jeune savant, et les espérances qu'il donnait pour l'avenir: « Ce qui caractérisait la carrière pastorale de Moehler, c'était toute sa manière d'être, telle qu'elle se montrait, aimable, modeste, sous tous les rapports, plein de dignité, et joint à un grand respect et une vénération profonde dans tous les actes du saint ministère; c'est là ce qui lui gagna la plus haute estime et le plus vif attachement de toute la paroisse, et notamment des petits écoliers des deux classes élémentaires de l'instruction religieuse, desquelles il était chargé. La manière dont il annonçait la parole sainte pénétrait vivement l'âme de ses auditeurs et produisait un effet auquel il n'aurait jamais pu prétendre par la vigueur du discours qui lui manquait. Les habitans de Riedlingen étaient fiers de leur vicaire, et aujourd'hui encore son nom n'est prononcé qu'avec respect et avec amour. Les six mois qu'il a passés à mes côtés ont été pour moi et pour mon ami, M. Ehingen, alors mon second chapelain, le temps le plus agréable de ma vie pastorale. Au reste, le besoin de Moehler, je dirai volontiers sa vocation de recherches savantes, perçait tellement qu'il regardait comme inappréciable chaque instant qu'il pouvait consacrer à l'étude; mais il avait, pour la même raison, un

vante, il retourna à Tubingue, où il fut nommé répétiteur au pensionnat dans lequel il avait lui-même reçu sa première éducation; il y demeura jusqu'en 1823. Tout cet intervalle fut par lui consacré à une étude approfondie des anciens classiques grecs et latins, ainsi qu'aux autres connaissances nécessaires à un bon philologue; et plus tard ces laborieuses recherches lui offrirent des ressources immenses dans l'exploitation des sciences théologiques. D'abord, M. Moehler avait résolu de se vouer exclusivement aux études littéraires; une requête au ministre était toute prête pour solliciter une chaire de langues, quand, le même jour où il comptait faire expédier sa demande, il reçut de la faculté de théologie de Tubingue une invitation par écrit d'ouvrir un cours privé à l'Université. Le jeune répétiteur se rendit sans retard à cet honorable appel, qui décida de son avenir, et le lia pour toujours, et de la manière la plus intime, au service de l'Église. Dès l'année 1825, Moehler s'annonça au monde catholique et au monde savant par la publication de son ouvrage célèbre intitulé : l'*Unité de l'Eglise*, ou *le Principe du catholicisme*. Quoique ce livre laisse encore à désirer sous certains rapports, il ne laissa pas de montrer dans son auteur le futur grand théologien. Le gouvernement ne tarda point à prouver qu'il savait apprécier le mérite naissant, et, en 1826, Moehler fut nommé professeur extraordinaire de la faculté, avec mission d'enseigner l'histoire ecclésiastique et le droit canon. Les travaux historiques du professeur ne se bornèrent pas à la seule enceinte de la haute école; le public religieux devait avoir une large part aux produits de cette jeune et précoce intelligence. Il s'était à peine écoulé deux années depuis l'apparition du livre sur l'*Unité*, que parut un travail plus vaste encore; ce fut l'*Histoire d'Athanase-le-Grand et de son siècle*, histoire dans laquelle on se plaît à admirer autant les profondes convictions religieuses, la pensée vraiment sacerdotale de l'auteur, que sa science profonde et variée. Si les leçons orales de Moehler avaient déjà attiré sur lui l'attention et l'estime publiques, cette attention et cette estime allèrent toujours croissant depuis qu'il eut fait paraître son *Athanase*.

Ce fut vers la même époque que Moehler commença à traiter dans son cours les doctrines controversées entre les catholiques et les protestans : ces leçons furent reçues par ses élèves avec une ardeur et un enthousiasme extrêmes, et le professeur consentit enfin, en 1832, à les publier sous le titre de *Symbolique ou Exposé des points de doctrine controversés entre les catholiques et les protestans, et renfermés dans les symboles connus des deux communions*. Cet ouvrage qui, en Allemagne, a déjà ramené un grand nombre d'âmes égarées, affermi des convictions chancelantes et opposé une digue puissante aux fluctuations de la raison individuelle dans le domaine des croyances religieuses, cet ouvrage occupe présentement encore l'attention de bon nombre de théologiens de la réforme à un degré d'autant plus haut que plusieurs d'entre eux, jugeant du point de vue de leur croyance, voient dans Moehler l'auteur d'un catholicisme nouveau, et que l'impossibilité d'une réfutation victorieuse et complète de la *Symbolique* a été reconnue même par des hommes qui n'ont rien de plus à cœur que de faire servir à la défense du protestantisme toutes les ressources du savoir humain. Depuis l'*Histoire des Variations*, par Bossuet, il n'a été écrit aucun livre dans lequel le principe et les conséquences de la prétendue réforme du seizième siècle aient été combattus

« dégoût d'autant plus prononcé pour les écritures « dont il était chargé, en qualité de vicaire d'un « doyen. Afin de diminuer ce fardeau, autant que « possible, M. Ehingen et moi nous nous étions « chargés d'une partie de sa besogne, et nous « avions mis comme condition qu'il nous communiquerait, en retour, de temps à autre, quelques « uns de ses trésors littéraires. Je ne saurais passer « sous silence une visite que j'eus, à cette époque, « l'honneur de recevoir du vénérable évêque Sailer « de Ratisbonne. Pendant le déjeûner que le prélat « voulut accepter chez moi, Moehler fit une impression profonde sur Monseigneur, et la manière « dont ce dernier le fixa ne fit qu'augmenter la timidité naturelle du jeune vicaire. Suivant son habitude, le digne évêque me questionna beaucoup « sur cet intéressant jeune homme, comme il l'appelait, et me fit connaître les grandes espérances « que l'on pouvait fonder sur lui. »

avec autant de sagacité et autant de bonheur ; depuis de longues années, il n'en a paru aucun qui ait contribué autant à relever la force morale des catholiques en Allemagne, et à les orienter sur la situation de leurs intérêts les plus chers et les plus sacrés. Ce qui nous prouve que Moehler a touché droit au but, ce sont, d'une part, les éditions nouvelles qui se succèdent d'année en année ; de l'autre, la masse d'écrits qui ont été publiés contre *la Symbolique*. De toutes ces répliques, nous ferons une mention spéciale de celle de M. Baur, professeur à Tubingue, parce qu'elle a fourni à M. Moehler l'occasion d'un nouveau travail qui fut imprimé, pour la première fois, en 1834, sous le titre de : *Nouvelles recherches sur les doctrines opposées des catholiques et des protestans : défense de ma Symbolique contre les critiques de M. le professeur et docteur Baur, à Tubingue.*

Les adversaires de la *Symbolique* ne se bornèrent pas toutefois aux seules armes qu'autorisent la justice et la loyauté. Moehler avait porté à la réforme un coup trop sensible, pour que les adeptes de cette dernière consentissent à dévorer patiemment leur honte et leur colère. Les professeurs protestans de Tubingue saisirent les moindres occasions pour faire sentir au généreux défenseur du dogme catholique leur puissante influence, et le pouvoir supérieur lui-même ne sut pas toujours s'élever au-dessus d'un étroit esprit de secte. Malgré la douceur de son caractère, Moehler comprit bientôt que sa position n'était plus tenable dans sa patrie ; il songea à abandonner un champ de bataille où des obstacles toujours croissans, des taquineries sans cesse renouvelées ne lui permettaient plus d'accomplir la haute mission que la Providence lui avait confiée. Avant d'avoir fait aucune démarche, la Prusse était déjà venue au-devant de ses désirs. Vers l'année 1829, c'est-à-dire quand la *Symbolique* n'avait pas encore paru, le cabinet de Berlin avait exprimé le vœu de gagner, pour l'université de Bonn, le docteur Moehler, dont la brillante réputation avait franchi les limites du Wurtemberg. Mais les intrigues du professeur Hermès et de ses disciples parvinrent à faire suspecter l'orthodoxie de Moehler, et à empêcher une première fois sa nomination à une chaire de théologie à Bonn. Les principes religieux du professeur de Tubingue étaient néanmoins trop solides et trop connus pour ne pas être à l'abri d'une imputation calomnieuse : le cabinet prussien ne tarda point à s'en convaincre, et il fit un nouvel effort pour gagner un savant dont la réputation était devenue européenne. M. de Schmedding, conseiller privé et référendaire au département des cultes, reçut ordre de faire à Moehler des offres nouvelles pour une chaire dans l'une des trois facultés catholiques de Bonn, de Munster ou de Breslau. Moehler n'était pas éloigné de se rendre à l'invitation flatteuse de Frédéric-Guillaume ; mais les hermésiens surent de nouveau faire échouer les bienveillantes intentions du pouvoir ; l'archevêque de Cologne, monseigneur de Spiégel, fut le principal organe de ces novateurs, qui sentirent trop bien que leur doctrine et leurs sourdes manœuvres ne pourraient pas se soutenir long-temps en présence d'un théologien aussi considéré, aussi savant et aussi foncièrement catholique.

Vers la même époque, au commencement de l'année 1835, une chaire de théologie vint à vaquer à l'université de Munich. Le roi Louis, juste appréciateur du mérite, n'avait pas tardé à reconnaître tout ce qu'il y avait de calme, de dignité, de grandeur et d'énergie dans le caractère de Moehler ; la *Symbolique* avait révélé au monarque les trésors de science que possédait l'auteur ; il voulut l'attirer à Munich, pour augmenter la force morale de cette école savante fondée par lui, et destinée à avoir sur l'Allemagne catholique une influence heureuse incontestable. Moehler se rendit aux vœux du roi de Bavière ; il quitta Tubingue et vint à Munich dans le courant de 1835. Les leçons publiques qu'il donna roulèrent d'abord sur l'exégèse biblique ; dans les années suivantes, il y joignit encore des cours sur l'histoire ecclésiastique et sur les pères de l'Eglise.

Dix-huit mois s'étaient à peine écoulés depuis que Moehler avait commencé à Munich son important et fructueux ministère, lorsqu'il fut atteint, à la fin de

1836, d'une attaque de choléra, qui le força de suspendre ses leçons. A peine rétabli de son indisposition, une grippe violente le saisit et ne le quitta qu'après deux mois de souffrances. Depuis ce moment, la santé de Moehler se trouva ruinée ; les médecins espérèrent qu'un voyage pourrait restaurer les forces d'une constitution épuisée : d'après leur avis, le malade alla passer la belle saison de 1837 à Méran, dans le Tyrol, où la douceur du climat, l'usage du petit-lait, et la société aimable des dignes religieux qui y demeurent, produisirent sur sa santé les effets les plus salutaires. Mais, hélas ! ces effets ne furent pas d'une longue durée. Avec la mauvaise saison revint aussi, pour Moehler, l'affaiblissement physique, qui prenait de plus en plus le caractère d'une maladie de poumons. Le repos absolu, les soins habiles des médecins, les tendres prévenances de ses nombreux amis auraient peut-être fini par triompher de l'opiniâtreté d'une rechute ; Moehler venait effectivement d'entrer en convalescence lorsqu'éclatèrent les événemens de Cologne, le grave attentat commis le 20 novembre 1837 sur la personne du vénérable archevêque, monseigneur Clément-Auguste de Droste-Vischering. La part vive que prit Moehler aux destinées de l'Église dans les provinces rhénanes, sa touchante sympathie pour l'auguste pontife que le fanatisme prussien venait d'entraîner captif loin de son troupeau chéri ; toutes ces circonstances provoquèrent une exaltation qui devait produire sur le zélé professeur un effet d'autant plus funeste, qu'il cherchait plus lui-même à conserver une mesure et un calme qui jusqu'alors ne s'étaient point démentis dans les momens les plus critiques de son existence publique, et qui formaient un des traits distinctifs de son beau caractère.

Ce fut vers le même temps que le cabinet de Berlin fit une troisième tentative pour attirer le docteur Moehler à l'une des universités de la Prusse. M. Brüggemann fut chargé des négociations, avec ordre d'offrir au savant illustre un canonicat dans le chapitre métropolitain de Cologne, avec une chaire de théologie à Bonn, et de plus, comme professeur, un traitement qui était beaucoup plus que double de celui qu'il touchait à Munich ; on s'en remettait à lui sur le moment et sur la manière de commencer ses leçons publiques. Mais, quelque honorables que fussent les offres de la Prusse, Moehler refusa de quitter un pays où il avait trouvé un bienveillant asile, quand l'intolérance des docteurs protestans de Tubingue l'obligea d'abandonner son sol natal. — On avait osé révoquer en doute les sentimens du jeune savant ; on avait attribué à des vues ambitieuses le silence qu'il avait observé sur l'affaire de l'hermésianisme ; on avait voulu faire accroire qu'il cherchait à se ménager les hommes puissans que compte cette école réprouvée par l'autorité suprême de l'Église : mais, en restant à Munich, en dédaignant les séduisantes promesses du gouvernement prussien, Moehler répondit aux injustes attaques de ses ennemis et donna une nouvelle preuve des sentimens désintéressés qui servaient de mobile à sa conduite. Homme doux et inoffensif, ménageant ses adversaires avec la plus affectueuse charité, attaquant non pas les personnes, mais uniquement les doctrines, quand elles étaient en opposition avec l'enseignement invariable de l'Église, Moehler n'avait pas cru devoir s'élever contre une tendance dogmatique dont les funestes conséquences étaient trop palpables pour avoir besoin d'être réfutées. D'ailleurs, après le jugement doctrinal rendu par l'Église, après la condamnation solennelle portée par le Souverain Pontife, toute discussion ultérieure devenait superflue ; car celui qui refuse de reconnaître la voix du Père commun des fidèles, celui qui décline l'autorité de l'Église, celui-là ne se montrera pas plus facile pour suivre les insinuations d'un docteur privé.

Aussi modeste que charitable, Moehler évita avec le plus grand soin de parler des offres qui lui avaient été faites par la Prusse ; il n'en fit part qu'à ses plus intimes amis, et encore fut-ce en leur recommandant un secret rigoureux et inviolable, auquel ils ont été fidèles jusqu'au moment où la mort du digne prêtre leur a permis de révéler aux contemporains la vertu cachée du défunt. Mais si Moehler cherchait à faire oublier son dévouement généreux à la cause de la religion

et à la prospérité des études universitaires de Munich, cette modestie n'échappa point à l'œil habile du souverain, toujours empressé d'encourager le bien, de récompenser les nobles sentimens et les actions vertueuses. Quel ne fut donc pas l'étonnement de Moehler lorsqu'il reçut soudain l'invitation de se rendre au palais royal où il était attendu par le monarque, et quand, se trouvant dans l'impossibilité de suivre cet auguste appel, parce que la violence de la maladie le tenait derechef enchaîné sur sa couche douloureuse, il reçut la croix et le diplôme comme chevalier de l'ordre de Saint-Michel! Cette haute marque de la bienveillance du roi Louis de Bavière opéra une révolution heureuse, mais, hélas! trop peu durable dans l'état physique de Moehler : peu de temps après, le 8 janvier 1838, il put reprendre à la faculté le cours de ses leçons publiques, à la grande satisfaction et aux applaudissemens unanimes de ses nombreux et dévoués auditeurs. Au bout de trois semaines, une nouvelle rechute l'obligea de renoncer derechef, et ce pour toujours, à une carrière dans laquelle il promettait tant pour l'avenir de l'Eglise.

Les événemens de Cologne avaient mis les esprits en émoi et amené une révolution morale que, quelques jours avant encore, on aurait crue impossible; mais autant celle-ci se montra exclusivement favorable au catholicisme, autant les écrivains et les affidés de la réforme employèrent de soins pour étouffer dans son germe le bien que devait en recueillir la communion romaine : journaux, pamphlets, mémoires, tout fut mis en œuvre afin d'obtenir un silence absolu à l'aide duquel l'oppression de l'Eglise pût être consommée sans éclat et sans réplique. Moehler ne crut pas pouvoir se taire dans des circonstances aussi critiques, et où il importait de prendre hautement la défense de la vérité outragée si indignement par des antagonistes passionnés et aveugles; il espéra pouvoir faire entendre sa voix au milieu des clameurs du parti adverse, sa voix qui toujours fut douce et charitable. Dans ce but de conciliation, il fit insérer successivement plusieurs articles dans la *Gazette universelle d'Augsbourg* et dans la *Gazette politique de Munich*. Dans ces différens écrits, on reconnaissait non seulement l'écrivain impartial et judicieux, mais on y trouvait encore retracé d'une manière très heureuse et rigoureusement exacte le point de vue sous lequel les événemens devaient être envisagés par tout catholique loyal et sincère. Moehler avait conçu la pensée de réunir ces fragmens en un tout homogène, et l'application avec laquelle il se livra à ce travail usa le reste de ses forces; car, avec l'habitude qu'il avait d'envisager les choses d'ici-bas dans leur généralité et leur ensemble, et avec le désir qu'il éprouvait de voir son existence plutôt se terminer que se prolonger, il ne s'accordait aucun ménagement. La faiblesse continuelle et l'épuisement rapide de Moehler obligèrent les médecins à la déclaration qu'il n'y avait plus pour lui d'autre possibilité de salut que dans le plus parfait repos, et qu'il devenait pour ce motif indispensable de renoncer pour toujours à la carrière de l'enseignement public. Ce fut là une nouvelle bien accablante et pour Moehler et pour ses amis : le premier ne pouvait se faire à l'idée d'abandonner une sphère d'activité qui depuis douze années lui avait offert tant de charmes, et dans laquelle il avait la conscience intime de pouvoir rendre à l'Eglise d'importans services; les autres sentaient la perte immense que faisait l'école théologique de Munich en perdant le professeur qui en était le plus bel et le plus glorieux ornement. Cette tristesse, néanmoins, fut en partie dissipée par la nouvelle marque de haute bienveillance que le roi Louis donna à Moehler aussitôt qu'il fut instruit de la décision prise par les médecins à l'égard de leur patient. Le prince généreux ne voulut pas que le beau talent d'un prêtre aussi recommandable fût perdu pour l'Eglise, et comme le chapitre de Wurtzbourg venait d'offrir une vacance, il s'empressa de nommer de son propre mouvement Moehler à la dignité de doyen capitulaire de la cathédrale de cette ville. On annonça au malade, avec tous les ménagemens que son état commandait, la faveur dont venait de l'honorer le souverain. Moehler fut touché profondément de la distinction dont il venait

d'être derechef l'objet; mais, quelque grande que fût sa joie, il ne put s'empêcher, dès le lendemain, d'observer à ses amis que la pensée lui revenait sans cesse que le Seigneur avait voulu lui ménager, comme à beaucoup d'autres dont l'histoire nous a conservé le souvenir, une grâce toute particulière avant de l'enlever de ce monde. Tout en exprimant la plus profonde gratitude envers le prince, juste appréciateur du mérite, qui venait de lui assurer une existence exempte d'inquiétudes et de soucis, il ne pouvait se défendre de la triste idée qu'il n'en jouirait pas long-temps. Les sombres pressentimens de Moehler ne tardèrent point, en effet, de se réaliser: un changement subit de température fit empirer l'état du malade. Le 7 avril, il se trouva un peu mieux, et demanda même à entendre une lecture qui pût le distraire et l'égayer; il pria un des assistans de lui procurer une description de voyage qu'il avait entendu louer beaucoup. Ce ne fut pas sans quelque angoisse que ses amis se prêtèrent à ses désirs; ils craignaient que ce ne fût le présage d'un voyage plus sérieux et plus lointain qui servit de fondement à la prière de Moehler. Au commencement de la semaine sainte, la maladie pulmonaire dont souffrait le patient se compliqua d'une fièvre nerveuse, et anéantit toute espérance de salut. Le confesseur prit la place des médecins; il y eut souvent du délire, chose qui n'avait point encore eu lieu. Le 11 avril, l'esprit du malade se trouva de nouveau libre; la violence du mal diminua un peu, et Moehler profita de cet intervalle pour recevoir encore une fois les sacremens de l'Eglise et mettre ordre à ses affaires temporelles. Il s'acquitta de ce double devoir avec une entière résignation aux volontés du Très-Haut. Dans la matinée du 12, commencèrent les premiers symptômes de l'agonie; une oppression violente, la contraction des traits et l'altération du teint annoncèrent que la dernière heure approchait. Toutefois, cette lutte de la nature qui se débat contre une dissolution prochaine ne dura pas jusqu'au dernier moment; au contraire, à mesure que la vie s'éteignait, la figure du mourant s'éclaircit, et reprit cette expression de paix intérieure, de douce sérénité, de gravité aimable et prévenante qui formaient le fond du caractère de Moehler; les palpitations cessèrent complètement. A deux heures et demie de l'après-midi, le vertueux prêtre rendit son âme à Dieu, au milieu des prières et des larmes des amis rassemblés autour de sa couche de douleur.

Quand on apprit, dans Munich, la mort du docteur Moehler, la consternation fut générale: les catholiques regrettaient l'intrépide défenseur de leurs saintes croyances; les élèves pleuraient un maître qu'ils chérissaient tendrement; les hommes de tout rang, même ceux des communions différentes, déploraient la perte prématurée d'un savant sur le mérite duquel l'Europe entière n'avait eu qu'une voix. Les obsèques solennelles qui eurent lieu, la foule immense qui se pressa autour de sa tombe et aux pieds des autels prouvaient la haute vénération que le défunt avait su se concilier de la part de toutes les classes de la société.

Moehler était de grande stature, mais d'une complexion délicate et frêle; son maintien était plein de dignité et de noblesse. Dans les traits de son visage se peignait une douceur profonde jointe à une aimable gravité; ses grands yeux noirs brillaient d'un vif éclat et reflétaient le feu du génie. Tout son extérieur prévenait en sa faveur même les personnes qui n'avaient pas l'avantage de le connaître particulièrement. Il suffisait de le voir pour reconnaître au premier abord la dignité et la bonté qui respiraient dans sa personne. Toute sa physionomie, toutes ses paroles et toutes ses actions portaient l'empreinte d'une inébranlable égalité de caractère. Quoique son système nerveux fût d'une irritabilité extrême qui étonnait les hommes de l'art, Moehler avait réussi néanmoins à prendre sur lui-même un tel empire, qu'il y aurait eu lieu de croire que c'était un don de la nature plutôt que l'œuvre de la réflexion, si des infirmités continuelles n'eussent trahi à quel prix il était parvenu à assurer à son esprit la domination sur la partie inférieure et physique de son moi. La sage mesure qu'il observait à l'égard de ses amis et de ses enne-

mis, et qu'il ne perdait pas même de vue quand il avait à combattre des intentions malveillantes, comme cela lui arrivait souvent, cette mesure, disons-nous, était le fruit naturel d'une humilité sincère et de l'absence complète d'une appréciation excessive de lui-même. Rien n'était plus étranger à Moehler que cette suffisance que le monde loue et admire, quoiqu'elle ne soit autre chose qu'une expression de l'orgueil intellectuel. Laborieux comme il l'était, Moehler ne pouvait pas ne pas aimer la solitude; aussi comparait-il souvent sa demeure à une cellule claustrale, et se regardait-il lui-même comme un de ces infatigables enfans de Saint-Benoît, dont les doctes ouvrages avaient pour lui le charme le plus vif. Néanmoins, la retraite n'altérait en rien l'aménité de son caractère, et il avait su se garantir des défauts si communs dans les hommes qui ne voient et n'entendent toujours qu'eux-mêmes; l'on retrouvait, au contraire, dans Moehler une profonde connaissance du monde et du cœur humain, telle que nous la retrouvons dans les grands hommes du cloître, et qui est le signe du triomphe complet de l'esprit sur le monde extérieur. Plus cette connaissance était pénétrante et profonde, plus aussi Moehler savait y allier la plus franche reconnaissance du mérite d'autrui, et une retenue dans le jugement du prochain qui ne lui faisait manifester sa pensée que dans les circonstances extrêmes et quand un devoir impérieux l'y obligeait. Cette modération toutefois n'était pas l'indifférence, que l'on voudrait décorer du titre de charité chrétienne dans un siècle qui abhorre tout ce qui s'élève au-dessus du médiocre. Moehler avait une aversion prononcée pour tout ce qui porte un caractère faux, double, ou versatile; il n'hésitait jamais à s'opposer de toutes ses forces à une injustice ouverte, quoique, d'un autre côté, il cherchât à montrer la plus grande condescendance pour les faiblesses d'autrui; sa charité était guidée par la prudence qui tient en arrêt un zèle trop inconsidéré et trop violent. C'est dans de semblables circonstances qu'apparaissait la vraie force de son âme, qui se prononçait au dehors avec précision et avec énergie sans retour aucun sur le moi humain. A ces belles qualités de l'esprit et du cœur, qui rendaient Moehler l'un des hommes les plus aimables, et lui assuraient même la plus profonde estime des ennemis de l'Église, il joignait des connaissances étendues et profondes; il n'était pas moins versé dans la littérature des communions hétérodoxes et des sciences profanes que dans la littérature sacrée de l'Église catholique. Nous avons mentionné plus haut les principaux ouvrages que Moehler a publiés, et qui lui assurent à jamais une place distinguée parmi les plus célèbres écrivains catholiques. Outre ces grandes compositions, dont deux des plus importantes ont déjà paru ou vont paraître en français, il a fourni plusieurs articles extrêmement intéressans au *Catholique de Spire* et à la *Revue Théologique trimestrielle de Tubingue*, dont il fut long-temps l'un des plus actifs collaborateurs. Dans les leçons publiques qu'il donna sur l'histoire de l'Eglise, notre savant faisait admirer à la fois une exposition si nette et si précise, une intelligence si vraie et si profonde du sujet qu'il avait à traiter, qu'il suffisait de l'entendre pour être convaincu du soin avec lequel il méditait ses matières, les étudiait dans les sources mêmes, et cherchait à séparer toujours le fond d'avec les simples incidens; car Moehler, voulant instruire ses auditeurs, ne négligeait rien de ce qui pouvait conduire à ce but: sans se laisser aller au plaisir de mettre ses élèves en communication immédiate avec le fruit de ses longues et pénibles recherches, il évitait tout ce qui pouvait paraître affectation ou désir de briller, et savait se restreindre ou s'étendre suivant la portée de son auditoire, et suivant l'importance du sujet. On a vu maintefois des hommes d'un grand mérite, des savans illustres, non seulement sortir des cours de Moehler pleinement satisfaits, mais reconnaissant, en outre, avoir appris de lui une foule de choses nouvelles et d'aperçus qui, jusque-là, leur avaient échappé à eux-mêmes.

La mort prématurée de Moehler prive la littérature catholique de plusieurs ouvrages importans commencés par lui, mais auxquels il n'a pu mettre la dernière main. Ce sont: Un Commentaire

sur l'Epître de saint Paul aux Romains, une *Histoire de l'Eglise*, et un travail très étendu sur *les monastères en Occident*. L'auteur avait déjà recueilli de riches et nombreux matériaux pour ce dernier travail ; les deux autres étaient en grande partie achevés, et ne devaient plus qu'être soumis à une nouvelle et sévère révision. Quelques jours avant sa mort, Moehler avait rédigé un article sur les affaires de l'Eglise catholique en Prusse : ce morceau, quoique resté inachevé, a été inséré dans les *feuilles historiques et politiques* que publient à Munich MM. Philipps et Gœrres ; les amis de Moehler ont voulu rendre à leur défunt collègue cet hommage, et, par là, faire voir comment le dernier effort du mourant a été voué à la défense de la vérité et de la justice.

Communément la science enfle le cœur de l'homme, et lui fait oublier les vertus d'une nature plus haute qu'il lui importe d'acquérir pour travailler avec fruit dans le champ du père de famille. Mais Moehler avait une âme trop belle, une intelligence trop haute pour se laisser ou éblouir par le vain éclat de l'érudition, ou enivrer par les applaudissemens d'une jeunesse enthousiaste de son maître ; il n'avait qu'une seule ambition, celle de former de dignes ministres des autels, des défenseurs habiles de l'orthodoxie religieuse ; il ne voulait exercer une influence quelconque que pour travailler plus efficacement à la gloire de Dieu et au salut du prochain. C'est pourquoi Moehler avait soin de joindre à ses grands travaux littéraires la pratique consciencieuse de toutes les vertus d'un prêtre éclairé et zélé, et il mettait tout en œuvre pour inculquer les mêmes sentimens aux jeunes théologiens qui se trouvaient avoir avec lui des rapports intimes ou seulement éloignés. L'exemple de Moehler n'était pas moins instructif que sa parole et son enseignement ; il savait, avec un talent admirable, faire triompher la vérité, sans jamais blesser ni la charité, ni les convenances sociales. La part vive et chaleureuse qu'il prit aux destinées de l'Eglise, le talent et le bonheur avec lesquels il sut élever la voix dans toutes les circonstances importantes et défendre avec un admirable succès la religion dont il était le ministre et l'ornement, lui avaient marqué sa place au rang des plus illustres théologiens et des plus fermes appuis de l'Eglise en Allemagne. Il y avait surtout dans Moehler une vertu que ses plus grands adversaires ne pouvaient s'empêcher de reconnaître et d'admirer, une vertu qui est la base et le couronnement de la perfection chrétienne : Moehler était éminemment humble et modeste. Cette seule qualité suffirait pour faire son éloge, si l'Europe entière n'était là pour rendre hommage à ce beau génie trop tôt enlevé à l'Eglise et à sa patrie. Moehler fut théologien profond, et d'autant plus dévoué au principe d'une rigoureuse orthodoxie qu'il y fut amené graduellement par ses études ; car les premières années de sa vie publique portaient l'empreinte visible d'une tendance alors trop commune en Allemagne, d'une tendance qui se manifestait surtout par une grande antipathie pour ce que l'on était convenu d'appeler injustement l'ultramontanisme et les prétentions de Rome. Plus Moehler avança dans ses recherches, plus il apprit à connaître les monumens de l'antiquité chrétienne et à découvrir les odieuses accusations des novateurs contre le centre de l'unité religieuse, plus aussi ses doctrines s'épurèrent, et lui-même finit par vénérer, par aimer, par défendre avec la supériorité d'un grand génie ce qui avait été d'abord l'objet d'une certaine défiance. Moehler aima Rome du moment où il la connut.

J. M. Axinger, *chanoine d'Evreux*.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA REVUE GERMANIQUE RELIGIEUSE (1).

LES MARIAGES MIXTES CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, par JEAN-BAPTISTE KUTSCHKER, docteur en théologie et professeur de théologie morale à l'Université impériale et royale d'Olmütz. Deuxième édition, revue et augmentée; Vienne, à la librairie de François Wimmer, 1838. 1 volume in-8° de 388 pages.

La question des mariages mixtes est une des questions vitales de notre époque; c'est elle qui a provoqué les graves événemens de Cologne et de Posen; c'est elle qui a dévoilé les manœuvres ourdies par la réforme pour arriver au triomphe de ses doctrines et à l'anéantissement de l'Église catholique en Allemagne; c'est à elle que nous devons ce retour à l'unité, qui se manifeste de toutes parts dans les états de la confédération transrhénane; ce réveil de la conscience d'un grand nombre d'évêques et de prêtres, qui s'étaient laissé plus ou moins influencer par leurs gouvernemens respectifs. Donc tout ce qui tend à jeter du jour sur une question aussi grave, dans son principe comme dans ses conséquences, ne peut qu'être accueilli avec faveur par les amis sincères de notre sainte Église. L'ouvrage que nous indiquons ici mérite, à ce titre, notre attention et notre gratitude, parce qu'il répond à un besoin long-temps senti, et qu'il se présente avec toutes les garanties de savoir et d'équité désirables. Écrit pour le *Nouveau journal théologique*, publié à Vienne, par M. le chanoine Pletz, le présent traité se trouve connu depuis environ trois à quatre années; les derniers événemens ont rendu nécessaire une publication compacte des articles insérés dans les divers cahiers du journal de théologie, et c'est ainsi qu'a paru le travail sur les mariages mixtes, dont nous allons donner une analyse succincte.

L'auteur nous fait lui-même connaître l'esprit et le but dans lequel il a voulu traiter la question, et il nous suffira, sous ce rapport, de citer le passage suivant de l'introduction pour prouver qu'il n'y a aucune exagération dans les éloges donnés à M. Kutschker : « Rechercher, dit-il, ce que, depuis son origine jusqu'à nos jours, l'Église catholique a « pensé sur les mariages entre personnes apparte« nant à des croyances diverses, c'est-à-dire sur les « mariages mixtes, dans le sens le plus étendu de ce « mot, c'est là un travail qui, aujourd'hui, est « d'une haute importance et tout-à-fait approprié au « temps dans lequel nous vivons. Car ce n'est qu'à « l'aide d'une connaissance exacte de la discipline « ecclésiastique sur cette matière que pourront ré« gler leur conduite ceux des pasteurs qui ont af« faire à des *personnes déterminées à contracter de* « *semblables unions*. Cette connaissance est d'autant « plus désirable que, sans elle, le catholique peut « aisément se laisser tromper par les assertions les « plus étranges et les moins fondées des fauteurs « des mariages mixtes, et être entraîné à la fausse « idée qui voudrait faire accroire que la seule « cause qui porte certains évêques et certains « prêtres à s'opposer à cette espèce de mariage ou « à leur acceptation pure et simple, c'est un atta« chement opiniâtre à des préjugés anciens et invé« térés. Il a été beaucoup écrit sur ce sujet, et, dans « ce grand nombre d'ouvrages, il y a beaucoup « d'excellentes choses. Mais communément on envi« sageait la question sous un autre point de vue que « celui sous lequel nous croyons devoir l'envisager. « Dans le présent ouvrage, les mariages mixtes se« ront considérés exclusivement sous le point de « vue de l'Église; il sera démontré que, d'après « l'esprit de l'Écriture sainte, d'après le témoignage « formel des Pères et des anciens écrivains de l'É« glise, ces mariages sont inadmissibles, motif pour « lequel les canons des conciles anciens et mo« dernes, comme aussi les décrets des souverains « pontifes les ont toujours prohibés, ou ne les ont « permis qu'avec beaucoup de circonspection, et

(1) Des raisons particulières ont, jusqu'à ce jour, empêché la réalisation de la *Revue germanique religieuse*, telle que MM. les directeurs de l'*Université* l'ont annoncée; toutes les mesures sont prises par M. l'abbé *Axinger*, pour que désormais elle paraisse plus régulièrement. Rien ne sera négligé pour donner à cette importante publication toute l'extension et tous les soins que commande l'intérêt des connaissances religieuses. Afin d'être mieux à même de remplir sa tâche, M. l'abbé *Axinger* passera en Allemagne la plus grande partie de son temps, et y fixera temporairement son séjour. De cette manière, la littérature catholique allemande sera connue exactement, étudiée sur les lieux mêmes; aucun ouvrage marquant ne sera passé sous silence; de cette manière encore pourra s'établir entre la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre une communication intime, désirée dans chacun de ces pays par les amis sincères de l'Église.

« seulement après l'accomplissement de certaines « conditions. Le sujet est d'une haute importance; « quoiqu'il ait été discuté souvent déjà, il serait « difficile d'assurer qu'il l'a été d'une manière com« plète et sous toutes ses différentes faces : c'est là « ce qui porte l'auteur à croire qu'en publiant le « présent exposé, il n'a pas entrepris un travail « tout-à-fait inutile. » — Ce court exposé suffit pour donner un aperçu général du livre de M. Kutschker, parce qu'il nous en fait connaître et le but et le contenu, tout en nous exposant nettement les principes dans lesquels il l'a conçu et exécuté.

Tout l'ouvrage se compose de cinq chapitres. Le premier expose la doctrine de la Bible sur les mariages mixtes, tant sous la loi ancienne que sous la loi évangélique. Le deuxième chapitre développe ce qu'ont pensé et écrit sur cette question épineuse les Pères de l'Église et les autres écrivains des premiers âges du Christianisme, tels que Tertullien, saint Cyprien, Zénon de Vérone, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin. Le troisième chapitre fait connaître les décisions des conciles : de ce nombre sont principalement les synodes d'Elvire, d'Arles, de Nicée, de Laodicée; le troisième concile de Carthage, ceux de Chalcédoine, d'Agde, de Lérida; les conciles des sixième et septième siècles, etc. Dans le quatrième chapitre, se trouvent les sentences rendues par les papes Léon-le-Grand, Boniface V, Étienne IV, Nicolas I^er^, Boniface VIII, Clément VIII, Urbain VIII, Clément XI, Benoît XIV, Clément XIII, Pie VI, Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI.

Après avoir établi par des témoignages irrécusables la tradition et la discipline constante de l'Église, l'auteur aborde la discussion rationnelle et montre combien sont conformes aux principes du Christianisme les décisions qui condamnent les unions entre personnes appartenant à des croyances diverses. C'est ainsi que, dans le chapitre cinquième, M. Kutschker établit comment, par la nature même de la chose, ces unions sont inadmissibles. Cette inadmissibilité résulte, 1° de l'idée même du mariage; 2° dans les mariages mixtes, il y a un obstacle à ce que le but du mariage puisse être atteint; 3° principalement à l'égard des enfans; 4° le caractère sacramentel du mariage catholique prononce également l'inadmissibilité des mariages mixtes.

Quiconque connaît les différens traités qui ont paru jusqu'ici sur la matière peut se convaincre, par la seule indication que nous venons de donner, que pas un savant n'a fourni un travail plus étendu ni plus complet sur les mariages mixtes, que celui dont le docteur Kutschker vient d'enrichir la littérature catholique. Déjà, dans l'ancien Testament, l'auteur trouve les preuves du principe reçu à toutes les époques de la révélation divine, que le mariage est illicite avec des personnes professant une autre croyance. Ce qui fait le mérite principal de ce livre, c'est la manière claire et précise avec laquelle il commente les divers passages tirés principalement des saints Pères à l'appui de sa thèse, lesquels offrent souvent de grandes difficultés pour être bien compris. La même lucidité se trouve encore dans le développement du texte des conciles, que le célèbre Stapf, dans son instruction pastorale sur le mariage, s'est borné à indiquer dans leur ordre chronologique.

Les additions faites à la seconde édition sont les suivantes : au lieu des simples extraits qui se trouvent dans la première, l'auteur a transcrit le texte entier des brefs et des décisions du pape Pie VII. Le bref adressé par Pie VIII aux évêques de la Prusse rhénane, en date du 25 mars 1830, et commençant par ces paroles : *Litteris altero*, manquait d'abord, parce qu'il n'est parvenu à la connaissance du public qu'en 1834; dans la nouvelle édition, il a été inséré intégralement et enrichi d'un excellent et judicieux commentaire. L'instruction adressée le 27 mars 1830 par le cardinal Albani aux mêmes évêques manque, au contraire, dans le livre que nous analysons : toutefois l'auteur est excusable, parce que cette pièce est connue depuis fort peu de temps seulement. C'est du reste une lacune qui laisse beaucoup à regretter, parce que cette pièce aurait fourni matière à des aperçus neufs et à une justification plus énergique du principe adopté par l'Église, relativement aux mariages entre catholiques et protestans. A la suite de l'instruction que Grégoire XVI fit adresser aux évêques de la Bavière par le cardinal Bernetti, M. Kutschker place des observations extrêmement intéressantes. Un des plus curieux passages que nous remarquons est surtout un extrait de l'ouvrage de M. Stapf, l'un des théologiens moralistes les plus distingués de l'Allemagne; ce passage se rapporte à la coopération positive aux péchés d'autrui. La doctrine touchant cette même coopération étant une des questions les plus ardues de la théologie morale, et trouvant surtout son application dans les mariages mixtes, où l'on s'abuse si souvent par l'idée d'une non-coopération illusoire aux péchés d'autrui, il faut regarder comme un véritable service rendu à la science de la religion que d'avoir montré dans le bref et dans l'instruction de sa sainteté Grégoire XVI, quelles sont les limites extrêmes auxquelles on peut aller sans se rendre coupable du mal commis par autrui. C'est en saisissant bien la théorie de cette coopération, dont M. Stapf cite les idées fondamentales et les principes, qu'il est possible de se garantir de tout excès qui consisterait à endormir la conscience d'autrui par des ménagemens intempestifs et mal entendus, au lieu de la réveiller d'une léthargie dangereuse par des remontrances salutaires et par une instruction convenable.

En résumé, nous pouvons, comme l'ont fait plusieurs recueils estimables et essentiellement orthodoxes de l'Allemagne, voir dans le traité du docteur Kutschker, une œuvre utile à la religion, parce qu'elle met dans tout son jour la vérité, relativement à cette question qui, en ce moment, occupe l'attention de presque tout l'univers catholique. Si le présent travail sur les mariages mixtes avait besoin de la recommandation d'un homme, juge bien compétent dans de semblables matières, nous pour-

rions ajouter avec une entière certitude que le docte père Perrone, prêtre de la compagnie de Jésus et professeur de dogme au collége romain, n'a pas dédaigné de le consulter pour un semblable traité qu'il fait imprimer en ce moment à Rome, à l'usage de ses leçons publiques.

LA VIE DE JÉSUS, exposée scientifiquement par le docteur JEAN KUHN, professeur à la faculté de théologie catholique de Tübingue; premier volume, de 480 pages. Mayence, chez Florian Kupferberg. Prix : 3 florins, 15 kreutzer.

Grande fut la sensation que fit dans le monde religieux et savant l'apparition de la vie de Jésus-Christ, par le docteur Strauss de Tubingue. Ce livre, en effet, est le complément des doctrines nées de la réforme du seizième siècle; c'est le dernier terme auquel vient nécessairement aboutir le sens privé revendiqué par Luther et par ses adeptes; c'est donc aussi la condition la plus forte, la protestation la plus énergique contre ces croyances qui, depuis trois siècles, se parent du titre pompeux et mensonger d'évangéliques; contre cette réforme qui a prétendu rendre à l'Évangile et au Christianisme sa pureté primitive. Pour quiconque connaît à fond la littérature théologique de l'Allemagne protestante, telle qu'elle s'est développée depuis environ soixante-dix ans, il n'y a aucun sujet d'étonnement dans la publication du livre de Strauss; il y trouve bien plus accomplie la prédiction que faisait aux hérétiques de son temps le grand évêque de Meaux. Voilà sans doute pourquoi il y a eu, parmi les savans catholiques, si peu d'hommes qui aient cru devoir réfuter l'absurde système formulé par Strauss; une semblable doctrine montre le mal profond qui ronge l'église protestante, et ne peut que crouler, ainsi que la base sur laquelle elle s'appuie. Parmi nos frères séparés, il n'en a pas été ainsi; tous ont senti le coup mortel porté à leur religion, et l'on a vu les hommes les plus distingués par leur savoir descendre dans la lice pour combattre l'audacieux adversaire de la véracité historique des Évangiles. Les alliés de Strauss eux-mêmes ont cru prudent de se déclarer contre lui, pour sauver au moins les apparences. Mais toutes ces justifications ne détruisent pas le mal fait à la réforme par la Vie de Jésus-Christ, telle que l'a publiée le docteur protestant. Ce n'est pas tant l'élément mythique qui domine dans le travail de Strauss, que l'on puisse craindre, et qui ait, par conséquent, besoin d'être réfuté; ce sont, au contraire, les principes dont émane l'application du mythe pour expliquer le récit évangélique : or, ces principes sont plus anciens que l'interprétation elle-même. C'est là le motif qui a déterminé M. Kuhn à composer son ouvrage, après avoir développé le même sujet dans les leçons publiques qu'il donna à Giessen dans le courant de l'année 1836.

Ce qui a amené Strauss à la négation du récit évangélique, ce sont : l'antipathie dominante, dans son église, pour tout ce qui porte un caractère surnaturel, et l'envahissement de la théologie protestante par le panthéisme de Hegel; le résultat fourni par les recherches et les critiques concernant l'interprétation de la Bible, et tendant à faire croire que les passages de l'ancien Testament sur lesquels les évangélistes basent leur récit ont un sens tout autre que celui que ces derniers leur donnent, par conséquent la négation des prophéties et des miracles; en troisième lieu, enfin, il faut ranger les contradictions apparentes ou réelles des récits faits par chacun des quatre évangélistes.

C'est à l'examen de ces trois points que s'attache M. Kuhn; son livre n'est pas tant une réfutation de l'ouvrage de Strauss, qu'une réfutation savante et approfondie des principes qui dominent la réforme actuelle et qui ont, en quelque sorte, rendu nécessaire l'interprétation mythique, afin de trouver une issue au dédale dans lequel se perdaient de plus en plus ces docteurs abandonnés aux erremens de leur propre raison.

La vie de Jésus-Christ étant le centre auquel viennent aboutir toutes les parties de la révélation, notre auteur a partagé son introduction ou ses prolégomènes en deux grandes parties : l'exposé des documens sur lesquels repose cette histoire, et l'exposition scientifique. Ces prolégomènes forment la plus grande partie du premier volume qui a paru; l'histoire du Sauveur ne va que jusqu'au moment de l'inauguration du Messie, de son apparition comme docteur public. L'idée des prophéties et des miracles forme le point essentiel de la controverse moderne; c'est aussi celle à laquelle M. Kuhn a donné le plus grand soin. Cette double question apparaît comme la plus saillante dans la vie du Messie. En effet, les évangélistes n'ont pas voulu nous donner une notice exacte et complète sur la vie de leur divin maître; les fragmens qu'ils nous ont conservés ne doivent, au contraire, servir que de points d'appui pour faire ressortir le point de vue théologique, le caractère de la divinité réelle de Jésus-Christ, la vérité de la rédemption opérée par lui.

Ce qui nous a surtout intéressés dans l'ouvrage en question, c'est l'étude consciencieuse que l'auteur a faite des Pères de l'Église et des anciens commentateurs de l'Écriture sainte. Il a puisé à la véritable source, et c'est là un des plus beaux titres à la reconnaissance des contemporains. M. Kuhn dit lui-même que, s'il n'avait réussi qu'à provoquer à une étude nouvelle de ces hommes de l'antiquité et du moyen âge trop peu connus, il se croirait suffisamment récompensé de ses veilles et de ses recherches laborieuses. L'abbé AXINGER.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE de LINGARD, par P. SADLER, continué par le même auteur, depuis Jacques II jusqu'à nos jours; ouvrage fait en particulier pour l'usage des classes et de ceux qui étudient les élémens de l'histoire; traduit pour la première fois en français. A Paris, à la librairie d'éducation catholique et classique,

rue des Maçons-Sorbonne, n° 5. 2 gros volumes in-12; prix, 7 francs.

L'*Histoire d'Angleterre* du docteur Lingard est jugée; le temps n'a fait que confirmer le succès qu'elle obtint dès son apparition. Peu d'ouvrages sont d'un intérêt aussi attachant, et ont trouvé autant de lecteurs. Qui n'a voulu étudier avec Lingard les phases diverses de la vie de ce peuple, notre éternel rival, dont les destinées ont si souvent influé sur celles de la France?

Mais, quel qu'en soit le mérite, l'histoire de Lingard, à raison de son étendue, ne saurait être un livre d'éducation. C'est ce qu'a senti M. Sadler; et il en a publié un abrégé, dont la traduction est sous nos yeux.

M. Sadler nous a semblé s'être heureusement acquitté de la tâche difficile qu'il avait entreprise. Sauf quelques réflexions inutiles, le récit est rapide et animé; les événemens se groupent et se développent sans confusion, et de manière à ce qu'on puisse en suivre sans peine l'enchaînement; les faits d'une importance secondaire ont été négligés, et rien d'essentiel n'est omis.

L'auteur s'est attaché à rendre son livre aussi propre que possible à la destination spéciale qu'il voulait lui donner. Les personnes chargées de l'enseignement lui sauront bon gré de ses *sommaires*, rédigés avec soin sous la forme de questions, et qui précisent et résument en quelques lignes tout une matière.

Certaines parties de l'Abrégé de M. Sadler nous ont paru mieux traitées que d'autres; nous avons remarqué notamment ce qui concerne le règne d'Élisabeth. En relisant ce règne si long et si souvent flétri par les actes d'une politique sanguinaire, on serait toujours tenté de s'étonner de l'espèce de culte que tant d'historiens anglais se sont crus obligés de rendre à la mémoire d'Élisabeth, si l'esprit de secte n'expliquait pas la partialité enthousiaste dont la fille de Henri VIII a été l'objet. M. Sadler réduit à leur valeur ces panégyriques mensongers.

M. Sadler ne s'est par arrêté avec Lingard; son abrégé va jusqu'à nos jours. Cette continuation nous a semblé un peu trop étendue relativement au reste de l'ouvrage. On peut aussi reprocher à l'auteur de ne s'être pas montré, en quelques occasions, assez impartial. Nous savons la force et l'entraînement des préjugés nationaux; mais il faut pourtant être juste envers les princes et les peuples étrangers.

Nonobstant ces critiques, le travail de M. Sadler est digne d'éloges, et doit être signalé à l'attention des instituteurs et des pères de famille. Il n'en existait pas encore de traduction; celle qui vient de paraître est satisfaisante, à quelques négligences près.

Nous terminerons par une observation générale. Il y a des personnes qui affectent une sorte de dédain pour les abrégés historiques; nous leur rendons, quant à nous, plus de justice. Un bon abrégé est moins aisé à faire qu'on ne le suppose. Il faut un discernement éclairé, une exécution habile, pour emprunter aux annales d'un peuple leurs traits principaux, et en former un tableau intéressant et vrai; ce n'est pas un petit mérite que d'être concis sans sécheresse, sobre de détails et pourtant complet. L'utilité des abrégés historiques se fait surtout sentir à une époque où le nombre et la variété des études exigées de la jeunesse laissent si peu de temps à chacune d'elles. De pareils ouvrages sont une préparation nécessaire à de plus sérieuses lectures, un coup d'œil rapide, qui embrasse et éclaire la route, et donne par là le moyen de l'explorer plus tard avec avantage.

R. B.

LE CATHOLIQUE,

RECUEIL MENSUEL PUBLIÉ À SPIRE.

Livraison de juin.

I. Rituel du diocèse de Rottembourg (Wurtemberg).

Cet article contient une juste et sévère critique des innovations rationalistes introduites dans son diocèse par M. de Keller, évêque de Rottembourg, un de ces prélats naguère trop nombreux en Allemagne, sur lesquels comptait le protestantisme dans sa guerre sourde et lente contre l'Église. Fort de ses concessions à l'esprit protestant, M. de Keller a cru devoir demander au gouvernement luthérien de Stuttgard la construction d'une nouvelle cathédrale. Mais ce projet a rencontré de l'opposition dans les chambres, même dans le parti catholique. M. le baron de Hornstein, champion intrépide de la religion, l'a repoussé en ces termes: « Nous ne demandons rien pour notre Église: mais aussi nous voulons qu'on ne lui demande rien. Qu'il n'en soit pas chez nous comme à Cologne, où l'on répare avec luxe la cathédrale, et où l'on emprisonne l'archevêque. »

II. De la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur l'immaculée conception de la sainte Vierge.

On a souvent affirmé que ce grand saint avait soutenu des opinions contraires à la conception immaculée; mais l'auteur de ce travail démontre, par un examen approfondi de divers passages du docteur angélique, qu'il reconnaissait formellement ce dogme si cher à notre Église.

III. Le docteur Strauss et l'archevêque de Cologne.

Exposé excellent du contraste entre la tendance protestante et la tendance catholique en Allemagne.

Bibliographie. — 1. Explication des prophéties relatives au Messie, par le docteur NEAD, professeur à Ratisbonne, 1837.

2. Le prêtre, envisagé sous tous les points de vue de sa vocation, par M.-J. HEAZ, doyen à Sigmaringen, 1838.

3. Manuel de l'Histoire ecclésiastique, par le docteur DOLLINGER, professeur de théologie à Munich, 1836.

4. Traduction de l'Histoire de Pie VII, par le chevalier ARTAUD.

Livraison de juillet.

I. Du mode par lequel les hommes sont arrivés à la connaissance de Dieu.

II. Discours de M. Tegner, évêque (luthérien) de Wexio en Suède, à son synode, en septembre 1836.

Dénonciation curieuse des progrès du rationalisme et de l'anarchie intellectuelle dans cette église lointaine.

III. De la réimpression d'un ancien livre de miracles.

Cet article, dû à la plume savante et spirituelle de M. Golbéry, député du Haut-Rhin, est une noble réhabilitation des légendes et des traductions catholiques, si maladroitement procrites depuis deux siècles par l'esprit gallican et janséniste.

Bibliographie. — 1. Histoire du Christianisme primitif, par M. Gfrorer, bibliothécaire à Stuttgard. 2 volumes, 1838.

Ce savant wurtembourgeois est un *mythique* de l'école de Strauss.

2. Sur la philosophie spéculative de l'époque actuelle, par M. Sengler, professeur à Marbourg, 1837.

3. Œuvres complètes de Sailer, évêque de Ratisbonne. Tome XIX, 1839.

Livraison d'août et septembre.

I. Sur la prédication catholique.

II. Sur le dernier écrit de M. Baader, intitulé : « Peut-on émanciper le catholicisme de la dictature romaine en matière théologique ? »

Ce travail nous révèle un fait affligeant, mais peu surprenant, la défection de M. Baader, qui avait été pendant un temps l'honneur de la philosophie catholique en Allemagne. Comme M. de Lamennais, Baader s'est perdu par l'orgueil et l'attachement outré à ses prétendues découvertes : il faut le plaindre d'avoir choisi, pour trahir et renier son vieux drapeau, le moment où l'Église d'Allemagne se couronnait d'une gloire inattendue.

III. Histoire du premier concile œcuménique à Nicée.

IV. Situation du catholicisme en Suisse.

Dans ce tableau détaillé des outrages et des persécutions que la démocratie suisse inflige à l'Église, nous trouvons, entre autres curiosités, le considérant suivant d'un arrêt rendu le 31 janvier 1839, contre un curé fidèle à ses devoirs : « Attendu que le libre exercice de la religion catholique et la liberté entière de conscience, garantis par la constitution de Glaris, signifient que, dans ce pays de Glaris, le pape et les évêques n'ont rien à voir ni à commander. »... Il est impossible de mieux traduire les doctrines soutenues, d'une manière plus voilée, par MM. Isambert, Dupin, Hello, etc.

Bibliographie. — 1. Des principes de l'éducation et de l'instruction, par le docteur Buchner, professeur de théologie à Munich.

2. Logique de Bolzano, 4 v. 1837. M. Bolzano, prêtre catholique de la Bohême, a essayé d'introduire le rationalisme dans la théologie; mais il n'a heureusement trouvé qu'un petit nombre d'adhérens.

3. Manuel des catéchistes, par le docteur Tomek. Prague, 1837.

Chaque livraison contient en outre l'appréciation de plusieurs livres de piété et de sermons, récemment publiés, ainsi qu'un *supplément* fort étendu, qui donne les nouvelles ecclésiastiques et diverses pièces officielles.

Nous profiterons de cette occasion pour exprimer aux savans rédacteurs du *Catholique* le regret que nous éprouvons de ne pas les voir consacrer une portion de leur recueil à l'examen des nombreuses et importantes publications historiques, qui font l'honneur de l'Allemagne moderne, et qui touchent presque toutes de très près aux intérêts du catholicisme.

MANUEL DES PRINCIPALES CONFRÉRIES, et autres Pratiques de Piété à l'usage des âmes pieuses, par M. B......, curé de Saint-Amans; approuvé par monseigneur l'archevêque d'Albi. — Un gros vol. in-18, orné de 8 figures, couverture imprimée, caractère neuf; prix : broché, 1 fr. 50.

Un prêtre du diocèse d'Albi a eu l'heureuse idée de réunir en un petit volume tout ce qu'il importe de savoir sur les indulgences, les principales confréries, et autres exercices de piété en usage parmi les fidèles. Des recherches scrupuleuses ont été faites pour découvrir l'origine de ces diverses associations et pratiques, et faire connaître les grâces et priviléges qui y sont attachés. Si ce but, comme nous l'espérons, est heureusement atteint, il en résultera cet avantage pour les âmes pieuses, qu'elles trouveront réuni dans un seul ouvrage ce qu'elles sont journellement obligées de chercher dans une foule de petits livres. Beaucoup de variété devra par conséquent régner dans celui-ci. Après les prières liturgiques, vient une messe votive de la Vierge et la messe quotidienne des morts; un traité sur les indulgences; deux chemins de croix, dont l'un venu récemment de Rome, avec des fruits pratiques à la fin des stations; tout ce qui se rapporte aux principales confréries, c'est-à-dire leur origine, statuts, prières et indulgences, un exercice pour la confession et la communion, vêpres et complies du dimanche, le petit office de la Vierge, prières pour le salut, etc. On y a joint cinq neuvaines de préparation aux fêtes principales de la Sainte-Vierge, conformes à l'usage qui se pratique à Rome dans un grand nombre d'églises, et traduites sur un recueil de prières et d'indulgences, imprimé par ordre de la sacrée congrégation des indulgences.

L'éditeur, ne voulant rien négliger afin que cela soit une offrande agréable au clergé et aux âmes pieuses, a fait lithographier huit sujets religieux, tels que le Rosaire, Notre-Dame-Auxiliatrice, le

Sacré-Cœur, etc., qui ajoutent beaucoup à la beauté typographique de l'ouvrage.

Monseigneur l'archevêque d'Albi a bien voulu l'honorer de l'approbation la plus flatteuse, et le recommander pour son diocèse.

A Castres (Tarn), chez Charrière, libraire-éditeur, et à Paris, chez Pélissonnier.

MES VACANCES EN ITALIE, par M. l'Abbé Ch. Moreau, vicaire de Notre-Dame de Paris (1).

Sous un titre assurément très modeste, sous les formes les moins prétentieuses, M. l'abbé Moreau nous a donné un livre attachant, et qui mérite d'être distingué au milieu de tant de publications dont l'Italie a été l'objet ou le prétexte. Il ne s'agit pas ici d'un de ces *touristes*, comme on les appelle, incessamment jaloux de faire briller la supériorité de leur esprit, et, dans le récit de leurs explorations, se préoccupant bien plus d'eux-mêmes que des contrées qu'ils décrivent. Après un voyage dès longtemps projeté et qui lui a laissé de vives impressions, M. l'abbé Moreau dit ce qu'il a vu, ce qu'il a observé; il le dit dans un style rapide, chaleureux, que déparent à peine quelques négligences; il le dit surtout avec un accent de vérité, rare de nos jours, et qui va droit à la confiance du lecteur, si souvent obligé de se tenir en garde contre les admirations banales et convenues ou les dénigremens systématiques.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, la ville des pontifes a, plus que tout le reste, captivé l'attention du pieux voyageur. Pour un ami de l'antiquité savante, pour un chrétien, pour un prêtre, quel pays peut être comparé à Rome? M. l'abbé Moreau a étudié Rome dans son passé et dans son état présent, dans ses monumens religieux et profanes, dans ses solennités catholiques, dans sa littérature et ses arts, dans le caractère et les mœurs de sa population. Il nous serait facile d'indiquer un grand nombre de chapitres remplis d'un haut intérêt ou d'observations neuves et piquantes. Peu de livres donnent une idée aussi exacte de la cité-reine, et apprennent aussi bien à la connaître.

En parlant de Rome et de ceux qui l'habitent, M. l'abbé Moreau a plus d'une occasion de réfuter des opinions erronées propagées par certains de ses devanciers. C'est ainsi que se rencontre parfois sous sa plume le nom du président Dupaty, nom jadis célèbre et maintenant presque oublié. Qui songe aujourd'hui à demander des appréciations sérieuses et vraies aux fameuses *Lettres sur l'Italie?* Y cherche-t-on autre chose, si on le lit, que quelques explications assez brillantes, quelques tableaux assez énergiquement tracés?

L'auteur raconte en termes touchans sa présentation au pape Grégoire XVI. Il règne dans tout ce récit un élan de joie respectueuse et naïve, un accent de tendresse filiale, dont il est impossible de ne pas se sentir ému. On s'unit par la pensée au bonheur de l'humble prêtre, venu de loin pour s'agenouiller aux pieds du pontife suprême, de l'auguste vicaire de Jésus-Christ, et recueillant avec transport ses si bienveillantes et si paternelles paroles.

En résumé, M. l'abbé Moreau a bien employé ses *vacances*; et le public ne peut que lui savoir gré d'en avoir retracé les souvenirs.

R. B.

(1) Théod. Leclerc, parvis Notre-Dame, 22; Gaume frères, rue Pot-de-Fer, 5.

RÈGLES DE LA VIE CHRÉTIENNE ou lettres spirituelles à une dame anglaise convertie à la foi catholique, par feu M. l'abbé Prémord; traduites par M. l'abbé Bussau : 2 vol. chez Gaume frères. — 1839.

Cet ouvrage destiné aux mères de famille chrétiennes ne saurait leur être trop recommandé. Elles y trouveront d'utiles conseils dictés par l'expérience d'une vie longue et sainte. C'est comme un legs que le vénérable auteur avait voulu faire au pays de son exil, à la terre où ses travaux avaient été couronnés de tant de succès, et la France devait avoir sa part dans un pareil héritage. Nous remercions M. l'abbé Bussau de ce qu'il l'a réclamée en traduisant cet excellent livre, qui à beaucoup d'autres mérites joint le premier de tous pour un ouvrage de ce genre, celui d'être entièrement pratique. M. Premord a pris le monde tel qu'il est, et c'est aux mères dont les enfans vivront un jour ou vivent déjà au milieu du tourbillon qu'il adresse des avis applicables à toutes les positions et presque à toutes les circonstances.

MANUEL DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION, ouvrage utile à toutes les personnes pieuses; 1 vol. in-18. A Paris, chez Lagny, frères, rue Bourbon-le-Château, 1.

On trouvera dans ce petit ouvrage les meilleurs conseils et les meilleurs exemples pour faire naître et entretenir une vraie et solide piété.

SAGESSE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA CANONISATION DES SAINTS, par M. Henri de Bonald; vol. in-18 de 104 pages. Paris, à la Société de Saint-Nicolas, rue de Sèvres, 50. Prix 75 c.

Les gens du monde trouveront dans cet opuscule une excellente justification de toute la conduite de l'Église dans l'acte si solennel et si imposant de la canonisation des saints. Les chrétiens eux-mêmes y

apprendront avec fruit bien des choses qu'ils ignorent, et qui augmenteront la foi et la piété envers ceux dont l'Église permet de réclamer l'assistance. L'éditeur y a joint un *appendice* qui traite des *Miracles, de la vie des Saints, de leur gloire*, etc., et une excellente *Notice sur la béatification et la canonisation des Saints*, extraite du grand ouvrage de Benoît XIV.

AUX ABONNÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Selon notre habitude, nous allons, en peu de mots, résumer les travaux de ce volume de l'*Université*, et faire connaître ceux qui doivent entrer dans le volume suivant.

Nous commencerons d'abord par nous féliciter de voir que M. l'abbé Gerbet ait pu reprendre ses travaux dans les numéros d'octobre et de novembre; il continuera, dans les cahiers qui vont suivre, à nous faire part des impressions qu'a faites sur son âme cette ville de Rome, qui offre à tous les esprits quelque point de vue nouveau et jusque-là inaperçu. Les articles de M. l'abbé Gerbet formeront un tableau dans lequel la plupart des monumens de Rome passeront successivement sous les yeux de nos lecteurs, avec des explications ou des commentaires qui permettront de leur faire connaître les monumens les plus importans du Christianisme et les principaux dogmes de notre croyance.

M. L'abbé de Salinis s'excuse ici de n'avoir pu apporter son tribut à la rédaction de l'*Université;* mais il réparera cette lacune dans le prochain volume, où il compte donner au moins trois leçons.

On a continué à nous féliciter du *Cours* de M. Douhaire *sur les cycles des apocryphes*. Ce cours touche à sa fin, et il sera terminé dans le volume qui va suivre; ce qui permettra à son auteur d'en commencer un autre, qui ne cédera en rien d'intérêt et d'importance à celui qui l'aura précédé. M. Douhaire est un écrivain que la science catholique réclame, et qui aussi lui a consacré sa plume et ses études.

Toutes les personnes qui aiment à connaître l'histoire de notre pays dans ce qu'elle a de plus intime et de plus relevé, tous les Français qui aiment à suivre les progrès que le Christianisme a fait faire à la civilisation française, lisent avec fruit et plaisir les articles de M. Dumont. Cet habile professeur continue à travailler pour l'*Université*, et une nouvelle leçon sera publiée dans le numéro de janvier.

Les vacances et un voyage assez long n'ont pas permis à M. de Coux de donner plus d'une leçon; mais ce cours sera plus suivi dans le prochain volume, et nous avons entre les mains un de ses articles.

Les leçons de M. Desdouits sur l'*astronomie*, en devenant moins techniques et plus historiques, ont permis à ce savant professeur de déployer son érudition, qui est si grande, et le rare talent d'analyse qu'il possède. Ce cours, qui tire vers sa fin, sera suivi presque sans interruption, et nous permettra d'en commencer un autre sur les sciences physiques.

M. de Moy a enfin repris ses profondes et savantes leçons *sur le droit*, et il nous promet de les continuer sans interruption. Ce cours, avec celui de M. de Riancey, que nous annonçons plus bas, formera un tout qui fera bien connaître à nos lecteurs la partie théorique et la partie pratique de la législation de l'Église.

Le *Traité de Psychologie* de M. Steinmetz passe à bon droit parmi nos lecteurs pour un essai entièrement neuf sur une des questions les plus relevées et les plus importantes de la philosophie, et que cependant jusqu'à ce jour on avait totalement négligée.

Le *Cours de droit criminel* de M. Du Boys, à mesure qu'il se rapproche des temps plus voisins du Christianisme, acquiert plus d'intérêt et plus d'importance. Son auteur le continuera aussi sans interruption. M. Du Boys est un jeune magistrat qui, dans la retraite honorable qu'il s'est faite, a consacré sa plume à la cause catholique, et ne se laissera

entraîner par aucune considération à aller porter dans d'autres revues le fruit de ses travaux. Uni à nous de croyance, d'amitié, de sympathie, il ne cessera de consacrer ses études à l'*Université*.

Au nombre de nos plus infatigables rédacteurs, nous devons aussi faire entrer M. Cyprien Robert, le pélerin de la science catholique, qui parcourt le monde oriental, faisant connaître notre foi au peuple assis dans le schisme, et communiquant à ses frères d'Occident les beautés de cette architecture chrétienne, que nos frères séparés conservent soigneusement, mais dont ils ne comprennent plus le symbolisme depuis qu'ils se sont séparés de ce centre d'unité qui explique tout, qui vivifie tout. Nous venons de recevoir de lui une lettre datée d'Argos, dans laquelle il nous parle des dispositions générales qu'il a rencontrées dans toutes les populations qu'il a visitées, pour revenir à l'unité et à la foi primitives. Son voyage n'aura pas été inutile à cette grande manifestation. Son *cours sur l'architecture des églises de Russie* nous est arrivé complet, et sera continué avec assiduité et peut-être achevé dans le volume suivant.

Enfin, le *cours sur l'Histoire de l'état monastique* de M. Chavin, a fait connaître une source à peu près inexplorée jusqu'ici de l'influence du Christianisme sur la civilisation. On nous a fait sur ce cours une observation à laquelle l'auteur aura égard; mais l'on s'est accordé à louer les recherches qu'il a nécessitées, et la manière tout à la fois intéressante et curieuse dont elles sont mises en œuvre.

Voilà ce qui a été fait et ce qui sera continué. Pour le volume suivant, nous annoncerons en outre deux cours nouveaux : le premier *sur l'Histoire législative de l'Eglise*, par C. de Riancey. Les décisions des conciles et des papes ont eu une immense influence sur toute la civilisation depuis la venue de Jésus-Christ : or, on s'est peu occupé de cette influence dans les histoires modernes ; c'est donc une mine toute neuve à exploiter. Ce ne sera point, au reste, l'histoire des Conciles et des Papes, faite déjà plusieurs fois; l'auteur recherchera dans chacun de ces monumens ce qui a rapport au dogme, à la morale, à la discipline, à l'art; il exposera quelles étaient les erreurs ou les mœurs de l'époque par les lois qui les réprimaient ou les dirigeaient. Le premier article paraîtra dans le mois de janvier.

Le second cours sera sur l'*Histoire de l'antiquité*. L'auteur, M. Henri de Riancey, essaiera surtout de faire voir comment, dans le dernier siècle, on a dénaturé cette histoire. En considérant les peuples, leurs erreurs et leurs croyances séparément, sans les comparer entre elles, sans remonter à leur origine, les historiens ont séparé tous ces peuples au lieu de les réunir et ont ainsi semé les doutes que le dix-huitième siècle a élevés contre la Bible.

Quant à la *Revue de l'Université*, on s'est accordé à louer la direction qui lui a été imprimée et le choix des matériaux qui y sont entrés. Deux personnes, il est vrai, auraient voulu qu'elle occupât plus de place; mais plusieurs abonnés d'autre part en ont réclamé une plus grande pour les cours. Nous ne pouvons que maintenir la ligne que nous avons suivie, c'est-à-dire que la revue et les cours se partageront toujours à peu près les pages de l'*Université*.

Tels sont nos projets pour l'avenir; nous espérons qu'ils seront appréciés de nos lecteurs et qu'ils voudront bien continuer à nous soutenir de leur suffrage et de leurs conseils. L'*Université catholique* a presque parcouru la moitié de sa carrière, et tiendra toutes les promesses qu'elle a faites; elle compte sur ses lecteurs pour les mener à bonne fin, et produire ainsi le bien qui est dans la pensée des directeurs, des rédacteurs et de ses lecteurs.

LES DIRECTEURS DE L'*Université*.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

(Voir la *Table des articles* au commencement du volume.)

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

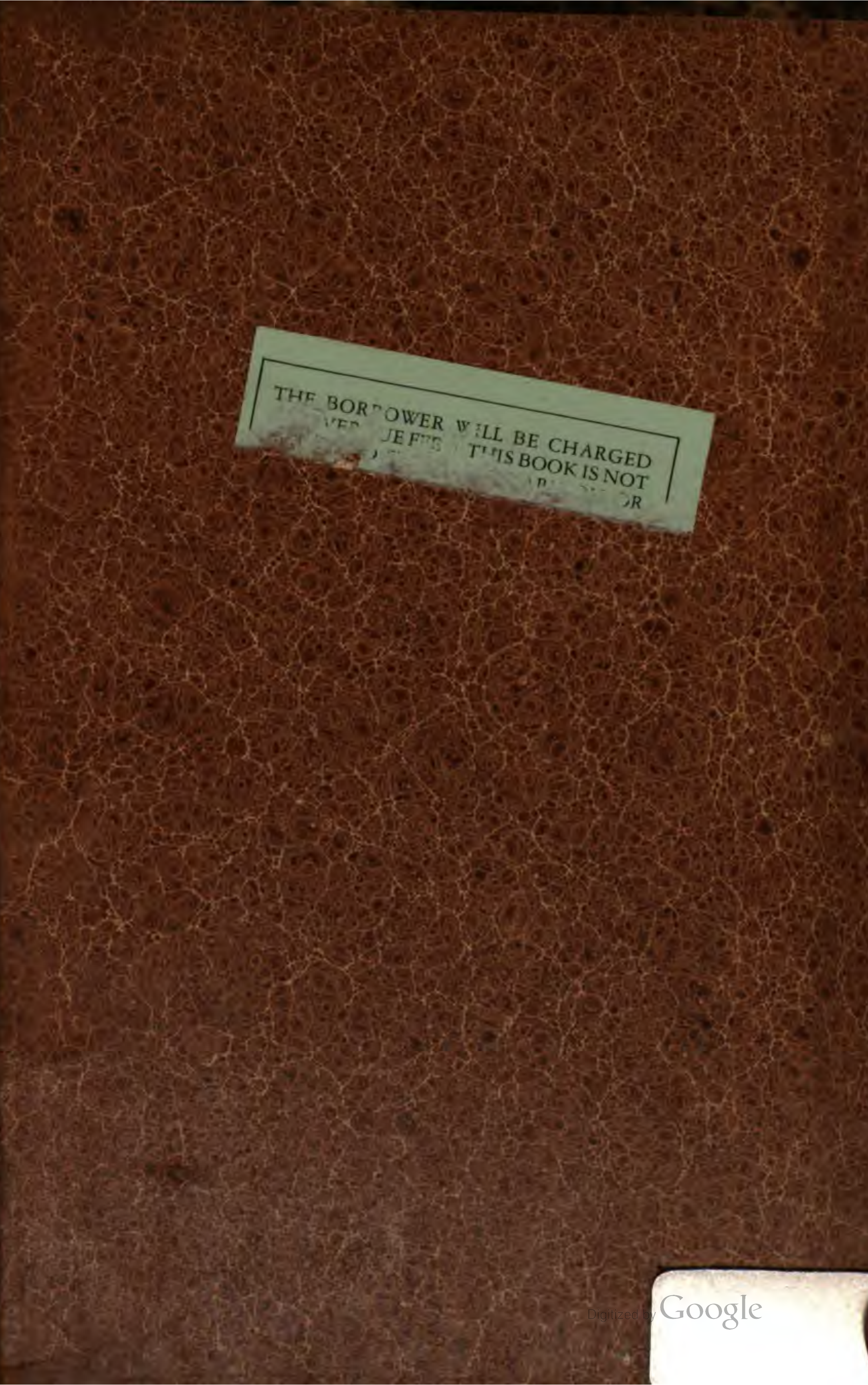
THE BORROWER WILL BE CHARGED
THIS BOOK IS NOT